

P.
1 F.
14

COLLECTION INTÉGRALE ET UNIVERSELLE

DES

ORATEURS CHRÉTIENS.



Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

COLLECTION INTÉGRALE ET UNIVERSELLE

DES

ORATEURS CHRÉTIENS.

DEUXIÈME SÉRIE,

RENFERMANT :

1° Les Œuvres oratoires des Prédicateurs qui ont le plus illustré la Chaire française depuis 1789 jusqu'à nos jours,

SAVOIR :

DE MONTIS, MONMOREL, MAUREL, J. LAMBERT, RIBIER, DESSAURET, BERGIER, DE LIGNY, PERRET DE FONTENAILLES, SALAMON, LENFANT, VILLEDIEU, DE BEAUVAIS, DE NOÉ, COSSART, DE BEAUREGARD, CORMEAUX, DE BOISGELIN, GÉRARD, ANOT, GUÉNARD, L'ABBÉ RICHARD, LEGRIS DUVAL, DE LA LUZERNE, BERTIN, DE BOULOGNE, DE BILLY, FOURNIER, RORDERIES, LONGIN, DOUCET, ROBINOT, LABOUDERIE, FRAYSSINOUS, BOYER, ROY, BONNEVIE, CAFFORT, BOUDOT, GUILLON, FEUTRIER, OLIVIER, DE MONTRANC, TAILLAND, LES FRÈRES LACOUDRE ;

2° Les plus remarquables Mandements, ou Discours

DE LEURS ÉMINENCES LES CARDINAUX DE BONALD, ARCH. DE LYON ; DU PONT, ARCH. DE BOURGES ; DONNET, ARCH. DE BORDEAUX ; VILLECOURT, ANCIEN ÉV. DE LA ROCHELLE, MAINTENANT CARDINAL ; RILLIET, ARCH. DE CHAMBRÉRY ; DE BONNECHOSE, ARCH. DE ROUEN ;

DE NOSSEIGNEURS MELLON-JOLLY, ARCH. DE SENS ; DERELAY, ARCH. D'AVIGNON ; CHARVAZ, ARCH. DE GÈNES ; GILBERT, ARCHEV. DE TOURS ; DE PRILLY, ÉV. DE CHALONS ; THIRAUT, ÉV. DE MONTPELLIER ; DE MARGUERIE, ÉV. D'AUTUN ; DE MAZENOD, ÉV. DE MARSEILLE ; LACROIX, ÉV. DE BAYONNE ; RIVET, ÉV. DE DIJON ; MENJAUD, ÉV. DE NANCY, DEPUIS ARCHEV. DE BOURGES ; RESS, ÉV. DE STRASBOURG ; GIGNOUX, ÉV. DE BEAUVAIS ; BARDOU, ÉV. DE CAHORS ; ANGEBAULT, ÉV. D'ANGERS ; DUFÈTRE, ÉV. DE NEVERS ; GROS, ÉV. DE VERSAILLES ; BUISSAS, ÉV. DE LIMOGES ; DEPÉRY, ÉV. DE GAP ; LAURENCE, ÉV. DE TARBES ; WICART, ÉV. DE LAVAL ; PAVY, ÉV. D'ALGER ; DE MORLHON, ÉV. DU PUY ; DE CARSIGNIES, ÉV. DE SOISSONS ; FOULQUIER, ÉV. DE MENDE ; PIE, ÉV. DE POITIERS ; MABILE, ÉV. DE VERSAILLES ; DUPANLOUP, ÉV. D'ORLÉANS ; DE DREUX-BRÉZÉ, ÉV. DE MOULINS ; LYONNET, ÉV. DE VALENCE, MAINTENANT ARCHEV. D'ALBY ; REGNAULT, ÉV. DE CHARTRES ; DANIEL, ÉV. DE COUTANCES ; DE LA BOUILLERIE, ÉV. DE CARCASSONNE ; DELALLE, ÉV. DE RODEZ ; PLANTIER, ÉV. DE NÎMES ; JOURDAIN, ÉV. D'AOSTE ; VIBERT, ÉV. DE MAURIENNE ; BENDU, ÉV. D'ANNECY ; DELEBÈQUE, ÉV. DE GAND ; MALOU, ÉV. DE BRUGES ; DE MONTPELLIER, ÉV. DE LIÈGE ; BOURGET, ÉV. DE MONTRÉAL ; LÉCOURTIER, ÉV. DE MONTPELLIER.

3° Les Sermons

DE MGR ROSSI, PRÉLAT DE LA MAISON DU SAINT-PÈRE ; MGR COQUEREAU, CHANOINE-ÉVÊQUE DE SAINT-DENIS ; MM. DE GENOUDE, DU CLERGÉ DE PARIS ; ROBITAILE, VIC. GÉN. D'ARRAS ; NOEL, VIC. GÉN. DE RODEZ ; LALLIER, VIC. GÉN. DE SENS ; FAUDET, CURÉ DE ST-ROCH, A PARIS ; GAUDREAU, CURÉ DE ST-EUSTACHE, IBID. ; PETIT, VIC. GÉN. A LA ROCHELLE ; DECHAMPS, SUPÉRIEUR DES PP. RÉDEMPTORISTES DE BRUXELLES, MAINTENANT ÉVÊQUE DE NAMUR ; GRIVEL, CHANOINE-PRÊTRE DE SAINT-DENIS ; DASSANCE, CHANOINE DE RAYONNE ; LALANNE, DIRECTEUR DU COLLÈGE STANISLAS ; MAUPIED, DU CLERGÉ DE SAINT-BRIEUC ; RARTHÉLEMY, DU CLERGÉ DE PARIS ; DE CASSAN-FLOYRAC, ID. ; SAINT-ARROMAN, ID. ; LE NOIR, ID. ; CABANÈS, DU CLERGÉ DE TOULOUSE ; RARTHE, ID. DE RODEZ ; MANNING, MAINTENANT ARCHEVÊQUE DE WESTMINSTER, TRADUITS PAR M. MERMILLOD, CURÉ DE GENÈVE, MAINTENANT ÉVÊQUE D'HÉBRON ; MERCIER, DU CLERGÉ DE LYON ;

4° Un grand nombre de Cours de Prônes

TIRÉS DES MEILLEURS PRONISTES ANCIENS ET MODERNES, SAVOIR : THOMAS A KENDIS, DUPERRON, DE RICHELIEU, S. VINCENT DE PAUL, DE CONDREN, FOUCAULT, DE LAMONT, PÉZENNE, GAMPART, BEUVELET, DE RANCÉ, LE VALOIS, CHENANT, MONMOREL, GIRARD, LAMBERT, CHEVASSU, DE FITZ-JAMES, RILLOT, REGUIS, GRISOT, DE BLONDE, CARRELET, BESPLAS, COCHIN, HENRI, REYRE, JAUFRET, LACOSTE, MÉRAULT.

5° Une série d'ouvrages sur les règles de la bonne prédication ;

6° Un grand nombre de tables, présentant sous toutes leurs faces les innombrables matières de cette immense collection ;

PUBLIÉE PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

EDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

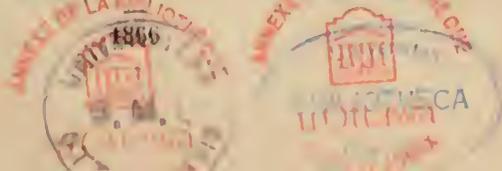
OU DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE RELIGIEUSE.

55 VOL. IN-4°. PRIX : 5 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA SÉRIE ENTIÈRE ; 6 FR. POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL ORATEUR EN PARTICULIER.

TOME QUATRE-VINGT-DIX-HUITIÈME DE LA PUBLICATION ENTIÈRE,
ET TOME TRENTIÈME-ET-UNIÈME DE LA SECONDE SÉRIE.

COCHIN, HENRI.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, EDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE THIBAUD (AUPARAVANT D'AMBOISE), 20,
AU PETIT-MONTROUGE, AUTREFOIS BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS, MAINTENANT DANS PARIS.



SOMMAIRE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME QUATRE-VINGT-DIX-HUITIÈME

DE LA PUBLICATION ENTIÈRE DES ORATEURS

ET TOME TRENTE-ET-UNIÈME DE LA SECONDE SÉRIE.

J.-DENYS COCHIN, CURÉ DE SAINT-JACQUES DU HAUT-PAS.

Prônes ou Instructions familières sur les épîtres et les évangiles de tous les dimanches, sur les Mystères et les principales fêtes de l'année. col. 11
Prônes ou Instructions familières sur le saint Sacrifice de la Messe. 843

P.-J. HENRY, CURÉ DE SURICE.

Instructions familières, dogmatiques et morales, sur les quatre parties de la doctrine chrétienne, savoir : Sur le Symbole des apôtres, les Sacrements, les Commandements de Dieu et de l'Eglise, la Prière en général, l'Oraison dominicale, et la Salutation angélique ; à l'usage des Curés et autres Ecclésiastiques de la campagne. 1129

BX

1756

A2M5

1844

v. 98

NOTICE SUR J.-D. COCHIN.

COCHIN (Jacques-Denis), docteur de Sorbonne, né à Paris le 1^{er} janvier 1726, trouva dans Claude-Denis Cochin un père tendre et vertueux, qui ne négligea rien pour lui procurer une éducation propre à développer ses heureuses dispositions, en même temps qu'elle était conforme au goût qu'il avait témoigné dès son enfance, de se livrer aux honorables fonctions du sacerdoce. Déjà il avait acquis une réputation aussi brillante que bien méritée, lorsqu'à l'âge de 30 ans il fut nommé à la cure de Saint-Jacques-du-Haut-Pas. C'est là que son zèle parut dans tout son éclat, surtout sa charité pour les pauvres. « On serait véritablement étonné, dit un auteur, qu'un seul homme eût pu faire tout ce qu'il a fait, former tant d'établissements, procurer tant de secours à toutes les classes d'indigents, si l'on ne savait que l'on est capable de tout, lorsqu'à l'esprit, au bon sens et aux lumières acquises, telles que les réunissait M. Cochin, se joint le désir de faire le bien, qui devient une espèce

de besoin pour certains hommes, et surtout pour ceux qu'anime la religion, le plus pur et le plus puissant des motifs. » De tous ses établissements, celui qui lui fait le plus d'honneur est l'hospice qu'il fonda pour les pauvres malades de sa paroisse, et qu'il eut la satisfaction de voir achevé avant sa mort, arrivée le 3 juin 1783. On a de ce charitable et zélé pasteur : des *Prônes*, 4 vol. in-12, souvent réimprimés. Les dernières éditions sont en 5 vol. in-12. *Exercices de retraite*, in-12 ; *Œuvres spirituelles*, que le frère de l'auteur publia après sa mort, et en tête desquelles on a mis un abrégé de sa vie. M. Cochin avait un talent très-distingué pour faire des prêches et des instructions. On allait l'entendre avec empressement, et on était autant édifié du ton de sentiment et de conviction avec lequel il débitait ses discours, que charmé du naturel et de la facilité de son élocution. On retrouve ces qualités dans les instructions qui composent ses Œuvres spirituelles.

ŒUVRES ORATOIRES

DE

J.-D. COCHIN,

DOCTEUR EN SORBONNE, CURÉ DE SAINT-JACQUES DU-HAUT-PAS.

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR.

(Edition de 1787.)

L'Ouvrage que nous offrons au public, est un cours complet d'instructions, où toutes les vérités de la religion chrétienne, où toutes celles de la morale sont développées avec autant de précision que de noblesse. Les sublimes principes qui dérivent de leur exposition, y sont présentés avec une méthode, une clarté, un intérêt, qui les feront universellement goûter, et qui porteront infailliblement à les suivre. Par une onction vive et pénétrante, qui lui est naturelle, l'auteur touche et persuade; il force, en quelque manière, le cœur le plus opiniâtre à se rendre à ses sollicitations pressantes : c'est un pasteur, c'est un père tendre qui parle à ses enfants, et qui ne leur parle que pour les inviter au véritable bonheur.

Une étude longue et réfléchie des Livres saints et de la doctrine des Pères de l'Église; une exacte et profonde connaissance du cœur de l'homme, que près de trente années d'exercice dans les fonctions du ministère lui avaient acquise, à la tête d'une des fortes paroisses de la capitale; une élocution facile, animée par une charité sans bornes; et surtout un amour toujours actif pour les pauvres, qu'il regardait comme la plus intéressante portion de son troupeau : voilà ce qui caractérisait M. Cochin, voilà ce qui caractérise ses écrits.

Il était réservé à cet éloquent et charitable pasteur, de faire époque dans un genre d'instruction qui, bien qu'aisé en apparence, n'avait pas encore été jusqu'ici aussi complètement saisi, et de continuer, au delà du tombeau, sa mission apostolique. Par ses Prônes que nous publions, il laisse de solides modèles aux jeunes ministres appelés à remplir les fonctions pastorales; il laisse particulièrement aux simples fidèles une suite de leçons les plus propres à éclairer, à nourrir et à diriger leur piété.

Ce n'est pas seulement par ses écrits que ce ministre respectable a travaillé à assurer de plus en plus le triomphe de la religion, l'honneur de la patrie, le bonheur de la société; tout Paris sait qu'il a donné lui-même l'exemple le plus constant de la charité qu'il prêchait sans cesse, et qu'un monument public attestera à tous les âges. C'est à ce monument, asile sacré du pauvre, c'est à cet hospice de l'humanité souffrante, que M. Cochin a légué tout son patrimoine; et c'est à lui que monsieur son frère, exécuteur de son testament, a, pour entrer dans ses vues, consacré le produit de l'édition de ses Œuvres.

PRONES

OU

INSTRUCTIONS FAMILIÈRES

SUR LES ÉPÎTRES ET LES ÉVANGILES DE TOUS LES DIMANCHES,

SUR LES MYSTÈRES ET LES PRINCIPALES FÊTES DE L'ANNÉE.

PREMIER DIMANCHE DE L'AVENT.

*Sur l'Épître de saint Paul aux Romains,
c. XIII, v. 11-14.*

Nécessité de nous préparer au dernier avènement de Jésus-Christ, en nous couvrant de ses mérites, en nous revêtant de ses exemples. Vices qui nous éloignent, vertus qui nous rapprochent de l'imitation de ce divin modèle.

Qu'il est facile, mes frères, de faire l'application des paroles de cette Épître, quand on les rapproche des prédictions terribles annoncées dans l'Évangile de ce jour ! Quelles autres conséquences pourrait tirer un chrétien de ces menaces effrayantes ? Il y aura des signes dans le soleil et dans la lune : les nations seront dans la consternation et dans l'abattement : les éléments, par leur confusion, ne serviront qu'à transmettre la terreur jusqu'aux extrémités de la terre ; et le Fils de l'homme paraîtra sur les nuées du ciel, non plus sous cet air de douceur et de simplicité qui l'exposa tant de fois aux ignominies et aux outrages, mais revêtu d'une majesté et d'une puissance capables de confondre les pécheurs ; il viendra, non plus pour guérir et pour sauver, mais pour séparer et pour punir. Quelles conséquences, encore une fois, pouvons-nous tirer de ces paroles ? Une explication simple et littérale de notre Épître va vous la fournir.

Il est temps, dit l'Apôtre, de nous réveiller de notre assoupissement, parce que ce jour annoncé par Jésus-Christ est proche : *Hora est jam nos de somno surgere*. Il est dangereux de différer davantage, parce que la nuit de cette vie est prête à finir, et que le grand jour des vengeances va bientôt paraître : *Nox præcessit, dies appropinquavit*. Il est donc essentiel de rejeter les œuvres de ténèbres, et de se revêtir des armes de lumière, parce qu'il n'y aura que ces œuvres qui puissent nous purifier et nous sauver : *Abjiciamus ergo opera tenebrarum, et induamur arma lucis*. En un mot, pour paraître avec confiance devant Jésus-Christ, il faut s'y présenter couvert de ses mérites, revêtu de ses exemples : *Induimini Dominum nostrum Jesum Christum*.

Donnons, mes frères, plus d'étendue à ces vérités : en vous remettant ces avis de l'Apôtre devant les yeux, je vous aurai appris à tirer de notre Épître toute la morale qu'elle présente : suivez-en l'application.

On ne peut pas faire de reproche qui convienne mieux à la plupart des chrétiens, que de les accuser de dormir. Quel nom peut-on donner, en effet, à cette indolence qui n'inspire que du dégoût pour les choses de Dieu ; à cette lâcheté qui entretient les habitudes les plus criminelles, parce qu'elle redoute les efforts qu'il faudrait faire pour les rompre et pour les détruire ; à cette illusion qui fait qu'on se livre avec fureur à tout ce que la dissipation a de plus séduisant, à tout ce que la cupidité a de plus flatteur, à tout ce que l'ambition a de plus attrayant ? Ce sont autant de sommeils de différentes natures, qui engourdissent l'âme du chrétien, et dont il doit nécessairement se préserver ou se réveiller, s'il veut être regardé comme vigilant aux yeux de Dieu : *Hora est jam nos de somno surgere* : il est temps de sortir de notre assoupissement.

Quel sera votre étonnement, mes frères, quand après avoir réfléchi sur les occupations qui partagent vos jours, vous les avez crues si utiles, et vous vous êtes persuadés que votre vie était bien remplie aux yeux de Dieu ; quel sera votre étonnement, lorsque sa justice vous prouvera que vous vous êtes endormis ; que vous n'avez veillé, ni sur les intérêts de sa gloire, ni sur ceux de votre salut ; que tous les événements qui ont flatté votre imagination ne sont que des songes, dont il ne restera que le souvenir le plus triste ! *Hora est*. Il est temps de vous réveiller. Souvenez-vous que le sommeil est l'image de la mort ; qu'on peut passer du premier état à ce dernier, sans s'en apercevoir ; que vous n'aurez peut-être pas toujours des occasions de vous réveiller ; que Dieu ne vous pressera peut-être plus que cette dernière fois de sortir de votre assoupissement.

Ah ! mes chers frères, que cette seule parole, bien méditée, pourrait convertir de pécheurs ! *Hora est*. Dieu ne s'est point engagé à prolonger les moments favorables à ma conversion, à en multiplier les occasions et les moyens. Mes habitudes sont assez pesantes : peut-être seront-elles bientôt insurmontables. Mon Dieu est encore près de moi : bientôt, peut-être, il s'en éloignera pour toujours. Aujourd'hui plein de vie ; demain, peut-être, parlera-t-on de la promptitude de ma mort.

Craignons, mes frères, de voir succéder à cette heure si propre à se réveiller pour

le salut, cette heure fatale où le pécheur doit se réveiller pour le jugement, et pour retomber bientôt dans la mort éternelle. Et quelle raison n'avez-vous pas de le craindre ! Écoutez l'apôtre saint Paul : *Nox præcessit*, « *La nuit a précédé*, » ou comme l'expliquent quelques interprètes, *La nuit est près de finir*. Et quelle est cette nuit dont parle l'Apôtre, et qui tire à sa fin ? C'est pour les pécheurs le temps présent ; c'est une véritable nuit, puisqu'ils sont tellement aveuglés par le péché, qu'ils ne voient aucun des objets qui pourraient les ramener à Dieu ; c'est une nuit pour eux, puisqu'ils s'y abandonnent à une oisiveté et à un repos qui est le principe de leur malheur éternel, et qu'ils n'y font rien pour leur salut ; c'est une nuit, puisque ce temps n'est ni éclairé pour eux par le Soleil de justice, ni échauffé par les ardeurs de la charité ; c'est une nuit, puisque dans cet état tout ce qui les flatte et les occupe n'est qu'une ombre que le grand jour dissipera bientôt. Que dirai-je de plus ? C'est une nuit ; et ce n'est qu'une seule nuit, puisque ce temps, dont ils se promettaient la durée, leur échappera dans quelques instants, et qu'il est déjà écoulé pour plusieurs : *Nox præcessit*.

Vous du moins, mes frères, qui vous trouvez engagés dans cette nuit funeste, si vous pouviez envisager votre état, comme vous l'envisagerez, dit saint Augustin, au moment de votre réveil, on vous verrait secouer avec promptitude le sommeil pesant qui vous accable. Le jour approche : *Dies appropinquavit* : heureuse nouvelle, sans doute, pour tous ceux qui ont soupiré après sa lumière, et qui, au milieu des ténèbres de cette vie, ont suivi le flambeau de la foi. Mais cette prédiction si consolante en elle-même, est le comble de la consternation pour ces hommes à qui la lumière a été offerte, comme le dit Jésus-Christ dans l'Évangile, et qui ont mieux aimé les ténèbres que la lumière : *Dilexerunt magis tenebras quam lucem*. (Joan., III, 19.) On peut dire aux premiers pour les animer, ce que l'Apôtre nous dit un verset plus haut : *Propior est nostra salus quam cum credimus* : « *Notre salut est beaucoup plus proche que quand nous avons commencé à croire*. » Et je conçois que c'est le plus grand motif de persévérance. Tout ce qui m'annonce la proximité du salut, si j'ai la foi, si je vis de la foi, m'annonce aussi le terme de mes travaux, la fin de mes combats, l'adoucissement de mes peines, le prix de mes souffrances. Mais quand on parle au pécheur du jour qui s'approche, et qui doit suivre immédiatement la nuit du péché, ah ! c'est ce jour de colère dont parle le prophète : *Dies iræ* ; ce jour de calamité et de misère : *Dies calamitatis et miseræ*. (Soph., I, 13.)

Il s'approche, ce jour ; tout se réunit pour l'annoncer au pécheur, puisqu'au milieu de son péché même il porte déjà une figure si sensible de ce jugement irrévocable. Écoutez ceci, pécheurs, et répondez-moi. Quand je vous dis que le jour du Seigneur appro-

che, n'est-il pas vrai que cette menace ne fait que de faibles impressions sur vos cœurs ? Eh bien ! rentrez avec moi dans votre propre cœur, et dites-moi ce qui s'y passe. Au milieu du crime dont vous avez contracté l'habitude, un sentiment intérieur vous dit que votre vie est abominable aux yeux d'un Dieu jaloux de sa gloire ; un pressentiment secret vous annonce qu'il ne laissera point impunis tant d'outrages faits à sa majesté ; une conscience importune vous tourmente et vous déchire ; vous voyez la paix du juste, et vous la regrettez ; et s'il fallait faire un peu moins d'efforts pour l'obtenir, vous travailleriez peut-être à l'acquiescer. Ah ! mes frères, qu'est-ce que cet état, sinon un jugement anticipé du jugement le plus inexorable ? Et si, dans le temps de la nuit et du sommeil, vous voyez si clairement les amertumes du péché, que sera-ce, lorsque le jour qui s'approche aura dissipé toute illusion et toutes ténèbres ? *Dies appropinquavit*. Ce jour doit être un jour de désespoir ; mais ses approches ne doivent point bannir tout sentiment de confiance. Prévenez-le donc, ce jour, ajoute l'Apôtre ; premièrement, en rejetant les œuvres de ténèbres : *Abjiciamus ergo opera tenebrarum* ; secondement, en vous revêtant des armes de lumière : *Et induamur arma lucis*.

Qu'il serait dangereux, mes frères, de séparer dans la pratique ces deux avis de l'Apôtre ; et que de fausses conversions dont on ne doit attribuer l'inutilité qu'à la négligence de l'un de ces deux moyens ! Premièrement, croire qu'on peut allier des œuvres de ténèbres, je ne dis pas les plus dangereuses et les plus criminelles, mais certaines dissipations qu'un usage commun autorise, certains abus que le grand nombre de sectateurs semble rendre plus supportables ; allier ces abus et ces dissipations avec une vie d'ailleurs régulière et chrétienne en apparence, c'est contredire à cet avis de l'Apôtre : Rejetons les œuvres de ténèbres, et revêtons-nous des armes de lumière : *Abjiciamus opera tenebrarum, et induamur arma lucis*.

Mais pensez-vous que l'abus soit moins dangereux quand on se contente de s'abstenir de l'acte du péché, sans se mettre en peine d'en réparer les maux par des œuvres contraires ; de s'imaginer que toute la conversion consiste à ne plus se permettre ce qui était criminel, sans paraître ni plus oppressé, ni plus fidèle à recourir aux moyens de sanctification qu'on avait négligés ? Non, mes frères, point de vraie pénitence pour le pécheur, point de persévérance pour les justes qui négligent quelques-uns de ces deux points : *Abjiciamus ergo opera tenebrarum, et induamur arma lucis*.

Mais les connaissez-vous, ces œuvres que vous devez fuir, ces armes que vous devez employer ? L'apôtre saint Paul s'applique à vous les faire connaître ; et, en suivant la comparaison qui fait le fondement de l'Épître de ce jour, il compare le moment de la

conversion pour un pécheur, et le temps de la persévérance pour le juste, au jour le plus brillant et le plus éclairé. Marchons, ajoute-t-il, avec toute sorte de décence et d'honnêteté, comme il convient de marcher pendant le jour : *Sicut in die, honeste ambulemus*. Ensuite il met en opposition ce que doit faire et ce que doit pratiquer un chrétien. Parmi les désordres qu'il doit éviter, l'Apôtre choisit ces vices principaux qui sont la source de tant de péchés : il prend les plus honteux, ceux qui dégradent davantage l'humanité, et dont l'habitude est plus incompatible avec la doctrine de Jésus-Christ. Ne vous laissez point aller aux débauches et aux ivrogneries, *non in comessationibus et ebrietatibus*; aux impudicités et aux dissolutions, *non in cubilibus et impudiciis*; aux querelles et aux envies, *non in contentione et amulatione*. Ceux qui sont malheureusement assujettis à ces vices honteux, devraient rougir en les entendant nommer préférablement à tant d'autres, puisque le choix qu'en fait l'Apôtre, annonce quelle est l'idée qu'il s'en est formée lui-même. Et sur quoi est-il fondé, ce choix ? sur la honte que ces habitudes font rejaillir sur l'humanité. J'ajouterai de plus, sur la difficulté de détruire ces passions, quand une fois elles se sont enracinées dans le cœur. Je dis la honte : ce n'est point ici le lieu, mes frères, de vous en montrer la turpitude; je ne pourrais le faire que d'une manière trop abrégée dans ce discours; mais je dois vous faire remarquer en passant que l'Apôtre les nomme, avec justice, des œuvres de ténèbres : *Opera tenebrarum*.

Qu'y a-t-il de plus ténébreux, en effet, que la passion de la table et du vin ? Car, outre l'appesantissement, la stupidité momentanée, mais fréquente, où plonge cette habitude, que deviennent les jours de celui qui se livre à ce vice odieux ? Que deviennent les lumières de cette raison qui lui est donnée pour guide, la vivacité de cet esprit, les affections de ce cœur, l'habitude même extérieure de ce corps que Dieu n'avait formés que pour sa gloire ? Un pieux auteur nous assure que le plus puissant motif qu'on puisse présenter à un homme adonné à ce vice, pour l'en guérir, c'est de l'inviter à considérer de sang froid un homme livré à cet état.

Qu'y a-t-il de plus ténébreux que ce vice honteux dont l'Apôtre voudrait qu'on ignorât jusqu'au nom même parmi des chrétiens ? Il se forme d'abord dans l'imagination, et s'insinue dans les replis les plus cachés du cœur. L'esprit qui le conçoit, voudrait pouvoir se le cacher à lui-même : il cherche les ténèbres pour se produire ; il commence par aveugler celui qu'il possède ; il ajoute aux ténèbres l'endurcissement ; il fait par lui procurer des lumières et des connaissances plus funestes et plus impures que les ténèbres dont il l'avait prévenu ; et quand il a porté le pécheur au comble de l'aveuglement, il le laisse traîner

des jours tristes et languissants dans l'opprobre et dans l'obscurité.

La passion de la colère, celle de la vengeance, l'esprit de dispute et d'envie, ont aussi des ténèbres qui leur sont propres. Suivez ces passions dans les projets qu'elles méditent, dans les entreprises qu'elles exécutent, dans les ressources qu'elles emploient : la fraude, la dissimulation, la perfidie sont leurs armes les plus familières. Avec ces passions, on porte l'aveuglement jusqu'à chercher à justifier ses emportements et ses fureurs ; et quand on a réussi à se persuader qu'elles sont légitimes, on parvient bientôt à communiquer aux autres ses injustices et ses préventions : voilà, mes frères, les œuvres auxquelles l'Apôtre donne le nom d'œuvres de ténèbres : *Opera tenebrarum*.

Mais il est à toutes ces œuvres, un remède bien certain et bien efficace. Vous devez l'apercevoir, mes frères, dans les dernières paroles de notre Epître : Revêtez-vous de Notre-Seigneur Jésus-Christ : *Induimini Dominum nostrum Jesum Christum*. L'Apôtre explique sa pensée. Se revêtir, suivant la force du terme, ne présente d'abord qu'une imitation extérieure : l'Apôtre prévient cette dangereuse conséquence, en passant jusqu'aux désirs du cœur, dont il veut que nous réglions les mouvements sur ceux de Jésus-Christ même : Ne cherchez pas à flatter votre chair, en satisfaisant ses désirs : *Et carnis curam ne feceritis in desideris*.

Entendez-vous bien ce langage, mes frères : Revêtez-vous de Jésus-Christ : *Induimini Dominum nostrum Jesum Christum* ? Notre âme a, comme notre corps, un vêtement qui lui est propre. Un prince reconnaît ses soldats, un maître ses serviteurs, aux livrées qu'il leur a marquées. Dieu ne nous reconnaît comme ses enfants, que quand nous sommes revêtus des livrées de Jésus-Christ ; et ces livrées, dit saint Augustin, sont la charité et ses œuvres. Notre vêtement aux yeux de Dieu, mes frères, est donc l'affection qui nous domine. Ici, chrétiens, l'application, quoique générale, doit être personnelle. Sommes-nous tous revêtus de Jésus-Christ ? Que doivent se répondre à eux-mêmes tant de chrétiens que l'amour-propre domine, qui, parce qu'ils n'ont ni des vices grossiers à détruire, ni des occasions délicates à surmonter, se croient justes et ne le sont qu'à leurs propres yeux ? On peut leur dire qu'ils sont revêtus de l'orgueil, puisque c'est lui qui fait tout leur mérite.

Que doivent se répondre ces chrétiens lâches et paresseux, qui, aussi négligents dans leurs affaires temporelles, qu'ils le sont pour celle de leur salut, vivent ici-bas dans une oisiveté criminelle ? La misère les accable ; un malheur éternel les menace. Comment sont-ils vêtus aux yeux de Dieu ? Une nudité affreuse les déshonore, l'indolence et la paresse leur servent de vêtement.

Que ne doivent pas craindre ces cœurs ulcérés qui osent répondre qu'ils n'ont point

de ressentiment ni d'aigreur, et qui, cependant, ne peuvent prendre sur eux de prévenir leur ennemi par une démarche de charité; qui sentent un secret dépit de sa fortune, une joie maligne de ses malheurs, et se vantent encore d'avoir étouffé le ressentiment et la vengeance? Ils doivent conclure que c'est l'aigreur qui les distingue, puisque c'est elle qui détermine l'affection de leur cœur.

Et que dois-je dire moi-même à tous ces chrétiens qui, sous un extérieur si régulier, conservent des dispositions si criminelles? Je dois leur dire : mes frères, nous n'avons qu'un seul modèle à suivre; c'est Jésus-Christ. Apecevez-vous quelque conformité entre sa vie et la vôtre, entre votre conduite et ses actions? A-t-il, par des démarches pleines de faste et d'orgueil, favorisé votre amour-propre; par une vie oisive et paresseuse, justifié votre indolence; par des paroles d'emportement et d'aigreur, autorisé vos haines, vos inimitiés et vos vengeances? Ah! si sa conduite est opposée à la vôtre, que vous êtes à plaindre, puisque c'est autant sur ses exemples que sur ses préceptes que vous serez jugés! *Induimini Dominum nostrum Jesum Christum* : Revêtez-vous de Notre-Seigneur Jésus-Christ; et alors vous porterez dans votre cœur la douceur et la paix; vous apprendrez, surtout, de son exemple, à ne pas satisfaire votre sensualité, en accordant tout à ses désirs : *Carnis curam ne feceritis in desideriis*. Cette chair se révolte, Jésus-Christ vous apprendra à la dompter; cette chair vous séduit et vous trompe, Jésus-Christ vous apprendra à vous en défier et à vous garantir de ses artifices.

Il est plus étendu et plus important que vous ne l'imaginez peut-être, cet avis de l'Apôtre. Si nous résistions à tous les désirs de la chair, nous pourrions nous flatter de vivre sans péché. Car, mes frères, quoiqu'on distingue parmi les iniquités qui dégradent notre nature, ces péchés charnels et grossiers dont un corps flatté avec trop de mollesse est la source, de ces péchés spirituels et moins sensibles qui sont les tristes productions de l'esprit et du cœur; cependant regardons la chair, quand elle n'est point réprimée, comme la cause fatale de toutes nos injustices, et souvenons-nous qu'un chrétien qui dompte sa chair, ne se conduit plus que par les désirs de l'esprit.

Et comment la dompter, cette chair rebelle? Les âmes les plus pures en sentent toute la tyrannie et toute la domination. L'Apôtre des nations se plaint que l'aiguillon de la chair le tourmente et l'humilie : des saints exercés dans la mortification la plus pénible, en ont éprouvé la révolte; et nous, mes frères, faibles comme nous le sommes, nous oserons en espérer la victoire! Il faut bien cependant que ce combat soit possible, et que cette victoire puisse devenir certaine, puisque l'Apôtre nous assure qu'on peut contredire efficacement ses inclinations, en leur refusant les satisfactions qu'elles de-

mandent : *Curam ne feceritis*. On les contredit par la vigilance, en n'écoutant aucun de ses désirs; par la mortification, en opposant à ces désirs mêmes des œuvres pénibles et laborieuses.

Par la vigilance. Oui, chrétiens, toutes les fois que la chair vous dit de vous rechercher vous-mêmes, en vous procurant les aises et les commodités de la vie, en prêtant l'oreille à des discours avantageux dont vous êtes l'objet, en saisissant un moyen qui se présente de satisfaire votre ressentiment, en vous offrant l'occasion de vous livrer à la dissipation et au plaisir : *Curam ne feceritis* : dans toutes ces circonstances, ne faites aucun cas des désirs de la chair, et faites-vous un devoir de résister à toutes ses séductions.

Je dis que vous devez encore la combattre par la pénitence. Comment voulez-vous n'être pas les esclaves de la chair, si jamais vous ne la contredites dans ses penchants? Vous vous plaignez tous les jours de son empire. Ah! bien plutôt accusez-vous vous-mêmes de lâcheté et de faiblesse. La chair vous invite, par son exemple, à vous répandre beaucoup au-dehors, à passer dans des conversations inutiles, quelquefois dangereuses, des instants que vous devez aux devoirs de votre état ou à ceux de votre religion : trop flattés des faux agréments qu'elles vous présentent, oseriez-vous vous rappeler ici tous les désordres dont elles sont devenues la cause? Pour moi je vous dis avec l'Apôtre : *Curam ne feceritis*. Bien loin de prendre part à ces conversations, opposez à cet esprit de dissipation et de curiosité une retraite constante, un silence continuel, un travail assidu, une prière fervente, et vous aurez dompté la chair et ses désirs.

C'est la chair qui vous fait trouver tant de plaisir dans ces repas qu'on vous prépare, dans ces mets sensuels qu'on vous offre, dans ces liqueurs pernicieuses qu'on vous propose, dans ces excès de toutes les natures, où l'exemple vous entraîne. Votre goût, votre inclination flattés, s'y livrent avec une sorte d'emportement; et moi je vous dis avec l'Apôtre : *Curam ne feceritis*. Ah! que vous rachèterez bien cher de si courtes satisfactions! Opposez à cet esprit de gourmandise et de sensualité, l'observation exacte des jours de l'Eglise; ajoutez-y des privations volontaires et de choix; abstenez-vous quelquefois, par esprit de pénitence, de certaines nourritures qui, quoique permises à votre état, ne lui sont pas absolument nécessaires : en un mot, soyez sobres dans tous vos repas, et vous aurez dompté la chair.

Qui est-ce qui vous rend les richesses si précieuses et l'abondance si désirable? C'est la chair, parce qu'elle trouve dans cette abondance de quoi fournir aux superfluités de la vie. Après tout, quel mal y a-t-il, dites-vous quelquefois, à user avec reconnaissance des biens que la Providence nous a donnés? et moi je vous réponds avec l'Apôtre : *Curam ne feceritis*. Est-ce pour vous

seuls qu'il vous les a donnés, ces biens ? Ah ! si son dessein, en vous faisant plus riches que le reste des hommes, eût été de vous procurer toutes les aises, les commodités de la vie, comment pourriez-vous regarder ces biens comme des dons de sa miséricorde ? Non, chrétiens, il ne vous les a pas donnés, il vous les a prêtés par sagesse ; si vous en faites un criminel usage, il vous les retirera dans sa colère : sachez donc en faire d'abondantes réserves en faveur de l'indigent et du pauvre ; associez-les de temps en temps à votre table, à vos aises, à votre abondance, et vous aurez dompté votre chair.

C'est surtout à vous, pauvres de Jésus-Christ, que je crois devoir adresser ces paroles de l'Apôtre. Dites-moi, qui vous rend la pauvreté si insupportable ? Est-ce qu'en travaillant avec exactitude, vous avez manqué, jusqu'à ce jour, du pain nécessaire à votre nourriture, et des vêtements essentiels pour vous couvrir ? Je conviens que la Providence ne vous les donne qu'avec mesure ; mais enfin elle ne vous les a pas refusés, puisque vous subsistez. Pourquoi cependant, malgré cette attention de la Providence sur vous, la pauvreté vous est-elle si fort à charge ? Accusez-en les désirs de la chair. Vous comparez trop souvent votre état à celui des heureux du siècle, et vous gémissiez de votre infortune ; vous voyez que leur opulence répond à leurs désirs qui ne font qu'augmenter votre indigence ; et moi, mes frères, je vous en conjure avec l'Apôtre, défaites-vous des désirs de la chair : *Curam ne feceritis*. Comparez votre état, non pas à celui des heureux du siècle, il serait dangereux pour vous de leur ressembler ; mais comparez-le à celui des heureux de l'éternité ; souvenez-vous que la pauvreté est une vertu, quand la docilité l'accompagne ; un mérite, quand la justice et la piété la sanctifient ; et avec ces pensées, vous réussirez à dompter la chair.

Ce n'est pas sans votre grâce, ô mon Dieu, que nous pouvons y réussir ; nous vous la demandons avec instance. Si nous nous sommes endormis, réveillez-nous par votre crainte ; si la nuit du péché nous enveloppe, dissipez-la par la lumière de votre justice ; si le jour de vos vengeances approche, prévenez-le par les effets de votre miséricorde. Rendez-nous les ennemis de la chair et de ses œuvres ; revêtez-nous des armes de lumière ; transformez-nous en des hommes nouveaux, revêtus du caractère de votre Fils ; que la chair et ses désirs se taisent ; que l'Esprit nous anime et nous vivifie : faites-nous porter des fruits de vie pour le temps, et de salut pour l'éternité. Ainsi soit-il.

*Sur l'Evangile selon saint Luc, c. XXI,
v. 25-36.*

Jugement dernier : vérité terrible pour les justes, comme pour les pécheurs. Sort des uns et des autres. Écoutez à éviter ; vertus à pratiquer pour ne point oublier cet instant redoutable.

Est-il donc bien vrai, mes frères, que

nous appartenons à une religion dont le caractère est la douceur et la paix ? Sommes-nous bien les enfants de la loi d'amour et de grâce ? Et le Dieu qui nous instruit dans l'Evangile de ce jour, est-il ce Rédempteur aimable, qui n'est pas venu pour perdre, mais pour guérir et pour sauver ? Il ne parle aujourd'hui que de terreur et de crainte. Il nous montre toutes les créatures attentives à servir sa justice. Dans cette confusion générale, il s'annonce lui-même comme un Dieu puissant et terrible, qui doit accabler l'univers du poids de sa grandeur et de sa majesté : et de peur que les justes ne détournent sur les pécheurs l'application de cette peinture effrayante, il les avertit que, malgré le témoignage de la conscience la plus irréprochable et la plus pure, ils sècheront eux-mêmes de frayeur.

Je ne sais, mes frères, quelle impression firent sur le cœur des disciples de Jésus-Christ ces vérités terribles ; je ne sais quels sentiments elles excitent dans vos cœurs ; mais pour moi, je ne saurais faire attention à cet Evangile, sans me sentir pénétré de la crainte la plus vive : et j'en supprimerais volontiers le détail, pour ménager la faiblesse de plusieurs de ceux qui m'écoutent, si je ne savais combien une crainte salutaire peut ramener de pécheurs, que la patience infinie de Dieu n'avait rendus que plus endurcis et plus criminels.

C'est donc particulièrement pour ces pécheurs, que je vais exposer les vérités terribles que Jésus-Christ nous annonce : mais que les justes ne se croient pas dispensés de s'en faire à eux-mêmes l'application. Toute chair verra le Sauveur envoyé de Dieu ; toute créature aura part à son jugement ; il est donc important pour tous de le méditer, et de le prévenir : c'est le fruit que j'attends de cette instruction.

Les cieux, dit le Prophète, *annoncent la gloire de leur Auteur*. Dieu lui-même nous parle de ses grandeurs par les créatures qu'il a placées sur nos têtes : *Celi enarrant gloriam Dei*. (Psal., XVIII, 1.) Ces astres lumineux, qui tour à tour président au jour et à la nuit, nous disent qu'ils sont l'ouvrage d'un Être digne de nos hommages et de nos adorations. Ils nous parlent de sa puissance, par la mesure de leur élévation et de leur grandeur ; de sa sagesse, par l'uniformité de leur course ; de sa beauté, par l'éclat qu'ils font briller à nos yeux ; de sa libéralité et de sa miséricorde, par les influences salutaires qu'ils répandent sur nos moissons. Ces créatures semblent cependant se taire sur la justice du Seigneur, parce qu'elles sont créées pour servir un Dieu qui remet de jour en jour à punir et à frapper. Mais Jésus-Christ nous prédit un temps où ces astres, de concert avec toutes les créatures, ne seront occupés qu'à annoncer le jour des vengeances et des fureurs.

Il y aura des signes dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles : *Erunt signa in sole, et luna, et stellis*. Ces signes seront les avant-coureurs de la vengeance du Très-

Haut. Les cœurs les plus endurcis ne tiendront pas contre les impressions de terreur et de crainte qui en seront l'effet. La consternation se répandra parmi les nations de la terre : *Et in terris pressura gentium*. La mer elle-même, par l'agitation de ses flots, par le mugissement de ses vagues, portera au loin la terreur et l'effroi; et les hommes, témoins de ces prodiges, sécheront de frayeur : *Præ confusione sonitus maris et fluctuum*. Il ne sera plus temps de remettre à s'occuper de cet événement terrible; des malheurs très-prochains menaceront l'univers; et les hommes seront pénétrés de frayeur, dans l'attente des maux qui seront prêts à fondre sur eux : *Arescentibus hominibus præ timore et exspectatione quæ supervenient universo orbi*.

C'est-à-dire, que les pécheurs tiendront alors la conduite qu'ils tiennent de nos jours : ils passeront de la sécurité la plus téméraire au désespoir le plus insensé; après avoir méprisé les avertissements, les menaces, les remords, et tous les moyens de salut qui leur étaient offerts dans des jours où ils pouvaient tout espérer, ils commenceront à écouter, à gémir et à craindre, dans des jours où la pénitence deviendra si difficile et si rare.

Je dis que les pécheurs tiennent cette conduite. Si vous y faites attention, mes frères, vous en conviendrez comme moi. En voulez-vous un exemple? écoutez-le; il nous fait gémir tous les jours.

Je parle maintenant du jugement dernier; vérité effrayante par elle-même. J'emploie pour l'annoncer, les propres paroles dont Jésus-Christ s'est servi pour nous apprendre à le prévenir; et je ne puis rien ajouter à cette peinture, sans l'affaiblir. Je l'annonce, ce jugement, à qui? A un très-grand nombre de pécheurs, qui ont accumulé sur leurs têtes des trésors d'iniquités et de colère. Quelle impression font sur eux ces menaces terribles, et combien s'en trouve-t-il qui en soient véritablement touchés? J'aurai beau leur dire : mes frères, cette vérité vous regarde; si, selon la parole de Jésus-Christ, les justes doivent sécher de frayeur au dernier jour, les impies que deviendront-ils, demande un prophète? *Impii ubi parent?* (*Prov.*, XI, 31; *1 Petr.*, IV, 18.) Pourquoi vous obstinez-vous à attendre un moment contre lequel vous pouvez vous précautionner par la pénitence? Vous n'êtes pas encore au jour de la consternation et du désespoir : profitez donc du temps de la miséricorde et de la grâce.

Mais que ces exhortations si souvent répétées sont infructueuses pour plusieurs! Vous avez souvent entendu les mêmes vérités, mes frères; des ministres beaucoup plus éloquents que moi vous en ont démontré les redoutables conséquences : quel changement ont-elles opéré dans vos cœurs? Êtes-vous donc parvenus à une force, à une supériorité d'esprit que rien n'ébranle? La crainte et la frayeur n'ont-elles plus d'empire sur vous? Désabusez vous : il est un

moment où Dieu vous trouvera, et alors vous paraîtrez plus faibles et plus timides que le reste des hommes.

Sans attendre le jugement universel, le moment de votre mort sera pour chacun de vous, mes frères, un jour de consternation et de désespoir, si la crainte des jugements de Dieu n'a pas précautionné vos pas. En vain appellerez-vous les anges consolateurs pour vous soutenir et pour vous défendre : dans ce dernier instant, ils ne seront, à votre égard, que les précurseurs des vengeances de votre Dieu. Une crainte salutaire vous eût rapprochés des sentiers qui conduisent à la vie; une crainte trop tardive vous jettera dans l'abattement et dans la consternation : image frappante de l'effet que doit produire la frayeur des derniers jours dans le cœur des impies. Si les vertus des ciens en doivent être ébranlées, comment l'impunité des pécheurs n'en serait-elle pas confondue?

Alors, c'est-à-dire immédiatement après cette confusion universelle, les justes et les pécheurs verront le Fils de l'homme qui viendra sur les nuées, avec une grande puissance et une grande majesté : *Tunc videbunt Filium hominis venientem in nubibus, cum potestate magna et majestate*. Quoi! c'est le Fils de l'homme qui doit paraître sous cet appareil! Grand Dieu! que le ministère que vous lui confiez est différent de celui qu'il a rempli dans la plénitude des temps! Est-ce donc là cet Agneau de Dieu, immolé dès l'origine du monde? ou n'est-ce pas plutôt ce Lion de la tribu de Juda, qui vient s'applaudir de ses conquêtes, et partager ses déplaillures? Est-ce donc là ce Roi pacifique, promis à la fille de Sion, dont les démarches ne doivent être marquées que par la douceur et la miséricorde? ou plutôt n'est-ce pas ce prince de la justice, si jaloux de l'équité, qu'il doit conduire les nations infidèles avec un sceptre de fer? *On ne l'entendra pas crier et se plaindre*, disait un prophète (*Isa.*, XLII, 2-4); il sera si compatissant et si sensible, qu'il ne rompra pas le roseau déjà brisé; il n'éteindra pas la mèche fumante encore; et je le vois qui extermine les impies du souffle de sa bouche, en prononçant contre eux des sentences de perdition et de mort.

Ah! quoiqu'il vienne sous cet appareil terrible, justes et pécheurs, ne le méconnaissez pas. Ames fidèles, ce n'est pas pour vous intimider qu'il s'arme de sa majesté et de sa puissance, puisqu'il vous avertit de vous rendre attentives aux signes de son avènement, et de les regarder comme le présage de votre rédemption prochaine : *Levate capita vestra; appropinquat enim redemptio vestra*. C'est contre vos ennemis et le siens, qu'il s'élève aujourd'hui. Il ne démentira pas, à votre égard, ce caractère de bonté sous lequel il s'est montré dans les jours de sa vie mortelle et passive. Vous seuls, pécheurs, devez être les objets de ce redoutable appareil. Un ange aura traversé l'immensité de la terre et des ciens, pour

faire entendre ces paroles capables de confondre l'impie au milieu de son iniquité : *Il n'y aura plus de temps : « Tempus non erit amplius. »* (Apoc., X, 6.)

Aussi, mes frères, remarquez que Jésus-Christ ne dit point au pécheur, qu'il peut attendre ces signes pour se convertir; qu'il lui restera assez de temps pour fléchir la divine justice. Qu'un laboureur serait insensé, s'il attendait pour répandre sa semence, le moment où les autres se préparent à la récolte. Eh bien ! il est la figure d'un pécheur qui, pour retourner à Dieu, attend les avant-coureurs de sa vengeance; et c'est pour cela que Jésus-Christ emploie la comparaison suivante : Considérez le figuier et les autres arbres; lorsque vous voyez qu'ils commencent à pousser, vous reconnaissez que l'été est proche. Ce n'est pas sans dessein que Jésus-Christ nomme le figuier préférablement à tant d'autres arbres qui confirment cette comparaison. Nous voyons que toutes les années, il est le dernier à se couvrir de ses feuilles, et que lorsqu'elles commencent à se développer, les chaleurs de l'été se font déjà sentir. Un pécheur est donc bien près de sa réprobation et de son dernier supplice, lorsque Dieu l'environne de ces dernières terreurs.

Chrétiens, si vous avez le malheur d'être séparés de votre Dieu, n'attendez pas ce temps pour retourner à lui, parce qu'alors rien ne pourra vous garantir de l'effet de ses terribles menaces. Le ciel et la terre passeront, dit Jésus-Christ; mais mes paroles ne passeront pas : *Cælum et terra transibunt; verba autem mea non transibunt.*

Si le ciel et la terre doivent finir, quiconque s'attache à ce siècle, est donc bien téméraire, puisqu'il doit en éprouver la perte et la séparation. Si la parole de Jésus-Christ doit avoir son accomplissement, quiconque la méprise, cette divine parole, est donc bien insensé, puisqu'elle subsistera pour son éternelle condamnation.

La plupart des chrétiens font l'épreuve de ces deux vérités, et ils n'en sont ni plus prudents, ni plus fidèles. On leur dit, par exemple, que Dieu ne fait que leur prêter les biens fragiles de ce monde; on les avertit qu'obligés de les rendre, ils ne doivent point y attacher leur cœur. Pour apaiser cette soif d'amasser et d'accumuler qui les dévore, on leur demande avec le prophète, s'ils font bien attention que ce n'est pas pour eux qu'ils travaillent, puisque la vie étant incertaine, ils ne savent en quelles mains tomberont leurs trésors : *Cui congregabit ea.* (Eccli., XIV, 4.) Mais toutes ces réflexions n'ont pas encore modéré cette passion qui les domine.

Ah ! qui que vous soyez, qui éprouvez de l'attachement pour des objets sensibles et périssables, méditez bien cette vérité : Le ciel et la terre passeront : *Cælum et terra transibunt.* Vous avez été riches; mais que vous en restera-t-il, si vous n'avez pas été compatissants et sensibles ? Vous ne vous

serez refusé aucunes satisfactions de la vie; mais leur souvenir pourra-t-il adoucir les regrets cuisants et les douleurs aiguës que vous vous serez attirés ? Vous aurez joui d'une réputation brillante, occupé des places élevées; mais que vous serviront tous ces honneurs et tous ces avantages, contre la colère d'un Dieu dont vous avez méprisé la parole, puisque ses paroles ne passeront point ? *Verba autem mea non transibunt.* Elles auront leur accomplissement, sans que rien puisse arrêter l'effet de sa volonté, ou adoucir la rigueur de ses jugements.

Lisez, après cela, mes frères, tout ce que l'Évangile nous présente de sentences contre les pécheurs, d'anathèmes contre les riches, de menaces contre les esclaves de la chair et du sang; et, après les avoir méditées attentivement, dites-vous à vous-mêmes : Toutes ces vérités ne passeront pas, *non transibunt*; c'est-à-dire, je ne recueillerai que ce que j'aurai semé. Si je sème dans la corruption et dans l'iniquité, je recueillerai dans l'affliction et dans les larmes; si j'ai été usurpateur du bien d'autrui, jaloux de sa réputation, insensible à ses peines, dur et impitoyable à la vue de ses misères; si j'ai eu le cœur plein de vols, d'adultères, de ressentiments et de vengeances; si je me suis fait un dieu de mon ventre, une idole de mes richesses, un séjour de délices de mon exil; si j'ai déshonoré ma vocation, scandalisé mon prochain, abusé de mes talents; si j'ai été mauvais père, mauvais ami, mauvais époux, mauvais citoyen, mauvais chrétien; chacun de ces iniquités aura son anathème et sa sentence particulière; j'en éprouverai toute la rigueur; rien ne pourra m'en garantir : *Non transibunt*, et je serai forcé de convenir que Dieu est juste, en ne me pardonnant pas.

Qu'est-ce que la parole de Dieu, tant que je vis dans le crime ? (c'est en votre nom que je parle, pécheurs : et plutôt à Dieu que vous fussiez attentifs à vous appliquer ce raisonnement !) Qu'est-ce que la parole de Dieu, tant que je vis dans le péché ? Elle est pour moi un airain sonnante; la voix du ministre qui me l'annonce, une cymbale retentissante, contre laquelle j'endureis mes oreilles et mon cœur. Il me presse de me rendre à la volonté de Dieu, et je ne reconnais de règle que ma volonté propre; il me parle de pénitence, et je cherche à contenter ma sensualité et ma mollesse; il me prêche le renoncement, et je ne suis occupé qu'à me rechercher moi-même. N'est-il pas juste que le Seigneur ait son tour ? Il eût été consolant pour moi de conformer mes desirs aux desseins d'un Dieu qui voulait mon salut; il sera accablant pour moi d'éprouver, sans opposition, une vérité qui est éternelle dans son principe comme dans son effet : *Non transibunt.*

Si Jésus-Christ eût terminé par ces paroles l'instruction qu'il faisait à ses disciples, il les eût laissés dans l'abattement et dans la consternation. C'est pour les encourager qu'il ajoute : Prenez donc garde à vous, de

peur que vos cœurs ne s'appesantissent par l'excès des viandes et du vin, et par les inquiétudes de cette vie.

Dans cet avertissement, Jésus-Christ comprend tous les obstacles que le démon oppose ordinairement au salut. Il a des armes pour toutes sortes de circonstances, de caractères et d'états; et ceux qu'il ne séduit pas par la volupté, il les corrompt par l'intérêt.

Premier écueil à éviter, l'excès des viandes et du vin. On n'est pas assez attentif, mes frères, à distinguer ce que la nécessité exige, de ce que défend la loi de Dieu. Est-ce un grand mal, dit-on tous les jours, d'accorder à l'appétit et à la sensualité une partie de ce qu'ils demandent, de les réveiller même par la diversité ou la pluralité des mets et des liqueurs? Ne peut-on pas être bon chrétien, et aimer à se trouver à des repas, à en donner à ses amis? On a toujours considéré ce plaisir comme le lien de la société et un délassement légitime.

Mes frères, pour répondre à cette objection, ce n'est pas une simple réflexion qu'il vous faut, c'est un discours tout entier: l'intempérance et le dangers des repas méritent bien qu'on emploie une instruction pour les combattre. Mon objet présent se réduit à vous prouver, après Jésus-Christ, que le moindre excès dans ce genre vous expose à la surprise; qu'il est impossible d'allier la vigilance chrétienne, l'esprit de pénitence et la crainte des jugements de Dieu avec une vie de sensualité et de plaisirs; que, quand notre esprit perd quelque chose de sa vivacité naturelle, il est bien près de succomber aux tentations; que rien ne l'appesantit comme les excès dans le boire et le manger.

Il n'est pas, mes frères, que vous ne connaissiez quelques-uns de ces chrétiens, qui, à force de se livrer à cette malheureuse passion de la bonne chère, sont devenus impuissants à la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres. Est-il rien, par exemple, qui dégrade davantage l'humanité que l'ivresse? Supposez à un homme et à une femme toute la douceur de caractère, toute l'intelligence nécessaire pour remplir les obligations de leur état, toutes les dispositions les plus heureuses à la pratique des vertus chrétiennes; si l'un ou l'autre se laisse surprendre par l'ivresse, vous ne verrez plus en eux le moindre vestige de ces précieuses qualités. Un emportement insupportable, une basse jalousie, une prodigieuse facilité à médire, à railler, à se mettre en colère, un mépris marqué pour tout ce qui est juste et raisonnable; en un mot, le semence de tous les vices les plus opposés à la probité et à la religion, seront les compagnes de cette malheureuse habitude.

L'intempérant, hors de l'ivresse, est le premier à s'apercevoir et à rougir des excès où l'entraîne sa passion. Il est généreux en résolutions et en promesses; à la moindre occasion, il retombe. Est-il replongé dans ce terrible état, il oublie toutes ses résolu-

tions, il méprise tous les avertissements qu'on lui donne; il est même aussi dangereux qu'indiscret de lui en adresser alors.

Le croiriez-vous, mes frères? s'il était possible de mettre des bornes aux miséricordes de Dieu, et d'assigner quelques péchés irrémissibles ici-bas, nous dirions presque qu'il n'y a ni pénitence ni conversion pour les esclaves du vin. Ce n'est pas que nous n'ayons des remèdes à indiquer contre ce vice; ce n'est pas que Dieu, dans les trésors de sa miséricorde, n'ait des grâces pour en triompher; mais c'est que, ou les pécheurs refusent absolument de les mettre en usage, ces remèdes, ou ils négligent de solliciter ces grâces, ou l'occasion trop fréquente fait perdre de vue l'un et l'autre.

Mais il est une autre sorte d'ivresse, contre laquelle on n'a pas assez soin de se précautionner, et que Jésus-Christ réprovoque dans l'Évangile de ce jour: c'est celle qui est causée par les sollicitudes de la vie, non pas ce soin juste et raisonnable qui doit occuper tout chrétien et le porter à remplir les devoirs de son état, à y mériter la confiance et le suffrage; mais cette trop grande avidité à réussir et à gagner, cet attachement trop marqué aux biens qu'on possède, cette affliction trop vive dans les pertes qu'on éprouve.

Il est des hommes dont la vie est très-pénible, très-laborieuse et très-dure: ce n'est pas le plaisir et la débauche qui les perdent; ils ne connaissent à leur travail aucune relâche ni aucun repos: ce n'est pas la médisance ni la calomnie qui les rendent criminels; leurs occupations continuelles et pressantes ne leur permettent pas de se livrer à des conversations inutiles ou dangereuses: ce n'est pas le luxe et le faste qui les damnent; ils ne craignent rien tant que la profusion et la prodigalité. Ces hommes, cependant, sont coupables, puisque Jésus-Christ les avertis de prendre garde à la surprise: *Attendite ne graventur corda vestra.*

Dans une vie si occupée, si sérieuse, je dirais presque si pénitente, quel est donc leur crime? Hélas! mes frères, c'est de se livrer à des agitations continuelles sur tout autre objet que sur celui du salut. Que ces chrétiens sont à plaindre! Leur vie est gênante, et elle ne leur est comptée pour rien: ils auront été regardés comme industriels, et Jésus-Christ leur reprochera leur stupidité: ils auront eu la réputation d'hommes actifs et vigilants, et Jésus-Christ les traitera comme des gens oisifs et paresseux: on aura souvent applaudi à l'utilité de leurs talents, et Jésus-Christ les appellera des serviteurs inutiles, parce qu'ils n'auront rien fait pour l'éternité.

Vous croyez quelquefois, mes frères, que nous devons déférer aux raisons prétendues solides que vous nous opposez tous les jours, pour vous dispenser des exercices de votre religion et des lois de l'Église. C'est

un artisan à qui la semaine ne suffit pas pour contenter ceux qui l'occupent : il se croit en droit de prendre sur la sanctification des fêtes et dimanches. Quelquefois c'est une mère de famille qui partage entre le soin de son ménage et de ses enfants des heures qu'elle devrait et pourrait consacrer aux exercices de la religion. Ici, c'est une personne fort répandue, qui croit qu'il est de la décence de se produire, de recevoir et de rendre de fréquentes visites, qui ne lui laissent aucun temps pour satisfaire à tout autre devoir. Là, c'est un homme occupé des affaires les plus sérieuses, qui pense qu'il lui est plus facile d'y vaquer dans les jours consacrés au Seigneur. Si nous paraissions contredire à tous ces motifs, on nous fatigue d'une multitude d'objections, sur lesquelles il est plus facile de gémir que de répondre.

Jésus-Christ réfute aujourd'hui tous ces prétextes, quand il vous dit : Ne vous livrez pas aux sollicitudes de la vie, et lorsqu'il ajoute, de peur que le jour du Seigneur ne vienne vous surprendre tout d'un coup ; car il viendra comme un filet, et enveloppera tous ceux qui demeurent sur la surface de la terre : *Tanquam laqueus superveniet in omnes qui sedent super faciem omnis terræ.*

Vous l'éprouverez, mes frères : la mort ne respectera pas vos occupations. Des gens beaucoup plus utiles que vous en sont la preuve. Un père, une mère chargée de famille, meurent et laissent leurs enfants orphelins, malgré le besoin que ces enfants avaient de leur secours. On voit des hommes précieux à la société, commencer des entreprises utiles à la religion et à l'Etat, et qui n'ont pas la consolation de les finir. Les cris d'une famille éplorée de la perte prochaine d'un parent nécessaire, les larmes d'amis pénétrés de la séparation pénible d'un ami constant et généreux ne peuvent rien changer aux desseins de Dieu qui a marqué l'instant de leur mort.

Veillez donc, ajoute Jésus-Christ ; c'est le seul remède que vous puissiez opposer à cette incertitude : *Vigilate*. Mais ne séparez jamais la vigilance de la prière, et faites l'un et l'autre en tout temps : *omni tempore orantes*. Veillez ; car c'est la nuit que le Seigneur doit venir. Si vous dormez un seul instant, vous vous exposez à la surprise ; et dès lors il vous traitera comme un serviteur infidèle. Priez ; car vous pourrez voir l'ennemi s'approcher, et succomber sous ses coups, si la main de Dieu ne vous défend et ne vous appuie : *Vigilate, omni tempore orantes*. Votre salut dépend de tous les deux.

Si vous priez sans conserver la vigilance, vous demandez en insensé qui ne connaît pas ses besoins, et votre prière est infructueuse ; si vous veillez sans recourir à la prière, vous agissez en téméraire qui ne craint point assez sa faiblesse, et votre vigilance est inutile. Encore une fois, que peut la prière sans la vigilance ? Je suppose

qu'elle vous obtienne des grâces ; elle ne fera que vous rendre plus criminels, parce que le défaut de vigilance vous expose à en abuser. Que peut la vigilance sans la prière ? Nous découvrir nos maux, et nous faire apercevoir l'impuissance où nous sommes d'y apporter le remède. Quel est, au contraire, le fruit de ces deux moyens ? Ce sont les dernières paroles de Jésus-Christ qui vont vous l'apprendre : Vous éviterez les maux qui vous menacent, et vous paraîtrez avec confiance devant le Fils de l'Homme, lorsqu'il viendra vous juger. Le jour de la consternation universelle sera pour vous un jour de triomphe ; et c'est un rémunérateur, plutôt qu'un juge, que vous trouverez en Jésus-Christ.

Seigneur Jésus, si vous veniez maintenant, nous trouveriez-vous dans ces heureuses dispositions ? ne sommes-nous pas depuis longtemps dans cet appesantissement funeste que vous nous dites d'éviter ? Aidez-nous à en sortir, nous vous en conjurons : veillez vous-même avec nous ; nous vous le disons avec deux de vos disciples, et avec plus de fondement encore : *Seigneur, ne nous abandonnez pas, le jour est prêt à fuir* : « *Mane nobiscum, quoniam advesperascit* (Luc., XXIV, 29) ; » c'est-à-dire, nous approchons, et nous sommes peut-être déjà dans ces siècles ténébreux, où la foi presque éteinte ne donnera plus que de faibles lueurs, où la charité refroidie ne produira plus que de faibles étincelles. Ranimez l'une et l'autre dans nos cœurs, et faites que nous paraissions avec confiance devant vous, au jour de vos justices. Ainsi soit-il.

II^e DIMANCHE DE L'AVENT.

Sur l'Épître de saint Paul aux Romains,
c. XV, v. 4-13.

Danger des mauvaises lectures. Union fraternelle, base de la morale des Livres saints. Caractère de cette union.

Apprenons aujourd'hui de l'apôtre saint Paul, mes frères, à puiser dans les saintes Écritures cet esprit de douceur et de paix qui doit faire la consolation du chrétien. Souvenons-nous que c'est à cette vertu que nous rappelent l'exemple de Jésus-Christ et ses leçons : mais pensons surtout que si l'Apôtre donne à Dieu le titre de Dieu de patience et de consolation, c'est pour nous apprendre que ces deux dispositions sont absolument essentielles à celui qui veut vivre d'une manière conforme au saint Évangile. Il doit être disposé à supporter les faibles, et se montrer pour les affligés plein de commisération et de charité. Il doit regarder l'union fraternelle comme le signe distinctif des disciples de Jésus-Christ ; en ménager le lien précieux, quand il subsiste ; le fortifier, quand il s'altère ; le réunir quand il est rompu. Entendons, mes frères, ce précis de l'Épître de ce jour : écoutons parler un Apôtre qui, dès la naissance du christianisme, craignait déjà que la division ne dispersât le troupeau de Jésus-Christ. Depuis

cette époque, combien cet esprit de désunion a-t-il fait de ravages! Tâchons d'y remédier en méditant le texte sacré que nous venons de lire.

Tout ce qui est écrit, est écrit pour notre instruction. Le premier avis de l'Apôtre ne nous dispense pas d'abord de discerner parmi les Écritures celles qui sont dictées par l'esprit du mensonge, de celles qui ont l'esprit de Dieu pour auteur. Il ne parle ici que de ces livres adorables, où sont renfermées les maximes d'une morale pure et les dogmes révélés; mais il rejette ces écrits, rares encore de son temps, mais si communs de nos jours, où tout est défiguré, jusqu'aux principes de la nature, de l'humanité même; où l'on ne respecte plus aucunes lois politiques et humaines; où, à plus forte raison, celles de la religion sont méprisées, combattues, rejetées avec un aveuglement déplorable. Quelle différence, mes frères, entre l'effet de ces lectures, et celui que produit l'attention que l'on donne aux livres qui ne respirent que la piété et la vertu! Je saisis ces premières paroles de l'Apôtre pour vous la faire sentir. Puissiez-vous profiter de ces réflexions, pour témoigner un souverain mépris et un éloignement marqué pour les livres du mensonge! Tout ce qui a été écrit, a été écrit pour notre instruction, afin que nous concevions une espérance ferme par la patience et la consolation que les Écritures nous donnent. Les saintes Écritures et tous les livres qui partent du même principe, ont donc deux effets: celui de soutenir notre patience dans les adversités de la vie, par l'espérance qu'ils nous laissent entrevoir; et celui de répandre la consolation dans notre cœur, par les biens solides qu'ils nous assurent.

Eh bien! mes frères, reconnaissez-vous à ces deux caractères les livres qu'enfantent le libertinage et l'incrédulité; ces brochures impies qu'on se prête, qu'on s'arrache des mains sitôt qu'elles voient le jour, pour lesquelles on ne plaint pas une dépense qu'on se reprocherait, si on l'avait appliquée à des livres de piété; ces libelles, assaisonnés du sel de la plaisanterie, mais dont les traits malins portent sur une religion qui n'a que Dieu pour auteur; ces écrits où, par l'enjouement du style, le sophisme des raisonnements, on fascine les yeux et captive l'esprit d'un lecteur ou trop crédule, ou trop intéressé à trouver notre religion fautive? Sont-ce là, mes frères, les livres dont l'apôtre saint Paul nous dit qu'ils sont faits pour notre instruction? *Quæcunque scripta sunt, ad nostram doctrinam scripta sunt.*

Mais si ces livres nous instruisent, il faut donc convenir que tous ceux qui jusqu'à présent nous ont été donnés pour nous former au christianisme, ne sont propres qu'à nous faire tomber dans l'erreur; il faut donc supprimer tous les écrits qui renferment l'enseignement de notre loi; il faut donc rejeter cet Évangile même, que nous envisageons comme l'oracle de la sagesse éter-

nelle. Oui, que Jésus-Christ se taise devant les grands philosophes de nos jours; qu'il apprenne de ces lumières de notre siècle, les vrais principes de la morale; qu'il avoue que, mieux que lui, ils ont trouvé le moyen de conduire l'homme à une fin plus noble, plus conforme à l'intention du Créateur. J'ai horreur de ces blasphèmes, en vous les exposant, mes frères: quels supplices se préparent pour l'autre vie ceux qui auront fait naître ces détestables conséquences, et quel malheur pour ceux d'entre nous à qui le goût de la nouveauté inspirerait l'attrait de ces lectures! Ils verraient bientôt s'éteindre ce flambeau de la foi que le souffle de l'Esprit de Dieu a allumé dans le baptême, qu'une sainte éducation a fortifié et défendu jusqu'à ce jour contre le souffle de Satan, mais que le torrent de l'impiété ne tarderait pas à étouffer. Ainsi, mes frères, n'espérez pas qu'un chrétien trouve dans de telles lectures la patience et la consolation. L'Évangile peut bien produire cet effet, parce qu'il parle du renoncement à soi-même, de la charité fraternelle, de l'humilité de l'esprit, et de la douceur que doit conserver un cœur vraiment chrétien. Il répand une consolation solide, en assurant et en prouvant que celui qui pleure, qui souffre, qui désire, sera consolé, rassasié, soulagé. Tout, dans ce livre saint, me soutient et m'anime, lorsque je vois celui qui m'instruit, succomber sous le poids de la jalousie de son peuple et se relever plus glorieux et plus éclatant.

Montrez-moi dans les livres des philosophes quelques motifs d'espérance et de consolation; prouvez-moi, d'après leurs principes, que je dois être patient dans l'adversité, humble dans l'opulence, doux avec les méchants, et consolé des maux qui m'environnent par l'espérance d'un meilleur sort. Mais l'un me dit de rapporter tout à moi, et ne me laisse entrevoir d'autre fin que ma félicité actuelle, que je dois uniquement chercher et me procurer, aux dépens même de quiconque s'y oppose. J'apprends d'un autre que mon être, peu différent de celui des animaux, ne peut guère prétendre à un autre sort: je suis surpris, après l'avoir suivi dans ses combinaisons, de trouver que toute l'intelligence du Dieu qui m'a formé, s'est réduite à me donner un peu plus d'instinct qu'à la brute, des occupations moins viles, mais, après tout, une destinée aussi affreuse. J'en entends un autre dicter des lois à ceux de qui il doit en recevoir, leur marquer l'usage légitime de leur autorité, leur apprendre les moyens de faire des heureux de ceux que la Providence a soumis à leur domination; et je m'étonne que, sans autorité, sans mission, on se mêle de juger les justices mêmes. Ma surprise cesse bientôt, lorsque je vois ce nouveau sage régler les droits de la Divinité, faire, en quelque sorte, un nouveau code de religion, renvoyer l'homme, pour connaître la vérité, non à la sagesse qui l'a dictée, non aux lumières surnaturelles qui seules peuvent dé-

fendre de l'erreur, mais à une conscience dont il préconise la droiture et vante les lumières, tandis que l'expérience lui prouve combien elle est capable d'égarer et de tromper!

Ah! mes frères, détournons notre attention de principes aussi impies : fixons-la tout entière sur ces livres saints, à la lecture desquels nous rappelle saint Paul. Nous y trouverons des préceptes bien plus conformes à la sagesse, et dont la pratique est bien plus utile. C'est là que, selon l'expression de l'Apôtre, le Dieu de toute patience et de toute consolation nous apprendra à chercher l'union fraternelle, et nous la fera trouver : il nous donnera d'être unis de sentiments d'affection les uns envers les autres, selon l'esprit de Jésus-Christ.

Remarquez ces paroles, mes frères, selon l'esprit de Jésus-Christ. Toute union n'est pas sainte, tout rapport de sentiment n'est pas conforme aux lois de l'Evangile. Les pécheurs ne marchent quelquefois que trop de concert : ils se lient souvent d'une amitié étroite; mais aussi que résulte-t-il de leur association et de leurs complots? Des prévarications réelles, des scandales plus multipliés, des injustices plus criantes. L'union à laquelle nous invite l'Apôtre a pour fondement la charité de Jésus-Christ; mais cette charité qui ne cherche point ses propres intérêts, qui ne s'aigrit point, qui supporte tout : elle a pour gardienne l'humilité de Jésus-Christ; mais cette humilité qui n'étudie dans le prochain que les qualités qui le rapprochent de Dieu, et jamais celles qui le dégradent et le déshonorent : elle a pour modèle la patience de Jésus-Christ; mais cette patience qui, bien loin de se plaindre des mauvais traitements et des injures, sollicite et procure le salut de ceux qui persécutent. Voilà l'union que l'Apôtre recommande ; et voici quels en seraient les fruits, si elle régnait parmi les chrétiens : c'est que tandis que les mêmes solennités les réunissent, que les mêmes exercices les occupent, que les mêmes cantiques leur servent à louer le Seigneur, un cœur animé de la même vertu donnerait à leur langue plus d'expression et de sentiment, et à leur louanges plus d'efficacité et de prix aux yeux de Dieu : *Ut unanimes uno ore honorificetis Deum*. Dieu serait mieux loué, mieux honoré, mieux servi; mais le prochain y trouverait aussi son avantage. On serait plus empressé à se soulager mutuellement, à se supporter réciproquement, à se pardonner charitablement : *Suscipite invicem*. On se souviendrait que Jésus-Christ ne nous a point rejetés, quelque indignes que nous fussions de sa protection et de son amour; mais que, pour la gloire de son Père, il nous a rachetés de son sang, nous a mérité la grâce de l'adoption, et nous a reçus pour ses frères : *Suscipit vos in honorem Dei*.

Et quel peuple a-t-il élevé à cette précieuse pérogative? C'est sans doute cette nation chérie qu'il s'était réservée, dès l'ori-

gine des temps, pour être son peuple. C'est Israël son héritage, et Jacob son premier-né. Ecoutez, dit l'apôtre saint Paul, la voix du prophète, qui vous dit : Réjouissez-vous, nations, avec son peuple : *Lætamini, gentes, cum plebe ejus*. Et ailleurs : Nations, louez le Seigneur, et que tous les peuples le glorifient : *Laudate Dominum, omnes gentes; magnificate eum, omnes populi*. L'Apôtre en donne aussitôt la raison, d'après le prophète Isaïe : C'est qu'il sortira de la famille de Jessé un rejeton qui gouvernera les nations, et les nations espéreront en lui : *Erit radix Jesse, et qui exsurget regere gentes, et gentes in eum sperabunt*.

Mais il a donc rejeté son peuple et méconnu son héritage? Non, mes frères, puisque l'Apôtre nous assure que Jésus-Christ a d'abord été le dispensateur et le ministre de l'Evangile à l'égard des Juifs circoncis, afin que Dieu fût trouvé véritable dans ses promesses : *Ad confirmandas promissiones patrum*. Mais ce peuple ayant fermé volontairement les yeux à la lumière qui lui était offerte, Dieu a fait éclater au milieu des gentils cette lumière qui devient, pour toutes les nations, un motif de joie, de reconnaissance et d'actions de grâces.

Adorons, mes frères, les desseins de justice d'un Dieu qui avait comblé Israël de ses bienfaits; et en publiant ses miséricordes sur nous, qui n'étions ni ses enfants, ni son peuple, craignons que l'abus des grâces dont il nous a prévenus, ne nous expose à une pareille réprobation de sa part. S'il a fait, en quelque sorte, violence à sa bonté paternelle, en punissant un peuple qu'il avait aimé dès l'origine des temps; nous qui, pendant des siècles, avons vécu dans sa colère, pouvons-nous nous promettre qu'il se dissimulera nos ingratitude? Et prenez-y garde, mes frères; ne sont-elles pas montées à leur comble, ces ingratitude? Jésus-Christ trouve-t-il parmi nous une foi plus pure, une obéissance plus parfaite, une espérance plus ferme, une charité plus compatissante, une humilité plus profonde, un détachement plus réel, en un mot, des vertus plus solides que celles qu'il trouva parmi les Juifs aux jours de sa mission? Son précurseur nommait les Juifs race de vipère, parce qu'ils ne savaient point se précautionner contre les jugements de leur Dieu. Voit-on un grand nombre de chrétiens qui s'appliquent à méditer les années éternelles, et qui préviennent le jour des vengeances par une vie de mortification et de pénitence? Jésus-Christ reprenait avec chaleur les Pharisiens, dont l'orgueil était devenu un scandale public; et je puis dire avec un Père de l'église, que les vices des Pharisiens sont passés jusqu'à nous. Oh! je ne m'écrierai donc pas aujourd'hui avec l'Apôtre : Réjouissez-vous, nations, avec son peuple; mais au contraire : Pleurez, nations, gémissiez, craignez le sort du peuple choisi; ne laissez pas la patience et la miséricorde de votre Dieu, et, par de dignes fruits de pénitence, détournez la colère qui est

prête à renverser l'arbre infructueux et stérile.

Je finis, mes frères, par les paroles qui terminent notre Épître : elles n'ont pas besoin d'explication, mais elles porteront la consolation dans les cœurs bien disposés à les entendre : Que le Dieu d'espérance vous comble de paix et de joie dans votre foi, afin que votre confiance croisse de plus en plus par la vertu du Saint-Esprit. On verra cet accroissement de confiance dans votre fidélité à la loi, dans votre soumission aux épreuves, dans votre empressement à marcher vers la vie future, dont la vertu du Saint-Esprit vous fera mériter la possession éternelle. Ainsi soit-il.

Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. XI, v. 2-10.

Jean-Baptiste, modèle des justes par sa soumission et par sa foi. Caractères de la mission de Jésus-Christ. Éloge du saint Précurseur.

Pourquoi se persuade-t-on si aisément, mes frères, que les afflictions et les tribulations de la vie présente ne doivent être le partage que des impies et des méchants ? Pourquoi témoigne-t-on tant d'éloignement et de surprise, quand on voit un juste livré à l'amertume et à la douleur ? Pourquoi a-t-on tant de peine à comprendre comment un Dieu si juste, si libéral et si miséricordieux, n'excepte pas même ses amis dans la distribution des misères qui nous environnent ? En un mot, pourquoi la plupart des chrétiens supportent-ils avec tant d'impatience et de murmures les adversités et les épreuves ?

Ah ! mes frères, pour répondre à tant de questions et résoudre tant de difficultés, il faut bien connaître le cœur de l'homme, il faut en sonder toutes les profondeurs. Formé pour un bonheur éternel, notre nature n'envisage les peines de la présente vie que comme les fléaux de la colère divine, et jamais comme les tendres soins d'une sévérité paternelle.

Pour rectifier nos vues, calmer nos inquiétudes et apaiser nos murmures, il suffit de jeter les yeux sur le modèle admirable que nous présente l'Évangile de ce jour. Jean-Baptiste est dans la prison. Cet homme plus grand, plus éclairé que tous les prophètes, languit dans l'obscurité d'un cachot ; lui que Jésus-Christ appelle l'ami de l'Époux, dont le ministère consistait à préparer les voies à la Sagesse éternelle, se voit confondu dans les chaînes avec les impies et les méchants. Non-seulement il souffre, mais il souffre sans murmurer ; mais, au milieu de ses fers, il s'occupe des moyens de conduire ses disciples à Jésus-Christ. Forcé de se taire, il envoie du moins des hommes chargés de parler de sa part ; et, après avoir sanctifié ses travaux par la pénitence, il veut sautiller la pénitence elle-même par sa soumission et sa foi.

Quel modèle, chrétiens ! L'Évangile de ce

jour paraît entièrement consacré à nous le proposer, ce modèle : je ne crois pas pouvoir me dispenser de vous en occuper aujourd'hui. Suivons donc notre Évangile dans toutes ses circonstances. Si elles sont glorieuses au saint Précurseur, elles ne peuvent être qu'infiniment utiles pour nous.

Jésus-Christ, mes frères, commençait sa mission. Les trente années de son silence et de sa retraite étaient enfin écoulées. Il ne faisait encore que se montrer au peuple, et on le connaissait déjà comme celui à qui toute puissance a été donnée dans le ciel, sur la terre et dans les enfers. Il commandait à la nature, aux éléments, à la mort même, et tout obéissait à sa voix. Son nom se répand bientôt dans toute la Judée ; tout Israël accourt au bruit de ses prodiges ; on ne s'entretient plus que des actions éclatantes de ce nouveau prophète ; sa réputation et l'éclat de ses miracles s'étendent jusqu'aux contrées les plus reculées et les moins connues ; et Jean-Baptiste, au fond de la prison où le retiennent les ordres du plus cruel et du plus coupable des princes, entend parler des actions merveilleuses de Jésus-Christ : *Joannes cum audisset in vinculis opera Christi.*

Jean-Baptiste l'apprend ; et quelle est sa consolation et sa joie, lorsqu'il voit s'accomplir ces oracles dont il avait été le dépositaire et l'organe ? Il oublie tout ce que la sentence d'Hérode a d'injuste, tout ce que ses fers ont d'affligeant et de pénible, tout ce que la mort qui le menaçait d'effrayant et de douloureux ; il ne s'occupe plus que des moyens de consommer sa mission, en rendant à Jésus-Christ, du sein même de sa captivité, le témoignage le plus éclatant et le plus généreux.

Avec moins de foi, mes frères, Jean-Baptiste aurait pu s'affliger de ne pouvoir partager avec Jésus-Christ le succès de son ministère : avec moins d'humilité, il n'aurait pu voir sans envie le concours du peuple qui s'empressait à l'entendre. Hélas ! craignons dans un ministère plus saint encore que celui de Jean-Baptiste, puisqu'il tire son origine de Jésus-Christ lui-même ; craignons qu'une basse jalousie, un secret dépit ne nous dévoient à la vue du succès de nos frères, et ne nous portent à obscurcir le mérite de leurs travaux.

Jean-Baptiste l'avait dit, il ne se démentira pas : il avait dit, en présence de tout le peuple, que c'était à Jésus-Christ à croître, et à lui-même à s'anéantir : *Oportet illum crescere, me autem minui.* (Joan., III, 30.) Il ne veut plus paraître qu'une seule fois ; mais ce sera pour rendre à Jésus-Christ les derniers hommages qu'il a droit d'attendre de son Précurseur. Il lui envoie deux de ses disciples : *Mittens duos de discipulis suis.*

Il y a dans le christianisme, mes frères, un abus que nous ne cessons de combattre, et que nous ne réussissons presque jamais à détruire : c'est l'habitude que contractent la plupart des chrétiens, de s'appuyer sur de faux prétextes et sur de frivoles excuses

pour se dispenser des pratiques que la piété et les lois de l'Eglise leur imposent. Demandez, par exemple, à telles et telles personnes pourquoi on les voit si rarement à leurs paroisses les jours saints; pourquoi elles passent de si longs intervalles dans l'éloignement des sacrements; pourquoi l'abstinence et le jeûne sont pour elles des pratiques inconnues? Une santé faible et délicate, un travail forcé et nécessaire, une famille nombreuse et jeune encore, des occupations sérieuses et importantes viendront bientôt à leur secours pour leur servir d'excuses. Remarquez que tous ces prétextes s'évanouiront pour un repas, une partie de jeu, ou de plaisir. On a du temps, de la force, de la santé pour tout; on manque de tout quand il s'agit du salut.

Rentrons maintenant dans la prison de Jean-Baptiste pour y entendre notre condamnation. S'il eût été indifférent sur le bruit des miracles du Sauveur, ne pouvait-il pas s'autoriser des chaînes qui le retenaient pour se dispenser de rendre à Jésus-Christ ce dernier témoignage? Cependant, à peine le bruit de ses miracles vient-il frapper les oreilles du saint Précurseur, qu'il s'empresse d'envoyer au Sauveur deux de ses disciples : *Mittens duos de discipulis*.

A cette réflexion, j'en ajoute une seconde qui vous paraîtra plus nouvelle encore : c'est particulièrement aux pères et aux mères, et à ceux à qui Dieu donne une certaine autorité sur les autres, que je l'adresse, cette réflexion. La conduite que tient Jean-Baptiste à l'égard de ses disciples, doit leur apprendre que le premier et le plus indispensable de leurs devoirs est de conduire leurs enfants, leurs domestiques ou leurs inférieurs à Jésus-Christ; et quand, par ignorance ou par d'indispensables occupations, ils ne peuvent le faire eux-mêmes, ils doivent au moins chercher et saisir tous les moyens que la religion leur présente pour satisfaire à ce devoir : *Mittens duos de discipulis*.

Les disciples de Jean ne doivent point être surpris de la conduite de leur maître. Depuis qu'ils s'étaient attachés à sa personne, il n'avait cessé de les entretenir du Messie qui devait venir après lui; il avait toujours eu soin de leur apprendre les signes auxquels ils pourraient le reconnaître : mais de peur qu'ils ne se laissassent séduire par quelques imposteurs, il veut, avant de les quitter, les rapprocher de Jésus-Christ, afin de les fortifier contre la séduction, et de les engager à marcher à sa suite; et c'est pour cela qu'il les charge de demander de sa part s'il est celui qui doit venir, ou si on doit en attendre un autre : *Tu es qui venturus es? an alium expectamus?*

Ne soupçonnons pas Jean-Baptiste d'incertitude et de doute sur la divinité de Jésus-Christ, lui qui, en levant la main sur sa tête pour le baptiser, s'était reconnu indigne de dénouer les cordons de ses souliers. Il l'avait montré comme l'Agneau de Dieu qui efface

les péchés du monde. Aussi, s'il interroge aujourd'hui, ce n'est pas pour éclairer sa foi, c'est pour affermir celle de ses disciples.

Remarquez, mes frères, avec quelle bonté Jésus-Christ les écoute, et leur rend compte, pour ainsi dire, des objets de son ministère. Que dans la suite plusieurs d'entre les Juifs s'unissent pour lui demander s'il est le fils de David; que les Scribes et les Pharisiens le conjurent de déclarer s'il est le Messie; que du haut de son tribunal, le grand prêtre lui ordonne, au nom du Dieu vivant, de confesser s'il est le Fils de Dieu: comme c'est la curiosité, la malice ou l'envie qui les portent à faire ces différentes questions, Jésus-Christ ne répond aux premiers que par des reproches; au dernier, que par des menaces : mais aux disciples du saint Précurseur, il ajoute à ses réponses les témoignages les plus éclatants : Allez, leur dit-il, dites à Jean ce que vous avez vu et entendu : les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les morts ressuscitent.

A prendre ces paroles à la lettre, mes frères, elles ne prouveraient que faiblement la divinité de Jésus-Christ. Les prophètes, pour appuyer leur mission, avaient opéré, par la puissance du Très-Haut, des prodiges plus éclatants que ceux qu'il opère par sa propre puissance. La verge d'Aaron, entre les mains de Moïse, avait frappé l'Egypte des calamités les plus affligeantes; elle avait séparé la mer Rouge, fait tomber la manne dans le désert, fait couler une eau vive d'un rocher sec et aride. Elisée, pendant sa vie, dispose pour ainsi dire à son gré des éléments et des saisons : le ciel s'ouvre et se referme à sa voix; l'abondance et la disette servent successivement sa reconnaissance ou son indignation; et ses ossements prophétisent après sa mort, en rendant la vie à un cadavre que des hommes effrayés déposent sur son tombeau.

Jésus-Christ ne prétend pas obscurcir ces prodiges par l'éclat extérieur de ses miracles, lui qui déclare que ceux qui croiront en lui, en feront de plus éclatants que les siens. C'est donc dans l'ordre surnaturel qu'il faut envisager les œuvres de Jésus-Christ, pour comprendre quelle a été sa prééminence sur tous les grands hommes de l'ancienne loi : et en suivant, avec les Pères de l'Eglise, le détail qui nous est présenté dans l'Evangile de ce jour, que voyons-nous? Des aveugles qui voient; c'est-à-dire, des nations entières assises à l'ombre de la mort; des peuples enveloppés dans les ténèbres de l'idolâtrie et de la superstition; des âmes criminelles, aveuglées par la corruption et par le péché, éclairées tout d'un coup par la lumière de l'Evangile : *Cæci vident*. Des boiteux redressés; c'est-à-dire, des pécheurs qui connaissent le bien, sans avoir la force de le pratiquer; à qui les maîtres du mensonge avaient donné de fausses leçons de vertu, de probité, de sagesse, et que la Sagesse éternelle fait rentrer

dans les sentiers de la justice, qu'elle y soutient, qu'elle y fait marcher d'un pas ferme : *Claudi ambulans*. Des lépreux purifiés; c'est-à-dire, des cœurs coupables que les plaies les plus honteuses défiguraient, que les habitudes les plus criminelles déshonoraient, que les voluptés les plus sales captivaient depuis longtemps : nous les voyons, par la grâce de Jésus-Christ, lavés de toutes souillures, devenus les disciples les plus fidèles de la pureté, de la pénitence et de la sainteté : *Leprosi mundantur*. Des morts ressuscités; c'est-à-dire, des pécheurs que de longues habitudes avaient tellement endurcis dans le crime, qu'ils n'étaient plus sensibles, ni aux douces des promesses et des invitations, ni à la terreur des menaces. Jésus-Christ les réveille par sa parole, les anime par sa grâce, enlève à la mort ses conquêtes; et, en devenant lui-même victime de la mort et du péché, il acquiert sur la mort un droit inaliénable et certain : *Mortui resurgunt*. Mais, comme si Jésus-Christ n'avait encore rien dit en racontant tous ces prodiges, il les confirme tous par un dernier trait de son amour pour les hommes : l'Évangile est annoncé aux pauvres : *Pauperes evangelizantur*.

Qu'on doute, si l'on veut, de tous ses autres miracles; qu'on les traite d'impostures; que la jalousie des Phariséens les attribue à Bézélzébuth, prince des démons: au moins sera-t-on forcé de louer ses miséricordes, dans l'amour qu'il témoigne pour les pauvres, dans l'intérêt qu'il prend à leur salut : *Pauperes evangelizantur*.

Jésus-Christ était né dans l'indigence; dès son enfance, la pauvreté et le travail avaient paru faire ses délices : il commence son ministère au milieu des pauvres et des affligés; la plupart de ses disciples quittent, pour s'attacher à lui, les états les plus obscurs et les plus bornés. Toute cette conduite prouvait assez son amour et sa prédilection pour les pauvres : il semble craindre que, malgré tous ces témoignages, on en doute encore, et déclare que les pauvres sont les premiers objets de son ministère et de sa mission : *Pauperes evangelizantur*.

N'écoutons pas avec indifférence cet avertissement de Jésus-Christ, mes frères. Pour moi, j'envisage comme le plus consolant emploi de mon ministère, celui d'annoncer aux pauvres l'Évangile du salut : je laisse à ces ministres distingués, que le Ciel a ornés des talents les plus rares, l'honorable fonction de paraître dans des assemblées nombreuses; je les vois sans envie porter la parole de Dieu devant les rois, les princes et les grands du siècle : pour moi je ne demande à Dieu qu'une seule chose : c'est de me ménager toujours, parmi les pauvres, des auditeurs dociles; c'est d'insinuer jusqu'au fond de leur cœur les vérités que je leur annonce; c'est de mettre dans ma bouche des paroles capables de porter la consolation et la paix au fond de leurs âmes : et avec des talents médiocres, je pourrai avoir la confiance de remplir ce que le sacerdoce a de

plus pénible et de plus important : *Pauperes evangelizantur*.

Riches qui m'écoutez, ne pensez pas que Jésus-Christ vous néglige : la préférence qu'il donne aux pauvres ne vous exclut pas du salut, et son Évangile n'est pas moins une heureuse nouvelle pour vous que pour les indigents. Si vous devenez pauvres vous-mêmes par le détachement de votre cœur, par l'emploi légitime de vos biens, par l'abondance de vos libéralités et de vos aumônes, alors vous aurez part aux bénédictions attachées à la pauvreté d'esprit; et c'est à vous que nous annonçons l'heureuse nouvelle du salut et de la vie : *Pauperes evangelizantur*.

Et vous, chrétiens qui vivez dans l'infortune, vous vous applaudissez peut-être de cette préférence que Jésus-Christ donne à votre état. Mais féliciterai-je tous ceux qui portent le poids de la pauvreté, de ce que Jésus-Christ est venu dans ce monde plus particulièrement pour eux? Ces murmures scandaleux qu'on leur entend faire sur leurs misères; ces ressources injustes qu'on leur voit employer pour se tirer de l'indigence; ces débauches, ces excès qui les réduisent souvent à la mendicité; cette paresse insupportable qui entretient leur misère, m'obligent de leur annoncer que ce n'est point à eux que Jésus-Christ vient prêcher l'Évangile de paix, parce qu'ils déshonorent la pauvreté, dont il est le modèle : il ne vient que pour les pauvres, qui portent ce nom avec résignation et avec patience : *Pauperes evangelizantur*.

Jésus-Christ, en se déclarant l'ami, le protecteur et le prédicateur des pauvres, s'aperçoit que sa morale peut révolter quelques-uns de ses auditeurs; et c'est pour cela qu'il ajoute : Heureux celui qui n'aura pas pris de moi un sujet de scandale! *Beatus qui non fuerit scandalizatus in me!*

Qu'il est difficile, mes frères, de vivre au milieu du siècle, et de ne pas prendre de Jésus-Christ et de sa doctrine une occasion de scandale! Les maximes du monde et celles de Jésus-Christ ont tant d'opposition, qu'il faut, ou s'exposer à de continuelles contradictions de la part des méchants, si l'on veut se roidir contre leurs maximes, ou devenir l'ennemi de Jésus-Christ, en sacrifiant sa vérité et sa morale aux préjugés du siècle. Pour nous fortifier contre les scandales du siècle, ayons sans cesse dans l'esprit et dans le cœur cette maxime de Jésus-Christ : Heureux celui qui n'aura pas pris de moi une occasion de scandale! *Beatus qui non fuerit scandalizatus in me!*

Les disciples de Jean se retirent : ils vont porter à leur maître la réponse du Sauveur. Mais ce Dieu libéral et bienfaisant, qui ne laisse jamais sans récompense ce qu'on fait pour lui, profite de leur absence pour rendre à Jean le témoignage le plus consolant et le plus glorieux. Or, pour comprendre le sens de ces paroles, il faut remarquer que pendant les jours des prédications de Jean-Baptiste, une foule de peuple était sortie

des villes et des campagnes voisines pour le suivre dans le désert, où il prêchait le baptême de la pénitence pour la rémission des péchés : il s'était attiré, par la sublimité de sa doctrine et l'austérité de sa vie, tant de crédit sur l'esprit des peuples, qu'on n'en parlait qu'avec admiration et avec éloge. Jésus-Christ profite de cette impression que la sainteté de Jean avait faite dans les esprits, pour leur apprendre à respecter son ministère et sa mission. Qu'êtes-vous allés voir dans le désert? leur demande-t-il. *Quid existis in desertum videre?* Est-ce un roseau agité du vent? Est-ce un homme vêtu avec mollesse?

Quelle opposition, mes frères, entre la vie de Jean-Baptiste, et les deux états que Jésus-Christ nous figure dans cette comparaison! Inébranlable dans la foi, depuis que, par un mystérieux tressaillement, il avait, dès le ventre de sa mère, rendu témoignage à Jésus-Christ, on ne l'avait jamais vu se démentir au milieu de la cour d'Hérode : il n'avait point retenu la vérité captive; il avait reproché avec courage à ce prince son inceste et ses voluptés. Ce n'est donc point un roseau; il n'en a ni l'inconstance, ni la fragilité : *Arundinem vento agitatam*. Plein d'amour pour la pénitence et la mortification, un désert aride lui avait toujours fourni, et les mets les plus insipides pour se nourrir, et les vêtements les plus grossiers : aussi le peuple le connaît trop pour le comparer à ces courtisans vêtus avec mollesse : *Mollibus vestitum*.

C'est déjà donner une grande idée du saint Précurseur, que d'annoncer la pureté de sa foi et l'austérité de sa vie. Jésus-Christ, par ce seul mot, met le comble à son éloge. Pour nous, mes frères, ne passons point si rapidement sur ces paroles.

Premièrement, par ce roseau agité par le vent, il a voulu nous figurer la jeunesse. Dans cet âge, on manque souvent de solidité dans les pensées, de stabilité dans les desirs, de fermeté dans les résolutions. Quelles que soient les impulsions qu'on s'efforce de donner à cet âge par une éducation chrétienne, le vent des passions vient à souffler; alors, facile à se laisser séduire, on est ébranlé par les exemples, corrompu par les conseils, quelquefois même emporté par l'attrait des plaisirs. A cette jeunesse succède un âge plus mûr en apparence, où il semble que des réflexions utiles et sérieuses vont prendre la place de cet esprit d'inconstance et de légèreté; mais qu'arrive-t-il? C'est qu'alors on devient semblable à cet homme vêtu avec mollesse : *Mollibus vestitum*; c'est-à-dire, on ne pense plus qu'à se procurer les aises, les commodités, les satisfactions de la vie; on travaille à s'agrandir, et on borne ses desirs aux consolations et aux commodités de la vie présente.

Défiez-vous, mes frères, des écueils de ces deux âges : l'homme quitte rarement dans un âge avancé les premiers sentiers qu'il a suivis; et presque toujours une jeunesse

inconstante et légère conduit à une vieillesse imprudente et criminelle.

Jésus-Christ achève le portrait de Jean-Baptiste. Qu'êtes-vous allés voir? Un prophète? En vérité, je vous le dis, et plus qu'un prophète : *Plus quam prophetam*.

Je n'examine pas ici comment Jean-Baptiste a surpassé tous les autres prophètes. La grâce qui le prévient dès le ventre de sa mère; la vie cachée, laborieuse et pénitente, qu'il mène aux environs du Jourdain; les fréquents témoignages qu'il rend à Jésus-Christ; les conversions sans nombre qu'opèrent ses prédications; l'intrépidité qu'il oppose aux voluptés d'Hérode, en lui reprochant son inceste; sa patience dans les chaînes, où le retiennent les ordres du plus lâche des princes; en un mot, tout ce que l'Evangile nous apprend du saint Précurseur nous autorise à établir le parallèle le plus glorieux pour lui. Mais que pouvons-nous ajouter au témoignage de Jésus-Christ? Tandis que les autres prophètes n'ont consolé Israël que par des promesses fort éloignées, Jean-Baptiste est l'ange de paix qui vient annoncer à l'univers entier le moment du salut et de la vie, puisque c'est de lui qu'il est écrit : J'envoie devant vous mon ange, qui vous préparera la voie : *Mitto angelum meum qui præparabit viam tuam ante te*. Et ce titre est plus glorieux au saint Précurseur, que tous ceux qui ont distingué les plus grands d'entre les prophètes.

Je finis, mes frères; mais pour terminer cette instruction, permettez-moi cette réflexion : le titre de Précurseur élève Jean-Baptiste au-dessus de tous les prophètes qui l'avaient précédé. Pourquoi? Parce qu'il lui donne avec Jésus-Christ un rapport plus immédiat. Mais ce rapport, ne le possédons-nous pas en qualité de chrétiens? Nous ne sommes pas tous appelés à précéder Jésus-Christ et à l'annoncer; mais nous sommes tous destinés à marcher sur ses traces.

Soyons donc aussi fidèles à le suivre et à l'imiter, que Jean-Baptiste l'a été à le prédire et à le faire connaître : et comme lui, nous éprouverons des témoignages de son amour dans le temps, et de sa miséricorde dans l'éternité. Ainsi soit-il.

III^e DIMANCHE DE L'AVENT.

Sur l'Épître de saint Paul aux Philippéens, c. IV, v. 4-7.

Joie chrétienne. Modestie; parure des vierges. Moyens de se préparer à l'avènement spirituel de Jésus-Christ.

La lecture de l'Épître de ce jour renferme peu de paroles, mes frères, mais de grandes instructions; et les seules réflexions de l'Apôtre! suffiraient, bien pour nous préparer à l'avènement spirituel de Jésus-Christ, si nous y prêtions une sérieuse attention. Le Seigneur est proche : la joie doit être le premier sentiment qui naît de cette précieuse nouvelle : *Gaudete*. Le respect et l'adoration doivent accompagner cette joie : *Modestia vestra nota sit*. Un sentiment

de confiance doit prendre la place des terreurs qu'inspire l'éloignement de Dieu : *Nihil solliciti sitis*. L'esprit de prières doit soutenir cette confiance : *In omni oratione*. Cet esprit doit produire la reconnaissance et l'action de grâces : *Cum gratiarum actione*. Et la paix sera le fruit de toutes ces dispositions : *Pax Dei custodiat intelligentias vestras*.

Peut-on, mes frères, exprimer d'une manière plus énergique les effets de la naissance de Jésus-Christ, et la méditation de ces paroles n'est-elle pas bien capable de nous y disposer ? Arrêtons-nous un instant à chacun de ces avis que nous donne ici le Docteur des nations : ce détail sera court ; fasse le Seigneur qu'il vous soit utile !

Ne pourrions-nous jamais détromper tant de chrétiens, qui se font de la vertu l'idée la plus affligeante et la plus austère ; qui se la figurent toujours accompagnée de tristesse et de larmes, et qui ne peuvent se persuader qu'il est une joie, des consolations et des plaisirs propres à l'état de justice ? Que veut donc dire l'apôtre saint Paul, quand il écrit aux Philippiens : Mes frères, réjouissez-vous toujours dans le Seigneur ; je vous le répète, réjouissez-vous ? *Gaudete in Domino semper ; iterum dico, gaudete*.

Il est vrai que si l'on espère trouver à la suite de Jésus-Christ de ces joies folles, de ces plaisirs piquants qui aiguïsent les passions ; si on étoit du moins pouvoir allier la morale de l'Évangile avec cette vie dissipée qui vole de plaisirs en plaisirs, et les goûte avec satiété, on se trompe. La joie du chrétien est plus tranquille et plus pure. Il se réjouit, non dans les créatures, elles ne lui montrent qu'inconstance et dégoût ; non dans les richesses, elles lui semblent insuffisantes pour assurer son bonheur ; non dans les plaisirs des sens, ils lui paraissent moins faits pour l'homme que pour la bête ; non dans les grandeurs, il n'y voit que les charges et les inquiétudes qu'elles entraînent ; non dans lui-même, il n'y trouve que corruption et péché : il ne se réjouit que dans le Seigneur, en qui seul il met toute son espérance, de qui seul il attend toute sa consolation, par qui seul il peut être dédommagé de tous ses maux : il se réjouit sur le témoignage d'une bonne conscience, parce qu'il l'envisage comme la voix intérieure de Dieu, qui parle à son cœur le langage de la paix. Voilà comment se réjouit le chrétien : *Gaudete in Domino*.

Aussi laisse-t-il l'insensé se livrer à l'extravagance de ses projets ; suivre dans ses plaisirs, ou les inclinations de son cœur, ou les usages établis par la multitude. Le chrétien, plus tranquille, fait éclater sa joie par une simplicité, une retenue, une modestie qui édifie tous ceux qui le voient : *Modestia vestra nota sit omnibus hominibus*. Heureux ce chrétien, dont la modestie éclate jusque dans ses plaisirs ! Il s'en faut beaucoup, mes frères, qu'on puisse rendre ce témoignage à tous ceux qui portent ce nom. Les circonstances même qui exigeraient le plus

de retenue et de respect, vous trouvent à peine, la plupart, fidèles à cet avis de l'Apôtre.

Je vois, par exemple, entrer dans nos temples des filles chrétiennes. L'Apôtre exigeait de son temps que les femmes ne parussent dans les assemblées de religion, qu'avec les précautions les plus scrupuleuses, et la tête couverte d'un voile. Il leur défendait de chercher les regards par l'affectation de leurs coiffures et l'arrangement de leurs cheveux : *Non in tortis crinibus*. (1 Tim., II, 9.) Et aujourd'hui, mes frères, nous sommes révoltés de voir la plupart des jeunes personnes affecter des parures qu'on ne leur passerait peut-être pas dans les maisons les moins régulières ; y marcher avec une précipitation, y porter des regards avec une liberté, y entretenir des conversations avec une témérité dignes de la plus juste et de la plus sévère réprehension.

Filles chrétiennes, votre modestie est votre plus bel ornement : si vous le négligez, vous n'êtes plus dignes que d'un sévère mépris. Voulez-vous attirer les regards de Dieu et le respect des hommes ? Qu'un air de pudeur et de modestie annonce, dès votre entrée dans nos temples, à tous ceux qui vous voient, que vous ne venez pas pour y captiver les hommages, mais pour en rendre à l'Éternel : *Modestia vestra nota sit omnibus hominibus*.

Et ce n'est pas la seule circonstance à laquelle on puisse appliquer ces paroles de l'Apôtre. La modestie n'est pas seulement envisagée ici comme une décence extérieure qu'on ne doit pas blesser : ce terme comprend tout excès. C'est manquer à la modestie chrétienne, que de conserver un esprit d'orgueil, qui porte à mépriser le prochain ; un goût de faste et de luxe, qui porte les dépenses au delà de l'état et des moyens ; une ambition démesurée, qui cherche les honneurs aux dépens de la conscience, et malgré le sentiment de son insuffisance ; une aigreur de caractère, qui ne veut souffrir aucune contradiction et aucun contretemps. Dans tous ces défauts, je ne reconnais pas la modération qui convient à un chrétien ; et vous ne suivrez l'avis de l'Apôtre, mes frères, que lorsque tout le monde pourra vous rendre ce témoignage, que vous conservez votre âme en paix, que vous savez vous renfermer dans les bornes de votre état, rendre justice à votre prochain, dissimuler ses torts à votre égard, vous montrer, en un mot, par votre douceur et votre patience, un modèle de modestie et de charité : *Modestia vestra nota sit omnibus hominibus*.

Ce qui rend la pratique de toutes ces vertus plus pressante, c'est que le Seigneur est proche : *Dominus prope est*. L'Église, en nous rappelant ces paroles de l'Apôtre, fait allusion à l'avènement de Jésus-Christ, auquel elle nous prépare en ce saint temps ; et il est certain que comme cet esprit de modération et d'humilité est la première de ces vertus, elle est aussi la principale disposi-

tion pour célébrer dignement sa naissance. Mais comme saint Bernard nous apprend à ne pas séparer l'avènement où Jésus-Christ est venu pour nous sauver, de celui où il viendra pour nous juger, disons, mes frères, que le Seigneur est proche : *Dominus prope est*. Proche du monde, pour le juger ; parce qu'en supposant qu'un grand nombre de siècles dussent s'écouler avant le jugement universel, tous les siècles ensemble ne sont qu'un jour, en comparaison de l'éternité ; et ce jour écoulé, le Juge doit paraître : *Dominus prope est*. Proche du pécheur, qui ne l'attend point ; parce qu'en supposant qu'il pût arriver à la plus longue vieillesse, ce terme sera toujours très-court ; et s'il juge, par la rapidité des moments qui se sont écoulés, de la brièveté de ceux qui s'écouleront encore, il conviendra que le Seigneur est proche : *Dominus prope est*. Proche de plusieurs, qui sont aujourd'hui pleins de vie et de santé, et qui ne s'occupent peut-être ici-bas que de projets d'établissements et d'affaires, comme s'ils ne portaient point en eux le germe de leur destruction. Ce germe n'attend pour se développer qu'une circonstance ; et pleins de leurs projets, auxquels ils se seront livrés tout entiers, il faudra rendre compte de leur âme, à laquelle peut-être ils n'auront pas pensé : *Dominus prope est*.

Apprenez à prévenir ce Juge qu'on vous annonce ; premièrement, par la confiance et la soumission à la divine Providence : *Nihil solliciti sitis* ; ne vous inquiétez de rien. L'Apôtre ne condamne pas, par cet avertissement, ces inquiétudes légitimes, attachées aux différents devoirs que cette Providence nous a donnés à remplir ; il ne désapprouve pas même les soins que prend un chrétien, à mettre de l'ordre dans ses affaires, à assurer le succès de ses entreprises ; mais l'inquiétude qu'il réprovoque, c'est ce désir insatiable de posséder et d'amasser, qui fait qu'on n'a jamais assez, qu'on craint toujours de manquer, et qu'oubliant ce qu'on doit à Dieu, on se livre sans réserve aux soins de la vie et aux sollicitudes temporelles : abus très-commun, et qui fait que la plupart sont surpris par l'avènement de Jésus-Christ. Défaites-vous, mes frères, de cet esprit d'inquiétude : *Nihil solliciti sitis*.

Secondement, préparez-vous, par la prière, à cet événement : *In omni oratione et obsecratione*. C'est un moyen bien sûr d'adoucir la rigueur de ce jugement, de calmer la frayeur qu'il vous cause, que de fléchir votre Juge et de le désarmer par d'humbles supplications. Avouez, mes frères, que la charité et la miséricorde de votre Dieu sont bien ingénieuses. Si, par sagesse, il nous laisse dans l'incertitude sur l'heure de sa venue, par bonté, il veut que la prière soit une ressource habituelle pour prévenir cette incertitude. Mais aussi rien n'expose davantage à la surprise, que cet esprit de dissipation et de légèreté qui ne peut se fixer à rien de sérieux ; et c'est le caractère de bien

des chrétiens. Où sont ceux qui prient, et qui prient du fond du cœur, selon le précepte de Jésus-Christ ? Je vois bien le corps dans une posture humiliée, les lèvres occupées à articuler quelques paroles ; j'entends bien un concert de voix se réunir pour chanter les louanges du Seigneur : mais si Dieu me donnait la connaissance du fond des cœurs, je trouverais peut-être à peine quelques âmes privilégiées qui accompagnent d'un sentiment intérieur ce que l'esprit de piété leur fait prononcer extérieurement. Cependant point de prières, si le langage des lèvres n'est avoué par le cœur ; point de prières, si l'âme languit dans l'oisiveté, lorsque la langue est occupée à l'oraison ; point de prières, si le cœur s'égare sur les objets sensibles, tandis que la bouche s'adresse au Dieu invisible, et parle un langage qui semble dicté par l'amour du Créateur.

Troisièmement, prévenez l'avènement de Jésus-Christ par l'action de grâces, *Cum gratiarum actione*. C'est l'ingratitude qui est le premier principe de la réprobation du pécheur ; il n'est sensible à aucun des dons de Dieu ; il ne connaît ni le prix de sa rédemption, ni le caractère de son adoption : mais un chrétien qui voudra réfléchir sérieusement sur les prodiges de la charité d'un Dieu qui, anéanti jusqu'à prendre la forme d'esclave, a souffert avec patience, non-seulement toutes les ignominies attachées à cet état, mais encore des opprobres qui ne semblaient réservés qu'à lui seul, cette réflexion ne produira-t-elle pas dans son cœur un sentiment de reconnaissance ? *Cum gratiarum actione*.

Livrez-vous à ces réflexions, mes frères, d'ici à la solennité prochaine ; et je serais bien autorisé à vous faire le souhait par lequel l'Eglise termine l'Épître de ce jour : Que la paix de Dieu, qui surpasse tout sentiment, garde vos cœurs et vos esprits en Jésus-Christ ! Que ce désir est bien digne du grand Apôtre ! qu'il prouve bien sa charité pour le peuple à qui il adresse cette Épître ! Aussi, mes frères, j'adopte avec bien de l'empressement ces paroles, pour vous les appliquer. Si nous n'osons pas nous comparer à l'Apôtre des gentils par la charité, nous osons au moins nous en rapprocher par l'attachement que nous vous avons voué.

Où, mes frères, nous n'aurions rien à désirer dans l'exercice de notre ministère, si nous voyions la paix de Jésus-Christ garder vos cœurs ; si cette paix nous était un sûr garant que vous vivez dans sa crainte et dans son amour ; car la paix de Jésus-Christ ne va jamais sans la justice : elle bannirait du milieu de vous les dissensions et les querelles ; elle vous inspirerait une mutuelle compassion, un empressement réciproque à vous soulager les uns les autres : elle garderait votre cœur de tous mauvais desirs ; votre esprit de toutes pensées funestes et corrompues : elle vous rendrait conformes à Jésus-Christ dans le temps, co-

héritiers de Jésus-Christ dans l'éternité. Ainsi soit-il.

Sur l'Évangile selon saint Jean, c. I, v. 19-23.

Mission de saint Jean-Baptiste, source d'instructions pour nous, et modèle de la nôtre.

D'où vient donc, mes frères, cette inquiétude des princes, des prêtres et des lévites, au sujet du ministère du saint Précurseur? Pourquoi cet empressement à s'informer de l'objet de sa mission, de la qualité qu'il veut prendre, et des fonctions qui l'occupent? Jean-Baptiste vivait dans les déserts; il ne parlait que de pénitence. Malgré la foule qui s'empressait pour l'entendre, la Synagogue n'avait rien à redouter de sa puissance et de son crédit. Il se contentait de prescrire à tous les états les règles du devoir et de la sainteté : il n'était point entré dans le temple pour instruire; il ne s'était point assis au milieu des synagogues, pour dogmatiser sur la loi : cependant son nom blesse déjà l'orgueil pharisaïque; et il suffit qu'il soit puissant en paroles, pour attirer contre lui la haine des Scribes et des Pharisiens.

Mais convenez, mes frères, que l'ambition et la jalousie de ces hommes contrastent merueilleusement avec l'humilité du saint Précurseur. On l'interroge avec inquiétude; il répond avec simplicité. On le presse de dire s'il est le Christ, Moïse, ou quelqu'un des anciens prophètes; beaucoup au-dessous du premier, il réunit toutes les perfections des derniers, et n'ose s'attribuer aucun titre. En un mot, il met de telles bornes à son ministère, qu'il lui semble qu'il est tout à fait indigne de leur attention et de leur inquiétude.

Quand même Jean-Baptiste eût d'ailleurs gardé le silence, et qu'il n'eût pas employé tout le temps d'une longue mission à annoncer le Messie, ce seul trait de son humilité ne le caractériserait-il pas comme le héraut et le Précurseur de Jésus-Christ? Ne nous lassons pas, mes frères, d'admirer une vertu si précieuse; mais craignons surtout que cette admiration ne soit en nous infructueuse et stérile.

Un peu d'attention à écouter cette instruction que Jean-Baptiste nous donne; beaucoup de docilité pour en faire l'application et en tirer le fruit : je vous demande l'une et l'autre.

Les questions que font aujourd'hui les Pharisiens pouvaient être sincères, quoique dictées par des intentions criminelles. On parlait de Jean-Baptiste avec admiration, on n'avait point oublié les prodiges surprenants qui avaient accompagné sa naissance. Une mère stérile l'avait porté dans son sein, dans des jours où son âge ne lui permettait plus de compter sur le bonheur de mettre un fils au monde. Zacharie, privé de l'usage de la langue pour une incrédulité passagère, avait consacré les prémices de sa guérison à bénir le Seigneur, et à chanter les grandeurs futures du saint enfant dont il

était le père. La vie de Jean-Baptiste, plus remarquable encore que sa naissance, n'avait point d'exemple dans Israël; et depuis Elie, le père des prophètes, personne n'avait étonné la Judée par une vie plus austère, plus sainte et plus retirée. Un désert aride lui sert de demeure; les bords du Jourdain sont le lieu de ses prédications; des saute-relles sauvages sont sa seule nourriture. Couvert en tout temps d'une peau de chameau, il inspirait, par sa présence, la componction et les larmes : le baptême qu'il prêchait et qu'il conférait aux enfants d'Israël, était un baptême de pénitence pour la rémission des péchés. Quels motifs de réflexions pour le peuple juif! Est-il le Messie promis par tant de prophètes? Le temps de sa naissance et les circonstances de sa mission paraissent s'accorder avec les oracles qui l'ont annoncé. Est-il Elie? Il en a l'esprit, il en représente la pénitence et la mortification : le Ciel, après l'avoir soustrait à la haine de Jézabel, le renvoie peut-être pour travailler à la réforme de son peuple. Est-il du moins quelqu'un des prophètes? Il en parle le langage; il menace les impies avec cette autorité et cette assurance que donne la connaissance de l'avenir. Voilà les réflexions qui occupent la Synagogue. Les princes de la nation, pour s'assurer de la mission de cet homme admirable, envoient vers lui des hommes que leur caractère autorise à faire des questions; des prêtres, des lévites sont chargés de lui demander, de la part du sanhédrin : Qui êtes-vous? *Tu quis es?*

Il faut l'avouer, toutes les singularités de Jean-Baptiste tournaient à son avantage. De quelque côté qu'on le considérât, c'était toujours un homme irréprochable dans ses mœurs, plein de vénération pour la religion et pour la loi de son Dieu. Mais dites-moi, mes frères, ne se trouve-t-il pas dans votre conduite et dans vos démarches des circonstances qui nous autorisent à vous adresser les mêmes paroles : *Tu quis es?* Qui êtes-vous, chacun dans vos états? Je vois des devoirs et des obligations qui vous distinguent; mais n'avez-vous pas vos passions qui vous confondent? Ne voyons-nous pas régner parmi vous des désordres qui nous jettent dans la dernière surprise?

Par exemple, de tout temps on avait regardé l'innocence et la candeur comme le caractère de l'enfance; et jusqu'à ce qu'une jeune personne eût passé ses premières années, qui, sous les yeux de parents vigilants et attentifs, doivent être consacrées à l'éducation la plus sérieuse, on comptait sur sa modestie et sur sa vertu. Mais, hélas! n'entendons-nous pas tous les jours, de la bouche de personnes d'un âge encore tendre, le détail d'intrigues et de passions qui autrefois auraient fait rongir des libertins déjà endurcis dans l'iniquité?

De tout temps on avait cru pouvoir se reposer sur des parents chrétiens, de l'éducation de leur famille; on était accoutumé à plaindre ces enfants, à qui une mort préma-

turée enlève une mère appliquée au soin de sa maison, ou un père actif et laborieux. Mais, hélas ! quand nous venons à sonder ces jeunes cœurs pour chercher la cause d'habitudes qui nous étonnent, ne remarquons-nous pas avec douleur qu'un père coupable, qu'une mère criminelle sont les premiers corrupteurs de leur innocence ?

De tout temps l'Eglise s'est réjouie de voir le concours des peuples à ses solennités ; les ministres se sont applaudis de voir leurs instructions reçues avec avidité ; les pasteurs ont compté au nombre des succès de leur ministère l'empressement des fidèles à environner les sacrés tribunaux, et à s'asseoir à la sainte table. Mais, hélas ! mes frères, que leur amertume est cuisante, quand ils s'aperçoivent que c'est la bien-séance qui fait courir à nos solennités, que c'est l'esprit de critique qui conduit à nos discours, que c'est l'hypocrisie ou l'orgueil qui introduit à l'autel ! Ah ! que ne nous est-il permis de sonder le secret des cœurs, et d'arrêter tous ceux qui se présentent avec des dispositions si criminelles, en leur demandant, avant de les admettre : *Tu quis es ? Qui êtes-vous ?*

Heureux encore, s'ils pouvaient nous répondre avec autant de sincérité que le saint Précurseur ! Il confessa, et ne le nia point : *Je ne suis pas le Christ : Confessus est, et non negavit, quia non sum Christus.* Ne lui était-il pas facile de profiter de leur ignorance, je ne dis pas pour s'attirer des hommages qui n'étaient dus qu'au Messie, mais au moins pour ménager un crédit si nécessaire au but de sa mission ? Cependant, n'étant point le Christ, il le proteste avec assurance : *Non sum ego Christus.*

Il pouvait se comparer à Elie ; mais parce qu'il n'en porte point le nom, il ne veut pas les exposer à une équivoque qui répugne à son humilité : *Elias es tu ? Respondit : Non.*

Les prophètes n'avaient rien reçu qu'il ne pût s'attribuer sans présomption. Il avait prédit l'avenir, ce qu'ils avaient fait avant lui ; mais il avait été sanctifié dès le ventre de sa mère, ce qui n'avait été accordé à aucun d'eux. Néanmoins, comme pour se dire prophète il fallait convenir au moins de l'excellence d'un ministère qui honore celui qui en est chargé, et qu'il craint tout ce qui peut l'élever aux yeux des hommes, il a soin de séparer le témoignage qu'il doit à Dieu, de celui qu'il pouvait se rendre à lui-même. Comme le nom de prophète est un titre encore trop capable de le distinguer et de l'élever, il ne balance pas à prononcer que ce nom ne lui convient pas : *Propheta es tu ? Respondit : Non.*

Saint Augustin a bien raison de remarquer qu'il y a quelquefois dans les vertus des saints des traits si merveilleux, qu'ils sont plutôt l'objet de notre admiration que celui de notre imitation et de notre pratique. Quand on vous prêche l'humilité, on ne vous fait pas un devoir essentiel de ce renoncement excessif à soi-même, qui fait descendre, en quelque sorte, de son état,

pour paraître abject et méprisable aux yeux des hommes ; il faudrait pour cela une vocation particulière et bien marquée : on se contente de vous demander une telle sincérité dans vos démarches, que vous paraissiez aux yeux des hommes ce que vous êtes aux yeux de Dieu : je parle surtout aux âmes qui se piquent de régularité et de dévotion.

Il est juste, pour l'édification de vos frères, de vous distinguer par votre assiduité au pied des saints autels, par votre empressement pour les bonnes œuvres, par votre goût pour la parole sainte. Mais d'où vient cette étude continuelle à cacher les passions secrètes qui vous dévorent, tandis que vous ne faites aucun effort pour les détruire ? Pourquoi ne vous connaît-on emportés, critiques, jaloux, capricieux, avarés, que dans votre domestique, tandis que vous jônissez, au milieu des gens de bien, de la réputation la plus irréprochable et la plus flatteuse ? Ou cessez d'être remplis d'imperfections et de faiblesses, ou du moins convenez et rougissez de vos misères, et n'usurpez pas les honneurs qui sont dus à la vertu, puisque vous n'en avez que le masque.

Jusqu'à présent la curiosité des prêtres et les lévites n'est point satisfaite. On leur avait annoncé Jean-Baptiste comme un homme qui surpassait les prophètes, et il n'ose se comparer à aucun d'eux. Qui êtes-vous donc lui demandent-ils ; que dites-vous de vous-même, afin que nous puissions répondre à ceux qui nous ont envoyés ?

Il paraissait dangereux à Jean-Baptiste de parler avantageusement de lui-même ; il lui semble qu'il serait criminel de cacher l'objet de son ministère, et d'en céler les fonctions ; il va donc, sans s'élever, rendre au Dieu qui l'envoie les témoignages les plus solennels : Je suis, répondit-il, la voix de celui qui crie dans le désert : Rendez droites les voies du Seigneur, comme a dit le prophète Isaïe.

Il parlait à un peuple aveugle, à des hommes livrés à la prévention, qui avaient des yeux, et ne voyaient pas ; des oreilles, et n'entendaient point ; un cœur, et ne comprenaient point. Les conséquences de cette réponse de Jean-Baptiste, malgré toute la simplicité et la candeur qui en faisaient le caractère, tournaient à son avantage. Il était la voix, et les prophètes n'avaient été que les ministres. Il est vrai qu'Isaïe avait annoncé à Israël les mêmes vérités que Jean-Baptiste ; mais il avait indiqué de bien loin celui que Jean montrait du bout du doigt ; et quoique cette voix ne sortit que d'un désert, elle était destinée à réveiller les peuples ensevelis dans les ombres de la mort jusqu'aux extrémités du monde.

Nous ne voyons pas que les hommes qui l'interrogent en conçoivent plus de vénération pour lui : l'Evangile remarque que c'étaient les Pharisiens ; et, suivant le portrait que Jésus-Christ nous en fait quelquefois, c'étaient des ennemis de tout le bien.

dont ils n'étaient pas les auteurs. Aussi, bien loin de se contenter de sa réponse, ils ajoutent une autre question, qui prouve bien leur jalousie et leur inquiétude. Pourquoi baptisez-vous donc, lui disent-ils, si vous n'êtes ni le Christ, ni Elie, ni prophète? Ils s'imaginaient exposer Jean-Baptiste à une contradiction manifeste devant tout le peuple, et lui faire perdre son crédit. La même simplicité qui lui avait dicté ses réponses va leur imposer silence : Pour ce qui est de moi, je baptise dans l'eau ; mais il en est un au milieu de vous que vous ne connaissez pas : *Medius autem vestrum stetit quem vos nescitis.*

Quand on examine, mes frères, toutes les prophéties qui avaient annoncé Jésus-Christ, tous les signes qui avaient accompagné sa venue, et les prodiges par lesquels il s'était déjà fait connaître, il est impossible d'excuser l'incrédulité du peuple Juif. *Il était venu parmi les siens, et son peuple affectait de le méconnaître : « In propria venit, et sui eum non receperunt. » (Joan., 1, 11.)* Et le reproche de Jean-Baptiste était bien fondé.

Mais dites-moi, mes frères, sommes-nous plus sages que ce peuple incrédule? Avec des motifs de croyance plus multipliés, ne sommes-nous pas plus infidèles que lui? Et n'est-il beaucoup parmi nous qui puissent se flatter d'être à l'abri de ce reproche : Il en est un au milieu de vous que vous ne connaissez pas? *Medius vestrum stetit quem vos nescitis.*

Qui préside, par exemple, à toutes vos conversations? Qui en est le témoin nécessaire? Le Dieu qui ne vous a donné une langue que pour le bénir, un esprit que pour l'adorer, un cœur que pour vous attacher à lui, se trouve au milieu de vous dans toutes vos assemblées, dans tous vos cercles : *Medius vestrum stetit.* Mais ce Dieu si jaloux de sa gloire, si sensible aux moindres injures qu'on fait au prochain, de quel œil vous regarde-t-il, quand, après avoir soumis à une indiscrète et dangereuse critique tout un quartier, toute une ville même, vous osez encore exercer la sacrilège malignité de votre langage sur sa religion et sur son culte? Alors ne doit-il pas vous envisager comme des infidèles qui ne le connaissent pas? *Quem vos nescitis.*

C'est lui qui vous a ménagé, dans sa providence, ce commerce, cette charge, cet état lucratif, ces travaux utiles et fructueux qui fournissent à vos besoins, à ceux de vos familles, et qui vous procurent les aises et les commodités de la vie. Il avait droit d'attendre que, par reconnaissance, vous lui en offririez les prémices dans la personne des pauvres ; et qu'après avoir employé à votre nécessaire, au soutien et à l'établissement de vos enfants ce que l'usage et la décence exigent, vous en répartiriez du moins le superflu sur ceux qui sont dans l'indigence. Êtes-vous bien persuadés que c'est lui qui, jusqu'à présent, a béni vos travaux, et qui a procuré tant de succès? *Medius vestrum*

stetit. Mais quelle doit être son indignation, quand il vous voit abuser de ses bienfaits contre lui-même, les consacrer à votre intempérance ou à votre luxe, et méconnaître la main qui vous les a donnés? *Quem vos nescitis.*

C'est lui qui vous a confié des enfants, pères et mères ; il les a de tout temps destinés à être sa gloire et votre consolation ; il n'a cessé d'avoir les yeux ouverts sur leurs progrès : si vous avez remarqué en eux quelque semence de bien, quelque facilité pour la vertu, c'est lui qui la leur a inspirée ; c'est lui qui, par la bouche de ses ministres, apprend à leur langue bégayante encore, à parler le langage de la religion. En un mot, il est toujours au milieu de vos familles. En quelque lieu que vous placiez vos enfants, il les suit pour vous aider à les instruire et à les former : *Medius vestrum stetit.* Quelles doivent donc être son indignation et sa colère, lorsqu'il vous verra attentifs à étouffer dans ces âmes tendres les présages heureux des vertus, pour y substituer vos faiblesses et les nourrir de vos maximes? Pouvez-vous vous flatter de connaître le Dieu d'Israël, tandis que vous sacrifiez à Baal le fruit de vos entrailles? *Quem vos nescitis.*

Chrétiens que l'habitude rassemble dans nos églises, ignorez-vous que ce temple est le lieu de sa gloire, et le sanctuaire où reposent sa majesté et sa puissance ; qu'il se reproduit, pour ainsi dire, à votre égard dans tous les exercices qui vous occupent ; que c'est lui qu'on adore à l'autel ; qu'on reçoit à la sainte table, qu'on célèbre dans les divins cantiques, qu'on écoute dans la chaire de vérité, dont on implore la clémence dans les sacrés tribunaux? Peut-il être plus près de vous? *Medius vestrum stetit.* Mais quand vous profanez nos autels par vos irrévérences et vos scandales ; quand vous insultez à nos mystères par vos profanations ; quand vous abusez de sa parole par votre impénitence et votre endurcissement ; n'est-ce pas annoncer publiquement que vous ne le connaissez pas? *Quem vos nescitis.*

Ce détail doit avoir des bornes, mes frères : je vous en laisse l'application ; elle est inépuisable. Si le crime d'Israël fut de méconnaître un Dieu dont les prophètes avaient dit : *Vous êtes un Dieu caché : « Tu es Deus absconditus (Isa., XLV, 15) ; »* un Dieu qui se fait connaître par tant de merveilles, qui s'annonce par tant de grâces, peut-il être insensible à l'outrage de tant de chrétiens qui l'oublient?

Jean-Baptiste avait annoncé Jésus-Christ : c'était assez, sans doute, pour remplir l'objet de sa mission ; mais son humilité n'étant point encore satisfaite. Il veut que le peuple apprenne de sa bouche combien le Messie est élevé au-dessus du Précurseur, afin que désormais il ne soit pas exposé à la méprise. Celui que vous cherchez, leur dit-il, est venu après moi ; il m'a été préféré, et je ne suis pas digne de dénouer les cordons de ses sandales : *Cujus non sum dignus ut solveam corrigiam calcamentorum.*

Jamais prophète n'avait rendu à Jésus-Christ un témoignage aussi frappant et aussi sensible ; et cet aveu de Jean-Baptiste, tout humble qu'il est, devient cependant le principe de sa gloire. Les autres prophètes ne furent que les ambassadeurs et les envoyés : Jean-Baptiste est l'ami de l'Époux, parce qu'il en a représenté le caractère et l'esprit par son humilité plus encore que par ses paroles. Les autres sont prophètes, parce qu'ils ont renfermé dans leurs écrits des vérités qui devaient avoir leur accomplissement : Jean-Baptiste est plus que prophète, parce qu'il annonce la mission de Jésus-Christ ; il est, en quelque sorte, l'homme des deux Testaments : il appartient au premier, par les mystères et les figures, par les merveilles qu'il annonce ; il appartient au dernier par les vertus qu'il pratique. Il soutient par la singularité de sa vie, par l'autorité de ses prédications, la dignité d'une loi tout extérieure et toute sensible ; mais, comme cette loi doit être abolie dans tout ce qu'elle a de cérémoniel et d'apparent, il annonce, par la douceur de ses mœurs, par la charité de ses démarches, par l'humilité de ses paroles, les avantages d'une loi qui conduit à la perfection.

Persuadez-vous donc, mes frères, qu'on n'appartient à la nouvelle que par l'humilité ; qu'on n'en soutient la dignité et la grandeur que par le renoncement à soi-même. Saint Augustin rappelle toutes les autres vertus à l'humilité, et il ne craint point d'avancer qu'elle seule les renferme toutes. Si vous me demandez, dit ce Père, quelle est la première des vertus, je vous répondrai avec assurance que c'est l'humilité ; si vous voulez connaître la seconde, l'humilité occupera encore cette place. Multipliez les questions et les recherches tant que vous voudrez, je ne me lasserai pas, continue le saint docteur, de vous renvoyer à l'humilité, parce qu'elle est la base des vertus qu'on peut acquérir, et le fondement de celles qu'on possède.

Rappelez-vous à cette vertu, pécheurs qui vous écoutez, et vous sentirez le poids de vos misères, et vous connaîtrez le besoin que vous avez de la grâce, et vous chercherez les remèdes qui peuvent opérer la guérison de vos âmes, et vous deviendrez de grands saints. Vous ne vous perdez que par l'orgueil ; l'humilité peut vous relever et vous guérir.

Et vous, justes, aimez l'humilité ; vous y trouverez la stabilité dans le bien et la persévérance dans la justice. Le démon est bien faible contre un cœur qui n'a point de complaisance pour soi-même. La chair combat inutilement contre un esprit qui sait s'humilier et s'anéantir : ennemie d'une grandeur passagère et périssable, l'humilité est la source d'une grandeur solide pour le temps, et d'une gloire permanente pour l'éternité. Ainsi soit-il.

IV. DIMANCHE DE L'AVENT.

Sur la 1^e Epître de saint Paul aux Corinthiens, c. IV, v. 1-5.

Devoirs respectifs des pasteurs et des peuples. Plus les obligatoires des premiers sont sacrées, plus la soumission des autres est nécessaire.

Si vous vous arrêtiez, mes frères, à la simple lettre du texte de saint Paul, vous pourriez croire que l'unique but de ce grand Apôtre est de rappeler aux ministres de Jésus-Christ les importants devoirs qui dérivent de la sublimité de leur vocation. Mais si vous faites attention aux rapports multipliés qui unissent les brebis à leurs pasteurs, vous reconnaîtrez qu'il ne nous est pas possible de vous entretenir des dispositions que la sainteté du ministère exige de nous, sans vous indiquer celles que nos fonctions elles-mêmes vous imposent. Et vous allez entendre l'Apôtre, en nous apprenant ce qu'est un dispensateur fidèle, nous donner des règles dont l'application vous intéresse et vous regarde ; et après vous avoir instruits, en nous instruisant nous-mêmes, il finira par des préceptes qu'on peut adresser à tous les états, et que dans tous les états on est obligé d'observer inviolablement.

Je dois, mes frères, pour m'acquitter avec exactitude de la dispensation de la parole sainte qui m'est confiée, vous faire connaître l'importance de ces préceptes, et vous apprendre à les pratiquer. Suivez-moi donc dans l'application de ces devoirs, et demandez à l'Esprit-Saint qu'il vous en inspire l'amour.

Mes frères, dit l'Apôtre, que les hommes nous regardent comme les ministres de Jésus-Christ et les dispensateurs des mystères de Dieu. Ce n'est pas un sentiment de vénération et de confiance qu'il voulait solliciter en faveur de son ministère. Il est certain qu'en qualité de ministre de la charité de Jésus-Christ, il avait droit aux respects des peuples et à leur docilité ; mais il voulait encore leur apprendre que le premier devoir d'un serviteur fidèle est de faire respecter, par la régularité de sa conduite, la majesté du maître qu'il sert ; et cette instruction ne s'adresse pas moins à vous qu'à nous-mêmes.

Qu'il me soit donc permis, mes frères, de profiter de ces premières paroles, pour réfléchir avec vous sur vos devoirs et sur les miens. Il faut que les hommes nous regardent comme les ministres de Jésus-Christ et les dispensateurs de ses mystères ; c'est-à-dire, il faut qu'ils n'aperçoivent rien dans toute notre conduite qui démente cette qualité dont il nous a revêtus ; qu'une pureté inviolable, que des mœurs innocentes nous annoncent comme les ambassadeurs de celui qui est venu détruire le péché et rétablir la justice ; qu'une fermeté vraiment sacerdotale, une vigilance continuelle, nous montrent les dignes coopérateurs du souverain Pasteur des âmes ; qu'une tendre

charité, qu'une douce compassion pour les malheureux, nous désignent comme les héritiers de la charité de Jésus-Christ; en un mot, que nous retracions aux peuples qui nous sont confiés ces vertus aimables et consolantes qui ont fait le caractère de celui qui nous envoie.

Voilà nos obligations, mes frères : vous les connaissez aussi bien que nous ; et si quelquefois la fragilité, l'ignorance ou la faiblesse nous en écartent, vous savez nous en reprendre et nous rappeler à nous-mêmes. Mais croiriez-vous que ce fût abuser de ces paroles de l'Apôtre, que de vous en faire l'application ? et n'êtes-vous pas, chacun dans votre condition, les ministres de Jésus-Christ, et les dispensateurs de quelques-uns de ses mystères ? Vous surtout, pères et mères, qui, selon l'expression de l'Apôtre, êtes en quelque sorte les évêques et les pasteurs de vos familles, Jésus-Christ n'a-t-il pas déposé entre vos mains une partie de son autorité ? Avez-vous, pour élever et former vos enfants, d'autres lois, d'autres règles que l'Évangile ? Et leur vocation aux différents états de la vie, ce secret, ce mystère impénétrable, n'est-ce pas à vous qu'il a été donné de le dévoiler et de l'approfondir ? Il faut donc qu'on vous envisage comme les dispensateurs de ces mystères. Vous partagez encore ce ministère honorable et cette dispensation pénible, vous tous, mes frères, à qui Dieu a confié des talents, des richesses, des ressources qu'il destine à l'utilité du prochain. Vous êtes obligés, dans les circonstances où la Providence vous place, de vous montrer, par le bon usage que vous en faites, des serviteurs dignes du maître qui vous emploie. Or, ce qu'on demande d'un dispensateur, c'est qu'il soit trouvé fidèle : on demande cette fidélité dans l'état le plus élevé, comme dans la condition la plus basse ; dans le ministère le plus important, comme dans la fonction la moins intéressante et la moins utile ; et qui est-ce qui la demande ? Dieu d'abord, de qui vient l'autorité et le ministère ; les fidèles ensuite, qui sont l'objet de ce ministère, et qui deviendraient la victime de toutes les fautes que ferait commettre l'ignorance, l'imprudence ou la passion.

On demande cette fidélité de nous, ministres de Jésus-Christ. Nous remplissons le plus saint des états ; nous sommes chargés des fonctions les plus utiles et les plus redoutables : et Dieu nous ordonne d'en honorer la sainteté, par une conduite irrépréhensible : il exige que nous n'en soutenions le poids qu'avec une juste frayeur, et une sage défiance de nous-mêmes ; il veut que nous fassions de la piété et de la prière une occupation, sinon habituelle, du moins très-fréquente, parce que c'est par elle seule que nous pouvons assurer le succès de ce ministère : et dans le détail de nos différentes fonctions, il nous oblige de suivre avec exactitude les règles invariables que vous prescrivez les grands hommes qui nous ont précédés dans l'exercice du même

ministère, et surtout celles que nous impose l'Église elle-même, dont les saints canons nous manifestent la discipline et les règles.

Voilà ce qu'exige de notre part le Dieu qui veut nous trouver fidèles. Ah ! mes frères, quel sujet de crainte pour chacun de nous ! Quoi ! Dieu a daigné confier à l'homme un ministère pour lequel les anges mêmes ne seraient pas trop intelligents et trop purs ! Il nous impose des obligations qu'aucun homme n'avait observées avant Jésus-Christ, et dont lui seul a donné le premier exemple ! Il faut qu'un homme faible et pécheur conserve au milieu de pécheurs comme lui, une gravité, une décence, une modestie qui le rendent irrépréhensible ; qu'il traite leurs maladies contagieuses sans en contracter le venin ; qu'il arrête le torrent des scandales, et ne s'y laisse point entraîner ; qu'il soit la lumière au milieu des ténèbres, le sel de la terre dans un siècle surtout d'affadissement et d'insensibilité !

Grand Dieu, que ces réflexions me font bien sentir l'importance de mes obligations, et l'insuffisance de mes lumières, de mes dispositions et de mes efforts ! Du moins si j'étais certain de trouver toujours dans mon cœur des dispositions conformes à la sainteté de toutes ces obligations ! Mais suis-je pétri d'un autre limon que le reste de vos créatures ? La loi des membres de mon corps, le cri des passions ne se font-ils pas entendre au fond de mon cœur, comme dans l'intérieur de leur âme ? Me faut-il moins de violence qu'à eux pour faire le bien que vous commandez ? Et vous voulez que je vous réponde de leur félicité et de la mienne !

Ces considérations, mes frères, me conduiraient bien loin, si je voulais m'y livrer ; et dans l'exercice d'un si redoutable ministère, nous avons besoin d'être soutenus par vos prières et vos vœux : mais ne négligez pas pour vous-mêmes l'application de ces paroles. On demande de tout dispensateur qu'il soit trouvé fidèle : quand même Dieu ne vous aurait chargés que du soin d'une seule âme, vous en répondrez ; à combien plus forte raison serez-vous comptables à sa justice de votre attention et de vos soins, si vous avez des enfants à élever, des domestiques à conduire, des jeunes gens à former ? Je vais plus loin : quand même Dieu ne vous aurait confié d'autre administration et d'autre dispensation que celle d'un bien modique, mais plus que suffisant pour vivre, je vous dirais toujours qu'il faut qu'un économe soit trouvé fidèle, qu'on n'ait à lui reprocher aucune perte dans les biens qui lui sont confiés ; qu'ainsi l'assistance du pauvre négligée, l'éducation du prochain oubliée, l'éducation de la jeunesse abandonnée, deviendront la matière d'un jugement redoutable.

Revenons aux obligations de notre état, et suivons votre Épître. Pour moi, ajoute l'Apôtre, je me mets peu en peine que vous me jugiez ou que quelqu'autre me juge ; je n'ose pas même me juger moi-même. Il

sentait donc que la crainte des jugements des hommes pouvait être, dans l'exercice du ministère, le plus grand et le plus redoutable des écueils; et il nous est bien important de le sentir comme lui. De quelle vertu serait capable un ministre que la crainte des jugements et des discours empêcherait d'accomplir ses devoirs? Arrêté à chaque pas, il serait sans cesse exposé à soumettre la règle aux caprices de ceux qui se permettraient de le juger; et l'Évangile cesserait, selon la pensée d'un Père, de porter ce nom respectable, pour prendre celui de l'opinion. Mais ce respect humain n'est-il à craindre que dans notre état, mes frères? N'est-il pas très-opposé aux différentes sortes d'administrations qui vous sont confiées? n'est-ce pas lui qui vous arrête si souvent, lorsqu'une conscience droite, un cœur naturellement bon, mais timide, vous sollicite au bien? Ah! dites-vous toujours alors, avec la même fermeté que l'Apôtre: Je veux faire le bien; je le ferai, malgré l'opposition des méchants; peu m'importe qu'on me juge et qu'on me condamne; j'ai pour moi ma conscience et ma foi? Et voulez-vous savoir ce qui vous affermirait dans cette généreuse disposition? Les paroles suivantes: Premièrement, je ne dois pas faire de fond sur les jugements des hommes, puisque je ne puis pas compter sur les jugements que je porte sur moi-même. Quoi! je me troublerai de ce que le monde me juge, me prête des intentions et des motifs, sans avoir sondé mon cœur, tandis que moi-même, en le sondant, ce cœur, je ne puis encore me répondre des dispositions qui l'affectent! Suis-je digne d'amour ou de haine? Ma conscience ne me reproche peut-être aucune prévarication essentielle; mais ma conscience n'est-elle pas erronée? ne me séduit-elle pas elle-même, et pourrais-je bien me répondre que je suis parfaitement justifié? Si donc je n'ai pas le droit de me juger moi-même, qui pourra exercer ce droit sur moi? Si le monde l'exerce sans autorité et sans lumière, qui m'empêche d'appeler de ses jugements? Et à qui en appellerai-je? à Dieu seul, il n'y a que lui qui ait le droit de juger: *Est Deus qui judicat.*

Second motif, qui doit me fortifier contre le respect humain et les jugements des hommes. Il ne suivra pas les mêmes lois; il jugera selon l'équité et la justice; il jugera avec une connaissance pleine et parfaite des cœurs que lui seul a droit de sonder; il jugera avec une souveraine autorité, sans que personne puisse réformer ses jugements; il jugera d'une manière irrévocable, et son jugement une fois porté, s'il est fautive, ne laissera plus de moyens au pécheur pour fléchir sa justice. Voilà donc le jugement qu'il m'importe de prévenir; et tout ce qui contredit à ce jugement mérite de ma part un souverain mépris:

Qu'il serait à souhaiter, mes frères, que ces courtes paroles fussent souvent dans votre bouche, et plus encore dans votre cœur: *Est Deus qui judicat*: C'est Dieu qui

juge! La crainte salutaire, l'humilité profonde, une vigilance exacte, naissent nécessairement de cette réflexion. La crainte: il est terrible de tomber entre les mains d'un Dieu vivant, qui voit et qui punit l'iniquité de génération en génération. La vigilance: ce Dieu juge, mais ne marque ni l'heure, ni le jour de son jugement. L'humilité: et qui suis-je pour oser répondre à un Dieu, moi qui ne peux à peine me répondre à moi-même de ma propre justice? Le Seigneur est mon Juge: *Est Deus qui judicat.* Mon unique occupation doit donc être de lui plaire et de le fléchir. Mais une conséquence bien intéressante à tirer de cette réflexion, c'est que si je ne dois pas craindre les jugements des hommes, et m'attacher à prévenir ceux de Dieu, je ne dois pas juger moi-même les autres. L'apôtre saint Paul la tire, cette conséquence: Ne jugez pas avant le temps. Pourquoi, avant le temps? Est-ce qu'il y aura un temps où il sera permis de juger? Le même Apôtre nous le fait sentir, lorsqu'il nous dit, que les saints jugeront de ce monde: *Sacri de hoc mundo judicabunt.*

Mais jusqu'à ce temps le jugement est interdit, parce que c'est une usurpation de l'autorité de Dieu même; parce que c'est une témérité impardonnable, puisque nous n'avons pas reçu les lumières pour juger avec assurance; parce que c'est une injustice criante, puisque nous sommes nous-mêmes si susceptibles des jugements du prochain; parce qu'enfin c'est un danger évident, puisque Dieu doit régler ses jugements sur ceux que nous nous permettons nous-mêmes.

Enfin la dernière conséquence que l'Apôtre tire de tout ce qu'il a dit depuis le commencement de cette Epître, c'est que Dieu viendra juger; et alors il produira au grand jour ce qui était caché, il manifestera les secrets des cœurs, et rendra à chacun la louange qui lui sera due.

C'est ici, mes frères, qu'il faut que chacun se juge. Nous attendons le Seigneur: *Donec veniat Dominus*; et dans cette attente, avons-nous soin de vivre d'une manière irréprochable? Nous appliquons-nous à ne faire que des œuvres qui puissent être produites au grand jour? Le secret des cœurs doit être dévoilé: les nôtres sont-ils en état de soutenir cette vive lumière qui doit éclairer jusqu'aux moindres affections, jusqu'aux pensées les moins consenties? Dieu doit rendre à chacun le témoignage qui lui est dû: nos œuvres sont-elles de nature à mériter qu'un Dieu juste et saint les avoue? Est-il possible, mes frères, de vivre avec tranquillité dans l'attente de ce jour, et de réfléchir sur l'incertitude du moment où il paraîtra, sur l'exactitude de l'examen que doit faire le souverain Juge, et sur la rigueur des arrêts qu'il doit prononcer?

Tirons, mes frères, de toutes ces vérités une conséquence générale, et rendons-la relative aux paroles de cette Epître.

Le Seigneur viendra exercer son jugement. Souvenons-nous qu'établis au milieu

des hommes, pour être les dispensateurs de ses dons et les ministres de ses volontés, il faut que les hommes nous aient envisagés sous ce titre par notre exactitude à en remplir les devoirs ; mais il faut surtout que le Juge n'ait rien à nous reprocher du côté de la fidélité que demande notre administration. Appliquons-nous donc, non à mériter le suffrage des hommes, puisqu'ils ne l'accordent souvent qu'à l'infidélité, mais le suffrage de celui qui sonde les cœurs : vivons avec crainte, dans l'attente du Juge qui doit discuter nos actions ; mais avec la confiance que celui qui nous inspire le bien, nous le fera opérer et nous en rendra la récompense.

Faites, ô mon Dieu ! que nous ne soyons pas confondus dans notre attente. Soutenez notre vigilance ; ranimez en nous l'esprit de prière ; excitez les sentiments d'une juste crainte ; embrasez nos cœurs du plus ardent amour. Toutes ces vérités n'ayant que vous pour principe, n'auront que vous pour fin : elles seront notre appui pour la vie présente ; elles soutiendront notre espérance pour la vie future ; elles nous assureront l'immortalité et la félicité éternelle.

Ainsi soit-il.

Sur l'Évangile selon saint Luc, c. III, v. 1-6.

Pour se disposer à l'avènement de Jésus-Christ, il faut suivre le précepte et l'exemple de Jean-Baptiste : humilier son esprit, rectifier ses mœurs.

Consolez-vous, mon peuple, dit le Seigneur, consolez-vous ; celui que je vous ai promis, et que vous attendez comme votre Sauveur, va bientôt venir : *Cito veniet salus tua.* (Isa., XL, 1 ; XLVI, 13.) Les années si longtemps stériles vont enfin répandre cette rosée salutaire qui doit rendre à la terre sa fécondité ; l'Agneau dominant des nations va paraître. Les moments que j'ai déterminés dans mes décrets éternels approchent. Le Saint des saints, mon Christ, va rétablir le règne de la justice et détruire celui de l'iniquité.

Mais qu'attendez-vous, ô mon Dieu ! pour donner à votre peuple ces touchantes consolations ? Il y avait longtemps qu'Israël vous faisait entendre le désir de son cœur, et que vous y paraissiez insensible. Les yeux des justes de l'ancien Testament étaient affaiblis à force de s'élever vers les montagnes éternelles, d'où ils attendaient du secours. Leur voix était presque éteinte à force d'implorer votre compassion et votre miséricorde ; et des siècles s'étaient écoulés depuis qu'il ne paraissait plus parmi eux de prophète dont les promesses fussent capables de réveiller leur ardeur et de renouveler leurs espérances. Les filles de Jérusalem étaient livrées à l'amertume la plus vive ; mais leurs amertumes ne devaient avoir qu'un temps.

C'est aujourd'hui que vous lui adressez ces paroles : *Quare morore consumeris ?* (Mich., IV, 9.) Pourquoi vous laissez-vous consumer

par la douleur ? Une voix qui ne s'est point encore fait entendre, va s'élever du fond du désert. Un nouveau prophète, plus excellent que tous ceux qui l'ont précédé, va parler un langage inconnu jusqu'alors. Ce ne seront plus des promesses éloignées, des paroles mystérieuses et obscures : Préparez les voies du Seigneur, va-t-il dire ; voilà l'objet de sa mission et le but de son ministère.

Le nôtre, mes frères, à l'approche de la grande solennité qu'on nous annonce, n'a point d'autre objet. Si la voix de Dieu se fait entendre par l'organe de ses ministres, ce n'est que pour vous inspirer les dispositions qu'il exige de votre part pour remplir avec fidélité ce ministère important. Suivons l'Évangile de ce jour. L'application des différentes paroles qu'il renferme nous conduira à la connaissance de ces dispositions saintes.

L'an quinzisième de l'empire de Tibère-César, Ponce-Pilate étant gouverneur de la Judée pour les Romains ; c'est-à-dire, dans les jours où, selon la prophétie de Jacob, le sceptre n'était plus dans la maison de Juda ; où cette famille royale était tombée dans l'obscurité et dans l'oubli, de sorte que le peuple juif ne fût point exposé à la méprise par rapport au règne du Messie, Dieu fit entendre sa voix à Jean, fils de Zacharie, dans le désert : il l'avait consacré, dès le ventre de sa mère, pour le Précurseur de son Fils ; et les ordres qu'il lui donne se réduisent à annoncer le baptême de pénitence dans tout le pays du Jourdain : *Venit in omnem regionem Jordanis* ; à accomplir les oracles d'Isaïe (XL), qui avait dit qu'une voix s'élèverait du fond du désert pour ordonner qu'on préparât les voies du Seigneur : *Parate vias Domini* ; qu'elle avertirait de rendre droits les sentiers par lesquels il devait passer : *Rectas facite semitas ejus* ; de combler les vallées, en relevant le courage des faibles : *Omnis vallis implebitur* ; d'abaisser les montagnes, en apprenant aux hommes les plus distingués, ou les plus superbes, à devenir humbles et à se confondre : *Omnis mons humiliabitur* ; de rectifier tout ce qui était défectueux, en détournant les pécheurs de la voie de perdition : *Erant prava in directa* ; d'aplanir tout ce qui était raboteux, en faisant trouver de la douceur dans la pratique de la loi : *aspera in vias planas*, enfin d'annoncer à toute chair le salut que le Dieu des miséricordes promettait à son peuple : *Et videbit omnis caro salutem Dei.*

Si le ministère de Jean était plus excellent que celui des autres prophètes, il faut l'avouer, mes frères, il était aussi plus capable de contrister et d'affliger un peuple charnel. Ces réformes, cette pénitence qu'il faisait envisager comme une disposition essentielle à la venue du Messie, ne s'accordaient point du tout avec l'idée de grandeur et de félicité qu'ils s'étaient formée de son règne ; et le vengeur d'Israël opprimé, le libérateur de la ville de Sion ne devait s'apitoyer,

à leur gré, que par ses victoires éclatantes sur les ennemis de son peuple, que par la douceur de sa domination. De là, sans doute, cette obstination de toute la Judée à ne point reconnaître celui qui était déjà au milieu d'eux; de là cette inquiétude des princes des prêtres à s'informer de l'objet du ministère de Jean.

Quoique nos idées soient moins charnelles que celles de ce peuple grossier, goûtons-nous mieux ces maximes de pénitence inséparables de son Evangile? et les ministres qui, d'après Jean-Baptiste, nous crient de préparer nos cœurs, de rendre droits nos sentiers, d'abaisser les hauteurs de nos esprits, nous trouvent-ils plus dociles à la parole sainte que ne le fut autrefois le peuple Juif? Je pourrais beaucoup étendre la morale de cet Evangile; mais pour me rapprocher davantage du grand et ineffable mystère que l'Eglise, dans quelques jours, va mettre sous nos yeux, je me renferme dans l'avènement spirituel de Jésus-Christ, auquel l'Eglise nous prépare, et je demande d'abord si, pendant ces jours qui l'ont précédé, nous avons suivi Jean-Baptiste dans le désert pour écouter la voix qui crie du fond de la solitude: *Vox clamantis in deserto?* car c'est là seulement que Dieu se fait entendre; c'est-à-dire, avons-nous eu soin, pendant ces jours, de nous séparer plus souvent du monde, et de retourner plus fréquemment à notre propre cœur? Nous sommes-nous dit à nous-mêmes avec le prophète: *Non in commotione Dominus?* (III Reg., XIX, 11.) Non, ce n'est point au milieu du tumulte et des distractions, quelque légitimes qu'elles soient, qu'on peut entendre utilement le Seigneur.

Quand ces distractions sont nécessaires, quand on y est engagé par un ordre de sa volonté suprême, on peut s'y promettre une assistance spéciale; mais toujours l'aura-t-il en sortir pendant quelque temps pour étudier son langage, et apprendre à distinguer la voix de son Dieu d'avec celle du monde et des passions.

Or, cet esprit de retraite, le connaissons-nous? le pratiquons-nous? N'avons-nous pas peut-être une secrète répugnance à nous trouver seuls avec nous-mêmes? Remarquez que Jésus-Christ choisira la nuit pour se manifester, parce que c'est l'instant du silence: il ne paraîtra que dans une crèche déserte et abandonnée, parce qu'il aime la séparation et le renoncement; il n'appellera dans les premiers instants de sa naissance que des bergers, parce que leur suite n'est point tumultueuse et bruyante; toutes ses démarches annonceront le Dieu du silence et du recueillement. Aussi veut-il que le prophète qui le précède immédiatement, crie du fond du désert: *Vox clamantis in deserto*. Et de quoi parlera-t-il, ce prophète? D'un baptême de pénitence pour la remission des péchés: *predicans baptismum penitentiae in remissionem peccatorum*.

Il doit annoncer le Dieu de la croix à des pécheurs, l'homme de douleurs à des hom-

mes charnels et voluptueux: il faut donc qu'il leur apprenne à mortifier la chair, à contraindre les désirs du cœur, à assujettir les pensées de l'esprit, à faire mourir le vieil homme avec ses convoitises. Aussi ne parle-t-il qu'un langage menaçant: La cognée, dit-il, est à la racine de l'arbre. Aussi emploie-t-il les reproches les plus humiliants et les plus durs: Race de vipères, les appelle-t-il: *Progenies viperarum*. Aussi ne propose-t-il que des fruits de pénitence: *Facite ergo fructus dignos penitentiae*.

Avez-vous commencé à les porter, ces fruits, mes frères? Quel retranchement vous êtes-vous proposé à l'occasion de ces jours? Croyez-vous que la morale de ce nouveau docteur qu'on vous annonce puisse s'accorder avec une vie commode, que les amertumes et les contradictions ne traversent pas? Pensez-vous que la choix qu'il fait de l'état le plus laborieux et le plus pénible ne vous impose pas l'obligation de mortifier vos sens? C'est pour vous le faire entendre qu'il exige que le prophète qui doit l'approcher de plus près soit aussi le plus pénitent des prophètes.

Mais, hélas! mes frères, que ce goût de pénitence est inconnu! Quand on est réduit à la faire consister dans l'observance littérale de quelques jeûnes, de quelques privations légères; dans la récitation vague et précipitée de quelques prières; dans la distribution bornée de quelques aumônes, souvent arrachées à la dureté du cœur; et quand on ne supporte pas moins impatiemment les contradictions et les épreuves, on est bien éloigné de porter la ressemblance et la conformité avec Jésus-Christ. Aussi quelle voie peut trouver ce divin Sauveur, pour parvenir à des cœurs où règnent l'impénitence et la mollesse? Elles lui sont toutes fermées; et ce serait en vain que Jean-Baptiste reparaitrait pour répéter ces paroles, *Parate vias Domini*, Préparez les voies du Seigneur; ces âmes sensuelles n'en seraient pas ébranlées.

L'amour de la pénitence suppose la connaissance de sa misère et de ses faiblesses: le remède ne paraît jamais trop amer à celui qui connaît la profondeur de ses plaies. Mais trouvera-t-on bien des pécheurs qui aiment à retourner à leur propre cœur, pour en sonder la corruption et le désordre? En trouve-t-on beaucoup qui, persuadés que l'attache à leur volonté propre les a perdus, prennent la résolution de la contraindre et de la contredire?

Ah! chrétiens, tant que vous serez pleins de vous-mêmes, Jésus-Christ n'aura aucun accès pour parvenir jusqu'à vous. On pourra vous appliquer le reproche que fait l'un des évangélistes au commencement de sa narration: *Il est venu parmi les siens, et les siens ne l'ont pas reçu*: « *In propria venit, et sui eum non receperunt.* » (Joan., I, 11.) C'est-à-dire, ils n'ont point goûté cette morale sévère et rigoureuse qui ne parlait que de renoncement, de cruciement et de larmes.

Oh ! que de cœurs conduits par le même esprit lui seront fermés pendant ces jours ! Que d'opposition à sa morale ne trouve-t-il pas dans ces cœurs à qui nous avons répété ces paroles : *Parate vias Domini !*

Quelle préparation avez-vous employée ? quelles dispositions avez-vous apportées qui vous rapprochent de lui ? Il veut des cœurs détachés de tout objet sensible ; et le moindre intérêt réveille votre activité et votre ardeur : il veut que la gloire de son Père vous anime, comme il en était pénétré lui-même, et le service de Dieu n'excite que votre tiédeur et votre indifférence ; il veut que votre patience au milieu des souffrances et des afflictions, les sanctifie ; que votre compassion au milieu de l'opulence et des richesses en détermine l'usage en faveur des pauvres ; et vous êtes aussi peu susceptibles de la moindre épreuve, qu'enlées du moindre succès. Vous vous plaignez des maux qui vous arrivent, et ne prenez aucune part aux afflictions de vos frères. Oh ! je vous le demande, Jésus-Christ peut-il se plaire dans des cœurs dont les sentiments sont si opposés à sa doctrine ?

Il exige encore que les sentiers qu'on lui prépare soient droits : *Rectas facite semitas ejus*. Il exigeait cette disposition de son peuple, longtemps après que la Prophète s'était plaint qu'il n'était personne qui fit le bien avec sincérité, qu'il n'en connaissait pas un seul : *Non est qui faciat bonum, non est usque ad unum. (Psal. XIII, 1.)*

Les Pharisiens, par avarice, avaient détourné le véritable sens de la loi ; sous prétexte de tendre à une plus grande perfection, ils avaient substitué aux préceptes des traditions injustes. Avant de leur déclarer la guerre, Jésus-Christ leur fait annoncer qu'ils doivent s'attendre à rectifier leurs voies : *Rectas facite semitas ejus*. Aussi son Evangile est-il plein de principes qui contredisent les fausses interprétations des docteurs de la loi.

Mais quelque attention que Jésus-Christ ait prise à les rectifier, ces voies, n'y ajoutons-nous pas tous les jours, et n'en retranchons-nous pas des points qui les rendent defectueuses ? Et sans m'arrêter à ces voies d'iniquité, directement opposées aux maximes de l'Evangile, combien de principes que le monde suggère, et qui, sans avoir avec la doctrine de Jésus-Christ la même opposition apparente, n'en sont pas moins contraires à son esprit ? Ce sont ces voies qu'il nous ordonne de rectifier : *Rectas facite semitas ejus*.

Rectifiez, par exemple, vos idées sur l'usage des biens de ce monde : la cupidité et la mollesse l'étendent au plus ample nécessaire, quelquefois même jusqu'à un superflu ; et l'esprit de Jésus-Christ le restreint au nécessaire le plus étroit. Réformez-les sur la haine et la vengeance : la plupart des hommes ne condamnent que ces vengeances éclatantes, où l'ignominie est lavée par un outrage qui l'égalé, ou la surpasse ; et Jésus-Christ réproche jusqu'aux moindres saillies

d'humeur, jusqu'aux moindres dispositions de fiel et d'amertume. Réformez-les sur la dissipation et l'amour du plaisir : l'esprit du monde en autorise de suspects et de dangereux ; il passe même certains amusements équivoques aux personnes qui se piquent le plus de régularité et de vertu ; et Jésus-Christ nous enseigne à fuir jusqu'à l'apparence même du mal. En un mot, il nous a donné une loi pure, simple et lumineuse : c'est cette loi seule que vous devez suivre, sans vous détourner, ni à droite, ni à gauche, suivant l'expression du Saint-Esprit : *Rectas facite semitas ejus*.

Au reste, si cette loi à ses difficultés, elle a aussi ses ressources ; et ce qui doit exciter le courage et ranimer la confiance de celui qui la pratique, c'est que, suivant la promesse du saint Précurseur, toute vallée sera remplie : *Omnis vallis implebitur*.

Esprits timides et pusillanimes, que la défiance excessive arrête dans la voie du salut et que la crainte décourage, écoutez : Quel est le Dieu que nous vous annonçons dans les solennités prochaines ? Il a été un temps où, pour dompter vos cœurs rebelles, il se faisait appeler le Dieu des armées, « *Deus exercituum* ; » le Dieu jaloux, « *Deus zelotes*. (Exod., XX, 5 ; XXXIV, 14) Il a été des jours où il ne s'annonçait lui-même que par des signes effrayants ; le feu marchait devant lui, la mort accompagnait ses pas. Oh ! que le nom qu'il adopte, et l'appareil qui l'environne dans ce nouvel événement, sont capables de dissiper toutes ces terreurs ! Le prince de la paix, « *Princeps pacis* (Isa. IX, 6) ; » le Pasteur d'Israël, « *Pastor Israel* (Ezech., XXXVII, 24) ; » le Dieu semblable à nous, « *Emmanuel* (Isa., VII, 14 ; VIII, 8 ; Matth., I, 23) ; » le Roi des nations, « *Rex gentium* : » voilà ses titres. Une chair mortelle, une voix qu'on n'entendra pas s'élever pour menacer et pour se plaindre ; des pieds et des mains occupés à des actions, à des démarches de salut : voilà ses armes. Et s'il conserve un sceptre de fer pour conduire les peuples, ce n'est que pour ces cœurs indociles qui s'obstinent à le méconnaître.

Allez au devant de lui par la confiance et l'amour, vous surtout, pécheurs, qui pouvez dire à votre confusion, que les abîmes vous ont engloutis, que vous êtes enfoncés dans la profondeur du limon de vos péchés : *Infixus sum in limo profundi. (Psal. LXVIII, 3.)* Jésus-Christ vient, pendant ces jours, combler cette vallée que vous vous êtes creusée par vos crimes : *Omnis vallis implebitur*. Soutenus de sa grâce, vous pouvez marcher désormais dans le chemin qu'il vous aura aplani par son incarnation.

Pour vous, esprits orgueilleux et superbes, apprenez qu'une des conditions essentielles que vous impose sa venue, c'est de réprimer cet orgueil ; que toute montagne s'abaisse en sa présence : *Omnis mons humiliabitur*.

Écoutez les grandes leçons d'humilité

qu'il va donner dans la crèche ; et sachez que, jusqu'à ce qu'il termine ses jours sur une croix, ses sentiments ne se démentiront pas. Il vous en avertit par un de ses prophètes avant de se manifester : Sur qui pensez-vous, dit-il, que je jeterai un regard favorable? *Super quem aspiciam?* Le pauvre d'esprit et de cœur, qui sait estimer le prix de sa pauvreté ; l'aïllé qui supporte ses épreuves avec une humble docilité, fixeront seuls mon attention et les regards de ma miséricorde : *Super pauperulum et contritum corde.* (Isa., LXVI, 2.)

Celui donc qui s'applaudit de son mérite, de ses vertus, de ses talents, comme s'il en était le principe; celui qui dédaigne son frère, comme s'il avait une autre origine, ou devait avoir une autre destinée; celui qui se confie dans ses propres forces, et compte sur ses propres efforts; celui qui néglige de demander ma grâce, de réclamer ma protection; celui qui aime le faste, qui recherche les éloges, qui fait le mépris et les disgrâces; quelle part peut-il avoir à ma venue, puisqu'il n'en a aucune à mes humiliations? Je résiste aux superbes, et ne donne ma grâce qu'aux humbles. Dans ces menaces, n'y fisons-nous pas notre condamnation? Sommes-nous bien détachés de nous-mêmes? Cette sensibilité à la moindre injure, cette chaleur à défendre nos propres intérêts, cette aigreur à réprimer ce qui nous blesse, cette complaisance pour tout ce qui est de notre choix, cette habitude à abonder dans notre propre sens, sont autant de racines de cet orgueil que nous devons arracher, si nous voulons que Jésus-Christ prenne possession de nos cœurs: *Omnis mons humiliabitur.*

Si tous les hommes étaient attentifs à le détruire, cet orgueil, qu'on verrait bientôt s'exécuter cette consolante promesse du saint Précurseur: *Erunt prava in directa*: Les chemins tortus deviendront droits! En effet, l'orgueil est la racine et le germe de tous les vices: un orgueilleux est capable de tout mal. L'homme superbe s'élève contre Dieu même, et semble lui disputer ses attributs les plus essentiels; il n'est aucun des devoirs de la vie chrétienne et de la vie civile que l'orgueilleux ne soit prêt à enfreindre pour entretenir et satisfaire l'amour de lui-même; mais avec l'humilité, le chrétien devient doux, parce qu'il ne s'offense de rien; pacifique, parce qu'il craint d'aigrir les autres; religieux et dévot, parce qu'il sent le besoin qu'il a de la grâce; vigilant et attentif, parce qu'il se défie de sa propre faiblesse: les richesses le touchent peu, parce qu'elles ne lui paraissent que vanité; il est soumis dans l'adversité, parce que sa foi lui en découvre l'avantage; il est peu sensible au plaisir, parce que l'humilité lui en fait sentir le danger: en un mot, tous les vices que nourrit l'orgueil se changent en vertus par l'humilité: *Erunt prava in directa.*

Aussi, mes frères, je voudrais que les grands pécheurs, ceux qui sentent davantage le poids de l'habitude, et qui se plai-

gnent le plus de la difficulté qu'on éprouve à la rompre, s'étudiassent à acquérir l'humilité et en fissent l'objet de leurs prières. Qu'ils éprouveraient bientôt l'effet de cet oracle du Sage, que les victoires et les triomphes n'appartiennent qu'à ceux qui sont vraiment humbles! L'humilité produit encore un autre effet bien précieux; c'est d'aplanir tout ce qui est raboteux: *Erunt aspera in vias planas.* Car, outre qu'il n'est pas de disposition avec laquelle on soit plus assuré d'obtenir la grâce, il n'en est point qui rende plus intelligent dans les voies de Dieu.

D'où viennent toutes les obscurités dont nous nous plaignons? Dieu se serait-il fait un plaisir d'en remplir sa loi? Non, mes frères. Les préceptes du Seigneur, dit le Prophète, sont par eux-mêmes pleins de lumière: *Præceptum Domini lucidum.* (Psal. XVIII, 9.) Mais quand l'œil qui examine la loi n'est pas simple, quand l'orgueil le couvre de ténèbres, tout l'embarrasse, tout le rebute et l'éffraye.

Voici donc les ressources que nous offre la loi évangélique, cette loi dont les anéantissements d'un Dieu font la base: c'est de mettre à côté du précepte qui commande, la grâce qui donne le pouvoir d'exécuter; d'ajouter à la lettre qui tue, l'esprit qui vivifie; de joindre à la loi qui captive, l'unction et la douceur qui donnent la liberté; d'aplanir tout ce que la terreur et la crainte, tout ce que l'aveuglement et les ténèbres de notre nature rendraient obscur et difficile: *Aspera in vias planas.* Et à qui, mes frères, à opérer de si grands prodiges? A celui qui, dès le commencement des temps, a été promis comme le salut que toute chair doit attendre, que tout cœur sensible doit désirer, que tout fidèle doit posséder: *Et videbit omnis caro salutare Dei.*

Oui, mes frères, Jésus-Christ seul mérite le nom de Sauveur; il semble même que cette expression ne fasse point assez connaître la part qu'il peut avoir à notre rédemption. Il est appelé le Salut lui-même: *Salutare Dei.* Il est le salut, parce que lui seul nous le mérite; lui seul nous le prépare; lui seul nous ouvre la voie pour y parvenir; lui seul nous soutient dans la voie qui y conduit; lui seul nous y assure la persévérance. Toute chair le verra, suivant la promesse du saint Précurseur: *Videbit omnis caro*; c'est-à-dire que tous les chrétiens à qui nous annonçons cette fête, sont appelés à participer au fruit d'un si grand mystère. Mais tous en profiteront-ils, les démarches de Jésus-Christ ne seront-elles pas infructueuses pour plusieurs? et le salut de Dieu ne trouvera-t-il pas plus d'ennemis que de disciples?

Seigneur Jésus, vous connaissez ceux qui vous appartiennent; faites-en dès à présent le discernement: inspirez-leur vous-même les dispositions saintes que vous leur avez fait connaître par votre saint Précurseur: que la vérité règle leurs pensées, la sincérité leurs désirs, la charité leurs démarches, l'humilité leurs actions: nous vous le de-

mandions tout à l'heure avec votre Eglise : Seigneur, employez maintenant toute votre miséricorde, et toute la puissance de votre grâce, et veuez : *Excita potentiam tuam, et veni.* (*Psal LXIX, 3.*) De profondes misères, de grands égarements, une corruption presque inévitable demandent tout l'effort de votre bras : *Et magna nobis virtute succurre.* En vain formerions-nous des résolutions et ferions-nous des promesses ; sans votre grâce l'inefficacité les suivrait bientôt : la lenteur de nos démarches dans la voie du salut est l'effet de la pesanteur de nos péchés qui nous arrêtent : *Peccata nostra propediunt.* C'est à cette grâce que nous implorons à nous donner l'activité qui soutient dans la course, la célérité qui avance vers le terme, la persévérance qui obtient la couronne : *Indulgentia tuæ propitiationis accelera.* Ainsi soit-il,

Seconde instruction sur l'Évangile du quatrième Dimanche de l'Avent.

Conformité de l'histoire et des prophéties sur l'époque de la naissance de Jésus-Christ. Vertus auxquelles nous devons nous disposer pour célébrer avec l'Eglise ce salutaire événement.

L'Eglise a bien ses vœux, mes frères, quand, à l'approche des grandes solennités qu'on nous annonce, elle emploie les paroles du saint Précurseur pour exciter notre dévotion, notre ferveur et nos desirs. Nous ne sommes plus, il est vrai, dans l'attente d'un Messie qui vienne nous secourir contre des ennemis temporels, dissiper l'opprobre d'une servitude passagère, et nous aider à secouer le joug qui nous opprime, puisque, par la grâce de notre adoption, nous sommes les enfants de la liberté ; mais si nous sommes sensibles, comme nous devons l'être, à notre délivrance, le souvenir de cet événement doit être infiniment consolant pour nous. Nous devons nous réjouir d'entendre toutes les chaires chrétiennes retentir de ces paroles du saint Précurseur : Préparez les voies du Seigneur, *Parate vias Domini* ; et nous devons prêter l'oreille aux ministres qui nous tiennent le même langage.

Fasse le Seigneur, mes frères, que nous ne vous les adressions pas inutilement, ces paroles ! Accoutumés peut-être à une dissipation criminelle, quel effet ont produit, toutes les années précédentes, les avertissements de vos pasteurs ? Jésus-Christ, au jour de sa naissance spirituelle, a-t-il trouvé des cœurs plus ardents à le recevoir, plus attentifs à le conserver ? Les montagnes, c'est-à-dire les hauteurs de ce cœur superbe, ont-elles été aplanies en sa présence ? Les chemins raboteux sont-ils devenus droits devant lui, et le Sauveur envoyé de Dieu, a-t-il tant la consolation de tous ceux qui m'écontent ? Il vous sera facile de le reconnaître, mes frères, au simple exposé de notre Évangile ; et si, jusqu'à présent, vous avez eu quelque peine à vous faire travailler maintenant à obtenir des dispo-

sitions plus conformes à l'objet de ce mystère.

L'Évangile de ce jour commence par fixer les époques qui ont accompagné la prédication de Jean, et précédé la mission de Jésus-Christ. Attentifs à nous faire apercevoir l'accord parfait des oracles des prophètes, avec les événements de la vie de Jésus-Christ, les historiens sacrés n'ont jamais manqué de rapprocher les prophéties de leur accomplissement. Or, une des plus solennelles, et qu'il était plus intéressant de découvrir, c'était celle qui annonçait le moment précis de la naissance du Sauveur, et celui de sa prédication. Ce n'était pas un seul prophète qui s'était expliqué sur cet article ; plusieurs s'étaient réunis à établir la même vérité, sous différentes figures. Depuis l'oracle du patriarche Jacob, jusqu'aux fameuses semaines de Daniel, Dieu avait remis plus d'une fois cet événement sous les yeux de son peuple ; mais c'est surtout la prophétie de Jacob qui trouve son accomplissement. Ce trait est assurément un des plus intéressants de nos divines Écritures, et mérite une singulière attention.

Plus de trois mille ans avant la naissance du Messie, Jacob étant près de terminer sa carrière, fait venir ses enfants autour de son lit pour leur donner sa dernière bénédiction. Il annonce à chacun de ses fils des événements qui, selon la fidélité ou les prévarications de leurs descendants, devaient être la gloire ou l'opprobre des différentes tribus dont ils devenaient les chefs. Mais quand il fut à Juda, le troisième de ses fils, alors le saint vieillard se sentit pénétré de la vénération la plus profonde ; il s'inclina devant ce fils, par respect pour les merveilles qui devaient s'opérer en faveur de sa race : *O mon fils, s'écria-t-il, vos frères vous loueront ; c'est de vous que doit sortir Celui qui doit faire la consolation d'Israël ; et le sceptre ne sortira pas de vos mains, que vous n'ayez donné à l'univers Celui qui est l'objet de son attente et de ses desirs.* (*Gen., XLIX, 8-10.*)

Rapprochons maintenant des paroles de notre Évangile les termes de cette prophétie. C'était à Jésus-Christ que devait se terminer le règne de la tribu de Juda, et commencer un règne qui n'eût pas de fin. L'an quinzisième de l'empire de Tibère-César, c'est-à-dire, dans le temps où la Judée était devenue tributaire de l'empire romain, Poince-Pilate étant gouverneur de la Judée, c'est-à-dire gouverneur de ce pays autrefois si indépendant et si libre, alors confié à un homme du choix des Romains ; Hérode, tétrarque de la Galilée ; Philippe son frère, de l'Aurée ; c'est-à-dire des usurpateurs ayant pris la place des princes légitimes : c'est dans cette circonstance remarquable que Dieu fit entendre sa parole à Jean, fils de Zacharie, dans le désert.

Comment les Juifs avaient-ils pu fermer les yeux sur ces événements ? On pourrait

peut-être excuser leur ignorance, s'ils n'avaient pas été les premiers à reconnaître la certitude de ces époques; mais vous avez lu, mes frères, que dans le temps de la naissance de Jésus-Christ, lorsque Hérode fit assembler les principaux de la Synagogue pour les interroger sur le temps et le lieu de la naissance du Messie, ils n'hésitèrent point à répondre que le moment était venu, et que Bethléem était le lieu où il devait se manifester à son peuple.

Pour nous, mes frères, détestons leur prévention, et que le rapport des prophéties avec leurs événements nous affermis dans notre foi. C'est donc au milieu de ce changement universel, de cette révolution étonnante; ce fut donc pour dédommager son peuple de cette servitude honteuse et de ces trois révolutions, que Dieu fit entendre sa parole. Le moment de l'affliction est toujours celui de la visite du Seigneur. Israël n'eut jamais de plus grands prophètes que dans les jours de ses calamités; et dans les différents événements de la vie, le Seigneur n'est jamais plus près de nous que quand il nous afflige : mais c'est dans le désert que Dieu fait entendre sa voix. Ne soyez donc pas surpris, mes frères, si vous ne l'entendez pas. Quoi! vous ne craignez rien tant que de rentrer en vous-mêmes, vous êtes distraits par des affaires journalières, dissipés par des amusements frivoles, livrés à des entretiens inutiles, répandus dans des compagnies tumultueuses, et vous vous plaignez de ne jamais éprouver de ces puissants désirs de salut qui font les saints.

Ah! mes frères, Dieu, toujours libéral de ses dons, les distribue, mais ne les prodigue pas. Et d'ailleurs, les plus fortes inspirations, au milieu du monde, ne semblent à ceux qui les éprouvent que de légères émotions, parce qu'elles sont étouffées par une multitude de pensées étrangères. Mais essayez quelquefois à rompre avec le siècle; consacrez des instants dans la journée à vous occuper de Dieu et de vous-mêmes; livre vous à un examen sérieux de vos progrès et de vos pertes dans l'affaire du salut, et alors vous entendrez un langage, ou que vous ignorez, ou que, jusqu'à présent, vous avez peut-être méconnu.

Jean-Baptiste entend cette voix; il quitte le lieu de sa demeure, et vient dans tout le pays qui est aux environs du Jourdain, prêchant le baptême de la pénitence pour la rémission des péchés.

Je n'ai pas besoin de vous avertir, mes frères, de la différence du baptême de Jean avec celui que devait instituer Jésus-Christ. Le saint Précurseur, dans l'Evangile de dimanche dernier l'annonçait, cette différence, par ces paroles : Pour ce qui est de moi, je baptise dans l'eau; mais il en est un, qui est venu après moi et qui m'a été préféré, et c'est lui qui baptise dans le Saint-Esprit.

Les baptêmes ou les purifications étaient communs parmi les Juifs; on les employait

avant les sacrifices; ils étaient ordonnés, après certaines souillures légales, comme une condition essentielle pour participer à l'oblation. Les prophètes en avaient souvent recommandé l'usage; ils avaient quelquefois même établi des purifications particulières. C'étaient des ablutions extérieures et sensibles, par lesquelles Dieu voulait conduire insensiblement son peuple à cette pureté de cœur et d'esprit qui distingue les vrais disciples de l'Evangile; mais le baptême de Jean avait ce degré de supériorité sur toutes les autres purifications, qu'il commençait à préparer le cœur à la conversion sincère, puisqu'il devait être accompagné de sentiments intérieurs de contrition et de douleur. Et c'est pour cela qu'il est appelé le baptême de la pénitence pour la rémission des péchés : *Baptismus pœnitentiæ in remissionem peccatorum*.

Jésus-Christ ne voulait-il pas nous figurer par avance ce baptême laborieux de la pénitence, qu'il devait instituer ensuite pour remédier à nos infidélités journalières? Aussi, mes frères, des eaux bien plus salutaires que celles du Jourdain, coulent au milieu de son Eglise; et avant de vous admettre à la participation du pain des anges, ne faisons-nous pas à votre égard la fonction de précurseurs, en vous prêchant le baptême de la pénitence pour la rémission des péchés? *Baptismus pœnitentiæ in remissionem peccatorum*.

Ecoutez donc la voix qui crie du fond du désert de cette vie : Préparez les voies du Seigneur, « *Parate vias Domini.* » Ecoutez-la surtout dans ces jours où le Seigneur est prêt à paraître au milieu de nous. On accourait de toute la Judée aux bords du Jourdain, pour apprendre de Jean-Baptiste les moyens de se disposer à la venue du Messie; et les règles qu'il était chargé de prescrire aux peuples qui venaient l'entendre, ne paraissent renfermer toutes celles que nous devons indiquer à ceux qui s'approchent de nos sacrés tribunaux.

Chrétiens, qui, pour vous disposer à la solennité prochaine, vous proposez de faire l'aveu de vos iniquités, écoutez, pour votre instruction, quelles doivent être les conditions essentielles de cette accusation que vous méditez; et apprenez, pour votre consolation, quels doivent en être les fruits. Rendez droits les sentiers, toute vallée sera remplie, toute colline sera abaissée, les chemins tortus deviendront droits, et les raboteux unis.

Le croiriez-vous, mes frères, que dans ces paroles mystérieuses se trouvent renfermés les caractères d'une bonne confession, et peut-être les défauts de la plupart des vôtres? Rendez droits les sentiers du Seigneur, vous dit Jean-Baptiste. Si la grâce n'a pas coulé jusqu'à vous, peut-être vos sentiers n'étaient-ils pas droits à ses yeux; peut-être votre accusation a-t-elle manqué jusqu'à présent de sincérité et de droiture, Je ne parle pas seulement de ces déguisements criminel, de ces réserves

dangereuses, de cette honte déplacée qui multiplient si souvent les sacrilèges et fortifient les passions : cet abus est si visible, qu'il porte en lui un caractère de réprobation inévitable. Mais le défaut de sincérité que je condamne, et qui se glisse, sans qu'on s'en aperçoive, dans l'accusation de la plupart des chrétiens, c'est cette étude dangereuse à ne présenter une faute que du côté le moins désavantageux ; ce choix de termes trop équivoques pour ne laisser aucun doute sur l'espèce ; cette prolixité inutile, et ce détail superflu d'événements et de circonstances, qui ne font qu'envelopper l'accusation et cacher la plaie ; que sais-je enfin ? tous ces artifices dangereux que suggèrent une fausse délicatesse et une criminelle complaisance pour soi-même. Ah ! mes frères, c'est le premier écueil que nous vous engageons à fuir, à l'approche de la solennité qu'on nous annonce : *Rectas facite semitas ejus.*

Souvenez-vous qu'il est toujours important pour vous d'être connus tels que vous êtes ; que le médecin visible de vos âmes ne saurait répondre de vos chutes, et vous garantir des pertes inévitables auxquelles vous expose votre peu de sincérité ; que c'est fermer l'entrée de vos cœurs au Dieu de la vérité, que d'envelopper les routes qui y conduisent d'erreurs et de mensonges.

Toute montagne sera abaissée ; c'est l'orgueil de vos confessions que nous voulons condamner dans ces paroles. Qui le croirait, que l'acte le plus humiliant de la religion chrétienne fût susceptible de vanité et d'orgueil ? Qui aurait jamais pu imaginer que l'amour-propre trouvât son profit dans le détail de ses misères ? Cependant, mes frères, une accusation, qui n'est qu'une simple exposition des tentations qu'on a éprouvées et dont on a triomphé, qu'une comparaison odieuse des fautes du prochain avec ses perfections personnelles ; une confession, où une femme s'étend sur l'emportement d'un époux, et se tait sur ses propres fureurs ; où une fille ne parle que des mauvais traitements d'une mère un peu trop vive, et garde le silence sur ses incohérences journalières ; une confession, où le ministre ne relève aucune faiblesse, ne reprend aucune infidélité, qu'il ne soit aussitôt contredit par des contestations interminables, et des excuses aussi triviales qu'elles sont criminelles ; n'est-elle pas plutôt un acte d'orgueil qu'une démarche d'humilité ?

Ah ! mes frères, si vous n'êtes pas malades, qui vous force à venir vous jeter dans la piscine ? Elle n'est établie que pour guérir les infirmités d'Israël. Ce n'est donc pas pour vous, qui vous croyez si saints, que l'ange du Seigneur est venu en troubler l'eau. Si, au contraire, comme vous devez le penser, vous êtes accablés de misères, pourquoi affectez-vous de cacher la profondeur de vos plaies, puisque ce n'est que sur votre déclaration que le médecin

peut appliquer le remède ? Esprits orgueilleux et superbes, votre grand mal est l'amour-propre qui vous domine. Voulez-vous connaître un moyen d'en réprimer les suites ? Que la vérité et la simplicité vous conduisent à nos tribunaux ; aimez à vous y avouer pécheurs, et les enflures de ce cœur seront aplanies : *Omnis mons humiliabitur.*

Toute vallée sera remplie ; c'est la pusillanimité et la défiance que nous voulons relever par ces paroles. Il est naturel qu'un pécheur soit saisi d'effroi à la vue de l'abîme où le péché l'a précipité, et des malheurs qu'il lui prépare ; mais il n'a jamais sujet de se désespérer sous la main d'un Dieu, dont la miséricorde égale la justice. On en voit cependant qui sont pénétrés d'une crainte si vive, qu'elle les jette dans une inaction totale pour retourner à Dieu : ils sont persuadés que leurs désordres sont irréparables, et que la colère de Dieu est inflexible. Quelle injustice, mes frères ! La confiance n'est-elle pas aussi bien de l'essence de la conversion que la douleur et la crainte ? Jésus-Christ ne demandait ordinairement aux malades qui sollicitaient leur guérison, qu'une seule chose : Croyez-vous que je puisse vous guérir ? Et sur le témoignage de leur assurance et de leur foi, il opérât en leur faveur de très-grands miracles.

Ne désespérez donc jamais, chrétiens mes frères : de grandes fautes, des misères sans nombre ne sont-elles pas les objets d'une grande miséricorde ? N'alléguiez donc pas que vous avez rencontré des ministres désespérants, qui vous ont dit que tout était perdu pour vous : leur morale est toujours conditionnelle. Il est certain que tant que vous persévérerez dans le crime il n'y a point de salut pour vous ; mais rapprochez-vous par la pénitence, expiez dans les larmes ce que vous avez commis dans la sensualité et dans le plaisir, et vous aurez droit à la réconciliation et à la grâce ; pourvu que le vide de votre vie passée soit rempli par de dignes fruits de pénitence : *Omnis collis exaltabitur.*

Les chemins raboteux seront aplanis : c'est à dissiper les difficultés et les monstres qu'on se forme par rapport à la confession, que j'emploie ces paroles. Voilà des fêtes qui approchent, nous disent quelquefois des pécheurs ; je sens un désir ardent de me convertir ; mais je ne connais pas de moyens assez efficaces pour opérer ma conversion. Quand on compte un si grand nombre d'années dans des habitudes vicieuses, comment en arrêter le cours ? Tant de jours passés dans le crime font un chaos impénétrable : le soir me fournit à peine les événements du matin. Comment les espèces, les circonstances de toutes les infidélités de ma vie viendraient-elles se présenter à mon esprit pour en faire un détail suffisant ? Et après avoir vécu dans un oubli si marqué de mes devoirs, ne suis-je pas exposé à faire une confession nulle et sacrilège ?

Du côté de vos habitudes, mes frères, je n'ai garde de vous rassurer. Il est des chrétiens dont toute la conversion consiste à nous les découvrir, mais qui ne font aucun effort pour les rompre. Il en est d'autres qui commencent à mettre la main à l'œuvre, et qui se lassent par la difficulté qui les rebute. Il en est enfin peu qui persévèrent et qui triomphent; mais il s'en trouve, et ce petit nombre d'exemples devrait vous soutenir et vous animer : *Erunt prava in directa*.

Par rapport à l'exactitude de vos confessions : un mûr examen, une volonté entière de changer, une douleur intérieure et sincère, un confesseur instruit et éclairé, de ferventes prières, une simplicité, une humilité parfaite dans l'accusation; tous ces moyens lèveront bien des obstacles. Vous ne pouvez pas discuter une multitude de circonstances criminelles; mais, outre que le détail de certaines circonstances serait superflu, Dieu ne vous demande qu'une attention proportionnée aux lumières qu'il vous a données. Il supplée lui-même par miséricorde à tout ce que vous omettez par faiblesse et par un oubli involontaire. Priez seulement, gémissiez et aimez; alors toute difficulté s'aplanira devant vous : *Erunt aspera in vias planas*.

Ah! quel sera le fruit d'une confession revêue de tous ces caractères? Je les trouve dans les dernières paroles de notre Evangile : Toute chair verra le Sauveur envoyé de Dieu : *Et videbit omnis caro Salvatorem Dei* : c'est-à-dire, tout pécheur concevra des espérances de salut jusqu'alors inconnues pour lui! Dieu fera entendre à son cœur ces paroles que le Prophète sollicitait avec tant d'instance, quand il disait au Seigneur : Mon Dieu, dites à mon âme pour la consoler, que vous êtes son salut et sa vie : *Dic animæ meæ : Salus tua ego sum*. (Psal. XXXIV, 3.) Qu'il est consolant d'entendre ce langage, mes frères, quand on n'a jamais entendu au dedans de soi qu'une réponse de mort!

Vous, chrétiens, qui peut-être n'avez jamais goûté cette consolation, ne résistez point aux invitations et aux prières que nous vous faisons en ce moment. Le Seigneur est proche, vous dit aujourd'hui l'Eglise par notre ministère : *Dominus prope est*; ne vous éloignez pas par votre négligence jet votre insensibilité. Ses démarches portent le caractère de la douceur et de la paix : *Venit tibi mansuetus* (Zachar., IX, 9; Matth., XXI, 5); n'y opposez pas un esprit de résistance et de révolte. Il vient pour régner sur son peuple, et le conduire dans les sentiers de la justice : *Venit ut regat populum suum* (Matth., II, 6); assurez-le, par votre docilité et votre amour, un règne durable et permanent.

Seigneur Jésus, vous fûtes le Désiré des nations, l'attente des patriarches, l'espérance de tout Israël : ils ont exprimé leurs désirs et leurs vœux par les transports les plus énergiques et les plus touchants. Nous

avons employé, pour vous montrer notre empressement et notre ardeur, les mêmes expressions et les mêmes paroles : mais faibles par nature, inconstants par fragilité autant que par malice, quelle force ont eue dans notre bouche des vœux autrefois si puissants? Seigneur, si votre Eglise ne criait avec nous, et beaucoup plus haut que nous, notre voix, du fond de l'abîme, percerait-elle jusqu'à vous? Prêtez donc l'oreille de votre miséricorde : *Aurem tuæ pietatis inclina*. Donnez à la terre ce Sauveur qu'elle désire; et par lui rendez à votre majesté la gloire qu'elle a droit d'attendre. Procurez aux chrétiens que l'espérance nourrit, la paix qu'ils sollicitent. Assurez à tous vos enfants qui gémissent dans cette vallée de larmes, ce repos, cette félicité qui est le terme de leurs désirs. Ainsi soit-il.

LA NUIT DE NOEL.

Sur l'Épître de saint Paul à Tite, c. II, v. 11-14.

Naissance du Sauveur, source de grâces et d'instructions; mystère nécessaire et redoutable.

Si nous sommes sensibles comme nous devons l'être, mes frères, aux prodiges qui se sont opérés cette nuit parmi nous, nous ne nous contenterons pas de nous écrier avec le Prophète, Que dès le matin nous avons été comblés de la miséricorde de notre Dieu : *Repleti sumus mane misericordia tua* (Psal. LXXXIX, 14) : mais frappés des prodiges de bonté qu'il a fait éclater parmi nous au milieu des ténèbres de la nuit, nous bénirons cette nuit, nous la placerons au-dessus de nos jours, nous publierons qu'elle sera pour nous désormais plus brillante que le jour le plus éclatant : *Sicut dies illuminabitur*. (Psal. CXXXVIII, 12.) Et ce qui la rend éclatante, mes frères, ce n'est pas seulement la naissance du Roi des nations, du Prince de la paix, du Père du siècle futur; c'est encore la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde. Il est le docteur qui vient instruire les nations; et le même oracle qui, dès son entrée dans le monde, a commandé aux anges de l'adorer : *Et adorent eum angeli* (Psal. XCVI, 8; Hebr., I, 7), dès les premiers jours de son ministère commandera aux hommes de l'écouter : *Ipsam audite*. (Matth., XVII, 5.) N'attendons pas pour l'écouter, mes frères, qu'il ait commencé sa mission; courons à sa crèche : que l'apôtre saint Paul nous y conduise aujourd'hui, qu'il nous apprenne à entendre les premières leçons de ce docteur enfant; et vous, mon Dieu, faites-nous les pratiquer.

La grâce de Dieu notre Sauveur s'est manifestée, mes frères. Pourquoi la grâce plutôt que la justice? L'iniquité était montée à son comble; l'idolâtrie couvrait la face de l'univers; et la Judée elle-même, cette terre si souvent sanctifiée par les merveilles du Seigneur, était presque toute livrée à la supersétition, à l'hypocrisie et à l'erreur. Que devait-on attendre dans cet état d'un Dieu

jaloux de sa gloire, et dont les rechutes continuelles dans les mêmes péchés auraient dû lasser la patience ? La colère et la fureur devaient, ce semble, envelopper sous le même anathème le Juif ingrat qui méconnaissait les miséricordes de son Dieu, et le Gentil aveugle qui se faisait des dieux incapables de le sauver. Mais le Prophète avait appelé le Dieu que nous servons, un Dieu patient et dont la bonté est infinie : *Patiens et multum misericors.* (Psal. CXLIV, 8) C'est singulièrement aujourd'hui qu'il veut accomplir cet oracle : s'il se manifeste encore aux hommes, c'est par des traits de bonté, *Apparuit gratia* : s'il prend à leur égard quelque titre, c'est celui de Sauveur, *Salvatoris* : et dans ses desseins, il ne fait ni exception ni réserve. Ce n'est pas simplement son peuple, Israël son héritage, Jacob le premier-né de ses fils, qui aura part à sa manifestation ; c'est à tous les hommes qu'il faut annoncer son apparition et sa venue : *Apparuit omnibus hominibus.*

Nous avons bien raison de vous le dire avec le même Apôtre, il y a quelques jours : Réjouissez-vous, nations, avec son peuple ; je vous le répète encore une fois, réjouissez-vous. Il n'y a plus de distinction entre le juif et le gentil, entre la nation choisie et le peuple rejeté ; plus de mur qui laisse un peuple assis à l'ombre de la mort : la grâce du Sauveur est sans mesure, et l'éclat qu'elle répand est sans bornes : *Apparuit omnibus hominibus.*

Cette grâce a apparu à tous les hommes ; mais elle impose à tous des obligations : elle leur apprend à fuir toute impiété et toute passion terrestre : *Ut abnegantes impietatem et sæcularia desideria.* Et comment, mes frères, cette grâce donne-t-elle de si hautes leçons de sagesse ? Celui qui vient la répandre n'est encore qu'un enfant ; sa langue est retenue par des liens que sa toute-puissance ne rompt pas ; il ne montre que faiblesse et qu'infirmité ; et ses cris, ses pleurs, bien loin d'annoncer la justice essentielle dont il sera le principe, ne laissent apercevoir que la souillure du péché dont il porte toute la ressemblance. Ah ! c'est au milieu de ce silence qu'il nous prêche efficacement, si nous voulons l'entendre, la haine du péché et le mépris de toutes les vanités du siècle. Un Dieu fait chair ! Un Dieu anéanti ! Un Dieu devenu faible, pauvre, souffrant, méconnu, rebuté ! Un Dieu réduit à l'état d'inaction et de dépendance ; que la faim tourmente, que la soif dévore, et qui attend de sa créature le soulagement et la nourriture qui lui manquent ! O prodige d'humilité ! que vous nous enseignez avec énergie la fuite de toute impiété, puisque la foi m'apprend que c'est l'impiété elle-même qui a rendu ce prodige nécessaire ; que chacune de mes infirmités trouve sa guérison et sa condamnation dans chacun de ses opprobres ; et que ne pas renoncer à l'impiété et à l'injustice sous un tel chef, c'est le comble de la folie ! Me conviendrait-il, après

un tel exemple, de conserver des désirs terrestres ? *Sæcularia desideria.*

Jésus-Christ pouvait, sans usurpation, se dire égal à son Père ; il se réduit volontairement à la condition de créature : il pouvait, sans injustice, redemander le trône de ses pères qu'occupait l'usurpateur Hérode ; il se contente d'une crèche : il pouvait, sans tyrannie, faire fléchir devant lui le genou à toute créature ; et toute sa cour consiste en quelques bergers. Pourquoi le Dieu de toutes richesses, de toutes consolations, ne jouirait-il pas des aises et des commodités de la vie ? Cependant il se dévot à la pauvreté et à la pénitence. Auquel de mes désirs ne contredit-il pas, par une conduite si austère et une vie si pénible ? puis-je lui appartenir, sans les sacrifier tous ? *Abnegantes sæcularia desideria.* A ces désirs injustes et corrompus, Jésus-Christ substitue les dispositions les plus saintes et les plus utiles ; il nous apprend à vivre au milieu du siècle avec tempérance, avec justice et avec piété.

Vous l'entendez, mes frères : Jésus-Christ, dont l'Évangile ne parle que d'abnégation et de sacrifice, n'est pas venu apprendre à tous à quitter le monde, mais à s'y sauver ; à se séparer de toute société et de toutes les satisfactions qu'on y trouve, mais à en user avec tempérance, et par le choix qu'on fait de ces sociétés, et par la réserve avec laquelle on use des satisfactions les plus légitimes. Il n'est pas venu arracher le juste du milieu des méchants, et par là le mettre à l'abri de tout scandale ; mais lui apprendre à observer la justice au milieu de l'iniquité, à se montrer fidèle à tous ses devoirs dans le sein des prévarications les plus continuelles et les plus scandaleuses. Il n'a pas eu nécessaire, enfin, que pour devenir des hommes de prières on habitât les déserts et les cavernes ; il nous a appris, par son exemple, à sanctifier les devoirs de l'état, par la fidélité à remplir ceux de la religion : *Ut sobrie, juste et pie vivamus in hoc sæculo.* Ainsi il habitera au milieu de son peuple, fréquentera leurs maisons, s'assiéra à leurs tables, et partout irréprochable dans sa conduite, il nous donnera des exemples de tempérance, *sobrie.* Il conversera avec tous, ne dédaignera pas les pauvres, ne désespérera pas les riches, et en apprenant ce qu'on doit à Dieu, il avertira de ne pas oublier ce qu'on doit à César ; par là il jugera et agira selon la justice, *juste.* Adorateur fidèle de la Divinité, il fréquentera les synagogues, montera assidûment au temple dans les solennités prescrites par la Loi, passera souvent les nuits en prières, pour sanctifier le travail du jour, et présentera les règles d'une vraie, d'une solide piété, *pie* ; et il ne comptera au nombre de ses disciples, que ceux qui seront fidèles à ces trois devoirs.

Et quel sera son but, en marchant dans une voie si étroite ? quel doit être le nôtre en l'y suivant ? Il fera pour nous la conquête du royaume dont nous étions autrefois

possesseurs, et que nous avons perdu par le péché; et il veut que nous vivions de la félicité qu'il nous y promet. Le désir qu'il nous inspire, n'est pas seulement de conseil, mais de précepte; et il sera impossible de se soutenir, sans ce moyen, dans la voie qu'il aura tracée.

Combien donc de chrétiens qui croient y marcher, et qui s'en écartent, parce qu'ils sont sans goût pour les choses du ciel, et si attachés à la terre qu'ils y fixeraient leur demeure, si Dieu les laissait les arbitres de leur sort! Qu'ils sont éloignés de vivre dans l'attente des biens promis aux chrétiens, ces hommes qui vivent dans la crainte de perdre les biens périssables que la Providence leur confie! Heureux du moins si cette crainte avait pour principe l'avènement du grand Dieu, notre Sauveur Jésus-Christ! L'Apôtre recommande ce sentiment, lorsqu'il veut qu'on joigne à l'espérance cette juste terreur.

Mais on voit aussi peu de chrétiens sérieusement occupés de la rigueur de ce jugement, que de la félicité du ciel: sans goût pour cet ineffable bonheur, ils sont pleins de sécurité sur l'avènement qui doit le précéder.

Cependant, mes frères, le mystère de ce jour nous rappelle à cet avènement. L'apôtre saint Paul le nomme glorieux, parce qu'il sera bien différent de celui-ci. Un faible enfant paraîtra le Dieu fort; ses bras, actuellement liés et retenus, lanceront la foudre; sa langue muette aujourd'hui prononcera des arrêts et des anathèmes; et il ne conservera de l'humanité, que ce qu'il en faut pour confondre ceux qui l'auront ou méconnu, ou déshonoré dans cet état.

C'est alors qu'on sentira le prix de sa naissance et de sa mort; c'est alors qu'il demandera compte des humiliations qu'il aura éprouvées, des souffrances qu'il aura endurées, du sang qu'il aura répandu pour nous; c'est alors qu'il reprochera à tant de pécheurs pour lesquels il s'est livré, leur ingratitude et leur mépris.

Il s'est livré lui-même pour nous, ajoute l'Apôtre, pour nous racheter, pour nous purifier, et faire de nous un peuple qui lui soit singulièrement consacré, en le servant par les bonnes œuvres. Ce seul avis du grand Apôtre, mes frères, renferme tout l'esprit du mystère de ce jour.

Mystère le plus élevé au-dessus de la raison humaine, puisqu'il unit ce qui paraît le plus opposé par nature: le néant et l'être, l'éternel et le mortel, la puissance et la faiblesse, Dieu et l'homme; mystère ineffable, puisque Dieu ne pouvait rien faire de plus consolant pour l'homme que de lui donner son Fils, et pour connaître toute l'étendue de l'amour de Dieu pour nous, il faudrait pouvoir expliquer toute la grandeur de ce mystère.

Mystère devenu, en quelque sorte nécessaire, non pas que Dieu n'eût, dans les

secrets de sa puissance et dans les trésors de sa miséricorde, d'autres moyens pour nous sauver; mais celui-ci remplit toutes les vues de sa justice et tous les desseins de sa bonté sur nous. Il y trouve une satisfaction complète, et nous une parfaite rédemption; et c'est à l'occasion de ce mystère, que les Esprits bienheureux, qui en connaissent l'effet, chantent avec tant de justice: Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!

Mystère le plus instructif. Un Dieu ne se rapproche de l'homme que pour l'instruire de la vraie sagesse, dont l'homme s'est écarté par son péché; et il en donne des leçons. Comment? Non par de vaines déclamations, comme les philosophes du paganisme, qui déshonoraient si souvent leur morale et démentaient leurs préceptes; mais par des exemples d'humilité, de pauvreté, de charité et d'obéissance, qu'il pratique lui-même avant d'en donner des leçons.

Mystère le plus redoutable. Jésus-Christ dira, en parlant de sa mort, que c'est à cette circonstance que se trouve exercé le jugement du monde: *Nunc judicium hujus mundi.* (Joan., XII, 31.) Et pourquoi ne le dirions-nous pas de la crèche comme de la croix? C'est ici que commence ce jugement; permettez-moi de saisir l'esprit de cette comparaison. Ce qui prouve un criminel coupable, c'est moins la sentence qui le condamne, que la comparaison, la confrontation qui la détermine. Là, rapproché des témoins, des circonstances, des complices de son crime, il est confondu. C'est aujourd'hui que se fait cette confrontation, mes frères. Citons le monde et ses adorateurs à la crèche, que répondront-ils pour leur justification? Comment défendront-ils ces maximes de vanité, d'ambition, de vengeance, si bien reçues parmi eux? Comment soutiendront-ils l'opposition d'un Dieu qui vient apprendre à se renoncer soi-même, à préférer la voie de la tribulation à celle des plaisirs, celle des humiliations à la route qui conduit à la gloire et aux grandeurs humaines?

Prévenons donc l'arrêt fatal, mes frères, en conformant notre conduite à celle que tient aujourd'hui Jésus-Christ: qu'il fasse naître en nous l'homme nouveau, qu'il le fasse croître avec lui, et qu'il le conduise par la pratique des bonnes œuvres à l'état de l'homme parfait, en lui donnant la parfaite justice dans le temps, et la gloire dans l'éternité. Ainsi soit-il,

Sur l'Evangile selon saint Luc, c. II, v. 1-14.

Les circonstances de la naissance de Jésus-Christ sont aussi propres à édifier les esprits qu'à les instruire.

C'est donc à ce prodige que se terminent enfin toutes les magnifiques promesses que tant de prophètes avaient annoncées à Israël; c'est donc là ce Messie qu'Abraham

n'a vu que de loin, dont Jacob avait éprouvé la puissance, que Moïse attendait avec tant d'impatience, et demandait avec tant d'ardeur ! il est donc enfin venu ce rejeton de la tige de Jessé, qui devait assurer à David un trône, et plus solide, et plus ferme que celui qu'il avait occupé ! Les nuées ont donc fait pleuvoir le Juste ; et cette rosée salutaire, désirée depuis si longtemps, va faire germer une terre stérile jusqu'alors, et produire un peuple d'adorateurs fidèles ! En un mot, le Père éternel, dans sa miséricorde, a donc envoyé son Fils pour être le gage d'une paix éternelle, d'une réconciliation durable ! Nouvelle importante sans doute, et qui mérite bien d'intéresser les plus insensibles d'entre les hommes : *Evangelizo vobis gaudium magnum, quod erit omni populo, quia natus est vobis hodie Salvator.*

Quelque consolant qu'il soit pour nous, mes frères, de vous annoncer cette importante nouvelle, nous sentons tout le poids d'un si redoutable ministère ; et notre voix nous paraîtrait trop faible pour vous raconter les miséricordes infinies du Dieu que nous servons, si le concours de tout ce que l'Eglise a de plus éclairé et de plus respectable ne se réunissait pour nous fournir sur ce mystère les réflexions les plus édifiantes et les plus solides.

Plus de tristesse et d'amertume, vous dirai-je avec le grand pape saint Léon. L'Auteur de la vie ne vient que pour triompher de la mort ; la Lumière éternelle vient dissiper nos ténèbres ; le Saint par excellence vient nous purifier de nos crimes ; le Ciel opère en notre faveur les plus éclatants prodiges ; et la plus intéressante des merveilles est aujourd'hui l'objet de notre attention et le principe de nos espérances : *Evangelizo vobis gaudium magnum, quod erit omni populo, quia natus est vobis hodie Salvator.*

Je croirais affaiblir une vérité aussi importante, mes frères, si, pour vous entretenir, je m'écartais du plan que nous fournit l'Évangile de ce jour. Le récit simple et fidèle des événements qui ont accompagné la naissance adorable de Jésus-Christ, ne me paraît pas moins propre à édifier vos esprits, qu'à les instruire. C'est à la crèche que je veux vous conduire ; et si vous y venez avec la simplicité du cœur, vous en sortirez pénétrés de consolations et de grâces. Préparez-vous à la recevoir, ô mon Dieu ! et vous, chrétiens, disposez-vous à apprendre combien elles sont précieuses.

Il semblerait que plus le Messie tardait à paraître, plus Israël devait se rendre attentif à se préparer au moment de sa venue. Tous les prophètes qui l'avaient annoncé, avaient, selon la différence des temps, fait entrevoir à Israël et à la maison de Juda la proximité de son règne. Isaïe s'était contenté de dire : Il est proche : *Prope est.* (Isa., XIII, 6.) Daniël (IX) avait supputé le temps de ses délais et la durée de ses retardements, et en avait fixé le terme. Jérémie avait annoncé qu'il ne tarderait pas longtemps :

Veniet et non tardabit. (Habac., II, 3.) Amos avait averti la fille de Sion de se préparer à marcher au-devant de lui : *Præparare in occursum Dei tui.* (Amos, IV, 18.) Zacharie, l'un des derniers de ces hommes envoyés pour la consolation du peuple de Dieu, avait semblé le voir de plus près : *Voilà qui vient, avait-il dit : Ecce venit.* (Zachar., II, 10.) Tout, en effet, avertissait Israël qu'il ne devait pas différer davantage. Mais quel aveuglement ! le temps fixé s'écoule ; les oracles annoncés s'accomplissent ; les circonstances prédites se succèdent ; les nuées s'ouvrent : la rosée du ciel tombe sur une Vierge ; elle conçoit, elle porte dans son sein, elle enfante : l'Emmanuel naît au temps marqué, dans la ville désignée par les prophètes, au milieu du seul peuple de la terre qu'il se soit consacré : *In proprium venit.* Et qui le croirait ? dans tout ce peuple qui lui appartient, il ne trouve personne qui veuille le recevoir, *Et sui eum non receperunt.* (Joan., I, 11.) L'ange, pour former une cour à ce nouveau Roi de gloire, est obligé de réunir de pauvres bergers qui veillaient à la garde de leurs troupeaux : *Erant pastores vigilantes.... Angelus stetit juxta illos.*

Je trouve dans la conduite des Juifs, toute criminelle qu'elle est, sinon un motif d'excuse pour ce peuple, du moins un motif de condamnation pour la plupart des chrétiens. Les princes des prêtres ne s'accordaient pas parfaitement sur le temps et sur l'explication des Écritures. Le gros de la nation s'était formé de son Libérateur une idée qui ne se conciliait pas avec l'état d'humiliation où il paraît aujourd'hui : voilà en quelque sorte l'excuse de leur incrédulité. S'ils eussent connu le Roi de gloire, dit l'apôtre saint Paul (I Cor., II, 8), il n'eût point été l'objet de leurs outrages.

Pour nous, chrétiens, ce ne sont plus des ombres qu'on nous présente, mais des événements solidement établis sur les preuves les plus incontestables. Un Dieu Sauveur a paru sur la terre : voilà l'objet de cette solennité ; ce même Dieu veut prendre en nous, par l'effusion de sa grâce, une naissance spirituelle : voilà le motif de notre confiance. Malheur à celui, ou qui refuse de croire ce mystère, ou qui néglige de faire l'épreuve de cet avantage !

Ne craignez rien, ajoute l'ange en parlant aux bergers : *Nolite timere* ; et ces paroles, si capables d'inspirer la confiance, expriment bien les effets de ce nouveau mystère. Avant Jésus-Christ, que de motifs de crainte pour des hommes coupables !

Crainte des jugements de Dieu. Le Ciel, irrité depuis tant de siècles, semblait ne devoir réserver aux pécheurs que des anathèmes et des malheurs. L'enfer avait acquis des droits sur tout le genre humain : un décret prononcé par l'Éternel avait livré la nature humaine à la malédiction et à la mort.

Crainte de sa propre faiblesse. Qu'était devenu l'homme depuis son péché ? Es-

clave et victime de son iniquité même, suivant la sentence portée contre lui, il en était dominé; des grâces beaucoup moins fortes pour se soutenir, une volonté moins libre pour résister au mal, un goût plus décidé pour l'injustice que pour la vertu : voilà son esclavage. Ecoutez-en les suites. Il est destiné à mourir, mais avant d'éprouver l'exécution de cette terrible sentence, que de violences, que de combats! Mille frayeurs l'agitent, mille besoins l'abattent, mille infirmités le minent et le détruisent : en un mot, le monde entier, dit saint Augustin, était devenu semblable à un malade qu'un abandon universel jetait dans l'abattement et dans la langueur : *Magnus in terris jacebat agrotus.*

Un médecin, aussi grand par sa nature que par l'efficacité de ses remèdes, quitte le lieu de son repos pour tendre à cette multitude de morts et de mourants une main secourable : *Magnus e cælis venit medicus.* Il paraît; et dès le moment même nos larmes sont essuyées, nos douleurs adoucies, nos inquiétudes dissipées, nos langueurs fortifiées; et ce qui nous reste de nos anciennes misères, n'est plus qu'un contre-poids à nos faiblesses, un moyen d'exciter notre reconnaissance, un motif d'espérer une guérison parfaite. Voilà le grand sujet de confiance que l'ange vient présenter aux bergers : *Nolite timere.* Il leur annonce ce mystère comme une grande nouvelle : *Evangelizo vobis gaudium magnum.* Cet événement ne touchera pas seulement quelques-uns d'entre le peuple : *Quod erit omni populo;* tous ont eu part à l'anathème; tous auront part à la rémission et à la grâce. Que ceux qui sentent le malheur de leur état, s'occupent du bonheur de leur délivrance : leurs chaînes sont brisées, l'ennemi est désarmé, le fort-armé a pris la défense de sa maison, et le Ciel, touché de leur esclavage, leur donne aujourd'hui un Libérateur : *Natus est vobis hodie Salvator.*

Est-ce donc là l'accomplissement de cette promesse qu'Aggée avait faite, quand il avait dit, au nom du Seigneur (II, 7) : J'ébranlerai le ciel et la terre : *Commovebo cælum et terram.* Hérode est assoupi dans son palais, pendant cette nuit mystérieuse; et l'ange ne va pas l'avertir de la venue du Libérateur. Auguste est libre possesseur du monde entier; et des signes ne l'avertissent point que le Seigneur a donné aux nations un Dominateur et un Roi. Des bergers et des pauvres, occupés à l'emploi le plus vulgaire, sont choisis par préférence pour être les premiers témoins des miséricordes de Dieu sur son peuple.

Ah! mes frères, qu'il est aisé de pénétrer les desseins du nouveau Libérateur, dans une conduite si opposée aux vues de la prudence humaine! Nous envisageons la pauvreté comme un fardeau; elle l'est en effet pour un cœur charnel : mais il a voulu nous prouver que l'indigence a des avantages et des ressources qui lui sont propres; que l'humiliation a sa gloire : que tout est pas-

sager dans cette vie, jusqu'aux amertumes inséparables de la pauvreté; qu'il est pour les malheureux, quand ils souffrent patiemment, des moments de consolation qui les dédommagent de tout ce qu'ils ont à souffrir; et que si des bergers ont été choisis, par préférence, pour devenir ses premiers adorateurs, ce n'est point au milieu du faste, de l'opulence et de la mollesse que Dieu ira nous chercher, mais dans les abaissements nécessaires de notre condition, ou dans le renoncement volontaire que l'esprit de pénitence nous fait embrasser.

D'après ce principe, qu'il est facile d'expliquer toutes les circonstances qui accompagnent le mystère d'un Dieu naissant! Il choisit une nuit, parce qu'il est la Lumière qui luit dans les ténèbres pour éclairer tout homme qui vient en ce monde; il prend le temps du repos, parce que sa qualité est celle de Prince de la paix, et qu'il vient la rendre inaltérable; il préfère le moment du silence, parce qu'il vient répandre sur la terre l'esprit de piété et de recueillement.

La joie qu'éprouvent les bergers à l'avertissement de l'ange eût été imparfaite, s'il leur eût laissé ignorer le lieu où le nouveau Roi daignerait recevoir leurs hommages; bien différents de ces chrétiens qui se contentent d'une connaissance assez bornée de leur religion, sans se mettre en peine d'étudier le moyen d'en pratiquer les préceptes, ils désirent, et obtiennent de connaître le lieu de sa naissance. La ville de David a été préférée, quoique la plus petite en apparence : *Natus est in civitate David.* Mais pourquoi dans la ville de David, plutôt que dans Jérusalem, cette ville qui paraissait être le centre de la religion, qui seule avait l'avantage de posséder le temple du Seigneur, où toutes les tribus se faisaient un devoir d'accourir en foule pour célébrer les solennités et les sacrifices? Pourquoi? Dieu vous permet de l'interroger, ou plutôt il prévient lui-même cette difficulté, lorsqu'il dit, par la bouche de son prophète : Et toi, Bethléem, ville de Juda, tu n'es point, dans mes desseins, la dernière des cités de mon peuple, puisque c'est de toi que sortira le chef de la maison de tes pères. (*Mich.*, V, 2.) Rien, en effet, était-il plus capable de rappeler à toute la nation la génération temporelle de celui qu'ils espéraient?

C'est là que vous auriez dû l'attendre, Juifs orgueilleux. Les Livres saints ne vous parlaient que de Bethléem; vos prêtres et vos docteurs ne l'attendaient que dans la ville de David : le trône de ce prince usurpé, sa famille presque éteinte, le joug des Romains appesanti sur vous, prouvaient clairement que le Seigneur ne tarderait pas davantage à susciter un rejeton de la race de vos rois. C'est lui qu'on vous annonce à Bethléem : *Natus est in civitate David.*

Les bergers, dociles à la parole de l'ange, marchent vers le lieu qui leur est indiqué. Ils n'opposent point à l'envoyé du ciel mille prétextes, que la prudence humaine pouvait leur rendre légitimes; et ils devraient être

en ceci le modèle de ces chrétiens qui ont, dans l'ordre de la nature, des occupations sérieuses, dont ils s'autorisent pour se dispenser de la plupart des exercices de la religion sainte. Ils leur apprennent que, quand il s'agit d'aller à Dieu, de prendre part à quelques solennités, de participer aux sacrements, toute occupation étrangère est frivole et dangereuse; qu'on ne traitera jamais de négligence l'oubli de ses intérêts personnels, quand le Seigneur en sera l'objet. Mais ne trouvons-nous que des gens sérieusement occupés, qui s'autorisent des devoirs de leur état pour se dispenser de ceux de leur religion? Ne nous allègue-t-on pas tous les jours, pour excuse aux omissions fréquentes des exercices de piété, aux absences réitérées de la maison de Dieu, une compagnie dont on n'osait se séparer, une partie de plaisir qu'on n'a pas eu la force de refuser, une infirmité légère qu'on n'a pas essayé de surmonter; et ne sommes-nous pas sans cesse occupés à réfuter tous ces prétextes?

Il suffit aux bergers de savoir le lieu de la naissance pour y courir avec empressement. Allez, leur dit l'ange, mais écoutez les signes auxquels vous le reconnaîtrez: Vous trouverez un enfant enveloppé de langes, et couché dans une crèche: *Invenietis infantem pannis involutum, et positum in præsepio.*

Ici, qu'il fallut aux bergers de soumission et de foi, pour n'être pas révoltés de ce détail, selon l'idée que s'en était formée ce peuple! Qu'attendait-il? Un libérateur qui, descendant de la race royale, devait naître dans un palais; qui, plus grand et plus puissant que Salomon, devait joindre à l'éclat du diadème et à la majesté du trône tout ce qui peut fixer l'attention d'une foule innombrable de courtisans; qui, établi le Roi des nations par la force de ses armes, donnerait des lois à tout l'univers, et en recevrait les tributs et les hommages.

Que ces idées étaient flatteuses, et qu'elles trouvaient de crédit dans l'esprit d'un peuple uniquement attaché aux objets sensibles! Mais qu'elles sont opposées à celles que l'ange donne aujourd'hui aux bergers! Dans le lieu le plus abandonné de la ville, dans une mesure, au milieu d'une étable où l'on ne place que de vils animaux, exposé à toutes les intempéries de l'air, vous trouverez un enfant à qui l'indigence fournit à peine des langes pour le couvrir, et dont une crèche fut le berceau: cet enfant réunit en lui l'objet des désirs de son peuple; il est l'Attente des nations; il est le Fort de la maison d'Israël, le Prince du siècle futur: voilà celui que vous devez adorer: *Invenietis infantem pannis involutum, positum in præsepio.*

En vérité, mes frères, ce détail ne fait-il pas rougir votre débaucheté et votre orgueil? Quoi! celui dont les prophètes n'ont parlé qu'avec le plus profond respect, dont Jean-Baptiste publiera bientôt l'excellence et la supériorité; celui que les patriarches avaient

envisagé comme l'unique terme de leurs espérances et de leurs désirs; celui qu'on propose à notre foi, comme l'objet des complaisances, l'image et la splendeur du Père, paraît aujourd'hui dans un état de pauvreté et de misère, que la plus dénuée des créatures supporterait à peine! Quoi! en me transportant maintenant en esprit dans l'étable de Bethléem, la foi m'oblige à confesser que c'est le Roi de gloire qu'on y adore; que cet enfant, aussi faible qu'il est pauvre, est pour moi le Dieu de toute force, de toute richesse, de toute consolation; qu'il doit faire trembler bientôt Hérode sur son trône, consoler Jean-Baptiste dans sa prison, soumettre l'univers entier à son empire, réduire en servitude la captivité elle-même, faire observer ses lois aux princes les plus orgueilleux et les plus superbes; que ces bras resserrés par de faibles bandeaux, doivent briser des chaînes que la longueur des temps avait rendues et plus étroites et plus fortes, et enchaîner, pour l'éternité, les puissances des ténèbres!

Raison humaine, que vous dit dans ce moment l'amour-propre qui vous guide dans la plupart de vos jugements? C'est un mystère. Aussi je ne vous demande pas si vous le comprenez: mais ce mystère est le fondement de notre foi; le croyez-vous? Il est le principe de toutes vos espérances; vous y reposez-vous? Il est le jugement et la condamnation de votre orgueil; vous y soumettez-vous? Mais ce mystère des humiliations du Verbe éternel, le plus grand, le plus ineffable de notre religion, ne sert-il pas à nous rendre attentifs à un mystère qui, selon la pensée de saint Augustin, est plus incompréhensible encore? Qu'un Dieu soit assez puissant pour voiler sa grandeur; qu'il soit assez miséricordieux pour rapprocher sa Majesté suprême de notre néant et de notre bassesse: il est Dieu, et rien n'est capable de limiter sa puissance et de borner sa miséricorde; et l'immensité de sa nature et de ses perfections explique tous les mystères de sa sagesse et de ses bontés; mais le mystère qui me paraît impossible à expliquer, c'est que l'homme connaisse la profondeur des anéantissements d'un Dieu, et qu'il conserve son orgueil; qu'il s'en occupe souvent, et ne diminue rien de cette fatale complaisance pour lui-même; qu'il porte le nom de chrétien, qu'il se glorifie d'appartenir à Jésus-Christ, et qu'il soit toujours aussi plein de ses titres, de ses talents, de ses vertus, sans faire presque aucun retour sur son néant et sur ses misères: voilà lo prodige que je ne conçois pas.

C'est à ce prodige, mes frères, que Jésus-Christ nous rend attentifs dans le mystère de ce jour: il y confond notre orgueil, en anéantissant toutes ses grandeurs. Puisse-t-il le guérir efficacement! Puissions-nous nous-mêmes, par la vertu de ce mystère, apprendre à n'estimer en nous que ce qui nous rapproche d'un Dieu humilié et anéanti, et trouver dans cette sainte abnégation le principe d'une naissance spirituelle pour lo

temps, et d'une vie bienheureuse pour l'éternité! Ainsi soit-il

Seconde instruction sur l'Évangile de la nuit de Noël.

Foi des bergers de Bethléem, modèle de la nôtre ; fruits qui la suivent, grâces qui la couronnent.

Si les bergers eussent en moins de foi, quels doutes se seraient élevés dans leurs cœurs aux paroles de l'ange! Quelle apparence, en effet, que l'héritier du trône de David prenne naissance dans une étable! Mais leur empressement ne leur permet pas de raisonner : leur foi impose silence à leurs difficultés. Un ange n'est pas le seul à les féliciter : une troupe d'esprits bienheureux se joignent pour célébrer une nuit si précieuse ; ils annoncent dans leurs cantiques que l'enfant qui naît à Bethléem va rendre à Dieu une gloire proportionnée à sa majesté suprême : *Gloria in excelsis Deo*; que cet enfant devient le médiateur qui doit réconcilier la terre avec le ciel, établir entre eux une alliance inaltérable, et procurer aux hommes une paix inconnue jusqu'alors : *Et in terra pax*; mais que cette paix, offerte à tous, sera rejetée de plusieurs ; qu'elle ne reposera que sur les cœurs pacifiques, et qui, connaissant le prix d'un si grand avantage, travailleront à s'en rendre dignes par leur humilité, leur obéissance et leur bonne volonté : *Hominibus bonæ voluntatis*.

Cette paix, les bergers la goûtent par avance ; parce que, suivant l'oracle de l'Esprit-Saint, elle accompagne les pas de celui qui cherche la sagesse. Ils marchent avec joie : Allons, se disent-ils les uns aux autres, passons jusqu'à Bethléem : *Eamus, et transeamus usque Bethlehem* : voyons ce prodige que le Seigneur y a opéré en faveur de son peuple. Ils ne disent pas, différons jusqu'au jour ; attendons le moment où nos troupeaux seront plus en sûreté : il est une sorte de prudence qui eût applaudi à cette réflexion ; mais ils n'écoutent que celle qui apprend à sacrifier de faibles intérêts aux intérêts du salut.

Vous ne pensez pas toujours comme eux, mes frères, et vous êtes surpris qu'on regarde les biens de ce monde comme des obstacles à votre avancement dans la voie du salut ; qu'on vous félicite quand Dieu vous les enlève, ou vous les refuse ; qu'on préconise devant vous l'indigence, la maladie, les afflictions de tous les genres. Vous ne voulez pas vous persuader que chacune des prospérités de la vie présente sont autant de pesants fardeaux qui vous accablent, et qui vous empêchent de dire avec docilité, comme les bergers de l'Évangile : Allons, *Eamus* ; c'est-à-dire, faisons de bon cœur et avec promptitude toutes les démarches et tous les sacrifices que la volonté de Dieu et l'intérêt de notre salut exigent.

Dites-moi seulement, depuis que nous vous annonçons la solennité de ce jour, vos désirs ont-ils été plus vifs ? Avez-vous été

au-devant de ce Dieu naissant, par l'empressement et la préparation du cœur ? Avez-vous détruit quelque habitude, réformé quelque désordre, acquis quelque vertu ? En un mot, quelle offrande portez-vous à son berceau ?

Ah! mes frères, laissons pour quelques jours ces soins temporels qui nous occupent : quelque légitimes qu'ils soient, ils doivent céder à un objet plus pressant. Profitons du saint loisir que l'Église nous ménage pendant le cours de ces solennités ; et pour méditer avec fruit un si grand mystère, passons en esprit jusqu'à Bethléem, pour y présenter à Jésus-Christ des cœurs tout occupés de lui seul : *Transeamus usque Bethlehem*.

Y passerez-vous en esprit jusqu'à cette crèche, vous chrétiens, que l'iniquité a rendus les ennemis de votre Dieu ? Ah ! si la voix de l'ange de la paix ne suffit pas pour vous réveiller et émouvoir vos cœurs, écoutez le cri tumultueux d'une conscience criminelle ; que le trouble des passions, l'amertume du péché vous pressent de recourir au Libérateur. Malheur à vous, si cette solennité s'écoule sans aucun retour sur vous-mêmes ; si cette démarche consolante du Sauveur est suivie d'une criminelle résistance ! Ah ! plutôt, mes frères, traînez ce cœur rebelle au pied de sa crèche, et forcez-le à y faire l'humble avenue de toutes ses misères : *Transeamus usque Bethlehem*. Adorez-y la victime seule capable de payer vos dettes, et d'obtenir pour vous la miséricorde et la grâce.

Les bergers, étant entrés dans l'étable, virent Marie et Joseph : ils trouvèrent l'Enfant couché dans une crèche ; et l'esprit de foi qui les avait fait marcher à la parole de l'ange, leur fit reconnaître la vérité de ces paroles du Seigneur, au travers des apparences de faiblesse qui environnaient le saint Enfant.

C'est ici, mes frères, que doit se ranimer notre foi. Cette étable, qui semblait être le rebut de la ville de Bethléem, devient aujourd'hui la ressource de toute la Judée et le refuge de toutes les nations ; et tandis que le Juif orgueilleux n'y aperçoit que misère, qu'infirmité et que bassesse, le chrétien fidèle y voit le plus intéressant des spectacles.

Et qu'y voit-il ? Marie, c'est-à-dire, cette femme admirable, choisie, dès l'origine des temps, pour être la Mère de son Dieu et la libératrice de son peuple : l'attention, la tendresse et les soins qu'elle témoigne à Jésus-Christ, annoncent déjà combien seront chers à son cœur tous ceux que ce Fils rendra participants de l'esprit d'adoption. On y voit Joseph, c'est-à-dire cet homme dont la docilité, la fidélité et le courage répondent si bien au ministère important qui lui est confié : la joie que lui inspire le mystère dont il est le témoin, est le présage de cette paix que le nouveau Libérateur vient assurer aux hommes de bonne volonté. On y voit surtout un enfant couché dans une crèche ;

et c'est le seul qui doit y fixer notre attention et y réunir nos hommages.

Grand Dieu, déliez ma langue pour publier vos merveilles; purifiez mes lèvres pour traiter dignement le mystère de vos miséricordes et de votre amour: ou plutôt purifiez mon esprit et mon cœur; éclairez mon entendement de ces vives lumières qui ont suggéré à vos saints de si nobles idées et de si touchantes expressions, quand ils ont parlé de l'Enfant adorable qui naît aujourd'hui dans l'étable de Bethléem!

Mais n'est-ce qu'un Enfant qui nous est offert dans la crèche? Ah! si sa naissance, semblable à celle du reste des hommes, n'eût été marquée aux yeux de Dieu que par la tache commune qui souille les enfants d'Adam, le ciel eût gardé le silence le plus profond; les anges n'auraient pas quitté le séjour de la gloire, et la nuit eût couvert de ses ombres la naissance d'un nouveau prévaricateur. Mais que me dit la foi sur l'Enfant que l'Eglise m'annonce aujourd'hui? C'est le Verbe éternel; celui qui était avec Dieu et en Dieu, lorsque toutes choses ont été faites, et par qui tout ce qui existe a reçu l'existence et la vie; celui en qui se trouve le principe de toute justice et de toute sainteté, sans qui tout n'est que faiblesse, que ténèbres et qu'égarément; l'image du Père, la figure de sa substance, la splendeur de sa gloire, le miroir ineffable de sa majesté; celui dont il est impossible de raconter la génération, dont le nom seul est un mystère, dont la venue est le plus grand des miracles. Beaucoup au-dessus des anges, qui ne sont que les ministres de ses volontés; son nom n'est point comparable aux leurs. Bien préférable à tous les prophètes: ils n'étaient que ses précurseurs; ils n'ont parlé que de ses mystères; il fut le terme de leur mission. Plus ancien que les patriarches: c'est lui qu'ils demandaient avec tant d'instance, qu'ils attendaient avec tant d'ardeur, qu'ils adoraient avec tant de confiance et d'amour: c'est de lui qu'ils espéraient leur consolation et leur repos. Plus excellent que Moïse: celui-ci n'était que l'envoyé; Jésus-Christ est l'héritier de toutes choses: celui-ci n'avait formé que des esclaves; celui-là est venu former des adorateurs parfaits. Ce chef d'Israël n'est qu'une pierre de l'édifice; Jésus-Christ est la pierre angulaire, le fondement essentiel de tout l'édifice. Plus incompréhensible que Melchisédech, l'éternité est son principe; c'est à lui seul qu'il appartient d'offrir le pain des anges et le vin qui produit les vierges. Bien mieux appelé qu'Aaron, celui-ci n'a possédé que l'ombre du sacerdoce: Jésus-Christ en réunit la plénitude. Le pontife de l'ancienne alliance n'a offert que des victimes vides et inanimées, incapables de vivifier et de sanctifier les pécheurs: le Père de la nouvelle alliance est en même temps victime de propitiation pour le péché; le sang qu'il a répandu donne la vie, et son sacrifice pénètre les cieux, supplée à l'insuffisance de toutes nos réparations, à la faiblesse de toutes nos

prières, à l'infirmité de toutes nos œuvres: en un mot, tout ce qu'il y a de saint, tout ce qu'il y a de grand, tout ce qu'il y a de consolant, attribuez-le à Jésus-Christ: *Hæc cogitate.*

Vous êtes-vous jamais formé de Jésus-Christ cette idée, mes frères? On vous annonce sa naissance temporelle comme un des plus grands mystères qui puissent exercer votre foi, exciter votre reconnaissance, intéresser votre amour. Et n'est-ce pas en effet le plus grand des prodiges et le plus ineffable des bienfaits, qu'un Dieu, sans se dévouer de sa propre nature, se revêtisse de la nôtre; qu'il conserve, sous le poids de nos misères, cette béatitude essentielle à sa divinité; qu'il prenne sur lui toutes nos faiblesses, sans participer à la corruption qui en est la source; qu'il nous rende, malgré la disproportion infinie qui est entre sa substance et la nôtre, participants de sa divinité? N'est-ce pas là l'idée que le pape saint Léon nous donne de ce mystère, quand il nous invite à reconnaître l'excellence de notre origine: *Agnosce, o Christiane! dignitatem tuam?*

En effet, que les Juifs se vantent d'avoir Abraham pour père, Moïse pour législateur, David pour prince et pour roi: nous avons Jésus-Christ pour docteur, pour prêtre et pour victime. Ils se flattaient de porter le nom de peuple chéri: nous avons reçu l'esprit d'adoption qui nous fait appeler les enfants de Dieu; nous en avons tous les droits; Jésus-Christ nous les a obtenus, nous les a mérités, et nous les accorde, en nous rendant participants de sa divinité: *Divinæ consortes naturæ.* (1 Petr., 1, 4.)

Marie, toute occupée de ces grandes idées, admire dans le silence les merveilles qu'on annonce du saint Enfant; elle conserve, dans le recueillement, le souvenir des prodiges que le Tout-Puissant a opérés en elle, et l'espérance de tous ceux qu'il doit opérer par son Fils: *Conservabat omnia verba hæc conferens in corde suo.*

Ne pouvait-elle pas entretenir les bergers des consolations intérieures qu'elle éprouvait; leur dire combien la présence de son Dieu, le privilège de sa maternité divine la comblaient d'honneur et de joie; leur raconter les grandeurs de l'Enfant qu'ils étaient venus adorer; leur détailler les prodiges dont ce premier mystère devait être la source? quel champ pour une âme éloquente! un cœur reconnaissant ne saurait manquer de l'être: cependant Marie se tait; elle sait que les ouvrages du Seigneur, comme ses jugements, sont admirables en eux-mêmes: *Justificata in semetipsa*; que celui qui a bien su les opérer sans nous, saura bien sans nous manifester la sainteté de ses œuvres; et qu'à moins que par état on ne soit appelé à instruire et à éclairer les autres, une humble méditation, un humble silence produits par la vénération et le respect, et surtout une application personnelle des vérités qu'on connaît, sont l'hommage le plus conforme aux desseins de Dieu qui en est l'objet:

Conservabat omnia verba hæc conferens in corde suo.

N'oubliez pas ceci, âmes fidèles qui m'écoutez : il est souvent dangereux de publier les secrètes faveurs que le Seigneur communique à ceux qui l'aiment ; le démon de l'orgueil emploie souvent cet artifice pour les séduire, et y réussit. Sous prétexte de rendre gloire à Dieu de ses faveurs, on se rend à soi-même un dangereux témoignage ; on perd, par amour-propre, et les consolations, et le fruit qu'on pouvait en attendre.

Les bergers quittent l'étable, pénétrés de l'objet qu'ils y ont admiré ; ils annoncent, par leurs cantiques, la joie qu'ils y ont éprouvée au pied de la crèche : *Glorifiantes et laudantes Deum*. Si les mêmes dispositions de désirs, d'empressement, de confiance et de foi, vous ont conduits au pied de nos autels pendant la nuit solennelle que nous avons célébrée ; si maintenant les mêmes sentiments vous animent, qu'il sera facile de l'apercevoir, après ces jours ! Vous louerez Dieu, et vous glorifierez, par vos œuvres, celui qui en devient aujourd'hui le principe et le modèle : *Glorifiantes et laudantes Deum*.

Vous le glorifierez, âmes justes et fidèles ; on vous verra plus empressées à l'adorer et à le servir. Vos mains s'occuperont avec plus de soin aux œuvres de la charité chrétienne ; vos démarches et vos pas vous conduiront avec plus d'assiduité à nos saints exercices ; et votre bouche sera plus prompte à rendre hommage à la vérité, plus fidèle à la défendre.

Vous le glorifierez, pécheurs, par votre pénitence ; vous annoncerez, par la réforme de vos mœurs, que sa venue n'a point été infructueuse pour vous ; qu'en recueillant les larmes qu'il a répandues dans sa crèche, vous avez été purifiés ; que ses tendres mains, quoique retenues par de faibles bandeaux, ont été assez fortes pour rompre vos chaînes ; et, comme le prophète, on vous verra attentifs à lui en offrir le sacrifice de louange : *Laudantes et glorifiantes Deum*.

Vous le glorifierez, pauvres de Jésus-Christ ; vous étoufferez, à son exemple, tout désir inutile des biens de ce monde : vous paraîtrez plus inquiets de la perte de la grâce, que des privations que la Providence vous impose ; plus sensibles à l'éloignement de votre Dieu, qu'aux disgrâces de la fortune ; bien loin de murmurer de vos tribulations, vous bénirez le Seigneur des épreuves qu'il vous ménage : *Laudantes et glorifiantes Deum*.

L'histoire du peuple d'Israël me fournit un trait qui va terminer cette instruction. Quand le Seigneur avait fait remporter quelque victoire à son peuple, qu'il l'avait favorisé d'une manière toute singulière, ou qu'il avait renouvelé avec lui son alliance, il ordonnait qu'on réunît un monceau de pierres dans le lieu témoin de l'événement, afin de servir d'un monument qui apprit à la

postérité la protection qu'il avait accordée à son peuple, et qui fournit à Israël des motifs toujours subsistants de reconnaissance et d'amour. Il exigeait aussi que d'âge en âge les pères instruisissent leurs enfants, que l'objet de ces monuments publics qu'ils avaient sous les yeux, était de perpétuer leur confiance et leur fidélité.

Ah ! chrétiens, si vos enfants, encore jeunes, ignorent ce que signifient cette étable, cette crèche, ces langes, et tout cet appareil de pauvreté dont on les entretient pendant ces jours : dites-leur que ce sont les monuments des miséricordes de leur Dieu ; que cette étable est le palais de leur Chef ; cette crèche, le berceau de leur Roi ; ces langes, les seules armes de leur Libérateur et de leur Maître ; dites-leur que c'est à la crèche qu'ils apprennent à connaître le prix de l'enfance chrétienne, et par conséquent les règles de la docilité, de l'humilité et de la douceur, qui sont inséparables de cet état. Conduisez-les, en esprit, au pied de cette crèche, et dites-leur que la simplicité et la candeur peuvent seules les y introduire. Apprenez-leur à offrir à Jésus-Christ des cœurs purs, droits et sincères ; à puiser auprès de son berceau, les saintes ardeurs de la charité ; à craindre les anathèmes et les menaces qui partent de cette crèche contre les cœurs superbes, sensuels et indociles. Montrez-leur, par votre empressement à y courir vous-mêmes, qu'ils ne doivent point rougir des humiliations de l'Homme-Dieu, mépriser les maximes de sa loi, rejeter la simplicité de son Evangile, redouter les rigueurs de sa pauvreté et les amertumes de sa croix. Faites-leur bien envisager quels sont les droits que vous donnent sa naissance, et les richesses que vient nous assurer ce Roi juste et pauvre. Il est la source d'une paix solide, que le monde ne connaît pas ; d'une union fraternelle, que la chair ne goûte pas ; d'une vie sainte, juste et tranquille, que les remords ne troublent pas ; d'une gloire ineffable et permanente, dont la durée ne finira pas. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION

POUR LA FÊTE DE SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE.

Prévenu des grâces les plus singulières, revêtu des vertus les plus rares, élevé aux connaissances les plus sublimes : tous les traits de la vie de ce saint apôtre doivent exciter notre admiration, animer notre confiance, soutenir notre culte et nourrir notre piété.

Docuisti me a juventute mea ; et usque nunc pronuntiabo mirabilia tua et usque in senectatem et senium. (Psal. LXX, 17, 18.)

Vous m'avez instruit dès ma jeunesse ; je publierai vos merveilles jusqu'à la vieillesse et jusqu'à l'âge le plus avancé.

Si nous lisons avec attention, mes frères, ce que l'Evangile nous apprend du saint apôtre dont nous honorons la mémoire ; si nous réunissons tout ce que les divines Ecritures nous racontent des œuvres merveilleuses de ce saint évangeliste. et tout

ce qui nous est transmis par une tradition des plus respectables et des plus authentiques ; nous sera-t-il possible de retenir les transports de notre admiration, et de ne pas nous écrier avec le Prophète : Que vos amis sont heureux, ô mon Dieu ! vous les avez élevés à un degré d'honneur et de gloire qu'il n'est pas possible de comprendre, encore moins de raconter : *Nimis honorificati sunt amici tui, Deus.* Vous leur communiquez une autorité, une puissance qui, n'ayant d'autre appui que vous-même, est aussi inébranlable que la vôtre : *Nimis confortatus est principatus eorum.* (Psal. CXXXVIII, 17.)

Le simple détail des œuvres de saint Jean, ne démentirait point la noble idée que nous donne ici le Prophète, si, dans un aussi court espace, il nous était possible de développer tant d'exemples capables d'exciter notre admiration, d'animer notre confiance, de soutenir notre culte et de nourrir notre piété. Un Disciple aimé singulièrement de Jésus-Christ, que l'Évangile ne nous désigne que sous ce titre, nous donne l'idée d'un homme prévenu des grâces les plus singulières, revêtu des vertus les plus rares, élevé aux connaissances les plus sublimes : voilà en abrégé, mes frères, ce que va nous présenter cette instruction. Je serai forcé, pour ne rien omettre d'essentiel, de laisser à vos réflexions l'application de tant d'exemples. Fasse le Seigneur que cet hommage public que nous rendons à un saint qui mérite toute notre vénération, nous porte à la pratique des vertus dont il nous a donné l'exemple !

Saint Jean, que l'Église appelle l'Évangéliste, auquel l'Esprit-Saint lui-même donne le nom de bien-aimé, que les Grecs, pleins d'admiration pour la sublimité de sa doctrine, ne nommaient autrefois que le Théologien par excellence, était fils de Zébédée, et frère de Jacques. Comme les autres apôtres, il était d'une origine peu distinguée aux yeux de la nature, d'une profession peu considérable, et, par une suite inévitable, aussi borné que les autres disciples dans l'étude des sciences humaines et dans la connaissance des vérités du salut. Né en Galilée, il partageait, comme Jacques son frère, avec Pierre et André, la profession de pêcheur. Témoin, comme eux, de la pêche miraculeuse, touché, en même temps qu'eux, de cet attrait victorieux qui dompte les cœurs quand Jésus-Christ parle, il saisit avec empressement l'espérance de devenir un jour pêcheur d'hommes ; il renonce sans balancer à une barque, à des filets qui faisaient toutes ses richesses ; il abandonne avec courage un père, une mère dont il faisait la consolation, et s'attache sans défiance et sans crainte à ce Fils de l'homme qui n'avait pas où reposer sa tête. Mais, dit saint Grégoire, ce qui donne un prix inestimable à son sacrifice, c'est que dès l'instant même il renonça à l'espérance de posséder, et qu'il put dire avec Jésus-Christ, comme le Prophète : Mon cœur a-t-il con-

servé de l'attachement et du goût pour un autre objet que vous seul ? *A te quid volui super terram ?* (Psal. LXXII, 25.)

Son sacrifice fut universel comme celui des autres apôtres ; mais il eut cet avantage particulier, qu'il fut fait de bonne heure. Jean est le plus jeune des douze que Jésus-Christ attache singulièrement à sa personne ; et quand les Pères de l'Église cherchent la cause de la prédilection du Sauveur pour notre Apôtre, ils la trouvent dans l'innocence de ses mœurs, et dans un caractère virginal d'autant plus admirable, qu'il était joint à un âge où il est rare de rompre avec la dissipation et les plaisirs, pour suivre la pénitence et la croix.

Quoi, mes frères, on nous répète sans cesse que Dieu demande les prémices de nos cœurs ; on vous montre dans l'exemple des saints, qu'une jeunesse docile à la loi, fidèle à marcher dans la voie des commandements du Seigneur, est d'un grand prix aux yeux de Jésus-Christ ; que cet Homme-Dieu qui, suivant le témoignage de ses ennemis mêmes, ne fait acception de personne, croit cependant devoir quelque préférence à un disciple qui s'empresse de lui faire l'hommage de son cœur : et, malgré de si pressants motifs, la légèreté et le dérèglement sont le propre de la jeunesse ; on attend, pour se donner à Dieu, que l'âge des amusements et des plaisirs soit passé ; toute chair a tellement corrompu sa voie, que c'est une espèce de prodige de trouver un jeune homme, une jeune personne sérieusement occupés du service de Dieu et de l'étude de la religion ! Ah ! mes frères, quelle idée avons-nous donc du Dieu qui n'a formé notre cœur que pour lui seul ? Que ne suis-je pénétré de l'onction qui coulait de la plume de notre Apôtre, lorsqu'écrivant aux premiers chrétiens, il disait en particulier à la jeunesse : *Jeunes gens, c'est à vous que j'écris : Scribo vobis, juvenes ;* malgré la faiblesse de vos années, vous vous êtes affermis dans la foi : *Vos estis fortes ;* par l'inébranlable constance de vos vertus, vous êtes devenus les vainqueurs de l'enfer et du péché : *Vicistis malignum !* (I Joan., II, 13, 14.) Si je ne puis rendre à la jeunesse de nos jours ce consolant témoignage, que ne puis-je au moins, par ces paroles, exciter dans son cœur le désir de s'en rendre digne !

Et qu'on ne prétende pas que la ferveur de la jeunesse est passagère ; que les transports de dévotion dont cet âge est susceptible, s'évanouissent aussitôt qu'ils sont formés ; que ceux qui se donnent à Dieu par réflexion, dans un âge mûr, lui sont plus constants et plus fidèles : notre Apôtre, le plus jeune de tous à l'instant de sa vocation, devient, à la suite de Jésus-Christ, un des plus prudents à taire les mystères que son maître lui confiait, un des plus ardents à défendre les intérêts de son Dieu, un des plus courageux à partager les ignominies et les opprobres de son chef.

Jésus-Christ n'a pour ce Disciple bien-aimé aucun secret ni aucune réserve : il le

ren-témoin de ses plus grands miracles. La guérison de la belle-mère de saint Pierre, la résurrection de la fille du prince de la synagogue, s'opèrent en sa présence. Jean est choisi pour monter avec son Maître sur le Thabor; comme les deux autres apôtres, il est enivré de ce rayon de volupté et de délice dont Jésus-Christ les pénètre. Ces yeux destinés à sonder un jour le sanctuaire de la Divinité, à porter leurs regards sur le trône de l'Éternel et sur l'autel de l'Agneau, commencèrent à contempler sur la montagne l'éclat et la gloire du plus beau des enfants des hommes. Ah! qu'un Maître aussi libéral, aussi prodigue dans ses avances, mérite bien de fixer un cœur aussi sensible que celui de Jean! Jésus-Christ n'aura pas de plus zélé défenseur. Le nom d'Enfant du tonnerre, que lui fait donner la vivacité de son zèle, ne l'excuse point, à la vérité, d'imprudence et d'indiscrétion, mais au moins ce nom dépose en faveur de son attachement. Il ne peut comprendre que deux bourgs de Samarie, qui ont osé refuser à Jésus-Christ le passage dans leur enceinte, puissent subsister un instant: il n'a, pour exterminer ces peuples coupables, que la faible ressource de ses desirs; il forme le vœu le plus ardent pour que le feu descende et dévore les malheureux habitants de ces deux bourgades. Son amour pour Jésus-Christ va jusqu'à la jalousie: un homme qu'il n'avait point vu à la suite de Jésus-Christ, qui n'assistait point à ses instructions, qui ne partageait point ses fatigues, invoque, sur un possédé, le nom de Jésus, si redoutable à l'enfer, et l'enfer obéit à sa voix. Le Disciple bien-aimé se plaint de cette usurpation; et il faut, pour arrêter son indignation et son zèle, que Jésus-Christ lui apprenne que tout ce qui affaiblit l'empire de Satan, avance son règne et sa gloire.

Qu'il est facile après cela, mes frères, d'exuser la demande indiscrète que font Jacques et Jean, d'occuper les premières places du royaume, surtout dans des jours où la foi des apôtres était encore si faible et si peu éclairée! Persuadés avec justice que leur bonheur dépendait essentiellement de leur union avec Jésus-Christ, pouvaient-ils voir sans envie occuper par d'autres la droite et la gauche de leur divin Maître? Si, dans ces premiers temps, l'amour de Jean pour ce divin Maître ne fut pas toujours réglé par la discrétion et par la prudence, il fut dans la suite épuré par de pénibles épreuves. Jugez quelle fut l'amertume de son cœur, dans la dernière cène, lorsqu'il devint seul le confident du plus noir, du plus abominable de tous les complots. Jean fut effrayé, comme les autres apôtres, de la triste prédiction que fit Jésus-Christ avec tant de tranquillité et de douceur: Un de vous me trahira: *Unus ex vobis me tradet* (Joan., XIII, 21); et ce Disciple bien-aimé profita de la liberté que lui donnait la tendresse de son Maître pour l'interroger. Appuyé sur sa poitrine, il osa lui demander de connaître le perfide qui doit le livrer. Et à quelles agitations dut

être livré le cœur du plus ardent des apôtres, lorsqu'il vit passer des mains de Jésus-Christ dans celles du perfide Judas, le fatal morceau qui servait à désigner sa trahison et son déicide!

Pénétré de la plus vive amertume, notre Apôtre sera-t-il bien propre à consoler, à soutenir son Maître au jardin des Olives? Non, mes frères: il succombera, comme les autres, à l'accablement le plus profond; comme les autres, il sera dispersé par la crainte: et la suite pourrait nous faire soupçonner son attachement et son amour, si nous ne retrouvions le Disciple bien-aimé partout où l'envie de la Synagogue traîne Jésus-Christ. Nous le voyons, chez Caïphe, ménager à Pierre un accès favorable. Nous le voyons seul, sur le Calvaire, donner à Jésus-Christ des preuves d'un amour encore trop faible pour le défendre, mais du moins assez courageux pour ne point l'abandonner. Comprenons bien, mes frères, tout ce que cette circonstance a de glorieux pour notre apôtre, de mystérieux et d'instructif pour nous: Jean avait cédé à la crainte dans un premier moment de faiblesse, mais son amour le ramène auprès de Jésus-Christ; et dans l'instant où la jalousie des Phariséens triomphe avec le plus de fureur, il ne quittera pas le pied de la croix. Il ne peut consoler son Maître par ses efforts ni par ses soins; il le consolera du moins par la compassion la plus tendre et la douleur la plus vive à la vue de ses tourments. Mais aussi que ne doit-il pas attendre d'un Maître si libéral et si bienfaisant, qui, pour une barque et des filets abandonnés pour le suivre, avait déjà promis le centuple en cette vie, et dans l'autre une éternité de bonheur et de gloire! Jésus-Christ n'a plus que quelques paroles à prononcer, avant d'annoncer, par un grand cri, l'accomplissement de toutes choses; mais les plus tendres, les plus consolantes de ces paroles seront, et pour une Mère dont il n'a jamais méconnu les droits, et pour un disciple dont il a toujours éprouvé la reconnaissance et la tendresse: *Voilà votre Fils*, dit-il à Marie; *voilà votre Mère*, dit-il au disciple: « *Ecce Mater tua, ecce Filius tuus.* » (Joan., XIX, 26, 27.)

Quel nom donnerons-nous désormais à ce Disciple que Jésus aimait? L'appellerons-nous le bien-aimé du Seigneur? Il est quelque chose de plus. Suivant la pensée de saint Ambroise, il est le frère du Fils unique de Dieu; il est le fils le plus solennellement adopté par celui qui a seul le droit de nous faire les enfants de Dieu; le plus tendrement aimé d'une Mère dont le sein avait été formé pour porter un Dieu, et le cœur pour n'aimer que lui seul.

Vierges chrétiennes qui m'écoutez, ah! vous n'estimez pas assez le prix de votre état! Quoi! parmi les autres disciples de Jésus-Christ, il n'en est pas qui soient trouvés dignes d'avoir Marie pour Mère! Jésus-Christ n'en associe aucun à cette auguste qualité! Quoi! Pierre, le prince et le

premier de tous ; (quoï ! Jacques et Simon, les frères du Seigneur, ne sont point décorés de ce titre ! Non, chrétiens ; pour remplacer, auprès d'une mère toujours vierge, un Fils protecteur et rémunérateur de la sainte virginité, il fallait un disciple dont la pureté n'eût souffert aucune atteinte, pas même de l'engagement le plus légitime.

Rapprochons de cette adoption précieuse tout ce que l'Esprit-Saint, tout ce qu'une tradition constante nous apprennent de ce saint Apôtre, devenu le frère de Jésus-Christ et le fils de Marie. Plus que tous les autres disciples, il sera donc sensible à la mort du Premier-né d'entre les enfants des hommes ; plus que les autres, il sera donc empressé à s'assurer de la vérité de sa résurrection, Il les précède tous au tombeau : *Præcurrit cilius et venit ad monumentum* (Jouan., XX, 4) ; avant tous les autres il reconnaîtra la voix de son bien-aimé. Sur la mer de Tibériade, Pierre est encore effrayé de l'approche de Jésus-Christ, et Jean l'a déjà reconnu dans son cœur, et le fait connaître à Pierre et aux autres disciples. Il ne sera plus simplement l'héritier du titre de fils de Marie, il en portera tous les sentiments, il en suivra toutes les impressions. Comme Jésus-Christ, il voit dans la personne de Pierre, le chef visible de l'Église naissante ; et s'attachant plus particulièrement à cet apôtre, il travaille avec lui à ramener les brebis perdues de la maison d'Israël ; il opère avec lui les plus consolants prodiges ; il invoque avec lui l'Esprit de lumière, de sagesse et de force, pour le faire descendre sur les habitants de Samarie ; il partage avec lui les persécutions de la Synagogue ; supporte avec lui les outrages, la prison, les chaînes, les traitements les plus honteux, et s'applaudit comme lui d'avoir été trouvé digne de boire dans le calice des ignominies de leur Maître commun, et de souffrir des opprobres pour la gloire de son nom : *Pro nomine Jesu contumeliam pati.* (Act., V, 41.)

Que fallait-il de plus pour caractériser un disciple associé avec Jésus-Christ à la qualité de fils de Marie ? Un zèle ardent pour le salut des hommes ; une douceur à l'épreuve des traitements les plus rigoureux ; une vigilance qui s'étendit jusqu'aux moindres de ceux que la Providence avait soumis à sa conduite ; une humilité sans bornes ; une innocence de mœurs proportionnée à la sublimité des révélations qui lui étaient destinées. Quel vaste champ, mes frères, pour détailler les merveilles de son apostolat, si le temps qui nous reste pour les traiter répondait à la multitude des faits qui se présentent !

Oui, mes frères, Jean ne respire que pour s'occuper du salut des peuples. Après avoir consacré ses travaux et son zèle aux douze tribus dispersées parmi les nations, toutes les Églises d'Asie deviennent les objets de sa vigilance. De la ville d'Ephèse, où il établit sa demeure, il conduit, il instruit, il éclaire tous les fidèles répandus dans ces vastes contrées : ja'oux, comme Jésus-Christ,

de ne perdre aucun de ceux qui lui ont été confiés. Vous savez avec quelle activité notre Apôtre, déjà courbé sous le poids des années, courut dans les forêts pour ramener au bercail une brebis fugitive, pour faire rentrer dans les voies du salut un jeune homme que l'emportement des passions, que la séduction des exemples avaient précipité dans un abîme de crimes et d'excès. Avez-vous jamais pu lire, sans verser des larmes, ce trait de la vie de notre saint, lorsqu'au retour d'un long voyage, il ne trouva plus entre les mains d'un des évêques d'Asie ce précieux dépôt qu'il lui avait confié ? Les soupirs et les gémissements qui échappèrent à son cœur, lorsqu'il apprit qu'il marchait à la tête d'une troupe de brigands, et s'enivrait de sang et de carnage ; la prodigieuse célérité avec laquelle, malgré son grand âge, il courut après ce jeune homme pour le joindre dans les forêts où il s'était cantonné ; les tendres noms d'ami, de frère et de fils qu'il lui prodigua pour obtenir son attention et regagner sa confiance ; les ménagements qu'il sut employer dans des reproches si bien mérités et si justes ; les larmes abondantes qu'il versa sur ses mains encore tout ensanglantées des meurtres qu'elles venaient de commettre, et le succès avec lequel il rendit cet infortuné à l'Église qui l'avait perdu : quoi de plus capable de pénétrer nos âmes d'admiration et de respect ! Pécheurs qui m'écoutez, que notre ministère serait consolant, si, quand nous travaillons à vous faire rentrer dans la voie du salut, Dieu daignait donner à nos paroles et à nos démarches la même onction et le même effet !

Mais ce pasteur tendre et compatissant est aussi le plus vigilant et le plus ferme. L'Église nous remet souvent sous les yeux les avis que saint Jean adresse aux évêques de l'Asie. Voyez-y, mes frères, avec quelle justice il comble d'éloges ceux qui sont fidèles à leur ministère ; avec quelle fermeté il reprend ceux qui voudraient accréditer une doctrine étrangère à celle de l'Évangile ; avec quelle vérité il démasque l'hypocrisie de ceux qui osent s'appuyer sur la stérilité de leurs œuvres ; avec quelle douceur il soutient ceux qui sont encore faibles ; avec quelle solidité il instruit ceux que l'ignorance pouvait séduire.

Que manque-t-il encore à la gloire de son apostolat ? Des persécutions et des combats ; une patience à l'épreuve des plus cruels tourments ? Mais la fureur de Domitien n'en est-elle pas déconcertée ? Que produit cette chaudière d'huile bouillante dans laquelle le saint apôtre est plongé par les ordres du plus cruel des empereurs ? Il y confesse le nom de Jésus-Christ avec plus de liberté : il en sort plus animé à défendre les intérêts de son Dieu ; il force le tyran à rougir de sa barbarie, et à éloigner, par un exil, un témoin si visible de son inhumanité.

Qu'il serait consolant pour nous, mes

frères, de suivre notre saint dans l'île de Pathmos, d'y pénétrer avec lui les secrets ineffables de la puissance et de la justice de notre Dieu ! Mais il n'appartient qu'à un Disciple prévenu de tant de grâces, décoré de tant de privilèges, comblé de tant de mérites, de se transporter d'un vol aussi rapide jusque dans le sein de la Divinité même, pour y sonder des mystères, pour y dévoiler des merveilles qu'un œil, qu'une langue humaine n'ont pu découvrir et raconter que par le plus grand des prodiges.

Pour nous, faibles et pécheurs, n'ouvrons le livre de ses révélations qu'en tremblant ; qu'une crainte respectueuse nous retienne à l'entrée de ce sanctuaire redoutable ; craignons, si l'esprit de curiosité ou une aveugle confiance dans nos propres lumières nous conduit dans cette étude, que ce livre ne devienne pour nous le livre d'anathème dont il est parlé dans le prophète. Il est certain, mes frères, qu'il deviendrait notre propre condamnation, et qu'il nous rendrait personnels tous les châtimens et toutes les menaces qui y sont renfermés. Le sceau de ce livre n'est pas encore ouvert : gémissons, à l'exemple de l'Apôtre, de ce que personne n'a été trouvé digne de nous en révéler les secrets ; mais attendons avec humilité, avec confiance et avec tremblement le jour où tout mystère doit être dévoilé.

Pour nous préparer à ce grand jour, nous faut-il des instructions et des exemples ? La plume de notre Apôtre, aussi simple, aussi précise dans le détail de la morale, qu'elle est sublime dans l'exposition des mystères, nous a transmis les exemples et les préceptes de Jésus-Christ ; un Evangile où il assure qu'il n'avance rien qu'il n'ait vu ; qu'il n'établit rien, qu'il n'ait entendu ; qu'il ne propose rien au sujet du Verbe de vie, dont il n'ait eu les preuves les plus palpables : *Quod vidimus, quod audivimus, quod manus nostræ contractaverunt de Verbo vitæ* (I Joan., I, 1) ; trois Epîtres où le précepte de l'amour de Dieu, le devoir de la charité fraternelle sont établis de la manière la plus sensible : voilà, mes frères, le fond précieux où s'est perpétué l'esprit de notre Apôtre. Heureux le chrétien qui sait faire de ces livres sa méditation continuelle ! Plus heureux celui qui s'applique à en faire la règle de sa croyance et de ses mœurs ! C'est par ces solides instructions, que le Disciple de la charité a terminé une si longue et si glorieuse carrière.

L'Eglise d'Asie vit s'éteindre dans son sein cette lumière admirable, dont les dernières lueurs faisaient encore tant d'impression sur l'esprit des peuples. Réduit à un excès de caducité et de faiblesse qui ne lui permettait plus ces longues, ces lumineuses instructions que les premiers fidèles recevaient avec tant d'empressement et de docilité, il se contentait de leur répéter souvent cette belle maxime, si digne du Disciple bien-aimé, ajoute saint Jérôme : *Mes petits*

enfants, aimez-vous les uns les autres. « Filioli, diligite alterutrum. » (I Joan., III, 11.)

Saint apôtre, cette maxime nous suffit, si elle est bien méditée. Vous nous l'avez apprise vous-même. C'est le précepte du Seigneur : demandez-en pour nous l'accomplissement. Obtenez-nous un amour mutuel, dont notre Dieu soit le principe, Jésus-Christ le modèle, le salut éternel l'objet et la fin : obtenez que nous marchions, à votre exemple, dans la paix, dans la sainteté, dans la justice et dans la vérité ; que le même esprit de charité nous anime dans le temps ; que la même gloire nous unisse dans l'éternité. Ainsi soit-il.

LE DIMANCHE

DANS L'OCTAVE DE NOËL.

Sur l'Épître de saint Paul aux Galates, c. IV, v. 1-7.

En devenant Enfant de l'homme, Jésus-Christ nous rend enfants de Dieu. Privilèges ineffables de cette glorieuse adoption ; coupable indifférence de ceux qui négligent d'en connaître l'étendue.

S'il ne nous est pas possible, mes frères, de comprendre le mystère de l'incarnation du Verbe, il nous est permis du moins de sonder les desseins de sa miséricorde sur nous. L'apôtre saint Paul dévoile aujourd'hui aux Galates les secrets adorables de la bonté de Dieu, en nous apprenant les droits que nous avons acquis par Jésus-Christ, à la possession d'un royaume dont nous étions exclus par le péché : il nous montre Jésus-Christ, dans le mystère que nous célébrons pendant ces jours, revêtu de la forme d'esclave, exposé à tous les inconvénients de la servitude, mais formant, par cet esclavage passager, des enfants d'une éternelle liberté ; il nous le montre assujéti à une loi qui tue, pour racheter de cette obéissance littérale ceux qui y étaient soumis, leur communiquer l'Esprit qui les vivifie, et, par cet Esprit, leur donner le droit de s'écrier avec confiance : Mon Père, mon Père ! *In quo clamamus ! Abba, Pater.* (Rom., VII, 15.)

Entrons, mes frères, dans les sentiments de cet apôtre ; méditons avec lui le mystère d'un Dieu fait homme pour nous racheter ; et, en suivant les paroles de notre Epître, préparons-nous à en tirer les conséquences les plus sensibles.

Selon l'usage commun et ordinaire dans les maisons même les plus illustres, le fils, l'héritier, quelque cher qu'il soit à sa famille, n'est pas distingué du serviteur. Comment cela ? L'Apôtre ne veut pas dire que dans l'enfance on n'ait pas plus d'attention, on ne prenne pas plus de soin du fils à qui tout appartient, que du serviteur qui n'a aucun droit et aucun titre ; mais il veut seulement, par cette comparaison, nous faire comprendre l'état où s'est réduit volontairement Jésus-Christ, qui s'est rapproché de nous malgré la distance infinie qui nous sépare de lui ; et de même que

le fils, lorsqu'il est enfant, ne jouit d'aucun de ses biens, n'y participe même qu'autant que ceux qui le gouvernement jugent qu'il lui est utile d'y participer; de même Jésus-Christ s'est, en quelque sorte, privé de son royaume, exclu de son héritage, jusqu'à ce que les temps marqués par son Père fussent accomplis. L'héritier, encore enfant, est sous l'obéissance; il dépend du caprice de celui qui le conduit; quelquefois le dernier des serviteurs de la maison a plus d'autorité que lui, quelquefois même il jouit du droit de commander à celui qui doit être un jour son maître: idée bien naturelle de l'état de dépendance sous laquelle Jésus-Christ a voulu vivre.

Un des premiers témoignages que lui rendra le saint Évangile, sera de nous le montrer soumis à Marie et à Joseph, *Et erat subditus illis.* (Luc., II, 51.) Entre les bras de sa Mère, il va fuir en Égypte sur la menace d'Hérode. Il payera le tribut à César; il obéira souvent à la simple demande d'un malade qui implore son secours; d'un affligé, qui sollicite quelque démarche ou quelque miracle: il fera de cette obéissance sa première loi, et la première obligation de ses disciples; et il déclarera publiquement qu'il n'est pas venu pour être servi, malgré le droit que lui donnait sa suprême domination, qu'il pouvait affecter sans usurpation et sans injustice; mais qu'il est venu pour servir, pour vivre dans une dépendance universelle.

Après cela, mes frères, comment distinguer l'héritier de l'esclave? Entrons dans l'étable de Bethléem, et voyons dans le saint Enfant quels sont les traits qui le caractérisent le Fils du Très-Haut, l'héritier de toutes choses. Où est ici la splendeur du Père, l'image de sa substance? Ah! mes frères, ne cherchons pas le signe de sa grandeur et de sa puissance; étudions-le d'après les principes que nous donne aujourd'hui l'Apôtre. Ils sont accomplis, ces temps attendus depuis un si grand nombre de siècles, désirés par tant d'hommes illustres, prédits par tant de prophètes, désignés par les signes les moins équivoques; ces temps où la miséricorde se rapproche de la justice, où la vérité et la paix contractent une alliance indissoluble, où le ciel s'apaise, et ne déclare plus à la terre une guerre irréconciliable; ces temps heureux où le Père éternel aime le monde, jusqu'à lui donner son Fils: *Misit Deus Filium suum.*

Il ne vient pas du haut du ciel avec la majesté et la puissance qui devraient accompagner, ce semble, l'envoyé, le Verbe du Seigneur; il prend naissance dans le sein d'une Vierge: *Factum ex muliere.* Il n'exerce pas le titre de Législateur et de Maître, avec l'autorité que doivent lui donner sa science et sa sagesse; il est le premier assujéti à la loi qu'il vient enseigner aux autres: *Factum sub lege.* Il vient, non pas pour punir ceux qui ont été les prévaricateurs de cette loi sainte, mais pour

racheter ceux qui, asservis à la lettre de la loi, n'en connaissent point l'esprit: *Ut eos qui sub lege erant redimeret.* Il vient, non pas pour rejeter un peuple infidèle, qui, dès l'instant de sa naissance, le méconnaît et le méprise; mais pour faire passer ce peuple de l'esprit de servitude à l'esprit d'adoption, et pour le répandre sur ceux qui en étaient les plus éloignés: *Ut adoptionem recipèrent.*

Qu'il m'est bien permis pendant ces jours, mes frères, d'oublier la bassesse de mon origine, la honte de ma chute et de mon péché! Plus je vois mon Dieu humilié et anéanti, plus j'envisage la faiblesse qui l'environne, la pauvreté qui le dégrade aux yeux de la nature, et plus je sens naître en moi d'élevation et d'ardeur. Je m'écrie avec saint Jean Chrysostome: Non, il ne me paraît plus impossible de devenir semblable à Dieu, puisqu'un Dieu a daigné devenir semblable à moi; la distance n'est pas plus grande de ma bassesse à son immensité, que de sa nature à la mienne: il a bien pu se revêtir de mon humanité et de mes misères; je puis bien, par sa grâce, me voir revêtu de son immortalité et de sa gloire.

Je suis enfant de Dieu, enfant de son adoption, c'est-à-dire de sa miséricorde, je n'envierai point au peuple juif sa qualité de peuple de Dieu; je verrais sans jalousie cette protection continuelle que Dieu accordait à cette nation chérie; je reconnaitrai même, dans ces prodiges journaliers que le Seigneur opérât pour le nourrir, pour le conduire et pour le défendre, une simple figure de tout ce qu'il a fait pour moi. Il a aimé Israël, il l'a presque égalé à son Premier-né; mais c'est à moi qu'il réservait ce privilège. Le Juif fut toujours serviteur et esclave; j'ai reçu l'esprit d'adoption.

Aussi, ajoute l'Apôtre, parce que le Seigneur vous a choisis pour ses enfants, il a envoyé en vous l'esprit de son Fils. Nous ne pouvons qu'à ce titre devenir ses enfants; bien différents de ces hommes qui, pour se consoler de la perte d'un fils, la chère espérance de leur maison, adoptent un enfant pour leur succéder. Ils peuvent bien lui faire porter leur nom, le décorer de leurs titres, le mettre en possession de leurs biens; mais peuvent-ils faire passer en lui l'esprit de ce fils qu'ils aimaient? peuvent-ils lui insinuer son caractère et son humeur? et si cet enfant promettait d'heureuses qualités et de grandes vertus, peuvent-ils les transmettre à celui qu'ils adoptent? Non, mes frères; et telle est l'impuissance de l'homme, que ses moyens sont toujours plus bornés que ses désirs. Mais notre Dieu est si riche en miséricordes, que rien n'arrête sa libéralité et sa bienfaisance. Il nous choisit pour ses enfants, et dès lors nous portons le nom de son Fils. Tout chrétien, dit saint Augustin, est un autre Jésus-Christ lui-même, *Christianus alter Christus est.* Nous sommes participants de ses titres, nous sommes, comme lui, les objets de la complaisance du Très-Haut; et quand nous lui sommes fidèles,

il voit en nous l'empreint de sa sainteté et de sa sagesse, nous devenons héritiers de ses droits; son royaume est le nôtre; et nous pouvons lui dire avec Jésus-Christ : *Mon Père, tout ce qui est à vous est à moi : « Omnia tua mea sunt. »* (Luc., XVII, 10.) Nous participons à la substance divine : *Divinæ consortes naturæ*, dit l'apôtre saint Pierre (II *Petr.*, I, 4); de sorte qu'on peut dire de chacun de nous ce que le Prophète dit dans un sens figuré des puissants du siècle : *Vous êtes des dieux : « Vos dii estis; »* et le Très-Haut vous compte au nombre de ses enfants : *« Et filii Excelsi omnes. »* (Psal. XVIII, 6; *Joan.*, X, 34.) Nous portons tellement la ressemblance du Fils unique de Dieu, depuis notre adoption, que nous avons sa voix, son crédit auprès de Dieu. Son esprit qui habite au dedans de nous crie vers le Seigneur : *Mon Père, mon Père ! In quo clamamus : Abba, Pater !* Abraham n'osait parler à son Dieu; pénétré d'une sainte frayeur, il l'appelait son Seigneur et son Maître, et regardait presque comme un attentat d'oser élever la voix en présence de sa majesté suprême, et nous, mes frères, fortifiés par l'esprit qui habite en nous, nous n'appelons pas seulement le Seigneur notre Dieu, mais notre Père, *In quo clamamus : Abba, Pater !* mais le plus tendre des pères, puisqu'il nous a donné son Fils unique; mais le plus patient des pères, puisqu'il l'a livré pour nous à tous les rebuts, à toutes les contradictions, à toutes les souffrances de la vie la plus humiliante et la plus pénible; mais le plus libéral des pères, puisqu'en nous donnant son Fils, il a déployé sur nous les trésors de sa miséricorde, et que, selon que l'Apôtre nous le disait dans la solennité dernière, la bonté de Dieu nous a apparus dans toute son étendue : *Apparuit benignitas*. Mais n'oublions pas, mes frères, qu'il est le plus juste des pères; et que cette réflexion nous porte à examiner si nous sommes des enfants selon le cœur de Dieu. Car j'ajouterai avec l'apôtre saint Paul : *Vous êtes des enfants, et non des serviteurs; et si, par des sentiments bas, des mœurs corrompues, un asservissement honteux à vos passions, vous dégénérez de la noblesse de votre vocation, vous déshonorez votre adoption, vous n'êtes plus les enfants, mais les esclaves : ou si vous conservez encore le titre de fils adoptifs, il n'est pour vous qu'un titre d'ignominie et de dérégulation; il dépose contre vous; il ajoute à l'iniquité de la première chute une rébellion marquée, une ingratitude monstrueuse.*

Il faut l'avouer, mes frères, on est bien peu touché de la qualité d'enfants de Dieu, puisqu'à peine revient-on quelquefois sur soi-même pour célébrer le sacrement qui nous a communiqué cette pérégrination, pour se pénétrer des grâces que ce sacrement a répandues dans notre cœur, des droits dont il nous a rendus participants, des obligations qu'il nous a imposées, et des fautes qu'on a pu faire contre la sainteté de ces obligations.

Jaloux de tout autre titre, Défenseurs zélés de nos moindres pérégrinations, on ne céderait pas le plus léger privilège, on s'élèverait avec indignation contre celui qui oserait nous troubler dans la possession de quelques-uns de nos droits, et le démon attaque incessamment le plus glorieux de nos titres : il veut changer en servitude cette liberté que Jésus-Christ nous a acquise; il veut nous exclure d'un royaume dont il a été chassé lui-même; et loin de le craindre, nous nous familiarisons avec lui, nous aimons les pièges qu'il nous tend, et nous lui vendons notre liberté au prix le plus vil et le plus méprisable.

Ah chrétiens, ne négligez pas cet avertissement du pape saint Léon, qui vous invite à connaître la dignité de votre vocation : *Agnosce, o Christiane ! dignitatem tuam*. La reconnaître, ce n'est pas seulement l'estimer, s'en glorifier et s'en applaudir; mais c'est l'honorer par ses vertus, la défendre par sa vigilance et par son humilité; la reconnaître, c'est, à l'exemple du plus saint de nos rois, la placer à la tête de tous ses titres; en être plus jaloux que du nom que l'on porte, que des distinctions qui pourraient nous élever selon le monde; la reconnaître, c'est s'appliquer à ne rien faire qui soit indigne de notre vocation; fuir par conséquent le péché dont un seul est capable de nous perdre; fuir tout ce qui porte au péché, soit qu'il en soit directement la cause, comme les compagnies suspectes, les divertissements dangereux; soit qu'il puisse indirectement contribuer au péché, comme la mollesse, la dissipation, le luxe, la bonne chère. Reconnaître la qualité de chrétien, c'est porter ses vues vers l'éternité, placer ses espérances dans le ciel, et se rappeler souvent les consolantes paroles par lesquelles l'Apôtre termine l'Épître de ce jour : C'est que, qui dit enfant, dit héritier, héritier de Dieu, cohéritier de Jésus-Christ; héritier d'un royaume qui n'est point de ce monde, auquel ce monde n'a point de part, qu'il n'est pas possible d'acquiescer en suivant le monde, en s'assujettissant aux usages du monde.

Que ce royaume nous arrive, ô mon Dieu ! ou plutôt conduisez nos pas vers cette patrie que nous désirons. Que semblables à des enfants étrangers, voyageurs dans cette vallée de larmes, nous possédions les biens de ce monde sans attache, que nous en usions sans injustice, que nous les abandonnions sans regret. Notre Père, que notre unique soin soit de vous chercher, notre seul désir de vous trouver, notre bien suprême de vous aimer et de vous posséder toute l'éternité bienheureuse.

Ainsi soit-il.



*Sur l'Évangile selon saint Luc, c. II,
v. 33-40.*

Le silence de Marie, l'étonnement de Joseph, les prédictions du saint vieillard Siméon, les louanges d'Anne la prophétesse, en formant dans nos cœurs la connaissance de Jésus-Christ, nous apprennent à profiter de cette divine connaissance.

Si la vie cachée de Jésus-Christ, mes frères, a quelque chose de si admirable et de si frappant, quelle impression ne feront pas sa manifestation et ses miracles ! Si Marie et Joseph sont ravis d'étonnement de toutes ces choses qu'on annonce du saint Enfant, quelles impressions et quelle surprise ne causera pas l'exécution de toutes ces promesses ! Quoi ! cet enfant pauvre que nous avons vu naître dans une étable, adoré par de simples bergers, méconnu de son peuple, fixé déjà l'attention du ciel et de la terre ! Il est déjà l'objet de l'admiration de celle qui l'a porté dans son sein, de la vénération d'un vieillard qui faisait depuis longtemps, de sa venue, l'objet de toutes ses espérances ! Il est le sujet des louanges d'une sainte veuve qui s'était dévouée au service du Seigneur et de son Temple !

C'est donc de lui, bien mieux que de son Précurseur, qu'on peut demander avec assurance : *Quis putas puer iste erit ?* « Quelle pensez-vous que sera la destinée de cet enfant (Luc., II, 66) ? ou plutôt, ces prémices de grandeur ne nous permettent point d'hésiter sur sa destinée future. Il a l'Éternel pour principe, le Tout-Puissant, le Très-Haut pour Père ; il réunira en lui toute grandeur, et n'aura point d'autre nom que celui de Fils du Très-Haut : *Hic erit magnus, et Filius Altissimi vocabitur.* (Ibid., 32.)

Partageons, mes frères, avec Marie et Joseph, une admiration si capable de fortifier notre foi ; et pour cela, écoutons ce que l'Évangile va nous apprendre de ce divin Enfant. Le silence de Marie, l'étonnement de Joseph, les prédictions du saint vieillard Siméon, les louanges d'Anne la prophétesse, en formant dans nos cœurs la connaissance de Jésus-Christ, peuvent y faire les plus utiles impressions. Suivons-en le détail, et prêtez-moi l'attention la plus sérieuse.

Il faut l'avouer, mes frères, les yeux de la foi voient tout autrement que ceux de la chair et du sang. L'admiration que témoignent Marie et Joseph, eux qui avaient été les témoins des premiers abaissements de Jésus-Christ, aurait lieu de me surprendre, si je ne savais qu'une vive confiance dans la parole du Seigneur les faisait percer dans l'avenir pour y pénétrer l'exécution des promesses et l'accomplissement des oracles ; car, à juger sur de simples apparences, qu'y avait-il de si surprenant dans l'Enfant que Marie avait mis au monde ? Les rebuts qui avaient précédé sa naissance, le dénûment universel qu'il avait éprouvé dans la crèche, les larmes qu'elle lui avait vu répandre au milieu des rigneurs qui l'environnaient et des misères dont il était affligé comme le com-

mun des hommes : voilà quelles avaient été les premières circonstances de sa venue, et les prémices de sa pauvreté future. Cependant Marie et Joseph sont dans l'admiration : *Mirabantur.* Et quel est l'objet de leur étonnement ? Ce sont toutes les merveilles qu'annoncent de ce divin Enfant tous ceux qui sont éclairés des lumières d'en haut : *Super his quæ dicebantur de illo.*

Accoutumons-nous, mes frères, à ne pas juger des choses invisibles par ce qui paraît à nos yeux, et à attendre avec plus de confiance l'exécution des promesses d'un Dieu qui ne peut nous tromper. Avec la foi on envisage comme présentes les choses qui sont placées dans l'avenir, parce que cet avenir n'a rien d'incertain ; alors ces objets, quoiqu'éloignés, font les plus vives impressions sur les cœurs. On est bien plus frappé, par exemple, des grandeurs de Dieu, plus pénétré des adorations profondes qui lui sont dues, plus touché de ses promesses, plus occupé de ses menaces, et par conséquent aussi plus attentif à ménager ses miséricordes et à prévenir ses justices. Avec la foi, on prend un intérêt personnel à tout ce qui est dit de Jésus-Christ, et on entend avec une admiration mêlée de reconnaissance le détail de tout ce qu'il a fait pour nous sauver : *Mirabantur super his quæ dicebantur de illo.*

Si toutes les louanges qu'on donnait à Jésus en présence de Marie excitèrent l'admiration de cette auguste Vierge, rien ne dut la toucher davantage que le témoignage d'un vieillard qui attendait depuis de longues années la rédemption d'Israël. Siméon prend entre ses bras le saint Enfant ; il bénit le père et la mère : *Benedixit illis*, c'est-à-dire, il les félicite l'un et l'autre du bonheur qu'ils ont de posséder Jésus-Christ, des espérances que leur donne la présence de ce tendre enfant.

En effet, mes frères, quoi de plus consolant que de pouvoir se rendre ce témoignage qu'on est uni à Jésus-Christ ? Et sans doute qu'à la suite des solennités imposantes qui ont fixé notre attention, je puis adresser la même félicitation à un grand nombre de ceux qui m'écoutent. Eh ! qu'heureux sont ceux en qui Jésus-Christ a pris une naissance spirituelle par sa grâce ! Heureuses surtout ces âmes en qui il a reposé par la sainte communion ! Qu'ils écoutent avec étonnement ce que le saint vieillard va leur apprendre de l'Enfant qu'ils possèdent, et qu'ils partagent avec Marie et Joseph les bénédictions que leur adresse le saint Prophète : *Benedixit illis.* Mais qu'il va bien nous faire sentir, cet homme pénétré de l'esprit de Dieu, que ces consolations et ces bénédictions ne s'adressent point à tous ceux qui ont pris part extérieurement à ces solennités, et qui se vantent de l'avoir reçu ! Il en est plusieurs pour qui il deviendra un sujet de perte et de réprobation ; il sera même de temps en temps pour les justes un sujet d'amertume.

Ne prévenons pas les paroles de Siméon.

contentons-nous de les méditer; c'est à Marie qu'il les adresse : *Dixit ad Mariam matrem ejus.*

Comme elle avait une part toute singulière au mystère qui s'était opéré en elle, il convenait qu'elle fût parfaitement instruite des suites de ce mystère, et de l'intérêt qu'elle devait prendre elle-même à son exécution : et que lui dit-il ? Il faudrait, mes frères, pour entendre ces paroles, des oreilles telles que celles de Marie, c'est-à-dire pures, humbles, pénétrées d'une crainte respectueuse et d'une confiance filiale, car ce n'est plus Siméon qui va parler; c'est l'Esprit de Dieu, qui, en deux mots, va nous révéler la destinée de l'Enfant et la nôtre; le succès de son ministère, et le fruit que nous devons en attendre : *Positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum in Israel.* Cet enfant est envoyé pour le salut et pour la perte de plusieurs dans Israël; et il sera un signe de contradiction pour un très-grand nombre : *Signum cui contradicetur.*

Ne demandons pas, chrétiens, quelle impression firent sur Marie ces premières paroles : elle sentit dès lors cette amertume que devait causer dans la suite à Jésus-Christ l'inutilité de son sacrifice, l'inefficacité de ses souffrances et de son sang, à l'égard de plusieurs; mais demandez plutôt à votre propre cœur ce qu'il pense de ces paroles, et quel est l'usage qu'il doit en faire.

Il a été envoyé pour être l'occasion de la perte de plusieurs : *Positus est hic in ruinam multorum.* Mais où est donc la miséricorde de notre Dieu? Comment l'Apôtre peut-il vanter les richesses immenses de Jésus-Christ? Dieu, nous dit l'Esprit-Saint (*Jac., I, 13*), n'est pas le tentateur de ceux qui se perdent, et Jésus-Christ n'est venu que pour ceux qui s'égarèrent; et ici il est annoncé comme l'occasion de leur perte.

Ne nous y méprenons pas, mes frères, il est la pierre angulaire qui soutient l'édifice : il ne va pas chercher les autres pierres pour les briser, mais malheur à celles qui viennent se heurter contre ce fondement inébranlable! Il n'a perdu, comme il le dit lui-même, aucun de ceux qui lui avaient été donnés : l'enfant de perdition, c'est-à-dire, celui qui marche volontairement dans cette route, est le seul qui lui échappe; encore coûte-t-il à son cœur des larmes et des regrets.

Oui, pécheurs endurcis, il est pour vous une occasion de perte : *Positus est hic in ruinam*; mais c'est contre ses desseins. Tous les jours il vous presse de retourner à lui, par les remords intérieurs qu'il vous fait sentir, par les afflictions qu'il vous ménage, par les événements frappants qu'il dispose, et dont il vous environne; et par votre indocilité, vos résistances, votre indifférence, ou vos murmures, vous rendez inutiles les moyens de salut qu'il vous prépare. Toutes ces grâces négligées conduisent nécessaire-

ment votre cœur à l'endurcissement : *In ruinam.*

La parole de Dieu que vous entendez, ne cesse de vous avertir des dangers qui vous menacent. On s'efforce de vous y dépeindre avec tous les caractères qui peuvent vous engager à vous haïr vous-mêmes et à vous réformer, et on y réussit quelquefois : vous vous reconnaissez dans les peintures que nous faisons de vos passions, et vous ne vous corrigez pas; vous vous familiarisez insensiblement avec les vérités les plus frappantes, et il viendra peut-être bientôt un temps où rien ne pourra plus vous tirer de votre assoupissement. Alors, si vous vous éveillez, on pourra vous dire que la parole de Jésus-Christ méprisée, est une des causes des plus évidentes de votre perte : *Positus in ruinam.*

Le ministère que nous exerçons à votre égard, dans le tribunal de la pénitence, a le même succès pour plusieurs. Les uns se perdent en s'accoutumant à faire des confessions sans examen, sans contrition, sans amendement; d'autres s'y endureissent, en répétant froidement les mêmes péchés, sans former, pour la suite, des résolutions sincères; d'autres s'y rendent plus coupables, en employant, ou pour diminuer leurs fautes, ou pour surprendre le ministre, des excuses et des déguisements. Ainsi on sort de la piscine avec une nouvelle infirmité; du tribunal de la réconciliation, chargé de nouveaux anathèmes; et Jésus-Christ devient dans ces circonstances, un juge inexorable : *Positus in ruinam.*

Mais c'est surtout dans le sacrement de l'autel que s'exécute cette terrible menace du saint vieillard. Que de bouches se sont ouvertes, pendant ces jours, pour recevoir l'Hostie sainte et adorable! mais peut-être aussi que de sépulcres qui n'exhalèrent qu'une odeur de corruption et de mort! Jésus-Christ, source d'union pour les vrais enfants du royaume, source de vie, vainqueur de la mort, gage de l'immortalité, est devenu pour plusieurs un anathème vivant, un breuvage de mort, une sentence de réprobation éternelle : *Positus in ruinam multorum.*

Quoi! mes frères, il est bien vrai que Jésus-Christ n'avait dessein que de procurer le salut à tous : *Positus in resurrectionem*; il voulait, en particulier, le vôtre; il en a donné les preuves les plus sensibles, en vous offrant les mêmes ressources, en vous ouvrant les mêmes trésors où les justes ont puisé la vie; et vous y avez trouvé la mort! Quelle est donc la raison de cette différence? Le Saint-Esprit a eu soin de la mettre sous vos yeux dans les paroles suivantes : C'est parce que Jésus-Christ est devenu pour vous un signe de contradiction : *Signum cui contradicetur.*

Pesez bien ce mot. On est en contradiction avec Jésus-Christ, quand on a d'autres pensées que celles de Jésus-Christ, d'autres volontés que celles de Jésus-Christ, d'autres senti-

ments que ceux de Jésus-Christ : c'est alors qu'il est un signe de contradiction.

Contradiction dans les pensées : l'esprit de Jésus-Christ est un esprit d'humilité, de douceur et de paix ; et on s'éloigne de cet esprit, par les secrètes complaisances pour soi-même, par les animosités, par les disputes et les querelles.

Contradiction dans les œuvres : les œuvres de Jésus-Christ sont saintes, édifiantes et utiles ; et on y contredit par les scandales, les injustices, les dissipations excessives et outrées.

Contradiction dans les désirs : Jésus-Christ n'eut jamais d'autre fin que la gloire de son Père et le salut des hommes ; on s'éloigne de cette fin en négligeant sa sanctification, et en ne recherchant que sa propre gloire. Voilà les différents points sur lesquels Jésus-Christ devient un signe de contradiction : *Signum cui contradicetur.*

Voilà pourquoi une multitude de pécheurs y trouveront leur perte : *Positus est hic in ruinam multorum.* Et voilà peut-être, mes frères, si vous voulez vous rendre justice, pourquoi les fruits de sa naissance ne vous ont point été appliqués. Réformez vos mœurs, réglez les pensées de votre esprit, et Jésus-Christ deviendra pour vous une source de salut : *Positus in resurrectionem.*

Car me conviendrait-il d'insister davantage sur cette qualité effrayante de Jésus-Christ, comme signe de contradiction, dans les jours où il veut que nous nous occupions davantage de ses miséricordes et de ses desseins de salut : *Positus in resurrectionem ?*

Oui, mes frères, il a été envoyé pour le salut de plusieurs ; nul autre, avant lui, n'avait été envoyé pour cette fin. Les uns n'avaient été chargés que de l'annoncer ; d'autres enfin d'y préparer : c'est à lui seul qu'il appartient de le procurer à tous : *Positus in resurrectionem multorum.*

Pour procurer le salut, il fallait réconcilier le ciel et la terre ; rapprocher l'homme pécheur du Dieu qui s'était déclaré l'ennemi et le vengeur du péché. Pour opérer cette réconciliation, il fallait, dans le Médiateur, une dignité proportionnée à la grandeur de l'Être outragé ; et cette dignité ne pouvait se trouver que dans celui qui est l'image de la majesté du Père. Aussi n'est-ce qu'à lui seul qu'on peut appliquer ces paroles : *Positus est hic in resurrectionem.* Il a été établi pour le salut.

Aussi l'Apôtre dit-il de Jésus-Christ, dans le sens le plus étendu : *Il n'y a point de salut dans aucun autre que dans lui seul.* « *Non est in alio aliquo salus.* » (Act., IV, 12.)

Aussi dira-t-il de lui-même, dans la suite, qu'il est la voie qui conduit, la porte par laquelle seule on peut entrer, la vérité qui sauve les âmes. Il serait donc autant dangereux de ne pas attendre le salut de Jésus-Christ, que de l'espérer de tout autre ; c'est-à-dire qu'une crainte pusillanime, qui fait abandonner les voies du salut, n'est pas moins opposée à la confiance qu'on doit avoir

en lui qu'une présomption criminelle, qui ferait dépendre le salut de ses propres efforts.

Jésus-Christ, sujet de contradiction pour ceux qui lui résistent, principe de réprobation pour ceux qui s'égarent, source de salut et de sanctification pour ceux qui l'écoutent, devient aussi un objet d'amertume pour ceux qui lui sont fidèles. Marie elle-même n'en sera pas exempte ; toute pure, tout irréprochable que soit sa vie, un glaive de douleur doit percer son âme : *Tuam ipsius animam pertransibit gladius.*

Ces paroles, rapprochées de celles que nous avons expliquées, nous font sentir que les douleurs de cette auguste Vierge viendront moins des souffrances corporelles de Jésus-Christ, que de la part qu'elle prendra aux afflictions dont son âme sera pénétrée : afflictions causées par la résistance de tout un peuple qui, après avoir été le meurtrier de son Messie, s'obstinera à rejeter le mérite et le prix de son sang ; par l'ingratitude de tant de nations qui, après avoir été appelées à la foi par un choix miséricordieux et gratuit, déshonoreront cette foi par les œuvres de la chair et du péché.

Jugez de là, pécheurs, combien votre endurcissement la touche ! Oui, elle a consenti au sacrifice de Jésus-Christ ; mais plus son sacrifice a été volontaire, plus l'abus qu'on en fait est cuisant à son cœur : voilà le glaive qui la perce : *Tuam ipsius animam pertransibit gladius.*

Enfin le saint vieillard termine sa prédiction par des paroles dont le mystère se développera, à mesure que Jésus-Christ exercera son ministère : les pensées de plusieurs seront dévoilées : *Ut revelentur ex multis cordibus cogitationes.* Il est évident que ces paroles se rapportent aux premières prédictions qu'il a faites. Tout ce que la miséricorde de Dieu, sa sagesse, sa puissance et sa grâce ont pu opérer de bien sur la terre ; tout ce que la malice de Satan, la faiblesse de l'homme, la corruption de la nature humaine ont pu inspirer, autoriser ou commettre de mal, tout s'est manifesté à l'occasion de Jésus-Christ : de sorte qu'on peut regarder tous les événements qui ont précédé, accompagné et suivi son sacrifice, comme le chef-d'œuvre de la sagesse, de la justice et de la miséricorde d'un Dieu, et comme la consommation de la malice, de la faiblesse et de l'orgueil de l'homme.

Siméon n'est pas le seul témoin de la première manifestation de l'Homme-Dieu. Il y avait, au moment que Jésus-Christ fut présenté dans le temple, une veuve nommée Anne. Dieu lui avait accordé le don de prophétie ; et ce fut sans doute par une suite de ces divines connaissances, et pour exercer le ministère sublime auquel Dieu l'appelait, qu'elle se trouva dans le temple. Elle était parvenue à un très-grand âge ; elle avait vécu sept ans avec son mari ; mais depuis de longues années qu'elle en était séparée, elle n'était plus occupée que de bonnes œuvres, elle ne quittait point le temple : *Non discedebat de templo.* Les jeûnes, les prières

étaient devenus son occupation continuelle ; elle faisait du service de son Dieu ses plus chères délices : *Jejunii et obsecrationibus die ac nocte*. Elle se trouve ici, sans doute, autant pour rendre témoignage à Jésus-Christ, que pour donner aux veuves chrétiennes une leçon importante.

Quand Dieu permet que les liens qui étaient indissolubles de leur nature, soient rompus par la mort de l'un des deux époux, il a ses vues sur celui ou sur celle qu'il laisse dans cette vallée de larmes. Son intention serait-elle qu'on fit de la viduité, par une tristesse déraisonnable, un temps de murmure et de mauvaise humeur, ou qu'une dissipation excessive en fit un temps de scandale et de désordre ? Cet état, il est vrai, est un état de liberté, mais d'une liberté aussi dangereuse pour ceux qui en abusent, qu'elle est salutaire à ceux qui en profitent. Il est certain que, dégagé des soins d'un ménage, des attentions et des égards réciproques que la religion prescrit aux époux, on doit adoucir l'aiguillon de la séparation, en se livrant avec plus d'assiduité à la prière et au service du Seigneur. Mais le fait-on communément ? Ne regarde-t-on pas, au contraire, comme un des privilèges de cet état, de pouvoir se produire avec plus de liberté dans les compagnies les plus dissipées, et d'y paraître avec moins de circonspection et de réserve ?

O vous donc que le Seigneur a conduits à cet état, vous surtout, femmes chrétiennes ! voulez-vous que ce nouveau genre de vie devienne pour vous une voie de sanctification ? Souvenez-vous que Jésus-Christ est devenu votre Epoux ; qu'il a pris la place de celui que vous regrettez ; que son temple doit être désormais votre maison ; qu'on doit vous voir y venir à toutes les heures où il réunit ses disciples pour le prier ; que la mortification doit garder tous vos sens ; que la méditation et la prière doivent occuper vos instants les plus précieux, et que si Dieu vous conserve de longues années dans cet état, c'est pour que vous vous affermissiez dans les dispositions les plus saintes.

Souvenez-vous qu'après l'état de la sainte virginité, il n'en est pas de plus précieux aux yeux de la religion, que le vôtre. Le grand Apôtre en a prescrit les devoirs, en a détaillé les avantages. N'oubliez pas que l'Eglise des premiers siècles confiait à de saintes veuves le soin des pauvres, la conduite des vierges ; et que, maintenant encore, celles qui, dans cet état, se livrent à la piété, mais à une piété solide, sont, et notre plus grande ressource, et notre consolation au milieu des inquiétudes et des travaux de notre ministère. Car je dois ce témoignage, mes frères, à la piété qui règne parmi vous : c'est que dans chaque ordre différent, dans chacune des conditions qui partagent cette paroisse, je pourrais citer les exemples les plus édifiants de recueillement et de modestie dans les vierges chrétiennes, de vigilance et de régularité

dans les pères et mères, de piété et de charité dans les veuves ; et je pourrais appliquer à la lettre, à plusieurs de ce dernier état, les paroles de notre Evangile : qu'elles sont parvenues à un âge avancé, faisant de notre temple leur demeure, de la pénitence leurs délices, de nos saints exercices leur occupation : *Non discedebat de templo, jejuniis et obsecrationibus serviens die ac nocte*.

Qu'elles sont utiles, ces saintes fonctions, mes frères, puisque c'est dans ces pieux exercices que la prophétesse avait appris à confesser le nom du Seigneur, et à parler du Sauveur à tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israël : *Confitebatur omnibus qui expectabant redemptionem Israel* ! C'est l'assiduité à la prière qui la rendait si éloquente, dans un âge et un sexe qui semblent destinés au silence. L'esprit de Dieu lui était communiqué, parce que, bien loin de porter au temple, comme une infinité de femmes mondaines, un air dissipé, un attrait singulier pour les conversations inutiles, un empressement criminel à tout y voir et à y être vues, elle ne s'y montrait que pour inspirer le respect et le recueillement. La gloire de Dieu qu'elle confessait, l'édification du prochain qu'elle instruisait, sa propre sanctification et sa consolation spirituelle qu'elle opérât, étaient la fin de toutes ses démarches.

Quelle réforme n'avez-vous pas à faire dans les vôtres, mes frères, pour qu'elles aient les mêmes objets et la même fin ! Confesser Dieu et parler de Jésus-Christ, sont-ils là vos uniques occupations ? Le respect humain, l'esprit de critique, de vengeance, de mensonge ou de cupidité, ne président-ils pas à la plupart de vos démarches ? Et tous ceux qui attendent la rédemption d'Israël, trouvent-ils, dans vos paroles, de quoi s'affermir dans leur foi et soutenir leur espérance.

Priez beaucoup, mes frères, à l'exemple de la veuve de notre Evangile, et l'Esprit-Saint se communiquera à vous. Il éclairera vos esprits sur le but de vos conversations ; il conduira vos pas dans les sentiers de la justice ; il retranchera de vos discours tout ce qui ressent la superfluité et l'orgueil. Alors la charité de Jésus-Christ animera toutes vos pensées, toutes vos paroles, toutes vos actions ; elle deviendra le principe de tous vos mérites, et l'objet de votre récompense éternelle.

Ainsi soit-il.

LE JOUR DE LA CIRCONCISION.

Sur l'Épître de saint Paul aux Colossiens, c. II, v. 6-11.

Nécessité de la circoncision spirituelle du chrétien, établie sur la circoncision charnelle de Jésus-Christ.

Le mystère de ce jour est plein d'instructions, mes frères ; et l'application que l'Eglise fait à cette solennité, des paroles de notre Épître, prouve que la circon-

cision de Jésus-Christ ne se borne pas à l'accomplissement d'un point de la loi, et à la pratique d'un usage établi parmi les Juifs; mais que la circonstance dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire, est peut-être une des plus intéressantes et des plus instructives de sa vie mortelle. C'est en rapprochant, autant qu'il sera possible, le texte de saint Paul de l'ineffable mystère qui nous occupe, que je vais vous aider à saisir une partie des vérités qu'il nous enseigne. Vous y verrez l'obligation essentielle imposée au chrétien de se former sur Jésus-Christ, d'apprendre de lui à se fortifier contre la philosophie du siècle, et de s'accoutumer à circoncire son cœur, en le détachant de tout ce qui appartient au monde et au péché; d'envisager enfin cette circoncision spirituelle comme l'obligation de toute la vie.

Mes frères, dit l'Apôtre, continuez à vivre en Jésus-Christ Notre-Seigneur. En parlant ce langage, il s'adresse à des chrétiens qu'il suppose vivant en Jésus-Christ; et je suppose moi-même, mes frères, que dans la dernière solennité, vous avez eu le bonheur de naître avec Jésus-Christ; c'est-à-dire que si vous étiez déjà revêtus de la justice, vous êtes venus puiser aux pieds de sa crèche un accroissement de vie; et que si vous étiez pécheurs, vous êtes entrés, par sa grâce, dans les sentiers de la justice: car si vous vivez encore dans vos égarements, l'application des paroles de cette Épître ne vous conviendra qu'autant que vous formerez la plus sincère résolution d'entrer dans les voies que Jésus-Christ vous trace. Présumant donc ces dispositions dans tous ceux qui m'écoutent, je continue avec l'Apôtre:

Mes frères, vivez en Jésus-Christ, selon l'instruction que vous avez reçue. Et quelle est-elle, me direz-vous, cette instruction? On ne nous a parlé que d'un Dieu enfant, faible, muet, qui n'a d'autre langage que des larmes et des cris. Votre foi, mes frères, si elle vous a conduits pendant ces jours à la crèche, a prévenu cette difficulté, et a répondu à cette objection: elle vous a fait voir en Jésus-Christ un docteur, et le plus éloquent des docteurs, qui, par son exemple, vous a prêché l'humilité, la douceur, l'obéissance et la pauvreté. Voilà l'instruction que vous devez suivre, et que vous suivrez certainement, si, selon le précepte de l'Apôtre, vous êtes attachés à Jésus-Christ comme à votre racine; si vous vous établissez sur lui comme sur votre fondement, puisqu'il est, et la vigne qui fait porter le fruit aux branches qui en dépendent, et la pierre angulaire qui assure la solidité de l'édifice qu'il soutient. Mais quels sont les liens qui doivent nous attacher à lui? La foi qu'il nous a enseignée, et dans laquelle vous devez vous affermir, la faisant croître en vous par de continuelles actions de grâces. C'est donc une obligation essentielle de faire croître la foi dans son cœur, de cultiver cette précieuse semence qui a été répandue en nous par le baptême; et il faut s'attendre à la voir s'affaiblir, mourir même, si on

néglige de l'affermir et de la fortifier. La foi s'assoupit toutes les fois qu'on n'a pas soin de l'exciter par la prière, par de pieuses lectures, par la méditation des vérités du salut, par l'assiduité à entendre la parole sainte; et de cet assoupissement elle passe bientôt à un état de mort, parce qu'elle cesse d'opérer les bonnes œuvres, de combattre le péché, d'exercer la vertu chrétienne; et de cet état de mort, il n'est pas rare de passer à une situation plus dangereuse encore: c'est celle où l'on serait assez malheureux pour renoncer à sa foi, pour en abjurer les principes, pour en combattre extérieurement les conséquences.

Croyez-vous cette chute impossible, mes frères? écoutez l'Apôtre. Vous, chrétiens, qui ne faites rien pour croître dans la foi, qui vivez dans une indifférence criminelle sur tous les objets de votre religion; vous, que nous voyons paraître si rarement dans ce temple, et qui connaissez à peine la voix de ceux qui sont chargés de vous instruire; c'est à vous principalement que l'Apôtre adresse les paroles suivantes: Prenez garde que personne ne vous séduise par la philosophie et par des raisonnements vains et trompeurs. Mais ce n'est peut-être qu'aux fidèles de son temps que ce saint docteur des gentils adresse ce langage. Le danger de renoncer à sa foi, le péril de la séduction, n'est peut-être plus si commun qu'il l'était dans les premiers jours du christianisme. La philosophie serait-elle le goût dominant du siècle où nous vivons? Je reprends chacune des paroles de l'Apôtre; je les applique aux incrédules de nos jours, et je dis: Prenez garde à ces hommes; pourquoi? C'est qu'ils s'introduisent partout; c'est que vous en trouverez dans tous les cercles; c'est que dans les familles les plus vertueuses et les plus fidèles, il se glisse quelques-uns de ces esprits faux; c'est que les conversations des tables roulent presque toujours sur des objets de religion, et que ces impies sont en possession de donner le ton; c'est que de la bouche de ces maîtres, les mêmes propos passent bientôt dans celle des gens qui les servent, et par eux se transmettent dans les états les plus éloignés de la source de la séduction: de sorte que nous ne sommes pas surpris de trouver des hommes qui ont à peine assez d'intelligence pour connaître leur Créateur, et qui ont assez de témérité pour blasphémer le Dieu qu'ils ne connaissent pas. J'ai donc raison de dire: Prenez garde, craignez qu'ils ne vous surprennent; et voici, mes frères, ce qui rend les incrédules de nos jours infiniment dangereux: c'est qu'ils ne tendent qu'à faire des prosélytes. Autrefois on était impie, incrédule, en quelque sorte pour soi-même: aujourd'hui, c'est un mérite de plus d'avoir subjugué les esprits; on mêle l'erreur à tout ce qu'on dit, à tout ce qu'on écrit. Autrefois, il suffisait d'être en garde contre les livres qui traitaient de la religion d'une manière expresse; on les recevait des mains de ses pasteurs, et on les lisait avec assurance:

maintenant, l'irrégion perce partout; on associe les matières des casuistes aux matières les plus étrangères : l'histoire des peuples, les connaissances des secrets de la nature, les principes de l'art de traiter les corps, de soulager les maladies; tout est infecté de ce venin dangereux. Prenez donc garde, mais surtout craignez les raisonnements vains et trompeurs, qui n'ont pour foi dement que des traditions humaines, et les principes d'une science toute mondaine.

Ne semble-t-il pas, mes frères, que l'Apôtre, dans ces paroles, nous trace l'image des incrédules de notre siècle? Ce qui rend très-dangereux leurs principes, c'est qu'ils les étayaient de raisonnements captieux. A les entendre, le bien public est la fin qu'ils se proposent; et avec les grands mots d'humanité et de patriotisme, ils en imposent à ceux qui s'en tiennent à l'extérieur et à l'écorce. Leurs livres sont pleins de grands principes : ils se mêlent de donner aux princes des règles pour gouverner, aux pères et aux mères des préceptes pour former leurs enfants; ils règlent tout dans l'Etat; et si Dieu pouvait permettre que l'erreur prévalût contre son Eglise, ils ne tarderaient pas à porter, sous l'ombre de réforme, la dispersion dans le troupeau de Jésus-Christ.

Voilà, mes frères, ceux que l'Apôtre vous ordonne de craindre et d'éviter, parce qu'ils n'enseignent pas selon Jésus-Christ; et Jésus-Christ est le seul docteur, le seul maître que vous devez entendre, parce que, ajoute l'Apôtre, toute la plénitude de la Divinité habite corporellement en lui.

Plénitude d'autorité et de puissance. Il a droit de subjuguier nos esprits; et dès qu'on nous prouve qu'un dogme, qu'un des articles de notre foi est émané de lui, nous devons nous soumettre et nous taire.

Plénitude de vérité. Il n'est pas sujet à l'erreur, il n'est pas capable de nous tromper; et ses plus grands ennemis conviendront dans la suite, qu'il enseigne la voie de Dieu dans la vérité et dans la justice : *Viam Dei in veritate doces.* (Math., XXII, 16.) Et nous entendons de nos jours un des plus grands adversaires de sa doctrine, convenir du moins qu'il a parlé en Dieu.

Plénitude de science. Il connaît jusqu'aux plus secrètes pensées du cœur; il révélera des mystères voilés depuis l'origine du monde; il éclairera les peuples qui marchaient dans les ombres de la mort.

Plénitude de sagesse. C'est à son école qu'on viendra apprendre les principes d'une conduite irréprochable; il formera les mœurs les plus saintes, il donnera les préceptes les plus justes, et confondra, par la sagesse de ses maximes et la pureté de ses exemples, tant de faux sages qui avaient fait et devaient faire dans la suite l'admiration de leurs aveugles prosélytes.

Plénitude de sainteté. C'est de lui que découlera toute grâce et tout don parfait. Il vient déclarer la guerre au péché, annoncer le salut au pécheur, effacer l'iniquité et ame-

ner la justice éternelle; et quiconque marchera avec fidélité sur ses traces, atteindra à la perfection de la justice.

Plénitude de gloire. Sous un corps livré à la fatigue et aux douleurs, il conservera la majesté du Fils de Dieu même : il en laissera échapper de temps en temps les traits par sa transfiguration et par ses miracles; et la voie de ses opprobres est celle qui le conduit, et qui nous conduit nous-mêmes avec lui à la gloire.

Ah! jugez, mes frères, si un tel Maître ne mérite pas tout votre respect et toute votre docilité. Mais ne croyez pas que Jésus-Christ, qui a tout fait pour nous, nous ait dispensés d'opérer avec lui. Le titre de chrétien n'est pas un titre oisif et stérile, et le mystère de ce jour nous rappelle à une vérité dont la pratique est bien essentielle, et que l'Apôtre nous présente dans son Epître. C'est en Jésus-Christ, nous dit-il, que nous avons été circoncis d'une circoncision qui n'a pas été faite de la main des hommes; c'est-à-dire, que la circoncision de Jésus-Christ est le principe et le modèle de la nôtre. Le principe : le sacrifice de son corps et de son sang, dont Jésus-Christ commence aujourd'hui l'oblation sous le couteau de la circoncision, est pour nous la source d'une circoncision spirituelle, qui consiste dans le retranchement de l'œuvre du péché, dans le dépouillement total du vieil homme, dans le renoncement à tout ce que peut inspirer la concupiscence de la chair; et ces premières souffrances du Dieu Sauveur ne sont que le prélude des tourments qu'il doit endurer pour notre sanctification. Il devient aussi le modèle de notre circoncision, c'est-à-dire de ce renoncement volontaire à tout ce qui appartient au péché; de sorte qu'il est essentiel qu'on puisse dire de nous, ce que nous pouvons dire aujourd'hui de Jésus-Christ : *Oblatus est, quia ipse voluit* : « Il a été offert, parce qu'il l'a voulu; (Isa., LIII, 7) » oblation libre qu'il a faite à son Père dans toute la plénitude de sa volonté et de ses désirs. Ainsi, tout sacrifice que Dieu nous présente à faire, soit qu'il soit libre ou qu'il soit forcé, toute perte qu'il nous fait éprouver, toute affliction qu'il nous ménage, exigent de notre part cet esprit de sacrifice; de sorte que si nous ne pouvons pas dire que l'affliction est de notre choix, nous puissions au moins, par la soumission et la patience, prouver qu'elle n'a rien de contraire à notre volonté et à nos désirs.

Nous sommes loin peut-être, mes frères, de cette circoncision spirituelle; mais nous sommes peut-être aussi près des occasions qui peuvent mettre en œuvre cette disposition. Cette année qui commence, sera certainement marquée, pour un grand nombre de ceux qui m'écouent, par des tribulations de différents genres; et si Dieu, en nous ouvrant cette nouvelle carrière, nous devoit tout les événements qui doivent la remplir, peu-être, hélas! verrions-nous avec frayeur que l'ame-toute doit en obscurcir un

grand nombre de jours. Dieu nous cache ce secret ; mais il nous apprend par Jésus-Christ le moyen de nous rendre ce mystère moins redoutable ; c'est de nous écrier dans cette solennité avec Jésus-Christ :

Me voilà, Seigneur, je suis prêt à supporter les coups qui me viendront de votre main paternelle : *Ego in flagella paratus sum.* (*Psal.* XXXVII, 18.) Vous savez mieux que moi ce qui demande à être retranché dans mon cœur ; vous connaissez le genre d'affliction le plus proportionné à mes infortunes et à mes besoins. Quelque douloureuse que soit pour moi cette circoncision que vous méditez, je serais bien avengle de la refuser, dès que c'est votre main qui l'opère. Faites seulement, ô mon Dieu ! que sous cette main qui me blesse pour me guérir, je conserve la douceur, la docilité d'un enfant ; que comme Jésus-Christ votre Fils, j'opère votre volonté par mon obéissance, et que mon obéissance soit couronnée par ma sanctification. Ainsi soit-il.

*Sur l'Évangile selon saint Luc, c. II,
v. 22 (1).*

But que doit se proposer un chrétien dans ses conversations.

Croirait-on, mes frères, que les fidèles sont instruits de l'excellence du mystère dont l'Église nous occupe aujourd'hui, lorsqu'on voit le peu d'empressement qu'ils témoignent à le célébrer ? Savent-ils que celui qui est né pour notre justification, se soumet aujourd'hui à la loi pour nous donner l'exemple ? Pensent-ils que ce Jésus, destiné à offrir un jour le sacrifice de propitiation, prélude en quelque sorte à ce sacrifice par l'effusion des premières gouttes de son sang ? Font-ils attention que ce nom même de Jésus qu'il veut bien prendre, n'est point une vaine et stérile dénomination ; qu'il vient pour en remplir toute l'étendue, en procurant à son peuple la délivrance de tous les ennemis qui l'attaquent ? Mais que font la plupart des chrétiens ? Tandis que l'Église les appelle à venir adorer ce mystère, je les vois, les uns occupés à se chercher, à se prévenir par des témoignages d'amitié réciproque ; les autres, empressés à s'éviter et à se fuir. J'entends sortir de la bouche de la plupart, des souhaits flatteurs, mais tout à fait étrangers au salut ; des protestations d'attachement et de tendresse qui me font suspecter leurs dispositions passées, et qui seront bientôt démenties par leurs dispositions futures ; et tandis qu'ils se livrent à ces agitations et à ces transports, à peine s'en trouve-t-il un petit nombre que le renouvellement de l'année rappelle à des réflexions utiles, et que la solennité de ce jour pénètre de confiance et d'amour pour Jésus-Christ. Notre ministère exige quelquefois que nous quittions les brebis dociles pour aller chercher celles qui s'égarerent. Ne soyez

done pas étonnés, mes frères, si contre l'usage que nous nous sommes proposé, nous gardons le silence sur le mystère de ce jour, pour tourner cette instruction vers l'utilité de ces chrétiens peu fidèles : apprenons-leur du moins à sanctifier ces conversations, ces visites que l'usage du siècle autorise, et que la religion elle-même ne défendrait pas, si l'esprit de vigilance et de charité en était le mobile.

Examinons quel est le but que doit se proposer un chrétien dans ses conversations.

Pour conserver la justice et ne point pécher, mes frères, il faudrait que l'homme eût toujours devant les yeux son origine et sa fin ; il faudrait qu'il eût continuellement présente à l'esprit cette belle maxime de l'apôtre saint Paul : Que nous appartenons à Dieu par tout ce que nous sommes ; que nous sommes à lui, soit par notre vie, soit par notre mort : *Sive vivimus, sive morimur, Domini sumus* (*Rom.*, XIV, 8) : par notre vie, puisqu'il en est l'auteur et le principe ; par notre mort, puisqu'il en est le terme et la fin. Il a donc, par ce double motif, un droit incontestable, non-seulement sur les pensées de notre esprit et sur les affections de notre cœur, mais sur nos actions même les plus indifférentes et les plus communes ; et ce qui les rend si souvent vicieuses et corrompues, c'est qu'elles ne sont pas toujours de nature à lui être rapportées ; car si elles l'étaient, elles pourraient dès lors devenir saintes et parfaites. C'est un principe général qu'il est essentiel d'établir, avant de descendre dans le détail particulier des conversations que vous vous permettez tous les jours.

Toutes ces conversations que l'usage de la société autorise, ne sont plus indifférentes, si elles blessent en quelque chose les intérêts de Dieu : c'est ce que nous devons examiner ici, mes frères, avec la plus sérieuse attention. Vous vous réunissez souvent, et la conversation est le lien de ce commerce que Dieu a établi entre les hommes. Mais de quoi vous entretenez-vous ? quelle est la matière de vos conversations ? Ou elles ont Dieu pour objet, et alors l'indiscrétion les rend souvent sacrilèges ; ou elles se rapportent aux créatures, et alors la passion les rend souvent criminelles ; ou enfin elles roulent sur vos qualités personnelles, et alors l'amour-propre les rend souvent dangereuses : c'est-à-dire que vous pouvez manquer, ou de respect en parlant de Dieu, ou de charité en parlant du prochain, ou d'humilité en parlant de vous-mêmes.

Je dis conversations sacrilèges, quand elles ont Dieu pour objet. Mais ne peut-on parler de Dieu sans pécher ? Ne serait-il pas à désirer même que son essence, ses perfections et ses grandeurs devinssent la matière la plus ordinaire de nos conversa-

(1) L'auteur n'ayant point fait d'instruction sur l'évangile de ce jour, on a jugé à propos d'y sup-

pléer par l'instruction suivante, extraite de ses Œuvres.

tions? L'Apôtre le désirait autrefois, il le demandait aux premiers chrétiens; et je vous le demanderais aujourd'hui avec la même instance, mes frères, si je pouvais me persuader que ce fût toujours la reconnaissance et l'amour qui vous fissent parler de Dieu; que vous n'essiez d'autres intentions, en vous en entretenant, que de vous animer mutuellement à l'honorer et à le servir. Loin de m'élever contre cette religieuse habitude, j'emploierais tout mon zèle à l'entretenir et à l'augmenter. Mais ce Dieu si jaloux de sa gloire se trouve-t-il honoré dans toutes les conversations dont il est l'objet? et la vérité de ses mystères, la sainteté de sa religion et de son culte, ne sont-elles jamais blessées par l'indiscrétion de vos discours?

La vérité de ses mystères. Il est bien difficile de s'en entretenir dans les conversations familières, sans blesser le respect qui leur est dû. La foi ne les a point soumis à nos discussions et à nos recherches: elle nous permet de nous en occuper et de nous en instruire; mais elle nous défend de les approfondir par curiosité: elle nous autorise à en parler pour les faire connaître à ceux qui les honorent; mais elle veut que ce soit toujours avec la réserve que demandent leur sublimité et leur profondeur.

Aussi, mes frères, a-t-elle consacré des expressions et des termes qu'elle exige que nous employions, nous, ministres de la parole sainte, quand nous sommes obligés de vous en entretenir, de peur que nous en altérions la vérité par des expressions étrangères. C'est donc une indiscrétion que vous commettez, lorsque vous faites de ces mystères redoutables la matière de conversations trop enjouées, plus curieuses qu'utiles. Aussi les doutes qui s'élèvent dans vos esprits, et qui viennent vous troubler jusqu'au pied de nos autels, en sont-ils presque toujours la suite. Mais ces conversations sont assez rares; combattons un abus plus commun.

La religion est presque inévitablement la matière la plus ordinaire de vos conversations: n'en attaquez vous jamais la sainteté par la précipitation de vos discours? On entend toutes sortes de personnes exercer leurs langues sur un objet aussi redoutable. Les incrédules en parlent; mais c'est pour en saper les fondements; c'est pour établir à la place de ses dogmes, l'impunité de leurs systèmes; c'est pour substituer à la simplicité de la foi, leurs ténébres et leurs doutes. Les libertins en parlent; mais c'est pour en détruire les maximes; c'est pour en combattre les vérités qui les condamnent; c'est pour en altérer la morale qui les gêne, et pour apprendre à ceux qui les écoutent, à se défaire de tous ces dogmes qui les effrayent et qui les importunent. Les orgueilleux en parlent; mais c'est pour se faire honneur aux dépens de la religion même; c'est pour s'attirer la réputation d'hommes instruits et éclairés; c'est pour trouver l'occasion de placer un trait satirique et mor-

dant sur quelques-uns de ses ministres ou de ses usages. Les ignorants même en parlent; et c'est presque toujours, suivant l'expression de l'Apôtre, pour blasphémer ce qu'ils ignorent. Or, qui peut douter que Dieu ne soit sensible à tous ces outrages, lui qui défend au pêcheur, par un de ses prophètes, de parler de son Testament et de ses ordonnances? Mais vous, mes frères, qui leur donnez un libre accès dans vos maisons, qui les écoutez avec complaisance, qui applaudissez peut-être à leurs discours, n'entrez-vous pas en participation de leurs sacrilèges? Ne répondez vous pas devant Dieu, des plaies qu'ils auront faites en votre présence à la religion? Ce n'est pas que je veuille vous établir en toutes circonstances les censeurs et les réformateurs de vos frères, et que, guidé par un zèle amer et indiscret, je vous croie obligés à reprendre à temps et à contre-temps tous ceux qui s'écartent devant vous. L'Apôtre le prescrivait à son disciple Timothée (II *Tim.*, IV, 2): il avait reçu du Ciel une mission, une autorité, des lumières propres à combattre ceux qui s'égareraient dans leur foi. Mais je dis qu'à proportion, tout chrétien est soldat; que tout soldat a reçu des armes pour se défendre; que si l'autorité et les lumières vous manquent pour contredire ceux qui blasphèment, arrêtez du moins l'impunité de leurs discours par les refus que vous ferez de les entendre: annoncez, par un air d'impatience et d'ennui, que c'est vous faire violence que d'outrager la religion devant vous. *Le vent d'aquilon, dit le Saint-Esprit, est bien puissant pour dissiper la pluie, un visage triste et sérieux réussit bien davantage à confondre les langues sacrilèges.* (*Prov.*, XXV, 23.)

Évitez surtout, dans les conversations que vous vous permettez sur la religion, l'esprit d'animosité et de dispute. L'apôtre saint Paul nous assure que la vérité n'a pas besoin de notre témoignage, si nous voulons la défendre aux dépens de la charité; et en exhortant son disciple à s'élever contre les erreurs de son temps, il l'avertit de prendre garde de laisser dégénérer ses disputes les dogmes de la religion, d'imposer silence à ceux qui contredisent, en les avertissant que l'esprit de l'Eglise n'est pas un esprit de contention et de discorde: *Talem consuetudinem non habet Ecclesia Dei.*

Mais suffit-il que vos conversations ne soient point sacrilèges? Prenez garde encore qu'elles ne deviennent criminelles, quand elles ont rapport au prochain. J'appelle criminelle toute conversation où l'on blesse la vérité, la charité ou l'humilité: cependant ces trois excès ne sont-ils pas bien communs?

On blesse la vérité, on se rassure trop facilement sur les déguisements et les exagérations: une nouvelle, un accident, ne peuvent presque jamais passer par différentes bouches, qu'ils ne soient aussitôt altérés dans presque toutes les circons-

tauces. Et d'où viennent ces bruits tristes, désavantageux, qui se répandent avec tant de facilité, qu'on saisit avec tant d'empressement, et dont on ne veut presque jamais se départir, malgré des témoignages souvent beaucoup plus forts que ceux qui ont servi à les établir, sinon de l'habitude qu'on s'est formée de débiter tout ce qui paraît singulier, même contre la vraisemblance, et d'ajouter aux faits qu'on raconte, tout ce qui peut les orner? J'ai dit qu'on se rassurait trop facilement sur ces sortes d'exagérations. Qu'ont-elles de si criminel? dit-on quelquefois; on ne fait que répéter dans d'autres termes ce que d'autres ont déjà dit, et d'ailleurs on n'a dessein de nuire à personne. Vous ne voulez nuire à personne; je le veux; mais qui vous a donc appris à juger si légèrement des outrages que vous faites à Dieu même? Il est la vérité par essence, et dès lors l'ennemi du moindre déguisement et du moindre mensonge. Vous ne voulez nuire à personne par ces déguisements; mais mettons, pour un instant, les intérêts de Dieu à part: n'abusez-vous pas, par l'infidélité de vos rapports, de la simplicité de ceux qui vous écoutent? n'imputez-vous pas quelquefois des intentions et des défauts à ceux qui paraîtraient innocents, si la vérité était gardée dans vos discours? Ne rendez-vous pas quelquefois scandaleux un événement qui, raconté avec simplicité, deviendrait intéressant et utile? En trahissant la vérité, ne contractez-vous pas une habitude qui, dans des circonstances importantes, vous trahira à votre tour? Dites-moi, mes frères, et convenez avec le Prophète, qu'une des fautes journalières sur laquelle vous avez peut-être plus besoin de fléchir le Seigneur, ce sont les paroles de précipitation que laisse échapper une langue sujette au mensonge: *Verba precipitationis lingua dolosa.* (Psal. LI, 6.)

On blesse, en second lieu, la charité: il semble qu'une conversation n'ait d'agrément et de sel, que quand on peut réussir à donner du ridicule au prochain; et il est presque impossible maintenant de se répandre dans les compagnies et dans les cercles, qu'on ne tranve quelques-uns de ces hommes dangereux dont parle David dans ses Psaumes (Psal. CXXXIX, 1 seqq.), qui, après avoir porté leur langue sacrilège jusque dans le ciel, pour y attaquer la Divinité même, et tenir s'il était possible l'éclat de sa gloire, l'exercent sur leurs frères, comme un rasoir à deux tranchants, pour déchirer tout ce qu'ils rencontrent; et comme le Jard d'un aspie, pour infecter de leur venin tous ceux qui ont le malheur de devenir l'objet de leurs discours.

Puissiez-vous, chrétiens, en apprenant à les connaître, apprendre à les détester! Puissiez-vous, en la présence du Seigneur, vous rendre le consolant témoignage que se rendait le même prophète! Vous le savez, mon Dieu, disait-il, j'étais le plus irréconciliable ennemi de tous ceux qui, devant moi, profitaient de l'absence de leur

prochain pour le déchirer: *Detrahent me secreto proximo suo, hunc persequer.* (Psal. C, 5.) Mais ne vous arrive-t-il pas de tenir en leur présence une conduite bien différente de celle de ce prophète? Ces langues détestables n'ont-elles pas un libre accès auprès de vous? ne trouvent-elles pas dans votre complaisance de criminels applaudissements? et vous-mêmes, devant elles, êtes vous bien réservés dans les discours que vous vous permettez contre le prochain?

Vous dirai-je, mes frères, tout ce que je pense sur le danger de ces conversations? Ce n'est pas l'objet de cette instruction. Il faudrait aux médisans un discours tout entier, et ce vice mériterait bien de fixer toute notre attention et tout notre zèle.

Mais permettez-moi de vous décharger mon cœur sur un abus si déplorable. Par qui la charité est-elle assez souvent blessée dans vos maisons? Est-ce toujours par des libertins et des indévots? Ah! plutôt à Dieu qu'elle n'eût jamais d'autres ennemis! Il suffit de connaître quelqu'un sans religion et sans probité, pour se précautionner contre ses discours. Mais que la charité ait quelquefois à redouter et à craindre ceux qui, par état, devraient la ménager davantage; ceux qui en portent les livrées et les apparences; ceux qui font profession ouverte de piété et de vertu; que ce soient là ses plus cruels ennemis: c'est un désordre que l'esprit voit avec la plus vive douleur, et que nous ne pouvons nous reprocher qu'avec la plus sensible amertume. Quand notre ministère nous appelle dans vos maisons, et qu'il nous force à prendre part à vos conversations, qu'entendons-nous? Quelquefois nous trouvons des personnes qui nous sont connues par leur piété, dont le maintien est réservé, dont les discours sont communément assaisonnés de principes de religion et de vertu: que pouvons-nous attendre d'un extérieur si recueilli et si modeste? Que vont nous apprendre ces langues si souvent occupées à faire le détail de leurs infidélités dans les sacrés tribunaux; si souvent sanctifiées par d'utiles lectures, par de longues prières, par le chant des divins cantiques; si souvent honorées de la présence de l'Agneau pacifique? que vont-elles nous apprendre? Oserai-je le dire, mes frères, et ne ferai-je point à la religion le plus sensible outrage? Non, mes frères, ce désordre est assez commun pour le combattre, et assez dangereux pour le détester. Ces personnes que je viens de vous peindre, sont souvent les plus éloquentes à divulguer les bruits les plus désavantageux sur le compte du prochain; les plus ingénieuses à lui prêter des intentions criminelles; les plus accoutumées à imposer silence à ceux qui voudraient les excuser et les défendre; les mieux instruites de toutes les histoires scandaleuses du jour; les plus empressées à les répandre. Mais comment, avec de telles habitudes, peuvent-elles soutenir cet air de dévotion qu'elles affectent? Comment? Et s'en seront quittes

pour couvrir du voile de la piété leurs criminels discours. Elles laisseront échapper de longs gémisséments sur les événements qu'elles débitent, et croiront encore que le prochain leur est redevable de leur réserve et de la piété de leur zèle. Comment, après cela, les libertins n'insulteraient-ils pas à la vraie dévotion? comment ne s'applaudiraient-ils pas de leur vie criminelle, eux qui sont quelquefois plus réservés sur le compte du prochain? comment n'imputeraient-ils pas à la piété la plus sincère, le soupçon de déguisement et d'hypocrisie, quand ils voient le contraste étonnant qui se trouve entre une conduite si régulière et un langage si peu charitable?

On blesse encore l'honnêteté dans les conversations: on trouve le secret de cacher, sous d'ingénieuses équivoques, les idées les plus sales et les plus obscènes. Le crime et la passion qui l'inspire, feraient horreur à ceux qui ont conservé un reste de pudeur et de modestie, si on les leur montrait sans précaution et sans voile: on sait maintenant le dangereux secret de ménager les oreilles, sans épargner le cœur; on donne à ses discours un air de naïveté, qui les rend infiniment séduisants; et sans dire précisément ce que la bienséance défend de nommer, on laisse à penser des choses que l'honnêteté et la pudeur ne peuvent imaginer sans horreur. Le Prophète avait toujours tenu ses oreilles en garde contre de pareils discours. Les impies avaient souvent débité devant lui leurs fables et leurs mensonges: *Narraverunt mihi iniqui fabulationes*; mais, attentif à rapprocher leurs discours de la loi de son Dieu, il en avait toujours aperçu la différence et le danger: *sed non ut lex tua.* (*Psal. CXVIII, 83.*)

Jugez donc, mes frères, quel abus c'est pour des chrétiens, dont, suivant l'apôtre saint Paul, toutes les conversations devraient être saintes, que de prêter leur langue à de sales et criminelles plaisanteries; de se faire un divertissement et un jeu des discours les plus indécents et les plus suspects; de compter comme un honneur et une gloire, de parler le langage de la passion la plus méprisable.

Mais je connais un abus infiniment plus déplorable encore; c'est que souvent on ne ménage pas, dans ces discours pleins de licence, les tendres oreilles des enfants: on s'entretient souvent devant eux d'un crime dont ils devraient ignorer même le nom. On se rassure sur le peu d'expérience naturelle à leur âge; on se flatte qu'ils ont laissé tomber une équivoque ou un bon mot, et l'on ne pense pas que ce mot échappé devant eux, est souvent saisi avec avidité, médité avec réflexion et maturité, approfondi avec curiosité; et le démon, qui ne s'endort jamais, saura bien profiter de cette malheureuse suite pour étouffer le bon grain.

Mes frères, ce n'est point ici un fantôme que j'imagine pour le combattre. Quiconque est chargé de les former à la vertu et de les conduire dans les voies de Dieu, vous le dira

comme moi, que les habitudes dangereuses, que la prodigieuse facilité à commettre le mal qui nous étoune dans la plupart des jeunes gens, viennent de l'indiscrétion des discours qu'on tient devant eux.

Je passe aux conversations dont vous êtes vous-mêmes l'objet. Je les ai appelées dangereuses, parce que c'est l'amour-propre qui les inspire. Ce n'est pas qu'il soit toujours défendu de parler de soi-même; mais c'est qu'il est rare d'en parler avec modération et avec réserve, parce qu'on est exposé à manquer, ou de lumières, ou de sincérité, ou d'humilité.

On manque de lumières en parlant de soi-même: qui est-ce qui se connaît, qui s'étudie assez pour se rendre justice, pour ne pas exagérer ses moindres perfections et cacher ses plus grands défauts? Le prophète se plaignait avec raison, de ce qu'il ne trouvait personne qui retournât à son propre cœur, pour en sonder la corruption et la malice: *Non est qui recogitet corde.* (*Isa., LVII, 1.*) Or, comment parler de soi avec exactitude, quand on ne se connaît pas assez?

On manque de sincérité sur cet article: en parlant des vertus qu'on a pratiquées, on cache souvent l'intention qui les a dictées, et qui pouvait les rendre défectueuses; on ne présente que le côté avantageux des actions qu'on a faites, et l'on a rarement assez de désintéressement pour déromper, par un aveu sincère, des idées avantageuses qu'on a données de soi-même. Vous le dirai-je, mes frères? on manque de sincérité jusque dans les aveux que la sincérité paraît dicter elle-même. Il est une sorte d'orgueilleux qui trouvent de quoi nourrir leur amour-propre jusque dans le détail qu'ils font de leurs faiblesses. Vous ne les entendez parler d'eux-mêmes que pour gémir de leurs propres défauts; mais ils le font avec tant de raffinement et d'industrie, qu'on est forcé de les contredire. Dans cette humilité affectée, l'orgueil ne perd pas ses droits; il se ménage des éloges d'autant plus flatteurs qu'il paraît les fuir davantage.

Aussi ai-je raison de dire qu'on manque surtout d'humilité en parlant de soi-même: car comment éviter ce retour de complaisance qui paraît si naturelle? On trouve dans le commerce de la vie une infinité de personnes qui ont pris l'habitude de faire toujours retomber la conversation sur elles-mêmes. Ne croyez pas que ce soit pour s'humilier de leurs faiblesses. On parlera, par exemple, d'une mère qui néglige l'éducation de sa famille, qui n'a d'attention que pour elle seule, qui s'accorde tout et retient tout à ses enfants; aussitôt vous entendrez quelques-unes de celles qui écoutent, reprendre: Pour moi, grâce à Dieu, je n'ai point ce défaut; je n'oublierais plutôt moi-même que de perdre mes enfants de vue, et je me reprocherais la moindre satisfaction, si je ne la partageais avec eux. On parlera d'un riche que l'avarice domine, qui se reproche le plus étroit nécessaire, qui se rend odieux

par un caractère sordide et intéressé : Il est bien insensé, reprend celui-ci ; je n'ai que des moyens bornés, mais je tâche d'en faire un meilleur usage, et je ne retiens pas mes biens dans l'injustice.

Or, mes frères, où est l'abus de ces discours ? Le voici. C'est que ces vertus que vous louez en vous pourraient être des vertus réelles ; mais vous en perdez le fruit : si elles méritent quelque récompense, vous la recevez dès ici-bas, et vous enlevez à Dieu tout l'hommage des dons qui ne devraient être rapportés qu'à lui seul.

De tout ceci que conclure ? car, il est important de bien sentir la conséquence de cette instruction. Quelles sont celles que vous en avez tirées ? Effrayés peut-être du danger des conversations, vous avez conclu que, puisqu'il est si difficile de parler sans se rendre criminel, il faudra donc se dévouer à un silence absolu. Cette conséquence est absurde, mes frères ; mais tout absurde qu'elle est, remarquez que les inconvénients qui en résultent sont incomparablement moins dangereux que ceux qui naissent de vos mauvais discours. Si vous vous condamniez au silence, l'agrément de la société en souffrirait peut-être, mais la charité y gagnerait toujours.

Parlez, mes frères : la religion approuve les conversations ; mais parlez avec circonspection et avec sagesse : respectez Dieu dans vos discours ; ménagez le prochain, et rendez-vous justice à vous-mêmes. Parlez ; mais que tous vos discours contribuent à l'honneur de Dieu et de sa religion, à l'édification de vos frères et à votre propre sanctification ; et je m'applaudirai d'avoir traité cette matière devant vous : car, avant que cette journée soit écoulée, libres de toute occupation et de tout travail, comme vous devez l'être dans ces saints jours, vous allez vous répandre dans vos conversations ordinaires ; mais avant de les engager, ces conversations, rappelez-vous la morale de ce discours, et demandez à Dieu qu'il mette une barrière de circonspection à vos lèvres : alors vos conversations seront saintes ; Dieu y sera honoré, la charité ménagée, la vérité épargnée, l'humilité observée ; et le Seigneur, qui en sera le témoin, en sera aussi la récompense dans l'éternité bienheureuse. Ainsi soit-il.

LE DIMANCHE APRÈS LA CIRCONCISION.

Sur la 1^{re} Épître de saint Jean, c. IV, v. 9-15.

Effets consolants de la charité d'un Dieu pour nous ; obligations que cette charité nous impose.

C'est encore le bien-aimé de Jésus-Christ, l'apôtre de la charité, qui va nous instruire, dans l'Épître de ce jour, sur les effets consolants de la charité d'un Dieu pour nous. Et qui peut en parler plus utilement qu'un disciple admis par Jésus-Christ aux communications les plus intimes ; qui a puisé dans le sein même de son divin Maître, et au

moment où son cœur était embrasé du plus tendre amour, ce feu sacré que le divin Sauveur est venu répandre sur la terre, et qu'il veut voir s'allumer de plus en plus ? Écoutez-le donc, non pas avec des oreilles charnelles, incapables de se prêter aux sentiments de l'amour et de la reconnaissance ; mais avec les oreilles du cœur, et d'un cœur sensible à tant de bienfaits, touché de tant de démarches, ardent à répondre à des avances si consolantes et si utiles.

Ah ! mes frères, si j'étais assuré de trouver aujourd'hui de tels cœurs dans tous ceux qui m'écoutent, que je serais tranquille sur le succès de cette instruction ! Je n'aurais pas besoin d'ajouter aux paroles de notre Épître des réflexions bien étendues : une simple méditation vous suffirait pour vous instruire et pour mettre à profit l'explication que j'entreprends de vous faire.

Il faudrait, ce semble, mes frères, la même autorité que l'apôtre saint Jean, pour vous adresser les paroles qu'il met à la tête de toutes ses Épîtres : Mes bien-aimés, *Charissimi*. Cependant, si nous consultons les dispositions de notre cœur pour vous, si nous écoutons l'ardent désir de votre salut qui nous anime, si nous envisageons même combien vos moindres afflictions et vos plus légères disgrâces nous touchent et nous affectent, nous ne craignons pas de vous le dire dans les mêmes sentiments que l'Apôtre : O vous qui êtes si chers à notre cœur ! *Charissimi* ! Et dans quelle circonstance pouvons-nous mieux parler ce langage, que dans les premiers jours d'une année où les cœurs les plus indifférents et les plus froids sortent de leur insensibilité, pour s'adresser des vœux mutuels ? Le nôtre n'éprouve rien à votre égard de cette froideur et de cette indifférence : depuis tant d'années il vous est dévoué de la manière la plus inviolable ! Oui, chrétiens, nous avons acquis le droit, que dis-je ? l'obligation même de vous appeler nos très-chers frères, les bien-aimés de notre cœur, *Charissimi* ; et en cette qualité, de former pour vous les vœux les plus sincères et les plus conformes à la religion et à la charité qui nous inspire. Que ces paroles conviennent bien à la tête d'une instruction consacrée à vous faire connaître la charité immense du Père qui nous a, dit l'apôtre, envoyé son Fils unique afin que nous vivions par lui, et par là nous a prouvé son amour ! Amour incompréhensible ! C'est le Dieu outragé qui invente tous les moyens de satisfaire à l'outrage, et qui le fait avec une générosité, une libéralité qui n'appartient qu'à lui. Si on nous disait, mes frères, que notre Dieu s'est contenté du sacrifice de quelque victime mortelle, qu'il a reçu l'offrande que nous lui avons faite de tout ce que nous avons de plus cher au monde, pour un outrage infini, ce serait déjà une indulgence qui passerait nos faibles conceptions. Si on y ajoutait que ce Dieu bienfaisant a porté plus loin la miséricorde ; que, sans aucun sacrifice de notre part, malgré de nouvelles ingratitude et de nou-

veux outrages, il a tout oublié, tout pardonné, trouverions-nous des termes capables d'exprimer et sa bonté et notre reconnaissance? L'apôtre saint Jean nous dit plus que tout cela : Dieu a aimé les hommes jusqu'à leur donner son Fils; il l'a envoyé en ce monde, afin qu'ils puissent vivre par lui. Ces paroles, toutes simples qu'elles sont, n'annoncent-elles pas toute la grandeur du bienfait; et si nous y répondions par un amour fidèle à suivre, à imiter Jésus-Christ, n'exprimerions-nous pas notre reconnaissance d'une manière plus digne du Dieu qui en est l'objet? L'apôtre a donc bien raison de dire que le caractère essentiel de l'amour de Dieu pour nous, est un caractère de générosité; que ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu les premiers, mais que c'est lui qui nous a prévenus par son amour; et ce principe ne s'applique pas seulement au mystère de l'incarnation du Verbe, il s'applique à toutes les actions chrétiennes que nous opérons par sa grâce. Ce n'est jamais nous qui la méritons, cette grâce; c'est toujours lui qui nous l'accorde; et lorsque par notre fidélité nous répondons à quelques-unes de ses avances, et qu'en considération de cette fidélité même nous obtenons quelque faveur, nous n'avons pas encore droit de dire que nous avons prévenu Dieu par cet acte de notre amour : c'est toujours sa grâce qui nous rend capables d'agir; c'est son amour pour nous qui nous fait aimer le Dieu qui nous a aimés le premier : *Prior dilexit nos.*

L'apôtre saint Jean ne se lasse pas de nous répéter, et ne nous lassons pas de l'entendre, qu'il nous a aimés jusqu'à nous donner son Fils. Il nous l'a donné; et à quelle fin? Pour qu'il fût notre roi, notre chef, notre modèle. Il l'a revêtu, sans doute, de toutes ces qualités précieuses; mais il lui a donné une qualité plus précieuse encore, et qui prouve bien mieux sa tendresse. Il a envoyé son Fils pour être la victime de propitiation pour nos péchés; il l'a destiné à être traité, en quelque sorte, comme s'il eût péché lui-même, pour nous délivrer de nos iniquités.

Ah! qu'il serait à souhaiter, mes frères, que cette vérité touchante fût sur nos cœurs la même impression qu'elle fit sur le cœur de l'apôtre saint Jean! Il entre tout d'un coup dans une espèce d'enthousiasme que lui inspire l'amour de Dieu pour lui : Mes bien-aimés, s'écrie-t-il, si Dieu nous a aimés de cette sorte, nous devons aussi nous aimer les uns les autres. Que cette conséquence est bien digne du disciple favori de Jésus-Christ! Toute autre conséquence serait et moins naturelle et moins juste. En effet, que pouvait-il dire, sinon que l'amour de prédilection que Dieu nous a porté, demande de notre part un amour de reconnaissance; que celui qui nous a donné son propre Fils, exige le sacrifice de tout ce que nous avons de plus cher?

Eh! mes frères, l'apôtre ne nous dit-il pas plus que tout cela, en nous recommandant de nous aimer les uns les autres?

Et n'est-ce pas parce que vous n'êtes jamais disposés à rendre à Dieu amour pour amour, qu'on entend si souvent parler parmi vous de dissensions et de querelles interminables? Oui, chrétiens, si vous saviez sacrifier à Dieu votre amour-propre, la recherche de vos intérêts et de votre mollesse, la défense de votre vanité et de votre orgueil, vous vivriez en paix avec vos frères, et dans l'union avec Dieu. L'apôtre en donne la raison : « Nul homme n'a jamais vu Dieu; » c'est-à-dire, Dieu ne se contentera pas de cet amour spéculatif, qui se répand en sa présence en de grandes actions de grâces. Cette effusion du cœur, tout ardente qu'elle est, ne sera jamais proportionnée à la grandeur du Dieu que nous aimons, parce que nous ne connaissons pas ses perfections et son essence : il faut un amour agissant et qui embrasse toutes les créatures raisonnables, qui sont ici-bas sa plus parfaite image. Aussi l'apôtre ajoute-t-il : Si nous nous aimons les uns les autres, Dieu demeure en nous, et son amour est parfait en nous.

Voici, mes frères, le plus bel éloge de la charité fraternelle. Le chrétien qui exerce cette vertu est rempli de l'Esprit de Dieu; il en est l'image la plus sensible; il est l'expression la plus noble de sa bienfaisance et de sa miséricorde. Quand je vois, en effet, un chrétien qui ne s'occupe que du soulagement de ses frères; qui souffre toutes les fois qu'il les voit dans l'oppression; qui ne compte de jours heureux que ceux qui sont marqués par ses bienfaits; qui met sa souveraine félicité à tendre la main à celui qui gémit et qui souffre; qui oublie ses propres besoins, ou retranche au moins toutes superfluités pour répandre abondamment sur celui qu'il sait dans l'indigence; que ce chrétien me paraît digne de mon admiration et de mes respects! Je dirais volontiers comme l'apôtre saint Jean : « Personne n'a vu Dieu; » je ne le connais qu'imparfaitement moi-même; mais je ne puis me le représenter sous des traits qui me le rendent plus aimable et plus digne de lui, qu'en lui rapprochant quiconque s'applique à soulager, à consoler son semblable. Et si cette personne a des défauts, inséparables de l'humanité, rien ne me dispose davantage à l'indulgence à son égard, que le penchant que je lui connais à faire du bien à ses frères. Je forme des vœux pour une âme de ce caractère, et je demande que l'amour de Dieu soit aussi parfait en elle que celui qu'elle a pour son prochain. « Car, ajoute l'apôtre, si nous aimons nos frères, l'amour de Dieu est parfait en nous. » Pourquoi cela? Est-ce que l'amour de Dieu est dépendant de celui du prochain? serait-il d'un ordre inférieur et subordonné? Non certainement! mes frères; mais l'apôtre en donne une raison bien sensible. C'est que l'amour de Dieu se prouve communément par l'amour du prochain; c'est que l'esprit de Dieu qui repose sur ceux qui l'aiment, est un esprit de charité; qu'il ne peut être sans es-

tion; et que toutes les fois qu'il agit, on peut conclure qu'il existe dans le cœur de celui qui fait le bien.

Est-il dans votre cœur, cet esprit, mes frères? est-ce lui qui vous anime? vous sentez-vous pleins, à l'égard de vos frères, de cette charité compatissante qui ne médite que des desseins de miséricorde sur les autres? Heureux le chrétien qui peut se reconnaître à ce caractère! Il peut dire comme l'apôtre : Nous rendons témoignage que le Père a envoyé son Fils. Et comment le rend-il, ce témoignage? Par sa charité, il prouve que Jésus-Christ est venu pour sauver le monde; que son esprit vit en lui; que ses exemples ont fait la plus vive impression sur les hommes, puisqu'il leur inspire une charité si compatissante et si tendre.

Surtout, mes frères, ne négligeons pas l'avertissement qui termine cette Épître : Quiconque confesse que Jésus-Christ est le Fils de Dieu, Dieu demeure en lui, et lui en Dieu. Il semble, au premier coup d'œil, que cette condition est bien facile. S'il ne s'agissait, pour demeurer avec Dieu, que de rendre publiquement ce témoignage, que de bouches s'ouvriraient présentement pour dire : Je le confesse, je le crois! Mais si, comme Jésus-Christ le dit dans l'Évangile (*Matth.*, VII, 21), il ne suffit pas de dire : Seigneur, Seigneur, pour entrer dans le royaume des cieux; suffira-t-il de dire que Jésus-Christ est le Fils de Dieu, lorsqu'on le niera par ses œuvres, lorsqu'on ne portera en soi aucun caractère de ressemblance avec Jésus-Christ, lorsqu'on se trouvera dans une contradiction continuelle avec son Évangile? Un chrétien de ce caractère, ou ne croit pas, ou dément sa foi par ses œuvres. Il faut à Jésus-Christ d'autres témoignages. Oui, mes frères, prouvez notre foi en Jésus-Christ, par notre respect pour sa parole, notre fidélité à suivre ses exemples, notre soumission à ses maximes, notre confiance dans ses promesses, notre ardeur pour son royaume; et Dieu demeurera en nous par sa grâce, et nous demeurerons en lui par sa gloire. Ainsi soit-il.

Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. II, v. 13-15.

Fuite de Jésus-Christ en Égypte, figure de la vie d'un chrétien, toujours exilé, toujours voyageur comme son Chef.

Jésus-Christ ne fait que de naître, mes frères; il n'y a que quelques jours que l'Église nous invitait à l'adorer dans l'étable de Bethléem; et aujourd'hui, elle commence à nous entretenir de ses souffrances et de ses douleurs. Quelle sera donc la destinée de ce divin Enfant? Les anges qui célébraient sa venue, annonçaient par leurs cantiques la gloire à Dieu au plus haut des Cieux, une paix solide et inaltérable aux hommes de bonne volonté; et ce nouveau pacificateur est lui-même exposé à des iniquités, à des agitations continuelles! Hérode conspire sa perte, et cherche à l'é-

touffer dès son berceau! Il faut que pendant la nuit Joseph et Marie prennent la fuite, pour mettre à couvert des jours aussi précieux.

Ne voyez-vous pas, mes frères, une contradiction manifeste entre les promesses et leur accomplissement? Non sans doute, elles ne nous trompaient pas en nous annonçant la paix; c'est nous qui nous trompons, si nous osons nous persuader que Jésus-Christ a voulu nous la mériter sans épreuves, et que nous pouvons l'obtenir sans combats. Une étable, des langes, un crèche, un abandon presque universel, un corps faible et sensible aux rigueurs de la saison, une pauvreté excessive, voilà les premiers signes sous lesquels s'annonce notre Roi : ce sont les prémices du sacrifice pénible qu'il doit offrir pour nous. Un Chef qui s'annonce sous de pareils auspices, doit-il avoir dans la suite un moment de tranquillité et de repos? Mais tandis que l'ennemi de tout bien inspire au prince usurpateur du trône de la Judée une jalouse fureur, et qu'il médite contre les enfants nouvellement nés dans les environs de Bethléem l'édit le plus cruel et le plus sanglant, Dieu qui sait faire servir l'ambition des hommes aux desseins de sa sagesse, conduit son Fils dans une terre étrangère, et se rit des projets de ce prince aussi voluptueux que sanguinaire.

Tâchons, mes frères, en méditant cet événement, d'y pénétrer les vérités qui nous regardent. C'est moins pour lui-même que pour nous, que Jésus-Christ visite aujourd'hui cette terre infidèle. Nous avons part à ses premières démarches; apprenons à ne pas les rendre inutiles : c'est l'effet que doit produire l'explication de cet Évangile.

Joseph était encore dans l'admiration des prodiges qui venaient de s'opérer sous ses yeux. Témoin de la naissance miraculeuse de Jésus-Christ, instruit du mystère ineffable de sa conception, il avait vu le ciel et la terre s'intéresser à sa venue; des anges avaient fait entendre dans le ciel le cantique de l'allégresse et de la paix; des bergers avaient quitté leurs troupeaux pour venir lui rendre leurs hommages; des princes étrangers étaient accourus des extrémités du monde pour adorer le saint Enfant; un vieillard plein de foi et de l'esprit de Dieu avait annoncé ses humiliations et sa gloire, la sanctification et la réprobation de plusieurs; en un mot, tous les événements qui avaient occupé le saint protecteur de l'enfance de Jésus-Christ, lui présageaient un mélange de consolations et d'avertissements, de gloire et d'opprobres pour l'Enfant, et pour ceux qui étaient attachés à sa destinée et à son sort. Il se trouvait surtout de tristes prédictions, et des événements fâcheux capables d'alarmer le juste Joseph. Le rebul de toute une ville, qui n'a pas de lieu pour recevoir son Sauveur; l'étable où il se voit forcé de retenir l'Enfant et la Mère; le dénuement universel où il est réduit; l'indifférence de toute la nation à la naissance de

son Roi ; le silence des chefs sur un événement si bien prédit ; les contradictions sans nombre que le vieillard Siméon annonce ; le glaive de douleur qui doit percer l'âme de la plus tendre des mères ; cette nuit, cet enchaînement de vérités pénibles doivent apprendre à Joseph, et après lui à tous ceux qui appartiennent à Jésus-Christ, qu'à sa suite il y a des tribulations et des épreuves à soutenir ; qu'on n'est à lui qu'autant qu'on se soumet à partager son calice et à porter sa croix ; et c'est sans doute pour rappeler à Joseph ces vérités importantes, que l'ange du Seigneur lui apparaît au milieu de la nuit : *Angelus Domini apparuit in somnis Joseph.*

Est-il bien difficile de concevoir, mes frères, pourquoi Dieu se plaît à accorder de préférence pendant la nuit ses révélations les plus intéressantes ? N'est-ce pas pour inspirer à ceux qui veulent le servir, l'attrait et le goût du recueillement et de la retraite ? Est-il un état où Dieu se communique plus volontiers, où il parle plus utilement, où ses inspirations soient plus efficaces ? Il l'avait dit de Jérusalem, et il l'accomplit en faveur de l'âme chrétienne : *Je la conduirai dans la retraite, et c'est là que je parlerai à son cœur* : « *Ducam eam in solitudinem, et loquar ad cor ejus.* » (*Osee, II, 14.*)

Tâchons donc, mes frères, de fermer les yeux et de nous assoupir par rapport à tout ce qui flatte nos sens ; c'est-à-dire, efforcions-nous de les oublier, éloignons-nous de tout ce qui nous séduit et nous trompe, et la voix de Dieu se fera entendre à nos cœurs. Si nous nous perdons au milieu du tumulte et des agitations de la vie présente, ce n'est pas que Dieu néglige de nous parler ; c'est que nous ne l'entendons pas, et que souvent nous ne voulons pas l'entendre. Si nous avons soin de nous prescrire des instants de recueillement et de séparation, pour nous livrer à la considération de Dieu et de nous-mêmes, il ne sera pas possible de soustraire notre âme aux consolations et aux douceurs de sa parole.

L'attention à la parole de Dieu est un présage presque certain du bon effet qu'elle produira, et devient pour Dieu même un motif qui engage sa miséricorde à communiquer aux vérités du salut plus d'efficacité et plus de force. Saint Joseph l'éprouve d'une manière sensible : Levez vous, lui dit l'ange, prenez l'enfant et sa mère, et fuyez en Egypte : *Surge, accipe puerum et matrem ejus, et fuge in Egyptum.*

Par cet ordre que l'ange donne aujourd'hui à Joseph, il s'agit de plus d'un objet, mes frères : ce n'est pas seulement pour soustraire son Fils à la persécution d'Hérode ; Dieu avait plus d'un moyen de le tirer des mains d'un prince jaloux ; mais il s'agit d'exécuter de grandes choses, par les moyens les plus simples, et d'accomplir les desseins les plus adorables par la démarche la plus commune en apparence.

Fuyez en Egypte, *fuge in Egyptum* ; c'est-à-dire, suivant la réflexion de saint

Jean Chrysostome, commencez, vous qui êtes mon Fils bien-aimé, à exécuter mes volontés dans les moindres circonstances ; qu'aucun de mes oracles ne se trouve sans effet, afin que vous puissiez dire, en terminant votre mission, que tout est consommé : attendez, dans un pays étranger, que je maque l'instant de votre retour, afin que la parole de mon Prophète se trouve accomplie : J'ai rappelé mon Fils de l'Egypte : *Ex Egypto vocavi Filium meum.*

Fuyez en Egypte, *fuge in Egyptum*, vous l'Attente des nations, leur Libérateur et leur Roi ; mes desseins de miséricorde s'étendent à ces peuples infidèles ; et quoique assis dans l'ombre de la mort, je ne les ai point rejetés pour toujours. Vous qui êtes mon Verbe, ma parole essentielle, allez leur porter les assurances de ma bonté pour eux, allez leur annoncer la paix. En vous envoyant à un peuple autrefois si incrédule, que j'ai été obligé de frapper des fléaux de ma colère, je veux que toutes les nations conçoivent des espérances de salut.

Fuyez en Egypte, *fuge in Egyptum* ; c'est-à-dire, vous qui êtes le Saint des saints par essence, ne faites pas difficulté de vivre avec un peuple impur : apprenez à tous ceux qui s'attacheront à vous, à vivre au milieu des méchants, sans participer à leurs scandales ; à ne point redouter leur commerce, quand ce sont mes ordres qui les y attachent ; en un mot, à savoir se sacrifier eux-mêmes par leurs exemples. Qu'ils apprennent de vous que le monde, dont l'Egypte est la figure, est un lieu contagieux pour les âmes téméraires qui aiment et cherchent le danger ; mais que par la vigilance, et avec le secours de ma grâce, on peut y vivre dans l'innocence, s'y défendre de la contagion qui y règne, et ramener à moi ceux qui s'y égarent.

Fuyez en Egypte, *fuge in Egyptum* ; c'est-à-dire, vous qui êtes le fils de David, déconcertez par votre éloignement de la Judée, les odieux projets de l'usurpateur de votre trône ; qu'il apprenne qu'il ne convient qu'à moi d'en former de certains et de les exécuter ; qu'il sache que mon Prophète a eu raison de dire : Nations de la terre, pourquoi avez-vous fait entendre le bruit de vos frémissements et de votre révolte : *Quare fremuerunt gentes?* Et vous, peuples, pourquoi avez-vous médité les plus injustes et les plus criminels desseins ; *Et populi meditati sunt inania?* Les rois et les puissants du siècle ont espéré que leur réunion et leurs complots déconcerteraient mes desseins adorables : *Reges terræ et principes convenerunt in unum.* Eivrés de leurs grandeurs, ils se sont flattés qu'ils pourraient prévaloir contre le Seigneur et contre son Christ : *Adversus Dominum et adversus Christum ejus.* Et qu'ont-ils dit dans leur orgueil ? Ils ont regardé comme une servitude la loi que le Seigneur voulait leur imposer par le ministère de son Fils, et ils ont dit : Rompons les liens qu'ils veulent nous imposer : *Dirumpamus vincula eorum.*

Ils ont envisagé la domination du meilleur des Rois et du plus tendre des Pères comme un joug insupportable; et ils ont dit : Secouons le joug dont ils veulent nous charger : *Projiciamus a nobis jugum ipsorum.*

De quel œil le Seigneur verra-t-il leurs abominables complots? Comment sa justice pourra-t-elle supporter cet esprit de révolte? Il ne dira qu'un mot, et il saura dissiper leurs desseins; il se rira, du haut du ciel, de leur extravagance et de leur faiblesse : *Qui habitat in caelis, irridebit eos.* Et lorsqu'il les aura réduits à la confusion et au désespoir, il leur insultera à son tour : *Dominus subsannabit eos. (Psal. II, 1-4.)*

Dites-moi, mes frères, le Prophète pouvait-il parler plus clairement de l'événement qui nous occupe aujourd'hui? Dieu ne dit qu'un mot : Fuyez, *Fuge*; et Hérode fait inutilement périr les nouveau-nés d'entre les Juifs. Sa fureur n'épargne aucun enfant, et le seul qu'il cherche échappe à sa jalousie. Mais combien de temps Jésus-Christ restera-t-il en Egypte? La volonté de Dieu l'y conduit; c'est elle qui le ramènera : *Usque dum dicam tibi.*

Qu'on est heureux, chrétiens, quand on peut se répondre que Dieu préside à toutes les entreprises qu'on médite et à toutes les démarches qu'on fait! On peut alors se promettre la protection d'un Dieu qui ne manque qu'à ceux qui le tentent ou qui négligent de le consulter.

Mais faisons attention au motif de cette fuite de Jésus-Christ. Hérode cherchera l'enfant pour le faire mourir; et pourquoi le cherchera-t-il? quelle raison a-t-il de le perdre? qu'y a-t-il de commun entre l'Enfant qui est né à Bethléem, et le tyran de la Judée? Hérode est sur le trône, avec tout l'appareil qui a coutume d'environner les princes; et Jésus-Christ est réduit à une étable, où il éprouve toute la faiblesse d'un enfant, et toute l'indigence des derniers d'entre les hommes. Hérode, entouré de satellites et de flatteurs, peut se maintenir sur le trône, où l'ont élevé son ambition et son orgueil; Jésus-Christ trouve à peine quelques témoins de sa naissance, comment trouverait-il des forces pour remonter sur le trône de David? En un mot, Hérode a pour lui une possession injuste à la vérité, mais solide; Jésus-Christ n'a pas même un seul défenseur de ses prétentions et de ses droits : quelle apparence qu'un enfant si dénué et si faible fasse trembler un prince si redoutable et si fort?

Après tout, mes frères, la crainte d'Hérode n'est que trop fondée. Les Écritures avaient parlé de Jésus-Christ d'une manière si évidente et si sensible; elles avaient si bien marqué son origine et sa génération; elles avaient si exactement déterminé le temps, le lieu, les circonstances de sa venue; elles avaient relevé, avec tant d'éclat, sa puissance, sa force, la durée de son règne, la grandeur de sa colère, et le poids de sa vengeance contre ses ennemis, que le nou-

seul de Jésus-Christ inspire à ce prince l'alarme et l'effroi.

Or, remarquez, mes frères, qu'Hérode nous figure sensiblement ce qu'on appelle dans le monde les philosophes et les esprits forts. Parlez-leur des grandes vérités de la religion; d'une mort dont les suites sont aussi certaines que le moment en est imprévu; d'un jugement redoutable, auquel seront discutés les jugements des hommes; d'un feu dévorant, d'un ver rongeur, de supplices éternels pour les âmes coupables; ils écoutent ces vérités avec un air de mépris et de dédain, qui persuaderait presque que toutes ces menaces ne sont que des chimères. Mais qu'une maladie soudaine les rapproche du moment où ils en éprouveront la vérité, qu'une mort prochaine les expose à en sentir bientôt l'évidence, le courage les abandonne; leur lâcheté, leur timidité, leur faiblesse trahissent leur orgueil et leur mauvaise foi; c'est-à-dire qu'ils ont bravé le Seigneur tant qu'il a paru les oublier et les supporter, mais qu'ils succombent sous sa main redoutable, quand il commence à l'appesantir sur eux.

Hérode est-il le seul exemple que nous en fournit l'Écriture? Non sans doute, mes frères. Qui parut jamais plus intrépide que l'impie Balthazar? Au milieu de ses succès et de sa gloire, ce malheureux prince s'était fait une joie impie d'insulter au Dieu d'Israël, et de mépriser sa religion et son culte. Absorbé de ses victoires, il fit apporter les vases destinés aux sacrifices; et dans un repas somptueux auquel ce monarque admet les principaux de sa cour, il donne lui-même l'exemple de la profanation de ces vases, par le criminel usage qu'il en fait. Le Seigneur saura bientôt troubler cette infâme dérision de ses mystères, et confondre l'impiété de ce malheureux roi. Une main qui trace des caractères inexplicables réveille tous les remords d'un cœur que l'horreur de ce crime n'avait point troublé. Il ne sait point encore le sens de ces paroles redoutables; mais sa conscience lui crie que c'est pour lui qu'elles sont écrites; et pour exprimer l'excès de son accablement, l'Écriture nous dit que ses genoux se heurtaient l'un contre l'autre : *Genua collidebant. (Dan., V, 6.)* Il a recours, pour se tranquilliser, aux moyens qu'il méprisait dans les jours de sa prospérité, et il ne réussit pas à calmer le trouble qui l'agite. Il consulte le prophète du Dieu d'Israël, et il n'en connaît que plus clairement l'arrêt de sa condamnation. Il promet de respecter le serviteur de Dieu, il commence même à lui rendre des honneurs; et tous ses efforts ne le préservent pas de l'anathème : la nuit même qui suit le sacrilège festin, il tombe entre les mains de ses ennemis, et succombe sous le poids de leur fureur.

Voilà, chrétiens, le sort des impies : à une présomption criminelle succèdent des frayeurs inutiles et un désespoir plus criminel encore. Mais pour le juste, Dieu veille à sa conservation et à son repos : il le

prouve par la conduite qu'il tient à l'égard de son Fils. La mort prématurée d'Hérode le mettra bientôt en état de sortir d'Egypte : *Et manebat ibi usque ad obitum Herodis.*

Cette fuite de Jésus-Christ, mes frères, et son prompt retour, ne nous figurent-ils pas la vie du chrétien, toujours exilé, toujours voyageur comme son chef? L'âme fidèle n'a pas ici de cité permanente, de patrie stable : *Non habentes manentem civitatem.* Et le monde tient à notre égard la conduite que tint Hérode à l'égard de Jésus-Christ ; c'est-à-dire qu'il nous méconnaît, qu'il nous persécute, qu'il cherche à nous perdre, lorsqu'il nous voit opposés à son règne, pleins d'éloignement pour ses maximes et pour sa morale. Aussi, dans combien de circonstances la foi ne nous renouvelle-t-elle pas cet avis de l'ange : *Fuyez, fuge in Egyptum!* c'est-à-dire, séparez-vous du monde, où l'on tend des pièges continuels à votre innocence. Le prince de ce monde, jaloux de vous voir un droit à la couronne éternelle, dont son orgueil l'exclut pour toujours, se fait un devoir de vous l'enlever. Comment lui résisterez-vous, si vous vous familiarisez avec ceux qui lui appartiennent, si vous vous exposez aux écueils qu'il vous présente?

Souvenez-vous donc, mes frères, que le salut d'un chrétien est dans la fuite, suivant la pensée de saint Jérôme : *Fuge in Egyptum.* Mais combien doit durer cette fuite? Jusqu'à la mort d'Hérode, *usque ad obitum Herodis*; c'est-à-dire, jusqu'à ce que vous soyez venus à bout d'amortir cette concupiscence qui vous persécute, de dompter ces passions qui sont d'intelligence avec votre ennemi pour vous perdre.

Mais qu'il est rare de voir des chrétiens qui sentent l'avantage de cette fuite et de cette séparation, et qui s'y soumettent! Nous trouvons dans la plupart des pécheurs un aveuglement qui nous désole : une habitude se forme, l'occasion la fait naître, l'entretien et la fortifie. Las de traîner des chaînes, que le temps ne fait que rendre plus pesantes, on vient tous trouver pour déposer le poids qui accable ; on s'étend beaucoup sur la faiblesse qu'on a éprouvée, sur les efforts inutiles qu'on fait depuis longtemps pour résister et pour combattre, et l'on évite de parler de l'occasion qui les a rendus infructueux, parce qu'on sent que cette déclaration conduirait à une rupture qu'on redoute. Mais, comme un ministre éclairé et fidèle à son ministère ne peut garder le silence sur cet article, il en vient nécessairement, pour connaître l'origine du mal, à la discussion des relations qu'on a conservées, des personnes qu'on a fréquentées, des occasions où l'on s'est trouvé, et qu'on recherche tous les jours ; et par une suite naturelle de cette discussion, il prévoit que les résolutions seront sans effet, les promesses sans vertu, les rechutes inévitables et forcées, tant que subsistera l'occasion ; alors il prononce une

séparation rigoureuse de tous les objets séducteurs.

Voilà, mes frères, l'écueil le plus ordinaire des pécheurs. Jusque-là, la conversion paraît solide ; mais c'est ici qu'elle échoue presque toujours. Point de changement, tant qu'on s'obstine à demeurer dans l'occasion du péché ; on l'éprouve et on persévère : de là cependant point d'absolution sans cette fuite ; on en est averti et on supporte plutôt ce triste anathème, que de se faire la moindre violence. Aussi, lassés d'entendre toujours un confesseur répéter les mêmes maximes de séparation, prononcer les mêmes menaces de damnation et de mort éternelle, user des mêmes remises et des mêmes délais, on rompt le dernier lien qui retenait encore ; on prend le parti de ne plus approcher d'un sacrement dont on abuse, et on finit dans l'impénitence une vie qu'on a passée dans le crime.

Je n'ajouterai à tout ceci, mes frères, qu'une conséquence également utile aux justes et aux pécheurs. Jésus-Christ, dans la circonstance où nous le présente l'Evangile de ce jour, est encore bien éloigné du temps de son ministère et de ses prédications ; cependant combien de leçons ne nous a-t-il pas données? Pauvre dans la crèche, il nous a prêché le détachement des biens de ce monde : adoré par les bergers et par les Mages, il nous annonce qu'il ne vient que pour se rendre attentif à nos vœux : entre les bras de Siméon, il nous apprend qu'il sera la consolation de ceux qui le cherchent et qui l'aiment : persécuté par Hérode, il nous a prédit toutes les afflictions qui sont attachées à la vie du chrétien : fuyant en Egypte, il nous montre à fuir le monde et sa corruption. Et s'il est déjà si éloquent, ce nouveau docteur, que sera-ce lorsque les paroles de vie sortiront de sa bouche ? et s'il est dès à présent à notre égard un juge qui nous reprend et nous condamne, que sera-ce lorsque son Evangile renouvellera tant d'anathèmes?

Qu'il est essentiel, mes frères, de devenir aujourd'hui attentifs à ses premières leçons, afin qu'elles forment en nous le germe des vertus que sa grâce et ses exemples feront fructifier dans le temps, et que sa miséricorde couronnera dans l'éternité ! Ainsi soit-il.

LE JOUR DE L'EPIPHANIE.

Sur l'Épître. Isaïe, c. LX, v 1-6.

Triomphe de l'Eglise dans la vocation des Gentils.

Quelle gloire ! quel sujet de triomphe pour Jérusalem, mes frères, si, jalouse de mériter les hommages que lui ont rendus les autres nations de la terre, elle eût su profiter de la lumière qui a brillé au milieu d'elle ! Cette ville serait devenue la plus florissante des cités, la reine des peuples, la dominatrice de l'univers ; elle compterait, avec complaisance, au nombre de ses conquêtes, cette multitude infinie de contrées,

autrefois ensevelies dans les ombres du péché, et maintenant éclairées par le Soleil de justice qui l'a couverte de ses rayons; elle verrait, avec une sainte confiance, les monarques les plus puissants, suivre la splendeur de celui dont la naissance s'est opérée en elle, et les richesses, qui lui seraient apportées de toutes les parties du monde, combleraient ses trésors; c'est-à-dire, que les vertus de tous les peuples lui deviendraient en quelque sorte personnelles, puisqu'elles auraient pour principe la grâce qui découle de son sein.

Mais pourquoi la gloire de Jérusalem est-elle obscurcie? comment peut-il se faire qu'une cité si chérie, qu'un peuple que Dieu aimait comme son premier-né, soit tombé tout d'un coup dans l'abaissement et dans l'opprobre? N'allons pas chercher bien loin la cause de cette réprobation; nous la trouvons dans le texte de l'Évangile que nous lisons ces jours derniers: L'Orient, la splendeur de l'Éternel, s'est levé sur Jérusalem: Jésus-Christ est né à Bethléem, ville de ses pères; il a paru parmi les siens, et les siens ne l'ont pas reçu: *In propria venit, et sui eum non receperunt.* (Joan., I, 11.)

Mais je m'écarte, mes frères, de l'objet de cette solennité, en accordant à Israël une infructueuse compassion, tandis que la reconnaissance et la crainte doivent successivement occuper notre cœur. Quel est ce peuple couvert de ténèbres, tandis qu'une grande lumière brillait sur Israël? Quelles sont ces nations étrangères qui, des extrémités du monde, sont invitées à venir à Jérusalem pour offrir au Seigneur l'encens de leurs prières et l'or de leurs cœurs? La solennité de ce jour nous le dit assez, chrétiens. Puisse la reconnaissance parler en nous plus fortement encore que la pompe de nos cérémonies! C'est à ce sentiment que doit nous rappeler la méditation de l'Épître de ce jour.

Quoique la lumière du Seigneur eût déjà brillé dans la Judée, que son nom y fût connu, que les prophètes y eussent parlé de sa part, Israël était tombé dans l'abaissement et dans l'obscurité. Ce n'était plus cette nation dont Dieu prenait la défense d'une manière si miraculeuse; le temple, qui subsistait alors à Jérusalem, n'avait rien de comparable pour l'éclat et la magnificence, à celui qu'avait bâti le plus sage des rois; et les fréquentes captivités de ce peuple, la domination actuelle des Romains, l'avarice et l'aveuglement de ses prêtres, l'avaient rendue presque méconnaissable.

Aujourd'hui une révolution consolante s'opère dans Israël; et le prophète Isaïe, voyant de loin cet heureux événement, excite la confiance de son peuple par ces paroles: O Jérusalem! ne vous laissez plus abattre par la douleur; levez-vous, soyez éclairée: *Surge, illuminare, Jerusalem.* Je ne vous annonce pas le triomphe de vos rois, les actions éclatantes d'un de vos héros qui, pour vous tirer de l'opprobre, vous a prêté

son bras contre vos ennemis: celui qui est lui-même votre splendeur et votre gloire est enfin venu, la gloire du Seigneur s'est levée sur vous: *Gloria Domini super te orta est.* Tandis que les ténèbres couvriront la face de la terre, que l'obscurité la plus épaisse se répandra sur les empires, vous seule deviendrez l'objet des désirs et de l'émulation du reste des autres peuples; ils verront, du fond de leur obscurité, le Soleil de justice qui brillera sur vous; et les plus fières d'entre ces nations se feront gloire de marcher à votre suite, pour être éclairées des mêmes rayons: leurs rois chercheront, dans celui qui vous éclaire, l'appui et la splendeur de leur trône.

Que ces traits sont magnifiques? Qu'ils étaient bien faits pour exciter l'ardeur d'Israël. Et qu'on a bien lieu de lui demander aujourd'hui avec le prophète Jérémie: Pourquoi son éclat s'est-il dissipé, pourquoi son or s'est-il obscurci? « *Quare obscuratum est aurum?* » (Thren., IV, 1.) Qu'il serait consolant pour lui d'éprouver l'accomplissement des paroles suivantes! Levez les yeux, et regardez autour de vous: ils se rassemblent tous et viennent vers vous; il en vient pour être vos fils.

Quoi! mes frères, ce langage s'adresse à ce malheureux peuple, aujourd'hui l'opprobre et l'exécration de l'univers entier! Il doit voir toutes les nations empressées à faire avec lui une sainte alliance; et cependant son nom est si odieux, qu'on rougirait de former avec lui le moindre commerce! Il doit compter autant de fils et de filles que les différentes nations présenteront de chrétiens fidèles; et cependant on rougirait maintenant d'en tirer soit origine, ou d'attacher à sa famille, par quelque alliance, quelques-uns des rejetons de cette nation maudite! Où sont donc, mes frères, les promesses du Seigneur? où est cette parole qui ne retourne jamais à lui sans effet? Paraissez, Église des nations, nouvelle Jérusalem, épouse de Jésus-Christ; montrez-nous, dans les prodiges que le Seigneur a opérés en votre faveur, l'accomplissement de toutes ses prophéties. C'est bien sur vous qu'on peut dire que la gloire du Seigneur s'est levée: *Gloria Domini super te orta est.* C'est bien vous qui jouissez de la lumière à l'exclusion de son peuple, de ce peuple qui s'est séparé de vous, ou qui néglige de s'en rapprocher: *Tenebræ operient terram et caligo populos.* C'est bien à vous que toutes les nations accourent avec affluence, se faisant gloire d'être comptées au nombre de vos fils et de vos filles. Depuis que la Synagogue a été rejetée, vous êtes devenue l'héritière de toutes les promesses; vous avez sur la Synagogue cet avantage, que vos ennemis ne prévaudront jamais contre vous; et si votre beauté, votre splendeur et votre gloire sont souvent obscurcies par les désordres des enfants que vous nourrissez dans votre sein, vous triompherez un jour de leurs iniquités et de leurs scandales.

Cet avantage accordé à l'Église, notre Mère,

n'est pas promis à chacun de nous, mes frères. Les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre l'Épouse de Jésus-Christ; mais elles triouphent continuellement de ses enfants. Ne nous glorifions donc de notre vocation, qu'autant que nous sentirons le désir le plus vif d'y répondre, puisque le jugement exercé sur Israël est préparé à tous les peuples qui l'imiteront dans son aveuglement.

Chrétiens, ce ne sont point ici de vaines menaces. Le Soleil de justice, qui a daigné se lever sur certaines nations, n'a-t-il pas cessé de les éclairer, en punition de leur orgueil? Qui peut nous répondre que les ténèbres qui les couvrent, ne s'étendront pas jusque sur nous? Je tremble, mes frères, sur les malheurs qui menacent ma patrie, lorsque je me rappelle, d'un côté, les prodiges de lumière, de sagesse et de sainteté qui ont brillé dans les îles voisines. L'Angleterre était, il y a deux siècles, le plus brillant domaine de l'Église de Jésus-Christ; elle y comptait avec consolation une loule de martyrs, dont l'intrépidité et le courage avaient étendu son empire; de pontifes saints, qui annonçaient aux peuples les vérités dans toute la pureté de sa doctrine; de savants docteurs, qui communiquaient aux autres nations les lumières du salut: et tout d'un coup une épaisse nuit est venue envelopper ce royaume, et s'est étendue sur plusieurs des peuples dont il était environné. Or, dites-moi, mes frères, qui nous a garantis de la contagion de l'erreur que le commerce avec ce peuple aurait pu nous communiquer? Et qui peut nous répondre que, devenus ses imitateurs sur tant de points qui intéressent la morale, nous ne le deviendrons pas de ses erreurs sur le dogme? N'est-ce pas de cette nation que nous avons emprunté la liberté de penser et d'écrire? n'est-ce pas chez elle que nous avons puisé cette philosophie qui se fait tant de prosélytes, et dont les commodes principes ne tendent qu'à saper ceux de la foi?

En effet, où est la foi parmi nous? Ne consiste-t-elle plus que dans une stérile spéculation? Peut-elle s'accorder avec ce doute universel qu'on se permet sur tous les points? Et parmi ceux qui se soumettent à la lumière, en est-il beaucoup qui l'honorent par leurs mœurs? Je pousserais plus loin ce triste détail, mes frères, si l'importance de cette solennité ne me forçait de le renvoyer à vos méditations.

Vous du moins, chrétiens fidèles, qui savez encore estimer le prix de votre vocation, et assurer votre élection par vos bonnes œuvres, montrez que la prophétie que nous venons de vous lire a eu son accomplissement sur vous. Offrez à Jésus-Christ naissant tout l'or de votre cœur, c'est-à-dire, tout son amour; montrez que, s'il est venu vous chercher jusqu'aux extrémités du monde, ses miséricordieuses avances n'ont point été perdues pour vous. Le Roi des nations est le vôtre: s'il règne maintenant sur vos volontés et sur vos désirs,

son règne n'aura point de fin, puisqu'il doit s'étendre jusqu'aux jours de l'éternité. Ainsi soit-il.

Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. II, v. 1-12.)

Gratuité de la vocation des Gentils. Hommages dus à Jésus-Christ.

Réjouissez-vous, nations; et vous, peuples, qui dès les premiers siècles du monde marchiez à l'ombre de la mort, ouvrez les yeux à la lumière que le Seigneur fait lever aujourd'hui sur vos têtes: n'enviez plus à Israël la majesté de son culte, la pompe de ses solennités. Vous ne soupirez plus inutilement après le titre de peuple du Seigneur; vous ne gémez plus de la préférence sensible que le Dieu de l'univers a paru donner à la Judée, en s'y réservant des adorateurs. Voici la fin de vos opprobres et le jour de votre gloire: le Désiré des nations est venu; son règne n'est point encore établi parmi vous, mais son étoile vous en annonce l'éclat. Elle vient chercher vos princes jusqu'aux extrémités du monde, pour les conduire à son berceau. Ce nouveau Roi veut recevoir de leurs mains les prémices de vos hommages, et faire avec vous le pacte le plus solennel. Non, vous ne serez plus le peuple maudit; on ne prononcera plus contre vous ce terrible anathème: Ils n'ont point de part à la miséricorde: *Non misericordiam consecuti*; mais on vous appellera les enfants de la miséricorde: *Misericordiam consecuti*. On vous distinguait d'Israël, parce qu'il était le bien-aimé, et que vous étiez un objet d'aversion: *Non dilectam*; mais aujourd'hui, par l'adoption à laquelle vous êtes appelés, vous devenez des objets de bienveillance, et vous n'aurez plus d'autre nom que celui d'amis et d'enfants: *Dilectam*. (*Osee, II, 23; I Petr., II, 10.*)

Ah! Seigneur, qu'il nous soit permis de vous demander avec un Prophète né dans le sein même de votre héritage: *Qu'est-ce que l'homme, pour que vous daigniez vous souvenir de lui?* « *Quid est homo, quod memor es ejus?* » (*Psal. VIII, 5.*) Comment des peuples si constants dans l'éloignement de votre culte, si aveugles dans le choix de leurs divinités, ont-ils pu fixer vos regards? Environnés des plus épaisses ténèbres, bien loin de soupirer après votre règne, ils en ignoraient les douceurs; ils ne connaissaient votre nom que pour le blasphémer: et cependant vous les visitez; vous voulez que ce jour que nous célébrons soit mémorable parmi nos jours; et vous avez ordonné, par la voix de votre Église, qu'on l'envisageât comme l'époque de vos miséricordes toutes gratuites!

C'est à Bethléem qu'est né Jésus-Christ; et c'est du fond de l'Orient que viennent des Mages pour l'adorer, tandis qu'à Jérusalem on ne sait pas encore que la ville de David le possède. Ces hommes, que son étonne conduit, n'avaient en apparence aucun intérêt

à rendre leurs hommages à un prince étranger; et ils demandent partout où est né le Roi des Juifs, tandis que le peuple qui l'attend commence à interrompre ses desirs et ses vœux et à ne plus s'occuper de sa venue. Il ne faut qu'un phénomène, qu'une étoile inconnue jusqu'alors, pour déterminer les Mages à entreprendre un voyage long et pénible dans une saison rigoureuse; et les témoignages les plus frappants, les signes les plus sensibles, les oracles les plus clairs des Écritures, ne font aucune impression sur le cœur ni sur l'esprit des enfants de Jacob. Enfin ces chefs des gentils s'imaginent, avec raison, que partout, au milieu d'Israël, on est en état de leur indiquer le palais du nouveau Roi; qu'ils vont voir toutes les villes livrées à la joie que doit causer sa naissance; et ce sont eux-mêmes qui apprennent à ce peuple qu'il a un libérateur: ils sont témoins de l'ignorance de toute la nation sur cet article, du trouble et des inquiétudes du prince qui la gouverne, de l'indifférence et de la tranquillité de la Synagogue qui l'instruit.

Qu'avait donc fait Israël, mes frères, de quel crime s'était-il rendu coupable, pour que le Seigneur le livrât à un endurcissement si terrible, à un aveuglement si général? Ah! chrétiens, ce peuple indocile avait abandonné son Dieu. Il y avait longtemps qu'il le méconnaissait dans ses Écritures, en les interprétant suivant ses caprices et ses passions; dans ses serviteurs, en les persécutant lorsque leur doctrine ne s'accordait point avec ses desirs déréglés; dans ses miséricordes et dans ses prodiges, en perdant de vue ce que le Seigneur avait fait pour briser le joug de ses pères et les placer dans une terre si abondante et si fertile; dans ses justices mêmes, en se révoltant contre la main paternelle qui ne le frappait que pour le corriger. Est-il étonnant que Dieu finisse par abandonner une nation qui le méconnaissait depuis si longtemps?

Mais qu'avaient fait ces députés des gentils, de quel mérite étaient-ils décorés aux yeux de Dieu, pour qu'il daignât se hâter de leur annoncer le salut? Ne cherchons aucun motif personnel dans ces hommes, avant que Dieu les eût touchés: il fait miséricorde à qui il veut et quand il lui plaît; mais louons au moins la promptitude de leur démarche et la fidélité de leur obéissance, et qu'ils soient pour nous le modèle de l'empressement à répondre aux avances que le Seigneur veut bien nous faire.

A peine sont-ils arrivés dans la Judée, qu'ils publient partout l'objet de leur voyage. Ils s'informent où est né le Roi des Juifs: *Ubi est qui natus est Rex Judæorum?* Une étoile leur a apparu dans l'Orient; une grâce intérieure leur a fait connaître quelle en était l'occasion; le respect les conduit; ils sont venus pour lui rendre leurs hommages: *Venimus adorare eum.* Quelle instruction pour un peuple moins indocile que le peuple Juif! La conséquence la plus naturelle devait

être sans doute de ne rien négliger pour trouver ce nouveau Roi; mais les premiers moments sont donnés à la surprise et au trouble. Hérode est dans l'agitation, et toute la ville de Jérusalem partage son inquiétude: *Hærodes rex turbatus est, et omnis Hierosolyma cum illo.* Le trouble d'Hérode me surprend moins que celui de la ville: il convient à un usurpateur de trembler, lorsqu'on lui annonce l'héritier du trône qu'il occupe. D'ailleurs cet homme était trop livré à ses passions, pour trouver dans les Livres saints les consolations et les ressources que lui présentait le Libérateur et le Messie.

Ce trouble, mes frères, est celui de tous les impies, lorsqu'on leur parle de quelques-unes des vérités de la religion. Annoncez-leur, par exemple, que Dieu les visite par l'affliction; qu'il veut arracher leur cœur à l'amour des objets sensibles, en leur faisant éprouver des pertes considérables; ou que, par une maladie, il veut les préparer à une éternité qu'ils avaient perdue de vue: ils seront troublés de ces pensées, et rarement convertis; comme Hérode, pour dissiper leurs inquiétudes, ils emploieront tous les moyens que pourra leur suggérer la prudence humaine, et négligeront tous ceux que leur dicent la piété et la foi.

J'ai dit que le trouble de Jérusalem me surprenait davantage que celui d'Hérode; car d'où pouvait-il venir? De crainte et de terreur? mais les Juifs ne devaient connaître le Messie que par les caractères aimables par lesquels il s'était fait annoncer. D'étonnement et de surprise? mais Jésus-Christ avait marqué par ses prophètes le temps fixe de sa venue. Les signes qui l'avaient précédé étaient trop clairs, les circonstances qui accompagnaient sa naissance étaient trop sensibles; et nous allons voir dans un instant qu'ils ne pouvaient pas prétendre leur ignorance sur ces articles. D'où vient donc leur trouble? De leur prévention et de leur orgueil. Ils ne désiraient le Messie que parce que son règne devait être un règne de paix; ses démarches, ses démarches de consolation, et charnels comme ils l'étaient, ils ne voyaient de vraies consolations que celles que procurent les prospérités temporelles. Il fallait donc au Messie, pour obtenir leurs hommages, un trône éclatant, des victoires et des exploits glorieux, une richesse immense; mais on leur parle d'un Roi qui est né parmi eux, et dont la naissance est ignorée. Ils ne trouvent point dans cette nouvelle de quoi exciter leur empressement, parce qu'ils n'y voient rien qui puisse nourrir leur orgueil.

Cependant Hérode réunit ce qu'il y a de plus éclairé dans la nation: il rassemble les princes des prêtres, les scribes, les docteurs de la loi; et, sans leur faire part de ses inquiétudes, il leur demande le lieu où doit naître le Christ: *Sciscitabatur ab eis ubi Christus nasceretur.* Les docteurs de la loi n'hésitent pas, parce que les Livres des prophètes parlaient clairement de cette vérité: c'est à Bethléem, ville dépendante de

la tribu de Juda, qu'était réservé l'avantage de donner le Libérateur ; et c'est pour cela que le prophète la félicite par ces paroles : Et toi Bethléem, ville de Juda, tu n'es pas la moins considérable des villes qui appartiennent à cette tribu, puisque c'est de toi que doit sortir Celui que j'ai choisi pour conduire mon peuple d'Israël.

Cette question devait exciter l'attention de la Synagogue : car pourquoi un homme si peu occupé des intérêts de la religion, paraît-il s'intéresser à la naissance de celui qui vient rétablir le culte du Seigneur ? Le trône qu'il occupe, sa qualité d'usurpateur, sa dépendance des Romains, la faveur de l'empereur, devaient le rendre suspect à une nation autrefois si jalouse de sa liberté, et encore si impatiente du joug qu'elle était obligée de porter. Il était donc convenable que, tandis que la crainte inspirait à Hérode les recherches les plus scrupuleuses, l'espérance d'une prompte délivrance rendit la Synagogue empressée à s'assurer de l'avènement du Libérateur ; mais ils se servent de leurs lumières pour entretenir les soupçons d'Hérode, et n'en font aucun usage pour dissiper leurs propres ténèbres et s'affermir dans la foi : semblables à tant de chrétiens fort instruits, fort intelligents pour les autres dans les choses de Dieu, fort ignorants lorsqu'il s'agit de mettre en pratique ce qu'ils enseignent ; qui ont toujours des lumières surabondantes quand il est question d'examiner les défauts du prochain et de l'en reprendre ; mais qui, pour leur conduite personnelle et leur propre réforme, en ont à peine assez pour entrevoir leurs défauts les plus grossiers.

Après une réponse si claire et si précise, les docteurs de la loi se tiennent aussi tranquilles que si le Christ n'eût pas dû venir ; tandis qu'Hérode, plein de ses inquiétudes, poursuit ses recherches, et emploie, pour exécuter ses détestables desseins, tout ce que la prudence humaine peut inspirer de plus adroit et de plus délié. Ce qui prouve, mes frères, que les enfants de ténèbres sont plus intelligents dans leurs affaires temporelles, que les enfants de lumière, et que l'iniquité parvient plus aisément à son comble, que la vertu à sa perfection. Quels moyens, en effet, emploie Hérode ?

Premièrement, le secret. Il fait venir les Mages, et a soin que personne ne soupçonne le motif qui le fait parler : *Clam vocatis Magis*. Il craint de réveiller l'attention de toute la nation sur un événement si intéressant pour elle, et en même temps si funeste pour l'usurpateur du trône de la Judée. Rougissez en entendant ceci, mes frères, de ce que les pécheurs sont plus discrets, plus réservés dans l'accomplissement de leurs mystères d'iniquité, que vous ne l'êtes dans les choses qui intéressent le plus votre religion et la loi de votre Dieu.

Secondement, il y apporte l'attention la plus scrupuleuse. Il est instruit du lieu par

des témoignages qu'il ne révoque point en doute : il veut s'instruire du temps ; il demande aux Mages par quels moyens ils ont appris la naissance du nouveau Roi, et le moment où l'étoile qui les a conduits, a commencé son apparition : *Diligenter didicit ab eis tempus stellæ*. C'est encore un reproche à faire aux âmes chrétiennes, à celles même qui se piquent davantage de régularité et de vertu. Les pécheurs étudient les instants favorables à leurs iniquités ; et la plupart des fautes et des chutes même des justes, viennent de ce qu'ils ne s'appliquent point à étudier les moments du Seigneur et à suivre les mouvements de sa grâce.

Troisièmement, Hérode profite de la simplicité et de la droiture des Mages, pour la faire servir à l'exécution de ses complots. Il ne leur découvre ni ses inquiétudes, ni ses soupçons, et paraît aussi empressé qu'eux à savoir le lieu où ce nouveau Roi reçoit les hommages des nations ; il leur communique avec satisfaction ses lumières, et les envoie à Bethléem pour l'adorer : *Mittens illos in Bethleem*, et par là contribue contre son intention, à étendre le règne de celui qu'il voudrait opprimer, parce que la Sagesse divinatoire sa gloire des outrages mêmes qui l'attaquent. Que les Mages se fussent adressés à la Synagogue elle-même, comme il paraissait naturel à Hérode de les y renvoyer, hélas ! peut-être n'en eussent-ils tiré aucun éclaircissement ni aucune lumière. Ils eussent été témoins des doutes et des incertitudes de ces maîtres en Israël, et peut-être en eussent-ils été ébranlés. Les prêtres de la loi ne soupçonnaient pas que le Messie fût si proche ; mais la fureur d'Hérode sert bien mieux la miséricorde et la sagesse de Dieu, en mettant ces hommes en état de trouver le Roi qu'ils cherchent.

Quatrièmement enfin, Hérode emploie l'hypocrisie et le mensonge, pour mieux couvrir ses inquiétudes et ses desseins : il témoigne le désir le plus vif de rendre ses hommages au nouveau roi qu'on lui annonce ; il paraît empressé à recevoir la réponse des Mages pour satisfaire à ce devoir ; et il ressemble à tant de chrétiens qui font servir la religion même à leurs passions, et qui ne sont jamais plus religieux ni plus dévots, que quand l'intérêt les conduit à l'être. Voici, en apparence, des mesures bien concertées ; mais le succès nous fera voir combien Dieu se joue de tout projet qui est opposé aux vues de sa Providence et aux desseins de sa sagesse.

L'étoile qui avait conduit les Mages depuis l'Orient, se présente à eux, et les précède jusqu'aux portes de Bethléem pour s'arrêter sur le lieu où était le divin Enfant. L'Évangile remarque que la nouvelle apparition de cette étoile excite en eux une joie pure, une consolation vive. En effet, il suffit que Dieu se montre, de quelque manière que ce soit, pour dissiper dans le cœur du juste les plus vives inquiétudes. Étant entrés, ils trouvent l'Enfant et sa mère ; ils rendirent, en

se prosternant, les hommages les plus profonds à celui qui était l'objet de leur voyage ; et ayant ouvert leurs trésors, ils lui présentèrent de l'or, de la myrrhe et de l'encens.

Je ne vous rappellerai pas ici, mes frères, tout ce que les Pères de l'Église nous ont dit de plus frappant et de plus instructif sur les démarches des Mages, sur les dispositions de leur cœur, sur la nature des différentes offrandes qu'ils présentèrent à Jésus-Christ. Si les mystères de la religion sont dignes de notre vénération et de toute notre reconnaissance, celui-ci doit être singulièrement l'objet de notre culte. Nous participons à tous les mystères de la vie de Jésus-Christ, depuis sa naissance dans l'étable de Bethléem, jusqu'à sa sortie glorieuse du tombeau ; nous pouvons dire que tout ce qu'il a fait, il ne l'a fait que pour nous. Cependant nous devons envisager son Epiphanie, ou le mystère de sa manifestation aux gentils, comme celui qui nous regarde plus particulièrement, nous qui sommes l'Église des nations. Aussi nous importe-t-il intimement de renouveler dans nos cœurs tous les sentiments dont nos pères nous ont donné l'exemple.

Sentiments d'adoration. Oui, chrétiens, c'est à vous que l'Église s'adresse en vous disant avec le prophète : Nations de la terre, rendez au Seigneur l'honneur, l'empire et la gloire qui lui sont dus ; paraissez en sa présence, pénétrés du respect qu'exigent sa puissance et sa majesté ; environnez ses autels d'offrandes et de présents dignes de sa sainteté et de sa grandeur.

Sentiments d'amour. Cet or que vos pères ont présenté à Jésus-Christ, est, selon l'estime des hommes, le plus pur, le plus riche et le plus précieux des métaux. Pouvaient-ils mieux nous figurer la charité, cette vertu excellente, qui donne du prix à toutes les autres ? *Offert aurum charitas.*

Sentiments de componction et de pénitence. Cette myrrhe qu'ils offrent, renferme une salutaire amertume. L'amertume d'un cœur brisé de la douleur la plus vive, sensible aux attraits puissants de la grâce, le flattera bien davantage : *Et myrrham austeritas.*

Sentiments de désirs. Cet encens qu'ils tiennent dans leurs mains, répand un parfum délicieux. L'odeur des prières, des gémissements et des soupirs, pénétrera bien mieux jusqu'à son trône : *Et thus desiderium.*

Souvenez-vous qu'il est votre roi. Un esprit de soumission, de respect et de fidélité, doit vous conduire à sa cèdhe. On n'offre point à un prince des dons indignes de lui : il ne faut pas moins que tout l'or de votre cœur, c'est-à-dire tout son amour, pour reconnaître votre dépendance : *Auro rex agnoscitur.*

Souvenez-vous qu'il est votre frère ; mais un frère dont la dignité et l'excellence méritent tous vos respects. Si vous l'honorez comme homme, que ce soit par des hommages conformes à ses desseins sur vous ; rendez-vous semblables à lui, en portant sur

vous la conformité de sa pénitence et de ses humiliations : c'est l'hommage qu'exige ce Dieu fait homme, et la myrrhe qu'il veut voir entre vos mains : *Homo myrrha colitur.*

Mais surtout n'oubliez pas qu'il est votre Dieu ; qu'il est devenu semblable à vous, sans rien perdre des attributs de la nature divine. Il a pris, pour guérir votre orgueil, une forme méprisable, en se revêtant de la vôtre ; mais il n'a pas cessé d'être la figure du Père, l'image subsistante de son essence et de ses perfections. Ainsi un esprit de sacrifice, de détachement et d'oubli de soi-même, qui renonce à tout ce qui passe, pour s'attacher à celui qui subsiste éternellement, est la disposition la plus conforme à sa Majesté suprême, et l'encens qui doit brûler en son honneur : *Thure Deus gentium.*

Qu'il a bien droit, mes frères, d'exiger ces dispositions de notre part ! Nous n'étions pas son peuple ; les Juifs seuls avaient le bonheur de le connaître et de posséder ses promesses ; il les avait appelés dès le commencement des siècles ; il les avait bénis dans Abraham, leur père ; il avait choisi la maison de Jacob pour le centre de son héritage : *Qui Judæos advocat* ; mais il n'avait point entièrement rejeté les nations. C'est d'elles que Jésus-Christ dira dans la suite, qu'il a d'autres brebis qui ne sont point de ce bercail ; qu'il faut qu'il aille les chercher, afin qu'il n'y ait qu'un seul Pasteur et un seul troupeau : *Christus gentes convocat in unum tugurium.*

Ah ! c'est maintenant que je m'écrierai avec le prophète : Bethléem, tu ne seras pas désormais la plus petite, la moins précieuse des villes de Juda. Que dis-je ? Tu deviens aujourd'hui pour nous la ville sainte, la ville du Seigneur. Jérusalem, malgré la solennité de ses fêtes, la sainteté de son culte, la multiplicité de ses sacrifices, la beauté, la richesse de son temple, n'offrait aux nations qu'un lieu d'opprobre, un objet d'amertume, le souvenir de leur réprobation ; mais Bethléem est le herceau d'une Église qui ne sera pas plus bornée par les lieux, qu'elle ne doit l'être par le temps : *Bethleem fit hodie totius Ecclesiæ nascentis exordium.*

O mon cœur ! seriez-vous désormais assez insensible pour refuser vos hommages à ce nouveau Roi de gloire ? Qu'il vienne prendre possession d'une âme qu'il s'est acquise à tant de titres : *Regnet Christus cordibus.* Je sais qu'il y trouvera encore de criminelles résistances à sa volonté ; mais n'est-il pas le Dieu fort ? Son bras n'est point raccourci ; il peut lier les puissances infernales, qui me séduisent et qui me tentent : il a le pouvoir de réduire ma volonté rebelle à ses ordres. Ah ! si j'étais assez coupable pour lui résister encore, qu'il s'arme contre moi de toute la force de sa grâce : *Et victis rebellibus.*

Que mes délices soient désormais d'exécuter sa volonté suprême ; que son empire sur moi n'éprouve plus d'alternative ; que je mette ma gloire et mon bonheur à me soumettre à ses desseins adorables : qu'il

règne en moi par la charité, comme il doit me faire régner avec lui dans la gloire : *Proferat imperium!* Ainsi soit-il.

LE DIMANCHE,

DANS L'OCTAVE DE L'ÉPIPHANIE,

Sur l'Épître de saint Paul aux Romains,
c. XII, v. 1 seqq.

Exposition de nos devoirs envers Dieu, envers le prochain, envers nous-mêmes, et vigilance qu'exige notre vocation.

L'Épître de ce jour comprend bien des vérités, mes frères; et ce qui doit nous les rendre infiniment intéressantes, c'est que les nôtres sont du nombre de celles qu'on traite rarement dans les chaires chrétiennes; les autres, quoiqu'annoncées plus fréquemment, sont de nature à être souvent rappelées aux chrétiens, parce qu'elles sont presque toujours négligées de leur part. Faire de son corps une hostie vivante, sainte, agréable aux yeux de Dieu; ne point se conformer aux usages criminels des hommes; penser de soi-même avec modestie et humilité; se traiter les uns les autres avec ménagement et avec douceur, voilà le précis de notre Épître. N'est-ce pas celui de toute la religion? Ne nous apprend-elle pas à rendre à Dieu nos hommages, au prochain des devoirs de charité, à porter sur nous-mêmes l'attention et la vigilance qu'exige notre vocation? et la méditation sérieuse des paroles de saint Paul ne peut-elle pas nous rappeler utilement à tant de vérités, si souvent oubliées? Fasse l'esprit de mon Dieu qu'elles soient annoncées aujourd'hui avec une nouvelle onction, écoutées avec une attention respectueuse, et pratiquées avec docilité!

Le premier avis que l'Apôtre donne aux fidèles de Rome, c'est l'obligation où ils sont d'offrir à Dieu leurs corps, comme des hosties vivantes, saintes et agréables; et il les en conjure par la miséricorde de Dieu.

Je vous fais aujourd'hui, mes frères, la même supplication par la charité de Jésus-Christ. Cette charité, qui l'a porté à s'unir substantiellement à nos corps, et à en faire, dans sa personne, une hostie vivante, sainte et agréable, nous impose l'obligation étroite d'en faire le même usage, d'éviter scrupuleusement tout désordre qui pourrait tendre à une autre fin, et de les respecter relativement à cette destination précieuse. On peut donc rappeler à cet avis que nous donne l'Apôtre, toutes les fautes qui attaquent la pureté de ce corps. On est en droit de dire à chaque chrétien, que la moindre profanation dans ce genre est un véritable sacrilège, un vol fait à l'holocauste; que depuis le mystère de l'incarnation, ce crime est devenu beaucoup plus énorme, puisque la chair adorable de Jésus-Christ est, en quelque sorte, une portion de la nôtre.

Ne dissimulons pas, mes frères, que ce désordre est plus commun que jamais; et sous prétexte que ce vice ne devrait jamais

être nommé parmi les chrétiens, selon l'avis de l'Apôtre, ne négligeons pas cependant de le combattre, puisqu'il se produit de nos jours avec tant de fécondité.

Pour faire à Dieu de son corps une hostie vivante, sainte et agréable, il faudrait qu'une vigilance scrupuleuse sur tous ses sens le défendit de la corruption générale qui l'environne; il faudrait commander à cette malheureuse curiosité qui veut tout connaître, tout entendre, tout savoir; il faudrait s'interdire toute amitié dangereuse, retrancher toute lecture obscène; il faudrait précautionner son cœur contre ces liaisons honnêtes en apparence, mais qui, parce qu'elles sont et trop intimes, et trop tendres, deviennent infiniment pernicieuses; il faudrait surtout qu'une jeune personne s'accoutumât de bonne heure à la modestie; qu'elle évitât scrupuleusement les compagnies de dissipations et de plaisirs; qu'elle fit de la religion sa étude habituelle, de la crainte de Dieu sa pensée la plus ordinaire, du travail son occupation journalière. Ah! je répondrais bien à une vierge chrétienne, que, dans cette séparation, le démon de l'impureté ne l'atteindrait pas de ses flèches empestées, ou qu'il ne lui ferait que de légères blessures! Mais à voir l'imprudence avec laquelle les jeunes gens de nos jours se livrent à tout ce qui peut les corrompre, ils auraient besoin d'un miracle continu de protection pour les défendre de la contagion qu'ils recherchent. J'ai donc sujet de conclure qu'il en est peu parmi ceux qui m'écoutent, qui pratiquent ce précepte de l'Apôtre, d'offrir à Dieu leurs corps, comme des hosties vivantes, saintes et agréables. Heureux du moins s'ils en font des hosties de pénitence, de contrition et de douleur, pour rendre à Dieu un culte raisonnable et spirituel! Et savez-vous ce que l'Apôtre appelle un culte raisonnable et spirituel? C'est sans doute un culte dépouillé de tout ce que l'ignorance, le caprice, l'humeur peuvent y mêler de contraire à l'esprit de la religion sainte; de sorte que, quiconque se singularise, sort de la voie commune et suivie par Jésus-Christ et les saints, pour obéir à ses propres fantaisies, et souvent à l'hypocrisie et à l'orgueil, et ne rend point à Dieu un culte raisonnable. Il faut que ce culte soit spirituel, c'est-à-dire, qu'il soit rendu en esprit et en vérité; que les actes extérieurs soient accompagnés de l'esprit de recueillement, de contrition et d'amour qui peut seul les rendre vivants et animés, parce que Dieu ne se contente pas des hommages que lui rendent les lèvres, quand elles sont désavouées par le cœur.

Prenez garde, ajoute l'Apôtre, de vous conformer au siècle présent. Il était donc bien corrompu, ce siècle dans lequel vivait l'apôtre saint Paul, puisqu'il se croit obligé de précautionner les fidèles contre la vie qu'on y mène. Était-il plus dangereux que celui au milieu duquel nous vivons? Les principes, je ne dis pas de la religion, mais de la bienséance, étaient-ils moins observés?

et s'il était possible, mes frères, d'établir un parallèle exact entre les jours du grand Apôtre et ceux que nous voyons s'écouler, je vous laisse à juger de quel côté serait l'avantage. Ou la peinture qu'on nous fait de la primitive Eglise est infidèle, ce qu'il n'est pas permis de penser; ou nous devons être convaincus que du temps de l'Apôtre, les exemples de charité, de piété, de retenue, étaient beaucoup plus communs qu'ils ne le sont parini nous. A la vérité les premiers fidèles étaient environnés d'une infinité d'idolâtres, dont les mœurs répondaient à l'impunité de leurs dogmes; mais ils retrouvaient dans le sein de l'Eglise naissante des exemples dont la force prévalait de beaucoup sur la contagion du siècle.

Et nous, mes frères, c'est dans le sein de l'Eglise même que nous trouvons le scandale: ce sont quelquefois ceux qui devraient être les plus zélés défenseurs du dogme et de la morale, qui en sont les premiers corrupteurs et les plus dangereux adversaires. Pour ne point se conformer au siècle présent, il faut une attention, une violence continuelle; il faudrait presque ne tenir à personne, et désapprouver les actions de tous ceux qu'on rencontre, puisque la conduite du plus grand nombre est si différente de celle que prescrit la religion de Jésus-Christ. Il le faut, n'en doutez pas, mes frères: ce n'est pas la multitude qui vous apprendra à connaître la volonté de Dieu, à pratiquer ce qui est bon, ce qui est agréable à ses yeux et ce qui est parfait, puisque le grand nombre suit sa volonté propre, et marche dans la voie de l'infidélité et du désordre.

Convenez surtout, mes frères, que c'est le plus petit nombre qui exécute le précepte que l'Apôtre ajoute à ses premiers avis: Je vous exhorte, je vous avertis, selon le ministère que Dieu m'a confié par sa grâce, de ne point vous élever au delà de ce que vous devez dans les sentiments que vous avez de vous-mêmes. L'Apôtre marque, ici les bornes de l'amour-propre et celles de l'humilité, parce que cette vertu doit en avoir comme ce vice. La religion ne nous dit pas de méconnaître le bien que Dieu fait en nous, les talents qu'il nous confie, les avantages qu'il nous accorde. Malheur aux âmes pusillanimes qui feraient toujours consister la vertu chrétienne à ne se croire propres à rien, capables de rien, et qui, en conséquence, resteraient dans un désenvnement aussi nuisible à la société, qu'opposé aux règles du christianisme! Mais malheur bien plutôt à ces âmes orgueilleuses, qui, méconnaissant le Dieu qui fait tout en elles, s'attribueraient une bonne pensée, un noble effort, une action généreuse, se croiraient plus capables que d'autres de former des entreprises et de les exécuter! Les premiers insultent Dieu par ingratitude; les autres l'outragent par arrogance. Que les uns et les autres étudient, dans la comparaison que va nous présenter l'Apôtre, ce que leur imposent et la défiance d'eux-mêmes, et la

confiance dans le Dieu qui agit en eux. Ayez soin de vous tenir, continue l'Apôtre, dans les bornes de la modération, selon la mesure du don de la foi, qui a été donné à chacun de vous. Car, comme dans un seul corps il y a plusieurs membres, et que tous ces membres n'ont pas la même fonction; ainsi, quoique nous soyons plusieurs, nous ne sommes tous qu'un seul corps en Jésus-Christ.

Voilà, mes frères, la figure sous laquelle l'Eglise, ce corps mystique et spirituel, peut nous être plus sensible. Jésus-Christ, le chef de ce corps, préside à toutes ses opérations, les dirige, en est le principe; elles deviennent désordonnées dès qu'elles ne se rapportent pas aux vues, aux intentions de ce chef; et de même que dans un corps matériel on regarderait comme monstrueux tout mouvement qui ne serait pas subordonné ou d'accord à celui de la tête; de même toute action que Jésus-Christ n'a point commandée, pratiquée ou autorisée, est déjà un désordre dans son corps mystique, qui annonce, s'il n'est pas réformé, le retranchement futur du membre qui le cause.

Ce corps de l'Eglise a différents membres: ils n'ont pas tous la même dignité, parce qu'ils n'ont pas tous des relations aussi immédiates: les uns lui sont unis de la manière la plus intime; c'est par eux qu'il veille sur tous les autres; c'est par eux qu'il fait entendre sa vérité et ses préceptes. Les yeux, la bouche de ce corps mystique, sont tous les pasteurs et les ministres qui, par leur vigilance et l'exercice du ministère de la parole, sont établis pour gouverner l'Eglise de Dieu. Ces âmes contemplatives qui, dans le secret de la maison, s'occupent à écouter son esprit, à méditer les vérités du salut, à étudier ses jugements et ses justices, me semblent les oreilles de cette épouse. Ces princes revêtus de l'autorité pour gouverner les peuples, armés du glaive pour réprimer les coupables, sont les bras de ce corps mystérieux. Ces cœurs compatissants et charitables, qui s'ouvrent à la pitié et se répandent en bienfaits, sont les mains de ce corps spirituel: c'est par ces mains bienfaisantes que Jésus-Christ soulage ses membres souffrants. Je trouve le corps de l'Eglise dans cette foule innombrable de chrétiens qui, remplissant les différents états de la société, peuvent contribuer à l'accroissement de la religion, par l'édification qu'ils répandent, par les secours qu'ils procurent, par la justice qu'ils exercent, par l'ordre et l'harmonie qu'ils entretiennent dans cette assemblée; et, en suivant cette comparaison, je me garderai bien de mépriser ceux qui paraissent les pieds de l'Eglise, c'est-à-dire, ces âmes simples, méprisables aux yeux de la chair, incapables de faire aucun éclat, mais qui, sous le voile de l'humilité, cachent des vertus précieuses, et marchent à grands pas dans les sentiers de la sagesse. Après avoir considéré l'Eglise sous cette figure, je m'applique à considérer chaque membre en particulier, et à me demander à moi-même

si ces membres, qui n'ont pas tous les mêmes fonctions, sont au moins fidèles à exercer celle qui leur est confiée.

Ici, que chacun retourne à son propre cœur, et se demande le rang qu'il tient dans ce corps, et les efforts qu'il fait pour contribuer à la gloire de celui qui en est le chef. Je sens, mes frères, en pressant cette comparaison, que nous ne devons pas négliger de nous demander à nous-mêmes si, dans le ministère redoutable qui nous est confié, nous n'avons jamais abandonné les intérêts de ce corps. Nous livrer au repos, lorsque les circonstances demandent une grande vigilance et une grande activité; garder le silence, lorsque les infidélités et les désordres exigent une forte réclamation de notre part, ce serait, hélas! une prévarication bien criminelle.

Mais vous, riches, quand vos mains, toujours ouvertes pour les bienséances de votre état, souvent même pour le luxe et les superfluités de vos maisons, se sont fermées pour les besoins des pauvres; vous, pères et mères, quand vos enfants n'ont trouvé, ni dans votre travail le soulagement à leurs besoins, ni dans vos exemples une sainte invitation à la vertu, ni dans vos remontrances un vif aiguillon pour les préserver des chutes; vous, pauvres de Jésus-Christ, quand votre indigence a excité vos murmures, qu'elle est devenue, ou un prétexte pour vous dispenser des devoirs de votre religion, ou un motif pour exciter votre paresse; vous, vierges dissipées, quand vous avez fait de votre corps votre idole; quand, au mépris des lois les plus sacrées, vous en avez fait pour vos frères une pierre de scandale, avez-vous pensé au milieu de toutes ces prévarications, que vous apparteniez au corps de Jésus-Christ? Je fais la même demande à ces chrétiens qui sèment les querelles, les entretiennent, ou en conservent le ressentiment et l'aigreur: qu'ils considèrent quels désordres on apercevrait dans un corps dont les membres ne tendraient qu'à leur destruction réciproque; qui, loin de veiller à une mutuelle défense, applaudiraient en quelque sorte aux accidents qui affecteraient les autres membres. Cette idée, mes frères, ne vous présente-t-elle pas celle d'un corps monstrueux, dont l'existence même est impossible, dont la destruction du moins serait inévitable? Ce désordre existe dans le sein de l'Eglise; des milliers de chrétiens l'entretiennent: ils portent le nom de frères, et agissent comme les ennemis les plus déclarés: ils s'unissent dans les prières, dans les exercices de leur religion; et les sentiments particuliers, les intérêts réciproques les divisent: ils ont tous la même origine et la même fin; le cœur seul les partage et les sépare.

O vous! Seigneur Jésus, principe d'une charité éternelle, ne permettez plus, s'il est possible, la désunion qui désole le corps de votre Eglise! Répandez sur elle et sur tous les membres qui la composent, l'esprit d'union et de paix! Eloignez d'elle le souffle

empoisonné des haines, des divisions et des querelles; rendez-nous dignes d'appartenir au corps souffrant et militant de cette Eglise; et de faire un jour une partie précieuse de votre corps glorieux et triomphant. Ainsi soit-il.

Sur l'Evangile selon saint Luc, c. II, v. 40-52.

Dans les différents états de sa vie mortelle, Jésus-Christ est notre docteur, notre modèle et notre chef. Nous devons limiter dans les progrès de son âge.

C'est encore de l'enfance de Jésus-Christ que l'Eglise nous entretient dans l'Evangile de ce jour; elle a soin de fixer notre attention sur les différents états de sa vie mortelle, parce qu'il n'est aucune circonstance où il ne nous ait donné de grandes leçons; et quoiqu'il ait attendu la trentième année de son âge pour commencer l'ouvrage important de sa mission et de ses prédications, l'Eglise nous le fait envisager dès le berceau comme notre docteur, notre modèle et notre chef.

Rien ne me paraît plus frappant que la réflexion que fait à ce sujet un des plus savants docteurs de l'Eglise. Presque tous les prophètes ont écrit, dit ce Père: Moïse nous a transmis l'histoire du peuple de Dieu; il a tracé les préceptes et les ordonnances de la loi, afin qu'elles fussent lues assidûment au peuple; des hommes divinement inspirés ont réuni dans plusieurs livres toutes les actions des rois de Juda; les évangélistes eux-mêmes ont mis sous nos yeux les instructions, les miracles et la vie de Jésus-Christ: pourquoi Jésus-Christ est-il le seul qui ne nous ait point laissé de livre écrit de sa main? C'est qu'il est lui-même, conclut ce saint docteur, le livre vivant qui doit fixer toute notre attention.

Appliquons-nous, mes frères, à l'étude de ce livre admirable; ayons-le incessamment sous les yeux. Ce qui doit nous le rendre infiniment précieux, sans doute, c'est que nous y trouvons le détail de toutes nos obligations, et la grâce nécessaire pour les accomplir: les leçons surtout qu'il nous donne dans l'Evangile de ce jour, méritent toute notre application; ne négligeons pas de nous en instruire.

L'enfant croissait et se fortifiait: *Puer crescebat et confortabatur*. Il était rempli de sagesse, et la grâce de Dieu était en lui: *Plenus sapientia, et gratia Dei erat in illo*. C'est moins pour rendre à Jésus-Christ un témoignage dont il n'avait pas besoin, que pour nous instruire nous-mêmes, que l'Evangile fait de lui cet éloge. En effet, il pouvait bien croître aux yeux des hommes; sa sagesse pouvait bien leur devenir de jour en jour plus sensible, à proportion qu'il daignait se manifester; mais, égal à son Père de toute éternité, il renfermait en lui la plénitude de toutes les perfections; et avant tous les temps, dit l'apôtre saint Jean, il était plein de grâce et de vérité: *Plenum gratia et veritate*. (Joan., I, 14.) C'est donc

notre avancement dans la piété et dans la vertu que l'Église désire, en nous entretenant des progrès extérieurs de Jésus-Christ. Elle voudrait qu'on pût rendre aux enfants qui se forment dans son sein, le consolant témoignage qu'on les voit croître, se fortifier et avancer dans la perfection; qu'ils sont remplis de la vraie sagesse, et que la grâce de Dieu est avec eux.

Elle aimerait surtout, jeunes hommes, jeunes personnes qui m'écoutez, elle aimerait à entendre tenir ce langage à ceux qui sont chargés de votre éducation : car elle voit croître tous les jours dans son sein une multitude d'enfants. Leur esprit se développe, leur raison s'éclaircit et se manifeste avec une promptitude incroyable; on aperçoit, dans la plupart, une facilité à apprendre, à raisonner, à pénétrer même qui étonne; quelquefois leurs progrès dans l'étude des sciences profanes, dans l'acquisition des connaissances de pure dissipation, de pur amusement, attirent l'admiration de tous ceux qui les connaissent et qui les suivent; on découvre en eux des dispositions et des talents qui promettent pour la suite leur avancement au milieu du monde et leur succès du côté de la fortune : mais quand on vient à les examiner du côté de la religion et de la vertu, quand on veut approfondir leur caractère et leur humeur, on découvre, avec douleur et avec étonnement, que la corruption, le vice et le libertinage ont fait sur leurs esprits et dans leurs cœurs les impressions les plus funestes, et au-delà de tout ce qu'on pouvait craindre pour leur âge. Quel jugement peut-on porter de ces jeunes chrétiens? Ils croissent, il est vrai; mais ce sont leurs passions qui augmentent, leurs habitudes qui prennent racine. Si les grâces les accompagnent, ce sont ces dangereuses amorces qui sont faites pour la séduction : si quelque esprit les anime, c'est celui du siècle; mais on est bien éloigné de leur faire l'application de ces paroles que l'Évangile applique à Jésus-Christ: La grâce de Dieu était en lui : *Gratia Dei erat in illo.*

Jésus-Christ, revêtu de cet esprit de sagesse et de piété, suivait certainement avec joie Marie et Joseph, quand il s'agissait de remplir les devoirs de la religion. Les parents de Jésus-Christ, dit l'Évangile, allaient tous les ans à Jérusalem à la fête de Pâques : Jésus y fut avec eux, et il était alors âgé de douze ans. L'Esprit-Saint a soin de nous déterminer l'âge de Jésus-Christ, afin d'apprendre aux pères et mères que c'est pour eux un devoir essentiel d'accoutumer de bonne heure leurs enfants aux exercices de piété, mais qu'il n'est possible de les y assujettir qu'autant qu'on est animé soi-même de l'esprit de fidélité sur cet article. On voit des parents très-attentifs à exhorter leurs enfants à la pratique de ces devoirs, très-assidus à les envoyer aux instructions, fort empressés à s'informer des progrès qu'ils font dans l'étude de leur religion, très-pressants même dans les recommandations qu'ils font aux ministres en leur confiant le soin de leurs

enfants, mais très-négligents eux-mêmes à s'acquitter de tous les devoirs que la religion leur prescrit. Aussi voyons-nous leurs enfants porter impatiemment le joug qu'on leur impose, s'autoriser de l'irrégularité de leurs pères et mères pour excuser leurs dissipations ou leurs négligences, et profiter des premiers moments de leur liberté pour se délivrer de la gêne attachée à ces saints exercices. Je crois, mes frères, que ces parents ne sont pas moins coupables devant Dieu que les pères et mères qui manquent de vigilance et d'attention sur leurs enfants. Pourquoi cela? C'est que si ces derniers inspirent à leurs enfants de l'indifférence et du dégoût pour la piété, les premiers leur en inspirent de l'horreur et du mépris.

La solennité étant passée, Marie et Joseph retournent à Nazareth, lieu de leur demeure habituelle; mais Jésus reste à Jérusalem sans que ses parents s'en aperçoivent : *Remansit puer Jesus in Jerusalem, et non cognoverunt parentes ejus.*

Si je ne craignais, mes frères, que vous ne m'accusassiez d'un zèle un peu trop vif, je prendrais occasion de cet endroit de l'Évangile pour reprendre ces chrétiens qui se plaignent de la longueur de nos offices; je leur dirais que Jésus-Christ ajoute à l'assiduité qu'exigeait la solennité de Pâques, de nouveaux exercices et de nouveaux travaux. La fête de Pâques durait plusieurs jours chez les Juifs; les purification, les offrandes, les instructions, les sacrifices, le chant des psaumes occupaient presque tous les moments. Mais quand on aime les exercices qui ont Dieu pour objet, et qu'on en sent l'importance, on trouve toujours trop courts les jours destinés à l'honorer et à le prier; et on supplée volontairement, par sa ferveur, à la brièveté du temps destiné à la prière publique et aux instructions : comme Jésus-Christ, on se dérobe de temps en temps pour donner à Dieu des preuves sensibles de son amour.

Pour nous, mes frères, tièdes comme nous le sommes, n'est-il pas vrai qu'une solennité nous paraît bien longue, que nous avons bien de la peine à soutenir un jour entier d'assujettissement et de contrainte? Si l'importance d'une fête exige qu'on prolonge les Offices, si l'utilité des vérités qu'on traite dans nos chaires évangéliques demande que le prédicateur insiste plus longtemps et passe les bornes ordinaires, on s'aperçoit bientôt, à un air d'impatience, de dissipation et d'ennui qui se répand sur le visage des assistants, qu'ils n'aiment, dans nos instructions et dans nos cérémonies, que la précipitation et la célérité.

Marie et Joseph ne furent pas longtemps à s'apercevoir de l'absence de Jésus-Christ. D'abord tranquilles sur ses démarches, ils se persuadèrent qu'il était avec quelqu'un de leur famille ou de leurs amis; mais, affligés de ne le point trouver, ils le cherchèrent pendant un jour entier, et retournèrent à Jérusalem pour le joindre.

Vous voyez, mes frères, quelles alarmes

cause à Marie et à Joseph l'absence momentanée de Jésus-Christ, quoiqu'elle ne fût ni irréparable, ni dangereuse. Tous les motifs possibles doivent les rassurer et les tranquilliser. Et que pouvaient-ils craindre ? Ils n'avaient aucune imprudence à se reprocher; ils savaient qu'il ne pouvait être qu'en des mains bien pures et bien fidèles. L'enfant, au reste, ne courait aucun risque; il était sous la main de Dieu, qui s'en était déclaré le protecteur d'une manière trop visible. La sagesse de Jésus-Christ, d'ailleurs, était un sûr garant de la prudence de ses démarches.

Quelle différence, mes frères, entre l'état de ces parents et la situation de la plupart des chrétiens ! On perd Jésus-Christ tous les jours, et on le perd de propos délibéré et par sa propre faute; on le perd, en exposant sa grâce aux tentations les plus délicates, sa religion et sa vérité aux blasphèmes les plus injurieux; on le perd, en livrant son innocence aux occasions les plus critiques; on perd Jésus-Christ et on est tranquille, et on ne s'informe point des moyens de le retrouver; on est bien éloigné d'en faire la démarche; on perd Jésus-Christ et ce n'est pas pour un jour, pour une semaine, pour une année, ce qui serait déjà un très-grand malheur; mais on vit de longues années dans cette séparation, sans contrition, sans douleur et sans crainte: on perd Jésus-Christ, et s'il porte la tendresse, la compassion et la miséricorde, comme il le fait toujours, jusqu'à revenir le premier, et rechercher le pécheur par de douces avances, le pécheur le fuit et résiste à ses invitations et à ses recherches: on perd Jésus-Christ, et on le perd sans ressource. Aussi, bien loin de le retrouver, comme Marie, dans les circonstances les plus glorieuses et les plus consolantes, on doit s'attendre qu'il est un jour où on le retrouvera malgré soi, mais comme un juge, comme un objet de terreur et d'effroi. Ah ! pécheurs, cherchez donc le Seigneur, vous dirai-je avec le prophète, pendant qu'il peut encore se trouver: « *Dum inveniri potest (Isa., LV, 6)*; » cherchez-le, de peur qu'il ne se cache tout à fait pour ne plus se montrer que dans sa colère et dans sa fureur.

Quelle différence encore entre Marie et Joseph, et ces parents cruels ou négligents, qui voient leurs enfants se perdre sans en témoigner la moindre inquiétude; qui sont même souvent les premiers à les livrer au démon de la volupté, de l'ambition ou de l'orgueil ! Ah ! pères et mères, que vous rachèterez bien cher un jour cette indolence ou cet aveuglement, quand vos enfants deviendront eux-mêmes vos accusateurs et vos juges !

Trois jours entiers se passent sans que Marie puisse retrouver son Fils. Et comme toutes les vérités de l'Évangile, indépendamment du sens naturel et littéral, présentent un sens figuré qui n'est pas moins instructif, on peut prendre occasion de ces paroles, pour faire remarquer aux pécheurs qu'il est bien plus facile de perdre Jésus-Christ et sa grâce, que de les retrouver.

En effet, combien faut-il de temps pour s'exposer à la mort éternelle ? Un moment, un clin d'œil, un consentement formel à une action mauvaise, criminelle de sa nature. Mais que de prières, que d'instances pour obtenir la grâce d'une conversion solide et véritable ! que de précautions, quelle vigilance pour ne pas rendre infructueuses les premières opérations de l'Esprit-Saint ! quelle douleur, quelle amertume pour conserver les fruits précieux de la conversion !

Les parents de Jésus, étant retournés à Jérusalem, coururent au Temple, et quel lieu plus convenable à la sainteté de l'Enfant, et aux desseins de son Père sur lui ! Ils l'y trouvèrent en effet, assis au milieu des docteurs: *Invenit illum in templo sedentem in medio doctorum*. Et qu'y fait-il ? Il les écoute et il les interroge. Quoi ! la Sagesse éternelle, le Verbe éternel de son Père se réduit volontairement à écouter ! Il renferme tous les trésors de sa science dans le court espace d'une question ! Quel prodige, de voir celui qui doit instruire la Synagogue, se contenter aujourd'hui d'en prendre des leçons ! *Audientem eos et interrogantem eos*.

N'aurait-il pas voulu nous apprendre qu'il est un âge, un temps, un état, dans lesquels il convient d'écouter et de s'instruire; que rien n'est plus dangereux et plus contraire aux principes de la vie spirituelle, que de se persuader qu'on a plus d'intelligence dans les voies du salut et plus de lumières que ceux que le Seigneur a chargés de nous conduire ?

Et n'est-ce pas, mes frères, un abus assez commun dans ces derniers temps, de voir désertier nos temples, abandonner les instructions des pasteurs, négliger la parole sainte, préférer une pieuse lecture à nos exhortations, sous prétexte de la médiocrité des talents du prédicateur, ou parce qu'on s'est formé une prévention insurmontable sur la possibilité de s'appliquer à le suivre ?

S'il est vrai, mes frères, que c'est au ministère de la parole que la religion chrétienne doit ses progrès, la foi sa fermeté, et nos pères leur salut; il n'est pas moins vrai que c'est au mépris que vous faites de la parole sainte, qu'on doit attribuer votre indifférence pour la vérité, votre indocilité aux préceptes de la loi, la faiblesse de votre foi et de votre charité, et votre dépérissement total dans le chemin de la vertu.

Non seulement Jésus-Christ écoute et interroge les docteurs, mais il répond aux questions qu'ils lui proposent; et la sagesse avec laquelle il satisfait à leurs demandes, excite l'admiration de tous ceux qui l'écoutent: *Stupebant autem omnes super prudentia et responsis ejus*. Marie elle-même, quoique accoutumée à l'entendre parler le langage de la sagesse et de la vérité, l'écoute avec un étonnement mêlé de respect et de joie: cette tendre Mère se sent bien dédomagée des fatigues que lui a causées la recherche

de son Fils, par la consolation qu'elle a éprouvée à l'entendre.

C'est une consolation bien pure et bien touchante pour l'Eglise, que l'avancement et le progrès de ses enfants dans la voie de la vertu, surtout quand ils lui ont causé de justes alarmes par leurs précédents égarements. Qu'elle est bien dédommée de ses inquiétudes, quand elle est assurée de la sincérité de leur retour ! Mais sa joie n'est pas exempte de craintes pour la suite : elle sait que, si une première chute est réparée par la pénitence, cette pénitence elle-même n'est point un préservatif assuré contre une seconde chute. Elle est donc plus occupée des écueils continus qui les menacent, que des dangers auxquels ils ont échappé. Aussi a-t-elle soin de multiplier les précautions, pour conserver en eux la grâce qu'ils ont reçue dans le Sacrement de la réconciliation.

Marie et Joseph, rassurés, sans doute, par les circonstances où ils retrouvent Jésus-Christ, par la sainteté des occupations auxquelles ils le voient livré, ne perdent point pour cela de vue leurs premières alarmes : Mon Fils, lui dit Marie, pourquoi avez-vous agi ainsi envers nous ? *Fili, quid fecisti nobis sic ?* Elle ne lui demande pas : Pourquoi vous êtes-vous mêlé au milieu de ceux que leur jalousie et leur orgueil doivent rendre vos ennemis ? Pourquoi vous êtes-vous attribué le droit d'instruire des hommes qui prennent si témérairement le titre de maîtres dans Israël ? Marie connaissait trop et la sagesse de Jésus-Christ et son humilité, pour former le moindre doute sur l'utilité de ses démarches. Mais en lui disant : Pourquoi nous avez-vous traités ainsi ? c'est comme si elle lui eût dit : Pourquoi nous avez-vous regardés comme des parents ou indifférents à votre sort, ou insensibles à votre gloire : *Quid fecisti nobis sic ?* Votre père et moi nous vous cherchions avec inquiétude, et vous avez sans doute prévu les chagrins que nous causerait votre absence. C'est autant l'humilité que la tendresse, qui parle en Marie. Elle n'est pas du nombre de ces âmes pleines d'amour pour elles-mêmes, qui ne sentent que leurs maux personnels, sans s'inquiéter des afflictions qui troublent le prochain : vivement affectée de l'éloignement de Jésus-Christ, elle ne se croit pas dispensée de compatir aux alarmes de Joseph, son époux : *Pater tuus et ego dolentes quarebamus te.*

Quelle va être la réponse de Jésus-Christ ? Il est venu pour accomplir toute justice ; il doit donc rendre à son Dieu, en notre nom, tous les hommages qu'il doit attendre de sa créature ; mais il ne doit pas refuser à la nature ce qu'elle exige d'un fils docile. Sa réponse remplit toute l'étendue de ces deux obligations. Étonné des empressements et des alarmes de Marie et de Joseph, il prétend les calmer par ces paroles : Pourquoi me cherchez-vous ? *Quid est quod querebatis me ?* Ne saviez-vous pas qu'il faut que je me livre à ce qui regarde le service de mon

Père ? *In iis quæ Patris mei sunt oportet me esse ?*

Qu'il est à souhaiter, mes frères, que cette réponse de Jésus-Christ trouve beaucoup d'imitateurs ! mais qu'il est à craindre que le plus grand nombre n'en abuse ! Il n'a pas prétendu autoriser, par ses paroles, ces réponses pleines d'aigreur et d'indocilité, qui attirent sur la plupart des enfants la malédiction des pères et des mères. Toutes les dénarches de sa vie les condamnent, et les dernières paroles de cet Évangile lèvent toutes difficultés sur cet article.

Enfants indociles qui m'écontez, ignorez-vous les malheurs que doit amasser sur vos têtes cette fermeté indécente, cet air de hauteur et de mépris, cette liberté scandaleuse avec laquelle vous traitez ceux qui vous ont donné le jour ? Les clameurs dont vous remplissez la maison paternelle, et les plaintes amères de vos parents outragés, monteront jusqu'au trône de l'Éternel. C'est lui qui doit juger et prononcer entre eux et vous. Et que doit-il prononcer, ce Dieu qui a fait de l'obéissance filiale un précepte si formel ? Ce qu'il a déclaré dans les divines Écritures. Il appelle insensé, celui qui se moque des avis et des reproches de son Père : *Stultus irridet disciplinam patris.* (Prov., XV, 5.) Il le maudit, parce qu'il ne rend pas l'honneur à celui dont il tient le jour : *Maledictus qui non honorat patrem suum.* (Deut., XXVII, 16.) Il le traite d'infâme et de malheureux : *Ignominiosus et infelix.* (Prov., XIX, 26.) Il lui annonce les jours les plus tristes, la mort la plus prompte et la plus funeste, pour toutes les malédictions qu'il a osé proférer contre ses père et mère : *Qui maledicit patri et matri, exstinguetur lucerna ejus in mediis tenebris.* (Prov., XX, 20.)

Il me serait facile, mes frères, de réunir une foule d'autorités, qui toutes menacent des plus terribles anathèmes les enfants rebelles : mais il est dans les paroles de Jésus-Christ à Marie un autre sens à développer pour l'instruction des enfants soumis, et des inférieurs dociles. Il a voulu leur apprendre que ce profond respect, cette déférence entière qu'exige la loi pour les supérieurs ne s'étendent pas au delà des lumières d'une conscience droite et éclairée ; et que ce n'est point une désobéissance, mais un devoir essentiel, de refuser constamment de servir ses parents ou ses maîtres, dans leurs injustices, ou dans leurs passions.

Oui, chrétiens, et c'est la seule circonstance où il nous soit permis de mettre des bornes à notre docilité. Quand on veut nous suggérer des réponses contraires à l'esprit de vérité, de charité ; quand on veut nous détourner des devoirs essentiels de notre religion, nous pouvons et nous devons opposer le service de Dieu, sa volonté et sa loi, et nous servir de la réponse de Jésus-Christ : Il faut que je prélère le service de mon Père : *In iis quæ Patris mei sunt oportet me esse.*

Ce langage paraît incompréhensible à

Marie et à Joseph : *Ipsi non intellexerunt verbum*. Il y a donc, mes frères, dans la religion sainte que nous professons, des mystères et des secrets au-dessus de la portée de l'esprit le plus pénétrant et le plus éclairé. Il est certain que Jésus-Christ avait donné à Marie et à Joseph toute l'intelligence possible sur sa destinée future : cependant ils éprouvent des moments de surprise et d'étonnement, afin de consoler, d'un côté, les âmes que certains doutes involontaires affligent ; et pour instruire, de l'autre, ces chrétiens téméraires qui osent vouloir pénétrer les obscurités que la religion leur présente. Qu'ils se souviennent que, quand l'esprit et la raison ne peuvent atteindre à certaines vérités, le parti le plus simple est de se taire ; les parents de Jésus-Christ leur en donnent l'exemple : *Et ipsi tacuerunt*. Qu'ils craignent, en violant ce silence, de s'exposer, par des raisonnements indiscrets, à des incertitudes et à des ténèbres plus profondes encore.

Quel est, au contraire, le fruit d'un silence qui n'est fondé que sur la docilité et le respect ? Dieu, qui se communique à proportion qu'on est humble, prend lui-même le soin de dissiper les difficultés et les doutes ; et c'est ce que fait Jésus dans l'Evangile de ce jour, à l'égard de ses parents.

Marie et Joseph pouvaient être surpris de la réponse de celui qu'ils savaient n'être pas venu pour abolir la loi, mais pour en accomplir jusqu'au moindre précepte ; qui n'était point destiné à se faire servir, mais à servir avec humilité. Son langage, il est vrai, annonce une sorte d'indépendance ; mais sa conduite prouve que la docilité et la soumission seront son partage : *Et erat subditus illis*.

Ils pouvaient s'étonner encore qu'il prèviât l'âge et le temps de son ministère, pour instruire et pour décider ; mais il les rassure en entrant dans l'ordre prescrit au commun des hommes. Il va vivre dans l'obscurité de la maison paternelle ; et pendant plus de dix-huit années encore, il croîtra sous leurs yeux en âge, en grâce et en sagesse devant Dieu et devant les hommes : *Jesus proficiebat sapientia, etate et gratia apud Deum et homines*.

Voilà, mes frères, tout ce que l'Evangile nous dira de la vie cachée de Jésus-Christ. En faudrait-il davantage pour nous rendre parfaits, que la méditation de ces vérités, et la fidélité à les réduire en pratique ? Appliquons-nous donc à suivre Jésus-Christ dans ses progrès ; croissons en sagesse ; devenons intelligents dans les voies de Dieu, et ne choisissons que ce qui peut nous conduire à lui. Croissons devant Dieu, c'est-à-dire plus encore par les dispositions du cœur, que par l'éclat de nos œuvres, afin qu'il soit vraiment honoré par nos progrès ; mais croissons aussi devant les hommes, c'est-à-dire ne négligeons pas les actions qui peuvent les instruire et les édifier.

Faites, ô mon Dieu ! que par ces diffé-

rents progrès, nous parvenions à l'âge de l'homme parfait, coublés de vos grâces dans le temps, et participants de votre gloire dans l'éternité. Ainsi soit-il.

II^e DIMANCHE APRES L'ÉPIPHANIE.

Sur l'Épître de saint Paul aux Romains, c. XII, v. 4-16.

Charité fraternelle ; règles qu'elle doit se prescrire.

Vous faut-il, mes frères, des vérités de pratique ? l'Eglise vous offre, dans l'Épître de ce jour, tout ce qui peut régler votre conduite par rapport au prochain ; et le détail dans lequel descend l'apôtre saint Paul, est non-seulement à la portée de tous, mais prévient les différentes difficultés qu'on pourrait faire, et les divers prétextes qu'on pourrait opposer à la charité fraternelle : non-seulement il veut serrer les liens qui doivent unir les chrétiens entre eux ; mais il leur apprend encore à s'aimer d'une manière conforme aux desseins de Dieu, et capable de lui plaire.

Une seule chose m'embarrasse dans le développement de cette Épître ; c'est la multitude d'objets qu'elle renferme : il faut, pour vous l'expliquer tout entière, que je me contente de vous l'exposer, sans y ajouter aucune réflexion. Cette instruction, par les bornes que je me prescrais, serait-elle moins intéressante et moins utile ? Non, mes frères ; vous serez au moins certains que la parole de l'homme n'a point affaibli la parole de Dieu : écoutez-nous donc avec cette respectueuse docilité qu'exige la grandeur du Maître au nom duquel nous vous parlons.

Nous avons déjà expliqué dans le prône sur l'Épître du jour de l'Épiphanie, la comparaison qu'emploie l'Apôtre pour figurer l'union fraternelle. Il représente l'assemblée des fidèles de Jésus-Christ, comme un corps dont chaque chrétien est un membre ; et il désire dans cette assemblée la même union, le même accord et la même harmonie qui se font apercevoir dans un corps bien organisé : mais il tire aujourd'hui de cette figure une conséquence qui, bien que différente, conduit à la même vérité. Nous avons plusieurs membres dans un même corps, mais tous ces membres n'ont pas la même fonction. Vous imaginez bien, mes frères, quelle serait la confusion et le désordre qui régneraient en vous, si chacun de vos membres voulait, ou faire la même opération, ou les remplir toutes à la fois : il en résulterait l'anéantissement de cette structure admirable que le souverain Ouvrier a combinée avec tant d'intelligence, et disposée dans un si bel ordre. Cette confusion, ce désordre régnerait quelquefois dans le sein de l'Eglise, lorsque quelqu'un de ses membres néglige ses devoirs, ou s'ingère à remplir ceux qui ne lui sont pas individuellement prescrits. Je la vois dans la conduite d'un père et d'une mère qui, par une dévotion mal réglée, consacrent aux œuvres de la piété ou à celles de

la charité, des instants ou des moyens qu'ils doivent à leur famille : je la vois dans presque tous les états où, par esprit de malignité et de critique, on est très-attentif à s'instruire des obligations des autres, et très-peu de ses obligations propres. On se mêle de tout, hors l'objet qui nous est confié; et ce désordre se glisse jusque dans le sanctuaire : il s'insinue dans les tribunaux de la justice ; de sorte qu'il est bien difficile de trouver quelqu'un qui soit vraiment dans son état; je veux dire, pour rentrer dans notre comparaison, il est rare de trouver dans le corps mystique de l'Eglise un membre qui remplisse uniquement la fonction que Dieu lui a confiée dans ce corps spirituel. Ce corps est admirable, puisque Jésus-Christ en est le chef, et que ce n'est que par lui que nous en sommes les membres les uns des autres. Comme lui, nous devons répéter sans cesse : Notre nourriture, notre satisfaction, notre gloire est d'accomplir la volonté de notre Père qui est dans les cieux, en remplissant, chacun dans notre état, les devoirs qu'il nous a imposés, pour l'utilité et pour l'édification, pour le soulagement de nos frères. Oh ! que l'Eglise de Jésus-Christ serait belle, si on voyait régner cette union, cette divine harmonie parmi tous les fidèles qui la composent ! Au moins, mes frères, que le gouvernement d'une paroisse serait consolant et précieux pour un pasteur, s'il trouvait dans les fidèles confiés à ses soins, cette disposition à entretenir entre eux la concorde et la paix ! Il n'y aurait, dans cette édifiante société, ni scandale, ni division. Grand Dieu ! ce coup d'œil d'une parfaite union n'est-il donc pas fait pour cette vie ? Notre attention du moins, mes frères, doit être de nous en rapprocher autant qu'il est possible, en suivant l'avis que nous donne l'Apôtre. Nous avons tous des dons différents, selon la grâce qui nous est accordée; et nous devons les faire valoir selon les vues et les desseins du Dieu qui nous en a gratifiés.

Ensuite l'Apôtre fait une énumération de ces dons, et rapporte ceux qui ont pour objet le salut : le don de prophétie, l'exercice du saint ministère, le devoir de l'enseignement, le talent de l'exhortation, le pouvoir de faire des aumônes et la charge de conduire les âmes; et il caractérise chacune de ces fonctions, relativement à ceux qui les exercent et à ceux qui en sont l'objet. Comme ces différents ministères regardent particulièrement ceux qui sont dévoués au service des autels, et que mon objet essentiel n'est point d'instruire mes collègues et mes coopérateurs, je renvoie à leur méditation, et réserve à la mienne des leçons qui nous rendraient certainement des ministres irréprochables, si nous les suivions avec fidélité. Je vous ferai seulement remarquer en passant, mes frères, que l'apôtre saint Paul comprend parmi les fonctions qui ont rapport directement au salut, celle de faire l'aumône; et cette réflexion doit prouver à ceux qui sont en état

de la faire, combien est honorable l'obligation qui leur est imposée. Quelle consolation ce serait, dès la vie présente, de pouvoir se dire à soi-même, en faisant l'aumône : Jésus-Christ m'associe à son ministère; comme lui je suis prêtre, par le sacrifice que je peux faire volontairement d'une partie de mes biens; je suis prédicateur, par le bon exemple que je suis en état de donner aux riches impitoyables et inhumains; je suis chargé de la conduite des âmes, puisque mes aumônes peuvent et retiennent celles qui cherchent à s'égarer, et ramener celles qui se sont éloignées des sentiers de la vie. Mais, pour remplir toutes ces fonctions avec utilité, il faut que mon cœur désavoue tous les retours de complaisance et d'amour-propre que pourraient m'inspirer mes bonnes œuvres, et que j'exerce ce ministère avec simplicité, selon l'avis de l'Apôtre, afin que toutes mes œuvres se fassent sans dissimulation.

Remarquez bien ces dernières paroles, mes frères; voici l'écueil le plus dangereux et le plus ordinaire de la piété chrétienne. L'orgueil se mêle aux œuvres les plus utiles et les plus saintes, et l'orgueil enfante l'hypocrisie et la dissimulation. On commence quelquefois par faire le bien par sentiment de religion, on s'y sent animé par une disposition de bienfaisance et de générosité que Dieu a mise dans notre cœur. Ces œuvres jettent un certain éclat; on les loue; on les admire; on se sent encore plus encouragé à les faire; et n'ayant pas assez de vigilance pour séparer de ces œuvres les motifs qui les rendent agréables à Dieu, de ceux qui peuvent lui en ravir la gloire, on s'accoutume à les produire d'abord pour plaire aux autres, ensuite pour se plaire à soi-même; on donne la préférence à celles qui seront le plus remarquées; on se dégoûte entièrement de celles qui auraient plus de solidité, mais moins de brillant; souvent même on les fera avec répugnance intérieure, uniquement pour soutenir la bonne réputation de piété, de régularité et de charité qu'on s'est acquise; et, selon l'expression de l'Écriture, on a part avec les hypocrites, et on se prépare la même récompense.

Mes frères, voulez-vous éviter cet écueil ? Retenez bien cette maxime établie d'abord par le Prophète Roi (*Psal.* XLIV, 8), et adoptée aujourd'hui par l'apôtre saint Paul : Attachez-vous fermement au bien, et laissez le mal. Que ce double principe vous conduise dans toutes vos actions; et avant de les faire, demandez-vous à vous-mêmes, si la souveraine justice approuvera telle ou telle action; examinez scrupuleusement si elles ne se ressentent pas de ce fonds de corruption d'où vous tirez votre origine.

L'Apôtre revient à la charité fraternelle, qui est l'objet principal de son Épître : Attendez-vous les uns les autres, vous prévenant par des témoignages d'honneur : *Honore utiqueo in excelsis.* Et dans cet avis,

l'Apôtre condamne une infinité d'actions que les chrétiens se permettent sans scrupule, et qui cependant méritent une singulière attention de leur part. Se prévenir par des témoignages réciproques d'honneur, c'est non-seulement éviter ces invectives piquantes, ces injures grossières, ces reproches sanglants, ces imputations odieuses, dont la colère ou le ressentiment s'étaye, pour rendre aux autres le mal pour le mal qu'on a reçu. On n'a presque pas besoin d'instruction pour savoir que ces paroles sont opposées à la charité. Mais voici, mes frères, d'autres désordres que l'Apôtre condamne, parce qu'ils sont opposés à l'honneur qu'on se doit réciproquement; abus qu'on se permet cependant, sans scrupule, dans bien des sociétés chrétiennes. Je parle de ces railleries délicates qui mortifient ceux à qui elles s'adressent; de cette familiarité trop enjouée vis-à-vis de ceux que l'état, le caractère ou la place élève au-dessus de nous; de cette affectation à mépriser, dans nos égaux, une sorte de stupidité qui vient moins de la nature, que de l'étonnement où jette l'ignorance des conventions de société, et qui, bien souvent, n'est qu'une simplicité noble qui dédaigne des usages frivoles; de ces airs de dédain et de cette hauteur qui montre qu'on rongerait de se communiquer à ses inférieurs; et de tant d'autres dispositions qui font que perpétuellement on manque au prochain, dans des points sur lesquels nous ne lui passerions pas de nous manquer à nous-mêmes.

Mes frères, remarquez que quand l'apôtre saint Paul nous engage à nous prévenir réciproquement par des témoignages d'honneur, il n'a pas fait ce précepte aux enfants, ou seulement à ceux qui vivent dans la dépendance, mais à tous. Il est des égards que nous nous devons mutuellement; et l'élévation de la condition, de l'état ou de la place, ne dispense pas le chrétien de se rapprocher de son frère, par l'humilité et par la charité; et Dieu a eu soin de mettre dans tous les hommes quelque chose qui les rend respectables à nos yeux. Les grands le sont, parce qu'ils sont les images de la puissance de Dieu; les petits, parce qu'ils le sont de l'humilité de Jésus-Christ: ainsi ils doivent tous trouver les fondements de ces témoignages réciproques d'honneur que l'Apôtre exige: *Honore invicem prævenientes*.

Voilà, mes frères, ce qui regarde la charité fraternelle; mais quelle est la règle de cette charité? ou plutôt quel en est le modèle? L'amour que nous devons avoir pour nous-mêmes. Aussi l'Apôtre ne négligera-t-il pas de nous instruire de ce que nous devons à notre âme; et après avoir détaillé les devoirs du chrétien par rapport à son frère, il expose ses obligations par rapport à lui-même: Ne soyez point lâches et paresseux, mais actifs et vigilants; le devoir d'un travail assidu est renfermé dans ces paroles. La miséricorde de Jésus-Christ, en réparant le péché, et en nous élevant à un

ordre de vocation auquel nous n'avions point droit de prétendre, ne nous a pas dispensés de la sentence prononcée contre le premier homme. Aussi saint Paul revient-il souvent à cette vérité dans ses Epîtres. Il va même jusqu'à avancer que celui qui ne veut pas travailler en doit pas manger: *Nec manducet*. (II *Thess.*, III, 10.) Un chrétien doit être laborieux, il doit remplir avec courage et avec patience les devoirs pénibles de son état; et si la Providence l'avait fait naître dans des circonstances qui le dispensassent de tout travail, il devrait au moins se faire, soit des exercices de piété, soit des œuvres de la miséricorde, soit des soins de ses propres affaires, un travail habituel qui le rappelle à son origine, à sa condition actuelle, à la triste destinée qui lui était réservée sans Jésus-Christ. Mais que le travail du chrétien est bien différent de celui qui occupe un homme qui n'a pour objet que les biens de ce monde! Celui-là travaille sans aucun retour vers Dieu; sa fin est de s'enrichir, et de retrouver par ses richesses l'aliment d'un corps fragile et périssable; celui-ci, unissant la prière au travail, fait ses actions dans la vue de Dieu et dans le dessein de se rapprocher de l'Eternel. Oh! qu'un chrétien qui se conduit par ces motifs, trouve de ressources et de consolations dans les différents états de la vie! l'Apôtre les comprend toutes dans les dernières paroles de son texte. Si ce chrétien est troublé à la vue de ses infidélités, et alarmé des jugements de Dieu, cette disposition le tranquillise. Le Seigneur est miséricordieux, se dit-il à lui-même; il connaît les intentions qu'il m'inspire; je n'ai en vue que de le servir et de me le rendre favorable. Cette pensée lui communique la confiance, et cette confiance l'entretient dans une sainte joie.

Si ce chrétien est éprouvé par des adversités continuelles, il en voit le principe et la fin; il sait que ces adversités n'auront qu'un temps, et qu'elles opéreront un poids de gloire inestimable.

Si ce chrétien est souvent agité par des tentations, pressé par un ennemi jaloux de la paix que lui donne la bonne conscience; le désir de la conserver lui fait demander avec instance le secours de celui qui est son protecteur et son refuge, et ses besoins le rendent fervent dans la prière.

Si ce chrétien aperçoit un de ses semblables dans l'indigence, il souffre lui-même de ce qu'un membre du corps auquel il a l'honneur d'appartenir, est dans l'oppression et dans la souffrance: il devient intelligent sur ses besoins, et le soulage selon les moyens que la Providence lui procure.

Ah! que le chrétien dont je parle est éloigné de la piété dédaigneuse de ces personnes qui croient avoir satisfait au précepte de l'aumône, en faisant sur leurs biens quelques légers retranchements dont elles abandonnent aux autres l'application, sans s'inquiéter quelle est la nature du mal que souffre celui qu'on soulage en leur nom! Le parfait chré-

rien dont parle saint Paul, ne négligera pas de s'informer de ceux qui ont besoin de secours, il voudra même les visiter; il surmontera les répugnances que son état et son genre de vie pourraient lui donner pour la pauvreté et les appareils qui l'environnent; et s'il en trouve l'occasion, sa maison deviendra l'hospice de quelques-unes de ces victimes de l'indigence.

Sera-t-il bien facile, mes frères, de blesser un chrétien de ce caractère? Que lui en reviendrait-il de rendre le mal pour le mal, et de se venger? Il sent bien qu'il n'échapperait point à la colère d'un Dieu qui ne fait miséricorde qu'à ceux qui sont miséricordieux et pacifiques. Aussi se fera-t-il un devoir de bénir, d'obliger ceux qui le persécutent et qui le méprisent: il amassera sur leur tête des charbons de feu, qui purifient souvent en même temps et le cœur de celui qui outrage et celui du chrétien qui pardonne.

Enfin ce chrétien sera tout à tous. A l'exemple de Jésus-Christ et de l'Apôtre son disciple, il partagera la joie de ceux que Dieu comble de quelques bénédictions: son cœur ressentira l'amertume de ceux que Dieu nourrit d'un pain de larmes. La charité réglera toutes ses démarches, l'humilité toutes ses pensées; la patience sanctifiera tous ses maux; la persévérance affermera toutes ses voies, et la gloire éternelle couronnera toutes ses œuvres. Ainsi soit-il.

Sur l'Évangile selon saint Jean, c. II, v. 1-11.

Instructions qui dérivent de la conduite de Jésus-Christ aux noces de Cana.

Jésus-Christ commence à se manifester, mes frères. Ce n'est plus un enfant-environné d'infirmités et de faiblesse; c'est le Dieu qui commande à la nature et à qui les éléments obéissent: ce n'est plus cet homme obscur et séparé, qui partage avec un artisan toute la bassesse, toutes les fatigues de son état; c'est l'Émanuel, c'est-à-dire le Dieu qui participe avec nous à toutes les misères de la nature humaine, sans cesser de participer avec son Père à toute la puissance et à toutes les perfections de la nature divine.

Il était encore enfant lorsque le saint vieillard Siméon, le tenant entre ses bras, entretenait Marie de sa grandeur future: *Il sera grand*, disait-il à cette tendre mère: *« Hic erit magnus (Luc., I, 32); »* mais sa grandeur et sa puissance ne le rendront pas inaccessible. Digne par sa nature des respects de l'univers entier, c'est moins à son autorité qu'à sa douceur qu'il veut devoir les hommages de son peuple. Plus grand encore en miséricorde qu'il ne le paraît en puissance, c'est par ses bienfaits qu'il veut s'assurer la possession et le règne des cœurs; car il doit être pour plusieurs dans Israël un objet de consolation, de salut et de vie: *Postulus est enim in resurrectionem multorum in Israel.*

Le temps de vérifier ces promesses est

venu, mes frères; et Jésus-Christ veut laisser entrevoir sa toute-puissance: mais par quel prodige va-t-il commencer à la manifester? Plus jaloux du titre de consolateur, que de celui de dominateur des nations, les moindres sollicitudes le trouvent sensible; et en prévenant l'inquiétude des deux époux de notre Évangile, il nous annonce qu'il n'est venu que pour se charger de nos perplexités et de toutes nos langueurs.

C'est son premier miracle qui va nous occuper aujourd'hui. La demande que lui fait Marie; la conduite qu'il tient par rapport à sa Mère; le prodige qu'il accorde à sa sollicitation; les circonstances qui accompagnent ce prodige; les leçons qu'il nous y donne: tout est intéressant dans cet Évangile.

Nous aurions pu nous imaginer, mes frères, qu'il est une multitude d'actions dans la vie, auxquelles le Seigneur ne prend aucune part, qui lui sont entièrement indifférentes, et qui ne contribuent point à sa gloire, si Jésus-Christ ne nous eût appris à sanctifier celle de toutes ces actions qui paraît la moins propre à l'honorer, et la plus capable de faire naître en nous l'esprit de dissipation; mais non-seulement, en assistant à des noces, il devient le témoin d'une union qu'il doit honorer dans la suite du titre de sacrement, il daigne encore partager avec les deux époux la joie de leur alliance, en prenant part au festin de leurs noces. Il se fit des noces à Cana en Galilée; la mère de Jésus y était: Jésus y fut invité avec ses disciples: *Vocatus est autem Jesus cum discipulis ad nuptias.*

Il se présente une réflexion, que cette circonstance de l'Évangile m'autorise à faire en passant. On traite souvent de singularité et de scrupule la répugnance que font paraître les personnes régulières et chrétiennes, ou qu'elles tâchent d'inspirer pour ces assemblées tumultueuses qui suivent ordinairement les mariages des chrétiens. Et quand nous voulons nous élever contre la criminelle dissipation qui y règne, contre les excès qui s'y commettent, contre les pièges qu'on y tend à l'innocence et à la pudeur, on prétend nous fermer la bouche, en nous opposant l'exemple de Jésus-Christ, qui n'a pas refusé de se trouver à des noces: *Vocatus est Jesus ad nuptias.* Et c'est justement cet exemple qui vous condamne, mes frères: nous témoignerions moins d'éloignement pour ces sortes d'assemblées, si nous étions certains que Jésus-Christ y fût appelé avec ses disciples; c'est-à-dire si Jésus-Christ devenait le modèle des deux époux, et si les conviés, les amis de l'un et de l'autre annonçaient, par leur modestie, par le sérieux de leur maintien, qu'ils sont vraiment du nombre des disciples de ce divin Sauveur: *Vocatus est Jesus cum discipulis ad nuptias.*

Retenez bien cet avis, vous, mes frères, que la Providence destine peut-être bientôt à servir le Seigneur dans l'état saint du mariage. Invitez Jésus-Christ à vos noces; c'est-à-dire, n'oubliez pas de le consulter avant de faire une démarche aussi intéres-

sante : rendez-le témoin de la sincérité de vos promesses mutuelles aux pieds de ses ministres : méritez qu'il devienne le protecteur et le lien de l'union que vous devez contracter.

Pour vous, chrétiens, qui engagés dans ces liens indissolubles, regardez peut-être le jour de votre mariage comme l'époque de vos chagrins, le commencement d'un esclavage dur et pénible, et le principe des plus cuisantes amertumes, ah! prenez bien garde; n'attribuez point à un sacrement dont l'apôtre saint Paul ne parle qu'avec un profond respect, ce qui n'est l'effet que de votre indiscretion et de vos caprices; remontez à la source, et demandez-vous à vous-mêmes, pourquoi une union qui rend tant d'autres heureux, qui, dans sa première institution, n'a été établie par le Créateur que pour la consolation, le soulagement réciproque de l'homme et de la femme, devient cependant pour vous le principe de vos inquiétudes et de vos regrets? Votre cœur vous répondra, sans doute, que vous avez négligé d'inviter Jésus-Christ à vos noces.

Ah! qu'il est intéressant de l'y appeler, mes frères, et que sa présence est avantageuse à deux époux qui veulent se sanctifier mutuellement! L'Évangile ne nous présente cette vérité que sous l'ombre d'une figure; mais qu'elle est sensible! Le vin venant à manquer, la Mère de Jésus lui dit : *Vinum non habent*.

Vous serait-il possible, chrétiens, d'enviesager la conduite que tient aujourd'hui Marie, l'intérêt qu'elle prend aux besoins des deux époux de notre Évangile, sans vous sentir pénétrés pour elle de l'amour le plus tendre et de la confiance la plus parfaite? Elle est fondée, cette confiance, sur sa maternité divine, qui lui donne le droit de tout demander dans l'ordre du salut, et qui ne nous permet pas de douter que nous ne puissions, par elle, tout obtenir.

Quoiqu'à la lettre, ce vin dont nous parle l'Évangile, et qui manque aux deux époux, ne soit qu'un élément matériel et sensible, les Pères de l'Église nous apprennent qu'il est ici la figure de la charité; et en ce sens, combien n'y en a-t-il pas qui éprouvent la même disette au milieu de l'Église, et ont besoin, par conséquent, que Marie fasse pour eux à Jésus-Christ la même demande : Ils n'ont point de vin : *Vinum non habent*?

Soyons donc moins attentifs à ce qui manque aux deux époux, qu'au vide que nous éprouvons nous-mêmes. L'Église, souvent affligée des désordres qui règnent parmi ses enfants, justement alarmée des querelles qui les divisent, renouvelle à Jésus-Christ cette plainte : *Vinum non habent* : Ils n'ont point de vin. Et ne pensez pas que Jésus-Christ se montre insensible aux prières de l'Église, surtout quand elle lui parle de besoins aussi réels. Si quelquefois, par des vues de sagesse, il se plaît à différer pour un temps les grâces qu'elle sollicite, il n'en est pas moins son époux et notre frère, par la tendresse et les dispositions de son cœur.

Que répond Jésus-Christ à la prière de Marie? Femme, lui dit-il, qu'y a-t-il de commandant entre vous et moi? *Quid mihi et tibi est, mulier?* Mon heure n'est point encore venue: *Nondum venit hora mea*. Est-ce donc là la réponse du plus docile des enfants des hommes; de celui qui, selon le témoignage qu'il se rend à lui-même, n'est pas venu pour commander, mais pour obéir; pour abolir la loi, mais pour l'observer dans toute son étendue? Tandis que l'univers entier doit bénir les entrailles qui l'ont porté, les mammelles qui l'ont nourri, serait-il le seul à les méconnaître? Femme, lui dit-il : *Mulier*. Pourquoi ne se sert-il pas du nom de Mère? Ce nom a quelque chose de si doux pour un fils plein d'amour et de reconnaissance! Jésus-Christ aurait-il étouffé les sentiments de tendresse que doit inspirer la nature? Qu'y a-t-il de commun entre vous et moi? *Quid mihi et tibi est, mulier?* Jésus-Christ pouvait-il l'ignorer? Le sang de Marie, dit saint Ambroise, est devenu le sang de Jésus-Christ; c'est d'elle qu'est formée cette chair adorable qu'il doit immoler pour nous, et il paraît oublier les rapports qui le lient à sa mère. Mon heure n'est point encore venue : *Nondum venit hora mea*. Est-il donc un instant où les lois de la nature, les droits du sang, cessent de subsister entre une mère et un fils?

Écoutez ceci avec respect, mes frères. Toutes les actions de la vie de Jésus-Christ ne sont pas proposées à notre imitation; souvenons-nous seulement que par ces paroles il n'a pas voulu autoriser ces réponses pleines d'indocilité et d'aigreur, qui attirent si souvent sur les enfants la juste malédiction des pères et mères. Il est en Jésus-Christ une nature plus excellente que la nôtre qui lui donne le droit de parler avec autorité, et de choisir ses moments pour exaucer et pour agir. A cet égard, sa réponse mérite toute notre admiration et tous nos respects. Au reste, ce divin Sauveur nous a donné tant d'autres exemples de son obéissance, que nous ne pourrions, sans imprudence, autoriser nos indocilités par cet acte de la vie du Sauveur.

Mais, après tout, pourquoi la trouverions-nous étrange, cette réponse de Jésus à Marie? Elle ne s'en plaint point elle-même : elle sait qu'elle est la mère de son Dieu, et en cette qualité elle demande avec confiance; mais elle n'oublie pas qu'elle est la servante du Seigneur, et ne rougit point de se voir confondue avec le reste des femmes : *Mulier*. Elle sait qu'il n'est aucune créature qui ait contracté avec Jésus-Christ d'union plus métable : pendant neuf mois elle l'a porté dans son sein; pendant plus de trente années elle l'a vu croître et s'élever sous ses yeux : mais elle n'oublie pas non plus que, comme Dieu, il est avant tous les temps; que c'est de lui qu'elle tient l'être et la vie, et que si sa maternité divine la rapproche de son Dieu, le néant et la bassesse dont elle a été tirée mettent entre elle et lui une immense disproportion : *Quid mihi et tibi est, mulier?* En

un mot, elle a appris de son fils qu'on peut demander, et demander sans cesse; que Dieu, qui s'était quelquefois rendu à nos supplications, ne se rend souvent qu'aux plus vives instances: mais elle sait aussi que la grâce a ses temps; qu'il ne convient point à la créature de marquer au Seigneur les moments où il doit exaucer; qu'il faut se soumettre avec résignation, quand son heure n'est point encore venue: *Nondum venit hora mea.*

Marie comprend ces vérités: aussi quelle est l'impression que fait sur son esprit la réponse de Jésus-Christ? Elle aurait pu imiter ces âmes tièdes qui, quand elles prient, accusent le Seigneur de loucher à les exaucer, pendant qu'elles manquent elles-mêmes de courage. Mais elle s'adresse à ceux qui servaient: Faites, leur dit-elle, tout ce qu'il vous dira: *Quæcumque dixerit vobis facite.*

Quelle leçon! C'est la seule que nous donne cette anguste Vierge dans toute l'étendue du saint Évangile; et cette leçon renferme le précis de toutes nos obligations et de tous nos devoirs envers Jésus-Christ: Faites tout ce qu'il vous dira: *Quæcumque dixerit vobis facite.*

De longues instructions échappent; on les oublie; on les perd de vue. Marie ne nous en donne qu'une seule; mais elle a soin de la proportionner à la faiblesse de nos esprits: *Quæcumque dixerit vobis facite.*

Que la charité de cette tendre Mère est grande et admirable! Elle nous apprend que ce qu'on ne peut obtenir par ses prières, on l'obtient quelquefois par la fidélité des œuvres; que, quoique la prière soit d'un très-grand poids, il est des chrétiens qui prient avec assiduité, avec ferveur, dont toute la vie paraît consacrée à des exercices de piété et de religion, et qui n'obtiennent pas ce qu'ils demandent: ils ne doivent attribuer l'inefficacité de leurs prières qu'à l'inutilité de leurs œuvres. Voulez-vous donc, mes frères, trouver le Seigneur sensible à vos vœux? commencez par faire tout ce qu'il vous dira; vous obtiendrez bientôt tout ce que vous lui demanderez: *Quæcumque dixerit vobis facite.*

Je n'en veux pas d'autres preuves que celle que nous fournit la conduite que tient Jésus-Christ. Il y avait six urnes de pierre, qui servaient aux fréquentes purifications que les Juifs observaient avant et après leurs repas: Jésus-Christ ordonne qu'on les remplisse d'eau: *Implete hydrias aqua;* qu'on en puise pour en porter au maître d'hôtel: *Haurite nunc, et ferte architriclino.* Et cette eau dans l'instant change de nature, de goût, et devient une liqueur capable de supporter l'épreuve que doivent en faire l'époux et ses convives.

Ce changement vous étonne, et il est surprenant, mes frères; mais il en est un plus surprenant encore, que Jésus-Christ opère tous les jours à la prière de l'Église, et dont celui-ci n'est que la figure: c'est le changement des cœurs. Je ne m'écarte point de la comparaison que j'ai établie au

commencement de cette instruction, et je compare le cœur du pécheur à ces urnes de pierre qui ne contiennent, aux yeux de notre Dieu, rien que d'insipide et de froid. La dureté et l'insensibilité de ce cœur, l'inutilité et la frivolité des œuvres qu'il produit le rendent ce parallèle sensible. Joignez-vous donc à l'Église, mes frères: avec elle, adressez-vous à Jésus-Christ: demandez qu'il amollisse la dureté de vos cœurs, qu'il substitue à vos tièdes et à vos négligences le vin précieux de son amour.

A peine le maître d'hôtel a-t-il goûté de ce vin qu'on lui présente, qu'il en témoigne sa surprise. Il ne peut comprendre d'où est venu, dans la disette extrême qu'il éprouvait, un secours aussi inattendu: *Nesciebat unde esset.* Il fait appeler l'époux, et lui fait part de son étonnement: Tout homme, dit-il, fait d'abord servir le bon vin; et quand tout le monde en a bu, il en fait servir de moindre: pour vous, vous avez réservé le meilleur jusqu'à cette heure: *Servasti usque, adhuc.*

L'Esprit-Saint, en nous conservant cette réflexion du maître d'hôtel, n'aurait-il pas voulu nous donner quelque leçon? Savez-vous, dans la vie spirituelle, qui sont ceux qui, après avoir servi le bon vin, en présentent du moindre? Ce sont, premièrement, ces pécheurs qui, touchés d'un repentir passager de leurs fautes, semblent d'abord prendre les moyens les plus sages pour les réparer: les commencements de leur conversion sont admirables: ce sont des précautions, des résolutions, des scrupules qui font croire qu'ils sont vivement pénétrés; mais bientôt les amertumes de la pénitence les dégoûtent, et ils en viennent à demeurer dans l'indolence et dans l'inaction.

Ce sont, secondement, ces âmes inconsistantes dans la piété, qui, frappées d'abord de l'éclat de la vertu, se proposent de parvenir au plus haut degré; mais insensiblement leur ferveur dégénère, et elles tombent dans la tiédeur. Or, remarquez que c'est le plus grand nombre qui tient cette conduite: *Omnis homo primum bonum vinum ponit.* Mais il y a longtemps que Jésus-Christ dit au sujet de ces sortes de chrétiens, que celui qui, après avoir mis la main à la charrue, tourne les yeux derrière soi, n'est point propre au royaume de Dieu. Prenez donc bien garde, mes frères, de vous laisser dans le chemin du salut, et souvenez-vous que celui qui néglige d'y faire des progrès, est presque certain d'y faire des chutes.

L'Évangile termine le détail de ce prodige par ces paroles: C'est ici le premier miracle que Jésus fit à Cana en Galilée; et ses disciples crurent en lui: *Hoc fecit initium signorum Jesus in Cana Galilææ, et crediderunt in eum discipuli ejus.*

Pourquoi ce miracle est-il le premier de ceux que devait opérer Jésus-Christ? N'existait-il pas dans Israël des maux plus réels, des besoins plus pressants? Nous pou-

vous répondre qu'il n'en était point qui nous représentassent, avec plus de vérité, les inquiétudes dont nous sommes tourmentés au sujet des biens temporels. A juger de ces inquiétudes, on conclurait volontiers que la Providence ne veille point à nous les procurer ; et Jésus-Christ nous apprend qu'une simple demande sur cet objet suffit pour intéresser un Dieu qui connaît ces besoins beaucoup mieux que nous, qui en sait la juste valeur, et qui, par les bénédictions qu'il répand sur nos campagnes, y apporte le remède.

C'est surtout aux pauvres que j'adresse cette réflexion ; et pour peu qu'ils aient de foi, elle les consolera. Qu'ils se souviennent de l'avis que leur donne le Prophète, après en avoir fait lui-même la plus heureuse expérience : *Répondez dans le sein de Dieu toutes vos inquiétudes* : « *Jactas super Dominum curam tuam.* » S'il est des hommes que le Seigneur livre à la mendicité, ce ne sont communément que ceux qui l'oublient ; quant au juste, il ne permet pas que ses perplexités soient éternelles : *Non dabit in æternum fluctuationem justo* (Psal. LIV, 23).

En effet, Seigneur, que peut craindre un chrétien sous la conduite adorable de votre Providence ? Plus cher à vos yeux que les lis des champs, qui cependant sont vêtus par vos soins avec tant d'éclat et tant de magnificence ; plus précieux que ces oiseaux de la campagne, qui, sans moissonner et sans amasser, trouvent dans votre main leur subsistance et celle de leurs petits, le juste qui met en vous seul sa confiance peut-il éprouver de véritables besoins ? Ce n'est point la disette des biens de ce monde qui nous effraye et qui excite nos alarmes : si nous avons la foi, la perte de votre grâce, ô mon Dieu ! mérite seule nos regrets. Sans elle nous sommes vraiment pauvres : c'est sur cette misère réelle que nous vous conjurons aujourd'hui de jeter les yeux. Les changements les plus merveilleux ne vous coûtent qu'un mot : dites-le en notre faveur. Que nos cœurs une fois changés puissent goûter et publier vos bienfaits dans le temps, éprouver et chanter vos miséricordes pendant toute l'éternité ! Ainsi soit-il.

III^e DIMANCHE APRES L'EPIPHANIE.

Sur l'Épître de saint Paul aux Romains, c. XIX, v. 16-21.

Orgueil, source de tous les vices ; humilité, principe de toutes les vertus. Paix chrétienne ; moyens de la conserver.

Les maximes que nous présente aujourd'hui l'apôtre saint Paul sont admirables, mes frères. Je voudrais, pour votre instruction, pouvoir les graver sous vos yeux, dans l'intérieur de vos maisons, et plus encore au fond de vos cœurs. Que de querelles assoupies ! que de réconciliations ménagées ! que d'œuvres éditantes opérées ? En effet, c'est de l'oubli de ces vérités, ou plutôt de l'affectation de la plupart des chrétiens à

les méconnaître, que naît ce désordre universel qui règne dans chaque état, où, bien loin de se consoler mutuellement, on sème d'amertumes les sentiers de la vie. On s'aime uniquement soi-même ; on abonde dans son propre sens ; on a de soi, de ses talents, de ses lumières et de son esprit une idée si avantageuse, que tout ce qui contrarie cette impérieuse prévention, fait naître les disputes, aliène l'esprit et le cœur, inspire les ressentiments, les aigreurs, les ruptures, et souvent les vengeances les plus cruelles.

Apprenez donc le remède à tous ces maux, mes frères ; l'Épître de ce jour va vous le présenter de la manière la plus claire et la plus sensible.

Saint Paul regarde l'orgueil comme la source de tous les vices qu'il va combattre, puisqu'il commence par cet avis : Mes frères, ne vous persuadez pas à vous-mêmes que vous êtes sages. Aussi pourrais-je appliquer à l'humilité ce que ce grand Apôtre dit de la piété ; qu'elle est utile à tout : *Ad omnia utilis.* (1^{re} Tim., IV, 8) ; et vous allez voir comment on peut rappeler à cette vertu toutes les leçons qu'il nous donne. Soyez humbles, et vous ne rendrez pas le mal pour le mal ; car, pardonnant à la malice des hommes celui qui vous arrivera, vous le regarderez comme la juste punition, non-seulement des torts particuliers que vous pourriez avoir à l'égard de votre frère qui vous afflige, mais encore comme celle des torts habituels que vous avez à l'égard de Dieu.

Soyez humbles, et les œuvres de piété et de miséricorde que la grâce vous inspirera, seront faites pour Dieu seul ; et ce qui éclatera au dehors, sans servir d'aliment à l'amour-propre, portera ceux qui en seront les témoins à glorifier le Dieu qui vous fait pratiquer des vertus si modestes, dont le principe est si pur, dont la fin est si solide et si utile ; et s'édifiant de vos exemples, ils voudront bientôt les imiter.

Soyez humbles, et vous n'aurez pas de peine à conserver la paix ; car qui pourrait la troubler ! L'injustice des hommes ! Mais n'ayant aucun intérêt personnel à défendre, vous ne serez touchés de l'iniquité de vos frères, que pour les porter à s'en corriger. Peut-être par votre modération et votre patience, les méchants seront-ils plus enhardis à vous insulter et à vous nuire ; mais avec l'humilité, vous ferez toujours usage de ces paroles de douceur qui, selon l'expression du Sage, dissipent la colère : *Responsio mollis frangit iram.* (Prov., XV, 1.)

Si vous êtes humbles, vous n'agirez jamais par ressentiment et par vengeance. Premièrement, vous pèseriez toutes les fautes du prochain à votre égard, non au poids de votre amour-propre, qui les grossit toujours, mais à celui de vos péchés, qui exigent, de la part de Dieu, une grande patience et une grande miséricorde ; mais au poids du sanctuaire, qui ne connaît de grave que ce qui attaque le Seigneur ; mais au poids de la charité, qui est donc, qui ne s'aigrit point ; et, vous renfermant dans

les bornes d'une défense véritablement chrétienne, vous donnerez à la colère le temps de s'apaiser.

Soyez humbles, et vous ne perdrez jamais de vue cette maxime de l'Apôtre : Il est écrit : La vengeance m'est réservée, et je rendrai à chacun selon ses œuvres. Et vous penserez bien moins à tirer vengeance de celui qui vous outrage, qu'à implorer la clémence d'un Dieu aussi redoutable qu'il est juste.

Soyez humbles, et vous n'hésitez pas de descendre dans l'examen des besoins de votre frère, fût-il un implacable ennemi ; vous ne serez point indifférents à ses maux ; s'il a faim, ou soif, vous aurez devant les yeux cette indigence universelle qui vous rend la protection, le secours et la grâce de votre Dieu si nécessaires ; vous exercerez la miséricorde, afin d'en devenir vous-mêmes les enfants.

En un mot, soyez humbles, et une grande victoire vous est réservée. Tandis que les hommes chercheront à se surpasser les uns les autres en malice, à se vaincre en perfidie et en méchanceté, vous, à l'exemple de Jésus-Christ, votre maître et votre modèle, vous résisterez au mal sans en être vaincus, et vous vaincrez le mal en faisant le bien.

Voilà, mes frères, l'avantage de l'humilité, tiré des propres paroles de l'Apôtre, et par conséquent l'explication la plus naturelle que nous puissions en donner ; mais cette explication même fait naître une difficulté qu'il est essentiel de détruire. On sent bien l'avantage de l'humilité, mais on ne voit pas aussi clairement la facilité de pratiquer cette vertu. Par exemple, Jésus-Christ dit expressément dans le saint Evangile (*Matth.*, VI, 3) : Faites le bien, et faites-le dans le secret ; et votre Dieu, qui en sera le témoin, en sera aussi la récompense. Et l'Apôtre dit : Faites le bien, non-seulement devant Dieu, mais aussi devant les hommes. Comment expliquer l'espèce de contradiction qui semble se trouver entre la maxime du Sauveur et celle de l'Apôtre ? celle-ci laisse-t-elle à l'humilité toute la sincérité, toute la vertu qu'elle obtient dans le secret que celle-là lui prescrit ? Oui, mes frères, parce qu'elle ne dispense pas un chrétien d'observer, avec la plus scrupuleuse attention, le motif qui le détermine à bien faire, et de tenir secret, autant qu'il le peut, tout ce que la piété, la charité et la justice lui font entreprendre ; mais comme il est obligé d'élever son prochain à proportion de son rang, de sa condition et de son état, l'humilité lui apprend à faire les œuvres extérieures sans retour sur lui-même, et les actions d'éclat avec la même simplicité que les actions les plus cachées ; elle lui enseigne à ne chercher, dans toutes ses bonnes œuvres, que la gloire de Dieu, l'utilité de ses semblables et sa propre sanctification.

Cette première difficulté dissipée, il s'en présente une autre qui naît des paroles suivantes : Vivez en paix, vous dit saint Paul ; et il ajoute, s'il est possible, et autant

que cela dépend de vous. Ne pourrait-on pas conclure qu'il est des occasions où l'on peut rompre la paix, parce qu'elle est impraticable ; que par conséquent il est des haines implacables, des inimitiés légitimes et des vengeances permises ? Ah ! chrétiens, que ces conséquences sont opposées au vrai sens des paroles de l'Apôtre, et qu'il est essentiel de les bien entendre ! Il dépendra toujours de vous, avec le secours de la grâce que vous devez solliciter, d'être doux, humbles de cœur, patients dans les injures, soumis dans les disgrâces, portés à l'indulgence à l'égard de vos plus cruels ennemis ; mais il ne sera pas toujours en votre pouvoir d'inspirer les mêmes sentiments de douceur à ceux qui vous affligent. Vous aurez donc la paix qui dépendra de vous, mais vous n'aurez pas celle qui dépend du prochain ; vous n'aurez aucune inimitié dans le cœur, et vous serez les objets continuels de la haine des méchants ; vous garderez dans les injures un silence chrétien, et vous serez sans cesse importunés par les clameurs de ceux qui vous environnent. Comme Job, vous trouverez Dieu dans l'indigence, dans l'infirmité, au sein même des plus grandes misères ; et comme lui, vous trouverez des persécuteurs dans les amis qui vous doivent le plus d'attachement, dans l'épouse même que vous n'aviez choisie que pour être la consolation de vos jours.

Un esprit droit et raisonnable doit être content de ces explications ; il doit les adopter comme les plus propres à procurer la paix solide : mais il s'élève une troisième difficulté à laquelle le cœur prend un grand intérêt.

L'Apôtre ne se contente pas de nous exhorter à la douceur, au pardon des injures ; il veut que nous portions la générosité jusqu'à prévoir les besoins de notre ennemi, jusqu'à les soulager et les dissiper : Si votre ennemi a faim, donnez-lui à manger ; s'il a soif, donnez-lui à boire. Est-ce ici un simple conseil de l'Apôtre ? ou cette disposition est-elle une suite du précepte que nous donne l'Evangile, de pardonner les injures ? Je réponds à cette difficulté, mes frères, par une question tirée de la loi ; qu'y lisez-vous ? Vous aimerez le Seigneur de tout votre cœur, et votre prochain comme vous-mêmes. Qu'est-ce que le prochain ? C'est une créature formée du même limon que nous, portant comme nous l'image et la ressemblance du Dieu qui nous a créés ; et cette créature, pour être mon prochain et avoir droit à ma compassion, n'a pas besoin d'être issue du même sang que moi, de former avec moi les liaisons d'une tendre amitié, d'habiter la même maison, le même quartier, la même ville. Le Samaritain, malgré la haine irréconciliable que lui avait jurée la nation Juive, parut à ce passant dont parle l'Evangile, mériter toute l'attention qu'il devait à son prochain ; et la tendre compassion qu'il lui montra, quoiqu'il appartint à une loi moins parfaite et moins charitable que la nôtre, est une leçon pour les chré-

tiens que l'aigreur et le ressentiment dominent.

On croit avoir pardonné, parce qu'on ne sent plus cette soif ardente de se venger qui dévorait le cœur, parce qu'on voit son ennemi avec moins d'émotion, parce qu'on a en la complaisance de faire vers lui quelques avances, ou de lui dire quelques paroles; et l'on ne compte pour rien cette joie secrète qu'on éprouve lorsqu'il a été humilié, cette indifférence habituelle qu'on se sent pour les disgrâces qu'il éprouve, et cette lenteur à le secourir lorsqu'il est réduit à attendre de notre libéralité son soulagement, sa vie même.

Ah! mes frères, vous ne connaissez pas tout l'avantage que procure l'exercice de la charité. Que le monde appelle bassesse et lâcheté, cette douceur qui ne s'aigrit de rien, cette générosité qui rend le bien pour le mal, cette philosophie chrétienne qui n'est jamais vaincue par les outrages ou par les mépris; moi je les regarde commel'héroïsme et le triomphe de l'humanité: j'envisage celui qui pratique cet effort comme un conquérant, qui, en se subjuguant lui-même, sauve une âme plus précieuse aux yeux de Dieu que le monde entier. Je le vois, ce chrétien, par la violence qu'il se fait, conquérir le royaume des cieus; je le vois amasser des charbons de feu sur la tête de son ennemi, non pour le consumer par une indigne vengeance, mais pour l'embraser du même feu qui le dévore; et j'entends quelquefois cet ennemi vaincu, surpris de se voir prévenu par tant de générosité et de patience, s'écrier comme Saül à David: Vous êtes plus juste que moi: *Justior es quam me* (I Reg., XXIV, 18.)

Aussi, mes frères, ce triomphe est-il celui de l'humilité chrétienne: il n'y a que cette vertu qui soit capable d'un si grand effort, et qui puisse remporter cette éclatante victoire. Un chrétien parvenu à cet héroïsme peut défier, avec une humble confiance, toutes les autres tentations de la vie de le séparer de la charité de Jésus-Christ. Il devient invincible tant qu'il est humble; et il a la gloire de vaincre tout à la fois son ennemi, dont il opère souvent la conversion, ou du moins dont il arrête la malice; le démon, dont il déconcerte les artifices et les efforts; son propre cœur, dont il arrache les racines de l'amour-propre et de l'orgueil: il triomphe de Dieu même, dont il désarme la colère et intéresse la miséricorde.

O précieuse et rare victoire! qui nous donnera de la remporter, mes frères? On ne trouve partout que des lâches qui, sous prétexte de ne rien céder, de ne rien souffrir, de ne rien pardonner, se livrent continuellement à leur penchant et à leur haine. Ce temple renferme peut-être, à l'instant où je parle, de ces mauvais soldats qui combattent sans cesse avec d'autres armes, et pour des intérêts opposés à celui de leur chef: ils se croient courageux, et à la moindre querelle qui s'élève, ils donnent la preuve de leur pusillanimité.

O mon Dieu! armez donc vous-même nos mains au combat: armez-les d'abord de cette généreuse humilité qui seule peut nous défendre contre l'amour-propre; armez-les ensuite de cette sagesse, de cette grâce qui triomphe du mal par le bien qu'elle fait opérer, et qui fait trouver dans le bien qu'elle inspire, le mérite et la récompense pour le temps et l'éternité. Ainsi soit-il.

*Sur l'Evangile selon saint Matthieu,
c. VIII, v. 1-13.*

Lèpre, figure du péché en général. Paralytie, figure du péché d'habitude. La foi et l'humilité sont indispensables pour obtenir la guérison de l'un et de l'autre.

Deux prodiges bien surprenants vont fixer notre attention, mes frères. A peine Jésus-Christ s'est-il manifesté aux hommes, qu'il se fait connaître comme un Dieu sensible à leurs infirmités et à leurs misères. Chacune des démarches de sa vie mortelle est marquée par quelques miracles ou quelques bienfaits; il ne passe au milieu des villes et des bourgs que pour y laisser des témoignages sensibles de la bonté et de la générosité de son cœur.

Mais remarquez en passant, mes frères, qu'il y a bien de la différence entre les miracles de Jésus-Christ et ces prestiges étonnants que le démon a employés tant de fois pour se faire des adorateurs et des disciples: et non-seulement les miracles de Jésus-Christ portent avec eux un caractère de divinité et de puissance qui les distingue de ces prestiges; mais encore les circonstances seules dans lesquelles il les opère, les précautions qu'il prend en les opérant, les instructions qu'il donne à ceux qui en ont été les témoins, en annoncent assez l'excellence et la grandeur. C'est toujours en faveur des malades et des affligés qu'il les opère: ils sont presque toujours la récompense de leur foi, ou deviennent l'occasion de quelque instruction sublime pour ceux qui en sont les témoins.

Il est vrai que plus d'une fois les pharisiens incrédules ont osé attribuer à Bézébuth les œuvres éclatantes que Jésus-Christ faisait au milieu de son peuple; mais il a su les convaincre que pour commander à la nature, aux maladies, à la mort, au démon même, il n'avait recours qu'à sa propre puissance, et à une autorité que Satan n'envisageait qu'avec crainte.

Les circonstances seules qui accompagnent les deux miracles de notre Evangile suffisent pour établir cette vérité. Donnons toute notre application au récit de ces deux prodiges, et surtout tâchons d'en tirer pour notre instruction les conséquences les plus utiles.

Jésus-Christ venait de se faire connaître comme le seul Maître et l'unique Docteur que les hommes devaient écouter. Dans le sermon admirable qu'il venait de faire sur

la montagne, il avait prescrit à tous les états de la vie leurs obligations et leurs devoirs. Cette instruction réunissait le précis de la morale qu'il devait, dans la suite, expliquer plus en détail au peuple. Il avait employé, pour instruire et pour toucher ses auditeurs, les exhortations les plus vives, les paraboles les plus sensibles, quelquefois même les plus effrayantes menaces; et si nous comparons ses préceptes avec les maximes de relâchement que les docteurs de la loi avaient enseignées au peuple, nous serons surpris qu'on l'ait écouté avec tant d'attention et de respect. Mais il lui appartient de manier les cœurs. Malgré l'austérité de sa doctrine, malgré le démenti formel qu'il avait semblé donner aux docteurs de la loi, malgré l'application qu'il avait constamment mise à démasquer l'hypocrisie des pharisiens, il s'était attiré l'admiration et la confiance de tous ceux qui étaient venus pour l'entendre; et cette multitude paraît prendre aujourd'hui la résolution de s'attacher à lui et de le suivre.

A peine a-t-il cessé de parler et d'instruire, qu'il descend de la montagne. Il semblait que ce peuple dût s'en séparer et le quitter; mais un secret pressentiment le retient : *Cum descendisset Jesus de monte, secute sunt eum turbae multae*. Et la conduite de Jésus-Christ à l'égard de ces deux hommes qui sollicitent leur guérison, les dispositions qu'ils vont faire paraître l'un et l'autre en s'adressant à ce divin Docteur, vont devenir pour ce nombreux auditoire la matière d'une instruction nouvelle.

Premièrement, un lépreux vient trouver Jésus-Christ : *Ecce leprosus*. Sa foi lui dit qu'en approchant du Sauveur, il approche d'un Dieu; aussi annonce-t-il, par sa posture, combien il est pénétré de cet avantage. Il se prosterne humblement devant lui, et l'adore : *Adorabat eum*. Si le respect le plus profond le pénètre, la confiance la plus parfaite l'anime et lui fait apercevoir en Jésus-Christ un Médecin tout-puissant, qu'aucun infirmité ne trouve insensible, à qui nulle de nos plaies ne peut être inconnue, pour qui la guérison des maladies les plus invétérées n'a rien de difficile : Seigneur, lui dit-il, si vous voulez, vous pouvez me guérir. Il ne fait pas une plus longue exposition de sa maladie : *Si vis, potes me mundare*.

Il me paraît difficile de tirer de cet exemple toute l'instruction qu'il peut nous fournir, sans faire attention au genre d'infirmité dont cet homme était affligé.

La lèpre était une maladie contagieuse qui infectait tout le corps. Le sort du lépreux était infiniment déplorable parmi les Juifs. La Loi s'était expliquée en termes formels. Dès qu'un homme paraissait attaqué de cette infirmité, il était obligé, sous les peines les plus rigoureuses, d'aller se montrer au prêtre, qui en considérait la nature; et dès qu'il avait reconnu que c'était la lèpre, il prononçait contre le lépreux une sentence de séparation qui l'excluait de toute société,

qui lui interdisait tout commerce avec les autres hommes, qui le bannissait loin de ses amis et du sein de sa famille. Tout ce qui lui servait devenait immonde, et n'était plus regardé qu'avec horreur. En un mot, la vie qu'il menait jusqu'à sa guérison, aussi rare que difficile, était une espèce de mort.

De toutes les infirmités corporelles, la lèpre était la plus humiliante et la plus insupportable : aussi Dieu l'envoyait-il quelquefois en punition de quelques péchés; et la sœur de Moïse, pour un seul murmure qu'elle osa se permettre dans le désert, fut frappée d'une lèpre qui força ce sage législateur à la séparer du camp d'Israël.

Elle est peu commune maintenant parmi nous, mes frères, cette affligeante infirmité : les punitions visibles étant moins nécessaires, Dieu ne se sert plus de ce moyen pour conduire les pécheurs à la confusion et au repentir. Mais si la lèpre a cessé d'être la punition du péché, elle en est encore la figure bien sensible. Suivons cette maladie dans ses commencements, dans ses progrès et dans ses suites : les principes, les conséquences, les effets du péché, sa punition et les malheurs qui le suivent, tout nous paraîtra figuré dans le lépreux dont parle l'Évangile.

Premièrement, c'était une maladie contagieuse, que la seule fréquentation pouvait communiquer; de sorte que, pour s'en garantir, on était forcé d'interrompre tout commerce avec celui qui en était attaqué. Mais le progrès insensible et rapide que font le vice et la corruption dans les cœurs; les impressions funestes et répétées qu'on retire de la société des méchants; la prodigieuse facilité avec laquelle on perd son innocence, quand on vit familièrement avec les pécheurs; en un mot, tout ce qui rend le péché dangereux à celui qui le commet, pernicieux à celui qu'il scandalise, établit une comparaison assez naturelle entre la lèpre et le péché.

Secondement, le lépreux une fois séparé de la société, ne pouvait plus avoir aucune part aux charges, aux dignités, aux emplois qui en occupent les différents membres; et un homme, fût-il placé sur le trône, était obligé d'en descendre, dès qu'il était attaqué de la lèpre; il était condamné à passer ses jours dans l'obscurité et dans l'oubli. Cette seconde circonstance me paraît encore bien propre à caractériser le péché. Le pécheur ne tient plus aucun rang parmi les amis de Dieu, et si l'Église le compte encore au nombre de ses membres, elle ne le regarde que comme un membre sec et aride, incapable d'agir efficacement pour son salut, tant qu'il persiste dans son péché, qui ne peut qu'infecter le troupeau de Jésus-Christ.

Troisièmement, tout ce qui appartenait au lépreux, tout ce qui servait à son usage, était sévèrement interdit à tous ceux qui étaient exempts de cette maladie honteuse, et non-seulement en dérogeant à cette règle on s'exposait à contracter la même infirmité

mais on devenait impur; et il fallait, pour se délivrer de cette souillure légale, s'assujettir à de longues et pénibles purifications. Il est de même bien difficile de se confondre avec les pécheurs, de prendre part à leurs fêtes, de goûter leurs amusements et leurs plaisirs, sans devenir bientôt les complices de leurs dissolutions, les approbateurs de leurs extravagances et de leur folie, ou du moins sans dégénérer sensiblement de l'état de perfection qu'exige la solide vertu.

Je pousserais cette comparaison beaucoup plus loin, si nous n'étions pas obligés de fixer notre attention sur les autres circonstances de notre Evangile. Mais si nous avons trouvé dans la lèpre une figure sensible du péché et de ses suites, ne pouvons-nous pas proposer la conduite du lépreux pour modèle à tous ceux qui désirent de retourner à Dieu? Il vient à Jésus-Christ pour solliciter sa guérison, loin de présumer que ce divin Sauveur doive le prévenir pour la lui accorder; bien différent de ces pécheurs lâches ou téméraires qui, pour se convertir, attendent que Dieu les change tout d'un coup. Les insensés! ils espèrent de ces coups de la grâce qui ont converti les Paul et les Augustin; de ces coups que Dieu n'a jamais promis, qu'il n'accorde presque jamais. Le lépreux sent toute son indignité et toute sa bassesse; il reconnaît la grandeur et la sainteté de celui dont il implore le secours; et sans compter sur ses mérites, il ne met sa confiance que dans la compassion et la charité de son Médecin. Si vous voulez, vous pouvez me guérir : *Si vis, potes me mundare.*

Si vous voulez! Doute-t-il de la sensibilité de Jésus-Christ? Non; c'est un hommage à la grandeur du Médecin, c'est un aveu de l'indignité du malade; il ne devra sa guérison qu'à la volonté d'un Dieu dont la miséricorde anime le pouvoir : *Si vis, potes me mundare.*

Jésus-Christ connaît, approuve et récompense ses dispositions. Il ne dit qu'un mot, et ce mot tout-puissant remplit toutes les espérances, comble tous les désirs du malade : Je le veux, soyez guéri : *Volo, mundare;* et la honteuse maladie disparaît : *Confestim mundata est lepra.*

Il faut l'avouer, mes frères, il en coûte bien peu à Jésus-Christ pour guérir une infirmité qui, souvent incurable, conduisait promptement au tombeau. Si dans les différents maux dont ce corps fragile est la proie, nous connaissions quelqu'un qui pût y apporter d'aussi prompts remèdes, avec quel empressement nous verrait-on courir à ce salutaire bienfaiteur de l'humanité souffrante? Insensés que nous sommes! une multitude d'infirmités spirituelles nous afflige, des péchés accumulés nous accablent sous leur poids : Jésus-Christ a établi dans son Eglise un seul remède, mais tout-puissant comme lui, pour guérir toutes nos plaies; et nous négligeons d'y recourir! on nous présente la vie, et nous restons

dans la mort! Ah! chrétiens, la foi ne nous apprend-elle pas qu'aussitôt que le prêtre a prononcé sur nos têtes une sentence d'absolution et de grâce, nous sommes guéris de toutes nos infirmités, si nos cœurs la ratifient; que la lèpre qui infectait notre âme, se dissipe et disparaît à sa parole, si nous en voulons sincèrement la guérison?

Disons-le, mes frères, avec vérité : nous sommes plus insensibles aux maladies de nos âmes, qu'aux maladies de nos corps. Pour le soulagement du corps, nous ne craignons ni les dépenses excessives, ni les opérations douloureuses, ni la gêne et la contrainte qu'on nous impose; et pour la guérison de l'âme, nous regrettons la moindre violence, le moindre retranchement : nous accusons presque toujours le ministre de la Providence de sévérité outrée, quand il veut travailler à la purifier et à la guérir.

Quoique la guérison du lépreux fût parfaite, et que pour la confirmer Jésus-Christ n'eût pas besoin du témoignage des prêtres de la loi, cependant, afin de montrer qu'il n'était pas venu pour abolir des préceptes dont l'accomplissement était le principal objet de son ministère, il impose à cet homme des obligations qui tendent toutes à assurer sa guérison.

Premièrement, il lui ordonne un silence absolu : *Vide nemini dixeris.* Il veut ensuite qu'avant de rentrer en commerce avec le reste des hommes, le prêtre soit juge et témoin de son état : *Ostende te sacerdoti.* Enfin il exige de lui, pour premier témoignage de sa reconnaissance envers le Seigneur, l'offrande prescrite par Moïse : *Offer munus quod præcepit Moyses.*

L'Evangile, mes frères, pouvait-il mieux nous figurer les dispositions que Jésus-Christ demande à ceux que sa miséricorde lui réconcilie? Premièrement, le silence; il ne convient point à un pécheur nouvellement converti, de s'entretenir avec complaisance de son changement et de son retour vers Dieu : il n'en doit parler que par ses œuvres.

Secondement, quoique Jésus-Christ fût assez puissant pour remettre les péchés sans le ministère des prêtres, il veut cependant le faire dépendre, et de la déclaration qu'on leur en fait, et des pratiques qu'ils imposent, et du jugement qu'ils en prononcent; et il veut qu'on ne compte sa guérison solide, que lorsqu'on s'est soumis au pouvoir qu'il a communiqué à son Eglise. Aussi, selon saint Jean Chrysostome, c'est en vain qu'un pécheur s'écrierait : Je suis pénitent dans mon cœur, je déteste intérieurement mes fautes; Dieu, qui connaît et qui sonde le secret des consciences, voit la sincérité de ma douleur : *Occulte ago pœnitentiam.* Montrez-vous au prêtre, dit Jésus-Christ, *Ostende te sacerdoti;* et ne comptez sur votre réconciliation, que lorsqu'il vous aura renvoyé en paix.

Enfin, en remettant les peines éternelles

qui sont la juste punition du péché, Jésus-Christ ne dispense pas de ces œuvres satisfactoires qu'exigent et la justice de Dieu offensée, et la nature même de l'offense, et dont la pratique fidèle est souvent la preuve la moins équivoque dans la sincérité du repentir. S'il prescrit au lépreux d'offrir le don ordonné par Moïse, dispensera-t-il le pécheur d'accomplir les œuvres que lui impose le Ministre de la réconciliation : *Offert munus quod tibi præcepit Moyses in testimonium illis?*

A peine Jésus-Christ a-t-il opéré ce premier prodige, qu'un centenier vient lui demander la guérison de son serviteur : *Accessit ad eum centurio*. Seigneur, lui dit-il, mon serviteur est attaqué d'une paralysie dans ma maison : *Puer meus jacet in domo paralyticus*.

A voir l'empressement de ce centenier, ne semblerait-il pas qu'il vient demander la guérison de quelque infirmité qui l'afflige lui-même, ou que du moins il sollicite la guérison d'un fils unique qui lui est infiniment cher? Mais c'est pour un serviteur qui l'intéresse : *Puer meus*. Leçon bien utile pour les maîtres, surtout pour ceux qu'un esprit d'orgueil ou d'insensibilité endurecise sur les peines de ceux qui les servent. Qu'ils apprennent de cet exemple, qu'un devoir essentiel pour eux, c'est d'envoyer leurs domestiques comme faisant partie de leurs propres familles; que le moyen de leur rendre la servitude moins dure, c'est du moins de compatir à leurs peines, de prendre part à leurs infirmités, de leur procurer le soulagement dans leurs maux. Le centenier est si touché de l'état de son serviteur, qu'il peint la vivacité de sa maladie comme s'il en était affecté lui-même : *Male torquetur*.

Quoique cette infirmité paraisse différente de la première, elle n'en est ni moins dangereuse, ni moins terrible. Elle nous figure aussi une infirmité spirituelle qui est tout aussi à craindre. La lèpre nous a figuré le péché en général : la paralysie nous figure l'état de certains pécheurs; et ce sont ces pécheurs d'habitude qui ont vieilli dans le crime. Leur situation est d'autant plus funeste, qu'ils ne sentent presque plus l'injustice de leurs démarches. Comme le paralytique, la longueur de leurs infirmités les jette dans une espèce d'engourdissement qui les rend indifférents à tous les objets de la religion. Ils ne sont pas, il est vrai, dans l'impossibilité de retourner à Dieu; mais le penchant et l'habitude rendent leurs efforts si faibles, que presque toujours ils sont infructueux et stériles. Le centenier ne pouvait mieux exprimer le sort déplorable de son serviteur, et la situation où l'avait réduit la paralysie, qu'en disant qu'il était couché : *Jacet*. Et moi-même je ne puis mieux vous dépeindre l'état du pécheur, qu'en vous disant que quand une fois il s'est laissé dominer par la passion, il est courbé sous le poids de son iniquité : *Jacet*.

En vérité, mes frères, il serait bien affligeant pour nous de voir dans les différentes espèces de maladies dont nous parle le saint Évangile, une figure si parfaite de nos infirmités spirituelles, si nous ne trouvions pas, dans la tendresse avec laquelle Jésus-Christ reçoit ces malades, une image sensible de son indulgence et de sa miséricorde envers nous. Mais pour exciter notre confiance, appliquons-nous à nous-mêmes les paroles pleines de tendresse qu'il adresse au centenier. Il l'écoute avec bonté, et il ne met aucun délai, aucune condition à la grâce qu'il sollicite : Allez, lui dit-il, j'irai, et je le guérirai : *Ego veniam, et curabo*.

Remarquez, mes frères, que Jésus-Christ pouvait exiger qu'on lui présentât le malade, comme il a le droit d'exiger que le pécheur, quand il veut se convertir, fasse les premières avances vers lui; mais lui, qui était venu pour chercher les brebis perdues de la maison d'Israël, loin d'attendre qu'on lui amène celles qui ont été blessées, il court pour les chercher et les guérir. J'irai, et je le guérirai : *Ego veniam, et curabo*.

Quelque empressé que fût le centenier à obtenir la guérison de son serviteur, il ne crut pas que ce fût un motif pour faire venir Jésus-Christ jusqu'à sa maison. Il vit du même coup d'œil, et toute sa bassesse, et toute la puissance de celui qu'il invoquait : Seigneur, lui dit-il, je ne suis pas digne que vous honoriez ma maison de votre présence : la distance qui sépare mon serviteur de vous, n'est point un obstacle à vos bontés pour lui. Votre puissance n'est point bornée par l'étendue des lieux : un seul mot de votre bouche remédiera à ses maux et à mon affliction : *Sed tantum dic verbo, et sanabitur puer meus*.

Il n'est pas nécessaire que j'entre dans un long détail pour vous faire comprendre tout le mérite de cette réponse. L'Église nous en a fait assez connaître le prix, puisqu'elle s'en sert si utilement pour nous inspirer l'humilité et la confiance, toutes les fois qu'elle nous présente à l'autel le corps adorable de Jésus-Christ : elle veut que, touchés de notre misère et de ses bontés, nous sollicitons la guérison de nos maux avec la même humilité et la même confiance. Mais rendez-vous justice, mes frères; toutes les fois que vous les prononcez, ces paroles, vous sentez-vous pénétrés des mêmes sentiments que le centenier? L'humilité lui fait d'abord envisager la sainteté de Jésus-Christ, et sa misère; la puissance du Sauveur et sa propre faiblesse; et quelque avantage qu'il pût en revenir pour sa maison, d'être honorée de la présence de son Dieu, il n'ose prétendre à cette faveur, et ne peut consentir à cette démarche : *Domine, non sum dignus*.

Si sa foi lui persuade que la puissance de Jésus-Christ est sans bornes, qu'il lui suffit de vouloir et de commander pour être obéi, et que la maladie la plus incurable comme la plus invétérée ne résistera pas à sa voix : *Dic tantum verbo* : sa confiance lui fait re-

garder la guérison de son serviteur comme certaine, sitôt que le Sauveur voudra bien s'intéresser pour lui; et la comparaison qu'il présente, fait bien voir l'idée qu'il s'est formée de celui à qui il a recours.

Je ne suis qu'un homme, ajoute-t-il, j'en vois au-dessus de moi, dont la puissance m'oblige à exécuter leurs volontés; mais j'ai aussi au-dessous de moi un certain nombre de soldats soumis à ma conduite; et, quoique de même nature qu'eux, je les fais mouvoir au gré de mes desseins: je dis à l'un, Allez là, il y va; à celui-ci, Faites cela, il le fait sans résistance et sans délai. Qui pourrait donc contredire à vos volontés, vous qui disposez en souverain des événements et des créatures? Avez-vous moins de pouvoir sur les maladies de mon serviteur, que je n'en ai sur mes semblables; et rien peut-il résister à votre voix?

Voilà, mes frères, le sens de ces paroles du centenier, c'est-à-dire, d'un homme que son état, sa religion devaient, ce me semble, rendre moins susceptible de confiance et de foi en Jésus-Christ. Aussi voyez quelle est l'impression que fait sur celui qui connaît le fond des cœurs, la comparaison dont se sert cet homme pour exprimer sa confiance: il ne peut s'empêcher d'en témoigner sa surprise: *Audiens autem Jesus, miratus est.* Il prend occasion de cette circonstance pour donner à ceux qui l'environnent une instruction utile: *Sequentibus dixit.* En vérité, leur dit-il, je n'ai jamais vu une si grande foi dans Israël: *Amen dico vobis, non inveni tantam fidem in Israel.*

Ce reproche que Jésus-Christ fait aujourd'hui à son peuple, doit nous faire trembler pour nous-mêmes. Israël manque de foi, tandis qu'un étranger en paraît pénétré! L'héritier des promesses ne témoigne que de l'indifférence à celui qui est le terme de ces promesses mêmes; tandis qu'un gentil, malgré le peu de part qu'il semble avoir aux miséricordes de son Dieu, la réclame avec autant d'empressement que de confiance! Mais n'y a-t-il donc qu'Israël qu'on puisse accuser d'ingratitude? Et l'indifférence de la plupart des chrétiens, pour tant de grâces offertes et reçues, ne mérite-t-elle pas le même reproche?

Qu'il sera humiliant et accablant pour le peuple juif de se voir exclu du royaume qui lui appartenait, tandis que les premières places seront accordées à des hommes que l'infidélité semblaient devoir en exclure! Mais pensez-vous qu'il sera moins affligeant pour des chrétiens, de se voir précipités dans les ténèbres extérieures, après avoir porté toute leur vie le caractère des enfants de Dieu, tandis que ce royaume sera le partage des peuples nouvellement convertis à la loi?

Jésus-Christ comble les désirs du centenier par une seule parole: Allez, lui dit-il, votre serviteur est guéri; et son serviteur fut guéri à l'heure même. Ne sommes-nous pas bien autorisés, mes frères, à inspirer aux plus grands pécheurs la confiance la plus parfaite en Jésus-Christ, après qu'il nous a

donné une preuve si sensible de sa puissance? Une infirmité, la plus cruelle qui fut jamais, se dissipe à l'instant qu'il l'ordonne: de longues habitudes, des inclinations invétérées tiendront-elles contre sa volonté?

Pécheurs, sollicitez sa grâce. Ce n'est pas votre serviteur qui languit dans votre maison; mais votre âme, celle que le Prophète appelle son bien unique: *Unicam meam.* (*Psal.* XXXIV, 17.) C'est elle qui éprouve la plus cruelle infirmité. Venez trouver Jésus-Christ dans la personne de son ministre; exposez-lui, avec sincérité, la nature de la maladie qui vous afflige; témoignez-lui, avec vérité, la douleur que vous cause l'état où elle languit; et vous l'entendrez vous dire comme au centenier: Allez, votre âme ne gémit plus sous l'infirmité qui l'accablait. Puissiez-vous les entendre sortir de notre bouche, ces salutaires paroles! puisse-t-elle être solide et durable, cette bienheureuse guérison! puissiez-vous, rendus à la vie, en conserver les avantages dans le temps, et en recueillir les fruits dans l'éternité! Ainsi soit-il.

IV. DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

Sur l'Épître de saint Paul aux Romains, c. XIII, v. 8-10.

Nature, caractère et devoirs de la charité chrétienne. Défauts qui peuvent nous éloigner de la pratique de cette vertu.

Jésus-Christ l'a dit, mes frères, et l'Apôtre saint Paul vous le démontre, que toute la loi est renfermée dans le précepte de l'amour; qu'on ne peut traiter ni seul point de la morale chrétienne qui n'ait rapport à ce précepte; que toutes les prévarications que défend la loi, attaquent la substance de ce commandement; et par conséquent, c'est en vain qu'on prétend conserver la charité avec des dispositions que la charité condamne; que l'animosité, la prévention, la jalousie, la haine, quelque légitimes que paraissent ces passions à ceux qui les éprouvent, détruisent le règne de cette vertu; enfin que pour vivre en chrétien, il faut aimer ses frères; que les aimer, c'est les traiter comme soi-même; que cette obligation est de tous les états, de tous les âges et de tous les lieux.

Ne nous laissons donc pas, mes frères, de donner à ce précepte une nouvelle application. Nous avons parlé dans la dernière instruction, des vertus qui sont étroitement liées à la charité: étudions aujourd'hui la charité elle-même, et apprenons comment on la pratique.

L'Apôtre a bien soin de distinguer deux sortes de dettes que les hommes peuvent réciproquement contracter: les unes, libres et volontaires, sont l'effet d'une confiance mutuelle; les autres, nécessaires et forcées, nous sont imposées par la nature même de notre être. Les unes et les autres doivent s'acquitter exactement; mais avec cette différence, qu'en payant les premières, on en

tarit la source; et qu'en acquittant les dernières, on se trouve toujours lié par les mêmes obligations.

Ne restez redevables à personne : c'est-à-dire, lorsque le prochain a bien voulu faire pour vous quelque avance, se priver, pour votre soulagement ou votre utilité, d'une partie de ses fonds, ne négligez pas de les lui rendre. Ce devoir tient tellement à la charité, qu'on doit compter au nombre des usurpateurs du bien d'autrui, tous ceux qui, sans une nécessité absolue, ou pour satisfaire leur luxe, leur vanité, leur sensualité et leur ambition, empruntent des biens qu'on aurait peut-être plus utilement dispensés; tous ceux qui font ces emprunts sans être en état de prévoir les moyens qui les mettent à portée d'en faire la restitution; tous ceux qui emploient un argent qu'ils devraient destiner à acquitter leurs dettes, ou qui négligent le travail et l'économie qui peuvent leur en procurer les moyens; tous ceux, en un mot, qui se tranquillisent ou sur l'opulence de leurs créanciers, ou sur leur modération, pour différer jusqu'à leur mort le paiement de dettes qui, peut-être, après eux, demeureront insolubles. En effet, celui qui ravit ouvertement le bien d'autrui, n'est quelquefois pas plus coupable que celui qui abuse de la confiance pour l'envahir et le garder.

C'est un désordre dont on ne nous parle jamais, mes frères, dans le tribunal de la pénitence. On contracte des dettes avec une prodigieuse facilité; on profite quelquefois, ou de l'ignorance, ou de la faiblesse d'une personne indigente, pour tirer de ses mains le fruit de ses épargnes; on emploie l'artisan à bâtir, à meubler, à décorer des maisons; on exige de sa part un empressement et une assiduité qui souvent le détournent d'ouvrages plus lucratifs et plus utiles; et quand il s'agit du paiement, ce sont des délais sans fin, des remises perpétuelles, des longueurs qui, presque toujours, ne se terminent pas même au tombeau, puisqu'on laisse quelquefois un tel désordre dans ses affaires, qu'une grande partie du bien est consommée par les personnes chargées de les éclaircir, et que l'ouvrier, borné à la triste attente du fruit de ses travaux, termine souvent sa vie avant d'avoir pu recueillir son salaire.

Avec tout cela, mes frères, on est tranquille; on ne retranche rien de sa dépense; on ne s'en refuse pas davantage mille superfluités; aussi sort-on de ce monde chargé du bien d'autrui, et encore plus de cet anathème que prononce l'Apôtre, lorsqu'il dit, que les ravisseurs du bien du prochain, « raptores, » n'entreront point dans le royaume des cieux. (I Cor., VI, 10.) Je bénis le Seigneur, mes frères, de ce que notre Épître n'a donné occasion de vous remettre ce détail sous les yeux; et je vous renouvelle l'avis de l'Apôtre : Ne restez redevables à personne : *Nemini quidquam debeatis.*

Mais ces dettes payées, il en reste une autre que vous devez acquitter avec autant de soin, et dont vous demeurerez toujours

responsables : c'est l'amour que vous vous devez les uns aux autres. Votre négligence peut-être à acquitter cette dette, ne la rend que plus pressante; et le nombre infini de ceux auxquels elle vous lie, lui donne une étendue immense : car la charité ne nous unirait-elle qu'à nos familles, qu'à nos proches ? Mais l'amour de nos proches est le cri de la nature; et les animaux mêmes sont, en cela, nos modèles et les censeurs de notre dureté envers ceux dont nous tenons le jour. La charité ne nous attacherait-elle qu'à nos bienfaiteurs ? Mais une probité tout humaine nous prêcherait la reconnaissance; et les païens, dit Jésus-Christ (*Matth.*, V, 46), sont les premiers à s'acquitter de ce devoir. La charité se contentera-t-elle de nous intéresser pour ceux qui habitent les mêmes maisons, les mêmes villes ? Ce serait déjà beaucoup, mes frères, si un chrétien ne se dépouillait jamais des sentiments que la sensibilité et la compassion inspirent. Quelle union dans les familles ! quelle paix dans les ménages ! quels soins mutuels entre les voisins ! Quelle attention même à prévenir les besoins des malheureux dans son quartier ! Mais la charité demande quelque chose de plus. Un étranger, un ennemi même a des droits sur le cœur d'un chrétien : il lui doit le support dans les fautes qu'il commet à son égard; le ménagement dans les plaintes qu'il est obligé d'en porter; la douceur dans les reproches qu'il serait forcé de lui adresser; l'amitié et la compassion dans les malheurs, dont la Providence a mis le remède entre ses mains. Voilà, mes frères, toute l'étendue de la dette dont vous parle l'apôtre saint Paul, dette que vous payerez toujours, sans vous en acquitter jamais; et en la payant, vous accomplissez toute la Loi, parce qu'elle se réduit à la charité. Aussi l'énumération que nous fait l'Apôtre de tous les préceptes de la Loi qui ont le prochain pour objet nous prouve que ce n'est pas précisément l'observance de tel ou tel commandement qui plaît à Dieu, mais l'amour qui l'accompagne. Chacun de ces préceptes, séparés de l'amour, n'a rien que de très-humain. L'honnêteté seule disait aux païens : Vous ne commettrez point d'adultère, vous ne tuerez point, vous ne déroberez point; vous ne rendrez point de faux témoignages, vous ne désirerez point le bien d'autrui; et l'on a vu les plus sages d'entre eux prêcher et observer ces lois avec une exactitude si scrupuleuse, que leurs maximes et leurs mœurs feraient rougir la plupart des chrétiens. Si la nature seule prescrit ces devoirs, que dit de plus la loi évangélique à celui qui en est le disciple ? Vous aimerez votre prochain comme vous-même. Voilà ce que la nature ne disait point aux païens, ou ce qu'elle leur disait d'une voix si confuse, qu'ils ne l'entendaient point. Aussi l'écueil de toute leur vertu était l'orgueil. Bons amis, pères vertueux, fils dociles, sujets fidèles, citoyens généreux, tant que leur amour-propre n'était pas compromis; mais ils ne tenaient point à cette épreuve; et tandis qu'ils honoraient la

vertu par une sagesse, par une fermeté qui paraissait supérieure aux forces humaines, ils se déshonoraient eux-mêmes par une vanité qui les rendait capables des bassesses les plus humiliantes.

La Loi des chrétiens, bien observée, met à l'abri de cet écueil : Vous aimerez votre prochain comme vous-mêmes ; et vous vous souviendrez que la charité, dont vous êtes les disciples, ne cherche point ses propres intérêts : *Non querit quæ sua sunt* ; qu'elle ne pense pas facilement le mal : *Non cogitat malum* ; qu'elle n'use pas de rigueur envers ceux qui la traitent avec dureté : *Non agit perperam* ; qu'elle souffre une humiliation avec autant de joie, qu'un autre écouterait une flatterie : *Non inflatur*. (I Cor., XIII, 4.) Et d'où vient cette grande patience et cette profonde humilité ? De la charité, qui dit d'envisager son prochain comme un autre soi-même ; d'user, à son égard, de cette indulgence qui nous inspire tant de ménagement pour nous-mêmes, et de lui faire les mêmes sacrifices que nous faisons quelquefois à notre santé, à notre repos. Le parfait accomplissement consiste donc dans l'amour, conclut l'Apôtre ; et dans quel amour ? Ici, mes frères, quoique saint Paul ne paraisse pas embrasser le précepte de la charité dans toute son étendue, il ne laisse aucune ambiguïté sur cet article. Tous les préceptes relatifs au prochain, sont renfermés dans l'amour du prochain ; et cet amour lui-même est appuyé sur l'amour de Dieu.

Prenez-y donc bien garde, mes frères : elles ne sont point compatibles avec la charité, ces amitiés trop sensibles, ces sympathies mutuelles et désordonnées qu'enfante la passion ; c'est plutôt une idolâtrie, qu'un acte de religion et de vertu, parce que le cœur y donne presque toujours à la créature la préférence sur le Créateur, et que souvent ces attachements trop vifs produisent les jalousies, les haines, les ressentiments et les fureurs. La charité s'annonce sous des traits plus doux et plus tranquilles : elle est constante ; elle aime toujours ce qu'elle a aimé, parce qu'elle n'a rien aimé que ce qui doit fixer l'attachement de son cœur ; elle est sincère, elle ne cache point le venin de la haine sous des paroles de complaisance et de douceur ; elle est universelle, elle ne fait exception de personne, ou si elle donne quelque préférence, ce n'est point à ce qui touche son intérêt ou flatte son amour-propre, mais à ce qui intéresse davantage sa compassion et sa sensibilité : les plus misérables sont ceux qui ont le plus de droit à sa tendresse ; elle est généreuse, elle sacrifie avec joie ses goûts particuliers, ses intérêts personnels, les injustices qu'on lui a fait éprouver, les torts qu'on a pu lui faire.

O mon Dieu ! pourquoi sommes-nous réduits à ne voir cette vertu qu'en spéculation, et presque jamais en pratique ! Nous sentons qu'elle est belle, qu'elle est digne de nos hommages et de nos respects, qu'elle peut

faire la joie et la consolation de notre vie ; et nous vivons comme si la charité était une vertu étrangère ou impraticable. Ah ! Seigneur, c'est que sans vous on ne peut ni la connaître ni l'observer. Accordez-nous cette double faveur : faites que nous la regardions comme l'objet de notre étude continuelle, et que nous agissions toujours conformément aux règles qu'elle nous prescrira : alors elle dirigera nos pas sur la terre, et assurera notre bonheur dans le ciel. Ainsi soit-il.

*Sur l'Evangile selon saint Matthieu,
c. VIII, v. 23-27.*

La foi et la confiance en Jésus-Christ peuvent seules nous soutenir au milieu des écueils et dans les tentations de cette vie.

C'est pour nous instruire que les apôtres sont exposés à la tempête, comme c'est pour notre consolation que Jésus-Christ se réveille afin de les secourir ; c'est-à-dire que, dans les dangers qu'éprouvent ces hommes encore timides, dans l'inquiétude qui les agite, nous voyons une figure des tentations qui nous arrivent, des écueils qui nous environnent, et que nous en apercevons le remède dans la prière qu'ils adressent à Jésus-Christ, et dans l'attention que ce divin Sauveur donne à leur état. Aussi a-t-il voulu qu'une même circonstance réunît ces différentes instructions, afin que l'application en fût plus facile.

Or, pour nous rendre propre tout ce qu'il y a d'intéressant dans cette circonstance, il est important de nous convaincre que nous, qui appartenons à Jésus-Christ et à son Eglise, nous sommes avec lui dans une barque toujours agitée, exposée quelquefois à de violentes secousses, mais qu'avec lui nous n'avons rien à craindre ; qu'il veille sur nous-mêmes, quand il paraît dormir ; qu'il ne nous défend pas de crier vers lui, de l'intéresser par nos prières, lorsque nous sommes pressés par le danger ; mais qu'il ne faut pas que la défiance et le doute ralentissent notre ardeur ; qu'enfin il peut bien commander à la mer et aux flots de se calmer, mais qu'il n'ôte point à cet élément son instabilité et son inconstance ; qu'il faut, par conséquent, y conserver une juste frayeur, une défiance continuelle. C'est du précis de notre Evangile que je me prépare à tirer ces salutaires conséquences.

Jésus-Christ, suivi de ses disciples, monte dans une barque : *Ascendens Jesus in naviculam, secuti sunt eum discipuli ejus*. Ce récit purement historique renferme déjà de très-utiles réflexions. Partout où il y a du danger, Jésus-Christ doit être à notre tête, et sa présence calme toute inquiétude ; mais aussi partout où il marche le premier, quelque pénible que soit la voie, nous devons le suivre avec confiance, et ne nous jamais rejeter ni sur la difficulté des démarches qu'il exige, ni sur la disproportion qui

se trouve entre notre nature et la sienne ; objection bien commune lorsque, pour vous inspirer la pratique de quelques vertus, ou la fidélité à quelques devoirs, on vous propose l'exemple de Jésus-Christ, vous cherchez votre justification dans cette réponse : Il était Dieu, et je suis homme ; il était puissant en grâce et en sagesse, et je suis fragile. Pensez-vous que ce prétexte puisse vous servir d'excuse dans vos emportements, lorsqu'on vous parle de sa patience ; dans vos animosités, lorsqu'on vous présente l'exemple de sa douceur ? A la vérité il est le maître ; et de quelque grâce qu'il vous comble, quelques efforts que vous fassiez, vous ne l'atteindrez jamais. Souvenez-vous seulement qu'il faut, ou renoncer à être du nombre de ses disciples, ou vous accoutumer à le suivre : *Secuti sunt eum discipuli ejus.*

Cet engagement à le suivre devient plus pressant, à proportion que les difficultés et les obstacles se multiplient. Le suivre dans les voies douces, pratiquer sa Loi, aimer sa religion dans les occasions faciles, dans les devoirs communs et ordinaires, dans les règles que se prescrirait la probité toute seule et la bienséance, c'est un faible mérite ; mais le suivre dans les voies des afflictions et des épreuves, dans le chemin des humiliations et des mépris, dans les routes de la pénitence et de la mortification, le suivre en portant sa croix, c'est l'obligation la plus indispensable de ceux qui veulent être du nombre de ses disciples : *Secuti sunt eum discipuli ejus.*

Combien de chrétiens pour qui ce nom n'est qu'un titre stérile ! Ils se croient unis à Jésus-Christ, parce que la tentation ne les a encore fait tomber dans aucun désordre visible ; mais si on leur proposait de vivre éloignés de Jésus-Christ, sans agitation et sans inquiétude, ou de vivre avec lui au milieu des contradictions et des épreuves, combien n'y en a-t-il pas dont la lâcheté et la mollesse feraient un choix indigne de leur vocation !

Pour nous, mes frères, qui sommes obligés de vivre sur la mer orageuse de ce monde, soyons unis à Jésus-Christ ; ne nous séparons point de la barque où il se trouve ; attendons-nous surtout à nous voir environnés de tempêtes. A peine Jésus-Christ est-il assis que les flots s'élèvent ; un mouvement subit agite les eaux ; l'agitation est si considérable que la barque est presque couverte de flots ; *Ita ut navicula operiretur fluctibus.*

Qu'il est bien nécessaire de vous persuader qu'une paix inaltérable n'est point faite pour cette vie ! Dans quelque situation qu'on se trouve, on doit s'attendre à essayer des tempêtes. Est-on pauvre ? les besoins qu'on éprouve, les rebuts qu'on essuie, les mépris qu'on endure, empoisonnent la vie et la troublent : *Motus magnus.* Est-on riche ? les pertes inopinées qui arrivent, la crainte continuelle de laisser échapper ce que l'on possède, les jalousies qu'on excite par la prospérité, les mécontentements dont on

est la cause, les témoignages d'ingratitude qu'on éprouve, mettent le cœur hors d'état de jouir de ce que l'on possède, et sa situation est une véritable tempête : *Motus magnus.* Est-on pécheur ? comme il n'y a point de paix pour l'impie, rien aussi ne peut calmer les agitations d'une âme criminelle. Troublé au dehors, toutes les créatures semblent conspirer contre celui qui s'est déclaré l'ennemi de son Dieu ; troublé au dedans, son âme est sans cesse livrée aux inquiétudes qui la dévorent, aux remords qui la déchirent, aux dégoûts qui la rebutent ; il est noyé dans un océan d'amertume, et cet océan n'a point de calme : *Motus magnus.* L'état même de la justice n'est point exempt d'inquiétude, parce que la justice ici-bas n'est point inamissible. On est exposé à mille écueils : on ne se sent coupable de rien d'essentiel et de grave, comme l'Apôtre ; et avec tout cela, on ne sait si on est digne d'amour ou de haine. On se croit debout par la miséricorde de Dieu ; mais il ne faut, pour tomber, qu'une pierre d'achoppement, et le chemin où l'on marche en est rempli ; on n'y marche donc qu'en tremblant, et la paix dont jouit le juste est quelquefois troublée par de grandes et réelles agitations : *Motus magnus.*

Triste condition de l'homme ici-bas ! S'il se trouvait sur la terre un état où la tranquillité fût parfaite, on ne penserait plus à quitter ce lieu d'exil ; il faut donc du trouble ou de l'inquiétude. La vraie sagesse du chrétien ne consiste pas à chercher une situation exempte d'agitations, mais à chercher celle où la paix est plus solide et plus durable, à se fixer à l'état où la paix est plus aisément rétablie. Or cet état, ce sera toujours celui qui nous rapprochera davantage de Jésus-Christ. Mais quelle sûreté, demanderez-vous peut-être, de se trouver avec Jésus-Christ, puisqu'il paraît s'occuper si peu du danger qui presse ses disciples ? car il dormait, remarque l'Évangile : *Ipsè vero dormiebat.* Objection captieuse des impies de tous les temps, qui voudraient prouver, par le silence de Jésus-Christ dans certaines circonstances, l'insuffisance des consolations de notre religion sainte. Qu'ils écoutent, dans l'explication que fait saint Augustin de ce même Évangile, les motifs du sommeil de Jésus-Christ, et ils apprendront que quand ce divin Maître paraît dormir, c'est notre foi qui dort réellement : *Fides tua que est de Jesu obdormivit.*

Non, ce n'est pas Jésus-Christ qui dort quand les afflictions de la vie présente viennent fondre sur nous. Il est vrai que quelquefois, pour éprouver notre foi, il garde le silence ; il pourrait ordonner à la tribulation de s'éloigner ; il pourrait, au premier gémississement de notre cœur, nous soulager et dissiper nos peines ; cependant sa main continue à s'appesantir, parce qu'il sait que nous avons besoin d'épreuves. Alors nos gémissements se changent en murmures ; lassés de le prier sans consolations, nous nous croyons autorisés à l'accuser et à nous plaindre, si

nos afflictions nous accablent sans nous guérir. A qui peut-on s'en prendre? A notre foi; à cette foi qui devrait nous inspirer la soumission et la patience; elle est endormie, puisqu'elle n'excite pas dans notre cœur des sentiments de résignation et de patience : *Fides tua de Jesu obdormivit.*

Une autre tempête s'élève, c'est celle des tentations. On tremble aux premières attaques, on demande du secours; mais insensiblement on se familiarise avec le danger. Le choc est plus violent, on prie avec moins d'instance et on succombe. A qui doit-on attribuer la chute? C'est au chrétien lâche; sa foi est endormie, elle cesse d'être persévérante : *Fides tua de Jesu obdormivit.*

Hé! pourquoi notre foi s'endort-elle si aisément, mes frères? C'est que nous n'employons point, pour l'exciter et la soutenir, les moyens que la religion nous présente; nous ne la nourrissons pas assez par la méditation de la parole sainte, nous ne l'affermissons pas assez par la prière, nous ne la fixons pas assez par la pratique des vertus chrétiennes. Elle est souvent dans notre cœur, mais sans espérance qui la réveille, sans ardeur qui l'anime; voilà la cause de la langueur qui l'accable : *Fides tua quæ est de Jesu obdormivit.*

Surtout nous ne cherchons pas assez à nous rapprocher de Jésus-Christ, lui qui est l'auteur et le consommateur de notre foi; car c'est l'unique moyen de la rendre vivante et agissante. Les apôtres nous l'indiquent; ils se hâtent de le réveiller pour lui faire part de leurs inquiétudes. Seigneur, sauvez-nous, nous périssons! *Salva nos, perimus!*

Ces paroles expriment bien la frayeur qui pénètre les disciples, et il faut avouer que l'intérêt rend bien éloquent et bien vif. Mais ne serait-ce que pour un intérêt temporel qu'on devrait témoigner cette ardeur? et n'est-il pas une infinité d'occasions périlleuses où, dans l'ordre du salut, on devrait employer cette unique prière : Seigneur, sauvez-nous, nous périssons! *Domine, salva nos, perimus!*

Ne serait-elle pas bien puissante, par exemple, contre ces habitudes invétérées, où la passion est si forte qu'elle ôte jusqu'à la réflexion qui pourrait arrêter dans le crime; qui rendent l'occasion la plus éloignée une cause presque inévitable de péché dans ces fréquentes révoltes de la chair; révoltes d'autant plus dangereuses dans certains pécheurs qu'elles ont été moins contredites? Ah! n'est-ce pas dans ces occasions qu'il faudrait s'écrier avec larmes : Seigneur, sauvez-nous, nous périssons! *Domine, salva nos, perimus!* et loin de se contenter de prononcer une seule fois ces paroles, ne devrait-on pas en faire sa prière continue, la rappeler à chaque instant du jour, s'en servir lorsque la tentation presse davantage, la répéter surtout avec une vive componction sur les chutes passées, une juste frayeur à la vue des écueils présents, une ferme con-

fiance dans les secours prochains de celui qu'on invoque?

Mais, pour cela, il faut être pénétré de la puissance de Jésus-Christ, convaincu de ses dispositions à notre égard, persuadé de notre impuissance personnelle, effrayé du danger de commettre le péché mortel; car toutes ces dispositions sont renfermées dans ces paroles : Seigneur, sauvez-nous, nous périssons! *Salva nos, perimus!* et si elles manquent, on mérite bien le reproche que Jésus-Christ fait aujourd'hui à ses apôtres : Gens de peu de foi, pourquoi hésitez-vous? *Quare timidi estis, modicæ fidei?*

Mais la timidité et la défiance ne conviennent-elles pas bien aux apôtres, et ne conviennent-elles pas aussi à la fragilité de notre nature? Pourquoi cependant Jésus-Christ semble-t-il les désapprouver? C'est que la crainte doit avoir des bornes. Tant qu'elle ne vient que de la connaissance de sa propre faiblesse, de l'expérience qu'on a de ses propres misères, et qu'elle n'exclut ni la confiance qu'on doit avoir en son Dieu, ni le sentiment de reconnaissance qu'exige sa disposition habituelle à nous soulager, la crainte est humilité, sagesse et charité; mais quand elle vient de lâcheté et de découragement, qu'elle ralentit la ferveur d'une prière, qu'elle fait désespérer du salut ou redouter avec excès les difficultés qui s'y rencontrent, alors la crainte est défiance et pusillanimité.

Combien de personnes, vertueuses et chrétiennes d'ailleurs, qui croient honorer Dieu par l'étalage de leur faiblesse, par l'attention qu'elles donnent aux scrupules qui les agitent, par l'habitude qu'elles prennent d'exagérer les moindres fautes, et qui croient imiter les plus grands saints, parce que, comme eux, elles se disent de grands pécheurs!

Je n'ai point le dessein, mes frères, de vous inspirer une confiance présomptueuse en vos propres forces. Je sais que le langage de l'humilité est le langage du chrétien; mais s'il doit être humble, il n'est pas moins obligé d'être sincère; s'il doit à sa propre nature un témoignage de défiance et d'humilité, il doit à la grâce de son Dieu un témoignage de vérité et de reconnaissance, et surtout il doit appréhender les suites dangereuses de cette humilité mal entendue; car de cette défiance viennent communément les refroidissements de la piété; de là cette diminution sensible de ferveur et d'assiduité dans la prière, parce que les distractions continuelles qu'on y éprouve dégoûtent et rebutent; de là l'éloignement de la confession, parce qu'on se lasse d'y porter toujours les mêmes faiblesses; et de l'Eucharistie, parce qu'on s'imagine faire autant de sacrilèges que de communions.

Que ne nous est-il donné, mes frères, de pénétrer de ces terreurs cette multitude de pécheurs téméraires qui supportent avec tant d'impatience nos moindres délais! Mais vous, âmes timorées qui, au milieu de tant de faiblesses, pouvez vous rendre la justice

de ne commettre aucune faute avec réflexion et volonté, pourquoi laissez-vous votre foi s'abattre par des terreurs imaginaires? *Quare timidi estis, modicæ fidei?*

Quand je dis que nous voudrions pénétrer de frayeur les pécheurs qui s'adressent à nous, je ne parle que de ces pécheurs présomptueux qui, vivant avec sécurité dans le crime, s'imaginent que la victoire de leurs habitudes et de leurs passions est dans leurs mains. Mais il est une sorte de pécheurs que la frayeur seule arrête dans le mal, qui se convertiraient s'ils apportaient à leur conversion plus de fermeté et de confiance. Quand on a commencé l'accusation de ses fautes, et qu'on s'aperçoit que le penchant entraîne; que, malgré de fortes résolutions, de prudentes précautions, des promesses formelles, on est encore retombé dans des fautes énormes, on se décourage, on conclut qu'apparemment les habitudes sont insurmontables, que Dieu est trop irrité pour qu'on réussisse à le fléchir.

Hélas! mes frères, n'est-ce pas un nouvel artifice de Satan, qui, après vous avoir remplis d'insolence et d'audace quand il s'est agi d'outrager le Seigneur, se sert, pour vous retenir dans son esclavage, de la pusillanimité et de la défiance? Apprenez, pour votre consolation, que dans le commencement d'une conversion, ce n'est pas toujours la cessation totale des habitudes qui nous répondent de la sincérité du pécheur; une diminution sensible de chutes nous fait former l'espérance prochaine d'un parfait retour; et nous sommes plus consolés de l'état d'un pécheur qui s'humilie à la vue de ses misères, que de l'état de celui qui se décourage, en considérant sa faiblesse. Le premier n'a besoin, pour triompher, que d'une foi plus vive; le dernier n'a, pour se défendre, qu'une foi languissante et presque morte: *Modicæ fidei.*

Si vous étiez persuadés, mes frères, que c'est la grâce de Jésus-Christ qui vous a inspiré le premier sentiment du repentir, que c'est lui qui préside à vos combats, vous attendriez avec patience qu'il se lève pour vous secourir. Il se lève en effet au milieu de la barque, *tunc surgens*; il commande aux vents et à la mer, et aussitôt il se fait un grand calme.

Remarquez, mes frères, que l'Évangile semble nous insinuer deux causes de cette tempête. D'un côté, les vents impétueux qui agitaient les flots; de l'autre, les flots eux-mêmes qui, n'ayant point de stabilité, se laissaient entraîner par ces mouvements et par ces efforts. Ces deux causes subsistent au dedans de nous. Le vent des passions nous presse, soit au dehors par les objets extérieurs qui les excitent, soit au dedans par la disposition qu'ils trouvent en nous à en suivre les impressions. A cette impétuosité de la part des passions, nous n'avons à opposer qu'une inconstance coutumière: de là les violentes tempêtes qui nous agitent. Mais souvenons-nous que la cause la plus ordinaire de ces tempêtes, c'est

l'orgueil, puisque, comme un vent impétueux, il enfle notre cœur, il agite toutes les puissances de notre âme: il est même des instants où cette passion cause en nous un tel désordre, que la barque est toute couverte de flots; c'est-à-dire que tout en nous, jusqu'aux actions les plus louables, est quelquefois submergé par cette odieuse passion.

Pour apaiser ce vent et rendre le calme à notre cœur, que pouvons-nous faire? Crions vers Jésus-Christ, et crions avec d'autant plus de force, que le péril est certain quand cette passion est montée à son comble. Faisons en sorte, par nos instances, qu'il se lève; c'est-à-dire, qu'il reprenne sur notre cœur tous ses droits, en le faisant rentrer dans le néant de sa condition et de sa nature. Qu'il parle, mais que ce soit avec autorité; et alors l'ennemi diminuera, la tranquillité sera rendue à notre cœur, parce qu'il rentrera dans la soumission et la dépendance qui lui conviennent. Alors, si nous avons de la foi, nous ne nous attribuerons point ce calme et cette paix comme un bien qui vient de notre propre fonds; nous l'attribuerons, nous en rendrons grâces à celui à qui la mer et les vents obéissent: *Qualis est hic, quia venti et mare obediunt ei?*

Les hommes qui sont aujourd'hui dans la barque, sont saisis de l'étonnement le plus vif. Ce calme subit, après la plus violente tempête, les jette dans l'admiration: *Admirati sunt.* Ils se demandent les uns aux autres: Quel est donc celui qui a reçu le pouvoir de commander aux vents, et de fixer l'élément le plus inconstant et dont les effets sont les plus dangereux?

Leur surprise, mes frères, nous rappelle l'étonnement qu'éprouvaient les païens dans les premiers jours du christianisme. Saint Pierre Chrysologue nous rapporte que ce qui étonnait les idolâtres dans ces temps de la première ferveur, c'était l'empire qu'un chrétien avait sur son cœur, dès qu'il avait embrassé le christianisme. Lorsqu'ils étaient livrés aux ténèbres de l'idolâtrie, on les connaissait sujets à l'emportement, à l'impétuosité, à des passions plus honteuses encore: ils avaient à peine soumis leurs têtes au joug de l'Évangile, qu'ils étaient chastes, modérés, patients. Aussi les apologistes de la religion chrétienne osaient-ils décrier les empereurs et le sénat de Rome de trouver, au milieu de leur ville, des citoyens plus justes, plus sobres, plus sages; dans leurs armées, des soldats plus courageux et mieux disciplinés; dans l'intérieur de leurs palais, des serviteurs plus fidèles et plus zélés. L'expérience justifiait cette preuve. Les gentils, malgré leur animosité contre le christianisme, étaient forcés d'en convenir, et leur surprise ressemblait assez à celle que témoignent ces hommes de l'Évangile: *Qualis est hic, quia venti et mare obediunt ei?*

Mais ce qui doit nous étonner, mes frères, c'est que ce Dieu, qui certainement n'a

rien perdu de sa puissance et de son autorité, n'opère plus, ou presque plus, dans les cœurs de changements aussi sensibles : on est chrétien presque sans qu'il y paraisse. Ah ! c'est que nous vivons dans des jours où tout aiguise, où tout anime les passions, et où rien ne les apaise. Vous sentez, mes frères, à qui on doit s'en prendre, et quel en serait le remède. Vous possédez au milieu de vous ce Dieu puissant qui commande à la mer, et vous savez les moyens de l'intéresser en votre faveur.

Criez donc vers lui, comme le Prophète (*Psal. CXXIX, 1*), du fond de l'abîme ; il entendra votre voix ; ou quand même les eaux du péché se seraient élevées sur vos têtes, criez que vous périssez : *Dixi, perii*. Invoquez son nom adorable, ce nom qui peut seul inspirer à vos ennemis une juste terreur, redonner aux flots qui vous agitent leur première tranquillité, et rendre à votre cœur le calme et la confiance : *Invocavi nomen tuum* ; et vous l'entendrez dire : Ne craignez point : *Ne timeas*. Je suis avec vous ; et sous ma main le secours ne saurait vous manquer : *Ego adjuvi te*. (*Isa. XII, 10-13*)

O mon Dieu ! faites-nous-les entendre, ces paroles consolantes. De continuelles tempêtes nous agitent ; elles s'élèvent au dedans de nos cœurs ; nous en sommes submergés. Levez-vous, Seigneur ; commandez à mes passions de se taire, à mon cœur d'obéir. Faites que j'éprouve au dedans de moi-même une paix qui soit le présage de celle que vous me réservez pour l'éternité. Ainsi soit il.

V. DIMANCHE APRES L'ÉPIPHANIE.

Sur l'Épître de saint Paul aux Colossiens, c. III, v. 12-17.

Base du précepte de la charité. Paix chrétienne. Parole de Dieu. Lumière de l'âme. Jésus-Christ, fin de toutes nos actions, en est l'exemple et la récompense.

Nous ne nous lassons pas, mes frères, de vous parler de la charité ; ne vous laissez pas de nous entendre. Si nous répétons les mêmes vérités, si nous établissons les mêmes principes, si nous en tirons les mêmes conséquences, nous suivons l'intention de l'Église, notre mère et la vôtre, qui a choisi, dans les Épîtres de l'Apôtre des nations, tous les traits qui peuvent vous instruire de la charité, pour en faire, d'une manière suivie, l'objet de votre instruction. Et quel temps a-t-elle fixé pour vous occuper de cette vérité importante ? Les jours où l'on célèbre encore l'immense charité d'un Dieu qui, pour nous délivrer, s'est fait esclave, et qui, pour nous glorifier, est devenu le plus humble des hommes. Que cet exemple, mes frères, si vous ne le perdez pas de vue, est capable de donner du poids aux maximes que nous allons développer ! qu'il prépare de reproches à ceux qui auraient l'orgueil de ne point s'y soumettre ! mais au si quelle source de consolations il ou-

vre à ceux qui auront le courage de les suivre !

Qu'il est puissant, mes frères, le motif sur lequel l'apôtre saint Paul appuie le précepte de la charité ! Puisque vous êtes les élus de Dieu, ses saints, ses bien-aimés, revêtez-vous d'entrailles de compassion. Il pouvait dire : Puisque vous êtes les membres les uns des autres, que vous portez tous le nom de frères, que vous avez tous la même nature, que vous êtes tous sujets aux mêmes afflictions, qu'un zèle mutuel vous porte à vous soulager les uns les autres ; et c'eût été sans doute intéresser ce qu'il y a de plus sensible dans l'homme, je veux dire l'amour de lui-même. L'Apôtre entend de l'intéresser, mais d'une manière plus noble. Vous êtes les élus de Dieu, appelés au même héritage, destinés à partager avec lui une gloire qu'il réserve à tous ceux qui lui ont été fidèles. L'âme compatissante et charitable occupera une des premières places dans ce royaume, parce qu'elle aura exercé la première des vertus. Vous êtes les saints de Dieu ; saints par votre vocation, qui vous sépare de la multitude des infidèles et des pécheurs ; saints par vos obligations, qui vous appliquent aux exercices les plus religieux et les plus respectables ; saints par vos espérances et vos droits, qui vous promettent la consommation de cette sainteté ; mais cette vocation, ces obligations et ces droits, sont tous relatifs à la charité mutuelle. Une âme sans compassion, fût-elle exempte de tout vice, et fidèle à toute autre vertu, manque du caractère essentiel de la sainteté. Vous êtes les bien-aimés de Dieu, comment n'aimeriez-vous pas votre prochain qu'il aime comme vous ? Vous êtes aimés de Dieu, et son amour le porte à écouter toutes vos prières, à s'intéresser à tous vos besoins, à les prévenir souvent avec bonté ; et cette tendre compassion, il veut la communiquer à vos âmes : vous ne serez dignes de son amour, qu'autant que vous prêterez, comme lui, l'oreille au cri du malheureux ; que vous y répondrez, comme lui, par des secours proportionnés à ses besoins et à vos ressources, ou du moins par un regard de sensibilité, quand la Providence vous met hors d'état de le soulager. Ce n'est qu'à ce prix que vous pouvez vous envisager comme les élus, les saints, les bien-aimés de Dieu. De cette précieuse qualité, que de vertus couleront comme de leur source ! Écoutez l'énumération qu'en fait l'Apôtre : Soyez remplis de bonté, d'humilité, de patience, de modération, de douceur, vous supportant les uns les autres ; de générosité, vous remettant facilement tous les sujets de plaintes que vous pourriez avoir les uns contre les autres ; de justice, accordant au prochain le même pardon que vous avez reçu de la part de Dieu ; en un mot, de perfection, en gardant la charité, qui en est le lien précieusement.

Ces leçons, mes frères, sont très-étendues ; il serait bien utile d'insister sur chacune de ces qualités particulières ; mais les paroles

suivantes vont nous servir à les entendre : Que vos cœurs mettent toute leur joie dans la paix de Jésus-Christ, à laquelle vous avez été appelés, pour ne faire qu'un seul corps. Vous avez été appelés à la paix ; et qu'il serait essentiel de ne jamais perdre de vue votre vocation ! L'obligation d'un chrétien est de mettre toute sa joie dans la paix de Jésus-Christ, et la plupart semblent se plaire dans l'agitation et dans le trouble. On pourrait vivre en paix, en se contentant de ce que la Providence a donné à chacun, en faisant simplement usage des talents qu'elle a mis entre nos mains, pour fournir à nos besoins ; et le plus grand nombre est occupé de projets d'avancement et de fortune. On tend toujours au-dessus de son état ; on s'agite pour parvenir ; on s'afflige quand on ne réussit pas, et on ne jouit pas de la paix.

On pourrait vivre en paix, en menant une vie uniforme et réglée, en s'abstenant de tout excès, soit dans l'usage des plaisirs, soit dans la manière de nourrir ce corps périssable ; en se servant des créatures, selon l'intention du Créateur, pour le besoin seul, et non pour satisfaire la sensualité. Alors tout serait dans l'ordre ; Dieu ne serait point offensé ; la société ne serait point troublée ; le chrétien lui-même conserverait par cette conduite, et la force du corps, et la liberté de l'esprit, et l'innocence du cœur. Mais on se livre avec brutalité à des passions qui déshonorent ; on est tourmenté par les remords, affaibli par les excès, et on ne jouit pas de la paix.

On pourrait avoir la paix dans l'intérieur des familles si l'on observait le support mutuel ; si l'on compatissait davantage à l'affliction les uns des autres ; si on était moins prévenu en sa faveur, plus disposé à souffrir avec patience : mais on ne veut rien céder ; on abonde dans son propre sens ; on fait de la plus légère contestation qui s'élève, l'objet d'une dispute interminable, et on ne jouit point de la paix.

Dans le sein de l'Église, mes frères, nous aurions une paix inaltérable, si tous les chrétiens se conduisaient sans cesse avec cet esprit d'humilité, de subordination, de charité, qui est l'essence du christianisme ; si ceux qui instruisent avaient soin de se remplir de la science de leur ministère ; et si ceux qui doivent écouter n'entreprenaient point de parler et d'instruire. Puisse Jésus-Christ, le Prince de la paix, graver dans nos cœurs ces principes incontestables, afin de n'oublier jamais que nous ne formons qu'un seul corps en lui, qui est notre Chef, et de lui prouver notre retour et notre reconnaissance, par notre fidélité à conserver la paix !

Que la parole de Jésus-Christ, ajoute l'Apôtre, habite en vous : qu'elle vous remplisse de son abondance. Saint Paul ne se contente pas de souhaiter aux premiers fidèles que la grâce de Dieu se fasse entendre à leur cœur ; il demande qu'elle y habite, et qu'elle les remplisse de son abondance. On peut dire qu'elle n'habite

pas dans la plupart des chrétiens, mais qu'elle ne fait qu'y passer : elle ne les remplit pas de son abondance ; elle n'y laisse aucune trace. A peine se souvient-on des vérités qu'on a entendues ; ou quand on se les rappelle, c'est d'une manière si stérile, si infructueuse, que l'esprit, tout au plus, en est plein, et le cœur tout à fait vide.

Quel malheur, mes frères, quand on entend la parole de Dieu avec si peu de succès ! elle devient plutôt la condamnation, que la justification de celui qui l'écoute. Mais que produit-elle dans ceux qu'elle remplit de son abondance ? Elle les comble de toute sagesse, et produit en eux les effets de la sagesse qui vient de Dieu ; c'est-à-dire qu'elle leur apprend à s'occuper du salut éternel, et leur fait prendre les moyens pour y parvenir : car c'est dans le choix de ces moyens que consiste la véritable sagesse. C'est cette sagesse qui a dicté ces cantiques consolants, ces écrits prophétiques, ces Psaumes pleins d'onction que l'Église chante dans les Offices. L'Apôtre veut que les chrétiens en fassent un fréquent usage, qu'ils s'édifient, qu'ils s'instruisent, qu'ils s'exhortent mutuellement, par leur assiduité à chanter ces divins Cantiques ; et il faut l'avouer, mes frères, que la prière publique et l'union de tous les chrétiens qui composent une même paroisse, fait à Dieu une bien plus forte violence que celle qu'on peut lui faire par les prières les plus ferventes faites en secret, et qu'il résulte de l'assiduité à nos assemblées saintes des avantages qu'on ne trouvera jamais dans les pratiques de piété qu'on se prescrit et qu'on observe dans le secret.

Nous trouvons quelquefois, dans l'exercice de notre ministère, des chrétiens qui, après avoir passé de longues années dans l'habitude de fréquenter nos églises, de prendre part à toutes nos fêtes, sont forcés, ou par la caducité de l'âge, ou par la nature de leur infirmité, de renoncer à ce saint exercice. Ils n'ont point de termes assez énergiques pour nous exprimer leur douleur : ils sentent cette séparation souvent plus vivement que les maladies qui les affligent ; et si l'esprit de foi, de soumission et de confiance qu'ils ont puisé dans le lieu saint ne soutenait leur âme, ils se laisseraient aller au découragement et à la langueur. Ne négligez donc jamais, mes frères, ce moyen de vous édifier et de vous instruire ; et mettez toujours en pratique cette maxime par laquelle nous terminons notre Épître : Quelque chose que vous fassiez, en parole ou en action, faites-la au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, rendant grâces par lui à Dieu le Père.

Je demande aux incrédules de nos jours, où sont ces actions, trop peu importantes pour que la majesté de Dieu s'arrête à les discuter ? Pourquoi l'Apôtre ne dit-il pas : Faites pour Dieu ces actions d'éclat qui intéressent le bien public ; mais faites pour vous-mêmes ces actions privées que peut vous inspirer un penchant naturel ? Au mi-

lieu de la société, soy, z justes, tempérants, humains, charitables; mais dans le particulier, livrez-vous sans pudeur aux désirs corrompus d'un cœur coupable? Voilà certainement, mes frères, les seules conséquences qu'on pourra tirer de tous les systèmes qui ont actuellement le plus de crédit parmi les hommes. L'Apôtre saint Paul, persuadé que nous sommes à Dieu, par Jésus-Christ, dans tous les instants de la vie, veut que toute action, quelque méprisable qu'elle paraisse, toute parole, quelque indifférente qu'on la suppose, ait pour objet la gloire de Dieu, l'amour que nous lui devons, la reconnaissance qu'il a droit d'attendre; en un mot, que sa volonté nous serve en tout de règle, que nous puissions nous répondre que nous agissons pour lui, en lui et par lui. Et ce serait, mes frères, une manière bien facile de régler nos mœurs, que de nous demander souvent, avant de parler ou d'agir: Dieu est-il le principe et la fin de mon action? Jésus-Christ ne l'a-t-il point condamnée dans son Evangile? ma reconnaissance et mon amour ne se trouveront-ils point intéressés dans une démarche, dans une conversation qui, au premier coup d'œil, me paraît peu intéressante?

Seigneur Jésus, s'il est utile de se faire souvent cette question, il l'est bien davantage de la mettre en pratique: et vous seul, qui nous inspirez cette pensée, pouvez nous en donner l'exécution. Faites par votre grâce que toutes nos actions soient commencées, continuées et consommées pour votre gloire, afin qu'en étant le principe, vous en soyez la fin et en deveniez la récompense. Ainsi soit-il.

*Sur l'Evangile selon saint Matthieu,
c. XIII, v. 24-30.*

Mélange des bons et des méchants, suite nécessaire de la sagesse, de la justice et de la miséricorde de Dieu. Nature du commerce que nous pouvons lier avec les pécheurs; prudence qu'il exige; fin qu'il se propose.

Elle ne se renouvelle que trop souvent au milieu de nous, mes frères, l'importante vérité que nous figure la parabole de ce jour. Ce n'est pas la bonne semence qui manque dans le champ du Père de famille; le maître la répand toujours avec la même abondance; mais l'ennemi, plus jaloux qu'il ne fut jamais de son accroissement, s'efforce de l'étouffer, en répandant, avec plus d'abondance encore, l'ivraie parmi le bon grain: c'est-à-dire que Dieu ne cesse de susciter dans son Eglise des Justes qui l'édifient et qui la consolent, des ministres qui la soutiennent et qui l'étendent; mais la multitude des mauvais chrétiens qui la scandalisent et qui la déshonorent, l'exciterait quelquefois à demander avec instance au Seigneur, qu'il les arrache de son champ et qu'il les arrête au milieu de leurs iniquités, pour empêcher le funeste progrès de la corruption et du scandale, si elle ne savait que des desseins adorables de sagesse, de justice et

de miséricorde, exigent que le juste ait à vivre ici-bas au milieu des pécheurs, et que ce mélange de bons et de méchants est peut-être le moyen le plus efficace et la voie la plus courte pour conduire les justes à leur perfection, et ramener les pécheurs de leurs égarements.

Je suis persuadé, mes frères, que vous êtes souvent étonnés de la patience de Dieu à supporter les grands pécheurs: quelquefois, comme les apôtres, vous êtes surpris que le feu du ciel ne descende pas sur des hommes, dont toute la vie est un tissu de prévarications et de scandales. Ah! c'est que vous n'avez jamais, peut-être, médité comme il faut cette vérité importante. Accoutumés à vivre au milieu de gens de différents caractères, obligés souvent d'entretenir le commerce le plus intime avec des personnes sans probité, sans religion et sans vertus, vous n'avez peut-être jamais étudié les moyens de profiter de leur compagnie, et de prévenir la contagion de leurs exemples et de leurs discours. Un moment d'attention; et l'Evangile de ce jour va vous l'apprendre.

Quel fut, mes frères, le but de la mission de Jésus-Christ, quand il commença à se manifester parmi les hommes? Il vint, et comme un médecin habile, pour appliquer à nos plaies les remèdes les plus prompts et les plus efficaces; et comme un libérateur plein de charité, pour nous retirer de la voie de l'égarement et du péché, nous conduire dans les sentiers de la justice et de la vie; et comme un docteur plein d'intelligence et de lumière, pour nous instruire de nos devoirs, nous reprendre de nos erreurs. Toutes les paraboles dont il s'est servi afin de fixer l'attention du peuple qui s'empressait à l'entendre, n'ont pour but que de leur donner une idée du royaume auquel il les destine; et en leur apprenant à connaître et à désirer ce royaume, il avait soin de les avertir des obstacles qui pourraient les arrêter, et de leur indiquer les armes et les ressources les plus propres à les surmonter.

Aujourd'hui, mes frères, Jésus-Christ compare le royaume du ciel à un homme qui avait semé du bon grain dans son champ: *Simile factum est regnum calorum homini qui seminavit bonum semen in agro suo*; c'est-à-dire qu'il veut nous faire entendre que Dieu qui nous est figuré par cet homme, désirant notre salut, nous a préparé tout ce qu'il faut pour nous rendre dignes de son royaume. Il ne faut donc pas accuser sa sagesse des désordres qui se commettent tous les jours parmi les chrétiens; il ne faut pas le rendre responsable du petit nombre de ses élus: il veut le salut de tous; il prépare à tous les moyens nécessaires pour l'opérer: trop juste pour autoriser la moindre injustice, trop parfait pour mêler la moindre imperfection dans son ouvrage, trop jaloux de sa gloire pour négliger son propre champ, il n'y répand qu'une bonne semence: *Seminavit bonum semen in agro suo*. Ce n'est donc, ni à sa puissance, ni à sa sagesse qu'il

fait attribuer la stérilité d'une terre qu'il fait cultiver avec tant de soin. A qui devons-nous nous en prendre ? Pendant qu'on dormait, ajoute l'Évangile, *Cum dormirent homines*, l'ennemi du salut, trop artificieux et trop négligent pour négliger le moment du sommeil, comme le plus favorable pour surprendre, pour tromper, s'introduit dans le champ et y sème l'ivraie : *Venit inimicus, superseminavit zizania in medio tritici, et abiit.*

Remarquez, mes frères, que ce n'est pas le maître qui est accusé de s'être endormi. Dieu ne cesse de se rendre attentif sur nos besoins, et de veiller sur nos égarements ; et quoique sa providence et sa justice gardent quelquefois le silence, elles n'ont pas moins les yeux ouverts sur nous, ou pour nous secourir dans nos nécessités, ou pour reprendre nos désordres.

Sa miséricorde, par exemple, paraît s'endormir sur le juste, quand, pour l'éprouver et le rendre plus vigilant et plus actif, il l'abandonne quelque temps à l'esprit de relâchement et de tiédeur : alors ses grâces paraissent moins abondantes, ses consolations moins vives, ses inspirations moins fréquentes ; mais ses oreilles n'en sont pas moins attentives à sa prière, ses yeux n'en sont pas moins ouverts sur lui ; et quoiqu'il paraisse le négliger et le perdre de vue, il n'oublie point les desseins de bonté qu'il a formés sur celui qui est fidèle.

Sa justice paraît s'endormir sur le pécheur quand il voit que ses reproches, ses menaces, ses invitations, ses châtimens ne l'arrêtent pas dans la voie de la perdition : alors il garde le silence, il le ménage, il l'épargne dans le temps ; mais il n'en est pas moins attentif à compter ses injustices, à peser ses œuvres ; et au jour de l'éternité, il prononcera à l'impie qu'il a veillé sur ses désordres.

Ce n'est donc pas le père de famille qui est accusé de s'être endormi. Qui sont donc ceux qui ont manqué de vigilance ? L'Évangile semble nous le laisser ignorer. Jésus-Christ aurait pu dire : Tandis que les scribes dormaient ; parce qu'il n'est pas douteux que la négligence des ministres des saints autels peut devenir la cause des ravages que fait l'ennemi dans le champ de l'Église. Mais l'Évangile dit en général : Pendant qu'on dormait : *Cum dormirent homines* ; et il a voulu nous apprendre que, si quelquefois la lâcheté des pasteurs de l'Église peut être la cause des désordres qui régnent dans le troupeau de Jésus-Christ, plus souvent les chrétiens eux-mêmes s'égarent et se perdent, parce qu'ils cessent de veiller.

En vérité, mes frères, ceux qui jouissent encore de leur première innocence, ne sauraient trop étudier cet endroit de l'Évangile. Jésus-Christ y a pris soin de nous tracer la conduite que tient le démon quand il veut nous surprendre. S'il venait pendant le jour et au moment où nous veillons, il

nous trouverait en garde contre ses artifices ; c'est-à-dire s'il venait dans ces moments de ferveur où, pénétrés de nos obligations et de nos devoirs, nous en sentons l'importance, ou bien même dans ces moments d'occupations et d'affaires où l'esprit, appliqué à un travail pénible et sérieux, est incapable de se distraire ailleurs, il nous trouverait peu disposés à nous rendre. Mais quel est l'instant qu'il a choisi ? Le moment du sommeil ; c'est-à-dire ces instants consacrés à l'oisiveté et à la mollesse, où l'esprit et le cœur se livrent sans ménagement à tout ce qui peut les séduire et les corrompre : le moment de la nuit, c'est-à-dire ces moments d'aveuglement et de ténèbres où, séduits par le mauvais exemple, on se fait une loi de se conformer en tout aux maximes et aux usages du monde qu'on fréquente. Voilà le moment dont l'ennemi profite. Il est bien certain alors de triompher de notre cœur, puisqu'il est d'intelligence avec nous-mêmes pour nous perdre. Alors il s'insinue : *Venit inimicus*. Mais quelle précaution semble-t-il garder ? Il examine d'abord quelle est la nature de la semence, pour y opposer une autre semence qui l'étouffe et la détruit. Il voit, par exemple, qu'une sainte éducation a établi des principes de sagesse, de probité et de vertu ; que le soin d'un père, d'une mère éclairés, les conseils d'un directeur prudent et charitable, les exemples de toute une famille pénétrée de sentimens de religion et d'honneur, ont fait germer cette heureuse semence, et qu'elle semble promettre des fruits abondants ; il saisit ce moment pour répandre à son tour, dans cette terre fertile, un grain capable d'arrêter le progrès de la semence : *Superseminavit zizania in medio tritici*. Et quand il est assuré que la semence est assez abondante pour étouffer le bon grain, c'est-à-dire que les passions sont assez fortes pour captiver le cœur, cet ennemi de tout bien se retire, *abiit* ; il cesse ses tentations et ses poursuites, et laisse jouir sa nouvelle conquête d'une paix plus innocente encore que le désordre qu'il avait excité, en allumant ses passions.

En vous découvrant ici, mes frères, les funestes artifices de votre ennemi, n'aurions-nous pas fait le tableau des désastres qu'il a déjà produits dans le cœur de plusieurs de ceux qui m'écoutent ? Et ne puis-je pas le demander au plus grand nombre : Que sont devenues ces heureuses dispositions que vous sentiez pour la vertu dès la jeunesse ? Où sont ces principes de piété qu'on s'était efforcé de vous inspirer dès l'enfance ? Qu'ont produit ces exemples édifiants que le Seigneur a multipliés sous vos yeux ? Que vous reste-t-il des fréquentes et solides instructions que vous avez entendues, lorsque vous étiez dans l'âge où les impressions sont plus vives ? Quels fruits ont portés tous ces moyens de salut ? Ce sont là les semences, le bon grain dont il est parlé dans le saint Évangile : *Seminavit bonum semen in agro suo*.

Hé quoi donc! l'inconstance, la légèreté, la corruption ont-ils étouffé ce bon grain? Pourquoi les progrès funestes que vous avez faits dans l'iniquité, ont-ils si tôt surpassé ceux que vous aviez faits dans la vertu? Voulez-vous le savoir? c'est que vous vous êtes endormis; vous avez négligé d'étouffer vos passions naissantes; vous avez laissé croître vos habitudes; vous avez méconnu la voix des ministres qui voulaient vous ouvrir les yeux sur vos égarements; vous avez fermé l'oreille de votre cœur aux secrètes inspirations de la grâce. Le démon, plus intelligent que vous, a profité de votre négligence, pour répandre de l'ivraie au milieu de votre grain : *Superseminavit zizania in medio tritici, et abiit.*

Heureux encore si, quand l'ennemi a répandu sa funeste semence, on pouvait en arrêter le progrès! Mais, vous le savez, mes frères, combien il est difficile de détruire les passions, quand elles ont jeté de profondes racines, et qu'elles ont dégénéré en habitude. En effet, suivons l'Evangile, et cette vérité nous y paraîtra sensible. Les serviteurs ne reconnurent l'ivraie que quand elle eut germé avec le bon grain. Saisis d'étonnement et de tristesse, ils vinrent trouver le père de famille : Maître, lui dirent-ils, n'avez-vous pas semé de bon grain dans votre champ : *Nonne bonum semen seminasti in agro tuo?* Pourquoi donc y apercevons-nous de l'ivraie : *Unde ergo habet zizania?*

Cette plainte des serviteurs de l'Evangile est celle que fait souvent l'Eglise par la bouche de ses ministres, alarmés du peu de fruit que produit sa parole sainte dans les cœurs.

N'est-il pas, en effet, surprenant, qu'on voie sans cesse les ministres de la parole sainte paraître au milieu des chrétiens pour les instruire, pour les exhorter et pour les reprendre; et la religion s'affaiblir de jour en jour, le vice lever impunément la tête, la piété se cacher et s'anéantir.

Ah! chrétiens, vivement pénétrés de la stérilité d'un ministère dont tous les soins sont infructueux, nous ne cesserons de crier au Seigneur : Mon Dieu! est-ce que la semence que nous répandons en votre nom n'est pas une semence de vie : *Nonne bonum semen seminasti in agro tuo?* Pourquoi donc trouvons-nous dans les cœurs une monstrueuse opposition à cette divine parole, tandis qu'on saisit avec avidité tout ce qui porte le caractère de la nouveauté, de l'incrédulité et du libertinage : *Unde ergo habet zizania?*

Elles sont justes, ces plaintes, mes frères : aussi le Maître, bien loin de les condamner, va, par sa réponse, nous consoler et nous calmer. Je loue votre zèle, semble-t-il répondre à ses serviteurs : votre inquiétude est placée; mais ignorez-vous que j'ai un ennemi qui ne travaille qu'à détruire, qu'à déshonorer mes ouvrages? C'est lui qui, pour m'outrager et vous contrister vous-

mêmes, a causé ce dommage : *Inimicus homo hoc fecit.*

Or, quel est-il, mes frères, cet ennemi qui ravage le champ du père de famille; qui s'attaque à la majesté du Maître; qui afflige ses ministres en détruisant leur ouvrage; qui prend le temps de la nuit comme le temps le plus propre à ses œuvres, et qui s'efforce d'étouffer le bon grain? Vous me prévenez sans doute : c'est le démon.

Depuis le moment où cet ange rebelle, par un arrêt irrévocable, a été précipité dans l'abîme, il a toujours essayé de nous entraîner avec lui; il a juré à l'homme une guerre irréconciliable. Ses premiers pièges n'ont eu que trop de succès. Animé par cette première victoire, il en a tenté de nouvelles; il a tendu le filet sur toute la face de la terre; il y a enveloppé une multitude de nations; ou plutôt, pour ne point nous écarter de notre parabole, toujours la semence en main, il ne cesse de répandre l'ivraie parmi le bon grain.

Il est appelé l'ennemi du père de famille; et c'est avec bien de la justice, parce qu'il ne témoigne que de l'opposition pour tout ce qui peut contribuer à sa gloire; parce qu'il ne paraît occupé qu'à mettre des obstacles aux succès de ses serviteurs, et qu'à ruiner leurs travaux; parce qu'il déclare une haine implacable à ses amis et à ses enfants. Cependant le père de famille ne dit pas précisément : Mon ennemi; mais, c'est l'ennemi qui a causé ce dommage : *Inimicus homo hoc fecit*; pour nous apprendre que si le démon est l'ennemi de Dieu, il est encore plus le nôtre : il n'est même l'ennemi de Dieu, que parce qu'il cherche à nous nuire et qu'il travaille à nous perdre. Le Seigneur n'a rien à redouter de ses efforts, et nous pouvons devenir les tristes jouets de ses artifices et de ses pièges.

Cependant, mes frères, devons-nous nous décourager et nous plaindre de nous voir exposés à ces combats? Ah! s'il est pénible et effrayant de savoir que nous avons à résister à un ennemi aussi redoutable, les victoires qu'il nous propose, si nous sommes fidèles, doivent nous rassurer et nous consoler. Contentons-nous de gémir aux pieds du père de famille, et de lui faire part de nos inquiétudes et de nos plaintes. Imitons les serviteurs de l'Evangile; exposons-lui nos peines, et rendons-le confident de nos incertitudes.

Les serviteurs imaginent un expédient pour arrêter les effets de l'ivraie; ils s'empresent de le proposer à leur maître : Seigneur, lui disent-ils, si vous voulez, nous irons dans le champ, nous arracherons cette semence inutile, et nous l'empêcherons d'étouffer le bon grain : *Vis, imus. et colligimus ea.*

Il y avait longtemps que le Seigneur l'avait dit par un de ses prophètes (*Isa.*, LV, 8) : O enfants des hommes, vos voies ne sont pas mes voies, et mes pensées sont élevées bien au-dessus de vos pensées. Il semble que les serviteurs de l'Evangile ne

proposent rien que de juste. Cependant que répond le maître? Prenez bien garde, leur dit-il, quelque dangereuse que paraisse l'ivraie au milieu du bon grain, ne l'arrachez pas encore, de peur qu'en l'arrachant, vous n'arrachiez aussi le froment : *Ne forte colligentes zizania, eradicetis simul et triticum*. Mais, ajoute-t-il, laissez croître l'un et l'autre jusqu'à la moisson : *Sinite utraque crescere usque ad messem*.

Ces paroles renferment un mystère qui, de l'aveu de saint Augustin, paraît le plus incompréhensible de tous ceux que la religion propose à notre foi : je parle du mélange des bons et des méchants. Pourquoi Dieu, qui connaît dans son Eglise tous ceux qui lui appartiennent, ne fait-il pas dès à présent ce discernement d'une manière extérieure et sensible, et tel qu'il le fera au jour de ses vengeances? Pourquoi ne sépare-t-il pas les justes du milieu des pécheurs, pour les mettre sous sa droite à couvert des persécutions des impies? et pourquoi ne fait-il pas sentir aux pécheurs tout le poids de sa colère, en les abandonnant à leur réprobation et à leur malheur?

Ah! mes frères, Dieu serait-il aussi miséricordieux qu'on veut nous le faire entendre, s'il tenait la conduite que nous imaginons convenable à sa justice? Et où en serions-nous, s'il avait été aussi prompt à nous punir, que nous l'avons été à l'outrager?

Si le mélange des bons et des méchants n'était d'aucune utilité; si le juste et le pécheur ne devaient en tirer aucun avantage, Dieu ne laisserait point l'impie jouir en paix d'une prospérité qui n'est le fruit que de ses injustices, et il ne permettrait pas que le juste fût exposé sans cesse aux contradictions et aux calomnies des méchants : mais des desseins de miséricorde, le salut éternel des uns et des autres, sont la cause de cet étonnant commerce; et si nous savions profiter de ce mélange, nous pourrions en tirer de grands avantages.

Il y a deux sortes de commerces que nous pouvons lier avec les pécheurs, mais qui ont une fin bien différente. Le premier, volontaire, mais dangereux, consiste à partager leurs amusements et leurs plaisirs, à participer à leurs iniquités, à imiter leurs folies, à les suivre dans leurs égarements, et à s'exposer par là au même malheur et à la même réprobation. Il s'en faut beaucoup, mes frères, que Dieu autorise ce commerce, lui qui invitait si souvent son peuple, par la bouche de ses prophètes, à se séparer des pécheurs, de peur de participer à leur corruption et à leur anathème.

Le Prophète-Roi, qui sentait combien ce commerce était dangereux, avait pris la ferme résolution de l'éviter tous les jours de sa vie. Et voici comment il s'en explique dans un de ses Psaumes : Mon Dieu j'ai n' jamais eu pour confidants et pour amis, ceux dont le cœur était corrompu : *Non adhesit mihi cor pravam*. Je n'avais aucun rapport avec ceux qui ne méritaient que

des desseins de malignité : *Declinantem a me malignum non cognoscebam*. Jamais je n'ai fait asseoir à ma table ceux dont l'esprit s'élevait dans des pensées de présomption et d'orgueil : *Superbo oculo et insatiabili corde, cum hoc non edebam*. (Psal. C, 4, 5.)

Pouvez-vous vous rendre ce témoignage, mes frères? n'entretenez-vous pas avec les pécheurs des liaisons, je ne dis pas de nécessité et d'intérêt, mais de vices et de passions?

Il est une autre sorte de commerce que les justes entretiennent avec les méchants; celui-ci est inévitable, et peut devenir salutaire : Dieu lui-même l'a établi pour la sanctification réciproque des uns et des autres. Il consiste à converser avec les pécheurs, à s'instruire par leurs chutes, à s'affermir à la vue de leurs faiblesses, à se précautionner contre leurs exemples, et à travailler à leur conversion, à trouver même dans leurs persécutions des moyens de mériter; et c'est ce commerce que Jésus-Christ autorise par ces paroles : Laissez croître l'un et l'autre jusqu'à la moisson : *Sinite utraque crescere usque ad messem*.

Je dis que ce commerce est inévitable. Dans quelque état que vous viviez, quelles que soient votre situation, vos liaisons, vos habitudes, vous devez vous attendre à trouver des méchants partout. Les maisons les plus régulières et les plus chrétiennes réunissent toujours quelqu'un de ces hommes pervers et corrompus qui semblent ne vivre que pour servir d'épreuve aux gens de bien. Plus vous montrerez de fidélité envers Dieu et d'amour pour la vertu, et plus vous devez vous attendre à éprouver de leur part des contradictions et des combats.

Mais voici ce qui doit vous animer et vous consoler : c'est que ce commerce, quand on sait en faire un saint usage, devient salutaire aux justes et aux pécheurs. Salutaire aux justes : il ne faut que l'exemple d'un pécheur, que le trouble, les agitations qu'il éprouve, les remords qui le déchirent, les monstrueux égarements dans lesquels il donne, pour retenir une âme qui commençait à être chancelante dans le chemin de la vertu. Salutaire pour le pécheur : si vous n'opérez pas sa conversion par vos avis ou par vos reproches, vous l'obtiendrez peut-être par vos prières; si vos prières ne le changent point, vous le ramèneriez peut-être par vos exemples. Les avis, les larmes, les gémissements de Monique, et surtout sa fidélité et sa vertu, furent capables d'ouvrir les yeux au jeune Augustin; et il convint plus d'une fois, qu'il devait sa conversion et son salut aux rapports essentiels et au commerce intime qu'il entretenait avec la plus vertueuse des mères.

Avez-vous jamais pensé, mes frères, quo sans être appelés au ministère de la parole sainte, vous pourriez travailler utilement à la conversion de votre prochain? Et quand vous vous êtes rencontrés au milieu des méchants, au lieu de les envisager avec in-

dignation et avec mépris, avez-vous essayé de les ramener à la vertu ? Celui qui aura gagné l'âme de son frère, dit l'Esprit-Saint, aura sauvé son âme. Ah ! vous vous assurez de grandes ressources pour l'éternité, si vous travaillez ici-bas à l'éducation et au salut de tous les pécheurs avec lesquels vous avez à vivre.

Vivons donc ici-bas dans l'union et dans la paix avec tous les hommes : que les impies prospèrent aux dépens des justes ; qu'ils s'élèvent ; que leur crédit s'étende : Laissez les croître jusqu'à la moisson : *Sinite crescere usque ad messem*. Leur prospérité n'aura qu'un temps. Quand le juste sera devenu mûr pour l'éternité, Dieu enverra les moissonneurs pour faire la séparation : Cueillez l'ivraie, leur dira-t-il, liez-la en botte et jetez-la au feu : *Colligite zizania, alligate ea in fasciculos ad comburendum* ; mais placez le froment dans mes greniers : *Triticum autem congregate in horreum meum*.

Quoique ce ne soit ici qu'une parabole et une figure, elle a cependant tant de relation avec la vérité, qu'il est aisé d'en faire l'application la plus sensible.

Si le champ dont parle l'Evangile est cet univers ; si le Dieu qui l'a formé de ses mains est le maître qui le possède et le cultive ; si les ministres de l'Eglise sont les serviteurs qu'il charge de le faire valoir, en y répandant la semence ; si le bon et le mauvais grain qui s'y trouvent nous représentent le juste et le pécheur, est-il difficile de conclure que le jour de la séparation dont il nous parle, annonce ce jugement exact et rigoureux qu'il doit exercer sur tous les hommes à la fin des temps ? C'est alors qu'il dira aux anges exécuteurs de ses volontés : Arrachez, *colligite* ; c'est alors qu'il ordonnera cette discussion si consolante pour les justes, si humiliante pour les pécheurs : c'est alors que chaque espèce de semence sera ramassée, mais pour un usage bien différent. L'ivraie, cette herbe inutile, capable de nuire au froment, sera liée en botte et destinée au feu, c'est-à-dire que des flammes éternelles vengeront le Seigneur de tant d'impies qui l'auront outragé, et le juste lui-même de tant de méchants qui l'auront scandalisé ou persécuté.

Mais comment l'envisagez-vous, cette séparation, mes frères ? Peut-être avec indifférence, parce qu'elle vous paraît éloignée ; peut-être avec sécurité, parce que vous vous imaginez qu'au jour de la moisson vous serez confondus avec le bon grain. Mais que faites-vous pour vous assurer cette place ? Ne vous y trompez pas, chrétiens, les moissonneurs attentifs vous reconnaîtront à vos fruits ; ils exécuteront avec fidélité les ordres du Père de famille. Quoique l'ivraie porte la ressemblance du froment, elle n'aura pas le même sort. Une vie régulière et chrétienne en apparence, ne vous mettra pas à l'abri de l'anathème, si vous n'avez pas servi Dieu en es prit et en vérité. Ne vous faites donc pas illusion, mes frères ; séparez-vous abso-

lument des méchants par les affections de votre cœur ; sans rompre tout commerce avec eux, rompez à jamais avec l'iniquité, et attendez avec confiance le jour de la moisson ; vous entendrez avec tranquillité les anathèmes qui condamneront les pécheurs au feu de l'enfer ; vous vous verrez avec joie réunis, comme le véritable froment, dans les greniers du Père de famille, c'est-à-dire dans les tabernacles éternels : *Triticum autem congregate in horreum meum*. Ainsi soit-il.

VI. DIMANCHE APRÈS L'EPIPHANIE.

Sur la 1^{re} Epître de saint Paul aux Thessaloniens, c. 1, v. 2-10.

Devoirs et sentiments d'un véritable pasteur.
Utilité de la patience chrétienne.

Nous trouvons aujourd'hui, dans les dispositions de l'apôtre saint Paul, celles qui doivent animer un pasteur ; mais nous y voyons aussi les consolations qu'il a droit d'attendre de la part du peuple confié à ses soins. L'Apôtre se rend témoignage à lui-même, et il rend justice aux Thessaloniens qui sont l'objet de cette Epître ; et dans ce double témoignage, on voit régner un ton de vérité, de simplicité et de droiture, qui fait désirer à quiconque se trouve chargé de la conduite des âmes, de pouvoir dire des succès de son ministère ce que saint Paul dit de ses travaux.

Etudions donc, mes frères, dans les exemples de ce grand saint, les devoirs d'un pasteur fidèle ; mais étudiez-y vous-mêmes, dans la fidélité de ce peuple, le succès que doivent avoir nos travaux parmi vous. Apprenez-y les vertus et les dispositions qui rendent la parole de Dieu féconde ; et formez-vous surtout à cet esprit de soumission et de patience qui fait trouver la joie dans les tribulations, la paix dans les souffrances : que ce soit là le fruit de l'instruction de ce jour.

Le premier sentiment que nous montre l'apôtre saint Paul pour le peuple qu'il a gagné à Jésus-Christ, est un sentiment de reconnaissance des grâces que le Seigneur a répandues sur ces nouveaux chrétiens par son ministère ; et sa première disposition à leur égard est une disposition de prière pour en solliciter l'accroissement. Qu'il donne ici de grandes leçons à tous ceux qui sont chargés de la conduite des âmes ! Qu'il leur apprend bien à se précautionner, ou contre l'orgueil, ou contre la langueur et la paresse, qui sont les écueils les plus ordinaires de ces sortes de fonctions ! Les nus, flattés de quelques succès, touchés de la confiance qu'inspirent leur piété ou leurs talents, pourraient quelquefois s'attribuer à eux-mêmes le fruit de leurs prédications, l'effet de leurs exhortations et de leurs remontrances. L'Apôtre leur apprend à rendre grâces : et de quoi ? du bien que son ministère a pu produire. Il paraît craindre qu'il n'y ait encore trop de complaisance à faire cet aveu : il rend grâces pour son peuple de

tout le bien qu'il a reçu ; par quelque voie que le Seigneur ait répandu ses faveurs, il avoue que Dieu seul en est la source, que c'est à lui seul qu'en est due toute la reconnaissance.

Pour nous, mes frères, j'oserais presque dire que nous n'avons pas besoin de ce remède pour contredire l'orgueil. Les succès de notre ministère sont si insensibles, nous voyons si peu de changement dans les mœurs, nous comptons si peu de conversions solides, nous apercevons si peu d'humilité dans le plus grand nombre de ceux qui paraissent marcher dans la justice, si peu de commisération dans la plupart de ceux que Dieu a comblés des biens de ce monde, si peu de subordination dans ceux que Dieu a placés sous une autorité légitime, que nous serions tentés de changer les actions de grâces de l'Apôtre en gémissements profonds, et d'attribuer au peu de ferveur du ministre l'inutilité de son ministère. Nous ne dissimulerons pas cependant, mes frères, que plus d'une fois le Seigneur nous a montré parmi vous des prodiges de ferveur, de pénitence, d'humilité, de patience et de charité ; et si nous ne pouvons pas rendre sur cet article un témoignage général, nous rendrons grâces au moins de ce que ces vertus, si rares peut-être dans ce siècle, trouvent encore parmi vous des partisans et des disciples.

A ces actions de grâces l'Apôtre ajoute la prière, et veut qu'un pasteur en fasse la fonction la plus essentielle de son ministère. Nous ne manquons jamais, dit-il, de nous souvenir de vous dans nos prières : tant il était persuadé que celui qui plante et celui qui arrose ne sont rien, et que l'accroissement vient uniquement de celui qui est le maître de la semence ! Nous ne devons avoir de confiance dans notre ministère, qu'autant que la ferveur et la prière l'accompagnent. Aussi ne ferons-nous pas difficulté d'avouer ici que le plus souvent, le peu de succès de nos travaux doit être attribué à la langueur, à la dissipation qui nous troublent dans ce saint exercice. Si vous avez donc quelque grâce à demander, par préférence, pour ceux qui travaillent à votre sanctification, mes frères, demandez pour eux l'esprit de prière et de ferveur ; demandez que Dieu répande sur eux cet esprit de prière, qui fait gémir de ses infidélités personnelles, avant de pleurer sur celles du peuple, qui sollicite ce qui lui manque, avant de s'intéresser aux vices et aux désordres de son peuple ; mais n'oubliez pas que vos prières, comme les nôtres, ne seront utiles que quand une vie sainte et irréprochable en assurera le succès.

L'Apôtre prie avec confiance : pourquoi ? parce qu'il a, dit-il, gravés profondément dans sa mémoire les œuvres de leur foi, les travaux de leur charité, la fermeté de leur espérance dans le Seigneur Jésus-Christ. Quel consolant spectacle pour un pasteur, quand, en considérant les âmes dont le Seigneur lui demandera compte, il voit qu'une

foi pure et agissante anime le plus grand nombre, qu'une charité compatissante les unit, et qu'au milieu des tribulations qui affligent son troupeau, il n'entend point de ces murmures indécents, de ces criminelles clameurs qui annoncent qu'on méconnaît la main qui frappe ! Ah ! mes frères, donnez-moi souvent de pareils spectacles ; montrez-nous, par exemple, votre foi, par une piété solide, qui aime à s'occuper de ce qui fait l'objet de votre croyance ; de sorte que votre empressement à entendre les divins Offices, votre assiduité à écouter la parole sainte, votre goût pour des lectures qui ne respirent qu'une odeur de piété, nous répondent que tout ce qui parle le langage de la foi vous intéresse et vous touche.

Montrez-nous votre charité, par l'intérêt mutuel que vous prendrez aux infirmités et aux besoins de vos frères ; que le juste n'insulte pas l'impie par des railleries ou par des rapports indiscrets, mais qu'il le plaigne ; qu'il gémissé sur son sort, qu'il sollicite et obtienne sa conversion et son retour ; que le riche n'accable pas le pauvre par sa dureté et par son mépris ; qu'il ne l'opprime pas par ses injustices et par ses refus ; qu'après avoir rendu à chacun ce qu'il lui doit, avoir payé le salaire au mercenaire qu'il emploie, il se fasse un devoir de soulager celui qui souffre, de prévenir même par des recherches ceux dont la misère est plus inconnue et plus cachée.

Montrez-nous votre patience au milieu des contradictions, en étouffant tout ressentiment, en supportant les haines ; au milieu des pertes et des privations, en en offrant à Dieu le sacrifice ; en honorant le dénuement et la pauvreté par une vertu irréprochable ; au milieu des maladies et des infirmités, par la soumission et la prière ; et alors je pourrai vous dire avec l'Apôtre : Mes frères qui êtes aimés de Dieu, nous savons comment vous avez été choisis. Oui, c'est singulièrement dans les tribulations et dans la patience qui les sanctifie, que nous vous reconnaissons comme les amis de Dieu. Partout ailleurs, vous êtes, en quelque sorte, confondus dans cet amour général que le Créateur conserve pour la créature. Mais quels sont ceux que Dieu rend les objets de sa prédilection et de ses complaisances ? Ceux qu'il rend conformes à son Fils unique, dit saint Augustin, qu'il ne ménage point, à qui il fait porter la croix, et surtout à qui il donne l'amour de la croix, et la sainte joie au milieu des afflictions qu'il leur envoie. Cette joie, l'Apôtre l'appelle la joie du Saint-Esprit. Il n'y a, en effet, que le Saint-Esprit qui puisse l'inspirer. Les tribulations, par leur nature, ne sont point faites pour inspirer la consolation et la joie, et le cœur de l'homme lui-même n'avait point été formé pour passer par l'épreuve et par la souffrance : il faut donc une force surnaturelle pour supporter sans se plaindre des chagrins envenimés, des douleurs aiguës ; pour les aimer, pour s'en réjouir, pour en faire l'objet de ses désirs et de ses recher-

ches, il faut toute la force et toute la vertu du Saint-Esprit.

Mais la raison humaine, éclairée des lumières de la philosophie, ne peut-elle pas produire ce sentiment ? La raison humaine inspire le silence au milieu des afflictions, lorsqu'il lui paraît prouvé que les plaintes et les clameurs sont inutiles ; la philosophie apprenait à dissimuler les peines, quand elles n'étaient point insupportables ; à s'en délivrer par une mort volontaire, quand elles étaient trop cuisantes ; et les philosophes les plus graves de l'antiquité, ou donnaient sur la patience des leçons qu'ils ne pratiquaient pas, ou se livraient en secret à des sentiments qui annonçaient la fausseté de leurs maximes.

C'est à l'esprit de Dieu à nous montrer, dans les afflictions, leur source, leur effet, leur récompense ; et alors toute plainte s'apaise. C'est de Dieu que viennent les afflictions ; le silence et la soumission sont indispensables : ce sont nos péchés qu'il châtie ; la confiance et l'amour doivent en rendre l'acceptation utile : c'est notre salut qu'elles opèrent ; l'espérance et la joie doivent en être l'effet le plus précieux. Si la joie dans les afflictions est une grâce du Saint-Esprit, elle est aussi un grand objet d'édification pour ceux qui en sont les témoins. Aussi, mes frères, un des plus grands scandales, un scandale auquel on ne fait presque pas d'attention, et dont, en conséquence, on ne s'humilie presque jamais devant Dieu, dont on ne s'accuse presque jamais au tribunal de la pénitence, c'est celui qu'on donne par les impatiences et les murmures dans les afflictions.

Pensez-vous qu'un père et une mère ne soient pas bien coupables, lorsqu'en présence de leurs enfants, ils montrent dans les peines qui leur viennent de la malice des hommes, beaucoup de ressentiment et d'aigreur ; dans les pertes que les circonstances de temps leur font éprouver, beaucoup d'attache aux biens qu'on leur enlève ; dans les maladies que Dieu leur ménage, beaucoup d'humeur et de chagrin ? Indépendamment du crime qu'ils commettent devant Dieu par leur peu de soumission et de patience, ne sont-ils pas responsables de tous les sentiments qu'ils inspirent à leurs enfants ? Ah ! mes frères, l'Apôtre félicite les premiers chrétiens d'être devenus les modèles de ceux qui étaient moins forts dans la foi, et moi je vous en fais le reproche : nous ne voyons que trop vos enfants se modeler sur vos mœurs, se conformer à vos inclinations et à vos penchants, vous rendre trop fidèlement les sentiments que vous leur inspirez, et devenir souvent, par l'effet de vos exemples, plus injustes et plus méchants que vous.

Je suis forcé, mes frères, de terminer ici l'explication de cette Épître, qui nous fournirait encore bien d'autres réflexions. Seraient-elles plus consolantes pour vous et pour moi ? Celles-ci le deviendront, si vous prenez la résolution constante de pratiquer ces vé-

rités. L'Apôtre vous invite à la patience, vous promet en elle la joie du Saint-Esprit, et par elle une félicité parfaite en Celui qui est le terme de nos travaux et le fruit de nos victoires dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. XIII, v. 31-35.

Parole de Dieu : sa puissance ; dispositions nécessaires pour l'écouter avec fruit.

En peu de mots, mes frères, l'Évangile fait entendre de grandes vérités. Sous l'ombre de deux paraboles sensibles, Jésus-Christ nous donne de grandes leçons. Pourquoi se plaît-il à envelopper de comparaisons et de figures les instructions qu'il fait au peuple ? C'est sans doute pour les graver plus profondément dans leurs cœurs, et leur en rendre l'intelligence plus facile. Mais par cette conduite n'aurait-il pas voulu confondre l'orgueilleuse philosophie des sages du paganisme, qui, pour se former des disciples, étalaient leurs préceptes, leurs maximes fastueuses dans le style le plus relevé ? Jésus-Christ n'a recours, pour s'attacher ses auditeurs, qu'à des comparaisons familières, à des symboles communs. On le suit, on l'écoute, on embrasse sa doctrine, tandis qu'on laisse à la philosophie païenne toutes ses belles maximes et toute la vanité de sa morale.

Il est donc bien vrai, mes frères, que la vérité n'a pas besoin de l'artifice et du mensonge pour se faire valoir : elle porte un caractère qui lui est essentiel ; on ne saurait la méconnaître ; et quand on met dans sa recherche la même simplicité qu'elle emploie pour se produire, on est toujours certain de ne pas s'y méprendre.

L'Église, en réunissant les deux paraboles dont nous venons de vous faire la lecture, veut vous rendre cette vérité plus sensible ; car elles ne tendent toutes deux qu'au même objet. Donnons à la première toute notre attention, puisque la seconde ne fait que la confirmer ; mais ne nous contentons pas d'une application stérile. Il suivra de cette application des réflexions et des conséquences ; ne les négligeons pas ; et puisque Jésus-Christ se plaît à nous instruire, faisons nos délices à l'écouter. Ce sont ses propres paroles qui vont faire tout le fond de cette instruction.

La mission de Jésus-Christ, mes frères, avait pour objet le rétablissement du royaume de Dieu, que nous avons perdu par le péché ; mais pour nous rétablir dans ce droit, il fallait commencer par jeter dans notre cœur les fondements de ce royaume, c'est-à-dire, nous rendre la justice et la grâce qui en font l'apanage. C'est pour cela qu'à tous les passages du saint Évangile, il est question du royaume des cieux, considéré, tantôt comme un champ qui fructifie au centuple tantôt comme un roi qui distribue des récompenses, tantôt comme un père de famille qui prépare des noces à

son fils, tantôt comme un homme qui demande compte de l'administration de son bien; aujourd'hui il est comparé à un grain de senevé qu'un homme prend et sème dans son champ : *Simile est regnum calorum grano sinapis*. Et en quoi ce royaume si vaste, si étendu, si excellent par sa nature, ce royaume purement spirituel, infini par sa durée, peut-il ressembler à ce grain? C'est dans la petitesse de ce grain que Jésus-Christ découvre cette conformité. Car il est, ajoute-t-il, la plus petite des semences dans son origine : *Minimum est quidem omnibus seminibus*. Mais une fois coulé à la terre, ce grain germe, il croît, il s'étend; et lorsqu'il a pris son accroissement, on oublie son origine, pour ne plus faire attention qu'à son étendue et à sa force : il devient le plus grand de tous les légumes; il jette des branches qui le rendent semblable à un arbre, et les oiseaux du ciel viennent se reposer sur ses branches : *Ita ut volucres cæli veniant, et habitent in ramis ejus*.

Voilà la figure : de quelque manière que nous en fassions l'application, elle est frappante; c'est-à-dire que de quelque côté que nous envisagions le royaume de Dieu, nous y découvrirons tous ces rapports que Jésus-Christ nous annonce.

Prenons-le d'abord en nous-mêmes; car Jésus-Christ nous avertit que nous le renfermons au dedans de notre propre cœur : *Regnum Dei intra vos est*. (Luc., XVII, 21.) Comment s'y forme-t-il? Il y jette d'abord de faibles racines; la foi nous est donnée dans le baptême : mais cette foi est comme morte, comme stérile, tant que la raison est enveloppée dans les ténèbres de l'enfance : *Minimum quidem est omnibus seminibus*. On la cultive par l'éducation chrétienne; on la nourrit par l'instruction; et quand on ne met point d'obstacles à la grâce, elle augmente, elle se fortifie avec l'âge, elle jette de profondes racines, elle étend ses branches : c'est-à-dire qu'elle se manifeste dans toutes les actions de la vie; elle devient un arbre solide; elle affermit, elle soutient le chrétien, elle le prémunit contre sa propre faiblesse; elle retire sur ses branches tous les oiseaux du ciel, c'est-à-dire, elle inspire la pratique de toutes les vertus et sert à les entretenir : premier trait de ressemblance entre le grain de senevé et le royaume de Dieu.

Considérons ensuite le royaume de Dieu dans cette société dont Jésus-Christ est l'auteur, le chef et l'époux : je parle de son Église; et voyons ce qu'elle a de conformité avec ce grain mystérieux. Faible dans son principe dès le commencement des siècles, elle occupait sur la terre une place bien étroite et bien bornée. Renfermée dès l'origine du monde dans le petit nombre d'adorateurs du vrai Dieu, elle s'est perpétuée dans les familles des patriarches, sous la loi de nature; resserrée sous la loi écrite dans la Judée, réduite, pendant les jours de Messie, dans un chef ignoré de l'univers entier et méconnu de sa propre nation, qui eût

jamais imaginé qu'il viendrait un temps où cette société à peine visible ne serait bornée ni par les siècles, ni par les climats; qu'elle n'aurait d'autres termes que ceux de l'univers; que tous les peuples de la terre viendraient se réfugier à l'ombre de ses étendards; qu'elle verrait les plus grands et les plus puissants du siècle lui soumettre leurs têtes superbes; qu'elle résisterait aux efforts continuels que ferait l'enfer pour la détruire; et qu'enfin, par son étendue, sa solidité et sa gloire, elle ferait ombrage à toutes les sociétés que l'orgueil, l'intérêt et le mensonge oseraient séparer d'elle? C'est donc là vraiment cette semence la plus petite en apparence dans son principe, la plus merveilleuse dans ses progrès.

Mais, dans cette même semence, ne reconnaissez-vous pas la religion de Jésus-Christ; c'est-à-dire, cette doctrine si opposée à l'orgueil, à la mollesse, à la prévention de l'esprit humain? Comment a-t-elle commencé à s'établir parmi les hommes? Son auteur naît dans une crèche, vit dans les travaux, meurt sur une croix. Ses défenseurs et ses apôtres quittent, pour la prêcher, les emplois les plus vulgaires; éprouvent, en la prêchant, les plus pénibles contradictions, et reçoivent, pour prix de leurs travaux, les plus sanglants outrages. Ses maximes crucifient la chair; ses vérités révoltent la raison : c'est à des hommes qu'elles sont annoncées, et elle leur propose de renoncer à toutes les satisfactions humaines; elle leur apprend à détester tout ce qu'ils recherchaient avec le plus d'ardeur, à rechercher tout ce qu'ils fuyaient avec le plus d'empressement. Qui eût jamais pensé que l'orgueilleuse sagesse des philosophes se tairait devant cette doctrine; qu'elle assujettirait les peuples les plus barbares, comme les plus sensuels; que la superbe Rome et la superstitieuse Athènes lui soumettraient leurs préjugés et leurs lumières; que les hommes les plus passionnés et les plus voluptueux se conformeraient à ses maximes de pénitence et de réforme? C'est donc là ce grain de senevé dont on connaît à peine l'origine, et dont on ne saurait trop admirer l'accroissement.

Enfin la parole de Dieu, par cela seul qu'elle sert à perpétuer le dépôt de la foi, à former à l'Église des enfants, à maintenir à la religion la pureté de sa doctrine, mérite sans doute quelque place dans ce parallèle. Et ne jugez pas de son excellence, mes frères, par ce qu'elle a d'extérieur et de sensible; bien loin de lui rendre l'hommage que sa sainteté exige, vous la mépriserez peut-être. Tous les outrages qu'on lui fait, viennent de ce qu'on s'arrête plutôt aux canaux qui nous la transmettent, qu'à la source d'où elle sort. Le ministre qui vous l'annonce est revêtu des mêmes infirmités, des mêmes faiblesses que vous; moins fidèle peut-être que la plupart d'entre vous aux vérités qu'il vous prêche, moins ardent que vous dans la recherche des biens qu'il vous annonce, moins pénétré que vous des menaces qu'il vous fait de la part de Dieu : et

ans notre bouche, ce grain est bien la plus petite des semences : *Minimum est quidem omnibus seminibus*. Mais qu'a-t-elle donc de si admirable dans ses effets, en quoi est-elle semblable à cet arbre dont parle l'Évangile ?

Ah ! mes frères, c'est à cette parole sainte que l'Évangile doit sa gloire, la religion son étendue, l'Église sa splendeur. Oui, si cette Église n'est bornée ni par les lieux, ni par les temps, c'est que, dans tous les siècles et au milieu de toutes les nations de la terre, Dieu a suscité des hommes puissants en parole. Si l'Église a vu périr à ses côtés tant de sectes qui s'étaient efforcées de l'obscurcir, ou de l'anéantir même, c'est que Dieu a armé du glaive de sa parole les plus intrépides défenseurs. La religion lui doit son étendue. Dans ces jours de persécution et de combats, où l'enfer avait conspiré sa perte, où les tyrans s'étudiaient à l'étouffer dans le berceau, c'est cette parole sainte qui a pris sa défense, en animant ses athlètes au combat, par la certitude de ses promesses ; en suggérant à ses martyrs des réponses capables et d'ébranler la férocité de ses bourreaux, et de fortifier les chrétiens chancelants témoins de leurs supplices ; c'est elle qui a dicté à ces esprits lumineux ses apologies admirables, qui ne servent pas moins de nos jours à nous faire aimer notre religion, qu'elles servaient autrefois à la faire respecter de ses ennemis mêmes ; c'est elle encore, mes frères, qui reproché aux mauvais chrétiens l'opposition de leurs mœurs avec les maximes d'une religion aussi sainte. La foi ne lui doit pas moins sa perpétuité, que la religion son étendue. L'ignorance en obscurcirait bientôt les dogmes et les principes ; la prévention et l'erreur en altéreraient bientôt toute la pureté, et lui substitueraient les systèmes les plus corrompus, si la parole sainte n'avait soin d'en défendre et d'en conserver le dépôt dans toute son intégrité.

J'avoue, mes frères, que plus nous en méditons l'excellence, plus nous avons lieu de nous étonner de sa stérilité. Hélas ! à bien des égards et par notre faute, elle est la plus petite des semences : *Minimum quidem est omnibus seminibus*.

Premièrement, parce qu'elle est souvent, pour les cœurs charnels, un objet de mépris. Combien de chrétiens criminels qui ne viennent l'entendre que par bienséance et par contrainte ; que l'habitude ou la curiosité y conduit ; qui même, en l'écoutant, se croient plus instruits et plus éclairés que celui qui la leur annonce, et en conséquence, négligent de s'en faire l'application ! On peut bien dire que par l'idée qu'ils s'en forment, elle est la plus petite des semences. Mais qu'ils attendent le jour des vengeances du Seigneur : quel sera leur étonnement, lorsque cette même semence, si méprisable en apparence, deviendra leur juge et leur condamnation !

Secondement, elle est la plus petite des semences, parce qu'il est de son essence de se reproduire pour rapporter des fruits. Elle

n'a pas besoin de recourir aux détours d'une éloquence profane ; c'est toujours l'avilir que de la charger d'ornements étrangers. Plus le ministre qui l'annonce sait lui donner de netteté et de simplicité, mieux il remplit l'objet de sa mission.

Ainsi, mes frères, les prédicateurs les plus élégants dans leur style, ne sont pas toujours ceux dont le ministère vous est plus utile. Courir après eux avec la même activité qu'on témoignerait pour une pièce de théâtre ; n'entendre que ceux dont le style flatte et amuse, tandis qu'on néglige des vérités solides, dites sans artifice et sans fard, c'est faire à la parole de Dieu le plus sensible outrage. Ce n'est pas que je condamne le discernement juste que vous pouvez faire entre les ministres intelligents et éclairés, sur les lèvres desquels l'esprit de Dieu daigne répandre son onction ; ce n'est pas que je réproche les justes applaudissements que vous inspire l'éloquence de leurs discours ; mais prenez bien garde que, séduits par des talents extérieurs, vous ne vous arrêtiez à la parole du ministre, par une préférence qui n'est juste que quand vous la donnez à la parole de votre Dieu.

Troisièmement, la parole de Dieu est la plus petite des semences, si on en juge à l'extérieur, parce que ses effets sont inconnus aux yeux de la chair : elle opère invisiblement dans les cœurs les changements les plus prodigieux, sans que, ni le ministre qui l'annonce, ni les auditeurs qui la reçoivent, puissent s'en apercevoir ; et Dieu lui permet ainsi, afin que les uns et les autres lui rapportent leurs changements ou leurs succès.

Quatrièmement enfin, et nous devons à la parole de Dieu cet hommage et cet aveu ; c'est quelquefois par notre faute, mes frères, si la parole vous paraît la plus petite des semences. Si, pour vous l'annoncer, nous négligeons de l'approfondir ; si, en vous l'annonçant, nous n'en sommes pas pénétrés nous-mêmes ; si, après vous l'avoir prêchée, nous la démentons par nos œuvres, hélas ! nous répondrons devant Dieu de son peu de fruit ; nous rendrons compte du peu de profit que vous en aurez fait.

Mais si nous sommes autorisés à reconnaître la parole sainte dans ce grain de senevé si faible dans ses commencements, suivons-le dans ses progrès ; la comparaison vous paraîtra bien plus sensible. Elle devient le plus grand de tous les légumes ; c'est-à-dire, que quand cette divine parole a germé dans un cœur et qu'elle y a pris racine, elle étouffe toute affection contraire aux saintes dispositions qu'elle y a apportées ; elle surpasse par son élévation tous les désirs que la chair et le sang, ou le démon, pourraient lui inspirer ; elle étend ses branches, c'est-à-dire, que par l'application qu'on peut en faire, elle s'étend à tous les devoirs, à toutes les obligations de la vie chrétienne ; elle semble un arbre, par la profondeur des racines qu'elle jette dans le cœur des chrétiens, par la force

qu'elle leur communique, par l'état de perfection où elle les élève; elle produit l'effet que produirait un grand arbre : il sert à orner, à couvrir, à appuyer, à soutenir même; et c'est ce que fait la parole sainte : elle découvre le juste qui la pratique, par l'union qu'elle lui donne avec son Dieu; elle protège, elle couvre de son ombre le chrétien qui l'observe, elle lui met entre les mains des armes pour se défendre, elle soutient l'âme qui en fait ses délices; et David avoue que sans elle il aurait succombé à sa propre faiblesse : *Nisi quod lex tua meditatio mea est, tunc forte periissem in humilitate mea.* (Psal. CXVIII, 52.)

Enfin, elle offre aux oiseaux du ciel une retraite et un lieu de repos : soit que vous entendiez par les oiseaux du ciel les rois, les princes temporels; soit que vous appliquiez cette figure à la grâce et aux vertus dont elle est le principe, vous reconnaîtrez toujours la parole sainte.

Où, c'est à l'ombre de cette parole que sont venus se réfugier ces puissances de la terre, ces grands du siècle, qui avaient dit dans leur orgueil : Nous ne servirons pas; c'est d'elle seule qu'ils tiennent leur puissance et leurs succès, puisqu'elle leur apprend à commander et à régner, et qu'elle maintient dans le cœur de leurs sujets le respect et l'obéissance. Mais en suivant cette parole dans ses progrès sur vos cœurs, je dis que ces oiseaux qui viennent se reposer sur ses branches, c'est la grâce, ce sont les vertus. Ce don précieux prépare un cœur à les recevoir; il en entretient le règne, quand elles y sont établies; il en défend la sainteté, quand elles y sont attaquées : il en assure la persévérance, et en prépare les récompenses éternelles.

On vous a sans doute expliqué plus d'une fois cette parabole; et toutes les fois qu'on l'a fait, on a désiré vous inspirer du respect et du goût pour la parole sainte, en vous en prouvant l'excellence et l'utilité. Pourquoi donc l'envisagez-vous avec tant d'indifférence et de froideur? Quand je parle d'indifférence, ce n'est pas que je vous reproche votre négligence à venir l'entendre. Hélas! les instructions sont encore fréquentées. Sur quoi tombe donc ce reproche d'indifférence? sur la négligence à en profiter, en vous appliquant les vérités qu'on vous prêche; sur l'oubli qui suit presque toujours nos prédications.

Reproche de négligence à profiter de la parole sainte. A voir le peu de fruit qu'elle produit dans vos cœurs, nous vous demanderions presque à la fin de chacun de nos discours, si c'est à vous, si c'est pour vous que nous avons parlé; ou si nos discours, semblables à ces fables qu'on débite sur des théâtres profanes, ne sont faits que pour occuper quelques-uns de vos instants.

Reproche d'oubli, et il est bien fondé, mes frères. Nous avons beau nous proportionner à la portée de vos esprits; nous appliquons à vous rendre sensibles les vérités les plus sublimes de notre religion sainte; évi-

ter, à l'exemple de l'Apôtre, de mêler à ces vérités les figures, les expressions et les tours d'une éloquence humaine, capable de les obscurcir et de les déguiser : *Non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis* (I Cor., II, 4); il est des chrétiens dont l'inapplication est telle que, bien loin de rapporter de nos instructions quelques principes de morale, ils ne peuvent pas même rendre compte à ceux qui les interrogent, du sujet que nous avons traité.

Or, mes frères, pour vous instruire en peu de mots des dispositions qu'exige de votre part cette parole sainte, je reprends notre parabole dans ses différentes circonstances : elle vous est représentée comme la plus petite des semences : *Minimum quidem est omnibus seminibus.*

Première disposition : disposition d'humilité. Ne jugez jamais, ni la parole, ni le ministre, ni la manière dont il se sert pour vous l'annoncer, parce que c'est de cette parole sainte que vous devez attendre votre jugement : *Ipse judicabit vos.* Que chaque reproche qu'elle vous fait soit donc suivi d'un retour sur vous-mêmes, de l'aveu de votre misère, d'un sentiment intérieur de défiance à la vue de votre faiblesse; d'un témoignage sensible de votre douleur, en considérant vos prévarications et vos négligences; d'un effort généreux de conversion et de réforme. Déliez-vous surtout de toute application étrangère, de tout retour de complaisance.

La parole sainte est sujette à des accroissements : *Cum autem creverit.* Seconde disposition : disposition de docilité. Sainte par essence, ce n'est pas elle qui devient, ni plus admirable, ni plus étendue, mais c'est votre cœur qui peut faire des progrès plus ou moins évidents. Ce n'est donc pas la parole sainte qu'il faut faire prêter à vos inclinations et à vos humeurs; ce sont vos inclinations elles-mêmes qu'il faut régler ou réformer sur ses principes; ce sont vos humeurs qu'il faut dompter et assujettir à ses maximes. Et comme cette divine parole entre dans la discussion de tous vos devoirs, en négliger quelqu'un, ce serait la négliger elle-même.

Elle devient le plus grand de tous les légumes : *Majus est omnibus oleribus.* Troisième disposition : disposition d'admiration et de respect. Vous croyez quelque fois faire grâce aux ministres, en venant les entendre. Peu s'en faut que vous ne leur fassiez envisager cette démarche comme un acte de complaisance et d'égard pour eux. Mais, chrétiens, si ce n'est pas la parole elle-même qui vous attire; si vous n'êtes pas pénétrés, en vous approchant de nos chaires, du respect qu'exige le Dieu qui vous parle par notre bouche; si votre cœur n'est pas touché de la plus vive admiration, de ce qu'il daigne se communiquer à vous sous des dehors aussi sensibles, loin d'honorer notre ministère, vous outragez la parole sainte.

Enfin la parole de Dieu devient un arbre : *Fit arbor.* Dernière disposition : disposition

de confiance. Elle peut vous instruire, et cependant elle ne vous éclaire pas; elle peut vous guérir, et néanmoins elle ne vous soulage pas; elle peut vous soutenir, et il est rare qu'elle vous fortifie contre vos passions. A qui devez-vous vous en prendre, mes frères? A vous seuls. Vous manquez de confiance; vous ne vous appliquez rien de ce qu'elle vous commande; vous n'espérez rien de ce qu'elle vous promet: elle vous prescrit des pratiques faciles, mais sûres et efficaces; vous les négligez.

Naaman, ce général de Syrie, se vit sur le point de retourner avec sa lèpre, pour avoir manqué de confiance aux paroles du prophète Elisée. Il demande à la porte de ce prophète la guérison des plaies qui l'affligent. L'homme de Dieu lui fait dire de se laver sept fois dans le Jourdain, et qu'il sera purifié: et cet homme se laisse aller à la défiance et au découragement, parce qu'il doute de la puissance du remède qu'on lui indique. De même, mes frères, il ne faudrait que réduire en pratique tant d'avis dont la simplicité et l'uniformité vous rebutent; il faudrait surtout vous persuader que la fidélité à la parole sainte a des récompenses qui lui sont propres, et que Dieu soutient de sa grâce celui qui répond, par la fidélité de l'exécution, à la grâce de l'instruction.

O mon Dieu! rien ne nous représente mieux votre parole que la comparaison d'une semence; mais rien n'annonce davantage la stérilité de nos cœurs que le peu de fruit qu'elle produit tous les jours! Ne vous rebutez pas de cette stérilité, Seigneur, vous qui avez des moyens pour la rendre féconde. Donnez-nous toujours des ministres qui nous l'annoncent; donnez-nous à nous-mêmes des cœurs dociles qui la reçoivent, et veillez sans cesse sur les uns et sur les autres pour en assurer l'accroissement. Ainsi soit-il.

DIMANCHE DE LA SEPTUAGÉSIME.

Sur la 1^{re} Epître de saint Paul aux Corinthiens, c. IX, v. 24-27; c. X, v. 1-5.

Plus le nombre des élus est petit, plus nous devons nous efforcer de le compléter.

Vous ne nous accuserez pas, mes frères, de vous offrir une morale désespérante, de mettre l'acquisition du ciel à un trop haut prix, de rendre la loi de l'Évangile impraticable; ou, si vous osez nous faire ce reproche, nous trouverions bientôt notre satisfaction dans l'évangile et dans l'épître que l'Église nous met sous les yeux au commencement de ce temps de pénitence. Oui, mes frères, tout ce qu'il est possible de dire de plus fort sur le petit nombre des élus, vérité sans doute la plus effrayante de l'Évangile, nous est présenté, et dans la parabole que Jésus-Christ expose aujourd'hui au peuple, et dans la comparaison que saint Paul adresse aux Corinthiens, mais en des termes si précis, que toutes les réflexions que nous pouvons ajouter à ces menaces, loin d'exa-

gérer ces vérités, ne feront peut-être qu'en énerver la force. Je me circonscrirai dans la simple exposition de l'Apôtre: si j'y joins quelques applications, je les tirerai du fond même du redoutable mystère qu'il nous annonce; et si vous entrez dans son esprit, vous conclurez que plus le nombre des élus est petit, plus nous devons nous efforcer de le compléter, en nous acquittant des devoirs qui peuvent assurer notre élection.

Mes frères, ne savez-vous pas que ceux qui ont entrepris de courir dans une carrière, courent effectivement tous? mais il n'y en a qu'un seul qui remporte le prix: *Nescitis quod ii qui in stadio currunt, omnes quidem currunt? sed unus accipit bravium.*

Cette comparaison de l'Apôtre est empruntée d'un spectacle que, de son temps, on renouvelait souvent sous les yeux du peuple. On déterminait une mesure de chemin, à l'extrémité de laquelle on marquait un but: plusieurs se présentaient pour l'atteindre; une récompense promise était le prix de celui qui, par la légèreté de sa course, y parvenait le premier. Voilà l'objet de la comparaison: voyons-en les conséquences. Le ciel est ce but; Dieu lui-même est le prix de la course; la vie présente est cette mesure de chemin qu'il faut parcourir. Mais si dans l'arène, sur tout un peuple, un seul remportait le prix, : *Unus accipit bravium*; dans l'ordre du salut, sur une multitude de peuples, combien en est-il qui obtiennent la couronne éternelle? Les uns, spectateurs oisifs de la course, ne se donnent pas même la peine d'entrer dans l'arène; et ce sont tous les mauvais chrétiens qui vivent d'une vie toute mondaine, sans respect pour la Loi de Dieu, sans égard aux maximes de l'Évangile: ceux-là sont bien certains, tant qu'ils vivent dans cet état d'indolence, de ne point arriver au terme du parfait bonheur, puisqu'ils n'ont pas même commencé à courir. D'autres courent, mais avec tant de lâcheté et de négligence, qu'ils paraissent ne faire aucun progrès dans la vertu: ils sont toujours enfants dans la foi, parce qu'ils n'ont rien pour s'affermir et pour s'avancer; et ce sont ces chrétiens languissants qui sont tout à la fois au monde et à Jésus-Christ, et qui, n'éprouvant que du dégoût pour les vérités de la religion, n'en pratiquent les œuvres que par bienséance et par coutume. D'autres courent avec une célérité qui semble leur annoncer la récompense, mais insensiblement leurs pas se ralentissent; et dans l'état de tiédeur où ils vivent, loin de courir, à peine se traînent-ils dans la voie qui conduit au terme; et ce sont ces chrétiens indisciplinés qui, dans un premier mouvement de ferveur, ne trouvent rien d'assez pénible dans la voie de la pénitence et des larmes, qui accuseraient volontiers de lâcheté les ministres dont la sagesse modère leur ardeur et règle leurs démarches, et qui, à force de s'appesantir le joug de l'Évangile, se le rendent insupportable, s'en dégoûtent et

l'abandonnent. D'autres courent, et d'un pas constant et mesuré, ils approchent du terme, ils touchent presque à la couronne; une pierre d'achoppement vient à les heurter, ils tombent; un léger obstacle, un objet étranger les détourne et les amuse; un autre, plus ardent et plus courageux, les devance; ils sont privés du prix au moment où ils allaient l'obtenir : et ce sont ces chrétiens inconstants et légers qui flottent à tous vents de doctrine, et suivent toutes les impressions qui les affectent; fidèles à Jésus-Christ tant que le démon ne leur dispute point la victoire; sensibles aux attraits de la volupté, aux charmes du luxe, aux agréments de la bonne chère, lorsque ces objets viennent les attaquer. Sans la tentation, ils auraient été peut-être du nombre des saints : au premier combat que Satan leur a livré, ils ont consommé en quelque sorte leur éternelle réprobation. C'est à tous ces chrétiens que l'Apôtre adresse aujourd'hui ces paroles : Courez donc de telle sorte que vous puissiez remporter le prix : *Sic currite, ut comprehendatis*. Mais suffit-il de courir pour obtenir la couronne? Ce sont encore les athlètes qui doivent ici être nos modèles. Tout homme qui s'exerce au combat, ajoute l'Apôtre, s'abstient soi-même de toutes les choses contraires à son dessein : *Omnis qui in agone contendit, ab omnibus se abstinet*. Il ne se propose qu'une couronne corruptible : *Ut corruptibilem coronam accipiat*. Ce que la cupidité fait faire à ces hommes, un intérêt purement spirituel devrait l'inspirer aux chrétiens. On voyait autrefois ceux qui se destinaient à combattre en public, se prescrire le régime le plus gênant, s'assujettir aux plus fatigants exercices, s'exposer quelquefois aux dangers les plus pressants : pourquoi ? uniquement pour mériter le suffrage des spectateurs, et obtenir une modique récompense qu'on avait attachée au succès du combat : *Ut corruptibilem coronam accipiant*; et pour un seul jour d'une victoire, souvent incertaine, qu'ils se promettaient, ils passaient toute leur vie dans la gêne et dans la contrainte. Voilà, mes frères, le modèle que nous propose l'Apôtre, à nous qui tendons à une couronne incorruptible et éternelle : *Nos autem incorruptam*. Pour l'obtenir, il est des combats; et c'est renoncer au prix qu'on nous promet que de refuser les sacrifices qu'il nous impose.

Aussi, mes frères, la comparaison de l'Apôtre est-elle juste en tous ses points. Il est certain que le ciel est la récompense du travail, le terme des afflictions, le prix des combats et des victoires, le dédommagement de toutes les privations et de tous les sacrifices de la vie présente. Ainsi, quel droit peuvent y avoir tant de chrétiens oisifs, dont la seule occupation est de se livrer aux désirs de leur cœur? Quelle part oseront y demander tant de chrétiens incloies qui ne s'étudient qu'à écarter les tribulations qui les menacent, et se répandent en murmures toutes les fois que la Providence les châtie? A quel titre appartiendra-t-il à

ces chrétiens lâches que la moindre tentation séduit, que le démon trouve toujours en défaut lorsqu'il les attaque, et dont la vigilance n'est pas plus ferme que la foi? Enfin, quelle place pourrait-on y marquer à ces chrétiens sensuels pour qui la vie présente n'a que des charmes; qui trouvent le moyen de s'en adoucir l'amertume, en se livrant à tout ce que la fausse joie du siècle a de plus dangereux? Reconnaissez-vous, mes frères, dans tout ce détail un de ces combattants qui s'étudient à augmenter leur vigueur par les exercices de la pénitence et les œuvres de la vigilance chrétienne?

L'Apôtre, mes frères, a la consolation de pouvoir se citer pour exemple; et il donne une touchante instruction à ceux qui sont chargés du ministère de la parole sainte. Qu'il est bien éloigné de mériter le reproche qu'on a fait, dans tous les temps, à plusieurs de ceux qui annoncent la morale de l'Évangile, d'en être les premiers déserteurs, et de discréditer, par une vie toute sensuelle, les principes qu'ils établissent sur la foi et sur les mœurs! L'Apôtre invite les chrétiens à ne pas travailler en vain, et il se rend le témoignage de courir lui-même à un terme assuré, de combattre pour un objet certain : *Ego autem sic curro, non quasi in incertum; sic pugno, non quasi aerem verberans*. Et quelles sont les instruments de son travail, quelles sont les armes de son combat? La pénitence. Je châtie mon corps, je le réduis en servitude : *In servitutum redigo*; de peur qu'après avoir prêché les autres, je ne sois réprouvé moi-même : *Ne forte cum aliis predicaverim, ipse reprobus efficiar*. Ce n'est pas ici le langage de l'orgueil; il vit dans une vigilance continue, dans la pénitence la plus sévère, dans les combats journaliers, dans les travaux les plus utiles; mais il ne méconnaît point sa faiblesse : il sait qu'il peut être pour les autres un instrument de salut, et trouver lui-même, dans ses succès, sa réprobation et sa perte; et il nous apprend à nous, ministres et pasteurs, que Dieu ne nous jugera pas sur le fruit de notre ministère, sur la confiance des peuples, sur leurs témoignages et leurs éloges, mais sur nos œuvres, et qu'il ne servirait de rien pour nous d'avoir été les ministres de la pénitence pour l'imposer aux autres, si nous n'en avions pas été nous-mêmes les premiers observateurs et les premiers disciples.

Après ces sentiments et ces précautions de l'Apôtre des nations, qui de nous, mes frères, osera se rassurer sur ses bonnes œuvres? qui de nous seulement peut se rendre ici ce témoignage, qu'il réduit son corps en servitude : *In servitutum redigo*; qu'il le châtie avec une sainte sévérité? Nous qui sommes peut-être si sensibles sur tout ce qui affecte ce corps, si empressés à écarter tout ce qui le gêne, si ardens à lui procurer ses commodités et ses aises, si inquiets dans les moindres infirmités qui l'altèrent, pouvons-nous dire que nous le châtions, tandis que nous flattions une chair rebelle? pouvons-nous nous vanter de le réduire en servitude.

tandis que nous en sommes peut-être les esclaves ?

Cependant le ciel souffre violence ; le salut n'est réservé qu'à un petit nombre de ceux qui l'auront éprouvée ou se la seront imposée à eux-mêmes. Il ne suffira pas d'avoir vécu quelque temps sous l'aiguillon de la tribulation, il faut y avoir persévéré dans la patience. En effet, considérez, ajoute l'Apôtre, la conduite que Dieu a tenue à l'égard de nos pères dans la foi ; il les a tous tirés de l'Egypte, où ils gémissaient dans la captivité ; tous ont eu pour protecteur pendant le jour, pour guide pendant la nuit, cette nuée lumineuse qui les séparait de leurs ennemis : *Omnes sub nube fuerunt* ; tous ont passé la mer Rouge, sans qu'aucun fût englouti dans ses eaux : *Omnes mare transierunt*. L'eau qui coulait dans le désert, et la manne qui tombait avec tant d'uniformité, ont présenté à tous la nourriture et le soulagement : *Omnes eandem escam spiritalem manducaverunt*. Le but de tant de miracles était, dans les desseins de Dieu, de conduire son peuple dans une terre fertile. Cependant, conclut l'Apôtre, d'un si grand nombre il y en eut peu qui furent agréables au Seigneur : *Sed non in pluribus eorum beneplacitum est Deo*. L'Apôtre ne tire pas les conséquences qui suivent de cette idée ; elles sont si naturelles et si frappantes, que je pourrais me dispenser de les tirer moi-même.

En effet, mes frères, dans ce peuple autrefois esclave, qu'une main miraculeuse arrache à la captivité, ne reconnaissez-vous pas tout chrétien ? L'Evangile n'est-il pas pour lui cette nuée qui, lorsqu'il veut s'en servir, éclaire ses pas et repousse ses ennemis ? *Omnes sub nube fuerunt*. La mer Rouge, qui s'ouvre au passage de tout un peuple, tandis qu'elle engloutit l'Egyptien qui le poursuit, ne vous rappelle-t-elle pas le baptême où nos péchés ont été ensevelis, d'où nous sommes sortis purs et vivants aux yeux de Dieu ? *Omnes mare transierunt*. Cette pierre, d'où coulaient des eaux vives pour le soulagement et le rafraîchissement du peuple juif, ne figure-t-elle pas Jésus-Christ, comme le dit l'Apôtre lui-même ? *Petra autem erat Christus*. Il est la pierre angulaire d'où sort cette source d'eau vivifiante, qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle. Ne vous présente-t-il pas, dans les sacrements de son Eglise, des secours dans tous vos besoins et des remèdes à tous vos maux ? *Omnes eandem escam, eundem potum biberunt*. Jusque-là le parallèle tourne à l'avantage des chrétiens. Dans les prodiges du Dieu d'Israël, on n'aperçoit que des ombres muettes, que de faibles figures des miracles d'un Dieu sauveur. Mais sa comparaison devient et bien frappante et bien sensible quand, en considérant le nombre de ceux qui se perdent au milieu de tant de secours par l'abus qu'ils en font, on est forcé de conclure, avec l'Apôtre, que de tant de chrétiens appelés d'une manière si miraculeuse, le plus petit nombre est agréable au Seigneur : *Non in pluribus eorum beneplacitum*

est Deo. Conséquence qui rentre si bien dans celle qui termine l'Evangile de ce jour : Beaucoup d'appelés, mais peu d'élus : *Multi enim vocati; pauci vero electi*.

Mes frères, que ne puis-je pénétrer vos cœurs de l'impression que fait sur le mien cette terrible vérité ! Je mets la grâce de l'entendre au nombre de celles dont l'abus consummera peut-être la réprobation de plusieurs. Car saint Augustin, en méditant cette vérité et la propageant au peuple, l'avertit qu'elle a peuplé les déserts, qu'elle a arraché les plus grands pécheurs à leurs désordres ; de sorte que si elle est la plus effrayante des vérités de la religion, la grâce l'a rendue souvent et la plus utile et la plus féconde.

Ne nous séparons pas, chrétiens, sans avoir médité cette vérité sous les yeux de Dieu. Prosternés au pied des saints autels, pénétrons-nous d'une frayeur salutaire à la vue des justices du Seigneur. Que cette vérité, rapprochée des souffrances de Jésus-Christ, dont la méditation va nous occuper pendant cette longue carrière, nous porte à détester le péché, puisqu'il a fait mourir un Dieu, et qu'il exclut tous les jours de son royaume tant d'enfants qu'il y appelait par sa miséricorde.

Et vous, mon Dieu, faites passer ce sentiment jusqu'au plus intime de nos cœurs ; percez nos chairs de votre crainte ; faites qu'en méditant vos justices, nous les redoutions ; qu'en les craignant, nous les évitions ; qu'en les évitant, nous vous aimions ; et qu'en vous aimant, nous complétions le nombre de ceux qui vous appartiennent pour le temps et pour l'éternité. Ainsi soit-il.

Sur l'Evangile selon saint Matthieu, c. XX, v. 1-16.

Diversité du salaire que la bonté divine accorde au travail du salut : puissant motif de confiance et d'humilité.

Quelle est cette vigne, mes frères, à laquelle le maître envoie des ouvriers ? quel est ce travail pénible qu'il leur impose ? quel est ce denier qu'il leur accorde à la fin du jour ? Pour peu que vous ayez une juste idée de l'affaire de votre salut, et que vous connaissiez ce qu'il doit en coûter pour gagner le ciel, vous vous reconnaîtrez, sans doute, dans ces ouvriers que le Père de famille va chercher à tous les instants du jour.

Mais prenez-y bien garde, mes frères, n'êtes-vous pas du nombre de ces hommes lâches et paresseux à qui le maître serait contraint de faire ce reproche : Hommes oisifs et négligents, pourquoi passez-vous tout le jour à ne rien faire ? *Quid hic statis tota die otiosi ?* Ne savez-vous pas que j'ai sur vous des desseins de miséricorde et de bonté, et qu'à quelque instant de votre vie que vous me serviez avec fidélité, je suis toujours prêt à vous recevoir avec tendresse au nombre de ceux qui travaillent pour moi ? Allez donc aussi à ma vigne : *Ite et vos in vineam meam*.

Ah ! mes frères, s'il est parmi vous de ces chrétiens insensés qui ont sacrifié à la négligence et à l'oisiveté les plus chers instants d'une vie qu'ils ne doivent employer que pour se sauver, je ne viens pas les effrayer et les décourager en leur apprenant qu'il n'y a plus de ressource pour leur salut ; quoiqu'il soit bien tard pour eux de commencer, je viens leur dire de la part du Père de famille qu'il est encore temps d'aller à sa vigne : *Ite et vos in vineam meam*. Car pourquoi perdraient-ils le courage et la confiance, tandis que le maître sort à tous les instants pour louer des ouvriers, et qu'à la fin de la journée la même récompense, le même salaire est réservé à tous les ouvriers dont la vigilance et l'activité auront été jugées égales par le Père de famille ?

En vous expliquant cette parabole, mes frères, je sens que si j'inspire aux pécheurs des motifs de confiance dans la miséricorde d'un Dieu qui les attend toujours, je ne pourrai m'empêcher d'affliger les justes qui m'écoutent, en les avertissant que Dieu récompense quelquefois avec plus d'abondance et de libéralité ceux qui lui consacrent sans réserve les restes d'une vie passée dans la servitude de leurs passions, qu'il ne récompense la persévérance d'un juste tiède et languissant, qui se contente d'éviter les grands crimes, sans se mettre en peine de pratiquer de grandes vertus. Mais, au reste, si cette pensée les afflige, qu'ils se souviennent que Jésus-Christ a voulu consoler les pécheurs et animer les justes, les exciter à redoubler leur attention et leurs soins, afin que les derniers venus dans son royaume ne les précèdent point dans le séjour de la gloire. Voilà, je pense, mes frères, les différentes réflexions que vous offre l'Évangile de ce jour. Permettez-moi d'y donner quelque étendue, et suppléez vous-mêmes, par votre attention et votre docilité, à ce qui pourrait manquer dans cette explication.

C'est avec justice que Dieu, dans cette parabole, prend le titre de Père de famille : *Similis est regnum cœlorum homini patrifamilias*. L'empressement que cet homme de l'Évangile fait paraître à réunir sous ses yeux des ouvriers actifs et laborieux, le soin qu'il a de leur distribuer un salaire à la fin du jour, nous figure admirablement cette Providence qui ne cesse d'avoir les yeux ouverts sur nous, qui nous place dans les différents états de cette vie, qui daigne proportionner les récompenses à l'étendue de notre fidélité et de nos travaux : Cet homme, nous dit l'Évangile, sortit de grand matin afin de louer des ouvriers : *Exiit primo mane conducere operarios*.

Pourquoi, dès le grand matin, *primo mane* ? c'est que Dieu est si jaloux de notre sanctification, qu'il veut que nous sachions que ce n'est jamais de sa part que viennent les retardements et les délais. Toujours prêt à prévenir, l'homme a-t-il, par sa désobéissance et par son péché, forcé le Seigneur à le punir et à l'exclure de son royaume ; Dieu, trop juste pour laisser le crime impuni,

prononce contre le premier prévaricateur l'anathème le plus terrible ; mais trop miséricordieux pour laisser l'homme sans espérance et sans ressources, au moment même où il le frappe, il lui annonce que, dans la plénitude des temps, il naîtra de la femme un fils qui écrasera la tête du serpent ; et si, dès le grand matin, l'homme outrage son Créateur, dès le grand matin aussi Dieu se laisse fléchir : *Primo mane*.

Mais si, dans cet empressement du Père de famille à sortir dès le grand matin, vous reconnaissez le désir qu'il a de nous sauver, n'y apercevez-vous pas aussi une idée des obligations que ce désir nous impose ? C'est surtout à vous que j'adresse cette réflexion, jeunes hommes qui m'écoutez : Le Père de famille est sorti de grand matin pour vous chercher : *Primo mane*. Vous n'aviez pas encore les yeux ouverts à la lumière, et, dans le baptême, on vous a, pour ainsi dire, tirés de la place publique ; on vous a détournés de la voie de perdition et de mort ; on vous a consacrés au service du Seigneur ; vous avez été, dès ce moment, destinés à travailler à sa vigne. A peine votre esprit a-t-il été susceptible de connaissance et d'instruction, qu'on n'a cessé de vous répéter que Dieu ne vous avait placés sur la terre que pour le connaître, le servir et l'aimer. Mais pouvez-vous vous flatter de vous être montrés fidèles à votre vocation ? Appelés dès le grand matin, avez-vous employé exactement les premiers instants de votre raison à l'ouvrage important qui vous a été confié ? et si la fin du jour arrivait bientôt pour vous, oseriez-vous vous présenter avec confiance pour recevoir le salaire qui n'est dû qu'à la vigilance et à l'activité ? Dieu, en vous appelant à le servir, mes frères, vous propose une récompense capable d'exciter votre émulation ; et c'est ce que nous figure ce Père de famille qui, avant de louer des ouvriers pour les envoyer à sa vigne, les avertit qu'il accordera un denier à ceux qui auront employé tout le jour à travailler : *Conventione autem facta ex denario diurno*. Mais qu'est-ce que ce denier, mes frères, en comparaison de la récompense infinie que Dieu vous destine ? Le travail du moins qu'il vous impose, quelque dur, quelque pénible qu'il paraisse à la nature, aura un terme, et la gloire qui vous attend à la fin de la journée sera éternelle.

Le maître ne se contente pas de sortir une fois ; et à la troisième heure il retourne dans la place publique : *Egressus circa horam tertiam*. Il y trouve des ouvriers qui s'y tenaient à ne rien faire : *Vidit alios stantes otiosos*. A la sixième et à la neuvième heure, il tient la même conduite, et trouve des hommes dans la même inaction : *Fecit similiter*.

Remarquez que Jésus-Christ, dans ces différentes heures de la journée, a voulu nous désigner différents âges de la vie, afin qu'aucun ne pût apporter d'excuse, et se dispenser de travailler à son salut. Après cela, sur quel prétexte pourriez-vous vous

appuyer, mes frères, pour autoriser votre négligence? Direz-vous que, trop jeunes encore, vous êtes dans la saison des amusements et des plaisirs; que les exercices gênants de la religion, les pratiques austères de la dévotion et de la vertu, conviennent à un âge plus avancé et plus mûr; que lorsque vous serez parvenus à cet âge, devenus plus sérieux par tempérament, vous espérez devenir vertueux par inclination et par goût; que le Maître, d'ici à ce temps, sortira plus d'une fois pour appeler à sa vigne, et qu'il viendra un temps où vous vous rendrez à ses invitations; peut-être sera-ce à la sixième, peut-être à la neuvième heure du jour? Insensés que vous êtes! il est déjà venu pour vous à la première heure; et ne vous ayant peut-être connu aucun goût pour le travail qu'il voulait vous imposer, je crains bien qu'il ne vous abandonne à votre paresse et à votre oisiveté, et qu'il ne cesse de vous inviter.

Direz-vous que des affaires sérieuses vous occupent; que le soin d'un ménage, les embarras d'un commerce, les sollicitudes qu'entraînent les grandes places, les grands emplois, vous dérobent tous vos instants; que, partagés entre une multitude de soins que vous regardez comme indispensables, vous croiriez faire tort à vos familles ou à vos concitoyens si vous donniez à la dévotion des moments que vous croyez employer si utilement pour eux; qu'au reste vous ne perdez pas cet objet de vue; qu'il viendra un temps où, déchargés de tout autre soin, délivrés de toute autre inquiétude, vous n'aurez plus qu'à vous livrer aux intérêts éternels? Aveugles! il y a longtemps que le Maître est venu pour vous; à la sixième et à la neuvième heure du jour, il vous a invités par la bouche de ses ministres, il vous presse encore par notre ministère de vous rendre à sa vigne: *Ite et vos in vineam meam*. Vous vous croyez trop occupés pour vous y rendre; et moi je vous dis que, malgré toutes ces occupations, vous êtes vraiment oisifs à ses yeux: *Stantes otiosos*, parce que vous ne faites rien pour la plus importante des affaires. Et d'ailleurs, qui vous a répondu que vous parviendriez à la onzième heure du jour? et si vous y parvenez, voudrez-vous avec plus de sincérité vous acquitter d'un travail qui alors sera pour vous, et bien rebutant, et bien pénible?

Pour vous, pécheurs endurcis, direz-vous que vos chaînes sont trop pesantes; qu'il vous en coûterait trop pour les rompre; que Dieu, fatigué de vos délais, n'a plus sur vous que des desseins de justice et de vengeance; que vous n'osez offrir au Seigneur les restes d'une vie si criminelle; que, courbés depuis longtemps sous le joug de Satan et du péché, vous ne pensez pas pouvoir vous accoutumer jamais à porter le joug de Jésus-Christ?

A Dieu ne plaise, mes frères, que nous vous entretenions dans des pensées si contraires aux desseins du Sauveur sur vous. C'est principalement pour vous qu'il semble

avoir dicté cette parabole. On ne saurait sans doute se consacrer de trop bonne heure à le servir; mais tous les moments qu'il ménage dans sa miséricorde, sont des moments de salut; et il est toujours-temps de porter son joug, pourvu qu'on le porte avec fidélité et avec persévérance.

Le père de famille s'expose aux ardeurs de la fatigue pour augmenter le nombre des ouvriers. A la onzième heure du jour, il en trouve encore sur la place qui n'avaient point commencé à travailler: *Invenit alios stantes*. Leur tranquillité et leur insouciance l'affligent; il ne peut s'empêcher de leur faire ce reproche: Hommes lâches et paresseux, pourquoi passez-vous le jour entier à ne rien faire? *Quid hic statis tota die otiosi?*

Que de chrétiens, s'ils voulaient se rendre justice, pourraient s'appliquer ce reproche du père de famille! Combien d'hommes intelligents, actifs et laborieux, à qui cependant on pourrait dire avec justice: Pourquoi demeurez-vous tout le jour à ne rien faire? *Quid statis tota die otiosi?*

Voulez-vous donc savoir, mes frères, si les occupations qui parlagent votre vie vous mettront, au dernier jour, à l'abri de cet humiliant reproche? demandez-vous à vous-mêmes si tout ce que vous faites peut se rapporter à Dieu; si toutes vos actions vous conduisent à lui comme à votre fin dernière: mais tout ce qui vous en éloigne, ou vous retarde dans la voie qui conduit à lui, envisagez-le comme une occupation frivole, comme un amusement puénil et dangereux: *Quid hic statis tota die otiosi?*

Jésus-Christ met dans la bouche des ouvriers une réponse qui semble les excuser devant le père de famille: Maître, lui disent-ils, personne ne nous a loués: *Nemo nos conduxit*. Pensez-vous cependant que cette réponse des ouvriers de l'Evangile puisse vous servir d'excuse? Si nous avions vécu dans ces jours de ténèbres et d'erreur, où le Seigneur, le Dieu de nos pères, n'était connu que dans la Judée; ou si nous vivions dans ces régions idolâtres où l'on ne connaît pas le nom de Jésus-Christ, nous pourrions répondre avec plus de confiance: Personne n'est venu nous chercher pour travailler à la vigne du Seigneur: *Nemo nos conduxit*. Mais nous, mes frères, nous que sa grâce a prévenus dès la plus tendre enfance, nous à qui Dieu offre tous les jours tant de moyens de salut, oserons-nous dire que personne ne nous a loués de sa part? *Nemo nos conduxit*. Prenons donc bien garde de nous endurcir à sa voix, de méconnaître ceux qui nous invitent en son nom. Actifs et laborieux, assurons-nous, par nos œuvres, ce salaire qu'il promet; mais surtout travaillons avec persévérance; car le père de famille ne promet et n'accorde la récompense qu'à la fin de la journée: *Cum sero factum esset*.

Le soir étant venu, le maître dit à celui qui avait soin de ses affaires: appelez les ouvriers, payez-les, en commençant depuis les derniers jusqu'aux premiers: *Incipiens*

a novissimis usque ad primos. Jésus-Christ, mes frères, par cette parabole, n'aurait-il pas voulu adoucir l'idée funeste que la plupart des chrétiens se forment de la mort? On voit des âmes justes et timorées qui vivent d'une manière irréprochable, qui se font un trésor de vertus et de bonnes œuvres, et qui ont assez de faiblesse pour rejeter la pensée de la mort, comme une pensée importune et fâcheuse : on n'ose en parler devant eux ; et quand ils en sont venus à cet instant décisif pour leur éternité, on est obligé de prendre bien des précautions et bien des ménagements, pour leur faire comprendre que le Seigneur est prêt à leur redemander leur âme.

Ah ! pour se rendre la pensée de la mort moins affreuse, qu'ils se souviennent que Jésus-Christ, dans l'Évangile de ce jour, compare la fin de la vie du juste, à la fin d'une journée : *Cum sero factum esset* ; qu'alors c'est la fin du travail, et l'instant de la récompense ; que si la mort a quelque chose d'affligeant et de terrible, c'est pour le pécheur, parce qu'il est semblable au paresseux qui a resté le jour entier sans rien faire. Mais l'âme fidèle n'est appelée que pour recevoir le salaire de ses travaux ; et un salaire qui surpasse de beaucoup les inquiétudes et les fatigues, et qui en récompense avec usure. Suivons, en effet, cette parabole : ceux qui n'étaient venus qu'à la onzième heure du jour s'étant approchés, reçurent chacun un denier.

Avons-nous tort de vous dire, mes frères, que la miséricorde de Dieu pendant cette vie surpasse sa justice? Quand il veut punir un impie ici-bas, et le rappeler, rarement la punition égale, jamais elle ne surpasse le crime qu'il veut punir ; mais quand il veut récompenser la fidélité du juste, ses travaux, ses afflictions et ses souffrances n'ont rien de comparable à la récompense qu'il lui réserve. C'est ce qui faisait dire à saint Bernard, que la justice de Dieu ne se répand ici-bas que goutte à goutte, *Guttatim pœna bibitur* ; mais que quand il s'agit de récompense, c'est toujours comme un torrent de volupté et de joie qu'il répand sur ceux qui l'aiment : *In remuneratione torrens est voluptatis.* Et c'est ce qui nous est figuré par ce denier que le maître accorde à tous les ouvriers actifs et laborieux.

Ceux qui avaient travaillé dès la première heure du jour ; ne virent qu'avec des yeux d'envie la libéralité du maître ; ils se persuadaient que le maître leur devait un plus grand salaire : *Arbitrati sunt quod plus essent accepturi* ; et ils virent avec autant de peine que de surprise, qu'on les confondait avec ceux qui n'avaient travaillé qu'une partie du jour, en leur donnant le même denier : *Acceperunt autem singulos denarios.*

Combien de justes que la même présomption conduit à leur perte? Parce qu'on est né souvent avec un tempérament plus heureux, parce qu'on a reçu une éducation plus chrétienne, parce qu'on s'est trouvé dans des circonstances moins critiques, on

se croit autorisé à mépriser et à censurer ceux qu'on voit donner dans de grands égarements ; et on oublie ce bel avis de saint Augustin, qu'il n'est pas d'excès et d'injustices que ne puisse commettre le plus fervent d'entre les hommes, si la grâce de Dieu ne le soutient.

Les ouvriers de l'Évangile ne se contentent point d'entretenir ces pensées dans leurs cœurs ; ils murmurent contre le père de famille : *Murmurabant adversus patremfamilias* ; ils l'accusent d'injustice, d'accorder la même récompense à des hommes qui n'ont travaillé qu'une heure : *Hi novissimi una hora fecerunt* ; ils se reprochent, en quelque sorte, d'avoir supporté à son service le poids du jour et de la chaleur : *Portavimus pondus diei et æstus.*

Avant d'examiner quelle va être la réponse du père de famille, permettez-moi de vous demander si vous pensez que Dieu puisse, sans injustice, mettre au même rang dans le ciel un juste qui l'aura servi avec persévérance jusqu'au dernier instant de sa vie et un pécheur qui ne lui aura consacré que les restes quelquefois languissants d'une vie, dont les moments les plus précieux auront été employés au service du monde et de ses passions? Ah! ce n'est point à nous, mes frères, à sonder les secrets jugements du Seigneur ; c'est encore moins à nous à prescrire des bornes à sa miséricorde. Craignons qu' Dieu ne nous dise comme à ces hommes présomptueux de l'Évangile : Mon ami, je ne vous fais aucun tort : *Amice, non facio tibi injuriam.* Contentez-vous de ce qui vous est dû, et retirez-vous : *Tolle quod tuum est, et vade.* Il m'est libre de donner à ces derniers autant qu'à vous : *Volo autem et huic novissimo dare sicut et tibi.* Et faut-il parce que je suis prodigue en bienfaits, parce que ma libéralité surpasse les mérites de ceux que je récompense, faut-il que vous voyiez ma miséricorde avec des yeux d'envie? *An oculus tuus nequam est, quia ego bonus sum?*

C'est donc un mystère, et un mystère impénétrable, que cette égalité de récompense : il ne nous est donc pas permis de le souder ; ou si nous voulons apprendre la raison de cette conduite admirable, ce n'est que de la bouche de Jésus-Christ que nous devons en recevoir la solution. Il termine cette parabole par une sentence bien allégeante et bien terrible : Les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers : *Erunt novissimi primi, et primi novissimi* ; parce qu'il y en a beaucoup d'appelés et peu d'élus : *Multi enim vocati, pauci autem electi.*

Quelle terrible conséquence que celle que Jésus-Christ nous laisse à tirer de cet Évangile ! Il ne semblait écrit que pour la consolation des pécheurs, et il répand la consternation dans tous les cœurs. Quelle funeste incertitude ! Nous sommes tous, par notre baptême, la nation sainte, le peuple d'acquisition, *Multi vocati* ; mais serons-nous tous les héritiers du royaume ? Ah !

mes frères, dussé-je vous jeter dans le trouble, je suis affligé de vous le dire; c'est le plus petit nombre qui doit y avoir une place : *Pauci electi*.

Je fais maintenant avec amertume la réflexion que faisait autrefois saint Jean Chrysostome, en expliquant cet endroit de l'Évangile. Les murs de ce temple, disait-il, renferment un grand nombre de chrétiens; tous ont été purifiés dans les eaux salutaires du baptême; tous prennent part à nos sacrés cantiques; tous viennent s'asseoir à la table de l'Agneau: une même foi, une même religion, un même culte les unissent; ils ne font qu'un même corps; ils sont tous appelés : *Multi vocati*; mais unis par les liens extérieurs et sensibles, le sont-ils intérieurement par les liens de la charité? Le seront-ils au dernier jour par une même félicité? Hélas! je tremble en vous le répétant après Jésus-Christ, mes frères, c'est le plus petit nombre qui sera sauvé : *Pauci electi*.

En un mot, j'invite aujourd'hui tous ceux qui m'écoutent à travailler sincèrement à leur salut; je les avertis qu'il n'en est aucun parmi eux dont le Seigneur ne veuille le salut; qu'ils sont tous le prix du sang d'un Dieu, tous appelés à recueillir les fruits de sa mort : *Multi vocati*. Tous se rendront-ils à mes invitations? Aucun ne s'endurcira-t-il à ma voix? Sortiront-ils tous de cette instruction, en se frappant la poitrine, en s'avouant pécheurs, en formant de solides résolutions de salut? Je n'ai point assez de confiance en mon ministère pour oser me le promettre : et n'ai-je pas lieu de craindre que mes propres infidélités ne mettent obstacle à l'impression que doit faire sur les cœurs cette menace terrible : *Pauci electi*?

Grand Dieu! j'adore les desseins de votre justice, sans oser les sonder; mais j'ai recours à votre miséricorde : affermissiez-nous dans la voie du salut; rendez-nous fidèles à notre vocation, afin qu'étant tous appelés dans le temps, nous soyons tous du nombre de vos élus dans l'éternité bienheureuse! Ainsi soit-il.

DIMANCHE DE LA SEXAGÉSIME.

Sur la II^e Epître de saint Paul aux Corinthiens, c. XI, v. 19-33; c. XII, v. 1-9.

Patience, modestie, humilité, courage, charité fraternelle, amour de la prière : vertus nécessaires au chrétien.

Ce n'est pas simplement un discours, mais une suite d'instructions qu'il faudrait pour expliquer l'Épître de ce jour, et en tirer des conséquences proportionnées à l'importance des vérités qu'y traite l'apôtre saint Paul, et à l'utilité des exemples qu'il nous y donne. Obligés de nous renfermer dans les plus étroites bornes, choisissons du moins, dans ce long détail, quelques traits dont l'application puisse tendre à corriger nos défauts, à réformer nos mœurs,

et à nous instruire des règles de la charité chrétienne.

Suivons l'Apôtre dans le récit qu'il fait de ses travaux, de ses persécutions et de ses souffrances; et apprenons que cette voie est celle du salut, puisque c'est celle qu'ont suivie Jésus-Christ et les saints; mais jetons aussi un coup d'œil sur les humiliations de cet apôtre; souvenons-nous qu'elles sont bien nécessaires à notre faiblesse, et que nous ne tarderions pas à nous méconnaître, si Dieu ne daignait nous rappeler par les humiliations et les épreuves. Ne négligeons pas surtout les avis que saint Paul adresse aux Corinthiens, et par lesquels commence cette Epître : il est des circonstances où l'application peut en être très-utile. Suivez-moi dans le développement que je vais offrir à votre attention.

La première maxime, mes frères, que je tire de l'Épître de ce jour, est annoncée par ces paroles : Etant sages vous-mêmes, vous supportez volontiers ceux qui manquent de sagesse : *Libenter suffertis insipientes, cum sitis sapientes*, c'est-à-dire, que la meilleure preuve qu'on puisse donner qu'un esprit est guidé par la sagesse qui vient de Dieu, est la patience avec laquelle il supporte les folies et les traverses des pécheurs dont il est environné. Aussi un vrai chrétien ne s'érige point en censeur de ses frères : il voit leurs défauts, il en gémit, il s'en occupe devant Dieu; mais, à l'extérieur, il n'en témoigne point d'impatience; et à moins que par état il ne soit chargé de redresser ceux qui s'égarent, il garde un profond silence sur les abus qu'il ne peut pas arrêter; et cette maxime est d'un usage infini dans la vie chrétienne. Les médisances, les jugements téméraires, les rapports désavantageux, et tous les désordres dont ces vices sont la source, seraient bientôt bannis de la société, si tous ceux qui font profession du christianisme faisaient usage de cet avis que donne l'Apôtre.

La seconde maxime qu'il nous offre, est d'un usage beaucoup plus ordinaire, et mérite une singulière attention. Pour contrebalancer le crédit qu'usurpaient sur l'esprit du peuple des hommes jaloux de son apostolat, il fait l'énumération de ses qualités, de ses titres, de ses vertus et de ses souffrances. Sont-ils Hébreux? je le suis; sont-ils Israélites? je le suis aussi; sont-ils de la race d'Abraham? j'en suis comme eux; sont-ils ministres de Jésus-Christ? quand je devrais passer pour le moins sensé, je le suis plus qu'eux. Peut-on conclure de ces paroles, qu'il est permis de parler de soi-même en tout temps, en toute circonstance, quand on ne parle pas contre la vérité? Alors où serait l'humilité chrétienne? On la conserve, mes frères, quand on ne s'écarte pas des règles que nous prescrit l'Apôtre.

Première règle. Il nous apprend d'abord à ne jamais parler de nous-mêmes sans nécessité : il faut que le besoin de toute l'Eglise de Corinthe le demande; qu'un scandale

réel à dissiper en soit l'objet ; que le témoignage qu'il se rend à lui-même soit essentiel pour balancer les œuvres des faux frères, qui cherchent à troubler l'Église naissante.

Deuxième règle. Toujours parler le langage de la vérité. Saint Paul ne cite que des faits parfaitement connus, dont toute l'Église avait été témoin ; ou s'il en allègue quelques-uns dont la preuve ne soit pas facile à administrer, il y met toutes les réserves qui peuvent assurer la vérité de son témoignage.

Troisième règle. C'est de ne jamais méconnaître, et la source du bien qui est en nous, et les faiblesses que nous tirons de notre propre fonds. L'apôtre saint Paul fait ici des aveux capables de couvrir de confusion un ministre de Jésus-Christ. Il m'a été donné un ange de Satan : *Datus est mihi angelus Satanae*. Mais il fait ces aveux, précisément parce qu'ils doivent balancer dans l'esprit des Corinthiens l'idée qu'on pourrait avoir de ses vertus et de son mérite ; parce qu'il se croit plus obligé encore à l'édification que donne l'humilité, qu'à l'impression que doivent faire les prodiges de son apostolat.

Jugez-vous sur ces règles, mes frères. Ne vous arrive-t-il pas quelquefois de parler de vous-mêmes, et en parlez-vous toujours d'une manière conforme à la vérité et à l'humilité ? Ce n'est point aux pécheurs scandaleux que je fais cette question ; ils ne peuvent parler d'eux-mêmes sans réveiller le souvenir de leurs scandales ; c'est à vous que je parle, mes frères, vous qui faites profession de vivre dans la vigilance et dans la pratique des vertus. Ne vous arrive-t-il pas souvent de saisir les occasions qui se présentent, pour faire tomber les conversations sur votre propre compte, pour louer vos dispositions ou vos œuvres, pour les mettre en parallèle avec celles de votre frère ? Et alors les règles de la charité, de la justice, de la vérité et de l'humilité, sont-elles observées ? Vous manquez aux règles de la charité, puisque c'est toujours au désavantage de votre prochain que vous parlez de vous-mêmes. Vous manquez à la justice, puisque dans ces témoignages que vous vous rendez, vous louez souvent en vous ce qu'il y a de plus défectueux. Vous blessez la vérité, puisque vous altérez les faits, et que vous cachez souvent l'intention qui vous fait agir, et qui rend vos actions victorieuses. Avec des motifs si contraires aux règles, que devient l'humilité chrétienne ? Si vous n'étiez jaloux que du suffrage de celui qui sonde les cœurs et les reins, vous taririez vos vertus, et vous gémiriez de vos défauts.

Troisième maxime essentielle à méditer dans cette Épître ; c'est que la vie chrétienne est un engagement aux persécutions et aux souffrances. Vous voyez, mes frères, ce qu'il en a coûté à un apôtre pour nous enfanter à la foi : nous sommes les enfants de sa douleur ; mais ce qu'il a souffert pour

consommer l'ouvrage de la conversion des gentils, chaque chrétien est obligé de le supporter, à proportion, pour consommer l'œuvre de sa propre sanctification. Ainsi les rebuts, les mépris, les contradictions, doivent être considérés comme autant de portions de l'héritage de nos pères dans la foi. Un chrétien n'a droit à ce nom qu'autant qu'il en partage l'amertume ; et un des martyrs de notre religion sainte nous apprend à ne nous regarder comme disciples de Jésus-Christ, que de l'instant que nous avons commencé à souffrir quelque chose pour lui : *Tunc incipio esse discipulus Christi*. Mais cet apanage, tout affligeant qu'il est, a ses consolations. Celui qui console l'Apôtre des nations au milieu de tous ses combats, celui qui adoucit ses travaux, *In laboribus plurimis*, le délivre de la prison : *In carceribus abundantius* ; le préserve de la mort : *In mortibus frequenter* ; le conserve sous les coups et sous les fouets : *In plagis supra modum, ter virgis cæsus sum* ; le protège contre les pierres que lancent sur lui les ennemis de la foi : *Semel lapidatus sum* ; le tire du péril des naufrages : *Ter naufragium feci* ; et le fait sortir du fond de l'abîme : *Nocte et die in profundo maris fui* ; ce protecteur tout-puissant est témoin de toute nos épreuves, et se montre toujours le consolateur de celui qui souffre avec soumission et avec patience. C'est sans doute pour soutenir, pour animer son apôtre, que Dieu lui révèle des secrets qu'il n'est pas permis de la langue humaine de raconter : *Audivi arcana verba quæ non licet homini loqui* ; qu'il le transporte jusque dans le séjour de sa gloire, pour l'enivrer des délices de l'éternité : *Raptus est in paradisum*. Le chrétien patient fait l'épreuve de la même miséricorde ; Dieu lui parle, au milieu de son affliction, le langage de la paix ; Dieu lui fait entrevoir le prix de son combat et l'adoucissement de ses souffrances ; et alors, dans l'excès de ses consolations, il s'écrie avec notre Apôtre : Plus je suis affaibli par la tribulation, plus je deviens fort en celui qui est mon espérance et ma force : *Cum infirmor, tunc potens sum*.

La quatrième maxime que nous offre l'exemple de l'Apôtre, c'est l'intérêt que la charité doit nous faire prendre aux besoins de nos frères. Qui est-*re* qui est faible, sans que je sois affaibli : *Quis infirmatur, et ego non infirmor* ? Qui est scandalisé, sans que je sois dévoré par le zèle : *Quis scandalizatur, et ego non uror* ? Langage bien digne d'un pasteur qui savait se faire tout à tous, qui portait dans son sein cette multitude innombrable de peuples qu'il avait gagnés à Jésus-Christ !

Priez, mes frères, que le même sentiment anime ceux que Jésus-Christ appelle à la conduite de son troupeau, et surtout qu'un intérêt personnel vous engage à le demander pour ceux qui vous sont particulièrement redevables de leur ministère ; mais ne regardez pas ces sentiments comme étrangers au commun des chrétiens : c'est une obli-

gation pour chaque fidèle en particulier de partager les faiblesses de son prochain, et de lui sauver le scandale qui peut le perdre. Méritent-ils, en effet, le nom de chrétiens, ces cœurs durs et impitoyables que rien ne touche, que rien n'affecte; qui voient leurs frères livrés à toutes sortes d'amertumes, sans jamais leur tendre une main secourable; qui paraissent, au milieu de la misère des temps, aussi tranquilles que dans les circonstances les plus heureuses? Ah! si quelque chose les attriste, c'est l'importunité du pauvre; c'est la nécessité où ils se trouvent de faire, par bienséance ou par respect humain, des aumônes d'étiquette, passez-moi ce terme: mais ils laisseront languir sous leurs yeux un domestique infirme, qui s'est excédé pour eux dans son travail; ils ne s'instruiront jamais des misères qui les environnent dans une ville et dans un quartier, et Lazare soupirera inutilement après les miettes de leur table. Souvent un animal familier trouvera avec abondance, avec superfluité même, ce que leur cœur sanguinaire refuse à leurs semblables.

Ah! mes frères, je n'outré point ce détail; je ne charge point les couleurs de ce tableau. Dépositaires par état des plaintes du pauvre, nous nous apercevons souvent que le spectacle de cette insensibilité aggrave beaucoup sa misère; du moins servirons-nous d'organes aux malheureux pour solliciter en leur faveur les secours qu'on leur refuse. Eh! quand nous tenterions de le faire, les maisons des grands nous sont presque toujours inaccessibles, et l'on nous y reçoit avec une hauteur qui ferme la bouche, qui étouffe la voix que nous voudrions élever en faveur des indigents. La plupart connaissent-ils seulement la vérité que je prêche? Le plus grand nombre de ceux qui habitent cette paroisse sont-ils ici pour l'entendre? Plusieurs, au moment où je parle, sont encore livrés à la mollesse; et c'est plus, mes frères, pour épancher mon cœur dans le vôtre que je connais sensible, c'est plutôt pour vous prémunir contre ce scandale que pour convertir ces riches, que je parle aujourd'hui.

Un autre devoir de charité que nous prescrit l'Apôtre, c'est le zèle à la vue des désordres qui pourraient séduire les faibles. Qui est scandalisé, sans que je brûle de zèle? *Quis scandalizatur, et ego non uror?* Zèle, qui pour être selon la science, doit s'élever contre les vices, et ménager les coupables; arrêter tout le mal qu'il peut empêcher, souffrir et gémir sur celui qui est inévitable; procurer à ceux qui sont aveugles, des lumières; à ceux qui sont faibles, des secours qui les garantissent des dangers auxquels les expose l'aveuglement et la faiblesse; zèle qui proportionne toujours la correction à la faute, et qui, sévissant à regret, emploie, jusque dans la sévérité, du ménagement et de la douceur. Voilà le caractère d'un vrai zèle, et on le rend faux et dangereux. Un zèle bien entendu procure

le salut de celui qu'il fait agir, et de celui qui en est l'objet; un zèle indiscret et peu mesuré perd souvent l'un et l'autre.

Cinquième maxime que nous trouvons dans la conduite de l'Apôtre: c'est la confiance en Dieu et le recours à la prière. Prière humble; c'est parce qu'il ne méconnaît point sa faiblesse, qu'il prie; il ne compte ni sur la certitude de sa vocation, ni sur l'importance de sa mission, ni sur la grandeur de ses travaux et de ses combats, ni sur la sublimité de ses connaissances et de ses révélations: l'ange de Salan l'attaque, c'en est assez pour craindre sa propre fragilité: *Dominum rogavi, ut discederet a me.*

Prière fervente: il demande par trois fois, *Ter rogavi*, parce qu'il sait que Dieu se tait souvent par justice; qu'il veut éprouver notre fidélité par l'attente qu'il nous fait supporter; et que, pour mieux assurer le bon usage de ses grâces, il veut que nous en sentions le prix avant de les obtenir.

Prière efficace: si elle n'opère pas l'effet de sa demande, elle lui rend la consolation et la paix; il ne sera pas délivré d'un ennemi qui, tout importun qu'il est, lui offre un moyen continu de salut, un motif de se tenir dans l'humilité; mais il est assuré du moins qu'un Dieu puissant prend sa défense. Ma grâce vous suffit: *Sufficit tibi gratia mea.*

Apprenons à prier avec ces dispositions, mes frères, et nous verrons, comme saint Paul le dit lui-même, la force se perfectionner dans la faiblesse: *Virtus in infirmitate perficitur*; et nous nous glorifierons, non de nos vertus, de nos mérites, de nos talents, de nos biens ou de nos titres, mais de nos humiliations et de nos peines: *In infirmitatibus gloriabor*; et la grâce de Jésus-Christ résidera en nous, pour nous faire opérer le bien dans le temps, et nous assurer la gloire dans l'éternité. Ainsi soit-il.

Sur l'Évangile selon saint Luc, c. VIII,
v. 4-15.

Obstacles qui s'opposent aux progrès de la parole de Dieu; dispositions qui en favorisent l'accroissement dans nos cœurs.

C'est sur la parole de Dieu que Jésus-Christ instruit aujourd'hui le peuple; et il est impossible, sans s'écarter du vrai sens de l'Évangile, d'en tirer d'autre conséquence. Il s'applique à reprendre les défauts qui s'opposent aux accroissements de cette parole sainte; et comme ces défauts sont aujourd'hui les mêmes, qu'ils n'ont fait que s'accroître et se multiplier, il est toujours d'une nouvelle nécessité de les étudier et de les connaître. Le malheur peut-être, c'est que ces mêmes défauts, subsistant dans quelques-uns de ceux qui m'écoutent, rendront cette instruction sur la parole de Dieu, aussi inutile que toutes celles qu'ils ont entendues sur les autres vérités. Cependant l'objet particulier de ce discours, mes frères, est de vous apprendre le respect, l'attention

et la docilité que vous devez à la parole de votre Dieu, et de corriger les abus que vous pourriez avoir faits de cette parole sainte.

Quand nous vous parlons quelquefois sur cette vérité, la prévention peut vous persuader que nous avons un secret intérêt à vous demander la soumission et le respect : mais ici, c'est Jésus-Christ même qui va parler ; c'est une parabole sortie de sa bouche, que nous allons vous faire entendre ; c'est lui qui va nous en fournir l'explication. Nous ne dirons rien de nous-mêmes ; ne mettez, de votre part, aucun obstacle au fruit que doit produire cette instruction. Et vous, mon Dieu, préparez la terre ; arrosez-en la sécheresse ; arrachez-en les épines ; écarterez-en tout ce qui pourrait enlever la semence ; en un mot, donnez-lui cette heureuse fécondité qui rapporte cent pour un !

Celui qui sème est sorti pour semer : *Exiit qui seminat seminare* ; et je tire, de ces premières paroles, une conséquence que nous présente chaque passage du saint Évangile, c'est que notre Dieu fait toujours les premières avances ; et si on répondait à son empressement par la fidélité, le royaume des cieux serait bientôt établi dans tous les cœurs. Mais avez-vous jamais considéré, mes frères, pourquoi la parole de Dieu est comparée à une semence ? Jésus-Christ ne pouvait-il pas employer un parallèle qui en fit mieux sentir le prix et les effets ? Ah ! mes frères, quand la sagesse éternelle a parlé, il ne nous convient que d'écouter, et de nous taire ; persuadés qu'elle dispose tout avec autant de force et d'énergie que de douceur : *Fortiter suaviterque disponens omnia.* (Sap., VIII, 1.)

L'effet que produit la semence, ses progrès, sa prodigieuse fécondité dans une terre fertile, son étonnante stérilité dans une terre ingrate et mauvaise, ne nous figurent-ils pas la parole sainte, source de toutes les bonnes œuvres pour le chrétien docile, et principe de réprobation pour le chrétien infidèle ? Toute la différence consiste donc dans la qualité de la terre qui la reçoit. Une partie tombe le long du chemin, et est emportée par les oiseaux du ciel ; une partie tombe sur la pierre, et elle se dessèche aussitôt, faute d'humidité ; une partie tombe dans les épines, et les épines la surmontent et l'étouffent : il n'y a d'utile, dans cette semence, que celle qui tombe dans la bonne terre, et elle rapporte cent pour un.

La première réflexion que présente cette parabole à ceux qui s'intéressent au salut des âmes, est bien triste. On y voit trois états dans lesquels la semence devient inutile : il n'en est qu'un seul où elle fructifie. Jésus-Christ ne veut pas cependant que ceux qu'il emploie pour semer se découragent, puisque le maître du champet de la semence a la patience de supporter cette stérilité ; mais il veut qu'attentifs à cultiver la terre la plus ingrate et la moins féconde, on s'applique à lui faire porter des fruits en son temps.

Cette parabole exposée au peuple, Jésus-Christ garde le silence, et n'en donne point l'explication ; il attend, pour en découvrir le sens, que les apôtres le lui demandent : ce qui nous prouve, mes frères, que de quelque nature que soient les grâces, quelque essentielles qu'elles soient au salut, Dieu ne les doit à personne ; mais qu'en les accordant, il suit ordinairement un ordre que se sont prescrit sa miséricorde et sa justice. La reconnaissance, la fidélité le touchent ; un saint désir l'intéresse, et il ne refuse jamais à celui qui demande avec humilité et avec foi. Ainsi, pour le commun des chrétiens qui écoutent les vérités du salut par habitude, ou par respect humain, Jésus-Christ s'écrie : Que celui qui a des oreilles pour entendre, écoute ces vérités : *Qui habet aures audiendi, audiat.*

Tous ont des oreilles, j'en conviens, mais elles ne sont pas toutes disposées à écouter et à entendre. Quand la prévention les obsède, quand l'ignorance les ferme, quand l'orgueil les séduit et les trompe, elles n'entendent de vérités, que celles qui ne contredisent point les passions. De là vient, mes frères, que dans le temps où nous cherchons le plus à nous proportionner à la faiblesse de ceux qui nous écoutent, nous ne sommes pas encore entendus de tous ceux à qui nous parlons, parce qu'ils ont intérêt à n'entendre que ce qui flatte leur amour-propre. Qu'il en est peu à qui nous puissions dire ce que Jésus-Christ dit à ses apôtres : Pour vous, il vous a été donné de connaître les mystères du royaume de Dieu !

Et pourquoi, mes frères, cet avantage avait-il été réservé aux seuls apôtres ? Jésus-Christ le fait entendre dans un autre endroit de l'Évangile : ils s'étaient attachés avec humilité à la suite d'un Dieu humble ; ils avaient renoncé, pour le suivre, à tout ce que le monde pouvait leur offrir de plus flatteur. Aussi Jésus-Christ leur dit-il : Les rois, les grands, les puissants du siècle, ont désiré de voir ce que vous voyez, et ne l'ont pas vu ; d'entendre ce que vous entendez, et ne l'ont point entendu : ce n'est qu'à vous, qu'à ceux qui imiteront votre humilité et votre docilité, qu'il sera donné de connaître les mystères du royaume de Dieu : *Vobis datum est noscere mysteria regni Dei.*

C'est donc l'humilité qui ouvre le cœur, et prépare l'esprit à entendre la parole sainte. Mais que fait l'orgueil ? Hélas ! mes frères, par les paroles suivantes, Jésus-Christ dépeint d'une manière bien sensible le vice dominant de l'homme, et le malheur particulier de notre siècle. Au commun des hommes, dit Jésus-Christ, tout devient parabole et problème : *Cæteris autem in parabolis.* C'est de là, sans doute, que naissent tant de questions imprudentes et téméraires sur la religion ; tant de nouveaux systèmes, aussi obscurs que leurs auteurs ; tant de principes, qui n'ont de fondement que la légèreté de l'esprit qui les conçoit. C'est

par ces voies que s'introduit insensiblement au milieu de nous, le pernicieux usage de douter de tout, ou de ne croire que ce que le caprice ou l'intérêt fait adopter; en un mot, c'est de cet abîme que s'élèvent tant de ténèbres épaisses, et d'autant plus dangereuses, qu'elles vérifient ces autres paroles de Jésus-Christ : En voyant, ils ne voient point, en écoutant, ils n'entendent point : *Ut videntes non videant, et audientes non intelligent.*

N'avoueront-ils jamais leurs ténèbres, ces hommes aveugles qui croient tout voir et tout comprendre, qui, sur les connaissances les plus superficielles qu'ils ont acquises de la religion et de la nature, osent raisonner avec hardiesse sur ce que la religion a de plus mystérieux, et le cœur de l'homme de plus intime et de plus secret? Philosophes d'autant plus méprisables, que, malgré cet étalage pompeux de sentences et de maximes, le désordre de leur vie, la corruption de leur cœur, les trahissent et les déshonorent. On s'étudie beaucoup à les combattre dans ce siècle; des ministres éclairés montent souvent dans les chaires chrétiennes pour contredire à leurs systèmes, des plumes solides se consacrent à montrer la contradiction de leurs principes, mais, en vérité, ces prétendus esprits forts méritent-ils une attention si soutenue? N'est-ce point leur faire trop d'honneur, que de s'appliquer à réfuter des opinions qui, par leur absurdité, se détruisent d'elles-mêmes? Ne sont-ils pas suffisamment réfutés par l'exécution sensible de cet oracle: Que tout soit parabole et mystère pour eux, afin qu'en voyant, ils ne voient point, et qu'en écoutant, ils ne comprennent point? *Ceteris autem in parabolis, ut videntes non videant, et audientes non intelligent.*

Pour moi, mes frères, ce qui me console dans l'exercice de mon ministère, et ce qui vous rend infiniment chers à mes yeux, c'est la confiance que j'éprouve que le vice de l'incrédulité ne domine point parmi vous, et qu'il m'est permis de dire au plus grand nombre de ceux qui m'écoutent : Pour vous, il vous a été donné de connaître les mystères du royaume de Dieu : *Vobis autem datum est noscere mysteria regni Dei.*

Ce n'est pas que je prétende que la parole de Dieu soit reçue de tous avec des dispositions proportionnées au respect et à l'attention qu'elle mérite : aussi ne me croirai-je pas dispensé de vous mettre sous les yeux l'explication que Jésus-Christ nous donne de cette parabole.

Une partie de la semence tombe le long du chemin, et est aussitôt enlevée. Cette figure nous représente ceux qui reçoivent la parole de Dieu, et l'exposent aussitôt à être enlevée par le diable, qui a un secret intérêt à ce qu'elle ne fructifie pas dans leur cœur. Je dis ceux qui l'exposent ; car les efforts que fait le malin esprit pour effacer les impressions que produit la parole sainte ne

cœur qui la reçoit avec docilité, qui la médite avec attention, qui la conserve avec amour, n'en perd pas facilement les précieux effets. Mais vous la verrez bientôt s'évanouir, cette semence utile, si vous ne tenez point vos oreilles en garde contre les maximes séduisantes du monde au milieu duquel vous vivez ; car ce chemin où se rencontre un grand nombre de passants, où les oiseaux viennent enlever leur proie, n'est-ce pas la voie large du siècle ? Oh ! qu'un cœur nourri de la parole de Dieu court de risques, s'il ne vit pas avec précaution et avec vigilance ! Combien, par exemple, a-t-on vu de jeunes gens en qui on s'était efforcé de répandre la semence d'une éducation chrétienne, en qui même ce bon grain avait déjà germé, et qui, dès les premiers pas qu'ils ont faits sur ce grand chemin, ont fait évanouir les heureuses espérances qu'ils avaient données du succès de leur éducation ?

Pères et mères, je voudrais pouvoir détourner absolument vos enfants de cette voie dangereuse. Ils seraient heureux sans doute, si une vocation particulière les appelait à se séparer pour toujours du monde ; mais comme ils ont, la plupart, des devoirs indispensables qui les y retiennent, des engagements légitimes qui les y arrêtent, quelle est votre obligation ? C'est de les y introduire avec précaution, de ne jamais les perdre de vue ; de les avertir souvent qu'ils ne pourront se soutenir au milieu du monde, qu'autant qu'ils se rappelleront sans cesse les maximes dont on s'est efforcé de les remplir ; qu'ainsi ils résisteront à la foule, ils se sépareront du grand nombre, ils surmonteront les artifices de Satan, qui y a établi son empire, et le fruit de la parole sainte subsistera dans leurs cœurs.

Mais ce n'est pas la seule leçon que vous devez leur donner, et vous appliquer à vous-mêmes. La semence tombe quelquefois sur la pierre ; elle ne trouve point d'humidité qui l'entretienne et la fasse germer ; et ne jetant point de racines, elle se dessèche et périt. La parole de Dieu produit les mêmes effets dans ces cœurs avides de la recevoir, mais qui, après l'avoir reçue, la livrent aux dangers des tentations. Ils croient pour un temps, remarque Jésus-Christ, *Ad tempus credunt* ; et au premier écueil que l'ennemi leur prépare, ils s'écartent des vérités qu'ils ont entendues, *Et tempore tentationis recedunt*. Ils croient pour un temps ; voilà le défaut particulier de ces hommes : ils ne savent point qu'un des caractères essentiels de la foi, c'est la stabilité ; qu'on est bien près de la perdre, quand on flotte à tout vent de doctrine, et que les vérités du salut étant toujours de la même évidence, elles méritent toujours de notre part la même docilité et le même respect ; qu'une impression passagère est plutôt une preuve de notre faiblesse, qu'un témoignage de notre soumission à la voix

de Dieu.

mes frères, de croire pour un temps ? *Ad tempus*. On vous a vus quelquefois sortir de certaines instructions, pénétrés des vérités que vous aviez entendues. Les éloges que vous donniez au ministre qui vous les avait annoncées, les témoignages que vous rendiez à l'opération de ses paroles, l'impression que vous assuriez éprouver de son discours, les résolutions mêmes et les promesses que vous aviez arrachées la conviction qu'il avait opérée dans vos esprits et dans vos cœurs ; tous ces sentiments prouvaient qu'un esprit de foi avait ouvert vos oreilles à la parole sainte : vous avez cru ; mais le peu d'effet qu'ont produit ces vérités pour la correction de vos mœurs ; l'opposition que vous montrez dans la pratique, pour des vertus que vous admiriez dans la spéculation, sont une preuve de l'instabilité de votre foi. Vous avez beau prétexter pour excuse la violence des tentations qui sont survenues, le danger des occasions auxquelles vous expose votre état : toutes ces excuses ne feront que vérifier cet oracle de Jésus-Christ : Plusieurs croient pour un temps ; ils reçoivent la parole de Dieu avec joie, et au moment de la tentation ils s'écartent des principes de leur foi : *Ad tempus credunt, et in tempore tentationis recedunt*.

Mais si ces chrétiens sont à plaindre, ceux qui se laissent séduire par les plaisirs du siècle, ou accablés par les sollicitudes temporelles, sont-ils moins dignes de compassion ? Car cette partie de la semence qui tombe dans les épines, nous représente ces chrétiens dissipés, ou par les affaires, ou par les plaisirs de la vie, qui ne donnent à la parole de Dieu, qu'ils entendent quelquefois, qu'un esprit distraité de mille sollicitudes, et un cœur épris d'une infinité d'objets dangereux : *A sollicitudinibus et voluptatibus vite euntes suffocantur*.

Que la parole de Dieu soit étouffée par les plaisirs des sens, et qu'un cœur livré à la volupté goûte peu la sainte sévérité de l'Évangile, je n'en suis point surpris. Quelle opposition, mes frères, entre la vie sérieuse, la vigilance exacte, la déliance continuelle que prescrit l'Évangile, et l'enjouement, l'indiscrétion et la folie de la plupart des chrétiens ! Quel contraste entre ce goût de pénitence et de mortification qui règne dans la morale de Jésus-Christ, et cet amour des aises et des commodités qu'inspire le commerce du monde ! Il est bien naturel que celui qui trouve ses délices sur la terre, qui fait de ce monde sa patrie n'entende parler de la patrie céleste qu'avec indifférence et avec froideur ; mais il est une sorte de chrétiens que je plains d'autant plus, que je les vois occupés, à certains égards, du bien de la société. Ce sont ceux qui sont tellement livrés à leurs affaires temporelles, qu'ils ne trouvent aucun moment pour le donner à leur religion. Ils sont sérieux et appliqués, servilement attachés aux devoirs de leur état, ils ne les sacrifieraient jamais à leurs plaisirs ; leurs enfants fixent leur at-

tention, et en reçoivent une éducation solide ; ils sont pleins de probité, de fidélité et de droiture, amis généreux, fidèles citoyens, pères tendres, bons époux ; mais avec tout cela mauvais chrétiens. Ce n'est pas qu'ils ignorent les vérités du salut ; mais c'est qu'ils n'ont pas de temps pour les méditer. Si l'intérêt de leur âme les touchait aussi sensiblement que les besoins temporels, ils seraient religieux et dévots ; mais comme ils ne peuvent être entièrement à deux objets, ils se portent par inclination et par goût vers celui qui peut assurer leur avancement et leur fortune, et ils se laissent absorber par les sollicitudes de la vie : *A sollicitudinibus suffocantur*.

Que c'est bien à ces chrétiens qu'on pourrait répéter, avec vérité, ce que Jésus-Christ disait à l'une des sœurs de Lazare : *Turbaris circa plurima !* Vous vous inquiétez de trop de choses ; vous vous consommez par une multitude d'affaires qui vous éloignent de celle qui mérite toute votre attention et tous vos soins.

Ainsi des cœurs livrés au tumulte des affaires, aux tentations, aux plaisirs, sont peu propres à faire germer la parole sainte ; et dans ces trois états se trouve renfermé le plus grand nombre des chrétiens.

En qui donc, et dans quelle circonstance la parole de Dieu fructifie-t-elle ? Dans ceux qui la reçoivent avec un cœur bon et sincère : *Qui in corde bono et optimo* ; parce que ceux-là l'écoutent et comprennent : *Verbum audientes* ; ils la méditent et la conservent : *Verbum retinent* ; le cœur, bien préparé, fait germer, croître et multiplier la semence, et ils rapportent des fruits par la patience : *Fructum afferunt in patientia*.

Tout ce qu'on peut dire sur la parole de Dieu se trouve renfermé dans ces deux dernières expressions de notre Évangile. On y voit, en très-peu de mots, les dispositions essentielles avec lesquelles elle ne saurait manquer de fructifier, et sans lesquelles elle sera toujours stérile : un cœur bon qui se prépare à la recevoir avec docilité : *Corde bono* ; un cœur droit et excellent, qui en fasse une juste application sans en altérer le sens, sans en éluder les reproches : *Corde optimo* ; des oreilles attentives, qui se fassent un devoir de s'ouvrir toutes les fois qu'on l'annonce, et qui se persuadent que c'est dans l'assiduité à l'écouter que se trouve la facilité pour la comprendre : *Audientes verbum* ; un esprit appliqué à la retenir, qui en repasse les différentes leçons, pour en graver le souvenir et en retenir l'amour des vérités qu'il a entendues : *Verbum retinent* ; une âme patiente à en attendre les effets, parce qu'elle ne fructifie pas toujours au premier instant qu'elle a frappé les oreilles : *Fructum afferunt in patientia*. Que vous seriez intelligents dans les voies du salut, mes frères, si vous étiez fidèles à toutes ces conditions ! et que notre

ministère deviendrait consolant, si nous pouvions les obtenir pour vous !

Mon Dieu ! nous osons les demander pour votre peuple ; persuadés de l'inutilité de celui qui plante, de la stérilité de la main qui arrose, et pleins de confiance dans celui qui produit l'accroissement, préparez vous-même la terre de notre cœur ; envoyez-lui des serviteurs pleins de votre esprit, pour répandre la semence : arrosez-la sans cesser par votre grâce ; faites-la germer, fructifier et multiplier, afin que les fruits soient dignes de vous être présentés dans les tabernacles éternels. Ainsi soit-il.

DIMANCHE DE LA QUINQUAGESIME.

Sur la 1^{re} Epître de saint Paul aux Corinthiens, c. XIII, v. 1, ad fin.

Caractères de la charité : union intime de cette vertu avec la foi et l'espérance ; fruits qui la couronnent.

Voici, mes frères, des vérités bien humiliantes et bien terribles. Que de chrétiens se rassurent, parce qu'ils ont l'ombre de la piété, qu'ils sont fidèles à certains devoirs, qu'ils connaissent les vérités du salut, les règles des vertus chrétiennes, et qu'ils en parlent le langage ! Que de chrétiens qui ont un nom vivant devant les hommes, et réprouvés devant Dieu : que de chrétiens qu'on propose pour modèles, parce que leurs bonnes œuvres se font avec un certain éclat ; mais qui, au fond, ne sont que des cymbales retentissantes, et ne doivent leur réputation de sainteté qu'au vide que met en eux l'orgueil ! Que de chrétiens dont les conversations sont si pures, qu'il semble, quand on les écoute, que l'on converse avec les anges mêmes ; dont les conseils sont si prudents, qu'ils paraissent pénétrer dans l'avenir ! Ils parlent le langage des anges ; ils ont, en quelque sorte, le don des prophéties ; et avec tout cela, ils ne sont rien, parce qu'ils n'ont ni l'esprit qui fait les prophètes, ni la charité qui anime les esprits bienheureux. Que de chrétiens dont les mains s'ouvrent avec abondance sur les besoins du pauvre ; dont le cœur paraît toujours disposé à s'attendrir sur les malheureux ; qui s'exposent eux-mêmes aux besoins les plus pressants lorsqu'il s'agit de secourir un affligé ; et qui, avec cette disposition, tout admirable qu'elle est, perdent le fruit de leurs bonnes œuvres ! Pourquoi cela, mes frères ? Il est bien important de vous le faire connaître, afin que vous ne soyez pas de ce nombre qui se perd au milieu même de l'exercice des devoirs du christianisme ; et vous allez l'apprendre de l'Apôtre. Les caractères de la charité, qu'il expose aujourd'hui aux Corinthiens, vont nous mettre en état de juger si c'est cette vertu qui anime toutes nos actions.

La charité est patiente : *Patiens est* ; c'est le premier caractère que l'Apôtre lui attribue, et la première règle sur laquelle un chrétien doit se juger. Comment prenons-

nous les événements de la vie, quand quelque accident nuit à nos intérêts, dérange nos affaires ou notre santé ; quand quelque injustice nous réluit à traîner dans l'obscurité et dans l'indigence des jours tristes et languissants ? Sommes-nous attentifs à adorer la main qui nous conduit par des routes difficiles ? et acceptons-nous avec une sainte résignation les épreuves qu'elle nous présente ? S'écarter de ces dispositions, c'est manquer de charité.

La charité est bienfaisante : *Benigna est* ; elle met sa félicité à rendre les autres heureux ; elle devient en cela même l'émule, en quelque sorte, de Dieu, qui fait luire son soleil sur les bons et sur les méchants ; l'imitatrice de Jésus-Christ, dont il est dit qu'il faisait du bien partout où il passait. Par conséquent ces cœurs durs et impitoyables, qui ne sont touchés de rien, que les misères de leurs frères n'ébranlent pas, qui voient d'un œil sec et tranquille les larmes du pauvre, les gémissements de la veuve et de l'orphelin, n'ont pas la charité ; et avec toutes les apparences de la piété chrétienne, ils sont vraiment morts aux yeux de Dieu, parce qu'ils ne sont pas bienfaisants comme lui : *Benigna est*.

La charité ne porte envie à personne : *Non æmulatur* ; son ambition est de plaire à Dieu : elle s'inquiète peu du suffrage des hommes, de leur protection et de leurs biens. Qui pourrait exciter son envie ? La vertu et la grâce sont des biens inépuisables ; chacun peut en être enrichi sans en dépouiller son frère. Aussi l'âme charitable ferme entièrement les yeux sur la prospérité des autres ; et si elle fait attention à leur avancement dans la vertu, c'est sans jalousie : une sainte émulation, une noble ardeur l'engagent à imiter, à surpasser même, si elle le peut, les exemples qu'elle a sous les yeux, mais sans envie, si elle ne les atteint pas : *Non æmulatur*.

La charité n'agit point avec précipitation : *Non agit perperam* ; elle se défie de tout ce qu'inspire un esprit trop ardent, qui suit les mouvements de sa cupidité et de son orgueil ; et persuadée que Dieu préside à toutes nos œuvres, qu'il doit en être le principe et la fin, elle ne se détermine jamais sans avoir consulté les desseins de sa sagesse. Aussi les actions du juste sont-elles marquées d'un caractère de modération et de prudence qui les distingue : *Non agit perperam*.

La charité ne s'enfle point d'orgueil : *Non inflatur*. Et d'où viendrait ce sentiment dans une âme que la charité anime ? Elle rapporte à Dieu ses titres, ses talents, ses vertus ; elle ne voit de réel dans tous ses avantages, que ce qui peut la rapprocher de Dieu. Un succès ne lui paraît autre chose qu'une protection plus visible ; une aumône abondante n'est qu'un devoir rempli avec plus d'exactitude ; et comme tout lui vient de l'auteur de tout don parfait, elle ne s'attribue que la corruption et la misère de sa nature : *Non inflatur*.

La charité n'est point ambitieuse : *Non est*

ambitiosa ; car, pour avoir de l'ambition, il faut aimer la terre ; il faut avoir le désir d'y faire un long séjour ; et un chrétien qui n'aime, qui ne désire que Dieu, sait qu'il n'a pas ici-bas une cité permanente ; il sait donc distinguer le pèlerinage d'avec la patrie, l'exil d'avec le royaume : aussi toutes ses vues tendent à se ménager une place dans le ciel ; celles de la terre excitent peu son ambition et son envie : *Non est ambitiosa*.

La charité ne cherche point ses propres intérêts : *Non quarit quæ sua sunt* ; elle est aussi éloignée de l'esprit de contention et de dispute qui les défend avec chaleur, que de l'esprit d'injustice et de rapine qui les fait valoir aux dépens de la probité. Elle aime mieux faire le sacrifice d'un intérêt temporel, que de perdre la grâce, en rompant l'union et la concorde qui doivent régner parmi les vrais chrétiens : *Non quarit quæ sua sunt*.

La charité ne s'aigrit point : *Non irritatur* ; elle est en cela différente de toutes les passions, qu'on ne blesse jamais impunément ; elle sert, par ce caractère, à distinguer le vrai juste, de l'hypocrite et du faux dévot. Ce dernier, susceptible de tout ce qui intéresse son orgueil, ne conserve la modération et la douceur que dans les applaudissements et les succès ; le juste la conserve dans les humiliations et dans les épreuves : *Non irritatur*.

La charité ne pense point le mal, parce qu'elle apprend au juste à tourner toute son attention et toute sa vérité sur lui-même, et à attendre, pour condamner les autres, qu'il n'y ait rien en soi à réformer et à reprendre : aussi est-elle industrieuse à trouver des excuses pour couvrir les défauts de ses frères. Que les méchants exercent la malignité de leurs conjectures ; la charité ne voit point de mal, tant qu'il n'est point évident et sensible : *Non cogitat malum*.

La charité ne se réjouit point de l'injustice ; sa cause étant celle de Dieu, tout ce qui blesse sa majesté et sa gloire l'afflige et l'alarme : aussi c'est la seule circonstance où le juste éprouve de l'indignation et de l'amertume. Lorsque Dieu est outragé, il voudrait, comme le Prophète, exterminer en général tous les pécheurs, pour venger les intérêts de son Dieu ; mais en particulier, la charité l'engage à les aimer et à les plaindre : *Non gaudet super iniquitate*.

La charité se réjouit de la vérité : *Congaudet autem veritati*, c'est-à-dire de la justice ; avec elle, en effet, le juste trouve bien des motifs d'une joie pure, son Dieu est honoré, celui qui fait le bien, sanctifié ; le prochain, édifié ; lui-même se sent animé à la pratique de la vertu. Comment ne triompherait-il pas, en possédant tant d'avantages ? Aussi le voit-on se lier par préférence à ceux qui la pratiquent, et se trouver avec joie au milieu de leurs sociétés : *Congaudet autem veritati*.

La charité souffre tout : l'Apôtre nous a déjà dit qu'elle était patiente ; mais sa pa-

tience s'étend sur tout ; elle supporte les peines intérieures, comme celles qui l'affectent au dehors ; ce qui lui vient de la malice des hommes, comme ce qui lui est directement ménagé par une providence équitable ; les peines de l'esprit, les souffrances du corps, les privations de la vie, tout lui paraît utile, parce que tous ces événements supportés avec patience, entrent dans l'économie de son salut : *Omnia sustinet*.

La charité croit tout : ce n'est pas qu'elle flotte à tout vent de doctrine ; elle sait trop bien discerner ce qui lui vient de l'esprit de Dieu, de ce que dicte l'esprit de mensonge ; mais la simplicité du cœur est son partage ; elle ne raisonne pas lorsque Dieu a parlé ; elle ne cite pas au tribunal de la raison des vérités qui excèdent ses lumières, et dès qu'une autorité légitime les appuie, elle croit et fait taire l'esprit de contradiction et de dispute : *Omnia credit*.

La charité espère tout ; elle n'a rien à prétendre dans cette vie ; mais, en récompense, elle salue de loin la céleste patrie, elle touche déjà, par ses désirs, au terme de ses espérances ; elle le demande avec instance, l'attend avec fermeté, et l'espère avec confiance : *Omnia sperat*.

De là cette égalité d'esprit dans tous les événements ; de là cette ferme confiance que les maux de cette vie n'auront qu'un terme fort court, que les tribulations de la vie opèrent un poids de gloire inestimable ; de là, par conséquent, cette patience à souffrir tout ce qui arrive de contradictions et d'événements : *Omnia suffert*.

Vous voyez, mes frères, que dans ce détail, je ne fais qu'exposer les caractères de la charité chrétienne, et qu'il n'est aucun de ces caractères qui ne prêtât beaucoup à l'application, si je voulais mettre ici en opposition votre conduite et tous les devoirs qu'elle renferme. Vous trouverez dans des livres bien solides tout ce qui manque à cette explication ; mais ce que vous n'y trouverez pas, c'est la grâce de réduire en pratique toutes ces obligations. La prière seule peut vous obtenir cette charité qui ne prendra jamais de fin ; bien différente des prophéties, qui cessent avec l'événement qu'elles ont prédit ; des langues, qui seront abolies lorsqu'il n'y aura plus qu'un seul royaume et un seul peuple ; de la science, qui deviendra inutile lorsque nous verrons et que nous posséderons ce qui est l'objet de notre étude. La charité ne saurait souffrir d'altération et de diminution, parce que tout ce qui détruit le reste l'affermir ; elle est la fin des prophéties, le terme de la science du chrétien. Il n'étudie que pour la posséder. Aussi l'apôtre saint Paul nous fait-il envisager le chrétien dans les différents états, par rapport à la charité. D'abord enfant, il parle en enfant, il goûte les choses comme un enfant ; mais lorsqu'il est parvenu à l'âge de l'homme parfait, il parle un langage et se conduit par des vues convenables à cet âge.

Vous comprenez, mes frères, que l'en-

fance par rapport à la charité, c'est tout le temps de cette vie. L'Apôtre l'insinue assez par les paroles suivantes : Maintenant nous ne voyons les choses que comme dans un miroir et au travers des énigmes, comme des enfants dont les organes ne sont point encore développés ; mais lorsque la charité éternelle nous aura mis en possession de son royaume, nous verrons tout avec évidence et sans aucune obscurité. Or, pour cela, mes frères, il faut croître, il faut avancer de jour en jour dans la foi, et s'affermir dans l'espérance, nous souvenant que ces vertus sont celles du temps ; que leur usage est de nous conduire à la charité ; que la charité est si excellente, que la foi et l'espérance, toutes saintes, toutes divines qu'elles sont, ne subsisteront pas au delà du temps présent ; au lieu que la charité ne finira jamais. En effet, on ne croit plus ce qu'on voit, on n'espère plus ce que l'on possède ; mais on aime sans altération et sans mélange ce qu'on a cru avec respect, ce qu'on a attendu avec confiance.

Puissiez-vous, mes frères, exercer constamment ces trois vertus dans le temps, et les voir se consommer dans la charité pendant toute l'éternité ! Ainsi soit-il.

*Sur l'Évangile selon saint Luc,
c. XIII, v. 31-43.*

Danger des préventions ; aveuglement spirituel, il ne peut se guérir que par les lumières de la foi. Cette guérison est le fruit de l'humilité et de la confiance.

Jésus-Christ monte à Jérusalem ; il marche vers cette ville ingrate, qui maltraite les envoyés du Seigneur, et fait mourir les prophètes ; cette ville, qui doit bientôt porter ses mains sacrilèges sur le Fils bien-aimé du Père de famille : il y monte, et il est parfaitement instruit des desseins pernicieux qu'on y a formés pour le perdre ; il sait qu'une mort inévitable l'y attend ; que la Synagogue se prépare à l'immoler à sa jalousie et à sa fureur ; que déjà, dans le sanhédrin, on a cherché les moyens de s'emparer de lui : il connaît jusqu'aux plus secrètes pensées de leur cœur ; il sait la trame de la trahison qui se forme ; il aperçoit jusqu'aux moindres circonstances des événements qui doivent précéder et accompagner son supplice, et il en entretient ses apôtres dans le chemin qui conduit à cette ville perfide ; il n'oublie, dans le récit qu'il leur en fait, aucun des outrages et des opprobres qui l'attendent. Il semble que ce récit ne devrait lui inspirer pour ce peuple coupable que des sentiments d'indignation et de vengeance : cependant il marche vers Jérusalem avec des dispositions de douceur et de paix ; il laisse sur son passage, dans la guérison de l'aveugle de Jéricho, de nouveaux témoignages de sa tendresse et de ses bontés. Occupé tous les jours à leur faire du bien, ne sera-t-il pas autorisé à demander à ses juges, à ses meurtriers et à ses bourreaux, pour lequel de ses bienfaits ils le font mourir ?

Ce reproche ne se bornera pas à cette nation infidèle. Suivons nous-mêmes Jésus-Christ sur le chemin de Jéricho : sans doute que l'ingratitude des Juifs nous forcera à faire quelque retour sur notre propre cœur, et qu'en condamnant l'insensibilité de ce peuple, nous pourrions gémir sur notre dureté personnelle.

Ces jours, particulièrement, nous fournissent assez de sujets de gémissements et de larmes. Les conseils des pécheurs, les assemblées des méchants, se réunissent contre Jésus-Christ dans ces temps de vains plaisirs, d'intempérance et de débauches : les cercles des impies sont ouverts ; et au moment où l'Eglise exige de ses enfants plus de recueillement, plus d'assiduité et plus de pénitence, le monde indique à ses adorateurs des joies plus vives, des repas plus piquants, des occasions plus dangereuses. Séparons-nous des pécheurs : apprenons, dans l'explication de notre Évangile, ce qu'on risque à se confondre avec eux.

Jésus-Christ, depuis le premier jour de sa mission, n'avait négligé aucune occasion d'instruire ses apôtres, et de les préparer aux différents mystères qui devaient s'opérer devant eux. Comme il les avait choisis simples, sans études, sans connaissances, sans talents, il était une multitude de vérités qu'ils ne comprenaient point : aussi le Sauveur, après les avoir instruits en public, leur expliquait en particulier les paraboles dont il s'était servi pour fixer l'attention de ses auditeurs. Destinés à enseigner aux autres les mystères du royaume de Dieu ; il avait soin de les leur découvrir. Il s'appliquait surtout à leur montrer le rapport des événements de sa vie mortelle, avec les différents oracles qui avaient annoncé sa mission ; et après avoir parlé devant eux avec réserve dans les premiers instants de leur vocation, à proportion qu'il les voit attentifs et fidèles, il étend leurs connaissances et leurs lumières.

Aujourd'hui il prend avec lui les douze apôtres qu'il s'était attachés d'une manière plus particulière : *Assumpsit Jesus duodecim* ; et comme il s'attend au scandale que pourra leur causer l'ignominie de sa passion, il leur en fait le détail, afin que, rapprochant la prédiction de l'événement, ils aient un moyen de s'affermir dans leur confiance et dans leur foi. Nous montons à Jérusalem, commence-t-il à leur dire : *Ecce ascendimus Hierosolymam*. Plus d'une fois je vous ai fait remarquer que les prophètes n'étaient occupés que de ma mission : toutes les fois que quelqu'une de leurs prophéties trouvait son accomplissement, j'ai eu soin de vous en avertir. Il en reste un grand nombre qui doivent avoir leur effet, et je ne monte à Jérusalem que pour mettre le sceau à tant de prédictions qui ont été faites touchant le Fils de l'homme : *Consummabuntur omnia quæ scripta sunt de Filio hominis*.

Ce Fils de l'homme, qui n'avait été envoyé que pour être la gloire d'Israël, qui devait assurer à Abraham, à Isaac et à Jacob,

cette postérité nombreuse qui faisait l'objet de leur espérance, va se voir rejeté par son propre peuple : on le livrera aux nations pour être l'objet de leur insulte et de leur fureur : *Tradetur gentibus.*

Pendant les jours de sa vie mortelle, il ne s'est occupé qu'à combler son peuple de ses bienfaits. La sagesse de ses paroles, la nature et la multitude de ses miracles, auraient bien dû fixer leur attachement et leur confiance. Cependant ces aveugles, après avoir attribué à Bézébub les prodiges qu'il opérait à leurs yeux, décrié sa doctrine et ses disciples, rejeté ses promesses, en viendront à l'insulter lui-même dans sa personne : *Illudetur.* Il n'était venu que pour affranchir son peuple de la servitude honteuse du démon, pour procurer à la terre le salut, la liberté et la vie ; et il sera traité lui-même comme le dernier des esclaves : on lui fera subir une cruelle flagellation : *Flagellabitur.*

Tandis que l'on plaint les scélérats les plus déterminés, lors même qu'on leur fait subir les châtements que la justice des hommes décerne contre leurs crimes ; tandis qu'on cherche à adoucir leurs peines par les légers soulagemens qu'ils demandent, le Fils de l'homme, le saint d'Israël sera traité sans ménagement et sans compassion. On ajoutera à la sentence injuste qui le condamne à mourir, des outrages sanglants qu'il n'a point mérités ; on lui crachera au visage, *Conspuetur* ; et après l'avoir déchiré de coups, rassasié d'humiliations et d'opprobres, on le condamnera à la mort la plus honteuse et la plus cruelle : *Et postquam flagellaverint, occident eum.*

Mais qu'il saura bien leur prouver qu'en supportant ces outrages, en succombant sous leurs coups, il n'est que la victime volontaire de son obéissance ! qu'il saura bien les convaincre que cette puissance passagère qu'ils ont eue sur son corps, ne leur a été confiée par le Père céleste, que pour l'accomplissement de desseins qu'ils ne comprenaient pas ! Il n'éprouvera point la corruption du tombeau : après avoir seulement goûté la mort, dès le troisième jour qui suivra son supplice, on le verra avec étonnement sortir du sépulchre : *Tertia die resurget.*

En vérité, mes frères, Jésus-Christ pouvait-il donner à ses apôtres un détail plus exact des circonstances qui devaient accompagner son sacrifice ? Et si nous réunissons ce qu'il leur en dit dans l'Évangile de ce jour, avec tant d'autres prédications qui tendaient toutes à les préparer à cet événement, ne serons-nous pas surpris de ce que ces hommes ne comprennent rien à un langage si clair et si sensible ? *Ipsi non intellexerunt.*

Mais savez-vous ce qui empêche souvent les hommes de comprendre les choses les plus évidentes, surtout en matière de religion ? C'est la prévention ou l'intérêt. La prévention : quand on a une fois adopté un système, goûté un raisonnement, la voix de l'autorité est bien faible pour en dissuader.

On tient la même conduite par rapport au prochain : si on se forme de quelqu'un une idée, soit favorable, soit désavantageuse, on y tient fermement, et on résiste à tout ce qui pourrait la détruire : si on en pense bien, on devient aveugle sur ses défauts ; on lui pardonnera, on lui passera des injustices et des fautes qu'on ne se pardonnerait pas à soi-même ; et c'est là le défaut de pères et de mères qui, aveuglés par les impressions favorables qu'ils ont prises de leurs enfans, les entretiennent souvent dans les habitudes les plus viciennes et les plus criminelles : c'est ce qui arrive à tant de maîtres qui, séduits par quelques bonnes qualités d'un domestique, lui donnent une confiance insensée, et ferment souvent les yeux sur des désordres grossiers et scandaleux.

C'est cette prévention qui rend aujourd'hui aux apôtres le langage de Jésus-Christ si obscur. Quelle idée s'étaient-ils formée de leur Maître ? Une idée toute charnelle. Ils l'avaient toujours envisagé comme celui qui devait rétablir le royaume temporel de la maison de Juda dans toute sa splendeur ; ils étaient tellement prévenus de cette idée, qu'on les entend, ou demander à Jésus-Christ les premières places de ce royaume, ou se disputer entre eux la préséance et la supériorité. Voilà pourquoi ils ne comprennent rien au langage du Sauveur : *Et ipsi non intellexerunt.*

Mais l'intérêt n'est pas moins que la prévention une source d'illusion : on ne comprend pas ce qu'on est souvent intéressé à ne pas comprendre. Qui est-ce qui forme ce fonds d'incrédulité, c'est-à-dire ce système insensé qui préoccupe maintenant tant d'esprits, et par lequel on prétend avoir réussi à se mettre au-dessus des idées du vulgaire sur la religion ; où l'on regarde comme un triomphe de s'être défait de ces idées infortunées qu'excitent dans un cœur docile les grandes vérités du christianisme ? Accusons l'intérêt seul de ce désordre. On ne peut croire les vérités de la foi, sans s'assujettir à pratiquer sa morale ; ou sans éprouver les remords les plus cruels, si on la néglige : il paraît plus court de s'en défaire, en les révoquant en doute ; on se délivre par là de toute servitude. Cet intérêt entre pour quelque chose dans le peu d'intelligence que montrent les apôtres ; il faut, s'ils croient aux prédications de Jésus-Christ, renoncer aux idées flatteuses qu'ils s'étaient formées de son règne ; il faut abandonner la prétention que leur ambition leur donne sur les premières places de ce royaume : il leur paraît plus simple de s'abandonner à l'incertitude, et de ne pas chercher à approfondir ce qu'ils ne pouvaient comprendre sans tristesse : *Et ipsi non intellexerunt.*

Un simple retour sur nous-mêmes, mes frères. Ne sont-ce pas les mêmes motifs qui nous attachent à Jésus-Christ ; c'est-à-dire, ne sont-ce pas des vues temporelles et toutes humaines qui nous font agir et qui nous soutiennent dans la pratique de la

vertu? Je sais que, détrompés de l'erreur qui avenglait les apôtres, nous avons de Jésus-Christ des idées plus justes et plus distinctes; mais n'est-il pas dans la religion une infinité d'autres points sur lesquels nous suivons notre prévention et notre intérêt?

Jésus-Christ laisse les apôtres dans leurs ténèbres, et n'entreprend point de leur expliquer le mystère qu'il leur annonce; ils étaient encore trop faibles pour soutenir ce détail. D'ailleurs, cette triste conversation se trouve interrompue par un événement que le hasard paraîtrait produire, si nous n'étions convaincus que la sagesse de Jésus-Christ l'avait ménagé pour l'instruction de ses disciples. Un aveugle était assis le long du chemin, demandant l'aumône : *Cæcus quidam sedebat secus viam mendicans.*

Cet homme entend le bruit que fait la foule du peuple qui environne le Sauveur : ce bruit excite et réveille sa curiosité; il interroge quelques-uns des passants, et leur demande quel est l'objet qui fixe l'attention de cette multitude : *Interrogabat quid hoc esset.* On lui dit que c'est Jésus de Nazareth qui descend par ce chemin. Ce nom, qu'il était impossible d'entendre sans se rappeler ses prodiges et ses bienfaits, réveille un sentiment naturel d'intérêt, excite ses désirs et sa confiance. Il craint d'échapper l'occasion de le toucher en sa faveur et de lui exposer ses besoins; il l'appelle à son secours, en lui adressant ces paroles : Jésus, fils de David, ayez pitié de moi : *Jesu, fili David, miserere mei!*

Arrêtons-nous un moment, et ne nous en tenons pas au récit historique de cet événement. Cet homme était aveugle; il est obligé de s'informer de ce qui se passe à ses côtés : cet homme était pauvre; il était réduit à solliciter des passants les secours les plus pressants dans sa misère. Ne nous offre-t-il point le spectacle d'un pécheur que ses iniquités ont réduit à l'état d'aveuglement et d'indigence, qui, par conséquent, est exposé à périr dans le sein de sa misère, s'il n'a pas soin de s'instruire des moyens de retourner à Dieu, et s'il ne demande pas avec instance et avec larmes les secours qui peuvent lui faciliter ce retour? Cet homme, du moins, connaît son état, et en cherche le remède le plus efficace, en s'adressant à Jésus-Christ : *Jesu, fili David, miserere mei!*

Mais quel est le succès de sa prière? Jésus-Christ n'a pas répondu; personne ne s'est offert à le présenter au Sauveur; il a trouvé, au contraire, des cœurs durs pour se plaindre de ses clameurs. Ceux qui précédaient, fatigués de l'importunité de cet homme, le reprenaient avec aigreur : *Increpabant.* Mais leur persécution et leurs reproches ne peuvent ralentir sa confiance et sa foi. Il élève sa voix, et crie avec plus de force : Jésus, fils de David, ayez pitié de moi! *Jesu, fili David, miserere mei!*

Comparons nos dispositions actuelles avec celles de l'aveugle de Jéricho. Quel est le motif qui le porte à réclamer avec tant d'ardeur la bonté de Jésus-Christ? Il était aveu-

gle; les objets sensibles ne le frappaient point : il était donc privé d'un sens qui, outre sa nécessité, procure tant d'agrément à la vie; il était dans une espèce de mort et de néant pour tout ce qui l'environnait. Or, croyez-vous, mes frères, que l'aveuglement spirituel ne produise pas des effets à proportion plus déplorables? Où en sont réduits les chrétiens que le péché aveugle? A ne plus voir dans les vérités de la religion ce qu'elles ont ou de consolant ou de terrible; à ne plus discerner dans les oracles qu'on leur annonce, qu'un bruit confus, c'est-à-dire un son extérieur qui frappe les oreilles; à ne goûter presque jamais l'esprit des maximes qu'on leur présente. Ils sont exposés sur le chemin, *Secus viam*; c'est-à-dire, ils sont continuellement en butte à toutes les tentations de la chair, de l'esprit et du cœur; ils gémissent sous le poids de leur pauvreté, souvent sans penser à en sortir. Les plus heureux sont ceux qui savent en exposer l'extrémité, *Mendicans*; c'est-à-dire, attendre des prières des justes, des secours des ministres, et surtout de Dieu et de sa grâce, le moment où les ténèbres seront dissipées : voilà l'état du pécheur. Je dis du pécheur en général; que serait-ce si je parlais de certains pécheurs qui, pour s'être laissé dominer par des habitudes impures, éprouvent un aveuglement bien plus déplorable encore? Ce sont ces hommes, sans doute, que l'Esprit-Saint a voulu nous désigner dans la personne de l'aveugle de Jéricho. Que son sort me paraît triste! Les autres malades pouvaient aller à Jésus-Christ : les dix lépreux vont le chercher; l'hémorrhôïse parvient à toucher son vêtement; le centenaire se prosterne à ses pieds, pour demander la guérison de son serviteur; les plus impotents et les plus infirmes sont au moins présentés par des amis généreux; on descend un paralytique par le toit d'une maison, ne pouvant se faire jour jusqu'à Jésus-Christ. Mais celui-ci n'a de ressource qu'en criant de toute sa force; encore ses cris sont interrompus par le bruit que fait la multitude; et bien loin de l'aider à se faire entendre, il ne tient pas à ceux qui l'environnent, qu'il ne garde un silence profond : on pousse la dureté jusqu'à insulter à ses empressements : *Increpabant.* Et n'est-ce pas ce qui arrive au pécheur que le démon impur domine, s'il veut faire des efforts et solliciter sa guérison? La chair ne se révolte-t-elle pas contre lui, pour lui imposer silence? Les sens ne s'entendent-ils pas pour arrêter les premiers pas qu'il voudrait faire vers le salut? *Increpabant.*

Heureux encore, quand, à l'exemple de cet homme de l'Evangile, la foi domine les passions, et inspire de résister aux sollicitations de la chair et du sang, aux railleries et aux reproches des pécheurs! Alors rien n'empêche les prières, les gémissements et les cris de parvenir jusqu'à Jésus-Christ; et comme il n'entend jamais avec indifférence les gémissements que forme l'humilité, que soutient la ferveur, il s'arrête à sa

rière : *Stans Jesus*. Or, concevez, mes frères, de quel avantage il est pour un pécheur d'arrêter Jésus-Christ, et de le rendre attentif à son état.

Jésus-Christ pouvait condamner cette multitude, et du peu de confiance qu'ils avaient témoignée dans son pouvoir, et du peu de sensibilité qu'ils avaient montrée à cet homme; mais il les instruit bien davantage par la conduite qu'il leur fait tenir; il ordonne qu'on le lui amène : *Jussit adduci*. Nous devons donc envisager comme un précepte, et non comme un simple conseil, l'obligation de conduire à Jésus-Christ ceux qui attendent de nous l'instruction, et d'y ramener ceux qui s'égarèrent. C'est donc avoir renoué à la foi, que de vivre au milieu des pécheurs, sans contribuer à leur conversion et à leur retour, par tous les moyens que la prudence peut nous permettre.

Que voulez-vous que je vous fasse? demande Jésus-Christ : *Quid vis ut faciam?* Si vous étiez moins instruits que vous l'êtes, cette demande, dans la bouche du Sauveur, pourrait vous surprendre. Qu'un homme semblable à nous, aussi borné que nous dans ses connaissances, ait besoin qu'on lui fasse l'exposition de ses misères pour qu'il les soulage; qu'un juge ne prononce sur notre cause, qu'après de très-longues recherches et de très-grandes informations; qu'un médecin n'indique le remède à nos infirmités, qu'après avoir étudié le genre, l'espèce et les symptômes de nos maladies; il est dans l'ordre que l'homme, dont l'ignorance est le partage, tâte, pour ainsi dire, à chaque pas; mais Jésus-Christ qui pénètre jusqu'aux plus secrètes pensées de nos cœurs, pouvait-il demander à un homme dont l'infirmité était si frappante, ce qu'il désirait de sa part? *Quid vis ut faciam?*

On peut opposer à cette difficulté plusieurs réponses solides. Premièrement, en proposant cette question, Jésus-Christ rend le miracle plus éclatant et plus sensible. Secondement, il semble nous prévenir, par cette conduite, qu'il ne s'intéressera aux infirmités de nos âmes, qu'autant qu'elles nous toucheront nous-mêmes : de là sans doute l'inutilité de tant de confessions où un aveu superficiel, des promesses vagues, sont les seuls témoignages de conversion et de repentir : de là la stérilité de ces prières que le cœur n'avoue point, où l'esprit se livre à l'agitation des affaires, tandis que la bouche semble occupée de la seule importante. Troisièmement, une grâce qui coûte à obtenir, paraît plus précieuse et plus rare; la reconnaissance en est communément plus constante et plus vive; et ceci répond aux plaintes que vous faites des assujettissemens qu'exige le sacrement de la réconciliation.

S'il suffisait de gémir intérieurement sur ses péchés, d'en demander en général la rémission, quelle idée auriez-vous de la grandeur du Dieu que vous avez offensé, et de l'énormité de l'outrage que vous lui avez fait? quelle précaution vous verrait on pren-

dre pour éviter des fautes qu'il serait en quelque sorte plus aisé d'effacer que de commettre? Si, toutes les fois que vous venez en faire l'aveu aux pieds d'un prêtre, vous savez entrer dans l'esprit de la religion qui vous prescrit cette démarche, vous trouverez, dans cette démarche même, le préservatif le plus certain contre la rechute et le péché. La question de Jésus-Christ est d'une grande étendue : elle prouve la disposition d'un Dieu à combler de biens une créature à qui tout manque. La demande de l'aveugle, quoique précise, est parfaitement conforme aux vues de miséricorde de celui à qui il l'adresse, et manifeste d'une manière frappante, un homme touché de ses misères : Seigneur, faites que je voie : *Domine, ut videam!*

Combien de chrétiens, livrés à l'aveuglement de l'esprit, ne savent point se rendre la même justice que cet homme! Cependant tout ce qui nous environne ne semble-t-il pas souvent d'intelligence avec notre cœur pour entretenir des ténèbres qui flattent nos passions? Et sur quel point ne s'étend pas cet aveuglement?

On vient nous faire des rapports désavantageux; ce sont des personnes que vous deviez déjà connaître par la détestable habitude qu'ils ont contractée de semer des dissensions et des disputes, de profiter d'un moment de mécontentement, d'un sentiment de froideur, d'une légère indisposition que vous sentez contre le prochain, pour vous le peindre sous des couleurs qui flattent votre animosité et enflamment votre âme de colère : elles ne réussissent que trop à vous affermir dans votre ressentiment. C'est alors qu'il faudrait dire : *Domine, ut videam!* Seigneur, faites que je voie toute la malignité du délateur qui cherche à m'indisposer contre mon frère, la pureté des intentions de celui qui m'a offensé et qui me le rendront excusable, et surtout le besoin que j'ai moi-même de contradiction et d'épreuve.

Vous avez des enfants : quelques bonnes dispositions que vous remarquez avec trop de complaisance, une vivacité d'esprit qui les fait aimer, une tendresse, une affection pour vous qui vous les rend chers, vous font passer par-dessus une infinité de défauts qu'il serait utile de réprimer dans le principe. Des personnes moins prévenues que vous voient ces défauts, et vous en avertissement souvent; leurs avis vous irritent : c'est alors qu'il faudrait dire : *Domine, ut videam!* Seigneur, faites que je voie les chagrins que je me prépare, si je néglige de détruire ces habitudes vicieuses qui affectent mes enfants, les malheurs qui les menacent, si je les laisse s'affermir dans leurs mauvais penchans, et le compte qu'il me faudra rendre de tant d'iniquités qui me deviennent personnelles, parce que je n'en retranche pas la source déplorable!

Depuis longtemps un commerce avantageux, une place lucrative fournissent à vos nécessités; vous voyez croître votre fortune

avec une rapidité suprenante, et vous êtes tranquilles, parce que bien d'autres que vous vivent dans le même état, avec une assurance qui semble justifier l'innocence des ressources qu'on y emploie pour s'avancer : mais ne serait-il pas utile de sortir quelquefois de cette sécurité, pour adresser à Dieu la même prière : *Domine, ut videam!* Seigneur, faites que je voie ce qu'il y a peut-être d'injuste dans l'acquisition de mes biens, ce qu'il y a de dangereux dans leur possession, et ce qu'il peut se trouver de nécessaire dans la distribution que j'en dois aux pauvres !

Ah ! mes frères, quel serait l'effet de cette prière faite avec autant de foi que de sincérité ? Elle vous obtiendrait des lumières qui ne sont si rares, que parce qu'on les désire trop peu ; et qui sont néanmoins si utiles, si nécessaires à un chrétien.

Voyez, ajoute Jésus-Christ, *Respice* : aussitôt les ténèbres se dissipent, *Confestim vidit*. Remarquez, mes frères, qu'il est, dans l'ordre de la nature, des guérisons de toute espèce ; mais elles coûtent toutes bien des inquiétudes et des soins à ceux qui veulent se les procurer ; et souvent ces soins sont infructueux : mais pour les obtenir de Jésus-Christ, une seule démarche de la part des affligés, un seul mot de la bouche du médecin, suffisaient pour dissiper les infirmités les plus invétérées. Soyez purifié, dit-il au lépreux : « *Mundare.* » (*Matth.*, VIII, 3.) Sortez, cria-t-il à Lazare : « *Veni foras.* » (*Joan.*, XI, 43.) *Levez-vous*, dit-il au paralytique : « *Surge.* » (*Matth.*, IX, 6.) Voyez, dit-il à l'aveugle : *Respice* : aussitôt la santé, la force, la lumière, la vie même sont rendues à ceux qui en étaient privés. Serait-ce une stérile admiration que je voudrais vous inspirer, mes frères ? La confiance répond bien mieux à cette disposition du Sauveur. Des plaies bien dangereuses vous affligent ; ce sont vos péchés : la guérison ne lui en est pas moins facile. Qu'il dise, par le ministre de son Eglise : Soyez purifiés, sortez du sépulchre de vos iniquités, ouvrez les yeux à la lumière de ma vérité ; il sera obéi. Mais pour obtenir cette grâce, mes frères, il faut qu'une humble confiance vous conduise à ses pieds, et qu'il puisse vous rendre le témoignage qu'il rend à cet aveugle : *Votre foi vous a sauvé : Fides tua te salvum fecit*, il faut que, docile à sa voix, vous ne retourniez pas en arrière, vous ne marchiez pas dans la voie de vos égarements ; mais que vous vous fassiez un devoir de le suivre : *Sequebatur eum*, il faut enfin que la reconnaissance vous apprenne à publier ses bienfaits par la sainteté de vos œuvres : *Magnificabat eum*.

Pendant ces jours de salut, opérez ces prodiges, ô mon Dieu ! faites succéder aux ténèbres et à l'aveuglement du péché, la lumière de votre justice, et rendez-nous dignes de vous voir dans la splendeur de votre gloire. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION

SUR LES DIVERTISSEMENTS.

Sicut in die honeste ambulamus, non in comessationibus et ebrietatibus. (*Rom.*, XIII, 13.)

Marchons avec honnêteté, comme on marche durant le jour, sans nous livrer aux débauches ni aux ivrogneries.

Il est bien difficile de détromper les hommes sur les divertissements du siècle, et de détruire l'inclination naturelle qui les excite aux plaisirs des sens. Un sentiment intérieur, un penchant décidé, les rappellent à leur félicité originelle, et les portent avec vivacité vers le bonheur dont ils ont besoin. Les divertissements et les amusements du monde leur offrent une ombre de la félicité qu'ils ont perdue, et qu'ils désirent ; sans examiner ni le danger, ni la brièveté de ces attachements trompeurs, ils s'en tiennent à la première impulsion de leur cœur, et ne se croient heureux que quand ils peuvent s'y livrer.

Dites-leur, avec saint Augustin, que les plaisirs de la vie présente se ressentent de l'instabilité des objets qui les produisent ; qu'ils procurent une satisfaction passagère et qu'ils entraînent après eux des chagrins réels et trop durables : ils vous soupçonneront de prévention, ou vous accuseront de déguisements ; ils en appelleront au témoignage de la plupart des hommes, qui sacrifient aux joies du siècle ce qu'ils ont de plus précieux, leur temps, leurs biens, leur santé, leur vie même ; ils vous prouveront que tel, par bienséance, condamne en public les amusements et les plaisirs, qui dans le particulier est peut-être plus sensuel et plus délicat sur cet article que tout autre. Qu'opposer, mes frères, à tous ces raisonnements qu'invente la cupidité ? La raison, oui, la raison seule : si on voulait l'écouter, ses lumières suffiraient pour y répondre. La considération de l'homme ici-bas, la situation du chrétien, sa vocation, sa destinée, sa fin ; voilà ce que la raison même aperçoit, et ce qui impose silence aux vains arguments de la concupiscentence. Eh quoi ! une vie si courte, une vie si laborieuse, hélas ! et si douloureuse, s'accordent-elles avec les grandes dissipations, avec les grands plaisirs ? Nous ne faisons, pour ainsi dire, que passer sur la terre ; nous y marchons par des routes si inégales, si bornées ; nous sommes si souvent avertis que nous ne pouvons pas y trouver de cité permanente, qu'il y a de la folie à retarder notre entrée dans la patrie véritable, par les vains amusements, par les frivoles plaisirs qui nous invitent dans cette traversée rapide, quoique pénible. Tout ce que le siècle a de plus flatteur peut-il nous dédommager des ennuis de notre exil ? Rentrons en nous-mêmes : d'où vient le néant de notre âme dans le sein de ces voluptés si délicates, qui paraissent devoir la porter au comble de la béatitude ? Ah ! si Dieu, pour nous punir de l'aveugle penchant qui nous conduit vers les amusements du siècle, nous condamnait à nous y

livrer sans interruption, sans espérance de voir jamais changer l'objet périssable que nous aurions choisi comme le terme de notre félicité, n'épronverions-nous pas bientôt, par de cruels dégoûts, par une satiété insupportable, toute la sévérité d'un tel arrêt? Ce corps même, oui, mes frères, ce malheureux corps qui fait si souvent succomber notre âme sous le joug de son esclavage, n'est-il pas le premier à nous avertir par ses infirmités, par ses langueurs, que nous sommes faits pour une autre fin, et que les plaisirs épuisent beaucoup plus qu'ils ne soulagent?

Mais parlons un langage plus chrétien. Les philosophes du paganisme ont souvent traité cette matière; plusieurs d'entre eux ont confirmé leur doctrine par des exemples assez frappants: ils n'ont dé trompé personne. Je n'en suis pas surpris; ce n'est point la nature, et la nature corrompue, qui pouvait réprimer nos penchans déréglés: c'était à Jésus-Christ à nous fournir les principes d'une morale d'autant plus persuasive et plus solide, qu'il l'a confirmée par ses exemples.

On veut bien être chrétien; mais on cherche à concilier cette auguste qualité avec une vie de dissipation et de plaisirs; après avoir accordé à l'édification du prochain et à la bienséance les dehors que la piété exige, on voudrait accorder à ses passions, à la légèreté de son esprit, tous les amusements qui peuvent les flatter; et l'on ne pense pas que c'est détruire les principes les plus essentiels du christianisme, que de prétendre unir une vie chrétienne avec une dissipation habituelle, une gaieté trop vive; car comment appartenir à Jésus-Christ, quand on rejette l'esprit de mortification et de pénitence, l'esprit de recueillement et de prière, l'esprit de vigilance et de circonspection: dispositions que prescrit son Évangile, qui constituent l'essence de la vie chrétienne, et qu'il est impossible de conserver au milieu des amusements et des plaisirs du siècle?

Oui, mes frères, la vie du chrétien est une vie de mortification et de pénitence, et l'esprit de mollesse en fait une vie de dissipation et de plaisirs. Jésus-Christ ne parle que d'abnégation, que de renoncement, que de larmes; les apôtres n'ont prêché que le crucifiement de la chair, la circoncision douloureuse du cœur; les élus ne se sont sanctifiés que par les jeûnes, les privations les plus pénibles, les austérités les plus gênantes; se seraient-ils trompés? Ne peut-on pas aller à la vie par une route plus large, plus commode et plus facile? Non, mes frères, les saints ont eu un cœur aussi sensible que le nôtre; ils ont éprouvé comme nous les penchans les plus violents pour les plaisirs; il s'en est même trouvé parmi eux qui avaient connu, par une malheureuse expérience, leur fausse douceur et leur danger réel; mais qu'ont-ils pensé de toutes ces satisfactions frivoles que nous recherchons avec tant d'ardeur? Ce que nous devrions en

penser nous-mêmes; qu'il est impossible de s'y livrer et de conserver ce cœur contrit et pénitent qui convient à un chrétien; qu'une vie dissipée éuerve toute ardeur pour la mortification et pour les larmes; qu'au milieu des amusements du siècle, on dément à chaque instant la sainte sévérité de l'Évangile, pour substituer les maximes de la chair à celles de l'esprit. L'Évangile dit: *Heureux ceux qui pleurent!* et en recherchant les plaisirs, vous mettez votre bonheur dans une folle joie, dans une dissipation outrée. L'Évangile dit: *Heureux ceux qui sont saintement altérés de la justice!* et vous ne témoignez d'empressement et d'ardeur que pour des amusements criminels. L'Évangile présente des croix à porter, une voie étroite à suivre, des violences continuelles à se faire, et vous les rejetez, ces croix, et vous les élargissez, cette voie étroite, et vous les adoucissez, ces violences. Ah! qu'on oublie facilement, au milieu des amusements du siècle, ces qualités de voyageur et d'exilé, d'athlète et de soldat, que l'apôtre saint Paul attribue à tout disciple de Jésus-Christ! qu'on perd aisément de vue cette patrie à la recherche de laquelle nous devons donner tous nos soins! et qu'on s'accoutume aisément à envisager la vallée de larmes comme une cité permanente, quand on n'en connaît que les amusements et la douceur!

Ce qui distingue le peuple juif du reste des nations de la terre, c'est qu'au milieu de sa captivité il pensait toujours à Jérusalem; il soupirait sans cesse après sa patrie; il était toujours inconsolable de l'éloignement dans lequel il vivait de la sainte Sion; et si quelquefois les gentils l'invitaient à prendre part à leurs fêtes; si on lui demandait au moins de répéter quelques-uns de ces cantiques qu'on chantait à Jérusalem aux jours des grandes solennités: *Cantate nobis de canticis Sion*: que répondait-il à ces invitations? Ah! s'écriaient ces infortunés, comment, dans une terre étrangère, pourrions-nous nous livrer à la joie? Réservons le chant des cantiques pour des jours plus heureux; une terre d'esclavage et de larmes est-elle propre à exciter nos transports? *Quomodo cantabimus canticum Domini in terra aliena?* (Psal. CXXXVI, 3, 4.)

C'étaient d'innocents plaisirs, de saintes joies qu'on leur proposait, mes frères, mais ils ne croyaient pas devoir se permettre le moindre délassement au milieu de leur captivité. La terre où nous vivons doit-elle avoir pour nous plus de charmes que ce pays d'esclavage où gémissait Israël? et la patrie à laquelle nous tendons a-t-elle moins d'attrait que Jérusalem et son temple? Que penser donc de ces joies excessives que vous recherchez avec tant d'empressement, de ces dissipations outrées auxquelles vous vous livrez sans ménagement, de ces plaisirs dangereux que vous vous permettez sans précaution? Si l'esprit de pénitence ne s'accorde point avec cette vie de dissipation et de plaisirs, celui de recueillement et de prière que Jésus-Christ exige

de ses disciples, subsistera-t-il au milieu des fausses joies du siècle?

Si les distractions, si la tiédeur et les dégoûts affligent si souvent les âmes les plus pures, si les chrétiens les plus fervents sont obligés de se plaindre avec le Prophète que leur esprit, trop inconstant et trop léger, leur échappe malgré eux, et qu'une fois échappé il ne revient plus : *Spiritus vadens et non rediens* (*Psal. LXXVII, 39*); si l'embarras des affaires, même les plus légitimes, vient troubler jusque dans nos temples les fidèles les plus recueillis et les plus dévots, comment, quand on se livre à la dissipation et aux plaisirs, se garantir de ces distractions dangereuses, qui ôtent à la prière toute son efficacité et tout son prix? L'Esprit-Saint ne cesse de nous avertir de préparer notre âme avant de nous adresser à Dieu : *Ante orationem prepara animam tuam* (*Eccli., XVIII, 23*); eh! quelle préparation, qu'une vie dont les moments les plus précieux sont consacrés à des amusements équivoques et très-souvent criminels! Ne l'avez-vous jamais éprouvé, mes frères? et quand vous vous présentez dans nos sacrés tribunaux, ne vous plaignez-vous pas qu'une foule d'objets, dont vous rougissez vous-mêmes en y pensant, viennent assaillir votre imagination jusqu'au pied des autels? A qui pouvez-vous vous en prendre? A ces repas sensuels et abondants qui appesantissent vos esprits, à ces conversations suspectes qui corrompent vos cœurs, à ces jeux excessifs qui troublent votre raison, à ces débauches de toutes les natures qui altèrent votre santé et vos forces. La prière est un gémissement, dit saint Jérôme; or, les gémissements ne peuvent partir que d'un cœur plein de l'objet qu'il désire. Et de quoi êtes-vous remplis au sortir de ces maisons de dissipation et de joies? de mille paroles équivoques que vous y avez entendues, et rendues peut-être; de mille désirs que vous y avez formés; que sais-je? de mille libertés dangereuses que vous vous y êtes permises. Après cela, vous vous plaignez que vous ne pouvez prier, qu'il ne vous est pas possible de fixer votre esprit; vous attribuez souvent votre dissipation et vos ennuis à la longueur de nos cérémonies ou à la lenteur des ministres; et moi je regarderais comme un prodige que vous pussiez passer, en un instant, des amusements à la prière, de la dissipation au recueillement, et paraître aussi modestes, aussi pénétrés au pied de nos autels, que vous êtes enjonnés au milieu du monde. Non, mes frères, vous ne prierez jamais utilement tant que vous mènerez une vie de dissipation et de plaisirs; mais vous vieillerez encore moins.

La vigilance chrétienne demande toute l'attention de l'esprit. Elle la demande non-seulement tout entière, mais à tous les instants; de sorte que cesser un moment de veiller sur soi-même, c'est s'exposer à périr. Or, les instants que vous donnez aux plaisirs du siècle, les Pères de l'Eglise les appellent des moments d'ivresse, des instants

de sommeil, dont l'ennemi profite efficacement pour vous perdre. Alors toutes les avenues lui sont ouvertes pour parvenir jusqu'à votre cœur : les yeux, par l'indiscrétion de leurs regards; les oreilles, par la facilité avec laquelle elles se prêtent à des discours séducteurs; la bouche, par l'avidité avec laquelle elle avale le poison du crime que renferment les mets et les breuvages qu'on lui présente; et c'est alors que s'accomplit cette parabole du Sage, qui dit que la mort est entré dans la maison par les fenêtres, qu'on avait eu l'indiscrétion de lui ouvrir : *Mors ascendit per fenestras*. (*Jerem., IX, 21.*)

Hérode, incestueux et sacrilège, avait dans Jean-Baptiste un censeur sévère de son crime; et peut-être eût-il trouvé dans les reproches de ce saint homme des raisons de veiller et de craindre; mais on flatte ses oreilles par l'harmonie des concerts; on séduit ses yeux par des danses lascives et criminelles; on irrite ses passions par les délices d'une table somptueuse et délicate. Avant qu'il se fût livré à tous ces plaisirs, les avertissements du saint Précurseur l'avaient ébranlé; mais, au milieu de tant de charmes qui l'environnent, pensera-t-il à tranquilliser sa conscience en chassant le scandale de la maison? Non, il n'a des yeux que pour voir les criminels appas qu'étale devant lui la complice de ses désordres; il n'a d'oreilles que pour entendre la cruelle demande que lui fait Hérodiade; il n'a de cœur que pour répondre, par de lâches avances, aux efforts qu'on fait pour lui plaire. Avant de se livrer à cet excès de plaisir, ce prince révérait Jean-Baptiste; mais, au milieu des amusements de son palais, ce sera l'infâme Hérodiade qui triomphera à la fois d'une justice mourante, d'une vénération presque éteinte, d'une commisération presque entièrement étouffée. Et ne vous promettez pas, mes frères, plus de constance et de fidélité, si, comme Hérode, vous vous livrez aux plaisirs; le démon sera toujours sûr de vous tromper s'il peut vous faire goûter ses amorces.

Mais une morale si dure et si sévère ne souffre-t-elle point d'exception? Tous les divertissements sont-ils compris dans cette condamnation générale que, d'après l'Evangile, je viens de prononcer contre les plaisirs? N'est-il pas des dissipation permises et qu'on puisse admettre sans danger? Un esprit fatigué par le détail des affaires les plus épineuses, un corps épuisé par le travail le plus fatigant et le plus pénible, n'oseront-ils plus chercher, pour se distraire, aucune récréation, aucun amusement? Chrétiens, comme il n'est point de matière dans laquelle il soit plus facile de passer les bornes, je ne saurais en établir de trop étroites, et je ne crains point d'avancer que, pour de vrais disciples de Jésus-Christ, il ne devrait presque pas être de dissipation. Car écoutez le partage que nous pouvons faire de tous les divertissements que vous offre le monde. Nous en distinguerons de trois sortes : plai-

sirs criminels et ouvertement défendus, qu'un chrétien doit avoir en horreur; plaisirs suspects et dangereux, dont un chrétien doit se délier; plaisirs légitimes et permis, dont un chrétien doit user avec mesure.

Plaisirs criminels et défendus. Il est des divertissements qui portent un caractère de réprobation qu'il n'est pas possible de méconnaître, non-seulement parce que l'Église les a flétris de ses censures, mais encore parce qu'ils conduisent directement au crime. Mon objet n'est point ici de vous faire le détail de leur danger; il me suffira de vous en indiquer un seul, et celui que le plus grand nombre des gens du siècle justifie, pour vous laisser à conclure quel est le danger de tous les autres: je ne parle que de ces représentations dangereuses par lesquelles, en rendant les passions trop sensibles, on réussit à les rendre familières. Si l'on veut perdre toute pudeur et toute modestie, si l'on veut s'accoutumer à ne plus rougir des excès les plus honteux, si l'on veut apprendre à imposer silence aux mouvements de la grâce, il suffit de se faire une habitude de ces sortes d'amusements. Ce qui nous afflige, ce qui nous désole quelquefois, mes frères, c'est que presque tous ceux qui fréquentent les spectacles, voudraient nous persuader que leur innocence n'y court aucun risque, qu'ils les fréquentent même avec fruit, et que la morale qu'on débite sur les théâtres les touche et les persuade davantage que celle que nous leur annonçons dans nos chaires. Le théâtre est épuré, nous dit-on tous les jours; l'on n'y voit plus de ces scènes indécentes qui blessent la chasteté des regards, l'on n'y entend plus de ces paroles grossièrement obscènes qui révoltent la sagesse des oreilles; on y reçoit, au contraire, des leçons de vertu. Mais qu'ils nous montrent donc, dans leurs mœurs, les changements et les réformes qu'ont produits sur eux ces scènes si pudiques, ou plutôt qu'ils cachent, s'ils le peuvent, ce caractère de mollesse, d'oisiveté, de curiosité, qu'ils ont puisé dans l'assiduité à ces dangereuses représentations.

Plaisirs suspects et dangereux, dont un chrétien doit se délier. Ce sont ceux que l'usage du siècle autorise: les condamner absolument, ce serait faire le procès à une multitude de gens vertueux, qui se les permettent; les justifier sans exception, ce serait applaudir à une multitude de gens oisifs qui en abusent: je les appelle donc dangereux, parce que, s'il n'est pas impossible de les goûter innocemment, l'abus en devient bien facile pour un chrétien qui s'y livre sans précaution.

Oui, mes frères, il est bien facile d'abuser des plaisirs: et de quoi n'abuse-t-on pas? On abuse des repas. Dans tous les siècles, ils ont été le lien de la société; et l'on en fait l'occasion de l'intempérance et de la crapule. On abuse des assemblées, des conversations et des cercles. On pourrait s'y entretenir d'objets édifiants, ou du moins de matières utiles; on en profite pour for-

mer des intrigues, pour entretenir des liaisons suspectes, pour y répandre contre le prochain les soupçons les plus dangereux. On abuse des promenades. On pourrait y délasser son esprit par la variété des objets qu'on y rencontre; on ne cherche qu'à satisfaire sa curiosité, qu'à contenter les désirs les plus criminels. On abuse des jeux, et je n'en suis point surpris: à peine nous est-il permis dans la chaire de vérité de mettre cet amusement au nombre des plaisirs légitimes. Peut-on en effet quelquefois, dans le sein des familles chrétiennes, consacrer un temps borné, un temps que les occupations les plus sérieuses réclament, à des jeux dans lesquels le hasard décide ou de la perte ou du gain? je laisse cette question à résoudre, parce qu'elle demande de fortes considérations. Mais souvent et presque toujours, dans les maisons, même les plus pieuses, les jeux deviennent la cause de pertes assez considérables, la matière d'un intérêt trop vif, une source d'emportement et d'aigreur, une occasion d'infidélité et de tromperie: heureux encore quand on ne va pas jusqu'aux blasphèmes et aux fureurs; et c'est là ce que j'appelle un amusement suspect et dangereux, parce qu'il devient pernicieux par le mauvais usage qu'on en peut faire. La prudence veut donc qu'on en évite l'habitude; elle veut qu'on ne recherche parmi les amusements que ceux qui sont légitimes; et encore ne doit-on s'y livrer qu'avec précaution et qu'avec réserve.

User des plaisirs avec réserve, c'est observer d'abord le temps qu'on y met, et considérer ensuite les personnes avec lesquelles on les partage.

Observer le temps qu'on y met, c'est ne prendre ni sur les heures du travail, ni sur le temps de la prière.

Consacrer aux plaisirs le temps destiné aux occupations utiles, c'est un abus criant; c'est souvent un larcin qu'on fait au public, à sa famille, à ceux qui ont droit sur notre travail; le prendre, ce temps, sur les heures de la prière, c'est un sacrilège, c'est un larcin qu'on fait à l'holocauste.

Considérer les personnes auxquelles on s'associe dans ces amusements, c'est ne s'unir pour les prendre qu'à des amis sages et vertueux: s'ils sont tels, ils seront les premiers à mettre de justes bornes à vos plaisirs; si vous fréquentez des amis vicieux et corrompus, ils vous entraîneront avec eux dans les amusements les plus criminels.

Je vous dis enfin, mes frères, n'abusez des plaisirs que pour l'avantage solide que vous en pouvez retirer. Il est certain que quand cet usage est modéré, on peut y trouver le repos du corps et le relâchement de l'esprit; l'histoire ecclésiastique nous apprend que le disciple bien aimé ne dédaignait pas les amusements innocents, pour se délasser des fatigues de son apostolat: ayons les mêmes vues; que ce soient la religion et la raison qui nous dictent la matière et la durée de nos amusements.

Voulez-vous savoir en un mot, avant que de vous livrer à quelques délassements, à quelques récréations, s'ils sont innocents et permis? Considérez-les toujours par rapport à Dieu : pouvez-vous les lui offrir, pouvez-vous les lui rapporter, sans lui faire injure? sa gloire n'y est-elle point intéressée? Considérez-les par rapport au prochain : n'y trouvera-t-il point une occasion de scandale? Considérez-les enfin par rapport à vous-mêmes : ne peuvent-ils pas attaquer votre innocence, et blesser la pureté de vos mœurs? Quand vous pourriez vous tranquilliser sur tous ces articles, vous pourriez vous permettre avec assurance des dissipations qui, loin de devenir un obstacle à votre salut, vous aideront en quelque sorte à l'opérer : comment cela? parce qu'elles ne feront que renouveler votre ardeur pour le travail, votre application à la prière; et Dieu honoré, sanctifié par toutes vos actions, en deviendra le rémunérateur et la récompense dans l'éternité bienheureuse. Ainsi soit-il.

LE MERCREDI DES CENDRES.

INSTRUCTION SUR L'UTILITÉ DU CARÊME, ET LES MOYENS DE LE PASSER SAINTEMENT.

Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis. (II Cor., VI, 2.)

Voici le temps favorable, voici les jours de salut.

Sous la main d'un Dieu qui veut notre sanctification, sous la providence d'un Dieu qui a tout fait pour ses élus, et qui dispose de toutes les créatures selon les vues de sa miséricorde sur eux; sous l'empire de la grâce d'un Dieu qui ouvre, même aux plus grands pécheurs, les trésors immenses de ses bontés, tous les jours sont des jours de salut; tous les temps sont marqués par des occasions favorables de se donner à lui, ou de s'affermir dans ses voies. Continuellement pressés par le sentiment intérieur d'un conscience qui nous invite à la vertu, habituellement animés par des exemples d'humilité, de justice et de charité, journallement rappelés par des accidents, des afflictions et des épreuves, quel temps, quel jour ou quels instants pourrions-nous envisager comme incompatibles avec notre sanctification? Pourquoi cependant l'Eglise applique-t-elle au temps où nous entrons, ces paroles si propres à nous encourager : *Voici le temps favorable, voici les jours de salut?* Il nous sera facile de le comprendre, si nous faisons attention à tous les moyens, à toutes les ressources que nous présente cette sainte carrière : moyens et ressources dont la pratique est possible et même nécessaire dans les autres temps de l'année, mais dont l'exercice devient plus facile dans celui-ci. Appliquons-nous donc à étudier toute l'abondance de ces ressources; réformons nos idées sur un temps que nous n'avons peut-être envisagé, jusqu'à ce jour, que comme un moyen indifférent pour le salut, et apprenons à en faire un saint usage.

Je n'insisterai pas sur l'antiquité du Carême, sur le respect que nos pères dans la foi avaient pour ce salutaire établissement, sur l'idée qu'en donnaient les premiers pasteurs, quand ils instruisaient le peuple à le passer saintement; sur les mystères et les solennités auxquels il sert de préparation : je vous suppose assez d'instruction et de lumières, pour sentir la force de ces preuves; et je considérerai le Carême dans la pénitence seule qu'on pratique, et dans les moyens de salut que l'Eglise nous y présente. Cette méditation renferme trois objets. Je considère le Carême comme un temps d'expiation, comme un temps de sanctification, comme un temps de préparation.

Temps d'expiation. Dompter sa chair, soumettre son esprit, expier ses fautes, ce sont les trois objets du Carême, considéré comme pénitence. Dompter sa chair, c'est-à-dire embrasser tous les retranchements qui peuvent la mortifier; lui refuser non-seulement toutes les délicatesses, toutes les superfluités qui la flattent, mais même la contredire dans ses appétits les plus légitimes, afin de l'accoutumer à refuser constamment toutes les amores qui introduiraient en elle le règne des passions. L'abstinence et le jeûne ne sont-ils pas bien propres à former ces dispositions dans un chrétien? L'observance suivie de ces retranchements journaliers, n'est-elle pas capable de rappeler un chrétien à l'obligation où il est de se délier sans cesse de la chair et de ses convoitises, de contredire aux désirs d'une chair que la corruption rend capable du péché? Mais je parle de l'abstinence, et d'un jeûne observés avec exactitude, qu'on ne fait pas céder volontiers à une délicatesse mal entendue, auxquels on n'oppose pas des infirmités trop souvent légères, et qu'on n'interrompt pas pour des inconvénients, qui n'ont souvent de réalité que dans l'imagination : ce jeûne, cette abstinence, selon le langage de l'Eglise, sont propres à conserver au corps une santé qui lui est nécessaire, en même temps qu'ils donnent à l'esprit plus de liberté, plus de force pour opérer son salut : *Salutem mentis et corporis*. Je dis à l'esprit : ce genre de pénitence ne délivre-t-il pas de cet appesantissement que l'Evangile nous recommande d'éviter, et qui est l'effet ordinaire de la facilité à se livrer à l'abondance et à la délicatesse des repas? Les chrétiens les plus sobres peuvent-ils se flatter d'avoir toujours évité cet appesantissement? Ce goût pour la société, la facilité à répondre aux invitations de ses amis, l'obligation où l'on s'est trouvé soi-même de leur préparer des repas, n'ont-ils pas été l'occasion, sinon d'excès réels, du moins de complaisances nuisibles? Et au sortir de ces repas, l'esprit a-t-il toujours été aussi disposé à la prière, aussi prompt à s'occuper de Dieu ou de ses devoirs par de bonnes lectures, aussi libre même de vaquer aux obligations de son état? Chacun peut s'examiner sur cet article, et se rendre justice; et à proportion qu'il sera

fidèle à se la rendre, il conviendra que le jeûne et l'abstinence du Carême rétablissent l'ordre, rappellent le chrétien à la vigilance nécessaire à son état, et en abrégeant les soins qu'il donne à son corps, multiplient son attention sur les besoins de l'âme, lui laissent toute la vigilance nécessaire pour écarter ce qui pourrait lui nuire, et lui font trouver les remèdes les plus propres à sa faiblesse, les plus capables de purifier les plaies de son cœur; car l'expiation des péchés est un troisième effet de la pénitence du Carême.

L'abstinence et le jeûne expient le péché, mais quel péché? Est-ce celui de ces âmes coupables, plongées depuis longtemps dans l'abîme de leurs iniquités, fortement liées par les habitudes les plus invétérées? Sans doute, si quelque âme de ce caractère se livrait avec ferveur et avec contrition à ce genre de mortification, elle trouverait dans cette pratique, sinon le principe de la réconciliation parfaite, du moins une voie assurée de conversion. Mais l'Eglise, en indiquant ce jeûne solennel, n'appelle pas seulement les morts qui paraissent ensevelis dans le sépulchre de leurs péchés; elle l'indique sans distinction à ceux même qui vivent de la vie des justes, et les avertis par la bouche de l'apôtre saint Jean, que se croire sans péché, ce serait se séduire soi-même; et que se croire sujet au péché, et cependant dispensé de la pénitence commune, ce serait un autre genre de séduction plus dangereux encore. Il faut donc que toute âme qui se rend justice, fasse de la pénitence du carême un moyen d'expiation; qu'elle offre sans cesse la privation des nourritures, en expiation des commodités et des aises qu'elle s'est procurées; le dégoût des nourritures, en réparation de cette recherche trop sensuelle qu'elle a faite de ses appétits et de ses goûts: il faut que des tables plus rarement servies, et couvertes avec plus de frugalité, deviennent une compensation des dépenses que la bienséance peut-être, mais une bienséance peu mesurée, a fait faire en ce genre; de sorte que, selon la pensée de saint Jean Chrysostome, le pauvre trouve dans ces retranchements un profit réel. Et qu'y aurait-il de plus digne de la charité d'un chrétien, que d'alléger la pénitence habituelle des malheureux, en portant sur soi-même une partie de leur mortification?

Aux ressources de la pénitence du carême, considéré en lui-même, ajoutons les moyens de salut que l'Eglise multiplie pendant ce saint temps: instruction plus fréquentes, exemples plus édifiants, récits et tentations plus rares; voilà ce qu'un chrétien peut trouver pendant cette sainte quarantaine.

C'est en ces jours que l'Eglise nous répète, à nous ministres de la parole sainte, pour exciter notre zèle: Parlez à mon peuple; ne cessez pas de crier: *Clama, ne cesses*; ne discontinuez pas de faire entendre votre voix; que comme une trompette, elle perce

jusqu'aux cœurs les plus incensibles: *Quasi tuba exalta vocem tuam*; ayez le courage et la fermeté de reprocher à mon peuple toutes les infidélités dont il s'est rendu coupable à mon égard: *Annuntia populo meo scelera eorum*; et que la maison de Jacob reconnaisse ses iniquités, les confesse, les expie et les pleure: *Et domui Jacob peccata eorum*. (Isa., LVIII, 1.)

Cette obligation de parler et d'instruire, vous annonce celle où vous êtes d'écouter plus fréquemment, et de méditer plus attentivement les vérités que nous vous annonçons pendant ces jours de salut: l'attention que vous leur donnez habituellement, doit être plus soutenue; il faut que vous vous accoutumiez à faire de ces vérités précieuses une application continuelle à la réforme de vos mœurs; et si on peut dire en tout temps, avec l'apôtre, que la parole de Dieu est utile pour instruire; pour reprendre et pour corriger, elle doit avoir plus particulièrement cet effet dans des jours consacrés à la pénitence et aux larmes, où tout rappelle le pécheur à l'énormité de ses fautes, le juste à la multitude des écarts qui l'environnent. Prêtons donc l'oreille à la voix des ministres du Seigneur, qui paraîtront fréquemment pour nous instruire, et faisons en sorte de ne sortir de leurs instructions, qu'en frappant notre poitrine, et en excitant dans nos cœurs la contrition la plus vive et la plus sincère. Quoi! l'Eglise peut-elle nous parler de conversion dans des circonstances plus touchantes, lorsqu'elle nous fait remarquer à notre tête le chef, le modèle des pénitents, dans le plus saint des enfants des hommes? Jésus-Christ châtie une chair innocente, par un jeûne de quarante jours; mortifie un esprit docile, par une retraite profonde; sanctifie un cœur pur, par une prière continuelle, et se prépare à la tentation par une vie mortifiée: nous conviendra-t-il de sonder, sans douleur, les plaies que le péché a faites à nos âmes, et de voir, sans effroi, les pièges que le démon prépare sous nos pas? Apprenons à gémir sur les uns, et à nous précautionner contre les autres: des instructions fréquentes produiront cet effet: des exemples édifiants seront encore des moyens de salut propres à former ces dispositions dans nos cœurs.

Il semble qu'il se fait pendant ces jours un saint concert entre les justes et les pécheurs, pour reprendre les exercices négligés dans tous les autres temps. Les justes, ordinairement assidus à remplir les devoirs de leur religion, renouvellent leur ferveur; les pécheurs mêmes indifférents dans toutes autres circonstances aux objets de la religion, semblent se prêter avec plus de facilité à s'en occuper: nos temples sont plus fréquentés, nos tribunaux plus souvent environnés: dans l'intérieur des familles, on voit un peu plus d'ordre; on est moins souvent frappé au dehors, des scandales que l'impiété et l'irrégularité multiplient chaque jour; et quoique les chrétiens soient bien

éloignés de cet esprit de sagesse et de vertu qui devrait les animer en tout temps, ils paraissent au moins s'en rapprocher pendant ces jours de réforme. Nous sommes éloignés, sans doute, de nous rassurer sur ces faibles indices de conversion ; et une expérience annuelle nous fait bien connaître que l'hypocrisie dans les uns, le respect humain dans les autres, l'habitude et la routine dans presque tous, sont les seuls mobiles de leur assiduité et de leur exactitude ; mais du moins l'interruption des scandales, quoique momentanée, produit, et dans les justes, et dans le cœur des pécheurs qui pensent sincèrement à leur conversion, un effet sensible : elle encourage les uns dans la pratique du bien, et permet aux autres de s'affermir dans des dispositions contraires à leurs habitudes : elle excite une sainte émulation, que l'Eglise aide et anime par les fréquentes prières qu'elle indique, par les ornements lugubres qu'elle emploie, par les chants tristes et touchants dont elle fait retentir nos temples ; de sorte qu'il résulte de tous ces exercices, un air de piété, que le pécheur le plus endurci respire comme malgré lui-même ; et si cette bienfaisante influence ne dissipe pas tout à fait l'odeur de mort que répand l'infection du péché, elle en émousse les traits.

Ajoutez à ces moyens la cessation des fêtes et des joies du siècle. Ce n'est pas que la sévérité des lois humaines les proscrive entièrement pendant tout le temps du carême. Qu'il serait à souhaiter que la politique pût s'accorder sur ce point avec l'Evangile, de manière que, s'il n'est pas possible de fermer en tout temps ces écoles publiques des passions, on pût au moins en interdire l'entrée pendant les jours que l'Eglise consacre à ses solennités et à la pénitence, afin qu'elle eût le libre exercice de toutes les ressources qu'elle présente aux pécheurs ! On lui a bien accordé la réserve de certains jours, où les ministres du mensonge, réduits au silence, laissent parler les ministres de la vérité : mais ces jours sont si rares, ces intervalles si courts, que loin d'amortir dans le cœur des mondains le goût de la frivolité, il semble qu'ils ne font qu'augmenter leur empressement et leur ardeur à se repaître de ces dangereux spectacles. Mais du moins on respecte encore, dans un certain monde, la délicatesse de ceux qui s'en séparent pendant ce temps. Il en est peu qui lèvent le masque de l'irréligion au point de préparer, dans l'intérieur de leur maison, des assemblées de dissipation et de plaisir. L'Eglise, à la vérité, ne sait pas un gré considérable de ces réserves ; Dieu n'en tiendra pas un grand compte à ceux qui se les seront prescrites ; mais du moins que ces témoignages d'égard et de respect, tout involontaires qu'ils sont, apprennent à ceux qui en sont les témoins, que ce temps fut toujours digne de respect et d'attention ; que ces dernières lueurs d'une foi presque éteinte, prouvent que chez nos pères, le carême était un temps de

piété et de ferveur ; qu'ils étaient convaincus que l'espèce de jeûne qui plaît le plus à Dieu, est l'éloignement de tout péché, et que nous ne pouvons prouver que nous sommes héritiers de leur foi, qu'autant que nous le serons de leur fidélité.

Quoique les mystères qui se célèbrent pendant la sainte quarantaine, et ceux auxquels elle prépare, doivent être le principal mobile de notre dévotion dans ce temps, et la première ressource de notre piété, je n'insisterai qu'en passant sur ce motif, et j'indiquerai plutôt la matière de vos méditations, que je ne la fournirai par mes réflexions. Mystère de l'amour d'un Dieu dans l'institution du Sacrement de nos autels : c'est aussi pour le recevoir sainement qu'est établi ce temps de pénitence : l'Eglise a déjà averti ses enfants de prévenir par des confessions sincères et des satisfactions proportionnées, le moment de s'asseoir à la table sainte ; et la multitude des communions fidèles ou sacrilèges, ne vient que de la négligence de la plupart des chrétiens à s'appliquer à la pénitence du carême.

Mystère de la mort d'un Dieu et de sa passion : saint Jean Chrysostome, en nous parlant du carême, nous fait remarquer qu'il est consacré tout entier à compatir aux douleurs de Jésus-Christ ; mais de cette compassion vive, sincère et efficace, qui se tourne tout entière sur les effets que le péché produit en nous. Aussi les sixième jours de la première et de la dernière semaines, consacrés à honorer les plaies de Jésus-Christ, et à s'unir aux amertumes de Marie sa Mère, nous rappellent-ils à ce sentiment de compassion sur nous-mêmes, et de douleur à la vue de nos péchés.

Mystère de la sépulture d'un Dieu, emblème de la séparation totale de toute créature ; leçon touchante pour un pécheur, instructive pour un âme sensible : elle montre au premier, que la séparation et la retraite, que l'oubli de soi-même, que le renoncement aux créatures, que le détachement de tous les objets sensibles, sont des conditions nécessaires à la pénitence : elle apprend aux âmes fidèles, qu'il est avantageux pour elles de vivre dans une espèce de sépulture et d'oubli par rapport au monde ; qu'on n'est vraiment du nombre des disciples de Jésus-Christ, qu'autant qu'on rompt avec les créatures tout commerce dange-reux.

Mystère de consolation dans la résurrection d'un Dieu ; et comme il est le fondement de notre foi, par conséquent celui de tous les objets que cette foi nous propose, c'est singulièrement à ce mystère que nous conduit la sainte quarantaine. L'Eglise ne cesse de nous le répéter, que la joie pascale n'est réservée qu'à ceux qui se seront saintement affligés avec Jésus-Christ ; que c'est prétendre en vain aux consolations de cette fête, que de se préparer par une vie molle et sensuelle à la célébrer.

Que d'objets intéressants va donc offrir

cette sainte carrière! qu'il nous importe donc de la remplir utilement! qu'il serait à craindre, surtout pendant ces jours, de ne suivre que la langueur et l'impénitence, ou de conserver pour le péché un attachement qui rendrait stériles nos mortifications et nos jeûnes!

Ne le permettez pas, Seigneur! Dans les desseins de votre miséricorde, ce temps est un temps favorable, ces jours sont des jours de salut : faites que, par l'abondance et la fidélité de nos œuvres, ils deviennent pour les pécheurs des jours de conversion; pour les justes, des jours de perfection; pour les riches, des jours de compassion et de bienfaisance; pour les pauvres, des jours de soumission et de consolation; pour tous, enfin, des jours de sanctification et de persévérance, qui leur assurent pendant l'éternité le prix de la pénitence et des larmes! Ainsi soit-il.

1^{er} DIMANCHE DE CARÊME.

Sur la II^e Épître de saint Paul aux Corinthiens, c. VI, v. 1-10.

Carême, carrière de pénitence et de salut. Prêtres et laïques soumis aux mêmes devoirs. Vertus nécessaires pour opérer et sanctifier la réforme du cœur.

Il semble, mes frères, à la simple lecture de cette Épître, que nous pourrions nous dispenser de vous en faire l'explication. A l'exception des premières paroles, qui s'adressent à tous les fidèles de l'Église de Corinthe, l'Apôtre paraît n'avoir eu en vue que d'encourager et d'instruire ceux que le Seigneur lui avait donnés pour coopérateurs dans son ministère : mais pour le peu qu'on médite en particulier chacune des vérités qu'elle renferme, on en trouve l'application toute naturelle aux devoirs qui obligent chaque chrétien. Car, après tout, la loi du prêtre est la même que celle du laïque. Si l'éminence et la dignité du sacerdoce rendent nos obligations plus étroites, les vôtres n'en sont pas moins indispensables. En suivant le texte de saint Paul, nous allons donc tous nous instruire; nous apprendrons à passer saintement la carrière de pénitence que l'Église vient nous ouvrir; nous y reconnaitrons les défauts qui, pendant ce saint temps, doivent être l'objet de nos gémissements, de notre contrition et de notre réforme; nous y trouverons enfin les règles qui peuvent sanctifier nos pénitences et nos jeûnes, et par là nous préparer à la plus grande de nos solennités. Plus l'intérêt de votre salut augmente dans une instruction, mes frères, plus j'ai droit d'attendre de vous une attention sérieuse.

L'Église, pour nous disposer à célébrer le plus auguste de nos mystères, a institué ce temps de préparation et de pénitence : l'abstinence et le jeûne, la séparation et la retraite, des prières plus longues, des instructions plus fréquentes, des leçons plus assidues, vont remplir l'intervalle qui nous sépare de la Pâque; et elle nous apprend à

regarder tous ces moyens de sanctification comme des grâces dont le bon usage nous rendra dignes de célébrer la fête prochaine, dont la négligence ou l'abus nous rendrait infiniment coupables. C'est pour cela qu'elle nous adresse ces paroles : Mes frères, nous vous exhortons à ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu : *Exhortamur vos ne in vacuum gratiam Dei recipiatis*. Elle fait cette invitation indistinctement à tous; mais elle nous autorise à insister sur cette vérité plus particulièrement à l'égard des pécheurs.

O vous donc qui jusqu'à présent avez négligé de profiter du retour annuel de ce temps de pénitence; vous qui, à force de retomber dans les mêmes fautes, avez contracté des habitudes invétérées; vous qui, les années précédentes, avez peut-être fait de vains efforts pour consommer l'ouvrage de votre conversion, et qui, après avoir mis la main à l'œuvre, avez eu le malheur de regarder en arrière, nous vous exhortons avec tout le zèle que le devoir de notre ministère nous inspire, avec toute la compassion dont votre état nous pénètre, ne recevez pas en vain la grâce de Dieu : *Exhortamur vos ne in vacuum gratiam Dei recipiatis*. Ne laissez point écouler ce temps de pénitence, sans vous occuper sérieusement de votre retour vers Dieu; unissez-vous aux prières que l'Église fait si souvent pendant ces jours pour votre conversion; apprenez-en les moyens et les qualités de la bouche des ministres qui vont monter assidûment dans cette chaire; environnez fréquemment nos tribunaux sacrés, pour y consulter le médecin des plaies de votre cœur; observez avec exactitude les privations que l'Église vous impose; employez les ressources d'une industrieuse sévérité pour châtier une chair trop rebelle, mortifier un esprit trop prompt, soutenir un cœur trop fragile; et si vous êtes fidèles à toutes ces conditions, je vous réponds, mes frères, que vos démarches de conversion ne seront pas sans succès : car, pour vous encourager, Dieu vous dit lui-même par la bouche de son Prophète : Je vous ai exaucé dans le temps favorable, je vous ai aidé au jour du salut : *Tempore accepto exaudivi te, et in die salutis adjuvi te*. Rendez hommage à la vérité, et rendez gloire à la miséricorde de Dieu. Est-ce d'aujourd'hui, mes frères, que vous avez conçu quelques désirs de conversion? Avez-vous que toutes les années, lorsque vous avez commencé la sainte quarantaine, une utile tristesse, d'importuns mais salutaires remords se sont emparés de votre cœur. Quoique les vérités qu'on vous annonce soient toujours les mêmes, néanmoins elles ont fait dans ce temps de plus fortes impressions sur vous. L'exemple de pécheurs comme vous, qui faisaient des efforts pour quitter leurs égarements, le concours des fidèles dans nos temples, le détail des humiliations et des souffrances de Jésus-Christ, tout réveillait en vous ce sentiment de religion que les passions les plus violentes obscurcissent, mais qu'elles

n'éteignent pas tout à fait. Il faut donc en convenir avec l'Eglise, voici maintenant ce temps favorable, voici maintenant ce jour du salut : *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dñs salutis.*

Ah ! mes frères, si vous éprouvez aujourd'hui les mêmes désirs de conversion, faites en sorte qu'ils n'aient pas la même inutilité que les années précédentes ; sachez que vous amasseriez sur vos têtes des trésors de colère, si toutes les fois que Dieu vous ouvre celui de ses miséricordes, vous abusez de sa patience. Cette sainte carrière se renouvellera sans doute bien des années, peut-être bien des siècles : est il un seul de nous qui puisse répondre qu'elle se renouvellera pour lui ? Combien de fois cette réflexion vous a-t-elle été présentée ! Si sa répétition fréquente produit une impression moins vive sur vos cœurs, du moins elle n'en affaiblira jamais la vérité : cet avertissement est une grâce de plus, que nous vous exhortons de ne point recevoir en vain : *Exhortamur vos ne in vacuum gratiam Dei recipiatis.*

L'Apôtre se fait à lui-même l'application de cette vérité ; et il avertit tous ceux qui, comme lui, sont attachés au saint ministère, de prendre garde de devenir pour les autres un sujet de scandale : *Nemini dantes ullam offensionem.* Sans doute, mes frères, les faiblesses des ministres de l'Evangile sont d'une conséquence infiniment plus grande que celles du peuple ; et malheur à nous si, par l'irrégularité de nos mœurs, les fidèles étaient détournés du chemin de la vertu où nous devons les conduire ! Pourquoi, selon l'expression du Prophète, le jugement de Dieu doit-il commencer par sa propre maison ? Ah ! c'est que les péchés du prêtre ou du lévite auront enfanté les péchés du peuple, et que, par conséquent, ceux qui président éprouveront un double châtiment, et pour leurs propres infidélités et pour les iniquités de leurs frères.

Mais ce scandale si dangereux dans un prêtre est-il indifférent dans un simple fidèle ? Et cette maxime : Prenons garde de donner à qui que ce soit aucun sujet de scandale, ne s'adresse-t-elle point à tous ? Oui, mes frères, et surtout au commencement de ce temps de pénitence, je vous réitère à tous cet avertissement (mettons à part toutes les autres prévarications, pour ne vous parler que de l'infraction de la loi du jeûne et de l'abstinence) : prenez garde de renouveler tous les scandales que vous avez donnés les années précédentes : *Nemini dantes offensionem.*

N'est-ce pas un scandale de voir que, sans aucune infirmité, sans avoir fait l'essai de vos forces, vous mangiez sans scrupule les aliments interdits dans ce saint temps ? ou que si vous pratiquez la lettre du précepte, vous en abandonniez l'esprit, puisqu'on ne vous voit faire aucun retranchement sur les nourritures que vous vous permettez ?

N'est-ce pas un scandale que donnent les

riches, lorsqu'on voit leurs tables plus délicatement servies pendant le Carême que dans les autres temps ? La variété des mets y pique davantage la gourmandise et la sensualité, et l'on profite trop souvent des ressources que procure le temps d'abstinence, pour joindre les aliments qu'il autorise, à ceux qui sont permis dans le reste de l'année.

N'est-ce pas un scandale plus criant encore, d'admettre indistinctement à sa table des gens sans religion, qui, sans aucun besoin, sans aucun motif légitime, transgressent publiquement la loi de l'Eglise, et deviennent même, par leurs sollicitations ou par leurs railleries, les séducteurs de ceux qu'on leur a donnés pour convives ?

N'est-ce pas un scandale de voir la plupart de ceux qui, à raison de leurs infirmités, rompent l'abstinence, assez peu touchés des besoins de leurs frères pour se procurer, pendant ce saint temps, tous les soulagemens que suggère la sensualité, et ne faire, en faveur du pauvre, aucun retranchement sur leur dépense et sur leur nourriture ? Tous ces scandales vont se renouveler pendant ce Carême ; et insensiblement nous verrons la loi du jeûne et de l'abstinence, devenue inutile, ne servir qu'à multiplier les prévarications.

Mais l'infraction du jeûne n'est pas le seul scandale contre lequel je dois vous prémunir pendant cette sainte carrière. L'Apôtre épuise, en quelque sorte, la matière dans l'Epître dont vous venez d'entendre la lecture ; et il fait une énumération exacte de tous les vices que doit éviter le chrétien, et de toutes les vertus qu'il doit pratiquer. Faisons voir, dit-il, notre fidélité par une longue patience : *In multa patientia.* Il met cette vertu à la tête de toutes les obligations du chrétien, parce que c'est celle qui nous rapproche le plus de Jésus-Christ ; c'est aussi celle qui peut sanctifier davantage ce temps de pénitence. La patience supplée parfaitement au jeûne dans ceux que leurs infirmités en dispensent, et elle en rend l'observance bien utile pour ceux qui s'y soumettent : mais il faut que la patience, pour porter le caractère de la pénitence et en tenir la place, soit universelle. Ainsi, dit l'Apôtre, il faut qu'elle nous fasse supporter les besoins pressants et la disette la plus pénible : *In necessitatibus, in angustiis.* Voilà donc le jeûne particulier du pauvre, la soumission dans son état. Il faut qu'il fasse taire ses plaintes et ses murmures ; qu'il unisse le jeûne forcé que sa condition lui prescrit au jeûne libre et volontaire que l'Eglise lui impose, et qu'il attende, avec tranquillité, le secours que Dieu ne manque jamais d'accorder à celui qui met en lui sa confiance. Que la fidélité, ajoute l'Apôtre, nous tienne dans la patience, lorsque nous sommes couverts de plaies : *In plagis.* Voilà la pénitence des infirmes et des malades : leur faiblesse les oblige à rompre la loi du jeûne : mais que de privations attachées à l'état d'infirmités !

Il faut donc se faire une pénitence volontaire des douleurs et des ennuis inséparables de cette situation, les offrir souvent à Dieu, et unir les maux qu'on souffre pour ses propres péchés, à ceux que Jésus-Christ a endurés pour les péchés du peuple. L'Apôtre veut que la patience se manifeste au milieu des prisons : *In carceribus*. Cet avis s'adressait aux ministres de l'Évangile, qui étaient exposés à de violentes persécutions pour le nom de Jésus-Christ. Nous invitons les riches, pendant ce Carême, à contribuer, autant qu'il est en eux, au soulagement de ceux qui sont retenus captifs ; c'est le seul moyen qu'ils aient de participer à ce genre d'affliction.

L'Apôtre demande la patience au milieu des séditions : *In seditiõibus*. A Dieu ne plaise, mes frères, que nous osions prévoir des émotions aussi affligeantes que celles dont l'histoire nous offre des exemples ! vous êtes incapables d'y prendre part, et vous vous conduirez toujours comme il convient à des sujets soumis et à des chrétiens fidèles : mais je vous recommande, avec l'Apôtre, cette patience au milieu des tentations de tous genres qui vous environnent ; au milieu de ces petites séditions qui s'élèvent dans le sein de vos maisons, par la désobéissance de vos enfants ou de vos domestiques, par la dureté de vos supérieurs et de vos maîtres, par l'inégalité du caractère de vos égaux. N'opposez jamais que la douceur et la modération à toutes ces révoltes, et vous aurez observé une pénitence utile, parce qu'elle est la plus habituelle et la plus pénible.

L'Apôtre exige la patience au milieu des travaux : *In laboribus* ; et c'est la pénitence de ceux qui sont forcés de gagner leur pain à la sueur de leur front. L'Église les soulage du côté du jeûne, quand leurs travaux sont excessifs ; mais ils doivent, pendant le carême, travailler avec plus d'assiduité, supporter la fatigue avec plus de constance, et s'abstenir des emportements, des imprécations et des murmures qui rendent cet état dangereux.

L'Apôtre recommande la patience dans les veilles : *In vigiliis* ; et c'est la pénitence des âmes portées à la sensualité et à la paresse. Ils doivent, pendant le carême, retrancher quelque chose du sommeil que la mollesse leur fait souvent prolonger bien avant dans le jour, aux dépens de leurs devoirs et des exercices de piété : pendant ce temps ils doivent contracter l'utile habitude de s'arracher à un repos non moins nuisible au corps qu'à l'âme, et s'empresse de payer de bonne heure à l'Être suprême le tribut de la prière.

L'Apôtre veut qu'on supporte l'épuisement du jeûne : *In jejuniis* ; et c'est la pénitence des chrétiens robustes. Ils doivent se conformer scrupuleusement aux usages reçus dans l'Église, soit pour les heures du repas, soit pour la qualité des nourritures qu'ils s'y permettent ; ils doivent se rapprocher, autant qu'ils le peuvent, de l'esprit des pre-

miers siècles dans l'observance du carême, et prendre bien garde de se laisser séduire par cet esprit de relâchement qui énerve les pratiques les plus saintes et les plus utiles.

L'Apôtre enjoint l'amour de la pureté : *In castitate*. Ici ce n'est pas une pénitence, c'est un devoir pour tout chrétien : en tout temps il doit observer les lois de la chasteté ; mais dans le saint temps de carême, sa vigilance doit être plus exacte, sa retraite plus profonde, son horreur pour le péché plus parfaite ; et il doit s'interdire tout amusement qui pourrait intéresser cette vertu précieuse. Et vous, pécheurs, qui en avez si souvent méconnu les lois, apprenez à respecter des corps que l'Esprit-Saint a consacrés comme ses temples.

L'Apôtre prescrit aux chrétiens l'obligation de répandre la science : *In scientiã* ; et c'est le devoir de tous ceux que Dieu a élevés au-dessus des autres, ou par leurs titres, ou par leurs vertus ou par leurs talents. Ils doivent, pendant ce temps de salut, procurer l'instruction à ceux que Dieu a placés au dessous d'eux. Ainsi les ministres de la parole monteront plus fréquemment dans la chaire de vérité ; ils parleront avec plus d'assiduité dans les instructions publiques et particulières. Les pères et mères doivent, dans l'intérieur de leurs maisons, seconder par des lectures de piété le zèle des ministres, et conduire exactement leurs enfants à nos instructions familiares. Les maîtres doivent procurer à leurs domestiques le temps et la facilité de s'instruire, et s'assurer de leur fidélité à cet égard,

Que ne puis-je, mes frères, snivre l'Apôtre dans tout ce qu'il nous dit sur la douceur, la persévérance, la charité et tant d'autres dispositions ! je vous montrerais dans chacune de ces vertus un moyen de pratiquer utilement la pénitence que l'Église vous impose. Les bornes de cette instruction sont remplies ; je la finis par cette réflexion qui termine notre Épître : Vivons, mes frères, comme n'ayant rien et possédant tout ; *Tanquam nihil habentes et omnia possidentes*, c'est-à-dire, puisse le fruit de notre pénitence opérer en nous ce renoncement, cette abnégation que nous recommande le saint Évangile ! Riches et pauvres, montrons notre détachement par la miséricorde ou par la pénitence, afin que ne vivant que pour cette généreuse abnégation, nous possédions en elle tous les vrais biens dont elle est le principe, et pour le temps et pour l'éternité. Ainsi soit-il.

Sur l'Évangile selon saint Matthieu,
c. IV, v. 1-11.

Nécessité des tentations ; quand le chrétien en triomphe, il honore Dieu, il se sanctifie, il humilie l'ennemi du salut ; et pour en triompher, il doit suivre fidèlement les traces de Jésus-Christ.

Qu'il est utile, mes frères, de suivre Jésus-Christ dans les circonstances même de

sa vie la plus cachée! Du fond de la retraite où le conduit aujourd'hui l'esprit de Dieu, il nous donne des leçons qui ne sont pas moins frappantes que celles qu'il adressait au peuple du haut de la montagne. C'est ici qu'il exécute à la lettre ces préceptes de vigilance et de séparation qu'il prescrivait à ses disciples; et sans rien perdre, au milieu de la tentation, de la dignité qui convenait au Fils de Dieu même, il nous présente tous les moyens de triompher qui conviennent à la fragilité de notre nature.

Vous remarquerez, mes frères, qu'il n'est pas de genre de tentations, quelque séduisant qu'il soit, contre lequel Jésus-Christ ne nous apprenne à nous raidir. Vous ne verrez dans sa conduite ni la présomption qui cherche le danger, ni l'orgueil qui l'entretient, ni la fragilité qui y succombe. Vous y apercevrez, pécheurs, de ces tentations grossières, qui ne sont dangereuses que parce que vous êtes d'intelligence avec vos ennemis pour vous séduire; et les justes y trouveront de ces tentations délicates auxquelles il est si facile de succomber quand on les recherche, mais dont le triomphe est plus facile encore quand on sait les éviter et les craindre. En un mot, nous apprendrons tous de l'exemple de Jésus-Christ, la nécessité des tentations. Heureux si nous savons faire un saint usage des exemples et des préceptes qu'il nous donne!

La première leçon est renfermée dans ces paroles: Jésus fut conduit par l'esprit dans le désert, pour y être tenté par le diable: *Jesus ductus est a spiritu in desertum, ut tentaretur a diabolo*. C'est l'esprit de Dieu qui lui sert de guide: il peut marcher avec assurance, sans craindre des tentations qui surpassent les forces de la nature; mais il est tenté pour nous apprendre que la sainteté d'une entreprise ne nous met pas à l'abri des dangers et des écueils qui en sont inséparables.

Chrétiens, si c'est l'esprit de Dieu qui préside à vos démarches; si c'est lui qui vous a introduits dans ces états pénibles et dangereux où chaque devoir présente un écueil; si c'est lui qui vous accompagne dans les positions délicates auxquelles vous exposez votre place, votre état, votre rang, marchez avec confiance. Il connaissait les écueils et votre faiblesse, avant de vous y engager; il saura bien vous en tirer et vous en garantir: mais c'est le témoignage que peuvent se rendre bien peu de chrétiens. Comme il est rare que l'on consulte l'esprit de Dieu avant de s'engager et d'entreprendre, il est assez commun de n'apercevoir le danger que lorsqu'on y succombe.

Tâchez, mes frères, de pouvoir vous répondre, dans toutes les circonstances de la vie, que Dieu vous y a placés: *Ductus est a spiritu*, et je n'ai plus d'inquiétude sur votre sort. Mais comment peut-il se faire que les tentations soient inséparables d'un

état où la Providence nous a placés? Ce motif seul ne devrait-il pas éloigner le démon? A la bonne heure, qu'il exerce son pouvoir et sa malignité sur ces chrétiens téméraires qui cherchent la tentation et qui l'aiment; mais qu'il respecte du moins ces chrétiens sages et prudents qui la détestent et qui la fuient. C'est à l'exemple de Jésus-Christ à nous répondre et à nous instruire. Il est conduit par l'esprit de Dieu et tenté par le diable, pour nous apprendre que la vie du chrétien est une milice et un combat continuel, où la victoire et les triomphes tournent à la gloire de Dieu qui en est le principe, au mérite de l'homme qui en est l'instrument, à la honte de l'ennemi qui ose l'entreprendre; de sorte que Dieu n'est pas moins honoré par une seule tentation repoussée, que par les actes les plus édifiants de la religion chrétienne. Nous-mêmes, dans une seule de ces victoires, nous acquérons plus de force et de mérites que dans les exercices les plus utiles de la dévotion; et le démon éprouve plus de honte et de confusion de la victoire d'un seul juste qu'il ne tire de gloire et d'avantage de la défaite de la multitude des pécheurs. Aussi, quand Jésus-Christ nous parle de la tentation, il ne nous apprend point à nous en plaindre, mais à solliciter les armes nécessaires pour nous défendre. Ce qui rend la tentation de Jésus-Christ plus admirable encore, c'est qu'elle lui vient à la suite d'un jeûne: il se prive miraculeusement de nourriture pendant l'espace de quarante jours et de quarante nuits, et par un autre prodige plus surprenant encore, il s'expose à éprouver la faim: *Cum jejunasset quadraginta diebus et quadraginta noctibus, postea esuriit*.

C'est ce moment d'épuisement et de faiblesse que Satan choisit pour séduire: mais pouvait-il ignorer, cet ennemi de tout bien, que l'homme n'est jamais plus fort que quand il contredit les appétits de la chair; que dans la mortification l'âme retrouve la force que la pénitence enlève au corps; et que si nous ne nous écartons jamais de cette sobriété que recommande l'apôtre saint Pierre, le lion rugissant tournerait inutilement autour de nous pour nous dévorer? Le succès de Jésus-Christ en est la preuve. Le tentateur de Jésus-Christ s'approche; et pour rendre la tentation plus délicate, il ne propose qu'une chose utile en apparence; il paraît compatir aux besoins qu'éprouve Jésus-Christ, après un jeûne si rigoureux: Si vous êtes le Fils de Dieu, lui dit-il, ordonnez que ces pierres se changent en pain: *Dic ut lapides isti panes fiant*.

Ce miracle était possible à Jésus-Christ, sans doute: les circonstances où il se trouve semblent le rendre légitime; mais c'est le démon qui lui parle, et le Sauveur veut nous apprendre à nous défier de tout ce qui vient de la part de Satan. Il lui arrive quelquefois de parler le langage de la vérité et de la justice; mais comme ces vues sont toujours de nous conduire à l'erreur et au

mensonge, la prudence doit nous inspirer de l'éviter et de le fuir.

Cette première tentation, par exemple, le démon n'a-t-il pas le secret de nous la présenter d'une manière artificieuse? Qu'il se trouve bien peu de chrétiens qui sachent y résister et la combattre! Oui, mes frères, de toutes les tentations celle à laquelle vous résistez le moins, c'est celle qui vous vient à l'occasion des besoins de la vie. Le démon paraît douter aujourd'hui que Jésus-Christ soit vraiment le Fils de Dieu, et il l'ignorait en effet; et si vous voulez écouter, au milieu de la disette des biens de ce monde, tout ce que vous inspirera cet esprit de séduction et de mensonge, vous ne tarderez pas à douter vous-mêmes et de la providence du Dieu qui vous gouverne, et de son attention à soulager votre misère. Que penser de tous ces mouvements de défiance qui s'élèvent dans votre cœur, et que vous ne réprimez pas; de ces violentes inquiétudes sur un lendemain, sur un avenir qui ne sera peut-être point à vous; de ces plaintes amères à l'occasion des besoins que vous éprouvez? Hélas! ce sont les suites naturelles des incertitudes où le démon vous jette. Si vous étiez les enfants de Dieu, semble-t-il vous dire, et s'il vous aimait avec la tendresse d'un père, il ne vous abandonnerait pas à une disette aussi affreuse: demandez-lui avec instance les biens de ce monde; s'il vous les refuse, c'est une preuve qu'il vous méconnaît pour les siens: *Si Filius Dei es, dic ut lapides isti panes fiant.*

Ces raisonnements sont spécieux; vous l'éprouvez tous les jours. Un peu de soumission vous suggérerait la réponse de Jésus-Christ: L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu: *Non in solo pane vivit homo.* L'homme ne vit pas seulement du pain; c'est-à-dire, que les besoins du corps ne sont pas ceux qui méritent nos premiers soins: nous pouvons et nous devons même nous en reposer sur l'attention d'une Providence toujours sage; nous devons être persuadés qu'une simple demande de notre part suffit pour nous l'assurer, puisqu'il les accorde souvent à ceux même qui sont le moins occupés à les lui demander; mais qu'il est d'autres besoins sur lesquels il demande une attention plus suivie, pour lesquels nous devons faire des prières plus assidues, et dont la privation doit exciter dans notre cœur des gémisséments plus profonds et des inquiétudes mieux fondées.

Le croyez-vous, mes frères, que l'homme ne vit pas seulement de pain; qu'il est même souverainement malheureux, quand Dieu borne sa libéralité à lui procurer les secours nécessaires à la vie temporelle; et qu'un des plus grands châtimens que sa justice exerce à notre égard est de combler nos désirs, et de répandre abondamment sur nous les biens de ce monde? L'homme vit de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. En prenant ces expressions dans un sens littéral et naturel, c'est-à-dire que

l'homme vit de tout ce que Dieu destine à sa subsistance et à sa vie, et que si avec beaucoup d'agitations et d'inquiétudes, personne ne peut ajouter à sa taille la hauteur d'une condée, personne ne peut, à force d'impatience et de murmure, dissiper la misère et l'indigence qui l'environnent: mais, en le prenant dans un sens spirituel, quelle idée Jésus-Christ ne nous donne-t-il pas de sa divine parole!

Cependant, loin de craindre d'en éprouver la disette, on voit une multitude de chrétiens se condamner à ne jamais l'entendre, ou à l'entendre sans utilité et sans fruit. Ah! mes frères, sachez que Dieu, après avoir épuisé contre son peuple les menaces les plus frappantes et les plus terribles; après lui avoir fait annoncer une disette universelle, la perte de ses récoltes et de ses moissons, met le comble à toutes ses menaces, en annonçant à ce peuple la disette de sa parole.

Le désert paraît au démon un lieu peu convenable pour tenter Jésus-Christ: il le transporte à Jérusalem; il le conduit sur le haut du temple; il lui propose de se précipiter: *Mitte te deorsum.* Et quelque extravagante que soit la proposition, il l'appuie du témoignage des Écritures: Si vous êtes le Fils de Dieu, lui dit-il, c'est à votre occasion qu'ont été écrites ces paroles du Prophète: Il a chargé ses anges d'avoir soin de vous; ils vous porteront dans leurs mains, de peur que vous ne heurtiez le pied contre une pierre: *Ne forte offendas ad lapidem pedem tuum.*

Il est bien vrai que le Prophète s'était énoncé de cette manière; il est également vrai que c'était à Jésus-Christ que se rapportait cet oracle: mais cette promesse n'avait pour objet ni la circonstance où se trouvait alors ce divin Sauveur, ni l'entreprise que Satan lui propose.

Il me vient ici une réflexion, mes frères. Quoiqu'elle regarde le plus petit nombre de ceux qui m'écoutent, je ne crois pas pouvoir me dispenser de la mettre sous vos yeux. Le démon se transforme quelquefois en auge de lumière; il trouve le moyen de se glisser jusque dans les pratiques de dévotion les plus irréprochables par leur nature. Faut-il parler le langage de la piété, ou en faire les actions? il semble que l'un et l'autre lui soient entièrement familiers et connus; et pour séduire il ne manque jamais de s'appuyer de l'autorité de la parole de Dieu même. Mais il est une règle que je pourrais présenter à ceux qui craignent la séduction et l'erreur en matière de piété; c'est de toujours éviter la singularité; c'est de se délier de tout ce qui ne porte pas le caractère de simplicité et de franchise; c'est de se souvenir que Jésus-Christ, qui est donné pour le modèle universel de tous les états, a mené une vie uniforme; que s'il est des saints que Dieu ait daigné conduire par des voies singulières, il a eu soin de leur servir de guide, et les a toujours placés au-dessus de notre imitation.

Ce qui nous afflige, mes frères, ce qui nous fait craindre pour vous l'inconstance dans les voies du salut, c'est l'empressement que nous connaissons à des personnes d'ailleurs édifiantes, de se livrer à tout ce qui les élève au-dessus du commun. Une pratique cesse de les toucher, dès qu'elle est du goût de tous les gens de bien, et parce qu'une mortification a été adoptée par le plus grand nombre, elles concluent qu'il faut qu'elles suivent une route toute différente; et c'est alors que Satan leur suggère des choses aussi singulières que celles qu'il propose à Jésus-Christ : il suffit qu'elles espèrent de se distinguer, quelque pénible qu'en soit la pratique, elles l'entreprennent avec empressement, et l'exécutent avec joie.

C'est à ces chrétiens que j'applique la réponse de Jésus-Christ : Vous ne tenterez pas le Seigneur votre Dieu : *Non tentabis Dominum Deum tuum*. Vous vous confierez humblement à sa grâce et en son secours, sans lui en prescrire la mesure. Qu'elle est l'étendue de cette sentence, vous ne tenterez pas, *Non tentabis!* et que cette seule parole condamne de désordres! Et qu'est-ce que la vie de la plupart des pécheurs, sinon une épreuve continuelle, un essai journalier de la justice et de la miséricorde du Seigneur? Que faites-vous, pécheurs, quand vous vous raidissez contre les remords de votre conscience, quand vous résistez aux inspirations les plus salutaires, quand vous contredisez aux vérités les plus frappantes, quand vous avalez l'iniquité comme l'eau, quand vous bravez les plus terribles menaces? Vous tentez le Seigneur votre Dieu; vous éprouvez sa honte, qui se lassera bientôt de vous attendre à la pénitence, et qui est sur le point de vous abandonner à l'endurcissement de votre cœur; vous provoquez sa colère, qui ne se tait que pour un temps, et qui a peut-être marqué le moment très-prochain où elle doit éclater sur vous. Pensez qu'il est écrit : Vous ne tenterez pas : *Non tentabis*.

Que faites-vous, pères et mères, quand par une tendresse aveugle pour vos enfants, vous vous bornez à orner leur esprit, sans songer à cultiver et à former leur cœur; quand, leur apprenant à vous rendre ce qu'ils vous doivent, vous les autorisez par vos exemples à manquer aux hommages qu'ils doivent à leur Dieu? Vous tentez le Seigneur, puisque vous contredisez à ses fins : vous déshonorez son ouvrage; vous vous substituez en quelque sorte en sa place, et vous oubliez qu'il est écrit : Vous ne tenterez pas : *Non tentabis*.

Que faites-vous, chrétiens, lorsque, tout occupés du désir de vous avancer et d'assurer votre fortune, vous ne mettez ni bornes à vos entreprises, ni règle à votre cupidité; lorsque vous consacrez tout votre temps à votre fortune, et votre fortune à vos passions? Vous tentez le Seigneur; vous agissez comme si vous pouviez réussir sans lui, ou comme si vous appréhendez, en le servant, de ne pas réussir; et vous vous

écarter de cette règle : Vous ne tenterez pas : *Non tentabis*.

Deux attaques repoussées devaient instruire le démon de la force qui était naturelle à Jésus-Christ : mais cet ennemi, que de fréquentes défaites ne rebutent jamais, emploie encore, pour le séduire, un dernier artifice ; il le transporte sur une haute montagne; de cette élévation il lui fait considérer un pays riche et peuplé; il lui étale la grandeur du monde, l'éclat et la pompe qui l'accompagnent. Ce ne sont plus de simples invitations, des raisons spécieuses, des témoignages mal expliqués qu'il emploie pour gagner le Sauveur; ce sont des promesses qui, faites avec un air d'autorité et de puissance, semblent exiger quelque docilité et quelque confiance. Je vous rendrai, lui dit-il, possesseur de toutes ces choses, si, en vous prosternant devant moi, vous m'adorez : *Si cadens adoraveris me*.

C'était, sans le savoir, au Maître des empires, que Satan proposait un règne qui n'était point en sa disposition. Le dominateur suprême pouvait le confondre, en lui faisant connaître les droits qu'il avait sur l'univers; mais il convenait mieux à Jésus-Christ de répondre et de s'expliquer, que de commander et de confondre : Retire-toi, Satan, lui dit-il.

Ne s'agit-il que de promettre? Satan est bien puissant et bien fort : faut-il effectuer les avances qu'il a faites? c'est alors qu'on aperçoit combien il est trompeur dans ses promesses. Mais ce qui devrait nous faire rougir, mes frères, c'est que, pour captiver nos hommages, Satan n'a pas besoin de nous promettre un monde entier : *Hæc omnia tibi dabo*. Nous ne mettons pas notre cœur à si haut prix. Pour un vil intérêt, pour une satisfaction d'un moment, pour une fortune qui coûte à acquérir, qui fatigue à conserver, qui désole quand on la perd, on prodigue ses attentions et ses soins; et bien loin d'attendre que le démon fasse ses conditions, *Si cadens adoraveris*, on prodigue les avances.

Faut-il user de déguisement et d'artifice? faut-il nuire par des calomnies et desservir par des rapports désavantageux? faut-il violer les lois de la probité et de la justice? faut-il sacrifier son temps, sa santé, son salut? Rien ne coûte, pourvu qu'un profit passager en soit la récompense. N'est-ce pas là se prosterner devant Satan pour l'adorer? N'est-ce pas là ravir à Dieu des hommages qui ne sont dus qu'à lui seul, et contredire à ces paroles : Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul : *Deum tuum adorabis, et illi soli servies?*

Remarquez, mes frères, que Jésus-Christ oppose à chacune des tentations, des réponses proportionnées à la grandeur de l'écueil. Sans doute que le dernier effort de Satan lui paraît le plus redoutable, puisqu'il le combat par le premier et le plus grand des préceptes de la loi. En effet, pour se roidir contre la passion de s'agrandir et de s'avau-

cer, on a besoin de tout ce que la religion a de plus puissant et de plus fort; et pour nous faire mépriser tout ce qui tient à la terre, il ne faut pas moins que l'amour et l'espérance de posséder un Dieu.

Réservez-lui donc vos hommages, mes frères : que Satan ne trouve jamais votre cœur partagé quand il s'en approche; et alors vous pourrez bien lui commander avec assurance de s'éloigner; ou s'il continue à troubler votre paix par des tentations nouvelles, il ne fera que multiplier vos triomphes.

Satan quitte Jésus-Christ; des anges s'en approchent et le servent : ce sont ordinairement les effets que produisent les tentations repoussées. Le moment du combat est pénible, les violences et les efforts coûtent toujours à la nature; mais, en récompense, que de charmes et de délices dans la victoire! quelle douceur dans le témoignage que rend une conscience pure! que la protection et la compagnie des saints anges, défenseurs de l'innocence, consolent bien des fatigues qu'a fait essayer l'esprit séducteur!

Souvenez-vous donc, mes frères, si le tentateur s'approche désormais pour vous séduire, qu'il est trois conditions qui peuvent vous assurer la victoire : Se fortifier contre la tentation, sera, par rapport à Dieu, un témoignage de votre fidélité; par rapport au démon, une preuve de son impuissance; et pour vous-mêmes, un moyen de salut pour le temps, un principe solide de gloire pour l'éternité. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION SUR LE JEUNE.

Cum jejunasset quadraginta diebus et quadraginta noctibus, postea esurivit. (Matth., IV, 2.)

Après avoir jeûné quarante jours et quarante nuits, il eut faim.

La sagesse éternelle, le Saint des saints, Jésus-Christ, s'assujettit à une observance qui n'est destinée qu'au pécheur. Il passe quarante jours et quarante nuits dans le jeûne le plus rigoureux; il fait de cette pratique, et le moyen pour affermir l'effet du baptême qu'il vient de recevoir, et la préparation au ministère qu'il vient accomplir. Après une abstinence aussi sévère, il veut bien éprouver la faim, et refuse de satisfaire à un besoin si pressant, par un moyen que la volonté de Dieu réproûve. Voilà, mes frères, le précis des merveilles que vous offrent les paroles de mon texte. Je dis merveilles : c'est un prodige qu'un Dieu s'assujettisse à la pénitence, dont il n'a besoin, ni comme préservatif, ni comme remède; c'est un prodige qu'un Dieu éprouve la faim, lui qui nourrit jusqu'aux petits du corbeau; c'est un prodige qu'un Dieu soit sollicité au mal par l'ennemi de tout bien : et tous ces miracles ne sont opérés que pour dissiper les prestiges qu'enfantent nos passions, afin de nous détourner de la pénitence et du jeûne que l'Eglise nous impose pendant ces jours de gémisséments et de salut. La sainte carrière est

commencée; et peut-être déjà le plus grand nombre des chrétiens, n'écoulant que leur sensualité, ont-ils secoué le joug de la pénitence, ou obtenu des dispenses qui, loin d'autoriser leurs prévarications, ajoutent la dissimulation et le mensonge à la mollesse et à l'impénitence.

Où ces chrétiens ne connaissent pas la nécessité du jeûne, ou ils ignorent l'étendue de cette loi : rendons-les inexcusables en leur exposant l'une et l'autre; ou plutôt efforçons-nous de les rappeler à la règle et au devoir.

On ne se plaindra pas, dit saint Basile, que le jeûne est une de ces pratiques arbitraires et nouvelles, qui ne doivent leur invention et leur crédit qu'à quelques dévots qui cherchèrent à se singulariser et à se séparer du plus grand nombre : *Non recens inventum*. On pourrait découvrir les traces de cet usage chez les peuples les moins superstitieux, et dans les religions les moins pures dans leur doctrine et les moins sévères dans leur morale, si toutes ces religions pouvaient nous servir de règle. Mais nous n'avons pas besoin d'exemples étrangers; c'est parmi les adorateurs du vrai Dieu que nous chercherons nos modèles. Presque dès l'origine du culte que nos pères ont rendu au Seigneur, je vois la loi du jeûne observée dans toute sa rigueur; je vois des jeûnes solennels indiqués pour prévenir les fêtes d'Israël; je vois des victoires remportées, des fléaux détournés, des pestes et des mortalités dissipées par le mérite du jeûne; j'entends le Seigneur ordonner à son Prophète de convoquer l'assemblée, de réunir son peuple, de lui indiquer un jeûne général, et lui proposer ce moyen comme un de plus puissants pour fléchir sa colère : et notre sensualité, notre délicatesse pourraient nous engager à rejeter la loi du jeûne comme un reste de judaïsme! Je vois Jésus-Christ en devenir le plus fidèle observateur, en pousser la pratique au delà des forces de l'humanité, afin de nous apprendre à l'observer au moins selon les forces de notre nature; je l'entends prescrire à ses disciples la nécessité de s'y soumettre, leur découvrir qu'il est des ennemis formidables dont on ne triomphe et qu'on ne terrasse que par le jeûne; je vois ses apôtres, persuadés que l'esprit de mortification est l'essence du christianisme, transmettre à leurs successeurs et ces mêmes exemples et cette même doctrine : et tandis qu'il ne reste plus aucun vestige de toutes les observances légales, la loi du jeûne subsiste dans toute sa vigueur. L'Eglise, sagement indulgente sur tous les autres points de sa discipline, s'est relâchée de sa sévérité pour descendre à la faiblesse de ses enfants; mais, invariable dans son esprit, elle a évié de toucher à la loi du jeûne; elle n'a cessé d'en faire un précepte; elle a toujours regardé comme désobéissants à ses ordres ceux qui, sans le consulter dans la personne de ses pasteurs, ont osé se dispenser de ce devoir, ou en adoucir l'observance.

Mais pourquoi une loi si sagement, si universellement établie, forme-t-elle tant de prévaricateurs? pourquoi toutes les années, lorsque nous voyons renouveler le saint temps de Carême, sommes-vous obligés de renouveler aussi nos gémissements et nos plaintes?... Et sur qui tombent ces gémissements? à qui s'adressent ces plaintes? A trois sortes de chrétiens que nous regardons comme violateurs du jeûne.

Les uns opposent à la loi du jeûne une multitude de prétextes qu'il faut détruire; les autres apportent à cette loi une infinité d'adoucissements qu'il faut rejeter; d'autres enfin unissent à l'observation du jeûne des dispositions criminelles qu'il faut rectifier; et de ces trois sortes de chrétiens, je prétends qu'il n'en est aucun qui puisse se flatter d'avoir accompli le précepte du jeûne.

Et d'abord quels prétextes opposez-vous communément à l'accomplissement de la loi du jeûne? Je ne ferai que les nommer, mes frères : prétextes de santé, prétextes de moyens, prétextes d'état et de condition.

Prétextes de santé. C'est le plus ordinaire, souvent le plus abusif, au moins le plus difficile à combattre : car dans l'état d'avisement où nous voyons la religion tombée au milieu de cette lie des siècles, est-on bien scrupuleux sur cet article? Qui est-ce qui n'a pas ses infirmités à alléguer, quand il s'agit de s'autoriser dans l'infraction du jeûne? Je ne dirai pas que, quand on va se présenter devant les pasteurs pour obtenir la dispense, on y apporte souvent un air de force et de santé qui leur rend cette démarche suspecte, et les inquiète sur la dispense qu'ils accordent, parce que je sais qu'ils peuvent être trompés par les apparences, et qu'un extérieur robuste n'annonce pas toujours une santé à l'épreuve de l'abstinence et du jeûne; mais ce dont ils se plaignent, c'est que si, selon que les y oblige leur ministère, ils se hasardent de proposer leurs difficultés et leurs doutes, pour restreindre, autant qu'il leur est possible, une indulgence dont ils ne sont après tout que les dispensateurs, on prétend leur imposer silence en les assurant qu'on a consulté; que c'est sur l'avis de ceux qui peuvent juger de la force du tempérament qu'on se présente; que d'ailleurs on a plus d'une fois fait l'essai de ses forces de la manière la plus pénible et qu'on ne se détermine à faire cette demande, que pour satisfaire à l'usage et accomplir toute justice.

Mais si on était de bonne foi, on déclarerait du moins aux pasteurs, à qui et comment on a fait cette consultation; on leur laisserait à juger si celui qu'on a informé de la situation actuelle de son tempérament, est ou assez éclairé pour prévoir les inconvenients qui pourraient résulter de l'accomplissement de l'abstinence et du jeûne, ou assez désintéressé pour ne parler que d'après l'examen le plus exact, ou assez religieux pour ne pas se charger témérairement d'une omission qui porte inévitable-

ment sur sa décision et sur son conseil; et l'on sentirait que, quoique beaucoup moins expérimentés que ceux qu'on a consultés, ces mêmes pasteurs pourraient peut-être donner sur cette article des conseils, et bien plus solides et bien plus sûrs; et si l'on objectait encore l'expérience qu'on a faite des ravages que ces sortes de pénitences occasionnent dans la constitution physique du corps, nous répondrions que ces expériences sont bien équivoques, puisque ces ménagements qu'on se procure ont souvent pour objet, ou des infirmités qui ne subsistent plus et qui n'ont laissé aucune trace, ou des dispositions qui ne demanderaient que la réserve et la choix des aliments, ou enfin des maux qui ne viennent que d'excès d'intempérance et de gourmandise, tous vices auxquels l'abstinence et le jeûne pourraient servir de remède.

Voilà, mes frères, ce que vous devriez vous dire à vous-mêmes, quand il s'agit de solliciter la dispense du Carême. Vous viendriez les questions qu'on pourrait vous faire, les reproches que vous fait nécessairement la conscience, et le jugement que Dieu doit exercer contre les impénitents. Voici le prétexte le plus usité de la part des riches : voyons maintenant celui des pauvres.

Prétexte de moyens. On regarde la pauvreté comme un jeûne, et on a raison : l'indigence supportée avec patience est aux yeux de Dieu une pénitence salutaire, qui peut être regardée comme une compensation de toute autre pénitence, mais qui ne dispense pas des œuvres satisfactoires que l'abus de la pauvreté même rend indispensables. Il n'est donc pas vrai que ce soit assez pour les pauvres de jeûner de toutes les douceurs dont les a privés la nature; ils sont encore obligés, selon leurs forces, de faire dans les aliments les plus communs, d'utiles, de salutaires retranchements. Il n'est pas vrai que la loi du jeûne ne soit faite que pour les riches et pour ceux qui jouissent de tous les agréments de la vie : ils sont obligés plus que tous autres de retrancher tout ce qui flatte la sensualité et la mollesse; mais comme dans l'état le plus borné, l'excès en tout genre n'est pas inconnu, la privation, la mortification et la pénitence sont nécessaires. Malheur donc aux pauvres chez qui, sans aucune raison d'impossibilité, la loi du jeûne est absolument violée; qui, par une économie mal entendue, se rejettent sur certaines nourritures interdites pendant ces jours; qui, par ce violement continu, inspirent à leurs enfants le mépris des lois les plus sacrées, et qui, par là, rendent inutiles les ressources qu'ils pourraient trouver dans leur indigence.

Prétexte d'état et de condition. On l'étend bien loin : l'Eglise l'a expressément restreint à ceux à qui une santé débile, un âge trop avancé ou trop caduc, un travail violent et forcé rendent l'abstinence et le jeûne pernicieux; et nous sommes les premiers, mes frères, à inspirer l'adoucissement

à ceux à qui nous connaissons un zèle trop ardent et trop peu mesuré par rapport à la loi du jeûne ; mais où est l'abus ? c'est que chacun dans son état prétend trouver assez d'assujettissement et de fatigue pour se dispenser de cette loi salutaire. A la moindre faiblesse qu'on éprouve, au moindre épuisement qui se fait sentir, on conclut qu'il y a de l'indiscrétion à jeûner ; c'est-à-dire, qu'on voudrait faire pénitence sans s'en apercevoir. Une application soutenue, une assiduité habituelle à son commerce, à son état, à ses affaires, sont des raisons de dispense auxquelles un ministre ne saurait contredire, sans être taxé d'une sévérité excessive. Mais il faudra donc conclure que le précepte du jeûne ne regarde que des gens oisifs et désœuvrés ; que l'Eglise a donc tort de nous le faire envisager comme une obligation générale ; en un mot, qu'il est incompatible avec l'état de l'homme ici-bas, puisque tout homme est condamné au travail, que tout travail est fatigant et pénible, que toute peine et toute fatigue sont une pénitence ! Il resterait donc à prouver que ce genre de pénitence est incompatible avec celle que l'Eglise impose ! Voilà cependant les conséquences naturelles qui suivent de ce prétexte. Ainsi, sans juger en particulier aucun de ceux qui ont demandé la dispense de l'abstinence et du jeûne, je dis que ces prétextes et tous les autres qu'on allègue, sont ordinairement frivoles. C'est à vous, mes frères, à examiner si les motifs qui vous ont décidés à faire cette démarche auprès de votre pasteur, sont suffisants pour vous dispenser devant Dieu : s'ils n'ont pas plus de solidité, c'est à vous à juger s'ils portent avec eux l'exemption et la dispense.

Je passe aux adoucissements qu'on oppose à la loi du jeûne ; je les regarde comme aussi dangereux que les prétextes. Pour vous en montrer le danger, je ne vous renverrai pas au jeûne de la primitive Eglise ; car vous n'ignorez pas, mes frères, que les premiers chrétiens étaient dans l'usage d'attendre le coucher du soleil pour prendre de la nourriture ; que le repas qu'ils faisaient à cette heure était beaucoup plus frugal que celui qui vous est permis par tolérance à la fin de la journée. Vous n'ignorez pas cet ancien usage, et vous avez toujours une réponse prête à opposer aux conséquences et aux reproches qu'on pourrait tirer de ces exemples : les tempéraments ne sont plus les mêmes. Je ne m'arrêterai pas à réfuter cette objection, qui cependant n'est pas sans réponse ; car on peut demander d'abord si elle est fondée ; et ensuite, pourquoi les tempéraments sont si affaiblis ? Et de ces questions il résulterait deux conséquences bien frappantes : la première, c'est qu'avec la même frugalité, le même éloignement pour tout désordre, on jouirait peut-être d'une santé aussi robuste ; la seconde, c'est que cet affaiblissement de santé prenant sa source dans les dérèglements et dans les excès, la pénitence n'est que plus indispen-

sable, et bien loin d'en autoriser le relâchement, ces accidents devraient en aggraver le joug. Mais mettons à part tous ces raisonnements, et examinons ces adoucissements avec moins de sévérité.

L'Eglise, au lieu d'exiger de vous que vous prolongiez le jeûne jusqu'au coucher du soleil, comme elle le prescrivait aux premiers chrétiens, vous permet de placer un repas au milieu de la journée, et vous laisse le choix d'une multitude d'aliments, dont à la rigueur un seul suffirait pour vous substantier. Elle pousse même la condescendance jusqu'à tolérer qu'à la fin du jour, si vous vous trouvez dans un trop grand épuisement, vous renouveliez vos forces par des aliments plus légers. Mais n'abusez-vous pas de cette indulgence ? Suivons votre conduite dans tous les adoucissements que vous inspire la mollesse. N'êtes-vous pas, par exemple, dans le principe abusif d'une quantité de chrétiens qui se persuadent qu'on peut, sans rompre le jeûne, se permettre le matin certaines liqueurs, et tout ce qui ne forme pas une substance solide ? Aussi commence-t-on la journée par une prévarication très-réelle, et qui ôte au jeûne tout son mérite, puisqu'elle empêche d'en éprouver la gêne et la fatigue. Ensuite le repas que vous faites au milieu de la journée, et qui est sans contredit le plus essentiel et le moins contesté, est-il bien réglé quant à la matière, quant à la mesure et quant à la durée ? Est-ce bien la mortification qui fait le choix des aliments, l'esprit de la pénitence qui les prépare, et l'amour de la croix qui vous anime quand vous en faites usage ?

On voit, par exemple, les tables des riches si délicatement servies pendant la sainte quarantaine, qu'ils ont bien plus à regretter les mets propres à ce temps, quand il finit, qu'à désirer l'usage des nourritures défendues. Autrefois on était attentif, dans les maisons chrétiennes, à séparer ceux que leurs infirmités forçaient d'user des aliments prohibés, et un de nos derniers prélats insiste beaucoup sur cet usage, dans une instruction sur le jeûne. On craignait avec raison que la vue des viandes qu'on permettait aux malades, ne devint une tentation pour ceux qui jouissaient de la santé, ou que la conduite des infirmes ne fût une occasion de scandale pour ceux qui ne l'étaient point.

Maintenant, mes frères, on ne craint ni cette tentation ni le scandale. On expose sur les tables un mélange d'aliments dont la variété est bien propre à réveiller la sensualité des convives ; souvent même il est du bon ton d'offrir, de presser ; et c'est une espèce d'indécence de refuser sous prétexte de religion et de réserve. Est-on bien certain, mes frères, d'avoir conservé du moins les dehors en tenant cette conduite ? N'est-on pas assuré plutôt d'avoir violé le précepte de l'abstinence et du jeûne dans tout ce qu'ils ont de plus sacré ?

Enfin, pour peu qu'il vous reste encore

quelque sentiment de pénitence, avez-vous soin de mettre une grande différence entre le repas que l'Eglise vous accorde au milieu du jour, et ce léger soulagement qu'elle ne fait que tolérer à la fin de la journée? Alors les mets absolument interdits à ces sortes de réfections, ou du moins des substances trop nourrissantes, ne chargent-elles pas vos tables, et ne sortez-vous pas de cette légère collation, aussi rassasiés que vous le seriez après un véritable repas? Et tandis qu'il ne s'agit que d'un adoucissement à la loi du jeûne, l'intempérance, la gourmandise, la sensualité, n'y trouvent-elles point leur aliment et leur compte?

J'emprunte une comparaison pour vous rendre toutes ces vérités plus sensibles. Je suppose un idolâtre, un infidèle qui, touché des dehors de notre religion sainte, désire de la connaître, et qui, persuadé que vous en êtes instruits vous-mêmes, que vous en respectez les usages, fasse dépendre sa conversion de vos exemples et de vos discours. L'Evangile en main, que lui direz-vous de la pénitence? La loi de Dieu et de l'Eglise sous les yeux, que lui apprendrez-vous touchant l'abstinence et le jeûne? Pourrez-vous vous dispenser de lui dire que la mortification est une loi générale; qu'on ne peut s'en écarter sans un risque évident du salut; que le jeûne et l'abstinence sont une partie essentielle de cette pénitence ordonnée, qui ne consiste que dans un retranchement réel, une privation sensible, et que la nature, la sensualité doivent nécessairement souffrir de cette privation? Voilà le témoignage que la vérité arracherait de votre bouche.

Pour rendre cette instruction complète, je conduis cet idolâtre à votre table, et pendant la sainte carrière que l'Eglise vient de nous ouvrir, je l'invite à faire l'application de vos enseignements, ou plutôt je vous conjure de la faire vous-même, et de lui dire avec sincérité, si vous l'osez : Voilà la pénitence des chrétiens; c'est ainsi qu'ils mortifient leurs sens; c'est par de pareilles œuvres qu'ils expient leurs péchés: disciple d'un Dieu crucifié, c'est ainsi qu'ils s'appliquent à le représenter par leurs mœurs. Que pensera cet idolâtre? ne soupçonnera-t-il pas, ou de l'extravagance, ou de la raillerie, ou de se sentir-t-il pas porté, ou à mépriser le Dieu qui, pour des fautes aussi énormes, se contenterait de pareilles satisfactions, ou de déplorer l'extravagance d'une créature qui se persuade couvrir de grandes fautes par de si légères pratiques?

J'abrège un détail que je pourrais pousser plus loin sans doute, si les bornes d'une instruction pouvaient le permettre. Mais après avoir instruit les chrétiens qui refusent de jeûner, et ceux qui altèrent si considérablement la loi du jeûne, disons un mot à ceux qui jeûnent avec des dispositions contraires à l'esprit de cette sainte observance, et apprenons-leur quelles conditions doivent avoir leurs jeûnes.

Un prophète demandait au Seigneur, au

nom de tout Israël, et il serait bien utile que vous fissiez la même demande: *Seigneur, pourquoi, lorsque nous avons jeûné, n'avez-vous pas regardé nos jeûnes d'un œil favorable?* « *Quare jejunavimus, et non aspexisti?* » Ah! si le Seigneur daignait vous répondre, il vous dirait, comme il le dit à son peuple par la bouche du même prophète: *C'est que dans vos jeûnes j'ai remarqué que votre propre volonté s'y trouve satisfaite, et non la mienne: « Ecce in die jejunii invenitur voluntas vestra; »* et qu'en supprimant la nourriture temporelle, vous n'en êtes pas plus attentifs à réprimer vos mauvais desirs. Vous n'êtes ni plus réguliers ni plus fidèles dans vos jours de jeûne; on vous voit sujets aux mêmes emportements, aux mêmes excès: aussi *n'est-ce pas là le jeûne que je demande: « Non tale est jejunium quod elegi. »* Vous faites consister tout le mérite du jeûne dans un extérieur mortifié et abattu; mais c'est le cœur qu'il faut contrister, c'est l'orgueil qu'il faut abattre, *ce sont les liens de l'iniquité qu'il faut rompre: « Dissolve colligationes impietatis. »* Vous connaissez des pauvres que l'indigence accable, et qui éprouvent un jeûne d'autant plus rigoureux qu'il consiste à manquer quelquefois du plus étroit nécessaire; *Partagez avec eux le pain que vous mangez; « Frange esurienti panem tuum; »* et alors vos jeûnes ne seront point sans effet; vous aurez droit de parler au Seigneur: *« Tunc invocabis et exaudiet. » (Isa., LVIII, 3-9.)* Mais si l'orgueil en ternit la pureté; mais si le cri du pauvre abandonné s'élève plus haut et touche plus sensiblement le cœur de Dieu que la voix de votre jeûne; si l'inclination du péché, l'attachement au mal, rendent votre pénitence infructueuse et inutile, quelle ressource trouverez-vous dans votre mortification?

Je dis l'orgueil: combien peut-être qui seraient moins fidèles à la loi du jeûne, si leurs actions étaient moins connues et moins observées! Combien qui aiment à passer pour pénitents, et qui ne se soutiennent dans des mortifications qui les gênent, que parce qu'ils sont montés sur ce plan de vie, et qu'ils rougiraient de diminuer leur ferveur apparente! Evitez donc, quand vous jeûnez, ces retours de complaisance qui sont la frivole et la seule récompense d'une âme hypocrite.

Sancifiez vos jeûnes par vos aumônes: ne regardez pas, dit saint Jean Chrysostome, le temps de l'abstinence comme un temps d'épargne; et ce que vous ôtez chaque jour à votre sensualité, faites que le pauvre le retrouve pour son soulagement.

Surtout imposez silence à vos passions, mortifiez votre chair. La bouche qui reçoit la nourriture, et l'estomac qui la distribue au reste du corps, ne sont pas les seuls qui doivent participer à la mortification; les autres membres ont chacun un jeûne qui leur est propre. Que la langue jeûne, dit saint Bernard: *Jejunet lingua;* c'est-à-dire qu'elle s'abstienne de toutes paroles criminelles, qu'elle évite tout discours inutile,

qu'elle se condamne à un silence continuel et volontaire. Que les yeux observent l'abstinence : *Jejunent oculi*; qu'ils se ferment sur tout objet indécent, qu'ils ne se prêtent à aucune curiosité dangereuse, qu'ils s'appliquent à la lecture assidue de la loi du Seigneur. Que les oreilles se livrent à la mortification qui leur est propre : *Jejunent aures*, qu'elles soient en garde contre toutes paroles obscènes, toutes railleries sacrilèges, tout discours critique et médisant. Que les pieds et les mains observent la pénitence et le jeûne que la religion leur prescrit; c'est-à-dire, que leurs démarches et leurs actions soient conformes aux règles de l'Évangile; qu'ils s'appliquent à la pratique de toutes les bonnes œuvres, et se privent de toutes celles qu'inspirent l'iniquité et le mensonge : *Jejunent pedes, jejunent manus*. Ah! mes frères, qu'un jeûne auquel participent le cœur, l'esprit et le corps, devient méritoire et utile!

Seigneur Jésus, unissez notre jeûne au vôtre, et nous serons certains de ses effets : que ce soit votre mortification qui nous serve de règle, et nous ne craignons plus les abus de la nôtre; faites enfin que fidèles à partager votre pénitence et vos amertumes, nous méritions de partager votre gloire. Ainsi soit-il.

II^e DIMANCHE DE CARÈME.

Sur la 1^{re} Épître de saint Paul aux Thessaloniens, c. IV, v. 1-7.

Pureté, vertu indispensable au chrétien; elle doit accompagner toutes ses actions, régler toutes ses démarches, présider à tous ses discours, sanctifier ses plaisirs mêmes.

Dans l'Épître de ce jour, saint Paul recommande aux chrétiens de l'Église de Thessalonique, la fidélité à la parole qu'il leur a prêchée de la part du Seigneur : et par le détail qui suit cette exhortation, il paraît qu'il avait insisté sur la suite d'un vice dont les conséquences sont terribles, mais dont aussi, par un malheur qu'on ne saurait assez déplorer, le désordre est infiniment répandu parmi les chrétiens de nos jours. La décence de la chaire de vérité, la turpitude de cette passion, la difficulté de traiter cette matière d'une manière qui ne blesse pas les oreilles chastes et chrétiennes, retiennent notre langue, mes frères, quand il s'agit de vous instruire et de vous prémunir contre ce vice honteux; et ce n'a été jusqu'à présent que par occasion et en très-peu de paroles que nous l'avons combattu : mais je craindrais de retenir la vérité captive, si je ne proclamais pas de la circonstance que nous présente aujourd'hui l'Apôtre, pour vous adresser les instructions qu'il faisait aux fidèles de son temps. Je n'appréhenderai pas, au reste, de blesser la juste délicatesse des âmes timorées, en me renfermant dans les propres paroles du Docteur des nations. J'ai besoin, pour traiter un sujet aussi intéressant, de toute l'onction de l'esprit de charité, de toute la sagesse de l'esprit de pureté. De-

mandez l'un et l'autre pour moi, et prêtez l'attention la plus sérieuse.

Que ne pouvons-nous, en commençant cette instruction, rendre à notre ministère le témoignage que se rend le grand Apôtre ! Mes frères, dit-il aux Thessaloniens, vous avez appris de nous comment vous devez vous conduire. Il faudrait, pour parler ce langage, être assuré d'avoir toujours rempli son ministère avec zèle, avec succès : il n'appartient qu'à un apôtre de Jésus-Christ de se rendre un si consolant témoignage. Mais si nous n'osons nous le rendre, rendez-le vous-mêmes du moins, mes frères, par la sainteté de vos œuvres. Prouvez que nous vous avons ouvert les vrais sentiers, en vous conduisant d'une manière qui plaise à Dieu : nous vous en supplions, nous vous en conjurons par le Seigneur Jésus. Observez fidèlement la conduite que nous vous avons tracée de sa part, afin que vous soyez de plus en plus remplis de perfections : *Quemadmodum accepistis, sic ambulatis, ut abundetis magis*.

Il fallait que cette Église fût bien fervente, puisque l'Apôtre leur parle d'avancement dans la perfection; et nous, mes frères, nous en sommes encore réduits à combattre vos désordres. Heureux si le fruit de notre ministère consistait à les diminuer considérablement parmi vous! Vous savez cependant quels sont les préceptes que je vous ai donnés de la part du Seigneur Jésus, ajoute l'Apôtre : *Scitis quæ præcepta dederim vobis*.

Est-il bien vrai que vous les savez ces préceptes, mes frères? vous êtes vous assujettis à venir les entendre, toutes les fois que nous vous les avons enseignés? Et avez-vous eu soin de vous les rappeler, lorsqu'il s'est agi d'en faire l'application? Ce serait déjà un grand préjugé de votre avancement dans la vertu, que cette fidélité à retenir, à méditer les préceptes du Seigneur; car on peut attribuer la plupart des désordres, ou à l'ignorance des vérités de la religion, ou à la dissipation de l'esprit qui les reçoit. Aussi, tant que nous vous verrons assidus à entendre la parole sainte, nous concevrons de vous des espérances de salut. Mais attendez-vous, mes frères, que la vérité que nous vous remettons devant les yeux avec le plus d'empressement, c'est celle que nous rappelle ici l'apôtre saint Paul : la volonté de Dieu est que vous travailliez à votre sanctification : *Hæc est enim voluntas Dei sanctificatio vestra*. C'est comme s'il disait : la volonté de Dieu est que vous soyez heureux; il ne se plaît pas dans la mort de l'impie, et c'est suivre ses desseins, que de le faire rentrer dans la voie du salut.

Considérez combien cette expression de l'Apôtre est touchante ! Il ne dit pas que Dieu permet votre sanctification, qu'il souffre que vous travailliez à acquérir son royaume; il dit quelque chose de plus pressant : Dieu veut votre salut, et les Théologiens appellent en Dieu cette volonté, une

volonté dans laquelle il met ses complaisances : *Voluntas beneplaciti*.

Un des moyens de l'opérer que l'Apôtre indique ici, est de s'abstenir de la fornication ; de sorte que chacun use de son corps selon les règles de la sainteté et de l'honnêteté : *Ut sciat unusquisque vestrum vas suum possidere in sanctificatione et honore*. Il n'est pas nécessaire de s'étendre beaucoup, pour prouver combien l'esprit du christianisme est opposé à ce honteux désordre que l'Apôtre combat. Jésus-Christ en réproûve jusqu'au moindre désir, jusqu'à une pensée réfléchie ; mais ce qui est bien important, c'est d'établir l'étendue de cette obligation.

Cet avis de l'Apôtre s'adresse à tous les chrétiens ; les plus justes mêmes ne sont pas dispensés de la plus exacte vigilance sur cet article. L'Apôtre se plaint dans un autre endroit (II *Cor.*, XII, 7), que l'ange de Satan, que l'aiguillon de la chair le persécute et l'humilie. Craignons, comme lui, qu'une fausse confiance dans nos bonnes œuvres, ne donne prise à un ennemi qui n'a pas de moyens plus puissants pour nous vaincre, que cet aiguillon.

Cet avis comprend tous les âges. Si, dès la jeunesse, on n'a pas soin d'opposer à cette malheureuse passion un cœur affermi par la prière, défendu par la vigilance, soutenu par une crainte salutaire, elle gagne le cœur comme une gangrène, elle s'y glisse comme un serpent, et alors elle y établit si solidement son règne, qu'il n'est plus possible de l'en chasser. Aussi, bien différent des autres passions qui s'amortissent avec les années, que la raison et la réflexion viennent à bout de dompter, cet affreux désordre jette de jour en jour de nouvelles racines. Dans chaque âge il produit de nouveaux excès ; et jusque dans la vieillesse, où un épuisement universel semble rendre incapable du vice comme de la vertu, on voit des cœurs corrompus par les plus sales voluptés, exhaler encore le poison qui les dévore, et devenir, par les plus dangereuses équivoques, par l'indécence de leur conduite, la pierre d'achoppement et le scandale des compagnies qu'ils fréquentent.

Ce devoir d'honnêteté regarde tous les états. Les vierges chrétiennes ne doivent jamais oublier que la modestie et la pudeur sont leurs plus beaux ornements ; que tout ce qui flétrit leur innocence, les couvre de confusion devant Dieu et devant les hommes ; que lorsqu'elles oublient, ou dans leurs démarches ou dans leurs discours, ou même dans leurs ajustements, les règles de la plus exacte décence, elles deviennent le scandale des faibles, l'objet du mépris des gens de bien, en quelque sorte les suppôts de Satan pour séduire et pour tenter ; et la seule présence d'une fille qui s'écarte de la modestie chrétienne est capable de perdre plus d'âmes que nous n'en ramenons par nos plus touchants discours.

Cette honnêteté que prescrit l'Apôtre consiste donc pour une vierge, à vivre, autant qu'il lui est possible, dans la séparation et

dans la retraite, à ne jamais fréquenter que des compagnies où la décence des discours soit observée, à ne se conformer en rien aux usages du siècle, à n'adopter de ses modes et de ses parures que celles que l'état et la nécessité rendent indispensables ; à ne jamais oublier que Dieu lui demandera compte des âmes qu'elle aura perues, je ne dis pas par corruption et par malice, mais seulement par imprudence et par légèreté.

L'Apôtre ne dispense pas des règles de l'honnêteté les personnes engagées dans l'état saint du mariage. Ah ! mes frères, qu'il est rare de trouver dans cet état des chrétiens qui, comme Tobie, se rappellent mutuellement qu'ils sont les enfants des saints : *Filii sanctorum sumus*, et qui se servent de cette considération pour s'interdire tout ce qui blesse en quelque chose la sainte vertu de pureté ! Combien d'époux se damnent mutuellement, parce qu'ils s'autorisent de cet état même pour s'écarter de ces règles ! L'ignorance séduit les uns, la faiblesse entraîne les autres, la passion les captive presque tous ; et l'on vit et l'on meurt dans l'impénitence d'un crime qu'on n'a point connu, parce qu'on s'est aveuglé pour ne point le connaître. Eh ! quoi donc, mes frères, un engagement dont Jésus-Christ, la pureté même, est le modèle, dont l'Eglise a cimenté les nœuds par un sacrement, dispenserait-il de ce précepte de l'Apôtre : Usez de votre corps selon les règles de la sainteté et de l'honnêteté ? *Sciat unusquisque vestrum vas suum possidere in sanctificatione*.

J'étends ce précepte de l'Apôtre à toutes les circonstances de la vie. L'honnêteté doit accompagner un chrétien dans toutes ses actions, doit régler toutes ses démarches, présider à tous ses discours, sanctifier ses plaisirs mêmes.

Modeste dans ses discours, il ne faut jamais qu'on entende sortir de sa bouche une parole capable de blesser la délicatesse d'une âme pure. L'Apôtre ne veut pas même que le nom du vice que je combats soit dans la bouche d'un chrétien, parce qu'il est saint par vocation : *Nec nominetur inter vos*. Il autorise encore moins, sans doute, ces paroles qui, en paraissant ménager les oreilles par le double sens qu'elles présentent, portent souvent au cœur des coups irréparables.

Honnête dans ses actions, un chrétien ne doit jamais oublier que son corps est le temple du Saint-Esprit ; qu'il encourt, par une seule liberté criminelle, l'anathème prononcé contre les violateurs et les sacrilèges. Il doit, par conséquent, éviter toute liaison trop intime, toute société suspecte, tout attachement indiscret.

Pur dans ses regards, un chrétien doit faire un pacte avec ses yeux, de ne jamais les ouvrir sur des objets capables d'intéresser la sainte vertu de pureté, et les détourner aussitôt que l'occasion et la surprise l'exposent au moindre danger. Ainsi les sociétés peu décentes, les peintures peu modestes, sont pour lui des écueils qu'il doit

éviter s'il veut être fidèle aux lois de la modestie.

Chaste dans ses plaisirs : il doit être convaincu que c'est par cette voie, hélas ! trop flâtense, que Satan trouve le moyen d'insinuer le poison de ce vice détestable. Il faut donc que les oreilles d'un chrétien soient en garde contre ces chansons obscènes, dont tout le sel consiste à peindre les traits de la volupté ; il faut que ses yeux se détournent de ces lectures empoisonnées, dont tout l'art se borne à faire goûter les excès d'un amour profane ; il faut que ses pieds s'éloignent de ces spectacles enchanteurs, où cette passion honteuse règne en souveraine, soit dans les maximes qu'elle y débite, soit dans les objets qu'elle y présente.

Saint dans ses pensées, dans ses affections et dans ses désirs, un chrétien qui veut conserver la sainte vertu de pureté, ne doit regarder comme indifférent ni un souvenir, ni une simple idée, ni un mouvement du cœur qui pourrait le porter à s'affaiblir dans cette disposition ; et il doit craindre la moindre négligence sur cet article, parce qu'il ne faut souvent qu'un consentement sur cette matière pour conduire à la mort spirituelle et consommer la réprobation.

Ah ! si vous pouviez comprendre, mes frères, combien ces avis sont importants ; si vous vouliez seulement considérer que vos chutes dans ce genre ne viennent que de la négligence à suivre ces règles, vous prendriez aujourd'hui la sainte résolution de vous y conformer tous les jours de votre vie.

Ce détail nous a conduit au delà des bornes de ce discours ; il nous resterait cependant encore bien des réflexions à faire sur cette vérité, si nous pouvions continuer l'explication de notre Epître. La comparaison que fait ici l'Apôtre entre les chrétiens qui suivent les désirs déréglés de leurs cœurs et des hommes livrés aux ténèbres du paganisme, nous montre bien que l'aveuglement est la suite de ce vice honteux. L'expérience nous le démontre d'une manière plus sensible. Ce vice opère l'endurcissement du cœur ; et, parmi les conversions que la miséricorde de Dieu opère tous les jours dans le sein de son Eglise, les plus rares et les plus incertaines sont celles des pécheurs qui vivent dans des habitudes de ce genre.

Quelle en est la raison, mes frères ? La justice de Dieu, sans doute, doit punir avec plus de sévérité les vices qui outragent davantage ; et celui qui a détourné ses yeux de Dieu pour ne pas voir la majesté de sa présence, mérite bien que Dieu détourne les regards de sa grâce et de sa miséricorde. Mais une autre raison qui vous paraîtra plus sensible, c'est que, dans les autres passions, l'objet est presque toujours extérieur et plus facile à fuir ; dans celle-ci, le pécheur est toujours en présence de l'ennemi qui l'attaque, puisqu'il le porte en lui-même.

O vous, pécheurs, qui jusqu'à présent avez

eu le malheur de vivre sous les lois de cette humiliante passion, tremblez, mais ne vous découragez pas. Craignez les vengeances terribles que Dieu, dès cette vie même, exerce contre ceux qui sont les esclaves de la chair ; craignez encore plus les malheurs éternels qu'il réserve aux pécheurs qui profanent leurs corps ; mais espérez dans la miséricorde d'un Dieu qui, selon la conclusion de notre Epître, ne nous a pas appelés à vivre dans l'impureté, mais à travailler à notre sanctification. Qu'un prompt et fidèle aveu de vos désordres, que la plus sévère vigilance, la séparation la plus rigoureuse de tout objet qui peut vous séduire ; qu'une pénitence, une mortification habituelle, une componction intérieure, une prière continue, vous obtiennent la grâce de surmonter vos habitudes, de les détruire, et de consommer l'œuvre de votre conversion. Ainsi soit-il.

Sur l'Evangile selon saint Matthieu, c. XVII, v. 1-19.

Transfiguration de Jésus-Christ, avant-goût de la félicité céleste. Nécessité d'écouter sa parole pour l'obtenir. Travaux et combats indispensables pour y arriver.

Pourriez-vous bien vous faire une idée, mes frères, des sentiments qui pénétrèrent les trois apôtres au moment de la transfiguration de Jésus-Christ ? Accoutumés à ne l'envisager que comme un homme pauvre et méconnu, tout au plus comme un Dieu humilié et anéanti ; instruits de sa propre bouche qu'il n'était pas venu pour commander, mais pour servir ; rebutés mille fois, et des mépris qu'ils lui voyaient supporter et des contradictions qu'ils essayaient à sa suite, quel fut leur étonnement quand la gloire du ciel vint tout à coup l'environner ; quand ils virent en un instant l'éclat de ses vêtements et la majesté de son visage surpasser en beauté, et la blancheur de la neige et la vivacité du soleil ; lorsqu'ils virent Moïse et Elie, ces deux héros de l'Ancien Testament, s'entretenir avec lui, pleins du respect qu'exige des serviteurs et des ministres la présence du Législateur et du Maître ! Quelle fut leur surprise surtout, quand une voix fit entendre ces paroles : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances ; écoutez-le : *Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui ; ipsum audite !** Alors l'admiration, la joie, la confiance et la crainte occupèrent successivement le cœur de ces trois disciples ; et si Jésus-Christ n'eût pris soin de relever leur courage et de raffermir leur confiance, ils eussent été opprimés sous le poids de sa gloire.

Tout paraît consolant dans l'Evangile de ce jour, mes frères ; livrons-nous aux réflexions qu'il nous présente, suivons Jésus-Christ sur la montagne, ne perdons aucune des leçons qu'il nous y donne, et tâchons surtout de concevoir l'avant-goût de la félicité qu'il nous y fait entrevoir.

Jésus-Christ fait aujourd'hui un choix particulier de quelques-uns de ses apôtres; il ne veut pas les rendre tous témoins des prémices de sa gloire, comme il ne les rendra pas tous témoins de l'excès de ses opprobres. Maintenant qu'il monte sur le Thabor, et lorsqu'il se retirera dans le jardin des Olives, Pierre, Jacques et Jean seront les seuls qu'il destine à le suivre de plus près. Ne cherchons pas à en pénétrer la cause; peut-être un amour plus tendre, une foi plus vive, un attachement plus inviolable avaient-ils rendu ces hommes plus précieux à Jésus-Christ; peut-être voulait-il, par cette conduite, apprendre aux âmes religieuses et chrétiennes, qu'il se communique à proportion de l'amour qu'on a pour lui, et que ces sécheresses, ces aridités qu'elles éprouvent dans la prière, sont moins l'effet de son abandon que le fruit de leur tiédeur et de leur indifférence. Quoi qu'il en soit, nous pouvons dire à la gloire des autres apôtres, qu'ils ne témoignèrent jamais à Jésus-Christ ni douleur, ni jalousie de cette prédilection si visible. Certains de la sagesse et de l'équité de leur Maître, ils s'efforcèrent de gagner son cœur, sans le soupçonner d'injustice et de prévention. N'est-ce pas une leçon pour une multitude de chrétiens qui, soit dans l'ordre de la nature, soit dans celui de la grâce, ne sont jamais contents de ce qu'ils ont reçu, regardant avec envie le bonheur des autres, et demandent presque compte au Seigneur de l'emploi de ses trésors et de ses grâces? C'est l'orgueil qui les domine. Quand on sait se délier de ses propres mérites, on regarde les bienfaits reçus comme surabondants; et si on en demande de nouveaux, c'est avec la juste défiance qui persuade qu'on en est indigne par soi-même.

Jésus-Christ conduit ces trois apôtres à l'écart, et c'est sur une haute montagne. Pourquoi Dieu choisit-il communément les montagnes pour opérer les plus singuliers prodiges? C'est sur la montagne de Moria qu'il veut recevoir de la main d'Abraham, le sacrifice le plus pénible au cœur de ce père tendre; c'est sur la montagne de Sinaï qu'il dicte la loi à son peuple; le nouvel Isaac doit être immolé sur le Calvaire; la montagne de Sion doit être ébranlée par le souffle de l'esprit de Dieu; et aujourd'hui c'est le Thabor qui devient le témoin de sa gloire.

Le Seigneur ne voudrait-il pas nous apprendre à sentir la distance qui le sépare de nous? Ne voudrait-il pas nous instruire sur la profondeur de ses mystères, et nous enseigner qu'ils sont inaccessibles à notre faible raison, et ne veut-il pas nous faire entendre qu'il faut s'élever au-dessus de la chair et du sang, quand on veut pénétrer jusqu'à lui.

C'est sur la montagne que Jésus-Christ leur découvre le secret de sa gloire future. A peine y sont-ils arrivés qu'il est transfiguré devant eux : *Transfiguratus est ante eos*. Son visage devient brillant comme le

soleil et ses vêtements blancs comme la neige.

Quand les Pères de l'Eglise examinent le prodige qui s'opère aujourd'hui sur le Thabor, ils paraissent moins étonnés de l'éclat de la lumière qui environne Jésus-Christ sur la montagne, que du voile qui le cachait aux yeux de ses apôtres dans les jours de ses humiliations. Il en a plus coûté à Jésus-Christ, dit saint Augustin, pour contenir les rayons de sa gloire, pour cacher les délices, la félicité dont jouissait son âme sainte pendant le cours de sa vie mortelle, qu'il ne lui en a coûté pour les laisser percer sur la montagne. En effet, au milieu même des humiliations et des douleurs de sa Passion, Jésus-Christ n'a cessé de jouir de la béatitude ineffable essentielle à sa divinité; et toute la différence qui se trouve entre la gloire du Thabor et l'opprobre du Calvaire, c'est qu'ici Jésus-Christ obscurcit sa gloire, pour ne laisser entrevoir que l'homme de douleur; et que le Fils bien-aimé, l'objet des délices et des complaisances du Père, paraît sur le Thabor, sans effort et sans contrainte. Mais, comme c'est moins pour lui-même que pour ses apôtres que Jésus-Christ paraît dans cet état, il veut, pour les encourager, leur laisser entrevoir l'avant-goût des félicités qu'il réserve à leurs humiliations, à leurs travaux et à leurs souffrances. Destinés qu'ils sont à boire son calice, il veut les animer par la certitude des récompenses.

Les trois apôtres paraissent d'abord entrer dans ses vues; ils se rendent attentifs au spectacle surprenant de ses grandeurs, et ne perdent aucune des circonstances de ce miracle. Ils aperçoivent Moïse et Elie qui s'entretiennent avec Jésus-Christ. Trop charnels encore pour comprendre l'objet de cette apparition, ils ne sentent point que ces deux hommes, les plus distingués de la loi ancienne, viennent rendre hommage au Législateur de la loi nouvelle, attester la différence et la supériorité du Testament nouveau; que Moïse, ministre d'une loi de mort, vient soumettre la lettre qui tue à l'esprit qui vivifie, les ombres à la réalité, la crainte à l'amour, le caractère d'esclavage à l'esprit d'adoption, l'insuffisance du Décalogue à la perfection que Jésus-Christ opère; et qu'Elie, le père des prophètes, vient reconnaître, confesser et adorer celui qui est l'objet et la fin, le principe et le terme de toutes leurs prédictions.

Les apôtres ne portent pas si loin leurs vues : occupés des consolations actuelles qu'ils éprouvent, quelque bornées qu'elles fussent en elles-mêmes, ils s'y attachent, et ne pensent ni aux travaux que Jésus-Christ leur destine, ni à la gloire ineffable qu'il leur réserve. Seigneur, dit Pierre au nom des deux autres, il nous est avantageux de demeurer ici : *Domine, bonum est nos hic esse*; si vous voulez, nous y établirons trois tentes, une pour vous, une pour Moïse et une pour Elie.

Nous ne saurions condamner, mes frères, la demande que fait aujourd'hui le prince des

apôtres, si nous consultons les dispositions de notre cœur. Aurions-nous tenu un autre langage, si nous nous fussions trouvés en sa place? Aussi, nous ne voyons pas que Jésus-Christ l'en reprenne; mais cette demande de Pierre, rapprochée de la conduite que va tenir Jésus-Christ, nous montre qu'elle était indiscreète.

Oui, mes frères, avec moins de fondement que cet apôtre, nous devenons les imitateurs de son attachement aux biens présents et sensibles. Que nous faut-il pour nous fixer à la terre, et nous faire prononcer ses paroles: Il nous est avantageux de demeurer ici; *Bonum est nos hic esse?* Un bien honnête, et qui nous mette à l'abri de l'indigence; une place honorable, un emploi lucratif; une famille chérie et qui nous aime; un cercle d'amis de même caractère et de même humeur; hélas! moins que tout cela; quelques espérances d'agrandissement et de fortune: en voilà assez pour fixer notre cœur et le courber vers la terre. Et si, quand le Seigneur veut nous en arracher, il daignait écouter nos désirs, nous lui dirions encore avec plus d'empressement que le prince des apôtres: *Bonum est nos hic esse*; il nous est avantageux de demeurer ici.

Ah! chrétiens, savez-vous ce que vous demandez? Vous croyez qu'il vous est avantageux de demeurer ici-bas, parce que vous n'y manquez d'aucune des choses essentielles à la vie; parce qu'on y a pour vous quelques attentions, quelques égards; que vous y êtes l'objet de l'amour, du respect et de l'attention des hommes. Aussi ne pensez-vous pas à quitter la terre; aussi ne vous persuadez-vous pas qu'il n'y a de paix, de bonheur sol de à attendre que dans la céleste patrie; aussi êtes-vous bien éloignés de vous plaindre, comme le prophète, de la longueur de l'exil, vous qui consentiriez volontiers qu'il fût éternel.

Pierre était encore tout occupé de ses idées d'établissement sur le Thabor, lorsqu'une nuée lumineuse les couvrit; une voix majestueuse sortit de cette nuée fit entendre ces paroles: Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection; écoutez-le: *Hic est Filius meus dilectus in quo mihi bene complacui; ipsum audite.*

C'est alors que les apôtres commencèrent à pénétrer le mystère qui s'opérait sous leurs yeux; ils sentirent dans cet instant ce qu'ils n'avaient point compris auparavant, l'étonnante différence qui se trouvait entre Jésus-Christ et les deux hommes qui venaient lui rendre hommage: Celui-ci est le Fils; *Hic est Filius*: les autres avaient été appelés les serviteurs et les ministres; ils n'avaient été donnés à Israël que comme les précurseurs et les envoyés. Aussi la voix se fait-elle sur leur compte: Celui-ci est le bien-aimé: *Hic est dilectus*. Moïse et Elie furent aimés de Dieu; il a daigné applaudir à leur fidélité; il y a rendu témoignage à leur zèle et récompensé leurs vertus; il avait porté la miséricorde à l'égard du législateur de son peuple, jusqu'à s'entretenir

avec lui comme un ami le fait avec son ami: mais toutes ces complaisances, cette affection fondée sur la conformité la plus parfaite, ne convenait qu'au Fils: *In quo mihi bene complacui.*

En un mot, c'était un devoir d'écouter Moïse et les prophètes. Dieu regardait comme un outrage personnel, comme une injure faite à sa puissance, le mépris qu'on faisait de ses serviteurs. Mais, après tout, la Judée toute seule avait reçu l'ordre de les entendre. Pour Jésus-Christ, que l'univers entier se taise devant lui; que Moïse cesse de publier les ordonnances d'une loi de servitude et de mort, devant le Législateur de la loi de liberté et de grâce; qu'Elie se taise sur l'avenir devant celui pour qui l'obscurité des temps n'a rien de secret ni d caché, parce que son règne ne doit point avoir de fin. Le silence de ces deux grands hommes, en présence de ce nouveau Docteur, est le premier hommage qui est dû à son autorité, et le modèle de l'attention qu'il a droit d'exiger de tous les siècles; *Ipsum audite.*

Oui, mes frères, c'est une nécessité d'écouter Jésus-Christ; si quelqu'un entreprend d'enseigner sans être dépositaire de son autorité et revêtu de sa mission, c'est un aveugle qui ne peut former que d'autres aveugles, et les précipiter dans l'abîme. Il faut donc avoir entendu sa voix avant de porter la parole de sa part et en son nom; *Ipsum audite.* Il faut écouter Jésus-Christ, et par conséquent se nourrir habituellement de sa parole sainte, s'instruire des maximes de son Évangile, faire de ce livre précieux sa méditation et ses délices, et surtout y conformer ses mœurs; *Ipsum audite.* Il faut écouter Jésus-Christ, c'est-à-dire, prêter à ses pasteurs et à ses ministres l'oreille la plus attentive et la plus docile, reconnaître la légitimité de leur mission, par la promptitude de sa soumission et de sa foi, et marcher avec confiance à la lueur du flambeau qu'ils présentent; *Ipsum audite.* Il faut écouter Jésus-Christ, c'est-à-dire se délier de ceux qui s'asseyent sur la chaire de pestilence; et quand même, pour mieux séduire, ils se transformeraient en anges de lumière, il faut se souvenir qu'il n'est qu'une foi dont Jésus-Christ est le principe, un Évangile dont Jésus-Christ est l'auteur; que tout docteur qui s'écarte de cette règle invariable, fût-ce un ange descendu du ciel, suivant l'expression de l'Apôtre, ne mérite aucune confiance, aucun crédit, parce qu'il dément la doctrine et contredit les oracles de celui qu'on doit écouter; *Ipsum audite.* Il faut écouter Jésus-Christ, surtout par rapport au règlement des mœurs: car c'est sur cet objet que s'étend particulièrement sa morale; c'est-à-dire, qu'il faut adopter avec lui ces principes de renoncement, de mortification, de pénitence, dont il a donné tant de leçons et tant d'exemples; c'est-à-dire qu'il faut, comme lui, porter sa croix; avec lui chercher, ou du moins supporter les humiliations et les épreuves; dire, après lui, anathème aux fausses joies, aux crimi-

nelles consolations du siècle, parce que, sur tous ces points, ses exemples nous adressent un langage que nous ne devons pas méconnaître : *Ipsum audite*. Il faut écouter Jésus-Christ, même quand il parle un langage opposé à la chair et au sang, et dès lors être attentif à faire taire l'esprit de jalousie et de division, l'esprit d'orgueil et d'amour-propre, l'esprit de ressentiment et de vengeance; en un mot, toute passion qui aveugle le cœur, ou le rend sourd à la voix que le Père nous commande d'écouter : *Ipsum audite*.

Je n'ai pas entrepris, mes frères, de vous faire une analyse exacte de la doctrine de Jésus-Christ : elle est trop étendue pour la renfermer dans un discours ; mais souvenez-vous que le précepte qui nous est donné aujourd'hui par le Père éternel, ne souffre point de restriction ni de réserve. Il faut écouter Jésus-Christ, l'écouter seul, l'écouter en tout temps, l'écouter partout où il nous parle, et de quelque nature que soient les vérités qu'il nous adresse, leur prêter une oreille attentive : *Ipsum audite*.

Mais que deviennent les apôtres à ce nouveau spectacle? Continuent-ils à demander à Jésus-Christ de fixer sur le Thabor une demeure permanente? Peu accoutumés à entendre la voix du Seigneur, ils tombent le visage contre terre, saisis d'une frayeur plus surprenante encore que l'excès de consolation dont ils étaient pénétrés. Avouez-le, mes frères, le cœur de l'homme a quelque chose d'incompréhensible l'un instant le voit passer de la confiance à la crainte, et le même moment voit succéder souvent à la défiance la plus légitime, la présomption la plus déraisonnable! Toujours penchés vers l'excès, nous ne pouvons jamais persuader aux chrétiens que les deux extrémités sont infiniment dangereuses qu'on peut allier ces deux sentiments, et les tempérer, les régler l'un par l'autre.

Si, pour gagner les grands pécheurs, nous employons le détail des miséricordes de notre Dieu; si nous leur disons pour les encourager, que sa patience surpasse sa justice; que l'inclination de sa miséricorde le porte à dissimuler nos fautes; qu'un instant de repentir, d'amour et de confiance suffit, quand il est vif et sincère, pour couvrir à ses yeux les égarements d'une vie entière de désordres et de crimes; aussitôt la présomption s'empare du cœur le plus criminel : il n'a souvent fait qu'un pas pour sa conversion, ou n'a fait que suspendre l'effet de quelques-unes de ses habitudes; et il se croit déjà ferme et inébranlable dans la voie qui conduit à la sanctification. Voilà le premier excès.

Il en est un opposé, tout aussi déplorable; c'est celui de ces âmes timides et pusillanimes que tout effraye, que rien ne rassure. Si nous leur représentons la justice de Dieu dans toute sa rigueur, sa colère implacable contre le péché, de grands désordres punis par de grands supplices, la volupté, la sensualité vengées dans l'autre

vie par des tourments incompréhensibles; la mort toujours menaçante, et presque toujours imprévue; les jugements de Dieu, capables de faire sécher de frayeur le juste le mieux affermi; toutes ces peintures les découragent: on abandonne la conversion, parce qu'elle paraît impossible; et, comme les apôtres, on tombe le visage contre terre à la voix qui commande et qui effraye.

Il est pourtant évident, mes frères, que la justification exige, et cette crainte salutaire qui déteste le péché et en redoute les suites, et cette confiance filiale qui fait naître la charité dans le cœur, et qui dit au fond d'une âme chrétienne ce que Jésus-Christ dit à ses apôtres pour les rassurer : Levez-vous et ne craignez rien. Ils levèrent les yeux et ne virent que Jésus-Christ seul; et comme ils descendaient la montagne, Jésus-Christ leur fit cette défense : Ne parlez de ceci à personne, jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité, d'entre les morts : *Donec Filius hominis a mortuis resurgat*.

Les Pères de l'Eglise ont conclu de ces paroles, qu'il était un ordre à observer; qu'il fallait que les combats précédassent la victoire, les travaux le salaire, les mérites la récompense, les humiliations le bonheur et la gloire. Jésus-Christ le dit assez par la conduite qu'il tient aujourd'hui, et par l'obligation qu'il impose à ses apôtres. Il veut que témoins de ses persécutions et de sa mort, ils s'occupent de la nécessité de le suivre dans la voie pénible qu'il leur trace, avant de s'asseoir avec lui dans le royaume qu'il leur prépare. Que conclure donc, mes frères, de la répugnance insurmontable que vous témoignez pour les épreuves de cette vie? Que vous renversez l'ordre; que vous voudriez être heureux sans avoir été éprouvés; que dès lors vous renoncez au bonheur qu'on ne peut acquérir que par cette voie; et que vous ressemblez à tant de chrétiens insensés, qui, dans la spéculation, ne renoncent point au ciel, mais qui s'en écartent dans la pratique,

Je finis, mes frères, par une question que je tire de cet Evangile : appliquez-vous, chrétiens, à la saisir et à me répondre. Si le ciel s'ouvrait maintenant à vos yeux, pour vous laisser échapper un rayon de la gloire qu'on y possède; si cet autel, environné tout à coup d'une nuée lumineuse, devenait pour un instant l'image du Thabor, de sorte que Jésus-Christ daignât se manifester devant vous, avec cet éclat, au milieu de cette gloire qui transporte le cœur des apôtres : les plus insensibles de ceux qui n'écoulaient tendraient-ils contre ce spectacle? Mais si Dieu daignait porter alors sa miséricorde jusqu'à vous persuader que ce rayon n'exprime que faiblement un bonheur qu'il n'est pas possible de comprendre; qu'un torrent de volupté, qu'un fleuve de délices n'a point de proportion avec une si faible image, et que ce bonheur qu'on ne comprend pas, qu'on exprime pas, est votre récompense et votre terme; ah! mes frères, vos désirs

seraient-ils si froids et si stériles? Vous verrait-on préférer le moindre établissement ici-bas, à des biens solides; ou conserver l'espérance de les posséder, avec l'éloignement de tout ce qu'il faut faire pour les acquérir? Et que faut-il faire? C'est le Dieu du Thabor et du Calvaire qui va vous l'apprendre : *Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum?* « Pouvez-vous boire le calice que je boirai moi-même (Matth., XX, 22)? » c'est-à-dire, vous sentez-vous cet esprit de soumission et de courage qui n'envisage les épreuves et les afflictions que comme des moyens de salut et des effets de la volonté du Seigneur? Vous connaissez-vous assez de détachement et de renoncement à vous-mêmes pour imposer silence à l'orgueil, à la sensualité, à l'intempérance et à la mollesse? Ah! si votre cœur ne vous répond pas d'une manière consolante sur cet article, vous n'êtes pas propres au royaume de Dieu.

Que je voudrais pouvoir pénétrer tous ceux qui m'écoutent des sentiments dont se sentait animé l'apôtre saint Pierre, et qu'il voulait inspirer aux chrétiens dans une de ses Epîtres! Mes frères, leur disait-il, nous sommes destinés à souffrir par une vocation inévitable; mais loin de nous plaindre de notre sort, souvenons-nous que nos souffrances n'ont point de proportion avec la gloire qu'elles nous méritent; que Dieu, en multipliant nos peines, peut multiplier ses secours, nos consolations et nos mérites; que nos souffrances ne dureront qu'un instant, et que la vie la plus longue mérite à peine ce nom : *Modicum passus*. Mais ces souffrances légères et momentanées, que deviennent-elles entre les mains d'un Dieu qui daigne les recevoir? C'est un bon combat qui obtient la victoire; c'est une œuvre qui trouve la perfection dans la patience : *Ipse perficiet*. (1^{er} Petr., V, 10.) Que cette perfection devienne donc, mes frères, l'objet de nos désirs; car une plénitude de mérites nous obtiendra un poids immense de gloire pour l'éternité. Ainsi soit-il.

III^e DIMANCHE DU CARÊME.

Sur l'Épître de saint Paul aux Ephésiens, c. V, v. 1-9.

Dignité du chrétien : appelé à être l'imitateur de Dieu même, la charité est l'essence, et la sainteté la fin de toutes ses actions.

L'Église, mes frères, par le choix qu'elle a fait de cette partie de l'Épître aux Ephésiens, nous prouve combien elle a à cœur la conversion des pécheurs qui sont dans son sein. La lecture de cet Epître, attentivement méditée, présente et des motifs touchants de retourner à Dieu, et des raisons pressantes de craindre sa justice, si on persévère dans des désordres aussi opposés à sa sainteté et à sa gloire.

Le nom de *saints*, que l'Apôtre attribue aux chrétiens, leur prescrit de grandes obligations, et rend leurs fautes beaucoup plus

graves et beaucoup plus dangereuses. Apprenons aujourd'hui ce que signifie ce nom; à quel prix nous l'avons obtenu; les avantages qu'il nous assure; les moyens d'en soutenir la dignité; les châtimens auxquels il nous expose, si nous venons à en dégénérer. Toutes ces vérités se trouveront successivement exposées dans les paroles de saint Paul.

Mes frères, soyez les imitateurs de Dieu : *Estote imitatores Dei*. Ce langage avait été inconnu jusqu'aux jours de la prédication évangélique, et on n'aurait osé dire au plus fidèle Israélite de s'appliquer à imiter le Dieu qui l'avait tiré de l'Égypte. Le Seigneur ne se manifestait alors que par des traits de grandeur, de puissance et de justice; mais dans la loi d'amour, Dieu ne se fait connaître que par les effets d'une immense charité; et c'est la première des vertus que l'Apôtre nous propose aujourd'hui, lorsqu'il nous dit de devenir les imitateurs de Dieu : *Estote imitatores Dei*. Aussi nous donne-t-il, pour nous y engager, un titre bien consolant. Les Juifs n'étaient que des serviteurs et des esclaves; et on ne dit jamais à l'esclave de copier exactement les actions de son maître. Pour nous, qui sommes les enfants bien-aimés, *Sicut filii charissimi*, nous devons être en tout temps les copies fidèles, les images vivantes de celui qui nous fait part de son adoption; nous devons, comme lui, nous conduire selon les règles de la charité; et comme il nous serait impossible d'en étudier les devoirs dans la conduite d'un Dieu toujours inaccessible à l'esprit humain, Dieu nous a donné Jésus-Christ, son Fils; il nous l'a mis sous les yeux; il l'a revêtu de notre nature; il l'a rendu en tout semblable à nous. Ce Fils, animé des mêmes sentimens que son Père, nous a aimés, et d'un amour si tendre, qu'il l'a porté à se livrer lui-même pour nous en sacrifice; c'est par cet acte de sa générosité et de son amour, qu'il est devenu notre modèle.

Cette réflexion de l'Apôtre doit nous donner une grande idée de la charité; c'est un Dieu qui l'exerce le premier; cette charité le porte à s'immoler tout entier pour des pécheurs; cette charité le rend aux yeux de la majesté divine, une victime d'une très-agréable odeur; cette charité devient le fondement de la loi qu'il apporte à la terre. O vertu précieuse, qui rend l'homme vraiment divin, semblable à Jésus-Christ, capable comme lui de s'immoler pour Dieu et pour son frère, et d'être, malgré sa bassesse, hostie de propitiation pour ses propres péchés, victime d'agréable odeur au souverain Juge!

Ah! si cet esprit vous anime, on n'entendra parler parmi vous, ajoute l'Apôtre, ni de fornication, ni de quelque impureté que ce soit, ni d'avarice. Il est aisé de sentir pourquoi l'Apôtre nomme par préférence ces deux désordres : il a intention d'inspirer la charité, et il veut écarter les vices qui l'attaquent davantage. La charité est, par rap-

port à Dieu, une vertu qui nous le fait aimer, qui nous fait préférer sa gloire à tout ce que nous avons de plus cher au monde; qui, pour l'amour de lui, nous fait sacrifier nos plaisirs les plus vifs, dompter nos passions les plus violentes. Or, le péché que désigne d'abord saint Paul, et qu'il veut bannir du milieu des chrétiens, est celui qui attaque le plus directement la gloire de Dieu, sa sainteté, sa majesté suprême; c'est celui qui agit le plus fortement et le plus fréquemment sur le cœur de l'homme, qui excite en lui des passions plus vives, et dont le sacrifice, dont la victoire par conséquent est plus difficile, mais en même temps plus nécessaire. Un chrétien dominé par ce vice honteux n'a donc point la charité; il est bien éloigné de se montrer l'imitateur de Dieu en qui il n'y a point de souillure, et marcher sur les traces de Jésus-Christ qui n'a point connu le péché.

Mais la charité renferme un autre devoir; elle est, par rapport au prochain, ce sentiment de justice et de bienveillance, qui nous porte à lui procurer le même bien qu'à nous; à compatir à ses peines, et à les soulager lorsque nous en avons le moyen; à respecter ses intérêts comme les nôtres propres, ne se permettant jamais de prendre ou de retenir ce qui lui appartient, et lui donnant même du nôtre, lorsque notre situation nous le permet. Or, l'avarice, qui est le second désordre dont parle ici l'Apôtre, est bien opposée à tous ces devoirs. Cette passion enfante l'injustice, et par conséquent, dissipe tout scrupule qui pourrait arrêter, lorsqu'on veut envahir le bien du prochain. Cette passion produit la dureté: par conséquent on verra souffrir le prochain sans lui tendre le plus léger secours; et dès lors plus de charité dans le cœur. Eh! comment l'avare aimerait-il son prochain? il ne s'aime pas lui-même? il se refuse jusqu'aux besoins les plus pressants; il languit, il souffre les incommodités les plus pénibles, plutôt que de prendre sur ses trésors ce qui peut le soulager.

L'Apôtre a donc bien raison, mes frères, de s'élever contre ces deux désordres, comme les plus contraires à la charité. Un chrétien avare n'est pas l'imitateur de Dieu, qui ne cesse de répandre avec libéralité les dons de la grâce et ceux de la nature. Il ne marche pas sur les traces de Jésus-Christ, dont il est dit qu'il ne passait en aucun endroit, qu'il n'y laissât des marques de ses bontés: *Transibat benefaciendo et sanando omnes.* (Act., X, 38.)

L'Apôtre, en condamnant ces vices, rappelle les chrétiens à leur première vocation, et les avertit que ces désordres ne conviennent pas à des saints: *Sicut decet sanctos.* Ce nom de *saints* qu'il leur attribue, montre bien l'idée qu'il s'était formée d'un chrétien. Il est saint par son origine; il descend directement de Jésus-Christ, qui lui donne, avec le nom de chrétien, une justice, une sainteté complète dans le baptême, en le purifiant de toutes les souillures du péché.

Il est saint dans les devoirs qui l'occupent: la prière, l'adoration, la louange, l'action de grâces, doivent faire ses délices et ses ressources; et le temps même qu'il donne au travail et aux besoins de la vie, doit être sanctifié par l'élévation de son cœur vers Dieu. Il est saint dans ses espérances; il marche continuellement vers le terme de la sainteté; il aspire au temps où, délivré de sa mortalité et de la faiblesse de la nature, sa béatitude deviendra inaltérable; de sorte que tout précède la sainteté à un chrétien qui s'étudie lui-même: et il serait à désirer que toutes les fois que le démon s'efforce de le séduire, il retournât sur lui-même pour y considérer ce que cette qualité exige de lui. Il serait souvent arrêté par cette réflexion de l'Apôtre: Je dois agir comme il convient à des saints: *Sicut decet sanctos.*

Que de paroles seraient réformées, mes frères, si on agissait sur ce principe! Ne souffrez rien, continue-t-il, qui choque la pudeur, pas même une parole frivole. Il y a de quoi trembler, quand on voit que saint Paul met au nombre des choses qu'il défend aux chrétiens, jusqu'aux expressions simplement frivoles; c'est-à-dire, qui n'ont d'autre crime que de s'être écartées de la sagesse et de la gravité qui convient à un chrétien, ou qui, simplement bouffonnes, n'auront été jetées, en quelque manière, que pour égayer la conversation. Eh! il est des chrétiens chastes dans les mœurs, qui se reprocheraient le moindre terme qui pût blesser la pudeur et l'honnêteté, mais qui ne se font aucun scrupule de risquer de ces paroles non-seulement inutiles, mais folles et risibles: sont-elles donc répréhensibles, mes frères? Je n'hésite pas à l'assurer, d'après l'Apôtre. Quand on connaît bien le devoir du chrétien, on sentira combien l'inutilité seule des paroles est opposée à l'esprit qui doit l'animer. Et des paroles folles et bouffonnes, la raillerie ne suit-elle pas toujours? Et c'est un défaut que l'Apôtre réprovoque aujourd'hui, et qui mérite encore plus d'attention que le premier.

Pour combattre ce défaut, il suffirait, mes frères, de parler d'après les principes de la politesse et de la bonne éducation. La raillerie est bannie de toutes les sociétés où il règne un peu d'honnêteté et d'égards. Comment un chrétien ose-t-il se la permettre? peut-il méconnaître tout le mal qu'elle fait, soit en répandant du ridicule sur le prochain, soit en excitant sa colère, soit en suscitant des querelles qui deviennent quelquefois interminables? Tenez-vous en garde contre cette habitude; il est aisé de la prendre. Nous avons en nous un fonds d'amour-propre qui nous fait saisir avec facilité les défauts des autres, tandis qu'il nous aveugle sur nos défauts personnels; alors une pensée agréable qui se présente à l'esprit suffit pour faire sacrifier toute considération. Aussi le railleur parle-t-il ordinairement avec précipitation, sans peser la force de ses paroles. Il est souvent étourdi, mais trop tard, de voir qu'un mot qu'il ne

hasardaît que pour réveiller le discours, est devenu, par le sel qui l'assaisonnait, un trait piquant, une satire mortelle qui blesse celui qu'elle attaque, et attire à celui qui l'a lancée une haine irréconciliable.

On a beau se servir dans le monde, pour autoriser la liberté des conversations, de cette espèce de proverbe, que les paroles volent aussi rapidement que le temps : *Verba volant*. Moi je dis, mes frères, d'après l'expérience, qu'une raillerie reste, que le souvenir en est profondément gravé dans le cœur, et qu'il faut à celui qui en a été l'objet bien de la modération et de la patience pour combattre l'aigreur qu'elle lui cause. Bannissez-la de vos conversations, et entreprenez-vous plutôt d'actions de grâces, vous dirai-je avec l'Apôtre.

Si vous voulez bien réfléchir sur les bontés de Dieu pour vous, vous en trouverez des sujets continuels; et ce devrait être la matière la plus ordinaire des conversations qui se tiennent parmi les chrétiens. S'animer mutuellement à la pratique et à la vertu, par le souvenir des grâces qu'on reçoit de Dieu, se rappeler les bons exemples qu'il nous met sous les yeux, les instructions qu'il nous procure, les afflictions qu'il nous ménage; c'est un langage qui demande, je l'avoue, un autre esprit que celui qui fait agir la plupart des chrétiens; pour le parler, il faut goûter les choses de Dieu, être bien détaché de toutes passions, et surtout de celles dont parle ici l'Apôtre, quand il dit: Comprenez qu'aucun impudique, aucun fornicateur, aucun avare, étant comme assujéti à l'idolâtrie, ne participera à l'héritage, qui consiste dans le royaume de Jésus-Christ et de Dieu.

Mais saint Paul n'exagère-t-il pas, quand il compare un impudique et un avare à un adorateur de faux dieux? Quoi! un chrétien livré aux désirs de la chair, ou à l'amour de l'argent, est aussi coupable aux yeux de Dieu, aussi insensé aux yeux des hommes, que celui qui se fait une idole de pierre ou de bois, pour lui rendre un culte qu'il ne doit qu'à l'Éternel? Mes frères, il me serait plus facile d'excuser l'idolâtrie, toute détestable qu'elle est, que les passions déshonorantes que nomme ici l'Apôtre. Un idolâtre n'est souvent attaché à ses fausses divinités, que parce que ce culte lui a été transmis par ses pères: l'impudique et l'avare trouvent, dans la corruption de leur propre cœur, le principe de ces vices odieux, et se choisissent eux-mêmes l'idole qu'ils veulent adorer au mépris du vrai Dieu. L'idolâtre, aveugle sur ce point, se conforme souvent dans tout le reste aux règles de la probité et de l'honnêteté: le voluptueux et l'homme intéressé sacrifient à leurs passions les devoirs les plus essentiels de la religion, de l'humanité même. L'idolâtre est souvent moins éloigné du royaume de Dieu, que l'esclave des richesses ou de la chair; et je désespérerais moins de la conversion du premier, que du salut de ce dernier.

Un autre trait rend encore la comparaison

sensible entre l'idolâtre et le chrétien livré aux passions que l'Apôtre condamne: c'est la séduction. L'idolâtrie n'a fait tant de ravages, et ne s'est assujéti presque tout le monde entier, que par cette voie. L'exemple et les paroles des pères la persuadaient à leurs enfants: ils se transmettaient de race en race ce culte sacrilège. L'exemple et les paroles sont encore plus dangereux par rapport à l'impureté et à l'avarice. Aussi saint Paul prémunit-il les chrétiens contre ce genre de séduction: Que personne ne vous séduise par des paroles vaines: *Nemo vos seducat inanibus verbis*. Et pour apprendre aux fidèles à se tenir en garde, il les avertit que c'est en punition de ces vices que la colère de Dieu a éclaté sur ceux qui en étaient les esclaves. Il les appelle les enfants de la défiance et de l'incrédulité: *Filios diffidentiarum*; parce que tout chrétien qui se livre à sa passion, cesse de croire en Dieu, ou agit du moins comme s'il n'y croyait pas.

Rappelons-nous donc, mes frères, l'Apôtre nous y invite, rappelons-nous souvent à notre vocation. Il a été un temps où nous n'étions que ténèbres: *Eratis aliquando tenebræ*; temps malheureux! si Dieu nous y eût abandonnés, nous serions maintenant comme tant d'autres qui n'ont aucune espérance: temps fort court par la miséricorde du Seigneur, puisqu'à peine avons-nous vécu dans cet état. A ces jours de ténèbres ont succédé des jours de vérité. Nous sommes maintenant lumière dans le Seigneur: *Nunc autem lux in Domino*. C'est du chrétien en général que parle l'Apôtre; car si l'on appliquait ces expressions aux fidèles en particulier, s'en trouverait-il beaucoup qui fussent participants de cette lumière?

Elle vient de vous, ô mon Dieu! c'est à vous que nous en devons l'accroissement: faites que nous marchions toujours en enfants de lumière, c'est-à-dire, dans la voie droite qui conduit à vous: et puisque les fruits de la lumière sont la bonté, la justice et la vérité, donnez-nous cette patience que rien ne rebute, cette sagesse que rien ne séduit, cet amour de la vérité que rien n'ébranle: faites qu'en vous nous trouvions notre lumière dans le temps, et notre paix dans l'éternité. Ainsi soit-il.

Sur l'Évangile selon saint Luc, c. II, v. 14-28.

Danger des préventions. Nécessité d'être avec Jésus-Christ. Malheurs qui suivent le péché de rechute.

Bonheur de celui qui écoute et pratique la parole de Dieu.

Je ne connais point, mes frères, de vice qui mette plus d'obstacle à notre sanctification, que la prévention et l'envie. Pourquoi tout Israël, si souvent témoin des miracles de Jésus-Christ, a-t-il le malheur de s'endurcir et de le méconnaître? Pourquoi les Pharisiens abasent-ils du prodige dont il est parlé dans l'Évangile de ce jour, pour le faire regarder comme un séducteur qui tire toute sa puissance de Beelzébub, prince des démons? Ah! chrétiens, c'est qu'attachés aux premières idées qu'ils s'étaient

formées au Messie; c'est que, prévenus contre sa personne, à cause de l'obscurité de son origine, de la pauvreté de ses parents, de sa simplicité extérieure; c'est que, blessés de l'opposition continuelle que Jésus-Christ laisse entrevoir entre sa conduite et leurs actions, ils s'abandonnent à la prévention et à la jalousie.

L'ignorance se guérit par des lumières abondantes, la haine cède aux bienfaits; mais la prévention tient ordinairement contre les témoignages les plus frappants et les plus sensibles.

Vous verrez Jésus-Christ, dans le saint Evangile, multiplier ses miracles, se rendre de plus en plus accessible au peuple, parler à tous avec ménagement et avec bonté, se communiquer aux Pharisiens même les plus acharnés à le poursuivre, fréquenter leurs maisons et s'asseoir à leur table; et vous ne verrez jamais ces hommes ouvrir les yeux et lui rendre justice.

Craignons donc, mes frères, de nous laisser surprendre par la prévention. Souvenons-nous qu'un des caractères les plus essentiels d'un chrétien, c'est la simplicité; défions-nous toujours de cet esprit d'orgueil qui veut tout approfondir, raisonner sur tout, juger indiscrètement de tout ce qui se présente. Nous appartenons à Dieu par tout ce que nous sommes, et nous ne pouvons lui plaire qu'en ajoutant à la soumission du cœur la simplicité de l'esprit. Tâchons de nous affermir dans ces dispositions par la méditation de l'Evangile de ce jour: tout y est intéressant, tout y est utile.

L'infirmité qu'on présente aujourd'hui à Jésus-Christ, est d'une espèce toute différente de celles qu'on avait coutume de lui exposer. Il avait guéri des possédés; il avait ouvert les oreilles et délié la langue à des hommes qui étaient privés de ces deux organes, que l'Auteur de la nature nous a rendus si nécessaires; mais il n'avait point encore trouvé un homme qui réunît ces trois accidents fâcheux. Celui qu'on lui présente aujourd'hui était possédé du démon, et le démon le rendait sourd et muet. Les évangélistes s'accordent à nous faire remarquer que c'était un artifice de l'esprit de ténèbres, pour se soustraire à la puissance de Jésus-Christ; comme si l'Auteur même de la nature n'avait pas le pouvoir de se faire entendre des créatures les plus insensibles.

Faut-il beaucoup approfondir pour trouver l'explication de ces premières paroles de l'Evangile? Tout pécheur est sous l'empire du démon, puisqu'il agit par ses inspirations, puisqu'il se prête aux mouvements que Satan lui suggère: je parle des pécheurs dont la volonté consent formellement au mal. Mais tout pécheur n'est pas sourd et muet, dès qu'il commet l'iniquité. Quand on ne fait que commencer à se livrer au crime, on entend encore le cri de la conscience; on est encore effrayé de la voix qui s'élève du fond de ses désordres; on parle encore le langage de la conversion et de la pénitence.

Alors, que Jésus-Christ parle, soit par de secrètes inspirations, soit par des événements frappants, soit par l'organe de ses ministres, sa parole n'est point sans effet: le pécheur est au moins ébranlé; et s'il ne se convertit pas, il forme du moins des projets, des désirs de conversion et de salut.

Quand donc le pécheur est-il réduit à l'état de cet homme de l'Evangile? Ah! c'est lorsque les habitudes sont formées, et qu'on s'est familiarisé avec le crime. Alors Dieu parle, et on ne l'entend plus; la conscience s'explique, et on ne l'écoute plus: on ne sait plus ni gémir sur son état, ni en solliciter le remède, et on se livre à toutes les impressions des passions dont on est devenu l'esclave.

Tremblez sur cet état, vous qui en éprouvez maintenant les plus tristes effets; et quoiqu'il ne soit pas absolument sans remède, craignez-en les suites funestes. Venez trouver Jésus-Christ: il guérit aujourd'hui cet homme, autant pour votre instruction que pour votre consolation; il le délivre de toutes les infirmités; il peut vous rendre l'usage de toutes les facultés que le péché vous a fait perdre: *Cum ejecisset demonium, locutus est mutus.*

Le premier mouvement que produit ce triple miracle, est un sentiment d'admiration. Tout le peuple en est dans la surprise: *Admirate sunt turbæ.* Mais, comme il se trouve toujours des esprits prévenus, ou qui ne veulent rien croire, ou qui rougiraient de paraître penser comme le reste des hommes, ce miracle ne sera pas sans contradiction. On n'ose en attaquer la vérité; mais on en examine la cause et le principe. Si on n'avait pas été témoin du prodige qui vient de s'opérer, on aurait commencé par le nier absolument, ou, le révoquant en doute, on aurait attribué le bruit de cette merveille à la crédulité du peuple, qui s'est laissé surprendre: mais on a été témoin de l'état de cet homme; on l'est maintenant du changement qui s'est opéré en lui à la parole du Sauveur. Quel parti prendre? Que feront les Pharisiens pour diminuer dans l'esprit de la multitude l'autorité de ce miracle? Il est bien étonnant, disent-ils, que cet homme commande au démon de s'éloigner: il est d'intelligence avec Bézélzébub, prince des démons; c'est en son nom qu'il les chasse avec tant d'empire: *In Beelzebub, principe demoniorum, ejecit demonia.*

Qu'on est à plaindre, mes frères, quand on s'est formé l'habitude de contredire aux œuvres les plus saintes, aux actions les plus louables! Eh! pourquoi ne pas vouloir venir du bien, quand il est évident et sensible? Pourquoi se faire un principe de ne jamais y applaudir? Je parle pour certains esprits durs et farouches, que le tempérament autant que l'orgueil rendent difficiles sur tout; pour qui rien n'est sage, rien n'est utile que ce qu'ils ont pensé, imaginé, ou exécuté eux-mêmes.

Ah! chrétiens, si la charité vous anime,

devez-vous connaître d'autres intérêts que ceux de Dieu, de la vérité et de la vertu ? Tout ce qui tend à la gloire du Seigneur, à l'agrandissement de son royaume, à l'édification de vos frères, ne mérite-t-il pas votre attention et vos éloges ? En garde contre le péché seul, ne devez-vous pas applaudir à tout ce qui porte l'empreinte et le caractère de la vertu ?

Jésus-Christ paraît d'abord garder le silence sur cette première accusation. On pousse plus loin les raisonnements. Il se trouve dans la foule qui l'environne des hommes assez téméraires pour lui demander des prodiges dans le ciel ; comme si un démon chassé, un sourd rétabli dans la faculté d'entendre, un muet en état de s'expliquer, ne leur prouvaient point assez l'étendue de la puissance du Sauveur : *Signum quærebant ab eo.*

Jésus-Christ avait déjà répondu à une pareille demande : il les avait renvoyés à un prodige qu'ils devaient voir dans la suite, sans en être touchés. Jonas, conservé miraculeusement pendant trois jours dans le ventre de la baleine, et rendu à la lumière, figure de sa sépulture et de sa résurrection ; c'est là le prodige qu'il leur promettait alors. Aujourd'hui il ne répétera pas cette preuve : il va répondre à la première objection. On l'accuse de chasser les démons par Bézélzébub, prince des démons. Jésus-Christ se sert d'abord d'un principe incontestable : Tout royaume divisé contre lui-même doit s'attendre à la désolation ; et une maison où règne la discorde est bien proche de sa ruine. Or, voici l'application de ce principe. Satan a intérêt d'étendre son royaume ; si donc il communique à quelqu'un le pouvoir de le chasser comme un usurpateur, il agit contre ses propres intérêts ; il restreint les bornes de sa domination : son royaume est divisé ; il ne peut se soutenir. C'est donc une preuve de la fausseté de votre imputation. Sans attendre la réponse, Jésus-Christ passe à une seconde preuve plus sensible que la première. Sans examiner quel est le principe de ma puissance, vous m'accusez de chasser les démons par Bézélzébub, prince des démons ; mais vos enfants, qui opèrent quelquefois ce miracle, de qui tiennent-ils leur pouvoir ? est-ce de Dieu ? est-ce du démon ?

Nous voyons bien Jésus-Christ employer les raisonnements les plus convaincants pour persuader ce peuple incrédule ; mais nous ne voyons jamais ce peuple indocile convenir de la vérité de ces preuves. Si au moins leur silence était un témoignage de soumission ! mais ils ne se taisent que pour méditer de nouvelles objections et de nouveaux sophismes. Aussi Jésus-Christ ajoute à la preuve la condamnation et l'anathème. Vous résistez aux témoignages que moi rendent vos enfants eux-mêmes ; eh bien ! attendez-vous à les voir devenir vos juges : *Ideo ipsi judices vestri erunt.*

Qu'il se trouve d'occasions, mes frères,

où nous sommes autorisés à adresser aux pères et mères cette condamnation et cette menace ! Nous vous le disons, et souvent vous ne nous écoutez pas : Vos enfants deviendront vos juges : *Filii vestri judices vestri erunt.* Nous vous le disons, parents aveugles et trop complaisants, qui, sous prétexte de ne point contrister vos enfants, les laissez croître dans les dispositions les plus criminelles, et s'affermir dans les penchants les plus corrompus. Nous vous le disons, parents colères et emportés, qui, par un excès tout contraire, étouffez dans le cœur de vos enfants les faibles semences de vertu que le Seigneur y a répandues, et leur rendez le joug de la dépendance si insupportable. Nous vous le disons, parents ambitieux et entreprenants, qui n'aspirez qu'à élever vos enfants à des états supérieurs à votre propre fortune, et pour lesquels ils n'ont reçu ni dispositions, ni talents. Nous vous le disons, parents scandaleux, qui devenez vous-mêmes, par vos exemples, les premiers corrupteurs de vos enfants : il est certain que vos enfants seront eux-mêmes vos juges : *Ideo filii vestri judices vestri erunt.*

Et ils n'attendent pas, pour prononcer votre condamnation, le jour de la manifestation universelle. Dès à présent, par les désordres auxquels ils se livrent, par les bassesses dont ils sont capables, par le mépris et l'ingratitude dont ils payent vos soins, ils vous reprochent l'abus de votre autorité à leur égard, et la mauvaise éducation que vous leur avez donnée.

Jésus-Christ avait lieu de supposer que les Juifs, tout incrédules qu'ils étaient, se rendraient à ce double raisonnement : il en tire une conséquence toute naturelle. Ce n'est point au nom de Bézélzébub que je chasse les démons, puisqu'il est insensé de supposer que le démon travaille à détruire son propre empire : c'est au nom de Dieu que parlent vos enfants lorsqu'ils commandent à cet esprit. Pourquoi vous obstinez-vous à fermer les yeux sur les effets de sa puissance, tandis que le règne de Dieu est au milieu de vous ? *Pervenit in vos regnum Dei.*

Et comment Jésus-Christ prouve-t-il l'existence de ce royaume ? C'est par la comparaison suivante : Tant que le fort armé garde sa maison, tout ce qu'il possède est en paix ; mais si quelqu'un plus fort que lui vient à le vaincre, il lui enlève toutes ses armes, et distribue ses débris.

J'avertis ici les chrétiens présomptueux et téméraires, que le fort armé est le démon. Jésus, en lui donnant ce nom, a voulu nous apprendre à le craindre. Mais j'avertis en même temps les chrétiens timides et craintifs, que cet homme plus fort que le fort armé lui-même, c'est Jésus-Christ ; et il ne se donne cette qualité que pour affermir notre confiance. Le démon est le fort armé ; ne cherchons donc pas à le combattre par nos propres forces, nous qui ne sommes qu'une fragilité et que faiblesse. Et quelles armes

aurions-nous à lui opposer ? Craignons les paroles suivantes : Quand on s'est exposé à ses tentations, et qu'on y succombe, on éprouve alors ce que dit Jésus-Christ : *Custodit atrium suum* ; le démon est habile à défendre sa conquête : *In pace sunt ea quæ possidet*, il tâche de maintenir un calme perfide dans une âme qu'il s'est asservie. Mais voulez-vous secouer un joug aussi dangereux ? appelez à votre secours un plus fort et plus puissant que lui ; appelez Jésus-Christ, il vous aidera à rompre vos chaînes, et partagera avec vous les dépouilles de votre ennemi : *Tunc dividet spolia*.

Rendez-vous surtout attentifs à l'avertissement qu'il vous donne dans les paroles suivantes : Celui qui n'est pas avec moi, est contre moi ; celui qui n'amasse point avec moi, dissipe au lieu d'amasser. Ce serait un très-grand malheur, mes frères, de n'être point avec Jésus-Christ, puisque c'est en lui qu'est votre force, votre salut, votre vie ; mais se trouver contraire à Jésus-Christ, avoir Jésus-Christ pour ennemi, pour adversaire, c'est le comble des malheurs. Et ne dites pas qu'il suffit de s'abstenir de ces vices honteux qui dégradent l'humanité ; qu'on peut se pardonner sans danger une multitude de petites imperfections qui n'intéressent pas le fond du cœur : je n'ai, mes frères, qu'une question à vous proposer : Etes-vous avec Jésus-Christ, quand, pleins de vous-mêmes, vous êtes insensibles aux besoins de vos frères ; quand vous n'éprouvez que de l'éloignement pour la mortification et pour la croix ; quand vous êtes sensuels dans vos repas, recherchés dans vos vêtements, portés à la critique et à la médisance, tièdes et languissants dans le service de Dieu ? Reconnaissez-vous, dans tous ces défauts, quelque conformité qui vous rapproche de Jésus-Christ ? Vous n'oseriez l'assurer, sans doute, et vous sentez que votre conscience vous reproche le contraire. Eh bien ! vous êtes donc, par cela seul, opposés à Jésus-Christ, puisqu'il n'y a point de milieu entre ces deux extrémités, être avec lui, ou contre lui : *Qui non est mecum, contra me est*.

Et voulez-vous savoir quel est le danger d'une vie qui, sans être ouvertement criminelle, est absolument inutile aux yeux de Dieu ? Ecoutez votre condamnation, âmes froides, paresseuses et languissantes : Celui qui n'amasse point avec moi, dit Jésus-Christ, dissipe au lieu d'amasser : *Qui non colligit mecum, dispergit*. C'est comme s'il vous disait : Je sème dans l'affliction, dans l'amertume, dans la pénitence, pour recueillir dans la joie : vous semez dans la mollesse, dans les plaisirs, dans l'abondance ; vous ne recueillerez que la tristesse : j'apprends à porter la croix, à se faire violence, à marcher dans la voie étroite, et je n'indique que ce moyen pour parvenir à la vie ; vous craignez les afflictions, vous redoutez la moindre contrainte, vous rejetez tout ce qui est pénible, vous accordez tout à vos

penchants : vous renoncez donc à la couronne.

Insensiblement Jésus-Christ passe de l'esprit au cœur. Il a parlé à l'esprit par les raisonnements les plus solides, il va maintenant parler au cœur par les vérités les plus touchantes ; et il me semble, mes frères, que Jésus-Christ a voulu, par sa conduite, nous indiquer l'ordre que nous devons observer quand nous voulons ramener les pécheurs.

Il en est qui ont cru se donner un ton d'importance et de mérite au milieu du monde, en affectant un air d'incrédulité et de doute sur toutes les matières de religion. Ils viennent se jeter aux pieds de nos tribunaux, ou pressés par leurs remords, ou déterminés souvent par la nécessité des circonstances. La première idée qu'ils nous donnent de leur situation, est de nous étaler tous les principes d'incrédulité qui les ont, disent-ils, retenus dans le crime ; ils s'imaginent que nous allons établir une dispute réglée, et faire du tribunal de la justice un lieu de controverse ; ils se trompent. Jésus-Christ nous apprend aujourd'hui la conduite que nous devons tenir à leur égard. Après avoir parlé à leur esprit autant qu'il le faut pour connaître la source de leur incrédulité, Jésus-Christ veut que nous passions promptement à leur cœur ; que nous leur prouvions que les erreurs de l'esprit ne sont que les effets des désordres de ce cœur. Ce que je dis ici, s'adresse à tous ceux qui, à la suite d'une vie peu régulière et peu chrétienne, éprouvent des doutes violents sur la religion. Qu'ils fassent attention à la situation de leur cœur : s'il était bien réglé, l'esprit ne tiendrait pas longtemps à ses incertitudes. Et comme ce sont les fréquentes rechutes dans le péché qui produisent ces incertitudes, Jésus-Christ s'applique, dans la suite de cette Evangile, à combattre le péché de rechute. Lorsque l'esprit immonde est sorti d'un homme, continue-t-il, il parcourt les lieux les plus arides ; et n'y trouvant point de repos : Je retournerai, dit-il, dans la maison d'où je suis sorti : *Revertar in domum meam, unde exivi*.

Pécheurs qui nous écoutez, vous qui, à l'occasion de ce temps de pénitence, formez de sincères desirs de conversion, vous promettez de retourner à Dieu de toute la plénitude de votre âme, si le Seigneur vous accorde de remplir cette carrière selon les règles prescrites par l'Eglise : souvenez-vous que quand le ministre aura prononcé la sentence de réconciliation et de grâce, tout ne sera pas fait pour vous. Le tort armé aura été chassé de votre cœur ; mais il n'aura pas renoncé à vous tenter et à vous poursuivre. Plus votre âme sera pure, plus vos efforts auront été généreux, plus vos résolutions auront été solides, et plus il témoignera d'eupressement pour vous rengager dans ses chaînes.

Il me semble l'entendre, ce lion infernal, rugir autour de nos sacrés tribunaux pendant ces jours de pénitence, et vomir contre

les pécheurs cette terrible menace : Je saurai bien me rendre encore maître de ces cœurs dont on veut me chasser : *Revertar in domum meam, unde exivi*. Ils ne seront pas toujours dans ces instants de ferveur ; les ministres ne seront pas toujours à leurs côtés pour les exhorter et pour les instruire ; les solennités s'écouleront ; les mystères ne feront pas toujours sur eux des impressions aussi sensibles.

Et de quel moyen se servira-t-il, mes frères, pour vous surprendre ? Jésus-Christ, afin de vous précautionner, a soin de vous l'apprendre. Le fort armé attendra le moment où votre âme, purifiée de toutes ses souillures, ne respirera plus qu'une odeur de sainteté et de justice : *Invenit eam scopis mundatam et ornatam* ; et pour être plus certain de sa victoire, il ne viendra pas seul. Faut-il se transformer en ange de lumière ? faut-il employer l'hypocrisie, le mensonge et la séduction ? faut-il multiplier les artifices, étudier les penchans les plus favoris de votre cœur ? il ne négligera rien ; il prendra avec lui sept esprits plus méchants que lui-même : *Assumit septem spiritus nequiores se* ; et pour conserver ce cœur qui lui aura tant coûté, il y fixera sa demeure avec les compagnons de sa victoire : *Et ingressi habitant ibi*.

Il est aisé, mes frères, de reconnaître à ce détail l'effet que produit le péché de rechute ; il est plus facile de s'en préserver que de s'en guérir. Au lieu d'une passion dont on était l'esclave, on est assailli des vices les plus honteux.

Nous voyons, par exemple, un intempérant passer de l'excès du vin à la passion de la chair ; de ce désordre aux perfidies, aux noirceurs, aux inimitiés, aux vengeances ; de ces crimes à l'impénitence finale, et de l'impénitence aux enfers : et il ne doit tous ses malheurs qu'à la rechute. Aussi Jésus-Christ nous dit-il que le nouvel état de cet homme est pire que le premier : *Fiunt novissima hominis illius pejora prioribus*.

Comment cela, mes frères ? Il serait indiscret d'entreprendre de le prouver en si peu de temps. Le péché de rechute mérite seul de fixer votre attention dans une instruction particulière : je ne négligerai point de vous la faire en son temps ; mais ayant entrepris une explication littérale de cet Évangile, les dernières paroles n'exigent pas moins notre attention que les premières.

Jésus-Christ avait parlé d'une manière si juste et si touchante, qu'une femme ne put s'empêcher d'élever la voix pour lui rendre témoignage. Remarquez, mes frères, qu'il se trouvait toujours aux instructions de Jésus-Christ des Scribes, des Pharisiens, des docteurs, c'est-à-dire, des gens capables de sentir la force de ses raisonnemens et d'y applaudir. Ils se taisaient cependant, ou ne parlaient que pour le contredire ; et c'est

une femme du milieu du peuple qui élève la voix et lui rend justice.

Le croiriez-vous, mes frères ? Dans l'exercice du ministère de la parole sainte, nous attendons plus de consolation des âmes les plus simples et les plus bornées, que des chrétiens les plus éclairés et les mieux instruits. Combien, par exemple, parmi ceux qui nous écoutent, s'en trouve-t-il qui s'imaginent honorer le ministre par leur présence, et qui nous croient redevables à leur égard de la peine qu'ils se donnent à venir nous trouver ; qui relèvent intérieurement plusieurs des vérités que nous leur prêchons, ou pour en examiner le sens, ou pour leur en donner un conforme à leurs vices ; qui se permettent des comparaisons odieuses entre les ministres qui paraissent devant eux ? Savez-vous ceux que nous devons rechercher, si nous sommes vraiment les ministres de Jésus-Christ ? Ce ne sont pas ceux qui nous louent, mais ceux qui louent le Dieu que nous prêchons : ce ne sont pas ceux qui bénissent les entrailles qui nous ont portés, c'est-à-dire, qui ne s'attachent qu'à l'extérieur, qu'à l'éclat du ministère, qui ne font attention qu'au talent, à la facilité, à tant d'autres agréments que Dieu ne donne pas à tous ; mais ceux qui bénissent par leurs œuvres le Dieu qui nous envoie. Que répond en effet Jésus-Christ à cette femme qui lui adresse ces paroles : Heureuses les entrailles qui vous ont porté et les mamelles qui vous ont allaité ? Jésus-Christ ne disconvient pas du bonheur de sa mère ; mais il l'envisage sous un point de vue plus consolant et plus flatteur, et il ajoute : Plus heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la mettent en pratique. Heureux ceux qui l'écoutent ! On ne sent point assez, mes frères, le bonheur de se trouver dans une ville où la parole de Dieu est présentée en tant de manières et sous tant de formes différentes. Les uns la méprisent, les autres s'en dégoûtent : il est peu de chrétiens qui ne sacrifient volontiers une instruction à leur repos, à leurs affaires, à leurs plaisirs ; mais entendre cette parole, et l'ouïr bientôt ; recevoir de la bouche du ministre une règle de conduite, ou la condamnation de ses œuvres, et s'éloigner du bien, s'affermir dans le mal, c'est le plus grand, c'est le souverain malheur. Le comble du bonheur consiste donc à la retenir et à la pratiquer : *Beati qui audiunt verbum Dei, et custodiunt illud*.

Faites, mon Dieu, que le peuple dont vous nous avez confié l'instruction, déjà fidèle à ce premier devoir, le soit entièrement à accomplir le second. Ils paraissent, par leur assiduité, aimer, respecter, goûter la parole sainte : qu'ils prouvent cet amour par leurs œuvres, et qu'ils deviennent par là votre gloire et votre consolation dans le temps et dans l'éternité ! Ainsi soit-il.

IV. DIMANCHE DE CAREME.

Sur l'Épître de saint Paul aux Galates,
c. IV, v. 22-31.

Caractère de l'ancienne et de la nouvelle alliance : l'une fondée sur la crainte, n'a fait que des esclaves; l'autre, fondée sur l'amour, a formé de véritables enfants.

De toutes les vérités, la plus méconnue, mes frères, la plus essentielle à rappeler aux chrétiens, c'est l'esprit de leur vocation. On appartient à Jésus-Christ par la foi, sans connaître, ou du moins sans faire attention à l'excellence de la grâce qu'on a reçue, et aux obligations que cette grâce impose. L'apôtre saint Paul, dans l'Épître de ce jour, se sert d'une comparaison qui va nous rendre cette vérité sensible. Le parallèle qu'il établit entre la Loi ancienne et le Nouveau Testament, entre les droits que donnait la Loi écrite et ceux que la Loi évangélique nous assure, doit nous inspirer le respect le plus profond pour l'alliance à laquelle nous appartenons, et la reconnaissance la plus sensible pour Jésus-Christ, notre législateur.

N'oublions pas, mes frères, que l'Église, en nous faisant cette lecture pendant ce temps de pénitence, veut nous faire entendre qu'il n'est pas de moment plus propre à nous renouveler dans l'esprit de notre vocation, parce qu'il n'en est pas où il soit plus nécessaire de gémir et d'expier les fautes que nous avons commises contre cette vocation. Afin d'entrer fidèlement dans ses intentions, étudions nos avantages et nos devoirs.

Il est écrit qu'Abraham a eu deux fils, l'un de la femme esclave, l'autre de la femme libre. Ce trait de l'histoire des patriarches sert de fondement à l'instruction que saint Paul adresse aujourd'hui aux Galates; il suppose que cette histoire leur est connue, puisque, sans la leur raconter, il se contente de la citer pour exemple. Il regarde donc comme une étude essentielle, celle de tous les traits que l'Esprit-Saint nous a conservés dans les divines Écritures; et de cette première réflexion, que de conséquences! D'abord il en résulte que l'Ancien Testament étant plein de figures qui trouvent leur accomplissement dans le Nouveau, il importe infiniment aux fidèles d'en être instruits, afin que l'application de la figure à la réalité leur soit plus facile. Secondement, la lecture assidue des Livres saints doit être la plus touchante des consolations du chrétien, puisqu'il y voit ses droits, ses espérances, ses devoirs, ses ressources. Troisièmement, cette lecture, toute nécessaire, toute consolante qu'elle est, n'est pas sans danger. L'esprit particulier ne doit jamais nous diriger, soit dans le choix des livres saints dont nous voulons nourrir notre cœur, soit dans l'application des traits d'histoire ou de morale que l'Esprit de Dieu nous y présente; mais un profond respect, une sainte réserve, une pat-

faite docilité, doivent conduire ou arrêter, soutenir et animer cette lecture.

Les deux fils d'Abraham étaient d'une origine bien différente. Nés, le premier de la femme esclave, le second de la femme libre, tous deux étaient l'objet de la tendresse de ce patriarche; mais leurs droits n'étaient pas les mêmes. L'héritage, les espérances et les promesses n'appartenaient qu'à celui que la véritable épouse avait mis au monde; tandis que le fils de la servante devait être éloigné de la maison paternelle, et réduit aux faibles apanages que la bonté du père voudrait bien détacher de l'héritage.

Cette figure fournit à l'Apôtre le fonds d'une instruction bien utile. Il voit d'abord, dans cette allégorie, les deux alliances, et elles y sont représentées d'une manière sensible. La loi donnée sur le mont Sinaï, quoique sainte et vénérable, ne pouvait par elle-même former que des esclaves; aussi l'appareil sous lequel elle est présentée, montre bien que l'intention du Législateur est d'effrayer le peuple qu'il veut se soumettre; que la crainte est le lien le plus fort qui assure la fidélité; et que des récompenses temporelles sont les moyens les plus efficaces pour le retenir dans l'obéissance aux préceptes qu'on lui impose. Aussi, mes frères, cette loi est-elle chargée d'ordonnances et de pratiques, de réglemens et d'observances légales; aussi les moindres prévarications en sont-elles punies par des châtimens sensibles.

Il est vrai qu'il s'est trouvé sous cette loi des hommes admirables et dignes des plus beaux jours du christianisme: un Moïse, que l'Apôtre appelle un fidèle serviteur dans la maison de Dieu, qui puise dans le sein de l'Être suprême les leçons qu'il doit donner à son peuple; un Samuel, qui devient l'ornement de la maison du Seigneur, la lumière d'Israël et le conducteur des rois; un David, qui, par la douceur de son gouvernement, son attachement à la loi, figure le règne pacifique du Messie, dont il doit être le père dans ce temps; des Elie, des Elisée, des Daniel, des Esdras, des Machabées, des Jean-Baptiste, personnages dont l'éminente sainteté, dont la fidélité inviolable, dont le courage, la pénitence et l'humilité étaient bien propres à annoncer la loi de grâce; mais ces hommes privilégiés étaient, au milieu de ce peuple charnel, comme des phénomènes que Dieu ne montrait que de loin, pour l'instruction et l'édification des enfans de Jacob. Le reste de la nation, attaché par des vues temporelles au culte du vrai Dieu, retenu par des châtimens visibles, asservi à des cérémonies légales, bornait son culte à l'extérieur de sa religion, ses sacrifices à l'immolation de quelques animaux, sa fidélité envers Dieu à la pratique des ordonnances de sa loi. Je ne dis pas qu'il ne se trouvât, même parmi le peuple, de fidèles Israélites qui, nourris de la lecture des prophètes, ne fussent de la venue du Messie l'objet de leurs desirs, le

motif de leurs espérances et le principe de leur joie.

C'est un article de notre croyance, mes frères, que dans la loi ancienne, outre la fidélité aux préceptes et aux cérémonies de la loi, il fallait encore la foi au Messie promis à Israël; mais combien était-elle obscure par l'éloignement des temps, par les termes figurés dont se servaient les prophètes, par les ombres qui servaient à préparer sa venue! Et l'opposition qu'ils trouvaient dans les prophéties, entre ce Messie appelé le lion de la tribu de David, et regardé comme un ver de terre, qui n'a pas même la figure humaine; entre le dominateur des nations, dont le règne n'aura pas de fin, et l'homme de douleur qui doit être compté parmi les scélérats, tenait cette vérité, pour le commun des Juifs, couverte de nuages bien propres à épurer leur foi, s'ils avaient su en faire un saint usage; mais qui, par l'abus qu'en ont fait la plupart, les a conduits à l'aveuglement et à l'incrédulité. Aussi, mes frères, voyons-nous la figure qu'emprunte ici l'Apôtre, accomplie dans toute son étendue. La Synagogue est figurée par le fils de l'esclave: comme lui, elle n'entrera pas en possession de l'héritage; comme lui, elle sera chassée de la maison; comme lui, errante et vagabonde dans le désert de cette vie, elle se verra sans ressource, parce qu'elle sera sans culte, sans sacrifice, sans autel et sans Dieu. Cependant elle ne sera pas livrée à un abandon éternel: l'ange du Seigneur viendra un jour la consoler, et la tendresse paternelle la fera rentrer dans les droits dont elle s'était dépouillée par son ingratitude et sa révolte. Prions, mes frères, le Père des miséricordes, qu'il accélère les jours de cette réconciliation; qu'il se rappelle qu'Israël est son peuple, le premier-né de ses fils; et qu'oubliant que le titre d'esclave l'a rendu odieux à ses yeux, il daigne l'associer à l'adoption que Jésus-Christ a méritée pour tous. Aussi la loi de cette adoption est-elle appelée une loi de liberté et de grâce: bien différente de la loi écrite sur deux tables de pierre, la loi de Jésus-Christ est gravée dans les cœurs; c'est là qu'elle intime ses préceptes; c'est de là qu'elle dirige, non plus la main ou les pieds, pour faire des actes de religion purement extérieurs et sensibles, pour conduire à Jérusalem ou sur la montagne; mais la volonté pour adorer en esprit et en vérité.

L'amour est le premier sentiment qu'inspire cette loi: elle nous fait envisager Dieu comme un père; tous les secours qu'il nous accorde, toutes les grâces qu'il répand sur nous, comme des effets de sa tendresse; la gloire dont il jouit et qu'il nous prépare, comme notre héritage; et cette loi nous apprend que cet héritage n'est le prix que d'un amour, mais d'un amour de préférence qui n'égale rien à Dieu, qui n'aime rien qu'en Dieu, pour Dieu, et conformément aux intentions de Dieu; d'un amour de sacrifice, qui renonce à tout, selon les diffé-

rents desseins de Dieu; d'un amour constant, qui ne se rebute jamais, ni des lenteurs de Dieu à l'écouter, ni des épreuves qu'il lui ménage. L'amour de cette loi sanctifie toutes les actions, si elles ont la religion pour objet: c'est l'amour qui en est l'âme, c'est l'amour qui prie, c'est l'amour qui rend grâces, c'est l'amour qui offre le sacrifice; et tandis que, par un excès d'amour, le Fils unique de Dieu s'immole sur nos autels, chaque chrétien immolé avec lui par la charité qui l'anime, devient, selon le langage de l'Eglise, une seule et même hostie avec Jésus-Christ: *Unam secum hostiam effectos*. L'amour purifie les actions les plus étrangères au culte du vrai Dieu. Ainsi, tout ce que fait entreprendre le devoir de l'état où la Providence nous a placés, quelque opposé qu'il soit à l'esprit de recueillement et de prières, la charité, par le rapport qu'elle nous en fait faire à Dieu, par la vigilance qu'elle nous inspire pour écarter de ces actions tout ce qui pourrait en souiller le motif et la fin, par l'attention où elle nous conserve, en les faisant, d'y chercher la gloire de Dieu et notre propre sanctification, rend toutes ces œuvres des œuvres saintes et dignes de la charité qui les consacre. Il n'y a pas, mes frères, jusqu'aux dissipations du chrétien, que la charité ne sanctifie. C'est elle qui lui prescrit cette modération qui l'arrête dans les plaisirs, qui le circonscrit dans les bornes les plus étroites de l'honnêteté et de la décence. C'est elle qui l'oblige à ne chercher dans les plaisirs qu'un remède à sa faiblesse, qu'un moyen de se renouveler dans l'application et dans la fidélité à ses devoirs. Heureux donc le chrétien qui en suivrait exactement les lois! il jouirait de cette véritable liberté que Jésus-Christ nous a acquise.

Mais la crainte si connue dans la loi juïdique, n'est-elle d'aucun usage sous l'empire de Jésus-Christ et de sa grâce? Malheur à moi, mes frères, si, pour faire valoir la loi de liberté, je vous inspirais ou du mépris ou de l'éloignement pour un sentiment de l'Écriture nous fait envisager comme un don du Saint-Esprit, un moyen de sanctification et un principe de justice! La crainte est sainte, utile, nécessaire même au pécheur, pour le ramener de ses égarements; au juste, pour préserver ses pas de la chute, et le retenir dans la vigilance. Mais quelle est la crainte propre à la loi de liberté? C'est celle qui, selon saint Augustin, perce le cœur des impies, pour y préparer l'entrée de la charité; celle que le dernier de nos conciles généraux appelle bonne, parce que l'Esprit-Saint la répand dans un cœur où il n'habite pas encore, mais où il veut se préparer une demeure: elle ne justifie pas, mais elle dispose à recevoir la grâce de la justification; elle n'est pas proprement la crainte des enfants, mais elle est la terreur de ceux qui, ayant cessé de l'être, travaillent à le devenir de nouveau. Si elle devait toujours régner sur un cœur, la loi de grâce la mé-

connaîtrait entièrement. Mais à cette crainte, encore trop servile, succède la crainte des enfants : crainte salutaire, qui est la compagne et la tutrice de la charité, et qui consiste à redouter le péché, parce que Dieu le déteste ; à veiller sans cesse sur ses voies ; à rendre Dieu témoin de toutes ses démarches ; à fuir avec une sainte horreur tout ce qui peut affaiblir la fidélité qu'on a vouée à son Dieu.

Ce parallèle de la loi de servitude et de la loi de grâce nous a conduits bien loin, mes frères ; il nous prive de l'attention que nous pourrions donner aux autres vérités de notre Epître : tâchons d'y suppléer par la méditation et l'étude de ces vérités ; surtout n'oublions jamais cette réflexion de l'Apôtre, qui nous avertit que nous ne sommes point les enfants de l'esclave, parce que Jésus-Christ nous a acquis l'heureuse liberté des enfants de Dieu.

Elle consiste, cette liberté, à être affranchis de la servitude du démon, qui n'a plus de droits sur nous, qu'autant que nous lui en donnerons par notre lâcheté et notre complaisance : elle consiste à nous faire trouver, dans le sein de notre religion sainte, tous les secours nécessaires pour dompter nos passions, et réprimer les inclinations de notre cœur : elle consiste à nous donner le droit inaliénable à un royaume, dont une liberté parfaite est l'apanage, et où l'on jouit d'une paix inaltérable pendant toute l'éternité. Ainsi soit-il.

Sur l'Evangile selon saint Jean, c. VI, v. 1-15.

Richesses inépuisables de la Providence. Charité de Jésus-Christ en se donnant lui-même pour nourriture à son peuple.

Il n'appartient qu'à Jésus-Christ, mes frères, c'est-à-dire à celui qui est établi le Maître et le Docteur des hommes, de réunir dans une seule des circonstances de sa vie, ce qui peut servir à l'instruction de tous. Nous pouvons avec assurance appeler tous les états, toutes les conditions de l'homme, à la méditation de notre Evangile ; elle leur fournira les règles les plus sûres et les plus faciles pour travailler à leur sanctification. Les riches y trouveront les principes d'une juste commisération et d'une aumône sage ; les pauvres y apprendront les règles et les motifs de leur confiance dans la providence du Seigneur. Ceux qui, par état, sont chargés de former les autres à la vertu, apercevront dans l'exemple de Jésus-Christ les moyens de rendre efficaces leurs avis et leurs instructions. Les inférieurs pourront y puiser des règles de soumission et de docilité. Nous pouvons en un mot, dans cet Evangile, présenter aux justes les motifs de leur persévérance ; aux pécheurs, les raisons de leur confiance et de leur retour.

Rien ne prouve mieux la divinité de Jésus-Christ, que cette conjoncture si bien

ménagée par sa sagesse. On y voit sa miséricorde par les sentiments qui l'attendrissent ; sa providence, par les ressources miraculeuses qu'il emploie pour fournir aux besoins de ce peuple nombreux ; sa grâce, par l'impression de reconnaissance qu'il inspire à cette multitude ; sa sagesse par l'attention qu'il montre à se soustraire à leurs poursuites et à leur zèle ; sa justice, par le secret discernement qu'il fait de leurs dispositions. On voit aussi qu'il est bien le maître des événements les plus intéressants, et des mouvements les plus secrets du cœur : et une seule chose me surprend, mes frères, après ce miracle opéré aux yeux et en faveur d'une multitude si considérable ; c'est que Jésus-Christ ait pu rentrer dans l'obscurité d'une vie cachée et inconnue au reste de l'univers.

Que nous serions coupables, si nous ne faisons pas du miracle de notre Evangile un meilleur usage que le peuple qui en est le témoin ! que nous serions à plaindre, si l'impression en était aussi passagère ! C'est à celui qui donne la fécondité aux êtres les plus matériels et les plus insensibles, à étendre, par de saintes inspirations, les effets de sa parole et de ses exemples !

On s'empresse sur les pas de Jésus-Christ ; et ce sont les miracles qu'il opère qui attachent à sa personne la foule du peuple qui marche à sa suite. Pourquoi n'est-ce pas plutôt la solidité de ses instructions, la sainteté de ses exemples ? Il parlait de manière à fixer l'attention de ses auditeurs les plus prévenus ; il vivait de manière à servir de modèle à tous ceux qui cherchaient la vraie sagesse ; cependant deux motifs aussi purs semblent ne faire aucune impression sur ceux qui le suivent. On avait vu les miracles qu'il opérait sur les malades ; on trouvait à le suivre de quoi satisfaire sa curiosité ; toujours quelques prodiges nouveaux rendaient ses démarches intéressantes : voilà ce qui soutient l'attention de la multitude : *Quia videbant signa quæ faciebat super his qui infirmabantur.*

Les hommes étant toujours les mêmes, cherchons la solution de cette difficulté dans notre conduite et dans nos mœurs. Tout ce qui est singulier nous entraîne ; tout ce qui pique notre curiosité, l'emporte ordinairement sur ce qui devrait fixer notre attention et nos respects. Tous les ministres, par exemple, qui annoncent la divine parole, ceux surtout que la Providence nous a adressés d'une manière plus spéciale, en les mettant dans les places qui les rapprochent de nous, sont-ils les plus suivis ? Quand la pureté de leur doctrine est soutenue d'une conduite irréprochable, sont-ils écoutés de la plupart avec le respect et la docilité qu'ils ont droit d'attendre ? Qu'un ministre, inconnu jusqu'alors, remplisse du bruit de ses talents une ville, un quartier ; on court, on y oublie bientôt tous les motifs

d'assiduité que prescrivent la règle et le devoir, pour se porter avec empressement vers celui qui attire l'attention de la multitude. L'exactitude de la morale, la vérité et la pureté du dogme, la justesse des applications par rapport aux mœurs, pourraient au moins servir de prétexte à la désertion de nos temples ; mais ces motifs sont trop utiles pour qu'on y pense. La nouveauté, la singularité, la vogue de l'orateur suffisent pour entraîner la foule : *Quia videbant signa quæ faciebat* ; et c'est parce qu'on ne se conduit que par ces motifs, que le ministère de ces grands orateurs devient infructueux et stérile. Il seroit et plus sûr et plus utile de s'attacher avec simplicité aux ressources que la sagesse de Dieu nous ménage.

Nous pouvons porter cette application plus loin encore ; quoiqu'elle ne regarde pas le plus grand nombre, elle aura son utilité. Jésus-Christ monte sur une haute montagne, il s'y assied ; et ce n'est qu'après qu'il s'y est reposé quelque temps, qu'il jette les yeux sur cette multitude qui vient à lui : *Cum subleuasset oculos, et vidisset quia multitudo venit*.

Nonveau danger pour ceux qui redoutent la simplicité des orateurs chrétiens, et qui courent après les agréments d'une éloquence trop étudiée, ils s'exposent à n'apercevoir la vérité que de loin. Placée sur une haute montagne, elle est moins à leur portée, elle est moins accessible pour eux ; elle frappe leurs oreilles, elle éblouit leurs yeux, mais elle ne touche point, ne convertit point leur cœur. Il vous faut donc, mes frères, des vérités sensibles, des ministres que l'intérêt de votre salut anime, qui soient touchés de vos égarements, pénétrés de vos besoins, et qui, à l'exemple de Jésus-Christ, étudient les moyens de les soulager.

C'est en effet le sentiment qui occupe le Sauveur, aussitôt qu'il aperçoit ce peuple ; mais comme il fait tout avec sagesse, ses premières paroles ne semblent point annoncer le prodige qu'il veut opérer en leur faveur, parce qu'il leur ménage l'instruction avec le miracle. Il s'adresse à Philippe, l'un de ses apôtres, et lui demande : Où acheterons-nous assez de pain pour nourrir tout ce peuple ? *Unde ememus panes ut manducent hi ?* Il avait intention de l'éprouver et de le tenter : *Hoc autem dicebat tentans eum*. Quelle différence, mes frères, entre ce genre de tentation, et celui que Satan nous présente à chaque pas ! Dieu, dit l'Apôtre, n'est point un tentateur capable de nous porter au mal par de fausses inspirations : il ne tente que pour instruire ; il n'éprouve que pour affermir dans le bien ; et s'il parle un langage capable de surprendre le juste, il a soin que la lumière de la vérité dissipe aussitôt les ténèbres de l'ignorance et de l'erreur : *Hoc autem dicebat tentans eum*.

Un des effets de cette tentation que la sagesse de Dieu nous ménage, c'est de nous affermir dans l'humilité, en nous apprenant à nous défier toujours de nos forces et de nos lumières ; c'est de nous convaincre

qu'il n'appartient qu'à un Dieu de savoir essentiellement tout ce qu'il doit faire, comment il doit agir : *Sciebat enim quid esset factururus*. Mais pour nous, il nous convient de trembler sur toutes nos démarches, de ne rien entreprendre sans consulter le Seigneur ; et quand nous l'avons interrogé dans la sincérité du cœur, il veut que nous agissions avec assurance.

Aussi, mes frères, ces paroles sont bien propres à calmer les irrésolutions de tant d'âmes qui se livrent trop facilement aux agitations et aux scrupules, et qui, par crainte, ne se décident sur rien. Nous pouvons leur dire que quand on a des vues droites, des intentions pures, un désir sincère de chercher en tout la vérité, c'est tenter Dieu que de se livrer à des perplexités sans fin ; qu'il faut éviter, il est vrai, toute précipitation quand on a agi ; mais que c'est une tentation bien dangereuse qu'une défiance excessive et mal réglée. Le chrétien, la loi de Dieu en main, la prière dans le cœur, fait, comme Jésus-Christ, ce qu'il a à faire : *Sciebat quid esset factururus*.

La question de Jésus-Christ avait effrayé Philippe, et il paraît bien, par sa réponse, qu'elle avait fait sur lui la plus vive impression. Deux cents deniers de pain, répond-il, ne suffiraient pas pour en offrir à chacun la plus légère portion : *Ducentorum denariorum panes non sufficiunt, ut unusquisque modicum quid accipiat*.

Combien de personnes qui m'écoutent, et qui ne s'attendent pas que je leur prouverai que cette réponse de Philippe est la leur dans une infinité de circonstances ! On a bientôt répondu : Nos biens, nos moyens ne nous suffisent pas, *non sufficiunt* ; c'est-à-dire que l'imagination, ou plutôt la cupidité, nous grossissent nos besoins au delà de leur mesure. Qu'on demande au plus grand nombre des chrétiens, pourquoi le précepte de l'aumône est si négligé ; leur réponse est toute prête : *Non sufficiunt*. Nos revenus, disent-ils, le fruit de nos commerces, de nos travaux, suffisent à peine pour notre subsistance personnelle, pour l'entretien de nos familles, pour ce qu'exige la décence de notre état ; d'ailleurs ce que nous pourrions en distraire est si modique, que s'il fallait en faire la répartition sur tant de malheureux qui paraissent l'attendre, il y aurait lieu de mépriser de si faibles ressources : *Non sufficiunt ut unusquisque modicum quid accipiat*.

Ah ! mes frères, si Jésus-Christ eût cédé à cette objection de Philippe, que seroit devenu ce peuple nombreux ? qui eût pourvu à ses besoins ? Et si les pauvres qui excitent notre attention journalière, n'avaient d'autres secours que ceux que vous leur préparez par ces raisonnements, nous n'aurois à leur offrir que des motifs de désespoir. Nous gémissons souvent de ne pouvoir soulager leurs besoins dans toute leur étendue ; mais nous aurions l'amertume de les abandonner à toute l'horreur de leur misère.

Il semble qu'un des apôtres, témoin de la

question de Jésus-Christ et de la réponse de Philippe, veuille appuyer la défiance de ce dernier, par une réflexion plus désespérante encore. André, frère de Pierre, annonce à Jésus-Christ qu'un enfant qui marche à sa suite, a pour toute provision cinq pains d'orge et deux petits poissons ; mais il a bien soin de faire remarquer le contraste d'une si modique ressource, avec les besoins d'un si grand peuple : *Sed hæc quid sunt inter tantos !*

Que de réflexions utiles, mes frères, Jésus-Christ ne pouvait-il pas opposer à toutes ces inquiétudes et à tous ces doutes ! La conduite et l'exemple sont une instruction bien plus abrégée et bien plus sûre. Jésus-Christ leur ordonne de faire asseoir le peuple, et leur laisse à juger de la possibilité par l'exécution. Cinq mille s'assoyent. Jésus prend le pain, il rend grâces : *Cum gratias egisset*. Et de quoi rend-il grâces à son Père ? de ce qui excité tous les jours votre ingratitude, vos défiances ou vos murmures, riches ou pauvres qui m'écoutez. Il rend grâces, au nom des riches, de ce que Dieu met entre leurs mains des moyens de soulager le pauvre ; et vous, riches du siècle, vous vous plaignez tous les jours de ce que votre opulence, votre état vous exposent sans cesse aux importunités de l'indigent. Il rend grâces, au nom du pauvre, de ce que Dieu qui l'afflige ne l'abandonne pas à toute la rigueur de son sort, de ce qu'il daigne étendre son attention et ses soins jusqu'à sa bassesse, et lui faire trouver des ressources pour adoucir sa misère. Et vous pauvres, vous fatiguez le ciel par vos murmures ; et parce que Dieu, par sagesse autant que par miséricorde, ne vous donne le pain qu'avec mesure, vous vous croyez autorisés à la défiance, et dispensés de toute action de grâces. Aussi n'attribuez l'insensibilité du ciel, la dureté des temps, qu'à vos dispositions. Le petit du corbeau qui invoque le Seigneur, dit le Prophète (*Psal. CXLVI, 9*), reçoit la nourriture dont il a besoin ; les enfants des hommes qui l'outragent par leurs perplexités, resserrent sa main libérale prête à s'ouvrir sur eux.

Jésus-Christ fait distribuer à ce peuple les deux sortes de nourriture qu'il a bénies. L'abondance répond à ses desseins, et surpasse l'attente de ses apôtres ; chacun en reçoit autant que son besoin l'exige : *Distribuit quantum volebant*.

Que ce serait bien ici le lieu, mes frères, de bénir la Providence, d'en adorer les mystères, d'en publier les miracles et les bienfaits ! Que la comparaison serait touchante, si on rapprochait cinq mille hommes, de l'univers entier que Dieu nourrit par ses soins paternels ; cinq pains et deux poissons, de quelques grains de froment qui, confiés à la terre, rapportent par ses ordres, et fructifient au centuple ; cette réserve miraculeuse de douze corbeilles pleines de morceaux, lorsque tout le peuple est rassasié, de cet amas de grains, de fruits, et de récoltes de toutes les natures, qui, sans

priver l'homme des ressources actuelles que ses besoins exigent, subsiste pour préparer de nouvelles moissons, ou suppléer aux dites les plus extrêmes ! La conformité que je trouve entre ces deux miracles, ou plutôt la supériorité du second, et ce qu'il a pour moi de consolant, me forcent à m'écrier avec le Prophète : Mon Dieu, me conviendrait-il de vivre sous vos yeux dans la défiance et dans l'inquiétude, vous qui, sans effort, fournissez libéralement aux besoins de vos créatures ? Vous ne faites qu'ouvrir votre main libérale : *Aperis tu manum tuam* ; et tout ce qui respire est comblé, rassasié de l'abondance de vos biens ; et *imple omne animal benedictione*. (*Psal. CXLIV, 10*.) La bête la plus féroce en paraît si convaincue, qu'elle s'abandonne à vos soins ; l'homme est infiniment moins raisonnable, puisqu'il méconnaît cette vérité, en outrageant votre providence par ses révoltes.

O vous, chrétiens, que l'Eglise invitera bientôt à manger l'Agneau pascal, vous n'avez aperçu, dans cette miséricordieuse attention de Jésus-Christ sur ce peuple, que l'ombre de cette charité qui l'engage à devenir, dans la communion sainte, l'aliment de vos âmes. C'est là que les faibles apparences du pain nous transmettent la nourriture la plus solide et la plus abondante ; c'est là que chacun se trouve rassasié selon ses désirs et la faim de son cœur : *Quantum volebant* ; c'est là qu'on trouve cette surabondance qui fait qu'après avoir fourni aux désirs, aux besoins actuels de tous ceux qui se présentent à cette table céleste et divine, il en reste toujours pour satiaire la faim des plus affamés : *Superaverunt fragmenta* ; et c'est aussi, mes frères, au sortir de ce banquet, qu'il faut prendre la résolution que la reconnaissance inspire aujourd'hui à cette multitude. Méditez-en les précieux effets. Ces hommes se disent les uns aux autres : C'est vraiment là le Prophète qui doit venir en ce monde. Mais Jésus-Christ, qui connaît leurs dispositions, se cache, parce qu'ils voulaient le proclamer leur roi.

La vraie reconnaissance a donc deux effets qui la caractérisent : le sentiment du cœur et le langage des œuvres. Dire qu'on aime Dieu, qu'on est sensible au sentiment de sa grâce, et démentir ces protestations par des actions opposées à sa loi et à son esprit, c'est rendre sa gratitude bien équivoque et bien suspecte ; c'est dire ce qu'une partie peut-être de ce même peuple dira dans quelques jours : Nous ne voulons pas que celui-ci règne sur nous : *Nolumus hunc regnare super nos*. (*Luc., XIX, 14*.)

Jésus-Christ n'aurait pas paru fuir avec tant d'empressement le zèle de ce peuple, s'il leur eût connu des dispositions plus durables. Jaloux d'établir sur les cœurs un règne éternel et permanent, il n'échappe aujourd'hui à leur recherche que parce que leur empressement ne devait durer qu'autant que le souvenir du bienfait.

Défions-nous toujours de ces reconnaissances passagères que forme un instant de

ferveur, et que la moindre tentation suffit pour détruire. On sort de la table sainte, de la prière, d'une solennité, d'une assemblée édifiante, d'une instruction touchante, plein de bonnes résolutions, de saints désirs; mais qu'on a bientôt oublié tant de projets de salut! qu'on les a bientôt sacrifiés à la moindre passion qui se réveille! qu'on s'est bientôt arrêté dans la poursuite de Jésus-Christ, et qu'il a bientôt échappé à des cœurs qui paraissent ne soupirer qu'après son règne!

Seigneur Jésus, ne nous fuyez pas, ne vous retirez pas du milieu d'un peuple qui vous reconnaît pour son Roi. C'est vous-même qui nous inspirez ces dispositions; assurez-en l'exécution; affermissiez en nous votre règne; que la vérité soit sur nos lèvres et en règle l'usage; la justice sur nos démarches, et les sanctifie; la charité dans nos cœurs, et en purifie toutes les affections; et puisque vous servir, c'est régner, selon l'expression d'un de vos saints, faites que l'enfer, jaloux de cette royauté, ne nous en enlève jamais le privilège et les droits, et que ce règne temporel nous conduise à celui qui n'aura point de fin. Ainsi soit-il.

DIMANCHE DE LA PASSION.

*Sur l'Épître de saint Paul aux Hébreux,
c. IX, v. 11-15.*

Jésus-Christ Pacificateur, Pontife, Médiateur et Victime. Prééminence de son sacrifice sur ceux de l'ancienne Loi.

L'Église, mes frères, commence à nous occuper aujourd'hui de la plus importante des fonctions du ministère de Jésus-Christ. Elle nous l'a montré successivement dans les autres temps de l'année, tantôt comme le modèle que nous devons suivre, tantôt comme le pasteur que nous devons écouter, quelquefois comme le médecin qui peut nous guérir, quelquefois comme un Dieu compatissant qui peut nous soulager; aujourd'hui elle nous le présente en même temps comme Pontife et comme victime. Dans d'autres circonstances, l'Église a fixé notre attention sur les instructions de Jésus-Christ, sur ses démarches, sur ses prodiges, sur les actions même de sa vie les plus communes; aujourd'hui c'est sur sa passion et sur sa mort, sur le prix de son sacrifice, qu'elle demande toutes nos réflexions; et comme cet objet exige toute notre application et toute notre étude, elle a consacré le temps qui va s'écouler jusqu'à Pâques, à nous remettre ce grand objet sous les yeux; et dans les paroles de l'Épître de ce jour, elle nous présente le précis d'un si grand mystère. Méditons-le quelques instants ici, mes frères: tout douloureux qu'il est, il nous offre et les plus grandes consolations et les plus grandes ressources.

Jésus-Christ est appelé le Pontife des biens futurs: *Pontifex futurorum bonorum*. Et ce titre que lui donne l'Apôtre, nous prouve quel est l'objet de son ministère. Il est venu pour réconcilier, pour pacifier, pour rap-

procher ce qui était désuni par le péché; il est venu rétablir la gloire de son Père, et remettre l'homme dans tous ses droits; il est venu renouveler une alliance que l'iniquité de l'homme avait rompue; et les conditions de cette alliance sont, de la part de l'homme, un engagement formel de ne connaître, de ne servir, de n'aimer que le Dieu qu'il avait outragé auparavant; et, de la part de Dieu, c'est l'entrée de son royaume, la possession de sa gloire, l'union la plus intime avec son essence ineffable. Voilà ces biens, ces fruits de l'alliance, dont Jésus-Christ nous met en possession, en qualité de Pontife des biens futurs: *Christus Pontifex futurorum bonorum*.

C'est pour cela qu'en notre nom il est allé prendre possession de ce royaume qui est le sanctuaire de la Divinité; mais il n'y est point entré sans précaution et sans sacrifice. Et comme saint Paul, dans cette Épître, parle à des Hébreux qui avaient dans le culte établi par Moïse, la figure la plus parfaite du sacrifice de Jésus-Christ, c'est par cette figure qu'il va leur en expliquer l'effet et le prix.

Pour l'intelligence de cette figure, rappelez-vous, mes frères, ce que vous avez lu plus d'une fois dans l'Ancien Testament. Moïse, par l'ordre de Dieu, construisit dans le désert un lieu où le peuple pût adorer le souverain Seigneur de toutes choses. Ce lieu fut destiné aux sacrifices, à l'offrande des prémices de la terre et des animaux, et à tous les autres actes du culte que Dieu lui-même avait établi pour recevoir les hommages de son peuple. Il était composé de différentes parties, qui toutes avaient leur usage. Il y avait une place pour les purifications, et c'était la plus éloignée de l'enceinte du tabernacle; il y avait un lieu pour la prière, et ce lieu était encore séparé de celui où s'offraient les sacrifices; il y avait des autels pour les différentes sortes d'offrandes qu'on faisait au Seigneur; mais il était surtout un endroit plus secret que le reste du tabernacle, et appelé le *Saint des saints*. Ce lieu, infiniment redoutable, était fermé par un voile qui le séparait de celui où s'offraient communément les victimes. Dans ce sanctuaire, impénétrable à tout autre qu'au grand prêtre, Moïse, selon la volonté de Dieu, avait placé l'Arche de l'alliance. Là, le Seigneur, assis sur les chérubins, selon le langage de l'Écriture, rendait ses oracles, exauçait son peuple ou le menaçait des fléaux de sa colère. La loi ordonnait au grand prêtre, sous peine de mort, de ne jamais entrer dans ce sanctuaire qu'une fois l'année, après plusieurs purifications et plusieurs sacrifices, et toujours le sang de la victime entre les mains. Voilà le point essentiel qui caractérise le sacrifice de Jésus-Christ. Prêtre de toute éternité, et, par conséquent, d'un ordre bien plus excellent que celui d'Aaron, et dont Melchisédech n'est que la figure, le Fils de Dieu descend du ciel, prend, par l'opération du Saint-Esprit, un corps semblable au nôtre; il demeure

pendant trente-deux ans dans ce tabernacle, toujours occupé à nous édifier par ses exemples, à nous secourir par ses miracles, à nous instruire par ses discours, à nous protéger par ses prières, à s'immoler continuellement par les opprobres et les persécutions qu'il endure ; et après avoir fait la fonction de pasteur, de prophète, de chef et de modèle, il termine sa vie par le ministère de Pontife et de victime ; il répand, pour nos iniquités, jusqu'à la dernière goutte de son sang ; et les mains pleines de ce sang précieux, il se présente avec confiance devant son Père, et devient un continuel intercesseur pour les coupables : *Perpetuus exorator*. C'est ainsi qu'il accomplit la figure, et qu'en l'accomplissant il se rend le Pontife des biens éternels : *Pontifex futurorum bonorum*.

Aussi les sacrifices de l'ancienne loi, comparés au sacrifice de Jésus-Christ, ne soutiennent point le parallèle. Si le sang des boucs, ajoute l'Apôtre, si celui des taureaux et l'aspersion de l'eau mêlée avec la cendre d'une génisse, sanctifient ceux qui ont été souillés en leur donnant une pureté extérieure et charnelle, à combien plus forte raison le sang de Jésus-Christ, qui, par l'esprit, s'est offert lui-même à Dieu comme une victime sans tache, purifiera-t-il notre conscience des œuvres mortes !

Qu'y avait-il dans les victimes de l'ancienne alliance qui pût être comparé au sacrifice du Testament nouveau ? La nature ? Mais de vils animaux, des oblations périssables, un sang sans vertu, des éléments muets, peuvent-ils avoir quelque proportion avec une chair formée par l'opération du Saint-Esprit, du plus pur sang d'une Vierge, unie substantiellement à la divinité du Fils de Dieu ?

Les effets ? Mais les victimes de l'Ancien Testament ne faisaient que suspendre la colère d'un Dieu, rendre à l'homme impur une pureté extérieure et charnelle ; et la victime de la nouvelle alliance pacifie le ciel et la terre, rend à l'homme l'innocence qu'il avait perdue, purifie les consciences des œuvres mortes du péché.

La durée ? Les victimes offertes dans Jérusalem ne devaient subsister que pendant les jours de la loi ; Dieu annonçait sans cesse leur abolition prochaine. Mais l'oblation pure, sainte et sans tache, l'hostie pacifique, commencée dans les secrets de Dieu dès l'origine du monde, se continuera jusqu'à la consommation des siècles, et conservera, dans l'éternité même, sa valeur et son prix.

L'étendue ? Jérusalem, la montagne, quelques lieux de la Judée, ont été destinés aux sacrifices judaïques, et le sang des boucs et des taureaux ne coulait que dans Israël ; le sang du Fils de Dieu, répandu une fois sur le Calvaire, coule tous les jours sur les autels du monde entier, sans que la durée des siècles puisse en tarir la source ou en arrêter l'effet.

Le prix ? Si, selon l'expression du Pro-

phète (*Psal. XLVIII, 8*), l'homme même, immolé pour le salut de l'homme, n'eût point fléchi la colère du Seigneur, de quel mérite était à ses yeux le sang des animaux de la terre ou les prémices de ses fruits ? Mais le sang que tient entre les mains le Pontife éternel, est, par l'union avec la divinité, d'un prix infini : ni le nombre, ni l'énormité des péchés ne peuvent en égaler le mérite ; et il suffit, dit l'Apôtre, pour épuiser ce torrent d'iniquités qui coulait depuis le commencement des siècles, et qui, jusqu'à la fin, ne cessera d'inonder l'univers : *Ad exhaustiendâ peccatâ*.

Disparaissez donc, sacrifices indignes du Dieu que nous adorons ; retirez-vous, prêtres mortels et coupables ; cessez, peuple aveugle et charnel, de compter sur vos victimes ; que vos autels soient renversés, que votre temple soit détruit ; que votre culte soit rejeté ; notre temple, c'est l'univers entier. Depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, le nom de notre Dieu, qui est grand, est adoré d'une manière digne de sa grandeur ; nos autels, ce sont nos cœurs, sur lesquels le sang de la victime est répandu ; et quand la charité les embrase, l'ardeur de leur sacrifice monte comme une agréable odeur jusqu'au trône de la miséricorde. Notre culte consiste dans l'adoration en esprit et en vérité. Unis intimement à celui qui est la vérité par essence, c'est par lui, en lui, comme lui, que nous rendons nos hommages. Notre Prêtre est éternel, saint, irrépréhensible ; il a connu le péché sans le commettre, et il le venge ; il porte nos infirmités et nos langueurs, et il les sanctifie ; il compatit à nos faiblesses, il instruit notre ignorance, il ne cesse de prier pour nous par la vertu du sacrifice qu'il renouvelle en nous, par l'unction de son esprit. Notre victime est sainte, son oblation est universelle ; elle réunit la vertu de l'holocauste, parce que l'immolation est parfaite ; le prix de la victime d'expiation, parce qu'elle est pure et sans tache ; le mérite de l'hostie pacifique, parce qu'elle est l'objet des complaisances du Très-Haut ; et nous retrouvons en elle cette diversité de sacrifices qui, selon les différents besoins du peuple, devaient être offerts au Seigneur.

C'est donc avec bien de la justice que j'envisagerai Jésus-Christ, comme l'Apôtre, sous le titre de Médiateur du Testament nouveau ; hé ! que ce titre est bien capable de soutenir ma confiance ! Je vois, dans l'ancienne loi, Moïse puissant auprès de Dieu ; mais malgré son crédit, Dieu l'exclut de la terre promise, et ses prières ne lui en obtiennent pas l'entrée. Dieu condamne tous ceux qui sont sortis de l'Égypte à périr dans le désert, et tous les vœux du Législateur n'obtiennent point l'abolition de cette loi de mort. Jésus-Christ, pontife, victime et médiateur de l'alliance nouvelle, se présente : toute sentence est abolie, la terre promise est ouverte ; et sous sa conduite, on est certain d'en obtenir la possession.

Mais n'oublions pas surtout, pendant ces jours, mes frères, ce que l'apôtre saint Paul ajoute : C'est par la mort qu'il a soufferte, qu'il a opéré l'abolition de nos péchés et la réparation de toutes nos offenses ; c'est par sa mort qu'il nous a ouvert l'héritage éternel ; et il ne nous conviendrait pas de nous applaudir des droits qu'il nous a rendus, sans faire attention à ce qu'il lui en a coûté pour nous les obtenir.

Livrons-nous donc durant ce saint temps à la douloureuse, mais salutaire méditation du mystère de la croix ; suivons notre victime dans les différents événements de son sacrifice ; recueillons avec soin les exemples qu'elle nous y donne, les leçons qu'elle nous y présente, les ressources qu'elle nous y ménage ; appliquons-nous surtout à nous rendre propre son sacrifice, moins par une sensibilité infructueuse et stérile, que par la componction du cœur, la détestation du péché, un renouvellement de pénitence, un désir et une ferme résolution de nous crucifier avec Jésus-Christ, de nous immoler en Jésus-Christ, de nous offrir par Jésus-Christ. Voilà, mes frères, comment nous pouvons nous appliquer le fruit du sacrifice et de la médiation du Pontife des biens futurs.

Adorable victime, Prêtre saint, pur et sans tache, daignez nous associer à cette double fonction de votre ministère. Vous nous avez fait, par le sacrement de l'adoption, un peuple de prêtres rois : *Regale sacerdotium* (1 Petr., II, 9) ; faites-nous, par le ministère de votre immolation, un troupeau de victimes, nous qui sommes les brebis de votre pâturage : *Oves pascuæ tuæ* (Psal. LXXIII, 1) ; faites que, comme prêtres, nous immolions avec courage toutes nos volontés, toutes nos inclinations, tous nos désirs ; et que comme victimes, nous acceptions avec patience toutes les épreuves que nos péchés nous rendent si nécessaires, afin que nous trouvions en vous le mérite de nos sacrifices dans le temps, et que nous en recueillions le fruit pour l'éternité. Ainsi soit-il.

Sur l'Évangile selon saint Jean,
c. VIII, v. 46-59.

Effets de la parole de Dieu sur nos cœurs. La principale occupation du chrétien est d'honorer l'Être suprême et de faire sa sainte volonté.

La sagesse, la modération de Jésus-Christ, mes frères, ne paraissent jamais mieux qu' quand elles sont rapprochées de la jalousie des princes des prêtres et des Pharisiens. Ces hommes s'étaient fait un principe de le suivre partout, d'étudier toutes ses démarches, de peser toutes ses paroles, et de profiter, s'il eût été possible, de toutes les circonstances de sa vie, pour le surprendre et le condamner. Une telle prévention, un pareil acharnement, devaient bien engager Jésus-Christ à les fuir, ou à se taire devant eux. Mais comme ils étaient les plus malades de ceux qu'il était venu

traiter, il se crut obligé de travailler à leur guérison avec plus d'assiduité et plus d'ardeur. Les conversations qu'il entretenait avec eux sont plus étendues, les rapports plus fréquents ; et c'est à la malice de ces hommes qu'on doit s'en prendre, si les succès et les fruits n'en sont pas plus sensibles.

Mais pourquoi, mes frères, l'Église a-t-elle choisi ce trait de l'Évangile, pour nous en occuper dans un jour où elle commence à fixer notre attention sur la mort de notre Chef et de son Époux, sinon pour rapprocher les premiers effets de la malice des Pharisiens, des derniers témoignages de leur fureur ; sinon pour nous conduire du complot à l'exécution ; de la prévention qui cherche à trouver coupable, à l'injustice qui condamne l'innocent ; de la partialité qui le juge, à la cruauté qui le sacrifie ? Aussi les indignités que Jésus-Christ a souffertes n'ont plus rien qui m'étonne, après les absurdes raisonnements que l'on oppose aujourd'hui à la sagesse de ses réponses. Et ce qui doit nous toucher infiniment, mes frères, c'est que nous pouvons trouver, et dans les objections de la Synagogue, et dans les réflexions de Jésus-Christ, tout ce qu'il faut pour nous humilier et nous instruire. Efforçons-nous d'en tirer ce double avantage.

La question qui commence notre Évangile, doit nous paraître bien étonnante, mes frères. Qui de vous me convaincra d'aucun péché ? *Quis ex vobis arguet me de peccato ?* Ce n'est point un ami qui demande à un ami trop indulgent de déclarer ce qu'il trouve en lui de répréhensible ; ce n'est point un inconnu qui profite de l'obscurité où il a vécu, pour s'attirer une réputation de justice, qu'il perdrait peut-être s'il était vu de près : c'est un Dieu fait homme, qui, depuis qu'il s'est manifesté, n'a fait aucune action dans le secret, qui n'a pas eu de réserve même pour ses plus grands adversaires ; c'est un homme irréprochable, qui choisit ses plus grands ennemis pour ses censeurs, et qui défie toute leur animosité, toute leur prévention, de lui reprocher la prévarication la plus légère : *Quis ex vobis arguet me de peccato ?* Qu'il fera beau voir ces hommes, dans quelques jours, s'asseoir sur les tribunaux pour juger celui qu'ils ne peuvent reprendre aujourd'hui ; l'accuser avec impudence de crimes dignes de mort, sans pouvoir en alléguer la preuve la plus légère, et s'écrier, pour intimider le plus lâche des juges : Crucifiez-le, crucifiez le ! *Crucifige, crucifige eum !*

Ah ! mes frères, cette inconséquence de conduite et de paroles nous paraît bien révoltante, en l'envisageant dans cette circonstance. Fait-elle sur nous la même impression, lorsque nous en devenons les imitateurs ? et ne le devenons-nous pas toutes les fois que nous exerçons contre le prochain la malignité de nos jugements et de nos réflexions ? Avant de condamner nos frères, et de leur imputer les fautes dont nous les croyons coupables, il serait essentiel de nous souvenir de ces paroles de Jésus-Christ.

Elles prouvent que pour imputer aux autres des fautes réelles, il faut être dans le droit et dans la possibilité de les convaincre. Souvent l'un et l'autre nous manquent, puisque nous n'avons reçu de Dieu, ni l'autorité qui nous permet de juger, ni les lumières pour le faire avec exactitude; et si le prochain ne peut nous défier de le convaincre absolument de tout péché, il peut souvent nous défier de prouver celui dont nous le chargeons par malignité et par envie.

Jésus-Christ était d'autant plus en droit de donner ce défi, qu'il avait toujours annoncé la vérité, et dans sa conduite, et dans ses paroles : Si je vous dis la vérité, ajoute-t-il, pourquoi ne me croyez-vous pas? Cette objection est sans réplique de la part des Pharisiens, parce que, pour y répondre, il fallait convenir de leurs préventions. Mais Jésus-Christ prévient tout ce qu'ils pouvaient objecter à ce premier reproche, en leur en faisant un autre qu'ils méritaient : Celui qui est de Dieu, entend les paroles de Dieu; pour vous, vous ne les entendez pas, parce que vous n'êtes pas de Dieu. Ce reproche de Jésus-Christ a-t-il besoin d'explication? ne porte-t-il pas essentiellement sur les Pharisiens, qui s'obstinaient à méconnaître la vérité?

Mais pouvez-vous vous flatter, mes frères, que ce reproche ne vous regarde point? Êtes-vous tellement à Dieu, que sa parole fasse sur vous les plus salutaires impressions? L'entendez-vous, cette parole, je ne dis pas des oreilles du corps, vous auriez cela de commun avec les Pharisiens, qui n'étaient que trop assidus à l'entendre; mais l'entendez-vous des oreilles du cœur, c'est-à-dire, avec cette humilité, cette docilité, ce respect qui conviennent aux enfants de Dieu? L'entendez-vous, surtout lorsqu'elle s'exprime d'une manière opposée à vos inclinations et à vos penchants, quand elle vous prescrit des sacrifices pour lesquels vous vous sentez la plus vive répugnance? Celui qui est de Dieu, entend les paroles de Dieu : il les entend, c'est-à-dire qu'il les goûte, qu'il s'en nourrit, qu'il s'y soumet, qu'il les pratique; de sorte qu'on peut dire aux chrétiens les plus assidus à nos instructions, les plus empressés à recevoir la parole sainte, quand ils contredisent par leurs mœurs les vérités qu'on leur annonce : Vous n'entendez pas la parole de Dieu, parce que vous n'appartenez pas à Dieu : *Propterea vos non audistis, quia ex Deo non estis.*

Que cette parole est différente, et par rapport à ceux qui appartiennent à Dieu, et par rapport à ceux qui s'en éloignent ! Elle est appelée par le Prophète une loi pure et sans tache : *Lex Domini immaculata.* Son effet est de convertir les cœurs qui l'écoutent avec respect : *Convertens animas.* Elle communique la sagesse à ceux qui sont petits à leurs propres yeux : *Sapientiam præstans parvulis.* (*Psal. XVIII, 8.*) Voilà ce qu'elle est pour les âmes fidèles; mais pour

les pécheurs, elle ne fait que les aigrir. Plus les vérités les regardent et les touchent, plus elles les offensent; et fatigués de leurs reproches, ils opposent à leurs avis les invectives et les blasphèmes. Jésus-Christ prouve aux Juifs qu'ils n'appartiennent point à Dieu, tant qu'ils n'écoutent point sa vérité et sa parole. Les Juifs ne se disculpent point de cette accusation; ils ont recours à la récrimination. N'aurons-nous pas raison de dire que vous êtes un Samaritain, et que vous êtes possédé du démon? *Nonne bene dicimus nos quia Samaritanus es tu, et demonium habes?*

Ce sont sans doute ces hommes que le Prophète avait en vue dans un de ses psaumes (LI, 3), quand il dit : *Pourquoi vous glorifiez-vous dans la malice de votre cœur, vous qui êtes puissant en iniquité? « Quid gloriaris in malitia, qui potens es in iniquitate? »* N'aurons-nous pas raison de dire : *Nonne bene dicimus.* Il y a de grandes ressources pour le salut, quand on connaît son injustice, quand la conscience s'explique pour reprocher le désordre; mais quand on est venu à ne plus sentir de remords, à s'applaudir même de son iniquité, on est bien près de sa réprobation !

La réponse de Jésus-Christ va être pleine de la simplicité qui fait son caractère : elle n'est point, comme celle des Pharisiens, dictée par le ressentiment et l'aigreur. Il s'agit de se disculper de la plus odieuse des imputations : Je ne suis point possédé du démon, répond-il. Le démon est l'ennemi de Dieu, il s'oppose à sa gloire, il travaille sans cesse à détruire son culte; et moi je fais profession d'honorer mon Père : *Honorifico Patrem.*

Voilà donc l'occupation de Jésus-Christ; et voilà, par conséquent, mes frères, le précis de nos obligations. Honorer Dieu, c'est-à-dire contribuer à sa gloire par tout ce qui nous appartient; l'honorer par nos paroles en bénissant son saint nom, en publiant ses merveilles, en s'efforçant d'étendre sa connaissance et son culte, en s'opposant avec zèle à tous ceux qui voudraient combattre sa religion ou la vérité; l'honorer par ses œuvres, en accomplissant sa loi, en procurant au prochain tout ce qui peut le conduire à Dieu, le détourner du mal, le porter à la vertu; honorer Dieu de sa substance, suivant le langage du prophète (*Prov., III, 19*), en employant soigneusement les biens qui nous sont confiés, à remplir les desseins de la Providence, qui les dépose entre nos mains; l'honorer surtout dans le pauvre, qui représente Jésus-Christ; ne jamais enduire notre cœur à sa misère, ne jamais fermer les yeux sur ses besoins; voilà, mes frères, à quelles conditions il nous sera permis de dire : J'honore mon Père : *Honorifico Patrem.*

Jésus-Christ pouvait ajouter : Mais ce Dieu que j'honore, ne jamais déshonorer par vos œuvres. Pourquoi, à la suite des honneurs qu'il rend à son Père, parle-t-il des outrages qu'il reçoit de leur part : Vous me déshonorez : *Vos inhonorastis me?*

Ah! mes frères, c'est que l'outrage le plus sensible qu'on puisse faire à Dieu le Père, c'est de méconnaître Jésus-Christ, son Fils. Dieu étant, comme il est, saint, puissant, infiniment heureux par nature, il n'a pas besoin de nos hommages, et toutes nos offenses ne sauraient troubler la gloire et la félicité qui lui sont essentielles; mais jaloux de notre salut, il a choisi lui-même les moyens les plus propres à nous réconcilier avec lui; il nous a aimés jusqu'à nous donner son Fils unique: ne doit-il pas rejeter dans sa fureur celui qui aura opposé à ce moyen l'indifférence et la froideur? Et comment ne s'offenserait-il pas des outrages qu'on fait à celui qu'il a choisi pour notre médiateur? *Vos inhonorastis me*: Vous me déshonorez!

Prenons bien garde, mes frères, que Jésus-Christ n'ait à nous faire le même reproche. Sommes-nous attentifs à l'honorer, je ne dis pas du bout des lèvres, puisqu'il rejette cet hommage, mais du fond de notre cœur? Notre esprit l'honore-t-il par une étude assidue de ses mystères, de ses bontés? Notre cœur l'honore-t-il par son amour et sa reconnaissance? l'honorons-nous dans nos œuvres par une imitation sincère? Tout ce qui n'est pas conforme aux règles de son Évangile, aux exemples qu'il nous a donnés, doit être regardé comme un outrage fait à Jésus-Christ, et qui rejait jusqu'au Père céleste qui nous l'a envoyé: *Vos inhonorastis me*.

Jésus-Christ se plaint que les Juifs le déshonorent; mais de peur que ces hommes naturellement orgueilleux ne vinssent à confondre ce reproche avec une disposition de vaine gloire et d'orgueil, il ajoute: Pour moi, je ne cherche point ma propre gloire; un autre la cherchera, et me fera justice: *Est qui quærat et judicet*.

Voilà, mes frères, une vérité que souvent nous ne voulons pas entendre: c'est que plus nous négligeons notre propre gloire, plus nous sommes certains de trouver une gloire solide. Nous nous persuadons que l'humilité nous dégrade; qu'un mépris souffert sans réclamation, nous avilit; qu'il est avantageux de faire nos actions en public, pour en tirer quelque gloire: Jésus-Christ, mieux instruit que nous de ce qui fait la vraie noblesse et la solide grandeur, ne parle de lui-même qu'avec réserve; il se repose sur celui qui connaît le fond des cœurs, du soin de manifester des vertus qui n'ont de prix qu'autant qu'elles méritent son suffrage: *Est qui quærat et judicet*. C'est pour cela qu'il ajoute: Celui qui garde ma parole ne mourra point. C'est comme s'il nous disait: Les œuvres de l'homme superbe disparaissent avec lui. Une action faite dans la vue des applaudissements qui en reviennent, reçoit sa récompense dès ce monde; à peine l'a-t-on louée, qu'on l'oublie: mais celui qui, n'agissant que pour Dieu, ne veut d'autre témoin que le Dieu même qu'il sert avec fidélité; celui qui, en observant ma parole, est convaincu que,

loin de se déshonorer, il s'acquitte de la plus grande, de la plus noble des fonctions, qui est celle de servir et d'aimer un Dieu; cet homme est digne de subsister autant que le Dieu même qui est le principe, l'objet et la fin de ses actions: *Mortem non videbit in æternum*.

Était-ce là le langage d'un homme que l'esprit de ténèbres agitait? Il n'oppose aux invectives que de simples raisons; aucune passion, aucune animosité, ne s'annoncent dans ses discours; et cependant on persiste à lui faire le même reproche: Nous connaissons bien à présent que vous êtes possédé du démon: *Nunc cognovimus quia demonium habes*. Et à quoi le reconnaissent-ils?

Jésus-Christ vient de parler de la fidélité à suivre ses paroles; l'immortalité doit en être la récompense. Les Juifs lui opposent l'exemple d'Abraham et des plus grands prophètes, à qui on ne peut reprocher d'avoir méconnu la volonté de Dieu, et que la plus grande fidélité n'a pu garantir de la mort: *Abraham mortuus est, et prophete mortui sunt*. Il suit nécessairement de ces réflexions, que celui qui s'attribue le droit de communiquer la vie par sa parole, est plus grand qu'Abraham.

Les Juifs, frappés de cette conséquence, savent bien la tirer; mais ils s'en servent contre Jésus-Christ même. Il eût été plus simple de conclure qu'apparemment celui qui leur parle est supérieur à tous ceux qui l'avaient précédé; mais il est plus conforme à leurs intérêts de conclure que celui qui s'attribue ce droit est un imposteur, qui insulte aux enfants, en s'élevant au-dessus de leur père. Et ce reproche semble justifier, à leurs yeux, tout ce que leur inspirent la jalousie et la prévention: *Nunquid tu major es patre nostro Abraham, qui mortuus est?* Êtes-vous donc plus grand que notre père Abraham, qui est mort?

Quelle différence, mes frères! et qu'il fallait être aveugle pour ne pas la sentir! C'est à Jésus-Christ que se terminaient toutes les promesses faites à Abraham, le père des croyants. Cette bénédiction qui devait multiplier sa race plus que les étoiles du firmament et les grains de sable de la mer, eût été bien stérile, et si elle se fût bornée à faire naître de ses descendants des hommes aussi aveugles que l'était alors le peuple juif. Ces éloges, que Dieu donne lui-même à la foi de son serviteur, à sa crainte, à son obéissance, eussent été bien peu mérités, si Jésus-Christ n'eût été l'unique objet de ses désirs et de ses vœux. Mais il leve, sans hésiter, une main courageuse sur le plus tendre, le plus précieux, le plus inattendu des fils; il sacrifie, dès ce moment, toute vue humaine, toute considération temporelle, parce qu'il sait que tout ce que Dieu exige est nécessaire, que tout ce qu'il commande est juste; que tout ce qu'il promet est certain; parce qu'il voit, par les principes d'une foi vive et éclairée, que si celui qui paraît être l'héritier des promesses doit périr, celui en qui toutes les nations doivent être bénies

dans la plénitude des temps, ne saurait manquer de paraître : il le voit, il le salue de loin, il l'adore par avance; et s'il garde le silence sur un si grand mystère, il le publie au moins par son obéissance et par ses œuvres.

Qui prétendez-vous être? continuent les Juifs : *Quem te ipsum facis?* Jésus-Christ ne change point de langage. Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien : c'est mon Père qui me glorifie. Vous dites qu'il est votre Père et vous ne le connaissez pas.

Remarquez, mes frères, que rien ne devient plus équivoque dans le langage de la religion, que les noms de Père, de Maître et de Chef, que nous donnons ou à Dieu ou à Jésus-Christ, quand ce nom est démenti par les œuvres. Le chrétien le moins régulier et le moins fervent ne rougit pas d'adresser à Dieu de temps en temps ces paroles : *Notre Père*. Mais qu'on le suive dans toutes ses démarches; on pourra lui appliquer ces paroles : Vous appelez Dieu votre Père, et vous ne le connaissez pas : *Et non cognovistis eum*. Quelle en est la preuve? La voici sans doute : Vous faites de Dieu une divinité aveugle, qui ne prend aucune part, aucun intérêt à nos actions; une divinité insensible, qu'on peut outrager impunément; une divinité injuste, qui met les biens de ce monde entre les mains de ceux qui sont les moins dignes de les posséder; une divinité impuissante, qui voit le pauvre dans l'indigence, le misérable dans l'affliction, sans pouvoir le secourir et le consoler : car c'est là certainement la conséquence la plus sensible qu'on puisse tirer de vos œuvres : *Vos non cognovistis eum*. Aussi, combien de chrétiens qui osent dire au Seigneur : Nous avons invoqué votre nom; nous vous avons appelé notre Dieu, notre Seigneur, notre Père; et à qui il répondra : Je ne vous connais point! (*Matth.*, VII, 22, 23.)

Pour moi, ajoute Jésus-Christ, je le connais fort bien. Si je disais que je ne le connais pas, je serais un menteur comme vous; mais je le connais, et je garde sa parole. Jésus-Christ ne sépare jamais ces deux conditions, connaître Dieu et garder sa parole : l'un est le moyen, l'autre est la preuve. Bien connaître Dieu, c'est sentir les motifs de notre dépendance : garder sa parole, c'est prouver combien nous sommes convaincus des droits qu'il a à notre soumission. Abraham l'a gardée, et c'est cette parole bien méditée qui lui a fait naître le désir de voir son jour, ajoute Jésus-Christ; c'est cette parole bien observée qui lui a mérité de le voir; et c'est parce qu'il a été fidèle à cette divine parole, que ce jour qui vous effasque, qui vous aveugle, vous qui ne l'observez pas, a comblé de joie celui que vous regardez comme votre père : *Abraham pater vester exultavit, ut videret diem meum; vidit et gavisus est*.

Ces expressions ne peuvent-elles se rapporter, mes frères, à cet autre texte de l'Évangile : *Heureux ceux qui voient ce que*

vous voyez, et qui entendent ce que vous entendez. (*Luc.*, X, 23.) Combien de rois ont désiré de le voir et ne l'ont point vu! Abraham ne fait que former ce désir, et il est exaucé. D'où vient cette différence? Comprenez-la, mes frères, et tremblez pour vous-mêmes. Il se forme dans notre cœur une foule de désirs. Parmi ces désirs, il en est qui ont le salut pour objet. Nous désirons, par exemple, de voir le jour de Jésus-Christ, toutes les fois que nous désirons sa grâce, son royaume, ses récompenses. Ce désir, c'est toujours son esprit qui le forme, puisqu'il est certain que nous ne sommes pas capables d'une bonne pensée de nous-mêmes, comme de nous-mêmes.

Pourquoi donc ces impressions de notre âme deviennent-elles si infructueuses et si stériles? Pourquoi l'enfer, selon l'expression de saint Bernard, est-il plein de bons désirs, c'est à-dire de chrétiens qui ont paru soupîrer, comme Abraham, après le jour de Jésus-Christ? Ah! mes frères, c'est que leurs désirs ont été étouffés dans leurs cœurs par mille désirs injustes : ils auraient voulu allier le service de Jésus-Christ avec celui de leurs passions; mériter ses récompenses, sans renoncer à leurs satisfactions temporelles; devenir les enfants de la gloire, sans avoir été les disciples de la croix. Aussi, tandis que le désir d'Abraham le justifie et le sauve, ce désir injurieux à Dieu le réprouve et le condamne.

Les Juifs n'ont plus qu'une objection à faire, et elle paraît décisive : Vous n'avez pas encore cinquante ans, disent-ils, et vous avez vu Abraham! Voilà peut-être le moment le plus intéressant pour eux, s'ils avaient été de bonne foi; c'était là le lieu de bien peser la réponse de Jésus-Christ, d'examiner s'il serait en état de lever cette difficulté : mais la prévention n'écoute rien. Jésus-Christ avance une proposition, qu'il eût détaillée sans doute, si les Juifs avaient voulu l'écouter : En vérité, je vous assure que je suis avant qu'Abraham fût au monde : mais il leur paraît plus court de l'interrompre par la violence; ils prennent des pierres pour le lapider; Jésus est obligé, pour éviter leur poursuite, de se cacher et de sortir du temple.

Jésus-Christ se cache : est-ce la crainte qui l'engage à éviter leur fureur? Mais dans quelque temps, il courra au devant de ses persécuteurs, et leur demandera : *Qui cherchez-vous?* « *Quem quæritis?* » (*Joan.*, XVII, 17.) Ah! mes frères, sa conduite est aussi irrépréhensible quand il se cache, que quand il se montre. Ses exemples sont aussi utiles quand il évite la persécution, que quand il se livre à ses persécuteurs : il nous apprend à ne point prévenir les moments du Seigneur, et à ne pas éluder ses volontés et ses ordres quand il s'explique.

Croyez vous que parmi ceux qui ont la réputation d'être justes, il ne s'en trouvera pas beaucoup à qui Dieu ne reprochera pas précisément d'avoir négligé les bonnes œuvres, mais de les avoir faites à contre-

temps, de s'être montrés lorsqu'il eût été plus utile de se cacher; d'avoir parlé, repris, corrigé, lorsqu'il eût été plus édifiant de se taire, de supporter et d'attendre? Prenons garde, mes frères, d'être de ce nombre; étudions toujours la volonté de Dieu, pour y conformer notre conduite et nos œuvres.

Et vous, Seigneur Jésus, faites-nous-la connaître, cette volonté sainte : rendez-nous dociles à la suivre; faites que nous n'opposions jamais à sa parole, nos préventions et nos erreurs; à ses desseins, notre indépendance et nos révoltes. Nous appelons Dieu notre Père, nous vous reconnaissons pour notre Chef, nous nous faisons gloire de ce double motif de notre dépendance. Ah! daignez ne point nous méconnaître au jour de votre justice, nous montrer votre jour, et nous combler de l'éternelle joie que sa manifestation procure! Ainsi soit-il.

DIMANCHE DES RAMEAUX.

Sur l'Épître de saint Paul aux Philippiens, c. II, v. 5-11.

Imiter Jésus-Christ, devoir indispensable du chrétien. Fruits de l'obéissance et de l'humilité de ce divin Sauveur.

Dans toute autre circonstance que celle qui nous rassemble aujourd'hui, mes frères, dire à un chrétien qu'il doit être dans les mêmes sentiments que Jésus-Christ, c'est une morale qui, bien qu'opposée aux vues de la chair et du sang, ne paraît point tout à fait révoltante; mais, au milieu des lugubres solennités par lesquelles nous honorons les opprobres et les humiliations de notre Chef, choisir précisément le moment de son sacrifice, et nous le présenter comme une loi qui, nous imposant le devoir indispensable de compatir aux douleurs de ce divin Maître, et de donner à ses tourments, non le tribut stérile de notre admiration et de notre sensibilité, mais celui d'un cœur pénitent, contrit et humilié, nous oblige de tourner contre nous-mêmes cette salutaire rigueur qui porte le Saint des saints, le Juste par excellence, à venger sur sa personne des crimes dont nous sommes les seuls coupables; voilà ce que le chrétien charnel ne peut comprendre; voilà ce qui le choque, et ce qui fait cependant le fond du grand mystère que l'Église va célébrer pendant ces jours.

Aidons-nous des réflexions de l'Apôtre, pour tirer tout le fruit que présente ce mystère. Qu'une méditation fort courte, mais très-précise, des vérités que renferme notre Épître, nous apprenne à passer saintement la grande semaine que l'Église commence aujourd'hui.

L'imitation fidèle de toutes les vertus de Jésus-Christ est l'obligation la plus étroite du chrétien; le nom seul qu'il porte, lui en fait un devoir indispensable; et cette imitation ne consiste pas à s'assujettir extérieurement aux mêmes actions, à copier les démarches que la charité ou la piété lui ont

fait faire; mais à entrer, par les sentiments du cœur, dans les mêmes dispositions que Jésus-Christ: *Hoc sentite in vobis quod et in Christo Jesu.*

Un chrétien doit donc s'étudier à bien connaître l'esprit de Jésus-Christ. Il doit se remplir de cet esprit, par l'attention la plus sérieuse sur les mystères de sa vie mortelle; et il doit s'en faire l'application dans toutes les circonstances où le place son état, et où la religion l'exige. Or, le sentiment qui est le plus ordinaire à Jésus-Christ, et qui se manifeste le plus au dehors, c'est celui de son humilité; humilité d'autant plus profonde, qu'il réunit en lui tout ce qu'il y a de plus grand et tout ce qu'il y a de plus abject. Il est, par essence, la sagesse incréée, le Verbe, la parole du Père, Dieu comme le Père qui l'a engendré de toute éternité; il ne fait qu'un avec lui; et en recevant la nature du Père, il la reçoit sans diminution, sans altération et sans mélange. Aussi a-t-il pu se dire, sans usurpation, égal à Dieu: *Non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo.* Voilà le droit qu'il avait à la gloire; voyons maintenant la part qu'il a voulu avoir à l'humiliation. L'Apôtre ne dit pas simplement qu'il s'est humilié, qu'il s'est abaissé, qu'il s'est placé au-dessous de toutes les créatures inanimées. Tous ces termes peuvent bien exprimer l'humilité d'un homme; ils ne suffisent pas pour faire sentir les abaissements d'un Dieu. L'Apôtre se sert du terme d'anéantissement: *Exinanivit semetipsum.* Un Dieu se réduire au néant, s'abaisser au-dessous des êtres les plus méprisables, le faire volontairement par un excès de son amour; prendre la forme d'esclave, lui de qui vient la liberté; se revêtir d'une chair mortelle, lui qui est l'auteur de la vie; se faire homme, et homme pécheur, sans en porter la souillure; devenir même le péché, l'anathème universel: voilà, mes frères, ce que renferme cette parole de l'Apôtre: Il s'est anéanti: *Exinanivit semetipsum.*

L'Église va nous le présenter, tantôt comme l'homme de douleur: *Vir dolorum*; l'opprobre de la nature humaine: *Opprobrium hominum* (Isa., LIII, 2); un ver de terre qui ne conserve plus rien de l'humanité: *Vermis et non homo* (Psal. XXI, 7); un malheureux dont le partage est d'être confondu avec les scélérats: *Cum sceleratis reputatus est.* (Isa., LIII, 5.) Et quand nous envisagerons que celui à qui l'Écriture donne toutes ces qualités déshonorantes, est cependant la splendeur du Père, l'image de sa substance et le miroir de sa majesté, comment ne nous écrierions-nous pas dans les transports de notre étonnement: Il s'est anéanti: *Exinanivit semetipsum!*

Comment après cela, mes frères, l'orgueil peut-il faire tant de ravages, je ne dis pas au milieu des enfants des hommes, mais au milieu des chrétiens, mais dans le cœur de ceux même qui se piquent le plus de piété et de vertu? Hé! de quoi pourrions-nous nous glorifier, lorsque nous avons un tel

modèle sous les yeux ? Une naissance nous distingue du commun des hommes ; mais ayons-nous, comme Jésus-Christ, tiré notre origine éternelle du sein de Dieu même ? notre naissance temporelle nous fait-elle descendre du sang des rois ? Il est Fils de Dieu selon l'esprit, Fils de David selon la chair, et tous ces titres sont effacés aujourd'hui par celui d'anathème pour le péché : *Exinanivit semetipsum.*

Des talents distingués nous élèvent-ils au-dessus de ceux que l'état et les circonstances nous associent ? Mais Jésus-Christ attira la foule par la sublimité de sa doctrine, fixa l'attention du peuple par la multitude et l'éclat de ses miracles ; et tous ces succès sont méconnus aujourd'hui, et effacés par le titre d'imposteur et de séditeux qu'on lui attribue : *Exinanivit semetipsum.*

L'abondance des biens enfla-t-elle notre cœur ? Mais Jésus-Christ, maître de la nature entière, a disposé, pendant sa vie, des éléments : il commande à la mer, et elle calme ses flots ; il bénit l'eau, et elle se change en vin délicieux ; le pain et le poisson, entre ses mains, se multiplient, la santé et la vie sortent de sa bouche comme d'une source féconde ; et toutes ces ressources, tous ces avantages se réduisent aujourd'hui à un état de nudité, à se voir couronné d'épines, abreuvé de fiel et de vinaigre : *Exinanivit semetipsum.*

Cherchons du moins dans la vertu, de quoi satisfaire notre amour-propre. Jésus-Christ a mené une vie si sainte, si irrépréhensible, que ses ennemis mêmes, malgré l'étude qu'ils faisaient de ses actions, n'ont pu lui reprocher la plus légère prévarication. Il fut religieux observateur de la loi de ses pères, tendre et compatissant envers les malheureux ; il porta chacune des vertus à son plus haut degré de perfection ; et toutes ces vertus sont obscurcies par la sentence de mort qu'on prononce aujourd'hui contre lui : *Exinanivit semetipsum.*

A ce profond anéantissement succède une obéissance parfaite ; et c'est une autre vertu que l'Eglise veut nous inspirer par l'exemple de Jésus-Christ. Il s'est rendu obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix ; *Factus obediens usque ad mortem.* Le sacrifice de la volonté propre suit de bien près celui de l'amour de soi-même ; il y a une liaison essentielle entre ces deux vertus : et c'est le défaut de l'un qui rend l'autre si rare parmi les chrétiens. Pourquoi, mes frères, votre cœur est-il si souvent révolté dans les afflictions que Dieu vous envoie ? pourquoi cherchez-vous dans vos murmures et dans vos imprécations, la consolation de vos peines ? pourquoi vous connaît-on tant de répugnance à vous conformer aux desseins de Dieu quand il vous les manifeste directement, ou à la conduite de ceux qu'il vous a donnés pour guides ? Je n'attribue tous ces défauts qu'à votre orgueil. Instruisez-vous au pied de la croix ; ou plutôt suivez Jésus-Christ depuis l'enfance jusqu'à la mort, depuis Bethléem jusqu'au Calvaire :

voyez son obéissance dans son exactitude à se conformer aux oracles des prophètes, dans sa dépendance de Marie et de Joseph, dans sa fidélité à la loi, dans son assujettissement aux desseins de son Père : *Factus obediens* ; dans son obéissance jusqu'à la mort, dans le désir qu'il témoigne d'être baptisé du baptême de son sang ; dans les démarches qu'il fait vers Jérusalem, cette ville qui tue ses prophètes, quoiqu'il connaisse les complots qu'on forme contre lui ; dans l'acceptation qu'il fait du calice que son Père lui présente : il est obéissant jusqu'à la mort qu'il accepte : *Factus obediens usque ad mortem.* Mais considérez surtout son obéissance jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix ; car si l'ignominie de la croix ajoute beaucoup au mérite de son sacrifice, elle entre pour beaucoup aussi dans le prix de son obéissance : il la voit de loin ; il l'annonce à ses apôtres ; il la porte avec joie ; il monte avec ardeur sur cet autel de son sacrifice ; il y expire tout occupé de son obéissance, et attend que ce genre de mort ait consumé la victime, pour annoncer la consommation de son sacrifice : *Consummatum est.* (Joan., XIX, 30.) Voilà, mes frères, la dernière parole que nous recueillerons de celui dont l'obéissance n'a refusé aucun outrage, pas même les opprobres de la croix : *Factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis.*

Mais quel sera le fruit de son obéissance et de son humilité ? Il aura un nom, ajoute l'Apôtre, au-dessus de tout nom ; nom auquel tout obéit, et devant lequel tout fléchit, tout s'abaisse, dans le ciel, sur la terre et jusque dans les enfers. C'est à ses anéantissements que Jésus-Christ devra les adorations profondes que nous rendons à son humanité sainte, au nom adorable qu'il a porté, aux mystères de sa vie mortelle ; c'est à son obéissance qu'il devra la soumission à sa loi, le respect pour ses oracles, la confiance dans ses promesses, l'étendue de son règne et de sa domination sur la terre, et la perpétuité de son empire sur tous les cœurs. Efforçons-nous, mes frères, de contribuer à l'étendue de ce règne : honorons son humilité profonde, par l'oubli de nous-mêmes, par le sacrifice continué de notre amour-propre ; honorons son obéissance, par notre fidélité à la loi, notre attention à pratiquer ses maximes ; et, pour nous pénétrer de tous ces sentiments, courons au pied de la croix. L'Eglise va l'offrir à nos adorations dans la touchante cérémonie qui précède la célébration des saints mystères : prêtons l'oreille du cœur aux vérités qu'elle nous présente dans cette auguste cérémonie.

Parlez, Seigneur, vos serviteurs écoutent : vous êtes sur la chaire où vous nous avez donné les plus touchantes instructions. Votre humilité me presse de renoncer à moi-même, et je sens toujours le penchant le plus impérieux pour la vanité et pour l'orgueil ; votre obéissance me crie de soumettre ma volonté, et je sens la plus forte répugnance

à contredire mes inclinations et mes goûts ; mais votre sang me dit que vous avez vaincu le monde, dompté la chair, enchaîné les puissances infernales, et que ma volonté, toute rebelle qu'elle est, peut être l'objet de vos triomphes. Armez-vous donc de toute la puissance de votre bras ; réprimez en moi toutes les inclinations qui vous déplaisent ; formez en moi des désirs dignes de vous, et faites que mon obéissance et mon humilité soient dignes des récompenses éternelles. Ainsi soit-il.

Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. XXI, v. 1-9.

Triomphe de Jésus-Christ : comment nous devons le préparer dans nos cœurs. Science de la Croix, digne objet de toutes nos recherches.

Est-il bien possible, mes frères, que nous nous occupions du triomphe de Jésus-Christ, lorsque tout nous invite aujourd'hui à la douleur et aux larmes ? Applaudirons-nous aux empressements de tout ce peuple, qui couvre le passage du Sauveur de branches et de vêtements, tandis que nous voyons la Synagogue s'occuper déjà de sa condamnation, de son supplice et de sa mort ? Mêlons-nous nos voix à celles de ces enfants qui le précèdent et qui le suivent en criant *Hosanna*, salut et gloire au Fils de David, tandis que nous entendons déjà les clameurs d'un peuple forcené, qui demande qu'on le crucifie ? Enfin, féliciterons-nous la fille de Sion de ce que son roi vient à elle plein de douceur, tandis que Jésus-Christ pleure sur Jérusalem, cette ville ingrate qui maltraite ses prophètes, et fait mourir celui que Dieu lui envoie, dans l'instant où son ministère et ses travaux exigent le plus sa reconnaissance et son amour ?

Ah ! mes frères, faisons un meilleur usage de ce contraste ; tournons toutes nos attentions sur nous-mêmes ; suivons l'Église dans l'intéressante cérémonie qui va nous occuper après cette instruction ; adorons Jésus-Christ dans son triomphe, pour mieux sentir l'excès de ses avertures et de ses douleurs ; dans l'inconstance de ce peuple, qui passe presque en un instant de l'admiration à l'oubli, des louanges aux blasphèmes, reconnaissons cette légèreté naturelle, qui devient le principe de presque tous nos désordres ; et, si la longueur de nos Offices nous force à passer rapidement sur des vérités si dignes de nos attentions, tâchons de nous en dédommager, en faisant de ces vérités mêmes, pendant ces jours précieux, l'objet de nos méditations.

Jésus-Christ n'avait pas perdu un seul instant de vue l'objet essentiel de sa mission. Elle ne se bornait pas à instruire, à guérir, à consoler son peuple ; elle avait pour objet principal la gloire de Dieu, l'accomplissement des volontés de son Père. Aussi chacun des événements qui devaient la remplir, avait été marqué en termes si précis, que plus d'une fois les apôtres avaient eu lieu d'admirer la conformité des

expressions des prophètes, avec les circonstances de l'accomplissement de leurs oracles. Plus la fin du ministère de Jésus-Christ approchait, plus les prophéties paraissaient se multiplier et devenir sensibles ; et celle qui va s'accomplir aujourd'hui, est une de celles que l'Esprit-Saint avait caractérisées d'une manière si frappante, qu'il n'était pas possible de la méconnaître.

Jésus approchait de Jérusalem ; il était déjà à Bethphagé, près la montagne des Oliviers. Il envoie deux de ses disciples à la bourgade voisine : Vous y trouverez un ânon ; déliez-lus, et me les amenez. Quelle est l'intention de Jésus-Christ en donnant cet ordre ? Ce n'est certainement point d'éviter la fatigue d'un trajet qu'il était près de finir, puisque la montagne des Oliviers touchait à Jérusalem ; ce n'était pas non plus de se ménager les honneurs d'un triomphe, puisqu'il avait toujours agi de manière à faire comprendre le peu de soin qu'il prenait de sa propre gloire, et qu'il touchait presque au moment le plus ignominieux de sa vie : mais il s'agissait de donner à un peuple jusqu'alors incrédule, un témoignage sensible de l'autorité de sa mission, en le mettant à portée de faire l'application des prophéties les plus claires et les plus distinctes.

Ce peuple, qui avait continuellement les Livres saints sous les yeux, pouvait-il ignorer que Jacob, en bénissant le quatrième de ses fils, avait désigné cette circonstance de manière à ne pas s'y méprendre, lorsqu'il avait dit à Juda : *Vos frères vous loueront ; les enfants de votre père se prosterneront devant vous ; il liera son poulain à la vigne ; il attachera, ô mon fils, son ânesse au cep de la vigne ?* (Gen., XLIX, 9, 11.) Pouvait-il méconnaître l'application de ces paroles dans celles que Zacharie, le dernier des prophètes, adresse à la fille de Sion, lorsqu'il l'avertit que son Roi vient à elle plein de douceur, monté sur une ânesse, et sur l'ânon de celle qui était sous le joug ? (Zachar., IX, 9.) C'est donc pour instruire ce peuple incrédule, que Jésus-Christ prépare en quelque sorte lui-même les instruments de son triomphe : *Solvite, et adducite mihi*. Mais quelle impression doit-on attendre d'une prophétie, quelque claire qu'elle soit en elle-même, sur un peuple que les oracles, les miracles et les bienfaits n'ont point encore touché ? Une impression passagère est tout le fruit qu'il en retire.

Jésus-Christ, en donnant cet ordre, prévoyait les difficultés qui pourraient arrêter ses disciples. Si quelqu'un vous dit quelque chose, ajoute-t-il, dites que le Seigneur en a besoin, et aussitôt il les laissera aller. C'est à celui qui connaît et qui dispose des cœurs, qu'il convient seul de donner cette assurance. Mais la donne-t-il à tous ceux qu'il envoie, et qu'il choisit pour les exécuteurs de ses volontés et les ministres de sa parole ? Hélas ! mes frères, notre mi-

mystère serait trop consolant, si, toutes les fois que nous vous disons, le Seigneur le veut, le Seigneur l'exige, le Seigneur en a besoin, *Dominus opus habet*, ces paroles étaient toujours écoutées avec résignation, et suivies d'une soumission, d'un sacrifice prompt et généreux. Mais qu'il est bien des circonstances où nous avons beaucoup de peine à vous faire goûter cette importante vérité!

Si Dieu rompt, par exemple, les liens de la nature les plus doux, les plus étroits et les plus légitimes; s'il sépare deux époux, deux frères, deux proches ou deux amis, par la mort de l'un ou de l'autre; celui des deux qui survit, se laisse aller à des pleurs intarissables, à des gémissements sans fin, quelquefois même à des plaintes indécentes, à des murmures criminels; nous employons alors toutes les ressources de la religion pour consoler cette âme désolée; et tout ce que nous pouvons lui dire de plus touchant et de plus sensible, se réduit à ce peu de paroles: Adorez la volonté de Dieu; le Seigneur en avait besoin pour accomplir ses desseins sur celui, sur celle que vous aimez: *Dominus opus habet*. Ces paroles portent-elles toujours le fruit qu'elles doivent produire? Ne sont-elles pas quelquefois entendues avec impatience, rejetées avec mépris? Et le sacrifice forcé qu'on fait d'un objet qu'on n'a pu retenir, n'est-il pas profané aux yeux de Dieu par les reproches et les plaintes continuelles qu'on ose lui en faire?

Jésus-Christ fait lui-même l'application de la prophétie que nous venons de vous citer: Dites à la fille de Sion: Voilà votre Roi qui vient à vous plein de douceur: *Ecce Rex tuus venit tibi mansuetus*. Pourquoi le Sauveur ne dit-il pas plutôt à cette ville criminelle: Voilà votre juge qui vient à vous plein d'indignation et de colère; puisqu'il est certain qu'il n'y venait que pour se livrer à la jalousie et à la fureur de la Synagogue, et commencer le mystère de l'enlèvement de ce peuple?

Ah! mes frères, c'est qu'il n'est pas de titre dont Jésus-Christ soit plus jaloux que de celui de prince pacifique; qu'il n'en est pas qui convienne davantage à la nature de sa mission et aux dispositions de son cœur; que c'est toujours malgré lui qu'il se dépouille de cette qualité: aussi les prophètes qui ont le plus parlé de son règne, l'ont-ils représenté spécialement sous ce caractère; et c'est aussi sous ce nom que l'Eglise vous l'annonce, dans ces jours où sa table vous est ouverte.

Mais prenez bien garde que, quoiqu'elle tienne aux justes et aux pécheurs le même langage, quoiqu'elle dise également à tous: Voilà votre Roi qui vient à vous plein de douceur, de clémence et de bonté; son intention n'est pas de réannier à son divin banquet, ceux que des habitudes, des passions, ou même des affections encore subsistantes, rendent injustes à ses yeux. Tant qu'ils persévèrent dans cet état, Jésus-Christ

n'est point leur roi; ou s'il conserve ce titre à leur égard, c'est pour se venger de leurs sacrilèges avec plus de puissance et de sévérité; ses démarches vers eux ne sont point pacifiques, puisqu'il ne pénètre dans leurs entrailles que pour y graver l'arrêt de leur condamnation. Fuyez donc, pécheurs; ne portez point à son triomphe des âmes criminelles, qui ont déjà servi, ou qui serviront peut-être bientôt à son supplice. C'est à vous seulement, âmes fidèles, dont l'innocence subsiste encore dans toute sa pureté, ou dont les souillures ont été lavées dans les larmes d'une sincère pénitence, c'est à vous que s'adresse cette prophétie: Le voilà qui vient: *Ecce venit*. Vous avez été au-devant de lui par les désirs de vos cœurs; vous lui avez préparé, par votre vigilance, votre pénitence et vos prières, un lieu digne de lui, un trône où il peut régner: Votre Roi vient en prendre possession: *Ecce Rex tuus*. Qu'on est bien sûr de posséder la paix, quand on est avec lui que la grâce et la douceur qui l'accompagnent, répandent de consolation dans une âme qui sait le goûter et le conserver! *Venit tibi mansuetus*.

Les disciples exécutent les ordres de leur Maître avec d'autant plus d'assurance, qu'ils ne craignent point les obstacles. Ils amènent l'ânesse et l'ânon; ils le couvrent de leurs vêtements, et le font monter sur l'ânon, comme le présume saint Jérôme, ou bien, comme l'expliquent quelques commentateurs, ils se placent successivement sur l'un de ces deux animaux. Ces deux explications prêtent également à l'intelligence du mystère que cette circonstance nous figure. Ne négligeons pas, mes frères, de nous pénétrer de tout ce que renferme et la prophétie, et la conduite de Jésus-Christ; ne rongissons pas de nous reconnaître, après tous les Pères de l'Écriture, dans ce poulain de l'ânesse qui n'avait point encore été soumis au joug, et que Jésus-Christ veut bien dompter aujourd'hui. N'envions point le bonheur du peuple juif, si bien désigné par l'ânesse rejetée, quoiqu'elle ait été soumise au joug le plus pesant; et craignons surtout de conserver quelque chose de ce caractère indomptable, que la seule grâce du Rédempteur est capable de réduire et de fixer; c'est-à-dire soyons sensibles à notre vocation, et faisons-nous un devoir d'y répondre; et puisque nous avons été substitués à celle qui devait porter le Législateur, craignons d'être rejetés nous-mêmes, par nos infidélités et nos ingratitude.

Une grande multitude suivait Jésus-Christ, lorsque les apôtres la placèrent sur l'ânon qu'il avait choisi. Alors un sentiment qui ne les avait jamais occupés, même après les plus grands miracles, les transporte dans ce moment: les uns se dépouillent de leurs vêtements pour les étendre sur son passage, d'autres coupent des branches d'arbres pour en couvrir le chemin; personne ne s'oppose à leur zèle, et tous concourent à son triomphe.

Ces vêtements étendus, ces branches coupées, jetées sur le chemin et fonées aux pieds de Jésus-Christ, n'ont-ils rien de mystérieux? n'annoncent-ils pas des dispositions d'un autre genre, dans un triomphe d'une toute autre nature? ne figurent-ils pas des vertus à acquérir, des passions à retrancher, avant de se présenter sous ses yeux et de le recevoir à l'autel? serons-nous toujours affligés, mes frères, de la multitude de ceux qui croient avoir droit à la Pâque, parce qu'ils ont fait quelques démarches, qu'ils ont mis quelque intervalle à leurs désordres? Mais qu'ont-ils donc jeté aux pieds de Jésus-Christ? quelles passions ont-ils arrachées entièrement de leurs cœurs? et si on avait la malheureuse condescendance de céder à leur importunité, n'aurait-on pas la douleur de les voir reprendre bientôt les vêtements dont ils ont paru se déponiller, et les branches qu'ils ont paru arracher de leur cœur.

Si la conduite de ce peuple est admirable, son langage ne l'est pas moins. Tous ensemble, aussi bien ceux qui allaient devant que ceux qui suivaient, criaient : *Hosanna!* salut et gloire au Fils de David! Ce n'est donc plus le fils de cet artisan, dont on ne connaissait que trop la bassesse de l'extraction; ce n'est donc plus ce fils de l'homme, qui n'avait point où reposer sa tête; c'est le fils du plus grand des rois de Juda, du plus distingué d'entre les prophètes; un fils que David appelle son Seigneur, dont il prédit le règne, dont il a figuré la gloire, qui vient dissiper l'opprobre de son peuple, lui rendre la liberté, la rétablir dans tous ses droits. Il est bien juste qu'on lui rende le salut et l'honneur; *Hosanna Filio David.*

Béni soit, ajoutent-ils, celui qui vient au nom du Seigneur! Qu'il eût été important pour ce peuple, de bien comprendre le sens de ces paroles que la vérité arrache de leurs bouches! C'est sans doute à cette circonstance que Jésus-Christ disait, il y a quelques jours, en pleurant sur Jérusalem : Ah! si du moins, dans cet instant qui l'est donné, tu reconnaissais ce qui peut te procurer la paix! mais maintenant ces choses sont cachées à tes yeux. Ils bénissent celui qu'ils vont charger de malédictions; ils le regardent comme l'envoyé du Seigneur, et bientôt ils le traiteront comme un imposteur.

Pour nous, mes frères, prenons bien garde de le méconnaître. Dans quelque circonstance de sa vie qu'il nous suit présentement, disons toujours : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur! Soit qu'il vienne chargé de l'ignominie de sa croix, soit qu'il paraisse revêtu de l'éclat de sa majesté et de sa gloire, dans l'un et dans l'autre de ces états, il est digne de notre confiance et de nos hommages.

Mais qu'il me soit permis, mes frères, de perdre un instant de vue son triomphe pour le conspuer avec vous au milieu des opprobres de sa Passion.

Représentez-vous l'homme de douleur, épuisé par les fatigues d'une vie la plus

laborieuse et la plus pénible, réduit par la frayeur du supplice et les horreurs de l'agonie, à l'état d'un homme expirant; trahi par son Disciple, abandonné des siens; traîné par ses persécuteurs devant les tribunaux, devant une Synagogue que la prévention rassemble, dont la jalousie et la fureur dictent les arrêts; livré, par la lâche complaisance d'un juge mercenaire, à la férocité des soldats qui l'insultent; gémissant sous les coups, épuisé par les tourments, succombant sous le poids de sa croix, attaché avec violence à l'infâme instrument de son supplice, blasphémé, méprisé, abreuvé de fiel et de vinaigre, rendant enfin, avec un grand cri, les derniers soupirs d'une vie dont tout les instants avaient été consacrés aux humiliations et aux souffrances : eh bien! voilà celui qui vient au nom du Seigneur. A ce détail, le reconnaissez-vous? vous paraît-il digne, dans cet état, de vos bénédictions et de vos hommages!

Oui, Seigneur Jésus, je vous adore sur votre croix. Pourrais-je vous méconnaître dans une situation aussi intéressante pour mon salut? Je désire ardemment de bien vous étudier dans cet état; je ne veux désormais, avec votre Apôtre, acquérir d'autre science que celle de votre croix. C'est à cette science qu'il m'est essentiel de rapporter toutes mes recherches, toutes mes connaissances, toutes mes études. Béni soit celui qui vient, au nom du Seigneur, m'apprendre, par son exemple, à porter ma croix tous les jours de ma vie; à vaincre, avec la croix, tous les ennemis de mon salut; à régner, par la croix, sur moi-même dans le temps, et avec lui pendant l'éternité! Ainsi soit-il.

JEUDI SAINT.

Institution de l'Eucharistie. Combien cette sainte nourriture est analogue à tous nos besoins.

Cum dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos. (Jean., XIII, 1.)

Jésus-Christ ayant aimé les siens qui étaient dans le monde, les aima jusqu'à la fin.

S'il est certain que les prodiges de la vie de Jésus-Christ sont un témoignage sensible de sa grandeur, il la prouve à proportion que ces miracles sont grands eux-mêmes. Jésus-Christ, grand en lui-même, n'avait pas besoin de signaler sa toute-puissance pour jouir de cette splendeur qui est essentielle à sa nature; mais nous avons besoin qu'il se manifestât au dehors, pour connaître l'immensité de cette nature, et surtout celle de sa charité. Aucun miracle ne prouve l'un et l'autre d'une manière aussi parfaite que celui de l'Eucharistie; premièrement, parce qu'il est unique dans son espèce; secondement, parce qu'il répond à tous les genres de prodiges que la puissance de Dieu a opérés sur la terre; troisièmement, parce qu'il se renouvelle sans cesse, et que son Église jouit, sans interruption, du fruit de cette merveille; quatrièmement, parce qu'il se perpétuera dans l'éternité, et qu'il est en même temp-

la joie des élus dans le ciel, la ressource des chrétiens sur la terre.

L'Eglise commence par la méditation de ce mystère, celle de tous les prodiges de miséricorde et de charité que Jésus-Christ va opérer pendant ces jours; et ce miracle est bien propre à nous faire entrer dans l'esprit de ces différentes solennités. C'est en effet dans l'institution du sacrement adorable de l'Eucharistie, que nous trouvons tout ce que la miséricorde d'un Dieu, tout ce que la providence d'un Dieu, tout ce que la charité infinie d'un Dieu peuvent lui inspirer de plus tendre et de plus avantageux pour ses créatures. Ce n'est plus là un de ces miracles particuliers qui n'instruit qu'un petit nombre de chrétiens, qui n'intéresse qu'un certain ordre de pécheurs : c'est un miracle universel, propre à fixer l'attention de tous, et qui offre à tous des ressources inépuisables. Appliquons-nous donc à le méditer à mesure que nous saisissons les caractères de grandeur qui lui sont propres : pénétrons-nous des sentiments de reconnaissance et d'amour qu'il doit nous inspirer.

Tout est instructif dans le mystère de l'Eucharistie, jusqu'à la circonstance de son institution. C'est au dernier instant de sa vie, dans la dernière cène que Jésus-Christ fait avec ses apôtres, au moment de son sacrifice, qu'il prend du pain, rend grâces à son Père, le bénit et le donne à ses disciples, en disant : *Prenez et mangez, ceci est mon corps*; et cette action, que le récit le plus simple semble mettre au nombre des actions les plus communes, est cependant, de tous les événements de la vie de Jésus-Christ, le plus frappant et le plus utile. Il va nous quitter, les ordres de son Père l'appellent; mais son amour lui suggère le moyen de satisfaire en même temps à son obéissance et à sa charité. Il a étudié notre nature, en se revêtant de toutes nos faiblesses, à l'exception du péché; et il sait qu'il faut, premièrement, à notre âme une nourriture; secondement, à notre faiblesse un appui; troisièmement, à notre aveuglement un guide; quatrièmement, à notre infirmité un remède : et dans le seul sacrement de son corps, il réunit toutes ces ressources et tous ces avantages.

D'abord, nourriture de notre âme. Notre âme, comme notre corps, a ses besoins; elle a une soif, une faim qui lui sont propres, elle est ardente à tout connaître et à tout pénétrer : voilà la soif qui la dessèche, et l'Eucharistie est la lumière qui l'éclaire : avide du bonheur auquel elle est destinée, elle le cherche souvent où il n'est pas, voilà la faim qui la dévore, et l'Eucharistie est le gage et l'avant-goût de l'immortalité qui l'attend. Nous sommes donc bien autorisés, nous ministres des saints autels, à adresser aux chrétiens ces paroles du Prophète : *Accedite ad eum, et illuminamini* : « Approchez-vous de lui, et vous serez éclairés ! » (Psalm. XXXIII, 6.) L'Eucharistie est la lumière des simples, et tandis que les orgueilleux se

perdent avec les connaissances les plus étendues, au milieu des recherches les plus suivies, on voit des âmes, bornées d'ailleurs, trouver dans le saint et habituel usage de ce sacrement des lumières qui leur découvrent ce qu'il y a de plus consolant dans nos mystères, qui les décident sur les points les plus obscurs de la morale, qui les conduisent dans les routes les plus difficiles, et qui leur font pénétrer l'illusion et le mensonge des tentations les plus séduisantes. Que de prétendus spirituels cherchent à s'instruire dans les lectures les plus assidues; un chrétien vraiment humble, sans négliger absolument cette ressource, trouve dans l'Eucharistie cet esprit d'intelligence à l'aide duquel il reçoit les vérités avec foi, les médite avec attention, les applique à son avancement ou à sa réforme. C'est là que son âme découvre cette eau qui étanche sa soif, et rejaitit jusqu'à la vie éternelle. Mais en se désaltérant aux fontaines du Sauveur, elle s'y nourrit, elle s'y fortifie, elle s'y engraisse : elle y trouve cette manne cachée, dont le pain descendu du ciel n'était que la figure, et dans cette manne une nourriture incorruptible, qui ne lui inspire que du dégoût pour ces nourritures étrangères dont se rassasient les pécheurs. Le pain adorable qui la nourrit, ne produit point en elle une pénible satiété; plus elle le reçoit, plus elle désire de le recevoir encore : il a le merveilleux effet de rassasier et d'affamer, en quelque sorte, ceux qui s'en nourrissent : il les rassasie, en calmant toutes leurs ardeurs, en comblant tous leurs souhaits; il excite en eux cette faim désirable de l'éternité, parce qu'il leur fait comprendre que c'est là seulement que leur espérance sera remplie, que leurs désirs seront satisfaits. Qu'elle est donc ingénieuse la charité d'un Dieu qui a trouvé le moyen de nous nourrir, dans un corps mortel, du pain des anges; de nous faire goûter, au milieu du voyage, le pain de la patrie; et de nous donner, au milieu de la mortalité, un gage certain de l'immortalité qui nous attend ! La faim et la soif sont les premiers de nos besoins; ils sont aussi les premiers satisfaits dans l'Eucharistie. Notre faiblesse exige un appui; et dans cet auguste Sacrement, la charité de Jésus-Christ nous le présente; Ainsi nous ne marchons pas seuls; et quoique la voie qui conduit à la patrie soit pleine d'obstacles, Jésus-Christ, en affermissant nos pas par la vertu de son sacrement, nous fait surmonter les difficultés les plus effrayantes. Aussi l'Eglise, quand elle nous instruit sur ce consolant mystère, a-t-elle soin de nous faire envisager dans l'Eucharistie un puissant moyen de résister à la concupiscence qui nous tente, d'écarter les ennemis qui nous attaquent, de vaincre les tentations qui se présentent. Le pain qu'on mange à l'autel, n'est pas seulement le pain des forts, il est aussi le pain de force; et celui qui, comme le prophète, le mange avec de saintes dispositions, peut marcher avec as-

surance, muni de cette nourriture adorable : *In fortitudine cibi illius.* (III Reg., XIX, 8.)

Quelque multipliés que soient les obstacles que la chair et le sang opposent à notre salut, oserions-nous comparer nos tentations avec les violents combats qu'eurent à soutenir les premiers disciples du christianisme, dans ces jours où, indépendamment de l'ennemi intérieur que nous portons en nous, les premiers chrétiens voyaient armés contre eux l'enfer et toute sa fureur, l'idolâtrie et tous ses préjugés, les rois de la terre et toute leur puissance? Et dans ce même temps, au rapport de saint Cyprien, les fidèles sortaient de la table de Jésus-Christ, forts comme des lions, ne respirant que le zèle de défendre la religion aux dépens de leur vie; on les voyait même passer de l'autel à l'échafaud, et confesser publiquement, sous le fer des bourreaux, celui qu'ils venaient de recevoir sous les symboles eucharistiques. Cette doctrine n'est-elle pas conforme à celle que le Sauveur nous enseigne lui-même dans l'institution de ce sacrement? C'est dans le moment où les apôtres sont le plus faibles, à l'approche de la tentation la plus violente, que Jésus-Christ les nourrit de sa chair. Il permettra, il est vrai, qu'ils soient encore ébranlés; il souffrira que, malgré la vertu de ce sacrement, ils succombent encore à leurs faiblesses; mais il n'y aura que le fils de la perdition, comme il le dit lui-même, qui périra, parce qu'il a mangé son jugement et sa condamnation. Dans le reste des apôtres, un moment de faiblesse est bientôt réparé par la confession la plus héroïque, les témoignages les plus généreux, et la conduite la plus soutenue et la plus sainte; et c'est au pain de vie qu'ils seront redevables dans la suite de ce zèle qui les anime, de ce courage qui les enflamme, de cette constance qui leur fait endurer les plus violentes persécutions. C'est aussi à la sainte Eucharistie qu'ils doivent cette science sublime qu'ils répandent jusqu'aux extrémités du monde : car Jésus-Christ n'est pas seulement notre force dans ce sacrement; il est encore notre lumière; il devient le guide qui conduit nos pas dans les sentiers de la justice.

Et il suffit, mes frères, de faire attention à la nature même de ce sacrement. Celui qui s'y donne à nous, est celui dont l'apôtre saint Jean nous dit qu'il est la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde (*Jean., I, 9*); et ce qu'il fait habituellement par sa grâce, il le fait d'une manière plus efficace encore, par l'effet que produit la sainte Eucharistie. C'est là que les vérités les plus obscures nous sont dévoilées, que les mystères les plus impénétrables nous sont expliqués, que les principes les plus sublimes de la morale nous sont développés; c'est là que Jésus-Christ répond à tous nos doutes, calme toutes nos agitations, dissipe tous les nuages qui s'élèvent en nous par les passions : c'est au sortir de la table sainte, qu'un chrétien peut dire avec le Prophète : *Je suis devenu plus intelligent que*

les vieillards, plus éclairé que ceux qui se sont appliqués à m'instruire. (*Psal. CXVIII, 100.*) Et cette vérité ne nous paraîtra-t-elle pas sensible, lorsque nous considérerons que les âmes les plus ignorantes et les plus simples marchent souvent dans les voies de Dieu avec plus de prudence et de sagesse que les chrétiens les plus éclairés et les plus instruits, parce qu'elles puisent dans la participation fréquente de ce sacrement des principes et des lumières que ne procure pas l'étude la plus assidue?

Le Prophète demandait à Dieu d'éclairer ses yeux, afin que le sommeil de la mort ne vint jamais les fermer. (*Psal. XII, 4.*) C'est à l'autel que nous pouvons faire avec assurance cette demande à Jésus-Christ. Un chrétien qui participe à ce sacrement avec de saintes dispositions, a toujours les yeux ouverts sur la loi de Dieu, pour l'étudier; sur les exemples de Jésus-Christ, pour les imiter; sur sa propre faiblesse, pour s'en défier; sur les pièges de l'ennemi, pour les redouter et les combattre. La divine Eucharistie est un flambeau qui le suit partout, qui lui découvre le vide et l'illusion de tout ce que le monde peut lui offrir pour le séduire. Comment, en effet, pourrait-il nourrir son esprit des fables et des mensonges qu'on débite au milieu du siècle? Comment pourrait-il repaître son cœur des vaines promesses que fait le monde à ceux qui l'adorent? Le propre de l'Eucharistie est non-seulement de nous soutenir, mais encore de nous tenir lieu de toute nourriture étrangère, et de nous en dégouter. On est surpris quelquefois du mépris que témoigne un chrétien pour les assemblées les plus enjouées, pour les conversations les plus libres, pour les plaisirs les plus séduisants et les plus flatteurs; on traite sa répugnance et son mépris de superstition et de fanatisme : mais si l'on connaissait le don de Dieu, si l'on avait goûté, comme lui, les ineffables douceurs de la table sainte, on sentirait, dit saint Jean Chrysostome, qu'il n'est pas possible de supporter le dégoût qu'inspirent les mets que le démon sert sur la table de ses adorateurs, lorsqu'on a été enivré du vin délicieux que Jésus-Christ nous offre à sa table sainte.

C'est cette lumière que nous communique la sainte Eucharistie, qui détruit les préjugés et les erreurs d'une nature corrompue. Hélas! souvent nous sommes d'intelligence avec notre propre cœur pour le séduire et le tromper; nous prenons pour la vérité les illusions de notre amour-propre : mais un chrétien, dont la vie est une continuelle préparation à cet auguste sacrement, dont toutes les inclinations et tous les goûts se rapportent à la participation de ce sacrement, dont toutes les œuvres et toutes les démarches ont pour but de conserver les fruits de ce sacrement; ce chrétien peut marcher en toute assurance; parce que l'Esprit de Jésus-Christ l'éclaire, les exemples de Jésus-Christ l'animent. J'ajoute enfin que, dans notre infirmité, la main de

Jésus-Christ nous soutient ; et c'est le quatrième avantage de l'Eucharistie.

C'est le remède propre à notre faiblesse, et c'est pour cela que Jésus-Christ y prend la forme de nourriture : il y répare les forces de notre âme, toujours prêtes à s'épuiser ; et pour être plus parfaitement notre force, pour remédier plus complètement à ce qui produit notre faiblesse, il s'offre à nous dans l'Eucharistie sous le double aspect de sacrifice et de sacrement. Comme sacrifice, il guérit les blessures que nous a faites le péché ; comme sacrement, il efface jusqu'aux cicatrices : comme sacrifice, il détruit l'empire des passions sur notre cœur ; comme sacrement, il nous arme contre les nouveaux assauts que ces passions pourraient nous livrer : comme sacrifice, il détourne la colère de son Père, prête à nous accabler ; comme sacrement, il nous concilie ses miséricordes. Aussi voyons-nous que l'Eglise ne sépare jamais ces deux objets ; que c'est toujours à la suite de l'oblation de cet auguste sacrement, qu'elle nous fait asseoir à la table sainte ; et quoique la nécessité l'oblige quelquefois à réserver pour ceux de ses enfants que la maladie accable le pain mystérieux que nous mangeons à l'autel, elle a soin de les avertir que celui qu'elle leur présente n'est pas moins leur victime que leur Viatique. Et ce nom même de Viatique n'annonce-t-il pas le plus puissant remède à notre infirmité ? Que sommes-nous, en effet, ici-bas ? de tristes voyageurs destinés à parcourir, pendant quelques années, les déserts affreux de cette vie, sans autres provisions, sans autre nourriture, quand nous sommes abandonnés à nous-mêmes, que quelques mets insipides et légers, incapables de remplir notre cœur. En effet, nous pouvons bien donner ces noms aux faux biens qui nous occupent et qui nous amusent ici-bas, mais qui ne sauraient remplir la capacité d'une âme destinée à des biens éternels. C'est donc dans la sainte Eucharistie que se trouve cette ample provision, ce pain de force qui nous soutient dans le voyage. Sommes-nous, comme Elie, accablés de fatigue, éloignés du terme de nos courses et de notre pèlerinage ? prenons avec assurance de ce pain, et nous marcherons comme lui avec confiance et avec force par la vertu de cette nourriture. C'est surtout dans ces derniers instants où l'accablement de la maladie, l'épuisement universel d'un corps qui tend à sa dissolution, nous annoncent le terme de notre voyage et de nos combats, que le pain de vie nous devient plus nécessaire. Aussi l'Eglise nous apprend-elle à le demander : aussi, dans ces derniers moments, s'empresse-t-elle à nous le procurer : aussi voyons-nous tous les jours qu'un chrétien qui, pendant sa vie, a fait un saint usage de cette nourriture adorable, la désire ardemment, la reçoit avec foi, et y trouve l'adoucissement de ses maux et le gage de son immortalité.

Ne soyons donc point surpris des hom-

mages extérieurs que l'Eglise rend à cet auguste mystère, et des dispositions intérieures qu'elle exige pour y participer.

Entrons dans les sentiments qui la pénètrent, lorsqu'au moment où elle s'afflige de la mort de son Epoux, elle s'occupe de l'institution de cet adorable mystère. Le contraste étonnant de sa douleur et de sa joie, de sa tristesse et de sa reconnaissance, est bien propre à faire sur nous les impressions les plus vives. Transportons-nous avec elle dans le cénacle où se célébra cette Pâque ; rangeons-nous en esprit autour de ce banquet vénérable, où le Maître va nourrir ses disciples, le père ses enfants, le pasteur ses brebis, en donnant sa vie pour eux ; prenons part à tous les événements de cette circonstance intéressante : recueillons toutes les paroles qui sortent de la bouche du plus tendre de tous les amis, et surtout nourrissons notre espérance et notre foi de celles qui terminent ce repas mystérieux.

Je ne boirai plus avec vous de ce vin, jusqu'à ce qu'il me soit donné d'en boire dans le royaume de mon Père : « Non bibam amodo de hoc genimine vitis, donec illud bibam vobiscum novum in regno Patris mei. » (Matth., XXVI, 29.)

Que ces paroles renferment d'instruction, de consolation et de mystère !

Ce fruit précieux de la véritable vigne dont nous sommes les branches, nous est distribué dans l'Eglise toutes les fois que nous nous asseyons à la table sacrée.

Mais ce vin, tout délicieux qu'il est, caché sous les symboles eucharistiques, exerce notre foi en même temps qu'il la fortifie et qu'il l'anime. Jésus-Christ s'y donne à nous, il y participe avec nous, mais d'une manière tout à fait invisible. Quand nous serait-il donc permis de lever le voile qui nous le cache, de participer à ce pain adorable d'une manière aussi sensible qu'elle est réelle ? Ah ! c'est dans le royaume de son Père que toutes les ombres doivent être dissipées ; c'est là que le pain des anges deviendra celui des serviteurs et des amis ; c'est là que le vin qui fait germer les vierges, sera la plus douce consolation des âmes pures. Contentons-nous ici-bas, mes frères, du gage qu'il nous en laisse dans son sacrement ; que l'humilité nous y conduise ; que la foi nous y éclaire ; que l'espérance nous y soutienne ; que la charité nous y anime ; qu'il soit pour nous le principe d'une vie nouvelle ici-bas, comme il doit être un jour la consolation d'une vie éternelle et bienheureuse. Ainsi soit-il.

VENDREDI-SAINT.

INSTRUCTION SUR LA PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

Consummatum est. (Joan., XIX, 30.)
Tout est accompli.

Tout est accompli, mes frères : tout ce que les prophètes avaient prédit, tout ce que les justes morts dans le baiser du Sei-

gneur pouvaient attendre, tout ce que les vècheurs accablés sous le poids de leurs iniquités pouvaient espérer, tout ce que l'amour infini d'un Dieu pouvait promettre, tout ce que le cœur insatiable de l'homme pouvait désirer; tout est accompli : *Consummatum est.*

C'est le véritable Abraham qui immole l'héritier des promesses; c'est le véritable Isaac qui porte le bois du sacrifice sur la montagne où il doit être immolé, et qui baisse la tête sous la main paternelle qui va le frapper; c'est le serpent d'airain élevé pour guérir les infirmités d'Israël. Ombres, figures, disparaîsez; la réalité est enfin venue : tout est accompli : *Consummatum est.*

Le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, avait promis à nos pères une postérité plus nombreuse que les étoiles du firmament, que les grains de sable de la mer; et Jésus-Christ vient leur enfanter le monde entier au milieu des douleurs de la passion la plus cruelle. Le Seigneur avait juré à David que le sceptre ne sortirait point de sa race, jusqu'à ce que le Dominateur des nations fût venu. Il est venu, ce libérateur, ce Messie. Bethléem fut le lieu de sa naissance; toute la Judée retentit encore du bruit de ses miracles, et le Calvaire est aujourd'hui témoin de sa mort : tout est accompli : *Consummatum est.*

Enfin le premier homme avait péché, et par son crime il avait attiré sur toute sa postérité la malédiction du Seigneur. Ni le sang des boucs et des taureaux, ni la multitude infinie d'hosties pacifiques qu'on offrait à Jérusalem, ne pouvaient apaiser la colère d'un Dieu justement irrité. Une victime, mais une victime d'un prix infini est venue s'offrir; l'autel est dressé, le sacrificeur frappe; la victime expire, et la gloire du Seigneur est vengée : tout est accompli : *Consummatum est.*

C'est sur cet important sacrifice, mes frères, que je viens fixer votre attention dans cette lugubre solennité qui nous rassemble.

Jésus-Christ, en souffrant pour nous, est venu guérir nos infirmités et porter nos langueurs; Jésus-Christ, en mourant pour nous, est venu nous tirer de l'état de perdition et de mort où nous avait réduits le péché d'un seul homme. Mais il me semble que trois objets ont particulièrement occupé cette adorable victime, dans l'instant de son sacrifice : l'injure faite à Dieu par le péché, qu'il fallait réparer; la plaie faite à l'homme par le péché, qu'il fallait guérir; le triomphe de l'enfer par le péché, qu'il fallait arrêter. Vous allez voir Jésus-Christ réunir, dans la réparation du premier de ces malheurs, tout ce qu'il faut pour remédier aux deux autres.

En effet, si nous remontons jusqu'au péché, la source de tous nos maux, nous y apercevons trois sortes d'injures faites à Dieu, que Jésus-Christ répare. Si nous considérons Jésus, l'auteur et le co-souffrateur

de notre foi, nous le suivrons dans les trois sacrifices qu'il offre à son Père. Si nous sondons la corruption de notre propre cœur, nous y découvrirons trois sources de prévarications que Jésus-Christ condamne.

Adam désobéit au Seigneur; Jésus-Christ se rend obéissant jusqu'à la mort, et condamne notre indépendance. Adam veut se rendre égal à son Dieu; Jésus-Christ s'abaisse au-dessous de l'homme, et condamne notre orgueil. Adam ne semble pas content de l'état heureux où le Seigneur l'a placé; Jésus-Christ est patient dans l'état de souffrance où le réduit son amour pour nous, et condamne nos murmures. C'est-à-dire qu'en suivant le texte de l'Évangile, je vais renfermer dans trois réflexions toute la morale de ce mystère.

Jésus-Christ au jardin des Olives commence son sacrifice par l'obéissance; première réflexion.

Jésus-Christ devant ses juges sanctifie son sacrifice par les humiliations, seconde réflexion.

Jésus-Christ sur le Calvaire consomme son sacrifice par la patience; troisième réflexion.

Ce ne sont point des larmes que nous venons vous demander, mes frères, ce sont les sentiments d'un véritable repentir. Si votre cœur vraiment compatissant vient chercher ici des objets qui l'attendrissent, je vous en avertis de la part de Jésus-Christ même : le péché seul, l'état funeste de vos âmes, voilà le véritable objet de votre douleur.

Croix adorable de mon Sauveur ! vous fûtes autrefois un sujet de scandale pour le Juif orgueilleux, vous parûtes une folie aux nations insensées; mais vous serez pour nous le témoignage le plus éclatant de la sagesse de notre Dieu. Vous portez le législateur de la nouvelle alliance; nous voulons vivre et mourir sous vos lois. Crucifiés désormais au monde et au péché, nous voulons nous donner tout entiers à celui qui s'est donné tout entier pour nous : *O Cruce, ave!*

PREMIER POINT.

Depuis longtemps le culte judaïque déplaisait au Seigneur; il l'avait dit par un de ses prophètes : *Je ne puis souffrir leur encens; j'ai en horreur leurs sacrifices.* (Isa., I, 13, 14). Tout n'était en effet qu'hypocrisie dans Israël; et ce peuple, si fidèle en apparence, méritait souvent le reproche d'être dur à se laisser conduire : *O durae cervicis!* (Exod., XXXII, 9.) Ils se flattaient d'observer exactement la loi du Seigneur; mais ils n'en connaissaient que la lettre, sans en méditer l'esprit. Ils n'osaient, à la vérité, désobéir aux ordres de leur Dieu, parce qu'ils avaient devant les yeux les châtimens terribles que le Seigneur, dans tous les temps, avait exercés contre les transgresseurs de ses moindres volontés : trois lévites engloutis dans les entrailles de la terre, pour avoir soulevé le peuple contre les ordres de Moïse; les deux enfans d'Aaron dévorés par une flamme sortie du fond de l'autel, pour avoir brûlé un feu étranger

devant l'arche; un Juif mis à mort pour un violement léger du jour du Sabbat; Achab lapidé, pour avoir réservé une partie des dépouilles des Amorrhéens : de si terribles châtimens retenaient Israël dans l'obéissance. Mais, grand Dieu ! quelle obéissance ! C'est à vous-mêmes que je le demande, mes frères, vous que peut-être les lois de l'Eglise vont forcer, pendant ces saints jours, à approcher de la table de Jésus-Christ. Il vous faudra des sentences et des anathèmes, pour vous engager à venir, aux pieds d'un prêtre, faire l'aveu de vos infidélités. Si vous pouviez vous promettre qu'on fermerait les yeux sur vos démarches, vous n'écouteriez que votre indifférence et votre tiédeur. Comme les Juifs, vous n'obéissez donc que par crainte, par bienséance et par coutume ; mais Jésus-Christ, pour réparer tout ce qu'il y avait d'imparfait dans l'obéissance des Juifs, pour rectifier, par son exemple, tout ce qu'il y a de défectueux dans la nôtre, se soumet avec promptitude, obéit avec fermeté, exécute avec persévérance.

Je dis qu'il se soumet avec promptitude : ses moments sont ceux de son Père. Tant que la volonté du Seigneur ne l'appelle point au sacrifice, il se contente de pleurer sur Jérusalem, de l'avertir que le sang des prophètes qu'elle a répandu, est prêt à retomber sur elle ; que le père de famille va bientôt visiter, dans sa fureur, les vigneronniers ingrats qui oseront attendre à la vie de son fils. Mais à peine les instans marqués dans les desseins de Dieu sont-ils accomplis, qu'uniquement occupé de son sacrifice, Jésus-Christ entre dans le jardin des Oliviers, afin que ce lieu si souvent témoin de la ferveur de ses prières, le soit aussi de la sincérité de son obéissance. Sacrifice d'autant plus volontaire, obéissance d'autant plus héroïque, qu'il sait, en entrant dans ce jardin, qu'une mort cruelle et inévitable s'approche. L'Egypte, dans son enfance, lui avait offert un asile contre la fureur d'Hérode ; il pourrait encore s'y soustraire à la barbarie de ses persécuteurs : d'une seule de ses paroles il avait délivré des hommes obsédés de l'esprit impur, chassé des légions entières de ces esprits de ténébreux : lui manquerait-elle, cette puissance, s'il voulait s'en servir pour écarter les ennemis qui le pressent ?

Oui, mes frères, elle lui manquera, parce que nos crimes et tous les péchés du genre humain sollicitaient sa mort ; la voix de nos iniquités s'élevait depuis longtemps pour demander qu'on le crucifiât. Il n'était entré dans ce monde que pour se substituer à des victimes qui ne plaisaient point à son Dieu ; aussi ne veut-il pas de ce monde à son Père, qu'après avoir offert le sacrifice le plus parfait de son obéissance ; et comme c'est pour les hommes pécheurs qu'il va l'offrir, il a soin de les associer à ses souffrances.

L'Evangile nous fait remarquer qu'il prend avec lui Pierre, Jacques et Jean : *Assumpto Petro, et duobus filiis Zebedæi* ; et c'est en leur présence qu'il éprouve les horreurs de la mort qui le menace. Mais ces hommes

encore charnels, qui demandaient avec tant d'ardeur de partager son royaume et sa gloire, ne se sentent que de l'éloignement pour ses opprobres. Le contempler toujours sur le Thabor, c'était leur désir : veiller une heure avec lui au jardin des Oliviers, est au dessus de leurs forces. Leurs yeux s'appesantissent ; ils s'endorment, et méritent ce reproche de Jésus-Christ : *Quoi ! vous n'avez pu veiller une heure avec moi ! « Non potuistis una hora vigilare mecum ! »*

Plaignons-les, mes frères, ne les condamnons pas ; ou si nous osons désapprouver leur conduite, jugeons-nous-mêmes avec eux.

Chrétiens, veiller avec Jésus-Christ, c'est faire une sentinelle exacte sur tous ses sens ; garder fidèlement la porte de son cœur ; se rendre intelligent dans les voies du salut ; avoir les yeux constamment ouverts sur les besoins de ses frères. Veiller avec Jésus-Christ, c'est se rendre attentif aux desseins de la divine Providence sur soi, l'interroger dans toutes ses démarches, la consulter dans tous ses doutes, lui rapporter tous ses succès, répandre dans son sein toutes ses inquiétudes. Mais supporter plus impatiemment la perte d'un bien, d'un avantage temporel, que la perte de la grâce ; être plus insensible aux cris de sa conscience qu'aux embarras de sa fortune, c'est dormir d'un sommeil bien profond, et mériter cet humiliant reproche du Sauveur : *Quoi ! vous n'avez pu veiller une heure avec moi ! « Non potuistis vigilare una hora mecum ! »*

Jésus-Christ veille, mais il prie ; et c'est ici que va paraître toute la fermeté de son espérance. *Mon âme*, dit-il à ses apôtres, *est triste jusqu'à la mort : « Tristis est anima mea usque ad mortem ;* et dans cet excès d'accablement et de tristesse, ce n'est pas des hommes qu'il attend sa consolation, c'est de son Père ; c'est vers son Dieu qu'il pousse ses soupirs ; et ce Dieu qui, dans tous les temps, s'est déclaré le protecteur du juste qu'on opprime, paraît sourd à la voix de son Fils. Un ange, à la vérité, descend du ciel pour le fortifier : c'est du ciel que viennent communément les vraies consolations ; mais pour Jésus-Christ, c'est du ciel même que lui viennent les amertumes. L'ange consolateur lui présente un calice à boire ; c'est-à-dire la coupe de la fureur de son Père. Seul, entre les enfans des hommes, il semble avoir droit de s'y soustraire : seul, il en est la victime. Le calice qui lui est offert ne renferme que les anathèmes et les punitions réservées aux impies, et il est juste ! Il n'y trouve que les signes de la colère d'un Dieu contre des coupables, et il est innocent ! S'il veut boire ce calice, il faut qu'il se charge de toutes les iniquités des hommes ; qu'il traite, au prix de son sang, de la rançon de tous les esclaves ; qu'il subisse la peine portée contre tous les péchés. Quoi de plus amer ? Qu'il regarde vers le ciel, il n'entend plus la voix d'un Père qui lui promet de le glorifier : il n'y voit qu'un juge prêt à venger nos crimes, dont il se charge ! Qu'il

considère la face de la terre, il n'y entend plus des enfants crier devant lui, *Salut et gloire au Fils de David!* (*Matth.*, XXI, 9.) Il y voit déjà la bouche des pécheurs ouverte pour le dévorer! Qu'il pénètre en esprit les enfers, il n'y voit plus l'ange rebelle docile à sa voix; il n'y reçoit plus ce glorieux témoignage que l'esprit immonde était forcé de rendre à sa divinité: il n'y aperçoit que des supplices éternels préparés à nos crimes! Tout le fait frémir. Dans le passé, il voit fondre sur lui la désobéissance d'Adam, la jalousie des frères de Joseph, la lâche condescendance d'Aaron, l'homicide et l'adultère de David, les prévarications continuelles d'Israël, les crimes de Ninive! Dans le présent, il se voit la victime de la trahison d'un perfide apôtre, de la jalousie des pharisiens, de l'avengement des Juifs, de l'acharnement de tout son peuple! Dans l'avenir, ah! c'est là le spectacle le plus affligeant pour lui! Il y voit, avec la plus vive douleur, sa mort inutile pour plusieurs, son sang infructueux, l'abus de ses grâces, la profanation de ses sacrements, l'ingratitude des hommes! Chrétiens, il voit vos intempérences dans vos repas, vos irrévérences dans nos églises, vos scandaleux exemples, vos duplicités criminelles, vos cruelles inimitiés, vos vengeances injustes, vos sanglantes calomnies, vos piquantes aigreurs! C'est là le calice que son Père lui présente. Il est trop amer pour le boire sans répugnance. *Mon Père*, s'écrie-t-il, *faites qu'il s'éloigne de moi: « Pater, si possibile est, transeat a me calix iste. »* Mais vous êtes trop juste, ô mon Dieu! votre Fils trop docile, pour ne pas le boire jusqu'à la lie! *Que votre volonté soit faite, et non pas la mienne: « Non sicut ego volo, sed sicut tu. »*

Vous y arriverez vous-mêmes, mes frères, à cet instant critique où l'ange du Seigneur (parlons sans figure), où le ministre de Jésus-Christ se présentera pour vous annoncer qu'il est temps de faire à Dieu le sacrifice d'une vie que vous n'aurez peut-être employée que pour le monde. Alors, je vous le demande, quand on viendra vous apprendre que votre maladie ne peut aboutir qu'à la mort; quand on vous montrera le calice, dites-moi, quelles seront vos véritables dispositions? Vos impatiences dans les moindres infirmités, vos murmures dans les plus légères afflictions, m'autorisent à vous dire que, dans ce moment, la présence d'un ministre vous paraîtra importune; ses avis charitables vous sembleront des anathèmes; vous ne pourrez les supporter: ou si vous demandez quelque chose au Seigneur, ce sera bien que son calice s'éloigne de vous: *Transeat a me calix iste*; mais je doute que vous veniez jamais à demander avec sincérité, que sa volonté soit faite préférentiellement à la vôtre: *Non sicut ego volo, sed sicut tu.*

Jésus-Christ se soumet; mais considérez, mes frères, ce que lui coûte son obéissance. Les douleurs de l'enfer l'environnent, la mort semble vouloir prévenir la fureur des tourtereaux; son courage, sa soumission, pa-

raissent l'abandonner; ses forces s'épuisent; il tombe dans une agonie cruelle; la sueur et le sang coulent de toutes les parties de son corps; son âme seule, au milieu de cet abandon général, se souvient encore de son Dieu; c'est vers lui qu'il pousse ses soupirs: *factus in agonia, prolixius orabat.*

L'ange qui vient le fortifier, ne lui annonce pas, comme à Abraham, que le Seigneur, content de son sacrifice, lui tient compte des dispositions de son cœur; comme à Isaac, qu'il peut se substituer désormais une autre victime: il vient lui apprendre, au contraire, que le Ciel sera sourd à sa voix; que l'heure de la puissance des ténèbres est venue: et Jésus-Christ, par sa persévérance, met le comble à sa docilité.

Que paraissait-il manquer à l'obéissance du Sauveur? Il avait accepté le calice de la main du Seigneur; il s'était offert comme victime; il attendait la mort; il en avait éprouvé les horreurs. Mais un prophète n'avait-il pas annoncé qu'il devait être rassasié d'opprobres? (*Isa.*, LIII, 1 seqq.) Un ange seul avait été témoin de sa faiblesse; il fallait donc qu'il rendît tous ses apôtres spectateurs de l'ignominie de sa passion. *Levez-vous*, leur dit-il, *l'heure est venue: celui qui doit me trahir n'est pas loin d'ici.* A peine a-t-il achevé ces paroles, que le perfide Judas paraît à la tête d'une troupe de satellites. Trois fois ces impies demandent Jésus de Nazareth, et deux fois sa parole suffit pour les terrasser. *Si c'est moi que vous cherchez*, leur répond Jésus-Christ, *saisissez-vous de moi.* Alors le perfide apôtre, ne mettant plus de bornes à son sacrilège, consomme par le signal impie d'un baiser, la plus détestable des trahisons: *Je vous salue, mon Maître*, lui dit-il: *« Ave, Rabbi. »*

Le Prophète avait bien raison de dire que l'iniquité se juge, se condamne et se dément elle-même: *Mentita est iniquitas sibi.* (*Psal.* XXVI, 12.) Judas, par le péché le plus infâme, traite Jésus-Christ comme le dernier des hommes, le rebut de l'humanité; mais sa bouche ne saurait le méconnaître pour son souverain: *Ave, Rabbi.* Modèle, dans cette circonstance, de ces langues sacrilèges qui trahissent la vertu quand elle les incommode, et la servent quand leur intérêt le demande.

Ce n'est pas la seule réflexion que me fournit le crime de Judas: j'en ai une bien plus instructive à vous offrir. Remontons au principe de la trahison de cet apôtre. C'est au sortir du sacré banquet que Satan s'empare du cœur de ce traître: *Post buccellam panis introivit Satanas.* (*Joan.*, III, 27.) A quoi attribuez-vous les chute funestes qui alligent l'Eglise de Jésus-Christ, et qui vous déshonorent sans les yeux de votre Dieu? Si Judas n'eût pas communiqué indignement, qui sait s'il n'eût point été touché de ces douces paroles de son Maître: *Mon ami, qu'êtes-vous venu faire ici? « Amice, ad quid venisti? »*

Mais, dans le fond de son cœur, il avait

déjà livré Jésus-Christ au démon de l'avarice : est-il surprenant qu'il l'ait vendu à un si vil prix ? C'est à vous-mêmes, mes frères, à tirer de cet exemple les plus terribles conséquences. Si les inspirations les plus salutaires ne vous touchent pas, si les occasions les plus favorables ne vous changent pas, si les menaces les plus frappantes ne vous convertissent pas, l'abus que vous avez peut-être fait du plus auguste des sacrements, en est la véritable cause.

Mais continuons à nous instruire, en admirant l'obéissance de Jésus-Christ dans ce qu'elle a de plus héroïque. Il se livre lui-même à ses persécuteurs ; il est surpris des précautions qu'ils prennent pour s'assurer de lui : Vous êtes venus me chercher, leur dit-il, armés d'épées et de bâtons ! Vous pouviez me prendre sans efforts : j'enseignais tous les jours au milieu de vous dans le temple. Il est vrai que vous avez tout pouvoir sur moi, parce que mon sort est entre vos mains. Et les intrigues de men perfide apôtre ne vous donneraient aucune puissance sur moi, si la justice de mon Père ne m'eût livré à vos recherches. Cette troupe de soldats qui m'entourent serait un bien faible secours, si j'appelais une légion d'anges pour me soutenir et pour me défendre : mais ne faut-il pas que la parole de mon Père s'accomplisse ?

Je vous entends me demander, mes frères, où sont ces disciples, ces hommes si généreux dans leurs promesses, ceux que la mort elle-même ne pouvait effrayer, il n'y a qu'un moment ? Quoi ! ils furent ! La moindre apparence les épouvante ! Le premier coup porté au Pasteur les éloigne et les disperse !

Mais permettez-moi de vous le demander à mon tour : Où êtes-vous lorsque, dans l'intérieur de vos maisons, Jésus-Christ, son Eglise, sa religion ou ses ministres, deviennent l'objet de vos dérisions, de vos mépris, de vos discussions et de vos disputes ? Où êtes-vous lorsque vous souffrez qu'en votre présence on s'occupe à prêter du ridicule à la vertu, de l'hypocrisie à la piété la plus sincère ? Où êtes-vous quand vous permettez que devant vous, on établisse des maximes pleines d'irréligion et d'injustice ? Où êtes-vous quand vous tolérez que le juste devienne l'objet des satires d'une troupe de calomniateurs ? Etes-vous chrétiens ? Si vous l'êtes, n'avez-vous pas promis de prendre les intérêts de Jésus-Christ et de son Evangile ? Plus présomptueux que les apôtres, la témérité ne vous manque jamais, lorsqu'il s'agit de former des résolutions et de faire des promesses : plus lâches qu'eux, le courage vous manque toujours, lorsqu'il s'agit de les accomplir. Pierre seul entreprend de défendre son Maître ; il frappe un des gens du grand prêtre : mais son zèle paraît injurieux à la soumission de Jésus-Christ ; et si les prodiges ont paru lui manquer pour se tirer des mains de ses ennemis, ils ne lui manqueront pas pour guérir celui que Pierre a frappé.

C'est donc ici, mes frères, que plus docile qu'un agneau qu'on emmène pour l'égorger, Jésus devient la proie de ses persécuteurs. Mais si son obéissance est la condamnation de notre indocilité, le récit de ses humiliations peut réprimer notre orgueil. De nouvelles circonstances de la passion de Jésus-Christ vont servir à établir de nouvelles vérités. Au jardin des Olives il a commencé son sacrifice par une obéissance entière, prompte et persévérante ; maintenant il va le perfectionner au milieu des humiliations. C'est une seconde réflexion qui va faire le sujet de la seconde partie. *O cruz, ave!*

DEUXIÈME POINT.

Toute la vie de Jésus-Christ, mes frères, est un tissu d'humiliations et d'opprobres. Depuis sa naissance jusqu'à sa mort, tous les instants de sa vie avaient été marqués par des abaissements continuels ; mais quelque incompréhensibles qu'eussent été jusqu'à ce moment ses anéantisements, il avait toujours laissé échapper quelques traits de grandeur et de gloire. Un ange descendu du ciel pour le consoler ; les soldats qui le cherchaient, renversés d'une seule parole ; la guérison miraculeuse d'un des gens du grand prêtre ; tous ces prodiges étaient des preuves encore trop éclatantes de sa divinité : on y voyait un mélange surprenant d'élevation et d'abaissement, un contraste frappant de puissance et de faiblesse. Mais ici, mes frères, vous ne verrez que des humiliations. Tout ce qu'il y a de plus affligeant et de plus ignominieux pour un Dieu fait homme, se trouve réuni dans cette seconde circonstance de sa passion, et c'est là que se sont accomplies ces paroles du Prophète : *Il a été traité comme un ver de terre qui n'avait rien de l'humanité : « Vermis et non homo. » (Psal. XXI, 7.)*

Premièrement, c'était un maître qui avait enseigné la morale la plus sublime. Il était venu pour former des disciples à la vertu, leur apprendre le chemin qui conduit à la vie ; il tombe à peine entre les mains de ses ennemis, que, de tant de disciples, il ne lui en reste pas un pour le défendre.

Secondement, c'était un homme irréprochable dans sa conduite : il avait osé délier les Juifs de le convaincre d'aucun péché ; malgré son innocence, au tribunal du grand prêtre il est accusé de sédition et de blasphème.

Troisièmement, c'était un Dieu : il avait donné des preuves de sa divinité, par les prodiges les plus éclatants ; il avait accordé ses miracles à tous ceux qui s'étaient approchés de lui avec confiance ; il devient l'objet du mépris de la cour voluptueuse d'Hérode, qui, par curiosité, lui demande des prodiges.

Quatrièmement, c'est le souverain juge des vivants et des morts : il sait convaincre Pilate, par son silence même, de l'innocence de son cœur, et se voit honteusement sacrifié à l'ambition de ce juge.

Cinquièmement enfin, c'était le Roi des

Juifs. Israël était son héritage. Le prince qui tenait le sceptre n'était qu'un usurpateur : c'est à Jésus-Christ seul qu'appartenaient le trône et le diadème ; et il se voit insulté par une troupe de soldats, qui font de ses droits et de cette qualité l'objet de leur dérision et de leur mépris.

Entrons dans le détail, et tâchons de n'affaiblir aucune de ces circonstances.

Et d'abord, l'abandon de ses disciples est la première de ses humiliations. Tout semblait devoir les attacher à Jésus-Christ ; rien cependant ne les arrêta dans leur fuite. Ils avaient les motifs les plus pressants pour ne jamais l'abandonner : les promesses les plus généreuses, les besoins les plus réels, la reconnaissance la plus indispensable, semblaient devoir rendre leur séparation impossible.

Les promesses les plus généreuses. Nous vous suivrons partout, disaient-ils dans les transports de leur amour, quand même il faudrait mourir avec vous, et : A qui irions-nous ? Vous seul avez les paroles de la vie éternelle : « *Verba vitæ æternæ habes.* » (Joan., VI, 69.) Et ne les a-t-il donc plus, ces paroles de vie ? Et pour être un agneau nuot sous la main de celui qui le tond, en est-il moins l'organe de la sagesse éternelle ?

Les besoins les plus réels, les espérances les plus flatteuses, auraient dû les attacher à Jésus-Christ. Ce royaume, après lequel ils soupiraient avec tant d'ardeur, ne devait leur être accordé qu'après avoir partagé son calice. Ces douze trônes d'où ils devaient juger les douze tribus d'Israël, ils ne devaient s'y asseoir qu'après avoir subi eux-mêmes les jugements des pécheurs.

La reconnaissance enfin devait les rendre inséparables. Avaient-ils manqué de quelque chose à sa suite ? Ne commençaient-ils pas à retrouver au centuple les faibles avantages qu'ils avaient abandonnés pour le suivre ? Ils venaient de recevoir dans le sacrement de son amour, une preuve si touchante de ses miséricordes, et le gage assuré d'une récompense infiniment grande ; pourquoi tous ces motifs ne les attachent-ils pas ? N'en cherchez pas la raison, mes frères, autre part que dans votre propre conduite. C'est que, comme vous, les biens sensibles et périssables aveuglaient leur raison ; c'est que, comme vous, des idées chimériques d'établissement et de fortune occupaient leurs esprits ; c'est qu'ils étaient plus jaloux de s'avancer dans le monde, que de faire des progrès dans la voie du salut. Que fais-je enfin ? Ils avaient tout quitté pour suivre Jésus-Christ ; ils n'avaient pas encore appris à se renoncer eux-mêmes. Il est vrai que Pierre, plus courageux, ou plutôt moins lâche que les autres, s'introduit dans la cour du grand prêtre ; mais s'il est le seul qui paraisse conserver pour Jésus-Christ un reste de fidélité, il est le seul aussi qui ajoute à tous ses approches le spectacle humiliant du renoncement

le plus honteux. Cet homme, destiné à rendre témoignage à Jésus-Christ à la face de l'univers entier, n'ose avouer à une simple servante qu'il est nu de ses disciples : un mot suffit pour l'ébranler ; il cède à la première parole. La demande importune d'un des gens du grand prêtre l'épouvante, et lui fait violer, par le plus horrible serment, la foi qu'il avait jurée à son Maître : *Cæpit anathematizare, et jurare, Quia nescio hominem.*

Vous reconnaissez-vous ici, chrétiens présomptueux, sur qui Satan ne remporte de si fréquentes victoires, que parce que vous vous êtes exposés volontairement au danger ?

La curiosité, par exemple, vous introduit dans ces assemblées profanes, où le libertinage et l'impiété tendent à la vertu la plus pure des pièges presque inévitables. Vous vous imaginiez pouvoir y paraître avec indifférence ; vous en êtes sortis le cœur corrompu, et votre piété ehancelante n'a pu tenir contre cet écueil.

L'intérêt vous a unis à ces sociétés criminelles, dont l'appât du gain fait la seule loi. Vous ne pensiez, disiez-vous, qu'à faire une honnête fortune ; et maintenant, vous ne devez peut-être vos biens qu'à l'injustice : ils sont les fruits de vos iniquités.

Un motif apparent de dévotion, à la vérité mal entendue, vous a liés à ces personnes dangereuses, qui, sous le spécieux prétexte de l'intérêt qu'elles prennent à tout ce qui regarde la religion, se permettent les discours les moins mesurés sur la religion même, les moins charitables sur le prochain. Vous vous imaginiez n'y trouver que des objets d'édification ; mais bientôt accoutumés à parler leur langage, vous ne respectez plus ni le sacré ni le profane.

Je pousserais bien loin ce détail, si je voulais vous rappeler l'époque fatale de vos chutes. Comme Pierre, pleins de ferveur aux pieds de Jésus-Christ, il semble que la religion trouvera en vous ses plus fidèles défenseurs : plus faibles que lui au milieu du monde, une seule parole vous porte à trahir la vertu.

Mais si, de l'abandon de disciples de Jésus-Christ, nous passons à une nouvelle circonstance, nous y trouverons une nouvelle humiliation. C'était un homme irréprochable dans sa conduite : il avait délié les Juifs de le convaincre d'aucun péché ; et il se voit accusé, chez Caïphe, de sédition et de blasphème.

Comme c'était la jalousie des prêtres et des pharisiens qui cherchait à perdre Jésus-Christ, ce fut au tribunal du grand prêtre qu'il fut conduit d'abord. Là, le conseil était assemblé : on y attendait Jésus, c'est-à-dire l'ennemi de la Synagogue ; celui qui, plus d'une fois, avait démasqué l'hypocrisie des pharisiens, l'avarice des prêtres de la loi. On y formait déjà contre lui les desseins de la plus noire vengeance. Leur jalousie et leur rage avaient déjà déterminé sa perte,

avant qu'aucun accusateur se fût élevé contre lui. A peine se voit-il placé au milieu de ses juges sacrilèges, qu'on cherche un faux témoignage pour le perdre : *Quærebant falsum testimonium adversus Jesum, ut eum morti traderent.*

Ils cherchent un faux témoignage. Ils avaient raison, remarque un Père de l'Eglise; car s'ils n'eussent consulté que la vérité, elle eût suffi pour détruire l'injustice de leurs moindres soupçons. L'accusera-t-on de vol et de brigandage? Mais il n'a jamais rien désiré, rien demandé, rien possédé. Une tunique, un manteau, étaient tous ses vêtements; et, selon lui, penser au lendemain, c'était séduire des soins de la divine Providence, L'accusera-t-on de violence et de meurtre? Ses œuvres parleront pour lui; ses mains ne sont ouvertes que pour guérir les malades, éclairer les aveugles, redresser les boiteux, ressusciter les morts. Est-ce donc à de tels forfaits qu'on reconnaît les méchants? ou plutôt n'est-ce pas à de tels prodiges qu'ils auraient dû reconnaître l'Homme-Dieu? L'accusera-t-on de crime et de scandale? Quelques pharisiens avaient bien osé le faire; mais la sainteté de ses mœurs mettait son innocence à l'abri de tout soupçon. On lui reprochait son amour pour les pécheurs, mais jamais son indulgence pour le péché. On avait présenté devant lui la femme adultère, pour connaître si le jugement qu'il porterait serait conforme à la loi; mais, pour lui avoir pardonné son péché, peut-on dire qu'il ait favorisé son crime? Non, mes frères : tant il est vrai que le témoignage d'une bonne conscience nous met toujours à l'abri de la calomnie des méchants! Vivons dans la droiture et dans la justice, sous les yeux de notre Dieu, et l'impiété ne portera que de faibles atteintes à notre vertu. On ne peut condamner Jésus-Christ sur ses actions; on voudrait au moins le surprendre dans ses paroles. On l'interroge; mais aussi pur dans sa doctrine qu'irréprochable dans sa conduite, il les renvoie sans crainte aux fréquentes exhortations qu'il faisait dans le temple : *Apud vos sedebam quotidie docens in templo.*

Jusqu'à présent la vérité a parlé : Jésus-Christ est innocent; mais il est temps que le mensonge s'élève pour le noircir. Deux faux témoins paraissent. On lui a entendu dire : *Je puis détruire le temple de Dieu, et le rebâtir en trois jours : « Possum destruere templum Dei, et post triduum reedificare illud. »*

Quo! c'est là le seul crime dont on l'accuse! Oui, mes frères, on veut qu'il y réponde. Le grand prêtre, surpris de son silence, lui ordonne au nom du Dieu vivant, de dire s'il est donc le Christ, le Fils de Dieu. Les disciples de Jean étaient venus autrefois lui proposer la même question : il les avait renvoyés au témoignage que ses miracles et ses bienfaits rendaient à sa divinité, parce que la foi était le principe de leurs recherches; mais au grand prêtre,

comme il n'interroge que pour surprendre et pour contredire, il ne sera répondu que par des menaces et des anathèmes. *Je le suis; c'est là mon nom : vous l'avez dit : et, Je vous dis, en vérité, qu'à la fin des siècles, vous verrez le Fils de l'homme, assis à la droite de la majesté de Dieu, juger les vivants et les morts.*

Grand Dieu! que vos jugements sont terribles! qu'ils sont accablants pour ceux qui résistent à vos volontés! Le grand prêtre, peu touché de cet arrêt fondroyant, s'en autorise pour outrager Jésus-Christ; son cœur s'endurcit : il déchire ses vêtements : *Scidit vestimenta sua*, et en déchirant ses vêtements, remarque le pape saint Léon, le pontife prophétise, sans le savoir, que c'est à Jésus-Christ qu'appartient désormais le souverain sacerdoce; que ce ne seront plus des mains impures et sacrilèges qui seront chargées d'offrir les victimes, mais les mains pures d'un prêtre saint qui doit être en même temps le Sacrificateur et l'Hostie. *Il a blasphémé*, continue le grand prêtre : *« Blasphemavit. »* Trop longtemps vous avez suspendu l'arrêt de sa mort : aurez-vous besoin de preuves plus frappantes de son crime, puisque vous l'avez entendu proférer le plus horrible blasphème : *Blasphemavit.*

Ministres de Jésus-Christ, que le respect humain, et la complaisance ne vous portent jamais à trahir la vérité et votre devoir au milieu du monde! N'est-ce pas ainsi qu'on nous traite, surtout quand vos décisions ne sont pas d'accord avec les caprices et les passions de ceux qui vous consultent?

Et vous, chrétiens, dans cette conduite du grand prêtre, ne reconnaissez-vous pas la vôtre? Nous paraissions au milieu de vous, forcés de prendre part à vos conversations. Vous nous interrogez quelquefois, avec une apparence de bonne foi, sur vos maximes et sur vos usages. Si nous avons assez de fermeté pour contredire vos inclinations, on vous entend bientôt taxer notre exactitude d'indiscrétion et de mauvaise humeur, et peu s'en faut que vous ne regardiez nos avis comme des blasphèmes : *Blasphemavit.*

Vous aimez le jeu, par exemple, avec excès! vous voudriez qu'on vous le permit comme un honnête délassement. Les spectacles vous plaisent; vous aimeriez qu'on applaudît à votre goût. Une folle passion vous aveugle; vous souhaiteriez du moins qu'on excusât votre faiblesse. Mais si, plein de zèle, on vous montre du danger jusque dans vos plaisirs mêmes; si, l'Evangile en main, on vous prouve que vous n'avez de chrétien que le nom; on passe, parmi vous, pour un esprit inquiet qui cherche à troubler les consciences; et dans le monde, de tels hommes sont des blasphémateurs : *Blasphemavit.*

Apprenez-le donc, mes frères. Malheur à nous si pour ménager votre faiblesse, nous altérons les saintes rigueurs de l'Evangile!

Mais malheur à vous, si la voix de vos passions a plus d'empire sur votre cœur que celle de la vérité ! L'aveuglement du grand prêtre doit vous faire trembler pour vous-mêmes. A peine Jésus-Christ a-t-il prononcé qu'il est le Fils de Dieu qu'on ne garde plus de ménagement : on le frappe sur la joue ; on lui crache au visage ; on ne s'attache pas même à proportionner les outrages aux prétendus crimes dont on l'accuse ; on ne garde plus, par rapport à lui, aucune forme de justice ; on ne suit plus que les lois de la fureur et de la vengeance ; on le traîne chez Pilate, gouverneur alors de la Judée pour les Romains ; Pilate, pour flatter Hérode et pour regagner ses bonnes grâces, le lui renvoie ; et c'est une troisième humiliation pour Jésus-Christ.

C'était un Dieu ; il avait donné des preuves de sa divinité par les prodiges les plus éclatants ; il les avait accordés à tous ceux qui s'étaient approchés de lui avec confiance ; et il se voit l'objet du mépris de la cour effrénée d'Hérode, qui lui demande des miracles.

Hérode avait souhaité de voir Jésus-Christ, non qu'il eût envie de suivre sa doctrine ; elle était trop opposée à la chair et au sang, et sa morale était trop dure pour un cœur voluptueux tel que celui d'Hérode : mais comme toute la Judée retentissait des actions éclatantes de ce divin Sauveur, Hérode en avait entendu parler, et il espérait lui voir opérer quelque prodige.

ci, mes frères, permettez-moi, en passant, une réflexion que me fournit l'importance du ministère que je remplis aujourd'hui au milieu de vous. Nous montons souvent dans ces chaires chrétiennes ; et comme nous y tenons la place de Jésus-Christ même, nous ne devons y paraître que comme des juges, pour condamner vos défauts : mais combien de fois, par une triste alternative, y paraissons-nous pour y être jugés nous-mêmes ! Vous venez ici avec une sorte d'empressement pour nous entendre ; mais, comme à Hérode, ce sont des prodiges qu'il vous faudrait ; c'est-à-dire que, pour mériter votre attention et vos suffrages, il faudrait que le ministre sût adroitement manier les ressorts d'une éloquence tout humaine ; qu'il sût amuser vos esprits plutôt que toucher vos cœurs : et si, avec la respectable simplicité qui convient à son ministère, il ne sait qu'annoncer Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié, il devient l'objet de votre indifférence, quelquefois de vos mépris, et souvent de vos railleries les plus piquantes.

Jésus-Christ se tait chez Hérode. S'il eût parlé, on eût donné un mauvais sens à ses paroles. Il se tait ; on traite son silence de stupidité et de folie. S'il eût reproché à Hérode son inceste et ses voluptés, on l'eût accusé d'insolence. Il se tait ; on le regarde comme un insensé, on le revêt d'une robe blanche, on le renvoie à son premier juge, et Pilate prépare à Jésus-Christ une quatrième humiliation ; car, malgré l'innocence

de son cœur, il est honteusement sacrifié à l'ambition de ce juge.

Si la probité ne consistait que dans les dehors d'une vertu apparente, Pilate mériterait le nom d'homme vertueux ; il semble employer tout ce que la prudence humaine peut suggérer pour arracher l'innocent des mains de ceux qui l'oppriment ; mais essout de ces prudences de la chair que l'esprit de Dieu réproûve, et comme la vertu de Pilate n'a pour principe que l'orgueil, la moindre passion suffit pour la détruire. Son cœur est partagé entre la justice et la crainte. Frappé de l'innocence de Jésus-Christ, dans son tribunal, il paraît l'absoudre ; au dehors, effrayé par les murmures du peuple, il prend les mesures les plus barbares pour satisfaire leur rage. Au dedans de sa maison, le songe de sa femme l'inquiète, et lui fait suspendre son jugement ; à peine à la porte de son palais, le nom de César l'épouvante, et lui fait étouffer le cri de sa conscience, pour ne point s'exposer aux reproches de l'empereur.

Pilate devrait au moins vous convaincre, mes frères, que prétendre servir deux maîtres, c'est vouloir n'en servir aucun ; qu'il faut être à Jésus-Christ ou au démon ; qu'il y a trop d'opposition entre la morale du saint Évangile et les maximes du monde pour les concilier ensemble. Inconstants dans la pratique de la vertu, vous cherchez quelquefois la cause des chutes continuelles qui vous affligent ; c'est que, comme Pilate, quelques passions vous sollicitent au mal, et vous font sacrifier la vertu, quelque aimable qu'elle vous paraisse, à vos caprices et à vos penchants.

Pilate, sous le spécieux prétexte d'attendrir le peuple, fait dépouiller Jésus-Christ ; il le livre à des soldats qui lui font souffrir le supplice cruel de la flagellation ; et dans cet état de souffrance, couvert d'un manteau d'écarlate, le juge le montre au peuple et lui annonce que c'est là le criminel dont il demande la mort : *Ecce homo !*

Arrêtons-nous un moment, mes frères, à cette circonstance de la passion de Jésus-Christ : elle doit nous instruire ou nous confondre : *Voilà l'homme : « Ecce homo ! »* Si c'est à de pareilles marques qu'on reconnaît le Maître, à quels traits voulez-vous qu'on vous reconnaisse pour ses disciples ? *Voilà l'homme : « Ecce homo ! »* Il n'avait paru dans le monde que pour soulager, guérir et réparer nos maux ; et le voilà accablé sous les coups. Il n'était venu que pour dissiper notre honte, et nous mériter un poids immense de gloire ; et le voilà rassasié d'opprobres. Sa bouche annonçait la paix ; elle garde maintenant un morne silence. Ses regards changeaient les cœurs les plus inflexibles, et ses yeux ne semblent s'ouvrir que pour irriter ses ennemis. Quoi ! c'est là le Fils de l'homme annoncé par tant de prophètes ! *Ecce homo !*

C'est lui-même, mes frères, c'est notre Dieu, ne le méprisons pas ; c'est notre modèle, ne le désavouons pas ; ce sera notre

juge, n'en rougissons pas : *Ecce homo !* On vous entend quelquefois vous vanter d'appartenir à Jésus-Christ ; mais quand, ce modèle sous les yeux, on vient à chercher ce que vous avez de conforme avec ce Dieu souffrant, croyez-vous qu'il soit possible de vous y reconnaître ? Et comment vous y reconnaîtrait-on, si votre mondanité, votre luxe, votre dissipation, votre vie tout entière le portent lui-même à vous désavouer ? Accoutumez-vous, mes frères, à porter la mortification de Jésus-Christ dans tous vos sens ; détachez vos cœurs de tout ce qui appartient à la terre, vivez crucifiés au monde et à vous-mêmes, et on apercevra le Maître dans le disciple, Jésus-Christ dans le chrétien ; on y verra le juste, le saint, l'homme par excellence : *Ecce homo !*

Les Juifs ne voient Jésus-Christ, au milieu de cet appareil de douleurs, que pour lui en préparer de plus cruelles encore. Un cri s'élève du milieu du peuple, pour demander qu'il soit crucifié : *Crucifigatur*. Mais quel mal a-t-il donc fait ? demande Pilate. Étrange question ! Dans un jugement bien réglé, l'examen doit précéder la sentence : ici l'on abandonne toute forme de justice. Jésus-Christ vient de subir le supplice de la flagellation, et Pilate ose demander encore de quel crime il est coupable : *Quid autem mali fecit ?* Il pousse l'injustice bien plus loin encore : par le plus injurieux des stratagèmes, il ose faire entrer Jésus-Christ en parallèle avec un insigne voleur : J'ai coutume, dit-il au peuple, de vous délivrer un prisonnier à la fête de Pâques : Barabbas, cet homme qui n'attend que l'arrêt de sa mort, et Jésus, dont vous demandez la perte, voilà les deux coupables dont je puis vous offrir la délivrance : *Quem vultis dimittam, Barabbam, an Jesum ?* Barabbas, ce scélérat insigne, dont le meurtre encore tout récent demande une vengeance publique, qui n'a vécu que pour troubler la paix de la ville, dont les mains dégouttent encore du sang de ses frères ; et Jésus-Christ, cet homme de paix, qui ne paraissait au milieu de son peuple que pour soulager ses besoins et remédier à ses langueurs.

N'a-t-on pas lieu de s'attendre, mes frères, que l'injustice d'une comparaison si odieuse va révolter le peuple ; que le danger d'accorder la vie à Barabbas va au moins leur faire ouvrir les yeux ? Ah ! connaissez mieux le cœur de l'homme ; quand la prévention l'aveugle, la vertu la plus solide est aisément sacrifiée aux vices les plus honteux. Barabbas, ce monstre dangereux, devient l'objet de leur clémence.

Renvoyez-le, dit-on à Pilate : *Dimitte Barabbam*. Jésus devient l'objet de leur fureur ; qu'il ne paraisse plus que pour servir au peuple de spectacle sur un infâme gibet : *Crucifigatur*.

Pilate prétend excuser son injustice en se lavant les mains. Le peuple s'applaudit d'un crime si abominable, et consent que le sang du juste retombe sur toute la nation et sur toute sa postérité : *Super nos, et*

super filios nostros. N'est-il pas évident, mes frères, que ce peuple porte visiblement jusqu'à nos jours le poids fatal de cette imprécation ? Mon Dieu ! quand réunirez-vous les tristes restes d'Israël ? quand oublierez-vous leur perfidie ?

Enfin tous les stratagèmes de Pilate n'ont pu faire changer les Juifs, et un seul mot de ce peuple va bientôt décider le cœur de ce juge vendu à l'iniquité. Prenez garde, lui dit-on ; savez-vous que protéger Jésus, c'est se déclarer l'ennemi de César ? *Si hunc dimittis, non es amicus Cæsaris*,

C'est ici que l'ambition triomphe. Le nom de César fait plus d'impression sur ce juge que l'innocence du Fils de Dieu. Le juste devient criminel : c'est l'ambition qui le condamne, il faut qu'il périsse, sans avoir d'autre crime que celui de déplaire à César. Dès ce moment, Pilate n'entreprend plus rien pour justifier Jésus-Christ ; il le livre entre les mains des soldats, et c'est une dernière humiliation pour le Sauveur.

C'était un roi ; Pilate le leur annonce sous ce nom : Voilà votre roi, leur dit-il, que voulez-vous que j'en fasse ? On s'obstine à le méconnaître. Il s'est dit roi, et c'est en cette qualité qu'on l'outrage. On l'avait déjà couvert d'un manteau d'écarlate : c'est la pourpre dont on honore sa royauté ; une couronne d'épines lui sert de diadème ; il a pour sceptre un roseau. Dans cet état d'humiliation, tous se prosternent devant lui pour l'insulter. *Salut au roi des Juifs : Ave, rex Judæorum.* »

C'est dans son temple, mes frères, que Jésus-Christ reçoit souvent, de votre part, de pareils outrages. Vous y paraissez, votre posture semble annoncer que vous avez dessein de lui rendre hommage ; mais lorsque votre esprit s'occupe de mille pensées qui l'insultent et qui le déshonorent, lorsque vos cœurs sont courbés sous le poids de passions honteuses qu'ils chérissent, ne désavouez-vous pas, d'une manière bien insultante, les respects que vous rendez à la Divinité ? Le Prophète annonçait autrefois aux Juifs que ce Dieu, l'objet de leurs mépris, les insulterait à son tour. (*Psal. II, 4.*) Cet oracle, mes frères, vous regarde encore plus que ce peuple, et je crains bien qu'un Dieu que vous jouez jusqu'au pied de ses autels, ne vous rejette dans les jours de vos perplexités. Car enfin, Israël ne connaissait point le Roi de gloire, son ignorance affaiblit son crime. Pour vous, sous quelque voile qu'il se dérobe à vos yeux, vous ne sauriez le méconnaître.

Mais il est temps de passer à la partie la plus intéressante du sacrifice de Jésus-Christ. Appliquons-nous à méditer le terme de sa douleur.

Préparé par l'obéissance, fortifié par les humiliations, il va consommer son sacrifice sur le Calvaire par la patience ; c'est la dernière réflexion.

Avant que d'en commencer le détail, adressons-nous encore à la croix, qui va faire plus particulièrement, dans cette troi-

sième partie, l'objet de nos méditations : *O crux, ave!*

TROISIÈME POINT.

Souffrir, et souffrir patiemment; regarder les souffrances de cette vie comme des témoignages sensibles de la protection du Seigneur, c'est, mes frères, une maxime fort connue dans la morale, fort ignorée dans la pratique. On veut bien participer aux avantages que la foi procure à un chrétien, on ne consent pas toujours à passer par les tribulations que sa religion lui présente. Les uns s'abusent sur la nature de leurs afflictions; ils s'imaginent que ce n'est que pour eux que le Seigneur a réservé les plus pénibles. Les autres se trompent sur leur durée: à peine ont-ils approché leurs lèvres du calice, qu'ils le rejettent. Quelques-uns enfin s'abusent sur le principe de leurs peines; ils se persuadent toujours avoir assez souffert pour la réparation de leurs fautes. C'est ainsi qu'aucun ne veut souffrir. Mais pour guérir cet esprit d'impatience et de murmure, je ne ferai qu'opposer l'exemple de Jésus-Christ, et je dis aux premiers: Vous vous plaignez du genre de vos tribulations; oseriez-vous les comparer aux douleurs que Jésus-Christ ressent? Je dis aux seconds: Vos peines vous paraissent trop longues; votre Sauveur a-t-il cherché à abrégé les siennes? Je dis aux derniers: Vos fautes mises en comparaison avec vos tribulations, vous paraissent légères; mais l'innocence du plus juste des hommes le met-elle à l'abri du plus cruel des supplices?

En un mot, je dis à tous: Jésus est patient sur le chemin du Calvaire; cependant ce sont nos péchés qu'il y porte. Jésus est patient sur le Calvaire; cependant ce sont nos péchés qui le crucifient. Jésus est patient sur la croix; cependant ce sont nos péchés qui le font mourir. Ce détail ne sera pas long, mes frères, fasse le ciel qu'il puisse vous toucher!

Jésus-Christ est patient sur le chemin du Calvaire; cependant ce sont nos péchés qu'il y porte. On charge le nouvel Isaac du bois pesant de son sacrifice: ses pas chancelent sous ce fardeau, et tandis que son cœur vole au devant des tourments, son corps se courbe sous le poids de sa croix. J'en découvre une raison bien sensible, mes frères. Cette croix pesante qu'il ne peut soutenir, n'accable le Dieu fort, le Dieu puissant par excellence, que parce qu'en s'en chargeant, il prend sur lui toutes les iniquités des hommes; et c'est, pécheurs, ce qui devrait vous rendre le récit de sa passion plus intéressant et plus utile. Vous voyez ce que coûtent à votre Dieu cette mollesse, cet orgueil, ce luxe, cette sensualité qui occupent votre cœur. Aussi, quand Jésus-Christ s'aperçoit que les filles de Jérusalem, touchées de son état, versent sur lui des larmes de compassion, il les avertit que c'est sur elles-mêmes qu'il est nécessaire de pleurer: *Super vos ipsas flete.*

La religion ne nous défend pas de nous attendre au récit de la passion du Sauveur; et c'est sans doute pour amollir la dureté de nos cœurs que le grand Apôtre nous invite à suivre Jésus-Christ, l'anathème universel; à marcher avec lui hors l'enceinte du camp: *Excemus extra castra.* Il veut que nous nous chargions avec lui du poids accablant de ses ignominies: *Improprium portantes.* (Hebr., XIII, 13.) Mais souvenons-nous que ce n'est pas par une méditation stérile qu'on partage ses ignominies. Le récit de ses douleurs ne doit pas être une de ces narrations frivoles qui occupent, mais ne changent pas; qui touchent, mais ne convertissent pas. Nous n'aurons point satisfait à la lugubre solennité qui nous rassemble, si nous sortons de ce temple un peu plus émus, un peu plus attendris; nous devons sortir changés, convertis et confondus. J'avoue que le spectacle de Jésus montant au Calvaire, est un spectacle touchant pour un chrétien; mais, j'ose le dire, j'ai un spectacle plus touchant encore à vous offrir, c'est vous-mêmes que je veux développer à vos propres yeux: *Super vos flete.*

Que verrez-vous sur le chemin du Calvaire? Le plus beau des enfants des hommes, que les crachats, le sang et les opprobres ont défiguré. Mais retournez au dedans de votre propre cœur, et vous y verrez cette âme créée à l'image et à la ressemblance d'un Dieu, défigurée par le péché; vous y verrez cette robe de l'innocence, lavée autrefois dans le sang de l'Agneau, et maintenant souillée de mille tache honteuses. C'est là, mes frères, le spectacle qui mérite particulièrement d'exciter vos larmes: *Super vos flete.*

Qu'entendrez-vous sur le chemin du Calvaire? Les blasphèmes d'une cohorte impie, les acclamations d'un peuple séditieux, qui ne demande que la mort du juste. Mais rentrez au dedans de votre cœur, et vous reconnaîtrez que les désordres affreux occasionnés par les passions qui y règnent, les remords cuisants dont il est tourmenté, les cris d'une conscience dérégulée, sollicitent, à bien plus juste titre, des larmes de sang: *Super vos flete.*

Quels objets enfin vous présentera le Calvaire? l'appareil du supplice le plus affreux, les ministres de la plus cruelle vengeance. Un spectacle plus touchant encore vous appelle au dedans de votre propre cœur: c'est là que vous trouverez le coupable qu'il faut punir, le crime qu'il faut venger: *Super vos flete.*

Car, pourquoi, tandis que Jésus-Christ ne se plaint pas lui-même, nous contenterions-nous de lui accorder le tribut stérile de quelques larmes? Injustes! ce serait donner à notre Dieu ce qu'un cœur compatissant ne saurait refuser au dernier des misérables qu'on mène au supplice. Mais poursuivons. Jésus-Christ monte sur le Calvaire; il donne de nouveaux exemples de patience; cependant ce sont nos péchés qui le crucifient.

Le Fils de la promesse arrive enfin sur la montagne destinée au sacrifice. Il ne demande plus où est l'holocauste ; il sait bien que les sacrifices des animaux sont devenus abominables aux yeux du Seigneur ; qu'il faut à sa justice une victime d'un plus excellent prix ; il livre ses mains et ses pieds aux bourreaux ; il se laisse, sans résistance, étendre sur la croix ; c'est l'autel de son amour. Ni les clous qui lui percent les membres, ni les douleurs d'un corps déjà rassasié d'opprobre, ni la fureur des bourreaux qui l'environnent, ne lui arrachent aucun murmure. Que dis-je ? Sa bouche, muette jusqu'alors pour se défendre, commence à prononcer des paroles de paix pour ses persécuteurs : ce sont des prières pour les pécheurs ; ce sont des promesses pour toute son Eglise ; ce sont des instructions et des oracles.

Mon Père, s'écrie-t-il, pourquoi leur imputeriez-vous ce péché ? Les décrets inconnus de votre justice, les motifs cachés de mon obéissance, le voile épais qui couvre leurs yeux, sont les causes de ma mort : ils méritent d'autant mieux votre indulgence, qu'ils ignorent l'énormité de leur crime : *Pater, ignosce illis, nesciunt enim quid faciunt.*

Un des voleurs crucifiés à ses côtés, reconnaît qu'il est véritablement Dieu. Seigneur, lui dit-il, souvenez-vous de moi dans votre royaume : « *Memento mei.* » Pécheurs qui m'écoutez, si, pour ébranler votre indifférence, amollir la dureté de votre cœur, nous sommes obligés de vous rappeler souvent les jugements de votre Dieu, aujourd'hui il veut que nous ne vous parlions que de miséricorde et de grâce. Retournez à lui dans la sincérité de vos cœurs ; approchez avec confiance du trône de sa clémence : pourrait-il vous rejeter, lui qui assurait à ses apôtres, que quand il serait élevé en haut, il attirerait à lui toute créature ? *En vérité*, dit-il au voleur pénitent, *vous serez aujourd'hui avec moi : « Eris hodie mecum in paradiso. »*

Jésus aperçoit au pied de sa croix les deux plus chers objets de son amour ; une Mère tendrement aimée, à laquelle il fut toujours docile ; un disciple choisi entre tous les autres, et qui fut toujours fidèle. Combien de chrétiens, au lit de la mort, ne peuvent tenir contre de pareils spectacles, et se laissent troubler par des attachements qui, quoique légitimes dans leurs principes, deviennent défectueux parce qu'ils partagent notre cœur ! Plus l'homme se sent près de quitter la terre, plus il se fait des liens pour y fixer son cœur. Voulois-nous que dans les derniers moments, les soins temporels ne viennent point occuper nos esprits ? Jetons les yeux sur Jésus mourant : il ne voit dans sa Mère et dans son disciple, que des occasions de consommer l'œuvre que son Père lui a confiée. Dans l'apôtre bien-aimé, il voit tous les hommes pour les recommander à Marie : *Ecce filius tuus.* Dans Marie, il voit une mère aussi tendre pour

devenir la médiatrice des pécheurs : *Ecce mater tua.*

Ce qui l'occupe le plus, ce ne sont pas ses souffrances, ce sont nos misères ; ce ne sont pas ses douleurs qu'il veut soulager, c'est à nos maux qu'il veut remédier sur la croix. Ne vous étonnez pas, mes frères, si le mystère de la croix vous est si souvent présenté par les ministres de la religion sainte. Il n'y a de vertu que par elle ; de mérite, que celui qu'on tire des souffrances d'un Dieu ; de refuge, que celui qu'on cherche dans ses plaies ; d'espérance, que celle qu'on reçoit de son sacrifice.

Jésus-Christ avait souffert pendant tous les moments de sa vie : elle avait toujours été un tissu de peines, de travaux et d'humiliations : elles ne semblent comptées pour rien, tant qu'il n'a pas consommé son sacrifice. Une seule goutte de son sang devait suffire pour racheter le monde entier ; et il en avait versé sous le couteau douloureux de la circoncision ; il en avait répandu dans son agonie, dans sa flagellation. Une seule de ses larmes suffisait pour éteindre le feu de nos passions. Jérusalem avait été plus d'une fois l'objet de ses pleurs. Cependant, mes frères, ces souffrances multipliées, ce sacrifice continuel ne suffisent pas à son amour ; il faut qu'exposé sur un infâme gibet, il paye toutes nos dettes. Plus l'homme s'est affermi dans le crime, plus Jésus-Christ veut être rassasié de souffrances. L'outrage est infini ; la réparation doit l'être. L'homme a tout accordé à ses passions ; Jésus-Christ livre son corps tout entier aux tourments. Elevé sur la croix, il ne lui échappe aucun murmure ; cependant ce sont nos péchés qui le font mourir.

Mais ne semble-t-il pas, mes frères, que c'est contredire à l'Evangile, que de prétendre que Jésus-Christ ne s'est pas plaint sur la croix ? Il y demande au moins un soulagement à la soif qui le dévore : *J'ai soif*, « *Sitio.* » Nous, si nous sommes éloquents lorsqu'il s'agit de nous plaindre, nous savons donner à nos maux des couleurs qui excitent la compassion de ceux qui nous écoutent, Jésus-Christ en aurait-il donc trop dit, quand il a dit, *J'ai soif* : « *Sitio ?* » Mais c'est de votre salut, pécheurs, qu'il est saintement altéré ; et si, dans ce jour de miséricorde, vous n'endurcissiez pas vos cœurs, vous l'entendriez vous tenir ce pressant langage : *J'ai soif* : « *Sitio.* » Il l'avait dit à cette femme de Samarie sur le bord du puits de Jacob. Par une prompt docilité, elle sut apaiser l'ardeur qui le dévorait. Il vous le crie maintenant du haut de cette croix ; et peut-être, dans l'instant où je vous parle, imitez-vous, par une honteuse résistance, la dureté de ces hommes qui, pour étancher la soif qui le dévore, l'abreuvevent de fiel et de vinaigre : *Spongiam implevit aceto.*

On joint à cette insulte les plus horribles blasphèmes. Les uns, branlant la tête, attendent qu'Elie vienne le délivrer ; d'autres, pour croire à sa divinité, exigent qu'il des-

cende de la croix. Un des voleurs lui reproche qu'après avoir pu sauver les autres, il ne puisse se sauver lui-même. Tous lui demandent des prodiges, aucun ne leur sera accordé ; ou plutôt Jésus expirant sur la croix, est lui-même ce prodige que la nature ne peut voir sans horreur.

Tout est accompli, s'écrie Jésus-Christ, *Consummatum est*. Le culte judaïque est détruit, l'ancienne alliance ne subsiste plus, Moïse et les prophètes se taisent. Un plus juste Législateur vient de donner des lois bien plus saintes, tout est accompli, *Consummatum est*. La plénitude des temps est venue, un nouveau peuple succède au premier dans la possession de l'héritage, le mur de séparation qui divisait le juif du gentil est enfin renversé. Nous rentrons dans les droits dont la justice de Dieu avait dépouillé nos pères : *Consummatum est*.

C'est là le fruit de toutes ses souffrances : il nous en avertit en mourant, il jette un grand cri, il baisse la tête, il expire, et ne garde plus qu'un silence profond, mais silence plus éloquent mille fois que tous les raisonnements de la sagesse humaine.

Voilà, mes frères, le grand mystère qui occupe l'Église, dans cette triste solennité ; voilà l'important objet qui réunit aujourd'hui dans nos temples tant d'auditeurs, et tant de ministres pour les instruire. Mais après tout, qu'êtes-vous venus faire dans ce saint lieu, et quel fruit en remporterez-vous ? Êtes-vous venus repaître vos yeux du spectacle touchant de la croix de Jésus-Christ ? Les Juifs virent autrefois en réalité ce que vous ne voyez qu'en figure, et leur cœur n'en fut point touché. Venez-vous intéresser les sentiments de vos âmes par le récit des humiliations du Sauveur ? Jésus-Christ lui-même a parlé sur la croix, tout Israël s'est endurci à sa parole ; et je crains bien que, de retour dans vos maisons, vous ne vous aperceviez bientôt de l'inutilité de cette démarche.

Je n'ai plus qu'un trait des divines Écritures à vous offrir, il m'a paru frappant : c'est par ce trait que je vais terminer ce discours. Nous lisons au *Livre du Deutéronome* (chap. XXI), que lorsqu'on trouvait dans la campagne un cadavre, et qu'on ignorait quels étaient les meurtriers, la loi ordonnait qu'on assemblât les anciens de la ville la plus voisine, et que tous réunis autour de ce cadavre, répondissent au nom de leurs concitoyens, en levant la main, que ce ne sont point eux qui ont répandu le sang de cet homme. *Manus nostræ non effuderunt sanguinem hunc*.

Vous sentez, chrétiens, que c'est à vous que j'ai le droit de demander l'application de cette figure. Voici un objet qui peut vous aider à la faire. Jetez les yeux sur cette croix : c'est un homme, le plus innocent de tous les hommes, qu'une secrète et criminelle vengeance a défiguré par les plus sanglants outrages. Connaissez-vous les sacrilèges auteurs d'un tel meurtre ? Oseriez-

vous bien lever la main sur cette adorable victime, et m'assurer que vous n'êtes point coupables de sa mort ? *Manus nostræ non effuderunt sanguinem hunc*.

Ah ! pécheurs, si vous osiez le dire, toutes ces plaies se rouvriraient bientôt pour vous démentir et pour vous confondre ! Le sang adorable qui en coule tous les jours avec tant d'abondance, élèverait la voix pour vous reprocher votre crime ; il vous dirait que cette bouche n'est muette, que parce que la vôtre s'est prêtée à la médisance, aux paroles obscènes, aux imprecations et aux blasphèmes ; que ces yeux ne sont éteints, que parce que les vôtres se sont ouverts sur des objets criminels, et se sont détournés de la misère du pauvre ; que ce côté n'est percé, que parce que vous vous êtes rendus sourds à la parole de votre Dieu, et parce que vous avez fermé votre cœur à sa grâce ; que ces pieds et ces mains ne sont attachés à la croix, que parce que trop esclaves de la chair et des sens, vous avez fait servir vos membres à l'injustice. Si Jésus-Christ est mort, c'est donc vous qui êtes ses meurtriers et ses bourreaux ; et tandis qu'on vous annonce que le ciel s'obscurcit, que la terre tremble, que la nature entière en frémit, votre cœur y paraît insensible.

Seigneur Jésus, le silence que vous gardez sur votre croix, doit ou me consoler ou me confondre. Si je résiste à votre voix, votre sang me crie que vous êtes prêt à vous venger ; que le temps approche, où cette croix deviendra formidable aux ennemis de votre nom. Si je me rends docile à toutes vos leçons, vos plaies m'annoncent que je vous ai trop coûté pour ne pas être l'objet de votre amour et de vos miséricordes. Je ne dois donc pas craindre de m'attrister avec vous ; et puisque je dois un jour être consolé avec vous, que rien désormais ne me sépare d'une croix qui fait l'objet de ma confiance ici-bas, et qui fera celui de ma gloire dans l'éternité. Ainsi soit-il.

SAINT JOUR DE PAQUES.

Sur la 1^e Epître de saint Paul aux Corinthiens, c. V, v. 7, 8.

Pureté du cœur, nécessaire pour célébrer le jour du Seigneur. Obligation de fréquenter sa paroisse. Calme de la conscience, fruit de la sincérité et de la vérité de nos dispositions.

Ne peut-on pas appeler la fête que nous célébrons aujourd'hui, mes frères, le triomphe de la charité de Jésus-Christ ? C'est en ce jour que le tendre amour qui l'a fait descendre sur la terre, lui obtient, moins pour lui que pour son peuple, le droit à l'immortalité. Sa charité l'avait rendu semblable à l'homme dans l'infirmité de la chair ; elle rend aujourd'hui l'homme semblable à lui dans la sublimité de sa gloire.

C'est ainsi que l'apôtre saint Paul est tout occupé de la charité de Jésus-Christ, et

qu'il tire l'instruction qu'il adresse aux fidèles, à l'occasion du mystère de ce jour, d'une comparaison qui figure admirablement la charité du Chef, et celle qui doit être communiquée aux membres : il voit tous les fidèles comme une pâte nouvelle qui, avant la résurrection de Jésus-Christ, était infectée du levain du péché. Dans l'origine, elle avait été pure; elle était sortie telle des mains de l'ouvrier; mais elle s'est corrompue dès le commencement, par le péché; et à mesure que cette pâte s'est étendue, l'infection est devenue plus sensible et plus insupportable. Aujourd'hui Jésus-Christ, le pain vraiment descendu du ciel, le froment des élus, sanctifie cette masse corrompue; il chasse le démon, dont le souffle infectait cette pâte; il détruit le péché, dont la corruption lui faisait répandre une odeur de mort; mais il impose à chacune des parties de cette masse renouvelée différentes obligations que l'apôtre saint Paul détaille, et que l'Eglise ne remet aujourd'hui sous nos yeux, que parce qu'elles renferment tout le fruit d'un si grand mystère.

Purifiez-vous du vieux levain, c'est-à-dire, détachez-vous de tout ce qui tient à la corruption de votre nature. Plus de commerce avec les pécheurs, ou du moins apprenez à sanctifier celui que la nécessité, les devoirs de l'état, rendent indispensable. Plus de goût pour tout ce qui peut être une occasion de péché, parce qu'il est impossible d'y prendre part, sans partager la corruption que le péché communique. Ainsi, que celui qui commettait l'injustice en usurpant ou retenant le bien du prochain, lui fasse une restitution complète, et devienne libéral de son bien propre; qu'il honore le Seigneur en se privant même de son nécessaire en faveur des pauvres; que celui dont le cœur se nourrissait de fiel et de vengeances, apprenne à exercer la miséricorde, à conserver la paix, à entretenir l'union; que celui dont les sens se livraient à la sensualité, le cœur à l'avarice, les yeux à la vanité, les oreilles à la médisance, les mains aux rapines, la langue à l'impiété, l'esprit à l'incrédulité et à l'irréligion, se souvienne que toutes ces passions appartiennent au levain du péché, et qu'il doit s'en séparer par une détestation sincère, s'il ne veut pas croupir dans la corruption et dans l'iniquité : *Expurgate vetus fermentum*; et c'est de l'horreur qu'il témoignera pour toutes les œuvres du péché, qu'on pourra conclure qu'il est devenu une pâte nouvelle : *Ut sitis nova conspersio*.

Livrons-nous avec complaisance, mes frères, aux idées consolantes que nous suggère cette comparaison. Une pâte nouvelle est plus souple et plus docile sous les mains de l'ouvrier; il la travaille avec plus de facilité; il lui donne plus aisément la forme qui lui convient, et la rend plus propre à servir de nourriture. N'oublions donc jamais que, depuis que nous avons été renouvelés par Jésus-Christ dans sa mort et dans sa résurrection, la docilité doit être

notre caractère; que, comme une pâte molle qui se prête à toutes les impressions de celui qui la prépare, nous ne devons jamais contredire aux vues de la Providence sur nous; que si Dieu appesantit sa main, nous ne devons point oublier qu'il a ses vues, qu'il faut qu'il nous forme pour l'éternité; que ce n'est que par une pression non interrompue et de continuel retranchements, que cet adorable ouvrier donne à son ouvrage une forme digne de lui-même; et qu'avant d'acquiescer ce degré de solidité qui peut nous rendre propres au royaume du ciel, il faut souvent éprouver ici-bas notre faiblesse et notre indépendance.

Mais consolons-nous au milieu de toutes nos épreuves par ces expressions de l'Apôtre : Vous êtes les pains purs et sans levain : *Estis azymi*. Est-il bien vrai, mes frères, qu'on peut vous appliquer à tous ces paroles? Quoi! il ne se trouverait ici que des pains azymes, c'est-à-dire des chrétiens irréprochables et pénitents! Quoi! parmi cette multitude qui accourt à cette solennité, pas un seul n'aurait dégénéré de cette pureté primitive qu'il avait reçue dans le baptême! ou du moins tous l'auraient-ils recouvré!

Eglise de Jésus-Christ, ne dites donc plus que vous êtes destituée de secours et abandonnée : *Destituta et sola*. Demandez plutôt, avec le prophète, qui vous a procuré un si grand nombre d'enfants : *Istos quis genuit* ? et d'où ils viennent : *Et isti ubi erant* ? (*Isa.*, XLIX, 21.) Plusieurs, peu accoutumés à se présenter dans ce temple, y viennent aujourd'hui pour la première, et peut-être pour la dernière fois de l'année. La plupart sont aussi étonnés de se voir réunis sous nos yeux, que nous le sommes nous-mêmes de les y trouver; mais enfin consolons-nous, si, selon la parole de l'Apôtre, ils forment tous une portion de cette pâte nouvelle, de ce pain pur et azyme que nous allons offrir tout à l'heure à Dieu par Jésus-Christ. Que dis-je, mes frères? l'esprit de Dieu m'ordonne de leur répéter les paroles que le Sauveur adressait à ses apôtres dans la cène : Oui, vous êtes purs : *Estis mundi*. Mais tous ne participent pas à cette pureté universelle : *sed non omnes*. (*Joan.*, XIII, 10.) Nous pouvons, par exemple, suspecter la pureté de ceux qui se font une si constante habitude de négliger nos assemblées; qui réduisent tout leur attachement pour leur paroisse, ou, ce qui est la même chose, pour la maison paternelle, à se présenter ici une fois chaque année. Ah! mes frères, mes très-chers frères! portion chérie du troupeau! ne venez-vous ici que pour constater le droit que vous avez à nos prières, à nos secours? vous êtes de la famille, sans doute, puisque vous vous présentez au festin; mais ce festin est continu; et ce n'est qu'ici que se font les noces de ce divin Époux dont nous sommes tous les enfants. Jésus-Christ n'aurait-il pas été immolé pour vous comme pour nous, commensaux plus fidèles du Père céleste? Pour vous comme

pour nous, n'est-il pas l'Agneau pascal : *Pascha nostrum immolatus est Christus*? N'est-il pas venu chercher les pécheurs, courir après les brebis qui le fuient d'avantage? C'est pour ces brebis qu'il est singulièrement appelé la victime du passage : *Victima transitus*. Ne vous obstinez donc pas à le fuir; ne cherchez pas à vous soustraire à ses poursuites; écoutez-le : voyez tout ce qui nous environne dans ce temple; ce sont autant de voix que cette victime immolée emprunte pour parler aujourd'hui à votre cœur.

Il vous parle d'abord par l'objet de cette fête; elle est la plus grande, la première de nos solennités : on y célèbre le plus auguste de nos mystères, le premier objet de notre foi, le fondement le plus solide de nos espérances; et ce que l'Église y voit avec le plus d'intérêt, c'est le droit que Jésus-Christ a acquis aux plus grands pécheurs, d'être reconciliés avec leur Dieu.

Il vous parle par la pompe de nos cérémonies. Nos autels plus chargés d'ornemens, un plus grand nombre de prêtres et de lévites occupés à la célébration de ses mystères, un concours plus nombreux de fidèles qui y assistent, des chants plus solennels et plus augustes, des cantiques qui ne respirent que l'allégresse et la joie, et surtout un cri de victoire et de triomphe qui annonce aux pécheurs la destruction de la mort et du péché; voilà le langage touchant qui doit pénétrer vos cœurs, plus encore qu'il ne frappe vos sens étonnés de tant de majesté.

Il vous parle par l'exemple des justes qui vous élifient : la sainte habitude qu'ils ont contractée de rendre leurs hommages au Seigneur, dans les fêtes même moins solennelles, sert beaucoup à accroître leur ferveur dans ce saint jour. Autant leur amertume était vive quand on leur détaillait la passion de Jésus-Christ, autant leur joie est sensible au récit qu'on leur fait de sa résurrection; et l'espérance de voir rentrer dans la justice ceux de leurs frères qui languissent dans la mort, ajoute beaucoup à leur satisfaction et à leurs transports, puisque par la charité ils ressuscitent avec eux.

Il vous parle par vos propres remords, pécheurs qui n'êtes venus ici, sans doute, que pour mieux entendre cette voix intérieure qui vous crie : Cesse d'être méchant, sois juste. Cet ennui qui vous dévore, malgré l'allégresse qui règne dans le lieu saint, l'air gêné avec lequel vous vous prêtez à nos cérémonies, cette dissipation extérieure qui décèle l'inquiétude secrète qui vous ronge; tout annonce que vous vous unissez à nous autant par le besoin de vous corriger que par la nécessité de suivre la coutume et d'obéir aux lois du respect humain. Hélas! si ces derniers motifs vous conduisent à cette sainte assemblée, vous éprouverez ce qui vous arrive depuis tant d'années, qu'on n'est point chrétien pour venir se ranger une fois au nombre de ceux

qui portent ce nom; qu'on n'a pas droit à la sainte joie de ce jour, quoiqu'on unisse sa voix à toutes celles qui chantent le triomphe de Jésus-Christ; et qu'il est, pour célébrer ce mystère, des dispositions essentielles que vous ne trouvez pas dans votre propre cœur, et qu'il faudrait acquérir.

C'est pourquoi, ajoute l'Apôtre, célébrons cette fête non avec du vieux levain : *Non in fermento veteri*. Ces paroles ne semblent pas avoir besoin d'explication, après ce que nous avons dit plus haut de l'ancienne pâte; il est aisé de concevoir pourquoi le vieux levain est étranger à cette fête. La Pâque des Juifs, figure de celle que nous célébrons, excluait tout levain, et l'on encourait la peine de mort portée par une sentence, si, par négligence ou par mépris, on conservait du levain dans ses maisons. Conserver le levain du péché, lorsqu'on se dispose à manger l'Agneau de Dieu; paraître à ce banquet avec le levain de la malice et de la corruption, n'est-ce pas fouler aux pieds le sang d'un Dieu, abuser de son silence, et mériter des supplices éternels?

Il faut les pains sans levain de la sincérité et de la vérité : *In azymis sinceritatis et veritatis*; c'est-à-dire un cœur droit et sincère, qui marche dans la voie de la pénitence ou de la vertu avec simplicité et candeur, sans déguisement et sans hypocrisie; et cette disposition est beaucoup plus rare qu'on ne pense. L'Église a continuellement à se plaindre de la multitude de faux justes et de faux pénitents, qui déchirent son sein, de sorte qu'elle souffre moins de la part des impies qui la méprisent, des incrédules qui l'attaquent, des pécheurs déclarés qui la scandalisent, que des hypocrites qui la déshonorent. Prenons garde de nous trouver de ce nombre, mes frères; assurons-nous bien qu'il n'existe plus en nous de vieux levain, que notre cœur n'est plus infesté de malice et de corruption, et qu'il ne présente au Seigneur que les azymes de la sincérité et de la vérité.

Mais quel moyen de s'en assurer, et pour les justes, et pour les pécheurs, si les âmes les plus fidèles ne savent pas même si elles sont dignes d'amour ou de haine? Cruelle incertitude, mes frères; incertitude, cependant, qui doit avoir ses bornes.

Je suppose que la conscience ne vous reproche rien d'essentiel et de volontaire. Voyons si, avec cette paix intérieure, vous avez les azymes de la sincérité et de la vérité. Aucun motif humain ne vous attache-t-il à la vertu? Êtes-vous uniquement occupés du royaume de Dieu et de sa justice? Avez-vous de vous-mêmes ce juste et saint mépris produit par la dé fiance de ses propres forces, qui inspire le goût de la prière, qui rapporte à Dieu tout avancement et tout progrès? Prenez-vous à nos solennités ce vif intérêt que la foi seule peut soutenir? Le prochain n'a-t-il point à se plaindre de vos dédains, s'il est moins parfait que vous; de votre insensibilité, s'il est moins brave que vous; de votre ressentiment, s'il s'est

rendu coupable envers vous ; de la légèreté de votre langue, lorsqu'il a eu le malheur de pécher devant vous ? Enfin, vos pensées, vos désirs, vos affections, sont-elles tournées vers le ciel ? Ah ! s'il en est ainsi, mes frères, chantez avec assurance que *c'est aujourd'hui le jour que le Seigneur a fait : « Hæc dies quam fecit Dominus. »* (Psal. CXVII, 24.) Il l'a fait, ce jour, pour ceux qui le cherchent dans la droiture et dans la sincérité du cœur : *In azymis sinceritatis et veritatis.*

Mais la conscience vous a reproché autrefois des infidélités considérables ; vous avez vécu des années entières sous le joug du péché. Dieu vous a-t-il touchés ? Après l'aveu de vos fautes, après les délais proportionnés à la longueur de vos habitudes, on a prononcé sur vous la sentence d'absolution et de grâce. Vous vous croyez réconciliés, mais qui vous répondra que les azymes de la vérité et de la sincérité sont dans votre cœur ? Mes frères, si, depuis votre retour vers Dieu, vous avez entièrement rompu avec l'iniquité ; si le souvenir de vos anciens désordres vous pénètre toujours d'une vive douleur ; si vous faites servir maintenant à la charité et à la justice toutes les facultés qui ont servi au crime ; si vous travaillez sans cesse à assurer votre conversion par la vigilance, la mortification, l'humilité, la charité, la prière, vous avez droit de bénir avec les justes le jour que le Seigneur a fait : *Hæc dies quam fecit Dominus.* Il l'a fait, ce jour, pour célébrer sa victoire sur le péché ; et celle que vous avez remportée fait partie de ses conquêtes, puisque c'est à sa grâce que vous en êtes redevables. Réjouissez-vous, puisque ce don céleste vous soutiendra dans la droiture et dans la sincérité de ces dispositions : *In azymis sinceritatis et veritatis.*

Enfin, la conscience vous reproche peut-être actuellement de grandes fautes ; elle est liée par de longues habitudes ; elle est livrée à de violentes passions qui l'agitent. Dans cet état, peut-on trouver les azymes de la sincérité et de la vérité ? Oui, mes frères, avec une vive douleur, une parfaite horreur du péché, avec un désir sincère de recouvrer la justice, vous obtiendrez ces dispositions ; et si vous ne présentez pas encore au Seigneur, pendant le cours de ces solennités, un pain absolument sans levain, vous lui offrirez du moins un cœur qui déteste la corruption du péché et qui veut s'en délivrer ; et vous célébrerez la Pâque avec les azymes de la vérité et de la sincérité : *In azymis sinceritatis et veritatis.*

Si ces dispositions vous pénètrent, n'hésitez pas de chanter avec l'Eglise : *Voici le jour que le Seigneur a fait : « Hæc dies quam fecit Dominus. »* Il l'a fait, ce jour, pour être l'époque de votre retour vers lui, le gage de la réconciliation de plusieurs, et, pour tous, le principe de leur résurrection future et de leur gloire éternelle. Ainsi soit-il.

Sur l'Evangile selon saint Marc, c. XVI, v. 1-7.

Résurrection de Jésus-Christ, fruit de notre rédemption, fondement de toutes nos espérances, principe de toutes nos consolations, avant-goût de notre gloire.

Surrexit : Il est ressuscité.

Voilà, mes frères, dans une seule parole, le fruit de notre rédemption, le fondement de toutes nos espérances, le principe de toutes nos consolations, l'avant-goût de notre gloire : *Il est ressuscité : « Surrexit. »*

Ils sont écoulés, ces jours de deuil, ces jours de gémissements et de larmes : l'Eglise, tout occupée de la mort de son Epoux, ne trouvait aucun objet qui pût la dédommager de sa perte et la consoler de son absence. Mais demandez-lui maintenant pourquoi, cessant ses lugubres cantiques, elle a repris ses chants d'allégresse ? Pourquoi, à ces tristes cérémonies, à ces ornements de deuil, elle a substitué les signes éclatants de son triomphe et de sa joie ? Elle vous répondra qu'elle a retrouvé celui que son cœur cherchait avec inquiétude ; elle vous répétera qu'il est ressuscité : *Surrexit.*

Ses alarmes sont dissipées ; les chaînes qui retenaient ses enfants captifs sont enfin rompues. Vainqueur de la mort et du péché, Jésus-Christ, l'objet de sa tendresse, cet Epoux fidèlement aimé, vient assurer à ses enfants la liberté et la vie. Il est vrai qu'il a fallu que le Christ souffrît pour procurer à cette famille le droit au salut dont elle avait besoin, et à la gloire où il veut bien l'admettre. L'aiguillon de la mort a semblé le terrasser et le vaincre ; mais vainqueur lui-même de l'enfer et du péché, il s'est servi de cet aiguillon pour abattre la mort et pour en triompher : *Il est ressuscité : « Surrexit. »*

Que l'enfer s'efforce désormais de prévaloir contre l'Eglise ; que ses ennemis lui reprochent la mort ignominieuse de son Chef et de son Epoux, elle les confondra par cette seule parole : *Il est ressuscité : « Surrexit. »*

Ministre de cette sainte épouse, et chargé de vous donner une juste idée du consolant mystère qu'elle célèbre, irai-je chercher ailleurs que dans le cri de son triomphe la matière de cette instruction ? Non, mes frères ; je méditerai avec vous ce seul mot, qui renferme tout ce que notre religion peut offrir de plus intéressant et de plus utile, et je vous répéterai, au nom de l'Eglise notre mère : Ne craignez plus ; Jésus-Christ, notre frère, notre chef, notre modèle, est ressuscité : *Surrexit.* Je suivrai donc le texte de l'Evangile, et je vais examiner en peu de mots, avec vous, les circonstances instructives que nous présente le mystère qu'il nous rappelle. C'est plus au cœur qu'à l'esprit qu'il appartient d'en sentir et d'en exprimer la grandeur.

Jésus-Christ, pendant les jours de sa mission et de ses prédications, avait fixé sur lui l'attention de tout Israël. La sainteté de sa doctrine, l'éclat de ses miracles, avaient

attiré à sa suite les personnages les plus distingués de la nation ; et malgré l'opprobre de ses souffrances, malgré l'humiliation de sa mort, son jugement et son supplice produisaient dans Jérusalem l'effet qu'occasionnent ordinairement des événements rares et singuliers qui intéressent toute une ville. On ne cessait de s'en occuper et d'en parler, et chacun, suivant sa prévention et ses idées, raisonnait sur sa mort ; les uns, pour le plaindre d'avoir été immolé à la fureur de ses ennemis ; les autres, pour le condamner sur les reproches que lui faisait la Synagogue ; mais parmi ceux qui s'entretenaient de cette triste nouvelle, il en était que cet événement touchait de plus près, et sur qui il faisait des impressions bien différentes.

Les princes des prêtres, les Pharisiens, les docteurs de la loi, tous les ennemis de Jésus-Christ et de sa doctrine, dissertaient sur sa mort avec une sorte de satisfaction. Etouffant le cri de leur conscience, ils s'applaudissaient de l'avoir immolé à leur animosité et à leur vengeance. Ils se promettaient le triomphe le plus complet sur ses disciples et sur sa doctrine.

Pilate l'envisageait avec trouble et avec inquiétude ; il conservait un secret dépit de sa lâcheté et de sa faiblesse, et la sentence injuste qu'il avait prononcée contre le plus innocent des hommes répandait une secrète amertume dans son âme.

Le centurier et presque tous les témoins de la mort de Jésus-Christ, regardaient cet événement comme un grand prodige ; frappés d'étonnement à la vue de l'intérêt que la nature entière avait pris à la mort de l'Homme-Dieu, ils commençaient à croire qu'il y avait en lui quelque chose de surprenant et de divin.

La plupart des apôtres et des disciples se la rappelaient avec frayeur. Dispersés à la vue des humiliations et des outrages qu'on avait préparés à leur Maître, ils n'osaient se rassurer sur la promesse qu'il leur avait faite de sortir bientôt du tombeau. Il ne se trouve, en un mot, qu'un petit nombre d'âmes pieuses, que quelques femmes qui, accoutumées à lui rendre des services et à le suivre dans les jours de ses prédications, cherchent encore à lui prouver leur fidélité et leur amour. Inconsolables de sa perte, elles veulent au moins adoucir leur douleur en visitant son tombeau ; elles achètent des parfums pour embaumer le corps de Jésus : *Emerunt aromata, ut venientes ungerent Jesum.*

Je crois voir dans ces différentes impressions le contraste des dispositions des chrétiens qui forment le corps de l'Eglise. La doctrine de Jésus-Christ, ses humiliations, les maximes de son Evangile, affectent bien différemment ceux qui font profession de les croire et de les suivre. Et que verrons-nous, si nous considérons attentivement la face du christianisme ?

Nous y verrons les impies, des libertins qui, comme les Pharisiens, s'applaudissent des coups qu'ils portent tous les jours à la

religion, par les doutes qu'ils inspirent, par les maximes qu'ils débitent, par les scandales qu'ils présentent, et qui se glorifient des victoires qu'ils remportent sur la vérité et sur la vertu, comme si ces victoires ne devaient pas tourner à leur confusion.

Nous y verrons des hommes lâches qui, comme Pilate, se laissent entraîner au mal par la multitude ; qui commettent l'iniquité plus par faiblesse que par malice ; qui, déchirés sans cesse par des remords infructueux, sentent leur injustice sans avoir assez de courage pour ouvrir les yeux sur leurs égarements.

Nous y verrons des pécheurs ébranlés et presque convertis qui, comme le centurier, après avoir prêté leur ministère aux méchants, commencent à s'apercevoir qu'ils se sont laissé séduire. Une frayeur salutaire les pénètre et leur fait former des désirs de conversion.

Nous y trouverons des justes timides qui, comme les apôtres, ne sont ni assez courageux pour défendre la vertu, ni assez lâches pour l'abandonner tout à fait ; qui gémissent dans le secret des persécutions qu'elle éprouve, sans oser les partager avec elle.

On y découvrira enfin quelques chrétiens fervents (mais c'est toujours le plus petit nombre), qui, comme les saintes femmes, n'ayant pu arrêter le progrès de la corruption et du libertinage, lâchent au moins, par leurs bons exemples et la bonne odeur qu'ils répandent, de prévenir l'infection du péché.

S'il est bien vrai, mes frères, que l'Eglise renferme des chrétiens de toutes ces espèces, n'est-il pas pour vous de la dernière importance d'étudier dans laquelle de ces dispositions vous vous trouvez aujourd'hui ? Êtes-vous du nombre de ces disciples fidèlement attachés aux intérêts de leur maître ? Le mystère de sa Passion et de sa mort a-t-il fait dans vos cœurs l'impression la plus vive ? Avez-vous gémi sincèrement de cette multitude d'infidélités qui l'ont attaché à la croix et conduit au tombeau ? Il faut passer, dit un Père de l'Eglise, par la sainte tristesse de sa Passion et de sa mort pour avoir part à la joie de sa résurrection.

L'Evangile, en nous proposant l'exemple des saintes femmes, nous le fait assez comprendre : dès le matin elles vont au tombeau : *Valde mane veniunt ad monumentum.* Vous l'entendez, chrétiens ; dès le grand matin : *Valde mane.* L'Evangile le remarque, pour faire connaître l'ardeur de leur charité : elles pouvaient peut-être choisir une heure plus commode ; mais elles ne pouvaient en choisir une plus conforme aux intentions de leur Epoux ressuscité lui-même dès le grand matin : *Valde mane.* Il aime les prémices de nos cœurs, c'est-à-dire, les premiers transports de notre amour, les premiers mouvements de notre affection : *Valde mane.*

Que je voudrais, mes frères, pouvoir pénétrer de cette vérité les jeunes hommes, les jeunes personnes qui écoutent cette

instruction ! Qu'ils n'oublient jamais que le grand matin, dans le saint Evangile, est regardé comme la figure de la jeunesse, et surtout de cette jeunesse où l'ardeur des passions ne s'est pas encore fait sentir, où les maximes d'un monde séducteur n'ont point encore causé un funeste ravage. Qu'on est heureux quand on profite de ces premiers instants pour aller à Jésus-Christ, et pour lui offrir les prémices de sa raison et de son cœur ! On se ménage, pour le reste de ses jours, de grandes consolations, une paix inaltérable, quand on s'accoutume à porter le joug du Seigneur dès la jeunesse : *Bonum est viro cum portaverit jugum Domini ab adolescentia sua.* (Thren., III, 27.)

Profitez donc de ces instants, jeunes personnes qui m'écoutez ; n'attendez pas, pour vous donner à Dieu, que l'âge des passions et la saison des plaisirs vous amusent, que le temps des occupations et des affaires vous détourne, que la lenteur de la vieillesse et l'appesantissement de l'âge vous arrêtent. Vous n'avez pas pour la vertu de moment plus favorable que celui de la jeunesse. Dès le grand matin de la vie, on la pratique presque sans effort : *Valde mane.*

N'est-il pas vrai qu'un voyageur vous paraîtrait bien insensé, s'il attendait, pour se mettre en chemin, le poids du jour et de la chaleur ? et qu'un soldat vous paraîtrait bien lâche, s'il différerait jusqu'au déclin du jour de livrer le combat ? La route qui conduit à la patrie est difficile, elle est quelquefois bien longue ; on ne peut donc se hâter trop tôt de la prendre : les obstacles qu'il faut vaincre pour y arriver sont sans nombre ; on ne saurait donc trop tôt les combattre : *Valde mane.*

^ Pour vous, mes frères, qui, parvenus à la vieillesse, n'avez plus à offrir à votre Dieu que le reste de vos jours, les débris de vos forces, quelques pas encore à faire, vous dirai-je qu'il est trop tard de commencer à le servir ; que si vous avez vécu jusqu'à présent dans l'oubli de votre Dieu, il rejettera les fruits tardifs de votre pénitence et de vos larmes ? Si je tenais ce langage, me reconnaîtrez-vous comme le ministre du Dieu des miséricordes ? Non, mes frères ; quels que soient les égarements de votre vie passée, la multitude de vos iniquités peut bien surpasser le nombre des cheveux de votre tête, mais elle ne saurait égaler la miséricorde de votre Dieu ; et quelque profondes que soient les racines que le péché a jetées dans vos cœurs, un Dieu plus puissant en bonté que vous ne l'êtes en malice, peut les arracher et les guérir. Courez à son tombeau. La fin de la journée, quand elle lui est offerte de toute la plénitude du cœur, est un hommage qu'il ne refuse jamais. Allez à la suite de ses disciples chercher son sépulcre, et surtout ne redoutez point les obstacles. En effet, de quoi s'entretenaient les saintes femmes de notre Evangile ? Elles paraissent appréhender que la pierre qui ferme l'entrée du sépulcre, ne les empêche

de parvenir jusqu'à Jésus-Christ ; elles se communiquent le sujet de leur crainte ; mais ce motif ne ralentit pas leur ardeur et leur empressement ; et en même temps qu'elles se demandent : Qui nous ôtera cette pierre ? *Quis revolvat lapidem ab ostio monumenti ?* elles marchent comme si elle était ôtée. Il est bien permis à un chrétien de s'effrayer à la vue des écueils multipliés qui se rencontrent dans la voie du salut ; et comment ne s'affligerait-il pas, quand il considère d'un côté sa faiblesse, son peu d'intelligence, le penchant presque insurmontable qu'il éprouve pour le vice ; et que d'un autre côté, il envisage les artifices et les ruses d'un ennemi qui ne se repose jamais ? Comment ne se dirait-il pas avec inquiétude : Qui me rendra supérieur à tant d'obstacles ? *Quis revolvat lapidem ?*

Mais que doit lui répondre sa foi ? Elle doit lui apprendre que le découragement est le plus grand des écueils ; qu'il n'est jamais permis de regarder en arrière parce qu'il reste encore beaucoup d'ouvrage, de renoncer à la couronne parce que la conquête en est difficile, et de s'arrêter dans la voie du salut parce qu'il reste encore beaucoup de chemin à faire.

Et n'est-ce pas là l'écueil de la plupart des conversions ? Les grands pécheurs l'éprouvent dans cette solennité, plus que dans tout autre temps de l'année. Je souhaite du moins qu'ils fassent attention à cet endroit de l'Evangile. On voudrait bien rompre avec le péché, changer de vie et se convertir ; mais on rencontre tant de difficultés ! Les liaisons, les occasions, les habitudes et les passions forment un poids énorme qu'on croit ne pouvoir porter ; c'est cette pierre immense qui ferme l'entrée du sépulcre : on la connaît, on s'en afflige, on demande bien s'il est possible de s'en débarrasser : *Quis revolvat ?* Mais demande-t-on la grâce de réussir ? fait-on quelques efforts pour en diminuer la pesanteur ? est-on du moins attentif à en gémir et à s'en humilier en présence d'un Dieu devant qui les plus grands obstacles se dissipent ? Non, mes frères ; on cède à la pusillanimité et à l'indolence ; on prend avec le crime de nouveaux engagements ; et souvent une conversion que tous ces obstacles ne rendraient que difficile, ce découragement la rend absolument impossible, et arrête les pas du pécheur.

Marchez donc, mes frères, vous qui, à l'occasion de cette fête, avez fait les premiers pas vers Jésus-Christ. Que votre ferveur et vos désirs ne se bornent pas à cette solennité ; qu'on ne vous voie pas, après ces jours, oublier les résolutions et les promesses dont vous nous avez rendus les dépositaires et les témoins ; et plus vous vous soutiendrez dans ces dispositions, plus vous verrez les difficultés s'aplanir. Les apôtres et les saintes femmes qui visitent aujourd'hui le sépulcre, trouvent la pierre enlevée, sans qu'il leur en ait coûté d'efforts : *Invenerunt revolutum lapidem.*

La conversion est pénible sans doute : on ne s'arrache point sans violence aux objets de ses passions ; mais cette violence même a ses consolations et ses douceurs. Une victoire prépare à une autre ; chaque pas qu'on fait dans la voie du retour, est un nouveau droit aux secours que Dieu promet à ceux qui le cherchent. Jésus-Christ avait dit qu'avec la foi on transporterait les montagnes avec la même facilité qu'un grain de sable. C'est cette foi qui, dans la conversion, délivre le pécheur des chaînes qui le retiennent et du poids qui l'accable : *Invenerunt revolutum lapidem*. Ce n'est pas le seul avantage de la conversion. Tout ce qui était un sujet de tristesse pour le pécheur, devient l'occasion de sa joie ; tout ce qui servait à ses passions, devient l'instrument de son salut. C'est toujours dans l'Évangile que je trouve ce point d'instruction, et c'est l'exemple des saintes femmes qui me le présente. Elles portent des parfums ; et l'usage qu'elles en veulent faire est bien propre à consacrer cette offrande, à la sanctifier, et à réparer le mauvais usage que la sensualité leur en aurait fait faire. Dans ce lien naturellement destiné à la corruption, ces saintes Épouses de Jésus-Christ comptaient y trouver l'objet de leurs regrets et de leurs larmes ; et ce lieu ne leur présente que des motifs de consolation et d'assurance. Imitiez-les, pécheurs, et Dieu tiendra à votre égard une conduite aussi miséricordieuse ; c'est-à-dire, faites servir à la justice, des membres qui se sont livrés à l'iniquité ; consacrez à des œuvres saintes, des biens, une fortune qui ont été l'aliment de votre mollesse ; ornez ces temples matériels, des débris de cette superfluité qui a si souvent flatté votre orgueil ; que ces membres, que ces temples vivants se ressentent d'une abondance qui est l'écueil le plus dangereux pour vos passions : alors vous verrez régner la sainteté où régnaient auparavant la corruption et le péché, et le sépulcre de votre cœur n'exhalera plus une odeur de mort ; on y apercevra les signes d'une résurrection solide et durable.

Je ne crois pas pouvoir me dispenser, mes frères, d'examiner avec vous quel pouvait être le dessein des vertueuses femmes de l'Évangile, en portant des parfums au sépulcre. Ignoraiient-elles que le Saint, le Christ du Seigneur ne devait point éprouver la corruption ? N'étaient-elles pas instruites de la promesse formelle que Jésus-Christ avait faite, de sortir le troisième jour du tombeau ? Il se peut bien faire que leur foi ne fût pas alors aussi éclairée qu'elle le devint dans la suite ; et, sans juger de leur démarche, qui, à bien des égards, mérito notre attention et notre respect, apprenons du moins de saint Augustin, que les honneurs qu'on rend aux morts, ces pompes funèbres qu'on leur prépare, ces mausolées magnifiques qu'on élève sur leurs tombeaux, ces cérémonies lugubres où l'on consomme des ressources dont le pauvre a un besoin si réel, ces cortèges nombreux qui annoncent

ou la vanité de ceux qu'on pleure, ou l'ostentation de ceux qui leur survivent, sont plutôt faits pour la consolation de ceux qui restent, que pour le soulagement de ceux qui ne sont plus.

Oh ! si la foi de la résurrection nous soutenait, lorsque nous avons perdu quelques-uns de nos proches, nous saurions régler notre sensibilité et notre douleur : les derniers honneurs de la sépulture se ressentiraient de cet esprit de religion ; et sans négliger, dans ce devoir, la décence que nous prescrivent la nature et la reconnaissance, leurs intérêts éternels, ces fautes que la fragilité leur a fait commettre, et que la justice de Dieu ne laisse pas impunies, même dans ses saints, fixeraient notre attention et renouvelleraient notre lerveur.

Chrétiens qui, après avoir marché dans la voie de l'égarement et du péché, vous occupez sérieusement de votre conversion, appliquez-vous à la méditation du mystère de ce jour. Jésus-Christ ressuscité est le principe, le modèle et le prix de votre conversion. Le principe : il est appelé le premier-né d'entre les morts ; et, par la victoire qu'il vient de remporter sur la mort et sur l'enfer, devenant le premier-né d'entre les vivants, il vous assure le triomphe de vos passions, la défaite de Satan, le droit à la grâce et à la vie. Dites donc avec nous : *Voilà le jour que le Seigneur a fait : « Hæc dies quam fecit Dominus. »* Levez les yeux vers le ciel. S'il y a des récompenses pour la vertu fidèle et constante, il en est aussi pour la pénitence et les larmes. Jésus-Christ les a sanctifiées par l'excès de ses souffrances : par sa résurrection, il les rend consolantes et précieuses.

Il est le modèle de votre conversion, lui qui a bien voulu devenir la figure de votre sépulture et de votre mort. Quel était votre état avant ces solennités ? et jusqu'à ce moment de votre réconciliation, qu'étes-vous ? Vous êtes enseveli dans le tombeau de vos péchés : vos inclinations et vos penchants forment autour de vous un linceul qui vous enveloppe et qui vous lie. Vos habitudes invétérées sont cette pierre immense qui ferme l'entrée de votre sépulcre, et qui a empêché si souvent la parole de Jésus-Christ de percer jusqu'à vous. Dans cet état, un sommeil léthargique et mortel tient vos yeux fermés à la lumière : qui pourra rompre ces liens, et vous débarrasser de ce poids énorme qui vous accable ? Ce jour est celui que le Seigneur a choisi pour opérer ce miracle de résurrection : *Hæc dies quam fecit Dominus*.

Jésus-Christ a secoué la poussière du tombeau ; il a quitté ce linceul qui enveloppait les dépouilles de sa mortalité. Dès le grand matin il s'est levé pour marcher à pas de géant dans une vie nouvelle. Suivez-le. N'opposez plus de coupables retardements à la grâce qui vous appelle. Rompez avec l'iniquité. Ne conservez plus avec les pécheurs de relation dangereuse ; ne participez plus à leur corruption, et marchez couse-

stamment dans la voie de l'innocence et de la justice.

Jésus-Christ est le prix de votre conversion. Si, après sa résurrection, une seule apparition, une seule conversation pénètre les disciples d'Emmaüs d'une consolation inexprimable; si, dans un court entretien, leur cœur se sent tout brûlant d'amour, que doit éprouver le vôtre dans cette solennité? Voilà le jour que le Seigneur a fait pour votre consolation et pour votre joie : *Hæc dies quam fecit Dominus*. Et dans ce jour, si vous avez rempli les conditions d'une véritable pénitence, il veut être, par la communion sainte, le gage de votre réconciliation, la source de votre paix et le prix de toutes vos épreuves : *Exsultemus!*

Et vous, âmes fidèles, sentez-vous la part essentielle que vous devez prendre à la résurrection de votre Epoux? Suspendez, dans ce jour, ces saintes alarmes, ces salutaires frayeurs que vous inspire avec tant de justice le sentiment de votre fragilité et de vos faiblesses. Aujourd'hui, j'ose vous le dire avec un Père de l'Eglise, il n'est plus permis de craindre : *Lætetur!* Le voilà venu, ce jour après lequel vous soupiriez avec tant d'ardeur, et que le Seigneur vous préparait lui-même : *Hæc dies quam fecit Dominus*. L'Eglise, en vous occupant des humiliations de son Epoux, avait voulu intéresser votre sensibilité et votre amour; elle veut en ranimer aujourd'hui les ardeurs par un spectacle bien différent. Oubliez, pour un instant, tout ce que Jésus-Christ a souffert, ou plutôt comparez les épreuves par lesquelles il a passé, avec la gloire que son Père lui ménage. Il parut abandonné de son Dieu, il s'en plaignit avec amertume sur sa croix; maintenant il rentre dans tous les droits que lui donne le titre de Fils unique, de Fils bien-aimé, seul objet des complaisances de son Père.

Les Pharisiens l'avaient traité comme un imposteur et un séditionnier, il avait succombé à l'injustice de leur jugement; et le Seigneur l'établit aujourd'hui le Juge des vivants et des morts; de sorte que le prince de ce monde est déjà jugé. Pilate l'avait confondu avec un malfacteur et un meurtrier, et il a été compté au nombre des scélérats de la terre; mais aujourd'hui il reçoit un nom devant lequel toute créature se confond et s'abaisse. Ses ennemis l'ont insulté; il est devenu, tous les jours de son affliction, l'objet de leurs dérisions et de leurs fables: mais Dieu a pris soin de manifester sa puissance et sa gloire par l'éclat de sa résurrection, de sorte que ses ennemis sont réduits à la plus honteuse confusion, au plus triste silence. Ses bourreaux l'ont déchiré, l'ont percé de coups; on reconnaissait à peine en lui quelques traces de l'humanité, tant il était défiguré par la douleur; mais le Seigneur vient de transformer son corps mortel et passible en un corps impassible et glorieux: tout en lui annonce l'immortalité dont il est le principe et le gage. Enfin il expire sur une croix, au milieu des tour-

ments dont l'enfer l'avait environné; mais depuis qu'il s'est réveillé, la mort n'a plus d'empire sur lui, et son aiguillon est la seule arme qu'il emploie pour la terrasser : *Exsultemus!*

O mort! tu n'as donc plus de droit sur nous, puisque notre Chef n'est plus sous ton empire! Tu peux bien nous abattre, nous confondre pour un temps, mais je sais, et cette espérance est profondément gravée dans mon cœur, je sais que je serai une seconde fois revêtu de cette chair, que mes yeux ne doivent point se fermer pour toujours, et que mon Rédempteur doit les ouvrir lui-même pour le contempler dans sa gloire : *Exsultemus et lætemur!* Ainsi soit-il.

AUTRE INSTRUCTION,

Par laquelle on achève d'expliquer l'Evangile du jour de Pâques.

Telle est la grandeur du christianisme, mes frères : ses consolations les plus touchantes prennent leur source dans l'abaissement et dans l'humiliation. Une crèche, des langes, une étable, furent les apanages de notre Roi naissant : un sépulcre, un linceul, sont aujourd'hui les trophées de sa victoire. Les saintes femmes entrent dans le sépulcre, lieu de séparation et d'oubli, lieu de tristesse et de deuil : *Introentes in monumentum*. Et ne semblent-elles pas nous indiquer d'abord que la retraite et la pénitence sont des dispositions essentielles pour participer à de si saints mystères; que le cri de la résurrection ne se fait point entendre dans ces cercles tumultueux où la passion élève sa voix; et qu'un cœur accoutumé à se nourrir de fausses joies du siècle, est bien peu capable de goûter les consolations qui sortent du sépulcre de Jésus-Christ?

Qu'on dise, en effet, aux adorateurs du monde, qu'un jeune homme a paru dans le sépulcre, revêtu d'une robe blanche, assis à la droite de ce lieu; ils ne trouveront dans ce récit qu'une narration froide et insipide, incapable d'exciter dans leur cœur le moindre sentiment d'admiration et de reconnaissance, mais pour un chrétien qui, pendant la sainte carrière de la pénitence, a su, en affligeant son âme par la mortification, la disposer à la joie de ce jour, ce récit est plein de sens, de douceur et de charmes. Cet homme encore revêtu des apparences de la jeunesse, lui annonce que comme l'aigle sur le déclin de ses jours, il conserve l'espérance d'être renouvelé, d'être transformé, et que le corps glorieux de Jésus-Christ est le modèle de son renouvellement futur.

La droite qu'occupe l'ange du Seigneur, lui rappelle ce discernement consolant pour les justes, que doit faire le Fils de l'Homme, lorsqu'il paraîtra sur le trône de sa justice; et l'âme fidèle soupire après ce moment où son Dieu l'appellera par son nom, pour la

placer à sa droite, au nombre des bénis de son Père.

Ce vêtement éclatant, plus blanc que la neige, lui figure admirablement ce vêtement incorruptible et immortel qui doit lui faire oublier cette corruption, cette misère, cette infirmité dans laquelle gémit sa nature; et par la foi, elle croit déjà ressembler dans la gloire à celui qui a daigné, par miséricorde, devenir semblable à nous dans la chair. Un chrétien que ces idées occupent, étudie le mystère de ce jour, en saisit l'esprit. Il ne néglige pas même la situation et la posture où il trouve l'envoyé du Seigneur; il est assis : *Sedentem*; et il voit par là que le calme et la paix prendront un jour la place de toutes les agitations, de tous les combats de la vie présente; que le fruit particulier de la résurrection est d'essuyer les larmes de ceux qui pleurent, de dissiper les inquiétudes de ceux qui craignent, d'assurer la possession du bonheur à ceux qui l'attendent, qui l'espèrent et qui s'efforcent de le mériter : *Invenerunt juvenem sedentem coopertum stola candida*.

Mais est-ce là l'idée que ce spectacle présente aux vertueuses femmes qui allèrent visiter le sépulcre ? L'Évangile, au contraire, ne nous avertit-il pas que l'impression qu'elles éprouvèrent fut un sentiment de frayeur et de crainte : *Obstupuerunt* ? La circonstance où elles se trouvaient, rendait cette première impression naturelle : elles cherchaient leur Époux, elles ne le trouvent pas : leur cœur, ingénieux à s'alarmer, s'afflige de son absence; et loin de les condamner, il nous serait souvent avantageux de les imiter et de les suivre. On ne ferait pas des chutes si fréquentes et si profondes, si l'on craignait davantage d'être séparé de Jésus-Christ; si l'on fuyait, avec plus de soin, tout ce qui peut affaiblir en nous son amour; si on lui donnait tellement la préférence, qu'on ne s'attachât pas même aux consolations que la religion communique, ou, ce qui est plus dangereux encore, aux canaux, aux instruments, aux ministres dont elle se sert pour nous les communiquer, Elles ont donc raison de s'épouvanter et de craindre : *Obstupuerunt*. Mais Jésus-Christ ne permettra pas qu'elles soient livrées à de longues agitations; les paroles de l'ange vont dissiper leurs inquiétudes : Ne craignez rien, leur dit-il. Vous cherchez Jésus de Nazareth, qui a été crucifié; il n'est plus ici; vous voyez le lieu où ses disciples avaient placé son corps, mais depuis sa résurrection, il n'a plus rien de commun avec ce lieu de tristesse. Allez vous-mêmes annoncer à ses disciples et à Pierre, que, fidèle à sa parole, il doit vous précéder dans la Galilée.

Recueillons l'esprit de chacune de ces expressions, mes frères. *Nolite expavescere* : c'est le premier avantage que doit produire la résurrection. Tout était à redouter pour l'homme avant la consommation de ce mystère. Il devait craindre son Dieu, non pas de cette crainte filiale qui aime, qui espère,

qui désire; Dieu était un juge inexorable, qu'aucune victime ne pouvait apaiser, qu'aucune satisfaction ne pouvait fléchir; mais Jésus-Christ ne ressuscite qu'après avoir consommé le sacrifice universel, qu'après avoir offert la seule victime que son Père ne pouvait rejeter; et c'est par sa résurrection qu'il entre en possession de ce tabernacle éternel, où il doit présenter sans cesse le sang de propitiation pour le péché. Alors plus de crainte pour les enfants de la résurrection, que celle dont la charité, dont l'amour filial est le principe : *Nolite expavescere*.

L'homme devait craindre la mort; elle n'était que la solde du péché, elle était la porte de l'enfer, elle mettait l'homme dans un dénûment universel et dans une indigence honteuse. Mais Jésus-Christ est lui-même la résurrection et la vie, il a fait de la mort un passage, il en a fait une épreuve sanctifiante et salutaire; elle ne dépouille plus, elle enrichit; elle n'humilie plus, elle ennoblit; elle ne défigure plus, elle communique au chrétien un éclat, une splendeur qui n'appartenaient point à sa nature. Craignez la mort, vous tous qui la regardez comme la cessation de toutes choses, comme l'anéantissement de votre être : elle cache pour vous un principe de réprobation que vous ne connaissez pas. Mais nous qui élevons les yeux sur Jésus ressuscité, nous ne l'attendons pas seulement, nous la désirons même : *Nolite expavescere*.

L'homme devait craindre l'ennemi du salut : ses victoires n'avaient point été interrompues depuis la chute du premier homme, tout était devenu une pierre d'achoppement. Le monde était un vaste royaume, où le prince des ténèbres avait établi son empire; il ne laissait à Dieu et à ses adorateurs qu'un coin de terre, la Judée seule portait le nom de son peuple : *Notus in Judæa Deus*. (Psal. LXXV, 2.) Et encore avait-il plus d'une fois trouvé le secret de séduire et de captiver cette nation chérie. Mais le règne de Satan est fini, le Roi de gloire a placé lui-même son immortel étendard sur les forteresses de la véritable Sion; il devait régner par le bois, triompher par la mort, rendre son sépulcre glorieux, en l'établissant le centre de sa victoire. Ames fidèles, suivez les trophées de votre vainqueur; sous sa main puissante, qui oserait vous nuire ? *Nolite expavescere*.

L'homme devait se craindre lui-même. Il faisait une épreuve journalière de sa faiblesse. Chacun de ses pas était marqué par les chutes les plus humiliantes et les plus honteuses : et sur quoi pouvait-il s'appuyer ? Sur la Loi ? Mais cette lettre qui tue, devenait pour plusieurs une occasion de mort. Sur les sacrifices ? Mais le Seigneur les avait en abomination. Sur les cérémonies d'un culte extérieur et sensible ? Mais le Juif le plus fidèle ne possédait que l'ombre et la figure.

Le chrétien trouve en Jésus-Christ tout ce qui lui manque; la loi et le législateur,

le prêtre et la victime, la réalité et la fin de toutes choses, la force et la grâce, la justice et la charité. Et si la voix de son infirmité s'élève encore pour le décourager et l'abattre, il sort aujourd'hui du sépulchre une voix consolante qui lui défend de craindre : *Nolite expavescere.*

Je pourrais m'étendre sur cette vérité : elle est inépuisable, et revient à presque toutes les maximes de la vie chrétienne. Je pourrais parcourir tous les états, après avoir considéré toutes les situations de l'homme, et vous prouver que le pécheur sous le poids de ses habitudes et de ses chaînes, le pauvre dans l'extrémité de son indigence et de sa misère, le juste à la vue de ses fragilités et de ses faiblesses, le chrétien dans l'affliction et dans l'amertume, ne doivent plus craindre, parce que la résurrection de Jésus-Christ leur offre à tous des consciations et des ressources inépuisables. Mais je vous laisse, mes frères, à pénétrer, chacun selon votre ferveur et vos besoins, l'esprit de ce mystère. Ce sera de toute la plénitude de vos âmes qu'on vous entendra vous écrier avec le Prophète : Mon âme, bénissez le Seigneur, publiez ses merveilles ; dites à tous ceux qui le craignent, qu'il est plein de clémence et de bonté : *Confitemini Domino, quoniam bonus.* Il n'a pas borné sa miséricorde et son attention sur nous à quelques faveurs passagères, à quelques avantages temporels : il est le Dieu de l'éternité, et sa miséricorde n'aura pas moins de durée que lui-même : *Quoniam in seculum misericordia ejus.* (Psal. CVI, 1.)

Faites, Seigneur Jésus, qu'après ces solennités nous puissions chanter ce cantique avec la même confiance. Pendant ces jours où les pécheurs font quelques efforts, nous nous rassurons sur leur état, nous cessons de gémir sur leur perte, nous nous promettons leur réconciliation et leur retour : que nos espérances ne soient pas vaines ! Soyez pour eux le Dieu des miséricordes, assurez leurs pas dans les voies du salut ; qu'ils chantent maintenant avec les justes le cantique de leur résurrection et de leur délivrance, et qu'ils obtiennent de le continuer dans l'éternité bienheureuse ! Ainsi soit-il.

DIMANCHE DE QUASIMODO.

Sur la 1^{re} Epître de saint Jean, c. V, v. 4-10.

La foi nous place entre la présomption et le désespoir ; elle nous instruit, elle nous anime, elle nous dicte le triple témoignage que nous devons à un Dieu trois fois saint.

L'apôtre saint Jean, mes frères, dans cette Epître, semble recueillir, en très-peu de paroles, tout le fruit des mystères que nous avons célébrés ; et l'Eglise, en appliquant à cette solennité le texte du disciple bien-aimé, veut nous apprendre à étudier de qui vient notre victoire, et par quels moyens nous pouvons en assurer les avantages. Que nous servirait-il, en effet, d'avoir chanté avec allégresse les triomphes de notre Chef,

les droits qu'il nous a donnés à sa victoire, si, oubliant nos glorieuses prérogatives, nous vivions toujours dans l'esclavage de Satan et sous la honte du péché ? Hélas ! cette situation déplorable n'est pourtant que trop commune. Combien de bouches se sont ouvertes, dans les dernières solennités, pour chanter avec l'Eglise : Voilà le jour que le Seigneur a fait ! Bouches sacrilèges, en êtes-vous moins les organes du péché ? Cœurs infidèles, en êtes-vous moins courbés sous le poids des habitudes, moins apesantis par les chaînes que forment vos passions ? Vous allez apprendre, mes frères, ce qui a pu mettre obstacle à la délivrance de ces infortunés ; vous allez apprendre ce qui peut vous préserver vous-mêmes de retomber sous le joug du démon.

Mes bien-aimés, tous ceux qui sont nés de Dieu, sont victorieux du monde. Pour entendre ces expressions, il faut remarquer que le sacrement de baptême s'administre solennellement à Pâques ; que toute l'octave de cette grande fête était consacrée à affermir les néophytes dans la foi qu'ils avaient reçue ; que le jour qui la terminait, était entièrement destiné à les prémunir contre les dangers qui les environnaient ; et qu'en les dépouillant, dans ce jour-là, de la robe blanche dont ils avaient été revêtus en sortant des fonts sacrés, on avait soin de les exhorter à conserver leur innocence, pour en représenter la robe précieuse au tribunal de Jésus-Christ. C'est donc aux chrétiens nouvellement baptisés que l'Eglise adresse ces paroles : Mes bien-aimés, tous ceux qui sont nés de Dieu, sont victorieux du monde. Mais ces paroles ont beaucoup plus d'étendue, puisque tout chrétien étant né de Dieu, a droit à cette victoire ; et s'il se laisse vaincre, c'est qu'il ne fait point usage des armes que le Fort par excellence a mises entre ses mains. Car l'Apôtre ne prétend point que la victoire sur le monde soit tellement assurée à ceux qui sont nés de Dieu, qu'ils soient invincibles, quand une fois ils ont été revêtus de cette qualité, puisqu'il ajoute : Et cette victoire par laquelle le monde est vaincu, est l'effet de notre foi : *Hæc est victoria que vincit mundum, fides nostra.*

Par ces paroles, saint Jean nous place entre la présomption et le désespoir. Nos chutes continuelles, les désordres dont nous sommes environnés, le scandale que nous éprouvons, quand nous sommes témoins des fautes de ceux qui étaient les plus fermes dans la foi ; tout nous avertit de craindre sans cesse, de ne nous confier ni dans nos propres forces, ni dans le titre d'enfants de Dieu que nous portons, puisque ce titre peut devenir celui de notre condamnation, par l'abus que nous pouvons en faire : mais aussi ce titre n'est pas vain ; les droits en sont réels ; et l'Apôtre nous le fait connaître, pour ranimer notre courage et exciter notre ardeur. Il nous montre le monde avec tout ce qu'il a de plus spécieux, de plus séduisant et de plus dangereux, vaincu

par la foi : *Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.*

Faisons, en effet, l'application de cette vérité aux plus violentes tentations; nous verrons la foi étendre son empire sur ce que la nature a de plus flatteur. Ne jugeons pas de la foi par la lâcheté de la plupart des chrétiens, que la moindre tentation ébranle, que la moindre tribulation abat, que le moindre attrait séduit, que la moindre satisfaction captive : ces chrétiens, ou n'ont pas la foi, ou ne font point usage des armes que la foi met entre leurs mains. Jugeons de la foi par les prodiges qu'elle a opérés dans le temps : *C'est par la foi, dit l'Apôtre, que les saints de l'ancien Testament ont vaincus les royaumes, opéré la justice, obtenu les récompenses éternelles : « Per fidem vicerunt regna, operati sunt justitiam, adepti sunt repromissiones. »* (Hebr., XI, 33.) Comment cette foi, si victorieuse dans des jours où elle ne présentait que des ombres et des figures, ne représenterait-elle pas des victoires sur le monde, lorsqu'elle nous élève jusqu'à la réalité? *Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.* C'est cette foi vivifiée, agissante par la charité, qui faisait demander à l'apôtre saint Paul si quelque chose pouvait séparer un véritable chrétien de l'amour et de la fidélité qu'il doit à son Dieu : *Quis nos separabit a charitate Dei?* (Rom., VIII, 35.)

Est-ce la faim : *Fames?* c'est-à-dire, la disette, la misère, la perte des biens de ce monde, ou la dureté de ceux de qui on peut les attendre? Un chrétien qui vit de la foi, ne demande que le nécessaire, travaille pour se le procurer, sollicite humblement ce qui lui manque, l'attend avec confiance de la main de Dieu, se contente du peu qu'il lui accorde, ne forme point de désirs au delà de ce qui lui est donné, et se promet une autre vie, où les biens du siècle présent ne seront plus d'aucune utilité, parce qu'il y jouira du vrai bien : avec cette pensée, il triomphe d'une des plus grandes tentations du monde : *Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.*

Considérons ce même chrétien en butte à la calomnie, exposé à l'envie, victime de la perfidie, livré, en un mot, à la malice des méchants; la foi lui dit, avec Tertullien, que cette malice même est une leçon que Dieu lui donne : *Eruditio mea malitia eorum;* que Jésus-Christ, son Chef, en a éprouvé toute la noirceur, et en a triomphé; que la douceur, la patience et la paix sont des armes bien certaines, puisqu'elles attirent, puisqu'elles gagnent celui contre lequel elle s'en sert, et assurent une victoire parfaite à celui qui en fait usage : *Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.*

Mais, du moins, le monde réussira-t-il à séduire par ses caresses celui qu'il n'a pu vaincre par ses disgrâces? Non, mes frères : s'il a la foi, elle lui apprend que plaire aux hommes, c'est souvent cesser d'être serviteur de Jésus-Christ; que ceux

qui veulent être riches des biens de ce monde, deviennent pauvres de ceux du ciel, et sont dévorés par une multitude de désirs qui les détournent du but qu'ils se proposent; que l'élévation et la grandeur ont quelque chose de bien dangereux, puisque les puissants et les plus élevés seront plus puissamment tourmentés : *Potentiores poterit torquentur.* (Sap., VI, 7.) Ces réflexions lui inspirent le mépris des richesses, l'amour de la médiocrité, et le rendent supérieur à tous les attrait du monde : *Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.*

Voilà, mes frères, les effets que produit la foi. L'Apôtre ne veut pas que les chrétiens s'y méprennent; et il leur fait le détail des objets que cette foi nous propose, afin que nous apprenions à régler nos mœurs sur ce que nous voyons. Quel est donc celui qui est victorieux du monde, sinon celui qui croit que Jésus est le Fils de Dieu? Mais croire que Jésus-Christ est le Fils de Dieu, est-il un moyen invincible de triompher du monde? Non; car, si on croit d'esprit, sans soumettre son cœur à cette vérité; si on professe de bouche, sans attester ce dogme par ses actions; de quelle ressource sera cette foi servile, qui n'inspire que de la crainte, et qui détruit la confiance et l'amour? La foi victorieuse du monde, est celle qui croit que Jésus-Christ est le Fils éternel du Père, est Dieu comme lui; qu'en cette qualité, il est l'objet de nos adorations, de nos respects, de notre docilité, et surtout de nos imitations; qu'il n'est descendu sur la terre que pour nous porter à méditer ses maximes, à pratiquer sa loi, à suivre ses exemples : ainsi, croire en Jésus-Christ, c'est croire tous les mystères de sa vie; croire, comme le dit l'Apôtre, qu'il est venu avec l'eau et avec le sang, c'est-à-dire, avec l'eau qui nous sanctifie, avec le sang qui nous purifie, avec l'eau du baptême qui ôte les moindres taches du péché, mais qui ne les efface qu'en vertu du baptême laborieux qu'il a bien voulu éprouver par l'effusion de son sang.

La suite de notre Épître est employée à faire une comparaison entre ce qui se passe continuellement dans le ciel, et ce qui s'opère dans le baptême. Dans le ciel, trois personnes se rendent un témoignage mutuel : le Père, le Verbe et le Saint-Esprit. Dans le baptême, trois êtres concourent à renouveler ce témoignage, à nous en faire l'application : l'esprit, l'eau et le sang. Si nous ne sommes pas à portée d'entendre le témoignage qui se rend dans le ciel, du moins recevons, avec une respectueuse docilité, celui qui a été rendu en nous par le baptême.

Ainsi, tandis que le Père, dans le ciel, rend témoignage au Verbe, en appelant son Fils bien-aimé, le Fils qu'il a engendré de toute éternité; dans le baptême, il nous fait, par les mérites de ce Fils, les enfants de l'adoption et les objets de ses complaisances : voilà le témoignage que nous rend

le Père, par l'eau du baptême, sacrement ineffable par lequel il nous régénère, par lequel il nous engendre de nouveau. Le Fils, dans le ciel, rend témoignage à son Père, par son obéissance comme homme; et comme Dieu, en portant sa parole, en manifestant sa vérité, en communiqant sa sainteté: mais par le sang il nous rend un nouveau témoignage: l'application qu'il nous fait de ce sang, dans le baptême, nous prouve que nous sommes les objets de sa miséricorde, ses frères selon l'esprit, et les cohéritiers de son royaume. Enfin le Saint-Esprit rend témoignage aux deux autres personnes, et en reçoit un témoignage mutuel, par cette union indissoluble qui les unit: cet Esprit, dans le baptême, nous unit à la sainte Trinité de la manière la plus intime; il répand en nous son onction; il imprime dans nos cœurs un caractère ineffaçable: et si la fragilité de notre nature ne nous rend point impeccables, il fait au moins que cet effet du baptême subsiste en nous, même lorsque nous avons perdu la grâce par le péché.

Écoutez, mes frères, ce triple témoignage, qu'un Dieu trois fois saint rend dans nos cœurs, et répondons-y par celui de nos œuvres: honorons le Père, par l'amour de la justice, par l'inclination à la miséricorde, par la libéralité envers les malheureux; honorons le Fils, par l'amour de la vérité, par notre respect pour la parole sainte, par notre goût pour la pénitence, par notre soumission dans les adversités et dans les croix que la Providence nous ménage: honorons le Saint-Esprit, par une pureté inviolable, par une charité ardente, par une vigilance parfaite sur nous-mêmes. Ah! craignons surtout que la voix de nos passions ne s'élève pour interrompre le témoignage qu'une si sublime vocation exige de nous. Fuyons le monde, où presque toujours ce témoignage est contredit; ou si nous sommes forcés, par des engagements légitimes, à y vivre, accoutumons-nous à ne point rougir du témoignage qu'exige de nous la Trinité sainte; et par ce témoignage, efforçons-nous de contredire à celui que rendent la chair et le sang.

O vous, mon Dieu, qui donnez de l'éloquence aux langues même des enfants, ne permettez pas que nous rougissions jamais de parler le langage de la religion et de la vertu! Tout chrétien est soldat, et en cette qualité obligé de résister et de combattre. L'esprit de mensonge s'élève de toutes parts: la vérité est affaiblie parmi les enfants des hommes; faites du moins qu'elle ne s'éteigne point dans nos cœurs; faites qu'elle nous instruisse, qu'elle nous anime, qu'elle rende en nous un témoignage qui nous soutienne dans celui que nous vous devons ici-bas, et nous mérite celui que vous nous rendrez au jour de votre miséricorde. Ainsi soit-il.

Sur l'Évangile selon saint Jean, c. XX.
v. 19-31.

Paix chrétienne, prix du sacrifice, effet de la résurrection de Jésus-Christ. Charité de ce divin Sauveur. Incrédulité de Thomas, source d'instruction pour nous.

Qu'il dut être affligeant pour les disciples de Jésus-Christ, mes frères, le court intervalle qu'ils furent obligés de passer dans la séparation d'un si bon Maître! Accoutumés à l'interroger dans leurs doutes, à répandre dans son sein leurs inquiétudes, qui pourra désormais fixer leurs irrésolutions, calmer leurs frayeurs, dissiper leur ignorance et leurs ténèbres? Il paraît bien, aux précautions que la crainte leur fait prendre, que cet événement avait beaucoup augmenté leur timidité naturelle.

Mais, vous ne permettez pas, ô mon Dieu, selon votre Prophète, que les perplexités de vos saints soient éternelles: *Non dabit in æternum fluctuationem justo.* (Psal., LIV, 23) Tout occupé de leur faiblesse, vous ne vous montrerez plus à l'avenir que pour les fortifier. Le soir du même jour de votre résurrection, vous paraissez au milieu d'eux pour leur souhaiter la paix, et pour assurer l'accomplissement de cet oracle sorti de votre bouche: Aucun de ceux que vous m'avez donnés n'ont péri. Vous réitérez cette visite consolante en faveur du disciple que l'absence expose à l'incertitude et au doute.

La conduite que tient aujourd'hui Jésus-Christ, mes frères, nous figure, d'une manière bien intéressante, l'attention qu'il donne à ceux qui le craignent et qui l'aiment, la part qu'il prend à tout ce qui les afflige, et les moyens qu'il emploie pour les consoler. Toutes les fois que nous sommes dans la tribulation et dans la peine, Jésus-Christ est au milieu de nous. Heureux si sa présence peut faire sur nous la même impression que fit sur les apôtres sa première apparition! c'est-à-dire, heureux si elle calme nos inquiétudes, si elle répand la joie dans nos âmes! Apprenons à en tirer cet avantage, en suivant Jésus-Christ dans cette apparition.

Il est bien difficile de démêler, mes frères, quelles étaient les différentes pensées qui agitaient les apôtres. Depuis le jour de la mort de Jésus-Christ leur Maître, jusqu'à ce moment, réunis dans un même lieu, par la crainte d'une Synagogue ennemie de sa doctrine, ils se tiennent cachés en attendant l'accomplissement des promesses; mais, à en juger par la dispersion et la fuite qui avaient suivi les premiers coups portés au pasteur, ils ne paraissaient point être persuadés d'un retour aussi prompt; Thomas, l'un des douze, ne se serait pas absenté de l'assemblée de ses frères. Il est vrai que Marie, sœur de Lazare, à qui Jésus-Christ avait daigné se manifester au tombeau, avait eu soin d'apprendre aux apôtres qu'elle avait vu le Seigneur: *Vidi Dominum*; mais il paraît que son témoignage n'avait fait

presque aucune impression sur leurs cœurs, puisque leur agitation et leur crainte étaient toujours les mêmes. Ils se tenaient enfermés : *Fores erant clausæ*, et c'est la crainte des Juifs qui leur avait fait prendre cette précaution : *Propter metum Judæorum*. Mais qu'avaient-ils à redouter de cette Synagogue ennemie de Jésus-Christ? Elle avait réussi à immoler le Maître à sa jalousie et à sa fureur; elle craignait peu pour elle-même le crédit de quelques disciples. Les Pharisiens avaient vu à la suite de l'Homme-Dieu douze pauvres, dont l'attachement n'avait pas même été jusqu'à le suivre au moment de son supplice : tout un peuple, spectateur de ses miracles, admirateur de sa morale, marchait en foule après lui dans les jours de ses prédications; et de cette multitude, au moment de sa mort, personne ne se présente pour le défendre. Je ne fais cette remarque, mes frères, que pour vous faire mieux sentir jusqu'où allait la timidité des apôtres, et pour vous faire admirer la puissance de la grâce qui les conduit de cette timidité à ce courage qui, dans peu d'années, leur assurera la conquête du monde entier. C'est donc au moment où ils se livrent davantage à la perplexité et au découragement, que Jésus-Christ se montre dans l'endroit où ils étaient assemblés, et leur dit : La paix soit avec vous : *Pax vobis*.

Ah! qu'il avait bien raison de leur annoncer, quelques instants auparavant, qu'il les traiterait en amis; qu'il ne leur parlerait plus en paraboles; qu'il leur découvrirait des mystères qui leur avaient été cachés depuis l'origine du monde! Que ces paroles, La paix soit avec vous, renferment de lumières et de clartés; qu'elles expriment bien le fruit de ses souffrances, le prix de son sacrifice et l'effet de sa résurrection! Tout était dans la division et dans le trouble, avant que la Victime adorable vint s'immoler; mais elle a tout pacifié par son sang : *Pacificans per sanguinem suum*. (*Coloss.*, 1, 20.)

L'homme était en guerre avec son Dieu; le Seigneur avait juré une seule fois dans sa fureur, qu'il effacerait l'homme de la face de la terre; il avait déclaré que, parce que l'homme était devenu chair, il ne l'envisageait plus qu'avec colère et avec dégoût. Jésus-Christ répare cette image défigurée par le péché; il lave dans son sang les iniquités qui avaient excité sa vengeance; il communique à l'homme l'esprit qui le vivifie et qui le change. Il le réconcilie avec son Dieu, par l'effusion de son sang : *Pacificans per sanguinem suum*.

L'homme était en guerre avec le prochain. Dès les premiers jours du monde, l'envie avait porté un des premiers hommes à méconnaître la voix du sang; aucun des devoirs réciproques qui font le bonheur des familles et la sûreté des empires, n'était observé. L'intérêt, la passion, étaient devenus les lois les plus suivies, parce qu'elles étaient dictées par une nature corrompue. Jésus-Christ vient établir une doctrine, une morale toute nouvelle : il vient réformer ce que

la corruption et le péché ont mêlé à cette loi pure et sans tache, qui prend sa source dans la sainteté d'un Dieu même. Il veut montrer à l'homme à observer les devoirs de la charité, en les pratiquant lui-même; et afin que l'homme apprit que cette charité ne doit point avoir de bornes, il n'en met point aux démarches qu'il fait pour le salut du genre humain. Il scelle de son propre sang toutes les vérités qu'il a enseignées, et il assure la paix à ceux qui suivent sa morale : *Pacificans per sanguinem suum*.

L'homme était en guerre avec lui-même. Eh! comment peut-on goûter les douceurs de la paix, lorsqu'on a son Dieu pour ennemi? De là ces passions honteuses qui déshonoraient l'humanité, révoltaient la nature, et dont l'homme devenait le jouet, parce qu'il n'avait pas les moyens de les détruire et de les calmer. Jésus-Christ vient les enseigner, ces moyens. La vigilance et la prière faite en son nom, par son esprit; inspirée, soutenue par sa grâce, rétabliront le calme où régnaient le désordre et les passions. On verra les inclinations les plus vicieuses se dissiper; et c'est le sang de Jésus-Christ qui donne à la prière toute sa force, à la vigilance tout son effet et tout son prix, et qui, en rétablissant l'ordre troublé par le péché, fait régner en nous la justice et la paix : *Pacificans per sanguinem suum*.

Que dirons-nous de la guerre irréconciliable que l'enfer avait déclarée à l'homme, depuis le signal que le serpent en avait donné? Qu'elle fut pour nous et honteuse et nuisible, puisque dans un seul combat nous avons perdu tous nos droits! Nous nous sommes vus dépouillés de cette royauté, de cette domination que Dieu nous avait donnée sur toutes les créatures. Nous nous sommes vus exclus de l'héritage du paradis, des délices que Dieu avait lui-même préparées de ses propres mains. Dès lors plus de droit au domaine céleste, dont ce paradis n'était que la figure; et le plus grand de nos malheurs, c'est que l'homme, devenu esclave, ne rougissait point de son esclavage; c'est que, réduit à être le jouet des passions les plus criminelles, il mettait sa gloire dans les désordres qui en étaient la suite. Le prince de la paix est venu terminer ces combats, et décider pour nous la victoire. Armé du bois de sa croix, il a terrassé l'enfer, et par l'effusion de son sang, il nous a donné le gage d'une paix que l'enfer ne saurait troubler : *Pacificans per sanguinem suum*.

Jésus-Christ réunit l'idée de tous ces avantages dans cette seule parole : La paix soit avec vous : *Pax vobis*. Mais comme cette paix qui leur était acquise devait être le fruit de sa résurrection, qu'elle ne pouvait être assurée qu'autant que la résurrection elle-même serait incontestable, Jésus-Christ leur montre les mains qui avaient été percées, le côté qui avait été ouvert, afin que leur foi chancelante fût affermie par un témoignage aussi frappant.

Que ce fut un spectacle bien touchant

pour des disciples aussi sensibles, aussi fidèles et aussi attachés à la gloire de leur Maître, de le voir dépouillé de sa mortalité, triomphant de ses ennemis, et vainqueur de la mort ! Ils conçurent, dit l'Évangile, une joie inexpriable, lorsqu'ils virent le Seigneur : *Garisi sunt viso Domino*.

Mais cette apparition n'avait pas seulement pour objet de leur justifier la vérité des promesses, de dissiper leurs inquiétudes et d'essuyer leurs larmes. Ils touchaient au moment que Jésus-Christ leur avait annoncé, lorsqu'il avait dit que ceux qui croiraient en lui, opéreraient des prodiges plus surprenants que ceux qu'il avait opérés lui-même. Eh ! que pouvaient-ils faire de plus ? Il avait rendu la vue aux aveugles, redressé les boiteux, ressuscité les morts ; il avait quelquefois même guéri les plaies les plus secrètes de l'âme, en remettant les péchés ; mais ce dernier prodige, il l'avait opéré si rarement, qu'on aurait pu douter que ce fût le principal objet de sa mission. Aujourd'hui il communique cette puissance à ses apôtres, et il la leur donne sans restriction et sans bornes. Les termes n'en sont point équivoques : Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie ; c'est-à-dire avec cette plénitude d'autorité qui m'a été donnée dans le ciel, sur la terre et dans les enfers. Revêtus de mon pouvoir, vous opérerez les mêmes prodiges. Dans le ciel, Dieu, à votre voix comme à la mienne, changera sa colère en miséricorde, ses châtimens en récompenses. Sur la terre, vous trouverez des consciences teintes du sang de leurs iniquités, rouges comme de l'écarlate : vous les rendrez semblables à la neige par la pureté ; l'éclat et la blancheur que vous leur communiquerez, en prononçant sur elles une sentence d'absolution et de grâce. Et dans l'enfer, vous commanderez en mon nom ; on vous obéira comme à moi-même ; vous arracherez à la mort éternelle ses victimes, elle cédera à vos efforts. Voilà l'étendue du pouvoir qui m'a été confié ; voilà les bornes du vôtre : *Sicut misit me Pater, et ego mitto vos*. Recevez le Saint-Esprit, ajoutez-le ; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.

Ne reconnaîsez-vous pas dans ce discours de Jésus-Christ, mes frères, l'application de ces belles paroles dont l'Église se sert pendant ces jours, pour chanter le triomphe de son Époux : *Je suis le premier et le dernier, le principe d'où vient toute puissance, et la fin à laquelle tout se rapporte : « Ego sum alpha et omega, principium et finis. » La mort a tendu ses filets pour me surprendre : elle a paru triompher de ma puissance et de ma force, parce que j'ai bien voulu me soumettre à ses lois : « *Fui mortuus ;* » mais j'ai voulu me servir de son aiguillon pour la terrasser ; j'ai triomphé de la mort, par ma mort même : je me suis endormi quelques instans sous ses ombres, mais bientôt je me suis réveillé pour l'insulter à mon tour. Je suis plein de vie, et ma vie ne doit avoir*

d'autre terme que l'éternité : « *Et ecce sum vivens in secula seculorum.* » Je tiens en ma puissance les clefs de la mort et de l'enfer : « *Et habeo claves mortis et inferni.* »

L'Évangile ne nous parle pas de l'étonnement que durent éprouver les apôtres, lorsqu'il leur confia ce grand et redoutable pouvoir de retenir les péchés ; mais saint Ambroise nous fait bien entendre quelle dut être leur surprise, par les expressions qu'il emploie pour exciter notre admiration sur ce prodige. Il voit dans ce pouvoir communiqué aux apôtres et à leurs successeurs, l'homme revêtu de la puissance d'un Dieu, et un Dieu s'assujettissant en quelque sorte à dépendre de l'homme : il y voit la sentence de Pierre précéder en quelque sorte la sentence de Dieu ; il y voit les cieux s'ouvrir à la voix du prêtre, et celui qui déclare qu'il ne donnera sa gloire à personne, confier à de fragiles créatures l'exercice de sa justice, de sa puissance et de sa miséricorde.

Hélas ! comment ne tremblerions-nous pas sous le poids d'un ministère aussi redoutable ? Oublions pour un moment tant de fonctions saintes et terribles qui partagent nos instans ; n'envisageons aujourd'hui que le pouvoir qui nous est donné d'ouvrir et de fermer l'abîme sans vos pas, de vous introduire dans le sanctuaire, ou de vous en suspendre l'entrée. Souvenez-vous, mes frères, que par ce ministère nous devenons à votre égard les dispensateurs des mystères de Dieu ; qu'il a droit d'exiger et qu'il exigera certainement dans toute la rigueur de sa justice, que les dispensateurs de ses grâces soient trouvés fidèles. Demandez donc pour nous, votre intérêt l'exige, demandez cet esprit de discernement et de lumière, qui distingue la lèpre de la lèpre, et qui en assure la guérison ; cet esprit de douceur et de charité, qui compatit aux faiblesses du pécheur, et qui s'applique à les guérir ; cet esprit de prudence, d'exactitude et de fermeté, qui n'annonce jamais la paix où régnent encore la passion et le désordre ; et demandez pour vous-mêmes cet esprit d'humilité et de sincérité qui instruit, qui rasure et qui console notre ministère.

Cette première apparition de Jésus-Christ, mes frères, ne remplit qu'imparfaitement ses vues, parce que le nombre de ses apôtres n'est point complet. Thomas, surnommé Didyme, l'un des douze, n'était point encore avec les autres lorsque Jésus-Christ vint. L'Évangile ne dit pas les raisons de son absence, et le Sauveur dans la suite ne lui en fera aucun reproche. Cependant tous les Pères de l'Église, et tous ceux qui ont voulu tirer de l'Évangile de ce jour quelque point de morale et d'instruction, ont bien soin de nous faire remarquer que c'est à l'occasion de cette absence qu'il tombe dans un péché d'infidélité et de doute. Les autres disciples, remplis de tout ce qu'ils avaient vu et entendu, lui dirent avec transport : Nous avons vu le Seigneur ; *Vidimus Dominum*. Ce n'est plus le seul témoignage d'une femme, que l'amour et l'attachement avaient

pu porter à se méprendre ; c'est celui de tous les disciples, qui s'accordent à lui attester le même événement. On lui raconte les circonstances de l'apparition ; on lui en indique l'heure et le moment ; on lui répète les paroles qu'il a adressées à ceux des frères qui se trouvaient réunis ; on lui parle surtout de son attention à montrer les plaies qui caractérisent le genre de son supplice. Aucun ne varie dans le récit de ces circonstances, et Thomas persiste à refuser de croire. Il leur répond : Si je ne vois dans ses mains la marque des clous ; si je ne mets mon doigt dans les trous qu'ils ont formés, et ma main dans la plaie de son côté, je ne le croirai point.

D'où vient, mes frères, cet accord des maîtres de la vie spirituelle, à attribuer l'incrédulité de Thomas à son absence ? Ah ! c'est qu'ils savent qu'on ne gagne jamais rien à se séparer de l'assemblée des fidèles, et qu'on risque même beaucoup à se dispenser des exercices publics de la religion ; c'est qu'ils ont remarqué que l'endurcissement de la plupart des pécheurs vient du mépris qu'ils ont pour nos assemblées saintes, ou de leur négligence à y paraître.

Quels sont ceux qui mettent ordinairement en question et réduisent en problèmes les vérités les plus frappantes du dogme et de la morale ? Ce sont ceux que nous ne voyons presque jamais au milieu de nous. Vous entendez rarement un chrétien assidu à la prière et aux instructions publiques se répandre, dans les sociétés qu'il fréquente, en discours injurieux à la religion. Je ne dis pas qu'il la respecte toujours dans sa conduite et dans ses mœurs ; mais il observe au moins plus de ménagements dans ses discours, et trouvera peut-être un jour dans cette assiduité même plus de ressources pour se convertir et changer.

Thomas a douté, mes frères ; ce n'est point à nous à juger quelle fut la grandeur de sa faute. Tournons toute notre attention du côté de Jésus-Christ, et considérons combien le salut d'un seul lui est cher. Souvenons-nous que si nous lui appartenons véritablement, nous ne devons jamais nous montrer insensibles, quand le salut d'un seul de nos frères est en danger ; que c'est avoir bien peu de charité, que de voir sans émotion la sécurité de tant de pécheurs qui courent à leur perte. Jésus-Christ, tout occupé de l'infidélité de Thomas, saisit le moment où il se trouve réuni avec les autres disciples : huit jours après la première apparition, dans le même lieu et dans les mêmes circonstances, il se manifeste une seconde fois ; c'est le même empressement qui l'y conduit : il parle le même langage ; c'est toujours la paix qu'il vient leur souhaiter et qu'il leur communique : *Pax vobis*. Eh ! pouvait-il, lui qui est devenu notre modèle, faire d'autres démarches que des démarches de paix ? Convient-il à des chrétiens de s'en permettre d'autres ? Devraient-ils tenir d'autre langage, lorsqu'ils se réunissent, que celui de se désirer, de se procurer réciproque-

ment la paix ? Mais la paix ne peut régner qu'où règne la charité. La charité est inséparable de la foi : tout ce qui attique cette première des vertus affaiblit nécessairement l'amour de Dieu. Aussi Jésus-Christ se hâte-t-il de guérir l'infidélité de son apôtre. Il s'était contenté de montrer ses mains aux autres, de leur exposer les trous de ses pieds et la plaie de son côté : la lenteur de Thomas à croire, demande de sa part une nouvelle attention et de nouveaux ménagements. Il veut que, selon le désir qu'il en avait formé, cet apôtre ait la liberté de porter les doigts et de placer la main dans les cicatrices que lui a faites son amour : *Infer digitum tuum huc*.

Qu'elle est touchante, mes frères, cette conduite de Jésus-Christ, mais que celle de Thomas va devenir instructive ! Il obéit ; et son cœur, à cette nouvelle avance de la part de son Maître, est pénétré de douleur, de confusion et d'amour. Il semble que c'était le lieu de confesser à Jésus-Christ l'excès de son imprudence et l'énormité de son doute ; mais la vraie douleur ne s'exprime pas par des paroles. Un acte de foi, d'amour et de reconnaissance, renfermé dans ce peu de mots : Mon Seigneur et mon Dieu, *Dominus meus et Deus meus*, suffit à celui qui soude les cœurs et les reins, pour s'assurer du repentir et de l'attachement de son apôtre. Ou vous a souvent avertis, mes frères, que Dieu, qui supporte le péché sans l'autoriser et le permettre, sait en tirer sa gloire, et souvent même le salut de celui qui le commet ; que saint Ambroise appelle la chute du premier homme une heureuse faute, *O felix culpa!* parce qu'elle nous a procuré un Rédempteur ; et saint Augustin nous fait remarquer, à l'occasion de cette chute de Thomas, que son infidélité nous parle de la résurrection de Jésus-Christ d'une manière beaucoup plus sensible que le témoignage de tous les autres apôtres, parce qu'elle nous en fournit un preuve incontestable. Cette considération, qui ne doit rien diminuer de notre horreur et de notre aversion pour le péché, doit nous faire aimer avec plus d'ardeur celui qui veut bien, de nos blessures mêmes, tirer le remède et la guérison de nos plaies.

Jésus-Christ fait à Thomas un reproche bien mérité, mais dont l'application nous conviendrait encore mieux qu'à cet apôtre, si le temps nous permettait de l'étendre. Nous ne croyons souvent que ce que nous voyons ; nous croyons par conséquent sans mérite et sans fruit. Heureux ceux qui croient sans avoir vu, c'est-à-dire dont la docilité est prompte, la soumission parfaite, la dépendance entière, et surtout ceux que l'humilité engage à ne jamais raisonner sur les objets de la foi !

Je supprime, mes frères, l'explication des dernières paroles de notre Évangile ; mais je n'ai garde de négliger l'usage qui s'est introduit dans les chaires chrétiennes, de se conformer à la conduite que tient aujourd'hui Jésus-Christ, et de souhaiter la paix à

tous ceux qui se nourrissent des vérités du salut.

Nous vous la souhaitons, mes frères, de toute la plénitude de notre cœur; mais nous ne vous souhaitons que celle qui vient de Jésus-Christ, *Pax Christi*; celle qu'il communique par le saint-Esprit : *Pax in Spiritu sancto*. C'est à lui seul qu'il appartient de vous l'annoncer et de vous la procurer. Elle est assurée pour tous ceux qui, dans les dernières solennités, en ont reçu le baiser dans une bonne et sainte communion. S'il se trouvait encore parmi vous des ennemis de la paix, de ces hommes durs et inflexibles, en qui règne encore ou le désordre du péché, ou le ressentiment et la colère, c'est à eux essentiellement que nous souhaitons, que nous désirons d'inspirer l'amour de la paix : *Pax vobis*. Qu'ils apprennent qu'elle consiste dans le témoignage d'une conscience irréprochable, et d'un cœur où règne la charité.

Prononcez-les donc sur nous, Seigneur Jésus, ces paroles de paix, et faites-nous-en goûter les douceurs; répandez-en l'amour et les principes dans les cœurs et du pasteur et du troupeau. S'il se trouve parmi nous des enfants de la paix, votre parole est infaillible, votre paix reposera sur eux. C'est à vous qu'il appartient de les former, ô mond Dieu, ces vrais enfants de la douceur et de la charité! Faites que nous ne la cherchions qu'en vous; que par vous nous soyons certains de la trouver, et qu'avec vous nous méritions de goûter les délices d'une paix éternelle. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION SUR LA FOI.

Audiens Jesus, sequentibus se dixit: Amen dico vobis, non inveni tantam fidem in Israel. (*Math.*, VIII, 10.)

Jésus entendant parler ainsi le centenier, dit à ceux qui le suivaient : En vérité, je vous le dis, je n'ai pas trouvée dans Israel une foi aussi parfaite.

Pourquoi donc, mes frères, Jésus-Christ trouve-t-il plus de foi dans Capharnaüm que dans toute la Judée? Pourquoi éprouve-t-il de la part de ce centenier qui l'aborde, plus de docilité et d'humilité que de la part des Israélites les mieux instruits? La profession de cet homme n'annonce-t-elle point qu'il n'avait pas, comme les prêtres et les docteurs de la loi, fait une étude profonde des Ecritures; que les prophéties qui annonçaient le Messie ne lui étaient ni aussi familières ni aussi connues qu'aux Scribes et aux Pharisiens? C'est cependant cet homme dévoué à un état si étranger à la religion, qui montre plus d'ardeur à chercher Jésus-Christ, plus de ferveur dans sa prière, plus de réserve dans ses demandes, plus de respect et d'humilité en présence de Jésus-Christ, plus d'amour et plus de reconnaissance après le bienfait. Eh! qui lui inspire de si beaux sentiments? La foi, cette vertu sublime qui éclaire l'esprit et instruit le cœur de ses devoirs; cette vertu si rare dans tous les temps, puisque dans la plupart elle est ou éteinte ou obscurcie par les passions; plus rare encore dans cette

lie des siècles, où de fausses lueurs de raison et de philosophie prennent la place de ce flambeau sacré. Ah! mes frères, est-il encore de la foi dans Israël, et le Fils de l'homme en trouverait-il une étincelle parmi nous, s'il venait pour nous juger? Jugeons-nous donc nous-mêmes; et pour le faire utilement, examinons quels sont les caractères de cette foi que Jésus-Christ est venu apporter sur la terre.

Ce ne sont pas de nouvelles idées et de nouvelles preuves que je vais vous présenter, mes frères; je ne viens pas établir une de ces vérités particulières, qui, n'appartenant à la religion que comme des conséquences tirées des principes, ne s'adressent qu'à un petit nombre de chrétiens: c'est une vérité essentielle, fondamentale, qui mérite toute notre attention, tout notre respect; en un mot, je vais vous parler de la foi. A ce nom seul doivent se réveiller dans le cœur d'un chrétien, pour peu qu'il aime sa religion, des sentiments d'admiration et de reconnaissance, d'amour et de docilité. Oui, mes frères, le nom seul de la foi, si vous êtes instruits de son excellence, doit captiver toutes les pensées de votre esprit, intéresser toutes les facultés de votre âme, et en exercer tous les ressorts. Mais qu'il une vertu qui m'ordonne de croire sans raisonner, qui me propose des vérités à étudier, et qui m'impose le silence le plus rigoureux quand ma raison se plaint de leur obscurité; qui traite d'orgueil toutes mes recherches, de témérité tous mes désirs, de blasphèmes toutes mes conjectures quand je passe les bornes qu'elle me prescrit; un don qui, sous prétexte de me communiquer des connaissances et des lumières auxquelles je n'avais pas droit de prétendre, gêne ma curiosité, humilie ma raison, ou veut que je l'admire!

Ecoutez, ô hommes superbes qui osez vous permettre ces raisonnements si injurieux à la foi! Qu'est-ce que la foi? Un don de Dieu, et la plus singulière des faveurs qu'il nous ait ménagées dans sa miséricorde; celui de ses dons qui nous rapproche davantage de sa grandeur, de sa majesté suprême; l'appui le plus certain de votre faiblesse, le flambeau qui a manqué à vos pères quand ils ont marché dans les ombres de la mort et du péché. Lisez, pour confondre tous ces raisonnements autant que pour vous instruire, lisez l'histoire de leur extravagance et de leurs erreurs: elle est pleine de témoignages qui déposent en faveur de la foi. Où les a conduits cette raison orgueilleuse, dont vous réclamez si souvent les droits? A se faire des dieux de l'ouvrage sorti de leurs mains, à se prosterner devant des créatures qui ne doivent qu'à leur industrie leur forme et leur valeur; à attendre la sauté, les biens, le succès de leurs entreprises, d'un reptile, d'un arbre, d'un légume plus corruptible qu'eux-mêmes: et après cela, gémissiez de la contrainte et de la servitude où vous retient le jong de la foi!

Sans elle, sauriez-vous qu'il est un Dieu, et qu'il n'est qu'un Dieu, que son essence place infiniment au-dessus de notre nature, à qui vous devez l'existence et la vie; qui ne vous a tirés du néant que par un acte de sa volonté suprême, et qui, par un ordre exprès de cette même volonté, vous a marqué l'instant où vous rentrerez dans la poussière du tombeau? Sans elle, connaissez-vous la providence qui vous conserve, la sagesse qui vous gouverne, la justice qui vous menace, la bonté qui vous protège, la miséricorde qui vous épargne? Sans la foi, aussi incertains de votre origine que de votre destinée, vous seriez aussi insensibles aux malheurs de votre chute, qu'indifférents à la grâce de votre rédemption : c'est à elle que vous devez la connaissance de ce que vous avez été par le péché, de ce que vous êtes devenus par la grâce de Jésus-Christ, de ce que vous devez être par sa miséricorde; c'est elle enfin qui vous anime par l'espérance certaine d'une résurrection glorieuse, et d'une éternité de bonheur et de gloire.

Mais toutes ces vérités, sur quoi sont-elles appuyées? demandez-vous peut-être : qui me les garantira? Nos pères les ont apprises de leurs ancêtres, et nous les ont transmises; nous-mêmes, le cœur souvent plein d'incertitude, nous les attestons à ceux qui nous suivent; elles continueront à se perpétuer d'âge en âge : mais qui me répondra que nos pères n'ont pas été séduits; que par une suite de cette première erreur ils ne nous ont pas trompés; et que nous-mêmes, pleins des mêmes préjugés, nous ne présentons pas, sans le savoir, la séduction et le mensonge à ceux qui nous suivent? L'imagination de l'homme est si féconde, qu'on doit en craindre les productions et les égarements. Qui sait, par exemple, si ce n'est pas une politique humaine qui a imaginé ce système suivi de religion, pour captiver les âmes généreuses par l'attrait d'une félicité imaginaire, et pour contraindre les esprits les plus rebelles sous le poids de l'autorité, par la crainte d'une éternité malheureuse? Tout ce qui est en moi, tout ce qui m'environne semble m'affermir dans ces conjectures. Un goût naturel de liberté me rend ces idées flatteuses : j'entends autour de moi des hommes dont le monde préconise les lumières, publie les recherches, admire les talents, qui applaudissent à ces pensées et autorisent ces doutes dans leurs conversations et dans leurs écrits. Ils me montrent l'univers entier essayer inutilement à s'accorder sur la religion et sur la foi : ils me font parcourir les différents âges et les différentes contrées de cet univers, pour m'y montrer les opinions et les systèmes variés avec les climats; les peuples de la même nation, de la même province, de la même ville, contredire par leur doctrine, non-seulement ceux qui les ont précédés, mais ne pas s'accorder même entre eux sur les points essentiels de leur religion. Ils me montrent, dans le sein du

christianisme, des disputes interminables, des questions sans solution et sans réponse; et, au milieu de toutes ces incertitudes, ils me crient que le parti le plus sage est de douter de tout; qu'en matière de religion, toute détermination est téméraire; que la liberté de penser et de croire est un privilège essentiel à notre nature. Et cependant on veut que je croie, et que je sorte d'une indifférence si commode et si conforme à mon goût. Et qui est-ce qui m'invite à croire? qui est-ce qui me donne l'exemple de cette foi docile qui ne contredit point? Des gens simples, qui, séparés de bonne heure du grand monde, n'ont peut-être d'autre expérience que celle qu'ils ont puisée dans quelques livres de morale. Quelles sont les autorités qu'ils opposent à cette foule d'esprits forts et éclairés qui me prêchent la liberté et l'indétermination? Le témoignage d'hommes dévoués comme eux à la religion, dont les mœurs austères et irréprochables, parfaitement conformes à la morale de cette religion, en sont les héros et les défenseurs, mais qui, après tout, ont pu se laisser séduire. On ajoute à ce témoignage celui des Écritures où ils ont puisé les dogmes qu'ils enseignent; on me vante l'autorité, la vérité, la divinité de ces livres, et on exige qu'à leur simple authenticité, ma vénération me conduise à les adorer et à les croire. Quel parti prendre? et où sont, dans tous ces moyens qui me sont offerts, les motifs assurés de ma croyance?

Je sais, mes frères, que j'affaiblis peut-être toutes les questions dangereuses que se permettent, dans le siècle malheureux où nous vivons, des hommes que le monde appelle ses oracles. Ah! si je croyais qu'il vous fût utile d'en connaître tout le venin, je n'aurais qu'à vous citer quelques phrases des détestables ouvrages que l'enfer leur a dictés dans ces derniers temps : elles porteraient avec elles leur propre réprobation, et vous verriez que ceux qui les accueillent, qui les admettent comme des principes, sont intéressés à rester dans leur doute, parce que les passions les retiennent sous un joug que la foi condamne.

Je croirais déshonorer ma religion, mon ministère et ma foi, si je répondais sérieusement à de tels hommes. Je me contenterai de leur dire avec saint Augustin : Allez, mes frères, vos yeux sont malades; est-il étonnant qu'ils vous laissent dans les ténèbres? Il faut les guérir, avant de vous plaindre que vos regards sont incertains, commencez par une réforme notable de vos mœurs, purifiez ces affections criminelles : *Sanctur quod saucium est*; et Dieu, par compassion et par miséricorde, daignera peut-être faire luire à vos yeux l'évidence de sa vérité et de sa loi : *Præceptum Domini lucidum*. (Psal. XVIII, 9.) Mais si vous me donnez un homme pur et désintéressé, à qui le doute est importun, et qui cherche à en sortir, dont les yeux sont encore trop faibles pour percer l'obscurité, mais capables de se for-

tifier par le secours de la foi; un homme qui ne doit ses préjugés qu'à de malheureux discours dont on a tâché de le prévenir dès sa jeunesse, je le forcerai d'admirer la grandeur et l'excellence de la foi, en lui expliquant avec simplicité les principes qui l'appuient; je le conduirai, pour ainsi dire, par la main, dans chacune des routes que l'incrédulité lui avait ouvertes.

Ici je lui montrerai que l'empire de la foi n'est point insupportable à la raison, puisqu'elle l'ennoblit, puisqu'elle l'élève et ne la contredit point; qu'avec la foi, la curiosité est satisfaite, quand l'objet en est légitime; que sous le joug même de la foi, l'esprit acquiert de nouveaux droits, une nouvelle liberté, puisqu'il peut, sans craindre de s'égarer, élever ses idées jusqu'à l'Être suprême.

Là, je le forcerai de convenir que tant de systèmes différents, qui ont partagé et qui partagent encore les hommes sur la religion, font plus l'éloge de la foi qu'ils ne servent à la détruire; que tous ces systèmes prouvent que la raison humaine a besoin d'une autorité pour la décider et la fixer, et qu'il faut bien que la religion de Jésus-Christ soit la plus propre à la déterminer et à la retenir, puisqu'elle a eu des disciples dans tous les temps et dans tous les lieux.

Je descendrai ensuite avec lui dans l'examen des différentes autorités qu'on lui présente; de ces écrits solides, composés dans différents âges, dans différentes contrées, par des génies de caractères quelquefois les plus opposés; de sorte que, sans qu'il puisse soupçonner la moindre connivence, le moindre concert, il y trouvera une conformité si parfaite, un rapport si essentiel, qu'il sera forcé de conclure que ces écrivains ont tous eu la vérité pour guide, ou qu'ils ont eu des secrets inconnus au reste de l'univers, pour lui faire adopter une doctrine qui ne présenterait que des conjectures: puis, mettant ces écrits en opposition avec ceux des chefs les plus fameux de tant de sectes qui se sont élevés contre notre religion sainte, je lui ferai voir combien les principes qu'ils établissent sont incohérents entre eux; combien ils varient dans leurs motifs, combien ils sont futiles dans leurs conséquences; combien, en un mot, ils sont éloignés de cet admirable enchaînement de préceptes qui, proposant toujours à l'homme la solide vertu pour fin, lui indiquent la perfection qui lui est propre, et le vrai bonheur dont il a besoin.

Je remonterai jusqu'à ce livre fondamental dont il faudrait, dit-on, prouver la divinité, et sans relever toutes les invectives sacrilèges qu'on a vomies et qu'on vomit encore contre nos divines Écritures, je lui découvrirai, dans ce sublime ouvrage, des prophéties et leur accomplissement, des promesses et leurs effets, des miracles et leurs preuves incontestables, une histoire suivie et le rapport qu'elle a avec celles de toutes les nations, et s'il lui reste encore quelque usage, j'appellerai en témoignage ce peuple

malheureux dont le Seigneur ne laisse subsister les coupables débris que pour rendre à ces livres saints un hommage d'autant moins suspect qu'il lui est plus humiliant: l'incrédule l'entendra regretter le temps précieux où il faisait de ce livre la nourriture de son esprit et les délices de son cœur; et je défie celui qui cherche la vérité de bonne foi, de ne pas se rendre à ce témoignage, de ne pas admirer la foi que je lui prêche: et si son cœur est parfaitement pur, il ajoutera à ses sentiments de vénération, des sentiments d'amour et de reconnaissance.

On estime peu la foi, et c'est de là sans doute que vient le peu de fidélité à y répondre et à en accomplir les œuvres. On estime peu la foi, parce qu'on ne s'en occupe presque jamais. A peine distingue-t-on des autres jours de l'année, celui auquel on a été appelé à la foi par le baptême. Le paganisme du moins avait des jours fortunés. On célébrait par des jeux publics, des sacrifices solennels, les jours où l'on avait obtenu quelque avantage ou remporté quelque victoire; mais chaque chrétien a-t-il soin de consacrer un jour dans l'année pour célébrer la grâce de sa vocation à la foi? Je ne demande pas si l'Eglise est attentive à fixer des jours pour occuper les chrétiens de cet objet; mais je demande si ces jours mêmes ne sont pas souvent plus négligés, ce n'est pas assez dire, plus marqués que tout autre par des divertissements profanes et des dissolutions criminelles?

Vous ne savez donc pas, mes frères, que le don de la foi est rare, qu'il est facile d'en affaiblir le dépôt, et d'en perdre le fruit; que c'est de ce don que parle l'Apôtre, quand il dit (*Hebr.*, VI, 4-6), qu'il est difficile d'en être éclairé une seconde fois, quand on l'a rejeté une première. Il est rare, et malgré la multitude innombrable de nations et de peuples à qui il a été offert, qui l'ont même reçu, c'est toujours de cette grâce que nous pouvons dire avec le Prophète: Le Seigneur ne l'a pas accordée à toutes les nations: *Non fecit taliter omni nationi.* (*Psal.*, CXLVII, 20.)

Où, mes frères, quoique les apôtres aient parcouru l'univers entier pour y répandre la foi, le plus grand nombre des nations, ou n'a pas reçu ce dépôt, ou ne l'a pas conservé. Pendant plus de quatre mille ans que le Dieu d'Israël n'a été connu que dans la Judée, où était le reste des peuples? Questionnons-nous nous-mêmes: quel était notre nom? Ces hommes n'appartiennent pas à mon peuple, disait le Seigneur: *Non populus meus*; ce peuple n'est point l'objet de ma miséricorde: *Non misericordiam consecuti.* (*Osee*, I, 9.) Voilà l'idée que nous donne le prophète de tant de nations qui ne connaissent pas le vrai Dieu, et depuis même que la lumière de l'Évangile a commencé à éclairer tant de peuples assis à l'ombre de la mort, n'en reste-t-il plus à éclairer? Tous ceux qui ont vu s'élever sur leur tête cet astre, ce flambeau de la foi, n'en ont-ils pas

aperçu l'éclipse? Dites-nous ce qu'il est devenu pour vous, royaumes voisins de nos contrées, vous surtout, îles malheureuses, chez qui la foi parut pendant tant de siècles dans tout son éclat et dans toute sa splendeur? Qu'avez-vous fait de cette foi de vos pères? On pouvait vous appliquer avec confiance ces paroles de l'Apôtre saint Paul aux habitants de Thessalonique : Les prodiges de votre foi tiennent toutes les nations qui vous environnent dans l'admiration et dans le respect (*I Thess.*, I, 8); et vous en êtes maintenant la terreur, le scandale et l'opprobre.

Et nous, mes frères, qui la possédons encore, quoique bien languissante et bien faible, sans doute que nous avons des mérites partienliers qui nous l'ont obtenue et qui nous en conservent la possession; sans doute que Dieu ne se déterminera jamais à nous l'enlever, pour la faire passer à des nations plus fidèles? Ah! chrétiens, je n'ai garde de pousser plus loin cette sanglante ironie : ce serait insulter en quelque sorte à nos dangers, et peut-être à nos malheurs. Hélas! tandis que Dieu par miséricorde, nous distingue encore du reste des nations, appliquons-nous à nous en distinguer par notre reconnaissance; et si la confiance nous autorise à croire que Dieu, nous laissera jouir de ce dépôt, craignons de l'affaiblir par notre indifférence et par nos doutes, nous en courons tous les jours les risques.

Car je conviens qu'il n'en est pas du don de la foi comme de celui de la charité. Un seul péché mortel fait perdre la grâce, un seul doute n'éteint pas le flambeau de la foi; on cesse d'être enfant de Dieu par une seule faute énorme, par un seul mouvement d'incertitude on ne cesse pas d'appartenir à l'Eglise; mais prenons garde de nous rassurer sur cette prétendue difficulté de perdre la foi.

Où conduisent en effet tous ces doutes réfléchis, qu'une indiscrete curiosité se permet sur les vérités de la foi? où conduisent toutes ces conversations téméraires sur tant de matières analogues à la foi? où conduisent ces lectures suspectes et criminelles de tant de systèmes qui ne sont point subordonnés à la foi? où conduisent toutes ces conjectures hasardées qu'on enfante et qu'on communique avec une espèce de fureur, conjectures si contraires à la simplicité de la foi? où conduit surtout cette ignorance volontaire des dogmes de la foi? A ne professer la foi qu'extérieurement et par habitude, à ne montrer sa foi que par des œuvres très-équivoques, souvent même à déshonorer la foi par des vices et des habitudes que ne se permettent pas les ennemis qui l'attaquent.

Et c'est ici, mes frères, le point sur lequel il serait peut-être plus nécessaire d'insister. Vous devez à la foi une docilité parfaite : elle ne sépare point ces deux obligations, croire et pratiquer; elle réprovoque même toute croyance stérile et spéculative,

qui professe de bouche ce qu'elle dément par les actions.

Nous avons Abraham pour père, disaient les Juifs avec présomption; et à l'ombre de ce nom ils vivaient tranquilles, sans se mettre en peine d'en pratiquer les vertus. Nous avons un Dieu pour docteur et pour maître, pouvons-nous dire à notre tour; mais cet avantage ne nous autorise point du tout à vivre au gré de nos désirs; car si Dieu pouvait, des pierres mêmes, susciter à Abraham des enfants plus dociles et plus fidèles, il peut, des nations les plus éloignées de son culte, faire un peuple d'acquisition et de conquête, plus attentif à conserver l'esprit de la foi.

Mais le conservez-vous, cet esprit, mes frères? Je descends dans l'examen de vos mœurs; et pour ainsi dire, à chacune de vos actions, je suis tenté de vous demander si vous avez la foi? Est-ce elle qui favorise vos iniquités, vos ressentiments, vos aigreurs? Est-ce elle qui entretient vos dissensions; vos fureurs et vos emportements? Est-ce elle qui dicte ces intrigues, ces cupidités criminelles? Est-ce elle qui inspire cet orgueil, cette ambition qui vous dominent? Est-ce elle qui flatte, qui entretient ces passions honteuses dont vous êtes les esclaves? Les payens ont donc la foi? ils ont donc une foi même plus pure que la vôtre, puisqu'ils sont au moins plus réservés dans leurs actions : *Nonne ethnici hoc faciunt?* (*Matth.*, V, 47.)

Hélas! mes frères, je n'ose plus appeler la foi un don précieux, un don excellent : je l'appellerais volontiers un don funeste, un don dangereux. Quand j'envisage l'opposition de vos mœurs avec les principes de votre foi, je me représente ces plaintes amères de Jésus-Christ sur quelques villes de Judée, qui, parce qu'elles étaient plus éclairées que Tyr et Sidon, livrées au culte des idoles, étaient aussi criminelles, et devaient être traitées avec plus de rigueur. Je ne puis m'empêcher d'appliquer à ces chrétiens qui déshonorent leur foi, ce que ce divin Sauveur, par un fonds de compassion et de tendresse pour le perfide disciple qui allait le trahir, disait pour le toucher : *Malheur à cet homme! il vaudrait mieux pour lui qu'il ne fût point né.* (*Matth.*, XXVI, 24.) Oui, mes frères, il vaudrait mieux pour vous que vous ne fussiez pas nés à la foi, quo de la déshonorer par vos œuvres. J'avoue que ce serait un grand malheur pour vous, si Dieu vous eût laissés dans cette masse de perdition qui n'a point entendu parler de ses merveilles; mais il sera bien plus terrible d'appartenir à une multitude de réprouvés, qui ont ajouté à tous leurs crimes l'abus et la profanation de la foi.

O mon Dieu! deux dangers nous menacent et nous alarment : ou de perdre la foi, ou de la déshonorer. Si nous la perdons, que devient le plus beau de nos titres, la qualité d'enfants et de disciples de la foi? Si nous l'altérons, que nous servira de l'avoir possédée? Défendez donc notre foi, ô mon

Dieu. Vous seul pouvez en affermir les dogmes dans notre esprit et dans nos cœurs. Animez notre foi, vous seul pouvez la rendre agissante et féconde; faites que nous puissions et nous applaudir d'avoir reçu la foi, et vous glorifier dans l'éternité de nous l'avoir conservée dans le temps. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION SUR LE MYSTÈRE DE
L'INCARNATION.

Hoc a Domino Deo exivit, ut mirabile faceret consilium. (Isa., XXVIII, 29.)

C'est le Seigneur notre Dieu qui opère ce prodige, afin de manifester ses desseins sur nous.

Ce n'est point à la raison humaine que Dieu a voulu manifester les desseins de sa miséricorde et les secrets de sa sagesse. Un Dieu anéanti, revêtu de la forme d'esclave, devenir l'auteur d'une loi toute nouvelle, qui contredit presque toutes les inclinations des hommes, qui ne propose à croire que des objets que la raison humaine n'atteint pas; ce législateur n'est-il pas le problème le plus incompréhensible, le paradoxe le plus insoutenable ?

A qui donc le Seigneur a-t-il voulu manifester les conseils de sa sagesse, en lui faisant part des mystères de ce jour? C'est à l'homme simple, guidé par une obéissance entière, éclairé par une foi pure, soutenu par une confiance sans bornes, convaincu que la lumière de sa propre raison n'est qu'aveuglement et ténèbres, empressé à chercher la véritable lumière en celui qui peut seul éclairer tout homme venant en ce monde. C'est à ce chrétien fidèle qu'il communique aujourd'hui ses secrets les plus cachés, en lui révélant le plus grand des prodiges : *Hoc a Domino Deo exivit, ut mirabile faceret consilium.*

Persuadés comme nous devons l'être, mes frères, que tels sont les desseins de Dieu sur nous, considérons quelles obligations ils nous imposent, et ce que nous devons faire pour entrer dans l'esprit de ce mystère : puisqu'il le rend, en quelque sorte, l'aliment de notre foi, il nous permet de le méditer sans doute, mais il interdit à notre curiosité toutes vaines recherches, à notre orgueil toutes discussions étrangères au but qu'il se propose; de sorte que Jésus-Christ, qui est l'objet essentiel de ce mystère, devient aussi le flambeau qui peut nous en faire sonder les profondeurs.

C'est une simple méditation que je viens vous proposer, mes frères : toute autre matière pourrait être susceptible d'arrangement, de divisions et de partage; ici, pour nourrir l'esprit de piété, il suffit de lui exposer sans ordre, mais avec toute la netteté possible, ce que le mystère de l'incarnation renferme d'instructions, de consolations et de prodiges.

Entre une infinité d'attributs qui forment l'essence de la Divinité, la justice et la miséricorde sont ceux dont la religion nous occupe plus fréquemment; sans doute parce

que ces deux qualités ont, avec notre sanctification, un rapport plus direct et plus indispensable. Le Prophète se sert, en parlant de ces deux attributs, d'une comparaison qui mérite d'être appliquée au sujet que je traite. Il semble supposer que la miséricorde et la vérité, la justice et la paix ont été quelque temps séparées l'une de l'autre; et à considérer la situation de la nature humaine avant Jésus-Christ, cette espèce de désunion entre la miséricorde et la justice n'a rien d'incompréhensible; mais le Prophète, occupé des effets de cet ineffable mystère, nous assure que la miséricorde et la vérité se sont réunies : « *Misericordia et veritas obviaverunt sibi;* » que la justice et la paix se sont donné un baiser mutuel : « *Justitia et pax osculatæ sunt.* » (Psal. LXXXIV, 11.) C'est donc l'union de ces deux attributs qu'il faut considérer dans ce mystère. Il faut que la justice de Dieu y trouve une victime proportionnée à l'offense, digne de celui qui avait été offensé; et alors la justice rentre dans tous ses droits : il faut que l'homme y trouve un médiateur, dont l'excellence et le mérite effacent toute son indignité et sa bassesse, et aux prières duquel Dieu ne puisse rien refuser; et alors la miséricorde rentrera aussi dans ses droits. Voyons maintenant ces deux avantages parfaitement remplis dans le mystère de ce jour.

Et d'abord, quel est le mérite de la victime, et le prix du sacrifice qu'elle prépare? Ne craignons point d'exagérer l'énormité de la faute : disons, à la honte de l'homme, qu'il s'était précipité dans l'abîme le plus affreux; qu'il avait réuni contre son Dieu tout ce que l'orgueil, l'indocilité et le mépris pouvaient inspirer de plus révoltant.

Nous ne disons rien de plus fort que le reproche que fait l'Esprit-Saint dans le Livre de la Genèse (VI, 12), lorsqu'il dit que *Toute chair a corrompu sa voie.* Ajoutons à ce premier témoignage, rendu par l'Esprit de Dieu contre la nature humaine, le cri que semblent former tous les peuples, toutes les générations de la terre, réunissons sous un même point de vue l'entreprise téméraire de ceux qui construisirent la tour de Babel, les infâmes prostitutions des habitants de Sodome, les fréquentes désertions, les monstrueuses ingratitude d'Israël ce peuple chéri du Seigneur, les extravagantes idolâtries, les ridicules superstitions de tant de peuples assis à l'ombre de la mort; perçons même jusque dans les générations qui devaient suivre la venue du Libérateur, et figurons-nous l'assemblage effrayant des persécutions, des schismes, des hérésies; ne négligeons pas de placer dans ce tableau une légère esquisse des désordres de notre siècle; il mérite bien de trouver place dans cet affligeant détail.

Eh bien ! mes frères, cette faible énumération présente déjà une idée frappante de l'état où était le monde entier avant la venue du Messie; mais elle est encore incomplète, et rien ne saurait exprimer jusqu'où allait l'indignation de Dieu contre sa créature; ses

attribués les plus saints outragés, ses ordres les plus précis méprisés, ses avances les plus touchantes et les plus sensibles bravées, avaient élevé entre cet Être suprême et l'homme un mur de séparation que l'homme était trop faible pour franchir. Qui pourra donc le renverser? L'homme, dit le Prophète, trop semblable à lui-même, est incapable d'opérer sa propre rédemption; il serait téméraire d'entreprendre celle de ceux qui lui ressemblent : *Frater non redimit*. Il lui est impossible de fléchir, pour les iniquités des autres, un Dieu que ses iniquités propres ont rendu implacable : *Non dabit placationem*. (*Psal.*, XLVIII, 8.) Mais elle paraît aujourd'hui, cette victime que l'homme ne pouvait se promettre, que Dieu ne saurait rejeter; elle se présente revêtue de tous les caractères d'une véritable hostie : elle est innocente, sainte, sans tache, séparée des pécheurs, incapable d'admettre la moindre souillure, d'autoriser la moindre injustice. Par sa dignité, elle est égale tout à la majesté qu'elle apaise; et en cela si supérieure à l'offense, que quand elle serait multipliée infiniment plus qu'elle ne l'est en effet, elle ne verrait jamais ses mérites épuisés. Par sa déférence, elle est digne de lui : l'excellence de sa nature ne la dispensait pas de l'obéissance la plus parfaite; aussi, dès le moment de l'outrage, la voit-on prête à s'immoler. Que dis-je? Elle l'est même dès l'origine du monde; et au commencement du livre où l'histoire accablante de notre prévarication et de notre chute se trouve tracée, il est aussi écrit au nom de notre victime : Me voilà, Seigneur : *Tunc dixi: Ecce venio*; et je ne viens que pour exécuter votre volonté sainte : *Ut faciam, Deus, voluntatem tuam*. (*Psal.* XXXIX, 8; *Hebr.*, X, 7.) Non, Dieu ne saurait plus se souvenir de nos ingratitude passées, de ce culte insensé que nos pères ont rendu aux ouvrages de leurs mains : l'Hostie qui s'immole pour nos péchés, relève les autels du Seigneur, rétablit son culte, lui fait en notre nom des offrandes dignes de lui : elle lui forme, par la vertu de son sang, des adorateurs en esprit et en vérité.

Rien ne me paraît plus capable, mes frères, de relever cette bassesse qui nous est propre, que l'idée des satisfactions de Jésus-Christ; mais que cette idée elle-même devient infructueuse, si elle ne produit point en nous la plus vive reconnaissance pour Jésus-Christ, une reconnaissance agissante, et dont l'imitation la plus parfaite soit le témoignage et la preuve. Cette doctrine est celle de l'Apôtre (*Coloss.*, I, 24 seqq.) Quand il invite les chrétiens, et qu'il se rend à lui-même le témoignage d'accomplir en lui ce qui manque aux satisfactions du Sauveur, il nous fait entendre, que la conviction de ses mérites ne suffit pas pour en proclamer les consolants avantages; que Jésus-Christ est étranger pour nous, si nous le sommes nous-mêmes à sa loi et à son Évangile; que tout ce que son oblation réunit de mérites, est perdu pour nous, si nous abandonnons

les vertus qui en assurent le prix : cette obéissance, par exemple, qui fait entreprendre les choses les plus opposées à nos penchants et à nos goûts; cette humilité, qui fait sacrifier ses propres lumières, les avantages qu'on a reçus de la nature, ou qu'on doit à ses propres talents; cet esprit de pénitence, qui trouve ses délices dans toutes les œuvres qui mortifient la chair, et la soumettent à l'esprit; cette ardeur pour la prière, qu'inspirent la défiance la plus juste de soi-même, et la confiance en Dieu la mieux fondée.

Et ne pensez pas, mes frères, que ce soit mettre des bornes à la médiation de Jésus-Christ, que d'exiger de votre part cet esprit de fidélité, ce caractère de pénitence; car, outre que ces dispositions sont les seules qui correspondent à celles de notre victime, la réparation qu'il a faite à son Père de tous les outrages qu'il a reçus, suppose de sa part la haine de toutes les prévarications qui pourraient renouveler ces outrages, et, par conséquent, exige de la part de ceux qui veulent partager les avantages de cette médiation, une haine universelle du péché. C'est même à ce caractère que le prophète Daniel fait connaître aux Juifs, dans sa célèbre prophétie, la venue du Libérateur attendu depuis tant de siècles. Il fixe l'époque de sa naissance et de son sacrifice; mais quoiqu'il le fasse de manière à ne laisser aucun doute, néanmoins les plus savantes supputations suffisent à peine pour fixer le temps précis de cet heureux événement. Mais quand il s'agit de parler des signes auxquels doit être reconnu ce médiateur, il s'exprime en termes si clairs qu'il n'est pas possible de s'y méprendre : Le péché aboli : *Deletur iniquitas*; la justice ramenée pour toujours : *Adducatur justitia sempiterna*; voilà l'époque à laquelle il fixe le règne du Saint des saints : *Et ungetur Sanctus sanctorum*. (*Dan.*, IX, 24.)

Mais ne prévoyait-il pas que la malice des hommes croîtrait avec les siècles; que les années les plus reculées seraient aussi les plus corrompues? Où est donc cette abolition totale du péché, ce règne immuable de la justice qu'il annonçait pour la consolation de son peuple? et ce peuple lui-même n'est-il pas le plus éloigné de cette justice éternelle, et le plus visiblement marqué au sceau du péché? Daniel, ou plutôt l'Esprit-Saint qui l'inspire, voyait ce règne de la justice et cet éloignement du péché dans la disposition de la victime, qui ne devait connaître, aimer, pratiquer, enseigner que ce qui serait juste et parfaitement conforme aux volontés de son Père, la souveraine justice. Il les voyait dans les effets de sa médiation, dont les mérites surabondants surpassent de beaucoup toute iniquité et toute injustice, et renferment le germe de toute justice et de toute sainteté. Il les voyait dans la fidélité de ses élus qui, sous la main de sa grâce, animés par ses exemples, encouragés par ses promesses, s'appliqueraient à rendre leur élection certaine par leurs bon-

nes œuvres; il les voyait dans cette multitude infinie de nations qui, toutes éloignées du royaume, devaient en être rapprochées par la vertu de son sang; dans ce nombre presque infini de pécheurs qui suivaient avec obstination l'égaré de leurs voies, mais qui devaient se rendre à ses tendres invitations. Il les voyait peut-être en vous-mêmes, mes frères, à qui la conscience fait maintenant de si cruels reproches, qui êtes liés par des habitudes si criminelles, mais dont vous demandez aujourd'hui la destruction avec tant d'empressément et tant d'ardeur. Prouvez, chrétiens, par une humble docilité, que le règne de la justice n'est pas venu inutilement pour vous; ou craignez que cet oracle de Daniel, qui prédit l'abolition du péché, l'établissement de la justice éternelle, ne s'accomplisse sur vous d'une manière bien accablante, en vous enveloppant dans l'anathème qui doit confondre les pécheurs pour l'éternité.

Mais j'aime mieux supposer, mes frères, des desseins de miséricorde dans le médiateur que je vous annonce; car si la médiation remplit à l'égard de Dieu toutes les vues de sa justice, elle opère, par rapport à nous, des prodiges de miséricorde et de réconciliation.

Que j'aime à me représenter Jésus-Christ, sous le titre d'intercesseur perpétuel, occupé à demander pour nous ce que nous n'aurions osé demander, ce que nous n'aurions jamais obtenu! Que j'aime surtout à m'occuper du droit que j'ai acquis de demander en son nom, et toujours d'une manière efficace, lorsqu'il est le principe et le mobile de ma prière! Que j'aime encore à envisager tout ce qu'inspire pour moi d'indulgence et de miséricorde le nom de celui à qui Dieu ne peut rien refuser! Ce triple motif soutient mon espérance, excite mes désirs et dispose mon cœur à un exercice qui, sans cela, ne m'offrirait que du dégoût.

Jésus-Christ prie pour moi, et il joint à la dignité de sa personne tous les titres les plus capables d'émouvoir la clémence du Dieu qu'il implore; le titre de Fils, mais de Fils égal à son Père, l'image de sa puissance et de sa majesté, objet de ses complaisances et de ses délices; le titre de victime pure et sans tache, universelle, vivante, éternelle et véritable; le titre de frère, mais de frère exempt de la tache qu'il est venu laver, plein, au contraire, de cette charité qu'il est venu répandre dans les cœurs; le titre de Pontife excellent, supérieur à tous ceux qui ont offert des victimes, puisqu'il est plus élevé que les cieux; le titre d'ami, mais d'ami compatissant, qui a éprouvé toutes les infirmités de notre nature pour en mieux connaître le remède, et qui, par cela même qu'il n'a point connu le péché, n'en est que plus ardent à guérir cette plaie. Supprimons bien d'autres titres, dont l'énumération ne serait pas moins consolante, mais qui doit être abandonnée à une plus longue méditation, et concevons de ce faible détail combien la médiation de Jésus-Christ doit tou-

cher la miséricorde de Dieu. Et s'il restait encore dans notre cœur quelque sujet de défiance sur une intercession si puissante, élevons nos cœurs, portons-les, avec l'apôtre saint Paul, jusque dans le sanctuaire éternel pour y voir, avec ce grand apôtre, ce Pontife qui a pénétré les cieux pour nous en ouvrir le chemin, et qui, pour dissiper les obstacles qui peuvent nous arrêter dans notre course, présente continuellement à son Père le sang qu'il a répandu, ce sang dont la voix sollicite la miséricorde de la manière la plus pressante et la plus sensible; et unis à Jésus-Christ par la vertu de ce sang, parlons nous-mêmes avec assurance; ne craignons la voix de nos iniquités qu'autant que nous aurions le malheur de conserver pour elles un criminel attachement; et encore ne faudrait-il pas que ce déplorable penchant détournât un pécheur de crier vers celui qui commande à la mer et aux flots.

Vous n'êtes donc pas entièrement exclus du droit de parler au nom de Jésus-Christ, pécheurs endurcis. Si vous sentez le malheur de votre endurcissement, persuadés qu'il n'est pas venu pour ceux qui étaient sains, mais pour les malades, exposez-lui la profondeur de vos plaies; présentez-les à celui qui est venu guérir les infirmités d'Israël, et ne craignez pas qu'elles révoltent davantage celui que vous avez outragé. Oui, votre Dieu ne voit plus dans ces plaies la corruption et la pourriture, si vous avez soin de les arroser du sang de Jésus-Christ. Il ne vous reprochera plus, comme autrefois à Babylone, qu'il a essayé de vous guérir, et que vos cicatrices lui ont paru incurables : *Curata est, et non est sanata.* (Jerem., LI, 9.)

Quelle différence, mes frères, entre l'homme abandonné à lui-même, n'ayant d'appui que sa propre faiblesse, de titres auprès de Dieu que la multitude de ses iniquités, d'intercesseur que le cri de ses infidélités et de ses injustices; et l'homme qui parle au nom de Jésus-Christ, qui se couvre des mérites de Jésus-Christ, qui s'appuie, auprès de Dieu, sur tous les droits de Jésus-Christ! Le premier, s'il retourne à son propre cœur, n'y entend qu'une voix de mort; le second, s'il écoute attentivement la voix de son Médiateur, est certain d'entendre les paroles de la vie. Celui-là porte dans son cœur le gage de sa réprobation; celui-ci trouve hors de lui ces sources d'eau vive qui rejaillissent jusqu'à la vie éternelle. L'homme abandonné à lui-même n'a de droit qu'à la mort et à la perdition; le chrétien revêtu de Jésus-Christ a droit à la résurrection et à la vie.

Aussi le dernier effet de miséricorde que produit l'incarnation du Verbe, est de rendre le Seigneur attentif à nos prières, compatissant à nos malheurs, libéral à soulager notre indigence; c'est ce qui faisait dire à l'apôtre saint Paul : *Je peux tout en celui qui me conforte.* « *Omnia possum in eo qui me confortat.* » (Philipp., IV, 13.)

Qui aurait jamais pensé qu'une créature fragile, impuissante, coupable, victime mille

fois ne sa faiblesse, pût jamais tenir ce langage? Il suffit de connaître le mystère qui l'autorise à parler, pour sentir combien cette réflexion est solide : Je puis tout ; ce n'est ni par les efforts de ma propre nature, ni par les effets et la dignité de ma prière, ni par le mérite et le crédit de mes œuvres, mais par la puissance et la disposition du Dieu que j'invoque. Je sais qu'il ne rejettera pas ma prière, parce qu'il la voit appuyée des mérites qui effacent toute l'indignité de mes supplications, qui réparent toute l'injustice de mes désirs et de mes penchants.

Aussi, mes frères, est-il bien essentiel de nous pénétrer de cette vérité toutes les fois que nous nous adressons au Seigneur ; la confiance est l'âme de la prière ; elle ne vit, et, par conséquent, ne peut porter des fruits que quand elle est animée par ce motif. La connaissance d'un Dieu fait homme est le principe de cette vie de la prière ; concevez dès lors quelle est l'utilité de cette étude, et combien un chrétien est insensible quand il néglige de s'instruire de ce mystère ou de s'en occuper ; quel fruit peut-il attendre de ses supplications, et quel motif trouvera-t-il en lui-même qui soit propre à les animer?

Entrons donc, mes frères, dans l'esprit de cet auguste, de ce consolant mystère ; unissons-nous, par les dispositions de notre cœur, à celui qui devient aujourd'hui notre médiateur et notre victime ; et prosternés au pied du trône de la miséricorde, laissons parler pour nous cet Homme-Dieu, nouvellement revêtu de notre chair, et pénétrés des dispositions de dépendance, de sacrifice qu'il témoigne à son Père, disons comme lui, avec lui et par lui :

Mon Dieu, vous avez rejeté toutes les oblations, réprouvé tous les sacrifices, méconnu toutes les victimes ; il en est une que vous ne méconnaissez pas, puisque vous l'avez choisie vous-même ; vous lui avez formé un corps, et vous l'avez rendue propre à l'holocauste ; vous lui avez formé les oreilles, et vous les avez perfectionnées en les rendant dociles à votre voix ; aussi préférez-vous cette obéissante hostie à tant d'holocaustes insuffisants pour le péché ; c'est pourquoi elle a dit : Me voilà. Ce qui est écrit d'elle au commencement du livre, elle l'exécute dans la plénitude des temps, elle le continuera jusqu'à la consommation des siècles, et votre volonté suprême sera suivie avec la plus fidèle exactitude. Vous êtes son Dieu ; elle ne voudra que ce que vous lui prescrirez vous-même ; et, pour cela, elle placera votre loi au milieu de son cœur et réparera toutes mes indocilités. Dès ses premières démarches, elle annoncera vos justices et ne gardera pas le silence jusqu'à ce qu'elle les ait fait connaître à l'assemblée de tous les peuples ; et, par ce témoignage, elle effacera toutes mes iniquités. C'est vous qui délierez la langue de cet enfant qui fait aujourd'hui son entrée en ce monde ; aussi ses lèvres ne se fermeront jamais sur vos grandeurs ; elles nous enseigneront vos vérités dans le temps, et nous révéleront votre

salut et votre gloire dans l'éternité. Ainsi soit-il.

II^e DIMANCHE APRÈS PAQUES.

Sur la 1^{re} Epître de saint Pierre, c. II,
v. 21-25.

Souffrances de Jésus-Christ, motif de reconnaissance, et plus encore d'émulation.

Tout ce temps, mes frères, est consacré par l'Eglise à la sainte joie que lui inspire la résurrection de son Epoux, et elle veut que tous ses enfants la partagent. Mais elle craint qu'au milieu de tous ces transports d'allégresse, ils ne viennent à oublier ce qu'il en a coûté à leur Sauveur pour essuyer leurs larmes et dissiper leurs inquiétudes ; elle craint encore plus qu'ils ne viennent à méconnaître cet esprit de pénitence, d'humilité, de douceur, de soumission et de patience, qui sont les fruits principaux d'un si grand mystère. C'est pourquoi, dans l'Epître de ce jour, elle nous remet sous les yeux la conduite de Jésus-Christ pendant les jours de sa vie mortelle, les motifs qui l'ont déterminé à offrir un si douloureux sacrifice, et les effets qu'ont produits ses souffrances ; elle s'abstient même d'en faire l'application, convaincue qu'elle est trop naturelle pour ne pas servir d'instruction au chrétien docile et fidèle, et de condamnation au chrétien rebelle et indocile.

C'est à vous à choisir, mes frères, lequel de ces deux caractères vous voulez porter. Je présume que, par votre attention et votre fidélité, vous participerez aux avantages du premier.

Jésus-Christ a souffert pour nous. L'Apôtre saint Pierre ne cherche point à prouver cette vérité, elle est incontestable : je ne veux que prévenir l'abus qu'on pourrait en faire par les criminelles conséquences qu'on en tire tous les jours. Jésus-Christ a souffert pour nous, disent une infinité de chrétiens, au moins par leur conduite ; donc tout est fait pour mon salut éternel : je n'ai plus ni pénitence à accomplir pour l'expiation de mes péchés, ni efforts à faire pour vaincre les ennemis de mon salut ; je suis sous la main de Jésus-Christ ; et il déclare dans ses Ecritures, que personne ne lui ravira ce qu'il tient dans ses mains à titre de conquête : *Nec quisquam rapiet de manu mea.* (Joan., X, 28.) Le plus grand nombre agit comme s'il était persuadé de cette injuste conséquence. Le Prince des apôtres y répond par la réflexion suivante : Jésus-Christ ayant souffert pour nous, vous a laissé un exemple que vous devez suivre, en marchant sur ses traces : *Vobis relinquit exemplum, ut sequamini vestigia ejus* ; et dès lors la mort et les souffrances de Jésus-Christ ne sont plus simplement un motif de reconnaissance, mais encore un motif d'émulation. Il n'a pas seulement souffert pour remédier à nos malheurs passés, mais il nous a présenté dans ses souffrances un remède à nos misères habituelles ; et dans

un seul et même sacrifice, il accomplit à notre égard deux fonctions bien différentes; il est victime, pour expier les péchés; il est modèle, pour prévenir les péchés qui pourraient dans la suite nous rendre encore responsables à la divine justice; de sorte que je demande au chrétien s'il est pour lui d'une obligation étroite de mettre sa confiance en Jésus-Christ, de compter sur l'efficacité de son sacrifice, d'attribuer son salut au prix de ses souffrances et de sa mort; et persuadé qu'il n'hésitera pas à me répondre, je lui dirai à mon tour, qu'il est d'une égale obligation pour lui, de méditer ses exemples, de pratiquer ses vertus, de marcher exactement sur les pas d'un si grand modèle: *Ut sequamini vestigia ejus*. Et quels exemples, mes frères? L'apôtre saint Pierre les réunit en très-peu de paroles; c'est à vous à les étendre, par l'application que nous allons en faire.

Exemple de générosité: il a souffert pour nous, mais pour nous seuls, et non pour lui, puisqu'il n'avait point commis de péché: ce ne sont pas ses propres dettes qu'il a acquittées; il ne devait rien à personne, et avait droit d'attendre seul l'hommage du respect, de l'amour et de la reconnaissance. Cependant quel empressement à acquitter des dettes étrangères! quelle noblesse dans les démarches qu'il a faites pour y satisfaire! quelle profusion dans le prix qu'il a donné pour nous en décharger! et toujours pour nous donner l'exemple: *Ut sequamini vestigia ejus*. Nous convient-il donc de murmurer, quand le Seigneur exige de notre part quelque sacrifice, quand il veut nous faire acquitter nos dettes journalières par des contre-temps, des contradictions habituelles?

Exemple de sincérité: sa bouche n'a jamais proféré aucune parole trompeuse; et cependant il a été traité comme un blasphémateur, frappé comme un séducteur, moqué comme un homme dont toutes les paroles, toutes les actions n'auraient été qu'une fable, qu'un personnage de théâtre; et il veut que nous lui ressemblions dans cette exactitude scrupuleuse et dans cette patience invincible: *Ut sequamini vestigia ejus*. Ne sacrifions-nous pas tous les jours la vérité à notre intérêt, à nos plaisanteries, aux conversations les plus indifférentes? Et si l'on relève seulement les contradictions qui se trouvent dans nos paroles, rendons-nous hommage à la vérité, par notre humilité et notre sincérité? Un démenti n'est-il pas une occasion de querelles, de plaintes injustes, et souvent de nouveaux mensonges.

Exemple de douceur: Jésus-Christ n'a pas rendu injures pour injures dans le temps qu'on l'accablait, lui qui avait pour se défendre tant de moyens convaincants, et pour confondre ses ennemis tant de reproches victorieux; il ne s'est pas permis un mot pour sa justification, ni une menace pour satisfaire son ressentiment et sa vengeance; il n'a tenu cette conduite que pour nous tracer la voie que nous ouvrait

son Evangile: *Ut sequamini vestigia ejus*. Il est donc bien éloigné de permettre ces disputes interminables, ces contestations indécentes, où la fureur fait inventer des imprécations, des reproches, que l'honnêteté seule interdirait à des créatures raisonnables, quand même la religion ne les condamnerait pas.

Exemple de résignation: lorsqu'on l'a maltraité, loin de faire aucune résistance, il s'est livré volontairement à la justice de celui qui a permis qu'il fût jugé injustement. Ce n'est point ici un coupable qui souscrit à sa condamnation, et qui se fait un mérite d'un sacrifice nécessaire et forcé, par l'acceptation qu'il en fait: c'est le Saint des saints, rangé au nombre des scélérats de la terre; c'est le juste condamné par le témoignage des méchants; c'est la vérité que le mensonge et l'imposture oppriment, c'est le Prince de la paix que la jalousie et la fureur accablent. A peine répond-il aux accusations qu'on intente contre lui. Il ne s'est permis aucun témoignage en sa faveur, aucune menace contre ses persécuteurs et ses ennemis: il a souscrit, avec une parfaite soumission, aux arrêts de celui qui, dès l'origine du monde, l'avait choisi pour être notre victime d'expiation, et sa soumission devient notre exemple: *Ut sequamini vestigia ejus*. Aussi réprouve-t-elle cet esprit de murmure qui se révolte dans les moindres chagrins: cette inquiétude continuelle qui fait qu'on supporte avec peine le joug de la pauvreté, cette impatience journalière qui rend un malade, sur le lit de douleur, si pénible pour ceux qui l'environnent, et surtout cet esprit de blasphème qui inspire au chrétien affligé tant de plaintes indécentes, tant de reproches scandaleux contre la Providence qui ménage l'affliction.

Jugez, mes frères, d'après ces exemples, combien il se trouve de chrétiens ennemis de la croix de Jésus-Christ, étrangers à son Evangile, indignes de porter le nom d'un tel Maître, et bien éloignés, par conséquent, de cet état de justice qu'il est venu leur mériter par sa croix. C'est lui, ajoute l'Apôtre, qui a porté sur son corps la peine due à nos péchés, afin qu'étant morts au péché, nous vivions à la justice: *Ut peccatis mortui, justitia vivamus*.

Voici, mes frères, le grand mystère de notre religion: mourir au péché et vivre à la justice. Tant que le corps du péché vit en nous, Jésus-Christ ne nous reconnaît pas pour les siens; et il vit tant que l'orgueil domine notre cœur, tant que la colère aveugle notre raison, tant que le corps est asservi à des passions honteuses. Ce sont là, mes frères, toutes les plaies que le péché a faites à notre nature, et que Jésus-Christ est venu guérir par ses blessures: *Ejus livore sanati sumus*. Ainsi, mourir au péché et vivre à la justice, c'est ce que Jésus-Christ appelle, dans un autre endroit, mourir à soi-même, se renoncer soi-même, s'oublier soi-même, perdre son âme; c'est-à-dire contredire ses penchants, réprimer

toutes ses convoitises, imposer silence à la chair et au sang. Mais dans cette guérison ineffable, Jésus-Christ a voulu de notre part un consentement, une coopération; qui donnât à ses remèdes, toujours efficaces en eux-mêmes, une efficacité qui nous fût personnelle par l'application. Et en quoi consiste cette coopération? Suivre les exemples, marcher sur les traces de celui qui est venu nous guérir : *Ut sequamini vestigia ejus.*

Et ne dites pas qu'il est difficile de le suivre : l'Apôtre termine cette Epître par une figure bien propre à vous rassurer. Il compare Jésus-Christ à un pasteur, qui est en même temps l'évêque de nos âmes : il aime, il connaît ses brebis ; l'amour qu'il a pour elles lui fait choisir les voies les plus propres à les conduire aux vrais pâturages, et la connaissance qu'il a de leur faiblesse lui fait proportionner ses pas à l'infirmité de leur nature :

Chrétiens qui m'écoutez, quand la morale du saint Evangile vous effraye ; quand vous êtes frappés des sacrifices qu'il exige, des renoncements qu'il vous prescrit ; quand vous éprouvez le cri de la nature qui réclame, la voix de la chair et du sang qui se révoltent ; alors envisagez-vous comme une brebis trop craintive et trop faible ; tournez-vous, par la prière, vers le pasteur ; rappelez-vous ce que son amour pour son troupeau lui a fait souffrir ; fortifiez-vous par le souvenir de ce qu'il vous a mérité par ses souffrances ; et comme une brebis docile, consacrez-vous sans réserve à le suivre au milieu des épines de la mortification et de la pénitence, dans les sentiers étroits de l'humilité et du renoncement, dans les chemins raboteux de l'affliction et de l'épreuve, dans les voies longues de la tristesse et de la douleur. Dans toutes ces voies, vous ne craignez point de vous égarer ; le Pasteur d'Israël sera votre modèle, votre guide, et à la fin de la route, votre récompense. Ainsi soit-il.

*Sur l'Evangile selon saint Jean, c. X,
v. 11-16.*

Jésus-Christ bon pasteur. Avances que sa bonté lui inspire, devoirs qu'elles nous imposent.

Qu'il est utile d'étudier Jésus-Christ, mes frères, et que cette étude est bien propre à exciter la confiance et l'amour ! Il était descendu sur la terre pour donner aux hommes une connaissance exacte du Dieu qu'ils avaient méconnu : *Ut cognoscant te Deum* ; mais il a bien soin d'avertir que la connaissance du Fils est inséparable de celle du Père qui l'a envoyé : *et quem misisti Jesum.* (Joan., XVII, 3.)

Pour rendre cette étude intéressante, il se manifeste de la manière la plus sensible ; il fait connaître sa puissance par une foule de prodiges ; sa miséricorde et sa bonté, par le soulagement des malheureux ; sa sagesse, par la pureté de sa doctrine ; sa justice, par le zèle qu'il fait paraître pour la gloire de son Père ; sa charité, par l'inté-

rêt qu'il prend au salut des pécheurs. Il s'attribue des noms qui tous expriment l'étendue de ses desseins. Il est, pour les pécheurs qui s'égarèrent, la voie qui redresse leurs pas ; pour les aveugles qui se trompent, la vérité qui éclaire leurs yeux ; pour les malades que leurs infirmités conduisent à la mort, la vie qui ranime leurs forces et renouvelle leurs jours ; pour la vigne infructueuse et stérile, le cep qui lui fait porter des fruits. Il étanche la soif ; aussi s'annonce-t-il comme une fontaine d'eau vive et jaillissante : il apaise la faim, il veut qu'on le reconnaisse pour le pain descendu du ciel. Ce sont toujours de nouveaux titres, qui tous figurent de nouveaux bienfaits. Mais ne semble-t-il pas réunir toutes ces qualités dans l'Evangile dont nous faisons aujourd'hui la lecture ? Quel est ce Pasteur, ce bon Pasteur qui connaît ses brebis, qui donne sa vie pour elles, qui, après les avoir instruites, éclairées, défendues, rachetées, doit les réunir dans un seul bercail ? Mais, en même temps, quelles sont ces brebis, et ces brebis dociles qui connaissent leur Pasteur, qui l'écoutent et le suivent, sans jamais prêter au mercenaire aucune attention ni aucun amour ? N'est-ce pas, mes frères, dans une seule parabole toute l'économie de la religion, puisqu'on y trouve le précis de tout ce que Jésus-Christ a fait pour nous, de tout ce que nous devons faire pour lui ? Etudions ses avances et nos devoirs, dans les qualités réciproques du Pasteur et des brebis ; nous trouverons, vous et moi, mes frères, de quoi nous instruire et de quoi nous confondre.

Je suis le bon Pasteur : *Ego sum Pastor bonus.* Jésus-Christ ne dit pas, je suis le seul Pasteur, il pouvait le dire, sans doute ; ce titre, dans le sens qui lui est propre, ne convenait qu'à lui seul. Tous ceux qui sous ce nom l'avaient précédé, étaient des mercenaires qui usurpaient sa puissance, ou de simples dépositaires de son autorité, qui n'avaient sur le troupeau de droit que celui qu'il leur avait confié lui-même. Et si, dans la suite, quelques-uns des ministres de son Evangile devaient porter ce nom, ils ne pouvaient être que des figures bien imparfaites du souverain Pasteur, au nom duquel ils devaient exercer ce redoutable ministère : *Ego sum Pastor.* Il se nomme *le bon Pasteur, Pastor bonus,* et pour apprendre aux conducteurs de son peuple à ne jamais séparer ces deux qualités précieuses, et pour inspirer aux peuples un respect sincère et une confiance sans réserve pour un ministère dont lui-même est le principe, la source et le modèle. Et d'abord il veut que la qualité de *bon* soit inséparable du titre de *Pasteur* ; c'est-à-dire qu'il veut que la vertu propre de quiconque travaille à la sanctification des âmes, soit cette bonté qui, par essence, n'appartient qu'à Dieu seul : *Nemo bonus, nisi solus Deus* (Matth., XIX, 17) ; et qui consiste dans l'innocence des mœurs, dans la pureté des intentions, dans la douceur du

caractère, dans la simplicité des démarches, dans la charité, la compassion et la patience; mais il exige aussi, dans les âmes qui sont l'objet de ce ministère, une foi simple qui ne raisonne pas, une fidélité parfaite qui ne se démente pas.

Ne vous attendez pas, mes frères, dans l'examen de ces devoirs réciproques, à des applications fréquentes; je me contenterai d'une exposition littérale. Il nous suffit, à nous ministres, d'envisager Jésus-Christ, pour sentir les fautes qui se glissent dans l'exercice de notre ministère; il vous suffit à vous-mêmes, mes frères, d'étudier sa divine parole, pour connaître les prévarications dont vous pouvez vous être rendus coupables.

Jésus-Christ est le bon Pasteur, il l'assure, et devant qui prend-il cette qualité? En présence des Pharisiens, pour mettre ces hommes prévenus en état de comparer tout ce que les prophètes avaient dit du pasteur que Dieu devait donner à son peuple, avec ce qu'ils lui voient faire à lui-même; et sans doute aussi pour les rendre inexcusables, si, après des rapports si sensibles, ils avaient encore le malheur de s'en séparer, de le méconnaître, et de se soustraire à sa conduite. En effet, pouvaient-ils le méconnaître dans le détail que les prophètes avaient fait de ses travaux, de son attention et de ses soins, de sa douceur dans la conduite de son troupeau, de ses alarmes au moindre danger qui menace ses brebis, de sa compassion sur leurs malheurs et sur leurs chutes, de son empressement à les chercher dans leurs égarements, des fatigues auxquelles il s'expose pour les ramener au bercail? Et si l'application de tant de prophéties leur échappe, qu'ils écoutent le parallèle que Jésus-Christ va établir pour les convaincre.

Le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis : *Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis*. Toute autre preuve de son attachement et de son amour serait équivoque. Leur donnera-t-il ses moments, son repos et ses soins? On peut, sans une tendresse bien marquée, faire ces différents sacrifices; l'amour-propre, le respect humain, l'intérêt, un amour naturel du travail peuvent inspirer ces efforts : il faut, pour exprimer la charité d'un Dieu, des dispositions auxquelles la nature ne puisse atteindre : il donne sa vie pour ses brebis : *Animam suam dat pro ovibus suis*. Mais ce sacrifice n'est point sans exemple. Il est rare, à la vérité, de trouver des hommes qui aiment leurs amis et leurs proches jusqu'à devenir leur victime, qui se dévouent à la mort pour les délivrer d'un danger et les racheter du trépas; cependant ce trait de générosité a eu ses sectateurs; l'antiquité profane nous propose, parmi ses héros, des hommes qu'une mort certaine pour le bien de la patrie ne fut pas capable d'effrayer. Où est donc la disposition de Jésus-Christ, cette supériorité de tendresse, cet effort de courage qui caractérise l'Homme-Dieu? Ne

l'apercèvez-vous pas, mes frères, dans la nature de sa mort? elle est la plus libre et la plus volontaire; elle est prédite avant que les moindres apparences l'annonçassent; dans l'ignominie de son supplice? une croix, un gibet destiné aux scélérats les plus détestables, est le sort qu'on lui réserve; et encore ce cruel tourment est précédé du traitement le plus indigne, de l'accusation la plus fautive et du jugement le plus injuste. Ne voit-on pas, dans toutes ces circonstances, un Dieu qui s'oublie lui-même pour le troupeau qu'il veut sauver? Que dire des suites de son supplice? Il sait que le scandale et la dérision en seront l'effet; il prévoit l'abus que feront la plupart des hommes, et du sang qu'il doit répandre pour eux, et des grâces qu'il va leur mériter: c'est évidemment pour des ingrats qu'il souffre et qu'il meurt; et cependant il meurt et souffre avec joie. Pour agir par de tels motifs il ne faut pas moins que la charité d'un Homme-Dieu, qui suit tout ce que la miséricorde peut inspirer à un Pasteur et à un Père : *Bonus Pastor animam suam dat pro ovibus suis*.

N'oublions pas, mes frères, que c'est à des Pharisiens que Jésus-Christ adresse les paroles suivantes : Le mercenaire, qui n'est point pasteur, est bien éloigné de cette disposition généreuse; il est peu touché du sort des brebis, parce qu'elles ne lui appartiennent pas; il voit venir le loup avec indifférence, parce qu'il n'envisage pas comme une perte celles qu'il lui ravit; il n'est ni assez tendre, ni assez courageux, pour s'exposer pour elles; il aime beaucoup mieux s'enfuir et les abandonner. Le loup ne trouvant pas de résistance, enlève les plus faibles, disperse les autres, et la désolation règne dans le troupeau.

Cette image sensible ne produisit peut-être sur les Pharisiens qu'un sentiment d'indignation contre Jésus-Christ; mais sur vous, mes frères, elle doit produire deux effets bien différents l'un de l'autre; la crainte et la confiance : la crainte de jamais tomber entre les mains des mercenaires, et la confiance dans la tendresse du souverain Pasteur, qui n'abandonne jamais ses brebis le premier, et ne laisse périr que celles qui, malgré ses recherches, s'obstinent à s'éloigner du troupeau.

Je dis la crainte de tomber entre les mains des mercenaires; et elle est fondée, mes frères : Dieu a bien promis à son Eglise une assistance continuelle, c'est-à-dire qu'elle ne sera jamais déstituée de pasteurs selon son cœur et animés de l'esprit de Jésus-Christ; c'est-à-dire que le souverain Pasteur veillera toujours sur son troupeau par lui-même, et par le ministère d'hommes éclairés, compatissants et vertueux, qu'il rendra participants de ces dispositions précieuses qu'il attribue au bon Pasteur; mais ce qu'il a promis au corps entier de son Eglise, il ne l'a pas promis en particulier à chaque membre qui la compose. Il a même annoncé qu'il viendrait des moments où,

dans son indignation et dans sa colère, il susciterait, au milieu de son peuple, des prophètes de mensonge et d'erreur, qui annonceraient la paix à des cœurs incapables de la posséder : *Dicentes, Pax, et non erat pax* (*Jerem.*, VIII, 11); et ce fléau est la plus terrible vengeance qu'il puisse exercer contre son peuple, en punition de ses péchés. Si vous craignez ce juste châtement, on vous verra souvent lever les mains au ciel, pour que le Seigneur perpétue dans son Eglise des ministres animés de son esprit. Vous regarderez comme un devoir, non-seulement de justice et de reconnaissance, mais même d'intérêt et de nécessité, de prier pour ceux à qui la Providence a confié le soin de vos âmes : le Pontife qui gouverne l'Eglise, le prélat qui conduit ce diocèse, le prêtre préposé à l'Eglise particulière que vous fréquentez, le ministre que la confiance vous a fait choisir pour le confident des plaies secrètes de vos âmes ; tous ceux qui distribuent le pain de la parole sainte, qui administrent les sacrements, qui exercent les redoutables fonctions du sacerdoce, mais surtout ceux qui les exercent sous vos yeux, pour votre instruction et votre utilité ; en un mot, tous les ordres des Lévités exigent de votre part un souvenir et des prières, non passagères, mais habituelles. Comme c'est pour vous qu'ils sont revêtus de l'autorité que leur donne le saint ministère, c'est de vous qu'ils ont droit d'attendre les secours qui peuvent en obtenir le saint usage.

Mais à cette crainte de tomber entre les mains des mercenaires, ajoutez une autre crainte qui n'est pas moins fondée, celle d'abuser du ministère et du zèle de ceux que Dieu a choisis lui-même, et qui vous sont envoyés de sa part. Le mépris qu'on fait de leurs soins et de leurs travaux, la résistance qu'on apporte à leurs avis, sont la cause de la diminution sensible du fruit de leur ministère. Vous êtes souvent les premiers à vous plaindre qu'il semble que Dieu perde de vue son Eglise ; que le nombre des ministres qui faisaient sa consolation est considérablement diminué, et diminue tous les jours ; que plus la moisson devient abondante, moins on trouve d'ouvriers pour la recueillir ; et qu'à mesure que le troupeau se multiplie, les vrais pasteurs qui peuvent le défendre deviennent plus rares. Vous portez encore plus loin les raisonnements et les conjectures, quand il s'agit d'examiner d'où vient cette diminution, ce vide réel que vous apercevez dans le sein de l'Eglise ; vous croyez en découvrir la source dans la lâcheté et la mollesse de ceux qui se présentent au sacerdoce ; et vous supposez que presque tous n'ont d'autre vocation qu'un goût décliné pour l'oisiveté et le repos, si opposé à leur caractère et à leurs fonctions. Et pourquoi n'attribuez-vous pas autant, et peut-être davantage, ce malheur à la justice de Dieu, qui, par la disette des ministres, veut punir son peuple de l'abus qu'il fait de leur saint ministère ? Eh ! quel abus, mes frères ? abus presque universels. Abus à

l'occasion de leurs talents : au lieu d'en profiter, en prêtant l'oreille à leur voix, en vous appliquant les vérités qu'ils annoncent, en vous soumettant aux conseils de salut qu'ils vous donnent, vous les jugez sur l'extérieur ; vous vous formez contre leurs talents des préventions dont vous ne revenez jamais. Abus à l'occasion de leurs mœurs : on se donne la liberté d'éclairer leur conduite, de suivre leurs démarches ; et tandis qu'on se permet les recherches les plus imprudentes, on crie au scandale à la moindre indiscretion qui leur échappe. Abus à l'occasion de leurs lumières : on porte l'aveuglement et la témérité jusqu'à leur attribuer les chutes et les faiblesses de ceux qui leur donnent leur confiance. Qu'on voie une mère emportée dans l'intérieur de sa maison, un enfant indocile, une jeune personne dissipée, un homme livré à l'oisiveté et à l'intempérance ; parce qu'il environne le tribunal, et qu'il passe quelquefois de ce tribunal à l'autel, on conclut aussitôt que celui qui l'a réconcilié est un de ces ministres ignorants ou dangereux, qui n'a jamais étudié les principes d'une morale exacte, ou qui les abandonne par respect humain, par caprice et par passion. La dissimulation dont on use à son égard, certaines circonstances qu'il n'est pas possible de pénétrer, pourraient justifier sa conduite ; mais on le juge sans examen, on le condamne sans indulgence et sans ménagement. Eh ! je n'attribuerais pas à ces différents abus la disette des ministres !

Rebutés du peu de fruit que produit actuellement notre ministère, des difficultés qui s'y multiplient de jour en jour, je ne suis pas surpris, mes frères, que la crainte arrête ceux qui seraient peut-être les plus propres à en remplir les fonctions ; mais il est une cause plus réelle qui agit plus sensiblement. Dieu, dont vous méprisez l'autorité, la tendresse et les soins, vous menace de vous livrer à des mercenaires, qui, à leur tour, vous abandonneront eux-mêmes : *Mercenarius fugit*. Voulez-vous donc fixer l'attention du Pasteur d'Israël ? que votre confiance, votre docilité, votre amour, répondent à sa vigilance et à ses soins sur vous.

Le pasteur connaît ses brebis : *Cognosco oves meas*. Leur devoir est donc d'apprendre à connaître le pasteur, et de l'étudier sans cesse. Le pasteur les connaît, et il les aime, il les défend, il les protège ; et puisqu'il connaît ses brebis, comme il est lui-même connu de son Père, on peut conclure qu'il résulte de cette connaissance l'amour le plus tendre pour ses brebis : *Cognosco oves meas sicut novit me Pater*. Ce devoir doit être réciproque dans les brebis : connaître, aimer, sont deux obligations inséparables, dont Jésus-Christ leur donne le premier l'exemple. Le pasteur réunit ses brebis, quelque séparées qu'elles soient : *Habeo alias oves, et fiet unum ovile*. Les brebis doivent s'attacher à cette unité, et ne jamais s'en séparer. Le pasteur cherche ses brebis ; il les appelle, il leur parle, et c'est par sa parole qu'il les

relient au bercaïl, quand elles sont prêtes à s'en séparer, et qu'il les ramène quand elles s'en écartent : *Oportet me adducere*. Les brebis écoutent le pasteur, reconnaissent sa voix et le suivent : *Oves vocem meam audiunt*. Vous jugez bien, mes frères, que l'étendue de ces réflexions fournirait les plus longues et les plus solides instructions. Le temps nous force à en abrégier le détail, et nous ne ferons qu'indiquer les devoirs réciproques du pasteur et des brebis.

Le pasteur connaît ses brebis : eh ! comment ne nous connaîtrait-il pas ? nous sommes l'ouvrage de ses mains : c'est par lui que tout a été fait : *Per quem omnia facta sunt*. Il nous connaissait déjà par notre nom, avant même que nous fussions capables d'en porter : *Novi te ex nomine tuo*. (*Exod.*, XXXIII, 12.) Et pour être, en quelque sorte, plus à portée de mieux nous connaître, il s'est approché de nous, s'est revêtu de notre nature et de nos misères : il a pris la forme d'esclave et la ressemblance du péché : *Formam servi accipiens in similitudinem peccati*. (*Philipp.*, II, 7.)

Mais le connaissons-nous ? sommes-nous attentifs à méditer ses grandeurs, à étudier ses perfections, à nous instruire du moins des rapports qu'il a daigné avoir avec nous ? sommes-nous souvent occupés de cette patience, de cet amour, de cette générosité que lui inspire le salut des âmes ? ne négligeons-nous pas souvent les exemples qu'il nous donne : cette humilité, cette ferveur, cette docilité qui le rendent l'objet des complaisances de son Père ?

Le pasteur aime ses brebis : il les a aimées dès le commencement et jusqu'à la fin : *In finem dilexit eos* (*Joan.*, XIII, 1) ; il les a aimées jusqu'à oublier sa propre gloire, jusqu'à mépriser sa propre vie, jusqu'à sacrifier son repos. Depuis sa naissance jusqu'à sa mort, il n'est point à lui, mais à ses brebis : c'est pour elles qu'il naît dans une étable, qu'il y répand les premières larmes, qu'il s'y cache sous les langes humilians de l'enfance : c'est pour guérir leur orgueil qu'il préfère l'obscurité de la maison et de la condition de Joseph au trône de ses pères, qu'il pourrait occuper ; c'est pour les instruire qu'il mène la vie la plus laborieuse, passant les jours entiers à annoncer le royaume des cieux, et les nuits à prier pour leurs besoins ; c'est pour les consoler qu'il opère des miracles, qu'il guérit les maladies les plus invétérées, qu'il accorde la rémission, le salut et la vie aux plus grands pécheurs ; c'est enfin pour les sauver qu'il se fatigue à chercher les plus coupables, et qu'après les contradictions continuelles de la vie la plus laborieuse, il se soumet à cette tristesse mortelle qui accompagne son agonie, à l'opprobre et aux douleurs qui précèdent et qui suivent le supplice qu'il endure pour elles ; de sorte qu'il n'est pas possible de le suivre dans ces différentes circonstances, sans lui dire avec son prophète : A ces traits, ô mon Dieu ! je recon-

naître que vous aimez les âmes ! *Qui amas animas !* (*Sap.*, XI, 27.)

L'aimons-nous, mes frères, d'un amour qui ait quelque proportion avec celui qu'il nous témoigne ? Quelle part a-t-il à nos pensées, à nos désirs, à nos affections ? quel sacrifice lui faisons-nous ? quelle part prenons-nous à ses souffrances et à sa croix ? quel intérêt montrons-nous à sa gloire ? quel usage faisons-nous de ses exemples et de ses paroles ? quel empressement témoignons-nous pour son royaume ?

Attachement à l'unité : devoir réciproque du pasteur et des brebis. Il ne veut pas former deux troupeaux séparés ; il ne veut pas même supporter deux bercaïls : il est le pasteur unique : *Pastor unus*. Il en partagera bien les fonctions avec quelques-uns des ministres de son Eglise ; mais il s'en réservera la qualité et le titre. Ils ne seront pasteurs que sous lui ; ils seront assujettis à l'ordre qu'il a établi lui-même, s'ils ne veulent pas être comptés au nombre des mercenaires. Cet amour de l'unité, il l'exigera particulièrement des chefs de son peuple. Ainsi toute particularité dans la conduite, toute diversité dans l'enseignement de la foi, il la réprouvera, il la bannira du sein de son Eglise : un seul bercaïl conduit par un seul pasteur, réglé sur une même loi, animé par un esprit tendant à une même fin : *Unum ovile et unus pastor*. Aussi, que pensera-t-il de ces chrétiens qui prétendent appartenir à cet unique bercaïl, en conservant l'esprit de schisme, de division, de révolte et de singularité ; qui s'étudieront à répandre le trouble et la dissension dans le troupeau ; qui deviendront les ennemis déclarés de tout ce qui tend à l'unité, à la charité, à la soumission et à la paix ; qui ne se plairont que dans les discussions et les disputes ? Il a déjà prononcé leur condamnation par la bouche du Sage, en disant qu'ils sont abominables aux yeux de Dieu : il renouvelle leur sentence, en nous faisant entendre qu'ils seront exclus du seul bercaïl : *Fiet unum ovile*.

Empressement réciproque du pasteur et des brebis à se réunnir au bercaïl : c'est toujours le pasteur qui fait les premières avances. L'aveuglement des hommes était devenu tel par le premier péché, et leurs ténèbres étaient si épaisses, que si Dieu n'eût de temps en temps excité leurs désirs, ils n'eussent jamais pensé à demander le libérateur. Dieu le promet à Adam après sa désobéissance ; il en occupe les patriarches, le fait entrevoir à Abraham, désirer à Jacob, demander à Moïse ; il exige que ce soit le vœu de toute une nation qu'il s'est choisie, et semble ne le faire attendre, pendant quatre mille ans, que pour mieux faire sentir aux hommes le besoin qu'ils en avaient. Mais ne vous imaginez pas que ce soient leurs vœux et leurs désirs qui l'aient fait descendre sur la terre : c'est sa propre volonté. Il est appelé l'Agneau immolé de toute éternité ; avant même l'origine du monde, il avait médité les démarches de miséricorde qu'il

devait effectuer dans la plénitude des temps ; et il est dit qu'il ne s'est offert que parce qu'il l'a voulu : *Oblatus est quia ipse voluit.* (Isa., LIII, 7.) Et afin que nous fussions convaincus qu'aucun mérite ne l'a déterminé à en agir ainsi, ne l'a porté à ces avances générales, il nous en fait tous les jours de nouvelles, sans que nous eussions aucun titre pour les exiger. Il ne s'opère pas une conversion, qu'il n'en soit le principe. Partout il paraît occupé à chercher le pécheur, lorsque le pécheur y pense le moins, lorsqu'il paraît plus attentif à l'éviter et à le fuir. C'est alors qu'il semble que Jésus-Christ se dit à lui-même : *Oportet me adducere.* Il faut que je le ramène. Plus il s'égaré, plus il est digne de toute ma commisération.

Et c'est ce qui nous console un peu, mes frères, quand nous voyons la solennité de Pâques écoulée. A en juger par le petit nombre de ceux qui ont rempli le devoir que la religion nous impose, nous pourrions croire que tout est perdu sans ressource pour ceux qui se sont laissé aller à la négligence et au mépris de la loi de l'Eglise ; nous pourrions désespérer du salut des pécheurs qui ont résisté, pendant ces saints jours, aux invitations et aux exhortations que nous leur avons faites ; mais nous nous rassurons, quand nous entendons Jésus-Christ leur adresser ces paroles : *Oportet me adducere*, il faut que je les ramène, ces pécheurs ; plus il me coûteront, plus ils feront éclater ma miséricorde et ma puissance ; ils ont méprisé bien des grâces, mais elles ne sont pas encore épuisées ; ils ont laissé écouler la solennité la plus importante ; n'importe, ma miséricorde n'est point attachée aux circonstances et aux temps ; ces pécheurs touchent peut-être, par la multitude de leurs fautes et le nombre de leurs années, au terme de leur réprobation ; n'importe, elle n'est point encore consommée, c'est pour eux que je suis venu ; il faut que je travaille à les ramener et à les gagner.

Oportet me adducere. Je ne connais des motifs de désespoir, que pour ceux qui, après avoir entendu et médité ces paroles, n'en seraient point touchés ; car une docilité parfaite de la part des brebis, l'attention à écouter la voix du pasteur et à le suivre, est le dernier et un des plus importants caractères de la brebis : *Vocem ejus audiunt.* Aucune de celles qui se laisseront conduire par cette parole, ne périra éternellement. Qui pourrait la ravir de mes mains, dit Jésus-Christ, quand elle vient y chercher un asile ? *Nec quisquam rapiet de manu mea.*

Hâtez-vous, pécheurs, de vous réfugier sous cette main puissante et miséricordieuse ; c'est à vous à tenir le langage que le Prophète adressait au Seigneur. Je me suis égaré comme une brebis qui ne tendait qu'à sa perte : *Erravi sicut ovis quæ perivit.* Cherchez votre serviteur, ô mon Dieu, puisqu'au milieu de ses égarements, il n'a pas oublié que votre loi devait être sa ressource : *Quære servum tuum, quia mandata tua non sum oblitus.* (Psal. CXXVIII, 175.)

Je me suis égaré. Eh ! quel autre nom pourrais-je donner à ces résistances continues que j'ai opposées à votre grâce, à cette attention trop favorable que j'ai prêtée aux méchants, à ces préjugés du monde, que mon orgueil a suivis avec tant de faiblesse ? *Erravi.* Au milieu de ces égarements vous ne m'avez pas perdu de vue, et vous m'envisagiez avec compassion, comme une brebis errante que chaque pas conduisait à sa perte : *Ovis quæ perivit* ; et maintenant je suis peut-être sur le bord du précipice, et prêt à y tomber, si vous ne me tendez une main secourable. Cherchez votre serviteur, ô mon Dieu ! ne vous contentez pas de m'accorder la grâce qui invite et qui appelle ; accordez-moi celle qui donne la volonté d'écouter et de répondre : *Quære servum tuum* ; ne vous laissez point de me poursuivre jusqu'à ce que je m'arrête : je suis pour vous, pour votre Eglise et pour le reste de vos brebis, un sujet de scandale, de tristesse et de larmes ; que par vos soins je devienne un sujet de consolation et de joie pour le temps et pour l'éternité ! Ainsi soit-il.

III. DIMANCHE APRÈS PAQUES.

Sur la 1^{re} Epître de saint Pierre, c. II,
v. 11-19.

Les disciples les plus fidèles de l'Evangile sont aussi les citoyens les plus utiles à la patrie. La patience dans les maux de cette vie, est leur vertu principale.

Nous ne vous disons rien de trop, mes frères, quand, pour vous encourager à suivre la loi de Jésus-Christ, nous avançons, d'après l'Apôtre, que *la piété est bonne à tout* : « *Pietas ad omnia utilis* » (I Tim., IV, 18) ; qu'elle rend heureux pour la vie présente, et assure pour la vie future une félicité plus solide encore ; que pour accomplir tous les devoirs de la vie civile, il suffirait d'être vraiment chrétien ; et que la prospérité d'un Etat, la gloire d'un empire dépendra toujours de l'exactitude à faire observer les lois du christianisme. En suivant l'épître de ce jour, nous allons vous développer cette grande vérité ; et si toutes les leçons que nous y donne l'apôtre saint Pierre étaient goûtées et pratiquées par chacun des chrétiens qui m'écoutent, j'aurais la consolation de voir se former sous mes yeux, et les disciples les plus fidèles de l'Evangile, et les citoyens les plus utiles à la patrie. Il régnerait dans tous les états un ordre, un accord, une subordination que les calamités n'altéreraient pas, que l'ambition et l'intérêt ne trouble-raient jamais. Si je ne puis me flatter de produire ces heureux effets, il est du moins du devoir de mon ministère de vous exposer les grands principes dont ils dérivent ; suivez-en l'explication avec toute l'attention dont vous êtes capables.

L'apôtre saint Pierre appuie les vérités dont il va nous instruire, sur une réflexion que nous ne saurions nous rappeler assez souvent ; il veut que, comme voyagiers et étrangers sur la terre, nous nous abstenions

des désirs qui combattent contre l'esprit. Nous aurons beau nous étourdir sur toutes les autres vérités, mes frères, nous ne saurions méconnaître celle qui nous apprend que nous ne sommes sur la terre qu'en passant ; que la vie la plus longue n'est rien dans l'immensité des siècles ; et quand même nous ne croirions pas l'immortalité de l'âme et l'éternité de la vie future, il serait toujours déraisonnable de se livrer à tant d'inquiétudes, à des agitations si continuelles, pour se procurer sur la terre une situation un peu heureuse. Mais si nous avons de notre destinée future une juste idée, que penserons-nous de notre vie ? Job a-t-il exagéré, quand il la compare à une fumée qui se disperse ? (*Job*, XXI, 18.) Le Prophète-Royal se méprend-il, quand il nous dit qu'elle passe comme l'ombre ? (*Psal.* CI, 12 ; CXLIII, 14), et l'apôtre ne ménage-t-il pas beaucoup les termes, quand il ne la compare qu'au temps que met un étranger à demeurer dans un pays éloigné de sa patrie, ou au passage d'un voyageur qui ne fait que se reposer quelques instants dans la route qui le conduit au lieu de sa demeure permanente ? De cette figure suivent naturellement toutes les conséquences que renferme notre Épître. Comme voyageurs, vivons avec circonspection et réserve dans le lieu de notre exil ; vivons-y d'une manière irréprochable. Nous devons cette attention et cette décence à la patrie dont nous sommes les citoyens. Un étranger se fait gloire de rendre sa nation estimable, quand il vit dans un pays qui n'est pas le sien ; il veut qu'on applaudisse aux mœurs, à la générosité, à la politesse, au courage de ses compatriotes, en montrant que les vertus qu'il pratique leur sont familières comme à lui-même. Honorons donc notre patrie, qui est le ciel, nos concitoyens, qui sont les fidèles, par la sainteté de notre vie, et surtout quand nous sommes au milieu des étrangers, c'est-à-dire au milieu de ceux qui méconnaissent notre religion, ou qui la méprisent. Cet avertissement de l'apôtre, mes frères, regarde essentiellement ceux qui, par état, sont obligés de se répandre au milieu du grand monde, de fréquenter ces hommes livrés au siècle, ou vendus à l'incrédulité. L'intérêt de leurs passions les rendra toujours attentifs à relever jusqu'aux moindres faiblesses de ceux qui se piquent de religion et de vertu. Ils s'autoriseront toujours de leur conduite, de leurs conversations, de leur silence même, pour décrier une morale qui les condamne ; et le scandale sera d'autant plus dangereux, qu'il viendra de la part de ceux qui devraient procurer l'édification du bon exemple.

Et c'est de ce bon exemple que l'apôtre attend la conversion des méchants : Vivez de telle sorte parmi les gentils, qu'au lieu des médisances qu'ils répandent contre vous, comme si vous faisiez le mal, la connaissance de vos bonnes œuvres les porte à glorifier Dieu au jour qu'il les visitera par sa grâce.

Dieu a ses moments, mes frères, et il n'a pas besoin du ministère des hommes pour changer les cœurs et les convertir. Souvent l'excès des scandales qui, comme un torrent, entraîne le plus grand nombre dans la voie de la perdition, produit un effet tout contraire sur certaines âmes privilégiées : on en a vu qui, révoltées des grands désordres, des chutes honteuses des pécheurs qui les environnaient, ont conçu une véritable horreur pour le péché ; mais plus communément, Dieu se sert de l'exemple, de la conversation d'un juste, pour ramener un pécheur. Le bon exemple est une prédication continue, souvent plus efficace que le ministère de la parole ; et les chrétiens qui se font un devoir de bien vivre, éprouvent l'effet de cette consolante promesse, que celui qui a sauvé l'âme de son frère, a assuré le salut de la sienne.

Au devoir du bon exemple, l'apôtre ajoute celui de la soumission aux puissances temporelles. Soyez donc soumis, dans la vue de Dieu, à toute puissance établie parmi les hommes, soit au roi comme souverain, soit aux gouverneurs comme envoyés de sa part pour punir ceux qui font mal, et protéger ceux qui font bien. Les règles et la nécessité de cette soumission sont renfermées dans ces paroles.

Les règles : c'est en vue de Dieu que nous devons la soumission aux puissances temporelles. Sa loi est donc le fondement de celle du prince, et notre obéissance n'est légitime, qu'autant qu'elle ne s'écarte point de la loi suprême dont nous portons au-dedans de nous-mêmes le témoignage vivant. S'il se trouve contradiction entre ces deux préceptes, alors les apôtres nous ont appris la conduite que nous devons tenir, et la réponse que nous devons faire : il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes : *Oportet obedire Deo magis quam hominibus.* (*Act.*, V, 29.)

Mais si la loi de Dieu mérite une juste préférence, celle du prince, quand elle se trouve conforme à la loi suprême, exige une soumission entière ; et Dieu venge le moindre mépris de l'autorité, comme un outrage fait à lui-même. C'est pour cela que l'apôtre nous fait remarquer que les souverains et les gouverneurs sont envoyés pour punir ceux qui font mal, et protéger ceux qui font bien. Ils sont donc les dépositaires de cette justice distributive, les économistes des trésors de cette sagesse éternelle, qui est aussi riche en récompenses pour les justes, que terrible en châtimens pour les pécheurs. Concluez de ce principe, mes frères, que la soumission aux puissances temporelles n'est pas seulement un devoir d'état, une règle de police, mais une obligation étroite de religion, un prétexte formel de la loi de Dieu ; et qu'il est plus commun qu'on ne pense, d'enfreindre cette importante obligation sans tomber extérieurement dans une désobéissance marquée, dans une révolte manifeste. Tout discours indiscret qui attaque la personne du prince, ou celle de ses

ministres et des magistrats qui ont sa confiance; tout jugement téméraire sur la conduite qu'ils tiennent, ou sur les motifs qui les font agir; tout murmure contre les moyens qu'ils emploient dans le maniement des deniers publics, ou les ressources dont ils se servent pour subvenir aux besoins de l'Etat; toute fraude et tout déguisement qui a pour objet de se décharger des impôts qu'ils établissent, sous l'autorité du prince; et sont autant de fautes que les circonstances rendent plus ou moins criminelles, mais qui sont toujours opposées à cet esprit de douceur, de soumission et de dépendance, que l'Évangile prescrit à des chrétiens.

N'oublions pas, mes frères, qu'un des caractères distinctifs des premiers disciples de l'Évangile était la soumission aux puissances temporelles. Tertullien, dans son *Apologie*, osait défier l'empereur et le sénat de Rome de reprocher aux chrétiens de son temps l'esprit d'indépendance et de révolte, dans le point qui n'intéressait pas le culte de leur Dieu; et parcourant les différents états qu'occupaient les disciples de Jésus-Christ, il les montrait partout, jusque dans le palais du prince, les plus fidèles à leur poste, et les plus zélés à défendre les intérêts de l'empereur.

Puiss-je, mes frères, par ces réflexions, régler les conversations de plusieurs de ceux qui m'écoutent; faire taire ce ton de murmure qui, dans les calamités publiques, aigrit les maux et n'y remédie pas; et leur persuader que, quand même il y aurait abus d'autorité, une humble soumission aux ordres de la Providence, un silence profond sur les abus qu'on croit apercevoir, des prières habituelles et pour éloigner l'affliction, et pour attirer l'esprit de sagesse sur ceux qui ont l'autorité en main, sont toujours les armes les plus puissantes d'un chrétien qui gémit sous le joug de l'autorité qui l'accable!

Je n'en dis pas trop, mes frères, puisque l'apôtre saint Pierre, après avoir prescrit d'aimer ses frères, et de craindre Dieu, ajoute: **Honorez le roi; servez-le, soyez soumis à vos maîtres; craignez de les offenser en quoi que ce soit, non-seulement s'ils sont bons et doux, mais quand même ils seraient rudes et fâcheux: ce qui interdit toute plainte, et détruit tout prétexte.**

Mais, si cette obligation que vous impose l'apôtre saint Pierre vous paraît dure, écoutez, dans les dernières paroles de son Épître, quelle en est la consolation et la ressource. C'est véritablement une grâce que de souffrir en prenant Dieu à témoin des peines qu'on nous suscite injustement. Entrez dans le raisonnement de l'apôtre; il ne dit pas simplement qu'il est utile de souffrir, mais que c'est une grâce dont nous devons conserver de la reconnaissance, comme du bienfait le plus signalé. Je ne suis pas étonné, d'après cette réflexion, que les martyrs aient embrassé leurs persécuteurs; que quelques-uns d'entre eux aient témoigné

leur reconnaissance par des bienfaits; qu'on ait vu des Âmes pieuses se fixer volontairement, par esprit de pénitence, avec ceux qui leur plaisaient le moins, qui les persécutaient le plus, afin d'avoir une occasion continuelle d'obtenir et de mériter par la patience. Si vous ne vous sentez pas, mes frères, des sentiments généreux, efforcez-vous du moins de vivre en paix avec les méchants; accoutumez-vous à ne jamais repousser l'injure par l'injure; et pour calmer le ressentiment et la colère, dites-vous à vous-mêmes, que plus les procédés du prochain à notre égard sont injustes et criants, plus la patience en est méritoire devant Dieu.

Donnez-nous donc, ô mon Dieu, ce genre de mérite: s'il est dans l'ordre de vos desseins sur nous de ne nous point délivrer des ennemis qui nous affligent, préservez-nous du moins de l'impatience et de la colère, du ressentiment et de l'aigreur, qui sont nos plus cruels ennemis. S'il est heureux d'être persécuté pour la justice, ce bonheur ne peut appartenir qu'à ceux qui sont doux et pacifiques: établissez solidement cette paix dans nos cœurs, et qu'elle soit le gage de celle que vous nous destinez pour l'éternité! Ainsi soit-il.

Sur l'Évangile selon saint Jean, c. XVI, v. 16-22.

Espérance et crainte, joie et tristesse, épreuves du chrétien ici-bas: elles le marquent du caractère particulier des enfants de Dieu, et le conduisent à lui.

Jésus-Christ, mes frères, donne aujourd'hui à ses apôtres une idée bien naturelle de la vie du chrétien ici-bas. Ces alternatives continuelles d'espérance et de crainte, de joie et de tristesse, qu'il leur annonce; cette absence prochaine qui doit les troubler, ce retour presque aussi prochain qui doit essuyer leurs larmes; un monde livré à la joie la plus vive, tandis qu'ils seront plongés dans l'amertume la plus profonde; un monde réservé à des larmes éternelles, tandis qu'ils goûteront la plus inaltérable félicité: que toutes ces promesses nous rappellent bien cette salutaire et douloureuse succession de biens et de maux, de consolations et d'afflictions, de tranquillité et d'alarmes, dont notre vie s'est trouvée partagée depuis que nous marchons sous les yeux du Seigneur! Mais quelles sont donc les vues d'un Dieu que l'apôtre saint Paul appelle le Dieu de toute consolation, dont l'immuabilité est essentielle? Pourquoi conduit-il ses amis et ses saints par des voies si opposées aux vues d'une sagesse humaine? Enfants des hommes, vous répond-il par la bouche de son Prophète (*Psal. IV, 3-10*), apprenez que le ciel est aussi éloigné de la terre que mes pensées le sont de vos desirs. Suivons dans l'Évangile de ce jour les leçons que Jésus-Christ donne à ses premiers disciples; soyons attentifs à l'application que nous pouvons nous en faire à nous-mêmes, et nous comprendrons ce mystère.

Ce n'était pas la première fois, mes frères, que Jésus-Christ avertissait ses apôtres de sa mort et de son retour à son Père ; il leur avait prédit toutes les persécutions qui l'attendaient à Jérusalem ; il était entré dans le détail des moindres circonstances de sa passion et de son supplice. Les apôtres ne devaient pas se promettre de le posséder toujours, après les paroles formelles qu'il leur avait fait entendre : Il faut que le Fils de l'homme soit élevé en haut, pour attirer tout l'univers à lui (*Joan.*, XII, 32) ; qu'il soit enseveli dans les entrailles de la terre. (*Matth.*, XII, 40.) Et ailleurs : Vous serez toujours environnés de pauvres qui exciteront votre compassion, et demanderont votre assistance et vos soins ; mais vous ne serez pas toujours à portée de me donner des preuves de votre attention et de votre amour. (*Joan.*, XII, 48.) Toutes ces prédictions, quelque littérales qu'elles fussent, n'avaient encore fait que de légères impressions sur le cœur des apôtres ; sans doute, parce qu'ils envisageaient cette séparation comme fort éloignée : aujourd'hui Jésus-Christ fixe leur attention sur un événement prochain : Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus : *Modicum, et non videbitis me.*

Mais pourquoi donc cette application du Sauveur à remettre sous les yeux de ses disciples un événement si capable de les troubler ? C'est qu'il savait ce que peut la prévention sur le cœur de l'homme, et combien il est difficile de la détruire. Toute la vie de Jésus-Christ avait annoncé la pénitence, le crucifiement et la mort ; et toutes les pensées des apôtres ne portaient que sur des félicités temporelles. Jésus-Christ n'avait cessé de leur parler de sa séparation et de son absence, et ils n'avaient pas encore renoncé au rétablissement chimérique du royaume d'Israël dans un état de splendeur ; et dans le moment où Jésus-Christ, en termes les plus formels, leur déclare qu'il va les quitter, ils se demandent les uns aux autres ce que veulent dire ces paroles : Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus : *Quid est hoc quod dixit : Modicum, et non videbitis me ?*

Combien de points de la religion, soit pour la doctrine, soit pour la morale, que nous ne comprenons pas, parce que nos passions nous empêchent de les comprendre ! Combien de difficultés et de doutes, que la simplicité de l'esprit et la droiture du cœur dissiperaient bientôt ! Et combien de questions dont, avec la charité, nous trouverions la solution et la réponse !

Les apôtres se demandaient les uns aux autres : Que veut-il nous dire ? Nous ne savons quel est le sens de ces paroles : *Nescimus quid loquitur.* A la lettre, ces paroles signifiaient que l'heure de la puissance des ténèbres était venue ; que l'homme ennemi prévaudrait bientôt contre le fils du père de famille ; et que par une mort prochaine leur divin Maître les laisserait bientôt dans la désolation et dans la tristesse. Mais selon

l'esprit, que de vérités renfermées dans ce peu de paroles : Encore un peu de temps et vous ne me verrez plus !

Si l'apôtre saint Paul demande (*Philipp.*, II, 12) que nous opérons notre salut dans la crainte et dans le tremblement, c'est que nous sommes sans cesse menacés de cette triste séparation ; et dans cet instant où la parole de Dieu frappe extérieurement les oreilles du corps, combien de chrétiens qui m'écoutent, à qui Jésus-Christ, prêt à leur retirer sa grâce, adresse ces paroles : Encore un peu de temps et vous ne me verrez plus !

Pécheurs, pendant les solennités qui se sont écoulées, vous avez résisté à mes invitations, vous dit Jésus-Christ ; vous avez rendu inutiles les moyens de salut que je vous ai présentés, vous avez abusé de mes grâces, vous avez aggravé la pesanteur de vos chaînes, vous avez multiplié vos habitudes : le temps vient, et il n'est pas fort éloigné, où vous sentirez le poids qui vous accable, et où vous ne me trouverez plus pour vous en décharger : *Modicum, et non videbitis me.*

Chrétiens qui, vivant encore dans la justice, vous laissez cependant aller à la langueur et à l'indifférence, cette tiédeur que vous portez dans tous vos exercices, cette lenteur à résister à toutes vos tentations, cette confiance dans quelques bonnes œuvres qui en méritent à peine le nom, ce peu d'ardeur à défendre les intérêts de ma gloire, toutes ces faiblesses ne m'ont pas encore séparé de vous ; mais votre mollesse commence à me devenir insupportable. Le désir que j'ai de votre salut, la sainte jalousie avec laquelle j'aime les âmes qui m'appartiennent, seraient moins blessés d'une vie directement contraire à mes volontés ; mais parce que vous êtes tièdes, et que les âmes de ce caractère pensent rarement à se convertir, je suis prêt à vous vomir de ma bouche. Vous vous croirez pleins de force, et je ne serai plus à vos côtés pour vous soutenir : *Modicum, et non videbitis me.*

Et quel est le malheur d'un chrétien séparé de Jésus-Christ ! Jugez-en par l'effet que doit produire sur le cœur des apôtres l'idée seule de la séparation momentanée de leur divin Maître. Je vous le dis en vérité, vous pleurerez, vous gémirez : *Amen dico vobis, plorabitis, et flebitis vos ;* le monde sera dans la joie, et vous serez accablés de tristesse : *Mundus gaudebit, vos autem contristabimini.*

Je remarque, mes frères, que dans le sens littéral, il ne s'agit ici que d'une séparation temporelle : aussi la tristesse qu'elle procure est-elle bien différente, pour ses effets, de l'amertume que prépare la perte intérieure de Jésus-Christ. Quelle est, en effet, la fin de cette tristesse, causée par l'absence purement extérieure et sensible du Sauveur, quand la conscience rend un témoignage consolant qui assure que l'union intérieure subsiste toujours ? Je m'explique, mes frères : quel est l'effet de ces dégoûts passa-

gers, de ces découragements dont Dieu se sert pour humilier certains âmes fidèles, à qui il ne refuse les consolations sensibles que pour se les attacher davantage par la confiance? Ces amertumes opèrent le salut quand elles sont reçues avec soumission; elles sont le principe et le gage d'une joie qui ne doit point avoir de bornes; elles éprouvent le cœur sans l'abatre, le purifient sans le décourager; en un mot, elles le marquent du caractère particulier des enfants de Dieu, qui doit être ici-bas un caractère de tristesse et d'affliction.

Oui, de tristesse et d'affliction, mes frères; car enfin n'est-ce pas à nous aussi bien qu'aux apôtres qu'il a été dit : Vous pleurerez et vous gémirez : *Plorabitis et flebitis vos?*

Nous ne craignons rien tant qu'une sainte tristesse; soit qu'elle nous vienne de la vue de nos péchés, soit qu'elle soit produite par la tribulation, nous fuyons avec soin l'une et l'autre; nous évitons de rentrer en nous-mêmes, de peur d'y trouver le spectacle affligeant de nos faiblesses. Ces épreuves miséricordieuses qu'une sage Providence nous ménage, nous employons tout ce que la prudence humaine peut inspirer pour nous en garantir; et si quelque événement imprévu déconcerte nos précautions, et nous fait tomber dans quelques afflictions considérables, nous avons recours, pour nous distraire, à des dissipations excessives ou à des murmures indécents.

Chrétiens qui ne voulez point souffrir, vous oubliez donc que Jésus-Christ vous a enfantés sur la croix au milieu des douleurs d'une passion cruelle; qu'en pleurant sur Jérusalem insensible, c'est sur votre sort qu'il répandait des larmes. Et si quelque chose pouvait encore troubler la joie qui lui est essentielle dans le séjour de sa gloire, il gémirait sur votre éloignement pour la pénitence, et sur votre répugnance pour l'amertume de sa croix, et vous dirait : Si vous voulez m'appartenir, vous pleurerez et vous gémirez sans cesse : *Plorabitis, et flebitis vos*. Et pourquoi? Parce que c'est là le signe distinctif de mes disciples et de mes élus; je ne les reconnaitrai qu'à ce caractère; il est le seul qui puisse les mettre en opposition avec un monde trompeur : *Mundus gaudebit*, le monde sera dans la joie; pour vous, vous serez dans l'amertume : *Vos autem contristabimini*. D'après cela, quel motif de trembler pour ceux qui jouissent sans trouble de la substance de ce monde, et dont les jours s'écoulent dans la prospérité et dans la paix, s'ils n'ont soin de racheter cette malheureuse prospérité par quelque pénitence volontaire! Ils appartiennent au monde, ils sont participants de toutes ses satisfactions et de tous ses plaisirs, ils auront part à tous ses anathèmes.

Consultez-vous, mes frères; n'êtes-vous pas du nombre de ces heureux du siècle qui sont dans la joie et à qui rien ne manque? Je parle à vous, riches qui m'écoutez. Que me répondrez-vous? Nous avons des biens,

il est vrai; mais les fatigues et les soins qu'il a fallu se donner pour les amasser, mais les sollicitudes que nous éprouvons pour les conserver, mais les frayeurs excessives que nous cause le danger de les perdre, ne compterez-vous pas toutes ces choses au nombre des pénitences qui peuvent sanctifier l'usage? Ce sont de véritables amertumes, j'en conviens, mes frères, mais je n'y reconnais pas cette tristesse qui opère le salut, je n'y vois point l'empreinte de la croix; c'est bien là le supplice des richesses, ce n'en est pas encore le remède.

Nous avons des biens, me direz-vous encore, mais la santé nous manque; des maladies longues et cruelles, et souvent plus cruelles que celles des pauvres, viennent nous assaillir; toutes nos ressources suffisent à peine pour nous procurer les soulagemens nécessaires à notre état : l'idée de la mort qui doit nous arracher un jour à toutes nos richesses, ne nous fait-elle pas participer à cette tristesse salutaire qui distingue les élus de Dieu? Non, mes frères, si ces afflictions ne font qu'affecter l'esprit sans toucher le cœur, si elles ne le détachent point des objets sensibles, elles ne sont que la punition des richesses, elles n'en sont point la sûreté. Voulez-vous savoir, dans l'état d'opulence, quelle est la tristesse qui opère le salut? c'est celle qui apprend aux riches à compenser par la pénitence cette inégalité de fortune qui distingue les hommes entre eux; celle qui oppose la mortification à cette malheureuse facilité qu'on trouve dans l'abondance pour satisfaire les désirs de la chair; c'est celle qui, par de sages retranchemens, d'abondantes aumônes, fait qu'on se resserre au milieu des ressources les plus étendues; c'est celle, en un mot, qui consiste dans le crucifiement du cœur, l'assujettissement de la volonté, le renouement intérieur à toutes les satisfactions temporelles; voilà les riches que Jésus-Christ adopte, et qui n'appartiennent point au monde, parce qu'ils en sont séparés par l'affliction de l'esprit et la contrition du cœur : *Mundus gaudebit, vos autem contristabimini*.

Pour vous, mes frères, que Dieu a placés dans un état pénible aux yeux de la nature, si vous connaissez tout le prix de votre position, je n'ai pas besoin de vous expliquer les consolations que ces paroles de l'Évangile vous annoncent. Donnez-moi un bon pauvre, un malade pénétré de sentiments de religion, un chrétien soumis au milieu des pertes, des contre-temps, des accidens les plus fâcheux; un juste qui regarde les événements les plus accablans comme un effet de la sagesse de son Dieu, un disciple de Jésus-Christ, calomnié, méprisé, outragé, mais qui, au milieu de tous les outrages, conserve la charité et la paix; et ces seules paroles suffisent pour calmer les révoltes intérieures de la nature, au milieu de tous ces différents genres d'afflictions : le monde se réjouira, et vous serez dans la tristesse : *Mundus gaudebit, vos autem contristabimini*.

Je suis bien certain, se dira-t-il à lui-même, de ne point appartenir au monde, puisque Dieu m'afflige; que je suis honoré de la distinction qu'il m'accorde, en me faisant part du sort de ses serviteurs et de ses amis. Que me manque-t-il à présent? Au milieu du dénûment et de l'abandon extérieur que j'éprouve, j'ai la parole de mon Dieu pour consolation et pour richesse: elle remplit mon cœur, et les joies du monde, les satisfactions temporelles n'y laisseraient qu'un vide insupportable. Combien dureront mes amertumes? Autant que les plaisirs du monde. Un apôtre de Jésus-Christ me l'apprend; et ses paroles doivent faire d'autant plus d'impression sur mon cœur, qu'elles ont un rapport essentiel avec celles de Jésus-Christ: *Modicum passos ipse perficiet*: Vous souffrirez peu de temps, et Dieu donnera un mérite infini à vos souffrances. (I Petr., V, 10.) Et quel en sera le prix? Écoutons la voix du Maître, et considérons combien elle donne d'autorité aux leçons du disciple: *Tristitia vestra vertetur in gaudium*: Votre tristesse se changera en joie. Il faudrait, mes frères, nous élever en esprit jusqu'au séjour de l'éternité, pour y considérer la proportion que Dieu mettra entre les afflictions de la vie présente, et les consolations de la vie future; ou plutôt l'étonnante disproportion que sa miséricorde a daigné mettre entre des maux passagers, et une félicité éternelle; entre des afflictions qui, quoique très-sensibles, sont toujours supportables, et un torrent de délices qui ne s'épuise jamais. N'en essayons pas la peinture, mes frères; Jésus-Christ même, qui connaît ces biens, se sert d'une comparaison pour en inspirer le désir à ses apôtres.

Une femme qui est près d'enfanter, éprouve des douleurs très-aiguës. Dans cet état, rien ne saurait lui plaire, rien ne peut distraire et dissiper l'application qu'elle donne à sa douleur; elle annonce, par ses gémissements et par ses cris, l'état violent où la réduit l'heure de son enfantement qui est enfin venue: mais aussitôt qu'elle a mis au monde le fruit qu'elle portait dans son sein, elle ne songe plus à ses douleurs passées; l'idée seule d'avoir donné le jour à une créature de même nature qu'elle, capable de faire dans sa vieillesse sa consolation et sa joie, cette idée seule efface le souvenir de ses dernières amertumes.

Que manque-t-il à cette parabole pour nous tracer notre devoir ici-bas, et nos espérances pour la vie future? Quelle est la situation de chaque créature raisonnable dans cette vallée de larmes? L'apôtre saint Paul l'appelle un état de douleur et d'enfantement. Ah! mes frères, si nous avions la foi, elle devrait nous faire soupirer sans cesse après le jour de notre délivrance, nous dégoûter de toutes les vanités qui nous environnent, nous persuader que ces objets ne sauraient adoucir nos chagrins, qu'ils ne feraient que les aigrir. Combien de temps dureront nos amertumes? Le temps de l'en-

fantelement, c'est-à-dire un temps plus ou moins borné, à proportion des desseins de Dieu sur nous, mais toujours fort court, en comparaison des consolations qui sont le fruit de ce travail. Une mère ne souffre que quelques heures; elle possède ordinairement son fils jusqu'aux jours d'une extrême vieillesse. Enfin, où doivent nous conduire ces douleurs passagères? Ah! mes frères, dans cette dernière réflexion est renfermé tout le mystère de notre sanctification. Nous avons en nous un homme intérieur et spirituel; c'est l'homme nouveau: il a été produit en nous par le baptême. Cet homme est susceptible d'accroissement ou de faiblesse. Il est, en quelque sorte, le fruit de nos entrailles; il nous appartient de la manière la plus intime, puisque ses affaiblissements ou ses progrès dépendent de notre vigilance et de notre fidélité. C'est la grâce qui l'a formé, c'est elle qui le nourrit. C'est par elle que nous le reproduirons au grand jour de l'éternité. Mais semblables à ces mères cruelles, qui, par imprudence ou par malice, font périr l'enfant qu'elles portent dans leur sein, combien de fois avons-nous porté à cet homme intérieur les coups les plus mortels? Nous l'étouffons, mes frères, toutes les fois que, par notre négligence, nous arrêtons le germe de la grâce qui le soutient et qui l'anime.

Gémissons, vivons dans les larmes de la pénitence. Que la douleur et la contrainte nous fassent embrasser de bon cœur toutes les privations, toutes les amertumes nécessaires à notre état. Animons-nous surtout par l'espérance de nous réjouir un jour d'avoir mis un homme au monde, et ne perdons jamais de vue cette douce consolation que Jésus-Christ laisse entrevoir à ses disciples: Je vous verrai une seconde fois, et personne ne pourra vous ravir la joie que vous causera mon retour: *Iterum videbo vos, et gaudium vestrum nemo tollet a vobis*.

C'est donc là le caractère essentiel du bonheur qui nous est réservé: posséder Jésus-Christ, et le posséder sans craindre de le perdre. Que cet état est différent de celui que nous éprouvons ici-bas! Justes qui m'écoutez, vous possédez Jésus-Christ; mais qui vous a dit qu'une tentation ne vous ravira point ce bonheur? Que celui qui est debout prenne garde de tomber! Pour vous, pécheurs, vous l'avez perdu. Ah! si vous ne sentez pas combien cette privation est pénible, qu'il est à craindre que vous ne le trouviez jamais! Que les uns et les autres opèrent leur salut par la vigilance et la prière, et que tous demandent avec l'Eglise:

O mon Dieu! quand paraîtra donc ce jour si désiré, que les ténèbres ne troubleront plus? Quand nous ouvrirez-vous cette patrie, dont l'ennemi n'approchera plus? Seigneur, nous soupirons ardemment après le jour de notre délivrance, nous aspirons avec plus d'ardeur encore après notre patrie: soutenez en nous ces desirs; faites, si nous sommes justes, que nous ne perdions pas de vue cette félicité qui est le terme de notre

persévérance; si nous sommes pécheurs, faites que nous rentrions dans les voies qui y conduisent. Donnez aux derniers la grâce de vous retrouver, aux premiers celle de vous conserver. Unissez-vous à tous par la charité dans le temps; manifestez-vous à tous dans votre gloire pour l'éternité, afin que notre joie soit parfaite : *Et gaudium sit plenum. Amen.*

IV^e DIMANCHE APRÈS PAQUES.

Sur l'Épître de saint Jacques, c. I, v. 17-21.

Dieu auteur de tout bien. Différence entre sa volonté et la nôtre. Docilité, discrétion, patience, pureté de cœur; vertus du chrétien.

Les paroles de l'Épître] de ce jour, mes frères, sont adressées aux fidèles du monde entier; et c'est pour cela que cette portion de l'Écriture est appelée *catholique* ou *universelle*. Je pourrais dire que cette Épître est universelle dans un autre genre, par la diversité des matières qui y sont traitées et des leçons qu'on y trouve; tous les devoirs de la morale chrétienne y sont présentés avec cette simplicité qui fait le caractère de l'Évangile. Suivez-moi donc, mes frères, dans l'explication que j'en vais faire.

Omne datum optimum et omne donum perfectum desursum est, descendens a Patre luminum : Toute grâce qui nous est accordée et tout don parfait vient d'en haut, et descend du Père des lumières. Vérité incontestable que quelques novateurs ont osé attaquer dans différents temps, mais dont ils n'ont jamais pu ébranler la certitude et affaiblir l'évidence. Ce n'est donc pas votre foi, mes frères, qu'il faut éclairer sur ce dogme, mais votre cœur qu'il faut instruire. Vous faites profession de croire que tout ce qui est bien en vous ne vient que de Dieu; et vous agissez comme si vous étiez le premier principe et la dernière fin de tout ce qui se passe dans votre cœur.

On voit, par exemple, votre vie tout entière s'écouler sans presque aucun retour vers Dieu, sans assiduité, sans attention et sans goût pour la prière, sans inquiétude dans les tentations, sans précautions pour vous en défendre, sans application à l'étude de votre religion, sans empressement pour la participation des sacrements, sans commisération pour les malheureux, sans désir pour le ciel, sans ardeur pour le mériter. Vous êtes donc persuadés que vous vous suffisez à vous mêmes; que vous pouvez vous sauver sans la grâce, ou que du moins la vertu vous est si naturelle qu'elle ne peut jamais s'affaiblir en vous. Dès lors, vous démentez cette maxime essentielle de notre religion sainte, que toute grâce excellente et tout don parfait vient du Père des lumières : *Omne datum perfectum et omne donum optimum desursum est, descendens a Patre luminum.*

Vous méconnaissiez encore cette vérité, mes frères, toutes les fois que la vaine gloire vous domine; que vous vous applaudissez

du bien qui est en vous, comme s'il vous était propre et essentiel; que vous exercez la vertu, pour obtenir l'attention et les suffrages des hommes; que l'idée de votre propre excellence vous porte à mépriser vos frères, à les déprimer par vos paroles, à les humilier par vos actions, à diminuer l'idée qu'on a pu se former de leur vertu. Êtes-vous convaincus alors que les heureuses qualités qui sont en vous viennent d'en haut; que vous n'avez pu vous les procurer par vos propres forces; que vous ne sauriez ni les conserver, ni les accroître, si vous n'êtes soutenus par celui qui vous les a données; et que vous n'avez à vous que les faiblesses qui dégradent, qui obscurcissent ces heureuses qualités? Ces deux sortes de défauts comprennent la plupart des prévarications qui se commettent sur la face de la terre; et cette maxime de l'Apôtre, profondément gravée dans les cœurs, remédiera à bien des désordres.

Quoique cette vérité n'ait pas besoin de preuve, l'apôtre nous en présente une bien sensible. Ce Dieu qui est la source de tout bien, l'auteur de tout don parfait, n'est sujet à aucun changement, n'éprouve aucune vicissitude : *Apud quem non est transmutatio, nec vicissitudinis obumbratio*. Nans, au contraire, de quelque bien qu'il nous comble, nous sommes si peu stables dans les vertus qu'il nous inspire, qu'il est aisé de s'apercevoir que le bien qui est en nous n'est pas à nous, puisque du fonds de corruption qui nous est propre, il s'élève sans cesse des vapeurs et des nuages qui l'obscurcissent.

Aussi l'apôtre saint Jacques met-il en opposition les effets de la volonté immuable de Dieu, avec les désordres que produit l'inconstance de notre volonté propre. Il nous montre en Dieu une inclination naturelle à faire du bien. C'est sa volonté, nous dit-il, et sa volonté seule, qui l'a porté à nous engendrer par la parole de vérité, afin que nous fussions les prémices de ses créatures : *Voluntarie genuit nos verbo veritatis, ut simus initium aliquod creature*. Ce n'est donc, ni parce que nous l'avons voulu, ni parce que nous l'avons mérité, que le Seigneur nous a donné le titre d'enfants, mais parce que sa miséricorde gratuite a daigné nous faire cette grâce : *Voluntarie*. Toute faute contraire à notre vocation n'est donc pas simplement un désordre, une injustice, une prévarication, mais une ingratitude criante, une opiniâtreté odieuse, une folie insupportable. Dieu veut notre sanctification, *Voluntarie*; et nous nous obstinons à vouloir notre perie éternelle! Il nous a choisis pour être les prémices de ses créatures : *Initium creature*; et nous nous dégradons par le péché au point d'en être le rebut! Il s'est appliqué à nous faire entendre la parole de la vérité : *Verbo veritatis*; et nous n'ouvrons nos cœurs qu'à la vanité, nos oreilles qu'au mensonge! Il ne s'est pas contenté d'uno simple adoption, il a employé une véritable génération pour rendre cette adoption irrévocable : *Genuit nos*; et

nous nous conduisons, non comme des étrangers par rapport à Dieu, mais comme des ennemis qui ne veulent avoir avec lui aucun rapport, qui s'étudient à le contredire dans toutes ses volontés! De quels termes peut-on se servir, mes frères, pour exprimer l'aveuglement de cette conduite?

Mais vous sentirez encore mieux l'opposition de la sainteté de Dieu avec la misère de notre nature, par les instructions que l'Apôtre se croit en droit d'adresser aux premiers chrétiens, et dont je vous fais l'application. Que tout homme, dit-il, soit prompt à écouter : *Velox ad audiendum*; lent à parler, *tardus autem ad loquendum*; et lent à se mettre en colère, et *tardus ad iram*. Cet avertissement renéme à une grande partie des désordres qui affligent l'Eglise de Jésus-Christ, et lève les obstacles les plus invincibles du salut. Qu'est-ce qui perd la plupart des chrétiens? Un fonds d'indocilité qui rend sourd à la voix de Dieu, un fonds d'orgueil qui fait abonder dans son propre sens, un fonds d'aigreur et d'amour-propre qui nous rend insupportable tout ce qui nous contrarie. Tous ces défauts sont bien opposés à cet esprit de patience et de miséricorde, que l'apôtre nous a présenté en Dieu, comme l'objet de notre attention et de notre reconnaissance. Soyons prompts à écouter : *Velox ad audiendum*. C'est la maxime du Sage, que celui qui veut s'instruire, doit avoir toujours les oreilles attentives, et étudier tout ce qui l'environne; et, dans cet avertissement, le Sage ne parle pas seulement de l'étude des vérités du salut, mais de celle de tous les événements de la vie. L'expérience nous apprend que, dans tout ce qui nous arrive, il est bien plus utile d'écouter, de méditer, que de raisonner.

Soyez lents à parler : *Tardus ad loquendum*; c'est-à-dire ne le faites jamais sans réfléchir sur l'objet de vos conversations; ne hasardez pas des conjectures sur des choses que vous ignorez, parce que cette précipitation vous entraînerait dans presque tous les vices. Dans le mensonge : La conscience n'est jamais d'accord avec une langue indiscreète, et il est impossible de parler légèrement, sans altérer ou exagérer les faits qu'on raconte. Dans la médisance : Une langue précipitée ne s'arrête jamais aux bornes que prescrit la charité; un bon mot, une plaisanterie, une satire maligne est bientôt hasardée, sans égard pour celui qu'elle attaque, quelque ménagement qu'il mérite pour sa place ou pour ses vertus. Dans le blasphème : C'est la peinture de celui qui parle témérairement, qu'a voulu nous faire le Roi-Propète, lorsqu'il nous représente des impies qui, après avoir promené sur la terre leur langue dangereuse, pour y déchirer tout ce qu'ils rencontrent, osent la porter jusqu'au ciel, pour interroger la Divinité sur ses secrets les plus redoutables, et attaquer ses attributs les plus essentiels. Dans la curiosité : Les gens qui ont la passion de beaucoup parler, in-

terrogent, questionnent sans cesse, commettent presque toujours des imprudences, et exposent les autres à des indiscretions irréparables, de sorte que tout le mal vient souvent d'une langue indiscreète. Dans les querelles : On voit tous les jours des inimitiés irréconciliables se former par l'indiscrétion d'un seul rapport; et ce genre d'imprudence paraît si criminel aux yeux de Dieu, que l'Esprit-Saint lui donne, par la bouche du Sage, le nom de désordre que le Seigneur a en abomination. Je ne finirais pas, mes frères, si je voulais faire ici l'énumération de tous les effets que produit la langue mal réglée : elle est, selon l'expression de notre apôtre, un monde d'iniquité. Il est donc bien essentiel d'user de la pratique qu'il nous prescrit en nous conseillant d'être lents à parler.

Celle qui la suit n'est pas moins utile : Soyez lents à vous mettre en colère; l'Apôtre en dit la raison. La colère de l'homme n'accomplit pas la justice de Dieu : *Ira enim viri justitiam non operatur*. Ici l'apôtre distingue deux justices, et, par conséquent, deux effets de la colère. Toute indignation que la justice de Dieu excite, est sainte et utile par elle-même : elle est appelée zèle; on doit s'y livrer, selon le précepte de l'Esprit-Saint, sans craindre de pécher : *Irascimini et nolite peccare*. (Psal., IV, 5.) Mais toute émotion produite par la passion des hommes est défectueuse et criminelle, et doit être évitée avec soin. Voilà donc pourquoi l'Apôtre nous avertit d'être lents à nous mettre en colère; c'est pour distinguer si le motif qui excite notre indignation est un motif juste et qui intéresse la gloire de Dieu. Alors parlons avec force, et nous opérerons la justice. Mais ne confondons pas avec cette disposition sainte, l'émulation dangereuse qu'inspire toujours l'amour-propre, ces humeurs qui font que tout devient insupportable, ces réponses aigres que dicte l'impatience, ces clameurs fatigantes, ces paroles injurieuses que le mécontentement fait naître, et tant d'autres effets souvent nuisibles au prochain, scandaleux pour ceux qui vivent avec nous, et toujours préjudiciables au salut de celui qui a le malheur de s'y livrer.

Les avis que l'Eglise a tirés de l'apôtre saint Jacques, se terminent par une réflexion qui renferme le précis de toute cette Epître : C'est pourquoi, ajoute-t-il, rejetant toutes les souillures qui sont les effets du péché : *Abjicientes omnem immunditiam et abundantiam malitiæ*, recevez dans un esprit de douceur la parole qui a été entrée en vous, et qui peut sauver vos âmes : *In mansuetudine suscipite insitum verbum quod potest salvare animas*. Cette maxime nous prouve combien il faudrait avoir le cœur pur pour recevoir la parole de Dieu d'une manière utile. Plusieurs la reçoivent; et loin de sauver leurs âmes, elle les endureit dans l'iniquité. La raison en est sensible : i's ne rejettent point les souillures qui sont les effets du péché : que dis-je? leur vie tout

entière est une recherche continuelle de ces souillures. La parole de Dieu trouve leurs âmes salies par le péché, captivées par les passions les plus honteuses, et les laisse dans leur corruption et dans leurs souillures. Voilà, sans doute, la cause du peu de fruit que la parole de Dieu a jusqu'à présent produit dans vos cœurs; mais en voici en même temps le remède; faites-en usage, mes frères: fuyez l'iniquité: *Abjicientes omnem immunditiam*; conservez une sainte horreur pour tout ce qui tient au péché et en fait abonder la malice: *Abundantiam malitiæ*, et la justice de Dieu se formera dans votre cœur, comme le fruit naît d'un arbre bien cultivé; et cette justice que la parole de Dieu formera dans nos cœurs, nous deviendra comme naturelle, et sauvera nos âmes: *Quod potest salvare animas*.

C'est à vous, saint apôtre, que nous nous adressons pour obtenir cette grâce; faites qu'on reconnaisse un peuple qui vous appartient l qu'il se distingue par son respect pour la parole sainte, son amour pour la justice, son éloignement pour le péché, son ardeur pour le ciel; que prompt à écouter, ses oreilles soient ouvertes à la parole sainte, son cœur bien préparé à l'entendre, et sa vie conforme aux règles qu'elle prescrit. Lents à parler: Bannissez du milieu de ce peuple, par vos prières, tout ce que l'esprit de mensonge, de légèreté, d'incrédulité ou de médisance, pourrait leur inspirer dans leurs conversations. Lents à se mettre en colère: Eteignez parmi eux tous les ressentiments et toutes les disputes, toutes les animosités et toutes les aigreurs. En un mot, quo par des mœurs pures, une foi vive, une justice parfaite, ils deviennent votre joie, votre couronne et votre gloire pour le temps et pour l'éternité! Ainsi soit-il.

Sur l'Évangile selon saint Jean, c. XVI,
v. 5-14.

Le bon usage des afflictions conduit au salut. Nous leur devons les grâces de l'Esprit consolateur, qui nous instruit de toute vérité.

C'est encore de sa séparation prochain que Jésus-Christ entretient ses apôtres dans l'Évangile de ce jour. Il les rappelle souvent à cet événement, parce qu'il veut qu'ils l'envisagent comme le fondement essentiel de toutes leurs espérances: aussi, lorsqu'il voit que l'idée de cette séparation les effraye ou les désole, il a bien soin de les avertir que le temps de son absence aura ses consolations et ses avantages. Nous aurions peine à le croire nous-mêmes, mes frères, si l'accomplissement des promesses n'en prouvait évidemment la vérité. Mais quand nous verrons, dans les solennités prochaines, les apôtres changés en des hommes nouveaux, pleins de confiance, de force et de courage, conservant la tranquillité et la joie au sein même des persécutions les plus cruelles; toutes les paroles renfermées dans l'Évangile de ce jour

nous paraîtront pleines d'évidence et de lumière. Il nous importe donc de les méditer attentivement, afin que l'application nous en soit plus facile, et qu'elle serve à éclairer notre foi, à soutenir notre espérance, à fortifier notre amour.

Maintenant je m'en vais à celui qui m'a envoyé: *Vado ad eum qui misit me*. Ces expressions n'annoncent plus aucun délai; elles lixent la fin de sa mission; quelque étroite qu'ait été l'union du Maître et des disciples, la séparation est inévitable et forcée. Les apôtres écoutent ces paroles avec tout l'intérêt que peuvent inspirer l'attachement le plus tendre pour un si bon Maître, et la reconnaissance la plus vive pour un Dieu si bienfaisant. Mais cet intérêt si légitime et si vif ne produit dans leur cœur qu'un sentiment d'amertume, sans exciter en eux l'empressement à connaître le lieu où doit se retirer leur Chef. Jésus-Christ leur en témoigne sa surprise: Aucun de vous, dit-il, ne pense à m'interroger, ni sur le motif de ma séparation, ni sur le lieu de ma retraite, ni sur les inconvénients qui peuvent résulter de mon absence: *Et nemo ex vobis interrogat me, quo vadis?* Et tandis que vous négligez des questions capables de vous consoler, vous vous abandonnez à une tristesse qui outrage ma tendresse et mon amour pour vous: *Tristitia implevit cor vestrum*. Ces paroles n'ont pas besoin d'explication, mes frères; la suite de l'Évangile vous en fait assez connaître le sens. Mais permettez-moi de vous dire en passant, qu'on pourrait adresser le même langage à une infinité de chrétiens qui se laissent absorber par le chagrin, parce qu'ils n'ont pas soin d'interroger Jésus-Christ; ils ne considèrent, dans les afflictions de la vie, que ce qu'elles ont de mortifiant et de pénible pour la nature, et n'entrent point assez dans les vues de sagesse, de justice, de miséricorde qui les leur ménagent; ils n'étudient point assez les desseins de la Providence adorable qui les conduit par ces voies; ils n'interrogent point assez l'exemple de Jésus-Christ, pour y conformer leurs dispositions et leur conduite: *Nemo ex vobis interrogat*.

Mais quel motif de consolation le divin Sauveur va-t-il offrir à ses disciples? Le moyen qu'il emploie pour adoucir leur tristesse va nous paraître surprenant. Il les assure que son éloignement leur est très-nécessaire: *Expedit vobis ut ego vadam*. Et dans quel moment de la vie est-il donc avantageux d'être séparé de Jésus-Christ? Sans moi, disait-il à ses apôtres, vous ne pouvez rien faire: « *Sine me nihil potestis facere* (Joan., XV, 5); » et cependant aujourd'hui leur avantage et leur succès dépendent de cette séparation. Ah! mes frères, ce serait aux pécheurs à nous dire ce qu'il en coûte à une âme quand elle est privée de Jésus-Christ et de sa grâce; à quelles chutes horribles elle est exposée, de quels excès elle est capable, quand il se retire d'un cœur dans lequel il habitait an-

paravant, et quels malheurs prépare une si cruelle séparation! Si les apôtres avaient été menacés d'une pareille absence de la part de Jésus-Christ, une simple tristesse ne suffisait point pour exprimer leur douleur : ils auraient dû répandre les larmes les plus abondantes et les plus amères.

Comprenez donc bien qu'il est une sorte de séparation toujours pénible en elle-même, mais qui porte avec soi un germe de consolation que Jésus-Christ annonce à ses disciples, et dont il se sert quelquefois pour éprouver les justes et les affermir dans son service. Cette séparation n'est point, de la part de Jésus-Christ, l'effet de sa haine et de sa colère, mais de sa sagesse et de sa miséricorde; et, par rapport à ceux qui l'éprouvent, elle est moins un châtement qu'une épreuve. Elle consistera, par rapport aux apôtres, dans l'absence visible de Jésus-Christ; ils n'auront plus le bonheur de jouir de sa présence, d'entendre ses instructions; mais il n'en sera pas moins au milieu d'eux par son Esprit. Elle consiste, par rapport aux justes, dans le silence momentané de Jésus-Christ au fond de leur cœur; dans certaines sécheresses qui les alarment sans les abattre; dans un dégoût involontaire qui les trouble et les humilie. Cette séparation sensible rendit les apôtres craintifs, mais en même temps plus prudents et plus dociles; elle leur fit désirer avec plus d'ardeur l'esprit de consolation et de force. Cette espèce de tentation rend les justes plus fervents et plus humbles, et leur fait demander par la prière le retour de Jésus-Christ et de son Esprit. On peut donc appliquer aux derniers : Il vous est utile que je m'en aille : *Expedit vobis ut ego vadam.*

Si je ne m'en vais pas, continue Jésus-Christ, le Consolateur ne viendra pas à vous. Jésus-Christ n'en donne pas la raison. Peut-être que les apôtres ne purent la comprendre qu'après l'accomplissement entier des promesses. Pour nous, mes frères, pour peu que nous fassions attention aux événements, il nous est facile de concevoir pourquoi l'Esprit-Saint ne pouvait être donné que lorsque Jésus-Christ serait retourné à son Père. Indépendamment de l'ordre immuable établi par les prophètes, qui plaçait la mission du Saint-Esprit au moment précis où celle du Fils serait terminée, il fallait bien faire entendre aux hommes qu'ils n'avaient droit que par Jésus-Christ aux trésors de la miséricorde et aux richesses infinies de la grâce du Dieu qu'ils avaient outragé; que, puisque tout don parfait qui procède du Père des lumières ne descend jusqu'à nous que par les mérites du Fils, et par la vertu de son sang, l'Esprit qui nous communique ces dons devait attendre la consommation du sacrifice qui nous les méritait; et il ne pouvait prendre, à notre égard, les formes différentes sous lesquelles il nous applique ses grâces, que lorsque nous aurions été réformés nous-mêmes sur

le modèle de Jésus-Christ mort et ressuscité : de sorte qu'on peut dire que, si Dieu a beaucoup fait en nous donnant son Fils, il a plus fait encore en le rappelant à lui, puisqu'il nous a donné par Jésus-Christ le lieu qui unit le Père et le Fils, et qui nous unit à l'un et à l'autre.

Il est donc bien vrai qu'il était utile que Jésus-Christ retournât à son Père : *Expedit vobis ut ego vadam.* Si je m'en vais, ajoute Jésus-Christ, je vous enverrai l'Esprit consolateur : *Si autem abiero, mittam eum ad vos.* La qualité de consolateur que Jésus-Christ attribue au Saint-Esprit, semble annoncer les douceurs d'une paix inaltérable. Avec cet Esprit, Jésus-Christ répandra sans doute sur la face de la terre tous les dons qui peuvent enrichir et ranimer les enfants d'un père prévaricateur; et la mission de son Esprit ne doit donc avoir pour but que d'ineffables consolations. Cependant, mes frères, Jésus-Christ ne parle ici que de jugement et de condamnation; il réduit tous les effets de la descente future du Saint-Esprit, à trois fortes convictions : Quand il sera venu, il convaincra le monde touchant le péché, touchant la justice, et touchant le jugement; et pour rendre plus claires à ses apôtres des prédictions si effrayantes pour le monde, il leur explique la cause de chacun de ces effets; et il ajoute : Touchant le péché, parce qu'ils n'ont pas cru en moi; touchant la justice, parce que je m'en retourne à mon Père et que vous ne me verrez plus; touchant le jugement, parce que le prince de ce monde est déjà jugé. Ces trois sortes de jugements ont une liaison évidente, et répondent à trois sortes de péchés, dont le monde est inondé : péché d'incrédulité, péché de dé fiance et de murmure, péché de mépris et d'impiété. Les uns refusent de croire les vérités les mieux établies; ils s'obstinent à fermer les yeux à la lumière qui leur est offerte; ils opposent au témoignage sensible de leur conscience les erreurs et les préjugés des autres; par respect humain ou par intérêt, ils adoptent les systèmes de ceux que la fortune ou l'autorité élève au-dessus d'eux : ils croiraient peut-être, s'ils étaient libres de passions; mais parce qu'ils sont asservis au monde, ils participent à son incrédulité et sont aujourd'hui convaincus avec le monde touchant le péché : *Arguet mundum de peccato.*

D'autres croient, mais si faiblement, avec si peu d'attention sur l'objet de leur croyance, avec si peu d'assurance sur le fondement de leur foi, qu'ils flottent sans cesse à tout vent de doctrine : leur espérance n'est pas plus assurée que leur foi. Ils connaissent en général une justice dont l'exercice essentiel consiste à récompenser les bons et à châtier les méchants; mais ils ne sont ni attirés par l'attrait des récompenses, ni effrayés par la crainte des châtements : ils vivent dans une lâche insensibilité sur tous les objets de la religion; ils participent à l'injustice du monde, et

l'esprit de Dieu les convaincre aujourd'hui touchant la justice: *Arguet mundum de justitia.*

Les derniers, enfin, ont secoué tout à fait le joug de la foi; ils lèvent la tête; ils osent demander avec insolence s'il est quelque Etre souverain qui prenne intérêt à nos actions: ils osent débiter hardiment que ce sont l'intérêt des prêtres et la crédulité des peuples qui ont introduit ces dogmes incommodés d'une vie future; que c'est dégrader le Tout-Puissant que de le rendre si attentif aux petites passions des hommes; que, d'ailleurs, l'âme, compagne fidèle et inséparable du corps auquel elle a été unie, n'a pas prévenu son existence, et ne survivra point à sa dissolution. Voilà, mes frères, une partie des impiétés que nous entendons débiter tous les jours, que nous lisons dans presque tous les écrits qu'enfantent le libéralisme et la passion. A l'ombre de ces absurdités, tous les crimes deviennent permis, pourvu qu'ils soient impunis; à l'exception de certaines règles de bienséance et de politesse qu'on n'a point encore osé violer, il n'y a plus de lois pour les hommes qui suivent ces principes. Or, c'est de ces hommes, aussi méprisables qu'ils sont superbes, que je dis qu'ils participent au jugement qui est porté contre le monde; comme lui, ils sont convaincus touchant le jugement: *Arguet mundum de judicio.*

On doit nécessairement rappeler à ces trois sortes de jugements toutes les erreurs, tous les désordres que l'Evangile proserit. Qu'il est donc à craindre, mes frères, de se trouver d'accord en quelque chose avec le Prince de ce monde, puisqu'il est déjà jugé: *Jam judicatus est!*

On ne fait point assez d'attention à cette terrible vérité. Le nom de jugement dernier, de jugement universel, fait trembler ceux d'entre les pécheurs qui n'ont point encore secoué le joug de la foi; on les trouble, on les alarme toutes les fois qu'on leur parle de cette confusion générale, de cet appareil terrible qui doit annoncer le jour des vengeances, de ce poids de majesté et de puissance dont le souverain Juge accablera les ennemis de son nom; on écoute ce récit avec frayeur; il semble que les esprits participent déjà au désordre affreux qui doit régner dans ce dernier jour. Pour moi, mes frères, je suis plus frappé de ces paroles de l'Evangile: Le Prince de ce monde est déjà jugé: *Jam judicatus est.* Cette expression donne de la justice de Dieu l'idée la plus terrible.

Le premier objet de la mission du Saint-Esprit doit donc être de confondre tous ceux qui auront négligé de croire, de craindre et de mettre en Dieu une confiance filiale; mais, pour les vrais fidèles, que son objet est différent! C'est pour eux qu'il est appelé l'Esprit consolateur: *Paracletus venit ad vos*; et pour sentir en quel sens il est appelé l'Esprit consolateur, il faut méditer attentivement les dernières paroles de l'Evangile; elles renferment des vérités intelligibles à l'esprit humain, et que l'Esprit-

Saint doit expliquer de la manière la plus sensible.

J'aurais encore bien des choses à vous dire, ajoute Jésus-Christ, mais vous ne pourriez pas les porter maintenant: *Non potestis portare modo.* Pourquoi, mes frères, la vérité étant toujours la même, ne trouve-t-elle pas toujours le même accès dans nos esprits et la même disposition dans nos cœurs? Est-ce à la vérité elle-même que nous devons nous en prendre? Est-elle susceptible d'accroissement ou d'altération? Saint Augustin nous fait sentir quelle injure cette supposition ferait à la Majesté suprême, quand il compare le Dieu que nous adorons, la vérité éternelle qui éclaire nos âmes, à ce soleil qui éclaire ce vaste univers. Il est toujours le même par la vivacité de ses rayons, par la chaleur qu'il communique; et si quelquefois des yeux malades l'aperçoivent moins éclatant et moins lumineux, ce n'est pas à cet astre que l'on doit s'en prendre, puisque des yeux sains le voient dans toute sa beauté. Vérité suprême, continue le même saint docteur, ce n'est point vous qui changez; et si votre éclat éblouit nos yeux et les aveugle, c'est notre infirmité qui en est la cause; nos regards sont trop faibles et nos yeux trop malades pour supporter la lumière qui nous environne: *Non potestis portare modo.*

De là, mes frères, ces précautions, ces ménagements qu'on est obligé de prendre tous les jours pour vous l'annoncer; de là ce silence qu'on est forcé de garder sur une infinité de points qui blessaient trop sensiblement vos inclinations; ménagements que la prudence chrétienne autorise quelquefois, mais que plus souvent elle condamne, et qui rendent notre ministère infiniment redoutable: puisqu'ils nous exposent à vous aggraver et à perdre votre confiance en vous annonçant la vérité elle-même, ou à trahir nos devoirs en la modifiant pour épargner vos intérêts et vos passions.

Demandez donc pour vous et pour nous à cet Esprit de vérité, à qui il est permis de tout dire, de tout enseigner, et qui seul peut le faire avec succès: *Docebit vos omnia*; demandez-lui qu'il ne permette jamais que ces ministres usent à votre égard d'une criminelle condescendance; qu'ils sachent avertir et reprendre à temps et à contre-temps: mais demandez-lui surtout qu'il vous donne des oreilles dociles qui écoutent la vérité, et des cœurs sensibles qui l'aiment, même quand elle les contredit et les condamne.

Souvenez-vous particulièrement que l'Esprit-Saint ne dit rien de lui-même; égal en tout au Père et au Fils, les vérités qu'il annonce sont éternelles; ce sont les oracles de la Divinité; et comme il procède du Fils ainsi que du Père, C'est de moi, dit Jésus-Christ, qu'il prendra tout ce qu'il doit vous annoncer: *De meo accipiet et annuntiabit vobis.*

C'est donc par cet Esprit que Jésus-Christ nous instruit habituellement de tout de vérités que la lettre seule de l'Evangile ne nous explique point; c'est de cet Esprit que

nous devons attendre l'intelligence de tout ce qui surpasse notre raison; et toutes les fois que nous nous refusons à l'évidence de ces vérités, c'est donc aux oracles de cet Esprit que nous contredisons, c'est contre lui que nous péchons.

Après cela, mes frères, croyez-vous que je ne sois pas autorisé à faire à plusieurs d'entre vous le même reproche que fit autrefois le premier des martyrs à la Synagogue assemblée à Jérusalem, aux princes des prêtres et aux anciens du peuple juif : O hommes dont l'esprit s'endureit, dont le cœur se ferme aux vérités les plus sensibles, dont les oreilles se refusent aux témoignages des plus évidents et les plus authentiques ! *O dura cervicis, et incircumcisis auribus !* (Act., VII, 51.)

Où, mes frères, si vous écoutiez attentivement ce divin Esprit, vous n'auriez pas besoin d'autres maîtres et d'autres guides dans les voies du salut ; ou si, par une juste défiance de vous-mêmes, vous veniez consulter ceux qu'il a établis les organes de sa science et les canaux de ses lumières, vous auriez bien plus de goût pour les vérités qu'ils vous annoncent, bien plus de docilité pour vous conformer à la morale qu'ils vous prêchent.

Nous l'attendons de vous, Seigneur Jésus, cet Esprit d'intelligence et de docilité : faites-nous comprendre par lui les vérités pour lesquelles nos passions nous donnent le plus d'éloignement et de dégoût. Nous savons que résister à votre Esprit c'est le comble du malheur : qu'il trouve donc en nous l'attention, la soumission et la fidélité : que la vérité nous conduise dans le temps et qu'elle nous sauve pour l'éternité. Ainsi soit-il.

V. DIMANCHE APRÈS PAQUES.

Sur l'Épître de saint Jacques. c. I, v. 22-27.

Attention, respect et docilité dus à la parole sainte. Danger de la médisance. Nécessité de fuir la corruption du siècle.

C'est encore de l'Épître de saint Jacques que sont tirées les vérités que nous allons exposer ; elles ont un rapport parfait avec celles que nous vous avons expliquées dans la dernière instruction. L'apôtre réduisait ses avis à trois principaux chefs : être prompt à écouter, lent à parler et lent à se mettre en colère. C'est sans doute pour confirmer les deux premiers points de cette instruction qu'il nous apprend dans cette Épître l'attention, le respect et la docilité qui sont dus à la parole sainte. Montrez donc, mes frères, par votre fidélité à suivre ses salutaires avis, que vous savez vous étudier, vous connaître et vous réformer sur les règles que vous présente la parole de Dieu ; et comme c'est toujours à l'esprit de prières à attirer sur nos cœurs cet esprit d'intelligence et de docilité, élevons-nous jusqu'au trône de la miséricorde, pour obtenir des oreilles attentives et des cœurs préparés.

Jésus-Christ appelle heureux, dans le saint Évangile, celui qui écoute la parole de

Dieu et la réduit en pratique. L'apôtre saint Jacques nous explique cette vérité par une figure des plus frappantes : il commence par nous avertir de pratiquer soigneusement cette divine parole, et de ne pas réduire notre attention et notre respect pour elle à l'écouter d'une manière oisive, puisque c'est à la pratique des vérités qu'elle nous annonce que l'on peut juger de notre fidélité à son égard. Cet avis s'adresse au plus grand nombre des chrétiens, puisque la plupart écoutent et ne pratiquent point.

Il est, en effet, une chose qui me surprend, quand je considère la face du christianisme : on ne manque, dans le sein de l'Église, ni de prédicateurs ni d'auditeurs ; les instructions dans toutes les églises se succèdent continuellement ; on en fait dans une infinité de circonstances, elles sont toutes à peu près fréquentées ; de sorte que le prédicateur le moins éloquent et le moins suivi, trouve toujours un certain nombre de fidèles qui l'écoutent. Où en est le fruit ? chaque instruction suppose-t-elle une conversion ? Je dis trop encore ; chaque ministre de la parole sainte, dans le cours de son ministère, peut-il se flatter d'avoir gagné une seule âme à Jésus-Christ ? Tandis que les oreilles étaient attentives à la recevoir, le cœur l'était-il à la méditer, et à former des résolutions qui pussent en assurer le fruit ? Nous en pouvons juger, mes frères, par les désordres qui subsistent parmi vous. Les âmes les plus fidèles remportent leurs mêmes imperfections et leurs mêmes faiblesses ; les plus coupables conservent leurs passions et leurs habitudes ; et presque tous sont semblables à cet homme dont parle l'apôtre saint Jacques, qui se regarde avec attention dans un miroir, et qui, lorsque le miroir a disparu, oublie les traits qui caractérisent sa figure, et les difformités qui peuvent la rendre odieuse et méprisante. La parole de Dieu, comparée d'abord à un miroir, nous avertit que Dieu lui-même a tracé le vrai modèle du chrétien dans sa parole : comme ce sont les exemples de Jésus-Christ, les maximes de son Évangile qui y sont continuellement cités, il est aisé de conclure que la vie et les préceptes de Jésus-Christ sont ce miroir dont nous parle l'apôtre. C'est une obligation indispensable à chaque chrétien de se rapprocher fréquemment de ce miroir, pour s'y considérer avec attention ; c'est-à-dire de venir avec assiduité entendre la parole sainte, d'ouvrir souvent les livres qui en contiennent les maximes, d'en faire, le plus souvent qu'il est possible, la matière de ses entretiens ou l'objet de son étude. Mais que servirait-il de se placer devant un miroir, si on fermait les yeux aux objets qu'il représente ? Et c'est ce que font beaucoup de chrétiens devant qui nous parlons : ils nous écoutent, ils paraissent même se faire de la parole sainte un objet de satisfaction ; mais ils l'entendent communément sans aucun retour sur eux-mêmes, sans aucune application à leurs propres défauts, sans aucun intérêt personnel, si ce

n'est celui d'y passer un temps qui leur serait à charge dans leurs maisons. Indépendamment de ces chrétiens dissipés, il en est d'autres qui abusent encore de la parole sainte; ce sont ces chrétiens qui en sentent toute l'utilité au moment où on l'annonce, et qui, quand elle a cessé de frapper leurs oreilles, oublient l'impression qu'elle a faite sur eux; et c'est à eux que convient singulièrement la comparaison dont se sert l'apôtre. Ils se sont regardés attentivement dans un miroir, ils s'y sont reconnus; ils ont remarqué en eux quelques difformités et quelques taches; peut-être en ont-ils gémi, peut-être même ont-ils pris la résolution d'y remédier, en réformant leurs défauts: mais le miroir a-t-il disparu? ont-ils cessé d'entendre la vérité qui leur avait touché le cœur? ils ont bientôt oublié tout ce qu'il y avait en eux de défectueux et de criminel; ils sont toujours les mêmes, que dis-je? leur difformité ne fait que croître, et s'ils voulaient se considérer de nouveau dans le miroir fidèle de la parole sainte, ils seraient effrayés de leurs imperfections.

Quel est, au contraire, l'avantage d'un chrétien qui prend souvent ce miroir en main, qui s'y considère avec attention, qui s'applique dans toutes ses œuvres à suivre les principes qu'il lui met sous les yeux, et à réformer en lui les inclinations vicieuses qu'il y a aperçues? L'apôtre saint Jacques dit qu'il est heureux par cette conduite même: *Hic beatus in facto suo erit.* Il est aisé de concevoir, mes frères, que c'est une touchante consolation pour un chrétien, de ne trouver jamais sa conscience en contradiction avec les règles qu'on lui a prescrites; ou s'il est impossible que sa vie soit assez parfaite pour être constamment d'accord avec l'Évangile, il est au moins bien intéressant pour lui de conserver sans cesse dans son cœur un désir ardent, une volonté sincère d'accomplir les préceptes que Dieu lui fait annoncer de sa part.

A cette vérité de pratique, l'apôtre saint Jacques en ajoute une qui n'est pas d'un usage moins continuel: Si quelqu'un croit avoir de la religion, et que, faute de mettre un frein à sa langue, il séduise son cœur, sa religion est vaine. Il est bien étonnant que la charité envers le prochain tienne autant au premier précepte, et qu'elle soit aussi négligée que si elle tenait le dernier rang dans les simples conseils. On a de la religion pour tout, hors pour le prochain; on ne parle qu'avec respect des choses de Dieu, qu'avec précaution de celles qui intéressent la pureté, qu'avec réserve de ce qui peut toucher ses intérêts propres, et avec une imprudence, une légèreté inconcevable, de ce qui intéresse le prochain. Les cercles les mieux composés dans l'ordre de la piété sont ordinairement les plus dangereux sur l'article de la charité. Quelle en est la raison, mes frères? Il est bien difficile de la découvrir, à moins qu'on ne connaisse parfaitement le cœur de l'homme: mais quel en est le danger? Pour peu qu'on y réfléchisse, il est

capable d'exciter une juste frayeur: il rend vain et inutile tout ce qu'inspirent d'ailleurs la dévotion et la régularité; on tient rang parmi les hypocrites, que Dieu envisage avec plus d'indignation que les plus grands pécheurs; on éprouve tout l'assujettissement, toute la crainte de la vertu, sans en avoir le mérite.

Prenez-y donc garde, mes frères, n'avez-vous point donné jusqu'à présent dans cette fâcheuse illusion? La médisance et la critique n'ont-elles pas fait le sel de vos conversations? Sous prétexte de zèle et de réforme, n'avez-vous pas cité à votre tribunal tous les défauts qui sont venus à votre connaissance, et vos discours ont-ils eu pour règle essentielle cette charité qui ne pense pas même le mal, et qui a horreur de le divulguer? Hélas! mes frères, si vous avez des reproches à vous faire sur cet objet, il est bien nécessaire de travailler à détruire cette pernicieuse habitude. Votre salut est en un danger évident, tant que le prochain n'est pas ménagé de votre part; et votre religion, vaine à ses yeux, devient pour ceux qui vous écoutent un objet de scandale. Apprenez de l'apôtre ce qui rend la religion pure et sans tache aux yeux de Dieu: Visiter les orphelins et les veuves dans leurs afflictions et se préserver de la corruption du siècle présent, ou, comme dit le Prophète, s'éloigner du mal et pratiquer le bien: *Declina a malo et fac bonum.* (Psal., XXXVI, 27.) Ces maximes renferment tout; elles renferment les deux grands préceptes de la loi: celui de l'amour de Dieu; en évitant le mal, en se séparant en tout de la corruption du siècle, on lui rend les hommages qu'il exige; celui de l'amour du prochain: quand on étend ses soins charitables sur ceux que la faiblesse de l'âge ou la caducité de la vieillesse réduisent à la misère, on peut se répondre qu'il n'est pas de genre d'afflictions qui ne nous trouve sensibles; et en remplissant ce double devoir, on peut se flatter de posséder la religion pure et sans tache.

Remarquez, mes frères, que l'apôtre ne dit pas simplement qu'il faut se garantir de la corruption du siècle, mais il ajoute expressément du siècle présent. Il était donc bien dangereux du temps de l'apôtre, ce siècle! L'était-il autant que le nôtre? Les principes d'irréligion et de libertinage étaient-ils aussi accrédités? Entendait-on, comme de nos jours, ceux qui passent pour les plus éclairés et les plus sages, s'élever contre le Seigneur et contre son Christ. Les écrits des prophètes et des apôtres étaient-ils déjà devenus, comme ils le sont, la proie des langues sacrilèges et mercenaires? et la foi des premiers fidèles était-elle obscurette comme la nôtre par une foule d'écrits qui ne respirent que le déisme et l'irréligion? C'est donc à vous, mes frères, qu'on peut dire que votre religion sera pure et sans tache, si vous savez vous garantir de la corruption du siècle présent, et pour cela il faudrait vous interdire avec soin toutes lectures où les dogmes de votre religion sainte

sont discutés avec trop de témérité et d'imprudence ; il faudrait ne former de liaison et de société qu'avec ceux qui respectent les dogmes de la foi, et les honorent par leurs mœurs ; il faudrait se tenir en garde contre les raisonnements captieux que hasardent dans les compagnies ceux qui ont déjà fait naufrage dans la foi ; il faudrait s'affermir, par des lectures solides, dans la profession des mystères qui servent de fondement à notre sainte religion ; il faudrait surtout prier avec assiduité et avec persévérance, pour que Dieu nous défende lui-même contre les attaques de l'incrédulité et de l'erreur. Tous ces moyens, mes frères, ont-ils été mis en usage par le plus grand nombre de ceux qui m'écoutent ? Je les laisse à leurs réflexions et à leur examen. Dieu veuille que plusieurs ne soient pas entièrement imbus de ces pernicieux systèmes !

Nous réclamons votre secours, grand saint, qui avez dicté les paroles que nous venons de méditer ! Par vos prières, obtenez-nous une religion pure, dont les dogmes ne soient point altérés par l'hérésie ; une religion sans tache, dont les maximes ne soient point profanées par une vie criminelle ; une religion consolante, qui fasse notre sûreté dans le temps et notre gloire dans l'éternité. Ainsi soit-il.

Sur l'Évangile selon saint Jean, c. XVI, v. 23-30.

Nécessité de la prière. Son caractère, sa nature, ses effets. Amour que nous devons à Jésus-Christ. Utilité des souffrances. Obligation de lui rendre le monde.

Le langage que Jésus-Christ adresse à ses apôtres, est bien différent de celui qu'il leur adressait dans l'Évangile dont nous fîmes la lecture dimanche dernier ; aussi ne fait-il pas sur leurs cœurs les mêmes impressions. On ne les entend plus se plaindre, on ne les voit plus s'affliger de l'absence prochaine d'un Maître qui leur était si cher : l'assurance que leur donne ce divin Sauveur de sa protection et de son amour, la certitude qu'il leur laisse d'obtenir tout ce qu'ils demanderont en son nom, l'intelligence qu'il leur accorde des vérités les plus sublimes, la promesse qu'il leur fait de leur envoyer bientôt l'Esprit consolateur, tout les rassure ; et dans le transport de leur confiance et de leur attachement, ils se croient obligés de rendre témoignage à leur Maître : Nous reconnaissons à vos paroles que vous êtes vraiment sorti de Dieu : *In hoc credimus quia a Deo existi.*

Les apôtres sont-ils les seuls à qui conviennent ces paroles de l'Évangile ? Héritiers comme eux de la doctrine de Jésus-Christ, ne pouvons-nous pas nous appliquer à nous-mêmes la promesse qu'il leur fait, d'appuyer leurs supplications et leurs vœux de son mérite et de son crédit ? et n'avons-nous pas le droit d'attendre les plus heureux succès de toutes nos prières,

quand nous les faisons en son nom ? Ah ! c'est sans doute pour réveiller notre indifférence, pour exciter notre fervent, que l'Église remet aujourd'hui sous nos yeux ce trait de notre saint Évangile. Que le chrétien muet et insensible, qui ne sait point entretenir le Seigneur de ses infortunes et de ses misères, médite ces vérités, et il y trouvera de quoi confondre sa négligence et réveiller sa langueur. Que le chrétien fervent et fidèle s'en occupe, et il y trouvera de quoi se consoler et s'animer. Si vous ne priez pas, mes frères, vous n'avez pas d'excuse, parce qu'il suffit de demander au nom de Jésus-Christ pour obtenir. Si vous avez du goût pour ce saint exercice, si vous savez prier, ne vous laissez point d'exposer vos besoins à un Dieu qui ne saurait se laisser lui-même de vos importunités et de vos instances. C'est tout le fruit que je veux vous aider à tirer de notre Évangile ; préparez-vous à étudier avec moi les vérités qu'il renferme.

Jésus-Christ avait prévu les persécutions continuelles que devaient éprouver ses apôtres de la part du monde ennemi de sa doctrine : les disciples ne devaient pas avoir plus de privilège que le Maître ; et, à en juger par les contradictions qu'il avait essuyées lui-même, lui qui était le Fils du Père de famille, à quels outrages ne devaient pas s'attendre les serviteurs et les envoyés ? C'est sans doute ce qui engage Jésus-Christ à leur fournir dans cette instruction, qui est la dernière de toutes celles qu'il adresse à ses apôtres, le moyen le plus sûr pour faire triompher leur faiblesse des efforts de leurs ennemis.

Exposés aux mêmes dangers, mes frères, environnés des mêmes écueils, répandus au milieu du monde artificieux et trompeur, apprenons de la bouche de Jésus-Christ même, quel est le puissant moyen que nous pouvons opposer à ses ruses et à ses pièges. Si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous l'accordera : *Si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis.*

Ah ! pourquoi Dieu qui nous aime, qui connaît nos maux avant que nous les lui exposions, qui est si puissant pour nous soulager, attend-il pour se montrer sensible à nos peines, que nous l'intéressions sur notre état par de fréquentes prières ? pourquoi se plait-il à nous faire attendre ses faveurs ? pourquoi nous expose-t-il même, par ses retardements et ses délais, à éprouver l'ennui et le dégoût dans ce saint exercice ? Ah ! c'est qu'il sait que notre cœur, trop facile à se rassurer quand tout réussit au gré de ses desirs, oublierait bientôt son infirmité et sa bassesse. Il veut qu'une indifférence continuelle nous force sans cesse de recourir à lui ; il aime à nous voir à ses pieds comme des pauvres qui, pénétrés de leurs misères, attendent de sa libéralité des secours dans leurs plus pressants besoins.

Au reste, s'il nous en coûte quelque chose pour nous soumettre à cette démarche qu'il exige, n'en sommes-nous pas bien dédommagés par l'empressement qu'il témoigne à nous exaucer et à nous répondre, puisque Jésus-Christ nous assure que tout ce que nous demanderons à son Père en son nom, il nous l'accordera : *Si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis.*

Il faut le demander en son nom. C'est par Jésus-Christ seul que nous avons accès auprès de Dieu, nous que les infidélités les plus énormes en avaient séparés pour toujours; lui seul peut donner de la force à notre voix, du prix à nos supplications, du crédit à nos vœux; et quand nous voulons intéresser le Ciel en notre faveur, si nous n'avions que notre mérite et nos œuvres pour appuyer nos prières, elles ne feraient que rallumer la colère de Dieu et réveiller sa vengeance. Demandons donc au nom de Jésus-Christ : ce nom arrête les effets de sa justice, intéresse sa miséricorde, et nous ouvre les trésors des grâces les plus ineffables; de quelque nature qu'elles soient, rien n'est refusé à ce nom : *Si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis.*

Aussi Jésus-Christ nous prévient-il des raisons qui ont rendu nos prières inutiles : Si jusqu'à présent vous n'avez rien obtenu, ce n'est pas le Seigneur qu'il faut accuser d'insensibilité et d'indifférence, c'est à votre négligence et à votre tiédeur que vous devez vous en prendre : aveuglés sur vos propres besoins, vous les connaissez à peine; muets quand il s'agit de demander, vous ne savez pas entretenir de vos misères celui qui peut les soulager et les dissiper : *Usque modo non petistis quidquam* : ou bien, plus attentifs à réparer les pertes temporelles que celles de la grâce, plus touchés des avantages sensibles et périssables, que de ces trésors que la rouille et les vers ne consomment point, si vous priez, vous ne demandez que des choses superflues, quelquefois dangereuses; et ce n'est point en mon nom que vous parlez, puisque vous formez des vœux que je désavoue : *Non petistis in nomine meo.*

Ne reconnaissez-vous point, mes frères, dans ces reproches de Jésus-Christ, la conduite que vous tenez souvent vous-mêmes quand vous priez ? Vous vous plaignez de ce que le Seigneur paraît sourd à votre voix; mais quand on vient à en examiner la cause, on s'aperçoit qu'il manque presque toujours à vos prières ou la ferveur qui les anime, ou la piété qui les soutient, ou l'humilité qui les appuie, ou la régularité qui les sanctifie.

La prière est, dans la religion chrétienne, l'exercice le plus usité et le plus connu; et si tous les chrétiens savaient en faire un saint usage, elle deviendrait la plus avantageuse de toutes les occupations : mais, par les abus qui s'y glissent, elle devient la plus infructueuse des pratiques.

Les uns prient : on leur voit consacrer les prémices de la journée à cet exercice de religion; chaque action importante est précédée ou suivie de quelques prières; ils poussent même l'exactitude sur ce point jusqu'au scrupule : mais, attachés à certaines formules qu'on leur a apprises dès l'enfance, et dont ils ne prennent presque jamais l'esprit, on peut dire qu'ils prient sans rien demander. Le Seigneur ne les exauce point; pourquoi? Parce que ce n'est pas demander au nom de Jésus-Christ que de s'en tenir à ces expressions vagues que le cœur n'accompagne pas : *Usque modo non petistis quidquam in nomine meo.*

D'autres prient : mieux instruits, à la vérité, que les premiers, ils savent que le langage des lèvres est plus capable d'insulter le Seigneur que de l'apaiser et de le fléchir; qu'il lui faut un cœur pénétré de ce qu'il demande : ils prient avec attention; mais, aveuglés sur leur propre état, ils se répandent, comme les Pharisiens, en actions de grâces, et ils ne savent point entretenir de leurs besoins le Dieu qui pourrait les soulager : pleins de ferveur et d'éloquence quand il s'agit de parler des autres et de solliciter leur conversion, leur propre changement les intéresse peu, parce qu'ils se croient parfaits. Le Seigneur réproche la prière de ces hommes; pourquoi? Parce que ce n'est pas demander au nom de Jésus-Christ, que d'entretenir dans son cœur mille pensées de présomption et d'orgueil : *Usque modo non petistis quidquam in nomine meo.*

On en voit enfin qui prient, et qui paraissent prier avec ferveur; le souvenir de leurs infidélités leur arrache des gémissements et des larmes; ils sentent tout le poids de leur misère et de leur corruption, et sont très-éloquents à l'exposer : pour rendre leur prière efficace, il ne faudrait que détester leurs fautes et changer de vie; mais attachés à l'iniquité par des liens trop étroits, ils n'ont pas assez de courage pour les rompre; ils voudraient bien prier, et ne veulent point se convertir. Le Seigneur rejette leurs prières : pourquoi? Parce que ce n'est pas prier au nom de Jésus-Christ, que de conserver du penchant et de l'attachement pour des passions qui sont incompatibles avec sa grâce : *Usque modo non petistis quidquam in nomine meo.*

Vous pouvez jnger de là, mes frères, quelles doivent être vos dispositions quand vous priez, et quels sont les obstacles qui peuvent rendre vos prières infructueuses. Demandez, mais que votre cœur soit le premier à dicter à vos lèvres les expressions qui doivent toucher le Seigneur; demandez, mais qu'une humble resignation vous fasse attendre, sans inquiétude et sans trouble, des grâces que le Seigneur ne diffère à vous accorder, que pour éprouver votre fidélité et réveiller votre ferveur; demandez, mais surtout que la persévérance fasse au ciel cette sainte violence qui peut seule le

ravir, et qui obtient les grâces qui y conduisent.

La plupart des chrétiens qui prient sont semblables à ce roi de Juda qui consultait le prophète Elisée sur un combat qu'il était prêt à livrer aux Assyriens. Ce prince reçut ordre de frapper la terre avec son javelot ; mais ayant frappé trois coups, dit l'Écriture, il s'arrêta ; et voici les paroles que lui adresse le prophète, avec l'indignation d'une sainte colère : Prince, puisque vous n'avez pas plus de fermeté, ne comptez pas sur de longs succès. Vous n'obéissez qu'avec mesure ; le Seigneur mettra des bornes à sa protection sur votre peuple. Si vous eussiez frappé jusqu'à sept fois, la Syrie tout entière fût tombée sous vos coups : *Si percussisset septies, percussisset Syriam usque ad consumptionem* (IV Reg., XIII, 19) ; mais, parce que vous vous êtes arrêté à trois coups, tous vos succès se termineront à trois victoires.

Ce trait n'est qu'une figure, mes frères ; l'Évangile de ce jour nous en fournit l'application. On n'obtient pas, parce qu'on se lasse de demander ; on voudrait presque marquer au Seigneur l'instant où il doit nous exaucer ; et si, par des vues de sagesse, de justice et de miséricorde, il tarde à se montrer sensible, on se rebute, et par son indocilité on éloigne des grâces qu'une humble persévérance eût obtenues sans peine.

Demandez donc, dit Jésus-Christ à ses apôtres, et soyez certains que votre Dieu ne se plaît point à vous faire acheter par d'inutiles délais les grâces que vous sollicitez.

Quelle différence entre le Dieu auquel nous nous adressons dans la prière, et les hommes de qui nous attendons quelque avantage ! Avant de les toucher, il faut leur faire un long détail de ses besoins ; les secours qu'ils accordent sont souvent bien légers, et ils se croient en droit d'en faire sentir l'importance, par les conditions qu'ils y mettent, ou les reproches qui les suivent : mais le Seigneur est sensible au premier aveu qu'on lui fait de sa misère ; si les prières ne sont pas toujours suivies des grâces qu'on sollicite, elles sont toujours récompensées par quelques faveurs qui en dédommagent. Et demandez à ces âmes ferventes quel est le fruit de ces fréquentes prières qu'elles adressent à Dieu ? Elles vous diront qu'elles ne sortent jamais de sa présence que remplies de consolation et de joie : *Ut gaudium vestrum sit plenum*.

Jamais les apôtres n'avaient entendu tenir à Jésus-Christ un langage si consolant ; il leur avait souvent parlé du royaume de Dieu, mais il avait eu soin d'envelopper ses discours de tant de figures, qu'ils sont étonnés de l'entendre s'expliquer en termes si formels. Jésus-Christ, qui pénètre l'impression que ses paroles font sur leurs cœurs, leur découvre la raison de sa conduite : Jusqu'à présent, leur dit-il, je vous ai parlé en paraboles : *In proverbii locutus sum vobis ;*

vous n'eussiez pas été en état de porter les vérités dont je devais vous instruire ; mais, maintenant, vous pouvez vous regarder comme les amis de l'Époux ; je vous fais les confidents de mes plus grands secrets ; prêt à vérier dans ma personne toutes les ombres qui m'ont figuré, toutes les prophéties qui m'ont annoncé, je bannis toute parabole de mes discours : *Venit hora cum jam non in proverbii loquar vobis*.

Remarquez, mes frères, que c'est là le caractère distinctif de notre religion sainte, et un avantage qui l'élève au-dessus de toutes les religions qui ont pu lixer l'attention des hommes. Le paganisme ne rassemblait que des fables ; la religion judaïque, toute sainte qu'elle était dans son origine, n'était appuyée que sur des figures, dit l'Apôtre : *Omnia in figuris contingebant* (I Cor., X, 11) ; toutes les promesses étaient énigmatiques, et le Seigneur avait soin de couvrir d'obscurités et de mystères toutes les vérités qu'il faisait annoncer à son peuple.

Mais dans la religion de Jésus-Christ, tout est venu à son accomplissement, tout y est lumière et vérité. Vérité dans sa morale : sa loi est pure et ne connaît point de restriction ni de réserve. Vérité dans son sacrifice : une victime vivante et véritable se reproduit tous les jours, pour perpétuer nos satisfactions et nos hommages. Vérité dans ses promesses : comment ne seraient-elles pas aussi solides qu'elles sont magnifiques, puisqu'elles ont pour appui la parole de Dieu même ? ou s'il reste encore quelque chose d'obscur et de mystérieux dans cette sainte religion, une foi plus pure en perce l'obscurité, une espérance plus ferme nous en découvre par avance l'accomplissement.

Le temps viendra, ajoute Jésus-Christ, où, intelligents sur votre état, vous demanderez en mon nom : *In illo die, in nomine meo petetis*. Je ne vous dis pas qu'alors je prierai mon Père pour vous, et que je vous servirai de protecteur auprès de lui : *Non dico vobis quia rogabo Patrem*. Ce n'est pas que je renonce à être votre médiateur : je suis la victime choisie dès l'origine du monde, pour expier vos inlidélités et vos crimes ; et jusqu'à la consommation des siècles, je suis disposé à m'intéresser pour vous ; mais quand même je cesserais de parler pour vous à mon Père, vous pouvez compter sur sa tendresse : vous m'appartenez ; à ce titre, vous êtes comme moi l'objet de ses complaisances ; il vous regarde tous avec des yeux de bonté ; il vous aime tous, à proportion de l'amour que vous me témoignez vous-mêmes ; il est sensible à vos besoins, à proportion que vous l'êtes à sa gloire : *Ipse enim Pater amat vos, quia vos me amatis*.

Est-ce à vous que ces paroles s'adressent, mes frères ? est-il bien vrai que vous aimez Jésus-Christ ? Interrogez vos cœurs : ne brûlent-ils que pour lui ? toutes vos démarches, toutes vos actions sont-elles consacrées à lui plaire ? Ce n'est qu'à ce titre que vous pouvez prétendre aux bontés de votre Dieu.

· Écoutez ceci, pécheurs : l'apôtre saint Paul prononce anathème contre celui qui n'aime pas le Seigneur Jésus. (I *Cor.*, XVI, 22.) Or, pouvez-vous vous flatter de l'aimer ? C'est haïr Jésus-Christ, que de satisfaire ses désirs et ses passions aux dépens de sa loi ; c'est haïr Jésus-Christ, que de le persécuter dans les justes, par des mépris ; dans les pauvres, par des rebuts ; dans les simples, par des scandales ; c'est haïr Jésus-Christ, que de l'insolter jusque dans son temple, par des irrévérences et des sacrilèges ; et si vous étiez dans quelques-unes de ces dispositions, ce n'est point à vous que ce divin Sauveur adresse ces consolantes paroles : Mon Père vous aime, parce que vous m'avez aimé : *Pater amat vos, quia vos me amastis.*

Pour vous, âmes fidèles, qui vivez dans la crainte du Seigneur et dans la pratique de sa loi, je sens que ce serait faire injure à votre cœur, que de vous demander si vous aimez le Seigneur Jésus. Comme le plus tendre et le plus généreux des apôtres, vous ne pourriez entendre cette question sans vous affliger ; vous ne trouveriez pas de termes assez touchants pour exprimer la vivacité de votre amour pour lui. Eh bien ! réjouissez-vous sur ces paroles de Jésus-Christ : Le Père qui est dans les cieux vous aime ; il ressent pour vous les sentiments les plus tendres, parce qu'il vous voit pleins d'attachement pour son Fils bien-aimé : *Pater amat vos, quia vos me amastis.* Aimez-le donc plus fortement encore ; ne ralentissez jamais votre ardeur : que la tiédeur et le dégoût ne refroidissent jamais vos sentiments pour lui, et vous éprouverez tous les jours combien il est bon pour ceux qu'il aime.

Oui, Dieu vous aime, mes frères : *Amat vos.* Pourriez-vous en douter ? Montrez-moi un seul instant de votre vie qui n'ait été marqué par quelques-uns de ses bienfaits ? Il vous aime : *Amat vos.* Mais savez-vous sur quelle preuve particulière je juge de son amour pour vous ? Serait-ce parce que je vous vois comblés des bienfaits de la nature ? serait-ce quand tout réussit au gré de vos désirs ? Mais ce ne sont pas toujours ses amis qui sont le plus favorisés en ce monde. Dieu fait luire son soleil sur les bons et sur les méchants ; et souvent les méchants sont plus heureux, plus honorés que les justes. Il me faut donc une preuve plus incontestable de l'amour de Dieu pour vous. Et où la trouver, mes frères, cette preuve de sa tendresse ? Le croyez-vous ? c'est dans les afflictions qu'il vous envoie ; il vous aime, puisqu'il vous afflige : *Pater amat vos.*

Ce langage vous surprend peut-être : accoutumés à ne juger des afflictions que par ce qu'elles ont de funeste et de triste, vous avez bien de la peine à vous déterminer à les envisager comme les effets de la protection d'un Dieu ; mais écoutez l'Esprit-Saint, qui, pour vous détromper, vous adresse ces paroles consolantes : Mon fils, vous dit-il, ne résistez pas à la main qui vous frappe ; ne regardez pas comme un effet de la co-

lère les châtimens d'un Père miséricordieux ; souvenez-vous que Dieu se plaît à châtier l'enfant qu'il protège, et que les coups que porte une main qui nous aime, sont plus flatteurs que les caresses d'une main ennemie ; que c'est souvent enfin un signe de réprobation de vivre sans tribulations et sans avertures.

Salutaire pensée ! Mon Dieu, ne m'épargnez donc pas les afflictions, puisqu'elles font une partie de vos miséricordes ; donnez-moi seulement l'onction qui les adoucit : ménagez-moi des humiliations et des croix, puisqu'elles sont le partage de vos serviteurs et de vos amis : si les peines ordinaires ne suffisent point pour m'humilier et m'attacher à vous, je ne crois pas, ô mon Dieu, qu'il y ait de la témérité à vous demander d'aigrir mes maux, de rassembler contre moi tout ce que votre miséricordieuse sévérité peut inventer de plus affligeant et de plus pénible, pourvu que votre bienfaisante protection ne me livre pas à ma faiblesse : à ce prix, je m'estimerai heureux de pouvoir me dire du nombre de vos disciples.

C'est aussi pour fortifier ses apôtres, et les encourager dans la voie pénible qu'ils allaient embrasser, que Jésus-Christ se propose lui-même pour modèle. Dans les cieux, leur dit-il, je partage avec mon Père une gloire inaltérable, une félicité semblable à la sienne ; cependant l'amour que j'ai pour vous, m'a fait sacrifier et ma gloire et mon repos : je vous savais malades ; et pour vous guérir, j'ai quitté, en quelque sorte, le sein d'un Père dont je fais les délices : *Exiit a Patre.* Revêtu de la nature humaine, je suis venu converser avec les enfants des hommes ; mais quelles oppositions n'ai-je pas trouvées dans leur incrédulité, quels outrages n'ai-je pas reçus de leur ingratitude ! Je suis venu dans le monde, et le monde n'a pas voulu me reconnaître : *Veni in mundum.* Mon exil ne devait durer qu'un temps ; de même votre pèlerinage ne sera point éternel ; et si, comme moi, vous faites vos délices de souffrir ici-bas, vous trouverez, comme moi, le terme heureux de vos souffrances et de vos larmes. Je quitte enfin le monde pour retourner à mon Père : *Iterum relinquo mundum, et vado ad Patrem.*

Ici, mes frères, je craindrais bien, si je voulais entrer avec vous dans le détail, de ne pas vous trouver conformes à Jésus-Christ. Pour retourner à son Père et prendre possession de son royaume, il faut qu'il quitte le monde : *Relinquo mundum* ; et il me semble que ce n'est qu'à cette même condition qu'il vous propose de partager son règne : or, dans quelles dispositions êtes-vous par rapport au monde que Jésus-Christ abandonne ? N'avez-vous pas avec lui des liaisons trop étroites ? et n'est-il aucune circonstance de votre vie, où la séparation du monde ne vous cause des regrets ? Jésus-Christ déteste ce monde ; et plus j'interroge votre conduite, plus je vous connais de goût et de penchant pour lui.

Tantôt je vous vois occupés de mille pensées d'établissement et de fortune ; vous êtes assez insensés pour ne pas apercevoir que le nombre de vos projets surpasse de beaucoup celui de vos jours. Et à quoi aboutissent enfin tous ces projets ? A vous proenrer au milieu du monde une situation heureuse et tranquille, comme si votre séjour devait y être éternel.

Quelquefois je vous vois très-attentifs à vous conformer à ses usages, à étudier ses maximes, à préconiser jusqu'à ses abus ; comme si le monde était le seul à qui vous fussiez l'hommage de votre cœur.

Tout vous y attache : des biens dont vous êtes les esclaves ; des enfants dont vous admirez jusqu'aux défauts ; une épouse, un ami, dont vous respectez les passions et les faiblesses : la moindre apparence du danger vous effraye, parce que vous craignez d'en être séparés pendant les jours de votre santé ; toute idée qui vous rappelle cette séparation vous alarme ; et dans vos dernières maladies, notre présence souvent vous importune, parce qu'elle vous annonce que les liens qui vous attachaient au monde n'étaient point indissolubles, et qu'ils vont bientôt se rompre.

Enfants de la terre par inclination et par goût, enfants de la céleste patrie par vocation et par choix, avez-vous donc oublié que le monde n'est pour vous qu'un exil, et que tandis que vous fixez votre cœur aux biens fragiles qui se trouvent sur votre passage, vous négligez une couronne incorruptible qui vous attend au terme, et que Jésus-Christ est allé vous préparer ?

C'est au moins la conséquence la plus naturelle que nous puissions tirer de ces paroles : Je quitte le monde, et je retourne à mon Père ; et c'est aussi celle qu'en retirèrent les apôtres de Jésus-Christ. Ces hommes qui, jusque-là, n'avaient pu envisager la séparation de leur Maître sans amertume ; eux qui s'étaient livrés à la tristesse lorsqu'il la leur avait annoncée, tiennent aujourd'hui une conduite bien différente. Appuyés sur les promesses du Sauveur, ils se consolent, et applaudissent à ses paroles. C'est à cette heure, disent-ils, que nous reconnaissons que vous êtes sorti de Dieu, parce que vous n'usez plus de paraboles ni de figures pour nous instruire : *Proverbum nullum dicis, in hoc credimus quia a Deo existi.*

Seigneur Jésus, faites-le donc entendre à notre cœur, ce langage qui touche et qui console ! Vous nous ordonnez de prier ; mais nos gémissements sont trop faibles pour percer jusqu'à Dieu. Priez vous-même en nous ; et comme votre Prophète, quelque indignes que nous nous sentions de lever les mains vers vous, en votre nom nous parlerons avec confiance : *In nomine tuo levabo manus meas.*

Ce qui nous afflige quand nous voulons prier, et ce qui nous dégoûte de cet exercice, c'est la sécheresse, la tiédeur que nous éprouvons ; notre cœur est froid et insensible, quand il se répand devant vous ; mais

rassasiez-moi de votre Esprit, et mon âme se trouvera comme engraisée de l'unction sainte qui l'accompagne : *Sicut adipe et pinguedine repletur anima mea.*

Qu'il apprenne à ma bouche à vous parler dignement ; la joie se répandra sur mes lèvres, et je vous offrirai le sacrifice de louanges : *Labiis exultationis laudabit os meum.* Alors je n'aurai pas de plus douce consolation que celle de m'entretenir avec vous ; mon cœur, pénétré de vos grandeurs et de vos miséricordes, s'en occupera dès le matin, pour ne plus s'en distraire tout le reste du jour ; *In matutinis meditabor in te.*

Faites, ô mon Dieu ! que plein de confiance dans cette miséricorde, mon âme goûte ici-bas, à l'ombre de vos ailes, la tranquillité et la paix, jusqu'à ce qu'elle puisse en chanter le cantique dans vos tabernacles éternels : *In velamento alarum tuarum exultabo.* (Psal. LXXII, 8-8.) Amen.

INSTRUCTION POUR LE JOUR DE L'ASCENSION.

Sur la grandeur de Jésus-Christ dans le ciel.

Excelsus super omnes gentes Dominus, et super cælos gloria ejus. (Psal. CXII, 4.)

Le Seigneur est élevé au-dessus de toutes les nations, sa gloire est élevée au-dessus des cieux.

Notre conversation est vraiment dans les cieux, selon l'expression de l'apôtre saint Paul (Philipp., III, 20). Tous les autres mystères de la vie de Jésus-Christ nous rappellent nécessairement à la faiblesse, à la misère et à la corruption de notre nature. Celui-ci, où tout est gloire, où tout est grandeur pour Jésus-Christ, sans mélange d'humiliation et d'opprobre, ne nous offre que des consolations et des motifs de la plus vive espérance. Quoique Jésus-Christ ressuscité n'eût rien conservé des tristes apauvres de notre mortalité, il habita encore cette vallée de larmes ; mais maintenant élevé au-dessus des cieux, il y procure à son humanité ce degré de grandeur et de gloire que lui avaient mérité ses souffrances. Ah ! comme les apôtres, tenons pendant ces jours les yeux élevés vers le ciel ; et quoiqu'une nuée épaisse le dérobe à nos regards, que les yeux de notre foi percent ce nuage. Ne nous laissons point d'y contempler Jésus-Christ assis à la droite de son Père qui est le nôtre, environné de ses saints, qui sont nos frères, jouissant du bonheur qu'il nous a acquis par son sang, et rassemblant en quelque sorte dans le séjour de sa gloire tous les caractères de grandeur qu'il nous a montrés successivement sur la terre.

Jésus-Christ est grand dans le ciel. Cette vérité, mes frères, est de toutes celles que nous présente la religion, la plus facile à établir ; et en même temps elle est la plus instructive et la plus consolante.

J'ai osé avancer qu'il était facile d'établir la grandeur de Jésus-Christ dans le ciel. Ce n'est pas qu'il soit donné à l'homme de s'en former une juste idée ; nous ne pouvons pas même parler dignement de la gloire des

saints : comment parlerions-nous de celui du Chef des prédestinés ? *L'œil n'a point vu, dit l'Apôtre, l'oreille n'a point entendu, le cœur de l'homme n'a point compris les biens que Dieu prépare à ceux qui l'aiment.* (I Cor., II, 9.) Oserions-nous, avec des facultés si bornées, décrire le bonheur de Celui qui de toute éternité est l'objet des complaisances de son Père ? Sa génération est ineffable, dit le prophète (Isa., LIII, 8), sa gloire et sa lélicité sont indicibles ; et si l'Esprit-Saint n'eût daigné, dans les divines Écritures, nous lever un coin du voile qui cache sa majesté et sa grandeur, nous serions réduits à adorer et à nous taire. Mais que j'ouvre nos Livres sacrés, et je vois dans Jésus-Christ glorifié trois caractères de grandeur.

Il est grand, par la place qu'il occupe dans le ciel, par la fonction qu'il y exerce, par les grâces qu'il y mérite et qu'il y répand sur toute son Église.

Grand par le rang qu'il occupe dans le ciel. C'est faute d'expressions, sans doute, que l'Église se contente de nous faire dire, dans le Symbole de notre foi, qu'il est assis à la droite de Dieu : *Ad dexteram Dei sedet.* Mais cette locution, toute simple qu'elle est, quelle image ne présente-t-elle pas à nos esprits ! Il est donc vrai qu'il est élevé, comme dit le Prophète, au-dessus de toutes les nations : *Excelsus super omnes gentes Dominus*, puisqu'aucune créature ne peut prétendre à être placée au niveau de Dieu même. Il est donc vrai qu'il est élevé au-dessus des cieux, puisque les esprits célestes ne sont que des exécuteurs des volontés du Très-Haut, et qu'il n'a été dit à aucun d'eux : *Vous êtes mon Fils bien-aimé.* (Psal., II, 7 ; Hebr., I, 5.) Aussi ce n'est point à eux, dit l'Apôtre, qu'il a été dit : *Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marchepied.* (Psal. CIX, 1, 2 ; Hebr., I, 18.) C'est de là qu'il exerce sur toute créature l'empire que lui a donné son Père. C'est de là, comme l'Église nous le fait envisager aujourd'hui, qu'il doit venir exercer la puissance sur toute chair, sa justice contre tous les pécheurs, sa miséricorde à l'égard de tous les élus. C'est de là qu'il commande en maître, sans que rien puisse résister à sa volonté suprême. C'est là aussi qu'il reçoit nos hommages et nos vœux, qu'il s'occupe de nos misères et de nos combats, qu'il marque à chacun de ses élus la place qu'il leur destine dans son royaume ; et cette vérité n'est pas simplement spéculative ; car la gloire du Chef est celle des membres, dit saint Augustin : *Asceusio Domini glorificatio nostra.* En élevant, continue ce Père, l'humanité au plus haut des cieux, il nous a montré que la voie en était ouverte. Il nous l'a ouverte lui-même, dit l'Apôtre, cette voie nouvelle et vivante : *Viam novam et viventem* (Hebr., X, 20) : nouvelle, puisqu'avant lui le ciel était fermé à nos espérances et à nos desirs ; vivante, puisqu'il est lui-même cette vie toujours subsistante, et qu'il nous apprend à la mériter par ses exemples. Mais il nous avertit que s'il est

plusieurs demeurent dans la maison de son Père, elles sont toujours proportionnées aux efforts et aux combats. C'est donc une sainte émulation que l'Église veut exciter en nous quand elle nous parle du rang qu'il occupe dans le ciel. *Mon fils*, disait la mère des Machabées au plus jeune de ses enfants, *je vous conjure de considérer le ciel : « Peto, nate, ut aspicias ad cœlum. »* (II Mach., VII, 28.) C'est en quelque sorte le cri de l'Église dans cette solennité. Cette tendre Mère, qui nous voit avec inquiétude exposés aux tentations de la vie présente, nous conjure de considérer Jésus glorifié, et par cette seule pensée nous fortifie dans tous nos combats, nous console dans toutes nos peines, nous anime à la pratique de toutes les vertus ; mais elle excite bien mieux notre confiance, quand elle nous instruit de la fonction qu'il y exerce.

C'était un spectacle bien touchant pour les Juifs, que cette cérémonie qui s'observait une fois par année. Le grand prêtre, tenant entre ses mains le sang des victimes, et des parfums qui exhalaient la plus douce odeur, pénétrait au delà du voile jusque dans le Saint des saints, lui seul avait droit d'exercer cette redoutable fonction. Les prêtres, les lévites, le peuple attendaient son retour avec une crainte religieuse. Cette cérémonie figurative était bien faite pour fixer l'attention du Juif charnel et grossier ; mais elle n'était qu'une faible image du mystère dont l'Église nous occupe. Jésus-Christ entre dans le ciel ; mais il est le Pontife éternel : il n'a pas besoin, comme les pontifes mortels, d'offrir pour ses propres péchés, d'emprunter le sang des victimes étrangères, de brûler des parfums matériels et terrestres ; il a déchiré lui-même le voile de son humanité, et c'est à travers du voile, dit l'apôtre saint Paul, qu'il se présente à son Père : *Per velamen* (Hebr., X, 20.) Toujours et jusqu'à la consommation des siècles, il lui répétera ces paroles, qu'il a dites en venant dans ce monde : *Me voilà : « Ecce venio. »* (Psal., XXXIX, 8 ; Hebr., X, 7.) Toujours et pendant toute l'éternité, il offrira le sang qu'il a répandu pour expier nos crimes : toujours et jusque dans les siècles des siècles, l'odeur de ses vertus, le mérite de son obéissance, l'encens de sa prière, s'élèveront jusqu'à la Majesté suprême, comme un parfum d'agréable odeur. Ah ! consolons-nous, dit l'Apôtre : *Nous n'avons pas un Pontife incapable de compatir à nos infirmités : « Non habemus Pontificem qui non possit compati infirmitatibus nostris. »* (Hebr., IV, 15.) Toujours présente à son cœur, comme il l'est lui-même à son Père, il n'est pas une seule de nos infirmités qui ne le trouve sensible, pas un seul de nos dangers qu'il ne prévienne, pas un de nos besoins qu'il ne soulage, pas une de nos chutes qui n'ait été sa charité et sa miséricorde. Nous ne méditons pas assez les ressources que nous procure la religion dans cette qualité de Pontife. Si toutes les fois que, prosternés au pied des saints autels, nous

participons au sacrifice de la Messe, nous nous disions à nous mêmes, que celui qui s'offre ici-bas, est continuellement offert dans les cieux; que le sang précieux qui fait ici-bas notre consolation, fait devant Dieu notre sûreté, aurions-nous tant de peine à élever nos cœurs quand le prêtre nous y invite : *Sursum corda?* et ne serions-nous pas, par la vivacité de notre foi, prosternés devant l'autel sublime du ciel, lorsque nous adorons la victime offerte sur l'autel Visible de la terre? C'est cependant, mes frères, le seul moyen de participer aux grâces que Jésus-Christ mérite, obtient et répand sur toute son Eglise dans le mystère de son ascension.

Pete, mater: «Demandez, ma mère,» disait Salomon (III Reg., II, 16) à celle qui l'avait porté dans son sein. Jésus-Christ, du haut du ciel, tient le même langage à l'Eglise son Epouse, et la mère de tous ses membres. Demandez, lui dit-il : les besoins de votre famille sont immenses, les richesses de ma miséricorde les surpassent encore. Demandez : tout pouvoir n'a été donné dans le ciel, sur la terre et dans les enfers. De quelque nature que soient les grâces que vous sollicitiez pour eux, les trésors de mes mérites leur sont ouverts.

Grâce de conversion. C'est moi qui inspire l'esprit de crainte, qui trouble le pécheur au milieu de ses désordres; l'esprit de componction, qui l'afflige à la vue de ses chutes; l'esprit d'humilité, qui le pénètre de son néant et de sa misère; l'esprit de vigilance et de prière, qui le fait gémir, solliciter et combattre; l'esprit de justification, qui le convertit et le change.

Grâce de persévérance. C'est moi qui anime le juste au combat, qui le soutiens au milieu des tentations, qui lui inspire une juste défiance de sa faiblesse, qui assure son avancement et ses progrès dans la vertu, et qui consume, par ma grâce, l'œuvre de sa sanctification.

Grâce de patience. Du sein de ma gloire, je vois mes amis livrés à l'amertume et à la tristesse, je compatis à leurs maux, j'adoucis leurs disgrâces, je soutiens leur courage, je couronne leur soumission et leur foi.

Grâce de pénitence et de renoncement. C'est moi qui inspire le mépris et le dégoût des choses de la terre, qui répands la douceur et l'onction sur les pratiques les plus pénibles, sur les sacrifices les plus généreux, sur les mortifications les plus révoltantes pour la nature.

Grâce de charité et d'amour. J'aime mon Père et j'en suis aimé; et cet amour mutuel, j'en communique les impressions et les sentiments aux âmes qui me sont fidèles. Je fais, par cet amour, qu'elles n'ont de volonté que celle de leur Dieu; de penchants, que ceux qui les rapprochent de leur Dieu; de désirs, que d'être éternellement unies à Dieu.

C'est dans la solennité prochaine, que Jésus-Christ a commencé à accomplir ces consolantes promesses sur ses apôtres, et

dans la suite des siècles, sur toute son Eglise. *Par Jésus-Christ*, dit l'apôtre saint Pierre, *Dieu nous a fait les plus magnifiques, les plus consolantes avances : « Per Christum, maxima et pretiosa nobis promissa donavit. »* (II Petr., I, 4.) Toujours présent au milieu de nous, par son Esprit, il dissipe nos ténèbres, instruit notre ignorance, fortifie notre faiblesse, purifie nos affections, rend nos prières ferventes, nos œuvres saintes, nos volontés dociles, notre foi vive et nos espérances certaines.

O Jésus! il est donc vrai qu'en quittant cette vallée de larmes, vous n'avez pas prétendu nous laisser orphelins! Toujours notre rédempteur, *nostra redemptio*, vous ne cessez d'en faire la fonction auprès de votre Père. Toujours animé du même amour pour nous, vous faites vos délices d'être avec nous par votre Esprit; il est bien juste que nous fassions, de vous aimer, notre devoir, et de vous posséder, nos plus ardens désirs : *Amor et desiderium*. Votre tendre charité ne se refroidira jamais pour nous; elle vous sollicitera, elle vous pressera, elle vous forcera, en quelque sorte, de vous rendre attentif à nos misères, et de soulager nos maux : *Ipsa te cogat pietas ut mala nostra superes*. Nous sommes pécheurs, et c'est de vous que vient la rémission et la grâce. Nous sommes faibles, et c'est par vous qu'on obtient le secours et la force. Nous sommes exilés, et c'est avec vous qu'on jouit du repos de la patrie : *Parcendo et voti compotes, nos tuo vultu saties*. Faites, Seigneur, que nous ne connaissions ici-bas de bonheur et de joie, que celle de vous appartenir : *Tu esto nostrum gaudium*. Faites que nous ne conservions sur la terre d'autres désirs que celui de vous posséder un jour : *Qui es in futuro premium*; que nous mettions notre gloire dans l'humilité, la pénitence et la croix, pour obtenir de la mettre éternellement dans la possession de vous-même : *Sit nostra in te gloria per cuncta semper sæcula*. Amen.

LE DIMANCHE

DANS L'OCTAVE DE L'ASCENSION.

Sur la II^e Epître de saint Pierre, c. IV,
v. 7-11.

Sage retenue. Vigilance chrétienne. Aumône humble et sans faste. Bon usage des richesses.

Si le salut a ses difficultés et ses peines, il a aussi ses consolations et ses ressources. La voie qui conduit à la vie est étroite; les dangers qui en éloignent sont fréquents; les écueils qui en détournent, continuel; la violence qu'il faut se faire, est journalière; les combats qu'il faut livrer sont redoutables; et avec tout cela, le joug qu'il faut porter est léger; le fardeau dont il faut se charger, n'a rien d'accablant; la loi qu'il faut pratiquer, est facile; la science qu'il faut acquérir, est abrégée; les armes dont on peut se servir, sont victorieuses; la récompense après le travail, est certaine:

que faut-il de plus pour encourager un chrétien ?

C'est sans doute, mes frères, pour exciter ce courage, que l'Église nous remet aujourd'hui sous les yeux les vertus les plus essentielles et les plus faciles de la morale chrétienne. Encore occupée de l'entrée triomphante de Jésus-Christ dans le séjour de sa gloire, elle nous trace la voie qui peut nous conduire à lui, et qui l'a conduit lui-même à son royaume. Entrons dans ses vues; écoutons ce que l'apôtre saint Pierre, témoin si fidèle des actions de Jésus-Christ, disciple si docile de sa doctrine, imitateur si parfait de ses exemples, va nous apprendre dans l'Épître de ce jour.

Il ne doit pas nous paraître étonnant, mes frères, qu'à la tête des avis que nous donne aujourd'hui le Prince des apôtres, il mette celui qui commence cette Épître : Mes très-chers frères, agissez avec une sage retenue. Il est si naturel à l'homme de se porter aux excès, soit du côté du désordre, soit du côté de la vertu, qu'il est rare qu'on le trouve dans ce juste milieu qui constitue la sagesse vraiment chrétienne : l'avis de l'apôtre est donc général. On dira aux pécheurs : Agissez avec retenue, c'est-à-dire, fuyez tous les excès honteux où vous ont entraînés jus-qu'à présent vos passions. Et en adressant la même maxime aux justes, on leur fera entendre que la vertu ne consiste pas à suivre les caprices d'une imagination trop vive, d'un caractère trop bouillant, et d'une ferveur indiscrette, mais à s'assujettir aux règles d'une sage modération, qui marche vers la perfection avec mesure, et qui, en suivant son ardeur, ne méconnaît pas sa faiblesse. En mettant cette maxime à la tête de toutes ses dévotions et de toutes ses pratiques, on ne craint point d'excéder, et on peut suivre à la lettre les autres avis que donne l'apôtre saint Pierre. Soyez vigilants. Il ne fait que répéter ici les propres paroles de Jésus-Christ, et nous mettre sous les yeux un des plus essentiels devoirs de la vie chrétienne; et il est certain que de cette vigilance dépend essentiellement la fidélité du chrétien, et sa persévérance dans la vertu. C'est pour cela que les jugements de Dieu nous sont représentés sous la figure d'un maître qui revient pendant la nuit, pour éprouver la fidélité de ses serviteurs; d'un voleur qui prend le temps des ténèbres, comme le plus propre à surprendre et à dépouiller la maison : c'est pour cela que les chrétiens de tous les temps, qui ont voulu mettre leur salut en assurance, se sont fait un devoir de se séparer du tumulte du monde, un délice de la retraite; et que quand, par état, ils se trouvaient livrés aux agitations du siècle, ils s'efforçaient de se faire dans leur propre cœur une retraite où ils pussent considérer les desseins de Dieu sur eux, et prévoir les artifices de Satan : c'est pour cela que tous les Pères de l'Église, que tous les maîtres de la vie spirituelle, se sont accordés à enseigner que

l'état du chrétien demande une attention continuelle; que tout est dangereux pour qui n'est point en garde; que le démon travaille sans cesse à nous surprendre, et que la victoire sur un cœur qui ne veille pas, est pour lui une victoire certaine. Mais si la vigilance est si souvent recommandée, mes frères, faites attention que jamais elle n'est séparée de la prière. Veillez en priant toujours : donc vous pouvez conclure que l'étendue de ces deux préceptes étant la même, leur omission doit avoir les mêmes conséquences. L'apôtre, d'après Jésus-Christ, appelle prier sans cesse, non pas s'assujettir à réciter perpétuellement des formules de prières vocal's, mais vivre dans une habituelle considération de la présence de Dieu, avoir l'esprit et le cœur toujours tournés vers ce qui est conforme à ses desseins et à ses vues, conserver une crainte journalière de l'offenser, et se défier de tout ce qui peut engager dans quelques prévarications : c'est là prier continuellement, parce que c'est le moyen le plus efficace, et pour élever notre âme vers Dieu, et pour attirer sur nous ses bénédictions et ses grâces; et c'est précisément le caractère de la prière, selon la définition que nous en donnent tous les saints docteurs.

Mais il est surtout un sentiment que produit naturellement cet esprit de prière; c'est la charité envers le prochain, la commisération pour les malheureux. L'apôtre lie cette seconde obligation avec la première; il lui donne la prééminence : Exercez sans cesse la charité les uns envers les autres avant toutes choses, avant même l'hommage de prière que vous devez à Dieu, si l'objet qui exige votre compassion demande que vous ne différiez pas un moment à vous y montrer sensible. Si Jésus-Christ a bien pu dire à celui qui a de la haine de laisser son présent au pied de l'autel et d'aller se réconcilier avec son frère, nous pouvons, sans être taxés d'impiété, assurer tout chrétien que l'aumône est aux yeux de Dieu la meilleure des prières; que la plupart des supplications qu'il lui adresse n'en sont rejetées que parce qu'il ne les voit pas accompagnées de cet esprit de miséricorde, seul capable d'exciter son indulgence. Aussi l'apôtre ajoute-t-il que l'aumône couvre beaucoup de péchés. Que ces paroles sont consolantes pour celui qui fait un bon usage des biens que Dieu lui a confiés ! A mesure qu'il se rend intelligent sur les besoins du prochain, Dieu remédie à sa misère spirituelle; il essuie beaucoup de larmes, calme beaucoup d'inquiétudes, lui pardonne beaucoup d'iniquités et lui accorde des grâces bien abondantes.

Mais n'abusons pas de cette réflexion, mes frères; je parle, d'après l'apôtre, d'une aumône faite avec humilité, et dont le faste et l'ostentation n'affaiblissent pas le mérite; je parle d'une aumône faite en vue de Dieu, et non par un sentiment tout humain de commisération et de bienfaisance; je parle d'une aumône que l'esprit de contrition accompagne, et qui n'exclut pas la volonté de se

convertir : une aumône de ce genre est toujours efficace, parce que Dieu est toujours fidèle à sa parole.

L'Apôtre, après avoir recommandé la charité en général, descend dans le détail de quelques œuvres qui tiennent à cette vertu. Il met à leur tête l'hospitalité qui, de son temps, tenait le premier rang parmi les œuvres de miséricorde, parce que les circonstances la rendaient nécessaire, et que d'ailleurs elle était jointe à bien d'autres œuvres excellentes. Quoique ce genre d'aumône soit maintenant presque inconnu, l'apôtre nous indique du moins combien elle doit être intelligente et généreuse.

Généreuse : elle doit s'étendre à tous les besoins du prochain, et il suffit que nous soyons dans la possibilité de le secourir pour être dans l'obligation étroite de le faire. L'aumône doit être intelligente, c'est-à-dire, qu'elle doit proportionner le secours à l'état de celui qui donne, et à l'état de celui qui souffre : ainsi, une aumône faite aux dépens d'une famille dont on enlèverait, ou une honnête aisance ou même les secours les plus pressants, serait une aumône indiscreète. On n'est donc pas tenu de se dépouiller toujours en faveur des pauvres de tout ce qu'on tient entre ses mains ; mais ce défaut n'est pas le plus commun. Combien de chrétiens qui, sous le prétexte d'une prudente réserve, retiennent dans l'injustice un pain qui soulagerait bien des malheureux, et qui se réserreraient dans des temps de calamités et de disette, où il faudrait prendre sur leur plus étroit nécessaire, pour subvenir à l'extrémité où sont leurs frères !

J'appelle encore aumône intelligente celle où l'on étudie la conduite et les dispositions de celui qu'on assiste, pour ne lui point donner des secours dont il abuse, soit par la fainéantise, soit par la dissipation. Bien des chrétiens péchent encore sur ce point. Les uns, donnant avec une profusion qui tient de la prodigalité, accablent de biens une seule famille et en négligent beaucoup d'autres : c'est un torrent qui passe et qui, dans son passage, dégrade, détruit plus qu'il n'arrose. Le pauvre, accoutumé à vivre à l'étroit, est tout surpris de son abondance, s'y livre, en trouve bientôt la fin, et souvent éprouve après elle une misère plus profonde. D'autres, se reposant mal à propos sur des pères et mères du soulagement et de l'éducation de leurs enfants, fournissent à ces deux objets avec libéralité ; et les enfants éprouvent, par le désordre de leurs pères et mères, le même dénûment et le même abandon. Chrétiens, qu'un mouvement de charité anime, n'oubliez donc jamais le conseil que donne ici l'apôtre : Que chacun de vous emploie le don qu'il a reçu pour rendre service au prochain, en se montrant fidèle dispensateur des différentes grâces de Dieu.

Voilà, dans ce seul avis, les devoirs et les avantages du riche. Ses devoirs : il est dispensateur, c'est-à-dire, comptable à celui qui l'a chargé de cette dispensation ; comptable même à celui qui a droit de partager

dans cette dispensation. Il est placé entre Dieu et le pauvre, entre le père et sa famille ; son aumône en faveur du premier doit être généreuse et dirigée avec prudence en faveur du second ; et quand il manque à ce double devoir, il doit s'attendre au cri de cette famille négligée qui demande vengeance, et aux coups de ce Père outragé qui doit, selon sa parole, en exercer une rigoureuse.

Dans les expressions de l'apôtre, je trouve encore quelque chose de bien consolant pour le riche. Il est le canal par lequel Dieu fait couler les grâces de sa bonté ; il est le ministre de sa bienfaisance ; il doit, quand il est fidèle, le favori du Roi de gloire, qui le rend dépositaire et dispensateur de ses trésors. Aussi le riche bienfaisant me semble-t-il ici-bas l'image la plus naturelle et la plus sensible de la Providence ; comme elle, il étend sa vigilance sur tous les besoins ; comme elle, il vient d'une manière inopinée au secours de celui qui souffre ; comme elle, il écoute, il exauce le cri de celui qui est dans la peine.

Il n'est pas possible, mes frères, de tarir sur cette matière ; elle est trop abondante pour en exposer toutes les conséquences ; je me permettrai cependant encore une réflexion que me fournit l'apôtre saint Pierre. Il ne se sert pas du terme de richesse en parlant de la charité qu'on doit exercer envers le prochain : il se contente de dire que chacun emploie le don qu'il a reçu, c'est-à-dire qu'il adresse cet avis au pauvre comme au riche, et que chacun dans son état peut honorer Dieu de sa propre substance, en faisant aux autres tout le bien qu'il peut leur faire, en consolant celui qui est pénétré d'amertume, en aidant de son travail celui qui a besoin de secours : en un mot, la bienfaisance honore toujours un Dieu bienfaisant et miséricordieux, quand c'est à lui qu'elle se rapporte.

Mes frères, méditez ces vérités, sur lesquelles nous sommes forcés de passer si rapidement, et souvenez-vous que c'est le moyen d'honorer Dieu en toute chose par Jésus-Christ, à qui, dit l'apôtre, appartient la gloire, et qui doit en faire part aux âmes bienfaisantes dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

*Sur l'Évangile selon saint Jean, c. XV, v. 26 ;
et c. XVI, v. 4.*

Caractère des vraies consolations ; elles viennent toutes de l'Esprit-Saint. Témoignages que nous devons à ce divin Esprit.

Jésus-Christ, mes frères, avait-il besoin de nouveaux témoignages pour attester sa divinité, et prouver l'autorité de sa mission ? Une vie, un ministère annoncés par tant de prophéties, figurés par toutes les ombres de l'ancien Testament ; une mission dont l'excellence et la sainteté étaient sans cesse autorisées par les miracles et les prodiges, appuyées sur les promesses les plus consolantes, ne portait-elle pas un caractère

d'évidence et de vérité auquel on ne pouvait se refuser sans injustice? Et pouvait-il rester dans le cœur des apôtres, instruits de toutes les prophéties, témoins de tous ces événements, dépositaires de toutes les promesses, le moindre doute sur l'autorité et la divinité de leur Maître? Que pouvait donc ajouter la descente de cet Esprit si souvent promis par Jésus-Christ même, que pouvait-il ajouter aux droits que Jésus-Christ avait acquis à leur attachement et à leur confiance? Le voici, mes frères. Ils étaient faibles, ignorants et timides : un esprit de lumière qui dissipait leurs ténèbres, de force qui relevait leur courage, leur était nécessaire pour prêcher une religion où tout se rédnit à l'unité, où tout se fait à la gloire du Père, au nom du Fils, par l'onction de l'Esprit-Saint : aussi Jésus-Christ ne regardera-t-il son ouvrage comme consommé, que dans l'instant où cet esprit sera venu ajouter à l'onction qui instruit et qui éclaire, la grâce qui fait aimer et pratiquer. Ainsi l'Esprit qui procède du Père, que le Fils envoie, qui rend témoignage à l'un ou à l'autre, est le terme des promesses de Jésus-Christ. Jusqu'à sa venue, il restera encore aux apôtres des écueils à craindre, des doutes à éclaircir, des chutes à déplorer ; on les verra, dans un seul moment de tentation et de scandale, oublier deux années entières d'instructions les plus solides, et de bienfaits les plus touchants. Mais que l'Esprit-Saint repose dans leur cœur, et toute une vie de contradictions, de persécutions et d'épreuves n'ébranlera pas leur attachement et leur fidélité, ne déconcertera pas leur fermeté et leur courage. Peut-on bien réfléchir, mes frères, sur la vertu de cet Esprit, et ne pas le désirer? Peut-on le désirer sincèrement, et ne pas travailler efficacement à l'acquérir? Puisse-t-il lui-même former dans vos cœurs cette connaissance, ce désir, cet amour, à mesure que nous vous ferons l'explication de cet Evangile!

L'Esprit-Saint, que l'apôtre saint Paul appelle *multiformis Spiritus* (Ephes., III, 10), c'est-à-dire, un esprit qui prend différentes formes, est appelé, dans cet endroit de l'Evangile, esprit consolateur : *Cum venerit Paracletus*. Il est aussi nommé Esprit de vérité : *Spiritus veritatis*. Il a le Père pour principe : *Qui procedit a Patre*; et c'est Jésus-Christ qui l'envoie : *Quem ego mittam a Patre*. La suite de l'Evangile nous fera comprendre pourquoi Jésus-Christ lui attribue singulièrement le titre de consolateur ; mais ce qu'il est bien important pour nous d'étudier, d'après ces paroles, c'est le caractère des vraies consolations, pour ne nous point arrêter, dans les peines de la vie présente, à des adoucissements frivoles et dangereux. Il n'est de consolation solide pour un chrétien, que celle qui vient de l'Esprit-Saint, parce qu'elle a la vérité pour caractère ; un Dieu auteur de tout bien, pour principe ; les mérites de Jésus-Christ, pour fondement et pour base ; le salut éternel, pour récompense et pour fin. De là il est aisé de comprendre d'où vient l'insuffisance de toutes

les consolations humaines : ce n'est pas l'Esprit-Saint qui les forme ; des motifs temporels les produisent, de nouveaux accidents les dissipent. Par exemple, on se console d'une perte par l'espérance de la réparer, ou par un gain modique qui lui succède ; d'une maladie, par un remède qu'on prend avec confiance, et qui ne fait que pallier le mal, sans le détruire ; de l'indigence, par un secours momentané qui ne la fait pas cesser ; d'une médisance et d'une calomnie, par la vengeance qu'on s'en promet ou qu'on en tire, et qui certainement ne répare pas le tort qu'elles ont causé. Le soulagement, souvent plus cuisant que le mal même qui le fait désirer, laisse l'esprit et le cœur dans des perplexités plus cruelles. Consolations fausses, parce qu'elles ne remplissent aucun des caractères de la vraie consolation, ni du côté de Dieu, que les afflictions n'apaisent point, ni du côté du cœur, qu'elles ne réforment point : n'ayant pas l'Esprit-Saint pour principe, elles ne sauraient avoir Jésus-Christ pour modèle, et la justice pour effet.

Que cette vérité nous apprenne donc, mes frères, à nous tourner du côté de Dieu dans toutes nos épreuves. Les consolations que la religion présente sont bien différentes. Dieu les produit par son Esprit : *Cum venerit Paracletus*. C'est en le communiquant, cet Esprit, au chrétien soumis et docile, qu'il adoucit ses amertumes : par quelque genre de tribulation qu'il soit éprouvé, il ne permet jamais que le juste soit abandonné à sa douleur. Il ranime ses langueurs par une secrète onction qu'il lui communique ; il fait régner dans son cœur, au milieu de l'adversité, une paix qu'on ne connaît point dans le sein des fausses joies du siècle ; et les saints qui ont le plus gémi sous le poids de la tribulation, ont paru plus occupés, dans leurs afflictions mêmes, de la miséricorde qui les soutenait et qui les consolait, que de la justice qui les châtiât avec tant de sévérité.

Pourquoi donc, mes frères, au milieu des afflictions de cette vie passagère, et qui toutes sont les mêmes dans leur principe, puisque c'est Dieu qui les choisit ; les mêmes dans leur objet, puisque de grandes infidélités vous les ont attirées certainement ; les mêmes dans leur fin, puisque votre salut éternel doit en être le dédommagement ; pourquoi témoignez-vous tant de répugnance à les supporter? C'est que vous n'avez pas avec vous l'Esprit-Saint. Hé! pourquoi ne l'avez-vous pas? c'est que vous ne pensez jamais à le demander par vos prières, à l'attirer par vos désirs, à le conserver par votre docilité ; c'est que vous le contristez même par vos infidélités, c'est que vous l'éloignez souvent par vos murmures. O hommes doublement malheureux, puisque vous souffrez sans consolation, puisque vous négligez le double avantage que peut procurer sa présence! Et quel est-il, ce double avantage? Apprenez-le de la bouche de Jésus-Christ : *Testimonium perhibebit de me, et vos testimonium perhibebitis* :

Il rendra témoignage de moi, et vous me rendrez vous-mêmes témoignage. Ne séparons pas ces deux effets de l'Esprit-Saint; leur union est nécessaire. Que produirait le témoignage que l'Esprit-Saint doit rendre à Jésus-Christ, s'il n'était joint au témoignage que nous lui devons nous-mêmes? Il ne ferait que nous rendre plus coupables. Et d'un autre côté, ce témoignage que Jésus-Christ attend de notre part, comment le rendrons-nous, si nous ne sommes excités par cet Esprit à qui seul il appartient de le rendre et de l'inspirer?

Écoutez d'abord le témoignage que l'Esprit-Saint rend à Jésus-Christ. Témoignage de sagesse et de vérité : c'est à cet Esprit à nous faire trouver dans la morale la plus opposée aux inclinations de la chair et du sang, la plus élevée au-dessus de la portée de l'esprit humain, cette prudence admirable qui confond la fausse sagesse des enfants du mensonge. Témoignage de justice et de sainteté : c'est à cet Esprit à nous apprendre à discerner la loi de Jésus-Christ, de tant de maximes qui la combattent, de tant de préjugés qui la détruisent, et quelquefois même de tant d'artifices qui la déguisent ou qui l'écludent. Témoignage de charité : c'est à lui à nous faire aimer non-seulement la loi, mais le Législateur même; non-seulement les douceurs et les consolations de la loi, mais ce que la loi paraît avoir de plus rebatant et de plus pénible. Témoignage de fidélité : c'est à lui à soutenir et assurer nos pas au milieu des écueils qui nous environnent, des dangers qui nous effrayent, des langueurs qui nous découragent. Témoignage d'humilité et de confiance : c'est à lui à nous faire bien sentir que, sans la grâce de Jésus-Christ qui nous a prévenus; nous serions des enfants de colère; que sans la grâce qui nous est offerte, nous ne pourrions compter nos pas que par nos chutes; que sans la grâce qui nous soutient et qui nous anime, nous ne pourrions répondre de notre persévérance; tandis qu'avec elle tout est possible. Témoignage de désir et de prières : c'est à cet Esprit à former dans nos cœurs des gémissements ineffables par lesquels nous exposons nos besoins, nous découvrons nos misères, nous obtenons le soulagement de la grâce.

C'est par ces différentes sortes de témoignages que l'Esprit-Saint afferait le royaume de Jésus-Christ : *Testimonium perhibebit de me*. Ce témoignage en produit un autre que Jésus-Christ attend de notre part, qui consiste dans l'attention, dans le bon usage que nous devons faire de toutes les grâces : *Et vos perhibebitis*. Vous pouvez le rendre, mes frères, par la sainteté de vos dispositions, qui doivent toutes se rapporter à lui; par la sagesse de vos paroles, qui doivent contribuer à sa gloire; par la fidélité de vos œuvres, qui doivent répondre à ses vues. Je ne juge point ici de vos dispositions intérieures par rapport à Dieu, quoique, à considérer la nature de vos conversations et la qualité de vos œuvres, on pourrait prononcer sans

indiscrétion, de plusieurs de ceux qui m'écontent, qu'ils sont peu fidèles à honorer Jésus-Christ par leurs pensées et par leurs désirs; mais examinons seulement si vous êtes attentifs à lui rendre ce témoignage extérieur qu'il exige de votre part : car c'est un moyen de prouver que vous avez reçu son Esprit. On vous connaît l'habitude d'employer l'artifice et le déguisement dans vos paroles; c'est une ressource toujours prête, ou pour couvrir des fautes qui vous rendent répréhensibles, ou pour obtenir des faveurs temporelles que la franchise et la sincérité éloigneraient peut-être, ou pour obtenir le suffrage de gens qu'on ne peut approcher que convert du manteau de l'adulation; et alors à qui rendez-vous témoignage? C'est à l'esprit de mensonge.

Vous avez un penchant décidé à tourner à votre avantage presque toutes les conversations dont vous êtes les témoins. On ne loue point une vertu, que vous ne fassiez connaître le goût que vous avez pour elle, et la fidélité que vous mettez à la pratiquer : on ne désapprouve point un vice, que vous ne compariez aussitôt le contraste de vos dispositions; et alors, si vous rendez témoignage, c'est à l'esprit d'orgueil et d'amour-propre. Que penser encore de ces discours critiques et malins, où le prochain est examiné avec curiosité, dépeint avec artifice, décrié souvent avec adresse; où l'on ne se contente pas de juger de ce qu'il a fait, où l'on se permet de décider sur ce qu'il pense, en lui prêtant des vues et des motifs que souvent il n'a pas? A qui rendez-vous témoignage, quand vous prenez part à ces conversations? A l'esprit de médisance et de calomnie. L'esprit d'irréligion et de blasphème n'a-t-il pas aussi beaucoup de part à ces entretiens dont la religion est l'objet? L'esprit d'indiscrétion et de témérité n'en a-t-il pas beaucoup dans ces discussions hasardées sur des matières qu'on ne comprend point? L'esprit d'inquiétude et de curiosité n'est-il pas le fondement de ces discussions prétendues savantes, où l'on raisonne avec assurance sur tout ce qu'on ignore? Montrez-moi dans toutes ces circonstances le témoignage que Jésus-Christ exige : *Et vos testimonium perhibebitis*.

Le témoignage des œuvres demanderait un examen plus étendu encore; car toutes les actions que l'intérêt seul conduit et dirige, dont la prévention est le mobile, que l'inimitié et le ressentiment suggèrent, que la passion fait entreprendre; toutes les œuvres qui sont directement opposées à cet esprit d'humilité, de crucifiement, de charité, que dicte l'Évangile; toutes celles qui trouvent leur condamnation dans la conduite de Jésus-Christ, ne sauraient entrer dans ce témoignage qu'il attend de notre part : *Et vos testimonium perhibebitis*. Or, presque toutes les œuvres des pécheurs portent ce caractère de difformité et d'opposition; on doit en conclure que ce témoignage est infiniment rare.

Remarquez cependant, mes frères, à quel

titre Jésus-Christ vous le demande; et n'est-il pas bien en droit de l'exiger? Vous êtes avec moi dès le commencement, dit-il à ses apôtres : *Ab initio mecum estis*. Et c'est comme s'il leur disait : Dès les premiers jours de ma mission, je vous ai associés à mon ministère; je ne vous ai caché aucune de mes œuvres; vous avez entendu toutes mes prédications; vous avez été témoins de tous mes miracles; je vous ai faits les dépositaires de mes plus grands secrets. De qui pourrai-je attendre quelque témoignage? et à qui est-ce à me glorifier devant les hommes? La conséquence n'est-elle pas bien naturelle, mes frères? Elle ne sera pas moins sensible, en vous faisant l'application de ces mêmes paroles; car Jésus-Christ peut vous dire, que dès le commencement vous êtes avec lui : *Ab initio mecum estis*. Il vous a prévénus dans des jours où vous étiez incapables de faire vers lui la moindre démarche; et depuis le commencement, s'il a cessé d'être avec vous, c'est à vos infidélités que vous devez vous en prendre. Plus d'une fois vous l'avez forcé, par vos désordres, à se retirer de vous; mais, toujours disposé à la miséricorde, il ne demande qu'à s'en rapprocher, au premier témoignage sincère de votre repentir.

Pour vous, Ames fidèles, qui, par la grâce de Jésus-Christ, n'avez point interrompu l'union ineffable qu'il a contractée avec vous dès le commencement, c'est à vous que s'adressent les paroles suivantes de notre Evangile : Je vous ai dit ces choses afin que vous ne soyez pas scandalisés : *Hæc locutus sum vobis, ut non scandalizemini*. Et que trouvons-nous dans les paroles que nous venons d'expliquer, qui puisse nous garantir de scandale? Notre faiblesse nous scandalise, parce qu'elle nous trahit et nous perd; Jésus-Christ nous anime par la promesse qu'il nous fait de nous envoyer son Esprit : le monde nous scandalise, par les maximes pernicieuses qu'il nous débite; Jésus-Christ nous éclaire par le témoignage que l'Esprit-Saint doit rendre à la vérité de sa doctrine : nos passions nous scandalisent, parce qu'elles se révoltent continuellement contre l'Esprit; Jésus-Christ nous console, parce que sa grâce doit former elle-même dans notre cœur le témoignage qu'il nous demande : les pécheurs nous scandalisent, parce qu'ils s'efforcent de nous entraîner par leur exemple; Jésus-Christ nous fortifie par le souvenir des exemples qu'il nous a donnés dès le commencement, et qu'il ne cessera de nous donner tant que nous lui serons unis : *Ab initio mecum estis*.

Mais il est une autre sorte de tentation, contre laquelle nous avons un besoin continuel d'être fortifiés; ce sont les tribulations de la vie, soit qu'elles nous viennent de l'infirmité de notre nature, soit qu'elles nous soient suscitées par la méchanceté des hommes. C'est encore à l'Esprit de Dieu à nous prémunir contre ce genre d'épreuve. Ils vous chasseront de leurs synagogues, ajoute Jésus-Christ : *Absque synagogis facient vos*,

et le temps viendra où ceux qui vous feront mourir, croiront rendre hommage à Dieu : *Venit hora ut omnis qui interficiet vos, arbitretur obsequium se præstare Deo*. Les siècles de persécution qu'éprouva l'Eglise naissante sont bien dépeints dans ce peu de paroles. Depuis le premier signal que donna la Synagogue, en faisant frapper de verges les apôtres, jusqu'aux derniers arrêts que prononcèrent les empereurs contre les premiers chrétiens, on voit à la lettre l'accomplissement de cette prophétie. Partout les disciples de Jésus-Christ furent proscrits comme des coupables. A Jérusalem, on les vit chassés du temple, resserrés dans d'obscures prisons, menacés des derniers supplices pour les réduire au silence; dans d'autres contrées, on vit les chrétiens privés de charges et d'emplois, exclus de la cour des princes, ou forcés de s'y cacher, réduits à fuir de ville en ville, obligés de choisir, pour leurs assemblées, des cavernes obscures et des souterrains ignorés, et de garder, sur la célébration des saints mystères, le silence le plus profond. Cette persécution universelle est partout couverte du manteau de la religion. La Synagogue prétend défendre sa loi des outrages que lui fait la doctrine des apôtres; un respect apparent pour les traditions de leurs pères, autorise leur cruauté et leur basse jalousie. La gentilité réclame ses dieux qu'on lui enlève, ses idoles qu'on entreprend de détruire, ses sacrifices qu'on réprouve; et, appuyée sur un motif si spécieux aux yeux des hommes, elle invente contre les disciples de la nouvelle doctrine tout ce que la férocité peut exercer de plus cruel, et croit rendre hommage à la Divinité, en sacrifiant les destructeurs de ses autels : *Arbitretur obsequium se præstare Deo*.

Soumés-nous à l'abri, mes frères, de ce genre de persécution? les justes sont-ils mieux reçus d'un monde ennemi déclaré de la justice? les assemblées des pécheurs ne sont-elles pas occupées, comme l'était autrefois la Synagogue, à chercher les moyens de troubler les ministres de l'Evangile dans l'exercice de leur ministère et de leur mission; et quiconque n'est pas prêt à parler le langage de l'iniquité et de l'enfer, n'est-il pas, par cela seul, exclu de la plupart des cercles, ou du moins envisagé comme un homme dont la présence est importune? *Absque synagogis facient vos*. Et ne croyez pas que l'impiété ait tellement levé la tête, qu'elle n'emprunte jamais le langage de la religion ou de la piété pour se couvrir. La persécution la plus pénible qu'éprouve la vertu, est celle que lui suscite le faux zèle. On emploie, pour décrier la vertu, la vertu même; pour détruire la religion, les principes de la religion les plus incontestables. Nous nous sommes souvent élevés contre la fausse justice; nous désirerions, mes frères, le faire souvent contre le faux zèle : l'un et l'autre de ces deux abus font à la religion les plus sensibles outrages, en paraissant l'honorer :

Arbitretur obsequium se præstare Deo. Aussi Jésus-Christ se plaint-il que ceux qui se laissent conduire par cet esprit, ne connaissent ni ni son Père, ni lui : *Hæc facient vobis, quia non noverunt Patrem neque me.*

Qu'on est éloigné du salut, quand on vient à méconnaître Dieu le Père, et le Fils qu'il a envoyé ! Peut-on porter un signe de réprobation plus frappant, puisque la vie éternelle consiste à connaître l'un et l'autre ? Chrétiens qui vivez dans l'oubli de Dieu et dans l'indifférence à l'égard de Jésus-Christ, vous supporteriez impatiemment qu'on vous fit le reproche de ne point connaître Dieu ; vous vous piquez d'être instruits de votre religion et de ses dogmes ; cependant c'est à vous-mêmes que Jésus-Christ adresse ce reproche : Vous ne connaissez ni sa sainteté, ni sa providence, ni sa justice, ni sa miséricorde : sa sainteté, puisque vous paraissez croire qu'il voit avec indifférence les injustices sans nombre auxquelles vous vous livrez sous ses yeux ; sa providence, puisque vous contredisez aux desseins qu'elle a formés sur vous, par vos impatiences et par vos murmures, et que vous ne marchez qu'avec défiance dans les voies qu'elle vous a tracées ; sa justice, puisque vous vous permettez, sans remords et sans trouble, des infidélités qui excitent sa colère ; sa miséricorde enfin, puisque vous abusez de sa grâce, et que vous résistez aux saintes inspirations qu'elle vous ménage. Vous ne connaissez donc pas Dieu le Père : *Non noverunt Patrem.* Connaissiez-vous mieux Jésus-Christ, c'est-à-dire son Evangile ? Ses exemples ont-ils quelque conformité avec vos goûts et vos inclinations ? Connaissiez-vous Jésus-Christ dans les pauvres, pour lui témoigner votre compassion ; dans les justes, pour lui rendre vos hommages et vos respects ? Le connaissez-vous dans l'affliction, comme le modèle de la patience ; dans la tentation, comme l'ennemi du péché ? Ah ! si vous étiez du petit nombre de ceux qui voient Jésus-Christ partout, qui s'appliquent à l'honorer dans toutes leurs actions, vous entendriez son langage, vous étudieriez ses desseins sur vous, et il ne vous faudrait, pour vous affermir dans la vertu, que la comparaison de ses promesses avec leur accomplissement : *Hæc dixi vobis, ut cum venerit hora eorum, reminiscamini quia dixi vobis :* Je vous ai dit ces choses, afin que lorsqu'elles arriveront, vous vous souveniez que je vous les ai prédites.

Pourquoi, après ces paroles, notre foi est-elle si chancelante et si faible ? comment se peut-il faire qu'à mesure que le royaume de Dieu approche, la foi diminue et s'évanouisse ? et quelle autre précaution pouvait prendre Jésus-Christ, que celle qu'il emploie dans l'Evangile de ce jour ? Il donne pour témoignage de la vérité de ses paroles, l'accomplissement de ses promesses ; de sorte que rien ne doit arriver dans l'établissement du christianisme qui ne soit annoncé, et qu'en rapprochant la promesse de

l'accomplissement, il n'est pas possible de se méprendre.

Nous avons donc, mes frères, des motifs plus puissants pour nous affermir dans notre foi, puisqu'un grand nombre de prophéties, justifiées par l'événement, ne nous permettent pas de douter que toutes les promesses dont la foi nous nourrit n'aient leur accomplissement. Mais prenez garde que ces paroles, si consolantes pour les apôtres, ne tournent à votre confusion et à votre malheur ! Jésus-Christ leur dit : Vous vous rappellerez tout ce que je vous ai annoncé ; et ce souvenir contribuera à affermir votre foi, et à rendre votre espérance inébranlable. Mais que servira à la plupart des chrétiens la mémoire des vérités que nous leur annonçons ? A prouver leur insensibilité, leur infidélité, leur ingratitude.

Rendez-vous donc attentifs, mes frères, à ces paroles de Jésus-Christ ; ne leur opposez jamais l'indifférence et l'incrédulité ; craignez avec un saint tremblement l'effet de ses menaces ; cherchez avec un salutaire empressement à acquérir la connaissance de sa loi ; soupirez, avec une vive ardeur, après l'Esprit qui peut vous instruire ; et plus d'une fois, pendant ces jours, répétez cette prière que l'Eglise mettra dans votre bouche au milieu de la prochaine solennité :

Esprit, source de toute sainteté, vous connaissez nos besoins ; ah ! soyez-y sensible ! descendez, et prenez possession de nos âmes : *Veni, sancte Spiritus.* Que nos cœurs sont vides, quand vous ne les remplissez pas de votre grâce ! qu'ils sont froids, quand vous ne les enflamez pas de votre amour ! qu'ils sont faibles, quand vous ne les fortifiez pas de vos dons ! Nous soupirons aujourd'hui après cette plénitude qui vient de vous seul : *Reple tuorum corda fidelium.* Nous aspirons à cette charité dont vous êtes le principe ; vous nous en avez fait naître le désir, faites-nous-en sentir les ardeurs ! que le péché ne puisse plus la refroidir et l'éteindre : *Et tui amoris in eis ignem accende ! Amen.*

LE JOUR DE LA PENTECOTE.

Sur l'Épître des Actes des apôtres, c. II, v. 1-11.

Changement que l'Esprit-Saint produit dans les apôtres. Effets que sa présence opère dans les cœurs.

Les prodiges que la grâce opère sur les cœurs, les changements que l'Esprit de Dieu y produit, sont si surprenants, mes frères, que le monde, tout accoutumé qu'il est à chercher ce qui lui paraît étonnant, ne peut les voir sans admiration et sans surprise.

Des hommes connus dans tout Israël pour des gens simples et grossiers font retentir Jérusalem du bruit de leur doctrine et de leurs prodiges ; auparavant timides à l'excès, ils étonnent la Synagogue assemblée par leur intrépidité et leur cou-

rage; sans étude, sans éducation, sans talents, ils entreprennent de découvrir à un peuple qui se pique d'être instruit de sa loi, ce que les Écritures et les prophètes ont de plus mystérieux et de plus caché; en un mot, ils deviennent si puissants en œuvres et en paroles, que la nation la plus endurcie ne peut tenir contre leurs prédications. Une multitude étonnante se convertit à leur voix: quel prodige pour les habitants de Jérusalem, si souvent témoins de leur simplicité et de leur faiblesse! Ils se demandent les uns aux autres dans leur étonnement: Ces hommes que nous entendons ne sont-ils pas tous Galiléens? *Nonne ecce omnes isti qui loquuntur, Galilæi sunt?*

Le préparez-vous au milieu de l'Église, ce spectacle édifiant, mes frères? Elle ne vous rassemble dans cette importante solennité, que pour vous disposer à la descente du Saint-Esprit. Ah! quelle serait sa joie, et quelle consolation pour vous, si, ces jours une fois écoulés, on entendait ceux qui tant de fois ont été les témoins de vos imperfections et de vos faiblesses, se demander les uns aux autres: Quel est l'esprit qui vous a changés?

Ce n'est plus, il est vrai, par des signes extérieurs et sensibles que l'Esprit-Saint se manifeste, quand il descend dans les cœurs; mais il est encore des marques auxquelles on peut connaître si c'est cet Esprit qui en remplit les affections et en fait mouvoir les ressorts. Cherchons-les dans la simple exposition de l'Épître de ce jour; elle renferme le précis du grand mystère qui fait l'objet de cette solennité. D'un côté, les apôtres rassemblés dans le Cénacle nous apprennent les dispositions qui peuvent attirer l'Esprit-Saint dans nos cœurs, par celles qu'ils y montrent eux-mêmes: première réflexion. D'un autre côté, les apôtres sortis du Cénacle rendent frappants les effets que produit l'Esprit-Saint dans un cœur qu'il habite, par les prodiges qu'il leur fait opérer: seconde réflexion. Ce sont vos grandeurs que j'entreprends de raconter, ô divin Esprit! c'est à vous seul à purifier mes lèvres et mon cœur: c'est à vous, mes frères, à demander pour moi cette grâce.

L'ingrate Jérusalem approchait de l'instant fatal de sa réprobation; Dieu, fatigué des résistances continuelles de ce peuple aveugle et indocile, avait enfin résolu de se choisir, parmi les nations, une famille plus constante et plus fidèle. Les gentils, près de devenir les héritiers d'un royaume dont les propres enfants s'étaient rendus indignes par leur ingratitude, devaient bientôt commencer à porter des fruits de salut et de vie.

Cependant, mes frères, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, ne saurait oublier son ancien héritage. Toujours lent quand il s'agit de punir, il essaye encore de toucher son peuple par le spectacle frappant de l'événement le plus singulier; il veut faire encore un effort pour intéresser cette nation infidèle, et ne veut consommer sur elle les

desseins de sa fureur et de ses vengeances, que quand il aura vu Israël mettre le comble à son aveuglement.

Pécheurs, ne vous bornez pas à admirer la miséricorde du Seigneur sur les enfants de Jacob; faites un retour sur vous-mêmes, et que la patience infinie d'un Dieu qui vous supporte malgré vos infidélités, qui vous cherche malgré vos délais, n'autorise point vos lenteurs à retourner à lui. L'exemple du peuple juif nous prouve que la justice reprend tôt ou tard ses droits; depuis que vous êtes éloignés de lui et que vous vivez dans le péché, il vous a témoigné les plus vifs empressements; il a multiplié sous vos pas les moyens de salut; il vous a fait offrir son amour et sa grâce; et sans remonter au delà de la solennité de Pâques, combien de motifs touchants de conversion et de confiance ne vous a-t-il pas présentés? Le récit de ses douleurs et celui de son triomphe devaient réveiller votre foi, ébranler votre cœur et le convertir. Cette solennité s'est écoulée comme toutes celles qui l'ont précédée, et vous êtes toujours les mêmes. Prenez bien garde; voici une occasion de salut que sa miséricorde vous présente encore. Ne mettez pas un nouveau délai, ne couvrez pas vos égarements; en imitant Jérusalem dans son insensibilité, vous pourriez la suivre dans ses malheurs, et le Seigneur vous livrerait, comme elle, à l'endurcissement de votre cœur.

En effet, pouvez-vous lire sans étonnement le récit des résistances de ce peuple indocile, et le spectacle de Jésus-Christ immolé sur la croix au milieu de la solennité de Pâques, et dans les circonstances les plus intéressantes pour cette nation malheureuse? Ni l'intérêt que la nature entière avait pris à sa mort, ni l'accomplissement des prophéties les plus claires et les plus distinctes, n'avaient pu leur ouvrir les yeux. Ce peuple infidèle s'applaudissait encore de son déicide et de son sacrilège. La dernière des prophéties va bientôt s'accomplir; le ciel s'ouvre sur la montagne de Sion, et de ce lieu va se répandre sur la face de la terre cet esprit dont Joël avait prédit les opérations et les prodiges. Mais ce à quoi on ne peut penser sans étonnement et sans douleur, c'est que cet événement, tout miraculeux qu'il est, ne fait pas plus d'impression sur ce peuple, que cette longue suite de merveilles qu'il avait opérées en son honneur. Cette nation adultère n'a que trop hérité de l'endurcissement de ses ancêtres; elle ajoute même à leurs crimes. Les pères ont méprisé, maltraité, fait mourir les prophètes; les enfants, après avoir crucifié le Fils du Père éternel, résistent encore à son Esprit.

C'est la fête de la Pentecôte que Dieu choisit pour opérer cette merveille: *Cum complerentur dies Pentecostes*. Dans ce jour, que la religion judaïque comptait au nombre de ses plus grandes solennités, on célébrait le jour effrayant et terrible où Dieu, sur le mont Sinai, avait donné sa loi à son peuple. Rappelez-vous, mes frères, et que les É-

Vines Écritures nous apprennent de cet événement remarquable. Quand le Seigneur voulut faire entendre ses volontés à Israël, et lui donner sa loi (ce trait de l'histoire sainte, rapproché de cet événement, doit nous donner une grande idée du législateur de la loi nouvelle), Dieu commanda à Moïse d'assembler le peuple autour du mont Sinai: mais des barrières en défendaient l'approche, des menaces terribles en interdisaient l'entrée; le feu des éclairs permettait à peine d'y porter les regards; un nuage épais couvrait le sommet de la montagne; la foudre rendait ce lieu terrible à ceux qui auraient osé s'en approcher; une voix plus formidable encore que la foudre, dictait les préceptes les plus saints: le peuple ne cessait, saisi de la plus vive frayeur, de dire à Moïse: Parlez-nous vous-même; que le Seigneur n'entretienne plus avec nous un commerce si intime, car l'effroi qui nous saisit nous causerait la mort: *Non loquitur Dominus, ne forte moriamur.* (Exod., XX, 19.) C'était pour imprimer sa crainte dans le cœur de ce peuple charnel, que Dieu avait voulu donner sa loi au milieu de cet appareil formidable; et afin que l'impression fût moins passagère, le Seigneur ordonna que, cinquante jours après la Pâque, le peuple se réunit pour s'occuper de cet événement; et la multitude, qui se trouve aujourd'hui à Jérusalem, venait en célébrer le souvenir. Or, c'est à cette heureuse circonstance que Dieu avait fixé l'abolition de la loi de servitude et de crainte, pour y substituer une loi de confiance et d'amour. Un nouveau Législateur va paraître sur la montagne de Sion. On ne verra plus au pied de cette montagne une barrière impénétrable, comme au pied du mont Sinai; ce n'est plus sur des tables de pierre que Dieu veut graver une loi de crainte et de terreur; il forme aujourd'hui des cœurs de chair, qui reçoivent avec docilité l'impression de sa grâce.

Sur cette montagne de Sion, les disciples de Jésus-Christ étaient réunis: *Erant pariter in eodem loco.* C'est pour eux que le ciel va s'ouvrir; l'union de leurs prières, la conformité de leurs dispositions, la ferveur de leurs désirs, une ferme confiance dans cette assistance promise plus d'une fois par Jésus-Christ, intéressent le Ciel en leur faveur.

Il me semble, mes frères, que cette union des premiers disciples de Jésus-Christ devrait vous inspirer plus de respect pour nos assemblées saintes, plus d'empressement à les fréquenter, et plus de recueillement quand vous avez l'avantage d'y paraître. L'esprit qui répand avec tant d'abondance la grâce et la charité dans le cœur des apôtres; est le même qui agit, qui instruit dans ce lieu de prière, et si sa présence y est moins sensible, elle n'en est ni moins consolante, ni moins réelle: mais c'est tellement là qu'il se communique, que j'ose dire qu'il souffle rarement ailleurs, et un chrétien qui néglige l'assiduité à nos saints exercices, doit craindre qu'il ne souffle jamais pour lui: il est au moins évident que

s'il y avait dans Jérusalem quelques Juifs craignant Dieu, attachés à la doctrine de Jésus-Christ, ils eussent été bien à plaindre de ne se pas trouver sur la montagne de Sion au moment de l'effusion de l'Esprit-Saint.

Ce n'est pas que je doute, mes frères, de l'efficacité de vos prières, quand vous les faites dans le secret de vos maisons: *L'Esprit souffle où il veut* (Joan., III, 8); il repose sur tous ceux qui prient au nom de Jésus-Christ. Deux ou trois réunis en son nom sont assurés de l'avoir pour médiateur, et son Esprit pour sanctificateur et pour guide; mais il ne faut pas que ces prières intérieures et cachées nuisent à ce culte public que vous devez à l'édification et à la charité. Comptez donc avec plus de confiance sur celles que vous venez faire dans nos temples, parce que c'est là spécialement le lieu des miséricordes: c'est particulièrement dans ces lieux d'oraison et de recueillement que le Seigneur aime qu'on lui fasse une douce violence. La prière fervente et assidue de l'âme fidèle y soutient la prière languissante du pécheur, et l'Eglise s'enrichit par l'abondance et la diversité des dons que l'Esprit-Saint répand sur ses enfants rassemblés.

Les apôtres éprouvent aujourd'hui les prémices de cette consolation. Un bruit éclatant se fait entendre tout à coup; et ce bruit vient du ciel: *Factus est repente de cælo sonus.* Il est semblable à un vent impétueux qui pénétre partout, et renverse tout ce qui s'oppose à son passage: *Tanquam advenientis spiritus vehementis.* Toute la maison où les apôtres étaient réunis, est comme ébranlée par la violence de ce vent: *Replevit totam domum ubi erant sedentes.*

Ce bruit vient du ciel; il est bien facile d'en comprendre la cause: c'était au ciel que les apôtres avaient vu monter Jésus-Christ; longtemps après qu'il avait disparu devant eux, ils avaient eu les yeux fixés vers le ciel; et depuis qu'il leur avait été ordonné de retourner à Jérusalem, leurs cœurs, leurs affections, leurs regrets, leurs désirs, tout en eux était tourné vers le ciel; il était bien juste que la consolation leur vint du lieu même qui avait excité leurs anxiétés.

Ah! qu'ils éprouvent avec bien de la joie, dans ce moment, l'effet de cette promesse: Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles; je ne vous laisserai pas dans l'état d'abandon où sont les orphelins; je prie et je prierai sans cesse mon Père, et il vous enverra l'Esprit consolateur! Voilà l'effet de cette prière qui se fait sentir; un bruit éclatant se fait entendre: *Factus est repente de cælo sonus.* Ce bruit est semblable à un vent impétueux: *Tanquam advenientis spiritus vehementis.*

Il n'appartient qu'à Dieu, qui fait des prodiges, de choisir une figure aussi sensible des effets qu'il veut opérer. L'Esprit

qui souffle aujourd'hui sur la montagne de Sion, comme un vent impétueux, doit parcourir l'univers entier avec une rapidité surprenante, pénétrer les lieux les plus éloignés et les plus secrets, allumer le feu de la charité dans les cœurs les plus insensibles, renverser les plus indomptables, disperser comme une vile poussière les ennemis de sa loi et de son culte, et porter avec une célérité incompréhensible le nom de Jésus-Christ jusqu'aux extrémités du monde. Faut-il s'étonner si cet esprit, qui doit couvrir la face de la terre et fixer l'attention de l'univers entier, remplit toute la maison où étaient les apôtres? *Replevit totam domum ubi erant sedentes.*

C'est ici un caractère auquel on distinguera toujours l'esprit de vérité, de l'esprit de mensonge. Que l'esprit du monde s'efforce de se répandre, qu'il tâche d'occuper les cœurs et de les remplir par les désirs criminels qu'il leur inspire, les maximes dangereuses qu'il leur débite, les inclinations déréglées qu'il leur fait naître; il ne les garantira jamais du vide qui accompagne ses promesses ou ses plaisirs; et il n'est pas difficile de s'apercevoir qu'il est un esprit de séduction et de mensonge: mais pour l'esprit de Jésus-Christ, quand il établit son règne dans un cœur, il y vient avec la plénitude de ses dons; en calmant nos agitations, en réglant nos désirs, il nous donne la paix, et cette paix remplit le vide affreux que les créatures laissent dans nos cœurs; *Replevit*; et c'est pour cela qu'il prend toujours une forme qui répond aux effets qu'il veut opérer.

Quelle est celle sous laquelle aujourd'hui il se communique aux apôtres? Rappelons-nous leurs dispositions et leurs besoins: ils étaient faibles et timides, ils avaient besoin d'un feu intérieur qui les animât à la défense des vérités du salut: ils étaient encore ignorants, malgré les instructions continues de Jésus-Christ; il leur fallait des lumières pour acquérir l'intelligence de ces vérités: ils étaient peu accoutumés à parler des mystères du royaume de Dieu; ils avaient besoin de cette vertu qui rend éloquentes les langues des enfants mêmes. L'Esprit-Saint va opérer toutes ces merveilles en apparaissant en langues de feu: *Apparuerunt illis dispersitæ linguæ tanquam ignis.* Ces langues se divisent, se partagent, et se reposent sur chacun de ceux qui étaient assésés dans le Cénacle: *Seditque supra singulos eorum.*

Grand Dieu! quels seraient les cœurs assez endurcis pour tenir désormais contre leurs prédications? Quel est le peuple assez insensible pour fermer l'oreille à leur voix? L'Esprit qui les anime et qui les fait parler, n'est-il pas cet esprit qui souffle où il veut, qui renverse les cœurs du Liban, qui ébranle les montagnes jusque dans leurs fondements, et qui tire le témoignage le plus éclatant de ceux qui sont encore à la mamelle? Ceux qu'il vient embraser aujourd'hui n'étaient que des pécheurs; mais

le feu du ciel a purifié leurs lèvres, ils ne parleront plus que le langage de la sainteté et de la justice. Jésus-Christ en avait nommé quelques-uns enfants du tonnerre, parce qu'ils ne respiraient que le ressentiment et la vengeance; mais l'esprit de charité vient d'échauffer leurs cœurs, ils ne parleront plus que le langage de la miséricorde et de la paix. Leur timidité et leur faiblesse semblaient devoir les rendre incapables de remplir le ministère important qui leur était confié; mais l'esprit qui les anime va les transporter jusqu'aux extrémités du monde, et les fera paraître avec assurance devant les peuples les plus barbares, et les tyrans les plus cruels. Qui pourra résister à la sagesse de l'Esprit qui parlera en eux? On verra la prudence humaine et la sagesse des enfants du siècle se faire en leur présence, les plus endurcis des Juifs et des gentils faire profession, à leur parole, d'une doctrine qui leur paraissait un scandale ou une folie, et devenir eux-mêmes les prédicateurs et les apôtres d'une religion dont ils étaient auparavant les persécuteurs et les adversaires.

En vous annonçant les effets que l'Esprit-Saint va produire dans le cœur des apôtres, ce n'est point une stérile admiration que je veux exciter, mes frères; c'est le désir le plus vif de la descente de cet Esprit en vous. C'est aussi pour enflammer ce désir que l'Eglise, pendant les jours qui ont précédé cette fête, vous a fait voir, dans la conduite des apôtres, les dispositions qui peuvent lui préparer vos cœurs: la séparation et la retraite, parce que cet Esprit ne se plaît point au milieu des agitations, du tumulte et de la dissipation du siècle: une unanimité de prières et de sentiments, parce qu'il vient unir les cœurs entre eux par la charité, et les rapprocher de leur Dieu par la ferveur et l'amour. Voilà ce que l'Eglise vous a manifesté dans la situation des apôtres au milieu du Cénacle; et je crains bien, mes frères, si je viens à juger votre conduite d'après ces modèles, de ne trouver en vous qu'opposition, qu'éloignement pour cet Esprit qu'on vous annonce.

Cependant, mes frères, si j'étais un nouveau parallèle, que l'événement de ce jour devient pour vous intéressant et sensible! Si je rapproche l'état d'ignorance où étaient alors les apôtres, des ténèbres qui vous environnent; leur faiblesse, du respect humain qui vous conduit; les persécutions qui les attendaient, des pièges que l'ennemi tend sans cesse sous vos pas, je me sens porté à élever ma voix pour chanter avec l'Eglise: Seigneur, envoyez votre Esprit, et il se fera un changement si subtil, si admirable et si saint, qu'il passera pour une création nouvelle: *Emitte Spiritum tuum, et creabuntur.* (Psal. CIII, 30.) Puisse le Seigneur, attendri à ma prière, répandre sur vous cette Esprit! Tous ceux qui paraissent aujourd'hui sous nos yeux, et que la même solennité rassemble, sont-ils participants de la même faveur? C'est aux effets qu'il

produira dans vos cœurs, mes frères, que nous pourrions distinguer l'esprit qui vous anime.

Les apôtres, qu'un même cœur, qu'une même charité réunit dans le Cénacle, ont dû vous apprendre, par la sainteté de leurs dispositions, quelles sont celles qui peuvent attirer l'Esprit-Saint dans un cœur. Ces mêmes hommes, changés par l'Esprit de Dieu en des hommes nouveaux, animés et conduits par la vertu de cet Esprit, vont vous apprendre quels sont les précieux effets que l'Esprit-Saint produit dans les cœurs qui le reçoivent, et qui s'appliquent à le conserver. C'est toujours en suivant le récit de l'événement qui fait l'objet de cette solennité, que nous allons nous en instruire.

L'apôtre saint Paul demandait aux fidèles de l'Eglise d'Ephèse, s'ils avaient reçu l'Esprit-Saint. Ces hommes, à peine instruits des vérités de l'Evangile, répondaient ingénument qu'ils ne savaient pas même s'il y avait un Esprit-Saint : *Neque si Spiritus Sanctus est audivimus.* (Act., XIX, 12.) Il me semble, mes frères, que ce serait vous faire injure que de vous proposer la même question, et il ne faut pas être bien profond dans la connaissance de notre religion pour savoir que dans le baptême l'Esprit d'adoption a pris possession de nos âmes; que dans la confirmation il les a enrichies de la plénitude de ses grâces, et que toutes les années, à l'occasion de cette solennité, Jésus-Christ répand avec effusion cet Esprit sur toute son Eglise, et sur tous les membres qui la composent.

Il est donc certain que vous l'avez reçu, mes frères; mais est-il aussi évident que vous l'avez conservé? Est-ce lui maintenant qui vous anime et qui vous inspire? Ne suivez-vous que ses impressions? Saint Augustin, considérant la face de l'Eglise, se figurait deux cités et deux empires: celui de la charité et celui de la cupidité: chacune de ces deux cités à ses lois, son prince et ses citoyens; l'une, gouvernée par l'esprit du monde, est le séjour du vice et de la corruption; l'autre, conduite par l'esprit de Jésus-Christ, est le centre de la sainteté et de l'innocence. Dans l'une on apprend à aimer Dieu au mépris de soi-même; dans l'autre, on apprend à se rechercher soi-même jusqu'au mépris de Dieu. Ces deux cités ont des caractères qui les distinguent: il vous est important de les connaître, pour savoir à laquelle vous appartenez.

Revenons, avec l'histoire sacrée, dans le Cénacle; c'est là que nous trouverons les chefs, les princes de cette cité dont Jésus-Christ est le Roi. Ils sont remplis de l'Esprit-Saint : *Repleti sunt Spiritu sancto*; et il leur inspire des sentiments bien opposés aux dispositions habituelles de leurs cœurs; il leur impose des obligations bien supérieures aux devoirs qu'ils avaient remplis jusqu'alors, et il leur fait supporter des persécutions et des combats bien au-dessus de leur courage et de leur faiblesse.

Le nom de Dieu, suivant l'expression du Prophète, n'était connu que dans la Judée : *Notus in Judæa Deus* (Psal. LXXV, 2); mais il faut que ce nom soit connu jusqu'aux extrémités du monde. Qui se chargera d'en publier les merveilles et la gloire? Il est dans Israël des hommes intelligents dans les divines Ecritures, accoutumés à interpréter la loi du Seigneur; pourquoi n'est-ce pas à eux que Dieu confie le ministère important de sa parole? Pouvait-il choisir, pour convertir le monde entier, des hommes ou trop éclairés ou trop éloquents? O enfants des hommes! dit le Seigneur, souvenez-vous que mes voies ne ressemblent point à vos voies. (Ezech., XVIII, 29.) Le Cénacle ne renferme aujourd'hui que le rebut d'Israël, des hommes sans éducation, sans talents, sortis d'un état obscur, et c'est au milieu de ces hommes que l'Esprit-Saint se choisit des prédicateurs, et que le monde entier trouvera des docteurs et des maîtres.

L'Esprit-Saint les inspire, et ils sont en état de se faire entendre jusqu'aux extrémités de la terre. Ils commencent à parler du royaume de Dieu, dans la langue des différents peuples qui partagent l'univers entier; et ces hommes qui savaient à peine s'exprimer dans la langue du pays où ils avaient pris naissance, sont maintenant en état de converser avec les peuples les plus barbares, et de leur communiquer les sentiments que l'Esprit-Saint leur inspire : *Cæperunt loqui variis linguis, prout Spiritus sanctus dabat eloqui illis.*

Pour la seconde fois, l'Esprit de Dieu multiplie le langage des hommes, et il opère un miracle bien différent de celui de Babel. Rappelez-vous, mes frères, ce prodige de justice que le Seigneur exerça contre les enfants des hommes, lorsque, pour se soustraire à un nouveau déluge, ils imaginèrent de bâtir une tour qui pût les élever jusqu'aux cieux; Dieu confondit leur langage, et cette confusion les força à abandonner le plus insensé des projets. Mais aujourd'hui ce n'est point un miracle de dispersion et de colère: Dieu, touché de miséricorde sur ces nations qu'il avait abandonnées dans sa fureur, veut leur donner des preuves de sa bonté, en leur envoyant des ministres capables de les rapprocher de son royaume, et de les réunir au même culte. Et c'est ici que l'application de ce trait de l'Ecriture me paraît sensible, par l'opposition entre ces deux miracles. Là, je vois la multiplication des langues confondre les hommes et les disperser; ici, elle devient pour eux un principe de consolation, et un motif de réu-
mon et de charité: là, c'est un Dieu vengeur qui, fatigué de l'impunité de sa créature, la punit et la rejette; ici, c'est un Dieu bien-faisant, qui, touché de compassion pour son peuple, lui pardonne et le rappelle: là, je vois une seule nation, un seul peuple, je dirais presque une même famille, forcée à se désunir, pour aller peupler les différentes régions de la terre; ici, les nations les plus inconnues, les peuples les plus féroces, les

hommes des pays les plus reculés, sont destinés à ne plus faire qu'un même peuple, qu'une même famille, que les enfants d'un même père, et à devenir les citoyens d'un même royaume. Le prodige enfin qui s'opère au pied de la tour de Babel devient le monument le plus terrible des vengeances du Seigneur; celui qui s'opère sur la montagne de Sion, devient le signe le plus éclatant de ses miséricordes que les apôtres vont raconter, selon que l'Esprit-Saint les anime et les inspire : *Prout Spiritus Sanctus dabat eloqui illis*.

Cette diversité de langage, si nécessaire pour l'établissement de notre Religion sainte, devenue inutile depuis que la foi a pénétré jusqu'aux régions les plus éloignées, ne nous figure-t-elle pas un effet que doit produire sensiblement l'Esprit qui est l'objet de cette solennité? Cet Esprit de vérité qui rend la langue des Apôtres si éloquente, ne doit-il pas sanctifier et diriger la nôtre? Un chrétien que cet Esprit anime, peut-il garder le silence sur les miséricordes de son Dieu; ne doit-il pas inviter, avec le Prophète, tous ceux qui craignent et qui aiment le Seigneur, à se rendre attentifs aux grands biens qu'il a faits à son âme?

Mais non-seulement l'Esprit qui repose sur les apôtres les met en état de se faire entendre à toutes les nations; l'histoire ajoute qu'ils ne parlent qu'en suivant l'impression de l'Esprit qui habite en eux : *Prout Spiritus sanctus dabat eloqui illis*.

Ah! que votre langage serait édifiant, si toutes vos paroles n'étaient que l'expression des sentiments que l'Esprit-Saint mettra dans votre cœur! et qu'il sera bien aisé de reconnaître, après ces jours, si c'est cet Esprit qui vous anime et vous fait agir! Oui, mes frères, c'est à vos œuvres qu'on en pourra juger. Le Prophète demandait au Seigneur, d'envoyer son Esprit pour qu'il se fît une création nouvelle : *Renovabitur facies terræ* (Psal. CIII, 30); vos cœurs, transformés en des cœurs nouveaux par la présence de cet Esprit, doivent donc se faire connaître désormais par des œuvres toutes nouvelles.

Vous avez prêté, par exemple, votre langue au mensonge; l'intérêt vous a suggéré des déguisements criminels; par vos duplicités, vous avez abusé de la bonne foi de ceux qui traitaient avec vous : ah! c'est que vous appartenez à l'esprit d'erreur et de ténèbres. L'esprit de vérité doit se manifester par des signes bien contrastés; la sincérité, la probité, la candeur, doivent s'exprimer désormais par votre bouche, et régier vos entreprises et vos démarches.

Vous supportez impatiemment une injure; vous ne laissez jamais échapper l'occasion de vous venger; l'esprit de division et de discorde, auquel vous étiez assujettis, vous faisait parler le langage du ressentiment et de l'aigreur : mais l'esprit de douceur et de paix doit vous inspirer des démarches de réconciliation et de charité; il doit vous apprendre à vouloir du bien à ceux même qui vous persécutent, et à combler de

bénédictions ceux qui vous maudissent.

A force de vous répandre dans ces sociétés où règne l'esprit du monde, vous aviez pris la cruelle habitude de ne pas ménager la réputation de votre frère; bien loin de vous montrer attentifs à tirer un voile sur ses défauts, vous asiez lui en imputer qu'il ne connaissait pas : l'esprit de charité doit mettre dans votre cœur des dispositions bien plus équitables, et sur vos lèvres des paroles beaucoup plus douces; et si vous êtes encore forcés de vous répandre parmi les pécheurs, le silence que vous garderez au milieu des médisants, l'air de froideur avec lequel vous écouterez la malignité de leurs discours, le mépris que vous témoignerez pour leurs coupables conversations, déconcertera leurs langues criminelles. Vous ne jugiez des choses présentes que par ce qu'elles ont d'extérieur et de sensible : de là ces impatiences, ces murmures au milieu des peines qui vous arrivent; de là ce goût pour les dissipations dangereuses à la lueur desquelles vous cherchez à vous distraire de vos peines; de là cette recherche habituelle de toutes vos commodités : mais maintenant c'est du Ciel que vous vient l'Esprit qui vous anime; aussi doit-on vous voir rechercher avec ardeur tout ce qui peut vous rapprocher de Dieu, et vous rendre dignes de le posséder; c'est à ces signes qu'on pourra distinguer quel est l'esprit auquel vous appartenez.

L'Esprit qui repose sur les apôtres n'est pas longtemps à se manifester; auparavant, la crainte de la Synagogue les tenait renfermés dans un même lieu, mais l'Esprit dont ils sont pénétrés, le feu qui les dévore, leur fait bientôt surmonter leur timidité et leur frayeur, et les fait paraître avec intrépidité au milieu du peuple qu'ils avaient le plus à redouter.

Il y avait alors à Jérusalem des Juifs religieux et craignant Dieu, de toutes les nations qui sont sous le ciel; la même solennité les rassemble; le bruit étonnant qui se fait entendre, les réunit sur la montagne de Sion : *Convenit multitudo*. Mais quelle impression va faire sur eux ce nouveau prodige? L'historien sacré se contente de nous dire qu'ils sont dans l'étonnement et dans le trouble : *Mente confusa est*; et ces premiers mouvements produisent bientôt dans leurs cœurs des impressions très-différentes.

Les plus sages, touchés de cette merveille, se convertissent; et se soumettant à la doctrine qu'on leur prêche, ils deviennent eux-mêmes participants de cet esprit; mais remarquez qu'au milieu d'un si grand peuple, c'est le plus petit nombre qui se trouve dans de si heureuses dispositions. D'autres, pleins d'opiniâtreté et de prévention, supposent d'abord qu'il n'y a que du prestige dans cet événement; et pour favoriser l'endurcissement de leur cœur, ils se persuadent que c'est l'excès du vin qui rend les apôtres si éloquents et si intrépides. Hélas! mes frères, dans les jours de nos

solemnités, le sein même de l'Eglise ne nous offre-t-il pas ce spectacle d'endurcissement? Nous voyons se réunir dans nos temples, durant ces saints jours, une multitude de chrétiens, attirés par l'importance de la fête : tous participent aux mêmes exercices, s'occupent des mêmes vérités, assistent aux mêmes instructions; mais les impressions qui en résultent ne sont pas les mêmes pour tous; quelques-uns nous écoutent avec indifférence, sans se mettre en peine de réformer leurs mœurs; plusieurs nous entendent avec prévention, et comme ces Juifs, ils attribuent volontiers les vérités qu'on leur prêche, aux efforts d'un zèle toujours prêt à exagérer, et aux transports d'une imagination affaiblie ou troublée.

Ce qui étonne le plus cette multitude assemblée sur la montagne de Sion, c'est que, connaissant les apôtres pour des habitants de la Galilée, ils ne peuvent comprendre comment ces hommes étaient en état de parler avec facilité des langues si étrangères à celle de leur pays. Ces hommes, se disaient-ils les uns aux autres, ne sont-ils pas tous Galiléens? *Nonne omnes isti qui loquuntur Galilaei sunt?* Comment est-il possible que chacun de nous les entende parler la langue de notre nation? *Quomodo audivimus eos loquentes linguis nostris?* Ce qui devait les pénétrer d'admiration surtout, et ce qui doit nous instruire, c'est qu'ils ne se servaient de cette facilité qu'ils avaient reçue, que pour publier, dans ces différents langages, les merveilles de Dieu: *Audivimus eos loquentes linguis nostris magnalia Dei.*

Quoique Dieu n'ait pas besoin du témoignage des hommes, et que sa gloire ne dépende pas de leur suffrage, cependant il en paraît si jaloux, qu'il regarde comme un témoignage de notre reconnaissance, l'empressement à raconter ses bienfaits. Ce ne serait pas sentir le prix de ses miséricordes, que de garder le silence sur ses faveurs; aussi Jésus-Christ avait-il imposé cette obligation à ses apôtres: Aussitôt que vous aurez reçu l'Esprit consolateur, leur dit-il, vous me rendrez témoignage: *Testimonium perhibebitis de me.* A peine ont-ils reçu cet Esprit, qu'on les voit chercher les occasions de publier les merveilles de celui qui les a transformés en des hommes nouveaux; et si, pour leur imposer silence, la Synagogue assemblée le fait frapper de verges, on le verra s'applaudir de ce qu'ils ont été trouvés dignes de souffrir quelque chose pour le nom de Jésus-Christ.

Consultez vos dispositions, mes frères : sont-elles à proportion aussi généreuses que celles des apôtres; je dis à proportion; ce n'est point un témoignage aussi public que Jésus-Christ demande de vous, et ce témoignage n'a pas les mêmes dangers; mais il doit être un témoignage de paroles, puisque vous devez honorer votre religion dans vos conversations; témoignage des œuvres, puisque vous devez glorifier le Seigneur dans toute votre conduite; témoignage con-

stant, puisque vous ne devez jamais vous démentir, quand il s'agit de votre religion et de votre foi; témoignage généreux, puisque la crainte des hommes ne doit point vous arrêter dans l'exercice de sa justice, dans la pratique de la vertu, et dans la fidélité à votre Dieu. Forcez donc tous ceux qui ne vous ont peut-être connu jusqu'à présent que par vos imperfections et par vos faiblesses, forcez-les à se demander les uns aux autres comment il est possible que vous soyez si tôt devenus justes, fidèles et irréprochables, et qu'ils admirent et publient, en vous voyant, les grandeurs de l'Esprit qui vous aura changés.

O divin Esprit! vos œuvres sont si surprenantes, que quand vous daignez reposer dans un cœur, il semble que vous l'avez créé de nouveau : venez opérer en nous ce prodige : *Veni, creator Spiritus.*

Sans vous, nous ne sommes que ténèbres; nos pas ne nous conduisent qu'à la mort : vous êtes la lumière qui dirige, l'unction sainte qui fortifie nos âmes : *Spiritualis unctio.* Que l'ignorance qui nous afflige disparaisse; que les passions qui nous aveuglent se dissipent : répandez dans nos esprits cette vive lumière qui ne souffre plus de ténèbres : *Accende lumen sensibus.*

Nous sommes tièdes et languissants pour un Dieu qui nous aime; vous êtes un feu qui ne s'éteint point, la charité qui ne se refroidit jamais : *Ignis, charitas.* Visitez nos cœurs; détruisez-y tout amour terrestre; faites-y régner l'amour pur qui les sanctifie : *Infunde amorem cordibus.*

Notre chair est faible; elle est la source fatale de presque tous nos égarements : mais vous êtes le doigt puissant du Dieu qui opère les plus grands miracles : *Dextra Dei tu digitus.* Venez reposer en nous, et vous remédieriez à toutes nos infirmités et à toutes nos langueurs : *Infirma nostri corporis virtute firmans perpeti.*

Nos ennemis sont puissants, ils nous dominent; mais ils deviendront bien faibles, si vous nous aidez vous-même à les repousser et à les vaincre : *Hostem repellas longius.* Nos inquiétudes sont cruelles; mais vous les calmez, si vous nous communiquez la paix dont vous êtes le principe : *Pacemque dones protinus.* Nous chancelons dans la voie de la vertu, les écueils se multiplient sous nos pas; mais devenez notre guide, nous surmonterons les obstacles, et nous parviendrons à la vie du siècle futur : *Ductore sic te prævio, vitentus omne noxium.* Amen.

Sur l'Évangile selon saint Jean, c. XIV, v. 23-31.

Objet de la mission du Saint-Esprit. En quoi elle diffère de celle du Verbe. Nature de la paix que Jésus-Christ laisse à ses disciples.

Qu'il est facile, mes frères, de sentir la différence de la loi de crainte à la loi d'amour, quand on envisage l'établissement de l'une et de l'autre! C'est toujours avec

un étonnement mêlé de frayeur, qu'on lit dans les divines Écritures les précautions que le Seigneur prescrivit à son peuple, dans l'instant où il se préparait à lui donner ses préceptes; c'est toujours avec une nouvelle consolation, que nous lisons dans l'Évangile de ce jour la promesse que fait Jésus-Christ d'envoyer l'Esprit consolateur, cet Esprit qui devait graver dans les cœurs, par sa grâce, les préceptes du Testament nouveau. Là, ce sont des tonnerres et des éclairs, une montagne environnée de fumée, une barrière qui défend l'approche du sanctuaire, le bruit d'une trompette qui effraye, une voix redoutable qui pénètre de terreur: aujourd'hui, c'est le plus doux des enfants des hommes, le plus aimable des maîtres, qui instruit des disciples qu'il a cherchés, qu'il a choisis, qu'il s'est attachés par ses bienfaits: il va les quitter; mais cette attention bienfaisante à leur faire envisager la nécessité de cette séparation, pour ne les point accabler sous le poids de la tristesse; ce détail intéressant de tous les effets que doit opérer son Esprit; cette promesse de veiller sur eux et de reposer en eux par sa grâce; cette paix qu'il leur annonce, cette joie dont il leur laisse entrevoir la douce espérance; toutes ces précautions ne caractérisent-elles pas le Législateur de la loi de confiance, et toutes ces promesses n'étaient-elles pas bien propres à exciter dans le cœur des apôtres le désir le plus vif de la venue du Saint-Esprit?

Aussi on ne les entendra pas dire comme les charnels Israélites: *Non loquatur nobis Dominus, ne forte moriamur: «Que le Seigneur ne nous parle point, de peur que nous ne mourions.»* (Exod., XX, 19.) Pleins de confiance, au contraire, dans les promesses de Jésus-Christ, ils ne s'écartent en rien de l'ordre qu'il leur a prescrit avant de les quitter: un même lieu les réunit, jusqu'à ce que l'Esprit les envoie et les disperse: occupés des vérités qu'ils ont entendues, ils s'appliquent à les méditer; convaincus de leur faiblesse et de leurs besoins, ils se fortifient par la prière; et persévérant dans les exercices les plus édifiants et les plus utiles, ils voient s'accomplir les oracles, dont le précis est renfermé dans l'Évangile de ce jour.

Apprenons nous-mêmes, mes frères, à en nourrir notre foi; étudions les caractères de l'Esprit auquel nous appartenons; craignons de l'éloigner ou de le contrister dans nos cœurs: c'est à la parole de Jésus-Christ à nous éclairer sur un point aussi essentiel; c'est à sa grâce à nous y rendre fidèles et dociles: réunissez toute votre application pour entendre l'exposé de notre Évangile, que l'importance de cette solennité et la longueur de nos offices nous feroient de partager.

Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole: *Si quis diligit me, sermonem meum servabit.* Vous l'entendez, mes frères: la charité ne consiste pas dans de simples élans d'un cœur sensible, dans des élévations

d'un esprit naturellement vif et pénétrant, ni même dans des dispositions fréquentes de fidélité et d'amour. On peut dire souvent avec transport: Seigneur, Seigneur! sans être pour cela du nombre des enfants de son royaume. Une obéissance prompte, entière et persévérante; un cœur qui entend la loi, la médite, la respecte et l'observe, voilà le caractère des amis de Dieu. On regarderait comme un blasphémateur, et avec raison, celui qui, par un mouvement d'impiété ou de désespoir, se porterait à manifester contre Dieu des sentiments de haine. Le pécheur le plus infidèle n'ose avouer qu'il n'aime pas Dieu; cependant, mes frères, Jésus-Christ nous donne une règle à laquelle il n'est pas possible de se méprendre: c'est de rapprocher la loi de nos actions. Qu'on ne nous dise donc plus que le cœur de l'homme est un abîme impénétrable; au moins sera-t-il possible d'en éclairer les replis, en se servant du flambeau que Jésus-Christ nous présente. La loi de Dieu sous les yeux, j'y examine quelle est la conformité ou l'opposition entre ses préceptes et vos œuvres; et je prononce sans balancer quel est l'amour qui vous domine: *Si quis diligit me, sermonem meum servabit.*

Que cette comparaison serait utile, mes frères, si vous vous appliquiez plus souvent à la faire! quelle vous préserverait de bien des faiblesses et éclaircirait bien des doutes! Le Prophète regardait la loi comme une lumière que Dieu lui avait donnée pour conduire et éclairer ses pas: *Lucerna pedibus meis verbum tuum, Domine.* (Psal. CXVIII, 105.) Si vous la prenez plus souvent à la main, pour la méditer et en faire la règle de votre conduite, elle remédierait à l'inconstance de vos démarches; mais si la fidélité à la loi est la preuve de notre amour pour Dieu, elle devient aussi la source de l'amour de Dieu envers nous. Ce n'est pas que Dieu attende de notre part les premières avances; il nous a prévénus, et il nous prévient tous les jours. C'est lui qui nous a aimés le premier, et dans quel temps? dans les jours où nous étions le plus incapables de l'aimer. La plus grande preuve que nous puissions avoir de sa bonté pour nous, c'est cet amour même qu'il nous inspire, puisque, sans lui, nous ne pourrions en former dans notre cœur le moindre sentiment.

En quel sens peut-on dire, cependant, que si nous aimons Dieu, il nous aimera? *Pater diligit eum.* C'est qu'un accroissement d'amour est toujours la récompense d'un premier mouvement qu'il a inspiré, quand on y est fidèle; c'est qu'il ne donne sa grâce qu'avec mesure, et à proportion, dit saint Augustin, qu'on se montre docile à ses premières opérations: et cette explication servira à bien entendre les paroles suivantes: Nous viendrons à lui et nous y ferons notre demeure: *Ad eum veniemus, et mansionem apud eum faciemus.*

De qui parle Jésus-Christ, mes frères? De celui qui pratique sa loi. Est-ce que le chré-

rien fidèle à la loi n'a pas déjà Dieu dans son cœur? Quoi, il est de foi que nous ne sommes pas capables d'une bonne pensée de nous-mêmes, que c'est dans le Saint-Esprit seul qu'on peut prononcer le nom adorable de Jésus; et Jésus-Christ parle de s'unir à celui qui a déjà pratiqué sa loi, comme si, sans sa grâce, on pouvait avoir seulement le désir de pratiquer le bien! La même réponse de saint Augustin revient à cette difficulté; c'est, dit ce Père, que Dieu, qui habite dans le cœur de tous les justes, n'y habite point avec la même plénitude : *Quos Deus inhabitat, non inhabitat æqualiter*. Toujours le même par essence et par nature, incapable d'accroissement dans ses perfections, il perfectionne cependant son union avec ceux qui tendent à la perfection de la loi : *Perficit in proficientibus inhabitationem suam*.

Est-il rien de plus capable d'exciter dans le cœur une noble émulation? La vie de mon âme consiste dans l'union avec Dieu; l'union avec Dieu dépend de ma fidélité à pratiquer sa loi : donc je suis insensible au salut de mon âme, si je vis dans la négligence et dans l'oubli de sa loi; je suis, par cela seul, l'ennemi déclaré de Dieu même; Jésus-Christ m'en avertit dans le saint Evangile : *Qui non diligit me, sermones meos non servat* : Celui qui ne m'aime point, n'observe point mes commandements. L'apôtre saint Paul remarquait en gémissant (*Philipp.*, III, 18), qu'il se trouvait déjà dans l'Eglise naissante bien des ennemis de la croix de Jésus-Christ : à la vue des désordres qui inondent le christianisme, et sans porter nos regards si loin, à la seule considération des prévarications sans nombre qui se commettent dans le sein de cette paroisse, ne dois-je pas m'affliger, avec le même apôtre, de ce que Jésus-Christ et sa morale trouvent tant d'ennemis dans un peuple dont je voudrais faire un peuple de saints? Oui, mes frères, j'en gémiss. Eh! quel est le précepte qui soit universellement respecté aujourd'hui? quel est le point de la loi qui ne trouve pas ses prévaricateurs? Dans laquelle de ses maximes Jésus-Christ est-il honoré? Du moins, si vous n'êtes point touchés de l'injustice de toutes ces prévarications, craignez-en les suites. Les préceptes que je vous ai donnés ne sont point mes préceptes, mais les volontés de celui qui m'a envoyé. Jésus-Christ rend ici témoignage à son Père, en reconnaissant son autorité devant les hommes; mais il nous présente une induction bien sensible et bien touchante. Quand même Jésus-Christ eût parlé de lui-même, ses préceptes, étant saints par leur nature, étant dictés d'ailleurs par le Maître de tous les hommes, auraient mérité à titre de justice, de confiance, de reconnaissance et d'amour, une parfaite docilité; mais ces préceptes étant revêtus de toute l'autorité d'un Dieu créateur, juge, rémunérateur ou vengeur, il faut donc, par nécessité, par intérêt et par crainte, plier sous l'autorité qui nous parle : disons mieux, il faut s'y soumettre par

amour; tout autre motif est indigne du Législateur et de sa loi. C'est l'intention du Père qui nous donne ces préceptes, du Fils qui les manifeste, et de l'Esprit-Saint qui les grave dans nos cœurs. Eroutez, en effet, les paroles qui suivent : Je vous ai dit toutes ces choses l'orsque je demeurais parmi vous : *Hæc locutus sum vobis, apud vos manens*; mais l'Esprit consolateur, cet Esprit-Saint que mon Père doit envoyer en mon nom, vous enseignera toutes choses et vous rappellera tout ce que je vous ai dit.

S'il se trouve quelque contradiction apparente dans ces paroles de Jésus-Christ, mes frères, il est facile de les concilier. Ici le Consolateur doit être envoyé par le Père au nom du Fils : *Quem mittet Pater in nomine meo*; et dans l'Evangile que nous lisons dimanche dernier, il est envoyé par le Fils au nom du Père : *Quem ego mittam a Patre*. Ici Jésus-Christ promet que l'Esprit qu'il doit envoyer enseignera toute vérité; et dans un autre endroit de l'Evangile, il assure que cet Esprit ne parlera pas de lui-même, qu'il ne doit répéter que les vérités qui ont déjà été manifestées par ses instructions. Tantôt la présence de cet Esprit est si essentielle, que Jésus-Christ déclare que, s'il ne retourne pas à son Père, l'Esprit ne viendra pas; que, s'il ne vient pas, les apôtres demeureront toujours livrés à leur ignorance; et, tantôt aussi, Jésus-Christ nous est présenté comme le seul Pasteur que les hommes doivent écouter.

Pour peu que vous soyez instruits, mes frères, je suis persuadé que ces prétendues contradictions ne jettent dans vos esprits aucune incertitude. La parole de Jésus-Christ, dit un docteur, est lumineuse jusque dans ses obscurités mêmes; si elle présente des difficultés, elle en porte toujours la solution. L'Esprit-Saint procède du Père et du Fils; puisqu'il est l'amour mutuel de l'un et de l'autre, il rend témoignage à tous les deux. Ces deux adorables personnes peuvent donc s'attribuer le droit de l'envoyer; et, quand il vient, c'est aussi bien de la part du Père qu'au nom du Fils : *Quem ego mittam a Patre, Pater mittet in nomine meo*. Il vient, non pas pour rectifier les instructions du Verbe, puisque c'est au Verbe qu'appartient le droit de parler et d'instruire; non pas pour ajouter quelque chose à la solidité de ses instructions, puisque Jésus-Christ est la sagesse éternelle; que la sagesse qui sort de la bouche du Très-Haut atteint d'une extrémité jusqu'à l'autre : *Attingens a fine usque ad finem*; et qu'elle seule a le pouvoir de disposer de toutes choses avec douceur et avec force : *Fortiter suaviterque disponens omnia*. (*Sap.*, VIII, 1.)

Quel est donc l'objet de la descente du Saint-Esprit, et en quoi diffère sa mission de celle de Jésus-Christ? *Ille vos docbit omnia* : Il vous enseignera toutes choses; mais non pas de la même manière. Jésus-Christ l'a fait par voie de prédication et d'instruction; l'Esprit-Saint le fera par voie d'infusion et d'insinuation. Jésus-Christ a

fixé, dans la mémoire et dans l'esprit de ses apôtres, les vérités du salut; il leur a laissé, dans ses exemples, un livre où ils pourront retrouver ces vérités précieuses et les approfondir: l'Esprit-Saint vient les graver dans leurs cœurs, et leur donner l'intelligence de ce livre adorable qu'ils n'ont point compris lorsqu'ils l'ont en sous leurs yeux. Ainsi l'Esprit-Saint ne dira rien de nouveau que Jésus-Christ n'ait dit avant sa venue; mais il rappellera à des hommes encore faibles, encore timides, encore chancelants dans leur foi, toutes les vérités que leur faiblesse naturelle leur aurait fait perdre de vue: *Suggeret vobis omnia quæcumque dixerit vobis*. Hé! quelle est la suite naturelle de cette impression que l'Esprit-Saint doit faire sentir à leur cœur? Il est plus facile, mes frères, de l'éprouver que de l'exprimer. Jésus-Christ se contente de l'indiquer dans les paroles suivantes: Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix: *Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis*. Et quelle paix? celle d'une bonne conscience, sans doute; celle dont on ne trouve l'abondance que dans la fidélité à la loi: *Pax multa diligentibus legem tuam* (Psal. CXVIII, 165); celle qui est inséparable de la charité; en un mot, la paix de Jésus-Christ, qui, suivant l'expression de l'Apôtre, surpasse tout sentiment: *Quæ exsuperat omnem sensum*. (Philipp., IV, 7.) Cette paix, ou ne la reçoit que par le Saint-Esprit; mais tous les chrétiens l'aiment-ils? n'est-elle pas fort opposée à leurs inclinations et à leurs goûts? Loin de préserver des afflictions de la vie, elle n'est qu'un engagement plus solennel à les supporter; elle ne met point à l'abri de l'envie des méchants, des scandales des pécheurs; elle subsiste au milieu des épreuves et des chagrins les plus cuisants; et, comme elle consiste dans une parfaite confiance en Dieu, elle se trouve souvent cachée sous le poids des misères qui nous assiègent dans ce monde.

Jésus-Christ, en disant à ses apôtres: Je vous laisse, je vous donne ma paix, ne leur a pas dit: Je vous dispense de porter ma croix: j'ai bu le calice jusqu'à la lie, il n'y reste plus rien de son amertume pour la partager avec moi; le royaume des cieux ne souffrira plus violence, et vous l'obtiendrez sans efforts, sans travail et sans combats: il se serait montré, pour la première fois, en contradiction avec lui-même; mais il a bien soin de les avertir, au contraire, que la paix qu'il leur promet et qu'il leur assure, n'est pas semblable à celle que procure le monde: *Non quomodo mundus dat, do vobis*.

Le monde entend par la paix, la cessation de toutes les contradictions de la vie présente; et moi j'entends le bon usage de ces afflictions, et l'espérance d'en être délivré pendant toute l'éternité. Le monde appelle paix tout ce qui amuse l'esprit, flatte les sens, et corrompt le cœur; et moi je donne ce nom à tout ce qui purifie le cœur, en affligeant l'esprit et en mortifiant les sens. Le moyen d'avoir la paix selon le monde,

c'est de déposer toutes inquiétudes, d'endurcir son cœur à la misère des autres, afin qu'il ne soit point troublé par la compassion; d'assurer sa fortune aux dépens de la justice et de la charité, si l'occasion s'en présente, afin qu'elle ne soit point renversée par des événements imprévus; de se défaire d'un ennemi, ou de lui nuire et de l'humilier, afin qu'il ne soit point en état de se révolter contre nous: et moi, par un sentiment de compassion envers les malheureux, j'apprends à s'assurer des dispositions de miséricorde, de la part de Dieu; à se détacher des biens du siècle, afin qu'il n'en coûte pas trop pour s'en séparer; à pardonner à son ennemi, afin d'obtenir le pardon des fautes qu'on a commises contre le Saint des saints. Voilà ce que le monde ne connaît pas: *Non quomodo mundus dat, do vobis*: voilà ce que le monde appelle affliction d'esprit, et ce que j'appelle la véritable paix.

Mais qu'il est peu de chrétiens, encore une fois, qui goûtent cette paix! On croirait, à considérer la conduite de la plupart, que c'est l'esprit du monde qu'ils ont reçu: car, dit l'apôtre saint Paul, *On ne goûte les choses de Dieu, que quand on a reçu son Esprit*: « *Quæ Dei sunt nemo cognovit, nisi Spiritus Dei*. » Pour nous, ajoute le même apôtre, nous n'avons pas reçu l'esprit du monde, mais l'Esprit qui vient de Dieu: « *Nos autem non spiritum hujus mundi accepimus, sed Spiritum qui ex Deo est*; » et cet Esprit ne nous a été donné que pour nous apprendre à discerner les choses qui viennent de Dieu: « *Ut sciamus quæ a Deo donata sunt nobis*. » (1 Cor., II, 11, 12.)

C'est pour nous instruire des choses de Dieu, que Jésus-Christ répand son Esprit sur toute l'Eglise, dans l'importante solennité qui nous rassemble: il veut nous apprendre à discerner les maximes qui nous viennent du monde, des préceptes de la loi de Dieu; les promesses flatteuses du monde, des espérances que nous donne la parole de Dieu; les délices et les avantages du monde, des consolations que procure l'Esprit de Dieu: *Quæ a Deo donata sunt nobis*.

Appliquez-vous donc à faire ce discernement, mes frères; qu'on voie, après ces jours, que c'est l'Esprit de Dieu qui repose en vous; qu'il vous fasse choisir la voie la plus sûre pour aller à lui. C'est un Esprit de force; qu'il vous fasse marcher avec courage, malgré les obstacles: c'est un Esprit de sagesse; qu'il vous précautionne contre les maximes du monde: c'est un Esprit de conseil; qu'il vous inspire de demander tout ce qu'il vous faut pour vous soutenir: c'est un Esprit de piété; qu'il vous fasse goûter les vérités précieuses dont la connaissance conduit au salut: c'est un Esprit de crainte; qu'il garde vos pas dans ces sentiers dont l'issue n'aboutit qu'à la mort: c'est un Esprit de science; qu'il ajoute à la docilité qui exécute, la stabilité qui affermit: c'est un Esprit d'in-

telligence ; qu'il vous donne la pénétration qui fait persévérer !

Prenez en nous toutes ces formes , ô mon Dieu ! jusqu'à ce que vous deveniez pour nous l'Esprit de consolation et de paix, dans l'éternité bienheureuse. Ainsi soit-il.

AUTRE INSTRUCTION SUR LE MÊME ÉVANGILE.

Faiblesse de l'homme, motif de crainte. Parole de Dieu, source de confiance. Amour de Dieu. Foi humble et docile. Œuvres de l'Esprit-Saint.

Comment accorder, mes frères, les motifs de crainte et d'alarmes que Jésus-Christ présente à ses apôtres, avec les sentiments de confiance qu'il leur inspire ? Il leur annonce sa prochaine séparation, et il veut qu'ils ne soient point troublés : *Non turbetur cor vestrum*. Il va les livrer à leur faiblesse, et il ne veut pas que la crainte les abatte : *Neque formidet*. L'instant où il les instruisait lui-même, où il les soutenait par ses exemples, où il les encourageait par ses promesses, était celui où ils étaient livrés à mille inquiétudes : il les quitte, et il veut qu'ils soient plus courageux et plus fermes.

Pour ceux que la foi anime, ce langage n'a rien d'obscur ni de cache ; instruit que Jésus-Christ n'abandonne pas ordinairement ceux dont il se retire d'une manière purement extérieure et sensible, qu'il a plus d'un moyen pour se rapprocher d'un cœur qui lui est fidèle, un chrétien se contente de gémir de la distance qui le sépare de Jésus-Christ, mais il n'en est pas troublé : *Non turbetur*. Il craint toujours que quelques négligences ne le conduisent à une séparation totale et éternelle ; mais tant que sa conscience lui parle le langage de la paix, il espère encore plus qu'il ne craint : *Neque formidet*. Et sur quel fondement est appuyée la confiance du juste, au milieu de toutes les incertitudes de la vie présente ? Sur un fondement solide, la parole de Dieu. Vous savez que je vous ai annoncé toutes ces choses : *Audistis quia ego dixi vobis*.

Voulez-vous donc, mes frères, n'être jamais troublés dans les événements de la vie ? rapportez tout à la parole et aux promesses de Jésus-Christ, dont on vous a nourris depuis l'enfance : tout y est expliqué pour votre consolation ; vous y trouverez la raison et l'utilité de tout ce qui vous afflige. Les peines de l'esprit, les maux du corps, les afflictions qui pénètrent le cœur le plus sensiblement, tout ce qui révolte la nature et les sens, a sa solution dans ces paroles : *Audistis* : Vous l'avez entendu. On voit dans cette divine parole, pourquoi Dieu permet les faiblesses des justes, et quelquefois leurs chutes ; pourquoi sa providence a suivi des lois si opposées aux vues de la sagesse humaine, dans la distribution des biens spirituels et temporels ; pourquoi ce mélange étonnant de bons, dont le sort est de souffrir, et de méchants, dont l'occupation est de persécuter et de tenter : si

vous voulez faire usage de votre foi, vous avez de quoi répondre à toutes ces difficultés, pour peu que vous ayez prêté l'oreille à la parole sainte : *Audistis* ; ou s'il vous reste encore quelque incertitude, vous trouverez dans les paroles suivantes de quoi les calmer : Je m'en vais, et je reviens à vous : *Vado, et venio ad vos*.

Oui, mes frères, l'absence de Jésus-Christ est passagère ; sa présence après son retour sera éternelle : si sa séparation actuelle coûte des gémissements, sa présence future doit donc inspirer de la joie : aussi veut-il que ce sentiment l'emporte dans notre cœur sur la tristesse ; aussi exige-t-il qu'une sainte joie, une douce confiance, soient la preuve de l'amour que nous avons pour lui. Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez des paroles que je vous ai fait entendre : *Si diligeretis me, gauderetis utique*. Et de quoi lo divin Sauveur veut-il que ses apôtres se réjouissent ? veut-il qu'ils témoignent de la joie de ce qui faisait précisément l'objet de leur tristesse ? de la prédiction qu'il leur avait faite de retourner bientôt à son Père ? *Quia dixi vobis, Vado*. Il veut les élever aux sentiments les plus purs de la charité. Les apôtres n'avaient aimé Jésus-Christ que pour eux-mêmes, et pour la vie présente ; la preuve en est bien claire : ils s'affligent de le perdre, et ne se réjouissent point de la gloire qui lui revient de cette séparation ; ils sentent vivement combien la présence de ce divin Maître leur est utile, combien le commerce qu'il entretient avec eux a de douceur, combien ils trouvent dans ses exemples, dans ses instructions, dans ses reproches même, de ressources contre leurs faiblesses ; et ils ferment les yeux sur la gloire qui attend Jésus-Christ, sur le repos qu'il a mérité par tant de travaux et d'opprobres, sur les droits qu'il ne peut faire valoir qu'en les quittant.

Il faut l'avouer, mes frères, il n'y a qu'un amour bien pur et bien désintéressé qui puisse s'oublier soi-même, pour donner toujours la préférence à la gloire et aux intérêts de Dieu ; et s'il fallait juger à la rigueur tous ceux qui font profession de piété et de vertu, on en trouverait très-peu dont le cœur fût entièrement vide de l'amour de soi-même : de là viennent ces inégalités, ces inconstances, ces dégoûts dans la pratique du bien, qu'on n'épronverait certainement jamais, si Dieu était la fin essentielle de toutes les actions.

Or, mes frères, c'est à l'Esprit que Jésus-Christ donne à ses apôtres, et qu'il répand avec tant d'abondance sur toute son Eglise dans cette solennité, à épurer nos cœurs de tout ce qui est étranger à l'amour de notre Dieu. La forme de langue de feu, qu'il a choisie pour se manifester d'une manière visible, est bien propre à nous figurer cet effet. Il consume et détruit tout ce qui n'est pas charité ; il embrase, il anime tout ce qui est susceptible de cette divine ardeur ; il fait goûter et aimer tout ce qui intéresse la gloire et le service de Dieu ; avec lui on est tou-

jours dans la joie : *Gauderctis utique*. On se réjouit de l'abondance de ses consolations, quand il daigne les répandre ; on se réjouit même de sa sévérité et de ses rigueurs, quand il les emploie pour rendre une âme plus vigilante et plus fidèle, on est surtout sensible à la gloire de Jésus-Christ ; car c'est cet Esprit qui nous instruit de toute vérité et qui nous fait comprendre en quel sens Jésus-Christ peut dire : Mon Père est plus grand que moi : *Pater major me est*.

Où, un chrétien instruit par le Saint-Esprit ne confond point l'humanité de Jésus-Christ avec sa divinité ; il sait que, comme Dieu, le Père et le Fils ne sont qu'un, que le Fils est l'image parfaite de la substance du Père, le miroir fidèle de la majesté de Dieu, puisqu'il est Dieu lui-même, et qu'il a avec le Père qui l'engendre, et l'Esprit-Saint, dont, avec le Père, il est le principe, une égalité parfaite de puissance, de sagesse et d'immensité. Il est vrai qu'il a emprunté de notre nature ; mais à quel degré de gloire ne l'a-t-il pas élevée ! Il a dépouillé notre chair de tout ce qu'elle avait de méprisable et de mortel, pour la revêtir de gloire et d'immortalité ; il lui a mérité d'être placée dans le ciel, au-dessus des créatures les plus intelligentes et les plus parfaites ; il ne connaît aucun être qui partage avec lui les adorations et les hommages : c'est donc pour cette humanité un très-grand honneur, et pour nous un très-grand sujet de joie, de voir Jésus-Christ assis à la droite de son Père, au plus haut des cieux.

Je vous ai dit toutes ces choses avant qu'elles arrivassent, afin que lorsqu'elles seront accomplies, vous les croyiez. Mais quel mérite auront les apôtres, à croire des événements dont ils auront vu l'accomplissement ? *La foi*, dit le Docteur des nations, est la certitude des choses qu'on ne voit point : « *Argumentum non apparentium*. » (Hebr., XI, 1.) Que devient cette foi, si les promesses de Jésus-Christ ne fixent la croyance des apôtres que lorsqu'ils en vront l'effet ?

Cet avertissement du Sauveur renferme, mes frères, un grand fonds de consolation et de lumière, s'il est bien entendu. Jésus-Christ exige certainement de ses apôtres, et de tous ceux qui embrasseront sa doctrine, une foi prompte, aveugle et docile, qui n'attende pas l'accomplissement et l'effet pour se soumettre et pour croire ; mais aussi, il promet de récompenser ce premier sacrifice de l'esprit, par des connaissances qui affermiront leurs dispositions et dissiperont leurs inquiétudes. Si, d'un côté, il dit à Thomas : Heureux ceux qui croient sans avoir vu ! il dira à tous : Croyez, et attendez avec confiance l'effet de mes promesses et l'accomplissement de mes paroles : *Audistis quia ego dixi vobis*.

C'est-à-dire, mes frères, qu'il y a dans les vérités de la foi un enchaînement qui fait que chacune de ces vérités sert de preuve à l'autre ; de sorte qu'un chrétien fidèle à

suivre cette trace, ne peut jamais s'égarer : mais aussi, pour peu qu'il s'écarte de cette chaîne de vérités, pour suivre son propre esprit, ou les préventions qui lui sont suggérées par les maîtres du mensonge, il lui est bien difficile d'y revenir. Et pourquoi, mes frères, est-il si rare de conserver la foi, lorsqu'on abandonne quelques-uns de ses principes ? Jésus-Christ va vous l'apprendre : Je ne vous dirai pas beaucoup de choses à présent, ajoute-t-il, parce que le prince de ce monde est prêt à venir ; c'est-à-dire que Jésus-Christ se tait, que sa vérité garde le silence, que sa lumière se retire d'un chrétien qui ouvre les yeux et prête l'oreille au mensonge. S'il est impossible de servir deux maîtres, il ne l'est pas moins d'écouter deux docteurs, dont la morale porte autant de contradiction ; et il faut s'attendre, dès que l'esprit du monde sera écouté, que l'Esprit de Jésus-Christ sera éloigné ou méconnu.

Prenez donc garde, mes frères, de l'éloigner de vous dans un jour où il se plaît à se communiquer et à se répandre. Le prince de ce monde va bientôt venir ; c'est-à-dire, il ne tardera pas à vous faire entendre ses maximes ; et comme elles flattent la chair, il est à craindre qu'il ne réussisse à vous séduire. Cet esprit n'a aucun pouvoir sur Jésus-Christ ; voulez-vous qu'il n'en ait aucun sur vous ? écoutez ce qui enlève à Satan toute autorité sur l'humanité sainte du Sauveur, et faites-vous-en à vous-mêmes l'application : J'aime mon Père, et j'agis comme mon Père m'a commandé. L'amour de Dieu, la fidélité à faire sa volonté, voilà le rempart le plus insurmontable à l'ennemi du salut, et le témoignage le plus certain qu'on est animé par l'Esprit de Dieu.

O divin Esprit ! faites que ces dispositions soient pour nous le fruit de cette solennité ; que les oreilles de notre cœur soient attentives à votre voix, et notre âme sensible à vos bienfaits. Vous êtes un feu : consommez tout ce qui est impur, animez tout ce qui est languissant, amoisissez tout ce qui est inflexible. Vous êtes l'Esprit de charité : apprenez-nous à connaître ce que nous devons aimer, à aimer ce que nous devons désirer, à mériter ce que nous devons posséder pendant toute l'éternité. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION SUR LA FAUSSE JUSTICE OU L'HYPOCRISIE.

Nisi abundaverit justitia vestra plusquam Scribarum et Phariseorum, non intrabitis in regnum celorum. (Matth., V, 20.)

Si votre justice n'est plus parfaite que celle des Scribes et des Pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.

Il y a de quoi gémir et trembler, mes frères, quand on médite attentivement ces paroles de Jésus-Christ. Dieu, qui est la justice par essence, n'admettant dans sa nature aucun mélange d'imperfection et de faiblesse, n'en souffre point non plus dans ceux qui font profession de l'honorer et de le servir. Il doit juger non-seulement l'impie qui s'affermit dans son iniquité, l'hy-

hypocrite qui cherche à en imposer par un extérieur de régularité et de dévotion ; mais le juste même, qui paraît chercher la justice dans la simplicité de son cœur, ne sera pas à l'abri de tout reproche au jour de ses vengeances. Pour entrer en possession du royaume des cieux, il faut une justice plus abondante que celle des Scribes et des Docteurs de la loi : *Nisi abundaverit justitia vestra plusquam Scribarum et Phariseorum, non intrabitis in regnum celorum.* Je ne prétends pas tirer de ces paroles, mes frères, un motif de découragement pour les âmes fidèles, mais un motif de vigilance et de réforme. Je n'ai garde de tomber dans le malheureux excès des libertins de nos jours, qui, parce qu'ils ont trouvé de temps en temps quelques justes en défaut, se croient autorisés à suspecter tout ce qui porte le caractère de la piété et de la dévotion : qu'ils apprennent que, quoique l'hypocrisie soit infiniment odieuse aux yeux d'un Dieu qui veut être servi en esprit et en vérité, les railleries qu'ils se permettent sur toutes sortes de dévotion n'en sont pas moins criminelles, puisqu'ils sondent des dispositions que Dieu n'a point abandonnées à leurs jugements.

C'est à vous, chrétiens qui ne portez que les apparences de la justice, ou parce que vous n'en connaissez pas toute l'étendue, ou parce que vous ne sentez pas les conséquences et les dangers de cette disposition, c'est à vous que j'adresse cette instruction : croyez-vous honorer Dieu par cette apparence de piété et de dévotion ? je vous prouverai que vous lui faites le plus grand des outrages. Croyez-vous édifier le prochain ? je vous démontrerai que s'il vient à s'apercevoir de la fausseté de votre vertu, vous lui causez le plus grand des scandales. Croyez-vous opérer votre sanctification ? je vous ferai connaître que vous y mettez l'obstacle le plus invincible.

Et d'abord cette disposition est très-criminelle aux yeux de Dieu. L'Esprit-Saint nous avertit que tout trompeur est en abomination devant le Seigneur : *Abominatio Domini est omnis illusor.* (Prov., III, 32.) C'est moins de l'hypocrite qu'il est parlé dans cet endroit de l'Écriture, que de tout mensonge médité et réfléchi, sur quelque objet qu'il s'étende. Mais quand il a pour but tout ce qu'il y a de plus respectable et de plus saint dans la religion, quand il ne se borne pas à un événement ou une circonstance, mais qu'il fait la disposition habituelle de toute la vie, de tous les événements de la vie, quelle impression ce caractère de déguisement doit-il faire sur celui qui s'appelle lui-même la vérité par essence ? Or, mes frères, la fausse justice ne réunit-elle pas ces différents degrés d'énormité ? ne se joue-t-elle pas de tout ce qu'il y a de plus saint et de plus redoutable dans la religion ? Elle se joue de nos mystères : l'hypocrite paraît plein de foi quand il s'agit de s'en occuper, et son cœur est agité de mille incertitudes et d'une infinité de doutes qui

l'approchent beaucoup de l'incrédulité ; des sacrements : l'hypocrite les fréquente et en abuse ; de la parole sainte : l'hypocrite environne nos chaires, il paraît dévorer nos instructions, et il les contredit dans son cœur ; de la prière : l'hypocrite paraît familier avec ce saint exercice, et dans sa bouche elle est plutôt un outrage qu'un acte de religion ; des bonnes œuvres : l'hypocrite ne se montre fidèle à les pratiquer, que parce qu'il sait qu'elles ne seront pas longtemps sans éloge et sans récompense. Oh ! que Job connaissait bien les caractères de la fausse justice, quand il comparait la confiance que l'hypocrite met en ses œuvres, à cette toile fragile que l'araignée, ce méprisable insecte, étale dans les maisons, et qu'on détruit avec plus de facilité qu'elle n'en a mis à l'étendre : *Sicut tela araneorum fiducia ejus.* (Job, VIII, 14.) Or, que pense de ces détestables dispositions le Dieu à qui rien n'est caché, qui n'est pas, comme l'homme, sujet à se tromper, à se laisser séduire, qui ne connaît de bien solide que celui dont il est le principe et la fin ? que pense-t-il de l'hypocrite, qui n'agit que pour soi-même, qui ne connaît de vertus que celles qui flattent son amour-propre, qui se livre avec autant de facilité à l'action la plus criminelle, dès qu'elle est ignorée des hommes, qu'il saisit avec avidité une action louable, dès qu'elle peut lui attirer quelque applaudissement et quelque éloge ? Ce qu'en pense le Seigneur ? Pour peu qu'on soit instruit, il n'est pas possible d'hésiter à cette question. Ce Dieu si tendre, si compatissant envers le reste des pécheurs, si lent à les frapper, si patient à les attendre, si empressé à les recevoir, si indulgent à leur pardonner, semble se dépouiller, pour les hypocrites, des entrailles de sa miséricorde ; il ne parle pour eux que d'anathèmes et de malheurs : *Vae vobis !* Et voulez-vous savoir la cause de cette sévérité ? demande saint Augustin : c'est que le faux juste, sous cette apparence de justice, renferme une double iniquité, c'est-à-dire. un cœur livré à la malice et au mensonge : *Iniquitas et simulatio.*

O vous, chrétiens qui vivez peut-être dès l'enfance dans ce funeste état, votre conscience ne vous dit-elle pas que votre Dieu est trop juste et trop saint pour se contenter d'une pareille disposition ? que c'est lui faire un outrage bien sensible que de lui réserver l'extérieur de vos actions, tandis que les affections de votre cœur sont livrées à l'orgueil, au respect humain et à tant d'autres objets si indignes de lui ? Apprenez du moins que c'est cette justice hypocrite qui mérita autrefois à Israël sa réprobation et ses malheurs. Si ce peuple eût été plus sincère dans les hommages publics qu'il rendait au Seigneur ; si ses lèvres eussent été d'intelligence avec son cœur dans le culte qu'il lui offrait, il eût toujours éprouvé cette protection sensible dont Dieu l'avait prévenu dès les commencements : mais le Seigneur se plaint par la bouche de son prophète, que le langage de ses lèvres

est démenti par les dispositions de son cœur : *Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me.* (Isa., XXIX, 13; Matth., XV, 8.) Il s'en plaint comme d'une disposition très-criminelle à ses yeux; elle n'est pas moins scandaleuse par rapport au prochain.

Car voilà peut-être, mes frères, le prétexte le plus plausible que puissent apporter les hypocrites pour s'excuser : Je ne scandalise personne; si je me perds, je ne rendrai point les autres participants de ma perte; peut-être même, par une apparence de justice, par une fidélité extérieure à la loi, pourrai-je ramener quelques-uns de ceux qui s'égarent : s'ils ne me doivent pas leur conversion, du moins ils ne m'attribueront pas leurs chutes. C'est là le langage de l'hypocrite, c'est-à-dire, de l'homme de mensonge. Est-il surprenant, mes frères, que le déguisement et la fausseté s'expriment ainsi? Mais le croirez-vous? les hypocrites ont plus contribué à étendre le règne du péché, que les pécheurs même les plus scandaleux. Saint Pierre Chrysologue appelle l'hypocrisie, une ressource infernale qu'emploie l'ennemi de tout bien, qui, par le plus cruel des artifices, *crudeli arte*, se sert de la vertu même pour en détruire jusqu'à la racine; *Virtutes truncat mucrone virtutum.*

En effet, il ne faut que l'exemple d'un hypocrite pour dégoûter de la vertu l'âme la plus fidèle, pour éloigner de la vertu le pécheur le plus ébranlé et le plus touché des attrait de la piété, pour affermir dans l'iniquité l'impie le plus déterminé.

Une âme vertueuse est tentée de craindre qu'on ne suspecte en elle la vertu dont elle fait profession, qu'on ne soupçonne de déguisement et de mensonge la fidélité qu'elle montre pour ses devoirs, quand elle voit l'alliance monstrueuse d'une vie tout édifiante à l'extérieur, et d'un cœur livré aux plus coupables faiblesses; quand elle aperçoit un dehors bien composé, et une langue mal gardée : car l'hypocrite se trahit toujours; c'est le propre de l'iniquité de se démentir elle-même : *Mentita est iniquitas sibi.* (Psal. XXVI, 12.)

Quel attrait peuvent avoir la justice et la piété pour un pécheur qui aurait quelque désir de les connaître et de les pratiquer, quand il les voit déshonorées par ceux mêmes qui en portent les livrées? N'a-t-il pas tout sujet de croire que ses dispositions personnelles, toutes criminelles qu'elles sont, seront encore moins odieuses à Dieu, et moins préjudiciables à la religion, que l'hypocrisie? N'a-t-il pas droit de mettre en question, avec saint Bernard, lequel est le plus coupable, ou celui qui commet ouvertement l'impiété qu'il professe de cœur, ou celui qui professe extérieurement la piété qu'il dément au fond de son cœur? *Quis magis impius, an profitens impietatem, an mentiens sanctitatem?*

De là, mes frères, ces railleries téméraires et sacrilèges que répandent les impies contre la dévotion, et que n'adopte que trop souvent le commun des hommes. On n'oserait

presque plus donner à personne le nom de régulier et de dévot, parce que ce titre est devenu une espèce d'ignominie : on rougit de le porter; et pour éviter cette dénomination, on affectera souvent une liberté de parler et d'agir, à laquelle la conscience répugne, mais qui met à l'abri des railleries auxquelles exposerait la dévotion.

En effet, mes frères, qu'est-ce qu'un dévot, dans l'idée qu'on s'en forme aujourd'hui? C'est une personne qui renferme toute sa vie dans un cercle de prières, de lectures, d'exercices de bonnes œuvres, mais qui laisse au cœur ses faiblesses habituelles; une âme qui se montre scrupuleuse à rejeter tout ce qui peut troubler en quelque chose l'ordre, l'arrangement qu'elle s'est fait elle-même, mais qui adoptera sans scrupule tous les raffinements de la sensualité, toutes les délicatesses de la mollesse et du luxe, tous les artifices de l'amour-propre et de l'orgueil; une personne dont on admirera le recueillement au pied des saints autels, mais dont on ne pourra supporter la dissipation et l'emportement dans l'intérieur de sa maison; pleine de sensibilité pour tous les objets de la piété et de la dévotion, et pleine d'indifférence, de dureté même, sur tous les objets de la compassion et de la charité; dont le langage paraîtra tout à la fois religieux et mordant; qui, par principe de conscience, gémera volontiers des abus de son siècle, parce que ce motif lui servira de prétexte pour censurer les désordres de son prochain; en un mot, une personne, à l'extérieur, propre à tout bien, et intérieurement disposée à toute sorte d'iniquité et d'injustice. Voilà, suivant l'opinion la plus commune, ce que veut dire le nom de dévot dans toute la signification du terme. Ce qu'il y a de plus affligeant, mes frères, c'est que ce portrait n'est que trop ressemblant, et ce qu'il y a de plus déplorable encore, c'est que ceux qu'il représente, seront peut-être les plus empressés à en faire l'application à d'autres. Or, je demande maintenant si l'hypocrite n'est pas responsable devant Dieu de toutes les railleries que se permettent les pécheurs, et qui rejaillissent sur la vraie dévotion; de tous les scandales que causent ces railleries, de tous les bons mouvements qu'elles étouffent? Je demande si, malgré le déchaînement universel des impies et des libertins contre la vertu, elle ne triompherait pas de leurs désordres et de leurs scandales, si elle n'était pas trahie par ceux mêmes qui en empruntent le masque? En un mot, je demande encore une fois avec saint Bernard, lequel sera trouvé le plus coupable au tribunal de la vérité suprême, ou d'un pécheur qui est criminel sans déguisement, ou d'un hypocrite qui ajoute à toutes ses autres injustices celle de vouloir paraître juste aux yeux des hommes : *Quis magis impius, an profitens impietatem, an mentiens sanctitatem?* De là je tire une troisième conséquence. Une disposition si criminelle par rapport à Dieu, si scandaleuse par rapport au prochain, que produit elle?

par rapport à l'hypocrite lui-même ? Elle lui ferme la voie à la pénitence, elle lui élargit la voie de la perdition.

Voit-on, en effet, bien des hypocrites se convertir ? Non, mes frères ; la conversion suppose une connaissance bien claire du malheureux état de son âme, un désir bien sincère de sortir de cet état, l'étude des moyens qui peuvent procurer ce changement, et, plus essentiellement encore que tout cela, les grâces qui peuvent l'opérer : voilà ce qui fait les vraies conversions. Or, quel est le faux juste qui se dise souvent avec sincérité : Je trompe mon prochain, je me séduis moi-même, mais je n'en imposerai point au Dieu qui sonde les cœurs et les reins ; tout ce que je fais de bien est perdu pour moi ; un pécheur qui gémit sur son état, qui cherche sincèrement à en sortir, est beaucoup moins criminel que moi, et beaucoup plus digne d'indulgence et de miséricorde ? Non, mes frères, ce n'est pas là le langage de l'hypocrite. Savez-vous ce qui l'occupe ? le mal qu'il voit commettre aux autres, pour le censurer ; le bien qu'il croit faire lui-même, pour s'en applaudir. S'il témoigne quelque douleur sur ses fautes, c'est sur celles qui ont éclaté : il n'est dans l'attention et dans la vigilance, que pour prévenir celles qui pourraient le trahir aux yeux des hommes, de sorte que, dit saint Pierre Chrysologue, par un secret jugement de Dieu, l'hypocrite éprouve ici-bas et les afflictions des justes, et les amertumes du pécheur ; c'est-à-dire que, comme le pécheur, il éprouve l'agitation, les troubles, les remords de sa conscience, et si, selon saint Augustin, une âme coupable est à elle-même son supplice, le cœur de l'hypocrite fait son propre tourment. Le voilà malheureux comme le pécheur, mais il joint à ces remords qui le déchirent, la gêne et la contrainte de la vertu. Comme le juste, il ne connaît point les plaisirs du siècle, il s'en prive pour paraître régulier et dévot ; comme le juste, il s'astreint à des exercices gênants et pénibles, il en éprouve la servitude sans en sentir la consolation : l'aumône même, cette ressource si efficace dans les mains de tout autre pécheur, est pour lui pleine de stérilité, dit saint Jean Chrysostome ; tandis que les autres rachètent leurs péchés par leurs aumônes, l'hypocrite perd son argent et son âme par son ostentation et par son orgueil. S'il fait pénitence, elle ne change rien aux affections et aux désirs de son cœur : il conserve sous un extérieur mortifié toute l'injustice de ses passions, de sorte qu'il tourmente inutilement son âme en ce monde, sans pouvoir lui procurer le rafraîchissement et la félicité dans l'autre.

Qui ne déploretrait cet état, mes frères ? Eh bien ! par le prodige le plus incompréhensible, le faux juste est le seul qui n'en sente point le danger. Il est bien éloigné d'en gémir ; il est en tout semblable à ces malades qu'une langueur habituelle conduit insensiblement à la mort, et qui, dans les dernières extrémités de leur maladie, for-

ment encore des projets qui supposent une longue vie et une forte santé.

Et d'où vient cette insensibilité de l'hypocrite sur son état ? Nous pouvons l'attribuer, avec un Père de l'Église, aux secrets jugements du Seigneur, qui permet que le démon trompe ceux qui cherchent eux-mêmes à en imposer. Ils veulent paraître justes ; mais, pour leur malheur, ils ne le seront qu'à leurs propres yeux ; et dès lors plus de gémissements sur leur état, plus de désirs et d'efforts pour s'en relever, plus de prières pour en obtenir les moyens, plus de secours, par conséquent, pour y réussir. Et que devient la conscience, ce juge si sévère, si équitable, qui parle si haut, qui ne pardonne rien ? Elle se tait dans les faux dévots. C'est à eux qu'on peut appliquer ces paroles de l'apôtre saint Paul : *Cauteriatam habentes conscientiam* : « Ils ont une conscience tout à fait endurcie (I Tim., IV, 2). » c'est-à-dire, si accoutumée à juger du bien et du mal que parce qu'ils ont de contraire et de favorable à leurs intérêts, qu'ils ne sont plus sensibles ni aux intérêts de Dieu, ni à ceux de la religion et du prochain.

J'ai dit que cet état élargissait la voie de la perdition : car qu'est-ce qui arrêtera une âme hypocrite au milieu des tentations et des écueils ? La crainte seule des hommes. Otez-lui cette crainte, il n'est pas de désordres qu'il n'effraye. Est-il rare d'apprendre, à la honte du christianisme, que des personnes qui s'étaient attiré l'estime et le respect par leur régularité, deviennent le scandale public d'une ville ou d'un quartier, parce que quelques contre-temps imprévus ont découvert des fautes énormes qu'elles avaient pris soin de cacher ? et ne voit-on pas souvent se vérifier cet oracle de Jésus-Christ : Ils sont semblables à des sépulchers dont les dehors sont ornés ? Combien d'hommes, parés d'une fausse justice, répandent un éclat extérieur qui éblouit ceux que l'extérieur seul décide, mais qui ne tardent pas, pour peu qu'on les sonde, à répandre l'infection la plus insupportable ?

Ah ! mes frères, soyons à Dieu, mais soyons-y sans réserve, avec sincérité et pour toujours. La vraie justice consiste à aimer tout ce que Dieu approuve, à détester tout ce qu'il condamne. Il est l'ennemi déclaré du déguisement et du mensonge : le premier hommage de notre cœur doit donc être dicté par un esprit de simplicité et de droiture.

Soyons au prochain des objets d'édification : tout borné qu'il est dans ses connaissances, nous ne lui en imposerions pas longtemps par un extérieur de régularité. Craignons donc, si nous sommes de faux justes, que le masque ne tombe, et que notre hypocrisie ne devienne à ses yeux un objet de scandale, qui nous rende responsables ou des blasphèmes qu'il se permettra contre la vertu, ou des chutes qui occasionneront notre déguisement et notre mensonge.

Nous nous devons à nous-mêmes une vigilance scrupuleuse qui prévienne nos

chutes, une contrition véritable qui expie nos infidélités, une humilité sincère qui nous obtienne la miséricorde et la grâce. La fausse dévotion est ennemie de toutes ces dispositions. Soyons donc vrais dans nos hommages si nous voulons plaire à Dieu et attirer ses secours.

N'attendez pas, ô mon Dieu ! pour nous dévoiler le secret de nos consciences, cette manifestation universelle, si rigoureuse pour l'âme hypocrite. Je me transporte aujourd'hui au pied de ce tribunal redoutable pour me représenter à moi-même quelle sera la confusion de l'hypocrite et du faux dévot, lorsqu'il sera dépouillé de sa fausse justice. C'est alors que vous exécuterez à son égard cette menace terrible que vous faites au pécheur quand vous lui dites : Il viendra un jour où j'arracherai tous les vêtements qui vous couvrent et qui vous déguisent, pour vous réduire, aux yeux de l'univers, dans cet état de nudité où vous étiez au jour de votre naissance : *Secundum diem natiuitatis tuæ.* (Osee, II, 3.) Oh ! quel changement pour le pécheur hypocrite, lorsqu'il restera seul avec l'injustice de ses pensées, la corruption de ses désirs ; lorsqu'il verra chacune de ses bonnes œuvres tenir le premier rang parmi les iniquités, parce qu'elles auront été infestées par l'amour-propre, corrompues par le respect humain ! Mon Dieu ! si j'avais sans cesse ce jugement devant les yeux, je ne voudrais plus pratiquer de bien que celui qui peut vous plaire. Mettez cette disposition dans mon cœur ; que la crainte de ce jugement soit pour moi le commencement de la sagesse, le principe de la solide justice et le gage de la vraie félicité. Ainsi soit-il.

JOUR DE LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ.

Sur la 1^{re} Épître de saint Jean, c. V, v. 1-10.

Trinité, mystère redoutable à celui qui veut le sonder avec trop de curiosité, sensible à l'âme docile, profitable à l'âme fidèle.

Les paroles de l'Épître que nous lisons aujourd'hui, mes frères, sont les mêmes que nous avons expliquées à la fin de la solennité de Pâques. L'Église alors s'occupait du baptême qu'on avait coutume d'administrer dans cette fête, et elle apprenait aux nouveaux chrétiens comment l'adorable Trinité avait influé sur leur régénération spirituelle. Aujourd'hui, pour nous rappeler à la méditation de cet ineffable mystère, elle nous met encore sous les yeux les principes sur lesquels l'apôtre saint Jean a appuyé ce point essentiel de notre croyance. Mais pour ne vous point répéter les vérités qui ont déjà fixé votre attention, nous allons vous présenter moins une explication littérale du texte de ce disciple bien-aimé, que l'exposé du dogme que l'Église nous enseigne sur ce mystère ; nous y verrons, en peu de mots, combien il est redoutable pour celui qui voudrait le sonder avec trop de curiosité ; combien il devient sensible à celui qui l'étudie avec docilité, et combien il est profitable à celui qui en fait le motif de sa li-

lité. L'humilité, mes frères, est la plus utile disposition pour traiter comme pour adorer un si grand mystère : demandez-la pour moi comme je la demande pour vous.

Si le prophète, en parlant de la génération du Verbe, a raison de s'écrier : Est-il une langue capable de la raconter ? *Generatio-nem ejus quis enarrabit* (Isa., LIII, 8) ? je demanderai s'il est un esprit qui, par sa sagesse, puisse pénétrer les profondeurs de ce mystère, et monter jusqu'aux jours de l'éternité pour nous marquer comment une nature indivisible peut présenter trois personnes réellement distinctes ? comment l'im-mensité peut se communiquer sans altération et sans mélange, l'éternité produire et engendrer sans succession de temps ? comment le Père, sans conserver sur le Fils une supériorité de perfections et de prééminence, peut lui communiquer sa nature sans rien perdre de l'intégrité de sa substance ? comment le Fils, égal en tout à son Père, devient lui-même, avec son Père, le principe d'un Esprit auquel il communique tous ses attributs ; de sorte que, sans confusion, nous reconnaissons une unité de nature, et, sans partage, une Trinité de personnes ? comment le Dieu trois fois saint, trois fois puissant, trois fois maître, ne fait qu'un seul Seigneur, qu'un seul Saint, qu'un seul Puissant ? comment il est possible de dire sans impiété que le Père est immense, que le Fils est immense, que le Saint-Esprit est immense, et qu'on ne puisse dire sans blasphème qu'ils sont trois immenses ?

Est-il un homme capable seulement de remonter jusqu'à l'origine des temps pour nous raconter comment le Père a tout formé par sa sagesse, comment le Verbe a tout animé par son Esprit, comment l'Esprit a imprimé dans le cœur de l'homme l'image ineffable et incompréhensible de cette Trinité, qui est l'objet de notre foi ? Tous ces secrets, mes frères, n'ont point été abandonnés à la recherche et à la discussion de l'homme ; et le téméraire qui ose les sonder est opprimé sous le poids de la gloire qui environne cette Majesté suprême. N'est-ce pas cette redoutable Majesté qui aveugle et enduret tant de prétendus philosophes, dont notre siècle éprouve le scandale ; tant d'esprits faussement appelés forts, parce qu'ils ont l'impudence de lutter contre Dieu même ; tant d'hommes que le monde appelle sages, quoiqu'ils ne le soient qu'à leurs propres yeux ? Oui, c'est parce qu'ils ont jeté des regards trop curieux sur nos mystères qu'ils se sont abandonnés à la dépravation de leur cœur et au dérèglement de leurs esprits ; c'est parce qu'ils ont osé mettre en question tout ce que leur raison ne comprenait pas, que leur raison elle-même ne cède plus aux témoignages les plus évidents. Ils vous donnent pour vérités des assertions dont l'absurdité est sensible ; et ils appellent superstition tout ce qu'une foi simple et lumineuse nous propose sur le dogme.

Rendez grâce à Dieu, mes frères, de

n'avoir point ici à combattre de telles préventions. Je ne prendrais pas même la peine de vous désigner ces hommes si j'étais rassuré pour vous sur le danger qu'entraîne leur commerce, et si vous sentiez comme moi combien sont méprisables des créatures qui citent un tribunal de leur raison celui de qui leur raison tient toute sa pénétration et toutes ses lumières : nous n'aurions qu'à gémir, vous et moi, sur leur sort, sans redouter leurs artifices. Ah! qu'ils vous trouvent toujours armés du bouclier de la foi, et surtout de cette foi qui vous soumette au mystère de ce jour, et vous leur opposerez, non des raisonnements, mais un profond silence; non des arguments, mais des œuvres; et vous leur répondrez avec l'Apôtre que vous croyez qu'il n'est qu'un Dieu, quoique trois personnes rendent témoignage dans le ciel et sur la terre : *Tres sunt qui testimonium dant in cælo*. Témoignage glorieux à la Divinité, témoignage salutaire à l'homme docile, témoignage accablant pour l'incrédule et l'impénitent. C'est par ce témoignage uniforme que le Père engendre son Verbe, et que le Père et le Verbe produisent un même Esprit. Ce témoignage participe à l'unité de nature et à la trinité des personnes. Un seul Dieu invisible, inaltérable dans toutes ses perfections, le rend; et, en ce sens, c'est un témoignage unique que rien ne peut affaiblir, que rien ne peut partager, que rien ne peut interrompre. Trois personnes égales en essence et en attributs se le rendent mutuellement; et, en ce sens, c'est un triple témoignage.

C'est ce témoignage que le Père rend à son Verbe, à sa sagesse éternelle, lorsqu'il lui dit par la bouche du Sage : Vous étiez avec moi dès le commencement; vous m'assistiez lorsque je posais les fondements de la terre, vous êtes mon Fils; je vous ai engendré aujourd'hui, et les anges vous adoreront comme le souverain Seigneur de toutes choses; je vous donnerai pour héritage toutes les nations de la terre, et tous les rois vous seront assujettis comme des esclaves.

C'est ce témoignage que le Verbe rend à son Père, lorsqu'il déclare aux disciples qu'il a formés, qu'il faut être saint, qu'il faut être parfait comme le Père qui est dans les cieux est saint et parfait lui-même; que le Père et le Fils ne sont qu'une même chose; mais que le Père, comparé à l'humanité que le Verbe a prise dans le sein d'une Vierge, est d'une nature infiniment plus élevée : *Pater major me est*; et qu'en conséquence de cette infériorité de nature, le Fils s'est assujéti, en la prenant, à n'agir que d'après les volontés du Père, et à regarder comme sa nourriture et son repos, d'exécuter les desseins du Père qui est dans le ciel.

Ce même témoignage, le Verbe le rend à l'Esprit-Saint dont, avec le Père, il est le principe; il l'annonce comme la lumière et la vérité : *Docet vos omnem veritatem*; la source de toutes les consolations : *Cum venerit Paracletus* (Joan., XVI, 13); le principe du salut et de la grâce : *Spiritus est qui*

vivificat (Joan., VI, 64); le maître de souffler où il vent, et quand il lui plaît : *Spiritus ubi vult, spirat* (Joan., III, 8.) C'est de lui qu'on doit attendre, selon la promesse de ce Verbe fait chair, la sagesse pour répondre, la patience pour souffrir, la force pour résister aux puissances des ténèbres; et c'est parce que cet Esprit est la source de toute vérité, qu'il rend lui-même témoignage au Père et au Fils. C'est par lui que les apôtres ont transmis à l'univers entier cette doctrine sublime, qui fait aujourd'hui l'objet de nos adorations, qui fait aujourd'hui l'objet de nos adorations et de notre confiance : c'est par cet Esprit que nous voyons dans le Père la toute-puissance comme dans son principe; dans le Fils, la sagesse comme dans sa source; et dans l'Esprit lui-même, la charité comme dans son origine : c'est par lui aussi, que l'Apôtre vous assure qu'il en est trois qui rendent témoignage dans le ciel : *Tres sunt qui testimonium dant in cælo*.

Je dis témoignage consolant pour le chrétien docile. Saint Augustin aperçoit dans l'homme une expression touchante de la Divinité; et d'après saint Paul, il reconnaît que nous sommes une émanation de Dieu même : cette volonté qui commande, cette intelligence qui conçoit, cette complaisance mutuelle qui fait que l'intelligence sert la volonté, et que la volonté elle-même aide l'intelligence, lui donnaient occasion de s'élever jusqu'au mystère de la Trinité sainte, dont l'existence lui semblait non-seulement possible, mais sensible, lorsqu'il faisait attention aux opérations de son âme; de sorte qu'il ne faisait aucune difficulté d'appliquer à l'homme cette réflexion du Prophète : *Vous êtes des dieux, et les enfants du Très-Haut* : « *Vos dii estis, et filii Excelsi omnes.* » (Psal. LXXXI, 7.) Enfants d'un Père miséricordieux, d'un Père libéral, d'un Père tendre, qui aime ceux qui lui appartiennent d'un amour si constant et si généreux, qu'une mère oubliera le fruit de ses entrailles, abandonnera l'enfant qu'elle allaite, avant que le Père éternel oublie celui qu'il a engendré par Jésus-Christ, qu'il nourrit du pain de sa parole, et qu'il destine à être l'héritier de son royaume. Enfants de Dieu, par conséquent cohéritiers du Fils de Dieu même, ses membres, ses frères, ses amis, ses disciples; avec lui, l'objet des complaisances du Très-Haut; en lui, les enfants de l'adoption; par lui, les enfants de la promesse : mais des frères qu'il aime, pour lesquels il s'est donné tout entier, dans lesquels il a imprimé lui-même le sceau de l'adoption, avec lesquels il est venu converser dans la plénitude des temps, pour les rendre conformes à lui pendant les jours de l'éternité, à qui il communique sa sagesse, à qui il révèle ses secrets, pour qui il a institué des sacrements, de qui il ne demande, pour reconnaissance, qu'une foi humble, qu'une confiance entière, qu'un amour réciproque, et sur lesquels il a répandu et répand tous les jours son Esprit. Et quel Esprit? L'Esprit qui donnait aux patriarches cette docilité parfaite aux vo-

lontés de Dieu, qui inspirait aux prophètes la connaissance des choses futures, qui communiquait aux martyrs cette force invincible que les tourments ne pouvaient affaiblir, qui formait dans les pénitents cette haine salutaire de soi-même, capable de les élever au-dessus des sens; cet esprit d'adoption, qui inspire de s'écrier avec confiance : Mon Père, mon Père ! « *In quo clamamus : Abba, Pater* » (Rom., VIII, 15.) Cet Esprit se consacre en nous des temples vivants, où il prie par des gémissements ineffables, où il offre des sacrifices, en immolant nos volontés, en réprimant nos passions; où il parle le langage de la piété, par les saintes inspirations qu'il nous communique; de sorte que, suivant l'expression d'un saint, nous pouvons dire que nous sommes pleins de la Divinité, par ces différents témoignages que nous rendent les trois adorables personnes : *Tres sunt qui testimonium dant.*

Mais, que ce triple témoignage est terrible pour l'incrédule et pour l'impénitent ! La puissance du Père, outragée par la rébellion; la sagesse du Fils, méconnue par l'orgueilleuse raison; la sainteté de l'Esprit, profanée par les passions honteuses d'une créature infidèle, ne méritent-elles pas la plus éclatante vengeance? Oui, mes frères; aussi est-elle si sensible, qu'une âme simple et fidèle ne s'y méprend jamais. Croyez-vous que Dieu se taise, parce que, retiré dans le secret de sa gloire, il paraît se dissimuler les outrages qu'il reçoit de la part de l'impie? Quoi! parce qu'une paix apparente, une prospérité sensible, des applaudissements universels, répandent sur l'incrédule une ombre de bonheur, nous méconnaîtrions le doigt de Dieu qui le frappe! Non, chrétiens; dans ses égarements, dans les progrès incroyables qu'il fait vers l'incrédulité, dans les écarts où l'entraîne une raison égarée, dans les systèmes absurdes qu'il se forme, dans les principes ruineux qu'il établit, dans les conséquences insensées qu'il en tire, dans les prosélytes qu'il entraîne, dans la sécurité qu'il affecte et qu'il porte jusqu'au tombeau, je vois la preuve de sa réprobation et le châtement de son impiété. *Ils n'ont pas trouvé*, dit l'Écriture, *la voie qui pouvait les conduire à la véritable sagesse; aussi ont-ils péri dans l'égarement et dans la folie: « Viam sapientiæ non invenerunt, perierunt in sua insipientia. »* (Baruch., III, 27, 28.)

Voilà le portrait des incrédules de nos jours; plus coupables que ceux dont parle ici le prophète, parce qu'ils n'ont pas cherché la sagesse; que dis-je? parce qu'ils ont détourné les yeux, lorsqu'elle s'est offerte; parce qu'ils se sont appliqués à la fuir, lorsqu'elle faisait des avances vers eux; aussi, n'est-il pas d'exècs où ne les entraîne l'égarement de leur esprit. N'ont-ils pas blasphémé ce qu'ils ne connaissaient pas, persuadés qu'ils avaient acquis des connaissances ignorées avant eux? n'ont-ils pas dégradé la Divinité, en la supposant insensible à la plupart des actions de sa créature, sans libéralité envers les bons, sans châti-

ments pour les coupables, livrant l'homme à son ignorance et à ses désirs? N'ont-ils pas osé contredire aux oracles du Verbe, en opposant à son Évangile des maximes aussi contraires au bien de la société qu'à celui de la religion même? n'ont-ils pas contristé l'Esprit qui habitait en eux, en réduisant l'homme à la condition des brutes, en le rapprochant, par leurs systèmes, de la bête de charge, de la plante qui végète? Mais aussi n'ont-ils pas trouvé dans ces honteux systèmes l'opprobre dû à leur impiété, et la foi éteinte dans leur cœur, pour ne s'y rallumer jamais peut-être, n'annoncent-elle pas que le Père éternel leur a refusé sa sagesse, retiré son esprit et éloigné sa miséricorde de ces cœurs coupables? Voilà le triple témoignage de réprobation que produit ce mystère dans ceux qui le méconnaissent : *Tres sunt qui testimonium dant.*

Enfants de la foi, détournez les yeux de cette triste peinture; levez-les vers le ciel, où ce Dieu trois fois saint a établi le centre de son immensité; promenez-les sur ce vaste univers, où le Verbe a répandu les merveilles de sa sagesse; portez-les au fond de votre cœur, où l'Esprit sanctificateur s'est établi un sanctuaire; et dites avec l'Église, encore plus par vos œuvres que par vos paroles :

Saint, Saint, Saint est le Dieu des armées !
le ciel et la terre annoncent ses grandeurs :
que la gloire lui soit rendue maintenant et
toujours, dans les siècles des siècles ! Ainsi
soit-il.

*Sur l'Évangile selon saint Matthieu,
c. XXVIII, v. 18-20.*

Unité de Dieu, Trinité des personnes : dogme qui confond l'esprit, et qui soutient la foi. Mission des apôtres. Présence de Jésus-Christ parmi nous.

C'est aujourd'hui, mes frères, qu'il faut adorer et trembler : un mystère, le fondement de tous les autres, le principe de tous les dogmes de notre sainte religion, exige de notre part une soumission prompte, aveugle et raisonnable; et c'est le premier hommage que Dieu demande d'un chrétien. Ce mystère ne nous offre qu'une seule nature, mais trois personnes réellement distinctes; qu'une seule essence, mais des propriétés qu'il n'est pas permis de confondre. Tout y est réduit à l'unité; mais trois personnes, réellement distinctes, exigent des adorations profondes. L'esprit se confond en méditant ce dogme; mais la foi y trouve son appui, sa consolation et sa joie.

Oui, sa joie et sa consolation, mes frères. Remarquez dans quelle circonstance et avec quel ménagement Jésus-Christ l'annonce à ses apôtres : c'est là cette vérité qu'ils n'étaient pas encore en état de porter dans les jours où ils commençaient à marcher à sa suite, et qu'il remettait de jour en jour à leur enseigner; il leur en avait donné, pour les y préparer, des idées assez frappantes; souvent il leur parlait de son Père, mais d'un Père avec lequel il ne faisait qu'une seule et même chose ;

Ego et Pater unum sumus (Joan., X, 30) ; souvent il leur annonçait son Esprit, mais un Esprit qui ne devait parler que d'après lui, et conformément aux enseignements qu'il avait présentés lui-même : *De meo accipiet* (Joan., XVI, 14) ; il leur détaillait souvent les différentes opérations des trois personnes ; et les notions qu'il leur donnait de ce mystère auraient suffi pour éclairer des esprits moins prévenus, et pour embraser des cœurs moins charnels : aujourd'hui, il leur parle de la manière la plus claire et la plus distincte ; c'est sur la foi de ce mystère qu'il fonde leur mission. C'est aussi, mes frères, en rapprochant cette mission du mystère de ce jour, que nous en sentirons l'importance.

Jésus-Christ allait employer ses apôtres à une grande entreprise ; il fallait de puissants motifs pour les y déterminer ; il s'agissait de la conquête du monde entier ; mais quelle était la nature de cette conquête, et à quels moyens fallait-il avoir recours pour y réussir ? Fallait-il assujettir les peuples, les réduire en servitude, s'emparer de leur fortune et de leurs biens ; arbitres de leur vie, les rendre tributaires d'un seul prince, employer la force des armes pour faire plier sous le joug les plus superbes ! La terre avait déjà tremblé, en voyant la rapidité des conquêtes d'un seul prince, que le Seigneur, dans sa colère, avait suscité pour être le fléau des nations coupables ; mais il est question d'un triomphe d'un autre genre, et dont le succès ne sera pas l'ouvrage de la main des hommes : il s'agit de soumettre les esprits à la foi d'un mystère dont le nom seul confond la raison ; il s'agit d'imposer silence à tout ce que la philosophie ou l'ignorance pourrait opposer aux dogmes dont ce mystère est le fondement et la base : il faut, pour oser entreprendre cette victoire, l'autorité la mieux établie ; et pour la remporter, la sagesse la plus profonde. Toute puissance, dit Jésus-Christ, m'a été donnée dans le ciel et sur la terre : dans le ciel, c'est par moi que toutes choses ont été faites, et rien n'a été fait sans moi ; j'étais dès les jours de l'éternité ; j'habitais en Dieu comme dans mon principe : Dieu moi-même, et principe de toutes choses, la terre est sortie de mes mains ; c'est moi qui ai formé le cœur de l'homme, son âme est une image sensible de ma divinité ; j'y vois avec complaisance l'expression de la grandeur de mon Père, de la sagesse qui fait mon essence, et de l'amour qui nous unit ; je ne veux pas que l'ouvrage de mes mains soit plus longtemps défiguré par le péché ; revêtu de toutes les misères de la nature humaine, je ne me suis point dépourvu de tous les droits que j'ai sur l'homme ; c'est avec cette autorité que j'ai paru parmi vous ; ce sont tous ces droits que je vous confie : *Data est mihi omnis potestas in celo et in terra.*

Jusqu'à présent, je vous ai envoyés aux brebis perdues de la maison d'Israël ; je m'étais choisi parmi elles un peuple qui devait répondre avec plus d'empressement à

ma tendresse, et qui pouvait servir de modèle aux autres peuples de la terre ; mais je n'ai point oublié tant de nations assises à l'ombre de la mort : si mes premiers soins ont été de rassembler les restes de l'héritage de Jacob, votre occupation sera de réunir à cet héritage tant de peuples étrangers qui ne me connaissent pas ; vous leur apprendrez à m'invoquer et à me suivre. Considérez les bornes de l'univers ; vous n'aurez atteint le terme de vos travaux, que lorsque les extrémités du monde arrêteront vos conquêtes : *Docete omnes gentes.*

N'entendons jamais sortir cet oracle de la bouche de Jésus-Christ, sans reconnaissance ; souvenons-nous que c'est dans les régions que nous habitons que les ombres de l'idolâtrie étaient les plus épaisses ; que quelques siècles de moins, nous serions nous-mêmes enveloppés dans les anathèmes dont nos pères éprouvent actuellement le malheureux accomplissement ; que celui qui fait miséricorde à qui il veut, pouvait, ou différer pour cette nation, ou transmettre à d'autres peuples la grâce qu'il nous a faite de nous incorporer à son royaume ; qu'il n'en est aucun qui soit digne de son attention, mais qu'il aurait pu faire cette grâce à des peuples peut-être plus reconnaissants que nous, et plus dociles à sa loi ; que si ces paroles : Allez, enseignez toutes les nations, sont en quelque sorte le signal de notre résurrection, elles deviendront un jour le reproche le plus sauglant de notre ingratitude.

Les apôtres, dans ces premières paroles, comprirent l'étendue de leur mission ; il fallait leur en faire connaître l'objet : c'était à des pécheurs qu'ils étaient envoyés ; il fallait les rendre dépositaires de cette grâce, sans laquelle le vieil homme subsiste avec toute sa difformité ; cette grâce insensible, et dont l'effet n'est connu que du Dieu qui la répand et qui la donne, il fallait l'attacher à quelque signe sensible qui en désignât l'opération dans les cœurs ; Jésus-Christ communique à l'eau, répandue au nom de la sainte Trinité, la vertu de purifier de toutes les souillures : nouveau genre de mort, où tout ce qu'il y a d'impur et de défectueux doit périr ; nouvelle espèce de sépulture, où toutes les dépouilles de l'homme de péché doivent être ensevelies, suivant le langage de l'Apôtre. La première fonction de votre ministère, ajoute Jésus-Christ, au milieu des nations où je vous envoie, sera de les baptiser : *Baptizantes.*

C'est par ce baptême, mes frères, que nous avons fait les premiers pas vers la vie éternelle ; et c'est là l'époque de toutes les miséricordes de Dieu sur nous. Le jour où nous avons été admis à ce sacrement doit donc être à jamais le plus mémorable pour nous. Mais comment vous rendre sensible, dans cette courte instruction, tout ce que ce jour doit vous rappeler, tout ce qu'il doit vous inspirer de reconnaissance, de respect et d'amour ? et à la vue des infidélités sans nombre qui ont partagé votre vie, combien

de regrets, de douleur et de crainte ne doit-il pas exciter dans vos cœurs ?

Car ne nous en tenons pas, mes frères, à l'élément muet que Jésus-Christ a employé pour l'administration de ce sacrement ; écoutez, dans un saint tremblement, les paroles qui donnent à ce signe extérieur toute son efficacité. Ce baptême, ajunte Jésus-Christ, vous le donnerez au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ; c'est-à-dire, vous invoquerez ce nom saint et terrible, qu'on ne prendra jamais en vain : il deviendra comme un cri de la victoire, et le signal de la défaite de Satan ; et celui sur qui sera faite cette invocation deviendra, par cela seul, participant de tout ce qu'il y a de grand et d'ineffable dans cette Trinité sainte : revêtu de la puissance du Père, il pourra commander à ces passions tumultueuses qui se révoltent au dedans de lui-même, et elles seront apaisées ; environné de la sagesse du Fils, il pourra obtenir la foi des mystères dont l'obscurité révoltait sa raison ; et pénétré de l'onction du Saint-Esprit, il trouvera de la douceur dans la pratique d'une loi qui n'est un joug que pour ceux qui la méprisent.

Ne me trompé-je pas, mes frères, en attribuant au baptême ces merveilleux effets ? et à en juger par la vie de la plupart des chrétiens, ne pourrait-on pas me demander où est cette puissance du Père, cette sagesse du Fils, cette onction du Saint-Esprit, dans des hommes que la moindre passion captive, que mille préjugés aveuglent, qui ne font qu'avec répugnance et avec dégoût ce que le service de Dieu leur impose ? Est-il bien vrai que le nom adorable des trois personnes ait été invoqué sur eux, qu'ils ont été rendus participants de la Divinité ? Oui, mes frères, le caractère qu'ils portent, et que toutes leurs infidélités n'effaceront jamais, dépose en faveur de cette vérité. Ils porteront éternellement l'empreinte de cette Divinité qu'ils déshonorent par une vie si peu conforme à leur vocation ; et leur sort sera bien plus terrible que celui de ces peuples infidèles sur lesquels le nom de Dieu n'a point été invoqué.

Pour vous, mes frères, qui devez envisager comme le premier de vos titres celui d'appartenir à votre Dieu par des liens si étroits, prenez bien garde de dégénérer de la noblesse de votre origine, en vous replongeant dans l'opprobre de votre première condition : *Noli in veterem vilitatem degeneri conversatione redire*. Vous avez été ténèbres, et toutes les fois que vous tombez dans le péché, vous en faites encore les œuvres. Il a été un temps où vous étiez les enfants de colère, et cette colère demeure éternellement sur celui qui commet l'iniquité. Avant votre vocation, vous n'aviez aucun rang parmi le peuple du Seigneur : *Non populus* ; aucun droit à sa miséricorde, dit un prophète : *Non misericordiam consecuti* (*Osee, I, 7, 8*) ; vous étiez éloignés de sa bienveillance et de son amour : *Non dilecti*. Quoique ces temps soient passés, il en est un autre encore plus

à craindre ; c'est celui dont parle l'Apôtre (*Hebr., VI, 4, 6*), quand il déplore le malheur de ceux qui, après avoir goûté le nom de Dieu, s'engagent de nouveau dans la voie de la perdition et de la mort. Que je voudrais bien, mes frères, que ceux que la fureur de leurs passions entraîne dans cette voie, connussent le danger de leur état ! Que je désirerais ardemment que ces âmes innocentes et pures, que le démon n'a pas encore souillées, sentissent de quel prix est le dépôt qui leur a été confié dans le baptême ? C'est pour cela, sans doute, que Jésus-Christ ajoute à la nécessité du baptême la nécessité de l'enseignement : Apprenez à ces peuples que vous devez initier à mes sacrés mystères, apprenez-leur à observer avec fidélité tout ce que je vous ai enseigné moi-même : *Docentes servare quæcunque mandavi vobis*.

Quelles leçons pour les ministres des saints autels, et quels motifs pour eux de profiter des instants de leur jeunesse, pour se remplir de la science du salut ! Si le ministère sacré ne consistait qu'à conférer les sacrements, ces sources ineffables de grâces, où un élément visible agit par l'efficacité de la parole, mais d'une manière insensible, sans dépendre en aucune sorte de la science du ministre qui les prononce, ah ! mes frères, une pureté de mœurs inviolable, l'amour de la religion, le zèle du salut des âmes, seraient les seules dispositions nécessaires à des fonctions aussi redoutables ; mais l'obligation étroite d'instruire les peuples : *Docentes servare* ; les menaces prophétisées contre les chiens muets (*Isa., LVI, 10*) ; le compte que Dieu demandera au prophète qui n'aura pas repris Israël de ses égarements (*Ezech., III, 18 seqq., XXXIII, 7 seqq.*) ; tout doit faire trembler les ministres qui oseraient, sans lumières, s'ingérer dans le sacerdoce, et dont les lèvres, pour s'être trop occupées d'objets profanes, ne seraient point les dépositaires de la science. Ces menaces et ces anathèmes doivent effrayer les jeunes lévites que l'Église dispose à ces redoutables fonctions : qu'ils apprennent que les disputes et les schismes qui de temps en temps l'agitent, lui font des plaies moins sensibles que l'ignorance de ses ministres ; et que, tandis qu'elle paraît jouir de la paix, elle est souvent livrée à une amertume profonde, par les fautes continuelles des prêtres sans lumières et sans études : *Ecce in pace mea amaritudo amarissima*. (*Isa., XXXVIII, 17.*)

Mais Jésus-Christ, par ces paroles, *Docentes*, n'aurait-il voulu instruire que ses apôtres ? Ou vous a souvent dit, mes frères, que vos devoirs et ceux des ministres étaient étroitement liés ; que l'obligation de parler et d'instruire, qui leur est imposée, suppose de votre part l'obligation de les entendre ; que la parole de Dieu, qui ne retourne jamais à lui sans effet, produit contre ceux qui la négligent ou qui la rejettent, le témoignage le plus accablant. Aussi, vous pouvez remarquer dans ces paroles de Jésus-

Christ, ce qui donne à la grâce des sacrements et accroissement si capable d'en assurer les fruits : l'attention à écouter, à méditer et à pratiquer la parole sainte : *Docentes servare quaecunque mandavi vobis.*

Il ne restait rien à désirer aux apôtres, ni sur les fondements, ni sur l'étendue, ni sur l'autorité de leur mission. Jésus-Christ les avait rendus dépositaires et dispensateurs de ses grâces, et leur avait marqué les bornes de leur mission; mais à qui appartenait-il d'en assurer le succès? qui pouvait leur répondre que, partout où ils se présenteraient en son nom, ils seraient écoutés? Ils avaient vu les vigneronns eux-mêmes former des complots contre le Fils du père de famille; le peuple juif avait porté l'aveuglement jusqu'à méconnaître son Libérateur et son Messie, et devait bientôt consommer son ingratitude par le déicide le plus affreux. Comment des peuples étrangers, qui n'ont point encore entendu parler du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, pour qui le mystère de la croix ne devait être qu'une folie, comment se promettre de les assujettir au joug de l'Evangile? Jésus-Christ n'attend pas que les apôtres lui manifestent leurs craintes : Je serai avec vous, leur dit-il, jusqu'à la consommation des siècles : *Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi.* Cette seule promesse lève toute difficulté, dissipe toute inquiétude, et rappelle aux apôtres ce que le Sauveur leur avait dit dans tant de circonstances : Ne craignez point ceux qui n'ont de puissance que sur les corps, n'étudiez point ce que vous aurez à répondre aux princes et aux puissants du siècle (*Matth., X, 19, 28*); et il est bien aisé d'apercevoir les effets de cette assistance dans le succès rapide des apôtres, et dans l'intrépidité de leur courage au milieu des menaces et des tourments.

Il est donc vrai, mes frères, que Jésus-Christ doit être jusqu'à la fin des temps avec ceux qui portent son nom et qui parlent de sa part; et c'est ce qui rend notre ministère si redoutable, et pour ceux qui l'exercent, et pour ceux qui en sont l'objet. Aux premiers, cette présence habituelle de Jésus-Christ leur impose l'obligation de ne parler, de n'agir que suivant les règles étroites de l'Evangile, de ne pas déshonorer par une vie toute mondaine, ou par les faibles ressources d'une éloquence profane, un ministère où Jésus-Christ a tant de part. Aux derniers, cette présence de Jésus-Christ leur apprendra à ne jamais endurcir leurs cœurs à la voix de ses ministres : à se souvenir qu'il regarde comme faits à lui-même, les outrages et les mépris qui attaquent le ministère de ses serviteurs. Mais aussi, que de ressources pour les uns et les autres dans ces paroles : Je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles! *Ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi.*

Je vous l'avoue, mes frères, les dégoûts de notre état, les fatigues de notre ministère nous paraîtraient insupportables, si cette pensée ne ranimait de temps en temps notre

courage. C'est au nom de Jésus-Christ, c'est par son ordre et avec son assistance, que nous exerçons les fonctions les plus saintes; c'est à lui que nous devons en abandonner le succès, sans nous élever quand il est apparent, sans nous abattre quand il est insensible.

Et vous, mes frères, pensez que, jusqu'à la fin des siècles, Jésus-Christ ne vous perdra point de vue. Montrez-moi un lieu où il ne sera pas? Je ne parle pas de cette présence essentielle à la Divinité, qui, par son immensité, remplit tout; c'est en elle que nous agissons, que nous vivons et que nous sommes, suivant l'expression de l'Apôtre (*Act., XVII, 28*); mais je parle d'une présence plus sensible de Jésus-Christ : il est partout : dans les sacrements, comme source de grâce, comme remède aux péchés; dans son temple, comme protecteur de l'humble qui prie; à l'autel, comme nourriture du juste qui le reçoit; dans les sacrés tribunaux, comme médecin du malade qui y gémit de ses plaies; dans nos chaires, comme docteur du chrétien qui cherche la vérité; dans les justes, comme modèle; dans les pécheurs, comme vengeur du crime. Aussi, la plus grande consolation du fidèle qui sait étudier et chercher Jésus-Christ, c'est la certitude de le trouver présent en tous lieux : *Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi.*

Vous sentez, mes frères, qu'il n'est pas de vérités plus capables de prêter à la morale, que cette présence habituelle de Jésus-Christ, soit dans les ressources qu'elle nous offre, soit dans les obligations qu'elle nous impose. Il faudrait plus d'une instruction pour épuiser cette vérité : souvenez-vous seulement que ce doit être votre pensée la plus ordinaire, et que cette promesse formelle d'assister en tout temps tous ceux qui espèrent en lui est étroitement liée avec l'obligation de recourir sans cesse à son assistance, de ne jamais perdre Jésus-Christ de vue; de n'agir que conformément à sa volonté; de rapporter à lui seul, comme au principe et à la fin de toutes choses, chaque action, chaque pensée, chaque désir; et que de la négligence de cette pratique, résulte ce déluge de désordres et d'abus qui inondent le christianisme.

Où, Seigneur, nous le croyons de cœur et nous le professons de bouche, que vous êtes présent en tous lieux; que sans votre assistance continue l'homme rentrerait bientôt dans le néant d'où vous l'avez tiré, et le chrétien retomberait bientôt dans les ténèbres dont votre grâce l'a délivré. Faites, ô mon Dieu, que cette vérité ne soit point stérile en nous : l'adoration et les hommages qui vous sont dus, la déliance et la crainte qu'exige notre faiblesse, la confiance et l'amour que sollicitent vos bienfaits, doivent être les fruits de cette pensée salutaire : faites qu'ils soient permanents, afin que, vivant dans une continuelle attention à votre divine présence ici-bas, nous méritions d'en jouir pendant toute l'éternité. Ain i soit-!.

LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DU
S.-SACREMENT.

Sur l'Épître de saint Paul aux Hébreux,
c. VII, v. 18-28.

Excellence du Testament nouveau. Caractère et
sublimité du sacerdoce de Jésus-Christ.

Convendez, mes frères, que la religion à laquelle nous appartenons est pleine de consolations et de ressources ; sous quelques qualités qu'elle nous présente Jésus-Christ, notre Médiateur et son Chef, elle nous offre en lui des moyens efficaces de sanctification. A l'occasion du mystère dont l'Eglise continue la mémoire pendant ces jours, elle nous fait considérer Jésus-Christ comme le Pontife du Testament nouveau ; et d'après les principes de l'apôtre saint Paul, dont elle emprunte les paroles, elle nous apprend à ne point regretter une foi figurative, des hosties insullisantes, des ministres mortels, puisque nous possédons la réalité des figures, une victime plus pure et sans tache, et un Pontife excellent. L'explication des paroles de notre Épître ne nous servira pas seulement à sentir l'excellence du sacrement adorable qui, pendant cette octave, est l'objet de notre vénération et de notre culte, mais encore à régler nos dispositions lorsque nous nous proposons d'y participer. Écoutez avec un profond respect, avec une religieuse frayeur, ce que l'Apôtre va nous dire du Prêtre saint qui sollicite pour nous, et suivons avec une fidèle docilité les avis qu'il nous donne pour lui préparer nos cœurs : suivez-moi dans la courte exposition de ces paroles.

Le premier Testament, dit l'Apôtre, est réprouvé, à cause de son infirmité et de son inutilité : *Propter infirmitatem et inutilitatem*. Eh ! que manquait-il, mes frères, à ce Testament, que Dieu lui-même avait pris la peine de graver sur deux tables de pierre ; qu'il autorisait continuellement, par les plus éclatants prodiges ; pour l'honneur duquel il avait suscité, dans tous les temps, des hommes puissants en œuvres et en paroles ; dont il punissait les moindres transgressions par la mort des prévaricateurs ? Il lui manquait, ajoute l'Apôtre, cette perfection à laquelle tout ce qui composait cette loi ne pouvait atteindre, et qui ne devait être l'effet que de la loi nouvelle : *Nihil ad perfectum adduxit lex* : il lui manquait un médiateur qui fût exempt de parler pour lui-même, n'ayant pas de péché à expier, et qui fût certain, en parlant pour nous, d'être exaucé à cause du respect qui lui était dû : *Exauditus est pro sua reverentia* (Hebr., V, 7) ; il lui manquait une victime dont le sang, bien différent de celui des animaux, qu'on versait dans l'ancien Testament, offrit à Dieu une réparation égale à la majesté de Dieu, et nous communiquât la charité dont il est le principe : car c'est le propre du Testament nouveau, de nous donner le droit à une espérance plus ferme : *Introductio melioris spîs*, et de nous rapprocher de Dieu par une

confiance plus solide : *Per quam proximamus ad Deum*.

Qu'il nous importe donc, mes frères, de bien connaître ce Pontife, qui tient de Dieu son pouvoir et sa mission d'une manière si essentielle et si irrévocable, que tandis qu'il a consacré les autres pontifes, sans s'engager par aucun serment à exaucer leurs prières, et à honorer leur ministère par des effets de miséricorde, *Alii quidem sine jurejurando* ; il a employé, pour consacrer le Pontife du Testament nouveau le serment le plus solennel, puisqu'il a juré par lui-même ; le serment le plus irrévocable, puisqu'il n'en doit point éprouver de repentir : *Juravit, et non pœnitebit eum* ; le serment le plus stable, puisqu'il doit avoir son effet jusqu'au jour de l'éternité : *Tu es Sacerdos in æternum*.

Aussi, mes frères, l'Eglise, cette nouvelle Jérusalem, n'éprouvera point la vicissitude dont était affligée l'ancienne Sion ; celle-là voyait ses pontifes se succéder les uns aux autres : les uns la consolait par leur pouvoir auprès de Dieu, la fortifiaient par leurs leçons, l'édifiaient par leurs vertus ; les autres l'affligeaient par leurs négligences, la scandalisaient par leurs désordres, et tous disparaissaient à leur tour, parce qu'ils étaient enlevés par la mort que tout homme doit inévitablement subir : *Idcirco quod morte prohiberentur permanere*. Notre Pontife s'est, il est vrai, volontairement assujéti à cette loi commune de mortalité ; mais dans cette immolation libre et volontaire de lui-même, il a exercé le ministère de Pontife, et, après avoir goûté la mort, il a secoué le sommeil qui l'accablait, et ne s'est réveillé que pour exercer à jamais la fonction de Prêtre, et de Prêtre éternel : *Sempiternum habet sacerdotium*. Peuple d'Israël, nation choisie, peuple du Seigneur, eh ! quels étaient les droits du souverain sacerdoce ? Offrir en ton nom d'impuissantes hosties ! obtenir pour toi des faveurs temporelles ! déclarer que quelques souillures extérieures et légales étaient expiées par quelque temps d'épreuves, ou quelques légers sacrifices ! Notre Prêtre vraiment grand, et par l'excellence de son origine, et par l'objet de son ministère, aura, jusqu'à la consommation des siècles, le droit de purifier ce qui était impur, de rapprocher ce qui était désuni, de rendre à l'homme coupable le salut et la vie, et de conduire à Dieu ceux que le Seigneur avait rejetés à cause de leur révolte : *Unde salvare in perpetuum potest accedentes per semetipsum ad Deum*.

Si j'ai péché, ce n'est plus un Moïse qui sollicite le pardon de mes offenses, et s'offre pour moi comme un anathème ; ce n'est plus un Daniel qui, pour obtenir à son peuple l'indulgence et la miséricorde, réclame l'alliance faite avec ses ancêtres ; ce n'est plus un Jérémie qui emploie, pour toucher le Seigneur, les gémissements de la douleur la plus amère : c'est le Dieu vivant et véritable, qui, pour s'opposer aux effets de sa propre justice, devient lui-même in-

tercesseur et victime, en commence la fonction dans le temps, et en continue l'exercice pendant toute l'éternité: *Semper vivens ad interpellandum pro nobis.*

Voilà, mes frères, le souverain Prêtre qui convenait à la loi nouvelle; tout autre pontife, quelque saint qu'il eût été, quelque favorisé qu'il eût paru, ne pouvait remplir les desseins de Dieu sur nous, et subvenir aux besoins spirituels dont nous étions environnés. Il était donc juste, ajoute l'Apôtre, que notre Pontife fût saint et innocent, exempt de souillures, séparé des pécheurs, et plus élevé que les cieux. L'Apôtre en donne aussitôt la raison: un prêtre mortel, un pontife pécheur, est forcé chaque jour de se purifier de ses propres souillures, et, avant de porter au trône de la miséricorde les infidélités du peuple, il fant qu'il expie, par le sacrifice, ses propres iniquités. Cette humiliante précaution n'est point nécessaire au Pontife du Testament nouveau; il ne craint pas que son Père détourne les yeux de ses offrandes, en vue d'iniquités qui lui soient propres; et il n'est pas compris dans cette menace que Dieu faisait à son peuple, lorsqu'il lui disait, par un prophète: C'en est fait, je suis las de vos sacrifices, et je ne recevrai plus de victimes de votre main: *Non suscipiam de manu vestra.* (*Malach., I, 10.*) Il n'a pas même besoin de renouveler son sacrifice chaque fois que quelques nouveaux outrages excitent la colère de son Père; il suffit qu'il se soit offert une fois lui-même, pour que la vertu de son sacrifice ne puisse plus éprouver d'altération: *Hoc fecit semel seipsum offerendo;* et s'il a établi dans son Eglise un sacrement où il est tout à la fois et nourriture et victime, où sa première immolation est rendue aussi réelle, aussi véritable que sur la croix, ce n'est pas qu'il fallût à Dieu ce nouveau témoignage de son obéissance, pour assurer l'efficacité de son oblation; mais c'est qu'il nous fallait, à nous, un signe toujours subsistant qui excitât notre confiance et renouvelât notre piété. Concluons donc, avec l'Apôtre, que la loi à laquelle nous appartenons est bien supérieure à tout ce que l'ancien Testament avait de plus consolant et de plus avantageux, et que des prêtres environnés d'infirmités et de misères ne sont point à comparer au Fils de Dieu, parfait comme son Père, éternel comme lui, sensible comme lui à nos infirmités, et toujours prêt à les soulager. Mais serait-ce là la seule conséquence que nous fournirait ce parallèle, que vient d'établir l'Apôtre entre la loi nouvelle et la loi ancienne? Ah! mes frères, il en est une que l'Eglise elle-même nous suggère, par l'application qu'elle fait de cette Epître à l'objet de cette solennité; et tandis qu'elle expose à nos adorations, pendant une suite de jours, le sacrement auguste où se perpétuent tous les mystères dont parle l'Apôtre, l'Eglise veut former dans nos cœurs toutes les dispositions qu'exige un si précieux sacrifice et un sacrement si

redoutable: ainsi, l'éternité du Pontife, sa sainteté, son innocence, son exemption totale de toute souillure, sa séparation rigoureuse de tout pécheur, son élévation au-dessus des cieux, nous prescrivent autant de dispositions essentielles, et pour assister utilement à ce sacrifice, et pour participer dignement à ce sacrement. Ainsi, ce n'est plus simplement de Jésus-Christ que je dirai avec l'Apôtre, qu'il convenait que notre Pontife eût toutes ces qualités: *Talis decebat ut nobis esset Pontifex;* mais c'est de chacun de vous, mes frères, qui, selon l'expression de l'apôtre saint Pierre, formez tous un sacerdoce royal, *Regale sacerdotium* (*I Petr., II, 9*), parce que vous êtes unis à Jésus-Christ comme des membres à leur chef; c'est de chacun de vous que j'ai droit d'exiger ces dispositions que nous figure ici l'Apôtre, la sainteté, l'innocence, l'attention à ne participer à aucune souillure, la fuite des pécheurs et du péché, une conversation qui soit moins sur la terre que dans les cieux; et en parcourant, avant de finir, ces différentes dispositions, jugez-vous vous-mêmes, et voyez si, jusqu'à présent, vous avez apporté à l'autel les dispositions qu'exigent nos redoutables mystères.

La sainteté, *sanctus*: si ce n'est pas cette sainteté consommée, qui ne connaît aucune altération, aucune faiblesse, qui s'élève toujours au-dessus des sens, qui oppose aux tentations des efforts qui en triomphent; du moins cette sainteté commencée, qui se tient en garde contre tout écueil, qui gémit des moindres faiblesses, et se relève promptement des chutes les plus légères.

L'innocence, *innocens*: si ce n'est pas cette innocence primitive qui n'a éprouvé aucune altération, aucune tache; du moins cette innocence recouvrée par les œuvres d'une pénitence proportionnée aux désordres qui l'avaient fait perdre.

L'exemption de toute souillure, *impollutus*; c'est-à-dire, une souveraine horreur de ce qui déplaît à Dieu, une vive douleur de s'être écarté de la voie de ses préceptes, un désir sincère d'y rentrer, si on s'en trouvait éloigné, et d'y marcher avec plus de confiance, si on a le bonheur d'y être fidèle:

La séparation totale des pécheurs, *Segregatus a peccatoribus*: non cette séparation corporelle et visible, qui rompt tout commerce et toute société; mais cette séparation intérieure et réelle, qui fait qu'on déteste leurs maximes, qu'on renonce à leurs joies, qu'on ne prend point de part à leurs crimes, et que l'on conserve des sentiments, des affections et des desirs tout opposés à leurs inclinations et à leurs penchans.

Enfin, plus élevé que les cieux, *Excelsior caelis factus*: n'étant attaché à la terre que par les liens de la mortalité, mais toujours prêt à la quitter; détaché par conséquent de tout ce qui en rend le séjour trop séduisant et trop aimable, ne goûtant que ce qui peut conduire à Dieu, n'aimant que ce qui est digne de lui, ne pratiquant que ce qui peut nous élever jusqu'à lui. Voilà, mes frères,

les dispositions d'un chrétien qui veut s'unir à la victime et participer au ministère du Pontife éternel; et nos églises ne seraient pas, comme elles le sont tous les jours, le centre des irrévérrences, des profanations et des sacrilèges, si tous les chrétiens que réunit le sacrifice de nos autels s'appliquaient à devenir, comme Jésus-Christ, autant de pontifes et d'hosties. L'édification et l'avantage de cette disposition ne se borneraient pas à l'enceinte de nos temples; nos villes, nos maisons, deviendraient autant de sanctuaires, où chaque chrétien se ferait une occupation continuelle de sacrifier ses inclinations, ses volontés propres; et l'on pourrait dire à proportion de chacun de nous ce que l'Apôtre nous dit de Jésus-Christ : *Semper vivens ad interpellandum* : Il est toujours occupé à solliciter la miséricorde de Dieu. Oui, l'amour de la prière et la ferveur dans ce saint exercice, naîtraient essentiellement de ces dispositions, et le Pontife éternel répandrait sur tous ses membres cet esprit de sacrifice, qui est l'âme de notre sainte religion.

Adorable Victime, Prêtre excellent, Pontife plus élevé que les cieux, vous ne vous êtes abaissé jusqu'à nous dans l'auguste sacrement de nos autels, que pour rendre votre charité plus accessible et plus touchante; qu'il sorte donc de votre sanctuaire un feu sacré qui en pénètre nos cœurs; qu'il détruise cette volonté propre, si ennemie de l'esprit de sacrifice; et qu'en nous rendant une seule victime avec vous, il nous fasse trouver en vous le gage de l'immortalité et de la vie bienheureuse. Ainsi soit-il.

Sur l'Évangile selon saint Luc, c. XIV,
v. 16-24.

Banquet eucharistique : pain des anges, fruit de vie, gage de l'immortalité bienheureuse.

Il ne nous conviendrait pas, mes frères, de faire de l'Évangile de ce jour une autre application que celle que l'Église elle-même en a faite à cette solennité. Quoiqu'on puisse trouver, avec les Pères de l'Église, dans ce souper de l'Évangile, une idée du mystère de l'incarnation du Verbe, un avant-goût du royaume que Dieu réserve à ses élus; quoique la vocation générale au salut éternel, les prétextes que les pécheurs opposent à la nécessité de l'opérer, la réprobation de l'ancien peuple, et l'adoption du nouveau, soient des conséquences qui résultent inévitablement de la simple lecture de cette parabole, je ne crois pas qu'il soit permis de détourner votre attention du sacré banquet auquel l'Église vous invite au nom de Jésus-Christ, et dont elle rappelle avec tant de solennité l'institution et la mémoire pendant ces jours de grâces et de sanctification. Il n'est pas une parole de cet Évangile qui ne convienne à ce festin délicieux : elles tendent toutes à exciter vos empressements, à régler vos désirs, à condamner vos froideurs.

C'est encore avec les Pharisiens, ces

hommes durs et hypocrites, que Jésus-Christ s'exprime sous cet emblème; et il est à remarquer qu'il semblait affecter de leur présenter les images les plus frappantes, parce qu'il connaissait la perversité et l'insensibilité de leur cœur. Un homme prépara un grand festin : *Homo quidam fecit cœnam magnam*. Cette expression, qui offre d'abord l'idée d'un repas servi avec magnificence, est bien propre à figurer la sainte Eucharistie, où le pain des anges descend du ciel, où le vin qui fait germer les vierges est versé avec tant d'abondance, où la chair d'un Dieu est servie d'une manière miraculeuse; un festin délicieux, où les goûts et les désirs les plus insatiables sont prévenus et comblés; un banquet où le maître fait asseoir un serviteur vil et abject, pour le servir lui-même, et le nourrir de sa propre substance : *Manducat Dominum pauper servus et humilis*. Le voile qui couvre la nourriture, ne diminue rien de la grandeur du festin. La foi qui y conduit le chrétien, lui dit assez qu'un Dieu caché, mais dont la présence est réelle, dont la grâce est sensible, dont les consolations sont ineffables, remplit la nuée que forment les espèces; et cet aven est le premier hommage que rend le chrétien que l'amour y conduit : *Vere tu es Deus absconditus*. (Isa., XLV, 15.) Voilà la nature du banquet; mais où sont les convives? Cet homme, que la générosité avait engagé à faire un si grand festin, par un effet de la noblesse de son cœur, se détermine à y appeler un grand nombre de conviés : *Vocavit multos*. Le nombre n'en est pas déterminé; il est seulement dit qu'il en invite beaucoup : *multos*; et ce terme, dans l'Écriture, est quelquefois expliqué de la manière la plus étendue et la plus générale. Nous pouvons dire aussi, que de tous ceux qui font profession de la foi, il n'en est aucun qui soit exclu de ce festin par la volonté de celui qui le prépare à tous : *Vocavit multos*. La plupart, cependant, ou s'en séparent, ou en abusent; les uns prennent le parti de s'en dispenser, d'autres s'y présentent avec indifférence : sont-ils du nombre de ceux qui sont appelés? Oui, sans doute; mais vous verrez bientôt que les uns et les autres appartiennent à ce grand nombre que le Maître rejette, après une invitation si solennelle.

Je dis invitation solennelle : les apprêts que le maître avait faits pour le souper, le grand nombre de ceux à qui il avait fait connaître son désir de les réunir à sa table, étaient, ce me semble, des précautions suffisantes pour prouver sa charité et sa tendresse; mais, quand il s'agit d'avancer, un maître tel que celui que nous dépeint l'Évangile, est toujours prodigue : il pouvait se formaliser de la lenteur des convives qui ne préviennent pas l'heure du souper; il ne consulte cependant que sa miséricorde; et sans avoir égard à l'indignité des personnes qu'il appelle à sa table, il veut leur donner un nouveau témoignage de sa patience infinie : à l'heure du souper, il envoie encore

s ses serviteurs donner aux conviés de nouvelles preuves de son empressement et de son ardeur : *Hora cœnæ misit servos suos dicere invitatis ut venirent*. Ne perdons pas de vue l'Eucharistie, qui nous est si admirablement représentée dans cette parabole. Ces différentes invitations du Maître, mes frères, ont un rapport bien frappant avec la conduite que l'Eglise tient à votre égard, quand il s'agit de la réception de ce sacrement : elle commence d'abord par vous offrir le précepte général de communier, en vous rappelant et le danger qu'on court en ne communiant pas, et les avantages qu'on trouve dans une communion sainte : à ces motifs généraux, pour vaincre votre indifférence, elle ajoute des ordres plus précis afin de vous déterminer ; elle vous presse à l'heure du souper, *hora cœnæ*, par le précepte formel qu'elle vous fait de communier en certain temps, par la menace terrible de vous retrancher de son corps, si vous négligez ce précepte ; les serviteurs de l'Evangile sont chargés de dire que tout est prêt : *Quia parata sunt omnia*. Vous voyez que, jusqu'à présent, c'est le Maître qui a fait toutes les avances, sans que les conviés aient pu mériter, ou répondu à ses empressements ; mais enfin il faut qu'ils se déclarent. Ils commenceront tous à s'excuser : *Cæperunt omnes simul excusare*. Quoi ! tous ? Dans cette multitude il ne s'en trouve pas un qui se montre sensible à un si grand honneur ? Mais, du moins, ne peut-on pas les justifier sur les excuses qu'ils allèguent ? Le premier a acquis une maison de campagne : *Villam emi* ; le second a acheté cinq paires de bœufs : *Juga boum emi quinque* ; le dernier vient de se marier : *Uxorem duxi*. Ces différents soins ne sont pas du nombre de ceux qu'on peut traiter de frivoles ; et des affaires de cette importance paraissent bien, au premier coup d'œil, mériter le sacrifice d'un souper. Le maître cependant ne se contente pas de ces excuses ; et quand le serviteur vient lui rendre compte de sa mission, il entend ces réponses avec l'indignation la plus marquée : *Iratus paterfamilias*. En effet, mes frères, ces excuses sont-elles recevables, s'il est prouvé que l'honneur que leur faisait le père de famille en les invitant, était un avantage auquel ils n'avaient pas droit de prétendre ; que cet avantage surpassait de beaucoup les intérêts particuliers les plus chers ; que le mépris de cette invitation les exposait à la haine d'un maître toujours terrible dans ses vengeances, autant qu'il est généreux dans ses dons ; que la préférence qu'ils donnaient à des affaires si peu utiles, les privait pour toujours des ressources qu'ils pouvaient se promettre de la bonté de leur maître ?

Ces réflexions deviendraient plus sensibles dans l'application ; et c'est à vous, chrétiens, ou qui ne communiez pas, ou qui ne communiez que très-rarement, que je la fais. Qui doute que vous n'ayez des occupations, et des occupations très-im-

portantes ? Est-ce qu'on ne sait pas les soins que demandent un ménage, des enfants, un commerce, une charge ? Est-ce qu'on ignore que les jours d'une mère chrétienne sont si remplis, qu'à peine trouve-t-elle le temps de penser à ses besoins personnels ? qu'après avoir passé le jour dans le mouvement et dans l'agitation, la nuit même son repos est encore troublé par les inquiétudes et par les soins ? Est-ce qu'on ne voit pas l'application qu'exige l'emploi ou le métier d'un homme qui est obligé, par son travail, de pourvoir à la subsistance d'une famille indigente ? est-ce qu'on ne sent pas de quelle conséquence il est pour lui que tous ses instants soient employés, surtout lorsque ses gains sont modiques et bornés ? et peut-on trouver à redire qu'il soit avare de son temps, et qu'il n'en prodigue aucun moment ? Je pourrais parcourir ainsi tous les états, et vous prouver, mes frères, combien ils fournissent de prétextes plausibles pour perdre de vue toute autre affaire ; *Cæperunt omnes simul excusare*. Mais en est-il un seul qui soit recevable, quand il s'agit de vous préparer au sacré banquet, de venir puiser dans cette source adorable les lumières qui peuvent diriger vos démarches, et la force qui peut affermir vos pas ?

Jugez donc quelle doit être la colère d'un Dieu qui vous invite, par l'intention qu'il a eue en instituant cet ineffable mystère. C'est pour des hommes qu'il l'a institué, et des hommes que sa providence a attachés aux différents états de la vie : il a donc connu l'étendue de leurs occupations, avant de leur faire un précepte de s'asseoir à sa table ; il a donc prévu les raisons que leur indolence pouvait opposer à cette obligation étroite ; il a donc rejeté, par avance, tant de vaines excuses que la cupidité fournit, que la tiédeur autorise, et que favorise la mollesse. Ainsi, mes frères, venez nous dire, au tribunal de la pénitence, que vous ne pouvez vous résoudre à quitter vos enfants ; que votre maison n'est point en sûreté quand vous vous échappez pour vous disposer à une action si sainte ; que votre temps n'est point à vous, parce que vous vivez dans la dépendance, tantôt d'un maître, tantôt d'un époux ; que, d'ailleurs, pour s'acquitter d'un devoir aussi important, on a besoin de toute l'attention de l'esprit, de tout le recueillement du cœur ; qu'il vous faudrait, pour approcher avec fruit de l'autel, des mois entiers de séparation et de retraite ; que vous ne craignez rien tant que d'y paraître avec dissipation et avec tiédeur.

Ah ! j'applaudis avec sincérité à la plupart de ces réflexions : vos principes sont solides ; il serait à souhaiter que l'application en fût toujours aussi juste et aussi raisonnable. A Dieu ne plaise que j'affaiblisse cette sainte frayeur qui vous fait craindre de porter à l'autel un cœur livré à l'agitation et au trouble ! Non, le Seigneur ne se plaît point dans l'émotion, dit un prophète : *Non in commotione Dominus* (III Reg., XIX, 11) ; il lui faut des cœurs tout occupés de lui

seul : mais votre erreur, mes frères, est de croire que l'attention qu'il demande, que les préparations qu'il exige, ne peuvent s'allier avec une vie occupée et chrétienne ; qu'il soit impossible d'être tout entier à Dieu, sans que votre état ait à souffrir de votre négligence et de votre paresse, et que le pain de l'Eucharistie soit absolument le partage, ou de ces âmes contemplatives que le goût de la méditation exempte des agitations du siècle, ou de ces âmes oisives et paresseuses qui, par mollesse, se dispensent elles-mêmes des obligations de leur état. Il est donc évident que ces témoignages de respect que vous prétendez donner à la sainte Eucharistie, en ne la recevant pas, sont plutôt une injure faite au Dieu qui vous y invite : injure à sa libéralité, puisque, tandis qu'il se prodigue, qu'il se multiplie pour votre usage, qu'il fait toutes les avances, vous ne lui témoignez que froideur ; injure à sa miséricorde, puisque vous ne le supposez pas assez indulgent pour compatir à vos faiblesses, et pour exaucer la simple préparation d'un cœur qui ne veut être qu'à lui seul : vous en faites un maître dédaigneux, qu'on ne doit approcher qu'en tremblant, tandis qu'il vous donne les plus grands motifs de confiance et de tranquillité. Car, à la place de ces conviés, tous riches et d'une condition relevée, à qui le Père de famille adressera-t-il son invitation ? Allez promptement, dit-il aux serviteurs, dans les carrefours et dans les rues de la ville, et faites entrer ici tous les pauvres, tous les languissants, tous les aveugles et tous les boiteux : ceux-là n'auront pas de prétextes, sans doute, dans leurs possessions et dans leurs richesses, et recevront mon invitation avec plus d'égards et de reconnaissance.

C'est ici, mes frères, que se manifestent toute la générosité et toute la bonté du Dieu qui nous invite à sa table. S'il est un titre qui nous donne droit à ce festin, ce sont nos misères et nos besoins. Si nous étions riches de notre propre fonds, forts par notre propre vertu, éclairés de nos propres lumières, nous serions moins dignes de son attention, et le pain de l'Eucharistie perdrait, par rapport à nous, ses effets les plus précieux ; mais exposés, sur le chemin de cette vie, à tout ce que la malice de nos ennemis peut entreprendre pour nous perdre, abandonnés dans un carrefour dont la plupart des issues peuvent aboutir à la mort, nous avons besoin que Jésus-Christ devienne notre guide, qu'il affermissé et redresse nos pas que l'inconstance de notre nature rend chancelants, et qu'il éclairé par une onction intérieure les ténèbres de notre entendement.

Ah ! mes frères, si tous ces besoins nous étaient aussi connus et aussi sensibles qu'ils sont réels, nous faudrait-il un précepte pour nous obliger à participer au pain des voyageurs ? Notre plus vive inquiétude, suivant l'expression de saint Cyprien, ne serait-elle pas de nous voir privés de cette divine nourriture ? *Unus sit dolor, hac esca*

privari. Mais il faut que la parabole de Jésus-Christ ait son accomplissement.

Les serviteurs ont exécuté les ordres du maître ; ils ont été dans les rues, ils ont parcouru les carrefours, ils ont amené des pauvres, des malades, des aveugles et des boiteux ; et cependant la salle du festin n'est point encore remplie : pourquoi cela ? est-ce qu'il ne s'est pas trouvé dans leur chemin assez de malheureux pour qui c'eût été un grand honneur d'être admis à ce souper ? l'Évangile ne s'explique point ; mais il est aisé de conclure, par les paroles suivantes, que c'est la volonté qui a manqué à plusieurs, et non pas le besoin ; que parmi ces hommes à qui leur misère rendait ce festin si consolant, il en est encore qui ont rejeté cet avantage, puisque le Père de famille, qui souhaite que ses desseins de miséricorde soient accomplis, veut que ses serviteurs parcourent les grands chemins, qu'ils cherchent même dans l'obscurité des buissons, pour forcer d'entrer tous ceux à qui il a destiné son banquet.

Je ne sais, mes frères, en écoutant cet Évangile, qui a dû vous paraître plus constant, ou de Dieu ou de l'homme : de Dieu, qui témoigne les plus vifs empressements ; ou de l'homme, qui ne montre que les plus honteuses résistances. Rien n'est épargné de la part du maître ; il invite, on ne se rend point ; il cherche, on vient avec lenteur ; il force d'entrer, et à peine trouve-t-il de quoi remplir la salle du festin. Eh ! qui donc ! pensez-vous qu'il soit insensible à tous ces refus ? Non, chrétiens : écoutez, après tant de preuves de générosité et de patience, la sentence qui va sortir de sa bouche : En vérité, je vous assure qu'aucun de ces hommes que j'avais invités ne goûtera de mon souper : *Nemo virorum illorum qui vocati sunt, gustabit carnem meam*.

Qu'il est juste, mais qu'il est terrible, cet anathème ! Ce qu'il présente de plus accablant pour celui qui l'a mérité, c'est son équité et sa justice.

Écoutez donc ceci, vous, mes frères, que nous ne voyons jamais assis à la table de votre Dieu, ou qui, n'y paraissant que par bienséance et par contrainte, y venez peut-être avec les dispositions les plus équivoques. Si la divine nourriture que nous vous présentons ici-bas était du nombre de ces mets corrompibles qui, destinés à entretenir une vie passagère, n'auront aucun effet et ne seront d'aucun prix pour la vie future, nous ne serions pas surpris de votre indifférence ; mais c'est vraiment ici le pain des anges, le fruit de vie, le gage de l'immortalité, qui vous est offert. Ce souper qui commence dans le temps, doit se consommer dans l'éternité. Il est appelé communion, non-seulement parce qu'il nous unit d'une manière intime au corps, au sang, à la divinité de notre Chef, mais parce qu'il nous conduit à cette union inaltérable, qui doit combler les désirs de notre cœur pendant toute l'éternité.

Que faites-vous donc, mes frères, quand

vous traitez cette adorable nourriture avec plus de mépris que les mets les plus communs, quand vous en êtes moins occupés que des aliments les moins essentiels à votre corps, quand vous redoutez les démarches qu'il faudrait faire, les contraintes et les assujettissemens qu'il faudrait éprouver pour la recevoir avec fruit? Jésus-Christ vous dit formellement que vous vous exposez à n'avoir point la vie en vous, et cette parabole vous assure que l'effet de cette indifférence sera l'exclusion totale du céleste banquet : *Nemo virorum illorum gustabit cœnam meam.*

Mon Dieu, un de nos plus grands maux, c'est de ne point éprouver la faim spirituelle de votre sacrement adorable; mais un mal plus grand encore, c'est de ne pas sentir combien ce dégoût est dangereux, et voisin de la mort : remédiez, Seigneur, à ces deux infirmités; commencez par purifier nos âmes de toute affection étrangère à cette divine nourriture; éclairez les yeux de notre foi sur les ressources que vous avez attachées à un sacrement si auguste; instruisez notre cœur des douceurs que vous y renfermez pour les âmes qu'une crainte filiale conduit à ce sacré banquet : alors, au moindre signe de votre volonté, nous courrons nous y asseoir, nous serons rassasiés des biens de votre maison, et enivrés du torrent de ces voluptés pures qui ne laissent aucun regret : vous y deviendrez le principe de notre vie spirituelle, et le germe de notre bienheureuse immortalité. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION SUR LA PROVIDENCE.

Mibi adherere Deo bonum est, et ponere in Domino meo spem meam. (Psal. LXXXI, 27.)

Mon bonheur est de m'attacher à Dieu, et de mettre toute mon espérance dans le Seigneur.

On connaît, ou du moins on croit assez connaître la providence de Dieu sur les hommes : par un sentiment comme naturel, on lui attribue tous les événements qui arrivent ici-bas : on sait qu'étant le principe et la fin de toutes choses, c'est cette divine Providence qui en dispose au gré de ses desseins; que les êtres spirituels et raisonnables, les créatures sensibles et animées, les productions même purement matérielles tiennent d'elle seule leur origine et leur destination; et qu'aucune de ces créatures ne peut sortir de l'ordre admirable que sa sagesse lui a prescrit. On convient avec saint Augustin, qu'il n'est aucun être créé qui ne serve à accomplir ses desseins, soit qu'il le veuille, ou qu'il s'y oppose : *velit nolitec*; on en convient, mais quel usage fait-on de cette importante conviction? Il semble que la conséquence la plus naturelle et la plus raisonnable serait une humble soumission, une résignation parfaite à sa volonté suprême, un sentiment de reconnaissance à la vue de ses bienfaits, un silence respectueux à l'approche de ses salutaires rigueurs : l'homme ne ferait, après tout, dans ces dispositions, qu'imiter

ce firmament suspendu sur nos têtes, ces vastes créatures qui annoncent avec tant d'éloquence la sagesse de celui qui les a formées; il rendrait à l'Être suprême un hommage nécessaire et avantageux; mais, Providence de mon Dieu, le recevez-vous souvent, cet hommage, de la part de celle de vos créatures que vous avez rendue la plus capable de vous honorer? Toutes les paroles qui sortent de notre bouche sont-elles consacrées à louer votre sage prévoyance, votre miséricordieuse attention sur nous? et toutes nos œuvres sont-elles toujours d'accord avec l'ordre admirable que vous avez établi ici-bas?

Non, mes frères, la providence de Dieu ne manque à personne, et la vie de la plupart des chrétiens est un oubli continuel de la divine Providence. Vous lui manquez quand elle vous soutient, vous lui manquez quand elle vous éprouve; c'est-à-dire que vous insultez aux vœux adorables de cette divine Providence, et quand elle vous comble de ces biens temporels qu'elle a créés pour notre usage, et quand elle vous prive de ces biens dangereux qu'elle sent que vous tournez à votre perte. Vous lui manquez quand elle vous soutient. Comment cela? Ou par l'usage ou par la réserve que vous faites des biens qu'elle vous distribue.

Par l'usage : il est dans l'ordre de la Providence de vous servir de ces biens pour entretenir une vie que vous tenez de Dieu, pour soutenir avec décence le rang où il vous a placés, pour procurer l'éducation, l'avancement, l'établissement d'une famille qu'il vous a confiée. Ce n'est pas manquer à la divine Providence, c'est la servir que d'en faire cet usage; mais dans cet usage même il y a des bornes très-étroites : les gardez-vous? Il est si facile de donner à la mollesse ce qu'on croit accorder à la santé; au luxe ce qu'on croit devoir à son état; à l'ambition ce qu'on croit faire pour l'avancement de sa famille, que, par une usurpation criminelle, on emploie souvent contre les desseins de la divine Providence des ressources sur lesquelles on n'avait qu'un droit très-borné. Si chacun, dans l'état le plus médiocre comme dans le plus élevé, se proposait d'étudier attentivement tout ce qu'il peut, tout ce qu'il doit s'accorder; s'il avait soin d'interroger quelquefois la divine Providence sur cet usage, que de superflu ne découvrirait-on pas, même dans les maisons qui passent pour les moins opulentes! C'est alors que l'on conviendrait de cette vérité que l'on méconnaît tous les jours, que la Providence de Dieu a créé, dans tous les genres, assez de biens pour la subsistance de tous les êtres animés qui sont sortis de ses mains, et que, puisque les plus misérables et les plus dénués d'entre les hommes subsistent encore malgré l'inégalité de la distribution des biens de ce monde, on est forcé de conclure que si cette répartition était égale, toutes les créatures seraient dans l'abondance. Mais pourquoi n'est-elle pas égale?

me direz-vous peut-être; pourquoi cette Providence si sage permet-elle un partage si irrégulier? Ne l'apercevez-vous pas, mes frères? C'est pour vous mettre à portée, vous qui avez été traités plus favorablement dans cette distribution, d'honorer Dieu de cette substance même qu'il vous confie; et vous qui paraissiez avoir été oubliés dans cette répartition, vous l'auriez peut-être méconnu dans l'abondance. Il veut vous apprendre à recourir à sa Providence et à sa miséricorde. Pourquoi voulez-vous que j'accuse plutôt le Seigneur d'injustice que vous-mêmes? Un homme riche ne prend point ordinairement un grand nombre d'économies pour administrer ses biens, il ne confie point ses terres à un grand nombre de fermiers: vous n'êtes donc après tout, dans l'ordre de la Providence, riches qui méécoutez, que les économes des biens que vous possédez, pour les distribuer selon les intentions, ou les faire valoir sous les ordres du Maître qui vous les confie. Vous devenez donc des dissipateurs toutes les fois que votre luxe ou votre intempérance règle vos dépenses, et vous contrariez la sagesse de la Providence, qui n'a pas prétendu vous en faire un moyen de perdition.

Mais si l'usage que vous en faites est si souvent injurieux à la divine Providence, comment en justifierez-vous la réserve? Je ne demande pas quelles sont les raisons plausibles que vous alléguerez pour justifier cette réserve; je sais que vous n'en manquez pas; la prudence humaine a plus d'un motif pour autoriser cette disposition à amasser: mais que direz-vous au tribunal d'un Dieu sage et prévoyant, lorsqu'il vous demandera compte des biens qu'il aura fait passer entre vos mains? Direz-vous qu'ignorant la durée de votre carrière, vous avez mis à part, dans les jours de votre sauté, des ressources qui pussent vous adoucir les rigueurs de l'infirmité, ou les ennuis de la vieillesse? Mais il vous répondra qu'une des maximes fondamentales de son Évangile est de ne point s'inquiéter du lendemain, parce qu'il n'est point à nous, et encore moins des années de la vieillesse, auxquelles il est si difficile d'atteindre, et dans lesquelles il est moralement impossible d'être abandonné de Dieu, à moins que la déliance ou l'iniquité ne déshonore cet âge. Appellerez-vous, pour votre défense, ces maladies longues et coûteuses, qui peuvent en peu de temps épuiser le fruit de bien des années d'épargne? Mais qu'aurez-vous à lui répondre, si une mort subite et précipitée vous prouve que Dieu seul met, quand il veut, des bornes à nos jours, à nos désirs, et à nos besoins; et que c'est lui manquer de l'oser supputer avec lui-même la longueur et le terme des années qu'il doit encore ajouter à nos jours? Vous rejetterez-vous sur l'établissement de vos familles, auquel vous êtes obligés de pourvoir? Mais il vous demandera s'il n'était pas avant vous, et plus que vous, le père de vos enfants; si ce n'est pas lui-même qui a protégé les jours de votre en-

tance, et si sa conduite adorable envers vous doit être un motif de défiance sur celle qu'il doit tenir à l'égard de vos enfants. Il vous demandera surtout, si, pour vous acquitter d'un devoir aussi essentiel à l'égard de vos enfants, il était nécessaire de les élever au-dessus de vous, et de les établir plus avantageusement que vous-mêmes. Voilà donc tout au plus ce que vous pourriez répondre à la Providence pour votre justification. Écoutez maintenant ce qu'elle va vous dire pour votre condamnation.

Premièrement, la Providence vous reproche votre ingratitude: vous la méconnaissez par ces réserves excessives. Car, ou vous êtes les enfants de la Providence divine, ou vous comptez davantage sur votre prévoyance particulière. Si vous vous croyez ses enfants, pourquoi vous en défiez-vous? et dans quelle occasion vous en défiez-vous davantage? Dans le temps même où elle vous traite avec plus de ménagement et de bonté. Si, au contraire, vous comptez davantage sur votre propre prévoyance, où est votre religion et votre foi?

Secondement, la Providence vous reproche votre folie. Le désir d'accumuler et d'amasser, loin de s'affaiblir avec l'âge, prend, avec les années, une nouvelle force. L'avarice est le péché des vieillards. Or, elle vous demande pourquoi vous amassez un bien que vous vous refusez à vous-mêmes, et que vous dérobez à tant d'autres qui devraient le partager avec vous. Elle vous annonce que vous payerez bien cher cette malheureuse complaisance que vous mettez dans les biens de ce monde, lorsqu'elle vous demandera votre âme.

Troisièmement, la Providence vous reproche votre insensibilité. Que le désir d'accumuler vous réduise à une vie étroite et pénible, vous êtes à plaindre; que, tandis que vous pourriez vivre avec une sage tranquillité, vous altériez votre santé par vos épargnes, c'est une extravagance qui fait compassion; du moins vous en êtes la seule victime: mais que, tandis que Dieu vous a chargés de soulager votre prochain, vous vous permettiez d'épargner à ses dépens; que vous reteniez dans l'injustice ce pain quotidien qu'il ne cesse de demander au Seigneur, et que Dieu vous a chargés de lui remettre, n'est-ce pas là la cruauté, l'inhumanité la plus criante?

Quatrièmement, la Providence vous accuse d'usurpation et de rapine, parce qu'elle ne vous a rien donné dont elle ne se soit retenu la disposition et la propriété. Avez-vous apporté avec vous quelque chose en ce monde? N'êtes-vous pas intimement convaincus que vous n'emporterez rien avec vous dans le tombeau? Quelle idée devez-vous donc avoir des biens qu'elle vous confie? et s'ils ne sont qu'un dépôt, pourquoi les retenez-vous donc contre la volonté de celui qui les a mis entre vos mains? Je pourrais, mes frères, rappeler à cette vérité tous les péchés des riches, péchés d'autant plus injurieux à la divine Providence, qu'ils

n'ont à son égard que des motifs spécieux de reconnaissance. Mais, comme le nombre des riches n'est pas celui qui domine dans cette paroisse, je crois devoir insister davantage sur les péchés des pauvres contre la Providence de notre Dieu; et c'est à eux que je dis qu'ils manquent à la Providence, lorsqu'elle les éprouve.

On a bien de la peine à persuader aux personnes qui vivent dans l'indigence qu'elles sont encore plus les enfants de la Providence que celles qui ne manquent de rien; qu'elle est encore plus miséricordieuse à leur égard qu'envers les riches: on n'ose même beaucoup insister devant les pauvres sur cette vérité, de peur de les exposer à des murmures et à des blasphèmes. Nous, mes frères, qui vous parlons, nous sommes, par état, les dépositaires et les dispensateurs des aumônes des fidèles; mais savez-vous quelle est la plus grande amertume de cette fonction? Ce sont les murmures indécentes, les raisonnements injurieux que nous entendons sortir de la bouche des pauvres, de la bouche de ceux même que la Providence assiste avec plus d'attention. Je n'ai garde de les relever, ces malheureux raisonnements; des oreilles bien chrétiennes ne pourraient en soutenir le détail; je craindrais de donner aux bons pauvres qui nous écoutent, plutôt un sujet de scandale qu'une instruction. Découvrons seulement, dans la pratique, les différents outrages que peuvent faire les pauvres à la providence du Seigneur.

Dans l'indigence, on manque à la providence de Dieu, et on se rend indigne de ses soins en trois manières: par défiance, par impiété et par négligence. Par défiance, lorsqu'on murmure et qu'on diffère à se soumettre aux desseins de cette divine Providence. Et quel est le crime de cette disposition, mes frères? Le voici. On contredit aux oracles les plus sacrés de l'Esprit-Saint, qui ne parle que de l'attention de Dieu sur les créatures; qui assure que le juste que la confiance anime n'éprouvera jamais l'abandon; qui invite l'indigent et le pauvre à répandre dans le sein de Dieu toutes ses inquiétudes, qui défend à l'âme fidèle de se troubler sur un avenir incertain, sur un lendemain qui ne sera peut-être pas à elle; qui menace de son abandon total celui qui ose tenter la Providence par ses défiances et par ses doutes.

On contredit aux témoignages des justes de tous les siècles, et à l'expérience journalière, qui démontre sensiblement que Dieu a des ressources miraculeuses pour ceux qui l'invoquent dans leur disgrâce; que des coups inopinés, et qui tiennent du prodige, rétablissent souvent des familles vertueuses dans la décadence paraissant inévitable.

On contredit au sentiment intime de son propre cœur; car, parlez de bonne foi, vous, mes frères, dont la bouche s'exhale si souvent en murmures contre la Providence; qui osez quelquefois l'interroger sur sa conduite à votre égard; qui, dans certains moments d'impatience, osez lui demander pourquoi

elle vous traite avec tant de sévérité, et quels sont les crimes qui vous attirent de si fortes épreuves? Répondez-moi: dans ces instants d'imprécations et de blasphèmes, que vous dit votre conscience? Elle vous avertit que ce ne sont pas les murmures qui mènent au cœur de Dieu, que ces raisonnements n'adouciront point vos maux, qu'ils ne feront que les aigrir, que ces plaintes ne conviennent point dans la bouche d'un fidèle qui sait que tout est dans l'ordre; que notre Dieu n'est pas semblable à ces divinités aveugles qui ne voient rien, à ces idoles insensibles qui ne comprennent rien; qu'il n'est que trop vrai que vos péchés sont la cause des maux qui excitent vos reproches, et qu'il est à craindre que ces murmures ne deviennent eux-mêmes le principe de nouvelles infortunes.

Ainsi, que la Providence vous abandonne à cet esprit de révolte, et paraisse vous oublier, à qui devez-vous l'attribuer, mes frères? N'est-ce pas à l'esprit de défiance? Mais si, à ce sentiment si injurieux à la providence de Dieu, vous ajoutez encore l'impunité, vous sortez de l'ordre que vous prescrit sa sagesse; elle s'est engagée à bénir le juste dans ses biens, dans sa famille, dans sa personne; elle s'y est engagée et l'exécute tous les jours; on connaît nombre de familles régulières qui se distinguent par leur fidélité, et que Dieu prévient par les prospérités les plus consolantes; on voit, par exemple, des pères et mères chrétiens, à qui Dieu donne des enfants dociles qui font la consolation de leur vieillesse, et qui jouissent après eux, pendant de longues années, d'une honnête fortune, qu'ils ont l'avantage de transmettre eux-mêmes à leurs enfants: la main de Dieu paraît d'âge en âge bénir ces familles, et, de générations en générations, ces familles elles-mêmes bénissent la Providence qui les soutient, de sorte que la fidélité qui se perpétue et la protection qui devient de jour en jour plus sensible, forment, en quelque sorte, une alliance indissoluble. On voit, au contraire, une infinité de maisons qui portent, pour ainsi dire, un caractère d'abandon et d'oubli de la part du Seigneur; elles ne doivent cet oubli qu'à leurs désordres; la Providence n'a garde de bénir leurs entreprises: elle n'est presque jamais consultée de leur part; et comment le serait-elle? L'injustice et la cupidité sont le mobile de toutes leurs démarches; il semble qu'il n'y ait jamais de succès, de prospérité pour elles; il leur suffit de former des projets pour les voir échouer. Ces malheureux ils se plaignent, et on les entend conclure qu'apparemment il n'y a point de Providence qui veuille sur cet univers, ou bien qu'elle est trop impuissante et trop bornée pour suffire à tout, et pour étendre également son attention sur tout. Voilà, mes frères, ce que concluent ces pécheurs; et moi, je tire de leur abandon une conséquence bien différente; j'en conclus qu'il y a une Providence bien sage et bien attentive, puisqu'elle a soin, dès ici-bas, de distinguer

par des caractères si évidents ceux qui la servent et ceux qui l'ontragent. Je sais qu'il faut mettre à cette vérité des restrictions et des bornes; comme il ne suffit pas d'être juste ici-bas pour être comblé de bénédictions temporelles, de même le titre de pécheur n'est pas toujours marqué au sceau de l'adversité. Combien de justes qui, par de profonds desseins de cette même Providence, gémissent dans l'obscurité et dans la misère; et combien de pécheurs osent lever impudemment la tête et s'appuyer sur leur élévation et sur leurs richesses! Où est-elle, dans ce moment, la Providence de mon Dieu, lorsqu'elle n'offre à ses amis que des amertumes, et à ses ennemis que des faveurs? Les impies osent le demander aux justes: *Ubi est Deus eorum?* (Psal., CXIII, 2.) Où est le Dieu qu'ils servent avec tant de fidélité? Mais cette divine Providence n'a pas besoin qu'on la justifie: Attendez, dit le Prophète (Psal., XXXVI, 10 seqq.); la paix seule du juste au milieu de ses adversités est une preuve que la conduite de son Dieu a pour lui plus de douceur que d'amertume; et la chute prématurée de l'impie est un signe que sa grandeur a plus d'éclat que de solidité. Providence aimable pour une âme fidèle, soit qu'elle la soutienne, soit qu'elle l'afflige; Providence redoutable pour une âme criminelle, lors même qu'elle la comble de biens. L'impiété, l'irréligion est donc une voix fatale qui éloigne la Providence de Dieu, et la dernière cause de son abandon.

Outrage bien commun et bien criminel. On voit des hommes s'étonner que toutes les ressources leur manquent; se plaindre que la nature leur a refusé les secours les plus pressants; on les voit éprouver les besoins les plus communs, et ne faire aucun effort, aucune démarche pour se les procurer. Ils demandent où est la Providence, cette Providence qu'on leur représente si attentive, qu'elle ne néglige pas même les lis des champs, une herbe, le matin dans toute sa vigueur, et destinée à être le soir jetée au feu; ils le demandent: et moi, je le demande à mon tour, où serait cette Providence, si, par une assistance marquée, elle soutenait une inaction, une oisiveté si criminelle? Où seraient sa sagesse et sa justice, si, tandis qu'elle a destiné le commun des hommes aux exercices les plus laborieux et les plus pénibles, elle faisait une exception pour certaines créatures lâches et indolentes qui n'osent pas mettre la main à l'œuvre? Je leur demanderais par quel privilège ils sont donc exempts de la pénitence continue, de cette loi générale qui oblige l'homme à gagner son pain à la sueur de son front? Ah! mes frères, l'Esprit-Saint, dans nos divines Écritures, ne parle qu'avec indignation de cette détestable oisiveté; il nous peint le paresseux sous les couleurs les plus odieuses; et, après lui avoir fait tenir les raisonnements les plus extravagants et les plus ridicules, voici la menace et les châtimens dont il l'accable: *La pauvreté*, dit-il par la bouche du Sage, *fendra*

sur lui; l'indigence et la mendicité l'environneront comme un vêtement. (Prov., VI, 11.) Et quand je dis, mes frères, que ce désordre est commun, vous ne m'avez pas démenti, sans doute; on est surpris tous les jours de voir des hommes à qui la Providence a départi une mesure de force et de santé capable de fournir aux travaux les plus pénibles; à qui elle a donné une portion d'industrie et d'adresse propre à la réussite des entreprises les plus fructueuses, et des talents qui, entre les mains de tout autre, fourniraient abondamment à toutes sortes de nécessités; on est surpris de voir ces hommes dans une misère si extrême, que les avances les plus considérables ne suffisent pas pour les en tirer. Aussi qu'arrive-t-il à ces paresseux? Outre que du côté de la Providence ces pécheurs ne reçoivent aucun secours, parce qu'ils les attendent indignement du côté des hommes, il est rare qu'ils trouvent des ressources: on veut bien aider un misérable qui fait des efforts; les âmes les plus compatissantes aiment à savoir que leurs bonnes œuvres fructifient; quelque désintéressé qu'on soit dans l'exercice de la charité, on n'aime point à semer en vain; on sait qu'il est de la prudence chrétienne de préférer, dans les bonnes œuvres, celles qui porteront le plus de fruit; et, chez les paresseux, elles n'en font presque aucun.

Vous en connaissez peut-être, de ces hommes, mes frères, et je ne vous fais pas leur portrait pour endurcir votre cœur à leur égard: laissez à la Providence elle-même les soins de se venger; mais appliquez-vous à la servir; elle veut peut-être vous employer pour tirer ces paresseux de l'indolence: répandez dans leur sein avec discrétion, et vous les verrez peut-être fructifier davantage.

Pour vous, paresseux qui m'écoutez, je n'ai rien dit de trop; tant que vous vivrez dans cette inaction criminelle, vous n'avez aucun droit aux biens de ce monde; Dieu ne les a promis qu'à la sueur de notre front. Le pain que vous mangez tous les jours ne vous est pas dû, suivant la pensée de l'Apôtre. Dieu ne vous fait aucune injustice en vous privant de tout secours, et le riche, tout criminel qu'il est quand il s'endurcit à votre égard, sert en quelque sorte la vengeance de Dieu sur vous.

Apprenons donc, mes frères, à connaître, à servir, à adorer la divine Providence. On la connaît quand on est intimement persuadé que rien n'arrive en ce monde que par un ordre formel, ou une permission expresse de sa volonté suprême; que par conséquent les événements les plus communs, comme les plus inattendus, doivent nous rappeler à elle.

On l'adore, lorsque, par une humble soumission, on accepte avec reconnaissance les biens qu'elle envoie, avec résignation les épreuves qu'elle ménage; qu'on sentient la prospérité sans orgueil, et l'adversité sans murmure.

On la sert dans l'opulence, quand on a soin d'entrer dans ses vues, soit par rapport à l'usage des biens qu'elle accorde; et pour cela il faut, sur cet usage, apprendre à se régler et se borner : soit dans la distribution des biens qu'elle confie; et pour cela, il faut s'appliquer à la répandre à propos.

On la sert au milieu de l'indigence même, par l'acceptation qu'on fait de cet état; par l'attention qu'on prend à ne pas éloigner sa protection par ses injustices; par la fidélité à faire valoir la force, les talents et les ressources qu'on a reçues de sa part.

Au reste, mes frères, nous sommes tous les enfants de la Providence; en est-il un seul parmi nous, qui ne puisse dire au Seigneur avec le Prophète :

Mon Dieu, j'aurais bien tort de vivre à votre égard dans la méfiance et dans l'inquiétude. Depuis que vous m'avez placé dans cette vallée de larmes, vous ne m'avez pas perdu un moment de vue; vous m'avez pris par la main pour me conduire : *Tenuisti manum meam*; vos desseins adorables étaient formés sur moi avant même que je fusse sorti du sein de ma mère, et chaque événement de ma vie, chaque pas que me fait faire votre Providence adorable, n'est que l'exécution de votre volonté : *In voluntate tua deduxisti me*. Que ceux qui s'écartent de la voie que vous leur avez tracée sont à plaindre! Quand on s'éloigne des vues de votre providence adorable, on doit s'attendre à périr : *Ecce qui elongant se a te peribunt*. Pour moi, Seigneur, je mettrai ma sûreté, ma félicité et ma gloire à m'attacher uniquement à vous : et pour cela j'étudierai attentivement les desseins de votre sagesse, pour m'y conformer : *Mihi autem adherere Deo bonum est*. Que votre providence me soutienne ou m'afflige, qu'elle me console ou qu'elle m'éprouve, ma confiance en cette providence miséricordieuse sera toujours inébranlable : *Et ponere in Domino meo spem meam*. Je suis certain que par quelque route qu'elle me conduise, ma confiance sera bien récompensée; faites donc, Seigneur, que, fidèle à en suivre les vues, j'obtienne d'en publier la sagesse, la miséricorde et les bienfaits au milieu de vos saints, dans le céleste Sion : *Ut annuntiem omnes prædicationes tuas in portis filie Sion*. Amen.

INSTRUCTION SUR LE MONDE.

De mundo non estis. (Joan., XV, 19.)

Vous n'êtes pas enfants de ce monde.

Vous nous entendez souvent parler du monde, mes frères; nous ne pouvons presque jamais ouvrir le saint Évangile, que nous n'y rencontrions des anathèmes contre le monde et ses adorateurs; nous ne pouvons nous prescrire aucune vertu, que nous ne gémissions de l'opposition que témoigne le monde pour sa pratique; en un mot, nous ne saurions presque nommer Jésus-Christ, que nous ne vous parlions du monde qu'il condamne et qu'il réprouve. Cependant, ce

monde si souvent nommé, si souvent combattu dans les chaires chrétiennes, le connaissez-vous? Depuis le temps qu'on vous prémuait contre ses maximes, vous en défiez-vous, et parfaitement instruits de ses malheurs, vous en détachez-vous? Vous savez bien, en général, ce que c'est que le monde; vous le connaissez, et comme l'ennemi de Jésus-Christ, puisqu'il n'a de part, ni à ses prières, ni à son sacrifice : *Non pro mundo rogo*; et comme votre adversaire le plus formidable, puisqu'il porte une secrète envie à tous ceux qui appartiennent à Jésus-Christ : *Mundus vos odit*. Vous savez bien qu'en qualité de chrétiens, vous faites un peuple à part; que le monde n'a aucun droit, aucune prétention sur vous : *De mundo non estis*. Mais si vous bornez là vos connaissances, mes frères, que vous êtes à plaindre! et malgré tant de titres qui vous séparent du monde, que je crains bien que vous ne participiez encore à sa corruption et à ses malheurs!

Et d'abord qu'est-ce que le monde? où établit-il sa domination et son empire; où faut-il se retirer pour éviter sa contagion, ou du moins que faut-il faire pour se précautionner contre ses pièges? Ce sont toutes questions importantes, qui demandent de votre part le plus sérieux examen, et de la vôtre l'attention la plus parfaite.

Le Sauveur, voulant conduire ses apôtres par degrés à la connaissance du royaume de Dieu, ne leur dévoile pas d'abord dans une première instruction tout le bonheur dont ils doivent y jouir; ce détail les eût conduits trop loin, et eût produit la confusion dans leurs esprits; il se contente de les rappeler à eux-mêmes, et leur fait entendre que le royaume de Dieu prend sa source au dedans de leur propre cœur, quand ils ont soin d'y entretenir le règne de la charité : *Regnum Dei intravos est*. (Luc, XVII, 21.) Ce que Jésus-Christ nous apprend du royaume de Dieu, ne puis-je pas l'appliquer, dans un autre sens, au royaume du monde? Ce qu'il dit à ses disciples pour les encourager, ne puis-je pas le dire aux pécheurs pour les intimider? Et si vous me demandez où est ce monde que je combats aujourd'hui, ne puis-je pas vous répondre, que j'entends sous cette dénomination, hors de vous, tout objet capable de vous détourner de la fidélité que vous devez à votre Dieu; et dans vous-mêmes, toute habitude, toute inclination, tout penchant contraire à la loi du Seigneur? *Regnum Dei intra vos est*. Cette première idée du monde, bien méditée, est effrayante; et si le monde se rencontre à chaque pas, si nous le portons au dedans de nous-mêmes, quels moyens avons-nous d'éviter ses attaques, de triompher des combats qu'il nous livre?

Je dis premièrement que le monde est, hors de nous, tout ce qui nous détourne de la fidélité que nous devons à notre Dieu. Faut-il aller bien loin pour le chercher? Un enfant dans le sein de sa propre famille trouve les exemples les plus scandaleux : la négligence d'une mère qui n'aime qu'elle

seule, les désordres habituels d'un père qui est un objet continuel de scandale, ne sont propres qu'à entretenir les malheureuses inclinations de son cœur; il croît dans ses vices, parce qu'il n'a personne pour les reprendre. Où est le monde pour cet enfant malheureux? N'est-ce pas la maison paternelle? Un époux et une épouse se portent réciproquement au crime, l'un par ses emportements et par ses excès, l'autre par ses caprices et par ses humeurs; l'infidélité, le blasphème, la discorde sont les seuls fruits de leur mariage; ont-ils besoin d'un autre monde pour les tenter et pour les séduire? On forme des sociétés, mais c'est la passion qui en est l'âme; on fréquente des compagnies, mais c'est l'intérêt qui les réunit et qui les rassemble; on entretient des liaisons et des amitiés, mais c'est le libertinage qui en est le lien funeste, et on demande où est le monde? Il est dans ce commerce que vous faites valoir, et c'est lui qui vous suggère toutes ces ressources d'iniquité, dont la cupidité est le principe; c'est lui qui anime cette soif insatiable de gagner, qui vous domine. Il est dans cette compagnie, et c'est lui qui vous amuse par les traits satiriques et mordants qu'il débite sur le prochain. Il est dans cette personne même qui a trouvé le secret de vous séduire et de vous plaire; c'est lui qui vous parle, par cet air enjoué qui vous amuse, par ces dehors de politesse qui vous enchaînent.

Et comment ne trouveriez-vous pas le monde au milieu même de la dissipation et de l'oisiveté? Les gens même les plus occupés et les plus sérieux ne sont point à l'abri de ses artifices; c'est le monde qui dicte presque toujours, dans la plupart des états, ces fraudes, ces dissimulations, ces trahisons, ces parjures qui sont les fléaux de la société, c'est au monde que le riche doit les inquiétudes et les chagrins qui le dévorent; c'est du monde que le pauvre apprend à murmurer et à se plaindre; si la médiocrité, cet état à tout égard préférable aux plus brillantes fortunes, ne fait point d'heureux sur la terre, c'est que le monde inspire continuellement l'esprit d'ambition et d'orgueil. Qui le croirait, mes frères, que le monde prétend avoir des droits jusque sur ces âmes pieuses et ferventes dont tous les instants paraissent partagés entre le travail et la prière! Convert du manteau de l'hypocrisie, souvent le monde leur parle, et trop souvent il en est écouté: c'est lui qui leur inspire ces retours de complaisance et d'amour-propre; c'est lui qui leur apprend à rechercher l'estime et l'attention des hommes; c'est lui qui leur vante ces actions d'éclat, ces bonnes œuvres apparentes, dont la gloire retourne entièrement sur celui qui les pratique; c'est lui qui les dégoûte de ces vertus secrètes, dont Dieu serait le témoin et la récompense; et comme il craint que de trop fréquentes méditations, qu'un silence trop assidu ne les rappelle à leur propre cœur et ne les ramène à l'humilité, c'est lui

qui les accoutume à beaucoup parler, à juger précipitamment et avec témérité de tout ce qu'ils rencontrent; c'est lui, enfin, qui infecte leurs dispositions les plus louables et les plus chrétiennes.

Vos tabernacles, ô Saint des saints, sont-ils au moins pour vos ministres une retraite assurée contre l'esprit du monde? Il ne me conviendrait pas de dévoiler les défauts de vos serviteurs, qui sont mes frères; serais-je bien assuré qu'on ne me fît point à moi-même l'application des reproches que je croirais pouvoir hasarder? Contentons-nous de dire qu'il n'est pas de barrière redoutable que l'esprit du monde n'ose franchir; et comme s'il n'avait point assez des objets extérieurs pour nous séduire, il remue toutes les inclinations de notre cœur; tous ses penchants, toutes ses habitudes, toutes ses inclinations contraires à la loi de Dieu, sont autant de ressorts que le démon, lui qui est le prince du monde, fait jouer pour nous surprendre. Voilà ce qui me fait dire que le royaume de Dieu est au dedans de nous-mêmes: *Regnum Dei intra vos est.*

Mais le salut est-il bien facile au milieu de tant d'obstacles? Peut-on, sans une espèce de miracle, vivre au milieu du monde, et appartenir à Jésus-Christ? Faibles comme nous le sommes, le moyen de résister à tant d'artifices? Objections bien communes, et souvent réfutées; réflexions bien saintes, si l'on savait en faire usage; mais tentations bien délicates par l'abus qu'on en fait. Il faudrait être un saint, nous dit-on tous les jours, pour vivre au milieu du monde, sans participer à sa corruption et à ses désordres. Vous qui faites cette objection, sans doute que vous avez lu quelque part que la sainteté était incompatible avec les différents états où la Providence vous appelle; et alors, c'est rendre le Seigneur bien injuste et bien cruel puisqu'il vous ferait des commandements dont l'exécution serait impossible; ou bien vous vous persuadez qu'on peut distinguer la sainteté du salut éternel, et que, sans être des saints, on pourrait être du nombre des élus de Dieu; et alors c'est attacher à la sainteté une idée bien ridicule. En un mot, de quelque façon que vous entendiez, sauvez-vous, dit saint Grégoire de Nazianze, que le christianisme est un engagement si essentiel à la sainteté, que si, pour opérer votre salut, vous n'aviez d'autre moyen que de quitter le monde, de rompre tout commerce avec lui, dans cette circonstance, les vœux de votre baptême renfermeraient essentiellement le vœu de votre séparation. Mais cette morale, qui, toute sévère qu'elle est, n'a rien d'outré, ne convient qu'à un très-petit nombre de ceux qui m'écoutent. Je vous envisage presque tous comme attachés au monde par des liens indissolubles: mais avant de vous effrayer sur les dangers du monde, et de vous décourager à la vue de votre faiblesse, avez-vous bien examiné si vos devoirs, vos obligations, votre qualité de chrétiens, ne sont pas incompatibles avec les rapports essentiels qui

vous tient au monde, avec les occupations qui vous rendent redevables à la société, avec les liens indispensables qui vous rapprochent des méchants? Avez-vous considéré si cet avis que donne saint Paul, de vivre au milieu du monde comme n'y vivant pas, d'user du siècle présent comme n'en usant pas, ne pourrait pas être littéralement pratique? J'avoue que cette pratique est difficile : mais dans une affaire importante, et soutenus de la part de Dieu par des grâces aussi singulières et aussi puissantes, cette difficulté ne doit être comptée pour rien : au contraire, elle nous ménage des mérites que nous n'aurions pas, s'il en coûtait peu pour se sauver. Or, voici le raisonnement que je fais, et qui doit paraître bien consolant à quiconque se trouve engagé dans le siècle, et désire sincèrement son salut : Il faut bien que la sanctification soit possible au milieu du monde, puisque c'est à des chrétiens engagés dans le tumulte des affaires, que Dieu fait annoncer tous les jours les vérités du salut; puisque c'est du sein même du monde que se sont élevés, dans les jours de l'Eglise naissante, tant de héros chrétiens qui ont édifié l'Eglise, et qui composent maintenant le royaume de Jésus-Christ dans le ciel; puisque vous voyez tous les jours que Dieu se réserve, dans le sein même de la corruption et du scandale, des chrétiens qui ne fléchissent point le genou devant l'idole du monde, puisque vous éprouvez vous-mêmes, couvrez-en de bonne foi, que la vertu, malgré l'opprobre et le discrédit où elle gémit dans le monde, a des charmes et des attraits. Après cet aveu, mes frères, que vous manque-t-il donc pour opérer votre salut au milieu du monde? De prendre contre le monde même des précautions qui vous mettent hors de la portée de ses traits, et de vous rendre inaccessibles à ses atteintes. Ainsi le monde présente des scandales; un chrétien prudent sait les éviter : le monde débite des maximes; un chrétien fidèle sait s'en défier : le monde offre des charmes et des plaisirs; un chrétien fervent sait les mépriser et les rejeter.

Evitez d'abord les scandales du monde, c'est-à-dire ne vous trouvez jamais sans nécessité au milieu des ennemis de votre Dieu; ne prêtez ni vos oreilles à leurs discours, ni votre langue à leurs conversations, ni vos pieds et vos mains à leurs injustices, ni vos yeux aux objets séduisants qu'ils vous présentent; choisissez-vous des amis vertueux, que vous puissiez voir sans danger; ne liez de commerce qu'avec ceux dont les exemples peuvent vous porter à l'amour du bien; et je vous répondrai que ce choix, s'il ne vous met point à l'abri de tous scandales, vous les rendra et moins fréquents et moins dangereux. Je dis moins fréquents; car vous promettez qu'avec toutes ces précautions, toute votre vigilance et tous vos efforts, vous réussirez à vous séparer de tous les scandales du monde, ce serait vous promettre plus que Jésus-Christ ne vous a promis lui-même. Il faut qu'il arrive des

scandales, nous dit-il : *Necesse est ut fiant scandala.* (Matth., XVIII, 17.) Mais distinguez soigneusement, mes frères, parmi les tentations de la vie, celles que la corruption universelle rend inévitables, de celles que l'indiscrétion rend dangereuses : il y a, pour ainsi dire, des scandales d'état et de condition; mais, pour y résister, Dieu ne refuse pas communément ces grâces spéciales, qu'on nomme grâces d'état. Si l'ange de Satan nous suit partout et nous fait gémir de nos faiblesses, partout aussi Dieu ne nous suit pas moins, pour nous secourir et nous défendre; et quand nous pouvons nous rendre la justice de nous trouver engagés au milieu du monde sans imprudence et sans indiscrétion de notre part, Jésus-Christ, qui a vaincu le monde, veille avec nous, et sa présence suffit pour en triompher nous-mêmes. En quoi consiste donc la sagesse d'un chrétien? A ne se reposer jamais sur ses propres forces, à ne vivre au milieu du monde que dans de saintes alarmes, à savoir fuir et se retirer à propos. Voilà la science du chrétien : son courage consiste particulièrement dans la fuite. Et qu'importe, selon la belle pensée de saint Jérôme, que ce soit par la fuite qu'on terrasse l'ennemi, pourvu qu'on en triomphe?

Les maximes du monde forment le second écueil contre lequel un chrétien doit se prémunir; car le monde a ses lois. Si l'Evangile, pour régler le cœur du chrétien, est entré dans le détail de toutes les obligations que la loi de Dieu lui impose, le monde a aussi étendu sa morale sur tous les devoirs qu'il prescrit à ses adorateurs; et il a eu soin de les rendre relatifs aux obligations que le christianisme impose à ceux qui en sont les disciples. Vous savez ce qu'il pense, par exemple, de la mortification? L'Evangile la préconise, et le monde la rejette. Vous savez comment il parle de la vengeance? Jésus-Christ la condamne, et le monde l'autorise. Qu'est-ce que l'humilité dans l'Evangile? C'est la base et le fondement des vertus chrétiennes; dans le monde, c'est la marque d'un esprit faible. Que doit-on penser de la pauvreté? Suivant Jésus-Christ, elle est la gloire du chrétien; dans le monde, c'est un opprobre. Je sais que le monde, tout corrompu qu'il est, a encore dans sa morale certains points qui paraissent le rapprocher de Jésus-Christ : les grands excès et les grands désordres y sont détestés; les actions d'humanité, de générosité, y obtiennent quelques éloges. Mais si l'on admire la vertu dans le monde, quelle est celle qu'on préconise? une vertu de caprice, de tempérament et d'humeur; quelle est la probité qu'on encense? une probité toute humaine, qui ne porte pas la délicatesse au delà de certaines bornes, et fait sacrifier à propos l'équité à ses intérêts propres; quelle est la piété qu'on révère? une piété hypocrite, qui, pourvu qu'elle se ménage l'attention des hommes, s'inquiète peu de plaire à Dieu, et qui, attentive à nettoyer le dehors de la coupe, laisse au dedans toute la cor-

rruption qui l'infecte. Or, je dis que le grand point pour un chrétien, est de se tenir toujours en garde contre de si pernicieuses maximes; de conserver toujours pour Dieu cette fidélité qui craint, dans la pratique de la loi, le moindre mélange d'imperfection et de faiblesse; pour le prochain, cette charité active et généreuse qui supporte tout; et pour soi-même, une circonspection et une vigilance que le démon ne trouve jamais en défaut. Il faudrait que de chacune des maximes que le monde nous débite, nous fissions, comme le Prophète, une comparaison fidèle avec les préceptes de la loi de Dieu, et que toutes les fois que nous les trouverions en contradiction, nous eussions, comme lui, assez de bonne foi pour en convenir et pour l'avouer publiquement : *Narraverunt mihi iniqui fabulationes, sed non ut lex tua. (Psal. CXVIII, 85)*

Ainsi, j'ai un ennemi qui m'a offensé; il m'a fait le tort le plus manifeste, il a manqué à la reconnaissance qu'il me devait, et il continue tous les jours à me décrier et à me noircir; que me dit le monde? Qu'il faut le traiter comme le mérite sa conduite à mon égard; que l'ingratitude se paye par le mépris; que les médisances et les injures se repoussent par d'autres invectives; que c'est autoriser son crime que de l'oublier. Est-ce bien là votre langage, ô mon Dieu? Que me dit votre Evangile? Mais le pardon de mes fautes y est attaché à l'oubli des injures qui m'ont été faites; mais vous m'apprenez que je tiens en main la mesure dont vous vous servez pour me juger. Oh! que la loi du monde est donc différente de la vôtre : *Sed non ut lex tua.*

J'ai un commerce à faire valoir, une charge à exercer, un emploi à remplir; que me dit le monde? Qu'avec une conscience trop délicate et trop scrupuleuse, on court risque de ne pas réussir; qu'il est à la vérité des rapines, des exactions et des fraudes qui sont indignes d'un homme qui se pique de probité, mais qu'un peu de déguisement dans le commerce, qu'un peu de condescendance dans la magistrature, qu'un peu de compensation dans le maniement des affaires, n'a rien d'opposé aux sentiments d'honneur; voilà ce que me dit le monde. Mais, Seigneur, quand il s'agit du bien de mon prochain, que m'apprend votre loi? De rendre à chacun fidèlement ce qui lui appartient; de ne point se laisser éblouir par l'attrait des biens visibles; de ne point trahir la vérité, la justice, pour un vil intérêt. Quelle contradiction entre les lois du monde et vos préceptes! *Sed non ut lex tua.*

Tous les devoirs du christianisme reviennent à ce principe, mes frères, et chacun dans votre état, vous pouvez vous en faire l'application; mais il résulte au moins qu'en se précautionnant contre les maximes du monde, on éviterait de se corrompre avec lui. Restent donc les plaisirs et les amusements du monde, qui forment le troisième et le plus redoutable de tous les écueils.

J'ai déjà, dans une instruction sur les di-

vertissements du siècle, essayé de vous faire comprendre que la vie du chrétien était incompatible avec la vie de dissipation et de plaisirs; j'ai même essayé de vous présenter des règles qui pussent et vous déterminer sur le choix de vos amusements, et en modérer l'usage: j'ai eu soin, pour ne point tomber dans une sévérité excessive, de distinguer des plaisirs criminels, ces récréations innocentes et permises que le travail et l'application rendent nécessaires, que l'usage et la bienséance autorisent, que la religion, malgré son exactitude et sa sévérité, ne défendit jamais: aussi n'est-ce pas là ce que j'appelle les plaisirs du monde, qu'il faut fuir pour éviter sa contagion; mais je donne ce nom à ces entretiens criminels, où l'on ne sait ménager ni la pudeur, ni la vérité, ni la charité; à ces visites suspectes et dangereuses, qui ne servent qu'à fomentier la passion, à resserrer les liens les plus funestes; je le donne à ces jeux excessifs, que la perte seule du temps rendrait criminels, sans parler des emportements et des fureurs qui en sont inséparables; à ces lectures empoisonnées, dont tout le sel consiste à donner d'agréables couleurs au vice le plus odieux; à ces promesses tumultueuses, où le monde étale avec tant de complaisance ce qu'il a de plus brillant et de plus séducteur; à ces assemblées, que je pourrais nommer avec justice les écoles du libertinage, où l'on apprend à de jeunes personnes à franchir les bornes de la modestie; à ces repas somptueux et sensuels, dont on fait gloire de sortir l'esprit troublé, la raison obscurcie; à ces spectacles enchanteurs, où le démon parle en maître, où les spectateurs écoutent en esclaves, d'où l'on ne sort jamais innocent, quoiqu'on y paraisse souvent sans émotion et sans trouble. Qu'on ne trouve jamais un chrétien engagé dans toutes ces parties de plaisirs que je viens de nommer, et quelle que soit la fragilité de la nature, je réponds qu'il sera, en quelque sorte, invulnérable. Dieu est bon, dit l'Apôtre; par justice il permet qu'il nous arrive des tentations, mais par sa miséricorde aussi il veille sur nous, afin qu'elles ne soient point au-dessus de nos forces; et le chrétien détaché du monde au milieu du monde même, trouvera dans sa religion, et surtout dans sa foi, des armes contre le monde : *Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra. (1 Joan., V, 4.)*

Finissons par un exemple. Appliquez-vous à l'étudier, mes frères: c'est celui de David. Jamais homme n'eut avec le monde de liaison plus intime et plus nécessaire; mais jamais prince n'a opposé au monde plus de vigilance et de crainte. Écoutez-le s'en expliquer dans un de ses Psaumes et entrez, s'il est possible, dans le sentiment de ce roi.

Mon Dieu, disait-il, j'ai vu des pécheurs ne méditer sous vos yeux que des desseins d'iniquité; je ne suis point entré dans leurs complots, et il suffisait qu'une action fût marquée au caractère de l'injustice, pour que j'en témoignasse de l'éloignement : *Non*

proponebam ante oculos meos rem injustam. Le monde, pour me séduire plus aisément, me montrait des pécheurs dans tous les états et dans toutes les conditions; j'en voyais qui se faisaient gloire de transgresser les lois les plus saintes, ou plutôt qui ne connaissaient aucun des préceptes de la loi de leur Dieu; mais ces impies, je témoignais pour eux la haine la plus parfaite: *Facientes prævaricationem odivi.* Je trouvais des cœurs assez corrompus pour mettre leur félicité dans le malheur et la disgrâce des autres; mais ces mauvais cœurs ne furent jamais mes confidens ni mes amis: *Non adhæsit mihi cor pravum.* J'en ai vu dont la malice s'étudiait à répandre des ombres sur la vertu la plus pure; mais ces cœurs livrés à la perversité de leurs pensées, je me faisais un devoir de les fuir et de les méconnaître: *Malignum non cognoscebam.* Plus d'une fois mes oreilles ont été scandalisées de leurs odieuses calomnies; je les voyais profiter de l'absence de leurs frères pour les décrier et pour les perdre; alors je ne pouvais retenir mon zèle, et plein d'horreur pour une conduite si indigne et si lâche, je leur faisais sentir tout le poids de mon indignation et de ma colère: *Detrahentem secreto proximo suo hunc persequerbar.* J'en ai vu enfin qui, comme s'ils eussent dû recevoir ici-bas les hommages de l'univers entier, n'étaient jamais contents de leur élévation; j'en ai vu d'autres qui, comme s'ils n'avaient jamais dû quitter la terre, trouvaient toujours leurs richesses inférieures à leurs désirs; et mon mépris pour eux allait jusqu'à ne pas leur permettre de s'asseoir à ma table: *Superbo oculo et insatiabili corde, cum hoc non edebam* (Psal. C, 3-5.)

Engagés dans toutes les circonstances qui rappelle ici le Prophète, mes frères, puissiez-vous former les mêmes résolutions et vous éprouverez un jour combien il est consolant de s'être détaché du monde et de ses scandales, puisqu'on se prépare, et pour le temps et pour l'éternité, une paix que le monde ne connaît point, et que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION SUR LES JUGEMENTS TÊMÉRAIRES.

Nolite judicare, et non judicabimini. (Luc., VI, 37.)

Ne jugez point, et vous ne serez point jugés.

C'est un vice bien commun que celui que j'entreprends de combattre aujourd'hui, mes frères. Je ne crains pas que la singularité du sujet serve d'excuse à ceux de mes auditeurs qui négligeraient de s'en faire l'application à eux-mêmes. Dans tous les états ou se mêle de juger, et l'on étend l'indiscrétion de ses jugemens sur toutes les conditions de la vie. On juge les rois sur le trône; et, comme si l'on possédait seul l'art de la politique et du gouvernement, on se mêle de contredire aux décisions de leurs conseils, et aux lois qui émanent de leur autorité: on juge les ministres des saints autels dans le sanctuaire; on leur prête des vues d'ambition, d'intérêt et de fortune; et par les

préventions qu'on fait naître sur leurs moindres démarches, on affaiblit cette confiance si nécessaire à l'exercice de leurs fonctions: on juge les magistrats sur leurs tribunaux; on attribue leurs sentences et leurs arrêts à la partialité, à la sollicitation et à la faveur; et par le soupçon d'injustice qu'on répand sur leurs jugemens, on rend souvent les querelles interminables: on juge la piété et la vertu; on lui suppose des intentions et des motifs qu'elle n'a pas; on l'accuse de déguisement et d'hypocrisie; on relève avec trop d'empressement et de malignité les imperfections et les faiblesses qui s'y mêlent.

Dieu, du moins, est-il épargné dans l'indiscrétion de ces jugemens? Non, dit le Prophète (Psal. LI, 4 seq.), la langue des méchants est comme un rasoir qui coupe, qui déchire tout ce qui se rencontre sur son passage; et après l'avoir promenée sur la terre, cette langue audacieuse, les méchants la portent jusque dans le ciel, pour y interroger la Divinité, pour y sonder ses décrets et ses justices, pour y blasphémer sa sainteté, sa sagesse et sa puissance.

N'ai-je pas sujet de m'élever maintenant contre un défaut si dangereux et si commun? et n'ai-je pas le droit de représenter aux chrétiens qui auraient contracté cette malheureuse habitude, tout le crime et tout l'abus de leurs jugemens? Je trouve leur instruction ou leur condamnation dans ce seul avis de l'Évangile: Ne jugez point, et vous ne serez point jugés: *Nolite judicare, et non judicabimini.* Et voici la conséquence que j'en tire: un jugement rigoureux, une condamnation inévitable est réservée à celui qui juge avec précipitation. Et à quel tribunal serez-vous condamnés, si vous jugez indiscrètement? Premièrement, mes frères, au tribunal de Dieu, parce qu'en jugeant indiscrètement, vous usurpez la partie la plus essentielle de son autorité; secondement, au tribunal de votre prochain, parce qu'en jugeant témérairement, vous lui faites souvent des torts irréparables; troisièmement, au tribunal de votre propre conscience, parce qu'en jugeant avec légèreté, vous en méconnaîsez les lumières, vous en étouffez les remords.

Le jugement téméraire est condamné d'abord au jugement de Dieu, parce que vous usurpez une partie essentielle de son autorité. A qui le jugement est-il attribué dans les divines Écritures? est-il abandonné aux enfants des hommes? Le mensonge et l'erreur est l'apanage de l'humanité, dit le Prophète; mais cet esprit de ténèbres et de mensonge ne se manifeste jamais mieux que quand l'homme veut prendre en main la balance pour juger: *Mendaces filii hominum in stateris.* (Psal., LXI, 10.) Non, Seigneur, ajoute le même Prophète, ce n'est point à nous, c'est à vous seul qu'appartient le jugement et la justice; c'est vous qui sondez le cœur et les reins (Psal. VII, 10); vous devez juger ce vaste univers avec équité et avec sagesse; vous sondez les abîmes: In-

lucris abyssos (*Dan.*, III, 55), et le cœur de l'homme en est un : *Abyssum et cor hominis*, etc. (*Eccli.*, XIII, 18.)

Or, duquel de ces passages pourriez-vous conclure que Dieu vous a donné le droit de juger ? N'est-il pas assez pénétrant pour discuter les actions de ses créatures, pour sonder leurs intentions et leurs motifs ? assez sage pour régler toutes leurs démarches ? et s'il s'y trouve quelque chose d'irrégulier, n'est-il pas assez puissant pour le réformer, et assez juste pour s'en venger, lui qui déclare que la vengeance lui appartient comme le jugement, et qu'il s'est réservé l'une et l'autre : *Mihi vindicta, et ego retribuam, dicit Dominus.* (*Deut.*, XXXII, 35; *Hebr.*, X, 30.)

Que faites-vous donc cependant, quand vous vous mêlez de juger le prochain par un zèle amer et indiscret ? Vous prétendez réformer des abus que Dieu ne laisse subsister que par des vues de miséricorde et de sagesse : vous vous croyez donc plus éclairés que lui ; vous vous imaginez donc que c'est entre vos mains qu'il a remis les intérêts de sa gloire, vous qu'il désavoue toutes les fois que vous jugez sans connaissance et sans lumières ?

Quels désordres en effet, mes frères, si Dieu avait laissé à chacun le droit de juger, la liberté de contredire selon son imagination et ses caprices ! Avec cette diversité de caractères, de sentiments et d'humeurs qui nous divise, il ne se trouverait pas de vertu qui n'eût ses contradicteurs, point d'abus qui n'eût ses approbateurs et ses prosélytes ; et malgré la défense expresse que le Seigneur nous a faite de juger, ne nous permettons-nous pas tous les jours de prononcer sur des objets dont il a réservé la connaissance à sa seule sagesse ? Et faisant le bien, en le faisant même par des vues droites et légitimes, peut-on se promettre le suffrage et l'approbation de tous ceux qui en sont les témoins ? Non, mes frères. Pourquoi cela ? Ah ! c'est que chacun se donne la liberté de juger ; c'est qu'on cite à son tribunal quiconque se permet quelque action et quelque démarche : de là cette pernicieuse timidité, ce malheureux respect humain, qui relient les âmes les plus simples et les plus vertueuses. On s'abstient souvent des actions les plus louables, parce qu'on craint la malignité des jugements.

Il y a longtemps, mon Dieu, que votre prophète vous conjurait de vous lever vous-même et de défendre votre cause : *Exsurge, Deus, et judica causam tuam.* (*Psal.* LXXIII, 22.) Il l'a déjà jugée, mes frères, et tous les jugements téméraires sont déjà condamnés à son tribunal, comme une usurpation criminelle de son autorité ; les toits irréparables qu'ils font au prochain, forment un second titre de condamnation.

Écoutez ceci, vous, mes frères, qui jugez avec tant de précipitation et de légèreté : pourriez-vous bien compter les torts que vous avez faits à vos frères, par les jugements précipités ? Vous n'auriez jugé qu'une

seule fois, devant une seule personne, dans une circonstance peu intéressante en elle-même, que vous ne pourriez pas vous répondre encore des effets de votre jugement. La moindre indiscretion en ce genre a souvent les suites les plus funestes, et produit les impressions les plus dangereuses. Mais vous avez ménagé les termes, je le veux : avez-vous pu arrêter les soupçons, les nouveaux jugements qui se sont formés à l'occasion de vos discours indiscrets ? On vous a promis le silence ; mais a-t-on été plus fidèle que vous à le garder ? pourriez-vous bien compter combien d'oreilles les ont déjà entendus ; combien de bouches se sont appliquées à les répandre ? pourriez-vous bien pénétrer quelles en seront les suites ? a-t-on rendu votre jugement dans les mêmes termes, avec les mêmes ménagements ?

Cette personne avait du crédit et des ressources : elle n'en a plus ; on avait pour elle de l'estime et de l'amitié, on la méprise : elle réussissait dans son état, dans son commerce, elle y périt, elle s'y ruine : quelle en est la cause ? Matière à nouveaux jugements : c'est apparemment qu'elle a manqué de probité et de conduite ; c'est qu'elle aura abusé de la confiance qu'on avait en elle. Et moi je dis que c'est parce que vous en avez fait des jugements indiscrets : elle ne doit son discrédit, sa décadence et ses malheurs, qu'à la témérité de vos soupçons.

Nous lisons au livre de l'*Exode* (II, 10 seq.), que Moïse, dans les premiers jours de sa mission, voulant apaiser une querelle qui s'était élevée entre deux Hébreux, éprouva cette réponse de la part de ces hommes qui ne connaissaient pas encore son autorité : *Quis te constituit judicem inter nos ?* Qui vous a donc établi notre juge ? Si je vous suivais, mes frères, dans la plupart des circonstances de votre vie, si je prenais part à vos conversations, ne pourrais-je pas souvent vous interrompre en vous adressant ces paroles : Qui vous a donc établis les juges de vos frères ? *Quis te constituit judicem ?* Des enfants s'écartent de la bienséance et du devoir ; on suppose aussitôt que la mauvaise éducation, le mauvais exemple, le peu de vigilance des parents, en sont la véritable cause. Une personne se consacre à une vie plus régulière et plus retirée ; on lui prête aussitôt du dépit, du chagrin et de l'humeur. Un jeune homme, une jeune personne fréquente par nécessité une maison régulière et chrétienne ; s'il s'y trouve quelqu'un d'un sexe différent, on ne tardera pas à leur supposer de la passion.

Ah ! mes frères, le crime est si commun ; pourquoi s'en former d'imaginaires ? Nous avons un intérêt si réel à écarter tout ce qui peut salir notre imagination ; pourqu'on l'inflecter et la troubler par des scandales inventés à plaisir ? Soyons lents à parler, dit l'apôtre saint Jacques (*Jac.*, I, 19), par conséquent lents à juger : ne craignons pas que le Seigneur nous reprenne de cette lenteur ; nous aurons toujours devant lui

la charité fraternelle et notre propre ignorance, qui nous serviroient d'excuse.

Car, mes frères, ce qui vous rend coupables quand vous jugez témérairement, c'est que vous sacrifiez souvent l'évidence à la probabilité. Sur quoi sont appuyés, en effet, la plupart des jugements désavantageux? Ou sur la connaissance générale qu'on peut avoir de la corruption du cœur humain, ou sur celle qu'on a acquise des défauts de ceux qu'on condamne; mais jamais certainement sur la connaissance de leurs intentions et de leurs motifs. Attendez donc, mes frères, que le prochain vous ait fait part de ses intentions et de ses vues; qu'il vous ait découvert les passions qui l'ont fait agir; jusque-là, profitez des raisons que vous avez de l'excuser: si la faute est publique, l'ignorance et la méprise peuvent lui servir d'excuse; si elle est cachée, profitez de ces ténèbres pour l'ensevelir dans l'oubli; épargnez à votre frère la honte qu'il éprouverait de la publicité de son crime, et aux personnes que vous pourriez en informer, le scandale de l'apprendre.

Après tout, mes frères, quel bien pourriez-vous vous promettre d'un jugement téméraire? Serait-ce la gloire de Dieu? Mais vous savez que rien ne porte davantage les impies et les libertins à blasphémer contre Dieu, que l'habitude de juger, qu'ils aperçoivent dans leur conduite. Serait-ce la conversion de celui qui a péché? Mais pourquoi êtes-vous si attentifs à lui cacher vos mauvais jugements? pourquoi profitez-vous de son absence pour les hasarder? et s'il vient à les apprendre, vous savez qu'ils ne font que l'aigrir contre vous. Serait-ce l'édification de ceux à qui vous en faites part? Et n'est-ce pas un scandale réel que vous leur laissez entrevoir, et qu'ils ignoreraient peut-être? Serait-ce enfin votre propre sanctification? Il serait bien étonnant, mes frères, que la charité chrétienne pût s'accorder avec l'indiscrétion des jugements et des rapports. Ah! plutôt rentrez dans votre propre cœur, interrogez votre conscience, demandez-lui ce qu'elle pense des jugements téméraires. C'est le dernier tribunal auquel je cite celui qui a l'indiscrétion de s'en permettre.

Oui, mes frères; que dit la conscience lorsque vous jugez témérairement? Premièrement, elle vous accuse de cruauté, de déchirer impitoyablement des absents qui ne peuvent se justifier ni se défendre; d'attaquer des personnes qui peut-être ne vous ont fait aucun mal, que la reconnaissance même devrait vous rendre infiniment chères; elle vous rappelle à ces principes de l'humanité, de ne jamais faire aux autres ce que nous supporterions impatiemment qu'on nous fit à nous-mêmes; elle vous reproche votre dureté, d'exposer souvent une famille entière à n'oser se produire, et d'étouffer par là des semences de vertus et de talents, qui ne demandaient qu'à fructifier.

Secondement, la conscience vous accuse d'orgueil; elle vous renvoie à votre propre cœur; elle vous y découvre ce fonds de

corruption que vous osez attribuer aux autres; elle vous prouve que vous ne prêtez aux démarches et aux actions de votre prochain des intentions criminelles, que parce que vous sentez que dans de pareilles circonstances vous eussiez agi sur des principes plus criminels encore.

Troisièmement, elle vous accuse d'injustice; elle vous demande sur quelles preuves vous appuyez vos jugements; elle vous prouve que ce n'est que sur des soupçons qu'ils sont fondés; elle vous avertit que dans une cause bien réglée, l'instruction et l'examen doivent précéder la sentence; que vous renversez l'ordre, puisque vous prononcez sans vous être assujettis à aucune information.

Quatrièmement, la conscience vous accuse de partialité: vous n'épargnez que ceux qui ont trouvé le secret de vous plaire. Eh! combien êtes-vous industrieux quand il s'agit de pallier ou vos injustices personnelles, ou celles de vos amis et de vos proches!

Elle vous accuse d'animosité et d'envie, puisqu'il est évident que c'est souvent la vengeance, le ressentiment et l'intérêt qui vous portent à juger avec précipitation. La vengeance: c'est quelquefois pour repousser des médisances qu'on s'est permises sur votre compte: on vous a taxés, repris, accusés de fautes réelles; vous ne savez y répondre que par des fautes imaginaires. Le ressentiment: une personne ne vous aura témoigné que de l'indifférence et du mépris; vous vous croyez autorisés à donner un mauvais sens à toutes ses paroles, un mauvais tour à toutes ses démarches. L'intérêt enfin: et remarquez, mes frères, que les jugements téméraires sont plus communs entre les personnes de même état; il semble qu'on ne puisse réussir, qu'on ne puisse avancer ses propres affaires, s'assurer du crédit et des ressources, qu'en altérant le crédit des autres.

La conscience vous accuse d'imprudence et de précipitation, puisqu'elle vous démontre que vous êtes aussi empressés à répandre le jugement qu'à le concevoir; elle vous accuse de l'attentat le plus énorme, puisque vous n'avez ni l'autorité qui vous donne droit de juger, ni les lumières qui peuvent diriger vos jugements, ni l'intégrité du cœur qui pourrait les rendre irréprochables.

Enfin elle vous accuse d'impiété et d'irréligion, puisque vous violez les lois les plus sacrées de la piété et de la charité. La charité ne pense pas le mal, même où il est, et vous l'imaginez où il n'est pas: la piété se restreint à l'étude de ses propres défauts, et vous vous appliquez à en trouver à vos frères; l'esprit de religion emploie tout son zèle à sa propre réforme, et vous n'avez d'amertume et d'émulation que pour la réforme de votre prochain. Pour peu que vous écoutiez votre propre conscience dans tous ces reproches, ne l'entendez-vous pas qui vous demande, avec l'apôtre saint Jacques: *Tu autem quis es, qui judicas proximum?*

« Qui êtes-vous, vous qui vous mêlez de juger votre prochain (Joc., IV, 13) ? » c'est-à-dire quelle mission particulière avez-vous reçue du Seigneur, pour vous attribuer une partie si essentielle de son autorité ? *Quis es ?* Quelles lumières surnaturelles, quelles connaissances vous a-t-il communiquées, pour éclairer jusqu'aux intentions, jusqu'aux pensées secrètes de votre frère ? *Quis es ?* Du moins, quelle pureté, quelle innocence de mœurs avez-vous conservée, pour sonder avec tant d'orgueil sa corruption ? *Quis es ?* En un mot, vous qui avez peut-être tant de défauts cachés, qui révolteraient s'ils étaient produits au grand jour, qui êtes-vous, pour juger quelqu'un qui a peut-être des perfections secrètes que vous ne possédez pas ? *Tu autem quis es, qui judicas proximum ?*

Je sens, mes frères, qu'avant de terminer cette instruction, il serait avantageux de prescrire des règles, et à ceux qui ont contracté l'habitude de juger, et à ceux qui par faiblesse se laissent aller aux dangereuses impressions que leur donnent les mauvais jugements dont on leur fait part. Il faudrait faire comprendre aux premiers, que puisque les jugements téméraires et la vraie dévotion sont incompatibles, ils doivent donc rectifier leur jugement ; et que le moyen d'y réussir, c'est de se juger eux-mêmes sans miséricorde, de faire de fréquents retours sur leur propre cœur, d'attendre désormais, pour condamner les autres, qu'il n'y ait rien à reprendre et à réformer en eux.

Il faudrait dire aux derniers, de se défier toujours de la compagnie de ceux qui jugent avec précipitation ; de supposer avec assurance de la prévention dans leurs discours, quand ils sont désavantageux au prochain ; et de n'appuyer leur estime ou leur éloignement pour leurs frères, que sur des preuves non suspectes.

Ces règles sont susceptibles d'une plus grande étendue, et cette instruction doit avoir des bornes : je la terminerai par le bel avis que donnait l'apôtre saint Paul à un fidèle de l'Eglise naissante ; je m'en fais l'application à moi-même, et je souhaite que vous en fassiez le même usage : *Nolite judicare ante tempus* : « Ne jugez point avant le temps. » Vous n'êtes point établis ici-bas pour examiner et sonder les démarches et les intentions de vos frères. Aussi Dieu ne vous a-t-il donné aucune des lumières nécessaires pour appuyer un jugement solide sur cet objet. Vous ne voyez que l'extérieur, que le dehors des actions ; c'est le motif, c'est l'intention qui en fait le mérite ou le vice ; Dieu seul le connaît, et il nous l'a caché. Ne prévenez donc pas, par des jugements indiscrets, le temps où chaque chose sera estimée selon sa juste valeur : *Nolite judicare ante tempus*.

Dieu, qui dès à présent connaît les secrets les plus intimes du cœur, veut bien suspendre ses jugements et ses justices. Hâtez sa modération et sa patience ; attendez qu'il

paraisse, et qu'il prenne en main la balance : *Donc veniat Dominus*.

Il ne jugera pas, comme vous, avec précipitation et légèreté ; ses jugements ne seront point fondés, comme les vôtres, sur des apparences, sur des rapports et sur des soupçons ; il éclairera ce que les consciences les plus enveloppées auront eu de plus ténébreux : *Illuminabit abscondita tenebrarum*.

Croyez-vous gagner beaucoup dans cette manifestation universelle, vous surtout, chrétiens qui vous permettez des jugements si indiscrets ? Dites-moi, quand votre cœur dévoilé sera mis en parallèle avec celui de votre frère, que vous noircissez par des jugements désavantageux, pourrez-vous soutenir la comparaison ? On verra d'un côté, peut-être, l'innocence des motifs, la pureté des intentions, qui excusera des actions que vous rendiez odieuses ; tandis qu'on verra dans votre cœur la noirceur de l'envie, les ténèbres de la prévention : *Manifestabit consilia cordium*. (I Cor., IV, 5.)

Ah ! plutôt pensons avantageusement de tout le monde. Il est si utile de se tromper, dit saint Augustin, quand on a la charité pour guide ! Parlons avec ménagement de tout le monde, réservons la sévérité de nos jugements pour nous-mêmes : nous adoucirons la rigueur des jugements du Seigneur à notre égard, et nous acquerrons un droit essentiel à son indulgence et à sa miséricorde pour l'éternité. Ainsi soit-il.

III^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur la 1^{re} Epître de saint Pierre, c. V,
v 6-11.

Humilité chrétienne : son caractère ; elle nous élève, en nous abaissant devant Dieu, et nous dispose au grand jour de la manifestation de Notre-Seigneur.

Toutes les paroles de l'Épître de ce jour, mes frères, forment autant de maximes et de sentences dont l'Eglise fait un fréquent usage dans ses instructions et dans ses Offices, et dont les chrétiens devraient se faire une plus fréquente application encore dans leur conduite et dans leurs mœurs. C'est avec bien de la raison que l'Épître de l'apôtre saint Pierre, d'où sont tirées ces paroles, est appelée *Épître catholique*, c'est-à-dire *universelle*. Ces avis s'adressent aux chrétiens de tous les temps, de tous les lieux, de tous les âges, de tous les états ; il est recommandé à tous d'être humbles, de reconnaître la puissance de Dieu, de se confier en ses bontés, de vivre dans la sobriété, dans la vigilance, dans la crainte d'un ennemi redoutable, dans la compassion mutuelle, et dans cette patience mébranlable qui a pour fin le salut éternel ; de sorte qu'il n'en est aucun qui puisse détourner sur d'autres l'application de ces paroles. Malheur à nous, mes frères, si nous n'écoutons pas les leçons que nous donne l'apôtre, ou si, après les avoir écoulées, nous ne les méditons pas ! malheur enfin, si nous ne

passons pas de la méditation à la pratique constante de ces vérités !

Notre religion, qui ne prêche que l'humilité, est cependant de toutes les religions celle qui élève l'homme davantage, en lui interdisant ce qui le dégrade et le déshonore. Le paganisme le courbait devant des idoles muettes et insensibles; le judaïsme l'asservissait à des cérémonies extérieures et légales: le christianisme ne nous soumet qu'à Dieu, et si nous vivons sous la dépendance de quelques créatures, ce n'est qu'autant qu'elles agissent conformément aux desseins de Dieu. C'est donc sous le poids de la puissance divine que l'apôtre veut que nous nous abaissions, lorsqu'il nous dit : Humiliez-vous sous la main puissante de Dieu : *Humiliamini sub potenti manu Dei*. Pour s'humilier sous la main puissante de Dieu, il ne suffit pas de fléchir le genou devant lui, d'adorer sa grandeur et sa majesté par un culte public et solennel, de reconnaître notre dépendance par quelques prières et quelques sacrifices; mais il faut encore s'accoutumer à faire dépendre notre volonté de celle de Dieu, à prendre ses préceptes pour le mobile de toutes nos démarches, à soumettre notre esprit aux dogmes que sa loi nous enseigne, à ne jamais citer au tribunal de notre raison les vérités qu'il nous révèle, à ne s'élever jamais au-dessus de l'état où il nous a placés, à ne se piquer jamais de montrer plus de lumières, plus de pénétration, plus de science, qu'il n'a jugé à propos de nous en donner, et à se délier, par conséquent, de tous les écueils que l'amour-propre fait naître sous nos pas; enfin, à lui rapporter fidèlement tout ce qu'il y a en nous d'esprit, de talents, de vertus; et lors de nous, de biens, d'honneurs et d'avantages; avec cette intime persuasion que rien ne nous appartient en propre. C'est ainsi que le chrétien fidèle s'humilie sous la main puissante de Dieu : *Humiliamini sub potenti manu Dei*.

Il faut l'avouer, cette vertu n'est pas celle dont la pratique soit la plus facile, et parce qu'elle est la plus opposée aux inclinations de notre cœur, et parce qu'elle est étroitement liée avec toutes les autres vertus dont elle est le fondement et la base: aussi n'en est-il point qui nous dédommage, avec plus de générosité, des efforts que nous faisons pour l'acquiescer et la conserver, puisqu'elle est la source d'une gloire aussi certaine qu'elle est durable. Dieu, dit l'Apôtre, vous élèvera, au jour de son jugement, à proportion que vous vous serez humiliés sous l'autorité de sa puissance.

Quoi! mes frères, ce jour, que l'Apôtre appelle un jour de gloire, est le même qu'un prophète nommait avant lui un jour de confusion et d'horreur! (*Joel*, II, 31.) Ce serait à ce jour que Dieu remettrait à relever l'humilité des âmes simples et dociles! Il n'est pas difficile de le comprendre; la seule séparation des bons et des méchants suffirait pour confondre l'orgueil de l'impie et récompenser la simplicité du juste; mais le

Dieu puissant dont parle l'Apôtre, aussi magnifique dans ses dons qu'il est terrible dans les arrêts de sa justice, s'appliquera à dédommager le juste de tant d'outrages, de tant de mépris auxquels l'expose sa fidélité. Les saints participeront à la manifestation du Fils de l'Homme, à proportion qu'ils auront participé à ses opprobres, de sorte que le vengeur de leur gloire est le même que celui de la gloire de Jésus-Christ. Que ce motif est bien capable de soutenir notre confiance sur tous les points qui nous alarment! Déposez toutes vos inquiétudes dans son sein paternel, ajoute l'Apôtre, parce qu'il a soin de vous. Saint Pierre dit : Toute inquiétude: il y comprend, par conséquent, et celles qui ont le salut pour objet, et celles qui se rapportent à la vie animale et sensible. Toute inquiétude est donc déplacée, sur quelque objet qu'elle porte: Dieu n'autorise donc jamais le trouble excessif de certaines âmes fidèles, mais timorées, qui se persuadent marcher dans des voies qui les éloignent de Dieu; leur imagination leur peint le Seigneur armé des traits de sa justice, leurs cœurs noircis des taches du péché, la loi comme un joug pesant dont le moindre précepte accable, le ciel comme un lieu inaccessible où elles n'arriveront jamais; et au lieu de rendre hommage à la bonté, à la patience, à la miséricorde de Dieu, elles ne sont occupées que de la crainte de ne pas fléchir sa colère. De là ce trouble, cette agitation dans la prière; de là cette répétition perpétuelle des mêmes formules, pour fixer un esprit que ces répétitions ne font qu'égarer davantage: de là cette torture qu'elles éprouvent au tribunal de la pénitence, où elles croient toujours, après le plus scrupuleux examen et le détail le plus circonstancié, manquer encore à l'intégrité de leurs confessions: de là ces alarmes qu'elles portent jusqu'au pied de l'autel, et qui les empêchent de goûter les douceurs ineffables d'un sacrement qui doit être notre plus ferme consolation. Je dis, mes frères, que par ces dispositions, qui viennent souvent d'un bon principe, on n'honore pas Dieu aussi parfaitement qu'on devrait l'honorer; on ne rend hommage qu'à sa justice, et on s'expose à méconnaître sa miséricorde. Je sais que l'imagination a souvent plus de part à cette faiblesse que le cœur; que les âmes qui éprouvent ces sortes d'agitations sont souvent les plus justes; mais je dis que cette situation mal combattue peut devenir un obstacle à de plus grands progrès, et je conclus avec l'Apôtre, que si on veut assurer son salut, il faut être pénétré de confiance en Dieu, qui prend moins à votre égard la qualité de juge que celle de père.

Mais une autre sorte de défiance bien criminelle, c'est celle qui a pour objet les choses nécessaires à la vie. On se tourmente, on s'agit pour se les procurer; on s'afflige, on se décourage quand on en est privé; on emploie, pour les obtenir, des ressources souvent très-criminelles; on se les arrache

des mains, en se supplantant les uns les autres; on n'est jamais content des richesses qu'on a acquises; et bien loin de se borner, selon le précepte de l'Évangile, au jour présent qui nous est donné, on étend ses vues au delà de la vieillesse la plus reculée. Si ces richesses échappent, on se déssole, on se désespère, on accuse la malice des créatures, l'injustice de ceux qui peuvent les procurer; de sorte que ces biens deviennent les tourments de la vie, soit que Dieu les accorde, soit qu'il les refuse.

Ah! que l'apôtre nous indique aujourd'hui un moyen bien facile de nous procurer la paix! Répandre dans le sein de Dieu ses inquiétudes; attendre de lui, le pain de chaque jour, le lui demander avec confiance, travailler à l'acquérir; souffrir ses délais, ses lenteurs, ses refus même, quand il diffère de nous l'accorder, ou qu'il ne nous l'accorde qu'avec mesure, en se persuadant que jamais le refus de sa part n'est sans restriction et sans réserve, et qu'il n'a jamais permis que le juste manquât du besoin le plus pressant.

Hé! que faudrait-il, après tout, mes frères, à un chrétien qui observerait le précepte que l'apôtre saint Pierre nous présente dans les paroles suivantes: *Soyez sobres et veillez: Sobrii estote et vigilate?* Pour un chrétien qui observe religieusement les lois de la tempérance, le plus étroit nécessaire suffira toujours: s'il est dans un état laborieux, réduit à gagner son pain de chaque jour, si des infirmités ou des contre-temps rendent ses gains trop modiques, il trouvera, dans la compassion des âmes que la charité enflamme, un accroissement de secours que la Providence ne refuse jamais au chrétien fidèle et docile.

Hé! quel état plus propre à tenir dans la vigilance, que celui où l'on ne possède que l'étroit nécessaire? A l'abri de presque toutes les tentations qu'occasionnent les richesses, on trouve dans sa médiocrité même une paix que l'on connaît rarement au milieu de l'opulence; les sollicitudes, les chagrins, les trahisons, les perfidies y sont moins à craindre, et si l'ennemi a des embûches à dresser à ceux qui vivent dans cet état, on a bien plus de moyens pour se soutenir et pour se défendre.

L'apôtre saint Pierre nous représente aujourd'hui cet ennemi comme un lion rugissant qui tourne sans cesse autour de nous pour nous dévorer: *Circuit quærens quem devoret.* Hé! quelle prise n'a-t-il pas sur ceux qui manquent de sobriété et de vigilance. Les uns lui offrent un corps appesanti par les excès des viandes et du vin, un esprit émoussé par une vie toute charnelle, un cœur abruti par l'esclavage des sens; pour peu qu'il parle le langage de la sensualité et de la mollesse, il est certain d'être écouté; les autres lui préparent des yeux mal défendus, des oreilles toujours ouvertes au langage des passions, des pieds prompts à marcher dans les voies de l'iniquité, ou des mains disposées à en pratiquer

les œuvres; une langue toujours précipitée quand il s'agit d'attaquer le prochain ou de blasphémer la religion; et alors, que son succès est certain! Quand on est si fort d'intelligence avec lui pour lui préparer la victoire, ne doit-on pas être vaincu?

Chrétiens! si vous ne voulez pas succomber à ses attaques, suivez l'avis de l'apôtre: fortifiez-vous dans la foi, et opposez-lui cette arme, la seule qu'il redoute: *Cui resistite fortes in fide.* Fortifiez-vous par la méditation fréquente des vérités qu'elle enseigne, par l'assiduité à entendre l'explication de ces vérités, et surtout par la pratique assidue des œuvres de la foi; résistez-lui en comparant toujours les maximes qu'il vous débite, aux principes que cette foi vous dicte, à la morale qu'elle vous présente; résistez-lui, surtout, par la défiance de vous-mêmes et la confiance en Dieu; et jetez les yeux autour de vous: vous verrez, dit l'apôtre, que si tous ceux qui vous environnent sont vos frères par la conformité de leur vocation à la foi, ils ne le sont pas moins par la conformité de leurs tentations, de leurs tribulations et de leurs amertumes.

Cette réflexion répond aux plaintes indisciplinées qu'on entend faire tous les jours à une infinité de chrétiens. S'il arrive, dans le cours de leur vie, quelque peine imprévue, quelque accident inattendu, aussitôt le murmure s'élève dans leur cœur; et comme si le Seigneur faisait acception des personnes, on les entend dire: Cet événement n'est fait que pour moi; jamais d'autres n'ont éprouvé une pareille affliction.

Il y avait longtemps, mes frères, que le Sage avait dit, qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, et surtout par rapport aux afflictions: nous pourrions dire que les mêmes tribulations se renouvellent, parce que les iniquités se commettent, et que, de quelque côté que nous portions nos yeux, nous verrons nos frères exposés aux mêmes souffrances que nous, parce qu'ils sont sujets aux mêmes infidélités. A ce motif de confiance, l'apôtre saint Pierre en ajoute un autre, par lequel l'Église termine cette Épître, et qui en réunit tout le fruit, s'il est bien pratiqué: Le Dieu de toutes les grâces, qui nous a appelés en Jésus-Christ à sa gloire éternelle, nous rendra parfaits, nous affermira, nous fortifiera, après que nous aurons un peu souffert: *Modicum passus ipse perficiet.*

L'apôtre appelle avoir un peu souffert, ce que vous appelez des souffrances excessives, mes frères: de quel côté est la vérité? Quoi! une misère persévérante, qui fait couler une vie longue et laborieuse dans des inquiétudes continuelles, et dans des privations journalières! quoi! une maladie aiguë qui ne laisse du repos ni le jour ni la nuit! quoi! un ennemi déclaré qui semble s'attacher à nos pas, pour nous décrier, nous supplanter et nous nuire! quoi! un époux, une épouse, ou des enfants qui s'étudient à contrarier les volontés les plus

légitimes ! qu'il une chair rebelle, une volonté impérieuse, qui se révolte sans cesse contre l'esprit, et que la vigilance, la mortification et la prière ne réussissent pas à dompter parfaitement ! j'appellerai toutes ces afflictions, des afflictions légères ! *Modicum passus !* Elles ne le sont pas, mes frères, si vous les comparez à votre faiblesse ; et si vous n'aviez d'autres ressources que cette faiblesse même, elles vous accablent bientôt : mais elles deviendront légères, quand, de bonne foi, vous les mettez en parallèle avec vos péchés, quand vous les rapprocherez de la gloire qu'elles vous préparent, quand vous leur opposerez la grâce qu'on obtient par la prière, quand vous les mesurerez sur les souffrances de Jésus Christ, le consommateur de votre foi ; quand enfin vous complèterez les moments et les jours par ces années éternelles auxquelles elles vous conduisent. Alors, mes frères, bien loin de vous plaindre, vous vous félicitez d'être trouvés dignes de souffrir quelque chose ici-bas ; vous vous étudierez à faire de vos souffrances une application salutaire aux fautes qui vous les attirent ; et par votre patience, vous honorez celui à qui appartient la gloire de l'empire dans les siècles des siècles : *Cui gloria et imperium in sæcula sæculorum. Amen.*

Sur l'Évangile selon saint Luc, c. XV, v. 1-10.

Pour cesser d'être pécheurs, désirons notre salut aussi sincèrement que Jésus-Christ le désire. Pour être des saints, cherchons-le comme il nous cherche.

Ne nous plaignons pas, mes frères, que la morale du saint Évangile soit trop dure ; ne disons pas qu'elle ne présente que des vérités affligeantes pour les pécheurs. Il est bien vrai que, pour réveiller l'impie qui s'endort dans son iniquité, Jésus-Christ emploie les menaces les plus terribles, le détail des châtimens les plus capables de l'effrayer ; mais plus souvent encore, pour ranimer son courage, il essaye de l'intéresser par des paroles consolantes, par de tendres invitations, par des sollicitations pleines de charité et d'amour ; il semble même que plus une âme est accablée sous le poids de ses crimes, plus elle devient l'objet de son attention et de ses miséricordes : il ne se contente pas de l'attendre, il l'appelle ; si elle fuit, il la cherche ; si elle s'obstine dans son péché, il la poursuit avec inquiétude, jusqu'à ce qu'il l'ait trouvée et amenée au bercail : il semble oublier qu'il est le Juste, le Saint par excellence, pour se souvenir qu'il est l'asile des pécheurs : son Évangile ne cesse de nous répéter qu'une vie pleine de longs égarements, de grands scandales, et suivie d'un retour véritable et sincère, est préférée à une longue persévérance passée souvent dans l'indolence et dans la tiédeur.

Que le Prophète sentait bien tout le prix de cette miséricorde, quand il invitait son peuple à l'admirer avec lui ! Israël, s'écriait-

il, qu'il est bon, le Dieu que tu sers ! *Quam bonus, Israel, Deus ! (Psal. LXXII, 1.)* Il n'est occupé que de ton salut et de ton bonheur ; ses miséricordes sont sans bornes : *Copiosa apud eum redemptio. (Psal. CXXIX, 7.)* Je raconterai ses miséricordes avant de publier ses justices : *Misericordiam et iudicium cantabo. (Psal. C, 1.)*

Pécheurs qui m'écoutez, s'il nous est ordonné, dans certains jours, d'élever notre voix pour vous reprocher l'énormité de vos crimes ; si, pour exciter dans vos cœurs une crainte salutaire, Dieu exige que nous vous racontions la rigueur de ses jugemens et de ses justices, il veut aussi que nous vous intéressions par le récit de ses miséricordes et de ses bontés. Voici donc toute la conséquence que je tire de l'Évangile que l'Église nous met aujourd'hui sous les yeux : Désirez aussi sincèrement votre salut que Jésus-Christ le désire, et vous ne serez pas longtemps pécheurs ; faites autant pour vous rapprocher de lui, qu'il fait lui-même pour vous chercher, et vous deviendrez bientôt de grands saints. Cette vérité est le précis du texte sacré de notre Évangile ; et ce précis peut produire les réflexions les plus consolantes.

Les prédications de Jésus-Christ étaient célèbres dans toute la Judée ; ses ennemis mêmes, malgré toute leur animosité, toute leur jalousie, ne pouvaient s'empêcher de le regarder comme un grand prophète ; et quelle que fût l'envie des prêtres et des pharisiens contre sa doctrine, toutes les fois qu'il paraissait au milieu du peuple pour l'instruire, une grande foule se réunissait autour de lui pour l'entendre ; tous, jusqu'aux pécheurs et aux gens de mauvaise vie, se faisaient gloire de se ranger au nombre de ses auditeurs : *Erant appropinquantes Jesu publicani et peccatores.*

Pourquoi, mes frères, l'Évangile qui nous parle si souvent des prédications du Sauveur, nous parle-t-il si rarement des changements et des conversions qu'il opérerait dans les âmes ? C'est toujours une grande foule qui s'empresse à l'écouter ; ce sont toujours des paroles de vie qui sortent de sa bouche, et presque toujours aussi ces paroles retournent à lui sans effet ; et après de longs discours appuyés sur les prodiges les plus surprenants, cette multitude se retire, et se plaint encore que sa morale est trop dure : *Durus est hic sermo. (Joan., VI, 61.)*

En vérité, mes frères, rien ne serait plus capable de nous pénétrer d'amertume dans l'exercice du saint ministère, rien ne serait plus propre à nous jeter dans l'abattement et dans la langueur, que le peu de fruit que produisent nos instructions, si Jésus-Christ, qui était le maître des cœurs, n'eût pas voulu permettre que la parole sortie de sa bouche retournât à lui sans effet. Les ministres de l'Évangile montent souvent dans les chaires chrétiennes pour vous instruire, vous venez vous-mêmes avec une sorte d'assiduité pour les entendre ; pourquoi

donc n'en tirez-vous aucun fruit? C'est peut-être que, comme les pharisiens qui environnent aujourd'hui Jésus-Christ, la prévention vous conduit à leurs discours; ou bien, semblables à ces publicains et à ces pécheurs dont parle notre Evangile, vous passiez vous obséder et vous endurcissez; de sorte que vous quittez nos auditeurs avec les mêmes imperfections, avec les mêmes faiblesses; et la parole de Dieu n'a pas même le temps de germer dans vos cœurs.

Jésus-Christ s'aperçoit bien de ces différentes dispositions; cependant nous ne voyons pas qu'il s'en plaigne avec amertume: elles devaient, ce me semble, l'engager à se taire devant eux, et ses instructions n'en sont pas moins fréquentes; on dirait même qu'il voit avec une sorte de complaisance cette multitude qui s'empresse à l'écouter; il regarde cette première démarche comme un signe de conversion; il espère qu'à force d'entendre des leçons de justice et de vertu, ils se dégoûteront de marcher dans la voie du crime, et passeront à la pratique de tous leurs devoirs. Et ne veut-il pas, mes frères, que nous portions le même jugement sur vous, quand vous prêtez à nos discours une oreille favorable? N'exige-t-il pas que nous cherchions notre consolation dans votre assiduité à nous entendre, que nous applaudissions à l'empressement que vous témoignez à vous nourrir des vérités du salut?

Venez donc entendre la parole sainte; mais prenez garde de suivre sur cet objet la prévention et le caprice: que ce ne soit jamais le talent extérieur qui vous attire; persuadés que l'objet de l'instruction est toujours utile, venez avec simplicité recevoir cette semence de salut; surtout n'y paraissez jamais avec la détestable disposition des pharisiens orgueilleux, qui, flattés d'une apparence de cette justice qu'ils croyaient posséder, rougissaient de se voir confondus avec les plus grands pécheurs. Il leur semblait que ces maximes de conversion et de pénitence que Jésus-Christ exposait devant eux ne leur convenaient point, tant ils se croyaient parfaits; et aujourd'hui ils murmurent de ce que le Sauveur traite avec les pécheurs, et de ce qu'il les reçoit avec plus de ménagement qu'il n'en avait pour eux-mêmes: *Murmurabant*.

Ce ne sont ici que des murmures. Les pharisiens n'osent reprocher en face à Jésus-Christ les objets d'accusation qu'ils ont la hardiesse d'intenter contre lui, parce que plus d'une fois ils avaient été confondus par les reproches du Sauveur; ils craignaient de lui demander ouvertement compte de sa conduite; ils se contentaient de le condamner intérieurement: *Murmurabant*.

Ils trouvaient à redire qu'un homme qui se piquait de régularité, se confondit avec des gens sans probité, sans religion, sans honneur; qu'il s'abaissât jusqu'à partager avec eux un pain qui ne semblait devoir être que le fruit de leur injustice: *Murmurabant*,

dicentes, Quia hic peccatores recipit. et manducat cum illis. Ils ne disent mot cependant, et Jésus-Christ a déjà compris le sujet de leur inquiétude; et comme il n'a jamais laissé échapper l'occasion de les reprendre et de les instruire, il n'attend pas qu'ils se communiquent les uns aux autres leurs réflexions; il leur propose une parabole, pour justifier son innocence, et pour condamner leur orgueil: *Ait ad illos parabolam istam.*

Avant d'entrer dans l'explication de cette parabole, il se présente plusieurs difficultés qu'il est important de résoudre. Je ne vous demanderai pas pourquoi Jésus-Christ permettait que les pécheurs s'approchassent de lui avec tant de facilité, et si leur commerce n'était point indigne de celui qui était la sainteté même; vous me répondriez sans doute que Jésus-Christ avait sur eux des desseins de bonté et de miséricorde: la suite de l'Evangile nous le fera assez comprendre. Mais ce qu'il nous est important d'étudier, mes frères, le voici: Est-il toujours nécessaire de nous séparer des pécheurs? S'expose-t-on toujours à un danger évident du salut, quand on entretient avec les méchants quelques relations et quelques rapports? N'est-il pas des circonstances où il nous soit permis d'avoir commerce avec les ennemis de Dieu? et la religion n'autorise-t-elle jamais aucune liaison entre les justes et les pécheurs? Ecoutez, mes frères, ce que nous enseignent les Pères de l'Eglise à ce sujet, et faisons-nous l'application du principe de saint Augustin, sur le mélange des bons et des méchants. Le Seigneur, nous dit ce Père, a permis ce mélange pour l'utilité réciproque des uns et des autres, et pour leur sanctification mutuelle: le juste prie, et par ses prières il obtient la conversion du pécheur; le pécheur persécute la vertu, et ses persécutions servent d'exercice au juste qui en est l'objet; les bons, par la sainteté de leurs exemples, ramènent quelquefois les méchants de leurs égarements; et les pécheurs, par leurs chutes, apprennent aux justes à se détier de leur propre faiblesse. Et c'est ainsi, continue ce saint docteur, que l'Eglise, toujours inébranlable, tire son avantage et ses progrès des chutes de ses enfants: *Errantibus utiliter ad profectus suos.* Ames fidèles, j'avoue qu'il est bien pénible et bien dur, quand on aime la vertu, de se voir confondu parmi ceux qui la persécutent et qui la méprisent. Vous gémissiez souvent de ce que Dieu vous laisse vivre ici-bas parmi les méchants: à la vue de leur impiété et de leurs scandales, en vous entend vous plaindre de ce que votre exil est prolongé au milieu des habitants de Cédar; mais ne savez-vous pas que celui qui fait luire son soleil sur tous les hommes, a des desseins de miséricorde sur eux comme sur vous; qu'il veut qu'à mesure que leur impiété l'irrite et l'insulte, vous vous opposiez à sa justice, et que vous arrêtiez son bras prêt à les frapper; ou que du moins, s'ils ne sont pas touchés de vos exemples,

convertis par vos prières, ils servent d'épreuve et d'aiguillon à vos vertus : heureux de pouvoir contribuer, comme Jésus-Christ, au salut de vos frères, ou d'obtenir, par leur moyen, un mérite auprès de votre Dieu!

Il est vrai que ce n'est pas sans précaution qu'on peut vivre au milieu des pécheurs; nous éprouvons tous les jours que leurs scandales et leurs mauvais exemples sont des pierres d'achoppement et de chute pour les plus forts dans la grâce : mais voici l'avis qu'on peut donner à ceux qui, obligés de vivre parmi les méchants, désirent que leur commerce ne soit point un obstacle à leur sanctification. Les aimer, mais d'un amour qui sache toujours discerner le pécheur de son iniquité; converser avec eux, mais toujours préférer la gloire et les intérêts de Dieu à leurs faiblesses et à leurs passions; se trouver à leurs assemblées et dans leurs cercles quand la nécessité l'exige, mais afin de servir, par une sainte fermeté, de digue à leur iniquité; enfin travailler à acquérir leur confiance, pour les gagner plus facilement à Jésus-Christ; c'est là ce que j'appelle vivre en chrétien au milieu des pécheurs.

Jésus-Christ propose une parabole dans laquelle il veut prouver l'intérêt qu'il prend à leur salut. Vous savez, mes frères, que, pour se proportionner à la faiblesse de ses auditeurs, il se servait souvent de ces récits figurés qui, en fixant l'esprit, lui offraient les conséquences les plus naturelles. Il présente l'image d'un homme plein d'attachement pour un nombreux troupeau; il le conduit dans les plus excellents pâturages : tant que les brebis demeurent dociles à la voix du pasteur, le pasteur partage entre elles une tendresse qu'il accorde également à toutes; mais si une seule s'écarte du troupeau, il la suit avec inquiétude, il ne s'occupe plus de tout le reste, il les abandonne dans le désert, pour chercher celle qu'il a perdue : plus elle semble se soustraire à ses recherches et à sa voix, plus il s'empresse à la poursuivre; et quand il l'a trouvée, il est excédé des fatigues qu'il a essayées; mais il lui reste encore assez de tendresse, de courage et de force, pour la charger sur ses épaules et la ramener au bercail : *Imponit in humeros suos gaudens*. Il revient dans sa maison, non plus avec la tristesse que lui causait la brebis égarée; mais avec la consolation de l'avoir réunie aux quatre-vingt-dix-neuf autres; et comme sa joie est trop vive pour la resserrer dans son cœur, il appelle ses amis et ses voisins, il leur fait part de son bonheur, il les exhorte à l'en féliciter : *Congratulamini mihi, quia inveni ovem meam quæ perierat*.

Il n'est pas difficile de concevoir que le Pasteur dont parle Jésus-Christ, c'est lui-même : les prophètes qui se sont le plus occupés de son ministère et de sa mission, ne l'ont représenté que comme un Pasteur qui devait courir après les brebis perdues de la maison d'Israël; ils avaient parlé de

son sceptre, comme d'un bâton que porte le berger pour conduire son troupeau; ils avaient désigné son royaume comme un pâturage où rien ne pouvait nuire aux agneaux qu'il aurait sous sa main; ils avaient appelé son peuple les brebis de ses pâturages : *Populus ejus, et oves pascuæ ejus*. (*Psal. XCIX, 3.*) Jésus-Christ lui-même rend cette vérité plus consolante encore, quand il dit que, comme un Pasteur, il ne veut faire qu'un peuple, et du troupeau qu'il s'est choisi, et des nations qui étaient éloignées de son bercail : *Fiet unum ovile et unus pastor*.

Le pourrions-nous croire, mes frères, si la sagesse éternelle ne nous l'eût appris, qu'un Dieu qui ne devait paraître qu'en qualité de juge et de vengeur de nos crimes, voudrît encore prendre le titre de Pasteur à l'égard de créatures si souvent rebelles à sa voix? Croirions-nous qu'il pût conserver tant de tendresse pour des créatures si souvent insensibles à ses bienfaits? Augustin converti en était pénétré d'étonnement et de reconnaissance. Pour moi, mes frères, c'est aux pécheurs les plus endurcis que je voudrais faire entendre les paroles de ce saint docteur : j'espérerais de les toucher par le récit qu'il fait des avances miséricordieuses du Seigneur pour l'arracher au crime.

Dien, dit ce Père, employait mille pieux artifices pour me tirer de l'abîme où m'avaient plongé mes péchés; je tâchais d'éviter sa présence, et il me poursuivait : un lion affamé paraît moins avide de sa proie, qu'il ne se montrait jaloux de mon salut. Je l'apercevais tantôt dans les larmes d'une mère qui ne cessait de gémir de mes égarements, et de solliciter mon retour; tantôt dans les remords d'une conscience agitée, qui ne cessait de me reprocher mes désordres; tantôt dans les discours d'un évêque, dont l'éloquence ébranlait mon esprit, amollissait la dureté de mon cœur. Si quelquefois je cherchais à dissiper mes ennuis par des amusements dangereux, il répandait une secrète amertume sur mes plus piquants plaisirs. Si je voulais flatter ma curiosité par les fictions des poètes ou les systèmes des philosophes, il m'en découvrait le mensonge; et quelque empressé que je fusse à éviter ce qui pouvait me rapprocher de lui, il me paraissait encore plus empressé à me poursuivre.

N'est-ce pas là, mes frères, je le demande à ces pécheurs que de longs égarements avaient semblé éloigner pour toujours de la voie du salut, mais que la grâce y a rappelés; n'est-ce pas là le fidèle tableau des miséricordes de Dieu sur vous? Si je ne craignais de renouveler vos douleurs, je vous rappellerais ces chutes terribles qui vous déshonoraient sous les yeux de votre Dieu; cet abîme affreux où vous géiriez encore, si sa main secourable ne vous eût fournis les moyens d'en sortir; mais, puisque sa miséricorde s'est engagée à oublier vos fautes, ne parlons plus d'objets si capables de vous attrister. Cependant ne gardons

jamais le silence sur les motifs de votre reconnaissance : que ne devez-vous pas à un Dieu si lent à punir, et si prompt à pardonner ?

C'est à vous particulièrement que j'applique cette parabole, pécheurs que des habitudes criminelles retiennent encore dans l'esclavage le plus honteux : souvenez-vous que Jésus-Christ est votre Pasteur ; si vous êtes attentifs à étudier sa conduite, vous devez vous en apercevoir. Il y a longtemps qu'il vous attend, qu'il vous appelle, qu'il vous cherche : c'est lui qui vous presse maintenant par notre ministère, et je vous en avertis de sa part, en empruntant les paroles du Prophète : Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs : *Hodie, si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra* (Psal. XCIV, 8) ; et je dois vous dire avec le même Prophète que nos pères, pour avoir résisté à cette parole que Dieu leur avait fait entendre, ont été exclus du lieu de son repos.

Maintenant, mes frères, Dieu vous cherche, et vous semblez le fuir ; il vous appelle, et vous êtes sourds à sa voix ; il se taira peut-être bientôt, et son silence vous couvrira de confusion et vous livrera au désespoir ; il vous abandonnera : vous voudrez le chercher à votre tour, vous ferez vers lui quelques démarches, elles seront inutiles, vous ne le trouverez pas, et il ne vous restera d'autres ressources que celle de mourir dans votre péché.

Ecoutez donc, pendant qu'il en est encore temps ; sa vérité vous parle : elle vous dit que toutes les maximes du siècle sont autant de mensonges, que tous les plaisirs auxquels vous attachez votre cœur sont passagers et frivoles, que le monde même est sans ressources pour celui qui vient à perdre son âme.

Ecoutez-le, sa justice vous parle : elle vous dit que toutes ces vérités terribles de mort, de jugement et d'enfer, ne sont pas, comme vous vous l'imaginez peut-être, de pieuses exagérations inventées pour intimider des esprits faibles ; que le ciel et la terre passeront, mais que les paroles de Dieu, ces paroles de mort qui ne prononcent que des anathèmes contre les impies, ne passeront jamais.

Ecoutez-le, sa miséricorde vous parle : elle vous prévient qu'il est encore temps de revenir de vos égarements ; elle vous ouvre la voie du repentir et du retour ; elle vous inspire de vous adresser aux ministres de la réconciliation ; et, par leur bouche, elle vous annonce que si votre retour est sincère, il vous rendra la paix que le péché avait bannie de vos cœurs.

Ecoutez-le, sa sainteté vous parle : elle vous reproche votre corruption et vos souillures ; elle vous demande compte de cette innocence que vous aviez reçue dans le baptême ; elle vous rappelle à la sainteté de votre caractère ; elle vous avertit que l'innocence et la grâce sont les seuls trésors qui soient dignes d'un chrétien.

Ecoutez-le, enfin, sa providence vous parle : et elle emploie, pour vous instruire, tout ce qui vous environne ; elle vous parle dans les pertes, dans les disettes, dans les maladies, dans les séparations les plus pénibles, au milieu de vos travaux, de votre repos, de vos plaisirs, que sais-je ? peut-être même au milieu de vos crimes.

Insensibles ! n'allez pas endurcir votre cœur à sa voix ; vous priveriez Jésus-Christ d'une consolation bien touchante ; car il nous avertit lui-même, qu'un pécheur converti le dédommage bien mieux de ses souffrances et de ses travaux, que la persévérance d'une infinité de justes dont il n'attend point la conversion ; et que le changement d'un seul impie est un plus grand sujet de joie pour les anges du ciel, que la vie d'une infinité de chrétiens qui ne paraissent pas avoir besoin de pénitence : *Quod ita gaudium erit in celo super uno peccatore penitentiam agente, quam super nonaginta novem justis qui non indigent penitentia*.

Est-il donc bien vrai, mes frères, que la pénitence d'un seul pécheur doit causer plus de joie dans le ciel, que la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence ? En venant annoncer la rémission et la paix aux âmes criminelles, me verrai-je obligé de troubler la sécurité des justes qui m'écoutent ? Le péché est-il donc un titre pour plaire à Jésus-Christ ? La persévérance dans le bien ne serait-elle d'aucun prix à ses yeux ? Faut-il, pour devenir l'objet de ses consolations et de sa joie, avoir à lui offrir, dans sa vie, la tache honteuse de quelques habitudes et de quelques désordres ? et au jour de ses vengeances, une innocence sauvée du naufrage continué qui l'environne, lui paraîtra-t-elle moins précieuse, qu'une robe souillée autrefois de mille abominations, et lavée nouvellement dans les larmes de la pénitence ? Et y a longtemps, mes frères, que Jésus-Christ a répondu pour la première fois à cette question ; et c'est principalement dans cet endroit de l'Evangile où le maître reproche aux ouvriers, que parce que son cœur est bon, leurs yeux sont pleins d'injustice et de malignité. Il est certain que Dieu est trop juste pour confondre les mérites ; mais aussi, il est trop miséricordieux pour rejeter le sacrifice d'un cœur contrit et humilié, et s'il y a plusieurs demeures dans la maison du Père de famille, pour qui pensez-vous que seront les premières ? Sera-ce pour ceux qui auront aimé le plus longtemps ? Non, mes frères, elles sont destinées à ceux qui auront aimé le plus ardemment ; et nous voyons souvent, je le dis à la honte de ces personnes qui se piquent de régularité et de dévotion, nous voyons souvent des pécheurs nouvellement convertis, devenir leurs maîtres et leurs modèles dans la voie de la perfection.

Voulez-vous vous en convaincre, mes frères, mettez en parallèle un de ces justes tièdes qui, dans un éloignement habituel de tout ce qui peut déplaire à Dieu, conserve

aussi une habitude indifférence pour tout ce qui peut lui être agréable, avec un pécheur converti qui se livre à la vertu avec autant de vivacité qu'il s'est abandonné à l'iniquité : le contraste vous paraîtra sensible, et vous prononcerez sans peine en faveur de celui à qui Jésus-Christ donne la préférence : heureux si, par cette comparaison, je puis engager ces âmes tièdes à sortir de leur langueur !

Ce juste, accoutumé dès l'enfance à servir le Seigneur, s'en fait donc une habitude ; il sait que le crime est un véritable esclavage ; qu'il ne faudrait qu'un seul péché mortel pour troubler la paix dont jouit son cœur : il s'endort, et content de ne pas donner dans de grands égarements, il ne cherche pas non plus à pratiquer de grandes vertus.

Le pécheur vraiment converti soutient, au contraire, un combat continu contre ses passions : comme son cœur n'est pas encore accoutumé à la pratique de la vertu, il sent la révolte de la chair contre l'esprit, et craignant de retomber dans son premier abîme, il avance tous les jours dans la voie de la perfection.

Ce juste, persuadé qu'on ne peut pas vivre ici-bas sans faiblesses, se permet une infinité d'imperfections, ou une multitude de fautes qui lui paraissent légères ; et comme il présume qu'elles ne lui enlèveront pas la grâce, il s'enbarrasse peu de la voir augmenter.

Le pécheur vraiment converti, instruit que de la pénitence à la chute il n'y a souvent qu'un pas, que le vase, qui porte la grâce de la réconciliation, est encore plus fragile que celui qui portait la première innocence, veille sans cesse ; et craignant de voir diminuer son trésor par un lâche repos, il s'étudie à l'augmenter.

Le juste, enfin, connaît peu la pénitence, parce qu'elle ne lui paraît pas absolument nécessaire à son état ; il pratique peu l'humilité, parce qu'il se confie en sa justice : mais le pécheur regarde toutes ses mortifications comme des pénitences bien au-dessous de ses crimes, et les miséricordes du Seigneur comme des faveurs au-dessus de ses mérites.

C'est ce qui fait, mes frères, par rapport aux justes de cette espèce, l'indifférence des anges et des saints ; c'est ce qui fait, par rapport aux pécheurs, la consolation de ces esprits bienheureux ; c'est, en un mot, ce qui vérifie ces paroles de Jésus-Christ : *Il y aura plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence : Quod ita crit gaudium in caelo super uno peccatore qui penitentiam agente, quam super nonaginta novem justis qui non indigent penitentia.*

Jésus-Christ propose une seconde parabole, qui ne me paraît pas moins admirable que la première : c'est une femme dont dix drachmes font toute la ressource : une seule s'égaré ; elle la cherche avec inquiétude ; elle estime peu la possession des neuf autres,

tant qu'elle sera privée de celle qu'elle a perdue ; elle ne néglige aucun soin pour la retrouver, et la joie qu'elle fait paraître quand elle lui est rendue, montre combien elle y avait attaché son cœur.

Vous répéterai-je ici, mes frères, que l'âme du dernier d'entre les pécheurs est infiniment chère à Jésus-Christ ? l'explication de la première des deux paraboles a dû vous en instruire ; mais je vais ajouter à cette première vérité une réflexion qui ne paraît pas moins intéressante ; c'est saint Augustin qui nous la suggère. Vous devez être bien persuadés de ce que la miséricorde de Dieu fait pour vous ; vous devez être convaincus qu'elle s'oppose continuellement à sa justice prête à vous punir ; qu'elle est incessamment occupée à demander pour vous les grâces et le secours dont vous avez besoin : mais cette miséricorde qui demande tout à Dieu pour vous, ne vous demande-t-elle rien pour Dieu ? si elle a tant de crédit auprès du Seigneur, pour vous obtenir les faveurs les plus singulières, n'en aura-t-elle pas assez sur votre cœur, pour le déterminer à se rendre aux volontés de votre Dieu ? Quoi ! les entrailles de votre père sont trop compatissantes pour se refuser à vos besoins, et votre cœur serait assez insensible pour se refuser à ses desirs ? Or, que vous demande-t-elle, cette miséricorde ? Justes, elle vous demande plus de fidélité à remplir vos devoirs, plus de zèle pour les intérêts de sa gloire, plus de charité pour vos frères, plus d'inquiétude pour le salut de vos âmes.

Pécheurs, elle vous demande plus de promptitude à retourner à Dieu, plus de courage pour rompre vos chaînes, plus d'horreur pour les fautes qui vous ont déshonorés à ses yeux.

Pauvres de Jésus-Christ, que vous demande-t-elle, cette miséricorde ? plus de résignation à sa volonté sainte, plus de soumission dans vos peines, plus d'attention à étudier ses desseins sur vous.

Et à vous tous, mes frères, que vous demande-t-elle ? Plus d'empressement à vous rendre à ses volontés, plus d'assiduité dans vos prières, plus de circonspection dans vos paroles, plus de vigilance sur vous-mêmes, plus de défiance dans vos propres forces. Ah ! ne lui refusez pas ce qu'elle vous demande pour le salut de vos âmes.

Que ne puis-je, en finissant, mes frères, vous inspirer les sentiments dont était pénétré le Prophète, quand il réfléchissait sur la miséricorde infinie de Dieu à son égard !

Seigneur, s'écriait-il, depuis trop longtemps courbé sous le poids de mes misères, je n'osais porter mes regards vers vous ; mais mon âme rassurée sur vos miséricordes, s'est élevée jusqu'à vous, par le transport de la confiance la plus vive : *Ad te levavi animam meam.*

En qui mon cœur pourrait-il placer aussi sûrement sa confiance ? Hélas ! il a si souvent éprouvé que les amitiés de la terre sont passagères et frivoles ! mais peut-il jamais

rongir de s'abandonner uniquement à vous ?
In te confido, non erubescam.

Quel est l'homme, en effet, que le Seigneur ait jamais trompé dans son attente, au milieu des plus grandes perplexités ? Que le juste jette vers lui un seul regard, et il sera consolé. Il est vrai, ô mon Dieu ! qu'aucun de ceux qui espèrent en vous, ne sera confondu : *Universi qui sustinent te non confundentur.*

Toutes les fois que j'ai détourné les yeux de dessus vous, je me suis perdu : quand mon cœur a voulu s'appuyer sur sa propre faiblesse, il a donné dans les plus tristes écarts. Seigneur, fermez maintenant les yeux sur tant d'infidélités qui ont été l'effet de l'ignorance et de la légèreté de l'âge : *Delicta juventutis meæ et ignorantias meas me meminervis.* J'ai un objet bien intéressant à vous offrir pour fléchir votre colère, que la vue de mes péchés ne ferait qu'enflammer davantage : souvenez-vous, mon Dieu, de votre nom admirable, du nom que vous portez avec le plus de complaisance ; vous êtes le Père des miséricordes, et ce titre doit vous engager à pardonner de grandes fautes : *Propitiaberis peccato meo, multum est enim.*

Si vous daignez exaucer mes prières, je chanterai vos miséricordes, j'inviterai tous ceux qui vous craignent, à admirer les biens inestimables que vous avez faits à mon âme. Où est-il l'homme qui est vraiment pénétré de la crainte du Seigneur ? *Quis est homo qui timet Dominum ?*

Qu'il écoute les promesses qui doivent animer sa confiance : il n'est pas destiné à gémir ici-bas dans un éternel exil ; son âme est faite pour posséder un Dieu qui est la source de tous les biens : *Anima ejus in bonis demorabitur.* (*Psal. XXIV, 1-3, 11-13.*)

Eh ! quels biens ? ceux que la rouille et les vers ne détruiront point, dont la possession n'aura point de fin, puisqu'ils dureront dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

IV^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur l'Épître de saint Paul aux Romains, c. VIII, v. 18-23.

Les afflictions sont l'apanage de tous les hommes, de tous les états. Dessein de Dieu en nous les ménageant. Usage que nous en devons faire. Moyens pour nous les rendre utiles.

Je trouve dans l'Épître de ce jour, mes frères, la solution d'une des plus grandes difficultés que forme dans notre cœur l'amour de notre tranquillité et de notre repos. On nous a peint Dieu, bon, compatissant, miséricordieux ; ennemi du péché, mais toujours porté à l'indulgence à l'égard du pécheur ; ne punissant qu'à regret, et faisant souvent céder sa justice à sa miséricorde ; et cette idée paraît continuellement contredite par l'expérience journalière : partout il n'est question que de misères, de maladies et d'infortunes ; point de possessions sans inquiétudes, de paix sans trouble, d'amis sans être exposés à des

perfidies, à des trahisons, à des ingrattitudes : l'affliction gagne tous les états ; elle réside avec le pauvre dans sa chaumière ou sous son toit, elle perce jusqu'aux palais les mieux gardés et les mieux défendus ; le riche la trouve empreinte sur les richesses qui font ses délices ; l'ambitieux la rencontre sous les pas qu'il fait pour parvenir aux honneurs ; la volupté, la sensualité, la gourmandise, ont pour fruit les maladies, les amertumes et les douleurs ; le juste, et c'est ce qui paraît un mystère, le juste même, ne trouve ni dans sa vigilance, ni dans sa justice, l'exemption des épreuves les plus cuisantes. Quelle est la cause de cette uniformité, mes frères ? Écoutez l'explication de cette Épître : alors vous comprendrez quel est le dessein du Dieu qui vous ménage ces afflictions, vous apprendrez quel est l'usage que vous en devez faire, et vous trouverez le moyen le plus sûr pour rendre vos afflictions utiles : cette connaissance mérite bien de fixer vos attentions.

Cette Épître commence par un principe qui se trouve souvent contredit, lorsqu'on nous en faisons usage pour votre consolation. Si, dans quelques-unes de vos amertumes, nous nous croyons autorisés à vous dire avec l'Apôtre, que les souffrances de cette vie sont fort au-dessous de la gloire qui éclatera un jour en nous, la réponse la plus ordinaire, c'est qu'il est aisé de donner des motifs de consolation, quand on n'éprouve pas les mêmes afflictions ; de dire à un malade, qu'il doit supporter les douleurs et les ennuis de sa maladie ; de dire à un homme qu'on outrage, qu'il doit pardonner ; de dire à un riche qui perd une partie de sa fortune, qu'il gagne par le détachement du cœur ; de dire à un pauvre, qu'il doit se confier à la Providence qui ne l'abandonnera pas ; et vous nous attendez en quelque sorte aux mêmes circonstances, pour juger si nos principes sont aussi incontestables que nous l'assurons ici. L'Apôtre, qui parle aux Romains, est un homme éprouvé par tous les genres de tribulations, qui a enduré tous les outrages, reçu tous les mauvais traitements, souffert toutes les privations pour lesquelles il demande de la patience. Il a donc bien droit de dire : Je trouve que les souffrances de cette vie sont au-dessous de la gloire qu'elles nous méritent. Vous l'éprouveriez, vous le diriez comme lui, si, à son exemple, vous vous occupiez davantage du bonheur qui vous est promis. Vous sauriez que l'attente et le désir des créatures a pour objet la manifestation des enfants de Dieu ; et vous participeriez vous-mêmes à ce désir, dans l'espérance de partager un jour cette manifestation.

Mais est-il vrai, mes frères, que toutes les créatures soient dans l'attente et le désir du bonheur du ciel ? Il y a si peu de justes qui marchent dans la voie qui y conduit, il en est si peu qui fassent du ciel l'objet de leurs méditations, et qui se pré-

parent à cette manifestation divine par une vigilance exacte, une fidélité parfaite, qu'on peut dire avec bien de la vérité, que la plupart, loin d'attendre ce jour, le redoutent, loin de le désirer, en éloignent la pensée; et c'est le plus petit nombre qui se trouve dans la disposition dont parle l'Apôtre. La réponse à cette question importante se trouve dans les paroles suivantes : Toute créature est sujette à l'instabilité, et cet assujettissement n'est pas libre de sa part; cette servitude n'est pas de son choix. Chaque créature tend à s'en délivrer, et prouve par là un désir, sinon réfléchi, du moins présumé, de la manifestation universelle. C'est ainsi, mes frères, que Dieu fait servir à sa gloire les passions mêmes des hommes : tandis que les justes l'honorent et le glorifient par leur soumission aux ordres de sa providence, par leur exactitude à se conformer aux préceptes de sa loi, par leur ardent désir du salut qui leur est promis, les méchants publient sa gloire d'une autre manière qui n'est ni moins éloquente, ni moins sensible; ils publient sa miséricorde, en exerçant sa patience infinie, par leurs désordres; sa sagesse, par leurs persécutions et leurs outrages, en contribuant, sans le savoir, au salut et à la perfection du juste; sa justice, par le trouble et les remords qu'ils éprouvent, et qu'ils ne peuvent s'empêcher de manifester : on voit presque dans leur sécurité, un air d'inquiétude qui annonce une soumission forcée à celui qui les assujettit à cette instabilité universelle. Puisqu'il faut servir Dieu, mes frères, ou par sa fidélité, ou par ses remords, ou par une obéissance libre et méritoire à sa loi, ou par une soumission inévitable aux décrets de sa sagesse, soyons donc du nombre des créatures qui n'attendent pas seulement le jour de la manifestation; mais qui le désirent, le demandent, s'efforcent de marcher vers ce terme, s'annoncent ici-bas comme les enfants de l'adoption divine; et regardons l'instabilité des choses de ce monde, comme une preuve de ce renouvellement universel, et un moyen de l'obtenir : c'est alors que nous reconnaitrons cette vérité que l'Apôtre nous présente au commencement de son Epître, qu'il n'y a pas de proportion entre les souffrances de cette vie, et la gloire qui éclatera un jour en nous. Pourrions-nous, en effet, comparer une infirmité de quelques années, ou une maladie de quelques jours, avec une éternité de bonheur et de gloire; la perte d'un bien, considérable si vous le voulez, mais, après tout, fragile par sa nature, et borné dans sa durée, avec la possession d'un Dieu, dans lequel il n'y a ni vicissitude ni changement; le refus d'un honneur que nous croyions mériter; mais qui nous exposait à de grands dangers ou nous prescrivait de grandes obligations, avec la gloire d'être assis aux noces éternelles de l'Agneau? Les troubles, les agitations, les inquiétudes de la vie présente ne nous paraîtraient qu'un songe, en compa-

raison de cette immensité de siècles et de jours, de ces années éternelles où le Soleil de justice ne se cachera plus, de cette patrie où l'ennemi du salut ne pénétrera plus, de ce séjour dont les larmes et la douleur seront bannies.

Ah! mes frères, ne nous plaignons pas de ce que le Seigneur nous cache les délicés de la céleste Sion, de ce qu'il ne nous la montre qu'à travers des ombres et des figures : pourrions-nous vivre un instant séparés du Dieu qui ne nous a faits que pour lui? L'Apôtre nous représente aujourd'hui toutes les créatures dans le gémissement et dans les douleurs de l'enfantement; elles ignorent, pour la plupart, ce qu'elles doivent désirer; et celles même qui connaissent le sujet de leurs agitations, le savent si imparfaitement, que leurs désirs sont souvent amortis par les objets sensibles. Que serait-ce, si ces créatures appréciaient toute l'étendue de leur espérance? C'est alors qu'on pourrait appeler, avec justice, un véritable enfantement, leur état ici-bas : rien sur la terre ne fixerait notre cœur, rien n'exciterait nos désirs; aucun danger ne nous alarmerait, aucune perte ne nous troublerait; l'esprit de pénitence, de mortification, de renoncement et de sacrifice, rendrait les chrétiens fidèles à Dieu, sensibles aux besoins et aux maux de leurs frères, et vigilants sur eux-mêmes.

La foi produira en nous le même effet, mes frères, si nous avons soin de la fortifier et de la rendre vivante par nos œuvres : car, dit l'Apôtre, c'est à nous qui avons reçu les prémices de l'Esprit, à éprouver ce sentiment de désir avec plus de vivacité. C'est dans le baptême que cette grâce nous a été communiquée; c'est là que nous avons acquis le droit à la gloire éternelle; c'est là que l'Esprit a commencé à former en nous ces gémissements ineffables qui conviennent à des exilés; c'est là qu'il nous a donné le droit de nous écrier avec ardeur : Mon Père! mon Père! Il est bien vrai que cet Esprit doit conduire nous pas, diriger nos intentions, animer nos espérances; mais nous conduisons-nous par les impressions de cet Esprit? Est-il le principe de la vérité, de la discrétion, de la sagesse de nos conversations? Est-il le mobile de toutes nos démarches? sont-elles toutes réglées sur la prudence et la charité? Nous a-t-il communiqué cette lumière, ce discernement, qui fait préférer les biens du ciel à ceux de la terre, les vertus chrétiennes aux honneurs temporels, les afflictions et les épreuves aux fausses joies du siècle? Que nous servirait-il donc, mes frères, d'avoir reçu l'Esprit d'adoption, si nous n'en ressentons pas les effets? et ces effets ne doivent être accordés qu'à ceux qui auront véritablement soupiré après leur délivrance. Que ce désir est étranger à bien des chrétiens qui, si Dieu les consultait, ne voudraient pas d'autre patrie que le monde, d'autres consolations que celles du siècle; qui renonceraient de bon cœur à posséder Dieu, s'ils

étaient certains de jouir toujours des biens de la terre ; hommes charnels et terrestres, pour qui tout ce qui passe, vaut mieux que ce qui doit durer éternellement ! Aussi les voit-on sensibles aux moindres contre-temps qui leur arrivent, troublés des moindres dangers qui les pressent, désespérés lorsque la mort les menace : semblables à ce roi qu'avait épargné Saül, malgré les ordres formels du Seigneur, si le prophète vient leur dire qu'il n'y a plus de temps pour eux, qu'il faut subir l'arrêt porté par l'Éternel, on les entend s'écrier avec ce prince idolâtre : Est-ce ainsi que la cruelle mort nous sépare de tout ce que nous avons de plus cher ! *Siccine separat amara mors !* (I Reg., XV, 32.) Si la mort se présentait à plusieurs d'entre vous, mes frères, ne vous trouverait-elle pas dans ces dangereuses dispositions ? Oh ! que les enfants de l'adoption se conduisent par des motifs bien contraires ! Ils attendent et soupirent après la délivrance de leur corps ; ils attendent, c'est-à-dire, que quelque vifs que soient leurs désirs, ils n'ont point le caractère de l'impatience : ils sont fixés au siècle présent, par les ordres du Dieu arbitre de leur destinée ; cela leur suffit, et leur rend égaux tous les événements de la vie : tout ce qui est dans le monde leur convient ; et comme il est dans l'ordre de la providence et de la miséricorde de Dieu, que le chrétien, pour opérer son salut, soit affligé et éprouvé, l'enfant d'adoption porte avec joie la croix que le Seigneur lui impose ; mais sa patience ne modère point ses désirs ; il soupire après la délivrance de ce corps mortel ; cette chair de péché lui est à charge, principalement parce qu'elle se révolte continuellement contre l'esprit ; il souffre de ne pouvoir exécuter tout le bien qu'il médite, et de se voir souvent entraîné dans le mal qu'il redoute ; il gémit de l'appesantissement de son esprit et de la pente malheureuse de son cœur ; il s'efforce de redresser cette pente, par la vigilance et la prière ; et si quelque chose lui rend supportables les tribulations qu'il éprouve, c'est qu'elles lui servent à rectifier ses voies, et à accélérer l'instant de sa délivrance et de son bonheur.

Voilà ce que pense l'enfant d'adoption ; et si ce sentiment n'est pas celui du plus grand nombre, tâchons du moins, mes frères, qu'il soit le nôtre !

O divin Esprit ! formez en nous ce sentiment, allumez ce désir dans nos cœurs : faites que nous éprouvions ici-bas les douleurs d'un véritable enlèvement ; que notre cœur, qui ne peut être tranquille où vous n'êtes pas, sente, connaisse que c'est vous qui manquez à son repos ; qu'il le cherche en vous, qu'il le trouve par vous, qu'il le possède avec vous pendant toute l'éternité ! Ainsi soit-il.

Sur l'Évangile selon saint Luc, c. V, v. 1-11.

Certitude de la foi ; caractères de l'Église de Jésus-Christ. Triomphe de la religion. Nécessité de répondre par nos œuvres à notre vocation.

Si nous chancelons dans la foi, si les dogmes qui servent de fondement à notre croyance, ne nous paraissent pas aussi incontestables qu'ils le sont en effet, c'est que nous fermons volontairement les yeux aux témoignages qui les appuient, et à l'évidence qui les prouve. Chacune des vérités précieuses de notre religion sainte, a non-seulement la révélation pour principe, c'est-à-dire, l'autorité d'un Dieu pour garant ; mais encore une liaison si intime, un rapport si essentiel avec ce que l'esprit humain peut concevoir de plus vrai, qu'il faut, pour y trouver des difficultés et des doutes, chercher à s'écarter du plan que nous a tracé la divine sagesse. Qu'on refuse, par exemple, d'accorder à l'Église cette unité qui la distingue de toutes les sectes qui se sont efforcées de l'obscurcir ; à la chaire de Pierre, cette prééminence qui lui donne sur toutes les Églises un degré de juridiction et d'honneur qui convient au vicaire de Jésus-Christ ; à la doctrine de Jésus-Christ et à sa grâce, la puissance de convaincre les esprits et de subjuguier les cœurs : celui qui ose contester ces vérités fondamentales, est obligé, pour soutenir ces monstrueux systèmes, de contredire à l'évidence des preuves les plus sensibles, et à moins de révoquer en doute ce que l'Évangile de ce jour nous présente de plus clair sur ces différents objets, je ne crois pas qu'il soit possible d'avoir le moindre incertitude sur cet article. Au reste, si je continue de vous expliquer cet Évangile, ce n'est pas seulement pour éclairer votre foi, ni pour l'affermir sur ces vérités ; je la crois pure, et j'ai confiance que la miséricorde de Dieu la rendra de plus en plus inébranlable ; mais encore pour nous instruire des vérités pratiques qu'il nous présente, et dont la méditation est infiniment utile.

Une foule de peuple suit Jésus-Christ et veut l'entendre. Pour être plus à portée de leur parler et de les instruire, le Sauveur monte dans une barque ; c'est à celle qui appartient à Simon-Pierre qu'il donne la préférence ; et il le prie de s'éloigner un peu de la terre : *Et rogavit eum a terra recedere pusillum.*

A suivre le sens littéral, rien de plus naturel que cette conduite de Jésus-Christ. Il est pressé par la multitude, et il n'a que ce moyen pour se faire entendre de tous ceux qui l'environnent. Mais, dans l'application du sens spirituel, que de mystères ! Pourquoi deux barques sur le rivage, sinon pour annoncer qu'à lors la Synagogue était entièrement séparée des nations, que l'Église des gentils n'avait aucune part aux miséricordes du Seigneur ? Pourquoi le choix du Sauveur tombe-t-il sur la barque de Pierre, plutôt que sur celle qui l'accompagne ? C'est pour prévenir sa vocation. Il le désigne déjà pour le chef de son Église ; il marque la chaire

d'où il doit enseigner, comme le centre de l'unité qui doit caractériser sa famille; et réprouve par avance tant de sectes qui, s'étant formées des barques étrangères, ont fait dans la foi les plus tristes naufrages. Pourquoi exige-t-il que la barque qui le porte, s'éloigne un peu du rivage : *Recedere pusillum*? C'est qu'il veut nous donner, à nous ministres de son Evangile, une leçon bien importante, en nous apprenant qu'il ne nous convient point, si nous voulons instruire les hommes, de les suivre dans les usages que nous condamnons devant eux, de partager les mêmes plaisirs, de participer aux mêmes fêtes; qu'il doit y avoir nécessairement une différence sensible entre celui qui instruit, et celui qui écoute; entre celui qui reprend, et celui qui est l'objet de la correction et des reproches; mais aussi qu'il ne faut pas que la distance soit infinie. Séparé des pécheurs qu'on veut convertir, par la pureté des mœurs, par la sagesse de la conduite, on doit nécessairement s'en rapprocher par la douceur, la compassion et la patience : *Recedere pusillum*.

Si les pharisiens eussent compris cette vérité, ils n'eussent pas si souvent reproché à Jésus-Christ la familiarité avec laquelle il vivait au milieu des pécheurs, et la condescendance qui l'engageait à manger à leur table, et si vous en étiez convaincus vous-mêmes, mes frères, vous ne seriez pas aussi prompts à vous scandaliser des démarches que font les ministres de l'Eglise : la pureté des motifs excuserait à vos yeux des actions que votre précipitation regarde comme indiscrettes ou même criminelles.

Jésus-Christ, s'étant assis, instruisait le peuple du haut de la barque où il était monté : *Sedens docebat de navicula turbas*. S'il est bien vrai que cette barque nous figure l'Eglise, n'est-il pas de la même évidence, mes frères, que c'est de cette seule Eglise que doit venir la science du salut; que, hors d'elle, on est nécessairement exposé à tout vent de doctrine; que c'est le paradoxe le plus insoutenable, de prétendre qu'il soit une autre voie pour trouver la vérité? Partout où Jésus-Christ n'est point assis, on doit s'attendre à de perpétuelles variations; partout où il n'enseigne pas par le ministère des pasteurs de son Eglise, on doit craindre des erreurs sans nombre.

A quelle barque sont donc unis ceux de nos frères séparés, qui, après avoir cherché inutilement la vérité, en suivant des guides aveugles qui les ont séduits, se sont trouvés réduits à n'en plus connaître aucune, ou plutôt à se persuader qu'on trouvait la vérité partout, et que si l'Eglise catholique la possède, les différentes sectes de la réforme ne la possèdent pas moins? Ils ont autant de barques, qu'il s'est élevé parmi eux de différentes sectes; autant de pilotes, qu'ils comptent de différents chefs de l'erreur, et, par conséquent, autant d'écueils et de précipices, que de systèmes étrangers à l'enseignement de la foi. Jésus-Christ n'est point assis au milieu d'eux, et si quelqu'un parmi

eux ose prophétiser en son nom, il est du nombre de ces téméraires à qui il reprochera, au jour de ses vengeances, qu'ils ont parlé sans qu'il leur eût fait part de son autorité et de sa mission.

Pour vous, enfants dociles de l'Eglise, mais d'une Eglise dont l'unité est le caractère; la sainteté, le privilège; l'universalité, l'étendue; l'apostolicité, le fondement et la base; qui ne reconnaît qu'un Dieu pour auteur, que Jésus-Christ pour son chef, que la vérité pour guide; voulez-vous que le souffle de l'erreur ne vienne jamais éteindre le flambeau de la foi que vous avez reçu dans le baptême? souvenez-vous qu'il n'est qu'une barque où Jésus-Christ enseigne, quoiqu'il en soit beaucoup où l'on prétend enseigner en son nom; que cette barque de Jésus-Christ fut souvent agitée par le vent des opinions et des systèmes; mais qu'elle est toujours ferme et inébranlable au milieu des secousses qui l'agitent; que pour peu qu'on s'en écarte, le naufrage est certain : mais qu'avec elle on résiste aux plus violentes tempêtes, qu'elle a d'ailleurs des signes auxquels il est facile de la distinguer; une conformité dans sa doctrine, qui ne s'est jamais démentie depuis les jours de Jésus-Christ son Epoux; une succession dans ses pasteurs, qui n'a jamais été interrompue depuis le temps des apôtres, ses fondateurs; une sainteté dans sa morale, que les désordres des siècles les plus corrompus n'ont jamais pu obscurcir. C'est à elle seule qu'appartiennent les promesses, c'est en elle seule qu'on trouve la charité, la vérité et la grâce, c'est par elle seule qu'on parvient au salut. Elle seule aussi mérite votre docilité, votre vénération, votre confiance : elle est vraiment votre mère; c'est elle qui vous a enfantés à la vie de la grâce, qui vous a nourris du pain de la parole; et jusqu'à la consommation des siècles, c'est à elle qu'il appartiendra de former, par cette parole même, un peuple de vrais adorateurs.

A quel autre, en effet, a-t-il été dit, dans la personne de saint Pierre et des associés de son ministère : *Duc in altum, et laxate retia vestra* : Allez en pleine eau, et jetez vos filets? Que ces paroles expriment bien sensiblement l'autorité que Dieu donne à son Eglise, et la faiblesse des sectes qui se sont séparées d'elle ! A celles-ci il a été dit, comme aux flots de la mer : Vous viendrez jusqu'ici, et c'est là que vous briserez vos vagues tumultueuses; vous n'occuperez qu'un coin de l'univers; vous ne ferez qu'un nombre borné de prosélytes; vous ne sonderez la profondeur d'aucun mystère : mais à l'Eglise, il lui a donné d'aller en pleine eau : *Duc in altum*, et d'étendre ses filets sur toute la surface de la terre, d'y envelopper ces nations orgueilleuses qui, jusqu'alors, n'avaient voulu porter de joug que celui qu'elles s'étaient imposé à elles-mêmes : *Laxate retia vestra in capturam*.

Cet ordre d'aller en pleine eau, que Jésus-Christ donne à ses futurs apôtres, a lieu de les surprendre; exercés depuis leur enfance

à la profession de pêcheurs, ayant travaillé inutilement pendant toute une nuit, qui est le temps le plus propre à réunir les poissons dans leurs filets, ils n'osent se flatter que dans des circonstances moins favorables en apparence, leur pêche soit plus abondante; ils le représentent à leur Maître : *Præceptor, per totam noctem laborantes, nihil cepimus* : Ayant travaillé toute la nuit, nous n'avons rien pris. Ont-ils tort de témoigner cette crainte? Si elle eût été la suite d'une défiance criminelle, nous les eussions condamnés sans doute; mais suivie d'une confiance si parfaite, et d'une si prompte obéissance aux ordres de Jésus-Christ, nous devons admirer leur docilité et leur foi, et imiter leur humilité.

Qui de vous, mes frères, oserait parler un autre langage que celui que tiennent aujourd'hui les apôtres? Pêcheurs qui m'écoutez, ce doit être particulièrement le vôtre. Pourquoi tant d'œuvres louables en elles-mêmes, conformes, en apparence, aux vues de la religion, dont l'esprit de piété et de charité paraît être le principe et la fin; pourquoi ces œuvres sont-elles mortes, inutiles pour le salut éternel? C'est que, si vous avez travaillé, c'est au milieu de la nuit du péché que vous avez fait toutes vos œuvres : *Per totam noctem laborantes, nihil cepimus*.

De tant de projets de réforme et de conversion, pourquoi en compte-t-on un si grand nombre qui échouent, et si peu qui réussissent? Pourquoi les habitudes subsistent-elles, malgré les efforts qu'on paraît faire pour les détruire? pourquoi les tentations les moins dangereuses (branlent-elles le courage le mieux affermi en apparence? Ah! c'est qu'on essaye de combattre sans Jésus-Christ, et que sans lui on ose se permettre de triompher. On travaille, on combat dans les ténèbres; on ne porte que des coups incertains, et ce travail est infructueux : *Per totam noctem laborantes, nihil cepimus*.

Que ces ténèbres, cette nuit nous figurent bien le cœur de l'homme abandonné à lui-même, livré à sa propre sagesse, aux lumières de sa propre raison! et que cette figure serait bien capable de nous décourager, si Jésus-Christ n'eût pris soin de nous rassurer dans les paroles suivantes : Seigneur, disent les apôtres, quelque inutiles qu'aient été nos efforts, sur votre parole nous jetterons le filet : *In verbo tuo laxabo rete!*

Esprits pusillanimes, qui croyez voir dans la loi de Dieu des obscurités qui vous effrayent; qui vous excusez tous les jours sur les difficultés prétendues qu'elle vous présente, où est votre foi? Quand Dieu commande, il veut être obéi; et comme il ne veut que ce qui est juste, vous devez conclure avec l'apôtre saint Paul (I *Cor.*, X, 13), qu'il ne permettra pas que vous soyez tentés au-dessus de vos forces, et qu'il aura soin de proportionner à ses préceptes les moyens qu'il nous prépare pour les accomplir. Non, ils ne sont pas pesants,

dit l'apôtre saint Jean : « *Gravia non sunt* (I *Joan.*, V, 3), » ces commandements que votre lâcheté envisage comme un joug, comme une servitude. Vous avez beau dire qu'il est difficile, par exemple, de souffrir sans murmurer, de voir l'affluence des biens de ce monde, sans y attacher son cœur; de recevoir une injustice, sans en garder du ressentiment; de connaître quelqu'un plus heureux que soi, sans lui porter une secrète envie; de conserver au milieu du monde même une vigilance scrupuleuse qui résiste jusqu'à la pensée du mal; d'y vivre habituellement sans déférer à ses usages, sans consentir à ses maximes: je reconnaitrai avec vous la violence de ces tentations, l'impossibilité d'accomplir ces préceptes, sans la prière qui les accompagne et la grâce qui les fait exécuter; mais avec ces deux moyens, je vous répéterai ces paroles : *Gravia non sunt* : Ces obligations ne sont point accablantes. Et quelle est la ressource qui peut nous assurer ces moyens? Une humble soumission, qui ne raisonne pas quand Dieu parle; une confiance entière, qui ne dispute point quand il commande : *In verbo tuo laxabo rete*.

Mais c'est de Dieu que viennent le vouloir et le faire. Saint Augustin m'apprend à demander l'un et l'autre; ce don même de la prière est une grâce que je ne dois attendre que de lui seul; le moindre bon désir du cœur, la simple préparation d'une âme, est un don excellent que je ne trouverai point au fond de mon indigence. J'entends bien la voix de Dieu qui parle pour commander; mais qui me donnera cette attention qui médite la loi, cette ferveur qui en demande l'exécution, cette fidélité qui la réduit en pratique? et si toutes ces grâces me manquent, le plus facile des préceptes est un poids que je ne pourrai porter. A cette pensée, mes bras tombent, les idées de mon esprit me jettent dans le découragement et dans la langueur. Et moi, mes frères, sans démentir aucun de ces principes incontes- tables, qui établissent l'impuissance de vos efforts et la nécessité de la grâce, je vous réponds avec Jésus-Christ, que son joug est plutôt fait pour soutenir, que pour accabler celui qui le porte : la lettre même que nous présente sa loi, répand dans un cœur docile une onction qui l'encourage; et la confiance lui fait dire, avec Pierre : Sur votre parole, je jetterai le filet : *In verbo tuo laxabo rete*.

Eh! qu'il est consolant de ne point hésiter à la parole de Dieu, puisqu'on voit les difficultés les plus insurmontables se dissiper et s'évanouir! Ce lac de Génézareth, qui pendant toute une nuit n'avait rien offert aux apôtres pour prix de leur fatigue, les dédommage avec usure de la promptitude de leur obéissance : à peine le filet est-il lâché qu'une multitude de poissons vient le remplir; la pesanteur le force presque à se rompre; et Simon-Pierre est obligé d'appeler à son secours ceux de ses compagnons

qui étaient restés dans l'autre barque, pour l'aider à profiter de cet avantage.

Ne voyez-vous pas avec quelque inquiétude, mes frères, ce filet rompre entre les mains du prince des apôtres? Le Dieu qui donne aux eaux cette prodigieuse fécondité de poissons de toutes grandeurs, et en si grand nombre, ne pouvait-il pas donner aussi au filet assez de solidité pour contenir tous les poissons qui s'y réunissent? Vous comprendrez mieux la réflexion que je veux vous suggérer d'après les saints Pères, par l'application de la figure.

Cette barque, ces filets nous représentent l'Eglise: nous avons été tirés de l'océan affreux ou nous avait plongés le péché; nous sommes les poissons qu'une miraculeuse pêche réunit dans un seul filet. Ces ruptures causées par une pêche trop abondante, représentent ces divisions et ces schismes que la diversité des opinions, des passions et des caractères font naître parmi les chrétiens. Jésus-Christ, qui les a prévus, ne pouvait-il pas en garantir son Eglise? Il les a prédits, et ce n'est point à nous à sonder quelles ont été les vues de sa justice, en permettant qu'ils déchirassent le sein de son Epouse; mais il a voulu nous apprendre, à nous ministres de cette Eglise, avec quelle attention nous devons prévenir ces désumions funestes, avec quel travail nous devons bannir le schisme du milieu des peuples confiés à nos soins; et s'il a permis que nous fussions plusieurs coopérateurs du même ministère, c'est afin que nous formassions une espèce de ligue contre l'esprit de division et de trouble; et c'est aussi pour retenir dans le filet tant d'âmes que le schisme pourrait en arracher, qu'il a voulu que Pierre appelât à son secours ceux que Jésus-Christ allait bientôt unir avec lui aux travaux de l'apostolat.

Deux barques sont remplies; elles sont près de couler à fond; et il est à remarquer que, quoiqu'elles fussent auparavant distinguées par l'usage auquel Jésus-Christ les destine, elles n'ont plus qu'une même fin; c'est-à-dire, que l'Eglise des gentils, qui est figurée par celle de ces deux barques qui est appelée la dernière, n'aura plus avec la Synagogue, après sa vocation, qu'une même foi, un même culte, et les mêmes espérances.

Partageons avec Pierre la surprise, le respect et la reconnaissance que lui cause cet événement: trop peu instruit alors pour en pénétrer le mystère, il se contente de l'admirer; il se prosterne aux pieds de Jésus-Christ; il l'adore; il sent qu'un miracle de cette nature porte l'empreinte de la Divinité; il est effrayé de se voir si près d'un Dieu dont la sainteté et la puissance semblent lui reprocher ses infidélités et ses faiblesses: Eloignez-vous de moi, Seigneur, s'écrie-t-il, parce que je ne suis qu'un pêcheur: *Exi a me, quia homo peccator sum, Domine.* La même surprise se communique aux compagnons de ses travaux; les deux fils de Zébédée ne peuvent rendre la vive

impression que fait sur eux ce prodige, et leur étonnement s'explique par le silence qu'ils gardent: *Stupor circumdederat eos præ captura piscium.*

Jésus-Christ interrompt ce silence, pour apprendre à Pierre que cette pêche miraculeuse n'est que l'ombre d'un succès plus miraculeux encore; qu'une quantité de poissons propres à submerger deux barques, figure bien faiblement la conquête de l'univers entier; et qu'après avoir exercé une profession si vile aux yeux des hommes, il leur assigne la plus honorable des occupations; qu'ils ne se contenteront plus désormais de réunir dans un filet des créatures sans intelligence et destinées à la subsistance de l'homme, et qu'un nouvel ordre de vocation bien plus excellent, les appelle à réunir sous le joug d'une même foi tous les peuples de la terre, et à les faire servir à la gloire de leur auteur: *Ex hoc jam homines eris captiens.*

C'est dans l'accomplissement de cette prophétie qu'il faudrait admirer la puissance, la science et la sagesse de celui qui a opéré ce prodige. Une pêche si miraculeuse vous étonne; vous y voyez évidemment le doigt de Dieu; mais elle n'est faite, dit saint Augustin, que pour vous conduire à une pêche plus miraculeuse encore; c'est la conversion du monde entier. Comment tous les peuples de la terre ont-ils pu s'accorder à suivre la même foi, à pratiquer le même culte? La superstitieuse Athènes se soumet à la simplicité de l'Evangile; l'orgueilleuse Rome adopte l'humilité de la croix; Corinthe et Ephèse changent leurs voluptés et leur mollesse, en crucifiement et en pénitence. Le Gaulois, le Seythe et le Barbare quittent leur férocité, pour imiter la douceur de Jésus-Christ. Les empereurs se dépouillent de leur faste, les rois déposent leurs diadèmes, les philosophes renoncent à leurs préceptes et à leurs opinions; tout l'univers est chrétien, et c'est à la parole de douze pauvres, dont l'origine est presque inconnue, dont les talents sont ignorés, et dont le nom, par l'ignominie de leur mort, devait être, ce semble, effacé de la mémoire des hommes! Quiconque ne se rend pas à l'évidence de ce miracle, est lui-même, conclut ce saint docteur, le prodige le plus étonnant.

Vous croyez ce prodige, mes frères, ou du moins vous faites extérieurement profession de le croire; ne le démentez-vous pas par vos œuvres? Ce n'est pas sur les dogmes de la foi que je voudrais vous interroger; pour peu qu'on soit instruit, il est aisé de répondre, et quand on n'a aucun intérêt à en combattre les principes, il est bien rare qu'on les rejette: mais c'est sur la conformité de vos mœurs avec la doctrine de Jésus-Christ et de ses apôtres, que je voudrais vous examiner. Vous tenez à la religion par des liens extérieurs, qu'il n'est ni commun, ni facile de rompre: y tenez-vous par les dispositions de votre cœur? offrez-vous à la foi un esprit docile? à l'espérance une âme ferme et constante? à la

charité un cœur sensible? Estimez-vous votre vocation? répondez-vous à votre adoption? travaillez-vous à votre sanctification? Oui, je le sais, vous êtes encre de nombre de ces poissons dont parle l'Évangile, qui, par la miséricorde de Dieu, l'attention de Jésus-Christ et le soin de ses ministres, n'ont pas rompu le filet; mais n'êtes-vous pas du nombre de ceux qu'on doit rejeter bientôt, pour avoir occupé dans la barque une place inutile? Tremblez sur cette vérité, mes frères.

Et vous, Seigneur Jésus, pénétrez-en nos cœurs, faites que nous soyons attachés à votre Église, par le triple lien de la foi, de l'espérance et de la charité; faites que nous devenions pour vous, et pour les apôtres que vous avez daigné associer à vos travaux, un sujet de joie, de consolation et de gloire, dans le temps et dans l'éternité bienheureuse. Ainsi soit-il.

V. DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur la 1^{re} Épître de saint Pierre, c. III, v. 8 15.

Motifs qui doivent cimenter entre les chrétiens un amour solide et généreux. Devoirs que cet amour nous impose.

L'objet le plus ordinaire de nos instructions, mes frères, est de vous porter à l'union, à la charité fraternelle; nous profitons de tous les traits qui peuvent tendre à inspirer cette vertu, pour vous en faire l'application: heureux si, chaque fois que nous traitons cette matière devant vous, nous réussissons à détruire quelques animosités et quelques haines, à faire naître quelque mouvement de sensibilité et de charité! Mais, accoutumés à entendre parler de ces devoirs, on s'accoutume aussi à les négliger, comme les autres obligations. Ce nouvel effort que je vais faire pour vous inspirer la charité mutuelle, sera-t-il aussi infructueux?

L'apôtre saint Pierre traite aujourd'hui cette matière d'une manière plus circonstanciée, et j'ose dire plus tendre et plus sensible qu'elle ne l'est dans les autres Épîtres. Il y présente les motifs qui doivent cimenter entre les chrétiens un amour solide et généreux; et si les avis qu'il nous y donne étaient suivis à la lettre, l'ordre, l'harmonie qui régneraient dans l'Église de Jésus-Christ rendraient la société des chrétiens délicateuse, et le gouvernement de son troupeau serait plein de consolations pour ceux qui exercent, sous son autorité, la fonction de pasteurs.

Essayons du moins, mes frères, à vous donner une idée de cette félicité, et travaillez, par vos désirs, vos prières et vos efforts, à vous en assurer les douceurs.

Mes frères, vivez tous dans un même esprit. L'apôtre ne dit pas: Ayez tous une conformité parfaite de caractère, de tempérament et d'humeur, ce qui est impossible; il ne dit pas: Ayez tous un même sentiment et une même volonté, ce qui

serait impraticable; mais il dit: Conduisez-vous selon les vues de l'esprit auquel vous appartenez tous; parce qu'étant l'esprit de charité, il ne vous inspirera que les sentiments d'un amour mutuel, il établira la compassion dans vos cœurs. L'apôtre met cette disposition à la tête de toutes celles que le Saint-Esprit doit nous inspirer. Si les malheurs de nos semblables nous touchent, si l'esprit de commisération nous porte à les soulager, si nous souffrons sincèrement de voir quelqu'un dans la peine, si nous sommes assez généreux pour nous priver de toutes superfluités, et prendre même sur le nécessaire pour subvenir aux besoins qu'ils éprouvent, ou nous avons la charité dans le cœur, ou nous avons du moins de grandes dispositions pour l'obtenir. La compassion conduit à l'union fraternelle, ou plutôt elle la suppose; car d'où viendrait ce sentiment de sensibilité aux misères de ses semblables, si on n'était convaincu qu'on tire son origine du même principe, et qu'on tend tous à la même fin, que, par conséquent, on ne fait qu'une même famille, où tout ce qui affecte un de ceux qui la composent, excite l'attention de tous, et les membres d'un même corps, dont un seul ne peut souffrir, sans répandre sur tous ceux qui lui sont unis une impression de peine et de douleur? C'est pourquoi l'apôtre appelle la charité des chrétiens, une affection pleine de tendresse: bien différente de ces actes de générosité que nous vante le paganisme, et dont l'orgueil était le principe, bien au-dessus de ces aumônes pharisaïques dont l'ostentation était le mobile, la charité du chrétien est fondée sur une affection sincère, qui nous attendrit sur les maux du prochain comme sur nos afflictions propres, qui nous fait pourvoir à leurs besoins avec le même empressement que nous mettons à prévenir nos nécessités. Mais pour exercer ce devoir d'une manière irréprochable, deux dispositions sont nécessaires, la modestie et l'humilité. La modestie, c'est-à-dire, une sage modération, qui nous apprend à céder plutôt nos droits les plus chers, que de les faire valoir aux dépens de la charité; une profonde humilité qui nous abaisse, quand il le faut, jusqu'à ceux que la Providence a placés au-dessous de nous: car voilà, mes frères, l'écueil où échoue la charité la plus solide en apparence. On voit des chrétiens sensibles, qui sont de toutes les associations de charité, qui se mettent à la tête des bonnes œuvres, abandonnées du plus grand nombre; on ne parlera jamais infructueusement devant eux, d'une misère connue; ils porteront même l'activité et le zèle jusqu'à la chercher dans les obscurs réduits: mais ces chrétiens sont-ils toujours les plus attentifs à cacher leurs bonnes œuvres? prennent-ils assez de précautions pour que leurs générosités ne percent point? les voit-on dans une affliction sincère quand leurs aumônes sont découvertes? supporteront-ils avec patience le mépris, les rebuts, l'ingratitude, jusqu'aux calomnies de ceux qu'ils assistent? leur

affection, en un mot, est-elle, selon le précepte de l'apôtre, accompagnée de charité, d'humilité et de modestie ?

Mais on est encore plus éloigné de la pratique de cette vertu, quand on est disposé à rendre le mal pour le mal, et c'est ce que l'apôtre interdit aujourd'hui au chrétien, d'après le saint Evangile. Il indique un moyen bien court et bien facile pour avoir la paix, et faire cesser les querelles et les divisions ; c'est de ne chercher jamais à repousser la violence par l'emportement, la malédiction par les injures ; mais d'opposer sans cesse un esprit de douceur aux animosités du prochain, et des paroles de paix à ses invectives. Ce n'est point ici un simple conseil ; car, dit l'apôtre, c'est à cela que vous avez été appelés, c'est l'esprit essentiel de votre vocation : de sorte que toutes les fois que vous cherchez à satisfaire votre animosité ou votre envie, vous n'êtes plus chrétiens que de nom, vous n'avez plus de droit au royaume de Jésus-Christ, puisqu'il nous assure que les seuls pacifiques posséderont la terre promise.

Qu'il nous importe, mes frères, de goûter cet avis de l'apôtre, puisqu'il nous assure, dans les paroles suivantes, que celui qui veut vivre heureux et attirer sur ses jours une suite de bénédictions, même temporelles, doit se défendre avec attention de tout ce qui part d'un cœur aigri ! Le monde est dans des principes bien contraires : à l'entendre, il est dangereux de céder ; on rend son ennemi plus insolent quand on le ménage, on autorise ses calomnies, quand on ne les repousse pas par la violence : voilà le langage et la conduite du monde. L'Evangile s'exprime bien autrement, et l'expérience prouve en faveur de sa doctrine ; il y a plus de chrétiens victimes de leurs animosités et de leurs vengeances, qu'on n'en voit à qui la douceur ait préparé de vrais chagrins. Un chrétien qui sait se dissimuler un outrage, est plus d'à moitié consolé de l'injure qu'il a reçue ; celui qui cherche à se venger, se prépare un chagrin de plus si son ennemi succombe, et un nouveau danger si son ennemi lui résiste. Ce ne sont là, mes frères, que les inconvénients temporels de la vengeance : jugez des risques que court le vindicatif pour l'éternité.

L'apôtre comprend au nombre des devoirs du chrétien à l'égard de son prochain, l'obligation de ne préférer aucun mensonge ; il regarde avec justice la duplicité comme le plus grand outrage qu'on puisse faire à ceux qui nous écoutent : c'est abuser de leur confiance, insulter à leur ignorance et à leur simplicité ; et quand même le déguisement n'attaquerait pas la souveraine vérité de Dieu même, il faudrait encore le bannir de la société civile, à cause des dangers auxquels il expose.

Ne craignons pas, mes frères, de trop insister sur cet objet, il n'est pas de vice plus répandu, et c'est dans le sens le plus strict et le plus littéral, qu'on peut dire que tout homme est menteur : *Omnis homo mendax.* (Psal. CXV, 11.) Nous portons tous en

nous une disposition naturelle à cacher ce qui peut nous dégrader en quelque chose, à exagérer ce qui nous fait valoir, à affaiblir ce qui élève le prochain, à augmenter ce qui le déshonore. Le mensonge revient, pour ainsi dire, à tous les objets de nos conversations : une mémoire infidèle dans ses récits se soulage quelquefois par l'exagération et le déguisement ; un esprit, qui est naturellement enjoué, se développe souvent par des plaisanteries sans réalité ; la colère et l'emportement se déchargent presque toujours par des invectives où l'on ne ménage pas même la vraisemblance ; en un mot, chaque vice a ses mensonges qui lui sont propres. On ment par orgueil, et c'est pour tirer gloire des vertus qu'on n'a pas, et souvent des fautes qu'on n'a jamais commises. On ment par amour pour le plaisir, et c'est en quelque sorte des passions honteuses que la fable tire son origine. On ment par avarice : que de duplicité dans les contrats qu'on se passe mutuellement ! ils énoncent souvent tout le contraire des conventions prises et arrêtées sous les yeux de l'homme public ; et la cupidité ne se nourrit que de mensonge. On ment par oisiveté : qui le croirait, que c'est la source la plus ordinaire de ceux qui n'ont pas d'occupations ? Ils suivent leur imagination dans tous ses écarts, et avancent comme des vérités incontestables, ce qu'invente un esprit souvent aussi faux que le cœur est dépravé.

Craignons, mes frères, de contracter une habitude que tout favorise, que tous les vices fomentent, et qui les entretient tous : aimons la vérité, honorons-la dans nos paroles ; elle nous conduira à la justice, elle nous portera à éviter le mal et à faire le bien, selon l'avis que nous donne aujourd'hui l'apôtre, et qu'il emprunte du Prophète : avis qui est un véritable précepte, puisqu'il les renferme tous. Tout ce qu'il y a de positif ou de négatif dans la loi, est contenu dans ce peu de paroles ; et la fidélité à les observer est le moyen le plus sûr de trouver la paix que saint Pierre veut que nous cherchions en tout temps : non cette paix dont le monde est si jaloux, qui consiste dans la sécurité, dans la mollesse et dans l'oisiveté ; mais cette paix qui sait s'allier avec un travail assidu, une violence continuelle, une vigilance invariable : non cette paix qui devient pour la suite la source de remords cuisants et de chagrins réels ; mais celle qui vient de la bonne conscience, et qui conduit à une éternelle tranquillité. Heureux le chrétien que Dieu daigne affermir dans cette paix ! Il est assuré, ajoute l'apôtre, que le Seigneur a les yeux sur lui, qu'il est attentif à sa prière, et que tôt ou tard il exaucera les désirs de son cœur.

Voilà donc, mes frères, en quoi consiste la consolation et la paix du juste : Dieu me voit ; je ne forme pas une pensée, je ne conçois pas un désir, je ne fais pas une démarche, qu'il n'en soit le témoin ; quand elles sont légitimes, c'est lui qui les inspire et les dirige : et comment ne serais-je pas

certain de l'effet de mes prières, dès qu'elles sont conformes à sa volonté? N'est-ce pas lui qui les met dans mon cœur et sur mes lèvres? et s'il diffère à les exaucer, je suis du moins assuré qu'il les écoute, et qu'il a des vues de miséricorde sur moi jusque dans ses délais et ses refus.

Tel est, mes frères, le langage du juste; et ce langage forme nécessairement dans son cœur un sentiment de joie et de consolation ineffable. Le pécheur peut-il se rendre ce témoignage intime? Ah! dit l'apôtre, le Seigneur montre un visage plein de colère aux méchants. L'impie peut dire comme le juste, Dieu me voit; mais les conséquences qu'il doit en tirer sont différentes et terribles. Dieu me voit, se devrait dire un pécheur; je ne conçois pas une injustice, je ne forme pas un mauvais dessein, je n'exécute pas une mauvaise action, qu'il n'en sonde la malignité, qu'il n'en pèse les effets et les suites, qu'il n'en assigne le châtiment et le supplice, qu'il n'y attache même, dès cette vie, une punition sensible. Voilà ce que le pécheur devrait se dire; et c'est ce qu'il ne fait pas, de peur de se troubler. Il n'en est pas moins vrai et moins sensible pour lui, que le visage du Seigneur est plein de colère sur ceux qui l'offensent.

L'apôtre tire de cette vérité un motif puissant de patience: si Dieu vous regarde des yeux de sa miséricorde, et qu'il ouvre sur les pécheurs les yeux de sa justice, qui pourra vous faire du mal, surtout si vous cherchez à faire du bien? c'est-à-dire, qui pourra nuire à votre âme, et la priver du bonheur qu'on goûte dans la justice? Car l'apôtre ne prétend point que l'attention de Dieu sur ses élus les dispense des tribulations de la vie, et que ses regards de colère sur les pécheurs arrêtent toujours leur persécution: je ne prétends pas non plus que le juste ne soit jamais la victime du bien qu'il veut faire: l'expérience le démentirait bientôt, et les paroles suivantes en sont une preuve, puisque l'assurance promise au chrétien est fondée sur la justice, pour laquelle il est toujours avantageux de souffrir: que si vous souffrez pour la justice, vous serez heureux: heureux, parce que vous n'attribuerez pas vos maux à quelques fautes qui vous les aient attirés; heureux, parce que ce genre d'affliction vous donne droit de vous adresser au Seigneur avec plus de confiance; heureux, parce que la conformité la plus parfaite qu'une créature puisse avoir avec Jésus-Christ, c'est de souffrir pour la justice. Toutes nos souffrances nous rendent conformes à ce Dieu crucifié, lorsque nous les supportons avec patience; mais la plupart de ces souffrances étant le fruit de nos iniquités, il reste toujours, entre lui et nous, l'énorme différence d'un Dieu homme, saint, pur et sans tache, et d'une créature coupable: au contraire, quand on nous suscite quelque peine, sans que nous nous la soyons attirée par quelque infidélité particulière, alors nous sommes en quelque sorte comme lui, purs, saints et

innocents, dans cette circonstance seulement; et notre patience attire sur toutes nos autres afflictions les mieux méritées un esprit de paix qui les rend salutaires.

Concluons donc, avec l'apôtre saint Pierre, qu'il faut nous accoutumer à ne point craindre les maux dont on nous menace, quand ils ont pour objet de nous détourner de quelques-uns de nos devoirs, qu'il ne faut point nous laisser aller à ce trouble, à cette inquiétude qui arrête dans la pratique de la vertu, mais nous appliquer, au contraire, à honorer Jésus-Christ singulièrement dans sa sainteté, par un amour invariable pour la vérité, une fidélité inviolable à conserver la patience, une faim insatiable de la justice. Telles sont, mes frères, les dispositions que nous prescrit l'apôtre; il y attache assez de consolations et d'avantages, pour nous les faire désirer et demander.

O mon Dieu! quand verrons-nous régner parmi nous cette paix, cette union fraternelle, cette compassion mutuelle, cet empressement réciproque à se prévenir et à se soulager? La charité est le principe essentiel de toutes ces vertus; c'est parce qu'elle est bannie de la plupart des cœurs, qu'il en est si peu qui éprouvent ce sentiment. Formez en nous cette vertu céleste; faites qu'elle se retrouve parmi nous, afin que nous honorions Dieu par votre patience, et que nous méritions de le posséder dans l'éternité bienheureuse. Ainsi soit-il.

*Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. V,
v. 20-24.*

Loi divine, quelquefois pénible en apparence, douce et facile par la grâce. Danger de la colère. Avantages de la patience chrétienne.

Ne semble-t-il pas, mes frères, que Jésus-Christ veuille imposer aux hommes des obligations bien pénibles? Comment peut-il dire à ses apôtres que son joug est doux et son fardeau léger? Les pharisiens le portent en apparence avec fidélité, et Jésus-Christ les réprouve! Ils donnent tous des marques extérieures d'une piété solide et véritable, et Jésus-Christ les condamne! Ils sont édifiants dans leurs paroles, modestes dans leur maintien, austères dans leurs mœurs; ils ne parlent que de Dieu, ne s'occupent que des besoins des pauvres; ils semblent ne méditer que des desseins de miséricorde et de bonté; Jésus-Christ cependant se plaint encore que leur justice est stérile, et il menace de fermer l'entrée de son royaume à tous ceux dont la piété ne sera pas plus solide et plus abondante: *Nisi abundaverit justitia vestra plusquam scribarum et pharisæorum, non intrabitis in regnum celorum.*

Hé! que faut-il donc pour acquérir ce royaume? Jésus-Christ ne l'a-t-il pas mis à un trop haut prix? N'exige-t-il pas de nous des dispositions au-dessus de nos forces? Non, mes frères: ses commandements ne sont point impossibles; ou si quelquefois sa loi paraît pénible et rebuante aux âmes faibles, la grâce leur en facilite l'accomplis-

sement L'Évangile de ce jour peut nous conduire à tirer cette conséquence. Donnons à l'instruction que Jésus-Christ nous présente, l'attention la plus sérieuse.

C'est en mettant en opposition la justice des pharisiens et celle de Jésus-Christ même, que nous pouvons découvrir le sens de ces paroles : Si votre justice n'est plus abondante que celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieus : *Nisi abundaverit justitia vestra plusquam scribarum et pharisæorum, non intrabit in regnum cælorum.*

Les pharisiens avaient reçu la loi de Moïse; mais cette loi si sainte dans son principe, puisqu'elle leur avait été donnée par le Dieu de toute sainteté; si sainte dans ses préceptes, puisqu'elle réglait leurs mœurs et réprimait leurs passions; si sainte dans sa fin, puisqu'elle devait les conduire à la loi d'amour et de grâce; cette loi, dont le Prophète avait dit qu'elle était pure et sans tache : *Lex Domini immaculata* (Psal. XVIII, 18), les pharisiens l'avaient défigurée par intérêt, par caprice et par orgueil; de sorte que Jésus-Christ, qui devait, pour ainsi dire, entrer la nouvelle loi sur la loi écrite, se voit obligé de réprimer une multitude de maximes qu'une fausse prudence, qu'une justice hypocrite avait mêlées à de si saints préceptes.

La justice des pharisiens, loin d'être abondante, ne s'annonçait que par sa stérilité; elle n'était animée ni de l'esprit qui vivifie, ni de la charité qui sanctifie les actions; elle n'avait pour principe que l'orgueil, pour objet que l'avarice et la cupidité, pour fin qu'une ambition démesurée. Jésus-Christ ne leur refuse pas le nom de justes, parce qu'il sait que ce nom est souvent arbitraire, qu'il est possible de l'allier avec un cœur corrompu, avec les mœurs les moins pures, avec les intentions les plus perverses : il n'insiste que sur les caractères de leur justice. Ah! mes frères, je craindrais de m'engager dans un trop long et trop douloureux détail, en rapprochant la piété de la plupart des chrétiens de la justice des pharisiens; et si d'un côté il devenait humiliant pour quelques-uns de ceux qui m'écourent, il serait affligeant pour moi, après ce parallèle, de me voir forcé de leur adresser la même menace : Si votre justice n'est pas plus abondante, c'est-à-dire si elle n'est pas plus sincère, plus agissante, si les fruits n'en sont pas plus sensibles, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieus : *Nisi abundaverit justitia vestra plusquam scribarum et pharisæorum, non intrabit in regnum cælorum.*

De ce principe général, Jésus-Christ passe à des maximes particulières de la morale chrétienne; il choisit parmi les préceptes de sa loi celui sur lequel les prévarications sont et les plus ordinaires et les plus communes, afin de les faire servir d'exemples et de témoignages à l'exactitude de sa morale et à la sévérité de sa justice. Vous savez, leur dit-il, qu'il a été dit

aux anciens : Vous ne tuerez point, *Non occides*; et si quelqu'un commet un homicide, il sera condamné par le jugement. Et moi, je vous dis que si quelqu'un se met seulement en colère contre son frère, il sera repris par le jugement : *Qui irascitur fratri suo, reus erit judicio.*

C'est ici, mes frères, que vous pouvez reconnaître le défenseur et le restaurateur de la loi : s'il rappelle les préceptes de la loi ancienne, c'est pour en faire sentir l'insuffisance et la faiblesse. En effet, cette loi interdisait l'homicide : *Non occides*; mais elle paraissait n'en point tarir la source, elle réprimait les saillies extérieures de l'emportement et de la colère; mais elle semblait laisser à l'homme, pour se dédommager de cette violence, la haine secrète, le ressentiment intérieur. Jésus-Christ, pour écarter toute espèce de doute, suit la colère dans chacun de ses degrés, afin d'y appliquer le remède. Il ne suffira pas, dit-il à ses disciples, d'épargner le sang de votre frère par une crainte purement servile; et tandis que le bras ménage sa personne, il ne sera pas permis d'empoisonner ses jours par le mépris et les froideurs, de ternir sa réputation par des railleries et des invectives piquantes; car je vous déclare qu'un seul mouvement de colère sera soumis au jugement, *Qui irascitur fratri suo, reus erit judicio.* Une seule indiscretion de la langue deviendra l'objet de la vengeance divine : *Qui dixerit fratri suo Raca, reus erit concilio*; et pour une parole diffamante, on se prépare des flammes éternelles, *Qui autem dixerit Fatue, reus erit gehennæ ignis.*

Je ne sais, mes frères, si les pécheurs que la colère et l'emportement dominant, ont jamais fait attention à cet endroit de l'instruction de Jésus-Christ sur la montagne. Quo'il sans avoir commis aucun attentat contre la vie du prochain, sans avoir répandu sur son compte des soupçons désavantageux, sans avoir usurpé ses biens ou détruit son honneur; pour un mot que la chaleur aurait arraché par mégarde, il faut s'attendre à ces châtimens rigoureux! Pour étendre cette vérité et la rendre plus frappante, je n'ai pas besoin d'emprunter tout ce que l'éloquence peut fournir de plus adroit et de plus séduisant; ces seules paroles de Jésus-Christ suffisent pour ébranler et pour toucher, Quiconque se met en colère contre son frère, est digne de jugement : *Qui irascitur fratri suo, reus erit judicio.*

La colère est un mouvement de l'âme contraire aux lois de la nature; il ne peut arriver que par un sentiment violent de peine et de mécontentement. Si ce mouvement est involontaire, il n'a rien de criminel; mais pour peu qu'il soit réfléchi, quelles qu'en soient les bornes, quelque courte qu'en soit la durée, il nous rend redevables à la divine justice, parce qu'il est contraire à cet esprit de douceur et de paix que Jésus-Christ recommande à ses disciples; parce qu'il est l'origine et la cause de toutes les animosités, de toutes les froideurs, et

quelquefois même de toutes les injustices que fait commettre le ressentiment. Ce seul mouvement réfléchi est une espèce de jugement que vous portez contre votre prochain; vous le citez, en quelque sorte, au tribunal de votre cœur, pour le condamner. Or la loi est formelle : le jugement n'appartient qu'au Seigneur; c'est lui qui juge les justes mêmes : c'est donc entreprendre sur ses droits, que de juger les autres, et on se rend par là responsable à sa justice : *Reus erit judicio.*

Vous ne comptez cependant pour rien, mes frères, toutes ces émotions légères qu'excellent dans votre cœur un mépris, une raillerie, une réponse piquante, parce que, dans votre aigreur, vous n'avez attaqué personne : vous croyez que la justice de Dieu n'y prend aucun intérêt; qu'on peut être fort dévot avec un peu d'humeur et de ressentiment; que Dieu doit vous savoir gré de ce que vous n'éclatez pas par des vengeances extérieures et sensibles.

Je voudrais, pour entrer dans vos vues, pouvoir excuser des faiblesses que je n'éprouve peut-être que trop moi-même; mais l'Évangile est formel sur cet article : n'en affaiblissez pas la rigueur. J'avoue qu'un seul mouvement de colère, borné dans sa durée, de peu de conséquence dans ses effets, ne sera pas puni d'une flamme éternelle; mais, au moins, faudra-t-il l'expier dans cette vie par une pénitence volontaire, ou dans l'autre par des vengeances rigoureuses : *Reus erit judicio.*

Mais vous est-il bien ordinaire, chrétiens, de vous en tenir à ces premiers mouvements, à ces simples émotions? Quand on vous offense, n'éclatez-vous pas en paroles que Jésus-Christ réprouve quand il dit : Celui qui dira à son frère, *Raca*, sera condamné par le conseil : *Qui dixerit fratri suo, Raca, reus erit concilio?*

Avouez-le, mes frères, que c'est un plaisir piquant pour un cœur ulcéré, de pouvoir répondre une injektive ou une parole de mépris à quelqu'un qui nous a offensés. On se fait, pour ainsi dire, une étude de l'aigreur qu'on pourra mêler à ses discours; on se reproche quelquefois à soi-même d'avoir manqué de termes pour humilier son prochain; et avec la pente naturelle qu'on a pour le mal, comme si l'on avait besoin de docteur et de maître dans les voies de l'iniquité, quand il s'agit de servir son ressentiment et sa colère, on rencontre toujours de perfides amis prêts à suggérer des paroles désobligeantes, qu'on ne pourrait pas trouver dans son propre fonds.

N'en avez-vous pas vu, de ces personnes cruellement officieuses, qui, lorsque vous leur racontez vos mécontentements, au lieu de pacifier vos esprits, en diminuant l'offense que la colère vous fait exagérer; au lieu d'excuser l'ennemi qui vous irrite, au moins sur l'intention et le motif qui l'ont fait agir, traitent pour ainsi dire d'imbécillité et de faiblesse votre modération? Quoi! vous disent-ils, vous avez supporté cette

injektive vous autorisez leur insolence par votre douceur; je n'aurais pas été si tranquille à votre place : ne savez-vous pas ce qu'il fallait lui répondre? Vous aviez en votre pouvoir tels ou tels reproches qui l'auraient forcé de rougir et de se taire.

Ah! mes frères, fuyez ces conseillers dangereux, comme des ennemis cruels : je ne dis pas assez; détestez-les comme des pestes vivantes qui ne cherchent qu'à répandre dans un cœur ulcéré le poison de l'inimitié et de la colère. Dieu les a en abomination; il le déclare par la bouche du Sage, lorsqu'il dit que, d'une multitude de désordres qui couvrent la surface de la terre, il en est six qu'il a principalement en horreur, mais qu'un septième excite toute son indignation et toute sa colère, et il le nomme : C'est, ajoute le Sage, la cruelle habitude que prennent certains pécheurs de semer des querelles entre les frères : *Qui seminat rixas inter fratres.* (*Prov. VI, 16 19.*) Dans ce seul mot, *Raca*, que Jésus-Christ réprouve, sont renfermés tous les termes de mépris, toutes les railleries piquantes, toutes les imputations odieuses et malignes qu'on emploie dans la vivacité des disputes : en les soumettant au conseil, Jésus-Christ nous laisse à conclure qu'il partage en quelque sorte l'insulte qu'on fait au prochain par ces paroles.

Mais quel est donc ce dernier degré de colère pour lequel Jésus-Christ réserve des flammes éternelles? Si quelqu'un dit à son frère : Vous êtes un fou : *Qui dixerit fratri suo : Fatue*; pour cette seule injektive, le feu de l'enfer lui est réservé par la divine justice : *Reus erit gehennæ ignis.* Ne nous attachons pas précisément aux termes, mes frères. Si ce seul mot prononcé était un signe de réprobation, s'en trouverait-il beaucoup parmi nous qui pussent échapper à ce terrible anathème? Mais il est évident que Jésus-Christ, dans ces paroles, a voulu nous dépeindre les excès de la colère; et ce sont ces excès que sa justice condamne au feu éternel de l'enfer. Quand on s'est une fois porté, par animosité et par colère, jusqu'à désapprouver tout ce que fait son ennemi, jusqu'à contredire à toutes ses volontés, jusqu'à répandre sur toute sa conduite les nuages les plus déshonorants, jusqu'à le traiter publiquement comme un insensé qui ne mérite aucune confiance et aucun crédit; alors, je vous le demande, chrétiens, si l'on n'est pas digne de ces flammes vengeresses que Dieu réserve, non-seulement à Satan et à ses anges, mais encore à tous ceux qui partagent avec lui cet esprit de jalousie et d'animosité qui le domine : *Reus erit gehennæ ignis.* Pour moi, mes frères, je n'ai pas de peine à croire que la colère conduise à la damnation éternelle, quand elle n'est pas réprimée; pour peu que vous soyez sujets à ce péché, ou que vous connaissiez quelqu'un colère et emporté, vous devez sentir les abus de cette passion.

Combien de fois n'avez-vous pas trouvé dans le sein des familles des pères et mères

livrés à cette passion, qui, par des disputes continuelles, donnaient à leurs enfants et à tout le voisinage le spectacle scandaleux de leurs emportements et de leurs fureurs ! Les explications les plus simples dégénèrent en propos interminables ; ceux même qui, par religion, voudraient les pacifier et les adoucir, deviennent victimes de leur zèle et de leur charité, et sont bientôt enveloppés dans leurs querelles. Que penser de ces maisons où règnent la discorde et le trouble ? Le monde, tout aveuglé qu'il est, les appelle un enfer anticipé ; et moi, j'ajoute que ceux qui par colère excitent le désordre dans leur ménage, font un malheureux apprentissage de la rage et du désespoir qui leur est destiné pour l'éternité : *Reus erit gehennæ ignis.*

Car ne conviendrez-vous point, mes frères, que de toutes les passions la colère est celle qui obscurcit davantage la raison ? L'homme emporté et furieux ne connaît personne, il se connaît à peine lui-même. Il n'est capable de rien entendre ; la colère lui fait prononcer une multitude de paroles vagues, dont il perd jusqu'au souvenir ; elle l'expose à des extravagances qui le dégradent aux yeux de ceux qui le connaissent. Non content de décharger sa fureur sur les autres, il se permet fréquemment contre lui-même des imprécations que Dieu, par un effet de sa justice, ne rend que trop souvent efficaces ; et ces imprécations ne sont que le présage des supplices éternels qui lui sont réservés : *Reus erit gehennæ ignis.*

Sont-ce là les seuls excès que fasse commettre la colère ? Ah ! chrétiens, n'avez-vous jamais été appelés auprès de ces hommes ou de ces femmes emportés, à qui un mouvement de fureur avait ôté jusqu'au sentiment ? N'avez-vous pas d'exemples de maladies cruelles causées par un seul accès de colère ? N'a-t-on pas vu des morts subites et imprévues occasionnées par un emportement mal réprimé ? Ah ! je frémis en vous le rapportant ; il est des personnes qui, au tribunal de la pénitence, nous font l'aveu que souvent l'excès de leur fureur les a réduites à un tel état, qu'on désespérerait de leur vie. Or, dites-moi, qu'ils soient prêts à périr dans cette affligeante position, et qu'on nous appelle pour leur donner les derniers secours et leur procurer les dernières consolations, si nous les trouvons sans connaissance et hors d'état de donner des signes de conversion et de repentir, que pouvons-nous prononcer sur leur compte, et quelle doit être notre conduite à leur égard ? La loi de l'Eglise est formelle ; elle les regarde, dans cette circonstance, comme des pécheurs publics et scandaleux : nous ne pouvons qu'abandonner à une colère éternelle ceux qu'un coupable emportement a réduits à ce malheureux état : *Reus erit gehennæ ignis.*

Ajouterai-je encore ici une réflexion qui doit vous toucher infiniment, mes frères, pour peu que vous soyez engagés dans les liens de ce péché ? On voit des pécheurs rompre les habitudes les plus invétérées ;

voit-on bien des emportés se convertir, et acquérir l'esprit de douceur et de paix ? Sur toute autre passion, vous écoutez volontiers nos avis et nos menaces, vous convenez de la vérité de nos reproches ; mais quand nous vous parlons des dangers de la colère, et de la nécessité de vaincre cette malheureuse passion, vous avez toujours des raisons pour prouver que la vôtre est légitime.

Eh bien ! mes frères, excusez-la tant que vous voudrez ; moi je vous le dis avec assurance, quiconque ne réprime pas scrupuleusement sa vivacité, et ne travaille pas assidûment sur son tempérament et sur son humeur, quand même cette humeur ne le conduirait qu'à des impatiences intérieures et passagères, il est, par cela seul, redevable au jugement de Dieu : *Qui irascitur fratri suo, reus erit judicio.*

Mais si la colère éclate, si elle se répand en paroles piquantes, s'il y mêle des railleries et des invectives, la justice de Dieu se prépare à réprimer par des châtimens mérités cette liberté dangereuse qu'il se donne : *Quid dixerit fratri suo, Raca, reus erit concilio.* A combien plus forte raison, si la colère n'a point de bornes, si elle dégénère en rage et en fureur, celui qui s'y livre doit-il s'attendre, de la part d'un juge autant sévère qu'il a été doux et patient, à des supplices proportionnés au mépris qu'il aura fait de ses exemples ! *Reus erit gehennæ ignis.*

Dans ce pen de paroles, mes frères, Jésus-Christ en avait assez dit pour réprimer les effets extérieurs de la colère ; mais il fallait en tarir la source, sonder le fond des cœurs, et guérir un autre vice qui, par le rapport essentiel qu'il a avec ce premier, méritait son attention et son zèle ; c'est le ressentiment et la vengeance. Pour éviter les flammes éternelles, il ne suffit donc pas d'imposer silence à notre animosité, et de la contenir dans les bornes de l'honnêteté et de la décence ; la charité en prescrit de plus étroites encore. Ecoutez Jésus-Christ : vous perdrez jusqu'au souvenir d'une offense, et vous ne négligerez rien pour apaiser celui que vous aurez offensé. Malgré le précepte formel qui vous est fait, de vous dévouer tout entier au service du Seigneur, et de préférer sa gloire à tout autre motif, voici, par rapport à la vengeance, l'exception qu'il a bien voulu y mettre, et les ordres qu'il vous donne lui-même. Si, dans le moment que vous faites votre offrande à l'autel, vous vous rappelez que votre frère a quelque chose contre vous, quittez l'autel, allez trouver votre ennemi, pacifiez son esprit par cette démarche : *Vade prius reconciliari fratri tuo* ; et après cela, venez présenter votre offrande. Avant cette démarche, elle eût été rejetée ; unie au sacrifice pénible de votre ressentiment, elle sera d'une agréable odeur aux yeux du Dieu de la charité.

Mais quel intérêt peut avoir le Seigneur à rendre la réconciliation si prompte et si sincère ? Ne suffit-il pas d'attendre les occasions où l'on pourra retrouver son ennemi,

sans courir au-devant de lui. N'est-ce pas assez de lui pardonner dans son cœur, sans aller s'exposer encore à des explications délicates? Est-il donc nécessaire de se compromettre par une réconciliation humiliante et pénible? Mes frères, à toutes ces objections je n'ai qu'un seul mot à dire: *Vade reconciliari fratri tuo*: Allez vous réconcilier avec votre frère.

Mais Dieu veut être aimé d'un amour de préférence; n'est-ce pas l'outrager que d'abandonner ses autels, que de retarder ses offrandes, pour faire une paix souvent incertaine et douteuse? Quand je me présente à l'autel, je puis compter sur les dispositions de mon cœur; mais en allant retrouver mon prochain, je ne puis répondre des siennes; j'abandonnerai donc un acte de religion dont je connais tout le prix pour une démarche dont l'effet est plus que douteux. Jésus-Christ avait prévu ce raisonnement; il y répond, ou plutôt il vous impose silence par ce précepte formel: *Vade reconciliari fratri tuo*.

Mais si je suis d'une condition supérieure à celle de mon ennemi; si ma démarche ne fait qu'augmenter son insolence; si je passe, en le prévenant, pour un esprit craintif et peu courageux; si je me déshonore dans l'esprit de ceux qui me connaissent; si je ne fais que l'aigrir en me présentant devant lui; touché par ces différents motifs, ne puis-je pas retarder cette démarche? Non, mes frères, si Jésus-Christ avait voulu déléguer à toutes ces raisons, il se fût expliqué sur ces réserves. Il n'a pas mis de restriction; il ne vous convient point d'en mettre à vos démarches; *Vade reconciliari fratri tuo*: Allez vous réconcilier avec votre frère.

S'il est donc vrai que Jésus-Christ n'agrée et ne reçoive d'offrandes que celles que lui font les cœurs pacifiques, combien de fois peut-être n'a-t-il pas réprouvé les vôtres! Faites ici un aveu sincère: dans quelle disposition sont maintenant vos cœurs? Je ne vous demande pas si vous avez des sujets de plainte contre votre prochain; je ne doute nullement que vous n'ayez rencontré plus d'une fois, ou de ces esprits difficiles qui vous ont aigris, ou de ces langues dangereuses qui vous ont décriés; mais je vous demande dans quelle disposition vos ennemis sont-ils à votre égard? dans quelle situation vous sentez-vous par rapport à eux?

Je dis d'abord, dans quelle disposition vos ennemis sont-ils à votre égard? Sommes-nous obligés, me direz-vous, de répondre des sentiments de notre prochain pour nous? Oui, mes frères, nous en répondrons jusqu'à un certain point. Si vous avez eu des explications pénibles, si vous avez donné à votre frère des sujets de mécontentement, si vous l'avez desservi, méprisé, calomnié, vous ne sauriez douter qu'il n'ait sujet de conserver contre vous quelque ressentiment. Or, êtes-vous dans la disposition de saisir la première occasion pour le voir et le pacifier? Avant de vous décider, mes frères,

pesez bien ces paroles: *Vade prius reconciliari fratri tuo*. Ne mettez point de modification à un précepte dont la moindre exception pourrait altérer la pratique.

Je vous dis encore d'examiner dans quelle disposition vous vous trouvez par rapport à votre prochain; car si c'est lui qui vous a offensé, il se peut faire qu'emporté par la vivacité, il n'en ait conservé aucun souvenir; mais n'en conservez-vous point le ressentiment et l'aigreur? lui voulez-vous le même bien qu'à vous? a-t-il part à vos prières? en aurait-il à vos bienfaits, s'il avait besoin de votre secours? le verriez-vous avec tranquillité? lui parleriez-vous avec douceur? A ce détail votre ressentiment se réveille peut-être: chrétiens, que venez-vous donc faire dans ce temple, et qu'attendez-vous de l'offrande que nous faisons à Dieu en votre nom? *Vade prius reconciliari fratri tuo*: Allez plutôt vous réconcilier avec votre frère.

Etudiez les devoirs de la charité, avant de vous appliquer aux exercices de la piété chrétienne. L'offrande que nous venons de présenter au Père éternel au nom de toute l'Eglise, ne saurait manquer de lui être agréable, puisque c'est la victime de paix: mais cette victime de propitiation et de paix rejette tous les vindicatifs de la participation à son sacrifice. Faites donc taire, dans votre cœur, le cri du ressentiment; alors vos gémissements et vos prières perceront jusqu'au trône de la majesté divine.

Chrétiens, mes frères, je ne puis me lasser de vous répéter ces paroles, et je désire ardemment d'en pénétrer vos cœurs: *Vade prius reconciliari fratri tuo*: Ne tardez pas à vous réconcilier avec votre frère. C'est Jésus-Christ, le souverain Pasteur de vos âmes, qui vous le demande. Pour nous, nous l'avouons avec sincérité: de tous les désordres qui peuvent affliger cette paroisse, il n'en est pas que nous désirions plus ardemment de déraciner, que l'esprit d'inimitié et de vengeance. Pour extirper tout autre vice, nous consacrerons volontiers nos sueurs et nos travaux; nous parlerons, s'il le faut, à temps et à contre-temps; mais, pour apaiser les disputes et arrêter les effets de la colère, ah! si nos exhortations ne suffisaient pas, nous répandrions volontiers notre sang pour vous procurer la paix; parce que nous sommes intimement persuadés que la moindre division doit être, et l'objet de la douleur du pasteur, et la cause de la dispersion du troupeau. Aimons-nous donc, mes frères, aimons-nous en Jésus-Christ; cédon, pour avoir la paix, nos intérêts les plus chers; dévorons les injures, recherchons nos ennemis, efforçons-nous de les combler par nos empressements.

Vous aimez les cœurs pacifiques, ô mon Dieu! vous les appelez heureux; puissions-nous, par votre grâce, goûter leur bonheur dans le temps, et partager la joie dont ils seront comblés pendant l'éternité! Ainsi soit-il.

VI. DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

*Sur l'Épître de saint Paul aux Romains,
c. VI, v. 3.*

Baptême, image de trois grands mystères : de la mort de Jésus-Christ, de sa sépulture et de sa résurrection. Vérités qui en dérivent sous ces trois aspects.

Apprenons aujourd'hui de l'Apôtre, mes frères, sous combien de rapports un chrétien appartient à Jésus-Christ, et l'usage qu'il doit faire de tant de mystères de la vie du Sauveur, que l'Eglise, pendant le cours de l'année, propose successivement à sa méditation et à son culte. L'Apôtre, dans cette Épître, considère Jésus-Christ dans les circonstances les plus intéressantes de sa vie mortelle et de sa vie glorieuse; et en comparant le chrétien avec lui, il enseigne à ceux qui portent ce nom les devoirs les plus essentiels du christianisme, et leur en prescrit les obligations les plus indispensables. Appliquons-nous à les étudier, mes frères, et surtout rendons-nous justice. Avons-nous été, par rapport au péché, des hommes vraiment morts, des hommes qui, au milieu des attraits de la concupiscence, n'ont montré qu'une généreuse insensibilité? et par une vie sainte, uniforme et parfaite, nous sommes-nous annoncés comme les enfants de la résurrection?

Ce n'est pas sans raison que l'Eglise a choisi ce passage de l'Épître de saint Paul aux Romains, pour nous en occuper aujourd'hui. A peine sortis des solennités qui nous ont rappelé différents mystères, l'Eglise veut encore que nous examinions l'impression qu'ils ont faite sur nos cœurs. Prêtons-nous à cet examen avec toute l'attention dont vous serez capables.

Dans la seule grâce du baptême, l'Apôtre découvre l'image de trois grands mystères : la mort de Jésus-Christ, figurée par la destruction du péché; la sépulture de Jésus-Christ, représentée par la séparation totale du monde, séparation que le baptême impose au chrétien; et la résurrection de Jésus-Christ, annoncée par le renouvellement qui se fait dans l'âme de celui qu'on baptise. Aussi, de ces trois grands mystères, l'Apôtre a-t-il soin de tirer les conséquences les plus instructives : Mes frères, ne savez-vous pas, qu'ayant tous été baptisés en Jésus-Christ, nous avons été baptisés en sa mort? C'est le fruit de la mort de Jésus-Christ qui nous a été appliqué dans le baptême; et cette mort, en nous procurant la vie, nous impose une espèce de mort dont celle de Jésus-Christ est le modèle : le renoncement au péché.

Un chrétien, par son baptême, doit vivre dans la haine du péché, dans l'éloignement de tout ce qui peut porter au péché, dans la vigilance sur tous les objets qui pourraient introduire en lui le péché, dans un combat continué contre toutes les tentations qui peuvent l'exciter au péché. Or, le moyen de s'assurer de ses dispositions par

rapport au baptême, et de sa fidélité sur les obligations qu'il impose, c'est d'examiner si on éprouve une détestation réelle du péché; si, selon le précepte de l'Esprit-Saint, on fuit devant le péché comme devant un serpent; si on ne conserve aucun attachement, aucune affection pour les occasions fréquentes qui portent au péché; et si, enfin, quand il s'agit de s'humilier de ses faiblesses journalières dont on n'a pu se défendre, on n'emploie pas les prétextes et les excuses pour diminuer à ses yeux, ou dans l'esprit de son guide, l'idée qu'il faudrait avoir du péché; d'où vous conclurez, mes frères, que dans bien des chrétiens cette mort que leur impose le baptême n'est qu'imaginaire et illusoire.

Voyons si leur sépulture est plus réelle : car, ajoute l'Apôtre, nous avons été ensevelis en Jésus-Christ dans le baptême, pour annoncer notre mort au péché; et cette sépulture n'est autre chose que la séparation du monde. En effet, que devient un cadavre, dès l'instant que l'âme s'en est séparée? Il reste dans un état immobile; il n'éprouve aucune des sensations qui affectent le commun des hommes. Telle est la situation d'un chrétien par rapport au monde : il y demeure, parce que sa vocation l'y attache d'une manière indissoluble; mais il y vit, selon l'expression de l'Apôtre, comme n'y vivant pas. Le monde a ses lois; il n'en observe aucune : le monde suit le torrent de la coutume; le chrétien s'en sépare : le monde cherche la dissipation, l'agitation et le plaisir; le chrétien vit dans le recueillement et dans la retraite : le monde écoute le langage des passions; le chrétien étouffe ce langage pour laisser parler celui de la vertu; en un mot, renfermé dans son propre cœur, comme dans un tombeau, le chrétien n'en sort que pour donner des preuves de sa parfaite résurrection, en menant, à l'exemple de Jésus-Christ, une vie nouvelle. Et c'est le troisième et le plus intéressant des mystères, que l'apôtre saint Paul nous présente aujourd'hui comme l'ouvrage de la vie chrétienne.

Or, qu'est-ce que marcher dans une vie nouvelle, et y marcher à l'exemple de Jésus-Christ? C'est, comme lui, ne conserver avec les pécheurs de relations et de rapports que ceux que la charité rend indispensables; c'est s'appliquer à prouver, par toute sa conduite, qu'on est vraiment à Dieu sans réserve et sans partage; c'est faire du ciel l'objet habituel de ses desirs, et y tendre continuellement par l'exercice des vertus chrétiennes; c'est ne participer en rien aux fausses joies du siècle, et substituer à ses fausses délices le goût de la prière, l'assiduité aux exercices de la religion, l'attrait pour la parole sainte, et l'amour de toutes sortes de bonnes œuvres. Voilà, mes frères, selon la belle comparaison de l'Apôtre des nations, le chrétien vraiment enté sur Jésus-Christ; et pour sentir la force de cette comparaison, et en tirer de justes conséquences, il faudrait savoir qu'une branche ne tire sa

vigueur et sa force que du tronc sur lequel elle a été greffée; que, lorsque le cultivateur a mis tous ses soins pour choisir une tige saine et parfaite, il a droit d'attendre des fruits de la branche qu'il y a insérée. Quoi! mes frères, cette tige sur laquelle nous avons tous été entés, c'est Jésus-Christ! il est le tronc, et nous sommes les branches; il est le cep de la vigne, et nous sommes les rejetons. Si nous ne portons aucuns fruits de justice, à qui pourra-t-on s'en prendre? accusera-t-on la tige de stérilité, lorsqu'on a vu Jésus-Christ, pendant trente-trois années, le plus fidèle observateur de la loi de son Dieu? Non, mes frères, c'est à des branches in-ignes de lui appartenir, c'est à des greffes dégénérentes qu'on doit seul s'en prendre: elles ont été à portée de tirer de cette tige universelle la sève qui pouvait les faire fructifier, et elles ont cherché en elles-mêmes leur force et leur vertu: faut-il s'étonner si elles sont demeurées infructueuses, et si, comme telles, elles ont été dévouées à la malédiction? Que notre sort ne ressemble pas à celui de ces branches maudites: devenons semblables à Jésus-Christ dans sa mort et sa résurrection, et n'oublions pas que notre vieil homme a été crucifié avec Jésus-Christ, afin que le corps du péché soit détruit: et que nous n'en soyons plus les esclaves. Voilà, mes frères, le prix de la mort d'un Dieu; voilà l'effet annoncé par le prophète Daniel: l'hostie devait être immolée, afin que l'iniquité fût hantée de dessus la terre, pour faire place à la justice: *Ut deleatur iniquitas, et adducatur justitia sempiterna.* (Dan., IX, 24.)

Ce changement a-t-il été vraiment opéré par la mort de Jésus-Christ? Ne subsiste-t-il plus parmi les hommes d'injustices et de désordres? Suit-on partout les lois de la sagesse et de la sainteté, et le corps du péché est-il vraiment détruit? Pour répondre à cette question, ne consultons pas les ennemis de la croix du Sauveur; ces hommes qui font un dieu de leur ventre, une idole de leurs richesses, un lieu de délices de leur exil, un jeu de leur religion, et une occupation journalière de leur sensualité et de leurs plaisirs; de tels hommes font revivre, autant qu'il est en eux, le corps du péché, et crucifient Jésus-Christ de nouveau; mais leur fin est la mort éternelle; et le péché, que la patience et la sagesse d'un Dieu laisse subsister pour un temps, doit périr avec eux.

Si nous voulons nous assurer de la destruction du péché, jugeons-en par tous les moyens que Jésus-Christ a employés pour l'abolir: une vie sainte et irréprochable; une mort violente et ignominieuse; les maximes de la morale la plus pure; des sacrements d'où la justice et la sainteté coulent avec abondance; une Église toujours subsistante pour servir de flambeau à ceux qui s'égarèrent: c'est à ces signes qu'on reconnaît un Dieu ennemi du péché; et si le péché subsiste encore, ce n'est plus que dans quelques membres que la malice des

pécheurs s'efforce d'animer; le corps, c'est-à-dire l'essence du péché, est entièrement détruit.

Aussi celui qui est mort n'est plus exposé au péché, ajoute l'Apôtre. Si donc nous sommes morts avec Jésus-Christ, nous croyons fermement que nous vivrons avec lui, sachant que Jésus-Christ étant ressuscité d'entre les morts ne mourra plus, et que la mort n'aura plus d'empire sur lui. Le plus digne objet de l'espérance chrétienne, mes frères, et le plus puissant motif d'une sainte émulation, sont de devenir les imitateurs de Jésus-Christ dans sa mort et dans sa sépulture, afin d'être associés à cette vie nouvelle où l'on n'est plus exposé à l'empire de la mort.

Ne nous flattons cependant pas de ce privilège dès cette vie. Quelque affermi que soit un chrétien, il est toujours exposé à des attaques d'autant plus violentes, qu'il est plus riche des dons de la grâce; et le vase qui la renferme, quelque bien muni qu'il soit, est toujours fragile. Cependant, mes frères, il est une certaine stabilité dans le bien, qui rend un chrétien, dès cette vie même, conforme à Jésus-Christ ressuscité: quand il vit dans une séparation totale du monde et du péché, qu'il n'a avec les méchants de relations que celles que la Providence lui a rendues indispensables, qu'il fuit avec soin les plaisirs et les fêtes du siècle, qu'il s'exerce à la pénitence et aux bonnes œuvres, on peut dire, dans un certain sens, que la mort n'aura plus d'empire sur lui: *Mors illi ultra non dominabitur.* Elle a beau s'efforcer de regagner le cœur que la pénitence et la vigilance lui enlèvent: tant qu'il est ferme dans ses résolutions et dans ses promesses, l'aiguillon de la mort s'émousse, elle est confondue de sa défaite.

L'Apôtre termine cette comparaison par une exhortation bien sensible et bien propre à terminer l'instruction qu'il nous donne: Jésus-Christ est mort une seule fois pour le péché, et il vit maintenant pour Dieu; regardez-vous donc pareillement comme étant morts au péché, et vivants pour Dieu, en Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Remarquez d'abord, mes frères, que Jésus-Christ étant mort une seule fois pour le péché, l'Apôtre en conclut que nous devons aussi mourir une fois au péché; et si cette mort s'opère par le baptême, quiconque, après ce sacrement, a le malheur de tomber dans le péché mortel, s'écarte donc de cette loi que lui impose l'Apôtre, puisqu'il rend à la mort un empire dont la grâce de Jésus-Christ l'avait dépouillé.

Par quels gémissements pouvons-nous expier cette perte, si nous avons eu le malheur de l'éprouver? Mais si les péchés qui ont suivi le baptême rendent un chrétien si coupable et si opposé à Jésus-Christ, que doit-on penser de ceux qui, après avoir obtenu par la pénitence les effets d'un second baptême, retombent avec facilité dans leurs premiers désordres? Oseront-ils se dire imitateurs de la mort et de la résurrection de

Jésus-Christ, eux qui se familiarisent en quelque sorte avec la mort éternelle, et s'exposent à en être les tristes victimes ?

Vous voyez, mes frères, ce que le péché de rechute a de terrible : concluez donc avec l'Apôtre, que l'obligation d'un chrétien est de vivre en Dieu par Jésus-Christ. Faire de Dieu l'unique objet de son amour, et la fin dernière de toutes ses œuvres; détester tout ce que la loi condamne, pratiquer tout ce qu'elle prescrit; prendre pour règles ces principes immuables de sainteté, de justice, de bonté, qui sont de l'essence de Dieu même; respecter partout la majesté de ses regards; rendre à son saint nom, par ses pensées, par ses paroles et par ses actions, les hommages qu'il a droit d'attendre de sa créature; tendre, en un mot, à une perfection proportionnée à la fragilité de sa nature : voilà ce que l'Apôtre appelle vivre en Dieu. Mais vivre par Jésus-Christ, c'est le prendre pour modèle; suivre son Evangile, attendre tout de sa grâce, la solliciter sans cesse par la prière, l'attirer par la pratique de l'humilité, la conserver par la vigilance, l'augmenter par la participation fréquente des sacrements; se montrer en tout chrétien, par sa patience, par sa douceur, par son détachement des choses sensibles.

Voilà en abrégé, mes frères, ce que nous prescrit l'Épître de ce jour. Que ces réflexions seraient d'une grande étendue, si nous voulions en faire l'application! qu'elles seront d'une grande utilité pour vous tous, si vous en faites le sujet de vos méditations et la règle de votre conduite! Alors vous vivrez en Dieu par Jésus-Christ ici-bas, et vous régnerez par lui avec Dieu dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Sur l'Evangile selon saint Marc.
c. VIII, v. 1-9.

Multiplication des sept pains, source d'instructions pour nous, puissant motif de confiance, image frappante du pain eucharistique.

Jésus-Christ, touché une seconde fois des besoins de tout un peuple qui s'empresse à le suivre et à l'entendre, opère en sa faveur le plus éclatant des miracles. Nous l'avons déjà vu rassasier cinq mille hommes sur la montagne; nous avons vu le pain miraculeusement multiplié entre ses mains, fournir abondamment à leur nécessité : aujourd'hui il réitère le même prodige en faveur de trois mille qui se joignent à lui, et qui le suivent jusque dans le désert.

Peut-être qu'en rapprochant ces deux événements l'un de l'autre, leur conformité vous fera croire qu'il est peu important de vous expliquer des circonstances sur lesquelles nous avons déjà fixé votre attention; mais comme, de tous les miracles de la vie de Jésus-Christ, celui-ci est le plus propre à prouver sa divinité, à montrer sa miséricorde, à justifier la conduite admirable de sa providence sur nous, ne négligeons pas de nous en occuper encore, et d'en tirer de nouvelles conséquences.

Au reste, quand il s'agit de nous entretenir des miséricordes du Seigneur, ne craignons pas que les expressions nous manquent : ses bontés sont infinies : le Prophète en connaissait bien l'étendue, lorsqu'il remettait aux jours de l'éternité à chanter les miséricordes de son Dieu, qu'il ne pouvait raconter qu'imparfaitement dans le temps : *Misericordias Domini in æternum cantabo.* (Psal., LXXXVIII, 2.)

Suivons donc aujourd'hui Jésus-Christ dans le désert : d'un côté, l'empressement du peuple qui le suit et qui l'écoute, nous apprendra comment nous devons le suivre nous-mêmes; de l'autre côté, l'intérêt qu'il prend à leurs besoins, les ressources qu'il emploie pour les soulager, ranimeront notre confiance et notre amour. Faisons nos efforts pour recueillir toutes les circonstances de notre Evangile; elles vont nous présenter les vérités les plus frappantes. Je ne vous demanderais, pour les mettre à profit, que le respect, que la docilité qui attachent aujourd'hui ce peuple à la suite de Jésus-Christ.

Quoique Jésus-Christ, mes frères, en se faisant homme, ait voulu s'humilier et s'annéantir, il laissait apercevoir au milieu de ses anéantissements des traits de grandeur et de gloire; une foule de prodiges les plus éclatants confirmait la divinité de sa mission; et l'Evangile nous apprend qu'il ne passait jamais au milieu des villes et des bourgades, qu'il n'y laissât quelques marques de sa bonté et de sa miséricorde : *Transibat benefaciendo.* (Act., X, 38.) On le connaissait tellement pour un homme compatissant et sensible, que toutes les fois qu'il paraissait, on rassemblait les malades pour les lui présenter, et l'on était certain de leur soulagement et de leur guérison, dès qu'il daignait s'intéresser pour eux. Non-seulement les peuples le voyaient avec joie s'arrêter au milieu d'eux, mais souvent un très-grand nombre abandonnait son pays, sa famille, ses occupations, pour le suivre dans les plaines, sur les chemins et dans les déserts; et l'Evangile de ce jour nous parle d'un peuple nombreux qui le suit et se retire avec lui dans une profonde solitude : *Turba multa.*

Mais vous remarquerez, mes frères, que c'est l'intérêt qui conduit la plupart des hommes. Si Jésus-Christ n'eût pas soutenu ses prédications par ses miracles, quelque sublime que fût sa morale, il eût réuni moins d'auditeurs; mais les prodiges qui suivaient ordinairement ses discours, lui attiraient presque autant de disciples que l'excellence de sa doctrine : *Qui videbant signa que faciebat.*

Quoique notre Evangile nous autorise à porter ce jugement de tout ce peuple qui suit Jésus-Christ, cependant nous pouvons dire à leur éloge, qu'insensibles aux besoins de la vie, ces hommes oublient, en le suivant, qu'il est le Fils de l'homme, dont il était écrit qu'il n'aurait pas où reposer sa tête. Tout occupés des paroles de vie qui

sortent de sa bouche, ils négligent les nécessités les plus pressantes, et s'engagent avec lui dans le désert, sans prendre avec eux de quoi subvenir à leurs besoins : *Nec habent quod manducarent.*

J'admire le désintéressement de ce peuple, et il me fournit naturellement une réflexion bien importante. Nous nous réjouissons tous les jours du progrès rapide que fait l'Évangile; nous voyons avec étonnement et avec joie qu'il n'est bientôt plus une nation sous le ciel où l'on ne connaisse, où l'on n'invoque le nom adorable du Dieu que nous servons : mais, hélas! que notre joie se changerait bientôt en tristesse et en amertume, si nous voulions considérer que, de cette multitude qui paraît éclairée par le flambeau d'une même foi, il en est bien peu qui soient unis à Jésus-Christ par les liens d'une même charité; et que, si on retranchait du sein de l'Église tous ceux qui ne sont attachés à l'Évangile que par des motifs d'intérêt, qui n'ont que l'extérieur et l'écorce de la piété, qui ne pratiquent la vertu que par des vues de respect humain et d'ambition, les vrais adorateurs se réduiraient à un très-petit nombre!

Jésus-Christ cependant ne reconnaît pour les siens que ceux qui le servent avec sincérité; je n'en veux d'autre preuve que celle que nous offre le miracle de ce jour. Dans toute autre circonstance, nous ne voyons pas qu'il courût au-devant des aveugles et des boiteux pour les guérir; il attendait qu'on les lui présentât. Il voulait quelquefois qu'ils sollicitassent eux-mêmes leur guérison; et pour éprouver leur foi, il différait quelque temps à leur accorder l'effet de leur demande : mais ici il prévient les désirs de ce peuple, et, sans attendre qu'il se plaigue et qu'il lui expose ses besoins, il appelle ses disciples pour y remédier : *Convocatis discipulis.*

La conduite de Jésus-Christ sur ce peuple vous paraît admirable sans doute; mais celle qu'il tient à l'égard de ses apôtres ne mérite pas moins votre attention. Sur le point d'opérer un miracle, il les appelle et les consulte. Pourquoi? Avait-il besoin de leur conseil et de leur secours, et de quelle ressource pouvaient être des hommes qui, quelques jours auparavant, n'avaient pu chasser le démon du corps d'un enfant, quoiqu'ils fussent envoyés par Jésus-Christ lui-même, et qu'ils parlassent en son nom? Jésus-Christ va les interroger dans un instant où ils ne lui témoignent que défiance, que difficultés et que doute. Non, mes frères, Jésus-Christ n'attend aucun secours de ses disciples, et s'il les appelle, c'est pour les instruire. Il veut leur apprendre que l'Esprit auquel ils appartiennent est un esprit de douceur et de miséricorde; que se croire du nombre de ses disciples, et ne point s'intéresser aux besoins de son prochain, c'est se séduire soi-même; qu'il est bien difficile que celui qui n'est point touché des nécessités de son frère qu'il a continuellement sous les yeux, soit vraiment pénétré des

perfections de son Dieu qu'il ne voit point.

Prenons garde, mes frères, que cette leçon que Jésus-Christ donne à ses disciples ne devienne pour nous un reproche. Si son Esprit est un esprit de douceur et de miséricorde, est-ce lui qui nous fait agir? S'accorde-t-il avec cet esprit de division, d'animosité, de querelle, qui partage la plupart des chrétiens? Autorise-t-il ces ressentiments qui divisent des membres qui devraient être unis par les liens de la charité? Favorise-t-il cette dureté, cette froideur, cette indifférence, qui endureissent le commun des hommes sur les misères du pauvre? Or, si ce n'est point l'Esprit de Jésus-Christ qui est le principe de toutes ces dispositions, à quel esprit appartenons-nous?

Voulez-vous connaître l'Esprit de Jésus-Christ? Écoutez-le parler, et voyez-le agir. Je me sens ému de compassion, dit-il à ses apôtres; je suis touché des besoins de tout ce peuple : *Misereor super turbam.* Depuis trois jours je suis témoin de leur empressement à me suivre; ils m'ont écouté avec toute l'attention dont ils étaient capables : *Ecce jam triduo sustinent me.* Si je les retiens plus longtemps, je les expose à périr dans le désert; ils n'ont apporté avec eux aucune nourriture : *Nec habent quod manducent.* S'ils les renvoie sans leur en donner, les forces leur manqueront en chemin : *Si dimisero jejunos, deficient in via.* Plusieurs sont venus de loin pour s'instruire : *Multi de longe venerunt.*

N'est-il pas vrai, mes frères, que si nous voulions étudier plus souvent la conduite de notre Dieu sur nous, nous n'aurions pas de peine à le reconnaître dans ces paroles de Jésus-Christ? Nous admirons ses favorables dispositions pour ce peuple; mais ne nous en tenons pas à la figure : jetons quelques regards sur nous-mêmes, et occupons-nous de ses continuelles bontés à notre égard.

Premièrement, plus sensible à nos infirmités que nous-mêmes, avant que nous ayons pris la résolution de les lui exposer, il a formé le dessein de les soulager : *Misereor.*

Secondement, sa commisération et son indulgence pour nous vont jusqu'à se contenter des dispositions de notre cœur; pourvu qu'il les trouve droites et sincères, il nous tient compte de nos efforts; les moindres démarches, les plus légers sacrifices lui plaisent, dès qu'on les fait avec sincérité : *Jam triduo sustinent me.*

Troisièmement, il ne se rebute ni de nos délais, ni de la distance infinie qui sépare sa majesté de notre bassesse; à de fortes résistances, il oppose une patience plus forte encore; à de grands égarements, il semble ne répondre que par une plus grande miséricorde, et plus nos crimes nous ont éloignés de lui, plus il témoigne d'empressement à s'en rapprocher : *De longe venerunt.* Voilà les consolantes réflexions que renferment ces paroles de Jésus-Christ.

Outre les instructions qu'il veut donner

à ses apôtres, il veut encore éprouver leur foi. Mais ces hommes, si souvent témoins de ses prodiges, eux qui n'avaient jamais manqué de rien à sa suite, considérant avec autant de défiance que d'étonnement la multitude qui les environne, demandent à Jésus-Christ s'il est bien possible que quelqu'un puisse faire trouver assez de pain pour rassasier cette multitude : *Unde illos quis poterit hic saturare panibus?*

J'avoue, mes frères, qu'il est surprenant que les apôtres, depuis le temps qu'ils marchaient à la suite de Jésus-Christ, n'eussent point encore appris à connaître, et toute la sensibilité de son cœur, et toute l'étendue de sa puissance. Mais il est quelque chose qui doit nous étonner encore bien davantage : c'est que, malgré tout ce que nous avons éprouvé nous-mêmes de cette puissance, nous vivions cependant dans une criminelle indifférence sur les miracles qu'elle opère, et dans une défiance plus criminelle encore sur les secours que nous devons en attendre ; ce qui nous conduit nécessairement à une honteuse résistance à ses desseins et à sa volonté.

Pour calmer toutes ces craintes et toutes ces inquiétudes qui partagent la plupart des hommes, il serait à désirer qu'ils se rappelaient plus souvent la conduite et les dispositions favorables de Jésus-Christ à l'égard de ce peuple. D'abord, pour se proportionner davantage à la faiblesse de ses apôtres, il leur demande combien ils ont de pains : *Quot panes habetis?* Vous pensez bien, mes frères, que la morale de Jésus-Christ ne leur permettait guère d'en conserver au delà de leurs besoins journaliers ; le soin du lendemain leur était interdit ; aussi sept pains sont toute leur ressource : *Dixerunt : Septem.*

Par cette question que Jésus-Christ fait à ses apôtres, ne semble-t-il pas nous faire entendre que ce n'est pas toujours une excuse bien légitime à ses yeux que de négliger d'assister son frère, sous prétexte qu'on n'a point de superflu ? En vérité, chrétiens, nous vivons dans un siècle où l'on met si peu de bornes au nécessaire, qu'il n'est pas surprenant qu'avec de grandes richesses on trouve à peine de quoi fournir à toutes ses dépenses, trop souvent excessives et superflues. Riches, écoutez ceci : Dieu ne vous établit que les dispensateurs des biens qu'il vous confie ; et vous en devenez les dissipateurs, lorsque vous ne les employez qu'à satisfaire votre orgueil et à entretenir votre mollesse.

Remarquez, mes frères, que Jésus-Christ ne demande pas à ses disciples combien ils ont de pains au delà du nécessaire, mais combien ils en ont pour leur propre subsistance : *Quot panes habetis?* Et sans craindre de les exposer et de s'exposer lui-même à manquer de ce secours, il ordonne au peuple de s'asseoir pour recevoir cette nourriture : *Præcepit turbis discumbere super terram.* Il prend entre ses mains le pain que ses disciples lui présentent, il rend grâce à son

Père, et le partage : *Gratias agens fregit, etc.*

Ayons toujours devant les yeux que ce qui contribue à rendre criminelle la possession des richesses, c'est que nous les recevons sans reconnaissance. Peut-être les riches cesseraient-ils de vivre sous l'anathème, s'ils se rappelaient plus souvent la main qui les leur donne, et surtout le motif pour lequel cette main les leur confie : peut-être alors, bien loin d'élever l'état du pauvre au-dessus de celui du riche, commenceraient-ils à concevoir que l'un et l'autre ont des prétentions et des droits au royaume des cieux ; le premier, par sa soumission et sa patience ; le second, par sa gratitude et sa libéralité. Cette vérité est constante, mes frères : Dieu ne veut pas plus la perte du riche que celle du pauvre ; et quand les biens de ce monde, riches qui m'écoutez, ne sortiront de vos mains que pour contribuer à la gloire de Dieu, à l'édification de vos frères, et à votre propre sanctification, ce n'est point à vous que s'adresseront ces terribles sentences qui, dans le saint Evangile, condamnent les heureux du siècle.

Recevez donc ces biens avec reconnaissance, et vous saurez mettre une juste disproportion entre les richesses et celui qui les donne. On ne vous verra plus pleins d'ardeur pour acquérir des biens périssables, tandis que pour le bien suprême vous êtes pleins d'indifférence.

Recevez-les avec reconnaissance : la perte vous en paraîtra moins sensible. Déchargés d'un fardeau accablant et dangereux, vous n'en marcherez qu'avec plus de vitesse et d'activité dans la voie de la perfection et du salut.

En un mot, recevez-les avec reconnaissance ; et de ces richesses d'iniquité, vous vous ferez des ressources de salut, vous vous assurerez des amis qui vous recevront dans les tabernacles éternels. Telles sont, mes frères, les importantes leçons que nous donne Jésus-Christ, en rendant grâces à son Père : *Gratias agens.*

Après avoir répandu sa bénédiction sur le pain, il ordonne à ses disciples de le distribuer. Il veut les instruire, en les associant aux œuvres de la miséricorde : aussi est-il quelquefois utile que les pères et les maîtres fassent passer par la main de leurs enfants et de leurs domestiques les aumônes que leur fait donner la compassion : outre le bon exemple qu'ils leur doivent, ils les mettent à portée de connaître les devoirs du riche et les besoins du pauvre. Jésus-Christ ayant répandu sa bénédiction sur le pain, ordonne à ses disciples de le distribuer ; tous participent à la nourriture qu'on partage ; tous en sont parfaitement rassasiés : *Manducaverunt, et saturati sunt* : et après une recherche exacte que font les apôtres, il se trouve encore sept corbeilles pleines des morceaux qui étaient restés : *Sustulerunt quæ superaverant fragmenta septem sportas.*

Pourquoi, mes frères, lisons-nous toujours avec une nouvelle surprise le miracle

de la multiplication du pain, tandis que nous ne faisons presque aucune attention aux prodiges que la Providence opère tous les jours sous nos yeux ? Dites-moi, chrétiens, faut-il moins de puissance et de bonté pour donner constamment la fertilité à nos campagnes, pour reproduire chaque année les fruits dont nous avons besoin pour nous nourrir, qu'il n'en fallut pour rassasier trois mille hommes dans un désert ? Est-il moins surprenant de voir le grain de froment confié à la terre, rapporter cent pour un, que de voir sept pains, entre les mains de Jésus-Christ, fournir aux besoins de cette multitude, et ne pourrait-on pas adresser à la plupart des chrétiens le reproche que faisait saint Jean Chrysostome :

Vous appelez heureux, leur disait-il, les jours qui ont vu Jésus-Christ, et vous avez raison : vous regrettez le bonheur de ces hommes qui ont été les témoins de ses miracles, et c'est avec justice : quelquefois même on vous voit abandonner vos familles, traverser les mers, entreprendre des voyages pénibles pour voir les lieux où Jésus-Christ a passé. Vous aimez qu'on vous dise : C'est ici qu'il guérit un lépreux, c'est là qu'il ressuscita un mort ; dans cet endroit, il délivra un possédé du démon qui le tourmentait ; sur ce chemin, il fit recouvrer la vue à un aveugle ; sur le bord de cette piscine, il rendit la santé et la force à un malade de trente-huit ans ; sur cette montagne, le pain multiplié entre ses mains rassasia un peuple nombreux. J'avoue qu'on ne peut voir, sans être touché, les lieux que ce Dieu fait homme a honorés de sa présence ; mais son bras n'est point raccourci, ajoutez le même docteur, et sans aller chercher si loin des prodiges dont il ne nous reste plus que le souvenir, admirons ceux qu'il opère sous nos yeux, et sollicitons des guérisons qui nous intéressent. Entrez en effet, avec foi, dans nos temples, mes frères : le démon vous tient-il dans les chaînes du péché, Jésus-Christ peut les briser encore ; votre esprit est-il dans l'aveuglement et dans les ténèbres, Jésus-Christ fera luire à vos yeux la lumière de la vérité, bien plus excellente, sans doute, que celle que l'aveugle-né reçut avec tant de reconnaissance ; vos iniquités ont-elles donné la mort à votre âme, la voix qui rappela tant de morts du tombeau, peut bien percer jusqu'à votre cœur pour le ressusciter ; la faim spirituelle, une disette intérieure vous exposent-elles à languir, ce n'est plus un pain matériel qu'il multipliera pour vous nourrir, il se donnera lui-même à vous comme un aliment incorruptible : tous les jours, sur nos autels, le pain des anges se multiplie, et Jésus-Christ, à la voix des prêtres, devient la nourriture inépuisable de nos âmes. Je vous laisse, mes frères, à faire la comparaison de ces prodiges, avec ceux que ce divin Sauveur opérerait dans les jours de sa vie mortelle ; et je me borne, en finissant, à déduire avec vous les principales conséquences que nous offre notre Évangile.

Si nous avons la foi, nous recevrons avec reconnaissance les biens que la Providence nous accorde ; avec résignation les afflictions et les peines qu'elle nous ménage : nous étudierons soigneusement sa conduite et ses desseins sur nous ; nous ne répondrons à ses soins que par nos empressements et notre docilité ; nous lui rapporterons fidèlement nos talents, nos succès et nos actions, comme au principe et à la fin de toutes choses : nous attendrons de Dieu seul tous nos mérites et toutes nos vertus ; il en est la source dans le temps, et il en sera la récompense dans l'éternité. Ainsi soit-il.

VII. DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

*Sur l'Épître de saint Paul aux Romains,
c. VI, v. 19-23.*

Prudence apostolique. Pureté du chrétien. Mort, salaire du péché. Vie éternelle, prix de la vertu.

Quoiqu'il soit toujours affligeant pour les ministres de la parole sainte, de se voir obligés de faire aux pécheurs de pénibles reproches, c'est au moins pour nous une touchante consolation, de pouvoir leur rendre ce témoignage que rendait l'Apôtre aux fidèles de l'Église de Rome : qu'ils ne sont plus sous la loi du péché, et que les désordres de leur vie passée seront bientôt, ou sont déjà réparés par la sincérité de leur pénitence et de leur conversion.

Nous n'avons pas toujours cette consolation, mes frères ; et les reproches que nous empruntons des paroles de Jésus-Christ et des écrits des apôtres, s'adressent ordinairement à des chrétiens actuellement coupables des vices que nous reprenons devant eux, souvent engagés volontairement dans des habitudes criminelles dont nous déplorons le danger ; et les détails que nous leur faisons ont pour objet de les retirer de ce malheureux état, et de leur apprendre à en réparer les funestes effets. Que conclure de cette différence ? c'est que plus le besoin est pressant, plus le soulagement est nécessaire ; plus la plaie est profonde, plus le remède doit être vif et pénétrant ; et par conséquent les vérités salutaires que nous offre l'Épître de ce jour, méritent de notre part une sérieuse application pour vous les présenter dans toute leur force ; et de la vôtre, une grande attention et une profonde méditation pour les faire servir à la réformation de vos mœurs.

Humanum dico, propter infirmitatem carnis : Je vous parle humainement, à cause de la faiblesse de votre chair. C'est par cet avertissement plein de ménagement et de prudence, que l'Apôtre commence le détail d'une vérité toujours pénible à entendre, soit qu'on vive dans l'état du péché, soit qu'on soit solidement établi dans celui de la justice ; et il donne aux ministres de la parole sainte une règle sûre qu'ils doivent suivre, quand il s'agit de traiter quelque point capable de blesser la délicatesse de

l'esprit et du cœur; il leur apprend à dire toutes vérités, et à les dire avec la discrétion et la réserve qu'exigent ceux à qui on veut les faire goûter. Mais cette leçon qu'il nous donne, mes frères, n'en est-elle pas une pour vous? Ne vous apprend-il pas à ne vous point scandaliser, quelque spirituels, quelque instruits que vous soyez des réflexions et des détails qui s'adressent aux plus simples et aux plus ignorants; à ne point écouter votre orgueil, lorsqu'un ministre s'annonce au milieu de vous avec simplicité, bien persuadés que, successeur des apôtres en cette partie, il est obligé, comme eux, de parler à chacun selon la portée de son esprit et l'infirmité de sa chair? *Humanum dico, propter infirmitatem carnis vestrae.*

Après cet avis, l'Apôtre place une vérité applicable à toutes les circonstances et à tous les états: Comme vous avez fait servir les membres de votre corps à l'impureté et à l'injustice pour commettre l'iniquité, faites-les servir maintenant à la justice pour opérer votre sanctification: *Sicut enim exhibuistis membra vestra servire immunditiae et iniquitati ad iniquitatem, ita nunc exhibete membra vestra servire justitiae in sanctificationem.* Il établit d'abord un principe connu de tous les temps; c'est de rendre la pénitence égale au crime: *Crimine minor non sit*; d'employer par conséquent à la réparation les mêmes moyens qui ont servi à opérer le mal. L'Apôtre nomme le vice honteux de l'impureté, parce qu'il est celui dont les attaques sont plus fréquentes, les victoires plus pénibles, et la guérison plus difficile; mais il a soin d'y ajouter le mot d'injustice, *iniquitati*, pour nous faire entendre que, dans cet avertissement, il comprend les désordres de toutes les natures; qu'il n'en est aucun qui ne mérite notre aversion, et pour lequel nous ne soyons obligés de faire une pénitence proportionnée.

Vous donc, chrétiens, qui auriez le malheur de vous trouver engagés dans les liens d'un péché que l'Apôtre nomme toujours avec répugnance, et sur lequel nous insistons nous-mêmes à regret, voulez-vous en rompre la dangereuse habitude? Soyez fidèles à cet avis que vous présente notre Epître, de faire servir à la justice, pour votre sanctification, ce corps coupable qui s'est prêté aux iniquités les plus déshonorantes et les plus criminelles.

Et n'est-ce pas, mes frères, de la négligence de ce devoir que naît la difficulté de rompre les habitudes de ce genre? Combien de pécheurs liés depuis longtemps par des chaînes honteuses, viennent faire l'aveu de leurs désordres, et s'imaginent que toute leur conversion doit consister dans la cessation du péché, ou tout au plus dans la séparation des objets qui le fomentaient davantage! Mais où sont les œuvres de justice qu'on substitue à ces actions criminelles? Quel temps donne-t-on à la méditation de la loi de Dieu, pour réparer les moments qu'on a sacrifiés à des lectures dangereuses, à des

fréquentations suspectes, à des regards capables d'insinuer le vice au fond du cœur? quel temps passe-t-on dans le silence pour expier le scandale de ces conversations empestées où on a avalé à longs traits le poison du crime, où on l'a versé soi-même avec profusion dans le sein de l'innocence et de la pudeur? Où sont ces œuvres de charité qu'on substitue aux dépenses énormes qu'on a faites pour prouver à l'idole de son cœur un attachement qui n'était fondé que sur les qualités les plus détestables? où sont ces pénitences rigoureuses que l'on a subies pour châtier un corps toujours rebelle et jamais dompté, toujours disposé aux mêmes révoltes, et dont il est impossible de vaincre les inclinations, si la mortification la plus sévère ne lui met pas un frein? Ah! mes frères, les membres de votre corps ne tarderont pas à se révolter de nouveau, et à se livrer à l'iniquité avec plus de fureur, si vous ne les accoutumez pas à exercer les œuvres de la justice; et le petit nombre de conversions vient du peu de docilité des pécheurs à mettre en pratique les moyens qu'on leur suggère pour rompre leurs habitudes.

Ce que je dis du vice contraire à la sainte pureté, l'Apôtre l'étend à toutes les injustices qui se peuvent commettre; ce sera toujours par des œuvres contraires qu'on réparera le désordre, et qu'on en détruira l'habitude. L'avare qui n'éteint point en lui la soif des richesses par une sainte profusion; l'orgueilleux qui ne s'accoutume point à porter avec patience les humiliations que la Providence lui ménage; le médisant qui ne s'impose point un silence rigoureux, et qui n'expie pas l'abus de ses conversations, même les plus légitimes; le chrétien livré à la dissipation, qui ne rectifie pas ses démarches en tournant vers nos assemblées saintes les pas qui l'ont conduit aux spectacles et aux assemblées profanes, ne peuvent pas se promettre une vraie et solide conversion, puisque leur cœur n'est point fortifié contre les attaques de l'ennemi qui les a déjà fait succomber: ils sont encore du nombre de ceux que l'Apôtre nomme aujourd'hui les esclaves du péché, *Cum enim servi essetis peccati*, puisqu'ils n'ont pas rompu leurs chaînes pour se soumettre à la justice, et on peut leur demander avec le même Apôtre quel avantage ils ont tiré de ces désordres dont ils sont obligés de rougir, puisqu'ils n'ont pour fin que la mort: *Quem ergo fructum habuistis tunc in illis in quibus nunc erubescitis?*

Jugez, mes frères, quelle est l'inconséquence des pécheurs, et combien ils sont en contradiction avec eux-mêmes: ils font perpétuellement ce qu'ils désapprouvent; ils rougissent sans cesse des fautes commises, et les commettent cependant avec autant de sécurité que si elles leur faisaient honneur. On a beau leur chanter, au milieu de leurs spectacles et de leurs concerts, que l'ambition est la passion des belles âmes, qu'un amour profane en fait les délices, que la

vengeance a ses douceurs : ils ne sont à la vérité que trop fidèles à mettre en pratique cette pernicieuse morale, parce qu'ils sont entraînés par la fougue des passions : mais revenus à eux-mêmes, ils sont les premiers à déplorer l'extravagance de ceux qui perdent leur vie à poursuivre une chimère de grandeur, qui risquent leurs jours par un faux point de gloire, qui ruinent leur santé dans les excès de la débauche; et leurs livres sont pleins de traits mordants contre ceux que les passions aveuglent : *In quibus erubescitis.*

Qu'en pensez-vous vous-mêmes? Si vous avez eu le malheur de vous livrer à ces funestes passions, quel avantage en avez-vous tiré? *Quem ergo fructum habuistis?* Vous ont-elles fait couler des jours plus longs, plus heureux et plus tranquilles, et n'avez-vous pas plus d'une fois rougi de vous trouver assez faibles pour succomber à des tentations que mille fois vous vous étiez promis de vaincre? *In quibus erubescitis.*

Ah! que le sort de ceux qui servent le Seigneur est bien différent! Quelle gloire de pouvoir être compté au nombre des plus fidèles serviteurs du plus grand, du plus généreux et du plus puissant des maîtres! Quel avantage de voir chaque action qu'on fait pour lui, récompensée au centuple, et devenir le gage d'une vie éternelle et bienheureuse! Car vous avancez, dit l'Apôtre, vers une fin glorieuse, qui est la vie éternelle : *Finem vero vitam aeternam.* Il est bien important, mes frères, de nous assurer si tous nos pas nous y conduisent réellement. Il est certain que chaque année nous rapproche du terme, chaque jour nous rend notre fin plus prochaine; mais est-il également certain que chaque action nous donne un nouveau droit à la gloire de l'éternité? Osez-vous répondre à cette question, chrétiens, vous qui vivez dans un oubli presque habituel de Dieu? Revenez sur les temps anciens : combien y comptez-vous d'années ou de jours seulement passés uniquement dans son service? combien, parmi les actions qui les ont remplis, en trouverez-vous qui se rapportent à sa gloire et à votre dernière fin? Ne négligez pas non plus cette considération, vous dont la vie paraît plus régulière et plus digne de votre vocation : Dieu est-il l'unique objet de votre attention, et l'unique fin de vos œuvres? et ne se glisse-t-il pas jusque dans votre piété même, des retours de complaisance, des motifs de respect humain, qui arrêtent les progrès que vous devriez faire vers cette fin où Dieu vous appelle?

Ah! que vos actions seraient bien plus chrétiennes, si vous aviez sans cesse devant les yeux cette sentence de l'Apôtre : La mort est la solde du péché : *Stipendia peccati mors!* Nous n'y sommes assujettis que parce que nous sommes nés coupables; et en exécutant cet arrêt, Dieu punit souvent et la désobéissance de nos premiers parents, et les fautes volontaires et personnelles que nous avons ajoutées à cette première pré-

varication. Combien de pécheurs arrêtés au milieu de leur course, saisis par la mort dans le sein même de leurs plaisirs, dont Dieu renverse en un instant les projets que l'iniquité leur avait fait concevoir, qu'il enlève à des amusements qui les enchaînaient, à des richesses dont ils faisaient leur idole! Ils se révoltaient contre leur Créateur, et la nature semblait payer leur révolte par ses faveurs les plus précieuses; mais ne vous y trompez pas, leur solde était réservée à un autre temps. La mort vient, et les arrache à tout ce qui captivait leur cœur : les voilà bien payés de cette idolâtrie secrète qui les rend si coupables envers Dieu! *Stipendia peccati mors.* Terrible salaire, qui n'est, permettez-moi ce terme, qu'un à compte bien léger de la solde que Dieu leur réserve pour l'éternité! Si la mort temporelle est le paiement qui nous reste à recevoir après le péché d'origine, la mort éternelle est proprement la solde et le parfait acquit de tout ce que Dieu doit à sa gloire pour la venger des outrages du pécheur.

Ah! mes frères, détournons les yeux, avec l'Apôtre, de cet horrible salaire, et disons pour notre consolation qu'il est un autre paiement, une autre récompense que nous devons obtenir, que nous ne pouvons mériter par nous-mêmes, mais que le Sauveur nous a acquis, et que Dieu nous accorde comme une grâce, et par les mérites de Jésus-Christ : *Vita aeterna in Christo Jesu Domino nostro.* Faisons de cette récompense le motif de notre ardeur et de notre émulation : sur tout autre objet la cupidité est criminelle; quand il s'agit d'une telle récompense, elle est légitime : l'économie est sordide, quand elle a pour but d'amasser les biens de la terre; elle est noble et généreuse, quand elle tend à acquérir ce trésor qui est dans le ciel; mais pour l'acquérir, il faut le désirer. Et savez-vous, mes frères, ce que c'est que désirer la vie éternelle? Ah! combien de chrétiens bornent leurs désirs sur cet objet à réciter froidement, et sans attention, cette demande : *Que votre royaume nous arrive!* et ils paraissent ne rien craindre davantage que l'exécution de cette prière. On leur connaît tant d'attachement à tout ce qui les environne, tant de crainte de la mort, si peu de patience dans les infirmités dont Dieu se sert pour les mûrir; leur langage, leurs conversations sont si peu dignes du bonheur auquel ils doivent tendre, qu'on doit les envisager plutôt comme les citoyens de la terre, que comme les héritiers du ciel.

Quand pourrai-je donc vous dire, ô mon Dieu, avec autant de vérité et d'ardeur que votre Prophète : *Mon cœur et ma chair sont dans la défaillance jusqu'à ce que vous me réveilliez à vous?* (Psal. LXXII, 26) Je sens bien, avec un de vos saints, qu'il est dans l'agitation, ce cœur, tant qu'il est séparé de vous; mais apprenez-moi les moyens de régler cette agitation, de marcher dans la voie qui conduit où vous

êtes, et de parvenir à cette vie dont Jésus-Christ est le principe et la fin, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. VII, v. 15-21.

Amour et crainte : compatibilité de ces deux sentiments dans une âme juste. Faux prophètes : quels ils sont aujourd'hui. Nécessité des bonnes œuvres.

Quelle impression doivent faire sur nous, mes frères, les paroles que nous lisons dans l'Évangile de ce jour ? Exciteront-elles une juste crainte, une salutaire frayeur, ou bien serviront-elles à ranimer notre confiance et notre amour ? D'un côté j'entends Jésus-Christ, le Pasteur charitable, prévenir les brebis des dangers qui les menacent, et les précautionner contre les loups ravissants qui tournent sans cesse autour du troupeau pour le ravager ; d'un autre côté, j'entends ce Juge inexorable prononcer des sentences et des malédictions contre l'arbre stérile et infructueux : de sorte que, tandis que sa miséricorde me rassure, ses jugements terribles m'inquiètent et m'épouvantent.

Il paraît bien, mes frères, que Jésus-Christ voulait inspirer ce double sentiment au peuple qu'il instruisait sur la montagne ; et ce sont aussi les deux effets que l'Église voudrait produire dans nos cœurs : elle veut que, saisis d'une juste frayeur à la vue de la grandeur de la justice de notre Dieu, nous opérons notre salut avec crainte et tremblement ; mais la crainte toute seule, séparée d'un amour filial, ne lui rendrait qu'un hommage imparfait : elle veut, par de salutaires vérités, intéresser notre cœur.

Répondez donc à ses desseins sur vous, mes frères, en excitant dans vos cœurs ce double sentiment : quelque opposés que vous paraissent la crainte et l'amour, l'Évangile de ce jour va vous apprendre à réunir l'un et l'autre : appliquez-vous à me suivre dans l'application que je vais vous en faire.

Jésus-Christ pouvait-il mieux caractériser son amour et ses bontés à notre égard, qu'en se comparant à un Pasteur charitable, et en nous appelant les brebis de son pâturage ? *Oves pascuæ ejus.* (Psal. XCVI, 7.) Cette idée ne renferme-t-elle pas le prix de ses miséricordes sur nous ? Aussi voyons-nous que dans le saint Évangile il se sert souvent de cette parabole, comme la plus propre à nous figurer la tendresse qu'il ressent pour nous ; qu'aujourd'hui même, par une suite de cette comparaison, qu'il ne veut pas que nous perdions de vue, il nous dépeint les ennemis de notre foi, non-seulement comme de faux prophètes dont on ne saurait se défier avec trop de prudence, mais encore comme des loups ravissants qui viennent à nous couverts de la peau des brebis pour

mieux nous surprendre, tandis qu'intérieurement ils méditent les plus cruels desseins contre le troupeau du Père céleste : *Veniunt ad vos in vestimentis ovium, intrinsecus autem sunt lupi rapaces.*

Vous comprenez, sans doute, mes frères, que puisque Jésus-Christ nous ordonne de nous garder de ces faux prophètes, il est essentiel pour nous de savoir les discerner : or, pour vous apprendre à les connaître, je vous en assignerai de deux sortes, qui affligent l'Église et ravagent le troupeau du Seigneur, en s'appliquant à étendre le règne de Satan et du péché. Les uns, ennemis de la doctrine de l'Évangile, s'occupent à affaiblir notre foi ; les autres, dégoûtés de ses maximes, travaillent à corrompre nos mœurs : ceux-là s'introduisent dans les maisons, et toujours prêts à contredire les points les plus clairs et les plus redoutables de notre religion sainte, ils l'altèrent sous prétexte de l'épurer ; les autres s'insinuent dans les cercles, dans les compagnies les plus régulières, et sous prétexte de donner de l'enjouement aux conversations, ils inspirent, par leurs discours, du mépris et du dégoût pour la vertu. Les premiers se transforment quelquefois en anges de lumière, et pour donner plus de crédit et plus de poids aux erreurs qu'ils enseignent, ils se parent d'une austérité de mœurs qui leur attire l'attention et le respect ; les derniers, pour mieux cacher les funestes dispositions de leurs cœurs, affectent un air de douceur et de bonté qui surprend, et qui ôte la défiance que devraient inspirer leurs discours.

S'il s'agissait de décider ici, mes frères, lequel de ces deux genres de faux prophètes fait le plus de tort à la religion de Jésus-Christ, je ne crois pas que cette décision fût facile : les uns et les autres lui portent des coups bien funestes, et dès lors ils méritent également notre crainte et notre aversion.

Mais pour vous prémunir contre ces deux sortes de séducteurs, je vous dirai, par rapport aux premiers, que si vous voulez que leurs discours ne fassent jamais de funestes impressions sur vos cœurs, vous devez soigneusement fermer vos oreilles à tout ce qui pourrait altérer le dépôt précieux de la foi, que vous avez reçu dans le baptême ; que fidèlement attachés aux principes de religion qu'on vous a inspirés dans la jeunesse, vous devez vous opposer avec force à tout ce qui pourrait affaiblir en quelque chose les salutaires vérités dont on vous a nourris dès l'âge le plus tendre ; et cet avis général suffit, je pense, pour vous précautionner contre cette première classe de séducteurs qui en veulent à la doctrine de Jésus-Christ.

Ne serions-nous pas parvenus à ces temps critiques et dangereux que prévoyait l'apôtre saint Paul, quand il écrivait à son disciple Timothée ? Dans le III^e chapitre de la seconde Épître qu'il lui adresse, il lui au-

nonce des temps fâcheux : *Instabunt tempora periculosa* ; et il attribue tous les malheurs de ces temps, à des hommes qui ressemblent beaucoup et aux faux prophètes dont parle aujourd'hui Jésus-Christ, et à des hommes très-connus dans tous les âges, qui, sous une apparence de régularité, de piété et de charité, cachent souvent les dispositions les plus criminelles. Si vous vouliez, mes frères, lire et méditer ces paroles du grand Apôtre, elles feraient plus d'impression sur vous que tout ce que je pourrais vous dire pour vous les faire connaître.

Par rapport à ceux qui en veulent à vos mœurs, je dois vous les dépeindre avec plus de soin, parce que nous vivons dans un siècle où ils se multiplient à chaque pas. Vous en verrez, par exemple, qui, ayant étouffé les remords de leur conscience, s'efforceront de vous familiariser avec le crime et de vous tranquilliser avec ses suites, en traitant de faiblesse d'esprit les justes répugnances que vous sentiriez à les imiter et à les suivre : vous en trouverez qui, infectés des maximes détestables de ce siècle, travailleront à vous inspirer du dégoût pour la sainte sévérité de l'Évangile, et tourneront en ridicule les pratiques que la piété vous impose ; vous en trouverez qui, ayant perdu eux-mêmes leur première innocence, vous verront avec envie jouir d'un si précieux trésor, et ne se donneront aucun repos jusqu'à ce qu'ils soient venus à bout d'en altérer la pureté, ou de vous l'enlever tout à fait.

Oh ! que Jésus-Christ les a bien dépeints, lorsqu'il les appelle de faux prophètes, puisque, pour vous engager au crime et vous encourager à marcher dans la voie de l'iniquité, ils promettent une paix qui n'a de réalité que dans leur imagination ! Ils sont, par conséquent, des prophètes d'erreur : ils viennent, à la vérité, couverts de la peau de brebis : *Veniunt ad vos in vestimentis ovium* ; c'est-à-dire que pour s'insinuer plus adroitement, ils se disent vos amis ; ils vous parleront un langage de paix ; l'agrément de leur conversation séduira vos cœurs et dissipera vos inquiétudes ; vous croirez même n'avoir pas de moments plus précieux que ceux que vous passerez en leur compagnie ; mais sont-ils, en effet, tels qu'ils le paraissent à l'extérieur ? Écoutez le témoignage que va leur rendre Jésus-Christ ; ce ne sont au dedans que des loups ravissants : *Intrinsecus autem sunt lupi rapaces*. Leur langue est un dard venimeux qui empoisonne le cœur ; de leur bouche découle un poison mortel, d'autant plus funeste qu'il est plus insensible et plus caché. Pour apprendre à les connaître, il ne faut point en juger par la fausse sécurité qu'ils affectent ; pour savoir les discerner comme il faut, il ne faut qu'examiner les dangereuses préventions qu'inspirent leurs entretiens et leurs discours, et les funestes impressions qu'ils produisent par leurs exemples. La perte totale de l'innocence, l'abandon général des devoirs les plus essentiels de la

piété, le dégoût des exercices de la religion, le mépris des vérités les plus redoutables, la mort éternelle de l'âme, voilà les fruits qu'on retire de leurs conversations ; et c'est à ces fruits que vous pourrez les reconnaître, ajoute le Sauveur : *A fructibus eorum cognoscetis eos*.

N'en auriez-vous pas déjà fait la triste expérience, mes frères ? N'auriez-vous pas déjà été les malheureuses victimes de ces loups ravissants ? Ils ne feraient jamais que de vains efforts pour vous surprendre, si vous vous souveniez d'imiter la conduite d'un Prophète qui avait appris à les connaître et à les fuir. Écoutez comment il s'explique dans un de ses Psaumes : Seigneur, les impies m'ont invité à me lier avec eux ; ils m'ont raconté leurs fables : mais quand, votre loi sous les yeux, je suis venu à les comparer à vos divins préceptes, j'en ai bientôt senti la différence : *Narraverunt mihi iniqui fabulationes, sed non ut lex tua*. (Psal. CXVIII, 85.)

Qu'il les connaissait bien, ces hommes ! On risque toujours à se confondre avec les méchants ; car, ajoute Jésus-Christ, trouve-t-on ordinairement des raisins au milieu des épines ? *Nunquid colligitur de spinis uvas* ? ou bien les ronces rapportent-elles naturellement des figes ? *aut de tribulis ficus* ? Jésus-Christ étend encore plus loin cette comparaison : Un bon arbre, nous dit-il, rapporte ordinairement de bons fruits, et un mauvais arbre n'en produit que de mauvais. Et afin que ce principe paraisse encore plus incontestable, Jésus-Christ le présente en d'autres termes : On n'a pas plus de droit, ajoute-t-il, d'attendre de bons fruits d'un arbre défectueux, que de mauvais fruits d'un arbre jusqu'alors abondant et utile : *Non facit arbor bona fructus malos, neque arbor mala fructus bonos*.

Cet endroit de l'Évangile présenterait une difficulté considérable, si les Pères de l'Église n'eussent pris soin de nous en donner la solution en nous développant le sens de cette parabole ; et c'est d'après Jésus-Christ qu'ils en ont fait l'explication. Il semblerait, en effet, à prendre ces paroles à la lettre, d'un côté, que la justice chrétienne est inamissible ; et d'un autre côté, qu'il n'y aurait point de ressource pour le pécheur, quand une fois il a eu le malheur de tomber. Car si le bon arbre ne peut porter de mauvais fruits, le juste, quand une fois il est entré dans le chemin de la vertu, n'est donc plus exposé à regarder en arrière ? et si le mauvais arbre ne peut jamais porter de bons fruits, le pécheur, quand il s'est une fois engagé dans la voie de l'iniquité, ne peut donc plus rentrer en grâce avec son Dieu ?

Il faut l'avouer, mes frères, si telle était la doctrine de Jésus-Christ, le juste aurait de grands motifs de présomption, et le pécheur de grands sujets de désespoir. Mais l'expérience nous apprend, et Jésus-Christ nous enseigne, que souvent le bon arbre dégénère, tandis que le mauvais arbre ré-

pendant aux soins de celui qui le cultive, rapporte des fruits abondants. C'est-à-dire que le juste, dégoûté de la vertu, s'engage quelquefois dans la voie du crime; tandis que le pécheur, fatigué de se trouver continuellement en résistance et en contradiction avec son Dieu, commence quelquefois à porter des fruits de salut et de vie. Que celui qui est debout prenne garde de tomber, qu'il se défie de sa propre faiblesse; car si la main de Dieu se retire, il fera bientôt une chute d'autant plus terrible qu'il aura été plus élevé en grâces et en vertus. Mais que celui qui est tombé, et qui se trouve accablé sous le poids de son iniquité, essaye à se relever, parce que Dieu lui tend une main secourable, et que son retour sera d'autant plus précieux que ses égarements auront été plus funestes.

D'après cette comparaison de Jésus-Christ, il nous est aisé de conclure que ces arbres dont il attend des fruits, c'est nous-mêmes. Le Prophète compare les justes à des palmiers plantés dans la maison du Seigneur : *Plantati in domo Domini.* (Psal., XCI, 14.) Or, si c'est par le fruit qu'on reconnaît la qualité de l'arbre, quels sont ceux que vous avez portés jusqu'à présent, mes frères? Les fruits que Dieu demande, ce sont les bonnes œuvres; quelles sont celles que vous pratiquez? C'est la fidélité à sa loi; comment marchez-vous dans la voie de ses commandements? C'est la pratique des vertus chrétiennes; quelles sont celles dont vous avez fait l'acquisition? C'est la correspondance aux grâces que vous avez reçues; quel usage avez-vous fait de celles dont il vous a comblés? Et si le Père de famille venait maintenant pour recueillir les fruits qu'il a droit d'attendre, notre stérilité n'exciterait-elle pas son indignation et sa colère? Ecoutez-la, cette sentence, et travaillez à l'éviter : Tout arbre qui n'aura point porté de bons fruits sera coupé et jeté au feu : *Arbor quæ non facit fructum bonum, excidetur et in ignem mittetur.*

Remarquez bien ceci, mes frères; Jésus-Christ ne juge pas seulement dignes du feu éternel, l'arbre qui n'aura porté que de mauvais fruits, et celui qui n'en aura pas porté du tout; mais il comprend dans cet anathème celui qui n'en aura pas porté de suffisamment bons à ses yeux : *Quæ non facit fructum bonum...*

Pourrions-nous entendre ces paroles sans trembler, surtout en les rapprochant de celles du saint Précurseur, qui nous avertit (*Matth.*, III, 10) que la cognée est déjà à la racine de l'arbre, et qu'il ne faut peut-être plus qu'un coup pour le renverser? Quand donnera-t-il ce coup, qui doit abattre l'arbre stérile? Il nous a caché le moment, afin que nous fussions toujours prêts à lui présenter nos fruits. Nous serions donc bien insensés de nous rassurer, comme tant d'autres, tantôt sur un tempérament que Dieu peut détruire, tantôt sur une jeunesse dont Dieu peut altérer la vigueur, tantôt sur des années dont Dieu peut couper le fil en un instant,

tantôt sur la maturité de l'âge, qui rarement produit la sagesse. Sera-t-il temps de s'animer à la pratique de la vertu, lorsque Jésus-Christ viendra pour nous juger sur les vertus que nous n'aurons pas pratiquées, tandis qu'il nous assure qu'il ne suffit pas de dire alors, Seigneur, Seigneur : *Non enim omnis qui dicit mihi : Domine, Domine, intrabit in regnum cælorum.*

Méditons un moment ces paroles, mes frères; et pour en tirer les conséquences les plus naturelles, écoutons comment saint Ambroise les explique. Je ne trouve rien de plus frappant que les réflexions que ce saint docteur fait sur cette vérité. Le pécheur au dernier jour, nous dit ce Père, voudra s'adresser à Jésus-Christ, et réclamer sa miséricorde; en empruntant le langage des justes, il lui dira : Seigneur, Seigneur, je suis l'ouvrage de vos mains, ne connaissez-vous point votre image? C'est vous qui m'avez tiré du néant; je n'ai subsisté que par votre miséricorde; vous m'avez racheté au prix de votre sang : à tant de titres je dois vous appartenir : *Tuus sum.* A ces paroles, que répondra Jésus-Christ? Il opposera les plus sanglants reproches. Vous vous flattez de m'appartenir, dira-t-il; mais vous avez vécu sous l'esclavage de vos passions; vous avez obéi à la loi de vos membres; vous avez été soumis à la chair et au sang. Ignorez-vous donc que la moindre action criminelle insulte à la majesté de mes regards, parce que je suis le Dieu de toute pureté : *Mea castitas est?* Vous vous flattez d'être à moi : *Meus es;* mais on vous a vu, au mépris des lois de la justice, vous faire une loi de vos intérêts et de vos penchants, usurper le bien du prochain. Pouviez-vous ignorer que je hais l'iniquité et les rapines, parce que je suis le Dieu de toute justice et de toute intégrité? *Mea integritas est.* Vous vous glorifiez d'être du nombre de mes serviteurs : *Meus es;* mais la haine troublait votre raison; vos frères avaient continuellement à gémir de vos emportements et de vos fureurs; les animosités, les ressentiments et l'envie régnaient successivement au dedans de votre âme. Aviez-vous donc oublié que je ne me plais pas au milieu du trouble et des discordes, parce que je suis le Dieu de la paix : *Mea tranquillitas est?* Retirez-vous; je ne veux pas d'un serviteur tel que vous, qui vient m'offrir son cœur, après avoir prodigué son attachement et ses services à tout autre qu'à moi : *Nolo servulum pluribus dominis servirentem.* Alors les passions, continue ce Père, se réuniront autour du pécheur, et lui diront à leur tour, chacune en particulier : Vous m'appartenez : *Meus es.* Le démon lui-même, se glorifiant de sa conquête, dira : Il m'appartient, car il a fléchi le genou devant moi, et a baissé sa tête sous le joug que je lui ai imposé : *Meus est, nam mihi sua colla curvavit.*

Quel est donc celui qui aura droit d'entrer dans cet héritage? Le Prophète le demandait au Seigneur, et l'esprit de Dieu lui fit connaître que son royaume serait le partage

de celui dont les mains seraient pures : *Innocens manibus* ; dont le cœur ne serait point souillé à ses yeux : *Mundo corde* (*Psal.* XXIII, 4.) Jésus-Christ nous annonce qu'il n'y a que la fidélité aux volontés de son Père qui puisse nous rendre dignes de son royaume : *Qui facit voluntatem Patris qui in cœlis est, ipse intrabit in regnum celorum.*

Est-ce nous mettre l'acquisition de ce royaume à trop haut prix, mes frères, que d'en faire dépendre la possession, de notre fidélité à observer la loi du Seigneur ? Quelle excuse pouvons-nous donc apporter pour autoriser notre négligence ? Nous la connaissons, cette volonté sainte ; et d'ailleurs l'apôtre saint Jean, pour nous encourager, nous assure que les commandements du Seigneur ne sont point pénibles : *Mandata ejus gravia non sunt.* (1 *Joan.*, V, 3.) Montrons-nous donc, par nos œuvres, les citoyens du ciel ; portons des fruits qui nous méritent d'être comptés au nombre des arbres dont le Père de famille se réserve la récolte ; c'est la conséquence la plus utile que nous puissions tirer de notre Évangile.

Permettez, mes frères, que je remette sous vos yeux, en finissant, une autre parabole, qui, par le rapport quelle a avec l'Évangile de ce jour, peut encore vous intéresser de la manière la plus sensible. Un homme, dit Jésus-Christ, avait un figuier qu'il avait planté dans sa vigne ; il venait assidûment toutes les années y chercher des fruits, et n'en trouvant point, il fit appeler celui qu'il avait chargé du soin de cette vigne, pour lui en témoigner sa peine : Il y a longtemps, lui dit-il, que j'attends inutilement du fruit de cet arbre ; pourquoi, vous qui savez qu'il n'en rapporte aucun, souffrez-vous qu'il occupe dans ma vigne une place qui serait remplie par un arbre plus fertile : *Ut quid etiam terram occupat ?* Maître, répond le serviteur, j'ai compté sur votre patience, et je la réclame aujourd'hui en faveur de cet arbre ; laissez-le encore cette année : *Dimitte hoc anno* ; je redoublerai mes soins, je le cultiverai avec plus d'attention, je l'environnerai de tout ce qui pourra favoriser sa fécondité : peut-être à force de culture rapportera-t-il des fruits : *Si quidem fecerit fructum* : s'il n'en rapporte point, ne serez-vous pas toujours le maître de le faire couper : *Sin autem succides ?*

Quelle impression fait sur vous cette parabole, mes frères ? Rendez-vous justice ; n'êtes-vous pas ce figuier infructueux qui occupe inutilement une place dans le champ du Père de famille, et dont la perte ne dépend peut-être plus que d'une année de stérilité ; et n'avez-vous pas besoin que Jésus-Christ et ses ministres s'opposent à la colère du Maître qui a résolu de vous arracher de son champ ?

Mon Dieu, ce ne sont pas vos grâces qui nous ont manqué jusqu'à ce jour ; vous n'avez rien négligé pour nous faire porter des fruits de justice ! Fatigué de notre stérilité, vous pourriez nous arracher d'une terre où nous occupons une place peut-être

inutile ; mais daignez suspendre vos vengeances : *Dimitte.* Si vos ministres reloublent leurs attentions et leurs soins, si vos élus et vos saints vous adressent des prières plus ferventes, ne permettez pas que toutes ces ressources nous deviennent inutiles : arrosez-nous de vos bénédictions dans le temps, et faites que nous portions des fruits pour l'éternité. Ainsi soit-il.

VIII. DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur l'Épître de saint Paul aux Romains, c. VIII, v. 12-17.

Dignité du chrétien ; devoirs qu'elle lui impose ; souffrir est son apanage ; patience et douceur, voilà son caractère.

Que le chrétien, mes frères, apprenne à connaître, à estimer et à honorer la dignité de son caractère ; qu'il étudie à quel titre il porte le nom précieux d'enfant de Dieu ; qu'il s'instruise des droits que lui donne cette prérogative, qu'il se pénétre des obligations qu'elle lui impose ; et il aura rempli tout ce que l'Apôtre exige de sa part dans l'Épître de ce jour. S'il étudie d'abord la nature de ce titre, il verra que la noblesse la mieux établie, ne peut remonter à un degré qui réponde à l'antiquité du nom chrétien, puisque Jésus-Christ, notre chef, est, comme Dieu, avant tous les temps. S'il s'instruit des droits que lui donne ce titre, il apprendra qu'un chrétien est un enfant de Dieu, à qui l'adoption assure presque les mêmes privilèges que la nature, puisqu'il est héritier de Dieu même, et cohéritier de Jésus-Christ. Mais s'il ne veut pas rendre ce titre stérile et ces droits infructueux, il faut qu'il ait sans cesse devant les yeux les obligations qu'ils lui imposent, qu'il se souvienne de tout ce qu'il doit à la sainteté de ce nom ; qu'il se conforme, par les dispositions de son esprit et par les sentiments de son cœur, à la vie de Jésus-Christ, le premier-né des enfants de Dieu, leur chef et leur modèle. Ah ! qu'un chrétien pénétré de toutes ces vérités, serait bien avancé dans la voie du salut, s'il agissait d'une manière conforme aux lumières que la foi lui présente ! Étudions-les, ces vérités, dans l'application de l'épître de ce jour, et demandons-en l'intelligence et la pratique.

L'Apôtre se sert, pour persuader et convertir les pécheurs, d'un raisonnement dont la simplicité et la vérité devraient faire sur eux des impressions bien vives, si le prestige des passions n'aveuglait point leur cœur ; il montre par ce seul raisonnement, que l'esclavage du péché est le plus injuste, le plus pénible et le plus dangereux des esclavages, tandis que le service du Seigneur est le plus raisonnable, le plus doux et le plus avantageux : Nous ne sommes point, leur dit-il, redevables à la chair, pour vivre selon la chair : *Debitores sumus non carni, ut secundum carnem vivamus* ; c'est-à-dire : La chair n'a aucun droit sur votre cœur ; ce n'est point d'elle que nous

tenons ce qu'il y a en nous de biens et d'avantages, soit spirituels, soit temporels : si la chair produit en nous quelque effet, ce sont des infirmités qui nous affligent, ce sont des révoltes qui nous fatiguent, ce sont des misères qui nous humilient : voilà ce que fait la chair, ce qu'elle est capable d'occasionner en nous; par conséquent, c'est contre la justice qu'elle usurpe l'empire sur notre cœur : *Debitores sumus non carni*.

Demands nous maintenant aux pécheurs s'ils sont bien persuadés que la chair n'a pas droit de commander à la volonté; s'ils sont convaincus qu'il est même humiliant de lui céder l'empire, que c'est dégrader sa raison que de vivre dans son esclavage : pour la plupart, ce sera parler un langage qu'ils ne comprennent pas; pour quelques-uns, ce sera une pieuse exagération, et une invention suggérée par une dévotion mal entendue; pour d'autres, ce sera une vérité, mais beaucoup moins sensible que les passions qui les entraînent, et la chair aura toujours le même nombre d'esclaves. On verra toujours les appétits déréglés écoulés, suivis et flattés par le plus grand nombre; le monde sera toujours plein de ces hommes de chair et de saug, qui rapportent toutes leurs pensées, tous leurs désirs et toutes leurs actions à une félicité temporelle qui recherche tout ce qui flatte les sens : ainsi, le luxe, les folles dépenses, la somptuosité des tables, la mollesse, les ameublements et les habits, et tout ce qui a pour objet ce corps périssable, auront toujours la préférence de la part des riches, des grands et des heureux du siècle; et dans les états les plus bornés, la débauche, la crapule, l'intempérance, les passions les plus sales, les désordres les plus honteux, tiendront lieu de ce raffinement auquel la pauvreté ne saurait atteindre. Dites à tous ces chrétiens qu'ils ne sont point redevables à la chair, qu'ils ne sont point obligés de vivre selon les désirs de la chair : *Debitores sumus non carni*; ils nous répondront, du moins par leur conduite, qu'il n'est pas d'obligation qui leur paraisse plus étroite, et qui soit plus fidèlement observée de leur part.

Mais seront-ils plus touchés de cette seconde réflexion : Si vous vivez selon la chair, vous mourrez : *Si secundum carnem vixeritis, moriemini*? C'est-à-dire : Les désirs de la chair satisfaits deviennent pour vous une sentence de mort, un germe de destruction, un gage de damnation et de perte éternelle. Ce danger si réel, si terrible, si certain, n'est presque pas médité de la part des pécheurs, et par conséquent ne fait point d'impression sur eux.

Cependant, mes frères, il a été des temps où cette vérité : Vous mourrez, *Moriemini*, a peuplé les cloîtres et les déserts, a préparé les cœurs les plus dépravés à un heureux changement, a conduit à la parfaite justice les âmes qui marchaient avec sécurité dans les voies de la perdition : alors la foi était

simple; alors, pour s'endurcir dans le crime, ou ne s'enveloppait point du manteau de l'incrédulité; alors, on n'avait pas fermé, par une multitude de systèmes, de préjugés et de raisonnements captieux, le chemin à la vérité, qui conservait des droits essentiels sur le cœur : mais maintenant essayons de dire aux pécheurs : Vous mourrez : *Moriemini*. Celui-ci me répond : Tout finit avec moi; je n'ai, comme la bête, qu'un terme mesuré à remplir ici-bas, après quoi je retourne au néant d'où je suis sorti : celui-là m'objecte que personne n'est revenu de l'autre vie pour attester ce qui s'y passe; que le temps présent nous est donné pour en jouir, et qu'il paraît bien que l'Etre qui nous a créés ne veut pas nous inquiéter sur l'avenir, puisqu'il nous en a caché le mystère; un autre me reproche qu'en parlant si souvent de mort, d'éternité, de supplices, je fais injure à la Divinité que je prêche, en lui prêtant, comme sa créature, des desseins de cruauté qu'elle n'a pas; que s'il existe un Dieu, il ne doit pas s'inquiéter du détail de nos actions, et qu'il n'a pas plus besoin de nos hommages que de nous-mêmes, pour être heureux. Mais la conscience est-elle bien d'accord avec tous ces systèmes? Et ceux qui les adoptent et qui les font valoir, oseraient-ils bien me répondre que jamais leur cœur ne réclamera contre ces principes dangereux? Il est bien aisé, quand on vit dans le sein des plaisirs, quand on a un intérêt réel à ne pas troubler la félicité dont on jouit, il est facile d'affecter un air de tranquillité et de paix; et si quelquefois la vérité se fait entendre, le cri des passions lui a bientôt imposé silence : mais est-il aussi aisé de se calmer lorsque la mort presse, lorsque l'éternité s'approche? Les passions se taisent, et la vérité rentre dans tous ses droits. Alors, mes frères, nous n'avons pas besoin de dire au pécheur, Vous mourrez, *Moriemini*; il se le dit bien à lui-même, et d'une manière quelquefois si frappante, qu'elle produit un désespoir auquel toutes nos invitations et toutes nos paroles ne peuvent remédier.

Ah! qu'il vaut bien mieux suivre le conseil de l'Apôtre : faire mourir, par l'esprit, les désirs de la chair, et s'assurer, par cette mortification, une vie bienheureuse! *Si spiritu facta carnis mortificaveritis, vivetis*. S'envisager comme redevable à l'Esprit, comme obligé d'en suivre les lois, eh! quel usage plus noble peut-on faire de la raison? Un chrétien qui se dit sans cesse : La plus belle partie de moi-même c'est mon âme; cette âme qui est une émanation de la Divinité, puisque c'est de cet Esprit éternel, immense et infini, que je tiens tout ce que je possède dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la grâce; puisque c'est de cet Esprit souverain que j'attends tout ce qui peut rendre ma vie présente sainte, juste, innocente, et ma vie future éternellement heureuse. Toute autre loi que la sienne est une tyrannie; tout autre joug est un esclavage insupportable; ma docilité à tout autre mai-

tre est une bassesse : mais si je suis conduit et poussé par l'Esprit de Dieu, l'Apôtre m'apprend que je suis l'enfant de Dieu même. Avait-il un titre plus précieux à me donner ? Je gagne donc beaucoup quand je renonce à l'empire des passions et à l'esclavage de la chair : et je puis dire, avec un saint, que si ma fidélité à honorer Dieu et à lui obéir est un esclavage, c'est un esclavage qui m'honore, puisqu'il me vaut une couronne : *Servire Deo, regnare est*. Mais je n'appellerai point esclavage les liens qui m'attachent à mon Dieu, parce que, ajoute l'Apôtre, nous n'avons point reçu l'esprit de servitude, et nous ne sommes point dévoués à une crainte basse et rampante : *Non enim accepistis spiritum servitutis in timore*. Nous avons reçu l'esprit d'adoption des enfants, et c'est par cet esprit que nous crions avec confiance : Mon Père ! mon Père ! *In quo clamamus : Abba, Pater !* Qu'on ne nous reproche donc plus de laire de notre Dieu un Être cruel et sanguinaire, qui se plaît dans la destruction de ses créatures ! Leur mettrait-il dans la bouche, et encore plus dans le cœur, le tendre nom de Père, s'il voulait les traiter en ennemis ? Il châtie, il est vrai, l'enfant indocile ; il rejette de son héritage le fils dénaturé ; mais il protège l'enfant soumis : aussi l'apôtre saint Paul ne compte-t-il pour enfants de Dieu, que ceux qui agissent selon son Esprit : les autres le sont par une adoption qui, méprisée de leur part, devient infructueuse et les conduit à la mort éternelle ; ils le sont par le droit que Dieu veut bien leur laisser encore de faire valoir cette adoption par un retour sincère ; mais tant qu'ils se conduisent par l'esprit du siècle, ou par leur propre esprit, le nom du Père, dans leur bouche, devient une espèce de blasphème, à moins qu'il ne soit accompagné de la douleur d'avoir manqué à ce titre, et de la volonté de l'honorer par la pénitence. Mais, pour les chrétiens fidèles, l'Esprit-Saint rend témoignage à leur esprit, qu'ils sont enfants de Dieu : *Testimonium reddit spiritui nostro quod sumus filii Dei* ; et ce témoignage consiste dans l'onction qu'il leur communique. Un chrétien fidèle la goûte dans la prière, parce qu'il sent que c'est l'Esprit de Dieu qui forme en lui les gémissements de son cœur, qui lui fait connaître, désirer et demander le bien : il la goûte dans l'affliction ; c'est l'Esprit de Dieu qui lui en fait pénétrer l'utilité, endurer l'importunité, sanctifier la longueur et la durée, prévoir les inconvénients et les suites ; il la goûte, cette onction, dans la tentation ; c'est l'Esprit-Saint qui lui inspire ce courage, cette intelligence, cette force, qui rendent inutiles les attaques de l'ennemi ; c'est lui qui le tient dans cette humilité, cette déliance, cette vigilance, qui répondent de la victoire. Qu'il est donc avantageux d'être les enfants de Dieu, puisque la protection de son Esprit assiste continuellement ceux qui lui appartiennent ! Mais si ce titre est la plus consolante, la plus grande de toutes nos ressources pour

la vie présente, il est encore pour la vie future le gage certain des droits les plus précieux. Si nous sommes enfants, conclut l'Apôtre, nous sommes héritiers : *Si filii, et hæredes* ; et héritiers de Dieu même, par conséquent cohéritiers de Jésus-Christ. Mais l'apôtre saint Paul n'exagère-t-il pas en osant comparer nos droits à ceux de Jésus-Christ même ? Il est par essence le Fils éternel du Père, l'héritier de toutes choses ; nous ne sommes que par une faible participation de sa nature divine, enfants du Très-Haut ; et nous aurions avec lui le droit d'héritiers des biens éternels !

Mes frères, l'Apôtre ne parle que d'après le Prophète, qui annonçait au juste, au nom du Dieu qui l'inspirait, que s'il persévérerait dans la justice, il lui communiquerait ce bien universel qui est l'héritage de Jésus-Christ : *Ostendam omne bonum*. L'Apôtre ne parle que d'après Jésus-Christ, qui assure ses disciples, que tant qu'ils lui seront unis par la fidélité et par la charité, ils le seront par les mêmes droits au même héritage, puisqu'il n'a pas demandé autre chose à son Père que d'être réuni à ses disciples comme un chef à ses membres, afin qu'ils fussent où il serait lui-même : *Ut ubi sum ego, et vos sitis*.

L'Apôtre parle d'après sa propre expérience, lui qui, ravi au troisième ciel, avait appris des secrets qu'il n'est pas permis à l'homme de révéler. Il nous communique aujourd'hui quelques rayons de cette lumière ineffable, lorsqu'il nous dit que nous sommes enfants ; que, comme enfants, nous sommes héritiers : *Si filii, et hæredes*. Mais, afin que cette vérité si glorieuse, si consolante, n'enfle point notre cœur, il ajoute les conditions pénibles auxquelles cet héritage nous est promis : nous ne sommes héritiers qu'autant que nous souffrirons avec lui pour être glorifiés avec lui : *Si tamen computimur, ut et conglorificemur*.

Mais savez-vous bien, mes frères, ce que c'est que souffrir avec Jésus-Christ ? Connaissiez-vous bien toute l'étendue de cette obligation ? N'est-ce pas la même que l'Apôtre prescrivait aux fidèles d'Ephèse, lorsqu'il leur disait de se pénétrer des mêmes sentiments dont Jésus-Christ était pénétré : *Hoc sentite in vobis quod et in Christo Jesu* ? Un chrétien qui souffre avec Jésus-Christ fait attention, comme lui, à la cause et à l'effet de ses souffrances ; il voit dans ses afflictions la punition du péché ; il voit dans ses épreuves le remède au péché, le préservatif contre le péché ; il voit dans ses amertumes le bonheur qui en doit être la fin ; et toutes ces considérations produisent en lui la douceur de Jésus-Christ, la patience de Jésus-Christ, l'humilité de Jésus-Christ ; alors il souffre véritablement avec Jésus-Christ, non-seulement par l'union des sentiments, mais plus encore par la protection de Jésus-Christ, qui le soutient, qui l'anime, qui le console, qui le dédommage de tout ce qu'il souffre, et qui lui fait entrevoir, pour l'encourager, une gloire qui ne s'acquiert

que par les souffrances, mais qui n'a point de proportion avec les souffrances elles-mêmes, par l'immensité des consolations qu'elle renferme.

Persuadez-vous donc bien, mes frères, que le caractère des enfants de Dieu est un caractère de patience et de douceur; que leur apanage ici-bas est de souffrir; que leur droit pour la vie future dépend essentiellement des tribulations de la vie présente; qu'il n'est aucun d'eux dont on ne puisse dire, comme de Jésus-Christ : Il a fallu qu'il souffrit pour entrer dans la gloire : *Opportuit pati, et ita intrare in gloriam.*

Faites, ô mon Dieu, que cette considération devienne l'adoucissement de nos amertumes; rendez-nous, par les dispositions du cœur, parfaitement conformes à Jésus-Christ, notre chef; et faites que cette conformité se perfectionne en nous, dans le temps, par la grâce, et se consomme, en nous, pour l'éternité bienheureuse, dans la gloire. Ainsi soit-il.

Sur l'Évangile selon saint Luc, c. XVI, v. 1-9.

Incertitude de l'heure de la mort, puissant motif de vigilance. Prévenons-la par de bonnes œuvres. Vrais trésors du chrétien.

Pouvons-nous réfléchir, mes frères, sur la brièveté de nos jours, sur la sévérité des jugements de Dieu, sur l'incertitude de notre fin dernière, sans nous sentir pénétrés de la crainte la plus vive? Quoi! les jours de notre administration sont comptés, et encore nous ignorons l'heure et le moment où le Maître doit nous citer devant lui, pour nous demander compte des biens qu'il nous a confiés! Ce moment sera peut-être celui où nous nous croirons le plus tranquilles, où nous nous disposerons le moins à ce compte redoutable où nous nous persuaderons être le plus éloignés de notre Jugel En vérité, mes frères, ces idées seraient bien capables de nous jeter dans l'abattement et dans la consternation, si la religion ne nous apprenait à nous rendre cette pensée utile, en en tirant les conséquences les plus salutaires.

Un des Pères de l'Eglise, et celui qui a le plus médité sur cette pénible incertitude, nous donne à ce sujet un avis important. Vous vous affligez, nous dit-il, de ce que le moment qui doit terminer vos jours vous est inconnu; vous craignez que ce jour ne vous surprenne au milieu de vos infidélités et de vos négligences. Prévenez-le par votre vigilance et vos bonnes œuvres; vivez comme si chaque moment devait être le dernier de vos jours : *Sic vive, quasi cito moriturus.*

Il faut l'avouer, nous éviterions bien des inquiétudes, nous préviendrions bien des malheurs, si nous prenions cette sage précaution. Combien en est-il qui, engagés peut-être dans des habitudes criminelles, seraient disposés, par ce seul motif, à rompre leurs chaînes! En effet, peut-on vivre dans le péché et penser tranquillement à l'incertitude de la mort? Il est digne d'un

cœur généreux de paraître intrépide à l'approche d'un danger qu'on affronte pour la gloire de Dieu et l'intérêt du prochain; mais c'est un endureissement déplorable et un aveuglement criminel de penser, sans frémir, que la mort nous menace à tous les moments du jour, qu'elle peut se replier, comme un filet, sur l'impie, et l'envelopper à l'instant où il s'y attendra le moins; que Dieu punit souvent, par une mort prompte et prématurée, une pénitence remise de jour en jour. Jésus-Christ, dans l'Évangile, nous laisse tirer cette conséquence. Suivons exactement les différentes instructions qu'il nous y donne, et demandons la grâce d'en profiter.

Quand Jésus-Christ, mes frères, proposait au peuple une de ces vérités fondamentales, dont l'intelligence pouvait servir à étendre la connaissance des vérités du salut, il ne se contentait pas de la présenter sous une parabole : il employait différentes figures, qui toutes conduisaient aux mêmes conséquences; aussi, le royaume de Dieu nous est-il représenté quelquefois sous l'image de vierges sages qui veillent, tandis que les vierges folles s'endorment et laissent éteindre leur lampe en attendant l'Époux; quelquefois comme des serviteurs actifs et laborieux qui font valoir le talent, tandis que le paresseux l'enfouit et le serre; tantôt comme une vigne que le père de famille fait cultiver avec soin, et qui, malgré ses précautions, devient infructueuse et stérile; tantôt comme un champ où la semence produit, mais avec inégalité : aujourd'hui, c'est un économe à qui le maître fait rendre compte de son administration, parce qu'il est accusé de dissipation et d'infidélité.

Il y avait un homme, dit Jésus-Christ, et cet homme était riche : *Homo quidam erat dives.* Il ne nous est pas difficile, mes frères, de comprendre que cet homme riche, dont parle l'Évangile, c'est notre Dieu. Qui peut, en effet, l'égaliser en richesse? Il possède tous les trésors de la nature et tous les biens de la grâce; il les dispense selon ses vues, il les distribue selon ses desseins, et nul don parfait ne procède d'aucun autre que de lui : *Erat dives.*

Il est riche en sagesse; ses desseins sont admirables, ses pensées pleines d'équité et de justice, ses conseils infiniment élevés au-dessus de notre faible raison : seul pour régler ce vaste univers, il y fait régner un ordre que le caprice des hommes et le concours des événements ne sauraient troubler : le péché seul semble causer à cet ordre admirable quelque altération et quelque dommage; mais lui-même entre dans les desseins d'un Dieu qui sait en tirer sa gloire sans l'autoriser. Il le supporte; et il n'est pas moins riche en sagesse quand il épargne le pécheur pour manifester sa patience, que quand il le châtie pour satisfaire sa justice : *Erat dives.*

Il est riche en miséricorde; et sa miséricorde surpasse la multitude et l'énormité

de nos crimes : elle ne se rebute point de nos égarements ; elle ne s'aigrit point de nos mépris ; elle pourvoit à tous nos besoins ; elle soulage toutes nos infirmités ; elle se plaît à pardonner. Il n'y a que sa justice qui, quoique aussi immuable, aussi essentielle que ses autres attributs, semble avoir des bornes, par la lenteur qu'elle met à nous punir : voilà l'idée que nous devons nous former de la richesse du Maître que nous servons : *Homo quidam erat dives.*

Cet homme de l'Évangile avait un intendant. Si Dieu est le maître que nous servons, par une conséquence nécessaire, c'est nous qui sommes, chacun dans notre état, les dépositaires et les économes des biens qu'il nous accorde ; c'est entre nos mains qu'il les place, ou pour les faire-valoir, ou pour les répandre, selon leur nature ; c'est à nous qu'il en confie le dépôt pour les faire fructifier ; c'est à nous qu'il en demandera le compte le plus rigoureux : malheur à nous, si nous négligeons d'en tirer le profit qu'il exige !

Ne l'oubliez donc jamais, chrétiens ; vos vertus, vos biens, vos talents, de quelque nature qu'ils soient, ne sont point à vous ; vous n'en pouvez point disposer selon vos vues particulières. Il ne vous est permis ni de les enfouir, ni de les cacher, par une sordide économie ou une timidité déplacée, ni d'en faire l'aliment de votre vanité, par un orgueil criminel. Il ne vous appartient que la misère et la nudité que vous avez apportées en naissant ; vous n'avez rien, quo vous n'avez reçu et que vous ne deviez faire profiter : malheur à vous, si vous vous rendez criminels, ou par l'oubli des dons de Dieu, ou par l'abus que vous en faites !

Quel détail, mes frères, si je voulais entrer maintenant en discussion avec vous sur l'usage que vous avez fait des biens de la grâce, et quel reproche n'aurais-je point à me faire à moi-même, si je voulais en faire l'examen devant vous ! Voyons seulement si nous sommes les fidèles dispensateurs des biens temporels que la Providence nous confie. Faites-y attention, vous surtout, mes frères, qui n'êtes plus opulents, plus heureux et plus riches, que pour être plus compatissants et plus sensibles : si je vous dis que vous n'êtes point du tout les propriétaires et les maîtres de tous ces biens, que vous voyez tous les jours entre vos mains avec tant de complaisance, et sur lesquels vous croyez avoir des droits si légitimes ; si je vous prouve que Dieu ne fait que vous abandonner ce qui est absolument nécessaire à votre usage, que le reste n'est qu'un dépôt qu'il place entre vos mains, pour le faire passer dans la main du pauvre ; si je vous démontre avec tous les Pères de la vie spirituelle, qu'à la rigueur tout ce qui ne sert point à fournir aux besoins de la vie, est un superflu qui ne nous appartient pas ; que vous attribuer au delà du nécessaire, c'est une usurpation affreuse : ah ! quelle inquiétude ne devez-

vous pas avoir sur l'emploi de ces richesses ! N'entendez-vous pas déjà le cri du pauvre, qui vous accuse d'avoir dissipé le patrimoine du Père commun ? *Diffamatus est quasi dissipasset bona illius.* Ne méritez-vous pas que, pour faire cesser cet abus, il vous rappelle à lui dans sa colère ; qu'il vous présente le détail accablant de toutes les injustices dont votre insensibilité est la cause ; qu'il entre enfin avec vous dans la discussion la plus rigoureuse et la plus sévère sur l'emploi que vous avez fait de ses biens ? *Redde rationem villicationis tuæ.*

C'est, en effet, la conduite que Jésus-Christ fait tenir au maître dont il parle dans cette parabole, à l'égard de cet économe infidèle. Il examine d'abord les fautes qu'on impute à son serviteur dans l'administration de ses biens : les accusations sont assez graves pour mériter toute son attention ; il le fait venir : *Vocavit illum.* Comme il veut tirer de sa bouche l'aveu de son crime, il l'interroge sur les dissipations dont on l'accuse. Qu'est-ce que j'apprends de toi ? lui dit-il : *Quid hoc audio de te ?* Le trouvant sans excuse, il le condamne à se voir privé de toute confiance et dépouillé de tout emploi : *Jam non poteris villicare.* Il exige que, pour mieux prouver son injustice, il rende un compte exact des biens qu'il a reçus, et de l'emploi qu'il en a fait : *Redde rationem villicationis tuæ.*

Plaignons cet économe malheureux : le récit de son infortune est touchant ; mais ne gémissons pas sur son sort sans faire quelque retour sur nous-mêmes, puisque Jésus-Christ n'emploie cette parabole que pour nous rendre plus fidèles.

En effet, mes frères, pourriez-vous vous promettre un traitement moins rigoureux et moins sévère, si le Seigneur entrait aujourd'hui en compte avec vous ? De tant d'années que vous voyez derrière vous, en comptez-vous beaucoup de passées dans la justice et dans la crainte du Seigneur ? de tant d'entreprises qui vous ont occupés, de tant d'événements qui ont partagé vos jours, combien en trouvez-vous qui se rapportent à sa gloire ? de tant de secours qu'il vous a ménagés, de tant de grâces qu'il a répandues sur vous, combien en connaissez-vous qui aient fructifié dans vos cœurs ? de tant d'épreuves même que sa miséricorde vous a préparées, combien de fois votre résignation et votre patience en ont-elles fait des moyens de salut ? Examinez-vous sérieusement, mes frères, et rendez compte dès maintenant de votre administration, avec autant de sincérité que vous serez forcés d'en montrer quand le Maître vous citera devant lui pour subir le dernier examen de votre conduite : *Redde rationem villicationis tuæ.*

Jeunes gens qui m'écoutez, je suis autorisé à vous le demander de sa part, ce compte redoutable : Quel usage avez-vous fait des premiers instants de votre raison ? l'étude de la loi de Dieu a-t-elle occupé vos premières années ? vos premières inclina-

tions et vos premiers penchans ont-ils été pour la vertu ? et les grâces dont le Seigneur a prévenu votre enfance ont-elles fructifié dans vos cœurs ? Voilà l'objet de votre compte : *Redde rationem villicationis tuæ.*

Il vous le demande, à vous, pères et mères, et il devient redoutable à proportion que vos familles se multiplient : Dieu vous a donné des enfans ; les avez-vous élevés dans son service et dans son amour ? vous êtes-vous souvenus qu'ils étaient à lui, avant que de vous appartenir ? n'avez-vous pas disposé de leur destinée suivant les vus de votre ambition et de votre orgueil ? Dès leur plus tendre jeunesse, vous êtes-vous appliqués à former Jésus-Christ dans leur cœur ? avez-vous eu soin de leur apprendre que les biens de la grâce méritent par préférence leur attention et leurs recherches ? en un mot, n'ont-ils rien trouvé dans vos exemples et dans vos discours, qu'ils ne pussent entendre et imiter sans rougir ? Voilà la matière de votre jugement : *Redde rationem villicationis tuæ.*

Ne le perdez pas de vue, ce compte, vierges chrétiennes. examinez si vous avez conservé votre cœur pur de toute affection terrestre ; si vous avez défendu votre innocence, ce dépôt si précieux, en écartant soigneusement tout ce qui pouvait la flétrir ; si vous n'avez point contristé l'Esprit qui habite en vous, par des égaremens criminels, par des rapports peu charitables, par des conversations oiseuses : c'est sur toutes ces obligations que vous serez jugés : *Redde rationem villicationis tuæ.*

Que répondrez-vous, pauvres de Jésus-Christ, lorsque l'on vous demandera ce compte ? Parce que vous vous voyiez dénués des biens de ce monde, vous vous persuadiez n'avoir rien reçu ; mais cette pauvreté même est une preuve de l'attention de Dieu sur vous : en avez-vous profité ? n'en avez-vous pas fait l'objet de vos murmures, l'occasion de vos débauches et de vos crimes ? ne l'avez-vous pas envisagée comme une ignominie ? et au fond de votre cœur, n'avez-vous pas porté une secrète envie à ceux qui ont paru plus heureux que vous ? Voilà l'objet de la discussion sévère qui vous attend au tribunal suprême : *Redde rationem villicationis tuæ.*

Et vous surtout, mes frères, qui, courbés sous le poids des années, avez tout lieu de craindre que le Maître ne tarde point à vous appeler à lui, c'est à vous que s'adressent, d'une manière plus pressante, ces paroles : Rendez compte d'une longue et peut-être d'une trop longue administration : *Redde rationem villicationis tuæ.* Dites l'usage que vous avez fait de tous les dons de Dieu, et surtout de cette multitude de jours qui se sont accumulés sur vos têtes. Combien votre ignorance, votre faiblesse, votre malice, vous ont-elles fait commettre de fautes ? Combien la négligence, la dissipation, la froideur, vous ont-elles fait omettre de devoirs ? Combien de fois l'oc-

casion, le respect humain, l'habitude vous ont-ils portés à de coupables abus ?

Et moi, mes frères, dois-je m'épargner dans ce compte redoutable, puisque la sainteté de mon état, l'importance de mes obligations, et peut-être la multitude de mes prévarications et de mes négligences le rendront plus rigoureux et plus sévère ?

Ah ! chrétiens, demandons tous ensemble avec le Prophète (*Psal.*, CXLII, 2) que le Seigneur n'entre point en jugement avec nous, ou du moins qu'il attende, pour exercer ce jugement, que nous ayons réparé nos infidélités et nos négligences dans son service. Et de quel moyen pouvons-nous nous servir ? C'est dans l'exemple de cet économe infidèle, que Jésus-Christ va nous présenter cette importante leçon.

Cet homme se sent troublé des reproches de son maître ; ils lui paraissent d'autant plus accablans, qu'il les a mieux mérités. Que ferai-je ? se dit-il à lui-même : *Quid faciam ?* Que cette parole exprime bien la faiblesse et l'impuissance qui nous est naturelle à tous ! Si, de temps en temps, nous voulions faire sur nous-mêmes des retours bien sincères, je suis convaincu que la vue des dangers qui nous menacent, de l'indigence qui nous accable, des misères qui nous environnent, nous arracherait cet aveu : *Quid faciam ?* que ferai-je ?

Qu'il serait utile aux pécheurs qui travaillent à leur conversion, de se bien convaincre que les promesses les plus sincères, les résolutions les plus fermes, les précautions les plus sages ne sont que de faibles armes contre une passion impérieuse et une habitude invétérée ; que la plupart des projets des pécheurs ne durent qu'autant que l'occasion ou la frayeur qui les inspire, s'ils ne sont soutenus par la grâce ; qu'il est bien plus conforme aux desseins de Dieu sur nous, et à la nature des besoins de notre âme, de s'écrier avec humilité : Que deviendrai-je, que ferai-je, si le Seigneur me refuse son secours, et me retire sa protection et sa grâce ? *Quid faciam ?*

Cet homme, n'osant plus compter sur les bontés de son maître, conçoit par avance toute l'horreur d'une disette fâcheuse. Dans l'extrémité où il se trouve, il cherche des ressources pour sortir de cet état. La raison et la nécessité lui offrent deux moyens ; l'orgueil et la paresse semblent les lui interdire. Il pouvait, en s'appliquant à un travail pénible, soulager son indigence ; mais, peu accoutumé à manger un pain arrosé de ses sueurs, il ne peut se résoudre à essuyer les fatigues du travail : *Fodere non valeo.* Il pourrait au moins, en exposant aux âmes compatissantes le malheur où il se trouve réduit, intéresser leur commisération et leur humanité ; mais il faudrait avouer sa faute, en porter publiquement la punition et la honte : cette idée le révolte ; il rougirait de mendier : *Mendicare erubesco.* Ainsi, avec une parfaite connaissance de son état, avec des moyens réels pour le soulager, il est malheureux, parce

qu'il ne veut rien entreprendre pour en sortir.

Vous reconnaissez-vous ici, chrétiens lâches et paresseux? Les ministres, dépositaires de vos infidélités, ne sont-ils pas souvent témoins de pareilles irrésolutions? Depuis si longtemps que vous avez le malheur d'être séparés de votre Dieu par le péché, qui vous empêche de retourner à lui? Ignorez-vous le déplorable état de votre âme? Eh! vous êtes si éloquents, lorsque de nouvelles chutes vous forcent à en gémir! Serait-ce que vous éprouvez un trop violent penchant pour le mal? A vous entendre, l'objet de vos passions ne vous paraît jamais plus digne de votre mépris. Peut-être ne sentez-vous pas encore le prix de la vertu, et la nécessité de la grâce que vous avez perdue. Ah! vous enviez le sort de ces âmes fidèles qui ne vivent que pour Dieu; et malgré de si heureuses dispositions, vous demeurez toujours dans l'état du péché! Encore une fois, mes frères, qui peut donc retarder votre conversion? Le voici: c'est qu'un ministre éclairé exige de vous des démarches qui pourraient compromettre et blesser votre amour-propre; c'est qu'il vous impose des exercices qui gênent votre sensualité et votre mollesse; c'est qu'il vous prescrit des satisfactions qui révoltent votre orgueil; c'est, en un mot, que votre cœur voudrait bien goûter les douceurs de la conversion, sans passer par les amertumes et les rigueurs de la pénitence: *Fodere non valco, mendicare erubesco.*

Comment se pourrait-il que vos dispositions fussent agréables au Maître commun, tant qu'il vous connaîtra si peu d'empressement à retourner à lui? mais quand la douleur la plus sincère vous fera prendre les moyens de réparer vos pertes et de remédier à la misère qui vous accable, alors vous deviendrez les objets de sa bienveillance et de son attention; il louera votre prudence, il la proposera pour modèle à ceux qui, comme vous, auront dissipé ses biens: *Laudavit dominus villicium.*

Dans cet éloge que le maître accorde à son économe, il se trouverait une grande difficulté, si les paroles de Jésus-Christ étaient prises à la lettre. Cet intendant infidèle fait venir les débiteurs de son maître, et il se sert des biens qu'il a acquis par des voies si injustes, pour se faire des amis qui le reçoivent dans sa disgrâce. Il falsifie leurs obligations; il acquitte une partie de leurs dettes avec des fonds qu'il devrait rendre, et commet une injustice plus criante peut-être que celle qu'il avait commise en usurpant les gains de son maître. Jésus-Christ n'a certainement point prétendu autoriser les biens illicites, ou l'emploi illégitime des fonds qui nous sont confiés: aussi faut-il entendre sur cet endroit le sentiment des Pères de l'Eglise. Ils nous avertissent que ce ne sont pas les moyens criminels qu'on emploie cet économe, que Jésus-Christ approuve, mais l'industrie qui

les lui inspire. Aussi ne lui donne-t-il pas le nom d'homme fidèle, mais d'homme intelligent. Il le met au nombre des enfants de ténèbres; et en proposant son exemple aux enfants de lumière, il les avertit d'être prudents, actifs, pleins d'ardeur pour les biens qui nous sont promis, et d'user en quelque sorte envers Dieu d'un saint artifice pour obtenir ses faveurs, en se souvenant que si, dans l'ordre temporel, cette conduite a tant de succès, elle en aura bien davantage dans l'ordre spirituel. Que les enfants de lumière craignent donc d'être trouvés inférieurs en sagesse aux enfants de ténèbres: *Filii hujus sæculi prudentiores filii lucis in generatione sua sunt.*

Nous en devrions rougir, mes frères; et si nous n'en rougissons pas, n'est-il pas à craindre que nous ne soyons pas du nombre des enfants de lumière? Quoi! nous souffrirons que les enfants de ténèbres nous surpassent en intelligence et en sagesse! Je vous entends quelquefois vous plaindre que la morale du saint Évangile est sévère; qu'il en coûte beaucoup pour porter la croix, pour mortifier ses sens, pour accomplir la loi du Seigneur; que la voie des élus est une voie dure et pénible; qu'elle est si étroite, qu'il est bien difficile de s'y maintenir. Mais les routes qui conduisent à la fortune sont-elles moins épineuses? Le service des hommes est-il moins pénible? le monde est-il un maître moins impérieux? Ah! mes frères, vous n'en avez peut-être jamais fait la comparaison.

Que faut-il pour opérer son salut? Une volonté droite, un cœur sincère, une humble défiance de soi-même, un zèle ardent pour la gloire de Dieu; en un mot, une application qui réponde à la grandeur de l'affaire que nous avons à traiter, qui réponde à celle que nous donnons tous les jours aux affaires qui nous touchent. Car l'Évangile ne condamne pas cette ardeur légitime que vous faites paraître dans la poursuite de vos intérêts personnels; cette attention louable à faire valoir les ressources que la Providence vous ménage, ou les talents que sa sagesse vous confie; mais ce qu'il condamne, c'est qu'insatiables des biens de ce monde, vous paraissiez pleins d'indifférence et de froideur pour les biens éternels; ce qu'il condamne, c'est que Dieu, qui devrait occuper votre cœur tout entier, se trouve partagé, captivé même par une multitude d'objets indignes d'un chrétien; ce qu'il condamne, c'est que, fidèles à tous les usages que la bienséance du monde prescrit, les exercices de la piété ne vous trouvent jamais de loisir; ce qu'il condamne enfin, c'est que, pleins d'intelligence pour les œuvres des ténèbres, les bonnes œuvres vous trouvent pleins de stupidité et d'ignorance: *Filii hujus sæculi prudentiores filii lucis in generatione sua sunt.*

Travaillez donc, mes frères, mais travaillez pour le ciel; cherchez à amasser des trésors que la rouille et les vers ne consomment point. Jésus-Christ termine cet Évan-

gile par un avis aussi consolant pour les riches que pour les pauvres, puisqu'il prouve son attention sur les uns et sur les autres, et qu'il donne à ces deux conditions des prétentions au même bonheur : Servez-vous, leur dit-il, de ces richesses, qu'on peut appeler à juste titre des richesses d'iniquité, ou parce qu'elles sont le fruit de la malice des hommes, ou parce qu'elles sont l'occasion de leur injustice et la source de leurs désordres; servez-vous-en pour vous faire des amis qui vous reçoivent dans les tabernacles éternels : *Facite vobis amicos de mammona iniquitatis, ut, cum defeceritis, recipiant vos in æterna tabernacula.*

C'est presque l'unique circonstance où l'Évangile laisse entrevoir aux riches des voies de sanctification. Profitez-en, vous mes frères, qui jouissez des biens de ce monde; et souvenez-vous que, lorsque vous faites servir vos biens à la sensualité et à la mollesse, c'est un usage bien dangereux, puisque vous les perdez pour l'éternité. Mais quand vous les répandez dans le sein du pauvre, vous en tirez un grand profit. Entre vos mains, ce sont des fonds morts et inutiles; entre les mains de l'indigent, ils fructifient au centuple.

Pour vous, mes frères, qui vivez dans l'indigence, il semble que vous soyez sur la terre le rebut des créatures, si on juge de votre état par l'estime qu'en font les grands de la terre et les puissants du siècle; mais ayez confiance, estimez votre état, et vous êtes suffisamment vengés du mépris des hommes. Une vie bien plus excellente que celles des heureux du siècle, un empire où règnent la justice, l'abondance et la paix, vous sont réservés; c'est à vous que sont destinées les premières places dans la cour de l'éternel Souverain : maîtres, pour ainsi dire, des faveurs de votre Dieu, c'est par vos mains qu'il veut les faire passer. Heureux donc ceux qui, dans votre état, se seroient fait un mérite de leurs souffrances! Heureux ceux qui, dans un état d'opulence, auront pensé à se faire des trésors par leurs aumônes! Jésus-Christ prépare le même bonheur à ceux qui portent sa croix, et à ceux qui soulagent ses membres. C'est lui qui doit placer le pauvre; et par les mains et la prière des pauvres, il recevra le riche dans ses tabernacles éternels. Ainsi soit-il.

IX. DIMANCHE APRES LA PENTECOTE.

Sur la I^{re} Épître de saint Paul aux Corinthiens, c. XX, v. 1-13.

Peuple de Dieu, figure sensible de nos biens et de nos maux, de nos droits et de nos dangers.

La plus consolante des vérités de notre religion nous est présentée dans l'Épître de ce jour, mes frères; et l'Apôtre en tire la plus effrayante des conséquences. Il est prouvé que toute la loi des Juifs ne fut faite que pour disposer à la loi de grâce; qu'ils trouvaient dans toutes les circonstances de

leur vie, dans tous les événements par lesquels Dieu les faisait passer, dans tous les miracles qu'il opérait en leur faveur, une ombre de l'établissement du christianisme, des circonstances qui devaient en marquer la naissance et les progrès, et tous les prodiges de miséricorde que Dieu réservait à la loi d'amour : de sorte que le chrétien, instruit de toute l'histoire du peuple de Dieu, y trouve à chaque pas le précis des desseins du Tout-Puissant sur lui. Mais comme toutes ces histoires ne présentent pas toujours un peuple fidèle et un Dieu miséricordieux, qu'on y trouve le détail des prévarications sans nombre de la plus indocile et de la plus ingrate des nations, on y voit aussi le récit des châtimens terribles du plus juste et du plus puissant des maîtres. De même, mes frères, si nous envisageons avec complaisance l'attention de Dieu sur le peuple chrétien, pouvons-nous y méconnaître sa justice contre les infidèles qui méprisent sa clémence et outragent sa bonté?

Suivons donc l'Apôtre dans l'application qu'il va faire des figures de l'ancienne Testament aux événements du nouveau; des prévarications du peuple de Dieu aux péchés de la plupart des chrétiens; des châtimens exercés contre Israël aux punitions réservées à l'infidélité et à la révolte des enfants de Dieu qui déshonorent cette auguste qualité. Vous comprenez, mes frères, l'intérêt que vous devez prendre à ce détail.

Les premières paroles de cette Épître insinuent une vérité bien importante. Je ne prétends pas, dit l'Apôtre, que vous ignoriez ce qui est arrivé à nos pères, lorsque Dieu a daigné les séparer des Égyptiens, pour en faire son peuple choisi. En effet, de quelle conséquence aurait été pour les nouveaux chrétiens l'ignorance de ces faits? L'Apôtre nous le montre avec évidence par les conclusions qu'il en tire. Il est certain, mes frères, que si l'on étudiait attentivement dans nos divines Écritures tous les traits où la sagesse, la providence, la justice et la miséricorde de Dieu se peignent d'une manière si miraculeuse, on ne se laisserait point aller si facilement à l'oubli de ce Père tendre, ni au murmure contre ses desseins, au blasphème contre ses mystères, à l'insensibilité sur ses menaces et sur ses promesses. Je vous le répète donc, après l'Apôtre, et avec la portion de son autorité que me donne mon ministère : je ne prétends pas, mes frères, que vous ignoriez : *Nolo vos ignorare.* Vous devez lire assidûment, méditer attentivement, vous appliquer fidèlement ce qui est arrivé au peuple de Dieu, parce que son histoire n'est écrite que pour votre instruction, et que vous devez y reconnaître la conduite du Seigneur sur vous.

Tous nos pères ont été sous la nuée, ont passé la mer Rouge, et ont trouvé dans ce passage une espèce de baptême, qui, sous la conduite de Moïse, leur a donné

le droit de manger la viande et de boire l'eau qui, selon la lettre, n'étaient qu'une nourriture commune et ordinaire, mais qui, selon l'esprit, présageaient les consolations que Jésus-Christ réservait à son Eglise. Car cette pierre, ainsi que tous les autres moyens que Dieu employait pour le salut, la protection et la consolation de ce peuple, étaient la figure de notre divin Sauveur : *Petra autem erat Christus*. La nuée obscure du côté des Egyptiens, lumineuse du côté des Israélites, figurait son Evangile. Sa sévérité, sa parole qui égare l'orgueilleux, et éclaire le simple et le fidèle; cette mer Rouge qui ouvre un libre passage au peuple qui fuyait la servitude, figuraient cette grâce sanctifiante qui environne, protège et sauve, dans le baptême, par la vertu du sang de Jésus-Christ. Cette viande, cette eau, et tout ce que Dieu destinait à la subsistance de son peuple, n'étaient qu'une ombre de cette table délicieuse, de ce banquet sacré que Jésus-Christ a dressé au milieu de son Eglise, où il invite à manger une nourriture incorruptible, dont l'effet doit durer jusqu'à la vie éternelle, à boire une eau vive qui ne laisse plus éprouver de soif à celui qui s'en désaltère. Moïse, surtout, ce serviteur fidèle, ce courageux conducteur du peuple juif, cet homme le plus digne des hommes, selon le témoignage de l'Ecriture, et le plus zélé pour la gloire de son Dieu; cet homme qui, pour sauver Israël, se dévoue à l'autan, pouvait-il porter plus de traits de ressemblance avec Jésus-Christ, qui ne vient que pour faire la volonté du Père qui est dans les cieux; qui ne s'attribue de qualités, de titres et de vertus, que ceux de la douceur et de l'humilité; qui montre pour la loi de son Dieu un zèle qui le dévore, et qu'on voit mourir sur le Calvaire, chargé des péchés du peuple? Oh! que l'Apôtre aura bien raison de nous dire, dans la suite de cette Epître, que tous ces traits sont écrits pour notre instruction! Ils sont écrits pour notre consolation, puisque nous y voyons avec confiance que l'amour de Dieu pour nous surpasse au tant son amour pour le peuple d'Israël, que nos mystères l'emportent sur les figures qui les annonçaient. Ils sont écrits pour notre édification, puisque nous trouvons dans le rapport de ces figures avec leur accomplissement, les motifs de notre fidélité et de notre amour. Ils sont écrits pour notre correction, et peut-être pour notre condamnation, puisque les châtements que Dieu exerce contre son peuple ne sont pas moins la figure des punitions qu'il réserve aux pécheurs, que les prodiges qu'il a faits en leur faveur ne le sont des miracles qu'il opère au milieu de nous. C'est pourquoi l'Apôtre emploie le reste de cette Epître à mettre en opposition les désordres auxquels le peuple juif s'est abandonné dans les différents temps, avec les châtements qui ont suivi ces désordres.

Il y en eut un très-grand nombre, dit l'Apôtre, qui ne furent point agréables au

Seigneur; aussi presque tous périrent dans le désert. Ainsi le titre de peuple de Dieu les prodiges opérés en sa faveur, les nom d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, à qui les promesses avaient été faites, les prières assidues de Moïse, rien ne fut capable de soustraire les pécheurs à la justice d'un Dieu aussi immuable dans sa colère, qu'il est dans ses miséricordes. Le nom de chrétien, le sang de Jésus-Christ, ses mérites ineffables, son perpétuel sacrifice, tant de moyens si efficaces auprès de Dieu, ne procureront jamais l'impunité au pécheur; et le Seigneur saura toujours séparer le coupable qui brave sa justice, du chrétien qui réclame sa miséricorde. Toutes ces choses sont arrivées pour nous servir d'exemples, et pour nous empêcher de désirer ce qui est mauvais, comme ils l'ont désiré. L'Apôtre commence ce détail par les péchés qui se commettent dans le cœur. Dieu punit dans Israël jusqu'aux regrets qu'ils conservaient de l'Egypte, et des faibles avantages qui leur restaient au milieu de la plus dure captivité; jusqu'au mécontentement extérieur qu'ils éprouvaient des privations par lesquelles il les faisait passer, avant de les introduire dans la terre promise. S'il traitait avec cette rigueur un peuple charnel, un peuple pour qui la possession des biens de ce monde était une récompense, à qui il n'était point interdit d'en faire l'objet de ses recherches et d'un légitime attachement; jugez, mes frères, combien ce Dieu jaloux doit être le scrutateur des pensées, des inclinations et des désirs d'un chrétien; avec quelle sévérité il doit punir ceux qui, suivant l'expression de l'Apôtre, ont le cœur plein de malignités, de rapines, d'adultères, quoiqu'une sorte d'honnêteté, de respect humain et de décence, ne leur fasse rien montrer dans les mœurs qui soit blâmable en apparence.

Mais si le simple désir est défendu, combien plus tonto action qui porte un caractère de mépris envers Dieu! Ne devenez point idolâtres comme quelques-uns d'entre eux. Ils se courbaient à l'exemple des nations, devant les idoles muettes et insensibles: trop fidèles imitateurs des peuples qui les environnaient, tantôt Baal, tantôt Moloch était leur Dieu; ils n'avaient pas même besoin, pour abandonner le culte du Seigneur, d'y être entraînés par des exemples étrangers; de leurs propres mains ils se faisaient des veaux d'or pour les adorer, au mépris du vrai Dieu.

L'avare, dans l'amas de ses richesses; l'ambitieux, dans le degré d'honneur auquel il aspire; l'homme sensuel, dans les coupables satisfactions qu'il se procure; l'homme colère dans les ressentiments et dans les vengeances qu'il se permet; l'homme méchant, dans les discours malins qu'il débite, trouvent autant de divinités qu'ils adorent, qu'ils consultent, dont ils suivent servilement les impressions et les caprices, et qu'ils préfèrent aveuglément à la Loi de leur Dieu.

Hélas ! mes frères, n'est-ce pas autant du peuple nouveau que du peuple ancien, qu'on peut dire ce qui est écrit du premier : Le peuple s'assit pour manger et pour boire, et ensuite ils se levèrent pour danser ? On ne voit, dans la conduite des premiers, qu'une vie animale et charnelle qui rapporte tout aux sens, et rien à Dieu, qui est l'auteur de tout bien ; et ce peuple n'est-il pas en cela la figure d'un grand nombre de chrétiens, tout occupés de la vie présente, dont tous les soins se réduisent à s'y procurer un sort heureux, et qui préfèrent toujours leurs repos ou leurs plaisirs aux devoirs qui les lient à l'auteur de leur être. Ainsi les fornicateurs, autrefois punis si sévèrement, puisque Dieu en enveloppe vingt-trois mille dans le même anathème, se multiplient, et s'autorisent de l'impunité pour commettre des crimes qui auraient autrefois révolté les païens mêmes ; ce péché, que l'Apôtre voulait qu'on ne nommât pas à des chrétiens, se réalise, au scandale de tous ceux qui portent ce nom. Dieu envoie des serpents, parce qu'on ose tenter sa providence par des défiances criminelles, et le monde est plein de gens qui éprouvent sans cesse l'attention de cette providence, et ne se reposent jamais sur ses soins paternels ; qui ne comptent que sur les ressources de leur propre industrie, et ne rapportent jamais à Dieu le succès de leurs entreprises. Si un ange exterminateur descendait encore du ciel pour faire cesser les murmures et confondre les murmureurs, combien ne trouverait-il pas de chrétiens mécontents qui ne sont jamais tranquilles dans l'état où le Seigneur les a placés, qui s'exhalent en plaintes contre les bienfaisantes dispositions d'un être intelligent, dont la sagesse ne se méprend jamais dans ses vues !

Reconnaissons encore une fois avec l'Apôtre, mes frères, que notre histoire est écrite dès les premiers temps ; que nous la retrouvons tout entière dans celle du peuple de Dieu ; qu'il a été une figure sensible de nos biens et de nos maux, de nos droits et de nos dangers ; et concluons, avec le Docteur des nations, que celui qui croit être ferme, doit prendre garde de tomber, parce que la protection de Dieu n'a pas préservé de la chute cette multitude, tantôt sensible, tantôt ingrate, tantôt religieuse, tantôt infidèle ; et que cette chute a été d'autant plus terrible, que le peuple était plus élevé en faveur.

Veillons et demandons, avec le même Apôtre, que Dieu nous assiste au milieu des tentations de la vie, et des dangers qui menacent notre salut éternel ; qu'il nous en ménage d'humains, c'est-à-dire, de proportionnés aux forces de notre nature, auxquels nous ne nous exposions pas indiscrètement, contre lesquels nous combattons courageusement, et que nous surmontons constamment.

Comptez surtout sur la fidélité de Dieu, qui, aussi invariable dans ses promesses que

dans ses attributs, ne permet pas que nous soyons tentés au-dessus de nos forces. Ce qui doit nous encourager dans toutes les épreuves qui nous arrivent, même quand, au premier coup d'œil, elles nous paraissent accablantes ; quand elles sont accompagnées de circonstances qui révoltent la nature ; quand, en nous les enviant, Dieu nous retire tout appui, toute consolation humaine ; dans toutes ces circonstances, il est encore vrai que nous ne sommes pas tentés au-dessus de nos forces, parce que Dieu, qui permet le combat, ne veut pas la défaite. Il ne confie à l'ennemi qui nous attaque qu'une portion de puissance et de force, toujours inférieure à celle qu'il nous met en main, quand nous la sollicitons avec confiance et que nous en usons avec humilité.

Enfin, attendons avec joie le succès de la tentation, qui consiste dans le témoignage d'une conscience irréprochable, dans de nouvelles forces contre l'ennemi du salut, dans la connaissance de ses artifices et de ses pièges, et surtout dans l'espérance d'obtenir, à la fin des combats, la couronne immortelle que l'éternité bienheureuse nous présente. Ainsi soit-il.

Sur l'Evangile selon saint Luc, c. XIX, v. 41-47.

Pleurs de Jésus-Christ sur Jérusalem, image des larmes qu'il verse sur l'âme infidèle. Respect dû aux églises.

Que les prophètes avaient bien dépeint Jésus-Christ, quand ils l'avaient représenté comme un agneau muet devant celui qui le tond, comme une brebis qui ne laisse échapper aucun cri, et comme un homme pacifique qui ne briserait pas le roseau déjà cassé, et qui n'éteindrait pas la mèche fumante encore ! Que Zacharie avait bien raison de l'appeler par avance le Roi plein de douceur (*Zachar.*, IX, 9), qui n'aspirait qu'à régner sur son peuple avec clémence et avec bonté ! On le méprise, on le persécute, on l'outrage ; et il n'oppose à ses ennemis que des témoignages de sa tendresse : Jérusalem le méconnaît et médite les moyens de le perdre, et il s'intéresse pour cette ville ingrate, il verse sur elle des larmes qui prouvent l'intérêt qu'il prend à son sort : *Flevit super illam.*

Que cette circonstance de la vie de Jésus-Christ est touchante, mes frères ! Aurions-nous le cœur assez insensible pour en écouter le récit, sans joindre nos gémissements à ceux de l'Homme-Dieu ! C'est sur Jérusalem qu'il pleure, il est vrai, et à en juger par les événements qui suivent de bien près la circonstance dont parle ici l'Evangile, il paraît que Jérusalem s'est rendue indigne des larmes du Sauveur. Mais n'est-il pas au dedans de vous-mêmes une autre Jérusalem, sur laquelle Jésus-Christ aurait occasion de verser des larmes, s'il était encore exposé à cette vie passible et mortelle ? Si comme cette ville ingrate et criminelle, vous avez jusqu'à présent méconnu la voix de votre Dieu, qui vous invitait à vous convertir et à chan-

ger: si votre âme, au lieu de se rendre à ses tendres invitations, s'est obstinée dans son crime; si elle a renouvelé, autant qu'il était en elle, les plaies d'un Dieu qui n'était venu que pour la sauver, ne détournez pas sur Jérusalem l'application des paroles que vous allez entendre: c'est sur notre âme que Jésus-Christ a pleuré: *Flevit super illam.*

Suivez-moi donc, mes frères, dans la discussion que je vais faire des différents motifs qui touchent le cœur du Sauveur; et considérez combien cet événement doit vous toucher vous-mêmes. Ah! daignez, mon Dieu, former dans cet auditoire des cœurs plus sensibles que ceux sur lesquels vous pleurâtes autrefois!

Jésus-Christ s'approchait de Jérusalem: c'était quelques jours avant la dernière Pâque qu'il devait célébrer avec ses apôtres, et par conséquent à la veille du grand sacrifice qu'il allait consommer au milieu de la nation. Il était parfaitement instruit des complots que les princes des prêtres et les Phariséens formaient déjà pour le surprendre; il savait les moyens indignes dont ils se serviraient pour s'emparer de lui: il en avait parlé à ses disciples dans des termes si clairs et si sensibles, qu'il était impossible de s'y méprendre. Plein de ces pensées, il approche de Jérusalem: *Cum appropinquaret Jerusalem.* A peine les édifices de cette ville superbe se découvrent-ils à sa vue: *Videns civitatem,* qu'il se sent ému d'une secrète douleur, et se laisse aller à toute l'amertume dont son cœur est pénétré, en versant des larmes sur cette ingrate cité: *Flevit super illam.* Et quel est l'objet de sa douleur? La suite de notre Évangile va nous le faire comprendre. Mais permettez-moi de m'arrêter un moment, pour vous faire remarquer en passant, que si les larmes que Jésus-Christ verse sur Jérusalem sont propres à justifier, à sanctifier même quelques-unes de celles que vous versez au milieu des événements de la vie, je puis dire avec raison que ces larmes condamnent la plupart de celles qui vous échappent. Vous pleurez quelquefois, et c'est la perte d'une personne qui vous est chère qui excite vos pleurs. De quelques objets, de quelques motifs que se servent, pour vous consoler, les ministres de la religion sainte, vos larmes sont inarissables. Comment les nommerai-je? des larmes tout humaines, et Jésus-Christ les condamne. Vous pleurez, et c'est parce que des larmes indiscrètes ou trop sincères ont rappelé le souvenir des désordres que vous teniez cachés depuis longtemps. Elles vous ont attiré l'éloignement et le mépris des personnes dont le crédit était nécessaire à votre avancement. Comment appellerai-je vos larmes? des larmes de confusion et d'orgueil, et Jésus-Christ les rejette. Vous pleurez, parce qu'une personne qui vous est odieuse, réussit mieux que vous: vous voyez que sa prudence a rendu inutiles les efforts que vous aviez faits pour lui nuire. Comment appellerai-je vos larmes? des lar-

mes de jalousie et de dépit, et Jésus-Christ les réprovoque. Vous pleurez, parce qu'on vous enlève un bien dans lequel vous mettiez toutes vos espérances: parce qu'on vous dépouille d'un emploi dont les revenus pourraient vous assurer une vie plus douce et plus tranquille. Comment appellerai-je ces larmes? des larmes de cupidité et d'intérêt, et Jésus-Christ les déteste. Ce divin Sauveur pleure sans manquer à la justice. Il pouvait écouter contre cette ville infidèle toute son indignation et sa colère; il pouvait révenir contre elle tous les anathèmes que le prophète avait annoncés, en prédisant ses ingratitude; mais ses larmes ne sont pas des larmes de vengeance et de fureur, ce sont des larmes de compassion et de tendresse: *Flevit super illam.* Il ne démentira pas, jusqu'au dernier moment, cet esprit de douceur et de patience qui fait son caractère; et les paroles dont il se sert pour exprimer l'excès de sa tristesse, font bien voir quelles sont les dispositions de son cœur. Ville infortunée, s'écrie-t-il, si tu connaissais au moins en ce jour qui t'est donné, ce qui peut te procurer la paix! Mais ton endurcissement te ferme les yeux, et sur les grâces qui te sont offertes, et sur les dangers qui te menacent: *Nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis.*

Ne nous arrêtons pas, mes frères, à plaindre inutilement Jérusalem, et à examiner la cause de son aveuglement; instruisons-nous plutôt par son exemple, et appliquons ces paroles de Jésus-Christ à une âme qui, à force de se familiariser avec le crime, n'éprouve plus ni trouble, ni remords, n'est plus touchée par aucun reproche, n'est plus frappée d'aucune menace. S'il est dans cet auditoire quelqu'une de ces âmes malheureuses, c'est à elle que j'adresse ces paroles: *Si cognovisses et tu in hac die.* Oui, mon frère, si, dans cet instant où je vous parle, il vous était donné de rentrer dans votre cœur, de faire attention aux ressources qui vous sont offertes pour sortir de l'état du péché; si vous vouliez vous dire à vous-même que ce jour est encore donné, qu'il est vraiment à vous, *In hac die tua;* que celui qui le suivra sera peut-être le jour du Seigneur, c'est-à-dire, celui de sa justice et de ses vengeances, celui dont vous ne pourriez plus profiter, ni pour le fléchir, ni pour vous sauver; si vous vous remettiez toutes ces vérités devant les yeux, vous seriez peut-être touché de la patience de votre Dieu. Ce qui vous arrête et vous effraye, c'est que vos habitudes sont trop invétérées, c'est que l'excès de vos désordres vous jette dans le découragement. Et moi je vous réponds avec Jésus-Christ, que le moment présent vous appartient encore, *In hac die tua;* que vous en pouvez disposer pour fléchir sa colère et solliciter votre grâce. Il vous appartient, ce jour; et quelle preuve n'en avez-vous pas? N'est-ce pas à vous qu'il adresse les paroles suivantes: Pourquoi, tandis que votre Dieu médite sur vous des desseins de paix, refusez-vous d'entrer dans

ses vœux? *Si cognovisses quæ ad pacem tibi!*

Jésus-Christ ne se contente pas de reprocher à Jérusalem son insensibilité; il joint à ces reproches des menaces qui auraient été bien capables de lui ouvrir les yeux, si son aveuglement n'eût pas été si près de son comble. Il lui annonce des jours où, accablée par le nombre de ses ennemis, elle doit porter le poids de la colère de son Dieu. Et vous savez, mes frères, que la ruine de Jérusalem, la dispersion de ses habitants, ne tardèrent pas à vérifier cet oracle. Vous frémiriez, si je vous faisais le détail des malheurs que Dieu répandit sur cette ville, pour venger la mort de son Fils. Les présages les plus effrayants, les prédictions les plus sinistres, jetèrent d'abord la consternation dans les esprits. Il se forma ensuite différentes factions. On vit commettre les excès les plus honteux, les injustices les plus criantes, les plus horribles cruautés, au milieu de cette ville infidèle. Des guerres intestines déchirèrent cette coupable cité, avant même que les ennemis du dehors vinssent l'environner de tranchées. Mais ce n'était là encore qu'un faible signal des maux qui devaient bientôt fondre sur elle; les armées romaines s'en approchent, elles environnent tellement les murailles, que Jérusalem ne peut plus se promettre aucun secours. Alors la famine dévore ses entrailles; les plus forts abusent de leur puissance pour arracher aux faibles le peu de subsistance qu'ils s'étaient réservée; l'abomination s'introduit dans le temple; la nature n'a plus de voix; une mère étouffe le cri du sang et de la tendresse, et se nourrit de la chair de celui qu'elle a porté; l'avarice et la faim suggèrent à un grand nombre de passer au camp des Romains, après avoir avalé tout l'or qu'ils ont dans leurs maisons; et Dieu, dont la main poursuit ce peuple sacrilège, permet que cet artifice déconverte devienne la cause de la mort de ces transfuges, par l'avidité du soldat qui cherche des trésors jusque dans leurs entrailles. La faim produit de tels effets dans la ville, qu'on s'arrache, pour s'en nourrir, jusqu'aux chaussures mêmes. On avait vu dans Israël des temps de calamité où le frère s'armait contre le frère; cependant il était toujours resté dans le cœur des mères cette tendresse si naturelle, qu'on ne peut dépouiller, ce semble, qu'en renonçant à l'humanité. Mais depuis les jours du prophète Elisée, cette terre malheureuse n'avait point produit de calamités et de crimes tels que ceux qu'on vit dans cet instant de désolation. Rome apprend cet événement, et en est alarmée. Titus, général des Romains, est informé de cette barbarie, et il en verse des larmes; tout son camp est témoin de ces désastres, et en est pénétré d'horreur. Israël seul, livré à l'aveuglement le plus funeste, n'en tire aucun présage, et périt dans ses ténèbres. Ce sont des faits que les plus fidèles historiens nous ont transmis, comme les monuments les plus terribles de la vengeance d'un Dieu contre les meurtriers de son Fils.

Mais dites-moi donc, mes frères, qui a pu attirer sur ce peuple infidèle de si rigoureux châtimens? sur ce peuple surtout, au-trefois l'objet des miséricordes du Seigneur? Jésus-Christ nous le fait entendre: c'est parce qu'il avait négligé le temps de sa visite: *Eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ.*

Fussiez-vous donc encore plus chers à Dieu qu'Israël, rien ne vous garantira du poids de sa colère et de ses vengeances, si vous le méconnaissiez lorsqu'il vous visite. Et ne l'avez-vous pas méconnu d'jà plus d'une fois? Qu'il est utile, mes frères, de faire des réflexions lorsqu'il est encore temps de fléchir la divine vengeance! Dieu vous visite par l'affliction; vous le méconnaissiez, par les impatiences et par les murmures. Les épreuves de cette vie sont souvent les premières ressources que Dieu emploie pour vous attacher à lui; mais si vous résistez à la main qui vous frappe, si vous cherchez dans les créatures des consolations que vous ne devez espérer que de lui seul, attendez-vous à voir vos peines se multiplier, vos chagrins s'aggraver davantage: et pourquoi? parce que vous avez méconnu le temps où Dieu daignait vous visiter: *Eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ.*

Dieu visite le pécheur, par l'opprobre qu'il a attaché au crime même, par les remords qu'il excite dans le cœur de l'impie, par les saintes pensées qu'il lui inspire; mais le pécheur le méconnaît par l'insensibilité dans laquelle il s'affermit. Si donc vous vous étudiez à vous roidir contre les remords qui vous déchirent, si vous fermez les yeux pour ne point voir ces lumières importunes qui vous fatiguent, vous marchez vers l'endurcissement, l'impénitence et la mort éternelle; et tous ces malheurs sont une suite de votre obstination à méconnaître la visite du Seigneur: *Eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ.*

C'est aux portes de Jérusalem que Jésus-Christ fait entendre ces gémissemens et ces reproches; mais étant entré dans la ville, il marche vers le temple; il pénètre jusqu'au lieu saint, et un nouveau spectacle produit dans son cœur une impression bien différente. Il voit le parvis, les galeries, en un mot, toutes les avenues de la maison de Dieu occupées par des vendeurs, embarrassés de comptoirs: le bruit que font les animaux qu'on y vend, les conversations tumultueuses de ceux qui y vendent et achètent, l'ont de ce lieu destiné au recueillement et au silence, un lieu de trouble et de dissipation. A ce premier coup d'œil, il ne reconnaît plus ce sanctuaire redoutable, où la majesté de Dieu devait habiter; on plutôt il ne se rappelle qu'avec la plus vive douleur les promesses faites au plus sage des rois d'Israël, lorsque ce prince religieux, au milieu de tant de cérémonies, consacra au Dieu de ses pères le magnifique édifice qu'il avait élevé en son honneur. Non, il ne voit plus de traces de la religieuse attention de ce prince, à écarter de la maison de Dieu

tout ce qui pouvait en souiller, en profaner la décence, en interrompre le silence respectueux ; il ne remarque plus dans ceux qui l'environnent, ce tremblement, cette frayeur, qui devaient pénétrer à l'approche du sanctuaire : tout est changé. Il croit donc pouvoir changer lui-même, en quelque sorte, de caractère et de conduite à l'égard de ce peuple sacrilège : il oublie pour un instant qu'il est écrit de lui, qu'on ne l'entendra pas élever la voix pour se plaindre ; il semble perdre de vue l'usage bienfaisant qu'il a fait jusqu'alors de ses mains pour soulager et pour guérir. Le zèle de la maison de Dieu le dévore ; il arme son bras contre les profanateurs, il les disperse, il renverse leurs sièges et leurs bureaux ; il chasse les animaux que ces hommes, par cupidité, avaient introduits dans le temple, et leur applique ces paroles du prophète : Il est écrit : Ma maison est une maison de prière ; et vous, vous en avez fait une caverne de voleurs : *Scriptum est : Domus mea domus orationis est ; et fecistis eam speluncam latronum.*

En écoutant ce trait de l'Évangile, mes frères, n'applaudissez-vous pas aux dispositions de Jésus-Christ ? ne sentez-vous pas, comme lui, votre cœur ému d'indignation contre ces hommes qui, sans respect pour la maison de Dieu, osent en faire un lieu de trafic ? Mais permettez-moi d'être un moment leur apologiste. Je ne diminuerai point l'énormité de leurs crimes ; j'applaudis à la justice du châtement : Jésus-Christ ne pouvait pas garder le silence sur une irrévérence si marquée ; et c'est sans doute, par un reste de clémence et de miséricorde, qu'il se contente de les chasser ; il pouvait les anéantir. Cependant, mes frères, j'ose avancer que leur crime n'est pas sans excuse, surtout quand je le rapproche de la conduite que vous tenez dans le lieu saint.

Et pour tirer de cet événement toutes les conséquences qu'il peut offrir, il faut considérer que le temple de Jérusalem était un lieu, non-seulement destiné à la prière, mais encore à offrir des sacrifices de toutes les natures. Ce lieu était le seul, dans toute la Judée, où l'on pût offrir des victimes au Seigneur. De toutes les extrémités des provinces, les Juifs des différentes tribus accouraient à certaines solennités, pour s'acquitter de ce devoir. Il était bien naturel qu'on leur fournit les animaux nécessaires aux sacrifices ; et quel lieu plus convenable à ce trafic que le parvis du temple ? C'est cependant le seul négoce que se permettent ces hommes de l'Évangile. Leur motif ne leur sert-il point d'excuse ?

Remarquez, en second lieu, où se fait ce trafic. On n'en était point encore venu à ces jours où l'abomination de la désolation devait s'introduire dans le lieu saint ; il était encore dans le temple plus d'un lieu inaccessible à la profanation ; ces hommes n'avaient point pénétré dans le lieu redoutable où l'on ne pouvait entrer sans encourir une sentence de mort ; ils n'envoiaient point

l'arche d'alliance, l'autel des holocaustes, ou celui des parfums ; ils n'étaient pas même parvenus au lieu où le commun des Juifs religieux se retiraient pour prier : ces vendeurs et ces acheteurs occupaient, il est vrai, un lieu redoutable, puisqu'il appartenait au temple ; mais ce n'en étaient que les avenues et les portiques. Cependant Jésus-Christ traite leur faute comme un crime énorme ; il les condamne sans miséricorde, il les poursuit, il les chasse.

Vous sentez, mes frères, que c'est contre vous que je veux tourner tout ce détail, et si je parais disculper pour un moment un crime que nous devons détester, puisque Jésus-Christ le punit et le venge, c'est pour être plus en droit de m'élever contre des profanations pour lesquelles vous n'avez peut-être point assez d'horreur. Car, dites-moi, quand vous profanez nos églises, vous contentez-vous de présenter à la porte de ces lieux saints vos irrévérences et vos scandales ? Laissez-vous du moins aux fidèles un lieu de recueillement pour prier, aux prêtres et aux lévites le sanctuaire pour offrir la victime adorable ? Ministres de Jésus-Christ, prêtres du Dieu vivant, ne vous plaignez-vous pas que, jusque dans le Saint des saints, vos yeux sont blessés, vos oreilles frappées, vos imaginations troublées par des désordres, par des conversations, en un mot, par tout ce qui vous environne dans ce lieu redoutable, et que la sainteté de vos fonctions est souvent interrompue par ces spectacles d'abominations et d'horreurs ?

Après cela, mes frères, aurais-je tort de vous reprocher avec Jésus-Christ, que vous faites de la maison de Dieu une maison de trafic et une caverne de voleurs ? Au jour de ses vengeances, ne lui répondrez-vous pas de tous les hommages que vous lui enlevez, de tous les cœurs que vous détournez de son service, de toutes les âmes que vous perdez par vos exemples, de toutes les grâces que vous avez rejetées, de tous les mystères que vous avez profanés ? Vous faites une maison de trafic de la maison de Dieu ; et quelle sorte de négoce y faites-vous ? Ah ! mes frères, je crains de m'engager dans un détail que des oreilles chastes et chrétiennes ne pourront supporter sans horreur. On vous l'a dit plus d'une fois, et avec vérité : c'est dans nos temples que se forment les liaisons les plus indiscrettes, que se font les promesses les plus dangereuses, que se donnent les rendez-vous les plus criminels ; vous en faites une caverne de voleurs, non-seulement parce que vous y refusez à Dieu l'adoration qui lui est due, mais plus encore parce que vous détournez les honneurs qu'il a droit d'attendre de sa créature, et que vous dérobez au prochain son innocence, ce dépôt le plus rare, le plus précieux.

La maison de Dieu est une maison de prière ; c'est une vérité écrite par le doigt de Dieu même : *Scriptum est : Domus mea domus orationis est, et fecistis eam speluncam latronum.* C'est-à-dire, votre Dieu a

bien voulu agréer qu'on lui élevât un temple; il a daigné le remplir de la dignité de sa présence, il a fait les promesses les plus consolantes à ceux qui viendront y prier, et il les a, en quelque sorte, consignées dans le livre qui contient le détail des prodiges de sa miséricorde, afin que son peuple eût toujours sous les yeux des gages assurés de ses bontés : *Scriptum est.*

Ne l'oubliez donc jamais, mes frères, quand vous y entrez, que cette maison est une maison de prière : *Domus orationis*, c'est-à-dire que votre Dieu y est toujours présent pour vous y écouter, toujours assez miséricordieux pour vous y exaucer, toujours compatissant pour vous y soulager : c'est une maison de prière, *Domus orationis*; c'est-à-dire, que vous pouvez y gémir avec assurance sur vos peines, l'interroger avec confiance dans vos doutes, lui exposer avec foi vos infirmités et vos langueurs : c'est une maison de prière, *Domus orationis*; et c'est un crime seulement de s'y présenter sans aucun dessein de l'invoquer; ou n'en doit jamais sortir sans utilité et sans fruit; enfin, c'est une maison de prière, *Domus orationis*. Nous y sommes maintenant, mes frères, n'en sortons pas sans faire à Dieu une sainte violence; peut-être que nos irrévérences passées le rendent sourd à notre voix; qu'il aperçoive maintenant dans nos cœurs le regret qui nous pénètre, et la foi qui nous conduit au pied de ses autels!

Mon Dieu! vous l'avez promis, ne vous laissez point de l'exécuter; vous avez dit que vos yeux seraient ouverts sur cette maison sainte, et sur ceux qui viennent y prier : si partout ailleurs nos péchés nous rendent les enfants de votre colère, souvenez-vous qu'au moins ici nous sommes les enfants de votre miséricorde; apprenez-nous à trembler, en approchant de votre sanctuaire, inspirez-nous le recueillement, la composition et la confiance au pied du trône de vos grâces; faites, en un mot, que le saint usage que nous ferons de cette maison de prière, nous conduise à ce temple auguste de votre gloire, où il nous sera permis de vous bénir pendant toute l'éternité, sans craindre nos faiblesses! Ainsi soit-il.

X^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur la 1^{re} Epître de saint Paul aux Corinthiens, c. XII, v. 2-11.

Opérations de l'Esprit-Saint dans nos cœurs. Bon usage que nous devons faire de ses grâces.

Quoique les opérations de l'Esprit-Saint, mes frères, soient bien différentes des effets que produit l'esprit du monde, il est aisé de s'y méprendre; et c'est avec bien de la raison que le grand Apôtre nous expose aujourd'hui ces diverses opérations, afin que, comparant les œuvres dont nous sommes les témoins, avec les actions que nous nous permettons à nous-mêmes, nous puissions juger si l'esprit de Dieu en est le principe. Qu'il nous importe donc, mes

frères, de nous en assurer, afin que les œuvres du péché, que les inspirations de l'esprit de mensonge ne fascinent point nos yeux, et ne séduisent pas notre intelligence! Descendons, avec l'Apôtre, dans le détail de ces différentes œuvres; étudions-en le principe; considérons-en les effets, et surtout n'éloignons pas de nous par une vie peu chrétienne, l'Esprit qui peut seul former en nous un cœur pur : voilà le seul avertissement qui me paraît essentiel pour profiter de l'épître de ce jour. Avant de nous en occuper, élevons nos cœurs, et demandons à l'Esprit-Saint, dont nous allons raconter les merveilles, d'en opérer une en notre faveur, et d'ajouter à ses dons celui de la bonne volonté!

Dans cette épître, l'apôtre saint Paul rappelle les Corinthiens à leur premier état, pour leur faire mieux sentir les avantages du second. Lorsque vous étiez païens, leur dit-il, vous vous laissiez conduire vers les idoles muettes; mais maintenant vous devez bien prendre garde de suivre sur cet objet les impressions qu'on voudrait vous donner; car, adorer les idoles, c'est dire anathème à Jésus-Christ; et cette démarche est très-opposée à l'Esprit de Dieu, qui ne l'inspira jamais, puisque c'est par cet esprit que nous adorons, que nous invoquons, que nous sollicitons le Seigneur Jésus. Ce raisonnement de l'Apôtre est plein de lumière, pour peu qu'on veuille le pénétrer, et il devient encore plus frappant dans l'application que nous pouvons nous en faire; car, si nous remontons au court intervalle de temps que nous avons passé sous le joug du péché originel, il est certain qu'alors nous étions, sinon idolâtres, du moins ennemis de Dieu, incapables de l'adorer comme il l'exige, indignes de partager ses faveurs, et assez aveugles pour suivre sans résistance les impressions de l'Esprit de ténèbres.

Quelles actions de grâces ne devons-nous pas à Dieu, dont la miséricorde ne nous a pas laissés sentir les horreurs et les dangers de cet état! Mais j'applique cette réflexion de l'Apôtre aux pécheurs qui, après avoir vécu pendant des années sous la loi de Satan, ont fait des retours sur eux-mêmes, et formé des résolutions de mener une vie plus chrétienne: je puis leur dire que lorsqu'ils étaient idolâtres de leurs passions, elles les entraînaient dans les désordres les plus honteux; et malgré la turpitude de ces désordres, on les voyait suivre, avec une malheureuse docilité et une imprudente sécurité, toutes les impressions de ces passions criminelles, plus insensées encore que l'idolâtrie, quelque méprisable qu'elle soit. Car enfin, n'est-il pas de la dernière extravagance de servir des passions qui empoisonnent le cœur, troublent la conscience, répandent sur la vie présente les amertumes les plus cuisantes, et préparent pour la vie future des supplices éternels? Est-il concevable que la soif de l'argent porte à des dangers, ou au moins à des travaux excessifs, et à de longues et continuelles veilles;

que le désir de s'élever au-dessus de son état demande des assiduités, exige des bassesses, et souvent des crimes qui ne coûtent rien à celui qui espère de parvenir; que les plaisirs des sens produisent des infirmités pénibles, des maux, des douleurs cuisantes, au milieu desquelles on conserve toujours le même goût pour la volupté? n'est-ce pas, selon l'expression de l'Apôtre, se laisser dominer par le tyran le plus cruel? et ceux qui se conduisent de cette sorte, peuvent-ils se flatter d'appartenir à l'Esprit de Dieu? Non, mes frères, personne ne dit anathème à Jésus-Christ par l'impulsion de l'Esprit-Saint: cet Esprit est un Esprit de vérité, un Esprit de piété, de science et de sagesse: c'est bien à lui à nous instruire des hommages que Jésus-Christ a droit d'attendre de nous; aussi personne ne prononce le nom de Jésus, que par l'inspiration du Saint-Esprit.

Vous comprenez, mes frères, que l'Apôtre ne parle pas simplement de la lettre de ce nom adorable. Les démons le prononcent par l'impression de la crainte et de la terreur; les impies le prononcent quelquefois avec un sentiment de mépris et de révolte, la plupart des chrétiens le prononcent chaque jour avec des sentiments d'indifférence; et l'Esprit-Saint n'est point le principe de toutes ces dispositions; mais c'est à lui seul qu'il appartient de nous faire dire le nom de Jésus avec cette vénération profonde, cette vive reconnaissance qu'exige sa qualité de Sauveur; c'est à lui seul qu'il convient d'attacher à cet acte de religion les plus salutaires effets, comme c'est à cet Esprit-Saint qu'il appartient de répandre les dons que Jésus-Christ nous a mérités, et de les communiquer à qui il veut et quand il lui plaît; car, dit l'Apôtre, il y a diversité de biens spirituels, mais il n'y a qu'un Esprit; diversité de ministères, et il n'y a qu'un seul Seigneur; diversité d'opérations, et il n'y a qu'un même Dieu qui opère tout en tous.

Que l'Apôtre a donc bien raison de s'écrier dans d'autres endroits de ses Epîtres: O profondeur! O altitude! O profondeur! O immensité impénétrable de la richesse de Dieu! *Inestigabiles divitiæ!* (Rom., XI, 33.) Est-il possible, en effet, de raconter cette variété de biens spirituels que Dieu rend communs entre tous les membres de son Eglise, et qu'il distribue à chacun d'eux, selon les vues de sa miséricorde et de sa justice? Car, mes frères, tous ces dons qui partent d'un même principe, ont chacun leur destination particulière, et conforme aux desseins de l'Esprit de Dieu sur nous: les uns nous sont communiqués pour notre consolation, notre soutien, notre dédommagement; les autres nous sont ménagés pour exercer notre foi, éprouver notre confiance, épurer notre charité. Dieu, dans certaines circonstances, paraît attentif, libéral, miséricordieux, d'une richesse immense en grâces, en faveurs; dans d'autres moments, c'est un Dieu qui se tait, qui paraît insen-

sible aux prières les plus assidues, et qui quelquefois même ne parle que pour porter l'effroi dans le cœur de sa créature, n'agit que pour la frapper des coups les plus sensibles; mais, selon l'expression de saint Augustin, il n'est pas moins miséricordieux dans cette conduite que dans la première: *Etiam vindicans propitius*. Quelle variété dans la conduite qu'il tient dans deux circonstances si différentes! De quel moyen se sert-il pour consoler les justes, et pour les soutenir dans la voie de la vertu? Quelquefois il parle à leur cœur, et alors on peut lui dire avec le Prophète: *Quelles sont ineffables, ô mon Dieu! les douceurs que vous réservez à ceux qui vous craignent: « Quam magna multitudo dulcedinis tuæ, Domine, quam abscondisti timentibus te! »* (Psal. XXX, 20.) Quelquefois il sème sous leurs pas les bénédictions, les consolations les plus sensibles; augmentation dans leur fortune, accroissement d'honneur et de gloire; il multiplie leur prospérité sous leurs yeux, fait marcher devant eux des enfants dont la sagesse et la vertu naissante leur présentent une heureuse vieillesse; il les environne d'amis tendres, sages et prudents, qui préviennent leurs désirs, détournent leurs malheurs, les consolent dans leurs peines; et, à la vue d'une prospérité si constante, on se sent porté à s'écrier avec le Prophète: *C'est ainsi que sera béni l'homme qui craint le Seigneur: « Sic benedictur homo qui timet Dominum. »* (Psal. CXXVII, 4.)

Quelquefois aussi, et le plus souvent, il livre leur esprit au trouble et à l'agitation, leur cœur aux amertumes les plus cuisantes; il permet que l'ennemi dissipe leurs biens, flétrisse leur honneur, il leur fait trouver dans le sein de leur famille, quelquefois même dans l'intérieur de leur propre maison, des sujets de confusion et de douleur; il étend sa main jusque sur leur corps, et les destine à des infirmités pénibles et douloureuses. Mais qu'il est aisé de s'apercevoir que c'est sa main bienfaisante qui les conduit dans des routes si difficiles! et il dit en plus d'une manière: *Je suis avec lui dans la tribulation: « Cum ipso sum in tribulatione. »* (Psal., XC, 13.) Mais cette variété, cette richesse des dons qu'il communique aux justes, n'est encore qu'une faible émanation de ces richesses immenses dont parle l'Apôtre; elles se déploient d'une manière plus admirable encore sur les pécheurs. Que d'avances miséricordieuses pour les gagner! que de coups salutaires portés par une main indulgente! que d'accidens ménagés! que d'obstacles détournés! que d'abîmes comblés sous leurs pas! que de chaînes rompues! hélas! que d'avertissements! que de conseils! que de reproches! que de remords! Il faut que le pécheur soit bien aveugle, pour méconnaître la main charitable qui veut le traiter et le guérir; et je pense, mes frères, que de toutes les idées qui affligent le pécheur impénitent au jour des justices, celle qui le consternerait davantage, c'est le souvenir de

toutes les avances que le Seigneur aura faites vers lui, et que par sa faute il aura rendus infructueuses.

Mais si Dieu agit si efficacement pour le bien de chaque âme en particulier, qui décrira les paroles de sa sagesse, de sa puissance et de sa miséricorde, dans l'établissement et la protection journalière de son Eglise? L'Apôtre ne fait qu'indiquer les différents dons que le Seigneur employait, dans les premiers jours, pour se former un peuple de fidèles adorateurs; il donnait aux uns le don de parler avec sagesse; et ce don se perpétue dans tous ceux à qui il est donné de régler, par des conseils prudents, les mœurs et la conduite des personnes qui leur sont soumises. Quelle attention ne doivent pas avoir, par conséquent, les pères et mères pour qu'il ne sorte jamais de leur bouche des paroles qui, en s'écartant de la sagesse éternelle, deviennent une pierre d'achoppement pour leurs enfants! quelle vigilance pour étudier leurs différents caractères, et donner à chacun les avis les plus propres à les former à la vertu! D'autres reçoivent du même Esprit le don de parler avec science; et ce don se perpétue dans les ministres que Dieu a établis au milieu des peuples, pour leur expliquer sa loi. Quelle plus étroite obligation que celle qui est imposée aux prêtres et à ceux qui se disposent à ce ministère, de se remplir de bonne heure de la science du salut, afin que Dieu ne les rejette pas du sacerdoce, et qu'ils ne soient pas du nombre de ces hommes dont parle Ezéchiel (chap. XIII, vers. 6), qui allaient de la part du Seigneur et parlaient en son nom, tandis qu'il ne les envoyait pas! D'autres reçoivent la foi; et ce don, commun à tous les états, se perpétue dans ceux qui, instruits des vérités du salut, en font une continuelle application au règlement de leurs mœurs, qui jugent de tous les événements par les lumières de la foi, et qui se conduisent dans toutes leurs entreprises d'une manière conforme aux règles qu'elle prescrit. Que ce don bien menagé est d'une grande ressource dans les violentes tentations que le monde suscite, dans les pénibles tribulations que l'humanité rend inévitables! qu'il est donc essentiel au chrétien de se fortifier dans les principes de cette foi, afin de n'être pas ébranlé! Un autre reçoit du même Esprit le don de guérir les maladies. Ce don extérieur et visible, nécessaire dans les premiers temps pour prévenir l'infidèle, ne se perpétue jamais nous que d'une manière spirituelle et morale; et on le trouve dans ceux qui travaillent efficacement à la conversion des pécheurs. Vous pouvez vous-mêmes, mes frères, participer à ce don, lorsque, guidés par cet Esprit, vous vous tenez un devoir de soulager vos frères dans leurs infirmités corporelles ou spirituelles, de les visiter, de les consoler, de partager leurs maux. Un autre reçoit le don des miracles. Pour participer à ce don, il n'est pas nécessaire d'opérer des prodiges extérieurs qui semblent

renverser l'ordre de la nature, ou du moins en excéder les forces. Il y a, en tout genre, des prodiges qui s'opèrent sous nos yeux et qui tendent à l'édification de l'Eglise; prodige de patience dans les maux; prodige de charité dans les riches bienfaits; prodige d'humilité dans les âmes simples; prodige de pénitence dans les pécheurs convertis; prodige de piété dans les justes. L'Esprit-Saint, au milieu de la corruption universelle, opère tous les jours des prodiges de cette espèce pour notre consolation. Un autre reçoit le don de prophétie. Ce don ne consiste pas toujours à annoncer clairement les événements éloignés: autant cette connaissance était nécessaire pour l'établissement de l'Eglise, autant devient-elle inutile dans des jours où toutes les vérités sont prouvées et confirmées dans le cœur des fidèles; mais l'esprit des prophètes est encore au milieu de nous, et c'est lui qui fait voir au chrétien, d'une manière aussi claire que si elle était présente, sa destinée future; qui lui fait lire utilement dans les années éternelles, et lui fait prendre les précautions les plus propres à se les rendre heureuses.

Le discernement des esprits, que l'Apôtre compte encore au nombre des dons de l'Esprit-Saint, est peut-être, mes frères, d'un plus grand usage de nos jours que dans la primitive Eglise. Il était nécessaire autrefois, pour faire distinguer les apôtres des séducteurs, les miracles des prestiges, les prophéties des paroles vaines; il est maintenant le plus grand préservatif contre la fausse philosophie du siècle, laquelle, pour mieux se couvrir, prend souvent un air de sagesse, d'honnêteté, de raison, quelquefois même de religion.

Le don de parler diverses langues, et celui de les interpréter, ne peuvent plus se reconnaître dans le sein de l'Eglise, qu'en les prenant dans un sens mystique. Le nom de Dieu est maintenant béni dans toutes les langues et dans toutes les contrées; mais ne se trouve-t-il pas dans chaque langue, en particulier, des chrétiens fidèles qui, pour honorer Dieu, ont recours en quelque sorte à la diversité des langues, en l'honorant tantôt de leur exemple par l'édification qu'ils donnent, tantôt de leurs démarches, quand c'est la charité qui les leur fait faire?

Puisque c'est l'Esprit de Dieu qui opère en nous toutes ces œuvres, puisqu'il les opère quand il lui plaît, puisqu'il les communique à qui il veut, ne comptons jamais sur nos mérites; ne nous déitions jamais de ses bontés; ne négligeons jamais d'en implorer le secours; ne nous lassons jamais d'en attendre les faveurs; n'abusons jamais des richesses de sa miséricorde; et joignons les bonnes œuvres à la confiance, espérons toujours d'en recueillir les fruits dans les tabernacles éternels. Ainsi soit-il.

Sur l'Évangile selon saint Luc, c. XVIII, v. 9-19.

L'orgueil nous éloigne de Dieu; l'humilité nous en rapproche. Caractères de la prière chrétienne.

De toutes les paraboles que Jésus-Christ propose dans le saint Évangile, mes frères, je n'en vois pas de plus intéressante et de plus instructive que celle dont vous venez d'entendre la lecture; ils ne sont pas rares, ces hommes qu'il y dépeint dans la personne du Pharisien orgueilleux; qui, pleins de confiance en eux-mêmes, de mépris pour leurs frères, s'applaudissent avec complaisance du penchant qu'ils croient avoir pour la vertu; et qui, parce qu'ils sont en quelque sorte revêtus des livrées de la régularité et de la justice, se croient autorisés à censurer ceux qui paraissent moins réguliers et moins parfaits.

Jésus-Christ, ennemi déclaré de toute duplicité et de tout mensonge, ne put jamais retenir son indignation et sa juste colère contre ces hommes coupables; et en démasquant leur hypocrisie par cette parabole, il nous apprend à distinguer la vraie justice de celle qui n'en a que l'extérieur et le masque. Suivons notre Évangile dans tous ses points: prenons garde surtout d'imiter l'orgueil de ce Pharisien hypocrite dont il est parlé, en détournant de dessus nous des traits dont l'application nous intéresse et nous convient; et si, jusqu'à présent nous n'avons pas été assez humbles pour reconnaître nos imperfections et nos faiblesses, soyons assez sincères pour rougir de notre orgueil. Ces deux hommes, par une conduite bien différente, nous mènent à la même vérité: donnons-leur toute notre application.

Pourquoi Jésus-Christ, dont la charité ménageait toujours les pécheurs, et dont l'indulgence avait particulièrement pour objet ces hommes perdus de réputation, que leurs scandales et leurs exactions faisaient regarder comme des ennemis publics; pourquoi cet Homme-Dieu, par sa nature même irréprochable dans sa conduite, qui s'exposait néanmoins aux soupçons les plus injurieux, en conversant familièrement avec les pécheurs et en s'asseyant à leur table; pourquoi, dis-je, semble-t-il perdre ce caractère de douceur et de bonté, quand il s'agit des Pharisiens? La femme adultère paraît sous ses yeux, dans le temple, avec toute la confusion que doit lui inspirer la publicité de son crime; et Jésus-Christ ne lui parle qu'un langage de paix. Zachée, sur le sycamore, semble rappeler à tous ceux qui le voient ses exactions et ses rapines; et les regards de Jésus-Christ se fixent sur lui, et il choisit sa maison par préférence pour le lieu de son repos. La pécheresse vient le trouver pendant un repas, pour lui donner des témoignages de son repentir et de son amour; mais elle réveille dans l'esprit de tous ceux qui l'environnent le souvenir des scandales qui l'ont déshonorée aux yeux de toute la ville, et Jésus-Christ lui accorde

les éloges qui ne sont dus qu'à la vertu. Les Pharisiens, au contraire, sont assidus à le suivre, s'empressent à se trouver à toutes ses prédications, s'accordent à l'interroger et à l'entendre, et Jésus-Christ n'a pour eux que des menaces, des anathèmes et des reproches. Ce divin Sauveur ne serait-il donc le Dieu que des grands pécheurs? de longues impiétés, de grands scandales donnent-ils un accès plus prompt et plus facile à ses miséricordes et à ses faveurs?

Il suffit de connaître, d'un côté, le caractère de Jésus-Christ, et de l'autre, les dispositions des Pharisiens, pour découvrir la cause d'une opposition si marquée: médecin habile, il sait proportionner les remèdes aux maux qu'il veut guérir. L'orgueil est une plaie profonde, que la douceur et les ménagements ne font qu'aigrir et pallier; l'orgueil renferme un fonds de corruption qu'il faut sonder si on veut y apporter un remède. Faut-il donc s'étonner si, pour dé tromper les Pharisiens et ceux qui, à leur exemple, mettent toute leur confiance en eux-mêmes, Jésus-Christ emploie une parabole si effrayante et si terrible?

Ceux que Jésus-Christ veut instruire aujourd'hui, étaient de ces hommes à qui l'on ne pouvait reprocher aucun excès, aucun scandale. Instruits de la loi de Dieu, ils en remplissaient tous les points avec une scrupuleuse exactitude; mais pleins de confiance dans leurs bonnes œuvres, ils se croyaient bien avancés dans le chemin de la perfection et de la vertu: *In se confidebant tanquam justis*. Ils ne se contentaient point de se permettre sur eux-mêmes des retours de complaisance et d'amour-propre; ils se comparaient avec ceux qui les environnaient, et la comparaison tournait toujours à leur avantage. Le même orgueil qui grossissait à leurs yeux leurs bonnes œuvres, y grossissait aussi les défauts du prochain; de sorte qu'ils s'imaginaient qu'une apparence de justice les autorisait à censurer ceux qui étaient moins justes: *Aspernabantur ceteros*.

Pourquoi, mes frères, ce défaut se trouve-t-il si souvent celui des personnes qui se piquent le plus de régularité et de vertu? Pourquoi l'esprit de médisance et de critique est-il si naturel aux dévots, qu'il semble que beaucoup de dévotion et d'exactitude dans la conduite supposent beaucoup de fiel, de hauteur et d'amertume dans le caractère? Malheur accablant, qui rend si souvent la piété insupportable à ceux mêmes qu'une inclination naturelle porterait plus volontiers à la vertu! Abus qui prend sa source dans deux désordres également dangereux: il vient, et de la part des dévots hypocrites, qui, comme le Pharisien, abusent du nom de la vertu pour couvrir leurs injustices; et de la part des impies et des libertins, qui, pour décréditer la vertu, voudraient la rendre responsable de tous les excès que se permettent les hypocrites et les faux dévots. Écoutez maintenant le moyen que Jésus-

Christ emploie pour remédier à ce double malheur.

Deux hommes, nous dit-il, montèrent au temple pour prier : *Duo homines ascenderunt in templum ut orarent*. Ils font tous deux la même démarche, ils entrent dans la maison du Seigneur; ils ont tous deux le même objet, ils y viennent pour prier : *Ascenderunt ut orarent*. Ce qui prouve que tous ceux qui pratiquent à l'extérieur les œuvres du christianisme, ne sont pas pour cela justifiés devant Dieu. On peut paraître assidûment au temple dans les différentes solennités prescrites par la loi, on peut même crier avec les vrais enfants : Seigneur ! sans appartenir pour cela à celui dont on réclame la miséricorde. C'est aux seules dispositions du cœur, dit saint Augustin, c'est à la charité, à cette charité qui se manifeste par les œuvres, qu'on distingue ceux qui appartiennent à Dieu par Jésus-Christ.

Ces deux hommes, qu'un même acte de religion réunit dans le temple, se trouvent liés à deux états différents; l'un était Pharisien, et l'autre Publicain : *Unus Phariseus, et alter Publicanus*. Comme l'Évangile nous parle souvent de ces deux sortes de conditions, et que les Pharisiens et les Publicains avaient de fréquentes relations avec Jésus-Christ, il nous est important d'étudier ce qui distinguait ces deux états.

Les Pharisiens étaient des hommes qui tenaient le premier rang parmi le peuple; ils étaient graves et sérieux dans toutes leurs démarches; ils faisaient de l'étude de la loi leur unique occupation; ils paraissaient s'appliquer surtout à y conformer leur conduite et leurs mœurs. Toujours les premiers dans le temple, ils se répandaient, devant Dieu, en de longues prières. Mieux instruits que le commun des hommes, ils se seraient fait un scrupule de manquer aux points même les plus légers de la loi; leur extérieur annonçait l'esprit de mortification et de pénitence; leurs paroles étaient assaisonnées de morale et d'instructions; et de peur de ne pas parler assez efficacement ils portaient sur leurs habits de longues bandes de parchemin, où les maximes de la loi étaient écrites, pour l'édification de ceux qui les fréquentaient. Pleins de zèle pour la religion qu'ils professaient, ils reprenaient avec sévérité tous ceux qui se rendaient coupables de quelques transgressions. Une conduite si irréprochable et si édifiante leur attirait le respect et la vénération publique; on les appelait maîtres; on ne s'approchait jamais d'eux, dans les places et dans les carrefours, sans les prévenir par le salut; on leur déférait les honneurs les plus singuliers; on leur destinait les premières places dans les Synagogues et dans les festins; en un mot on ne se croyait quelque perfection et quelque mérite, que quand on avait réussi à les imiter et à les suivre. Voilà, mes frères, l'idée que l'Évangile nous donne des Pharisiens; rapprochez tous ces traits de ceux dont l'Esprit-Saint se sert pour nous peindre

les Publicains, et vous en sentirez la différence.

Les Publicains, chargés, par état, de lever sur le peuple les tributs et les impôts du prince, portaient partout le mépris et l'aversion, presque inévitablement attachés à cet emploi: on les fuyait, on les confondait avec ceux que leurs désordres rendaient objet de scandale; il suffisait de fréquenter un Publicain pour devenir l'objet des soupçons les plus injurieux; et le plus grand reproche que les Pharisiens aient jamais pu faire à Jésus-Christ, c'était de vivre familièrement avec les Publicains et de manger à leur table : *Recipit, et manducat cum illis* (Luc., XV, 2.) Il est vrai que les Publicains n'étaient pas religieux observateurs de la loi; leur emploi, outre qu'il entraînait avec lui beaucoup de dissipation, devenait aussi l'occasion continuelle des injustices les plus criantes; abusant quelquefois de leurs fonctions, ces hommes se rendaient odieux par leurs exactions et leurs rapines; et le moindre reproche qu'on pût faire à un Publicain, c'était d'être indévot et dissipé.

Voilà donc, mes frères, les deux hommes qui se présentent aujourd'hui au temple: lequel, à ce portrait, vous paraît le plus digne des regards du Seigneur? Tous deux y viennent pour prier: lequel vous paraît le plus en état de demander, le plus certain d'obtenir? Si les apparences de la vertu annonçaient toujours un état de sainteté et de justice, vous prononcerez en faveur du Pharisien; si les états les plus critiques et les plus dangereux n'offraient jamais aucune ressource de salut, vous réproberez le publicain. Mais le Dieu dont les pensées sont si fort élevées au-dessus de nos pensées et de nos vues, ce Dieu qui, sans faire acception des personnes, ne se laisse fléchir que par les dispositions du cœur, va vous apprendre, par le jugement qu'il porte sur ces deux hommes, quel est celui que nous devons en porter nous-mêmes. Suivons notre Évangile.

Le pharisien, dit Jésus-Christ, se tenait debout pour prier : *Stans orabat*. Il commence à oublier que celui qui prie est un pauvre, un véritable mendiant, à qui convient la posture la plus respectueuse et la plus humiliée; et que, quand on a à exposer de grandes infirmités et des misères réelles, on doit recourir aux sentiments de l'humilité la plus profonde : *Stans orabat*. Il oublie que ce qui doit nous occuper le plus quand nous prions, ce sont moins les vertus que nous avons acquises, que celles que nous devons acquérir; qu'il est essentiel, à la vérité, de témoigner à Dieu sa juste reconnaissance du bien qu'il produit en nous, mais que le premier témoignage qu'il exige de notre sensibilité est un aveu de nos imperfections et de nos misères. Il oublie que le juste, loin de s'applaudir de ce qu'il est sujet à moins de désordres que son prochain, doit gémir et trembler, parce que plus il aura reçu de grâces, plus son compte

sera rigoureux et terrible, et plus sa chute sera profonde. En un mot, la prière de ce Pharisien est une longue énumération de ses fausses vertus, tandis qu'elle devrait être une simple exposition de ses véritables besoins. Seigneur, dit-il, je vous rends grâces de ce que je ne suis point comme le reste des hommes : *Gratias ago tibi, quia non sum sicut cæteri hominum.*

O présomption détestable ! reprend ici saint Bernard. Il n'est pas comme le reste des hommes ! A-t-il donc été dispensé de cette tache honteuse qui nous a déshonorés tous aux yeux de Dieu ? Est-il exempt de cette loi de la chair qui, dans nos membres, combat continuellement contre la loi de l'esprit ? Les semences funestes de ces passions et de ces vices qui désolent quelquefois les âmes les plus ferventes, ont-elles toutes été arrachées de son cœur ? et Dieu aurait-il créé pour lui seul un cœur insensible aux attrait de la concupiscence : *Non sum sicut cæteri hominum !*

La plupart des hommes, ajoute cet hypocrite, sont avides du bien d'autrui ; ils trouvent toujours des moyens injustes de se l'attribuer : *Raptors.* Pour moi, loin de toucher au bien de mon prochain, je me prive de ma propre substance pour le soulager, je partage mon pain avec les malheureux, et je donne exactement la dîme de tout mon bien pour en aider les misérables : *Decimas do omnium quæ possideo.* Les autres hommes sont injustes ; ils se font des lois selon leurs caprices et leurs passions : *Injusti.* Pour moi, je n'en connais qu'une, c'est la loi de mon Dieu ; je la pratique avec exactitude ; j'ai soin d'ajouter aux préceptes qu'elle me présente l'observance des œuvres qu'elle me conseille, je jeûne exactement aux jours marqués par la loi, mais j'ajoute encore, par esprit de mortification, deux jeûnes pendant la semaine : *Bis jejuno in Sabbato.* Le reste des hommes se laisse dominer par les plus honteux penchants ; ils ne respectent pas même les sentiments de la nature et de la probité, aussi l'adultère est-il commun parmi eux : *Adulteri.* Pour moi, je suis trop attaché aux règles de la pudeur et de la décence, pour me livrer à ces vices infâmes, et ma conscience me rend sur cet article le plus consolant témoignage : elle ne me le rendrait point, si je ressemblais à ce Publicain qui prie à l'entrée du temple : *Vult etiam hic Publicanus.*

En vérité, mes frères, on ne peut entendre sans indignation la prière de ce Pharisien ; l'odieuse comparaison qu'il établit entre les défauts du reste des hommes et ses propres mérites, annonce l'orgueil dont son cœur est infecté. Mais, dites-moi, est-il rare de trouver des chrétiens, qui fassent sur eux-mêmes de pareils retours de complaisance ? N'avez-vous jamais, au moins par votre conduite, tenu devant Dieu le même langage ? On se connaît rarement dans les penitances qu'on entend faire du vice et du péché ; la malignité, l'esprit de critique, sont assez ingénieux à faire aux autres l'applica-

tion des vérités qu'on entend. La prévention et l'amour-propre rendent ignorant et stupide, quand il s'agit de se les appliquer à soi-même. En un mot, on n'est jamais comme le reste des hommes, ni du côté des vertus, ni du côté des vices : du côté des vertus, parce qu'on se croit toujours plus de perfections ; du côté des vices, parce qu'il est rare qu'on ne trouve le moyen de les excuser : *Non sum sicut cæteri hominum.*

Est-ce là le principe du grand saint Augustin, lui qui, bien loin de s'applaudir avec orgueil des sentiments de vertu que la grâce avait formés dans son cœur, gémissait sans cesse sur les égarements où pouvait l'entraîner la fragilité de la nature, et convenait que le juste pouvait tomber dans les fautes les plus grossières, si la grâce de celui qui a fait l'homme ne le fortifiait contre sa propre faiblesse ?

Mais laissons ce Pharisien s'applaudir de ses fausses vertus ; donnons toute notre attention à la prière du Publicain. Il ne tient ni la même conduite, ni le même langage, il s'arrête à la porte du temple, éloigné du sanctuaire : *A longe stans.* Il sait que la maison de Dieu est une maison de recueillement et de prière ; que la présence seule d'un pécheur est capable de rappeler dans l'esprit du juste qui vient y prier, le souvenir de tous ses scandales ; il craint de troubler la piété du fidèle charitable, aux prières duquel il devra peut-être sa réconciliation et sa grâce ; l'intervalle, surtout, que son iniquité a mis entre son Dieu et lui, lui paraît immense, et le tient éloigné du lieu où réside le Saint des saints : *A longe stans.* Il a si souvent irrité le Seigneur par ses injustices, qu'il craint, par un sentiment de ses regards, de réveiller sa colère qui garde le silence ; aussi a-t-il les yeux fixés vers la terre, il n'ose les élever au ciel : *Nec oculos ad cælum levans.* C'est son cœur qui a péché, c'est lui qu'il voudrait punir, et, se frappant la poitrine, il annonce la douleur dont il veut le briser : *Percutiebat pectus.* Une douleur bien vive ne connaît que les gémissements et les larmes ; la sienne ne lui permet pas de s'étendre en longs discours : Seigneur, s'écrie-t-il, ayez pitié de moi, qui ne suis qu'un pécheur : *Propitius esto mihi peccatori :* et cette courte prière renferme tout ce qu'il doit demander, tout ce qu'il peut obtenir. Il est pécheur, voilà le prétexte de son crime ; il en fait l'aveu sans déguisement et sans fard : *Peccator sum ;* son Dieu est miséricordieux : *Propitius ;* il sollicite cette miséricorde avec gémissements et avec larmes. Aussi Jésus-Christ n'attend pas que nous tirions la conséquence de cette parabole ; il nous assure que celui-ci descend justifié dans sa maison, tant il est que l'autre y porte le témoignage de sa réprobation et de son orgueil : *Descendit hic justificatus in domum suam ab illo.*

Mais qu'a-t-elle donc d'admirable aux yeux de Jésus-Christ, cette prière du Publicain, pour devenir si efficace et si puissante ? Apprenez - le, mes frères, et réglez vos

prières sur la siéenne, si vous ne voulez pas éprouver si souvent l'inutilité de vos supplications et de vos vœux. Voulez-vous prier avec fruit ? Priez comme lui, avec humilité, avec sincérité, avec confiance, avec persévérance.

Avec humilité : ce n'est pas ce qui manque aux autres qui doit vous occuper par préférence, mais ce qui vous manque à vous-mêmes, ou si la charité vous oblige à parler de leurs besoins, ce n'est qu'après avoir gémi sur vos besoins personnels. Evitez surtout de vous comparer à ceux qui paraissent moins parfaits que vous ; peut-être ont-ils des perfections secrètes que vous ne possédez pas, tandis que votre cœur est infecté de plaies cachées qui ne le déshonorent pas moins sous les yeux de Dieu : on si vous voulez établir quelque comparaison utile, que ce soit de vous-mêmes avec vous-mêmes ; c'est-à-dire, ce que vous êtes, avec ce que vous devez être ; ce que vous avez été dans un premier instant de ferveur, ou dans un premier moment de conversion, avec ce que vous êtes devenus par relâchement et par tiédeur.

Priez avec sincérité : ne confiez jamais à vos lèvres toutes seules le soin d'exposer vos besoins, parce qu'il arrivera souvent qu'elles ne seront pas d'intelligence avec votre cœur. Vos lèvres demandent tous les jours à Dieu que sa volonté soit faite, votre cœur est plein de sa volonté propre ; vos lèvres ne demandent que le pain quotidien, et votre cœur ne soupire qu'après les satisfactions, les superfluités de la vie ; vos lèvres demandent à Dieu miséricorde pour miséricorde, et votre cœur se nourrit de ressentiment et d'aigreur ; vos lèvres, en un mot, demandent la victoire sur les tentations et la délivrance du mal, et votre cœur recherche les occasions et les dangers : dès lors point d'uniformité entre vos affections et vos prières, et dès lors point de succès.

Demandez avec confiance : de quelque nature que soient les grâces que vous sollicitez, dès qu'elles sont dans l'ordre du salut, et que vous demandez au nom de Jésus-Christ, ne craignez point de vous voir refuser ; demander avec incertitude, c'est montrer, ou qu'on est peu touché des faveurs qu'on sollicite, ou qu'on est peu convaincu de la puissance de celui de qui on les attend.

Demandez avec persévérance : puisque Dieu ne se lasse jamais de nos importunités, pourquoi nous lasserions-nous de lui faire des instances ? n'est-il pas juste, puisqu'il nous attend malgré nos délais, que nous supportions ses retardements ? Il fait miséricorde à qui il veut, et quand il lui plaît, dit saint Augustin ; mais il exige que nous demandions sans interruption, et ce n'est qu'à ce prix qu'il manifeste cette heureuse volonté. Voilà, mes frères, les règles de la prière, et par conséquent, la raison de l'insuffisance et de l'inutilité de la plupart des nôtres. Concluez donc, et cette conséquence

va renfermer tout le précis de notre parabole, concluez que, quel que soit votre état, quelque multipliés que soient vos désordres, le temple de Dieu vous est ouvert, le Seigneur y est toujours présent pour vous ; mais vous ne devez y entrer que pour prier ; tout autre objet est indigne de la majesté du Dieu qui y habite, et de la fin pour laquelle il vous y attend. Ayez soin, avant d'y paraître, de déposer tout amour-propre, tout sentiment trop avantageux de vous-mêmes ; si vous vous entretenez de vos vertus, que ce soit toujours pour gémir de ce qu'elles sont si stériles ; si vous vous comparez au prochain, que ce soit pour reconnaître les imperfections qui vous abaissent ; rappelez-vous enfin que vous êtes pécheurs, et votre Dieu miséricordieux ; ce double motif peut vous inspirer les dispositions les plus propres à la prière.

Mon Dieu, il faut que l'humilité soit bien précieuse à vos yeux, puisque vous accordez tant d'éloges à la prière du Publicain. Me conviendrait-il, en finissant, de vous adresser d'autres paroles, au nom de ceux qui m'écoutent ? Seigneur, ayez pitié de nous, nous sommes pécheurs : *Propitius esto mihi peccatori*. Je sais que cette qualité de pécheur me prive de tous les droits que ma vocation me donne à vos miséricordes et à vos grâces ; mais si le nom de pécheur est aux yeux de votre justice un titre de réprobation et d'anathème, il est aux yeux de votre miséricorde un titre de commisération et d'indulgence. Inspirez-nous souvent cet aveu. Nous sommes pécheurs ; donnez-nous surtout l'humilité qui le sanctifie, la confiance qui le rend utile, et que chacun de ceux qui vous feront cet aveu salutaire, mérite d'entendre au fond du cœur cette réponse si consolante : *Celui-ci descendit justifié dans sa maison : Descendit hic justificatus in domum suam*. Amen.

XI. DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur l'Épître de saint Paul aux Philippiciens, c. 1, v. 3-11.

Tendresse pastorale. Admirables effets de la charité. Pesanteur du joug des passions.

Il faudrait, mes frères, avoir reçu une mission aussi étendue que celle de l'Apôtre, en avoir rempli les devoirs avec la même fidélité, se sentir pour le salut du prochain le même zèle et la même ardeur, et surtout avoir été trouvé digne de souffrir quelque chose pour la gloire de Jésus-Christ, avant d'oser parler le langage que nous présente l'Épître de ce jour, et prétendre au témoignage que se rend aujourd'hui le saint docteur des gentils.

Ne négligeons pas cependant l'application de toutes ces vérités : vous y verrez vos devoirs, et nous y trouverons nos obligations. Nous vous lerons remarquer qu'il s'en faut beaucoup qu'on puisse vous adresser, dans toute leur étendue, les félicitations et les éloges que saint Paul adresse aux Phi-

lippiens : de notre côté, nous avouerons avec sincérité que nous sommes bien éloignés des dispositions de l'Apôtre, et bien peu dignes des consolations qu'il éprouve au milieu de ses chaînes. Mais aussi, plus ces différents parallèles seront affligeants, humiliants et pénibles, plus ils deviendront utiles à ceux qui voudront en profiter.

Méditons attentivement ces vérités, et demandons-en le saint usage à l'Esprit qui les a dictées, qui les a transmises jusqu'à nous, et qui ne nous les présente aujourd'hui que pour en faire le sujet de notre plus sérieuse attention.

Pouvons-nous dire, comme l'Apôtre, que nous rendons grâces dès que nous nous souvenons de vous? Saint Paul avait sujet de se livrer à ce sentiment de reconnaissance envers Dieu : le Seigneur avait répandu sur son ministère, au milieu des habitants de Philippiques, une bénédiction si sensible, que ce peuple marchait d'un commun accord dans la voie de l'Évangile. Ils honoraient la mission de leur apôtre par la charité qui les animait, par la foi qui les éclairait, par le plus tendre attachement pour celui dont le Seigneur avait fait choix pour être l'instrument de leur sanctification. De sorte que l'Apôtre, réfléchissant sur le succès de ses travaux, bénissait la miséricorde de Dieu de l'avoir conduit au milieu de ce peuple docile : *Gratias ago Deo meo.*

Pour nous, mes frères, avec une infinité de motifs de reconnaissance, nous en avons tant de gémissant et de douleur, que nous pourrions vous dire quelquefois, que quand nous nous souvenons de vous, c'est pour exposer à Dieu le peu de fruit de notre ministère, les désordres sans nombre qui, malgré notre attention, et souvent peut-être par notre négligence, s'introduisent et se perpétuent parmi vous : et si nous rendons grâces de ce qu'il se rencontre encore de la foi, de la piété, de la commisération pour les pauvres, et dans plusieurs, des vertus dignes des premiers siècles de l'Église, nous gémissons de trouver dans le plus grand nombre la dissipation, les désordres, l'incrédulité et la fausse philosophie qui caractérisent particulièrement notre siècle.

Qu'il nous est donc nécessaire, mes frères, à l'exemple de l'Apôtre, de nous souvenir de vous, et de ne jamais faire de prières que vous n'y participiez! obligation étroite de tout ministre pour attirer la bénédiction sur son ministère; mais devoir plus essentiel d'un pasteur de présenter souvent à Dieu le peuple qui lui est confié, de s'occuper souvent des besoins dont il est le témoin, pour en faire l'objet de ses demandes : et c'est ce qui doit renouveler et soutenir votre assiduité aux exercices publics de religion qui se font dans l'enceinte de cette église. Partout ailleurs, si l'on prie pour vous, c'est d'une manière générale; vous êtes renfermés dans cette charité universelle de Jésus-Christ qui comprend tous les âges, toutes les conditions, tous les besoins : mais ici, c'est de vous spécialement que nous nous entrete-

nons avec le Seigneur; c'est ici votre maison, c'est votre autel, ce sont vos ministres. Ne forcez donc jamais le Seigneur, par la désertion de ce temple et par l'éloignement de votre paroisse, de vous séparer lui-même des vœux que nous adressons ici pour vous tous.

L'Apôtre rend grâces de ce que les Philippiques ont persévéré dans la foi de l'Évangile depuis le jour qu'ils l'ont reçu. Et dans quel moment leur rend-il ce témoignage? Dans le temps de sa captivité, à la fin de sa course, après les avoir laissés longtemps marcher, pour ainsi dire, tout seuls dans la voie qu'il leur avait ouverte. Ce peuple, mes frères, trouve, hélas! bien peu d'imitateurs. Combien dire parmi vous l'impression d'une cérémonie, d'une instruction? Si l'on vous voyait seulement persévérer d'une fête à l'autre dans l'assiduité, dans la ferveur, dans le goût des sacrements, et dans toutes les dispositions que vous montrez quelquefois aux grandes solennités; ah! mes frères, votre persévérance pour la suite serait presque assurée : mais le relâchement et la tiédeur s'emparent bientôt du cœur et de l'esprit. Ce temple, trop resserré, trop étroit dans certains jours, est quelquefois abandonné; et nous jugeons, par le peu d'assiduité, du peu de fidélité à conserver les dispositions de ferveur qu'on avait puisées au pied des saints autels. Ah! du moins, mes frères, si nous ne pouvons pas rendre à tous le même témoignage, il en est encore parmi vous, à qui j'adresse avec assurance ces paroles suivantes de l'Apôtre : J'ai une ferme confiance que celui qui a commencé en vous le bien, le perfectionnera jusqu'au jour de Jésus-Christ. Et c'est le sentiment que nous avons quelquefois éprouvé pour plusieurs d'entre vous, quand nous les avons vus pratiquer des œuvres de justice, de charité, d'humilité, de patience, peu ordinaires et peu communes. Nous ne pouvons vous exprimer avec quelle ardeur nous avons demandé et demandons tous les jours que ces œuvres ne soient point infructueuses; que Dieu ne permette point que l'orgueil en altère la pureté, ou que l'inconstance en arrête le cours : nous supplions sa miséricorde de les épurer de telle sorte, qu'elles soient parfaites au jour de Jésus-Christ, c'est-à-dire au jour de la discussion universelle.

Il est juste, ajoute l'Apôtre, que j'aie ce sentiment de vous tous, parce que je vous porte dans mon cœur. Modèle admirable pour les ministres à qui Dieu confie le salut des âmes : ils doivent porter dans leurs cœurs le souvenir continué de celles que Dieu abandonne à leur sollicitude; s'intéresser à leurs besoins; gémir de leurs faiblesses; solliciter leur guérison, si elles sont malades; demander leur persévérance, si elles sont dans un état de justice; partager, en quelque sorte, avec elles, les maux corporels qu'elles éprouvent, afin de les animer à la patience : mais aussi ce même attachement que Dieu prescrit à ses ministres, la charité

l'impose également aux fidèles qui sont l'objet de leur ministère.

Les Philippiens prenaient part au bonheur qu'avait l'Apôtre, d'être dans les chaînes pour Jésus-Christ. L'Apôtre les en félicite, et fait même de ce sentiment le fondement de son attachement pour eux, et de cette charité réciproque qui unit le peuple au pasteur.

Ici, mes frères, tout parallèle deviendrait indiscret. Pour réclamer votre souvenir, votre sensibilité et votre attachement, vos ministres n'ont pas à vous présenter des chaînes portées pour le nom de Jésus-Christ ; ils ne sont pas exposés, comme l'a été saint Paul, à répandre leur sang pour la foi qu'ils vous ont prêchée : leurs travaux, leur assiduité à vous annoncer la parole sainte, l'intérêt qu'ils prennent à votre salut, la sollicitude que leur causent les dangers qui vous environnent, sont les seuls titres qui leur permettent de réclamer votre attachement, et qui les autorisent à vous faire des protestations de la sincérité de leur.

Aussi, mes frères, je dis, sinon avec autant d'assurance que l'Apôtre, sinon avec une charité aussi ardente, du moins avec tout le sentiment dont je suis capable : Dieu m'est témoin avec quelle tendresse je vous aime tous dans les entrailles de Jésus-Christ. Ah ! chrétiens, que cette expression renferme de sens et de vérité ! Aimer dans les entrailles de Jésus-Christ, c'est aimer d'un amour bien ardent, puisque c'est du fond de ses entrailles que s'est élevée la charité plus forte que la mort ; mais aimer dans les entrailles de Jésus-Christ, c'est aimer d'un amour raisonnable, juste, fidèle à la loi, qui par conséquent corrige les abus, reprend les désordres, trouble salutairement le pécheur ; c'est soutenir le juste, quand il commence à retourner à Dieu. C'est donc dans les entrailles de Jésus-Christ, que l'Apôtre adresse aux Philippiens les paroles suivantes : Je demande à Dieu que votre charité croisse de plus en plus en lumière et en toute intelligence, afin que vous sachiez discerner ce qui est meilleur.

C'est avec bien de la vérité que la charité est comparée à un feu, dont l'effet n'est pas seulement d'embraser le cœur, mais de l'éclairer et de l'instruire. Qu'on voit nettement les choses, qu'on est intelligent dans les voies de Dieu, quand la charité conduit et anime ! La charité tient lieu aux âmes les plus simples, de lumière, de science et de talents : les grands génies s'égarant, se précipitent d'abîmes en abîmes ; les savants enfantent souvent des erreurs : une âme bornée, mais charitable, voit toujours le droit chemin, connaît la loi, moins par l'étude que par la pratique, et en donne, par ses exemples, des leçons beaucoup plus efficaces que les maîtres par leurs instructions et par leurs discours. C'est elle qui faisait dire à David, qu'il était devenu plus intelligent que les vieillards : *Super senes intellexi.* (Psal. CXVIII, 100.) Cette lumière

purifie le cœur, règle les intentions, dissipe l'illusion et le mensonge ; et, selon le souhait de l'Apôtre, on est pur et sincère ; les pas qu'on fait dans le chemin de la vertu ne sont interrompus par aucune chute ; ou, si l'on en fait, elles sont si peu profondes, qu'on s'en relève bientôt par humilité.

Ah ! mes frères, si l'on étudiait plus souvent les avantages de la charité ; si l'on comparait les consolations qu'on trouve dans le service du Seigneur aux fausses joies du siècle ; si on prévoyait surtout la paix qu'éprouvera une âme fidèle au jour de Jésus-Christ, lorsqu'elle paraîtra devant lui pleine des œuvres de la justice qu'il aura fait pratiquer lui-même, la piété, la sagesse et la vertu sembleraient-elles si rebutantes ? Un moment de réflexion sur cette vérité, avant de terminer cette instruction.

Que faites-vous, quand, au mépris de la loi de Dieu, vous écoutez vos passions ? Vous vous soumettez au joug le plus impérieux et le plus dur ; vous vous aveuglez sur les objets qu'il vous est le plus important de connaître ; vous vous préparez les chagrins les plus cuisants pour la vie présente, et les dangers les plus funestes pour la vie future ; vous vous privez volontairement du droit que vous avez aux miséricordes de votre Dieu.

Soyez plus sages et plus intelligents sur votre vrai bonheur ; faites le bien, et attendez la récompense ; allez au-devant de Jésus-Christ par vos bonnes œuvres, et il viendra lui-même au-devant de vous par les grâces dont il vous prévient, par les consolations dont il vous comblera, par les espérances dont il vous animera, par les récompenses éternelles dont il vous couronnera dans l'immortalité bienheureuse. Ainsi soit-il.

*Sur l'Evangile selon saint Marc, c. VII,
v. 31-37.*

Effets du péché mortel. Combien sa guérison est difficile. Moyens qui peuvent l'opérer.

Il est avantageux, mes frères, de suivre Jésus-Christ dans les différentes circonstances de sa vie mortelle. Il ne fait pas une démarche qui ne soit marquée, ou par quelques miracles en faveur de ceux qui le sollicitent, ou par quelques instructions pour ceux qui en sont les témoins. Le court espace qu'il a consacré aux exercices de son ministère me paraît si fécond en morale, qu'il suffit d'en voir l'ensemble, pour en tirer les leçons les plus solides. Il ne faisait que commencer sa mission, ses prédications et ses travaux, lorsqu'il opéra le prodige qui nous est rapporté dans l'Evangile de ce jour ; et cependant la sensibilité de son cœur était si connue, que les chemins par lesquels il devait passer, étaient couverts de malades qui soupiraient après sa venue pour obtenir leur guérison. Aussi ne se présentait-on jamais infructueusement devant lui, lorsqu'on y était conduit par la confiance et par la foi. Serait-ce donc pour exciter nos regrets, que l'Eglise se plairait à nous remettre

ces miracles sous les yeux? ou plutôt n'est-ce pas pour nous rendre plus sensibles à nos intérêts propres, qu'elle nous entretient si souvent de la puissance et de la miséricorde de Jésus-Christ? Car enfin son bras n'est point raccourci; son cœur n'est pas moins compatissant et moins tendre; nos infirmités et nos besoins ne sont pas moins réels et moins pressants, que ceux de tant de malades pour lesquels il a daigné s'intéresser. Connaissons donc la nature de nos maux, et apprenons à l'interroger en notre faveur. C'est dans l'explication de l'Évangile de ce jour, que nous pouvons trouver ce double avantage: l'importance du sujet me répond de votre attention.

Jésus-Christ, mes frères, n'était pas venu précisément pour consoler les justes, et les affermir dans le chemin du salut. Sa mission avait un objet plus digne de sa miséricorde: il était venu tendre une main secourable à ceux que leur faiblesse avait fait tomber sous la domination de Satan, guérir ceux que des infirmités spirituelles conduisaient à la mort du péché, chercher ceux qui s'étaient égarés des sentiers de la justice, et sauver tant d'âmes que leurs crimes exposaient à périr éternellement: *Quærere et saluum facere quod perierat.* (Luc., XIX, 10.)

Que ceux d'entre vous que des fautes énormes ont rendus responsables à la divine justice, ne se laissent point abattre à la vue de ce torrent d'iniquités qui les inonde; Jésus-Christ, dans l'Évangile de ce jour, leur offre un motif bien puissant de conversion et de repentir. J'avoue qu'il est, dans l'ordre de la grâce comme dans celui de la nature, des maladies invétérées, qu'une longue habitude a rendues presque incurables: peut-être plusieurs d'entre vous en ont-ils fait l'expérience; après de salutaires précautions et de longs efforts, vous avez souvent à gémir de vos rechutes; mais Jésus-Christ, en délivrant aujourd'hui un homme affligé d'une double infirmité, qui par sa nature était supérieure à tous les remèdes humains qu'on pût employer pour la guérir, n'a-t-il pas voulu vous apprendre qu'il avait des remèdes à tous vos maux, et qu'il suffisait de solliciter avec foi votre guérison, pour l'obtenir?

On lui présente un homme sourd et muet: *Surdum et mutum.* Les amis de cet homme emploient, pour intéresser Jésus-Christ en sa faveur, les sollicitations les plus vives, et sont si persuadés de son pouvoir, qu'ils ne lui demandent que d'imposer seulement les mains au malade, persuadés que sa maladie ne résistera pas à sa volonté: *Deprecabantur eum ut imponat illi manum.*

Se trompaient-ils dans leur attente? Non, sans doute, mes frères: et n'éprouvons-nous pas tous les jours nous-mêmes combien l'imposition des mains, faite au nom de Jésus-Christ, a de force et d'efficacité? Nous venons souvent aux pieds de ses ministres, accablés d'infirmités et de misères; non-seulement nous y traînons des habitudes

longues et invétérées, mais nous réunissons tout ce que le péché a de malice et de noirceur; et quand nous savons solliciter notre guérison avec les dispositions qu'exige Jésus-Christ, son ministre lève la main sur nos têtes, et par cette imposition qu'accompagnent les paroles sacramentelles, nos plaies se guérissent, nos langueurs et nos maladies se dissipent, et nous sommes rendus à la vie de la grâce, que nous avions perdue par le péché. Mais pour rendre cette vérité plus frappante et plus sensible, considérons le pécheur dans cet homme qu'on présente aujourd'hui à Jésus-Christ. Il me semble, en effet, que cette impossibilité où il se trouve d'entendre et de parler, nous figure au naturel l'état où conduit insensiblement le péché mortel, quand on persévère dans l'habitude de le commettre.

Oui, mes frères, le premier degré du péché mortel est de rendre sourd. Dieu parle souvent à un cœur que les passions dominent, et il parle presque toujours sans être entendu. Il parle par l'organe de ses ministres, quand il les charge de menacer de ses jugements et de sa justice, de raconter ses miséricordes; mais un pécheur trouve toujours le moyen de détourner sur d'autres les vérités qui pourraient convenir à son état. Dieu parle par les événements de la vie: une mort subite et prématurée semble faite pour avertir le pécheur de penser à lui-même et de se tenir prêt; une perte considérable lui annonce qu'il viendra un temps où il faudra se séparer des objets les plus chers à ses passions; une maladie violente et dangereuse lui prêche la nécessité de retourner à Dieu; les remords continuels qui le déchirent, les inquiétudes qui le dévorent, lui prouvent qu'il n'y a pas de paix à attendre dans le péché; mais un pécheur, ou n'entend, ou ne veut entendre aucune de ces vérités, parce qu'elles sont trop gênantes et trop austères.

Dieu parle par les bons et les mauvais exemples. Il semblerait que, d'un côté, la vie édifiante des justes avec lesquels un pécheur se voit forcé de vivre, ne devrait lui inspirer que du respect pour la vertu; et que, d'un autre côté, les chutes, les égarements des pécheurs ses semblables, devraient le pénétrer d'une sainte horreur du vice; mais la voix de l'exemple, si puissante et si forte, n'est presque d'aucun effet pour un cœur abandonné à son endurcissement.

Dieu parle encore par lui-même: de secrètes inspirations qu'il emploie, de vives frayeurs qu'il inspire, de bons mouvements, de saints désirs qu'il fait naître, sembleraient devoir ébranler un pécheur; mais une voix plus forte encore, celle des passions, s'éleve au dedans de lui, qui l'étourdit et le trompe.

Mon Dieu! qu'on est à plaindre quand on est réduit au malheureux état de ne plus vous entendre! Premier effet du péché, il rend sourd à la voix de Dieu: *Adducunt ei surdum.* L'homme de notre Évangile était

aussi muet : *Adducunt ei mutum*. Second état d'un pêcheur. Le péché le met dans une espèce d'impossibilité de parler. Il est un langage qui est propre à chaque créature : Dieu, qui a prétendu trouver sa gloire dans ses ouvrages, a prescrit à chacun des êtres sortis de sa main une manière d'annoncer ses grandeurs. Celles même d'entre ses créatures qui paraissent les plus muettes et les plus insensibles, publient ses perfections et ses merveilles. Les cieux, dit le Prophète, que la puissance de Dieu a suspendus sur nos têtes, annoncent par l'uniformité de leurs révolutions et de leur cours, la gloire de celui qui les a formés : *Caeli enarrant gloriam Dei*. Le jour et la nuit se transmettent successivement le soin de le bénir : *Dies diei eructat verbum, nox nocti indicat scientiam*. (*Psal. XVIII, 2, 3.*) Les animaux de toute espèce, en remplissant les vues de sa providence et de sa sagesse, lui rendent l'hommage le plus éloquent et le plus glorieux. Or, que fait le pêcheur au milieu d'un accord si universel? Lui seul se tait dans la nature, parce qu'il est le seul qui s'écarte de l'ordre que lui prescrit la sagesse de son Auteur; et tandis qu'il devrait être le premier à élever la voix, puisqu'en le formant Dieu lui a donné tout ce qu'il fallait pour publier ses grandeurs, lui seul garde le silence le plus lâche et le plus honteux. Idée bien juste et bien terrible du péché, mais en même temps bien capable de faire une vive impression sur un pêcheur, pour peu qu'il lui reste encore de sentiments de reconnaissance envers Dieu. Que faites-vous, mes frères, toutes les fois que vous péchez mortellement? Vous refusez à Dieu l'hommage qu'il a droit d'attendre de vous : plus vils à ses yeux que le reste des animaux de la terre, tandis que ceux-ci ne vivent, n'agissent, ne respirent que pour exécuter ses desseins : tandis qu'ils emploient tout leur instinct, tous leurs mouvements pour manifester sa sagesse et obéir à ses lois, vous employez toutes les facultés de vos âmes à l'outrager. Faut-il donc, et n'est-il pas honteux pour vous que vos animaux domestiques deviennent vos maîtres et vos modèles, et qu'ils vous reprochent, par leur docilité à vos ordres, que vous sortez de la dépendance du souverain Maître de toutes choses? Faut-il qu'ils vous apprennent le langage que votre Dieu attend de vous?

Que conclure donc, si le péché a produit ces deux effets dans votre cœur, de vous fermer l'oreille à la parole de votre Dieu, et de lier votre langue lorsqu'il s'agit de publier ses grandeurs? Vous devez conclure, et l'Evangile de ce jour vous présente cette conséquence, qu'il est un Médecin qui peut et qui veut vous guérir; que c'est dans les tribunaux de la pénitence qu'il a placé l'efficacité de ses remèdes; que le ministre vous y attend; qu'il y occupe la place de Jésus-Christ, et qu'il est revêtu de son pouvoir: que quand vous y viendrez avec la même foi que cet homme de l'Evangile, vous éprouverez, de la part de Jésus-

Christ, le même empressement et le même amour, pourvu que vous vous soumettiez aux précautions et aux pratiques qui vous seront prescrites pour obtenir votre guérison.

Jésus-Christ pouvait guérir cet homme par la simple disposition de sa volonté, et lui dire comme à tant d'autres : Je le veux, soyez guéri. Mais il a recours à différents moyens, qui renferment sans doute de grandes instructions.

Premièrement, il le sépare de la foule : *Apprehendens de turba seorsum*; sans doute pour nous convaincre d'une vérité dont l'expérience ne devrait que trop nous instruire; c'est que ce n'est jamais au milieu de la dissipation du monde que s'opèrent les vrais changements, les solides conversions; c'est qu'il faut s'attendre à voir échouer les meilleures résolutions et les plus saints désirs, quand on veut conserver avec le monde les mêmes relations et les mêmes rapports. Aussi, pourquoi, après tant de promesses et tant d'efforts de votre part, vous voit-on toujours les mêmes? C'est que vous avez voulu fréquenter les mêmes compagnies, vous livrer aux mêmes plaisirs, entretenir les mêmes liaisons, les mêmes commerces; et comme ce sont ces occasions qui vous ont causé la mort et qui vous ont précipité dans l'abîme, faut-il s'étonner si toutes ces occasions s'opposent à votre changement et à votre retour? Que faut-il donc pour opérer efficacement votre salut? Sortir avec Jésus-Christ de la foule : *De turba seorsum*; c'est-à-dire, sans renoncer absolument à toute société, sans rompre absolument tout commerce, sans quitter un état auquel la Providence vous a liés, sans vous livrer à une séparation et à une retraite qui, par sa singularité, vous couvrirait de ridicule, et dont l'indiscrétion vous exposerait à de très-grands malheurs, il ne faut conserver avec le monde que des liaisons de devoir, de nécessité et de charité; mais rompre avec tout ce qu'il y a de plus suspect, de criminel et de dangereux; s'en séparer scrupuleusement, quand il s'agit de s'y livrer à une dissipation excessive, ou de se permettre certains abus; mais s'y réunir quand le bien de la société et l'édification du prochain l'exigent. Etre du monde, mais du monde chrétien; user du monde, mais en user en chrétien; voilà ce que j'appelle suivre Jésus-Christ, et se séparer de la foule : *De turba seorsum*.

Qu'il est avantageux, mes frères, de vivre dans cette utile séparation! Le malade de notre Evangile en sentit toute l'importance. Jésus-Christ attendit qu'il fût sorti de la foule pour accomplir les desseins de miséricorde qu'il avait formés sur lui; mais il eut encore recours à deux autres moyens pour rendre sa guérison parfaite. Il mit ses doigts dans ses oreilles et de la salive sur sa langue; et comme si ces sortes de maladies devaient lui coûter plus à guérir que toutes celles qu'il avait guéries jusque-là, il regarde le ciel, sans doute pour solliciter le

secours de son Père ; il gémit comme pour se plaindre de la lenteur de la nature à obéir à sa voix ; il prononce des paroles qui annoncent l'effet qui s'opère dans le malade.

Or, que conclure de toutes ces précautions que Jésus-Christ emploie, lui qui, dans toutes autres circonstances, ne faisait que paraître, et les maladies les plus longues étaient aussitôt dissipées ? Ici, il faut qu'il emploie des cérémonies qui semblent retarder l'effet de son pouvoir : n'est-ce pas pour répondre aux murmures secrets qui s'élèvent dans notre cœur quand nous nous plaignons de ce qu'il a attaché sa grâce à des signes extérieurs et sensibles ? Combien de fois, par exemple, a-t-il échappé des gémissements à votre cœur, en considérant les règles que l'Eglise nous prescrit pour nous approcher du tribunal de la pénitence ! Cet examen, cette discussion exacte de nos fautes, cet aveu humiliant de nos misères, ces satisfactions rigoureuses qu'on nous impose, n'ont-elles pas été souvent la cause de révoltes intérieures et secrètes ? Nous voudrions que le ministre, content d'une accusation générale, nous dispensât d'un récit plus circonstancié de faiblesses dont le souvenir seul nous convre de confusion. Je parle ici à ces pécheurs, que des habitudes honteuses retiennent dans un éloignement dangereux de nos tribunaux sacrés. N'est-il pas vrai que vous les fréquenteriez avec plus d'assiduité si, pour obtenir la grâce de la réconciliation, il vous suffisait de dire : *J'ai péché* ? Mais, parce qu'il faut révéler toutes ces circonstances, découvrir jusqu'aux pensées les plus secrètes, jusqu'aux desirs les plus cachés de votre cœur, la confession vous paraît un joug insupportable. Mais dites-moi, mes frères, n'en a-t-il rien coûté à Jésus-Christ pour vous obtenir le pardon de vos fautes ? Tout ce qui vous rebute dans le sacrement de pénitence, ne l'a-t-il pas éprouvé dans l'expiation du péché ? Si c'est la honte de vous avouer coupables qui vous retient, Jésus-Christ n'a-t-il pas été rassasié d'opprobres ? Ses ennemis ne l'ont-ils pas traité comme le dernier des scélérats de la terre ? Son nom et sa croix ne sont-ils pas devenus un scandale pour son peuple et un sujet de dérision pour les gentils ? Si c'est la crainte qui vous pénètre, Jésus-Christ n'a-t-il pas senti les horreurs de la mort avant même qu'elle exerçât sur lui son empire ? et, au milieu d'une agonie cruelle, ne l'a-t-on pas vu succomber sous le poids de sa frayeur ? Si c'est la pénitence qu'on vous impose, les pratiques qu'on vous prescrit sont-elles à comparer aux tourments horribles qui l'ont assailli de toutes parts ? Mais il a voulu passer par toutes ces épreuves, pour rendre la pénitence plus douce et plus facile à celui qui fait usage de ce remède, et en même temps pour rendre inexcusable celui qui le rejette. Car il vous convient bien, dit Tertullien, de vous plaindre que la pénitence est trop dure, lorsque le crime vous a paru plein de douceur, et de nous reprocher que nos médicaments sont trop

amers, lorsque vous avez le poison du vice avec une sorte d'avidité ! *Nauseabit ad antidotum, qui haviit ad venenum !*

Ah ! mes frères, qu'on a bien droit de suspecter votre pénitence et de douter de vos dispositions, quand, avec ce désir apparent de vous convertir et de vous réconcilier avec votre Dieu, vous montrez tant de répugnance pour les œuvres que la pénitence vous impose ! Ecoutez cependant ce qu'il en coûte pour opérer une conversion solide. Jésus-Christ avait bien guéri des infirmités d'un seul mot, souvent même sans parler, et par sa seule présence ; mais il voulait nous apprendre que, si les iniquités diffèrent par leur nature, la manière de les traiter n'est pas toujours la même. Il lève les yeux au ciel ; c'est là qu'un pécheur doit d'abord porter ses regards, parce que c'est contre le ciel qu'il a péché. C'est du ciel que viennent la componction, la douleur et les larmes ; c'est au ciel que doit conduire la pénitence, quand elle est sincère.

Jésus-Christ laisse échapper quelques soupirs : *Ingemuit* ; seconde disposition d'un cœur vraiment pénitent. Après avoir porté ses regards vers le ciel, il est naturel qu'il les tourne sur lui-même pour y étudier, y déplorer les ravages affreux qu'y ont faits les passions. Et peut-on apercevoir ce ravage sans se sentir pénétré de la plus vive douleur ? Jésus-Christ soupire : *Ingemuit*. Et qu'est-ce que l'état de cet homme de l'Evangile avait donc de si affligeant et de si pénible ? Il était sourd, incapable, par conséquent, de prendre part aux conversations de ceux qui l'environnaient. Quoi de plus triste ? Il était muet, hors d'état, par conséquent, de s'expliquer et de se faire entendre. S'il avait de l'affliction, pouvait-il en exprimer la cause ? S'il éprouvait des besoins, pouvait-il en faire connaître la nature ? Pour manifester ses pensées, n'était-il pas obligé de recourir aux signes les plus équivoques ? Jésus-Christ gémit sur cet état : *Ingemuit* ; ou plutôt il gémit sur le sort de ceux qui lui ressemblent, et dont cet homme n'est que la figure, c'est-à-dire sur les sourds et muets dans l'ordre spirituel ; et si un seul excite les soupirs et les gémissements de Jésus-Christ, quelle impression doivent faire sur son cœur tant de chrétiens qui vivent dans ce malheureux état, sans s'en apercevoir !

C'est à vous que je le demande, mes frères, qui détournez peut-être l'application de cette vérité : Dans quel état êtes-vous maintenant ? Comment nommerai-je cet engourdissement dans lequel on n'entend plus, dans lequel on ne comprend plus les vérités du salut ? Comment appellerai-je ce malheureux respect humain qui retient votre langue, quand il s'agit de rendre à Dieu, à sa religion et à sa vérité, le témoignage qu'ils exigent ? une surdité qu'un simple regard vers le ciel ne saurait guérir, un lien déplorable qu'un simple gémissement du cœur ne saurait rompre. Que faut-il donc de plus, ô mon Dieu ! Vous le savez, Seigneur :

donnez maintenant à mes paroles cette force, cette efficacité que vous employâtes autrefois; ou plutôt prononcez sur tant de sourds et de muets qui occupent peut-être votre maison sainte, ces paroles admirables : *Ephpheta* : Ouvrez-vous. Que leurs oreilles deviennent attentives, que leurs langues se délient, qu'on ne les entende plus parler que le langage le plus édifiant et le plus saint.

On l'a déjà prononcée efficacement sur vous, cette parole; le prêtre, dans l'administration du sacrement de baptême, retrace cette action de Jésus-Christ lui-même, et renouvelle ce miracle d'une manière plus admirable encore sur celui qui reçoit ce sacrement. Mais vous arrive-t-il quelquefois de nous interroger sur l'esprit qui doit nous animer dans ces cérémonies qui accompagnent l'administration des sacrements? Cette attention ne produirait-elle pas, et plus de fidélité, et plus de reconnaissance?

La même parole de Jésus-Christ opère en même temps deux effets. Cet homme commence à entendre, il commence à parler; il en est pénétré de reconnaissance, le peuple en est saisi d'admiration. Jésus-Christ, qui sent l'impression que fait sur eux ce miracle, leur impose le silence le plus rigoureux : *Præcepit illis ne quid dicerent*.

Je ne sais, mes frères, ce qui doit nous paraître le plus étonnant en Jésus-Christ, ou de sa puissance à opérer tant de prodiges, ou de son attention à les cacher. Ce n'est pas ici la première fois qu'il recommande aux malades de se taire. Imitons-nous ce désintéressement et cette humilité de notre modèle toutes les fois qu'un sentiment d'humanité nous porte à secourir le prochain? Sommes-nous jaloux que nos bonnes œuvres ne soient connues que de celui qui pénètre dans le secret des cœurs? Que nos charités aient et bien plus de mérite devant Dieu, et bien plus d'utilité pour nous-mêmes, si nous ne lui en dérobbions pas une partie de la gloire! Mais que faisons-nous, lorsque la main gauche est informée des bonnes œuvres de la droite? Nous recueillons dans le temps une moisson qu'il aurait fallu laisser mûrir pour l'éternité.

Âmes naturellement charitables et bien-faisantes, qui vous plaisez à soulager le prochain dans ses peines, je ne viens pas resserrer cette disposition, rétrécir ces entrailles de miséricorde qui vous rendent sensibles aux besoins de vos frères; mais je me crois obligé de vous avertir de vous tenir en garde contre un ennemi qui ne se repose jamais, et qui, s'il ne séduit pas, s'il n'entraîne pas dans le mal, cherche au moins à s'en dédommager, en corrompant le bien qu'il ne peut empêcher. Faites que les objets de vos aumônes se taisent, et vos bienfaits parleront eux-mêmes pour vous. Qu'importe que les hommes ignorent l'abondance de vos œuvres; il suffit que Dieu les voie et qu'il en connaisse la sincérité. Il est vrai que le propre de la vertu est de se produire

elle-même; la bonne odeur qu'elle répand et qui la caractérise la trahit en quelque sorte et la fait apercevoir, quelque attention qu'on prenne à la cacher. Jésus-Christ ordonne le silence, et ce commandement semble piquer la reconnaissance de tout ce peuple. Plus il les invite à se taire, plus ils s'empressent à publier ses bienfaits : *Tanto plus prædicabant*; et dans les transports qui les animent, on les entend dire : Il a bien fait toutes choses, il a fait entendre les sourds et parler les muets.

Que c'est avec bien de la vérité qu'on peut dire de Jésus-Christ : Il a bien fait toutes choses : *Bene omnia fecit!* Dans les éloges qu'on accorde aux hommes les plus distingués, on loue quelques actions d'éclat; mais comme leurs talents ne sont pas universels, on ne peut dire qu'ils ont tout fait avec le même succès; ce témoignage ne convient qu'à Dieu.

Mais êtes-vous bien persuadés, mes frères, que notre Dieu a bien fait toutes choses? Quoi! cette inégalité de fortunes et de conditions qui distingue les hommes entre eux; cet opprobre, ce discrédit où vit la vertu; la prospérité constante des impies, l'impunité de leurs crimes, et tant d'autres mystères que nous ne comprenons pas, sont donc élevés bien au-dessus de nos pensées, puisque nous ne pouvons les sonder sans injustice et sans témérité; quoique de cette inégalité même il résulte un bien sensible pour les justes et pour les pécheurs; et que ce mystère, tout impénétrable qu'il est, se dévoile à l'âme que la foi, que l'humilité rendent docile!

Nous le reconnaissons, ô mon Dieu, que les effets de votre parole sont toujours ineffables! Daignez donc prononcer sur nous ce mot plein d'efficacité : *Ephpheta* : Ouvrez-vous. Que nos oreilles deviennent attentives, que notre langue se délie, que nous vous entendions parler à notre cœur par le ministère de vos serviteurs, par les exemples de vos saints, par les inspirations de votre grâce! Que nous vous parlions nous-mêmes par les prières les plus ferventes, les gémissements les plus profonds, les desirs les plus vifs! Ce double commerce, ce saint langage dissipera nos langueurs, soulagera nos inquiétudes et assurera à notre cœur la paix qu'il désire et le bonheur qu'il demande. Ainsi soit-il.

XII^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur l'Épître de saint Paul aux Romains, c. V, v. 1-5.

Avantages de la foi. Ses effets. Ressource qu'elle nous présente. Motif qui doit l'animer.

Nous serions plus attachés à notre foi, nous estimerions davantage la grâce qui nous y a appelés, nous veillerions avec plus de soin à en conserver le dépôt, si nous faisons plus souvent attention, mes frères, aux avantages qu'elle nous procure. L'Église a composé l'Épître de ce jour d'au

très-petit nombre de paroles de celle que l'Apôtre adresse aux Romains ; mais il nous y donne une grande idée de la foi, il nous en fait sentir les prodigieux effets ; il nous apprend à en tirer les plus consolants avantages ; il nous la fait envisager comme la principale ressource dans nos afflictions et dans nos misères ; de sorte que ce détail, tout abrégé qu'il est, va devenir aussi humiliant pour le chrétien qui méconnaît la foi ou qui en dément les lumières, qu'il sera consolant pour le chrétien qui vit de la foi et qui en suit constamment les principes.

Appliquez-vous donc, mes frères, à connaître la foi que vous avez reçue par Jésus-Christ ; rendez-vous dignes d'elle, et qu'elle ne devienne pas pour vous un objet de confusion : qu'elle se fasse surtout sentir dans les moments de vos épreuves ; car c'est là l'instant où un chrétien peut la mettre en œuvre et en tirer tout le prix. Il faut, pour comprendre ces vérités fondamentales, une religieuse attention.

C'est la foi qui nous a été donnée par Jésus-Christ, qui a produit notre justification, et avec elle, la paix qui nous unit à Dieu. Rien ne prouve donc mieux la grandité de notre justification, que la liaison intime qu'elle a avec la foi. Ce ne sont, ni nos mérites, ni nos œuvres qui nous ont fait passer des ténèbres à la lumière, du péché à la grâce, de la mort à la vie : ces œuvres ne pourraient servir qu'à nous plonger de plus en plus dans les ombres de la mort : mais Dieu a fait luire sur nos têtes un rayon de sa vérité ; il nous l'a manifestée par la révélation des mystères, au-dessus de la portée de notre esprit, qu'il a pris soin de nous faire connaître ; il imprime au dedans de nos cœurs un sentiment intime qui nous les persuade, et nous y fait adhérer ; et comme si cette soumission qu'il nous inspire était uniquement notre ouvrage, il nous en tient compte, nous en fait un mérite personnel, nous l'attribue comme un acte de justice, nous accorde pour récompense la grâce de la justification : *Justificati per fidem* ; et de même que la paix ne peut jamais subsister dans le cœur de l'impie, *Non est pax impiis* (*Isa.*, XLVIII, 22) ; de même aussi le trouble et l'agitation ne sont pas faits pour le juste qui vit de la foi.

Avec la foi, dit l'Apôtre, ayons la paix avec Dieu par Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui, par la foi, nous a donné entrée à cette grâce. C'est donc la foi qui produit la justification et la paix : on peut donc conclure, avec assurance, que tous les justes ont la paix. Mais quoil l'expérience nous fait voir des âmes pures et innocentes, qui sont toujours dans le trouble, que rien ne tranquillise et ne rassure : demandez-leur si elles ont la foi ? Elles vous diront que leur esprit est toujours tourmenté par des doutes violents sur nos plus saints mystères ; que plus elles veulent le calmer, plus il s'agite et se creuse un abîme impénétrable.

Sondez leur cœur par rapport à l'espérance ; elles voient Dieu toujours armé des traits de sa justice ; la moindre faute leur semble digne des malheurs éternels ; et quand il leur a échappé quelques-unes de ces faiblesses que l'humanité rend presque inévitables, elles éprouvent un trouble et des remords que l'impie même ne connaît que rarement au milieu de ses désordres. Les trouverez-vous plus rassurées sur l'article de la charité ? A les entendre, elles ne sentent jamais dans leur cœur cette ardeur, ce feu sacré qui consume une âme fidèle : elles voudraient bien aimer Dieu comme il l'exige ; mais à peine peuvent-elles en prendre la résolution et en former les actes. Peut-on appeler cette situation une paix ? Oui, mes frères : quand la conscience ne reproche rien d'essentiel ; quand on se sent, malgré l'espèce de trouble dont on est agité, le même éloignement pour le péché, la même attention à le fuir, la même exactitude à remplir ses devoirs, quoiqu'il semble qu'on les remplisse sans goût ; on a la paix avec Dieu, quoiqu'on ne le goûte pas en soi-même ; et au milieu de cette agitation continuelle, on demeure stable. Car c'est le propre de la foi, ajoute l'Apôtre, de nous rendre fermes ; et par elle nous nous glorifions dans l'espérance de la gloire des enfants de Dieu. Aussi notre gloire est-elle plus solide que celle qui occupe et qui domine les enfants des hommes. Quelle gloire, en effet, que celle qui se borne à mériter l'attention et le suffrage de gens sujets à l'erreur, dont les applaudissements ne sauraient dédommager de ce qu'il en coûte pour les obtenir ; qui rendent aujourd'hui justice au mérite, et demain le décrient ; qui suivent, dans les éloges qu'ils prodigent, leur intérêt propre plutôt que l'équité ! C'est avec bien de la raison qu'on nomme vanité, vaine gloire, l'amour de ces éloges et la recherche de ces applaudissements. La gloire des enfants de Dieu est opposée à la vanité, non-seulement dans les motifs qui l'inspirent, mais encore dans les effets qu'elle produit elle-même. Un chrétien fidèle à son Dieu est vraiment grand : grand par l'objet qu'il sert, puisqu'il n'est assujéti qu'à celui à qui tout doit l'obéissance : grand par les œuvres qu'il fait, elles sont toutes conformes aux lois de la souveraine sagesse ; grand par les droits qu'il acquiert, la soumission l'élève, en l'abaissant devant son Dieu ; il en devient l'ami, le confident le plus intime, l'héritier le plus certain. Cette espérance le soutient et l'anime : et plus il s'en nourrit, plus il est ferme dans les résolutions qu'il a prises : il l'est jusque dans l'affliction ; et tandis que les méchants se désespèrent dans les tribulations qui leur arrivent, le juste, comme l'Apôtre, se glorifie dans les siennes.

Il faut l'avouer, mes frères, de quelquel autre motif qu'on se serve pour rendre l'affliction honorable, il n'est pas possible d'effacer l'idée qu'elle nous donne de notre faiblesse. Parcourez tous les genres de ma-

sères auxquels Dieu nous soumet pour nous humilier, vous y verrez partout le néant de notre nature. La perte des biens annonce leur fragilité et la nôtre, les maladies présagent la corruption qui nous attend dans le tombeau; la mort de nos proches marque le terme vers lequel nous sommes poussés à chaque instant; les calomnies, les détractions, les perfidies, ou dévoilent nos défauts, ou nous en supposent de possibles; les fautes qui nous échappent, et que nous devons mettre à la tête de toutes nos tribulations, sont un argument certain de la dépravation de notre nature. Aussi, de quelque côté que je porte les yeux, soit au dedans de moi, soit au dehors, je ne vois, avec le Sage (*Eccle.*, I, 14-17), qu'affliction d'esprit, je n'entends que reproches humiliants de ma pauvreté et de ma misère. Cependant l'Apôtre veut que je me glorifie dans toutes ces tribulations. Quel est le secret qu'il m'apprend pour y trouver ma gloire? L'espérance des enfants de Dieu. Ah! si mon cœur est bien pénétré de cette espérance, les choses changent bientôt de face; je ne vois plus dans les biens que je perds, un vide qui me laisse dans l'indigence, mais un échange avantageux, qui, par le sacrifice que j'en fais au Dieu qui m'en prive, me vaut des biens qui ne se rouilleront pas, des trésors qui ne périront jamais. Dans une maladie, je trouve une séparation utile des objets qui pourraient séduire mon cœur, et une expiation nécessaire de l'abus que j'avais fait de ma santé et de mes forces. La séparation de mes amis et la mort de mes proches ne me font gémir que sur le court intervalle qui me désunit d'avec eux; mais j'entrevois une union prochaine, une union permanente en celui qui est la charité par essence. Et que m'importe qu'on me calomnie, qu'on relève mes défauts, qu'on manque à la reconnaissance que j'aurais droit d'exiger? N'en ai-je pas manqué moi-même trop souvent à l'égard de mon Dieu? n'est-il pas utile qu'on me reproche mes écarts par rapport à lui, ou qu'en m'en prêtant d'imaginaires, on me montre de quoi je serais capable, s'il m'abandonnait à la perversité de mon cœur? Oui, je sais que je suis coupable; je m'en humilie, je m'en afflige; mais cette affliction même a une gloire qui lui est propre: Jésus-Christ la partage avec moi, et qu'il est glorieux d'avoir un Dieu pour associé de ses misères et pour consolateur de ses peines! Jésus-Christ les a expiées: et qu'il est grand de se voir tiré de l'abîme du péché, pour être élevé à la gloire des enfants de Dieu! Non, je ne rougirai plus de mes afflictions, persuadé de cette vérité de l'Apôtre, que l'affliction produit la patience, la patience l'épreuve, et l'épreuve l'espérance.

Ce n'est donc pas l'affliction toute seule qui nous sanctifie, mes frères: il y a longtemps que Tertullien a dit que ce n'était pas le supplice qui faisait le martyr, mais la cause pour laquelle il expire. On entend

quelquefois des chrétiens se servir, au milieu de leur douleur, de cette expression peu mesurée, et égaler leurs maux à ceux de ces premiers défenseurs de la foi. Pour convenir avec eux qu'ils ont souffert comme les martyrs, j'attendrai qu'ils puissent me répondre avec l'Apôtre, que l'affliction a été chez eux supportée avec patience; que leur patience a fait de leurs tribulations une véritable épreuve, dans laquelle leur foi a été trouvée pure, leur espérance solide, leur charité ardente: alors j'applaudirai à leurs dispositions. Mais je leur demanderai pourquoi tant de plaintes et tant de murmures? Car enfin, s'ils sont persuadés, comme l'étaient les martyrs, et comme nous l'enseigne ailleurs le même Apôtre (*Rom.*, VIII, 18; *II Cor.*, IV, 17), que les maux de cette vie n'ont pas de proportion avec la gloire qui nous est préparée et qu'ils nous méritent, ils ne doivent donc point murmurer, mais les supporter patiemment, et en rendre des actions de grâces. Car notre espérance n'est plus vaine, continue l'Apôtre: *Spes non confundit*. Dieu ne nous manquera pas; et quelque idée que la foi nous donne des biens futurs, de quelque manière que nous nous peignons les consolations que Dieu nous prépare, il surpassera de beaucoup notre attente. Nous serions les plus malheureuses de toutes les créatures, si, après un assujettissement continué à des devoirs pénibles, un renoncement journalier à des penchants flatteurs, une fuite persévérante des plaisirs les plus piquants et les plus sensibles, nous n'avions rien à attendre; mais l'espérance n'est point vaine: *Spes non confundit*.

Quelle idée aurais-je de mon Dieu, si le juste et l'impie avaient le même sort? Où serait sa sagesse, si un éternel oubli confondait celui qui l'adore et celui qui l'outrage? Quoi! ce serait en vain qu'il aurait mis dans mon cœur cette lumière qui me fait discerner le bien, cette sentinelle qui m'avertit, ce remords qui m'arrête et je verrais s'éteindre ce flambeau avec mes jours, pour demeurer dans une nuit éternelle! Philosophes orgueilleux, ah! si ce sont là vos maximes, si c'est ainsi que vous servez, que vous éclairez l'humanité, périsse à jamais votre fausse sagesse et ses conséquences détestables! Je suis, selon vous, dans l'erreur; mais mes ténèbres me sont préférables à vos trompeuses lumières. Je me repais, selon vous, d'une flatteuse chimère, et vous voudriez m'empoisonner d'un véritable mensonge. Non, mon espérance ne sera pas confondue: *Spes non confundit*. L'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par le Saint-Esprit, et il est garant des promesses qui me sont faites. C'est cet amour qui me ferme l'oreille à vos discours; c'est lui qui m'instruit de vos frivolités; c'est lui enfin qui rend mon espérance ferme dans le temps, et qui doit la couronner dans l'éternité. Ainsi soit-il.

*Sur l'Évangile selon saint Luc, c. X,
v. 23-37.*

L'étude de la loi divine nous apprend à la connaître, dissipe toutes les difficultés, anéantit toute excuse. Amour du prochain.

Il est donc bien vrai, mes frères, que pour un juste qui craint le Seigneur, il y a beaucoup à profiter dans la compagnie des méchants. Dieu ne permettrait pas ce mélange étonnant des bons et des mauvais, si sa providence ne savait en tirer de grands avantages, et pour sa propre gloire, et pour la sanctification de ses élus; puisque le péché, sans rien perdre de sa malice, devient souvent, dans l'ordre de sa divine sagesse, l'occasion de ses plus grandes miséricordes.

Cette vérité, mes frères, trouve sa preuve dans une multitude de circonstances du saint Évangile. Nous y voyons Jésus-Christ souvent aux prises avec les Pharisiens; il est en butte à tous leurs contradictions et à tous leurs traits: c'est toujours la prévention et l'orgueil qui les conduisent à ses instructions. Un esprit de jalousie leur dicte, ou les questions les plus insidieuses, ou les reproches les plus piquants. Il semble que leur duplicité devait engager Jésus-Christ à les fuir, ou à les éloigner par son silence: ce divin Sauveur cependant ne néglige jamais de leur répondre. C'est à leur occasion qu'il établit les maximes les plus solides de la morale chrétienne; et s'il se trouve dans le saint Évangile quelques paraboles touchantes et sensibles, j'oserais presque dire que c'est aux Pharisiens que nous en sommes redevables.

Est-il rien, en effet, de plus attendrissant que le récit que Jésus-Christ fait au peuple dans l'Évangile de ce jour? En l'écoutant, ne sent-on pas naître dans son cœur les sentiments de la compassion la plus tendre pour ce passant que des voleurs ont réduit à l'état le plus triste? et n'est-on pas pénétré de l'admiration la plus sincère pour le Samaritain charitable qui vient à son secours? Que ne devons-nous pas attendre, mes frères, de la simple méditation de cet Évangile? Il n'est pas de parabole dont l'explication soit plus satisfaisante; il n'en est pas qui soit plus capable de vous intéresser: préparons-nous à en tirer les conséquences les plus utiles.

Il fallait bien, mes frères, que les Pharisiens sentissent toute la supériorité de la doctrine de Jésus-Christ, puisqu'ils employaient ordinairement pour l'interroger, ceux d'entre eux qui étaient le plus versés dans l'étude de la loi. Une seule fois la malice leur suggère d'envoyer un de leurs disciples, en apparence pour le consulter, et réellement pour le surprendre dans ses paroles: *Ut caperent in sermone*. Ce sont ordinairement les princes des prêtres et les docteurs de la loi qui viennent eux-mêmes pour l'interroger; aujourd'hui c'est un de ces hommes formés dès l'enfance à l'étude et à l'intelligence de la loi, qui s'approche de Jésus-Christ: *Surrexit legisperitus*.

Le peuple qui le voit approcher, et qui le connaît sans doute, a tout lieu de s'attendre qu'il aura la question la plus épineuse à résoudre: c'est un docteur pour qui la loi ne devait avoir rien d'obscur. La difficulté qu'il va proposer à Jésus-Christ est certainement du nombre de celles qui embarrassent les plus intelligents et les plus éclairés, et que Dieu se plaît à répandre sur la loi, pour exercer l'humilité et la foi des plus savants et des mieux instruits. Or, comme c'est la vérité même qui va répondre, on ne peut attendre de sa bouche que les solutions les plus lumineuses et les plus satisfaisantes. Cependant cette question épineuse et difficile qui l'engage à venir trouver Jésus-Christ, se réduit à savoir ce qu'il fera pour obtenir la vie éternelle: *Quid faciendo, vitam aeternam possidebo?* Que l'Évangile a bien raison de remarquer que c'était la malice qui l'engageait à faire cette question: *Tentans illum!* Un docteur pouvait-il hésiter sur un point si facile? et n'était-ce pas vouloir insulter à la sagesse éternelle, que de l'appliquer à une question que le dernier des auditeurs eût résolue sans peine?

Combien de fois vous arrive-t-il à vous-mêmes, mes frères, de nous interroger sur des points aussi décidés et aussi clairs, tandis que, peut-être, si vous vouliez retourner à votre propre cœur, vous trouveriez des objets sur lesquels il vous serait plus essentiel de vous faire instruire! On ne cherche, dit-on, que la lumière et la vérité; on désire de trouver des guides éclairés, pour déposer dans leur sein toutes ses incertitudes et tous ses doutes; mais surtout on en veut sur les lumières desquels on puisse se reposer avec assurance: et quand on croit en avoir trouvé, quelles sont souvent les difficultés qu'on leur propose? Ce sont des questions auxquelles on avait répondu avant de leur en demander la solution. Mais en interrogeant beaucoup, on donne un témoignage humiliant de son ignorance; l'orgueil cependant sait encore en tirer son profit.

Or, apprenez, mes frères, ce que sont autorisés à vous répondre, dans ces circonstances, les ministres que Dieu a établis pour vous expliquer sa loi dans ce qu'elle a de plus important et de plus difficile. Jésus-Christ n'entre pas, avec ce docteur, dans de longues discussions sur la nature du bonheur pour lequel il se consulte, ni sur les moyens d'y parvenir: c'eût été flatter son amour-propre, et autoriser sa malice; il réduit toute son instruction à une question pleine de simplicité, qu'il lui propose: Que dit la loi? qu'y lisez-vous? demande Jésus-Christ: *Quid scriptum est in lege? quomodo legis?* C'est comme s'il lui disait: Vous connaissez la loi, puisque vous êtes chargé de l'enseigner aux autres; que renferme-t-elle? Dieu, en promettant le bonheur, a fait des conditions; elles sont toutes renfermées dans la loi: pourquoi m'interrogez-vous donc, comme si vous ne les connaissiez pas? Consultez-la; elle vous

dira tout ce qu'il faut faire pour obtenir la vie.

Cette question devait lui fermer la bouche, s'il fût venu avec droiture consulter Jésus-Christ; comme il est certain, mes frères, que ce moyen vous réussirait à vous-mêmes, si vous aviez de la sincérité. L'étude de la loi, si vous vouliez vous y appliquer, vous suffirait pour faire disparaître toutes vos difficultés et tous vos doutes, pour détruire toutes vos inclinations et tous vos penchans, et pour dompter toutes vos habitudes et toutes vos passions. Car d'où viennent tous les désordres qu'enfantent le libertinage et le crime? ou de l'ignorance de la loi de Dieu dans laquelle on vit, ou de la négligence à s'en rappeler les préceptes. De l'ignorance; car comment serait-on instruit? A quoi occupe-t-on l'enfance chrétienne? à quoi consacre-t-on le temps précieux de la jeunesse? C'est aux pères et aux mères que j'adresse cette réflexion: je les exhorte à s'appliquer à eux-mêmes ce détail. Les uns abusent de leur pauvreté, laissent croupir leurs enfants dans une oisiveté criminelle; on a beau leur représenter que si l'indigence leur ôte les moyens de les faire instruire, la charité y a abondamment pourvu; que dans tous les quartiers, des écoles publiques leur sont ouvertes, où l'on s'efforce de leur apprendre tout ce qui peut en faire des citoyens utiles et des chrétiens fidèles; que dans chaque jour consacré au Seigneur, nos temples retentissent de la voix des ministres chargés de les instruire du dogme et de la morale: mais nous avons beau employer, contre ces parents indolents, les reproches et les menaces; suspendre même à leur égard, jusqu'à ce qu'ils aient satisfait à ce devoir, les secours que la charité des fidèles dépose entre nos mains: victimes eux-mêmes d'une pareille négligence, ils transmettent à leurs enfants les ténèbres qu'ils ont héritées de leurs pères. D'autres, tout occupés du travail qui les fait vivre, prétendent se disculper du soin de faire instruire leurs enfants, sur le besoin qu'ils ont de leur service; et en les appliquant de trop bonne heure à des travaux souvent au-dessus de leurs forces, ils les détournent de l'application qu'ils devraient donner à l'étude de leur religion.

Parents aveugles, que dit la loi? qu'y lisez-vous? *Quid scriptum est in lege? quomodo legis?* C'est bien inutilement que je vous le demande: vous ne l'avez jamais étudiée vous-mêmes. Mais écoutez ce qu'elle nous autorise à vous dire: elle vous condamne dans tous ses points les plus essentiels. Vous manquez à l'amour que Dieu exige de vous, puis-que vous négligez de lui fermer, dans vos enfants, des adorateurs dignes de sa majesté suprême; vous ne rendez pas au prochain ce qui lui est dû, puis-que vous enlevez à vos enfants le plus grand de tous les biens, les moyens de salut que la Providence leur ménage. Ah! si vous veniez plus souvent entendre expliquer la

loi, de la bouche de vos pasteurs, vous sentiriez peut-être combien il est essentiel de vous en instruire et de l'apprendre à vos enfants!

Quelques-uns plus aisés, et placés dans une situation plus commode, profitent de leur abondance pour procurer à leurs enfants ce qu'on appelle dans le monde une belle éducation. Et en quoi consiste cette éducation brillante? Mes frères, passez-moi ce détail; c'est le zèle de votre salut qui m'y fait descendre; et quand je ne trouverais dans cet auditoire qu'un seul de ces riches qui se trompent sur l'éducation de leurs enfants, je lui devrais l'avis et l'instruction. On donne actuellement aux enfants des maîtres de tous les genres; on forme leurs voix innocentes à chanter les chansons les plus passionnées, et souvent les plus obscènes; on accoutume leurs chastes oreilles aux accents des instruments les plus mélodieux; on apprend à leurs mains encore pures à s'unir aux accords des concerts quelquefois les plus lascifs; on dresse leurs pieds, on dispose leurs corps à la danse, divertissement si dangereux par la dissipation qu'il entraîne, plus dangereux encore par les sociétés funestes auxquelles il lie, et les passions qu'il fait naître; et afin que tout le loisir d'une longue jeunesse soit entièrement rempli, on charge leur mémoire encore tendre, de faits historiques et souvent fabuleux; on les introduit quelquefois dans les sciences les plus abstraites et les plus élevées au-dessus de leur âge, de leur sexe et de leur condition; on leur donne une notion légère de toutes les religions du monde; on leur fait parcourir par principes une infinité de pays qu'ils ne verront jamais; et le ciel qui est leur patrie, et le Seigneur qui est leur Créateur et leur Maître, et sa loi qui doit leur servir de règle, à peine en parle-t-on devant eux! De tels parents n'ont garde de les entretenir du royaume de Dieu; ils ne le connaissent pas eux-mêmes: ou si l'on réserve quelque temps pour les appliquer à cette étude, une mère idolâtre de sa fille ne voit arriver ce temps qu'avec inquiétude. Le sacrifice d'une année de retraite, pour disposer au plus redoutable des sacrements, lui paraîtra moins dur; elle ne le fera que par bienséance et par nécessité; elle en comptera les jours par de fréquentes visites; elle tâchera d'en dérober les plus précieux moments; elle attendra à peine que ce terme soit écoulé, pour retirer sa fille; et quand il s'agira de la produire dans les assemblées du monde, elle rougira pour elle de cet air de réserve et de modestie qu'elle a contracté dans une maison de recueillement et de retraite.

Ce détail, mes frères, je ne le tire que des plaintes légitimes que nous font tous les jours les personnes chargées de l'éducation de vos enfants. Or, me trompé-je, quand je place la plupart des parents qui m'écourent, dans l'une de ces trois circonstances que je viens de vous citer! Et à ces différentes peintures, n'en est-il pas plusieurs parmi

vous qui devraient se reconnaître, rougir et se réformer ?

De là cette ignorance presque héréditaire dans la plupart des familles ; ignorance si préjudiciable au salut, et avec laquelle on ne laisse pas de se permettre des raisonnements sur la religion même. Encore une fois, mes frères, que dit la loi ? qu'y lisez-vous ? *Quid scriptum est in lege ? quomodo legis ?*

Quelques-uns pèchent par ignorance ; beaucoup aussi pèchent par négligence à se conformer aux préceptes de la loi. On se pique d'être instruit, ou du moins de le paraître ; et l'on dément le plus souvent par ses œuvres, ces prétendues lumières dont on se fait gloire. De là ces doutes volontaires ou affectés, si une action est permise ou défendue : doutes que la méditation fréquente dissiperait bientôt, et contre laquelle on ne tiendrait pas longtemps, si on voulait opposer à la passion qui les autorise, la loi de Dieu qui les décide.

Aussi, mes frères, quand nous voyons approcher de nos sacrés tribunaux, de ces consciences enveloppées et incertaines, qui nous consultent sur des questions que leur cupidité a décidées avant nous, pensez-vous que nous soyons dans le cas d'employer de longs raisonnements pour les éclairer et pour les instruire ? Non : Jésus-Christ nous apprend la conduite que nous devons tenir à leur égard ; c'est toujours de les renvoyer à la loi de Dieu : *In lege quid scriptum est ? quomodo legis ?*

Le docteur, qui s'adresse aujourd'hui à Jésus-Christ, n'avait garde d'hésiter à une question si facile : il se fût couvert de confusion devant tout le peuple. Il cite, pour sa réponse, les deux premiers préceptes de la loi : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu, et votre prochain comme vous-même : *Diliges Dominum Deum tuum, et proximum sicut teipsum.*

La conséquence était facile à tirer ; Jésus-Christ la lui présente : Vous demandez le moyen d'obtenir la vie ? Vous le trouverez dans la loi : Soyez-y fidèle et vous vivrez : *Hoc fac et vives.* Il était naturel, ou que le docteur se réduisit au silence, ou du moins qu'il passât à une question plus embarrassante et plus épineuse. Le premier parti était le plus sage ; le second plaît davantage à son orgueil. La loi parle de l'amour du prochain ; mais elle ne paraît pas décider quel est celui qui porte ce titre à notre égard. Quel est mon prochain ? demande ce Pharisien hypocrite : *Quis est meus proximus ?*

Je ne sais, mes frères, si vous sentez à quoi revient cette question, et toute la malice qu'elle renferme. Dans les jours de Jésus-Christ, on n'était pas d'accord sur cet objet ; les Pharisiens enseignaient publiquement que le prochain n'était autre chose que la famille, les amis et les proches, le peuple du même pays, de la même religion ; mais un inconnu, un Samaritain, ou pouvait le mépriser, le rebuter, l'abandonner à ses disgrâces. Jésus-Christ prêchait une morale

bien contraire ; il étendait le devoir de la charité jusqu'aux ennemis mêmes : et à qui convenait-il mieux d'assigner jusqu'où devait s'étendre la loi de la charité, qu'à celui qui en était le législateur et le maître, et qui en devenait le modèle ? La parabole touchante qu'il emploie pour persuader ce docteur de la loi, doit nous rendre cette vertu bien précieuse.

Me sera-t-il permis, mes frères, d'abandonner pour un instant la lettre de notre Évangile, et de tirer de cette parabole une vérité capable de toucher les pécheurs ? Cet homme arrêté sur son passage par une troupe de brigands qui le dépouillent et le réduisent à l'état le plus triste, n'est-il pas l'image d'une âme qui a le malheur de succomber à la tentation, et à qui le péché a enlevé la robe précieuse de l'innocence ? Et en suivant notre parabole dans un sens si naturel, n'en résulte-t-il pas deux conséquences infiniment salutaires ? La première regarde les pécheurs et doit leur inspirer la plus vive horreur pour le péché, puisqu'il devient la cause des pertes considérables qu'ils font dans l'ordre du salut, et des plaies honteuses qui les déshonorent sous les yeux de Dieu. La seconde regarde tous les chrétiens et doit les pénétrer de la plus vive compassion pour les pécheurs : elle doit leur apprendre à ne jamais leur insulter par des railleries et des paroles de mépris, à ne jamais s'applaudir d'une justice qu'il est facile de perdre, puisque, dans le passage dangereux de cette vie, personne ne peut se répendre d'échapper à la violence et à la perfidie des ennemis du salut. Cet homme de l'Évangile, abandonné à ses douleurs et à ses plaies, resta quelque temps dans ce funeste état, sans recevoir de secours. Un prêtre de la loi est le premier qui aperçoit ce triste spectacle et il n'en est pas touché. Mes frères, si, en cherchant dans le saint Évangile tout ce qui peut instruire, tout ce qui est capable de contredire à vos inclinations et à vos penchans, nous étions capables de négliger les avis et les instructions que Jésus-Christ nous y présente, à nous ministres de son Évangile, ce prêtre insensible aux besoins de ce malheureux, doit nous porter à des retours sincères sur notre propre cœur, pour en bannir tout esprit d'indifférence et de dureté.

Mon Dieu, en nous plaçant au milieu de ce peuple, vous nous avez environnés de malheureux de tous les genres ; nous ne voyons autour de nous qu'une indigence, qu'un dépouillement universel, que plaies les plus dangereuses et les plus funestes. Ah ! ne permettez jamais que nous détournions nos yeux de tant de maux ! Donnez-nous la volonté et le pouvoir de travailler efficacement au soulagement et à la consolation de tous ceux qui réclament notre assistance et notre secours.

Un lévite, que le hasard conduit par le même chemin, semble hériter des sentimens du prêtre. Je n'en suis pas surpris : pouvait-on attendre d'un homme peut-être

moins instruit, du moins beaucoup inférieur par ses fonctions, une compassion qu'on n'avait pas trouvée dans le premier ? Quelle sera donc la ressource de cet homme ? Si la loi de la nature et celle de la religion n'ont point parlé au prêtre et au lévite, un Juif, un inconnu anra-t-il plus de commiseration ? Un Samaritain va bientôt paraître sur le même chemin ; mais peut-on se promettre quelque secours d'une main ennemie ? Je dis ennemie : vous savez sans doute, mes frères, qu'il y avait un schisme considérable et une division marquée entre les habitants de Samarie et ceux de Jérusalem ; le nom de Samaritain était devenu si odieux, qu'on le regardait comme une injectve, comme une injure piquante ; les Pharisiens, inspirés par la haine, l'employèrent souvent contre Jésus-Christ : Vous êtes un Samaritain, lui disaient-ils, et un possédé du démon : *Samaritanus es tu, et dæmonium habes*. Et cette femme de Samarie, à qui Jésus-Christ, sur le bord du puits de Jacob, demande de l'eau à boire, ne peut s'empêcher de lui en témoigner sa surprise : *Comment, étant Juif, lui disait-elle, pouvez-vous exiger de moi ce service ? Ne savez-vous pas que les Juifs n'ont aucun commerce avec les Samaritains ?* « *Non coutuntur Judæi Samaritanis.* » (Joan., IV, 9.) Ce principe une fois posé, que cette parabole dut paraître touchante aux Juifs qui écoutaient Jésus-Christ ! C'est un Samaritain qui succède au prêtre et au lévite : passera-t-il avec la même indifférence ? Non, mes frères : il s'arrête, il est touché de ce triste spectacle ; il sent son cœur pénétré d'amertume ; il lui semble que c'est contre lui-même que les voleurs ont exercé leur fureur et leur rage ; il imagine combien, s'il était réduit à ce triste état, il aurait besoin d'une main étrangère pour le secourir. *La charité est bienfaisante*, dit l'apôtre saint Paul : « *Charitas benigna est.* » Le Samaritain descend de cheval pour considérer de plus près la situation de ce malheureux ; il verse de l'huile et du vin dans ses plaies, pour en calmer la douleur et en purifier le venin. *La charité est patiente ; elle souffre tout ; elle ne se rebute de rien.* « *Charitas patiens est, omnia suffert.* » Le Samaritain ne se rebute ni des plaintes du malade, ni des autres inconvénients qu'il peut éprouver en le soulageant ; il s'étudie à adoucir sa disgrâce par ses attentions et ses ménagements. *La charité ne cherche pas ses propres intérêts :* « *Charitas non quarit quæ sua sunt.* » Le Samaritain oublie les siens : il pouvait craindre le retard dans un voyage nécessaire à son état ou à sa fortune ; mais il perd de vue toute autre considération, pour ne s'occuper que de la situation de ce malheureux ; il proportionne sa course et ralentit sa marche, selon les besoins du malade qu'il transporte. *La charité ne se borne pas aux circonstances présentes, parce qu'elle ne finit point :* « *Charitas nunquam excidit.* » (I Cor., XIII, 4-8.) Le Samaritain ne se contente point de satisfaire aux dépenses actuelles du malade : il

prévoit ses besoins futurs ; il remet des fonds pour le soulager ; et de peur que ceux à qui il le confie, effrayés de la dépense, ne négligent de le guérir, il promet de rendre à son retour ce qui aura été nécessaire pour sa guérison : *Omnia cum rediero reddam.*

Ah! mes frères, dans l'impossibilité où nous sommes de faire de cette parabole une plus longue application, concluons au moins, avec saint Augustin, que cette histoire figurée convenait admirablement dans la bouche de Jésus-Christ. L'univers entier, dit ce Père, était un grand malade : l'enfer avait réuni toutes ses puissances pour l'attaquer ; il avait réussi à le faire succomber sous la multitude de ses plaies : *Magnus in terris jacebat ægrotus.*

Jésus-Christ, ce grand médecin, est descendu du ciel ; il s'est exposé, pour nous chercher, aux fatigues d'un long et pénible voyage : *Magnus e cælis venit medicus.* Comme ce Samaritain, touché de nos misères, il s'est arrêté sur le chemin de cette vie, pour y considérer nos maux ; il a répandu dans nos plaies l'huile de sa grâce, et le vin précieux de son sang adorable ; il a porté notre ressemblance, et, avec elle, toutes nos blessures, dit le Prophète : il a proportionné ses démarches à notre faiblesse ; et comme si son sang une fois répandu pour notre guérison, pouvait perdre de sa puissance et de son prix, il a établi dans son Eglise des sacrements, dont l'efficacité durera autant que nos maux. Il ne s'est pas contenté de payer pour nous, de faire en notre faveur les plus salutaires avances ; il s'est engagé à satisfaire à toutes les dettes que nous pourrions contracter dans la suite. Voilà, mes frères, le sens de notre parabole, et celui qui doit le plus intéresser notre cœur. Le Pharisien eût été heureux, s'il eût pu le pénétrer. Jésus-Christ n'exige pas tant de sa prévention et de son orgueil ; il se contente de lui en demander l'application la plus littérale. Quel est le prochain de cet homme percé de coups, et expirant sur le chemin de Jéricho ? *Quis videtur tibi proximus ?* Le Pharisien eût rougi de nommer le Samaritain ; il se contente de le désigner par ces paroles : C'est celui qui a exercé la miséricorde envers cet homme : *Qui fecit misericordiam in illum.* Allez donc, continue Jésus-Christ, et faites de même : *Vade, et fac similiter.*

Prenons garde, mes frères, de former la même question ; ne méconnaissons jamais le prochain, et n'agissons pas comme s'il nous était inconnu. Celui qui porte avec nous la ressemblance du Créateur, surtout s'il est honoré du même caractère, appelé au même royaume, mérite toute notre attention s'il est dans la peine. Ne détournons jamais les yeux de ses disgrâces ; rendons-nous intelligents à ses besoins, afin que Dieu, sensible à nos misères, les soulage, et nous accorde la récompense destinée à la charité. Il doit être lui-même cette récom-

pense infiniment grande dans l'éternité. Ainsi soit-il.

XIII^e DIMANCHE APRES LA PENTECOTE.

Sur l'Épître de saint Paul aux Galates, c. III, v. 11-22.

Supériorité de la Loi nouvelle. Gratuité de notre vocation. Esprit de la religion chrétienne.

Les paroles de l'apôtre saint Paul, que vous venez d'entendre, mes frères, présentement, sous des difficultés considérables, sous une respectable obscurité, des vérités sensibles, et des conséquences à la portée de tous. Qu'il suffise, pour avoir l'intelligence d'une partie de ces vérités, de nous convaincre que l'Apôtre ne parle ici que de la loi ancienne, qui, à cause, de son insuffisance, a été réprouvée, pour faire place au Testament nouveau. Cette remarque faite avec attention, nous entendrons tout ce que l'Apôtre veut nous dire de la médiation puissante de Jésus-Christ; nous connaîtrons l'excellence de la foi qu'il nous a communiquée; nous donnerons à la loi, qu'il a lui-même gravée dans nos cœurs par l'Esprit-Saint, une juste préférence sur celle qui n'en était que l'ombre et la figure; nous nous affermirons dans l'espérance, par la certitude que l'Apôtre nous donne de l'accomplissement des promesses; et comptant sur l'efficacité et la stabilité de ces promesses, nous travaillerons à nous en rendre dignes par notre foi en Jésus-Christ, notre soumission à ses lois, notre fidélité à marcher sur ses traces. Puisse-t-il former en nous, par son Esprit, ces saintes dispositions, à mesure que nous méditerons les vérités renfermées dans cette Épître! Suivez-moi avec une religieuse attention.

Personne n'est justifié par la loi. L'Apôtre saint Paul avance cette proposition, comme un principe clair et incontestable. La justification ne serait plus une grâce, si on pouvait y arriver par une conformité soutenue de ses mœurs avec les préceptes de la loi. La loi judaïque n'étant qu'une extension, une explication de la loi naturelle que Dieu avait gravée dans le cœur de l'homme en le formant, si cette loi eût justifié par elle-même sans la foi, il eût fallu conclure que l'homme, abandonné à ses propres forces, était capable de se sauver lui-même; et bientôt on aurait pu lui attribuer ce que David applique à Jésus-Christ seul : *Ma propre vertu et mon courage m'ont tiré des mains de mes ennemis.* (Psal. XVII, 46.) Mais, ajoute l'Apôtre, ce serait en vain que le juste chercherait les principes de la vie dans une loi qui ne fait que montrer la voie. Le juste vit de la loi : *Justus ex fide vivit*; et dans ce peu de paroles, toute l'économie de la religion est renfermée. Le chrétien qui les médite est forcé d'y apercevoir les principes du salut, et les effets qui doivent produire dans son cœur les désirs du bonheur éternel. Mais que veut dire l'Apôtre, lorsqu'il nous prévient que la loi ne suit pas

la foi? La suite de notre Épître nous le fera connaître. Nous verrons combien la loi est étrangère à la foi, puisqu'elle nous renvoie à cette vertu salutaire. Pour nous animer à la pratique de ses commandements, elle nous dit : Celui qui observera les préceptes de la loi, aura la vie. Est-ce que les préceptes renferment un principe de la vie et du salut? Non, sans doute; mais la foi qui les fait observer, en répand le germe dans nos cœurs. Bénissons donc, avec l'Apôtre, celui qui nous a rachetés de la malédiction de la loi, et considérons de quels moyens il s'est servi pour assurer en nous ce changement : il est devenu lui-même malédiction; il a porté sur lui cet anathème, qui déclare maudit celui qui est attaché au bois : *Maledictus qui pendet in ligno.* Voilà donc le principal objet de notre foi, de cette foi qui fait vivre le juste, et qui est indépendante de la loi. Il n'est pas permis à un chrétien de détourner les yeux de l'auteur et du consommateur de la foi : *Aspicientes ergo in auctorem et consummatorem Jesum*; il doit l'envisager sans cesse dans cet état de malédiction et d'anathème où il a bien voulu s'assujettir pour l'amour de nous; et pour toutes ces malédictions qu'il a essuyées, il doit lui rendre les hommages d'un cœur reconnaissant et sensible, puisque c'est en lui que toutes les nations ont été bénies; de sorte qu'en accomplissant les promesses faites à Abraham, Dieu accomplit aussi les desseins de miséricorde qu'il avait conçus, de toute éternité, sur les nations qui n'appartenaient point à ce patriarche, pour que l'Esprit vivifiant qui devait embraser le peuple d'Israël, dissipât les ténèbres qui couvraient tous les peuples de la terre.

Il est donc évident, mes frères, que notre vocation est toute gratuite; quoiqu'elle soit renfermée dans les promesses faites au Père des croyants, elle n'en est pas moins l'effet d'une miséricorde qui se communique à qui elle veut, et selon le bon plaisir de sa sagesse. Il est donc vrai que tant de nations éteintes avant l'accomplissement de cette promesse, n'auront point à objecter au Seigneur l'oubli dans lequel elles auront paru vivre; qu'au jour des vengeances, il aura sans doute à leur reprocher, comme il le fait au *Livre de la Sagesse*, de ne point avoir élevé leurs cœurs jusqu'à son infinie perfection, à la vue des magnificences qu'il avait prodiguées sous leurs yeux. Mais ces reproches, tout justes, tout accablants qu'ils sont, égalèrent-ils les anathèmes qu'il doit lancer, d'abord sur le peuple ingrat, dépositaire des promesses, témoin des prodiges, instruit des prophéties, conduit, pour ainsi dire, par la main au milieu des plus grandes merveilles, et assez aveugle pour méconnaître son libérateur et son roi? Mais ces reproches ne se borneront pas à cette nation incrédule. Vous, chrétiens, qui avez été entés sur cet arbre infructueux; vous que Jésus-Christ a pris soin de cultiver de ses propres mains et d'arroser de son sang; vous qu'il a substitués aux enfants de la

promesse, pour vous en faire les dépositaires et les héritiers; vous pour qui il a déployé, non plus les richesses de la nature, mais celles de la grâce; pour qui il opère, non des merveilles extérieures et sensibles, mais des prodiges de salut; que répondrez-vous à ce tribunal lorsque ce divin Sauveur vous demandera ce que sont devenues ces bénédictions qu'il vous a méritées au prix de son sang, et ce qu'ont produit pour vous tant de malédictions qu'il a subies? Vous le verrez, ce bois autrefois ignominieux, sur lequel on ne pouvait être attaché, sans devenir un objet d'exécration et de rebut; et de ce signe redoutable partiront les anathèmes et les malédictions contre ceux qui auront méconnu, déshonoré et trahi leur foi par une vie tout opposée à ses principes et à ses dogmes. Dieu est fidèle à ses menaces comme à ses promesses; et la comparaison dont va se servir l'apôtre saint Paul peut s'appliquer aux uns et aux autres, et en montrer la stabilité. Il compare l'alliance faite entre Dieu et les hommes, à un contrat revêtu de toutes les formalités qui le rendent inattaquable; alors ce traité est sous la protection des lois; et si la mauvaise foi essaye quelquefois de le rompre, les juges, interprètes des lois, en assurent la solidité par un jugement qui le met désormais à l'abri de toute atteinte. L'Apôtre a bien raison d'avertir les Galates, à qui il écrit, que c'est une comparaison tout humaine qu'il emploie, et qui ne saurait avoir de proportion avec le principe qu'il veut établir. Si les alliances des hommes ont quelque solidité, celle de Dieu est immuable. Les juges, interprètes des lois, se trompent quelquefois, et rompent un traité qui devait être confirmé; mais Dieu ne saurait se tromper, et personne ne peut retrancher ou ajouter aux promesses qu'il a faites à Abraham, et en lui, à celui qui devait naître de lui: non pas à ceux qui naîtraient de lui, remarque l'Apôtre; l'Écriture ne parle pas de plusieurs. Depuis Abraham jusqu'à Jésus-Christ, cette multitude de siècles qui se sont écoulés, a vu naître de la race d'Abraham des hommes distingués, qui portaient un caractère de bénédiction et de protection de la part du Seigneur, qui semblait accomplir en leurs personnes une partie des promesses faites au Père des croyants; mais ce n'était d'aucun d'eux que le Seigneur avait parlé, quand il avait dit à son fidèle serviteur: Il vous naîtra un fils en qui je bénirai toutes les nations: *In ipso benedicentur omnes gentes terræ*. Ces paroles ne peuvent convenir qu'à Jésus-Christ, puisque c'est en lui seul que se trouve accomplie toute l'étendue de la promesse.

L'Apôtre tire de cette réflexion un argument qui prouve la supériorité de la foi, et qui attribue la justification à la foi en Jésus-Christ, et non à des observances légères. Il prouve que depuis l'alliance faite avec Abraham et toute sa postérité, il s'est écoulé quatre cent trente ans jusqu'à la promulgation de la loi; que ce dernier événement,

loin de détruire l'effet du premier, n'en a été que la confirmation; et qu'en donnant la loi à son peuple, il a voulu lui rappeler les motifs de son alliance, et les conditions auxquelles elle doit subsister. Tout ce raisonnement porte sur la loi judaïque. L'Apôtre se propose de convaincre les Galates que toute leur justice vient de Jésus-Christ; que l'exactitude à accomplir des cérémonies légales ne saurait suppléer au défaut de cette foi; et que la loi, toute sainte qu'elle est, et par l'excellence de son Auteur, et par la sagesse de ses préceptes, n'était pas faite pour fixer la confiance du peuple, mais seulement pour lui inspirer celle qu'il doit à Jésus-Christ. Et cette réflexion, mes frères, peut avoir son application par rapport à nous, qui ne vivons plus sous la loi, ou qui avons reçu en Jésus-Christ une loi plus excellente et plus sainte.

Prenons garde d'imiter le peuple que l'Apôtre instruit aujourd'hui, qui, trop attaché à l'extérieur de sa religion, ne savait point en pénétrer l'esprit. Notre religion sainte a des cérémonies et des pratiques sensibles, dont l'Eglise se sert pour fixer l'attention et captiver l'esprit: elle impose des formules de prières; elle suit, dans ses Offices, un certain ordre, qui varie selon la grandeur des solennités. Combien de chrétiens dont toute la religion consiste à suivre ces pratiques, à se conformer à ces usages, à ajouter même aux formules adoptées par l'Eglise, une quantité de pratiques particulières! combien en est-il qui s'excèdent même par des répétitions de prières qu'ils se prescrivent! Ils deviennent, par cette disposition, les enfants et les disciples de la loi, et n'en sont pas plus attentifs à s'affermir dans la foi, à se nourrir des promesses, à s'en rendre dignes par une vie qui réponde à leur convenance. Aussi toutes ces pratiques ne les justifieront pas, parce que leur justice ne vient pas de la foi, mais de la loi.

L'Apôtre, qui semble affaiblir ici l'idée que l'on peut avoir de la loi judaïque, rend hommage à son utilité, par la question suivante: A quoi a donc servi la loi? La réponse va le faire comprendre. Elle a été établie à cause des transgressions. Elle était faite pour remplir le temps qui devait s'écouler jusqu'à l'avènement de celui qui devait naître, et qui était l'objet des promesses. Il fallait fixer un peuple naturellement inconstant et léger. Abraham, Isaac et Jacob, ces hommes pleins de foi, de sagesse et de simplicité, ne subsistaient plus; leurs enfants avaient tellement dégénéré de la vertu de leurs pères, que rien ne paraissait plus les toucher. Dieu avait multiplié en leur faveur les prodiges en tout genre; tantôt pour les détendre contre un prince qui les opprimait; tantôt pour les délivrer de la plus honteuse servitude; quelquefois pour les soulager dans leurs misères, et les consoler dans leurs afflictions; toujours pour les soutenir contre les attaques de leurs ennemis; et ce peuple, dans l'instant

où Dieu lui propose de renouveler son alliance, s'occupe à construire un veau d'or, et se livre avec fureur au culte impie de cette extravagante divinité. Il fallait à ce peuple un joug dont le poids le retint toujours dans l'obéissance; Dieu l'a imposé par la loi qu'il lui a donnée : chaque transgression avait son châtement particulier. Mais cette loi, toute sainte qu'elle était, donnée par le ministère des anges, était-elle à comparer à la foi que Jésus-Christ est venu nous procurer? Et si cette loi de mort avait pu donner la vie, serait-il vrai de dire que la justice ne vient que de Dieu, puisqu'on l'aurait trouvée dans la seule fidélité de la loi?

Concluons donc avec l'Apôtre, mes frères, que toutes les promesses que Dieu a faites à Abraham, en lui à toutes les nations, après lui à tous les justes qui marcheraient dans la voie de ses commandements; toutes les avances miséricordieuses qu'il a faites et qu'il fera jusqu'à la consommation des siècles à ceux qui le servent; tout porte sur Jésus-Christ, de qui nous tenons tout dans l'ordre de la grâce, en qui nous pouvons tout, et par qui seul nous posséderons tout dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Sur l'Évangile selon saint Luc, c. XVII, v. 11-19.

Caractères d'une solide conversion. Reconnaissance qu'elle nous impose envers la miséricorde de Dieu.

Qu'ils étaient bien informés de la puissance et des dispositions de Jésus-Christ, ces hommes qui s'empressent de se présenter à son passage, pour obtenir le soulagement de leurs infirmités! Si les pécheurs étaient aussi jaloux de recouvrer la santé; s'ils recouraient à Jésus-Christ, à ses sacrements et à ses ministres, avec autant d'ardeur que les dix lépreux de notre Évangile courent à leur guérison, nous n'aurions pas besoin d'employer les exhortations pour les ébranler, les menaces pour les effrayer, la sévérité et la rigueur de la pénitence pour les réduire. Mais, hélas! semblables en tout point à ces malades que Jésus-Christ soulage, soit du côté de la difformité, soit du côté de la durée de leurs maux, heureux, du moins, si vous saviez les imiter dans la promptitude de leurs démarches, et si vous évitiez de les suivre dans l'indifférence et l'ingratitude qu'ils témoignent pour la plupart, après leur guérison! C'est cependant peut-être les traits de ressemblance les plus frappants que vous ayez avec eux : non-seulement on ne pense pas à chercher Jésus-Christ, mais on l'évite; et si quelquefois il daigne nous prévenir par ses avances, comme il le fait toujours, on les méprise, on les oublie, et souvent on en abuse pour l'outrager. Ah! du moins, mes frères, laissez-vous toucher par le désir que Jésus-Christ témoigne pour votre guérison, et par les facilités qu'il vous présente pour l'obte-

nir. Soumettez-vous aux règles qu'il a établies pour l'éprouver, et aux précautions qu'il exige pour la rendre solide. C'est tout l'esprit de cet Évangile : suivons-en les différentes parties.

Jésus-Christ ne faisait que traverser la Samarie et la Galilée, pour se rendre à Jérusalem. Un long séjour dans ces deux pays n'avait pas dû donner aux malades occasion de se réunir pour implorer son secours; mais comme on était accoutumé à s'informer de ses démarches, et à profiter du caractère bienfaisant dont il donnait des preuves si sensibles partout où il passait, ne soyons pas surpris que dix lépreux se rassemblent pour se présenter devant lui : *Occurrerunt ei decem viri leprosi*. Que les pécheurs apprennent que leur conversion et leur salut dépendent souvent de leur attention à profiter du passage de Jésus-Christ. Il est des âmes à qui Dieu présente des grâces sans nombre; il en est d'autres à qui il ne fait que les offrir, pour les retirer aussitôt : on peut dire qu'il reste avec les premiers, parce qu'il ne cesse de les visiter par de saintes inspirations, de les inviter par des exemples domestiques qu'il met sous leurs yeux, et de les éprouver par des afflictions habituelles dont il se sert pour les détacher de tout ce qui tient à la terre : mais, par rapport aux derniers, on peut dire qu'il ne fait que passer au milieu d'eux par une occasion qu'il leur présente, qui peut-être ne reviendra plus; par un événement qu'il leur prépare, qui sera peut-être l'unique de son espèce; par des désirs de conversion qu'il leur inspire, qui, s'ils sont négligés, se dissiperont bientôt et sans retour. C'est pour cela que le Prophète invitait son peuple à ne point endurcir son cœur, si la voix de Dieu se faisait entendre à lui : *Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra*. (*Psal. XCIV, 8.*)

Mais combien de fois ce Dieu est-il passé inutilement pour vous, mes frères, et combien de fois se montrera-t-il encore au milieu de vous sans que vous soyez touchés de sa présence! Vous ne comptez pour rien une instruction qui vous aura ébranlés sans vous convertir, une solennité qui vous aura fait former des résolutions sans effet, une maladie qui ne vous aura fait rompre avec l'iniquité que pour un certain temps; et ce sont cependant autant de visites passagères, dont vous pouviez, dont vous deviez même profiter, et dont la négligence et la perte accumulent sur vos têtes des trésors de colère. Et d'où vient cette négligence? Elle vient certainement de votre insensibilité sur votre état, dont vous ne connaissez pas le danger. Vous vous rassurez sur ce que votre vie n'est pas différente de celle du commun des hommes, et le grand nombre des prévaricateurs qui vous ressemblent, vous tranquillise et vous rassure. Or, nous voyons aujourd'hui que ces dix lépreux, loin de se consoler mutuellement de leur infirmité, parce qu'ils ne l'éprouvent point seuls, ne se réunissent, au contraire, que pour inspirer à Jésus-Christ

plus de compassion sur leur misère commune : *Occurrerunt ei decem viri leprosi.*

Cependant ce n'est pas la promptitude seule de leur démarche qui mérite nos éloges ; c'est leur attention à se tenir à l'écart, pour ne point violer la loi qui ordonne aux lépreux d'observer la plus rigoureuse séparation : *De longe steterunt* ; et c'est la vivacité de leur foi, qui leur fait élever la voix pour se faire entendre de Jésus-Christ : *Elevaverunt vocem.* Il est inutile de vous rappeler ici, mes frères, la conformité qui se trouve entre le pécheur et le lépreux ; vous nous avez déjà entendus établir cette comparaison. Mais il est une vérité que nous ne nous lasserons jamais de mettre sous vos yeux ; c'est que la séparation et la retraite conviennent essentiellement à une âme qui veut sortir de ses égarements.

Oui, mes frères, quelque solides que soient vos résolutions, quelque fermes que soient les dispositions de votre cœur, quelque légitimes même que soient les engagements qui vous lient au monde, quelque détachement que vous sentiez pour ses abus et pour ses maximes, vous ne vous soutiendrez pas longtemps, tant que vous aurez avec lui de fréquents rapports. C'est pour avoir vu de trop près la corruption qui y règne, pour avoir prêté l'oreille avec trop de complaisance aux erreurs qu'on y débite, pour avoir pris trop de part aux amusements qu'on y goûte, que vous avez éprouvé tant de chutes ; c'est à une rupture totale avec tout ce qu'il y a de criminel, que vous devez votre conversion : *De longe steterunt.* Est-ce là la seule séparation que doit se prescrire un pécheur ! Celle-ci est de précaution et de crainte ; il en est une autre de nécessité et de respect : c'est que le pécheur ne doit user des choses saintes qu'avec la réserve la plus rigoureuse. Il ne lui convient jamais de murmurer de la longueur des délais, de la privation qu'on lui fait éprouver de nos saints mystères. Il doit se souvenir que, dans les jours d'une discipline plus sévère, on comptait des années entières sous l'anathème ; que le temple même du Seigneur était fermé à la plupart des pécheurs ; et qu'il fallait passer successivement par les degrés les plus humiliants et les plus pénibles, avant de parvenir au terme de la réconciliation parfaite : *De longe steterunt.*

Mais pour s'interdire la participation des sacrements, est-on converti ? Non, sans doute, mes frères, nous ne trouvons que trop de pécheurs qui vivent tranquillement dans l'éloignement, dans la privation des choses saintes, sans en devenir meilleurs ; qui affectent même de nous parler de leur indignité, de s'en autoriser pour rester dans une inaction criminelle, et d'excuser leur négligence à se présenter à nos tribunaux, sur le peu de fruit qu'ils retirent du sacrement de pénitence. Qu'ils lisent dans l'Evangile de ce jour leur condamnation ! Ces dix lépreux se tiennent à l'écart, il est vrai ; mais ils élèvent leur voix pour se faire entendre : *Elevaverunt vocem.*

Ils élèvent la voix ; c'est-à-dire, ils crient du fond de l'abîme, comme le Prophète (*Psal. CXXIX, 1*), vers le Dieu qui peut exaucer leur prière. Mais la disposition de leur cœur n'était-elle pas connue de Jésus-Christ ? ne leur suffisait-il pas de se présenter, dans l'intention de le toucher, pour obtenir l'effet de leur demande ? Celui à qui ils s'adressent n'est-il pas le Dieu qui, selon l'expression du Prophète, écoute les simples préparations du cœur : *Præparationes cordis.* (*Psal. X, 17.*)

Oui, mes frères, mais ils devaient apprendre aux pécheurs, que dans un cœur assujéti au péché, ces préparations sont bien faibles ; qu'elles sont souvent étouffées par les cris de l'iniquité : que plus les désordres ont rendu un pécheur coupable, plus il a besoin d'élever la voix, afin de surpasser, s'il est possible, le cri qui s'élève du fond de son injustice : *Elevaverunt vocem.*

Convenez-en donc, mes frères, vous qui portez depuis longtemps le joug du démon ; convenez-en, et dites dans un autre sens, avec le Prophète, que votre voix est épuisée, que votre gosier est desséché : *Rauca factæ sunt fauces meæ* (*Psal. LXVIII, 4*) ; c'est-à-dire que vos prières sont bien tièdes ; que vous êtes bien languissants, lorsqu'il s'agit de parler à Dieu ; que vos vœux sont souvent interrompus par des images dangereuses, par des désirs pervers et corrompus, tandis que vos sentiments pour le crime sont aussi vifs et aussi ardents. Et comment voulez-vous être entendus d'un Dieu qui, par justice, se tait et se retire ? Ah ! élevez la voix : si, aux premières instances, le Seigneur ne répond pas, criez avec force vers lui. Si vos clamours ne l'ébranlent pas, que vos cris, suivant l'expression du Prophète (*Psal. XXI, 14*), deviennent semblables aux rugissements du lion ; que leur vivacité exprime le profond de votre contrition et de vos regrets. Et que direz-vous au Seigneur pour le toucher ? Lui ferez-vous un long détail de vos infidélités ? Il les connaît mieux que vous. Lui exposerez-vous la multitude de vos besoins ? Il en sait toute l'étendue. Vous faudra-t-il pour l'intéresser, des expressions et des termes choisis, une facilité, une éloquence que la nature vous a refusées ? L'Evangile de ce jour vous présente le modèle de votre prière, et Jésus-Christ, dans un instant, va vous en faire connaître l'effet.

Jésus notre maître, ayez pitié de nous ! *Jesu præceptor, miserere nostri !* Voilà la prière des lépreux. Heureux si toutes les vôtres ressemblaient à cette effusion de leur cœur !

Le Prophète le plus occupé de la prière, le plus intelligent dans cet art précieux d'intéresser le ciel en sa faveur, se servait souvent de cette courte expression pour toucher son Dieu. S'il voulait exciter la compassion du Seigneur, il réclamait sa grande miséricorde : *Miserere mei secundum magnam misericordiam tuam.* (*Psal. L, 3.*) S'il se rappelait ses infirmités, il les présentait à

son Dieu comme le plus puissant motif de sa commisération : *Miserere mei, quoniam infirmus sum.* (Psal. VI, 3.) S'il voulait obtenir la victoire sur ses ennemis et se délivrer de ses oppresseurs, il appelait à son secours un Dieu naturellement compatissant et sensible : *Miserere mei, quoniam conculcavit me homo.* (Psal. LV, 2.) Et pour consoler la fille de Sion, il lui annonçait que le temps des miséricordes était prêt à venir, ce temps où le Seigneur aurait compassion de son peuple ; *Miserans miserebitur Sion, quia venit tempus miserendi ejus.* (Psal. CI, 14.)

Et pourquoi, mes frères, cette prière était-elle si familière au Prophète ? Ah ! c'est qu'il n'en est aucune qui convienne davantage à la condition de l'homme, et de l'homme pécheur ; c'est que toute autre prière peut nous présenter peut-être des expressions qui semblent plus relevées et plus nobles, mais qu'il n'en est point qui nous soient plus propres, dans quelque état que nous placent nos infidélités et nos faiblesses : *Miserere nostri.*

Vous surtout, chrétiens, qui, pour avoir passé tant d'années peut-être dans la négligence de la prière, éprouvez tant de peine à fixer les agitations et les égarements de votre esprit, ne vous plaignez plus de ces distractions involontaires qui vous saisissent dès le premier moment de l'oraison, pour ne vous quitter que quand elle est terminée ; mais servez-vous de ce moyen, ou pour fixer votre esprit, ou pour sanctifier ces distractions elles-mêmes, c'est-à-dire, prévenez la prière par ce sentiment de votre cœur ; interrompez-la même quelquefois, pour y substituer cette courte élévation : Ayez pitié de nous : *Miserere nostri.*

Et si d'ailleurs vous n'avez aucunes négligences à vous reprocher dans ce saint exercice, quelque longues, quelque continuelles qu'aient été vos distractions, vous avez prié, dit saint Augustin, par ce seul gémissement du cœur ; et Dieu, qui distingue aussi bien les dispositions du cœur qu'il en entend le langage, ne tardera pas à vous répondre. Aussi n'est-il pas dit dans l'Evangile de ce jour, que Jésus-Christ attend que ces hommes lui aient parlé, mais qu'il exauce leur simple démarche. Aussitôt qu'il les eut vus, il leur dit : *Quos ut vidi, dixit.* Il ne leur dit pas : Allez, vous êtes guéris. Il le pouvait sans doute. L'aveugle-né, le sourd et muet, l'hydropique, le paralytique de trente-huit années, et tant d'autres, n'avaient point reçu d'autre condition, quand il leur accorda la guérison. Mais la loi ancienne accordait au prêtre le droit de juger, de prononcer entre la lèpre et la lèpre, et d'en constater la guérison. La loi nouvelle devait confier à ses ministres le discernement d'une plaie intérieure, dont la lèpre n'était que la figure. Jésus-Christ, qui n'était pas venu pour abolir la loi, mais pour la perfectionner, devait donc apprendre à ces hommes à s'y soumettre, et à nous-mêmes, dans leurs personnes, à ne pas négliger ce moyen de rentrer en grâce avec

lui : Allez, leur dit-il et montrez-vous aux prêtres : *Ite, ostendite vos sacerdotibus.*

On a beau dire, mes frères, que ce n'est ici qu'une figure ; que le précepte de la confession n'a rien de commun avec la loi qui obligeait les lépreux à se montrer aux prêtres ; qu'une simple déclaration de la cessation d'une infirmité corporelle ne représente que très-imparfaitement le pouvoir qu'on attribue aux ministres de la loi nouvelle, non-seulement de déclarer les péchés remis, mais de les remettre en effet : il y aura toujours à tirer de cet Evangile une conséquence que les esprits les plus prévenus ne pourraient s'empêcher de saisir, s'ils voulaient en juger de bonne foi ; c'est que, si celui qui pouvait guérir par sa propre puissance, en suspend en quelque sorte l'effet, jusqu'à ce que les lépreux fassent la démarche pour se montrer aux prêtres, il a bien pu attacher la rémission de nos péchés, qui ne dépend que de sa miséricorde, à un signe extérieur et sensible, et la faire dépendre du jugement d'un ministre qu'il a revêtu de son autorité ; et ce dogme étant d'ailleurs établi sur la parole de Jésus-Christ même, qui, en termes formels, donne le pouvoir aux prêtres de retenir et de remettre, nous sommes autorisés à dire à tout pécheur qui nous écoute : Allez vous montrer au prêtre ; point de rémission sans cette démarche, quelque sincère que soit d'ailleurs votre contrition et votre douleur : *Ite, ostendite vos sacerdotibus.*

Je sais, mes frères, que la charité parfaite justifie le pécheur par elle-même. Si celui qui n'aime point demeure sous l'anathème, celui qui aime véritablement peut-il être un seul instant enveloppé dans la condamnation ? Vous pourrez donc, sans que le prêtre ait encore été le dépositaire de vos infidélités, en obtenir de la part de Dieu la rémission et le pardon. Comme les lépreux de notre Evangile, le long du chemin, et avant d'être parvenus jusqu'au ministre qui doit vous juger, vous pouvez être absous ; mais, outre qu'il serait imprudent de se répondre à soi-même de sa parfaite réconciliation, parce que personne ne sait s'il est digne d'amour ou de haine, il est certain que l'acte de contrition le plus fervent, la disposition de charité la plus étendue, ne dispensent pas de l'accomplissement de ce précepte ; et ce n'est que dans la disposition à l'accomplir qu'on peut trouver cette charité parfaite : c'est elle qui inspire d'aller trouver le prêtre : *Ite, ostendite vos sacerdotibus.*

Que personne n'ose donc se dire à lui-même, reprend ici saint Isidore : Je fais pénitence dans le secret : *Occulte ago penitentiam.* Dieu connaît les dispositions de mon cœur ; je me contente qu'il en soit le témoin invisible et le juge ; j'aurais trop de répugnance à faire à un prêtre aussi fragile que moi, des confidences et des aveux que je voudrais me soustraire à moi-même. Votre pénitence est fautive : ou soumettez-vous à la condition, ou renoncez à la rémission : *Ite, ostendite vos sacerdotibus.*

Jusqu'à présent, mes frères, tout est admirable, soit de la part de Jésus-Christ, soit du côté des dix lépreux. Tout est édifiant dans la conduite de ces hommes : ils cherchent Jésus-Christ, ils lui exposent leur état, ils lui obéissent. Tout est consolant dans la conduite du Sauveur : il est touché de leur infirmité, il les écoute, il les guérit. Quel sera le fruit d'un si grand miracle ? Ces dix lépreux ne tardent pas à s'apercevoir de leur guérison. L'infirmité était trop sensible pour que la cessation ne le fût pas ; mais la plupart retournent dans leurs maisons, sans penser à celui qui les a guéris. Un seul se croit obligé d'en rendre à Jésus-Christ des actions de grâces. Aussitôt qu'il a éprouvé du changement, il retourne sur ses pas : *Regressus*. L'intervalle qui le sépare de son libérateur, lui paraît trop long pour surprendre sa reconnaissance : pendant le chemin il publie les merveilles de son Dieu : *Magnificans Deum* ; et quand il a pu joindre son bienfaiteur, il se prosterne à ses pieds, et lui donne les témoignages les plus sensibles de sa reconnaissance : *Cecidit ante pedes ejus, gratias agens*. L'Evangile ajoute quelque chose de plus frappant encore ; c'est que cet homme était Samaritain, et par conséquent d'une secte et d'un pays où l'on s'intéressait peu aux merveilles de Jésus-Christ, qui était de la Judée.

Ah ! mes frères, pour peu que la gloire de Dieu et le salut de vos âmes touchent sensiblement un ministre de Jésus-Christ, peut-il lire cet endroit de l'Evangile sans se sentir pénétré de la plus vive douleur ? Dieu se sert quelquefois de notre ministère pour réveiller les pécheurs ; c'est lui qui met dans notre bouche les paroles que nous vous annonçons ; et si ces paroles portent quelquefois la confusion et le trouble dans des cœurs coupables qui depuis longtemps résistaient à la grâce, non, ne l'attribuez jamais à l'éloquence, à la sainteté et aux autres talents du ministre qui vous parle, mais à cet esprit souverain qui souffle où il veut et quand il lui plaît.

Eh bien ! mes frères, nous voyons quelquefois, à l'occasion d'une solennité, d'une cérémonie, d'une suite d'instructions, d'une indulgence accordée, un grand nombre de pécheurs environner nos tribunaux ; nous consolons par l'espérance qu'ils nous donnent de leur parfait retour ; nous édifier même par la patience avec laquelle ils soutiennent, pendant un temps d'épreuves, les délais que nous sommes obligés de leur prescrire. A peine leur avons-nous annoncé la réconciliation et la paix, qu'ils se retirent, et retournent dans la voie de l'iniquité. Heureux encore si, de dix pécheurs qui commencent la carrière, il s'en trouvait toujours un qui marchât constamment dans la voie du salut ! C'est alors que nous demandons avec étonnement : Tons n'ont-ils pas été guéris ? *Nonne decem mundati sunt ?* Seigneur, ne permettez pas que vos ministres se trompent jusqu'à annoncer la

paix à des cœurs indignes d'entendre ce langage ! car c'est peut-être l'objet le plus effrayant et le plus terrible de notre ministère.

Mais vous, pécheurs, qui avez osé tenir cette conduite, souvenez-vous que l'ingratitude envers Dieu est la disposition la plus criminelle et la plus dangereuse, le signe le plus évident de la réprobation éternelle. Jésus-Christ témoigne assez combien il y est sensible : Où sont les neuf autres ? demande-t-il : *Novem ubi sunt ?* Ma parole n'aurait-elle pas eu pour eux la même efficacité ? Reprochez accablant, qui, au dernier jour, couvrira de confusion le pécheur coupable d'ingratitude : pourrez-vous le soutenir ?

Ne négligez pas cette réflexion : elle est frappante. Il me semble qu'au jour de ses vengeances, Jésus-Christ pourra mettre en parallèle deux pécheurs formés sur le même caractère, livrés aux mêmes tentations, exposés aux mêmes occasions, coupables peut-être des mêmes faiblesses, mais touchés dans les mêmes circonstances ; dont l'un aurait marché constamment dans la carrière de la pénitence, tandis que l'autre se sera lassé de suivre les voies du salut : quelle excuse pourra apporter le dernier, dont le premier ne lui offre que la condamnation dans sa conduite ? Qu'il serait utile de méditer cette comparaison, pour éviter ce malheur ! Pour vous, chrétiens reconnaissants et dociles, admirez combien le cœur de Jésus-Christ est sensible aux moindres démarches qu'on fait pour lui : une grâce accordée est la récompense d'une grâce obtenue et mise à profit ; Dieu couronne dès ici-bas ses dons par de nouvelles faveurs. Le lépreux paraît sensible à sa guérison ; Jésus-Christ lui déclare que sa foi l'a sauvé : *Fides tua te salvum fecit.*

En présence d'un si bon Maître, reconnaissons et déplorons nos ingrattitudes. Nous pouvons dire avec le Prophète, que, dès le matin de nos jours, nous avons été comblés des témoignages de sa miséricorde : *Repleti sumus mane misericordia*. Mais nos premières années n'ont-elles pas été marquées par notre insensibilité et notre indifférence ? Nous avons tous été ou préservés, ou guéris par sa grâce. Si la lèpre du péché n'infecte point notre cœur, n'est-ce pas lui qui a écarté la contagion qui nous environnait, ou qui a purifié la souillure qui nous déshonorait à ses yeux. C'est par son ordre que nous nous sommes tant de fois présentés aux prêtres, c'est en son nom que le prêtre nous a renvoyés purs ; mais chaque fois avons-nous couru au pied de ses autels, pour lui en témoigner notre reconnaissance. Maintenant que nous y sommes réunis, ne nous séparons pas sans publier toute l'étendue de sa miséricorde.

Et vous, Seigneur Jésus, faites naître dans nos cœurs ce sentiment de gratitude ! vous qui êtes la victime eucharistique, unissez nos actions de grâces à celles que vous rendez à votre Père en notre nom : que nous en commençons ici-bas le culte pendant

le temps, pour le continuer dans l'éternité. Ainsi soit-il.

XIV. DIMANCHE APRES LA PENTECOTE.

Sur l'Épître de saint Paul aux Galates,
c. V, v. 16-24.

Œuvres de la chair. Fruits de l'esprit. Vertus que celui-ci forme et entretient. Vices que celle-là fait naître et nourrit.

Il ne nous paraîtra pas surprenant, mes frères, que les hommes, qui sont l'ouvrage du même Créateur, sortis d'une même origine, qui ont un même Maître, qui sont formés pour une même fin, aient cependant entre eux si peu de conformité et de ressemblance, lorsque nous ferons attention à la raison que nous en donne aujourd'hui l'apôtre saint Paul. Il y a, en effet, tant de différence à se conduire selon l'esprit, et à se laisser aller aux désirs de la chair; les œuvres de celle-ci sont si opposées aux fruits que produit celui-là, qu'il sera toujours facile de discerner auquel de ces deux maîtres un chrétien est assujéti. Mais, quelque aisé que soit ce discernement, je crains bien qu'il ne produise l'effet qui suit de presque toutes les vérités qu'on nous prêche : nous y reconnaissons, avec une prodigieuse facilité, les défauts du prochain, et rarement trouvons-nous l'application qu'on nous en fait aussi juste qu'elle l'est elle-même.

Or, mes frères, que me servira-t-il de vous exposer dans cette instruction les œuvres de la chair et les fruits de l'esprit, si vous n'avez pas assez de sincérité pour avouer la part que vous avez prise à ces œuvres, assez de générosité pour rompre l'attachement que vous pourriez conserver pour ces iniquités, et assez de sagesse pour vous tourner du côté des vertus que l'esprit forme et entretient dans un cœur ? Au moins est-il de mon devoir de vous présenter ce contraste. Daigne le Seigneur vous rendre fidèles à remplir le vôtre, et préparer ce succès à mon ministère, en fixant votre attention sur ces vérités précieuses !

Considérez-vous selon l'esprit, mes frères, vous n'accomplirez pas les désirs de la chair. Pourquoi ? Jésus-Christ vous l'explique dans l'Évangile, quand il dit, que nul ne peut servir deux maîtres, parce qu'il doit se servir de l'un, dans la concurrence de leur autorité, il abandonnera l'un pour s'attacher à l'autre. Aussi, toutes les fois que la chair commandera, en vain l'esprit se fera-t-il entendre. L'esclave de la chair est sourd communément à la voix de l'esprit. D'ailleurs, ajoute l'apôtre, la chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit : l'une ne tend qu'à flatter les sens ; l'autre s'occupe, aux dépens des sens mêmes, à purifier le cœur : la première n'inspire que des goûts terrestres et méprisables ; le second élève l'âme jusqu'aux choses invisibles : l'une met le bonheur de l'homme dans la jouissance des biens qui ne l'enrichissent pas, et des plai-

sirs qui le dégradent ; l'autre lui fait chercher sa félicité dans le témoignage d'une bonne conscience, et dans l'espérance d'une gloire éternelle. Aussi la chair combat-elle toujours contre l'esprit, et s'efforce-t-elle d'en étouffer les désirs ; l'esprit, à son tour, combat contre la chair, et les moyens qu'il emploie n'ont pas toujours les plus heureux succès.

Vous vous en apercevez souvent, âmes timorées et fidèles. Vous vous plaignez avec l'apôtre, que vous ne faites pas toujours tout le bien que vous voudriez faire ; que beaucoup de vos résolutions échouent aussitôt qu'elles sont formées ; que l'esprit vous découvre une infinité de perfections auxquelles vous n'atteignez pas, parce que la chair retarde votre marche, et que souvent entraînées par le poids de cette chair de péché, vous éprouvez des faiblesses dont votre cœur gémit et qu'il redoute. Ne vous découragez pas cependant : la chair peut vous ébranler ; mais si vous n'en êtes pas esclaves ; si, au contraire, vous la réduisez elle-même en servitude par la vigilance, par une prière continuelle, par l'esprit de pénitence, et par le sentiment d'une profonde humilité, vous serez conduits par l'esprit, et dès lors vous n'êtes plus assujéti à la loi, c'est-à-dire, à la lettre de la loi, mais à la volonté de celui qui a dicté la loi.

Étudiez donc attentivement les œuvres de la chair, pour vous affermir dans l'horreur et la détestation que vous en avez conçues. Et vous, pécheurs, esclaves malheureux de la chair, après avoir parcouru ces œuvres avec l'apôtre, reprenez bien la menace terrible qui termine l'énumération qu'il en fait. Je vois à la tête de ces crimes multipliés qui ferment l'entrée du royaume de Dieu, ces péchés honteux que l'apôtre voudrait ne jamais nommer, et dont la corruption des mœurs rend cependant les noms si essentiels, qu'un ministre de Jésus-Christ ne doit jamais laisser échapper l'occasion d'en inspirer de l'horreur : vices proprement de la chair, ils en sont les principaux fruits. L'apôtre les désigne tous sous le nom de fornication, d'impureté, d'impudicité et de luxure, et il comprend sous ces quatre termes tous les mauvais désirs, toutes les pensées obscènes, toutes les paroles sales et équivoques, toutes les curiosités suspectes et dangereuses, toutes les dissipations funestes à l'innocence, toutes les actions, en un mot, qui naissent d'un principe aussi corrompu. L'esprit n'a aucune part à ces œuvres : elles appartiennent toutes à la chair. Mais afin qu'on ne s'imagine point que les œuvres de la chair se bornent uniquement à ce qui flatte les sens, l'apôtre, dans la suite de ce détail, comprend une multitude de désordres où le cœur paraît avoir plus de part que la chair, et dont cependant la chair est le principal mobile. Il nomme l'idolâtrie, par exemple. Comment les hommes ont-ils pu être assez aveugles pour se courber devant des divinités insensibles, et attendre leur bonheur d'une idée

qui ne tenait souvent son existence que de leur industrie? Ah! si le culte de ces fausses divinités n'eût pas flatté les sens, si la chair et toutes ses convoitises n'eussent point trouvé dans ce culte l'occasion d'étendre leur empire, les hommes en eussent senti bientôt l'extravagance, et peut-être même ne s'y seraient-ils pas asservis : mais chaque passion a eu sa divinité, chaque crime son autel; la chair a en trop d'intérêt à perpétuer une religion qui assurait ses prétentions sur le cœur de l'homme. De ce principe naîtront les empoisonnements : il en coûte bien peu à un esclave de la chair, pour se défaire d'un ennemi qui s'oppose à ses desirs. De là les contestations : la moindre contrariété qu'on éprouve dans la recherche de ses plaisirs, devient une occasion de querelles. De là les jalousies et les animosités : quand on aime sa chair et toutes ses fantaisies, peut-on voir d'un œil tranquille un autre dans la jouissance de tous les plaisirs des sens, et n'être pas ému? et si c'est aux dépens de votre propre satisfaction qu'il en jouit, vous défendrez-vous de la haine? vous en tiendrez-vous même à un mouvement secret de dépit et de fureur contre celui qui vous aura supplanté? ne lui en ferez-vous pas les reproches les plus vifs? De là les querelles : ne lui déclarerez-vous pas l'opposition la plus marquée? De là les divisions : ne chercherez-vous pas à le supplanter à votre tour et à le détruire dans l'esprit de ceux qui le protègent? De là les envies. Dieu venille que vous n'en veniez pas jusqu'à attenter à ses jours, ou du moins à vous réjouir lorsque quelque accident fâcheux en abrègera le cours, ou en tranchera le fil! De là les meurtres. Ah! mes frères, si la chair a tant de part à des œuvres qui paraissent lui être étrangères, combien plus en a-t-elle au vice par lequel saint Paul termine ce détail : l'ivrognerie, ce vice déshonorant, où, pour satisfaire quelques instants un appétit déréglé, on abrutit sa raison, on éteint les lumières de son esprit, on se plonge dans un état d'affaissement qui place l'homme au-dessous de la brute, et qui, en énervant toutes les facultés de son âme, le rend capable de tous les désordres que nous venons de nommer!

Quel peut être le sort de ceux qui se respectent eux-mêmes assez peu pour rendre leur âme esclave de leur corps? L'Apôtre l'a déjà dit, et il ne se lassera pas de le répéter : Ceux qui se livrent à ces désordres, ne posséderont pas le royaume de Dieu. Dieu est l'Esprit; quelle opposition entre ces vices et les volontés d'un Dieu! quel outrage fait à cet Esprit souverain, que de suivre les impressions d'une chair faite pour obéir! quelle honte pour l'homme qui se dégrade jusqu'à suivre les impressions de la chair, tandis que l'esprit pourrait l'élever au-dessus de sa propre nature! car les fruits de l'esprit sont la chair él

L'Apôtre la met à la tête des vertus que l'Esprit produit dans le cœur, et parce qu'elle est la plus excellente, et parce qu'elle

est le principe de toutes les autres. L'Esprit produit la charité. Dieu qui est lui-même cet Esprit qui agit en nous, est charité par essence : *Deus charitas est.* (I Joan., IV, 8.) Il ne peut se communiquer et se répandre, sans embraser le cœur du même amour dont il est le principe et le centre. Mais ce feu est bien différent de celui des passions, qui consume et qui détruit, qui déchire et qui tourmente. Le feu de la charité procure la joie, c'est-à-dire que Dieu attache à chaque action produite par la charité, une satisfaction intérieure, bien différente sans doute de cette vaine complaisance qu'enfante l'orgueil, bien opposée à cette aveugle présomption qui s'applaudit du mal même qu'elle fait commettre. La joie que produit l'esprit est le témoignage d'une conscience pure, et fait naître la paix, c'est-à-dire une douce sécurité qui, sans rien affaiblir de la crainte qui est due à Dieu, rend l'espérance dans ses miséricordes plus touchante encore. Paix inaltérable au milieu des plus grandes tribulations, puisqu'un des fruits essentiels de l'Esprit, c'est la patience. Que la main de Dieu s'appesantisse sur les esclaves de la chair, leur cœur se livre au désespoir, leur bouche s'exhale en murmures; les efforts qu'ils font pour se soulager, prouvent qu'ils ne voient dans leurs afflictions que de l'amertume et point de ressource. Mais un chrétien docile à l'Esprit, souffre avec une humble résignation : s'il se plaint dans ses maux, ce sont des gémissements et non des murmures; s'il en sollicite le soulagement, c'est avec une juste soumission, qui lui fait attendre les moments de Dieu, en supporter les délais, en adorer les desseins, en accepter les rigueurs, et se féliciter même de la durée de ses peines, quand elles servent à sa sanctification. Ce sentiment ne vient point d'insensibilité, de dureté; car l'esprit produit en lui l'humanité : généreuse disposition, qui le rend aussi sensible aux maux de ses frères, qu'il paraît insensible aux siens propres; aussi ardent à leur procurer du secours, qu'il est lent à pourvoir à son propre soulagement. Le chrétien que l'Esprit conduit, est bon; non de cette bonté qui, par mollesse ou par lâcheté, oublie ses devoirs et néglige de justes droits qu'il faudrait faire valoir; mais de cette bonté qui aime à prévenir, à obliger, qui tempère la sévérité et l'exactitude par des égards et des ménagements. Aussi se rend-il l'imitateur de Dieu dans une de ses plus aimables perfections, la longanimité : il attend, comme lui, les moments de sa sagesse dans ceux qui lui sont inférieurs; il ne se décourage pas de la lenteur de leurs progrès dans la vertu, ou du délai qu'ils mettent à revenir de leurs égarements; et doux par caractère, il n'étouffe point dans les cœurs, par une sévérité outrée, les semences de vertu ou les principes de pénitence que la grâce y a répandus. Aussi le caractère de celui qui vit de l'Esprit, est-il un caractère de foi; mais d'une foi vive, qui n'hésite point; d'une foi agissante, qui ne néglige aucun

devoir, et qui produit dans celui qui le possède, ce sentiment de modestie et d'humilité qui attribue tout à Dieu, et rien à soi; qui voit dans le prochain tout le bien qu'il fait et celui qu'il peut faire, et dans soi-même, toutes les faiblesses dont il est capable; et qui, par conséquent, le tient en garde contre les écueils qui l'environnent, surtout contre l'ennemi intérieur qui sans cesse nous porte des coups, nous livre des attaques, dit saint Bernard, et dont il est si rare de triompher : *Quotidiana pugna, rara victoria*. Le chrétien docile à l'Esprit soutient le combat par son amour pour la chasteté; il s'exerce continuellement à cette vertu, et l'oppose aux efforts de l'esprit impur.

Ah! mes frères, l'Apôtre ne dira point d'un chrétien de ce caractère, ce qu'il disait de ceux qui pratiquent les œuvres de la chair : Ceux qui agissent de cette sorte, n'entreront point dans le royaume des cieux. Il dit, au contraire, que la loi n'est point faite pour ceux qui vivent selon l'esprit, parce qu'ils en portent une dans leur cœur, beaucoup plus excellente que celle qui frappe les yeux, parce que les menaces et les châtimens que prononce cette loi leur sont étrangers.

Heureux donc ceux qui savent contredire leur chair, la châtier et la réduire en servitude! heureux ceux qui la crucifient avec toutes ses passions, qui opposent à ses desirs déréglés ceux de l'esprit! Pourquoi? Ah! c'est qu'ils appartiennent à Jésus-Christ, c'est qu'ils agissent par l'impression de son Esprit, et que cet Esprit qui les anime, les sanctifiera ici-bas, et les glorifiera dans l'éternité. Ainsi soit-il.

Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. VI,
v. 24-33.

Impossibilité de partager son obéissance, et de servir à la fois Dieu et le monde. Motifs de confiance en la Providence. Avantage de la pauvreté.

Ce n'est point une parabole qui va fixer notre attention dans l'Évangile que nous venons de lire; ce sont les vérités les plus solides de la morale chrétienne, présentées sans figure; et si nous voulions mettre dans tout leur jour les préceptes que Jésus-Christ nous y donne, nous pourrions en faire la matière d'un grand nombre d'instructions. Tenons-nous-en, mes frères, à une idée générale, qui, en nous faisant parcourir les différentes vérités que le Sauveur nous y présente, nous apprend en même temps les conséquences que nous pouvons en tirer pour notre sanctification. Servir Dieu, le servir seul, et de préférence à tout autre objet; répandre dans son sein toutes nos inquiétudes; placer les soins temporels bien au-dessous des intérêts du salut, et encore se reposer sur Dieu même du soin de pourvoir à l'un et à l'autre; attirer ses secours et ses grâces par sa soumission et par sa

confiance; voilà, je pense, le précis des vérités que renferme l'Évangile de ce jour. Or, pour en profiter, il ne s'agit que d'en faire l'application la plus simple et la plus facile; je vais y donner tous mes soins; donnez-y toute votre attention, mes frères. Que les pauvres surtout qui nous écoutent, suspendent un moment leurs plaintes et leurs murmures. Jésus-Christ va leur apprendre, sinon les moyens de sortir de leur indigence, au moins ceux de la supporter et d'en profiter.

Un des plus grands abus que puisse commettre un chrétien, par rapport à la religion, c'est de vivre dans une espèce d'indifférence et de neutralité. Cette indifférence, considérée, soit du côté de la foi, soit du côté des mœurs, produit les désordres les plus funestes et les plus dangereux. Le propre du christianisme est de rejeter tout mélange et tout partage; tout y est réduit à l'unité d'un principe, des moyens et d'une fin. Un seul Dieu est l'objet qu'on y adore. On y professe une même foi; on y observe une même loi; on doit y écouter une même Église; on y cherche une même patrie; et c'est, mes frères, ce qui a toujours distingué notre religion sainte, de toutes les sectes ou qui l'ont précédée, ou qui se sont efforcées de l'obscurcir. Un Dieu jaloux est notre maître: il veut régner seul sur nos esprits et sur nos cœurs.

Que nos frères séparés se donnent la ridicule et dangereuse liberté de suivre indifféremment ou leurs erreurs, ou nos maximes; qu'ils cherchent à se tranquilliser et à calmer leurs remords, en avançant que nous allons les uns et les autres au salut par des routes différentes; nous ne leur accorderons jamais cette pernicieuse liberté de conscience. Je crois et je suis certain que c'est à l'Église seule dont je suis le disciple, à déterminer et à régler la voie qui conduit à la vie: si je m'écarte de ses enseignements, si je cesse de l'écouter, je m'égare nécessairement. L'Église est une, comme le Dieu que je sers; et je ne puis rompre son unité, que par cela seul je ne me sépare du Dieu qui en est le principe. Jésus-Christ lui-même, pour m'affermir dans cette salutaire croyance, m'avertit que je n'ai qu'un Maître à servir; que si je partage la soumission de mon esprit ou l'affection de mon cœur, il me réprouve : *Nemo potest duobus dominis servire*.

Mais ce que je dis de la foi, ne convient-il pas à la doctrine des mœurs? Nul homme ne peut servir deux maîtres. N'est-ce pas à ces chrétiens légers et inconstants, comme il s'en trouve un si grand nombre dans le christianisme, que Jésus-Christ adresse la parole? Ces deux maîtres sont Dieu et le démon: quelle différence cependant! Ils ont chacun leurs lois, leur culte, leurs maximes: mais quelle immense disproportion! La sagesse, la sainteté, la vérité, la perfection, l'innocence, forment l'essence du premier; la malice, la corruption et le mensonge, forment le caractère du dernier; de sorte qu'un cœur qui voudrait se livrer à ce honteux

partage, serait forcé d'adopter en même temps la vérité et le mensonge, la lumière et les ténèbres, la pureté et la corruption : quel monstrueux mélange !

Cependant, croirez-vous, mes frères, que ce désordre n'est que trop commun ; que la face du christianisme est inondée de ces chrétiens qui, pour vouloir servir Dieu et ménager son ennemi, affectent de ne paraître constamment les serviteurs d'aucun des deux, et, par cela seul, deviennent les esclaves du dernier ? L'Eglise ne gémit-elle pas tous les jours de voir nos autels environnés de ces personnes successivement mondaines et recueillies ? et si les scandales n'étaient point, en quelque sorte, inévitables et nécessaires, n'arracherait-elle pas du champ du Père de famille cette pernicieuse semence qui perd et corrompt le bon grain ?

Que penser de ces chrétiens religieux par coutume, indévots par bienséance, qui ont des moments réglés pour la modestie et pour l'indécence ; qui paraissent embrasser avec joie tout ce que la piété a d'édifiant et d'utile, mais qui ne veulent pas se priver de ce que le siècle a d'amusant et de dangereux ; qui se font, pour ainsi dire, tout à tous, dans un sens bien opposé à celui de l'Apôtre ? Hypocrites avec les justes pour attirer leurs suffrages, dissipés avec les pécheurs pour mériter leurs bonnes grâces, ils n'ont garde d'abandonner nos solennités ; leur orgueil, leur amour-propre s'y opposent, mais ils n'oublieront pas non plus les fêtes du siècle ; leur volupté, leur sensualité s'y trouvent intéressées. Ils étaient déjà communs du temps du prophète Elie, ces hommes doubles et inconséquents, puisqu'il leur adressait, de la part de Dieu, ces paroles : *Jusqu'à quand boîterez-vous des deux côtés : » Usquequo claudicatis in duas partes ?* (III Reg., XVIII, 21.)

Dieu ne mérite-t-il pas de fixer votre cœur ? Ne vaut-il pas mieux pour vous que les agréments du siècle ? Le service de ce dernier maître est-il plus doux et plus facile que celui du premier ? Les avantages en sont-ils plus solides, les espérances mieux fondées ? Eh bien ! servez-le donc avec une parfaite fidélité ; soyez entièrement au monde : ne vous captivez plus pour remplir les devoirs de la piété chrétienne, parce que votre contrainte vous devient inutile, puisque vous ne pouvez appartenir à tous les deux : *Nemo potest duobus dominis servire.*

Jésus-Christ en donne la raison. Un homme qui partage ses efforts et son attachement partage aussi son cœur : un cœur partagé n'est que faiblement aux deux objets qui l'occupent ; il ne peut pas même rester longtemps dans cette espèce de neutralité ; car, ou il oubliera le premier de ces deux maîtres pour s'attacher au dernier, ou il méprisera le dernier pour gagner la faveur du premier : *Aut unum odio habebit, et alterum diliget ; aut unum sustinebit, et alterum contemnet.* La preuve en est sensible, et je la tire encore de la conduite de ces chrétiens

partagés : ils ne manquent à aucun de nos exercices, parce que les heures que nous y consacrons s'accordent avec leurs parties de plaisirs : mais mettez en concurrence nos solennités avec les fêtes du siècle, et vous verrez bientôt lequel des deux maîtres aura la préférence.

La dissipation et l'amour du plaisir ne sont pas les seules passions qui entraînent le chrétien ; il en est encore une que Jésus-Christ réprovoque dans l'Evangile de ce jour, c'est l'esprit de cupidité et d'avarice : Vous ne pouvez pas servir Dieu et l'argent : *Non potestis servire Deo et mammonæ.* Pourquoi ? Parce qu'il faut, pour servir le Dieu de vérité, des dispositions bien opposées à celles que demande le dieu de l'intérêt. On plaît à Dieu par le détachement des biens périssables, par l'oubli généreux de soi-même, par un mépris constant de tout ce qui doit périr avec nous ; mais il faut au démon de l'avarice des dispositions bien différentes. Voir avec jalousie la fortune des autres, et appeler cette envie une noble émulation pour gagner, pour amasser une fortune fragile ; oublier tout autre soin, même celui du salut ; recourir aux voies les plus criminelles pour réussir et pour s'avancer, quand celles qui sont légitimes ne conduisent pas assez tôt à la fortune ; endurcir son cœur aux misères publiques, et fermer ses entrailles à celles qu'on a sous les yeux, afin qu'une ruineuse compassion n'arrache pas un bien qu'on tient avec complaisance ; voilà les lois fondamentales de l'intérêt et de la cupidité : comment les accorder avec celles du christianisme ? *Non potestis servire Deo et mammonæ.*

Je conviens, mes frères, que nous rencontrons tous les jours des chrétiens qui se croient plus éclairés que nous sur cet article, et qui, contre la parole formelle de Jésus-Christ, prétendent avoir trouvé le merveilleux secret d'allier beaucoup de dévotion avec une sordide économie. A les entendre, ils ont les prétextes les plus plausibles et les plus légitimes. Faut-il, disent-ils, pour plaire à Dieu, abandonner son avancement et l'établissement de sa famille ? Faut-il, dans une honteuse oisiveté, attendre de la Providence des secours qu'elle n'accorde communément qu'à l'activité et au travail ? Un certain nombre d'enfants à élever, un commerce à faire valoir, un état, un rang à soutenir, ne demandent-ils pas de la vigilance et de l'ardeur ? Et n'a-t-on pas l'exemple de personnes que le désintéressement et la prodigalité ont conduites à une décadence funeste ? Ils ne remarquent pas, ces chrétiens, que Jésus-Christ, dans la suite de notre Evangile, résout toutes ces difficultés. Il fait consister le désintéressement qu'il exige, non pas absolument dans l'oubli total des nécessités les plus pressantes, ni dans une oisiveté déshonorante et coupable ; mais dans la confiance et dans la résignation aux vues de la Providence qui nous gouverne. Ne vous mettez point en peine, nous dit-il, de ce que vous mangerez pour soutenir cette vie fragile et périssable :

Ne solliciti sitis quid manducetis. Ne vous embarrassez pas des vêtements qui sont nécessaires pour couvrir ce corps de mort : *Neque corpori vestro quid induamini.* C'est comme s'il disait : La crainte de manquer de l'étroit nécessaire vous occupe tellement, que vous ne réservez aucuns sentiments de confiance pour celui qui est l'Auteur de tout bien et le dispensateur de tout secours, soit dans l'ordre de la grâce, soit dans celui de la nature.

Hélas ! mes frères, nous écoute-t-on avec bien de la patience, si nous voulons donner à ces paroles de Jésus-Christ toute l'interprétation et toute l'étendue qu'elles méritent ? Si quelquefois il nous arrive, soit dans le tribunal de la pénitence, soit dans les conversations particulières que nous avons avec plusieurs d'entre vous ; si, dis-je, pour calmer vos inquiétudes et apaiser vos murmures, il nous échappe de vous adresser ces paroles : *Ne solliciti sitis* : Ne vous inquiétez point, vous avez la réponse toute prête. Il est bien aisé, dites-vous, quand on ne manque de rien d'essentiel à la vie, il est bien aisé de parler de soumission et de patience : il faudrait avoir passé soi-même dans l'état d'indigence, avant de s'ingérer à donner de la consolation à ceux qui sont courbés sous le poids de leur misère !

Aujourd'hui, mes frères, ce n'est plus nous, c'est celui qui n'avait point où reposer sa tête, qui vous adresse cette maxime : *Ne solliciti sitis* : Ne vous inquiétez point. Qu'avez-vous à répondre à ses sages représentations ? Apprenez, dit saint Augustin, que c'est moins un ami qui conseille qu'un maître qui commande ; et quand il parle, il faut se soumettre et se taire : *Obtemperandum, minime disputandum est.*

Mais ce qui doit rendre ces instructions plus sensibles encore, c'est que c'est un Dieu pauvre, dénué de tout, qui veut, par ses leçons et son exemple, former des pauvres de cœur et d'esprit, et leur apprendre à marcher à sa suite ; c'est lui qui, au milieu du dépouillement universel qu'il a éprouvé, vous crie : *Ne solliciti sitis quid manducetis* : Ne vous embarrassez pas de votre nourriture. Aussi les motifs de confiance qu'il vous présente sont-ils des plus frappants.

Premier motif. La vie est plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement : *Nonne anima plus est quam esca, et corpus plus quam vestimentum !* Et de ce principe la conséquence est naturelle : celui qui a donné la vie et qui a formé le corps, n'a pas tiré l'un et l'autre du néant sans pourvoir à leurs nécessités. Que cette réflexion est bien capable de rassurer les pauvres les plus abandonnés ! Ils pourraient se dire à eux-mêmes : Dieu ne m'a pas mis sur la terre pour m'y laisser périr au milieu des plus pressants besoins ; s'il paraît m'oublier, n'est-ce pas parce que je l'éloigne de moi par mes impatiences et par mes murmures ? Un peu plus de soumission et de confiance, je le verrais se rapprocher de moi, et je sen-

tirais l'effet de sa protection et de son secours.

Second motif : l'exemple des animaux qui sont sortis des mains du Créateur. Regardez, ajoute Jésus-Christ, les oiseaux du ciel : il n'y a pour eux ni temps de moisson, ni lieu de provisions, ni magasin de récolte : ils ne moissonnent pas, ils n'amassent point dans les greniers : *Respicite volatilia celi, quoniam neque metunt, neque serunt.* Quel est cependant celui qui les nourrit ? n'ont-ils pas, comme vous, le Père universel de la nature, qui, ne les ayant point créés pour périr, en prend le soin le plus singulier ?

Si cet exemple n'est pas assez frappant, considérez les lis des champs : *Considerate lilia agri.* Dieu ne leur a pas donné cette industrie qui file, qui prépare les vêtements ; et cependant Salomon dans toute sa gloire ne fut jamais vêtu avec autant de splendeur que la dernière de ces fleurs qu'on voit éclore le matin, et qui le soir peut être coupée et jetée au feu.

De ces deux exemples, quelle est la conséquence ? Vous la prévenez, mes frères : Dieu nous parle de ses bontés pour nous, par les créatures les plus insensibles et les plus muettes ; et si les pauvres pouvaient interroger plus soigneusement tout ce qui les environne, ils ne se livreraient point à de criminelles perplexités et à de coupables murmures.

Troisième motif : motif de confiance, fondé sur le rang que nous tenons auprès de Dieu, en comparaison du reste de ses créatures : *Nonne plus estis vos ?* N'êtes-vous pas d'un plus grand prix à ses yeux que toutes les autres créatures dont il ne dédaigne pas de s'occuper ? dès lors ne connaît-il pas vos besoins ? lui manque-t-il, ou le pouvoir, ou la volonté de vous soulager ?

Ce n'est pas le pouvoir, puisqu'il vous donne des preuves si continuelles, si sensibles de sa toute-puissance et de sa sagesse ; ce n'est pas la volonté, puisqu'il ne tient qu'à vous d'éprouver sa libéralité et sa miséricorde. Vos défiances viennent souvent de ce que vous ne vous persuadez pas que Dieu vous aime, qu'il vous aime au milieu même des tentations et des épreuves qu'il vous ménage. Que si, de toutes les créatures, l'homme semble la plus misérable et la plus à plaindre, c'est parce qu'il est la plus chère à son Dieu : *Magis pluris estis vos.*

Quatrième motif : l'inutilité de vos plaintes et de vos efforts pour vous procurer le moindre soulagement, quand Dieu vous a destinés à souffrir. Qui de vous, ajoute Jésus-Christ, en se tourmentant beaucoup, en se fatiguant l'esprit à force de recherches, pourra ajouter à sa taille la hauteur d'une coudée ? *Quis ex vobis cogitans potest adjicere ad staturam suam cubitum unum ?* Comment pouvez-vous vous persuader que des murmures continuels, que des plaintes indécentes contre la Providence, pourront changer l'état de votre fortune ? Vous avez

l'expérience; consultez-la, c'est à elle à vous instruire. Depuis le temps que votre cœur se révolte contre la main de Dieu qui vous frappe, avez-vous adouci vos peines? Ah! mes frères, tout se resserre et s'endurcit pour un chrétien qui se livre à l'impatience et au murmure; Dieu ferme ses oreilles à ses injustes clameurs; les riches se lassent de ses importunités, et se rebutent de ses instances; il s'est beaucoup tourmenté, et il n'a rien diminué de la tristesse de sa situation, il n'a rien ajouté à la modicité de ses ressources: *Quis ex vobis cogitans potest adjicere cubitum unum?*

Cinquième motif: la défiance est le caractère des infidèles et des païens. Ne vous inquiétez point de votre nourriture et de votre vêtement, continue Jésus-Christ: les nations en font autant, et vous devenez semblables aux gentils par ces inquiétudes: *Hæc omnia gentes inquirunt*. Comme eux vous manquez de foi, de reconnaissance et d'amour, lorsque vous vous laissez aller au murmure. De foi; vous méconnaissiez la providence du Dieu qui vous gouverne: de reconnaissance; vous oubliez que c'est par sa protection que vous avez subsisté jusqu'à ce jour: d'amour; vous refusez de lui appartenir par le lien le plus précieux à ses yeux; vous cherchez à rompre le lien par lequel il veut vous attirer à lui: comme un infidèle, vous renoncez à la patrie qu'il vous prépare, puisque vous voulez vous détourner de la voie étroite qui y conduit.

Sixième motif: la science de Dieu, son attention continuelle sur ses créatures. Rien n'arrive dans le monde sans une volonté formelle ou une permission expresse de sa providence. Vous osez quelquefois vous demander à vous-mêmes, s'il est bien possible que Dieu soit attentif à tout ce qui se passe ici-bas; et moi je vous dis, répond Jésus-Christ, que votre Dieu, qui est en même temps votre Père, sait aussi bien que vous tout ce qui vous manque: *Scit enim Pater quia his omnibus indigetis*. Il le sait; il faut donc qu'il ait des raisons de sagesse pour vous laisser dans ces besoins pressants; il faut qu'il ait sur vous des desseins de miséricorde, pour ne point remplir toute l'étendue de vos désirs et de vos vœux. Il le sait; le croyez-vous donc assez cruel pour vous abandonner dans cette situation, s'il ne prévoyait, ou l'utilité de vos disgrâces, ou le danger d'un état plus heureux? Il le sait; mais qui est-ce qui l'empêche de faire finir vos maux? Il attend peut-être que vous les ayez acceptés avec soumission; et content des dispositions de votre cœur, alors il dissipera vos amertumes.

Septième et dernier motif: la confiance. Il n'est qu'un seul et solide bien, digne de toutes vos recherches; c'est le royaume de Dieu, et la justice vous est nécessaire pour vous en assurer la possession. Pour ces deux sortes de biens, les inquiétudes et les agitations vous sont permises; la vigilance et les soins sont légitimes; les instances auprès de Dieu, la violence même, sont ordonnées.

Cherchez donc le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît: *Quærite primum regnum Dei et justitiam ejus, et omnia adjicientur vobis*. Étudions bien le sens de ces dernières paroles de Jésus-Christ, mes frères; car la méprise serait à craindre: Le reste vous sera donné par surcroît. La piété, qui est si nécessaire et si utile à tout, serait-elle un moyen de s'enrichir? La grâce de Dieu et sa justice remédient-elles à la pauvreté du corps comme à celle de l'âme? Pour ne manquer de rien sur la terre, suffit-il de vivre dans l'exercice des vertus chrétiennes? Il est vrai que le Prophète nous assure qu'il n'a jamais vu un juste abandonné et réduit à la dernière mendicité: *Non vidi justum derelictum* (*Psal. XXXVI, 25*); mais la pauvreté s'accorde très-bien avec la justice. Et si, pour justifier ces paroles de Jésus-Christ, il fallait conclure que la grâce et les richesses sont inséparables, l'Evangile serait plein de contradictions. Dans quel sens devons-nous donc prendre ces expressions: Cherchez par préférence le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît? *Quærite primum regnum Dei et justitiam ejus, et omnia adjicientur vobis*. C'est-à-dire, que Dieu voulant que nous suivions dans nos demandes l'ordre qu'il a mis dans ses vœux, il faut que les biens de l'éternité deviennent l'objet de vos prières, et ceux de cette vie deviendront l'objet de l'attention de Dieu: Tout nous sera donné, si nous sommes fidèles et dociles; parce que, contents de ce que le Seigneur nous accorde, nous ne désirerons rien de ce qu'il nous refuse.

Je demanderais maintenant volontiers aux pauvres qui m'ont écouté, ce qu'ils ont à opposer à tous ces motifs. C'est singulièrement pour eux que Jésus-Christ a dicté ces vérités précieuses: c'est ici leur instruction la plus propre; c'est aussi sur cette règle qu'ils seront jugés au dernier jour.

Jésus-Christ a répondu à tous leurs prétextes. Il ne reste pour eux que deux conséquences à tirer de tout cet Evangile. La première est accablante: être pauvre, et se faire de sa pauvreté une occasion de murmure; oser demander compte à Dieu de la conduite de sa providence; accuser sa justice d'une sévérité excessive, et méconnaître les traits de bonté qu'il fait éclater au milieu même des adversités présentes; c'est un caractère de réprobation d'autant plus terrible, qu'il ferme la voie à toutes les consolations même temporelles.

Ah! chrétiens, choisissez plutôt la seconde conséquence: elle est plus consolante. Être pauvre, mais se reposer sur Dieu du soin de sa subsistance et de sa vie; être reconnaissant du peu qu'on a reçu; envisager sans envie tout ce qui manque; se tenir heureux du sort qu'on éprouve; c'est le caractère des vrais enfants. Est-ce là le vôtre, pauvres qui m'écoutez? Notre joie serait parfaite; nous ne compterions pas un nombre des fatigues et des amertumes de notre

ministère l'emploi qui nous est confié de vous distribuer les aumônes qu'on met entre nos mains, si vous étiez animés de cet esprit de docilité; nous vous donnerions avec joie, vous recevriez avec consolation; vous vous envisageriez comme votre ressource dans vos peines, nous vous regarderions comme notre couronne et notre gloire. Puissiez-vous le devenir pour le temps et l'éternité! Ainsi soit-il.

XV. DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur l'Épître de saint Paul aux Galates, c. V, v. 25, et c. VI, v. 1-10.

Amour propre, source de désordres. Retour sur soi-même : combien utile. Droits des ministres sur les offrandes des fidèles. Charité, âme du chrétien.

L'apôtre saint Paul parle aujourd'hui, mes frères, d'après l'expérience que lui donnait l'exercice de son ministère; et s'il tient ce langage dans des jours où la foi si près de son origine, où la charité encore à sa source, rendaient les mœurs simples, l'union fraternelle si commune, que penserait-il, que dirait-il, s'il était, comme nous, le témoin de tous les ravages que fait l'orgueil, de toutes les querelles qui s'élèvent dans l'intérieur des maisons, de toutes les paroles indiscrettes dont on se sert pour se déchirer les uns les autres, du peu de sensibilité qu'on se témoigne dans les malheurs et dans les faiblesses qui affectent le prochain, du peu d'équité qui anime les jugements qu'on porte d'autrui ou de soi-même, de tant de désordres, en un mot, que l'Apôtre reprend aujourd'hui dans les premiers fidèles, plus, sans doute, pour les prévenir que pour les corriger; mais qu'il trouverait si bien établis parmi nous, que de simples instructions ne suffiraient point pour les détruire, et qu'il faudrait peut-être des châtimens et des menaces?

Quo vais-je donc faire, mes frères, moi qui n'ai ni les vertus ni l'autorité de l'Apôtre, pour réformer des abus dont je suis sans cesse le témoin? Quel fruit aura cette instruction? En empruntant les avis de saint Paul, je joindrai les réflexions que la conduite des âmes et l'exercice continuel de la fonction de pasteur me mettent à portée de faire. Je ne me flâte pas de corriger tous les abus que je vais vous exposer; mais j'espère les affaiblir, si Dieu daigne répandre l'onction sur mes paroles, la docilité dans vos cœurs, et si vous m'accordez vous-mêmes toute l'attention que je vous demande.

L'instruction que nous donne aujourd'hui l'Apôtre, est la suite de celle qu'il donnait aux Galates, et que l'Église nous a remise dimanche dernier sous les yeux. Dans cette Épître, l'Apôtre y oppose les œuvres de la chair aux inspirations de l'esprit; et il rend aujourd'hui cette comparaison plus sensible encore, en nous montrant les fautes les plus opposées à la charité, qui est le vrai caractè-

re et le véritable esprit des enfants de Dieu. Mais remarquez bien, mes frères, qu'il prend le mal dans sa racine, et qu'après nous avoir dit: Si nous vivons par l'Esprit, conduisons-nous par l'Esprit, il a soin d'ajouter aussitôt: Ne soyons pas amateurs de la vaine gloire; c'est-à-dire, déposons toujours, avant de parler et d'agir, tout amour-propre, toute recherche de nous-mêmes, parce que c'est cet amour qui produit tous les désordres qui règnent dans la société, et singulièrement ceux que l'Apôtre va reprendre aujourd'hui: car c'est l'amour de la vaine gloire qui fait qu'on se pique les uns les autres. On ne se passe rien réciproquement, parce qu'on ne veut pas céder. Il serait humiliant de convenir qu'on a tort, ou de laisser croire, par son silence, que le prochain a raison: on aime mieux contester, et faire, d'une contestation qui s'élève souvent sur un mot, sur un point presque indifférent, une querelle interminable, une véritable dissension, une dispute scandaleuse, où les termes, les invectives, les menaces ne sont point ménagés, et d'où il résulte souvent des inimitiés, des ressentiments, des antipathies et des froideurs qui n'ont point de fin. Je vous avoue, mes frères, que, quoiquo cet abus se renouvelle sans cesse dans l'intérieur des maisons, il nous paraît toujours inconcevable.

Nous ne comprenons pas comment il est possible que pour un mot qui ne mériterait pas d'être relevé, il se forme entre les époux, entre les pères et mères et leurs enfants, entre les enfants eux-mêmes, des dissensions que les plus puissants motifs de religion ne sauraient calmer. Mais un autre désordre qui naît encore naturellement de la vaine gloire, c'est l'envie: soit que ce sentiment soit fondé sur des préférences réelles qu'on accorde au prochain à notre détriment, soit qu'il soit formé en nous-mêmes par la préférence habituelle que nous nous donnons sur les autres, ce vice nous ronge le cœur; et quand il n'est pas réprimé de bonne heure, il le rend capable de se porter aux derniers excès. Les Livres saints l'appellent le péché du diable: *Invidia diaboli*: il l'a porté à se soulever contre Dieu même, et à détruire la subordination qui attache l'homme à son Créateur.

Faut-il s'étonner si dans le sein des familles ce vice ne respecte ni les liens du sang, ni ceux de l'humanité? Ah! qu'un chrétien digne de porter ce nom est éloigné de ce défaut! Il lui paraît déshonorant pour l'humanité, de voir avec envie le succès du prochain, de chercher à nuire à ses intérêts ou à sa réputation, de s'attrister de ses avantages, et de profiter des circonstances pour les lui enlever. Il goûte bien mieux les maximes que l'apôtre saint Paul ajoute, quand il dit: Si quelqu'un est tombé par surprise dans quelque péché, vous qui êtes spirituels, ayez soin de le relever dans un esprit de douceur. Il ne dit pas: Si quelqu'un pèche, reprenez-le avec aigreur, faites-lui sentir sa faute par des reproches

amers ; et tandis que vous gémissiez à peine devant Dieu des faiblesses qui vous échappent, même des fautes grossières que vous inspire la corruption de votre cœur, vous faites porter à votre frère, par la dureté de vos paroles, la peine d'une faute souvent de pure fragilité. L'Apôtre dit encore moi : Quand votre frère à péché, triomphez de sa faiblesse ; prenez-en occasion de vous faire valoir ; invitez toute une maison, tout un quartier, à écouter le récit que vous en faites ; peignez avec les couleurs les plus noires l'action qui l'a rendu coupable ; et si vous n'avez pas de circonstances pour la noircir, prêtez-lui des intentions et des motifs.

Non, mes frères, l'Apôtre ne connaît pas ce langage, et malheureusement vous tenez souvent cette conduite. Il veut que vous supposiez presque toujours, dans votre frère, la surprise quand il tombe, et vous lui supposez de la malice ; il veut que vous le releviez, et vous ne vous étudiez qu'à l'atterrer et à l'abattre, en le mettant souvent, par vos discours, hors d'état de réparer sa faute et d'effacer les impressions fâcheuses qu'ont produites vos calomnies. Il veut enfin que la douceur accompagne vos paroles, et vous n'en trouvez pas d'assez expressives et d'assez piquantes pour lui montrer votre mépris.

Et d'où vient cet abus, mes frères ? c'est que vous ne faites pas attention à l'avis de l'Apôtre : Que chacun s'accoutume à faire réflexion sur soi-même, et qu'il craigne d'être tenté comme celui qui s'est rendu coupable.

Ah ! si ce retour était et plus fréquent et plus sincère, que verriez-vous, vous dont la bouche s'exhale si souvent en paroles dures, en discours critiques, en conversations médisantes ou calomnieuses ? Vous verriez, si vous vous rendiez justice, non-seulement que vous pouvez être tentés, mais que vous l'avez été ; non-seulement que vous êtes capables des fautes que vous reprochez au prochain, mais que vous êtes peut-être tombés dans des désordres plus criminels, qui, pour être plus cachés, n'en sont pas moins répréhensibles. Plus même la conscience vous offrirait de motifs de tranquillité, plus vous sentiriez le danger auquel vous expose la fragilité humaine. Vous sonderiez votre cœur, comme Dieu le sondera au jour de ses justices ; et vous y verriez avec amertume le germe, non pas des défauts particuliers du prochain, mais de tous les désordres dont l'humanité est capable. Et faut-il s'étonner, mes frères, si un véritable chrétien est si indulgent et si doux ; s'il se fait un devoir de porter les fardeaux des autres, comme il voudrait qu'on portât les siens ? Oui, porter les fardeaux des autres, c'est le comble de la charité. Se croire coupable dans les fautes de ses frères, se les rendre personnelles, les expier devant Dieu par les gémissements du cœur ; attirer sur eux des grâces de conversion, et sur soi-même des grâces de préservation par

des prières ferventes ; les aider, par ses conseils, à rompre leurs chaînes, à se délivrer de leurs iniquités ; les encourager, par sa douceur, à marcher dans les voies de la pénitence et des larmes ; les excuser lorsqu'ils l'embrassent avec répugnance ; voilà, mes frères, un précepte dont l'accomplissement est bien rare, quoiqu'il soit indispensable. Car, après tout, je vous le demande avec l'Apôtre : Qui êtes-vous pour usurper le droit de censurer le prochain ? Si quelqu'un s'imagine être quelque chose, il se trompe, parce qu'il n'est rien.

Ne regardons pas comme une exagération le lavage de ces saints pénitents qui au moment de la mort, à la vue des jugements de Dieu, s'écriaient qu'ils étaient de grands pécheurs, gémissaient sur l'inutilité de leur vie, réclamaient l'infinie miséricorde dont ils sentaient le pressant besoin. Ils étaient pénétrés de cette maxime que nous perdons de vue : Nous ne sommes rien ; rien aux yeux de Dieu, qui ne voit en nous que nos imperfections et nos misères ; ou tout au plus, les restes du bien qu'il a daigné nous confier ; rien aux yeux des hommes, dans l'esprit et dans la mémoire desquels nous ne vivrons qu'autant que nous aurons rempli les devoirs que nous prescrit la charité ; rien à nos propres yeux, qui sont les témoins journaliers de notre faiblesse et de notre impuissance en tout genre. Que chacun donc, ajoute l'Apôtre, examine ses propres actions, sans se comparer aux autres ; et alors il verra s'il a de quoi se glorifier.

Je ne voudrais, mes frères, pour apercevoir utilement en nous tout ce qui est défectueux, que ce coup d'œil qui nous sert si efficacement à pénétrer les défauts du prochain. Oui, si je pouvais concevoir contre moi, lorsqu'il m'échappe quelque faute, ce sentiment de déplaisance que j'éprouve quand je vois quelques-uns de mes frères s'égarer dans leur conduite ; si ma conscience réclamait aussi promptement et aussi sévèrement contre mes moindres écarts, que mon humeur se révolte à la vue des défauts de ceux qui m'environnent ; si j'usais contre moi-même de la sévérité que j'emploie à réprimer les fautes de mes inférieurs, mes penchants les plus dominants tiendraient-ils contre une exactitude aussi scrupuleuse ? Cependant, continue l'Apôtre, chacun portera son fardeau.

Quand je paraîtrai au tribunal de Jésus-Christ, si je suis interrogé sur les défauts des autres, ce ne sera qu'autant que mes exemples les auront entraînés, que ma mollesse les aura favorisés, que mon silence les aura autorisés ; mais je répondrai directement de tant de pensées injustes qui auront agité mon esprit, de tant de paroles précipitées qui auront souillé mes lèvres, de tant d'actions criminelles qui auront rempli mes jours, de tant d'omissions volontaires qui auront attaqué la loi de mon Dieu. Qu'il m'est donc important de ne jamais perdre de vue toutes ces prévari-

cations qui me rendent coupable ! L'attention que je leur donnerai est bien propre à m'occuper tout entier, et détournera l'application que je pourrais donner aux fautes de mon prochain.

L'apôtre saint Paul, après avoir exposé ces principes généraux de charité, traite comme par occasion un devoir de justice : Que celui, dit-il, qu'on instruit dans les choses de la foi, assiste de ses biens en toute manière celui qui l'instruit. Voilà la première fois, mes frères, que la circonstance se présente de vous parler d'un devoir, où il semblerait que l'intérêt pourrait diriger nos paroles, si la Providence ne nous avait fourni les moyens de ne pas attendre après les secours qui sont le fruit de nos travaux. Nous ne vous demanderons rien pour nous-mêmes, puisque la cupidité seule pourrait nous faire désirer plus de bien que nous n'en possédons ; et je bénis tous les jours le Seigneur de ce que les offrandes que vous apportez au pied de cet autel, de ce que les rétributions que nous recevons de votre charité, sont presque toutes employées à la subsistance des ministres qui partagent avec nous le soin de conduire vos âmes.

Mais, mes frères, me sera-t-il permis de vous représenter que c'est manquer aux préceptes de la charité recommandée ici par l'Apôtre, que de taxer d'avarice, d'intérêt et de cupidité, le soin que témoignent quelquefois les ministres qui vous instruisent, de recueillir ce que la loi leur accorde pour leur subsistance ; que c'est une injustice de les en frustrer ; que n'ayant pour vivre avec décence, et s'occuper uniquement de la prière et de la parole sainte, d'autres ressources que les faibles émoluments attachés à leurs fonctions, vous n'avez point à vous plaindre, quand ils n'exigent pas au delà de ce que la loi vous commande, et qu'ils le font avec cette modération que doit leur inspirer la charité chrétienne ? Et souvenez-vous que c'est souvent votre avarice qui excite la leur, votre cupidité qui occasionne leurs exactions ; et que si les fidèles étaient attentifs à observer la loi que prescrit ici l'Apôtre, d'assister, en toutes les manières, ceux qui les instruisent, on réprimerait avec bien plus de succès la lâche avidité de quelques ministres à arracher de vos mains des droits qui, dans l'origine, ne portaient les noms que de dons et d'offrandes. Malheur à nous, ministres des saints autels, si nous donnions ce scandale au peuple de Jésus-Christ ! Pouvons-nous donc oublier que nous sommes les disciples d'un Maître qui n'avait point où reposer sa tête ; et que trop heureux d'avoir un hospice pour nous retirer, des nourritures pour nous sustenter, des vêtements pour nous couvrir, nous devons imiter au moins la pauvreté de Jésus-Christ, par notre détachement de toute superfluité ?

Pour vous, mes frères, appliquez-vous les principes suivants : que l'homme ne recueillera que ce qu'il aura semé : celui qui

seme dans la chair ne recueillera de la chair que la corruption ; celui qui seme dans l'Esprit recueillera de l'Esprit la vie éternelle ; et tirez de ces principes les mêmes conséquences que l'Apôtre : Ne nous lassons point de faire le bien : Faisons-le pendant que nous en avons le temps, faisons-le à tout le monde, faisons-le principalement à ceux qui nous sont unis par les liens de la charité ; c'est-à-dire ne négligeons aucune sorte de bien, quand il est en notre pouvoir de l'exercer ; n'endureissons notre cœur sur aucune sorte de misère, quand Dieu nous met à portée d'y remédier : mais souvenons-nous qu'il est dans la charité un ordre que la charité prescrit elle-même. Elle est immense comme Dieu ; mais, comme lui, elle s'étend plus ou moins, selon les règles de sa sagesse. Elle n'est point singulière dans l'effusion de ses biens ; elle n'affecte pas de se répandre selon les caprices et les vues particulières de sa prévention ; elle s'applique, au contraire, à étudier les besoins et les personnes, et ne se fait pas une réputation de charité par quelques aumônes fastueuses, tandis qu'elle négligera, à l'égard de domestiques épuisés par leur travail, de voisins réduits par la honte et la confusion à cacher leurs extrémités, les devoirs sacrés de l'humanité et de la décence : elle s'appliquera surtout à encourager, par ses aumônes, les pauvres qui tiennent, comme elle, à une même Eglise, à un même quartier ; et dans cette conduite, elle imitera avec humilité celui qui fait luire son soleil sur les bons et sur les méchants, et qui veut le salut des uns et des autres.

C'est à vous, ô mon Dieu, à nous faire connaître toute l'étendue de ces règles. Tout ce que je vous demande, c'est de répandre dans nos cœurs un rayon de cette charité, et bientôt elle ouvrira nos intelligences, et éclairera nos esprits : nous connaîtrons par elle ce que nous vous devons, et par elle aussi nous l'accomplirons avec fidélité : elle sera la source d'une paix inaltérable dans les familles, d'une discrétion sage et prudente dans les conversations, d'une tendre commisération envers les pauvres ; et pour celui qui l'exerce, elle sera la douceur de sa vie dans le temps, et son espérance pour l'éternité. Ainsi soit-il.

*Sur l'Évangile selon saint Luc, c. VII,
v. 11-16.*

Fragilité de la vie, motif de vigilance. Dispositions qui doivent précéder, accompagner et suivre la conversion pour la rendre certaine.

Jésus-Christ, mes frères, profite de toutes les circonstances qui se présentent pour nous instruire : soit que nous envisagions le miracle qu'il opère aujourd'hui dans le sens littéral et naturel qu'il nous offre, soit que nous en tirions des conséquences purement spirituelles, il est toujours certain que nous y trouverons les instructions les plus utiles. Si nous considérons d'abord le spec-

tacle qui se présente aux yeux du Sauveur, l'appareil funèbre qui l'arrête, l'âge et la qualité de ce jeune homme qu'on portait en terre, la douleur et les larmes de cette mère qui a perdu son fils unique, l'intérêt que le Fils de Dieu prend à sa peine, le remède qu'il y apporte; quelle leçon sur les devoirs de la charité chrétienne, sur le saint usage qu'on doit faire des afflictions de la vie, sur la nécessité de se préparer à la mort, qui à chaque instant peut nous surprendre, puisqu'elle n'épargne pas même ceux que l'âge semblait devoir soustraire quelque temps à son empire! Mais si de la lettre nous passons à l'esprit; si, dans ce jeune homme qu'une maladie précipite au tombeau, nous reconnaissons l'état d'une âme que le péché entraîne à la mort éternelle; si, dans cette veuve que la douleur accable, nous envisageons l'Eglise alarmée des désordres et de la perte de ses enfants; si, dans la conduite que tient Jésus-Christ en ressuscitant ce mort, nous considérons celle que doit tenir un ministre intelligent et fidèle, quand il veut travailler efficacement à la guérison des âmes; en un mot, si dans ce fils rendu à une mère désolée, nous découvrons le modèle d'un pécheur vraiment converti et rendu aux vœux de l'Eglise qui pleurait sa mort, quel fonds de morale, quelle source d'instruction! Tâchons de réunir toutes ces vérités; et comme le détail ne peut qu'en être infiniment utile, donnons-leur toute notre application et toute notre étude.

C'est aux portes de la ville de Naïm que se passe l'événement qui va nous occuper. Il semble d'abord que ce soit le hasard qui y conduise Jésus-Christ. Il était dans le cours de ses prédications; il passait ordinairement de bourgades en bourgades pour instruire le peuple: il s'arrêtait quelquefois au milieu des villes, mais il n'y paraissait jamais, qu'il n'y laissât quelques preuves de la bonté de son cœur. Comme il était près d'entrer dans celle de Naïm, on portait en terre un jeune homme qui était le fils unique d'une femme, et cette femme était veuve. Une grande foule de peuple accompagnait cette pompe funèbre, sans doute par amitié et par honneur pour la mère, par intérêt et par tendresse pour le défunt. Pour un cœur moins compatissant que celui de Jésus-Christ, ce spectacle n'eût point fixé son attention; mais, étant par nature et par miséricorde sensible à toutes nos faiblesses, nous ne le voyons jamais, dans le saint Evangile, devenir le témoin de quelques-unes de nos misères et de nos peines, qu'il n'en devienne aussitôt le consolateur. Il s'arrête, et il va donner des preuves de sa sensibilité, de sa tendresse, en essuyant les larmes de cette veuve affligée, et en rendant à ce fils unique la vie qu'il a perdue. Mais avant de passer au miracle, arrêtons-nous un moment aux circonstances qui l'accompagnent.

Premièrement, c'était un jeune homme qu'on portait en terre. Qui avait donc pu le

conduire si promptement au tombeau? Il avait à peine commencé sa carrière; et en considérant l'ordre de la nature, il ne devait point s'attendre à la voir sitôt terminée; peut-être même n'avait-il été averti de la proximité de sa fin, que par l'intervalle de la maladie la plus courte et la plus précipitée. L'Evangile ne s'explique point sur cette circonstance; mais la grande affliction que témoigne sa mère en suivant son cercueil, semble nous le faire entendre. Il paraît qu'elle n'avait point été préparée à ce triste événement par une maladie longue et douloureuse; le coup avait été violent et inattendu. Mais quoi qu'il en soit, mes frères, de pareils événements sont-ils rares? Est-il un âge dans la vie qui mette à l'abri de la mort? Une grande jeunesse, un tempérament robuste, sont-ils toujours les présages d'une longue vie? Et ne voyons-nous pas tous les jours descendre dans le sépulcre plus de jeunes gens qu'une mort prématurée enlève à la fleur de l'âge, que de vieillards courbés sous le poids des années?

Oui, l'expérience nous l'apprend; et toutes les fois qu'on nous raconte un événement de cette nature, nous en frémissons au dedans de nous-mêmes; mais en sommes-nous plus attentifs à nous préparer à la mort, en sommes-nous plus vigilants à nous précautionner contre ses surprises? Cet homme était encore jeune: avertissement salutaire pour ceux qui se rassurent sur l'âge et sur leur santé. Il était le fils unique d'une mère, et dès lors il devait être tendrement aimé. La douleur de cette femme eût été moins vive sans doute, si, après avoir rendu à ce fils les derniers devoirs de la tendresse maternelle, elle eût trouvé dans sa maison d'autres enfants capables de la dédommager de sa perte; mais, après la mort de son fils unique, qui pourra essuyer ses larmes et la consoler?

Cette mère, qui vous paraît si justement affligée, avait encore un autre sujet d'amertume; elle était veuve. Ce n'était pas la première fois que la main de Dieu s'appesantissait sur elle; mais du moins, en lui enlevant son époux, il lui avait laissé, dans son fils, un appui de sa vieillesse. Cet appui lui manque: quelle sera désormais sa ressource? Les circonstances les plus pénibles semblent se réunir pour l'accabler. Que conclure de son affliction? Parlons humainement, mes frères: elle est sans remède. Cette femme ne devait plus connaître que la douleur et le désespoir, et la mort devrait lui paraître plus désirable et plus douce qu'une situation aussi pénible.

Hélas! n'est-ce pas là souvent l'injuste conséquence que vous tirez au milieu de vos épreuves? Je sais qu'il est des personnes à qui Dieu fait sentir toute la pesanteur de son bras; je sais qu'il est des croix si pénibles, qu'à les considérer des yeux de la chair, elles sont intolérables. Nous-mêmes, mes frères, tout accoutumés que nous sommes à entendre exagérer les maux qu'on nous expose, il est

des circonstances où nous ne pouvons refuser la compassion la plus vive, les larmes même, au détail que vous savez nous faire de ceux qui vous accablent. Mais voulez-vous apprendre ce qui nous touche le plus dans ce récit? C'est le mauvais usage que vous faites de vos épreuves : ce sont les murmures indécents que vous vous permettez contre la Providence qui vous les ménage ; c'est l'oubli dans lequel vous vivez d'un Dieu qui peut seul vous consoler, tandis que, pour étourdir vos chagrins, vous avez recours à des consolations où la religion n'a jamais aucune part.

Consolations purement humaines, qui peuvent tout au plus suspendre l'amertume pour un temps, semblables à celles que cette veuve reçoit de la part de ses amis. A peine a-t-on appris dans la ville de Naïm le sujet de sa douleur, qu'une foule de citoyens se réunit autour d'elle, pour lui parler un langage de consolation. Cette multitude l'accompagne jusqu'au lieu de la sépulture : *Turba multa erat cum illa*. Mais au milieu de ce nombreux cortège de consolateurs, son affliction est-elle moins cuisante, et que pouvaient-ils dire qui ne servit à lui rappeler le souvenir de sa perte ?

Hélas ! mes frères, elle fût rentrée dans sa maison, livrée aux mêmes amertumes, si Jésus-Christ ne se fût empressé de la consoler : tant il est vrai que, dans les chagrins de la vie, les consolations humaines sont bien impuissantes et bien faibles, en comparaison de celles que nous offre la religion ! Et ce qui fait peut-être que jusqu'à présent, dans différentes afflictions, vous n'avez éprouvé aucune consolation solide, c'est que vous vous êtes toujours tournés du côté des créatures. Ces créatures, sujettes aux mêmes épreuves, peuvent bien compatir à vos peines ; mais elles ignorent les moyens de vous en garantir, ou de les soulager. Accoutumez-vous donc, quand la main de Dieu vous frappe, à vous tourner du côté de Jésus-Christ ; et vous aurez l'avantage, ou d'abréger vos peines, ou de vous les rendre utiles.

La veuve de notre Evangile en fit bientôt l'épreuve. Jésus-Christ l'aperçut au milieu de la foule, et il n'eut pas besoin de s'informer de l'objet de sa douleur. Un sentiment de compassion, fondé sur la connaissance qu'il avait de sa peine, le fait approcher. Il l'arrête, et lui ordonne de suspendre ses larmes : *Noli flere*. Il n'est pas dit que Jésus-Christ les ait condamnées, ces larmes ; il est dit simplement qu'il en arrêta le cours, pour nous apprendre qu'il est des circonstances où elles deviennent légitimes ; et la religion elle-même permet aux âmes les plus soucieuses d'accorder quelque chose au chagrin et à la douleur. Mais observez, mes frères, que pour être dignes d'un chrétien, la cause doit en être juste, c'est-à-dire, ne pleurez que des objets qui méritaient votre attachement. La durée de vos larmes doit avoir des bornes, c'est-à-dire, après avoir accordé à la nature ce qu'elle arrache, pour

ainsi dire, malgré vous, à la faiblesse, hâtez-vous de faire à Dieu le sacrifice parfait de votre soumission et de votre obéissance.

Jésus-Christ touche le cercueil. Ceux qui portaient le mort s'arrêtèrent : *Steterunt*. C'est ici que commence le miracle ; mais il est encore éloigné de son accomplissement.

Commençons nous-mêmes, mes frères, à considérer dans ce jeune homme, un pécheur que ses iniquités ont réduit à la mort spirituelle ; et, en suivant notre Evangile avec l'application la plus naturelle et la plus simple, apprenons quelles sont les dispositions qui doivent précéder, accompagner et suivre la conversion pour la rendre certaine. Il faut d'abord toucher le cercueil ; et ce cercueil, c'est votre cœur, pécheurs qui n'écoutez ; parce que tant que vous ne renfermerez au dedans de vous que corruption et que pourriture, vous ne répandrez au dehors qu'une odeur de mort, capable de nuire à tous ceux qui vous environnent. Il faut donc le toucher, ce cercueil : mais à qui à le toucher ? C'est à Dieu seul ; c'est à Jésus-Christ et à sa grâce. C'est toujours à lui à commencer l'ouvrage de notre sanctification ; et nous serions bien aveugles et bien criminels, si comptant sur nos propres forces, nous espérons nous convertir et nous changer nous-mêmes.

Mais quand le cercueil est touché, il faut que ceux qui le portent s'arrêtent d'eux-mêmes. Dans l'Evangile, ils n'attendent pas que Jésus-Christ le leur ordonne ; dès qu'il a paru, ils cessent de conduire le mort vers le lieu de sa sépulture. Faites-les donc arrêter vous-mêmes, ces passions qui vous entraînent dans la voie de la perdition, dès le moment que Jésus-Christ vous aura touchés : car c'est là ce qui manque à la plupart des conversions, et ce qui fait avorter presque tous les projets des pécheurs.

A l'occasion d'une solennité importante, d'un discours touchant, d'une maladie dangereuse, d'un événement tragique, on se sent pénétré, on forme des desirs, on jette déjà un plan de pénitence, on gémit sur son état : mais quand il faut en venir à l'exécution, dompter ces penchants impérieux qui jusqu'alors avaient entraîné vers le crime ; c'est là que tous les projets échouent, que toutes les résolutions s'évanouissent, que tous les desirs de conversion se dissipent. Et après cela, on s'étonne de la lenteur du ministre à prononcer une sentence d'absolution et de grâce ! parce qu'on se flatte d'avoir fait l'aveu le plus exact de ses infidélités, on se croit en droit d'en exiger le pardon !

Mais dites-moi, mes frères, n'avons-nous pas des règles à suivre ? et si, pour nous donner l'exemple, Jésus-Christ n'accorde la vie à ce jeune homme qu'après des précautions, et lorsque ceux qui le portaient se sont arrêtés, pouvons-nous vous rendre le dépôt précieux de l'innocence et de la grâce, tandis que vos habitudes vous entraînent encore dans la voie de l'iniquité ? Arrêtez-

vous donc, c'est-à-dire, rompez avec les occasions, réprimez les penchans qui vous entraînent, et attendez avec humilité que Jésus-Christ vous parle : quand il vous trouvera dans cette disposition, il ne tardera pas à le faire.

Jeune homme, levez-vous, dit Jésus-Christ : *Tibi dico*, Surge. Aussitôt le mort, réveillé à la voix puissante du Maître de la nature, obéit à sa parole : *Resedit qui erat mortuus*. C'en était sans doute assez pour prouver la vérité de sa résurrection : Jésus-Christ ne se contente pas de ce témoignage ; il attend, pour le rendre à sa mère, que ce jeune homme commence à parler : *Cœpit loqui*.

Remarquez bien, mes frères, les deux différentes preuves que Jésus-Christ exige. Le péché produit deux effets que nous apercevons dans presque tous les pécheurs : il les rend immobiles, pour ainsi dire, pour ce qui regarde la vertu : il les réduit au silence le plus dangereux et le plus criminel. La conversion doit donc opérer deux effets contraires, sans quoi elle me paraît incertaine et douteuse. Elle doit rendre au pécheur la facilité de parler et d'agir. Vous avez bien nous dire que vous vous êtes senti le cœur touché ; que vous n'éprouvez pour le crime qu'une souveraine horreur ; que tout ce qui déplaît à Dieu, est l'objet de votre détestation et de votre haine : si je ne vous connais pas plus d'empressement et plus d'ardeur pour les devoirs de votre religion, si je ne vous entends pas parler un langage plus édifiant et plus saint, si je ne reconnais point dans vos œuvres des preuves sensibles de votre retour vers Dieu, comment pourrai-je compter sur votre réconciliation avec lui ?

Serait-ce parce que vous avez éprouvé quelques bons mouvements et quelques saints desirs ? Les plus grands pécheurs en éprouvent au milieu de leurs égarements. Serait-ce parce que vous auriez commencé à rompre quelques habitudes, à combattre quelques penchans ? Mais ne se lasse-t-on pas dans la voie du crime comme dans celle de la vertu ? Serait-ce parce qu'un ministre trop indulgent et trop facile vous aurait adressé ces paroles de Jésus-Christ : Levez-vous, je vous le commande : *Tibi dico*, Surge ? Mais si le mort fût resté dans son état après que Jésus-Christ eut touché le cercueil, fait arrêter ceux qui le portaient, ordonné au cadavre de se lever, qui eût admiré la grandeur de cette merveille ? Il se lève et il parle, et Jésus-Christ n'hésite plus de le rendre à sa mère. Il ne craint point de la consoler par une résurrection apparente et douteuse ; il lui dit avec assurance d'essuyer ses larmes, de commander à sa douleur, et il veut que cette douleur soit sans retour : *Dedit matri suæ*.

Que l'Eglise de Jésus-Christ serait consolée, mes frères, si, toutes les fois que nous lui rendons quelques-uns de ses enfants, nous pouvions la rassurer et la tranquilliser sur leur rechute ! Car c'est à l'Eglise qu'on

convient particulièrement tous les traits qui caractérisent cette femme de notre Evangile. Elle est mère : tous les jours elle voit de former dans son sein un grand nombre d'enfants ; elle les envisage tous comme un fils unique ; ils ne font qu'un en Jésus-Christ, dont ils sont les membres ; elle les aime tous d'un amour qui ne souffre point de partage ; de là les secrètes alarmes qu'elle éprouve quand elle les voit périr par le péché. Comme la veuve de l'Evangile, elle les suit jusqu'au tombeau ; c'est-à-dire que, quelque endureté qu'ils paraissent, quelque près qu'ils soient de leur réprobation, elle ne les quitte point, et ne les abandonne que lorsqu'elle les voit hors d'état de travailler et d'agir pour leur salut. Elle a quelquefois, il est vrai, la consolation de voir essuyer ses larmes par le retour inattendu de quelques-uns d'entre eux, et alors quelle est son allégresse et sa joie ! A quels transports ne se livre-t-elle pas pour célébrer leur retour ! Mais pour un seul que Jésus-Christ touche et ressuscite, combien en voit-elle mourir dans l'endurcissement et dans l'impénitence finale !

Mes frères, un moment de réflexion sur cette vérité ; elle est touchante. Voudriez-vous donner à l'Eglise, votre Mère, le spectacle douloureux de votre mort dans le péché ? Combien, parmi ceux qui m'écoutent, se trouvent déjà, sans le savoir, dans l'état funeste où l'Evangile nous dépeint ce jeune homme, c'est-à-dire morts depuis quelque temps à la grâce, entraînés par leurs habitudes et par leur penchant, vers l'abîme de l'enfer qui doit leur servir de tombeau, et sur le point, peut-être, de demeurer éternellement dans la corruption !

Ce jeune homme, quelques instants plus tard, n'eût peut-être pas entendu la voix de Jésus-Christ. Le Sauveur, à la vérité, était assez puissant pour l'appeler, comme Lazare, du fond de son tombeau ; mais s'il ne se fût pas trouvé sur son passage, il y a apparence qu'il serait resté au nombre des morts.

Aujourd'hui donc, mes frères, que Jésus-Christ vous touche et vous appelle, levez-vous, il vous le commande : *Tibi dico*, Surge. Rompez les liens du péché qui vous retiennent ; répandez une odeur de vie ; consolez l'Eglise par une conduite plus édifiante et plus chrétienne ; mais surtout commencez à parler. Et quel est le langage que Jésus-Christ a droit d'attendre de vous ? Celui de la piété et de la vertu, soutenu de celui de vos œuvres. On parle toujours efficacement quand on vit d'une manière irréprochable. L'exemple et les conversations d'un pécheur revenu de ses égarements, et docile à la grâce qui l'appelle, sont l'instruction la plus soignée et la plus touchante. Si le mauvais exemple a tant de force pour persuader le crime, de quel poids ne doit point être l'uniformité d'une vie sainte avec un langage édifiant, surtout de la part d'un pécheur, auparavant aussi dangereux par ses discours que par ses œuvres.

Où, mes frères, quoi qu'en disent les li-

bertins et les impies, quelques images qu'ils s'efforcent de répandre sur la dévotion et sur la vertu, ils sont contraints de se taire devant elle; ils la respectent sans l'aimer; et la présence d'un homme autrefois leur complice, mais devenu sage et vertueux par réflexion et par principes, est pour eux le reproche le plus humiliant et le plus pénible.

En un mot, nous voyons tous les jours arriver au milieu du monde ce qui arriva à l'occasion du miracle que nous rappelle le saint Évangile. La mère consolée et le fils ressuscité ne furent pas les seuls qui témoignèrent à Jésus-Christ leur reconnaissance : l'Évangile semble même se taire sur les sentiments dont ils furent pénétrés pour Jésus-Christ, afin de nous rendre plus attentifs aux impressions que produisit ce miracle sur tout le peuple.

D'abord la crainte et le respect saisirent tous les cœurs : *Accipit omnes timor*. De ces sentiments de vénération, ils passent aux sentiments de reconnaissance et d'amour. Ils louent Dieu, qu'ils reconnaissent seul auteur de cette merveille : *Magnificabant Deum*; et envisageant Jésus-Christ comme le ministre de la toute-puissance du Seigneur, sans être assez éclairés pour sentir qu'il agit par son propre pouvoir, ils croient l'honorer en lui donnant le nom de prophète et de grand prophète : *Quia propheta magnus surrexit*. Ils regardent comme une visite miséricordieuse de Dieu au milieu de son peuple, le don qu'il lui a fait d'un homme si puissant en œuvres et en paroles : *Quia Deus visitavit plebem suam*.

Permettez-moi de vous demander, mes frères, pourquoi la crainte est-elle le premier mouvement qui les occupe, surtout dans un moment où Jésus-Christ semble leur offrir le motif le plus pressant de la confiance la plus parfaite? Ah! c'est qu'ordinairement le propre de la crainte est de nous conduire à la confiance et à l'amour. La confiance devient indiscret et présomptueux quand elle n'est pas modérée par une crainte salutaire. Il n'est pas rare de voir des pécheurs qui espèrent, qui ne parlent que de miséricorde, qui réclament sans cesse l'indulgence de leur Dieu, qui comptent imprudemment sur sa bonté et sur sa clémence, et qui, malgré ces sentiments, ne laissent point de se perdre.

L'enfer est plein de bons désirs, remarque saint Bernard, et ces bons désirs ne sont inspirés que par une sorte de confiance. Mais quand on sait unir la crainte à l'amour, quand on s'applique à opérer son salut avec tremblement et avec assurance; quand on s'accoutume à envisager, dans toutes ses actions, le Dieu qui en est le témoin, comme un juge inexorable qui doit peser les moindres infidélités au poids de son sanctuaire, et en même temps comme un père tendre et miséricordieux qui ne veut point la mort de ses enfants; en un mot, quand on a soin de ne pas séparer ce qu'on doit à sa justice, d'avec ce qu'on doit à sa miséricorde, alors on bâtit sur un fondement solide; on se met

à l'abri de la présomption et du désespoir; on ne manque ni d'humilité, ni de reconnaissance; et comme ce peuple, si on craint, ou glorifie Dieu par ce sentiment même : *Accipit omnes timor, et magnificabant Deum*.

Or, dans laquelle de ces deux dispositions vous trouvez-vous maintenant, mes frères? Je pourrais peut-être partager ce nombre considérable de chrétiens qui m'écotent en deux classes différentes. Les uns, livrés à une crainte excessive, n'opèrent presque jamais le bien, parce que tout les épouvante; on n'ose leur parler ni des grandes vérités de la religion, parce qu'elles les effrayent; ni de l'énormité du péché, parce qu'ils engrossissent l'idée; ni de la nécessité de la pénitence, parce qu'elle les jette dans le découragement : ils ressemblent à ce peuple qui refusait de marcher à la conquête de la terre promise, parce qu'il s'était persuadé que c'était contre un peuple de géants qu'il avait à combattre.

A Dieu ne plaise, mes frères, que nous prétendions réprover toute crainte et vous familiariser avec les jugements de Dieu! Craignez le Seigneur; mais que la crainte, sans vous décourager, vous fasse rompre avec toute iniquité : *Time Deum, et recede a malo*. (*Prov.*, III, 7.) Voilà, suivant l'avis que vous en donne le Prophète, le seul effet qu'elle doit produire dans vos cœurs.

Il en est d'autres qui se rassurent toujours; nous ne pouvons jamais réussir à les effrayer. Les vérités les plus touchantes, les anathèmes les plus menaçants, passent chez eux pour de pieuses hyperboles inventées pour intimider les esprits faibles. Dieu, disent-ils, ne les a point créés pour les perdre. Voilà le principe de leur assurance, et, sur ce principe, on les voit se tranquilliser dans leurs désordres.

J'avoue, mes frères, que Dieu ne nous reconnaît pas pour ses ministres, si nous osions mettre des bornes à sa miséricorde. Comptez sur lui, il vous l'ordonne; mais ne vous contentez pas, dit le Prophète, d'une confiance stérile et infructueuse. *Espérez en Dieu, et faites le bien* qu'il vous commande : *Spera in Deo, et fac bonam* (*Psal.* XXXVI, 3); alors vous aurez accompli ce qu'il exige. D'où vous devez conclure en finissant, mes frères, que c'est manquer également à Dieu que de s'abandonner à une crainte excessive ou à une confiance aveugle. Par la première de ces dispositions, on fait injure à sa miséricorde; par la seconde, on fait outrage à sa justice. Le craindre sans espérer en lui, c'est le croire bien insensible à nos peines et à nos misères; compter sur lui sans le craindre, c'est le supposer bien indifférent à sa gloire : mais le craindre et l'aimer, c'est la source de toute justice pour le temps, et le principe de toute consolation pour l'éternité. Ainsi soit-il.

XVI. DIMANCHE APRES LA PENTECOTE.

*Sur l'Épître de saint Paul aux Ephésiens,
c. III, v. 13-21.*

Religion chrétienne, engagement aux souffrances, consolations qu'elle nous procure, force qu'elle nous donne, courage qu'elle nous inspire.

Que le chrétien éprouvé par la tribulation s'instruise aujourd'hui par l'exemple du grand Apôtre; qu'il apprenne à rendre ces afflictions salutaires, et qu'il étudie les moyens de s'y procurer la consolation et la paix, et j'avertis ce chrétien qu'il ne trouvera pas dans les paroles de cet Apôtre, cette prétendue philosophie dont le principe et le langage, en apparence si séduisants, ne laissent au cœur aucune ressource pour adoucir ses maux. Mais qu'il compare, sans prévention, les motifs que lui présente cette philosophie, et ceux dont saint Paul fait aujourd'hui un si grand usage, et il en sentira la différence; il apprendra que si la religion à laquelle nous appartenons est un engagement aux souffrances, les souffrances elles-mêmes sont les plus précieux apanages que nous offre cette religion.

L'Apôtre ajoute encore aux motifs de confiance qui le soutiennent dans ses peines, des moyens capables de nous assurer la victoire sur les tentations de la vie. Le mystère qu'il explique aujourd'hui aux Ephésiens, et dont il leur aide à sonder toute la profondeur, est le grand, le seul appui du chrétien; et quiconque en saura tirer la même conséquence que ce saint docteur des gentils, y trouvera l'affermissement de sa foi et l'accroissement de sa charité. Il est vrai que notre Épître, à la première lecture, paraît pleine d'obscurités. Pour vous la faire entendre, il faudrait être pénétré des sentiments qui occupaient le grand Apôtre: j'entreprendrai cependant de vous en faire une courte analyse, et je m'attacherai moins au sens littéral que nous présente son texte, qu'aux réflexions qui peuvent nous en rendre la méditation utile et l'application personnelle: suivez-moi dans l'exposé que je vais vous en faire.

L'apôtre saint Paul est environné de persécutions et de souffrances; il est chargé de chaînes et traité comme un malfaiteur, tandis qu'il ne s'est occupé que du salut des âmes confiées à ses soins; et c'est du milieu de sa captivité que ce grand homme, qui avait droit d'attendre sa consolation de ceux qui étaient l'occasion de sa servitude, leur adresse lui-même des paroles propres à dissiper leurs inquiétudes et à adoucir leurs amertumes. Je vous en conjure, leur écrit-il, ne perdez point courage en me voyant souffrir tant de maux pour vous, et cherchez votre gloire dans ces maux mêmes, que le zèle et le désir de votre salut m'ont attirés. Il est donc bien éloigné de se laisser ébranler par la tribulation, lui qui s'étudie à affermir les autres par les mêmes motifs qui sont sa consolation et sa joie. Et il semble, par cette conduite, nous avertir que notre pusil-

lanimité dans nos peines, vient de ce que nous nous arrêtons toujours aux impressions pénibles de la douleur que nous éprouvons, sans jamais remonter à la main qui nous frappe, et sans pénétrer les des eîns qui conduisent cette main miséricordieuse.

Car, mes frères, quoiqu'il soit rare de pouvoir dire avec l'Apôtre: Je souffre sans m'être attiré ces souffrances par une conduite opposée à mon devoir; je souffre, et c'est uniquement le zèle de la gloire de mon Dieu et le salut de ceux qu'il m'a confiés, qui sont la cause de mes souffrances; il n'est aucun de ceux que Dieu afflige qui ne pût dire au moins qu'il souffre pour obéir à la volonté de Dieu, pour satisfaire à sa justice, pour accomplir ses desseins; et tous pourraient s'appliquer à eux-mêmes l'avis que saint Paul adresse aux fidèles d'Ephèse: Je ne dois pas perdre courage, quelque longues, quelque multipliées que soient mes peines, puisque mon salut en est l'objet, et que ma gloire dépend de la soumission avec laquelle je les endure. Mais, après tout, nos pensées à l'égard des afflictions ne sont opposées à celles de l'Apôtre que parce que notre conduite est différente de celle de la sienne. Il voit les fidèles dans la désolation à la vue des persécutions qu'on lui suscite; leur foi naissante est prête à s'affaiblir, l'espérance qu'il leur avait inspirée s'ébranle, et peu s'en faut qu'en frappant celui qui leur tient la place de souverain Pasteur, le troupeau ne se disperse. Mais l'Apôtre voyait le remède; il prie: Vos afflictions, leur dit-il, me portent à fléchir le genou devant le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Où vous ne connaissez pas ce remède dans vos afflictions, mes frères, ou c'est votre peu de foi qui vous en fait négliger l'usage; au moins est-il certain que vous ne l'emploieriez jamais sans succès si vous étiez animés du même esprit que l'Apôtre; si, comme lui, vous vous adressiez humblement à celui qui connaît vos peines et qui en a prévu la cause, l'effet et la durée; qui ne veut ordinairement, par l'affliction, que nous réveiller de notre assoupissement, et qui la fait cesser ou la modère selon les vues de sa sagesse, surtout lorsque l'humilité lui expose sa faiblesse et ses besoins.

Cependant, mes frères, il n'est pas d'état où l'on prie moins et avec moins de ferveur que dans l'affliction. Tous les jours nous vous entendons objecter quelques tribulations pour excuser votre lenteur à paraître dans la maison de Dieu, vos délais et vos remises par rapport à la participation des sacrements: J'avais l'âme trop troublée, nous dit-on, et j'ai attendu que le calme succédât à l'agitation de mon esprit.

Ah! mes frères, qui a donc pu vous le rendre, ce calme, si vous n'avez pas fait usage des ressources que la religion vous présente? Est-ce un effort de raison qui vous a tranquilisés? est-ce votre prudence qui a dissipé vos peines? Livrés à vous-mêmes, avez-vous trouvé au fond de votre cœur quelque motif puissant de consolation? Ah!

tant que vous vous êtes tenus éloignés de Dieu, votre âme a été enivrée d'amertume : c'est en lui seul qu'elle peut trouver son repos.

L'Apôtre invoque, pour la consolation de son peuple, le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, parce qu'en cette qualité, il est le principe, le père et le chef de toute la famille que Jésus-Christ s'est acquise par son sang ; qu'il n'a sur elle que des desseins de bonté, de tendresse et d'amour ; et que chacun des membres qui la composent, n'est dans l'affliction qu'autant qu'il le croit nécessaire au bien de son âme.

Quoi ! mes frères, c'est notre Père lui-même qui nous porte les coups les plus sensibles ! il y voit donc de l'utilité, et connaît donc le remède aux plaies que nous fait sa main bienfaisante ? Nous sommes donc bien ennemis de nous-mêmes, quand nous répugnons à souffrir, ou que nous cherchons ailleurs le soulagement de nos peines ; c'est à lui qu'il appartient, ajoute l'Apôtre, de nous fortifier dans l'homme intérieur par son esprit. Ce langage est familier à saint Paul ; il parle souvent de l'homme intérieur, qu'il distingue de l'homme extérieur et charnel ; et comme, dans la suite, il se servira plus d'une fois de cette figure, il est indispensable de vous l'expliquer.

Toutes les fois que vous lisez dans les écrits des apôtres, quelques réflexions qui se rapportent à l'homme spirituel, au nouvel homme, à l'homme intérieur, vous devez entendre, votre cœur purifié de ses souillures par Jésus-Christ, détaché par la grâce de tout ce qui est terrestre et charnel, rempli par son esprit de toutes les grâces qui peuvent l'élever à un ordre surnaturel et divin. Cet homme intérieur est souvent en contradiction avec l'homme terrestre ; de là, ce combat de la chair contre l'esprit, qu'éprouve tout chrétien, et dont le succès ne tourne que trop souvent à l'avantage de l'homme extérieur et sensible : de là, ces deux volontés contraires dont se plaignait le même Apôtre, qui lui faisaient souvent opérer le mal qu'il ne voulait pas, et s'opposaient au bien qu'il désirait davantage.

Ce combat devrait être, mes frères, la plus sensible de toutes nos afflictions ; et c'est celle, peut-être, qui nous touche le moins, et sur laquelle nous gémissons le plus rarement. A peine savons-nous qu'il est au dedans de nous un homme intérieur dont l'accroissement et la perfection sont tellement liés avec notre bonheur, qu'il dépend uniquement du progrès qu'il fait en nous. Aussi l'Apôtre demande-t-il ardemment pour les Ephésiens, ce que nous ne cessons de demander pour vous, que Jésus-Christ habite dans vos cœurs par la foi, et qu'on s'aperçoive par vos œuvres qu'il fait en vous sa demeure ; qu'on juge à vos paroles, que c'est sa sagesse qui les dirige ; à vos démarches, que c'est sa charité qui les conduit ; à vos sentiments, que c'est son humilité qui les règle ; qu'on vous voie imiter sa douceur, sa patience, son obéissance et sa ferveur ;

que la gloire de votre Père et l'œuvre qu'il a confiée à chacun de vous, soient le motif essentiel de chacune de vos actions. Nous désirons qu'il habite surtout en vous par la foi ; parce que cette disposition peut seule vous soutenir dans la pratique de toutes les vertus. Alors on vous verra enracinés dans la charité, c'est-à-dire, tellement animés de cette vertu, que rien ne pourra vous ébranler dans la pratique du bien. Ah ! c'est avec beaucoup de sagesse que le salut est comparé, dans les Livres saints, tantôt à un homme qui appuie son édifice sur la pierre ferme, tantôt à un arbre qui, planté au bord des eaux, jette de profondes racines. Quand la grâce de Jésus-Christ l'arrose, il s'attache si fortement au bien, que le vent des tentations a beau souffler ; il peut bien l'agiter, il ne saurait l'ébranler, encore moins le déraciner et l'abattre. C'est cette foi, cette charité de Jésus-Christ, qui rendent le chrétien si intelligent dans les choses de Dieu, qu'il comprend avec tous les saints, quelle est la largeur, la longueur, la hauteur et la profondeur du mystère de notre sanctification.

L'Apôtre désigne ces différentes dimensions, comme les plus propres à nous faire comprendre ce que Jésus-Christ a fait pour nous. Il est descendu jusqu'au fond de l'abîme de nos misères, pour guérir nos plaies, pour purifier nos souillures, pour nous arracher à l'enfer et au péché, et c'est en cela que consiste la profondeur du mystère de son incarnation. Il s'est élevé par sa propre vertu dans les cieux, et, selon sa parole, il a attiré à lui tous ceux qui croiraient en son nom, de sorte que nous sommes les citoyens du ciel, les cohéritiers de son royaume, et c'est la hauteur du mystère de notre sanctification. Il a porté ses regards sur toutes les nations, et a étendu ses mains, dit le prophète (*Habac.*, III, 6), sur tous les peuples, sur ceux même qui contredisaient davantage aux vues de sa sagesse ; et c'est la largeur du mystère de notre rédemption. Son règne n'aura point de fin ; celui de ses élus doit durer autant que le sien propre. Il est venu dans la plénitude des temps pour nous rendre heureux dans les siècles des siècles, et nous a manifesté la longueur du mystère de notre adoption, en n'y mettant d'autre terme que l'éternité. Ah ! qui ne reconnaîtra à ce détail la charité immense de Jésus-Christ ? Elle n'a point de mesure, puisqu'elle a tiré l'homme d'un abîme que personne ne pouvait sonder, puisqu'elle l'a élevé à une gloire où personne ne pouvait prétendre, puisqu'elle étend les vues de sa miséricorde au delà de nos espérances, et qu'elle a changé notre mortalité et notre corruption en une vie immortelle et incorruptible. Ah ! bien loin de me flatter d'attendre à la connaissance d'un si grand mystère, je m'élève avec l'Apôtre, qu'il surpasse toute connaissance ; que les idées que l'on m'en donne, ou que je puis en concevoir, le déignent, plutôt qu'elles ne le développent, et que je ne dois m'en occuper que pour l'adorer et non pour le sonder, pour me l'approprier et

non pour l'expliquer, parce qu'il excède infiniment mon intelligence et mes lumières. Mais du moins, quand, avec une profonde humilité et une religieuse frayeur, je médite ai sur ce mystère, je serai rempli selon toute la plénitude de Dieu; il occupera toutes les facultés de mon âme, il en comblera tous les désirs, il en fixera toutes les irrésolutions, il en calmera toutes les craintes, il en fortifiera toutes les faiblesses.

Heureux le chrétien, mes frères, qui étudie attentivement toutes ces vérités, et qui les goûte! Heureux celui qui se persuade avec l'Apôtre, que c'est Dieu seul qui opère en nous tout ce qui est juste, saint et raisonnable; qu'il l'opère autant par sa puissance que par sa miséricorde; qu'en l'opérant il nous ménage le mérite de l'action, quoique nous n'en soyons pas le principe! plus heureux celui qui est intimement convaincu que Dieu peut faire plus que nous ne lui demandons et que nous ne pensons; qu'il ne s'en tiendra pas à la faiblesse de nos désirs et à la langueur de nos prières; que mieux instruit de nos besoins que nous-mêmes, il les prévoit, il les soulage, et n'attend souvent pour s'y déterminer, que la simple préparation de notre cœur.

Le comble du bonheur est de goûter ces vérités; mais surtout de se montrer fidèle à glorifier Dieu le Père, par l'Eglise et par Jésus-Christ. Ce sont les propres termes de l'Apôtre, et il est important de les entendre. L'Eglise glorifie Dieu, en lui formant des enfants par les prières qu'elle fait pour eux, par les bénédictions qu'elle répand sur eux, par la parole sainte qu'elle leur annonce, par les sacrements qu'elle leur administre, par le sacrifice qu'elle leur offre en leur nom. Nous glorifions Dieu par l'Eglise, quand nous assistons à ses prières dans un esprit de recueillement; quand nous recevons ses bénédictions dans un esprit d'humilité et de foi; quand nous écoutons la parole de ses ministres dans un esprit de docilité et de réforme; quand nous participons à ses sacrements dans un esprit de contrition et de douleur; quand nous communiquons à son sacrifice dans un esprit de pureté et de foi. Mais, comme l'Eglise ne parle point d'elle-même, qu'elle n'agit point par un esprit particulier; tout ce qu'elle fait, elle le fait par Jésus-Christ, inspirée par son esprit, conduite par ses règles, animée par ses exemples. C'est donc proprement par Jésus-Christ, que nous glorifions Dieu; c'est par lui que nos prières ont accès au pied du trône de la miséricorde; c'est par la vertu de sa croix que les bénédictions attirent dans notre cœur l'onction de la grâce; c'est par lui que la parole sainte fructifie dans nos cœurs, qu'elle y porte des principes de salut et de vie, et qu'elle y développe le germe de toutes les vertus chrétiennes; c'est par lui que, dans les sacrements, un élément muet et insensible a la force de purifier le cœur, d'en chasser la corruption; c'est par l'efficacité de son sang que le sacrifice de l'autel re-

tracé efficacement celui de sa Passion et de sa mort; c'est enfin par lui, en lui et avec lui, que nous glorifions Dieu dans la succession de tous les âges, comme c'est en lui que nous le glorifierons dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

*Sur l'Evangile selon saint Luc, c. XIV,
v. 1-11.*

Pécheurs figurés par les divers malades présentés à Jésus-Christ. Sanctification du dimanche. Avantages de l'humilité. Futilité de la vaine gloire.

Entendrons-nous toujours avec indifférence le récit des actions merveilleuses de la vie de Jésus-Christ, notre maître? Son Evangile sera-t-il toujours pour nous une de ces histoires stériles qui ne laissent dans l'esprit qu'une impression infructueuse d'admiration et d'étonnement? Et tant de paroles de vie, écrites pour notre instruction, ne serviront-elles qu'à prouver notre insensibilité?

Ah! mes frères, nous serions déjà bien parfaits, il ne nous manquerait aucune des dispositions que Jésus-Christ exige de notre part, si, toutes les fois qu'on nous fait la lecture du saint Evangile, nous prenions le soin de nous appliquer à nous-mêmes les précieuses vérités que nous y entendons; nous verrions approcher avec beaucoup moins d'inquiétude le jour des vengeances de notre Dieu, si, selon la leçon que nous en donne l'apôtre saint Paul, nous nous efforcions d'affermir notre vocation par nos bonnes œuvres.

Mais, hélas! pouvons-nous y penser sans gémir? Quelle étrange différence entre Jésus-Christ et nous! quelle distance entre sa vie et nos actions! quel contraste entre ses vertus et nos vices! Est-il donc vraiment notre Maître? Pouvons-nous nous flatter d'être du nombre de ses disciples! Je vous en laisse vous-mêmes les juges.

Jésus-Christ ne paraissait au milieu des hommes que pour les soulager, les consoler et les guérir; et on ne nous voit au milieu des sociétés que nous fréquentons, que pour entretenir l'esprit de dissension et de dispute. Les mains de Jésus-Christ n'étaient occupées que de l'exercice de la charité; et les nôtres sont souvent pleines d'iniquités et d'injustices. Les actions les plus communes de la vie de Jésus-Christ étaient animées de l'esprit de sagesse et de sainteté; l'orgueil ou la cupidité empoisonne presque toutes nos œuvres. Enfin Jésus-Christ, notre chef, a marché, pour nous donner l'exemple, par des voies pénibles et laborieuses; et nous, comme des membres lâches et délicats, nous refusons de le suivre: nous ne cherchons qu'à couler nos jours dans des amusements criminels, et nous prétendons lui appartenir.

En vérité, mes frères, rien n'est plus capable de nous couvrir de confusion que ce détail; et je profite bien volontiers de l'occasion que nous offre l'Evangile de ce jour, pour donner à cette vérité toute l'é-

tendue qu'elle mérite. Suivez-moi, ou plutôt suivons attentivement Jésus-Christ; et ne perdons aucune des leçons qu'il nous donne aujourd'hui.

L'Évangile ne nous présente pas toujours Jésus-Christ au milieu des occupations pénibles d'un ministère laborieux; il ne nous le montre pas toujours assis pour instruire le peuple, parcourant les campagnes et les déserts, entrant dans les villes et dans les Synagogues. L'Esprit-Saint a prît soin de nous conserver les actions les plus communes de la vie du Sauveur, afin que nous apprissions à sanctifier nos actions journalières. Aujourd'hui nous le voyons au milieu des Pharisiens, assis à la table d'un des principaux d'entre eux, environné de plusieurs de ces faux justes, qui tâchent de diminuer l'éclat de ses actions : *Cum intraret in domum cujusdam principis Pharisæorum Sabbato manducare panem.*

Mais que peut-on craindre, mes frères, quand la droiture et la piété règlent toutes les actions? Qu'importe au juste que des esprits prévenus deviennent les censeurs de sa conduite, quand il peut se rendre le consolant témoignage de marcher sous les yeux de son Dieu? Les impies s'efforceront inutilement d'affaiblir sa vertu.

Aussi Jésus-Christ, quelque certain qu'il soit de l'animosité des Pharisiens contre sa personne, ne cherche point à se dérober à leurs yeux; il affecte même de manger à leur table, afin de leur apprendre qu'une vertu bien pure ne craint pas le grand jour, et qu'elle ne se dément point, même dans le commerce et la société des méchants.

Or, dites-moi maintenant, mes frères, si on observait vos actions avec autant de rigueur que les Pharisiens en mettaient à épier les démarches de Jésus-Christ, vous trouverait-on aussi purs dans vos mœurs? vos repas surtout paraîtraient-ils mesurés sur les règles d'une tempérance bien exacte? et ne s'apercevrait-on pas, au très-grand scandale de la religion, que vous consommez dans les excès d'un seul jour, le fruit d'une semaine entière de travail, et le soutien même de votre famille. si vous êtes dans des états bornés? et si vous jouissez de l'opulence, ne vous verrait-on pas consacrer à la gourmandise et à la sensualité, ce superflu que les Pères appellent le sang du pauvre et de l'indigent?

Jésus-Christ, irréprochable dans ses mœurs, ne craint point qu'on l'accuse d'intempérance : nous ne voyons pas même que les Pharisiens l'aient soupçonné de ce vice. Témoins de l'austérité de sa vie, il faut que sa frugalité ait été bien admirable, puisqu'ils ne pensent pas même à l'attaquer sur cet article, tandis que, pleins de jalousie, ils l'attaquent sur d'autres qualités qui le rendaient plus recommandable.

Ils emploient donc un autre moyen pour le surprendre : ils l'avaient entendu s'expliquer sur l'intérêt qu'il prenait à la gloire de son Père et à la décence de son culte;

ils le connaissaient trop jaloux de la sainteté de ses préceptes, pour autoriser la moindre transgression de la loi; mais, d'un autre côté, ils lui savaient un cœur trop compatissant aux besoins de ses frères, pour s'autoriser d'une seule circonstance et d'un seul jour, afin de différer de les secourir. On tâche de le mettre entre ces deux écueils, ou de blesser la loi du Sabbat pour exercer la charité, ou de négliger un acte de miséricorde pour observer un précepte qui conduit au salut. On lui présente une homme alligé d'une maladie incurable; c'est un hydropique, et c'est le jour du Sabbat qu'on choisit pour le lui présenter. Il semble qu'il ne peut éviter la noirceur de leurs complots : s'il le guérit, on s'appête à le dénoncer comme violeur de la loi, parce que toute œuvre est défendue dans le jour du repos; s'il l'abandonne, on lui prépare les titres outrageants d'insensible et de dénaturé. Comment pourra-t-il se soustraire à ce double piège? Mais à qui appartient-il d'être plus sage et plus fort qu'à un Dieu? La guérison miraculeuse de l'hydropique de notre Évangile, va servir à justifier Jésus-Christ, et à confondre l'orgueil des ennemis de la vérité qu'il prêche.

Sans prévenir les circonstances, il s'offre ici une réflexion qu'il serait dangereux de négliger. Vous n'avez peut-être jamais considéré les diverses maladies qu'on présentait à Jésus-Christ, comme la figure des différentes sortes de pécheurs sur lesquels l'Église, par ses prières, cherche à l'intéresser : elles sont cependant autant de symboles des infirmités qui peuvent affecter notre âme, et il est très-important d'apprendre à nous reconnaître dans ces diverses infirmités.

Vous êtes des aveugles, par exemple, quand vos passions vous ferment tellement les yeux, que vous ne voyez, ni les dangers auxquels elles vous exposent, ni les remèdes que la religion vous présente pour les guérir; et alors vous avez besoin que Jésus-Christ dissipe vos ténèbres.

Vous êtes des paralytiques, quand, à force de vous livrer à la tiédeur et à la négligence des devoirs du salut, vous en êtes venus à ne plus faire qu'avec dégoût ce qui regarde les choses de Dieu; alors vous avez besoin que Jésus-Christ vous rende le mouvement et la force.

Vous êtes des boiteux, quand l'intérêt ou la cupidité vous détourne de la voie de la justice, et vous fait pencher du côté de vos intérêts personnels préférablement à ceux du prochain; et vous avez besoin que Jésus-Christ redresse vos pas.

Ces iniquités multipliées que vous avez comme l'eau, ces infidélités journalières dont le nombre ne vous effraye plus, mais dont la multitude et l'espèce vous couvrent d'opprobre et vous déshonorent sous les yeux de Dieu, ressemblent beaucoup à cette lèpre honteuse dont il est si souvent parlé dans l'Évangile; et vous avez be-

soin que Jésus-Christ vous touche et vous purifie.

Et n'êtes-vous pas souvent même des Lazares, des morts de plusieurs jours, qui croupissez depuis longtemps dans l'infection du tombeau ? et alors vous avez besoin que Jésus-Christ pleure sur vous, frémissse sur votre sort, et vous appelle.

Que fais-je même, mes frères ? Peut-être, dans cet instant où je vous parle, l'avarice qui domine quelques-uns d'entre vous, l'orgueil qui les tyrannise, les mettent dans un état et plus triste et plus dangereux que celui de cet hydropique qu'on présente aujourd'hui à Jésus-Christ.

Je dis l'avarice ; et ceci regarde aussi bien les pauvres que les riches : car ne nous abusons point, il ne faut pas toujours pénétrer dans les maisons et les appartements des riches, pour y trouver la soif des biens de ce monde ; et tandis que les mains sont vides de toutes ressources, le cœur est souvent plein de cupidité et d'ardeur pour amasser. Que penser, en effet, de ces murmures que l'impatience vous inspire sur votre état, de cet œil jaloux de la prospérité des autres, de ces voies illicites qu'on suit quand il s'agit de gagner, de cette chaleur excessive à défendre ses intérêts, de cet esprit inquiet qui se grossit des calamités futures avant de les éprouver, et tant d'autres dispositions si opposées à la soumission et à la confiance ? Que prouvent-elles ? Qu'on aime l'argent, et par conséquent qu'on est dominé par l'avarice.

Je dis l'orgueil qui vous tyrannise. Ne nous séduisons pas encore sur cet article. L'orgueil est le péché de tous les états, de la médiocrité et de la pauvreté même : il ne se cache pas seulement sous les dehors brillants. Hélas ! quand, avec des habits les plus simples et les plus grossiers, on porte un cœur enclin à la jalousie, qui se révolte à la moindre injure, qui défend avec dureté ses prétentions et ses droits, on a bien décidément de l'orgueil, et l'orgueil le plus criminel.

Ah ! mes frères, s'il en est quelques-uns parmi vous qui se reconnaissent à ces différents portraits, qu'ils ne tardent point à se présenter à Jésus-Christ : il ne sera pas moins prompt à vous soulager, que vous le serez vous-mêmes à lui exposer vos infirmités et vos misères ? Il aperçoit à peine l'hydropique, qu'il sent son cœur ému de l'état de cet homme ; et s'il diffère quelques instants à le guérir, c'est qu'il est bien plus touché encore des infirmités spirituelles qu'il voit dans ceux qui l'environnent.

Est-il permis, leur demande-t-il, de guérir un homme le jour du Sabbat ? *Si licet Sabbato curare ?* Il ne fallait pas un esprit bien subtil pour répondre à cette question ; les Pharisiens, si instruits d'ailleurs de la loi, devaient résoudre facilement cette difficulté. Un peu moins de prévention et un peu plus de charité les eussent rendus si sensibles à l'état de cet homme, qu'ils se

fussent joints à lui pour solliciter sa guérison : ils hésitent cependant et se laissent et forcent Jésus-Christ à les confondre par une parabole bien instructive et bien sensible.

Me permettez-vous de suspendre un instant l'explication de cette parabole, pour vous proposer une question à mon tour ? Instruits comme vous l'êtes, que le dimanche est le jour du Seigneur, avez-vous soin, avant d'entreprendre aucune action dans ce saint jour, de vous demander à vous-mêmes si elles vous sont permises, si elles ne seront pas contraires à sa sanctification : *Si licet Sabbato ?* Car n'arrive-t-il pas souvent, mes frères, que sous le spécieux prétexte du repos qu'exige le travail de toute une semaine, on néglige, dans ces saints jours, les exercices de sa religion ; que, sous le nom de délassement salutaire, on se permet les amusements les plus criminels ; et que souvent un état borné, une famille nombreuse, servent de prétexte pour autoriser les œuvres les plus contraires à la sanctification des jours consacrés au Seigneur ?

Toute œuvre servile est défendue dans ces saints jours ; mais de toutes les œuvres, la plus servile, sans contredit, c'est le péché : donc, marquer les jours de dimanche par un grand nombre de prévarications les choisir, par préférence, pour se livrer à l'intempérance et aux excès, c'est allumer la colère d'un Dieu, qu'on devrait apaiser dans ces jours salutaires. Et quelle bénédiction, dites-moi, voulez-vous qu'il répande sur vous, sur vos familles, sur vos travaux, si vous choisissez pour l'outrager, le jour qu'il s'est réservé pour sa gloire ?

Jésus-Christ n'attend pas la réponse des pharisiens pour soulager le malade qu'on lui présente. Il le touche, l'hydropisie disparaît à l'instant. Et comment Jésus-Christ aurait-il pu différer à opérer cette guérison, lui qui voulait nous enseigner que c'est honorer le Père des miséricordes, que de faire du bien à des créatures qu'il aime ? Mais il reste dans le cœur des pharisiens, témoins de ce prodige, une enflure bien plus cruelle : Jésus-Christ va s'appliquer à la détruire par une autre comparaison, qui, toute singulière qu'elle est, n'est pas moins admirable. Quel est l'homme d'entre vous, leur dit-il, qui, ayant un bœuf ou un âne, et le voyant tomber dans un puits, ne l'en retire pas, même le jour du Sabbat ?

Qu'il est aisé de s'apercevoir, mes frères, que ce n'est pas seulement un homme ; mais un Homme-Dieu qui propose cette parabole ? Ah ! qu'il connaît bien toute la faiblesse de notre cœur ! qu'il sait bien tout l'ascendant qu'ont sur ce cœur les biens temporels et périssables, et la hauteuse préférence qu'il leur donne sur les biens de l'éternité !

C'est pour vous particulièrement que Jésus-Christ parle, hommes charnels, qui rapportez tout à vos sens et à vos passions. Plaiguez-vous que la morale de l'Évangile est trop austère, qu'il vous prescrit des sa

crifices et des renoncements au-dessus de vos forces; dites qu'il en coûte trop pour rompre les chaînes qui vous lient aux habitudes les plus criminelles et aux passions les plus honteuses. Je vous le demanderai; si, pour vous procurer la subsistance et la vie, si, pour vous assurer le reste de vos jours le pain qui doit vous nourrir, on ne vous proposait que les mêmes conditions que Jésus-Christ vous impose, c'est-à-dire l'attachement à votre bienfaiteur, l'attention à ne point lui déplaire, vous plaindriez-vous que ces conditions sont trop dures? Enfants de ténèbres, quoi! l'âne, le bœuf que vous craignez de perdre, fixent toute votre attention; et cette âme immortelle, cette image sensible de la Divinité, cette âme que le Prophète appelle son unique bien, *Unicam meam*, cette âme est en danger, et vous n'y pensez pas!

Les Pharisiens ne répondent pas plus à la seconde question, qu'à la première. C'était l'orgueil qui leur imposait silence la première fois; maintenant c'est la confusion qui leur ferme la bouche: ils ne savaient, dit l'Évangile, que répondre aux paroles de Jésus-Christ.

Que ne puis-je, mes frères, tirer de ce silence des pharisiens toutes les conséquences que votre instruction exige! Mais plaignons-nous de ce que le temps nous force à passer si rapidement sur des vérités si importantes.

Jésus-Christ pouvait profiter de ce silence pour les confondre; mais il nous donne une grande leçon sur la manière de procéder avec les pécheurs, pour les instruire et les toucher: c'est le grand objet de celui qui veut travailler à leur conversion. Pour y réussir, il doit prendre garde de les décourager par ses mépris ou par ses reproches.

Jésus-Christ s'aperçoit que ces hommes se disputent entre eux les premières places du festin, sans attendre que le maître ait marqué à chacun le rang qu'il doit tenir. Prenez garde, leur dit-il, quand vous êtes invités à des noces, ne vous empressiez point à occuper les premières places: une personne plus distinguée que vous peut entrer dans la salle du festin; le maître, forcé de la placer dans le lieu le plus honorable, vous fera céder celui que vous aurez choisi, et alors votre confusion sera proportionnée à l'élévation de la place que vous vous serez arrogée et à l'infériorité de celle que l'on vous contraindra d'occuper. Si, au contraire, vous affectez de prendre la dernière place, le maître, surpris de votre modération, vous en prépare une plus honorable et plus distinguée: Mon ami, vous dira-t-il, montez plus haut: *Amice, ascende superius*. Quelle gloire pour vous! Les témoins de votre modestie applaudiront à la justice qui vous sera rendue, et tous vous verront placer au-dessus d'eux sans animosité et sans envie.

Que d'instructions, mes frères, renfermées dans cette parabole! On y reconnaît le maître et les convives: Ce maître est un

Dieu toujours juste, toujours équitable, qui place chaëun selon le rang que lui donnent sa fidélité et ses mérites; mais qui ne couronne que ceux qui prennent l'humilité pour le fondement de toutes les vertus. Ces convives sont ceux qui doivent attendre avec une juste défiance, que le maître les appelle et les place: jusqu'à ce qu'il s'explique, ils attendent au dernier rang, bien persuadés que c'est le seul qui convienne à leur misère et à leur bassesse. Ainsi, mes frères, c'est à un festin délicieux où les noces éternelles (du Fils unique de Dieu) doivent être célébrées dans une paix, dans une allégresse éternelle, que nous sommes appelés; et c'est là ce qui doit être l'objet de nos méditations et le but de tous nos desirs. Puissiez-vous entrer dans les vues miséricordieuses du Dieu qui vous invite à cette ineffable félicité! Mais n'oubliez pas la maxime qui termine l'Évangile de ce jour, et qui renferme tout ce que Jésus-Christ vous a enseigné dans ses instructions: Quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera élevé.

Que cette maxime trouve de contradicteurs! mais qu'elle renferme de consolations pour un chrétien qui s'y conforme! Ainsi les humiliations, bien loin d'avilir un chrétien, le purifient et l'éprouvent; elles lui ménagent une gloire inaltérable. Je ne métonne donc pas si Jésus-Christ n'attache de bonheur qu'à la pauvreté d'esprit, qu'aux larmes que l'amour de la justice fait répandre, qu'à la douceur qui endure les outrages, qu'à la soumission qui les accepte.

Mon Dieu! faites-nous goûter cette vérité; faites-nous bien sentir que nous nous dégradons, que nous nous abaissons toutes les fois qu'entêtés de vaine gloire, nous mettons notre félicité dans les frivoles distinctions qui élèvent l'homme ici-bas; qu'il est un moyen bien plus sûr d'être glorifiés; c'est de connaître notre néant, d'en gémir, d'en porter l'humiliation avec patience, et d'attendre de vous seul la gloire dont vous êtes la source, le principe et la fin. Ainsi soit-il.

XVII^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur l'Épître de saint Paul aux Ephésiens, c. IV v. 1-6.

Humilité, douceur, patience: vertus fondamentales du Christianisme. Union et charité, caractère des enfants de Dieu.

Il n'est point étonnant, mes frères, que dans les premiers siècles du christianisme lorsque les dogmes de la foi étaient presque encore inconnus aux fidèles, et que les principes de la morale n'étaient pas suffisamment développés, les apôtres se crussent obligés d'insister beaucoup sur le précepte de la charité mutuelle, et qu'ils en donnassent fréquemment des règles. Il devait y avoir tant de différence entre la loi judaïque sur ce point, et la loi évangélique, qu'il était essentiel que les ministres de celle-ci recitassent, dans leurs instructions, les abus

qui s'étaient glissés par la négligence et la cupidité des ministres de celle-là.

Mais maintenant que ce précepte est solidement établi; maintenant qu'il est prouvé qu'on ne peut être chrétien et haïr son frère; qu'on ne peut appartenir à une loi de douceur, et rompre l'unité et la paix; qu'on ne peut avoir droit à un testament qui n'est que miséricorde et charité, et conserver de l'inimitié et de l'aigreur; pourquoi les ministres de la parole sainte sont-ils obligés de revenir si souvent à la même vérité? Est-ce pour l'apprendre aux chrétiens, qui ne sauraient l'ignorer sans crime? est-ce pour les ramener à la pratique de ce devoir, qu'ils ne peuvent méconnaître sans une espèce d'apostasie? C'est l'un et l'autre motif qui nous y obligent. Beaucoup sont chrétiens, sans connaître toute l'étendue de la loi; beaucoup la connaissent, sans se mettre en peine de l'observer; et c'est, hélas! le plus grand nombre.

C'est donc singulièrement aux chrétiens de cette espèce que je vais parler dans cette instruction. Qu'ils suivent exactement l'Apôtre dans le détail qu'il nous présente aujourd'hui, et ils comprendront quelle est l'étendue d'un précepte auquel ils mettent les bornes les plus étroites. Je leur demande de l'attention et de la docilité.

Que la société des chrétiens est admirable! qu'ils sont doux les liens qui les unissent! Quelle différence entre leurs rapports mutuels et ceux qui rassemblent la plupart des sociétés et des empires! Aussi les divisions, les querelles qui s'élèvent dans ce corps ne viennent pas, comme dans toutes les autres sociétés, de l'abus de leurs lois, ou de l'injustice des vues qui les rassemblent; mais du peu de fidélité de quelques-uns des membres à observer les règles qui sont prescrites à tous. Je conçois, par exemple, qu'un Etat, même le plus policé, peut n'être pas exempt de trouble, parce que la multiplicité des ordonnances et des réglemens emporte souvent contradiction et abus: je ne suis pas surpris que les sociétés qui ont pour objet la dissipation, l'intérêt ou le crime, se rompent aussitôt qu'elles sont formées, parce que chacun a des passions, qui sont ordinairement ou plus ou moins violentes; et ce sont presque toujours les plus violentes qui prévalent. Mais parmi les chrétiens tout est simple dans les préceptes, puisqu'un Dieu les a dictés lui-même; tout est juste dans les règles, puisqu'elles se bornent à rendre à Dieu l'hommage qui lui est dû, et au prochain les devoirs que nous sommes en droit d'exiger pour nous-mêmes: tout est saint par rapport au motif, puisque la volonté de Dieu détermine que l'espérance en Dieu soutient, que la grâce de Dieu fait agir; puisque tout vient de lui, que tout conduit à lui, que tout se fait en lui. Si notre loi était toujours envisagée sous ce point de vue, aurions-nous besoin qu'on nous rappelât cette exhortation de l'Apôtre: Mes frères, je vous conjure de vivre d'une manière digne de votre vocation? Mais qu'il

est peu de chrétiens qui s'en occupent et qui l'estiment

Dites-moi, mes frères, combien donnez-vous de temps, je ne dis pas par jour, mais seulement par semaine, par mois, par année, pour réfléchir sur le prix de votre vocation, pour vous occuper des devoirs qu'elle vous impose, pour méditer les espérances qu'elle vous présente, pour remercier Dieu de la préférence qu'il a bien voulu vous donner sur tant de nations qui ont été livrées à l'avengement de leur cœur, qui peut-être eussent fait un plus saint usage des grâces que vous avez reçues, et qui ont même à vous reprocher, par leur fidélité à suivre la loi naturelle, que la grâce de Jésus-Christ n'eût point été en elles aussi peu fructueuse qu'elle l'est ordinairement en vous? Oui, mes frères, Jésus-Christ lui-même, dans le saint Evangile, cite des vertus morales, des actions de justice et de sagesse que font les païens, et qui, à la fin des siècles, feront la honte de ceux qui doivent ajouter à ces vertus purement humaines, celles que l'amour du Créateur divinise dans le christianisme.

Encore une fois, mes frères, ne résistez pas à l'avis de l'Apôtre; ayez soin de vous conduire d'une manière digne de l'état auquel vous avez été appelés, et appliquez-vous à en étudier les vertus fondamentales: pratiquez en toutes choses l'humilité, la douceur, la patience: ces trois vertus sont proprement celles du christianisme; elles appartiennent à Jésus-Christ, qui les a adoptées, comme les qualités distinctes de la religion qu'il devait prêcher aux hommes; et en conformant sa vie aux règles que ces vertus prescrivent, il apprend à ces disciples quel est le caractère spécial auquel il doit les reconnaître.

L'humilité. Jésus-Christ a prouvé, par son exemple, qu'il n'était point de rang, de titres, de talents et d'avantages, qui pussent dispenser de ce devoir; et pour cela, il est descendu du ciel sur la terre; il a renoncé au trône de ses pères; il a choisi la Vierge la plus humble; il a paru environné de tous ses signes du dénuement et de la pauvreté; il a vécu sans bien, sans possession, sans droits et sans espérance, et il est mort n'ayant pour vêtement que la nudité et les opprobres. Il a donc bien droit d'exiger que ses disciples vivent dans un continuel renoncement à eux-mêmes; qu'ils conservent au milieu des biens et des avantages que la Providence leur accorde, cet esprit de simplicité et de modestie, qui regarde comme étranger à soi-même tout ce qui vient de Dieu, et qui évite de se l'attribuer comme son propre fonds: il a droit d'exiger que ses disciples aient souvent devant les yeux leur faiblesse pour solliciter sa grâce; leurs iniquités, pour excuser celles de leurs frères: il a droit de reprendre ces airs de hauteur et de mépris, qui distinguent tellement les hommes entre eux, qu'on les croirait volontiers d'une nature différente; et il menace de réprimer lui-même toute

enflure de cœur, d'abaisser tout orgueil, et de punir par une confusion éternelle toute âme qui aura osé s'élever à ses propres yeux, et se distinguer de ses frères par un extérieur d'amour-propre et de faste. Aussi l'Apôtre met-il à la tête des dispositions qu'il prescrit aujourd'hui aux premiers lidés, l'humilité, comme la plus propre à nous rapprocher de Jésus-Christ.

La douceur tient un rang presque égal, parce qu'elle a appartenu aussi essentiellement au Sauveur des hommes. De tous les témoignages qu'il s'est rendus dans le saint Evangile, celui-ci est le plus frappant : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.* (Matth., XI, 29.) Il était aisé de s'en convaincre, lorsqu'on voyait s'accomplir en lui les oracles qui l'avaient annoncé comme le plus doux des enfants des hommes, comme un homme incapable de contester et de disputer, dont on n'entendait pas même la voix s'élever pour se plaindre; qui, avec le plus juste sujet de reproche, ne se permettait pas un seul mot, et serait, par sa mansuétude, comme une brebis à qui on ne fait d'autre mal que de lui enlever sa toison. Des prophéties devenues si sensibles dans leur accomplissement doivent bien persuader les chrétiens que la douceur doit être leur caractère; qu'un chrétien qui aime les disputes, qui les cherche, qui les sème, est indigne d'un nom qui n'annonce que l'onction de la douceur; qu'il n'a pas de prétexte qui puisse l'autoriser à rompre l'unité et la paix, puisque Jésus-Christ l'a achetée au prix de son sang; que c'est par conséquent dégénérer de sa vocation, que de se former l'habitude de contredire à tout, de contester sur tout, de relever avec vivacité un mot échappé souvent à l'inattention; que de rendre la vie dure et pénible à ceux que la Providence nous a soumis, ou qu'elle a assujettis à vivre dans notre dépendance; et que ce caractère d'aigreur est l'indice le plus certain d'un orgueil secret qui dévore,

La patience, au contraire, naît de ces deux dispositions. Le chrétien doux et humble souffre sans se plaindre, et souvent avec joie, parce qu'à l'exemple de Jésus-Christ, il s'occupe moins de l'instrument dont Dieu se sert pour l'éprouver, que du principe de ses peines, et de la fin où elles le conduisent. Il voit, dans les injustices qu'on se permet contre lui, le remède à celles qu'il a commises lui-même; dans les torts qu'on lui fait, dans les biens qu'on lui enlève, un préservatif contre le mauvais usage qu'il pouvait en faire. Il ne s'offense point aisément, parce qu'il sent le besoin qu'il a de clémence et de miséricorde; et il pardonne avec facilité, parce qu'il est convaincu qu'il peut se ménager à lui-même une grande mesure d'indulgence et de rémission de la part de son Dieu, par la conduite qu'il tient à l'égard de son frère.

Soyez donc humbles, doux et patients, mes frères, et que ces trois dispositions se manifestent par votre attention à vous supporter les uns les autres. Si ce devoir est le

plus essentiel de ceux que nous prescrit la morale chrétienne, nous pouvons dire qu'il est aussi le plus difficile à bien observer, et celui dont la pratique est plus rare. Le support mutuel trouve tant d'opposition, et dans notre cœur et dans celui du prochain, qu'il faut un grand fond de douceur et d'humilité pour vaincre les répugnances que la nature nous inspire pour cette obligation.

Il est en nous un penchant ordinaire pour tout ce qui nous plaît; un caractère assorti à notre façon de penser; un goût décidé pour les objets qui nous ont frappés; des opinions conformes aux lumières que nous avons acquises, aux préjugés que nous avons adoptés, souvent aux erreurs dans lesquelles nous sommes tombés: une attache à notre propre sens, qui nous rend opiniâtres à le défendre: une complaisance marquée pour tout ce que nous avons imaginé ou pratiqué: de sorte que nous voudrions autant d'admirateurs que de témoins de nos actions, et par conséquent le moindre mépris nous blesse. Comment, avec toutes ces dispositions, se supporter les uns les autres? Il faudrait trouver quelqu'un qui eût la même tournure de génie, la même disposition de caractère; qui eût avec nous une conformité de volonté, de sentiment et de goût, qui lui fit trouver bon ce qui nous paraît utile, méprisable ce qui est l'objet de notre dédain; et Dieu a permis, au contraire, que les caractères et les humeurs eussent encore plus de dissemblance que les traits du visage. Il associe souvent par les liens les plus étroits, des dispositions et des caractères que l'orgueil rend incompatibles. On voit dans la même famille, dans la même maison, des esprits bouillants et emportés, obligés de vivre avec des âmes froides et qui ne s'ébranlent de rien. Il donne à une épouse économe jusqu'à l'avarice, un époux généreux jusqu'à la prodigalité. Une mère chrétienne voit quelquefois se former sous ses yeux des monstres d'impiété et de libertinage; et il faut, au milieu de ces contrariétés continuelles, conserver la paix, et supporter les défauts les plus contraires à son inclination et à son humeur.

Oui, mes frères, et l'Apôtre va vous en présenter les motifs; ensuite il vous en offrira les moyens. Travaillez avec soin, dit-il, à conserver l'unité du même esprit par le lien de la paix, parce que vous n'êtes qu'un corps et qu'un esprit, et que toutes ces incompatibilités ont, dans les desseins de Dieu, leur utilité et leur fin.

Vous n'êtes qu'un corps: donc vous avez un Chef qui doit régir et gouverner les différents membres qui lui appartiennent. Or ce Chef a pratiqué lui-même, avant de l'enseigner, ce support mutuel qu'il vous prescrit.

Vous êtes un corps: donc vous avez plusieurs membres: et les plus malades, les plus inutiles, les plus douloureux pour vous, vous sont aussi chers que les plus sains et les plus vigoureux, puisque leur retranche-

ment inconsideré pourrait causer dans le corps les plus grands ravages. Vous êtes un corps ; il n'est donc pas possible que vous ayez tous les mêmes vues, les mêmes sentiments, les mêmes façons d'agir, puisque chacun de vous à ses fonctions particulières ; donc vous devez vous servir de cette diversité de sentiments et d'actions pour vous instruire, pour vous édifier, et non pour contester et vous plaindre. Et souvenez-vous que ce corps unique a aussi un seul et même esprit qui le conduit et qui l'anime ; qu'il tend à une même fin ; qu'il a part aux mêmes opérations ; que tout ce que dicte, tout ce qu'inspire cet esprit, est commun à tous : soit qu'il prie, soit qu'il souffre, soit qu'il se répande en actions de grâces, tous les membres du corps, toutes les facultés de cet esprit y ont part, comme à leur bien propre. Oh ! la belle société que celle des chrétiens, si elle se conduit par ces vues ! qu'elle est riche, puisqu'en elle réside la vivacité de la foi, la fermeté de l'espérance, l'ardeur de la charité ! qu'elle est forte, puisqu'elle a, pour se défendre, toute la puissance et toute l'efficacité de la grâce ! qu'elle est sage, puisqu'en elle se trouvent tous les trésors de la Sagesse éternelle ! qu'elle est étroite, puisque ses liens sont plus forts que la mort, aussi durables que l'éternité ! qu'elle est douce, puisque l'onction du Saint-Esprit se répand tous les jours sur ses membres ! Un seul Seigneur la gouverne, une seule foi la soutient, un seul baptême la sanctifie. Oui, mes frères, un seul baptême, c'est-à-dire, une même régénération ; et c'est à ce seul moyen de salut que je vous rappelle, pour vous faire sentir la nécessité de l'union et de la charité entre les chrétiens.

Nous sommes tous marqués du même caractère d'adoption ; nous avons tous les mêmes espérances et les mêmes droits : la charité de Jésus-Christ a été répandue dans le cœur de tous par le Saint-Esprit ; et saint Augustin ne fait pas difficulté de dire qu'un chrétien est un autre Jésus-Christ lui-même. Mon frère est donc pour moi Jésus-Christ, comme je le suis pour lui : c'est donc Jésus-Christ que je méprise, lorsque je témoigne du dédain à mon prochain : c'est donc Jésus-Christ qui m'est insupportable, lorsque je conserve contre quelqu'un du ressentiment et de l'aigreur, et que ses défauts me chagrinent ; parce que Jésus-Christ n'a point connu de péchés, qu'il n'a point éprouvé d'imperfections et de faiblesses ; et il s'est chargé des péchés de mon frère et des miens, dit un Père, afin que je ne fusse accablé ni des uns ni des autres ; il a voulu me décharger de mes péchés personnels ; que je n'aurais pu expier par moi-même, et m'associer avec lui dans le support des faiblesses d'autrui, afin d'opérer leur sanctification et la mienne,

Que cette encourageante vérité est méconnue, mes frères ! qu'elle est oubliée dans la pratique ! Nous n'avons qu'un Dieu, dit l'Apôtre ; et à voir les divisions qui régneront parmi les hommes, on croirait que chacun a

son Dieu particulier, et qu'il ne peut le servir qu'en lui immolant cruellement son prochain, qu'en le contristant dans toutes ses volontés et dans tous ses désirs, qu'en relevant avec mépris les moindres passions qui le dégradent. Nous n'avons qu'un même Père, et qui l'est également de tous ; et on dirait que chaque maison forme non-seulement une famille différente ; mais un peuple ennemi, dont les intérêts sont opposés, entre lesquels la guerre est interminable, et dont la gloire consiste à se détruire les uns les autres, et à régner aux dépens de quiconque lui dispute la prééminence et l'empire. Ce Père commun, ajoute l'Apôtre, est au milieu de nous, il y est certainement par son esprit, qui veille sur nous ; par sa grâce, qui s'offre sans cesse à nous ; par sa protection, qui combat pour nous. Et ce Dieu, qui se rend si sensible, y est invisible par la perversité de nos cœurs et l'injustice de nos actions, qui, à tout instant, ont besoin de sa miséricorde, de sa sagesse, de sa bonté, de sa patience. Ce Père tendre gouverne tout avec tant de prudence, qu'il suffirait de s'abandonner à sa main paternelle, pour marcher avec confiance et avec droiture ; et notre vie est une continuelle résistance à ses desseins et à ses vues.

Concluons avec l'Apôtre, qu'il est vrai que Dieu réside au milieu de nous ; qu'il réside même proprement en chacun de nous ; mais qu'il n'en est pas moins vrai que beaucoup de chrétiens outragent son esprit et le contristent ; que beaucoup se conduisent d'une manière à le faire blasphémer de ceux qui ne le connaissent pas ; et que le plus grand nombre l'éloigne, le chasse honteusement d'un cœur sur lequel il a des droits imprescriptibles.

Faites, ô mon Dieu, que nous ne soyons pas de ce nombre ! Demeurez avec nous, et daignez nous faire sentir les précieux effets de votre présence : faites aussi que nous prouvions, par nos mœurs, que vous êtes en nous ; que votre sagesse règle nos paroles, et qu'elles tendent toutes à l'instruction et à l'édification du prochain ; que votre justice anime nos actions, et qu'elles aient pour objet la charité et la paix ; que vos promesses animent nos espérances et nos désirs, et qu'elles soutiennent notre ardeur et notre fidélité ; en un mot, ô vous, qui du fond du néant nous appelez au comble de la gloire, faites tout en nous dans le temps, faites tout pour nous dans l'éternité. Ainsi soit-il.

Sur l'Evangile selon saint Matthieu, c. XXII, v. 34-36.

Amour de Dieu par-dessus tout ; amour du prochain comme soi-même : essence de la religion ; liaison étroite de ces deux préceptes.

La religion sainte que nous professons, mes frères, renferme une science qui lui est propre, mais bien différente de ces doctrines abstraites et stériles, dont l'acquisition demande de pénibles veilles, de longs travaux, et ne laisse à celui qui s'y applique que des

notions vides, insuffisantes et inutiles. La science de la religion, l'étude des objets de la foi, sont à la portée des plus simples et des plus bornés d'entre les chrétiens; de sorte qu'avec de l'attention, de la docilité et surtout une humilité sincère, le chrétien le moins intelligent d'ailleurs peut faire des progrès bien rapides dans cette science éminente, que l'Apôtre appelle la science des saints.

Et pourquoi l'acquisition de cette science est-elle si facile? Comment une religion dont les mystères sont impénétrables, dont l'établissement est miraculeux, dont l'origine est aussi ancienne que le temps, peut-elle se rétrécir assez, en quelque sorte, pour devenir accessible à tant de chrétiens, dont l'esprit n'est pas susceptible de beaucoup d'application et d'une grande lumière? Ah! mes frères, c'est que cette religion annoncée par tant de prophètes, soutenue par tant de miracles, qu'un Dieu est venu prêcher au milieu de tant de contradictions, que les peuples les plus orgueilleux et les plus féroces ont embrassée avec tant d'ardeur, se réduit à deux points, se borne à deux préceptes dont l'intelligence est facile, la pratique consolante, la récompense certaine; l'amour de Dieu de toute l'étendue du cœur, l'amour du prochain conforme à celui que nous avons pour nous-mêmes: *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et proximum sicut teipsum. Universa lex pendet et propheta.*

Réjouissez-vous donc, chrétiens; consolez-vous, âmes simples et dociles, qui vous plaignez que vos lumières sont trop bornées pour atteindre à des connaissances sublimes. Ce n'est pas la multitude des puissants, des sages et des savants du siècle, que Jésus-Christ a choisis par préférence; ce sont les plus misérables selon le monde, ceux dont l'esprit et la raison paraissent plus obscurcis, qu'il est venu éclairer. Ouvrez la loi: que vous apprend-elle? Elle vous parle des miséricordes du Seigneur, pour exciter votre amour et votre reconnaissance; elle vous parle des besoins de votre frère, pour intéresser votre sensibilité; et si vous étudiez sérieusement ces deux objets, vous savez tout ce que la loi et les prophètes renferment de plus admirable et de plus nécessaire: *Universa lex pendet et propheta.*

C'est à la suite de Jésus-Christ que nous allons étudier ces grandes vérités, mes frères, interrogeons-le avec plus d'humilité que les Pharisiens, et ses réponses deviendront pour nous plus consolantes et plus lumineuses.

Jésus-Christ avait imposé silence aux Sadducéens; et sur quel objet? Quel était le point sur lequel cette nouvelle secte d'hommes était dans la méprise et dans l'erreur? Il est bien important de vous l'apprendre. Les Sadducéens refusaient de croire la résurrection des morts: ils établissaient pour principe incontestable, que nos corps une fois confiés à la terre, demeureraient éter-

nellement dans la poussière du tombeau; et que dès lors le pécheur n'avait point à craindre après cette vie, ces supplices, ces tortures dont la religion le menace pour l'effrayer; et le juste rien à attendre de cette félicité corporelle que la religion lui propose comme la fin la plus sublime de ses desirs.

A l'abri d'un système si favorable au libertinage et aux passions, jugez quelle devait être la conduite de ces hommes! et dans l'espérance de l'impunité, à quels désordres ne se livraient-ils pas! Jugez-en, mes frères, par la vie que mènent, de nos jours, ces beaux esprits, l'ornement des cercles profanes, le fléau le plus sensible du dogme et de la morale, qui mettent encore en problème ce que la foi nous offre de plus décidé et de mieux prouvé même sur l'immortalité de l'âme, sa nature, sa destinée éternelle. Jugez-en par le crédit qu'ont acquis dans la plupart des esprits leur monstrueux mais commode système, dont on adopte volontiers les conséquences, quoiqu'on en sente l'absurdité. Jugez-en par l'air d'insolence et de hauteur qu'ils affectent, lorsque quelques âmes timorées et religieuses viennent à parler devant eux de l'incertitude de l'avenir, de l'assurance qu'elles ont des jugements de Dieu, et de la nécessité de vivre d'une manière conforme à sa vocation et à sa fin.

Vous l'avouerez, ils sont plus coupables que les Sadducéens dont parle l'Évangile: car ces hommes respectaient au moins les autres dogmes de la religion; ils suivaient au moins Jésus-Christ; ils gardaient le silence lorsque les paroles du Sauveur prévalaient sur les conséquences de leur système: *Cum silentium imposuisset Sadducæis.* Mais les prétendus philosophes dont je parle, ne connaissent d'autorité que leur raison, de preuves que les intérêts d'un cœur corrompu. Qu'ils apprennent donc aujourd'hui de Jésus-Christ même, que le Dieu qui les a tirés du néant n'est pas le Dieu des morts: *Non mortuorum*; encore moins d'une vapeur subtile et déliée, qui n'est distinguée des corps les plus matériels que parce qu'elle les agit un instant, comme l'ont osé avancer les plus accrédités d'entre eux; mais il est le Dieu des cœurs, il est le Dieu de ces âmes intelligentes et spirituelles qu'il a créées pour sa gloire et pour une fin digne de leur Créateur, sur lesquelles il conservera toujours une domination directe et redoutable, et qui, si elles sont infidèles, n'échapperont jamais des mains d'un Dieu vivant, puisqu'il est le Dieu de ceux qui ne vivent que par lui: *Non mortuorum, sed vivorum.*

Seigneur Jésus, il y a longtemps que ces impies triomphent: ils ont déjà séduit une grande partie de votre peuple; nous voyons leurs erreurs s'étendre de jour en jour, comme une gangrène redoutable: levez-vous, Seigneur; suscitez dans le sein de votre Église des ministres qui, armés du glaive de votre parole, leur résistent et leur imposent silence aussi efficacement que vous

le-fites aux Sadducéens : *Cum silentium im-
posuisset Sadducæis.*

Les Pharisiens apprennent la défaite des Sadducéens : elle aurait dû les effrayer eux-mêmes, et les rendre plus attentifs dans les questions qu'ils proposent à Jésus-Christ : mais admirez, mes frères, jusqu'où va l'esprit d'animosité et de vengeance ! Les Pharisiens, qui, dans toutes les autres circonstances, étaient séparés des Sadducéens, qui n'avaient, avec ces ennemis de la saine doctrine, aucune liaison ni aucuns intérêts, qui étaient les premiers à s'élever même contre l'impiété de leurs dogmes, semblent se réunir aujourd'hui, parce qu'il s'agit de combattre leur ennemi commun. Ils se persuadent avec orgueil que la sagesse éternelle sera à son tour forcée de se taire devant eux ; et la gloire qu'ils se promettent de leur entreprise les flatte d'autant plus, que leur adversaire a été plus puissant et plus formidable aux Sadducéens.

N'êtes-vous pas indignés, mes frères, des desseins de ces hommes présomptueux ? Mais pouvons-nous en être étonnés, lorsque nous entendons un prophète annoncer de la manière la plus claire et la plus sensible, qu'il viendrait un temps où les méchants formeraient des complots contre le Seigneur et contre son Christ : *Adversus Dominum et adversus Christum ejus ?*

Admirons et imitons, s'il est possible, la tranquillité de Jésus-Christ à leur approche. Le même Prophète ajoute que le Seigneur saura bien les dissiper et les confondre ; qu'il ne fera que rire et se moquer de leurs faibles efforts : *Dominus irridebit eos, et subsannabit eos. (Psal. II, 2. 4.)*

C'est un docteur de la loi, qui, au nom de tous, se charge d'interroger Jésus-Christ : il cherche à l'embarrasser, et lui propose cependant la difficulté la plus facile à résoudre ; mais il la propose avec malice : *Interrogavit unus ex eis doctor legis, tentans eum.*

Nous vous avons déjà expliqué, mes frères, un trait du saint Evangile semblable à celui-ci, où un docteur, par la même question, cherche à embarrasser Jésus-Christ ; et nous en avons pris occasion de vous avertir que, quoiqu'il soit permis de consulter et d'interroger, il est rare qu'on le fasse avec sincérité et la docilité qu'exigent et la qualité de ceux qui consultent, et l'autorité de ceux qui décident.

Les Pères de la vie spirituelle conviennent que rien ne rend le ministère de la conduite des âmes plus fastidieux et plus pénible, que l'habitude que se sont formée certaines personnes de beaucoup consulter, et de fatiguer par des questions superflues les ministres qu'elles se sont choisis pour leurs directeurs et leurs guides dans la pratique de la vertu. Ce n'est pas qu'ils condamnent cette juste défiance qui porte des âmes timorées à éclaircir leurs difficultés et leurs doutes : il est certain que les ministres de Jésus-Christ sont établis pour aplanir aux peuples les voies du salut, pour diriger leurs

pas dans les sentiers de la justice ; et que le Seigneur, en les plaçant au milieu de son peuple, a voulu qu'ils servissent de flambeau pour éclairer leurs démarches, et qu'instruits de la loi, ils fussent en état d'en faire connaître toute l'étendue : *Legem requirunt ex ore ejus. (Malach., II, 7.)* Mais ce qu'ils condamnent, c'est qu'il en est qui n'interrogent que pour faire un orgueilleux étalage de leur science et de leurs vertus ; c'est qu'il s'en trouve qui, en consultant, sont bien déterminés à connaître la vérité, mais ne sont pas toujours disposés à la suivre ; c'est que quelques-uns ne consultent que pour montrer plus d'obstination et plus d'entêtement ; c'est que d'autres ont assez de présomption et d'orgueil pour se croire plus éclairés et mieux instruits que ceux qu'ils interrogent ; c'est enfin que la plupart ne s'approchent que pour tenter : *Interrogavit tentans.*

Le docteur de la loi, pour mieux couvrir le venin de sa question, accorde à Jésus-Christ la qualité de Maître : *Magister* ; et par la suite de la question, il porte plus loin la flatterie et la dissimulation : il interroge, sur le plus grand des préceptes de la loi, celui qu'il pouvait regarder comme l'observateur le plus fidèle et le défenseur le plus zélé de cette loi même : *Quod est præceptum magnum in lege ?*

A considérer l'animosité des Pharisiens, on a peine à comprendre pourquoi ils s'arrêtent toujours à une question si simple et si facile. Est-ce par mépris, puisqu'il semble que le plus borné des auditeurs y eût répondu sans peine ? Est-ce par orgueil ? pour montrer qu'ils connaissent la loi dans ce qu'elle a de plus admirable ? Quel que soit leur motif, il est certain qu'il parut criminel à Jésus-Christ, et que cette question fut dictée par l'animosité de leur cœur.

Mais souffrez que, conduit par un motif tout contraire, je vous adresse aujourd'hui la même question : Quel est le plus grand des préceptes de la loi ? *Quod est præceptum magnum in lege ?* S'en trouvera-t-il un grand nombre parmi vous qui soit en état de me répondre ? Ce doute vous étonne ; et peut-être en êtes-vous scandalisés, mes frères. Presque tous ont déjà répondu, chacun à sa manière, à cette question, et le feraient ici publiquement, s'il était nécessaire : mais ce n'est point du tout votre bouche que je veux entendre ; ce sont vos œuvres, c'est votre conduite habituelle. Qui doute qu'instruits dès l'enfance, vous ne connaissiez le premier précepte de la loi ? Mais vos mœurs, votre vie ne démentiront-elles pas cette réponse ?

Ambitieux, je vous vois, chacun dans vos différents états, occupés du dessein de parvenir et de vous avancer, souvent par les voies les plus criminelles et les plus opposées à la droiture et à la justice. Vous voulez toujours l'emporter sur vos égaux ; vous aimez les distinctions et les déférences. Quel est le précepte le mieux observé, et le plus

cher à votre cœur? *Quod est præceptum magnum?* Votre conduite me dit que c'est la vanité et l'orgueil.

Jeunes hommes que les passions aveuglent, vous ne connaissez de jours heureux que ceux que vous passez dans la dissipation et le libertinage; votre vie est un cercle continuel d'amusements dangereux; tout ce qui dérange vos divertissements vous fatigue et vous importune. Quel est le plus grand, l'unique précepte de la loi que vous suivez? *Quod est præceptum magnum?* Vos mœurs me prouvent que c'est la volupté et la passion la plus honteuse.

Cœurs intéressés qu'une sordide avarice domine, vos desirs sont plus vastes que vos trésors. Vous les voyez s'accumuler tous les jours aux dépens des pauvres, aux dépens même de vos propres besoins, qui devraient en régler l'usage; et malgré cet accroissement sensible, votre soif d'amasser croît et s'augmente encore davantage. Pleins de dureté pour les malheureux, si les calamités publiques vous alarment, vous ne craignez que pour vous. Je cherche le grand et l'unique précepte qui occupe votre cœur: *Quod est præceptum magnum?* et je le trouve dans la cupidité la plus insatiable et la plus criminelle.

Et vous, filles dissipées, vierges folles, jeunesse légère qui m'écoutez, que dit la loi? qu'y lisez-vous? Vous dit-elle que votre corps doit être votre idole, et devenir l'objet de vos recherches? Fait-elle consister l'ornement d'une vierge chrétienne dans ces parures qu'invente la mondanité, et qu'inspire l'esprit d'immodestie et de libertinage? Vous apprend-elle à faire de la maison du Seigneur une maison du trafic le plus honteux, puisqu'on y prodigue son innocence? Auriez-vous donc une autre loi qui vous gouverne? Quel est votre plus grand précepte? *Quod est præceptum magnum?* C'est le luxe, l'amour-propre, la vanité la plus insupportable.

Ah! plutôt gardez un profond silence, pécheurs! Ce n'est pas à vous à répondre à une question si intéressante, puisque vos œuvres démentiraient infailliblement vos paroles. C'est à vous, âmes justes, à nous apprendre que l'amour de notre Dieu est le premier et le plus grand des préceptes: *Diliges Dominum Deum tuum; hoc primum et maximum mandatum.*

Il est le premier, non-seulement parce qu'il est placé à la tête de la loi, mais encore parce qu'il embrasse tous les autres, et qu'il en renferme la pratique; de sorte que se montrer fidèle à tous, et négliger celui-ci, c'est se rendre prévaricateur de la loi tout entière: *Hoc primum mandatum.*

Il est le plus grand par sa nature: Dieu en est le principe. Dans son objet: il règle les affections de notre cœur de la manière la plus noble et la plus utile. Dans ses effets: il élève l'homme au-dessus de lui-même, par l'union qu'il lui donne avec son Dieu. Par sa fin: Dieu lui-même doit en être la

récompense infiniment grande: *Hoc maximum mandatum.*

À juger du reste des préceptes par le premier, ne conviendrez-vous pas, avec l'apôtre saint Jean, que les commandements du Seigneur ne sont point pénibles: *Gravia non sunt?* (I Joan., V, 3.) Quelle loi plus consolante et plus douce que celle qui nous ordonne d'aimer un Dieu? Et que suis-je, demandait autrefois saint Augustin, pour que le Seigneur m'honore d'un commandement aussi grand que celui de l'aimer? Oui, mon Dieu, il faudrait que mon cœur fût bien avare, si vous ne lui suffisiez pas.

En effet, mes frères, que de ressources dans l'accomplissement de ce préceptel Aimez Dieu de toute la plénitude de votre cœur, et sur la terre rien ne vous plaira que ce qui conduit à lui: au milieu de la disette, d'une privation presque universelle, rien ne vous manquera avec lui: dans les tentations les plus violentes, rien ne pourra vous séparer de lui. Aimez sincèrement votre Dieu; et tout ce qui vous paraît difficile dans sa loi, cet amour vous l'aplanira; tout ce que vous perdrez du côté des créatures, cet amour vous en dédommagera. Aimez constamment votre Dieu; et si vous êtes dans l'affliction, cet amour vous consolera; si vous êtes dans l'incertitude et dans le doute, cet amour vous éclairera; si les ennemis de votre salut essayent de vous séduire et de vous perdre, cet amour vous affermira; et quelque vastes que soient les desirs de votre cœur, cet amour le remplira.

C'est à l'amour de Dieu, mes frères, à produire cet effet miraculeux que le peuple Juif trouvait dans la manne, au milieu du désert. Cette nourriture délicieuse semblait se prêter aux différents goûts de ceux qui s'en nourrissaient. Le chrétien qui sait goûter combien le Seigneur est doux, éprouve dans le désert de cette vie la même consolation et la même ressource; de sorte que les penchans les plus opposés, dès qu'ils sont légitimes, se trouvent comblés par cet amour. Etes-vous sensibles à la gloire? aimez Dieu, et souvenez-vous qu'il n'est point d'honneur qui égale celui qu'éprouvent ses amis: *Nimis honorificati sunt amici tui, Deus.* Etes-vous avides de possessions et de trésors? aimez Dieu: il est l'auteur de tout don parfait, le Dieu de toutes richesses et de toutes consolations: *Deus divitiarum et totius consolationis.* (II Cor., I, 3.) La volupté a-t-elle des attraits pour vous? aimez Dieu, et souvenez-vous que ce n'est point une simple effusion, mais un torrent de délices qu'il prépare à ceux qui l'aiment: *Torrente voluptatis potabis eos.* (Psal. XXXV, 9.) La tranquillité, le repos et la paix sont-ils les penchans favoris de votre cœur? aimez Dieu: le cœur ne sort de ses agitations que quand il se repose uniquement sur son Dieu, dit saint Augustin: *Irrequietum est cor nostrum donec quiescat in te.*

Quoique ce précepte soit le plus grand, et qu'à proprement parler on puisse dire qu'il suppose l'accomplissement de tous les au-

tres, Jésus-Christ a soin de faire remarquer aux Pharisiens qu'il en est un second semblable au premier : *Simile huic* : Vous aimez votre prochain comme vous-même : *Diliges proximum tuum sicut teipsum*. Il est semblable au premier, parce qu'on peut dire qu'ayant le même principe, il a le même objet et la même fin : de sorte que l'accomplissement de ces deux préceptes renferme l'accomplissement de toute la loi, de toutes les obligations qui ont été manifestées par les prophètes : *Universa lex pendet et propheta*.

Remarquez, mes frères, que le choix de l'un des deux préceptes n'est pas libre : ils sont tous deux d'une égale nécessité ; de sorte que Dieu ne connaît de véritable amour que celui qui est appuyé sur ces deux fondements inébranlables ; de sorte qu'il réprouverait tout hommage rendu par un cœur où régneraient l'indolence et le mépris du prochain, de même qu'il rejette, au moins pour la vie éternelle, tout acte d'humanité, de générosité et de justice, qui n'est pas sanctifié par l'amour que nous lui devons comme à notre principe et à notre fin dernière.

Cette réflexion ne vous paraîtra pas inutile, mes frères, si vous considérez qu'il n'est que trop commun de trouver des chrétiens qui se rassurent sur la pratique de l'un de ces deux commandements, tandis qu'ils vivent dans l'oubli de l'autre. N'est-ce pas le jugement qu'on peut porter de ces hommes réguliers et dévots qui se feraient un scrupule d'omettre une prière, de manquer à un exercice de piété, de ne pas fréquenter les sacrements à toutes les solennités, dont le langage et la conduite répandent au dehors de leur maison une odeur d'édification, et qui, par rapport à la charité fraternelle, manquent aux devoirs les plus essentiels et les plus indispensables ; traitent avec mépris leurs inférieurs, avec dureté leurs semblables ; ne sont touchés d'aucune misère, intelligents sur aucun besoin ; font souffrir, par leur humeur, les personnes qui ont à traiter avec eux, et n'ont jamais assez d'indulgence pour supporter le moindre tort et le plus léger défaut ? Qu'on leur dise : Vous aimerez le Seigneur de tout votre cœur ; et vous prouverez votre amour par l'assiduité à la prière, par la fidélité à remplir tous les devoirs de notre religion sainte : ce précepte leur paraîtra d'une nécessité absolue, et ils ne contrediront jamais à ce point de la loi. Mais qu'on ajoute : Vous aimerez votre prochain comme vous-mêmes ; et ce prochain, c'est une personne indiscrette, qui exerce si souvent contre vous la malignité de sa langue ; ce prochain, c'est un rival odieux qui s'avance peut-être à vos dépens ; ce prochain, c'est cet enfant dont l'indocilité vous révolte ; c'est ce domestique, dont l'humeur et les caprices vous impatientent ; c'est cette épouse, qui paraît n'avoir d'attention que pour elle-même ; c'est cet époux, qui, par ses emportements et ses débauches, remplit sa maison de trouble et de dis-

grâces. Ah ! mon frère, voilà le prochain qu'il faut aimer comme soi-même ! *Diliges proximum tuum sicut teipsum* : voilà celui dont il faut pardonner toutes les faiblesses, supporter toutes les injures, ménager les propres intérêts, adoucir la dureté du caractère. A ce détail, le chrétien que je viens de vous dépendre doit être effrayé de la loi qu'on lui impose, ou plutôt il doit trembler à la vue de son éloignement pour la pratique de cette loi.

Prenons garde, mes frères, de nous faire illusion sur ce devoir, puisque l'inexécution de ce précepte a les suites les plus dangereuses. Pesons bien les termes sous lesquels ce commandement nous est présenté : Aimez votre prochain comme vous-même : *Sicut teipsum*. Il n'y a rien d'équivoque, rien d'obscur dans les termes : c'est lui désirer le même bien qu'à vous ; c'est être sensible à ses maux, comme vous l'êtes aux vôtres ; c'est conserver autant de délicatesse quand il s'agit de toucher à son honneur, que vous en avez sur votre réputation propre ; c'est garder autant de ménagements pour sa faiblesse, que vous désirez qu'on en ait pour vos propres défauts ; et dans les jugements que vous portez sur lui, c'est montrer autant d'indulgence que vous en demandez pour vous-mêmes. Voilà ce que porte la loi dans toute sa rigueur ; et c'est en être le violateur, que de s'écarter de ces principes. Aussi, mes frères, toute excuse, toute réserve sur cet article, sont criminelles ; et je ne comprends pas comment des chrétiens qui se piquent d'être instruits de leurs devoirs, voudraient faire passer pour amour suffisant du prochain cette indifférence habituelle pour tous les maux, pour toutes les disgrâces qu'il éprouve ; ces haines secrètes qui dévorent le cœur ; ces animosités palliées qui le déchirent ; ces refroidissements cachés qui l'occupent ; cette disposition soutenue à ne lui vouloir ni bien ni mal ; cette lenteur à le prévenir, à l'entretenir, à l'obliger : tristes vestiges de querelles assoupies, mais vivantes encore ! Est-ce ainsi, chrétiens, que vous vous aimez vous-mêmes ? En vérité, vous traînez une vie bien pénible et bien malheureuse, si vous n'aviez pas pour vos intérêts propres plus d'ardeur que vous n'en témoignez pour ceux de vos frères. Mais on vous voit si sensibles à tout ce qui vous touche, si attentifs à écarter tout ce qui vous gêne, qu'on ne vous reprochera jamais de manquer à l'amour que vous vous devez. C'est l'excès de cet amour que je crains pour vous, parce qu'il est la cause la plus ordinaire de votre indifférence pour le prochain.

Mon Dieu ! arrachez de nos cœurs ce germe dangereux de l'amour-propre ; ou du moins si, par un décret adorable de votre justice, il faut que ce vice déplorable se fasse sentir, faites que la charité en modère l'activité et les ardeurs. Nous connaissons toute l'étendue de la loi ; vous venez de nous en instruire, mais en sentirions-nous l'importance, si vous-même n'éclairiez nos

esprits? Mais en pratiquerons-nous les devoirs, si votre grâce n'en prépare l'accomplissement dans nos cœurs? Formez en nous ce double amour, puisqu'il renferme tous les préceptes de la loi, et qu'il nous en assure toutes les récompenses pour le temps et pour l'éternité. Ainsi soit-il.

XVIII^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

*Sur la 1^{re} Epître de saint Paul aux
Corinthiens, c. I, v. 4-8.*

Devoirs des pasteurs. Méditation du jugement dernier, remède à l'orgueil, contre-poids de l'instabilité du cœur.

C'est sans doute pour nous faire trembler, que l'Eglise nous remet aujourd'hui sous les yeux le témoignage que le grand Apôtre rendait aux fidèles de l'Eglise de Corinthe. Ce témoignage est l'aveu le plus consolant que puisse faire un ministre, parce qu'il prouve la fidélité de l'Apôtre et la docilité du peuple. Que nous sommes éloignés, mes frères, vous et nous, de mériter un pareil éloge! Et si nous avons des actions de grâce à rendre à Dieu du succès de nos travaux parmi vous, nous avons encore plus d'occasions de nous humilier, lorsque nous voyons la parole sainte négligée par la plupart, et infructueuse dans le plus grand nombre. Aussi, à mesure que nous allons vous faire l'explication du texte de cette Epître, vous sentirez combien les mœurs des premiers fidèles étaient opposées aux vôtres; combien leur charité était étendue, en comparaison de celle qui anime vos œuvres les plus saintes; et avec quelle confiance ils pouvaient attendre le jour de la manifestation de Jésus-Christ, ce jour dont l'attente vous pénètre de frayeur, parce que vous avez sujet de craindre qu'il ne vous trouve les mains vides. Voilà, mes frères, l'abrégé des réflexions qui vont vous occuper dans cette instruction. Mon objet, en vous présentant ces vérités, est moins de vous affliger, que d'exciter dans vos cœurs une généreuse émulation. Que le Dieu de toute charité forme en vous cette précieuse disposition, et qu'il applique vos cœurs à ces vérités importantes!

Mes frères, je rends pour vous à mon Dieu des actions de grâces continuelles. L'Apôtre, par ces paroles, nous montre et toute l'étendue de sa vigilance, et toute l'ardeur de sa charité. Il est en cela le modèle des véritables pasteurs: Dieu veuille qu'il ne soit pas le sujet de la confusion du plus grand nombre! Il nous apprend, à nous ministres des saints autels, qu'il ne nous suffit pas de travailler avec quelque activité et quelque zèle; qu'il faut encore une singulière attention pour étudier les fruits que produisent nos travaux, afin de rectifier ce qui pourrait être nuisible aux âmes dans les moyens que nous employons: il nous apprend que la prière est la voie la plus propre à préparer le succès de notre minis-

tère, et que l'action de grâces et la reconnaissance sont des plus efficaces pour le rendre durable. Nous devons surtout inspirer au peuple ce sentiment de reconnaissance, et lui persuader que l'ingratitude qui dans tous les genres est un vice odieux, devient, par rapport à Dieu, abominable dans sa nature, et déplorable dans ses suites.

Accoutumons-nous donc, mes frères, à rendre grâces à notre Dieu de tout le bien qu'il nous fait chaque jour, mais singulièrement à cause de la grâce qui nous a été donnée par Jésus-Christ. Ainsi l'Apôtre nous apprend à remercier Dieu de notre vocation à la foi, et à en faire l'objet d'une continuelle reconnaissance. Qu'on est donc éloigné de ce sentiment de gratitude, lorsqu'on ne s'occupe presque jamais de sa vocation; lorsqu'on vit dans le sein du christianisme sans presque faire attention au choix que Dieu a daigné faire de nous, préférablement à tant de peuples qu'il a abandonnés! Et c'est le caractère du plus grand nombre des chrétiens. A l'exception de quelques âmes fidèles qui se sont accoutumées, dès la jeunesse, à revenir sur leur propre cœur, à consacrer des jours pour célébrer leur naissance spirituelle, la plupart savent à peine s'ils sont chrétiens, on ne le savent que parce que cette vérité a frappé leurs oreilles dès l'enfance; mais ils n'ont retenu de leurs premières instructions ni la nature, ni le prix, ni les droits de leur vocation. Qu'ils sont éloignés de rendre à Dieu de fréquentes actions de grâces, eux qui, sans s'en inquiéter, appartiendraient à l'hérésie ou à quelque religion étrangère, si Dieu les avait abandonnés aux ténébreux qui les environnent! Je vous le demande, ces chrétiens méritent-ils d'en porter le nom? n'en déshonorent-ils pas le caractère par leurs dispositions?

Pour vous, mes frères, qui avez étudié la grandeur de votre vocation, souvenez-vous que le premier sentiment qu'elle doit vous inspirer est la reconnaissance; parce que Dieu ne vous devait pas le choix qu'il a fait de vous par Jésus-Christ, comme il ne vous doit point encore toutes les grâces auxquelles cette vocation vous donne un droit assuré.

C'est par Jésus-Christ, ajoute l'Apôtre, que vous avez été enrichis de tous les dons de la parole et de la science. Saint Paul envisage donc comme le plus grand avantage des chrétiens, celui d'être à portée d'entendre la parole sainte, et de s'affermir dans la science du salut. Pourquoi donc, mes frères, cette indifférence qu'on vous connaît pour la parole de Dieu? D'où vient ce choix affecté des ministres qui vous l'annoncent; ces plaintes et ces critiques, lorsque quelques-uns parmi eux ne font pas briller des talents supérieurs, ou du moins assortis à votre caprice et à votre goût? D'où vient le parti que vous prenez, ou de rester, ou de retourner à vos maisons, quand celui qui paraît pour vous

instruire n'a pas fixé votre attention par ses succès? Vous vous imaginez que toutes ces démarches sont indifférentes, qu'elles ne s'éloignent pas des sentiments de reconnaissance que l'Apôtre vous inspire au commencement de cette Epître; et vous croyez pouvoir allier la piété, la spiritualité même, avec cette dangereuse habitude? Et moi, je vous dis, mes frères, que cette conduite est répréhensible à bien des égards; que vous manquez à Dieu, qui est le maître de vous faire passer ses dons par les canaux qui conviennent à ses desseins sur vous; que ce ne sont pas toujours les instruments les plus brillants et les mieux ornés qui, entre les mains d'un ouvrier, font l'ouvrage le plus parfait et le plus solide; et qu'il serait bien plus conforme à ses vues de vous accoutumer à entendre la parole sainte avec la simplicité qu'exigent sa grandeur et sa noblesse. Vous manquez au ministre qui vous l'annonce; vous le déconcertez par cette affectation ridicule; vous l'affligez; vous énervez, en quelque sorte, des talents qui commençaient à se produire; vous le réduisez à voir tomber à faux la plupart des applications qui pouvaient porter sur vous, si vous lui eussiez prêté l'attention la plus favorable; et vous êtes surpris que des ministres ne montrent ni ardeur à s'instruire, ni zèle à remplir leur ministère! N'en doutez point, mes frères, il est une émulation qui n'a rien de contraire à la charité, mais que nous puissions dans l'attention et la docilité des fidèles à nous entendre. Vous manquez aux chrétiens qui se réunissent avec vous dans ce temple: car croyez-vous qu'ils ne s'aperçoivent pas de votre désertion, de votre éloignement de la parole sainte? croyez-vous qu'ils ne remarquent pas le choix que vous faites des ministres qui vous l'annoncent? et ne comptez-vous pour rien le scandale que leur donne votre exemple, qui excite les uns à contracter la même habitude, et les autres à n'entendre la parole sainte qu'avec dégoût?

Vous vous manquez à vous-mêmes, parce que Dieu, dont les desseins nous sont cachés, dont les voies sont incompréhensibles, a peut-être attaché votre conversion ou votre sanctification aux exhortations d'un ministre sans talents et sans éloquence; qu'il est d'ailleurs des moyens pour profiter des instructions les moins solides; qu'elles renferment toujours quelques vérités dont la méditation est essentielle au salut; et que si les réflexions de l'orateur n'ont rien de saillant et d'agréable, l'Esprit-Saint, qui souffle où il veut et quand il lui plaît, sait bien percer le nuage qui obscurcit sa parole, et faire passer jus qu'aux cœurs les rayons de sa grâce.

Ah! mes frères, qu'il est aisé de discerner les chrétiens qui entendent la parole de Dieu avec cette assiduité et cette attention qu'elle exige! Ils méritent, par leur conduite et par leurs œuvres, qu'on leur rende la justice que l'Apôtre rend aujourd'hui

d'hui aux fidèles de Corinthe: Le témoignage qu'on vous a rendu de Jésus-Christ, a été confirmé parmi vous de telle sorte, qu'il ne vous manque aucun de ses dons.

Et comment, mes frères, ce témoignage de Jésus-Christ peut-il être confirmé en nous, sinon par l'attention que nous donnons à sa parole, par la méditation des obligations qu'elle nous impose, par le témoignage que nous rendons parmi vous, mes frères, lorsque nous vous voyons vivre de la vie de Jésus-Christ, pratiquer l'humilité, la douceur et la patience de Jésus-Christ, ardens comme lui à la prière, assidus comme lui aux exercices de la religion, occupés comme lui à suivre les desseins du Père qui est dans le ciel, et pleins d'ardeur comme lui pour la patrie qui nous attend? Mais il est rare qu'on puisse vous rendre ce témoignage dans toute son étendue, et qu'on puisse dire de vous, comme des Corinthiens, qu'il ne vous manque aucun de ses dons.

La foi des uns est si faible, l'espérance des autres est si fragile, la charité de tous si refroidie, qu'an lieu de tenir le même langage que l'Apôtre, nous sommes réduits à désirer que Dieu vous remplisse de tous les dons qui vous manquent, afin que vous marchiez dans l'attente de la manifestation de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Vous voyez, mes frères, que près de dix-huit cents ans avant le temps où nous vivons, l'Apôtre voulait que les premiers chrétiens s'occupassent du jugement que Jésus-Christ doit exercer sur les vivants et sur les morts; qu'ils eussent présent à l'esprit un événement qui ne devait arriver qu'à la fin des siècles; et que perçant, par leurs prières, dans un avenir reculé, ils accélérassent en quelque sorte, par leurs supplications et par leurs œuvres, le jour du triomphe de Jésus-Christ et de ses saints.

Il paraît bien que cette vérité ne fait pas la même impression sur tous les cœurs. Les uns affectent de n'y point penser, les autres ne l'envisagent qu'avec horreur, et très-peu travaillent efficacement à se rendre consolante cette manifestation inévitable. Cependant c'est de cette fin dernière que l'Esprit-Saint nous dit (*Eccli.*, VII, 40), que celui qui s'en occupe y trouvera le préservatif du péché.

Si nous avions devant les yeux ce compte redoutable qu'il faudra rendre en présence de Jésus-Christ à la face de tous les peuples, de tant de pensées, de tant de paroles et d'œuvres contraires à la loi; si chaque action principale de notre vie était précédée de cette réflexion utile, au poids du sanctuaire, de quelle valeur sera cette action? aura-t-elle le surlage de Jésus-Christ ou son désaveu? nous trouverions dans cette pensée un remède à notre orgueil, un contre-poids à l'instabilité de notre cœur.

Méditez-la donc, cette importante vérité, et elle produira en vous les sentiments de

cette crainte filiale qui voit entre les mains du Juge et les châtimens et les récompenses ; qui voit dans le péché, et l'outrage qu'il fait un meilleur de tous les pères, et le tort qu'il fait à l'enfant ingrat qui s'y abandonne : elle produira la contrition du cœur, cette douleur qui prévient les jugemens de Dieu, par le jugement rigoureux qu'on porte de soi-même ; qui désarme sa justice, en inspirant au cœur une salutaire pénitence : elle produira l'humilité, et en effet, que la vue du jugement dernier nous rend petits à nos propres yeux ! Misérables vermisseaux, que deviendrons-nous quand nous paraîtrons aux pieds du souverain Juge, confondus, sans distinction et sans titres, revêtus de quelques vertus fragiles, et environnés peut-être d'une multitude d'infidélités réelles, sans autre appui, sans autre défense, que des œuvres peut-être bien imparfaites aux yeux de Dieu ! Elle produira la douceur et la charité fraternelle, parce qu'elle nous présentera entre les mains de Jésus-Christ cette mesure dont il nous parle dans l'Évangile, où nos dispositions envers le prochain doivent être la règle de celles dont on usera à notre égard ; où nos froideurs, nos mépris pour nos frères doivent nous attirer l'indignation de notre Juge. Elle produira enfin la patience, en nous offrant la croix de Jésus-Christ, le signe du Fils de l'Homme, comme un gage assuré qu'on ne souffre point en vain ; que la conformité avec Jésus-Christ dans les souffrances donne droit à sa gloire ; et que ceux qui auront gémi et pleuré dans cette vie, seront consolés par les témoignages que leur rendra la souveraine justice.

C'est ainsi, mes frères, que, selon le langage de l'Apôtre, la grâce de Jésus-Christ nous affermira, et nous rendra irrépréhensibles au jour de l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Heureux l'homme qui sera trouvé digne de paraître à ce jugement !

Sondez vos cœurs, mes frères : vous rendent-ils ce consolant témoignage ? La conscience ne vous montre-t-elle que des dispositions dignes des regards d'un Dieu jaloux, dignes du suffrage des saints qui, avec lui, doivent juger le monde ; dignes d'être rapprochées des vertus de Jésus-Christ, dignes d'être honorées de son aveu, dignes enfin d'être couronnées de la gloire qu'il prépare à ses élus ? Ah ! vivez donc désormais de manière à la mériter dans le temps, et à l'obtenir dans l'éternité bienheureuse ! Ainsi soit-il.

*Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. IX,
v. 1-8.*

Tendresse de Jésus-Christ, motif de confiance, puissante exhortation à lui demander la guérison de nos âmes.

Je ne suis pas surpris, mes frères, de voir l'empressement des peuples à présenter à Jésus-Christ les malades les plus

désespérés. Une heureuse expérience leur avait appris que ce Dieu bienfaisant n'était venu parmi les hommes que pour remédier à leurs infirmités et soulager leurs languens ; et il était naturel que le paralytique dont parle l'Évangile de ce jour, profitât du passage de Jésus-Christ pour l'intéresser à son salut.

Mais ce qui m'étonne, mes frères, et ce qui doit vous surprendre, c'est qu'accablés nous-mêmes d'infirmités plus terribles que ces maladies corporelles ; réduits à des états bien plus tristes et bien plus funestes, par les plaies que le péché nous a faites, nous différions si longtemps à nous présenter à Jésus-Christ et à l'intéresser à nos maux. La tendresse qu'il témoigne aujourd'hui au paralytique qu'on lui présente, devrait exciter notre confiance, et nous engager à solliciter la guérison de nos âmes avec autant d'empressement que ces malades demandent celle de leurs corps.

C'est, mes frères, la seule conséquence que nous fournit cet Évangile ; mais conséquence qui en renferme beaucoup d'autres. Car ne pensez pas que l'Esprit-Saint ait pris soin de nous conserver le détail des actions de Jésus-Christ, uniquement pour satisfaire notre curiosité, exciter notre admiration et attirer nos éloges. Non, ce sont des conséquences salutaires qu'il veut que nous tirions des vertus qu'il nous présente, et entendre la lecture de l'Évangile de ce jour sans s'en faire l'application, ce serait en perdre le fruit.

Prenez donc garde, mes frères ; il faudra rendre un compte bien sévère du succès de cette vérité sur nos cœurs. Malheur à vous si vous la laissez retourner sans effet à celui qui vous l'adresse ! Malheur à moi-même si je néglige de vous en faire connaître le prix !

Jésus-Christ n'était pas venu sur la terre pour s'y procurer les douceurs d'une vie commode et tranquille. Travailler, et travailler sans relâche à la sanctification des âmes ; accomplir la volonté de son Père aux dépens de sa tranquillité et de son repos ; ne connaître d'autre intervalle aux pénibles fonctions de son ministère qu'un jeûne assidu, une prière prolongée jusque dans la nuit ; se voir continuellement obsédé par une foule de peuples, dont quelques-uns ne demandent que des miracles, dont plusieurs cherchent à le surprendre et à le tenter, et dont le plus petit nombre désire de s'instruire ; être exposé à la raillerie, aux invectives et aux insultes d'une nation aveugle ou de Phariséens prévenus, orgueilleux et jaloux ; ne trouver, en un mot, aucun lieu où il pût avec assurance reposer sa tête : voilà, chrétiens, un précis de la vie mortelle de Jésus-Christ.

En vous présentant ce détail, je crois, mes frères, avoir droit de condamner les murmures que vous vous permettez tous les jours sur les contradictions de votre état. Je ne dis pas que votre situation soit exempte d'amertume : il en est beaucoup parmi vous

qui, comparés aux heureux du siècle, sont dignes d'une véritable compassion; mais si je les rapproche de Jésus-Christ, à peine paraîtront-ils mériter qu'on les plaigne.

Jésus-Christ venait de prêcher au delà du lac de Genezareth; à la faveur d'une barque qui s'était trouvée sur le rivage, il repasse à la ville qu'il avait coutume d'habiter: les citoyens le voient à peine reparaitre au milieu d'eux qu'ils lui présentent un paralytique.

Je me crois obligé de vous avertir, en passant, qu'il serait à désirer que vous ne fussiez connus de ceux au milieu desquels vous vivez, que par votre charité et votre compassion, de sorte qu'on vous sût un naturel obligeant, toujours prêt à soulager les malheureux; de sorte qu'on fût assuré qu'il suffit de vous présenter une occasion de faire du bien, pour vous y trouver sensibles.

De cette réflexion je passe à une seconde, qui mérite toute votre attention. Le paralytique qu'on présente à Jésus-Christ est couché dans son lit. Tout est intéressant dans l'état de cet homme, dans la nature de sa maladie, dans la situation où l'Evangile nous le dépeint, et dans les changements qui vont s'opérer en lui. Ne pardons aucune des circonstances de cet événement.

L'expérience nous apprend que la paralyse est une maladie qui ôte à celui qui en est attaqué l'usage et le mouvement de ses membres. Quand un homme est affligé de cette cruelle infirmité, il ne mène plus qu'une vie languissante et ennuyeuse; l'appesantissement de son corps communique à son esprit un assoupissement qui le rend insupportable; il est incapable d'une longue application, et souvent hors d'état de prendre part aux conversations et aux affaires: assailli de toutes les infirmités qui peuvent rendre la vie fatigante et pénible, il n'en connaît point les douceurs. Cette maladie a même différents degrés plus terribles les uns que les autres; et nous voyons que le paralytique de notre Evangile était réduit à une situation si pénible, que, ne pouvant s'aider lui-même, il était obligé de recourir au ministère de ses amis pour se présenter à Jésus-Christ.

Mais, que de ce paralytique dont l'état excite votre compassion, je rapproche, pour un moment, un de ces pécheurs d'habitude qui n'éprouvent qu'indifférence et insensibilité; un de ces hommes qui, à force d'avoir commis l'iniquité, en sont venus à l'avaloir comme l'eau, sans ressentir aucune frayeur ni aucun remords; un de ces hommes qui ont tellement perdu le goût de toutes vertus, qu'ils n'en connaissent que le nom: lequel de ces deux malades vous paraîtra le plus à plaindre?

Ah! mes frères, si, dans le petit nombre de ceux qui sont rassemblés dans ce temple, il se trouvait quelques-uns de ces pécheurs endurcis, qu'ils apprennent qu'ils sont eux-mêmes les malades figurés par ce paralytique de notre Evangile. Mais qu'attendent-ils donc

pour intéresser Jésus-Christ à leurs maux? N'est-il donc plus d'amis qui viennent leur prêter une main secourable, et ne trouveront-ils pas, dans la compassion et la charité de quelques ministres, le moyen de faire cette importante démarche? Oui, mes frères, ils le trouveront, et le retour du pécheur, les premiers efforts qu'il fait pour se retirer du crime, sont pour notre ministère un spectacle bien intéressant. Considérez l'intérêt qu'y prend Jésus-Christ lui-même; suivons la figure. Il voit à peine le paralytique qu'il s'empresse de le consoler: Ayez confiance, mon fils, lui dit-il, vos péchés vous sont remis: *Confide, fili, remittantur tibi peccata tua.*

Cette confiance, permettez-moi de vous la demander, la sentez-vous dans votre cœur toutes les fois que vous sortez du tribunal de la pénitence? Ah! si vous veniez exposer aujourd'hui votre misère avec autant de sincérité que le paralytique de notre Evangile; si vous éprouviez, à l'occasion de vos fautes, la même tristesse que lui cause sa maladie; si vous aspiriez à recouvrer la grâce avec autant d'ardeur que ce malade demande la santé, ce ne serait pas la voix seule du prêtre qui viendrait frapper vos oreilles, l'Esprit-Saint ferait entendre à votre cœur ces consolantes paroles: Mon fils, ayez confiance, vos péchés vous sont remis.

Mais savez-vous pourquoi Jésus-Christ remet les péchés de cet homme avant de guérir la maladie dont il est attaqué? Deux raisons sensibles se présentent en même temps à mon esprit. Premièrement, il semble qu'il ait voulu nous apprendre que les infirmités corporelles étant une punition visible de nos désobéissances et de nos révoltes, il ne peut retirer son bras qui nous châtie, que lorsque nous aurons arraché de notre cœur ces funestes passions qui ont excité sa colère. Ainsi, c'est donc à lui que nous devons nous adresser dans nos maladies; et, en le priant de lever sa main qui s'appesantit sur nous, demandez-lui, par préférence, de détruire en nous les iniquités qui l'ont forcé à nous traiter avec une telle rigueur.

Il me paraît, mes frères, qu'il est bien peu de chrétiens qui soient persuadés de cette vérité: la conduite du plus grand nombre le fait assez connaître. Dans vos maladies, n'est-il pas vrai que les secours que vous cherchez avec moins d'empressement, ce sont ceux que Jésus-Christ a préparés pour le soulagement des malades? C'est vous alarmer que de vous les annoncer: on est obligé, pour vous y disposer, de prendre bien des précautions et des ménagements, et ces remèdes salutaires, loin d'adoucir vos maux, semblent vous causer une agitation et un trouble qui auraient eux-mêmes besoin d'adoucissemens.

Secondement, Jésus-Christ, en préférant la guérison spirituelle du malade de notre Evangile, a voulu nous faire connaître que les biens spirituels étaient infiniment au-dessus des avantages terrestres et passagers; que les trésors de la grâce sont préférés

rables aux honneurs, aux richesses, à l'abondance, à la santé même, quoique le premier de tous les biens. Vos idées sur ce point ne sont pas tout à fait conformes à celles de Jésus-Christ. Vous ne vous estimez heureux que lorsque vos ressources temporelles augmentent, que vos biens se multiplient, que vos enfants s'établissent, et souvent l'attention que vous donnez aux affaires de ce monde absorbe tellement votre temps, qu'il ne vous en reste point pour les devoirs de votre religion; de sorte que, dans l'instant où vous vous croyez le plus heureux, vous rougiriez si vous aviez la foi de votre misère et de votre infortuné.

Jésus-Christ vous apprend aujourd'hui à juger plus sainement des biens solides et des vrais maux, en annonçant au paralytique la rémission de ses péchés avant de lui parler de la guérison de sa maladie. Mais qui le croirait, mes frères, que ce témoignage de la bonté du Sauveur lui attire de nouvelles contradictions de la part des Pharisiens? Ils n'avaient jamais négligé aucune occasion de le contredire, et celle-ci leur paraît très-favorable pour exercer contre Jésus-Christ la malignité de leur imagination et de leur langue. Ils commencent à murmurer en eux-mêmes : Cet homme, disent-ils, a blasphémé, en s'attribuant le droit de remettre les péchés; il usurpe un pouvoir qui n'appartient qu'à Dieu seul. Ce murmure est renfermé dans le secret de leur cœur, et déjà Jésus-Christ en a pénétré toute la malice, et il leur fait voir que celui qui peut bien sonder la corruption des cœurs peut bien aussi les toucher et les changer. Pourquoi, leur dit-il, donnez-vous entrée dans vos cœurs à de mauvaises pensées?

Ce n'est ici que sur un seul objet que Jésus-Christ reproche aux Pharisiens l'injustice de leurs pensées; mais cette réflexion pourrait s'étendre à toutes les circonstances de votre vie où votre esprit s'occupe de l'injustice; et à chaque pas, si on voulait vous suivre, on pourrait vous arrêter et vous répéter avec Jésus-Christ : Pourquoi donnez-vous entrée dans vos cœurs à de mauvaises pensées? c'est-à-dire, pourquoi votre esprit est-il toujours occupé des idées ou d'un intérêt sordide, ou d'une volubté criminelle, ou d'une basse jalousie, ou d'un orgueil insupportable? Ne savez-vous donc pas de quelle conséquence il est pour vous d'écarter de votre esprit toute pensée capable de le soniller et de le pervertir?

Car, écoutez ce que Jésus-Christ nous apprend dans un autre endroit de l'Évangile. Ce n'est pas ce qui entre dans le corps de l'homme qui peut le rendre coupable. Il est indifférent pour son âme que la nourriture qu'il prend soit pure; son cœur, s'il est attentif à éviter le péché, n'en sera pas moins sain; mais les mauvaises pensées de l'esprit que le cœur avoue ou qu'il ne rejette point avec assez d'horreur, le rendent criminel aux yeux de Dieu. Aussi saint Jean Chrysostome compare-t-il les mauvaises pensées à une étincelle qui cause le plus grand em-

brasement, parce qu'elles trouvent toujours au dedans de notre cœur la matière propre à entretenir le feu qu'elles y allument; et ce saint docteur demande autant de précaution pour écarter les mauvaises pensées qu'on en apporte, dans l'intérieur des maisons, à éloigner le feu de ces lieux où on réserve habituellement les matières les plus combustibles.

Vous pouvez juger, mes frères, quelle fut la confusion des Pharisiens lorsque Jésus-Christ manifesta au peuple les sentiments secrets de leurs cœurs. Leur honte fut proportionnée à leur malice : heureux du moins s'ils en avaient profité pour rectifier l'injustice de leurs pensées! car c'est l'effet que doit produire en nous la certitude que nous avons de la science de Dieu. Il a la connaissance de l'intérieur de nos consciences. Si notre piété ne consiste que dans l'écorce; si les dispositions de notre cœur démentent les paroles de notre bouche et les actions extérieures de notre vie, souvenons-nous que le voile qui couvre ces intentions secrètes ne nous garantira pas de ses reproches et de ses jugements; et la plus extravagante des questions est celle que le Prophète met dans la bouche de son peuple à la vue de la prospérité des impies, quand il lui fait se demander à lui-même si la science est une des perfections de son Dieu : *Si est scientia in Excelso.* (Psal. LXXII, 11.)

Il est bien plus sage de penser et de dire avec le Prophète : Où irai-je, mon Dieu, pour me soustraire à la sévérité de vos regards? *Quo a facie tua fugiam?* Si je m'élève jusqu'aux cieux, j'y trouve le trône de votre gloire : vous avez formé le fond des abîmes, et vous en éclairez l'obscurité. Je ne saurais me transporter aux extrémités de la terre, que votre main ne m'y conduise. Le vaste espace des mers n'est point un intervalle qui me sépare de vous, puisque c'est vous qui en agitez ou en retenez les flots. Où irai-je donc, ô mon Dieu, pour éviter votre présence? *Quo a facie tua fugiam?* (Psal. CXXXVIII, 7-10.)

Il est une conséquence qui suit naturellement de cette vérité, et qui me paraît digne du Dieu qui nous l'inspire : c'est que, pour commettre le crime, il faudrait trouver un lieu où l'œil de Dieu ne pénétrât point; et que dans l'impossibilité d'éviter ses regards, le plus sage est de ne rien faire dont on puisse rougir en sa présence.

Jésus-Christ, pour faire sentir aux Pharisiens toute l'injustice de leurs murmures, leur propose cette question : Lequel vous paraît le plus facile, ou de dire à un malade : Vos péchés vous sont remis : ou de lui dire : Levez-vous et marchez?

Si nous nous en tenons à l'expérience, mes frères, elle nous apprend que les maux invisibles spirituels sont bien plus difficiles à guérir que les maladies corporelles les plus désespérées; que les rechutes dans le premier genre sont et plus communes, et plus dangereuses; qu'il n'est pas rare de voir des hommes passer des portes du tombeau

à une santé parfaite; mais qu'il est peu commun d'en voir passer de l'abîme du péché aux pratiques salutaires de la pénitence et à une conversion solide et véritable.

Cette considération devrait donc vous engager à veiller avec plus d'attention sur vous-mêmes; à ne point regarder avec indifférence les plaies de votre cœur, quelque légères qu'elles vous paraissent; en un mot, à ne jamais vous croire parvenus au terme de la perfection, dès que vous sentez encore dans votre cœur quelques-unes de ces inclinations que la loi de Dieu condamne.

Mais à l'égard de Jésus-Christ, à qui rien ne coûte, toute infirmité disparaît à sa parole. Afin que vous sachiez, dit-il à ces hommes hypocrites et jaloux, que le Fils de l'Homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés : Levez-vous, dit-il au paralytique, emportez votre lit, et retournez en votre maison.

Les Pères de la vie spirituelle ont toujours considéré les guérisons miraculeuses qui sont rapportées dans le saint Évangile, comme l'image de la conversion des pécheurs. Dans les jours de Jésus-Christ, tout le peuple était témoin de ces guérisons : elles ne laissaient aux malades aucuns vestiges de leurs infirmités; on ne les voyait point retomber, après avoir été guéris, dans les mêmes accidents et dans les mêmes maladies.

Pécheurs qui m'écoutez, et qui avez déjà fait quelques pas pour retourner au Seigneur, fasse le Ciel que votre conversion ait les mêmes caractères de persévérance et de stabilité! Il faut que votre guérison soit visible, c'est-à-dire, qu'on vous voie substituer l'édification au scandale, la régularité au désordre : il faut qu'elle soit parfaite, c'est-à-dire qu'on vous connaisse une scrupuleuse attention à éviter jusqu'à l'apparence du péché : il faut enfin qu'elle soit persévérante, c'est-à-dire, qu'elle soit dans la voie de la justice, il est nécessaire que votre fidélité s'éprouve plus de tristes alternatives. Or sentez-vous ces précieux effets?

Le paralytique n'éprouvant plus cette résistance qui le tenait immobile, obéit promptement aux ordres de Jésus-Christ, et retourne à sa maison. Mes frères, il y a peut-être déjà longtemps que Jésus-Christ vous presse de retourner à vous-mêmes. Dans combien d'occasions, par combien d'instructions, à l'approche de combien de solennités sa voix s'est-elle fait entendre à votre cœur, pour vous tirer de votre engourdissement! Mais insensibles à cette voix, pourquoi votre infirmité n'a-t-elle fait que croître? Peut-être en êtes-vous venus à ce point terrible, où l'endurcissement doit mettre le comble à vos injustices. Plus vous résistez aux invitations qui vous pressent, aux menaces qui vous effrayent, aux exhortations qui vous sollicitent, plus vous touchez à cet état. Et que faut-il pour le rendre sans remède? Peut-être encore quelques résistances et quelques délais.

Levez-vous donc, pécheurs, il en est temps. Jésus-Christ, plein de tendresse et de commisération sur vos plaies, vous appelle : elles ne sont point encore incurables. Apaisez donc le Seigneur; consolez l'Eglise par la promptitude de votre repentir, édifiez vos frères par la sincérité de votre retour, et animez les pécheurs à se convertir par la durée de votre pénitence.

La guérison du paralytique produit ces différents effets sur ceux qui en sont les témoins; il en est cependant quelques-uns qui, aveuglés par une criminelle prévention, en conçoivent des desseins de vengeance contre ce divin Libérateur; ce sont les Pharisiens. Jésus-Christ leur prouve son autorité par ses miracles, et ils ferment les yeux aux prodiges, pour ne point être obligés de s'y soumettre. Le Sauveur est ici l'image du juste, qui doit s'attendre à trouver des contradictions au milieu des actions même les plus louables et les plus utiles.

Tout me paraît intéressant dans cet Évangile. Le peuple loue le Seigneur du miracle qu'il vient d'opérer en faveur d'un de leurs semblables; et nous, loin de nous intéresser aux biens qu'il verse sur nos frères, nous ne les voyons qu'avec une secrète jalousie, et nous recevons avec ingratitude ceux-mêmes qu'il répand sur nous. Cependant, si nous avons un cœur reconnaissant, nous trouverions bien des sujets de bénir notre Dieu. Nous faut-il des prodiges pour exciter notre gratitude? Le Seigneur les multiplie tous les jours sous nos yeux et pour nous : la conservation de notre vie, la reproduction du pain que nous mangeons, cette Providence qui règle tout avec sagesse, qui dispose de tout avec économie, ne sont-ce pas là des miracles plus surprenants que celui que nous avons admiré dans l'Évangile de ce jour? Ce n'est rien encore : c'est à des chrétiens que je parle; il faut les intéresser par de plus grands prodiges. Cette vie nouvelle que nous avons reçue dans le baptême, cet accroissement de forces que nous a communiqué le Saint-Esprit dans la confirmation, ces ressources continuelles que la pénitence nous offre contre la fragilité de notre nature, ce pain qui, à l'autel, nous nourrit d'une manière si miraculeuse, ces grâces particulières que Dieu accorde à chaque état, sont-ce des miracles moins surprenants et moins dignes de notre attention et de toute notre reconnaissance, que les guérisons corporelles?

Je vous crois trop de foi, mes frères, pour hésiter sur tous ces articles; permettez-moi donc de vous prêter aujourd'hui ma voix pour rendre grâces au Seigneur, des bontés dont il vous a comblés jusqu'à ce jour : j'emprunterai moi-même les expressions du plus reconnaissant des prophètes.

Que vous rendrai-je, ô mon Dieu! pour tous les biens que je tiens de vos bontés? Ma vie tout entière, quelque longue que je la suppose, ne suffirait ni pour en faire le détail, ni pour en témoigner ma recon-

naissance. Chaque moment qui partage mes jours, est marqué par quelqu'un de vos bienfaits; qu'ils soient tous marqués par des témoignages de mon amour! Faites que je réponde à vos soins paternels, par la confiance; à vos rigueurs, par la soumission; à vos ordres, par la docilité; à vos menaces, par la crainte; à vos promesses, par les desirs les plus vifs et les plus ardents. Ne vous laissez point de me protéger, ô mon Dieu! et rendez-moi digne de ce royaume où je ne me laisserai point moi-même de vous adorer, de vous bénir et de vous aimer dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

XIX. DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur l'Épître de saint Paul aux Ephésiens, c. IV, v. 23 28.

Homme intérieur, créé à l'image de Dieu. Sainte colère; combien elle diffère de celle qui rend coupable. Restitutions. Amour du travail. Amour.

L'Épître de ce jour, mes frères, renferme un ordre de vérités dont la liaison est sensible, pour peu qu'on s'applique à les méditer, et surtout à les mettre en pratique: car, lorsqu'il s'agit des vérités de morale, il est rare que la spéculation toute seule en donne l'intelligence. Aussi voit-on les chrétiens les plus bornés du côté des lumières de leur esprit, faire les plus grands progrès dans les voies de la vertu; parce que la sainte habitude qu'ils se sont faite de marcher dans les voies des commandements du Seigneur, les rend, selon l'expression du Prophète, plus intelligents que ceux qui sont consumés dans l'étude de cette loi: *Super senes intellexi, quia mandata tua exquisivi.* (Psal. CXVIII, 100.)

O vous donc qui aimez et observez ces commandements, quelle consolation pour vous, en écoutant l'explication de cette Épître, de voir que chaque action conforme à la loi vous rend conformes à l'homme intérieur créé à la ressemblance de Dieu! Et vous, qui jusqu'à ce jour avez vécu en ennemi de la loi, apprenez, en écoutant ce détail, quelles seraient les ressources que cette loi vous fournirait si vous en pratiquiez les préceptes, puisque votre conversion et votre réconciliation parfaite avec Dieu dépendent de la fidélité à marcher dans la voie de ses commandements.

L'Apôtre demande aujourd'hui aux Ephésiens, de se renouveler dans l'intérieur de leur âme; et ce renouvellement si désirable du temps de saint Paul, est aussi rare qu'il serait nécessaire de nos jours. On retourne peu à son propre cœur; et la vie de la plupart des chrétiens n'est qu'une longue distraction, pendant laquelle ils pensent à tout, hors à l'état de leur conscience et à la destinée future de leur âme.

Y pensez-vous, je vous le demande d'abord à vous, chrétiens qui, livrés à un travail nécessaire pour votre subsistance, né-

gligez des œuvres plus nécessaires encore pour votre salut; qui trouvez dans votre état mille prétextes pour vous dispenser de la sanctification des jours saints, de l'assiduité à la parole de Dieu, de la fréquentation des sacrements; et qui, après avoir vécu longtemps sans penser ni à votre origine, ni à votre fin, passez quelquefois encore une longue vieillesse dans un engourdissement qui conduit à la mort éternelle? L'Apôtre vous dit de vous renouveler dans l'homme intérieur, c'est-à-dire d'envisager votre travail, moins comme un obstacle à votre salut que comme un moyen de sanctification; de faire attention, moins au profit périssable qu'il vous procure, qu'à la pénitence qu'il accomplit, lorsqu'il est supporté dans un esprit de repentir et d'expiation, et de n'y jamais perdre de vue le salut d'une âme que tous les gains possibles, que la conquête du monde entier ne sauraient remplacer.

Je le demande à vous, pauvres qui languissez dans une situation de dénûment universel, et qui aggravez votre joug par vos murmures; pensez-vous à ce renouvellement intérieur que commande l'Apôtre, lorsque vous faites de votre indigence une occasion de révolte contre Dieu, de plaintes indécentes contre les riches, d'ingratitude envers ceux qui soulagent votre misère, de scandale devant ceux qui sont les témoins de votre paresse ou de vos débauches? Vous renouveler dans l'intérieur de votre âme, c'est, dans votre état, adorer la main qui vous frappe; reconnaître le besoin que vous avez d'être humilié; solliciter humblement du secours, l'attendre avec foi et avec patience; coopérer, par un travail assidu, aux desseins de la Providence sur vous, et faire toujours l'usage le plus prudent et le plus légitime, des ressources qu'elle vous fait passer.

Avouez que ce renouvellement vous serait nécessaire, vous riches qui jouissez avec tant de complaisance et tant de sensualité des biens que le Seigneur a mis entre vos mains: ce renouvellement, ce retour sur vous-mêmes, vous persuaderaient que l'énorme différence qui existe entre le pauvre et vous ne vient point de vos mérites, mais uniquement du choix libre et volontaire du Maître souverain. Que ce choix ne vous autorise donc pas à abuser de ces biens; mais qu'au contraire il en règle l'usage, et que le retour à votre propre cœur le rende sensible aux maux de vos semblables!

Et vous, jeunes hommes, jeunes personnes qui commencez à peine à jouir de la vie, et qui cependant en comptez tous les jours par des dissipations dangereuses, que ce renouvellement est essentiel à votre âge à cet âge où la légèreté, l'enjouement et l'imprudence sont comme naturels; à cet âge où il est rare de penser à autre chose qu'à se procurer tous les amusements et tous les plaisirs qu'on peut goûter. Ah! qu'il vous serait utile de rentrer en vous-mêmes, pour y méditer la brièveté de la vie, la fragilité des agré-

ments de la jeunesse, les malheurs et les remords qu'on se prépare pour la suite, quand on passe ce temps dans l'oubli de Dieu et de ses devoirs.

Et vous, mes frères, qui paraissez tenir une conduite édifiante et vraiment chrétienne, ne vous croyez pas dispensés de ce renouvellement intérieur. Rien n'est si ordinaire que de perdre de vue ses premières résolutions; et un retour sur vous-mêmes vous persuaderait que vous vous êtes ralentis. L'habitude du bien dégénère quelquefois en routine et en langueur, et ce retour vous tirerait de la tiédeur et de l'indolence.

L'orgueil cache souvent aux âmes les plus vertueuses des plaies secrètes qui les déshonorent devant Dieu, et qui scandalisent le prochain: et ce retour, mes frères, vous découvrirait peut-être ces plaies dangereuses; du moins ce renouvellement dans l'intérieur de votre âme rendrait votre vigilance plus attentive, votre crainte plus salutaire, votre charité plus ardente, et votre conformité plus sensible avec l'homme nouveau que l'Apôtre nous présente aujourd'hui pour modèle. Il n'est pas possible de le méconnaître; il est formé à la ressemblance de Dieu même. On y voit Jésus-Christ, Dieu de toute éternité; mais dans le temps, homme parfait, réunissant en lui tous les caractères de la sainteté et d'une justice accomplie; miroir sans tache de la sainteté de Dieu, pour en réfléchir les rayons sur notre nature corrompue, pour la purifier des souillures qu'elle a contractées par le péché, et pour la rendre, par son union avec nous, sainte, pure et irréprochable aux yeux de Dieu son Père.

Voilà le modèle de cet homme intérieur qu'il forme en nous par sa grâce, et la règle de la conduite que doit tenir l'homme extérieur et sensible. C'est pourquoi renonçant au mensonge, que chacun de vous parle à son prochain selon la vérité: c'est le premier exemple que nous donne l'homme nouveau. Il n'est sorti de sa bouche aucun mensonge ni aucune tromperie; et, selon le témoignage de ses ennemis mêmes, il enseignait la voix de Dieu dans la vérité. Il désapprouve par conséquent l'habitude que se font la plupart des chrétiens, de trahir la vérité pour favoriser leurs passions. Les uns trahissent les vérités saintes par leur silence, les autres les corrompent par leurs discours; les premiers en imposent pour avancer leur fortune, et les derniers pour nuire à celle du prochain. Le mensonge fait l'agrément des compagnies par les ridicules qu'il prête à ceux qui sont l'objet de la conversation, par les plaisanteries qu'il suggère à ceux qui la soutiennent. Le mensonge couvre la plupart des défauts dans les inférieurs, qui, par ce moyen, éludent les reproches que méritent leurs infidélités. Ce défaut se glisse jusque dans le sanctuaire de la justice, où ceux qui défendent le mauvais droit, abusent de l'attention des juges, et surprennent des dé-

ciions favorables par des motifs plus spécieux que vrais. Le déguisement assure au marchand des profits criminels, et séduit la simplicité et l'ignorance de l'acheteur. C'est l'esprit de fraude qui a inventé ces fausses mesures, ces faux poids, si souvent condamnés dans l'Ecriture, qui font tourner tout le bénéfice du côté de celui qui les emploie. L'artifice inspire au mauvais pauvre des moyens indignes pour exciter la compassion; et, en faisant paraître réels des maux imaginaires, ils envahissent la substance du véritable indigent. L'hypocrisie, compagne inséparable de l'esprit de mensonge, fait des justes et des saints, de ceux qui, s'ils étaient connus, deviendraient l'exécration de la société; et ces esclaves couverts du manteau de la piété et du masque de la justice, viennent insulter la vérité aux pieds de ses autels, la tenter jusque dans le tribunal où s'exercent ses jugements, et surprendre à ses ministres, par des déguisements affectés, une sentence de réconciliation et de grâce, lorsqu'ils ne devraient recevoir que des arrêts de condamnation et d'anathème. Dieu veuille que, dans tout ce détail, le plus grand nombre de ceux qui m'écoutent, ne soient point trouvés répréhensibles!

Au moins, mes frères, je dois prendre occasion de cette vérité pour avertir la jeunesse chrétienne, que de toutes les habitudes, celle du mensonge est la plus nuisible; que la faible ressource qu'elle y trouve de couvrir ses défauts, et de s'épargner des reproches de parents ou de maîtres un peu trop sévères, n'est point à comparer aux dangers que lui prépare, pour la suite, l'habitude de ce vice.

Qu'une âme ingénue, dont la candeur ne cesse de se montrer par la vérité de ses paroles, est estimable aux yeux des hommes, et d'un grand prix devant Dieu! et que les jeunes gens, bien loin de se plaindre des corrections salutaires qu'on leur inflige quand leurs petits déguisements sont découverts, devraient être d'intelligence avec leurs supérieurs pour détruire cette habitude, et se punir de leurs propres mensonges, même quand ils seraient ignorés ou cachés! Et quelle plus grande injustice que de se tromper les uns les autres! remarque l'Apôtre. Nous sommes tous membres d'un même corps, unis par les liens d'une même charité, nourris du pain de la même vérité, dans les instructions qu'on nous adresse et dans la participation du pain eucharistique. Le même esprit de charité qui défend le mensonge, défend à plus forte raison la colère; ou du moins il règle les émotions de l'âme, de telle sorte qu'elle distingue le zèle, de l'emportement; la vivacité à soutenir les intérêts de Dieu, de l'aigreur qui défend ses propres intérêts: et c'est pour cela que l'Apôtre fait ici usage de ces paroles du Psalme (IV, 5): *Irascimini et nolite peccare: « Si vous vous mettez en colère, gardez-vous de pécher. »*

Il est donc une sainte colère: et c'est

celle qui anime les ministres des autels, lorsqu'ils reprennent publiquement les abus qui se glissent parmi les chrétiens, et qu'ils attaquent avec véhémence les passions et leurs sectateurs ; mais la charité, en leur ordonnant de condamner les vices, ne leur permet jamais d'en faire une application personnelle à ceux qui en sont coupables.

Il est une sainte colère ; et c'est celle des pères et mères, ou supérieurs, qui reprennent dans leurs inférieurs des défauts qui dans la suite seraient le malheur de leur vie ; mais ils doivent, pour ne point pécher, ménager les corrections et les termes. Il leur est enjoint de ne jamais punir, de ne jamais reprendre dans l'émotion du cœur, de ne point excéder les règles de la justice dans l'application des châtimens, afin de ne point user d'une sévérité excessive pour des fautes légères, tandis qu'on laisse souvent croître les plus dangereux penchans.

Il est une sainte colère ; et c'est celle de tout chrétien qui voit avec horreur, comme le Propète (*Psal. LXXII, 3*), la tranquillité des pécheurs, et leur facilité à courir dans la voie de la perdition ; qui s'oppose à leur injustice, selon la mesure du crédit et de l'autorité qui lui est confiée ; qui réprime les discours audacieux qu'il entend tenir contre la religion, contre la foi, contre le prochain. Mais pour ne point pécher, il faut que ce zèle soit toujours conforme aux règles de la science et de la charité ; que la prudence arrête quelquefois les efforts qu'inspire la haine du mal, et que l'ordre de la société ne soit point troublé par des répréhensions faites à contre-temps.

Mais la colère qui rend coupable, est celle que l'impatience inspire, que l'orgueil foment, qui produit les clamours et les injures, et quelquefois les emportemens et les brutalités ; qui fait naître les aigreurs, les ressentimens et les vengeances ; voilà la colère que l'Évangile réprouve, et que l'Apôtre condamne aujourd'hui. Ce vice n'est pas moins étendu que le mensonge : il se forme dès l'enfance, par ces obstinations, ces entêtements qui suggèrent, dès l'âge le plus tendre, des réponses aigres et des désobéissances habituelles ; il prend des accroissemens dans le feu de la jeunesse qui résiste à tout ce qui la contrarie, qui oppose aux répréhensions les plus nécessaires un ton de mépris et de hauteur ; il se perpétue dans l'âge des occupations et des affaires, et rend dur le jong de la dépendance, aux enfans, aux domestiques, et à ceux qu'on associe à son travail ; il persévère jusqu'aux jours de la vieillesse, où il ne reste souvent de la chaleur et de la vivacité des âges précédents, que la disposition à contredire sur tout, et à se plaindre à temps et à contre-temps.

Faut-il s'étonner si l'Apôtre avertit de ne point laisser couler le soleil sur sa colère ? Ce n'est pas qu'il approuve les colères passagères, qu'on excuse en assurant qu'elles

n'ont pas de durée. On prétend se disculper en disant : Je suis vif, mais j'oublie aussitôt mes vivacités ; je m'emporte, je me plains avec une sorte de dureté, mais sans fiel et sans ressentiment. Ce mouvement même, quelque passager qu'il soit, a ses dangers ; il suffit de sortir de cet état de paix qui est le caractère de la charité, pour être répréhensible aux yeux de Dieu. Quand cette émotion va jusqu'à troubler la raison et forcer le cœur à s'épancher en invectives et en paroles piquantes, elle est, sinon toujours mortelle, du moins bien près d'éteindre en nous la charité ; et c'est de ces émotions passagères qu'on est conduit, sans presque s'en apercevoir, aux haines invétérées que le soleil a vues naître avant de s'incliner à son couchant, qu'il retrouve encore dans le cœur et dont il éclaire les tristes effets, en prêtant sa lumière aux desseins de vengeance que cette émotion a fait concevoir.

L'Apôtre termine cette instruction par des leçons de probité : Que celui qui dérobaît, ne dérobe plus ; qu'il respecte les intérêts de son prochain, comme il voudrait qu'on respectât les siens propres ; et qu'il prenne garde de souiller ses mains du sang de son frère, puisque c'est en quelque sorte le répandre et attenter à sa vie, que de s'approprier des biens souvent nécessaires à sa subsistance, ou qui, laissés entre ses mains, auraient soulagé le pauvre.

Ici l'Apôtre répond à une objection qu'on pouvait lui faire : Mais si celui qui usurpe le bien du prochain est pauvre lui-même, et s'il n'a pas d'autre ressource que celle qu'il se procure par ses injustices, ne sera-t-il pas excusable devant Dieu ? L'Apôtre lui fournit un moyen qui le rend inexcusable s'il se dispense d'en user : Qu'il s'occupe, dit-il, et que par son travail, il se procure ses propres nécessités ; et se mette en état de subvenir au soulagement de ceux à qui la Providence n'a pas même laissé cette ressource. Et cet avis de l'Apôtre nous présente quatre vérités que je ne fais qu'indiquer ici.

La première, c'est que le travail est indispensable à l'homme ; c'est dans lui seul qu'il doit trouver sa subsistance ; et il est indigne des soins que la Providence prend de tous les hommes, lorsqu'il néglige ce moyen. La paresse seule, quand elle n'aurait pour objet que les devoirs temporels, est donc criminelle devant Dieu ; et en supposant même que la Providence ne nous eût pas placés dans une situation qui exigeât des peines et des soins pour se procurer la subsistance, on serait encore obligé de porter la peine du travail comme une pénitence nécessaire à l'homme pécheur.

La seconde, c'est que le travail, si indispensable à l'homme, est un devoir encore plus pressant pour le pauvre ; il n'a pas droit de se plaindre de son indigence, lorsqu'il reste dans l'inaction ; et on lui rend la justice qui lui est due, quand, à cause de sa paresse, on le laisse languir dans une pénible mendicité.

La troisième, c'est que, lorsqu'il plaît à Dieu de réduire le pauvre à un état d'infirmité qui lui rend le travail impossible, il est digne de toute compassion. Le riche, qui le sait dans un tel état, ne peut, sans une injustice criante, lui refuser les secours qui sont entre ses mains : et par suite de cette conséquence, l'enfant encore trop faible pour s'appliquer au travail, le malade que ses infirmités arrêtent au milieu de ses occupations, le vieillard accablé sous le poids de ses travaux et de ses années, sont ceux qui ont des droits plus sacrés à une commiseration chrétienne.

La quatrième enfin, c'est que, pour faire l'aumône, il n'est pas nécessaire d'être pourvu d'une fortune bien abondante, puisque l'Apôtre n'en dispense pas même ceux qui attendent, pour vivre, le fruit de leurs travaux. Une charité intelligente trouve toujours de quoi donner; et comme Dieu ne juge pas du mérite des œuvres qu'on lui consacre, par la richesse des offrandes qu'on fait en son nom, mais par l'intention qui les fait faire, une obole donnée par quelqu'un qui la prend sur son nécessaire vaut mieux, à ses yeux, que des monceaux d'or et d'argent qui effleurent souvent à peine le superflu des riches.

Aussi, mes frères, permettez-moi cette réflexion avant de finir. Une de nos plus grandes consolations, dans l'administration des charités publiques, c'est de voir nos ressources les plus abondantes sortir, non des mains de la plupart des riches, mais de celles qui annoncent le moins de fortune. Ces maisons brillantes où rien ne paraît manquer, soit dans les aménagements, soit dans les aises et les commodités de la vie, pèchent souvent du côté de la commiseration; et au contraire, ces maisons obscures dont le faste, le luxe et les dépenses sont bannies, sont vraiment riches parce qu'elles renferment des justes qui aiment le pauvre et qui le soulagent.

Vous avez daigné vous en réserver un certain nombre dans la sein de cette paroisse, ô mon Dieu! vous en suscitez de temps en temps pour notre édification et notre soulagement; écoutez aujourd'hui le vœu du pauvre, qui, par ma bouche, vous en rend des actions de grâces, et vous adresse, pour ces âmes bienfaisantes, les plus instantes prières. Conservez-les, ô mon Dieu! conservez-leur un cœur miséricordieux; faites que leurs œuvres ne soient connues que de vous, afin qu'elles trouvent en vous leur récompense infiniment grande dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Sur l'Evangile selon saint Matthieu, c. XXII, v. 1-14.

Prédestination, vérité redoutable, mais qui doit produire dans nos cœurs la confiance et la crainte, la vigilance et l'amour.

Ce n'est pas pour nous autoriser à sonder un de nos plus redoutables mystères, que Jésus-Christ nous en occupe dans l'Evangile

de ce jour, mais pour nous apprendre à le craindre et à l'adorer. La prédestination, ce secret impénétrable, nous est offert aujourd'hui sous une parabole, dont le détail produit successivement la confiance et la crainte, la vigilance et l'amour.

Je sais que, sans s'écarter du sens de cette parabole, on peut appliquer cette figure tout entière à l'Eucharistie; que les Pères de l'Eglise ont reconnu dans ce Roi, le Dieu que nous servons; dans ce banquet, la table sainte; dans ce fils dont on célèbre les noces, Jésus-Christ le premier-né des enfants des hommes; dans les serviteurs et les envoyés qu'on maltraite, les ministres et les dispensateurs de cet auguste mystère; dans les conviés, dont les uns refusent, d'autres outragent, plusieurs maltraitent les envoyés, et dans ce malheureux dépoillé de la robe nuptiale, tous les chrétiens qui négligent ou qui profanent ce sacrement redoutable; de sorte que nous pourrions, en suivant de point en point cette parabole, y découvrir les avantages de la sainte Eucharistie, y étudier les dispositions qu'elle exige pour en approcher, y reconnaître les dangers auxquels expose le mépris de cet auguste sacrement. Nous l'avons déjà fait, en expliquant une parabole presque entièrement conforme à celle dont l'Eglise nous occupe aujourd'hui. Attachons-nous donc au sens littéral de notre Evangile; nous y trouverons de quoi méditer et trembler. Suivez-moi, mes frères, avec toute l'attention dont vous êtes capables.

Le salut éternel nous est représenté sous la figure d'un roi qui prépare des noces à son fils; et notre vocation à ce bonheur nous est figurée par les invitations et les empressements de ce roi. Il me semble que dans cette comparaison, tout ce qu'on peut dire de plus frappant sur cette vocation gratuite, nous est représenté de la manière la plus sensible. Ce n'est point un ami qui invite un homme de même état et de même condition que lui; il y a entre celui qui invite et ceux qui sont invités, la disproportion la plus marquée : c'est un homme revêtu de la suprême puissance, comblé de richesses et d'honneurs, qui appelle des sujets dont l'état n'est pas même désigné dans le saint Evangile, et qu'il choisit peut-être dans le dernier rang, pour les admettre à un si grand honneur. Mais si la gratuité de notre vocation au salut est si bien figurée, le motif et les moyens pour nous y conduire ne sont pas moins sensibles. Il s'agit des noces de son fils : grand sujet de joie pour un roi qui envisage que ce fils doit faire son bonheur et sa félicité. Qui ne reconnaîtra, dans cette noce, l'union ineffable du Verbe à notre nature, l'alliance précieuse du Fils de Dieu même avec son Eglise?

Alliance célébrée dès les premiers temps : David considère de loin Jésus-Christ comme un époux qui sort de son lit nuptial pour aller au-devant de son épouse, et dont l'empressement est si vif, qu'il court à pas de géant au-devant de celle qu'il a choisie :

Tanquam sponsus procedens de thalamo suo, exsultavit ut gigas ad currendam viam. (Psal. XVIII, 6.)

Union glorieuse au Père, qui l'a déterminée de toute éternité : il a vu l'homme, par sa prévarication, perdre les droits qu'il lui avait donnés au céleste héritage : il le voit, par cette alliance, rétabli dans tous ses titres ; de sorte que nous devons lui dire avec reconnaissance, qu'il a déployé sur nous avec abondance les richesses de sa grâce et de sa miséricorde : *Effudit in nos abunde per Jesum Christum.*

Union consolante pour l'Eglise : aussi ancienne que le monde, à quelle amertume n'a-t-elle point été livrée ! Réduite, dans les jours des patriarches, à quelques familles d'adorateurs ; bornée, dans les jours de la loi écrite, au seul pays de la Judée ; exposée, par l'endurcissement de ce peuple, à la réprobation presque générale de tous ses enfants ; qui la consolera de ses pertes ? J'entends un Prophète qui la félicite de ce qu'à la place de ses pères, devenus prévaricateurs, il lui a été donné d'enfanter des fils participants de l'innocence et de la sainteté de son divin Epoux : *Pro patribus tuis, nati sunt tibi filii.* (Psal. XLIV, 17.)

Union précieuse à la nature humaine : elle était auparavant dans l'avilissement et dans l'opprobre ; elle est maintenant décorée de tous les titres qui appartiennent au céleste Epoux : elle était réduite à l'infirmité et à l'indigence, et sa force est maintenant dans la protection de son libérateur, sa richesse dans les droits qu'il lui a donnés au céleste héritage : *Jésus-Christ l'a tirée de la poussière où elle était ensevelie, pour la faire asseoir avec lui au plus haut des cieux :* « *Consedere fecit in cœlestibus in Christo.* » (Ephes., II, 6.)

Union ineffable en elle-même : elle pacifie le ciel avec la terre ; elle unit la nature infinie à la nature bornée ; la sainteté, la justice, la vérité même, se rapprochent de celui qui n'était auparavant qu'injustice, que corruption, que ténèbres, et dès ce moment, tout est purifié, tout est éclairé, tout est changé ; de sorte que c'est proprement à cette union, qu'on peut appliquer avec étendue les paroles de l'Apôtre : *Tout ce qui était ancien est passé, et toutes choses ont pris une nouvelle forme :* « *Vetera transierunt, facta sunt omnia nova.* » (II Cor., V, 17.)

Je ne suis pas surpris si le roi de notre Evangile veut exprimer sa joie d'une si belle alliance, par une fête et par un banquet. Tout ce qui existe dans la nature, soit au ciel, soit sur la terre, doit y prendre part ; le ciel est la salle des noces, où se réuniront tous les conviés ; les anges, témoins des miséricordes du maître, et des sentiments d'obéissance du fils, célèbrent cette alliance par des cantiques : à quels transports ne se livrera pas la nature humaine, elle pour qui se font tant de préparatifs, et qui est l'unique objet de cette fête !

Le roi envoie ses serviteurs appeler aux noces ceux qui étaient conviés, et ils refu-

sent ; il envoie une seconde fois, et leur fait dire que son banquet est préparé, que ses bœufs et ses volailles sont égorvés, que tout est prêt de sa part, qu'il est temps qu'ils viennent aux noces. Cette double invitation marque bien la conduite de Dieu avant et depuis Jésus-Christ. Les serviteurs, envoyés d'abord sont les patriarches et les prophètes, et Jean-Baptiste le saint Précurseur. Ils n'étaient point encore chargés de dire que tout était prêt ; il devait encore s'écouler plus d'un siècle avant que le Messie parût ; Jean-Baptiste lui-même, lui qui approchait le plus de la plénitude des temps et du jour des noces, lui qui dans la suite devait être appelé l'ami de l'Epoux, et à qui il était réservé de le montrer du bout du doigt, s'était contenté de dire : *Faites de dignes fruits de pénitence, parce que le royaume de Dieu est proche :* « *Appropinquet enim regnum Dei.* » (Matth., III, 8.)

Et dans la conduite du peuple juif, il est aisé de voir combien cette première invitation a été négligée : mais le temps était enfin venu, où le roi devait faire une invitation plus pressante. L'Epoux arrive, les serviteurs qui marchent à sa suite sont envoyés de sa part ; ils ne disent plus : Le temps va venir, *Prope est* ; il viendra bientôt, *Cito veniet* ; le moment s'approche, *Appropinquet* ; ils crient à l'univers entier : *Parata sunt omnia* ; Tout est prêt ; ils publient partout que le banquet est dressé, que les richesses de leur maître sont exposées, que tout ce qu'il y a de plus précieux dans ce royaume est offert, et qu'il est temps de prendre place dans la salle des noces : *Venite ad nuptias.*

Quel sera le succès de cette seconde invitation ? Il est dit des premiers, qu'ils ont refusé simplement de venir ; *Nolebant venire* ; il est dit de ceux-ci, qu'ils ajoutèrent au refus le mépris ; que les plus modérés ou prétextèrent leurs affaires temporelles, ou affectèrent de s'éloigner du lieu où devaient se faire les noces ; que les autres ajoutèrent l'insulte au mépris, et qu'importunés d'une invitation si pressante, ils se saurirent des serviteurs, les maltraitèrent, poussèrent même la cruauté et l'ingratitude jusqu'à en égorger plusieurs.

Cette conduite est révoltante dans la simple exposition de cet Evangile ; on ne comprend pas comment il se peut faire que des serviteurs chargés d'un ministère aussi consolant, soient reçus avec autant de mépris et de fureur. Est-il moins étonnant, mes frères, que les exhortations les plus touchantes, les avertissements les plus charitables des ministres de la parole sainte, vous soient si souvent adressés, et presque toujours sans fruit ; que les pécheurs en sortent aussi pleins de leurs passions, qu'ils y sont entrés ? est-il moins surprenant d'entendre les railleries indécentes qu'on se permet tous les jours sur l'exercice de notre saint ministère ; les jugements indiscrets, l'orgueilleuse sécurité d'une infinité de mauvais chrétiens qui portent à nos instruc-

tions leurs préventions et leurs mauvais penchans? Que manque-t-il au parallèle pour le rendre plus parfait? les persécutions, les outrages.

Ah! ne dites pas, mes frères, que nous sommes dans des temps de tranquillité et de paix, où nous pouvons exercer ce ministère sans nous exposer à la haine et aux mauvais traitements. A voir le ridicule qu'on a jeté sur notre état, sur nos fonctions, sur notre morale; le discrédit dans lequel on fait tomber tant de ministres qui travaillent avec zèle à l'œuvre de Dieu; la prévention qu'on excite contre nos discours, dès qu'ils respirent une odeur de piété et de dévotion; le progrès que font tous les jours tant de malheureux systèmes qui ne tendent qu'à arracher des cœurs les racines, les principes de religion qu'y a jetés une éducation chrétienne: à ce spectacle, mes frères, que doit penser un ministre que le zèle de Dieu anime, et que lui manque-t-il pour être traité comme les serviteurs de l'Évangile?

Oui, s'il est sensible à la gloire de son Dieu, et aux intérêts de sa religion, la mort devrait lui paraître moins pénible que l'inutilité où l'on réduit son ministère: la persécution et les outrages lui procureraient du moins le mérite de la patience.

Il est aisé de conclure que le mépris des conviés doit remplir de colère le roi qui les appelle à sa table: mais il serait difficile de prévoir quel sera l'effet de son indignation. Il semble qu'à ses serviteurs outragés doivent succéder des ministres vengeurs, et que le maître, capable de faire sa propre félicité sans avoir besoin de personne, ne doit plus prendre d'autre parti que celui de fermer la salle des noces, pour ne plus s'exposer, par une nouvelle invitation, à de nouvelles insultes. Voilà, mes frères, comme se conduirait la prudence humaine.

La sagesse de Dieu a bien d'autres vues. Il rend d'abord à sa justice ce qu'il lui doit, comme attribut essentiel de sa divinité: l'outrage des conviés est puni par un châtimement rigoureux. Le roi envoie une armée pour prendre ces malheureux, et exterminer leur ville. Mais enveloppera-t-il dans cette disgrâce tant d'autres peuples qui n'ont point participé à cette insulte?

Et où en serions-nous, mes frères, si la résistance de nos pères eût retombé jusque chez nous? La patience est un des caractères de la miséricorde de notre Dieu, et sa miséricorde est, par rapport à nous, le plus précieux, le plus étendu de ses attributs: *Copiosa apud eum redemptio.* (Psal. CXXIX, 7.)

Il faut que sa maison soit pleine: ce n'est pas que sa félicité dépende du nombre de ceux qui y publieront ses bienfaits; il se suffit à lui-même; mais il veut bien mettre sa gloire et sa joie dans ceux qui l'invoquent de toute la plénitude de leurs cœurs. Allez donc, dit-il à ses serviteurs, à l'entrée de tous les chemins, et tous ceux que vous rencontrerez, faites-les venir aux noces.

Toutes les fois que le saint Évangile nous parle de la vocation des Juifs et de leur ré-

probation, nous ne devons pas négliger de vous le faire remarquer, puisque c'est sur le même principe que porte la vocation des gentils, et que c'est selon les règles de la même justice qu'il rejettera de son royaume toutes les nations qui imiteront Israël dans son aveuglement et dans son insensibilité.

Il est bien aisé de reconnaître dans ces conviés, invités d'abord avec quelques distinctions, appelés par les prophètes, sollicités par Jean-Baptiste, pressés par Jésus-Christ même, ce peuple choisi pour qui devait être le salut, et de qui il devait descendre sur tous les peuples: *Salus ex Judais.* (Joan., IV, 22.)

Le refus que font ces conviés de se rendre aux invitations, aux sollicitations, aux empresses, nous rappelle bien l'opiniâtre résistance de ce malheureux peuple, que ni les promesses renfermées dans la loi, ni les menaces sorties de la bouche des prophètes, ni les miracles opérés par Jésus-Christ, n'avaient pu conduire à la vérité. Aussi, quand, après avoir essayé de les convaincre par le témoignage des Écritures, et l'exposition des faits qui se sont passés sous leurs yeux, l'apôtre saint Paul leur déclare qu'il va se tourner du côté des nations: *Nunc convertimur ad gentes* (Act., XIII, 46), c'est bien leur appliquer cette terrible sentence de l'Évangile: Ceux qui avaient été invités d'abord, n'en étaient pas dignes: *Qui invitati fuerant, non erant digni.*

Voilà l'histoire du peuple juif: écoutez maintenant celle des nations; elle doit vous toucher davantage, par la part essentielle que vous avez à leur sort. Mais, je vous en avertis, cette histoire n'est ni moins effrayante, ni moins terrible.

Les serviteurs ont ordre de sortir et d'aller sur tous les grands chemins. Les apôtres exécutent avec fidélité cet ordre général; ils se partagent le monde entier, ils vont porter le nom de Jésus-Christ jusqu'aux extrémités du monde: *In omnem terram exivit sonus eorum.* (Psal. XVIII, 5.) Partout ils annoncent les désirs et les volontés du Maître; ils réunissent dans sa maison tous ceux qui montrent quelque docilité à leur voix: les désordres d'une vie passée dans le libertinage, l'extravagance d'un esprit séduit par le préjugé de l'éducation, la férocité des peuples les moins policés et les plus barbares, la fausse délicatesse des nations les plus éclairées et les mieux instruites, rien ne les arrête; et tous ceux qui, du milieu de ces peuples, se soumettent à les suivre, sont admis, bons et mauvais: *Congregaverunt omnes quos invenerunt, bonos et malos.* Enfin, leurs succès sont si rapides, que la salle des noces est bientôt remplie: *Impletæ sunt nuptiæ discumbentium.*

Si l'Évangile en fût resté là, et si Jésus-Christ n'eût pas poussé plus loin la parabole, quel motif de confiance et de satisfaction, de présomption même pour les gentils, quand on compare leur docilité à la résistance du peuple juif! Israël est invité plusieurs fois, et il refuse; les gentils sont

à pelés une seule fois, et la salle des nocés se trouve remplie ! Mais par un seul exemple de sévérité, le maître va répandre la consécration dans tous les cœurs. Il entre dans la salle des nocés, pour examiner les dispositions de ceux qui viennent prendre part à cette fête ; il y aperçoit un homme qui n'avait point la robe nuptiale ; il l'interroge sur la témérité de cette démarche : Mon ami, lui dit-il, comment avez-vous été assez indiscret pour vous présenter ici sans votre robe ? *Amice, quomodo huc intrasti ?* Cet homme était sans réponse ; les serviteurs n'avaient pas négligé de l'instruire ; l'exemple des conviés qui étaient entrés avec lui dans la salle, la majesté du roi qui les réunissait dans sa maison, la circonstance importante dans laquelle se donnait le repas, tout aurait dû lui inspirer les dispositions les plus respectueuses. Aussi, n'ayant point d'excuse, il garde le silence : *Obmutuit*. Qu'il serait au moins consolant, mes frères, si, prenant à la lettre notre parabole, nous pouvions conclure qu'un seul, parmi tant de conviés, se trouve coupable de cette négligence ! Mais si cette robe nuptiale est, selon l'interprétation uniforme de tous les Pères, la figure de la charité ; si le même reproche, et les anathèmes qui en sont la suite, sont réservés à ceux que le péché aura dépourvus de cette vertu précieuse ; combien la salle des nocés, c'est-à-dire l'Eglise de Jésus-Christ, ne renferme-t-elle pas de ces conviés indiscrets qui ne savent respecter ni le prix de leur vocation, ni la majesté du Maître qui les appelle !

Quoi ! mes frères, vous entrez librement dans nos églises, vous participez à nos prières, vous vous nourrissez du pain de la parole, vous avez quelquefois même la témérité de passer jusqu'à la table sainte ; et on vous connaît les habitudes les plus invétérées ; et l'intérieur de vos maisons est témoin d'injustices de toutes les natures ; et vos voisins, vos familles sont scandalisés de votre conduite ; et nos temples sont quelquefois profanés par vos irrévérences ! Vous n'êtes ni réservés dans vos discours, ni purs dans vos tâchers, ni prudents dans toutes vos démarches ; et cependant vous vous glorifiez de votre vocation, vous vous flatez d'appartenir au Dieu qui vous invite, vous vous croyez destinés à célébrer avec lui les nocés éternelles de l'Agneau ! Imprudents que vous êtes ! ne vaudrait-il pas mieux que vous eussiez été oubliés dans l'invitation, et que la salle des nocés vous eût été fermée pour toujours ? *Amice, quomodo huc intrasti ?* Que répondrez-vous, lorsque le souverain Roi des anges et des hommes vous citera devant lui pour vous demander compte de vos dispositions ? Le silence et la confusion seront votre partage. L'indignation et la colère du Maître doivent être implacables : Prenez cet homme, dit-il à ses serviteurs ; liez-lui les pieds et les mains, et jetez-le dans les ténèbres extérieures : c'est là qu'il y aura des pleurs et des gémissements de

dents : *Ibi erit fletus et stridor dentium*.

Je n'entreprendrai point, mes frères, de vous tracer une peinture de ce lieu d'horreur et de tourments, que la justice de Dieu prépare aux âmes criminelles ; cette vérité, pour un cœur pénétré d'une crainte salutaire, se sent mieux qu'elle ne s'exprime. Notre Dieu est infini dans ses perfections, et sa justice n'est pas moins incompréhensible que sa miséricorde est ineffable. Si, selon la pensée de l'apôtre saint Paul (I Cor., II, 9), *l'œil de l'homme n'a rien vu, l'oreille n'a rien entendu, le cœur n'a rien compris qui égale le bonheur que Dieu réserve à ses saints* ; les tourments de l'enfer doivent faire, et sur le cœur et sur les sens, des impressions qu'il n'est pas donné à l'homme d'exprimer. Tout ce que l'œil peut apercevoir de plus affligeant et de plus pénible, toute ce que le cœur de l'homme peut concevoir de plus triste et de plus amer, doit se réunir pour venger Dieu, du pécheur qui l'outrage. Ne négligez pas cette vérité, mes frères ; suivez l'avis de saint Bernard, qui conseillait aux pécheurs de descendre en esprit dans l'enfer pendant leur vie, pour apprendre à éviter d'y descendre après leur mort : *Descendant in infernum viventes, ut non descendant mortui*.

Mais voulez-vous une vérité dont la méditation soit plus à portée de vos esprits, quoiqu'elle ne soit ni moins effrayante, ni moins terrible ? Ecoutez la sentence qui termine cet Évangile : Plusieurs sont appelés, mais fort peu sont élus : *Multi sunt vocati, pauci vero electi*.

Rapprochez de cette vérité, pécheurs qui m'écoutez, tant de misérables objections si souvent détruites, et toujours rappelées avec la même sécurité : Dieu ne nous a pas créés pour nous perdre. Non sans doute, mes frères, puisqu'il vous a appelés au salut, comme tant d'autres, qui cependant, par leur faute et contre les vues de sa miséricorde, se sont perdus avant vous : *Multi vocati*. Mais vous, au lieu de répondre à cette vocation par votre fidélité, au lieu d'assurer votre élection par vos bonnes œuvres, vous vivez au gré de vos désirs, et vous vous séparez volontairement du petit nombre de ceux qui se font violence pour obtenir le ciel : *Pauci vero electi*.

Mais la miséricorde du Seigneur est grande, Dieu est partout ; il se dissimule les péchés des hommes, il ouvre la voie à la pénitence ; de longs égarements, des habitudes invétérées, de grands scandales, sont souvent expiés, réparés en un instant. Je le sais, mes frères ; aussi je ne viens point vous prêcher une doctrine désespérante. Je n'ignore pas que quand le Seigneur dit, par la bouche d'un de ses prophètes, qu'à quelques instants que l'impie retourne à lui, il le recevra, pourvu que ce soit dans toute la sincérité de son cœur. Tous les pécheurs sont compris dans cette invitation consolante : *Multi vocati* ; mais combien à qui leur obstination ferme cette voie de pénitence qui leur était ouverte ! combien plus encore de fausses pénitences, plus criminelles aux

yeux de Dieu que l'impénitence elle-même ; d'où je conclus que les vrais et sincères pénitents se réduisent à un très-petit nombre : *Pauci electi*.

Laissez écouler l'âge de la jeunesse et des plaisirs, ajoutez-vous encore ; laissez passer le temps des occupations et des affaires ; attendez que j'aie pu me choisir un lieu de retraite et de repos, où je puisse mettre un intervalle entre la vie et la mort : alors je promets de réformer les voies de mes premières années ; j'ai un secret pressentiment qu'alors je servirai Dieu avec encore plus d'ardeur que je n'en ai eu à obéir à mes passions. Et sur quoi peut être fondée, mes frères, une espérance aussi flatteuse qu'elle est incertaine ? Voulez-vous le savoir ? sur une vérité constante : c'est que Dieu ne dédaigne pas les restes d'une vie usée, pour ainsi dire, dans le crime ; c'est que les derniers moments de la vie la plus criminelle peuvent, par la grâce, devenir des instants de salut ; c'est qu'on a vu quelquefois des prodiges de sainteté et de pénitence succéder à des prodiges d'impiété et de désordres ; c'est, en un mot, que tant que Dieu conserve la vie à un pécheur, on n'a pas droit de lui dire qu'il ne sera pas du nombre des élus, parce qu'il appartient à cette multitude d'appelés qui composent l'Eglise d'ici-bas : *Multi vocati*.

Mais, sans contredire cette vérité, en voici une autre qui n'est pas moins incontestable, et qui se trouve confirmée par l'expérience journalière : c'est que très-peu parviennent à cet instant de repos qu'ils s'étaient promis, très-peu travaillent sérieusement à ce plan de réforme qu'ils avaient projeté ; c'est que le nombre des morts subites et prématurées l'emporte de beaucoup sur les morts chrétiennes et prévues, et que plusieurs de ceux qui ont été appelés par la miséricorde, invités, pressés même par grâce, sont rejetés par justice : *Pauci vero electi*.

Mon Dieu, gravez cette vérité dans nos cœurs : qu'elle nous apprenne à connaître l'esprit de notre vocation, à en estimer le prix, et à en prévenir l'abus que nous en pourrions faire ; faites que nous ne passions jamais de la main de votre miséricorde sous celles de votre justice. Quelque borné que soit le nombre de vos élus, nous savons que vos bontés sont sans bornes ; nous les réclamons avec humilité, nous les désirons avec ardeur, nous les attendons avec confiance ; faites que nous les éprouvions ici-bas avec abondance, et que nous en jouissions pendant l'éternité avec tranquillité et avec paix. Ainsi soit-il.

XX^e DIMANCHE APRES LA PENTECOTE.

Sur l'Épître de saint Paul aux Ephésiens, c. V, v. 15-20.

Véritable sagesse. Prudence chrétienne. Sanctification du temps présent. Vices qui nous en détournent.

Que le caractère du juste, mes frères, est

éloigné de celui de l'impie ! L'Apôtre saint Paul, dans les leçons qu'il donne aux Ephésiens, nous fait sentir, par une opposition bien marquée, la différence de ces deux caractères. Il ne nous rend pas moins sensible le danger de se livrer aux impressions contraires à celles de la vertu ; et tandis que les méchants se croient les seuls sages ici-bas, qu'ils accusent de folie ceux qui fuient et détestent leurs amusements, l'Apôtre nous montre d'une manière bien évidente et bien certaine en quoi consiste la véritable sagesse, et quels sont ceux qui méritent de porter le nom de sages sur la terre.

Avez-vous le honneur de la goûter, mes frères, cette sagesse admirable qui vient de Dieu ? Fermez-vous soigneusement l'oreille aux conseils insensés des pécheurs ? Estimez-vous, comme vous le devez, le temps qui vous est donné pour votre salut ? Craignez-vous les dangers qui vous environnent et qui rendent les jours vraiment mauvais pour vous ? Vous occupez-vous surtout des œuvres saintes qui peuvent remplir ces jours d'une manière utile et édifiante ? Jésus-Christ devient-il la règle, le modèle, le principe et la fin de toutes vos actions ? Si vous voulez nous entendre avec attention, il vous sera facile de répondre à toutes les questions que nous vous proposons, puisque tous ces devoirs sont renfermés dans l'épître de ce jour, et que son texte va former aujourd'hui l'objet de cette instruction. Suivez-moi avec toute l'application dont vous serez capables.

Nous ne pouvons pas douter, mes frères, que la prudence ne soit une grande vertu, lorsque nous entendons l'Apôtre la recommander aux premiers fidèles, comme un des plus puissants moyens de sanctification. Il veut qu'on ait soin de se conduire avec circonspection : *Videte quomodo caute ambuletis*. Il recommande, non cette prudence de la chair, cette ruse, cette politique raffinée, qui, pour parvenir à leurs fins, trament sourdement des projets, emploient le déguisement et le mensonge, et réussissent par des menées qui tendent ordinairement à la ruine ou au détriment du prochain. Cette prudence est celle des enfants du siècle, souvent mieux conduite dans ses opérations que celle des enfants de lumière, mais bien différente par les effets qu'elle produit.

La prudence que nous recommande l'Apôtre, est celle dont il est si souvent parlé dans les Livres saints, qui consiste à s'observer soigneusement dans ses pensées, parce que Dieu est le scrutateur des cœurs ; dans ses paroles, parce que la langue qui rompt la barrière de la circonspection qui devrait la retenir, est la source d'un déluge de maux ; dans ses actions, parce que le motif qui les détermine en établit la justice ou l'iniquité ; dans ses désirs, parce qu'il est bien rare que, du fond de notre corruption, il s'élève des volontés saintes et irréprochables : aussi, à presque toutes les pages de nos divines Écritures, nous est-il recommandé de veiller et de craindre. C'est de cette crainte, c'est

de cette vigilance que l'Apôtre nous renouvelle aujourd'hui le précepte, quand il nous dit de marcher avec prudence : *Videte quomodo caute ambuletis.*

Ne marchons donc pas comme des insensés : *Non quasi insipientes.* Cette seule comparaison de l'Apôtre devrait faire ouvrir les yeux à ceux qui vivent sans foi, sans loi, sans religion et sans mœurs ; il les compare à des insensés. En effet, un homme privé de l'usage de sa raison agit, parle, court, sans pouvoir se rendre compte à lui-même de l'objet de ses actions, de ses paroles et de ses démarches ; et quand l'égarément de son esprit est accompagné d'agitation et de transport, il cherche le danger, et s'y précipite avec une indiscrète fureur.

O vous tous qui marchez dans la voie de l'égarément et du péché, voilà votre portrait ! S'il est vrai que vous ne craigniez et ne croyiez rien, comme vous affectez de le dire, et c'est ce que je ne me persuaderai jamais ; s'il est possible que les remords de votre conscience soient étouffés au point de n'être plus troublés ; que le flambeau de la foi soit tellement éteint que vous n'en soyez plus frappés ; en un mot, si vous êtes véritablement du nombre de ces hommes dont parle l'Écriture, qui disent avec assurance : Bu-vons et mangeons, livrons-nous aux désirs de notre cœur, demain nous mourrons, et à notre mort tout sera fini pour nous : vous êtes des insensés ; les livres saints vous ont donné ce nom, et votre conduite le justifie : comme un homme privé de raison, vous ne savez d'où vous venez, ni où vous allez ; votre vie n'est qu'un cercle ennuyeux de plaisirs qui ne vous serviront de rien ; vous êtes du nombre de ces personnes qui, réduites à l'imbécillité, tournent sans cesse sans pouvoir se rendre compte de leurs démarches.

Mais si la conscience parle encore au dedans de vous-mêmes ; si l'impression méritable de la crainte des jugements de Dieu alarme quelquefois votre cœur ; si, malgré les leçons que l'incrédulité ne cesse de débiter à vos oreilles, vous ne pouvez pas vous dissimuler qu'il est un avenir ; et si, au mépris de ces lumières, vous suivez toujours la voie de vos passions, c'est donc volontairement que vous vous précipitez dans l'abîme : alors vous êtes non-seulement des insensés, mais des frénétiques qui cherchent le danger, et s'y livrent avec une impétuosité inconcevable. Et pourquoi suivre cette route dangereuse, tandis que l'Apôtre vous recommande de marcher comme des hommes sages ; *Sed ut sapientes* ; c'est-à-dire comme des hommes qui savent ce qu'ils font, qui connaissent d'où ils viennent et où ils tendent ; qui sont assurés, par le témoignage de leur conscience, que l'on ne se repent jamais du bien que l'on a pratiqué ; et qui, comme l'Apôtre, aperçoivent par la foi cette couronne de justice que le juste Juge réserve à leur fidélité et à leur persévérance, s'ils ont le honneur de consommer leur course et de terminer heureusement leurs

combats ? Ils sont vraiment sages, ces hommes, puisqu'ils marchent vers un but assuré. Et quand même, comme l'avancent les incrédules, ce but serait incertain, ils marchent du moins sur la foi des hommes les plus éclairés de tous les siècles ; ils marchent dans une voie qui a été tracée dès le commencement par nos pères, et qu'il n'a pas été possible aux méchants d'altérer ni de détruire entièrement ; tandis que vous qui ne croyez pas, ou qui vivez d'une manière opposée à la foi, vous n'avez pour appui que des raisonnements sans principes, des guides sans autorité, et vous préférez honteusement vos lumières à la révélation ; l'erreur de votre siècle à la loi de tous les temps ; le témoignage de quelques esprits forts, à l'enseignement des plus saints et des plus savants docteurs de l'Église.

Ah ! mes frères, suivons l'avis de l'Apôtre ; marchons toujours avec circonspection, et rachetons le temps, parce que les jours sont mauvais : *Quoniam dies mali sunt.* Les jours sont mauvais ; vous en convenez, mes frères, vous vous en plaignez sans cesse ; mais l'entendez-vous dans le même sens ? C'est, suivant vous, la stérilité de nos campagnes, la cherté des aliments, la diminution sensible de vos fonds, la multiplicité des charges et des subsides qu'il vous faut porter, la difficulté d'accroître vos revenus et vos profits, ou de conserver le bien que vous avez acquis à la sueur de votre front ; la peine que vous éprouvez quand vous voulez recueillir le fruit de vos travaux, et le salaire qui vous est dû : et quand il vous arrive quelques-uns de ces contre-temps, vous vous écriez bientôt que les jours sont mauvais : *Dies mali sunt !* Qu'on vous parle alors, si vous jouissez de quelque aisance, de venir au secours de vos frères, pour qui les temps sont beaucoup plus durs qu'à vous ; qu'on vous expose quelques-uns de ces misères peu communes, qui réduisent à manquer du plus étroit nécessaire, des familles honnêtes, estimables et utiles, que des malheurs imprévus renversent tout à coup ; qu'on vous reproche que tandis qu'on voit sortir de vos mains avec une prodigieuse facilité tout ce qui peut contribuer à vos amusements et à vos plaisirs, on les voit toujours fermées sur le pauvre ; que jamais vous ne prenez part à ces pieuses associations qui ont pour objet le soulagement des malheureux ; que répondez vous à ces avertissements et à ces reproches ? Que les jours sont mauvais : *Dies mali sunt !*

Où, ils le sont, mes frères. Ils l'étaient longtemps avant vous, puisque l'Apôtre en avertit les premiers chrétiens : ils le sont plus que jamais dans ce siècle, où la main de Dieu s'appesantit visiblement sur nous. Ne vous y méprenez pas cependant ; quand je parle de jours mauvais, je parle, avec l'Apôtre, non des afflictions qui les traversent, mais des iniquités qui les remplissent et les souillent ; je ne vous plains pas tant des diminutions sensibles que vous éprouvez dans vos biens, que de l'affaiblissement

notable de votre foi, du refroidissement total de votre charité : et loin de vous répéter, comme l'avarice et la cupidité vous crient sans cesse : Ménagez, épargnez, endurcissez vos cœurs, gardez, amassez pour un avenir incertain, parce que les jours sont mauvais ; je vous crie avec l'Apôtre : Rachetez le temps : *Redimentes tempus*. Rachetez-le par des œuvres saintes, qui tiennent la place de toutes les frivolités auxquelles vous vous livrez tous les jours : *Redimentes* ; rachetez-le par des œuvres de justice, qui réparent les rapines, les concussion, les profits criminels qui vous ont enrichis aux dépens du prochain ; *Redimentes* ; rachetez par des œuvres édifiantes, tant de scandales que vous avez donnés dans l'intérieur de vos maisons, dans le sein d'une ville, d'une paroisse ou d'un quartier : *Redimentes* ; rachetez par des œuvres de pénitence, tant de mollesse, tant de sensualité, tant de plaisirs illicites auxquels vous vous êtes livrés avec emportement et avec fureur : *Redimentes* ; rachetez surtout par des aumônes intelligentes, abondantes et secrètes, cette multitude d'infidélités en tous genres, qui sont l'effet de l'orgueil, de l'ambition, de la cupidité et de tant d'autres passions qui ont rendu jusqu'à présent vos jours si mauvais aux yeux de Dieu : *Redimentes tempus, quoniam dies mali sunt*.

Vous voyez donc, mes frères, que le langage des justes et celui des méchants s'accordent à dire que les jours sont mauvais : mais les uns se plaignent de la diminution de leurs trésors, les autres gémissent de ce que les trésors d'iniquité et de colère s'accroissent : aussi l'Apôtre ne se lasse-t-il pas de rappeler aux fidèles la nécessité de marcher prudemment : *Nolite fieri imprudentes* ; et aussitôt il en donne le moyen.

S'appliquer à connaître quelle est la volonté de Dieu : *Intelligentes quæ sit voluntas Dei*. Ainsi l'étude de la religion, l'assiduité à entendre les vérités qu'elle nous propose, l'application à les lire, à les méditer dans les livres qui nous les expliquent, sont toutes des œuvres dictées par la prudence. Nous regarderons donc désormais comme insensée, la jeunesse qui ne montre que de la répugnance pour s'instruire des vérités du salut. Nous qualifierons ainsi les pères et mères qui négligent, sur un point aussi important, l'éducation de leur famille. Nous vous reprocherons à tous votre extravagance et votre folie, quand nous vous verrons préférer vos amusements, vos affaires, à la parole de Dieu qu'on vous annonce ; quand nous saurons que vous passez des semaines entières sans ouvrir un livre qui vous la remette sous les yeux, ou que vous ne l'écoutez qu'avec dégoût et par contrainte. L'imprudence sera toujours le partage de celui qui n'écoute pas la volonté de Dieu.

Que vous êtes donc éloignés de la prudence que recommande l'Apôtre, vous, chrétiens qui vous livrez aux excès du vin, qui aimez la bonne chère, vous qui vous faites un dieu de votre ventre, et qui portez

souvent à la prière une âme appesantie par l'excès, un esprit émoussé par une vie toute sensuelle ! Et comment être prudent sans vigilance ? Comment veiller quand on éteint le flambeau de la raison, qui, allumé par celui de la foi, peut seul nous faire marcher d'un pas ferme ? De cette habitude, que doit-on attendre ? De là naît la dissolution, dit l'Apôtre : *In quo est luxuria*, c'est-à-dire les crimes les plus honteux. Et n'oubliez jamais, mes frères, que l'ivrognerie marche toujours avec le vice que l'Apôtre évite de nommer ; que ces deux passions une fois introduites dans le cœur, il faut des efforts incroyables pour les déraciner ; et que dans un assez long exercice du saint ministère, à peine, si la prudence nous permettait de parler, pourrions-nous citer quelques exemples de pécheurs de ce genre parfaitement convertis.

O vous que ces vices dominent, votre conversion, toute difficile qu'elle est, serait bien assurée, si vous suiviez l'avis que vous donne aujourd'hui l'Apôtre, de vous remplir d'abord du Saint-Esprit : *Implemini Spiritu sancto* ; c'est-à-dire, si on vous voyait fuir avec soin tout ce qui avait chassé et couristé cet Esprit dans vos cœurs, vous séparer, par conséquent, des compagnies qui entraînent dans la dissipation et dans le plaisir ; régler votre vie, et vous montrer scrupuleux observateur de la règle que vous vous serez imposée à vous-mêmes, principalement pour l'usage des aliments et des boissons ; vous prescrire des privations qui exigent la liberté que vous vous êtes permise à cet égard ; chasser surtout de votre imagination les peintures obscènes que les fumées du vin y avaient favorisées si souvent ; vous entretenir, suivant le langage de l'Apôtre, de discours édifiants : *Loquentes vobismetipsi in psalmis, hymnis et canticis* ; tourner vos pas assidûment vers la maison de Dieu ; substituer l'assiduité aux Offices, à celle que vous aviez montrée jusqu'ici pour ces endroits où règnent l'intempérance et la débauche ; consacrer votre bouche à la récitation des Psaumes, au chant des cantiques et des hymnes spirituels, pour sanctifier une langue qui s'est si souvent souillée par des paroles équivoques, par des discours sales et impudents, par des chansons qui ne respiraient que les crimes les plus déshonorants pour l'humanité ; vous animer à la reconnaissance envers Dieu : *Domino gratias agentes* ; en emprunter le langage pour exprimer les sentiments de votre cœur ; et effacer par ces impressions, tant d'imprécations, tant d'invectives, tant d'injures que vomit ordinairement un cœur abruti par l'excès du vin.

Enfin cette folle joie, cette sécurité imbécile, cette criminelle satisfaction qu'éprouvent les esclaves de cette passion honteuse, ne peuvent mieux se réparer qu'en s'appliquant le dernier avis de l'Apôtre : une sage subordination qui ait pour principe la crainte de Jésus-Christ : *Subiecti in timore Christi* ; c'est-à-dire, qu'un homme enclin à l'habi-

vide du vin, ne saurait se choisir un guide trop éclairé, et lui donner une confiance trop étendue; qu'il doit se proposer la plus scrupuleuse exactitude à suivre les moyens qu'il lui indique pour rompre ses chaînes; qu'il doit avoir devant les yeux Jésus-Christ, dont ce ministre lui tient la place, et craindre autant de manquer à ses avis, que si la sagesse éternelle les lui donnait immédiatement elle-même.

Voilà, mes frères, bien des moyens pour surmonter un penchant presque indomptable; mais je répondrais bien à ceux qui voudraient en faire usage, que, quelque courbés qu'ils fussent sous le poids de cette terrible habitude, ils en briseraient bientôt les liens, s'ils étaient plus fidèles à les employer. Ce que je dis aux esclaves du vin, je le dis à tous les pécheurs, de quelque nature que soient leurs habitudes.

Parlez vous-même à leur cœur, ô mon Dieu! mais de cette voix forte et puissante qui réveille les morts et les tire du fond de leur tombeau. Faites-leur entendre que cet assoopissement profond que produit le vice de l'intempérance et toute habitude criminelle, est bien près de la mort éternelle! qu'ils entendent votre voix! qu'ils goûtent les leçons de votre sagesse! qu'ils marchent dans les voies de la prudence, et parviennent au terme que vous promettez à la pénitence sincère, dans l'éternité bienheureuse! Ainsi soit-il.

*Sur l'Évangile selon saint Jean, c. VI,
v. 46-50.*

Fausse prudence et dangereuse sécurité des malades et de leurs amis. Fruits de notre reconnaissance envers Dieu.

Tous les pas de Jésus-Christ, mes frères, sont marqués par des prodiges, et tous ces prodiges sont des leçons. La conduite que tiennent ceux qui viennent implorer son assistance, celle qu'il tient lui-même à leur égard, les demandes qu'ils font au Sauveur, les reproches, les menaces ou les avis qu'il leur adresse, tout porte un caractère d'instruction qu'un cœur simple et docile ne saurait méconnaître. Quel fonds de morale, par exemple, dans le récit abrégé du miracle que renferme l'Évangile de ce jour, et que l'application en devient facile à ceux qui l'écoutent avec attention et avec foi! qu'elle est bien propre à affermir notre croyance, à régler notre confiance, à exciter notre reconnaissance et notre amour!

L'histoire de Jésus-Christ nous offre des guérisons miraculeuses; mais celle-ci est accompagnée de circonstances qui doivent nous la rendre bien remarquable. Vous y verrez quelles sont, dans l'ordre spirituel, les infirmités qui peuvent le plus exciter vos alarmes, la manière d'intéresser le Seigneur sur vos maux, et le retour qu'exige de votre part l'attention qu'il donne à vos misères: prêtez toute votre application à ce détail.

Si Jésus-Christ eût été capable de faire

acceptation des personnes, rien n'était plus propre à l'intéresser que l'événement qui lui est offert dans l'Évangile de ce jour. Celui qui vient le trouver, est un des premiers officiers de la cour d'Hérode, ou de ceux qui approchaient le plus souvent de sa personne: *Regulus*. La prière qui lui est faite est en termes si pressants, qu'on y voit toute la tendresse d'un père qui tremble sur la vie de son fils: *Cujus filius infirmabatur*. La demande de cet homme est fondée sur la connaissance qu'il a acquise de la puissance de Jésus-Christ: *Cum audisset*. Le mal est grave, la maladie a fait des progrès que tout l'art ne peut arrêter, et le jeune homme est réduit à la dernière des extrémités: *Incipiebat enim mori*. Toutes ces considérations cependant ne déterminent point Jésus-Christ: lui, à qui les prodiges ne coûtaient rien, qui les avait souvent opérés sur le simple désir de ceux qui le sollicitaient; qui répondait à la foi du lépreux: *Je le veux, soyez guéri*: « *Volo, mundare* » (*Matth.*, VIII, 3); à la confiance de l'hémorrhôïssé qui ne désirait que de toucher son vêtement: *Femme, votre foi vous a sauvée*: « *Malier, fides tua te salvam fecit* » (*Matth.*, IX, 22), » ne répond à la demande de cet officier que par un reproche.

Il nous importe bien, mes frères, de découvrir ce qu'il y avait de défectueux dans sa démarche et d'imparfait dans sa prière, afin d'apprendre à rectifier les nôtres.

Premièrement, cet homme ne pense à Jésus-Christ que lorsque l'affliction le presse: il n'en attend qu'un soulagement temporel; et si la maladie de son fils ne lui eût pas causé les plus vives inquiétudes, il ne se fût pas déterminé à quitter le tumulte et la dissipation de la cour. N'a-t-on pas lieu, mes frères, de suspecter la piété de ceux qui ne sont réguliers et dévots que dans les tribulations et dans les dangers? Qu'un accident les menace, que les maladies les conduisent aux portes de la mort, ils fatiguent le Ciel par leurs importunités; rendez-les à leur tranquillité et à leur état ordinaire, ils pensent à peine à s'acquitter du tribut de prières que la religion leur impose.

Secondement, on peut conjecturer avec beaucoup de fondement, que cet homme, avant de s'adresser à Jésus-Christ pour son fils, avait épuisé toute autre ressource. L'art des médecins avait été employé sans succès; la maladie avait fait un progrès qui la rendait incurable; le malade était peut-être abandonné, du moins désespéré de ceux qui l'avaient suivi, puisqu'il commençait à tourner à la mort: *Incipiebat enim mori*. Et dans la conduite de ce père, à qui nous ne pouvons refuser de la tendresse pour son fils, nous y reconnaissons aussi celle de la plupart des parents, qui envoient les malades dans leur dernière infirmité. Nous le voyons (et nous en gémissons tous les jours), que Jésus-Christ, dans la personne des ministres de l'Évangile, est appelé le

dernier, et qu'on n'a recours aux sacrements que lorsque le malade commence à lutter contre la mort : *Incipiebat enim mori*.

Je dis que nous en gémissons, mes frères, parce que nous en sentons l'abus, et surtout parce que nous en connaissons le danger : aussi, je ne saurais trop insister sur cette vérité, et vous représenter cette conduite sous des couleurs trop frappantes.

Une maladie commence; les premiers symptômes ne sont pas toujours effrayants; le germe ne s'en développe que par degrés. Les médecins qu'on appelle d'abord, et qui, pour le succès de leur art, croient avoir besoin de toute la tranquillité et de toute la confiance du malade, ont coutume de le rassurer par leurs discours; et le jugement qu'ils portent de la maladie, est presque toujours, dans ces premiers moments, une sentence de vie : *Infirmus hæc non est ad mortem*. (Joan., XI, 4.) Le mal résiste aux remèdes; c'est une raison pour les multiplier et les rapprocher davantage : on se détermine à appeler au secours du malade ceux que l'expérience dans le traitement des maladies rend plus éclairés. On s'occupe beaucoup des moyens de réparer les fautes qu'on a faites dans les premiers instants, on se supplée à l'inutilité des médicaments déjà employés. Toutes ces précautions, et leur peu de succès, jettent l'alarme dans l'esprit d'une mère tendre, d'une épouse fidèle, d'un fils plein de reconnaissance; et dans cet état d'agitation, penseront-ils à appeler les ministres de l'Eglise, pour faire concourir, si Dieu le permet, le soulagement spirituel avec les remèdes corporels qu'on s'empresse de donner? Non, mes frères; on est encore trop accablé par la douleur pour faire cette démarche, et l'on attend que des amis moins préoccupés y pensent.

Mais de nouveaux inconvénients se présentent. Comment en toucher un mot sans désespérer toute une famille alarmée, et rendre évident un danger qu'on ne voit encore que de loin? D'ailleurs, disent des amis trop humains, le malade est assez fatigué par les remèdes qu'on lui a fait prendre; il a besoin de toutes ses forces pour ceux qu'on lui prépare. Quel risque, après tout, d'attendre qu'un nouveau traitement ait rendu le danger plus manifeste et plus certain?

Quel risque? il est terrible. Dieu, qui conduit l'œil et la main des médecins, au milieu des conjectures inséparables de leur art, permet souvent qu'ils s'égarer dans ce labyrinthe impénétrable. Ils croient avoir trouvé la cause du mal, et ils ont choisi les remèdes les plus opposés à la nature de la maladie : ces remèdes devraient dégager la tête du malade et le rappeler à lui-même; ils lui causent, au contraire, un accablement plus profond : ils étaient destinés à prolonger ses jours; ils les abrègent. Déjà les signes avant-coureurs de la mort se sont fait apercevoir; on voit sur le visage de ceux qui approchent du malade, un air d'embarras et

d'inquiétude; lui-même n'est plus sensible à rien; c'est là le moment où l'on appelle l'Eglise et ses secours; la frayeur peinte sur le visage, ou nous aborde, ou nous presse de nous rendre auprès du lit de douleur; on nous fait entendre que le moindre délai est dangereux, parce que le malade tourne déjà à la mort : *Incipiebat enim mori*. A notre arrivée dans la maison, nous nous apercevons bien que les terreurs ne sont pas vaines; le malade peut à peine nous comprendre; nous l'entendons à peine nous-mêmes; quelques sentimens de douleur à peine avoués du cœur, quelques promesses très-peu réfléchies, sont les seuls fondemens sur lesquels vont porter les grâces de trois grands sacrements.

Ah! mes frères, je vous en conjure, faites que ce détail, qui est dicté d'après l'expérience la plus constante, ne soit point infructueux pour vous. Si vous vous aimez vraiment les uns les autres, ne négligez pas de vous procurer ces secours, lorsqu'il est temps encore d'en faire un saint usage. La crainte d'effrayer et de troubler un malade qui vous est cher, et lui parlant de ces dernières ressources, est de quelque poids sans doute; mais est-elle à comparer avec le danger si commun de lui rendre ces secours inutiles? Si, par une fausse tendresse et un cruel attachement, le malade a vu s'érouler les moments où ces secours auraient en leur effet, quel reproche n'aurait-il pas à vous faire au milieu des tourmens que vous pouviez lui éviter peut-être, en lui procurant ces moyens de salut? Pardonnez à mon zèle, de s'être étendu sur cette vérité : comme c'est une bien pénible amertume dans l'exercice de notre ministère, de voir nos pas arrêtés et nos fonctions gênées auprès des mourants, nous avons le plus grand intérêt de vous en faire sentir les tristes conséquences.

Un troisième reproche à faire à cet homme de l'Evangile, c'est de n'être attiré auprès de Jésus-Christ que par le bruit de ses miracles : *Nisi prodigia videritis, non creditis* : Si vous ne voyez des miracles, vous ne croyez point. La pureté de la doctrine du Sauveur méritait bien l'attention de cet homme; et s'il eût été plus sensible à ses intérêts, on l'eût vu marcher à la suite de Jésus-Christ uniquement pour l'entendre et s'instruire : mais tant qu'il n'a aucun besoin temporel qui le presse, et qu'il croit pouvoir se passer du Sauveur, tout ce qu'on en raconte à Capharnaüm et dans toute la Judée ne lui donne pas même le désir de le voir; il faut que l'extrémité de son fils l'oblige à recourir à cette seule ressource qui lui reste.

N'est-ce pas aussi ce même motif qui nous fait agir dans les choses de la religion? Je ne parle point ici de cet intérêt si légitime, qui, comme le Prophète, nous attache à la loi à cause de la récompense, qui n'est autre chose que Dieu même : quand la fin est si pure, le motif n'a rien de bas ni de sordide :

mais je parle de cet intérêt d'état, d'amour-propre, de société, de respect humain, qui lie tant de chrétiens, et les unit dans la pratique des mêmes vertus, pour lesquelles ils n'ont souvent, d'ailleurs, que de la répugnance et du dégoût. La foi de cet officier de l'Évangile eût été bien infructueuse, si elle n'eût eu que ces caractères; mais l'ignorance et la dissipation ordinaire de son état lui servent en quelque sorte d'excuse : sa promptitude à croire, son empressement à demander, vont commencer à en réparer les défauts. Il souscrit aux reproches de Jésus-Christ par son silence; mais il ne perd point de vue l'objet de sa prière : Seigneur, lui dit-il, descendez avant que mon fils meure : *Descende priusquam filius meus moriatur*. Sa foi se forme par degrés : il croit bien en Jésus-Christ; mais il ne pense point que celui qui commande à la nature peut aussi commander à la mort, et qu'il ne lui en coûte pas plus pour tirer du tombeau celui qu'elle soumet à son empire, que de l'arracher de ses bras lorsqu'elle s'efforce de le terrasser : au moins apprend-il aux justes à faire une prière bien utile dans la tentation.

Ce fils aux prises avec la mort, est la figure d'une âme juste, mais faible, que de violentes tentations agitent, et que sa faiblesse peut trahir à tous moments. Il est bien important pour elle qu'elle dise à Dieu : Seigneur, venez avant que je ne tombe dans la mort du péché : *Descende priusquam moriatur*; votre secours deviendrait et plus lent et plus incertain, si j'avais eu le malheur de me laisser séduire; et j'ai la confiance que nous ne me le refuserez pas, quand, pénétré de ma faiblesse, je crierai vers vous du fond de mon infirmité.

Jésus-Christ pouvait faire à cet homme de nouveaux reproches; mais il en a dit assez pour l'instruire; il agit maintenant pour le toucher : Allez, lui dit-il, votre fils se porte bien : *Filius tuus vivit*.

Il n'est pas possible, mes frères, de renfermer en si peu de paroles plus de consolations. Cet homme ne s'attendait point à une guérison si prompte et si parfaite; il espérait voir Jésus-Christ venir dans sa maison, au risque peut-être que son fils fût la victime de ce délai; et ce divin Sauveur opère à l'instant même le prodige qu'il demande. Par une seule parole pleine d'instruction, il éclaire sa foi et la nôtre; elle lui apprend quel est l'esprit de la prière, et quelles en sont les qualités. Il rend la sienne efficace, parce qu'elle est vive, parce qu'elle est humble, parce qu'elle est persévérante. Aussi cet homme n'hésite plus; à la parole de Jésus-Christ, il retourne à sa maison : sur le point d'y arriver, il aperçoit ses serviteurs qui viennent au devant de lui. Sa foi était devenue trop ferme pour que leur approche pût troubler sa confiance; il apprend sans étonnement que son fils jouit d'une santé parfaite; et s'il demande à quelle heure il a reçu du soulagement, ce n'est pas pour intéresser sa foi, mais pour exciter celle de toute sa maison. La comparaison

de la septième heure du jour, avec le moment où Jésus-Christ lui parlait, lui donne occasion de publier les miséricordes de son bienfaiteur, et d'inspirer à toute sa famille la reconnaissance dont il est pénétré lui-même : Il crut, et toute sa maison crut avec lui : *Credidit, et domus ejus tota*.

Vous le voyez, mes frères, la reconnaissance n'est point une vertu infructueuse et stérile dans la religion : mais elle est rare. Le peu de zèle à accroître la piété et à inspirer l'amour de la justice en est une preuve : car, à descendre du général au particulier, où sont les cœurs vraiment pénétrés des grâces qu'ils ont reçues, et fidèles à en témoigner leur gratitude ? n'est-ce pas un des objets sur lesquels les âmes les plus régulières ont à s'examiner davantage sous les yeux de Dieu, et peut-être à s'humilier ? On s'estime heureux d'appartenir à la foi, de se sentir de l'horreur pour le vice et de l'attrait pour la vertu; de se trouver dans des circonstances qui mettent à l'abri des grandes tentations, de se voir à portée de s'animer et de s'instruire, soit par les exemples, soit par les conversations ou les lectures, et on en reste à ce premier sentiment.

N'en est-il pas un autre que la reconnaissance devrait inspirer, qui serait de se montrer sensible aux malheurs de ceux que se penchant ou l'occasion entraîne dans une voie tout opposée; de travailler, d'abord par ses prières, ensuite par ses invitations et par les autres moyens que le zèle et la piété inspirent, à ramener tous ceux qui s'égareront ? Non, mes frères, ce n'est point assez pour la plupart des justes de dire qu'ils ont cru, qu'ils ont aimé; qu'ils ont pratiqué : *Credidit* : ils n'auront accompli toute justice que lorsqu'on pourra dire d'eux que la foi, la piété et la charité de ceux qui les fréquentent, ou qui leur appartiennent, sont les fruits de leur reconnaissance et de leur zèle : *Credidit, et domus ejus tota*.

Pères et mères, qu'une famille est heureuse quand on peut lui rendre ce témoignage ! et qu'elle est précieuse à la religion, quand la piété et la foi en sont le principal apanage et la plus riche possession ! Vous voyez ce que peuvent les avis et les exemples d'un père religieux, d'une mère sage et vertueuse, sur le cœur des enfants et des domestiques; et s'il se trouve de malheureuses exceptions à cette règle générale; si on voit des enfants porter le germe du vice et du libertinage, quoiqu'ils aient toujours vécu dans le sein d'une famille honorable et chrétienne; si, par un secret jugement de Dieu, les parents les plus vigilants et les plus religieux ont la douleur de voir s'élever sous leurs yeux des enfants que leur inclination porte à des excès honteux, on peut dire, mes frères, que ces exemples sont rares, et que plus communément Dieu attache des bénédictions abondantes à une éducation dont la religion est le principe.

Mon Dieu, jetez donc des regards de miséricorde sur toutes les familles qui composent cette paroisse : ou plutôt regardez tous les fidèles que votre culte réunit sous nos yeux dans ce temple, comme une seule famille dont vous êtes le père : que la loi l'éclaire ; que l'espérance la soutienne ; que la charité l'anime ; que le zèle du salut du prochain l'embrase ; que les différents membres qui la composent s'apprennent mutuellement à vous prier, à vous connaître, et à vous aimer ; que la fidélité et la reconnaissance l'unissent parfaitement à vous ici-bas ; que la félicité et la gloire l'unissent éternellement avec vous dans le séjour de la céleste patrie. Ainsi soit-il.

XXI. DIMANCHE APRES LA PENTECOTE.

*Sur l'Épître de saint Paul aux Ephésiens.
c. VI, v. 10 17.*

Force du chrétien, en quoi elle consiste. Secours que le Seigneur nous ménage pour résister à l'ennemi.

Que les ennemis du nom chrétien ont bien tort d'envisager un disciple de l'Évangile comme un homme lâche et timide, incapable de grandes entreprises et de grands efforts ! L'Apôtre saint Paul nous le peint aujourd'hui sous des traits qui annoncent la noblesse et l'élevation des sentiments qui doivent l'animer, s'il veut être digne de Jésus-Christ. Non, tous les devoirs du christianisme ne consistent pas dans une stérile contemplation : il est des efforts à faire pour remporter la couronne, des résistances à éprouver de la part des ennemis du salut ; des combats à livrer à des puissances d'autant plus redoutables, que leurs armes sont purement spirituelles ; une armure tout entière à acquérir et à porter, pour l'opposer à tous ceux qui nous attaquent. Aussi le chrétien qui en fait usage devient-il vraiment un conquérant. La seule victoire sur ses passions, le droit qu'il s'assure à l'immortalité, rendent sa conquête beaucoup plus brillante et infiniment plus solide que celle du monde entier.

Nous sommes tous appelés, mes frères, à soutenir les combats du Seigneur ; l'exemple de Jésus-Christ, et le trésor immense de sa grâce, sont en quelque sorte l'arsenal d'où nous pouvons tirer toutes les armes qui nous sont nécessaires pour nous défendre. La prière faite avec humilité les demande et les obtient ; la vigilance continuelle nous tient prêts et nous avertit quand il faut en faire usage.

Rendons-nous donc attentifs aux avis que nous donne, à ce sujet, le grand Apôtre ; et prêtez à l'expose de cette épître toute l'application dont vous êtes capables.

Mes frères, fortifiez-vous dans le Seigneur et dans sa vertu toute-puissante. Malheur à l'homme qui s'appuie sur un bras de chair ! selon le langage de l'Esprit-Saint : *Malheur à l'homme qui se confie en l'homme seul !* (Jerem., XVII, 5.) L'un et l'autre éprouvent

la faiblesse et l'impuissance d'un tel appui. Heureux, au contraire, celui qui peut dire, comme le Prophète : *Le Seigneur est ma force, mon refuge et mon espérance !* (Psal., XLV, 2.) Il est inébranlable, tant qu'il a son Dieu pour protecteur et pour défenseur. C'est donc pour cela que l'Apôtre nous recommande de nous fortifier dans le Seigneur ; c'est-à-dire de nous tenir toujours attachés à Dieu, par la docilité de l'esprit, par la fidélité du cœur, par la fermeté de la confiance. Il veut aussi que le chrétien se fortifie dans sa vertu toute-puissante ; c'est-à-dire qu'il se renouvelle dans cette grâce invincible qui peut seule le faire résister aux attaques du démon ; et c'est pour cela que se servant, dans la suite de cette Épître, de la comparaison d'un soldat qu'on prépare à soutenir les efforts de l'ennemi, il ajoute : Revêtez-vous des armes de Dieu, pour pouvoir vous défendre des artifices du démon. L'Apôtre appelle ces différents secours les armes de Dieu, parce qu'il est convaincu, et veut persuader aux fidèles, qu'ils ne trouveront point en eux-mêmes la force nécessaire pour résister au démon ; que cette force ne peut venir que d'en haut ; que c'est en vain que l'homme se prépare à résister aux attaques de son ennemi, si Dieu lui-même ne forme ses mains au combat, et que c'est de Dieu seul qu'il doit recevoir cette armure qui peut le rendre, sinon tout à fait invulnérable, du moins invincible.

Et pourquoi l'homme ne trouve-t-il pas en lui-même cette force, ce courage, ces traits puissants qui repoussent l'ennemi et le renversent ? L'Apôtre nous en donne la raison. L'homme peut bien résister à l'homme ; tant qu'on ne lui opposera qu'un ennemi qui lui ressemble, il peut en être vainqueur ; il a alors, pour se défendre, les mêmes armes qu'on emploie pour l'attaquer ; mais, dit l'Apôtre, nous avons à combattre, non contre des hommes de chair et de sang, mais contre les principautés, les puissances, les princes du monde, c'est-à-dire, de ce siècle ténébreux, et contre les esprits de malice répandus dans l'air.

Qui ne serait effrayé, mes frères, de tout ce détail ? Quoi ! pour terrasser un seul homme et le perdre éternellement, un seul de ces esprits de ténèbres ne suffisait-il pas ? fallait-il réunir contre lui une armée formidable, et lui opposer des ennemis invincibles ? Quoi ! chaque chrétien est obligé de résister aux principautés et aux puissances, lorsqu'à peine il peut vaincre ses moindres penchans, réprimer ses moindres désirs ! A cette peinture que nous fait l'Apôtre, il est bien permis de nous livrer à la crainte, mais non au découragement et au désespoir ; et c'est à cette circonstance que nous pouvons appliquer les paroles que le prophète Elisée adressait à Giezi, son disciple, pour le fortifier dans un instant où un prince impie cherchait à s'assurer de la personne du prophète : Je ne crains point, lui dit Ehsée, cette foule de soldats qui m'environne et me presse ; Dieu est avec

moi , et avec lui seul je surpasse en nombre et en force cette multitude qui m'environne : *Plures sunt nobiscum quam cum illis.* (IV Reg., VI, 16.)

Où, mes frères, nous avons la même ressource pour nous défendre. Et de quel moyen le prince des ténèbres pourrait-il se servir pour nous surprendre, si nous sommes fidèles à suivre les avis que va nous donner l'Apôtre ! Les armes qu'il veut nous mettre en main, sont les armes de Dieu, ces armes invincibles qui, entre les mains du premier des anges, servirent à terrasser toutes ces puissances que l'enfer nous oppose. Ecrivons-nous donc avec le chef de la troupe céleste : *Quis ut Deus?* On est pourvu de tout, dit l'Apôtre, quand on est pourvu et revêtu de sa grâce ; et avec elle, on est certain de résister au jour mauvais, quand on s'applique à en faire un saint usage. Mais, afin que nous connaissions celui que nous en devons faire, l'Apôtre descend dans le détail des différents secours que nous ménage le Seigneur.

Que la vérité soit la ceinture de vos reins. La vérité est ici comparée à une ceinture, parce qu'elle environne le chrétien qui la médite, quand il est fidèle à l'étudier. De quelque côté qu'il se tourne, il trouve toujours la vérité pour le défendre. Semblable à Jésus-Christ, qui, à chaque tentation que le démon lui présente, oppose un trait des divines Écritures pour le repousser : *Scriptum est*, le chrétien peut à chaque suggestion, répondre à Satan : Il est écrit : *Scriptum est* ; parce que tout a été écrit pour notre instruction ; parce qu'il n'est pas une tentation qui n'ait été prévue, pas un désir de notre cœur qui n'ait été combattu, pas une passion que nous ne puissions réprimer par les motifs de sainteté qui nous sont présentés dans l'Écriture : *Scriptum est* ; et le chrétien qui est attentif à écouter la loi de Dieu, qui se fait un devoir de la lire souvent, qui en nourrit souvent son cœur par de salutaires réflexions, est déjà bien fort contre l'ennemi de son salut. Cette vérité qui ceint ses reins, doit être accompagnée de la justice.

Elle sert de cuirasse : la justice est inflexible, elle ne plie point, elle ne cède point aux vues particulières. La loi de Dieu est sa règle : que les passions humaines viennent se heurter contre cette justice, elle les brise : que le respect humain l'attaque, elle le repousse : que l'orgueil s'efforce de la percer de ses traits, elle les émousse ; et c'est peut-être, mes frères, ce qui engage les ennemis de la vertu à calomnier le juste. Il passe, selon eux, pour un homme dur et inflexible : lui qui, par caractère, est plein de douceur et de charité, est aussi rempli de force et de zèle quand on attaque sa justice ; mais cette inflexibilité, à qui doit-on l'attribuer ? n'est-ce pas à ceux qui voudraient triompher de la vertu ?

Le chrétien ainsi armé de la justice, a besoin pour résister, d'un moyen qui rende ses pas inébranlables dans les sentiers de la vertu ; et c'est ce que l'Apôtre appelle la

chaussure qu'il doit porter aux pieds, et qui le prépare à aller prêcher l'Évangile de paix. Ne croyez pas, mes frères, que cet avis ne regarde que les ministres des saints autels : il est un genre de prédication qui convient à tous les chrétiens, qui est renfermé dans les devoirs que la foi leur impose, et qui distingue en quelque sorte l'Évangile de paix, de l'Évangile de vérité.

Le dernier est confié spécialement à ceux que Dieu a chargés d'instruire : que les ministres de Jésus-Christ soient fidèles à l'annoncer aux peuples que Dieu leur a confiés ; que les pères et mères en procurent la connaissance aux enfants que Dieu leur a donnés ; que tous ceux qui sont dépositaires de quelque genre d'autorité, s'assurent que la vérité est connue de ceux qui vivent dans leur dépendance ; mais que tout chrétien soit prêt à annoncer l'Évangile de paix et de charité ; que tous prêchent cet Évangile, par la patience dans les maux de cette vie, par la soumission aux ordres de la Providence, par la confiance dans les desseins de Dieu sur chacun d'eux, par la douceur au milieu des méchants, par la sainteté d'une vie réglée au milieu des scandales.

Mais comment accorder cette idée de paix, avec la peinture que l'Apôtre nous fait d'armures et de combats ?

Ah ! mes frères, c'est au chrétien fidèle à nous expliquer ce mystère. Il vit dans une paix inaltérable ; il résiste sans cesse, et jouit toujours du calme de la conscience ; et il prêche en faisant aimer la vertu à ceux qui avaient le moins de goût pour elle. Servez-vous surtout du bouclier de la foi, de ce bouclier impénétrable, si terrible à l'enfer, que la victoire qui triomphe du monde est toujours attribuée à la foi : *Hæc est victoria que vincit mundum, fides nostra.*

Qu'il est donc essentiel à un chrétien de s'affermir dans la foi ! Qu'il court donc de risques quand il s'expose à la voir s'ébranler par les discours imprudents auxquels il prend part ! Qu'il est téméraire quand, au lieu de puiser la foi dans sa source, il se permet ces lectures séduisantes où elle est combattue par des sophismes, par des raisonnements philosophiques, par des systèmes adroitement concertés ! Qu'il est faible dans sa foi, quand il souffre que devant lui on oppose aux dogmes les mieux établis, de fades plaisanteries ! Et faut-il s'étonner, mes frères, si ce bouclier si puissant dans les premiers jours du christianisme ne remporte presque plus de victoires ? Qui est-ce qui en fait usage ? qui est le chrétien fidèle à honorer sa foi devant les hommes ? Ce bouclier, suivant l'expression de l'Apôtre, est propre à éteindre tous les traits enflammés du malin esprit.

Que ce saint docteur des gentils exprime bien par ces paroles les funestes effets que produisent les tentations ! Ce n'est qu'une étincelle, mais capable, selon l'expression de l'Écriture (*Jac.*, III, 5), d'embraser une grande forêt ; ce n'est qu'un magot léger qui s'élève de la mer de ce monde, mais

qui produit une pluie abondante, et forme des torrents qui entraînent le cœur le plus ferme.

Il faut, mes frères, que la foi serve de digue à ces torrents; il faut que, comme un bouclier, elle reçoive ces étincelles et les fasse périr; c'est-à-dire, qu'il faut qu'un chrétien se serve continuellement de sa foi pour précautionner son cœur contre la soif des richesses, l'altrait des honneurs, l'appât des plaisirs, le feu de la colère, le poison de l'envie; il faut que la foi lui fasse pénétrer, au travers des douceurs que lui offre chaque passion, le danger qu'elle lui cache; que, lorsque le démon excite ses desirs pour les biens de ce monde, la foi lui en découvre l'instabilité, l'inutilité même au delà du temps; que, lorsqu'il remue son ambition et son orgueil, elle le rende plus jaloux d'être écrit dans le livre de vie que de vivre dans la mémoire des hommes; qu'elle lui montre, dans une satisfaction passagère, une éternité d'amertume.

Tout chrétien qui fait usage de sa foi trouve ces vérités sensibles; mais comme la foi n'est pas la seule vertu qui puisse le défendre, l'Apôtre fait de l'espérance un casque, qu'il appelle le casque du salut. Rien n'élève l'homme davantage, et ne le rapproche plus de sa fin que cette vertu précieuse; rien ne le rend plus formidable aux puissances des ténèbres que la fermeté avec laquelle il attend les biens futurs. Rien, dit saint Jean Chrysostome, n'est capable de flatter sur la terre celui qui fait du bonheur du ciel l'objet de ses desirs: il trouve tout dans une seule pensée; il est riche en celui de qui vient toute grâce excellente et tout don parfait; il est heureux parce qu'il salue de loin sa patrie; il jouit de la paix au milieu des contradictions, parce que son cœur s'élève au-dessus de tous les objets qui l'environnent; il prend en main, pour s'entretenir dans ces consolantes pensées, l'épée spirituelle, qui est la parole de Dieu, comme le dernier moyen de défense que lui indique l'Apôtre; elle est pour lui ce glaive à deux tranchants, qui sépare l'homme terrestre et charnel de l'homme spirituel et divin, qui fait mourir le vieil homme avec toutes ses convoitises, et protège l'homme nouveau. La lecture assidue de cette parole sainte, l'attention à l'entendre, lui rendent cette ressource si familière, qu'il ne craint ni la violence, ni la surprise.

Que pouvons-nous ajouter à tout ce détail, mes frères, que les avis par lesquels l'Apôtre le termine lui-même? Invoquez Dieu en tout temps; c'est de lui seul que vous pourrez tenir toutes ces armes: vous êtes ses soldats, c'est à lui à vous marquer de ses livrées et à donner à votre bras toute la vigueur nécessaire pour défendre sa cause, qui est la vôtre. Priez-le en tout temps, parce qu'il n'est aucun moment où le démon ne fasse des efforts pour vous séduire; priez-le par toutes sortes de supplications, c'est-à-dire que, comme chaque circonstance vous présente de nouveaux

besoins, chaque besoin vous fournit de nouvelles prières. Nous sommes bien peu fondés à nous plaindre, comme nous le faisons quelquefois, que nous ne savons que dire à Dieu, que nous sommes secs et arides en sa présence, que notre âme est livrée à des distractions sans nombre; est-il un événement de notre vie, une seule de nos faiblesses, un seul moment de tentation, qui ne pût fournir les supplications les plus pressantes, si nous voulions y faire attention? Priez, mais veillez; car ce défaut d'attention dans la prière prouve que nous en faisons bien peu sur nous-mêmes, que nous retournons rarement à notre propre cœur, que nous ne le séparons presque jamais du tumulte de nos affaires pour le recueillir devant Dieu et l'occuper de ses propres besoins. Que notre vigilance, comme notre prière, porte un caractère de stabilité; puisque l'ennemi ne se lassera jamais de nous attaquer, ne nous lassons pas de nous défendre, et qu'une continuelle persévérance nous mérite une récompense éternelle. Ainsi soit-il.

Sur l'Evangile selon saint Matthieu, c. XVIII, v. 23-35.

Compte que nous devons à Dieu: combien redoutable. Grandeur de sa miséricorde. Pardon des injures.

De toutes les paraboles du saint Evangile, mes frères, vous venez d'entendre la plus touchante, et celle dont l'application me paraît la plus naturelle et la plus sensible. L'Eglise a tous les jours la douleur de voir déchirer son sein par des serviteurs cruels et ingrats, qui, oubliant qu'ils appartiennent à un Maître indulgent et miséricordieux qui les épargne et les supporte, ont la dureté de poursuivre une injure jusqu'à ce qu'ils aient assouvi leur ressentiment et leur fureur: souvent, pour arrêter leurs emportements et leurs vengeances, elle leur crie, par la bouche de ses ministres, ces paroles de l'Evangile: Serviteurs injustes et dénaturés, n'était-il pas convenable de traiter votre frère comme on vous a traités vous-mêmes? *Nonne ergo oportuit et le misereri conservi tui?* Mais que produisent ordinairement ces avertissements charitables? Ils ne servent qu'à aigrir leur ressentiment et à réveiller leur colère.

Où, mes frères, et c'est ce qui nous désole quand nous voulons employer notre ministère à ménager des réconciliations. Il n'est pas de pécheurs que nous trouvions plus endurcis et plus obstinés que les vindicatifs. Un voluptueux rougit au moins de ses désordres, un intempérant gémit de sa faiblesse; mais un cœur où règnent l'aigreur et le ressentiment, a toujours des prétextes à nous opposer et des défaites à nous donner pour couvrir l'injustice de ses dispositions.

Mon Dieu! quel fruit dois-je attendre de ce discours, puisqu'il n'a pour objet que de flétrir les âmes où règnent l'iniquité et la vengeance? Je suis certain qu'un grand nombre de ceux qui m'écourent, ont, à l'ins-

tant où je parle, quelque inimitié dans le cœur; je vais leur parler du pardon des injures; j'emploierai, pour en établir la nécessité, une parabole que la sagesse a dictée elle-même; et tandis que j'appuierai ce précepte sur les fondements les plus solides, chacun de mes auditeurs s'appliquera peut-être à le combattre par les prétextes les plus frivoles. Ah! Seigneur, cette raison seule serait capable de me décourager et de m'imposer silence! Soutenez-moi par votre grâce; c'est la cause de la charité que je vais plaider. Et vous, mes frères, le moyen de vous rendre cette instruction utile, c'est de vous en faire une sérieuse application.

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de vous avertir que, quand le royaume de cieux nous est représenté dans le saint Évangile sous la figure d'un maître, d'un père de famille ou d'un roi, c'est toujours à Dieu seul que convient l'application de cette parabole; et, par une suite nécessaire, c'est toujours nous qui sommes ou ses enfants, ou ses serviteurs, ou ses sujets. Le roi dont il est parlé dans l'Évangile de ce jour voulut se faire rendre compte par ses serviteurs de l'emploi qu'ils avaient fait des biens qu'il leur avait confiés : *Voluit rationem ponere cum servis suis.*

Ce jour devait être bien terrible pour ceux qui avaient été infidèles dans leur administration, comme il le sera pour chacun de nous si nous ne faisons pas un saint usage des grâces de notre Dieu; car, mes frères, il vient tous les jours, ce moment redoutable où le Maître doit entrer en discussion avec nous; et plus cet instant approche, plus il est important pour nous d'y penser et de nous y préparer. Vivre tranquille, et savoir que vous appartenez à un Dieu exact et rigoureux, qui doit peser au poids de son sanctuaire les paroles les plus indifférentes, les prévarications les plus légères, l'omission la moins considérable, c'est s'exposer au malheur qui arrive aujourd'hui au serviteur de l'Évangile.

Parmi ces serviteurs, il en est un qui, sans doute, ne s'était point attendu à ce moment terrible; il se trouve chargé de dix mille talents qu'il devait à son maître. Quelle dette pour un serviteur! Il fallait une grande dissipation des biens qui lui étaient confiés pour rester redevable d'une somme si considérable. Au reste, Jésus-Christ ne le suppose débiteur de dix mille talents que pour nous faire sentir, dans la misère de cet homme, le besoin que nous avons que Dieu nous remette nos offenses; dans l'indulgence qui lui est accordée, l'étonnante facilité du Seigneur à nous pardonner nos fautes, et, dans la cruauté de ce mauvais débiteur, l'injustice errante dont nous nous rendons coupables quand nous refusons d'oublier une injure.

Car, d'abord, rendons témoignage à la vérité: Que devons-nous au souverain Maître? Je ne demande pas si nous sommes redevables à sa miséricorde de tant de grâces offertes et méprisées, de tant de secours ac-

cordés et négligés; mais je demande surtout si vous n'êtes pas redevables à sa justice: si vous n'avez pas contracté envers elle des dettes que vous ne pourriez jamais acquitter au milieu des flammes éternelles. Vous n'êtes pas encore au terme de votre administration, et vous devez peut-être déjà dix mille talents; c'est-à-dire, vous avez peut-être, par vos iniquités, amassé sur vos têtes des trésors de colère. Moi-même, ô mon Dieu! (car, quand il s'agit du compte que vous doivent vos serviteurs, je ne dois pas négliger de faire sur moi le retour le plus sincère) ô mon Dieu! ne suis-je pas du nombre, et peut-être un des plus chargés de vos débiteurs? Oui, Seigneur, nous le confessons, nous vous sommes tous redevables.

Depuis si longtemps votre miséricorde nous invite, et nous la méconnaissions; votre justice nous menace, et nous la méprisons; votre patience nous attend et nous la fatiguons; votre Providence nous soutient, et nous en abusons; votre vérité nous éclaire, et nous fuyons la lumière qu'elle nous communique. Je vous dirais presque avec un saint de ces derniers siècles: C'est assez, Seigneur, c'est assez; mettez des bornes plus étroites à vos bontés pour nous; car notre indigence est si grande, que nous désespérons de nous acquitter jamais envers vous; et c'est cette vue qui doit nous pénétrer davantage; car oserions-nous dire que nous ayons fait quelque chose qui corresponde à la miséricorde de notre Dieu sur nous?

Le serviteur de l'Évangile n'avait garde de se rassurer sur ses moyens; il devait beaucoup et n'avait aucune ressource pour payer: sa misère est si grande que le maître, pour se dédommager du fonds que ce serviteur infidèle a dissipé, ordonne qu'on le vende, lui, toute sa famille et tout ce qu'il possède: *Jussit venditari, et uxorem, et filios, et omnia que habebat.*

Cette conduite du maître paraît sévère, mais elle est juste, et si l'Évangile le supposait moins exact, cette figure ne nous représenterait pas assez le Dieu que nous servons; car c'est là, mes frères, la conduite que doit tenir à notre égard celui qui prend la qualité de Dieu des vengeances. Nous pouvons bien compter sur sa miséricorde, mais nous devons redouter sa justice; elle ne passera rien, elle se vengera de tout, et au seul point de la loi, omis ou négligé, doit avoir son châtement et sa peine.

Pourquoi donc, mes frères, vous voit-on si tranquilles, tandis que cette justice a déjà tant de prévarications et tant d'abus à vous reprocher? Ah! jetez-vous promptement aux pieds de ce maître pour tâcher de le fléchir. Cette démarche réussit au serviteur de l'Évangile: heureux s'il eût su en profiter! Il connaît son Maître naturellement bon et compatissant; il sait que l'arrêt qu'il vient de prononcer ne part point d'une rigueur excessive et outrée, qu'on peut, avec une bonne volonté et de bons effets, fléchir sa colère; et qu'un cœur qui se reconnaît con-

pable, qui s'en humilie et qui déteste sa faute, a droit à l'indulgence et au pardon. Ayez pitié de moi, lui dit-il, et je vous remettrai tout : *Patientiam habe, et omnia tibi reddam.*

Il ne dit que ce mot, et la sentence est abolie : Le maître oublie toutes les dissipations du serviteur infidèle; la dette lui est remise, et il se voit, par la générosité de son maître, à l'abri de cette servitude honteuse dont on le menaçait.

En vérité, mes frères, tout paraît prodigieux dans cette parabole : un serviteur chargé de dettes et de misères, un maître incompréhensible dans ses jugements comme dans ses miséricordes, qui punit avec rigueur et pardonne encore avec plus de facilité. Mais un autre prodige plus frappant va nous occuper et nous indignier contre ce serviteur ingrat et cruel.

Cet homme vient d'entendre la sentence d'absolution et de grâce sortir de la bouche de son maître : il se retire de ses pieds où il s'était prosterné dans sa crainte, rassuré sur les témoignages de patience et de bonté qu'il vient d'éprouver de sa part, tout occupé, sans doute, et du danger auquel il s'est vu exposé, et de la remise inattendue qui lui a été faite. Un de ses compagnons se présente à ses yeux : cet homme lui était redevable, de son côté, de cent deniers; voilà sans doute pour lui un moment bien favorable : la reconnaissance, l'équité, l'intérêt même, tout doit plaider en sa faveur : leur maître commun vient de donner un exemple qu'on ne saurait méconnaître sans ingratitude; et une somme de dix mille talents, remise avec tant de facilité par un homme puissant, qui avait le droit de l'exiger jusqu'à la dernière obole, demande au moins quelques délais pour une somme de cent deniers que lui doit son égal et son frère. Ah! chrétiens, le coupable serviteur en juge tout autrement : il se saisit de son débiteur, et, comme s'il était responsable du danger qu'il vient de courir, il le terrasse presque, et lui ordonne de rendre à l'instant la somme qu'il lui a prêtée : *Redde quod debes.*

A-t-il donc oublié, cet ingrat, que son maître lui avait redemandé sa dette avec plus de ménagement et de douceur? Son compagnon s'humilie pour le fléchir; il se jette à ses pieds, et se sert, pour le toucher, de ces mêmes paroles qui avaient été, il n'y a qu'un moment, si efficaces auprès du maître le plus indulgent et le plus miséricordieux qui fût jamais : *Patientiam habe, et omnia tibi reddam* : Ayez patience, et je vous rendrai tout. Le succès n'en sera pas le même; il ne trouvera pas en son compagnon la même générosité et la même indulgence : Pour prix de ses soumissions, il éprouve le plus cruel traitement; la prison et les fers seront son partage jusqu'à ce qu'il ait entièrement acquitté sa dette.

C'est ici, mes frères, que l'application de la parabole devient intéressante. Combien de mauvais serviteurs qui abusent de la fa-

cilité du Seigneur à leur pardonner, pour ne témoigner à leurs frères que plus de ressentiment et plus d'aigreur! Il est dans le christianisme deux sortes de personnes qui pèchent contre le grand précepte du pardon des injures. Les uns refusent absolument de pardonner; les autres mettent à leur pardon tant de restrictions et de réserves, que leurs dispositions peuvent passer plutôt pour la continuation d'une querelle que pour un pardon.

Ceux qui ne veulent point pardonner, nous allèguent, pour se justifier, la gravité de l'offense. L'injure qu'on m'a faite est si grande, disent-ils, qu'il faudrait manquer absolument de sentiment pour n'en être pas touché : m'exposerai-je à passer pour un cœur lâche qui ne sent point un affront?

D'autres se rejettent sur la difficulté du pardon. On ne contraind point aisément les penchants de la nature, disent-ils; un sentiment intérieur me dit qu'il faut me venger; et jusqu'à ce que j'aie fait sentir à mon ennemi la faute qu'il m'a faite en m'outrageant, j'épronverai toujours au dedans de moi un combat qu'il m'est important de calmer.

D'autres, enfin, nous objectent les dangers auxquels on s'expose en pardonnant. On m'a desservi, calomnié, supplanté, et je garderai le silence! Mais c'est donner à mes ennemis de nouvelles armes contre moi; je me verrai tous les jours en butte à de nouveaux outrages; et si je n'emploie que la patience pour les réduire, je les rendrai plus impérieux et plus téméraires.

Que dirai-je à mon tour, mes frères, pour détruire ces différents prétextes? Vous répéterai-je que le pardon des injures passe pour grandeur d'âme dans le monde; qu'on peut oublier un affront, sans s'exposer aux soupçons de lâcheté? Vous ajouterai-je que l'amour d'un ennemi ne coûte rien à la nature; qu'une pente naturelle nous porte à aimer ceux qui nous font du mal? Vous avancerai-je enfin que se taire devant les méchants, c'est toujours un moyen plus sûr pour arrêter la malignité de leurs efforts?

Ah! mes frères, je n'ai garde de hasarder des principes que l'expérience démentirait bientôt; je me contenterai donc de vous dire d'imiter la clémence de votre Dieu, si vous voulez être envisagés comme des serviteurs fidèles; de tenir envers votre frère la conduite que le Seigneur tient habituellement à votre égard. Je vous dirai même, pour vous encourager, que votre Dieu, en vous pardonnant, s'expose à tous les affronts, à tous les inconvénients que vous paraissez redouter davantage.

Vous craignez le soupçon de lâcheté et d'insensibilité; mais, dites-moi, la patience infinie d'un Dieu qui supporte, sans éclater, les plus grands égarements et les plus grands désordres, ne porte-t-elle pas tous les jours les impies à croire qu'il ne sent pas les outrages qu'on lui fait, ou qu'il est trop facile

pour s'en venger? Vous redoutiez la violence qu'il faudrait faire à la nature en pardonnant; mais n'en coûte-t-il rien à la justice de votre Dieu, pour arrêter son bras prêt à vous frapper? Vous appréhendez de nouvelles insultes et de nouveaux affronts; mais la grande miséricorde de Dieu ne l'expose-t-elle pas tous les jours à de nouvelles offenses de la part des pécheurs? En un mot, n'att-il pas droit, à tous ces titres, de vous adresser ces paroles : *Nonne oportuit et misereri conservi tui, sicut et ego tui misertus sum?* N'est-il pas juste que vous ayez pitié de votre frère? Voilà ce que je réponds à cette première classe de chrétiens qui refusent de pardonner.

Il est une autre classe de vindicatifs plus modérés en apparence, et peut-être plus dangereux; ce sont ceux qui, pour se mettre à l'abri des remontrances qu'on pourrait leur faire, commencent par vous avertir qu'ils ont pardonné. Ils ont dans la bouche mille phrases équivoques, par lesquelles ils cherchent à nous persuader de la sincérité de leurs dispositions. Je n'en veux point à mon ennemi, disent-ils; je consens à voir retomber sur moi le mal que je lui désire, mais je ne veux pas le voir; je ne souffre pas volontiers qu'on m'en parle; et s'il se présentait devant moi, je ne répondrais point que ma vivacité ne me portât pas à des excès qui le feraient repentir de sa faute: je ne veux point me venger; mais si l'occasion se présentait de lui faire éprouver mon ressentiment, je ne serais pas le maître de mon emportement et de ma colère: il est donc plus court que nous n'ayons rien de commun; ses intérêts ne me touchent plus, et je ne ferais pas la moindre démarche pour l'obliger.

Voilà, mes frères, la disposition intérieure de ces chrétiens si généreux en apparence dans le sacrifice intérieur qu'ils paraissent faire à Dieu d'un injure. Vous me demanderez peut-être pourquoi je ne m'en tiens pas à la déclaration qu'ils font des dispositions de leur cœur; si Dieu m'a chargé de sonder les sentiments de leur âme; et puisqu'ils démentent par leurs protestations cette animosité que je leur impute, pourquoi je ne crois pas à ce qu'ils me protestent? Je vous répondrai, mes frères, que c'est l'expérience qui m'instruit, et qui m'apprend que ces haines palliées et secrètes ont, quelquefois de plus funestes suites que les querelles les plus vives. Aussi j'ai dit que cette sorte de vindicatifs était plus à craindre: pourquoi? parce qu'ils se croient irréprochables devant Dieu; parce qu'ils communiquent avec une prodigieuse facilité leurs ressentiments et leur haine.

Un vindicatif déclaré et connu trouvera peu de partisans qui veuillent servir sa vengeance; mais ceux-ci, par une exposition naïve des peines qu'on leur a faites par un trait satirique et mordant, assaisonné d'une apparence de charité et de douceur, disposent pour ainsi dire des cœurs, et se font au-

tant de complices de leur aigreur qu'ils ont de confidants de leurs peines.

Ah! mes frères, colorez tant que vous voudrez cette funeste disposition du beau nom de pardon des injures, vous n'en êtes pas moins les imitateurs de ce serviteur ingrat et dénuité qui traite son compagnon avec une dureté qu'il n'avait point éprouvée lui-même, quoiqu'il la méritât à si juste titre: et quiconque aura de la religion et de l'humanité, découvrira toujours sous cet extérieur de modération, toute la malignité et la haine la plus envenimée et la plus cruelle.

Les autres serviteurs de l'Évangile furent indignés d'un procédé aussi injuste: ils avaient été témoins des ménagements de leur maître pour ce mauvais débiteur; ils deviennent les spectateurs de ses crânés à l'égard de son semblable; ils ne peuvent retenir leur indignation et leur colère; ils courent auprès du maître solliciter sa vengeance contre ce mauvais serviteur. Le maître applaudit à leur zèle; il cite cet homme impitoyable, et est aussi terrible dans le châtement qu'il avait été miséricordieux dans le pardon. Il commence par lui faire sentir sa faute, en lui adressant le reproche le plus amer: Mauvais serviteur! lui dit-il: *Serve nequam*, est-ce donc là l'usage que vous avez fait de l'exemple que je vous avais donné? avez-vous pu oublier, en voyant votre compagnon prosterné devant vous, que, sur la simple demande que vous m'avez faite, je vous avais remis votre dette? L'équité, l'humanité, la compassion et la reconnaissance ne vous parlaient-elles pas en faveur de votre débiteur, et chacun de ces devoirs ne vous criait-il pas qu'il était naturel d'avoir pour un homme semblable à vous les égards que j'avais eus pour vous-même? *Nonne ergo oportuit te misereri conservi tui, sicut et ego tui misertus sum?*

Reproches touchants, mes frères: il faudrait être bien endurci pour ne s'y pas rendre.

Chrétien, qui que vous soyez, oubliez pour un instant que c'est moi qui vous parle; supposez que dans ce moment vous paraissiez devant Dieu, et qu'il vous adresse lui-même les paroles que Jésus-Christ met dans la bouche de ce roi: Pécheur, vous dit-il, combien de dettes vous ai-je remises, combien de péchés vous ai-je pardonnés! Vous vous êtes présenté souvent à mes pieds, chargé d'iniquités et de mille désordres; vous n'avez fait que m'exposer l'état de votre âme, et j'ai tout oublié, tout effacé: *Omne debitum dimisi tibi*. Votre frère a commis contre vous quelques fautes; mais quelle proportion ont-elles avec celles que je vous ai pardonnées?

C'est un orgueilleux qui vous a méprisé; c'est un médisant qui s'est appliqué à vous décrier; c'est un envieux qui a cherché à vous nuire, c'est un ingrat qui a oublié vos bienfaits: mais ne vous êtes-vous jamais rendu coupable à mon égard d'infréquenté, d'ingratitude et d'injustice? J'ai tout ou-

blié; je vous ai donné l'exemple, et j'exige ce sacrifice de votre part comme le témoignage le plus évident de votre reconnaissance et de votre amour pour moi : *Omne debitum dimisi tibi*. Que faites-vous donc, lorsque vous vous affermissiez dans votre colère? Ma patience ne vous crie-t-elle pas qu'il faut traiter votre frère avec ce sentiment de commisération que je vous ai prouvé moi-même? *Nonne oportuit te misereri conservi tui, sicut et ego tui misertus sum?*

Laissons-nous toucher, mes frères, ou redoutons les effets de la vengeance de notre Maître commun. Voici l'arrêt que prononce celui de l'Évangile contre le mauvais serviteur : il n'est que le précis de celui qui sortira de la bouche de Dieu, à qui seul appartient la vengeance, contre quiconque ose usurper le droit de se venger. Le maître ordonne qu'on livre ce serviteur inhumain entre les mains des bourreaux, jusqu'à ce qu'il ait acquitté sa dette; et comme elle est immense pour un serviteur, il est condamné à des tourments longs et insupportables : c'est-à-dire qu'il faut s'attendre, pour une vengeance passagère, à subir toute la sévérité des vengeances éternelles. Dieu proportionnera ses jugements à ceux que le ressentiment ou la charité nous aura dictés : car, ajoute Jésus-Christ, c'est ainsi que le Père, qui est dans les cieux, vous traitera, si vous ne pardonnez pas à votre frère du fond du cœur : *Si non remisistis unusquisque fratri suo de cordibus vestris*.

Du fond de votre cœur : c'est le caractère distinctif du vrai pardon. Cherchez après cela, mes frères, à couvrir vos ressentiments secrets : tant que vous n'aurez pas pour votre ennemi ce sentiment intérieur d'indulgence, de charité et de miséricorde que la religion exige en général pour le prochain, vous êtes sous l'anathème, et vous n'avez point pardonné du fond de votre cœur : *De cordibus vestris*. Je prêche peut-être ici une morale trop sévère; je vous prescris peut-être des maximes impraticables; je donne peut-être trop d'étendue à ce précepte. Non, mon Dieu : je la prêche avec assurance, cette morale céleste, parce que vous l'avez enseignée vous-même. Ne permettez jamais que par une lâche indulgence nous favorisions les secrets ressentiments du pécheur : votre loi est formelle, et quiconque de vos ministres oserait en affaiblir un seul point, mériterait d'être effacé du livre de vie.

Oni, je dois pardonner; et pardonner, non pas par mes paroles, mais en effet, et de la manière la plus sensible. Où sont mes ennemis, ô mon Dieu? faites-les moi connaître, non pas pour leur faire éprouver mon ressentiment et mon aigreur, mais pour les prévenir, les servir et les obliger. Mettez vous-même mes dispositions à l'épreuve, et donnez-moi la force de m'y montrer fidèle. Ah ! qu'au jour de vos vengeances je sentirai bien tout le prix

d'un si grand sacrifice, si je puis vous dire avec assurance : Oubliez mes infidélités et mes faiblesses, comme j'ai oublié moi-même les injures qui m'ont été faites! et puisque j'ai rendu à mes ennemis tout mon amour, malgré leur tort, pardonnez-moi mes offenses, et comblez-moi de vos miséricordes éternelles. Ainsi soit-il.

XXII^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur l'Épître de saint Paul aux Romains, c. XIII, v. 1-8.

Amour, respect, fidélité, obéissance dus aux souverains : sentiments naturels à tous les cœurs français; comment la religion les sanctifie.

Il n'en est pas de la loi évangélique, mes frères, comme de celles qui doivent leur établissement aux sages du paganisme. Dans les lois humaines, il est toujours quelque précepte ou imprévu, ou mal présenté : elles ne s'expliquent pas sur certains points; elles n'infligent aucune peine contre certaines prévarications; elles laissent leurs observateurs dans une dangereuse incertitude. On ne fera pas ce reproche à la loi de Jésus-Christ; ce souverain Législateur a puisé ses préceptes dans une sagesse toute divine; il a tout prévu, tout expliqué; il ajoute à la lettre du commandement le motif qui détermine; au motif, la grâce qui fait exécuter; à la grâce, la récompense : et c'est ce qui fait dire à un de ses apôtres, que ses commandements ne sont point difficiles : *Mandata ejus gravia non sunt*. (I Joan., V, 3.)

Nous trouvons dans l'Épître que l'Église nous remet aujourd'hui sous les yeux, une preuve sensible de cette vérité. Le règne de Jésus-Christ, qui n'est point de ce monde, ne s'est pas établi aux dépens des règnes temporels dont il est le protecteur. Aussi a-t-il pourvu, dans la loi, à cette subordination qui doit lier essentiellement le roi à son peuple, le prince à ses sujets, le magistrat à ceux qui vivent dans l'étendue de sa juridiction et de son ressort : aussi fait-il de ce précepte la première des obligations qui se rapportent au prochain : aussi nous fait-il envisager les dangers auxquels expose le mépris de l'autorité légitime : aussi son Apôtre réunit-il, dans cette seule épître, tous les caractères, tous les avantages d'une sage subordination. C'est donc au respect, de l'amour qu'a droit d'exiger le prince qui nous gouverne, que je vais vous entretenir; et quoique je sois convaincu que vous n'avez pas besoin qu'on excite en vous cet amour, puisque votre nation porte à cet égard un caractère d'attachement qui lui est propre, il vous est du moins nécessaire d'être instruits de l'étendue que doit avoir cet attachement; et c'est ce que va nous présenter l'explication de notre Épître.

L'apôtre saint Paul présente aux Romains, à qui il écrit, comme un précepte indispensable, la soumission aux puissances supé-

rieures : *Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit*. Mes frères, que toutes personnes soient soumises. Il n'excepte personne de cette loi ; il fait même entendre que l'heureuse liberté des enfants de Dieu ne consiste pas à secouer le joug de l'autorité, mais à le porter avec soumission et avec patience ; parce que ce qui était déjà un devoir avant la loi, devient, par le précepte formel que fait la loi évangélique, une obligation encore plus indispensible. Aussi les apologistes de la religion chrétienne se servaient-ils de ce moyen pour faire cesser les persécutions des empereurs : ils prouvaient d'une manière invincible, que les princes n'avaient point, dans leurs armées, de soldats plus courageux ; dans leurs palais, de ministres plus sages ; sur leurs tribunaux, de juges plus intègres ; dans leurs villes, de citoyens plus utiles ; et dans toute l'étendue de leur empire, de sujets plus fidèles que les premiers chrétiens. Ce qui les animait à remplir ce devoir, c'est le motif que présente l'Apôtre : Il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu : *Non est potestas nisi a Deo*. C'est par lui que les rois portent le sceptre et le diadème ; c'est sa propre autorité qu'il leur confie ; ils le représentent parmi nous ; et la majesté temporelle du prince, qui fait tant d'impression sur ceux qu'il n'honore pas de sa familiarité, n'est qu'une faible image de la majesté du Dieu que nous ne voyons pas ; et notre soumission exprime d'une manière bien imparfaite le sentiment de crainte, de confusion et d'abattement qu'éprouveront les pécheurs, lorsque Dieu se manifesterà au jour de son indignation et de sa colère.

Le vrai point de vue sous lequel nous devons donc envisager les princes qui nous gouvernent, c'est de les regarder comme les images de la Divinité. Ils sont les dieux de la terre, établis par le Dieu du ciel pour faire respecter son autorité et sa puissance. Ainsi, celui qui s'oppose aux puissances, ajoute l'Apôtre, s'oppose à l'ordre de Dieu ; non-seulement parce que toute puissance tient son autorité de Dieu, mais parce que Dieu se sert des puissances pour maintenir l'ordre parmi les hommes : *Qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit*.

Il faut à l'homme une autorité qui le conduise : si cette autorité lui manque, ses passions et ses caprices deviendront sa règle. Quel désordre, si chacun se faisait à soi-même sa loi s'il sullisait de consulter sa volonté et son goût, pour se déterminer et agir ! Cette diversité de caractères, qui produit déjà une si grande variété d'opinions et de systèmes, produirait bientôt une confusion, un désordre inconcevable : l'autorité du prince arrête, fixe cette variété, prévient le choc des passions, et entretient dans la société une harmonie, sinon sans agitation et sans trouble, au moins exempt de grands inconvénients et de grands dangers. Malheur à ceux qui troublaient cette utile harmonie ! Devant les

hommes, ils méritent la répréhension et le châtement ; devant Dieu, dit l'Apôtre, ils attirent sur eux la condamnation : *Sibi damnationem acquirunt*. Et quelle condamnation ? celle qui est due à des rebelles qui se révoltent contre une autorité suprême, qui secouent le joug d'une dépendance essentielle, et qui veulent être forts contre le Seigneur lui-même.

L'Apôtre prend ensuite les chrétiens par leur intérêt temporel. On n'a rien à craindre des princes en faisant le bien ; on risque tout en faisant le mal. Ce principe demande des explications : *Vis autem non timere potestatem ? bonum fac ; si autem malum feceris, time*.

Ordinairement, un sujet qui se conduit d'une manière conforme aux lois de la nation, qui ne trouble point l'ordre de la société, qui contribue, autant que son état et sa fortune l'exigent, au bien public, ne souffre point de sa dépendance ; il est même sous la protection des lois ; et si quelque usurpateur ou quelque homme injuste cherche à lui nuire, l'autorité du prince vient à son secours pour le défendre. On peut même, dans le gouvernement pacifique sous lequel nous avons le bonheur de vivre, assurer qu'un sujet qui aime, qui respecte son roi, qui ne contredit point à ses lois, qui porte sans murmure les impôts et les subsides que l'Etat croit devoir tirer de ses biens, peut dire qu'il n'a rien à craindre et qu'il trouvera dans les bontés du souverain, et dans la justice de ceux qui le représentent, toute la protection qui lui est nécessaire. Mais n'aurait-il rien à craindre d'un gouvernement injuste, où le prince ne suivrait que ses caprices et ses passions ; sous un gouvernement sanguinaire, où le monarque mettrait sa joie dans la destruction de ses plus fidèles sujets ; sous un gouvernement faible, où la volonté seule des ministres deviendrait le droit et la loi ? Pourrait-on faire alors l'application de ce principe de l'Apôtre, que celui qui fait le bien n'a rien à craindre ?

Oui, mes frères ; et c'est précisément à cette sorte de gouvernement que l'Apôtre en fait l'application. Il vivait dans des jours de persécution ; il parlait aux Romains, c'est-à-dire à un peuple soumis à des princes idolâtres, ennemis du nom chrétien ; et il leur dit, que celui qui fait le bien n'a rien à craindre, parce que, si le prince était assez injuste pour accabler ses sujets aux dépens de la justice, le Roi des rois saura bien punir l'abus de l'autorité, et dédommager l'opprimé de l'oppression qu'il endure. Voulez-vous donc, ajoute l'Apôtre, n'avoir rien à craindre de celui qui a la puissance ? faites le bien, et vous en recevrez même des louanges ; car il est le ministre de Dieu : *Bonum fac, et habebis laudem ex illa*.

Quel respect ne méritent donc pas les princes qui nous gouvernent ! Ils sont les ministres de Dieu ; Dieu dépose entre leurs mains une partie des droits qu'il a sur nous. Nous appartenons à nos rois, à près que autant de titres que nous appartenons à Dieu

même, puisque les rapports sont les mêmes. Dieu m'a créé; le prince a créé en quelque sorte mon état et ma fortune, par les privilèges qu'il y attache, par les précautions que ses lois ont prises pour que je puisse légitimement me procurer les ressources nécessaires à la vie. Dieu me conserve; le prince me protège, par l'exercice de sa justice qu'il confie à des ministres inférieurs. Dieu m'encourage à faire le bien, par l'attrait des récompenses; le prince, en favorisant toutes les entreprises qui tiennent au bien public, exerce ce ministère de bienfaisance et de miséricorde. Dieu me menace ou me châtie, si je fais le mal; et l'Apôtre me montre l'épée entre les mains du prince, pour exercer contre les méchants le ministère de la justice divine : *Non enim sine causa gladium portat.*

Aussi l'Apôtre veut-il qu'à ce sentiment de respect que m'inspirent les rapports du prince avec Dieu même, nous ajoutions des sentiments de soumission et d'obéissance : non de cette obéissance servile qui a pour fondement une lâche timidité, mais de cette obéissance généreuse qui se détermine par les principes de justice qu'elle trouve dans la conscience.

Laissons-la donc parler, mes frères, et elle nous fournira des motifs d'obéissance et de respect : elle imposera silence à tous les mouvements séditieux que le mécontentement forme dans le cœur : elle réglera les conversations, et en bannira cette malignité qui interprète les intentions du prince ou de ses ministres; qui examine curieusement leurs actions, leurs systèmes et leurs opérations; qui les juge, sans égards et sans respect; qui relève en eux les faiblesses inséparables de l'humanité, et jette dans les esprits une fermentation dangereuse; qui ébranle les principes de subordination que l'Apôtre tire de la nécessité de payer les tributs aux princes : *Ideo enim et tributa præstatis.* Et c'est contre ces principes que l'avarice et la cupidité réclament sans cesse.

Le nom seul d'impôt révolte l'esprit d'intérêt : on cherche à se soustraire à cette loi, on murmure quand on acquitte cette dette, et au moindre accroissement qu'on annonce, ce sont des plaintes et des clamens sans fin; et l'on ne veut pas se dire alors ce que l'Apôtre ne cesse de nous répéter dans cette Épître, que le prince est le ministre de Dieu; qu'en cette qualité il peut faire sur nos biens les retranchemens que sa sagesse lui inspire; qu'il connaît mieux que nous les besoins de l'Etat; qu'il est chargé d'y pourvoir, et qu'il ne le peut qu'en nous imposant des contributions proportionnées à nos moyens; que si chaque sujet était consulté sur les charges qu'il veut bien porter, à peine le souverain pourrait-il subvenir aux dépenses les plus indispensables; et que, quand même il serait prouvé que ceux qui représentent le prince dans la levée des impôts, abuseraient de son autorité, et surprendraient sa religion pour surcharger le peuple et s'enrichir de la substance du

pauvre, ce ne serait point encore une raison suffisante pour secouer le joug; parce que Dieu peut se servir du roi, qui est son ministre, pour nous châtier, comme pour nous protéger; parce que les inconvéniens qui résultent des impositions les moins proportionnées aux fortunes des citoyens ne sont point à comparer à ceux de la rébellion et du refus.

Voilà, mes frères, ce que se dit à lui-même un chrétien docile : il fait à Dieu le sacrifice de ce qui lui semble enlevé contre la justice : et si l'Etat renfermait un grand nombre de chrétiens fidèles, nous passerions peut-être à des temps meilleurs : le prince trouverait dans nos biens tous les secours qu'il a droit d'attendre, et Dieu lui-même bénirait des fortunes dont on ferait un si saint usage.

Concluons donc avec l'Apôtre, ou plutôt avec Jésus-Christ, qu'il faut rendre à César ce qui est à César, et payer le tribut à qui appartient le tribut : *Cui tributum tributum, cui vectigal vectigal, cui timorem timorem, cui honorem honorem*; que l'on doit acquitter l'impôt, lorsque celui qui est chargé de le percevoir se présente pour le recueillir; que l'on doit conserver des sentimens de crainte à l'égard de ceux qui doivent nous en imposer, et leur rendre en toutes circonstances l'honneur qui leur est dû.

Ainsi ne mettez jamais en question, mes frères, s'il n'est pas permis de se soustraire aux charges générales, en fraudant les impôts, en cachant, par des déguisemens doublement criminels, les objets sur lesquels le prince a fixé des droits. Abstenez-vous de tous raisonnemens sur l'administration des finances, et sur l'usage qu'on fait des fonds qui proviennent des recettes de l'Etat. Si à cet égard il subsiste un mal réel, vos raisonnemens n'y remédient point; la soumission et la prière seraient une voie bien plus courte et bien plus assurée pour prévenir les abus, ou en obtenir le remède; et la charité ne souffrirait pas de tant de discours imprudens que l'ignorance enfante, que la cupidité entretient, et qui attaquent les devoirs les plus essentiels de la subordination et du respect.

Et pour vous prouver, mes frères, combien ce devoir de la subordination tient à la charité, l'apôtre saint Paul ajoute cette maxime : Ne restons redevables à personne, que de l'amour qu'on se doit les uns aux autres : *Nemini quidquam debeatis, nisi ut invicem diligatis.* Car, s'il est vrai que le prince est, sous l'autorité de Dieu, le maître et le père de ses sujets, il est aussi certain que les sujets sont, sous l'autorité du prince, les enfans d'un même père; qu'ils doivent conserver entre eux cette union fraternelle qui y maintient la paix; qu'ils doivent s'acquitter les uns envers les autres de ces devoirs d'humanité, de commisération que la conscience leur prescrit; qu'ils doivent se porter, par des exemples et des exhortations mutuelles, à la subordination, au respect et à l'amour envers leurs souverains; et que,

quand ils voient quelques-uns de leurs frères s'écarter des règles de l'obéissance, ils doivent s'efforcer de les y faire rentrer par tous les moyens que la prudence et la charité inspirent.

Souvenons-nous surtout, que celui qui aime son prochain accomplit la loi : *Qui enim diligit proximum, legem implevit* : la loi de conscience, qui nous montre notre semblable dans le prochain, et nous inspire pour lui les mêmes sentiments que nous ressentons pour nous-mêmes ; la loi de la société, qui veut que tous les membres qui la composent se portent un secours mutuel, et partagent les peines qui affligent le corps : mais surtout la loi de Dieu, qui, nous ayant tous créés pour une même fin, veut que nous marchions tous dans la même voie avec un parfait accord. Vous avez dans cette maxime, mes frères, un ample moyen de sonder votre cœur sur l'accomplissement de la loi : tout ce qui blesse en quelque chose cette unité de sentiment, de volonté et de désirs, tout ce qui altère les principes de douceur, de commisération et d'humanité qui doivent lier les chrétiens entre eux, est une prévarication réelle contre la loi.

Mon Dieu, gravez dans nos cœurs cette loi de charité que la grande vérité qui a fait l'objet de cette instruction trouve aujourd'hui autant d'observateurs qu'elle a eu d'auditeurs ! que le prince qui nous gouverne, déjà si assuré de notre amour et de nos respects, trouve toujours en nous cette subordination raisonnable que notre religion nous impose ! Présidez vous-même à la sagesse de ses conseils ! conservez sa personne, et protégez son peuple ! faites que votre religion sainte soit la grande ressource de son Etat, et le plus bel ornement de son diadème ! qu'il vous craigne, qu'il vous serve et qu'il prête à votre Eglise l'autorité que vous lui avez confiée pour faire observer vos lois et perpétuer votre culte ! qu'il fasse usage du glaive de la justice et de la vérité ! qu'il règne sur son peuple dans la paix, et qu'après avoir régné par vous sur la terre, il règne avec vous dans le séjour de la gloire ! Ainsi soit-il.

Sur l'Évangile selon saint Matthieu,
c. XX, v. 15-21.

Hypocrisie : combien abominable aux yeux de Dieu. Soites funestes de ce vice. Devoirs du chrétien envers Dieu et envers les hommes.

Suffit-il de s'approcher de Jésus-Christ, mes frères, pour être du nombre de ses disciples ? et tous ceux qui dans le saint Évangile l'interrogent et le consultent, trouvent-ils la vérité, le salut et la vie ? Pendant les jours de sa mission et de ses prédications, des hommes de tout état, de tout âge, de toute secte, de tout pays, se sont réunis autour de lui pour l'entendre ; cependant s'en est-il trouvé beaucoup qui, touchés de la sainteté de sa doctrine, aient pris la sage résolution d'embrasser sa morale et de la suivre ? Les uns, conlraits par intérêt, viennent solliciter leur guérison,

ou celle de leurs proches ; à peine ont-ils obtenu l'effet de leurs prières, qu'on les voit se retirer ; il en est très-peu parmi eux qui aient assez de reconnaissance pour venir remercier Jésus-Christ de ses bienfaits.

D'autres, attirés par le bruit des actions éclatantes du Sauveur, viennent satisfaire leur curiosité : ce sont des miracles qu'il leur faut : mais si Jésus-Christ refuse de leur faire voir des prodiges, ils l'accusent bientôt d'impuissance et de faiblesse, et le font passer pour un imposteur.

Ceux-ci, attachés à la suite de Jésus-Christ par un esprit d'inconstance et de légèreté, attirés peut-être par la nouveauté de sa doctrine, paraissent assidûment à ses prédications ; mais s'il vient à mêler à sa parole quelque chose qui contredise leurs inclinations et leurs caprices, ils se retirent insensiblement, et refusent de l'entendre.

Plusieurs enfin, comme les Pharisiens de notre Évangile, jaloux des honneurs qu'on lui rend, irrités de ses menaces, s'efforcent, par des questions captieuses et enveloppées, de le mettre en contradiction avec lui-même : *Ut caperent in sermone*.

Mais dites-moi, mes frères, Jésus-Christ se laissait-il jamais surprendre par ces dehors empruntés ? Instruit des dispositions intérieures de ceux qui l'environnaient, ne sut-il pas toujours discerner les sentiments de leur cœur, et leur en faire ou des éloges, ou des reproches ? Ne le disait-il pas à cet officier qui sollicitait la guérison de son fils : Si vous ne voyez des prodiges, vous ne croyez pas : *Nisi prodigia videritis, non creditis* ? Et ne fait-il pas aujourd'hui aux Pharisiens un reproche d'un autre genre ? *Hypocritæ, pourquoi me tentez-vous ? Quid me tentatis, hypocritæ ?*

Non, mes frères, on ne saurait en imposer au Dieu qui sonde les cœurs et les reins ; et c'est se rendre doublement criminel, que de s'approcher de lui avec déguisement et duplicité. L'Évangile de ce jour paraît entièrement consacré à nous instruire de cette importante vérité ; préparez-vous à en suivre avec moi le détail.

Nous aurions bien tort de nous plaindre du peu de fruit de nos prédications : que l'on paraisse à nos instructions avec indifférence, que l'on y porte la cruelle résolution de nous surprendre et de nous tenter, que l'on sorte de nos discours sans en retirer aucune utilité ni aucun fruit, que l'on se réunisse même pour nous tourner en ridicule, et donner un mauvais sens à nos paroles ; on ne fera que renouveler à notre égard les outrages que la Sagesse éternelle eut à essayer elle-même, quand elle daigna converser avec les hommes.

Les Pharisiens se séparent aujourd'hui de Jésus-Christ : *Abeunt Pharisæi* ; ils viennent de l'interroger et de l'entendre ; mais quel fruit ont-ils retiré de ses instructions et de ses réponses ? Indignés de voir leur crédit affaibli, leur orgueil confondu, leur hypocrisie démasquée, ils s'assemblent pour prendre les moyens de se venger, en réta-

blissant, aux dépens de Jésus-Christ, la fausse réputation de science et de vertu qu'ils s'étaient acquise.

En vérité, mes frères, on est bien criminel quand on néglige les moyens de salut qui sont offerts; mais on l'est bien davantage, quand on les fait servir à sa réprobation et à sa perte. Malheur à vous, si les vérités qu'on vous prêche ne l'ont aucune impression sur vos cœurs! La parole de Dieu ne doit pas retourner à lui sans effet; et si elle ne devient pas pour vous une semence de bien, un germe d'immortalité et de vie, elle deviendra nécessairement votre jugement et votre condamnation. Mais si, à l'exemple des Pharisiens de l'Évangile, vous ajoutez à l'indifférence la duplicité et la malice; si les vérités saintes qu'on propose à vos méditations deviennent l'objet de vos dérisions, de vos discussions et de vos doutes; si, plein comme eux de prévention et d'orgueil, vous venez plutôt pour juger et pour tenter ceux qui vous l'annoncent, que pour vous instruire, vous portez le signe le plus évident d'une réprobation prochaine.

Les Pharisiens se réunissent et tiennent conseil entre eux: *Concilium inierunt*. Et quel est le résultat de leur confédération et de leurs complots? Leur délibération est bien digne de ces hommes criminels, ils s'étudient à surprendre Jésus-Christ: *Ut caperent Jesum*. Mais sur quel point veulent-ils le trouver en contradiction avec lui-même? Remarquez que ce n'est pas l'innocence de ses actions qu'ils veulent éprouver: auparavant ils avaient essayé inutilement de le faire: ils avaient voulu le faire passer pour un violateur de la loi, parce qu'il guérissait un jour de Sabbat; pour un intempérant parce qu'il se trouvait volontiers dans les repas; pour un Samaritain, parce qu'il fréquentait les pécheurs les plus scandaleux; mais la vie la plus sainte, la plus mortifiée, la plus irréprochable, l'avait toujours justifié de leurs soupçons. Ce n'est plus que dans ses paroles qu'ils essayent de le surprendre: *Ut caperent Jesum in sermone*. Ils venaient de voir les Sadducéens réduits au silence; ils se promettent de forcer Jésus-Christ de se taire à son tour: *Ut caperent Jesum in sermone*.

Il ne faut que leur exemple, mes frères, pour nous apprendre les funestes effets que produit l'orgueil dans nos cœurs. Combien de fois, à la vue des faiblesses de nos frères avons-nous fait des retours de complaisance sur nous-mêmes, pour nous applaudir de notre fidélité et de notre vertu et loin de bénir le Seigneur, avec saint Augustin, de ce qu'il nous a préservés des chutes où nous aurions pu donner comme eux, combien de fois les fautes de notre prochain nous ont-elles servi à entretenir notre amour-propre!

Les Sadducéens n'ont pu mettre Jésus-Christ en contradiction avec lui-même. Les Pharisiens supposent d'abord que c'est par ignorance ou par faiblesse; et que, plus intelligents, ils forceront le Sauveur à se taire.

Mais à quel moyen ont-ils recours? Si Dieu préside au conseil des justes et des saints, il est aussi présent sans doute au conseil des méchants; mais quelle différence! C'est sa sagesse qui parle aux premiers pour les instruire; c'est sa justice qui agit sur les derniers pour les confondre, et les livrer à l'aveuglement de leur cœur. Les Pharisiens choisissent de leurs disciples pour les adresser à Jésus-Christ; ils les joignent aux Hérodiens: *Mittunt ei discipulos cum Herodianis*. Ne perdons aucune de ces circonstances; elles sont toutes intéressantes. Premièrement, pourquoi les Pharisiens envoient-ils de leurs disciples, et n'y vont-ils pas eux-mêmes? La raison en paraît sensible. C'est par orgueil; plus d'une fois ils avaient été démasqués; ils ne veulent pas se compromettre. C'est par une fausse prudence: il suffisait de se montrer, pour faire connaître la noirceur de leur dessein. C'est enfin par malice: il était naturel à des disciples de proposer une question; et ils se flattaient que Jésus-Christ ne découvrirait pas leurs pièges.

A leurs disciples ils joignent les Hérodiens, c'est-à-dire des hommes chargés, par état, de soutenir les intérêts de l'empereur; afin que si Jésus-Christ, dans sa réponse, vient à blesser les droits de César, il trouve aussitôt des accusateurs et des témoins. Accoutumés à parler le langage de la douceur et de la paix, tandis qu'ils nourrissent dans leurs cœurs les haines, l'animosité, le fiel et la vengeance, ils ont soin de dicter à leurs disciples les paroles qu'ils doivent à Jésus-Christ. Aussi les voit-on, en s'approchant du Sauveur, affecter un air de soumission et de docilité. Ils l'appellent leur maître: *Domine*. Ils le félicitent de son amour pour la vérité et la justice: *Scimus quia verax es*. Ils semblent le reconnaître pour celui de tous les docteurs qui enseigne la vérité avec le plus de sincérité et de droiture: *Viam Dei in veritate doces*. Ils rendent justice à son désintéressement, et applaudissent à cette équité naturelle qui l'élève au-dessus de toute prévention et de toute partialité: *Non est tibi cura de aliquo*. Mais à quoi aboutissent tant d'éloges dans la bouche de gens si peu accoutumés à en donner? Ils veulent faire passer Jésus-Christ pour un imposteur ou pour un séditieux, s'il sacrifie les intérêts de César à ceux de sa nation. Dites-nous donc votre avis, ajoutent-ils, sur ceci: *Dic ergo nobis quid tibi videtur?* Est-il permis de payer le tribut à César, ou est-il permis de ne le pas payer: *Licetne censum dare Cæsari, an non?* Si vous dites qu'il est permis de le payer, vous n'êtes donc pas ce Messie qui ne devait paraître que pour affranchir son peuple de la servitude des nations. Si vous dites qu'on peut ne le pas payer, soutenez donc vous seul contre un puissant empereur, contre un peuple victorieux de l'univers entier, les intérêts de vos frères. Vous sentez, chrétiens, toute la malice de leur question.

O vous qui gémissiez tous les jours de ce

que les méchants se réunissent contre vous pour vous perdre, que l'exemple de Jésus-Christ vous rassure et vous console. Que n'ont point inventé les pécheurs pour le séduire et pour le tromper? Mais s'il est affligeant pour vous de vous voir exposés à leurs contradictions et à leurs pièges, les victoires que la patience et le témoignage d'une conscience irréprochable doivent vous mériter, vous dédommageront sans doute de leurs injustices et de leurs complots.

Jésus-Christ veut bien écouter avec modération les questions des Pharisiens; mais il dévoile bientôt la noirceur de leurs desseins: *Cognita Jesu nequitia eorum*. Alors, plein d'une juste indignation et d'une véritable colère, il ne peut s'empêcher de leur faire ce reproche: Hypocrites, pourquoi me tentez-vous? *Quid me tentatis, hypocritæ?*

Pour peu que vous ayez lu le saint Évangile avec quelque attention, mes frères, vous avez dû vous apercevoir que Jésus-Christ recevait avec bonté et avec douceur tous ceux qui venaient le consulter et l'entendre. Pourquoi, cependant, ne tient-il pas la même conduite envers les Scribes et les Pharisiens? Au crime de la femme adultère, aux égarements de la Samaritaine, aux injustices criantes de Zachée, aux scandales publics de la pécheresse, il n'oppose que l'indulgence et la miséricorde; pourquoi le voit-on saisir avec empressement les occasions d'humilier et de mortifier les Pharisiens? Ils sont donc bien criminels, leurs plaies sont donc bien profondes, puisque Jésus-Christ, pour les guérir, se sert d'un moyen qu'il n'emploie jamais contre les plus grands pécheurs?

Cependant étaient-ils violateurs de la loi? L'Évangile nous dit, au contraire, qu'ils la pratiquaient avec la dernière exactitude; on les proposait souvent comme des modèles de régularité et de vertu, et jamais on ne transgressait devant eux les points mêmes les moins essentiels de cette loi. Étaient-ils adonnés aux excès du vin et de la bonne chère? On remarquait sur leur visage la rigueur de leurs austérités; et aux jours d'abstinence et de jeûne prescrits par la loi, ils en ajoutaient souvent de volontaires et de surrogation. Étaient-ils durs et impitoyables envers les malheureux? Les places publiques ne cessaient d'être témoins de leurs aumônes; ils faisaient sur leurs propres biens d'utiles retranchements en faveur des pauvres, et les trésors du temple étaient souvent comblés de leurs libéralités et de leurs offrandes. C'est cependant à ces hommes, l'objet de la vénération publique, que Jésus-Christ déclare aujourd'hui une guerre irréconciliable: pourquoi cela? La raison en est sensible; c'est que c'étaient des hypocrites et de faux dévots: *Hypocritæ*. C'étaient des sépultures blanchies, qui, sous le masque et l'apparence de la vertu, cachaient la corruption la plus honteuse; leur vertu la plus héroïque était infectée d'un orgueil insupportable, et d'un amour-propre

qui se trahissait toujours: envieux à l'excès, ils étaient jaloux de la prospérité des autres; et tous les éloges dont ils n'étaient pas l'objet, leur portaient ombrage. Il est vrai qu'on les saluait dans les places publiques, qu'on leur destinait les premières places dans les Synagogues et dans les festins, qu'on s'estimait heureux de les posséder; mais souvent ils abusaient de la confiance qu'on mettait en eux, pour semer la discorde et les dissensions dans les familles: ils aimaient à être appelés maîtres, et changeaient leur morale et leur doctrine, suivant les caprices et les passions dont ils étaient animés.

Ce portrait vous paraît odieux, mes frères; mais permettez-moi de vous le demander: Si Jésus-Christ paraissait au milieu de nous, n'y reconnaîtrait-il pas de ces Pharisiens si dignes de son indignation et de toute sa colère? Et si je voulais rapprocher tous ces traits des hypocrites que renferme le christianisme, n'aurions-nous pas à gémir de ce qu'une religion aussi pure renferme en core tant de faux dévots? Prenons bien garde, cependant, mes frères, de nous permettre aucune application étrangère: ce ne sont pas les défauts de nos frères que nous devons juger, c'est sur nous-mêmes que nous devons fixer toute notre attention. Ne cachons-nous pas sous les apparences de la régularité, les vices les plus honteux? Ne sommes-nous pas redevables de la fausse réputation de vertu qui nous est acquise, à l'attention la plus singulière à cacher nos défauts? et n'en imposons-nous pas tous les jours à l'Église, à ses ministres et à nos frères, par le masque de la justice qui nous couvre?

Sommes-nous bien persuadés que l'hypocrisie est en elle-même la plus dangereuse, et aux yeux de Dieu la plus criminelle des dispositions? La plus criminelle: un Dieu ennemi de la duplicité et du mensonge; un Dieu qui menaçait, par un de ses prophètes, de répronver son peuple, parce que dans les honneurs qu'il lui rendait, son cœur n'était point d'intelligence avec ses lèvres; ce Dieu ne voit qu'avec des yeux d'indignation les hypocrites et les faux dévots. Je dis aussi la plus dangereuse des dispositions: en effet, on voit de grands pécheurs se convertir, on voit des impies réparer leurs crimes par la mortification et la pénitence; rarement voit-on des hypocrites devenir meilleurs.

Le vice excite les remords; de grands égarements sont souvent suivis du retour le plus sincère: l'hypocrisie traîne presque toujours après elle l'aveuglement et l'endurcissement du cœur. Le pécheur est un malade que la profondeur de ses plaies force souvent à recourir au médecin: l'hypocrite ne connaît ni la grandeur de ses maux, ni l'efficacité du remède qui pourrait le guérir. En un mot, malgré la voix de son iniquité, les cris du pécheur percutent souvent jusqu'au trône de la majesté de Dieu, fléchissent sa justice, et intéressent sa miséri-

corde : et quand il parle avec humilité, il est certain d'être exaucé : l'hypocrite prie beaucoup, et n'obtient presque jamais : pour quoi cela ? C'est qu'il ne parle jamais à Dieu que pour le tenter : *Quid me tentatis, hypocrite ?*

Jésus-Christ se dispose à répondre aux Pharisiens, ou plutôt, il veut tirer de leur propre bouche leur jugement et leur condamnation. Montrez-moi, leur dit-il, la pièce de monnaie qui sert à payer le tribut à César : *Ostende mihi numismā census*. Impatients de trouver la solution de leurs difficultés, ils la lui présentent. Jésus-Christ la considère attentivement, et leur demande : Que représente cette figure et de qui est cette inscription ? *Cujus est imago hæc et superscriptio ?* De César, répondirent-ils : *Dicunt ei, Cæsaris*. Allez donc, ajoute Jésus-Christ : rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu : *Reddite quæ sunt Cæsaris, Cæsari, et quæ sunt Dei, Deo*.

Savez-vous, mes frères, ce qu'il nous est important d'apprendre ? Ce n'est point du tout l'impression que fit sur les Pharisiens cette réponse de Jésus-Christ : l'Eglise, en terminant ici ce trait de l'Evangile, semble exiger que nous nous en fassions à nous-mêmes l'application. Méditons donc sérieusement ces paroles : Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu ; et persuadons-nous bien que nous sommes dans la voie de la perdition et de la mort, si nous manquons à l'une de ces deux obligations indispensables.

Dieu a placé ici-bas deux puissances ; il les a revêtues de son caractère ; il leur a confié l'autorité : il s'est chargé de venger le mépris que l'on ferait de l'une et de l'autre ; et ce sont ces deux puissances que Jésus-Christ désigne dans ces paroles : Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.

C'est-à-dire, que Dieu nous a donné des princes et des pasteurs. Il nous a donné des princes pour veiller sur notre vie, défendre nos biens, nous protéger contre l'injustice : c'est lui qui est l'appui de leur trône ; c'est sa sagesse qui a dicté les lois qu'ils sont chargés de nous faire connaître ; le glaive qu'il a mis entre leurs mains, dit l'Apôtre, est un signe de la puissance qu'il leur a confiée, et des châtimens qu'il réserve à ceux qui méconnaissent leur autorité : Rendons-leur donc ce qui leur appartient : *Reddite ergo quæ sunt Cæsaris, Cæsari*. Ils sont nos pères, aimons-les donc de l'amour le plus tendre ; ils sont nos maîtres, obéissons fidèlement à leurs lois ; ils sont nos juges, sachons les redouter et les craindre.

L'unction qui les consacre doit nous apprendre à les respecter. Si c'est un crime à un véritable chrétien de se permettre, sur le compte de son frère, des discours pleins de médisance ou de calomnie, ce serait un attentat énorme d'oser exercer la malignité de sa langue sur la personne sacrée de son roi.

Dans les premiers siècles du christianisme, dans ces jours de contradictions et de combats, où la religion de Jésus-Christ n'éprouvait de la part des princes idolâtres que des persécutions et des épreuves, Tertullien nous rapporte que les premiers chrétiens étaient occupés à lever les mains vers le ciel pour la prospérité des Césars. Nous, mes frères, qui vivons dans un royaume où les princes qui le gouvernent se font gloire de porter le titre d'enfants de l'Eglise, ne cessons de solliciter pour nos rois les grâces qui font les princes selon le cœur de Dieu, et ne nous laissons jamais de leur rendre ce qui leur est dû : *Reddite ergo quæ sunt Cæsaris, Cæsari*.

Il est une autre puissance que Dieu propose à notre docilité et à notre respect, et qui se représente d'une manière plus immédiate : c'est son Eglise. La mépriser (cette Eglise) et lui manquer, c'est-à-dire rejeter ses préceptes, mépriser sa doctrine, contredire à ses pasteurs, c'est contredire à l'autorité de Dieu même : *Qui vos spernit me spernit*. (Luc., X, 16.) La parole est formelle. Rendez donc à cette Eglise ce qui lui appartient ; ou plutôt rendez-le à Dieu même, dont elle ne fait que manifester les volontés et les ordres. Croyez tout ce que Dieu vous propose de croire par elle ; évitez tout ce qu'elle vous apprend être contraire aux volontés de votre Dieu ; regardez toutes vos obligations à l'égard du Seigneur, comme une dette que vous payerez toujours, et que vous n'acquitterez jamais. Votre âme, il ne l'a formée que pour lui seul ; votre corps, votre vie, votre santé, vos biens, tout appartient à Dieu ; et le seul usage que vous puissiez en faire, c'est de vous en servir pour l'honorer, et de les lui offrir, de les lui remettre, de les lui sacrifier quand il l'exige : *Reddite quæ sunt Dei, Deo*.

Cette maxime, mes frères, vous rendrait les événements de la vie bien moins pénibles, si vous saviez en faire l'application. Combien de chrétiens, par exemple, qui, parce que les biens de ce monde échappent de leurs mains, se laissent aller à l'abattement et à la tristesse, quelquefois même au murmure, souvent au désespoir ! Il est bien triste, leur entend-on dire, après avoir reçu une éducation commode, après avoir passé les premières années de sa vie dans un état aisé, de se voir, par de tristes accidents, réduit à la mendicité. J'avoue, mes frères, que cette pensée serait accablante, si la religion ne vous offrait des consolations : mais dites-moi, de qui aviez-vous reçu ces biens que vous regrettez, et quelle est la main qui vous les retire ? Le Dieu qui est le maître des événements de la vie, ne vous les avait peut-être prêtés que dans sa colère ; il vous les enlève dans sa miséricorde. Rendez-lui lui, ces biens ; c'est-à-dire faites-lui le sacrifice de votre volonté, sur ces richesses dont il vous prive : *Reddite quæ sunt Dei, Deo* ; et demandez-lui seulement qu'il vous réserve en échange ces biens que la rouille

et les vers ne consumeront point, que les voleurs ne vous enlèveront point.

Quelquefois on trouve de ces âmes trop sensibles à la perte d'un ami, d'un frère, d'un époux ou d'un fils. Quand, après les premiers instants de la douleur, on veut essuyer leurs larmes, on les entend se promettre qu'elles seront intarissables; et pour quoi? C'est, disent ces personnes, parce que l'objet qui les fait répandre mérite d'éternels regrets. Mais ne pouvons-nous pas leur dire que, quelque chers que leur fussent ces objets, Dieu ne s'est pas engagé à les rendre immortels; qu'ils devaient s'attendre à cette séparation; qu'après tout, maître de nos destinées, Dieu ne fait que nous prêter nos amis et nos proches: et que, quand il les retire, il exige que nous les lui rendions sans murmurer? *Reddite quæ sunt Dei, Deo*. N'est-il pas bien capable de nous dédommager de leur perte?

Au lit de la mort, ne trouvons-nous pas tous les jours de ces hommes qui, comptant trop sur la force d'un tempérament exempt jusqu'alors de vicissitudes et d'alternatives, se permettaient la vie la plus longue et la plus tranquille? Une cruelle maladie les conduit aux portes du tombeau: on vient leur annoncer qu'il n'y a plus de temps pour eux, que le terme de leurs jours est fixé; et cette pensée les jette dans l'abattement et la consternation: pourquoi cela? C'est qu'ils ont oublié que leur âme étant sortie des mains de Dieu, elle doit retourner dans son sein; qu'ils doivent se hâter de la lui remettre quand il l'exige: *Reddite quæ sunt Dei, Deo*. C'est le seul moyen de voir cette vie se changer en une vie plus heureuse et plus durable.

Ce détail serait infini, mes frères, si je voulais vous rappeler toutes les circonstances dans lesquelles vous êtes redevables à votre Dieu. Vous seriez effrayés si je vous mettais sous les yeux toutes les dettes que vous avez contractées à son égard; contentez-vous d'envisager que vous êtes redevables à sa justice et à sa miséricorde. A sa justice: des fautes journalières l'irritent et l'insultent; rendez-lui ce qui lui appartient: *Reddite*: c'est-à-dire, redoublez de zèle et de soins, afin que vos prévarications deviennent et moins fréquentes et moins volontaires. Vous êtes redevables à sa miséricorde: depuis qu'elle vous a tirés du néant, a-t-elle cessé de vous combler de biens? rendez-lui ce qui lui appartient: *Reddite*; c'est-à-dire offrez-lui le sacrifice de louanges et le tribut de votre reconnaissance.

Seigneur Jésus, vous nous apprenez aujourd'hui à rendre à votre Père ce qui lui appartient; mais nous sommes si pauvres, notre misère et notre indigence sont si profondes, que nous sommes, sans vous, dans l'impuissance de nous acquitter jamais.

Que les trésors de vos grâces nous soient ouverts; et vraiment riches par vos bienfaits, nous nous présenterons avec confiance devant un Dieu jaloux de sa gloire à la vérité, mais plein d'ardeur pour notre salut

éternel. Unis à vos mérites, nos faibles vertus seront d'un prix infini à ses yeux; et les richesses miséricordieuses que vous nous distribuerez pour le temps, nous mériteront un poids de gloire pour l'éternité. Ainsi soit-il.

XXIII^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur l'Épître de saint Paul aux Philippiens, c. III, v. 17; IV, v. 3.

Nécessité pour les ministres de donner le bon exemple. Ennemis de la croix de Jésus-Christ: quels ils sont. Croissance de la vie future.

L'Apôtre fait dans cette Épître une peinture bien naturelle du plus grand nombre des chrétiens; et, en se proposant pour modèle aux fidèles de Philippe, il met en opposition deux caractères bien différents, et qu'il nous importe beaucoup d'étudier. Il est essentiel de nous instruire, d'après l'avis que donne ici saint Paul, des dangers que courent ceux qui ne savent respecter ni Jésus-Christ ni sa morale; qui ne craignent ni ses menaces ni ses châtimens; qui vivent au gré de leurs désirs et de leurs passions, et qui n'attendent, après cette vie, ni consolation ni récompense. Après nous avoir salutairement effrayés par le détail de ces dangers, l'Apôtre nous animera par l'espérance que la foi présente au chrétien fidèle.

Je sais, mes frères, que pour goûter ces vérités précieuses, il faut être attaché à la foi, ne pas se ranger au nombre de ces hommes qui doutent d'un avenir, parce qu'ils ont intérêt qu'il n'y en ait point, et qui s'étourdissent sur les châtimens qui les menacent, parce qu'ils sont trop certains de les avoir mérités. Mais je sais aussi que je parle à des chrétiens soumis, qui sentent trop le prix du dogme qui nous assure l'immortalité, pour se permettre la moindre hésitation sur cette vérité. Heureux si tous ceux qui le croient sont fidèles à s'en occuper, et attentifs à régler leur vie d'après les conséquences qu'il leur présente! Notre Épître est bien capable de nous inspirer cette disposition. Suivons-la, mes frères, et donnez-lui toute votre attention.

Mes frères, soyez mes imitateurs, et proposez-vous l'exemple de ceux qui se conduisent selon le modèle que vous avez vu en nous: *Imitatores mei estote*. C'est un apôtre qui parle, et ce langage convient à son ministère. Dans une infinité de circonstances on ne pourrait, sans présomption et sans orgueil, offrir pour exemple et donner la conduite qu'on tient, comme la règle de celle qu'on doit tenir. Il en est cependant; et ceux que la Providence a chargés du soin d'édifier et d'instruire leurs frères, peuvent autoriser de leurs exemples les leçons qu'ils donnent à leurs inférieurs; et il n'est aucune occasion où ils ne doivent au moins vivre de manière à pouvoir souffrir cette application, sans que la vérité en soit blessée: car quiconque est élevé au-dessus des autres par quelque titre que se soit, et se

peut pas dire à ceux qu'il conduit : Soyez mes imitateurs, *Imitatores mei estote*, est par cela seul prévaricateur, et dégrade l'autorité que Dieu lui confie. Terrible obligation pour les ministres des saints autels, pour les pères et mères, pour tous ceux qui ont quelque degré de prééminence sur les autres ! L'Esprit-Saint leur annonce qu'un double jugement, qu'une justice plus sévère et plus dure est réservée à tous ceux qui président : *Judicium durissimum iis qui præsumunt* (Sap., VI, 6), parce que leurs exemples, quand ils sont pernicieux, les rendent coupables d'un double crime : ils sont une pierre d'achoppement à ceux qu'ils devraient conduire au salut autant par leurs actions que par leurs paroles. Mais ce devoir indispensable pour quiconque est revêtu de quelque autorité, saint Paul le rend encore plus pressant pour ceux que Jésus-Christ s'est choisis pour ses ministres. Comme l'Apôtre, ils doivent balancer, en quelque sorte, par de saints exemples, ce torrent d'iniquités et de scandales qui perdent et dissipent le troncheon de Jésus-Christ. Il est donc à désirer que tous ceux qui portent le caractère du sacerdoce, ou les livrées que l'Eglise a marquées aux différents ordres de ses ministres, annoncent par l'uniformité, la simplicité et la sainteté de leur vie, qu'ils sont persuadés des vérités qu'ils prêchent ; qu'ils prouvent par un saint usage du temps, qu'ils craignent un avenir ; et qu'ils attendent des récompenses éternelles, puisqu'ils travaillent, aux dépens de leur repos et de toutes les satisfactions de la vie, à les mériter.

O vous, que Dieu nous a donnés pour coopérateurs dans le redoutable ministère qui nous est confié, nous vous adressons d'autant plus volontiers cette vérité, que nous sommes assurés de votre fidélité à la mettre en pratique. Une sainte émulation à faire le bien, sera toujours la plus utile instruction que nous puissions donner à ce peuple : nos remontrances et nos exhortations ont tant beaucoup plus de poids, lorsqu'il ne pourra nous reprocher aucun des vices que nous reprenons dans sa conduite.

L'Apôtre était bien certain de la sienne, lorsqu'il rappelle aux Philippiens ce qu'il leur avait déjà dit : Il y en a plusieurs dont je vous ai parlé, et dont je vous parle encore avec larmes : *Flens dico*. Et ne croyez pas, mes frères, que ce soit ici, dans la bouche de l'Apôtre, une simple exagération : un cœur tel que le sien devait être sensible aux désordres qui se glissaient parmi les premiers fidèles, et les larmes devaient couler de ses yeux lorsqu'il voyait ses avis méconnus, ses instructions méprisées, et la croix de Jésus-Christ devenir le scandale de ceux qui devaient en faire leur consolation et leur ressource.

Nous n'avons, mes frères, ni le zèle, ni la sainteté, ni l'étendue d'autorité de l'Apôtre, et cependant nous pouvons vous dire qu'il est bien des événements qui nous pénètrent d'amertume ; que notre cœur est souvent déchiré de la sécurité où nous voyons vivre les

plus coupables, de l'éloignement que nous leur connaissons pour tout ce qui a rapport au salut, et du peu de succès des exhortations que nous leur adressons pour les tirer du crime.

Oserions-nous en cela nous comparer à l'Apôtre des nations ? A Dieu ne plaise, mes frères ! nous sentirions toujours entre lui et nous une distance presque infinie. Mais l'Apôtre ne comptait parmi les fidèles de son temps, qu'un certain nombre d'ennemis de la croix de Jésus-Christ : *Inimicos crucis Christi* ; et nous, à force de les voir se multiplier, nous sommes presque obligés de chercher s'il en est encore quelques-uns qui respectent Jésus-Christ et ses mystères. L'Apôtre gémissait de ce que plusieurs ne pouvaient avoir d'autre fin que la damnation : *Quorum finis interitus* ; et maintenant on marche en foule dans la voie de la perdition et de la mort ; on se précipite en aveugles dans l'abîme que creuse l'iniquité. Au milieu de cette multitude de chrétiens fervents qui composaient l'Eglise naissante et qui suivaient la morale étroite de l'Evangile, l'Apôtre était désolé d'en voir quelques-uns qui faisaient leur dieu de leur ventre : *Quorum deus venter est*, et se livraient à une honteuse sensualité : maintenant on ne compte presque plus au nombre des crimes celui de flatter ses appétits et ses goûts. On s'accuse rarement des intempérances et des excès en ce genre. Peu s'en faut qu'on ne préconise cette passion, comme celle qui sert le mieux la société, et lui donne un agrément plus solide. L'Apôtre se plaignait avec douleur, que quelques-uns mettaient leur gloire dans ce qui devait faire leur confusion : *Gloria in confusione ipsorum* ; et par cet avis, il se promettait du moins de retenir le plus grand nombre dans la fidélité à la loi. Maintenant, mes frères, cet avis serait-il suffisant pour ramener les pécheurs ? On en est venu, je ne dis pas comme l'Apôtre, à se glorifier du mal qu'on se permet, mais à rongir du peu de bien qu'on est forcé de faire, à déconcerter ceux qui sont encore fidèles à le pratiquer, et à mettre sa confusion dans ce qui devrait honorer davantage le chrétien.

Enfin l'Apôtre versait des larmes sur ceux qui fixaient aux avantages périssables tout leur goût et tout leur attachement : *Qui terrena sapiunt* ; mais au moins était-il écouté du plus grand nombre, quand il parlait de renoncer aux objets sensibles, pour s'occuper des espérances que fait naître la foi. Et nous, mes frères, nous écoute-t-on seulement, quand nous vous entretenons de la vanité des biens de ce monde, et des droits que nous avons aux biens de l'éternité ? L'habitude de nous entendre parler ce langage, le rend insipide au plus grand nombre des chrétiens ; et l'on reçoit ces vérités avec plus d'indifférence qu'on n'en met pour les objets les plus frivoles.

Convenez que si les larmes de l'Apôtre étaient l'effet du zèle qui le dévorait pour le salut des âmes, ce zèle, pour peu qu'il

âme les ministres du sanctuaire, doit leur inspirer dans ce siècle l'amertume la plus sensible : les ennemis de la croix se multiplient ; on en trouve dans tous les états, et le Dieu qui, pour notre sanctification, a daigné en supporter l'opprobre, est encore l'objet des railleries d'une infinité de pécheurs qui blasphèment ses mystères et son Évangile, parce qu'ils redoutent la sévérité de sa morale.

Où, mes frères, nous sommes souvent, malgré nous, témoins de leurs discours impies ; il semble même que notre présence monte ces hommes sur le ton de la plaisanterie la plus sacrilège. Paraissons-nous dans quelques-unes des sociétés qu'ils fréquentent ? Alors, d'un ton moqueur, ils nous adressent mille questions ridicules ; ils nous font mille objections rebattues ; ils nous citent imprudemment des traits de nos divines Écritures, qu'ils n'ont peut-être jamais lus ; ils y opposent des interprétations absurdes et des commentaires inventés par un esprit d'incrédulité. Si, pour défendre la vérité, nous établissons les principes de la religion et de la foi, quelques raisons, quelque force qui accompagnent nos discours, nous ne réussissons pas à les convaincre, parce qu'ils ont intérêt à ne rien croire. Si, par discrétion, nous gardons le silence, leur orgueil prend ce silence pour un hommage rendu à la supériorité de leur génie, et une preuve de l'infériorité, de nos mystères devant leurs sophismes.

Ah ! chrétiens, c'est les combattre que de les connaître. Voilà ceux que j'appelle les ennemis de la croix de Jésus-Christ : *Inimicos crucis Christi*, puisqu'ils le sont de tous les dogmes qu'il est venu cimenter par l'effusion de son sang ; et je trouve dans ces hommes une parfaite ressemblance avec la peinture que nous fait l'apôtre saint Paul. Suivez avec moi, mes frères, le portrait d'un incrédule de nos jours, et apprenez à le connaître, à le mépriser et à le fuir.

Ennemi de la croix, il n'en connaît point la vertu, il ignore les devoirs que ce mystère nous impose : il n'a garde d'en représenter le signe ; et si devant lui on observe cet acte extérieur de religion, un ris moqueur, une fade plaisanterie montrent le cas qu'il fait de cette respectable pratique. La damnation est sa fin. Qui en doute ? Il n'en doute pas lui-même ; il y court à grands pas ; il se fait presque honneur de sa conformité avec la bête, de son identité avec la matière ; il se promet le même sort ; et secouant le dogme de l'immortalité de l'âme comme un joug trop importun à ses passions, il les met à l'aise en se dévouant à une destruction universelle, et consent à ce prix, d'être privé pour toujours de la vue de son Dieu. Que dis-je, de son Dieu ? l'incrédule en reconnaît-il un ? Je pourrais répondre que non ; car il en fait un de son ventre : *Cujus Deus venter est*. En effet, où trouve-t-on le plus souvent nos beaux esprits, ces prétendus esprits forts, nos gens à systèmes, nos incrédules, nos blasphéma-

teurs de profession ? aux tables les mieux servies. C'est là que toute leur éloquence se déploie ; c'est aussi là qu'ils prouvent, autant qu'ils peuvent, la conviction de leurs systèmes, en faisant leur idole de la bonne chère ; qu'ils mettent leur gloire à ce qui les couvre de honte et de confusion : *Gloria in confusione ipsorum*. Ils comptent entre eux leurs scandales, leurs blasphèmes, leurs triomphes sur la vertu et sur la foi, comme autant de trophées qui les honorent : ils se font, à ce prix, une réputation de lumières et d'esprit, qu'ils ne doivent souvent qu'aux plaisanteries les plus impies et les plus ridicules ; et s'ils ont reçu de Dieu, du génie, de la facilité et des talents, ils n'en feront usage que pour saper, s'ils le pouvaient, la religion dans ses fondements les plus inébranlables. Aussi peut-on ajouter qu'ils n'ont de goût que pour les choses de la terre : *Qui terrena sapiunt*. Peuvent-ils, au milieu de ces absurdes opinions, s'occuper d'une autre vie ? Ont-ils d'autres vues ici-bas que d'y passer leurs jours dans une dangereuse sécurité ? savent-ils goûter autre chose que les plaisirs des sens et les avantages de la vie présente ? Ainsi toute leur philosophie, quand ils veulent parler morale, se réduit à de grands termes d'humanité, de bienfaisance, de sociabilité, de patriotisme ; ce sont là tous leurs dogmes, c'est là tout leur Évangile. Quiconque observe ces lois, ou se vante de les observer, est digne de leurs éloges ; et sans faire attention que la religion inspire ces vertus plus fortement que leurs principes, ils accuseront, sans examen, quiconque ne pense pas comme eux, d'intolérance, de fanatisme, de dureté dans le caractère, d'indifférence pour les malheurs publics, et d'injustice envers les citoyens d'une même ville ou d'un même quartier.

J'ai cru, mes frères, devoir insister sur ce tableau : je n'en ai point outré les couleurs ; je l'ai copié d'après les connaissances que l'expérience nous donne tous les jours ; j'en ai moins dit que vous n'en trouveriez dans les savants écrits des grands hommes qui ont réfuté leurs ouvrages : je me suis contenté de leur faire l'application des paroles de l'Apôtre ; et cette application, malheureusement trop juste et trop bien méritée, doit vous précautionner contre leurs exemples et leurs discours, et vous affermir dans les dispositions que veut vous inspirer l'Apôtre par les paroles suivantes : Pour nous nous vivons dans le ciel : *Nostra autem conversatio in cælis est*.

Où, mes frères, je crois ; renouvellez avec moi, dans ce moment, cet acte de croyance ; je crois fermement que mon âme survivra à mon corps ; que si elle a été juste, sainte, fidèle aux lois de son Dieu, elle trouvera en lui sa paix et sa félicité. Je fais de ce dogme ma plus douce espérance ; et tandis que les liens de la mortalité me retiennent encore dans ce lieu d'exil, mon âme, qui ne peut être bornée dans ses desirs, se transporte dans le séjour de son

repos, y vit en quelque sorte avec son Dieu, y converse avec lui par la prière, et reçoit par l'effusion de sa grâce les plus douces, les plus aimables communications. Je vis donc quand la foi m'anime, je vis avec Dieu dans le ciel; et ces liens mêmes de mortalité, qui me retiennent ici-bas, n'ont rien d'effrayant pour moi, si j'attends, avec l'Apôtre, le Sauveur Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui changera l'état vil et méprisable de notre corps, en le rendant semblable à son corps glorieux. Malheur à moi, si j'avais de ce corps les idées déshonorantes que l'incrédule attache à notre humanité; si j'osais croire que, de même condition que la brute, ce corps n'a d'autre fin que la corruption, et d'autre patrimoine que les vers! Eh! que lui aurait-il servi d'être uni à une âme capable de connaître, de sentir et d'aimer, à une âme rachetée au prix du sang d'un Dieu? Quoi! Jésus-Christ aurait daigné s'assujettir à toutes les misères de ce corps, et il ne m'aurait point acquis le droit de participer à tous les privilèges de son corps glorieux! Malheur à moi, encore une fois, si j'hésite sur un dogme aussi consolant pour moi, aussi capable de réformer mes mœurs! Mais malheur encore plus à quiconque ose essayer d'affaiblir ce dogme salutaire de la résurrection future! Il se montre, par cela seul, indigne de participer à cette ineffable révolution.

Concluons donc, avec l'Apôtre, que notre bonheur consiste à demeurer attachés au Seigneur: rendons ces liens sacrés plus fermes et plus étroits par notre application à méditer les principes et les fondements de notre foi: prouvons cet attachement par notre fidélité à le servir; craignons tout ce qui peut affaiblir cette fidélité, puisque les naufrages dans la foi sont presque toujours la suite de ceux qu'on a faits dans la vertu. On écoute la voix des passions, on en suit les appétits et les désirs; et bientôt on en vient à fermer l'oreille aux inspirations de la grâce, et les yeux aux lumières de la foi.

Vous le savez, mon Dieu, combien les fondements de cette foi sont ébranlés parmi nous! Les vérités se sont affaiblies au milieu des enfants des hommes: *Diminutæ sunt veritates*. Il en est à peine un seul qui connaisse le vrai bien, et un très-petit nombre le pratique: *Non est qui faciat bonum, non est usque ad unum*. Chacun parle à son prochain, non pour l'affermir dans la croyance salutaire des vérités de la foi, mais pour le séduire, pour l'ébranler par les raisonnements les plus vains et les plus frivoles: *Vana locuti sunt unusquisque proximo suo*. Ils ont conçu le mensonge dans leur cœur, et s'appliquent à le répandre dans leurs paroles: *Labia dolosa in corde, et corde locuti sunt*. Prenez votre cause en main, Seigneur; dissipez ces langues trompeuses, ces bouches meurtrières, qui, pour répandre de grandes erreurs, ont adopté de séduisantes hypothèses et de brillantes expressions: *Disperdat Dominus universa labia dolosa et linguam malignoquam*. Ils croient perpétuer leur mé-

moire dans les écrits où ils transmettent leurs systèmes: *Linguam nostram magnificabimus, labia nostra a nobis sunt*; et comme si leur langue n'était point un dépôt que vous leur avez confié pour votre gloire, ils osent demander quel est le Dieu qu'on veut qu'ils bénissent: *Quis noster Dominus est?* Ils s'en font un au goût de leurs passions.

Mais vous l'avez juré, ô mon Dieu! vous aurez pitié de l'âme simple qui est opposée à leurs traits, et scandalisée de leurs discours: *Propter misericordiam inopum nunc exurgam, dicit Dominus*. Vous dissiperez tous ces systèmes; vous ferez triompher la vérité dans le temps, et avec elles les disciples de la vérité dans l'éternité. *Tu, Domine, servabis nos et custodies nos a generatione hac in æternum!* (Psal. XI, 2-8.) Ainsi soit-il.

Sur l'Evangile selon saint Matthieu, c. IX, v. 18-26.

Abus que nous devons éviter quand nous nous adressons au Seigneur. Règle que nous devons observer quand nous voulons obtenir quelques grâces.

Qu'il est utile, mes frères, d'étudier les dispositions de ceux qui s'adressent à Jésus-Christ dans les jours de sa vie mortelle! qu'il est intéressant de bien distinguer ceux que la foi, la confiance et l'amour font marcher à sa suite, de ceux que l'intérêt seul engage à se présenter devant lui! Deux miracles réunis dans le même Evangile, vont nous instruire de cette différence. L'un et l'autre intéressent également les personnes qui les sollicitent; ces deux prodiges sont demandés avec un égal empressement: mais, hélas! que les dispositions sont opposées dans ceux qui les réclament! Aussi Jésus-Christ n'accorde-t-il pas à leurs démarches le même témoignage et le même éloge. Il ne paraîtra dans la maison de ce prince de la Synagogue que pour condamner sa défiance, et en éloigner les prétendus consolateurs, qui n'y répandaient que la confusion et le trouble; mais s'il parle à cette femme qui touche ses vêtements, ce n'est que pour relever sa confiance et sa foi. Pussions-nous apprendre de ces deux exemples, mes frères, les abus que nous devons éviter quand nous nous adressons au Seigneur, et les règles que nous devons observer quand nous voulons obtenir quelques grâces! C'est en suivant la lettre de notre Evangile, que nous vous instruirons de ces différentes vérités.

Un prince de la Synagogue, c'est-à-dire un homme qui, par état, devait presque inévitablement conserver quelques préjugés contre Jésus-Christ, et dont les dispositions et les témoignages de confiance auraient dû être suspects au Sauveur, se présente aujourd'hui devant lui: *Ecce princeps unus accessit*. Tant de fois les princes des prêtres, les Pharisiens s'étaient approchés de cet Homme-Dieu, tantôt pour l'embarrasser par

des questions captieuses et ambiguës, tantôt pour le décrier, en donnant un mauvais sens à ses paroles et à ses actions, presque toujours au moins pour soutenir leur confiance et leur crédit en affaiblissant celui que Jésus-Christ s'était acquis à si juste titre! Mais aujourd'hui, pour la première fois, un d'entre eux se présente pour demander une grâce qu'il ne pouvait obtenir d'aucun autre: aussi ne paraît-il pas avec cet air de mépris et de suffisance qu'affectaient ces hypocrites, lorsqu'ils venaient pour le tenter; mais, quoique avec beaucoup moins de foi peut-être que la plupart de ceux qui suivaient Jésus-Christ, il imite au moins leur langage et leur posture; il se jette à ses pieds et l'adore: *Adorabat eum.*

Et quand je prête à cet homme des vues d'intérêt, une foi chancelante, je ne m'écarte point de la doctrine des Pères. Saint Ambroise n'attribue la rencontre du miracle qui précède celui que cet homme sollicite, qu'à l'intention de Jésus-Christ, qui veut l'instruire, et fixer les incertitudes de son cœur.

Après tout, mes frères, il n'est pas le seul qu'un secret intérêt rende religieux et dévot. Demandez à tant de chrétiens qu'on voit allier la vie la plus dissipée, les mœurs les plus suspectes, la conduite la plus irrégulière, avec une certaine assiduité à fréquenter nos temples, avec une complaisance incompréhensible à se prêter aux exercices les plus gênants de la religion, avec le langage le plus circonspect et le plus dévot, quand ils se trouvent dans les sociétés de gens qui font profession de régularité et de christianisme; demandez-leur pourquoi cette contrainte momentanée, puisqu'ils se gênent si peu d'ailleurs sur cet objet; et s'ils veulent vous parler avec sincérité, ils vous diront qu'on gagne toujours à se plier; que la bienséance porte à faire bien des choses que l'inclination n'inspirait pas; qu'il est bon de s'en faire un mérite aux yeux de ceux qui veulent vous être utiles, et que ce petit mensonge d'actions, quand il ne porte aucun préjudice, n'est pas plus répréhensible que celui des paroles.

En conséquence, mes frères, que de démarches hypocrites! que de prières serviles! que d'adorations mercenaires! *Adorabat eum.* On trompe bien les hommes; mais on impose-t-on facilement à celui qui sonde les cœurs? Suivons notre Evangile, nous trouverons la réponse à cette question.

Cet homme joint à la posture la plus respectueuse et la plus humble, l'exposition la plus pressante et la plus expressive de l'objet de sa douleur. Seigneur, dit-il à Jésus-Christ, ma fille vient de rendre les derniers soupirs: *Filia mea modo defuncta est*; mais venez seulement lui imposer les mains, et elle vivra. Il croit donc qu'une parole de Jésus-Christ ne suffirait pas pour commander à la mort; que sa volonté est trop impuissante pour rappeler sa fille à la vie. Il fait que Jésus-Christ abandonne les exer-

cices les plus pressants de son ministère pour se transporter dans la maison de cet homme. Le centenier, moins éclairé sans doute, puisqu'il était encore livré aux ténèbres de l'idolâtrie quand il vint trouver Jésus-Christ, ne demandait qu'un mot; il était certain de la guérison de son fils: *Dic tantum verbo, et sanabitur puer meus.* (*Matth., VIII, 8.*)

Mais la défiance de ce Juif va paraître bien davantage, quand nous la mettrons en parallèle avec l'humble confiance d'une femme qu'une maladie personnelle conduit à Jésus-Christ. Elle était affligée d'une infirmité invétérée qui ne lui laissait aucune espérance de guérison: elle se présente cependant avec assurance, et forme avec cet homme le contraste le plus frappant. Malgré la différence de leurs dispositions, nous ne voyons pas que Jésus-Christ reprenne le prince de la Synagogue, et lui reproche, dans ce moment, son peu de foi: il le suit avec bonté, sans doute pour exécuter, par cette démarche, le précepte qu'il fait à ses disciples dans le saint Evangile: Si votre ennemi vous engage à faire cent pas avec lui, faites-en plutôt deux cents que de manquer à l'obliger. Le peuple, qui est naturellement avide de tout ce qui porte un caractère merveilleux, suit Jésus-Christ; et dans le temps où l'on était occupé du prodige qu'il allait opérer, une femme essaye, en écartant la foule, de percer jusqu'à lui. L'empressement de cette femme était fondé sur l'intérêt le plus réel; son infirmité n'était point du nombre de ces maladies passagères dont on peut attendre la fin, ou du secours de l'art, ou des effets de la nature; elle éprouvait une perte de sang dont elle avait sans doute inutilement cherché le remède, et elle ne connaît plus que Jésus-Christ qui puisse lui procurer le soulagement qu'elle désire.

Si douze années d'une infirmité incurable ne la rebutent pas, ne vous découragez point, pécheurs qui gémissiez sous le poids de vos habitudes. J'avoue qu'il n'y a qu'un Dieu qui puisse vous guérir; vous aurez beau employer les moyens humains pour secouer le joug qui vous accable; comme saint Augustin dans sa jeunesse, vous ne ferez que vous rouler au milieu de vos chaînes, sans venir à bout de les rompre: mais si la sincérité, la confiance et l'amour vous conduisent aux pieds de Jésus-Christ, vous ne vous en approcherez jamais sans utilité et sans fruit. Profitez seulement du modèle que vous présente cet Evangile.

Trop timide pour arriver jusqu'à Jésus-Christ et pour l'arrêter, elle ne croit pas mériter que le Sauveur fasse une attention spéciale à la nature de son infirmité; elle ne veut que se mettre à portée de recevoir quelque écoulement de cette vertu surnaturelle qu'il a tant de fois employée au soulagement des malheureux; et voici le raisonnement que lui dicte son humilité: Si je touche seulement le bord de son vêtement, je serai guérie.

Plaiguez-vous, après cela, hommes aveu-

gles; dites que la foi a quelque chose de ténébreux, qu'elle offusque la raison au lieu de l'éclairer, et que celui qui ne voit que par les yeux de la foi n'aperçoit que ténèbres et obscurités. Qu'est-ce qui rend cette femme si intelligente sur son état, si habile à employer les ressources qu'elle peut trouver dans les bontés de Jésus-Christ? Qu'est-ce qui la fait pénétrer dans les dispositions compatissantes du Sauveur, jusqu'à attribuer sa guérison au simple privilège de toucher son vêtement: *Si tetigero fimbriam vestimenti?* Ne doit-elle pas cette connaissance à cette foi lumineuse et puissante qui transporte les montagnes et aplanit les plus grandes difficultés?

Aussi, qu'en pense Jésus-Christ? Il se communique et soulage ses besoins à proportion de la réserve qu'elle a montrée en s'approchant de lui. Elle n'osait l'arrêter dans sa course, et il se retourne vers elle: *Conversus*. Elle ne cherchait point à fixer son attention et ses regards, et Jésus-Christ la voit avec complaisance: *Videns eam*. Elle ne s'était point proposé de lui parler, elle ne lui aurait point exposé l'objet de ses désirs; et Jésus-Christ la prévient et lui parle: *Dixit*. S'il lui eût été permis de parler à Jésus-Christ, elle se serait servie des termes plus respectueux: Mon Dieu, mon Seigneur et mon Maître, lui eût-elle dit, vous pouvez me guérir; et Jésus-Christ l'appelle ma fille: *Filia*. Elle ne s'attendait pas à être aperçue de Jésus-Christ; aussi, lorsqu'il se retourna vers elle, elle fut pénétrée de crainte. Peut-être se reprochait-elle, dans le secret, sa témérité d'avoir osé porter ses mains sur son Dieu; et Jésus-Christ l'encourage: Ayez confiance, lui dit-il: *Confide*. Elle ne demandait que la guérison de son corps, et Jésus-Christ étend son attention jusqu'aux besoins de son âme; il l'avertit que la foi l'a sauvée: *Fides tua te salvam fecit*.

La foi a donc bien du mérite, mes frères, puisqu'elle n'a pas même la peine de demander? et de la stérilité de vos prières, ne peut-on pas conclure la faiblesse de votre foi? Est-ce elle, par exemple, qui préside à cet exercice, lorsque l'habitude vous fait réciter avec précipitation certaines formules auxquelles le cœur n'a point de part? Est-ce elle qui soutient vos demandes, lorsqu'après avoir passé sous les yeux de Dieu des heures entières, vous ne pouvez pas répondre que, de tant de pensées qui vous ont occupés en sa présence, il en soit une seule qui s'adresse directement à lui, et qui ait sa gloire pour objet? Est-ce elle qui anime vos supplications lorsque des objets contraires à l'esprit du christianisme, ou du moins étrangers au salut, deviennent le sujet de vos désirs et de vos vœux? En un mot, de tous ceux qui viennent environner nos autels dans les jours de nos solennités, en est-il beaucoup qui remportent dans leur maison cette parole consolante: *Fides tua te salvam fecit?*

Hélas! mes frères, peut-être vous reconnaîtrez vous mieux dans la conduite du

prince de la Synagogue. Il me semble que c'est autant pour l'instruire que pour nous éclairer nous-mêmes, que Jésus-Christ a opéré ce prodige. Si cet homme eût eu un peu de foi, il eût trouvé dans la conduite de cette femme, et la condamnation de ses dispositions précédentes, et le remède à sa disposition actuelle. Quoi! pouvait-il se dire à lui-même, cette femme n'a formé que des désirs, et ils ont été exaucés! Est-il donc nécessaire que le Sauveur vienne jusqu'à ma maison pour rendre la joie à mon cœur? Pourquoi ne forme-t-il pas ce raisonnement? C'est à vous que je le demande, chrétiens, pour qui tout ce que la religion a de plus aimable ne paraît qu'onéreux et dégoûtant. Pourquoi ne trouvez-vous que de l'amertume et de la contrainte dans des devoirs qui sont pleins de délices pour des chrétiens fidèles? C'est qu'à l'exemple du prince de la Synagogue, vous avez d'autres yeux pour voir, un autre esprit pour comprendre, un autre cœur pour sentir.

Il paraît bien que cet homme ne voyait point en Jésus-Christ cette puissance, cette tendresse capable d'animer et de consoler, puisque sa maison était pleine de ces consolateurs accablants qui, sous prétexte de distraire la douleur, emploient des ressources capables de la perpétuer. Jésus-Christ entre dans la maison: elle était remplie d'une troupe de personnes conduites par différents motifs: *Turbam tumultuantem*. On avait d'abord fait venir de ces hommes qui, suivant l'usage des Juifs, étaient accoutumés à exciter les larmes et la douleur par le son lugubre de leurs instruments: *Tibicines*. Voilà, dans une affliction aussi sensible, à quelle consolation on était réduit lorsque Jésus-Christ parut dans cette maison.

Que cette remarque du saint Evangile fait bien sentir l'insuffisance des consolations humaines dans les accidents de la vie! et qu'on y reconnoît bien l'esprit qui anime encore la plupart des chrétiens! Est-on appelé auprès d'un ami dans quelques-uns de ces événements pénibles où les consolations lui sont nécessaires; on n'a garde de lui dire de recourir à Jésus-Christ, d'appeler la religion à son secours, de déposer aux pieds de la croix du Sauveur, de répandre dans le sein d'une Providence attentive de si justes inquiétudes. Non, mes frères. On invite l'affligé à se distraire des objets affligeants qui l'occupent, à se répandre beaucoup au dehors. On veut qu'il multiplie ses visites, qu'il ouvre sa maison à tous ceux qui daignent prendre part à sa peine: *Turbam tumultuantem*: on l'arrache souvent au sérieux de l'état le plus utile pour l'engager aux parties de plaisir, dans des occasions de dissipation et d'amusement; on emploie, en un mot, pour étourdir sa douleur et l'harmonie des instruments, et la folle joie des spectacles: *Tibicines*. La douleur en devient-elle moins vive? Peut-être, chrétiens qui en avez fait l'épreuve, seriez-vous en état de nous répondre que ces distractions

multipliées vous ont laissé des intervalles et plus amers et plus cuisants. Il faut donc un autre remède; et où le trouver? Dans les paroles de Jésus-Christ : *Recedite*. Son premier soin est d'écarter cette troupe tumultueuse.

Aussi, à parler humainement, plus on se répand à l'extérieur dans les afflictions, plus on sent réveiller la douleur et l'amertume, parce que les distractions ne font que causer un plus grand vide quand elles cessent. Il faut donc, dans les chagrins cuisants, un objet essentiel qui les dissipe, et je ne connais que la religion qui puisse produire cet effet. Comment cela, mes frères? En nous apprenant à changer nos vues, à réformer nos idées; en nous détrompant par des séparations pénibles, par des accidents imprévus, des fausses douceurs et des faux charmes qui nous séduisent. C'est elle qui dit aujourd'hui à ce père consterné de la mort de sa fille : *Non est mortua puella, sed dormit*. Cette fille n'est pas morte, mais elle dort.

Eloignez donc cette foule d'amis impuissants, cette troupe de consolateurs mercenaires : *Recedite* : c'est-à-dire qu'en ne faisant l'application de cette figure que pour détruire nos préjugés dans les afflictions de la vie, elle dément la plupart de nos idées. Elle dit à cet époux affligé de la perte d'une tendre épouse, à cette mère inconsolable de la mort d'un fils unique : *Non est mortua*. Non, vous ne perdrez pas des objets si chers, puisque vous les devez retrouver en Dieu : *Non est mortua, sed dormit*. Elle dit à un homme trop sensible à un outrage, sur le point peut-être de se venger : Votre honneur est en sûreté, ne vous vengez point; Dieu s'est réservé le soin de vous venger un jour de ce qui vous est le plus sensible. Elle dit à ce pauvre que des accidents ont réduit à manquer du plus étroit nécessaire : Ne murmurez point, vos biens ne sont pas perdus; votre indigence n'est que passagère; Dieu vous réserve des ressources pour le temps et des trésors pour l'éternité. Heureux, mes frères, quand on ne se raidit pas contre ces maximes! Ces hommes de l'Évangile commirent cette injustice. Blessés peut-être de ce que Jésus-Christ paraissait désapprouver leur conduite, convaincus que cette fille n'était plus vivante, ils écoutent ce divin consolateur avec une sorte de mépris, et le font assez sentir par les railleries qu'ils se permettent : *Deridebant eum*. C'est assez le sort de tous ceux qui veulent porter les livrées du Sauveur, surtout dans un siècle où la vertu semble avoir perdu tous ses droits; on est tellement accoutumé à ne plus se gêner dans ses paroles, à ne plus se contraindre dans sa conduite, que si on rencontre quelques-unes de ces âmes timorées qui ne peuvent entendre une médisance sans douleur, se prêter à une injustice ou en être les témoins sans indignation, manquer au moindre devoir sans scrupule, alors on essaye de les déconcerter par les satires les

plus malignes et les plus piquantes : *Deridebant eum*.

Terrible tentation pour une âme trop faible et trop craintive! funeste écueil, et qui a souvent séduit les cœurs les plus simples et les plus fidèles! Je voudrais, mes frères, quand un malheureux respect humain vous empêche de faire le bien ou de vous opposer au mal, que vous fissiez attention à la conduite que tient aujourd'hui Jésus-Christ au milieu de ces railleries dont on l'accable. Tout occupé de l'objet qui le fait descendre jusqu'à cette maison, il attend que le tumulte cesse, en écartant la foule qui la remplit : *Cum ejecta esset turba*; parce que ce n'est jamais au milieu de l'agitation et du trouble que Dieu parle le langage des consolations, et qu'il agit efficacement pour le salut des pécheurs. Aussi, mes frères, voici l'obstacle de la plupart des conversions. Il ne suffit pas de demander à Jésus-Christ de visiter la maison de son cœur par sa grâce; il ne suffit pas de soupirer ardemment après sa présence, de lui exposer l'état de langueur et de mort où est réduite cette âme, que le Prophète appelle l'unique objet de son attention, *Unicam meam*; il faut que la foule soit éloignée, *Ejecta turba* (*Psal. XXI, 21*); et quelle foule? la foule des pensées qui occupent l'esprit, la foule des désirs qui captivent le cœur, la foule des occasions qui séduisent les sens. Laissez subsister toutes ces tentations, et les projets de conversion les mieux concertés deviendront infructueux et stériles. Écartez tous ces obstacles, et les moindres désirs, soutenus de la grâce, auront leur effet.

Jésus-Christ ne manquera pas de présider à cette première démarche de conversion. Ecoutez, pécheurs, écoutez pour votre consolation, tout ce qu'il fait pour tirer une âme de l'état de mort où l'a réduite le péché. Il entre dans la chambre où était le cadavre : *Intravit*; il prend cette fille par la main pour l'aider à secouer le sommeil alléux qui l'appesantit : *Tenuit manum ejus*; il la réveille et la fait se lever : *Surrexit*. Le bruit de sa mort n'était peut-être répandu que dans la ville, que dans le quartier, parmi les amis et les proches, et l'éclat que fait cette résurrection se répand dans toutes les contrées : *Exiit fama hæc in universam terram illam*.

Il faut l'avouer, mes frères, si l'Église a la douleur de voir rarement des conversions sincères et durables, Dieu essaye de la consoler par l'effet que produisent les vraies conversions. Quo d'heureuses espérances ne conçoit-elle pas du plus grand pécheur, quand elle voit que Jésus-Christ commence à entrer en lui par sa grâce : *Intravit*! Et quand y entre-t-il? quand la crainte de ses jugements commence à pénétrer sa chair, quand la vue de ses désordres commence à troubler la tranquillité de son esprit, quand les objets de la passion commencent à n'avoir plus pour lui que des amertumes. Qu'il est heureux, ce pécheur, si, par la dureté de son cœur, il ne force

pas Jésus-Christ à en sortir presque aussitôt qu'il y est entré ! Mais quel plus heureux présage ne conçoit-on pas de lui, lorsque Jésus-Christ le prend par la main : *Tenuit manum ejus*, c'est-à-dire, lorsqu'il le conduit par des voies nouvelles, qu'il le détourne des occasions du péché, qu'il le soutient dans les résolutions que lui avait inspirées sa grâce ! Alors la conversion est bien avancée, sans doute ; mais il reste encore un pas à faire pour que le retour soit parfait. Il faut que Jésus-Christ achève de dissiper le reste du sommeil qui appesantit encore ses yeux, qu'il l'aide à se relever, et l'affermisse dans cette situation : *Surrexit*; c'est-à-dire, qu'il dissipe cette langueur, cette indifférence pour le bien, si naturelle au pécheur ; qu'il relève ce cœur courbé sous le poids des habitudes et des passions ; qu'il le rende vigilant et attentif contre les tentations et les écueils qui l'environnent : et comme un changement si subit et si solide ne saurait être insensible, il faut que la conversion soit entière, qu'il force le public à la divulguer à proportion qu'on a parlé des désordres qui l'ont précédée, qu'on s'en édifie autant qu'on en a été scandalisé. Et pour un pécheur dont toute une ville, tout un quartier a connu les dissolutions, les intempérances, les rapines, les injustices et les excès, il ne suffit pas que l'intérieur de la maison le voie plus sobre, plus chaste, plus réglé ; il ne suffit pas qu'un certain nombre d'amis parlent de son retour avec admiration et avec éloge ; il faut l'obliger, autant qu'il est possible, sans perdre de vue les règles de la discrétion et de la prudence ; il faut l'obliger à répandre la bonne odeur de la vertu partout où il a répandu l'infection du crime : *Exiit fama hæc in universam terram illam*.

Au reste, il ne faut pas, mes frères, que cette obligation vous décourage et vous afflige. Jésus-Christ vient nous apprendre, par le miracle de notre Évangile, qu'il s'est réservé dans l'œuvre de votre conversion l'ouvrage le plus pénible, le plus difficile. Entendre sa voix et y répondre, connaître sa misère et l'exposer, sentir sa propre faiblesse et solliciter la force qui la surmonte ; voilà ce qui fait les saints pénitents.

Formez-en, ô mon Dieu, parmi les pécheurs qui m'écoutent ! Votre Église, suivant l'expression d'un de vos saints, est plus affligée de la fausse pénitence de quelques-uns de ses enfants, que de l'endurcissement du plus grand nombre des pécheurs. Faites que nous n'augmentions jamais ses amertumes ! Mettez dans nos cœurs des desirs de salut ! faites-nous produire, par nos œuvres, des fruits de pénitence ; et si nous sommes morts par le péché, ressuscitez-nous, par la grâce, à la vie pour la gloire éternelle. Ainsi soit-il.

XXIV. DIMANCHE APRES LA PENTECOTE.

Sur l'Épître de saint Paul aux Colossiens,
c. I, v. 9-14.

Étude de la loi de Dieu. Nécessité de plaire à ce Maître suprême. Œuvres qui lui sont agréables. Caractère du vrai chrétien.

Le premier devoir de l'homme est de plaire à Dieu ; la première des connaissances qui peuvent former son cœur, doit être, par conséquent, l'étude des moyens capables de rendre l'homme digne des miséricordes du Seigneur : ce sont ces moyens que l'Apôtre nous présente dans cette Épître ; et persuadé qu'il ne suffit pas à un ministre du saint Évangile de présenter le devoir ; qu'il doit, par la prière, solliciter l'accomplissement des préceptes qu'il impose de la part de Dieu ; il demande pour les premiers fidèles qu'il instruit aujourd'hui, l'accomplissement de tous ses devoirs, et le demande au nom de celui qui a mérité de tout obtenir.

Apprenons, mes frères, à régler toutes nos prières sur celles que fait aujourd'hui l'Apôtre, et nos mœurs sur les principes de morale qu'il nous expose ; connaissons les moyens dont Dieu s'est servi pour nous rendre agréables à ses yeux, nous qui n'étions que des objets d'indignation et de colère. Mais étudions surtout les moyens que nous indique l'Apôtre, de coopérer à notre salut par l'application des mérites de celui qui porte seul le titre de Sauveur. Joignons à la méditation de ces vérités précieuses, l'esprit de supplication et de prière, pour rendre efficace en pratique l'attention que nous allons leur donner. A l'imitation de l'Apôtre, nous demandons maintenant pour vous au Seigneur, qu'il vous remplisse de la connaissance de sa volonté, en vous donnant toute la sagesse et toute l'intelligence spirituelles.

La première des grâces que sollicite l'Apôtre pour les fidèles de Colosse, c'est la connaissance de la volonté de Dieu. Le salut dépend essentiellement de cette étude, et il est impossible d'y acquérir des lumières sans le secours de la prière et de l'humilité ; aussi le Prophète en faisait-il l'objet de ses vœux les plus ardents et de ses supplications les plus fréquentes : *Enseignez-moi*, disait-il, *votre volonté* : « *Doce me facere voluntatem tuam.* » (Psal. CXLII, 9.) *Conduisez-moi dans la route de vos commandements* : « *Deduc me in semitam mandatorum tuorum.* » (Psal. CXVIII, 35.) *Faites-moi connaître la voie où vous voulez que je marche* : « *Notam fac mihi viam in qua ambulem.* » (Psal. CXLIII, 8.) Et c'était avec une étude continuelle de la volonté de son Dieu, qu'il se croyait obligé de faire cette prière.

Comment vous, mes frères, qui, la plupart, donnez une application superficielle à la loi de Dieu, voulez-vous connaître la volonté du Seigneur, si vous ne vous joignez à nous pour lui demander cette science salutaire ? Car, n'en doutez pas, c'est là le premier objet de notre ministère, la première

fonction de la charge qui nous est confiée. Nous ne montons à l'autel, nous n'approchons du sanctuaire, que pour supplier le Seigneur qu'il vous remplisse de la connaissance de sa volonté; et vous seriez étonnés peut-être, si, lorsque nous adressons nos vœux à l'Éternel, il daignait vous révéler combien l'objet de nos prières est opposé à celui de vos désirs. Nous demandons pour les uns un esprit de paix, parce que la volonté de Dieu est qu'ils vivent dans l'union et dans la charité; et leur cœur ne médite que le ressentiment, la jalousie, l'inimitié et la vengeance. Nous demandons pour d'autres, sans le savoir nous-mêmes, l'affliction, la maladie, la perte de leurs biens, parce qu'il est dans l'ordre des desseins de Dieu sur eux, qu'ils ne se sauvent que par la voie des tribulations; et ils ne sont occupés qu'à réparer leurs pertes, à accroître leur fortune, à étendre leurs héritages contre la justice et l'équité, et ils s'affligent au moindre vide qu'ils aperçoivent dans leurs biens.

Pères et mères, ah! que souvent nos vœux sont opposés à ceux que vous formez sur vos enfants! Si, avant d'adresser pour eux nos prières au Seigneur, nous allions vous consulter, n'est-il pas vrai que vous nous exposeriez avec complaisance les desseins que vous avez formés pour leur avancement et leur fortune? Vous vous serviriez des dispositions que vous leur connaissez, pour suggérer à Dieu la route qu'il doit tenir à leur égard; et nos prières, en votre nom, ne parleraient que le langage de l'intérêt ou de l'ambition. Mais les vues de Dieu s'accordent rarement avec les nôtres; ses pensées ne sont point nos pensées: il ne nous permet de solliciter pour eux qu'un cœur docile, l'esprit de sagesse, et il se charge de pourvoir à leur subsistance et à leur état ici-bas.

Jugez de là, mes frères, combien il nous est essentiel de demander pour vous l'esprit de sagesse et d'intelligence spirituelle, afin que vous sachiez d'abord ce que vous devez demander, et ensuite le bon usage que vous devez faire des grâces qui sont l'objet de vos prières et de vos vœux. Vous devez demander, premièrement, de vous conduire d'une manière digne de Dieu par votre docilité à ses préceptes, par votre charité envers ceux qui partagent avec vous le titre de ses enfants, par votre humilité sous la main du souverain Maître qui vous conduit, par votre patience dans les afflictions qu'il vous ménage, par votre confiance dans les prières que vous lui adressez. Cette conduite sage et uniforme doit être accompagnée de la disposition habituelle de plaire à Dieu; et la nécessité de lui rapporter toutes ses actions est renfermée dans cet avis de l'Apôtre: car rien n'est si facile que de faire des actions louables en elles-mêmes, conformes à l'équité, à la justice, à la générosité, et vides cependant de ce caractère, par conséquent inutiles au salut.

Si je vis dans la vigilance, parce que les

passions me paraissent honteuses; si je rends justice à mon prochain, parce que la moindre injustice me paraît une lâcheté impardonnable; si je l'assiste dans ses besoins, parce que mon cœur est ému de compassion, et que je voudrais qu'on me traitât de même si j'étais à sa place; si je suis fidèle même aux exercices de ma religion, parce que je m'en suis formé l'habitude, et que les circonstances où je me trouve l'exigent; c'est moi seul que j'envisage dans toutes ces œuvres, et j'en reçois en quelque sorte la récompense en ce monde, en m'épargnant les amertumes qui sont attachées à l'iniquité. Mais que toutes ces œuvres me deviennent utiles, si Dieu en est le principal objet! Si je vis pour lui; si j'ai dessein de lui plaire en rendant justice au prochain, parce qu'il est la justice souveraine; en exerçant la charité, parce qu'il est le Dieu de miséricorde; en pratiquant les devoirs de la piété, parce qu'il est le Dieu trois fois saint: alors mes moindres démarches sont des vertus, et ces vertus, formées en moi par sa grâce, deviennent autant de mérites; et c'est dans ce sens que l'Apôtre nous invite à porter les fruits de toutes sortes de bonnes œuvres.

Les œuvres du chrétien ne sont point stériles: elles portent toutes un caractère d'utilité qui les rend précieuses aux yeux de Dieu même; et si, selon le langage de Jésus-Christ, un verre d'eau donné en son nom a son prix, et un prix inestimable, puisqu'il est lui-même la récompense de cette faible générosité, que penser de toutes les œuvres auxquelles il veut bien donner sa bénédiction et accorder sa bienveillance?

Appliquons-nous donc à pratiquer ces œuvres, puisque le profit en est si certain; mais craignons de tomber dans l'illusion à cet égard. Ne prenons pas pour des œuvres de Dieu celles que nous suggère notre amour-propre. Souvent l'orgueil devient l'imitateur de la charité, et fait faire des œuvres en apparence plus héroïques, mais réellement plus vides de l'esprit qui doit les animer. Le moyen de discerner, dans nos actions, ce qui vient de ce principe, c'est toujours de nous remplir de la reconnaissance de Dieu, et de lui demander, outre ce don d'intelligence et de lumière, le don de force pour l'accomplir. C'est ce que demandait saint Augustin, lorsqu'il disait à Dieu: Seigneur, donnez-moi la disposition à accomplir tout ce que vous m'ordonnerez, et après cela ordonnez tout ce qu'il vous plaira: *Da quod jubes, et jube quod vis*.

L'Apôtre réduit ensuite tout ce qu'on doit demander à Dieu, à trois vertus qui renferment toutes les autres: une patience qui se manifeste dans toutes les rencontres capables de l'éprouver; une douceur persévérante, qui résiste aux méchants par la paix avec laquelle on les supporte; et un esprit de reconnaissance, qui nous inspire envers Dieu de continuelles actions de grâces. Ces trois dispositions renferment toute la loi,

puisqu'elles rendent l'homme fidèle à ce qu'il doit à Dieu, au prochain et à lui-même. Et n'est-ce pas avec bien de la raison que l'Apôtre met la patience au nombre des œuvres qui plaisent à Dieu, et qui prouvent qu'on a acquis la connaissance de ses divines volontés? Chaque instant, pour ainsi dire, est un nouveau mérite pour un chrétien patient dans les maux de la vie, et surtout dans un état habituel d'infirmité. Toute la religion consiste à offrir le sacrifice; le chrétien éprouvé l'offre sans cesse, quand il est d'intelligence avec Dieu dans l'application qu'il fait de ses souffrances aux fautes qui les attirent : il offre un sacrifice d'expiation, quand il regarde ses maux comme un juste contre-poids des faveurs qu'il a reçues de Dieu : il offre le sacrifice d'actions de grâces, quand il considère ses infirmités comme l'effet de la volonté de Dieu sur lui : il offre un sacrifice d'immolation et de dépendance, quand il voit, dans les maladies qui lui arrivent, un signe certain d'une mort inévitable, et qu'il l'accepte : il offre un véritable holocauste, si Dieu lui ravit une partie de ses biens, avant même qu'il ait commencé d'en jouir; c'est alors le sacrifice des premiers fruits. Si Dieu permet qu'on ternisse sa réputation par des calomnies, devenu en cela conforme à Jésus-Christ, il prie, comme lui, la malédiction et l'anathème. Oh ! heureux le chrétien qui, pénétré de toutes ces vérités, s'anime à la patience ! il est bien assuré de plaire à Dieu, surtout s'il ajoute à cette soumission intérieure la douceur persévérante que l'Apôtre recommande comme la seconde disposition qui rend agréable à Dieu.

L'Apôtre veut que cette douceur soit accompagnée de joie, et, par conséquent, bien différente de cette tolérance philosophique qui n'endure une injure que par l'impuissance de s'en venger autrement que par le mépris. La douceur chrétienne n'empêche point de sentir le tort du prochain; mais elle apprend à se le dissimuler, et à ne s'en occuper devant Dieu que pour intéresser sa miséricorde en faveur de son agresseur, sans jamais en faire, sans nécessité, l'objet de ses conversations; à chercher les occasions de faire du bien à ceux qui nous persécutent, à les saisir avec empressement quand elles se présentent, et à ne pas faire même sentir, en obligeant le prochain, le souvenir qu'on conserve de ses offenses.

Jugez, mes frères, combien le caractère d'un vrai chrétien doit être aimable ! Il ne s'offense de rien, et prend garde de blesser personne : il ne relève point avec dureté une faute légère, échappée souvent à l'inattention et à l'ignorance; il ne contredit point les opinions des autres, à moins qu'elles n'intéressent la foi; et encore, quand il le fait dans ces circonstances, il prend garde de défendre la vérité aux dépens de la charité. Et comment, par cette disposition, ne plairait-il point à Dieu? Comme lui, il exerce la miséricorde; comme lui, il dissimule les offenses qui lui sont personnelles; comme

lui, il entretient la paix dans la famille de Dieu même; et autant ce chrétien paraît insensible aux outrages qui l'attaquent, autant est-il reconnaissant des miséricordes de son Dieu. Il rend grâces à Dieu le Père, de la foi qu'il en a reçue, et de la charité qu'il lui a procurée. Ces trois vertus sont encore renfermées dans les dernières paroles de notre Épître, et semblent être la récompense des trois obligations que nous imposait tout à l'heure l'Apôtre.

Dieu nous a donné la foi, en nous éclairant de sa lumière : premier motif de reconnaissance, et d'une reconnaissance continue, dit l'Apôtre. Un chrétien doit avoir toujours devant les yeux ce qu'il était par nature, ce qu'il est devenu par adoption : il doit se rappeler sans cesse que Dieu a été le chercher, lorsqu'il était indigne de cette recherche, et incapable de faire vers Dieu les moindres avances. Il doit considérer, avec admiration et reconnaissance, la lumière qui a dissipé ses ténèbres; étudier souvent les fondements de sa foi, la certitude de la révélation qui l'appuie, et veiller sans cesse, afin qu'il ne lui échappe aucune action indigne du nom qu'il porte, du Dieu à qui il appartient, et des droits que ce nom lui procure : second motif de reconnaissance : Dieu nous a rendus dignes d'avoir part à l'héritage des saints.

Quoi ! indignes que nous sommes par notre nature, tout opposés que nous soyons, par le péché, à la sainteté de cet héritage, Dieu nous a rendus dignes d'avoir part à ce royaume, où rien de souillé ne doit entrer; de sorte que, par le droit qu'il nous en a donné, cet héritage est le nôtre; les saints sont nos concitoyens; nous pouvons envisager le ciel comme notre patrie, le saluer de loin par la foi, nous en rapprocher par l'espérance, et nous y assurer une place par la charité ! Quoi ! il nous est permis de nous dire les enfants des saints, les héritiers des saints ! que dis-je ? les membres de Jésus-Christ, les cohéritiers de Jésus-Christ ! O chrétiens ! reconnaissez une fois votre dignité, s'écrie le grand pape saint Léon : *Agnosce, o Christiane, dignitatem tuam*. Reconnaissez-la pour en faire tout l'usage qu'elle exige, et n'oubliez jamais que pour nous sauver Dieu nous a arrachés de la puissance des ténèbres. Remarquez que l'Apôtre se sert de ce terme, *arraché, eripuit*, pour montrer que Dieu, dans le mystère de notre rédemption, a mis toute la force de son bras : non pas que la puissance des ténèbres pût jamais contrebalancer celle de Dieu même; non pas qu'il soit des liens assez forts pour que la charité ne pût les rompre, elle qui est plus forte que la mort même; mais pour nous faire comprendre que c'était le bras de la justice qui nous avait livrés à la puissance des ténèbres, et qu'il ne fallait pas un bras moins puissant que celui de la miséricorde divine pour nous en arracher. Que cette figure, dont se sert ici l'apôtre saint Paul, est bien propre à nous inspirer la reconnaissance, la crainte et l'a-

mour ! La reconnaissance, puisqu'un Dieu s'est intéressé pour nous au point de se faire, en quelque sorte, violence à lui-même ; la crainte, puisque celui qui nous a arrachés à la première damnation, ne s'est point engagé à nous délivrer de la seconde, si nous avons le malheur de nous y plonger ; l'amour, puisque les moyens dont il s'est servi pour opérer notre délivrance, sont et plus glorieux et plus consolants ; puisque par son sang il nous a délivrés, non-seulement du péché, mais encore de la peine due au péché. Il nous a non-seulement affranchis de la servitude du démon, mais il nous a encore consacrés comme le peuple d'élection, comme la nation sainte : il nous a non-seulement préservés de l'enfer, et des supplices éternels qui sont réservés au diable, à ses anges et à ses esclaves, mais il a donné le droit au royaume et à la gloire éternelle : et sur tous ces objets ce n'est pas une vaine admiration, une infructueuse reconnaissance qu'il exige, mais une reconnaissance efficace, active, qui s'applique, selon le précepte de l'Apôtre, à plaire à Dieu, à l'honorer par la sainteté de ses mœurs et de ses œuvres ; qui, pour lui être agréable, haïsse et détruise le péché qui lui déplaît souverainement : une reconnaissance qui entre dans les vues de sa providence, par sa patience et par sa soumission ; de sa bonté, par sa douceur et son amour pour la paix ; de sa libéralité, par sa compassion et sa générosité envers les malheureux ; de sa justice, par son intégrité et son éloignement pour toute usurpation.

Voilà, mes frères, le chrétien qui peut dire qu'il sent tout le prix de sa vocation, qu'il en conserve de la reconnaissance, et qu'il en pratique les œuvres.

En comptez-vous beaucoup, ô mon Dieu ! parmi ceux qui portent le caractère de chrétiens ? Daignez au moins en susciter un grand nombre au milieu de ce peuple : que la reconnaissance et la fidélité fussent leur caractère ; qu'ils vivent de la vie de la foi ; qu'ils combattent sans cesse avec les armes de la foi ; qu'ils triomphent ici-bas par la force et la vertu de la foi, et qu'ils recueillent pendant l'éternité les avantages que vous avez attachés à la foi. Ainsi soit-il.

Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. XXIV, v. 15-35.

Signes qui doivent accompagner le dernier avènement de Jésus-Christ, motifs de frayeur et de crainte pour le pécheur ; de confiance et de consolation pour le juste.

Est-il quelque moyen, mes frères, que Jésus-Christ n'ait employé pour tirer le peuple juif de son aveuglement et de son péché ? S'il s'aperçoit que les promesses, les reproches, les tendres invitations, les larmes même qu'il a répandues sur l'ingrate Jérusalem, n'ont point touché son cœur, il essaye d'effrayer cette ville infidèle par les prédictions les plus terribles, et par le détail alléguant des signes qui doivent précé-

der sa désolation et sa ruine. Cependant Israël, aussi insensible aux menaces qu'aux promesses, persévère dans son endurcissement, et périt dans son péché.

Ah ! mes frères, que Jérusalem est bien la figure d'un pécheur impénitent ! Semblable à cette cité indocile, l'impie ferme également les yeux sur les miséricordes et sur les jugements du Seigneur : il n'est pas plus touché des biens que Dieu promet à sa pénitence, que des maux dont il menace son endurcissement et son péché. Cependant l'accomplissement exact des terribles prédictions que Jésus-Christ fit autrefois à Israël, devrait bien l'instruire. Si l'insensibilité de ce peuple fut le premier présage de sa désolation prochaine, l'endurcissement du cœur du pécheur est un signe bien évident de sa réprobation future.

L'Église, en nous remettant aujourd'hui sous les yeux les menaces que Jésus-Christ fait à Jérusalem, veut donc nous apprendre à prévenir les châtimens que Dieu destine au pécheur qui s'endort dans son iniquité. N'écoutons donc pas le détail de ces vérités terribles, sans nous en faire à nous-mêmes l'application. Israël, ce peuple autrefois si chéri, porte maintenant tout le poids de la malédiction de son Dieu, pour avoir enduré son cœur à la voix de son Libérateur. Ne l'imitons pas dans son aveuglement, si nous ne voulons point partager ses malheurs ; et ne rejetons pas des prédictions qui s'adressent à nous, et dont nous ne tarderons peut-être pas à éprouver l'accomplissement. Il faut, mes frères, pour profiter des vérités que j'ai à vous annoncer, un cœur pénétré et des oreilles attentives.

La ruine prochaine de Jérusalem, la désolation de la Judée, la dispersion du peuple juif, sont, au rapport de plusieurs savants interprètes, les premiers événements dont Jésus-Christ entretient ses apôtres dans l'Évangile de ce jour. Peut-on se rappeler sans frémir les déplorable circonstances qui précédèrent, accompagnèrent et suivirent la destruction de cette célèbre capitale ? Il faut entendre parler sur ce malheur, un historien dont le témoignage est d'autant moins suspect, que sa naissance et son éducation devaient l'attacher davantage au sort des Juifs, ses concitoyens. Je parle de l'historien Josèphe, témoin oculaire des malheurs de sa nation. L'affreuse peinture qu'il nous présente, et que je vous ai déjà faite d'après lui, dans une autre instruction, des crimes, des infamies, des excès de tous les genres qui se commirent dans toute la ville, des horreurs qu'introduisit dans le temple la faction de Jean ; tout ce détail, dis-je, ne vous représente-t-il pas l'accomplissement de la célèbre prédiction de Daniel, que Jésus-Christ remet aujourd'hui sous les yeux de ses apôtres, lorsqu'il leur annonce que la ruine de cette ville superbe doit suivre de près l'abomination de la désolation qui doit remplir la maison du Seigneur ? *Cum videritis abominationem desolationis stantem in loco sancto.*

Mais si cet événement a quelque chose de surprenant en lui-même, l'affreuse sécurité du peuple juif me paraît plus surprenante encore. Ces hommes tenaient entre leurs mains les livres des prophètes, où ces malheurs étaient si clairement dépeints qu'il était presque impossible de s'y méprendre. Aussi Jésus-Christ les exhorte-t-il à faire aujourd'hui attention à ce qu'ils lisent : *Qui legit, intelligat.*

Ce peuple, en effet, s'appliquait exactement à la lecture des livres de la Loi. Les plus simples et les plus ignorants d'entre eux savaient au moins les principaux faits contenus dans les Ecritures; ils affectaient même de passer pour instruits, et citaient souvent les passages des Livres saints qui les avaient frappés davantage. Mais dites-moi, mes frères, quel profit ce peuple infortuné a-t-il retiré de toutes ses lumières? Ils ne reconnurent ni le Messie, qui, cependant, était l'objet et la fin de tous ces oracles, et que l'Esprit de Dieu avait pris soin d'y caractériser lui-même d'une manière bien claire et bien distincte; ni les malheurs qui les menaçaient, s'ils s'obstinaient dans leur aveuglement. Qu'il est facile, mes frères, d'en pénétrer la cause! Ces hommes, la plupart, lisaient par curiosité et par orgueil.

Prenons garde de lire avec les mêmes dispositions que le peuple juif, nous qui avons entre les mains non-seulement les oracles des prophètes, mais les paroles de Jésus-Christ même. Ne négligeons pas l'avis important qu'il nous donne aujourd'hui : Que celui qui lit entende bien ce qu'il lit, *Qui legit, intelligat.* Les livres se multiplient tous les jours; il n'est pas de science profane, d'arts mécaniques ou libéraux, de vérités mêmes de la religion, sur lesquels on n'ait écrit. Si les livres se multiplient, on ne reprochera point à notre siècle de n'en pas faire usage : chaque écrit a ses lecteurs et ses partisans. Cette idée, mes frères, devrait faire envisager notre siècle comme un siècle de lumières et de talents : cependant j'ose avancer qu'il peut passer pour un siècle d'ignorance sur l'objet le plus essentiel, puisqu'on ne fut jamais si peu instruit sur la religion et sur ses devoirs. Pourquoi cela? C'est qu'on en trouve bien peu qui lisent avec les dispositions qui pourraient rendre leurs lectures utiles. Il en est peu qui lisent avec humilité, c'est-à-dire qui s'appliquent à eux-mêmes les vérités qu'ils ont sous les yeux; fort peu qui lisent avec docilité, c'est-à-dire, qui s'efforcent de régler leur conduite sur les maximes qu'on met entre leurs mains; fort peu enfin qui lisent avec sincérité, c'est-à-dire qui cherchent à découvrir la vérité dans leurs lectures, et, par conséquent, très-peu qui lisent avec docilité et avec fruit.

Qu'il eût été salutaire au peuple Juif de lire avec ces dispositions! On ne les eût pas vus devenir, par leur obstination et leur aveuglement, les premiers instruments de leur malheur et de leur perte. Prévenus par

Jésus-Christ même de se défier de tous ceux qui, pour les surprendre, emprunteraient son nom, on ne les eût pas vus s'attacher inconsidérément à une multitude d'imposteurs et de faux prophètes, et devenir les associés de leurs malheurs, après avoir été les approbateurs de leur imposture et de leur mensonge.

Prenez garde, leur avait-il dit : si quelqu'un vous dit : Le Christ est ici, ou il est là, ne le croyez point : *Nolite credere.* L'impie se couvre souvent du masque de la vertu et de la justice pour mieux séduire. Vous verrez, dans les derniers temps, des hommes qui, pour donner du crédit aux erreurs qu'ils débitent, et pour se faire des prosélytes, affecteront de se dire prophètes, se donneront le nom de Christ : *Surgent pseudo-Christi et pseudo-prophetae* : ils accompagneront leur doctrine de prestiges, qui, par la conformité qu'ils auront en apparence avec les vrais miracles, seraient capables d'ébranler les élus mêmes, s'il était possible : *Ita ut in errorem inducantur, si fieri posset, etiam electi.*

Si cette prophétie n'avait pour objet que la ruine de Jérusalem, nous pourrions l'entendre sans inquiétude; mais saint Jean Chrysostome, et avec lui bien des interprètes, en expliquant l'Evangile de ce jour, remarquent que Jésus-Christ a eu dessein de nous précautionner contre le jour de ses vengeances, et de nous prédire les signes effrayants qui doivent précéder son dernier avènement.

Vivons donc dans une continuelle défiance de ces faux prophètes, mes frères, nous qui approchons de la fin des temps. Nous sommes convaincus que l'Antechrist doit précéder de bien près ces jours de désolation : mais si l'apôtre saint Paul donnait ce nom à un certain nombre d'imposteurs qui s'efforçaient d'étouffer la religion naissante, comment caractériserions-nous ces hommes qu'on rencontre maintenant dans toutes les sociétés, qui semblent faire l'ornement des cercles qui les reçoivent, qui, sous prétexte d'établir une religion exempte de faiblesses et de superstitions, essayent d'accoutumer leurs semblables à n'en avoir aucune? Ne sont-ce pas de faux-prophètes, de véritables Antechrists : *Pseudo-Christi, et pseudo-prophetae*? Et, à en juger par les progrès que font tous les jours leurs monstrueux systèmes, ne pouvons-nous pas reconnaître que la fin du monde approche, et que le Fils de l'Homme n'est pas loin? Car de même, ajoute Jésus-Christ, qu'un éclair qui sort de l'orient paraît aussitôt à l'occident, ainsi sera l'avènement du Fils de l'Homme : *Sicut enim fulgur exit ab oriente et apparet in occidentem, ita erit adventus Filii Hominis.*

Cette parole de Jésus-Christ est formelle : elle devrait donc bien nous engager à nous tenir sur nos gardes. Il paraîtra pour juger tous les hommes, et les citera tous au pied de son tribunal, mais au moment qu'ils s'y attendront le moins. De même que le maître d'une maison ne peut prévoir

l'instant que le voleur a choisi pour s'y introduire, de même aussi l'heure du Fils de l'homme n'est connue que de celui qui l'a déterminée de toute éternité.

Que devons-nous conclure, mes frères, de la méditation de cette effrayante vérité? C'est sans doute de veiller, et de veiller sans cesse, pour n'être point surpris; de faire une ample provision de bonnes œuvres, pour que le Maître ne nous trouve point les mains vides; d'entretenir la charité dans nos cœurs, afin que nos lampes soient ardentes lorsque l'Époux paraîtra. Ce sont là les conséquences que nous devons tirer; conséquences bien différentes de celles qu'en tirent la plupart des chrétiens. Les pécheurs, ingénieux à se perdre, font, au sujet de la fin des temps, un raisonnement qui tend à les endurcir, et non pas à leur donner une pleine assurance: si vous l'avez fait quelquefois, ce raisonnement, comprenez-en la fausseté. Les uns, pleins de certaines traditions fausses, ou mal entendues, voudraient, pour ainsi dire, déterminer le nombre des siècles; ils supputent suivant les idées de leur imagination, et contre la parole du Fils de Dieu même; ils voudraient connaître ce que le Fils de l'Homme a voulu nous laisser ignorer. D'autres conviennent que le temps est incertain, qu'il y aurait de l'extravagance

vouloir en pénétrer le mystère; mais, après tout, disent-ils, Jésus-Christ n'a pas voulu nous surprendre, puisqu'il nous a avertis des signes qui doivent le précéder. Ne faut-il pas que l'Antéchrist paraisse? Son règne ne doit-il pas avoir ses progrès et sa décadence? Les Juifs ne doivent-ils pas rentrer dans le sein de l'Eglise? La foi est encore ignorée de tant de peuples: ne doit-elle pas leur être prêchée? Avons-nous vu la lune s'obscurcir, le soleil perdre sa lumière, les étoiles tomber du ciel, et les vertus des cieux être ébranlées? En un mot, quel est celui de tous ces signes qui nous annonce l'avènement prochain de Jésus-Christ?

Remarquez d'abord que ce fut un pareil raisonnement qui devint autrefois la cause de la réprobation du peuple juif. Attachés à une infinité de prophéties dont ils n'avaient point encore reçu l'intelligence, et encore plus prévenus par une multitude de fausses traditions, ils s'étaient formé du Messie une idée toute charnelle, et bien contraire à celle que les prophètes avaient voulu leur en donner.

Jésus-Christ paraît au milieu de toutes les circonstances prédites; il s'efforce de leur faire comprendre qu'il est la fin de toutes les prophéties; il confirme devant eux sa mission et ses prédications par ses miracles; et ce peuple insensé ose encore le méconnaître et en attendre un autre.

Que je crains bien, mes frères, que les pécheurs ne renouvellent à la fin des temps le triste spectacle de l'endurcissement des Juifs, et ne partagent la même réprobation! Car, parmi les signes qui doivent précéder le

jugement dernier, on peut en distinguer deux sortes: les uns, moins sensibles, s'opèrent peut-être dès maintenant, sans que nous nous en apercevions. Qui sait, mes frères, par exemple, si le règne de l'Antéchrist n'est pas déjà venu? Comment nommerai-je ces hommes, les oracles de notre siècle, qui rapportent tout aux sens et à la nature; qui ne connaissent d'autres règles de leur sentiment et de leur croyance, qu'une raison obscurcie par le règne des passions; qui voudraient nous faire envisager la morale du saint Evangile comme un langage usé, dont on a pu faire quelque usage dans des siècles peu éclairés, mais qui, devenu comme inutile, est tombé en désuétude dans des jours où l'on est parvenu aux plus vastes connaissances?

Dites-moi, mes frères, l'Antéchrist parlera-t-il un langage plus dangereux? se fera-t-il plus de prosélytes que n'en font les malheureux auteurs de ces monstrueux systèmes, et pourraient-ils annoncer plus visiblement la consommation des siècles? Vous attendez la conversion des Juifs: mais qui sait si le Seigneur, touché de compassion sur Israël, son ancien héritage, n'est pas prêt à lui rendre toute sa tendresse? Dispersé par tout l'univers, n'est-il pas possible que sa conversion, quoique insensible, soit bien avancée dans l'instant où vous la croyez moins prochaine? Vous voyez, dites-vous, que les nations ne sont pas encore entièrement éclairées du flambeau de la foi. Remarquez, mes frères, qu'il n'est pas dit que celles des nations qui l'auront laissé s'éteindre, le verront se rallumer; et ce principe une fois posé, on ne connaît guère de peuples qui n'aient reçu le dépôt de l'Evangile, quoique tous ne l'aient pas conservé. Il serait donc bien téméraire de se rassurer sur des signes dont l'accomplissement se laisse si peu apercevoir.

Il est d'autres signes dont la réalité n'est pas plus capable de tranquilliser un pécheur; et ce sont ceux qui doivent précéder immédiatement la révolution des siècles. Mais quelle espérance de conversion pour le pécheur, puisque les vertus des cieux seront ébranlées? et puisque les saints auront à peine assez de leur innocence, comment les impies oseront-ils attendre avec assurance le jugement du Juge le plus redoutable? *Impii, ubi parerunt?* (1 Petr., IV, 18.) Alors, dit Jésus-Christ, tous les peuples de la terre seront dans les pleurs et les gémissements: *Tunc plangent omnes tribus terræ.*

Le spectacle seul du Fils de l'homme assis sur les nuées du ciel, revêtu d'une grande puissance et d'une grande majesté, armé du signe formidable de sa croix, environné de tous ses élus et de tous ses saints, jettera le pécheur dans le désespoir: *Videbunt Filium hominis venientem in nubibus caeli.*

N'attendons pas, mes frères, pour nous préparer à cet événement, des signes plus

capables de nous consterner que de nous convertir, puisque le Fils de l'homme, comme il le dit lui-même, ne sera pas loin; qu'il sera à la porte : *Prope est in januis*. Alors, mes frères, si nous n'avons pas vécu dans la justice, l'approche de Jésus-Christ ne sera pas pour nous un motif de confiance, mais de terreur : car c'est la différence que j'aperçois entre le premier et le dernier avènement de Jésus-Christ.

Dans le premier avènement, les prophètes, pour encourager Israël et le consoler de sa captivité, font envisager la venue du Libérateur comme prochaine : *Dominus prope est*. (Philipp., IV, 5.) L'Apôtre saint Paul, au contraire, emploie les mêmes paroles pour inspirer au pécheur une sainte frayeur, et l'engager à sortir de son assoupissement.

Comment nous, mes frères, que près de dix-sept siècles rapprochent de la fin des temps, comment pourrions-nous nous rassurer, tandis que Jésus-Christ est si proche, qu'on peut dire avec plus de vérité que jamais, qu'il frappe à la porte : *Prope est in januis*? Ne regardons pas ces menaces comme de pieuses exagérations employées pour intimider.

Jésus-Christ termine cet Evangile en nous avertissant que le ciel et la terre passeront, mais que ses paroles ne passeront point : *Cælum et terra transibunt, verba autem mea non præteribunt*.

Le ciel et la terre passeront : tristes réflexions pour ceux qui jouissent en paix des biens de ce monde. Quoi ! il faudra quitter ces biens, l'objet de leur confiance et de leur satisfaction ! il viendra un temps où les rangs seront confondus, les richesses méprisées, la force et les talents devenus inutiles; alors la jeunesse, la santé ne garantiront pas de la mort, et il ne restera à l'homme qui en aura joui, que le souvenir de les avoir possédés, et le regret de s'en voir privé pour toujours : *Transibunt*. Et que restera-t-il donc à ces heureux du siècle, sinon un vide affreux, et l'attente terrible des anathèmes prononcés contre eux ? C'est là ce qui n'est pas sujet, comme les choses humaines, à la vicissitude et au changement.

Méditons ces redoutables paroles, mes frères : ouvrons les Livres saints : qu'y voyons-nous ? des sentences contre les pécheurs, des promesses consolantes pour le juste. Dans quelque état que nous vivions, souvenons-nous qu'elles ne passeront point : *Non transibunt*. Et ce motif réveillera notre crainte, ou ranimera notre amour.

Sommes-nous pécheurs, voici les paroles terribles qui nous conviennent : Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous : le Fils de l'homme viendra comme un voleur, au moment où le père de famille pensera le moins à la défense de sa maison : vous me chercherez, vous ne me trouverez point, et vous mourrez dans votre péché. Ces paroles sont terribles ; et ce qui les rend plus

accablantes encore, c'est qu'elles ne passeront point : *Non transibunt*.

Mais si nous aimons notre religion et notre foi, écoutons les paroles que Jésus-Christ a placées dans son Evangile pour la consolation des âmes fidèles : Heureux ceux qui pleurent, qui gémissent et qui souffrent, parce qu'ils seront consolés ! Levez la tête, parce que votre rédemption est proche : votre récompense est grande ; je vais vous préparer une place, je vous attirerai tous à moi. Ce qui doit vous rendre ces promesses consolantes, c'est qu'elles auront leur accomplissement : *Verba autem mea non præteribunt*. Ainsi soit-il.

LE JOUR DE SAINT DENIS.

Sur l'Evangile selon saint Marc., c. XVI, v. 15-18.

L'apôtre saint Paul, mes frères, voulait que les premiers chrétiens se souvinsent toujours des travaux et des vertus de ceux qui avaient été leurs pères dans la foi.

Rappelez-vous, leur disait-il, ces hommes que Dieu a placés à votre tête pour vous annoncer la divine parole : *Mementote præpositorum vestrorum qui vobis locuti sunt verbum Dei*. (Hebr., XIII, 7.)

L'Eglise de France, en rendant aujourd'hui les plus solennels hommages aux premiers de ses pasteurs, ne semble-t-elle pas nous adresser ces paroles ? Elle sait que si nous venons à perdre de vue la main dont Dieu s'est servi pour répandre sa divine semence, nous ne tarderons pas à mépriser la semence elle-même ; elle voit avec douleur que cette fête, qu'elle a pris soin de placer au nombre des plus grandes solennités, est plus marquée que tout autre par la désertion de nos autels : c'est pourquoi elle ne cesse de nous presser et de nous inviter, par ces touchantes expressions : *Mementote præpositorum vestrorum qui vobis locuti sunt verbum Dei*.

N'ai-je pas droit de me promettre votre attention, mes frères, si j'entreprends de vous faire en très-peu de mots l'éloge d'un saint si cher à notre nation ? C'est en suivant l'Evangile dont nous venons de vous faire la lecture, que nous nous proposons de remplir le tribut d'hommage que nous lui devons à tant de titres. Puissez-nous, par ce détail abrégé, satisfaire à ce que la piété a droit d'attendre de nous ! Préparez vos cœurs à ces vérités importantes.

C'est de Jésus-Christ seul que les apôtres ont tiré toute l'autorité de leur mission, tout le mérite de leur apostolat, et tout le succès de leurs prédications. Il commença par leur donner l'exemple ; il leur montra par sa conduite quelle était celle qu'ils devaient tenir eux-mêmes dans l'exercice d'un si saint ministère ; et quand il les vit suffisamment instruits, et entièrement préparés à des fonctions aussi redoutables, il leur adressa les paroles qui commencent cet Evangile : *Euntes in mundum universum prædicate Evangelium omni creature*. Il était

venu principalement pour les brebis perdues de la maison d'Israël, mais il n'avait point perdu de vue le reste des nations. Aussi ne met-il pas de restriction et de réserve : il ne borne pas la mission des apôtres à la seule Judée : les limites et les bornes de cet univers sont le seul terme de leurs prédications : *In mundum universum*. Partout où il se trouve des créatures formées à l'image du Créateur, partout Jésus-Christ leur découvre des objets de sa miséricorde : *Prædicate Evangelium omni creaturæ*.

Jésus-Christ ne fait pas même distinction de mérite. Il ne nomme pas par préférence un peuple plus juste et plus docile ; il ne désigne pas une nation plus précieuse à ses yeux par des qualités qui lui soient propres. Non, mes frères, le monde entier, c'est-à-dire toutes les créatures raisonnables qu'il renferme, sans aucun mérite personnel, par un mouvement volontaire, libre et gratuit de sa bienveillance et de ses bontés, devient aujourd'hui l'objet de son attention et de ses soins : *Prædicate Evangelium omni creaturæ*.

Seigneur, Dieu des miséricordes, je ne puis m'empêcher de vous le demander aujourd'hui au nom de toute ma nation, et singulièrement de tous ceux qui appartiennent à cette grande ville, quels mérites avons-nous à vos yeux, pour que vous choisissiez les hommes vénérables que nous honorons dans ce jour, pour nous les envoyer ? Était-ce en vue de notre fidélité future que vous avez revêtu Denis de cette sagesse profonde, de cette éloquence persuasive, de cette onction admirable qui touche et amollit les cœurs ? Car de quel courage et de quelles vertus a dû être revêtu un pasteur destiné à vaincre la férocité du peuple le plus barbare ! Quelle sagesse et quelles lumières pour dissiper l'épaisseur de leurs ténèbres ! Non, mon Dieu, nous n'attribuerons ni à la docilité de nos pères, ni à notre fidélité personnelle, un changement si miséricordieux. Vous, devant qui les siècles les plus reculés sont comme le jour d'hier, qui est à peine écoulé : *Tanquam dies hesternæ quæ præterit* (Psal. LXXXIX, 4), ne saviez-vous pas dès lors que cette nation ingrate, que vous préféreriez à tant d'autres, secouerait souvent le joug de la foi ; qu'elle prêterait, aux amis de l'erreur des oreilles aussi attentives que curieuses ; qu'elle enfanterait dans ces derniers temps des esprits superbes et audacieux, qui, pleins des maximes détestables de l'incrédulité, frapperaient jusque dans ses fondements les dogmes de notre religion sainte ; que ces nouveaux apôtres, par un torrent de libelles et d'écrits, s'efforceraient d'obscurcir la pureté des maximes qu'ont prêchées parmi nous vos saints martyrs ? N'aviez-vous pas prévu, vous à qui rien n'est caché, que, tandis que l'impiété fèverait orgueilleusement la tête, la plupart de vos enfants rougiraient de vous défendre ; que les uns garderaient devant vos ennemis un silence criminel, capable d'autoriser leur témérité et leur insolence ; que les autres,

par une crainte servile, n'oseraient presque plus pratiquer les œuvres de la foi ? Ah ! Seigneur, si le mérite des peuples eût servi de règle à vos miséricordes, nous mériterions d'être exclus du droit que vous nous avez donné à vos faveurs et à vos grâces : mais vous faites bien voir que vous choisissez celui qu'il vous plaît de choisir, puisque vous nous renfermez dans cet ordre général que vous donnez à vos apôtres : *Euntes in mundum universum prædicate Evangelium omni creaturæ*.

Cette réflexion, mes frères, est aussi capable de vous porter à la confusion qu'à la reconnaissance. Vous le voyez, nous n'avions pas mérité que Dieu nous envoyât des apôtres pour nous instruire ; il ne nous devait pas le don précieux de la foi ; mais ne méritons-nous pas peut-être, par notre négligence, qu'il nous l'enlève pour le faire passer à des nations moins stériles et moins infidèles ? Efforcez-vous donc de le retenir par votre douleur, votre pénitence et votre fidélité. Consacrons quelques instants pour en sentir tout le prix. Ne passons jamais un seul jour sans en adorer le principe et en bénir la source : car les avantages que l'Évangile lui attribue, bien mérités, sont capables d'exciter la vénération la plus profonde, la plus vive reconnaissance, et pour le précieux dépôt, et pour le saint apôtre qui en est le canal : *Qui crediderit et baptizatus fuerit, hic salvus erit* : Celui qui aura cru et aura été baptisé, sera sauvé. Ce n'est que par degrés que la foi nous conduit au salut. D'abord elle nous fait croire : *Qui crediderit*. Elle rend notre esprit docile à la divine parole ; et comme Dieu ne manque jamais de couronner ses dons, cette docilité nous mérite le titre d'enfants de Dieu par le baptême : *Et baptizatus fuerit*. Cette double faveur est le présage de celle qui nous assure le droit au salut éternel : *Hic salvus erit*. Mais apprenez en même temps les dangers auxquels exposent le mépris et l'abus du don de la foi : *Qui non crediderit, condemnabitur* : Celui qui n'aura pas cru sera condamné. Et ne croyez pas, mes frères, parce que vous faites une profession extérieure de la foi, être à l'abri de cette sentence : cet anathème s'étend plus loin que vous ne l'imaginez sans doute. Jésus-Christ, en condamnant celui qui manque de foi, ne parle pas seulement de cette foi spéculative qui consiste à soumettre son esprit aux vérités révélées. J'avoue que, dans le sein du christianisme, c'est le plus petit nombre qui refuse de croire ; mais la foi pratique trouve bien plus de prévaricateurs ; et ces paroles de notre Évangile tombent sur le plus grand nombre, pour n'avoir point pratiqué les œuvres de la foi. Aussi, mes frères, c'est plutôt aux vertus de saint Denis qu'à ses prédications, que je dois vous renvoyer pour vous montrer l'excellence de cette foi vivante et animée.

Il paraît au milieu d'une nation barbare, qui ne connaît pas même le nom de la vertu, et il y paraît comme un prodige de sagesse,

de justice et de sainteté. Le peuple, étonné de la régularité de ses mœurs, le croit descendu du ciel. La gravité de sa personne, l'intégrité de ses mœurs, la droiture de sa conduite, son application continuelle à la prière, son goût singulier pour la mortification, son activité au travail, son empressement à consoler, à soulager les malheureux, son assiduité à exhorter et à instruire, lui concilient l'amour de la nation, et le respect de ses ennemis mêmes. Toute sa conduite fait encore plus d'impression que sa morale : c'est le plus fort argument qu'il oppose en faveur de la foi qu'il leur prêché. Et comment les progrès de l'Evangile en sont-ils été si rapides, s'il en eût démenti les maximes par ses œuvres? Vous, mes frères, qui vous flattez de posséder cette foi, quand je considère combien vos mœurs ont dégénéré de cette sainte gravité, ah! je ne puis m'empêcher de vous adresser ces paroles : *Qui non crediderit, condemnabitur.* Celui qui ne croira passera condamné, c'est-à-dire, celui qui aura vécu comme s'il n'avait pas la foi, celui qui aura fait douter par ses œuvres s'il avait la foi dans le cœur, celui qui aura témoigné du goût pour tout ce qui est réprouvé par l'esprit de la foi, celui-là sera enveloppé dans les mêmes anathèmes que celui qui aura refusé absolument de croire : *Qui non crediderit, condemnabitur.*

Après cela, mes frères, qui est-ce qui peut se flatter d'avoir la foi, et quels sont les signes auxquels on doit la reconnaître? Jésus-Christ n'a pas prétendu nous les découvrir tous; il ne parle ici que des signes extérieurs qui devaient appuyer la mission de ses apôtres. Voici, nous dit-il, les signes auxquels on reconnaîtra les disciples de la foi : Ils commanderont à l'enfer; les démons obéiront à leur voix et fuiront devant eux : *Daemonia ejicient.* Ils seront en état de parler des merveilles de Dieu, non-seulement dans la langue de leur pays, mais encore dans celle de tous les peuples avec lesquels la Providence leur donnera quelques rapports : *Linguis loquentur novis.* Si, pour captiver l'esprit des peuples et fixer leur attention, il faut les étonner par des prodiges, ils en opéreront de singuliers. Ils prendront entre leurs mains les reptiles les plus dangereux sans en craindre la morsure : *Serpentes tollent.* Ils ne craindront pas davantage la malice des méchants, sous la main de Dieu qui les protège : on attendra inutilement à leur vie par des breuvages empoisonnés; ils n'en éprouveront aucun dommage : *Et si mortiferum quid biberint, non eis nocebit.* Ils s'occuperont des œuvres de miséricorde, et ne le feront jamais sans utilité et sans fruit; on leur présentera des malades, l'imposition de leurs mains suffira pour les soulager : *Super ægros manus imponent, et bene habebunt.*

Quoique l'histoire des premiers siècles ne nous ait pas conservé le détail des prodiges de notre saint apôtre, ne le retrouvons-nous pas dans les paroles que je viens de vous exposer? Oui, mes frères, la mission

de saint Denis a dû être singulièrement marquée par un accomplissement parfait de cet oracle de Jésus-Christ. Eclairé de la foi la plus pure, et chargé d'en instruire les peuples, il a dû appuyer ses prédications sur les signes les plus merveilleux de la puissance du Dieu qui l'envoyait. La soumission de nos pères en est une preuve; malgré leur barbarie et leur félicité, leurs oreilles se prêtent à la morale du saint Evangile : l'oubli, le mépris, la destruction de leurs idoles, la construction des temples en l'honneur du vrai Dieu que Denis adore, sont les témoignages de leur fidélité; et ces hommes féroces, étonnés eux-mêmes de leur peu de résistance, s'écrient, pénétrés d'admiration : Un Dieu fort et plus puissant que les nôtres est descendu parmi nous; mais ces prodiges extérieurs ne sont rien en comparaison des miracles permanents que Denis opère sur leurs cœurs. Il arrache l'idole qui les gouverne, en détruisant les passions qui les dominent; il élève des temples au Très-Haut, en consacrant leur cœur à son amour et à son culte; il apprend à ce peuple cruel à se laisser fléchir par des sentiments de douceur et de charité. Combien d'églises le reconnaissent pour leur fondateur et pour leur pasteur, et qui depuis les jours de ses prédications n'ont point varié dans leur foi! Le bruit de ses prédications, le nombre de conversions qu'elles opèrent lui attirent beaucoup de haine du juge de la nation. Sisinnius croit éteindre dans le sang de Denis et dans celui des coopérateurs de son ministère, l'ardeur et le zèle qu'ils ont inspiré au peuple pour la religion de Jésus-Christ. L'insensé il ignorait que le sang des martyrs est une semence féconde de chrétiens : il aurait dû s'apercevoir que toutes les contrées qui avaient été arrosées de ce sang précieux avaient porté des fruits au centuple, et que si la parole des apôtres avait fait jusqu'alors quelques conquêtes à Jésus-Christ, l'exemple de leur constance et de leur mort n'avait servi qu'à multiplier leurs triomphes et à les affermir. Mais ce préfet devient, comme tant d'autres, l'exécuteur des volontés de l'Eternel, tandis qu'il ose essayer d'en détruire les œuvres.

Serait-il possible, mes frères, de nous étendre sur les prodiges de la foi de saint Denis, sans gémir sur la stérilité de la nôtre? Je sais que les signes extérieurs et miraculeux ne sont plus nécessaires; que Dieu les multipliait dans les siècles ténébreux, parce que la foi naissante avait besoin d'objets sensibles pour se soutenir : mais n'est-il pas des prodiges d'un autre genre, qu'on a droit d'attendre de la foi? et si vous aviez une foi telle que Jésus-Christ l'exige, n'en tireriez-vous pas les mêmes avantages que Jésus-Christ lui attribue?

Prenons ces paroles dans un sens spirituel, mes frères, et nous comprendrons la vérité de tous les prodiges qui sont attribués à la foi. Nous verrons que le démon ne sau-

rait avoir d'empire sur ceux qui sont attachés à la foi : *Diemonia ejicient* : qu'il a beau tourner comme un lion rugissant autour du troupeau pour le dévorer ; qu'en lui opposant la foi on lui résistera toujours avec succès ; qu'il n'est pas de genre de tentation dont la foi ne fasse triompher ; que c'est à notre négligence à nous renouveler dans la foi que nous devons attribuer nos chutes et nos faiblesses.

Oui, mes frères, avec la foi on prend les serpents : *Serpentes tollent*. Que l'esprit d'erreur cherche à insinuer sa pernicieuse doctrine, qu'il répande son venin dans les cœurs qui ne savent point le redouter et le craindre ; un chrétien fidèle et éclairé du flambeau de la foi découvre ses artifices, et en triomphe. De là cette sainte précaution à éviter des conversations dangereuses, où les impies, sous prétexte d'examiner la foi et d'en connaître les fondements, l'attaquent par des objections captieuses, la détruisent par de pernicieux systèmes, et substituent les égarements de leur imagination aux principes solides qui l'établissent.

Avec la foi on avale en quelque sorte le poison, sans en éprouver aucun dommage : *Si mortiferum quid biberint, non eis nocebit*. C'est-à-dire, on vit au milieu de la contagion du siècle, sans en éprouver la moindre souillure. Qu'on ne dise donc pas, chrétiens, qu'il est impossible de vivre parmi les pécheurs sans devenir participant de leur corruption ; que l'air empoisonné qu'on respire au milieu du monde ternit nécessairement l'éclat de la vertu la plus pure. Apprenez, mes frères, à chercher et à trouver dans votre foi un préservatif assuré contre cette corruption qui vous environne. L'odeur des bons exemples et des vertus la dissipe. Vivez donc d'une manière conforme aux lois étroites de l'Évangile ; que la mortification garde vos sens ; que l'humilité règle vos esprits ; que la charité anime vos cœurs ; et la contagion, le venin du siècle n'arrivera pas jusqu'à vous.

Abstenons-nous, mes frères, de pousser plus loin cette application : l'importance de cette fête nous autorise à abrégéer cette instruction. Occupons-nous aujourd'hui de notre foi pour l'étudier, si nous ne la connaissons pas ; pour la ressusciter, si elle est éteinte ; pour l'affermir, si elle est languissante. Dieu seul en est l'auteur ; c'est à lui seul que nous en devons l'honneur et la reconnaissance. Saint Denis et les associés de son ministère et de son martyr en sont les organes et les canaux ; et Dieu, qui a daigné les employer dans l'ouvrage de notre sanctification, veut qu'ils aient part à notre vénération et à notre reconnaissance. Mais n'oublions pas surtout que, s'il nous a transmis la foi par leur ministère, c'est par leur intercession qu'il nous en conservera le dépôt.

Voulez-vous donc, mes frères, vous rendre dignes de sa protection ? Écoutez, au milieu de la célébration de nos saints mys-

tères, les paroles que l'Église met dans la bouche du chef de nos apôtres.

O vous, chrétiens, que j'ai enfantés à la foi, nous sommes votre gloire, et vous devez être la nôtre : *Gloria vèstra sumus, sicut et vos nostra*. (II Cor., I, 14.) Glorifiez-vous de nous avoir pour protecteurs. Souffririons-nous qu'une terre arrosée de notre sang devint le séjour de l'infidélité et de l'erreur ? n'avons-nous pas intérêt à la défendre contre la fureur de l'enfer ? L'ennemi de notre salut pourra bien l'obscurcir de ses traits ; mais nous supplierons le Seigneur de ne pas permettre qu'il nous enlève le fruit de nos travaux, et l'occasion de nos triomphes. Pour vous, ne nous forcez jamais à rougir de vous avoir donné la foi ; ne déshonorez point, par une vie criminelle, la morale divine que nous vous avons enseignée ; car au jour des justices, nous serons vos juges, nos prédications seront la règle sur laquelle vous serez jugés, et l'immensité de nos travaux la mesure de votre condamnation, si vous négligez d'y répondre.

Considérez donc ce qu'il nous a coûté pour procurer à vos pères la foi qu'ils vous ont transmise, et vous estimerez davantage ce précieux dépôt. Les contradictions, les humiliations, les veilles et les travaux, nous n'avons rien négligé pour vous gagner à Jésus-Christ : *Opus meum vos estis in Domino*. (I Cor., IX, 1.) Et c'est le souvenir de tous ces travaux qui vous rend si chers à notre cœur. Vous êtes tous nos enfants : plus il nous en a coûté pour vous enfanter à Jésus-Christ, plus vous êtes précieux à nos yeux : *In Christo Jesu ego vos genui*. (I Cor., IV, 15.) Soyez donc la joie de votre Père dans le temps, sa gloire au jour du Seigneur, et sa consolation pendant l'éternité. Ainsi soit-il.

LE JOUR DE LA TOUSSAINT.

Sur l'Apocalypse, c. VII, v. 2-12.

Qu'il est grand, qu'il est consolant, mes frères le spectacle que l'Église expose aux yeux de notre foi, dans cette imposante solennité ! Quoique ce ne soit qu'au travers des ombres et des énigmes, que nous apercevons la gloire du Très-Haut et la félicité de ses saints, l'image qu'elle nous en fait entrevoir suffirait bien pour animer notre foi et soutenir notre émulation, si nous y faisons une attention plus soutenue et plus sérieuse. Pourquoi faut-il que, séduits par les ombres qui nous environnent, nous détournions les yeux de la réalité qui nous attend ? Pourquoi le souvenir de notre patrie ne fait-il pas plus souvent le sujet de nos attentions, de nos desirs et de nos vœux ? O céleste Jérusalem ! ô cité maternelle ! pourquoi nos regards ne sont-ils pas habituellement tournés vers vous ? Ah ! qu'il est peu de chrétiens qui osassent faire contre eux-mêmes la touchante imprécation que faisait le Prophète, quand, sur les fleuves de Babylone, au souvenir de la ville de ses

pères, il demandait que sa main droite se séchât, que sa langue s'attachât à son palais, s'il venait à oublier une ville dont la séparation lui coûtait tant de soupirs et tant de larmes!

Pourrais-je réveiller en vous de si saints désirs, mes frères? Moi! vous parler de la cité de mon Dieu; de la paix dont jouissent nos pères dans la foi; du torrent de délices qui doit vous enivrer, si vous marchez dans la route des saints! Eh! qui suis-je, pour raconter les charmes d'une patrie où tout au plus j'habite en désirs! Parlez vous-même, esprit de mon Dieu! Nous allons suivre un de vos saints dans le détail qu'il nous fait des mystères que vous daignâtes lui révéler, autant pour récompenser sa foi, que pour éclairer et animer la nôtre.

Ce n'est point une simple attention que je demande, mes frères; c'est le goût, c'est l'amour des vérités dont je vais vous entretenir.

En ces jours-là, moi, Jean, je regardai et je vis. C'est le disciple bien-aimé qui tient ce langage. Cet apôtre dont l'innocence, dont la douceur et la charité exprimaient si sensiblement la vie de Jésus-Christ son Maître, que va-t-il voir? Dieu se manifeste aux humbles; il n'est aperçu que de ceux qui ont le cœur pur: les douceurs, les beautés de sa maison sont cachées à tous, et réservées à ceux qu'il aime, parce qu'il en est aimé. Qu'il sera donc magnifique, le spectacle que le Sauveur découvrira à celui dont il a daigné faire l'objet de ses complaisances!

Je vis un autre ange qui montait du côté de l'Orient, bien différent de tous ceux qui s'étaient présentés sous ses yeux, dont le ministère n'annonçait que la destruction et la mort, et qui devaient répandre le vase de la fureur de Dieu sur la terre et sur la mer. Cet ange est un ange de paix; il en parle le langage: écoutons ses discours dans un silence plein de respect et de joie. Il dit aux quatre anges qui l'avaient précédé: Ne frappez pas la terre ni la mer, ni les arbres, avant que nous ayons marqué au front les serviteurs de notre Dieu.

Voyez, mes frères, quels sont les droits de la vertu, et quels avantages elle procure, même pour la vie présente! Dieu connaît ici-bas ceux qui lui appartiennent: ils sont, en apparence, confondus avec les méchants: à peine les distingue-t-on à leur félicité et à leur sagesse; et quand on les distingue, ce n'est souvent que pour les tourner en ridicule, ou rendre leur vertu suspecte, en l'accusant d'hypocrisie. A entendre raisonner ceux qui se piquent de philosophie et de la sagesse du siècle, un juste est un homme sans lumière et sans esprit, qui met dans des pratiques vaines sa confiance et sa félicité, et dont la vie est au moins inutile au reste des hommes. Ah! qu'ils changeraient bientôt de langage, ces impies, s'ils voulaient se persuader que le juste est sans cesse entre Dieu et eux pour détourner les fléaux de sa vengeance, et que la justice

qui dit à l'ange de frapper, cède longtemps à la miséricorde qui lui ordonne de suspendre.

C'est donc aux justes que les pécheurs doivent en partie le temps que Dieu leur donne pour faire pénitence. Il leur importe donc de les respecter, de réclamer souvent le suffrage de leurs prières, de ne les troubler jamais dans l'exercice de leurs devoirs, et de ne leur jamais présenter la séduction et le crime. Mais si les justes de la terre ont le crédit de désarmer le Seigneur, ce pouvoir doit avoir des bornes, et c'est la volonté de Dieu qui a dû les poser. Il faut que les anges attendent, pour exterminer, que le nombre des élus de Dieu soit complet, et que tous ses serviteurs soient marqués au front. L'Esprit-Saint, mes frères, par ce signe distinctif qu'il attribue aux élus, n'a-t-il pas voulu nous faire sentir qu'il est des caractères essentiels auxquels on ne saurait méconnaître ses amis dès cette vie même? Ils sont marqués au front, dans le lieu le plus évident et le plus sensible; c'est-à-dire qu'ils sont aisés à distinguer du reste des chrétiens, par la simplicité de leur vie, par l'humilité de leurs discours, par la douceur de leur caractère et la félicité de leurs œuvres. La paix qui règne dans leur cœur, et dont la bonne conscience est le principe, répand dans toutes leurs conversations une égalité qui les rend aimables; et si on n'a pas assez de courage pour les suivre, on ne peut se défendre de leur accorder de l'estime et du respect. Voilà ceux, mes frères, que l'ange doit discerner, et marquer du caractère auguste de la divinité.

Le Prophète disait au Seigneur avec reconnaissance: *Mon Dieu, la lumière de votre visage a été gravée sur nous: «Signatum est super nos lumen vultus tui.»* (Psal. IV, 7.) Dans ces paroles, ce Prophète ne faisait attention sans doute qu'au titre de nation choisie, de peuple de Dieu, que le Seigneur avait accordé à Israël. Mais que la reconnaissance eût été bien plus vive, si, comme nous, par le sacrement de l'adoption, il eût été frappé au coin de la Divinité, distingué du reste des créatures par le caractère d'enfant de Dieu, et destiné à porter sur son front le *Thau*, c'est-à-dire le signe ineffaçable de son élection! Heureux donc celui qui aura su respecter, honorer par ses œuvres le caractère de chrétien; qui se sera appliqué à décorer par la pratique des vertus, un nom et un signe déjà si honorables! Il sera du nombre, hélas trop petit, mais précieux, de ces hommes que l'ange va marquer, pour chanter à jamais les louanges de l'Agneau.

J'entendis, continue saint Jean, que le nombre de ceux qui avaient été marqués, était de cent quarante-quatre mille, de toutes les tribus d'Israël, douze mille de chaque tribu en particulier. Il n'est encore parlé ici, mes frères, que du peuple juif: le nombre en est fixé; et quoique ce nombre de cent quarante-quatre mille paraisse im-

mense, et difficile à compter, qu'est-ce que ce nombre, en comparaison d'une nation tout entière, qui, pendant plus de deux mille ans, a été l'objet des complaisances du Seigneur! Que deviendra donc cette multitude innombrable d'Israélites qui ont paru fidèles à la loi; qu'on n'a jamais vus s'écarter, d'une manière sensible, des ordonnances du Seigneur? Et tant de générations qui se sont succédé dans la Judée, ne fourniraient, après plus de vingt siècles, qu'un nombre aussi facile à déterminer! Et si le titre de peuple choisi ne lui donne pas plus de privilège, où sont nos espérances, à nous qui n'avons été qu'entés sur cette tige rejetée?

Mes frères, ne vous attendez pas que j'entre ici dans une longue dissertation, pour éclaircir cette difficulté : je n'y vois, avec les Pères de l'Église, qu'une figure du petit nombre des élus, et l'explication de ces paroles de Jésus-Christ: Que la porte est étroite, et que c'est toujours le plus petit nombre qui s'efforce d'y entrer. Non-seulement je ne répondrai pas à vos difficultés sur cet article, mais je me croirai obligé d'imposer silence à votre imagination; de vous avertir que ce n'est point en sondant les desseins de Dieu, en lui demandant compte de sa conduite, en lui reprochant en quelque sorte la rigueur de sa justice et l'inutilité du sang de Jésus-Christ, son Fils, qu'on peut élargir la voie qui conduit au salut; mais par une respectueuse frayeur, une humilité profonde, une défiance habituelle de soi-même, un recours journalier en sa miséricorde, une étude continuelle de sa loi, et une fidélité constante à marcher dans la voie de ses commandements. Voilà, mes frères, les moyens d'assurer son élection; et un chrétien qui vit de la vie de la foi peut se répondre avec quelque assurance, que Dieu veut son salut, puisqu'il lui en donne les moyens; et que l'espérance qu'il a de persévérer, par sa grâce, ne sera pas confondue, puisque c'est lui-même qui la lui inspire.

Les douze tribus d'Israël ne sont pas les seules qui chantent les victoires de l'Agneau. Je vis ensuite, continue le saint apôtre, une grande multitude de personnes ne pouvait compter, de toute nation, de toute tribu, de tout peuple, de toute langue. Voici l'instant, mes frères, où la prophétie devient intéressante pour nous. Notre Dieu s'est fait appeler le Dieu de tous les peuples, afin qu'il n'en fût aucun qui se crût exclu de son attention et de ses miséricordes. Le Roi de l'univers compose sa cour de toutes les nations qui sont sous le soleil; et il n'en est aucune qui, levant les yeux vers le ciel, ne puisse dire avec assurance: Voilà ma patrie, mon héritage, mon royaume. Les peuples mêmes assis encore dans l'ombre de la mort, peuvent lever les yeux vers l'Orient: c'est de ce côté que Jean voit monter l'ange du Seigneur, qui annonce la paix; et si la foi dirige leurs res-

gards, éclairés alors d'une grande lumière, ils marcheront comme pendant le jour.

Levons-les, nous, mes frères, que le Seigneur a daigné éclairer: perçons le nuage épais qui nous sépare de notre patrie; et considérons, avec admiration et avec joie, cette nuée de témoins autrefois participants de nos combats, maintenant victorieux de nos dangers, et protecteurs de notre faiblesse: voyons-les revêtus d'une robe qu'ils ont lavée dans le sang de l'Agneau, et qui par sa blancheur forme le spectacle le plus éblouissant et le plus majestueux. Ils sont debout: toute autre situation exprimerait mal la félicité dont ils jouissent. Ils ne sont pas assis dans les ténèbres, courbés sous le poids de l'iniquité, retenus dans les chaînes de Satan, ébranlés par les tentations de la vie présente, abattus par les chagrins qui dévorent le reste des hommes: ils sont fermes, debout en présence de l'Agneau, dont la vue réveille sans cesse le sentiment de leur reconnaissance et de leur amour; ils ont des palmes à la main, signe certain de leur triomphe.

N'oublions pas, mes frères, que ces hommes sont choisis de toutes nations, de tous peuples. Mais dans quelles conditions a-t-on choisi les habitants de cette cité vénérable? Sont-ils tous tirés du nombre de ces martyrs qui ont scellé la foi de leur sang? sont-ce des apôtres qui l'ont étendue par leurs travaux? sont-ce des docteurs qui l'ont défendue par leurs écrits? sont-ce des pénitents qui en ont pratiqué les préceptes dans toute leur sévérité et toute leur rigueur? sont-ce des saints d'un ordre singulier, qui se sont sanctifiés par une voie extraordinaire et peu battue, qu'on peut admirer, mais qu'on ne saurait suivre? Dieu ne couronne-t-il en eux que ces vertus d'éclat qui supposent un grand mérite, de grands talents, ou un grand pouvoir? Qui de nous, chrétiens, pourrait prétendre à cette couronne, si le Seigneur la mettait à un si haut prix? Non, mes frères, je n'élargirai pas la voie qui y mène, en vous disant pour votre consolation, que cette foule de saints que nous montre l'Église dans cette solennité, n'est pas seulement composée des héros du christianisme: une vertu obscure, mais solide; des œuvres faites dans le secret et sous les yeux de Dieu seul, des intentions pures, un cœur droit et sincère, une âme compatissante et sensible, sont autant de dons de Dieu, qu'il distribue par grâce, et qu'il couronne par miséricorde; qu'il ne mesurera pas la récompense sur le bruit d'une action, mais sur la gloire qu'elle lui aura rendue; qu'il se forme des saints dans tous les états; que le ministre se sauve, quand il est un dispensateur fidèle; le prince, quand il fait hommage à Dieu de son autorité; le juge, quand il prononce selon la justice; l'époux, quand il honore la sainteté du mariage par la pureté de ses mœurs; l'épouse, quand elle est, par sa vertu et sa religion, le gloire et l'ornement de sa maison; l'enfant, quand il est respec-

meux et docile; l'artisan, quand il fait sa pénitence de son travail; le pauvre, quand il sanctifie son état par la patience; le riche, quand il multiplie ses richesses par ses aumônes. Voilà les saints ignorés, méprisés, calomniés sur la terre; leur sort n'en est que plus avantageux pour le ciel: voilà ceux que l'Eglise honore aujourd'hui, qu'elle propose à votre culte, qu'elle présente à votre imitation: voilà ceux dont elle vous invite de réclamer le suffrage. Elle a même un motif plus touchant à vous présenter. Plusieurs de ces saints ont peuplé les mêmes villes, habité les mêmes maisons, rempli les mêmes places, pratiqué les mêmes devoirs que vous; et s'il vous faut quelque chose de plus pressant encore, ces saints sont vos ancêtres, vos amis, vos proches; le même sang coule dans vos veines: quelques-uns d'entre eux ont commencé à vous édifier sur la terre avant de vous protéger dans le ciel: peut-être même avez-vous été pour plusieurs un moyen de sanctification, ou par les secours que vous leur avez procurés, ou par les contradictions que vous leur avez fait souffrir. Images de la miséricorde de Dieu sur la terre, ils le sont encore de sa générosité dans le ciel, en s'intéressant pour ceux mêmes qui les ont le plus outragés. Il semble qu'il manque quelque chose à leur félicité, tant que nous sommes en danger de nous perdre; et ils mêlent quelquefois aux cantiques qu'ils chantent à la gloire de l'Agneau, les plus humbles supplications et les vœux les plus ardents pour l'accomplissement de son règne sur nous.

Quand nous sera-t-il donc donné, mes frères, de nous joindre à ces généreux amis de Dieu l'd'environner, comme eux, le trône, l'autel et les vingt-quatre vieillards l d'y mêler nos voix à ces chœurs des esprits bienheureux, qui ne cessent de chanter: *Amen!* bénédiction, gloire, sagesse, actions de grâces, honneur, puissance et force à notre Dieu dans les siècles des siècles!

Où! que ce cantique répandra dans nos cœurs de consolation et de joie! Il ne sera point interrompu, comme ceux que nous chantons ici-bas, par le souvenir de nos infi-

délités et la crainte des chutes qui nous menacent: nos lèvres ne seront point démenties par le cœur, et nos esprits ne seront point détournés par des images étrangères. Tout à Dieu, qui nous remplira tout entiers, nous répéterons sans cesse cet *Amen*, qui exprime l'accomplissement de tous nos désirs, et la possession de toutes nos espérances.

O vous, chrétiens, qui soupirez après cette aimable patrie, livrez-vous aux mêmes transports qu'éprouvait le Prophète quand il disait à Dieu, qui nous remplira tout entiers, nous répéterons sans cesse cet *Amen*, qui exprime l'accomplissement de tous nos désirs, et la possession de toutes nos espérances.

O vous, chrétiens, qui soupirez après cette aimable patrie, livrez-vous aux mêmes transports qu'éprouvait le Prophète quand il disait à Dieu, qui nous remplira tout entiers, nous répéterons sans cesse cet *Amen*, qui exprime l'accomplissement de tous nos désirs, et la possession de toutes nos espérances.

J'ai bien trouvé dans votre temple, Seigneur, une image de cette cité sainte que vous me préparez; mais peut-on s'attacher à la figure, lorsqu'on sait, par la foi, que la réalité a tant de douceur et de charme? Non: mes pieds s'ébranlaient, j'étais dans une vive impatience, et je ne regardais ce sanctuaire que comme le vestibule qui devait me conduire à la céleste Jérusalem: *Stantes erant pedes nostri in atriis tuis, Jerusalem.*

O Jérusalem! séjour des saints, ville du grand Roi! je vous vois vous élever autour de moi, comme une superbe cité! L'ouvrier adorable qui vous construit, choisit les pierres de l'édifice, les taille et les place selon les desseins de sa sagesse: *Jerusalem, quæ edificatur ut civitas*: mais vous ne serez digne de celui qui vous bâtit pour sa gloire, que lorsque ces pierres, maintenant désunies par la différence des temps, des circonstances, des états et des caractères, ne seront plus qu'un même tout dans celui qui est unité et charité. C'est alors qu'on pourra dire de vous, que tout annonce l'unité de celui qui vous a faite: *Cujus participatio in idipsum.* (*Psal. CXXI, 1-3.*)

Faites, ô mon Dieu! que nous ne rompions jamais ici-bas les liens de cette union divine, afin que nous la voyions se consommer en vous dans l'éternité. Ainsi soit-il.

PRONES

OU

INSTRUCTIONS FAMILIÈRES

SUR LE SAINT SACRIFICE DE LA MESSE.

EST-IL UTILE DE S'INSTRUIRE DES CÉRÉMONIES ET DES PRIÈRES QUI COMPOSENT LA LITURGIE?

Si sanguis hircorum et taurorum sanctificat, quanto magis sanguis Christi emundabit conscientiam nostram ab operibus mortuis! (*Hebr., 13, 14.*)

Si le sang des boucs et des taureaux sanctifie, combien

plus le sang de Jésus-Christ purifiera-t-il nos consciences des œuvres mortes!

Il n'était pas surprenant, mes frères, que dans les premiers jours du christianisme, les ministres de la parole sainte se crussent obligés de mettre en parallèle les sacrifices

de la loi de Moïse avec celui de Jésus-Christ : il fallait instruire les fidèles des principes sur lesquels sont appuyées notre confiance et notre foi, et détacher un peuple trop charnel des cérémonies légales, pour le conduire aux dispositions qu'exige une victime spirituelle et divine : mais employer ces mêmes motifs pour réveiller notre foi assoupie ; rappeler aux chrétiens de nos jours les hosties d'une loi de mort, pour les mettre en opposition avec la victime vivante et véritable, ce serait leur faire le plus humiliant reproche. Il faudrait, en effet, que cette foi fût bien peu éclairée et bien peu solide, pour ne pas saisir l'immense différence que mettent entre l'une et l'autre oblation la dignité du ministre, l'excellence de la victime, la valeur du sacrifice. Mais si cette comparaison, suivie avec attention, tourne à l'avantage du sacrifice de la loi nouvelle, je crains qu'un autre parallèle, qui suit nécessairement de ce premier rapport, ne tourne à l'avantage du peuple juif, et à la confusion des chrétiens. Cette religieuse frayeur qui montraient les premiers, lorsqu'ils participaient aux oblations ; leur assiduité à se rendre au sacrifice, à l'offrir pour tous leurs besoins ; leur attention à se garantir des souillures légales dont le sacrifice les avait purifiés, ne condamnent-elles pas l'indifférence des chrétiens pour le sacrifice de la Messe, l'irrévérence avec laquelle ils y assistent, le peu de dispositions qu'ils apportent lorsqu'on leur permet d'y participer, et le peu de fruit qu'ils en retirent ?

Cette comparaison nous paraîtra plus sensible dans la suite de ces instructions. Plus d'une fois nous aurons occasion de gémir de la faiblesse de notre foi, en suivant l'Eglise dans chacune des prières et des cérémonies qu'elle emploie lorsqu'elle offre le sacrifice de nos autels ; nous la verrons partout animée de cet esprit de foi, de recueillement et de confiance, et nous nous rappellerons nos négligences et nos tiédeurs, peut-être nos irrévérences et nos prophanations.

Cette vérité va nous fournir, mes frères, de très-utiles réflexions. Chaque prière, chaque circonstance du sacrifice nous présentera la matière de différentes instructions. Nous y découvrirons bien des devoirs oubliés, bien des ressources négligées ; et nous y verrons avec étonnement que beaucoup de ces cérémonies auxquelles nous assistons, de ces prières que nous récitons, renferment un sens et un esprit qui nous ont échappé jusqu'à ce jour.

Nous ne donnerons pas d'autre ordre à cette matière, que celui que l'Eglise a prescrit elle-même dans la Liturgie ; et en rapprochant les usages anciens de ceux qui se sont transmis jusqu'à nous, nous apercevrons avec consolation que l'esprit de l'Eglise ne change point avec sa discipline ; que si elle fait céder celle-ci aux circonstances et aux temps, rien ne peut la faire varier dans l'essentiel de son culte, parce qu'il tient à la foi, qui est invariable dans ses fondements et dans ses dogmes.

Mais, avant d'entrer dans une matière si étendue et si profonde, mes frères, pénétrons-nous bien des motifs qui nous rendent essentiel ce genre d'instruction, des dispositions avec lesquelles nous devons nous appliquer à cette étude, et des fruits que nous devons en attendre.

Je ne me flatte pas de vous apprendre des vérités inconnues. Ce vaste sujet a été traité par des écrivains si solides, que j'ai lieu de croire que votre cœur est pénétré de leurs principes ; mais du moins je tirerai de ces vérités des conséquences plus rapprochées de nos dispositions et de nos mœurs. Ce ne sera pas un examen plus curieux qu'utile, du culte extérieur qui accompagne cet auguste sacrifice ; mais une exposition simple des usages anciens et de leur esprit, des rites nouveaux, et du sens qu'ils offrent à notre foi. Aussi je me ferai gloire de ne rien hasarder qui ne soit puisé dans les sources les plus pures. J'éviterai surtout cette mysticité plus pieuse qu'éclairée, qui, trouvant partout du mystère, n'offre que des applications fausses ou équivoques. La foi est simple dans ses principes ; elle est toujours claire dans les enseignements qu'elle présente.

C'est cette foi simple qui nous persuade d'abord, mes frères, qu'il ne nous est pas permis de rester dans l'ignorance du culte extérieur qui accompagne l'oblation du sacrifice ; que nous ferions du plus redoutable mystère une habitude et une routine, si, assistant tous les jours aux cérémonies les plus saintes, les plus anciennes, les plus significatives, nous n'y portions qu'un esprit d'indifférence et de dégoût ; qu'il ne suffit pas d'être instruit en général du fond de ce mystère, si nous négligeons l'application continuelle que l'Eglise nous en fait faire dans ses prières et dans ses cérémonies ; enfin, que la langueur avec laquelle nous récitons ces prières, vient presque toujours du peu d'attention que nous avons fait au rapport qu'elles ont avec le mystère. Et d'ailleurs cette même foi nous dit, par la bouche de l'apôtre saint Pierre, que nous sommes, en qualité de chrétiens, de l'ordre sacerdotal : *Regale sacerdotium.* (I Petr., II, 9.) Nous devons donc envisager ces vérités saintes comme l'instruction propre au sacerdoce que Dieu nous confie, et que nous ne pouvons négliger sans nous rendre moins dignes d'en remplir les redoutables fonctions, sans nous exposer à partager ce terrible anathème que Dieu prononce par son prophète contre la négligence des prêtres de l'ancienne loi : *Parce que vous avez rejeté la science, je vous rejeterai de mon sacerdoce : « Quia repulisti scientiam, a sacerdotio repellam te. (Osee, IV, 6.)*

Je sais qu'il est possible de s'unir au ministre qui offre, et d'offrir avec lui l'adorable victime, sans savoir l'origine, sans étudier la succession, sans pénétrer tout le mystère de chacune des prières de la Liturgie ; je sais qu'on voit des chrétiens simples et satisfaitement éclairés qui les ignorent, et

assistent cependant avec fruit au saint sacrifice de la Messe; et que d'ailleurs, ces prières elles-mêmes présentent d'une manière si simple et si précise les sens spirituels qu'elles renferment, qu'il suffit de les lire pour les comprendre, et de s'en pénétrer, en les lisant, pour en prendre l'esprit. Aussi je ne prétends pas accuser de négligence et de mépris les chrétiens qui s'en tiennent, sur cet article, à ce qu'une éducation sage et solide leur a appris. Ce n'est pas contre eux que porte l'anathème que je viens d'emprunter d'un prophète; et sans doute que le plus grand nombre des personnes qui m'écoutent ont trouvé dans les instructions de leur jeunesse, ou dans l'application habituelle qu'elles donnent aux vérités du salut, de quoi se garantir de cette terrible menace. Mais plus elles sont instruites, plus elles sentent la nécessité de se renouveler dans les connaissances qu'elles ont acquises, plus elles éprouveront de consolation à se rappeler les principes qui soutiennent leur piété et leur ferveur. Peut-être serait-il inutile de parler à ces personnes des dispositions avec lesquelles nous devons étudier les prières et les cérémonies qui composent notre sainte Liturgie. En leur supposant de la foi, des lumières et de la docilité, elles sentiront combien l'esprit de curiosité serait opposé à cette étude. Elles se rappellent que dans les premiers siècles, les fidèles honoraient le redoutable sacrifice, non-seulement par leur assiduité, par leur recueillement et leur confiance, mais encore par le silence profond qu'ils gardaient sur les usages et les rites établis par les premiers pasteurs. Ils étaient donc bien éloignés de cet esprit de contention et de dispute qui, d'un mystère de charité, fait souvent un principe de division et de sophisme. D'accord sur l'essence de ce mystère, on ne les voyait pas divisés sur la manière d'y prendre part. A leur exemple, mes frères, nous nous garderons bien de réveiller ici des questions qui, dans ces derniers temps, n'ont que trop agité les esprits: et s'il restait encore quelque fermentation, nous espérons la dissiper par l'exposition simple de la doctrine des Pères et de l'esprit de l'Eglise. Nous laisserons à l'écart bien des questions utiles en elles-mêmes, mais qui concernent plus les ministres chargés d'offrir ce sacrifice, que les fidèles qui y prennent part. En un mot, nous nous attacherons spécialement à ce qui peut édifier et instruire, réformer les abus et établir les règles, animer la foi et soutenir la ferveur. Fasse l'Auteur de tout bien, que nous ne parlions pas sans utilité et sans fruit! Et quel est le fruit que nous devons chercher dans cette instruction?

Premièrement, nous affermir dans la foi de ce mystère, auquel se rapporte toute la Liturgie; puisque les prières qui la composent, les cérémonies qui accompagnent ces prières, se rapportent essentiellement à un Dieu offrant et immolé, prêtre et sanctificateur, à une victime expiatoire du péché, à un Dieu présent sur l'autel comme hostie, et

remplissant auprès de son Père dans le ciel la fonction d'intercesseur; dont les délices sont d'habiter avec les enfants des hommes, et la gloire, d'occuper la première place à la droite de son Père; abaissé dans l'Eucharistie au point de devenir notre nourriture, et plus élevé que les cieux par les droits que lui donne sa divinité. Toutes les prières que nous récitons nous rappellent à ces grandes vérités et les gravent profondément dans nos cœurs.

Secondement, nous conformer aux dispositions que ces prières et ces cérémonies nous inspirent. La foi, la contrition, la confiance, la vigilance, l'humilité, la prière, et toutes les vertus chrétiennes, nous sont tracées dans le plan que suit l'Eglise en offrant le saint sacrifice de la Messe. Nous y trouverons le précis de toute notre religion, l'abrégé de tous nos mystères, une idée de toutes les obligations que l'Evangile nous impose, un échantillon en quelque sorte de toutes les promesses que la foi nous fait entrevoir, et l'avant-goût du bonheur que la miséricorde de Dieu nous destine. Ainsi un chrétien instruit du sens et de l'esprit de ces cérémonies, y trouve tout ce qui peut éclairer son esprit et nourrir son cœur.

Troisièmement, nous inspirer un esprit habituel de soumission et de sacrifice. Quand nous connaissons bien la force, l'énergie des termes consacrés par l'Eglise à l'oblation de ce sacrifice, nous nous persuaderons que comme Jésus-Christ ne se dégonille jamais de la qualité de victime, il ne nous est jamais permis de perdre de vue que nous sommes devenus victimes avec lui: que si, après l'oblation du sacrifice et la consommation qui se fait de la victime par la communion, Jésus-Christ perpétue en quelque sorte l'une et l'autre, afin qu'à tous les instants du jour le chrétien puisse y trouver sa consolation, sa nourriture et sa force dans l'extrémité de ses besoins; de même nos sentiments ne doivent pas se borner à une union passagère avec cette adorable victime; mais en tout temps, en tous lieux, dans toutes les circonstances, nous devons nous envisager comme des hosties destinées à une continuelle immolation, et renouveler dans notre cœur les dispositions que l'Eglise nous a inspirées dans les prières et dans les cérémonies.

Tels sont les principaux avantages que nous pouvons nous promettre, mes frères, d'une application suivie aux différentes parties de la Messe. Je dis les principaux avantages: car de cet esprit de foi résultent les plus grandes ressources et les plus touchantes consolations. Point d'amertumes, point de tentations, point de tribulations qui puissent ébranler un chrétien devenu sacrifice avec Jésus-Christ, et victime en Jésus-Christ. Point d'obligations, point de devoirs qui ne lui offrent des douceurs, et dont la pratique ne lui soit facile, quand on a puisé dans ce sacrifice la force et le courage.

Formons donc la résolution de donner à cette étude toute notre assiduité, toute notre

attention et tous nos soins. Je ne négligerai rien de ma part pour répondre à l'importance de cette matière : et j'ai la confiance, mes frères, de croire que vous m'écoutez avec un esprit de piété et de foi capable de vous assurer le fruit de ces instructions ; fruits permanents, qui de la vie présente conduisent aux consolations de la vie future. Ainsi soit-il.

SUR L'EXCELLENCE DU SACRIFICE DE LA MESSE.

Habemus altare de quo edere non habent potestatem qui tabernaculo deserviunt. (Hebr., XIII, 10)

Nous avons un autel auquel ne participent point ceux qui sont dévoués au service de l'ancien tabernacle.

Laissons au Juif charnel l'appareil des cérémonies les plus pompeuses, le spectacle éblouissant des décorations les plus magnifiques : qu'il étale aux yeux de l'univers un temple devenu par sa structure et l'immensité de ses édifices, la merveille des siècles qui l'ont vu subsister ; qu'il étonne les nations voisines par l'ordre de ses sacrifices, la majesté de ses cérémonies, le nombre de ses prêtres et de ses lévites, la richesse des vêtements de ses sacrificateurs, qu'il annonce la grandeur du Dieu qu'il adore, par la multitude des victimes qu'il immole à sa majesté suprême, par la beauté des cantiques qu'il chante à sa gloire, par l'uniformité du culte qu'il observe en son honneur : nous, mes frères, dont la religion et le culte, moins magnifiques et moins frappants, se bornent à adorer un Dieu caché, à immoler une victime invisible, à offrir un sacrifice non sanglant, nous ne regretterons ni cette pompe, ni la magnificence de cet appareil ; et nous dirons avec confiance, comme l'Apôtre : Nous avons, pour nous dédommager de cette foule de victimes, une seule hostie ; pour remplacer ce temple et ce tabernacle, un seul autel ; pour suppléer à tous ces sacrifices, une seule oblation ; mais une hostie si vivante, un autel si saint, un sacrifice si pur, que toutes les purifications légales ne sauraient donner droit aux anciens sacrificateurs de participer à l'oblation que nous offrons à Dieu : *Habemus altare de quo edere non habent qui tabernaculo deserviunt.* Il est vrai que nous ne pouvons tirer de gloire et d'avantage de cette supériorité que Dieu nous donne sur la loi ancienne, qu'autant que nous sentons tout le prix d'un si grand sacrifice, et que nous y apportons des dispositions qui répondent à l'excellence et à la sainteté de la victime qui s'immole. Mais, hélas ! souvent les cœurs les plus froids et les plus languissants assistent à l'oblation que la charité fait d'elle-même à son Père ; souvent les cœurs les plus criminels et les plus corrompus participent à l'hostie qui s'immole pour le péché. Beaucoup inférieurs en ceci au Juif charnel, bien loin d'honorer en esprit et en vérité une victime qui est esprit et vie, à peine pourrait-on nous accorder à titre d'éloge, ce que Jésus-Christ disait de ce peuple à titre de reproche, que du moins nous honorons notre Dieu du bout

des lèvres : hommage réprouvé sans doute, mais dont le peuple juif ne nous donnait l'exemple que pour nous conduire à cet hommage intérieur, spirituel et profond, qu'exige le mystère le plus auguste et l'oblation la plus sainte. Pénétrons-nous, mes frères, de l'excellence de cette oblation, pour mieux sentir dans la suite de ces instructions le but des cérémonies qui l'accompagnent.

Un sacrifice offert en tout lieu, en tout temps, offert depuis l'origine du christianisme, et qui doit l'être jusqu'à la consommation des siècles ; un sacrifice offert pour tous les besoins, destiné à effacer tous les péchés, réunissant en lui seul tous les genres d'oblations ; un sacrifice auquel participent non-seulement les membres de l'Eglise militante, mais les citoyens du ciel, par l'union de leurs hommages, et les tristes habitants du lieu d'expiation et d'épreuve, par les ressources qu'ils y trouvent pour accélérer leur délivrance ; un sacrifice où tout est saint, dans celui auquel il est offert, dans la victime qui s'immole, dans la fin pour laquelle elle est immolée ; un sacrifice enfin qui réprouve toute autre oblation, rejette tout autre sacrifice, annule toute offrande étrangère, absorbe en quelque sorte en lui seul tout mérite, toute adoration et tout hommage dû à l'Etre suprême, n'est-il pas le sacrifice par excellence, seul digne de porter ce nom, seul capable d'en renfermer tous les effets ? Ce n'est encore ici qu'une partie des propriétés que les Pères et les saints docteurs attribuent au sacrifice de la Messe ; et l'Eglise, dans les cérémonies que nous nous proposons d'expliquer, nous en découvrira davantage. Parcourons au moins ces différentes prérogatives, pour nous donner une première idée de la grandeur de cette oblation.

Sacrifice offert en tout lieu, selon la célèbre prophétie de Malachie : *In omni loco offertur et sacrificatur nomini meo oblatio munda. (Malach., I, 11.)* Partout où s'étend l'Eglise de Jésus-Christ, partout où son nom est adoré, sa religion comme sa morale pratiquée, des prêtres consacrés par la même onction, héritiers du même pouvoir, revêtus du même caractère, adressent à Dieu les mêmes supplications, lui font la même offrande, et versent pour l'apaiser le sang de la même victime. Quelque désunis que soient les peuples par la diversité des climats, des lois et des caractères, ils se réunissent sur ce point. Ils forment ici-bas ce merveilleux accord que saint Jean vit en esprit dans l'île de Patmos, lorsqu'il entendit une multitude innombrable parler le même langage, chanter le même cantique, et s'écrier de toute la plénitude de leur voix : *Saint, saint, saint est le Dieu des armées ! Honneur, gloire, empire à Celui qui règne au plus haut des cieux, et à l'Agneau qui s'immole pour le salut de son peuple ! (Apoc., I, 6 ; IV, 8, 9 ; XIII, 8 ; XIX, 1.)*

Sacrifice offert en tout temps : je pourrais dire à toutes les heures du jour, puis-que la diversité des climats, les différentes-

révolutions de l'astre qui nous éclaire, ne semblent avoir été déterminées que pour perpétuer cette auguste oblation ; et lorsque nous cessons dans cette contrée d'offrir la victime eucharistique, d'autres prêtres nous succèdent dans cette redoutable fonction. Nos cantiques ne souffrent aucune interruption, aucun repos ; et l'Eglise de la terre, comme celle de l'éternité, rappelle sans cesse, redit sans fin, que la vertu, la force, la puissance appartiennent à notre Dieu, et à la victime qui repose sur l'autel.

Sacrifice offert depuis l'origine du christianisme ; c'est-à-dire depuis ce précepte consolant que Jésus-Christ a fait à ses apôtres : *Faites ceci en mémoire de moi : « Hoc facite in meam commemorationem. »* (Luc., XXII, 19 ; I Cor., XI, 24.) Pas un moment où l'on ne puisse montrer dans les apôtres, et dans leurs successeurs, la plus parfaite fidélité à perpétuer cette salutaire institution. La tradition, obscure sur quelques points de la discipline ancienne, présente sur cette oblation les monuments successifs les plus solides et les plus lumineux. On entend saint Paul, qui, l'ayant appris du Seigneur, fait passer aux fidèles de Corinthe les instructions qu'il en a reçues : *Quod accepi a Domino, hoc et tradidi vobis* (I Cor., XI, 23) ; on entend de siècle en siècle les apôtres, les disciples, les pontifes, les martyrs, les docteurs, parler de ce sacrifice comme d'un sacrifice perpétuel, d'une oblation universelle, d'un mystère qui sans cesse doit se renouveler dans l'Eglise, et s'y perpétuer jusqu'à ce qu'il se consume dans l'éternité. Aussi j'ajoute :

Sacrifice qui doit durer autant que les siècles. L'Eglise pourra faire céder ses plus saints usages aux circonstances et aux temps ; elle abolira dans un siècle ce qu'elle aura observé religieusement dans un autre, parce que les besoins ou les dispositions de ses enfants ne sont pas les mêmes ; mais, toujours uniforme par rapport à l'oblation du Sacrifice, jamais elle ne souffrira que l'essence en soit altérée ; et quand elle ajoutera ou retranchera quelques prières de sa Liturgie, elle aura toujours soin de conserver la pureté du dogme de ce mystère, afin que tous les fidèles de tous les siècles, par ces pratiques qui répondent à son ineffable sainteté, puissent s'unir à une oblation dont leur salut est l'objet, et la gloire de Dieu la fin essentielle.

Sacrifice offert pour tous les besoins, destiné par son institution à obtenir des grâces de tous les genres. Grâces spirituelles, qui consistent dans la contrition du cœur, la détestation du péché, l'amour de la justice, puisque le chrétien y puise la vigilance, la fidélité, et la force d'accomplir tous les commandements : c'est là qu'il trouve sa consolation dans ses peines, la paix dans ses agitations, le conseil dans ses perplexités ; c'est là qu'il trouve des armes contre les tentations, des charmes à opposer aux séductions que lui présentent la chair et le sang. Grâces temporelles : Jésus-

Christ ne dédaigne pas d'y présenter les vœux qui ont pour objet les biens de ce monde, quand la cupidité ne les dicte pas, quand la docilité les accompagne. Enfin, les besoins universels de l'Eglise et de ses enfants, les besoins particuliers de nos amis, de nos parents, de nos proches, de nos maîtres, de nos inférieurs, de nos égaux, de nos ennemis même ; le soulagement surtout de ceux qui nous ont précédés, et qui gémissent pour quelque temps sous le poids de la justice divine ; nos besoins personnels, de quelque nature qu'ils soient ; tout est renfermé dans le mérite de l'oblation que Jésus-Christ fait de lui-même, et exprimé dans les prières qui accompagnent cette oblation.

Sacrifice destiné à effacer tous les péchés. Nous n'avons plus besoin du sang de la génisse, ni du bouc émissaire ; nous n'attendons plus notre justification de l'aspersion que doit faire le grand prêtre ; nous ne sommes plus obligés de chercher, pour chaque délit particulier, une victime qui soit propre à en effacer la souillure : nous avons dans l'unique victime qui s'immole sur l'autel, une surabondance de mérites qui s'étend à toutes les maladies de nos âmes. Les plaies de notre orgueil y sont guéries par la profonde humilité de Jésus-Christ ; notre sensibilité, par l'état de séparation et de pénitence auquel il daigne s'assujettir ; notre attachement aux biens de la vie, par le dénûment, le renoncement universel qu'il s'impose ; nos colères, nos fureurs, par la douceur de l'agneau qu'on y sacrifie ; nos inimitiés, nos haines, nos vengeances, par la fonction de médiateur et de conciliateur qu'il y exerce ; nos irrévérences et nos immodesties dans son temple, par les profondes adorations qu'il y rend à son Père ; cette foule de distractions qui viennent nous assaillir dans nos prières, par les supplications que cet intercesseur puissant ne cesse de présenter pour nous. Aussi nous crie-t-il du fond de son tabernacle, plus que dans toute autre circonstance de sa vie : *Venez à moi, vous tous qui êtes accablés sous le poids de vos misères, et je vous soulagerai : « Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos. »* (Matth., XI, 28.)

Sacrifice auquel participent tous les membres de l'Eglise militante, de quelque condition qu'ils soient, à quelque état qu'ils soient liés, quelle que soit la nature de leurs devoirs. Le prêtre y trouve l'esprit du sacerdoce ; le guerrier, la force dans les combats ; le prince, la sagesse du gouvernement ; le magistrat, le véritable esprit des lois ; le marchand, la droiture et la probité ; l'artisan, l'activité et la patience ; l'époux, la douceur et la charité ; le père, la vigilance ; l'enfant, la docilité ; la vierge, le vin qui fait germer en elle la pureté et la modestie chrétienne. Dans les guerres les plus sanglantes que l'Eglise éprouve contre les ennemis de son dogme ou de sa morale, c'est là qu'elle tient en réserve les armes

qui peuvent la défendre contre les plus violents assauts : c'est là que ses martyrs ont trouvé l'intrépidité dans les tourments ; ses confesseurs, la liberté dans la profession de leur foi ; ses docteurs, les lumières pour éclairer les peuples et confondre l'hérésie ; ses pénitents, le mépris d'eux-mêmes ; ses justes de tous les états, l'esprit de fidélité à accomplir les préceptes : c'est là que l'esprit et le cœur sont remplis des grâces vivifiantes : *Mens impletur gratia* : c'est là que les passions sont amorties, les inclinations changées, les désirs du cœur rectifiés : c'est là enfin que Jésus-Christ se fait tout à tous, et qu'il répand, comme chef, dans tous les membres l'esprit qui les anime.

Sacrifice auquel participent les élus dans le ciel ; non de cette participation sensible, extérieure et visible, qui ne convient qu'à des créatures corporelles, mais de cette participation réelle, efficace, ineffable, qui fait que l'oblation qui nous purifie, et les a purifiés eux-mêmes, les établit d'une manière immuable dans cet état d'innocence et de sainteté. Aussi ce sacrement est-il appelé le Pain des anges, le Froment des élus, parce qu'ils sont rassasiés dans le ciel du pain qui nous soutient ici-bas, parce qu'ils participent sans interruption au festin qui est notre consolation dans cette vallée de larmes : et c'est pour l'Eglise de la terre le plus grand de ses privilèges. Toutes les fois qu'elle offre ce sacrifice, qu'elle distribue ce sacrement, la fumée de cette oblation monte jusqu'au trône sublime du ciel ; les cantiques de la terre retentissent jusque dans l'éternité : il se fait alors un accord de vœux, il s'établit une communion d'hommages et de prières, qui associe le ciel à la terre, l'exil à la patrie, le séjour des larmes et des combats au lieu des victoires et des triomphes ; et l'Agneau immolé dès l'origine du monde, est, selon l'expression du disciple bien-aimé (*Apoc.*, XIII, 8), la lumière qui éclaire en même temps et la cité du Dieu vivant, et la Jérusalem de la terre. Heureux le chrétien qui, pénétré de ces sentiments, se persuade qu'il adore avec les anges, qu'il prie avec les élus, qu'il est assis ici-bas à un banquet qui est dans le ciel l'objet de leur éternelle félicité !

Sacrifice de rafraîchissement et d'expiation pour l'Eglise souffrante. Privée de la consolation de l'offrir avec nous, elle ne l'est point du fruit de cette oblation salutaire. Dieu avait désigné dans sa loi ses desseins de miséricorde sur ces âmes, lorsqu'il ordonnait au prêtre de prendre deux colombes, dont le sang de l'une répandu sur la tête de l'autre, fût le signal de sa dévotion et de sa liberté. Tous les jours ce sang coule de nos autels jusqu'au lieu de leur pénitence ; à tous les instants, des âmes purifiées par cette effusion expiatoire, s'envolent jusqu'au lieu de leur repos éternel ; et celles que la main de Dieu y retient encore, ne cessent de s'écrier avec nous : O vous nos amis et nos proches, donnez-nous des témoignages de votre sensibilité et de votre compassion !

Miseremini mei, saltem vos amici mei ! (*Job*, XIX, 21.) Non de ces témoignages stériles qui plaignent les malheureux sans les secourir ; mais votre libérateur et le nôtre, notre victime et votre hostie vous attend à l'autel : c'est là que vous pouvez ouvrir sur nous ces fontaines du Sauveur, dont l'eau purifiante éteindra les flammes qui nous consomment, étanchera la soif qui nous dévore, effacera les laches qui nous souillent, et nous rendra les objets de la complaisance d'un Dieu qui nous regarde encore des yeux de la justice, mais qui n'a pas oublié que nous sommes ses enfants, que vous êtes nos frères : *Miseremini mei, saltem vos amici mei !*

Suspendons la suite de ce détail ; il est assez fécond pour fournir la matière d'une autre instruction. Commençons du moins à tirer de la méditation de cette première vérité une conséquence qui serve à animer notre foi : c'est qu'un sacrifice qui réunit tant de grandeur et tant d'avantages, exige de ceux qui y assistent le respect le plus profond, la reconnaissance la plus complète, l'amour le plus parfait.

Daignez, Seigneur, former en nous ces dispositions ; daignez les accroître à mesure que nous connaissons davantage l'excellence de cette oblation, afin qu'elle devienne pour nous le sacrement du salut éternel. Ainsi soit-il.

CONTINUATION DU SUJET PRÉCÉDENT.

Christus assistens Pontifex futurorum honorum, per amplius et perfectius tabernaculum... introivit semel in sancti. (Hebr., IX, 11-12.)

Jésus-Christ, le Pontife des biens futurs, est entré une seule fois dans le sanctuaire par un tabernacle plus saint et plus parfait.

Nous n'éprouverions jamais cette comparaison, mes frères, si, à l'exemple de l'apôtre saint Paul, nous voulions rapprocher les caractères de l'ancien culte de ceux du culte nouveau, les prérogatives du testament donné par Moïse, des avantages de l'alliance faite avec Dieu par Jésus-Christ ; le mérite des sacrificateurs d'une loi de mort, de la puissance du prêtre de la loi de grâce ; le prix des victimes charnelles, de l'efficacité de l'hostie vivante et véritable. Nous en avons assez dit dans la dernière instruction pour vous rendre cette comparaison sensible et son application facile, mais pas assez sans doute pour faire sentir l'excellence du sacrifice qui nous tient lieu de toutes les oblations anciennes. Ne craignons pas de trop insister sur cette grande vérité ; craignons, bien plutôt, que la faiblesse de nos expressions ne réponde pas à la dignité du sujet qui nous occupe. Mais persuadons-nous bien que s'il ne nous est pas possible d'en mesurer la grandeur, il nous est possible au moins (si l'esprit de Dieu nous éclaire) d'apprendre les dispositions que ce mystère nous prescrit ; car il nous importe, en traitant cette vérité, de nous souvenir toujours que ce détail n'a pour objet que d'animer

notre foi et de nous rappeler à ces dispositions saintes.

Il nous reste à prouver que tout est saint dans l'oblation qui se fait à l'autel : saint quant à celui qui est le sujet de ce sacrifice ; saint quant aux motifs qui déterminent ce sacrifice.

Dieu est la fin du sacrifice de l'autel : c'est à lui seul que se rapporte cet hommage ; et tout saint, tout grand, tout infini qu'il est par sa nature, cet hommage est digne de lui ; il y trouve un hommage parfait de dépendance, un hommage complet, un hommage infini de réparation et de reconnaissance de la part de sa créature.

Hommage parfait de dépendance. Le plus saint des enfants des hommes, le premier-né des prédestinés, le chef des élus, se consacre, dans ce sacrifice, au service de son Père, au nom de tous ceux qu'il s'est associés en qualité de membres, de frères, de cohéritiers d'un même royaume. C'est donc pour nous un sacrifice de consécration, et c'est pourquoi Jésus-Christ, en instituant ce sacrifice, appelle le sang qu'il y répand le sang de la nouvelle alliance, parce que, par la vertu de ce sang, l'homme rend à Dieu tout ce qu'il lui doit : que dis-je ? il lui rend plus encore ; car, imparfait par sa nature, si l'homme eût vécu dans l'innocence, Dieu n'eût exigé de lui d'autre hommage et d'autre sacrifice que ceux qui convenaient à une créature bornée ; il lui eût demandé l'hommage d'un cœur pur et fidèle, mais dont l'amour eût été renfermé dans les bornes étroites qui circonscrivent toutes les vertus d'une créature finie. Ici l'oblation est sans bornes, le mérite de la victime sans mesure ; et Jésus-Christ, en disant à son Père : *Me voilà : « Ecce venio, »* semble lui dire : Voilà en moi tout ce qui peut vous honorer le plus dans votre créature ; un esprit qui n'a de pensées que pour s'occuper de vous, un cœur qui n'a d'affection que pour vous aimer, une volonté qui n'a de penchant que pour vous obéir, un corps qui n'a de facultés que pour les immoler à votre gloire ; que pouvez-vous exiger de l'homme que vous ne trouviez en moi ? L'homme vous doit le premier hommage de son cœur, et c'est avant tous les temps que je vous ai dit : *Me voilà : « Tunc dixi, Ecce venio. »* (Psal. XXXIX, 8 ; Hebr., X, 7.) L'homme vous doit un amour persévérant, dont le sentiment ne s'éteigne en lui qu'avec sa vie ; et l'hommage de mon cœur se perpétue de siècle en siècle, et ne doit avoir d'autre terme que l'éternité. Comment donc, dans un hommage si parfait, Dieu ne retrouverait-il pas, non-seulement celui de notre dépendance, mais la réparation la plus complète de nos outrages ?

Oui, quelque étendue que la saine théologie donne au péché, quoiqu'il soit de foi que nos offenses, toutes bornées qu'elles sont par la volonté de celui qui les commet, deviennent immenses par l'objet qu'elles ont outragé, nous pouvons mettre une entière confiance dans la Victime qui s'immole

pour nous, parce que le péché ne peut avoir plus de malice que Jésus-Christ n'a de mérite ; et Dieu lui-même n'a point d'attribut outragé de la part de l'homme, auquel Jésus-Christ n'offre une expiation proportionnée, et à la grandeur de l'offense et à la sainteté de l'offensé. Je sais que nos péchés portent un caractère d'ingratitude, d'injustice et d'infidélité, qui outrage la sainteté de Dieu, sa justice, sa miséricorde ; je sais que la sagesse de sa providence y est contredite ; que toutes les fois que notre cœur s'y abandonne, il renouvelle l'attente des anges prévaricateurs, il se place, autant qu'il peut, sur le trône de l'Éternel ; mais je vois avec confiance dans le sacrifice de Jésus-Christ à l'autel, chacun de ses attributs rentrer dans ses droits. C'est là que Dieu exerce sur l'homme, dans la personne de son Fils, ce souverain domaine, cet empire absolu qui lui appartiennent ; et en même temps que la rigueur de sa justice inflige à l'homme le châtiment dû au péché, l'étendue de sa miséricorde prépare à la créature un moyen toujours subsistant de rentrer en grâce avec lui.

C'est là aussi, mes frères, que nos ingratitude sont réparées par l'hommage de la reconnaissance la plus étendue. Si Dieu ne veut point de victimes de notre main et de notre choix, c'est que son infinie richesse ne saurait se contenter de notre indigence. Qu'avons-nous que nous n'ayons reçu de lui ? et que pouvons-nous lui rendre qui ne lui appartienne déjà ? C'est dans ses propres trésors qu'il puise de quoi acquitter toutes nos dettes ; c'est là que son ingénieuse charité lui fait trouver la victime eucharistique ou d'actions de grâces ; elle seule suffira pour répondre à cette immensité de bienfaits et de grâces qui ont décollé et qui découlent tous les jours avec tant d'abondance sur nous. Quelque intarissable que soit la source qui les produit, celle d'où coule notre reconnaissance n'est ni moins féconde, ni moins abondante. Toutes les fois que nous prenons le calice du salut, que nous unissons nos prières à celles de Jésus-Christ, le perpétuel intercesseur, nous sommes certains que nos offrandes, que nos vœux remplissent toute l'étendue de nos obligations ; et sur quoi est fondée cette confiance ? Sur la sainteté de celui qui offre le sacrifice.

C'est la sagesse éternelle qui a fait le choix de la victime, c'est la charité éternelle qui l'immole ; comment ne serait-elle pas digne du Dieu à qui elle est offerte ? L'état d'anéantissement auquel Jésus-Christ se réduit à l'autel, n'affaiblit aucune de ses perfections, ne le dépouille d'aucun de ses attributs, ne le prive d'aucun des droits que lui donne sa nature divine. Il est dans ce sacrifice la splendeur du Père, l'objet de ses complaisances, son Fils bien-aimé, comme il l'était de toute éternité. Uni aux pécheurs, mais séparé de leurs iniquités ; couvert de toutes nos plaies, et exempt de toutes nos faiblesses ; semblable à nous en toutes choses, et infiniment au-dessus de nous par son

essence; devenu notre frère sans cesser d'être le Fils du Très-Haut, il nous présente tout ce qui peut attirer notre confiance, tout ce qui peut attirer nos cœurs, et Dieu y trouve tout ce qui peut fixer les regards de sa miséricorde et de son amour. Comment l'Être suprême rejeterait-il une victime qui, sans usurpation, a pu se dire égale à lui-même, une hostie que les anges ont ordre d'adorer, un sacrifice dont toutes les anciennes oblations n'étaient que la figure? Ah! s'il nous était donné ici-bas de percer le voile qui nous cache ce saint Médiateur, que verrions-nous à l'autel au moment où le prêtre prononce les adorables paroles qui opèrent cet ineffable prodige? Le Disciple bien-aimé ne nous a rien décrit dans le livre prophétique de ses révélations, qui approche du spectacle qui s'offrirait à nos yeux. Les noms de Jérusalem, de cité de Dieu; les descriptions merveilleuses d'une ville dont les murailles sont transparentes comme le cristal; les portes revêtues de pierres précieuses ne sont, j'ose le dire, que de vaines ombres, en comparaison de l'éclat d'un si ravissant spectacle. Le Fils de l'Éternel, environné de cette foule innombrable d'esprits bienheureux qui publient ses victoires, offrant à la Majesté divine son obéissance pour expier nos révoltes, son humilité pour détruire notre orgueil, sa patience pour calmer nos murmures, ses larmes pour éteindre le feu de nos passions, ses souffrances pour dompter notre sensualité, son sang pour laver nos iniquités: ah! taisons-nous; notre langue ne fait que bégayer quand il s'agit de parler d'un si grand mystère: le cœur sent mieux qu'il ne peut l'exprimer ce que c'est qu'un Dieu offert à un Dieu et livré pour des pécheurs, un Dieu devenu la rançon du péché. Aussi celui qui veut ici-bas se pénétrer de la sainteté de ce mystère, doit l'étudier et en juger par ses effets. C'est pourquoi j'ajoute sacrifice saint par les motifs qui l'ont déterminé.

Ils étaient connus, ces motifs, longtemps avant l'accomplissement et la consommation de ce mystère. David avait dit que la miséricorde et la vérité se rencontreraient; que la justice et la paix formeraient une alliance mutuelle (*Psal. LXXXIV, 11*); et Daniel, voyant de plus près ce sacrifice, avait dit que l'abolition du péché et l'établissement du règne de la justice seraient les fruits de ce mystère: *Deleatur iniquitas, et adducatur justitia sempiterna. (Dan., IX, 24.)*

L'iniquité détruite est donc le premier avantage que nous devons chercher. Lorsque nous nous présentons à l'autel de Jésus-Christ, nous y portons nos infidélités personnelles et celles du peuple. Nous les offrons à Dieu par Jésus-Christ, comme une victime d'anathème. Les gémissements de notre cœur, quand ils sont sincères; l'esprit de pénitence et de contrition, quand il est réel, sont en quelque sorte le glaive qui égorge la victime, et la charité de Jésus-Christ est le feu qui la consume. Aussi verrons-nous, mes frères, dans la suite de ces

instructions, qu'il est souvent parlé du péché dans les prières qui composent la Liturgie; que Dieu partant est sollicité de détourner ses regards de nos iniquités, de les porter sur la foi de son Eglise et la sainteté de l'hostie; de prêter l'oreille de sa miséricorde, malgré les offenses, les négligences, les défauts du prêtre et des assistants. Quelque recueillement que nous ayons d'ailleurs, nos dispositions seront toujours insuffisantes, si nous ne portons à ce sacrifice le plus vif sentiment de nos péchés; et le plus grand abus que les pécheurs puissent faire de cette oblation, c'est d'y paraître avec un cœur endurci et qui aime son endurcissement. Ils font, en quelque sorte, une violence continuelle à Jésus-Christ, qui ne cesse d'offrir pour la destruction des iniquités que la malice du pécheur renouvelle sans cesse. Le pécheur, d'intelligence avec l'ennemi de toute justice, s'oppose à l'établissement de son règne, tandis que Jésus-Christ n'est à l'autel que pour substituer la justice éternelle à l'iniquité: *Adducatur justitia sempiterna*: c'est-à-dire que la justice, exilée auparavant de la terre, s'est ménagée un asile perpétuel dans le sacrement qui s'opère à l'autel, afin que celui qui cherche la justice pût l'y trouver. Ne la cherchons point partout ailleurs, même dans la société des hommes en apparence les plus irrépréhensibles; ils tiennent toujours par quelque endroit à la corruption universelle; quelque attention qu'ils apportent à se purifier du levain du péché, ce levain, selon l'expression de l'Apôtre, a communiqué à toute la pâte une impression qu'il est impossible à l'homme de détruire. Mais nous avons un Saint des saints, comme celui que renfermait le tabernacle d'Israël: il n'est point inaccessible au peuple; tous peuvent y entrer par la foi, qui est le voile qui le cache à nos yeux; tous peuvent participer à cette sainteté éternelle, sinon d'une manière encore parfaite ici-bas, au moins d'une manière proportionnée à nos besoins et à notre ferveur.

Devenons donc, comme Daniel, des hommes de désir; et ce qu'il disait dans un esprit prophétique, disons-le, mes frères, dans un esprit de prière: *Adducatur justitia sempiterna*. Que la justice éternelle règne toujours parmi nous; qu'elle établisse ce règne dans nos cœurs, en soumettant la chair à l'esprit, notre volonté à la sienne, nos passions à ses lois; qu'elle l'établisse dans le sein des familles, en y faisant régner la subordination, la charité et la paix. Le sacrifice de nos autels produirait tous ces effets, si tous ceux qui y assistent en connaissaient l'esprit, et y appartaient les dispositions qu'il exige. Serait-il possible que des chrétiens qui auraient été unis à Jésus-Christ, source de toute justice, qui auraient vu en lui le principe de toute sainteté, qui auraient immolé au pied de ses autels toute affection étrangère, se permettent encore de se livrer aux désirs corrompus de leur cœur? Ah! ne nous en prenons

point à l'inefficacité du sacrifice, du peu de fruit qu'il opère parmi nous, mais à l'imperfection de notre foi.

Toutes ces vérités, étudiées dans la suite avec plus d'attention, méditées avec plus de respect, et (si Dieu nous donne sa grâce) pratiquées avec plus de fidélité, nous rendront nos saints mystères plus vénérables. Nous n'y apporterons plus cet esprit de tiédeur et souvent d'irrévérence, nous n'y assisterons plus avec cette langueur et ce dégoût qui les déshonorent, et nous n'en sortirons plus avec les mêmes goûts et les mêmes penchants pour le monde.

Daignez, Seigneur, former en nous ce désir et l'exaucer : c'est de vous seul que nous pouvons apprendre combien ce mystère vous honore, et c'est à vous seul à animer en nous l'hommage que vous attendez de nos cœurs. Unissez au sacrifice parfait de Jésus-Christ l'oblation imparfaite, mais entière et libre, de nos volontés et de nos penchants, afin que nous devenions tous avec lui une hostie digne de vos regards dans le temps, et de vos miséricordes dans l'éternité. Ainsi soit-il.

SUR LES DISPOSITIONS QU'ON DOIT APPORTER AU SACRIFICE DE LA MESSE.

Fide plurimam hostiam Abel, quam Cain, obtulit Deo. (Hebr., XI, 4.)

Abel a offert, par la foi, des hosties plus agréables à Dieu que Caïn.

La lettre seule de la loi, séparée de l'esprit, cause la mort à celui qui la pratique : l'Écriture, mes frères, nous en offre un exemple frappant dans la personne de Caïn, et l'expérience nous confirme cette vérité dans la conduite du plus grand nombre des chrétiens qui assistent au sacrifice de nos autels.

Le premier des homicides ne manquait point d'offrir le sacrifice indiqué par la loi naturelle : il présentait ce qui lui était désigné comme la matière de ses holocaustes. Cultivateur des arbres que la Providence avait créés pour la subsistance de l'homme, il offrait les plus beaux fruits de ces arbres, et s'acquittait à l'extérieur de l'hommage qui pouvait prouver sa dépendance. A le considérer dans ce religieux exercice, qui ne l'eût envisagé comme un fidèle adorateur ? Mais son cœur dérobaît au sacrifice toute sa valeur et tout son prix, parce qu'il n'était pas droit devant Dieu, et qu'il ne marchait pas, comme Abel, son frère, dans l'innocence et dans la simplicité.

Aux heures du sacrifice, nos temples sont pleins de pécheurs qui lui ressemblent. On ne leur reprochera pas de négliger le devoir que l'Église leur impose, de s'y rendre au moment de l'oblation ; et quoique le plus grand nombre ajoute une indévotion sensible à une négligence affectée, plusieurs y conservent le maintien de vrais adorateurs : mais la foi, une foi pure et éclairée, une foi vive et agissante, une foi ferme et éprouvée anime-t-elle leurs démarches, sanctifie

t-elle leur offrande, consacre-t-elle leur oblation ? Cet esprit de préparation qui doit disposer nos âmes à la prière, précède-t-il l'acte le plus saint, comme le plus redoutable de tous ceux que la religion nous prescrit ? Il est bien difficile de le supposer dans la plupart, puisque, parmi ceux mêmes qui se font un devoir de s'unir en esprit au sacrifice de la Messe, il en est beaucoup qui ignorent en quoi consiste cet esprit de préparation.

Appliquons-nous, mes frères, à étudier les dispositions qui doivent précéder, dans un chrétien, les adorations qu'il rend à Jésus-Christ au sacrifice de la Messe.

Quoique les prières que l'Église a ajoutées à l'ancienne liturgie ne soient pas toutes de l'essence du sacrifice ; quoique plusieurs de ces prières ne servent même que de préparation à l'oblation de la victime, et qu'on puisse dire avec vérité qu'un chrétien qui en prend l'esprit, et qui se pénètre des sentiments qu'elles inspirent, s'est vraiment préparé à offrir le Sacrifice ; cependant il est des dispositions qui doivent précéder encore la récitation de ces prières : et de même que l'Église prescrit à ses ministres de ne monter à l'autel que lorsqu'ils se sont suffisamment excités aux différents sentiments qu'exige leur redoutable ministère, elle veut que les fidèles ne participent à leurs fonctions qu'après avoir participé aux dispositions qui les y préparent. Elle n'exige pas de tous, à la vérité, et dans toutes les circonstances, de longues effusions de cœur ; mais elle veut qu'ils se rappellent que près d'assister à un sacrifice de propitiation, le regret de leurs péchés, la détestation de leurs péchés, la fuite de leurs péchés et le renoncement à leurs péchés doivent immoler en eux toutes les affections que la victime sainte va expier par l'effusion de son sang ; elle leur dit qu'une victime d'actions de grâces demande des cœurs pénétrés de reconnaissance, touchés des bienfaits reçus, sensibles aux bienfaits offerts, et disposés à profiter des grâces promises, méritées et répandues par un si grand sacrifice : elle leur fait entendre que Jésus-Christ, l'intercesseur universel, veut des âmes abattues sous le poids de leurs misères, affligées de leurs faiblesses, persuadées de leur indignité. Si des occupations trop multipliées ne permettent pas à un chrétien de détailler tous ces sentiments, ou du moins de les éprouver tous avant de paraître au pied des saints autels, au moins la religion lui prescrit de se tenir habituellement dans cette heureuse disposition, de la renouveler le plus fréquemment, afin de ne pas réciter sans attention et sans fruit les touchantes prières qui précèdent la divine oblation.

Je ne crois pas devoir mettre au nombre des préparations nécessaires, l'accusation de ses fautes, le retour sur ses infidélités : nous aurons plus d'une occasion de vous faire sentir, mes frères, que le péché est, de toutes les dispositions de notre âme, la

plus incompatible avec le sacrifice de la Messe; que plus la foi des chrétiens était vive et éclairée, plus ils sentaient la nécessité de s'y présenter avec un cœur pur; que saint Cyprien parle avec éloge de la foi des fidèles qui se seraient reproché d'assister au Sacrifice avant d'avoir fait l'aveu, quelquefois public, toujours au moins secret, des pensées de découragement que leur avait inspirées la crainte de la persécution. Si cette pratique est négligée, l'obligation subsiste toujours de n'environner l'autel qu'avec un saint tremblement, et de porter en gémissant le poids de ses infidélités. Le mot de Messe, qui veut dire *renvoi*, et qui dès les premiers temps servait à désigner le redoutable Sacrifice, nous rappelle l'exclusion formelle que l'Eglise donnait à tout pécheur scandaleux, et la loi qu'elle imposait aux pécheurs secrets de ne se présenter à l'autel qu'avec une innocence, sinon entièrement réparée, du moins ardemment désirée, soigneusement recherchée, et fidèlement demandée. Je n'insiste pas sur cette vérité, mes frères, et je passe aux dispositions préparatoires que nous indiquent les vêtements qui ornent le sacrificateur dans les fonctions du sacerdoce; et quoique l'application de ces différents mystères paraisse s'adresser spécialement aux ministres des saints autels, chaque fidèle peut y trouver des leçons qui lui sont propres.

Le ministre se couvre la tête ou les épaules d'un voile qui, selon toutes les significations que lui donnent les plus anciens Missels, représente ce sac de pénitence dont les prophètes de l'Ancien Testament recommandaient si souvent au peuple de se couvrir. Il figure encore le casque dont se couvre le guerrier quand il veut se garantir des traits de l'ennemi: et l'Eglise se rapproche de cette dernière allégorie, par ces paroles qu'elle met dans la bouche du ministre: *Placez vous-même sur ma tête, Seigneur, le casque du salut, afin que je sois en état de repousser les efforts de l'esprit tentateur.*

Un chrétien convaincu qu'il ne doit s'approcher de l'autel que pour s'y prémunir contre les attaques de l'ennemi, que c'est là seulement qu'il peut trouver sa sûreté, ne doit-il pas parler ce langage? Le casque du salut n'a-t-il pas été placé sur sa tête au moment de sa régénération? Ce voile que la main du prêtre étend sur l'enfant, n'a-t-il pas un rapport sensible avec celui dont le ministre est couvert dans ses redoutables fonctions? Disons donc avec lui: Mon Dieu! que l'ennemi du salut, en voyant sur nos têtes un signe de protection pour nous et de terreur pour lui, que vous y aurez placé vous-même, redoute votre puissance, respecte ceux qui vous appartiennent; et que les efforts qu'il oserait faire pour affaiblir notre ferveur, troubler notre esprit, salir notre imagination, ébranler notre cœur, deviennent entre ses mains autant de traits émusés par votre grâce: et puisque ce voile nous rappelle le

le sac et la cendre qui vous annoncent la pénitence de nos cœurs, que le démon les trouve pénétrés du repentir le plus amer, et du désir le plus ardent de fuir le péché.

Mais que servirait-il au chrétien que sa tête fût humiliée sous le sac de la pénitence, et son front défendu par le casque de la protection de Dieu, s'il ne cesse pas d'exposer son corps aux coups de l'ennemi, et son âme aux traits dont il la menace à chaque instant?

Le prêtre se revêt de l'anbe, qui tire son nom de sa blancheur. Ce vêtement, affecté dans les premiers temps aux personnes qui tenaient dans la république romaine le rang le plus distingué, et donné, dans l'ancienne loi, à tous ceux qui environnaient le tabernacle, est devenu dans l'Eglise l'habillement du prêtre et de ceux qui le servent, lorsqu'ils montent à l'autel. La décence de cet habit les rappelle à la gravité qui convient à leur état, et invite les fidèles au respect qu'ils doivent à leur ministère. La couleur de ce vêtement doit inspirer à ceux qui le portent une pureté de mœurs qui les rende irrépréhensibles, et oblige ceux qui le voient à imiter intérieurement cet éloignement de toute souillure. Aussi, tandis que le prêtre dit: *Lavez-moi, Seigneur, et purifiez mon âme, afin que lavé dans le sang de l'Agneau, je mérite de jouir d'une félicité éternelle*: le peuple, pénétré des mêmes sentiments, doit envisager avec honte, avec crainte, avec douleur, l'intervalle que met entre Dieu et lui des infidélités sans nombre, des ingratitude sans mesure. Il doit solliciter cette innocence de mœurs, cette pureté de cœur, cette droiture de conscience et d'esprit, qui peuvent seules le rendre irréprochable au tribunal du juste Juge, et lui acquérir un droit certain à ce royaume où rien de souillé ne peut entrer: et puisque l'autel est l'image du ciel, le pain qu'on y mange celui des anges, le Dieu qu'on y adore la félicité des bienheureux, l'Agneau qui s'y sacrifie le Chef des prédestinés, que le prêtre et le peuple se fassent un devoir d'offrir dans ce paradis sensible, à cet autel visible, des consciences dignes de l'autel sublime du ciel.

Rien n'est indifférent dans une religion où tout est esprit. La ceinture elle-même, qui paraît destinée plutôt à la commodité qu'à l'habillement, qui, adoptée par tous ceux qui portaient l'habit long, ne servait qu'à les soulager dans l'action, et leur éviter l'embarras de ces sortes de vêtements; cette ceinture, dis-je, devient pour le prêtre et pour le peuple le signe d'une vertu aussi rare qu'elle est précieuse. *Mettez, Seigneur, dit le ministre en plaçant cette espèce d'ornement, mettez autour de mes reins une ceinture de pureté, éteignez dans mon cœur le feu dévorant d'une criminelle concupiscence, et que le feu de la charité prenne la place de toutes les affections qui seraient indignes de vous.*

Quel malheur pour ceux des ministres, ou des assistants, dont le cœur ne serait

pas, dans ce moment, d'intelligence avec les lèvres ! Quel reproche ne doit pas leur faire cette ceinture, s'ils pensent en montant à l'autel, ou en l'environnant, que Jésus-Christ est le modèle le plus parfait de la pureté; que le vin qu'il offre à sa table est celui qui fait naître dans les vierges la vive flamme de la charité; que le cantique de l'Agneau ne doit être chanté dans le ciel que par ceux qui se sont conservés purs; que l'Eglise s'étonne avec saint Ambroise, qu'il n'ait pas eu horreur du sein d'une Vierge, quoiqu'elle fût la plus pure de toutes les créatures : *Non horruisti Virginis uterum*; et qu'un prodige bien plus surprenant sans doute, c'est de voir ce Dieu saint environné de pécheurs, dévoré en quelque sorte et par des ministres profanateurs, et par des chrétiens sacrilèges, sans qu'il les accable du poids de sa justice.

Ce détail s'étend, mes frères : mais j'ai cru que des usages inconnus au commun des fidèles, me fourniraient l'occasion de les rappeler à des réflexions utiles; et je me persuade que votre piété, loin de se lasser de ces développements, y sentira renouveler son ardeur pour nos saints mystères. Demandons que notre ferveur et notre foi y trouvent leur affermissement et leurs progrès. Ainsi soit-il.

CONTINUATION DU SUJET PRÉCÉDENT.

Inspice, et fac secundum exemplar quod tibi monstratum est. (Exod., XXV, 40.)

Regardez, et faites selon le modèle qui vous a été donné.

C'est à Moïse que ce commandement s'adressait, mes frères. Après que le doigt du Seigneur eut gravé sur deux tables de pierre la loi sainte qu'il voulait donner à son peuple, il prescrivit à ce conducteur d'Israël l'ordre des victimes, l'arrangement des cérémonies, la figure des ornements qui devaient couvrir le souverain Sacrificateur, et les ministres choisis pour le soulager ou le suppléer dans ses fonctions. L'Eglise semble tenir le même langage aux prêtres de la loi nouvelle, lorsqu'elle les assujettit aussi à une forme particulière dans les ornements qu'elle a désignés pour la célébration de nos saints mystères; et comme elle attache à chacun de ces ornements un sens spirituel qui les rappelle aux dispositions qu'exigent leurs redoutables fonctions, c'est particulièrement sur ce sens qu'elle les avertit de réunir toute leur application et toute leur étude : *Inspice*; et le modèle qu'elle leur propose, c'est Jésus-Christ le souverain Prêtre, qui, revêtu de toutes les vertus que les ornements signifient, doit être pour eux une règle vivante qui leur apprenne à honorer les vêtements qu'ils portent, par la sainteté de leurs mœurs : *Inspice, et fac secundum exemplar quod tibi monstratum est*. Du prêtre, ne puis-je pas descendre aux ministres inférieurs; de ceux-ci, aux simples fidèles, et leur dire : *Inspice*. Considérez attentivement les ornements dont l'Eglise a

revêtu ceux qui sont auprès de Jésus-Christ la fonction de prêtres et de médiateurs : que leur présence soit pour vous une instruction vivante qui vous apprenne que les devoirs des prêtres et ceux des ministres sont les mêmes quant à l'esprit qui doit animer les uns et les autres; que les vertus dont la nécessité leur est inculquée jusque dans leurs vêtements, sont aussi pour les fidèles d'une obligation indispensable. Apprenez donc à en connaître le sens, et appliquez-vous à y conformer votre vie : *Inspice, et fac secundum exemplar quod tibi monstratum est*. Cette réflexion nous conduit naturellement, mes frères, à suivre l'application que nous avons commencée dans la dernière instruction : si cette première méditation a pu vous offrir quelques réflexions utiles, celle-ci vous en présentera de plus intéressantes encore.

Nous avons déjà vu que l'amict en couvrant notre tête, l'aube en revêtant notre corps, la ceinture en ceignant nos reins nous rappellent à trois vertus sans lesquelles le sacrifice de Jésus-Christ devient infructueux pour nous : l'esprit de vigilance et de force, pour résister aux impulsions du démon; l'esprit de pénitence et de componction, pour détester nos péchés; et l'esprit de pureté, pour leur opposer la pratique des vertus chrétiennes. Cherchons maintenant dans les autres ornements du prêtre une invitation aux autres vertus que ce sacrement nous inspire.

Le manipule, dont l'origine par son antiquité se perd dans la nuit des siècles, et qui, frappant rarement les yeux des fidèles, ne leur présente en apparence aucun objet d'édification, est cependant, de tous les ornements sacerdotaux, celui auquel l'Eglise attache un sens plus mystérieux et plus instructif. Les vertus qu'il nous figure ne sont point du nombre de celles que le sacerdoce et sa sainteté prescrivent spécialement aux ministres qui en sont revêtus, et dont la négligence puisse être tolérée dans le simple laïque. *Seigneur*, dit le prêtre en plaçant cet ornement, *que je mérite de porter ce manipule de larmes et de douleur, afin que je reçoive avec joie la récompense de mes travaux*. Si les travaux apostoliques étaient les seuls qui fussent prescrits à l'homme, ou si la récompense n'était promise qu'à ce genre de travail, cette prière si propre à animer le zèle des prêtres du Seigneur, n'offrirait aucun motif d'émulation et de confiance aux autres fidèles; mais depuis la loi générale portée contre tous les enfants d'Adam, le travail et la douleur sont devenus leur apanage. Tous sont obligés de porter ce joug, tous sont destinés à en éprouver la pesanteur; mais tous aussi, depuis que Jésus-Christ l'a rendu doux et léger, peuvent s'y promettre cette onction qui en adoucit l'amertume. Aussi remarquons-nous que le prêtre demande comme une grâce, ce qui a été imposé à l'homme comme une pénitence. Il ne dit pas : *Faites, Seigneur*, que je porte, que je sois capable

de porter ; mais, que je sois trouvé digne de porter : « *Mercur portare* ; » c'est-à-dire, que je ne sois pas du nombre de ces réprouvés dont parle le Prophète, quand il dit qu'une malheureuse exemption, qu'un privilège dangereux les dispense de la peine et du travail imposés aux autres hommes : *In laboribus hominum non sunt, et cum hominibus non flagellabuntur.* (Psal. LXXII, 5.) Que je sois, au contraire, du petit nombre de ceux que Jésus-Christ s'est associés pour porter sa croix, gémir avec lui, et travailler comme lui à l'œuvre de son Père : *Merear portare manipulum fletus et doloris* ; vraiment heureux si ce choix tombe sur moi, puisque je ne sème pas sans espérance de recueillir, je ne travaille pas sans l'espérance du salaire, et que le droit à la récompense est une suite de cette obligation remplie ! Je pourrais ajouter à ces réflexions solides, tout ce que des auteurs éclairés ont dit de ce genre d'ornement et de ses anciens usages ; qu'il servait, dans les premiers siècles, au soulagement des ministres, lorsque les sueurs et les fatigues de leur ministère étaient excessives ; mais que maintenant il nous représente la grâce de Jésus-Christ, qui est toujours dans la main de celui qui la demande avec humilité, pour s'en servir contre les tentations qui le fatiguent, contre l'abattement qui le décourage ; que c'est vraiment ce manipule qui essuie, non la sueur de notre front, non les taches de notre corps, mais les souillures de notre cœur ; que tout chrétien doit s'en revêtir par la prière, s'en servir par la fidélité, et le conserver par la vigilance.

L'origine de l'étole nous fournirait, sans doute, des réflexions plus étendues, si nous considérions surtout que dès le sixième siècle l'Eglise avait déjà consacré cet ornement à l'usage de ses premiers ministres ; qu'il était défendu aux ministres inférieurs de s'en servir ; qu'il est comme une marque distinctive qui désignait la portion d'autorité qu'elle accordait à ceux qui en étaient revêtus : toutes les conséquences qu'on peut tirer de ce vêtement, se sentiront bien mieux par l'explication de la prière que l'Eglise met dans notre bouche lorsque nous nous en décorons : *Rendez-moi, Seigneur, le vêtement de l'immortalité, que j'ai perdu par la prévarication de notre premier père ; et quoique je sois indigne de célébrer un si grand mystère, faites que je mérite la gloire éternelle.* Dans cette prière, le ministre qui la récite rappelle la chute primitive, et ses infidélités journalières. Il se sert de cet aveu pour toucher la miséricorde de son Dieu, qui s'intéresse toujours à une grande misère, quand elle est connue et sentie ; et par cette disposition l'Eglise veut nous inspirer l'humilité du cœur ; elle veut nous faire entendre qu'il reste en nous, après toutes nos préparations les plus suivies, une indignité naturelle pour la participation des saints mystères, qui demande de la part de Jésus-Christ l'indulgence la plus miséricordieuse. Et qui de nous, en effet, quelque fidèle qu'il soit à

ses devoirs, oserait s'abstenir de ce langage : *Quamvis indignus, accedo* : Malgré mon indignité, j'ose approcher du sacrement le plus redoutable ! Il est aisé de sentir que l'Eglise ne parle pas de cette indignité qui consiste dans une attache volontaire au péché, encore moins de cette indignité sacrilège qui porte sur l'adorable victime des mains toutes teintes du sang de son iniquité ; mais seulement d'une indignité connue, sentie, réparée autant qu'il est possible par le gémissement du cœur, expiée par la pénitence, et dont les cicatrices sont presque entièrement fermées par une parfaite réconciliation. Or cette prière bien entendue, bien méditée, n'est-elle pas propre à exciter dans nos cœurs le respect et la confiance qui doivent nous accompagner à l'autel ? le respect, en nous montrant que si les anges ne sont pas assez purs aux yeux du Saint des saints, une créature moins parfaite et plus fragile doit y apporter le sentiment de sa misère ; la confiance, puisque Jésus-Christ ne dédaigne pas de se communiquer à nous pour être le soutien de notre faiblesse, et en quelque sorte l'antidote et le préservatif de notre corruption. Sans être donc revêtu de l'étole que porte le ministre, que tout fidèle se fasse un devoir de se pénétrer des sentiments qu'elle figure ; et après avoir suivi le prêtre dans l'esprit que doivent lui inspirer ces différentes prières, revêtons-nous de la chasuble ; c'est-à-dire de ce manteau de charité qui couvre parfaitement aux yeux de Dieu la multitude de nos péchés, ou plutôt, qui ne pouvant rien cacher à l'œil de celui qui pénètre tout, lui présente la croix de Jésus-Christ comme le motif le plus propre à l'apaiser.

Ce vêtement qui, depuis près de 900 ans, est affecté singulièrement aux prêtres, est marqué d'une croix. Aussi l'Eglise, dans la prière qu'elle fait réciter au ministre, envisage-t-elle cet ornement comme la figure du joug de Jésus-Christ : *Seigneur, qui avez dit que votre joug est doux, et votre fardeau léger, faites que je porte celui que vous m'imposez maintenant, de manière à mériter votre grâce.* Il paraît que le prêtre et les fidèles avec lui ne font point attention au vêtement, qui n'est qu'une figure, mais aux croix spirituelles, aux afflictions journalières, aux contradictions perpétuelles que la condition de notre nature nous impose. C'est de toutes nos afflictions que nous devons dire, lorsque nous nous présentons à l'autel : *Faites, Seigneur, que je les porte avec courage, que je les endure avec patience. Vous avez dit que votre joug est doux, et la nature me crie qu'il est dur et pénible ; vous avez promis d'alléger le fardeau de ceux qui vous appartiendraient, et mon peu de foi me fait presque succomber sous ceux que vous me destinez. Faites donc que je les porte désormais avec assez de soumission pour vous prouver ma confiance, et mériter votre grâce : *Fac ut istud sic portare valeam, quod consequar tuam gratiam.**

Cette prière et toutes celles qui l'ont

précédée, ne sont communément récitées que par les prêtres; peut-être serait-il utile que chaque fidèle, quand les circonstances et ses occupations le lui permettent, se fit un devoir d'en adresser à Dieu, dont le sens renfermât ces sentiments. Rien ne serait plus propre à animer sa foi, et à le convaincre que dans l'Eglise, la moindre cérémonie, la plus petite pratique, présente à celui qui s'en pénètre les plus saintes, les plus utiles réflexions. Aussi, rien n'échappe à celui que la charité anime. Il voit dans les ornements qui décorent les ministres, l'instruction des différentes vertus qui doivent décorer un chrétien: il voit dans les cierges qui brûlent en plein jour, l'image de ces temps d'obscurité et de persécution, où l'Eglise allait cacher dans des cavernes obscures, dans des lieux souterrains, le secret de nos redoutables mystères: il aperçoit dans la diversité des couleurs auxquelles s'assujettit l'Eglise selon les différents objets qu'elle honore, la variété des célestes attraits qui rendent l'Epouse si belle aux yeux de son divin Epoux; il aperçoit aussi la vertu propre du saint dont on célèbre la mémoire, la blancheur des vierges, l'ardeur et le courage des martyrs, la sainte austérité des pénitents, le travail et la fécondité des pontifes, la tristesse même et les larmes que la foi nous invite à répandre sur le tombeau de nos frères, dans le lugubre appareil dont elle environne ses ministres aux jours destinés à célébrer leurs obsèques: le degré des solennités, les différents usages que l'Eglise y observe, les prières qu'elle y récite, les instructions qu'elle y donne, tout mérite l'attention d'un chrétien, et doit nourrir sa piété. S'il était possible de s'arrêter à chacune de ces pratiques, ces détails imposeraient silence peut-être à une infinité d'esprits prétendus forts, accoutumés à blasphémer ce qu'ils ne connaissent pas, à critiquer ce qu'ils n'adoptent pas, à rejeter ce qu'ils ne croient pas. Il ne serait pas difficile de leur prouver que l'Eglise, toujours sage, toujours uniforme dans ses principes, marche d'un pas égal; que, bien différente de l'esprit d'incrédulité, qui n'a rien de fixe, rien de solide, qui tourne à tout vent de doctrine, et change de systèmes comme de pensées, elle pratique maintenant ce qu'elle a pratiqué dans les premiers temps; qu'elle l'observe par le même esprit; qu'elle y trouve le même avantage; et si, à la vue des variétés qu'on aperçoit dans son culte, on voulait l'accuser d'inconstance et d'indécision, je prouverais que les circonstances et les temps peuvent bien la faire varier dans l'extérieur de ses cérémonies, mais qu'elle est invariable dans son esprit.

Pour nous, mes frères, enfants dociles de cette Eglise, respectons tout ce qu'elle nous présente, observons tout ce qu'elle nous propose, profitons de tout ce qu'elle nous offre, espérons tout ce qu'elle nous promet: que l'humilité nous prépare à offrir avec elle le sacrifice; que la pénitence nous y uni se; que la charité nous immole avec

la victime; que la vigilance nous en conserve les fruits; que la persévérance nous en assure le mérite et le prix dans les siècles des siècles! Ainsi soit-il.

SUR LES PRIÈRES DU PRÊTRE AU BAS DE L'AUTEL.

Judica me, Deus, et discerne causam meam de gente non sancta. (Psal., XLII, 2.)

Jugez-moi, Seigneur, et discernez ma cause de la nation impie.

Quand l'histoire des premiers siècles de l'Eglise ne nous apprendrait pas que les pécheurs connus étaient exclus de la participation à nos saints mystères, ces paroles que l'Eglise emploie au commencement de la célébration du sacrifice, suffisent pour nous le prouver, et pour avertir tous ceux qui marchent dans les voies de l'iniquité, que l'indulgence qui les admet à assister au sacrifice de nos autels, ne les autorise pas à le profaner par leurs irrévérences, et à outrager la victime par leur endurcissement. Il n'appartient qu'au juste dont l'innocence s'est conservée, ou au pénitent fidèle qui a lavé ses crimes dans le sang de l'Agneau, de dire avec le prophète: *Jugez-moi, Seigneur, non dans la rigueur de vos jugements, mais selon les lois de votre miséricorde: Judica me, Deus. Je me fais gloire de marcher dans des sentiers opposés à ceux des méchants: je n'ai point de société, de commerce avec eux, dans tout ce que me défend votre loi; que je n'aie point de part aux anathèmes que vous prononcez contre leurs infidélités: Discerne causam meam de gente non sancta.* C'est aussi ce consolant témoignage que se rend une âme fidèle, qui l'autorise à dire avec confiance: Je monterai à l'autel du Seigneur; j'entrerai dans son sanctuaire; j'y chercherai la joie de mon cœur, et l'appui de ma faiblesse: *Introibo ad altare Dei, ad Deum qui lætificat juventutem meam.*

Si les pécheurs ne peuvent pas parler le même langage, mes frères, ils peuvent au moins entrer dans les sentiments qui doivent les y préparer. Ces prières et celles que nous allons expliquer dans cette instruction, sont en quelque sorte les prières préparatoires du sacrifice de la Messe; c'est-à-dire, qu'après que le prêtre et les fidèles se sont disposés en secret à une action aussi sainte, l'Eglise veut les y préparer par des prières publiques et communes. Faisons ensuite de ne laisser échapper aucune des réflexions que cette tendre Mère veut nous inspirer.

Il ne sera pas inutile, avant de commencer l'explication de cette partie de la Messe, de combattre un préjugé établi sans doute par la négligence et la tiédeur des chrétiens. On s'attache tellement à la lettre de la loi qui oblige d'entendre la Messe aux jours saints, qu'on ose demander à quelle patrie de la Messe on doit assister pour satisfaire au précepte. Cette question, souvent proposée, a été aussi souvent répondue, et avec sol-dite;

et quoique je sois convaincu qu'aucun de vous, mes frères, n'a d'inquiétude sur cet objet, je crois devoir vous fournir des armes pour combattre dans les autres une lâcheté dont vous n'êtes pas capables vous-mêmes.

On doit assister à la Messe tous les jours que l'Eglise a consacrés à honorer les mystères de notre religion, et à célébrer la mémoire des amis de Dieu. Le précepte est clair. Quant au temps, l'est-il moins? Quant à la mesure, à qui a-t-il appartenu de marquer les prières, de diriger les formules, de prescrire les cérémonies qui précèdent, qui accompagnent et qui suivent la célébration de nos saints mystères? N'est-ce pas à cette Eglise qui, guidée par le Saint-Esprit, ne fait rien d'inutile, ne prescrit rien que de juste? et si elle a jugé nécessaire que la préparation précédât l'oblation, que l'action de grâces la suivit, qui de nous oserait prononcer que des pratiques saintes sont inutiles, ou de surrogation? Ainsi, qu'on nous demande s'il ne suffit pas à la rigueur de se présenter au temple lorsque le prêtre se dispose à offrir le pain et le vin qu'il doit consacrer? si ce n'est pas là précisément que commence à s'opérer le mystère représentatif de celui de la croix? si, lorsque par surprise on se trouve à cette partie de la Messe, on doit attendre qu'un autre ministre renouvelle cette même fonction? je répondrai avec assurance que l'Eglise, dans le commandement qu'elle nous fait, n'a pas mis de restriction; qu'il n'est pas nécessaire pour qu'une prière soit de précepte, qu'elle appartienne essentiellement au sacrifice; que si des raisons d'une impossibilité absolue n'excusent pas l'omission de quelques-unes de ces prières, on ne saurait se disculper de prévarication, lorsqu'on manque ou de se préparer avec le prêtre, ou de s'unir à lui dans les expressions de sa reconnaissance; qu'il n'est pas de point de morale qui ait moins besoin de discussion et d'examen, parce qu'il n'en est pas sur lequel une conscience timorée parle plus clairement.

On doit donc accompagner le prêtre au bas de l'autel, afin d'entrer avec lui dans le sanctuaire: comme lui, on doit commencer cette redoutable action par ce signe de croix qui joint à la vertu de figurer ce mystère de notre réconciliation, celle de nous en préparer les moyens. Il est appelé le signe du chrétien, la marque sensible à laquelle on le discerne de l'infidèle: l'Eglise nous apprend à l'employer avant chacune de nos actions principales, surtout avant celles qui ont la religion pour objet; sans négliger cependant d'en marquer toutes nos œuvres temporelles, nos travaux journaliers, puisqu'il nous attire cette bénédiction sans laquelle tout est infructueux, et dans l'ordre physique, et dans l'ordre moral. Il convenait donc que l'Eglise fit de ce signe la première des prières qui composent la liturgie. Aussi cette pratique est-elle la plus ancienne. Tertullien et saint Cyprien, c'est-

à-dire, des écrivains qui touchaient aux temps apostoliques, parlent de cet usage comme d'une règle constante. Nous marquons notre front, dit le premier, du signe de la croix: *Frontem crucis signaculo ferimus*. Que la main à chaque action, dit le second, trace le signe de la croix: *Ad omnem actum manus pingat crucem*. Ce signe est une invocation de tous les mystères de notre religion, un hommage rendu aux trois personnes de la sainte Trinité, un acte de reconnaissance de tout ce que Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, a opéré en notre faveur. Rendons-lui cet hommage en tout temps, en tous lieux; mais singulièrement au moment où sa miséricorde se déploie avec plus de richesse.

Le prêtre étend ce signe depuis le front jusqu'à la poitrine, et c'est la manière la plus ordinaire aux chrétiens de l'exprimer; mais ce n'est pas la seule usitée dans l'Eglise, on se signe le front, et l'on y marque en quelque sorte ce *Tau*; ce caractère de l'élection qui doit un jour distinguer les amis de Dieu des objets de sa colère: on le fait sur la bouche, et c'est y mettre cette garde, cette sentinelle que demandait le Prophète (*Psal. CXL, 3*), afin qu'il ne nous échappe aucune parole contraire à l'honneur que nous devons à Dieu: on le fait sur la poitrine, et c'est pour chasser du cœur toute affection déréglée, tout penchant dangereux, toute volonté opposée à celle de Dieu. Mais le signe qui précède l'oblation est plus étendu, afin que le chrétien se souvienne que son offrande doit être parfaite, autant que son indigence le permet; qu'il doit au moins réunir toutes ses facultés, consacrer toutes les puissances de son âme et toutes les forces de son cœur à louer, à bénir, à remercier l'Auteur de tous les biens qui vont lui être communiqués dans ce sacrifice. L'esprit d'adoration doit donc accompagner cette première pratique; et c'est dans cet esprit qu'il doit dire avec le prêtre: *J'entrerai à l'autel du Seigneur: « Introibo ad altare Dei. »* Ce verset, et tout le psaume dont il est tiré (*Psal. XLII*), que le prêtre récite, se dit alternativement avec le ministre qui l'assiste dans cette fonction, pour faire entendre au peuple la nécessité de s'unir non-seulement de cœur et d'esprit, mais réellement en récitant les mêmes prières, ou du moins autant qu'il est possible des prières dont le sens soit relatif à l'objet dont le prêtre s'occupe à l'autel: je dis autant qu'il est possible, sans entrer encore dans le détail de la meilleure manière d'entendre la sainte Messe: nous traiterons cette vérité dans un assez grand détail pour ne laisser aucun doute sur cet objet; mais je parle ici en passant pour ceux des fidèles qui, n'ayant point la ressource de la lecture, sont obligés de réciter des prières vocales. Quelques formules de prières qu'ils emploient pour s'unir à celles de la liturgie, il faut qu'une attention continuelle à l'action du prêtre les mette en état de rapporter ces formules à

celles que l'Eglise a consacrées à la divine oblation.

J'invite les personnes qui désirent d'entrer dans l'esprit du Psaume qui commence la Messe, à le lire quelquefois en particulier, et à s'y pénétrer des sentiments qu'éprouvait le Prophète qui l'a composé, afin que chacune des paroles de ce saint cantique soit une expression sincère des dispositions qu'il excite dans son cœur en se présentant à l'autel.

Ce psaume est suivi de la confession que le prêtre et les assistants font de leurs péchés par la formule qui est employée par chaque fidèle dans le sacrement de pénitence pour se disposer à l'accusation détaillée de ses fautes. Cette confession est d'autant plus nécessaire pour préparer au sacrifice de la loi nouvelle, que Dieu l'avait exigée même pour tous les sacrifices qu'il avait désignés à Israël. Le grand prêtre, quand il offrait les sacrifices publics; les autres ministres de la loi ancienne, quand ils immolaient à Dieu des victimes pour les besoins particuliers; les Israélites eux-mêmes, quand ils apportaient leurs offrandes, étaient obligés, par un précepte formel de la loi de Dieu, d'avouer leurs prévarications par ces paroles: J'ai péché; j'ai commis l'injustice; et ces sacrifices n'avaient cependant que l'ombre de la réconciliation; ils n'étaient que des signes stériles d'une rémission future: mais à la Messe, la victime qui va s'offrir s'immole pour le péché d'une manière réelle et efficace. Que la contrition nous fasse donc exprimer notre douleur par ces paroles: J'ai péché, j'ai beaucoup péché; je sens mon ingratitude, je reconnais mon infidélité, je gémiss profondément de la grandeur et de la multitude de mes injustices.

Cette formule est d'abord récitée par le prêtre, parce que c'est à lui à donner l'exemple de cette disposition, parce qu'il doit encourager le peuple, en lui montrant par ses gémissements qu'il a besoin pour lui-même de l'indulgence qu'il sollicite pour les autres. La confession est répétée par le peuple, afin qu'il se fasse entre le ministre et les assistants une espèce de concert, une sorte d'accord, de gémissement et de douleur.

Ah! mes frères, qu'il est différent, cet accord, de celui qui s'entend dans le ciel, où tous les esprits bienheureux chantent à la gloire du Dieu qu'on y adore: *Saint, Saint, Saint est le Dieu des armées!* Ici, ce sont de misérables pécheurs qui, prosternés au pied du tribunal de leur Juge, s'écrient pour le fléchir: *J'ai péché, c'est ma faute, c'est ma faute, c'est ma très-grande faute.* Ah! Seigneur, j'ajouterai avec votre Prophète: Vous vous laisserez toucher à la vue de nos péchés, parce que la douleur de votre Eglise égale la multitude de nos prévarications: *Propitiaberis peccato meo.*

Où sans doute, cette confiance est bien fondée; et si tous les ministres qui offrent

le sacrifice, unis aux fidèles qui y assistent, présentent à Dieu des cœurs pénétrés de componction et de douleur; si on peut dire des premiers degrés du sanctuaire, ce que l'histoire sainte nous dit de ce lieu où Israël reconnut et pleura ses ingrattitudes, que c'est vraiment le lieu des pleurants (*Judic.*, II, 5), le Seigneur écouterà nos cris, essuiera nos larmes, et nous quitterons jamais les autels sans l'assurance de notre parfaite réconciliation.

Peut-être, hélas! l'habitude de réciter cette formule jette-t-elle dans le ministre et dans les assistants un fonds de tiédeur et d'indifférence qui éteint ce sentiment dans leur cœur. Rendons-nous justice: toutes les fois que, prosternés au pied de nos autels, nous avons dit: *Je confesse à Dieu*, c'est-à-dire j'accuse en présence de Dieu l'injustice de ma vie, à peine avons-nous pensé que par cette déposition que nous faisons contre nous-mêmes, nous insultons à sa justice, nous bravons sa colère, si la détestation de nos fautes n'accompagne pas cette déclaration. Ah! mes frères, avons-nous toujours réfléchi que Dieu peut nous condamner un jour, non-seulement sur le témoignage que nous avons porté contre nous, mais encore sur celui de tous les saints que nous invoquons dans cette formule? Une Vierge qui n'a jamais connu le péché, un archange qui a triomphé du chef des prévaricateurs, un saint qui n'est l'ami de l'Epoux que parce qu'il a été l'ennemi du péché, deux apôtres, qui tous deux pécheurs, mais tous deux pénitents, nous ont appris par leur contrition et par leurs larmes, qu'on n'obtient miséricorde que par la sincérité du repentir; une foule de saints qui doivent au sacrifice que nous allons offrir leur victoire sur le péché; une Eglise surtout qui, quoique profanée quelquefois dans ses membres, est toujours pure, sans tache, comme l'Epoux qui se l'est choisie: c'est en présence de cette assemblée, de cette Eglise de la terre et du ciel, que nous disons à notre honte, et peut-être à notre confusion éternelle: J'ai péché, j'ai péché!

Je dis, à notre confusion éternelle: car si ces expressions partent d'une âme froide et languissante; si le péché n'en est ni moins connu, ni moins aimé dans notre cœur; si cette répétition du même aveu n'ajoute rien à nos résolutions et à nos désirs, ne pourrais-je pas dire de celui qui fait cette prière, ce qu'un saint dit de toutes les prières faites sans attention et sans foi: Celui qui la récite n'est qu'un railleur, *irrisor*, qui se moque de Dieu, en se servant de termes qui n'expriment pas les sentiments de son cœur?

Arrêtons-nous à cette réflexion si propre à renouveler en nous les sentiments que cette formule nous inspire, et si capable de nous porter à guérir notre insensibilité. Concluons que souvent nos premières démarches vers l'hostie de propitiation sont si défectueuses, qu'elles exigent de notre part une réparation, et de la part de la vie-

time une application spéciale du sacrifice d'expiation ; que si jusqu'à ce jour ce sacrifice a été infructueux en nous, nous ne devons en accuser que notre dissipation et notre langueur. Désormais, c'est-à-dire au premier moment où nous nous présenterons pour assister au sacrifice, disons sur cette insensibilité, comme sur toutes les fautes de notre vie : J'ai péché, Seigneur ; c'est par ma faute que votre sacrifice a été si souvent infructueux pour moi : *Mea culpa* ; c'est par ma faute que votre sang adorable a laissé subsister en moi la tache honteuse du péché : *Mea culpa* ; c'est par ma très-grande faute que le plus saint des sacrifices, le plus grand des mystères m'a trouvé sans foi et sans douleur ; le plus puissant des moyens de salut, sans ferveur ; le plus étendu des bienfaits, sans reconnaissance et sans amour : *Mea maxima culpa*. Je le confesse, ô mon Dieu ! *Confiteor*. Que mon aveu, inspiré par la douleur la plus vive, et suivi de l'indulgence la plus prompte, m'obtienne une réconciliation éternelle ! Ainsi soit-il.

CONTINUATION DU SUJET PRÉCÉDENT.

Orate pro invicem, ut salvemini. (*Jac.*, V, 16.)

Priez les uns pour les autres, afin que vous soyez sauvés.

C'est l'apôtre saint Jacques qui donne cet avis aux fidèles des premiers siècles ; et il est utile de remarquer, mes frères, que ces paroles sont précédées d'une autre leçon aussi utile : *Confessez-vous les uns aux autres*, dit le même apôtre, *et faites des prières mutuelles pour vos besoins réciproques*. C'est précisément ce que fait l'Église dans cette circonstance de la Messe que nous avons déjà expliquée, et dans celle qui va fixer notre attention aujourd'hui. Cette confession mutuelle se fait et de la part du peuple, et de la part du prêtre, qui tous récitent la formule destinée à faire l'aveu de ses péchés ; et cette formule est suivie de souhaits réciproques qui tendent à attirer la miséricorde de Dieu.

Ne perdons pas de vue que la contrition est la disposition essentielle qui doit conduire au sacrifice de la Messe ; que c'est pour cela que l'Église s'applique à nous l'inspirer plus souvent dans le choix des prières qu'elle a consacrées à cet objet. Elle veut nous faire entendre que plus la patience, la bonté et la douceur de Jésus-Christ se manifestent dans ce mystère, plus nous devons y apporter une crainte respectueuse, une humilité profonde, une défiance parfaite de nous-mêmes ; que l'état de justice et de sainteté n'est pas seulement nécessaire au ministre qui offre, et à ceux des assistants qui, par la communion sacramentelle, participent réellement au sacrifice ; mais qu'il est d'une obligation indispensable pour tous ceux qui y participent spirituellement : de sorte que si nous n'y portons pas une justice conservée, ou recouvrée par la pénitence, nous devons y apporter au moins un commencement d'amour, et le désir le plus vif de l'augmenter et de l'affermir. Pénétrés

de ces vérités, continuons à suivre l'Église dans les prières qu'elle récite par la bouche du prêtre.

Le prêtre et les assistants réclament la miséricorde de Dieu : *Misereatur*. Ils reconnaissent donc leur indignité ; ils se persuadent donc que ce n'est pas à titre de justice, à raison d'un mérite propre et personnel, qu'ils sont admis à la participation d'un si grand mystère, et que tout ce que Jésus-Christ va opérer en leur faveur, est l'effet d'une compassion toute gratuite : *Misereatur*. Ils reconnaissent encore que la rémission des péchés est l'effet essentiel de ce sacrifice, effet que Jésus-Christ veut bien faire dépendre de l'aveu de nos fautes. C'est aussi après les avoir confessées que nous nous dirons mutuellement à l'autel : Que Dieu dans sa miséricorde vous pardonne les fautes dont vous êtes coupables : *Dimittis peccatis tuis*. Ils reconnaissent enfin que la victime de propitiation est aussi le gage de la bienheureuse immortalité, puisque cette prière se termine par le souhait réciproque de la vie éternelle : *Perducat te ad vitam æternam*.

Qu'une charité mutuelle nous anime donc, mes frères, lorsque nous récitons cette formule : que les simples fidèles demandent avec ardeur pour le prêtre cette miséricorde, cette indulgence, cette rémission parfaite de ses péchés : *Indulgentiam, absolutionem et remissionem peccatorum*, puisque le succès de son ministère dépend beaucoup des dispositions qu'il porte à l'autel. Quoique Jésus-Christ, malgré l'indignité de son ministre, puisse opérer et opère réellement dans les cœurs des prodiges de miséricorde, cependant de quel prix n'est pas à ses yeux, et de quelle utilité pour les assistants, un prêtre dont la grâce aura purifié les lèvres et le cœur ! Quelles que soient les demandes qu'il fera au nom du peuple, elles seront toutes écoutées, parce qu'elles seront revêtues de la justice de Jésus-Christ même, guidées par l'esprit de Jésus-Christ, et conformes aux vœux de Jésus-Christ dans son sacrifice. Mais il n'importe pas moins au ministre de trouver dans les chrétiens qui y assistent, des cœurs animés de cet esprit de charité, revêtus de ce caractère de justice. Aussi parle-t-il le même langage, afin que la miséricorde les admette à ce sacrifice, et que l'indulgence leur en applique le fruit. Que les uns et les autres, inclinés au pied de l'autel, s'écrient dans le même esprit et avec la même confiance : Seigneur, en tournant vers nous les regards de votre miséricorde, vous nous rendrez la vie, et votre peuple mettra en vous toute sa joie. Montrez-nous, ô mon Dieu, les effets de votre miséricorde, et donnez-nous les assurances du salut que vous nous promettez ; écoutez nos prières : *Domine, exaudi orationem meam* ; et que nos cris montent jusqu'à votre trône : *Et clamor meus ad te veniat* ! C'est par ces courtes et énergiques expressions que le prêtre termine les oraisons qui le retiennent au bas de l'autel. Elles sont du

plus ancien usage dans l'Eglise, et leur brièveté est l'exécution du précepte donné par Jésus-Christ, lorsqu'il apprend à ses disciples à prier. Il leur prescrit d'éviter ces oraisons diffuses et emphatiques des Pharisiens, qui s'étendaient en longs discours. *Priez en peu de mots*, leur dit ce divin Maître. (*Matth.*, VI, 7.) Ces courtes effusions sont aisées à retenir par le commun des fidèles, et peuvent être d'un usage continu dans leurs différents besoins. Aussi l'Eglise les répète-t-elle communément avant presque toutes ses oraisons.

Le prêtre monte à l'autel, et le langage qu'il parle dans ce moment ne s'écarte point des dispositions que lui ont inspirées les prières préparatoires. Ce sont toujours ses péchés et ceux du peuple qui l'occupent, c'est toujours la rémission et l'indulgence qu'il demande. Il reconnaît toujours que la pureté du cœur est la première disposition que ce sacrifice exige. *Otez-nous, Seigneur, nous vous en supplions, les iniquités qui nous dégradent à vos yeux, afin que nous puissions entrer dans votre sanctuaire avec un esprit pur.* Cette prière, à peine récitée de la part des chrétiens, est-elle quelquefois méditée? et quel est cet esprit pur que demande le prêtre pour lui et pour les assistants, sinon un esprit dégagé de toute passion, détaché de toute affection dangereuse; un esprit de docilité et de foi, qui croit sans raisonner, sans contredire, sans disputer, tout ce que la révélation nous a fait connaître, et tout ce que la loi nous enseigne; un esprit de vigilance et de fidélité, qui soit dans la volonté sincère de s'acquitter de tous les devoirs, d'accomplir tous les préceptes; un esprit de ferveur et de piété que l'amour conduise à l'autel, et que la reconnaissance pénètre; un esprit de contrition et d'humilité, qui sente son indignité et sa bassesse? Voilà l'esprit que le prêtre demande, que Jésus-Christ exige dans tous ceux qui environnent son autel, et que tout chrétien doit attirer par la prière, nourrir par les bons desirs du cœur. Ces dispositions étaient connues du Prophète-Roi, lorsqu'il disait : *Seigneur, quel est celui qui sera trouvé digne d'habiter dans votre tabernacle, et de se reposer sur votre sainte montagne? Celui dont les voies sont pures et irréprochables : « Qui ingreditur sine macula. » Celui qui se montre fidèle à accomplir toute justice : « et operatur justitiam. »* (*Psal.*, XIV, 1, 2.) Craignons donc plus que la mort tout ce qui peut nous exclure du sanctuaire, puisque c'est une véritable mort d'en être séparé, et une mort bien terrible encore d'y être introduit sans le vêtement de la justice et de la pureté; et ne nous laissons pas de dire : Pardonnez, Seigneur, faites miséricorde, et détruisez dans nos cœurs jusqu'à la moindre racine du péché.

Le prêtre, arrivé à l'autel, ne changera pas de langage : une nouvelle conviction de ses péchés le rend encore plus ardent à en solliciter le pardon, et plus dédaignant de ses propres mérites; et c'est pour cela qu'il ajoute :

Nous vous prions, Seigneur, par le mérite des saints dont les reliques reposent à l'ombre de vos autels, nous vous demandons en leur nom et par le mérite de tous les saints, de nous pardonner les péchés dont nous nous sommes rendus coupables. Le prêtre s'incline en adressant cette prière, il baise l'autel en invoquant les saints; et l'Eglise, qui n'établit jamais aucune cérémonie sans y attacher un sens spirituel, veut, par ces différentes actions du prêtre, nous rappeler à l'humilité et à la confiance. Elle veut même que l'union de ces deux vertus dans le même moment remédie aux excès que produisent quelquefois ces deux dispositions dans des âmes peu éclairées et peu instruites. Le prêtre monte à l'autel malgré son indignité, et n'y parle que le langage de la confiance, de la contrition et de la crainte; il y tient, en s'inclinant, la posture d'un suppliant, d'un criminel indigne des regards de son Dieu. Ce langage, cette attitude conviendront toujours à un pécheur par nature, et conviennent aussi à tous ceux qui participent au même sacrifice. Mais comme dans les uns et dans les autres on ne doit plus supposer cette indignité volontaire et sacrilège qui est le fruit de l'obstination et de l'endurcissement, le prêtre est admis à baiser l'autel, qui est la figure de Jésus-Christ; et alors il se place avec une humble confiance au nombre des amis de l'Époux, des convives destinés à s'asseoir à sa table, des ministres consacrés à le servir.

Que les chrétiens tièdes et indifférents n'oublient donc jamais que cette place honorable n'est destinée qu'à ceux qui sentent leur indignité; que se présenter dans le temple, assister à la célébration des saints mystères, sans aucun égard sur la misère de son cœur, sans aucun retour sur son infirmité, sans aucune défiance sur ses dispositions, sans aucune crainte de la majesté du Dieu qui va s'immoler sur l'autel, c'est l'abus le plus opposé à ce sacrifice. Mais que le chrétien trop timide se rassure; qu'il se persuade que des infidélités journalières toujours combattues, toujours détestées, que des fragilités toujours inévitables, toujours réparées par l'exercice des vertus chrétiennes, ne sont, lorsque nous montons à l'autel, qu'un motif de gémissement, et jamais de découragement et de langueur; que Dieu, tout saint qu'il est, malgré la haine implacable qu'il porte au péché, malgré l'incompatibilité de sa justice avec nos iniquités, a mis ce sacrifice entre lui et nous, afin qu'il pût se rapprocher de nous sans compromettre sa sainteté et sa justice, et que nous puissions monter jusqu'à lui sans outrager sa majesté et sa grandeur.

C'est à cette prière, mes frères, que se termine la première partie de la Messe, que nous avons appelée la préparation. Il nous importe, avant d'aller plus loin dans l'explication des formules de la Liturgie, de réunir sous un seul point de vue toutes les réflexions que cette première partie nous présente.

Nous avons distingué deux sortes de préparations : l'une particulière et secrète, l'autre publique et commune. La première ne regarde spécialement que les ministres ; eux seuls sont astreints à la récitation des prières que l'Eglise a choisies pour cet objet ; mais le peuple n'est pas dispensé pour cela des sentiments que ces prières expriment, et il est une sorte de préparation préliminaire à laquelle tout chrétien doit s'astreindre, quand il se dispose à entendre la sainte Messe ; c'est-à-dire que son respect, ses adorations, sa reconnaissance, doivent en quelque sorte le précéder à l'autel, parce qu'il est impossible, s'il se présente sans aucune préparation, que son esprit et son cœur se prêtent facilement aux différentes dispositions que ce sacrifice exige.

La seconde préparation est celle qui consiste dans les prières que fait le prêtre au bas de l'autel. La négligence à assister à la récitation de ces prières est toujours répréhensible ; et sans des raisons essentielles, il est dangereux de s'en absenter ; de sorte que dans une infinité de circonstances, on s'expose à devenir infracteur du précepte d'entendre la Messe, quand on se permet de se dispenser librement de cette partie, sous prétexte qu'elle n'appartient pas à l'essence du sacrifice. De même j'entendrais cette réflexion jusqu'à ceux qui, quoique présents de corps, ont leur esprit et leur cœur bien éloignés des sentiments que l'Eglise nous inspire par ces prières.

L'invocation de l'adorable Trinité commence cette partie. Le signe de notre rédemption annonce déjà l'effet que doit avoir ce sacrifice, et de ce moment le prêtre ne parle plus que de ses péchés et de ceux du peuple ; il ne s'occupe plus que d'indulgence et de miséricorde : en un mot, on voit dans sa personne la figure du véritable Isaac, qui, chargé du bois de son sacrifice, est prêt à monter vers le lieu de l'immolation, tout couvert aux yeux de son Père des péchés dont il va être le réparateur et la victime, et pénétré en même temps de l'idée de cette justice rigoureuse qui ne laisse aucun péché sans satisfaction et sans hostie, et de cette miséricorde ineffable qui n'abandonne point le pécheur au découragement et au désespoir. Comment se fait-il donc que l'habitude d'assister à des cérémonies si augustes et si redoutables, nous y rende insensibles ? Pourquoi, dès le commencement de cette sainte action, notre cœur, selon l'expression du Prophète (*Psal. XXI, 15*), ne s'écoule-t-il pas comme la cire qui fond devant le feu ? Les saintes femmes qui, aux portes de Jérusalem, voyaient Jésus-Christ monter au Calvaire, eurent-elles un spectacle plus intéressant que celui qui nous occupe dans cette première circonstance de la Messe ? Il fut plus sensible, ce spectacle, sans doute, parce que les objets extérieurs frappent toujours plus vivement des hommes conduits par les sens ; mais, à n'envisager que des yeux de la foi l'une et l'autre démarche de Jésus-Christ, il me

paraît en quelque sorte plus digne de mon attention et de mon amour au pied de l'autel qu'au pied du Calvaire. Là, il allait consommer par une seule oblation le salut de ceux qu'il s'était choisis : ici l'oblation se fait sans interruption, sans intervalle et sans délai. Là, les filles de Jérusalem ne voyaient encore que le plus beau, le plus doux des enfants des hommes immolé à la fureur de ses ennemis : ici, je vois Jésus-Christ chargé de ma croix, revêtu de mes langueurs, caution de ma rançon, et le prix de ma rédemption, qui veut me conduire après lui au lieu de son sacrifice. Là, tout Israël ne vit qu'un objet de terreur et d'effroi ; en vain Jésus-Christ leur avait dit : *Que celui qui veut être mon disciple porte sa croix et me suive (Matth., XVI, 24)* ; monter au Calvaire avec le Sauveur, c'était s'exposer à partager avec lui les horreurs de son sacrifice ; aussi les apôtres ne le suivent-ils que de loin : ici, tout m'encourage, tout me rassure ; rien d'effrayant dans le spectacle qui m'est offert, rien de sanglant dans la victime qui s'immole, rien de cruel dans le prêtre qui la sacrifie, rien de révoltant dans le peuple qui y participe ; et je m'écrie de bon cœur avec l'Épouse du cantique : Seigneur, vous montez à l'autel de votre amour ; altirez-moi après vous : *Trahe me post te (Cant., I, 3)* ; je vole à vous attiré par l'odeur de vos parfums, c'est-à-dire, les vertus dont vous m'avez donné le précepte et l'exemple : établissez-les solidement dans mon cœur ! que la crainte, l'humilité, la contrition, me conduisent à votre amour, et cet amour à l'éternelle jouissance de vous-même ! Ainsi soit-il.

SUR LE *Kyrie eleison.*

Miserere mei, Domine, quoniam infirmus sum. (Psal., VI, 3.)

Ayez pitié de moi, Seigneur, parce que je suis écablé sous le poids de mes infirmités.

Ces paroles, *Ayez pitié, «Miserere,»* sont fréquemment employées dans l'Écriture ; et c'est le sentiment le plus naturel à l'homme qui connaît sa misère, et la miséricorde de Dieu. L'Eglise s'en sert souvent dans ses prières : c'est une des premières qu'elle adresse à Dieu avant d'offrir le sacrifice ; et ce langage est devenu si familier, qu'il n'est personne qui, au moindre danger, à la moindre affliction, ne s'écrie naturellement : *Seigneur, ayez pitié de moi !* Mais c'est prononcer ces paroles sans utilité et sans fruit, que de les dire sans être pénétré d'aucun des sentiments qui doivent les accompagner. Dieu le déclare par la bouche d'un de ses prophètes : Sur qui jetterai-je un regard de compassion et de miséricorde : *Super quem respiciam ?* Sur celui-là seul qui, connaissant sa misère, se croira véritablement pauvre sans mon secours : *Pauperulum* ; sur celui qui, à la vue de ses fautes, sera couvert de confusion, aura le cœur brisé de douleur : *Contritum corde* ; sur celui qui, at-

tentif à méditer mes jugements et mes justices, se pénétrera de la crainte salutaire que doit lui inspirer ma parole : *Tremement sermones meos.* (Isa., LXVI, 2.) Que nous dira notre cœur, si nous l'interrogeons sur les dispositions qui jusqu'à présent ont accompagné cette prière ? Nous avons souvent dit avec le prêtre, souvent chanté avec l'Eglise : *Seigneur, ayez pitié de nous : « Kyrie eleison, Christe eleison ; »* mais peu attentifs au sens de ces paroles, nous avons peut-être récité avec froideur la prière la plus propre à nous inspirer des sentiments de componction et de douleur.

Instruisons-nous, mes frères, de l'ancienneté de cette prière, et des motifs pour lesquels l'Eglise nous la fait réciter ; cette partie de la Messe demande de votre part un renouvellement d'attention. Elle est spécialement destinée à la prière, et composée de l'*Introit*, du *Kyrie eleison*, du *Gloria in excelsis*, du *Dominus vobiscum* et de la Collecte. Ces différentes prières seront la matière de trois instructions. Je ne dirai qu'un mot sur l'*Introit*, ou entrée du prêtre à l'autel.

Cette prière est formée de quelques versets d'un psaume toujours rapporté aux différents mystères, ou aux autres objets que l'Eglise nous fait honorer. Ce psaume est chanté par le cœur aux Messes hautes, pendant que le prêtre récite au bas de l'autel les prières de préparation. Le ministre les récite lui-même lorsqu'il est monté à l'autel. Autrefois ce psaume se récitait tout entier, et alternativement par les deux côtés du cœur ; on le répétait même plusieurs fois ; et c'est pour cela qu'après avoir rendu gloire à la très-sainte Trinité, par le *Gloria Patri*, on recommence les versets du psaume qui ont formé l'*Introit*. Quelques Eglises ont encore conservé l'usage de le réciter jusqu'à trois fois dans les grandes solennités ; et cet usage se rapporte parfaitement à l'objet de cette prière, dont le but principal est de mettre dans notre bouche, et encore plus dans notre cœur, quelqu'un des vifs sentiments qui pénétraient les saints de l'ancien Testament sur la venue du Messie. Comme eux nous attendons, dans cette partie de la Messe, que les cieux s'ouvrent, et fassent tomber sur la terre cette rosée féconde qui doit la fertiliser. Le ferveur est donc la disposition essentielle qui doit accompagner cette partie de la Messe, soit que nous la chantions avec le cœur, soit que nous la récitons avec le prêtre.

Le cœur alternativement, ou le prêtre et le ministre aux Messes basses et privées, répètent trois fois *Kyrie, eleison, Christe, eleison*. Ce sont trois mots grecs qui signifient, *Seigneur, Christ, ayez pitié de nous*. Cette prière, pleine de mystère, est presque aussi ancienne que l'Eglise. On la disait, dans les premiers temps, pour attirer sur les catéchumènes la grâce de la justification. L'Eglise a quelquefois varié, et sur le temps de la dire, et sur la manière, et sur le nombre. Elle l'a dit autrefois après le *Gloria in*

excelsis ; elle laissait quelquefois à ses ministres la liberté d'en prolonger ou d'en restreindre la récitation : elle a souvent dit autant de fois, *Seigneur, ayez pitié de nous*, que les autres paroles, *Christ, ayez pitié de nous*. Maintenant elle répète neuf fois cette invocation, pour imiter, disent les auteurs mystiques, les neuf chœurs des anges, qui bénissent sans cesse la grandeur et la miséricorde de Dieu. L'Eglise dit trois fois *Kyrie eleison*, pour honorer le Père, première personne de la sainte Trinité ; trois fois *Christe*, pour honorer le Fils ; elle rend par les trois derniers *Kyrie*, le même hommage au Saint-Esprit. L'unité et la trinité des personnes sont parfaitement exprimées dans cette formule : l'unité, puisque chaque invocation particulière se fait jusqu'à trois fois, pour exprimer qu'il est impossible d'honorer le Père, le Fils et le Saint-Esprit, sans honorer toute la nature que ces trois personnes possèdent sans division et sans partage ; elle honore la Trinité par une invocation spéciale et particulière de ces trois personnes réellement distinctes.

Cette prière se chante sur un ton élevé, parce qu'elle est en quelque sorte le cri du cœur, l'expression d'une âme vivement pressée sous le poids de sa misère, et que nos répétitions sont autant d'instances différentes que nous inspire la crainte de n'être pas exaucés. Et l'intention de l'Eglise nous est bien marquée par un usage qui peut-être vous a échappé jusqu'à ce jour, et qui est digne cependant de toute votre attention. Aux Messes hautes, le cœur prend sur un ton assez bas la première de ces invocations ; mais à mesure qu'elles se renouvellent, le ton s'élève, et ces dernières paroles, *Seigneur, ayez pitié de nous*, se disent ordinairement de la voix la plus étendue. Qu'il nous serait utile de faire croître nos sentiments à mesure que nous élevons la voix, de sorte que chacune de ces invocations ajoutât quelque chose à notre ferveur et à nos désirs ! Cet aveugle de Jéricho nous en a donné l'exemple ; plus on voulait lui imposer silence, plus il criait : *Jésus, fils de David, ayez pitié de moi.* (Luc., XVIII, 38.) Comme lui, chassons ces idées étrangères, ces distractions importunes qui viennent nous troubler dans la prière ; et si elles s'obstinent à nous assaillir, usons contre elles d'une courageuse résistance, en leur opposant ces paroles : *Seigneur, ayez pitié de nous : « Kyrie, eleison ! »*

Le Chananéen nous a montré le prix de cette prière : Jésus-Christ lui-même pour éprouver sa foi, semble rejeter ses vœux ; elle n'en dit qu'avec plus d'instance : *Seigneur, ayez pitié de moi* (Matth., XV, 22) ; et son instance est couronnée de la grâce qu'elle demandait, et d'un témoignage auquel elle n'aurait osé prétendre. Imitons sa foi : plus Dieu se taira à notre égard par justice, plus nous devons par confiance élever la voix, et pénétrés de notre indignité pour toutes les grâces que nous sollicitons, compter sur la dignité de celui par qui nous

nous adressons à Dieu : *Christ, ayez pitié de nous : « Christe, eleison ! »*

Donnons à cette prière toute l'étendue qu'elle peut avoir, mes frères, en reprenant chacune de ces invocations particulières ; voyons si nous ne pouvons pas exciter notre ferveur en l'appliquant aux principaux attributs des trois personnes de l'adorable Trinité à notre égard.

J'invoque Dieu le Père comme mon Créateur, et je lui dis avec son Prophète : *Vous m'avez formé, Seigneur, et vous savez le lion dont vous m'avez tiré (Psal. CXVIII, 73 ; CH, 14) ; vous en connaissez l'abjection et la fragilité ; vous en connaissez toutes les imperfections et tous les défauts ; je le sens moi-même : lorsque je veux m'élever à vous, un poids accablant me retient à la terre, et m'empêche de vous offrir mes hommages, ma reconnaissance et mes vœux ; un joug accablant (vous l'avez dit par un de vos serviteurs) s'est appesanti sur l'ouvrage de vos mains : comment ne m'écrierai-je pas de la profondeur de ma misère et de ma corruption : Seigneur, ayez pitié de moi : « Kyrie, eleison. »*

J'invoque Dieu le Père, comme mon conservateur. Je reconnais que je ne suis sorti du néant que par miracle, et qu'il en faut un continuel et subsistant pour me garantir d'y rentrer ; que tout ce qui m'environne menace mes jours, attente à ma vie ; que tout en moi, et hors de moi, est un principe de destruction ; et que si sa main ne bénit l'air que je respire, le pain qui me nourrit, je n'y trouverai que la mala lie et la mort ; que si cette main puissante ne soutient tout ce qui est élevé sur ma tête, n'aiderait tout ce qu'elle a placé sous mes pas, ne détourne tout ce qui peut abrèger mes jours, tout est pour moi écueil et précipice. Je vois surtout que dans l'ordre spirituel, il est une autre sorte de conservation bien plus précieuse, parce qu'elle intéresse mon âme ; bien plus utile, parce qu'elle se rapporte à l'éternité ; et que la grâce est toujours prête à s'écouler de mon cœur comme d'un vase fragile, comme d'une terre ouverte de tous côtés : effrayé de tant de dangers, comment ne m'écrierai-je pas : *Seigneur, ayez pitié de moi : « Kyrie, eleison ! »*

J'invoque le Père sous cette qualité même de Père, qu'il a bien voulu prendre à notre égard, et ce nom seul est pour moi un titre de confiance, pour lui un motif de commisération. Il est mon Père : mes besoins lui sont connus, mes prières lui sont présentes ; la simple préparation de mon cœur lui est clairement dévoilée. Il est mon Père : je ne suis donc qu'un ingrat, qu'un enfant dénaturé, puisque j'ai si souvent abusé de ses secours et de ses grâces, méconnu ses avis et ses préceptes, rejeté ses inspirations et ses conseils. Il est mon Père, et c'est à ce titre qu'il me châtie par l'affliction, qu'il m'abaisse par l'humiliation : je suis donc un rebelle, puisque je me révolte si souvent par mes murmures contre la main qui veut m'éprouver. Ah ! si je sens bien toute l'in-

justice de ma conduite, puis-je mettre assez d'ardeur et de sentiment dans cette expression : *Seigneur, ayez pitié de moi : « Kyrie, eleison ! »*

J'invoque le Fils surtout au moment du sacrifice, comme le Pontife choisi du milieu des hommes, et qui, revêtu de la nature humaine, en connaît toute l'infirmité ; un Pontife compatissant, qui n'a pas besoin d'offrir pour lui-même, et de solliciter la rémission de ses propres péchés, mais qui s'est rendu en quelque sorte propres et personnels tous les péchés du peuple, afin de faire une compensation exacte de sa sainteté essentielle avec l'outrage infini du péché ; un Pontife séparé des pécheurs, mais cependant vivant avec eux, conversant avec eux, participant à toutes leurs misères, sans participer à leur corruption. Voilà celui que j'invoque comme le Christ, l'Oint du Seigneur, et à qui je demande avec une nouvelle instance, indulgence et miséricorde : *Christe, eleison !*

J'invoque le Fils comme victime : victime attendue depuis tant de siècles, pour suppier aux victimes charnelles, parce qu'elles ne pouvaient point opérer la réconciliation ; victime qui réunit en elle seule dans la réalité tous les mérites que les autres hosties ne présentaient que successivement et en figure ; victime en même temps de propitiation, d'expiation, d'impétration, d'action de grâces ; où notre indigence trouve tout ce qui lui manque ; notre dépendance, tout ce qu'elle doit à Dieu : de sorte que si je me présente au pied de ses autels les mains vides, je trouve en Jésus-Christ de quoi les remplir, aux yeux de Dieu, des offrandes les plus dignes de lui, des objets les plus propres à le fléchir, des mérites les plus capables de l'intéresser ; et c'est l'application de ces mérites que j'invoque en m'écriant : *Christ, ayez pitié de nous. « Christe, eleison ! »*

J'invoque le Fils comme mon frère ; non pas comme un de ces frères jaloux et dédaigneux, qui, fiers de leur primauté, n'envisagent leur propre sang qu'avec mépris, l'héritage du Père commun qu'avec une avidité insatiable : le frère que j'ai reçu par le sacrement d'adoption, ne dédaigne pas de m'accorder ce titre : *Non confunditur fratres eos vocare (Hebr., II, 11) : il ne rougit pas de m'entendre lui donner ce nom ; il ne condamne pas le droit que je m'attribue d'appeler Dieu mon Père, et de me dire l'héritier de son royaume et cohéritier de son Fils : Hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi. (Rom., VIII, 17.) Il est le premier-né, le chef des prédestinés, l'héritier présomptif de toutes choses ; mais il semble n'être jaloux de tous ces titres que pour les partager avec moi. Ah ! disons donc avec la plus vive confiance : *Christ, ayez pitié de nous : « Christe, eleison ! »**

J'invoque l'Esprit-Saint, comme le sanctificateur de mon cœur : *Veni sanctificator.* Depuis l'instant où son onction m'a marqué du sceau de l'adoption, c'est par lui que s'est ouvert pour moi le trésor ineffable de la grâce ; la plénitude des dons de Dieu m'a

été accordée par lui dans la confirmation ; je n'ai pas fait une seule bonne action, dans l'ordre du salut, dont il n'ait été le principe ; je n'ai pas eu une bonne pensée qu'il n'ait formée lui-même dans mon cœur : tous mes bons désirs, toutes mes volontés, si elles sont dociles, sont à lui ; et la victime même qui va s'immoler sur l'autel, prend dans son sein le feu qui doit la consumer. Esprit de sainteté, de charité et de lumière, consommez mon cœur avec elle ! Purifiez par le feu de votre amour mes souillures et mes taches ! Amollissez par la vivacité de ce feu un cœur plus dur que la pierre et les métaux ! Echauffez par cette flamme toute divine un cœur froid et languissant. Ces prodiges seront pour moi des preuves de cette compassion que je sollicite : *Kyrie, eleison !*

J'invoque l'Esprit-Saint, comme le conseil de mon esprit. C'est lui que je dois consulter dans toutes mes entreprises, interroger dans tous mes doutes. C'est sa lumière qui peut seule me faire discerner ce qui est saint, ce qui est juste, ce qui est louable ; c'est elle qui peut seule me préserver de heurter contre la pierre d'achoppement et de scandale ; c'est elle qui peut éclairer mes pas et les détourner de la voie du péché : avec elle je puis dire comme le Prophète : Je suis plus savant que ceux à qui l'âge et l'expérience ont donné les connaissances les plus étendues : *Super senes intellecti* : Je suis mieux instruit que ceux qui ont été mes maîtres dans la science du salut, si cet Esprit me fait pratiquer les vérités qu'ils ne pratiquent point : *Super docentes intellecti*. (Psal. CXVIII, 99, 100.) Plus mon ignorance est donc profonde, mon intelligence bornée, plus je dois m'écrier avec force : *Seigneur, Dieu de toute lumière, ayez pitié de moi : « Kyrie, eleison ! »*

Enfin l'Esprit que j'invoque est l'Epoux de mon âme : oui, dans mon exil, qui est un véritable veuvage, puisque je suis séparé de cet Esprit qui devait faire incessamment ma consolation, c'en est une du moins, pour moi, de recevoir de temps en temps des visites de ce divin Epoux ; et la plus touchante sans doute, est celle dont je vais jouir au moment du sacrifice, où cet Epoux va former lui-même à l'Eglise de nouveaux enfants, de nouveaux cœurs, des âmes toutes nouvelles. Ah ! que je participe à cette consolante rénovation ! Divin Esprit, que le sacrifice qui va s'offrir pour moi, renouvelle en moi une foi que les ténèbres de l'erreur ne puissent jamais éteindre, une espérance que les biens et les maux d'ici-bas ne puissent jamais ébranler, une charité dont les ardeurs n'éprouvent jamais les langueurs de l'indifférence par rapport à Dieu, les aiguillons du ressentiment et de l'aigreur pour le prochain, les froideurs et la négligence à l'égard de nos devoirs. Ayez pour nous, divin Esprit, la tendresse et la commisération d'un époux qui compatit à nos faiblesses : *Kyrie, eleison !*

Ce peu de paroles, mes frères, suffit à un chrétien que la foi éclaire, que la charité

anime, pour lui indiquer les dispositions qui doivent accompagner cette prière, et lui apprendre à en tirer tout le fruit ; et ce fruit, c'est le secours habituel de Dieu dans le temps, et sa gloire pour l'éternité. Ainsi soit-il.

SUR LE *Gloria in excelsis*.

Gloria in altissimis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis. (Luc., II, 14.)

Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.

L'Eglise joint la louange à la prière. Ce cantique est tout entier consacré à rendre hommage à celui qui devient notre victime dans le sacrifice de la Messe. Ce cantique entonné en quelque sorte par les anges, et dont les Pères des premiers siècles nous fournissent les différentes réclames, est répété dans toute l'Eglise : il fait partie de la préparation au sacrifice ; et il est bien propre à rappeler dans l'esprit des fidèles la grandeur, la sainteté et la charité de l'hostie qui va s'offrir pour eux.

Mon dessein n'est pas de m'étendre beaucoup dans l'explication de chacune des paroles qui le composent : vous êtes à portée, mes frères, de trouver dans des livres solides, une paraphrase de cette admirable prière : mais, en suivant l'ordre que nous nous sommes prescrit dans ces instructions, j'examinerai ce qui doit nous la rendre respectable, et ce qui peut vous inspirer le désir d'en connaître de plus en plus l'esprit. Craignons toujours, quand il s'agit des différentes parties qui composent nos divins Offices, que l'habitude ne dégénère en routine, et ne nous fasse porter une imagination distraite et un cœur de glace dans des pratiques si propres à réveiller notre foi et embraser nos âmes.

Autant il est difficile de déterminer le temps où l'Eglise a commencé l'usage de la prière que nous expliquons, autant il est aisé de pénétrer les vues qui l'ont portée à la réciter avant la célébration des saints mystères. Plusieurs auteurs la font remonter aux temps apostoliques ; mais le plus grand nombre fixe au second siècle la coutume de la réciter à la Messe. Elle ne servait pas seulement à cet usage, puisque nous voyons dans plus d'un endroit que les femmes chrétiennes étaient invitées à la placer au nombre des formules qu'elles récitaient le matin, sans doute comme la plus propre à leur rappeler, à leur réveil, ce réveil consolant qu'éprouvèrent les pasteurs de Bethléem, lorsque les anges vinrent leur annoncer le Libérateur. Pourquoi cet usage s'est-il aboli ? Ne serait-il pas encore utile de le renouveler dans les maisons, ou du moins de s'occuper de cette prière pendant tout le temps que l'Eglise a consacré à la mémoire de cet événement précieux ? Peut-être que cette sainte habitude apprendrait aux fidèles à méditer davantage des expressions qui tendent toutes à renouveler notre amour et notre reconnaissance pour Jésus-Christ. C'est l'objet essentiel que se propose l'Eglise, en la faisant entrer dans les prières qui servent de

préparation au sacrifice; et pour rendre les fidèles plus attentifs encore aux grands mystères qu'elle nous propose, elle exigea pendant plus de huit cents ans, que l'évêque seul la récitât à la Messe : le commun des prêtres n'avait pas le droit de la joindre aux prières qui servent de préparation, et ce n'était que par une concession spéciale que quelques-uns jouissaient de ce privilège. Il s'étendit bientôt à des Ordres entiers : quelques fêtes principales, celles de la Nativité et de la Résurrection, furent renfermées dans l'exception; et enfin l'Eglise permit que toutes les fois que ses ministres montaient à l'autel, ils pussent adresser à Dieu, au nom des assistants, un cantique si propre à disposer nos cœurs à tous les sentiments que le sacrifice exige.

Mais comme ce cantique ne respire qu'une sainte allégresse, l'Eglise veut que nous nous en abstenions aux jours de pénitence, jours destinés à nous rappeler la guerre que Jésus-Christ a faite au péché, et celle qu'à son exemple nous devons faire à nos passions en mortifiant nos sens. Ces jours ne lui parurent pas propres à parler d'une gloire et d'une paix que nos iniquités ne cessent de ternir et de troubler. Mais avons-nous jamais pensé à en faire un objet de pénitence? avons-nous à réciter cette prière un si grand empressement qu'il nous rende pénible cette privation? Avons-nous jamais gémé de nous voir forcés de nous taire sur les qualités de Jésus-Christ à notre égard? Si nous nous rendions justice, ne devrions-nous pas (lorsque l'Eglise nous interdit ce cantique) nous regarder comme des enfants qu'un Père irrité désavoue, et à qui il défend de porter les signes extérieurs qui les caractérisent comme ses enfants?

Désormais élevons donc nos cœurs, lorsque le prêtre élèvera les mains pour réciter cette prière : que nos âmes tendent au ciel, vers lequel il porte ses regards : que nos désirs embrassent les biens de l'éternité, lorsqu'il réunit les mains comme pour se saisir de l'héritage : car c'est là le sens des cérémonies qui accompagnent la récitation; c'est l'idée que les premières expressions nous donnent du sacrifice qui va s'offrir; c'est la gloire au plus haut des cieux, et la paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. Cette union de la gloire et de la paix, qui est tout le fruit du sacrifice de la Messe, est l'accomplissement de cette prophétie de David, qui avait vu en esprit la miséricorde et la vérité se rencontrer, la justice et la paix se donner un baiser mutuel : *Misericordia et veritas obviaverunt sibi, justitia et pax osculatae sunt.* (Psal. LXXXIV, 11.) C'est dans le sacrifice qui va s'offrir, que cette union, que cette alliance va devenir sensible par la réparation des outrages que le péché fait à la majesté de Dieu, et l'abolition des anathèmes que la justice avait lancés contre les pécheurs. Dieu y retrouvera sa gloire dans l'obéissance de son Fils, qui répare nos révoltes; dans l'humilité de son Fils, qui supplée à nos négligences; et l'homme y

trouvera la paix dans l'union avec Dieu, que ce sacrifice rétablit; dans la victoire sur ses passions, que ce sacrifice lui procure; dans la possession de Dieu, dont ce sacrifice lui donne l'assurance.

Mais n'oublions pas que c'est aux hommes de bonne volonté, et à eux seuls que cet avantage est promis : *Homini bus bonæ voluntatis*; c'est-à-dire ceux qui portant à ce sacrifice une volonté déterminée à détester le péché, à éviter le péché, à réparer le péché; une volonté étrangère à la volonté propre, qui, selon la pensée de saint Bernard, est presque la seule cause de notre perte : *Cesset propria voluntas, et infirmus non erit*; une volonté humble et déliante d'elle-même, qui ne prenne pas pour résolution ces désirs vagues, ces desseins passagers qu'un instant de ferveur fait naître, et que la première tentation détruit.

Il faudrait donc que ce cantique ne fût dans la bouche que des vrais enfants de la paix; qu'il fût possible d'en interdire l'usage à tant de cœurs agités par les passions, ulcérés par le ressentiment, dominés par des affections criminelles : il faudrait que tous ceux qui le récitent, d'accord avec leur propre cœur, d'intelligence avec le cri de leur conscience, n'entendissent plus cette réponse de mort, ce témoignage de réprobation, que le péché a placé au fond de leur cœur.

Mais que dis-je? cette prière faisait dès les premiers siècles partie de la Messe des catéchumènes; et dans sa plus grande sévérité, l'Eglise n'a point interdit aux pénitents la consolation de s'unir au ministre qui la récitait, sans doute afin qu'elle leur servît d'instruction, et leur apprît à quel titre ils pourraient participer un jour à l'oblation de la victime propitiatoire. Il faut donc que tout pécheur qui la récite gémisse des outrages que la gloire de Dieu a éprouvés de sa part, et s'étudie à rétablir la paix que le péché a troublée dans son cœur : il faut qu'il avoue en présence du Seigneur, qu'une volonté perverse et corrompue l'a entraîné dans l'abîme de l'iniquité, et qu'il demande cette volonté droite qui, toujours disposée au bien, fait la volonté de Dieu, et ne cherche qu'à lui plaire, selon cette parole de l'Apôtre : *Aptet vos in omni bono, ut faciatis ejus voluntatem, faciens in vobis quod placeat coram se.* (Hebr., XIII, 21.)

Pour peu que nous y réfléchissions, mes frères, nous conviendrons que l'hommage des pécheurs animés par ces dispositions est peut-être le plus touchant, le plus agréable à Dieu, le plus conforme aux fins de ce sacrifice : cet hommage est uni à ceux des justes qui louent, qui adorent, qui bénissent, qui glorifient, qui rendent des actions de grâces, qui forment un concert digne du Dieu auquel ils s'adressent, des anges qui nous ont donné le signal, de l'Eglise qui le perpétue, de la victime qui applique à cette prière tout son mérite et tout son prix.

Oui, Seigneur, nous vous louons de ce

que votre justice, cédant à votre miséricorde, veut bien éclairer ceux qui dorment à l'ombre de la mort, vivifier ceux qui languissent sous le poids des plus honteuses infirmités ; nous vous louons de ce que vous rapprochez de vous ceux que le péché en avait éloignés pour toujours, et surtout de ce qu'ayant eu horreur de tous les sacrifices qui vous étaient offerts, vous avez pris soin de pourvoir vous-même à l'holocauste : voilà, ô mon Dieu, l'objet de nos louanges ; vous en êtes le principe et la fin.

Nous vous bénissons, et avec vous nous bénissons, nous adorons celui qui vient en votre nom pour être notre prêtre, notre victime, notre roi. Nous adorons le nom qu'il porte de toute éternité, parce qu'il est ineffable. Nous le bénissons sous celui qu'il daigne prendre au milieu de nous, parce qu'il est notre force. Nous bénissons, non le jour de notre naissance (jour de malédiction et d'anathèmes), mais celui de notre régénération, parce qu'il nous a rendus vos enfants, les brebis de votre pâturage, les héritiers de votre royaume, les associés de votre gloire. Il est bien juste que notre bouche exalte et célèbre à jamais l'auteur et la fin de tant de biens : *Benedicimus te*.

Nous vous adorons avec les esprits bienheureux dont nous empruntons le langage ; et quoique votre Fils se soit abaissé au-dessous d'eux en prenant notre nature, nous adorons en lui le Verbe éternel, fait chair dans le temps ; votre image revêtue de la figure du péché ; la splendeur de votre gloire environnée des infirmités de notre nature ; votre sagesse suprême devenue l'objet de la dérision et du mépris. Le profond mystère de son anéantissement ne saurait nous le faire méconnaître, et nos adorations s'adressent à vous, Père tendre, qui avez aimé le monde jusqu'à lui donner votre Fils ; à vous, Fils généreux, qui ne vous êtes livré vous-même que parce que vous l'avez voulu ; et à vous, Esprit de charité, qui allumez le feu de l'amour pur qui va consumer la victime de miséricorde : *Adoramus te*.

Gloire, honneur, empire et puissance au Dieu qui est assis sur le trône de son immensité. Gloire à l'Agneau qui s'immole sur l'autel pour rappeler les morts à la vie ; nous le glorifions maintenant par nos cantiques, et nous formons le désir de le glorifier désormais par nos œuvres jusqu'à ce qu'il nous soit donné de le glorifier un jour dans le séjour du bonheur. Nous le glorifions parce qu'il a vaincu la mort par la mort même, terrassé les puissances infernales par sa croix, lavé nos iniquités dans son sang ; nous le glorifions comme l'auteur de tout bien, le principe de toute grâce, la source de tout mérite : *Glorificamus te*.

Tous ces hommages sont ceux d'un cœur reconnaissant, qui veut égalier l'action de grâces au bienfait ; et quelque ineffables que soient tous ces dons, notre reconnaissance les égale, parce que nous rendons grâces par la victime eucharistique : nous offrons un Dieu à un Dieu, le Saint des

saints à l'Éternel : nous ne craignons pas de voir nos offrandes rejetées, nos actions de grâces méprisées : *Gratias agimus tibi, propter magnam gloriam tuam*.

Vous êtes le Seigneur, le Dieu, le Roi, du ciel, le Père de toutes les créatures, le seul puissant, le seul immortel : *Dominus Deus, Rex cælestis omnipotens*. Et nous allons vous offrir celui à qui vous avez donné l'empire, parce qu'il est Dieu comme vous ; celui que les prophètes ont appelé le Roi de la gloire, parce qu'il règne avec vous ; celui qui partage votre paternité à notre égard, parce qu'il nous a enfantés pour vous sur la croix ; celui dont la puissance, égale à la vôtre, s'étend sur nos cœurs, commande à nos volontés, dispose de nos affections. Il est notre Seigneur, votre Fils unique et éternel, notre Sauveur et votre Prêtre ; il est notre Seigneur, notre victime et la vôtre, votre Fils et notre frère ; et c'est parce qu'il a pris ce nom si capable d'exciter notre confiance, que nous lui parlons sans crainte des péchés que nous avons commis, et dont il se charge : *Qui tollis peccata mundi, miserere nobis*. C'est parce qu'il est notre frère, que nous vous présentons par lui des prières que, sans lui, vous auriez en abomination : *Suscipe deprecationem nostram*. C'est parce qu'il est notre frère que nous osons porter nos regards jusqu'à vous, pour y solliciter les bénédictions de votre miséricorde : *Qui sedes ad dexteram Patris, miserere nobis*. O Jésus ! ô notre frère ! unis à vous par la même nature, que vous avez élevée jusqu'à votre essence, nous ne révérons qu'un seul Saint, nous ne révérons que vous : *Tu solus Sanctus* ; devenus les membres de votre domination, nous n'obéissons qu'à un seul maître, nous ne reconnaissons que votre empire : *Tu solus Dominus* ; source de toute grandeur, principe de toute justice, nous n'adorons que vous : *Tu solus Altissimus*. Divin Sauveur, après nous avoir sanctifiés par votre croix, placez-nous dans ce séjour bienheureux où nous contemplerons l'ineffable Trinité : *In gloria Dei Patris. Amen*.

INSTRUCTION SUR LE *Dominus vobiscum*.

Dominus tecum. (Luc., I, 28.)

Le Seigneur est avec vous.

C'est l'annonce que fit l'ange Gabriel à la très-sainte Vierge ; c'est le souhait que l'Eglise met dans la bouche du prêtre, lorsqu'il s'adresse au peuple ; et dans le ministère qu'il remplit à l'autel, tout le rapproche de celui dont cet esprit céleste fut chargé auprès de la plus sainte des créatures ; comme lui, mes frères, notre ministère nous place entre Dieu et les hommes pour lui présenter leurs vœux, et pour leur manifester ses volontés ; comme lui, nous annonçons que le Verbe auparavant fait chair va devenir nourriture ; que la grâce de l'Esprit-Saint va de nouveau couvrir l'autel, et que nos mains, comme le sein virginal, vont porter celui que les anges adorent. C'est le temps du recueillement et

de la prière que nous croissons, comme Gabriel, pour cette ambassade, puisque c'est avant l'oraison appelée Collecte, que nous adressons ces paroles au peuple : *Que le Seigneur soit avec vous : « Dominus vobiscum. »* Ce peu de mots renferme un grand sens. Accoutumés à les entendre sortir de la bouche du prêtre, et peut-être à lui répondre par habitude, avons-nous jamais médité ce qu'il nous promet de la part de Dieu, ce que nous lui désirons à notre tour ? Entrons donc dans l'explication de cette formule ; nous y joindrons quelques réflexions sur les cérémonies qui l'accompagnent, et nous y reconnaitrons avec respect l'esprit de l'Eglise, qui nous rappelle, par ces pratiques, à toutes les vertus chrétiennes.

L'apôtre saint Paul écrivant aux Ephésiens, et voulant leur donner des témoignages d'une charité vraiment paternelle, leur disait : *Mes frères, que la grâce du Dieu tout-puissant, la charité de Jésus-Christ et la lumière du Saint-Esprit soient avec vous tous : « Gratia Dei omnipotentis, charitas Christi, et communicatio Sancti Spiritus sit cum omnibus vobis. »* (Ephes., VI, 23, 24.) Pouvait-il mieux leur prouver l'intérêt sensible qu'il prenait à leur salut ? N'est-ce pas le même intérêt mutuel qui doit faire dire au prêtre, à l'instant du sacrifice : *Que le Seigneur soit avec vous : « Dominus vobiscum ? »* et par un juste retour, le peuple, en lui répondant, *Et avec votre esprit : « Et cum spiritu tuo, »* n'accomplit-il pas le devoir qu'inspire une religieuse reconnaissance ? Cette prière est, de toutes celles que l'Eglise consacre à ses Offices, la plus usitée, comme la plus utile, quoique la plus négligée. Je dis la plus usitée. Ce n'est pas seulement au milieu de la célébration de nos saints mystères, que l'Eglise emploie cette invocation : elle ne termine pas un Office, que son ministre, avant et après l'oraison qui doit le conclure, ne répète ces paroles. La Messe étant l'acte le plus solennel de son culte, elle les répète plusieurs fois, et les cérémonies dont elle les accompagne sont bien propres à nous en faire prendre l'esprit. Le prêtre se met au milieu de l'autel, il s'incline, et baise la place sur laquelle doit s'offrir le sacrifice ; il se tourne du côté du peuple, et les bras étendus vers lui, il lui souhaite la possession du Seigneur : *Dominus vobiscum.* Or, chacune de ces circonstances a son objet. C'est au milieu de l'autel, qui, à tant d'égards, est de toutes les parties qui le composent, la plus sainte, et celle d'où les grâces coulent avec plus d'abondance ; et c'est comme s'il disait au peuple : De la plénitude de mon cœur, je vous souhaite la plénitude des dons de Dieu : *Dominus vobiscum.* Il s'incline, parce que, destiné à bénir les autres, il a besoin, par son humilité, d'attirer les bénédictions dont il va les rendre participants. Il baise l'autel, figure de Jésus-Christ ; et par cette action, il témoigne qu'il veut, en quelque sorte, puiser dans les fontaines du Sauveur cette eau salutaire qui rejaillit jusqu'à la

vie éternelle. Il se tourne vers le peuple, parce que cette prière est un salut, mais bien plus solide et bien plus sincère que ces souhaits réciproques qu'on se fait dans le monde, puisque les vrais biens en sont l'objet, et que la charité seule en est le principe. Le prêtre étend les bras : ce signe extérieur, qui, dans la société, exprime l'empressement, l'ardeur et l'affection, convient au ministre, qui, dans cette fonction, devient le Père de toute l'assemblée au nom de Jésus-Christ et de son Eglise qu'il présente. Il joint les mains après les avoir étendues, comme pour figurer l'union de la charité, qui de tous nos cœurs n'en fait qu'un seul avec celui de Jésus-Christ, comme il ne fait qu'un corps avec tous les membres qui composent son Eglise.

Cette manière d'adresser cette prière est presque la même dans toute l'Eglise. Quelques congrégations y ajoutent le salut. Quelques ordres religieux, et tous les évêques de l'Occident disent au lieu du *Dominus vobiscum*, ces paroles : *Que la paix soit avec vous : « Pax vobis. »* La réponse est toujours la même de la part du peuple ; mais peu de chrétiens sont à portée de faire attention à cette différence, et tous en ignorent la raison. Cet usage est fondé sur celui qui, dans les premiers siècles, ne permettait qu'aux évêques de dire le *Gloria in excelsis*. Dans ce cantique, la paix est annoncée aux hommes de bonne volonté ; par une suite des expressions de ce cantique, l'évêque souhaite la paix au peuple : *Pax vobis.* Le souhait que fait le prêtre par ces paroles : *Que le Seigneur soit avec vous*, remplit les mêmes vues ; ce qui me conduit à vous montrer, mes frères, combien cette prière est utile.

Elle est utile, soit que nous la séparions de l'oblation du sacrifice, soit que nous la considérons comme une partie des prières qui composent la Messe. Si nous la séparions de la liturgie, que demande le ministre pour le peuple, et le peuple pour le ministre, sinon l'union la plus intime avec Dieu ? *Que le Seigneur soit avec vous*, c'est-à-dire qu'il sanctifie par sa présence tous les lieux que vous fréquentez ; qu'il vous protège, par sa grâce, dans les affaires que vous entreprenez ; qu'il vous défende, qu'il vous garantisse par sa Providence de tous les dangers auxquels vous êtes exposés ; qu'il adoucesse par son onction toutes les adversités que vous éprouvez ; qu'il comble par sa bienveillance tous les désirs que vous formez ; qu'il dissimule par sa patience et pardonne par son indulgence tous les péchés que vous commettez ; qu'il vous prépare, dans sa miséricorde, les vrais biens que vous désirez. *Que le Seigneur soit avec vous*, au milieu des tentations, pour vous en faire triompher ; dans vos incertitudes et dans vos doutes, pour les éclairer et les dissiper ; qu'il vous assiste dans la prospérité, pour en régler l'usage ; dans la pauvreté, pour en adoucir l'amertume ; dans vos travaux, pour vous en assurer le succès ; dans vos pertes,

pour vous en dédommager. Qu'il vous suive dans vos maisons, au milieu de vos familles, et que partout sa protection vous soit sensible, ses grâces abondantes; qu'il soit avec vous comme un père tendre qui aime ses enfants; comme un ami qui guide, qui soulage, qui console celui que son cœur aime; comme un médecin qui prévient le mal et le guérit: et s'il y est quelquefois comme un juge qui condamne, comme un roi qui châtie, que sa miséricorde tempère sa justice, sa clémence sa sévérité. Qu'il soit avec vous, non par cette présence essentielle à sa divinité, qui est commune aux bons et aux méchants, et qui est pour ceux qui en abusent, le signe des plus rigoureux châtimens; mais qu'il y soit d'une présence de bienveillance et de bonté, de cette présence qu'il n'emploie que pour la consolation de ses élus; qu'il soit avec vous, mais surtout qu'il fasse par sa grâce que vous soyez toujours avec lui par l'attention de votre esprit; qu'il s'élève souvent à lui, qu'il s'occupe souvent de lui, qu'il en fasse toujours la fin de ses pensées, de ses projets et de ses vœux. Soyez toujours avec lui par les affections de votre cœur; qu'il n'aime que lui, qu'il ne désire que lui, qu'il ne tende qu'à lui, qu'il lui rapporte tous ses desseins, toutes ses volontés, toutes ses entreprises. Soyez avec lui par l'hommage habituel de votre corps, dont toutes les actions, tous les mouvements, tous les regards, toutes les paroles doivent tendre à sa gloire et à votre salut. Voilà ce que l'Eglise appelle avoir Dieu avec soi: *Dominus vobiscum*.

Mais nous donnerons à cette prière une plus grande étendue, en l'appliquant au sacrifice de nos autels, puisque c'est à cette occasion que nous l'appliquons aujourd'hui. Le prêtre, tourné vers le peuple, lui dit: *Que le Seigneur soit avec vous*; et c'est avant de prier, d'offrir le sacrifice, et d'y participer par la communion, qu'il lui adresse ce langage. Et c'est comme s'il leur disait: Que pendant la prière l'esprit de Dieu repose sur vous, cet esprit de ferveur et de piété, cet esprit de désir et d'humilité, cet esprit de crainte et de confiance, cet esprit de componction et de pénitence qui rend toujours la prière efficace dans ceux sur lesquels il repose.

Il adresse ces paroles avant d'offrir le sacrifice: *Que le Seigneur soit avec vous*, qu'il y soit pour recevoir par nos mains l'hostie de propitiation que nous allons lui offrir; qu'il y soit comme victime, pour donner un prix infini à l'oblation que nous allons faire en son nom; qu'il y soit comme notre Pontife, pour unir nos vœux à ses mérites, et pour effacer, par la promptitude de son obéissance, la multitude de nos révoltes; par la sincérité de ses hommages, l'hypocrisie de nos œuvres; par la sainteté de sa nature, la corruption de la nôtre. Enfin, ces paroles précèdent la communion: *Que le Seigneur soit avec vous*, dans ce moment où il désire lui-même avec tant d'ardeur de s'unir à vous, où il fait ses délices

d'habiter avec vous; qu'il soit spécialement avec vous qui participez réellement à ce pain sacré; mais qu'il y soit d'une manière permanente et durable: qu'il y soit non-seulement par la présence de sa chair, de son âme, de sa divinité; qu'il y soit encore par l'accroissement de votre foi, l'affermissement de votre espérance, les ardeurs vivifiantes de sa charité; qu'il y soit pour être votre pain quotidien, votre viatique habituel, votre conseil journalier. Et vous à qui des imperfections multipliées, et peut-être des désordres scandaleux interdisent la participation à ce sacrement, qu'il y soit du moins par les désirs qu'il formera en vous, par la détestation qu'il vous inspirera du péché, par la volonté qu'il établira en vous de le détruire et de l'expier.

Je n'ai pas besoin de vous avertir que la réponse que le peuple fait au prêtre renferme les mêmes vœux, et de plus étendus encore: car plus son état est saint, ses obligations redoutables, ses devoirs multipliés, et plus ces paroles: *Et avec votre esprit: Et cum spiritu tuo*, renferment d'objets de prières. Le peuple ne répond point: «*Et avec vous*,» mais: *Avec votre esprit*, parce que, dit un auteur du ix^e siècle, tout est mystérieux et spirituel dans la fonction qu'il va remplir, et que son cœur ne peut être pénétré de la grandeur de son ministère, qu'autant que son esprit s'applique à réfléchir sur les grandes vérités que lui présentent les prières qu'il va réciter. Avouons que, jusqu'à présent, cette formule ne nous avait pas paru aussi importante qu'elle l'est en effet, et qu'il est pour vous et pour nous de la plus grande utilité d'en bien connaître le sens.

Je dis, utile pour vous. Lorsque vous nous entendrez à l'autel vous adresser ces paroles, vous rendrez sans doute assez de justice à notre amour pour vous persuader que tout occupé des besoins de vos âmes, nos vœux tendent à faire descendre sur vous l'Esprit sanctificateur, l'Esprit consolateur; que, dans ce peu de paroles, nous comprenons tous vos besoins, nous renfermons tous les désirs légitimes de vos cœurs, nous réunissons tout ce que les rapports de notre ministère nous découvrent être nécessaire à votre bonheur.

Je dis, utile pour nous, si vous entrez dans le sens des paroles qui l'expriment, si ce ne sont jamais vos lèvres seules qui nous répondent. Demandez pour nous cette foi vive qui croit tout ce qu'elle enseigne, ce zèle ardent qui se sanctifie pour le salut des peuples, cette patience invincible qui ne se rebute jamais des contre-temps et des épreuves, cette douceur inaltérable qui ne s'aigrit point des mépris et des rebuts, cette charité compatissante qui ne voit jamais le malheur des autres sans en partager l'amertume. Ah! mes frères, que Dieu se montre véritablement avec vous et avec notre esprit: avec vous par la sainteté de vos mœurs, par la sagesse de vos démarches, par la paix qui règne entre vous; qu'il se montre avec notre

esprit, par le succès de notre ministère, par l'onction de nos paroles, par les fruits de nos exhortations, par la douceur des consolations qu'il vous présentera par notre bouche; en un mot, que Dieu soit avec nous dans le temps, pour nous rendre dignes d'être avec lui durant l'éternité bienheureuse. Ainsi soit-il.

SUR L'ORAISON APPELÉE COLLECTE.

Ubi sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum. (Math., XVIII, 20.)

En quelquelieu que se trouvent deux ou trois personnes assemblées en mon nom, je suis au milieu d'elles.

Jésus-Christ est au milieu de nous toutes les fois que la charité nous unit et que la piété nous rassemble; il y est toujours par la présence de son esprit, par l'attention de sa miséricorde, par les mérites de ses souffrances et de ses œuvres. Il est au milieu de nous, non-seulement lorsque toute son Eglise est assemblée pour célébrer les importantes solennités qu'une même foi rend précieuses à tous ceux qui la composent, mais il est présent dans chacune de nos assemblées particulières, au milieu du troupeau le moins nombreux, comme au milieu du temple le plus vaste et le plus fréquenté; dans les jours les moins solennels, comme dans les grands jours de fêtes; et le ministre réduit à un seul assistant, est aussi certain de jouir de cette présence réelle, que le pontife environné d'une foule de lévites et de fidèles. Deux ou trois réunis en son nom suffisent pour intéresser sa miséricorde : *Ubi sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum.*

J'ai cru trouver dans ce texte, mes frères, l'explication du mot *Collecte*, par lequel l'Eglise désigne la prière qui termine la préparation au saint Sacrifice, quoique plusieurs autres lui donnent une autre étymologie. Celle-ci, adoptée par le plus grand nombre, m'a paru plus propre à nous exprimer l'objet de cette prière, de laquelle, avant d'en méditer l'esprit, nous allons établir l'origine, et l'usage que l'Eglise en fait dans les différents temps.

Cette prière est connue dans les plus anciennes Liturgies, sous les noms d'*Oraison*, de *Bénédiction*, de *Collecte* et de *Sommaire*. Elle est appelée *Oraison*, parce que c'est la première des prières que le prêtre fait à haute voix pour les assistants, et celle dans laquelle ils s'unissent à lui pour demander les grâces les plus propres à leurs besoins. Il a été des temps où l'Eglise laissait au pontife le soin d'en choisir l'objet et d'en dicter les expressions : alors il demandait, sans être aidé par aucune formule, tout ce qu'il croyait le plus convenable aux besoins de son peuple. De là sans doute s'est établi l'usage de faire des *Collectes* pour tous les besoins particuliers, et d'y comprendre même ces calamités qui ne portent que sur les besoins temporels.

On nomme cette prière *Bénédiction*, parce qu'elle est destinée à solliciter sur le peuple

les grâces qui peuvent répandre la bénédiction sur toutes ses entreprises, sur toutes ses démarches, sur tous ses biens temporels et spirituels. De là sans doute l'usage de la dire les mains levées vers le ciel, et étendues, pour marquer que c'est de Dieu seul que vient la bénédiction. Les anciennes Eglises tenaient à l'usage d'étendre les mains en forme de croix, pour rappeler aux fidèles que celui qui a attaché au bois de son supplice la malédiction prononcée contre nous, a mérité, en échange, les bénédictions les plus abondantes. Elle est appelée *Collecte*, qui veut dire *assemblée*, parce qu'elle est la prière commune au prêtre et aux assistants, commune à toutes les Eglises du monde entier; de sorte que ce qu'un prêtre dit à Dieu dans une partie du monde, est ratifié par l'Eglise universelle. De là la défense expresse faite par plusieurs conciles généraux, de réciter aucune de ces prières sans qu'elles eussent été approuvées par l'évêque; afin qu'un zèle peu éclairé, une piété peu instruite, n'introduisît jamais des prières indignes d'être avouées par l'Eglise.

Elle était enfin connue sous le nom de *Sommaire* ou *Abrégé*, parce que cette prière est fort courte, et réunit, dans un petit nombre de paroles, les grâces les plus nécessaires. Cette formule n'est, selon la remarque de plusieurs savants, qu'un extrait des sentiments qui doivent occuper les fidèles : et nous ne saurions trop inviter les personnes à qui le Seigneur accorde le don de prier de cœur et d'esprit, de prendre ces prières pour la matière de quelques-unes de leurs oraisons. L'Eglise y exprime en peu de mots de grandes vérités à méditer, et y représente les objets des demandes les plus importantes et les plus utiles.

Avant de les commencer, le prêtre a toujours soin d'avertir les fidèles par ces paroles : *Prions : « Oremus ; »* pour leur faire comprendre que cette prière ne lui est pas personnelle, privativement au resto de l'assemblée; que c'est en vain qu'il lève les mains, si chaque fidèle ne se fait pas un devoir d'élever son cœur; que, placé comme Moïse sur la montagne sainte, pour protéger le peuple qui combat dans la plaine, le succès du combat ne dépend pas moins de l'attention de chaque fidèle à lui soutenir les bras par l'union de leurs prières, que du courage avec lequel ils résisteront au prince des Amalécites, c'est-à-dire l'ennemi de leur salut.

Ces collectes se multiplient et se varient selon les circonstances et les solennités : communément, aux jours de pénitence, le prêtre en dit un plus grand nombre; quelques-unes même des formules remontent, pour leur antiquité, jusqu'au premier temps de l'Eglise; celles surtout qu'elle fait dire le vendredi-saint, et dont l'objet est d'attirer sur les catéchumènes, sur les hérétiques, les schismatiques, les Juifs et les gentils, les grâces qui peuvent opérer leur changement, sont, au rapport d'Origène et des premiers auteurs ecclésiastiques, de tradition

apostolique, et, en cela, dignes de nos respects les plus profonds, et propres à exciter dans nos cœurs la dévotion la plus tendre et la plus solide.

Autrefois, elles s'adressaient toutes à la personne du Père, parce que c'est le sacrifice du Fils qui va s'offrir; que c'est en lui et par lui que s'adresse toute prière, et surtout celles qui composent la Liturgie; ou plutôt, que c'est lui-même qui, chargé de toutes nos dettes, se charge aussi de présenter toutes nos supplications et tous nos vœux. L'Eglise a varié sur ce point de discipline; et, selon les différentes solennités, elle adresse des prières qui ont pour objet particulier celle des trois Personnes divines qui est spécialement l'objet de son invocation dans cette fête.

Elles sont toutes terminées par une conclusion qui prouve la foi de l'Eglise sur le mystère d'un Dieu en trois personnes, et sa confiance dans les mérites de Jésus-Christ, puisque c'est toujours par Jésus-Christ, qui vit et règne avec le Père, dans l'unité du Saint-Esprit, qu'elle finit sa Collecte. L'égalité des personnes y est désignée, puisque tantôt c'est le Père qu'on invoque par son Fils, quelquefois le Fils qu'on supplie avec le Père, dans l'unité du Saint-Esprit; et toujours le même culte, la même adoration, la même confiance : les mêmes grâces sont demandées au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit, comme au seul et unique principe de tout don parfait.

Si l'Eglise multiplie les Collectes aux jours de pénitence, elle les restreint à une seule aux jours de grande solennité, pour engager les fidèles à ne se point détourner de l'objet qui doit les occuper dans les fêtes importantes : et comme tous nos mystères, quelque différents qu'ils paraissent par les objets qu'ils nous présentent, se rapportent à une seule et même fin, la gloire de Dieu et notre salut; l'Eglise veut que nous comprenions que c'est demander tout à Dieu, que de lui demander l'application du mystère qu'elle célèbre, et que tout ce qui nous est nécessaire est renfermé dans le fruit de ce mystère.

L'Eglise a consacré des Collectes pour les fêtes des saints; elles sont une demande relative aux principales vertus qui ont distingué ces amis de Dieu, et pour nous un engagement à l'imitation de ces vertus principales; mais elle a bien soin de nous faire apercevoir la différence essentielle que la foi lui fait mettre entre le saint qu'elle honore et le Dieu qu'elle invoque. Ici le saint est désigné sous le nom de serviteur, et Dieu est supplié sous le nom de Seigneur et de Maître : *Te, Domine, deprecamur.*

Pour rendre nos supplications plus vives et plus humbles, l'Eglise nous avertit, dans certains jours, de fléchir les genoux : *Flectamus genua.* Le ministre garde un instant le silence, pour laisser aux assistants le temps de se recueillir et de s'exciter à la ferveur; ensuite il les avertit ou les fait avertir par le diacre de se lever : *Levate.*

Cet usage, réservé aux jours de pénitence, rappelle les chrétiens à ce sentiment de componction et de douleur qui doit accompagner nos prières, et à cette intention intérieure qui fait passer la prière des lèvres au cœur, et qui peut seule rendre l'oraison agréable à celui qui veut être adoré en esprit et en vérité. Ajoutons à ces différentes notions quelques réflexions qui nous apprennent ce que nous devons penser de la prière appelée Collecte, et des dispositions avec lesquelles nous devons la dire pour la réciter avec fruit; et ne craignons pas, mes frères, de trop insister sur un objet qui tient un rang si distingué parmi les saints exercices auxquels l'Eglise nous applique.

La prière nous est souvent représentée comme une sainte violence que nous faisons au Ciel : elle est figurée dans l'Ecriture par l'instance que fit Jacob à l'ange qui, pendant le sommeil, avait lutté contre lui. *Je ne vous quitterai pas,* lui dit-il. *que vous ne m'ayez donné votre bénédiction.* (Gen., XXXII, 26.) Le véritable Jacob est à notre tête, lorsque nous assistons au sacrifice de la Messe. Jésus-Christ, réellement présent sous les espèces eucharistiques, visiblement présent, en quelque sorte, dans son ministère qui nous le représente, va lutter pour nous contre les puissances infernales, contre l'ange des ténèbres. C'est là le moment de demander à Dieu, par Jésus-Christ, qu'il ne s'éloigne pas de nous sans répandre sur son peuple ses abondantes bénédictions : et que ce moment est favorable pour lui faire les plus vives instances, puisque nous allons lui offrir l'objet de ses complaisances et de ses éternelles bénédictions ! Ce n'est point ici la prière d'un seul juste ou de quelques justes réunis, c'est la prière de tous les justes, de tous les temps et de tous les lieux, présentée par celui qui est le principe de leur justice.

Rien ne nous figure mieux la charité qui unit les fidèles, que cette prière. Les demandes y sont communes; et si quelquefois l'Eglise porte la descendence jusqu'à permettre que ses ministres offrent le saint sacrifice pour des besoins particuliers et à l'intention spéciale de celui qui fait l'offrande, elle en fait par la Collecte un objet général; de sorte que tous ceux qui assistent au sacrifice, prennent part à la supplication particulière, comme si elle leur était propre et personnelle; et il est important de ne point négliger cette réflexion, par rapport aux Messes qui se célèbrent pour ceux de nos frères qui sont morts dans la grâce de Jésus-Christ. Bannissons donc de nos esprits, mes frères, et encore plus de nos cœurs, ce coupable égoïsme qui porte quelquefois les fidèles à contredire aux usages autorisés par l'Eglise. Les uns voudraient que les prières offertes pour les morts n'énonçassent jamais de distinction et de réserve, de sorte que le ministre ne fit jamais de prières particulières pour ceux qui sont recommandés d'une manière spéciale : les autres, tout

occupés de ceux qui ont excité leurs regrets, croiraient les prières qu'ils font réciter, inutiles pour le repos de leurs parents, si tout, et dans l'ordre des sacrifices, et dans la couleur des ornements, n'annonçait l'intention qu'ils ont désignée. Les uns et les autres se trompent : les premiers, parce qu'ils s'écartent de cette charité compatissante qui engage l'Eglise à partager l'affliction de chacun de ses enfants ; les autres, parce qu'ils s'éloignent de cette charité universelle qui regarde les biens et les maux comme communs entre tous les membres qui composent le corps mystique de Jésus-Christ. Les plus sages sont ceux qui, de quelque manière que la Messe soit célébrée, quelque ordre, quelque formule que suive le prêtre, s'appliquent à s'unir à l'intention de l'Eglise qui offre la victime du salut, immolée pour chacun de nous, comme pour tous les chrétiens.

Ces réflexions nous conduisent aux dispositions qui doivent accompagner la récitation de la Collecte. Je ne m'étendrai pas beaucoup sur cet objet ; je ne ferais que répéter, à bien des égards, ce que j'ai déjà dit des dispositions qui doivent accompagner nos prières, et singulièrement celles que l'Eglise a consacrées dans sa Liturgie. Une religieuse attention aux paroles qui les composent, une parfaite union aux sentiments que ces paroles expriment, une ferme confiance en celui à qui ces paroles s'adressent, une foi vive en Jésus-Christ par qui nos prières sont offertes, une juste douleur des fautes dont ces prières demandent l'abolition, une ferme résolution de pratiquer les vertus qu'elles nous font entrevoir ; voilà les dispositions essentielles qui peuvent donner du prix à cette supplication : mais surtout, une tendre charité pour nos frères, qui prient pour nous-mêmes, comme nous prions pour eux, doit animer nos cœurs, si nous voulons répondre à l'attention de l'Eglise, bien indiquée par le mot même dont elle se sert pour désigner cette formule. Qu'elle soit donc vraiment une Collecte pour nous, en nous unissant par les liens d'une charité que rien ne puisse rompre ; et concluons qu'il importe infiniment aux chrétiens de porter à cette prière un cœur bien préparé, puisque cette partie de la Messe, quoique la plus courte, est une des plus intéressantes pour notre foi.

Si les apôtres, jaloux en quelque sorte, de ce que le saint Précurseur avait appris à ses disciples à prier, demandèrent à Jésus-Christ la même grâce ; nous qui éprouvons tant de tiédeur dans les prières que nous adressons au Seigneur, ne devons-nous pas lui dire avec instance : *Apprenez-nous à prier : « Doce nos orare? »* (Luc., XI, 1.) Ah! Seigneur, nous ne vous demandons pas de nous dicter des formules qui renferment les objets de nos prières : l'Eglise nous en présente un très-grand nombre ; et vous nous en donnez vous-même une seule qui les renferme toutes : mais nous vous demandons de nous apprendre à prier comme vous

le faites sans cesse, vous qui êtes le perpétuel intercesseur : *Perpetuus intercessor*. Faites-nous prier avec vous, c'est-à-dire avec cet esprit d'humilité, d'anéantissement et de charité, qui nous assure l'effet de nos prières ; faites-nous prier par vous, c'est-à-dire avec cette plénitude de mérites que Dieu ne rejettera jamais dans le temps, et qu'il couronnera certainement dans l'éternité. Ainsi soit il.

SUR L'AMEN QUI TERMINE LA COLLECTE.

Quatuor animalia dicebant : Amen. (Apoc., V, 11.)
Les quatre animaux disaient : Amen.

Cet Amen, mes frères, est la conclusion de ce cantique nouveau que le disciple bien-aimé entendit chanter dans le ciel au pied du trône de l'Eternel et de l'autel de l'Agneau ; c'est par lui que se terminent toutes les bénédictions, toutes les prières, tous les hommages que rendent à Celui qui était, qui est, et qui doit venir, les vingt-quatre vieillards qui environnent le trône, les quatre animaux qui se prosternent en présence de l'Agneau, les milliers d'anges qui l'adorent, et la multitude innombrable d'hommes de toute nation, de toute tribu, qui forment la cour du Roi de gloire. Est-il étonnant que l'Eglise, toujours occupée du bonheur que Dieu nous destine, accoutume ses enfants à répéter cet Amen, ce consolant Amen qui, dans le ciel, signifiera et la plénitude de gloire qui sera rendue à Dieu, et la plénitude de joie qui environne ses élus, et la plénitude de reconnaissance qui pénétrera nos cœurs ? Il m'a paru bien juste, mes frères, de consacrer une instruction tout entière à vous parler de cet Amen de l'exil, qui n'est que l'ombre de celui de l'éternité ; mais qui, s'il était chanté de notre part avec une foi bien vive, un désir bien ardent, une volonté bien sincère, opérerait déjà en nous les prémices de cette paix qu'il nous présage pour le siècle des siècles. Ouvrez donc vos cœurs ; car c'est au cœur que je veux parler, en insistant sur cette mystérieuse parole.

Amen est un mot hébreu qui signifie, selon les circonstances où on l'applique, ou un acquiescement à une vérité connue, ou un consentement à un précepte donné, ou le désir de voir l'accomplissement des promesses qui nous sont faites : il est des circonstances dans l'Ecriture où il a ces différentes significations ; il en est d'autres où il les réunit toutes trois. Quand Moïse annonce à Israël les bénédictions ou les malédictions que Dieu a prononcées sur son peuple, selon les dispositions de fidélité ou de révolte, de reconnaissance ou d'ingratitude qu'il montrera dans la suite des temps, l'Amen que le peuple répond à chacune des malédictions du Livre de la loi est un aveu de toutes les vérités qui y sont contenues une acceptation de tous les anathèmes qui y sont détaillés, une soumission à tous les préceptes qui y sont énoncés. Ce mot, très-souvent usité à la

fin des prières de l'Eglise, doit avoir la même signification, et c'est la prière qui le précède qui doit en déterminer le sens. Quelquefois l'Eglise demande la pratique de quelque vertu, et alors *Amen* est une promesse d'y conformer sa conduite et ses mœurs. Quelquefois l'Eglise demande l'abolition de nos fautes, la délivrance de nos chaînes, la sanctification de nos âmes; et *Amen* est un souhait pour obtenir l'accomplissement de cette heureuse révolution. Souvent c'est un acte de foi; et c'est pour cela que la récitation des différentes formules de notre foi se termine toujours par *Amen*. Qu'il est donc à craindre que ce mot, qui est si souvent dans notre bouche, ne passe point jusqu'à notre cœur! Qu'il est à craindre surtout qu'il ne soit un jour contre nous un témoin qui dépose et sur la modicité de notre foi, et sur la longueur de nos prières, et sur l'injustice de nos œuvres! Qu'il est à craindre que nous n'entendions sortir de la bouche de notre Juge ces terribles paroles : *Je vous condamne sur votre propre témoignage, mauvais serviteur : « Ex ore tuo te judico, serve nequam ! »* (Luc., XIX, 22.) Et ce malheur ne peut se prévenir que par une attention journalière au sens que porte cette parole, et une fidélité habituelle aux devoirs qu'elle nous prescrit.

Rendons-nous donc attentifs, mes frères, aux trois différents sens que renferme cette courte formule : elle est quelquefois un acquiescement à la vérité; et dans ce sens, *Amen* signifie : Cela est vrai, je le crois, je le professe; mais je dois le faire d'une foi bien simple qui ne raisonne pas, d'une foi bien ferme qui ne chancelle pas, d'une foi bien humble qui n'approfondit pas, d'une foi lumineuse qui ne néglige pas de s'instruire des vérités qu'elle professe, d'une foi vivante qui ne les dément pas par des œuvres indignes de ces vérités. *Amen* : je crois tout ce que l'Eglise croit et enseigne; les vérités spéculatives comme les vérités pratiques; celles qui éprouvent ma raison, comme celles qu'elle adopte; les vérités consolantes, comme les vérités terribles; celles qui sont obscures, comme celles dont Dieu m'accorde l'intelligence; celles qui regardent le temps présent, comme celles qui n'auront leur développement que dans l'éternité. *Amen* : je crois sur la parole de Dieu, qui ne peut et ne veut pas me tromper; sur le témoignage de son Eglise, qu'il assiste toujours de son esprit; sur l'enseignement des pasteurs qui, unis au chef visible qui est le Pape, me représentent le chef invisible qui est Jésus-Christ, en qui seul se trouve la voie, la vérité et la vie. *Amen* : je crois malgré le cri d'une nature corrompue, malgré les clameurs de l'hérésie, du schisme, de l'incrédulité et du libertinage; et je rejette de toute la plénitude de mon cœur les spécieux sophisme d'une philosophie antichrétienne, dont les documents et la morale ne s'accordent jamais avec les dogmes de ma foi. *Amen* : je crois non-seulement de cette foi de l'esprit qui consent

aux vérités connues, mais de cette foi du cœur qui les aime, mais de cette foi extérieure et sensible qui les pratique; puisque cet *Amen*, que je dis comme un témoignage de ma croyance, est aussi un consentement à tous les préceptes que Dieu me fait intimer par son Eglise, c'est-à-dire que je promets solennellement de me conformer aux volontés de Dieu, à mesure qu'il me les fera connaître : aux volontés de sa sagesse, en m'assujettissant à toutes les règles qu'elle me prescrit, à tous les devoirs qu'elle m'impose, à tous les événements qui entrent dans l'ordre de cette divine sagesse; aux vues de sa providence, en me soumettant aux privations qu'elle me fait éprouver; aux décrets de sa justice, en acceptant les peines qu'elle m'inflige, les châtimens qu'elle croit devoir exercer contre moi. Cet *Amen* est donc souvent pour les pécheurs un consentement à la pénitence qu'ils doivent embrasser; et il suppose une détestation parfaite de leurs fautes. Il est pour les justes une acceptation de ces peines spirituelles, de ces perplexités pénibles, de cette espèce d'abandon momentané dont Dieu se sert pour éprouver leur fidélité.

Rien ne doit coûter, rien ne doit rebuter un chrétien qui fait cette prière de toute la plénitude de son cœur, puisque Dieu ne fait rien qu'il n'ait demandé, ne lui impose aucune loi qu'il ne s'y soit soumis, ne lui ménage aucune tribulation qu'il ne l'ait acceptée, ne lui présente aucune vertu qu'il n'ait formé la résolution de la pratiquer. Oui, tous les actes des vertus chrétiennes sont renfermés dans cette courte expression : ceux de la foi, puisque cette prière est un acte de soumission aux vérités révélées; ceux de l'espérance, puisque cet *Amen* demande et attend tous les biens promis; ceux de la charité, puisque ce mot renferme la volonté de plaire à Dieu; ceux de l'humilité, puisque cet *Amen* désigne le renoncement à sa volonté propre, qui est l'acte le plus méritoire de cette vertu; ceux de l'amour fraternel, puisque ce cri uniforme qui est celui de tous les chrétiens, les rappelle aux sentiments d'union et de paix, et qu'un chrétien qui dit sincèrement *Amen*, n'a plus d'attache à ses intérêts propres, et, par conséquent, plus d'occasion de discussion et de querelle.

Ah! mes frères, que l'Eglise de la terre nous figurerait d'une manière bien sensible celle du ciel, si, en chantant les mêmes cantiques, nous les chantions dans le même esprit! Les anges, les élus et les saints, chacun dans l'ordre qui leur est prescrit par la divine sagesse, chantent ce perpétuel *Amen*; et jamais il ne s'élève entre eux de dispute sur les prééminences et sur les rangs; jamais leur cœur n'est ulcéré par l'envie; jamais leur paix n'est altérée par le droit qu'ont leurs cohéritiers au même bonheur. Jamais cet *Amen* n'est démenti dans leur cœur par la froideur de l'indifférence à l'égard de Dieu, par l'aigreur de la haine envers leurs semblables, par les nuages de

l'amour et de la complaisance en eux-mêmes : et nous, perpétuellement en contradiction, nous demandons la gloire de Dieu, et nous voulons notre propre gloire ! nous sollicitons son indulgence, et nous ne l'accordons à personne ! Nous disons *Amen* à tout ce que l'Eglise demande et promet en notre nom, et nous n'en suivons pas moins la perversité de nos volontés et de nos désirs !

Qu'est-ce que l'*Amen* de l'hypocrite ? Un hommage apparent, un acte de représentation, où il avoue tout ce que son cœur ne croit pas, où il adopte tout ce que son cœur n'approuve pas, où il promet tout ce que ses œuvres n'accompliront pas.

Qu'est-ce que l'*Amen* de l'avare ? Une demande des biens du ciel, que son cœur ne voudrait pas échanger contre les biens de la terre ; une promesse d'abnégation, dont sa cupidité appelle au tribunal de son cœur.

Qu'est-ce que l'*Amen* de l'ambitieux ? Un hommage rendu à l'humilité de Jésus-Christ, dont les opprobres le révoltent, dont les maximes le contredisent : aussi les sacrifie-t-il à l'idole de sa futile grandeur.

Qu'est-ce que l'*Amen* du vindicatif ? La plus outrageante des ironies : Que Dieu me pardonne, pourvu que je sois dispensé de le faire ; qu'il oublie mes offenses, et me laisse la liberté de poursuivre celles qui me sont faites. Ce détail est plus que suffisant pour vous prouver, mes frères, que si cette parole est pleine de sens pour un chrétien qui la médite, elle est une continuelle condamnation pour celui qui ose la démentir.

Je considère enfin l'*Amen* comme un désir, une demande de tout ce qui nous est promis. Le Prophète Roi, dans un de ses *Psaumes*, où les grandeurs de Jésus-Christ, l'établissement de son Eglise et la durée de son règne sont détaillés, termine cette belle peinture par ces paroles : *Fiat ! fiat !* (*Psal.* LXXI, 19.) Expression qui répond parfaitement à celle que nous expliquons aujourd'hui ; c'est-à-dire que, comme lui, en disant *Amen* à tout ce que l'Eglise nous promet, à tout ce qu'elle demande pour nous, nous formons avec elle les désirs les plus ardents de voir ses prières exaucées. Si cet *Amen* était toujours dit de notre part avec une vive ardeur, nous mériterions le témoignage que l'Esprit-Saint rend au prophète Daniel, lorsqu'il l'appelle *un homme de désir* : « *Vir desideriorum* (*Dan.*, IX, 23) : » mais pour que ce sentiment accompagne cette prière, pour qu'un chrétien puisse dire avec vérité, Ainsi soit-il, il faut que son cœur soit vide de toute affection terrestre, et plein de l'amour des biens célestes ; il faut, quand il prononce ces paroles, que sa conversation soit vraiment dans les cieux ; que son cœur, inséparable du trésor qui lui est préparé, évite avec soin tout ce qui peut le rappeler à la terre, et le courber vers les biens de ce monde ; il faut que la prière soit son exercice continu, puisqu'elle est comparée aux ailes qui peuvent nous élever jus qu'au trône de

l'Éternel ; il faut que la lecture, la méditation des vérités du saint soit sa nourriture journalière, puisque nous n'en aurons pas d'autre dans le séjour de la gloire ; il faut que l'*Amen* soit toujours sur ses lèvres, toujours présent à son esprit, toujours gravé dans son cœur. Qu'ils soient rares ces chrétiens qu'une foi aussi vive rend par avance les habitants du ciel, et qui, selon l'expression d'un Père, ne touchent que des pieds à la terre, tandis que leur tête atteint déjà le séjour de l'éternité !

Où, mes frères, je me représente l'*Amen* que l'Eglise nous fait si souvent chanter, comme un cri de victoire, comme un signe qui caractérise ses enfants. Cet *Amen* gravé dans le cœur n'est-il pas, en quelque sorte, le *Tau* auquel Dieu reconnaîtra ceux qui lui appartiennent ?

Mais Seigneur, qu'est-ce que l'*Amen* de cette vallée de larmes, en comparaison de celui de l'éternité ? Est-ce vraiment un cantique d'allégresse ? Hé ! comment sur le bord des fleuves de Babylone, éloignés de notre patrie, pourrions-nous chanter les cantiques du Seigneur ? Non, mon Dieu : semblables à votre peuple (*Psal.* CXXXVI, 1, 2), nous suspendons nos instruments de musique, jusqu'à ce que nous puissions nous en servir dans votre royaume ; et l'*Amen* que nous disons ici-bas n'exprime que notre attente et nos vœux. Oh ! qu'il est bien différent de celui que l'on chante dans l'éternité ! Rien ne limite nos vœux, rien ne borne nos espérances : jouir sans crainte, posséder sans fin, dire sans cesse, *Bénédiction, honneur, gloire et puissance dans les siècles des siècles, à Celui qui est assis sur le trône, et à l'Agneau qui est immolé sur l'autel* (*Apoc.*, V, 13) ; voilà l'objet de tous les *Amen* que nous disons ici-bas, et le sujet de tous ceux que nous répéterons dans l'éternité : *Amen, Amen, Amen !*

SUR L'ÉPITRE.

Attende lectioni : hæc meditare, in his esto, ut profectus tuus manifestus sit omnibus. (*1 Tim.*, IV, 15-16.)

Faites attention à la lecture, méditez les vérités qu'elle renferme, afin que votre avancement soit sensible à tous ceux qui vous connaissent.

C'est ici l'avis particulier que l'apôtre saint Paul donne à Timothée son disciple ; et ce devoir qu'il lui impose, est celui de tous les ministres que Dieu destine à l'instruction des peuples : mais il n'est pas tellement présent aux prêtres que les simples fidèles ne doivent s'en faire l'application, et s'y conformer, puisque les divines Écritures et les saintes lectures sont la voie la plus commune par laquelle Dieu nous transmet la vérité. La parole de Dieu n'est pas moins respectable, mes frères, quand elle est offerte à nos yeux, que quand elle frappe nos oreilles. Ce genre d'instruction, moins utile sans doute que celui que nous trouvons dans le ministère de la parole, a cependant son avantage particulier. Cet

avantage est renfermé dans les expressions de mon texte : Méditez les vérités que l'Écriture renferme, et appliquez-les à votre avancement : *Meditare, in his esto*. La vérité nous est présentée dans les chaires chrétiennes d'une manière si succincte et si rapide, que l'oubli en peut effacer bientôt l'impression : dans de saintes lectures faites avec réflexion, elle s'offre à nous d'une manière plus solide et plus durable. Ce que l'Apôtre nous dit de la lecture en général, je vais l'appliquer à celle que l'Église fait à la Messe.

Nous passons à la seconde partie de la liturgie, que j'appellerai la partie de l'instruction, parce que l'Église semble s'y être appliquée plus particulièrement à éclairer et fortifier notre foi dans les différents objets qui la composent. L'Épître va fixer aujourd'hui notre attention : et cet usage nous fournira des réflexions qui peut-être, mes frères, vous ont échappé jusqu'à ce jour.

La coutume de lire dans les assemblées les objets relatifs à la religion, paraît tellement attachée à la religion même, qu'il n'est pas de secte qui ne s'y conforme avec la plus scrupuleuse attention. C'est un des plus puissants moyens qui soient donnés à l'homme de perpétuer les dogmes reçus, soit que ces dogmes soient fondés sur la vérité, soit qu'ils n'aient que l'erreur pour appui. Les ennemis de notre foi sont peut-être, hélas ! plus religieux que nous-mêmes à observer cet usage. Les insensés disciples de Mahomet lisent, méditent, apprennent et observent les ridicules cérémonies de l'*Alcoran* avec plus d'attention, de fidélité et de respect que nous n'en montrons pour l'Évangile et les écrits des saints apôtres.

Les Juifs réunis dans les synagogues au jour du sabbat, commençaient toujours les exercices observés dans ces assemblées, par une lecture d'une partie de la loi ou des prophètes : et nous pourrions dire, à la honte d'un très-grand nombre de chrétiens, que les plus simples et les plus bornés d'entre eux savaient beaucoup mieux les dogmes, les cérémonies et les préceptes établis par Moïse, que nous ne possédons, pour la plupart, la sublime doctrine de Jésus-Christ. Cette pratique, loin de s'abolir lors de la destruction de la religion judaïque, fut en quelque sorte le seul usage que l'Église retint de ce culte tout extérieur et sensible ; et Tertullien en parle comme du plus ancien et du plus précieux de tous les usages. Cette lecture se faisait dans son temps, comme elle se fait maintenant, au commencement de l'assemblée ; et on la regardait dès lors, ainsi qu'on le fait à présent, comme la plus sainte et la plus utile préparation au redoutable sacrifice.

On l'appelait *épître*, comme on l'appelle aujourd'hui, ce qui signifie la même chose que *lettre*, parce qu'elle était presque toujours tirée des Lettres que les apôtres écrivaient aux fidèles qui étaient plus spéciale-

ment l'objet de leur ministère ; et sous ce point de vue, nous devons les envisager nous-mêmes comme des lettres qui nous sont adressées, comme les instructions pastorales de nos premiers évêques, comme les avis paternels de ceux que Dieu a établis pour être les colonnes de la vérité et les lumières des fidèles.

Souvent on ne donnait point à cette lecture d'autre nom que celui de l'Apôtre ; et saint Paul était désigné sous ce nom, parce que ses Épîtres, plus nombreuses, plus étendues, plus savantes, plus détaillées que celles des autres, étaient et sont plus souvent l'objet de cette lecture. Ce n'est pas que l'Église négligeât de faire lire aux premiers fidèles les livres de l'Ancien Testament : comme les vérités qu'ils renferment conduisent à celles du Nouveau, les premiers pontifes avaient soin de rappeler souvent les chrétiens à la figure, pour leur faire mieux sentir tout le prix de la réalité. L'Église profitait, comme elle fait maintenant, des solennités qui ont pour objet les plus grands mystères, afin de les rendre attentifs aux ombres et aux prophéties qui avaient annoncé ces merveilles : et quelle consolation pour les premiers chrétiens, qui touchaient de si près aux jours où s'étaient accomplis ces mystères, de voir que tout ce qui s'était opéré sous leurs yeux avait été prédit de la manière la plus claire et la plus précise ! C'est pour cela que l'Apôtre les avertit que tout ce qui a été écrit, l'a été pour leur instruction.

L'Église changeait quelquefois la matière de cette lecture, selon les circonstances et les événements. Elle substituait souvent, dans les premiers siècles, à la lecture de l'Écriture sainte, le détail des actions, des combats et de la mort de ses martyrs ; elle recueillait leurs dernières paroles pour en faire part au peuple, et ranimer son courage. Souvent même des lettres de ces martyrs, adressées aux fidèles qu'ils avaient gouvernés, prenaient la place des écrits des apôtres. L'Église, toujours intelligente dans tout ce qu'elle fait et dans tout ce qu'elle prescrit, trouvait le merveilleux secret d'ajouter à la force de la vérité le puissant motif de l'exemple.

Comme les objets de la foi, dans ces premiers temps, avaient besoin d'être éclaircis, l'Église permettait aux simples fidèles de proposer leurs difficultés et leurs doutes sur ces différents points qui avaient fixé son attention ; et par des réponses pleines de lumière, les pasteurs inculquaient aux peuples les plus grandes vérités qu'ils avaient entendues dans les lectures. J'ai cru devoir insister sur ces différents usages si respectables par l'esprit qui les avait établis, afin de les rapprocher de ceux que l'Église observe de nos jours, et qui ne sont pas moins dignes de notre vénération, quoique des vues de sagesse l'aient fait varier sur ce point. Aujourd'hui que la loi est établie, que les vérités sont éclaircies, que les persécutions ont cessé, elle ne permet plus

d'autres lectures, au milieu de la célébration de nos mystères, que celles qui sont tirées des livres canoniques, c'est-à-dire de ceux qu'elle reconnaît être divinement inspirés. Il est bien juste qu'au moment du sacrifice où un Dieu va s'offrir, l'homme se taise pour laisser parler l'Esprit de son Dieu.

Mais quelle attention dans le choix des différentes lectures auxquelles l'Eglise nous applique, toujours relatives aux temps, aux mystères, aux besoins du peuple! Qu'un chrétien deviendrait intelligent et éclairé, s'il se faisait un devoir de suivre l'esprit de cette tendre Mère dans toutes les instructions qu'elle lui présente! Chaque fois que le peuple se rassemble pour célébrer le jour du Seigneur, ce sont les principes les plus solides de la morale chrétienne, les reproches les plus justes contre les désordres les plus communs, les exhortations les plus tendres et les plus touchantes à la pratique des vertus chrétiennes : chaque mystère a son instruction qui lui est propre : dans les jours consacrés à célébrer la mémoire des saints, l'Épître nous présente des instructions qui nous rappellent à leurs exemples, qui nous animent à soutenir les mêmes combats, qui nous invitent à partager leurs triomphes. Pendant plusieurs siècles, l'Eglise faisait faire cette lecture par un de ses ministres, chargé particulièrement de cette fonction; et c'est pour cela qu'il porte le nom de *lecteur*. Cet ordre subsiste encore dans la hiérarchie, au nombre des quatre ordres inférieurs. Mais pour rendre la lecture de nos Livres saints plus respectable aux fidèles, et surtout pour leur faire sentir qu'une lecture faite au milieu de la célébration des saints mystères demandait une vénération plus profonde, une attention plus sérieuse, une docilité plus parfaite que les lectures qu'elle fait dans toutes les autres circonstances, elle a voulu que le livre qui contient ces vérités fût placé sur l'autel même; qu'un de ses ministres fût chargé de le prendre en quelque sorte dans le dépôt sacré, pour en faire la lecture au peuple : et afin qu'il fût digne de cette redoutable fonction, elle a élevé ce ministre à un degré supérieur : elle a donné à son ordre le titre de sacré; elle l'a attaché à sa fonction par des liens indissolubles; elle lui a imposé la loi de ne prendre jamais aucun engagement avec le siècle.

Ces différentes observations nous conduisent naturellement à examiner les dispositions qui doivent accompagner cette lecture. Dispositions extérieures : le ministre la fait debout, la tête nue, les mains jointes, dans un lieu élevé, quand la situation des églises le permet; dans un lieu apparent, au moins, afin d'être entendu de tout le peuple autant qu'il est possible. Aussi les conciles généraux et particuliers ont-ils expressément défendu de faire aucune lecture particulière pendant cette lecture, ou de se distraire de l'application qu'on doit y donner, par la récitation d'aucune prière, d'aucune formule étrangère. Il est donc de l'esprit de l'Eglise

que chaque fidèle suive, autant qu'il est possible, le ministre. Il n'est pas défendu aux personnes du sexe, ou à ceux qui n'entendent point la langue dans laquelle se fait cette lecture, de la suivre dans une traduction autorisée par l'Eglise; mais il faut éviter d'y ajouter dans ce moment aucune lecture qui n'y ait point rapport. La situation dans laquelle on l'écoute le fait assez comprendre : l'usage est de s'asseoir pendant l'Épître; et cette situation la plus commode, la plus tranquille de celles qui nous sont permises dans le temple, est la plus propre à figurer l'attention de l'esprit et la méditation du cœur, selon cette expression d'un prophète : *Sedebit solitarius, et tacebit* : « Le solitaire s'assiera, et gardera le silence. » (Thren., III, 28.)

Nous ne saurions trop inviter les fidèles à ne se point contenter, aux jours de fête, de la simple lecture de cette portion de nos Livres saints, qui se fait dans le temple, mais de la prévoir dans leurs maisons, afin que, pleins des vérités qu'elle renferme, ils puissent, en suivant le ministre, s'en pénétrer davantage et en tirer plus de fruit. Je ne saurais trop applaudir au zèle et à la piété des parents qui se font un devoir, dans tous les jours saints, de répéter au milieu de leur famille et de ceux qui composent leur maison, les lectures que l'Eglise a marquées pour ce jour même; et surtout qui profitent de la facilité de leurs enfants pour leur faire apprendre ces différents points d'instruction. L'expérience nous montre tous les jours combien cette pratique, facile en elle-même, produit de bons effets : la répétition annuelle des mêmes vérités les grave dans la mémoire. Avec ce premier fonds d'instruction, celles que nous faisons dans la chaire de vérité deviennent plus claires et plus sensibles; les autres lectures en sont mieux entendues; le goût pour la piété se développe à proportion des lumières; on fait avec plus de consolation et plus de goût ce qu'on fait avec plus de facilité. Aussi, communément la pratique de la vertu est-elle une suite de ce précieux usage; et si quelques écarts font tomber dans le péché un chrétien autrefois fidèle à cette pratique, il a bien plus de ressources pour rentrer dans les sentiers de la justice.

Il ne me paraît pas nécessaire d'insister sur le respect avec lequel on doit entendre et faire cette lecture : le lieu, le temps, le sujet, tout doit inspirer à un chrétien une crainte salutaire, une vénération profonde. Elle se fait après la prière appelée *Collecte*; ce qui me rappelle une réflexion de saint Ambroise, qu'un chrétien devrait avoir dans le cœur, lorsqu'il suit le ministre qui lit l'Épître. Nous parlons à Dieu, dit ce Père, toutes les fois que nous prions : il nous parle à son tour, lorsque nous nous appliquons à quelque lecture : *Alloquimur Deum, dum oramus; audimus Deum, dum legimus*. Oui, frères, c'est après avoir parlé à Dieu par différentes prières, et surtout par celle que le prêtre a faite au nom de toute l'assemblée,

les mains élevées vers le ciel, que cet Être suprême daigne descendre jusqu'à nous pour nous parler, pour nous donner des avis conformes à nos besoins, relatifs à la solennité du jour. Écoutons-le donc avec le juste intérêt que doit nous donner la connaissance de nos besoins ; avec la sainte avidité que la faim spirituelle doit nous inspirer ; avec la vive douleur qui doit pénétrer un chrétien qui, dans la peinture des vices et des péchés, voit les plaies de son âme ; avec cette humble défiance de nous-mêmes qui n'attend, ni de nos lumières, ni de nos résolutions, le changement et la réforme de nos mœurs ; avec cet esprit de prière qui sollicite l'intelligence pour comprendre, et la fidélité pour pratiquer ; avec ce caractère de docilité qui veut, mais d'une volonté parfaite, tout ce que Dieu lui ordonne ; et prenons bien garde à cette menace de Jésus-Christ qui nous annonce que sa parole doit nous juger : *Judicabit vos.* (Joan., XI, 48.) Elle le fera certainement, si elle ne nous corrige pas ; car elle ne retournera pas à lui sans effet : *Non revertetur vacuum.* (Isa., LV, 11.) Lors donc que nous voyons le ministre remonter à l'autel, pour y replacer le livre dont il nous a lu les vérités, ne négligeons pas de nous faire à nous-mêmes cette importante question : Quel changement et quel fruit la vérité a-t-elle produit dans mon cœur ? quelle résolution m'a-t-elle fait former ? quelle maladie de mon âme m'a-t-elle découverte ? quel remède m'a-t-elle indiqué ? Et déjà ne dépose-t-elle pas contre mon endurcissement, contre mon insensibilité ? Ce livre redoutable ne me sera-t-il pas représenté au jour des justices, pour me reprocher la vérité connue et négligée ?

Détournez ce malheur, ô mon Dieu ! Parlez à nos cœurs, tandis que la voix du ministre frappe nos oreilles. Donnez-nous l'intelligence, l'amour et la pratique des vérités que vous avez dictées vous-même, afin que votre parole soit vraiment pour nous une parole d'instruction dans le temps, et un témoignage de justification au jour de votre colère ! Ainsi soit-il.

SUR LE GRADUEL, LA PROSE ET LE TRAIT.

Rex omnis terræ Deus ; psallite sapienter. (Psal. XLVI, 8.)

Dieu est le Roi de toute la terre : chantez ses louanges avec attention et avec sagesse.

Cet esprit de sagesse et de recueillement doit être, dans toutes les pratiques qui ont la religion pour objet, l'esprit du chrétien. Sans cette disposition, tout est froid et insipide pour lui, tout devient, pour son salut, inutile et infructueux. Dieu n'est point honoré par des prières et des cantiques que le cœur n'avoue pas ; et les plus belles expressions, les chants les plus graves et les plus mesurés, sans cette attention de l'esprit et du cœur, ne sont, selon la pensée d'un Père, qu'une espèce de dérision et d'ironie. Portons donc cet esprit de recueillement à tous les exercices auxquels l'Eglise nous

invite, et surtout, mes frères, lorsqu'elle emprunte, pour exciter notre foi, les expressions d'un Prophète, dont les cantiques se respirent que le feu de la charité. C'est ce qu'elle fait dans la prière appelée *Graduel*, que nous allons expliquer aujourd'hui. Nous verrons pourquoi l'Eglise fait cette prière, pourquoil elle l'a placée après la lecture de l'Épître et avant celle de l'Évangile ; et nous apprendrons en même temps l'usage que nous devons faire des Psaumes du Prophète-Roi. Cette partie de la Messe paraît peut-être la moins féconde en réflexions ; c'est celle à laquelle un grand nombre de chrétiens prend le moins de part aux Messes solennelles : elle a cependant une utilité particulière, et exige des dispositions qui lui sont propres. Nous allons vous les détailler.

Le *Graduel* porte ce nom, parce qu'il se chantait sur les degrés qui montaient au lutrin ; il est composé de quelques versets d'un psaume : autrefois on chantait le psaume en entier, communément en deux chœurs, comme ceux qui se chantent aux autres Offices. Dans les jours de pénitence, le peuple et le clergé restaient dans le silence, tandis qu'un seul chanteur entonnait le psaume, et le continuait seul jusqu'à la fin : ce qui a fait donner à ce chant le nom de *Trait*, parce qu'il se chantait tout d'un trait et sans interruption. Le psaume était toujours relatif à la fête ; et l'Eglise, qui a conservé cet usage, nous présente ordinairement dans les versets qu'elle nous fait chanter au *Graduel*, les paroles du Prophète qui expriment le mieux les grands mystères de notre religion sainte. Aussi le *Graduel* offrirait-il toujours une instruction solide au chrétien qui voudrait le méditer, et le rapporter à l'objet de la solennité qu'il célèbre. Ce chant est terminé par une suite de tons auxquels a été donné le nom de *Neume*, ou exclamation, parce que l'intention de l'Eglise est d'exciter dans le cœur des fidèles une sainte joie ; et elle exprime cette allégresse par des tons qui, séparés des paroles, semblent marquer bien mieux la vivacité des transports. Elle ajoute aux derniers versets l'*Alleluia* ; et dans le temps pascal elle multiplie ce cantique, parce que son allégresse est plus vive. Comme cet *Alleluia* est fréquemment répété dans l'Eglise, et qu'il renferme un sens propre à nous édifier, à nous animer, je me propose d'en faire le sujet de la première instruction.

Enfin, dans les principales fêtes, l'Eglise substitue à ce *Neume* une prose, qui est une hymne où sont détaillées les vérités que renferme le mystère qu'elle célèbre, ou les vertus qu'ont pratiquées les saints qu'elle honore. Reprenons chacun de ces usages, pour en étudier l'esprit.

Premièrement, l'Eglise a sans doute égard à notre faiblesse, lorsqu'elle partage les instants destinés à la célébration des saints mystères, entre la prière et la lecture. Dans les temps où la ferveur des fidèles les faisait persévérer tout le jour dans le

Dieu saint, et souvent des nuits entières, cette diversité était nécessaire pour soulager l'attention, que la continuité du même exercice eût peut-être fatiguée. Notre fervour est si considérablement diminuée, mes frères, que ce ménagement ne nous est pas moins indispensable. Heureux encore si nous savions profiter de cette consolante variété, pour renouveler notre piété et notre attention ! Mais ce passage successif de la prière à la lecture, de la lecture au chant des Psaumes, n'a-t-il pas été souvent pour nous une occasion de dissipation et de fâcheux ?

Secondement, le choix que l'Eglise a fait du livre des Psaumes, à l'exclusion de tout autre, pour nous en occuper dans ce moment, doit nous donner une grande idée, nous inspirer une grande vénération, exciter en nous un grand empressement pour ces divins cantiques. Leur rapport essentiel à Jésus-Christ et à son Epouse, l'image que le Prophète-Roi nous trace de ses grandeurs, l'idée qu'il nous présente de son règne, les leçons de fidélité et de vertu qu'il nous y fait entendre, tout dans ces sublimes poésies doit embraser nos cœurs, et nous fournir, non-seulement pour le moment du sacrifice, mais pour toutes les actions de notre vie, un motif continuel d'émulation et d'amour. Heureux le chrétien qui s'est fait dans sa jeunesse une sainte habitude de puiser dans cette source, et de remplir sa mémoire et son cœur de ces divines expressions ! L'expérience nous apprend de quel usage habituel sont les Psaumes. Ils reviennent à tous les points de notre religion; ils conviennent à tous les événements de notre vie; ils calment toutes les agitations de notre esprit; ils répondent à toutes les incertitudes de notre cœur; ils dissipent tous les ennuis, tous les dégoûts de nos âmes; et c'est surtout dans ces longues et pénibles infirmités, où la violence du mal et l'épuisement des forces rendent incapable de tout exercice et de toute application, qu'un chrétien dont la mémoire et le cœur sont pleins de ces consolantes expressions, trouve, en se les rappelant, une utile diversion à ses douleurs, un puissant motif de patience, un sujet habituel de confiance.

Notre ministère nous met souvent à portée de faire cette observation. Comme ce sont les Psaumes qui nous fournissent le plus souvent les paroles de consolation que nous adressons aux malades, nous nous apercevons bientôt, par l'impression que font sur eux nos discours, de l'attention qu'ils ont donnée à cette partie de nos Livres saints: auprès de ceux que la piété anime, nous sentons que ce langage leur est devenu comme naturel, tandis qu'il frappe à peine les oreilles de ceux qui pendant leur vie n'ont fait aucun usage de ces saints cantiques.

Troisièmement, il est du devoir de tout chrétien de lire attentivement les paroles qui composent le *Graduel*, afin de s'en faire une application utile; et comme cette prière est une des plus courtes de celles qui com-

posent la liturgie, ne serait-il pas avantageux de la graver dans sa mémoire, afin qu'elle fût en quelque sorte l'objet continuel de la méditation du chrétien pendant le cours de la solennité? Car convenons que, quoique tous les fidèles ne soient pas disposés à la méditation par le peu d'étendue de leurs lumières, le plus grand nombre n'éprouve de la répugnance et de l'inaptitude pour cet exercice, que parce qu'il lit, chante ou prie sans attention. Il ne faudrait souvent qu'une intelligence commune pour contracter cette consolante habitude: les réflexions que l'Esprit-Saint a dictées au Prophète sont trop énergiques, trop claires, et trop fécondes, pour que la piété des plus simples n'y trouve pas son aliment et son soutien.

Quatrièmement, ne négligeons jamais d'entrer dans l'esprit de joie, de consolation et de confiance que l'Eglise veut nous inspirer par la *Prose* dans les grandes solennités. Le chant en est ordinairement moins grave que celui des autres hymnes ou cantiques; et s'il suffisait d'en suivre les modulations musicales pour en tirer du fruit, nous aurions lieu de féliciter la plupart des chrétiens. Mais combien, parmi eux, qui en font moins un objet d'édification que de dissipation; qui n'aiment cette partie de la Messe que par l'harmonie et l'agrément du chant qui l'accompagne, sans jamais réfléchir sur le sens des paroles qui la composent; qui la chantent avec cette allégresse profane qui conviendrait mieux aux chansons du siècle qu'à des cantiques qui ne respirent que les joies pures de l'éternité !

Cinquièmement, que l'esprit de pénitence nous rende attentifs au chant lugubre que l'Eglise a choisi pour le *Trait*. Il entre dans l'esprit de cette prière de la lire et de la méditer en particulier, tandis qu'elle se chante par un ou par plusieurs ministres. C'est se rapprocher de l'ancien usage, puisque le *Trait* se chantait autrefois à voix seule; et cet usage était bien propre à rappeler les fidèles à la contrition. Cette voix plaintive qui s'élevait du milieu de l'assemblée, exprimait la vive douleur des chrétiens qui la composaient, parce que le silence, les gémissants et les larmes sont les seules expressions que se permet un cœur noyé dans l'amertume. Que ce sentiment nous pénètre toutes les fois que nous entendons chanter cette formule; ou si, dans quelques circonstances, l'Eglise nous laisse la liberté d'ouvrir notre voix à celles de ses ministres, que ce soit toujours avec cette gravité, ce recueillement qui conviennent aux accents de la pénitence.

Aux Messes solennelles, le verset du *Graduel*, ou le *Trait*, se chante par des ministres revêtus d'ornements. L'espèce de pompe et de solennité que l'Eglise a donnée à ce chant, nous doit apprendre que, quoique tous les jours saints demandent de notre part un égal recueillement, en-

pendant il est dans notre religion des vérités et des mystères qui exigent une attention plus suivie, une reconnaissance plus marquée; et que nous marcherons toujours sûrement, quand nous suivrons exactement l'Eglise dans les différences qu'elle met dans ses solennités.

Sixièmement enfin, les *Neumes*, que nous avons dit être destinés à exprimer l'acclamation et la joie, nous représentent par leurs différents sons ce cantique que saint Jean entendit dans le ciel, où les voix confondues ressemblaient plutôt au bruit impétueux et majestueux de la mer et des flots, qu'à des paroles articulées. Ce *Neume* se chante par tout le peuple, et il est une espèce de ratification de tout ce qui a été exprimé dans les paroles qui l'ont précédé. Unissons donc nos voix; et d'un même cœur, d'un même esprit, chantons les louanges du Seigneur.

Je ne chercherai pas à étendre davantage mes réflexions sur cette partie de la Messe. Pour vous en occuper avec fruit, il serait peut-être utile, mes frères, de choisir quelques-unes de ces prières que l'Eglise a appliquées aux plus importantes solennités, et dans lesquelles elle nous présente l'idée de notre faiblesse et de nos misères, ou celle du bonheur qui nous attend. Vous la reverriez toujours attentive à nous tracer ici-bas, dans la pompe de ses fêtes, dans l'éclat de ses solennités, dans la beauté de ses cantiques, une peinture des délices de l'éternité: de sorte qu'un chrétien qui suit des yeux de la foi toutes ces cérémonies, qui lit avec attention toutes ces prières, qui chante avec recueillement toutes ces cantiques, est pénétré d'une sainte joie, d'une douce confiance, et ne peut s'empêcher de s'écrier avec le Prophète, que la beauté de la fille de Sion est intérieure, et cachée aux yeux profanes qui ne la pénètrent pas! (*Psal. XLIV, 14.*)

Où, un chrétien charnel ne voit que la superficie des cérémonies sacrées, que l'éclat des ornements, que le cortège nombreux des prêtres et des lévites qui environnent l'autel; il n'entend que cette harmonie extérieure qui frappe l'oreille du corps; et en ce genre, avouons-le, les fêtes du siècle sont beaucoup plus belles que les nôtres; aussi, quand quelques-uns de ces hommes de plaisir se trouvent dans nos temples, nos chants et nos solennités leur paraissent froids et insipides; ils se dédommagent par de sacrilèges plaisanteries de l'ennui qu'ils ont éprouvé dans le lieu saint. Mais le chrétien qui vit de l'esprit, attentif à tout dans la maison du Seigneur, pénètre la fin de toutes nos cérémonies. Il ne s'y dit pas une parole, les ministres n'y font point une démarche, qu'il n'en découvre le motif, qu'il n'en pénètre le sens, qu'il ne s'en applique le fruit.

Faites, Seigneur, que nous soyons désormais de ces chrétiens spirituels qui ne s'en tiennent point à une lettre stérile! Faites-nous entrer dans l'esprit de tous les usages, de toutes les cérémonies qu'observe

votre Eglise! Que l'habitude de les voir et d'y participer n'affaiblisse jamais l'impression dans notre cœur! Comme vous, ô mon Dieu! votre fidèle Epouse ne fait rien sans utilité: émule, en quelque sorte, de votre sagesse, de votre miséricorde et votre justice, elle en imite ici-bas les consolantes ou redoutables fonctions. Dans tous ses usages elle nous parle de votre gloire, de vos vengeances ou de vos bontés: rendez-nous sensibles à tout ce qui intéresse la majesté de votre nom; pénétrez nos cœurs de votre crainte; enflammez nos désirs pour l'éternité! Faites que nous portions aux exercices les plus saints, les plus saintes dispositions; et que nous ayons le bonheur de continuer dans le siècle des siècles ce cantique de louanges que nous aurons commencé dans le temps! Ainsi soit-il

SUR L'Alleluia.

Per vicus Alleluia cantabitur. (*Tob., XIII, 22.*)

On chantera l'Alleluia dans toutes les rues de la ville.

Cette pensée consolait le plus vertueux des Israélites, dans la terre de sa captivité. Tobie se représentait ces temps heureux où le Seigneur essuierait les larmes de son peuple, le reconduirait dans sa patrie, et le dédommagerait des ennuis de l'exil par la liberté qu'il lui rendrait de chanter ses divins cantiques. Cet Israélite est la figure du chrétien; cette captivité est l'image de l'oppression où nous sommes ici-bas; cette Jérusalem qui doit retentir de louanges dans toutes les rues et dans tous les carrefours, nous représente le ciel, notre céleste patrie. C'est là que jouissant pleinement de la liberté des enfants de Dieu, et ce n'est que là que cet *Alleluia*, ici-bas interrompu par nos larmes, interdit quelquefois par l'Eglise dans les jours de son deuil et de sa pénitence, se reprendra pour ne plus s'interrompre: *Alleluia cantabitur*. Quand l'Eglise nous permet de le chanter, mes frères, ah! prenons bien garde de nous livrer à une dangereuse sécurité. Comme les Juifs sur le bord des fleuves de Babylone, renfermons nos cœurs dans les bornes d'une joie modérée par la crainte des dangers qui nous menacent, et des ennemis qui nous environnent; que ce cantique, en élevant nos âmes vers Dieu, ne fasse qu'éprouver notre foi, et embraser nos désirs.

Alleluia est un mot hébreu qui veut dire, *Louez Dieu*; et comme il est très-énergique dans la langue primitive, qu'il ne peut être rendu dans aucune langue d'une manière aussi courte et aussi expressive; qu'il exprime d'ailleurs un mouvement, un transport de joie qu'il est impossible de rendre par un seul mot; l'Eglise l'a conservé, comme elle a conservé l'*Amen* des Hébreux. Elle le consacre donc à exprimer la joie, et c'est pour cela qu'elle le multiplie davantage dans les plus grandes solennités, et qu'elle le supprime dans les jours de son deuil et de sa pénitence. Ce n'est pas, mes frères, qu'elle dispense dans ces jours le

tendre à Dieu la louange qui lui est due, mais elle interdit les sentiments de joie qui devraient toujours accompagner cette louange. Aussi, dans les semaines qui précèdent la Pâque, nous fait-elle dire au commencement des Offices, à la place de l'*Alleluia* : *Que la louange vous soit rendue, Seigneur, vous qui êtes le Roi éternel de gloire* : « *Laus tibi, Domine, Rex æternæ gloriæ.* » Elle a suivi dans cette pratique la conduite que tenaient les Hébreux dans leurs cantiques. Tous les Psaumes de cette nation n'étaient point précédés de l'*Alleluia*; elle réservait cette espèce d'antienne à ceux qui exprimaient sa joie ou qui rappelaient quelques-uns des événements les plus remarquables, ceux qui prouvaient le plus la protection du Seigneur. Ainsi, après avoir dit : *Mon âme, bénissez le Seigneur* : « *Benedic, anima mea, Domino,* » le Prophète avait mis l'*Alleluia*, pour annoncer le langage de sa reconnaissance. Cette même réclame précédait ce beau cantique, où le Prophète invite Israël à publier les bontés du Seigneur : *Confitemini Domino, quoniam bonus* : « *Louez le Seigneur, parce qu'il est bon.* » On le trouve avant quelques-uns des autres Psaumes, mais ce sont toujours ceux qui rappellent les plus touchants bienfaits : d'où nous devons conclure que ce chant est l'expression de notre vive reconnaissance; et de là il est aisé de concevoir la raison pour laquelle l'Eglise le consacre particulièrement au temps pascal, époque fortunée où toutes les faveurs de Dieu à l'égard d'Israël sont effacées par les prodiges que Jésus-Christ opère au milieu de l'Eglise : et lorsque nous chantons *Alleluia* à l'occasion de la victoire de Jésus-Christ sur le péché, nous pouvons dire que celui que répétaient les Hébreux n'était que le prélude de notre cantique d'allégresse. C'est par la même raison que l'Eglise emploie l'*Alleluia* à la Messe qu'elle chante alors avec plus de solennité; qu'elle le fait, surtout dans le temps pascal, précéder, interrompre et suivre les versets du psaume qu'elle a appliqué au mystère de ce jour. L'*Alleluia*, dans cette circonstance, devient un cri de victoire qui retentit jusqu'au fond des enfers, qui brise de nouveau ces portes de fer que le prince des ténèbres s'efforce de raffermir pour renouveler notre captivité. Heureux le chrétien qui sent l'énergie de cette parole, qui la chante avec foi, qui se pénètre de tous les sens qu'elle renferme!

Une âme, par exemple, qui n'entre dans le temple et qui n'assiste à la Messe que pour s'y renouveler dans la reconnaissance, s'y fortifier dans la confiance, s'y pénétrer de foi, d'humilité et de ferveur, s'y précautionner contre les péneils que sa fragilité lui rend dangereux, doit chanter l'*Alleluia*, parce qu'il est pour elle un cri de victoire, un signe de ralliement dans la sainte milice du Seigneur; et c'est l'*Alleluia* des justes.

Un cœur coupable, que le souvenir de ses désordres afflige, que la violence de ses

passions tourmente, que le poids de ses habitudes entraîne, que la rigueur des jugements effraye, qui vient chercher dans le temple le remède à ses plaies, doit chanter l'*Alleluia*; non avec ce sentiment d'allégresse qu'inspire une conscience irréprochable, non avec cette douce confiance que suggère le témoignage de sa fidélité, mais avec cette confiance ferme, mêlée de crainte et d'amour, qui lui montre dans Dieu l'objet de ses louanges, un vengeur et un père; et cet *Alleluia* est celui des pécheurs pénitents.

L'indigent convaincu que la pauvreté qui l'environne est une des plus touchantes preuves de l'attention de son Dieu sur lui, un des moyens les plus efficaces de sanctification, un des plus grands préservatifs contre l'attachement aux choses d'ici-bas, doit chanter l'*Alleluia* avec soumission, persuadé que le Dieu qui l'éprouve est digne de louange, parce qu'il sait tirer de l'épreuve la soumission, de la soumission la patience, de la patience l'espérance chrétienne, et que cette espérance ne sera jamais confondue; et c'est l'*Alleluia* du pauvre.

Que le riche, s'il a de la foi, ne néglige pas ce cantique; qu'il se mette en état de louer Dieu, non de ce qu'il l'a comblé de biens, mais de ce qu'il lui en inspire le bon usage; non de ce qu'il a multiplié ses possessions et ses trésors, mais de ce qu'il en a détaché son cœur; non de ce que la vie présente a pour lui plus d'agréments et de charmes, mais de ce que ces agréments mêmes deviennent pour lui l'occasion de continuel sacrifices; et cet *Alleluia* sera propre aux pauvres d'esprit et de cœur.

L'*Alleluia*, mes frères, aura pour nous des charmes, sera pour nous l'occasion des plus touchantes consolations, si, au milieu des différentes tribulations qui nous affligent, nous nous accoutumons à louer Dieu de tout, à le bénir des maux qu'il nous envoie, comme des adoucissements qu'il nous ménage; et si la tristesse nous accable, nous ne nous croirons pas moins en droit d'élever la voix pour nous écrier avec l'Eglise : *Alleluia!* c'est-à-dire, que votre gloire, Seigneur, soit le fruit des maux que j'endure, des calomnies que j'éprouve, des injustices qu'on me fait, des douleurs que je ressens, des sacrifices que vous exigez, et cet *Alleluia* sera celui du chrétien affligé.

Alors, si nous ne l'avons pas toujours à la bouche, nous en conserverons du moins sans cesse le sentiment dans nos cœurs : nous ne l'entendrons jamais répéter sans sentir se réveiller en nous les dispositions qu'il inspire; et nous ne l'interromprons que pour le réduire en quelque sorte en pratique.

Car il est un *Alleluia* d'action, qui n'emprunte, pour se faire entendre, que le langage des œuvres, langage bien plus éloquent, bien plus propre à exprimer les louanges, que les plus beaux cantiques; c'est celui du chrétien fidèle : quand il rend témoignage et hommage à la loi, aux dépen-

de sa tranquillité et de son repos malgré les railleries et les mépris, au milieu des prévarications et des scandales, contre le gré même d'une nature corrompue qui le sollicite au mal, il dit plus efficacement qu'il ne le dirait de bouche : Louons le Seigneur : *Alleluia* ! C'est celui du chrétien docile ; toutes les fois qu'il souffre sans murmurer, qu'il bénit Dieu au milieu des épreuves, qu'il envisage dans les maux de la vie la main de Dieu qui le frappe, qu'il s'étudie à rendre ses afflictions utiles par la patience, il avoue le souverain domaine du Seigneur sur sa créature ; il le loue par son silence même, et invite les autres à s'unir à lui pour partager son hommage : sa bouche se tait, mais ses œuvres renouvellent à chaque instant du jour l'*Alleluia*. Ne nous lassons donc jamais de l'exprimer, ce cantique de louanges qui doit faire un jour notre unique consolation, et les délices de notre éternité, puisque, selon saint Augustin, une des plus précieuses fonctions des bienheureux dans le ciel, sera de louer Dieu sans cesse : *Laudabimus*. Heureuse louange, qui ne sera plus interrompue par les soupirs de l'exil, par le cri de la douleur, par les gémisses de la crainte, par les sanglots de la perte et des regrets ! Heureuse louange, dont le péché n'affaiblira plus le mérite, dont la tiédeur ne ralentira plus l'activité, dont la durée ne lassera plus la ferveur ! Heureuse louange, digne du Dieu qui en sera l'objet, de l'Esprit qui en formera l'expression, et des sentiments du chrétien qui en éprouvera les effets ! C'est là vraiment cet *Alleluia* dont celui de la terre n'est qu'une ombre et une figure. Ah ! comme des enfants dont on essaye le langage en habituant leur organe à prononcer les mots les plus faciles et les plus doux, l'Église ne nous apprend ici-bas qu'à balbutier, qu'à bégayer cette douce parole. Nous connaissons bien, nous remarquons même qu'elle renferme un sens qui doit un jour nous combler de joie ; mais qui nous ferait comprendre ici-bas ce qu'elle contient de mystérieux, ce qu'elle annonce de consolant, nous dégoûterait infailiblement de toutes les fausses joies du siècle, nous détacherait de tous ces amusements frivoles qui captivent le cœur de l'homme charnel. Que les joies du monde nous paraîtraient insensées, que ses plaisirs nous deviendraient insipides, que ses biens nous sembleraient futiles, ses honneurs onéreux, ses fêtes rebutantes et ennuyeuses ! Ah ! mes frères, redoublons-nous dignes de répéter éternellement ce divin cantique, en le chantant ici-bas avec les dispositions qu'il exige ! Disposition de confiance : toutes les fois que nous prononçons ce mot, rappelons-nous qu'il s'adresse à un Père tendre, à un Maître doux et pacifique, qui fait ses délices de nous combler de ses biens. Disposition de crainte : c'est au milieu des alarmes que nous devons chanter ici-bas les louanges du Seigneur. Nos lèvres sont-elles assez pures, nos cœurs assez dociles, notre langue assez éloignée du

mensonge, pour oser célébrer les grandeurs de l'Éternel, surtout quand nous nous rappelons que Dieu a dit au pécheur (*Ps. XLIX, 16*) : Pourquoi oses-tu publier mes jugements et mes ordonnances ? Disposition d'humilité : Dieu rejette les louanges orgueilleuses du Pharisien qui ose le bénir aux dépens du Publicain qu'il méprise. Il veut être loué par une âme simple, qui ne méconnaisse ni la sublimité de celui qu'elle lône, ni sa propre bassesse. Disposition de ferveur et d'amour : si l'*Alleluia* n'est que sur nos lèvres, si le son n'en frappe que les oreilles charnelles, sans retentir jusqu'au fond du cœur de celui qui le chante, ah ! il ne saurait s'accorder avec celui des anges et des saints ; et si Dieu l'entend, il devient pour lui un outrage. Mais un cœur qui aime, et dont l'amour n'est point partagé par la créature, affaibli par les objets extérieurs, émoussé par le goût des profanes voluptés, se livre à une sainte joie, à une douce confiance, en chantant l'*Alleluia* ; son esprit et son cœur lui font trouver dans cette seule expression, et le gage des consolations présentes, et le présage certain des inaltérables consolations qui, sous le règne de la véritable liberté, feront chanter un *Alleluia* éternel. Ainsi soit-il.

SUR L'ÉVANGILE.

Quam speciosi super montes pedes evangelizantium pacem ! (*Isa.*, LII, 7 ; *Rom.*, X, 15.)

Quelles sont admirables sur les montagnes, les démarches de ceux qui annoncent l'Évangile de paix !

Les premiers pas que fit Jésus-Christ pour instruire le peuple le conduisirent sur une haute montagne, où s'étant assis, dit l'historien sacré, il parla à la multitude qui l'environnait, des mystères du royaume de Dieu. C'est donc à lui que convient l'application de cette parole du prophète, puisque lui seul a vraiment annoncé l'Évangile de paix. Aussi les premières paroles de ce divin Prédicateur sont des assurances de bonheur et de consolation à ceux qui sont humbles, pauvres et persécutés : *Beati pauperes spiritu !* (*Math.*, V, 3.) Disons donc que ses démarches sont admirables : *Quam speciosi pedes !* lorsqu'il veut apprendre à l'homme à faire sa félicité de tout ce qui afflige la nature et révolte les sens ; et ce qui rend ces démarches plus intéressantes, c'est qu'elles ne se sont pas bornées au temps de son ministère. L'Évangile de paix, annoncé tous les jours au milieu de la célébration des saints mystères, soit par le prêtre lorsqu'il officie seul, soit par le diacre lorsque cette oblation est accompagnée de plus de solennité, nous rappelle qu'un Dieu est devenu notre docteur et notre maître.

C'est ici la partie la plus intéressante de la Messe des catéchumènes, et une des plus utiles pour un chrétien qui sait s'en occuper avec foi. Cette lecture, précédée de la prière, des instructions des apôtres, des versets des Psaumes et des écrits des prophètes, nous représente cette plénitude des

temps où le Fils du Père de famille, après s'être fait annoncer par ses serviteurs et ses ministres, vient lui-même cultiver sa vigne, et répandre la semence sur son champ.

Suivons cette cérémonie, mes frères, dans toutes les circonstances qui l'accompagnent, et connaissons-en l'importance.

Quoique toute écriture divinement inspirée soit véritablement la parole de Dieu, et que cette sainte parole nous soit toujours proposée par l'Eglise comme un objet de vénération et de respect, elle veut cependant que nous mettions une grande différence entre les écrits des prophètes, les instructions des apôtres, et l'Evangile de Jésus-Christ. Dans tous les temps elle a confié la lecture des autres Livres saints à des ministres inférieurs, qui, sous les yeux du pontife, et dans l'assemblée des fidèles, étaient honorés de l'importante commission de faire entendre au peuple les vérités qui y sont contenues. Par respect pour l'ineffable sacrifice de nos autels, elle a voulu que les parties de ces Livres saints qu'elle aurait choisies pour servir de préparation à l'oblation sacrée, fussent lues publiquement par le sous-diacre, c'est-à-dire, par un ministre d'un ordre supérieur à celui des lecteurs : mais le saint Evangile, émané de la bouche de Jésus-Christ même, exigeait que l'Eglise n'en fit passer les instructions aux fidèles qu'avec les cérémonies les plus augustes : le diacre, c'est-à-dire, celui des ministres qui approche le plus près du sacerdoce, est chargé d'en donner la lecture ; il va prendre sur l'autel le livre qui contient ces adorables vérités, ce qui signifie qu'il les reçoit de la bouche de Jésus-Christ même que l'autel représente, afin que les fidèles n'ignorent pas que ce sont les volontés du Ciel qui vont leur être manifestées. Dans ce moment où le diacre monte à l'autel, je me représente Moïse appelé par la voix de l'Eternel sur le mont Sinai, au milieu des foudres et des éclairs, pour recevoir la loi et la transmettre au peuple. Il se prosterne au pied de cet autel, et en présence du livre de la loi, parce qu'il sait qu'il n'appartient point à l'homme de devenir l'organe des vérités éternelles ; que sa langue, fautive et trompeuse par nature, ne peut d'elle-même remplir ce redoutable ministère, si elle n'est, en quelque sorte, changée par celui qui tient les cœurs entre ses mains. *Purifiez ce cœur, ô mon Dieu, dit alors le diacre ; rendez mes lèvres pures, vous qui, pour exprimer la sainteté que vous exigez de vos ministres, avez employé le feu d'un charbon ardent pris sur l'autel pour purifier les lèvres de votre prophète. Si mon cœur vous déplaît, comment oserai-je parler en votre nom ? Si mes dispositions démentent les vérités que vous me mettez dans la bouche, comment pourrai-je les annoncer à votre peuple ? Que votre miséricorde détruise en moi tout ce qui est contraire à cette divine loi, afin que mon cœur aime les vérités que ma bouche publie ; et que l'Evangile, cette heureuse nouvelle, fasse mes délices avant de devenir la consolation de vos*

enfants ! Cette prière que l'Eglise met dans la bouche du diacre, et qu'elle invite les fidèles à réciter avec lui, annonce déjà l'importance de cette fonction sacrée, et la grandeur de cette cérémonie ; mais le spectacle devient plus intéressant encore, lorsque le ministre place le saint Evangile sur sa poitrine, et que fléchissant le genou devant le prêtre, il lui demande de bénir la démarche qu'il va faire. *Que le Seigneur, lui dit le célébrant, habite dans votre cœur, et que son Esprit repose sur vos lèvres, afin que vous annonciez son Evangile avec le respect qu'il exige et les dispositions qu'il vous prescrit.* Alors le diacre, précédé de l'encens, qui signifie et la prière qui peut seule rendre la parole de Dieu féconde, et la bonne odeur des vertus que cette parole répand dans les cœurs, marche vers le lieu qui doit le mettre à portée d'être entendu du peuple. La lumière précède ses pas, afin que les fidèles se rappellent que Jésus-Christ, qui va leur parler, est celui qui éclaire tout homme venant en ce monde ; et le feu de cette lumière est le symbole de la charité que sa parole doit allumer dans nos cœurs. Un des ministres porte la croix ; et prêt à Dieu qu'en voyant paraître cet étendard de notre religion, le peuple et les ministres prissent, comme l'apôtre saint Paul (I Cor., II, 2), la résolution de n'étudier désormais que Jésus, et Jésus crucifié ! C'est ce divin Sauveur qui va parler dans son Evangile, et ce sont des maximes de crucifiement qu'il va faire entendre. Il veut qu'ils en aient l'image sous les yeux, afin qu'ils s'accoutument à en porter le sentiment dans le cœur. Le diacre élève le livre, non-seulement pour qu'il soit vu et honoré de tous ceux qui vont l'entendre, mais pour annoncer que c'est une morale divine qui va les instruire, et que, comme Jésus-Christ, la vérité, en se rapprochant de nous, n'a rien perdu de son élévation et de sa grandeur. C'est ordinairement d'un lieu élevé que se chante l'Evangile ; et quoique le motif en paraisse assez naturel pour n'avoir pas besoin d'explication, n'en pouvons-nous pas tirer une raison mystérieuse ? L'Eglise, par cet usage, ne voudrait-elle pas nous dire que ces vérités, toutes simples qu'elles sont, ne sont point à la portée de l'homme charnel ; qu'il faut, avec elle, s'élever au-dessus de la chair et du sang pour y atteindre ; que tant que notre cœur sera appesanti par les sollicitudes et les voluptés, ces vérités pourront bien frapper les oreilles de notre corps, mais elles ne porteront point la conviction dans nos esprits et la charité dans nos cœurs ? Et n'est-ce pas dans cet esprit même que le diacre se tourne du côté du midi, dans certaines églises, quand il chante l'Evangile, et dans d'autres du côté du septentrion ? Et tous les auteurs qui ont étudié ces différents usages, y ont trouvé des raisons mystiques et édifiantes, mais toujours relatives à la charité que cette divine parole allume dans nos cœurs, et au souffle empoisonné du malin esprit que ces vérités dissipent.

Pour nous qui, selon l'usage établi dans cette paroisse, voyons le diacre se tourner vers le midi, dirigeons aussi nos cœurs vers celui qui peut en amollir la dureté, en échauffer la froideur, y allumer le feu de son amour; et lorsque le diacre nous adresse ses paroles, allons en quelque sorte au-devant de ce Dieu qui doit nous instruire, en lui offrant des oreilles attentives et un cœur docile.

Le diacre annonce ensuite celui des évangélistes qui nous a transmis la vérité que l'Eglise va proposer à notre méditation. Et remarquez que quoique Jésus-Christ ait confié à quatre de ses disciples le soin de nous faire passer ses actions et ses préceptes, l'Eglise ne reconnaît qu'un seul Evangile. Ils ont écrit en différents temps, en différents lieux, quelquefois en différentes langues; ils se sont servis de différentes expressions; ils ont même paru varier dans le récit de certains événements et de quelques maximes: mais l'Eglise, à qui seule il appartient d'expliquer la parole de Dieu, nous fait voir entre les évangélistes un tel concert, un si parfait accord, que nous sommes assurés que, de quelque évangéliste que soit tirée la vérité qu'on nous lit, c'est toujours la suite du saint Evangile de Jésus-Christ: *Sequentia sancti Evangelii*. Aussi répondons-nous: *Que la gloire vous en soit rendue, ô mon Dieu! « Gloria tibi, Domine! »* Gloire de ce que vous dissipez notre ignorance par la lumière de votre vérité, de ce que vous consolez notre tristesse par l'onction de votre parole, de ce que vous fortifiez notre faiblesse par le secours de vos préceptes; et cette louange, qui commence la lecture du saint Evangile, la termine aussi: *Laus tibi, Christe! « Que la gloire vous en soit rendue, ô Christ! »* Et quel plus grand sujet de louanges que celui que nous présente cette cérémonie? Quoi! Jésus-Christ ne s'est pas contenté de venir former, par ses leçons et par ses exemples, des hommes apostoliques, pour nous enfanter par le ministère de sa parole; il a voulu que les vérités sorties de sa propre bouche devinssent notre aliment journalier, afin que, lorsque nous n'aurions pas l'occasion et la facilité de consulter ceux qu'il a établis pour être nos guides et nos docteurs, nous puissions trouver dans le livre de ses préceptes des exemples qui nous animassent, des mystères qui exercassent notre foi, des promesses qui soutinssent notre espérance, des règles qui dirigeassent notre conduite, des menaces même qui nous retinssent, et obtenir des grâces qui nous fissent aimer et pratiquer le bien qu'il nous prescrit.

De cette courte exposition, mes frères, tirons deux conséquences importantes. La première regarde la lecture du saint Evangile, faite publiquement et au milieu de la célébration de nos saints mystères. Nous devons conclure de tout l'appareil que l'Eglise met à cette lecture, de toutes les prières qui la précèdent, de toutes les cérémonies qui l'accompagnent, que nous ne

devons jamais y assister qu'avec un cœur pur et exempt de toutes les souillures du péché, ou du moins sans être pénétrés d'un repentir sincère et d'une ferme résolution d'expier et d'éviter le péché; et que la crainte, la vénération, la docilité, la confiance et la fidélité sont autant de dispositions relatives à cette cérémonie: la crainte, parce que c'est un Dieu qui nous parle, et que sa parole ne doit point retourner à lui sans effet; qu'elle est ou la règle de nos cœurs, ou la matière de son jugement: la vénération, parce que ce sont les préceptes les plus saints qu'il nous intime; que sa loi est pure et sans tache, puisqu'elle a Dieu pour principe et pour fin: la docilité, parce qu'indépendamment des droits que Jésus-Christ a acquis sur notre obéissance, ses lois sont si sages, si conformes à nos besoins, que c'est le comble de la folie de les méconnaître: la confiance, parce que le Dieu qui nous parle, nous connaît et nous aime; il sait de quel limon nous avons été formés, et, par conséquent, quel est l'empire des sens sur la raison, de la chair sur l'esprit, et le besoin qu'a cette chair d'être réprimée dans ses convoitises, réglée dans ses appétits et dans ses désirs: enfin la fidélité, parce que ce saint commerce que Jésus-Christ veut bien entretenir avec nous, deviendrait stérile, si les vérités qu'il nous adresse n'étaient point écoutées, méditées et mises en pratique.

Examinons donc nos dispositions précédentes sur l'étendue de ces devoirs; et nous conclurons que souvent nous n'avons porté à cette cérémonie que des esprits distraits et des cœurs languissants.

Je passe à la seconde conséquence, par laquelle je termine cette instruction; et cette conséquence regarde la lecture de ce même Evangile dans l'intérieur de nos maisons. Nous serions à plaindre, sans doute, si l'Eglise ne nous faisait connaître le testament de notre Dieu que par parties, et d'une manière aussi courte et aussi rapide: mais en permettant que ces adorables vérités fussent traduites en langue vulgaire, que le livre qui les renferme fût mis entre les mains des chrétiens, ne leur fait-elle pas en quelque sorte un précepte d'y chercher leur nourriture de chaque jour? D'où vient donc l'indifférence et la stupidité de tant de chrétiens qui n'ouvrent jamais ce Livre, qui ne le possèdent pas même dans l'intérieur de leur maison; qui, bien loin d'en connaître les préceptes, ne savent pas même ce qu'il renferme? C'est ainsi que le peu d'ardeur pour le salut éternel, rend insensible aux vérités qui pourraient y conduire. Ce désordre est bien déplorable. C'est à cette insensibilité que nous pouvons attribuer ce déluge de maux spirituels qui nous inondent de tous côtés: affaiblissement de la foi, débordement des mœurs, extinction presque totale de l'esprit de religion et d'humanité; voilà ce que produit l'oubli de ce livre divin. On vit sans instructions,

on agit sans principes; aussi meurt-on sans espérance et sans consolation.

Réformons nos idées, si jusqu'à ce jour nous avons négligé cette divine lecture. Prévenons l'abus qu'on en peut faire, en y apportant un esprit d'humilité et de docilité; et toutes les fois qu'on nous annonce, au milieu de la célébration de nos mystères, la lecture de quelque portion de ce livre sacré, donnons à cette cérémonie une religieuse attention; afin que cette lecture, nous instruisant, nous sanctifiant, et nous animant à pratiquer la justice sur la terre, nous fasse jouir de la souveraine vérité dans le ciel. Ainsi soit-il.

SUR LE SYMBOLE DE NICÉE.

*Accedentem ad Deum oportet credere. (Hebr., XI, 6.)
Pour s'approcher de Dieu, il faut commencer par croire.*

L'Eglise paraît pénétrée de cette vérité, lorsqu'elle fait entrer dans la préparation aux saints mystères la récitation du Symbole: elle veut que les fidèles portent à cette oblation un esprit de foi, qui leur fasse envisager et la grandeur du Dieu à qui s'offre ce sacrifice, et la miséricorde de celui qui se fait victime pour nous. Elle ne nous croit dignes de participer à cette immolation, qu'autant que nous y apportons une vive persuasion des dogmes de notre foi; et elle rejette de cette oblation quiconque hésite dans la croyance de ces différents mystères.

C'est ici, mes frères, que se termine la première partie de la Messe, appelée autrefois la Messe des catéchumènes. C'est ici que finissent toutes les préparations par lesquelles l'Eglise veut nous apprendre les dispositions qu'exige ce Sacrifice. Cette cérémonie n'est pas la moins intéressante; elle est celle dont il nous est le plus aisé de pénétrer l'esprit, afin d'apporter au seul sacrifice de notre religion, ce sacrifice de l'esprit qui soumet son intelligence et ses lumières au joug de la foi. Tâchons de resserrer dans les bornes étroites de ce discours toutes les vérités que va nous offrir cette circonstance de la Messe.

C'est immédiatement après la lecture de l'Evangile que l'Eglise récite le Symbole, parce qu'il convient que l'exposition de la foi suive les dogmes et les préceptes que Jésus-Christ nous a révélés. Aussi le prêtre, aux Messes particulières, a-t-il soin de baiser le livre adorable qui renferme ces dogmes salutaires, en disant: *Que nos péchés soient effacés par les paroles de vie que nous venons de lire*: et aux Messes solennelles, après avoir observé cette cérémonie, en baisant le livre entre les mains du sous-diacre qui lui dit: *Voilà les paroles saintes*, il commence sa profession par cette réponse: *Je les crois de cœur, et je les confesse de bouche*: « *Corde credo, et ore confiteor.* » J'ai cru devoir présenter cette exposition, parce qu'elle me paraît analogue à la profession de foi qui la suit, puisque le prêtre, après avoir dit l'une voix basse au ministre

qui lui présente le saint Evangile: *Je crois*, dit tout haut à tous les fidèles qui l'environnent: *Je crois en Dieu le Père*: « *Credo in Deum Patrem*; » c'est-à-dire qu'il les invite à faire avec lui publiquement la profession qu'il vient de faire secrètement en leur nom.

Le Symbole en général est un signe, une marque; et par rapport à la croyance, il est une formule de profession de foi. Dès le temps des apôtres, l'Eglise avait déjà une manière d'énoncer les dogmes que tout fidèle doit croire; et c'est ce que nous appelons le Symbole des apôtres. Dans la suite des temps, cette formule a varié selon les circonstances et les erreurs qui se sont élevées contre les différents dogmes; c'est-à-dire que l'Eglise, sans y rien changer de ce qui appartient à la foi, a ajouté dans ces différentes formules des expressions qui servissent à éclairer les points contestés par les hérésiarques. Le Symbole qu'elle chante à la Messe, est celui qui fut composé par le concile général assemblé à Nicée: il est aussi appelé Symbole de Constantinople, parce que le concile général qui se tint en cette ville y fit des changements relatifs à de nouvelles erreurs. L'Eglise a cru que cette formule, plus étendue que celle qui nous vient des apôtres, n'en serait que plus propre à inspirer aux chrétiens le respect pour les dogmes qu'il renferme, et la fidélité à les honorer. C'est toujours la même foi que nous professons, soit que nous récitons la formule qui nous a été transmise par les apôtres, soit que nous chantions avec l'Eglise le Symbole de Nicée, soit que nous suivions la longue exposition de foi attribuée à saint Athanase, et que l'Eglise récite tous les dimanches à Prime. Dans chacune de ces formules nous retrouvons les mêmes mystères, et nous les professons avec les mêmes sentiments de vénération et de foi. Cependant l'Eglise a coutume de réciter debout le Symbole qu'elle chante à la Messe; et cette posture qu'elle nous fait tenir, a toujours été regardée comme une leçon qu'elle nous donne de la disposition où nous devons être d'honorer notre foi, autant par nos démarches que par nos paroles. Nous devons être prêts à marcher, s'il le faut, pour la défense de l'Evangile, et à résister avec force à ceux qui osent en attaquer la vérité.

Peu de chrétiens s'occupent de ce devoir, et satisfont à cette obligation, surtout dans un temps où toute vérité est contredite. Ce sont les ennemis de l'Eglise qui osent se lever et se tenir debout, tant lis que les enfants de la foi, par ignorance ou par lâcheté, restent dans l'indifférence et dans la mollesse. Ah! n'oublions jamais, lorsque nous assisterons au saint Sacrifice, de nous renouveler dans la constance et dans la fermeté que la foi exige. Disons de bouche: *Je crois*: disons-le encore plus de cœur: formons la résolution de le dire constamment par nos œuvres, et que jamais on ne nous voie démentir par lâcheté et par faiblesse, la situation ferme et stable où l'Eglise nous

place lorsqu'elle fait la profession de notre foi.

On se prosterne ou l'on s'incline au moment où l'Eglise professe le mystère de l'Incarnation : sans doute que par cet usage elle veut honorer par l'humiliation la profonde humilité de Jésus-Christ, selon cette maxime de saint Augustin, qu'il faut approcher humblement d'un Dieu humble : *Ad humilem humiliter accedite*; humiliation, non de nos corps, mais de notre cœur, qui doit dans ce moment se pénétrer des anéantissements d'un Dieu qui, pour assurer notre liberté, n'a pas dédaigné de prendre la forme de l'esclave : *Il s'est fait homme* : « *Et homo factus est.* » Homme pauvre, lui qui commande à la nature entière; homme inconnu, lui qui descendait des rois de Juda, et avait été établi le Roi des nations; homme mortel, lui qui n'avait point mérité la mort par le péché. Que toute créature s'abaisse au souvenir d'un mystère où un Dieu, du haut de sa gloire, descend dans le profond abîme des humiliations et des indignités, selon la pensée de l'Eglise.

Combien d'autres sentiments de vénération, de confiance, d'humilité et d'amour, doivent accompagner la récitation de cette formule ! Je ne suis pas étonné, mes frères, que l'Eglise, dans ses grandes solennités, mette tant de pompe et de cérémonie dans cette profession publique de sa foi; qu'elle unisse à cette profession l'usage de faire baiser le saint Evangile à tous ses ministres; elle veut que leur exemple apprenne au peuple que les vérités qu'elle leur propose sont toutes renfermées dans ce livre adorable, et que l'aveu qui sort de la bouche de tout le clergé, doit passer dans le cœur de tous les fidèles; que tous, à chaque vérité, à chaque article de la foi, doivent être dans la disposition de dire : *Ce que je professe de bouche, je le crois fermement de cœur* : « *Credo corde, et ore confiteor.* » Mon cœur le croit, parce qu'il a le plus grand intérêt à le croire, parce que de cette croyance résultent pour moi les espérances les plus certaines, parce que chacun des mystères que je professe est pour moi le gage des droits les plus consolants : *Corde credo.*

Je le professe de bouche, et je fais la résolution de le professer dans toute ma conduite.

Qu'il est étendu, mes frères, ce mot que nous disons dans la récitation du Symbole : *Je le professe* : « *Confiteor!* » et qu'il renferme d'obligations pour un chrétien qui ne veut pas le démentir ! Il n'est pas que démarche de sa vie où il ne doive mettre en usage le sentiment renfermé dans cette parole; c'est-à-dire qu'il doit professer ces vérités dans ses conversations, en ne se permettant jamais ni d'entendre, ni de hasarder des principes contraires à la foi; dans ses lectures, en n'ouvrant jamais ces livres capiteux où les principes de sa foi sont ou attaqués ou méconnus; dans ses actions, en se tenant en garde contre toutes celles qui pourraient démentir quelques-uns des prin-

cipes de sa foi; dans ses pensées, en les tournant toutes vers celui qui est l'objet de sa foi; dans ses désirs, en n'en formant aucun qui l'éloigne des vrais biens que lui propose la foi; dans ses affections, en les réglant toutes sur celles de Jésus-Christ. C'est lui qui nous a appris à croire; mais c'est lui aussi qui nous a enseigné à ne jamais séparer la foi de l'esprit de celle du cœur; l'aveu du cœur, de la profession des œuvres. Il a commencé par pratiquer ce qu'il devait enseigner : *Capit facere et docere* (Act., I, 1); et il n'a jamais cessé d'exercer les vertus qu'il enseignait. Il est même à remarquer que nous sommes plus redevables à ses actions qu'à ses paroles. Par les unes il nous a montré la voie, par les autres il nous y conduit. Par ses leçons, il nous apprend que nous pouvons être heureux, et il nous le rend par ses exemples. Ce n'est donc pas une stérile dévotion que l'Eglise veut nous inspirer, lorsqu'elle nous fait professer notre foi; elle veut qu'un chrétien qui porte partout le nom de fidèle, le soit en effet d'une manière sensible : fidèle au milieu de ses frères, par la sainteté de ses conversations et par l'utilité de ses démarches; fidèle dans l'adversité, par sa soumission et sa patience, par sa ferme espérance de cette vie future qui doit le dédommager de toutes ses peines; fidèle dans les tentations, par sa fermeté et sa constance, sa haine du mal, sa crainte d'offenser celui qui est l'objet de sa foi; fidèle au milieu des biens et des honneurs de la vie, par son détachement de tout ce qui périt, par le saint usage de tout ce que le Seigneur lui prête, et son intelligence à se faire des ressources pour l'éternité, des richesses qui pourraient le perdre dans le temps; fidèle dans un dénuement universel des biens de ce monde, par sa constance, sa confiance en celui qui veille sur toutes ses créatures avec autant d'attention que de miséricorde; fidèle surtout au milieu des déserteurs et des ennemis de la foi, en s'opposant avec zèle à tous les efforts qu'ils font pour l'éteindre dans le cœur des faibles.

Voilà les différentes obligations que nous impose cette pratique. Convenons, mes frères, qu'il est rare qu'on excite en soi ces sentiments quand on récite cette formule, et encore plus rare qu'on s'en rappelle le souvenir dans les diverses circonstances où il est nécessaire de l'honorer. Aussi, quand Jésus-Christ nous dit qu'à la fin des temps à peine restera-t-il quelque étincelle de foi sur la terre, il ne parle pas de cette foi spéculative qui consiste dans l'acquiescement aux vérités connues, et dans l'aveu public qu'on en fait.

Jusqu'à la consommation des siècles l'Eglise, qui est indéfectible, trouvera des enfants qui parleront le même langage. Toujours et jusqu'à la fin des temps nos temples retentiront de ce cantique : *Je crois* : « *Credo.* » Mais plus ces temps deviendront mauvais, et plus aussi le vrai sentiment de la foi s'éteindra-t-il dans les cœurs; l'Eglise aura

l'incertitude de voir le plus grand nombre de ses enfants, ou démentir leur foi par leur conduite, ou la déshonorer par leurs blasphèmes, ou abandonner lâchement ses intérêts par leur silence.

Pour nous, mes frères, efforçons-nous de devenir la consolation de cette tendre Mère par une foi vive, et qui n'hésite point dans sa croyance ; une foi humble, et qui ne raisonne point ; une foi soumise, et qui ne dispute point ; une foi agissante, et qui ne se démente point. Regardons le titre d'enfants de la foi, comme le plus honorable de tous les titres : il l'est, en effet, par l'union qu'il nous donne avec Dieu, auquel il nous élève ; par les droits qu'il nous assure, en nous rendant les cohéritiers de Jésus-Christ. Aussi l'Eglise termine-t-elle le Symbole par ces paroles : *Je crois la vie du siècle futur : Et vitam venturi sæculi.*

Je la crois, et je l'attends avec une ferme espérance : je la demande avec toute la ferveur que l'esprit de Dieu peut mettre en moi ; je m'y dispose avec toute la fidélité que la grâce peut former dans mon cœur ; et je ne cesserai de répéter ici-bas cet *Amen* qui est l'expression du plus ardent désir, jusqu'à ce que je puisse chanter dans le séjour des bienheureux cet *Amen* qui sera l'aven de mon amour et de ma reconnaissance pour le Dieu qu'on y adore. Ainsi soit-il.

SUR L'OFFERTOIRE.

In animo contrito, et in spiritu humilitatis suscipiamur. (Dan., III, 39.)

Nous nous présentons avec un cœur contrit et un esprit humilié : recevez-nous, Seigneur.

L'Eglise sait que cette disposition est la seule qui plaise à Dieu ; qu'il s'en est expliqué souvent dans les divines Ecritures, et qu'il a déclaré qu'il ne jetterait un regard favorable que sur le pauvre, qu'il n'exaucerait que l'humble de cœur. Aussi emprunte-t-elle cette prière d'un prophète, pour s'adresser au Seigneur au moment où elle commence l'oblation du Sacrifice. Elle nous a déjà fait entrevoir cette double disposition, mes frères, dans la confession des péchés qui sert de préparation à la Messe : mais elle nous apprend que c'est ici singulièrement le lieu d'en faire usage, si nous voulons que cette offrande, toujours agréable à Dieu par sa nature, puisque c'est son propre Fils qui s'humilie devant sa Majesté suprême, nous devienne utile à nous-mêmes par l'union aux dispositions de ce divin Sauveur.

Nous passons à une partie de la Messe beaucoup plus intéressante, puisqu'elle fait en quelque sorte une portion essentielle du saint Sacrifice. Cette partie, si nous voulions épuiser toutes les réflexions qu'elle pourrait nous offrir, nous fournirait la matière de bien des instructions. Forcés de nous resserrer, nous tâcherons du moins de ne négliger aucune des cérémonies importantes qui la composent, et d'en tirer les conséquences les plus utiles. Il faut ici un renou-

vellement d'attention proportionné à l'importance du sujet.

Pour concevoir une juste idée de cette partie de la Messe et de son excellence, il est nécessaire de se rappeler que l'Eglise ne la commençait autrefois qu'après la sortie des catéchumènes. Aussi était-on accoutumé à distinguer deux sortes de Messe : celle des catéchumènes, qui commence à l'entrée du prêtre à l'autel jusqu'à l'oblation ; et celle des fidèles, qui commençait à l'oblation jusqu'à ce que le ministre renvoyât le peuple. C'est donc ici proprement le commencement du Sacrifice. Toutes les prières et les lectures qui ont précédé ne sont que des préparations ; mais ici l'Eglise agit réellement et commence à offrir la victime. Elle n'a intention d'offrir qu'au nom et en présence de ceux qui ont reçu et conservé ou reconvré la grâce, puisque, indépendamment des catéchumènes, elle renvoyait encore les pénitents publics. Et si, depuis l'extinction de la pénitence canonique, elle continue cette partie de la Messe en présence des pécheurs même les plus scandaleux, elle ne les dispense pas pour cela de se séparer de cœur et d'esprit d'une assemblée dont leurs iniquités les rendent indignes : elle ne connaît que la plus vive douleur et la détestation la plus parfaite du péché qui puisse leur donner le droit d'y assister.

Cette partie, comme toutes les autres, commence par la prière, parce que l'Eglise fait dépendre de cette pratique le fruit de tous ses exercices. *Prius*, dit le prêtre ; et aussitôt il commence un psaume, dont le chœur dit en même temps que lui le verset. Ce psaume se récitait autrefois tout entier ; et aux grandes solennités il se répétait plusieurs fois, à cause de l'affluence du peuple qui faisait des oblations. Je ne parlerai point encore dans cette instruction, et des oblations que faisaient les fidèles, et de celle que le prêtre fait à Dieu en leur nom : ce sera l'objet de deux instructions séparées. Je me contente aujourd'hui d'examiner l'oblation en général ; et je réduis cette importante matière à quatre questions : Qui est-ce qui offre ? A qui offre-t-on ? Qui est-ce qui est offert ? Et pourquoi offre-t-on ?

Qui est-ce qui offre ? Premièrement, Jésus-Christ, qui est le seul Prêtre selon l'ordre de Melchisédech, Prêtre éternel, Pontife des biens futurs, qui n'ayant pas besoin, selon l'Apôtre (*Hebr.*, V, 7), d'offrir d'abord pour ses péchés, est bien en droit d'offrir uniquement pour les péchés du peuple, et est sûr d'être exaucé, à cause de son obéissance aux volontés de son Père, et du respect qui est dû à sa personne divine. C'est lui qui offre essentiellement son sacrifice. Il y renouvelle, chaque fois que le prêtre célèbre la Messe, ce qu'il fait continuellement dans le ciel, où il présente sans cesse son corps et son sang pour épuiser, c'est-à-dire pour effacer les péchés de plusieurs : *Ad exhaurienda multorum peccata.*

Secondement, avec Jésus-Christ et par Jésus-Christ, c'est l'Eglise qui offre. Ce sa-

crifice devient le sien, depuis l'union que Jésus-Christ a daigné contracter avec elle. Elle est ce corps mystique dont nous sommes les membres, et dont Jésus-Christ est l'unique chef, de sorte qu'à ce titre elle entre en participation de tout ce que fait son divin Epoux. Elle est comme lui pure et sans tache, et il lui a acquis le droit de présenter à Dieu l'Hostie sainte, vivante et véritable.

Troisièmement, au nom de l'Eglise, c'est le prêtre qui offre. Pris d'entre les hommes, et les hommes pécheurs, il est consacré par l'huile sainte, pour cette redoutable fonction. Ce sacrifice devient en quelque sorte le sien propre, par le droit que daigne lui donner le Seigneur d'unir sa volonté à celle du souverain Sacrificateur : et tout indignes que soient des mains souillées par le péché, de s'élever vers le ciel et de présenter la divine Hostie, Dieu la reçoit comme une hostie d'agréable odeur, parce que ses mains deviennent en quelque sorte celles de l'Eglise et de Jésus-Christ même.

Quatrièmement, ce sont les fidèles qui offrent par les mains du prêtre, au nom de l'Eglise, par les mérites de Jésus-Christ; et cette oblation est celle de chaque fidèle en particulier, par l'application que Jésus-Christ lui en fait; c'est pour cela que dans le baptême le chrétien est marqué de l'onction sainte. Il est par ce sacrement élevé à l'ordre du sacerdoce, non pour offrir par ses propres mains, non pour exercer aucune des fonctions de ce redoutable ministère, ni y contribuer en aucune manière, mais pour participer à l'onction de Jésus-Christ, et jouir du droit inestimable d'offrir comme lui, avec lui, et par lui.

Passons à la seconde question : A qui offre-t-on dans le sacrifice de la Messe? Au Père éternel, nous dit l'Eglise, en mémoire de la Passion, de la Résurrection et de l'Ascension de Jésus-Christ son Fils. C'est-à-dire que ce Sacrifice est un acte de reconnaissance de tous les miracles que le Père éternel a opérés pour notre salut par son Fils; c'est-à-dire qu'on rappelle en quelque sorte à cet Etre suprême les conditions de l'alliance qu'il a daigné faire avec son peuple, en lui offrant une victime dont le sang a coulé dans sa passion, qui a triomphé des ennemis du salut par sa résurrection, et qui nous a acquis par son ascension un droit et une place dans son royaume.

On offre ce sacrifice à la très-sainte Trinité; et cet hommage lui est dû, tant pour la réparation de l'outrage que lui a fait le péché, qu'en action de grâces de ce qu'elle a daigné faire pour notre sanctification. Dans ce sacrifice, on rend grâces au Père, qui a donné son Fils; au Fils, qui s'est livré pour nous; et à l'Esprit sanctificateur, qui a formé du pur sang d'une Vierge la matière de cet auguste Sacrifice.

Etudions la nature de l'oblation.

Qu'est-ce qui est offert dans le sacrifice de la Messe? Une victime pure et sans tache, une victime de propitiation, une victime pour le péché, une victime d'actions

de grâces, une victime pacifique, un véritable holocauste; en un mot, tous les genres d'oblations dont les différents sacrifices de l'ancienne loi n'étaient que la figure : de sorte, dit l'Apôtre (*Hebr.*, X, 14), que par cette seule oblation Jésus-Christ consomme l'ouvrage de la sanctification éternelle du monde entier.

Qui est-ce qui est offert? Le Fils unique de Dieu, la splendeur du Père, l'image de sa substance, sa sagesse éternelle, son Verbe, le Roi des siècles, l'Ancien des jours, les délices des anges, la joie des saints; de sorte qu'on n'offre rien à Dieu qui soit indigne de lui, qui soit au-dessous de lui; de sorte qu'on honore sa divinité par l'hommage le plus propre à reconnaître et sa souveraine majesté, et notre essentielle dépendance.

Qui est-ce qui est offert? Le Premier-né des enfants des hommes, le Chef des prédestinés, le Verbe fait chair, le Fils de Marie, l'Emmanuel, le rejeton de la tige de Jessé, le Roi des nations, notre Chef, notre Pasteur et notre frère; de sorte que, tout indignes que nous en sommes, nous pouvons nous glorifier d'offrir à Dieu quelque chose du nôtre, dit le Père de l'Eglise : *De nostro obtulit sacrificium*; de nous offrir nous-mêmes avec Jésus-Christ, sans craindre d'être rejetés, parce que le Verbe, par l'union qu'il a contractée avec notre chair, donne un prix infini à l'oblation qu'il fait à son Père de notre nature : *De suo contulit pretium*.

Terminons ce détail par l'examen des motifs pour lesquels s'offre le sacrifice de la Messe. Pour qui l'offre-t-on? Pour les vivants et pour les morts, pour les justes et pour les pécheurs, pour les besoins spirituels et temporels, présents et futurs; pour obtenir la force dans les combats, la paix dans les royaumes, l'union dans les familles, la fertilité dans les campagnes, l'accroissement du peuple de Dieu, l'extirpation des hérésies, la prospérité des princes, la santé des peuples : on l'offre pour connaître la volonté de Dieu, et en obtenir des lumières dans ses doutes, des décisions dans ses obscurités : on l'offre pour le succès d'une affaire; et quand on y porte les dispositions les plus saintes, on éprouve sensiblement la protection de celui qui défend la veuve et l'orphelin contre ses oppresseurs; on l'offre pour écarter la tentation quand elle menace, pour calmer la tempête quand elle s'élève, pour adoucir l'affliction quand son aiguillon se fait sentir; et si l'on apporte à ce Sacrifice un esprit de soumission et de docilité, on y reçoit des armes pour combattre l'ennemi de tout bien, de la force pour supporter la tribulation, et de l'onction pour en adoucir l'amertume. Ce n'est donc pas, comme l'ont prétendu nos frères séparés, une superstition de porter au pied de l'autel tous les genres de demandes qui sont dans l'ordre du salut. Il n'en est aucune que Jésus-Christ ne présente en notre nom, et pour laquelle l'Eglise n'ait des prières spéciales. Mais c'est la plus dangereuse des prévarica-

tions, la plus contraire à l'esprit du sacrifice, de faire passer les biens temporels avant les éternels, ceux qui tendent uniquement au soulagement du corps, avant ceux qui peuvent opérer la sanctification de nos âmes : c'est une prévarication plus criminelle encore, d'oser faire servir cette oblation à demander des biens nuisibles au salut, dont l'abus est évident, et que Dieu ne refuse que par miséricorde : c'est, en un mot, la plus horrible des prévarications, de porter au pied de l'autel ses injustices, ses ressentiments, ses vengeances, et de prétendre rendre Jésus-Christ participant de ses propres fureurs, en faisant offrir le sacrifice de la Messe pour le gain d'un procès injuste, pour le succès d'une affaire criminelle. Et plutôt à Dieu que cette sacrilège démarche fût plus rare, et qu'on vît moins de chrétiens méconnaître la fin principale de ce sacrifice ! Hé quoi donc ! peuvent-ils oublier, ces chrétiens, que celui qui l'offre à son Père, nous a appris à chercher le royaume de Dieu et sa justice, persuadés que les grâces temporelles seraient une suite de cette première demande ? J'ai lieu de présumer que les personnes à qui je parle sont trop éclairées et trop instruites pour donner dans cet abus ; mais il leur est bien nécessaire d'étudier la fin de ce Sacrifice, et les dispositions qui peuvent le leur rendre utile. Je n'insisterai point sur ces dispositions ; elles sont énoncées dans les différentes réflexions que nous venons de faire ; et elles deviendraient encore plus sensibles dans l'explication que nous nous proposons de donner des prières qui accompagnent l'oblation.

Finissons, mes frères, par les paroles qui ont servi de texte à ce discours, et demandons à Dieu d'être reçus, non en vue de nos mérites personnels, mais en considération de la Victime qui s'immole pour nous ; non à cause d'une justice qui nous soit propre, mais à cause du regret de nos péchés, du sacrifice de notre contrition et de notre douleur, que nous unissons à celui de Jésus-Christ : *In animo contrito*.

Demandons enfin à être reçus, non en vue de la richesse de nos offrandes, de l'abondance de nos aumônes, de l'éclat de nos vertus, de nos talents, de nos avantages, mais en vue du mépris que nous faisons de nous-mêmes, et de tout ce qui pourrait nous distinguer aux yeux des hommes ; parce que c'est le seul moyen de participer aux anéantissements de Jésus-Christ, et que ce sont les seuls anéantissements qui peuvent nous mériter d'être reçus : *In spiritu humilitatis suscipiamur*.

Faites, ô mon Dieu, que ces sentiments nous accompagnent toujours au pied de vos autels ! Une main invisible en rejette le superbe ; vous détournez vos regards de celui qui ose les porter avec complaisance sur lui-même : détournez mes yeux, afin qu'ils ne s'ouvrent plus désormais à la vanité, qu'ils ne voient que vous, qui êtes le seul saint, le seul juste, le seul grand et le

seul miséricordieux dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il !

SUR L'OBLATION.

Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicias. (*Psal. L, 19.*)

Vous ne rejetterez pas, Seigneur, un cœur contrit et humilié.

C'est dans le moment où la victime commence à s'offrir, mes frères, qu'il nous importe d'exciter notre confiance, et d'entrer dans les dispositions qui doivent unir notre oblation à son Sacrifice. Toutes ces dispositions sont renfermées dans ce passage du psaume ; et nous allons les voir exprimées dans les prières qu'emploie l'Eglise : c'est-à-dire qu'après avoir parlé, dans la dernière instruction, de l'oblation en général, nous allons la considérer aujourd'hui en particulier, méditer la prière qui l'accompagne, étudier les obligations qu'elle nous impose. Et nous ne bornerons pas à cette instruction les réflexions que peut nous offrir cette prière de la Messe ; elle n'est pas moins féconde que celles que nous avons expliquées. Plus nous approchons de l'action essentielle du Sacrifice, plus la matière devient intéressante. Aussi demande-t-elle de notre part un renouvellement de ferveur et d'attention. Nous avons appris dans la dernière instruction, pourquoi, à qui, par qui, et comment se fait cette oblation ; mais la matière même du Sacrifice demande de notre part des observations. Ce sont ces réflexions dont je vous invite à suivre le développement avec toute l'attention dont vous serez capables.

Ce ne sont plus, comme dans l'ancienne loi, des animaux qui deviennent la matière sensible du Sacrifice. Jésus-Christ, en l'instituant, devait représenter non-seulement la nature et la fin de son oblation, mais sa nécessité et son unité. Il a choisi le pain et le vin pour figurer son corps et son sang aux yeux de la foi ; figure vraiment sensible, puisque le pain, par sa nature, par son effet, par l'usage universel qu'en font tous les hommes, nous rappelle ce pain vraiment descendu du ciel, sans lequel l'âme languit dans une faim que rien ne peut apaiser, avec lequel on éprouve une parfaite satiété, dont l'usage est proposé à tous les enfants de la foi ; figure vraiment sacramentelle, qui ne représente pas seulement, mais qui renferme ce qu'elle représente, qui opère ce qu'elle signifie, par la vertu des paroles de Jésus-Christ ; de sorte qu'après la consécration, nous pouvons dire que les espèces que nous avons offertes sont du pain, et ne sont plus du pain. C'est un pain invisible, le pain des anges, le froment des élus, sans qu'il y reste rien de ce pain matériel et visible, que les apparences qui cachent à nos yeux le pain eucharistique.

Transportons-nous donc, mes frères, lorsque le prêtre prend l'Hostie pour élever et l'offrir, au moment où Jésus-Christ prit du pain et rendit grâces à son Père, prit du vin

et le bénit. Il assura ses apôtres qu'il ne boirait point de ce fruit de la vigne, jusqu'à ce qu'il fût entré dans son royaume. Ce royaume est au milieu de nous. Depuis l'établissement de son Eglise, Jésus-Christ ne cesse d'y prendre et d'y répandre ce fruit de la vigne, mais de cette vigne dont il disait : *Je suis le cep, et vous êtes les branches; et vous ne pouvez porter du fruit que par moi.* (Joan., XV, 5.) Voilà donc Jésus-Christ établi, par ses propres paroles, le pain vivant, et le vin qui fait germer toutes les vertus. Il convenait donc que le pain et le vin fussent les matières essentielles et visibles de son les erifice; et comme ce sont les nourritures Saplus communes et les plus usitées, elles expriment d'une manière plus parfaite celui qui est devenu le seul pain qui donne la vie, et la seule boisson qui étanche la soif de notre cœur.

Mais pourquoi l'Eglise latine emploie-t-elle le pain sans levain, tandis que l'Eglise grecque consacre avec du pain qui a supporté ce mélange? Cette variété d'usage n'altère-t-elle point le fond du Sacrifice? L'Eglise latine a-t-elle des motifs pour tenir à cette pratique? Il serait trop long de rappeler ici tout le détail d'une dispute qui a été longtemps agitée, et qui divise encore ces deux portions du royaume de Jésus-Christ. Qu'il nous suffise de savoir que cette division n'attaque point le fond du dogme; que l'une et l'autre Eglise reconnaissent Jésus-Christ réellement présent sous les espèces du pain et du vin; que l'Eglise n'a point frappé d'anathème ceux qui tiennent à l'un de ces deux usages; que l'Eglise latine se croit fondée à se servir du pain sans levain, parce que cet usage est du nombre de ceux dont on ne peut point fixer l'origine, et qui, par conséquent, sont respectables par leur antiquité; qu'elle croit, en s'y conformant, suivre à la lettre les intentions de Jésus-Christ; que la sainte Eucharistie ayant été instituée dans le temps où le levain était interdit aux Juifs, où il n'était pas même permis d'en conserver dans les maisons, elle croit, en se servant de pain azyme, employer la même matière que Jésus-Christ. Elle veut d'ailleurs que ses enfants trouvent dans cet usage un fonds d'instruction. Ce mélange de levain qu'elle exclut du pain qui doit être consacré, les avertit d'éloigner de leur esprit et de bannir de leur cœur tout levain du péché, de ne porter jamais à l'autel aucune affection étrangère à ce Sacrement: et, sans condamner la pratique que suit l'Eglise grecque, elle exige de ses enfants qu'ils ne s'écartent en rien de la discipline qu'elle leur prescrit.

Le vin mêlé d'eau est également employé dans les deux Eglises; et ce mélange deviendra le sujet de la première instruction, parce qu'il prête infiniment aux réflexions les plus édifiantes et les plus utiles. Qu'il nous suffise ici de dire en passant, que ces deux matières du pain et du vin sont tellement essentielles au Sacrifice, que l'Eglise

ne le reconnaît que lorsque ces deux substances ont été employées à l'oblation.

Aux Messes solennelles, c'est le diacre qui présente l'un et l'autre, afin que nous soyons instruits, mes frères, que le prêtre n'offre point seul; qu'il ne sacrifie point pour lui seul; qu'il ne remplit point un ministère étranger au reste des fidèles. Le diacre, qui tient comme le milieu entre le laïque et le prêtre, représente ici le peuple; et, en mettant entre les mains du prêtre les substances qui doivent être consacrées, il offre en quelque sorte, au nom du peuple, par les mains du prêtre. Le prêtre élève l'hostie sur la patène, qui est le vase destiné à la recevoir; et, en même temps, ses yeux sont élevés vers le ciel, parce que c'est là que Dieu a fixé le trône de sa gloire; c'est là que la victime universelle offre un perpétuel sacrifice; c'est de là que doit descendre et la bénédiction qui va consacrer l'hostie, et le feu sacré qui va consumer la victime. Mais le prêtre, après avoir élevé les yeux, les baisse vers l'hostie, parce qu'il ne convient point à l'homme de porter vers son Dieu des regards indiscrets: si Dieu lui permet d'élever de temps en temps son cœur par la prière, il lui ordonne de rentrer souvent en lui-même, pour y étudier ses misères et y pleurer ses péchés. Toutes ces dispositions sont clairement exprimées par la prière qui accompagne l'oblation: Recevez, Père saint, Dieu tout-puissant et éternel: *Suscipe, sancte Pater, omnipotens, æterne Deus: recevez ce que vous donnez vous-même, puisque nous ne pouvons rien vous offrir que nous ne tenions de vous: recevez, vous qui êtes le Père de toutes créatures, qui n'avez pas besoin de leurs dons, puisque vous êtes l'auteur de tous les biens: recevez, vous qui êtes saint, la plus pure de toutes les victimes: Immaculatam hostiam: recevez, vous qui êtes tout-puissant, la sagesse par laquelle tout est créé: recevez, vous qui êtes éternel, celle que vous avez connue dès le commencement de vos voies; c'est elle qui va s'offrir elle-même, et ce sont les mains du plus indigne de vos serviteurs qu'elle a choisies pour s'offrir, parce que c'est autant pour la multitude de mes offenses et de mes négligences qu'elle veut s'offrir, que pour les péchés du peuple: Pro innumerabilibus peccatis, et offensionibus et negligentibus meis.* Père aussi miséricordieux que vous êtes saint, que cette oblation remplisse pleinement les vues de votre miséricorde, en répandant sur tous ceux qui assistent à ce Sacrifice, des bénédictions de tous les genres: *Pro omnibus circumstantibus.* Qu'il procure à tous les fidèles qui sont vivants, les grâces qui peuvent assurer leur salut éternel: *Pro omnibus fidelibus vivis.* Qu'il accélère pour ceux qui sont morts, *defunctis*, leur délivrance, qu'ils ne peuvent obtenir que par la vertu de ce sang. Que ce sang ne soit point, par notre faute, une semence stérile; qu'il porte en nous des fruits de salut et de vie: *Mihi et illis proficiat ad salutem;* et qu'il soit les prières et le gage

de cette vie bienheureuse qui consiste à vous connaître et à vous aimer éternellement : *In vitam æternam*.

Ne pardons point de vue, mes frères, que c'est au nom de tous les fidèles, comme au sien, que le prêtre adresse à Dieu ces paroles. Pris d'entre les hommes, il n'a pas, comme Jésus-Christ, cette sainteté inviolable qui met en état d'offrir pour les autres, sans avoir besoin de l'oblation. Il est à la tête des pécheurs dont il sollicite la grâce ; et Dieu veuille qu'il soit toujours, dans cette redoutable fonction, du nombre des pécheurs vraiment repentants, et que sa contrition attire sur ses prières ce regard de miséricorde qu'il veut implorer sur ses frères ! Souvenez-vous, lorsque vous assistez au sacrifice de la Messe, que vous devez au ministre qui l'offre, la sensibilité et la compassion qu'il doit avoir pour vous ; que tandis qu'il s'occupe de vos offenses pour en obtenir le pardon, vous devez solliciter la rémission de ses négligences et de ses péchés ; que c'est entrer bien peu dans l'esprit de ce Sacrifice, que d'y porter contre le ministre un esprit de prévention et de scandale. Il n'arrive que trop, hélas ! de voir monter à l'autel des prêtres dont l'extérieur n'annonce que la dissipation, et dont les mœurs sont indignes d'un si saint ministère : il en résulte, dans les fidèles qui les connaissent, un sentiment de mépris, et souvent une impression de tiédeur, qui leur rend inutile l'oblation à laquelle ils doivent participer, tandis que la religion et la foi nous donnent, dans cette prière même, un préservatif assuré contre cette espèce de scandale. Demandez avec ardeur que Dieu purifie les mains qui vont offrir un si grand Sacrifice ; qu'il devienne, pour le prêtre indigne de cette redoutable fonction, un principe de conversion et de retour vers Dieu : et si quelquefois l'orgueil fait naître dans votre esprit de fortes préventions, rentrez en vous-mêmes, et souvenez-vous que les iniquités du prêtre ne nous dispensent pas de gémir sur nos fautes personnelles ; que le fruit du Sacrifice ne dépend pas du ministre que l'Eglise emploie pour l'offrir ; souvenez-vous enfin que chacun doit y porter le sentiment de sa propre indignité.

Mais remarquez que le prêtre, en s'exprimant sur ses fautes, distingue les offenses, les péchés et les négligences ; c'est-à-dire que, dans ces trois sortes d'expressions, il comprend toutes les iniquités qui peuvent nous rendre coupables envers Dieu. Les offenses, ce sont ces outrages que la volonté approuve ; aussi les nomme-t-il les premiers, parce qu'ils nous rendent plus criminels envers la Majesté divine. Les péchés, c'est cette multitude de prévarications de toutes les natures, qui, soit qu'elles soient avouées du cœur qui les commet, soit qu'elles soient l'effet de la pure fragilité, viennent toujours d'un fonds de corruption qui nous est propre, exigent le repentir de notre part, et ont besoin d'expiation. Les négligences, ce sont ces omissions de tous les genres qu'un

fonds de tiédeur et de dégoût, qu'une pente naturelle à la mollesse rend si communes. Et, dans ce détail, qui de nous oserait se méconnaître ? Si les plus saints ministres peuvent dire avec vérité que leurs prévarications sont sans nombre, *innumerabilibus*, que doit penser le commun des fidèles, cette multitude de chrétiens qui ne pensent, ne parlent et n'agissent que conformément aux dispositions d'un cœur livré à toutes sortes d'imperfections ?

Cependant, ne voit-on pas dans la plupart un air de dissipation, un caractère d'insensibilité, souvent une disposition d'assurance et d'orgueil qui ferait croire que ce sont des maux étrangers qui les attirent au sacrifice ? Couvert de plaies, et souvent de plaies bien plus profondes, on est occupé des légères cicatrices qu'on aperçoit dans les autres ; on les juge, on les condamne ; et par cette disposition, on éloigne de soi la rémission qu'on devait solliciter. Ah ! mes frères, ne méconnaissions point nos besoins personnels. Jésus-Christ, élevé une fois sur l'autel de la croix au Calvaire, s'élève tous les jours sur nos autels par les mains du prêtre ; il s'y montre à son Père, couvert de nos iniquités ; mais il veut que chacun, chargé des siennes, s'élève avec lui ; que la contrition qu'il éprouve pour tous se répande sur chacun de ceux qu'il représente. Et malheur à celui qui laisserait à la victime toute seule le soin de gémir et de prier ! Devenu étranger au Sacrifice, son sort serait le même que celui des infidèles. Que dis-je ? coupable de sacrilège par le mépris qu'il ferait du Sacrifice, il ajouterait à la multitude de ses offenses, celle à laquelle Jésus-Christ est le plus sensible, je veux dire l'inutilité de son oblation.

Vous l'avez dit, Seigneur, que lorsque vous seriez élevé en haut, vous nous attireriez à vous : *Omnia traham ad meipsum*. (Joan., XII, 32.) Si le poids de nos iniquités nous retient, brisez ces liens funestes, et faites que la contrition et la douleur nous rapprochent de vous dans cette circonstance de votre oblation ! que le Père saint à qui vous l'offrez ne voie en nous que des victimes saintes, par le regret de ne l'avoir point été, et le désir de le devenir ! Que la multitude innombrable de nos négligences soit effacée à ses yeux, par la sainteté, l'obéissance et la charité de la victime de propitiation ; et que le fruit de votre oblation soit une vie sainte dans le temps, une vie bienheureuse dans l'éternité ! Ainsi soit-il.

SUR LE MÉLANGE DU VIN ET DE L'EAU DANS LE CALICE.

Delicia mee esse cum filiis hominum. (Prov., VIII, 51.)

Je fais mes délices d'habiter au milieu des enfants des hommes.

D'où vient donc à Jésus-Christ, mes frères, cet empressement à habiter parmi nous ? car c'est à lui que l'Eglise fait l'application de ces paroles. Ignorait-il, quand il faisait

tenir ce langage à son prophète, que les hommes n'opposeraient à ses charitables avances que l'ingratitude, l'insensibilité et le mépris? Ne savait-il pas que parmi les siens il serait méconnu; qu'au milieu même de son Eglise il trouverait des pécheurs qui ne porteraient à son Sacrifice que l'indifférence la plus criminelle; que souvent même les moyens les plus efficaces de salut tourneraient à la perte de ceux à qui ils seraient offerts? Ne prévoyait-il pas tous les outrages, toutes les profanations qu'il éprouverait dans son sacrement? De quelle nature sont donc les délices qu'il se promet de son habitation parmi les hommes? *Delicia mea esse cum filiis hominum*. Ce mystère de charité nous est dévoilé dans le sacrifice de la Messe, et singulièrement dans la cérémonie que nous nous proposons d'expliquer aujourd'hui.

Le prêtre ajoute au vin destiné au Sacrifice, une petite quantité d'eau : nous allons voir ce que signifie ce mélange; et l'explication que nous en donnerons, toute mystique qu'elle est, n'est ni nouvelle, ni hasardée. Elle correspond parfaitement aux paroles que j'ai prises pour mon texte : elle offre, par conséquent, au fidèle qui veut entrer dans l'esprit du Sacrifice, de grands motifs d'édification et de consolation. Livrez-vous à ces sentiments, mes frères, à mesure que nous vous développerons ces vérités.

Quoique l'eau que le prêtre mêle dans le calice, ne soit pas, comme le pain et le vin, la matière essentielle du sacrifice, elle est devenue matière indispensable, puisque l'Eglise nous enseigne qu'elle tient cet usage de Jésus-Christ même : les plus anciens Pères en font une mention spéciale. Saint Cyprien et saint Cyrille se sont élevés fortement contre des hérétiques qui osaient s'abstenir de cette pratique; et les reproches qu'ils leur adressent font bien voir que toucher à cet usage, c'est attaquer la discipline de l'Eglise dans ce qu'elle a de plus respectable et de plus sacré.

De toutes les réflexions que les saints docteurs ont faites sur ce mélange, nous pouvons recueillir ces utiles vérités. Premièrement, que l'eau et le vin sont la figure de ce sang que Jésus-Christ versa sur la croix, lorsqu'il eut entièrement consommé son sacrifice; secondement, que ce mélange représente l'union étroite de notre âme à notre corps; troisièmement, qu'il rappelle à notre esprit une union plus ineffable, celle du Verbe de Dieu à notre nature; quatrièmement enfin, que l'alliance de Jésus-Christ avec son Eglise y est en quelque sorte renouvelée toutes les fois qu'on réitère l'oblation de ce Sacrifice. Pour nous aider à tirer de cette pratique ces différents fonds d'instructions, appliquons-nous à méditer la prière qui accompagne cette cérémonie.

O Dieu, qui avez créé d'une manière si admirable notre nature, puisque vous avez uni deux substances si différentes, un

corps matériel et destructible avec une âme simple, immortelle, formée à votre image; vous, surtout, qui l'avez réformé d'une manière beaucoup plus admirable par l'union incompréhensible de votre nature à la nôtre, c'est-à-dire, de la sainteté et de la justice, à la faiblesse et à l'apparence du péché! ne nous avez-vous pas donné le droit, par ce double prodige, de vous en demander un plus consolant encore? C'est de nous rendre, par la vertu de ce mélange mystérieux, participants de la divinité de celui que sa miséricorde a porté à s'abaisser jusqu'à se revêtir de notre humanité, et dont le nom annonce cette union ineffable. Il est le Jésus, le Sauveur de son peuple, le Christ, l'image de la substance de son Père; il est votre Fils, et notre Seigneur : *Jesus Christus Filius tuus, Dominus noster*.

Voilà en peu de mots, mes frères, le sens de la prière qui accompagne ce mélange : tirons-en maintenant les conséquences. Nous y remercions Dieu de la création, et de l'état de dignité et d'honneur où il avait établi l'homme, en le formant de ses mains : *Deus qui humanae substantiae dignitatem mirabiliter condidisti*. Il est vrai que cette action de grâces que nous rendons à Dieu, nous rappelle l'état de dégradation où nous a plongés le péché; que le miracle de la création est mis ici en opposition avec le prodige d'orgueil qui a entraîné la chute de l'homme et de sa postérité; que c'est autant une réparation qu'une action de grâces que nous présentons à Dieu par les premières paroles de cette prière, surtout si nous réfléchissons, en la faisant avec le prêtre, que cette nature si admirable dans son origine, n'a presque plus rien qui se ressente de sa première noblesse. Où est, en effet, cette intelligence que l'homme avait reçue de son Créateur? Nous sommes livrés à l'ignorance la plus profonde. Où est cette parfaite subordination qui régnait entre le corps et l'âme, où la substance matérielle suivait sans combat et sans révolte les impressions d'une âme raisonnable, en nous qui sommes assujettis à la plus pénible, à la plus dure loi des membres sur l'esprit, par la concupiscence? Qu'est devenu cet empire que Dieu avait donné à l'homme sur toute créature, par lequel, selon ses désirs, il les faisait servir à son utilité et à son agrément, sans que rien nuisît à la santé de son corps et à la tranquillité de son âme? et maintenant mille sortes d'infirmités et de misères viennent l'affaiblir : il ne se délivre des unes qu'en s'assujettissant aux autres; il ne se guérit des maux, que par des remèdes quelquefois plus nuisibles, souvent plus assujettissants que les maux mêmes; il ne se garantit des malheurs qui le menacent, que par une dépendance universelle.

Enfin, qu'est devenu ce droit à l'immortalité, où par un miracle de providence et de miséricorde, un corps matériel et périssable par sa nature, était associé au privi-

rége des esprits, et devait subsister sans aliénation autant que l'âme qui lui était unie? Maintenant, une vie aussi misérable qu'elle est courte, nous conduit à une mort inévitable et honteuse; et c'est de cette vie même, toute malheureuse, tout abrégée qu'elle est, que nous rendons grâces à Dieu! Pourquoi? Ah! c'est que si, par notre faute, elle est réduite à un si petit nombre de jours, et exposée à un grand nombre d'afflictions, cette vie, dans les desseins de Dieu, nous donne droit à une résurrection beaucoup plus admirable que la création même : *Mirabilius reformasti*. Et c'est le second prodige dont nous remercions Dieu dans cette prière.

Oui, cette réflexion dissipe nos amertumes et nos regrets : la foi nous apprend que nous n'avons rien perdu ; que la réparation du genre humain par Jésus-Christ est si parfaite, que les Pères, et surtout saint Ambroise, n'hésitent point à appeler le péché d'Adam une heureuse faute : *O felix peccatum!* parce qu'elle nous a procuré un Rédempteur.

C'est ici que la comparaison devient consolante pour un chrétien, et mérite de sa part la plus vive reconnaissance. Il oublie volontiers l'union de l'âme à son corps, union qui devient la source de tous ses malheurs ; mais il se rappelle celle du Verbe à notre nature, d'un Dieu à l'humanité ; et il voit dans cette union des privilèges et des droits que l'innocence primitive ne lui aurait pas donnés. Il était par la création l'ouvrage de Dieu ; il devient son enfant par la rédemption : il avait en lui une portion de la sagesse du Verbe ; il devient le frère du Fils de Dieu même, et le cohéritier de tous ses droits : il était beaucoup inférieur aux esprits bienheureux ; il jouit, par l'union d'un Dieu à notre nature, d'un avantage que les anges ne partagent point avec lui. Encore une fois, heureuse faute! *Felix peccatum!* digne de tous nos regrets, quand nous envisageons l'outrage influi qu'elle a fait à Dieu, les plaies profondes qu'elle a laissées dans notre cœur ; mais qui doit exciter toute notre gratitude, quand nous considérons l'efficacité du remède qui guérit ces plaies, l'honneur infini que nous rendons à Dieu en Jésus-Christ, la réparation pleine et entière de toutes nos offenses, dont nous nous acquittions par Jésus-Christ : admirable réparation! où, pour guérir un grand malade, dit saint Augustin, un grand Médecin est descendu des cieux : satisfaction ineffable! où tout ce qui avait été méconnu en Dieu est honoré, où tout ce qui avait été dégradé dans l'homme est rétabli : heureuse expiation! dont le fruit produit une troisième sorte d'union qui excite notre vénération et notre reconnaissance, celle de Jésus-Christ avec son Eglise, figurée par le mélange de l'eau et du vin.

O vous, écrivait autrefois saint Cyprien contre des hérétiques qui offraient le calice sans observer ce mélange ; ô vous qui n'offrez que du vin, vous ne pensez donc point

que l'eau est la figure du peuple ; que cette figure nous est dévoilée par saint Jean dans son *Apocalypse*, lorsqu'il dit que le peuple était semblable à une grande quantité d'eau ! Que faites-vous donc, en vous éloignant d'un usage établi dans l'Eglise? Vous séparez en quelque chose le chef des membres, Jésus-Christ du peuple. Autant il serait contraire à l'essence du Sacrifice de n'offrir que de l'eau, puisque alors le peuple serait sans Jésus-Christ, autant est-il téméraire d'offrir le vin sans y ajouter de l'eau, puisque alors Jésus-Christ y est en quelque sorte sans le peuple qu'il a acquis au prix de son sang. De cette réflexion de saint Cyprien, il s'ensuit donc que toutes les fois que le prêtre met de l'eau dans le calice, il représente l'union que Jésus-Christ a bien voulu contracter avec nous ; il nous avertit par ce mélange, d'offrir avec lui. Comme cette eau ne semble plus faire qu'une seule et même substance avec le vin, et qu'il n'est plus possible de l'en séparer ; que, sans affaiblir le goût et la vertu du vin, elle en emprunte toute la force et la vertu ; de même un chrétien uni à Jésus-Christ dans son Sacrifice ne fait plus qu'un avec Jésus-Christ, n'est plus (quand il est fidèle) distingué de Jésus-Christ.

L'Eglise voit donc, toutes les fois qu'on offre l'auguste Sacrifice, accomplir l'effet de la demande qu'elle fait à Dieu dans la prière que nous expliquons aujourd'hui, puisque Jésus-Christ nous rend réellement aussi participants de sa divinité, qu'il a daigné l'être de notre nature ; et s'il n'est point de terme qui puisse exprimer le prodige du Verbe fait chair, il n'en est point qui puisse rendre celui qu'il opère pour l'homme au Sacrifice de nos autels. Que ce serait un ravissant spectacle, si les vœux de nos corps pouvaient pénétrer ce qui se passe à l'autel pendant l'action du Sacrifice ! C'est là où l'Eglise, Epouse de Jésus-Christ, voit célébrer le mystère de son alliance avec le céleste Epoux : c'est là où elle voit cimenter les nœuds qui l'unissent à l'Agneau. C'est, à la vérité, en se rendant participant de notre humanité, qu'il s'est choisi cette Epouse, qu'il l'a admise à son union ; mais cette alliance spirituelle ne pouvait se consommer que par la participation à sa nature divine ; et c'est dans cet auguste mystère qu'elle se consomme.

N'envisageons donc pas, mes frères, comme une stérile cérémonie la pratique que suit l'Eglise, en mêlant l'eau au vin du Sacrifice. Profitons, au contraire, de cette circonstance, pour commencer à nous unir spirituellement à Jésus-Christ : offrons-lui en quelque sorte toute notre humanité, c'est-à-dire des corps purs, des esprits dociles, des cœurs fervents et animés, une intelligence droite, une volonté sincère ; et recevons de lui toute sa divinité, en nous excitant à la pratique de toutes les vertus dont il est le principe, le modèle et la fin, et qu'il couronne dans l'éternité. Ainsi soit-il.

SUR LE PAIN BÉNIT, APPELÉ EULOGIE.

Unus panis, unum corpus multi sumus, omnes qui de uno pane et de uno calice participamus. (I Cor., X, 17.)

Nous sommes tous un seul corps et un seul pain, nous qui participons à un même pain et à un même calice.

L'Apôtre compare tous les fidèles à un seul pain, mes frères, parce que l'union qu'établit entre eux la charité, et surtout celle qui nous est communiquée par le pain eucharistique, fait que tous les lieux, les temps, les conditions, les caractères et les intérêts particuliers ne sauraient désunir ceux qui ne font qu'un corps en Jésus-Christ. Le pain formé de plusieurs grains de froment, qui une fois pétris ne peuvent plus se séparer; le corps formé de plusieurs membres qui ne sauraient être retranchés sans un détriment réel pour tout le corps, ont paru à l'Apôtre une comparaison sensible de l'union que met entre les chrétiens la participation au même Sacrifice. Cette union, déjà si étroite par sa nature, le devient bien davantage entre les fidèles d'un même royaume, d'une même ville, d'une même paroisse. Prouvons donc que nous ne sommes qu'un même pain par la conformité et le concert de nos bonnes œuvres. Prouvons que nous ne sommes qu'un seul corps, par les actes d'une charité mutuelle et toujours agissante. L'instruction de ce jour doit nous y porter. Nous allons parler du pain bénit, qui, par son institution, est si propre à nous figurer la communion qui règne dans l'Eglise.

L'usage d'offrir un pain bénit aux Messes solennelles, est, de toutes les pratiques de l'Eglise, la plus ancienne, et peut-être la plus négligée, je ne dis pas assez, la plus méprisée par un très-grand nombre, qui, on n'en connaît pas l'esprit, ou se font une habitude de regarder avec indifférence tout ce qui appartient au culte extérieur. Il serait difficile d'indiquer précisément l'origine de cet usage, et nous ne pouvons produire que des conjectures, mais qui, loin d'être hasardées, sont autorisées par les plus judicieux auteurs.

On sait, par exemple, que dans les premiers temps, les fidèles fournissaient le pain et le vin destinés au saint Sacrifice. On sait qu'ils ajoutaient à cette offrande différentes oblations destinées à la subsistance des pauvres, ou à celle des ministres dévoués au service des saints autels : on sait que les fidèles eux-mêmes participaient à leur propre offrande, en remportant dans leurs maisons une partie des dons qu'ils avaient offerts, lorsque ces dons avaient été bénits par le prêtre, et qu'ils en envoyaient en signe d'union à ceux des fidèles auxquels ils étaient liés par le sang ou par l'amitié. On donnait à ces dons le nom d'*eulogie*, ou de *bénédiction*. Dès le 14^e siècle cet usage était régulièrement observé. Saint Grégoire de Nazianze, saint Augustin, saint Paulin, étaient fidèles à ce saint commerce, et se faisaient un point de religion de se souhai-

ter, par ce moyen, les grâces dont ces dons étaient la figure. L'Eglise permettait même aux fidèles de s'envoyer la sainte Eucharistie, qui est l'eulogie par excellence : on se l'envoyait en signe de l'union d'une même foi. Il n'était pas permis de la communiquer aux hérétiques, ou de la recevoir d'aucun de ceux qui avaient fait naufrage dans la foi; et nous lisons encore un canon du concile de Laodicée, vers le milieu du 14^e siècle, qui défend expressément d'envoyer dans le temps de Pâques la sainte Eucharistie au lieu d'eulogie, sans doute afin que les fidèles ne la reçussent alors que de la main de ceux qui devaient être les témoins, et, en quelque sorte, les garants de leur foi.

Il est donc évident que l'usage des eulogies, ou dons bénits, est presque aussi ancien que l'Eglise : il est donc certain qu'ils figurent l'union qui doit régner entre les fidèles. Et dans l'état actuel d'affaiblissement et de tiédeur où sont tombés les chrétiens, on ne peut douter que ce ne soit un puissant moyen de réveiller leur charité, et de renouveler leur foi. Nous ne sommes plus dans ces temps heureux et si souvent regrettés, où la participation à la sainte communion était toujours jointe à l'assistance au saint Sacrifice : il nous faut donc un signe représentatif de cette communion; et nous le trouvons dans l'eulogie ou pain bénit qui se distribue aux Messes solennelles. Par lui l'Eglise nous montre le désir le plus ardent de nous voir participer au pain eucharistique; elle nous exhorte de la manière la plus sensible à conserver toujours l'union et la paix : et plutôt à Dieu que cette exhortation ne fût pas infructueuse ! Mais à peine connaît-on le sens que couvre le symbole. Rarement satisfait-on à cette obligation avec le religieux respect qu'elle exige. Les uns s'écartent de ce respect par un faste toujours déplacé, surtout quand il s'agit d'une cérémonie de religion, et font d'un acte de piété une occasion d'ostentation et de vanité. D'autres, sous le spécieux prétexte de l'humilité chrétienne, mais réellement conduits par une sordide avarice, n'observent pas même les décences de leur état et de leur condition. Ceux-ci, contraints par les lois civiles à s'acquitter de ce devoir, en éludent le terme, et font sentir, par une affectation ridicule, que c'est la crainte seule qui les rend fidèles à cette obligation. Ceux-là, sans respect pour la religion, sans égard pour eux-mêmes, ne rougissent pas de se faire représenter par des personnes qu'ils n'oseraient employer aux commissions les moins honorables. On ne remarque pas que cette conduite renferme une espèce d'outrage fait à la religion de Jésus-Christ, dans laquelle les moindres pratiques sont ennoblies par la sainteté du Dieu qui en est l'objet : on ne pense pas que ce mépris éloigne les bénédictions réelles que l'Eglise a attachées à ce genre d'offrande : on n'envisage pas que cette indifférence est une espèce de schisme que, l'on déclare aux

fidèles qui seraient participants de cette cérémonie. Hélas! nous nous croyons sages, et nous ne le sommes qu'à nos propres yeux. Nous opposons la force, la supériorité de notre esprit à la simplicité de nos pères; et cette simplicité nous condamne, s'il est certain, comme nous n'en pouvons douter, que l'usage de présenter le pain à bénir, est une représentation des eulogies que s'envoyaient les premiers chrétiens. Nous devons donc y apporter les mêmes dispositions. Leurs docteurs et leurs maîtres dans les voies du salut, bien loin d'autoriser leur négligence sur cette pratique, les avertissaient de porter le plus grand respect à ces dons, lorsqu'ils avaient reçu la bénédiction du prêtre, et de ne pas permettre que la moindre parcelle en fût foulée aux pieds, même par une négligence involontaire. Nous, successeurs, quoique indignes, de ces hommes vraiment apostoliques, nous devons mettre au nombre de nos devoirs celui d'instruire de temps en temps les fidèles de leurs obligations à cet égard; et comme il arrive souvent que nos exhortations sur cet article sont méprisées, les tribunaux séculiers ont cru devoir nous prêter leur secours. Ils ont fait des lois, ou fixé des règles sûres, et pour arrêter l'avidité des ministres (s'ils osaient faire de cet usage une occasion de concussion et de monopole), et pour réprimer l'avarice des particuliers, lorsqu'ils refuseraient de se soumettre à une pratique aussi sainte qu'elle est ancienne. Ces règles, après tout, ne sont établies que pour un petit nombre de chrétiens, qui s'étudient à seconder tout jong qui les importune. Le plus grand nombre, à la vérité, ne nous force pas à invoquer contre eux la sévérité des lois; mais combien s'en trouvent-il qui nous font gémir du peu de dévotion et de foi qu'ils apportent à cette cérémonie, et quelquefois de l'indécence de leurs ajustements, de cette légèreté et de cette dissipation qu'ils montrent en approchant de l'autel!

Serait-ce trop demander des fidèles, mes frères, que de les exhorter à s'acquitter eux-mêmes de ce devoir, à regarder comme un très-grand honneur celui d'être introduit dans le sanctuaire, pour y faire, au nom du peuple, l'oblation d'une si modique partie de leurs biens? Que de prétextes n'oppose-t-on pas pour s'en dispenser! La santé, une timidité excessive, la crainte des regards, et plus encore des censures, si l'on faisait ce que l'on ne voit faire à personne de ceux qui se piquent de savoir les usages: on croit en être quitte devant Dieu et à l'égard de l'Eglise, pourvu que la décence soit observée par ceux qu'on commet à sa place. Je ne sais si toutes ces excuses seront reçues au tribunal de Jésus-Christ, où la moindre omission doit être désentée comme la prévarication la plus grave: je ne sais si ce tribunal les chrétiens timides et négligents ne verront pas s'élever contre eux tant de grands, tant de saints personnages, tant de saints distingués par leur élévation, plus

distingués encore par leur piété, qui se faisaient un devoir d'observer religieusement cette pratique. Quelques-uns même prépareraient de leurs propres mains ce pain et celui qui était destiné à offrir le saint Sacrifice, et le présenteraient assidûment à l'autel. Où est donc notre foi? ne s'affaiblit-elle pas de jour en jour, et n'est-ce pas par le mépris de tout ce qui tient à la religion, qu'elle s'éteint dans tous les cœurs?

Je ne dissimulerai pas que parmi les prétextes les plus plausibles qu'on nous oppose, il en est quelques-uns qui portent sur les abus que la cupidité s'efforçait d'établir; et nous applaudirons toujours à la juste répu gnance qu'auraient les chrétiens de s'y prêter. Nous croyons, sur cet article comme sur bien d'autres, pouvoir nous rendre le même témoignage que l'Apôtre. Ce ne sont pas vos biens que nous vous demandons, mes frères, mais vos cœurs que nous voulons attacher à Jésus-Christ. Résistez fortement aux abus; mais craignez d'en introduire qui ne seraient pas moins dangereux. Que cette oblation, qui est devenue en quelque sorte une imposition et un jong, par la négligence des fidèles, devienne, comme autrefois, une offrande libre et volontaire; qu'elle soit toujours faite avec un esprit de piété et de religion: si, pour vous en acquitter selon les intentions de l'Eglise, il est nécessaire de vous distinguer de ceux qui vous environnent, ne rougisiez point de cette distinction; elle sera toujours honorable dès que Dieu en sera l'objet. Regardez cette fonction comme un ministère que l'Eglise vous confie: elle vous le fait sentir, puisqu'elle vous recommande spécialement aux prières des fidèles, au milieu de l'assemblée, le jour qu'elle vous a choisis pour vous en acquitter. Priez vous-mêmes pour ceux qui successivement remplissent ce devoir. Recevez avec respect les parcelles de ce pain sanctifié, lorsqu'on vous le présente; mangez-le avec une sainte vénération. Portez à la bénédiction qui le sanctifie, une juste confiance, qui vous persuade que ce pain, béni pour vous, peut éloigner de vos corps, et plus encore de vos cœurs, tout ce qui pourrait en troubler l'harmonie, et qu'il produira en vous cet effet. L'Eglise met cette pratique et toutes les bénédictions de ce genre, au nombre de celles que les théologiens appellent sacramentelles, *sacramentalia*. Ces rites sont bien différents de ceux institués par Jésus-Christ; ceux-ci n'opèrent pas par leur propre vertu, mais ils opèrent en vue des mérites de Jésus-Christ joints aux saintes dispositions qu'on y apporte: ils ne remettent pas les péchés par leur nature: mais ils obtiennent des grâces de sanctification et de persévérance pour les justes, des grâces de conversion pour les pécheurs qui mangent ce pain avec un cœur contrit et humilié: c'est pour ainsi dire une seconde communion, infiniment moins précieuse, moins redoutable que la participation au pain de vie, mais qui la supplée en quelque sorte dans ceux qui ne sont pas prépa-

rés suffisamment ; qui les y dispose, qui leur en fait naître le désir. Ces réflexions et plusieurs autres que vous pourriez puiser dans des écrits solides, renouvelleront peut-être, dans quelques-uns de ceux qui m'écoutent, cet esprit de foi et de charité dont nos pères étaient animés pour les moindres pratiques. Pius attentifs alors à saisir le véritable sens de cette obligation, vous vous en acquitterez avec plus de fidélité ; vous en recueillerez plus de fruit : l'union et la charité que vous aurez cimentées dans le temps, vous assureront le droit à cette charité consommée qui ne nous est promise que dans l'éternité. Ainsi soit-il.

SUR LES ENCENSEMENTS.

Alius angelus venit, et stetit ante altare, habens thuribulum aureum. (*Apoc.*, VIII, 3.)

Un autre ange parut ; il se tint en présence de l'autel, portant un encensoir d'or.

Je vais parler aujourd'hui d'une cérémonie dont tous les jours les fidèles sont témoins, et dont presque jamais on ne pénètre le véritable esprit. L'usage des encensements est très-fréquent dans l'Eglise ; nous pouvons dire avec assurance qu'il n'appartient pas à notre religion seule : les infidèles font brûler des parfums devant leurs idoles. La religion judaïque observait religieusement cet usage. Deux lévites, enfants d'Aaron, sont engloutis dans les entrailles de la terre pour avoir fait brûler dans leurs encensoirs un feu étranger. Et dans le magnifique détail que nous donne saint Jean, dans son *Apocalypse*, du trône de Dieu et de l'autel de l'Agneau, il est souvent parlé de l'encens qui fume sans cesse à l'honneur de l'Eternel, et qui n'est autre chose que les prières des saints. Nous allons voir que l'encens que l'Eglise emploie, tout matériel qu'il est, a la même fin, ou plutôt qu'il n'est que le symbole et l'image d'un parfum précieux aux yeux de notre Dieu. Puisse-nous observer cette cérémonie avec une foi plus vive, la voir se renouveler avec une dévotion plus tendre, avec une ferveur soutenue, et nous pénétrer de plus en plus de respect pour toutes les cérémonies qui accompagnent l'oblation du redoutable Sacrifice.

Comme je me propose moins, dans cette suite d'instructions, de satisfaire la curiosité que d'édifier la piété, je négligerai souvent de remonter à l'origine des usages reçus dans l'Eglise, et des différentes variations que ces usages ont éprouvées. Qu'il nous suffise donc de savoir, mes frères, que les encensements consistent dans des parfums qu'on brûle devant l'autel ; que l'odeur qu'ils répandent figure celle des bonnes œuvres ; et que la fumée que produisent ces parfums représente l'élevation de nos cœurs vers Dieu par la prière. Ce n'est pas seulement au moment de l'oblation que l'Eglise les emploie, les encensements se répètent dans les différents Offices. On encense l'autel parce qu'il est la figure de Jésus-Christ ; on encense le saint Evangile, parce qu'il renferme

la parole de Jésus-Christ ; on encense les prêtres et les lévites, parce qu'ils sont les ministres de Jésus-Christ ; on encense les reliques des saints, parce que ce sont les précieux restes des membres de Jésus-Christ ; on encense les choristes, c'est-à-dire ceux qui chantent les louanges de Dieu, parce qu'ils sont en quelque sorte les organes dont l'Eglise se sert pour rendre à l'Eternel, par Jésus-Christ, l'hommage de la prière ; on encense les princes et les seigneurs temporels, parce que, toute autorité venant de Dieu, on l'honore dans ceux qui sont ici-bas les images vivantes du Roi des rois, du Seigneur des seigneurs. Il ne faut donc pas s'y méprendre ; tous ces honneurs sont relatifs, et remontent à celui qui mérite seul l'honneur, l'empire et la gloire. Malheur à qui oserait se les attribuer, comme en étant la fin dernière ! Cette cérémonie s'observe dans les différents Offices de l'Eglise ; mais comme le sacrifice de la Messe est de tous les Offices le plus saint et le plus respectable, l'Eglise a cru devoir y multiplier les encensements, et en augmenter le nombre à proportion du degré des solennités.

Ainsi, aux fêtes solennelles, le prêtre fait, en arrivant à l'autel, des encensements qu'il répète immédiatement après l'oblation. L'explication de ceux-ci servira à nous faire entrer dans l'esprit de ceux-là.

L'Eglise a soin de bénir l'encens toutes les fois qu'elle en fait usage, pour nous faire entendre que rien de profane ne doit être admis au culte du Seigneur, et que nous-mêmes nous sommes indignes d'y participer, si nous n'avons pas soin d'attirer sur nous, par la prière, les bénédictions qui peuvent nous rendre dignes de l'honorer. *Soyez béni*, dit le prêtre, *par celui au nom duquel vous allez brûler*. C'est la prière ordinaire qui exprime et qui opère cette bénédiction. Mais après l'oblation, le ministre fait une prière plus étendue pour bénir l'encens. Il invoque l'archange saint Michel, le chef de la milice céleste, cet ange qui, selon le témoignage de l'Ecriture, se tient à la droite de l'autel des parfums ; afin que l'union de cet hommage que nous rendons sur la terre, avec celui qui se rend dans le ciel, ne fasse qu'un même culte, comme il n'y a qu'un seul Sacrifice.

Oh ! que la fonction des prêtres est donc grande ! qu'elle est sainte ! qu'elle est redoutable ! Ils deviennent, dans cette circonstance, les anges visibles de la terre ; comme eux, ils sont placés auprès de l'autel des parfums ; comme eux, ils tiennent l'encensoir en main. Cet encensoir doit être de l'or le plus pur ; c'est-à-dire que leur cœur devrait être exempt de toute souillure du péché. Le feu qui brûle entre leurs mains doit être le feu d'une vive charité ; les parfums qu'ils emploient doivent être composés de leurs prières, des vœux de tous les fidèles, mais de vœux soutenus, animés par l'exercice constant des bonnes œuvres. Qu'ils ont donc sujet de craindre et de trembler en remplissant cette redoutable fonc-

tion, lorsque leurs lèvres ne sont pas d'accord avec leur cœur; lorsque, du milieu du parfum que produisent les prières des justes, il s'élève des exhalaisons funestes de quelques passions secrètes! Qu'ils ont bien besoin que les fidèles, témoins de cette cérémonie, invoquent pour eux la bonté, la patience, la miséricorde de Dieu, tandis qu'ils attirent sur le peuple, par cet hommage, l'esprit de foi et d'amour, et la grâce de la réconciliation!

Nous sentirons mieux ce que cette cérémonie extérieure nous impose, en suivant le prêtre aux Messes solennelles, dans les différents mouvements qu'il observe lorsqu'il fait les encensements. Il encense d'abord, au milieu de l'autel, le pain et le vin destinés à la consécration; et dans le peu de mots qui accompagnent cette action, il est aisé d'en pénétrer tout le sens: *Que cet encens, Seigneur, que vous avez béni, monte jusqu'à vous, par le regard favorable que vous daignerez jeter sur les dons que nous allons offrir; et que votre miséricorde descende sur nous, comme une espèce d'échange que vous voulez bien faire de vos grâces, avec les hommages que nous vous rendons.* Alors le prêtre descend au pied de l'autel; il se prosterne, et empruntant quelques paroles du psaume CXL, il dit à Dieu: *Que ma prière, Seigneur, s'élève jusqu'à vous, comme la fumée de l'encens que je vais brûler en votre honneur!* Et dans cette cérémonie, n'accomplit-il pas à la lettre ce précepte que nous donne le Saint-Esprit (*Eccli.*, XVIII, 23), de préparer notre âme avant la prière? Et que pouvons-nous demander de plus nécessaire à ce saint exercice, sinon que notre prière devienne semblable à l'encens dont la fumée monte toujours vers celui qui en est l'objet, et dont la bonne odeur s'insinue si efficacement? Et pourquoi, lorsque vous sentez de la pesanteur et du dégoût dans l'oraison, ne vous serviriez-vous pas de ces mêmes paroles pour attirer sur vous l'esprit de recueillement et de prière: *Dirigatur oratio mea?* O mon Dieu, que ma prière s'élève vers vous! que mon esprit ne s'appesantisse point sur les objets qui l'environnent! C'est de vous que vient la grâce de bien prier, et nous ne vous honorons dignement que lorsque vous réglez et sanctifiez vous-même nos hommages. Attirez mon cœur vers vous, comme la fumée d'un encens d'agréable odeur.

Lorsque le prêtre a récité ces premières paroles, il monte à l'autel, pour en encenser les différentes parties. C'est à la croix qui en occupe le milieu, qu'il a rendu le premier hommage; mais l'Eglise ayant placé dessous, et même autour de l'autel, des reliques des saints, le prêtre, en continuant les encensements, en fait dans les différentes places qui sont destinées à recevoir ces restes précieux des amis de Dieu. *Que l'élevation de mes mains, continue le ministre, devienne semblable au sacrifice du soir!* Presque toujours, pendant le sacrifice de la Messe, les mains sont élevées; et cette posture est

pour le peuple comme une invitation d'élever son cœur vers Dieu. Le prêtre demande donc que ce signe extérieur et sensible produise en lui, et dans tous ceux qui l'environnent, un effet intérieur; que leur sacrifice, joint à celui de Jésus-Christ, devienne agréable, non comme le sacrifice du soir qui s'offrait dans l'ancienne loi, mais comme celui que Jésus-Christ a offert sur la croix, et dont le sacrifice de la Messe est la continuation et la représentation.

Mettez, Seigneur, ajoute le ministre, une garde à ma bouche, et une barrière de circonspection à mes lèvres! Quel fruit, en effet, pouvons-nous attendre de nos prières, si notre langue est souillée par des discours profanes, si nos lèvres se prêtent à la vanité et au mensonge? *La bouche de l'impie, dit le Prophète dans un autre endroit (Psal.* V, 11; XIII, 3), *est comme un sépulcre ouvert qui n'exhale qu'une odeur d'infection et de mort; et Dieu demande que nos prières soient comme un parfum qui s'élève jusqu'au trône de sa Majesté.* Ces paroles prouvent bien que cette cérémonie n'intéresse pas moins le peuple qui assiste, que le prêtre qui célèbre. Si celui-ci doit porter la science et la vérité sur ses lèvres, ceux-là doivent en bannir tout ce qui tient à l'iniquité. C'est donc au nom du peuple, aussi bien qu'en son nom, que le ministre dit: Ne permettez pas, Seigneur, que mon cœur s'attache à cet esprit de malice, qui ne cherche qu'à tromper dans ses paroles: après avoir séduit les autres, je me séduirais bientôt moi-même, en cherchant des excuses dans mes péchés; et cette disposition est la plus opposée à l'esprit de prière. Cherchez le Seigneur; dit un prophète (*Joel.*, II, 12), dans la sincérité de votre cœur: s'approcher de lui avec un cœur double et dissimulé, qui ne connaît point ses fautes, et chercher à en affaiblir l'énormité, c'est marcher à grands pas vers l'endurcissement et l'impénitence finale. Ce malheur est le plus grand et le plus redoutable pour nous; c'est la disposition la plus opposée au sacrifice que nous allons offrir; et c'est pour cela que le prêtre, en remettant l'encensoir entre les mains du diacre, termine par ces paroles: *Que le Seigneur allume en nous le feu de son amour, et qu'il nous enflamme d'une charité éternelle.* Il n'est, en effet, que le feu de la charité qui puisse changer cet esprit d'hypocrisie et de dissimulation, amollir cet esprit d'endurcissement et d'impénitence que le prêtre veut éloigner de lui et des assistants, pour célébrer l'auguste Sacrifice.

Concluons de ces réflexions, que désormais nous ne devons point envisager les encensements qui se font dans l'Eglise comme un stérile cérémonial, destiné simplement à attirer les yeux des chrétiens par un brillant spectacle; que toutes les fois que l'Eglise observe cet usage, elle veut nous rappeler à la nécessité de la prière, et aux dispositions qui peuvent nous la rendre utile; que les encensements surtout qui suivent l'élévation du pain et du vin nous

inspirent ces sentiments d'une manière bien plus frappante; que les prières qui les accompagnent nous retracent les devoirs communs aux prêtres et aux fidèles; qu'il est utile de les répéter avec le prêtre, pourvu qu'en les récitant le cœur se conforme aux expressions que la bouche prononce.

Ah! mes frères, si nous étions fidèles à soutenir toujours ce caractère de réflexion et de méditation, combien d'autres usages que nous n'avons jamais pénétrés, et qui nous présenteraient un sens propre à nourrir notre piété, à affermir notre foi, à fortifier notre espérance, et à enflammer notre charité! Nous deviendrions forts contre tant d'incrédulités et d'impies qui ne respectent rien, parce qu'ils ne veulent rien étudier ni connaître; nous trouverions des motifs d'édification et de salut dans ce qui fait trop souvent la matière de leurs railleries et de leurs satires. C'est alors qu'on verrait se renouveler parmi nous la simplicité de nos pères, qui est toujours en garde contre cette sagesse qui enfle le cœur, contre cette philosophie qui obscurcit les lumières de la foi. Nous serions sages, mais avec sobriété; savants, mais avec humilité; éclairés, mais avec simplicité; zélés et ardents pour le culte de Dieu, mais selon la science. J'aurai atteint le but que je me suis proposé dans cette instruction, si j'ai pu vous inspirer une louable curiosité de vous instruire de toutes les pratiques et de tous les usages que l'Eglise nous fait observer. Vous trouverez dans cette curiosité même, si elle est réglée, des principes de conduite pour le temps, et un accroissement de désirs et d'ardeur pour les biens de l'éternité. Ainsi soit-il.

SUR LE LAVEMENT DES DOIGTS.

Lavabo inter innocentes manus meas, et circumdabo altare tuum, Domine. (Psal. XXV, 6.)

Je laverai mes mains au milieu de ceux qui ont le cœur pur, et je m'approcherai de votre autel, Seigneur.

Ce verset et les suivants sont pris du XXV^e psaume. L'Eglise l'a choisi, comme le plus propre à marquer les dispositions qu'elle veut inspirer aux fidèles dans cette cérémonie. En vous l'expliquant, nous partagerons cette matière en deux instructions : nous nous contenterons aujourd'hui de l'envisager en elle-même, c'est-à-dire par rapport à son esprit et à sa fin : nous examinerons ensuite les circonstances dans lesquelles l'Eglise la fait observer, et il nous restera dans l'instruction suivante, à vous expliquer le psaume qui accompagne cette cérémonie. Ne soyez pas surpris si nous revenons de temps en temps sur des dispositions dont nous avons déjà parlé. Il paraît que l'Eglise a intention de nous les inculquer, puisque toutes les pratiques qu'elle observe nous rappellent aux mêmes sentiments. Mais pourrions-nous nous lasser d'entendre ce que nous ne devons jamais nous lasser de pratiquer? Et n'en est-il pas de la vérité comme de Dieu même? Elle est,

comme lui, une beauté toujours ancienne et toujours nouvelle, enseignée dès le commencement des temps, et qui le sera toujours avec succès pour les cœurs bien préparés. Non, un chrétien qui aime la religion, ne s'ennuie jamais d'en entendre parler; et si quelquefois un dégoût involontaire s'empare de lui, il trouve dans son humilité et dans sa foi de quoi renouveler son empressement et sa ferveur. Je vous invite à faire un saint usage de ces dispositions, pour profiter de l'instruction que je vais vous faire.

Je réduis à trois questions tout ce que j'ai à dire du cérémonial qu'observe le prêtre lorsqu'il lave ses doigts; et ces trois questions comprendront tout ce qu'il nous est important de savoir sur cette matière.

Premièrement, à quelle circonstance de la Messe l'Eglise a-t-elle placé cette cérémonie, et quelles ont été ses vues?

Secondement, comment s'observe-t-elle, et la manière de l'observer a-t-elle quelque chose de mystérieux et d'instructif?

Enfin, pourquoi l'Eglise a-t-elle établi une pratique qui semble avoir déjà été observée par d'autres usages qui paraissent remplir le même objet?

A quel instant de la Messe le prêtre doit-il laver ses doigts? Immédiatement après l'oblation, et avant d'entrer dans la partie de la Messe qui prépare à la consécration : c'est-à-dire que l'Eglise, qui ne cesse de nous mettre sous les yeux les dispositions d'innocence et de pureté qu'exige le saint Sacrifice, veut que le prêtre se rappelle à lui-même ce devoir indispensable, et qu'il y rappelle les fidèles. *Purifiez-vous*, disait le Lévitique aux ministres de l'ancien Testament, *purifiez-vous avant de toucher les vases du Seigneur.* (Levit., VIII, 6; X, 3; Isa., LII, 11.) De là ces piscines qui étaient placées à l'entrée du temple, et jusqu'au près des autels; de là cette religieuse attention de tous ceux qui servaient au tabernacle ancien, pour que rien de souillé ni d'impur ne participât aux oblations; de là ces lois rigoureuses et pénales qui interdisaient l'entrée du temple et la participation aux hosties, non-seulement aux adultères et aux homicides, mais à ceux même qui avaient éprouvé des souillures involontaires; et cette loi si attentive n'était qu'une ombre et une figure. L'Eglise de Jésus-Christ, moins attachée que la Synagogue à ces purifications extérieures, ne les néglige cependant pas. Elle nous apprend que c'est la pureté du cœur que Dieu demande; mais elle n'exclut pas cette propreté extérieure que la décence exige. Aussi veut-elle que les vases qui servent à l'oblation soient d'un métal pur, et facile à purger des souillures qui pourraient le ternir : aussi veut-elle que les linges qui servent ou à purifier le calice, ou à recevoir l'auguste victime, soient exempts de taches : aussi prescrit-elle aux pasteurs la plus grande vigilance sur ce point extérieur de sa discipline : et pour

éclairer leur fidélité à cet égard, les premiers pasteurs confiaient aux archidiacres de leur cathédrale le soin de visiter les églises éloignées, pour s'assurer que cette décence et cette propreté extérieure y fussent conservées, se réservant à eux-mêmes de faire observer aux pasteurs qui travaillent sous leurs yeux, dans le lieu où est le siège de leur résidence, cette décence des vases, ainsi que des ornements destinés au Sacrifice.

Supposant donc une pureté extérieure dans les ministres, qui sont proprement les vases du sanctuaire, un prêtre se rendrait coupable, s'il entraînait dans le lieu saint sans avoir pris soin de purifier ses mains, où doit reposer le Saint des saints; et sa bouche, que l'Agneau sans tache doit sanctifier par sa présence. Des piscines sont préparées pour cet usage dans le lieu où le prêtre se revêt de ses ornements; c'est là qu'il lave ses mains, en récitant une prière que nous avons expliquée dans une de nos précédentes instructions. L'Eglise lui impose de plus, de laver à l'autel l'extrémité de ses doigts après l'oblation et avant le canon de la Messe, afin que cette nouvelle purification précède immédiatement l'action même du sacrifice, et qu'il puisse traiter les saints mystères avec une pureté inviolable. Voilà le motif de cette cérémonie: considérons la manière de l'observer.

C'est au coin de l'autel, du côté où se dit l'Épître, que le prêtre se lave les doigts. La raison de cet usage est prise de la forme des anciennes églises, où ce côté met les ministres inférieurs plus à portée du lieu où sont les vases et autres choses nécessaires au service de l'autel. Mais le ministre ne doit point oublier, en observant cette pratique, que la moindre souillure est une sorte d'indignité, qui, si elle n'exclut pas tout à fait de la participation aux saints mystères, exige au moins des sentiments de contrition et de douleur. C'est donc le souvenir de ses infidélités et de ses négligences, qui doit le conduire au coin de l'autel. Il doit y gémir de se trouver encore si faible et si imparfait, lorsqu'il s'agit de participer au Saint des saints. Il ne lave que l'extrémité de ses doigts, parce qu'il doit être dans la disposition où étaient autrefois les apôtres, à qui Jésus-Christ, dans la dernière Cène, rend ce témoignage, qu'ils sont purs: *Mundi estis* (Joan., XIII, 10); mais que, malgré cette pureté, ils ont besoin qu'on lave l'extrémité de leurs corps. Aussi cette extrémité des doigts, selon la pensée des maîtres de la vie spirituelle, signifie ces restes de péchés que notre faiblesse rend inévitables, que notre ignorance nous cache, que notre légèreté naturelle multiplie, dont on gémit tous les jours, et dans lesquels on retombe par un effet de la fragilité humaine. Ces fautes n'ôtent pas la justice, elles n'interdisent pas l'entrée du sanctuaire; mais elles affaiblissent la charité, et rendent beaucoup plus redoutables des mystères qui ne devraient être confiés qu'aux anges et

aux saints. Retirez-vous donc dans ce moment avec le prêtre au coin de l'autel; et quoique, avant d'y monter, vous ayez fait avec lui l'aveu de vos péchés, renouvelez cet aveu en lavant avec lui l'extrémité de vos doigts, c'est-à-dire, en détestant de toute la sincérité du cœur tout ce qui a pu déplaire au Seigneur, en le priant de discerner votre cause de celle de l'impie, qui, selon le témoignage de l'Écriture (*Job*, XV, 16), avale l'iniquité comme l'eau; qui se familiarise tellement avec le mal, que quand il a commencé à le commettre, il ne met plus de bornes à ses prévarications. Un cœur timoré est attentif à éviter tout ce qui peut le souiller aux yeux de Dieu; et il porte sur ses moindres faiblesses cet esprit de gémississement et de scrupule que le pécheur n'éprouve pas même dans ses plus grands désordres.

Voilà ce que nous signifie la manière dont l'Eglise nous fait observer cet usage. Il est bien facile, dès lors, de pénétrer son intention dans cette cérémonie, et de s'instruire des dispositions qu'elle exige en l'observant. Suivons, en effet, les différentes gradations par lesquelles elle conduit, autant qu'il est possible, le prêtre et les assistants à une sainteté parfaite. Elle veut des préparations qui précèdent l'entrée dans le sanctuaire; et c'est par le sacrement de pénitence qu'elle y introduit ceux qui auraient été coupables de fautes plus graves et plus volontaires. Elle veut que, dans cette première préparation, on s'exerce à une contrition vive et sincère. Il semble que, sorti de la piscine, on pourrait s'y présenter avec assurance. Pour toute autre cérémonie, elle se contenterait sans doute de cette précaution; mais quand il s'agit de participer à la sainteté par essence, la moindre faiblesse l'inquiète. Tous prosternés au pied des saints autels, avant de commencer aucune prière, avant de s'appliquer à la méditation d'aucune vérité, le ministre et les fidèles qui l'environnent, diront, dans l'amertume de leur cœur, qu'ils se reconnaissent très-coupables; qu'ils ont besoin de toute l'indulgence et de toute la miséricorde d'un Dieu patient. Et alors l'Eglise permettra au ministre de monter à l'autel, et aux assistants de le suivre en esprit, mais toujours en parlant le même langage, toujours en sollicitant la rémission de leurs péchés, toujours en reconnaissant leurs négligences sans nombre, leurs prévarications presque infinies. Si le prêtre se prépare à lire le saint Evangile, et le peuple à l'entendre: *Purifiez*, dira-t-il, *mon cœur et mes lèvres*: « *Munda cor meum et labia mea.* » Quand cette lecture est faite, c'est encore la rémission des péchés qu'on demande par la vertu de ces divines paroles. En un mot, le prêtre, en son nom et au nom du peuple, se reconnaît toujours coupable; il sollicite sans cesse l'indulgence et la grâce; et il finit par laver l'extrémité de ses doigts, de peur que, malgré cette précaution, il ne reste encore en lui quelque faiblesse ignorée ou méconnue. L'Eglise peut-elle porter

plus loin les précautions, et, pour entrer dans ses vues, pourrions-nous porter trop loin nous-mêmes notre attention et nos respects pour ces redoutables mystères ?

C'est à cette cérémonie que se terminent ces préparations. L'Eglise va commencer tout à l'heure le Sacrifice. Pénétrons donc nos cœurs des sentiments qui peuvent nous rendre dignes de si grands mystères. Renouvelons les sentiments d'humilité que cette indignité de notre part, et la grandeur de la victime, ne sauraient rendre assez profonde ; notre crainte, que l'étonnante disproportion qui se trouve entre l'Éternel et notre mortalité ne saurait rendre trop vive. Ayons soin, en nous séparant de l'autel, de nous confondre avec les pécheurs pénitents, afin que Dieu ne nous confonde pas avec les impies, lorsque nous nous rapprocherons de ce lieu saint. C'est à ces dispositions que se réduisent les instructions que nous présente l'Eglise dans le lavement des doigts. Nous en sentirons bien mieux les avantages en suivant, dans la première instruction, la prière que l'Eglise nous fait réciter dans cette cérémonie. N'attendons pas ce temps pour la méditer et nous exciter aux sentiments qu'elle nous inspire. Cherchons toujours à pénétrer le sens des prières que l'Eglise nous met dans la bouche, et ne servons pas le Seigneur du bout des lèvres.

Formez vous-même en nous, ô mon Dieu ! des hommages dignes de vous, c'est-à-dire des hommages offerts par un cœur pur et sincère, appuyés sur une humilité et sur une piété solides, soutenus par la ferveur et animés par la charité ! Faites que toutes les fois que nous approcherons de votre autel, une sainte frayeur nous retienne, tandis qu'une juste confiance nous y conduit ! Faites-nous sentir combien vous êtes grand, et nous misérables ; puissant, et nous faibles ; juste, et nous pécheurs. Cette vue réveillera en nous la vigilance et la crainte ; mais l'idée de votre miséricorde y ranimera la reconnaissance, la confiance et l'amour. Ainsi soit-il.

SUR LE PSAUME *Lavabo*.

Lavabo inter innocentes manus meas, et circumdabo altare tuum. (Psal. XXV, 6.)

Je laverai mes mains au milieu de ceux qui ont le cœur pur, et j'environnerai votre autel.

Je ne dois pas chercher d'autre texte à cette instruction, mes frères, que les paroles mêmes du psaume qui va nous occuper aujourd'hui. Il ne nous suffirait pas d'étudier, comme nous l'avons fait dans la dernière instruction, la cérémonie qu'observe le prêtre dans cette circonstance de la Messe et quel en est l'objet. Nous ne pourrions en pénétrer l'esprit qu'en méditant les paroles que l'Eglise a choisies pour accompagner cette pratique. Il est vrai qu'en expliquant ce psaume, et le rapprochant de cette cérémonie, je dois moins m'arrêter au sens littéral qu'y attachait le Roi-Propète en le prononçant, qu'au sens figuratif qui le rap-

porte à Jésus-Christ, et au sens spirituel qui le rend propre aux prêtres et aux assistants. C'est surtout dans ce dernier sens que nous trouverons à nous édifier par la récitation de ce psaume, et c'est en le méditant que nous puiserons des motifs pour assister avec fruit à cette cérémonie.

Trop accoutumés peut-être à répéter souvent cette prière, n'éprouvons-nous pas quelquefois ce fonds de sécheresse et de tiédeur qui accompagne la récitation des différentes formules que l'Eglise a choisies avec tant d'intelligence, et qu'elle nous met avec tant de sagesse dans la bouche ? Puissions-nous trouver, dans la méditation que nous allons faire, le moyen de réciter celle-ci avec plus de foi, plus d'unction et plus de fruit !

Le psaume que nous expliquons aujourd'hui, mes frères, est de David. Il convient parfaitement à l'état où était ce prince dans le temps de la révolte d'Absalon ; et il pouvait demander avec assurance que Dieu le séparât des méchants, qui, par leur impiété, s'attirent la colère et les châtiements du Seigneur, puisque, séparé d'eux par le goût qu'il avait montré pour la maison de son Dieu, par le soin qu'il avait pris de placer le tabernacle dans un lieu qui répondit à la Majesté suprême qu'il représentait, il avait prouvé combien la gloire du Seigneur était chère à son cœur. Mais, quelque vrai que fût ce témoignage dans la bouche du roi d'Israël, il n'était dans cet aveu, comme dans toutes les autres circonstances glorieuses ou pénibles de sa vie, que le prophète, l'interprète et l'écho de David par excellence, du véritable Roi d'Israël ; et ce psaume, expliqué à la lettre, se trouve tout entier en Jésus-Christ. Il doit laver, non ses mains, mais son corps tout entier, et avec lui, le genre humain, dans l'eau purifiante de son sang. Ce baptême, après lequel il soupire avec tant d'ardeur, lui associe les saints de tous les temps, puisque c'est par la vertu de ce sang qu'ils sont sanctifiés : *Lavabo inter innocentes manus meas*. Des mains aussi pures seront seules dignes de traiter les mystères de Dieu, et de communiquer à des prêtres mortels le droit de les traiter en lui et en son nom. Aussi, après avoir environné la croix en étendant ses bras sur cet autel mystérieux, il pourra toujours dire qu'il environne aussi réellement l'autel de la terre, que celui du ciel. Quel que soit le ministre qui entre dans le sanctuaire ; quelque saint, quelque recueilli ou quelque dissipé qu'il soit, c'est toujours Jésus-Christ réellement présent qui environne cet autel : *Et circumdabo altare tuum, Domine*. Il l'environne comme médiateur entre Dieu et les hommes ; c'est-à-dire qu'il y descend pour y continuer ce Sacrifice d'obéissance qui le fit monter sur la croix. Il y vient pour recevoir les hommages, entendre les louanges qu'on adresse à la Majesté suprême, et pour les transmettre jusqu'à son trône, en leur donnant du mérite et du prix : *Ut audiam laudes*. Mais il y vient aussi pour

former en nous cet esprit de prières, ce sentiment d'actions de grâces, en nous retraçant dans sa personne les grandeurs, les merveilles et les miséricordes de notre Dieu : *Ut enarrem mirabilia tua.*

Il l'environne, cet autel, comme adorateur sincère, qui préfère la beauté de la maison de Dieu aux tabernacles des pécheurs; le lieu où réside sa gloire, aux fêtes brillantes des méchants. Que dis-je? Il est lui-même le principal ornement de cette maison; et c'est afin qu'elle ne perde jamais rien de son éclat, que lui, qui est la splendeur du Père, l'image fidèle de sa majesté et de sa sagesse, veut toujours environner cet autel, afin de nous apprendre qu'il a vraiment aimé la décence de la maison de Dieu : *Dilexi decorem domus tuæ, et locum habitationis gloriæ tuæ.*

Il environne cet autel comme victime; il y tient la place de l'homme pécheur, mais de l'homme touché de son péché, résolu de satisfaire pour son péché; et il sait que, quoique l'iniquité soit toujours abominable aux yeux d'un Dieu saint, ce Dieu, aussi miséricordieux, qu'il est juste, discerne dans ses jugements l'impie qui revient à lui dans la sincérité de son cœur, de l'impie qui l'outrage par l'indocilité de son esprit. L'homme autrefois coupable, mais qui reconnaît ses désordres, mais qui gémit de ses fautes, et qui s'en humilie, il le sépare de l'homme dont les mains sont encore toutes teintes du sang de ses iniquités. Et c'est pour cela qu'il demande, au nom des premiers, une miséricorde dont les derniers se rendent indignes par leur impénitence : *Ne perdas eum impiis animam meam, et cum viris sanguinum vitam meam.*

Il l'environne comme Pontife, mais Pontife saint, excellent, pur et sans tache, qui n'a pas besoin, dit l'Apôtre, d'offrir pour ses propres péchés avant de sacrifier pour ceux du peuple, puisqu'il entre dans le sanctuaire avec l'innocence et la pureté qui lui sont essentielles : *Ego autem in innocentia mea ingressus sum.* Il demande cependant miséricorde pour lui-même, parce qu'il ne fait qu'un avec les pécheurs dont il prend la place, et qu'il se charge de toutes leurs dettes pour les acquitter par l'effusion de tout son sang; et c'est ce sang qui criera en notre nom, d'une voix si forte, si efficace : *Rachetez-moi, Seigneur, et ayez pitié de moi : Redime me, et miserere mei.*

Il l'environne enfin comme notre frère. C'est pour remplir à notre égard cette aimable qualité, qu'il a fixé ses pieds dans les sentiers de la justice, afin de marcher à notre tête, en nous donnant l'exemple de l'obéissance la plus prompte, de la fidélité la plus inviolable : *Pes meus stetit in directo.* Avant d'opérer les mystères de son incarnation et de la rédemption, il aimait son Père et en était aimé de toute éternité; mais, maintenant, pour que nous l'aimions, pour que nous en soyons aimés nous-mêmes, il veut, jusqu'à la consommation des siècles, parler au milieu de nous le langage de l'a-

mour et de la reconnaissance : *In ecclesiis benedicam te, Domine.*

Nous trouvons donc clairement exprimées dans ce psaume les fonctions que Jésus-Christ va remplir à l'autel; mais y verrons-nous aussi clairement les dispositions qui doivent y conduire le prêtre et les assistants? Le premier n'y remplirait-il qu'un personnage tout à fait étranger, et les derniers, spectateurs oisifs d'un si grand mystère, laisseront-ils parler Jésus-Christ en leur nom, sans unir leur volonté à la sienne, leurs vœux à ses prières, et leurs sacrifices particuliers à l'oblation qu'il va faire de lui-même?

Ah! mes frères, disons les uns et les autres, de quelque ordre, de quelque condition que nous soyons, prêtres ou laïques, justes ou pécheurs, riches ou pauvres, grands ou petits : Je laverai désormais mes mains avec les justes : *Lavabo inter innocentes manus meas.* Et comme Jésus-Christ est le principe de toute justice, j'irai puiser dans les fontaines de mon Sauveur cette eau purifiante qui m'est nécessaire pour effacer les taches que me fait contracter le commerce inévitable des méchants; j'environnerai avec lui votre autel, ô mon Dieu ! *Et circumdabo altare tuum, Domine!* j'y viendrai chercher un asile contre les attaques des pécheurs; je viendrai y respirer une odeur de vie, pour dissiper l'odeur de mort qu'exhale la corruption du siècle; je me tiendrai uni à cet autel, d'où me vient toute ma force dans les tentations, toute ma paix dans les agitations, toute mon assurance dans les inquiétudes, toute ma consolation dans les épreuves.

Les paroles que j'y entendrai seront bien différentes de celles que j'entends continuellement au milieu du monde. Là on blasphème des mystères qu'on n'y connaît pas; on murmure contre une Providence qu'on n'y étudie pas; on méprise des vertus qu'on n'y pratique pas. Ici je n'entendrai que la voix des bénédictions et des louanges : *Ut audiam vocem laudis.* Là, séduit quelquefois par une coupable complaisance, mon langage n'est-il pas souvent assorti à celui du siècle? Méchant avec les méchants, n'ai-je pas souvent outragé le Seigneur, méprisé sa vertu, calomnié le juste, trahi la vérité? Mais ici j'apprendrai à honorer Dieu par mes paroles, à bénir la sagesse de ses œuvres par ma soumission, à glorifier l'étendue de ses miséricordes par ma reconnaissance : *Ut enarrem universa mirabilia tua.*

J'apprendrai à goûter la beauté de la maison de Dieu; et, quoiqu'elle ne m'offre pas ces ornements brillants, cette agréable variété qui éblouit dans les maisons des pécheurs, j'y serai frappé d'un spectacle bien plus touchant, et que le siècle ne m'offrira jamais : des âmes pures qui viennent s'y purifier encore; des cœurs pénétrés d'humilité, qui viennent s'y confondre en présence de la Majesté suprême; voilà ce qui décore à mes yeux le lieu saint, et me fait aimer la beauté de la maison où Dieu me communique

quelques rayons de sa gloire : *Dilexi decorem domus tue.*

Que je suis en sûreté au pied de vos tabernacles, ô mon Dieu ! Partout ailleurs, confondu avec ceux qui vous offensent, coupable moi-même des iniquités qui vous outragent, qui me garantira des coups de votre colère ? Ici, ma cause devient celle de votre Fils ; si je suis uni à lui par la charité, vous ne me méconnaîtrez pas, parce que vous ne sauriez le méconnaître ; vous ne me perdrez pas, parce qu'il est l'auteur de mon salut et de ma vie ; vous ne me confondrez pas avec les hommes de chair et de sang, parce qu'il m'anime de votre Esprit-Saint : *Ne perdas cum impiis, Deus, animam meam, et cum viris sanguinum vitam meam.*

Les pécheurs ont entre leurs mains les témoignages de leurs iniquités ; toutes leurs œuvres portent le caractère des passions qui les inspirent ; leur droite, accoutumée à opprimer le juste, à sacrifier les intérêts de la veuve, à vendre les droits de l'orphelin, est pleine du fruit de leurs injustices : *In quorum manibus iniquitates sunt, dextera eorum repleta est muneribus.* Mais un autre intérêt me conduit au pied de vos autels, Seigneur ; je viens y remplir mes mains des dons précieux qui vous sont offerts. Le sang de celui qui va les teindre ne criera pas vengeance contre ceux que de saintes dispositions conduisent à votre sanctuaire ; et si leur droite se trouve pleine de présents, ce sont ceux que votre grâce répand ici avec tant d'abondance et tant de miséricorde.

J'oserai donc dire, tout pécheur que je suis, qu'il est ici une sainteté, une innocence qui me devient propre : *Ego autem in innocentia mea ingressus sum.* L'abîme de votre miséricorde et des mérites de votre Fils a caché mes iniquités à vos yeux : je suis saint de sa sainteté, pur de sa justice, et en droit d'en solliciter par lui la récompense ; mais plus son sacrifice vous fait dissimuler mes fautes, moins je dois les méconnaître moi-même, et plus je dois m'écrier avec douteur et avec force : Rachetez-moi, Seigneur, et me traitez avec la compassion qu'exige ma faiblesse : *Redime me, et miserere mei.*

Votre sanctuaire est pour moi la porte qui me conduit au sentier de la justice ; c'est de votre autel qu'a coulé pour moi cette eau sanctifiante qui m'a purifié de toutes mes souillures : c'est par votre Sacrifice que la méduse de mort qui me condamnait a été déchirée. Mes pieds, qui se sont lassés dans les voies de l'iniquité, veulent courir désormais dans celles de vos préceptes. Dirigez pour toujours mes pas, et fixez l'inconstance et la légèreté naturelle de mon cœur : *Pes meus stetit in directo.*

Que mes œuvres publient vos bienfaits ! que ma vie soit un témoignage continué de votre miséricorde ! que partout où se réuniront ceux qui vous adorent, mon âme soit attentive à vous bénir, et que ce langage de louange et de bénédiction se fasse enten-

dre partout où me conduiront vos desseins sur moi !

Dans l'intérieur de ma maison, que j'apprenne à ceux qui y habitent que vous êtes le Dieu de tous les lieux, et que partout on doit vous honorer ! Dans les sociétés que je fréquenterai, qu'on trouve en moi une expression fidèle de cette douceur, de cette humilité, de cette charité que vous prescrivez à ceux qui vous craignent ! Dans vos temples, qu'un profond recueillement, qu'une religieuse attention, qu'une assiduité soutenue de ma part, inspirent aux fidèles qui s'y réunissent, l'esprit qui doit les pénétrer à l'approche de votre sanctuaire ! Ce sera vous bénir dans les assemblées des fidèles : *In ecclesiis benedicam te.* Mais il est une assemblée bien plus digne de mes désirs, bien plus propre à combler mes vœux ; c'est celle de vos élus et de vos saints. Fixez mon cœur dans l'amour du bien, par une persévérance constante, afin que je passe de ces bénédictions temporelles à ce cantique éternel que rien ne pourra interrompre ; de ces consolations momentanées, à cette joie pure et inaltérable qu'on goûte dans l'assemblée de vos amis : *In ecclesiis benedicam te.* Ainsi soit-il.

SUR L'Orate fratres.]

Orate pro invicem, ut salvemini (Jac., V, 16.)

Priez les uns pour les autres, afin d'obtenir votre salut.

Il est évident que tout chrétien doit prier ; que la vie spirituelle a son aliment qui lui est propre ; que si la grâce de Dieu l'entretient et l'augmente, c'est à la prière que Dieu l'accorde, selon l'ordre que suit communément sa providence et sa miséricorde. A cette première vérité ajoutons-en une seconde qui n'est pas moins prouvée. Un chrétien ne doit pas borner ses prières à ses besoins personnels ; l'Eglise, qui prie pour tous, veut que tous prient pour les nécessités communes ; elle leur en donne l'avis par ces paroles de mon texte : *Priez les uns pour les autres : « Orate pro invicem. »* Elle fait dépendre le salut non-seulement de celui pour qui on prie, mais même de celui qui prie, de cette charité qui rend compatissant aux misères de ses frères comme aux siennes propres : *Ut salvemini.*

Ces deux vérités présentées nous fournissent une conséquence ; c'est que l'avertissement que donne le prêtre à la Messe, *Orate, fratres, « Priez, mes frères, »* porte nécessairement sur cette double obligation, de prier, et de prier les uns pour les autres. Rendons-nous, mes frères, un moment attentifs au sens de ces paroles, et de celles qui les suivent, et étudions les devoirs qu'elles nous imposent.

Le ministre commencerait bien tard à inviter le peuple à prier, si cette invitation n'avait pas un autre motif que la nécessité générale de prier. Nous avons vu, en expliquant les différentes formules qui se récitent, la part qu'y doit prendre le peuple. C'est pour lui, c'est en son nom, c'est avec

lui que le prêtre a fait la confession des péchés, la profession de la foi, et les autres cérémonies qui ont mérité toute son attention. Pourquoi lui recommande-t-il encore de prier, lorsqu'il le voit occupé des différentes oraisons qu'il vient de répéter avec lui? C'est, disent tous les auteurs ecclésiastiques, que l'action du sacrifice va bientôt commencer. Il ne s'agira plus, dans quelques instants, de préliminaires ni de préparations; le Sacrifice va se consommer. Le prêtre, jusqu'à ce moment confondu avec le peuple, a, en quelque sorte, conversé avec lui, par les différents souhaits qu'il a formés pour lui, par les diverses instructions qu'il lui a données, par les prières même qu'il a faites en son nom. Mais ici, pour la dernière fois jusqu'à la fin du Sacrifice, le ministre, après avoir baisé l'autel, se tourne vers le peuple: il va le quitter, pour s'enfoncer dans le secret du sanctuaire; il va monter, comme Moïse, sur la montagne, pour s'y entretenir avec Dieu seul; mais il n'oublie pas avant de faire cette démarche, qu'il y porte les faiblesses inséparables de l'humanité, et qu'il a besoin, dans cette occasion redoutable, d'être aidé du secours des prières du peuple: *Priez, mes frères: « Orate, fratres. »* Priez pour moi, comme le disaient les prêtres, il y a plus de huit cents ans, dans cette circonstance de la Messe; priez pour moi, pauvre pécheur, comme le disent encore les Chartreux, qui ont retenu cet ancien usage. Après cette prière, le prêtre se tourne vers l'autel; il n'a presque plus de communication avec les assistants jusqu'à la consommation du Sacrifice; et s'il élève encore la voix de temps en temps pour se faire entendre, c'est sans se retourner vers eux, sans les saluer, comme il le faisait auparavant, parce que le ministère auquel il va être associé, l'élève en quelque sorte au-dessus de l'humanité, le sépare entièrement de tout ce qui tient à la terre. Et plutôt à Dieu qu'il en fût vraiment séparé par les dispositions du cœur, par le recueillement de l'esprit, par l'exemption totale des distractions qui viennent l'assaillir au moment le plus intéressant et le plus redoutable!

Mais, pour sentir l'intérêt que le peuple doit prendre à cette cérémonie, suivons les paroles de cette invitation, et la réponse qu'y font les assistants. *Priez, mes frères*, dit le prêtre, afin que mon sacrifice et le vôtre soit favorablement reçu du Père tout-puissant. — *Que le Seigneur*, répond le peuple, *le reçoive de vos mains, ce sacrifice, pour la gloire de son saint nom, pour notre utilité et pour celle de toute la sainte Eglise!*

Priez, « Orate, » c'est-à-dire, ne nous séparons pas dans un moment où il s'agit de notre cause commune: l'intervalle que met entre vous et nous le Saint des saints où j'ai l'honneur d'être admis, ne me fera pas perdre de vue vos intérêts: n'oubliez pas vous-mêmes les droits que j'ai à votre charité. Vous êtes mes frères en Jésus-Christ,

Fratres: le ministère dont je suis revêtu, en m'élevant au-dessus de vous, ne diminue rien de cette parfaite conformité qui nous rend tous enfants d'une même famille: nous allons tous nous asseoir à la même table, rompre le même pain; et ce pain entretiendra en nous une même vie: le même sang coulera dans nos veines, et deviendra pour nous le germe du même héritage. Ainsi le Sacrifice de Jésus-Christ, le premier-né de cette famille, que je vais offrir, est mon sacrifice et le vôtre: *Ut meum et vestrum sacrificium*. Il est mon sacrifice; il m'en a établi le ministre, tout indigne que j'en suis; il est aussi le vôtre dans un sens moins étendu, mais réel. Je vais l'offrir par Jésus-Christ, et vous l'offrirez vous-mêmes avec lui et par mes mains. Qu'il nous importe donc à tous que ce sacrifice soit favorablement reçu! *Acceptabile fiat!* Mais peut-elle être rejetée, cette oblation du sang d'un Dieu, du Fils unique d'un Dieu? Peut-il se trouver dans la Victime quelque souillure qui la rende indigne de la majesté de celui à qui elle est offerte? Non; mais ce Dieu aussi grand, aussi puissant, aussi juste qu'il est saint, *Apud Deum omnipotentem*, peut voir dans nos mains des injustices, dans nos cœurs des désirs criminels, dans nos consciences des taches qui nous rendent indignes de participer aux fruits de ce Sacrifice; et c'est pour vous engager à de nouveaux sentiments de douleur et de gémissement sur nos péchés communs, que je vous renouvelle l'avertissement de prier: *Orate, fratres*

A une invitation si juste, si utile, comment le peuple répondra-t-il? Oui, nous prions, nous demanderons de toute la plénitude de notre cœur, que votre Dieu et le nôtre reçoive ce sacrifice de vos mains: *Suscipiat Dominus sacrificium de manibus tuis*; qu'il achève de sanctifier ces mains déjà consacrées par l'onction du sacerdoce; ces mains qui tant de fois ont porté l'arche d'alliance, ces mains si souvent occupées à répandre sur nous la bénédiction, nous demanderons à Dieu qu'elles puissent s'élever efficacement pour nous et pour vous; qu'elles aient, comme autrefois celles du législateur d'Israël, la vertu d'apaiser la colère du Seigneur, d'assurer la victoire à son peuple, et d'écarter les ennemis de son nom. Nous n'oublierons pas que le premier objet du sacrifice est de rendre à Dieu la gloire que nous lui refusons par nos péchés; unis à la victime que vous allez offrir, nous ferons avec elle hommage au Seigneur de notre obéissance à ses ordres, de notre confiance dans ses bontés, de notre crainte de ses justices, de notre éloignement pour tout ce qui lui déplaît, de notre reconnaissance pour ses miséricordes: *Ad laudem et gloriam nominis sui*. Et joignant vos intérêts et les nôtres aux hommages que nous rendons à Dieu, nous le supplierons que ce sacrifice nous soit utile: *Ad utilitatem quoque nostram*: c'est-à-dire, que le fruit de ce sacrifice s'étende à tous nos besoins, qu'il purifie

nos âmes, qu'il répande sa lumière dans nos esprits, qu'il embrase nos cœurs, qu'il rectifie nos voies, qu'il anime nos espérances, qu'il protège même notre vie, nos familles et nos biens. Occupés de ces intérêts légitimes, nous ne perdrons pas de vue l'intérêt général de toute l'Eglise : *Totiusque Ecclesie sanctæ*. C'est à Dieu, notre père commun, que le sacrifice va être présenté; c'est Jésus-Christ, notre frère, qui va s'offrir; c'est par les mains d'un ministre choisi d'entre nous qu'il va être offert; c'est pour la sanctification de tous que s'est consommé le grand mystère qui va se renouveler sous nos yeux. Ah! nos prières seraient rejetées, si nous osons mettre à nos vœux la moindre restriction et la moindre réserve.

De ces réflexions il nous est aisé de conclure, mes frères, que cette invitation, et la réponse qui en est la suite, renferment un fonds d'instructions inépuisable; qu'elles condamnent, l'une et l'autre, la froideur de ces chrétiens qui assistent au sacrifice de la Messe comme si cette action leur était étrangère; et qui n'y portent qu'un cœur languissant et un esprit distrait; qui, loin de s'aider (du moins pour réveiller leur ferveur) des prières que l'Eglise a consacrées à cet usage, portent partout des regards curieux. Peuvent-ils dire que ce sacrifice est le leur? Mais quelle part y prennent-ils? quel honneur rendent-ils à Dieu, à qui il est offert? et de quelle utilité peut-il être pour eux-mêmes? De quelle sorte de besoin sont-ils occupés, eux qui méconnaissent les maux de leurs âmes? En vain le ministre leur dira-t-il de prier: peu accoutumés à ce saint exercice dans l'intérieur de leurs maisons, ils viennent apporter dans nos temples cet esprit de légèreté et de dissipation qui les suit partout. Ah! craignons d'être de ce nombre, lorsque nous assistons au saint sacrifice de la Messe. Appliquons-nous à cet avis que nous donne le prêtre; et pour en profiter, considérons dans cet avertissement trois dispositions qui vont nous servir à profiter des autres prières qui composent la Liturgie.

Premièrement, cet avertissement nous rappelle au recueillement. C'est dans l'instant où le ministre va se recueillir lui-même en se séparant du peuple, en se renfermant dans le sanctuaire, d'où il ne descend plus que le Sacrifice ne soit achevé; c'est dans ce moment qu'il invite à prier: *Orate, fratres*. Nous devons donc alors rentrer plus particulièrement dans le sanctuaire de notre cœur, y réfléchir plus profondément sur nos besoins, y méditer plus sérieusement sur les desseins de Jésus-Christ, y examiner plus scrupuleusement les fautes qui peuvent nous rendre le Sacrifice infructueux, en écarter avec plus de soin les distractions, qui souvent, par notre négligence, ôtent à la prière toute son efficacité et tout son prix.

Secondement, cet avis du prêtre nous rappelle à la charité mutuelle. Le nom de frères qu'il nous donne, nous impose l'o-

bligation d'éloigner de nos cœurs toute prévention, toute partialité, toute inimitié, tout ressentiment, toute aigreur: il n'est pas une peine, pas un besoin connu dans le prochain, qui ne doive exciter notre attention, notre commisération et nos prières. Nous sommes les frères, non-seulement de nos amis et de nos proches, mais de ceux qui sont le plus étrangers à la région que nous habitons; mais de ceux qui, par haine ou par mépris, auraient nui davantage à notre réputation ou à notre fortune. Ils seront tous présents à Jésus-Christ quand il offrira son Sacrifice; ils doivent être aussi présents à notre cœur, lorsque nous promettons à son ministre de nous occuper de nos besoins personnels.

Troisièmement, cet avis nous rappelle à l'amour de l'Eglise; et c'est une suite de cette qualité d'enfants dont nous sommes revêtus, et de ce titre de frères que le prêtre nous donne. C'est comme ministre de cette Eglise, et en son nom, qu'il agit et qu'il parle; et le Sacrifice qu'il va offrir intéresse cette Eglise sainte qui est celle de Dieu, *Ecclesie sanctæ suæ*, puisque c'est par elle qu'il se forme des enfants adoptifs: qui est l'Eglise de Jésus-Christ, puisqu'il se l'est acquise pour Epouse sur la croix. Elle est aussi notre Eglise, puisqu'elle nous rassemble par la profession d'une même foi, par la communauté des mêmes prières, par la participation aux mêmes sacrements, par la docilité au même Chef visible et à ses coopérateurs dans le ministère. Ses accroissements doivent donc nous être aussi chers que nos intérêts propres: ses maux doivent nous affliger comme s'ils nous étaient personnels; et la même ardeur que la foi nous inspire dans les vœux que nous formons pour nous, doit nous animer lorsque nous pensons aux schismes qui la déchirent, aux nouveautés qui l'affligent, aux hérésies qui l'obscurcissent, aux combats qui l'agitent, et aux désordres des mauvais chrétiens qui la déshonorent.

Que tous ces motifs réunis rendent désormais notre foi plus vive, nos prières plus ferventes! que nos vœux, unis à ceux de Jésus-Christ dans son Sacrifice, attirent sur nous un regard de miséricorde dans le temps, et soient pour nous le présage des mêmes miséricordes pour l'éternité. Ainsi soit-il.

SUR LA PRÉFACE.

Præparationes cordis exaudisti. (Psal. X, 17.)

Vous avez écouté les simples préparations du cœur.

Cette vérité, annoncée par le Roi-Propète, est établie dans plus d'un endroit de l'Ecriture: Dieu écoute les simples préparations du cœur: c'est-à-dire, que pour obtenir les grâces qui nous sont nécessaires, Dieu n'exige ni une longue exposition de nos maux, ni une touchante énumération de nos misères. Aussi le Sage nous dit-il (*Eccli.*, VII, 15) que la prière efficace ne consiste pas dans beaucoup de paroles, et

Jésus-Christ nous apprend (*Matth.*, VI, 7) que quand nous voulons prier, la brièveté de nos discours n'est pas moins essentielle que le recueillement de nos esprits. L'Eglise, instruite de cette vérité, a soin, quand elle nous fait prier, de renfermer dans de courtes expressions les demandes les plus importantes pour le salut : mais, persuadée de cette autre vérité, que Dieu exauce la simple préparation du cœur, elle ne nous applique jamais à ce saint exercice, qu'elle ne nous y prépare. Elle le fait singulièrement dans la formule appelée *Préface*, qui n'est pas proprement une prière, mais une nouvelle invitation à prier : elle nous y présente les plus touchants motifs. Elle le fait immédiatement avant les prières de la Liturgie, afin qu'à l'action la plus intéressante, nous apportions les dispositions les plus saintes. Pénétrons-nous de ces dispositions, mes frères, par l'instruction que nous allons entendre sur cette invitation.

Le mot de *Préface* annonce une action qui précède : et c'est en effet pour précéder le Canon et y préparer, que l'Eglise observe l'usage de faire dire la *Préface* immédiatement avant de commencer les prières qui le composent. Nous avons vu dans la dernière instruction le prêtre quitter le peuple, lui faire, en quelque sorte, de solennels adieux, en se recommandant à ses prières ; et nous avons dit qu'il entrait dans le Saint des saints, pour n'en plus sortir que le mystère de notre rédemption ne fût consommé. Cette explication mystique est d'autant plus vraie, qu'autrefois on fermait les portes du sanctuaire avant la *Préface*, pour ne les rouvrir qu'à la communion ; et qu'un reste de cet usage s'est encore conservé dans quelques Eglises, où l'on tire des rideaux entre le sanctuaire et le reste du temple ; sans doute pour annoncer une séparation, une absence totale du prêtre, qui, livré au commerce le plus saint avec son Dieu, n'en doit plus avoir avec ses frères, tant que dureront les intimes communications dont l'honneur le Créateur.

C'est cependant de ce lien de séparation et de retraite, qu'il adresse au peuple les plus touchantes exhortations. Cette conduite ne nous figurerait-elle pas un autre mystère infiniment consolant pour nous, la présence de Jésus-Christ en même temps sur la terre et dans le ciel ? ici-bas, pour nous animer et nous instruire ; dans le ciel, pour nous protéger et nous défendre. Puisque le prêtre est, dans ces redoutables fonctions, l'image sensible d'un Dieu invisible, recevons-le avec le respect qu'exige son ministère ; et pour que Dieu l'écoute favorablement lorsqu'il va traiter notre cause, écoutons-le avec docilité lorsqu'il sollicite nos hommages,

C'est à la suite de la prière appelée *Secrète*, que se dit la *Préface*. Nous n'avons pas insisté sur cette prière, dite à voix moins élevée que les autres, qui d'ailleurs varie selon les différentes solennités, et dont l'objet est de terminer par la prière la

troisième partie de la Messe, que nous pouvons appeler *Offrande*. Le prêtre, pour avertir le peuple que cette prière est finie, élève la voix à ces dernières paroles : Dans tous les siècles des siècles : *Per omnia secula sæculorum*. Et l'*Amen* que répond le peuple, est aussi bien un aveu des prières qui ont été faites pour lui dans la *Secrète*, qu'un acquiescement anticipé à toutes celles qui vont être offertes à Dieu dans la suite de cette quatrième partie, que nous appelons la *Consécration*. Aussi le prêtre emploie-t-il la bénédiction qu'il a déjà plusieurs fois donnée aux assistants, non plus en se retournant vers eux, puisqu'il n'est plus au milieu d'eux, mais d'une voix assez intelligible pour être entendu du plus grand nombre : *Que le Seigneur soit avec vous ! « Dominus vobiscum ! »*

Elevez vos cœurs, dit le ministre : « *Sursum corda.* » Nous les élevons, répond toute l'assemblée : « *Habemus ad Dominum.* » Ces paroles, dignes par elles-mêmes de toute notre attention, et propres à exciter en nous une dévotion sensible, si nous les récitons avec foi, nous paraîtront bien plus respectables quand nous saurons qu'elles remontent aux temps apostoliques ; qu'il n'est pas possible de leur marquer une autre origine ; qu'avant même que l'usage des *Préfaces* propres aux différentes fêtes se fût introduit dans l'Eglise, ces paroles précédaient toujours le Canon, et en faisaient en quelque sorte partie. Saint Cyprien, dont je ne puis me dispenser de citer les paroles, disait à son peuple : Mes très-chers frères, quand nous assistons à la prière (c'est le nom qu'on donnait alors à la Messe), nous devons y être attentifs et nous y appliquer de tout notre cœur ; bannissons toutes les pensées de la chair et du siècle, et dans ce moment, que l'esprit ne s'applique qu'à ce qu'il doit demander. C'est pour cela que le prêtre avant de commencer cette prière, prépare ses frères par cette préface, *Præfatione præmissa* : *Elevez vos cœurs* ; afin que le peuple soit averti par sa réponse même : *Nous les tenons élevés vers le Seigneur*, de l'obligation où il est de ne s'occuper que de Dieu seul. Fermons donc le cœur à tout autre objet qu'au Seigneur, et ne laissons pas approcher de nous son ennemi, dans le temps que nous lui demandons des grâces. Quelle impression doivent faire sur nous les réflexions de ce Père, qui écrivait dans les premiers siècles de l'Eglise ! S'il eût vécu dans ces derniers temps, et qu'il eût été témoin de l'air de dissipation, d'irréligion même, qu'on porte au pied des autels ; s'il eût aperçu, comme nous, que ces mêmes paroles dans notre bouche semblent n'avoir plus le sens que la foi y faisait donner dans les beaux jours du christianisme, et qu'accoutumés à répéter par routine, nos cœurs se sont élevés vers le Seigneur, *Habemus ad Dominum*, nous sommes par une criminelle habitude tout penchés vers la terre, tout occupés des plaisirs et des dissipations du siècle, n'aurait-il pas

ajouté à cette invitation les plus effrayantes menaces ?

Ah ! si vos cœurs sont vraiment à Dieu comme vous le dites, ajoute le prêtre, unissons-nous pour lui rendre des actions de grâces : *Gratias agamus Domino Deo nostro*. Et l'Eglise nous apprend par ces paroles, que c'est toujours l'action de grâces qui doit commencer la prière ; que cette disposition est la première de toutes celles qui peuvent la rendre utile ; qu'un cœur reconnaissant acquiert un droit certain sur celui d'un Dieu juste et sensible à nos peines. Ecrivons-nous donc avec l'effusion d'une âme touchée des miséricordes du Seigneur : Il est juste, il est raisonnable de rendre grâces au Seigneur notre Dieu : *Vere dignum et justum est*.

Le prêtre, autorisé par le ministère que l'Eglise lui confie, soutenu par le consentement unanime du peuple, répète les mêmes paroles, pour montrer que cette multitude assemblée n'a qu'un cœur et qu'une âme, quand il s'agit de rendre à Dieu l'hommage de la reconnaissance : *Vere dignum et justum est*. Il ajoute aux motifs de la justice, des motifs d'intérêt : *Æquum et salutare*. Il déclare que cet hommage est celui de tous les temps et de tous les lieux : *Nos tibi semper et ubique gratias agere*. Le reste de cette prière, si conforme aux dispositions qui l'ont inspirée, nous prouverait, si nous pouvions la méditer, que l'action de grâces est rendue à un Dieu, qui, par conséquent, n'a pas besoin de nos hommages : *Deus* ; à un Père, qui daigne se laisser toucher par nos respects : *Pater* ; à un Être tout-puissant, et qui se suffit à lui-même : *Omnipotens* ; à l'Éternel, qui veut que nous continuions dans le temps la louange que nous devons continuer dans l'éternité : *Æterne Deus*. Aussi, considérons comment l'Eglise unit dans cette prière l'Eglise de la terre avec celle du ciel. C'est par Jésus-Christ que se rend l'action de grâces : *Per Jesum Christum*. Et il tient en quelque sorte le milieu entre la Jérusalem terrestre et la cité du Dieu vivant, Dieu par nature, homme par obéissance, le Roi du ciel et notre Seigneur : *Dominum nostrum*. C'est lui qui a délié en quelque sorte notre langue, pour la mettre en état de louer Dieu ; et c'est par lui que toute la milice céleste rend des hommages proportionnés au rang que lui a marqué l'Éternel : *Per quem Majestatem tuam*. Et concevez quelle miséricorde ! Chacun de ces esprits bienheureux a sa fonction particulière, tandis que nous, indignes de lever nos regards vers cette Majesté suprême, nous sommes honorés de toutes ces fonctions à la fois ! Les anges le louent : *Laudant angeli* ; et nos temples retentissent tous les jours des cantiques que nous chantons en son honneur ! Les Dominations l'adorent : *Adorant Dominiones* ; et avec elles nous allons dans quelques instants nous prosterner devant ses autels ! Les Puissances l'honorent par un saint tremblement : *Tremunt Potestates* ; et nous sommes invités à le fléchir par une crainte mêlée d'amour ! Les

Vertus des cieux s'unissent aux Chérubins et aux Séraphins, pour publier sans interruption sa sainteté : *Tibi Cherubim et Seraphim incessabili voce proclamant* ; et nous allons être admis aux chœurs de ces esprits bienheureux pour chanter le cantique qu'ils répètent sans cesse ! Puissions-nous, comme eux, le chanter toujours : *Incessabili voce* ; et ne jamais démentir par nos faiblesses l'aveu public que nous faisons de la sainteté de notre Dieu !

Ce cantique ferait dans ce moment l'objet de notre méditation, si nous n'étions pas obligés de mettre des bornes au zèle qui nous anime. Il est bien propre, au reste, à soutenir notre attention dans la prochaine instruction ; et nous ne devons pas terminer celle-ci, sans vous faire remarquer que l'Eglise, dans les grandes solennités, ajoute à cette Préface des paroles qui expriment l'objet du mystère qu'elle célèbre ; que plusieurs de ces Préfaces remontent aux premiers siècles ; qu'il n'en est aucune qui, méditée attentivement, ne puisse contribuer beaucoup à intéresser notre foi. Peut-être l'habitude de les chanter avec l'Eglise en a-t-elle énervé la force pour plusieurs ; mais par notre assiduité à réciter ces prières, apprenons à ne les dire qu'avec le respect qu'elles exigent.

N'oublions jamais, mes frères, qu'admis avec ces esprits bienheureux à rendre le tribut de louanges au Seigneur, nous devons nous en rapprocher autant qu'il est possible, par l'ardeur de notre charité, les imiter par notre obéissance et notre fidélité, afin de mériter de leur être associés dans la perpétuité de leur hommage. Ainsi soit-il.

SUR LE Sanctus.

Seraphin clamabant alter ad alterum : Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus exercituum ; plena est terra gloria ejus. (*Isa.*, VI, 3.)

Les Séraphins se disaient l'un à l'autre : Saint, Saint, Saint est le Dieu des armées ; la terre est remplie de sa gloire.

Cette prière, ou plutôt ce cantique, suit la Préface que chante le prêtre, et en quelque sorte la Préface du peuple. Jusque-là les assistants n'ont participé que par leurs desirs aux louanges, aux actions de grâces qui se sont adressées au Seigneur ; mais ici il semble que la vivacité de leur amour et de leur reconnaissance ne leur permet pas de se tenir plus longtemps dans le silence. Ils interrompent le prêtre pour parler à leur tour ; puisque le sens de ces paroles n'est point fini, lorsque tout le peuple s'écrie : *Sanctus !* Le ministre se tait à son tour et répète à voix basse ce cantique que le peuple chante avec tant de joie.

Je dis avec joie : je ne parle que des chrétiens dignes de ce nom, animés d'un véritable esprit de religion et de charité, accoutumés à méditer ce que l'Eglise leur fait dire : Oui, ces chrétiens devant lesquels je crois parler aujourd'hui, vont comprendre qu'il n'est pas de cantiques plus propres à exciter leur confiance et leur amour.

Saisissons donc l'esprit de ce cantique.

Cette prière se trouve dans les anciennes Liturgies ; elle est, par conséquent, du nombre de celles qui ont paru les plus propres à exciter et nourrir notre foi. L'Eglise en faisait un motif d'émulation pour les catéchumènes. Saint Grégoire de Nice, dans les exhortations, qu'il leur adresse, leur dit : Hâtez-vous de recevoir le baptême pour chanter avec les fidèles le cantique des Séraphins. Un autre Père s'étonne qu'il soit possible que des bouches une fois consacrées à le prononcer, osent encore proférer quelques paroles capables de déshonorer le nom de chrétien. Un concile veut qu'il soit récité à toutes les Messes publiques ou particulières, et désapprouve l'usage qui s'était introduit dans chaque Eglise, de le réserver pour les Messes solennelles. Ce concile n'en excepte pas même les jours de pénitence, ni ceux où l'on célèbre le Sacrifice pour les morts, parce que, disent les Pères de cette assemblée, ce cantique ne peut jamais produire l'ennui dans l'esprit du vrai fidèle, quand même il consacrerait les jours et les nuits à le réciter.

Ce cantique est entièrement composé des paroles de l'Ecriture sainte ; l'Eglise n'y a rien ajouté ni retranché. L'apôtre saint Jean le rapporte dans son *Apocalypse* (Chap. IV, vers. 8) Ce fut le plus touchant des spectacles que Dieu lui fit apercevoir, lorsqu'il daigna lui révéler les mystères de son royaume. Nous ne pouvons donc le répéter avec fruit, qu'autant que nous nous transporterons en esprit au lieu où il se chante dignement. Il est le cantique des anges et des bienheureux ; et nous sommes admis à la participation de ce bonheur ! Si notre cœur n'est pas aussi pur que celui des anges et des saints, du moins que notre volonté soit aussi droite que la leur : livrons-nous comme eux à une sainte joie ; offrons avec eux de profonds hommages ; soyons comme eux ardents pour la justice : trois dispositions que cette prière nous inspire.

La joie de ce cantique fait de la terre un nouveau ciel. Ce cri d'allégresse qui s'étend dans le séjour de l'éternité, retentit jusqu'au lieu de notre captivité et de notre exil. Ici, comme au pied du trône de l'Eternel, on entend : *Saint, Saint, Saint, est le Dieu des armées* ! Nos faibles voix se confondent avec celles des amis de Dieu, et sont écoutées avec la même complaisance. Que la confiance pénètre nos cœurs ; si nous ne sommes pas encore dans la patrie, au moins nous est-il permis d'en goûter par avance les délices ; si nous ne tenons pas encore la palme de la victoire, nous la voyons, cette palme, entre les mains du Dieu qui, nous l'a acquise et qui nous la destine. Bien différents du peuple de Dieu, qui n'osait prononcer le nom du Seigneur, nous louons avec assurance le Dieu des armées. Devenus ses amis et son peuple, il aime à nous entendre raconter ses merveilles et publier ses grandeurs. Il est trois fois saint, et nous mille fois coupables ; mais il est plein de

miséricorde, et ne saurait dédaigner les louanges que lui rend un cœur humble et reconnaissant.

Avec quels transports ne chanterions-nous pas ce cantique, mes frères, si, en le répétant, nous nous élevions en esprit jusqu'au séjour des bienheureux ; si nous nous persuadions que, comme les anges, nous environnons le trône du Dieu des armées ; si nous fixions nos regards, non sur cet autel visible sur lequel la victime s'immole d'une manière invisible, mais sur l'autel sublime du ciel, où l'Agneau de Dieu, immolé dès l'origine du monde, se voit toujours dans un état d'immolation et de sacrifice ! Si notre foi était assez éclairée pour nous peindre tous ces objets, nous ne nous lasserions jamais de le répéter ; et pénétrés d'un saint respect, nous nous efforcions de rendre à l'Eternel tous les hommages qu'il a droit d'exiger de sa créature.

Oui, le respect est nécessaire pour réciter cette prière avec fruit. Tandis que les séraphins chantent ce cantique, les chérubins se couvrent le visage de leurs ailes : aussi le prêtre, en le répétant, joint ses mains, et s'incline profondément. Le chrétien qui chante avec lui, doit donc s'abaisser lui-même en présence de la Majesté suprême, se souvenir que c'est l'esclave qui parle à son Seigneur, une créature qui loue l'Auteur de son être, et surtout un pécheur qui ose se mêler à la troupe des plus purs Esprits, pour rendre hommage à l'Auteur de toute sainteté. Il doit faire attention, en répétant ces paroles, aux qualités que Dieu s'y est données lui-même. Il y est appelé le Dieu des armées, le Roi de gloire : c'est, par conséquent, à lui seul qu'est attribuée la gloire, l'empire, la puissance ; lui seul est saint, heureux et parfait ; et il ne nous reste, à nous, que la honte et la confusion. Apprenons donc à chanter ce cantique avec un respect mêlé de crainte et de tremblement ; et c'est en ceci que nos dispositions diffèrent de celles des anges et des saints. Assurés de leur bonheur, incapables de perdre la justice, fixés pour toujours dans la charité, qu'ils se livrent aux transports d'une joie pure, que leur respect tiennent plutôt de l'amour que de la crainte ; cette situation convient aux élus de Dieu : mais nous, dont la vertu est toujours chancelante, dont la persévérance est toujours douteuse, dont les victoires sont si incertaines, et le saint si incertain, nos chants sont plutôt des gémissements et des plaintes, que des cris d'allégresse ; et notre confiance, toute ferme qu'elle puisse être, doit céder quelquefois aux terreurs que nous causent notre inconstance et notre faiblesse. Mais pour l'animer, cette confiance, excitons-nous à l'amour de la justice, troisième disposition que doit nous inspirer cette prière. C'est au Dieu trois fois saint, que nous adressons nos hommages, et Jésus-Christ, par qui nous les rendons, nous prie du fond de cet autel : Soyez saints, comme votre Père qui est dans le ciel est saint lui-même ; parfaits selon la

mesure des dons que vous avez reçus, comme il l'est selon l'immensité de son essence. Que toute bouche profane se taise donc en sa présence; que tout cœur corrompu craigne de profaner avec une langue impure un nom qui n'annonce que la sainteté. Ce cantique ne devrait donc pas être celui des pécheurs; et si l'Eglise leur permet de se confondre avec les justes qui le chantent, ils ne doivent le faire qu'avec un sentiment de contrition et de douleur. Mais, pour vous, âmes fidèles, à qui Dieu accorde la grâce de craindre et de détester le péché, que toutes les paroles de ce cantique vous rappellent aux obligations que la sainteté vous impose. Saint est le Père qui vous a adoptés : *Sanctus*; montrez, par votre docilité, que vous estimez votre vocation. Saint est le Fils qui vous a rachetés, et qui va s'immoler pour vous : *Sanctus*; montrez par votre détachement, que vous voulez vous immoler avec lui. Saint est le Saint-Esprit qui va bénir et consacrer ces dons que vous offrez : *Sanctus*; montrez par votre amour et votre reconnaissance, que vous connaissez le prix de ces dons. Le Dieu que vous louez est le Dieu des armées : *Deus sabaoth*, il veut que, sous ses étendards, vous soyez toujours prêts à combattre contre la chair et le sang; que vous employiez, pour leur résister, les armes de la foi, qu'il a mises entre vos mains. Le ciel et la terre sont pleins de sa gloire : *Pleni sunt cœli et terra gloria ejus*; et c'est pour cela qu'il vous permet d'élever vos cœurs jusqu'au lieu où il a établi le trône de sa gloire. Vous devez être, par vos désirs et vos vœux, présents devant son trône, en soupirant sans cesse après votre patrie; par cette disposition, vous contribuerez, autant qu'il est en vous, à la gloire dont il est environné dans les cieux : *Pleni sunt cœli*. Mais il veut que, tant qu'il vous laissera habiter la terre, vous le glorifiez par l'assiduité de vos louanges, par l'édification de vos paroles, par la bonne odeur de vos exemples; que vous vous opposiez, chacun selon la mission qu'il vous en a confiée, à tous les outrages qui pourraient l'obscurcir, cette gloire, afin qu'il soit vrai de dire que la terre, l'escabeau de ses pieds, n'est pas moins environnée de sa gloire que le trône où il est assis : *Pleni sunt cœli et terra gloria ejus*. Et il sera glorifié dans le ciel, à mesure que vous l'honorerez sur la terre par la sainteté de vos œuvres, parce que c'est à lui seul que sont attribuées les victoires dans nos combats, et toutes les actions que la vertu nous inspire : *Hosanna in altissimis*. Honorez-le surtout, sur la terre, dans la personne de Jésus-Christ, son Fils unique, en bénissant celui qui est venu au nom du Seigneur : *Benedictus qui venit in nomine Domini*. Mais souvenez-vous que le genre de bénédiction et d'hommage dont il est jaloux, c'est une imitation fidèle, une conformité parfaite. En vain répéterions-nous ce cantique qui se fit entendre aux portes de Jérusalem le jour de l'entrée triomphante du Sauveur, si, comme le peu-

ple Juif, nous étions prêts à le crucifier dans notre cœur. Qu'il soit béni dans l'affliction par la patience; dans les richesses, par la bienfaisance; dans les tentations, par la vigilance; dans nos corps, par la pénitence; dans nos esprits, par l'humilité; dans nos cœurs, par la charité. Bénissons-le en portant sa croix, en nous revêtant de son esprit, en pratiquant sa mortification. Bénissons-le avec fidélité dans le temps, afin que nous puissions le bénir dans l'assemblée des anges et des saints pendant toute l'éternité : *Hosanna in altissimis. Amen.*

SUR LA MEILLEURE MANIÈRE DE S'UNIR AU
MINISTRE QUI OFFRE.

Obmutui, et in meditatione mea exardescet ignis.
(Psal., XXXVIII, 4.)

Je me suis tu, et mon silence produira un accroissement de ferveur.

Voilà ce que peut dire tout chrétien qui, attentif à réfléchir sur les objets de sa religion, passe successivement de la prière à la méditation, du chant des divins cantiques au silence qu'inspire le recueillement. Voilà surtout ce qu'il éprouvera au moment du Sacrifice de nos autels, s'il a soin de suivre fidèlement Jésus-Christ et son ministre : le premier, dans les hommages qu'il rend à son Père; et le second, dans les formules qu'il récite, dans les cérémonies qu'il observe, et les différentes instructions qu'il présente. Il s'humiliera avec lui, il s'instruira avec lui, il publiera avec lui les grandeurs et les miséricordes du Seigneur; et lorsque le moment du silence sera arrivé, il se taira comme lui, mais pour laisser parler un cœur qui devant Dieu ne doit jamais imiter le silence de la bouche. Ces premières réflexions nous conduisent à examiner quelle est, de toutes les méthodes, la plus propre à nous rendre utiles les prières qui composent la Liturgie. Comme mon intention ne sera jamais de renouveler des contestations qui, loin d'instruire et d'édifier, jettent le trouble dans les consciences, je m'abstiendrai de réfuter et de combattre tout ce que la prévention aurait pu introduire sur un objet aussi important. Je me contenterai d'exposer avec simplicité les usages que nous voyons le plus universellement reçus dans l'Eglise, et d'examiner ce qui, dans ces usages, me paraît prêter davantage à la piété des fidèles. Je vous demande, pour suivre ces vérités, mes frères, la même simplicité, la même impartialité que je me propose d'y mettre moi-même; et je supplie le Seigneur que toutes les réflexions que je vais faire, me soient suggérées par son Esprit, et qu'elles tendent toutes à sa gloire et à votre édification.

La plus sainte, la plus utile manière d'entendre la Messe, sera toujours celle qui nous rapprochera le plus de l'esprit de l'Eglise, qui nous y rassemble, de l'intention de Jésus-Christ, qui s'offre pour nous, des prières et des cérémonies qui accompagnent son oblation. Il s'agit donc d'étudier quelle est,

de toutes les méthodes, celle qui renferme toutes ces conditions. Consultons l'usage actuel des chrétiens, et nous les verrons se conduire, dans cette action importante, de différentes manières. Les uns suivent exactement le prêtre dans toutes les prières qui composent la Liturgie, et récitent en même temps que lui chacune des formules que l'Eglise a adoptées pour accompagner cette oblation; et c'est ce qu'on appelle l'*Ordinaire de la Messe*. D'autres aident leur piété de prières particulières, qui, quoiqu'elles ne soient pas les mêmes que celles de la Liturgie, ne s'éloignent pas du sens que cette Liturgie renferme, et en sont même une explication. Plus ou moins instruits, plus ou moins remplis de l'esprit de Dieu, d'autres, s'abstenant de toute lecture pendant cette action importante, se livrent aux mouvements et aux réflexions que leur piété leur inspire, sans s'aider d'autres moyens pour animer leur dévotion, que de l'action même du sacrifice. D'autres enfin, ou se croient permis de réciter, pendant la célébration du Sacrifice, des prières tout à fait étrangères au sacrifice même; ou, privés de la ressource de la lecture par le malheur de leur éducation, ils s'en tiennent pendant la Messe à la répétition de l'Oraison dominicale et de la Salutation angélique.

Je me défie trop de mes lumières, pour prononcer affirmativement sur chacune de ces pratiques. Je me contenterai de les examiner séparément, de relever les abus visibles qu'on peut faire de chacune de ces méthodes, et d'indiquer les dispositions qui me paraîtraient les plus propres, ou à rectifier ces abus, ou à sanctifier les méthodes elles-mêmes.

J'ai placé à la tête de tous ces divers usages, celui de suivre exactement le ministre dans chacune des actions et des prières qui composent la Liturgie, parce qu'il me paraît le plus propre à nous faire entrer dans l'esprit du Sacrifice. L'Eglise, qui ne s'est point expliquée sur ces différentes méthodes, paraît au moins nous inspirer plus d'attention pour celle-ci. Elle a permis qu'on mît entre les mains des fidèles les prières qu'elle emploie pour le saint Sacrifice : elle n'a pas cru que ce fût rompre le respectueux silence de nos mystères que d'autoriser les fidèles à suivre secrètement ce qu'elle fait dire au ministre d'une voix beaucoup moins élevée que les autres prières. Il semble même que par cette indulgence, elle a voulu apprendre aux simples fidèles que la part qu'ils ont au Sacrifice, ne consiste pas uniquement à en être spectateurs; qu'il est un sens dans lequel on peut dire qu'ils en sont en quelque sorte ministres, puisqu'ils ne doivent y assister que dans une union parfaite avec Jésus-Christ. Je me crois donc autorisé à croire et à enseigner que cette première méthode est la meilleure, la plus conforme à l'esprit de l'Eglise, la plus propre à nous faire entrer dans les dispositions qu'exige le Sacrifice. Pourquoi cependant cette méthode est-elle si souvent combattue, et quelquefois même

par des ministres pieux et éclairés? Pourquoi est-elle rigoureusement interdite dans des communautés édifiantes, et par les maîtres de la vie spirituelle? Je présume que quelques abus réels peuvent avoir introduit diversité de sentiments sur cet article.

Malheur aux prêtres sans discrétion et sans lumières, que l'esprit de prévention conduirait à interdire cette méthode! Mais on doit louer le zèle de ceux qui, en ôtant ces prières des mains de quelques fidèles, n'ont d'autres vues que de remédier à des abus subsistants. Sans doute que si quelqu'un était assez téméraire pour croire qu'en offrant avec le prêtre, il consacre réellement avec lui; que les paroles sacramentelles qu'il prononce ont dans sa bouche la même vertu, la même efficacité que dans celle du ministre de l'Eglise; sans doute que l'ignorance de ce chrétien demanderait à être dissipée, ou sa témérité réprimée, et qu'il faudrait arrêter un abus aussi scandaleux, en lui interdisant des prières dont il se servirait pour l'entretenir.

Il n'est pas moins vrai que si quelqu'un des assistants se permettait de prononcer à haute et intelligible voix ce que l'Eglise prescrit au ministre de dire d'une voix basse, *submissiori voce*, il troublerait alors l'harmonie, il distrairait le ministre et les assistants de l'application qu'ils doivent à cette action redoutable.

Il est aussi certain que si un esprit de curiosité ou de prévention attachait tellement à cette pratique, qu'on se donnât sans mission la liberté d'improver toute pratique contraire, on se rendrait répréhensible, puisqu'on s'écarterait des sentiments d'humilité et de charité que ces prières inspirent.

Il est encore évident que si un défaut réel d'instruction rendait ces prières insipides à un chrétien qui n'en pénétrerait pas l'esprit, et que la répétition journalière de ces mêmes prières le portât plutôt au dégoût qu'à la ferveur; dans toutes ces circonstances, un ministre éclairé est obligé d'instruire, de corriger ce qui est répréhensible; et toutes les fois qu'il sera animé d'un zèle vraiment selon la science, il n'aura pas de peine à arrêter ces abus, à faire goûter les méthodes les plus propres aux personnes qu'il conduit; mais il sera toujours de son devoir de leur présenter celle-ci comme la plus utile, et de les en rapprocher par les moyens qu'il leur prescrit.

¶ Après cette première méthode, la plus édifiante est celle que l'Eglise paraît nous suggérer encore par ces formules qu'on appelle *Entretiens pendant le Sacrifice de la Messe*, c'est-à-dire, par des prières où chacune de celles de la Liturgie est expliquée d'une manière claire et analogue à l'esprit de la foi. Cette seconde pratique est utile à tous ceux qui auraient peine à fixer leur esprit au sens que renferment les prières de la Liturgie, et surtout aux fidèles moins instruits et plus bornés, qui, n'étant pas en état de s'élever par la méditation au sens de ces prières, ont besoin que, par des expres-

sions plus familières et plus à leur portée, on leur apprenne ce qu'ils doivent demander à Dieu par Jésus-Christ. Mais ce second moyen a ses abus, que j'ai déjà indiqués. Toutes les réflexions qui ont été faites sur un si grand mystère, ne sont pas également solides. Le choix en est donc important, et il serait même dangereux de se guider soi-même dans cette circonstance : mais ce choix une fois fait, il est du devoir d'un chrétien qui veut en profiter, de ne perdre jamais de vue l'action même du Sacrifice, d'unir tellement son intention à celle de l'Eglise, que les formules différentes qu'il prononce n'affaiblissent en rien les sentiments qui doivent les pénétrer; de sorte qu'il passe successivement, avec le souverain Sacrificateur, de la prière à la louange, de la louange à l'immolation, de l'immolation à l'adoration; afin qu'il soit toujours vrai de dire que le langage du cœur est le même, et qu'il ne se trouve, soit à l'autel, soit dans toute l'étendue de l'assemblée, qu'un même cœur, qu'un même esprit, qu'une même victime.

Je ne crois pas qu'il soit aussi facile de rapprocher de cette disposition la troisième méthode. Je parle de celle que se permettent ces chrétiens qui se donnent la liberté de réciter, pendant le saint sacrifice de la Messe, toutes les prières que la mémoire leur fournit, ou que leur suggère le livre qu'ils ont entre les mains; qui quelquefois même ne se font pas de scrupule d'appliquer leur esprit à des lectures pieuses, édifiantes partout ailleurs, mais déplacées dans une circonstance où la religion nous rappelle au grand mystère de notre rédemption. Je ne cite donc cette méthode que pour en faire sentir les abus, et je n'ai pas besoin d'insister longtemps pour les faire connaître. Pour peu qu'on soit instruit, on comprend que c'est être en quelque sorte étranger dans la maison de prière, que de s'en permettre qui diffèrent de celles que fait le corps entier de l'Eglise; que quelque grâce qu'on ait demandée, on n'a pas demandé celle que Jésus-Christ sollicite pour nous; et qu'il n'est pas possible de justifier un abus qu'on ne tolérerait pas même dans une maison profane.

Quelqu'un qui dans la société affecterait de se distraire de la conversation par une occupation étrangère à cette conversation, serait, avec fondement, soupçonné de mépris. Le mépris est bien plus criant et bien plus intolérable, lorsqu'il porte sur la plus sainte et la plus essentielle de nos pratiques de religion.

Je ne me permettrai pas la même improbation par rapport à la dernière méthode. Il est possible que l'ignorance, le défaut d'éducation, ait mis des chrétiens dans l'impossibilité de suivre les prières de la Liturgie, ou toutes autres analogues à cet objet : le nombre en est même considérable. Ils sont à plaindre, et peut-être même à condamner, si une négligence affectée a favorisé en eux cette ignorance : mais si l'usage l'a rendue

invincible, si d'ailleurs ils sont bien instruits de l'objet du Sacrifice; s'ils sont incapables de se tenir pendant toute l'oblation dans un état d'adoration et de recueillement, peut-on leur défendre d'avoir recours à des prières vocales que la mémoire leur fournit? Dans cette circonstance, l'Oraison dominicale, qui renferme tous les genres de prières, ne peut-elle pas être récitée avec fruit? l'invocation réitérée de la très-sainte Vierge et des amis de Dieu ne les rapproche-t-elle pas de celle qu'en fait l'Eglise dans les prières mêmes de la Liturgie? Mais pour que ces prières souvent répétées puissent produire cet effet, il faut leur apprendre à se garantir de l'espèce d'habitude et de routine avec laquelle prient ces sortes de chrétiens : il faut les instruire du rapport de ces prières mêmes avec celles qui servent à l'oblation; il faut les engager à les interrompre de temps en temps, pour se livrer pendant quelques instants aux sentiments de contrition, de confiance, d'adoration et d'amour que ce sacrifice exige.

J'ai réservé à parler, en finissant cette instruction, de ceux des chrétiens qui ne s'aident d'aucune formule de prières pendant la célébration de nos saints mystères, et qui se livrent à tout ce que leur inspire l'esprit de dévotion. Je les admire, si réellement l'esprit de ferveur leur fournit tout ce qui peut leur rendre utile l'oblation sainte à laquelle ils assistent; je bénis le Seigneur qui les remplit de cet esprit de prière : mais je croirais dangereux de les proposer pour modèles; et je me permettrai de dire que cette pratique a de grands inconvénients, et que notre esprit étant, par sa nature, si distrait, notre cœur si froid, si languissant, c'est être sage avec sobriété, comme nous le recommande le grand Apôtre (*Rom.*, XII, 3), que de se défier de l'inconstance de son esprit et de la sécheresse de son cœur, en usant des moyens que l'Eglise nous présente pour nous appliquer le fruit de son Sacrifice.

De toutes ces réflexions, mes frères, concluons que la meilleure manière d'entendre la sainte Messe, sera toujours celle qui nous unira le plus à Jésus-Christ, qui nous rapprochera davantage de son esprit, qui rendra notre langage plus conforme à celui que parle son Eglise. Alors nous pourrions demander avec d'autant plus de confiance, que c'est par Jésus-Christ que nous demanderons, avec lui que nous obtiendrons, et en lui que nous participerons au fruit de ses prières. Ainsi soit-il.

SUR LE CANON DE LA MESSE.

Offertur nomini meo oblatio munda : magnum est enim nomen meum in gentibus, dicit Dominus exercituum. (Malach., I, 11.)

Voici que l'on offre à mon nom une oblation pure, parce que mon nom est grand parmi les nations, dit le Seigneur des armées.

Oui, c'est parce que le nom de Dieu est grand, que l'oblation doit être pure; ceux qui l'offrent, irréprochables; ceux qui y participent, exempts de toute affection au

péché, la manière de l'offrir, toujours uniforme. C'est parce que le nom de Dieu est terrible, ou, comme le prophète Malachie le dit quelques versets plus bas, capable d'exciter un saint tremblement, *Horrible*, qu'il exige de ceux qui l'honorent une humilité sincère, un recueillement profond, une crainte vive, un respect infini.

C'est parce que le nom de Dieu est saint, que ceux qui veulent l'honorer dignement, doivent accompagner l'hommage extérieur qu'ils lui rendent, de sentiments d'adoration et d'amour, d'un esprit de renoncement et de sacrifice. L'Eglise va nous inspirer tous ces sentiments dans cette partie de la Messe que nous allons expliquer. Comme cette partie réunit tout ce qu'il y a de plus redoutable dans l'oblation, renouvelons ici, mes frères, toute notre attention, pour méditer cette circonstance intéressante du Sacrifice.

La suite de cette prière, dans laquelle est renfermée la consécration, et qui commence immédiatement après la Préface, est appelée *Canon*. Cette partie finit par l'Oraison dominicale. Ce mot *Canon* veut dire règle ou ordre de prières.

L'Eglise se sert de ce mot pour exprimer tout ce qui doit avoir une forme invariable : ainsi elle appelle les préceptes qu'elle nous a faits dans les saints conciles, les *saints canons* : ainsi elle appelle *canonique* tout ce qui peut se rapporter à ces règles : ainsi elle a donné le nom de *canonicals* aux places qui assujettissent quelques-uns de ses ministres à suivre une même règle dans les heures des Offices. Le nom de *Canon* convient donc parfaitement à cette partie de la Messe, parce que partout où l'Eglise donne des lois, tout ministre est assujéti au même ordre essentiel de prières, sans qu'il lui soit permis d'y rien ajouter, ni de retrancher aucune des formules ou des pratiques qui lui sont prescrites.

Je dis l'ordre essentiel. Je conviens qu'on ne voulait examiner rigoureusement cette uniformité, on trouverait quelques variations entre l'Eglise d'Orient et celle d'Occident; mais en remontant aux siècles les plus reculés, on verrait que ces variations ne touchent point à l'essence de ces prières; que dans tous les temps l'Eglise universelle a fait à Dieu les mêmes supplications, qu'elle a observé le même rite, les mêmes cérémonies, et blâmé tous ceux de ses ministres qui, conduits par un esprit particulier, ont osé y ajouter les formules que leur suggérait leur dévotion. Quelques théologiens même ont avancé que les prières du Canon appartenaient aussi bien à l'essence du Sacrifice, que les paroles de la Consécration; et quoique ce sentiment ne soit pas universellement suivi, il doit inspirer aux ministres qui célèbrent cet auguste Sacrifice, la plus scrupuleuse attention à ne point s'écarter de l'ordre qui leur est prescrit dans le canon de la Messe.

Le nom de Canon n'a pas toujours été donné à cette série de prières qui précèdent

et suivent la consécration; elle s'appelait dans les premiers siècles, simplement la prière, parce qu'elle est celle qui en renferme tous les caractères. Le propre de l'oraison est d'honorer Dieu, et d'attirer sur celui qui l'adresse les secours qu'il sollicite. Jésus-Christ, par qui se fait l'oblation, remplit les deux objets de la prière, en honorant la majesté divine, et en attirant sur la nature humaine les regards de sa miséricorde.

Dans la suite des temps elle fut appelée prière canonique, pour la distinguer des autres formules dont l'Eglise laissait la détermination et le choix aux pasteurs; enfin cette prière a retenu le nom de Canon.

Ces prières ont paru si respectables dans les premiers siècles, que quelques auteurs n'ont pas fait difficulté de les comprendre au nombre des livres du Nouveau Testament, persuadés que l'Esprit-Saint avait spécialement inspiré l'Eglise dans le choix et la disposition des objets de demande qu'elle fait à Dieu par Jésus-Christ. Elles ont été aussi nommées l'action, parce qu'elles renferment la principale action du Sacrifice; c'est-à-dire les changements du pain au corps de Jésus-Christ, et du vin en son sang; et toutes les différentes manières de s'exprimer sur cette partie de la Messe rappellent à la même vérité. Ainsi, soit qu'on l'appelle *Canon*, prière canonique, action, mystère de la très-sainte action, ou l'action du sacré mystère, on entend et on entendra toujours la plus excellente de toutes les prières, et celle qui donne du prix à toutes les autres, parce qu'elle est unie au Sacrifice de Jésus-Christ.

Ce corps de prières, le plus excellent, est aussi le plus ancien. Avant saint Grégoire, le pape Vigile enseigne qu'on le tenait de tradition apostolique; du moins ne peut-on pas citer un temps dans l'Eglise, où le saint sacrifice se soit offert dans d'autres prières : et dès lors, quelle vénération n'exigent pas de notre part des paroles que nos pères ont prononcées avant nous; des prières dont ils faisaient leur unique consolation, et qui, pendant les persécutions, attiraient sur eux la force et le courage nécessaires pour résister aux tyrans, subir les chevalets et répandre leur sang pour la défense de l'Evangile !

Jugeons, mes frères, de l'affaiblissement de notre foi, par le peu d'impression que font sur nous ces paroles respectables : leur uniformité cause du dégoût à plusieurs; et c'est cependant cette uniformité qui les rend dignes de toute notre vénération. Il est des Ames si stupides quand il s'agit des choses de Dieu qu'il faut aider leur piété et éclairer leur foi par des formules, par des expressions étrangères à celles que l'esprit de religion avait dictées à nos pères : devenons plus spirituels, et alors, en suivant mot à mot les paroles du *Canon* de la Messe, nous entrerons dans le véritable sens qu'elles nous présentent. Si nous usons de la consolante liberté que nous laisse l'Eglise de suivre le prêtre dans les différentes formules de prières

qu'il récite, nous nous exciterons à toutes les dispositions qu'elles nous inspirent; et si, pour des raisons essentielles, nous nous permettons d'autres prières, toujours autorisées par l'Eglise, nous tâcherons de conserver du moins tous les sentiments qui peuvent nous assurer le fruit de celles que le prêtre fait en notre nom.

Nous ne devons pas perdre de vue que pendant tout le temps de cette sainte action, le prêtre tient toujours ses mains élevées; et cette posture signifie l'élévation de son cœur et du nôtre, c'est-à-dire qu'il nous prescrit de faire les plus grands efforts pour que l'esprit de dissipation ne détourne point notre application et notre ferveur. Si la distraction dans la prière, pour peu qu'elle soit consentie, en détruit nécessairement l'effet, nous devons regarder comme un véritable sacrilège toute dissipation volontaire dans ce moment du sacrifice. Il nous est donc important d'étudier souvent les prières qui composent le Canon de la Messe, pour nous pénétrer des sentiments qu'elles expriment.

Cette étude n'était pas nécessaire aux premiers chrétiens : solidement instruits des vérités saintes, dont ils faisaient leurs délices, ils portaient en eux un fonds de recueillement qui les rendait attentifs à tout ce qui les rappelait à nos augustes mystères. Mais nous, au contraire, n'y apportons-nous pas un esprit de tiédeur et d'indifférence? et combien de fois n'avons-nous pas assisté à cette redoutable action, sans éprouver le moindre sentiment de ferveur et d'amour! C'est pour y remédier que nous méditons le sens de ces prières et de ces cérémonies, que nous en prenons l'esprit. Il nous importe donc de connaître les dispositions générales que cette partie de la Messe exige. Chacune des prières qui la composent nous mettra à portée d'étudier celles qui leur sont propres.

Un chrétien qui veut donc assister à cette partie de la Messe d'une manière sainte et utile, doit s'envisager, pendant tout le temps que dure cette suite de prières, sous trois points de vue : comme pécheur, comme prêtre, et comme victime. Jésus-Christ y exerce en quelque sorte ces trois sortes de fonctions; il les fait pour nous, et nous impose la loi de les remplir avec lui.

Nous y sommes comme pécheurs : car, quoique Jésus-Christ se dévoue dans ce sacrifice comme l'anathème public et le réparateur universel, ce n'est pas lui, mais nous, qui avons contracté la souillure du péché. C'est donc pour nous que se demandent l'indulgence et la miséricorde; c'est donc à nous que s'appliquent les prières qui sollicitent auprès de Dieu la commisération et la grâce. Il ne nous convient donc point de porter à cette action un esprit d'insensibilité sur les maux de nos âmes, et encore moins un cœur attaché au péché. La confusion et la douleur, les gémissements et les larmes, les résolutions et les promesses, sont les actes les plus conformes à l'objet de cette redoutable action.

Nous y devenons prêtres, par l'union à Jésus-Christ, qui y remplit les fonctions de son sacerdoce. Nous devons avec lui coopérer au sacrifice, et y coopérer efficacement, non-seulement par l'attention de notre esprit, mais par la disposition de notre volonté, qui, unie à la sienne, doit offrir avec le même empressement que lui. Aussi le Prophète nous dit-il qu'il a été offert parce qu'il l'a voulu : *Oblatus est quia ipse voluit* (Psal. LIII, 7); pour nous montrer que le mérite de son oblation est dans la volonté, et qu'en suivant les desseins de son Père, il n'a fait qu'exécuter ses propres desseins. Or nous ne pouvons remplir dignement cette fonction de sacrificateur que nous partageons avec Jésus-Christ, qu'autant que nous portons à cette action une plénitude de volonté qui nous fasse renoncer, à son exemple, à tout ce que la loi désapprouve, recevoir tout ce que les décrets de sa Providence nous destinent, et accepter avec soumission tous les sacrifices que sa sagesse nous impose; de sorte que nous puissions nous rendre le témoignage que, tandis que le prêtre se sert du glaive de la parole pour immoler l'Hostie de propitiation, ce même glaive est entre nos mains pour retrancher de notre cœur toute affection étrangère à ce sacrifice.

Et ne séparons pas la qualité de victime, de celle de prêtre. Dans notre sainte religion, l'une est une suite de l'autre. Jésus-Christ a uni sur la croix ces deux fonctions si différentes. Il va renouveler à l'autel ces deux ministères; et en nous rappelant à la participation de ces augustes mystères, il nous montre l'exemple de l'immolation, et nous en fait le précepte. Ainsi on peut envisager l'assemblée des justes et des élus qui assistent au redoutable sacrifice, comme un troupeau de victimes qui a à sa tête cet Agneau de Dieu immolé dès l'origine du monde; et l'Eglise peut dire avec vérité que Jésus-Christ, son Epoux, est pour elle un époux de sang.

C'est là que Jésus-Christ nous prêche plus efficacement la destruction du péché, qui, aboli par l'effusion du sang que répand le Chef, doit être retranché dans les membres; la séparation de la chair et du sang avec l'esprit, selon l'expression de l'Apôtre; le renoncement à toute volonté propre, à tout sentiment trop humain.

Toutes ces vérités, mes frères, vont nous devenir plus sensibles, à mesure que nous avancerons dans l'explication des prières qui composent le Canon : il en résultera un accroissement de respect, de confiance et d'attention à cette partie de la Messe; notre foi en deviendra plus éclairée, notre charité plus ardente, et notre espérance plus ferme pour le temps et pour l'éternité. Ainsi soit-il.

SUR LE *Te igitur*.

Tunc acceptabis sacrificium justitiæ, oblationes et holocausta. (Psal. L, 21.)

Alors vous agréerez le sacrifice de justice, les oblations et les holocaustes.

Ces paroles ne pourront jamais s'appliquer

aux sacrifices de l'ancienne loi, ni aux prières et aux cérémonies qui les accompagnaient. Dieu s'en était expliqué d'une manière trop claire, pour que le Prophète pût espérer qu'il vînt jamais un temps où les victimes charnelles plairaient à un Dieu qui est esprit et vérité ; un sang impur, à celui qui est la sainteté par essence : et si David, dans les jours de sa pénitence et de ses larmes, n'eût porté ses regards que sur les hosties qui l'environnaient, elles auraient étouffé dans son cœur l'espérance de la miséricorde et du pardon. L'esprit qui lui a dicté ces paroles pour sa consolation et pour la nôtre, le transportait dans ces jours de salut et de grâce, où à l'ancien culte aboli Jésus-Christ substituerait un culte nouveau ; où, à la place des victimes réprouvées, le sang de la victime vivante et véritable coulerait sur nos autels : c'est là ce sacrifice de justice qu'il voyait en esprit : *Sacrificium justitiæ* ; c'est là cette oblation agréable dans laquelle il voyait réunis tous les genres d'oblation : *Oblationes* ; c'est là cet holocauste parfait, dont le mérite ne devait jamais être rejeté : *Tunc acceptabis holocausta*. Il savait que tout dans ce sacrifice répondrait à la grandeur de l'offense qu'il fallait expier, et à la majesté du Dieu offensé ; qu'alors de vaines cérémonies, des prières insuffisantes n'accompagneraient plus le sacrifice, mais que tout répondrait à sa dignité, jusque dans les expressions dont l'Eglise se servirait pour l'offrir. Il le savait : mais le savons-nous, nous qui assistons et qui participons tous les jours à ce sacrifice ? Si nous en sommes convaincus, y apportons-nous une continuelle attention ? Suivons les prières qui précèdent immédiatement cette oblation, et nous conviendrons peut-être ou de notre ignorance, ou de notre peu de ferveur dans la récitation de ces prières.

Pour tirer, mes frères, plus d'avantages de ces différentes prières, si propres à éclairer notre foi et à nourrir notre piété, il me paraît convenable d'en faire la matière de plusieurs instructions ; en les méditant chacune séparément, nous sentirons mieux de quel prix elles sont aux yeux de Dieu, pour nous mériter les grâces dont nous avons besoin.

Le Canon commence par des prières pour l'Eglise, et pour ceux qui la conduisent ou la protègent ; et ces prières sont renfermées dans cette première formule : *Te igitur, clementissime Pater* : « Vous donc, ô Père dont la clémence est infinie ! » Je n'insisterai pas, en expliquant ces paroles, sur une interprétation plus pieuse que solide de certains autours qui ont prétendu que l'Eglise avait choisi ces paroles, *Te igitur*, parce que la lettre qui les commence approche davantage de la forme de la croix. L'Eglise, dans le Canon, emploie assez d'autres moyens plus efficaces pour nous rappeler à ce mystère, sans s'attacher à une pratique si étrangère à la simplicité, à la sagesse de ses vues. Mais disons que ces paroles, *Vous donc*, annoncent que cette première prière du Canon

est une suite de la Préface. On a rendu hommage au Père dans ce cantique : *Domine sancte, Pater omnipotens, æterne Deus* : Il est juste et raisonnable de vous rendre grâces, à vous, Seigneur très-saint, Père tout-puissant, et Dieu de toute éternité. C'est donc un Père très-clément que nous prions : *Te igitur, clementissime Pater*. C'est par Jésus-Christ votre Fils que nous vous adressons nos vœux, puisque c'est son sacrifice qui nous autorise à vous offrir nos prières : *Per Jesum Christum Filium tuum*. C'est avec les sentiments d'une humilité profonde que nous vous les offrons, parce qu'elles ne peuvent être dignes de votre Majesté, qu'autant qu'elles viennent d'un cœur pénétré de son néant : *Supplices rogamus ac petimus*. Et par ces prières nous vous demandons d'avoir pour agréables et de bénir ces dons, ces présents et ces sacrifices saints et sans tache : *Uti accepta habeas et benedicas hæc dona, hæc munera, hæc sancta sacrificia illibata*. Ces différentes expressions de dons, de présents et de sacrifices, ne sont pas une simple répétition de la même demande. Cette oblation, considérée sous trois points de vue, nous présente trois vérités. Ce sont des dons que nous offrons, en présentant à Dieu la substance du pain pour être changée au corps de Jésus-Christ, et la substance du vin pour être changée en son sang. Nous les avons reçus de lui avant de les lui offrir ; et le premier sentiment qui doit nous pénétrer est celui de la reconnaissance, puisque ce pain, qui par sa nature est la créature la plus utile, celle qui contribue le plus à entretenir notre vie, va devenir dans cette circonstance, la plus sainte, la plus salutaire des substances, par le changement au corps de Jésus-Christ. Nous rendons donc à Dieu, mes frères, ce que nous en avons reçu, et nous le prions d'avoir pour agréable ce qu'il a mis entre nos mains pour le lui offrir : *Uti accepta habeas hæc dona*.

Mais ces dons reçus de Dieu deviennent, par le choix qu'il en fait, des présents que nous lui offrons : *Hæc munera*. Sans se dépouiller du souverain domaine qu'il a sur toutes les créatures, il nous a rendu ces biens tellement propres et personnels, que dans l'oblation nous pouvons dire que nous lui offrons quelque chose qui est à nous, pourvu que ces présents partent d'un cœur pur, d'une âme innocente, ou qui désire de l'être ; pourvu que ce que la main lui offre, la volonté ne le refuse pas. Alors le Dieu de toute richesse trouve dans notre offrande un accroissement de gloire. Son souverain domaine y est reconnu par l'abandon que nous lui faisons de ce qu'il nous avait prêté ; et ce qui en fait le mérite et le prix, c'est le sacrifice qui y est joint. Véritable holocauste, par la consommation entière de la victime ; hostie pacifique, parce qu'il est offert par un Dieu pur et sans tache ; victime pour le péché, parce qu'il est revêtu de la forme des pécheurs ; hostie d'actions de grâces, parce qu'il rend à Dieu autant que nous en avons reçu ; il remplit tout, il satis-

fait à tout ; il offre à un Dieu juste un sacrifice pur, et sans tache : *Sacrificia illibata*. Aussi nous donne-t-il le droit de demander tout ce que nos besoins exigent : ils sont tous prévus, ces besoins, dans la prière qui commence le Canon.

Nous demandons d'abord que le fruit du sacrifice soit appliqué à la sainte Eglise Catholique : *Pro Ecclesia tua sancta Catholica*. Elle seule a le droit d'y participer, et d'en rendre participant quiconque est attaché à son unité. C'est l'Eglise de Dieu : *Ecclesia tua* ; c'est la famille, c'est l'Epouse par laquelle il se forme des enfants d'adoption. C'est l'Eglise sainte, *Ecclesia sancta*, bien différente de ces assemblées étrangères, de ces sectes adultères qui osent prendre le titre d'épouses, tandis qu'elles sont justement répudiées. C'est l'Eglise catholique, *Ecclesia catholica*, qui partage seule en quelque sorte l'immensité de Dieu. C'est pour elle que s'offre le sacrifice, afin qu'il plaise à Dieu de lui donner la paix, *Pacificare*, en empêchant les portes de l'enfer de prévaloir contre elle ; de la garder, en l'éclairant de ses lumières et l'animant de sa charité ; de la tenir dans l'union, *Adunare*, en inspirant à ses pasteurs l'esprit de vigilance, et à leur peuple l'esprit de subordination et de docilité ; de la gouverner par toute la terre, *Regere toto orbe terrarum*, en présidant à l'enseignement de ses ministres, en ramenant dans la voie de la vérité et de la justice tous ceux qui pourraient nuire à sa doctrine par leurs erreurs, et à la pureté de sa morale par des mœurs indignes de sa sainteté. Et comme pour produire tous ses effets, elle a besoin que son Chef visible participe à la sainteté de son Chef invisible, nous prions pour celui qui occupe la chaire du Vicaire de Jésus-Christ : *Una cum famulo tuo Papa nostro*. Que sa vigilance s'étende sur toutes les portions de ce nombreux troupeau ; qu'il soit, au milieu de cette Eglise dont il représente l'unité, comme une sentinelle attentive qui avertisse lorsque le loup veut s'insinuer dans la bergerie. C'est un intérêt général qui inspire cette prière dans toute l'étendue du monde chrétien ; mais comme il n'est pas l'unique Pasteur, et que chaque partie de ce corps mystique a ses sentinelles et ses guides, nous prions pour l'évêque auquel la Providence nous a spécialement confiés : *Et antistite nostro*. La foi de cette Eglise sera toujours pure, tant que Dieu daignera lui donner des pasteurs animés de son esprit ; mais pour qu'une paix constante y règne, il faut aussi des princes selon le cœur de Dieu.

C'est pourquoi nous nommons le prince qui nous gouverne : *Et pro rege nostro*. L'Eglise, protégée dans ceux que Dieu lui a donnés pour chefs, a besoin de l'être dans ses membres. Aucun ne sera oublié dans les vœux que nous formons. Tous ceux dont la créance est orthodoxe, c'est-à-dire conforme à l'enseignement universel, *Omnibus orthodoxis* ; tous ceux qui professent la foi catholique et apostolique, auront part aux

vœux que nous formons, et que nous unissons à cette oblation sainte : *Catholicæ et apostolicæ fidei cultoribus*.

Cette prière, qui commence le Canon de la Messe, est accompagnée de pratiques et de cérémonies bien propres à nous faire entrer dans les sentiments les plus religieux. Le prêtre commence par élever les mains, parce que c'est la situation qui exprime le mieux l'ardeur des désirs. C'est vers le ciel qu'il porte ses regards, parce qu'il est convaincu que le secours ne peut lui venir que d'en haut. Il joint les mains après les avoir élevées, et cette attitude est celle d'un criminel qui sollicite sa grâce. Il s'incline profondément, et cette posture est le signe extérieur de l'humilité et de la confusion qui doivent pénétrer son cœur. Il répète par trois fois le signe de notre rédemption sur la matière du sacrifice qu'il va offrir, parce qu'elle ne deviendra un véritable don, un vrai présent, un sacrifice utile, qu'autant que la vertu de la croix lui sera communiquée. Il incline la tête lorsqu'il nomme ou le chef visible de l'Eglise, ou le pasteur de son diocèse, ou le prince qui nous gouverne, parce qu'il les envisage comme les images de Jésus-Christ, dont le nom ne doit être prononcé qu'avec respect ; et si le prêtre trouve dans ces différentes pratiques extérieures les leçons des dispositions que cette prière inspire, les assistants doivent y trouver des motifs pour s'exciter à la plus vive confiance, à la vénération la plus profonde pour la majesté de Dieu, et au respect pour tout ce qui représente l'autorité de Dieu.

Pénétrons-nous donc de ces sentiments : les prières suivantes nous en suggéreront d'autres qui ne feront que confirmer ceux-ci, bien loin de les détruire. Et si nous avons le bonheur de passer successivement aux dispositions que ces prières inspirent, le sacrifice, vraiment salulaire par sa nature, le deviendrait spécialement pour nous ; nous y trouverions le sceau de notre réconciliation et le gage de notre immortalité bienheureuse. Ainsi soit-il.

SUR LE Memento DES VIVANTS.

Orate pro invicem. (*Jac.*, V, 16.)

Priez les uns pour les autres.

Je n'ai pas dessein de faire aujourd'hui de ces paroles l'usage qu'en fait le grand Apôtre, et celui que j'en ai fait moi-même dans une autre instruction. Il est certain que, selon le sens littéral de cette invitation, on plutôt de ce précepte de saint Paul, nous sommes obligés d'étendre nos prières à tous ceux qui vivent dans le sein du christianisme : mais l'Eglise, en nous imposant cette charité universelle qui comprend les chrétiens de tous les pays, de tous les ordres, de tous les états, nous permet de tourner plus particulièrement les regards de cette charité vers ceux que les liens les plus étroits et les plus légitimes nous rendent plus chers ; et c'est pour cela qu'au milieu du sacrifice commun, elle autorise le ministre et le

assistants à faire une mention spéciale de leurs parents, de leurs amis, de ceux dont les bienfaits exigent notre reconnaissance. C'est dans le *Memento* des vivants, qu'elle nous fournit l'occasion de nous acquitter envers eux. Quoiqu'il soit facile, à la seule lecture de cette prière, de pénétrer l'intention de l'Eglise, l'explication des paroles qui la composent nous fera mieux sentir l'usage que nous en devons faire, et peut-être l'abus que nous nous en sommes permis.

Quoique l'ordre et la forme principale des prières du Canon de la Messe soient aussi anciens que l'Eglise, cependant il serait difficile d'assurer que ces prières ont dans tous les temps été composées des mêmes paroles, et qu'elles ont été dites de la même manière. Celle que nous expliquons aujourd'hui ayant pour objet de procurer au ministre qui célèbre, le moyen de faire une application spéciale du saint sacrifice, ne consistait peut-être autrefois que dans ces paroles qui la commencent : *Souvenez-vous, Seigneur, de vos serviteurs et de vos servantes* : « *Memento, Domine, famulorum famularumque tuarum.* » Alors le prêtre ajoutait seulement les noms des personnes qui lui étaient unies par les liens du sang, attachées par les relations de son ministère, précieuses par les secours qu'il en recevait pour sa subsistance, recommandées par différents motifs de reconnaissance, de commisération et de charité. L'Eglise a pu y ajouter dans la suite une formule qui étendit cette application à tous les assistants. Cette conjecture est d'autant mieux fondée que cette prière n'est qu'indiquée dans les plus anciens sacramentaires et dans les Liturgies les plus communes ; d'où il est aisé de conclure qu'elle devient pour nous et pour les assistants un puissant moyen de remplir une multitude de devoirs de justice, de charité, d'attachement, de patience même, en étendant jusqu'à nos ennemis cette mention particulière.

Le prêtre élève la voix en commençant cette prière, comme pour avertir les assistants qu'ils peuvent suspendre la prière générale, qu'il va lui-même interrompre, pour s'occuper de ceux qui ont un droit particulier à ce secours. Il joint les mains et il incline la tête, pour annoncer qu'il prie, et qu'il prie avec le plus profond recueillement : alors il nomme intérieurement ceux qu'il croit devoir rendre participants de cette mention ; mais l'Eglise l'avertit, par une note qui se trouve dans quelques Missels, qu'il ne doit s'arrêter que quelques instants ; qu'il doit bien prendre garde que sa dévotion personnelle ne devienne pour les fidèles une occasion de dégoût et d'ennui. Il est même conseillé aux prêtres de s'occuper, dans leur préparation, de tous ceux qui ont droit à leur souvenir, afin que les ayant désignés dans sa prière avant de monter à l'autel, ils puissent se dispenser de répéter leurs noms, à l'instant du *Memento* consacré à cette commémoration.

Envisageons cette partie de la Messe

comme un moyen bien consolant que l'Eglise nous offre de satisfaire aux sentiments les plus chers à notre cœur. Elle ne nous apprend pas à faire acception de personnes, mais elle nous autorise à rendre à nos amis et à nos proches amour pour amour, à payer leur bienveillance à notre égard, par le retour de notre sensibilité sur leurs intérêts ; à compatir aux peines, à solliciter le soulagement des besoins que nous leur connaissons. Elle nous offre en même temps une occasion, peut-être trop négligée de notre part, de faire du bien à nos ennemis, en les rappelant à notre souvenir au moment de cette prière, non dans un esprit de ressentiment et de haine, mais dans un esprit de commisération et de charité.

Quoique cette prière paraisse particulièrement instituée pour le prêtre, elle impose aux assistants les mêmes devoirs. Nous devons exhorter ceux qui nous écoutent, à en faire le même usage ; et comme le temps qu'on lui consacre est trop court pour leur permettre de se rappeler tous ceux qui ont droit à leurs prières, ils doivent eux-mêmes, avant d'assister au saint Sacrifice, employer quelques instants à diriger par avance leurs intentions vers le Dieu qui daigne exaucer les simples préparations du cœur.

Souvenez-vous, Seigneur : Memento, Domine. Ce langage est plus fait pour se rapprocher de notre façon de parler, qu'il n'est propre à exprimer ce qui se passe en Dieu. Il n'est pas, comme les enfants des hommes, sujet à oublier : toute créature est continuellement en sa présence : mais ce souvenir de sa part consiste à donner des témoignages sensibles de son attention par les grâces qu'il répand, et les secours qu'il accorde. *Souvenez-vous*, dit le Prophète, *de votre serviteur David* : « *Memento, Domine, David (Psal. CXXXI, 1.) Souvenez-vous de nous, Seigneur*, dit le même Prophète dans un autre de ses psaumes : « *Memento nostri, Domine.* » (*Psal. CV, 4.*) Et dans toutes ces manières de parler à Dieu, on lui demande et on le supplie de nous faire sentir qu'il ne rejette pas nos prières.

Souvenez-vous de vos serviteurs et de vos servantes que nous allons nommer : *Famulorum famularumque tuarum.* Leurs noms par eux-mêmes ne réveilleront pas l'attention de Dieu, ne donneront pas plus de poids à la prière, mais ils rappelleront le ministre aux différents besoins de ceux qu'il recommande. Il se souviendra d'abord de celui ou de celle pour qui il offre spécialement le Sacrifice ; du motif qui l'a engagé à en solliciter l'application. Il se rappellera ceux qui, par leurs prières, leurs conseils, leurs secours, l'aident à porter le poids du ministère. Autrefois l'Eglise faisait nommer tout haut ses bienfaiteurs, saint Cyprien demande souvent dans ses lettres, qu'on lui marque ceux qui, en son absence, font du bien à l'Eglise et aux autres pauvres, afin qu'il puisse en faire mention à l'autel. Un Pape ordonne que les bienfaiteurs soient

nommés pendant les saints mystères, et non auparavant; et comme les plus sages établissements deviennent l'occasion des abus les plus dangereux, saint Jérôme est obligé de s'élever contre ceux qui ne font des offrandes que par vanité, et qui payent en quelque sorte le droit d'être désignés au milieu du Sacrifice. C'est cet abus, sans doute, qui a porté l'Eglise à supprimer cet usage, afin que les fidèles qu'un esprit de charité anime, ne reçussent pas leur récompense dès ce monde.

Souvenez-vous, ajoute le prêtre, de tous ceux qui environnent cet autel, et qui assistent à ce Sacrifice : *Et omnium circumstantium*. Outre le droit général qu'ils ont à cette oblation en qualité d'enfants de l'Eglise, ils en ont un spécial aux prières du prêtre, auquel ils sont unis par cette oblation même, puisqu'il est un sens où l'on peut dire qu'ils offrent avec lui. Mais en même temps qu'il fait pour eux une prière, il leur donne une leçon dans les paroles suivantes : ses prières sont en quelque sorte conditionnelles; il n'a intention de prier que pour ceux qui viennent à ce Sacrifice avec une foi pure, et qui s'y excitent à de véritables sentiments de dévotion. S'il pouvait sonder les cœurs et en pénétrer les dispositions, il exclurait formellement de la participation à ses prières tous ceux que la bienséance et la coutume conduisent à l'autel. Mais il laisse ce discernement à celui à qui appartient le jugement et la justice, et se contente d'adresser à Dieu cette prière : *Souvenez-vous de ceux dont la foi vous est connue et dont la dévotion est sincère à vos yeux; de ceux pour qui nous offrons, ou qui offrent eux-mêmes ce Sacrifice de louanges*. Dans une prière toute consacrée à la reconnaissance, c'est le nom que doit porter le Sacrifice de la Messe : dans d'autres endroits il est nommé Hosties sans tache, Sacrifice de propitiation; mais ici, où le prêtre mêle en quelque sorte aux actions de grâces qu'il a rendues et qu'il va rendre à Dieu celle qui a pour objet, d'une manière spéciale, les bienfaiteurs de l'Eglise, il était nécessaire d'appeler Sacrifice de louanges celui qu'il va offrir.

La reconnaissance ne se bornera pas au fidèle qui offre et qui fait offrir le saint Sacrifice; elle s'étendra à tout ce qui lui appartient, à sa personne, pour laquelle le prêtre sollicite la rédemption de son âme, la rémission de ses péchés : *Pro redemptione animarum*; la persévérance dans les voies du salut, en la soutenant dans l'espérance de sa sanctification, au milieu des écueils qui l'environnent : *Pro spe salutis*; la conservation de sa vie même, et l'exemption de tous les maux qui pourraient en troubler la tranquillité et la paix : *Et incolumitatis suæ*. Elle étendra cette prière à tous ceux qui touchent cette personne, soit qu'ils lui soient liés par le sang et l'amitié, soit qu'ils lui soient unis par quelques rapports de société et de devoirs : *Pro se suisque omnibus*. Et dans cette invocation, ses enfants, ses proches, ses amis, ses domestiques, ses inférieurs, tous ceux dont

la Providence le charge, ont part aux vœux que forme le prêtre, parce que chacune de ces relations impose des devoirs importants, exige des grâces toutes particulières, qui ne peuvent être demandées que par Jésus-Christ, ni accordées que par le mérite du Sacrifice de Jésus-Christ.

Ils vous rendent, ajoute le prêtre en terminant cette prière, ils vous rendent leurs vœux, à vous qui êtes le Dieu vivant et véritable : *Tibique reddunt vota sua Deo vivo et vero*. C'est-à-dire, ils s'acquittent, en offrant ce Sacrifice par nos mains, du vœu général que fait tout chrétien au baptême, de vous honorer, de vous consacrer tout ce qui est en lui : et lorsqu'ils contribuent par leurs offrandes à l'oblation de l'Agneau sans tache, ils satisfont encore à l'espèce de vœu qu'ils ont fait, en se promettant de l'offrir pour les besoins particuliers qui les intéressent. Ce double vœu doit rendre les chrétiens bien attentifs aux dispositions qui les accompagnent à l'autel : ils doivent donc regarder cette démarche comme une ratification des promesses du baptême. C'est là qu'ils remplissent réellement la fonction de chrétiens, puisque c'est là qu'ils imitent plus particulièrement Jésus-Christ, qui n'était venu dans ce monde que pour ce Sacrifice, qui ne nous a rendus participants de son nom que pour nous associer à son sacerdoce. Nous sommes donc tous autant de Christs, c'est-à-dire des créatures consacrées à cette auguste fonction.

Mais n'oublions pas que c'est au Dieu vivant et véritable que nous offrons : *Deo vivo et vero*. Vivant, c'est-à-dire éternel : à celui, par conséquent, qui se suffit à lui-même, puisque pendant toute l'éternité il a bien pu se passer des créatures qu'il a formées dans le temps, et qu'il n'a pas besoin de nos hommages : il signale sa miséricorde toutes les fois qu'il daigne les agréer. Par cet attribut de Dieu éternel, il veut que nos hommages répondent en quelque sorte à son éternité, c'est-à-dire qu'ils soient sans réserve et sans bornes, qu'ils s'étendent à tous les temps, qu'ils soient offerts de toute la plénitude de notre cœur. Et comme Dieu véritable, il exige que ces hommages soient sincères. Il rejette cette piété hypocrite, plus affectée que sincère, plus fastueuse que réfléchie, qui se propose moins l'adoration du Créateur, que les vains éloges des hommes. Il réprouve ce que la bouche seule prononce : il dédaigne tout ce qu'exprime la posture du corps, lorsque le cœur dément ces dispositions; et comme il connaît jusqu'aux plus secrètes pensées, il en fait un juste discernement.

Veillons donc sur nous-mêmes, mes frères; rendons nos voies droites; éloignons de notre cœur tous sentiments qui pourraient être indignes de la pureté de ce Sacrifice : rendons les prières que le prêtre fait pour nous, et par Jésus-Christ, dignes de Dieu auquel elles s'adressent, dignes de la victime qui les présente, dignes de nous obtenir, et à tous ceux qui nous

sont chers, le salut éternel, et les grâces qui doivent nous y conduire. Ainsi soit-il.

SUR LE *Communicantes*.

Salvabo eam propter me, et propter David servum meum. (IV Reg., XIX, 34.)
Je la sauverai à cause de moi, et à cause de David mon serviteur.

Dieu n'a jamais d'autres motifs de nous sauver que sa miséricorde. C'est toujours, mes frères, parce qu'il le veut, et sans que nous l'ayons mérité, qu'il nous délivre de nos iniquités, et qu'il nous rend participants de sa grâce. Cependant il a voulu attacher l'exercice de cette miséricorde à la protection et à l'intercession des saints; et comme il est lui-même le principe de leurs mérites, quand nous les invoquons, nous pouvons faire à Dieu l'application de ces paroles : Je vous sauverai; mais ce sera toujours à cause de moi, et pour accomplir mes éternels desseins de bonté sur vous : *Salvabo propter me*. Les prières de mes élus et de mes amis seront exaucées par les miséricordieuses avances dont j'userai à votre égard; et quoique ma miséricorde soit éternelle, libre, gratuite de ma part, vous la devez, selon l'ordre de mes décrets, au crédit et aux supplications de mes serviteurs : *Propter David servum meum*.

Voilà le fondement de cette communion des saints, que l'Eglise nous propose comme un article de notre foi; voilà en même temps le motif de la prière appelée *Communicantes*, que nous allons expliquer aujourd'hui. Méditons attentivement l'intention de l'Eglise dans cette partie de la Messe, et étudions les moyens de nous en appliquer les avantages.

La communion des saints, que l'Eglise continue d'établir par la prière qui fait l'objet de cette instruction, ne consiste pas seulement dans l'union des chrétiens entre eux, mais encore dans le droit que les saints ont à nos hommages, et dans celui que la foi nous donne à leur protection. Dans les deux prières précédentes, nous avons vu les fidèles prier les uns pour les autres, et l'Eglise a recommandé à Dieu par son ministre tous les besoins publics et particuliers. Elle n'a rien oublié de tout ce qui peut contribuer à l'accroissement de la foi, à la tranquillité de la vie; elle a prié pour ses pasteurs et pour ses princes dans l'ordre temporel; maintenant cette Eglise de la terre, qu'une même charité unit à celle du ciel, va nous apprendre l'usage que nous devons faire de la protection des esprits bienheureux.

Cette prière varie selon les différentes solennités : on y fait mention des mystères qui se célèbrent; mais il est à remarquer que ces variations sont rares; que l'Eglise ne les abandonne pas à la dévotion des ministres; qu'elle a fixé les jours où il est permis d'ajouter quelques mots au *Communicantes*, et que c'est toujours à l'occasion de quelques mystères de la vie de Jésus-Christ : il est même des Missels anciens où

il ne se trouve d'addition à cette prière que le jeûdi saint; et cette observation doit nous convaincre de la vénération qu'exigent toutes les paroles qui composent le cañon de la Messe.

Le prêtre, tenant toujours les mains étendues, commence par rappeler le droit que la foi lui donne de réclamer le secours des saints : *Communicantes*, et *memoriam venerantes* : Participant avec eux à une même communion, et honorant leur mémoire. L'Eglise ne peut nommer tous ceux qui l'ont fondée, défendue et éclairée; mais par le choix qu'elle fait, elle nous apprend à quel titre et dans quel degré les saints ont droit à nos respects, à notre confiance. Elle nomme, en premier lieu, la glorieuse Marie toujours Vierge, Mère de Jésus-Christ notre Dieu : *Et imprimis gloriosæ semper Virginis Mariæ, Genitricis Dei et Domini nostri Jesu Christi*. Quelle part ne doit-elle pas avoir à notre vénération et à nos prières, puisque la victime que nous allons offrir a été formée dans son sein, et que le sang qui va couler sur nos autels est celui de son Fils! Elle est à la tête de tous les saints, non-seulement par le privilège de sa maternité divine, mais encore par la pureté de sa vie, l'humilité de son cœur, la tendresse de sa compassion pour nous, et le crédit qu'elle a auprès de Jésus-Christ : *Imprimis*. Elle est la première par le rang qu'elle tient dans le ciel, où elle est placée auprès de son Fils; au-dessus des anges, dont elle est la Reine; des saints, dont elle réunit en elle seule tous les mérites et toutes les vertus. *Imprimis* : la première par le rang qu'elle tient dans l'Eglise : si Jésus-Christ est, selon le langage de l'Ecriture, le Premier-né des prédestinés, sa Mère est, selon l'analogie de la foi, la plus sainte des créatures, la plus riche des filles de Jérusalem, et par conséquent celle dont le mérite exige le plus de respect. *Imprimis* : la première enfin qui ait droit à notre confiance, puisque nous ne pouvons trouver dans le ciel et sur la terre aucun protecteur dont l'âme soit plus sensible, la puissance plus étendue : *Imprimis*.

Après la protection de Marie, il n'en est point qu'il soit plus utile de réclamer que celle des saints apôtres. L'Eglise les nomme selon l'ordre de leur vocation et le rang que leur donne leur apostolat. Ils ont appris de Jésus-Christ même le prix du sacrifice que nous allons offrir; ils l'ont offert avant nous. C'est d'eux que nous viennent et la manière de l'offrir, et les prières qui l'accompagnent. Par ce Sacrifice nous participons à cette communion qui, dans le ciel, fait leur félicité, et qui, sur la terre, les a remplis de force et de consolation. Ils l'ont tous offert pour la même fin, ils en ont tous recueilli les mêmes grâces et les mêmes secours : *Sed et beatorum apostolorum*. Mais il est dans l'Eglise un autre ordre d'apôtres qu'elle joint aux premiers : ce sont les martyrs. L'Eglise ne les nomme pas tous; mais elle choisit parmi ce grand nombre de zélés

défenseurs de la foi, ceux dont les noms ont été plus connus, les travaux plus utiles, et les victoires plus éclatantes. Il est bien juste qu'il soit fait de ces héros chrétiens une mention honorable au milieu de l'auguste Sacrifice. Leur sang, mêlé à celui de l'Agneau, est devenu un holocauste parfait. Ils ont bien droit à notre vénération et à notre confiance, puisqu'ils ont donné leur vie pour nous transmettre le dépôt précieux qui leur avait été confié. Ils ne refuseront pas de nous accorder leur protection auprès d'un Dieu qui s'est engagé à ne jamais fermer l'oreille de sa miséricorde à la voix de leur sang : *Sed et martyrum.*

Enfin l'Eglise ajoute à la mention particulière qu'elle fait des apôtres et des martyrs, l'invocation de tous les saints, *Et omnium sanctorum*; parce que la même communion qui admet tous les fidèles à la participation de la victime, nous autorise à invoquer tous ceux qui doivent leur salut à ce Sacrifice. Mais pour mieux nous faire sentir l'esprit de cette communion, l'Eglise réclame les prières des saints : *Quorum meritis precibusque concedas*; leurs mérites, qui sont, à la vérité, l'effet des grâces qu'ils ont reçues, et qu'on peut par conséquent envisager comme autant de dons de Dieu. Mais comme le Seigneur, selon la pensée de saint Augustin, ne nous donne que pour avoir occasion de couronner ses faveurs dans les saints par la miséricorde qu'il exercera sur nous, il récompense leur foi par l'accroissement de la nôtre, leur justice par la rémission de nos péchés, leur patience par l'esprit de soumission qu'il nous communiquera dans nos peines; et c'est ainsi qu'étant les enfants des saints, nous participons à l'héritage qu'ils ont acquis. Et remarquez que l'Eglise ne sépare pas leurs prières de leurs mérites, afin que nous ne perdions pas de vue que c'est la grâce qui les a sanctifiés, et qu'elle seule peut nous sanctifier nous-mêmes; qu'elle ne s'accorde communément qu'à la prière; que la prière elle-même n'a d'efficacité qu'autant qu'elle est jointe à la justice, au moins commencée; et que si nous ne pouvons prétendre, comme les saints, à offrir à Dieu une justice consommée, nous devons unir aux prières qu'ils feront pour nous le désir, la soif de la justice, et une volonté parfaite d'en pratiquer les œuvres.

Le dogme de l'invocation des saints me paraît établi dans cette prière, de manière à enlever aux ennemis de la foi toute occasion de calomnier l'Eglise sur la pureté de ce culte. Que les sectateurs de l'hérésie ne nous accusent donc plus de faire des saints autant de dieux à qui nous rendons un culte souverain; de les assimiler, pour ainsi dire, à la Divinité même, dans les hommages que nous leur rendons. Cette prière répond à tous leurs reproches. Que demandons-nous aux saints? Que par leur intercession nous obtenions de Dieu d'être soutenus en toutes choses de sa protection : *Ut in omni-*

bus protectionis tuæ muniamur auxilio. Ce n'est donc pas la protection des saints, mais celle de Dieu même, qui est l'objet de nos désirs et de nos vœux : *Protectionis tuæ.* Nous n'attribuons donc qu'à Dieu cette toute-puissance qui peut prévoir tous nos besoins, et soulager tous nos maux : *In omnibus.* Nous ne réclamons donc, de la part des amis de Dieu, que ces secours de médiation qui nous obtiennent de la miséricorde divine ces secours de protection : *Muniamur auxilio.* Et comme c'est de Jésus-Christ que les saints tiennent tout leur crédit, c'est par ce divin Sauveur que nous faisons valoir en quelque sorte leurs mérites : *Per eundem Christum.* Pour nous, qui connaissons tout le prix de la communion des saints, accoutumons-nous à réciter cette prière avec un esprit de foi et de ferveur; et souvenons-nous qu'elle nous impose des obligations essentielles, d'où dépend le fruit que nous devons en attendre. Ces obligations se réduisent à l'imitation et à la confiance. A l'imitation : leur foi, leur humilité, leur amour pour la religion, leur constance dans les persécutions, leur respect surtout pour l'auguste sacrifice, sont autant de leçons que leur nom seul nous présente : et s'il nous était possible de parcourir ici les différents traits qui ont caractérisé ces saints apôtres et ces illustres martyrs, que de conséquences dont l'application pourrait servir à la réforme de nos mœurs ! Nous verrions comment, par la foi, ils ont vaincu le monde, accompli la justice, obtenu la récompense; et nous en conclurions que c'est par les mêmes victoires et les mêmes œuvres, que nous pouvons prétendre à la même couronne. La méditation de leurs vertus animerait nos espérances. Quelle confiance, en effet, n'exigent pas des saints qui ont été les fondateurs de notre religion, les colonnes de l'Eglise, et nos premiers pasteurs; dont les uns, témoins de la vie de Jésus-Christ, ont puisé dans sa source cette charité compatissante qui l'avait fait descendre sur la terre; et les autres, contemporains des apôtres, ou leurs successeurs immédiats, ont été animés de cet esprit de charité et de zèle du salut des âmes, qui nous autorise et qui doit nous porter à remettre entre leurs mains les intérêts du nôtre !

Qu'il est donc redoutable, ce Sacrifice où un Dieu est offert à un Dieu, où l'action se passe sous les yeux mêmes d'un Dieu, et dans l'assemblée de ses saints ! Si notre foi était plus vive, qu'apercevriions-nous au moment où le prêtre va immoler la victime ? Nous verrions toute la cour céleste attentive à cette auguste cérémonie; nous entendriions les anges et les saints mêler leurs voix aux nôtres, leurs chants à nos cantiques, leurs prières à nos supplications; nous verrions l'Eglise universelle dans cet état d'unité qui fait le plus essentiel de ses caractères; l'Eglise de la terre et celle du ciel unies à l'Eglise souffrante, pour offrir la même victime, solliciter les mêmes grâces, former les mêmes vœux, attendre les

mêmes secours; nous y verrions l'image sensible de ces noces éternelles de l'Agneau, où, environné de tous ses élus, il doit les rassasier de sa propre substance, les enivrer de ses propres délices : et c'est parce que notre foi est trop faible, que notre cœur est si languissant, notre esprit si distrait au milieu de cette grande action. Nous touchons au moment où elle va se consommer : préparons-nous à méditer, dans la première instruction, la formule qui renferme les paroles sacramentelles; elles exigent de notre part la plus grande attention, et la vénération la plus profonde. Préparons-nous donc à cette utile méditation par la prière, afin qu'elle produise en nous un renouvellement de piété et de ferveur, si nécessaire pour nous unir intimement à Jésus-Christ dans le temps et pendant l'éternité. Ainsi soit-il.

SUR LA PRIÈRE *Hanc igitur.*

Ponet manum super caput hostiæ; et acceptabilis erit, a que in expiationem ejus proficiens. (Levit., 1, 4.)

Il mettra les mains sur la tête de la victime; et alors elle sera reçue favorablement, et servira à l'expiation des péchés.

C'est la cérémonie que Moïse prescrivait de la part de Dieu aux prêtres de la loi ancienne pour l'oblation des victimes. C'est à ce signe extérieur qu'il rapportait l'effet intérieur que devait produire leur foi en Jésus-Christ, l'hostie vivante et véritable. Quand on offrira une victime pour le péché, le prêtre étendra la main, il la placera sur la tête de la victime. Par cette action il annoncera qu'elle tient sa place; qu'il a mérité par ses crimes d'être immolé lui-même à la colère du Seigneur; que c'est à sa très-grande miséricorde qu'il doit de n'avoir pas été consumé dans ses péchés, et que c'est aux mérites infinis de son Fils, dont cette victime représente le sacrifice, qu'il devra l'abolition de sa faute : *Ponet manum super caput hostiæ*. Dieu, touché de ses dispositions, se laissera fléchir, non par le sang de cette victime, qui ne peut lui plaire par elle-même, mais en vue d'un Fils qui est l'objet de ses complaisances, et dont le sacrifice doit satisfaire pleinement à sa justice : *Et acceptabilis erit* : et celui qui offrira la victime dans cet esprit de foi, obtiendra la rémission de ses péchés : *In expiationem proficiens*. Nous allons trouver dans la prière que nous méditons aujourd'hui, une application sensible de ces paroles, une explication solide de cette figure, et en même temps une ample matière à notre instruction. Ce n'est plus Moïse qui va parler; c'est Jésus-Christ même, le souverain législateur, qui, par son Eglise, va nous apprendre à offrir la victime de propitiation. Prêtons à ses leçons, mes frères, l'oreille la plus attentive, et apportons-y le cœur le plus docile.

La prière qui commence par ces paroles, *Hanc igitur*, est intitulée dans plusieurs Missels, comme la précédente, *Pendant*

l'action, « Infra actionem; » c'est-à-dire qu'elle fait avec les paroles de la Consécration, pendant laquelle se passe l'action du Sacrifice, une unité qui la rend si importante, que plusieurs théologiens n'ont pas douté qu'elle ne fût essentielle à la validité du Sacrement, comme si l'Eglise l'eût intitulée, prière que doit nécessairement réciter le ministre pour opérer l'action du Sacrifice. Alors le prêtre, qui pendant les prières précédentes tenait les mains étendues vers le ciel, les joint, et les posant au-dessus du pain et du vin qui ont été offerts, et qui vont être consacrés, il dit : *Nous vous prions donc, Seigneur, de recevoir favorablement cette offrande de notre servitude, qui est aussi celle de toute, votre famille; d'établir nos jours dans votre paix; de nous préserver de la damnation éternelle, et de nous admettre au nombre de vos élus : par Jésus-Christ Notre-Seigneur.*

Nous vous prions donc. L'Eglise emploie deux fois cette manière de prier dans le Canon de la Messe, pour montrer la liaison que toutes ces prières ont entre elles : elles sont toutes une suite et une conséquence les unes des autres. Qu'elle loue Dieu ou qu'elle le remercie, qu'elle s'adresse aux esprits bienheureux, ou qu'elle réclame la protection des saints, c'est toujours pour obtenir les mêmes grâces. Nous vous prions donc, a-t-elle dit après la Préface : *Te igitur supplices rogamus*. Elle répète maintenant ces paroles : *Hanc igitur oblationem, quam sumus*, afin que nous n'oublions pas que l'application du Sacrifice ne s'obtient que par la prière.

Cette formule que nous venons de présenter tout entière, telle que le prêtre la récite toutes les fois qu'il offre le saint Sacrifice, est quelquefois plus étendue. Dans les octaves de Pâques et de la Pentecôte, l'Eglise y prie singulièrement pour ceux qui ont été admis au baptême solennel; et quoiqu'elle n'observe plus l'usage de remettre les catéchumènes à ces temps pour recevoir ce Sacrement, elle a conservé celui de prier pour eux immédiatement avant la consécration.

Cette offrande est celle de notre servitude. C'est le prêtre qui parle ici en son nom : *Servitutis nostræ*. Quoiqu'il tienne la place du souverain Pontife, et qu'il en fasse les fonctions, il n'en est pas moins le serviteur; il n'en est pas moins obligé de reconnaître sa dépendance, et l'offrande qu'il fait du corps et du sang de Jésus-Christ est un acte de cette reconnaissance. Il doit s'unir à la victime qui s'immole tout entière, et réparer par là toutes les désobéissances et toutes les révoltes qui l'ont rendu coupable aux yeux de Dieu : et à son exemple, tous les fidèles doivent se regarder comme autant d'esclaves autrefois vendus à l'iniquité, au mensonge, et au démon qui en est le père; maintenait rachetés par le sang d'un Dieu, mais indispensablement obligés de servir ce nou-

vean Maître, qui a donné pour leur rédemption un prix infini. C'est afin que nous n'oublions jamais le domaine essentiel de Dieu sur ses créatures, du Rédempteur sur les âmes qu'il s'est acquises, que l'Eglise veut que le Sacrifice soit offert comme un hommage de notre servitude : *Servitutis nostræ*. C'est aussi l'hommage, l'offrande de toute votre famille : *Sed et cunctæ familiæ tuæ* : de votre Eglise, que vous avez enfantée sur la croix, que vous avez choisie pour votre Epouse, en lui communiquant votre Esprit, et par laquelle vous vous formez tant d'enfants tous les jours. C'est là l'offrande qu'elle vous présente, pour vous marquer sa dépendance, sa reconnaissance et son amour. Tout ce qui lui appartient s'unit à elle dans cette oblation. Il n'y a point entre elle et ses enfants de partage sur ce Sacrifice. Tous ceux qui professent la même foi, immolent la même victime, récitent les mêmes prières, et sollicitent les mêmes effets : de sorte que ce Sacrifice offert dans un coin de la terre par un ministre environné d'un petit nombre d'assistants, est toujours l'offrande de la famille tout entière : *Sed et cunctæ familiæ tuæ*.

Cette famille unie vous demande que vous ne rejetiez pas ce sacrifice; et elle vous le demande avec la certitude d'être exaucée. Ce ne sont pas ici deux ou trois réunis pour vous invoquer, mais tous vos enfants, qui vous font une sainte violence. Et que vous offrent-ils? Non une de ces oblations que vous avez en horreur, mais le Sacrifice de louange, celui du cœur, et d'un cœur contrit et humilié, que vous ne rejetez jamais. Elle a droit de vous demander qu'il soit favorablement reçu : *Quæsumus ut placatus accipias*.

Si vous l'agréez avec bonté, comme toute votre famille vous le demande et l'espère, il établira nos jours dans votre paix; et cette paix renferme tous les effets de ce Sacrifice, qui est destiné à pacifier le ciel avec la terre. Nos jours sont des jours de troubles et de combats; troubles de notre conscience, qui est sans cesse abattue par le souvenir de nos péchés; combats avec la chair et le sang, qui nous livrent des attaques continuelles; guerre avec le démon jaloux de nos droits, et qui cherche à nous les enlever; guerre entre les frères, dont les intérêts, les volontés, les caractères se contredisent les uns les autres; guerre avec notre propre cœur, dont l'inconstance et l'instabilité produisent si souvent des inconséquences et des variations perpétuelles, pénibles et dangereuses.

Ah! qui fera cesser cette occasion continuelle de guerre et de combats? Le Sacrifice que nous vous offrons, ô mon Dieu, peut seul rétablir l'ordre et la tranquillité : en purifiant nos consciences des œuvres mortes, en nous fournissant des armes contre le démon, en affaiblissant la loi des membres pour fortifier celle de l'esprit,

en fixant au bien notre légèreté naturelle, en donnant un même cœur et une même volonté à tous ceux que vous allez nourrir d'un même pain, en nous inspirant l'amour de vos préceptes, le goût de la véritable sagesse, le germe de la sainteté, il établira nos jours dans une paix inaltérable; et cette paix est la vôtre, parce que vous en êtes le principe et le fin : *Diesque nostros in tua pace disponas*.

Après cela, quel droit Satan peut-il conserver sur nous? Nous ne sommes plus les enfants de la mort et les esclaves du péché; nous ne sommes plus les victimes réprouvées pour toujours. N'est-ce pas par ce Sacrifice que Jésus-Christ nous a arrachés à l'éternelle damnation? N'est-ce pas sur la croix, dont ce Sacrifice est la représentation, qu'il a déchiré cette cédule de mort où nous étions écrits? Et si vous daigniez appliquer les fruits de ce sacrifice à tous ceux qui vont y participer, en serait-il un seul qui pût craindre l'effet de vos redoutables jugements? Oni, du fond de votre sanctuaire, je répéterai à Satan ce qu'un de vos saints lui disait de son lit de douleurs : Bête cruelle, retire-toi; tu n'as plus rien en moi qui t'appartienne. Le sang dont je suis tout couvert a lavé mes iniquités, détruit toutes tes œuvres, et m'a rétabli dans tous mes droits. Fuis dans le feu qui t'est préparé, et à tous les anges rebelles tes complices. C'est pour eux et pour ceux qui les imitent, qu'est réservée la damnation dont ce Sacrifice me délivre aujourd'hui : *Atque ab æterna damnatione nos eripi*. Me voici déjà associé aux saints et aux élus de Dieu : c'est dans leur assemblée que s'offre le Sacrifice. Tout ce qui m'environne est saint. L'autel est saint par sa consécration; le ministre, par l'onction qui le sanctifie; la victime, par sa nature; tous les fidèles qui m'environnent, par leur vocation; tous les saints que je viens d'invoquer, par leur élection : moi-même je suis sanctifié par les droits que me donne le baptême : que me reste-t-il à demander au Seigneur? Ah! qu'il ne me sépare jamais du troupeau auquel il vient de m'associer; qu'il se souvienne au jour de ses justices, que j'ai été ici-bas du nombre de ceux qui l'ont honoré par l'oblation de ce Sacrifice; et comme il daigne me compter aujourd'hui au nombre des membres vivants de son Eglise, qu'il me compte aussi réellement, à la fin des siècles, au nombre de ceux qui seront les brebis choisies de son éternel pâturage : *Et in electorum tuorum grege numerari*. Voilà ce que l'Eglise m'apprend à demander, et ce qu'elle demande pour moi par cette prière. Mais pour oser le faire avec confiance, que de conditions essentielles que de dispositions saintes, qui peut-être nous ont manqué jusqu'à ce jour! Avons-nous toujours été séparés par nos œuvres, de ces pécheurs dont le sort et le malheur excite en nous une juste crainte? Avons-nous toujours marché sous les yeux de Dieu avec la do-

cilité de ces brebis parmi lesquelles nous sollicitons une place ? Car, n'en doutons pas, l'autel n'est pas moins le trône des justes, qu'il n'est celui de la miséricorde; et ce discernement qui, à la fin des temps, doit faire la consternation ou la joie des chrétiens, s'opère invisiblement tous les jours au moment du Sacrifice. Au milieu de cette confusion, de ce mélange des bons et des méchants, des justes et des pécheurs, Dieu a, d'un coup d'œil, séparé ceux qu'il réprouve; de sorte que cette prière, de la part de l'Eglise, est une sorte de réparation qu'elle fait au nom de Jésus-Christ, des brebis et des boucs. Que, chacun donc se juge soi-même, quand il s'unit à cette tendre mère, et qu'il se place en esprit au lieu que lui assignerait la divine justice, si elle manifestait le secret de ses jugements. Que ce discernement dicté par l'humilité et la contrition du cœur deviendrait utile à un pécheur qui s'appliquerait à le faire! Que vais-je demander à Dieu? se dirait-il à lui-même. Que mon oblation lui soit agréable; et mes mains, qui prétendent l'offrir, sont pleines d'iniquité! C'est l'hommage de ma servitude, et mon cœur est plein d'indocilité et de révolte! Il est destiné, ce Sacrifice, à apaiser le Seigneur; et j'excite sa colère par de nouveaux outrages! Il doit procurer la paix; et je lis dans l'Ecriture qu'il n'y en a pas pour l'impie! (*Isa.*, XLVIII, 22.) Mon cœur est un lieu de combats; je veux, par la vertu de ce Sacrifice, que Dieu m'arrache à la damnation éternelle; et chaque pas que j'ai fait jusqu'à présent m'a précipité dans cette damnation! Je veux être compté au nombre des élus de ce troupeau chéri que le souverain Pasteur tient continuellement sous la main de sa miséricorde; et depuis que j'ai eu le malheur de me soustraire à la houlette de ce Pasteur, je n'ai écouté, je n'ai suivi que des mercenaires! Que vais-je donc lui dire en répétant cette prière de l'Eglise? Je vais faire contre moi-même les plus redoutables et le plus efficaces imprécations.

Ne le permettez pas, ô mon Dieu! nous vous le demandons pour tous les pécheurs qui assisteront désormais à ce Sacrifice; et nous demandons pour toutes les âmes fidèles qui nous écoutent, que leur ferveur croisse d'une manière assez sensible pour qu'on puisse les compter avec assurance au nombre de vos enfants, jusqu'à ce que vous daigniez les compter vous-même au nombre de vos élus : *Et in electorum tuorum jubeas grege numerari.* Amen.

SUR LA PRIÈRE. *Quam oblationem.*

Dixit, et facta sunt. (*Psal.* XXXII, 9.)

Il a dit, et tout a été fait.

C'est aux œuvres extérieures de la toute-puissance que le Prophète applique ce passage. Il est certain que rien n'a été fait que par la parole de Dieu, et que c'est elle qui a

donné au néant sa fécondité, aux êtres créés leur mesure, leur forme et leur propriété. Il a dit : *Dixit.* Bien différent de l'homme, qui n'opère jamais sans travail, qui ne produit jamais sans efforts, Dieu n'a formé qu'un seul acte de sa volonté, et les créatures spirituelles et corporelles ont obéi à sa voix, sans résistance et sans délai. C'est ce même Dieu qui va parler au moment de la consécration, et dont la parole va produire des effets infiniment plus admirables que le monde et toutes les merveilles qu'il renferme. Mais avant d'en faire usage, l'Eglise veut que la prière qu'elle a unie à cette parole même, nous apprenne à l'écouter avec une respectueuse frayeur. La prière qui précède immédiatement la consécration, et que nous allons expliquer, va produire cet effet, si, en la méditant, nous nous pénétrons des sentiments qu'elle renferme. Écoutons ce que les anciens Pères nous ont appris, et rapprochons les idées qu'ils nous en ont données, de celles que nous nous en sommes formées nous-mêmes jusqu'à ce jour : peut-être conviendrons-nous que notre peu de ferveur en la récitant, vient de ce que nous n'en avons pas fait jusqu'ici l'objet d'une étude sérieuse et réfléchie.

Quoique la prière qui commence par ces paroles, *Quam oblationem*, appartienne à la tradition, et qu'elle ne puisse être comparée à celles de Jésus-Christ, qui vont opérer le plus grand de nos mystères, cependant elles ont avec ce mystère même et les paroles qui le consacrent, une liaison si intime, si indispensable, que de siècle en siècle les Pères de l'Eglise n'ont point hésité à les envisager comme une partie de la consécration. Saint Ambroise les appelle des paroles célestes. Saint Paulin attribue à la prière le même effet qu'aux paroles qui la suivent. Origène donne le nom de consécration également, et aux paroles de Jésus-Christ, et aux bénédictions qui les précèdent; et dans la profession de foi que l'Eglise exigea de Bérenger, dans un concile tenu à Rome vers la fin du XI^e siècle, on voulut que cet hérésiarque confessât que le corps et le sang de Jésus-Christ sont réellement et substantiellement dans la sainte Eucharistie, par le moyen de la prière sacrée et des paroles de Jésus-Christ. Ce n'est pas que l'Eglise attribue aux paroles qu'elle a jointes à celles de la consécration, la même vertu qu'elle reconnaît à celles de Jésus-Christ même : il est de foi que la substance du pain et celle du vin ne sont changées qu'au moment où le prêtre a prononcé les paroles de Jésus-Christ : mais il était essentiel au sacrement que l'intention de l'Eglise qui l'offre fût manifestée; et tout prêtre qui offre en son nom, ne peut valablement opérer cet auguste sacrement, qu'autant qu'il conforme son intention à celle de la divine Epouse de l'Agneau : et il trouve dans les paroles de cette prière, le vœu de l'Eglise déterminé. De sorte que si on peut dire que ces paroles, *Ceci est mon Corps, ceci est mon Sang*, opèrent tout le mystère, on peut dire aussi que

toutes les paroles qui composent la prière *Quam oblationem*, le préparent.

Le prêtre commence cette prière les mains jointes; et il ne les sépare que pour faire des signes de croix sur les dons qui sont offerts. Il en fait d'abord trois sur l'oblation en général: il en fait ensuite un en particulier sur la substance du pain et sur la substance du vin. Je ne répéterai pas que l'usage de faire de fréquents signes de croix dans l'administration des sacrements, sert à prouver que les sacrements n'agissent que par la vertu de la croix. Cette observation devient inutile à l'égard d'un Sacrifice qui est le même que celui de la croix; et tout fidèle instruit sentira que plus le ministre se rapproche du moment où il va l'offrir d'une manière non sanglante, plus il doit employer le signe qui rappelle l'oblation qui en a été faite d'une manière sanglante. L'explication de la prière même nous pénétrera de cette importante vérité.

Nous vous prions, ô Dieu! qu'il vous plaise de faire que cette oblation soit en toutes choses bénie, admise, ratifiée, raisonnable et agréable, afin qu'elle devienne pour nous le corps et le sang de votre Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Est-il possible d'exprimer en moins de paroles un si grand mystère? Nous vous prions: *Quæsumus*: nous ne reconnaissons d'autre droit à une si grande faveur, que celui que votre miséricorde nous donne, de vous demander; et nous n'avons d'espoir que dans une ferme confiance qui nous assure que vous ne nous refuserez pas.

Nous vous prions, ô Dieu! *Tu Deus*. Vous qui étant Dieu, faites ce qu'il vous plaît; vous qui, étant juste, voulez l'abolition du péché et le rétablissement de la justice; vous qui, étant saint, exigez la réparation du péché; vous qui, étant bon, demandez que le pécheur soit justifié et qu'il vive; nous nous adressons à vous.

Nous vous prions d'opérer, en faveur de cette oblation, la plus grande merveille: *Quam oblationem*. Ce sont vos dons que nous vous avons offerts; mais ces créatures matérielles et insensibles sont incapables de vous fléchir: nous vous les avons présentées, parce que votre Fils les a choisies lui-même; et ce choix en fait dès lors des dons précieux, une oblation pure et sans tache; mais il les a choisies pour y répandre les bénédictions les plus abondantes. Nous vous prions donc de faire que cette oblation soit en toutes choses: *In omnibus*, c'est-à-dire, que le genre de bénédictions qui va les sanctifier les comprenne toutes; qu'il renferme le germe de toutes les grâces, le principe de toutes les bénédictions; qu'il comble tous nos désirs, remplisse tous nos besoins et satisfasse à toutes nos obligations.

Nous demandons que cette offrande soit bénie, *Benedictam*; qu'elle ne soit plus confondue avec les dons matériels et périssables qui peuvent bien quelquefois recevoir la bénédiction, mais ne sauraient la transmettre; que celle-ci porte partout où

elle sera reçue, les bénédictions par lesquelles elle aura été consacrée elle-même: qu'elle soit admise, *Adscriptam*; qu'elle ne soit pas rejetée comme ces victimes que Dieu avait en abomination; que celui qui l'offre et ceux pour qui elle est offerte, ne soient pas réprouvés comme le fut autrefois le fratricide Cain: qu'elle soit ratifiée, *Ratam*; de sorte qu'il n'y ait plus parmi nous de changements de sacrifice, comme l'éprouva autrefois Israël, mais qu'on y voie s'accomplir la parole du Prophète, qui promet que l'oblation pure et sans tache sera toujours offerte depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, en tous lieux comme en tous temps, et jusqu'à la consommation des siècles: qu'elle soit raisonnable, *Rationabilem*; bien différente, sans doute, de ces victimes privées de raison, qu'on immolait dans la loi ancienne, qui ne pouvaient, par un acte de leur volonté, réparer l'abus que l'homme avait fait de la sienne; mais ici, que la victime qui va s'offrir soit vraiment raisonnable, en devenant le corps, le sang, l'âme, la divinité de celui qui est la raison essentielle et la sagesse infinie: qu'elle devienne agréable, *Acceptabilem*: agréable par elle-même: elle ne peut manquer de l'être, dès qu'elle deviendra le Fils bien-aimé, l'objet des complaisances. Aussi n'est-ce pas là le but principal de cette demande; mais qu'elle soit agréable, présentée par nos mains, afin que nous devenions avec le Fils les délices du Père, les objets de sa miséricorde; afin, continue l'Eglise, que cette offrande devienne pour nous, *Facere digneris, ut nobis fiat*. Elle le deviendra pour Dieu, qui trouvera essentiellement dans cette victime une réparation proportionnée, et à sa majesté suprême et à l'injure qu'il a reçue de l'homme; mais elle sera vraiment pour nous, cette victime, par l'application que sa miséricorde daignera nous faire du Sacrifice, par l'acceptation qu'il en fera à notre place, et par les droits que nous acquerrons à la rémission et à l'indulgence qu'elle nous mérite. Qu'elle devienne enfin pour nous le corps et le sang de Jésus-Christ: *Corpus et sanguis*.

Je me représente, en prononçant ces paroles, celles de l'Ecriture où Dieu dit: *Que la lumière soit faite*: « *Fiat lux*. » L'Eglise dit: Que le corps et le sang de Jésus-Christ soient faits pour nous: *Ut nobis corpus et sanguis fiat*. Ce ton simple et naturel annonce la vivacité de sa foi et la fermeté de son espérance. Elle est assurée de l'effet de sa demande, et n'emploie pour opérer cet effet qu'un seul mot. C'est le Fils bien-aimé qu'elle va rendre présent sur l'autel: *Dilectissimi Filii tui*. Quel changement! Celui des ténèbres auxquelles succède la lumière, n'est qu'une simple figure de ce prodige; et quand je compare ces deux paroles, *Fiat lux*: « *Que la lumière soit faite*, » à celles-ci: *Corpus et sanguis fiat*: « *Que, le corps et le sang soient faits*; » ce dernier prodige me fait perdre de vue le premier: je vois dans celui-là éclater la puissance de mon Dieu;

je le vois dans celui-ci signaler sa miséricorde. Je le dirai donc désormais avec un nouveau transport d'amour et de reconnaissance : *Corpus et sanguis fiat* : Que le corps et le sang de Jésus-Christ, mon Sauveur, soient rendus présents; qu'ils prennent la place de ce pain visible, pour me préparer une manne invisible; qu'il substitue à cet aliment grossier le pain des anges, le froment des élus, le vin qui produit la pureté, l'innocence et la candeur des vierges : *Fiat*; qu'il soit fait ainsi qu'il l'a ordonné, et que je le désire, pour être le gage de la rédemption, le signe de mon élection, le principe de ma sanctification. *Fiat*; qu'il soit fait en présence des anges qui l'adorent, des saints qui le glorifient, de l'Eglise qui l'invoque, des ministres qui l'offrent, des fidèles qui l'attendent avec une sainte ardeur; et que Dieu, qui daigne opérer ce prodige en notre faveur, ne voie plus désormais en nous que des enfants associés avec Jésus-Christ à la qualité de ses fils bien-aimés : *Filii*; des enfants qui lui appartiennent : *Filii tui*; parce qu'ils lui ont été rachetés à un prix bien plus excellent que l'or le plus précieux.

Je ne dois pas terminer l'explication de cette prière, sans vous aider à faire l'application la plus naturelle des paroles qui la composent. C'est un auteur ancien qui nous la fournit. Nous prions, nous dit-il, la Majesté suprême, qu'elle bénisse ces dons, afin que ces bénédictions retombent sur nous : *Rogamus hanc oblationem benedictam, ut benedicamur*. Nous lui demandons qu'elle soit admise, afin que par elle nous soyons inscrits nous-mêmes sur le livre de vie, au nombre des élus de Dieu, et des citoyens du ciel : *Adscriptam, per quam nos omnes in celo conscribamur*. Nous le supplions qu'elle soit ratifiée, afin que nous soyons par elle comptés au nombre de ceux que Jésus-Christ renferme dans les entrailles de sa miséricorde : *Ratam, per quam in visceribus Christi censeamur*. Nous le conjurons qu'elle soit raisonnable, afin que par elle nous ne soyons plus regardés comme ces bêtes sans intelligence, qui ne suivent que les appétits d'un sens déréglé : *Rationabilem, per quam a bestiarum sensu exuamur*. Nous sollicitons la divine miséricorde, pour qu'elle envisage cette Hostie d'un œil favorable, afin que nous qui, par nos péchés, nous sommes rendus aux yeux de Dieu des objets d'abomination et d'horreur, nous devenions identifiés, en quelque sorte, avec le Fils unique de Dieu, l'objet de ses complaisances et de son amour : *Acceptabilem, quatenus et nos, per quod in nobis displicemus, acceptabiles in ejus unico Filio simus*.

Je crois ne pouvoir rien ajouter à la solidité de ces réflexions. Un chrétien qui se ferait un devoir d'en pénétrer son cœur toutes les fois qu'il s'unit à ces prières du prêtre, y trouverait des principes propres à éclairer sa foi, à nourrir sa piété, à animer sa religion; et ces paroles qui précèdent immédiatement la grande action du Sacrifice, le prépareraient efficacement à en

reueillir les fruits les plus abondants. Je vous invite donc à méditer ces paroles jusqu'au moment où nous vous en présenterons de plus saintes et de plus redoutables encore. Dans la prochaine instruction, nous fixerons les yeux de notre foi sur les paroles sacramentelles. Quelles préparations de cœur et d'esprit ne demande pas de notre part la méditation d'un objet si important ! La religion, quelque étendue qu'elle soit dans ses dogmes, quelque sublime qu'elle soit dans ses mystères, peut-elle rien nous offrir d'aussi grand et d'aussi saint, puisque ces paroles que nous devons méditer renferment le principe de notre vie dans le temps, et le germe de notre immortalité bienheureuse. Ainsi soit-il.

SUR LA CONSÉCRATION.

Hoc facite in meam commemorationem. (*Luc.*, XXI, 19.)

Faites ceci en mémoire de moi.

Prenons garde de confondre ce précepte avec ces commandements pénibles, ces ordres rigoureux que Dieu donnait autrefois à son peuple. Ces paroles annoncent un Sacrifice, non de la nature de celui que Dieu autrefois exigea du fidèle Abraham, pour lequel il fallait étouffer les sentiments de la tendresse paternelle; non de l'espèce de ceux que Jésus-Christ prescrit si souvent dans son Evangile, où il faut renoncer à ce qu'on a de plus cher, arracher l'œil, couper le pied, crucifier sa chair, mourir à soi-même, et porter sa croix. Ici Jésus-Christ n'exige rien qu'il ne le donne. La victime demandée est d'un prix infini, et celui qui l'offre la trouve dans le commandement même de l'offrir : *Faites ceci en mémoire de moi*. De tout ce que ma loi commande, c'est le précepte dont je suis le plus jaloux, parce que c'est celui dont l'obligation vous est la plus salutaire, et vous prouve mieux ma miséricorde. *Faites ceci en mémoire de moi*. Ce précepte est pour tous les fidèles, pour tous les états, pour toutes les circonstances, et pourvoit à tous les besoins. *Faites ceci en mémoire de moi*, et persuadez-vous que c'est moi-même qui parlo par la bouche du prêtre, qui agis par son ministère, qui m'immole par le glaive spirituel que je mets entre ses mains. *Faites ceci en mémoire de moi*. Que la loi nous transporte au lieu, aux temps, aux circonstances où j'ai consommé ce grand sacrifice, et que cette même foi vous pénètre des sentiments qui m'ont animé moi-même. Voilà dans ce peu de paroles l'objet, l'esprit et la fin des paroles sacramentelles que nous nous proposons d'expliquer aujourd'hui, et pour lesquelles nous vous demandons un renouvellement d'attention et de piété.

Il ne s'agit plus de remonter à l'antiquité de cette prière, et d'en chercher l'origine au travers de l'obscurité de nos histoires, pour vous en présenter le véritable sens. Il est incontestable que ces paroles, *Ceci est mon corps*, *Ceci est mon sang*, ont été pro-

noncées par Jésus-Christ, et qu'elles se sont invariablement conservées jusqu'à nous, sans éprouver la moindre altération. Mais ce qu'il est important d'étudier, c'est le nom que l'Eglise a toujours donné à cette partie de la Messe, et l'usage qu'elle a toujours observé dans cette circonstance. Les Pères nous la désignent sous le nom d'action ou de consécration. D'action, parce que Jésus-Christ y agit véritablement et efficacement pour nous et qu'il n'opère rien dans l'ordre de la nature, qui mérite autant et aussi proprement le nom d'action. C'est la plus grande, la plus excellente des actions, par son principe, par sa nature et par sa fin. Par son principe : c'est celui par qui tout a été fait, qui agit, et qui en agissant, répare tout, sanctifie tout, vivifie tout. Par sa nature : cette action est proprement la seule de toute notre religion ; car tout ce que l'Eglise dit, fait et observe, s'y rapporte tellement, qu'il n'est pas une prière, pas une bénédiction qui n'en tire son mérite et son prix. Par sa fin : cette action se rapporte uniquement à Dieu, qui étant le centre de toute perfection, y est honoré, sanctifié, apaisé d'une manière digne de sa grandeur.

C'est une action de la part de Jésus-Christ ; c'en doit être une de la nôtre ; nous y devons agir avec lui et par lui ; notre esprit y doit agir en croyant, notre cœur en aimant, notre corps en se prosternant, notre volonté en s'immolant. De sorte que, tandis que l'action du Chef doit se communiquer aux membres, tout le corps mystique, qui est l'Eglise, doit se ressentir en même temps de cette redoutable action : l'Eglise du ciel, par les louanges et les cantiques qu'elle chante en l'honneur de la victime ; l'Eglise de la terre, par les adorations profondes qu'elle adresse à cette divine Hostie ; et l'Eglise souffrante, par les consolantes et solides espérances que ce Sacrifice lui procure. Les membres retranchés de cette Eglise doivent éprouver, par cette action, de violentes secousses ; les réprouvés, par le regret désespérant de n'en avoir pas profité ; et les anges rebelles, par la rage que leur cause l'efficacité de ce Sacrifice.

Cette action est encore appelée *Consécration*. Le mot *consacré*, est le nom qu'on donne ordinairement aux choses qu'on destine aux usages saints ; et c'est comme si l'on disait : Ceci, par sa destination, est saint et sacré, comme le Dieu auquel on le dévoue. L'intelligence de ce mot doit nous fournir d'utiles réflexions sur l'essence et sur les effets de cette partie de la Messe. C'est une véritable consécration que fait l'Eglise des dons offerts, qui, tout vils, tout matériels qu'ils sont par leur nature, deviennent saints par leur destination, par les bénédictions et les prières qui les préparent, par les dispositions de foi et de charité qui les présentent. C'est une vraie consécration, par le changement que Jésus-Christ fait de ces substances en son corps et

en son sang ; elles deviennent une victime pure, sainte, parfaite et raisonnable, tellement consacrée à Dieu, qui est l'objet de ce Sacrifice, qu'elle n'aura plus d'autre destination que celle d'apaiser sa justice, de reconnaître sa grandeur, d'honorer sa sagesse, et de seconder sa miséricorde. C'est une consécration pour nous, qui, immolés par l'union que nous avons avec notre Chef, devenons, par cette action même, tellement consacrés au Seigneur, que tout péché de notre part devient une espèce d'impiété et de sacrilège. Et cependant à peine faisons-nous attention à cette consécration ; nous ne pensons pas que l'Eglise, dans cette partie de la Messe, nous voue au Seigneur, et qu'elle renouvelle ce vœu autant de fois qu'elle répète cette action ; que c'est le ratifier nous-mêmes, que d'assister à ce Sacrifice ; et le violer, que de s'en éloigner. Oui, nous devenons des parjures, toutes les fois que nous sortons de ce Sacrifice sans une volonté réelle de venger en nous le péché par la pénitence ; de rétablir en nous le règne de la justice, par la vigilance ; de remplir à l'égard de Dieu les devoirs que la qualité de victime nous impose. Il est donc clair que le nom seul que porte cette partie de la Messe, renferme un fonds inépuisable d'instructions.

L'Eglise ne nous instruit pas moins par les usages qui ont accompagné et qui accompagnent encore cette redoutable action : elle l'a placée, en quelque sorte, dans le centre de toutes les autres prières, afin que nous sachions qu'on ne peut y apporter trop de préparation, et en conserver assez de reconnaissance. Tout ce qui l'a précédée a servi à nous en annoncer l'excellence, et à former en nous les dispositions les plus saintes ; tout ce qui la suit tend à nous en appliquer les fruits, et à nous affermir dans cette juste reconnaissance.

Mais au moment de cette action même, l'Eglise nous indique de nouvelles dispositions et nous inspire de nouveaux sentiments par les pratiques qu'elle observe. Autrement, un voile séparait le sanctuaire du lieu où se plaçaient les ministres qui ne servaient point à l'autel ; ce voile était tiré, et l'est encore dans les églises cathédrales, au commencement du Canon ; mais à l'instant de la Consécration, il est ouvert, afin que tous les assistants puissent s'unir d'une manière plus immédiate à ce redoutable mystère ; et dans les églises où l'usage du voile n'est point observé, le bruit d'une sonnette avertit tous ceux qui sont présents, que le plus grand des miracles va s'opérer. Le prêtre se prosterne, autant que sa situation le lui permet, avant et après qu'il a fait adorer l'auguste Victime ; et le peuple s'incline profondément. Les Chartreux ont encore conservé l'usage de se prosterner entièrement, et, en certains jours, ils restent dans cette posture jusqu'à ce que le Canon soit entièrement achevé. Il suffit d'être instruit de l'action qui s'opère, pour comprendre que cette position est la plus convenable pour honorer

dignement ce mystère. Mais celui qui dit à son peuple : *Ne déchirez pas vos vêtements, mais brisez vos ceintures* (Joël, II, 13), ne semble-t-il pas nous dire dans ce moment : Ce n'est pas la gêne ni la contrainte où vous mettez votre corps que je demande, si cette posture n'est pas l'expression fidèle d'un cœur vraiment incliné devant moi par l'humilité, d'une âme anéantie à mes pieds dans un esprit de contrition et de douleur. Que m'importe que vous soyez immobiles pendant cette action, si votre esprit roule les mêmes projets d'injustice, si toutes vos voies annoncent la même inconstance dans le bien et le même penchant pour le mal ?

Le Prophète disait : *Adhæsit pavimento anima mea : « Mon âme a été collée au pavé de votre temple. »* (Psal. CXVIII, 25.) Il comprenait donc que c'étaient l'abaissement et l'humilité du cœur qui pouvaient honorer le Dieu de toute sainteté. Mais se peut-il que des chrétiens tiennent la même posture sans tenir le même langage, et que leur âme soit, en quelque sorte, collée aux biens du monde, tandis que leur corps s'incline et se prosterne devant la victime ?

Cependant cette cérémonie a pour objet d'honorer et d'imiter les plus profonds abaissements de Jésus-Christ, qui, dans ce moment, se prosterne véritablement devant la majesté de son Père. Peut-il descendre plus bas ? Lui qui est Dieu comme celui qui l'a engendré de toute éternité ; lui qui, comme homme, est assis à la droite de la Majesté divine ; lui qui, comme le Saint des saints, est si fort séparé des pécheurs, peut-il montrer une humilité plus profonde, un abandon plus parfait ? Il est le Roi des rois, et il choisit pour trône un autel ! Il est le Dominateur des nations, et il obéit à la voix d'un prêtre ! Il est le Juge des vivants et des morts, et il s'assujettit à la rigueur des jugements de son Père ! O profondes ! ô abîme de renoncement et d'humilité ! que vous honorez bien parfaitement le Dieu qui est le seul grand, à qui appartiennent seul la gloire, l'honneur et l'empire ! Aussi, quand je vous vois entre les mains du prêtre, élevé et exposé à mes adorations, qu'ois-je me dire à moi-même ? Non, quelque incliné que je sois en présence de l'adorable victime, je ne le serai jamais autant qu'elle l'est devant son Père. Jésus-Christ est homme, il est victime ; et, sous ce double rapport, il est infiniment au-dessous de son Père. Je suis homme, je suis pécheur ; et ces deux qualités, tout humiliantes qu'elles sont, me rapprochent de Jésus-Christ ; j'adore sa divinité, je tremble devant sa justice ; je me confonds à la vue de sa miséricorde, je suis ébloui des prodiges de sa toute-puissance ; mais en lui je vois mon frère, mon semblable, en quelque sorte l'associé de ma faute et de mes châtements, puisqu'il en prend sur lui toute la honte et toute la rigueur, et qu'il me garantit de toute la sévérité de la divine justice.

Comment est-il donc possible que je porte à ce Sacrifice un cœur aussi froid et aussi

languissant, peut-être même aussi orgueilleux et aussi rebelle ? Si Jésus-Christ ne renouvelait ce prodige qu'une seule fois pendant toute ma vie, peut-être que, touché d'un événement longtemps attendu, et dont je ne pourrais pas me promettre le retour, on me verrait y porter les préparations les plus saintes, et en retirer les fruits les plus solides. Quoi ! parce que mes continuels besoins et son infinie miséricorde lui font reprocher à chaque instant la même merveille, parce que je peux tous les jours offrir la même victime et appliquer le remède à mes plaies chaque fois que de nouvelles blessures les renouvrent, je vivrai dans une cruelle insensibilité sur mes maux, dans une coupable indifférence sur mes besoins, dans une criminelle ingratitude à la vue de ses grâces ! je me présenterai au Sacrifice avec une scandaleuse dissipation, avec une sacrilège indévotion ! Ce prodige d'ingratitude est-il moins surprenant que celui d'un Dieu immolé pour moi ?

Puissent ces réflexions réveiller en nous ce sentiment que l'habitude d'assister et de participer au Sacrifice peut avoir affaibli ! Puissions-nous prendre à cette action une part aussi réelle que Jésus-Christ ! De nouveaux motifs vont encore se présenter dans l'explication des paroles qui composent cette partie de la Messe. Si nous avons trouvé dans les noms seuls que l'Eglise lui donne, et dans les cérémonies qui l'accompagnent, tant de moyens d'exciter notre foi, que ne trouverons-nous pas dans la méditation des paroles mêmes qui constituent l'essence du Sacrifice ? Prions, pour que les vérités que nous venons d'entendre fructifient et nous préparent à celles que nous devons recevoir dans la suite, afin que cette parole sainte ne soit pas reçue en vain de notre part ; qu'elle ne retourne pas à Dieu sans avoir produit sur nous de salutaires effets, et pour le temps, et pour l'éternité. Ainsi soit-il.

SUR LES PAROLES DE LA CONSÉCRATION.

Verba vitæ æternæ habes. (Joan., VI, 69.)

Vous avez les paroles de la vie éternelle.

C'est le témoignage que rend à Jésus-Christ le plus chéri des apôtres, au moment où le Sauveur venait d'annoncer le grand mystère dont nous nous occupons dans ces instructions : mais s'il reconnaît les paroles de vie dans la simple promesse de ce mystère, que devons-nous penser des paroles mêmes qui doivent servir à le consommer ? Ce sont vraiment des paroles de vie, puisque Jésus-Christ y donne en quelque sorte la vie à des éléments insensibles, en les changeant en son corps vivant et animé. Il y donne la vie de la grâce à tous ceux qui, par l'application de ce mystère, sont touchés, convertis et changés ; il y donne la vie éternelle en communiquant le germe, et se donnant pour gage de l'immortalité bienheureuse. Nous devons donc lui dire, avant de méditer les redoutables paroles de la Consécration : Vous avez les paroles de la

vie : *Verba vitæ æternæ habes*. Le souffle de votre bouche exterme les impies et vivifie les justes : mais ces paroles sont bien différentes de celles qui ont appelé l'homme du néant, formé des créatures à son usage, ordonné que chaque espèce crût et se multipliât. Celles-ci agissent sur les cœurs ; elles forment l'homme intérieur et spirituel ; elles font de ceux qui participent à ce mystère, un nouvel ordre de créatures, bien plus excellent que les êtres sans intelligence ; et au lieu d'une vie périssable, elles assurent une vie éternelle : *Verba vitæ æternæ habes*. Mais ne prévenons pas les réflexions que doivent nous fournir les paroles de la Consécration : écoutons-les avec une religieuse frayeur, et donnons-y l'attention et le recueillement que doit inspirer la foi.

C'est au milieu d'un récit abrégé des circonstances qui ont accompagné l'institution de la sainte Eucharistie, que l'Eglise place les paroles de la Consécration : et, dans cette occasion, ce récit ne peut pas être regardé comme purement historique ; il est, en quelque sorte, la conclusion de la prière précédente ; et si les Pères n'ont pas hésité à donner le nom de paroles divines à toute cette prière, le récit qui la suit est lui-même divin, non-seulement parce qu'il est tiré du saint Evangile divinement inspiré, mais parce qu'il retrace efficacement l'institution de ce grand mystère. C'est par Jésus-Christ que nous avons demandé que Dieu eût pour agréable la Victime ; par ce Jésus qui est lui-même cette Victime ; qui, la veille de sa Passion, prit du pain dans ses mains saintes et vénérables, et qui, en même temps, ayant rendu grâces, le bénit, le rompit, et le donna à ses apôtres en disant : *Prenez et mangez, car ceci est mon corps*.

Que de mystères dans ce seul récit ! C'est Jésus qui agit et qui parle ; lui, qui a aimé ses siens, et les aime jusqu'à la fin ; lui, qui veut les traiter, non pas comme des hommes destinés à marcher à sa suite, mais comme des amis qu'il admit à sa table sacrée ! C'est Jésus, ce consolateur des malheureux, la lumière de l'aveugle, le pied du boiteux, le médecin des malades les plus désespérés, le maître de Satan, le vainqueur de la mort ! C'est Jésus, celui qui aime les âmes, cherche les pécheurs, échange les cœurs les plus indociles ! Que doit-on attendre d'une action qu'il a annoncée longtemps auparavant, qu'il a voulu préparer lui-même, en désignant le lieu et les circonstances, et pour laquelle il a témoigné la plus vive ardeur ? C'est Jésus, dont le nom seul inspire la confiance, dont toutes les démarches ont porté la consolation et la paix, et dont l'unique désir est de réunir à lui tous ceux que son Père lui a donnés ! Ah ! ils étaient encore trop peu intelligents, ces disciples, pour oser lui dire avec le Prophète : *Seigneur, opérez en notre faveur un prodige qui devienne notre consolation et notre ressource* : « *Fac mecum signum in bonum.* » (Psal. LXXXV, 17.) Il n'attend pas qu'on le lui demande ; il choisit, pour l'opérer, la veille de sa mort :

Prædie quam pateretur, afin que ce mystère ne fût qu'une seule et même action avec celle de son Sacrifice ; afin qu'on fût bien plus assuré que la charité qui lui inspirait la dernière, conduisait aussi celle-ci ; afin que dans le Sacrifice non sanglant on trouvât une représentation réelle du Sacrifice sanglant, et une consolation sensible de la douleur que devait inspirer sa mort, afin qu'il pût dire avec assurance, sur la croix, que tout était consommé de la part de sa miséricorde.

La veille de sa mort, c'est-à-dire au moment où il s'occupe de son Sacrifice, où Judas médite sa trahison, où la Synagogue prépare son supplice, où la justice de son Père a fixé le terme de la réparation, Jésus-Christ prend du pain : *Accipit panem*. Ne nous effrayons pas du choix que nous lui voyons faire de la matière la plus commune ; il veut éprouver notre foi par la simplicité des ressources qu'il emploie, et ménager notre timidité, en éloignant de ce mystère tout appareil imposant. C'est du pain qu'il choisit, notre nourriture ordinaire, celle dont Dieu a tellement fait dépendre notre vie, qu'elle lui est presque aussi essentielle que l'air que nous respirons ; le pain, cet aliment du pauvre comme du riche, de celui qui est fort comme de celui qui est languissant. Il prend du pain comme étant le symbole qui renferme tout ce qu'il a attaché de grâces et d'effets au moyen de salut qu'il a établi dans cette circonstance ; il le consacre de nouveau à nourrir l'indigent, à fortifier le faible, à perpétuer la vie de celui qui l'a reçue de sa grâce ; et il opère tous ces prodiges aussi habituellement dans l'ordre spirituel, que sa providence le fait dans le monde visible. Aussi c'est le bras de sa toute-puissance qui soutient ce vaste univers, et conserve toutes les créatures qu'il renferme ; c'est cette même main qui prend le pain, cette main sainte et vénérable : *Accipit panem in sanctas ac venerabiles manus suas*. Elles sont saintes, ces mains, et répandent sa sainteté sur tout ce qu'elles touchent.

Que le manteau d'Elie communique le double esprit qui l'inspire ; que les os d'Elisée ressuscitent un cadavre qu'on jette sur son tombeau ; je ne vois dans ces prodiges qu'une émanation de la vertu divine, dont les mains de Jésus-Christ sont remplies. C'est du ciel, où est le trône de la majesté de Dieu, que descend cette vertu admirable ; c'est vers le ciel que Jésus-Christ élève ses regards : *Elevatis oculis ad calum*. Lui seul a droit d'élever la tête. Cette tête n'a point été courbée sous le joug du péché ; elle n'est point appesantie par des désirs terrestres et charnels. Ce n'est point à cette tête précieuse qu'il a été dit : *Vous êtes poussière, et vous retournerez dans la poussière dont vous êtes sortie* (Gen., III, 19) ; c'est d'elle, au contraire, que parle le Prophète quand il dit : *Vous ne permettrez pas, ô mon Dieu, que votre Saint éprouve la corruption du tombeau* : « *Non dabis Sanctum tuum videre corruptionem.* » (Psal. XV, 10.) Pour nous,

buissons nos regards, tandis qu'il les élève; tournons-les sur notre misère et nos infirmités, et ne perdons jamais de vue le néant d'où nous sommes tirés, ni l'abîme affreux dont il nous délivre. Unissons-nous surtout aux actions de grâces qui accompagnent cette action de Jésus-Christ : *Gratias agens*. Il rend grâces à son Père pour nous; et de quoi? de ce que son Père l'exauce toutes les fois qu'il l'invoque; de ce que son Père l'aime et hérite les siens; de ce que son Père, en lui préparant des humiliations et des souffrances, lui ménage, et à ceux qui lui appartiennent, un poids de gloire inestimable; de ce que la puissance des ténèbres, qui va bientôt triompher, trouvera sa confusion et sa défaite dans sa victoire; de ce que l'aiguillon de la mort qui va le blesser, se tournera contre la mort elle-même pour la détruire. Il rend grâces de tous les effets de son Sacrifice, et bénit le pain qu'il tient entre ses mains : *Benedixit*; ou plutôt, en le bénissant, il bénit cette nombreuse famille qu'il va se former sur la croix; cette Eglise qu'il va enfanter dans les douleurs de sa Passion; tant de peuples autrefois l'objet de sa haine, et bientôt enfants de sa miséricorde. Les bénédictions qu'Isaac répand sur Jacob, qu'Israël prononce sur ses douze enfants rassemblés, étaient la figure; voici la réalité. C'est un Père qui a promis à ses apôtres de ne les point laisser orphelins : *Non relinquam vos orphanos* (Joan., XIV, 18); qui dans cette seule bénédiction leur assure les bénédictions de tous les genres, la graisse de la terre et la rosée du ciel, les bénédictions du temps et celles de l'éternité. C'est à la suite de cette bénédiction qu'il rompt le pain et qu'il le distribue : *Fregit deditque discipulis*; et, par cette action, il prouve d'une manière bien efficace et bien touchante la vérité de ces paroles qu'il disait à ses apôtres : *J'ai un baptême de sang à subir, et mon cœur éprouve le plus ardent transport jusqu'à ce qu'il soit consommé* : « *Coarctor usque dum perficiatur.* » (Luc., XIII, 30.) Je souhaite, avec le plus *vis désir*, de faire cette Pâque avec vous : « *Desiderio desideravi hoc Pascha manducare vobiscum.* » (Luc., XXII, 15.) Et c'est comme s'il leur eût dit : Mon sang est impatient de se répandre pour vous; mon corps fait ses délices d'être déchiré pour guérir vos blessures; et la tristesse amère que me cause d'avance l'idée de mes ignominies et de ma mort, est pour moi le comble des consolations, parce que vous y trouverez le remède à tous vos maux. Recevez-le donc avec autant d'ardeur que j'en éprouve à vous le sacrifier : *Accipite*; mangez-le avec le même amour que je témoigne à vous le présenter : *Manducate*. Vous n'êtes pas tous dignes de cette faveur, je le sais; cependant c'est pour vous tous que j'ai préparé cette nourriture : elle peut être utile à tous; et ceux mêmes que leur indignité en éloigne davantage, trouveront dans ce Sacrifice de puissants moyens de s'en rapprocher : *Manducate ex hoc omnes. Ceci est mon corps* : « *Hoc est corpus meum.* » Que dites-

vous, Seigneur? Quoi! ce pain matériel que vous tenez entre vos mains est votre corps! ce pain que vous rompez, que vous partagez entre vos apôtres, est vraiment votre corps! ce pain, que les yeux les plus clairvoyants ne sauraient distinguer du pain naturel et commun, qui en a le goût, qui en produit les effets, est vraiment votre corps! Oui, ceci est mon corps : vous ne pouvez pas douter de la vérité de mes paroles, après tous les témoignages que m'ont rendus mes œuvres et ma puissance, après les miracles que j'ai opérés à vos yeux : donteriez-vous de mon amour, après les preuves sensibles que vous en avez reçues depuis que vous marchez à ma suite? *Ceci est mon corps* : « *Hoc est corpus meum.* » Mais, Seigneur, au moins quand vous avez opéré quelques prodiges, nos yeux les ont vus : le vin que vous avez créé aux noces de Cana, a fait la ressource et la consolation des époux; ce pain que vous avez multiplié sur la montagne, nos mains l'ont distribué; nous avons vu les morts que vous avez ressuscités; nous nous sommes unis aux louanges que vous donnaient les aveugles éclairés, les lépreux purifiés; et ici nous ne voyons que du pain, nous ne touchons que du pain, nous ne goûtons que du pain.

Mais ce pain que vous touchez, vous avait été promis; ce pain que vous voyez, vous avait été annoncé comme un pain descendu du ciel; ce pain que vous mangez, avait été nommé par avance ma chair, cette même chair que je dois livrer pour rendre la vie au monde : *Caro mea est pro mundi vita*.

Le temps des paraboles est passé; je viens de vous l'annoncer : je vous traite en amis pour lesquels on n'a plus de réserve. Je ne vous parle plus en figures : je ne vous dis pas : Ceci est la figure de mon corps. Le pain par lui-même n'a rien qui soit propre à exprimer ma chair, et je ne vous ai rien avancé qui puisse vous préparer à l'application de cette parabole. Je vous tromperais donc, lorsque je vous dis : *Ceci est mon corps*, si je cachais sous cette figure un sens que vous ne comprendriez pas. Croyez donc à ma parole, croyez à mon amour : j'ai aimé les miens, et je les aime jusqu'à la fin, puisque je leur laisse le gage le plus précieux de mon amour, en leur donnant mon propre corps à manger : *Hoc est corpus meum*.

Quoi! c'est votre chair que nous allons manger! A ce discours nos sens se révoltent; nous ressentons cette secrète horreur qu'éprouvèrent les Capharnaïtes lorsque vous leur annonçâtes cet effort de votre amour. O vous, le plus doux des enfants des hommes! pouvez-vous proposer à vos disciples de se nourrir de chair et de sang? Ah! nous ne porterons pas des mains homicides sur notre frère, et nous n'ouvrirons pas une bouche sacrilège sur notre Dieu!

Vous, mes disciples les plus fidèles, instruits par moi-même de ce mystère, vous ne concevrez pas des idées si charnelles et

si grossières ; vous vous appellerez que je vous ai dit que mes paroles étaient esprit et vie ; vous en concluez que si ma miséricorde vous prépare une nourriture aussi étonnante, ma puissance saura employer les moyens les plus propres à opérer ce mystère ; qu'il ne s'agit pas d'une chair qui se divise et se partage, comme celle qui vient de servir à notre nourriture, mais de mon corps entier, donné à chacun de vous sans division et sans partage ; qu'il ne s'agit pas d'une chair morte et séparée de son sang, mais d'un corps vivant, principe d'une vie toute spirituelle ; et que ces paroles : *Ceci est mon corps*, sont esprit et vie : *Spiritus et vita sunt*, puisqu'elles opèrent une véritable immolation, une destruction, une vraie et réelle manducation, sans anéantissement et sans corruption ; et que les apparences qui couvrent ce mystère ne sont qu'un voile, qui tout à la fois exerce votre foi et ménage votre délicatesse, en vous communiquant un Dieu sous les espèces les plus connues, les plus familières à l'homme. Croyez donc, et enseignez dans la suite des siècles que ceci est mon corps : *Hoc est corpus meum*.

Pour nous, mes frères, renouvelons notre foi sur cet adorable mystère ; faisons taire notre raison, écartons de notre esprit toute incertitude, et préparons-nous à irer de ces vérités de salutaires réflexions. En réservant pour la prochaine instruction les paroles que le prêtre prononce en consacrant la substance du vin, demandons à Dieu qu'il nous fasse la grâce de les méditer d'avance avec des cœurs purs et embrasés de charité ! Ainsi soit-il.

SUR LA SUITE DES PAROLES DE LA CONSÉCRATION.

Sanguis fœderis quod pepigit Dominus. (Exod., XXIV, 8.)

C'est le sang de l'alliance que le Seigneur a faite.

Ce n'est plus Moïse qui parle, mes frères, et il n'est plus question ici d'une alliance passagère, d'une loi de mort. Cette alliance est cimentée par le sang, comme la première que Dieu fit avec son peuple ; mais ce n'est plus le sang d'une victime mortelle, d'une hostie privée de sentiment et de raison ; c'est le sang d'un Dieu, qui, répandu en l'honneur d'un Dieu, répare pleinement et parfaitement l'outrage fait à un Dieu ; c'est le sang du plus saint, du plus excellent des enfants des hommes, qui, versé pour le salut de l'homme, lui assure le pardon et la grâce, la félicité et la paix. C'est ici le sang : *Hic est sanguis*. Ces paroles vont vous être adressées par celui même que Dieu nous a donné pour victime ; c'est de lui que nous allons apprendre la présence réelle de ce sang répandu pour la rémission des péchés. Disposons-nous à écouter les oracles qui vont sortir de sa bouche adorable, et reconnaissons à ces paroles celui qui a dit de lui-même : *Je suis venu pour qu'ils aient la vie, et qu'ils l'aient abondamment. (Joan., X, 10.)*

Les paroles que nous allons expliquer sont une suite de celles dont nous nous sommes précédemment occupés, puisqu'elles opèrent le même mystère, et que, selon l'enseignement de tous les théologiens, elles dépendent tellement les unes des autres, que la consécration n'a son effet qu'autant qu'elles ont toutes été prononcées. Il est bien vrai que c'est par la vertu de ces paroles : *Ceci est mon corps*, que le pain est changé au corps de Jésus-Christ ; comme c'est par la vertu de celles-ci : *Ceci est mon sang*, que le vin est changé au sang de Jésus-Christ. Mais comme un corps vivant ne peut être sans son sang, et qu'un sang ne saurait être animé s'il est séparé du corps, les théologiens enseignent qu'il y a entre ces deux paroles une sorte de connexion et d'accompagnement qu'ils appellent concomitance, laquelle fait que, par la vertu de ces paroles : *Ceci est mon corps*, le corps de Jésus-Christ est uni au sang dans le calice ; et par la vertu de ces autres paroles : *Ceci est mon sang*, le sang se trouve uni au corps sous les espèces du pain. Ainsi, quelque divisées que soient ces deux paroles : *Ceci est mon corps*, *Ceci est mon sang*, la foi nous les présente comme ne faisant, dans la bouche de Jésus-Christ, qui les prononce, qu'un seul acte de sa toute-puissance, par lequel il change les espèces ; un seul glaive dont il se sert pour s'immoler lui-même, comme Prêtre, et verser, comme Victime, son sang si précieux pour la rémission de nos péchés.

Suivons maintenant l'ordre que l'Eglise s'est prescrit en répétant ces paroles. Elle observe, à cette seconde partie de la consécration, les mêmes cérémonies qu'elle a suivies pour la première ; c'est-à-dire que le prêtre s'incline, qu'il bénit le vin, qu'il se prosterne pour adorer aussitôt qu'il a prononcé ces paroles, et qu'il élève le calice, afin qu'il puisse être vu et adoré de tout le peuple. Je ne répéterai pas ce qu'indiquent ces cérémonies ; il nous est bien plus important de méditer les paroles qui les accompagnent.

L'Eglise avait préparé, en quelque sorte, la première partie de la Consécration, par le récit des circonstances qui l'ont accompagnée ; elle reprend ce récit avant la consécration du calice. De même après le souper : *Simili modo postquam cœnatum est*, c'est-à-dire, après avoir accompli la loi judaïque dans l'immolation de l'Agneau pascal, et avoir fait avec ses apôtres la dernière Pâque, afin que la figure fût plus rapprochée de la réalité, qu'ils sentissent mieux le prix de la victime qui se substituait aux anciens holocaustes. C'est au moment où leur bouche est encore teinte du sang de cette victime impuissante, qu'il prend ce calice admirable, pour le remplir du sang de la victime adorable et universelle : *Accipit hunc præclarum calicem* ; calice bien figuré par celui que prenait le Prophète en invoquant le Seigneur : *Calicem salutaris accipiam, et nomen Domini invocabo (Psal. CXV, 13)*, et plus

excellent que celui qui causait au même Prophète une sainte ivresse capable d'adoucir toutes ses amertumes : *Calix meus inebrians quam præclarus est* (Psal. XXII, 15) ! vrai calice de bénédiction, non-seulement parce que Jésus-Christ, en le prenant, rend grâces et le bénit, *Gratias agens benedixit* ; mais parce que c'est de ce calice que doit se répandre sur toute la face du christianisme l'esprit de consolation et de paix, l'esprit d'amour et de charité.

Arrêtons-nous au moment à cette circonstance. Que j'aime à me représenter Jésus-Christ tenant entre ses mains le calice qui va recueillir son sang précieux ! qu'il me paraît bien, dans cette occasion, remplir les fonctions d'ange de la paix, et de ministre du Testament nouveau ! Saint Jean, dans son *Apocalypse*, nous parle d'anges à qui l'Éternel remet le vase de sa fureur, pour le verser sur toutes les nations. Ici, l'Ancien des jours remet entre les mains de son Fils bien-aimé, l'Ange de son conseil, le vase de sa miséricorde, pour le verser sur les âmes coupables, et les purifier de toutes leurs souillures. Mais ce qui n'afflige, c'est que ce calice de bénédiction devienne pour plusieurs, par l'abus qu'on en fait, un breuvage mortel ; et que par la malice des méchants il se tourne souvent en un vase de malédiction et de colère contre les sacrilèges et les profanateurs. Aussi, dit saint Jean Chrysostome, prenez bien garde, lorsque Jésus-Christ vous dit : *Recevez ce calice, et buvez-en tous : Accipite, et bibite ex eo omnes* ; qu'aucun avarice, *Nemo avarus* ; qu'aucune conscience souillée par quelque passion honteuse, *Nemo impurus* ; qu'aucun cœur double et perfide, comme celui du traître disciple, ne s'avise d'en approcher : *Nemo Judas accedat*. Recevez, et buvez-en tous : *Accipite, et bibite ex eo omnes*. O vous dont les larmes abondantes, la douleur vive, la pénitence sincère, ont effacé les désordres ! ô vous qu'un cœur sensible, une âme innocente, une conscience pure, rangent au nombre des vrais disciples de Jésus-Christ ! vous qui vous montrez fidèles à pratiquer sa loi, ardents à porter sa croix, saintement allamés de la justice ! vous surtout, qui, devenus victimes avec lui, lui immolez vos penchans, lui sacrifiez vos plaisirs, lui offrez vos biens dans la personne des pauvres, prenez avec confiance ce calice, et écoutez ce qu'il renferme : *C'est ici le sang de la nouvelle alliance : « Hic est sanguis novi Testamenti, »* qui rapproche un père irrité de ses enfans indociles, qui répare les outrages de tous les siècles, efface les péchés de tous les genres, réconcilie les pécheurs de tous les âges ; ce sang du véritable Agneau pascal, qui, en passant sur vos lèvres, va teindre la porte de votre cœur, et en éloigner l'ange exterminateur ; ce sang figuré par celui de la génisse, dont l'aspersion a la vertu de purifier les consciences des œuvres mortes ; ce sang qui, représenté par celui que le Grand Prêtre portait une seule fois l'année dans le Saint des saints,

est sans cesse offert par Jésus-Christ, continuellement présenté à Dieu pour nous dans le sanctuaire de sa gloire ; ce sang qui crie plus haut que celui d'Abel, mais dont le cri est un cri de miséricorde et de grâce, qui agit plus efficacement que celui de tant de victimes rejetées, et qui cimente, non l'alliance passagère que Dieu fait par le ministère des hommes avec un seul peuple, mais l'alliance éternelle qu'il contracte, par le ministère de son Fils, avec toutes les nations de la terre : *Hic est sanguis novi Testamenti*.

Encore quelques instans, et ce sang mystiquement répandu va l'être d'une manière sanglante et visible ; et l'ardeur que j'ai pour le répandre, m'a fait employer ce moyen pour le verser dans vos cœurs : *Qui effundetur*. C'est pour vous qui êtes mes disciples, qu'il va être répandu. La jalousie de mes ennemis est bien une des causes de ma mort, mais elle n'en est pas la principale. Les accusations qu'ils vont inventer pour me perdre, la perfidie du disciple qui va me trahir, la lâcheté du juge qui va me condamner, et la cruauté des bourreaux qui vont me faire mourir, sont autant d'instruments dont mon ingénieuse charité se sert pour vous prouver mon amour : *Pro multis effundetur*. Cette charité infinie dans son principe est immense dans ses effets : ma honte ne fait pas de distinction de Juifs ou de gentils, de Grecs ou de Barbares ; il sera répandu pour tous : *Pro multis effundetur*. Et si la surabondance de mes mérites et de mon sang n'est pas appliquée à tous, ce n'est point à ma miséricorde qu'il faut s'en prendre ; l'enfant de perdition ne devra sa chute qu'à son péché. Prenez donc garde de sonder avec trop de curiosité les profondeurs de ma justice : adorez-en les rigueurs sur ceux qui se perdent ; prévenez-en la sévérité par une application fidèle de ce mystère de mon amour. C'est pour la rémission de vos péchés que j'établis ce Sacrifice, et c'est parce que vos péchés se renouvellent tous les jours, que tous les jours il sera offert pour vous en purifier : *In remissionem peccatorum*.

Les prophètes, qui invitaient les Israélites à la pénitence, leur prescrivaient de se coler le visage contre terre, pour exprimer davantage l'humiliation que leur inspirait la vue de leurs iniquités. Cette circonstance du sacrifice de la Messe m'autorise à vous engager à les imiter. Oui, c'est en nous prosternant humblement que nous devons adorer ce mystère de Dieu victime pour le péché. A l'autel, Jésus-Christ s'occupe de nos plaies ; il y prépare le remède à nos blessures. Pardonnez, Seigneur, s'écrie-t-il, pardonnez à votre peuple ; ne conservez pas plus longtemps les justes sentimens de votre colère ; ou si votre courroux contre le péché est implacable, frappez sur une victime digne de vos coups.

Il frappe en effet ; et ce Sacrifice, malgré l'appareil de piété et de respect que conservent les chrétiens qui y assistent, est tou-

jours un Sacrifice d'expiation et de souffrance pour Jésus-Christ : non de cette souffrance actuelle, incompatible avec l'état de gloire et de félicité où l'a fixé sa résurrection, mais d'une souffrance en quelque sorte représentative des outrages qu'il a éprouvés dans sa Passion. Jésus-Christ, à la Messe comme à la croix, est victime de l'hypocrisie des prêtres, de la perfidie de ses disciples, de l'abandon et de l'ingratitude de ceux qu'il a comblés de ses grâces, des mépris et des railleries de ceux qui environnent son autel ; et ces péchés mêmes qui renouvellent si cruellement l'histoire de sa Passion, sont l'objet de ce Sacrifice : *In remissionem peccatorum.*

Le silence qu'il garde sur l'autel, semblable à celui qu'il garde sur la croix, a pour but d'inspirer à ceux mêmes qui l'outragent le repentir et la pénitence : les prières qu'il y adresse à son Père, ont pour objet d'obtenir leur conversion et leur retour : et sur l'autel comme sur le Calvaire, prodigue de son sang, il veut que tous ceux qui l'environnent y trouvent le salut et la vie, la paix de leurs âmes, la guérison de leurs blessures, et la rémission de leurs péchés : *In remissionem peccatorum.*

Finissons cette suite d'instructions sur l'action redoutable de la Consécration, par ces paroles mêmes qui la terminent : *Faites ceci en mémoire de moi* : « *Hoc facite in meam commemorationem.* » Portez à cette action les mêmes dispositions, les mêmes sentiments qui m'ont engagé à la faire. Un Dieu outragé qu'il faut venger, le règne du péché qu'il faut détruire, le royaume de Dieu qu'il faut établir sur les ruines du Prince des ténèbres, voilà l'objet de ma mission, le but, la fin de mon Sacrifice, et en même temps le précis de vos obligations. Il ne vous suffira donc pas, dans la suite des temps, d'assister, d'offrir ou de participer à cette oblation, pour faire cette action en mémoire de moi ; il faut encore que la haine du péché, la volonté de le détruire et de l'expié par la pénitence, excite dans vos cœurs cet amour de la croix, cet esprit de renoncement et de détachement qui m'ont conduit à l'autel. Ainsi, en faisant mémoire de mon Sacrifice, il faut que vous fassiez mémoire de mon obéissance par votre soumission à la loi ; de ma patience, par votre égalité d'esprit dans les afflictions de la vie ; de ma douceur, par votre déférence les uns pour les autres ; de ma tendre charité, par votre attention à soulager les malheureux. Faites tout cela à mon exemple, et vous pourrez vous rendre la justice de faire ceci en mémoire de moi : *Hoc facite in meam commemorationem.* Votre vie, comme la mienne, sera un continuel sacrifice ; et mon oblation répandra sur toutes vos œuvres l'esprit qui doit les vivifier, et vous les rendre méritoires pour la vie éternelle. Ainsi soit-il.

SUR LA PRIÈRE *Unde et memores.*

Memor esto verbi tui servo tuo, in quo mihi spem dedisti. (*Psalm. CXVIII, 49.*)

Souvenez-vous, Seigneur, de la parole que vous avez adressée à votre serviteur, par laquelle vous avez affermi notre espérance.

J'ai cru trouver dans cette pensée du Prophète une juste idée des sentiments que doivent vous inspirer, mes frères, les paroles de la Consécration qui nous ont occupés dans les dernières instructions. Elles sont vraiment les paroles du Seigneur par excellence, puisqu'elles ont été prononcées par celui à qui toute domination a été donnée dans le ciel, sur la terre et dans les enfers. Elles sont vraiment adressées à ses serviteurs, puisqu'il nous a fait un précepte de les répéter après lui. Elles sont des paroles d'espérance et de vie, puisque le mystère qu'elles ont opéré, a pour but de rendre la vie à ceux que le péché a réduits à un état de mort, et de ranimer la confiance de ceux que la vue de leurs péchés pourrait jeter dans le désespoir. Nous sommes donc autorisés à dire, en empruntant la pensée du Prophète : Nous avons fait en mémoire de vous ce que vous nous avez commandé en assistant avec un religieux respect au sacrifice qu'opèrent les paroles que vous nous avez apprises. Montrez, Seigneur, que ces paroles font sur vous les plus salutaires impressions en faveur de vos serviteurs, et ne permettez pas que la confiance qu'ils y mettent leur devienne infructueuse. C'est par ces paroles et ces réflexions que nous allons passer de la Consécration aux prières qui la suivent. Tout ce qui a précédé cette sainte action peut être regardé comme une préparation ; envisageons tout ce qui va la suivre, comme une application à ce mystère.

L'Eglise a terminé la Consécration par ces paroles de Jésus-Christ : *Faites ceci en mémoire de moi.* Le prêtre lie intimement la prière suivante par celle-ci : *Unde et memores* : « *C'est pour cela que nous, qui sommes vos serviteurs, et votre peuple qui est saint par sa vocation, faisant mémoire de la Passion de Jésus-Christ votre Fils Notre-Seigneur, de sa Résurrection qui l'a fait triompher de l'enfer, et de sa glorieuse Ascension dans le ciel, nous offrons à votre incomparable Majesté ce que nous avons reçu de vous, l'Hostie sans tache, le pain sacré de la vie qui n'aura point de fin, et le calice du salut éternel.*

La première réflexion que m'inspire cette prière, c'est que l'Eglise distingue dans l'oblation du sacrifice, les assistants du peuple de Dieu : *Nous vos serviteurs, « Nos servi tui, » Et votre peuple saint, « Sed et plebs tua sancta, »* parce que, quoique la victime soit immolée pour tous, elle l'est spécialement pour ceux qui environnent l'autel. Ils font en quelque sorte un seul et même ministre avec le prêtre, comme le prêtre ne fait qu'un seul et même pontife avec Jésus-Christ, en qui seul réside la plénitude du sacerdoce ; de sorte que la première appli-

cation de ce mystère se fait, et à celui qui offre, et à ceux qui offrent actuellement par ses mains. Nous devons donc en conclure que l'assiduité au sacrifice de la Messe, dans les jours même où l'Eglise ne nous en fait pas une loi, est une des plus utiles pratiques ; que cet exercice est préférable à toutes les prières que nous pourrions faire dans l'intérieur de nos maisons, puisque, dans cette circonstance, nous devenons en quelque sorte les représentants de l'Eglise entière, pour offrir en son nom et attirer sur elle les grâces qui sont le fruit de ce sacrifice.

Mais si l'Eglise donne une juste préférence à ceux que l'obéissance et la dévotion conduisent au saint sacrifice, elle n'oublie pas ceux qui en sont privés, ou par la distance des lieux qu'ils habitent, ou par des affaires indispensables, ou par de pénibles infirmités ; elle n'oublie pas même ceux qu'une négligence affectée, ou une coupable indifférence, en éloigne ; ils sont tous compris dans ces paroles : *Votre peuple saint : « Plebs tua sancta. »* Et quelle consolation pour ceux qui gémissent des servitudes de leurs différents états, ou de l'état de privation où les retiennent leurs infirmités ; quelle consolation, de penser qu'ils sont présents dans l'assemblée des fidèles ; que l'Eglise s'occupe de leurs besoins, et que la distance qui les sépare extérieurement de la victime, n'est pas capable de rompre l'union que la charité leur donne avec elle ! Ils appartiennent vraiment à cette sainte famille, et ils lui sont d'autant plus unis, qu'ils ont plus de conformité avec le Chef, et par leurs travaux et par leurs souffrances.

Seconde réflexion. Quoique le sacrifice de la Messe soit spécialement destiné à nous rappeler la mémoire de la Passion de Jésus-Christ, l'Eglise fait aussi mention dans la prière que nous expliquons, des mystères de la Résurrection et de l'Ascension, parce qu'ils ont avec la Passion un rapport essentiel. Ainsi nous communiquons, dans ce sacrifice, à Jésus-Christ mort, qui, par cette mort, a détruit l'empire que la mort avait sur nous ; a borné au temps notre mort, qui devait être éternelle ; a rendu la mort, qui auparavant était la solde du péché, le passage à une vie qui n'aura pas de fin. Nous communiquons à Jésus-Christ ressuscité, dont la résurrection est le modèle et le principe de la nôtre ; qui, en sortant du tombeau, a éclairé notre foi et affermi notre espérance, et qui conserve dans ce sacrifice toutes les qualités des corps glorieux, et transmet à nos corps l'heureuse facilité d'être un jour transformés en lui. Nous nous communiquons à Jésus-Christ montant aux cieux ; et par cette action nous y montons, en quelque sorte, avec lui ; nous nous y plaçons chacun en esprit dans le lieu qu'il nous destine : de sorte que nous pouvons nous envisager dès à présent comme les citoyens du ciel, et que nous ne devons plus considérer la terre que comme un exil, notre

séjour ici-bas que comme un pèlerinage. Est-il donc possible à un chrétien de se rappeler si fréquemment les fruits de ces mystères, et de conserver si constamment l'amour des choses sensibles ? Quoi ! c'est en mémoire de Jésus crucifié, que nous offrons le sacrifice ; et l'esprit de religion n'a pas assez de pouvoir sur nos cœurs pour nous inspirer l'esprit de renoncement et de sacrifice ! Nous ne pratiquons presque jamais ce dépouillement de nous-mêmes, cet abandon de nos volontés propres, cette mortification de l'esprit et des sens, qui peuvent seules nous rendre conformes à Jésus-Christ mort pour nos péchés !

Nous participons à sa résurrection, en participant à cette oblation sainte ; et cette participation ne consiste que dans de stériles prières qui ne nous rendent ni plus attentifs à éviter les œuvres mortes, ni plus fidèles à marcher dans une vie nouvelle ! Jésus-Christ est ressuscité pour ne plus mourir, et nous ne sommes pas en garde contre les coups mortels que peut nous porter l'ennemi de notre salut !

Nous nous unissons enfin, au milieu de cette oblation, à Jésus-Christ montant aux cieux ; et nos cœurs sont toujours appesantis par des liens terrestres, livrés aux désirs de la chair, dociles à la voix du sang, sans ardeur pour les biens de l'éternité ! et cependant nous osons nous dire les serviteurs de Dieu : *Nos servi tui* ; nous osons nous compter au nombre de ses enfants et de son peuple : *Plebs tua* ; nous ne craignons pas de prendre le titre de nation sainte : *Plebs tua sancta* ; nous nous vantons de conserver un reconnaissant souvenir de ces trois grands mystères : *Memores !* Ah ! déplorons bien plutôt ce criminel oubli, et disons dans un esprit de contrition et d'humilité : Seigneur, nous tremblons en offrant ce sacrifice à votre incomparable Majesté : *Præclare majestati tuæ* ; et nous serions accablés sous le poids de cette Majesté adorable, si nous n'avions pas entre nos mains vos propres dons à vous offrir : *De tuis donis ac datis*. N'envisagez donc plus nos innombrables offenses, nos criminelles révoltes, nos coupables résistances, mais l'hostie pure, *Hostiam puram*. Elle n'a connu le péché que pour en porter la peine ; elle n'a éprouvé la malice attachée à l'humanité, que pour succomber sous ses efforts. Que son sacrifice purifie nos âmes de toute affection déréglée, de tous désirs opposés à votre loi ; que nous devenions saints par l'union à cette hostie sainte : *Hostiam sanctam*. Et si nous ne pouvons pas prétendre à cette pureté essentielle, à cette pureté inviolable qui n'a jamais été souillée par le péché, et qui ne le sera jamais par aucune tache, faites du moins que nous participions à la Victime qui réunit en elle le germe de cette pureté essentielle, parce qu'elle est l'Hostie sans tache : *Hostiam immaculatam* ; faites que nous ne goûtions plus les fruits de l'iniquité, ces fruits qui tant de fois nous ont donné la mort, et qui nous la donneraient

encore, si vous n'aviez placé au milieu de votre Eglise, comme autrefois dans le paradis de délices, un arbre de vie, un pain vivifiant : *Panem vitæ æternæ*. C'est de ce jardin que votre miséricorde fait couler continuellement, non des fleuves, mais un sang précieux qui est en même temps et la vie et le rafraîchissement de nos âmes. Rendez-nous donc participants de ce calice qui étanche la soif, et dont l'eau doit rejaillir jusqu'à la vie éternelle : *Et calicem salutis perpetuæ*.

Le prêtre, en prononçant les dernières paroles de cette prière, fait sur chaque attribut de la victime un signe de croix ; et il est important de vous avertir que quoique ces signes de croix signifient, comme ceux que l'Eglise a employés avant la Consécration, que le sacrifice est la représentation de la Passion, cependant ils n'ont pas pour objet, comme les premiers, de bénir les dons offerts, puisqu'ils le sont déjà par le changement au corps et au sang de Jésus-Christ ; mais ils avertissent le prêtre et les assistants que ce sacrifice renouvelle celui de la croix, non-seulement quant à sa substance, mais encore par ses effets.

Ainsi, sur la croix une Hostie pure s'est offerte à un Dieu pur ; une Hostie sainte, à un Dieu trois fois saint ; une Hostie sans tache, à un Dieu ennemi et vengeur du péché ; un pain de vie, à celui qui en est le principe ; un calice de salut éternel, à celui qui est la fin de ce salut. Les mêmes objets se représentent à nos esprits à mesure que le prêtre répète les signes de croix. C'est toujours Jésus crucifié qu'ils me représentent, non-seulement d'une manière figurative, mais réelle ; puisque je n'ai pas besoin de me transporter en esprit sur le Calvaire, pour participer au Sacrifice ; mais l'autel devient un nouveau Calvaire où la justice de Dieu demande le sacrifice, où la soumission du Fils le prépare, où le ministère du prêtre l'exécute, où la charité le consomme. Ici, comme au Calvaire, je puis dire qu'il a été offert parce qu'il l'a voulu : *Oblatus est, quia ipse voluit* (*Isa.*, LIII, 7) ; qu'il l'a été par son propre ministère, comme une hostie pure et sans tache : *Seipsum obtulit Deo immaculatam hostiam*. (*Rom.*, XII, 1.) Plût à Dieu que je pusse dire avec autant de vérité que l'Apôtre : *Je suis attaché avec Jésus-Christ à la Croix* : « *Christo confixus sum cruci* » (*Galat.*, II, 19) Je suis uni à l'Hostie pure, sinon par une pureté inviolable, du moins par une détestation parfaite du péché ; à l'Hostie sainte, sinon par une justice inamissible, du moins par une volonté sincère de veiller à la garde du troupeau qu'il me confie ; à l'Hostie sans tache, sinon par une exemption totale de faiblesses, du moins par un véritable désir de les venger par la pénitence ; au pain de vie, sinon par un renoncement total aux objets terrestres et passagers, du moins par un détachement intérieur de tout ce qui périt, et un goût anticipé pour tout ce qui participe à l'éternité de ce pain ; enfin au calice du salut

éternel, sinon par un amour aussi ardent que le sien, des humiliations et des souffrances, au moins par une soumission parfaite à ses volontés, par une résignation entière à ses ordres, et par une confiance inébranlable que l'amertume du calice que sa justice me présente ici-bas sera parfaitement adoucie par les consolations que me prépare ce calice du salut éternel : *Calicem salutis æternæ*. Amen.

SUR LA PRIÈRE *Supra quæ propitio ac sereno vultu, etc.*

Tu es Sacerdos secundum ordinem Melchisedech. (*Psal.* CIX, 4.)

Vous êtes Prêtre selon l'ordre de Melchisédech.

Par ces paroles, mes frères, le Prophète ne prétend pas nous offrir l'origine et le modèle du sacerdoce de Jésus-Christ, puisqu'il est certain que Melchisédech ne tenait la consécration que de Dieu seul, et que la matière qu'il employa dans son sacrifice ne fut sainte et agréable au Seigneur, que parce qu'elle avait été choisie de toute éternité par la sagesse du Père, pour en faire la matière d'un seul véritable sacrifice, que devait lui offrir son Fils. Ainsi, quoique les sacrifices d'Abel, d'Abraham et de Melchisédech, soient bien plus excellents que les sacrifices de la loi Judaïque, ils ne peuvent encore être comparés à celui de Jésus-Christ, que comme des ombres et des figures à la réalité.

L'éloge que fait l'Eglise des sacrifices de ces patriarches, dans la prière que nous allons expliquer, loin de détourner notre application, d'affaiblir notre vénération, de diminuer notre confiance pour celui de Jésus-Christ, doit nous apprendre à chercher dans le sacrifice de nos aïeux, l'éminence et la perfection des qualités précieuses qu'elle loue dans celui de ces grands hommes. Ce détail, mes frères, va nous fournir encore quelques réflexions utiles.

Il est certain que de tous les sacrifices qui avaient figuré celui du Fils de Dieu, il n'en était aucun qui fût digne des complaisances du Seigneur : cependant on en remarque quelques-uns sur lesquels Dieu a bien voulu jeter un regard de préférence, parce que les dispositions de ceux qui les offraient, et la matière de ces sacrifices, représentaient d'une manière sensible l'oblation que le Tout-Puissant s'était choisie de toute éternité ; et nous pouvons, avec l'Eglise, mettre à la tête de ces sacrifices ceux d'Abel, d'Abraham et de Melchisédech. Aussi, dans la prière qui nous occupe aujourd'hui, l'Eglise les indique-t-elle particulièrement ; elle demande à Dieu qu'il daigne recevoir le sacrifice qu'elle lui offre, comme il agréa ceux de ces hommes recommandables par leur piété ; elle n'hésite pas même à donner à ces oblations, quoique faites avant la loi nouvelle, les noms de sacrifices saints, d'hosties pures et sans tache : *Sanctum sacrificium, immaculatam hostiam*. Or, comment peut-elle attribuer ces qualités admi-

rables à des hosties abolies et réprouvées, en quelque sorte, par l'institution du sacrifice de Jésus-Christ? Etudions ces différentes figures; rapprochons-les de la réalité, d'où elles tirent tout leur prix.

Le sacrifice d'Abel est saint, parce qu'il était offert par un juste instruit déjà du malheur de sa chute, et des ressources que la miséricorde lui préparait en Jésus-Christ. Il offre les prémices de ses troupeaux, et les offre avec un cœur simple, droit et sincère; et il figure le véritable Agneau, qui, chargé des péchés du monde, doit un jour se laisser traîner à l'immolation, sans laisser échapper un seul cri. Abel prépare, dans ce sacrifice, celui qu'il doit offrir bientôt lui-même sous la main fratricide de Caïn, où il représentera d'une manière plus frappante Jésus-Christ notre frère, sacrifié à la jalousie des Pharisiens, et livré par Judas son disciple et son apôtre. Abel mérite donc le nom de serviteur, *Pueri tui Abel*, puisque, longtemps avant l'Évangile, il en retrace la sublime morale. Doux et humble de cœur, patient dans les injures, adorateur de son Dieu en esprit et en vérité, il est vraiment juste, et participe d'avance à la justice de celui qui est venu sur la terre pour y établir une justice éternelle : *Justitia sempiterna*.

Le sacrifice d'Abraham est saint. Il est commandé par un ordre exprès du Seigneur; et ce patriarche devient dans cette circonstance l'image du Père éternel, qui nous a aimés jusqu'à nous donner son Fils unique. Il nous présente l'édifiant spectacle d'une obéissance parfaite, qui se soumet sans raisonner, exécute sans murmurer; d'une confiance filiale, qui compte plus sur la tendresse d'un Père qui commande, que sur les ressources d'une vaine prudence, pour éluder une soumission pénible; d'une foi vive, qui rejette des apparences trompeuses, des craintes frivoles, pour s'attacher à des promesses certaines, qui doivent le rendre le patriarche du monde fidèle : *Patriarchæ nostri Abrahæ*. Sa soumission, son courage et sa foi seront, jusqu'à la fin des siècles, une leçon touchante aux chrétiens dociles, un reproche accablant aux chrétiens endurcis : elles ont mérité à ce grand homme le nom de Père des croyants, parce que, se disposant, malgré les réclamations de la tendresse paternelle, malgré celles de la nature et de la raison humaine, à immoler ce qu'il avait de plus cher, il a cru contre toute apparence, et attendu contre toute espérance.

Le sacrifice de Melchisédech est saint : c'est la reconnaissance qui le prépare; et il est en cela une figure plus sensible du Sacrifice eucharistique ou d'actions de grâce. C'est, comme à l'autel, un prêtre-roi qui offre du pain et du vin; qui l'offre pour remercier Dieu d'une victoire importante, et qui, par ce sacrifice, répand sur Abraham et sur toute sa postérité les bénédictions les plus abondantes. Melchisédech est dans cette circonstance, comme Jésus-Christ, mé-

diateur entre Dieu et les hommes; aussi tient-il en quelque sorte à la Divinité, parce que sa génération, comme celle du Verbe, est ineffable; il tient à l'humanité, par sa qualité de roi de Salem; et il est en cela la figure du véritable Emmanuel, qui, Prêtre et Roi tout ensemble, est venu pour nous assurer la victoire sur le péché, nous purifier et nous bénir par l'oblation du pain changé en son corps, et du vin changé en son sang.

L'Église nous rappelle donc ces trois mystères, quand, dans la prière que nous méditons, elle demande à Dieu d'avoir pour agréable le Sacrifice qu'elle offre par les mains du prêtre, comme il daigna agréer ceux d'Abel, d'Abraham, et de Melchisédech. C'est comme si elle lui disait : Vous avez daigné donner du prix à l'offrande d'Abel, quoiqu'il ne vous présentât que les prémices de ses troupeaux; au sacrifice d'Abraham, quoiqu'il ne vous offrît dans la personne de son fils qu'une victime mortelle; à l'oblation de Melchisédech, quoiqu'il n'eût entre ses mains que des éléments muets et inanimés : vous avez permis qu'on appelât ces dons un Sacrifice saint, une hostie sans tache, parce qu'ils vous tenaient la place d'une hostie plus sainte, d'un Sacrifice plus excellent. Quel droit ne nous donnez-vous pas à vos bénédictions, lorsque vous mettez vous-même entre les mains de vos ministres, non le sang de quelques animaux, mais le sang de la nouvelle alliance; non le fils d'un juste, mais le Juste, le Saint par excellence, le Fils éternel du Dieu vivant et véritable; non le pain matériel qui doit sustenter nos corps, mais le Froment des élus, le Pain descendu du ciel, la nourriture de vos anges; non le vin cultivé par la main des hommes, et destiné à leur donner des forces corporelles et passagères, mais le vin qui produit les vierges, qui console l'homme, dans cette vallée de larmes, de toutes ses afflictions, et que vous avez promis à vos élus de leur faire goûter de nouveau dans votre royaume ! Voilà le Sacrifice vraiment béni, et qui peut seul être la source de toutes sortes de bénédictions.

Au reste, mes frères, que cette juste préférence que l'Église donne au sacrifice de Jésus-Christ ne nous fasse pas perdre de vue, lorsque nous récitons cette prière, les trois grands hommes qui y sont nommés, puisque le sacrifice qu'ils offrent, et les dispositions qu'ils apportent à cette sainte action, sont autant d'instructions que cette tendre Mère nous présente. Apportons à l'autel avec Abel un cœur pur, une âme simple et innocente, une douceur inaltérable, qui ne s'aigrisse jamais au milieu même des méchants; et offrons avec lui les prémices de tout ce qui est en nous, c'est-à-dire, si nous sommes jeunes encore, les premiers penchans, les premières affections de nos cœurs; chaque jour de notre vie, nos premières pensées, nos premières actions. Car il est des prémices à tout âge,

et dans toutes les situations de la vie. Le riche offre les prémices de ses richesses, quand, renonçant au luxe et à la mollesse, il consacre aux pauvres la partie de ses biens que les pécheurs consacraient à leurs satisfactions et à leurs plaisirs. Le chrétien affligé offre des prémices, quand il soumet sa volonté à celle du Seigneur, qu'il impose silence à la nature, et qu'il préfère une vie souffrante à la suite de Jésus-Christ, à une vie délicate au milieu des méchants. Présentons, avec Abraham, notre fils unique, c'est-à-dire les penchants les plus chers à notre cœur : des que la loi de Dieu le commande, n'hésitons pas à immoler toutes nos affections, tous nos désirs, tous nos goûts. Ne raisonnons pas sur la nature des préceptes, dès qu'ils sont présentés par une autorité légitime : et puisque la vertu propre de ce grand homme a été un caractère de soumission, de courage et de foi, montrons-nous les enfants d'Abraham, les héritiers des promesses qui lui ont été faites, par une docilité parfaite, par une patience invincible, par une foi agissante. Voilà les leçons importantes que nous donne l'Eglise, en nommant ces trois justes de l'Ancien Testament ; mais afin de ne pas détourner nos regards de Jésus-Christ, qui est l'unique objet de nos hommages et de notre confiance dans cette oblation, considérons en lui le véritable Abel, le fidèle Abraham, le vrai Melchisédech ; unissons-nous à son sacrifice, qui réunit tous les caractères, tous les avantages que nous venons d'admirer dans les premiers. C'est vraiment à l'offrande des prémices, puisqu'il est l'Agneau immolé dès l'origine du monde, puisqu'il est le premier-né des enfants des hommes, le chef des prédestinés, et le modèle de la vraie résurrection. Il est l'élite du troupeau que Dieu s'est choisi, l'Agneau sans tache, qui n'a jamais participé à la souillure du péché, quoiqu'il se soit chargé de l'iniquité de son peuple. Il est revêtu aux yeux de son Père, de cette toison précieuse figurée par celle de Gédéon, qui seule est imbibée de la rosée de la grâce, tandis que toute la terre est dans la sécheresse et dans l'aridité, et qui seule est à l'abri de ce déluge d'iniquités qui a englouti toute créature. C'est donc de cette oblation que nous lisons au livre de la *Genèse*, qu'elle a été agréable à Dieu : *Placuit Deo*.

Considérons en Jésus-Christ le véritable Abraham, le vrai Père des croyants, qui, plus docile encore que ce patriarche, quitte non-seulement sa patrie, mais le séjour de sa gloire, pour venir, non dans une terre étrangère, mais parmi les siens, pour en être traité comme un étranger : *In propria venit, et sui eum non receperunt*. (*Joan.*, I, 11.) C'est en lui que toutes les nations seront bénies, et cependant c'est sur lui que tombe tout le poids de la colère céleste. Il lui est commandé de monter lui-même sur la montagne du Calvaire, chargé du bois de son holocauste. Point d'ange

pour lui annoncer la dispense d'un ordre si rigoureux : il boira le calice jusqu'à la lie : sa tête, embarrassée dans les épines, comme celle du bœuf que vit Abraham, est dévouée à l'anathème ; et il sera seul substitué à toutes les victimes exigées jusqu'à lui, et donnera seul le prix à toutes celles que la justice de Dieu exigera dans la suite des siècles.

Ah! véritable Abraham! pouvons-nous nous écrier avec l'ange du Seigneur, nous voyons maintenant que vous connaissez le Seigneur et que vous le craignez : *Non cognovi quod times Deum*. (*Gen.*, XXII, 12.) C'est de vous seul que nous pouvons puiser cette crainte salutaire qui forme en nous la sagesse. Vous n'avez pas épargné votre propre vie : *Non pepercisti unigenito Filio tuo*, afin de prouver à Dieu votre obéissance ; et par ce sacrifice vous nous donnez une leçon bien éloquente de soumission et de docilité.

Admirons enfin le véritable Melchisédech dont la génération, dit un Prophète, ne saurait se raconter : *Generationem ejus quis enarrabit* (*Psal.* LIII, 8) ? dont le sacerdoce n'a d'autre origine que l'éternité, dont le règne n'aura point de fin ; qui, méconnu pour le Roi de gloire par la Jérusalem terrestre, n'en est pas moins le Roi des nations, le Prince de paix, le Dominateur du ciel et de la terre, entre les mains duquel se trouve le pain de vie et le calice du salut ; qui seul a eu le droit de les bénir, en rendant grâces à son Père : *Gratias agens benedixit* ; et qui, en les bénissant, a fait couler jusqu'à nous les grâces les plus abondantes.

Proternés devant son autel, nous répéterons ces paroles du Prophète-Roi, que l'Eglise met si souvent dans notre bouche : Vous êtes Prêtre ; Dieu en a fait un serment solennel : *Juravit Dominus* : rien ne peut faire changer les décrets éternels de sa sagesse : *Non pavitebit eum*. Il l'a dit, et nous le croyons de cœur, nous le confessons de bouche : *Vous êtes Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech* : « *Tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech*. »

C'est par vous que seront offerts jusqu'à la consommation des siècles tous les sacrifices, toutes les prières et tous les vœux ; c'est de vous que l'oblation de nos corps et de nos biens, de nos esprits et de nos cœurs, tirera son mérite et son prix : c'est en vous que nous trouverons le modèle et la règle de tous nos sacrifices ; c'est par vous que le fruit de nos moindres offrandes vous sera appliqué. Vous nous avez faits nous-mêmes un ordre de prêtres et de rois. *Regale sacerdotium* : ne permettez pas que nous démentions jamais ces augustes caractères ; faites que nous en soutenions la dignité par de fréquentes victoires sur nos passions, par l'immolation continuelle de nos volontés ; faites que, fidèles à ce double ministère, nous ne cessions jamais d'en remplir les fonctions ici-bas, et que nous méritions de les continuer dans le temple de votre gloire pendant les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SUR LA PRIÈRE *Supplices te rogamus.*

In ipsum cœlum appareat nunc vultui Dei pro nobis.
(Hebr., IX, 24)

Qu'il se présente maintenant dans le ciel pour nous à son Père, qui est notre Dieu.

Comment oserai-je expliquer, mes frères, une prière que les plus savants auteurs, que les plus saints Pontifes, que les docteurs les plus éclairés ont appelée ineffable; dont plusieurs n'ont osé sonder la profondeur mystérieuse, et que tous ceux qui l'ont méditée avec foi, ont regardée comme au-dessus de toute expression? Si j'entreprends d'en parler aujourd'hui, ce n'est pas pour ajouter un nouveau jour à celui qu'ils nous ont donné; mais, en me servant des lumières de tant de grands hommes, je veux rappeler ceux qui n'écoutent à l'attention que méritent de leur part des paroles consacrées à continuer le plus auguste de nos mystères: car il ne faut pas perdre de vue que toutes les oraisons du Canon de la Messe ont une relation intime avec les paroles de la Consécration. Ces prières doivent donc être prononcées avec une religieuse frayeur, méditées avec une profonde vénération: excitons ces sentimens dans nos cœurs, et suivons les expressions qui composent celle dont nous allons nous occuper.

Toutes les autres prières du Canon, à l'exception des paroles de la Consécration, se récitent les mains élevées; le prêtre se tient droit devant l'autel: mais celle-ci, comme les paroles sacramentelles, il la dit incliné, les mains jointes, et, dans quelques ordres religieux, les bras croisés sur la poitrine; c'est-à-dire que le ministre se prosterne devant la majesté de Dieu, autant que le lui permet l'action du sacrifice. Elle est accompagnée de trois signes de croix, dont chacun a son application particulière, et dont on voit le but et l'esprit dans les termes mêmes qui les suivent ou les précèdent.

Nous vous supplions, ô Dieu tout puissant, de recommander que ces dons soient portés sur votre autel sublime du ciel, en présence de votre divine Majesté, par les mains de votre saint Ange, afin que nous tous qui, en participant à cet autel visible, aurons reçu le corps et le sang de votre Fils, nous soyons remplis de toutes les bénédictions célestes et de toutes les grâces, par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Nous supplions. L'Eglise, après avoir prescrit la posture la plus humiliante, met dans la bouche de ses ministres les expressions les plus humbles, et veut faire passer dans leurs cœurs et dans celui des assistants les sentimens les plus respectueux. Ces paroles doivent donc être accompagnées, de la part du prêtre et de celle du peuple, des sentimens d'une humble confiance. C'est au Dieu tout-puissant qu'ils s'adressent: *Omnipotens Deus*. Pourquoi pas au Dieu bon, au Dieu patient, au Dieu indulgent et miséricordien? C'est, selon la remarque d'un pieux auteur, parce que c'est ici autant un effet de sa puissance que de sa miséri-

corde qu'on sollicite, et qu'il faut toute la force de son bras pour rapprocher le ciel de la terre, l'homme pécheur du Dieu saint: aussi ne disons-nous pas, comme dans les autres prières, *Jube*. Pour opérer une si grande merveille, il ne faut pas moins que cette volonté absolue, efficace, qui donne l'être au néant, qui dit, et tout se fait, qui commande, et tout est créé. C'est donc à cette création nouvelle qui doit renouveler la face de la terre.

Commandez que ces dons, indignes il y a quelques instans d'entrer dans le ciel, puisqu'ils n'étaient à vos yeux qu'une vile matière, avant le changement qui s'est opéré; maintenant qu'ils sont devenus, par la vertu de votre divine parole, le corps et le sang d'un Dieu, commandez qu'ils soient portés à votre autel sublime.

Oui, cet autel terrestre, malgré sa consécration, n'est pas digne de les porter: les mains du prêtre, quoique sanctifiées par l'onction sainte, ne sont pas assez pures pour les offrir; et nos cœurs, quelque animés qu'ils soient par la charité et par les plus saints desirs, ne sont point capables de s'élever jusqu'à cet autel sublime: c'est à vous à les élever vous-même, ces cœurs, en les unissant au sacrifice. Car qui oserait, demande un Prophète, se présenter devant votre tabernacle, et arrêter ses pas sur votre montagne sainte? Qui peut se flatter d'avoir cette pureté de cœur, cette innocence qui permet de se présenter devant vous avec confiance? Ah! tandis que nous demeurerons prosternés au pied de cet autel visible, que votre ange fasse à notre égard la fonction de Pontife, pour offrir sur l'autel invisible l'hostie de propitiation! Mais quel ange, ô mon Dieu! emploieriez-vous à un si important ministère? Ils sont tous les exécuteurs de vos volontés: *Administratorii spiritus* (Hebr., I, 14); mais tous ne sont pas chargés des mêmes fonctions. Emploieriez-vous cet ange redoutable aux puissances de l'enfer, qui, armé de la puissance de votre bras, précipita les anges rebelles? Chargerez-vous de ce consolant ministère cet ange bienfaisant qui fut, en votre nom, le guide de Tobie, et le consolateur de cette famille affligée? Chargerez-vous de cette fonction auguste celui que vous choisîtes pour annoncer à Marie le mystère de la rédemption des hommes? Ah! quelque saintes, quelque admirables que soient les intelligences célestes, elles sont toutes prosternées au pied de l'autel, elles tremblent toutes en présence de l'Agneau qui s'immole, et le ministère de vos prêtres leur paraît redoutable. C'est l'Ange du grand conseil, Jésus-Christ même, qui se charge de vous présenter cette oblation: vous l'avez placé ici-bas au-dessous des anges mêmes: *Ministi cum paulo minus ab angelis* (Psal. VIII, 6): il est juste qu'il reprenne sur ces esprits bienheureux la supériorité que lui donne sa nature, et qu'au milieu de leurs bénédictions et de leurs adorations profondes, il rende à votre Majesté, par ce sacrifice, l'honneur, la louange et la

gloire qui lui sont dus. Tandis que notre Pontife, notre médiateur, notre victime remplit auprès de vous dans le ciel tant de fonctions si intéressantes et si augustes, nous participerons tous à cet autel visible, qui n'en fait plus qu'un avec l'autel sublime du ciel. Le mur de séparation est tombé : vous êtes véritablement avec nous ici-bas, et nous sommes déjà avec vous dans le ciel ; notre bassesse et notre indignité n'ont plus rien qui vous révolte ; votre grandeur et votre majesté n'ont rien qui nous accable. Votre Fils, présent devant vous, cache à vos yeux toutes les imperfections de notre nature ; et placé entre vous et nous, il nous cache à nous-mêmes, il nous adoucit les rayons de votre gloire. C'est donc avec confiance que chacun de nous va participer à cet autel ; les uns, par la communion au corps et au sang de Jésus-Christ ; les autres, par l'union de leurs volontés à son Sacrifice ; ceux-ci, par la contrition de leurs fautes ; ceux-là, par leurs prières et par leurs vœux ; tous, par la plus vive confiance.

Faisons une attention sérieuse à ce que l'Eglise dit ici en notre nom, mes frères, et comprenons ce que c'est que de participer au corps et au sang de Jésus-Christ. On y participe sans doute d'une manière réelle dans la communion sainte, qui est en quelque sorte la consommation du sacrifice ; mais l'Eglise, qui n'exclut pas de cette participation ceux mêmes que leurs iniquités éloignent de l'autel, nous apprend par ces paroles, qu'il est un genre de communion compatible avec toutes les situations des chrétiens qui assistent à la Messe. Ainsi, tandis que le prêtre y participe en l'offrant, le chrétien bien préparé en le recevant, le pécheur y participera en reconnaissant ses fautes, en accusant ses désordres, en détestant ses infidélités, en sollicitant sa conversion, en prenant des résolutions contraires à ses prévarications ; le chrétien affligé y participera en unissant ses douleurs à celles de Jésus-Christ immolé pour nos crimes, en unissant sa volonté à celle du Fils de Dieu qui s'offre volontairement, en acceptant le calice d'amertume que le Seigneur lui présente, en mémoire du calice du salut qui va être offert pour lui. Que lui apprennent, en effet, ces signes de croix que le prêtre fait successivement sur le corps, sur le sang de Jésus-Christ, et sur soi-même ? Que le sacrifice de la Messe est le même que celui de la croix, qu'il en renferme la vertu et le prix ; mais que Jésus-Christ ne s'est chargé de cette croix que pour nous ; qu'il se l'est imposée d'abord pour nous donner l'exemple, mais qu'il veut que nous nous en chargeions à notre tour ; et que ce n'est qu'à cette condition que son Sacrifice peut devenir pour nous la source de toutes sortes de bénédictions et de grâces, comme l'Eglise le demande dans cette prière.

Et à qui à les répandre sur nous, ces bénédictions ? Je me figure ici cette échelle mystérieuse que vit Jacob en retournant dans son pays. Des anges montaient et des-

cendaient sans interruption de la terre au ciel et du ciel à la terre. Cette vision fut suivie, pour ce patriarche, d'une apparition plus mystérieuse encore : l'ange du Seigneur, luttant contre lui, lui cède la victoire, et ne s'en sépare qu'après avoir répandu sur ce saint homme toutes les bénédictions du Ciel. Que de mystères dans cette seule circonstance, et que cette figure me paraît bien propre à nous faire entrer dans l'esprit de la prière que nous récitons !

Nous venons de voir l'ange du Seigneur monter jusqu'à l'autel sublime du ciel, pour y présenter l'hostie de propitiation ; et nous le voyons maintenant descendre vers nous, pour nous rapporter toutes les grâces qui sont le fruit de ce Sacrifice. Il vient à la vérité combattre contre nous, en déclarant la guerre aux passions qui mettaient obstacle à ces fruits précieux du sacrifice : mais s'il combat contre nous, il combat aussi avec nous et pour nous ; et comme Jacob, il nous blesse, en arrachant de notre cœur les penchans les plus favoris. Cette blessure est une véritable guérison. Pour rendre la figure parfaite, écrivons-nous avec ce Patriarche : Ah ! Seigneur, nous ne vous quitterons pas que vous ne nous ayez bénis, c'est-à-dire nous ne nous séparerons pas de votre autel, que nous ne vous ayons exposé tous nos besoins, persuadés qu'il n'en est pas un seul qui ne puisse être soulagé par la vertu de cette oblation.

Et remarquez que l'Eglise, qui n'admet rien d'inutile dans les prières consacrées à offrir le saint Sacrifice, exprime ici que la bénédiction qui nous vient de Dieu est une grâce, puisqu'elle ne nous est point due, et que toute grâce, à son tour, est une véritable bénédiction. Cependant l'Eglise comprend dans ces deux termes, et d'une manière directe, toutes les faveurs que nous pouvons solliciter par le mérite de ce sacrifice ; et c'est comme si elle disait à cette multitude innombrable de peuples qui y participent dans toute l'étendue du monde chrétien, soit en y assistant, soit par l'application qu'elle leur en fait dans ses prières, c'est comme si elle leur disait : Quelque variés que soient vos besoins, quelque multipliés que soient vos maux, quelque profonde que soit votre misère, demandez, ne craignez pas que les bornes données à l'acte de ce Sacrifice nuisent à l'étendue de vos supplications : craignez bien plutôt que la médiocrité de votre foi et la faiblesse de votre confiance n'arrêtent le cours de ces bénédictions et de ces grâces. Demandez, si vous êtes pécheurs, votre conversion, puisque ce sang n'est répandu que pour la rémission des péchés ; si vous êtes justes, votre persévérance, puisque ce sang est celui de l'alliance éternelle que Dieu a daigné faire avec vous ; si vous êtes affligés, votre soulagement, puisque ce calice renferme l'unction et la douceur de toutes les consolations ; si vous êtes tentés, la force, puisque ce Sacrifice est le gage de toutes

nos victoires ; si vous êtes persécutés, la patience, puisque dans ce Sacrifice Jésus-Christ vous en donne l'exemple et la vertu ; si vous êtes pauvres, les ressources qui peuvent adoucir votre indigence, puisque c'est un Dieu pauvre qui l'a offert, et qui vous a acquis le droit aux richesses de la grâce : si vous êtes troublés, la paix, parce que ce Sacrifice en est le gage.

En vous présentant ces différentes explications, mes frères, j'ai suivi ce que nous enseignent les Pères et les docteurs les plus éclairés ; mais pour ne rien omettre de ce qui peut nous instruire sur un objet aussi important, je dois ajouter la réflexion d'un judicieux auteur. Nous avons appliqué à Jésus-Christ, dans un sens bien naturel, ces paroles : *Ordonnez que ces dons soient portés à l'autel sublime du ciel, par les mains de votre saint ange*. Cette explication, tout analogue qu'elle est aux principes de notre croyance, n'exclut pas une interprétation plus littérale encore, et bien propre à nourrir notre foi.

Il est certain que les anges assistent avec nous au redoutable Sacrifice : et plutôt à Dieu que nous fussions toujours les imitateurs de leur recueillement et de leurs profondes adorations ! La fonction de ces saints anges est la même que celle qu'exerçait autrefois l'ange Raphaël auprès de Tobie, lorsqu'il lui dit : *C'est moi qui présente au Seigneur les prières, les sacrifices et les vœux que vous lui adressez*. (Tob., XII, 12.) Oui, tandis que Jésus-Christ offre lui-même à son Père les dons qu'il a consacrés par la présence réelle de son corps et de son sang, le chœur des anges est occupé à recevoir les prières et les vœux de chaque fidèle, pour les présenter à Dieu par Jésus-Christ. Rien n'est donc plus propre à soutenir notre foi, à aider notre ferveur, que cette considération : C'est en présence des anges que je rends mes adorations, et que je bénis l'Agneau qui s'immole sur l'autel : *In conspectu Angelorum psallam tibi* (Psal. CXXXVII, 1) : les anges protecteurs de cette maison sainte, mon ange tutélaire en particulier, sont occupés à recevoir mes offrandes et mes vœux, pour les déposer devant le trône de l'Éternel. Qu'il est donc important pour moi que ces prières soient toujours formées dans mon cœur par l'esprit de recueillement ; que ces vœux soient toujours dignes du Dieu auquel ils s'adressent, du Sacrifice auquel je m'unis, des grâces que j'espère obtenir, et des esprits bienheureux qui se chargent de les présenter ! Qu'il est donc à craindre que ces intelligences célestes, contristées de mes distractions continuelles, de ma sécheresse volontaire, de ma froideur habituelle, ne rejettent mes supplications comme indignes du Dieu qui doit en être l'objet ! Ah ! pénétré de cette vérité, je dois donc, avant de me présenter au pied de l'autel, préparer mon cœur, le purifier, par la contrition, de toute affection au péché ; demander à l'Esprit de Dieu de former en moi ces gémissements ineffables qui peuvent élever mon

âme jusqu'à l'autel sublime du ciel, et m'y faire rendre au Dieu trois fois saint des hommages qui commencent dans le temps, et se perpétuent dans l'éternité. Ainsi soit-il.

SUR LE *Memento* DES MORTS.

Miseremini mei, saltem vos amici mei, quia manus Domini tetigit me. (Job, XX, 21.)

Ayez pitié de moi, vous qui êtes mes amis, parce que la main de Dieu m'a frappé.

C'est le langage que le plus patient des hommes adresse à des amis, hélas ! trop insensibles à ses peines. L'Eglise, mes frères, s'en sert de temps en temps pour réveiller notre sensibilité à l'égard de ceux de nos frères qui, après nous avoir édifiés sur la terre par une vie régulière et chrétienne, subissent dans le lieu d'expiation l'arrêt d'une justice miséricordieuse. La sainteté de Dieu, incompatible avec la moindre souillure du péché, force sa tendresse paternelle à éloigner de sa présence et à purifier par des flammes vengeresses les âmes des justes dont la pénitence n'a point été proportionnée à leurs faiblesses journalières : mais on voit que c'est un Père qui ne se fâche qu'à regret, et qui veut être fléchi, puisqu'il a établi lui-même dans son Eglise un moyen efficace de soulager les âmes affligées ; et de peur que l'insensibilité et l'oubli ne nous fissent perdre de vue les secours que nous pouvons leur procurer, Jésus-Christ a voulu qu'au milieu même du Sacrifice nous fissions une mention spéciale de leurs besoins, par le *Memento* qu'on appelle communément le *Memento* ou la commémoration des morts. Cette prière nous prescrit donc un nouvel ordre de devoirs ; elle exige des dispositions particulières en la récitant. Nous devons faire attention à la part que Jésus-Christ donne à ces âmes dans son Sacrifice. Ces objets vont fixer votre attention dans ce discours.

Il me paraît inutile de prouver ici, mes frères, la nécessité de la prière pour les morts. Je parle à des personnes instruites, qui se rappellent tout ce que la foi nous apprend sur la piété envers ceux qui ont combattu avant nous : ainsi, je n'ai pas besoin de leur remettre sous les yeux les exemples que nous donne Judas Machabée, lorsqu'il fait offrir des sacrifices pour ceux qui sont morts fidèles à la loi de Moïse ; ni le témoignage dont les Pères de l'Eglise, et spécialement saint Augustin, se servent pour établir ce point essentiel de notre religion. Il n'est pas même nécessaire que je réveille l'attention de ceux qui m'écoutent, sur un devoir aussi essentiel. Je parle à des chrétiens pleins de sensibilité envers leurs frères, et qui, par leur empressement à soulager l'infortune temporelle de leurs semblables, ne me permettent pas de soupçonner, sur un devoir aussi essentiel, de l'indifférence sur le malheur des fidèles qui, après leur mort, sont encore éloignés pour un temps de la céleste patrie. Et d'ailleurs la simple exposition de la prière que l'Eglise consacre au soulagement de leur

infortunée, suffirait seule pour nous inspirer la fidélité la plus parfaite à ce devoir. En effet, elle nous y invite par les motifs les plus touchants. Ces âmes nous sont désignées sous le nom de serviteurs et de servantes de Dieu : *Famulorum famularumque tuarum*. Elles nous sont présentées comme des fidèles qui nous ont précédés avec le signe de la foi : *Qui nos præcesserunt in signo fidei*. Elles nous sont proposées comme des justes qui dorment du sommeil de la paix : *Et dormiunt in somno pacis*. Suivons ces différentes considérations, et nous y trouverons de quoi animer notre piété, notre commiseration et notre foi.

Ces âmes nous y sont désignées sous le nom de serviteurs et de servantes; par conséquent elles appartiennent à Dieu : elles ne sont pas retranchées de l'Eglise, qui est sa famille. Bien différentes de celles qui meurent dans sa haine, et qui sont pour toujours sous l'anathème d'une colère implacable et d'une vengeance éternelle, celles-ci sont l'objet de son amour et de sa sensibilité. Il les châtie avec douleur : il attend qu'on désaime sa justice. Elles sont écrites au livre de vie : leur place est marquée dans le royaume; et jusqu'à ce que cette place soit remplie, le tendre cœur de notre Dieu, qui est leur Père, est, pour ainsi dire, dans la perplexité : c'est donc servir sa miséricorde que de l'intéresser pour elles.

Ces âmes ont servi le Seigneur, et en cela elles nous appartiennent à nous-mêmes. Ce sont nos frères; la même vocation les a séparés des infidèles, le même signe d'adoption leur a été imprimé. Elles ont été enfantées à Jésus-Christ par la même Eponse : elles ont été lavées du même sang; elles se sont nourries du même pain; elles ont été sanctifiées par la même parole; elles ont participé aux mêmes sacrements. Tous ces motifs nous lient étroitement à elles. Que serait-ce, si, en approfondissant davantage, je vous découvrais des liens plus étroits et plus sacrés encore? Quelques-unes de ces âmes nous ont appartenu par le sang et par la charité d'une manière plus sensible. Ce sont nos pères, nos frères, nos épouses, nos amis, nos proches, les sujets d'un même royaume, les citoyens d'une même ville, les habitants d'un même quartier, les fidèles d'une même paroisse : ce sont nos pasteurs, nos conducteurs dans les voies du salut, nos prédicateurs, ceux qui ont formé notre enfance à la vertu, ceux qui nous ont donné peut-être mille fois des secours spirituels; qui, confondus au milieu de nous, priaient pour nous; et qui, plus intelligents peut-être que nous-mêmes sur nos véritables besoins, veillaient sur nos mœurs, détournaient de nous les tentations et les écueils qui pouvaient nous séduire et nous perdre.

J'entends un prophète me donner cet avertissement salutaire : *Dieu a chargé chacun de nous du soin de son prochain* : « *Mandavit unicuique de proximo suo.* (Sap., XVII, 12.) Et ne suis-je donc plus chargé

du soin de ces âmes? N'appartiennent-elles donc plus au corps mystique de Jésus-Christ, dont je suis le membre? Ne font-elles plus partie de cette Eglise dont je suis l'enfant? Ne m'apprend-elle pas, au contraire, que cette portion de fidèles, séparée de nous visiblement, est intimement liée à nous par la charité; que c'est là véritablement cette Eglise souffrante qui est avec nous en participation de prières, en communauté de biens spirituels? De sorte qu'il ne se pratique pas une bonne œuvre, il ne se distribue pas une grâce dans toute l'étendue de l'Eglise, qu'elle ne lui en fasse l'application. Cette intention de notre mère commune ne m'est-elle pas suffisamment manifestée par l'usage qu'elle suit constamment de terminer tous ses Offices par ces paroles : Que les âmes de tous les fidèles défunts reposent en paix? Ah! l'Eglise me parle d'une manière bien plus sensible encore, dans la mémoire qu'elle fait de ces âmes au milieu de l'auguste Sacrifice : Ces fidèles nous ont précédés avec le signe de la foi : *Qui nos præcesserunt in signo fidei*. Second motif qui doit animer nos prières.

Ces âmes ont marché dans la route que nous tenons. Elles ont fait des biens de l'éternité l'objet de leur plus ferme espérance : elles ont vécu dans la simplicité de la foi : elles ont été pour ceux qui ont vécu avant nous, et quelques-unes pour nous-mêmes, des modèles de piété, de charité, d'humilité et de patience : elles nous ont aidés de leurs conseils, de leurs exemples et de leurs prières; en un mot, ce sont des justes qui sont tombés par faiblesse, mais dont la malice et la corruption n'ont pas gâté le cœur; et s'il nous était possible de comparer leur fidélité à la nôtre, je craindrais bien que ce parallèle, en tournant à leur avantage, ne servît à notre confusion. Mais du moins cette considération pourrait servir à leur soulagement, en nous persuadant que la charité que nous exerçons à leur égard est un hommage que nous devons à la supériorité de leurs vertus et de leurs mérites sur nous, qui leur devons nos prières à titre de justice. C'est le seul bien qu'elles réclament en ce monde. Nous avons hérité de leurs richesses, de leurs emplois, de leurs places, de leurs maisons; et elles ne nous envient point ces possessions fragiles. Mais il est un héritage plus précieux qu'elles ont laissé après elles, et sur lequel elles ont conservé des droits. Nous participons à toutes les prières de l'Eglise, nous fréquentons ses exercices, nous recevons ses sacrements, nous entrons en union de toutes les bonnes œuvres qui se font dans l'étendue du monde chrétien, nous puisons dans les immenses trésors de Jésus-Christ. La foi, que ces âmes ont reçue comme nous dans le baptême, qu'elles ont conservée jusqu'au dernier soupir de leur vie, leur a acquis un droit inaliénable sur tous ces biens. Nous serions donc des usurpateurs, si, par un oubli criminel, nous n'étendions pas jusqu'à elles le fruit que

nous pouvons tirer de toutes ces ressources de salut. Il serait à souhaiter sans doute que cette seule considération suffît pour déterminer notre commisération à leur égard. Ce sentiment serait noble et généreux, parce qu'il serait exempt de tout intérêt personnel. Cependant l'Eglise ne veut pas que nous perdions de vue nos propres besoins, dans les prières qu'elle nous prescrit pour elles; et cette seule parole, Elles nous ont précédés, *Qui nos præcesserunt*, nous avertit que nous les suivrons; qu'il est bien difficile que noire piété soit assez solide, notre charité assez ardente, pour que nous puissions nous répondre que rien ne retardera notre bonheur éternel. Il est donc utile que nous descendions en esprit dans ce lieu d'expiation et de larmes; que nous y nourrissons notre foi de ces douleurs, de ces angoisses qu'éprouve une âme dégagée du corps, tant qu'elle est séparée de son Dieu; que nous nous figurions à nous-mêmes ce que dans cet état nous attendrons, nous exigeons de ceux qui nous auront survécu. Ah! c'est, j'ose le dire, le plus puissant aiguillon pour réveiller notre charité, ranimer notre ferveur. J'en connais un très-puissant encore : Ces âmes dorment du sommeil de la paix : *Qui dormiunt in somno pacis*; et nous avons à leur réveil un intérêt particulier bien touchant : troisième motif qui doit exciter notre charité pour elles.

Oui, ces âmes dorment : elles n'ont pas succombé à la mort éternelle : leur sommeil est vraiment un sommeil de paix. Elles jouissent de cette paix précieuse au milieu des agitations que leur cause l'ardent désir de leur délivrance, parce qu'elles ont une espérance certaine. Mais quelles seront les bornes de ce sommeil laborieux ? Dieu seul, qui en a fixé le terme dans les décrets de sa sagesse, connaît ce profond secret : mais ce qu'il nous apprend par son Eglise, c'est que sa justice n'est point inexorable sur ces âmes chéries; c'est qu'il a institué dans cette Eglise des remèdes à leur douleur; c'est que, parmi les bonnes œuvres dont il veut bien leur faire l'application, il n'est pas de moyen plus efficace que le Sacrifice de nos autels; que le sang de Jésus-Christ répandu sur leurs tombeaux apaise leur douleur, expie leurs faiblesses, éteint les flammes qui les dévorent; que nous, qui avons le bonheur d'environner son autel, nous pouvons par nos prières opérer ce soulagement et leur faire l'application de ce sang précieux; que plus nous montrons de sensibilité pour ces âmes, plus nous servons la miséricorde de Dieu sur elles, et plus nous nous les attachons par les liens de la charité et de la reconnaissance.

Ah! si l'effet de ce sacrifice nous était sensible, quelle joie n'éprouverions-nous pas, en voyant tous les jours enlever à ces flammes vengeresses une multitude de ces âmes bienheureuses! Et quelle consolation, si Dieu daignait nous révéler que c'est à notre piété et à notre foi en Jésus-Christ qu'elles sont redevables de leur délivrance!

Dites-moi, est-il en ce monde une plus touchante consolation que d'arracher un malheureux du sein de l'indigence et de la pauvreté! Est-il un éloge plus flatteur que les bénédictions d'une famille entière, auparavant dévouée à la misère la plus profonde, et rétablie par nos soins dans un état d'aisance et de tranquillité? Les cœurs les plus impitoyables et les moins généreux s'accordent au moins à convenir que ce plaisir est le plus délicieux que puisse goûter une âme honnête ici-bas. Oserons-nous le comparer aux consolations que se procure un chrétien qui délivre l'âme de son frère d'une indigence plus profonde, et lui met en possession du bien suprême?

Aussi, quelle sera la reconnaissance de ces âmes soulagées! Ah! ne craignons pas qu'une criminelle indifférence, qu'un cruel oubli les glacent jamais pour nous, lorsque, réunies à leur Dieu, elles seront placées au centre de la charité même! Quels protecteurs et quels appuis ne nous ménagerons-nous pas auprès de ce Père tendre et juste! Plus leur douleur a été énisante, plus leur joie est vive; plus leur désir a été ardent, plus le sentiment de leur délivrance les pénètre. Nous leur avons tendu une main secourable pour sortir de l'abîme; elles nous présenteront une main victorieuse pour nous arracher à l'enfer et nous attirer à elles. De sorte que, quand je considère le précepte que nous fait l'Eglise de prier pour les morts, j'y vois plus encore notre intérêt que celui de ces âmes. Nous nous faisons, comme Jésus-Christ le prescrit en nous donnant le précepte de l'aumône, des amis qui nous recevront dans les tabernacles éternels.

Rien ne me paraît prouver davantage la sagesse de celui qui, en établissant son Eglise sur la terre, a voulu la pourvoir de tous les secours capables de la soutenir et de la défendre. Protégée au dedans par la préférence réelle de Jésus-Christ dans son sacrement, elle l'est au dehors par l'intercession continuelle de ces âmes rachetées, qui, ayant éprouvé le poids de leur propre faiblesse, s'intéressent davantage à soutenir la nôtre. Entrons donc désormais dans le sens de cette prière que l'Eglise a consacrée au soulagement de ces âmes souffrantes, et faisons attention à un mystère qui s'opère dans cette circonstance, et que peut-être nous n'avons jamais aperçu.

L'action qui se passe à la Messe étant une véritable représentation du sacrifice de la croix, tout chrétien peut dire qu'il est monté au Calvaire, qu'il a assisté à l'oblation de la victime, lorsqu'il a suivi le prêtre dans la consécration du pain et du vin : il peut dire qu'en s'unissant à l'Eglise qui prie pour les morts, il s'unit à Jésus-Christ descendant aux enfers; qu'il s'occupe comme lui de la consolation des justes qui attendaient l'effet de son sacrifice; et que comme Jésus-Christ n'est sorti de ces lieux bas de la terre qu'après avoir brisé les chaînes qui retenaient ces âmes; si c'est vraiment la piété et la foi qui nous font descendre en esprit dans le

lieu d'expiation, nous opérons, comme Jésus-Christ, le soulagement et la délivrance; nous menons, comme lui, la captivité captive; nous brisons, par la force de son bras, les portes d'airain qui fermaient leur prison, nous ouvrons à ces justes, par la vertu de son sang, la patrie après laquelle ils soupiraient depuis longtemps, et nous les mettons en possession des fruits de sa résurrection glorieuse.

Que nous reste-t-il à ajouter à toutes ces réflexions, mes frères? L'explication de la prière même nous apprendra, dans l'instruction suivante, les dispositions intérieures avec lesquelles nous devons la faire, pour qu'elle soit utile à ces âmes, et qu'elle devienne pour nous un principe de salut et de vie. Ainsi soit-il.

CONTINUATION DU SUJET PRÉCÉDENT.

Respice in servos tuos, et in opera tua. (*Psal.* LXXXIX, 16.)

Jetez les yeux sur vos serviteurs, et n'oubliez pas votre ouvrage.

En est-il donc, mes frères, du Dieu qui nous a créés, comme des puissants du siècle, qui, abattus sous le joug de l'intempérance et de la mollesse; qui, abrutis par les passions les plus hontenses, s'endorment dans l'oïveté la plus criminelle, dans l'insensibilité la plus révoltante? Faut-il pour réveiller le Seigneur et l'intéresser sur le sort de ses créatures, de fréquentes prières et des clameurs multipliées? L'Eglise lui dit souvent: Souvenez-vous, *Memento*; comme s'il nous perdait jamais de vue; comme si des âmes destinées à le posséder éternellement pouvaient être un instant les objets de son oubli et de son indifférence. Mais comme c'est pour nous instruire que cette prière a été préparée, est-il étonnant que nous y parlions au langage conforme à celui de notre humanité? Souvenons-nous que dans cette oraison, ce sont des hommes qui parlent, et qui intéressent pour leurs semblables la divine miséricorde; que les expressions les plus nobles et les plus relevées seraient encore beaucoup au-dessous du Dieu auquel ils s'adressent; et que, par bonté pour sa créature, il écoute le langage de son infirmité et la simple préparation de son cœur.

C'est donc au nom de nos frères qui ne sont plus, que nous adressons cette courte prière. Nous avons vu dans la dernière instruction les motifs de notre piété envers eux; voyons-en maintenant les règles, dans la formule que l'Eglise emploie pour nous intéresser à leur soulagement.

Je vois trois règles de notre piété envers les morts, renfermées dans les paroles mêmes qui composent la prière que l'Eglise adresse pour eux au Seigneur, au moment du sacrifice; et ces règles combattent trois abus qui se glissent dans cette dévotion.

Je m'explique. L'assiduité de nos prières est renfermée dans ces paroles: *Memento*; et l'universalité de ces mêmes prières est désignée dans ces autres paroles: Qui nous ont précédés avec le signe de la foi, et dor-

ment maintenant du sommeil de la paix: *Qui nos præcesserunt in signo fidei, et dormiunt in somno pacis*. Ainsi, en entrant dans le vrai sens de ces expressions, nous éviterons cette négligence qui fait que plusieurs ne prient jamais pour les morts; cette partialité qui fait que d'autres ne s'occupent que de ceux qui leur ont appartenu par les liens du sang; et cet esprit d'insouciance qui les rend à cet égard aussi indifférents qu'ils ont continué de l'être sur les autres objets de leurs prières.

Reprenons. Prière assidue: Je l'ai déjà dit: quand nous adressons à Dieu cette parole, Souvenez-vous, *Memento*, nous sommes bien éloignés de croire qu'il perde de vue des âmes qu'il a comblés de bénédictions, tant qu'elles ont marché dans cette vallée de larmes. Ce n'est point à Dieu que nous les rappelons, mais à notre souvenir, pour intéresser par nos supplications sa miséricorde toujours attentive, mais suspendue sur elles. Dieu exige donc de notre part une sorte d'importunité qui désarme sa justice. Et comment serait-il réveillé sur le sort de ces âmes? serait-ce par les gémissements, les soupirs et les vœux de ces tristes victimes de sa sévérité? Mais dans le lieu d'expiation, l'effet de leurs prières est comme arrêté, comme suspendu par les décrets de sa justice. Il a mis à leur réconciliation des conditions essentielles, auxquelles ces âmes sont assujetties; et toutes leurs larmes ne peuvent éteindre le feu qui les dévore, jusqu'à ce que ces conditions soient remplies. Il faut que le sang de Jésus-Christ leur soit appliqué, puisqu'il n'y a de salut que par lui: *Non est in alio aliquo salus*. (*Act.*, IV, 12.) Il faut que ce Sauveur des hommes renouvelle à leur égard l'office de Médiateur, de Pontife et de Victime; mais il faut aussi qu'il concilie la justice et la miséricorde; qu'il rende à l'un et à l'autre de ces attributs les hommages qu'ils exigent. Comme Dieu, il fait sentir à ces âmes affligées le poids de sa disgrâce: comme Homme-Dieu, il attend que nous implorions son assistance et son secours; il veut, à notre tête, faire à son Père une sainte violence; il veut que le chef et les membres, animés des mêmes sentiments de compassion, souffrants, en quelque sorte, avec ces âmes reléguées, sollicitent leur délivrance et leur retour à la patrie. Voulons-nous donc que Dieu se souvienne de nos frères? souvenons-nous qu'ils nous ont appartenu par la foi, qu'ils nous appartiennent encore par l'espérance des mêmes biens, et que pendant toute l'éternité ils nous appartiendront par une charité indissoluble; souvenons-nous que leurs faiblesses sont les nôtres, que les tentations qui les ont ébranlés nous environnent, que les chutes qu'ils ont faites nous humilient, que les maux qu'ils éprouvent nous attendent, que les secours qu'ils nous demandent nous seront nécessaires; souvenons-nous que ce mystère de miséricorde, que Jésus-Christ nous permet d'exercer avec lui, est peut-être la fonction la plus honorable

qui puisse nous être confiée. *Je placerai dans Sion des sauveurs*, dit le prophète Isaïe (chap. XLVI, vers. 13); et nous devenons par ces prières, en quelque sorte, des rédempteurs avec Jésus-Christ : nous devenons, comme lui, les médiateurs de nos frères et les ministres de la réconciliation.

Avons-nous fait jusqu'à présent attention à l'importance de ce ministère? l'avons-nous rempli avec fidélité? et pénétrés de ces vues que la religion nous présente, avons-nous contribué, par l'assiduité de nos prières, à la délivrance d'un grand nombre de ces victimes de la justice du Seigneur?

Ce n'est donc pas à Dieu, en quelque sorte, qu'il faudrait dire, *Memento*, Souvenez-vous; mais à tous ceux qui assistent au sacrifice de la Messe, puisque la froideur avec laquelle ils récitent cette prière est une espèce d'oubli; puisqu'il est bien peu de chrétiens qui soient pénétrés de cette obligation de prier pour les morts; et que parmi ceux qui s'en occupent, il en est qui, par une cruelle partialité, ne s'intéressent que pour ceux qui leur ont appartenu par les liens du sang et de l'amitié. L'Eglise condamne cette injuste réserve, en renfermant dans ces paroles, *vos serviteurs et vos servantes*, tous ceux qui appartiennent à la même foi.

Il est bien essentiel, mes frères, d'étudier jusqu'où doit aller notre sensibilité pour nos proches; et en satisfaisant à ce devoir, nous devons apprendre à ne nous point écarter des règles que la charité nous prescrit pour tous les morts. L'Eglise ne nous défend pas de porter dans notre cœur tous les sentiments que la nature nous inspire. Aussi met-elle au nombre des louables pratiques l'usage de consacrer des jours pour rappeler la mémoire de ceux de nos parents et de nos amis que nous avons perdus : elle recommande même à ses ministres de se conformer aux intentions que leur prescrivent les fidèles, et de faire une mention spéciale des noms de ceux que nous regrettons. Mais que de chrétiens, ou peu éclairés, ou peu sensibles, qui bornent leurs prières pour les morts à la recommandation des âmes de leurs parents; et qui, abusant même de cette condescendance de l'Eglise, ne se conforment jamais à l'intention générale dont elle veut les occuper dans certains temps! Ainsi la solennité particulièrement destinée à rappeler le souvenir de tous les défunts, se passe tout entière de leur part en gémissements sur la perte de ceux qui leur étaient unis par les liens du sang; et si, dans ce jour, l'Eglise leur ouvre l'entrée des dépôts où reposent les cendres des fidèles d'une paroisse, on les voit affecter de ne visiter, de ne prier que sur la place qui a reçu les dépouilles de leurs proches. Nous ne saurions trop nous élever contre cet abus : nous devons leur faire sentir que cette dévotion personnelle, légitime dans toute autre circonstance, est abusive dans celle-ci : c'est un véritable larcin qu'ils font à l'holocauste; c'est une

réserve injurieuse à la charité de l'Eglise; c'est un outrage à l'immense charité de Jésus-Christ; c'est, en quelque sorte, une exclusion qu'ils se donnent aux prières générales qui s'offriront dans la suite, et auxquelles ils auraient droit de participer.

L'Eglise nous apprend par sa conduite, qu'en vertu de cette communion des saints, qui établit un commerce de prières entre les élus de Dieu et ceux qui travaillent encore à assurer leur élection, ce commerce subsiste aujourd'hui entre les fidèles qui sont dans la voie, et ces âmes justes qui touchent presque au terme. Aucune n'en est exclue; elles sont toutes comprises sous ce terme : *Vos serviteurs et vos servantes : Famulorum famularumque tuarum* : c'est-à-dire, tous ceux qui vous ont servi avec amour, à quelque famille, à quelque nation qu'ils aient appartenu; parce que cette qualité même de serviteurs et de servantes leur donne droit d'appartenir à votre famille : elles font partie du peuple d'acquisition; et maintenant, quoiqu séparées de votre royaume, elles appartiennent d'une manière irrévocable à l'Eglise des prédestinés, et leur nom est déjà écrit dans le ciel.

Réformons donc nos idées sur ce devoir, et réglons-les sur ce principe : exerçons la charité à l'égard de ces âmes souffrantes; servons pour elles la justice de Dieu, en expiant leurs faiblesses par des œuvres de pénitence ou de commisération; servons sa miséricorde, en versant sur elles le sang de la victime adorable; et ajoutons à l'assiduité, à l'impartialité de nos prières, la confiance. L'Eglise veut l'animer en nous avertissant qu'elles nous ont précédés avec le signe de la foi : *Qui nos processerunt cum signo fidei*; et que leur fin n'est point une véritable mort, mais un sommeil de paix : *et dormiunt in somno pacis*.

Quelque assurés que nous soyons d'obtenir ce que nous demandons au nom de Jésus-Christ, que de réflexions viennent troubler la confiance qui doit animer nos prières, quand nous les adressons pour nous ou pour quelques-uns de nos frères! Nous ignorons si les objets que nous sollicitons sont toujours conformes aux desseins de Dieu sur nous; si c'est bien l'Esprit de Jésus-Christ qui nous inspire; si les dispositions qui nous pénètrent sont bien celles de Jésus-Christ : nous ignorons si les désirs de notre cœur ne sont point opposés aux objets de nos supplications; et dans une infinité de circonstances, Jésus-Christ pourrait nous dire : Vous n'avez jusqu'à présent rien demandé en mon nom. Mais quand il s'agit de la prière pour les morts, toute incertitude se dissipe : leur délivrance, leur réunion vers le centre de leur bonheur, est conforme aux desseins de Dieu sur eux. Ces créatures infortunées sont les objets de son amour; ces âmes disgraciées sont dans la voie de la réconciliation, et nous pouvons avec assurance en accélérer le moment. Ces justes sont dignes de l'intérêt que

nous prenons à leur sort : la foi, dont le signe fut marqué sur leur front, et dont l'impression dirigea constamment leurs démarches; la foi, qui fut la consolation de toutes leurs peines, le fondement de leurs espérances, fait maintenant leur ressource, et l'objet de notre confiance pour elles. Demandons qu'elles obtiennent ce qu'elles ont cru si fermement, qu'elles possèdent ce qu'elles ont cherché si persévéramment, qu'elles jouissent de ce qu'elles ont désiré si ardemment : et le Dieu qui fut le terme de leurs desirs, dont la séparation est l'objet actuel de leur douleur, loin de mépriser leurs soupirs et leurs larmes, attend, en quelque sorte, que nous joignons nos supplications à leurs soupirs, nos prières à leurs souffrances.

Mais si nous sommes certains d'être exaucés quand nous nous intéressons pour ces âmes, nous ne le sommes pas moins d'être protégés par ces justes, lorsque Dieu les introduira dans le séjour de la gloire; et cette dernière considération nous présente les motifs de confiance les plus puissants.

Outre le sentiment essentiel de commiseration et de sensibilité que la charité inspire à tous les saints, pour ceux qui marchent dans les voies qui tendent au bonheur éternel, parce qu'ils y ont marché eux-mêmes, il doit y avoir dans les âmes éprouvées dans le lieu d'expiation, et délivrées par le secours de nos prières, le sentiment d'une charité plus vive, d'une sensibilité plus marquée. Ce sont là proprement les amis que nous nous sommes faits dans les tabernacles éternels : et si Jésus-Christ attribue à l'aumône, qui n'est qu'un secours temporel, un soulagement passager, s'il lui attribue tant d'efficacité et de poids; si un verre d'eau, une simple consolation procurée à un malheureux est suivie de la possession du Dieu des miséricordes, ne pouvons-nous pas conclure que la charité exercée envers les morts vaut, à celui qui l'exerce, une mesure de miséricorde proportionnée, et à la charité des âmes qui la sollicitent pour nous, et à l'immensité du bonheur que nous leur avons procuré par nos prières? Et comme tous les jours l'Eglise nous rappelle à ce devoir, tous les jours aussi nous pouvons nous ouvrir cette voie de sanctification.

Ce n'est donc pas seulement sur nos frères, sur nos amis, sur nos proches, que ces motifs doivent exciter notre sensibilité; c'est sur nous-mêmes. Ayons pitié de notre âme, et nous rendrons assidûment aux morts ce devoir de charité, parce que nous avons un besoin continu de protection et de secours: nous le rendrons avec impartialité, nous le rendrons avec confiance, et nous trouverons dans l'exercice de cette vertu un centuple de bénédictions et de grâces dans le temps et dans l'éternité. Ainsi soit-il.

SUR LE *Nobis quoque peccatoribus.*

Neque in justificationibus nostris prosternimus preces ante faciem tuam, sed in miserationibus tuis multas. (Dan., IX, 18.)

O mon Dieu ! ce n'est point sur ma propre justice que je m'appuie, quand je viens vous offrir l'hommage de ma prière, mais sur l'immensité de vos miséricordes.

C'est dans un temps d'affliction, mes frères, que Daniel adresse à Dieu cette prière; c'est au milieu de la captivité de Babylone, qu'il tient ce langage : une malheureuse expérience avait appris au peuple juif qu'on ne brave pas impunément la sagesse et la justice du Seigneur; qu'il est de sa gloire que sa patience ait des bornes, et qu'une éclatante punition contre les pécheurs manifeste autant la rigueur de sa vengeance contre les impénitents, que l'immensité de ses miséricordes envers ceux qui reconnaissent sa puissance, qui adorent sa sagesse, en se soumettant aux décrets qu'il prononce. C'est donc au nom de toute la nation, que Daniel confesse qu'il n'attend point le succès de sa prière de sa propre justice : *Non in justificationibus nostris prosternimus preces*; mais bien plutôt de l'aveu qu'il fait au nom de tout son peuple, des iniquités sans nombre qui ont excité la colère du Seigneur, et dont la douleur intéressera bientôt son infinie miséricorde : *Sed in miserationibus tuis multas.*

L'Eglise tient-elle une autre conduite dans la prière que nous nous proposons d'expliquer aujourd'hui, et qui commence par ces paroles : *Nobis quoque peccatoribus* : « *Et à nous aussi, qui sommes pécheurs ?* » Ne fait-elle pas dépendre, par ces expressions, le fruit du sacrifice, de l'aveu même de notre iniquité? Ne nous dit-elle pas que, pour que cet aveu soit salutaire, il faut qu'une vive douleur nous éloigne du péché; que pour que notre âme soit lavée dans le sang de l'Agneau qui s'immole, il faut qu'une pénitence nous rappelle à une nouvelle vie? Ainsi elle reconnaît avec le prophète, que nos propres mérites ne contribuent en rien à l'effet de nos prières, et que nos crimes, tout honteux qu'ils sont dans leur principe, étant une fois expiés par Jésus-Christ, contribuent plus efficacement à attirer sur nous la compassion de notre Dieu, que tant de fausses vertus qui sont, ou le fruit, ou l'aliment de notre orgueil.

Nous sommes pécheurs : l'Eglise ne veut point que nous perdions jamais de vue ce malheureux titre que nous avons apporté en naissant, et qu'une faiblesse continuelle nous fait entretenir; aussi n'est-il presque aucune prière de la Liturgie qui ne parle d'iniquités, tantôt pour nous en inspirer la contrition, tantôt pour attirer sur nous la miséricorde. C'est ce dernier effet qu'elle se propose dans l'oraison que nous expliquons aujourd'hui; elle est en cela une des plus intéressantes de toutes celles que l'Eglise nous fait réciter.

Considérons d'abord les cérémonies qui l'accompagnent; elles nous feront beaucoup mieux comprendre les expressions qui

la composent. Le prêtre élève la voix en prononçant les premières paroles de cette prière : et ne doit-il pas nous rappeler, par cette conduite, ce cri de l'iniquité qui monte si souvent jusqu'au trône de la divine justice, pour insulter sa majesté suprême, braver ses foudres, et réveiller ses vengeances ? La voix de nos péchés n'a-t-elle pas plus d'une fois pénétré jusqu'au cœur de Dieu ? et n'est-il pas à craindre que si elle ne cesse de provoquer sa vengeance, il n'y ait ni pardon ni miséricorde pour nous ? Sodome et Gomorhe, par leurs abominations, crient vers le ciel, et un feu vengeur consume ces deux villes exécrables. Tout Israël, livré à l'idolâtrie et au mépris du Seigneur, se riait, en quelque sorte, de son glaive redoutable ; et les soupirs des justes, les supplications des prophètes de cette nation furent trop faibles pour arrêter les guerres, les famines et les captivités qui vinrent fondre sur elle. Et dans les derniers temps où cette nation coupable conservait encore une forme de république, l'attentat qu'elle commet contre la Messie, comblant enfin ses sacrilèges, sollicite si fortement la justice divine, que la ville sainte, le peuple chéri, les enfants de la promesse sont dévoués à l'anathème, et que pendant plus de dix-sept siècles de réprobation, les vœux constants de l'Eglise qui sollicite leur retour, n'ont pas encore pu épuiser le calice de la fureur, que le Seigneur ne cesse de verser sur eux.

Craignons nous-mêmes que de plus grandes prévarications ; que des iniquités plus fréquentes, des prévarications plus marquées et plus sacrilèges ne crient plus fortement contre nous. Elevons la voix de notre cœur pour confesser, avec le prêtre, que nous nous reconnaissons pécheurs : *Nobis quoque peccatoribus*. Le prêtre frappe sa poitrine, parce qu'il s'applique à lui-même l'aveu qu'il fait au nom du peuple. Il est pécheur ; et il doit le reconnaître, non-seulement parce qu'il est pris d'entre les hommes, mais parce qu'il porte dans son cœur le germe du péché ; parce qu'il éprouve tous les jours sa pente vers le péché ; parce qu'il ne monte jamais à l'autel, quelque juste qu'il soit, sans avoir éprouvé quelque une des blessures que fait le péché : heureux du moins s'il y monte avec une vive horreur du péché, après avoir fidèlement accusé son péché, suffisamment expié le péché ! Mais, en frappant en même temps que lui votre poitrine, rappelez-vous vos iniquités personnelles, avec le sentiment de douleur qu'éprouvèrent au pied de la croix les témoins de ce salutaire sacrifice. Nous sommes pécheurs, avait dit le voleur pénitent, et nous souffrons avec justice. Nous sommes coupables se disaient les uns aux autres tous ceux qui touchés de ce douloureux spectacle, s'en retournaient en se frappant la poitrine : et sans doute que cet événement fit sur plusieurs l'impression la plus salutaire : mais plusieurs aussi, simplement émus par la circonstance, oublièrent bientôt, et l'événement, et l'impression qu'il avait faite sur

leur cœur. Image de la plupart des chrétiens qui portent rarement au saint sacrifice cet esprit de foi qui fait pénétrer le mystère, qui en rapportent plus rarement encore cet esprit de componction qui convertit et qui change. Mais suivons le prêtre.

Il réclame dans toute cette prière la miséricorde de Dieu ; et c'est la conséquence la plus naturelle qu'on puisse tirer, et de ce qu'il exprime, et de cet aveu qu'il fait au nom des assistants, de leurs iniquités : c'est-à-dire que, comme le Prophète, il fonde en quelque sorte l'indulgence du Seigneur sur la multitude de ses fautes mêmes ; *Vous me pardonnerez mes péchés*, dit ce Prophète, *à cause de votre nom, et parce que mes iniquités sont en grand nombre : « Propitiaberis peccato meo propter nomen tuum : multum est enim. »* (Psal. XXIV, 11.) Est-il donc vrai que la multitude des iniquités est un titre de plus à sa miséricorde ; que les plus grands pécheurs ont de plus grands motifs de confiance ? Que devient donc la justice du Seigneur, cette équité redoutable qui doit proportionner le châtement au crime, demander beaucoup à celui qui aura reçu beaucoup, et préparer différentes demeures à ses ennemis dans le lieu de sa fureur, comme il prépare à ses élus différentes récompenses, selon les différents degrés de leurs mérites ? La foi nous résout cette difficulté, en attribuant à Dieu une patience invincible, une miséricorde infinie, une volonté qui aime à pardonner, à se laisser fléchir, et qui met sa gloire à faire surabonder la justice où l'iniquité abondait auparavant. Ce serait, sans doute, braver le Seigneur, et allumer sa colère, que de confesser de bouche des iniquités dont on nourrit le principe dans son cœur : mais lui avouer les plus grands crimes, quand on les déteste ; en solliciter le pardon, lorsqu'on se traite avec sévérité soi-même : c'est en même temps honorer sa sainteté, servir sa justice, et intéresser sa miséricorde. L'Eglise le fait bien efficacement par cette prière ; et pour donner plus de poids à ses supplications, elle ajoute une nouvelle invocation des saints.

Elle l'a déjà faite dans l'oraison que nous avons appelé *Prière dans l'action*, « *Infra actionem*, » parce qu'elle précède immédiatement la Consécration : avant de terminer cette action redoutable, elle fait encore mémoire des saints. Mais les auteurs qui ont écrit sur cette matière, mettent une grande différence entre ces deux mentions. Par la première, l'Eglise nous apprend à offrir le sacrifice en union avec les saints ; par celle-ci, elle nous invite à nous rendre dignes de partager leur gloire. Dans la première, l'Eglise a nommé les apôtres et ceux qui, après eux, ont défendu la religion par leurs travaux et leurs souffrances ; dans celle-ci, elle désigne ceux qui, dans les différents ordres, l'ont honorée par leurs vertus : ainsi saint Jean y paraît à la tête des prophètes ; saint Etienne, comme le premier des diacres ; saint Matthias nous y représente tous les apôtres ; saint Barnabé, tous les disciples ;

saint Ignace, tous les évêques ; saint Alexandre, tous les successeurs de saint Pierre ; saint Marcellin, tous les prêtres ; saint Pierre l'Exorciste, tous les lévites ; sainte Perpétue et sainte Félicité, toutes les saintes femmes ; les vierges même nous y sont représentées par les cinq illustres martyres que l'Eglise a toujours invoquées dans la célébration du saint sacrifice.

Méditons maintenant les prières que l'Eglise adresse à Dieu par Jésus-Christ, dans cette circonstance de la Messe. Elle a demandé plus haut, que tous les défunts jouissent de la lumière et de la paix dans le lieu du rafraîchissement ; elle sollicite ici pour ses enfants, qui, tout pécheurs qu'ils sont, portent le caractère d'enfants, de serviteurs de Dieu, *Nobis quoque peccatoribus famulis tuis*, ce même rafraîchissement après les travaux de cette vie, cette même lumière après les obscurités de la foi, cette même paix à la suite des combats de la chair contre l'esprit, des enfants de ténèbres contre les enfants de la lumière ; et cette demande est fondée sur la multitude des miséricordes du Seigneur : *De multitudine miserationum tuarum sperantibus*. Cette vue de la miséricorde est bien nécessaire, surtout après l'aveu que nous venons de faire de nos péchés ; et en considérant la grâce que l'Eglise sollicite pour nous, elle demande pour tous les chrétiens en général une part à la gloire de tous ces différents ordres de saints, dont elle fait le détail dans la suite de cette prière ; et c'est alors qu'elle confirme cette vérité de l'Evangile, qu'il y a plusieurs demeures dans la maison du Père de famille ; et cette autre maxime de l'apôtre saint Paul, que chacun a sa mesure, sa grâce et son don ; tous ne sont point apôtres, tous prophètes, tous évangelistes ; que l'un se sanctifie par l'exercice d'une vertu, l'autre par la fidélité à certaines œuvres : *Alius quidem sic, alius vero sic* (I Cor., VII, 7) ; et que c'est la réunion de ces différents dons qui fait cette admirable variété dont est décorée l'Epouse de Jésus-Christ : *Circumdanda varietate*. (Psal. XLIV, 10.) C'est déjà un spectacle bien touchant, de voir dans le sein de l'Eglise toutes les vertus qui s'y pratiquent, toutes les bonnes œuvres qui s'y font, tous ces divins exercices qui sont le but et l'aliement de la piété ; mais que ce spectacle deviendra bien plus ravissant encore, lorsqu'admis à la participation de la gloire des saints dans la céleste Jérusalem, nous verrons tous les genres de mérites concentrés en Jésus-Christ, et répandus par lui sur tous ses membres ; lorsque nous verrons sa science réfléchie sur les prophètes, son zèle communiqué aux apôtres, sa charité aux martyrs, sa sainteté aux pontifes, son humilité aux diacres, son onction aux prêtres, sa fidélité à tous les disciples de son Evangile, sa docilité aux lévites, son recueillement aux saintes femmes, et sa pureté aux vierges ! C'est alors que nous nous écrierons avec le Prophète : *Qu'elle est grande, qu'elle est ineffable, ô mon Dieu ! la gloire que*

vous communiquez à vos amis ! « Nimis honorificati sunt amici tui, Deus ! » (Psal. CXXXVIII, 17.) C'est alors que nous verrons, suivant le même Prophète, la lumière dans celui qui est le principe de toute lumière et de toute beauté : *In lumine tuo videbimus lumen*. (Psal. XXXV, 10.)

Mais il est encore une autre considération bien instructive, que nous pouvons tirer de cette invocation des saints. Quoique chacun de nous ne semble avoir droit qu'à la gloire qui convient au rang où Dieu l'a placé dans son Eglise, il est possible de partager ces différentes félicités dans le ciel, en participant à ces différentes vertus sur la terre. Cette considération fixera notre attention, mes frères, dans la prochaine instruction ; et, en effet, quoi de plus propre à embraser de plus en plus nos désirs pour l'éternité ? Ainsi soit-il.

CONTINUATION DU SUJET PRÉCÉDENT.

Satagite ut per bona opera certam vestram vocationem faciatis. (II Petr., I, 10.)

Appliquez-vous à rendre votre vocation certaine par vos bonnes œuvres.

C'est l'avis que donnait le prince des apôtres à des chrétiens fervents, mais qui, à peine instruits des dogmes de la foi, avaient besoin de s'affermir dans les principes que cette foi leur enseignait. Il les avertissait que la pratique des bonnes œuvres était le signe et le gage de leur vocation ; qu'ils n'appartiendraient vraiment à Jésus-Christ par la foi, qu'autant qu'ils l'honoreraient par leurs mœurs ; et que cette foi, si riche en promesses, deviendrait stérile pour eux, si, indociles aux règles qu'elle prescrit, ils n'acquiesçaient par leur fidélité un droit certain aux récompenses.

J'applique, mes frères, ces paroles à la prière dont j'ai déjà commencé l'explication, et que je vous invite à méditer encore aujourd'hui avec moi. L'Eglise, après nous avoir inspiré l'humilité, par la qualité de pécheurs qu'elle nous fait prendre ; la confiance, par le recours à la miséricorde divine ; le désir du ciel, par la part qu'elle sollicite pour nous à la gloire des saints, nous présente les moyens les plus propres à former en nous ce désir et ces vertus, en nommant ceux de ces amis de Dieu qui ont été les plus pénétrés du bonheur éternel, et les plus zélés dans la pratique des vertus qui y conduisent. Et pour animer les fidèles de tous les états, elle a nommé un saint de chaque ordre, afin que chacun pût y trouver un intercesseur et un modèle. Suivons aujourd'hui cette prière d'une manière plus précise, et prouvons que chaque chrétien en particulier peut se l'appliquer dans le sens le plus étendu, et se proposer les vertus de tous les saints qui y sont désignés. Cette réflexion nous fournira les considérations les plus utiles pour réciter cette prière.

Quel contraste se présente d'abord dès les premières paroles qui la composent ! L'Eglise va nommer les plus distingués d'entre

les amis de Dieu, les Ames qui ont édifié l'Eglise par les vertus les plus solides, la sainteté la plus éminente, le zèle le plus ardent pour Jésus-Christ, et elle commence par nous inspirer l'aveu de nos péchés : *Nobis quoque peccatoribus*. Mais souvenons-nous que cet aveu a été celui de tous les saints; qu'ils ont tous été conçus dans le péché, qu'ils ont tous éprouvé des faiblesses, que plusieurs même ont passé les premières années de leur vie dans les plus grands désordres, et que le souvenir de leurs misères a été le plus grand motif de leur avancement et de leur persévérance dans la vertu. Souvenons-nous que le Sacrifice auquel nous assistons, et dont nous attendons notre réconciliation, notre sanctification, a été pour eux, comme pour nous, le principe de leur réconciliation avec Dieu, et le fondement de leur fidélité; et que dans le sein de la gloire, où ils sont exempts de toute souillure, la qualité de pécheurs, que nous prenons en les invoquant, les rappelle à cette commisération, à cette indulgence qu'ils ont réclamée eux-mêmes avec tant de succès. Ainsi, tandis que nous disons à Dieu : Seigneur, nous espérons en la multitude de vos miséricordes : *De multitudine miserationum tuarum sperantibus*, ils crient pour nous : Pardonnez, Seigneur, pardonnez ! ne livrez pas votre héritage à l'opprobre; opérez sur votre peuple qui vous prie, ces prodiges de miséricorde qui nous ont sauvés nous-mêmes. Tandis que nous demandons à entrer en société avec eux, à partager leur bonheur : *Partem aliquam et societatem donare digneris*, ils demandent que la salle du festin soit remplie; ils sollicitent la consommation du règne de Jésus-Christ; ils sont dans une sainte impatience, jusqu'à ce que Dieu distribue les couronnes et les récompenses : *Expectant justi donec retribuas*. Allons donc vers eux avec l'empressement que doit nous inspirer la foi, reprend saint Bernard; les saints nous appellent, et nous ne les écoutons pas; ils nous invitent, et nous ne leur répondons pas; ils nous précèdent, et nous ne les suivons pas; ils nous ont donné l'exemple et nous ne les imitons pas. Etudions les moyens de nous rendre utile cette communion des saints, dont l'Eglise fait usage dans une prière si intéressante pour nous.

J'y demande à Dieu d'avoir part à la gloire de tous les saints; mais en particulier, à celle des saints apôtres et martyrs : *Cum suis sanctis apostolis et martyribus*; à celle de saint Jean, Précurseur de Jésus-Christ, le plus grand des enfants des hommes, le plus pénitent des Israélites, le plus saint des prophètes, le plus courageux des martyrs. Et quelle part puis-je me flatter d'avoir avec ce grand saint, si ma vie n'est pas une vie de pénitence et de retraite; si je ne sais pas connaître Jésus-Christ par mes œuvres; si je ne résiste pas à la chair et au sang, quand ils s'élèvent contre l'esprit de l'Evangile? Je veux être associé à saint Etienne, cet homme plein de sagesse et comblé des

grâces du Saint-Esprit, que la pureté des mœurs, la ferveur et un zèle infatigable firent choisir entre tous les disciples, pour présider à l'administration des charités des fidèles; que sa foi rendit intrépide au milieu de la Synagogue, et sa douceur en quelque sorte invulnérable sous les coups de ses persécuteurs. Mais si l'apôtre saint Paul demande quelle société il peut y avoir entre le fidèle et l'infidèle : *Quæ societas fidei cum infidei* (II Cor., VI, 15) ? ne dois-je pas craindre d'être exclu de cette association, si ma vigilance n'est pas continuelle, ma ferveur habituelle, ma douceur inaltérable, de sorte que les pauvres trouvent en moi une ressource, les affligés un consolateur, mes ennemis un intercesseur, et tous les chrétiens un modèle? Je désire de partager la gloire de saint Mathias, cet apôtre substitué au plus infidèle des disciples de Jésus-Christ : de cet homme juste qui mérita le témoignage de tout le collège apostolique, le suffrage de Jésus-Christ même qui daigna par son esprit présider à son élection, et dont les travaux et le sang ont été pour l'Eglise une source féconde de chrétiens et de martyrs. Mais sa gloire ne doit être le partage que de ceux qui, comme lui, se sont inviolablement attachés à Jésus-Christ, qui ont renoncé de cœur et d'esprit à tout ce qui éloigne de Jésus-Christ, et qui, à son exemple, sont disposés à sacrifier leur vie même pour assurer la gloire de Jésus-Christ.

Saint Barnabé devient pour moi un nouveau sujet d'émulation que l'Eglise me propose; et la part qu'il eut aux travaux du grand apôtre me donne de ses vertus et de sa gloire une idée bien propre à exciter mes desirs. Mais il l'a achetée, cette gloire, au prix des courses qu'il a entreprises pour l'établissement de l'Evangile, des périls qu'il a essuyés, des persécutions qu'il a éprouvées, des tourments qu'il a endurés, du Sacrifice qu'il a offert; et à peine ai-je mis la main à l'œuvre pour opérer ma sanctification : je suis encore bien loin d'avoir résisté jusqu'au sang, moi qui ne veux rien souffrir, moi que le moindre travail rebute, que la moindre épreuve aigrit, et qui voudrais obtenir le ciel sans effort et sans combat.

A la suite des apôtres et des disciples, l'Eglise me propose saint Ignace, un des premiers évêques, un des plus célèbres martyrs du monde chrétien; et dans sa personne, elle me présente cette fermeté sacerdotale qui résiste à l'iniquité, qui contredit l'erreur; cette intrépidité inébranlable, qui rend un pasteur le modèle et le père de son peuple. Je veux avoir part à son bonheur; mais ne dois-je pas partager sa sollicitude, en remplissant les devoirs qui me lient à mes inférieurs? Ne dois-je pas imiter son zèle, en résistant à quiconque ose contredire la vérité? ne dois-je pas pratiquer sa humilité, en me faisant comme lui tout à tous, pour les gagner tous à Jésus-Christ.

Saint Alexandre, placé sur la chaire de saint Pierre, héritier des vertus de ce saint

apôtre, comme de son titre et de son autorité, est offert à ma confiance et à mon culte, par le choix qu'en fait l'Eglise, en le nommant dans sa Liturgie. La divinité de son ordination, la sagesse de son épiscopat, la gloire de son martyre, m'avertissent de rester persévéramment uni par la foi à la chaire de saint Pierre; d'envisager toujours dans celui qui la remplit, le vicair de Jésus-Christ : il est le chef de la barque que le Sauveur a choisie par préférence. C'est là que la pêche miraculeuse doit réunir tous ceux que Jésus-Christ aura retirés de l'océan du péché. Point de part à prétendre à la gloire, si la soumission et la foi ne nous unissent à l'Eglise que le Sauveur a choisie pour le centre de l'unité.

Saint Marcellin est de l'ordre des prêtres, destinés par leur vocation à offrir le Sacrifice des autels : c'est là qu'il a puisé cet esprit de sacrifice qui l'a rendu lui-même une victime vivante, un holocauste parfait; et son nom me rappelle à cette immolation continuelle que Dieu exige de moi, par laquelle, de quelque état que je sois, à quelque ordre que j'appartienne dans l'Eglise, je deviens vraiment prêtre, je jouis des droits du sacerdoce, j'en obtiens le mérite, et je puis en espérer la récompense.

Que Dieu est riche dans ses saints! L'Eglise me rappelle cette consolante vérité, en choisissant un modèle dans le dernier de ses lévites. Saint Pierre l'Exorciste, qu'elle nomme dans la prière que nous expliquons, m'apprend par son exemple, qu'il n'est pas dans la hiérarchie une seule fonction qui n'honore celui qui la remplit, et ne puisse le conduire à la plus éminente sainteté. Je puis donc, à l'exemple de ce saint lévite, tendre à la perfection de la charité, me faire un nom qui soit écrit, non dans les annales du siècle présent, mais au livre de vie.

Cette vérité devient plus frappante encore quand je lis à la suite des apôtres et des martyrs, les noms de sainte Perpétue et de sainte Félicité, ces femmes illustres que le même sang avait unies dès l'instant de leur naissance, que la même foi liait si étroitement pendant la vie, et qu'un même sacrifice a unies plus étroitement encore à la mort. Elles ont su remplir leurs devoirs domestiques, rendre à leurs époux et à leurs enfants ce que la nature, la tendresse et la religion leur prescrivaient, sans manquer à ce qu'elles devaient à leur Dieu; et après avoir donné dans l'intérieur de leurs maisons l'exemple de femmes vraiment fortes, elles ont montré sur les échafauds l'intrépidité des plus illustres martyrs. Puis-je lire leurs noms sans rougir de ma lâcheté et de ma mollesse, sans gémir de mes négligences continuelles dans les obligations de mon état, et sans former les plus généreuses résolutions?

Je vois cet édifiant catalogue terminé par les noms de cinq vierges : sainte Agathe, sainte Luce, sainte Agnès, sainte Cécile et sainte Anastasie. Le sexe le plus faible, l'âge le plus tendre, ont donc aussi leurs héros.

Il est donc vrai que Dieu a choisi à sa religion des défenseurs zélés, même dans ce qu'il y a de plus infirme, afin d'apprendre à toute chair à ne se point glorifier, et à moi-même à ne point m'appuyer sur mes propres forces, à ne jamais négliger le secours de sa grâce, et à me promettre avec assurance sa protection et sa défense, quand la témérité ne m'exposera point au danger, et quand l'humilité et la confiance dirigeront mes prières et mes démarches.

Ah! si j'étais bien rempli de toutes ces vérités quand j'adresse à Dieu cette prière, je la terminerais avec bien de l'assurance, par ces paroles que l'Eglise me met dans la bouche : Donnez-nous, Seigneur, une part avec tous ces illustres martyrs, avec tous ces saints pontifes, avec toutes ces vierges, avec tous les saints que vous avez rendus participants de la même félicité. Nous vous avons fait l'aveu, en commençant cette prière, que nous sommes pécheurs; ce ne sont donc pas nos propres mérites qui sont le fondement de notre espérance : si vous nous jugez sur cette qualité de pécheurs, nous ne pourrions subsister devant vous. Nous avons réclamé la multitude de vos miséricordes; montrez-nous-en toute l'étendue, en nous accordant un bien auquel nous n'avons pas droit de prétendre; et puisque chacun de nous a dans le ciel un protecteur qui lui est propre, écoutez les prières de vos saints : agréez l'offrande qu'ils vous font avec nous du même sacrifice; recevez le sang de tant de martyrs uni à celui de votre Fils, comme une hostie de propitiation, comme une victime d'agréable odeur, comme un holocauste parfait. C'est par Jésus-Christ que nous vous le demandons; c'est par Jésus-Christ que vous nous l'accorderez; c'est par Jésus-Christ que nous vous louerons dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SUR CES PAROLES *Per ipsum.*

Omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est nihil. (Joan, 1, 3.)

Tout a été fait par lui, et rien n'a été fait sans lui.

Cette vérité devient sensible, mes frères, soit qu'on envisage les opérations du Verbe dans l'ordre de la nature, soit qu'on les considère dans celui de la grâce. Dans l'ordre de la nature, c'est de Jésus-Christ qu'il est dit, que comme sagesse éternelle, il assistait le Créateur de toutes choses : *Assistentem sapientiam* (Sap., IX, 4); et dans l'ordre du salut, c'est par lui que tout don parfait, toute grâce excellente descend du Père des lumières. C'est donc par lui que le sacrifice de la Messe, le plus ineffable des mystères, est opéré : c'est par lui que la réparation due à la majesté de Dieu est procurée; c'est par lui que la sanctification de nos âmes est consommée. Ces paroles que l'Eglise met dans la bouche de ses ministres, sont donc bien propres à terminer une suite de prières consacrées à produire le plus saint, le plus grand, le plus efficace des sacrifices. C'est un aveu que la confiance et l'humilité nous

inspirent : la confiance, puisque nous reconnaissons qu'il n'y a rien de grand que par Jésus-Christ; l'humilité, puisque nous confessons que sans lui il n'est point d'hommage qui puisse plaire à Dieu, point d'oblation qui puisse nous purifier. Il nous importe donc de nous bien pénétrer de l'esprit de cette prière, pour la réciter avec fruit.

L'Eglise a terminé la prière précédente, par la conclusion qu'elle ajoute à toutes ses oraisons. C'est au nom de Jésus-Christ qu'elle demande, et c'est par Jésus-Christ qu'elle espère obtenir. Les motifs de sa confiance vont être déterminés par les paroles suivantes : *C'est par Jésus-Christ, par qui, Seigneur, vous avez créé tous ces biens, par qui vous les sanctifiez, vous les bénissez et vous les donnez : c'est par lui, et avec lui, et en lui, que tout honneur et toute gloire vous appartiennent, ô Dieu, Père tout-puisant, en l'unité du Saint-Esprit, dans les siècles des siècles.*

Jésus-Christ, auteur de tout bien, comme créateur avec le Père, par la toute-puissance qui lui est essentielle comme au Père : toutes choses ont été faites par lui, et rien n'a été fait sans lui. Tous les êtres spirituels et raisonnables, sensibles et animés, corporels et matériels, sont sortis de ses mains : c'est lui qui leur a donné le mouvement et la vie; c'est lui qui a présidé à l'ordre admirable qui règne dans ce vaste univers; et les cieux, en annonçant la gloire du Créateur, publient la sagesse du Verbe qui les a produits. Le pain et le vin que nous venons d'offrir, étaient donc déjà, par leur nature, dignes de notre admiration; mais ils deviennent l'objet de notre reconnaissance par leur destination. Le Verbe les a créés pour notre usage; il les a destinés au soutien de notre vie, et il s'en sert pour perpétuer des êtres qu'il a créés à son image et à sa ressemblance : *Bona creas*. Mais ces mêmes biens, c'est lui qui les a sanctifiés : *Sanctificas*. Il les a changés en sa propre substance : ce n'est plus un pain matériel, mais un pain vivant; ce n'est plus l'aliment de nos corps, mais de nos âmes; ces aliments n'ont plus pour objet de soutenir une vie périssable, mais de nous procurer une vie éternelle. Ils ne sont plus formés d'un froment corruptible, d'un fruit susceptible de changement et d'altération; c'est le froment des élus, le vin de la véritable vigne que le Père a plantée. Tout est saint dans cette nourriture, son essence, sa destination et son effet. C'est vraiment là l'arbre qui porte le fruit de vie : *Vivificas*; planté, dit un Père, au milieu de l'Eglise, pour vivifier tous ceux que le poison du péché pouvait conduire à la mort éternelle. Chaque jour, par la vertu de ce pain, nous pouvons nous renouveler, et recouvrer une vie nouvelle. Si l'ennemi nous fait des blessures, c'est par la vertu de cet aliment qu'elles sont guéries; et ce vin que Jésus-Christ nous présente à l'autel, est dans l'affliction un calice de consolation; dans les tentations, un principe de force; dans l'abatte-

ment et dans la langueur, une source de joie et de courage. C'est là le fruit de bénédiction : *Benedicis*. C'est la bénédiction qui l'a produit : *Benedixit, fregit et dedit discipulis*. C'est la bénédiction qu'il procure à tous ceux qui y participent, et c'est de celui qui est le pain vraiment descendu du ciel, qu'il est dit : *En lui seront bénies toutes les nations : « In ipso benedicentur omnes nationes. »* Et c'est pour nous que toutes ces ressources sont préparées : *Præstas nobis*; ce qui a porté quelques docteurs de l'Eglise à nous enseigner que les anges dans le ciel, quoiqu'enivrés de ce torrent de voluptés du Seigneur, voient avec une sainte jalousie la fonction des prêtres de la loi nouvelle, parce qu'ils opèrent par Jésus-Christ des mystères qu'il ne leur est pas donné de produire; parce que Jésus-Christ, qui commande aux anges, obéit à l'homme; parce que celui qui, pour nous sauver, a préféré la substance de l'homme à celle des esprits bienheureux, s'incarne en quelque sorte de nouveau, en tous les lieux et dans tous les temps où s'offre le sacrifice de la Messe.

Voilà dans ces courtes réflexions le précis de ce que Jésus-Christ opère en notre faveur. L'Eglise va nous montrer ce qu'il fait, et ce que nous faisons en lui et par lui, pour la gloire de Dieu le Père.

C'est par Jésus-Christ que nous rendons à Dieu l'honneur qui lui est dû, parce que Dieu ne pourrait recevoir de nos mains criminelles un hommage digne de sa majesté suprême; ce qui fait dire à saint Bernard : Comment, sans Jésus-Christ, pourrais-je approcher de Dieu? *Quomodo ergo ad illum accedere audebo?* Il est si pur, qu'il n'est pas possible qu'un nouveau degré de sainteté rende son essence plus redoutable; et je suis, par ma nature, si coupable, qu'il n'est pas possible qu'une nouvelle corruption ajoute à la dégradation où m'a plongé le péché d'origine : *Cum ille purior, et ego impurior esse non possim*. C'est donc pour cela que Jésus-Christ m'a été donné, afin que la bassesse et la corruption de ma nature ne fussent plus un obstacle aux hommages que je rendrais à Dieu; que, purifié par l'union de son essence, je pusse honorer Dieu comme il mérite de l'être : de sorte que par Jésus-Christ il n'est pas de genre de réparation que je n'accomplisse, pas d'hommage que je ne présente, pas d'honneur que je ne rende : je ne suis plus borné dans mes sentiments et ma reconnaissance; l'éternité de Dieu est honorée, puisque j'offre la victime vivante et véritable; la sainteté de Dieu est révérée, puisque c'est le Prêtre saint, pur et sans tache, qui offre par mes mains; sa justice est reconnue, puisque c'est l'hostie de propitiation qui s'immole; sa miséricorde est en quelque sorte secondée, puisque c'est le Médiateur entre Dieu et les hommes, c'est l'Ange de la paix qui fait monter jusqu'à l'autel sublime du ciel l'encens et la fumée de l'holocauste; son immensité est adorée, puisque c'est le Sacrifice de tous les lieux, de tous les

temps, de tous les instants du jour, et qui n'aura sa consommation que dans les siècles des siècles. Voilà tout ce que je fais moi-même en Jésus-Christ, voilà quels sont les honneurs que je rends à Dieu; de sorte que si, par ma nature, je ne puis atteindre jusqu'à sa majesté suprême, en Jésus-Christ je puis rendre à cette majesté tout honneur et toute gloire : *Omnis honor et gloria*.

C'est avec Jésus-Christ que j'offre : le ministère que le prêtre exerce n'est pas une simple imitation, une représentation du Sacrifice de la croix, mais une véritable exécution de cette première immolation. Il n'y fait pas une action que Jésus-Christ ne la fasse avec lui. Si le prêtre bénit les dons offerts, Jésus-Christ donne à ces dons le prix qui les sanctifie; s'il lève les yeux vers le ciel, s'il étend ses mains pour prier, Jésus-Christ présente à son Père ses propres mains teintes de son sang; si le ministre demande ou rend grâces, s'humilie ou gémit de ses propres infidélités, Jésus-Christ supplie, remercie, implore la clémence de son Père, lui rappelle cette contrition, cette douleur du péché qui le pénétra d'une tristesse mortelle. Ainsi le prêtre ne fait rien sans Jésus-Christ; il est, en quelque sorte, un second Jésus-Christ; un Verbe visible, qui rend sensible au peuple ce que fait sur l'autel sublime du ciel le Verbe invisible; et ce qu'il y a de plus surprenant et de plus redoutable, c'est qu'on peut dire avec autant de vérité d'un mauvais prêtre, d'un prêtre criminel, que du plus saint et du plus édifiant des ministres, qu'il offre avec Jésus-Christ : *Cum ipso*; que celui qui n'a pas eu horreur du sein d'une Vierge : *Non horruisti Virginis uterum*, est bien plus admirable, de ne pas regarder, au moment du sacrifice de la Messe, avec exécration le ministre coupable dont il emprunte les mains pour la sanctification de son Eglise : de sorte que c'est avec Jésus-Christ que le prêtre le plus indigne communie, offre et consomme le plus précieux des sacrifices. Cette seule considération devrait nous saisir de crainte et d'horreur, non-seulement pour le ministre coupable, mais contre nous-mêmes, toutes les fois que nous ne portons pas au sacrifice de la Messe l'esprit de sainteté et de justice; puisqu'il est certain que nous sommes aussi réellement que le prêtre avec Jésus-Christ, que nous offrons avec Jésus-Christ, et que cette espèce d'association au même ministère nous impose l'obligation étroite d'être saints comme il est saint lui-même.

C'est enfin en Jésus-Christ que le Sacrifice est offert : *Et in ipso*. C'est en lui seul qu'est concentré tout le mérite et tout le prix du Sacrifice; c'est sur lui seul que Dieu jette un regard de miséricorde; et c'est ce regard réfléchi sur nous, qui nous sanctifie et nous sauve. Aussi l'Eglise nous apprend-elle à ne mettre notre confiance, ni dans les cérémonies extérieures qui l'accompagnent, ni dans les formules de prières qu'elle a destinées à l'offrir. Toutes ces

choses ne sont saintes que parce que Jésus-Christ se les rend propres. Ainsi, nous devons nous tenir étroitement unis à lui dans le Sacrifice : *In ipso*. En lui nous trouvons la sainteté qui nous manque, l'attention qui nous échappe, la ferveur à laquelle notre faiblesse ne saurait atteindre : *In ipso*. En lui toutes nos pensées sont justes, nos désirs saints, nos volontés droites : *In ipso*. En lui nous sommes forts malgré notre fragilité; stables, malgré notre inconstance; justes, malgré la corruption de notre nature : *In ipso*. En lui nous rendons l'honneur et la gloire au Père éternel, nous le reconnaissons comme le principe de toutes choses, nous avouons notre dépendance, nous confessons sa puissance, son immensité, sa sagesse; nous prévenons sa justice, nous réclamons sa miséricorde; nous le bénissons dans toutes ses œuvres; et cette prière abrégée renferme tout ce que contiennent les prières les plus étendues, parce qu'elle est faite en l'unité du Saint-Esprit : *Honor et gloria in unitate Spiritus sancti*; et que c'est cet Esprit seul qui peut former en nous ces gémissements ineffables qui s'élèvent jusqu'au trône de la miséricorde. Il est le lien de la charité du Père et du Fils; il devient le lien précieux de l'amour qui nous unit à ces deux personnes : aussi cette prière ne se borne pas à la vie actuelle : ces hommages ne sont pas fixés au temps présent; c'est vraiment là le cantique de l'éternité, puisque ces mêmes paroles que l'Eglise nous fait répéter, le sont dans le ciel, par le concert des esprits bienheureux, qui nous publient que la gloire, la puissance, l'honneur et l'empire n'appartiennent qu'à l'Eternel assis sur le trône, et à l'Agneau qui s'immole sur l'autel.

Qu'il nous importe donc, mes frères, que nos cœurs, en récitant cette prière, soient toujours d'intelligence avec nos lèvres; que jamais ce céleste cantique ne soit démenti par notre attache aux créatures! Nous pouvons dire avec vérité, quand nous prononçons ces paroles, que notre conversation est dans les cieux, puisque nous unissons nos voix à celles des anges et des saints : mais si, de retour dans nos maisons, nos pensées sont tout aussi terrestres, nos désirs tout aussi charnels, et nos peuchants tout aussi déréglés; alors nous tombons, en quelque sorte, du ciel sur la terre; nous quittons le séjour de l'immortalité, pour nous amuser dans celui de l'exil; et comme des insensés, nous préférons le langage des hommes à celui des amis de Dieu.

Ne le permettez pas, ô Seigneur Jésus, en qui, par qui et avec qui nous adorons, nous louons et nous bénissons le Père éternel; soyez toujours le principe des hommages que nous lui rendons, le modèle des sacrifices que nous lui faisons, la source des biens que nous en attendons, afin qu'en vous et par vous nous lui rendions l'honneur et la gloire dans le temps, et qu'avec vous nous obtenions de le bénir et de l'aimer dans les siècles des siècles. Ainsi soit il.

SUR LE *Pater*.

Doce nos orare. (*Luc.*, XI, 1.)

Apprenez-nous à prier.

Il semble que nous n'ayons plus besoin, mes frères, des leçons que demandaient autrefois les apôtres à Jésus-Christ, surtout si nous considérons cette prodigieuse diversité de formules et de prières destinées à solliciter les secours temporels et les grâces qui nous sont nécessaires dans l'ordre du salut; mais si nous faisons attention au peu de succès de nos prières, à l'éloignement que nous montrons dans toute notre conduite pour les grâces que nous sollicitons, nous continuerons à dire avec ardeur à Jésus-Christ : *Doce nos orare* : Apprenez-nous à prier : c'est à dire, ajoutez à ces leçons que vous avez données à votre Eglise, à cette connaissance qu'elle doit demander, ce goût, ce sentiment, ces dispositions qui font demander comme il faut. Instruits par notre propre expérience, et par les fréquentes leçons de l'Eglise, de toute l'étendue de nos besoins, nous sentons bien ce qui nous manque; mais distraits, sur un point aussi intéressant, par mille objets extérieurs et sensibles, nous demandons sans attention, sans recueillement et sans goût. Profitons donc des réflexions que nous inspirera cette partie de la Messe, pour apprendre ce qui peut donner à cette prière en particulier, et à toutes celles que nous faisons, de l'efficacité et du poids.

Au moyen des différentes cérémonies qui accompagnent l'auguste Sacrifice de nos autels, l'Eglise nous a fait passer successivement de la préparation à l'instruction, de l'instruction à l'oblation, de l'oblation à la consécration; et maintenant, par la prière que nous allons méditer, elle nous introduit dans la cinquième partie, qui doit servir de préparation à la communion. Ne pourrait-on pas demander pourquoi l'Eglise n'a pas placé l'Oraison dominicale à la tête de toutes les autres prières qui composent la Liturgie, puisqu'elle doit être le modèle de toutes les supplications que nous adressons au Seigneur? L'usage de la primitive Eglise va servir de réponse à cette question. L'Oraison dominicale était la dernière des prières qu'on apprenait aux catéchumènes, et on la leur enseignait immédiatement avant l'administration du sacrement de baptême; sans doute parce que l'Eglise voulait qu'ils fussent déjà affermis dans la foi, avant de leur confier une prière qu'on dira toujours sans fruit, tant que l'esprit de foi n'en dirigera pas les expressions; sans doute aussi parce qu'elle regarde cette prière comme un précis de toutes les vérités du salut, de toutes les demandes que peut faire un chrétien, et de toutes les dispositions qui doivent le conduire au pied des saints autels. Ne cherchons donc pas d'autres raisons de la conduite que tient l'Eglise en choisissant l'Oraison dominicale pour pré-

paration à la sainte communion; et pour entrer dans ses vues, étudions les sentiments qui doivent nous animer en récitant cette prière particulièrement dans cette circonstance: mon objet n'est point de l'expliquer aujourd'hui, en ayant déjà fait la matière de plusieurs instructions (1); mais considérons en général le rapport qu'elle a ici avec l'oblation du sacrifice de la Messe, et pourquoi, de toutes les prières, elle est la plus propre à nous appliquer le fruit de ce sacrifice. Trois raisons sensibles vont nous le faire comprendre.

Quand nous récitons avec attention la prière du Seigneur, nous y trouvons, 1° l'ordre de nos demandes; 2° l'objet de nos demandes; 3° la manière de demander.

L'ordre de nos demandes. La gloire de Dieu, notre salut, celui du prochain, et les secours temporels, nous occupent successivement dans cette prière; et ces objets y sont tellement subordonnés les uns aux autres, qu'il n'est pas possible de s'y méprendre, quelque cupidité qui domine dans le cœur. On voit qu'elle a été dictée par celui qui avait dit auparavant à ses disciples : *Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît.* (*Matth.*, VI, 33.) Aussi commençons-nous par y demander que le royaume de Dieu arrive; et, comme la possession de ce royaume est attachée à la justice, l'accomplissement de la justice est exprimé par ces autres paroles : *Que votre nom soit sanctifié, que votre volonté soit faite en la terre comme dans les cieux.* Ainsi, quelque occupé que soit un chrétien des biens sensibles, si, lorsqu'il récite cette prière, il en pèse les termes, il en étudie l'esprit, il n'est pas possible qu'il s'abuse sur un point aussi essentiel : il doit sentir que le pain substantiel du corps ne doit l'occuper qu'après qu'il a donné toute son attention à la nourriture invisible de l'âme; et que, quelque penchant qu'il ait à faire sa volonté propre, à satisfaire ses goûts et ses désirs, elle n'est légitime, cette volonté, ils ne sont excusables, ces désirs et ces goûts, qu'autant qu'ils sont soumis à la volonté de Dieu. Et il est à remarquer que l'Eglise ne s'est point écartée de cet ordre dans toutes les prières qui ont composé sa Liturgie; elle a toujours demandé à Dieu, par préférence, la rémission du péché, la réconciliation du pécheur, l'affermissement dans la justice, avant de solliciter pour ceux qui participent à ce Sacrifice, les biens, la santé, et les autres avantages temporels. Pourquoi donc la plupart des chrétiens portent-ils, au sacrifice de la Messe, des cœurs si terrestres et si charnels? pourquoi l'esprit de presque tous ceux qui y assistent, est-il distrait par des idées d'établissement et de fortune, ou affecté des pertes et des accidents temporels qui leur arrivent? Faut-il s'étonner si la prière la plus sainte et la plus efficace est faite avec autant de dégoût de leur part et si peu de fruit? Serons-nous surpris que

(1) Ces instructions font partie d'un ouvrage publié sous le titre d'*Œuvres spirituelles*.

Dieu abandonne tant de chrétiens qui détournent les yeux de sa présence, pour ne chercher que des biens périssables? et n'est-il pas humiliant pour eux d'être plus courbés vers la terre, que ne l'était autrefois le Juif le plus charnel et le plus grossier? Ah! souvenons-nous, toutes les fois que le prêtre élève la voix pour nous annoncer cette admirable prière, d'élever aussi nos cœurs, et de nous appliquer l'avertissement qui lui sert de préface.

Le prêtre nous dit, de la manière la plus intelligible : *Priens : «Oremus ;»* et il nous prépare à la prière par un motif bien propre à en faire naître le sentiment dans nos cœurs. Ce sont, nous dit-il, les préceptes les plus salutaires qui doivent nous servir de règle dans la prière que nous allons adresser : *Præceptis salutaribus moniti*. Nous avons eu dans ce saint exercice un Dieu pour modèle, pour docteur et pour maître : *Et divina institutione formati*. Aussi ce que nous n'aurions pu dire à Dieu sans témérité, nous oserons le dire avec assurance, en marchant à la suite d'un tel chef : *Audemus dicere*. Cet avertissement nous impose donc la loi de nous conformer, en faisant cette prière, à l'intention de celui qui nous l'a dictée; et si l'Apôtre, en parlant du mystère de la croix, disait aux premiers fidèles : *Hoc sentite in vobis quod et in Christo Jesu : «Pénétrez-vous des sentiments qui ont animé Jésus-Christ (Philipp, II, 5);»* je puis répéter ici les mêmes paroles à tous ceux qui veulent réciter cette prière avec fruit : Si vous voulez prier avec Jésus-Christ, en union à Jésus-Christ, au nom de Jésus-Christ, il ne vous suffit pas d'adopter les paroles, les expressions de Jésus-Christ; il faut que, comme lui, la gloire de Dieu et votre salut passent avant tout autre objet de demande; et c'est le moyen de nous conformer à l'ordre que Jésus-Christ nous a prescrit lui-même.

Je dis secondement, que vous trouverez dans cette prière le précis de tout ce que vous devez demander; de sorte qu'il n'est pas un objet de demande qui ne puisse être rapporté à l'Oraison dominicale; et l'on peut dire qu'un chrétien qui la récite avec une foi vive et une attention soutenue, a tout demandé. Elle est pour nous un témoignage sensible de l'amour de Jésus-Christ, qui, selon la pensée de l'Apôtre (I Cor., I, 26), n'a pas appelé par préférence à la connaissance de son Evangile, les plus nobles, les plus puissants, les plus savants du siècle; et qui, afin que les plus vils, les plus abjects, les plus simples eussent un droit égal à son royaume, a voulu leur faciliter la ressource puissante de la prière qui en ouvre l'entrée. Aussi voyons-nous tous les jours, à la honte de ceux qui ont reçu les instructions les plus solides, que des gens sans éducation, sans connaissances et sans lumières, récitent la prière du Seigneur avec plus de ferveur, de recueillement et de foi, que les chrétiens les plus éclairés et les plus instruits. De là les progrès sensibles

des premiers, qu'on voit s'affermir de jour en jour dans l'humilité, dans la patience, dans le détachement des objets sensibles, tandis que les derniers sont si lâches, si tièdes, si languissants, qu'il semble qu'ils ne font que commencer à croire.

Attribuons cette différence à l'esprit qui anime les uns et les autres dans la prière, et surtout dans celle du Seigneur. Que de beautés, en effet, que d'onction dans cette prière, pour un chrétien qui la récite avec foi ! Il y voit l'abrégé de toute la religion : un Dieu infini élevé au-dessus de lui, puisqu'il est dans les cieux, mais rapproché de lui par miséricorde, puisqu'il est autorisé à l'appeler son Père : un Dieu dont le nom est saint et terrible : *Sanctum et terribile nomen ejus (Psal. CX, 9)*; mais dont le nom devient aimable pour celui qui le glorifie : un Dieu dont la puissance s'étend sur tous les êtres; qui a dit, et tout a été fait; qui a ordonné, et tout a été créé : *Dixit, et facta sunt; mandavit, et creata sunt (Psal. XXXII, 9)*; mais qui, en exerçant son pouvoir sur nous, nous fait trouver dans notre obéissance la source du vrai bonheur : un Dieu qui, retiré dans le secret de sa gloire, ne paraît accessible qu'aux anges, qui le contemplant et le servent; mais qui ne dédaigne pas d'associer les hommes à leur consolant ministère, puisqu'il veut être servi par ceux-ci sur la terre, comme il l'est dans le ciel par ceux-là : un Dieu qui se suffit à lui-même, dont le règne est indépendant de nos hommages; mais qui nous permet d'attendre son royaume, comme le prix de ces hommages mêmes.

Voilà ce qu'un chrétien fidèle découvre dans cette admirable prière : ainsi l'abrégé de ses devoirs envers Dieu y est détaillé d'une manière aussi consolante qu'instructive. Il y trouve avec la même abondance toutes les ressources qui peuvent assurer sa propre sanctification. Il a besoin, pour nourrir son âme, du secours invisible de la grâce, et pour soutenir son corps, d'une nourriture matérielle et sensible : l'une et l'autre lui sont désignées sous le nom de pain quotidien; et en demandant ce pain, il a demandé tout ce qu'il lui faut pour la vie corporelle et pour la vie spirituelle : *Donnez-nous notre pain quotidien*; c'est-à-dire, ne permettez pas que notre âme tombe dans la langueur; si elle est triste, nourrissez-la de vos promesses; si elle est faible, fortifiez-la de votre secours; si elle est attaquée, munissez-la de votre force; si elle est saintement affamée de la justice, nourrissez-la de votre grâce; que Jésus-Christ, le pain vivant descendu du ciel, ne s'en sépare jamais; qu'il soit son pain quotidien; que tous les jours elle s'en occupe, qu'elle le représente par l'imitation la plus fidèle, et jamais elle n'épronvera la disette.

Donnez-nous notre pain quotidien : c'est-à-dire, puisque vous avez rendu notre vie dépendante de l'usage que nous faisons des aliments, faites que ces aliments soient le fruit de notre travail; mais qu'ils ne de-

viennent jamais l'occasion de notre mollesse ou le principe de notre sensualité! Nous ne vous demandons que du pain, c'est-à-dire, l'unique nécessaire; et nous vous le demandons pour chaque jour, parce que nous n'avons de besoin réel que celui du jour présent. Tout autre besoin est imaginaire, puisqu'il n'est l'effet que de notre impatience ou de notre cupidité. Mais ce pain de chaque jour, nous ne le demandons pas seulement pour nous-mêmes; car l'intérêt du prochain, la charité que nous lui devons, nous occupent encore dans la récitation de l'Oraison dominicale. Aussi est-il interdit au chrétien de tout rapporter à soi, comme on ne le fait que trop dans le siècle où nous vivons, où l'intérêt personnel occupe le cœur, et devient le mobile de toutes les actions. Le chrétien a appris de Jésus-Christ qu'il n'a droit aux grâces qu'il sollicite, et aux biens qu'il demande, qu'autant qu'il rend son prochain participant des mêmes biens, par les vœux qu'il adresse pour lui. Ainsi ce n'est pas à mon Père, mais à notre Père, que je parle: ce n'est pas pour moi seul, mais pour tous mes frères, que je sollicite l'avènement de son royaume. Le pain, soit spirituel, soit matériel, doit être partagé entre nous, comme il l'est dans les familles les plus nombreuses.

Je commence par excuser les faiblesses de mes semblables, et leur pardonner leurs fautes à mon égard, pour avoir droit de solliciter la même indulgence; et la tentation que je redoute, et les afflictions spirituelles et corporelles qui me menacent, sont des maux communs, que je dois craindre pour le prochain, comme je les crains pour moi, et j'en dois solliciter pour lui la délivrance avec le même empressement que je le fais pour moi-même. Voilà l'abrégé des ressources que m'offre la prière du Seigneur.

Je pourrais ajouter, si le temps me le permettait, que la manière de demander est encore exprimée par l'Oraison dominicale. On y voit cet esprit de soumission qui laisse à Dieu le choix du temps, des grâces et des moyens de sanctification: on y voit cet esprit de confiance qui fait demander sans hésiter, attendre sans murmurer: on y voit cet esprit d'humilité qui reconnaît ses misères, avoue ses offenses: on y voit enfin cet esprit de charité qui fait aimer Dieu pour lui-même, et le prochain pour Dieu. Ainsi, réciter cette prière, pénétré de l'esprit qu'elle renferme, c'est réunir le mérite de toutes les prières, et s'en assurer le fruit; c'est demander pour le temps présent tout ce qui peut conduire efficacement au salut, et pour la vie future, tout ce qui peut combler nos désirs dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SUR LA PRIÈRE, *Libera nos*, etc.

Jerusalem, si cognovisses quæ ad pacem tibi! (*Luc.*, XIV., 42.)

Jerusalem, si tu savais ce qui peut te procurer la paix!

C'est le dernier reproche que Jésus-

Christ fait à cette nation infidèle, pour laquelle il avait opéré tant de prodiges, et à laquelle il avait offert tant de moyens de salut: c'était quelques jours avant sa Passion qu'il lui adressait ces paroles, et les larmes qui coulaient alors de ses yeux, prouvaient combien son cœur était pénétré de l'ingratitude de ce peuple. On va le faire passer pour un imposteur qui ne cherche qu'à soulever la nation par des principes opposés à la loi; et il n'était venu au contraire que pour procurer la paix, cette paix qu'Israël avait ordre de demander: *Rogate quæ ad pacem sunt, Jerusalem* (*Psal.* CXXI, 6); cette paix qu'Ezéchiel avait promise de la part du Seigneur: *Dabis pacem nobis* (*Ezech.*, XXXIV, 25.) Et cette paix, parce qu'elle ne s'accordait pas avec les vues charnelles de ce peuple grossier, est rejetée; et celui qui était vraiment pour eux l'Ange, le Prince de la paix, est méconnu, et se voit obligé de se plaindre que son peuple éloigne la paix qui lui était offerte: *Jerusalem, si cognovisses et tu quæ ad pacem tibi!* La nouvelle Jérusalem, c'est-à-dire, l'Eglise de Jésus-Christ, nous apprend à demander cette paix dans la prière qui suit immédiatement l'Oraison dominicale; et elle a la douleur de voir que beaucoup de ses enfants négligent les moyens de se l'assurer: elle mêle souvent ses larmes avec celles de son Epoux, et leur dit: Ah! si vous connaissiez ce qui peut vous procurer la paix!

Pour nous, mes frères, apprenons à le connaître, en suivant les paroles de cette prière, en nous pénétrant de son esprit.

La formule que nous expliquons aujourd'hui, ne paraît qu'une extension de la dernière demande de l'Oraison dominicale, où Jésus-Christ nous apprend à demander que nous soyons délivrés du mal. L'Eglise a cru devoir donner plus d'étendue à ses demandes sur cet objet, pour nous apprendre que, quoique l'Oraison dominicale renferme tout ce qu'on peut et tout ce qu'on doit demander, Dieu ne dédaigne pas de nous entendre lorsque, plus touchés de quelque bien, ou plus effrayés de quelque mal particulier, nous nous déterminons à lui en parler avec plus d'instance, pourvu que l'objet de notre prière soit toujours relatif à sa gloire et à notre salut éternel.

C'est dans les premiers siècles de l'Eglise que cette prière a été ajoutée au *Pater*, on la trouve dans les plus anciens Sacramentaires, c'est-à-dire, dans les livres destinés à servir à l'autel. Il paraît que l'Eglise, dans toutes les paroles qui composent cette prière, avait en vue les persécutions qu'elle éprouvait de la part des empereurs idolâtres: il y est parlé de maux présents et à venir; on y demande la paix, l'exemption de tout péché, et la tranquillité de l'esprit, pour servir Dieu avec plus de liberté. Il paraît aussi que les premiers fidèles avaient une haute idée de cette prière, et que cette idée leur était inspirée par l'attention particulière que l'Eglise donnait à sa récitation.

Elle était prononcée d'une voix plus élevée que toutes celles du Canon de la Messe, sans doute afin que les assistants pussent s'y unir et la suivre; et l'usage s'est encore conservé de la dire, le vendredi saint, sur le même ton que les Collectes, parce que dans ce jour consacré à nous rappeler le mystère de notre rédemption, l'Eglise réunit tous les objets des prières qu'elle fait séparément dans les autres temps de l'année; et que celle-ci les comprenant toutes, l'Eglise veut que dans ce jour elle soit prononcée avec plus de solennité.

Examinons d'abord le rapport que cette prière pouvait avoir avec les temps des persécutions, et nous verrons ensuite l'application qu'on en peut faire aux besoins actuels de l'Eglise, et des différents membres qui la composent. Transportons-nous en esprit à ces temps vraiment orageux, où le vent des persécutions soufflait avec tant d'impétuosité contre le troupeau de Jésus-Christ; et figurons-nous les premiers fidèles, rassemblés dans les lieux souterrains, osant à peine élever la voix, de peur d'éveiller la fureur des lions rugissants qui les environnaient de tous côtés; livrés à la douleur la plus amère, au souvenir de ceux de leurs frères que la crainte avait ébranlés, ou que de flatteuses caresses avaient séduits; séparés souvent de leurs premiers pasteurs, dont le sang fumait encore dans les places publiques ou aux portes de leurs villes; exposés peut-être, au sortir du lieu saint, à être cités au pied des tribunaux, pour y rendre à Jésus-Christ le plus grand, le plus noble, le plus généreux, mais peut-être le plus dangereux de tous les témoignages; menacés, par les différents spectacles de férocité dont ils avaient été les témoins, d'éprouver bientôt eux-mêmes tout ce que la plus ingénieuse barbarie peut suggérer de plus cruel. Voilà un précis de la situation des premiers chrétiens dans les jours de persécutions et de combats: voilà en même temps les maux dont ils avaient déjà demandé la délivrance dans l'Oraison dominicale, et pour lesquels ils sollicitent de nouveaux secours par la prière que l'Eglise a cru devoir y ajouter.

Or, placés dans des circonstances si effrayantes, considérons ce que signifiait cette supplication dans la bouche de ces chrétiens. *Délivrez-nous de tout mal*, disaient-ils à Dieu: « *Libera nos ab omnibus malis.* » Comment accorder cette prière de l'Eglise avec cet amour pour les souffrances, cette soif du martyre qui animait le plus grand nombre de ses enfants? Où est, dans cette disposition, cette sainte joie qu'on leur voyait éprouver lorsqu'ils étaient trouvés dignes de souffrir quelque chose pour le nom de Jésus-Christ; ce courage héroïque qui les rendait invincibles au milieu des tourments? On voyait au moins cette charité qui n'est point présomptueuse, qui apprend à se défier de sa propre faiblesse; et cette délivrance du mal que sollicitaient les premiers chrétiens, était sans

doute la protection contre les tentations violentes, pour les éviter; l'assistance dans les tentations inévitables, pour en triompher. Ils envisageaient dans cette prière les maux passés, les malheurs présents et les dangers futurs: *Præteritis, presentibus et futuris*; parce que la charité les rendait sensibles aux malheurs de ceux qui s'étaient laissé surprendre. Un intérêt personnel les tenait en garde contre les persécuteurs dont ils étaient environnés; une sage défiance d'eux-mêmes leur faisait redouter les chutes dont ils avaient été plus d'une fois les tristes spectateurs. Aussi s'adressaient-ils avec confiance à la plus puissante des Vierges: *Intercedente beata Dei Genitrice Maria*. Aussi réclamaient-ils l'intercession de trois apôtres qui avaient eu avec courage le calice du Seigneur jusqu'à la lie: *Cum beatis apostolis Petro et Paulo atque Andrea*. Aussi conjuraient-ils tous les saints qui avant eux avaient couru dans cette pénible carrière, de préserver par leur intercession tous leurs pas des pierres d'achoppement et de scandale qui pouvaient les heurter. Aussi demandaient-ils pour toute l'Eglise l'unité et la paix: la paix entre les fidèles, afin que la charité fût le lien de cette société; la paix du côté des persécuteurs, afin que le règne de Jésus-Christ pût s'établir avec plus de rapidité; la paix entre les chrétiens, afin que l'Eglise, déjà attaquée au dehors par les persécutions, ne fût plus déchirée au dedans par les schismes et les hérésies: *Da nobis pacem in diebus nostris.*

Aussi recouraient-ils à la miséricorde de Dieu pour lui demander la délivrance de deux maux: le péché: *Ut a peccato liberi*; et les alarmes continuelles que leur faisaient éprouver les ennemis de la foi, *Et ab omni perturbatione securi*. Voilà le sens de cette prière dans les premiers jours du christianisme. Il nous serait facile de vous en montrer l'effet, si nous voulions ouvrir les fastes de l'Eglise; nous vous montrerions les premiers fidèles, avec saint Cyprien, prosternés au pied des saints autels, comme des agneaux qui se dévouaient à l'immolation, sortir de ce lieu saint, courageux comme des lions, dont la constance et la force confondaient la cruauté des juges et la férocité des bourreaux. Mais cette prière si efficace dans leur bouche serait-elle inutile dans la nôtre? l'Eglise ne nous l'aurait-elle conservée que pour nous donner une idée stérile de la foi de nos pères? et si elle ne rallume pas en nous cette foi presque éteinte, n'est-ce pas parce que nous n'en connaissons pas l'esprit? Avons-nous moins besoin, dans ces jours ténébreux, de nous écrier: Délivrez-nous, Seigneur, *Libera nos*, des maux de tous les genres qui nous attaquent de toutes parts, des péchés sans nombre qui nous souillent devant vos yeux? et ce sont les maux passés qui excitent nos inquiétudes: *Præteritis*. Des passions vivantes déchirent notre cœur, et lui livrent une guerre plus cruelle que les plus grandes persécutions; et ce sont les maux

présents qui nous affligent : *Præsentibus*. Des écueils sans nombre s'ouvrent sous nos pas, des obstacles presque invincibles s'opposent à notre avancement dans la vertu ; et ce sont les maux futurs qui nous menacent : *Et futuris*. Armez-vous de la puissance de votre bras pour repousser tant d'ennemis qui ont conjuré notre perte. Vous êtes notre Père ; nous venons de vous invoquer ; mais nous avons auprès de vous une tendre Mère, qui est la vôtre, qui vous présente nos supplications : *Intercedente beata Dei Genitrice Maria*. Vous êtes notre chef ; mais vous nous avez donné pour chef visible, après vous, le prince des apôtres, le chef du collège apostolique ; du haut du ciel il préside encore à nos combats. Vous êtes notre docteur et notre maître ; mais vous avez confié l'enseignement de votre parole à Paul, ce vase d'élection : qui mieux que lui peut connaître des maux qu'il a éprouvés lui-même ? Persécuteur avant d'être appelé à l'apostolat, il sait ce que peuvent sur le cœur de l'homme, l'exemple et les préjugés : livré pendant tout le temps de son ministère aux contradictions de tous les genres, et toujours triomphant par votre grâce, il nous obtiendra les mêmes victoires. Vous êtes notre victime, et la croix est le bûcher où vous avez consommé votre sacrifice ; mais cette croix même a été les délices d'André ; il ne l'a vue qu'avec transport, il n'y est monté qu'avec joie ; et il a appris de votre exemple à s'intéresser pour votre Eglise : aussi réclame-t-elle son secours : *Cum beatis apostolis Petro et Paulo, atque Andrea, et omnibus sanctis*. Que tous les saints qui ont fait l'épreuve de votre miséricorde, la sollicitent pour nous. Ils jouissent de la paix, après les plus pénibles combats ; qu'ils nous l'obtiennent dans ce douloureux séjour d'agitations et d'alarmes. Nous la demandons pour le temps présent : *Da, propitius, pacem in diebus nostris* : non-seulement cette paix universelle que vos saints n'ont obtenue que par de continuelles victoires, mais cette paix anticipée que la justice produit dans le cœur, que votre protection défend au dehors : cette paix, malgré le choc des passions, malgré le vent des persécutions, malgré le feu des tribulations, est pour nous un gage du secours que nous ménage votre miséricorde : *Ut ope misericordie tuæ adjuti*. Que cette paix consiste particulièrement dans l'expiation du péché ; et s'il est en quelque sorte inévitable à la corruption, à la fragilité de notre nature, que le remède soit aussi prompt que la blessure : *Et a peccato liberi*. Que le calme prenne en nous la place des agitations continuelles qui nous marment : agitations du cœur, qui viennent d'une conscience infidèle à votre loi : agitations de l'esprit, qui sortent des nuages que l'ennemi de la vérité répand sur les principes de la foi ; agitations intérieures, que produit dans le pécheur le remords, dans les justes le scrupule, dans les âmes faibles une crainte excessive ; agitations extérieures et sensibles, causées par

les scandales, par les blasphèmes, par les railleries des méchants ; agitations de familles, lorsque le vent des dissensions et des discordes vient à y souffler ; agitations des royaumes et des empires, lorsque des intérêts d'Etat y allument des guerres et des combats ; agitations surtout de votre Eglise, lorsque l'esprit de schisme et d'erreur en arrache les membres, en séduit les enfants. Voilà, mon Dieu, une partie des troubles qui nous agitent, et dont nous vous demandons la délivrance : *Ab omni perturbatione securi* ; voilà les maux dont nous demandons d'être préservés : ou du moins, si, comme le dit votre Apôtre, il faut qu'il subsiste des hérésies ; si, comme nous l'apprend l'expérience, les troubles et les agitations sont le partage de l'homme ici-bas, faites qu'au milieu de tous ces troubles, nous soyons dans une sainte assurance : *Securi*. Loin de nous cette orgueilleuse confiance, cette dangereuse présomption qui ne se dissimule le danger, que pour s'y livrer avec plus d'imprudence ! L'assurance que nous vous demandons est fondée sur votre miséricorde, qui ne nous abandonnera pas ; sur votre Providence, qui ne nous manquera pas ; sur la fidélité à vos promesses, qui ne nous trompera pas ; sur le sang adorable de Jésus-Christ, dont la surabondance ne tarira jamais. Avec de si sûrs garants, on ne voit les maux passés que pour les réparer, les maux présents que pour vous les offrir, les maux futurs que pour les éviter, et aspirer avec plus d'ardeur à cette paix éternelle que rien ne pourra troubler. Ainsi soit-il.

SUR CES PAROLES, *Pax Domini sit semper vobiscum* ; ET LA CÉRÉMONIE QUI LES ACCOMPAGNE.

Christus resurgens ex mortuis, jam non moritur. (Rom, VI, 9.)

Jésus-Christ ressuscité d'entre les morts ne meurt plus.

Voilà, mes frères, l'idée la plus juste que l'Apôtre puisse nous donner de la résurrection de Jésus-Christ, et la vérité la plus consolante pour notre foi. Si Jésus-Christ ressuscité ne meurt plus, notre foi n'est donc pas vaine ; et si, une fois ressuscité, il ne meurt plus, notre espérance n'a donc plus d'incertitude. S'il est ressuscité après avoir subi la peine du péché, il n'en avait donc que les apparences ; la tache du péché n'avait donc pas souillé son cœur. Il est donc aussi vrai dans ses paroles, qu'admirable dans ses miracles ; nous ne sommes donc pas des insensés, lorsque touchés de la vérité des unes, et frappés de l'éclat des autres, nous lui rendons l'hommage de notre soumission et de notre obéissance. Mais si, au moment de sa résurrection, la mort n'a plus d'empire sur lui, comment en aura-t-elle sur nous, lorsqu'une résurrection formée sur le modèle de la sienne, nous aura rendus semblables à lui ?

Mais n'insisté-je pas trop sur une vérité qui, tout intéressante qu'elle est, paraît m'éloigner du sujet que je traite ? Non, sans doute : après avoir considéré ce divin Sauveur

dans un état d'immolation et de mort, je puis l'envisager dans un état de résurrection et de vie au moment où le prêtre nous annonce l'effet de cette mort qui nous est appliquée dans sa résurrection. Je ne m'écarte pas du sens que donnent à cette cérémonie de savants commentateurs : ils conviennent que Jésus-Christ, placé par les mains du prêtre au-dessus du calice, nous représente ce moment à jamais précieux, où le suprême Libérateur élevé par sa propre vertu au-dessus du tombeau, assura pour jamais le fruit de son Sacrifice. Cette pensée peut donc nous conduire à méditer l'objet de cette cérémonie, et les prières qui en renferment l'esprit.

Cette partie de la Liturgie est une de celles auxquelles on fait peut-être le moins d'attention, et qui cependant en mériterait davantage : elle consiste dans une courte prière ; et l'action qui l'accompagne est assez rapide pour échapper à l'attention de ceux qui, en général, en portent peu à cet auguste Sacrifice. Le prêtre, après avoir récité la prière qui a fait la matière de notre dernière instruction, prend l'Hostie, l'élève au-dessus du calice, la rompt d'abord en deux parties égales, en met une sur l'autel, et sépare de l'autre une petite parcelle, avec laquelle il dit, en faisant trois signes de croix sur le calice : *Que la paix du Seigneur soit toujours avec vous : « Pax Domini sit semper vobiscum. »* Il laisse ensuite tomber la parcelle dans le calice, en disant : *Que ce mélange du corps et du sang de Jésus-Christ devienne pour nous qui le recevons, le gage de la vie éternelle.* Ces paroles très-intelligibles n'auraient pas besoin d'autre explication, si elles n'étaient pas jointes à une circonstance dont il est important de connaître la fin.

Le sacrifice de la Messe étant, comme nous l'avons dit, une continuation réelle et efficace du Sacrifice de la croix, et par les cérémonies qui l'accompagnent, une représentation des circonstances de ce même Sacrifice, il faut que toutes les circonstances principales qui ont accompagné cette oblation visible, soient spécialement désignées par une cérémonie qui la représente. Or, dans la Passion de Jésus-Christ, nous voyons trois états différents : sa mort sur la croix ; sa sépulture dans le tombeau, pendant laquelle il va consoler les âmes des justes que la mort retenait captives ; et enfin sa résurrection. Nous n'avons pas oublié de vous entretenir des deux premiers de ces mystères, lorsque l'occasion s'en est présentée ; et nous ne devons pas négliger de nous étendre sur le rapport de cette cérémonie avec sa résurrection. La résurrection produit trois effets, que nous trouvons en quelque sorte reproduits dans cette circonstance : premièrement, l'abolition du péché ; secondement, la formation de l'Eglise ; troisièmement, l'application de tous les mystères de Jésus-Christ durant sa vie mortelle. Suivons ce parallèle.

L'abolition du péché, premier fruit de sa résurrection. Elle est, il est vrai, le fruit de la mort de Jésus-Christ, mais de Jésus-Christ homme et Dieu tout ensemble. Sa mort

prouvait bien son humanité ; mais sa résurrection confirme sa divinité, et, par conséquent, le droit qu'il a sur la vie et sur la mort. Sa mort est le signal du combat qu'il livre aux puissances des ténèbres ; sa résurrection est le signe de la victoire qu'il remporte sur elles. Aussi, mes frères, après avoir dit en représentant sa mort au moment de la consécration : *Voilà mon corps, voilà mon sang qui sera répandu pour vous ;* le prêtre dit, en représentant sa résurrection : *Que la paix du Seigneur soit avec vous.* Ainsi, plus de combats sans victoire pour celui qui combattra avec Jésus-Christ et par Jésus-Christ ; plus de victoire qui ne soit le gage d'une paix éternelle, pour celui qui ne se séparera jamais de Jésus-Christ. Dès lors le serpent peut encore conserver son poison, la mort son aiguillon, le démon sa malice, le péché sa laideur et sa difformité ; mais le juste, racheté par Jésus-Christ, défendu par Jésus-Christ, fidèle à s'unir à Jésus-Christ, jouira de la paix au milieu des combats ; prendra, selon l'expression de l'Evangile, le serpent dans ses mains sans en craindre la morsure ; verra la mort à ses côtés, sans en redouter les coups ; éprouvera les assauts de l'enfer, sans en être ébranlé ; et si, par fragilité, il succombe quelquefois, il se relèvera avec plus de facilité qu'on ne guérit des plus légères blessures, parce que Jésus-Christ ressuscité est sa force, sa défense et sa ressource.

Je vois la formation de l'Eglise dans la cérémonie que j'explique ; et elle est, mes frères, l'effet de la résurrection de Jésus-Christ, qui en peu de temps visite tous les membres du corps mystique qu'il s'est acquis sur la croix. Je trouve cette figure dans les trois parcelles que sépare le prêtre. L'une est remise sur l'autel ; et c'est Jésus-Christ, un par nature, qui, par le fruit de son Sacrifice, répand continuellement sur les âmes qui nous ont précédés, le rafraîchissement, la lumière et la paix. Jésus-Christ, élevé sur le calice, me représente ce divin Sauveur retournant à son Père pour y combler l'Eglise du ciel de bonheur et de gloire. Jésus-Christ placé de la main du prêtre dans le calice, m'y rappelle à l'union qu'il a contractée avec l'Eglise de la terre, union figurée par le mélange de l'eau et du vin, et ce divin Epoux ne fait qu'un avec son Epouse. Ainsi je puis dire dans cette circonstance, ce que j'ai professé avant le Sacrifice : *Je crois une seule Eglise : « Unam sanctam Ecclesiam. »* Je la crois, et cette croyance est l'effet de ma foi en Jésus-Christ. Je crois que je suis uni aux saints qui règnent dans la gloire, par la même charité qui m'unit aux âmes des justes qui attendent leur délivrance. Je crois que Jésus-Christ, qui verse son sang pour leur soulagement, l'a aussi versé pour mon salut, comme il a consommé par cette effusion la sanctification de ses élus ; qu'il est sans cesse et sera éternellement uni à tous les membres qu'il s'est choisis ; et que la paix du Seigneur, que me souhaite son ministre, est la consommation de cette union ineffable

qu'il veut bien contracter avec moi dans son sacrement, et qu'il promet de perfectionner un jour dans le ciel. Aussi, mes frères, comme Jésus-Christ nous offre dans sa résurrection l'abrégé et le complément de tous ses autres mystères, je les retrouve dans cette cérémonie qui me les rappelle : son incarnation, dans le mélange du pain et du vin, auxquels est unie, comme nous l'avons déjà dit, cette eau mystérieuse qui représente le peuple ; sa naissance, dans cette nouvelle de paix qu'il me fait annoncer par l'ange visible qu'il a choisi pour son ministre ; sa circoncision, par le retranchement que fait le prêtre d'une partie de ce corps adorable ; sa manifestation, puisqu'il sort en quelque sorte du secret de son sanctuaire, pour m'apprendre qu'il est mon salut et ma vie ; sa présentation, puisqu'il s'y offre à son Père comme une hostie pacifique, seule capable de nous réconcilier avec lui ; sa Passion, sa Résurrection et son Ascension dans le ciel, puisque cette circonstance qui précède la communion, nous annonce la consommation du Sacrifice, les avantages qu'il nous procure, et la gloire qu'il assure à l'humanité sainte de Jésus-Christ. Aussi je ne suis pas surpris si l'Eglise, dès les premiers temps, a fait observer cette cérémonie, comme une des plus propres à nous rappeler les fruits d'un si grand mystère ; et nous lisons dans les anciens Sacramentaires que dans les premiers siècles du christianisme, surtout dans les temps de persécution, où l'oblation du saint Sacrifice était plus rare, parce que les assemblées saintes étaient interdites par les empereurs païens, l'Eglise permettait aux prêtres de rompre deux parcelles de l'hostie, afin qu'ils pussent l'envoyer en signe de communion à ceux que la distance des lieux et le danger de la persécution retenaient éloignés de la célébration des saints mystères. Instruits mieux que nous de l'objet de cette cérémonie, quel motif de confiance ne trouvaient-ils pas dans ce signe de communion et de charité qui leur était envoyé ! Les plus timides étaient encouragés, les plus faibles fortifiés, les plus justes embrasés. Il leur semblait entendre le Pontife, ou plutôt Jésus-Christ même leur adresser cette parole : Que la paix soit avec vous, et qu'elle y demeure toujours : *Pax Domini sit semper vobiscum* ; qu'elle vous soutienne dans ces moments de terreur, où votre vie et vos biens sont menacés par les ennemis de la foi : que votre cœur ne se trouble point. Vous croyez en moi ; je suis avec vous ; et l'échange que je vous propose d'une vie éternelle pour une vie périssable, d'une gloire sans fin pour de méprisables trésors, doit tenir vos cœurs dans la soumission et dans la patience. Hé ! pourquoi ne ferait-elle pas sur nous la même impression, cette consolante parole ? pourquoi nous laissons-nous tellement abatre, que rien ne peut nous consoler ? Si nous étions véritablement les enfants de la paix, la paix reposerait sur nous ; toutes les fois que l'ennemi chercherait à nous troubler, nous vien-

driens au pied des saints autels la puiser dans sa source.

Mais remarquez que cette paix est appelée la paix du Seigneur, bien différente de celle que le monde donne, qui n'est qu'une fausse paix, qui suppose l'exemption totale de la tribulation, mais qui ne la procure pas ; à laquelle on ne peut prétendre qu'en se livrant à l'injustice, mais que l'injustice elle-même n'assure pas. Elle n'est donc qu'une chimère, qu'une ombre de paix, puisqu'elle n'amortit pas les passions qui dévorent, puisqu'elle n'éloigne pas les dangers qui menacent, puisqu'elle n'étouffe pas les remords qui déchirent. Elle attire par une vaine espérance de la posséder, et au premier revers elle abandonne. Est-ce là, ô mon Dieu, la paix que vous nous faites annoncer ? Ah ! si elle n'avait pas d'autres caractères, la prière du ministre qui nous la désire, serait une véritable imprécation. Dites-nous, âmes justes qui avez goûté cette paix, et qui par la miséricorde du Seigneur, en jouissez encore, dites-nous quels sont les attraits qu'elle fait éprouver à un chrétien fidèle ? dites-nous combien elle est solide, cette paix que le péché ne saurait troubler, puisqu'elle apprend à le fuir et à le craindre ? dites-nous combien elle vous a été précieuse dans les moments d'amertumes et d'ennuis, qu'elle vous a fait supporter si patiemment, tandis que des chrétiens sans religion et sans foi y auraient succombé ? On le dit tous les jours, et quelquefois les ennemis de la foi sont forcés d'en faire l'aveu, qu'il faut beaucoup de courage et de religion pour n'être pas ébranlé de certains revers. Et n'est-ce pas la paix de Jésus-Christ qui le donne, ce courage ? n'est-ce pas elle qui fait voir le doigt de Dieu dans les événements, sa miséricorde dans les coups qu'il nous porte, ses desseins adorables dans les rigueurs qu'il nous ménage ? Ah ! qu'elle soit donc toujours avec nous : *Sit semper vobiscum* ; car c'est un de ses plus touchants privilèges. La paix de la vie présente, toute consolante qu'elle est, ne nous rend point insensibles : Jésus-Christ, qui nous l'a acquise par sa mort, l'a répandue sur nous du haut de sa croix, et la fait couler tous les jours en notre faveur, de l'autel où il offre son Sacrifice ; mais avec elle coulent aussi quelques gouttes de ce fiel et de cette amertume que contient son calice ; et jusqu'à ce qu'il soit entièrement épuisé, la paix du juste ne sera point exempte de vicissitudes et de combats. Mais, puisqu'elle demeure toujours avec celui qui la cherche et qui l'aime, attendons avec confiance ce jour où Jésus-Christ lui-même nous annoncera la paix ; marchons avec courage vers cette Jérusalem qui est le séjour de la paix. Préparons nos cœurs à entendre et à chanter le cantique de la paix. C'est pour nous faire soupirer après ce moment, que le prêtre nous dit : *Que la paix du Seigneur soit toujours avec vous : « Pax Domini sit semper vobiscum ! » Amen.*

SUR LA PRIÈRE : *Hæc commistio.*

Solvite templum hoc, et in tribus diebus reedificabo illud. (Joan., 11, 19.)

Détruisez ce temple, et je le rebâtirai en trois jours.

Ne perdons pas de vue, mes frères, que cette prière que nous avons déjà indiquée dans la dernière instruction, nous représente la résurrection de Jésus-Christ. Son corps et son sang, séparés au moment de la Consécration par le glaive spirituel des paroles sacramentelles que le prêtre prononce en son nom, se réunissent en quelque sorte par le mélange des deux espèces ; et Jésus-Christ renouvelle l'accomplissement de cette prophétie, la plus claire, la plus frappante de toutes celles qu'il avait faites à ses apôtres. Le temple de son corps est de nouveau détruit, et de nouveau rétabli par le double mystère que l'Eglise célèbre au moment de la Messe. Aussi a-t-elle eu soin de nous dire qu'elle offrait cet auguste Sacrifice en mémoire de la Passion, de la Résurrection et de l'Ascension de Jésus-Christ.

Or il est certain que le mystère de la résurrection nous est figuré dans cette partie de la Messe, et qu'elle est pour nous, par cette raison, une des plus intéressantes et des plus instructives. Tâchons donc, mes frères, d'en connaître toute l'énergie, en méditant les paroles que l'Eglise a consacrées pour accompagner cette action mystérieuse. Honorez-moi de votre attention.

La prière que j'explique aujourd'hui, mes frères, est conçue en peu de mots. Après que le prêtre a souhaité la paix au peuple, il dit d'une voix moins haute : *Que ce mélange et cette consécration du corps et du sang de Jésus-Christ, deviennent pour nous qui allons y participer, le gage de la vie éternelle.* Nous devons donc considérer d'abord que ce mélange est rapproché de la consécration, et qu'il tend à la même fin ; secondement, que ce mélange est celui du corps et du sang de Jésus-Christ ; troisièmement, que ce mélange devient pour ceux qui le reçoivent, la source d'une vie bienheureuse qui ne finira point. Reprenons.

Ce mélange est rapproché des paroles de la Consécration, parce qu'il en est une suite. Chacune des paroles sacramentelles que le prêtre prononce sur les deux espèces, fait, selon l'enseignement uniforme de tous les théologiens, que le corps est sous l'espèce du pain, le sang sous l'espèce du vin : il est vrai aussi que le sang est sous l'espèce du pain, et le corps sous l'espèce du vin, par une vertu que les théologiens appellent concomitance, c'est-à-dire accompagnement, parce que Jésus-Christ étant vivant dans l'Eucharistie, son corps ne peut être sans son sang, et le sang ne peut avoir de vie qu'autant qu'il est réuni au corps ; mais il n'en est pas moins certain que par la vertu de ces paroles, *Ceci est mon corps*, le pain est changé au seul corps de Jésus-Christ, et que par ces autres paroles, *Ceci*

est mon sang, le vin est changé au sang de Jésus-Christ. Mais il faut dans la Messe une action qui annonce l'union essentielle de ces deux substances ; et elle est annoncée par ces paroles : *Que ce mélange : Hæc commistio.* Dès lors, sous quelque espèce qu'on reçoive cet auguste Sacrement, un fidèle ne doit plus hésiter à croire qu'il reçoit Jésus-Christ tout entier ; que malgré qu'il soit réduit par la discipline de l'Eglise à la communion sous une seule espèce, il le reçoit aussi réellement, aussi complètement que le prêtre qui participe aux deux espèces. Voilà quel est le motif de ce mélange ; étudions quel en est l'esprit.

Ce mélange nous figure non-seulement l'union des parties qui composent le corps de Jésus-Christ ; mais encore l'union de tous les membres qu'il a daigné s'associer, l'union qu'il a contractée avec nous lorsqu'il nous a adoptés dans le baptême ; celle que nous devons conserver nous-mêmes avec nos frères, de quelque nation, de quelque état, de quelque caractère qu'ils soient. Hâtons-nous donc, lorsque le prêtre récite cette prière, de nous unir à Jésus-Christ, et que notre union, comme la sienne, soit indissoluble. Ce mélange, une fois opéré, ne peut être détruit ; et c'est en cela que cette circonstance de la Messe nous rappelle la résurrection. *Jésus-Christ ressuscité ne meurt plus : « Jam non moritur. » La mort n'a plus d'empire sur lui : « Mors illi ultra non dominabitur. » (Rom., VI, 9.)* Et son sang qui a été une fois versé sur l'arbre de la croix, ne peut plus être que mystiquement répandu, et l'est, en effet, dans le Sacrifice de la Messe, mais sans division et sans séparation : image sensible de la charité d'un vrai chrétien, de l'union qui rapproche les membres du Chef, et qui tient les fidèles unis entre eux. Leçon touchante pour un chrétien, qui doit se dire à lui-même qu'une fois uni à Jésus-Christ, il ne doit jamais s'en séparer par le péché ; que lorsqu'il suit la loi de ses passions, il donne à Jésus-Christ, autant qu'il est en lui, une véritable mort ; il détruit, autant qu'il est en lui, cette sainte union du corps et du sang de Jésus-Christ : ce qui donne occasion au grand Apôtre de comparer le crime de tout profanateur au déicide qu'ont commis les meurtriers du Sauveur : *Rursum crucifigentes (Hebr., VI, 6)* ; parce qu'ils n'ont fait autre chose qu'exécuter visiblement et d'une manière sanglante, ce que le pécheur exécute réellement, quoique d'une manière non sanglante.

J'ajoute en second lieu, que ce mélange est celui du corps et du sang de Jésus-Christ, *Corporis et sanguinis Christi* ; et cette réflexion me conduit à dire que le mystère de la résurrection nous est encore offert par cette seconde circonstance. Jésus-Christ devait répandre son sang une fois, et l'offrir sans cesse ; il devait en verser sur la croix jusqu'à la dernière goutte, et le retrouver ensuite, pour le présenter éternellement à son Père comme le gage de notre sanctifica-

tion. Aussi l'Eglise, après avoir versé ce sang pour les vivants et pour les morts, pour les besoins spirituels et corporels, le rend en quelque sorte à Jésus-Christ par le mélange qu'elle en fait, afin que le fidèle apprenne qu'il est toujours vivant pour intercéder pour nous : *Semper vivens ad interpellandum pro nobis* (Hebr., VII, 25); afin que chaque chrétien s'unisse à cette intercession perpétuelle par des prières continuelles.

Oui, un chrétien doit prier toujours : *Semper*. C'est le précepte de Jésus-Christ : *Semper orantes*. (Luc., XVIII, 1.) C'est, en effet, la fonction habituelle de Jésus-Christ dans le ciel : *Perpetuus intercessor*. Tout prie en lui : ce corps formé de notre substance dans le sein d'une Vierge, exposé par amour pour nous à la rigueur des saisons, aux incommodités de la faim et de la soif, aux fatigues des courses et des voyages, aux douleurs des meurtrissures et des coups, aux angoisses de la flagellation et de la croix ; ce corps couvert de blessures, chargé de nos langueurs, parle sans cesse par autant de bouches qu'il a éprouvé de plaies pour solliciter la miséricorde : *Semper*. A peine son sang commence-t-il à couler dans les faibles membres de son enfance, que déjà le couteau de la circoncision le répand ; et dans cette douloureuse agonie qui prépare ce divin Sauveur à la mort, ce sang s'ouvre un passage par toutes les parties de son corps : *Factus est sudor velut guttæ sanguinis*. (Luc., XXII, 44.) Bientôt les épines, les fouets et les clous lui donnent un libre cours ; et une lance perçant son côté, achève cette effusion entière qu'il en devait faire pour notre salut. Le sang d'Abel, celui de Zacharie et de tant d'autres prophètes, ont infiniment moins de crédit pour armer le bras vengeur, que le sang de la victime adorable pour désarmer sa colère. Toujours, *Semper*, sans interruption, ce sang criera pour nous : Pardonnez, Seigneur, pardonnez à votre peuple, et ne livrez pas votre héritage à l'opprobre et à la confusion.

Concevez d'après cela, mes frères, quelle est la force, la vertu de ce corps et de ce sang unis pour solliciter la même miséricorde, et quels sont les droits d'un chrétien qui craint et évite tout ce qui peut le séparer de l'un et de l'autre ; qui, à l'exemple de Jésus-Christ, fait de son corps une victime continuelle, par les victoires qu'il remporte sur ses passions, par la circonspection avec laquelle il veille sur tous ses sens, par la mortification qu'il emploie à châtier une chair trop souvent rebelle ; d'un chrétien dont le sang coule, comme celui de Jésus-Christ, pour animer une vie sainte et irrépréhensible, et qui, par la disposition du cœur, est toujours prêt à le répandre pour la gloire de Dieu, la défense de la religion et l'exercice de la charité.

Qu'il est doux à ce chrétien de pouvoir en quelque sorte se mêler lui-même avec Jésus-Christ, lorsque le prêtre réunit les

deux espèces, et devenir par là participant d'un mystère qui, figurant si bien la résurrection du Sauveur, nous annonce cette résurrection future où les membres seront indissolublement unis au Chef, sans que rien puisse jamais altérer cette union ! Ainsi, le prêtre a raison de terminer cette prière par ces paroles : Que ce mélange devienne pour nous, qui allons y participer, le gage de la vie éternelle : *Fiat nobis accipientibus in vitam æternam*. C'est dans cette dernière circonstance que le mystère de la résurrection nous est le plus évidemment représenté dans cette partie de la Messe. Ce corps brisé pour guérir nos blessures, ce sang répandu pour laver nos péchés, se réunissent et reprennent une nouvelle vie pour nous assurer à nous-mêmes une vie éternelle, et servir de règle à celle qui doit nous y conduire ; de sorte que, si nous pouvons dire que Jésus-Christ, par sa résurrection, devient notre unique modèle et notre seule source, nous pouvons aussi le dire de ce mélange précieux. Il devient en deux manières la source d'une vie bienheureuse pour ceux qui le reçoivent, et parce qu'il leur apprend à servir Dieu sans partage, et parce qu'il leur assure le bonheur de l'aimer et de le posséder sans fin.

Il leur apprend à servir Dieu sans partage. Un chrétien, qui entre dans l'esprit de cette cérémonie, dit à Dieu avec Jésus-Christ, ce que le Prophète se disait à lui-même : *Mon âme, bénissez le Seigneur ; que tout ce qui est en moi rende hommage à son saint nom* : « *Benedic, anima mea, Domino, et omnia quæ intra me sunt nomini sancto ejus !* (Psal., CII, 1, 2.) Que je n'aie d'intelligence que pour le connaître, d'ardeur que pour l'aimer, de volonté que pour lui plaire, de force que pour obéir à ses préceptes ! C'est là l'exemple que me donne Jésus-Christ avant sa résurrection ; mais exemple que sa résurrection me rend plus frappant encore, parce que Jésus-Christ ressuscité ne participe plus à ce qui tient de la mortalité. Il mène une vie toute spirituelle. Il a laissé dans le tombeau tout ce qu'il y avait de mortel en lui ; il a entièrement dépouillé la forme extérieure du vieil homme, pour qu'on ne vît plus en lui que l'homme nouveau. Je sais que ce dépouillement n'est pas possible au chrétien ; mais il est l'image d'un autre dépouillement que la grâce du Rédempteur peut opérer en nous : c'est le dépouillement de soi-même, de sa volonté propre, de ses inclinations ; c'est le renoncement à tout ce qui passe, le détachement de tout ce qui périclit, la fuite de tout ce qui souille.

Un chrétien qui goûte ces dispositions est vraiment mort avec Jésus-Christ, enseveli avec Jésus-Christ, et acquiert le droit de ressusciter, avec Jésus-Christ, de cette résurrection spirituelle qui consiste à marcher dans une vie nouvelle, de cette résurrection visible qui doit s'opérer à la fin des siècles, de cette résurrection glorieuse qui

doit transformer nos corps, et combler nos âmes de délices et de gloire.

Heureuse transformation, digne de tous nos désirs, de toutes nos recherches, et seule capable de nous dédommager de tous nos sacrifices !

Mon Dieu, nous ne saurions trop souvent le répéter avec votre ministre : Que le corps de Notre-Seigneur, uni au sang qu'il a versé pour nous, devienne pour ceux qui y participent, soit par le désir, soit en réalité, le principe de cette vie où nous vous connaissons sans nuage, où nous vous aimerons sans réserve, où nous vous louerons sans goût, où nous vous posséderons sans fin : *Fiat accipitibus nobis in vitam eternam ! Amen.*

SUR L'Agneau Dei.

Ecce Agnus Dei. (Joan., 1, 29, 36.)

Voici l'Agneau de Dieu.

Ce témoignage rendu par Jean-Baptiste à Jésus-Christ, devant tout le peuple qui venait l'entendre et recevoir son baptême, dut paraître bien étonnant au peuple d'Israël. Ce n'est pas que les prophètes n'eussent souvent désigné le Messie promis, sous la figure d'un Agneau ; mais ce peuple charnel avait peine à concilier les idées magnifiques qu'il se formait de son libérateur avec la simplicité de cette figure. Pour nous, mes frères, mieux instruits que les Israélites, loin d'être scandalisés de cette image, nous y reconnaissons le vrai caractère de celui qui s'est immolé pour nous ; nous savons qu'il est vraiment l'Agneau choisi de Dieu pour être la seule victime de propitiation donnée aux hommes, pour leur inspirer la docilité et la douceur. Ainsi, quand l'Eglise nous fait entendre ces paroles, ou plutôt quand elle invoque Jésus-Christ sous cette qualité, il ne nous est pas difficile de donner à cette prière le sens qu'elle renferme, et d'exciter en nous les sentiments qui peuvent nous la rendre utile. Mais ce qu'il importe d'étudier dans ce moment, c'est la liaison que peut avoir cette prière avec celles qui l'ont précédée et celles qui doivent la suivre. C'est par elle que commence une partie essentielle de la Messe, la communion : elle y prépare le prêtre ; et les assistants, en prononçant ces paroles, donnent à Jésus-Christ des témoignages de confiance et d'humilité bien propres, quand ils sont avoués du cœur, à y former les dispositions qu'exige la préparation à nos saints mystères. Suivons donc cette idée, pour apprendre à réciter cette invocation avec les sentiments qu'elle prescrit.

C'est vers la fin du vi^e siècle, mes frères, que l'on trouve la première mention de cette prière ; elle ne paraît avoir servi dans ces premiers temps qu'à entretenir l'attention et la piété des fidèles, tandis que le prêtre s'occupait dans le sanctuaire des prières et des cérémonies dont nous avons donné l'explication dans les instructions précédentes. Le peuple n'attendait pas, comme il

le fait à présent, que ces oraisons fussent achevées, pour commencer à s'adresser à Jésus-Christ comme victime pour nos péchés ; mais dans la suite elle parut si intéressante et pour le peuple et pour le ministre, que tandis que les fidèles répétaient avec solennité ces paroles, le prêtre les disait lui-même pour exciter dans son cœur la confiance et l'humilité. Cette prière se répète jusqu'à trois fois ; et c'est un usage que l'Eglise a toujours observé par rapport aux formules de prières qui lui ont paru plus importantes : c'est une espèce d'instance, de violence même qu'elle fait à Dieu pour obtenir les grâces qu'elle sollicite au nom de ses enfants. Cette prière se dit, de la part du prêtre, dans une posture inclinée, pour marquer les sentiments d'adoration et de respect qu'il doit exciter dans son cœur. Il frappe sa poitrine en prononçant ces paroles : *Ayez pitié de nous*, parce qu'il envisage ses péchés comme le plus puissant motif de commisération qu'il puisse présenter à Jésus-Christ ; et à la troisième répétition, il semble changer d'objet, en demandant la paix : *Dona nobis pacem* ; parce que la compassion de Jésus-Christ ayant spécialement pour objet le trouble intérieur que produit en nous le péché, il dissipe par sa présence cette guerre intestine qui nous désole.

En donnant ce sens aux cérémonies qui accompagnent cette prière, il reste à résoudre une difficulté. Pourquoi l'Eglise change-t-elle cette formule de prière et les cérémonies qui l'accompagnent aux Messes qu'elle célèbre pour ceux de ses enfants que le Seigneur a retirés de ce monde, et pourquoi substitue-t-elle à ces paroles, *Ayez pitié de nous*, « *Miserere nobis*, » celles-ci bien plus relatives au besoin de ces âmes : *Donnez-leur le repos éternel* : « *Dona eis requiem sempiternam ?* » C'est parce que son intention est de leur appliquer spécialement le fruit de ce Sacrifice, et de leur rendre propre ce qui, dans toute autre occasion, aurait tous les fidèles pour objet. Ainsi, au lieu de demander la paix, qui est le plus grand des biens qu'elle puisse solliciter pour ses enfants qui combattent sur la terre, elle demande le repos, qui est vraiment le pain des morts ; puisque ces âmes que Dieu achève de purifier dans les flammes du purgatoire, peuvent dire encore avec plus de vérité que saint Augustin : Notre cœur est dans l'anxiété et dans l'agitation, jusqu'à ce que vous nous accordiez de reposer en vous : *Irrequietum est cor nostrum, donec requiescat in te*. Donnez-leur ce repos, dit toute l'Eglise : *Dona eis requiem*. Le temps de leur exil est fini, puisque vous les avez séparés des habitants de Cédar ; les jours de leurs travaux sont passés, puisqu'ils sont enveloppés dans cette nuit où on ne peut plus rien faire. Leur âme, sous la main de votre justice, éprouve une perplexité cruelle : ils ne craignent plus de vous perdre, mais ils ne vous possèdent pas encore, et leurs larmes ne seront essuyées que lorsque vous

leur ouvrerez le repos éternel : *Dona eis requiem sempiternam.*

Il est aisé de concevoir pourquoi le prêtre ne frappe point sa poitrine lorsqu'il prononce ces paroles à l'intention des morts. Il semble oublier pour un instant ses intérêts propres, pour secourir son frère dans l'affliction : il dépose, en quelque sorte, pour un moment le fardeau de ses péchés et de ses misères, pour soulever celui qui accable le juste dans le lieu de l'expiation.

Ces différentes explications nous montrent quelle est l'intention de l'Eglise dans cette prière, soit qu'elle l'applique aux morts, pour lesquels elle offre le Sacrifice, soit qu'elle s'en serve pour exciter la foi de ses enfants ; mais nous entrerons bien mieux dans son esprit par l'explication même des termes qui la composent : *Agneau de Dieu qui portez les péchés du monde, ayez pitié de nous.* C'est après le Canon de la Messe, et immédiatement avant la communion que cette prière est placée ; c'est-à-dire, dans le moment où Jésus-Christ s'est offert comme victime, et a remplacé tous les sacrifices de l'ancienne loi. Ce n'est donc plus l'oblation d'Abraham, le sacrifice de Melchisédech, l'hostie que Jacob immole au pied de l'échelle mystérieuse ; ce ne sont plus les victimes de propitiation, les hosties de pacification, les offrandes de reconnaissance, les cérémonies de purification qu'Aaron et ses enfants, Phinéés et tout l'ordre lévitique avaient coutume d'offrir au Seigneur. Ces victimes n'étaient pas proprement les victimes de Dieu, quoiqu'elles lui fussent offertes : c'était le sacrifice de l'homme, qui en faisait le choix et le consacrait au Seigneur ; c'était le sacrifice de la loi, mais d'une loi qui devait être abolie ; c'était, en un mot, pour la Divinité une oblation méprisable, et souvent, par les dispositions de ceux qui l'offraient, une abomination. Mais la victime que l'Eglise présente au sacrifice de la Messe, est vraiment le Sacrifice de Dieu, l'Oblation de Dieu, l'Agneau de Dieu : *Agnus Dei* ; choisie par un Dieu, offerte par un Dieu, acceptée par un Dieu, seule digne d'un Dieu, seule capable de satisfaire à un Dieu, seule propre à nous réconcilier avec un Dieu.

Vraiment victime de propitiation dans toute l'étendue du terme, non-seulement elle lave le péché, elle l'efface ; mais elle porte, *Qui tollis*, non-seulement nos péchés, dit l'Apôtre (*Galat.*, 1, 4), mais les péchés du monde : *Peccata mundi.* Elle les porte : c'est-à-dire que Jésus-Christ s'est chargé de nos langueurs, qu'il s'est rendu propres nos blessures, et que, sans commettre le péché, il est devenu en quelque sorte péché lui-même pour effacer les nôtres. Ce serait donc trop peu de dire qu'il a pris la ressemblance du péché, comme il serait impie d'avancer qu'il en a fait les actes. L'Apôtre se sert d'une expression qui, sans attaquer la sainteté de Jésus-Christ, exprime l'étendue de sa charité pour nous, en disant (*1^{re} Cor.*, V, 21) qu'il s'est fait péché, c'est-à-dire qu'il

représentant du péché, sur lequel devait tomber la justice divine ; la caution du péché, qui devait à la majesté de Dieu une réparation infinie ; le remède au péché, dont la plaie trop profonde ne pouvait être guérie que par des mérites abondants.

Ainsi je dirai avec assurance, qu'il porte les péchés du monde, parce qu'il ne s'est pas commis, depuis l'origine des siècles, une seule prévarication pour laquelle il ne présente à son Père une suffisante satisfaction ; et que la malice du pécheur aura beau monter à son comble, le torrent d'iniquité ne prévaudra jamais contre la surabondance de son sang. Il porte les péchés du monde, il porte, par conséquent, les miens ; il est couvert de mes plaies, affaissé sous le poids de mes infirmités. Aussi ne m'est-il pas permis de me livrer au désespoir et au découragement ; et tandis que l'Eglise lui crie au nom de tous ses enfants : *Ayez pitié de nous, « Miserere nobis ; »* nous que la vue de nos propres infidélités doit pénétrer de douleur, nous devons lui dire : Seigneur, vous savez le limon dont nous avons été formés ; vous en connaissez la faiblesse, puisque vous avez vous-même éprouvé toutes les langueurs de notre nature ; vous connaissez toute l'énormité de nos crimes, dont vos douleurs nous ont fait sentir les effets : *Ayez pitié de nous*, c'est-à-dire, ayez pour nous cette compassion qui vous fit désirer avec tant d'ardeur le baptême de votre sang, et boire avec tant de patience le calice de vos humiliations : cette compassion qui, plus pressante que la soif la plus dévorante, vous fit demander sur la croix, non le soulagement passager d'une boisson sensible, mais l'extinction totale de nos convoitises et de nos passions. *Ayez pitié de nous* : vous êtes l'Agneau de Dieu ; nous sommes les brebis de vos pâturages, et le loup ravissant tourne sans cesse autour du troupeau pour le dévorer. Agneau et Pasteur tout ensemble, sauvez-nous de la dent cruelle de cet ennemi, qui met sa joie dans la dispersion de son bercail. *Ayez pitié de nous* : vous avez promis par votre prophète, que votre tendresse pour votre troupeau vous porterait à bander les plaies des brebis qui seraient blessées, à fortifier celles qui seraient malades ; et vous voyez au pied de votre autel une multitude de brebis qui sont infirmes et languissantes. C'est trop peu pour votre amour d'avoir porté leurs blessures ; vous les porterez elles-mêmes dans votre sein, vous les réchaufferez par l'ardeur de votre charité, vous les consolerez de toutes les afflictions qui les accablent, vous les défendrez contre les ennemis qui les attaquent. *Ayez pitié de nous*, pour la gloire de votre nom, pour assurer le fruit de votre mort, pour prouver l'efficacité de votre sang ; et que notre ennemi et le vôtre ne puisse pas dire avec orgueil qu'il a prévalu contre nous, qu'il ne puisse pas nous demander avec mépris où est le Dieu que nous servons, et quelles sont les preuves de son amour. *Ayez pitié de nous*, qui sommes vos membres, vos

frères, les cohéritiers de votre royaume, les enfants de votre Eglise : *Miserere nobis*. Ayez compassion surtout de l'état d'agitation où est votre Eglise ici-bas. Comme une barque sur une mer orageuse, elle est exposée à de violentes secousses : certaine de n'éprouver jamais le naufrage, c'est moins pour elle que pour nous que nous demandons le calme et la tranquillité : *Dona nobis pacem* : la paix, en nous défendant contre les ennemis visibles qui nous attaquent par les hérésies, par les scandales, par les impiétés et les blasphèmes ; la paix, en nous fortifiant contre les ennemis invisibles qui nous tentent et qui nous sollicitent au mal : la paix, avec ceux de nos frères que l'esprit de division et de discorde agite ; la paix avec les méchants qui cherchent à nous nuire par leur perfidie, par leurs calomnies ou par les embûches qu'ils nous tendent : la paix des familles, en inspirant la subordination, la douceur et la charité : la paix des empires, en présidant aux conseils des princes : la paix de votre Eglise, en faisant luire sur ses enfants l'esprit de vérité : la paix intérieure d'une bonne conscience : *Dona nobis pacem*.

Heureuse paix, qui nous rendrait semblables à vous, puisque, comme des agneaux par la douceur, nous vivrions sans crainte au milieu des loups ; comme vous, nous porterions les péchés les uns des autres avec charité, avec patience !

Heureuse paix, qui calmerait nos inquiétudes, qui adoucirait notre exil, qui apaiserait les désirs de notre cœur, et qui entretiendrait dans les membres de votre corps mystique cette harmonie qui est l'effet le plus précieux de la charité !

Heureuse paix, qui ferait de la terre un véritable ciel, un paradis anticipé, une figure sensible de la Jérusalem céleste, de cette ville dont parle un de vos saints avec une espèce d'enthousiasme, lorsqu'il dit que l'on y annoncera la paix, que les rues ne retentiront que de la paix, que les citoyens n'y chanteront que le cantique de la paix, que la nourriture y sera la paix, que le Dieu qui y fera les délices de ses saints portera le nom du Dieu de la paix ! Donnez-nous-la, cette paix, ô divin Agneau ! vous qui êtes venu pacifier le ciel et la terre ; donnez-nous-la dans le temps et pour l'éternité : *Dona nobis pacem*. Amen.

SUR LA PRIÈRE *Domine Jesu Christe*.

Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis. (Joan., XIV, 27.)

Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix.

Nous trouvons dans ce peu de paroles les avantages du Testament nouveau. C'est presque au moment où ce Testament doit avoir toute sa force par la mort du testateur (selon la pensée de l'apôtre saint Paul [*Hebr., IX, 17*]), que Jésus-Christ les adresse à ses apôtres : *Je vous laisse la paix* ; et elle sera pour vous une continuelle consolation de mon absence. Et vous la laissez,

non comme un bien qui n'est étranger, mais comme une possession que je vais vous acquérir par mon sang, et dont je puis disposer comme d'un fonds qui m'est propre. Je vous la donne : *Do vobis* : et cette paix n'appartient qu'à moi seul : *Pacem meam*. Nul autre que moi ne la procure ; et tout ce qui n'est point ma paix, quoiqu'il en porte le nom, n'est que trouble, agitation et inquiétude. Je ne suis point surpris que l'Eglise emploie ces mêmes paroles dans les prières qu'elle adresse à Jésus-Christ avant la communion. Elle vient de lui demander la paix, après l'avoir supplié de regarder son peuple avec des yeux de compassion et de miséricorde : *Miserere nobis, dona nobis pacem*. Maintenant elle semble prendre Jésus-Christ par ses promesses mêmes ; et dans la première des trois prières qui suivent l'*Agnus Dei*, elle se fonde sur cette auguste promesse, pour obtenir de Jésus-Christ le plus grand de tous les biens. Suivons cette prière, et pénétrons-nous des sentiments qu'elle nous inspire.

Nous devons l'envisager, mes frères, comme une extension de l'Oraison dominicale. C'est, en effet, une suite de ces paroles : *Délivrez-nous du mal* : « *Libera nos a malo* : » et la paix que demande l'Eglise, c'est la protection contre les ennemis qui l'attaquent, et la délivrance de tous les maux qui menacent ses enfants. Je n'insisterai point sur l'antiquité de cette formule, qui ne se trouve pas dans les anciens missels romains, mais qui cependant dès le IX^e siècle était récitée dans la plupart des Eglises. Je ne répéterai pas non plus ce que j'ai dit sur les motifs qui font supprimer, dans les Messes des morts, toute prière qui paraît faite particulièrement pour les chrétiens qui combattent encore. Je pense qu'à la simple lecture de celle que nous allons expliquer, il est aisé de concevoir qu'elle n'est point applicable aux fidèles qui souffrent dans le lieu d'expiation ; que ce n'est point pour eux qu'on sollicite la protection contre les ennemis du salut, puisque, sous la main de Dieu, le malin esprit ne saurait leur nuire. On ne demandera pas non plus qu'ils vivent en paix et qu'ils soient unis entre eux : étroitement liés par les mêmes souffrances qui les purifient, par la même espérance qui les soutient, ils sont en cela le modèle de l'union qui devrait lier les chrétiens, et les rendre compatissants aux besoins et aux maux de leurs frères. Il n'est donc pas étonnant que l'usage constant de l'Eglise fasse supprimer cette oraison aux Messes des morts : c'est à nous seuls que nous devons en faire l'application ; et pour peu que nous y fassions attention, nous y trouverons de quoi animer notre foi.

C'est à Jésus-Christ que s'adresse cette prière et les deux suivantes, à ce même Agneau que nous envisagions précédemment comme chargé de nos iniquités, et dont nous voulons intéresser la compassion. Nous commençons à lui répéter les propres paroles dont il s'est servi lui-

même : *Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix*. C'est comme si l'Eglise lui disait : Nous ne vous demandons maintenant qu'un bien qui nous appartient : vous nous l'avez donnée, après l'avoir acquise au prix de vos souffrances : vous nous l'avez laissée après vous, comme un signe de l'alliance que vous avez faite avec notre nature. Elle était à vous, cette paix, et n'appartenait qu'à vous seul : aussi sommes-nous éloignés de la demander à d'autres qu'à vous. Le monde donne la paix ; mais vous nous avez appris qu'il ne la donne pas de la même manière que vous : *Non quomodo mundus dat, do vobis*. (Joan., XIV, 27.) Avec les biens de la terre on parvient quelquefois à acheter la paix ; mais aussi fragile que les richesses qui servent à l'acquérir, cette paix se dissipe bientôt. La paix que nous vous demandons, et que vous nous donnez, est vraiment la paix du cœur, la paix d'une conscience irréprochable. Le pécheur n'y a aucun droit, *Non est pax impiis* (Isa., LVII, 21), tant qu'il persévère dans le péché. C'est en vain que vos ministres, pour le flatter, lui diraient que la paix peut se trouver au milieu de l'agitation des plaisirs : *Pax, pax!* vous l'en avez averti ; ce n'est point là où se trouve votre paix : *et non erant pax*. (Jerem., VI, 14.) Comment pouvons-nous donc nous la promettre, et en donner l'assurance à votre peuple, nous qui sommes pécheurs, et qui vous prions pour les pécheurs nos frères ? Ah ! n'envisagez pas dans ce moment la multitude de nos péchés : *Ne respicias peccata nostra* : ou si l'objet de votre sacrifice vous rappelle nécessairement aux iniquités que vous êtes venu expier, souvenez-vous qu'elles ne sont plus les nôtres depuis que vous vous en êtes chargé ; que leur nombre n'égale pas vos mérites ; que leur énormité ne diminue pas aux yeux de Dieu le prix de vos souffrances ; et qu'un Fils unique, obéissant jusqu'à la mort, couvre aux yeux de la justice divine une multitude infinie d'enfants ingrats et rebelles, et nous donne droit de dire à votre Père comme à vous : Détournez vos yeux, Seigneur, *Ne respicias*. Ne les arrêtez pas sur nos désobéissances, sur nos ingratitude ; tournez-les du côté de ce Fils bien-aimé, l'objet de vos complaisances : ou si vous daignez étendre vos regards jusqu'à vos créatures, jetez les yeux de votre miséricorde sur votre Eglise : considérez sa foi : *sed fidem Ecclesie tue*. C'est cette foi qui lui rend présent d'une manière sensible, celui que la charité tient sous ce sacrement d'une manière invisible, mais réelle. Elle le voit, et apprend à ses enfants à le croire avec la fermeté de la foi qu'elle leur communique. C'est la foi de votre Eglise ; que ce soit la nôtre : que cette foi fasse ici-bas notre plus douce consolation ; qu'elle n'éprouve jamais la moindre altération ni le moindre mélange ! Si l'esprit de ténèbres se plaît à répandre quelquefois des nuages sur nos yeux et des doutes dans notre entendement, qu'ils soient aussitôt dissipés par la

lumière de votre divine parole, qui nous a dit : *Ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance*, qui, par conséquent, réconcilie l'homme avec son Dieu, et qui le réconcilie aussi avec ses frères et avec lui-même. Aussi nous demandons que ce sang qui a produit une seule Eglise, en unisse si parfaitement les membres avec le Chef, qu'ils ne fassent qu'un corps. Pacifiez-la, cette Eglise : *Pacificare* ; unissez-la ; *et adunare* : car elle ne sera vraiment votre Eglise, qu'autant qu'elle participera à l'unité de son Chef. C'est pourquoi elle vous demande d'arracher de son sein toute semence de division, toute racine de schisme ; et si, pour l'intérêt même de votre gloire, il faut qu'il subsiste des erreurs et des guerres intestines, consolez-la de ses pertes, dédommangez-la de ses amertumes par l'union de ses enfants : *Adunare* ; qu'unis au Chef, ils vivent de son esprit, se conduisent par sa lumière, se forment sur ses exemples, se soutiennent par sa grâce, se nourrissent de ses promesses ; qu'unis à l'Eglise leur Mère, ils professent sa foi, obéissent à la loi, participent à ses sacrements, écoutent ses pasteurs ; qu'unis entre eux, la paix règne dans leurs maisons, la douceur sur leurs lèvres, la charité dans leurs cœurs, la justice dans leurs œuvres, la vérité dans leurs paroles : *Adunare* : en un mot, que cette union ait pour règle votre volonté sainte : *secundum voluntatem tuam* ; et alors ils ne chercheront qu'à vous plaire : ils fuiront cette union scandaleuse qui n'a que le crime pour fin, ces associations dangereuses dont la cupidité, l'orgueil ou le plaisir sont la base : ils ne participeront pas au complot des pécheurs, ils ne communiqueront point avec les méchants ; ils feront, au contraire, leurs délices de s'unir ici dans les prières qu'on vous adresse, dans les cantiques qu'on y chante, dans les vérités qu'on y médite, dans les secours qu'on y obtient, et dans les résolutions qu'on y forme de vous aimer et de vous servir. C'est vraiment là cette unanimité de sentiment que vous recommandez par votre Prophète à ceux qui habitent dans votre maison : *Unanimiter in domo*.

Ah ! ne démentons jamais cette prière que l'Eglise fait en notre nom ! Pourquoi faut-il que nous méritions toujours le reproche que l'apôtre saint Paul faisait déjà aux chrétiens de son temps : *J'entends dire qu'il y a parmi vous des querelles et des disputes ?* (I Cor., I, 11.) Non-seulement on peut nous appliquer ces paroles ; mais, encore mieux instruits que ne l'était l'Apôtre sur cet article, souvent les ministres pourraient nous dire qu'ils sont témoins de ces divisions qui séparent les époux, qui troublent les familles, qui mettent entre les pères et leurs enfants, entre les frères et les sœurs une espèce d'antipathie comme naturelle, qui fait que les volontés mutuelles se contrarient, que les inclinations personnelles cherchent à prévaloir, que les opinions s'entre-choquent, et que

les chrétiens vivent entre eux comme si chacun avait à part sa religion, ses maximes, ses espérances et son Dieu. Nous prenons Jésus-Christ à témoin qu'il nous a promis la paix, qu'il nous a donné la paix : *Dixisti, Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis*; et chaque conversation qui se tient est presque une déclaration de guerre, où chacun abonde dans son sens, combat le sentiment d'autrui, tend des pièges à la simplicité de son frère, abuse de sa faiblesse, relève ses fautes, et le traite en ennemi déclaré. Nous demandons que Dieu détourne ses yeux de nos iniquités : *Non respicias peccata mea*; et nous étudions les actions du prochain pour en apercevoir l'injustice : quand ses erreurs ne sont pas palpables, nous lui en prêtons d'imaginaires, et nous le faisons sans autorité, sans lumières et sans droits. Nous descendons dans son intérieur, pour sonder jusqu'à ses intentions les plus secrètes, et lui en supposer même de mauvaises, si nous ne réussissons pas à lui en découvrir; et de peur que les autres ne perdent de vue ses faiblesses, nous nous plaisons à les divulguer, et à les peindre à ceux qui nous écoutent, avec les couleurs les plus désavantageuses. Nous supplions Jésus-Christ de prendre sa volonté pour règle, et dans le genre de paix qu'il nous destine, et dans la manière dont il nous l'accorde, et dans le temps qu'il a fixé pour nous en faire jouir : *Secundum voluntatem tuam*; et la paix que nous recherchons est toujours celle qui est la plus conforme à nos goûts, celle qui s'accorde le mieux à nos passions, celle qui nous dispense le plus de toutes contradictions et de toutes épreuves. On a beau nous dire que c'est là la paix du monde, que celle de la religion se trouve dans la pénitence, dans les afflictions, dans les adversités, dans les maladies; nous courons après une ombre de paix, et nous laissons échapper celle qui est vraiment la paix de Jésus-Christ. Et encore, à quel prix achetons-nous cette paix trompeuse? La loi est sacrifiée, la conscience contredite, la foi désavouée, toutes les fois que la paix du monde ne peut se procurer qu'à ces criminelles conditions. Aussi n'est-il rien de si commun que d'entendre les chrétiens se dire les uns aux autres : J'aime la paix, je veux la paix : mais s'il faut faire le moindre sacrifice pour obtenir la paix dans le Saint-Esprit, on voit bientôt ces mêmes chrétiens dans les dispositions de ceux dont parle le Prophète, qui n'avaient la paix que sur les lèvres, et le trouble, l'agitation des passions dans le cœur.

Rougissons de cette contradiction continue de nos paroles et de nos œuvres. Demandons la paix de l'Eglise : *Pacificare*; mais appiquons-nous à la procurer nous-mêmes, afin que, tandis qu'elle en jouit au dehors, elle ne puisse pas se plaindre que son amertume est plus cuisante par les désordres et les dissensions de ses enfants : *Ecce in pace amaritudo tua amarissima. (Isa.,*

XXXVIII, 17.) Cherchons, selon la pensée d'un autre prophète, la paix de Jérusalem; mais souvenons-nous qu'on ne la trouve que dans la justice, qu'on ne la conserve que dans la foi, qu'on ne l'affermir que par la charité; et que c'est en vain, selon la remarque d'un Père, que nous partagerions au dehors les avantages de la paix dont jouit cette cité sainte, si au dedans la guerre cruelle des passions déchirait notre cœur. Criions donc avec force : *Pacificare* : Apaisez, Seigneur, ces violents désirs qui me pressent, cette cupidité qui me sollicite, et orgueil qui me domine, ces ressentiments qui m'aigrissent, ces inquiétudes qui me dévorent : détruisez ces ennemis secrets qui me tendent des pièges, ces péchés qui m'humilient, ces remords qui me tourmentent : c'est là la paix que désire mon cœur. Mais demandons avec le même empressement que Dieu nous unisse, *Aduinare*. C'est l'union des cœurs et des volontés que nous demandons : union des cœurs par la charité; union des esprits par la soumission aux dogmes de la foi; union des volontés par la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres : et cette prière est la condamnation de tout ce qui divise, de tout ce qui désunit les membres du corps mystique de Jésus-Christ. De là nous devons renoncer, par rapport à la foi, à tout esprit particulier, nous interdire toute dispute sur les points redoutables de notre religion, toute opinion singulière sur le dogme et sur la morale, et professer avec simplicité de cœur tout ce que nous enseigne l'Eglise, interprète, infailible des vérités éternelles.

Nous devons, par rapport à la charité, nous prémunir contre toute prévention, toute partialité, toute acception de personnes; ne faisant qu'un cœur et qu'une âme avec ceux qui portent le même caractère que nous, et qui ont droit au même bonheur.

Nous devons apaiser, autant qu'il est en nous, toute querelle, prévenir toute dissension, dissimuler toute injure, et contribuer à cette harmonie qui peut seule rendre l'Eglise de la terre l'émule et l'image de celle du ciel.

Nous devons enfin réunir toutes nos volontés dans celle de Jésus-Christ, réprimer, par conséquent, cette volonté propre qui est notre plus redoutable ennemie; afin de ne vouloir que ce que veut Jésus-Christ, et de le vouloir comme Jésus-Christ. Il résulterait de cette disposition, si elle subsistait entre les fidèles, un accord parfait dans la pratique des vertus chrétiennes. Le bien se ferait avec émulation et sans jalousie, le mal se détruirait avec zèle, mais sans aigreur; les devoirs de la piété seraient accomplis avec fidélité et sans hypocrisie. L'aumône, surtout, serait exercée avec sensibilité, mais sans ostentation et sans dureté. Tous les chrétiens méditeraient la même loi avec assiduité, rempliraient les mêmes devoirs avec fidélité, marcheraient

dans les mêmes voies avec unanimité, et parviendraient au même terme, pour y goûter les délices d'une union, d'une charité éternelle. Ainsi soit-il.

SUR LE BAISER DE PAIX.

Salutate invicem in osculo sancto. (I Petr., V, 14.)
Salutez-vous les uns les autres par un saint baiser.

Ce n'est point à des chrétiens charnels que le prince des apôtres adresse ces paroles. Il sait que les hommes tout spirituels ne confondront jamais la religieuse pratique qu'il leur inspire, avec ces dangereuses familiarités que suggère la passion; et qu'en les invitant à se donner des marques réciproques de leur charité, ils se souviendront que tout doit être saint dans un chrétien, jusqu'aux témoignages de l'amitié la plus tendre. L'Eglise ne parle pas un autre langage dans l'établissement de la cérémonie dont nous allons vous entretenir aujourd'hui. C'est pour des saints qu'elle a établi cet usage; c'est au milieu des plus saints mystères qu'elle l'observe; c'est au moment où le Saint des saints va se communiquer à eux, qu'elle les invite à s'y conformer; et les expressions dont elle se sert pour les inviter sont saintes elles-mêmes. Apprenons donc de cette Mère tendre, à nous saluer les uns les autres par le saint baiser : *Salutate invicem in osculo sancto*; c'est-à-dire apprenons le sens d'une cérémonie qui s'observe à toutes les Messes solennelles, à laquelle nous n'avons peut-être jusqu'à présent fait aucune attention; qui cependant, par son antiquité, par les motifs que l'Eglise se propose, par la manière dont elle s'est observée dans les premiers siècles, et par les changements qui y ont été faits dans la suite, va nous présenter de bien utiles réflexions. Je parle de l'usage de donner l'instrument de paix à baiser immédiatement après la prière que nous avons déjà expliquée. Je suivrai fidèlement, dans l'exposition que je vais vous en faire, tout ce que nous en ont dit les historiens sacrés. Que le renouvellement de la charité parmi nous soit l'effet de ces réflexions, et j'aurai atteint le but que je me propose.

Il est évident, mes frères, que ce sont les paroles de saint Pierre, dont je me suis servi en commençant, qui fixent l'origine du baiser de paix. Saint Augustin parle de cet usage, comme étant de tradition apostolique. Après avoir récité l'Oraison dominicale, dit ce Père, on dit : *Que la paix soit avec vous!* Alors les chrétiens se donnent un baiser mutuel. C'est un signe de paix que présentent les lèvres; que le cœur soit d'un accord avec elles! et tandis que votre bouche s'approche de votre frère, prenez bien garde que votre cœur ne s'en éloigne. Tout, dans cette réflexion du saint docteur, est instructif : on y voit, et la cérémonie, et le motif qui l'a fait établir. C'est après avoir dit à Jésus-Christ dans la prière qu'il nous a enseignée, Pardonnez comme

je pardonne; c'est après l'avoir supplié de nous accorder cette grâce, que les chrétiens, en lui demandant la paix, se disent les uns aux autres : *La paix soit avec vous!*

Mais après avoir considéré l'antiquité de cette cérémonie, étudions les différents motifs qui ont engagé l'Eglise à la faire observer à ses enfants. Il paraît que, dès les premiers siècles, les fidèles prosternés en présence de l'autel, se levant en ce moment, et se tournant les uns vers les autres, se communiquaient par un saint baiser ce souhait, que la charité mettrait dans leur cœur : *La paix soit avec vous!* et que jusqu'au XIII^e siècle, cet usage n'a point varié. La simplicité des mœurs, la sincérité dans la pratique de la religion, n'avaient pas encore fait dégénérer en abus les cérémonies les plus saintes. On était bien éloigné, dans ces jours de ferveur, de se railler, ou d'abuser, par des dispositions plus criminelles encore, d'une pratique qui avait l'amour fraternel pour objet, et l'amour de Dieu pour principe. La discrétion de nos pères leur avait fait prendre à ce sujet les précautions les plus sages. Les deux sexes, entièrement séparés dans nos églises, ne pouvaient être l'un pour l'autre une occasion de distraction, encore moins de scandale. Que les mœurs sont changées! Que la piété est refroidie maintenant, où plus que jamais la charité aurait besoin de symboles extérieurs pour se ranimer et s'introduire de nouveau dans les cœurs! L'Eglise est obligée de substituer, à ce respectable usage une pratique qui le retrace : et encore, malgré cette sage réforme, a-t-elle souvent à gémir des dissolutions et des scandales dont se rendent réciproquement coupables ceux et celles qui assistent à nos saints mystères.

L'usage de se donner le baiser mutuel s'est longtemps pratiqué dans les monastères de l'un et de l'autre sexe; et quoiqu'il soit aboli dans plusieurs, il subsiste encore dans un très-grand nombre, au moins aux fêtes solennelles. Il ne subsiste plus dans les paroisses; mais l'Eglise le rappelle par un instrument qu'elle nomme, pour cette raison, l'instrument de paix. Le diacre se présente au prêtre avant la seconde oraison qui précède la communion. L'un et l'autre baisent l'autel, selon les anciens Sacramentaires. Le prêtre le baise au milieu, c'est-à-dire, près de l'hostie, afin de puiser en quelque sorte la paix à sa source, dans le cœur de Jésus-Christ, dont les paroles et les démarches ont annoncé la paix, dont le sang est, pour ceux qui le reçoivent saintement, un principe de paix. Ensuite le diacre lui présente l'instrument destiné à en être le signe; et le prêtre, en approchant ses lèvres, lui dit ces paroles : *Que la paix soit avec vous, mon frère, et qu'elle règne dans la sainte Eglise de Dieu* : « *Pax tibi, frater, et Ecclesie sanctæ Dei!* » Paroles qui, à l'instant qu'elles sont prononcées, devraient retentir au fond du cœur de tous les assi-

stants : et quoique tous ne soient pas admis à prendre une part extérieure à cette cérémonie, tous le sont à s'y unir de la manière la plus intime.

Cet instrument de paix, après avoir été présenté à ceux qui assistent à l'autel et y remplissent les fonctions sacrées, est porté ensuite à tout le clergé. L'Eglise défère quelquefois cet honneur à ceux qui tiennent au prince par la naissance. Dans quelques paroisses, elle accorde aussi cette distinction à ceux qui sont chargés de l'administration des biens des fabriques; et elle semble, par cet usage, annoncer à tous les fidèles qu'ils participent à cette cérémonie dans la personne qui les représente. Enfin, quelques Eglises particulières ont conservé l'usage de présenter l'instrument de paix à tous ceux qui se préparent à communier. Vous comprendrez qu'il n'était point inutile de suivre cette pratique dans ses différentes variations, lorsque nous vous aurons exposé les différentes conséquences qu'on peut tirer de cette cérémonie.

Et d'abord, pourquoi l'Eglise l'a-t-elle placée immédiatement après l'Oraison dominicale et avant la communion? Tout chrétien instruit de l'esprit de cette prière, et des dispositions qu'exige le plus auguste de nos sacrements, comprendra sans peine la relation qui se trouve entre toutes les demandes qu'elle renferme, et ce signe de paix que le prêtre envoie de l'autel aux assistants. Il représente dans cette circonstance ce Père commun des fidèles qu'on vient d'invoquer, qui, du haut des cieux où il habite, veille sur tous ses enfants, leur manifeste les mêmes volontés, leur prépare le même royaume, leur distribue le même pain, leur pardonne les mêmes ingratitude et les mêmes révoltes; les réconcilie les uns avec les autres par la même charité; les défend contre les mêmes ennemis, et les préserve des mêmes maux visibles et invisibles, corporels et spirituels, pourvu qu'ils ne fassent en lui qu'un cœur et qu'une âme, comme ils ne font en Jésus-Christ qu'un même corps mystique. Ainsi, leur dire de la part de ce Père des miséricordes : *La paix soit avec vous : « Pax vobis, »* c'est leur annoncer que tous leurs vœux sont exaucés, et que ce Dieu riche en miséricorde veut faire pour eux au delà de leurs désirs, pourvu qu'ils soient fidèles à l'engagement qu'ils prennent en sa présence. Mais comme le symbole de paix qu'on leur présente n'est qu'un faible garant des promesses de paix que le ministre fait en son nom, le sacrement de la paix, l'hostie pacifique va leur être offerte, afin qu'en la recevant, ils se nourrissent en quelque sorte de la paix; qu'elle devienne leur propre substance; qu'elle bannisse de leur cœur tout ce qui pourrait ou l'altérer ou la détruire; par conséquent, pour en chasser les haines et les ressentiments, les jalousies et les préventions, le germe de toute passion et de tout désir contraire à sa loi.

Je n'insisterai pas sur les motifs qui ont

fait interrompre l'usage ancien de se donner mutuellement le baiser de paix : j'en ai déjà donné les raisons. La décence, l'ordre, le recueillement qui conviennent à la maison de Dieu, suffisent pour nous faire pénétrer les vues de sagesse qui ont déterminé l'Eglise à abolir cet usage; mais elle ne dispense pas pour cela les fidèles de se donner en esprit ce saint baiser, en priant les uns pour les autres, en se remettant mutuellement les dettes, en se pardonnant les injures, en s'excusant avec indulgence. Ainsi chacun dans ce moment doit interroger son cœur; et pour peu qu'il le surprenne infecté du levain de l'animosité, il doit promptement s'unir au Dieu de paix, dont on lui porte les paroles, et laisser parler dans son cœur l'Esprit dont l'Ecriture nous dit : Il ne parlera à son peuple qu'un langage de paix : *Loquetur pacem in plebem suam. (Psal. LXXXIV, 9.)* Ne demandons point, après cela, pourquoi l'usage s'est conservé et se conserve encore dans quelques Eglises, de présenter l'instrument de paix à ceux qui se disposent à approcher de nos saints mystères. Il me semble entendre Jésus-Christ du haut de l'autel, par la bouche de son ministre, dire à tous les chrétiens, et singulièrement à ceux qui se préparent à le recevoir : Si, lorsque vous apportez votre offrande, vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous, laissez là votre offrande, quittez l'autel, et allez, avant une démarche aussi sainte, vous réconcilier avec votre frère : *Vade prius reconciliari fratri tuo. (Matth., V, 24.)* Mais ne le dirait-il qu'à ceux qui vont s'asseoir à sa table? Quiconque a la présomption d'assister à la Messe avec la haine dans le cœur, ne contredit-il pas à cet ordre formel? et ce précepte ne se change-t-il pas pour lui dans cet instant en anathème? *Vade* : Allez : vous êtes étranger dans le séjour de la paix : étranger à Jésus-Christ, qui est le Prince de la paix; aux fidèles, qui ne sont unis entre eux que par les liens de la paix; à vous-même, qui n'avez été sanctifié que par un sacrement de réconciliation et de paix; et pour vous mieux faire sentir combien cette cérémonie donne de force à ces réflexions, faisons attention à ce qui se passe à l'autel lorsque le prêtre va donner la paix. Il baise l'autel, qui est l'image de Jésus-Christ; et autrefois même il baisait l'hostie et le calice, afin, comme je l'ai déjà dit, de puiser la paix à sa source.

Mais si se présente ici une réflexion qui me paraît bien effrayante pour quiconque oserait assister au sacrifice de la Messe avec des dispositions opposées à la paix. Ce baiser donné à Jésus-Christ, reçu de Jésus-Christ, se donne et se reçoit en votre nom : car le prêtre est à l'autel entre Dieu et nous, ministre de Dieu et le nôtre, l'ambassadeur de Dieu et notre représentant. Or, concevez-vous la conséquence de cette fonction qu'il remplit pour nous? C'est nous qui approchons de Jésus-Christ, c'est nous qui donnons un baiser à Jésus-Christ; c'est

nous qui lui demandons la paix, tandis que peut-être nous la refusons à notre frère moins coupable que nous, moins indigne que nous de l'obtenir. Est-ce trop dire, que de comparer le crime que nous commettons alors, à celui du perfide apôtre? Non, ce n'est point assez, puisque nous renouvelons contre Jésus-Christ, dans les jours de sa gloire, un outrage qu'il n'éprouva de la part de son ingrat disciple, que dans des jours destinés à ses humiliations et à ses opprobres. Cet outrage, ne l'avons-nous pas renouvelé plus d'une fois? et négligeant de sonder notre cœur sur le devoir de la charité fraternelle, ne nous exposons-nous pas à le renouveler tous les jours sans le savoir? Car on croit jouir de la paix intérieure, et en conserver pour le prochain le sentiment, parce qu'en rentrant en soi-même, on n'y trouve pas cette volonté cruelle de rendre le mal pour le mal, d'opposer injure à injure; parce qu'on se défend même de cette joie maligne et secrète qu'inspire l'esprit de vengeance, quand un ennemi est humilié. On s'en croit quitte pour annoncer une certaine modération quand on parle de ceux qui nous ont offensés. Mais ne ressemble-t-on pas alors à ces pécheurs que nous dépeint le Prophète, quand il dit que leur langage est un langage de paix : *Loquantur pacem cum proximo suo*; mais que le levain de la haine est un mal qui infecte leur cœur : *Mala autem in cordibus eorum?* (*Psal.* XXVII, 3.) Oui, nous ressemblons à ces hommes, toutes les fois que nous n'avons pas soin de nous défendre des préventions, des froideurs de l'indifférence et du mépris contre ceux qui ont été pour nous un sujet de peine; et c'est à nous que l'Eglise crie avec instance : La paix soit avec vous : *Pax vobis!* Point de mesure dans l'indulgence que vous accordez à vos frères, si vous ne voulez pas que Jésus-Christ en mette dans celle qu'il vous promet. La charité ne connaît point de tempérament et d'acception; et les vindicatifs cachés sont souvent plus dangereux et plus coupables aux yeux de Dieu, que les vindicatifs déclarés.

Que ne puis-je, mes frères, donner plus d'étendue à cette vérité! elle est inépuisable. Comme du précepte que l'Apôtre de la charité rappelait sans cesse à ses disciples, on peut dire que ce point de morale suffit seul, et que, fidèlement observé par un chrétien, rien ne lui manque; aussi vous dirai-je avec saint Augustin : Je voudrais vous parler toujours de la paix, ne vous recommander que la paix, vous voir toujours unis ici-bas par la paix; et je serais bien assuré qu'elle vous mènerait à la félicité éternelle. Ainsi soit-il.

SUR L'ORAISON *Domine Jesu Christe, Fili Dei vivi.*

Quis nos separabit a charitate Christi? (*Rom.*, VIII, 39.)

Qui nous séparera de la charité de Jésus-Christ?

Il faudrait avoir, comme l'apôtre saint

Paul, la foi d'un martyr, pour oser dire avec la même assurance : *Qui nous séparera de la charité de Jésus-Christ?* Pour nous, à qui le sentiment intime de notre faiblesse et de notre indignité doit inspirer une juste défiance de nous-mêmes, nous pouvons et nous devons parler un autre langage. L'Eglise nous en impose la loi dans la prière que nous allons vous expliquer. Elle nous apprend à demander à Jésus-Christ, que l'union qu'il se propose de contracter avec nous dans la participation à son corps adorable, soit une union permanente; et que les ennemis visibles et invisibles, les maux présents et à venir, ne produisent jamais une séparation qui est pour nous le plus grand des malheurs. Appliquons-nous donc à méditer la première des deux prières que l'Eglise a consacrées pour nous préparer à la sainte communion. Quoique cette prière, ainsi que toutes celles qui l'ont précédée, ait pour objet de nous disposer à la même action, elle envisage cette action sous un nouveau point de vue, qui va vous fournir de nouvelles réflexions; et plutôt à Dieu qu'animés d'une foi bien vive toutes les fois que nous la récitons, nous fussions attentifs à en pénétrer le sens! L'habitude, une espèce de routine, ne nous rendraient point insipides des paroles que l'esprit de religion a dictées autant pour notre consolation que pour notre instruction.

Puisque l'intention de l'Eglise, dans les deux prières qui précèdent immédiatement la communion, est de préparer les fidèles à la réception de ce sacrement adorable, il faut, pour en saisir le véritable motif, les rapprocher de la circonstance à laquelle elle les applique. Il est vrai qu'on peut regarder toutes les oraisons de la Messe, et singulièrement celles qui suivent la consécration, comme une préparation à une action sainte, qui est elle-même la consommation du sacrifice; mais on peut envisager ces deux prières comme l'expression des dispositions prochaines qu'exige cet auguste Sacrement. Aussi ce n'est plus à Dieu le Père, au Dieu tout-puissant, au Père saint; ce n'est plus à l'Esprit sanctificateur que s'adressent ces prières; et quoique l'Eglise ne sépare pas les trois personnes adorables dans les hommages et les vœux qu'elle présente à la Divinité dans ce Sacrifice, c'est la personne de Jésus-Christ qu'elle invoque d'une manière spéciale dans ces oraisons. Que lui dit-elle? ou plutôt, que devons-nous lui dire avec elle, lorsque nous assistons à cette redoutable oblation, surtout lorsque les ordres du ministre qui nous conduit nous autorisent à nous présenter à l'autel pour y recevoir la victime? Pénétrons-nous des sentiments que la religion nous inspire, lorsque nous approchons de ce divin banquet.

Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant : *Jesu Christe, Fili Dei vivi.* Elle l'envisage sous cette qualité, parce qu'elle est la plus propre à intéresser le Ciel en notre faveur, la plus capable d'exciter dans nos cœurs lo

respect et la confiance. Fils du Dieu vivant, égal à son Père en bonté, en puissance, en sagesse ; éternel comme son Père, quoique formé dans la plénitude des temps dans le sein d'une Vierge, et reproduit en quelque sorte à l'instant par le ministère du prêtre ; immense comme son Père, quoique contenu dans de faibles espèces, et voilé sous de vaines apparences ; glorieux comme son Père, quoique réduit par son amour, à l'état le plus méprisable ; et destiné peut-être, par l'abus qu'en vont faire les pécheurs, aux outrages les plus ignominieux ; en un mot, vivant comme son Père, quoique dévoué à l'immolation et au sacrifice : voilà le Dieu que l'Eglise nous fait adorer avec elle : *Jesu Christe, Fili Dei vivi*. Mais ce titre ne peut qu'exciter nos respects : voici les motifs qui doivent entretenir notre confiance. Quoique Fils de Dieu, égal à son Père, il devient par obéissance pour nous son serviteur le plus fidèle : *Ex voluntate Patris*. C'est par la volonté du Père, qu'il a fait tout ce qu'il a opéré dans l'ordre du salut. C'est la volonté du Père qui a déterminé le temps, le lieu, les circonstances de son incarnation. La même volonté a influé sur toutes ses démarches pendant les jours de sa vie mortelle : le moment de ses humiliations, de ses souffrances et de son sacrifice avait été marqué dans les décrets de son Père ; et l'oblation qu'il fait de lui-même à l'autel est toujours un acte de soumission à cette volonté absolue : *Ex voluntate Patris*. Et comme la volonté du Père est toujours sainte, toujours miséricordieuse, toujours inspirée par son amour pour les hommes, c'est l'Esprit de charité, l'Esprit sanctificateur qui a coopéré à toutes les démarches du Fils : *Cooperante Spiritu Sancto*. C'est cet Esprit qui forma autrefois, du plus pur sang de Marie, le plus saint des enfants des hommes ; qui forme entre les mains des prêtres la plus sainte, la plus excellente des victimes. Ainsi ce grand mystère est l'ouvrage du Père qui l'exige, du Fils qui l'opère et du Saint-Esprit qui le sanctifie ; et ce mystère est la continuation de celui de la croix, où la mort d'un Dieu a donné la vie au monde : *Per mortem tuam mundum vivificasti*. Quel prodige ! un Dieu meurt et le monde est vivifié : la cédule de mort est attachée à sa croix. O mort ! où est ta victoire, où est ton aiguillon ? et de peur que tu n'oublies ta défaite, tous les jours, et mille fois le jour, le même sacrifice se renouvelle et produit le même effet. Une mort nouvelle en quelque sorte opère une nouvelle vie. Tous les jours de nouvelles victimes de la mort sont ressuscitées par la vertu de ce Sacrifice. La volonté persévérante du Père, cette volonté qui ne veut pas que le pécheur périsse, mais qu'il vive, cette volonté miséricordieuse s'exécute. Le Fils toujours obéissant s'immole, et l'Esprit toujours sanctifiant nous applique de nouveau ce sacrifice : *Ex voluntate Patris, cooperante Spiritu Sancto, mundum vivificasti*. Je dirai, comme le plus patient des hommes : *Je suis*

certain que mon Rédempteur est vivant, et que je ressusciterai moi-même au dernier jour (Job, XIX, 25) ; j'ai la preuve la plus solide et le motif le plus ferme de cette espérance dans le mystère même auquel je vais participer. Oui, toutes les fois que j'assiste au divin Sacrifice, je vois Jésus-Christ, en quelque sorte, mourir et ressusciter ; mourir pour mes péchés, et ressusciter pour ma justification. Je vois donc mes péchés de nouveau détruits par la mort ; je vois ma réconciliation avec Dieu opérée de nouveau. J'ai donc dans ce mystère un gage assuré et toujours subsistant de la mort au péché et de la résurrection à la vie. O mort plus précieuse mille fois que la vie la plus délicieuse ! O vie, ô résurrection, seule digne de fixer ici-bas mes regards et mes espérances, vous êtes le fruit du Sacrifice que Jésus-Christ renouvelle tous les jours pour moi : *Per mortem tuam mundum vivificasti*.

Plein de cette confiance, je m'écrierai donc : Délivrez-moi, Seigneur : *Libera me !* Déjà vous avez brisé mes chaînes, en m'appliquant dans le baptême le fruit de votre sacrifice ; mais le tyran infernal dont vous avez emmené la captivité captive ; ce lion dévorant, des dents duquel vous m'avez arraché ; ce fort armé dont vous avez enlevé les dépouilles, cherche à se faire de nouvelles conquêtes. Il vient souvent, avec ses sept esprits plus méchants que lui, nous présenter de nouvelles chaînes : Délivrez-moi : *Libera me*. Votre corps, plus impénétrable pour lui que cette colonne ténébreuse qui sépara autrefois l'Egyptien du peuple d'Israël, plus lumineux pour moi que cette colonne éclatante qui dirigeait les pas de votre nation chérie, mettra entre mes ennemis et moi un intervalle qu'ils ne pourront franchir. A l'ombre de ce corps, je jouirai de l'heureuse liberté des enfants de Dieu ; et votre sang, comme cette mer rouge si utile au peuple choisi, si nuisible aux sujets de Pharaon, engloutira mes péchés, effacera toutes mes offenses, détruira tous mes ennemis, et me servira de passage pour marcher dans le désert de cette vie : *Per corpus et sanguinem tuum*. Je laisserai derrière moi cette multitude de négligences qui m'échappent, d'infidélités qui me dégradent à vos yeux. Vos ennemis seront les miens : je renoncerai, comme votre peuple, à toutes les fausses délices de l'Egypte, c'est-à-dire aux joies du siècle, aux biens de la terre, aux honneurs du monde ; et me rappelant la servitude dont vous m'aurez délivré, je regarderai comme esclave quiconque porte avec plaisir ces séduisantes et funestes chaînes, trop content de me voir préservé de toutes les iniquités qui les accompagnent : *Ab omnibus iniquitatibus meis*. Et si la vie qu'on mène ici-bas me paraît un véritable exil, un vrai pèlerinage, un voyage long et pénible, comme votre peuple je m'occuperai de la terre que vous promettez à ceux qui vous suivent ; et je ne manquerai pas, dans ce désert, des consolations que vous

réservez à ceux qui vous aiment. Si la sécheresse, si l'aridité de la piété désole mon âme, et la fait tomber dans la langueur, je trouverai dans votre Sacrement cette pierre vivifiante dont les eaux rejaillissent jusqu'à la vie éternelle. Si mes passions, semblables aux Amalécites qui fatiguaient votre peuple, me déclarent une guerre ouverte, je lèverai mes mains vers cet auguste Sacrement; vous formerez vous-même ces mains au combat, et je serai victorieux. Si la faim me dévore, si le besoin me consume, si mon âme est prête à tomber dans la défaillance par la disette des aliments qui peuvent la soutenir, je trouverai ici une manne dont la douceur surpasse celle du miel le plus exquis. Si votre justice permet que l'ancien serpent me fasse des blessures, qu'il lance contre moi le poison qui l'infecte, c'est dans ce mystère même que je trouverai la guérison de mes plaies, puisque c'est votre Sacrifice qui donne à tous vos sacrements leur efficacité et leur prix; c'est par lui seul que je puis être guéri ou préservé de ce déluge de maux qui m'environnent : *Ab universis malis.*

C'est là que je puiserai cette fidélité, qui fait de la méditation de votre loi son étude continuelle : de la pratique de votre loi, ses plus chères délices. Faites par la vertu de ce sacrement, que je sois inviolablement attaché à vos préceptes : *Fac me tuis semper inhærerere mandatis*; faites que j'y soumette mon esprit en les adorant sans raisonner, mon cœur en les aimant comme ils méritent de l'être, ma volonté en les observant rigoureusement, mon corps même en l'obligeant de s'y conformer : *Fac me tuis inhærerere mandatis.* Que je puise surtout la charité dans sa source; et puisque c'est ainsi qu'ayant aimé les vôtres, vous les avez aimés jusqu'à la fin, faites que je vous aime sans interruption et sans mélange; que je vous aime malgré la rigueur dont votre justice userait à mon égard : que je vous aime dans la prospérité comme dans l'infortune, dans les jours de ma santé comme dans le temps de mes infirmités et de mes maladies; que je vous aime du même amour dont vous m'avez aimé le premier, jusqu'à me sacrifier pour vous, c'est-à-dire jusqu'à me sacrifier entièrement à vous; et que j'aime mon prochain pour vous, en vous, comme vous l'avez aimé, puisque c'est là toute la loi que vous m'avez prescrite vous-même : *Fac me tuis inhærerere mandatis.* Je vais m'unir à vous dans votre sacrement, ou plutôt vous allez vous unir à moi, en me rendant un autre vous-même. Je vivrai de votre esprit, je participerai à votre divinité, je ne formerai qu'un avec vous, comme vous n'êtes qu'un avec votre Père et l'Esprit sanctificateur. Vous allez créer en moi de nouveaux cieux et une nouvelle terre. De nouveaux cieux : tout ce qui vous adore dans le ciel vous adorera au dedans de moi-même : tout ce qui est en moi s'unira à cet accord des anges, pour rendre hommage à votre saint nom. Mes os tressailleront de joie, et s'écrieront :

O Dieu de bonté ! qui est semblable à vous ? Mon cœur et ma chair reconnaîtront avec transport que c'est le Dieu vivant qui habite en eux. Il me semble que toute créature me dira alors pour me féliciter : *Le Saint d'Israël est au milieu de vous : « In medio tui Sanctus Israel. »* (Osee, XI, 9.) Union ineffable, qu'il n'est pas donné à l'homme d'exprimer, mais de sentir. Glorieuse alliance ! l'Époux de mon âme, pour la trouver digne de lui, l'a revêtu de ses plus riches ornements ; il va en prendre possession comme du lit nuptial qu'il s'est préparé lui-même, et, selon sa parole, il demeurera en moi, et je demeurerai en lui. Il me sanctifiera de sa grâce, m'enrichira de ses dons, me couvrira de ses ailes, me conduira par sa sagesse, me défendra par sa force, me comblera de sa joie, me couronnera de sa gloire. Mon âme, goûtez et voyez combien le Seigneur est doux ; combien il est bon pour ceux qui l'aiment, combien il est riche dans les faveurs que prépare sa miséricorde. Mais ne vous contentez pas de la goûter rapidement ; car le plus grand, le plus affreux des malheurs, serait de violer une si sainte alliance, de rompre une si belle union. Ne permettez pas, Seigneur, que le péché me sépare jamais de vous : *A te separari non permittas.*

Qu'il ne me soit pas reproché un jour que je vous ai quitté, vous qui êtes la fontaine d'eau vive, pour aller me désaltérer dans des citernes ouvertes, et qui ne contiennent qu'un limon infect. (Jer., II, 13.) Je ne manquerai pas d'ennemis jaloux de mon bonheur : ils m'attendent au sortir de votre table sainte, pour m'arracher à votre service, et me faire marcher loin de vos voies ; ils me diront, comme ces pécheurs dont parle votre Ecriture (Prov., I, 11) : *Venez avec nous* ; mais inspirez-moi cet attachement qu'éprouvait le Prince de vos apôtres, lorsqu'il vous disait : *A qui irai-je ? et où trouverai-je ailleurs qu'en vous les paroles de la vie ?* (Joan., VI, 69.) Attachez-moi à vous par les liens de la charité, plus forte que la mort, et que je puisse défier l'enfer et ses artifices, le monde et ses attraits, l'affliction et ses amertumes, les puissances et leur autorité, la mort même et ses terreurs, de me séparer de votre charité : *A te unquam separari non permittas.*

Que tout en moi annonce que je vous appartiens, que je vis de votre esprit, que votre vérité m'éclaire, que votre charité m'enflamme, que votre humilité est ma règle, que votre loi est mon guide, que votre croix fait mes délices, et que, comme votre Apôtre, je puisse dire que je porte vos marques, vos stigmates sur mon corps, par la mortification et la pénitence. Qu'il est consolant de ne vivre que pour vous ! Qu'il est accablant au contraire de se voir éloigné de vous, après vous avoir appartenu par des liens si forts et si étroits !

Voilà une faible expression des sentiments que nous inspire cette prière que le

prêtre prononce en son nom et en celui de toute l'Église. Un cœur vraiment animé à moment de la communion en dit, en sent bien davantage; et Jésus-Christ, qui se plaît à sanctifier les âmes qu'il veut honorer de sa présence, parle en elles un langage bien plus vif et bien plus touchant.

Aussi, dans des temps plus reculés, l'Église n'avait-elle pas encore consacré ces deux prières; elle laissait à ses ministres et aux fidèles la liberté de parler alors de l'abondance de leur cœur, de répandre leur âme devant Jésus-Christ, selon que son esprit leur mettait les paroles à la bouche et les sentiments dans le cœur. C'est pour cela que dans plusieurs Sacramentaires on trouve des prières si variées; mais quelque différentes qu'elles fussent par le style, elles rentraient toujours dans le même esprit; elles montraient à Jésus-Christ une humble confiance, une vive reconnaissance, la crainte nécessaire, ou de porter à l'autel des dispositions insuffisantes, ou de perdre de vue la grandeur de ses bienfaits. Laissons donc quelquefois à notre cœur le soin de prouver à Jésus-Christ notre gratitude et notre amour; et quand nous nous aidons de ces paroles pour en exciter le sentiment, n'oublions pas que le sang de Jésus-Christ, qui est notre vie dans ce Sacrement, est aussi pour nous, si nous lui sommes fidèles, le gage de la bienheureuse immortalité. Ainsi soit-il.

SUR L'ORAISON *recipro.*

Qui manducat et bibit indigne, judicium sibi manducat et bibit. (1 Cor., XI, 29.)

Celui qui mange et boit indignement, boit et mange sa condamnation.

Ces paroles que j'applique à la prière qui précède immédiatement la communion, paraissent plus propres à décourager le chrétien qu'à affermir sa confiance. Jusqu'à présent nous avons envisagé la sainte Eucharistie comme un Sacrement d'amour de la part de Jésus-Christ, comme un lien de charité pour celui qui le reçoit. Est-ce entrer dans les vues de ce divin Sauveur, et répondre aux saintes avances qu'il fait vers nous, que de s'appliquer à considérer les dangers d'une communion faite sans préparation et sans piété? Mais si nous négligeons cet examen, avec quelle assurance oserions-nous répéter avec le prêtre les paroles qui composent cette dernière prière? Elles annoncent dans le ministre et elles inspirent aux fidèles des sentiments d'une juste frayeur. Il est vrai que quand cette frayeur n'a pour fondement que l'humilité, quand cette terreur n'exclut point la confiance; loin de ralentir l'ardeur du chrétien, et cette faim nécessaire pour participer à cette nourriture, elle ne fait que lui préparer l'accès au sanctuaire de Jésus-Christ. Retenu quelque temps au pied de l'autel par cette juste timidité, il ne porte ni des yeux indiscrets ni des mains téméraires sur l'arche du Seigneur; il avoue son

indignité involontaire. Après avoir employé tous ses soins à prévenir ou à corriger une autre sorte d'indignité qui le rendrait coupable, sa conscience lui fait entendre une consolante réponse, qui l'encourage à demander à Jésus-Christ tout ce qui lui manque du côté des dispositions du cœur. C'est en suivant mot à mot cette dernière oraison, que nous allons nous convaincre de cette vérité et apprendre l'usage que nous en devons faire dans la pratique. Prêtez-moi, mes frères, l'attention la plus sérieuse.

En parcourant les différentes prières qui servent de préparation à la consommation de l'auguste Sacrifice des autels, il est aisé de voir que l'Église veut leur donner pour fondement l'humilité la plus sincère. Déjà elle a inspiré à ses ministres la nécessité de s'occuper de leurs infidélités et de leurs négligences; elle leur a fait demander dans la prière précédente, que jamais de nouveaux péchés ne pussent rompre l'union qu'ils vont contracter avec Jésus-Christ. N'en était-ce pas assez pour leur inspirer une salutaire frayeur, et les rappeler aux sentiments de la confiance et de l'humilité? Mais il est si naturel à l'homme de perdre de vue son indignité habituelle; et surtout dans ce qui ne frappe pas ses sens, il lui est si facile de se dissimuler les dispositions de son cœur, que l'Église a cru devoir l'y rappeler dans cette troisième oraison d'une manière bien plus forte encore; et comme cette prière est courte, commençons par nous la rappeler tout entière, afin de ne rien perdre des instructions qu'elle renferme.

Faites, Seigneur Jésus, que votre corps adorable, que je me propose de recevoir, « Quod sumere præsumo, » tout indigne que j'en suis, ne tourne pas à mon jugement et à ma condamnation; mais que, par votre bonté, il me serve de défense pour mon âme et pour mon corps, et de remède salutaire. Ces idées sont simples; et l'Église nous apprend, par cette manière de prier, que ce n'est ni par beaucoup de paroles, ni par de fortes expressions, qu'on fait violence à Dieu; et quand nous ne le prions pas efficacement, nous ne devons pas nous en prendre à la faiblesse de notre intelligence, mais ou à la dépravation de notre cœur, ou à la froideur de nos sentiments. Que pourrions-nous dire de plus énergique, au moment de la communion, que ce que l'Église met pour nous dans la bouche de son ministre: *Faites, Seigneur Jésus?* C'est donc à Jésus-Christ à mettre en nous ce qu'il veut y trouver. Et où en serions-nous, s'il nous abandonnait à nous-mêmes pour opérer ces dispositions d'humilité, d'amour et de ferveur qu'il exige de ceux qu'il invite à sa table? La pesanteur que nous éprouvons dans nos prières habituelles; ce dégoût qui nous rend insipides nos plus grandes solennités et nos exercices les plus touchants; cet esprit de légèreté qui semble n'être jamais plus sensible que dans l'instant où nous voulons nous recueillir davantage; tout

nous prouve que, livrés à nous-mêmes, nous ne présenterions à Jésus-Christ que des cœurs froids, et peut-être remplis d'amour-propre. Faites donc, Seigneur Jésus, ce que nous ne pourrions, ce que nous ne serions pas même en état de désirer ni de faire, si votre grâce ne nous l'inspirait : faites que votre corps adorable ne soit pas pour moi une de ces nourritures corporelles que l'on ne prend que par nécessité, dont on désire peu l'usage, dont on estime peu le prix, dont on regrette peu la privation, et qui, pouvant se remplacer par d'autres nourritures plus satisfaisantes, ne paraissent d'aucun mérite à ceux qui les reçoivent. La réception de votre Sacrement me procure, dans un seul aliment, tous ceux que mon âme désire, tout ce qui peut en remplir la capacité, en satisfaire les besoins, en fortifier les puissances. Cet aliment incorruptible, préparé pour moi dès les jours de l'éternité, fait la consolation de mon exil, et l'assurance de ma vie éternelle : s'en nourrir, c'est goûter par avance les douceurs de l'éternité.

Dans ce moment je me propose de prendre cette divine nourriture : que dis-je ? Je présume assez de mes désirs et de vos miséricordes pour oser vous la demander : *Quod sumere præsumo* : et parce que vous m'avez commandé de manger ce pain et de boire ce calice, je fais taire dans cet instant le cri intérieur d'une conscience qui, toute purifiée qu'elle est par votre sang, ne sent point en elle la sainteté que votre Sacrement exige. Mille et mille distractions ont fatigué mon esprit ; depuis que je suis prosterné au pied de vos autels, une foule de pensées importunes, d'objets que je déteste, de désirs que je condamne, de souvenirs que j'éloigne, vient affaiblir mon imagination. Je voudrais être uniquement à vous ; et je ne suis pas à moi-même. Mon esprit, comme celui de votre prophète, fuit loin de moi, au moment où je voudrais le saisir pour vous le consacrer ; et il ne revient pas lorsque je le rappelle : *Spiritus vadens, et non rediens*. (*Psal.* LXXVII, 39.) Cependant, sur votre parole qui m'a été annoncée par votre ministre, je me propose de recevoir un si grand Sacrement : *Sumere præsumo*.

Ah ! Seigneur, n'accusez pas de témérité ma docilité et ma confiance ! Vous m'allez dire, par l'organe du prêtre : *Prenez et mangez, ceci est mon corps*. Oserais-je seulement, je ne dis pas en approcher mes lèvres, mais y jeter un seul regard, si je pensais qu'il tournât à ma perte ? Vous ne le permettez pas, ô mon Dieu ! Je dis de bon cœur anathème à quiconque oserait porter sur ce pain une bouche sacrilège, vous recevoir dans un cœur souillé par le péché, dans une âme dont les passions sont fumantes encore, qui n'a mis entre ses crimes et l'autel qu'une confession superficielle ou trompeuse. Ah ! que le malheureux mange et boive sa condamnation, qu'il trouve la mort éternelle dans le gage même d'une félicité éternelle, je n'en suis pas surpris : il vous

crucifie de nouveau dans son cœur ; il foule aux pieds le sang de votre alliance ; il vous trahit par le plus perfide des baisers. Mais celui qu'une crainte religieuse a porté à s'éprouver lui-même, qui a déposé dans la piscine salutaire, ou la maladie mortelle qui tenait son âme sous la puissance du démon, ou les langueurs habituelles que lui causait sa fragilité ; celui qui hait sincèrement tout ce qui peut vous déplaire, qui s'étudie à suivre votre loi, à marcher sur vos traces, y trouvera la vie. Faites, ô mon divin Jésus ! que ce soient là mes dispositions, afin que je ne trouve pas dans votre Sacrement mon jugement et ma condamnation : *Non proveniat mihi in judicium et condemnationem* ; et que cette nourriture spirituelle profite en moi, de même que tout aliment est profitable dans les corps qui jouissent de la santé : *Prosit mihi*. Plus je considère les besoins de mon âme, plus je désire d'en faire usage : mes forces s'épuisent, vous pouvez les réparer : mon âme se dessèche, l'affliction l'abat, les tentations la fatiguent, la tiédeur la désole ; et si vous la laissez à elle-même, semblable à ces malades qu'une langueur et un dégoût continuel jettent dans un dépérissement total, elle tomberait dans la faiblesse et dans l' inanition. C'est à ce pain que je désire, qu'il appartient de renouveler cette vigueur qui m'abandonne. Bien supérieur au pain matériel, il nourrit, il fortifie, il engraisse l'âme ; il la rajeunit en quelque sorte, il la renouvelle, il lui communique une ardeur surnaturelle. Ce n'est pas ce pain, dit saint Augustin, qui se change comme les autres aliments, mais notre nature qui est changée en ce pain. Le sang de Jésus-Christ coule dans nos veines, la substance de son corps devient la nôtre ; son esprit anime, remue tous les ressorts du nôtre. Un chrétien nourri de cette chair adorable est identifié avec Jésus-Christ, vit de la vie de Jésus-Christ, parle le langage de Jésus-Christ, fait les œuvres de Jésus-Christ. Voilà au moins (si par ma froideur et ma négligence je n'y mettais pas tant d'obstacles), voilà, selon l'intention du Sauveur, l'effet de ce Sacrement : effet admirable, et digne d'exciter en moi le plus ardent désir d'éprouver ces effets : *Prosit mihi*. Voilà donc, ô mon Dieu ! ce que votre charité vous a fait imaginer pour ma consolation ici-bas : *Pro tua pietate*. Vous avez vivifié l'ancien peuple par les promesses consolantes de vos prophètes ; mais ce n'était encore que l'aurore du jour que vous nous prépariez. Vous êtes venu parmi les hommes, et vous n'avez pas dédaigné de converser avec eux ; mais ce n'était que le commencement de vos miséricordes. Vous avez porté l'amour pour eux aussi loin que votre obéissance pour votre Père, c'est-à-dire jusqu'à la mort, et la mort de la croix ; mais ce n'est pas là le terme ni la consommation de vos faveurs, puisque votre tendresse miséricordieuse nous préparait encore de nouvelles grâces et de nouveaux bienfaits. Il fallait retourner à votre Père, pour remplir

auprès de lui la fonction d'avocat, d'intéressé-perpétuel ; mais il fallait rester parmi nous jusqu'à la consommation des siècles, pour y être notre continuel protecteur. Quel nouveau prodige pourra concilier deux fonctions si différentes ? L'Eucharistie, ce mystère d'amour qui vous laisse en même temps et dans le ciel et sur la terre ; qui vous montre à nos adorations, et comme un Dieu invisible, et comme un Dieu présent, qui abaisse en quelque sorte les cieux jusqu'à nous, et nous élève jusqu'aux cieux. O prodige, ô chef-d'œuvre de bonté ! *Pro tua pietate.*

Que dois-je craindre désormais, à l'ombre de vos autels ? Ce sacrement est institué pour être comme un bouclier entre mes ennemis et moi, comme un mur d'airain contre le torrent d'iniquité qui m'environne de toutes parts, comme un lieu de refuge contre la juste colère de Dieu : *Ad tutamentum.* Mon âme, fatiguée des combats qu'elle est obligée de soutenir, vient ici prendre de nouvelles armes pour se défendre : si la guerre est continuelle, le secours est toujours présent : tous les jours de nouvelles tentations qui l'ébranlent, de nouvelles infidélités qui l'affligent ; et tous les jours ici vous renouvelez sa vigilance et sa foi, vous guérissez ses langueurs et ses plaies. Ah ! plus d'une fois assaillie par des ennemis artificieux et puissants, sur le point d'éprouver toute leur malice et toute leur noirceur, elle s'est dit à elle-même : Je m'enverrai, et j'irai me reposer à l'ombre des ailes de mon Sauveur : *Volabo et requiescam.* (Psal. LIV, 7.) C'est là seulement que j'éprouverai un repos d'autant plus doux, que j'y trouverai le soutien, l'appui et le défenseur de mon innocence : *Ad tutamentum mentis.* Mon corps lui-même, accablé du poids de ses infortunes, livré par la triste condition de sa nature à la douleur, à la maladie, au danger de la mort même, y trouvera un genre de consolation proportionné à ses besoins. Ici, avec une foi bien vive, j'obtiendrai des guérisons aussi merveilleuses que celles que mon Sauveur opérait pendant sa vie. Une femme craignait de l'outrager en touchant seulement la frange de son vêtement ; et il me permet de toucher son corps adorable, de le nourrir de sa chair sacrée, de faire de son sang précieux mon breuvage : et je ne pourrais pas lui dire (si quelque infirmité m'afflige) : *Seigneur, vous pouvez me guérir !* (Matth., VIII, 2.) Oui, il le peut, il le veut même, si le soulagement de mon corps entre dans l'économie de mon salut. Mais si la continuité de mes maux peut contribuer à ma pénitence, à l'expiation de mes péchés, il les soulagera, sinon par une guérison parfaite, du moins par de nouvelles forces et un nouveau courage pour les supporter ; par des adoucissements passagers, mais utiles à ma faiblesse ; et il donnera à ce corps l'assurance d'une résurrection glorieuse. Je continuerai donc avec confiance, comme l'Apôtre, à traîner ce corps dans l'ignominie, dans la souffrance et dans la

corruption qui convient à sa nature ; certain de le voir un jour, par la vertu de ce sacrement, ressusciter impassible, incorruptible, et plein de gloire ; parce que ce pain est la force et le soutien de mon âme et de mon corps : *Ad tutamentum mentis et corporis.*

Ah ! qu'il connaissait bien toute l'efficacité de ses remèdes, ce charitable médecin, lorsqu'il disait : *Venez à moi, vous tous qui êtes chargés et excédés de fatigues, et je vous soulagerai !* (Matth., XI, 28.) Oui, j'irai à vous, ô mon Sauveur, pour y chercher le remède à tous mes maux : *Ad medelam percipiendum.* Si l'affliction me plonge dans la tristesse et dans l'abattement, j'irai vous exposer le sujet de mes peines, unir à votre Sacrifice celui de toutes mes pertes, chercher dans votre amour le dédommagement des séparations les plus douloureuses, me glorifier avec vous de toutes les humiliations qu'on me fera essuyer, me justifier auprès de vous de toutes les calomnies qu'on m'impute ; me consoler de toutes les perfidies, de toutes les ingrattitudes qu'on me fait éprouver. Retirez-vous, consolateurs désespérants, qui n'avez à m'offrir dans mes tribulations que des motifs humains, souvent plus désolants que mon affliction même : c'est ici que je trouverai, sans vous, le véritable adoucissement à mes peines : *Ad medelam percipiendum.* Si le commerce du monde souille quelquefois mon cœur ; si, à force de l'entendre parler le langage des passions, les miennes se réveillent ; si quelques instants de faiblesse ou de négligence me font participer à sa malice et à sa corruption ; si, malgré les secours de la foi, le monde remporte sur moi quelque victoire, j'irai promptement en gémir aux pieds du ministre, me laver dans les eaux de la pénitence et le sang de l'Agneau sans tache ; et pour réparer mes pertes, je viendrai manger de ce pain qui fait marcher avec courage au milieu du désert de cette vie, boire de ce vin qui fait germer la pureté et l'innocence, et mon âme y trouvera sa guérison parfaite : *Ad medelam percipiendum.*

Les hommes les plus expérimentés dans l'art de guérir les maux corporels, donnent des remèdes insuffisants ou meurtriers ; ils se trompent souvent dans l'application qu'ils font des secrets de leur art ; et quelquefois même les connaissances leur manquent pour pénétrer la cause de nos infirmités. Ici, je ne craindrai ni l'insuffisance du remède, ni le défaut de lumières dans le médecin qui me l'applique. Quelque multipliées, quelque invétérées, quelque dangereuses que soient les maladies de mon âme, c'est du sang qui coule de cet autel que dépend sa guérison et sa santé. Si mes plaies sont profondes, l'Agneau est le scrutateur des cœurs, la lumière qui doit visiter Jérusalem jusque dans les recoins les plus ténébreux. Si mes plaies, comme celles du prophète, ont vieilli ; si elles annoncent, par l'infection qu'elles exhalent, la corruption qu'elles renferment, il est le pieux Samaritain qui verse l'onction de sa grâce avec le vin de la pénitence et de

la charité; et l'ont pécheur qui viendra gémir aux pieds de la Victime, avec un cœur contrit et humilié, loin d'être rejeté, y trouvera le remède à ses maladies : *Ad medelam percipiendam.*

Et quand mes infirmités n'iraient pas jusqu'à la mort, que je n'éprouverais que la pesanteur et le dégoût; quand je ne ressentirais que de ces blessures légères qui laissent à l'âme sa vie et au cœur la charité, je n'en serais pas moins empressé à venir solliciter ici ma guérison; j'irai étancher ma soif dans les fontaines de mon Sauveur, réveiller ma faim spirituelle par un usage fréquent de cet aliment délicieux; fixer l'inconstance de mon imagination et la légèreté de mon esprit par cette nourriture solide; éclairer ma foi à ce flambeau radieux, ranimer mon espérance dans ce gage sacré des promesses, embraser mon cœur aux rayons du Soleil de justice; et j'y trouverai le remède à toutes mes infirmités : *Ad medelam percipiendam.*

Quant à des motifs excitent donc désormais en moi la plus vive ardeur pour cette nourriture invisible; que ma plus grande douleur soit de m'en voir privé, et mon plus grand malheur, de commettre des fautes qui m'en éloignent. Heureuses les âmes qui peuvent faire de ce pain des anges leur nourriture quotidienne! C'est être déjà dans les cieux, que de participer à l'aliment des esprits bienheureux. Si un saint respect, une juste défiance de moi-même, une crainte salutaire à la vue de mes faiblesses, arrêtent mes pas et m'empêchent quelquefois de pénétrer jusqu'au sanctuaire, faites, ô mon Dieu, que rien ne ralentisse mes desirs, que ces délais eux-mêmes augmentent mon amour, que cette privation rende ma foi plus vive et ma vigilance plus fidèle; que je mette mon ardeur à vous désirer, mon bonheur à vous recevoir, ma joie à vous conserver dans mon cœur, et ma gloire à vous posséder dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SUR LE *Domine, non sum dignus.*

Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam. (Psal. CXIII, 1.)

Ce n'est point à nous, Seigneur, ce n'est point à nous, mais à votre saint nom, qu'il faut rendre gloire.

Plus le moment destiné à la consommation du Sacrifice approche, plus un chrétien doit être pénétré du sentiment exprimé dans ces paroles : Jésus-Christ ne s'est immolé que pour nous. Dans les prières qui ont accompagné le Sacrifice, il n'a été occupé que de nos besoins : dans un instant il va prouver à tous ceux qui environnent ses autels, que c'est pour eux qu'il a préparé ce sacré banquet, et qu'il fait de nouveau ses délices, non seulement de converser avec eux, mais de vivre pour eux, de se donner tout entier à eux. Mais qu'est-ce que l'homme? Nous ne pouvons le demander trop souvent, avec le Prophète : *Qu'est-ce que l'homme, ô mon Dieu, pour que vous vous souveniez de lui? et le fils de l'homme, pour que vous daigniez*

aller vers lui pour le visiter par de si salutaires avances? (Psal. VIII, 5.) L'homme, reprend saint Bernard, n'est que poussière et que cendre. La corruption et la misère l'environnent comme nu vêtement; et plus vous lui faites entendre, par votre Eglise, que c'est pour lui que vous venez, que c'est à lui que vous vous donnez, plus il s'écriera avec le Prophète : Non, Seigneur, non ce n'est point à nous que vous deviez cette démarche, mais à la gloire de votre nom, qui est un nom de miséricorde et de grâce : *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam.* N'est-ce pas en effet l'esprit et le sens de la prière que nous allons expliquer, et qui commence par ces paroles : Seigneur, je ne suis pas digne : *Domine, non sum dignus?* N'est-il pas visible que l'Eglise veut que nous ne perdions pas de vue que tout est indulgence et miséricorde de la part de Jésus-Christ, dans les douces avances qu'il fait pour nous; que tout est indignité et faiblesse de la part du chrétien qu'il admet à sa table; et que, plus ce chrétien sent sa misère, plus il approche des dispositions que ce sacrement exige?

Achevons de nous pénétrer de ces dispositions, en donnant une attention sérieuse à ce peu de paroles.

Depuis qu'elles ont été consacrées par les éloges qu'en a faits Jésus-Christ, nous pouvons les regarder comme adoptées par une institution divine. Il est certain que dès les premiers siècles de l'Eglise les fidèles en faisaient usage; et quoiqu'elles ne fussent pas encore comprises parmi celles qui formaient la Liturgie, nous jugeons, par les écrits d'Origène et les homélies de saint Jean Chrysostome, que les premiers docteurs étaient très-attentifs à exhorter les fidèles à prononcer ces paroles avec les sentiments qu'elles inspirent, avant de s'approcher de la table du Seigneur. Il est inutile de vous rappeler que ces humbles expressions touchèrent sensiblement Jésus-Christ, lorsque le centenaire, affligé de la maladie de son serviteur, vint solliciter sa guérison; que cet homme reçut la récompense de sa foi dès l'instant de sa prière; que cette foi, suivant le témoignage de celui qui en est l'auteur, parut plus excellente à ses yeux, que celle des plus éclairés et des plus religieux du peuple d'Israël : mais il est avantageux de rapprocher la circonstance où ces paroles eurent tant d'efficacité, de celle où l'Eglise les emploie. Là, c'est un centenaire qui aurait été étouffé à Jésus-Christ, s'il ne fût pas venu pour chercher ceux qui étaient les plus éloignés de son royaume : ici, ce sont des chrétiens qu'il a appelés à la foi, purifiés par la grâce, invités par l'organe de ses ministres. Là, c'est un homme dont l'état ne semble point prêter au recueillement, à l'instruction et à la tendre pitié, puisqu'il était employé au service du prince et de sa nation : ici, ce sont des fidèles instruits de l'essence du mystère auquel ils vont participer, préparés à cette communion par des avertissements réitérés, des dispositions éprouvées,

des prières dictées par le Saint-Esprit, ou dirigées par l'Eglise. Là, c'est un maître dont le serviteur est malade, et qui, par un sentiment d'humanité d'autant plus louable qu'il est rare, vient solliciter la guérison de celui qui le sert, avec l'empressement d'un père dont le fils unique serait réduit à la dernière extrémité : ici, ce sont des chrétiens que des nécessités personnelles attirent, qui ont des guérisons plus difficiles à obtenir, des maladies plus dangereuses à guérir, des besoins plus pressants à soulager ; et qui implorent pour cette âme que le Prophète appelle son unique, *Unicam meam* (Psal. XXI, 21), le salut et la vie. Or, d'après ce parallèle, le quel côté se trouvera l'énergie de paroles et la vivacité des sentiments ? Ne serait-il pas à craindre, mes frères, si nous poussions plus loin cette comparaison, que, la modicité de notre foi mise en opposition avec la foi agissante du centenier, on ne nous fit le reproche que Jésus-Christ ne trouve plus en nous ces sentiments qu'il a préconisés dans cet étranger ? *Non inveni tantam fidem in Israel.* (Matth., VIII, 10.)

Vous sentez combien ce reproche deviendrait humiliant pour nous, dans un instant surtout où la foi est si utilement exercée. Disons donc de toute la plénitude de notre cœur : Seigneur, je ne suis pas digne : *Domine, non sum dignus*. De quelque côté que je porte les yeux, je ne vois partout que des témoignages de mon indignité. Si je les tourne sur moi-même, que de prévarications multipliées, que de faiblesses entretenues, que d'inspirations négligées, que de devoirs méconnus, que de pensées, de désirs avoués par le cœur, que de fautes qui sont restées sans contrition, sans expiation, sans pénitence ! Je sais que, par votre grâce, ce ne sont pas de ces chutes énormes qui privent mon âme de votre justice et de votre amour ; et c'est peut-être ce motif même qui l'entretient dans cette langueur habituelle. Vous ne me rejetez pas, pour ces fautes, de la participation de votre corps adorable ; mais plus votre indulgence et votre miséricorde m'y appellent, plus je me sens repoussé par le poids de mes misères et de mon indignité : *Domine, non sum dignus*. Serais-je excité à la confiance par la comparaison de ce que je suis et de ce que vous êtes ? Mais je n'ose seulement porter mes regards vers vous. Je suis bien éloigné de sonder l'étendue de votre grandeur et la mesure de votre puissance. J'ai appris, par l'organe de votre Eglise, que vous êtes dans ce Sacrement, comme dans les jours de votre vie mortelle, vrai Dieu et vrai homme ; et sous cette double qualité, je vois pour moi des motifs d'une sainte terreur. Je vous dirais volontiers avec votre Apôtre : Eloignez-vous de moi ; je ne suis que misère et que péché, et je ne suis pas digne d'un seul de vos regards : *Domine, non sum dignus*.

Quoi ! c'est un Dieu que je vais recevoir ! et l'immensité des cieux est pour lui un lieu trop resserré et trop étroit ; et ce vaste univers n'est que l'escabeau de ses pieds ; et mille millions d'anges qui environnent

son trône, ne font point encore une cour digne de sa majesté suprême ; et ce cantique admirable que chante cette multitude innombrable de saints n'est point encore un hommage proportionné à sa grandeur ! C'est un Dieu qu'on m'annonce, c'est-à-dire celui qui prend le titre de Dieu terrible, de Dieu des armées, celui qui a formé les montagnes, aplani les vallées ; qui, quand il le veut, envoie les tempêtes, excite les orages et fait gronder la foudre sur nos têtes coupables. C'est un Dieu qui m'appelle, et qui m'a prévenu lui-même qu'il était le Saint, le Juste par excellence, le Dieu jaloux ; qu'il avait l'impie en horreur, l'iniquité en abomination ; qu'il poursuivait les prévarications des pères jusque sur les générations les plus reculées de leurs enfants ; que la justice de son peuple n'était à ses yeux que comme un linge souillé, et qu'il devait juger la vertu avec autant d'exactitude que l'injustice elle-même. Et qui suis-je, pour me rassurer contre des titres si capables de me confondre ? Ah ! pénétré de tant de motifs, je m'écrierai au pied de vos autels : *Seigneur, vous êtes vraiment un Dieu caché : « Vere tu es Deus absconditus. »* Isa., XLV, 15.) Mais malgré le voile qui vous couvre aux yeux charnels, les yeux de ma foi percent ce mystère, et me portent à vous dire avec la plus juste inquiétude : Ah ! Seigneur, je ne suis pas digne : *Domine, non sum dignus*.

Je sais que l'idée que cette même foi me donne de votre humanité, est bien propre à calmer mes frayeurs. Homme comme moi, et, pour l'amour de moi, revêtu autrefois de mes misères, chargé de mes langueurs, compatissant à mes maux, c'est l'amour, c'est la commisération, c'est la charité qui vous a fait choisir ces faibles symboles pour vous donner à moi ; mais le plus saint des enfants des hommes, celui qui n'a connu du péché que la peine, sans en contracter la souillure, daignera-t-il descendre dans un cœur sans cesse attaqué par le péché, sans cesse exposé à participer au péché, à qui la triste condition de sa nature rend le péché comme naturel et indispensable ; et qui, malgré la vigilance la plus exacte et la douleur la plus sincère, reste toujours redevable à la divine justice, par la multitude de ses iniquités ? Le plus doux, le plus patient des enfants des hommes pourra-t-il supporter en moi tant d'inquiétudes, tant de révoltes, tant de plaintes que m'arrache l'adversité ; tant de froissements, tant de secrètes envies, tant de légers ressentiments, tant de plaies que me laissent l'oubli, le mépris et l'ingratitude de mes frères ? L'homme de douleur pourra-t-il tolérer mon extrême sensibilité dans les maux corporels, cette ingénieuse délicatesse qui me fait chercher tout ce qui peut procurer à mon corps ses aises, son soulagement et son repos ? L'homme de prières, l'intercesseur perpétuel, comme l'appelle le grand Apôtre : *Perpetuus intercessor* (Hebr. VII, 25), souffrira-t-il mes trêveurs, mes ennuis

mes dégoûts, cette répugnance presque insupportable pour l'attention que demande ce saint Sacrifice, et la langueur avec laquelle je m'en acquitte? Cet homme miséricordieux, que jamais aucun besoin n'a trouvé insensible, ne sera-t-il pas blessé de mon indifférence à la vue de l'infortune de mes semblables, de ma lenteur à les secourir, de ma fausse prudence à ménager pour des besoins imaginaires des fonds qui pouvaient les soulager, ou de ma cruelle prodigalité, qui me fait appliquer au faste ou à la mollesse des biens sur lesquels ils auraient un véritable droit? Ne suis-je pas coupable de quelques-unes de ces injustices? Et si je les ai confessées avec sincérité, détestées avec douleur, expiées par de bonnes œuvres, la disposition n'en subsiste-t-elle pas au fond de mon cœur? Ah! sous quelque point de vue que j'envisage ce Dieu fait homme, je dois m'écrier : *Seigneur, je ne suis pas digne* : « *Domine, non sum dignus.* »

Que me faut-il donc pour me rassurer dans cette démarche redoutable? L'exemple de mes frères, qui, de même nature que moi, exposés aux mêmes faiblesses, s'approchent avec confiance du Dieu trois fois saint. Je vois l'autel environné de justes, que des misères habituelles rendent, comme moi, responsables à la divine justice; de pécheurs, autrefois le scandale des chrétiens, aujourd'hui l'objet de leur consolation et de leur joie. J'irai, je me confondrai dans cette foule d'enfants fidèles ou réconciliés; et peut-être que j'échapperai aux regards pénétrants de celui qui sonde les cœurs. Mais qui suis-je pour oser me comparer à mes frères dans la foi? Ai-je, comme les premiers, conservé mon innocence! Ma robe est-elle pure aux yeux de l'Agneau sans tache? N'en ai-je altéré la blancheur que par ces fautes légères que le sang de l'Agneau purifie presque aussitôt qu'elles sont commises? Et si ma conscience me force à me placer à la suite des derniers, où sont les larmes que j'ai répandues, la violence que je me suis faite, les œuvres de pénitence que j'ai pratiquées? C'est ici le pain des anges, et j'ai tous les défauts de l'humanité; c'est le pain des forts, et je ne suis que faible; c'est le froment des élus, et je suis dans une incertitude mieux fondée que l'Apôtre, qui ignorait s'il était digne d'amour ou de haine. Que gagnerai-je donc à me comparer aux fidèles, qui, comme moi, environnent l'autel? Une plus certaine conviction de mon indignité. Non, Seigneur, je ne suis point digne; je suis peut-être à vos yeux le moins digne de ceux qui se préparent à vous recevoir : *Domine, non sum dignus.*

Mais me livrerai-je au découragement, à la vue de ma propre misère? Serait-ce entrer dans ce mystère d'amour, que de succomber aux frayeurs qui me pénètrent? Et lorsque la conscience ne me reproche aucune faiblesse volontaire, aucune attache à ce qui vous déplaît, où irai-je chercher la force

dont j'ai besoin pour me soutenir au milieu de tant d'ennemis? Je m'appliquerai donc à moi-même cette tendre invitation que vous m'avez fait entendre : *Venez à moi, vous tous qui êtes chargés et accablés sous le poids de votre impuissance, et je vous soulagerai.* (*Matth.*, XI, 28.) Oui, j'irai vous trouver; et si vous dites seulement une parole, mon âme sera guérie de toutes ses maladies : *Dic tantum verbo, et sanabitur anima mea.* Une seule parole de votre bouche opère les plus grands prodiges. Qu'a-t-il fallu pour créer ce vaste univers? *Fiat*, Qu'il soit fait! et tous les êtres ont obéi à la voix de leur Créateur. Qu'a-t-il fallu pour réformer tant de créatures dégradées par le péché d'un seul homme? Me voilà, *Ecce venio*; et votre Père, satisfait de votre obéissance, a déchiré d'avance la cédule qui nous condamnait à mourir. Qu'a-t-il fallu pour vous rendre, jusqu'à la fin des siècles, présent au milieu de nous? Ceci est mon corps, *Hoc est corpus meum*; et d'âge en âge l'efficacité de votre parole perpétue le plus consolant des mystères. Que faudrait-il pour purifier mon cœur de toutes ses souillures? Soyez purifié, *Mundare*; et mon âme recouvrera son innocence. Pour guérir cette âme de toutes ses blessures? Je le veux, soyez guérie : *Volo*. Pour ôter de dessus mes yeux le bandeau qui les couvre et me cache votre vertu? Regardez : *Respice*. Pour faire sortir mon âme de l'abattement où la jette l'idée de sa faiblesse? Levez-vous : *Surge*. Il ne faut qu'une seule de ces paroles pour opérer en moi une foule de prodiges, et me rendre une santé parfaite : *Tantum dic verbo, et sanabitur anima mea.*

Ah! je ne suis pas surpris si votre apôtre ne voulait aller qu'à vous : *Ad quem ibimus?* s'il ne prétendait trouver qu'en vous les paroles de la vie : *Verba vitæ æternæ habes.* Que je serais à plaindre de les chercher ailleurs! N'ai-je pas éprouvé plus d'une fois que le langage des hommes est vain et trompeur; que leur langue est souvent comme un rasoir à deux tranchants; que les plus intelligents d'entre eux ne sont que comme des enfants qui bégayent? Parlez donc vous-même, ô mon Sauveur, et que tous se taisent devant vous. Parlez seul, et que rien ne puisse me distraire de l'attention que je vous dois. Parlez, votre serviteur vous écoute; parlez-lui ce langage de paix que vous promettiez à votre peuple. Dites à mon âme : Je suis ton salut; et toutes ses terreurs se dissiperont, et toutes ses infirmités se guériront : *Dic tantum verbo, et sanabitur anima mea.*

C'est aussi parce que cette prière renferme l'abrégé de celles qui ont précédé, que l'Église la fait répéter jusqu'à trois fois; et c'est parce qu'elle est personnelle à chacun de ceux qui la récitent, qu'elle veut que chacun se frappe la poitrine en prononçant ces paroles. Quand il s'agit de demander à Dieu le secours dans nos tentations, le pain de l'âme et celui du corps, le pardon de nos fautes, la délivrance du mal, l'Église éta-

blit entre les fidèles une communauté de prières, où chacun, en exposant ses besoins, parle avec la même ardeur des nécessités de ses frères : Donnez-nous, pardonnez-nous, délivrez-nous. Mais quand il s'agit d'indignité reconnue, avouée, exposée aux yeux de Dieu, chacun doit se rendre justice et ne s'occuper que de lui-même. Par cette conduite, l'Eglise ne semble-t-elle pas condamner cette ridicule affectation, cette hypocrite pénétration qui fait que plus on est fidèle à ses devoirs, régulier dans ses mœurs, assidu à la pratique de la piété, plus aussi on sent les défauts d'autrui, plus on les reprend amèrement, plus on les juge indiscrètement.

Que cette prière nous rappelle donc au véritable esprit de Jésus-Christ : ne nous laissons pas de dire, et au pied des autels, et dans toutes les circonstances de notre vie : *Seigneur, je ne suis pas digne* : « *Domine, non sum dignus.* » Ne craignons pas d'être démentis par notre conscience, qui, tout irréprochable qu'elle est, a mille imperfections à se reprocher; d'être désavoués par Jésus-Christ, qui ne nous a enseigné que l'humilité, qui ne nous a montré que l'humilité, qui n'a préconisé que l'humilité. Enfin, ne craignons pas d'être méconnus de la part de Dieu, qui n'aime que les humbles et ne couronne que l'humilité d'une gloire éternelle. Ainsi soit-il.

SUR LA COMMUNION.

Calix benedictionis, cui benedicimus, nonne communicatio sanguinis Christi est? Panis, quem frangimus, nonne participatio corporis Domini est? (I Cor., X, 16.)

Le calice de bénédiction que nous bénissons n'est-il pas la communication du sang de Jésus-Christ? Le pain que nous rompons n'est-il pas la participation du corps du Seigneur?

Voilà l'idée que l'apôtre saint Paul donnait aux premiers chrétiens du sacrifice de Jésus-Christ; et cette idée est parfaitement conforme à celle que l'Eglise nous inspire du sacrifice de la Messe. Il ne séparait point la bénédiction du calice et la fraction du pain de la communication au sang de Jésus-Christ, et de la participation à son corps. Aussi l'Eglise est-elle si persuadée que la communion, et la communion au corps et au sang de Jésus-Christ, est de l'essence du Sacrifice; qu'elle ne regarde ce Sacrifice comme consommé, que lorsque le prêtre au moins a reçu l'une et l'autre espèce. Si nous ajoutons à ce point de dogme les différents points de discipline relatifs à cette dernière action; si nous cherchons surtout à nous pénétrer des dispositions qu'exige la participation actuelle à ce divin Sacrement, quel fonds d'instruction n'y trouverons-nous pas! Je voudrais abrégé cette matière, pour terminer un sujet qui nous a déjà fourni la matière d'un grand nombre d'instructions. Ce n'est pas que nous supposions, dans les personnes pieuses qui nous écoutent, une sorte d'impatience à entendre ces vérités. Nous jugeons trop favorablement, au contraire, de leur empressement, par leur assi-

duité et leur attention; et nous croirions manquer aux sentiments de piété qui les amènent, si nous passions trop rapidement sur des instructions si utiles. La Communion seule nous en fournira trois importantes. Nous considérerons dans la première la communion en général; dans la seconde, la communion sous les deux espèces; nous parlerons dans la troisième, de la communion spirituelle; et nous trouverons plus d'une fois, dans le détail de ces différentes vérités, l'occasion d'animer votre foi, et de satisfaire une sage et religieuse curiosité. Nous sollicitons de votre part un renouvellement d'attention.

Je ne puis me dispenser de prouver, en commençant cette instruction, que la Communion n'est pas moins de l'essence du sacrifice de la Messe, que l'Oblation et la Consécration. Jésus-Christ est venu lui-même se substituer à tous les sacrifices de l'ancienne loi. Aussi, quelle que fût la fin de chacune des oblations, il les rend inutiles, en réunissant en lui l'effet séparé de chaque espèce de sacrifice. Il est hostie de propitiation pour le péché, de reconnaissance pour les bienfaits reçus, d'impétration pour les grâces à demander, de pacification pour arrêter les effets de la colère divine, de consécration pour attacher au culte de Dieu tout ce qui doit lui être dévoué. Il est l'offrande des prémices, puisqu'il est le premier-né des enfants de Dieu, selon le langage des Ecritures; le Sacrifice du matin, puisqu'il est écrit de lui, qu'il a dit dès le commencement du livre : *Je viens* : « *Dixi, Ecce venio (Psal. XXXIX, 8; Hebr., X, 7);* » le Sacrifice du soir, puisqu'il doit être offert jusqu'à la consommation des siècles. Il est l'Agneau du passage. C'est par lui que nous passons de la mort à la vie, de la captivité du péché à la liberté des enfants de Dieu, de l'exil à l'éternité. Il a représenté le sacrifice de la colombe, par la pureté; celui du bouc émissaire, en se chargeant de toutes nos iniquités. Le sang de la génisse n'était que la figure de son sang précieux : l'eau et la cendre que le prêtre mêlait au sang de cette victime, pour en faire l'aspersion sur le peuple, signifiaient cette effusion abondante qui, coulant de son côté sur la croix, devait rejaillir jusqu'aux extrémités du monde, pour purifier tous les peuples. Enfin, l'holocauste, cette victime, ce sacrifice le plus parfait de tous, le seul qui pût figurer complètement une oblation parfaite, n'est que l'ombre de notre victime offerte, immolée et entièrement consommée à la gloire du Très-Haut. Comme ce n'est que par la communion que se fait cette consommation, l'effet du Sacrifice est, en quelque sorte suspendu, tant que le ministre n'a point participé à l'hostie. L'Eglise en est si convaincue, que sa discipline est des plus formelles sur ce point; et si un ministre occupé de cette redoutable fonction, était surpris à l'autel par un accident imprévu qui l'empêchât de consommer le Sacrifice, l'Eglise veut qu'un autre ministre lui soit substitué. Elle se re-

lâche même, en égard à la nécessité de cette circonstance, de ce jeûne rigoureux qu'elle exige de ceux qui participent à cet aliment sacré, et veut que le Sacrifice offert soit consommé par un prêtre, quand même il ne s'en trouverait qu'un seul, et qu'il eût pris des aliments étrangers à cette divine nourriture. Mais si la communion du prêtre lui paraît un acte indispensable pour l'intégrité du Sacrifice, que penserons-nous de la communion des assistants, puisque c'est pour eux que le prêtre immole la victime, comme il le fait pour lui-même? Ne pourrait-on pas conclure que la participation à la victime est d'une égale nécessité et aux fidèles qui environnent l'autel, et aux ministres qui y consomment cette redoutable fonction? Il est vrai que l'usage actuel de l'Eglise semble déroger à cette nécessité. Chaque ministre est obligé à cette action sainte, et chacun des fidèles n'est tenu communément que de s'unir en esprit à ce sacrement. Ce serait donc outrer la matière que de prétendre que le Sacrifice est nul pour chacun des fidèles qui aurait manqué d'y participer réellement; mais ce serait aussi trahir la vérité que d'enseigner qu'il ne subsiste pas, au moins dans l'intention de l'Eglise, une volonté d'engager les fidèles, s'il était possible, à communier chaque fois qu'ils entendent la sainte Messe. Il est donc, entre ces deux enseignements opposés, un juste milieu que tout chrétien doit saisir, dont tout chrétien doit être instruit, et qui exige de sa part des dispositions habituelles de vigilance, de désir, de douleur et de réforme.

De vigilance, pour que rien ne l'exclue de la participation à la table sainte dans les jours où l'Eglise y réunit tous ses enfants.

De désir de devenir assez juste et assez parfait pour le faire, je ne dis pas seulement assidûment, ce n'est pas assez; fréquemment, c'est encore trop peu; mais journellement, s'il était possible.

De douleur, à la vue des obstacles, des imperfections, des habitudes et des passions qu'on trouve en soi, et qui, dans les pécheurs, sont comme un mur d'airain entre Jésus-Christ et eux; et dans les âmes moins coupables, comme une main qui les arrête et suspend trop longtemps leurs pas, quand il s'agit de courir à l'autel.

Disposition de réforme, qui fasse prendre des résolutions sous les yeux de Jésus-Christ, et mettre la main à l'œuvre quand on est rendu à son état et à ses occupations journalières, afin que vivant de la vie de Jésus-Christ, on puisse avec confiance s'asseoir à la table de ce divin Sauveur.

Je dis que, dans l'intention de l'Eglise, la communion journalière est une pratique qui tient en quelque sorte au précepte de la communion. Mais pour ne rien avancer qui ne soit exact, dans une matière de cette importance, j'explique ma proposition, et j'ajoute que l'intention de l'Eglise étant parfaitement conforme à celle de Jésus-Christ, elle veut maintenant ce qu'il a voulu lui-

même en instituant le Sacrement et le Sacrifice de nos autels. Or, Jésus-Christ a pris, pour la matière de ce Sacrifice, la nourriture la plus usuelle, celle qui, dans tous les temps, chez toutes les nations, dans tous les états, et presque dans toutes les circonstances de la vie, est un objet de consommation universelle. Jésus-Christ donnait son corps; et pour servir d'espèce et d'apparence à l'aliment qu'il préparait, il a choisi le pain, cette nourriture contre laquelle on n'oppose presque jamais ni les motifs de l'indigence, ni des raisons de dégoût; le pain, cette nourriture qu'il nous a appris à demander pour chaque jour; le pain, cet aliment qu'un père tendre ne refuse jamais à ses enfants, pour l'acquisition duquel il sacrifie son temps, ses sueurs et ses travaux; le pain, en un mot, que le riche le plus impitoyable n'oserait presque refuser à ceux qui languissent dans la plus cruelle nécessité. N'est-ce pas assez nous dire que tous les jours sa table sera servie, afin que nous puissions tous les jours nous rassasier de l'abondance de ses biens? Première raison qui prouve que l'Eucharistie devrait être pour tous les chrétiens un aliment journalier.

Seconde raison : l'usage des premiers siècles du christianisme. On ne connaissait point alors, par rapport à la communion, la différence des solennités, et des jours moins solennels : c'était toujours une fête importante pour les premiers fidèles que le jour qui les rassemblait dans le lieu du Sacrifice. Chacun y portait, pour y prolonger sa demeure, les aliments qui lui étaient nécessaires pour soutenir la fatigue des exercices religieux : mais avant tout autre aliment, celui de l'Eucharistie était reçu avec foi ; en être exclu, c'était vivre sous l'anathème. Aussi l'Eglise n'en privait-elle pas ceux même que des infirmités retenaient dans leurs maisons ; les fidèles étaient occupés de leurs frères absents, et les ministres savaient pourvoir à leurs besoins, en leur portant cette nourriture adorable. Cette sage prévoyance était encore plus sensible dans les jours de persécution, où chaque fidèle emportait dans sa maison ce pain sacré, afin de trouver en lui chaque jour un principe de force et de constance pour professer sa foi.

Troisième raison : le précepte de Jésus-Christ sur la communion ne regarde pas moins les fidèles que les prêtres. On peut donc appliquer à ceux-là les leçons que l'Eglise donne à ses ministres dans les saints Canons. Elle ne leur fait pas, il est vrai, un précepte formel d'offrir chaque jour, mais elle leur en témoigne le plus grand désir; et si elle condescend aux motifs pieux qui quelquefois les engagent à s'éloigner de l'autel, elle leur fait sentir combien ils seraient coupables de le faire sans sujet : elle leur enjoint même de satisfaire, sur cet article, aux obligations que leur imposent les différentes fonctions du ministère, et les accuse de prévarication, si, par leur négligence, les fidèles sont pri-

vés du Sacrifice dans les jours où ils sont obligés d'y assister. De là cet usage introduit dans certaines contrées, à cause de la rareté des ministres, de permettre au même prêtre de célébrer deux fois dans le même jour, afin que les fidèles ne soient point exclus dans les jours saints de la participation, au moins spirituelle, à ce Sacrifice. Or, voici le raisonnement que me fournit cette obligation journalière d'offrir le Sacrifice de Jésus-Christ ; c'est qu'il n'est pas moins un pain quotidien qu'une oblation de tous les jours. Si donc il est l'aliment du prêtre, il doit l'être du fidèle, puisque les besoins sont les mêmes. Les desseins de l'instituteur sont aussi miséricordieux pour les uns que pour les autres. L'obligation à la sainteté, à la perfection chrétienne, à l'imitation de Jésus-Christ, est, quant au fonds, égale dans l'un et dans l'autre état ; et ce qui distingue le prêtre du laïque n'étant fondé que sur la différence des fonctions qu'ils ont à remplir, j'ose avancer que si le ministre de l'Eglise doit tendre à quelques degrés de perfection, qui ne sont pas proposés au commun des fidèles, ces degrés ne sont relatifs qu'à ces fonctions. Mais, comme chrétien, le laïque est compris, ainsi que le prêtre, dans ce précepte général de Jésus-Christ : *Soyez parfait comme votre Père qui est dans le ciel est parfait* (Matth., V, 48) ; et par une suite nécessaire, il est renfermé, soit dans les promesses, soit dans les menaces qui sont faites, ou en faveur de ceux qui sont unis à Jésus-Christ, ou contre ceux qui méprisent cet aliment sacré. Aussi l'Eglise ne fait-elle pas difficulté de permettre la communion quotidienne à quelques âmes privilégiées, dont la vie vraiment angélique fait sa consolation et sa joie. Aussi tous ceux qui ont écrit sur la vie spirituelle, ont-ils mis la participation au corps de Jésus-Christ à la tête de toutes les pratiques qui peuvent entretenir cet état de justice. Aussi les ordres les plus réguliers et les plus fervents ont-ils fait de cet usage le point le plus formel de leur règle. De sorte que, pour bien juger de l'intention primitive de l'Eglise par rapport à la communion, il faut moins s'arrêter à ce qui se pratique dans ces temps de relâchement et de trédeur, qu'à ce qui s'observait dans les jours de son triomphe et de sa gloire, et à ce qui s'observe encore par ses enfants les plus fidèles.

Je n'ai rien avancé qui ne soit conforme à l'enseignement des Pères et des docteurs ; et ceux d'entre eux qui ont écrit le plus fortement contre l'abus qu'on peut faire d'un sacrement si redoutable, n'ont pas craint, en établissant ces principes, qu'on se prévalût du témoignage qu'ils rendent à la vérité ; mais sans affaiblir la solidité de leur doctrine, ils ont eu soin d'insister sur des dispositions qui, rapprochées du refroidissement actuel de la charité, mettent à cette règle générale des exceptions presque universelles. Nous croyons devoir marcher sur leurs traces, en tirant de cette vérité les conséquences les plus exactes.

Première conséquence. Si, selon l'intention de l'Eglise, chaque fidèle doit désirer de communier toutes les fois qu'il assiste au Sacrifice, il est donc au moins dans l'obligation de gémir à la vue des imperfections qui le privent de cet avantage. Il ne doit jamais participer à l'oblation, sans penser que l'Eucharistie est un pain quotidien que ses infirmités spirituelles lui interdisent comme une nourriture trop solide ; et que, tant qu'il met à la réception de ce Sacrement des obstacles volontaires, il fait réellement injure à la volonté, à l'intention, à la charité de Jésus-Christ.

Deuxième conséquence. Il doit, au défaut de la communion sacramentelle et journalière, que sa fragilité habituelle lui rend comme impossible, suppléer au moins par une union spirituelle, dont il doit étudier les règles pour s'y conformer, et les avantages pour en exciter le désir dans son cœur.

Troisième conséquence. Les prêtres seuls ayant conservé ce redoutable usage de monter tous les jours ou très-fréquemment à l'autel, c'est un devoir pour le commun des fidèles de conserver le plus profond respect pour le sacerdoce ; d'envisager ceux qui en sont revêtus, comme les oints du Seigneur, ses christes vivants, les représentants du Christ invisible qui se donne dans ce Sacrement ; et dès lors ils doivent s'abstenir de tout jugement indiscret, de toutes paroles précipitées, selon cet avis que Dieu donne par son Prophète : *Ne touchez point à ceux qui me sont consacrés* : « *Nolite tangere christos meos.* » (Psal. CIV, 15.) Et si quelquefois leurs imperfections sont trop sensibles pour qu'on ne puisse se les dissimuler à soi-même, ils doivent au moins les taire, les abandonner à l'examen d'un Dieu qui saura bien se faire justice, et dont le jugement doit commencer par sa propre maison et substituer, par conséquent, le gémissement et la prière à tant de conversations scandaleuses qui, en dévoilant le ministre, déshonorent la religion elle-même.

Quatrième conséquence. Exciter la faim spirituelle pour cet aliment sacré, en se rappelant continuellement les effets précieux de l'Eucharistie ; en réveillant sa foi trop souvent assoupie sur ce mystère, et dont la léthargie rend, et moins ardent à s'y préparer, et moins empressé à y participer ; de sorte qu'on ne quitte jamais l'autel sans former des actes de désir pour la communion, et de douleur à la vue des faiblesses qui en retardent l'usage.

Cinquième conséquence. Si notre légèreté naturelle nous interdit la participation journalière de la sainte communion, elle ne nous dispense pas de regarder la divine Eucharistie comme notre pain quotidien, et tous ceux qui y participent, ou qui ont droit d'y participer, comme les enfants d'un même père, par conséquent comme nos frères dans l'ordre du salut : et, par une suite nécessaire, cette circonstance de la Messe nous rappelle à une sorte de commu-

nion de tous les temps, de tous les lieux, de tous les états, qui consiste dans les rapports qui lient tous les chrétiens entre eux, et leur impose la loi de s'aimer mutuellement, de se servir réciproquement, et de se regarder comme un seul pain et un seul corps en Jésus-Christ.

Sixième et dernière conséquence. Faire de toute sa vie une préparation continuelle à la communion sacramentelle; de sorte qu'une communion reçue fasse germer dans nos cœurs les dispositions pour la communion suivante; éviter de se répandre, sans nécessité, dans les sociétés du monde, qui, toutes choisies qu'elles sont, tout indispensables que nous nous les persuadons, affaiblissent toujours en nous cet esprit de foi, de recueillement et d'humilité que la communion exige.

J'abrègerai l'énumération de ces différentes conséquences, dont les instructions suivantes nous feront encore mieux connaître la nécessité. J'en ai déjà dit assez pour prouver que la communion est une partie essentielle de l'auguste Sacrifice de nos autels: que cette partie, la plus intéressante pour nous, puisqu'elle nous applique le fruit du Sacrifice, demande de notre part des dispositions qui répondent à l'excellence de la victime et aux grâces que Dieu nous y accorde. Puissions-nous y participer fréquemment, saintement, utilement, jusqu'à ce que nous soyons mis à cet Agneau sans tache, dans les siècles des siècles! Ainsi soit-il.

SUR LA COMMUNION DES DEUX ESPÈCES.

Bibite ex hoc omnes. (Matth., XXVI, 27.)

Buvez-en tous.

Mon intention, en citant ces paroles, n'est point de relever toutes les vaines objections qu'ont opposées les hérétiques à l'usage constant de l'Eglise, qui réduit les simples fidèles à la communion sous les espèces du pain. Nous ne manquons pas d'ouvrages solides pour éclairer notre foi sur ce point essentiel de la discipline; et l'objet de ces instructions est moins de diriger cette foi, que de l'animer. Je me contenterai donc d'exposer quelle est la pratique actuelle de l'Eglise par rapport à la communion, et d'indiquer la liaison qui se trouve entre la consécration des deux espèces. Qu'il nous suffise d'être bien convaincus; 1° que l'Eglise a eu le droit d'abolir cet usage, tout saint, tout ancien qu'il était; 2° qu'en l'abolissant, elle n'a rien retranché du droit que Jésus-Christ a donné aux fidèles de participer à son corps et à son sang précieux; 3° enfin, que rien ne peut être plus propre à prouver la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, que la cessation de la communion sous les deux espèces, puisqu'on en peut tirer, contre nos frères séparés, un argument auquel ils ne pourraient résister, si l'aveuglement n'avait pas plus de part à leurs erreurs que la conviction. Ainsi, ce que nous devons retenir pour notre instruction, c'est que la communion sous les deux es-

pèces est aussi nécessaire au prêtre pour consommer le Sacrifice eucharistique, qu'elle est inutile aux fidèles pour les rendre participants de ce Sacrifice: deux propositions que nous allons examiner en peu de mots, en écartant toujours tout ce qui sentirait trop l'esprit de controverse, si étranger au but que je me suis proposé dans cette suite d'homélies.

Je parle à des personnes instruites du dogme de l'Eucharistie, et soumises aux principes qui l'établissent. Elles font profession de croire que Jésus-Christ est tout entier sous chaque espèce, et sous la moindre partie des mêmes espèces; que recevoir séparément ou conjointement l'espèce du pain et l'espèce du vin, c'est communier réellement et complètement au corps et au sang du Sauveur, et n'y communier qu'une fois. Ainsi le prêtre à l'autel, qui, après avoir consommé la sainte Hostie, prend le calice et boit le sang précieux, n'a pas reçu deux fois Jésus-Christ, parce qu'il se trouve entre les deux actions une liaison si étroite, qu'elles se réduisent à l'unité essentielle au Sacrement et au Sacrifice. De même le fidèle qui, selon l'usage actuel de l'Eglise, ne reçoit la communion que sous l'espèce du pain, reçoit Jésus-Christ sans diminution, sans réserve. Il reçoit son corps qui, par la vertu de ces paroles: *Ceci est mon corps*, «*Hoc est corpus meum*,» se trouve sous l'espèce du pain. Il reçoit le sang, qui, par la parfaite union de ces paroles avec les suivantes: *Ceci est mon sang*, «*Hic est sanguis meus*,» se trouve sous les deux espèces. Il reçoit l'âme adorable de Jésus-Christ, qui, depuis que le divin Sauveur a été fixé par sa résurrection à un état d'impassibilité et d'immortalité, ne peut plus être séparée de son corps. Il reçoit enfin la Divinité, qui autrefois unie à l'âme et au corps dans le moment de sa sépulture, quoique l'âme et le corps fussent séparés l'un de l'autre, doit à plus forte raison être inséparable du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Voilà sans doute la profession de foi qu'a faite plus d'une fois chacun de nous en se présentant à la sainte table.

Mais, après avoir rendu cet hommage de notre croyance à un si grand mystère, ne nous est-il pas permis d'examiner d'abord si la communion sous les deux espèces est essentielle à l'intégrité du Sacrifice? ensuite, quel a été l'usage de l'Eglise dans les différents siècles, sur la communion sous les deux espèces, ou plutôt sous l'espèce du vin, par rapport au commun des fidèles? enfin, pourquoi s'est établi l'usage actuel de ne communier que sous l'espèce du pain?

Pour juger d'abord de la nécessité de la communion du prêtre sous l'espèce du vin, il suffit de faire attention à l'institution du mystère de l'Eucharistie. Jésus-Christ prend le pain et le calice; il bénit l'un et l'autre; il rend sur l'un et sur l'autre des actions de grâces à son Père, et prononce sur chacune des espèces en particulier, les paroles qui

sont propres à en faire connaître la destination : *Prenez et mangez : ceci est mon corps* ; et : *Buvez, ceci est mon sang*, etc. Et ce n'est qu'après avoir institué le sacrement tout entier, et le Sacrifice dans toute son étendue, qu'il ajoute : *Faites ceci en mémoire de moi* : « *Hoc facite in meam commemorationem.* » Il ne laisse donc point à la sagesse de son Eglise, encore moins au choix de ses ministres, à se décider pour l'une ou pour l'autre espèce. Il faut faire, en mémoire de lui, ce qu'il a fait lui-même. Il a pris du pain pour le changer en son corps, du vin pour le changer en son sang : le prêtre ne peut donc offrir que du pain et du vin. Il a distribué l'un et l'autre à ses apôtres, avec l'ordre formel d'en manger et d'en boire : il faut donc que les ministres qui leur succèdent dans cette redoutable fonction, prennent cette nourriture et reçoivent ce breuvage, sans quoi le précepte de Jésus-Christ reste sans observation, sans exemple, sans imitation ; l'institution de son Sacrement sans exécution, et son Sacrifice sans consommation.

Je dis, sans consommation. J'ai déjà prouvé, en parlant de la consécration, que le vin était une matière aussi essentielle au sacrifice de la Messe que le pain : j'ai fait envisager comme une seule et même action celle qui change la substance du vin en son sang : mais quoique la présence réelle et totale de Jésus-Christ soit opérée immédiatement par les paroles sacrées que le prêtre prononce au nom de ce divin Sauveur, le Sacrifice ne l'est pas, parce que l'holocauste, le plus parfait des sacrifices, n'est consommé que par la destruction de la victime tout entière, et que la consécration peut bien opérer l'immolation de la victime, et non la destruction. Aussi, quand Jésus-Christ dit à ses apôtres : *Prenez et buvez, ceci est mon sang* ; et qu'il ajoute, *le sang de la nouvelle alliance*, le sacrement de la foi, qui doit être répandu pour vous et pour plusieurs, et opérer la rémission de leurs péchés ; c'est comme s'il disait : Le Sacrifice que j'institue ne sera pas une vaine représentation de celui que je vais offrir : mon sang y sera aussi réellement et aussi efficacement répandu que sur la croix ; il sera, dans l'une et dans l'autre circonstance, un signe de mon alliance avec la nature humaine, un mystère de foi ; il ajoutera même au sacrifice de ma mort une application réelle des effets de ce sacrifice ; et vous, mes apôtres, et après vous, vos successeurs dans cette auguste fonction, vous puiserez dans l'abondance de ce sang les grâces que vous répandez en mon nom sur vos frères : *Qui pro vobis et pro multis effundetur in remissionem peccatorum.*

Mais cette obligation imposée aux prêtres, de prendre le pain et de boire le calice, n'est-elle pas la loi du laïque comme celle du prêtre ? Ce sacrement institué pour l'usage de tous, paraît exiger de tous les mêmes dispositions, comme il opère en tous les mêmes effets. La loi de la communion

pour le commun des fidèles est tirée des mêmes paroles qui en font une obligation pour le ministre. Il est dit aux uns comme aux autres : *Ma chair est vraiment nourriture, et mon sang est vraiment breuvage ; si vous ne mangez, si vous ne buvez, vous n'aurez point la vie en vous ; faites ceci en mémoire de moi.* Sur quel fondement est donc appuyée la distinction qui s'est introduite dans l'Eglise, de donner aux prêtres les deux espèces, et d'en priver les simples fidèles ?

Si cette question n'était proposée que par quelques-uns de nos frères errants, ou par un de ces chrétiens peu dociles qui exigent qu'en fait de doctrine et de discipline, tout soit prouvé jusqu'à la démonstration, je répondrais par ce principe incontestable, que l'Eglise a droit d'établir dans l'administration des sacrements, et de faire tous les changements que sa sagesse lui inspire, pourvu qu'ils n'altèrent pas la substance du sacrement même ; et que, dès qu'il est prouvé par toutes les autorités possibles, que celui qui reçoit, ou les espèces du pain ou celles du vin seulement, reçoit Jésus-Christ tout entier, et participe parfaitement au Sacrifice eucharistique, l'Eglise a pu, et a dû même dans certaines circonstances, réduire les simples fidèles à l'une des deux espèces, sans qu'ils aient droit de se plaindre des variations qu'ils ont éprouvées par rapport à la communion ; et si cette réponse, toute satisfaisante qu'elle est, ne suffisait pas pour réduire leur obstination et fixer leur docilité, toute autre preuve de la tradition la plus constante ne leur en imposerait pas davantage.

Mais aux chrétiens dociles, je n'ai pas d'autres preuves à apporter que les faits mêmes, et ils leur suffisent. L'Eglise a pu changer la manière d'administrer l'Eucharistie, puisqu'elle l'a fait ; ou plutôt, jamais et dans aucun temps la communion sous les deux espèces ne lui a paru appartenir à l'essence du sacrement. Ainsi on peut trouver, dès les premiers siècles, des traces de la suppression totale de l'espèce du vin, pour les simples fidèles ; et d'âge en âge, on peut prouver que dans certains lieux, dans certaines circonstances, les fidèles se contentaient de l'espèce du pain, et croyaient fermement avoir participé au corps et au sang de Jésus-Christ. Ici, la rareté de cette liqueur portait les ministres à la réserver pour l'oblation de l'auguste Sacrifice. Là, une multitude de fidèles à qui une répugnance naturelle rendait cette boisson incommode, étaient dispensés d'en faire usage. Tantôt l'affluence du peuple qui se présentait pour communier, et le danger de répandre ce sang précieux, interdisaient au plus grand nombre la facilité d'user du calice. Tantôt les chrétiens, réduits à se cacher, à emporter dans leurs maisons le pain eucharistique, pour le prendre en secret, se contentaient de l'espèce du pain. Quelquefois on se bornait à verser quelques gouttes du sang précieux dans une quantité de vin suf-

risante pour la distribuer aux assistants. Mais il n'est aucun siècle, depuis l'établissement de l'Eglise, dont on puisse assurer que les fidèles ont uniformément reçu la communion sous les deux espèces ; et la preuve la plus convaincante est le silence de ces mêmes fidèles, lorsque, dans le ix^e siècle, les évêques abolirent entièrement cet usage dans les contrées où il subsistait encore. Les laïques trop instruits du dogme de l'Eucharistic, respectueusement attachés à la discipline de l'Eglise, ne crurent pas devoir se plaindre de cette suppression, que les plus justes motifs leur rendaient si raisonnable ; ils n'en diminuèrent pas leur ardeur pour la communion sainte, et ne se persuadèrent point que cette réserve que l'Eglise faisait à leur égard, pût nuire à leurs droits, attaquer l'essence du sacrement et en affaiblir les effets.

Pénétrons-nous de la même docilité et du même respect, si nous voulons examiner les raisons de cette tendre Mère dans les exceptions qu'elle a faites à cette règle générale. Pourquoi certains ordres religieux, dans des solennités importantes, pourquoi surtout le prince qui nous gouverne, au jour de son couronnement, jouissent-ils encore du privilège presque unique de communier sous les deux espèces ? Je réponds que les premiers en jouissent par un usage qui n'a point été interrompu ; et que comme ces ordres religieux ont conservé les anciennes rubriques, malgré les changements qui se sont faits dans plusieurs Eglises par rapport à la Liturgie, ils ont conservé aussi, et du consentement de l'Eglise universelle, plusieurs des anciens usages, entre autres celui de rappeler, dans certaines solennités, la communion sous les deux espèces, qui était presque universellement observée au temps de leur fondation.

Mais si j'examine le privilège accordé à nos rois, de recevoir le sang précieux au milieu de la cérémonie de leur sacre, je reconnais de la part de l'Eglise, la tendresse maternelle dont elle use envers celui qu'elle a bien voulu décorer du titre de son Fils aîné et du nom de roi Très-Christien ; et j'aperçois dans cette indulgence une grande leçon pour les peuples qui lui sont soumis. L'Eglise associe, en quelque sorte, nos rois au sacerdoce. Consacrés par l'huile sainte, leur personne devient pour nous un objet de vénération. Les lois qui sortent de leur bouche, et qui nous sont transmises par l'organe de leurs ministres, sont les oracles de la sagesse, puisque leurs lèvres sont teintes du sang de Jésus-Christ. Ils sont, après lui, les oints du Seigneur, des chrétiens vivants. Ils peuvent, à la vérité, puisqu'ils sont hommes, dégrader le caractère que leur consécration a imprimé sur leur personne ; mais nous ne pouvons jamais méconnaître en eux l'autorité dont ils sont revêtus, l'onction qui les a sanctifiés, et les droits qu'ils tiennent de Dieu même, de nous conduire et de nous gouverner.

Que concluons-nous des réflexions que nous venons de faire sur l'usage de ne permettre au commun des fidèles que l'espèce du pain ? Je crois votre foi trop éclairée, pour avoir besoin qu'on la fortifie sur l'essence du dogme eucharistique ; mais elle a besoin d'être excitée à s'unir à la communion du prêtre sous l'une et l'autre espèce ; et quoiqu'il soit de foi que celui qui reçoit l'espèce du pain, reçoit Jésus-Christ tout entier, et le reçoit avec la même effusion de grâces, il est certain que le fidèle, sans participer réellement à l'espèce du vin, peut s'en faire à lui-même l'application par l'union de ses prières avec celles du prêtre, par une attention spéciale à la vertu du sang de Jésus-Christ, par une immolation intérieure de sa volonté propre, qui lui fasse imiter, autant qu'il est en lui, l'effusion actuelle du sang de ce divin Sauveur ; et que, répétant avec le prêtre les paroles qui accompagnent cette action : *Que le sang de Jésus-Christ conduise mon âme à la vie éternelle*, il peut se rappeler utilement tout ce que nous disent les Livres saints de l'efficacité de ce sang précieux, puisque c'est par lui que Jésus-Christ a rétabli la paix entre Dieu et l'homme : *Pacificans per sanguinem suum* ; puisque c'est par ce sang qu'il est entré une fois dans le ciel pour nous en ouvrir la voie : *introivit per sanguinem semel in sancta.* (Hebr., IX, 12) C'est ce sang que les mains pures et innocentes du Pontife éternel présentent sans cesse à son Père pour nous, et qui, jusqu'à la consommation des siècles, méritera au pécheur la réconciliation et la grâce : au juste, la persévérance et la vie ; au malheureux, l'adoucissement et la paix. C'est en ce sens que tout chrétien peut dire que, pour témoigner sa reconnaissance au Seigneur, il prendra le calice du salut : *Calicem salutaris accipiam* ; et que, par la vertu de ce calice, il invoquera le nom de son Dieu : *et nomen Domini invocabo.* (Psal. CXV, 13.)

Faisons-nous donc un devoir d'entrer dans ces sentiments : toutes les fois que nous assisterons au Sacrifice de nos autels, prenons le calice du Seigneur, par la foi, en fortifiant, par des actes réitérés, notre croyance sur ce mystère ; par l'espérance chrétienne, en nous rappelant tout ce que la surabondance de ce sang renferme de mérites, et nous offre de grâces ; par la charité, en sacrifiant notre volonté propre, les désirs de notre cœur, nos biens, nos vies même, si Dieu l'exige, pour accomplir ses desseins sur nous. Puisons surtout dans ce calice les principes de cette union fraternelle qui nous y sont présentés : car cette liqueur précieuse, que tant de gouttes réunies composent, ne fait qu'une seule et même substance, comme tant de chrétiens désunis par les conditions, les âges, les caractères ou les climats, ne font qu'un seul corps, n'ont tous qu'un même pain, ne vivent tous que d'une même vie, n'agissent, ou ne doivent agir que par un même

esprit, ne tendent tous qu'à un même bonheur. Ah! c'est dans le séjour de cette éternelle félicité, que la communication au sang de Jésus-Christ sera rétablie pour n'être plus interrompue. C'est vraiment alors que s'accomplira cet oracle sorti de la bouche de notre divin Maître : *Je ne boirai avec vous du fruit de la vigne, que lorsque je vous aurai réunis dans mon royaume.* (Matth., XXVI, 29.) Et il avait dit auparavant de lui-même : *Je suis cette vigne, vous en êtes les branches.* (Joan., XV, 5.) Tenons-nous donc attachés à ce cep, qui peut seul nous faire porter des fruits de justice dans le temps, et nous en faire recueillir de salut et de vie pour l'éternité. Ainsi soit-il.

UR LA COMMUNION SPIRITUELLE.

Verba mea spiritus et vita sunt. (Joan., VI, 61.)
Mes paroles sont esprit et vie.

A Dieu ne plaise que nous fassions de ces expressions l'abus monstrueux qu'en ont fait et qu'en font tous les jours nos frères séparés, en les appliquant à celles qui consomment le mystère eucharistique ! Ils osent détourner en un sens spirituel ce que Jésus-Christ a présenté dans le sens propre et littéral. Ils enseignent que ce divin Sauveur, dans l'Eucharistie, ne nous est offert que d'une manière mystique et figurée ; et nous croyons qu'il y est réellement et substantiellement présent. Ils nous reprochent d'entendre les paroles de Jésus-Christ d'une manière charnelle et indigne de sa sagesse ; et nous les acconsentons de méconnaître ses oracles les plus formels, et de rejeter le moyen de sanctification le plus salutaire. Ne nous laissons point éblouir ni ébranler par leurs sophismes, et tâchons au contraire de les rappeler à la foi par notre fidélité et par nos prières.

Mais croyons aussi que les termes dont Jésus-Christ s'est servi, et que le prêtre emploie, par son ordre, pour opérer le mystère eucharistique, sans exclure le sens naturel et littéral, renferment un sens spirituel et mystique, qui ne servira pas moins à notre sanctification et à notre instruction. Or, c'est particulièrement à ceux qui, par de bonnes raisons, sont réduits à s'abstenir pendant quelque temps de la communion réelle, que j'en vais exposer le sens, en leur présentant des principes pour communier spirituellement toutes les fois qu'ils assistent au saint sacrifice de la Messe. Cette vérité est de pratique : elle exige par conséquent la plus sérieuse attention.

Il est aisé de comprendre ce qu'on entend par le mot de communion spirituelle, surtout quand on l'oppose à la communion réelle et sacramentelle que fait le prêtre chaque fois qu'il offre le saint Sacrifice, et le simple fidèle, lorsqu'il est admis à la participation aux saints mystères. La communion spirituelle est donc une sorte de participation à ce Sacrement auguste ; mais participation intérieure, dont l'effet est invisible ; et qui, comme la communion réelle,

à sa nécessité, ses dispositions, ses avantages, ses règles, et impose des obligations à celui qui en fait usage.

Sa nécessité. Nous avons dit que la communion sacramentelle était nécessaire pour l'intégrité du Sacrifice ; de sorte que l'Eglise, par la pratique, nous enseigne qu'il n'est consommé que lorsque le prêtre a consommé lui-même, par la communion, les espèces eucharistiques. Nous ne craignons pas d'enseigner que chaque fidèle qui assiste à la célébration de nos saints mystères, n'a véritablement entendu la Messe, selon l'esprit de l'Eglise, que lorsqu'il s'est uni à la victime adorable spirituellement par la communion spirituelle. Il trouvera la preuve de cette vérité dans les prières que le prêtre récite dans cette circonstance de la Messe, que l'Eglise met pareillement dans la bouche de tous les fidèles, et qui sont vides de sens, si elles ne sont pas accompagnées d'une participation, au moins spirituelle, au corps et au sang de Jésus-Christ : *Je prendrai le pain descendu du ciel, je recevrai le calice du salut ; que l'un et l'autre me conduisent à la vie éternelle.* Voilà ce que tout fidèle doit dire avec le prêtre, et dont il doit se faire une application personnelle, s'il veut que toutes les prières qui ont précédé et accompagné l'oblation lui soient appliquées. Je sais que tous ne sont point en état de se faire cette application d'une manière raisonnée ; et que c'est pour cela que l'Eglise a permis qu'on substituât aux expressions du prêtre, des prières qui en renferment l'esprit, et qui mettent les fidèles en état d'entrer dans le sens de ces paroles. Mais il n'est aucune de ces prières qui ne présente la nécessité de la communion spirituelle, et qui n'en laisse entrevoir les dispositions indispensables.

Je dis les dispositions. Combien de chrétiens s'endorment d'un sommeil véritablement mortel, parce qu'ils se rassurent sur leur prétendu respect pour le corps et le sang de Jésus-Christ ! Ne font-ils pas un abus réel du Sacrement, toutes les fois qu'ils portent à l'autel de Jésus-Christ un cœur dominé par les passions, captivé par les affections les plus dangereuses ? et ne peut-on pas leur dire, au nom de Jésus-Christ, comme aux profanateurs : *Quelle utilité vous promettez-vous de mon sang précieux, si vous en recevez les influences dans un cœur infecté par la corruption du péché ? Quæ utilitas in sanguine meo, dum descendo in corruptionem ?* (Psal. XXIX, 10.)

Il faut donc qu'un chrétien qui veut communier spirituellement et utilement, commence cet acte de religion par le regret de ses péchés ; qu'il excite en lui la volonté de ne plus les commettre ; qu'il en sollicite la délivrance par le mérite de ce sang précieux ; qu'il renonce sincèrement à toute affection dangereuse, à tout engagement criminel, et à tout attachement incompatible avec la charité.

Il faut qu'il porte au pied de l'autel le poids de sa misère, la conviction de son in-

fermité, la défiance de ses propres forces. Il faut qu'il sente ses propres besoins; qu'il avoue que, sans la grâce de Jésus-Christ, il ne peut rien; et que ce sentiment excite en lui le désir et la ferveur. Il faut enfin qu'il réveille les sentiments d'une foi vive, d'une ferme confiance, et d'un tendre et sincère amour, parce que la Communion exige toutes ces dispositions de ceux qui s'en approchent, soit qu'ils participent réellement, soit qu'ils communient spirituellement au corps et au sang de Jésus-Christ.

Et ce qui doit l'animer à exciter en lui-même toutes ces dispositions, c'est que la Communion, si utile à ceux qui s'en approchent réellement, n'est pas sans avantage pour ceux qui n'y participent que d'une manière mystique et spirituelle. Elle unit les uns au corps, au sang et à la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ; les autres, elle les unit à la foi qu'il nous a enseignée, à l'espérance qu'il nous a méritée, à la charité qu'il a pratiquée. Elle les unit à son corps mystique, qui est l'Eglise; à son esprit, qui en est l'âme; à sa divinité, qui en est le soutien et la vie. Elle les unit à sa croix, dont ce mystère est la représentation; à ce Sacrifice, dont cette oblation est le renouvellement; à ses mérites, dont cette immolation leur fait l'application; à toutes ses vertus, dont ce mystère leur donne un nouvel exemple. Ainsi l'union entre Jésus-Christ et son peuple, entre le chef et les membres, est renouvelée toutes les fois qu'on s'applique à entrer dans l'esprit de cette oblation par la communion spirituelle. Premier effet.

La communion sacramentelle affaiblit la concupiscence, et modère l'ardeur des passions dans ceux qui la reçoivent. La communion spirituelle fournit des armes bien puissantes à celui qui en sait faire usage contre la chair et le sang. C'est là qu'un chrétien vient exposer avec douleur ses blessures, puiser avec confiance cette huile de la grâce, ce vin de la charité que le pieux Samaritain verse avec tant d'abondance: c'est là surtout qu'un pécheur sent plus vivement les horreurs de son état, qu'il trouve les ressources qui lui sont nécessaires pour en sortir. Du fond de l'autel, la même main qui le repousse à cause de son indignité, l'attire avec miséricorde. La même voix qui lui fait dire: Loin d'ici quiconque est asservi au péché! *Foris canes, foris idolis servientes* (Apoc., XXII, 15) lui crie: *Venez à moi, vous tous qui êtes chargés, et je vous soulagerai.* (Matth., XI, 28.) Une juste crainte met entre l'autel et lui un long intervalle; une confiance plus juste encore le transporte en esprit jusqu'à l'autel pour y devenir avec Jésus-Christ une victime de douleur et de pénitence; et ce pécheur sortira de ce lieu saint, si ces dispositions l'y conduisent, devenu puissant et terrible aux ennemis de son salut. Deuxième effet.

La communion sacramentelle augmente la vie spirituelle de la grâce. Il est aussi des principes de vie pour celui qui participe

spirituellement à ce sacrement adorable. *J'entrerais*, dit le Prophète, *dans les puissances de mon Dieu: « Introibo in potentias Domini. »* (Psal. LXX, 16.) Il me semble qu'on peut appliquer ces paroles au chrétien qui communie en esprit. Les puissances du Dieu qui s'immole, ce sont ses vertus; et rien n'est plus propre à vous faire entrer dans les dispositions de Jésus-Christ, que ce genre de participation à son divin mystère. En m'unissant à lui par les désirs de mon cœur, je m'exerce en quelque sorte à toutes les vertus qu'il a pratiquées; j'unis à son obéissance le sacrifice de ma volonté propre; à son humilité, celui de mon orgueil; à sa patience, l'acceptation des peines que sa providence me ménage; à sa ferveur, les prières que je lui adresse; à sa charité, mon amour: et comme cette sorte de communion peut se renouveler toutes les fois que j'assiste au sacrifice de la Messe, les actes réitérés de ses vertus étouffent insensiblement en moi les semences du péché, et y font vivre la sainteté et la justice, qui sont la vie de mon âme. Troisième effet.

J'ai donc lieu d'espérer que je trouverai dans la communion spirituelle, comme dans la communion sacramentelle, un germe d'immortalité, un gage de la vie éternelle. Si nous mourons avec Jésus-Christ, dit l'Apôtre (Rom., VI, 8), nous vivrons avec Jésus-Christ, nous régnerons avec Jésus-Christ. Je viens donc, toutes les fois que je m'unis spirituellement à Jésus-Christ immolé, je viens m'offrir avec lui, mourir avec lui, m'ensevelir avec lui; je viens dépouiller les tristes restes de ma mortalité, en détestant le péché qu'il veut détruire, en renonçant à l'orgueil qu'il veut combattre. J'acquies donc le droit à cette résurrection glorieuse, dont le mystère eucharistique est l'image et le principe. Quatrième question.

Mais il faut, pour que cet exercice produise ces effets, que je me conforme aux règles que me prescrit le foi de ce mystère; car je ne dois pas confondre la communion spirituelle avec la communion sacramentelle. Je dois être convaincu de la supériorité et des avantages de celle-ci sur la première: je ne dois pas négliger cette incorporation réelle à Jésus-Christ, que peut seul me procurer ce sacrement. Je dois faire de la communion spirituelle un moyen de préparation à la communion réelle; et loin de m'en faire un prétexte, ou pour communier rarement, ou pour m'abstenir entièrement de la sainte communion, je dois sentir, toutes les fois que je m'unis spirituellement à Jésus-Christ, la privation de cet aliment sacré; en exciter la faim dans mon cœur, et prendre, sous les yeux de la victime adorable, les résolutions les plus propres à procurer en moi les dispositions que cette communion exige. J'ajouterai à cette disposition générale plusieurs autres dispositions prochaines qui peuvent assurer le fruit de cet exercice. Se transporter en esprit au pied du saint autel; s'y disposer, s'y ranger avec ceux qui se pré-

parent à communier réellement; et après avoir fait avec eux la confession de ses péchés, recevoir la bénédiction que le prêtre prononce au nom de Jésus-Christ; mais sentant son indignité, s'en tenir à demander les miettes d'une table qui n'est si abondamment servie que pour les enfants; s'estimer heureux de pouvoir au moins prendre place parmi les serviteurs; ramasser en quelque sorte les débris de ce sacré banquet, en s'unissant aux prêtres et aux fidèles qui reçoivent le corps adorable de Jésus-Christ : voilà des moyens qui prépareraient aux justes des communions et plus ferventes et plus utiles; et ces mêmes moyens assidûment employés par les plus grands pécheurs, leur ouvriraient la voie du sanctuaire, les rapprocheraient de cette disposition de sainteté que ce sacrement exige, et les dédommageraient de l'éloignement dans lequel des passions encore mal éteintes, des habitudes encore subsistantes les retiennent. Faible dédommagement sans doute, si on le compare au fruit qu'on doit attendre de la communion sacramentelle. Aussi je passe aux obligations qu'impose la communion spirituelle à tous ceux qui en reçoivent les fruits. Elle impose aux justes et aux pécheurs la nécessité de désirer la communion et de s'y préparer. Ainsi, sans m'attacher à combattre cette crainte excessive qui sert quelquefois de prétexte à des âmes irréprochables d'ailleurs, pour passer des années entières dans l'éloignement du banquet eucharistique, je les renvoie à cet exercice, et je suis certain que si elles pèsent au poids du sanctuaire les motifs de cette séparation, elles discerneront aisément si leur crainte est fondée sur un véritable respect, ou si elle est l'effet d'une négligence affectée, d'une timidité déplacée, d'une défiance injurieuse à la bonté de Jésus-Christ; elles apercevront ce qui reste en elles de faiblesses et de misères, et distingueront soigneusement celles qui tiennent inévitablement à la fragilité de notre nature, de celles qui prouveraient l'inclination réfléchie du cœur, pour combattre celles-ci, et opposer à celles-là les armes puissantes que nous offre la communion sacramentelle. Voilà l'obligation des justes.

Celle des pécheurs, c'est de se hâter de rompre le mur de séparation que leurs iniquités mettent entre Jésus-Christ et eux; d'user promptement des remèdes pour dissiper la langueur qui les éloigne de la table sainte. Ainsi une sincère confession de leurs fautes, une prompt réparation de leurs scandales, une sainte indignation contre eux-mêmes, une vive componction de leurs péchés, une scrupuleuse vigilance sur leur propre cœur, l'assiduité à la prière, l'inclination au travail, l'amour de la pénitence, le goût de la retraite, la fréquentation de nos temples, et surtout l'empressement à assister au sacrifice de la Messe; ce sont les engagements que contracte un pécheur, lorsque l'Eglise lui permet de s'unir à Jésus-Christ par la communion spirituelle.

C'est ici que se termine cette partie de la Messe qui est consacrée à la consommation de la victime. Il ne nous reste plus à parler que de l'action de grâces; et c'est la dernière partie de la Liturgie, que nous renfermerons dans deux dernières instructions. Renouvelons notre attention, et demandons à Dieu que la pratique de toutes les vérités que nous avons méditées, nous fasse commencer, exécuter et achever la plus sainte des actions d'une manière qui contribue à la gloire de Dieu qui en est l'objet, et à la sanctification de nos âmes, qui en est le terme. Ainsi soit-il.

SUR LES PRIÈRES QUI TERMINENT LA MESSE.

Orate gratias agentes Deo Patri, per ipsum. (*Coloss.*, I, 5.)

Priez en rendant grâces à Dieu le Père, par Jésus-Christ.

Nous pouvons regarder avec assurance la Messe tout entière, comme une action de grâce continuelle; Jésus-Christ y prend le titre de victime eucharistique, et tout chrétien qui veut s'unir au Sacrifice qu'il offre à son Père, doit surtout partager avec Jésus-Christ ce sentiment de reconnaissance qui est dû à un Dieu dont la miséricorde nous prévient sans cesse et nous suit partout. Mais quoique l'action de grâces appartienne à l'essence de ce Sacrifice, comme l'immolation et la prière, il convenait que l'Eglise consacrat une partie de sa Liturgie à témoigner à Dieu, par Jésus-Christ, sa gratitude du mystère ineffable qui s'est opéré sur l'autel, et de la multitude infinie de grâces que ce mystère a répandues sur toute l'Eglise. C'est aussi de ce sentiment de reconnaissance qu'elle va s'occuper dans cette partie de la Messe; c'est à ce sentiment qu'elle nous rappelle. La nécessité où nous sommes de terminer une matière qui nous occupe depuis longtemps, nous forcera à réunir les vérités que peut nous offrir cette dernière partie: mais ne resserrons pas notre sentiment dans des bornes si étroites: ayons soin de suppléer, par des réflexions plus étendues, à celles que vont nous suggérer ces deux dernières instructions; et souvenons-nous que la reconnaissance est une disposition aussi essentielle que toutes celles qui peuvent nous rendre participants des fruits de ce Sacrifice, et que l'Eglise n'exige pas moins d'attention et de ferveur de notre part pour ces dernières prières, que pour toutes celles qui précèdent.

L'Eglise a réduit cette dernière partie de la Messe à différents exercices qui font assez connaître, et son intention, et les dispositions qu'elle exige. Un passage des divines Ecritures appelé *Communio*; une oraison appelée *Post-communion*; le renvoi du peuple, ou l'*Ale, Missa est*; la Bénédiction et la récitation du saint Evangile: voilà ce qui, dans une espace de temps assez court, doit occuper les fidèles, et les mettre en état de profiter de toutes les grâces qu'ils ont reçues dans ce divin Sacrifice. Nous allons

parcourir ces différents exercices, et en tirer les réflexions les plus propres à nous les faire remplir avec fruit.

Et d'abord, on appelle *Communion*, ce verset tiré d'un psaume, que le chœur chante immédiatement après la communion du prêtre, et que le prêtre récite lui-même, après les différentes ablutions qui suivent la communion. Cet usage se trouve observé dans de très-anciennes Liturgies. Il a été un temps où ce verset ne variait jamais; à toutes les solennités on récitait toujours le même : *Goûtez et voyez*, disait l'Eglise, en empruntant les paroles du Prophète; *Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux : « Gustate et videte, quoniam suavis est Dominus. » (Psal. XXXIII, 9.)* Et lorsque la communion des fidèles était plus nombreuse, pour remplir le temps que prenait la distribution de la sainte Eucharistie, on chantait entièrement le psaume d'où sont tirées ces paroles. Nous nous rapprochons de cet ancien usage, par celui qui est établi dans bien des paroisses, de chanter aux jours solennels; lorsque la communion est nombreuse, un psaume entier, où les fidèles qui ne communient point puissent trouver une instruction et une prière relative au mystère que l'Eglise célèbre.

Ce psaume est toujours terminé par l'antienne appelée *Communion*. L'usage actuel de l'Eglise est de choisir un seul verset qui se rapporte en même temps, et à la fête qu'elle célèbre, et à la grâce que Jésus-Christ accorde à ceux qui le reçoivent dignement; et l'on ne saurait trop inviter les fidèles à méditer attentivement ces différentes antiennes. Ils y trouveront toujours les motifs les plus propres à leur inspirer l'union à Jésus-Christ dans le Sacrement de son corps et de son sang.

Cette antienne est suivie de la salutation du peuple, dont nous avons déjà indiqué le sens, lorsque nous avons interprété l'intention de l'Eglise en mettant dans la bouche du prêtre et des fidèles ces paroles : *Que le Seigneur soit avec vous et avec votre esprit!* Le ministre ajoute à cette espèce de bénédiction, la prière appelée *Post-Communion*, c'est-à-dire destinée non-seulement à la suivre, mais à obtenir les effets que la foi nous autorise à en attendre. Il est aisé de voir que dans les paroles qui composent ces différentes prières, l'Eglise a en vue d'obtenir de Dieu par Jésus-Christ, que le fruit particulier du mystère et de la fête qu'elle célèbre nous soit appliqué par la vertu de son sang. Cette intention nous deviendra plus sensible encore, si chaque fois que nous assistons à la célébration des saints mystères, nous récitons avec recueillement cette pieuse formule. Un seul exemple suffirait pour nous en convaincre; et je l'emploierais aujourd'hui, si je ne parlais pas devant des personnes accoutumées à porter au saint sacrifice de la Messe un esprit de foi et de piété.

Après cette oraison, le prêtre souhaite encore au peuple de nouvelles bénédictions,

et en reçoit un nouveau salut; et ce salut est suivi de ce que, dans tous les Missels, on appelle le renvoi du peuple, ou l'*Ite, Missa est*. Cette circonstance de la Messe, la moins intéressante en apparence, nous fournirait la matière d'une instruction, si nous ne craignons pas de trop étendre le sujet sur lequel nous insistons depuis longtemps. Nous pourrions d'abord faire remarquer les différentes variations que nous présentent les divers Missels : nous pourrions en tirer des motifs d'édification, en vous prouvant que les fidèles des premiers siècles, bien loin de porter au pied des autels l'indifférence et le dégoût, avaient besoin d'être avertis du temps où il était nécessaire de se retirer.

Dociles à la voix des pasteurs, il n'avaient coutume que d'écouter leur ferveur, quand il s'agissait de s'assembler dans le lieu saint; mais ils attendaient toujours le signal pour se retirer. Ne pourrais-je pas prendre occasion de cette remarque, pour m'élever contre l'indécente négligence de tant de chrétiens qui n'arrivent dans le temple que longtemps après que les prières qui précèdent le Sacrifice sont commencées, qui osent mettre en question, à quel instant de la Messe il suffit de paraître pour avoir satisfait à l'obligation de l'entendre; qui se font, sur ce précepte, des principes dictés par le tieûtre et le dégoût; et qui, s'ils étaient suivis, restreindraient cet exercice au temps le plus limité? Je ne suis pas moins scandalisé de l'irrégulière précipitation du grand nombre qui attendent à peine la bénédiction du prêtre, pour sortir du lieu saint, et ne satisfont à la plus douce, à la plus consolante obligation, que comme on acquitte la dette la plus onéreuse et la plus pénible. Mais je ne parle pas à des chrétiens de ce genre; je parle à des fidèles convaincus que tout ce qui appartient à ce saint exercice, participe à la sainteté de la victime, dont le mérite seul donne du prix à toutes ces cérémonies et à toutes ces prières. Ainsi je leur dirai qu'ils doivent écouter avec une religieuse attention le prêtre aux Messes privées, et le diacre aux Messes plus solennelles, lorsqu'ils leur annoncent qu'ils peuvent retourner dans leurs maisons, parce que le sacrifice est consommé, la prière terminée : *Ite, Missa est*. A ces chrétiens, je leur ferai remarquer avec confiance les différents usages que s'est prescrits l'Eglise par rapport à cette circonstance de la Messe. Dans certains jours, le prêtre supprime ces paroles, et y substitue celles-ci : *Bénédissons le Seigneur* : et le peuple répond : *Rendons grâces à Dieu* : « *Benedicamus Domino ; Deo gratias.* » Peu de chrétiens sont instruits de la raison de cette différence : divers auteurs nous apprennent qu'il était des jours où l'Eglise, après avoir offert le saint Sacrifice, retenait encore les fidèles dans le lieu saint, pour les occuper à d'autres exercices. Alors on ne renvoyait pas le peuple; on se contentait de l'inviter à béni Dieu, à le remercier des mystères qu'il venait d'opérer et

sa faveur : et c'était particulièrement dans les jours de pénitence et de jeûne, aux grandes fêtes, que l'Eglise observait cet usage. C'est pour cela que, pendant tout le Carême, pendant l'Avent, qui autrefois était consacré à une pénitence égale à la sainte quarantaine, aux vigiles des fêtes, l'Eglise a encore conservé cette différence. Cette remarque est donc bien propre à inspirer aux fidèles le désir de considérer plus particulièrement et de sanctifier ces jours dans l'intérieur de leurs maisons, par des exercices de piété ; afin de rappeler, autant qu'il est en eux, ces temps de ferveur où les fidèles savaient allier les devoirs de leurs états avec l'assiduité à l'instruction et à la prière publique. On doit donc se dire à soi-même dans ces jours : L'Eglise n'a point terminé la prière ; elle la continue. et m'invite à la continuer avec elle.

Je dois encore, avant de terminer cet article, dire un mot sur l'usage de supprimer l'*Ale, Missa est*, aux Messes que l'Eglise célèbre pour les morts. Cet usage est appuyé sur les mêmes motifs. Ces Messes, quand elles sont solennelles, sont ordinairement suivies de la recommandation de l'âme du défunt, qui fait une continuation d'Office. D'ailleurs la piété de l'Eglise l'a engagée à leur appliquer non-seulement le fruit du Sacrifice de Jésus-Christ, quand elle l'offre pour eux, mais encore les différentes prières qui accompagnent l'oblation du Sacrifice. De là, une multitude de cérémonies, ou supprimées, ou ajoutées, qui mettent une différence sensible entre la Messe offerte à l'intention des vivants, et celle qui est célébrée à l'intention des morts. Elle supprime, par exemple, le psaume : *Judica me, Deus*, aux prières qui se disent en entrant à l'autel, parce que le prêtre fait, en quelque sorte, abstraction des fidèles et de lui-même, pour y représenter les défunts qui ne sont plus en état, comme le dit ce psaume, d'entrer dans le tabernacle visible du Seigneur pour y offrir la victime. Ainsi le prêtre, au commencement de l'*Introit*, ne se marque point du signe de la croix, ne bénit point le diacre au moment de l'Evangile, ni le peuple à la fin de la Messe, parce que, dans ce moment, l'Eglise réserve, en quelque sorte, toutes les bénédictions pour les âmes de ses enfants, qui gémissent loin d'elle, dans le lieu d'expiation et de larmes. Ainsi, on ne récite ni le *Gloria in excelsis*, ni le symbole de Nicée, parce que le jour où elle s'occupe du soulagement de ses enfants est pour elle un jour de tristesse et de deuil, parce qu'elle les sait dans la souffrance. Je pourrais citer encore d'autres usages, si ce détail n'était pas étranger au sujet que je traite. Je me contenterai donc d'ajouter, pour me rapprocher de mon sujet, que l'Eglise substitue à l'*Ale, Missa est*, ces paroles : *Qu'ils reposent en paix* : « *Requiescant in pace* ; » afin que tous les fidèles qui ont pris part à ces saints mystères, s'unissent pour demander ce lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix,

que Jésus-Christ seul a pu leur mériter par son sang.

Je me suis étendu sur cette cérémonie particulière, parce qu'il est peu d'occasions de s'en instruire. J'aurais encore beaucoup de réflexions à faire sur la bénédiction du prêtre qui suit l'*Ale, Missa est*, parce que cet usage remonte presque aux temps apostoliques. Le martyr saint Justin en parle dans l'Apologie adressée aux empereurs romains ; et, dans tous les temps, on n'a jamais congédié le peuple sans le bénir. La forme de cette bénédiction n'a pas toujours été la même. Elle se donne quelquefois d'une manière plus solennelle, et quelquefois avec moins de cérémonie. Elle était le plus souvent accompagnée, comme elle l'est maintenant, de l'invocation des trois personnes de la sainte Trinité ; et quelquefois aussi elle se bornait à demander la paix pour les assistants. Le signe de la croix a presque toujours consacré cette bénédiction, parce que c'est toujours de la croix de Jésus-Christ que nous viennent toutes les grâces et toutes les bénédictions. L'usage actuel ne varie plus. Aux Messes privées, le ministre se contente de prononcer ces paroles sur le peuple : *Que le Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, vous bénisse !* Aux Messes solennelles, dans quelques églises, tous les prêtres qui célèbrent, pour être mieux entendus du peuple, chantent ces mêmes paroles. Il est enfin des lieux où ce droit d'ajouter à la bénédiction solennelle deux prières qui la précèdent, paraît réservé aux seuls pasteurs ; mais de quelque manière qu'on prononce sur nous cette bénédiction, souvenons-nous que le prêtre nous a toujours représenté l'Eglise tout entière, dont il est le ministre. C'est donc en son nom qu'il prononce ces paroles de bénédiction et de grâce. Pouvons-nous douter de l'efficacité de cette prière, quelque indigne que soit d'obtenir pour nous celui qui célèbre, si nous ne mettons pas nous-mêmes, par notre indévotion, ou notre obstination dans le péché, obstacle aux fruits de cette bénédiction ? Je vous dirai donc ici ce qui est dit aux Messes célébrées par des poutifes : *Humiliez vos têtes pour recevoir la bénédiction* : « *Humiliate capita vestra ad benedictionem.* » Le secours va nous venir du Dieu tout-puissant, dont la seule parole a fait le ciel et la terre, et tout ce qui existe. Son nom, digne de toutes sortes de bénédictions, est aussi la source de toutes celles que nous attendons. Humiliez-vous donc sous sa main puissante, puisqu'il ne répand sa grâce que sur ceux qui ne présument point d'eux-mêmes, mais qui attendent tout de lui ; et que ce Dieu tout-puissant, qui ne fait ici usage de son souverain pouvoir que pour nous prouver sa miséricorde, bénisse un peuple qu'il a créé pour sa gloire, qu'il a racheté par son sang, qu'il sanctifie par son esprit. Ah ! disons du fond du cœur, *Amen*, à cette dernière des prières ; mais un *Amen* qui ne soit plus contredit par des infi-

d'élites capables de tarir la source des bénédictions et des grâces.

Cette prière est suivie de la récitation du saint Evangile; et l'Eglise s'est fixée, au commencement de l'Evangile de saint Jean, où la divinité du Verbe nous est enseignée de la manière la plus noble et la plus claire. Je n'entreprendrai pas d'exposer ici les sublimes idées que nous présente ce trait de la divine Ecriture. Il n'appartient qu'à l'Esprit de Dieu de raconter la génération ineffable du Verbe éternel dans le sein de son Père. Pour nous, ne récitons jamais cet Evangile sans une religieuse frayeur; employons-en quelquefois les paroles à éloigner de nous l'esprit de séduction et de mensonge. Ayons souvent dans l'esprit et dans le cœur le dogme de notre foi, le fondement de tous les autres : *Le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous : « Verbum caro factum est, et habitavit in nobis. »* L'Eglise, en nous indiquant ce passage du saint Evangile, nous fournit une ample matière de méditation, et de puissants moyens pour nous appliquer les mystères auxquels nous venons d'assister : le Verbe fait chair a été pour nous, dans la prière, un puissant intercesseur, dans l'oblation une victime de saint, dans la communion un pain de vie : qu'il soit pour nous, au milieu des différents engagements auxquels nous a liés la Providence, un modèle, un docteur et un guide, afin que, comme il est avec nous par son Sacrement, nous méritions, par sa grâce, d'être avec lui pendant toute l'éternité. Ainsi soit-il.

SUR LES MOYENS DE CONSERVER LES FRUITS DU SAINT SACRIFICE DE LA MESSE.

Non cessamus pro vobis orantes, ut impleamini agnitione voluntatis Dei, in omni virtute confortati. (Coloss., 1, 9.)

— Nous ne cessons de prier pour vous, et de demander que vous soyez remplis de la connaissance de la volonté de Dieu; afin que cette connaissance vous fortifie dans la pratique de toutes sortes de vertus.

Nous n'avons ni le mérite de l'Apôtre des nations, ni le témoignage des travaux qui lui avaient mérité la confiance des fidèles de l'Eglise de Colosse; et cependant nous osons faire assidûment pour vous cette prière, surtout en terminant la longue carrière que nous venons de remplir. Dieu nous est témoin qu'en insistant sur les cérémonies et les prières qui accompagnent le redoutable Sacrifice de nos autels, nous n'avons eu pour but que de contribuer à sa gloire et de multiplier les moyens de votre sanctification. Nous voyons avec joie la fin d'un cours d'instructions qui nous a souvent fourni d'utiles vérités, et vous a ouvert une source abondante de salutaires méditations. L'attention et l'assiduité, je pourrais dire la sainte avidité avec laquelle vous nous avez écoutés, nous prouve que nous n'avons pas parlé sans fruit, et que vous vous animez mutuellement à ces sentiments de recueillement et de ferveur que nous avons tâché de vous inspirer. Que nous reste-t-il mainte-

nant pour consommer cette œuvre d'une manière qui réponde à son importance? L'apôtre saint Paul nous trace le plan que nous devons suivre : Prier, et prier sans cesse : *Non cessamus orantes.* Demander pour vous cette plénitude de science qui ne se puise ni dans les livres les plus pieux, ni dans les instructions les plus solides, mais dans la prière et dans la méditation de la volonté de Dieu : *Ut impleamini agnitione voluntatis Dei.* Qu'il vous remplisse de cette sagesse qui, bien différente de celle du monde, embrasse tout, et le temps présent, et la vie future : *Omni sapientia;* de cette sagesse qui ouvre l'intelligence et la donne souvent à ceux qui en sont privés : *Et intellectu spirituali;* de cette sagesse qui fait marcher en la présence de Dieu, et d'une manière digne de sa sainteté : *Ut ambuletis digne Deo;* de cette sagesse qui néglige tout avantage et tout agrément, qui ne s'occupe que de déplaire aux hommes, pour ne s'attacher qu'à ce qui est agréable à Dieu : *Per omnia placentes;* de cette sagesse enfin qui fortifie dans la science et dans la vertu : *Crescentes in scientia Dei, et in omni virtute confortati.* Voilà ce que nous demandons avec l'Apôtre; et cette prière renferme tout ce que nous pouvons attendre de ce nombre d'instructions que nous vous avons données. De quels moyens peut-on se servir pour affermir dans son cœur le fruit que nous procure ce Sacrifice de nos autels? ou plutôt, que doit faire un chrétien qui, après avoir apporté à cette divine oblation toutes les dispositions dont il est capable, veut ne rien perdre des avantages qu'elle lui procure? C'est ce que je vais examiner dans cette dernière instruction.

Je prends le chrétien au moment où le prêtre étant sorti de l'autel, il reste seul en la présence de son Dieu; je lui suppose de la foi et des lumières; bien différent de ce grand nombre d'adorateurs serviles qui n'ont assisté au sacrifice de la Messe que parce que le précepte les y contraignait, il ne se hâtera pas de sortir du lieu saint; mais il méditera quelques instants sur les mystères qui se sont opérés : et que trouvera-t-il dans cette utile méditation? Trois considérations touchantes qui lui assureront le fruit de l'oblation sainte à laquelle il vient de participer.

Il a vu dans toutes les prières qui ont composé la Liturgie, dans toutes les cérémonies qui ont accompagné ces prières, dans toutes les grâces qui ont été l'effet naturel de cette oblation, il a vu la charité de Jésus-Christ réduite en pratique, et devenue la règle de celle que lui prescrit la loi.

Charité envers Dieu; Jésus-Christ lui en a enseigné les caractères.

Charité envers le prochain; Jésus-Christ lui en a montré les effets.

Charité envers soi-même; Jésus-Christ lui en a prescrit les règles.

Si, pénétré de ces grandes leçons, il étudie attentivement l'application qu'il doit s'en faire à lui-même, que de grâces, que

de vertus seront pour lui l'effet de ce Sacrifice !

Charité envers Dieu. Il a vu Jésus-Christ à l'autel, en accomplir tous les devoirs ; donner à son Père des preuves sensibles de cet amour de préférence, de cet amour dominant qui fait le caractère essentiel de la charité : il l'a vu rendre à son Dieu les adorations les plus profondes : il l'a vu tout occupé de l'expiation du péché, pour satisfaire à sa justice ; de la réparation du péché, pour apaiser sa colère ; de la destruction du péché, pour honorer sa sainteté infinie : et il a appris de cet exemple, l'obligation que lui impose la qualité de chrétien, de ne vivre que pour Dieu, de n'agir qu'en vue de Dieu, de ne chercher en tout que ce qui peut être agréable à Dieu. Il a appris que la vie du chrétien doit être une immolation perpétuelle à sa volonté propre, à la volonté de Dieu ; que ce Sacrifice qui commence à l'autel, doit se continuer dans tous les événements de la vie, et ne peut se consommer que lorsque la victime sera entièrement détruite ; c'est-à-dire, au jour de notre dissolution et de notre mort. Et quelle conséquence en doit-il tirer pour le règlement de ses mœurs ? Il ne sortira du lieu saint qu'après avoir fait l'acceptation de toutes les croix, de toutes les tribulations que la Providence lui ménage ; qu'après avoir formé la résolution d'étudier et de suivre la volonté de Dieu dans toutes ses démarches. Il sera préparé à tous les événements, muni contre toutes les tentations : et c'est dans le Sacrifice qu'il aura puisé les principes qui doivent le régler, et les grâces qui doivent en sanctifier l'application.

Qu'il serait aisé de discerner, dans le commerce de la vie, un chrétien qui puiserait assidûment à l'autel des principes de conduite par rapport à Dieu ! Humilité profonde, piété sincère, crainte salutaire de la justice divine ; horreur du péché, amour de la justice, détachement des choses terrestres, désir ardent de l'éternité : voilà les vertus dont le germe se trouve au sacrifice de la Messe, et dont le développement est le fruit de la participation à ce sacrifice.

Humilité profonde. Jésus-Christ l'enseigne dans ce mystère, par le silence qu'il y garde, l'état de séparation où il se tient ; et le chrétien l'imité par une défiance continuelle de soi-même, par un rapport fidèle à Dieu de tout le bien qui est en lui ; par le soin qu'il prend de rester inconnu, tant que la gloire de Dieu et le salut du prochain n'exigent point qu'il se produise ; par la fuite des distinctions et des éloges ; par le sacrifice même des humiliations et des mépris que lui fait éprouver l'orgueil ou la rivalité des hommes.

Piété sincère. Jésus-Christ, à la Messe, en accomplit les actes, en rendant à son Père le culte le plus digne de sa majesté suprême ; et le chrétien religieux a appris de lui à adorer en esprit et en vérité. Ainsi l'inté-

rieur de sa maison deviendra un temple, son cœur un sanctuaire, où Dieu sera honoré assidûment, servi fidèlement, loué sans intervalle et sans mélange.

Crainte salutaire de la justice. C'est sous le poids de cette justice divine que la victime est tombée : à l'autel, cet Agneau sans tache est immolé réellement dès l'origine du monde, et le sera jusqu'à la consommation des siècles, pour apaiser la juste colère de son Dieu. Un chrétien attentif et recueilli se pénètre au pied des autels d'un saint tremblement, et porte dans toutes ses actions ce sentiment filial qui fait redouter un Père qu'on aime, qu'on respecte, et dont on connaît autant l'inflexible sévérité, que la tendre indulgence.

L'horreur du péché suit de cette disposition ; et Jésus-Christ, en le vengeant à l'autel, a indiqué aux chrétiens fidèles quelle en est l'énormité, par l'immensité de la réparation. Aussi le chrétien a-t-il toujours devant les yeux qu'une offense qui a exigé la mort d'un Dieu, dont on ne peut effacer la tache et épuiser la peine que par l'oblation d'un Dieu, est le mal le plus redoutable, la paix la plus honteuse, et le danger le plus terrible.

Aussi c'est dans l'amour de la justice qu'il cherche le remède au péché. Il voit au sacrifice de la Messe, ce que le Prophète avait vu en esprit, que Dieu n'a consacré son Fils comme Pontife éternel, que parce qu'il a aimé la justice et haï l'iniquité : *Dilexisti justitiam et odisti iniquitatem ; propterea unxit te Deus oleo justitiæ.* (Psal. XLIV, 8.) Il travaille à participer au sacerdoce de Jésus-Christ, en opérant la justice, en défendant les droits de la justice partout où elle est attaquée, en souffrant même pour la justice, quand on veut en renverser les principes et les lois.

Qu'un chrétien animé de ces sentiments conserve de mépris pour les choses d'ici-bas ! Il a vu Jésus-Christ dans le Sacrement de l'autel, séparé de tout, détaché de tout, vivant seul dans ce Sacrement, en se suffisant à lui-même ; et bien loin de nourrir son cœur de ces désirs terrestres qui tourmentent, il est content du sort que la Providence lui a destiné. Une fortune bornée, peu d'amis, des besoins fréquents, des maladies habituelles, tout lui paraît dans l'ordre d'une sagesse qui, ne nous ayant créés que pour le ciel, a voulu que tout nous préparât au détachement et à l'abnégation.

Aussi a-t-il appris de Jésus-Christ immolé sur l'autel, qu'on peut être en même temps sur la terre et dans les cieux, par les droits qu'on s'est acquis par la charité. Le chrétien est donc tout à la fois uni à Jésus-Christ immolé, et à Jésus-Christ glorifié. Il réunit en lui l'homme terrestre et l'homme spirituel. Sa conversation est avec les hommes, ses désirs et son cœur sont dans les cieux. Il participe encore aux faiblesses de l'humanité, et goûte par avance les joies de l'éternité. En un mot, la charité qu'il a puisée

dans le Sacrement de l'autel l'unit à Dieu ; mais elle le laisse encore parmi ses frères, parce que Jésus-Christ lui a appris à l'autel, à remplir les devoirs de la charité à l'égard du prochain ; et c'est dans l'exercice continué de ces devoirs qu'il fait fructifier la grâce du sacrement adorable auquel il a participé. Ce chrétien, devenu victime avec Jésus-Christ, devient aussi en quelque sorte, à l'égard de ses frères, un médiateur qui interède pour eux, un sauveur qui les délivre et les secourt dans tous leurs besoins, un modèle qui les instruit par ses exemples. L'union qu'il a contractée est indissoluble ; et Jésus-Christ caché dans le sacrement, se réfléchit en quelque sorte dans ceux qui se sont immolés avec lui au sacrifice de la Messe. Ainsi, c'est lui qui forme ces hommes de désirs et de prières, qui, sensibles à tout ce qui intéresse la gloire de Dieu et le salut du prochain, gémissent sur toutes les abominations qui se commettent, sollicitent la conversion de tous ceux qui s'égarent, s'opposent à la colère de Dieu prête à exterminer les pécheurs, présentent sans cesse au Seigneur, par Jésus-Christ, les vœux les plus pressants pour accélérer la venue de son royaume : c'est lui qui forme ces hommes de charité, pour qui aucun besoin n'est indifférent, qui compatissent à tous les maux dont ils sont les témoins ; qui, à l'exemple de leur divin Maître, s'oublient eux-mêmes pour secourir leurs frères dans tous les genres d'affliction qui les accablent ; ces hommes de miséricorde, qu'on voit plus sensibles aux maux du prochain qu'à ceux qui les menacent, ou les affectent eux-mêmes. C'est lui qui forme ces hommes édifiants, qui, malgré leur application à cacher leurs œuvres, répandent partout l'odeur de leurs vertus, forcent les ennemis les plus déclarés de la religion, à en respecter les maximes, et font, par leurs exemples, plus de conquêtes à l'Évangile, que les prédicateurs les plus éloquents et les docteurs les plus éclairés.

Oui, la sainte habitude de s'unir à Jésus-Christ à l'autel, fait du chrétien un autre Jésus-Christ ; et si cet effet est si rare parmi les fidèles, disons avec vérité qu'il est rare aussi qu'on assiste à cet auguste mystère avec tous les sentiments qui peuvent rendre ce saint exercice efficace. Car enfin, l'esprit de la primitive Église n'est point éteint parmi nous : s'il répand de faibles lueurs, c'est que nous l'obscurissons par notre tiédeur habituelle et les différentes passions qui nous agitent. On le verrait bientôt revivre, cet esprit, si les chrétiens se faisaient un devoir de porter toujours au sacrifice de la Messe le recueillement et la ferveur. Est-il étonnant qu'il y ait si peu de concert dans les différentes relations qui les rapprochent les uns des autres, puisqu'il n'y en a point dans les dispositions qui les réunissent au pied des saints autels ? Les uns y viennent avec une âme languissante, que rien n'échauffe ; les autres avec un

esprit distrait, que rien ne fixe ; ceux-ci avec un cœur préoccupé, que rien ne touche ; ceux-là avec une âme endurcie, que rien n'ébranle ; et cependant il est un troisième effet de la charité de Jésus-Christ, qui se communique à l'autel. Il nous apprend à nous aimer nous-mêmes, mais à le faire d'une manière conforme aux desseins de Dieu sur nous.

Jésus-Christ à l'autel sacrifie sa propre gloire pour s'occuper de celle de son Père ; et il assure, par ce premier sacrifice, à son Église et à tous ses membres, une gloire inaltérable : il immole sa propre volonté à celle de son Dieu, et il voit cet oubli de soi-même, récompensé dans l'accomplissement de cette volonté sainte qui ne l'a fait descendre que pour le salut de son peuple : il nous apprend que le véritable amour de nous-mêmes ne consiste pas dans ce qui peut flatter notre orgueil, satisfaire nos penchants, contenter nos désirs ; que plus nous prenons la sainte habitude de contrarier nos inclinations, en les assujettissant à sa volonté et à sa loi, plus nous nous assurons la paix du cœur, le témoignage de la bonne conscience ; que c'est, selon le langage de l'Écriture (*Joan., XII, 25*), haïr son âme, la perdre pour le temps et la conserver pour l'éternité : et c'est le fruit le plus touchant du sacrifice de la Messe, et celui à la conservation duquel nous devons nous appliquer davantage. Un chrétien victime avec Jésus-Christ, ne cesse de se rappeler à cet état d'immolation et de sacrifice que ce mystère lui prescrit. Sa vie est un renoncement perpétuel. Il renonce aux biens qu'il possède, par le mépris qu'il en fait, par le saint usage auquel il les applique. Il renonce aux biens qu'il ne possède pas, en étouffant le désir qui pourrait en naître dans son cœur, en acceptant la privation que Dieu lui en impose, lorsqu'il les lui enlève. Il renonce aux grandeurs et aux dignités dont il jouit, par la simplicité de son cœur, et la modération avec laquelle il en use ; et à ceux auxquels il pourrait prétendre, et dont il ne jouit pas, par la consolation qu'il éprouve de n'être rien, de se voir à l'abri des écueils que ces honneurs entraînent. Il renonce à sa santé, par la patience dans les maladies ; à sa vie même, par l'offrande qu'il en a faite à Dieu ; à sa réputation, par son indifférence pour les médisances ou les calomnies dont on l'accable ; à ses amis, par la soumission à supporter leurs infidélités ou leur perte. Il porte la générosité et le courage jusqu'à renoncer aux consolations qui sont attachées à la vertu, quand Dieu se plaît à l'éprouver par la sécheresse et le dégoût. Et où prend-il ces principes de détachement et d'abnégation ? Au pied des saints autels. C'est là qu'il voit, qu'il étudie un Dieu, son modèle et son maître, séparé de tout, privé de tout, abandonné de tout, pour ne vivre que pour son Dieu.

Ah ! convenons que jusqu'à ce jour nous avons perdu ces précieux objets de l'au-

guste Sacrifice de nos autels, parce que nous avons négligé ces dispositions saintes ; et formons la résolution de porter désormais à ce Sacrifice un cœur sensible à toutes les grâces qui nous y sont offertes, à toutes les leçons qui nous y sont données et surtout à tous les abus dans lesquels nous ont fait tomber jusqu'à ce jour notre indifférence et notre ingratitude.

Et vous, Seigneur Jésus, daignez écouter et exaucer les vœux que vous adressez votre ministre en terminant cette longue suite d'instructions. Depuis que mon esprit s'est occupé à méditer le plus consolant de vos mystères, et ma langue à raconter les plus ineffables de vos miséricordes, aurai-je parlé en vain, ô mon Dieu ! et cette œuvre, entreprise pour votre gloire, exécutée pour l'édification de mes frères, ne laisserait-elle aucune impression dans leurs esprits, n'inspirerait-elle aucun sentiment à leurs cœurs ? Ah ! du moins que ce faible effort

de mon ministère serve à couvrir à vos yeux la multitude infinie de mes distractions et de mes négligences ! Que, pénétré de ces vérités en même temps consolantes et terribles, j'apprenne à offrir désormais le redoutable Sacrifice avec cette foi pure, cette humilité profonde, cette vive ardeur de charité que prescrit un si grand Sacrement ! Que par une piété tendre et soutenue, j'instruise le peuple qui m'est confié, de l'excellence de la Victime et de la grandeur de l'oblation ! Qu'une sainte frayeur pénètre désormais le prêtre et le peuple ! qu'une sincère componction purifie l'un et l'autre ! qu'un ardent amour les embrase ! que tous les membres soient unis dans cette oblation au divin Chef qui s'immole pour tous ! que le sang qui coule sur l'autel devienne le sceau de leur parfaite réconciliation dans le temps, et le gage de leur félicité éternelle. Ainsi soit-il.

NOTICE SUR P.-J. HENRY.

BACHELIER EN THÉOLOGIE, CURÉ DE SURICE.

HENRY (PIERRE JOSEPH), né à Châtelet, au pays de Liège, le 12 décembre 1711, fit son cours de théologie à l'université de Louvain, et fut nommé à la cure de Surice, qu'il administra pendant 46 ans. Il y remplit dignement les devoirs d'un pasteur vigilant et zélé pour le salut de son troupeau. Sa charité, industrieuse à prévenir les désordres de la jeunesse, lui faisait réunir souvent celle de son village dans quelque lieu particulier, et il présidait lui-même aux divertissements innocents que l'on y prenait. Son principal soin était que ses paroissiens fussent parfaitement instruits des vérités de la religion ; il ne négligeait rien pour entretenir dans ceux d'un âge avancé les connaissances salutaires dont ses catéchismes avaient si bien éclairé leur enfance. Cet homme respectable s'est vu réduit à vivre d'aumônes

dans les dernières années de sa vie, et il mourut en 1791, à Namur où il s'était retiré accablé d'infirmités. On a de lui : *De doctrina sacra*, Louvain, 1771, petit in-12 ; *Explications sur le catéchisme des diocèses de Liège, Cambrai et Namur*, dont la quatrième édition a paru à Liège en 1780, 4 vol. in-12 ; *Instruction familière dogmatique et morale sur les quatre parties de la doctrine chrétienne*, Rouen, 1785, et Liège, 1786, 4 vol. in-12 ; *Discours familiers sur divers sujets de morale*, in-12, Liège, 1786 ; Rouen, 1787. Ce dernier volume se joint aux quatre précédents pour former un recueil de discours et d'instructions sur toutes les vérités de la foi, très-bien appropriés à l'intelligence du peuple. Il en a paru une édition où quelques expressions vieilles ont été changées, Lille 1822, 5 vol.

ŒUVRES ORATOIRES

DE

P.-J. HENRY,

BACHELIER FORMÉ EN LA SAINTE THEOLOGIE, CURÉ DE SURICE.

INSTRUCTIONS FAMILIÈRES,

DOGMATIQUES ET MORALES,

SUR LES QUATRE PARTIES DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE,

Savoir : sur le Symbole des Apôtres, les Sacrements, les Commandements de Dieu et de l'Eglise, la Prière en général, l'Oraison Dominicale, et la Salutation Angélique en particulier :

A l'usage des Curés et autres Ecclésiastiques de la campagne.

A Monseigneur PAUL GODEFROY, Comte de BERLO DE FRANCOUAIRE, Evêque de Namur, Abbé séculier de l'Eglise collégiale de Notre-Dame, en la même ville, etc., etc.

Monseigneur,

Le livre que je prends la liberté d'offrir à Votre Grandeur, lui appartient par trop de titres, pour qu'elle ne daigne pas l'accepter et le prendre sous sa protection. Il est destiné, Monseigneur, à l'instruction du troupeau commis à vos soins, et à soulager les pasteurs occupés par vos ordres au salut des âmes. Ce sont là des objets qui ne sauraient être indifférents à un Prélat rempli de l'esprit de Dieu, plein de zèle pour la pureté de la Religion, et d'une conduite qui répond parfaitement à l'idée que saint Paul, votre glorieux patron, nous donne d'un véritable Evêque. Que ne m'est-il permis, Monseigneur, de m'étendre plus en détail sur tant de belles qualités qui vous attirent si justement nos respects; sur votre charité envers les pauvres, sur cette douceur qui vous est si naturelle, vous rend accessible à tout le monde, charme et enlève les cœurs de ceux qui, sans avoir l'honneur de vous connaître, ont celui de vous approcher !

Mais des ordres, que la modestie a dictés, m'arrêtent, et ne me laissent pas même la liberté de vous dire un mot sur votre illustre naissance. Je me bornerai donc, Monseigneur, à faire des vœux pour la conservation de Votre Grandeur, et à prier le souverain Pasteur des âmes de prolonger vos jours pour le bonheur de vos ouailles.

Un grand évêque de votre sang et de votre nom, les gouverna de longues années, avec une sagesse et une bonté que votre Episcopat nous rappelle sans cesse. Puissiez-vous égaler et surpasser ses années ! Ce sont les souhaits ardents de celui qui se fait gloire d'être, avec un très-profond respect,

Monseigneur,

De Votre Grandeur,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

P. J. HENRY,

Bachelier formé en la sainte Théologie, curé de Surice.

P R E F A C E.

(Ed. de 1804.)

L'Ouvrage qu'on donne ici au public, est un livre d'Instructions composées selon l'intention des Seigneurs évêques, qui, dans leurs statuts synodaux, prescrivent et ordonnent aux ministres de la parole de Dieu de faire leurs prêches de telle sorte qu'ils ressentent plus le catéchisme que le sermon. Et, en effet, comme ils ont uniquement en vue l'instruction du troupeau sur lequel le *Saint-Esprit* les a établis évêques pour gouverner l'Eglise de Dieu, qu'il a acquise par son propre sang (Act., XX, 28), ils jugent très-sagement que les sermons ne contribuent point assez à cette fin, parce que le plus ordinairement ils sont au-dessus de la capacité et de l'intelligence de ceux qu'on instruit : ne traitant que des sujets particuliers, détachés souvent les uns des autres, selon la fête, l'Évangile, ou le dessein d'un prédicateur, sans entrer dans le détail des principes de la religion, dont le prédicateur suppose ses auditeurs suffisamment instruits, et ne les instruit pas. De là vient (qui le pourrait croire?) que l'on trouve partout de bonnes gens, qui, fréquentant diligemment les églises depuis vingt ou trente ans, et étant fort assidus aux Offices et aux sermons, ignorent encore les premiers éléments, c'est-à-dire les premières et les plus essentielles vérités du christianisme. Trop d'exemples nous en convainquent.

Il est vrai que les Catéchismes des diocèses, composés dans ces derniers temps, et expliqués conformément au dessein des Seigneurs évêques, suppléent en grande partie à ce défaut ; mais comme ils sont composés par des questions et des réponses, il semble qu'ils soient plus propres à instruire les enfants et les faibles, et à leur donner le lait dont ils ont besoin, qu'à instruire ceux qui sont plus âgés et plus forts, et qui par là sont capables d'une nourriture plus solide. C'est pourquoi ces Catéchismes ne suffisent pas d'ordinaire pour l'instruction de toutes sortes de personnes ; mais il faut en avoir d'autres qui aient leur juste étendue pour ceux dont l'esprit est capable de se remplir des plus grandes vérités de notre sainte religion.

Il faut donc, comme on voit, distinguer deux sortes de Catéchismes : l'un par demandes et par réponses, pour faire apprendre aux enfants, par mémoire, les principales et les plus importantes vérités de la religion, et les leur faire comprendre autant qu'ils en sont capables ; l'autre beaucoup plus ample et plus étendu, et en forme d'instructions, ou de discours suivis, pour instruire plus à fond tous les fidèles, des mystères de la foi et de la morale chrétienne.

J'ai donné, il y a quelques années, le premier Catéchisme, ou, pour mieux dire, j'ai donné des *Notes sur le Catéchisme des diocèses de Liège, de Cambrai et de Namur, avec un Catéchisme sur les principales Fêtes et solennités de l'année*, en faveur de MM. les curés et autres ecclésiastiques qui sont employés à l'instruction de la jeunesse dans ces diocèses.

Je présente maintenant le second à ces mêmes Messieurs, mais principalement à ceux qui sont établis à la campagne ; qui n'ayant pas quelquefois le temps de préparer les instructions qu'ils doivent faire les saints jours du dimanche, à cause du grand nombre de paroissiens dont ils sont chargés, et des diverses fonctions ou devoirs dont ils sont obligés de s'acquitter envers eux ; ou qui, n'ayant pas tous les livres et les autres secours que j'ai pu avoir, seront peut-être bien aises de s'aider de cet ouvrage, pour satisfaire à l'obligation indispensable et pressante tout à la fois, qu'ils ont de nourrir de la parole de Dieu le troupeau que le souverain Pasteur des âmes, Jésus-Christ, leur a confié.

Après avoir rendu compte du dessein que je me suis proposé dans cet ouvrage, je crois devoir expliquer la méthode que j'y suis, et les matières que j'y traite.

J'explique les quatre parties de la doctrine chrétienne, savoir : le *Symbole des apôtres, les Sacrements, les Commandements de Dieu et de l'Eglise, la Prière en général, l'Oraison dominicale, et la Salutation angélique en particulier*, comme étant les plus excellentes et les plus saintes de toutes les prières. J'expose et je développe les vérités de la foi catholique, soit dans les dogmes, soit dans la morale, qui sont contenues dans ces quatre parties : et tout cela avec un style simple et intelligible à tout le monde, dans un ordre naturel, et sans qu'il y ait rien d'outré.

Messieurs les pasteurs, et autres ecclésiastiques qui voudront faire usage de ce livre, y verront (*In insipientia dico* [II Cor., XI, 17]) la plupart des choses qu'ils auront lues et apprises dans le cours de leurs études, réduites en formes d'instructions. Ils y trouveront même (*ut minus sapiens dico* [ibid., 21]), sans peine et sans beaucoup de travail, presque tout digérés, les prêches que l'Eglise veut qu'ils fassent, dans les saints jours, aux peuples dont il a plu au Seigneur de leur confier la conduite. Ils pourront, s'ils le trouvent à propos, suivre l'ordre des matières qui y sont traitées. Chaque instruction leur fournira assez de fonds pour faire le dessein et le partage d'un discours réglé. S'ils veulent faire leurs prêches plus courts,

rien ne leur sera plus facile. Je ne dis pas *plus longs* : car, comme a très-bien dit un savant Prélat, *celui qui est préposé pour parler toute sa vie à un même peuple, doit être aussi court dans ses instructions, que soigneux et assidu à les faire.*

Je n'ai garde de croire que j'aie traité toutes les matières qui se rapportent aux quatre parties que j'ai entrepris d'expliquer ; j'en ai omis à dessein. Ceux qui

voudront se donner la peine de lire les Notes que j'ai faites sur le Catéchisme des diocèses de Liège, de Cambrai et de Namur, etc., y trouveront la plupart des choses dont je n'ai rien dit dans cet ouvrage.

Fasse le Ciel que l'un et l'autre puissent servir à la gloire de Dieu, à l'édification de l'Eglise, à l'utilité du prochain et à la sanctification de celui qui les a entrepris ! *Fiat ! Fiat !*

DE LA FOI

ET DU SYMBOLE DES APÔTRES.

PREMIERE INSTRUCTION.

DE LA FOI.

*Sine fide impossibile est placere Deo. (Hebr., XI, 6.)
Sans la foi il est impossible de plaire à Dieu.*

Comme la foi est le flambeau de l'âme, la porte de la vie, le principe de la justice, le fondement du salut, sans laquelle on ne peut ni trouver Dieu, ni l'invoquer, ni le servir, ainsi que l'enseigne l'apôtre saint Paul, nous commencerons ces instructions par la foi en général, et nous expliquerons ensuite les principaux articles de la foi, contenus dans le Symbole des apôtres. Nous rapporterons les sacrements à la foi, parce que nous ne les connaissons que par la foi et qu'ils ont été institués pour la nourrir et pour la professer. C'est pourquoi, après que nous aurons traité de la foi et du Symbole, nous expliquerons les sacrements.

La foi est un don de Dieu et une lumière surnaturelle, par laquelle nous croyons en Dieu, et tout ce qu'il a dit et révélé à son Eglise, et que l'Eglise nous propose de croire. *La foi est un don de Dieu*, parce qu'elle est au-dessus de nos forces, et que nous ne pouvons ni l'acquérir par la science ou par le raisonnement, ni la mériter par aucune bonne œuvre ; en sorte qu'il faut que Dieu la répande dans nos âmes par sa pure grâce. *Personne*, dit Jésus-Christ, *ne peut venir à moi, si mon Père, qui m'a envoyé, ne le tire pas à lui*, par la foi, dit saint Augustin : *« Nemo potest venire ad me, nisi Pater qui misit me, traxerit eum. »* (Joan., VI, 44.) *C'est une grâce que Dieu vous a faite*, dit saint Paul... *de ce que vous croyez en Jésus-Christ* : *« Vobis donatum est pro Christo... ut in eum credatis. »* (Philipp., I, 29.) — *Une lumière surnaturelle*, parce que, comme le soleil éclaire nos yeux, et leur découvre et fait voir les choses de la terre, ainsi la foi éclaire notre esprit et lui fait connaître les vérités du ciel, que Dieu a révélées : *Qui de tenebris vos vocavit in admirabile lumen suum. (1 Petr., II, 9) — Par*

laquelle nous croyons en Dieu, c'est-à-dire nous sommes convaincus et persuadés qu'il y a un Dieu, et nous mettons en lui notre confiance. *Et tout ce qu'il a dit et révélé à son Eglise*, c'est-à-dire toutes les vérités que Dieu a manifestées et fait connaître aux hommes, *et que l'Eglise nous propose de croire* ; car c'est de l'Eglise que Dieu veut que nous apprenions ces vérités. C'est pour cela qu'il l'a établie la colonne et le fondement de la vérité : *Columna et firmamentum veritatis (1 Tim., III, 15)*, et qu'il lui a donné son Saint-Esprit, qui la rend infaillible en tout ce qu'elle nous enseigne et propose de croire : *Ego rogabo Patrem, et alium Paracletum dabit vobis, ut maneat vobiscum in aeternum, Spiritum veritatis. (Joan., XIV, 16.)*

Sans la foi l'on ne peut être justifié, ni par conséquent sauvé. *Sans la foi*, dit l'Apôtre, *il est impossible de plaire à Dieu ; car, pour s'approcher de Dieu, il faut croire qu'il y a un Dieu, et qu'il récompense ceux qui le cherchent* : *« Sine Fide impossibile est placere Deo ; credere enim oportet accedentem ad Deum quia est, et inquirentibus se remunerator sit. (Hebr., XI, 6.)* Et Jésus-Christ dans l'Evangile : *Celui, dit-il, qui n'aura pas cru, sera condamné* : *« Qui non crediderit, condemnabitur. »* (Marc., XVI, 16.) Il ajoute : *Celui qui ne croit pas, est déjà jugé, déjà condamné* : *« Qui non credit, jam judicatus est. »* (Joan., III, 18.) *Déjà jugé, déjà condamné*, parce que sa fidélité est sa condamnation ; déjà jugé, déjà condamné, parce qu'il est mort et criminel devant Dieu, et qu'il n'a pas, ou qu'il refuse ce qui seul peut lui procurer le salut. Écoutons le concile de Trente : *« La foi, disent les Pères de ce concile, est le commencement du salut des hommes, le fondement et le principe de toute justification, sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu, et de parvenir à être du nombre de ses enfants : » Fides est humanæ salutis initium, fundamentum et radix omnium justificationis, sine qua impossibile est placere Deo,*

et ad filiorum ejus consortium pervenire. (Sess. VIII.)

Voyons maintenant les choses dont il faut avoir la foi pour être sauvé. Il y en a de deux sortes : les unes que nous devons croire de nécessité de moyen, comme parlent les théologiens, *necessitate medii* ; les autres que nous devons croire de nécessité de précepte, *necessitate præcepti*. Les premières sont si nécessaires au salut, qu'on ne peut y arriver si on ne les croit. Et ce sont les articles suivants : 1. Qu'il y a un Dieu. 2. Que Dieu récompensera éternellement dans le ciel ceux qui l'auront aimé et servi fidèlement sur la terre ; et qu'au contraire il punira éternellement dans l'enfer ceux qui ne l'auront point aimé et servi comme ils devaient. 3. Le mystère de la très-sainte Trinité, ou d'un seul Dieu en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit. 4. Celui de l'Incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est-à-dire, que Dieu le Fils, la deuxième personne de la sainte Trinité, s'est incarné, s'est fait homme pour le salut des hommes. A ces quatre articles se rapportent l'immortalité de l'âme, et l'infection de l'âme par le péché originel, funeste héritage d'Adam, le premier homme.

Il y a d'autres vérités que nous devons croire ou savoir, mais de *nécessité de précepte* seulement, ainsi qu'il a été dit ; c'est-à-dire, que nous sommes obligés de les croire ou savoir, mais sans préjudice du salut, si nous les ignorons sans aucune négligence de notre part.

Ces vérités sont contenues, partie dans le Symbole des apôtres, partie dans les sacrements, dans les commandements de Dieu et de l'Eglise, et ailleurs. Sur quoi il faut remarquer que, lorsqu'on les ignore, l'ignorance est ordinairement volontaire : car, si on fréquentait diligemment, comme l'on est obligé de le faire, les instructions et les catéchismes où ces vérités sont expliquées, on les saurait sans doute ; de là vient que ceux qui les ignorent sont d'ordinaire très-coupables devant Dieu, et qu'ils ne peuvent être sauvés, tandis qu'ils croupiront dans une ignorance si lâche et si déplorable.

Jugez, pères et mères, de tout ce que nous venons de dire, quelle est l'obligation que vous avez d'instruire vos enfants, et de les faire instruire par ceux que Dieu a établis spécialement pour cet effet : comme sont les pasteurs, les maîtres, les maîtresses d'école et autres. Jugez quel crime vous commettez, et quel terrible compte vous rendrez à Dieu à la mort, si vos enfants viennent malheureusement à mourir dans l'ignorance des choses nécessaires au salut, parce que vous aurez négligé de les en instruire et faire instruire. Jugez enfin, si l'Apôtre n'a pas eu sujet de dire, écrivant à son cher disciple Timothée, que ceux qui ne procurent pas l'instruction de leurs domestiques, et, à plus forte raison, de leurs enfants, ont renié la foi, et sont pires que les infidèles : *Si quis autem suorum, et*

maxime domesticorum, curam non habet, fidem negavit, et est infideli deterior. (I Tim., V, 8.)

Quoique la foi soit si nécessaire au salut, néanmoins seule elle ne suffit pas ; et, ce qui est plus, elle y devient entièrement inutile, lorsqu'elle est destituée de bonnes œuvres. Il faut absolument, ou ne recevoir pas les saintes Ecritures, ce qui serait une horrible impiété, puisqu'elles ont pour auteur le Saint-Esprit même, ou confesser que la foi sans les œuvres est morte. *Que servira à l'homme, mes frères, dit saint Jacques, de dire qu'il a la foi, s'il n'a pas les œuvres ? La foi pourra-t-elle le sauver ? « Quid proderit, fratres mei, si fidem quis dicat se habere, opera autem non habeat ? Numquid fides poterit salvare eum ? »* Le saint apôtre continue, et montre que plusieurs saints de l'ancienne loi ont été sanctifiés par les œuvres. *Abraham, notre père, dit-il, ne fut-il pas justifié par les œuvres, en offrant son fils Isaac sur l'autel ? Ne voyez-vous pas que sa foi était jointe à ses œuvres ? « Abraham, pater noster, nonne ex operibus justificatus est, offerrens Isaac filium suum super altare ? Vides quoniam fides cooperabatur operibus illius ? »* L'apôtre rapporte encore un autre exemple, et il conclut par ces paroles, qui sont la juste conséquence de ce qu'il a avancé : *Comme le corps est mort, lorsqu'il est sans âme, ainsi la foi est morte, lorsqu'elle est sans œuvres : « Sicut corpus sine spiritu mortuum est, ita et fides sine operibus mortua est. »* (Jac., II, 14-26.) L'apôtre saint Paul ne parle pas moins clairement sur ce sujet : *Ce ne sont pas, dit-il, ceux qui écoutent la loi qui sont justes devant Dieu, mais ceux qui gardent la loi qui sont justifiés : « Non auditores legis justissimi sunt apud Deum, sed factores legis justificabuntur. »* (Rom., II, 13.) Quoi de plus ? Le Fils de Dieu confirme cette vérité en termes formels dans l'Evangile : *Tous ceux, dit-il, qui m'appellent Seigneur, Seigneur, n'entreront pas dans le royaume des cieux, mais ceux qui font la volonté de mon Père qui est dans les cieux : « Non omnis qui dicit mihi : Domine, Domine, intrabit in regnum cælorum, sed qui facit voluntatem Patris mei qui in cælis est. »* (Matth., VII, 21.) C'est donc une vérité constante, que la foi ne sert de rien au salut, à moins qu'elle ne soit accompagnée de bonnes œuvres : car c'est la foi qui doit animer nos œuvres, et ce sont nos œuvres qui doivent nourrir notre foi. C'est par la charité, dit saint Augustin, que la foi nous est utile ; et sans la charité la foi peut bien être, mais elle ne peut pas nous profiter : *Sine charitate quippe fides potest esse, sed non prodesse.* (Lib. X De Trin., cap. 18.) Que dirons-nous donc de ces chrétiens qui croient les vérités de notre religion, et qui les renoncent par leurs œuvres, sinon que leur foi n'est presque pas différente de celle des démons, comme parle le même saint docteur ? *Fides talium malorum prope est fides demoniorum.* (Serm. 33, De verbis

apost. Jac. II, v. 19 : *Et dæmones credunt et contremiscunt.*)

C'est pourquoi, gardons-nous bien, mes frères, de nous reposer sur notre foi; joignons-y la bonne vie; ne séparons jamais ces deux choses, ni la foi des œuvres, ni les œuvres de la foi, de peur que nous ne soyons du nombre de ceux qui, comme dit saint Paul, confessent Dieu de bouche, et le renoncent par leurs actions : *Confitentur se nosse Deum, factis autem negant.* (Tit., I, 16.) Tâchons et efforçons-nous d'avoir une foi telle que Dieu l'exige de nous, c'est-à-dire une foi qui n'exclue rien, qui s'étende à tout; une foi ferme qui soumette entièrement notre esprit, et qui nous fasse croire, sans hésiter, toutes les vérités que Dieu a révélées à l'Eglise, et que l'Eglise nous propose de sa part. Mais, comme ce n'est pas encore assez, vivons conformément à notre créance, et que les bonnes œuvres que nous ferons soient la preuve de notre foi. En un mot, croyons non-seulement de cœur, mais aussi par notre vie et par nos actions qui soient pures, saintes et dignes de Dieu même, afin qu'après avoir cru en ce monde ce que nous ne voyons pas, nous méritions de voir en l'autre ce que nous avons cru, et de recevoir la récompense due à notre foi et à nos œuvres, l'éternité bienheureuse que je vous souhaite. Amen.

II. INSTRUCTION.

DU SYMBOLE DES APÔTRES EN GÉNÉRAL.

Corde creditur ad justitiam, ore autem confessio fit ad salutem. (Rom., X, 10.)

On croit de cœur pour être justifié, et l'on confesse de bouche pour être sauvé.

La manière la plus simple et la plus utile d'enseigner les dogmes de la foi, c'est l'explication du Symbole des apôtres. C'est par cette voie que les apôtres et les premiers prédicateurs de l'Evangile ont instruit tout le monde du christianisme. C'est ce moyen dont l'Eglise veut que les pasteurs se servent pour apprendre aux fidèles les vérités de la religion. C'est en suivant cet esprit que nous nous sommes proposé de faire des instructions sur ce Symbole, qui est la règle de notre foi. Nous ne nous bornerons point à la simple exposition des vérités qu'il renferme; nous tâcherons d'en tirer des instructions morales pour toucher le cœur et pour faire entrer dans les sentiments que doit produire en nous la connaissance des mystères.

Le mot *Symbole* veut dire *un signe* ou *une marque*, parce que c'est par le Symbole qu'on connaît le chrétien, et qu'on le distingue d'avec l'infidèle; et qu'il est, pour ainsi parler, le mot du guet du chrétien.

Le Symbole des apôtres est un sommaire, un abrégé de notre foi et des principales vérités que nous devons croire et professer en cette vie. Il est conçu en ces termes, en latin : *Credo in Deum*, etc., en français : *Je crois en Dieu*, etc.

L'on attribue ce Symbole aux apôtres,

parce qu'il leur est attribué par la commune tradition de toutes les Eglises chrétiennes.

Ils le composèrent avant que de se séparer pour aller prêcher la foi et la doctrine de Jésus-Christ par toutes les parties de la terre, selon le commandement qu'ils en avaient reçu de leur divin Maître, après sa résurrection, en ces termes : *Allez, enseignez toutes les nations et les baptisez au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit : « Euntes, docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti »* (Matth., XXVIII., 18, 19.)

Deux choses engagèrent les apôtres à composer leur Symbole. La première, afin que ceux qu'ils auraient convertis et amenés à la foi catholique, par leurs prédications et leurs miracles, retinssent plus aisément, par mémoire, ce qui leur aurait été enseigné; car les fidèles, n'étant capables ni de lire, ni d'entendre les saintes Ecritures, les apôtres, comme docteurs de l'univers, ont réduit en un petit abrégé de douze sentences, ce qu'un chrétien doit savoir et croire. La seconde, afin que le Symbole fût comme un signe, une marque à laquelle on reconnaîtrait ceux qui auraient embrassé la foi et la doctrine de Jésus-Christ; car, quoique les Juifs, les hérétiques et les gentils en crussent quelques articles, il n'y avait que les chrétiens qui les crussent et qui les confessassent tous : *Apostoli certam fidei regulam tradiderunt, per quam credentes catholicam tenerent unitatem, et per quam hæreticam convincerent pravitatem.* (S. Aug., serm. 181, de temp.)

Que les apôtres aient composé chacun leur article particulier, comme quelques saints Pères l'ont cru (car, comme il y a douze articles dans le Symbole, il y a aussi en douze apôtres), ou qu'ils aient dressé cette formule de foi par ensemble, et d'un commun accord, ainsi qu'il paraît plus vraisemblable, c'est ce que nous n'examinerons pas ici, et ce qu'il n'est pas nécessaire aux fidèles de connaître. Ce qu'il nous suffit de savoir, est que ce Symbole est constamment l'ouvrage des apôtres, ou plutôt du Saint-Esprit qui les animait, et qui venait enseigner au monde les vérités qui y sont contenues.

Tout chrétien est obligé de savoir le Symbole par cœur, et il est même bon de le savoir tant en latin qu'en français, pour s'accoutumer au langage de l'Eglise; il faut, de plus, comprendre les principaux mystères qu'il renferme. En outre, il faut le réciter souvent : souvent, pour l'imprimer de plus en plus dans notre mémoire; souvent, pour nourrir notre foi, et en avoir toujours les vérités présentes; souvent, pour faire souvent profession de notre foi, et pour nous soutenir contre les tentations qui pourraient l'ébranler. C'est l'Eglise qui inspire cette sainte pratique à ses enfants. Et c'est pour les porter à réciter fréquemment ce Symbole, qu'elle le récite elle-même si souvent dans les différentes parties de son Office; c'est-à-dire à Matines, à Prime et à

Complis. Le temps auquel il faut principalement le réciter, c'est le matin quand on se lève, le soir quand on se couche, et quand il survient quelque tentation contre la foi (pratique qui était recommandée aux premiers fidèles), mais le réciter avec attention et avec foi, comme voulant par là protester à Dieu qu'on veut vivre et mourir dans la foi qui y est enseignée.

L'on peut diviser le Symbole en trois parties : la première, dans ces paroles, *Je crois en Dieu le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre*, regarde la première personne de la sainte Trinité, et l'ouvrage admirable de la création du monde. La seconde, dans les articles suivants : *Et en Jésus-Christ, son Fils unique, Notre-Seigneur*, jusqu'au huitième, traite de la deuxième personne, et de la rédemption du genre humain par Jésus-Christ Notre-Seigneur. La troisième, depuis le huitième article : *Je crois au Saint-Esprit*, parle de la troisième personne, comme le principe et l'origine de notre sanctification ; de sorte que la première partie n'a qu'un article du Père, Créateur de toutes choses ; la seconde, six du Fils, Rédempteur des hommes ; la troisième, cinq du Saint-Esprit, Sanctificateur des fidèles.

Au reste, le Symbole entier contient douze articles, c'est-à-dire douze autres sentences qui renferment les principales vérités de la religion chrétienne, et qui ont une difficulté particulière pour leur créance. Par exemple, l'article qui enseigne qu'un Dieu a souffert, qu'il a été crucifié, qu'il est mort, souffre une grande difficulté dans ces esprits superbes qui ne veulent pas captiver leur entendement pour le soumettre à l'obéissance de Jésus-Christ, ainsi que l'ordonne le grand Apôtre : *In captivitatem redigentes omnem intellectum in obsequium Christi* (II Cor., X, 5) : étant difficile de comprendre comment le salut des hommes dépend d'un homme crucifié ; chose qui, comme dit le même Apôtre, est un scandale aux Juifs et une folie aux gentils : *Prædicamus Christum crucifixum, Judæis quidem scandalum, gentibus autem stultitiam*. (I Cor., I, 23.)

L'article de la *Rémission des péchés* n'est pas moins difficile à croire : car, qui connaîtrait bien la malice du péché mortel ; la majesté, la grandeur, la justice, la bonté d'un Dieu offensé ; la bassesse, le néant de celui qui, en péchant, se révolte contre Dieu son Créateur, son Seigneur et son Juge, aurait de la peine à croire, s'il n'était éclairé par la lumière de la Foi, qu'on pourrait obtenir la rémission du péché mortel. L'on pourrait rencontrer la même difficulté dans l'article de la *Résurrection de la chair*. Aussi lisons-nous, aux *Actes des apôtres* (XVII, 32), que, lorsque les Athéniens entendirent parler de la résurrection des morts, quelques-uns s'en moquèrent : *Cum audissent autem resurrectionem mortuorum, quidam quidem irridebant*.

Il faut observer, en dernier lieu, touchant le Symbole des apôtres, qu'il est un acte et une profession de foi continuelle, et que

dans chaque article on doit, quoiqu'il ne soit point exprimé, sous-entendre ce mot latin : *Credo*, ou français : *Je crois*. Par exemple, le second article s'entend ainsi : *Je crois aussi en Jésus-Christ, son Fils unique, Notre-Seigneur*. Le troisième, de cette sorte : *Je crois que Jésus-Christ a été conçu du Saint-Esprit, et qu'il est né de la Vierge Marie* ; et ainsi des autres.

Étudiez, mes frères, ce Symbole. Rendez-vous attentifs aux instructions que nous vous donnerons pour vous en faciliter l'intelligence. Croyez fermement toutes les vérités qu'il renferme, et faites-en une profession généreuse. Récitez-le souvent, non pas avec tiédeur et avec indifférence, mais avec respect, avec amour, et avec les sentiments d'une foi vive, et d'une tendre piété. Récitez-le dans une véritable douleur et dans une détestation sincère de vos péchés, dont vous espérez la rémission. Récitez-le, enfin, avec un désir ardent de la vie éternelle qui vous y est annoncée, et que je vous souhaite. Amen.

III^e INSTRUCTION.

DE LA PREMIÈRE PAROLE DU SYMBOLE : *Je crois.*

Credidi, propter quod locutus sum. (Psal. CXV, 16.)
J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé.

Le premier article du Symbole est exprimé en ces termes : *Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre*. La doctrine de cet article est telle : Je crois fermement en Dieu le Père, la première Personne de la sainte Trinité, vrai Dieu et vivant, qui a engendré son Fils de toute éternité, et qui nous a adoptés pour ses enfants ; tout-puissant, qui, par sa puissance infinie, a créé le ciel, la terre, et tout ce qu'ils contiennent, et qui les gouverne et conserve par sa sagesse. Voilà, en peu de mots, le sens du premier article. Mais parce que toutes les paroles qui le composent renferment de grandes vérités, nous les expliquerons distinctement.

Credo : « *Je crois.* » Ce mot ne signifie pas ici une pensée, ou une opinion douteuse et incertaine, mais un acquiescement parfait à une vérité constante. *Je crois* donc, c'est-à-dire, je tiens pour certain, pour assuré et indubitable, je suis entièrement persuadé, je me soumetts, de tout mon cœur et sans réplique, à toutes les vérités que l'Eglise croit et me propose de croire. *Je crois* fermement, et avec une entière soumission d'esprit, toutes les vérités qui sont contenues dans le Symbole et ailleurs. *Je crois* avec une foi ferme, et plus certainement ce que je vois même de mes yeux, et qu'aucune chose dont mon esprit paraît clairement et entièrement convaincu.

La raison pour quoi nous croyons de la sorte, ou ce qui rend la foi si ferme et si irrévocable, c'est qu'elle est appuyée sur la parole de Dieu même, et que c'est lui qui a dit et révélé à l'Eglise tout ce qu'elle nous enseigne de croire : *Beatus es, Simon Bar-*

Jona, quia caro et sanguis non revelavit tibi, sed Pater meus qui in caelis est. (Matth., XVI, 17.) Nobis autem revelavit Deus. (I Cor., II, 10.) Or, Dieu étant la souveraine vérité, il ne peut ni nous tromper, ni être trompé. Il ne peut nous tromper, parce qu'il est infiniment bon. Il ne peut être trompé, parce qu'il est infiniment sage. D'où il s'ensuit que tout ce qu'il a dit et révélé à l'Eglise, et que l'Eglise nous propose de croire, est très-certain, et qu'il ne nous est pas permis d'en douter en aucune manière; car celui qui en doute volontairement et avec réflexion, a perdu la foi, et il est infidèle : *Dubitans in fide, infidelis est. (C. 1, De heret.)*

En effet, que diriez-vous d'un homme qui refuserait opiniâtrément de croire ce qu'un autre homme sage et prudent lui assurerait être véritable? Ne l'accuseriez-vous pas d'une arrogance et d'une insolence insupportables? De quelle témérité donc, ou plutôt de quelle folie n'est pas coupable celui qui ne veut pas croire ce que Dieu a dit et révélé à l'Eglise, et que l'Eglise lui propose de sa part? puisque Dieu, étant la vérité même, il ne peut ni nous tromper, ni être trompé; et que tout homme, quelque prudent et quelque sage qu'il soit, peut l'un et l'autre : car, comme dit l'Apôtre : *Dieu seul est véritable, et tout homme est menteur : Est autem Deus verax, omnis autem homo mendax. (Rom., III, 4.)* Combien pourtant se trouve-t-il de chrétiens qui n'ont pas cette certitude, cette persuasion des vérités que Dieu a révélées, et que l'Eglise leur propose comme telles? Et ne s'en trouve-t-il pas peut-être entre les autres qui révoquent en doute les premiers et les principaux articles de la foi (en effet, qu'il est difficile de mener une vie licencieuse et déréglée, quand on croit vraiment qu'il y a un Dieu à servir, un paradis à gagner, un enfer à éviter!)? ou, s'ils les croient, ils témoignent, par leur mauvais vie, et indigne du nom de chrétiens qu'ils portent, ne les croire pas : *Confitentur se nosse Deum, factis autem negant. (Tit., I, 16.)*

Ce n'est pas assez de croire intérieurement, et d'acquiescer parfaitement à tout ce que l'Eglise ordonne de croire, il faut encore exercer des actes de foi souvent; car, comme dit l'Ecriture : *Le juste vit de la foi : Justus ex fide vivit (Galat., III, 11)* : c'est-à-dire, que la foi et les maximes de la foi fournissent un aliment continu à la vie spirituelle du fidèle qui forme ses pensées, ses paroles, ses actions conformément aux lumières et à la sagesse de la foi, et non pas aux lumières et à la sagesse du monde, qui est folie devant Dieu : *Sapientia enim hujus mundi stultitia est apud Deum (I Cor., III, 19.)*

L'on est de plus obligé de confesser publiquement ce qu'on croit dans son cœur; car, comme dit l'Apôtre, *L'on croit de cœur pour être justifié, et l'on confesse de bouche pour être sauvé : Corde enim creditur ad justitiam, ore autem confessio fit ad salutem. (Rom., X, 10.)* Et il n'est jamais permis

de dire ni de faire aucune chose qui démente la foi qu'on professe extérieurement, quand même il serait question de sauver sa vie; laquelle on doit exposer généreusement, plutôt que de manquer à la fidélité qu'on doit à Dieu. Et tel a été le sentiment de tous les martyrs, qui ont préféré de souffrir les tourments les plus horribles, et même la mort, plutôt que de renoncer à la foi de Jésus-Christ : *Fides a nobis exigit duplex officium cordis et lingua, nec salvi esse possumus, nisi fidem ore profitamur, quam corde gerimus. (S. Aug., De Fid. et Symb.)*

Entre ces zélés défenseurs de Jésus-Christ et de sa doctrine, saint Paul a été constamment un des plus illustres. Il a confessé son saint nom parmi tous les dangers et tous les supplices les plus cruels, ainsi qu'il le témoigne lui-même dans sa II^e Epître aux Corinthiens, chapitre XI, vers. 2^e seqq. : *J'ai reçu des Juifs, dit-il, cinq différentes fois, trente-neuf coups de fouet. J'ai été battu de verges par trois fois. J'ai été lapidé une fois. J'ai fait naufrage trois fois. J'ai passé un jour et une nuit au fond de la mer. J'ai été, poursuit-il, souvent dans les voyages, dans les périls sur les fleuves, dans les périls des voleurs... dans les périls de la part des faux frères. J'ai souffert toutes sortes de travaux et de fatigues; de fréquentes veilles, la faim, la soif, beaucoup de jeûnes, le froid et la nudité, etc. Quoi de plus? Cet apôtre a aimé Jésus-Christ jusqu'à mourir pour lui, ayant eu la tête tranchée à Rome, sous l'empereur Néron, le plus cruel, aussi bien que le plus infâme de tous les princes.*

O digne apôtre! ô généreux, ô intrépide défenseur de Jésus-Christ! que ton zèle, que ton amour pour Jésus-Christ me charment! Puissent tes successeurs en ressentir quelque faible rayon dans le sacré ministère où cet aimable Sauveur les a élevés!

Nous ne souffrons pas, mes frères, ce que saint Paul et ce que tant d'autres saints martyrs ont souffert pour la cause de Jésus-Christ. Le temps des persécutions est passé. Mais, quoique les ennemis de la foi catholique ne persécutent plus les fidèles qui en font profession, comme ils les persécutaient dans les trois premiers siècles de l'Eglise naissante, nous avons tous les jours les occasions de la confesser. Le monde, qui ne peut cesser d'être monde, c'est-à-dire, corrompu, *Mundus totus in maligno positus est (I Joan., V, 19)*, fait toujours une persécution indirecte à la piété. Il lui tend des pièges pour la faire tomber. Il la décrie, il s'en moque; et il en rend la pratique si difficile dans la plupart des conditions, qu'an milieu même des nations chrétiennes, et où l'autorité souveraine appuie le christianisme, on est en danger de rongir du nom de Jésus-Christ, et de l'imitation de sa vie. Quelle lâcheté! quelle impiété! Quoi donc! l'adorable Jésus a-t-il quelque chose de honteux? son nom est-il infâme? est-ce un opprobre? que de suivre ses maximes?

Ah! ne craignons, ne craignons jamais de paraître chrétiens, Faisons voir, en toutes

rencontres, par nos paroles et par notre conduite, que nous ne rougissons pas de l'Evangile : *Non erubescio Evangelium.* (Rom., I, 16.) Confessons Jésus-Christ devant les hommes, afin qu'il nous reconnaisse au jour du jugement devant son Père : *Omnis qui confitebitur me coram hominibus, confitebor et ego eum coram Patre meo.* (Matth., X, 32.) Faisons-nous un honneur singulier de suivre et de pratiquer ses lois, ses commandements, ses maximes. C'est ainsi, après l'avoir confessé et glorifié sur la terre, que nous aurons le bonheur de le posséder dans le ciel. Amen.

IV^e INSTRUCTION.

[DE CES PAROLES : *Je crois en Dieu.*

Nullus est Deus nisi unus. (I Cor., VIII, 4.)

Il n'y a qu'un seul Dieu.

Avant que d'expliquer ces paroles, il est bon de remarquer les sens différents que les saints Pères ont donnés à ces trois choses ; *Je crois un Dieu, Je crois à Dieu, Je crois en Dieu.*

Je crois un Dieu, c'est-à-dire, je crois fermement qu'il y a un Dieu. *Je crois à Dieu*, c'est-à-dire, je crois, avec la même fermeté, que les choses que Dieu a révélées sont véritables. *Je crois en Dieu*, c'est-à-dire, je tends à Dieu, je me porte vers Dieu par la foi, j'aime Dieu, en croyant en lui d'une foi animée par la charité, qui pratique ce qu'elle croit. « Croire un Dieu, dit saint Augustin, croire à Dieu, et croire en Dieu, sont trois choses différentes. Croire un Dieu, c'est croire qu'il y a un Maître souverain et indépendant, qui gouverne l'univers. Croire à Dieu, c'est croire que tout ce que Dieu a dit est véritable. Mais croire en Dieu, c'est l'aimer, c'est-à-dire croire en aimant, et aimer en croyant. » (Tract. 29, in Joan.)

Qu'il y ait un Dieu, nous le croyons par la foi. Nous le savons d'ailleurs par la beauté et la magnificence de ses ouvrages, et par l'ordre admirable qui règne dans toutes les parties de ce grand univers ; car tant de merveilles ne peuvent être l'effet d'un hasard aveugle ; mais elles doivent nécessairement être l'ouvrage d'une Sagesse et d'une Puissance infinie, qui est Dieu : *Les grandeurs invisibles de Dieu*, dit le grand Apôtre, *son éternelle puissance et sa divinité, sont devenues visibles depuis la création du monde, par la connaissance que ses ouvrages nous en donnent : « Invisibilia enim ipsius, a creatura mundi per ea que facta sunt intellecta conspiciuntur, sempiterna quoque ejus virtus et divinitas. »* (Rom., I, 20.) Nous savons encore qu'il y a un Dieu, par la lumière de la raison naturelle qu'il a mise en nous, en nous donnant l'être et la vie. Nous le savons enfin par le témoignage de toutes les créatures, qui, depuis le haut des cieux jusqu'au plus profond des abîmes, s'écrient, chacune en particulier, et toutes ensemble : *C'est Dieu qui nous a faites ce que nous sommes, et nous ne nous sommes pas faites nous-mêmes : « Ipse*

fecit nos, et non ipsi nos. (Psal. CLIX, 3.) C'est pourquoi l'on a toujours regardé plutôt comme des monstres que comme des hommes, cette poignée de scélérats qui ont osé nier l'existence d'un Dieu, ou en douter. *L'insensé*, dit le Propnète-Roi, *a dit dans son cœur : Il n'y a point de Dieu : « Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus. »* (Psal., XIII, 1.) L'insensé a dit dans son cœur, in corde, parce que son esprit le convainc et le persuade du contraire, et que ce n'est que la corruption de son cœur qui lui fait dire intérieurement, ou plutôt souhaiter qu'il n'y ait point de Dieu, afin qu'il puisse se livrer impunément aux désordres de ses passions.

Il ne suffit pas de croire et de connaître qu'il y a un Dieu ; il faut savoir ce que c'est que Dieu. Qu'est-ce donc que Dieu ? C'est une demande à laquelle nous ne pouvons répondre que fort imparfaitement, pendant que nous sommes en cette vie, parce que Dieu est infiniment au-dessus de tout ce que nous pouvons penser ou concevoir, pendant que nous sommes sur la terre : *Dominus exercituum... incomprehensibilis cogitatu.* (Jerem., XXXII, 18, 19.) Il n'y a que dans le ciel que l'on puisse bien dire ce que c'est que Dieu, parce qu'il n'y a que dans le ciel que l'on voit clairement : *Videmus nunc per speculum in enigmate, tunc autem facie ad faciem. Nunc cognosco ex parte, tunc autem cognoscam sicut et cognitus sum.* (I Cor., XIII, 12, 13.) Nous ne pouvons donc en avoir en ce monde qu'une connaissance très-imparfaite et fort obscure. Par cette connaissance, nous savons que Dieu est un esprit incompréhensible, un Etre nécessaire, qui a titre de lui-même, sans aucune dépendance, dont toutes choses dépendent ; source de toutes les créatures ; infini, sans bornes, sans limites, dont on ne peut rien penser ni concevoir de meilleur ni de plus parfait ; le souverain bien éternel qui est toujours le même, sans aucun changement, et qui renferme en lui tout ce qui se trouve de bon et de parfait, d'une manière infiniment plus excellente que dans les créatures ; infiniment bon, infiniment juste, infiniment sage : en un mot, infini dans toutes ses perfections et dont toutes les perfections sont infinies, etc. *Magnus Dominus et laudabilis nimis, et magnitudinis ejus non est finis.* (Psal. CXLIV, 3.) *Infinitis modis infinitus, infinitus in perfectionibus infinitis.* (Car. I. CAJETAN.)

Il n'y a qu'un Dieu ; et il est impossible qu'il y en ait plusieurs : *Nullus est Deus nisi unus.* (I Cor., VIII, 4.) *Ecoutez, Israël*, disait Dieu à son peuple par la bouche de Moïse, *le Seigneur notre Dieu est un seul Seigneur : « Audi, Israel, Dominus Deus noster, Dominus unus est.* (Deut., VI, 4.) Cette vérité est si évidente, qu'on ne peut l'ignorer sans stupidité, ni la révoquer en doute sans folie ; c'est ce qui a fait dire au savant Tertullien, qu'il n'y avait point de Dieu, s'il y en avait plusieurs : *Deus si non unus est, Deus non est.* (Lib. I Contr.

Marc.) En effet, qu'est-ce que Dieu? C'est, comme nous avons dit, un Etre souverain, indépendant, Seigneur et Maître de toutes choses, etc. Or, s'il y avait plusieurs dieux, ils ne seraient pas souverains maîtres et seigneurs de l'autre, ils partageraient l'autorité : « Une si grande Majesté, dit excellemment saint Cyprien, ne peut avoir d'égal, parce qu'elle renferme en elle-même toute la plénitude de la grandeur et de la puissance. » (*De Idol. vanit.*)

De plus, Dieu est un Etre infiniment parfait : ce qu'il ne serait pas, s'il y en avait plusieurs ; car, comme dans ce supposé l'un ne serait point l'autre, les perfections de l'un ne seraient ni ne pourraient être celles de l'autre, puisque chacun devrait avoir essentiellement quelque perfection particulière qui le distinguerait de l'autre. D'où il s'ensuivrait que ni l'un ni l'autre ne serait point un Etre infiniment parfait, et ni conséquemment Dieu ; vu qu'on ne peut pas concevoir Dieu, qu'en concevant en même temps qu'il possède et renferme toutes sortes de perfections, etc.

Pensons, mes frères, souvent à ces vérités, qu'il y a un Dieu, et un seul Dieu : *Omnibus diebus vitæ tuæ, in mente habeto Deum.* (*Tob.*, IV, 6.) Infini dans toutes ses perfections, et dont toutes les perfections sont infinies : *Magnus est, et non habet finem, excelsus et immensus.* (*Baruch.*, III, 25.) Attachons-nous à lui seul. Mon bien, ô mon Dieu, disait David, est de m'attacher à vous, et de mettre en vous ma confiance : *Mihi autem adhærere Deo bonum est, ponere in Domino Deo spem meam.* (*Psal.*, LXXII, 27.) Aimons-le de tout notre cœur, et de toute notre âme, et de toutes nos forces : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex tota fortitudine tua.* (*Deut.*, VI, 5; *Matth.*, XXIII, 36.) Ne craignons pas de trop aimer Dieu. Craignons seulement de ne le point aimer assez. La mesure que nous devons garder dans l'amour de Dieu, dit saint Bernard, c'est de l'aimer sans mesure : *Causa diligendi Deum Deus est : modus autem diligere sine modo.* (*De diligendo Deo.*) Que le premier donc de nos devoirs, que la première règle de notre conduite soit d'aimer Dieu de tout notre cœur, et Je le préférer à toutes choses ; car, celui qui aime quelque chose plus que lui, n'est pas digne de lui. *Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi*, dit le Fils de Dieu, *n'est pas digne de moi. Et celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi, n'est pas digne de moi* : « *Qui amat patrem aut matrem plus quam me, non est me dignus. Et qui amat filium aut filiam super me, non est me dignus.* » (*Matth.*, X, 37.) Parent, amis, biens, richesses, plaisirs, honneurs, tout doit céder dès qu'il s'agit de plaire à Dieu ou de lui obéir. S'il faut opter, ne balancer pas ; il vaut mieux perdre tout que d'offenser Dieu, et mourir que de lui déplaire.

Que Dieu seul donc, mes frères, occupe tout notre cœur ; il mérite seul tout notre

amour. Notre amour ne peut être partagé entre le Créateur et la créature. Aimons-le d'un amour de préférence. N'aimons que pour Dieu ce que nous aimons qui n'est pas Dieu. Aimons-le pour l'amour de lui-même ; c'est-à-dire pour ses perfections infinies qui le rendent infiniment aimable. C'est ainsi qu'après avoir aimé Dieu en cette vie, nous aurons le bonheur de le voir et de le posséder éternellement en l'autre. Amen.

V° INSTRUCTION.

SUITE DE CES PAROLES : *Je crois en Dieu.*

Ambula coram me, et esto perfectus. (*Gen.*, XVII, 1.)
Marchez en ma présence, et soyez parfait.

La foi nous enseigne que le monde n'a pas toujours été, que le ciel, la terre et toutes les créatures ont eu un commencement, et qu'il n'y a que Dieu seul qui n'a jamais eu de commencement, comme il n'aura jamais de fin : *Præquam montes fierent, aut formaretur terra et orbis, a sæculo, et usque in sæculum tu es Deus.* (*Psal.* LXXXIX, 2.) En effet, Dieu existant essentiellement de lui-même, il a toujours dû exister, et ne peut jamais cesser d'être : *Vivo ego in æternum.* (*Deut.*, XXXII, 40.) C'est dans ce sens que Dieu a dit de lui-même : *Je suis celui qui suis* : « *Ego sum qui sum.* » (*Exod.*, III, 14.) Celui-là seul, dit saint Augustin, existe d'une existence suprême, qui est immuable, et qui a pu dire avec vérité : *Je suis celui qui suis, et celui qui est m'a envoyé vers vous* : en sorte que toutes les choses qui sont ne peuvent être que de lui, et ne sont bonnes qu'autant qu'il leur a donné l'être. (*De doct. Christ.*, lib. I, cap. 23.)

Avant donc que ce grand univers eût été créé de Dieu, avant que toutes les parties qui le composent fussent sorties de ses mains, il était, et il n'était pas ailleurs qu'en lui-même, parce qu'il n'y avait rien d'existant hors de lui, comme dit le même saint docteur : *Non erat in alio quam in semetipso, quia nihil erat præter ipsum.* (*De fide, contr. Manich.* cap. 17.) Il était alors ce qu'il est. Il possédait la même gloire, la même grandeur, la même majesté ; en un mot, les mêmes perfections qu'il possède. Il était aussi puissant et aussi heureux qu'il est, et qu'il sera toujours. Il se connaissait, il se contemplait, il s'aimait, et, en se connaissant, se contemplant, s'aimant, il n'avait aucun besoin des créatures qui ne pouvaient lui donner le moindre degré de béatitude et de félicité. Il trouvait en lui-même tous les biens et tous les avantages qu'il pouvait désirer : *Dixi Domino : Deus meus es tu, quoniam honorum meorum non eges.* (*Psal.*, XV, 2.) C'est ainsi que, durant cette éternité qui a précédé la création du monde, Dieu était en lui-même son monde, son lieu, son tout, son bonheur et sa gloire : *Ante omnia Deus erat solus, ipse sibi et mundus, et locus, et omnia.* (*TERTULL.*, *Adv. Prax.*, cap. 5.)

Depuis qu'il a créé le monde, et qu'il a

donné l'être aux créatures qui le remplissent, il est non-seulement en lui-même, mais il est encore dans chacune des créatures qu'il a tirées du néant ; car, comme dit saint Paul, *C'est en lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être* : « *In ipso enim vivimus, movemur et sumus* » (Act., XVII, 28.) Il est aussi d'une manière singulière au ciel, en la terre, dans l'enfer et en purgatoire. C'est ce que nous apprend le Prophète-Roi par ces paroles : *Si je monte au ciel*, dit-il, parlant à Dieu, *vous y êtes ; si je descends dans l'enfer, vous y êtes encore ; si je prends des ailes dès le matin*, poursuit-il, *et si je vais aux extrémités de la mer, ce sera votre main qui m'y conduira, et votre droite qui m'y soutiendra* : « *Si ascendero in cælum, tu illic es : si descendero in infernum, ades, etc.* (Psal., CXXXVIII, 8, 9.)

Quoique Dieu soit partout, il n'est cependant contenu dans aucun lieu, pas même dans le ciel, lui qui contient toutes choses : *Nusquam est, ubique est, quia neque abest ulli, neque ullo capitur loco.* (S. BERN.)

Dieu est partout en trois manières : par sa présence, par sa puissance, et par son essence : *Enter, presenter Deus est, et ubique potenter.* Il est en tout lieu par sa présence, parce qu'il sait tout, qu'il voit tout, connaît tout, et qu'il n'y a rien qui lui soit caché, ni qui puisse l'être : *Et non est ulla creatura invisibilis in conspectu ejus.* (Hebr., IV, 13.) Il est en tout lieu par sa puissance, parce que tout lui est soumis et qu'il produit, conserve et gouverne toutes choses par sa divine sagesse et bonté : *In ipso enim vivimus, etc.* Il est en tout lieu par son essence, parce que son essence et sa nature divine est partout, ou, pour parler plus clairement, parce qu'il remplit le ciel et la terre par sa vaste immensité : *Nunquid non cælum et terram ego impleo, dicit Dominus?* (Jerem., XXIII, 24.)

Nous avons dit ci-devant que Dieu est d'une manière singulière au ciel, sur la terre, dans l'enfer et en purgatoire ; et voici comment : Dans le ciel, qui est le palais et le trône de sa divine Majesté, il se découvre, et il manifeste sa gloire en se faisant voir aux bienheureux, tel qu'il est en lui-même : *Scimus quoniam cum apparuerit, similes ei erimus, quoniam videbimus eum sicuti est.* (1 Joan., III, 2.) En la terre, il gouverne, produit, conserve, soutient et dirige toutes choses, et il y pourvoit généralement à tous nos besoins. Dans l'enfer, il punit et il punira éternellement les damnés : comme on dit qu'un roi, qui fait punir des criminels dans un certain lieu, est en ce lieu par la puissance qu'il y exerce. Dans le purgatoire, il punit, mais pour un temps seulement, les âmes de ceux qui sont partis de ce monde en état de grâce, sans avoir entièrement satisfait à sa justice pour leurs péchés, ou bien avec quelque péché véniel qui n'aurait point été effacé dans cette vie, etc.

Puisque Dieu est partout, qu'il voit tout, qu'il nous observe sans cesse, ne soyons pas, mes frères, si audacieux et si téméraires,

que de faire en sa présence ce qu'il nous défend. Ne serait-ce point un mépris formel qu'un enfant ferait de son père, si, étant bien instruit de sa volonté, il osait la transgresser même devant lui ? C'est pourquoi Dieu se plaint, en divers endroits de ses Ecritures, que les pécheurs l'ont offensé en sa présence. Pensons continuellement à Dieu. Occupons-nous sans cesse de sa divine présence, imitant le Prophète-Roi, qui comme il le témoigne au psaume XV, avait toujours le Seigneur devant les yeux : *Providebam Dominum in conspectu meo semper.*

En effet, la pratique de cette adorable présence est un excellent moyen pour avancer dans la piété et dans la vertu. C'est ce que Dieu enseigne au patriarche Abraham par ces paroles : *Marchez devant moi, et soyez parfait* : « *Ambula coram me, et esto perfectus.* » Comme s'il lui disait que, marcher devant lui, et l'avoir toujours présent, est un des moyens les plus efficaces pour arriver à la perfection chrétienne. Ajoutons que cette pratique est l'imitation de la vie des anges qui, comme dit Jésus-Christ dans l'Evangile, voient toujours la face de son Père qui est dans les cieux : *Angeli eorum in cælis semper vident faciem Patris mei, qui in cælis est.* (Matth., XVIII, 10.) Au contraire, l'oubli de Dieu et de sa sainte présence, est la cause de tous les péchés qui se commettent, ainsi que le témoigne le Prophète-Roi au psaume IX : *Non est Deus in conspectu ejus, inquinatæ sunt viæ illius in omni tempore.* C'est pour cela que Dieu reproche à Jérusalem qu'elle l'a oublié, et que, par cet oubli, elle est tombée dans tous les crimes : *Meique oblitas, ait Dominus Deus.* (Ezech., XXII, 12.) Ce fut l'oubli de Dieu qui porta deux infâmes vieillards à entreprendre de corrompre la pureté de Suzanne ; comme, au contraire, ce fut la pensée de la présence de Dieu qui rendit cette chaste femme victorieuse de leurs pressantes sollicitations. (Dan., XIII, 1 seqq.) Heureux donc l'homme qui se fait de la présence de Dieu une continuelle étude et un fréquent sujet de méditation ! heureux l'homme qui ne perd jamais Dieu de vue ! heureux l'homme qui, dans toutes ses actions, se dit à soi-même : Dieu me voit, Dieu me regarde, Dieu m'observe, Dieu me considère, Dieu m'examine ! Le souvenir de cette auguste présence le retient dans le devoir, l'empêche de tomber dans le péché, le fait porter des fruits de toutes sortes de bonnes œuvres, l'engage à se conduire d'une manière sainte et digne de Dieu même, et le fait persévérer dans sa grâce qui sera suivie de la gloire, où il verra clairement, et face à face, *facie ad faciem*, celui qu'il aura toujours eu présent par sa foi. Amen.

VI • INSTRUCTION.

SUITE DE CES PAROLES : *Je crois en Dieu.*

Tres sunt qui testimonium dant in celo: Pater, Verbum et Spiritus sanctus, et hi tres unum sunt. (1 Joan., V, 7.)

Il y en a trois qui rendent témoignage dans le ciel : le Père, le Verbe, et le Saint-Esprit, et ces trois sont une même chose.

Nous allons ici parler de l'auguste mystère de l'adorable Trinité.

Quoiqu'il n'y ait qu'un Dieu, ainsi qu'il a été démontré à la quatrième Instruction, il y a néanmoins trois personnes en Dieu : la première, Dieu le Père; la deuxième, Dieu le Fils; la troisième, Dieu le Saint-Esprit. La foi nous convainc de ce mystère; la raison ne nous le découvre pas. Dieu même nous l'a manifesté d'une manière sensible dans le baptême de Jésus-Christ : car, *ayant été baptisé, il sortit aussitôt hors de l'eau, et à l'instant les cieux lui furent ouverts, et il vit l'Esprit de Dieu qui descendit sous la forme d'une colombe, et qui vint se reposer sur lui. En même temps, on entendit une voix du ciel qui dit : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je me plais uniquement.* (Matth. III, 13 17.) De plus, Notre-Seigneur nous apprend que, dans le sacrement de baptême, nous sommes consacrés aux trois personnes divines, puisque nous sommes baptisés par son commandement, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit : *Euentes, docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti.* (Matth., XXVIII, 18.) Cette vérité se démontre encore par ces paroles de saint Jean : *Il y en a trois qui rendent témoignage dans le ciel, le Père, le Verbe, c'est-à-dire le Fils, et le Saint-Esprit.* Les paroles du prophète Isaïe, qu'on récite à la Messe : *Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus Sabaoth : « Saint, Saint, Saint le Seigneur Dieu des armées, sont une autre preuve de cette vérité.*

Chacune de ces trois personnes est Dieu. Le Père est Dieu, le Fils est Dieu, le Saint-Esprit est Dieu. Ces trois personnes, toutefois, ne font qu'un seul Dieu, parce qu'elles n'ont qu'une même essence et nature divine, une même divinité toutes trois, une même grandeur, une même puissance, etc.

On appelle ces trois personnes prises ensemble, la sainte Trinité. Ainsi la sainte Trinité n'est pas une sainte, comme sainte Marie, sainte Anne, sainte Thérèse, mais c'est un seul Dieu en trois personnes, qui, par sa grâce, fait les saints et les saintes.

Ces augustes personnes sont diverses, distinctes, différentes; et même si parfaitement, qu'on ne peut pas dire de l'une qu'elle soit l'autre; que le Père soit le Fils, que le Fils soit le Père, que le Saint-Esprit soit ni le Père, ni le Fils. En Dieu il n'y a qu'un Père, il n'y a qu'un Fils, il n'y a qu'un Saint-Esprit. Ce qui distingue ces personnes adorables, c'est que le Père est principe sans principe; c'est-à-dire que le Fils et le Saint-Esprit procèdent du Père et qu'ils ont l'être de lui; non point qu'il leur donne l'être comme aux créatures, mais parce qu'il les produit de toute éternité, et qu'ils lui sont égaux en toutes choses. Le Fils est engendré du Père, et avec le Père il produit le Saint-Esprit; le Saint-Esprit procède du Père et du Fils.

Comment se peut-il faire, me direz-vous, qu'il y ait trois personnes diverses en Dieu, et qu'il n'y ait pourtant qu'un seul et même Dieu? Comme sans la foi nous ne pouvons arriver à la connaissance de Dieu que par les créatures, et qu'elles ne nous conduisent à la connaissance de cet Etre suprême que comme le premier principe de toutes choses, ce qui appartient à l'essence et à la nature de Dieu, et point à la distinction des personnes, il est impossible, selon le docteur angélique saint Thomas, de parvenir à la connaissance de la Trinité des personnes divines par la raison. (I part., q. 32, art. 1.) Cependant ce mystère n'est pas contre la raison, la vérité ne pouvant être contraire à la vérité. Ce mystère ne se contredit en rien, puisqu'on ne dit pas qu'il y a trois dieux, comme on dit qu'il y a trois personnes. Au reste, nous ne pouvons le comprendre, beaucoup moins l'expliquer : *Quid quæris ut ascendat in linguam, quod in cor non ascendit?* (S. Aug., in Psal. XXXV.)

Il faut donc croire et adorer ce mystère ineffable avec humilité et avec soumission d'esprit, et ne pas demander ni épêcher curieusement comment il se peut faire; car, comme dit le Sage, *celui qui veut pénétrer dans la Majesté de Dieu, sera opprimé par l'éclat de sa gloire : « Qui scrutator est Majestatis, opprimetur a gloria. »* (Prov., XXV, 27.) Il nous suffit de savoir ce que Dieu, qui est la vérité même, nous a découvert de lui-même, et il n'en faut pas davantage pour nous obliger à le croire. Si nous sommes fidèles à pratiquer ses commandements, il nous donnera la vision parfaite de cet auguste mystère dans le ciel; et, nous étant toute obscurité, il nous le fera voir clairement : vision qui fera notre félicité éternelle, et qui fait, en attendant, le sujet de notre espérance : *Videmus nunc per speculum in ænigmate, tunc autem facie ad faciem. Nunc cognosco ex parte, tunc autem cognoscam sicut et cognitus sum.* (I Cor., XIII, 12, 13.)

Nous ne laissons pas de voir plusieurs images sensibles de la sainte Trinité. Nous lisons au *Livre de la Genèse*, chap. XVIII, que trois hommes apparurent au patriarche Abraham, dans lesquels on ne vit aucune différence ni de forme ni d'âge, et qui, par cette raison, selon saint Augustin, ont été regardés comme représentant visiblement la sainte Trinité, et la même substance et essence de trois personnes divines; ce que ce saint patriarche insinua, lorsqu'en les recevant tous trois, il ne parla et n'adora qu'un seul : *Tres vidit, et unum adoravit.* (Offic. Eccles.)

Une autre image sensible de ce mystère, c'est nous-mêmes ou notre âme. En effet, comme nous n'avons qu'une âme éternelle, il n'y a aussi qu'un Dieu. Comme dans notre âme il y a trois puissances diverses, la mémoire, l'entendement, la volonté; en Dieu il y a trois personnes diverses, le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Et comme les trois puissances de notre âme ne sont qu'une seule âme, ainsi les trois personnes divines ne

sont qu'un seul Dieu. Au reste, ces images n'expliquent pas parfaitement ce mystère, et, quoi qu'on puisse dire ou avancer pour le faire comprendre, il est tout à fait impénétrable, et nous ne le croyons que parce que Dieu nous l'a révélé, etc.

Le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont aussi anciens l'un que l'autre, parce qu'ils ne sont qu'un seul Dieu. Or Dieu est de toute éternité, et chaque personne est Dieu; donc chaque personne est de toute éternité. Ainsi, l'une des trois personnes n'a été ni pu être avant l'autre. La comparaison suivante donne quelque jour à cette vérité. Il y a trois choses à considérer dans le soleil, savoir : le corps du soleil, la lumière du soleil et la chaleur du soleil. La chaleur procède du corps et de la lumière; cependant le corps du soleil n'est pas plus ancien que la lumière, et le corps et la lumière ne sont pas plus anciens que la chaleur. De même, quoique le Fils procède du Père, le Père n'est pas plus ancien que le Fils; et quoique le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, le Père et le Fils ne sont pas plus anciens que le Saint-Esprit, parce que ces trois personnes existent de toute éternité, c'est-à-dire qu'elles n'ont jamais eu de commencement et qu'elles n'auront jamais de fin.

Ces trois personnes adorables sont non-seulement aussi anciennes, mais encore aussi grandes, aussi puissantes, aussi sages, aussi bonnes l'une que l'autre, parce qu'elles ont toutes trois la même grandeur, la même puissance, la même sagesse, la même bonté. Elles ont tous les mêmes attributs et toutes les mêmes perfections; elles sont égales en toutes choses. Ainsi, quoique le Saint-Esprit, dans l'ordre des trois personnes, soit mis la troisième, cet ordre ne cause aucune inégalité entre lui et les deux autres personnes : cet ordre étant un ordre d'origine, et point d'inégalité; c'est-à-dire qu'une personne procède de l'autre, mais qu'elle n'est pas moindre ni inégale. Le Saint-Esprit n'est pas plus jeune ni moindre que le Père et que le Fils, mais il procède du Père et du Fils : *In hac Trinitate nihil prius aut posterius, nihil majus aut melius, sed totæ tres personæ coæternæ sibi sunt et coæquales.* (Symb. S. Athan.)

Adorons cet Esprit divin, qui, procédant du Père et du Fils, et étant *consubstantiel*, c'est-à-dire de même substance et de même nature avec le Père et le Fils, doit être adoré et glorifié avec eux : *Qui ex Patre Filioque procedit. Qui cum Patre et Filio simul adoratur et conglorificatur.* (Symb. Nic.) Ne divisons point ce qui ne peut être divisé. Rendons mêmes honneurs, mêmes adorations, mêmes hommages, mêmes amours à ces trois personnes, parce qu'elles ne sont qu'un seul Dieu. Unissons-nous entre nous par la charité, comme ces trois personnes sont unies par nature. C'est cette admirable union que le Fils de Dieu a demandée à son Père, lorsque, peu de temps avant sa mort, il lui a adressé cette prière pour ceux qui devaient croire en lui. *Je vous prie*, dit-il,

que tous ensemble ils ne soient qu'un, comme vous, mon Père, êtes en moi et moi en vous, qu'ils soient de même un en nous : « Rogo.... ut omnes unum sint, sicut tu, Pater, in me et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint. » (Joan., XVII, 21.) Soyons un par la charité qui doit nous unir; ayons tous les mêmes sentiments, prenons part à ce qui regarde nos frères; intéressons-nous pour eux par une affection sincère; que nos cœurs et nos biens leur soient communs. C'est ainsi qu'ayant été unis les uns avec les autres par la charité sur la terre, comme les trois personnes divines sont unies par nature, nous le serons encore dans le ciel, où notre bonheur sera de bénir Dieu sans cesse avec les anges et avec les saints, pendant toute l'éternité. Amen.

VII^e INSTRUCTION.

DE CES PAROLES : *Le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre.*

Omnia quæcumque voluit Dominus, fecit in cælo et in terra. (Psal., CXXXIV, 6.)

Le Seigneur a fait tout ce qu'il a voulu dans le ciel et sur la terre.

Pour achever ce qui regarde l'auguste mystère de l'adorable Trinité, dont nous avons parlé dans l'instruction précédente, il faut que nous expliquions ici les différentes manières dont on peint et représente les trois personnes divines.

Et d'abord il ne faut point croire qu'on veuille peindre ou représenter la Divinité ou la nature divine, qui est spirituelle et invisible par les yeux du corps, ni qu'on fasse rien contre la religion et la loi de Dieu, quand on représente une personne de la sainte Trinité sous quelque forme, sous laquelle elle a apparu dans le vieux ou le nouveau Testament, ne voulant non plus déroger à sa nature spirituelle et invisible, que Dieu même, quand il s'est montré sous cette figure. Mais on prétend seulement marquer par là quelque propriété ou quelque action qu'on attribue à Dieu, comme quand Dieu le Père est peint sous la forme d'un vieillard, parce qu'il a apparu autrefois sous cette figure aux prophètes, assis sur un trône devant qui les livres sont ouverts, pour marquer son éternité et la sagesse infinie avec laquelle il contemple les actions et les pensées des hommes, pour en prononcer le jugement irrévocable. (Dan., VII; Apoc. IV.) L'on peint encore Dieu le Père sous la forme d'un vieillard, parce que de toute éternité il est Père de Dieu le Fils. Pour donc nous représenter en quelque manière, et nous faire concevoir, au moins obscurément, cette paternité éternelle de Dieu le Père, on nous le représente sous la figure d'un vieillard : *Filius meus es tu, ego hodie genui te.* (Psal., II, 7.) Si donc on nous représente Dieu le Père comme un vieillard, ce n'est pas qu'il soit un vieillard plutôt que le Fils et le Saint-Esprit, puisqu'ils sont de toute éternité comme le Père, mais parce qu'il a apparu sous cette forme, et qu'il est Père de Dieu

le Fils, lequel a engendré de toute éternité. Or, on ne saurait mieux nous marquer comment il en est le Père éternel ou de toute éternité, qu'en nous le représentant sous la figure d'un vieillard.

L'on représente Dieu le Fils sous la forme d'un homme, parce qu'en effet il s'est fait homme pour le salut des hommes : *Qui propter nos homines, et propter nostram salutem descendit de cœlis. Et incarnatus est. (Symb. Nicœn.)*

L'on représente Dieu le Saint-Esprit comme une colombe, non pas qu'il soit une colombe : mais parce qu'il s'est fait voir sous cette figure dans le baptême de Notre-Seigneur, (*Matth.*, III), et aussi pour signifier sa douceur et sa bonté. Pour entendre cela, il faut savoir que la colombe, ainsi que le remarquent les saints Pères et les naturalistes, est un animal pur, net, doux, fécond, bienfaisant. On dit qu'elle n'a point de fiel, qui est une certaine humeur qui excite à la colère. Elle est si bonne, si douce, que, quoiqu'elle aime ses petits fort tendrement, elle ne s'oppose pourtant pas à ceux qui les lui enlèvent ; elle est dans un gémissement continu. Toutes ces qualités nous montrent la bonté du Saint-Esprit, à qui on attribue toutes les grâces qu'il répand dans les âmes qu'il habite : *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum qui datus est nobis. (Rom., V, 5.)* Elles nous marquent encore la douceur et la patience avec laquelle ce divin Esprit supporte les pécheurs, et les invite à la pénitence, comment il nous fait gémir et soupirer par la prière : *Ipse Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus. (Rom., VIII, 26)* Elles nous marquent enfin combien il nous aime, combien il aime la paix, l'union, la concorde, et combien il est ennemi des divisions et des querelles, etc. *Non est dissensionis Deus, sed pacis. (I Cor., XIV, 33.) Pacemque dones protinus. (Offic. Eccles.)*

Jusqu'ici nous nous sommes arrêtés sur ces paroles : *Je crois en Dieu*, et nous avons exposé les vérités qu'elles renferment. Nous allons maintenant expliquer les paroles suivantes : *Le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre*, et, par là, achever le premier article du Symbole.

Par ce mot de *Père, Patrem*, on entend : 1° Que de toute éternité Dieu est le Père de son Fils unique Jésus-Christ, c'est-à-dire qu'il l'a toujours été et qu'il le sera toujours. Il l'a toujours engendré et il l'engendrera toujours, sans qu'il y ait en cela ni commencement ni fin ; 2° qu'il est l'Autheur et le Créateur de toutes choses, comme nous l'expliquerons ci-après ; 3° qu'il est notre Père, parce qu'il nous a adoptés ; c'est-à-dire qu'il nous a choisis et pris pour ses enfants dans le sacrement de baptême ; nous, dis-je, qui, avant que de recevoir ce sacrement, étions les enfants et les esclaves du diable, à cause du péché originel dans lequel nous sommes conçus et naissons tous : *Videte qualem charitatem dedit nobis Pater, ut filii Dei nominemur et simus. (I Joan., III, 1.)* Or, l'effet

de cette adoption divine est que nous sommes les frères de Jésus-Christ, et que nous avons part à l'héritage de notre Père commun, c'est-à-dire au royaume éternel, si cependant nous souffrons avec Jésus-Christ, comme dit l'Apôtre, pour être glorifiés avec lui : *Si filii, et hæredes : hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi, si tamen compatimur, ut et conglorificemur. (Rom., VIII, 17.)*

Nous appelons ensuite Dieu le Père, *tout-puissant, omnipotentem*, parce qu'il peut faire tout ce qu'il veut et tout ce qu'il lui plaît, sans que personne puisse l'empêcher : *Ipse dixit et facta sunt, ipse mandavit et creata sunt (Psal. XXXII, 9)*, et qu'il n'y a rien qui lui soit impossible, ni même difficile à faire : *Non erit impossibile apud Deum omne verbum (Luc., I, 37.) Nunquid Deo quidquam est difficile? (Gen., XVIII, 14.) Le Seigneur a fait, dit le Prophète-Roi, tout ce qu'il a voulu dans le ciel et sur la terre. « Omnia quæcumque voluit Dominus fecit in cælo et in terra. Ce mot de *tout-puissant* renferme encore tous les attributs et toutes les perfections de Dieu ; il nous marque qu'il est bon, juste, sage ; qu'il voit tout, qu'il sait tout, qu'il connaît tout ; qu'il est en tout lieu, qu'il est incompréhensible, qu'il ne dépend de personne, que tout dépend de lui ; enfin qu'il possède, d'une manière infiniment plus excellente, toutes les perfections par lesquelles les créatures peuvent être aimables.*

Quoique Dieu soit tout-puissant, il ne peut toutefois mentir, ni tromper, ni être trompé, parce que toutes ces choses sont des marques de faiblesse et d'impuissance, et non pas de puissance : *Quando Deus talia non potest, non potest deficiente, sed potenter. (S. Aug.)* D'ailleurs, la sagesse, la bonté, la justice de Dieu ne souffrent point qu'il puisse mentir, tromper ou être trompé : *Impossibile est mentiri Deum. (Hebr., VI, 18.) Si volunt invenire quod omnipotens non potest, habent prorsus, ego dicam, mentiri non potest. (S. Aug., Lib. XXII De Civitate Dei, cap. 5.)*

Dieu ne peut pas non plus faire une montagne sans vallée, ni un cercle carré, parce que ce sont de pures chimères et des contradictions manifestes. C'est pourquoi ce serait parler plus proprement de dire que ces choses ne se peuvent pas faire, que non pas que Dieu ne les puisse faire.

Enfin, Dieu le Père est appelé *Créateur du ciel et de la terre*, « *Creatorem cœli et terræ*, parce qu'il a créé et fait de rien, et par la vertu d'une seule parole, les anges, les hommes, le ciel et la terre, la mer, et tout ce qu'ils contiennent. Et en combien de temps, direz-vous, Dieu a-t-il produit ces grands et admirables ouvrages ? L'Écriture sainte, au Livre de la Genèse, chap. I, nous marque qu'il les a faits en six jours, quoiqu'il eût pu les faire en un seul jour, et dans un moment, s'il eût voulu ; et que le septième il se reposa, c'est-à-dire qu'il cessa de produire de nouvelles choses, et qu'il consacra ce jour à son service. De là le sab-

promesses artificieuses ; et, après avoir part des Juifs, jour qui a été changé au Dimanche par l'autorité des apôtres, et que Dieu veut et ordonne qu'on sanctifie, c'est-à-dire qu'on passe saintement, et dans les exercices de piété et de religion, en s'abstenant de toutes œuvres serviles : ce que nous voyons, hélas ! par un malheur des plus étranges et des plus déplorable, si mal observé de nos jours : *Memento ut diem Sabbati sanctifices.* (Exod., XX, 8.)

Comme Dieu a tiré le monde du néant, il est de foi qu'il pourrait en tirer de nouveaux, les uns plus grands et plus beaux que les autres, jusqu'à l'infini ; ce qui fait voir combien il est puissant. Il est encore de foi que, comme il a fait le monde de rien, il pourrait aussi le réduire à rien ; et c'est en effet, ce qui arriverait, s'il cessait un moment de le soutenir et de le conserver. Toutes choses alors retourneraient dans le néant, d'où elles sont sorties ; car c'est en Dieu, comme dit l'Apôtre, que nous avons la vie, le mouvement et l'être. *In ipso*, etc. (Act., XVII, 28.)

Que si vous me demandez pourquoi Dieu a créé le monde, vous l'allez apprendre. Dieu étant infiniment heureux par lui-même, il n'avait aucun besoin des créatures, qui ne lui donnent pas le moindre degré de bonheur. Il les a faites pour leur communiquer les richesses de sa bonté. Il a créé les anges et les hommes, qui sont les plus parfaites de ses créatures, pour les rendre éternellement heureux, en s'attachant à lui comme à leur Créateur, leur Seigneur, leur souverain bien, leur premier principe et leur dernière fin, par un amour de préférence, et par l'observation de ses commandements. Il a produit les autres créatures pour le service et l'utilité de l'homme, etc.

Enfin l'on peut demander, pour mettre fin au premier article, pourquoi le Père y est appelé *tout-puissant*, et *Créateur du ciel et de la terre*, plutôt que le Fils ou que le Saint-Esprit. Pour bien répondre à cette demande, il faut savoir qu'on attribue la puissance au Père, la sagesse au Fils, la bonté au Saint-Esprit, queique, selon la foi catholique, tous ces noms et plusieurs autres semblables, conviennent également à toutes les trois personnes, comme étant égales en toutes choses : or, créer est un acte d'une puissance infinie. Comme donc on attribue la puissance au Père, voilà pourquoi il est appelé *Créateur du ciel et de la terre*, plutôt que le Fils et que le Saint-Esprit. La toute-puissance donc, et la création du ciel et de la terre, conviennent au Fils et au Saint-Esprit comme au Père : *Opera ad extra sunt toti Trinitati communia.* (Axiom. Théol.) De sorte que le Fils et le Saint-Esprit sont aussi puissants que le Père ; qu'ils ont créé le ciel et la terre conjointement avec le Père, et que tout est également l'ouvrage des trois personnes divines. *Unus est altissimus Creator omnipotens,* (Eccli., 1, 8.) Cependant la toute-puissance et la création du ciel et de la terre sont attribuées particulièrement au

Père, parce qu'il est la première personne à qui l'on approprie la puissance, laquelle éclate spécialement dans l'ouvrage de la création.

Au reste, la puissance est attribuée au Père, parce que les deux autres personnes procèdent du Père qui en est l'origine et le principe, et que le Père ne procède d'aucune des deux autres ; la sagesse au Fils, parce qu'il procède du Père par la voie de l'entendement, où se trouve la sagesse ; la bonté au Saint-Esprit, parce qu'il procède du Père et du Fils, par la voie de la volonté, où se trouvent l'amour et la bonté. Toutes ces choses sont difficiles, je le confesse, et nous ne discourons pas, nous bégayons seulement sur de si profonds mystères, jusqu'à ce que Dieu nous les ait manifestés dans le ciel, où nous les découvrirons et contemplerons pendant toute l'éternité. Ainsi soit-il.

VIII. INSTRUCTION.

II^e ARTICLE. — DE CES PAROLES : *Et en Jésus-Christ.*

Vocatum est nomen ejus Jesus. (Luc., II, 21.)

Il fut nommé Jésus.

Comme on ne peut comprendre la doctrine de cet article sans la connaissance de l'état très-heureux dans lequel Dieu a créé Adam et Eve, nos premiers parents, et dont ils sont déchus par le péché, nous la donnerons ici fort brièvement.

Dieu les ayant créés à son image et à sa ressemblance, il avait revêtu leurs âmes de la robe de grâce et de l'innocence. Il avait rempli leur volonté de la charité, et l'entendement de la lumière divine de la foi et des sciences ; il avait assujéti les mouvements et les inclinations de la partie inférieure à la partie supérieure. Le corps fut créé sain et robuste, exempt de maladie, de vieillesse et de la mort, pour être transféré, après un temps, dans le ciel : avantages dont devaient jouir leurs descendants. Mais ils étaient créés libres, et ils pouvaient abuser de leur liberté, et manquer à la fidélité qu'ils devaient à Dieu pour tant de bienfaits qu'ils en avaient reçus. Dieu voulut les éprouver, et leur donner en même temps l'occasion de mériter, par leur obéissance, la continuation de ses faveurs et l'éternité bienheureuse à laquelle il les avait destinés. Les ayant donc mis dans le paradis terrestre, qui était un jardin délicieux, où se trouvait ce qu'il y avait d'agréable à la vue et de bon au goût, il leur permit de manger de tous les fruits qui y étaient, excepté d'un seul à qui l'Écriture sainte donne le nom de l'arbre de la science du bien et du mal : *Lignum scientiæ boni et mali.* (Gen., II, 9.)

Le démon, un des anges rebelles, parlant par la bouche du serpent, le plus rusé de tous les animaux, tenta Eve, et l'assura qu'ils n'en mourraient pas : *Nequaquam mortemoriemini* ; que Dieu ne leur avait fait cette défense que par une basse jalousie, de peur qu'ils ne fussent comme des dieux, sachant le bien et le mal. Eve se laissa séduire par ces

mangé de ce fruit, elle en présenta à Adam, qui en mangea aussi. Ils eurent d'abord les yeux ouverts, non pour être semblables à des dieux, mais pour voir leur nudité, qui leur avait été inconnue jusqu'alors et dont ils rougirent. C'est pourquoi ils se revêtirent de feuillages d'arbres au lieu d'habits. Dieu punit sévèrement la désobéissance de ces deux coupables. Il les chassa du Paradis terrestre : il les dépouilla des grands biens qu'ils avaient reçus dans leur création. L'âme fut dépouillée de la robe de la grâce ; la volonté se trouva faible pour le bien et inclinée au mal ; l'entendement fut obscurci d'erreurs et d'ignorance ; la partie inférieure se révolta contre la supérieure ; le corps fut assujéti à la mort, aux maladies, à la faim, à la soif, au froid, au chaud ; les bêtes, qui étaient créées pour l'usage de l'homme, se révoltèrent. La terre qui auparavant produisait d'elle-même toutes sortes de fruits, produisit des ronces et des épines. Adam fut obligé de la cultiver, à la sueur de son visage, pour la rendre fertile : Eve fut condamnée à enfanter dans la douleur, et à obéir à son mari sous la pesanteur du joug du mariage. Et généralement toutes les misères effroyables que nous ne ressentons que trop, furent les justes peines de ce péché de nos premiers pères.

Mais le péché de nos premiers parents était-il donc si grand pour avoir mérité d'être puni si sévèrement ? Quoi ! manger du fruit d'un arbre pouvait-il être un péché grief ? Oui vraiment ; non en considérant la matière, qui était peu de chose, mais la mauvaise fin qu'ils se proposaient : à savoir, d'être comme des dieux et de se soustraire à l'obéissance, sujétion et dépendance qu'ils devaient à Dieu, qui était leur Créateur, leur Seigneur et leur souverain Maître ; joint qu'ayant reçu tant de faveurs et tant de grâces, ils firent paraître une ingratitude et une malice horrible, en n'obéissant point à Dieu dans une chose si aisée.

Adam et Eve n'ont pas été les seuls coupables du péché qu'ils avaient commis ; mais, en désobéissant à Dieu, ils ont causé la ruine de tous leurs descendants, qui, par un terrible, mais juste jugement de Dieu, qu'il ne nous est pas permis ni possible de pénétrer, ont été enveloppés dans leur révolte : *Per unum hominem peccatum in hunc mundum intravit, et per peccatum mors, et ita in omnes homines mors pertransiit, in quo omnes peccaverunt.* (Rom., V, 12.)

De là vient que nous naissons, et que nous sommes conçus dans un état de péché, qu'on appelle originel, parce qu'il nous vient d'Adam, notre premier père, et parce qu'il est en nous dès notre première naissance ou origine : *Ecce enim in iniquitatibus conceptus sum, et in peccatis concepit me mater mea.* (Psal. L, 6.)

Mais nous n'enons pas encore nés, lorsqu'Adam a péché ; pourquoi donc devons-nous porter la peine de la rébellion qu'il a commise contre Dieu ? Il suffit de répondre que c'est un article de foi. L'on peut ajouter,

avec les théologiens, que nos volontés étaient contenues dans celle d'Adam ; et qu'ainsi Adam se révoltant contre Dieu, nous avions part à son crime. Les enfants d'un seigneur sont souvent dégradés et punis pour la félonie de leur père, comme ils héritent de ses charges, dignités, privilèges, si leur père demeure fidèle au roi. Le démon ayant rendu Adam son esclave, a un droit légitime sur tous les enfants qui sortent de lui.

Non-seulement nous sommes assujéti à la puissance du démon, et dans la disgrâce de Dieu dès le moment de notre conception, mais nous venons au monde dans une grande ignorance de toutes choses, avec une forte inclination au mal, et dans l'impuissance de faire le bien sans un secours particulier de Dieu ; sujets, pendant cette vie, à toutes sortes d'infirmités et à la mort, qui est suivie de la damnation éternelle, quand Dieu ne nous fait pas miséricorde.

Mais (et c'est ici un des principaux articles de notre foi, et la plus consolante vérité de notre religion), Dieu n'a pas entièrement délaissé le genre humain dans le misérable état où l'avait réduit la désobéissance d'Adam. Sa miséricorde eut compassion de la perte des hommes, et il résolut de les délivrer de cette malheureuse captivité. Entre une infinité de moyens dont sa sagesse éternelle aurait pu se servir, si elle avait voulu ; le moyen qu'il employa pour cet effet fut de nous donner son propre Fils, lequel s'étant fait homme pour racheter les hommes, les racheta aussi, en effet, par la mort ignominieuse et cruelle qu'il endura pour eux sur l'arbre de la croix. *Dieu a tellement aimé le monde, dit le saint Evangile, qu'il lui a donné son propre Fils, c'est-à-dire ce qu'il avait de plus cher et de plus digne de son estime et de son amour : Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret.* (Joan., III, 16.) C'est donc par la mort infiniment précieuse de Jésus-Christ que notre rédemption a été achevée ; c'est par cette mort que la justice de Dieu, irritée par le péché, a été satisfaite ; c'est par les mérites de cette mort que nous sommes sortis de l'esclavage du démon, et que le ciel, fermé par le péché, nous fut ouvert.

Au reste, Jésus-Christ a non-seulement souffert la mort pour racheter les hommes du péché originel, mais encore pour les délivrer de tous les péchés qu'ils ont commis depuis le commencement du monde, de tous ceux qui se commettront jusqu'à la fin : car il s'est proposé de faire une pleine et entière satisfaction à Dieu son Père, des péchés de tous les temps : *Ipse est propitiatio pro peccatis nostris, non pro nostris autem tantum, sed etiam pro totius mundi.* (I Joan., II, 2.) Ce sont là les vérités que nous professons dans le second article du Symbole et les suivants. Le deuxième, qui est tel : *Et en Jésus-Christ son Fils unique, Notre-Seigneur, nous oblige de croire que Jésus-Christ, la seconde personne de la sainte Trinité, est le vrai et unique Fils de Dieu,*

engendré de lui de toute éternité, et égal à lui en toutes choses, et qu'il est notre véritable Seigneur et Maître. Mais, pour avoir une plus parfaite connaissance de cet article, il faut l'expliquer plus distinctement, et chaque mot en particulier.

Le mot et veut dire que, comme nous croyons en Dieu le Père, nous devons aussi croire en Jésus-Christ, son Fils, qui est Dieu comme lui. *En Jésus-Christ*. Dieu le Fils incarné et fait homme, s'appelle Jésus-Christ : *Jésus* est son nom, et *Christ* son surnom. L'un et l'autre est rempli de mystères, que nous expliquerons par ordre. Le mot de *Jésus* veut dire *Sauveur*. On donne à Jésus-Christ ce beau nom, parce qu'en effet il nous a sauvés et délivrés de nos péchés en mourant pour nous sur l'arbre de la croix. Ce nom lui a été donné, non par hasard, ni par la volonté et la disposition des hommes, mais par le commandement de Dieu même. *Voilà*, dit l'ange saint Gabriel, envoyé de Dieu à Marie, *que vous concevrez dans votre sein, et que vous enfanterez un fils à qui vous donnerez le nom de Jésus* : « *Ecce concipies in utero et paries filium, et vocabis nomen ejus Jesum.* » (Luc., I, 31.) Ensuite l'ange, parlant à saint Joseph, ajouta la raison pour quoi il serait ainsi nommé : *parce que ce sera lui qui sauvera son peuple de ses péchés* : « *Ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum.* » (Matth., I, 21.)

Le nom de Jésus est digne de tout honneur, et l'on ne peut lui en rendre assez ; puisque, comme dit saint Paul, à ce nom tout genou fléchit, dans le ciel, sur la terre et dans les enfers : *In nomine Jesu omne genu flectatur, caelestium, terrestrium, et infernorum.* (Philip., II, 10.) Cet apôtre avait un si grand respect pour ce saint nom, qu'il ne se lassait point de le prononcer, et qu'il le répète plus de deux cents fois dans ses Epîtres. La vénération que nous devons avoir pour cet adorable nom, paraît encore en ce qu'on s'incline et qu'on se découvre en le prononçant, plutôt qu'en prononçant le nom de Dieu, de Créateur ou de Seigneur ; parce que, comme le remarque saint Augustin, ce nom est le nom propre du Fils de Dieu incarné et fait homme, et que les autres noms sont communs ; et parce que ce nom nous montre le prodigieux anéantissement du Fils de Dieu jusqu'à la mort de la croix pour notre amour : c'est pourquoi, en reconnaissance d'un si grand bienfait, nous nous inclinons et nous nous découvrons quand on prononce ce saint nom. Enfin, le respect que nous devons avoir pour le nom de Jésus, paraît en ce que l'Eglise a toujours révééré ce saint nom, ayant institué en son honneur une fête, qu'elle célèbre le deuxième dimanche après l'Epiphanie.

Le mot de *Christ*, qui est le surnom de Jésus, et dont nous sommes appelés chrétiens, lui a été donné par les prophètes, qui ont prédit que le *Messie* viendrait, c'est-à-dire le *Christ* : *Invenimus Messiam, quod est interpretatum Christus.* (Joan., I, 41.) *Christ* veut dire *Oint*. Notre Sauveur est ap-

pelé *Oint*, parce qu'on oignait anciennement, c'est-à-dire qu'on répandait une huile sur les prêtres ou sacrificateurs, sur les prophètes et sur les rois, pour marquer la dignité et l'excellence de leurs ministères. Or Jésus-Christ était, et Prêtre, et Prophète, et Roi ; c'est pourquoi il a aussi été oint, non pas d'une huile matérielle, comme les anciens, mais d'une huile spirituelle et céleste ; et cette huile était sa divinité unie à son humanité et à l'abondance des grâces et des dons du Saint-Esprit, qu'il a reçus d'une manière infiniment plus excellente que toute créature : *Dilexisti justitiam et odisti iniquitatem, propterea unxit te Deus, Deus tuus, oleo latitiae prae consortibus tuis.* (Psal., XLIV, 8.)

Nous venons de dire que Jésus-Christ a été Prêtre, Prophète et Roi, et voici comment. Il a été *Prêtre*, parce qu'il s'est offert en sacrifice à Dieu son Père sur la croix pour les péchés des hommes, et qu'il continue à s'y offrir invisiblement tous les jours par le ministère sacré des prêtres sur nos autels : *Tu es Sacerdos in aeternum secundum ordinem Melchisedech.* (Psal., CIX, 4.) Il a été *Prophète*, parce qu'il a fait connaître la volonté de Dieu son Père aux hommes, dont il est le docteur et le maître, qui leur enseigne toute science : *Qui docet hominem scientiam* (Psal., XCIII, 10) ; qu'il a prédit les choses à venir, comme sa Passion, sa flagellation, sa mort, sa résurrection, etc., et que c'est par lui que tous les prophètes ont parlé. Il a été *Roi*. C'est lui-même qui nous a déclaré dans l'Evangile qu'il l'était : *Rex sum ego* (Joan., XVIII, 37), et que son Père lui avait donné une souveraine puissance dans le ciel et sur la terre : *Data est mihi omnis potestas in caelo et in terra.* (Matth., XXVIII, 18.) C'est pour cette raison que saint Jean dit, dans son Livre des révélations, que Jésus-Christ porte sur son vêtement écrit : *Roi des rois, et Seigneur de tous les monarques* : « *Rex regum, et Dominus dominantium.* » (Apoc., XIX, 16.) Or, cette qualité de Roi et de souverain Monarque lui convient, et en tant qu'il est Dieu, et en tant qu'il est homme ; comme Dieu, parce qu'il est le Seigneur, le maître et le gouverneur universel de toutes choses ; comme homme, parce qu'il a combattu pour nous, qu'il a vaincu le fort armé : *Fortem armatum* (Luc., XI, 21), c'est-à-dire le démon dont nous étions captifs, parce qu'il est élevé au-dessus de toutes les créatures, *Propter quod et Deus exaltavit illum* (Philip., II, 28), et qu'il a reçu toute puissance dans le ciel et sur la terre. *Data est mihi omnis potestas in caelo et in terra.*

Le sacré nom de Jésus doit être, mes frères, toute notre espérance et toute notre gloire. Et si nous comprenions bien de quel abîme de misère Jésus-Christ nous a tirés, nous ne le prononcerois jamais que dans un esprit d'adoration, d'amour et de reconnaissance. En effet, nous étions perdus sans ressource par le péché, ainsi qu'il a été dit ci-devant ; et Dieu, par une miséricorde que

nous ne pouvions ni mériter, ni exiger, nous a donné son propre Fils pour être notre Sauveur et notre Libérateur. Il n'y a point de salut par aucun autre que par Jésus-Christ : *Car nul autre nom sous le ciel n'a été donné aux hommes, par lequel nous dussions être sauvés : « Et non est in alio aliquo salus; nec enim est aliud nomen sub celo datum hominibus, in quo oporteat nos salvos fieri. »* (Act., IV, 12.) Ce Sauveur que Dieu nous a donné, est infiniment bon, comme il est tout-puissant. Non-seulement il peut nous sauver, mais il le veut : *Omnes homines vult salvos fieri.* (1 Tim., II, 4.) De sorte qu'un chacun de nous peut dire, aussi bien que saint Paul : *Jésus-Christ m'a aimé, et il s'est livré lui-même pour moi à la mort : « Dilxit me, et tradidit semetipsum pro me. »* (Galat., II, 20.) Nous avons reçu dans le sacrement de baptême le premier gage de son amour, et comme le sceau de notre salut; et nous ressentons tous les jours de nouveaux effets de sa bonté, par les grâces dont il nous prévient. Malheur à nous, si nous négligeons d'en profiter ! car le même Jésus qui est notre Sauveur, est aussi notre juge; et sa bonté méprisée nous abandonnera à la rigueur de sa justice. Prions-le qu'il détourne de nous ce malheur : prions-le qu'il dise à notre âme qu'il est son Sauveur, et qu'il le dise de telle sorte qu'elle l'entende : prions-le, enfin, qu'il lui inspire un désir sincère de son salut, et qu'il l'y fasse travailler, par sa grâce, avec courage et avec persévérance, jusqu'au moment heureux qu'il l'appellera à lui pour la couronner dans le séjour de sa gloire. Amen.

IX^e INSTRUCTION.

DE CES PAROLES : *Son Fils unique, Notre-Seigneur.*

Dominus meus, et Deus meus. (Joan., XX, 28.)

Vous êtes mon Seigneur et mon Dieu.

Jésus-Christ est non-seulement notre Sauveur, notre Libérateur, notre Rédempteur, le vrai Christ, le véritable Messie promis par les prophètes, et qui est venu lorsque les temps marqués pour cela ont été accomplis; mais il est encore le vrai Fils de Dieu, et notre Seigneur et notre Maître. C'est ce qui nous est déclaré par ces paroles du second article : *Son Fils unique Notre-Seigneur*, lesquelles vont faire le sujet de ce discours.

Son Fils unique. Jésus-Christ est le Fils de Dieu, et vrai Dieu comme son Père, qui l'a engendré de toute éternité, c'est-à-dire qui l'a toujours engendré, et qui l'engendrera toujours. *Filius meus es tu, ego hodie genui te.* (Psal. II, 7.) Mais qui pourra expliquer sa génération? *Generationem ejus quis enarrabit?* (Isa., LIII, 8.) Elle n'a rien de commun avec la production des créatures. Elle n'a rien de terrestre, rien de matériel, tout y est céleste, tout y est divin. Cette génération peut toutefois s'expliquer en cette manière : Dieu le Père se connais-

sant, se contemplant lui-même, forme une image par laquelle il se représente tel qu'il est, et tout ce qu'il est par sa substance et par sa nature. Cette image s'appelle *Verbe* ou Fils du Père. Lorsque vous vous regardez dans un miroir (qu'on m'entende bien), vous formez une image qui vous est semblable, et qui vous représente tel que vous êtes en un instant, et chaque fois que vous y regardez; de même, si l'on peut comparer les choses divines aux choses humaines, Dieu le Père se contemplant dans le miroir, pour ainsi parler, de son entendement, il produit une image qui lui est semblable : et comme cette contemplation de Dieu le Père est infiniment parfaite, cette image est aussi parfaitement semblable au Père, et, par conséquent, d'une même nature avec le Père, étant impossible qu'il y en eût de plus parfaitement semblable; et c'est cette image que Dieu le Père produit de lui-même, qu'on appelle *Verbe* ou Fils du Père. Et comme Dieu le Père se connaît, se contemple tel qu'il est pendant toute l'éternité, il engendre et il engendrera son Fils pendant toute l'éternité : *In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum.* (Joan., I, 1.) *Qui cum sit splendor gloriæ, et figura substantiæ ejus.* (Hebr., I, 3.) L'amour mutuel dont le Père et le Fils s'aiment de toute éternité, est le Saint-Esprit, qui procède du Père et du Fils, par la volonté tout embrasée d'un amour infini, qui est le nœud qui unit le Père et le Fils.

Quoique ce que nous venons de dire puisse en quelque sorte faire comprendre la manière dont se fait la génération du Verbe éternel, il vaut mieux la croire dans la simplicité de sa foi, que de vouloir la concevoir et l'expliquer. Il faut donc, encore une fois, croire que Jésus-Christ est le Fils unique de Dieu, le seul vrai Fils par nature, engendré de son Père de toute éternité, et, par conséquent, égal à son Père en toutes choses : de même nature que lui, et Dieu comme lui. Quo si nous sommes les enfants de Dieu, nous le sommes par adoption, c'est-à-dire, par la grâce qu'il nous a faite à nous autres chrétiens, de nous mettre au rang de ses enfants, comme frères de Jésus-Christ, nous qui ne sommes que ses esclaves. Mais, pour Jésus-Christ, il est le seul vrai Fils par nature, etc.

De ce que Jésus-Christ est Dieu et Fils de Dieu, il s'ensuit qu'il est notre Seigneur et notre Maître. Tout est à lui, tout lui appartient en qualité de Fils de Dieu : *Quem constituit heredem universorum.* (Hebr., I, 2.) Il est le seul Maître, le seul Seigneur; tous les autres ne sont que ses esclaves. Anges, patriarches, prophètes, apôtres, rois, sujets, ciel, terre, tout est à lui : tout dépend de lui, tout lui est soumis et doit le reconnaître pour souverain Seigneur et Maître. Qu'il est glorieux pour nous, mes frères, d'appartenir à un si grand Maître ! Qu'il est doux pour nous d'appartenir à un Seigneur si aimable et si bon ! Si nous tenons à un

honneur, et à un bonheur singulier d'appartenir aux grands, aux princes, aux rois de la terre, quelle gloire et quel bonheur d'avoir pour Maître le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs !

Jésus-Christ est notre Seigneur, et comme Dieu, et comme homme. En tant que Dieu, parce qu'il est le Fils de Dieu, et éternel comme le Père, et, par conséquent, il est le Seigneur de toutes choses comme le Père. Et comme lui et le Père sont un seul et même Dieu, ils sont aussi un seul et même Seigneur. Il est aussi notre Seigneur en tant qu'homme, parce qu'il a été notre Rédempteur, et qu'il nous a délivrés de nos péchés, et nous a acquis par son sang pour être son peuple particulier. C'est ce qui a fait dire au grand Apôtre que, parce que *Jésus-Christ s'est humilié, se rendant obéissant jusqu'à la mort de la croix, Dieu l'a élevé et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom : afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre, et dans les enfers*, et que, toutes les créatures l'adorent et le reconnaissent pour leur souverain Seigneur et Maître, et lui rendent en cette qualité tout l'honneur et toute la soumission dont elles sont capables. (*Philipp., II, 8-10.*) En effet, quels respects, quelles adorations ne devons-nous pas à un si grand Maître, au Seigneur de toutes choses ? Mais quel amour ne devons-nous pas à un Seigneur si bon et si aimable ? *Si je suis votre Père*, dit-il par la bouche du prophète Malachie, *où est l'honneur que vous me rendez ? Et si je suis votre Seigneur, où est la crainte respectueuse que vous me devez ? « Si Pater ego sum, ubi est honor meus ? Et si Dominus ego sum, ubi est timor meus ? » (Malach., I, 6.)* Quelle fidélité enfin à le suivre et à l'imiter ? Ah ! vraiment, il ne suffit pas de le reconnaître pour Seigneur, et de mépriser ce qu'il ordonne. *Tous ceux*, nous dit-il lui-même, *qui m'appellent : Seigneur, Seigneur, n'entreront pas dans le royaume des cieux, mais ceux qui font la volonté de mon Père : « Nom omnis qui dicit mihi : Domine, Domine, intrabit in regnum cælorum, sed qui facit voluntatem Patris mei, qui in cælis est. » (Matth., VII, 21.)*

De ce que nous avons dit, il est aisé de conclure que Jésus-Christ est Dieu et homme tout ensemble : *Dominus noster Jesus Christus Dei Filius, Deus et homo est* (*Symb. S. Ath.*) : Dieu parfait, étant engendré du Père d'une manière toute spirituelle et incompréhensible, égal et de même nature avec lui ; homme parfait, ayant pris, c'est-à-dire, uni à sa personne divine un corps et une âme comme nous, ou, pour exprimer la même chose en d'autres termes, qu'il y a en Jésus-Christ deux natures : la nature divine et la nature humaine. Par la nature divine, il est avec le Père et le Saint-Esprit un même Dieu ; par la nature humaine, il est homme comme nous. Par la nature divine, il est égal à Dieu : *Ego et Pater unum sumus.* (*Joan., X, 30.*) Par la nature humaine, il lui est inférieur : *Pater*

major me est. (*Joan., XIV, 28.*) Par la nature divine, il est invisible ; par la nature humaine, il est visible. Par la nature divine il est éternel, et avant tous les temps ; par la nature humaine, il est né dans le temps. Par la nature divine, il est le Fils de Dieu ; par la nature humaine, il est le Fils de la sainte Vierge Marie, etc.

Ces deux natures sont réellement distinctes l'une de l'autre. Elles ne sont pourtant pas séparées, et elles ne subsistent pas séparément. Elles sont, au contraire, si intimement et si parfaitement unies, que l'humanité de Jésus-Christ ne subsiste que conjointement avec sa divinité en sa personne, de façon qu'il n'y a qu'une seule personne, qui est le Fils de Dieu, la deuxième personne de la sainte Trinité : *Unus omnino non confusione substantiæ, sed unitate personæ.* (*Symb. S. Athan.*) Nous avons en nous une image de ce mystère. L'âme raisonnable et le corps sont deux natures très-différentes, l'une beaucoup plus excellente que l'autre, et dont chacune peut subsister séparément ; et toutefois, l'une et l'autre ensemble font un homme, qui est une seule personne. De même la nature divine et la nature humaine, quoique distinctes, etc., ne font qu'un seul Jésus-Christ : *Nam sicut anima rationalis et caro unus est homo, ita Deus et homo unus est Christus.* (*Ibid.*)

Reconnaissons, mes frères, *Jésus-Christ le Fils unique de Dieu pour notre Seigneur et notre Maître.* Vivons pour lui, et ne vivons que pour lui seul. *Jésus-Christ est mort pour tous*, dit saint Paul, *afin que tous ceux qui vivent, ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et qui est ressuscité pour eux : « Pro omnibus mortuus est Christus, ut et qui vivunt jam non sibi vivant, sed ei qui pro ipsis mortuus est et resurrexit. » (II Cor., V, 15.)* Et encore : *Aucun de nous ne vit pour soi-même, et aucun de nous ne meurt pour soi-même. Soit que nous vivions, c'est pour le Seigneur que nous vivons ; soit que nous mourions, c'est pour le Seigneur que nous mourons. Soit donc que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes toujours au Seigneur : « Nemo nostrum sibi vivit, et nemo sibi moritur. Sive enim vivimus, Domino vivimus ; sive morimur, Domino morimur. Sive ergo vivimus, sive morimur, Domini sumus. » (Rom., XIV, 7, 8.)* Que chacun de nous, par conséquent, vive de telle sorte qu'il puisse dire véritablement avec l'Apôtre : *Je vis, ou plutôt ce n'est plus moi qui vis, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi : « Vivo autem, jam non ego, vivit vero in me Christus. » (Galat., II, 20.)* Venez donc en nous, ô Seigneur Jésus ! *« Veni, Domine Jesu. » (Apoc., XXII, 20.)* Venez en nous ; demeurez en nous ; vivez en nous, afin que nous vivions en vous et pour vous, dans le temps et dans l'éternité. Amen.

N^o INSTRUCTION.

SUITE DE CES PAROLES : *Et en Jésus-Christ, etc.*

Vere Dominus est in loco isto. (Gen., XXVIII, 16.)

Le Seigneur est vraiment présent en ce lieu.

Nous pourrions nous borner à l'exposition que nous avons faite jusqu'ici du second article et des vérités qu'il renferme ; mais, pour ne rien laisser à désirer sur un article si important, nous allons proposer diverses questions, qui doivent se résoudre par les principes que nous avons établis dans l'instruction précédente. Cette méthode paraîtra un peu différente de celle que nous avons suivie jusqu'à présent ; mais elle n'en sera peut-être ni moins instructive, ni moins utile. Je ne veux pas être cru sur ma parole : voyez vous-même, et jugez.

Première question. Dieu et Jésus-Christ, est-ce une même chose ? Non, mais il y a cette différence, que Dieu en lui-même n'est point homme, et que Jésus-Christ est l'un et l'autre. Ainsi Dieu le Père et Dieu le Saint-Esprit ne sont point hommes. Mais Dieu le Fils s'étant fait homme, est Dieu et homme tout ensemble, et il s'appelle Jésus-Christ. *Jésus* est son nom, et *Christ* son surnom.

Deuxième question. Jésus-Christ a-t-il toujours été ? Il a toujours été Dieu. C'est une vérité dont on ne peut douter sans blasphème, mais il n'a pas toujours été homme. Il est seulement homme depuis mille huit cent trois ans. Avant ce temps-là, il était Dieu de même que les deux autres personnes de la Sainte-Trinité, le Père et le Saint-Esprit, lesquels ont toujours été Dieu, et le seront éternellement. D'où il s'ensuit que Dieu le Fils ne s'est pas toujours nommé Jésus-Christ, mais seulement depuis qu'il s'est fait homme.

Troisième question. Jésus-Christ a-t-il un père, a-t-il une mère ? et comment ? En tant que Dieu, il a un Père sans mère ; en tant qu'homme, il a une Mère sans père. Son père est Dieu le Père, la première personne de la Sainte-Trinité ; sa Mère est la bienheureuse Vierge Marie.

Quatrième question. Lequel est le plus ancien de Jésus-Christ ou de la sainte Vierge ? Jésus-Christ, comme Dieu, est plus ancien, parce qu'il est Dieu de toute éternité, c'est-à-dire qu'il a toujours été, sans avoir jamais commencé d'être, ce qui n'a pas lieu dans la sainte Vierge. Mais Jésus-Christ, comme homme, est plus jeune, parce que c'est la sainte Vierge qui l'a conçu, qui l'a porté dans son sein, qui l'a enfanté et nourri du lait de ses bienheureuses mamelles.

Cinquième question. Où est Jésus-Christ ? En tant que Dieu, il est partout ; en tant qu'homme, il est dans le ciel, *assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant*. Il est aussi sur la terre, non pas cependant en tout lieu sur la terre, mais bien dans le saint Sacrement de l'autel. Il est donc pré-

sent dans nos tabernacles ; savoir, dans les saintes hosties que le prêtre a consacrées à la Messe, et qu'on conserve tant à la sainte Remontrance que dans le saint Ciboire, pour le besoin et l'utilité des fidèles, et afin que nous puissions lui rendre nos hommages, nos adorations, et lui présenter nos demandes, nos actions de grâces, etc. Enfin Jésus-Christ, comme homme, est encore présent au saint sacrifice de la Messe dans l'hostie et dans le calice, mais après la consécration de l'un et de l'autre seulement ; ce qui s'explique ailleurs. (*Voy. le Décalogue, instr. X.*)

En un mot et clairement, Jésus-Christ, en tant que Dieu, est partout ; en tant qu'homme, il est dans le ciel, dans le saint Sacrement de l'autel, et à la Messe ; de sorte que, et comme Dieu et comme homme, il est vraiment et réellement présent dans nos temples sur les saints autels.

Cela étant, qui ne voit, mes frères, qui ne voit le respect et la vénération que nous devons avoir pour les églises, lesquelles Jésus-Christ, ce Dieu homme, daigne honorer de sa sainte présence ? Ah ! nous devrions trembler assurément, et être pénétrés de la plus vive frayeur, lorsque nous considérons qu'une si auguste et si adorable Majesté daigne habiter avec nous dans ces lieux sacrés. Hé quoi ! le Saint des saints, le Roi des rois, le souverain Monarque de l'univers, celui devant qui les Puissances célestes tremblent ; le Dieu du ciel et de la terre enfin daigne demeurer avec de pauvres, chétives et misérables créatures telles que nous sommes ! O prodige d'amour ! ô humilité sans égale ! ô charité étonnante et vraiment incompréhensible ! Si nous étions vivement pénétrés de cette vérité, quel respect aurions-nous pour nos temples ? Avec quelle piété y viendrions-nous rendre nos hommages à cette suprême Majesté ? Dans quels sentiments de recueillement et de modestie y paraîtrions-nous ? Mais hélas ! que voit-on dans la maison du Seigneur, dans le palais du Roi des rois, dans le sanctuaire du Saint des saints ? Il faut le dire, à la honte des chrétiens de nos jours, on n'y voit souvent qu'immodesties, qu'irrévérrences, qu'impiétés. On entre dans ce lieu saint en badinant, et avec un air immodeste et évaporé ; on y cause, on y rit, on y dort, on y tient des postures indécentes et irréligieuses, s'appuyant lâchement sur des bancs, un seul genou en terre, etc. On y promène ses yeux sur toutes sortes d'objets, et on y jette des regards quelquefois lascifs et déshonnêtes. On ose même s'y mouvoir dans un habillement immodeste et contraire à la pudeur. Chrétiens, où est notre foi ? Croyons-nous, oui, croyons-nous vraiment que Jésus-Christ réside personnellement dans nos temples ? et si nous le croyons, comment et avec quel front osons-nous nous y comporter de la sorte ? Quoi ! faut-il que nous irritions la colère de Dieu dans un lieu destiné à la fléchir ? Faut-il que nous commettions de nouveaux péchés dans un lieu où nous devrions nous efforcer, par nos prières,

d'obtenir le pardon de ceux que nous n'avons pas craint de commettre si souvent ailleurs?

Apprenez, profanateurs de la maison de Dieu, apprenez des païens avec quel respect et avec quelle modestie vous devez paraître dans ce saint lieu. Les païens, comme le témoigne saint Justin, martyr, n'osaient entrer que nu-pieds dans les temples de leurs idoles et de leurs faux dieux. Sénèque, ce fameux philosophe, ajoute qu'ils s'y tenaient les yeux baissés, et avec toutes les autres marques d'un parfait recueillement et d'une profonde modestie : *Oculos submittimus, et in omne argumentum modestiæ fingimur*. Il était strictement défendu d'y parler; et, afin que personne n'en pût ignorer la défense, elle était gravée en gros caractères sur la muraille : *Favete linguis; procul estote, profani*. Avec combien plus de respect et de modestie les chrétiens devraient-ils se comporter dans nos églises, qui sont les temples du vrai Dieu? Ah! que ceux et celles qui portent le scandale dans la maison du Seigneur, et qui semblent n'y aller que pour l'y braver et l'y insulter par leurs irrévérences, par leurs postures irréligieuses, par leur nudité scandaleuse, ont grand sujet de craindre que la porte du ciel, c'est-à-dire les églises, ne devienne pour eux une porte d'enfer, et que ces lieux, où Dieu a promis d'exaucer ceux qui il'y invoqueraient, n'attirent sur eux ses foudres et ses carreaux, comme ils en ont attiré sur tant d'autres : *Noli orare pro populo hoc... quia non exaudiam te... posuerunt offendicula in domo, in qua invocatum est nomen meum. (Jerem., VII, 16.)*

En effet, l'Écriture sainte est remplie de châtimens effroyables, dont Dieu a puni les profanateurs des lieux saints et des choses saintes. Oza fut frappé de mort pour n'avoir pas touché l'arche d'alliance avec assez de respect. (II Reg., VI.) Cinquante mille Bethsamites furent punis de même, pour avoir regardé cette arche avec trop de curiosité. (I Reg., VII.) Si Dieu a vengé autrefois des défauts si légers en apparence, commis contre l'arche d'alliance, qui n'était que l'ombre et la figure du saint Sacrement de l'autel, comment se vengera-t-il de tant d'irrévérences et d'impiedades qui se commettent dans les églises en présence de cet auguste et divin Sacrement? Nous lisons dans l'Évangile que Jésus-Christ, entrant un jour dans le temple de Jérusalem, en chassa, avec une sainte indignation, le fouet à la main, ceux qui y vendaient des bœufs et des agneaux pour les sacrifices qui s'offraient à Dieu dans ce temple, suivant la pratique et l'usage de ce temps-là. (Joan., II.) Ce temple était beaucoup moins respectable que nos églises. Les profanateurs de ce temple étaient d'ailleurs en quelque manière excusables, puisqu'ils ne faisaient ce commerce des victimes que pour les sacrifices. Cependant cette profanation parut à Jésus-Christ un péché si énorme, qu'après avoir traité tous les autres pécheurs avec

tant de douceur et de clémence, on le vit, armé d'un saint zèle contre ceux-ci, les chasser ignominieusement du temple. Mais, s'il a été si sévère contre les profanateurs des églises, lorsqu'il venait comme Sauveur, que sera-ce, quand il viendra comme Juge?

Tremblons, mes frères, tremblons en considérant des exemples d'une si sévère punition des profanateurs des lieux saints et des choses saintes; et prenons bien garde de ne point violer la sainteté de nos temples, par la moindre chose qui déplaît à Dieu, puisqu'il n'y a rien qui l'irrite davantage que l'irrévérence qu'on lui témoigne dans les lieux où il habite comme dans son trône et comme dans le ciel même. Que s'il la tolère, cette irrévérence, pour un temps, on ne doit point douter qu'elle n'excite un jour sa colère contre cet outrage, et qu'il ne s'en venge en Dieu et dans toute l'étendue de sa fureur : *Si quelqu'un profane le temple de Dieu, dit saint Paul, Dieu le perdra : « Si quis templum Dei violaverit, disperdet illum Deus. » (I Cor., III, 17.)* Paraissons donc, chrétiens, et comportons-nous dans nos églises avec tout le recueillement et toute la modestie qu'exige la sainteté de ces lieux. Et puisque, comme dit le Fils de Dieu dans l'Évangile, les temples sont des lieux de prière, des maisons d'oraison, *Domus mea, domus orationis vocabitur (Matth., XXI, 13)*, n'y venons jamais que pour prier, n'y venons jamais que pour louer, bénir, adorer Dieu, lui demander ses grâces, le remercier de celles que nous avons reçues de son infinie bonté, etc. C'est ainsi qu'après avoir rendu à Dieu, dans les temples qui lui sont consacrés, l'honneur qui lui est dû, nous mériterons de jouir de sa gloire dans le temple éternel. Amen.

XI^e INSTRUCTION.

III^e ARTICLE. — DE CES PAROLES : Qui a été conçu du Saint-Esprit.

Ecce concipias in utero... Filium. (Luc., I, 31.)

Voilà que vous concevrez dans votre sein... un Fils.

Le temps que Dieu avait marqué de toute éternité pour la réconciliation des hommes et pour donner un Sauveur au monde, étant arrivé, l'ange Gabriel, qui avait prêté au prophète Daniel l'avènement du Messie, fut envoyé au prophète Zacharie pour lui annoncer la naissance de saint Jean-Baptiste, le précurseur de Jésus-Christ.

Six mois après, Dieu envoya le même ange dans une ville de Galilée, nommée Nazareth, à une Vierge qui avait épousé un homme de la maison de David, appelé Joseph, et cette Vierge se nommait Marie. L'ange, étant entré chez elle, lui dit : *Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie entre les femmes. A ces paroles de l'ange, elle se troubla, et songeait ce que voulait dire cette sorte de salut. L'ange lui dit : Ne craignez point, Marie, car vous avez trouvé grâce devant Dieu. Vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un Fils, à qui vous*

donnerez le nom de Jésus. Il sera grand, et il sera appelé le Fils de Très-Haut. Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père, et il régnera éternellement dans la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin. Alors Marie dit à l'ange : Comment cela se fera-t-il, parce que je ne connais point d'homme? L'ange lui répondit : Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre; et c'est pour cela que le saint enfant qui naîtra de vous, sera appelé le Fils de Dieu. Voilà même que votre cousine Elisabeth a conçu un fils dans sa vieillesse, et celle qu'on nomme stérile est à présent dans son sixième mois; car rien n'est impossible à Dieu. Alors Marie dit à l'ange : Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. Ainsi l'ange se sépara d'elle. Ce récit, qui est de l'évangéliste saint Luc, chap. I, nous apprend l'histoire de la conception de Jésus-Christ, qui nous est proposée dans les premières paroles du troisième article : *Qui a été conçu du Saint-Esprit*. Mais il y a dans cette histoire des vérités qu'il faut expliquer plus en détail.

L'ange Gabriel fut envoyé à une Vierge qui avait épousé un homme de la maison de David, appelé Joseph. Première vérité que nous y apprenons, que saint Joseph, quoique le véritable époux de la sainte Vierge, n'était pas le père de Jésus-Christ, puisque, comme il est évident par la suite de l'histoire, c'est le Saint-Esprit qui a formé le corps du Fils de Dieu dans le sein virginal de Marie. Cependant l'Évangile appelle saint Joseph, en plusieurs endroits, le père de Jésus-Christ. Marie elle-même lui donne ce nom; et pourquoi? 1° C'est qu'on croyait communément qu'il l'était, parce qu'il était le vrai époux de la sainte Vierge, qui est sa Mère : *Ut putabatur Filius Joseph. (Luc., III, 23.) Qui putari dignatus est Filius Joseph. (Offic. Eccl.)* Époux par un mariage divin, céleste et spirituel, mariage de deux anges qui n'ont jamais été unis que de l'esprit, saint Joseph n'ayant jamais touché le temple du Saint-Esprit, mais en ayant été le gardien fidèle, la sainte Vierge et saint Joseph ne s'étant épousés que par un commun accord de vivre en virginité, dont la sainte Vierge avait fait vœu : *Quoniam virum non cognosco. — Joseph autem vir ejus. (Matth., I, 19.)* 2° Saint Joseph est appelé le père de Jésus-Christ, parce qu'il le nourrissait comme un père nourrit son enfant, du travail de ses mains et de ce qu'il gagnait à son métier de charpentier. 3° Parce que l'enfant Jésus lui obéissait et lui était soumis, comme si c'eût été son père : *Et erat subditus illis. (Luc., II, 51.)* Saint Augustin représente souvent ce divin modèle aux enfants, pour leur apprendre et pour leur faire aimer même l'obéissance qu'ils doivent à leurs pères et à leurs mères. Tout le monde, dit ce saint docteur, était soumis à Jésus-Christ, et Jésus-Christ, à qui tout obéissait, obéissait lui-même à ses parents. Celui qui avait en

lui une liberté divine, ne s'en sert que pour être plus soumis, etc.

Quoique saint Joseph n'ait pas été le père de Jésus-Christ, nous ne devons pas pour cela moins de respect à ce chaste époux de la plus chaste des Vierges, à ce zélé serviteur que Dieu avait établi sur sa famille, à ce fidèle gardien de l'enfance du Sauveur. Nous devons, de plus, avoir une grande confiance dans sa protection; car, si Jésus-Christ honore tant les autres saints qui lui ont été soumis par un culte fidèle sur la terre, qu'il accorde, par leurs prières et intercession, une infinité de grâces aux hommes, que n'accordera-t-il pas aux mérites de celui à qui il a voulu lui-même être soumis? Quel crédit ce grand saint n'aura-t-il pas dans le ciel auprès de celui qui a voulu passer pour son Fils sur la terre? C'est ce que reconnaissait sainte Thérèse, qui disait qu'elle n'avait rien demandé à Dieu, par les mérites de saint Joseph, qu'elle ne l'eût obtenu. Mais, pour obtenir auprès de Dieu l'effet de nos demandes par l'intercession de ce saint, nous devons imiter son innocence, sa pureté et sa justice, et accomplir, à son exemple, les devoirs de la justice chrétienne. *Joseph... cum esset justus. (Matth., I, 19.) Itē ad Joseph. (Gen., XLI, 55.)*

Marie, ayant entendu les paroles de l'ange, qui l'assurait qu'elle concevrait un Fils qui serait le Rédempteur des hommes, elle lui dit : *Comment cela se fera-t-il, parce que je ne connais point d'homme?* Seconde vérité qui nous apprend que la sainte Vierge s'était consacrée à Dieu pour demeurer toujours vierge, par une générosité qui jusqu'alors n'avait point d'exemple, et dont elle a été depuis le modèle pour tant de vierges saintes qui ont marché sur ses traces. Mais l'ange lui explique aussitôt cette merveille, l'assurant que sa pureté virginale ne recevra aucune flétrissure par la conception du Fils du Très-Haut; que ce sera le Saint-Esprit qui surviendra en elle, et qui lui tiendra lieu d'époux; et que les hommes n'auront point de part à cet ouvrage. A ces paroles, Marie, éclairée d'une lumière surnaturelle, et toujours prête à obéir à la volonté de Dieu, s'anéantit devant cet Être suprême, croit et consent : *Voici, dit-elle, la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. L'ange, qui n'attendait que ce consentement, se sépara d'elle, et dans ce moment la sainte Vierge conçut Jésus-Christ par l'opération du Saint-Esprit.*

L'Église célèbre la mémoire de ce mystère le vingt-cinquième jour du mois de mars, fête qui est appelée l'Annonciation de la sainte Vierge, et qu'on pourrait aussi nommer la Conception de Jésus-Christ, parce que, ce jour-là, la conception fut annoncée par un ange, et miraculeusement opérée par le Saint-Esprit.

Mais comment entendez-vous ce mystère, *Que la sainte Vierge conçut Jésus-Christ par la vertu miraculeuse du Saint-Esprit?* Pour opérer ce mystère, le Saint-Esprit brava, du

plus pur sang de la très-sainte Vierge, dans son sein virginal, le corps d'un enfant; il créa encore une âme très-noble; et, dans le même moment, le Fils de Dieu, la deuxième personne de la sainte Trinité s'unit personnellement, c'est-à-dire unit à sa personne sacrée ce corps et cette âme. C'est ainsi que Jésus-Christ fut conçu par l'opération du Saint-Esprit.

Ce mystère s'appelle encore *Mystère de l'Incarnation*, parce que le Fils de Dieu, en se faisant homme, a pris une chair et un corps semblables à notre corps, et une âme semblable à notre âme. Le corps de Jésus-Christ a été semblable à notre corps, parce qu'il était composé de chair et d'os comme le nôtre; qu'il a été formé du sang de sa mère; qu'il en est né; qu'il a passé par différents âges, comme les autres hommes; et que, pendant qu'il était sur la terre, il a été sujet au froid, au chaud, à la faim, à la soif, et à toutes les nécessités de nos corps. L'âme de Jésus-Christ a été semblable à la nôtre, parce qu'elle était douée de mémoire, d'entendement et de volonté comme la nôtre, immortelle et créée à l'image de Dieu; de manière que Jésus-Christ, étant vrai homme, était en tout semblable à nous, excepté le péché, et les défauts qui inclinent au péché et qui détournent de la vertu, comme l'ignorance, la difficulté à faire le bien, etc. *Per omnia nobis similis factus absque peccato.* (S. Aug.)

Jésus-Christ a pris tous ces défauts pour satisfaire plus parfaitement à Dieu, son Père; pour montrer plus sensiblement la vérité de la nature humaine dont il s'était revêtu, et pour nous donner l'exemple de l'humilité et de la patience.

Au reste, il n'a point cessé d'être Dieu en se faisant homme, mais il a été Dieu et homme tout ensemble, et il le sera éternellement. Il a donc pris ce qu'il n'avait pas, c'est-à-dire notre nature, et un corps et une âme comme nous, sans cesser d'être ce qu'il était, c'est-à-dire sans cesser d'être Dieu: *Intraque natura idem est Dei Filius, et nostra suscipiens et propria non amittens.* (S. Leo, serm., 7, *De nat. Dom.*)

Il faut remarquer ici qu'encore que le Fils de Dieu ait été conçu dans le sein de Marie par la vertu du Saint-Esprit, on ne peut pourtant pas dire que le Saint-Esprit soit le père de Jésus-Christ, parce que ce n'est point de sa substance qu'a été formé le sacré corps du Sauveur, mais de la substance de la sainte Vierge et de son sang très-pur.

Il faut observer de plus que, quand on dit que Jésus-Christ a été conçu par l'opération du Saint-Esprit, on ne doit pas prendre cette expression à la lettre, ni croire que le Saint-Esprit ait opéré seul le mystère de l'incarnation. Le Père et le Fils ont contribué également à ce mystère comme le Saint-Esprit: car tout ce que Dieu fait et opère dans les créatures et hors de lui-même, est commun aux trois personnes divines, et l'une n'y contribue pas plus que l'autre, et n'agit

même jamais sans l'autre: *Opera ad extra sunt toti Trinitati communia.* Cependant la conception de Jésus-Christ est spécialement attribuée au Saint-Esprit, parce qu'on lui attribue d'ordinaire la bonté et l'amour, ainsi que nous l'avons dit ailleurs. Or l'incarnation du Fils de Dieu est un ouvrage des plus éclatants de la bonté et de l'amour de Dieu envers les hommes (car quelle bonté, quel amour que celui d'un Dieu qui se donne aux hommes, et qui s'y donne d'une manière si admirable!) C'est donc pour cela qu'on l'attribue particulièrement au Saint-Esprit, quoique le Père et le Fils n'aient pas eu moins de part à ce mystère adorable que le Saint-Esprit.

Il faut remarquer, en dernier lieu, que, quoique les trois personnes aient opéré le mystère de l'Incarnation, la seule personne du Fils s'est faite homme et a pris la nature humaine. Pour entendre cela, représentez-vous trois personnes qui travaillent ensemble à faire une robe; étant faite, une des trois la prend, et les deux autres l'aident à s'en revêtir. Le Père, le Fils et le Saint-Esprit ont formé conjointement la nature humaine. Etant formée, le Fils l'a prise et unie à sa personne divine, et le Père et le Saint-Esprit ont concouru et contribué à cette union, etc.

Au reste, c'est la foi qui nous enseigne que le Fils seul s'est fait homme, la raison ne comprend pas ce mystère. Néanmoins les saints Pères en apportent diverses raisons de convenance. Saint Augustin dit qu'il était convenable que le Fils de Dieu, qui est la sagesse du Père, se fit homme et prit notre nature pour instruire et éclairer les hommes qui étaient dans les ténèbres de l'ignorance et du péché. Saint Athanase dit que, comme l'homme ayant été créé à l'image de Dieu, avait défiguré cette image par le péché, il convenait que le Fils de Dieu, qui est l'image du Père, s'incarnât pour réparer cette image. Enfin il convenait, selon saint Thomas, que celui-là fût médiateur entre Dieu et les hommes, qui, selon l'ordre d'origine, tient le milieu entre le Père et le Saint-Esprit.

Adorons, mes frères, le Fils de Dieu qui s'est fait chair: *Et Verbum caro factum est*, et qui s'est anéanti jusqu'à se faire homme pour nous et pour notre salut: *Qui propter nos homines, et propter nostram salutem descendit de cælis.* (Symb. Nicæn.) Admirez et reconnaissez l'excès de la miséricorde et la charité de Dieu envers nous, lequel, ne voyant en nous que des sujets d'indignation et d'horreur, pour tant de péchés que nous avons commis contre sa souveraine Majesté, au lieu de nous traiter comme ses ennemis et de nous punir comme des criminels, nous a donné son propre Fils, afin que, croyant en lui, nous ne périssons point, mais nous ayons la vie éternelle: *Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret, ut omnis qui credit in ipsum, non pereat, sed habeat vitam æternam.* (Joan., III, 16.)

C'est la belle réflexion que fait le grand

Apôtre dans ces paroles infiniment consolantes pour les pécheurs : *C'est en cela, dit-il, que Dieu fait éclater son amour envers nous, en ce que, lorsque nous étions encore pécheurs, Jésus-Christ n'a pas laissé dans le temps de mourir pour nous. Ainsi, étant maintenant justifiés par son sang, nous serons, à plus forte raison, délivrés de sa colère; car si, lorsque nous étions ennemis de Dieu, nous avons été réconciliés avec lui par la mort de son Fils, à plus forte raison, étant maintenant réconciliés avec lui, nous serons sauvés par la mort de ce même Fils. (Rom., V, 8-10.)* Que l'amour que Dieu nous témoigne dans ce mystère ineffable, fasse sur nous toute l'impression qu'il doit faire : aimons-le comme il nous a aimés; donnons-nous à lui sans partage et sans retour, pour le servir et le glorifier, puisqu'il s'est donné à nous avec un si grand excès de bonté, pour nous sauver. Mais souvenons-nous que Dieu, en se donnant à nous, nous a donné en même temps le fruit et le mérite de toutes ses pensées, paroles, actions, et de tout ce qu'il a fait et souffert tous les jours et tous les moments de sa vie. Donnons-lui, par conséquent aussi, sans aucunes réserves, toutes nos pensées, paroles, actions et souffrances, et employons tout ce qui est en nous et de nous, à sa gloire et à son service. Par ces moyens, nous nous rendrons dignes de le bénir et glorifier éternellement dans le ciel, qui est le trône de sa gloire. Amen.

XII. INSTRUCTION.

DE CES PAROLES : *Né de la Vierge Marie.*

Parvulus natus est nobis. (Isa., IX, 6.)

Un petit enfant nous est né.

L'ange Gabriel, qui avait été envoyé au ciel à Marie, pour lui annoncer qu'elle serait la mère du Sauveur du monde, sans cesser d'être vierge, lui montra que rien n'est impossible à Dieu, en lui apprenant qu'il avait donné un fils à sa cousine, sainte Elisabeth, qui était non-seulement stérile, mais même avancée en âge, et qu'elle était déjà dans le sixième mois de sa grossesse.

Marie, pleine de grâce, et animée de l'esprit de Jésus-Christ, qu'elle portait dans son sein, partit promptement, et se hâta d'aller dans la ville d'Hébron, de la tribu de Juda, pour voir elle-même cette merveille et s'en réjouir avec Elisabeth. *Etant entrée dans la maison de Zacharie, qui était l'époux d'Elisabeth, elle salua Elisabeth. Aussitôt qu'Elisabeth eut entendu la voix de Marie qui la saluait, son enfant, Jean-Baptiste, tressaillit de joie dans son sein, et elle fut remplie du Saint-Esprit. Et devant sa voix, elle s'écria : Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles, Jésus, est béni. Et d'où me vient ce bonheur, que la Mère de mon Seigneur vienne à moi? Car, dès le moment que votre voix m'a frappé l'oreille, mon enfant a tressailli de joie dans mon sein. Et vous êtes heureuse d'avoir cru, parce que ce qui vous a été dit de la part du Seigneur, s'ac-*

complira. (Luc., I, 40-45.) La sainte Vierge entendant des louanges si magnifiques, bien loin d'en concevoir la moindre gloire, elle la rendit à celui à qui elle était due, par le sacré cantique de *Magnificat*, qui sera toujours la confusion des superbes et la gloire des humbles.

C'est ainsi que l'Évangile nous rapporte l'humble et charitable visite que rendit la sainte Vierge à sa cousine, sainte Elisabeth, où nous pouvons remarquer : 1° Que, dans le temps de cette visite, elles étaient enceintes toutes deux : Marie, de Jésus-Christ; Elisabeth, de Jean-Baptiste; 2° qu'elles prophétisaient toutes deux, comme dit saint Augustin, par l'Esprit-Saint dont elles étaient remplies, et par le mérite des enfants qu'elles portaient dans leur sein; 3° l'on doit regarder la conduite de ces deux saintes dans ce mystère, comme un excellent modèle de la conduite des chrétiens, dans les visites qu'ils se rendent. En effet, les visites sont une action des plus ordinaires de la vie, et elles peuvent être la source de beaucoup de biens et de beaucoup de maux, par la manière différente dont on les fait. Marie et Elisabeth ne s'entretiennent que de la grandeur de Dieu, et de leur bassesse. Nous devons, à leur exemple, faire toutes nos visites selon Dieu et pour Dieu. Nous devons y porter la bonne odeur de Jésus-Christ : *Christi bonus odor sumus Deo* (II Cor., II, 14); le glorifier et le faire glorifier de tout le monde par notre conduite : *Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona, et glorificent Patrem vestrum qui in cælis est. (Matth., V, 16.)* Nous devons, par conséquent, en bannir tout discours, soit déshonnête ou équivoque, soit injurieux à la réputation d'autrui, etc. Malheur à nous si nos conversations, au lieu d'être édifiantes et de porter le prochain à la vertu, l'excitent au péché, et lui inspirent l'amour du siècle et de ses maximes corrompues ! *Soyez saints dans toute la conduite de votre vie, dit le Prince des apôtres, car il est écrit : Soyez saints, parce que je suis saint : « In omni conversatione vestra sancti sitis, quoniam scriptum est : Sancti eritis, quoniam ego sanctus sum. (I Petr., I, 15, 16.)*

Marie demeura avec Elisabeth environ trois mois; et elle s'en retourna dans sa maison. Six mois après, Jésus-Christ naquit, et vint au monde le vingt-cinquième jour de décembre. L'histoire de cette bienheureuse naissance est écrite par l'évangéliste saint Luc. Elle est si admirable, et elle contient des instructions si salutaires et si importantes, qu'il est de mon devoir de la rapporter tout entière.

Lorsque le temps auquel la sainte Vierge devait accoucher, fut proche, l'empereur Auguste, voulant satisfaire ou sa vanité ou son avarice, publia un édit qui ordonnait qu'on ferait le dénombrement de tous les sujets de son empire, pour savoir leur nombre et leurs facultés. Comme tous, pour obéir à cet ordre d'Auguste, allaient se faire enregistrer chacun dans la ville de leur nais-

sance, Joseph partit de Nazareth pour venir à Bethléem, qui était la ville de David, parce qu'il était de la famille de cet ancien roi des Hébreux, pour se faire enregistrer avec Marie, son épouse, qui était de la même famille. Lorsqu'ils furent arrivés à Bethléem, tout le monde refusa de les loger, parce que la foule et les riches de la terre avaient rempli les hôtelleries; c'est pourquoi ils furent obligés de se loger dans une étable. Comme ils étaient là, le terme d'accoucher de Marie arriva, et elle mit au monde son Fils qu'elle emmaillotta elle-même, et le coucha dans la crèche de l'étable, parce que comme elle avait conçu sans diminution de sa virginité, elle enfanta aussi sans douleur et sans abattement. Dans la nuit même que la sainte Vierge enfanta, il y avait aux environs de Bethléem des bergers qui veillaient à la garde de leurs troupeaux dans les champs. Tout à coup un ange leur apparut, et une lumière divine les environna : ce qui les remplit d'une extrême frayeur. Mais l'ange les rassura et leur dit : *Ne craignez point, car je vous annonce une heureuse nouvelle, qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie. C'est qu'aujourd'hui, dans la ville de David, il vous est né un Sauveur, qui est le Christ, le Seigneur. Et voici la marque à laquelle vous le reconnaîtrez : Vous trouverez un enfant emmaillotté, couché dans une crèche. Quand l'ange eut cessé de parler, il se joignit à lui une grande troupe de l'armée céleste, louant Dieu, et disant : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté : « Gloria in altissimis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis. »* Après que les anges se furent retirés dans le ciel, les bergers, ayant dissipé peu à peu la crainte dont ils avaient été frappés à la vue et aux paroles de l'ange, se dirent l'un à l'autre : *Passons jusqu'à Bethléem, et voyons ce qui est arrivé, et que le Seigneur nous a fait connaître. Et y étant allés en grande hâte, ils trouvèrent Marie et Joseph, et l'Enfant couché dans une crèche, et l'ayant vu, ils reconnurent la vérité de ce qui leur avait été annoncé de cet Enfant par un ange. Tous ceux à qui l'on raconta ces choses, et qui ouïrent le récit des bergers, en furent remplis d'admiration, et Marie conservaït toutes ces choses, les repassant dans son cœur; et les bergers s'en retournèrent, bénissant Dieu de tout ce qu'ils avaient vu et entendu. (Luc., II, 1-20.)* Telle est l'histoire de la naissance de Jésus-Christ. Voyons maintenant les fruits que nous pouvons et que nous devons retirer de ce mystère, pour la conduite de notre vie, et pour le règlement de nos mœurs.

Le premier est de nous mettre souvent devant les yeux l'anéantissement prodigieux de Jésus-Christ, marqué si clairement dans toutes les circonstances de sa naissance. Cet Homme-Dieu choisit pour mère une Vierge, illustre, à la vérité, par sa naissance, mais d'une famille déchue et tombée dans une pauvreté extrême. La ville où il voulut naître est Bethléem, ville de ses au-

cêtres, il est vrai, mais c'est une ville peu connue, et il y naît comme un étranger : *In propria venit, et sui cum non receperunt. (Joan., I, 11.)* Quoi de plus? Le lieu de sa naissance est une étable; le berceau où il est mis, une crèche; le lit où il repose, un peu de foin; quel rabaissement pour un Dieu! qu'il est grand! qu'il est prodigieux! Chrétiens, est-il possible que nous soyons encore superbes, croyant, comme nous faisons, que le Fils de Dieu s'est anéanti de la sorte? *Exinanivit semetipsam. (Philipp., II, 8)* Ah! notre orgueil doit ici se confondre assurément, et un ver de terre, un néant (car c'est ce que nous sommes tous), doit rougir de se glorifier et de s'élever au-dessus des autres, en considérant un exemple si singulier d'humiliation, dans la personne d'un Homme-Dieu : *Non veniat mihi pes superbiæ. (Psal., XXXV, 12.)* Apprenez donc, hommes orgueilleux, hommes vains, du plus humble, du plus humilié et du plus anéanti précepteur qui fût jamais, la science de l'humilité. Apprenez, de l'aimable Jésus, qu'il est doux et humble de cœur : *Discite a me, quia mitis sum et humilis corde. (Matth., XI, 29.)* Mais ce n'est point assez de savoir qu'il faut s'humilier à l'exemple de Jésus-Christ, qui s'est anéanti dans une crèche; il faut encore pratiquer l'humilité. Qu'on n'entende donc plus de paroles de vanité dans nos discours; ne publions plus les avantages que nous avons reçus de la grâce, de la nature ou de la fortune; ne parlons plus ni de notre mérite, ni de nos talents, ni de notre naissance, ni de nos richesses, ni de notre crédit, ni de notre puissance; ne faisons plus d'actions qui tiennent de l'orgueil, de la vanité et de la présomption : *Non alta sapientes, sed humilibus consentientes. (Rom., XII, 16.)*

Le second fruit, que nous devons tirer de la naissance de Jésus-Christ, est un souverain mépris des grandeurs, des richesses et des plaisirs de la terre. C'est ce que nous prêchent le foin et la paille sur lesquels il est couché; c'est ce que nous prêchent ses langes; c'est ce que nous prêchent l'obscurité de son étable; c'est ce que nous prêchent ses larmes et les gémisséments qu'il y fait entendre. Venez donc, ô riches du siècle, à la crèche de Jésus-Christ, et apprenez ce que vous devez penser des biens de la terre que vous recherchez avec tant d'ardeur, que vous négligez les choses de votre salut pour les acquérir. Que les païens aiment et recherchent les richesses, je n'en suis pas surpris, ils ne connaissent point de Dieu pauvre; mais que des chrétiens, qui le connaissent et qui l'adorent, établissent leur bonheur dans les richesses, qu'ils ne pensent et ne s'étudient qu'à en amasser toujours davantage, disant, sinon de bouche, au moins de cœur, sans cesse : *Affer, affer : « Apporte, apporte (Prov., XXX, 15), quelle folie ! quel aveuglement ! N'est-ce pas là visiblement mépriser et fouler aux pieds les lois et les exemples d'un Dieu naissant ? Malheur à vous, dit le prophète Isaïe, qui*

ajoutez sans cesse maison sur maison et terre sur terre, comme si vous deviez seuls habiter la terre : « *Væ qui conjugitis domum ad domum, et agrum agro copulatis ! nunquid habitabitis soli in medio terre ?* » (Isa., V, 8.) Et Jésus-Christ dans l'Évangile : *Malheur à vous, riches, parce que vous avez votre consolation : « Væ vobis divitibus, quia habetis consolationem vestram ! »* (Luc., VI, 24.) Ouvrez les yeux, riches, et tremblez.

Et vous, pauvres, quelque nom que vous portiez ; pauvres connus, pauvres honteux, venez à la crèche du Sauveur ; voyez, et considérez s'il y a pauvreté pareille à la sienne : *Attendite et videte* (Thren., I, 12) ; et apprenez de sa pauvreté à vous consoler dans la vôtre. Que si les riches vous méprisent (malheur, hélas ! qui arrive si souvent), dites-leur que la pauvreté n'a rien de méprisable, puisque Jésus-Christ l'a aimée, l'a embrassée et même préférée à toutes les richesses. Dites-leur que ce n'est point un malheur d'être pauvre, vu que Jésus-Christ a bien voulu l'être, non-seulement à sa naissance, mais même dans le cours de sa vie : *Filius hominis non habet ubi caput reclinet.* (Matth., VIII, 20.) Heureux donc les pauvres, mais les pauvres d'esprit, mais les pauvres de cœur, mais les pauvres humbles, les pauvres patients qui ne se plaignent et ne murmurent pas, mais qui se soumettent entièrement à la volonté du Seigneur dans la pauvreté et dans les misères qu'ils souffrent ! Heureux, encore une fois, ces pauvres ! ils sont ce que Jésus-Christ a été, et ils ont lieu d'espérer qu'ils seront un jour ce qu'il est ; c'est-à-dire, bienheureux avec lui dans le séjour éternel de sa gloire : *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cælorum.* (Matth., V, 3.)

Enfin, vous, chrétiens, qui ne respirez que les joies et les plaisirs du siècle, qui ne vous étudiez qu'à flatter votre chair, contenter votre sensualité, satisfaire à vos passions, et qui tremblez au seul nom de mortification et de souffrance, venez à la crèche avec tous les autres, venez voir le Fils de Dieu souffrant dès sa naissance ; venez le voir né dans une étable, au milieu d'un hiver, couché sur le foin et sur la paille, et apprenez, de cet état d'un Dieu naissant, ce que vous devez penser de cette vie oisive, molle et sensuelle que vous menez. Que si Jésus-Christ souffre, c'est pour vous détacher des plaisirs que vous aimez, et vous faire aimer les souffrances que vous haïssez. Suivez donc, suivez ce divin modèle ; car, quoi qu'en pensent, quoi qu'en disent les mondains, cette vie n'est point un temps de joie. Malheureux ceux qui l'y cherchent, plus malheureux ceux qui l'y trouvent. Mais cette vie est un temps de larmes, d'afflictions et de souffrances. Heureux ceux qui mettent leur joie, qui établissent leur honneur à suivre Jésus-Christ dans ses souffrances ! ils le suivront un jour dans sa gloire. *Si nous souffrons avec Jésus-Christ, dit le grand A., ôtre, nous régnerons avec lui : « Si*

sustinēbimus, et conregnabimus. » (II Tim., II, 12.) Ainsi soit-il.

XIII^e INSTRUCTION.

De la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

DE LA CIRCONCISION.

Cœpit Jesus facere, et docere. (Act., I, 1.)

Jésus a pratiqué, puis il a enseigné.

Un des principaux devoirs du chrétien est de s'instruire avec soin de la vie de Jésus-Christ, afin d'y conformer la sienne ; car, comme dit le pape saint Léon, c'est en vain que nous nous glorifions du nom chrétien, si nous ne nous appliquons à imiter Jésus-Christ : *Frustra appellamur Christiani, si imitatores non sumus Christi.* (Serm. 1, de Nativ.) C'est pourquoi nous nous sommes proposé d'en faire l'histoire avant que d'expliquer le quatrième article de notre Symbole : *Qui a souffert sous Ponce-Pilate, etc.* Nous la tirerons des quatre évangélistes, saint Matthieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean, et nous rapporterons succinctement ce que ces divins écrivains ont déduit plus au long. Nous ne toucherons ni à la conception, ni à la naissance du Sauveur : ce qui regarde ces mystères a été expliqué dans le troisième article, et, par conséquent, ne doit point être ici répété. Nous commencerons donc notre histoire à sa circoncision.

Huit jours après que Jésus-Christ fut né, il fut circoncis, et subit ainsi la loi que Dieu avait donnée tant de siècles auparavant, comme le gage et la marque qui devait distinguer Abraham et sa postérité de tous les autres peuples de la terre, avec lesquels Dieu n'avait point fait une semblable alliance. (Gen., XVII.)

La circoncision signifiait particulièrement que l'origine du genre humain était infectée et devenue impure par le péché originel. Jésus-Christ n'était donc point soumis à cette loi, puisqu'il était la pureté et la sainteté même ; cependant cet innocent Agneau voulut s'y soumettre, pour nous donner un grand exemple d'humilité et d'obéissance : exemple d'humilité, en ce qu'étant sans péché, il a bien voulu recevoir, dans sa circoncision, la marque du pécheur ; et nous, quoique nous soyons pécheurs en effet, nous avons honte de le paraître, par un orgueil tout opposé à l'humilité prodigieuse que Jésus-Christ a témoignée dans sa circoncision : exemple d'obéissance, en ce qu'il se soumit, sans y être obligé, à une loi aussi dure que la circoncision, où les enfants mouraient souvent par la violence de la douleur, et où cet aimable Sauveur répandit son sang dès son enfance, c'est-à-dire huit jours après sa naissance, ainsi qu'il a déjà été dit. Et nous n'obéissons point aux lois de Dieu et de l'Église, non-seulement dans les choses les plus difficiles, mais même dans les plus aisées, employant toutes sortes de prétextes et de subterfuges pour nous en dispenser.

La loi de la circoncision n'oblige plus ;

Jésus-Christ nous a affranchis de ce joug, et de celui de toute l'ancienne loi, par sa mort; mais, en nous dérivant de la circoncision charnelle, il nous en a imposé une autre, dont celle-là était la figure, savoir, la circoncision du cœur, comme parle saint Paul : *Circumcisio cordis* (Rom., II, 29); circoncision qui consiste dans le retranchement des mauvaises habitudes, des désirs des choses superflues, des prétentions ambitieuses, et de toutes les inclinations perverses, qui sont les effets funestes du péché du premier homme. C'est là, selon le même saint Paul, la véritable circoncision, la circoncision de Jésus-Christ : *In quo et circumcisi estis circumcissione non manufacta in exspoliatione corporis carnis, sed in circumcissione Christi.* (Coloss., II, 11.) Telle circoncision est la marque des vrais enfants d'Abraham, c'est-à-dire des vrais chrétiens, qui sont héritiers et imitateurs de sa foi. Telle circoncision n'est pas l'ouvrage de la main des hommes, mais de l'esprit de Dieu : *Cujus laus non ex hominibus, sed ex Deo est.* (Rom., II, 29.) Telle circoncision enfin ne se fait point en un moment, mais elle est l'exercice de toute la vie; de manière qu'il est vrai de dire, de la vie du chrétien, qu'elle est une circoncision continuelle, parce qu'il doit travailler sans cesse à circoncire son cœur, et à en retrancher tout ce qui est contraire à la loi de Dieu et aux saintes maximes de l'Evangile.

Notre-Seigneur reçut, au jour de sa circoncision, le nom de Jésus, suivant la coutume des Juifs, auxquels on donnait le nom en la cérémonie de la circoncision, comme on le donne aux chrétiens en celle du baptême. Il reçut ce nom suivant ce qui en avait été ordonné, de la part de Dieu, par l'ange Gabriel, avant qu'il fût conçu dans le sein de sa Mère : *Postquam consummati sunt dies octo, ut circumcideretur puer, vocatum est nomen ejus Jesus, quod vocatum est ab angelo, priusquam in utero conciperetur.* » (Luc., II, 21.)

Le nom de Jésus signifie Sauveur, et il n'a jamais proprement convenu qu'à Jésus-Christ, parce que c'est lui seul qui nous a sauvés de nos péchés; nom auguste et qui est au-dessus de tout nom : *quod est super omne nomen.* Nom respectable, et auquel tout genou fléchit dans le ciel, sur la terre et dans les enfers : *In nomine Jesu, omne genu flectatur, caelestium, terrestrium et infernorum.* (Philipp., II, 9, 10.) Nom aimable enfin, qu'on doit prononcer avec un profond respect et avec une singulière dévotion, et qui, étant prononcé de la sorte, porte une joie et une consolation sensibles dans tous les cœurs. (*Voy. ce que nous avons dit de cet adorable Nom, à la VIII^e Instruction.*)

L'Eglise célèbre la fête de la Circoncision de Notre-Seigneur le premier jour du mois de janvier. Ce jour, qui est le premier de l'année, devrait être entièrement consacré à Dieu; car c'est à lui que les prémices de toutes choses appartiennent; mais la coutume est aujourd'hui plus forte que le de-

voir; l'on emploie ce saint jour presque tout entier à des visites d'une civilité tout humaine, et remplie de mensonges et de baisers de Judas; il se passe dans une dissipation extraordinaire.

Évitons, mes frères, évitons ces abus. Ne songeons qu'à commencer cette année chrétiennement, et dans le service de Dieu. Faisons de sérieuses réflexions sur la manière dont nous avons passé les années précédentes, et confondons-nous devant Dieu à la vue de tant de péchés que nous y avons commis : *Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ.* (Isa., XXXVIII, 15.) Pensons que nous ne verrons peut-être pas la fin de l'année présente : car, comme nous l'assure Jésus-Christ dans l'Evangile, nous ne savons ni le jour ni l'heure de notre mort. C'est pourquoi il nous exhorte à veiller et à être continuellement sur nos gardes : *Vigilate, quia nescitis diem neque horam.* (Math., XXV, 13.) Prenons une ferme résolution de faire un meilleur usage que nous n'avons fait du passé, du précieux temps que la miséricorde du Seigneur nous accorde pour réparer celui que nous avons perdu par notre faute : *Ergo, dum tempus habemus, operemur bonum.* (Galat., VI, 10.) Considérons, avec le pieux auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, que, si chaque année nous déracinions un vice de notre cœur, nous serions bientôt des hommes parfaits : *Si omni anno unum vitium extirparemus, cito viri perfecti efficeremur.* (Lib., I, cap. 2.) Disons enfin, avec le Prophète-Roi : *J'ai juré, ô mon Dieu, et j'ai résolu de garder les ordonnances de votre justice, c'est-à-dire vos saints commandements : « Juravi et statui custodire judicia justitiæ tuæ. »* (Psal. CXVIII, 106.) Et encore : *Mon partage, Seigneur, je l'ai dit, est de garder votre loi : « Portio mea, Domine, dixi custodire legem tuam.* (Ibid., 57.) C'est la résolution, Seigneur, que nous faisons tous au commencement de cette année. Fortifiez-la, s'il vous plaît, par votre sainte grâce : *Confirma hoc, Deus, quod operatus es in nobis* (Psal. LXVII, 31), afin qu'ayant accompli votre sainte loi sur la terre, nous méritions d'être placés au rang des serviteurs fidèles, que vous couronnerez dans la bienheureuse éternité. Amen.

XIV^e INSTRUCTION.

DE L'ADORATION DES MAGES.

Capit Jesus facere, et docere. (Act., I, 1.)
Jésus a pratiqué, puis il a enseigné.

Quelque temps après la naissance de Jésus-Christ à Bethléem, des Mages, c'est-à-dire des philosophes ou des savants de leur nation [on les appelle communément Rois : il y a tout lieu de croire que c'étaient de grands seigneurs : *Reges Tharsis et insulæ munera offerent; reges Arabum et Saba dona adducent* (Psal. LXXI, 10)]: quelque temps, dis-je, après que Jésus-Christ fut né, des Mages vinrent à Jérusalem, et demandèrent

où était le Roi des Juifs nouvellement né. L'on croit que ces Mages venaient de dessus l'Euphrate, et qu'ils étaient du même pays et de la même profession que le devin Balaam, qui avait prédit près de quinze cents ans auparavant, qu'il sortirait une étoile de Jacob, et qu'il paraîtrait un Dominateur dans Israël : *Orietur stella ex Jacob, et consurget virga de Israel. (Num., XXIV, 17.)* Cette prédiction, faite par un homme aussi célèbre que Balaam, avait pu se conserver par tradition, non-seulement dans la Judée, mais aussi dans l'Orient. Dieu donc voulant manifester la naissance de son Fils aux gentils, en la personne des Mages, fit paraître en l'air, du côté de la Judée, une étoile extraordinaire. Les Mages, qui, comme philosophes, faisaient profession d'observer le cours des astres, virent cette étoile; et remarquant, comme dit le pape saint Léon (Serm. 1 de Epiphania), qu'elle était plus belle et plus brillante que les autres, Dieu éclairant leur entendement d'une lumière surnaturelle, ils se souvinrent de la prophétie de Balaam, et ils ne doutèrent pas que cette étoile ne fût celle qu'il avait prédite qui sortirait de Jacob; c'est pourquoi ils cherchèrent, sous la conduite de cette étoile, le Dominateur d'Israël : elle les conduisit à Jérusalem.

L'arrivée et la demande de ces étrangers surprisent toute la ville, et le trouble se répandit jusque dans la cour d'Hérode. Ce prince, cruel et jaloux, craignant que cet enfant, que les Mages venaient chercher, et qu'ils qualifiaient de *Roi des Juifs*, ne lui enlevât la couronne, que son ambition lui avait fait usurper, forma le dessein de le faire périr. C'est pourquoi il assembla les princes des prêtres et les docteurs de la loi, et leur demanda en quel lieu le Christ devait naître. Ils lui répondirent que c'était dans Bethléem de Juda, selon ce qui est écrit dans le prophète Michée : *Et toi, Bethléem de Juda, tu n'es point la dernière entre les villes de Juda, car c'est de toi que sortira le chef qui conduira mon peuple d'Israël. Alors Hérode fit venir les Mages en secret, et s'informa d'eux soigneusement du temps auquel l'étoile leur était apparue. Ce qu'ayant su, il leur dit : Allez, et informez-vous exactement de cet enfant, et lorsque vous l'aurez trouvé, faites-le moi savoir, afin que j'aie moi-même l'adorer. Ayant ouï ces paroles du roi, ils partirent, et en même temps l'étoile qu'ils avaient vue en Orient, allait devant eux, ce qui les remplit d'une très-grande joie, jusqu'à ce qu'étant arrivés sur le lieu où était l'enfant, elle s'y arrêta. Ils entrèrent donc dans la maison, c'est-à-dire dans l'étable, où ils trouvèrent l'Enfant, avec Marie, sa Mère, et ils se prosternèrent devant lui pour l'adorer. Puis ouvrant leurs trésors, ils lui offrirent des présents mystérieux, de l'or, de l'encens, et de la myrrhe. De l'or, comme à un Roi; de l'encens, comme à un Dieu; et de la myrrhe, comme à un homme mortel; car cet Enfant, qu'ils adoraient, et à qui ils offraient ces présents, était Roi, Dieu et homme tout*

ensemble : *Thus, aurum, myrrham, Regique, Hominique. Deoque dona ferunt. (JUVENC. pres-byt.)* Et ayant eu en songe connaissance de la mauvaise volonté d'Hérode, ils s'en retournèrent dans leur pays par un autre chemin. (Matth., II, 1-12.)

C'est ainsi que l'évangéliste saint Matthieu nous raconte l'histoire de l'Adoration des Mages. L'Eglise en célèbre la fête le sixième jour du mois de janvier. On l'appelle *Epiphanie*, d'un mot grec qui veut dire en notre langue, *Manifestation*, parce qu'on y célèbre trois grands mystères par lesquels Jésus-Christ a manifesté sa gloire aux hommes : savoir, l'adoration des Mages, le baptême de Jésus-Christ par saint Jean, et le premier miracle de Jésus-Christ, lorsqu'il changea l'eau en vin aux noces de Cana en Galilée.

La fête de l'Epiphanie est des plus anciennes dans l'Eglise, et elle a toujours été regardée comme une des principales. Il faut la célébrer saintement, non pas comme les mondains ont coutume de faire, par des festins de dissolution, par des divertissements profanes, et par des débauches et des excès scandaleux, mais comme l'Eglise désire qu'on la solennise, et comme l'exige la nature du mystère qu'on y célèbre. En effet, il n'y a rien dans l'adoration des Mages dont nous ne puissions retirer de grandes instructions et de saintes pratiques de vertu. Considérons-en les principales circonstances.

1° Aussitôt que Dieu fait connaître aux Mages, par l'étoile, que le Roi des Juifs est né, et que sa volonté est qu'ils l'adorent, ils obéissent, et se mettent en chemin; ils ne regardent pas en quel état ils laissent leurs familles et leurs affaires; ils ne songent ni à la dépense, ni aux incommodités du voyage; ils ne se mettent pas plus en peine quel jugement les gens du monde feront d'un départ si précipité. Rien ne les arrête; ils suivent promptement l'étoile et le mouvement intérieur qui les inspire, et ils s'abandonnent à la divine Providence. C'est ainsi, mes frères, que nous devons obéir à Dieu, lorsqu'il nous inspire de faire quelque bonne œuvre pour sa gloire et pour notre salut. Il ne faut pas consulter la prudence de la chair, et la sagesse humaine qui est ennemie de Dieu : *Sapientia carnis inimica est Deo. (Rom., VIII, 7.)* Il ne faut pas non plus consulter les intérêts de la fortune et de la famille; il faut préférer la volonté de Dieu à tous ces motifs : *Obedire oportet Deo magis quam hominibus. (Act., V, 29.)* Et que demande-t-il de nous? Il ne nous demande pas, comme aux Mages, que nous sortions de notre pays, que nous renoncions à notre commerce; il nous demande seulement que nous nous acquitions des devoirs de la vie chrétienne; que nous ne nourrissions plus de haine, plus d'inimitié contre le prochain dans nos cœurs; que nous ne lui ravissions plus la réputation par nos médisances; que nous ne lui ôtions plus le bien par nos injustices,

Il nous presse de nous convertir, il nous sollicite à la pénitence. Ne lui résistons donc pas, et ne différons point à lui obéir. *Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra.* (Psal. XCIV, 8.) Il nous parle aujourd'hui, ne remettons pas à demain à l'écouter. Qui sait s'il nous parlera encore demain ? Aujourd'hui, à cette heure même, faisons ce qu'il nous ordonne ; car notre salut dépend peut-être de cet aujourd'hui et de cette heure. *Christiano crastinum non est*, dit Tertullien. Ce mouvement, cette inspiration, cette grâce qui nous presse d'aller à Dieu par une conversion sincère, c'est l'étoile, mais une étoile qui passe, qui ne se fera peut-être plus voir. Les Mages ont dit que ce serait en vain qu'ils en attendraient une autre ; c'est pourquoi ils ont suivi promptement celle qui leur apparaissait, et qui les conduisait au Sauveur. *Ut nequaquam sibi crederent negligendum quod tanto nuntiabatur indicio.* (S. LEO, serm. 4 de Epiphania.)

2° Les Mages, arrivant à Jérusalem, ne vont point faire des visites inutiles. Ils ne s'informent pas des nouvelles de la ville, ni de la cour d'Hérode, etc. Ils s'informent seulement de celui qui est né Roi des Juifs : *Ubi est qui natus est Rex Judæorum?* Apprenons, de cette conduite des Mages, à retrancher de notre esprit la curiosité des choses superflues, qui ne font souvent que l'embarasser, et qui le détournent de l'application qu'il doit avoir aux choses du ciel et à l'affaire du salut. Informons-nous des affaires de l'autre monde. Demandons des nouvelles de Jésus-Christ, de ses lois, de ses commandements, de ses maximes. Remplissons-en notre esprit et notre cœur, et regardons comme indigne de nous toute autre science : *Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum.* (I Cor., II, 2.)

3° Les Mages, ayant trouvé Jésus-Christ, l'adorent, et lui offrent de l'or, de l'encens et de la myrrhe. Adorons Jésus-Christ à leur exemple ; présentons-lui de l'or, c'est-à-dire faisons l'aumône aux pauvres, qui sont ses membres. Sa charité est si grande, que ce que nous faisons à leur égard, et pour les soulager dans leurs misères, il se le répute fait à lui-même : *Quandiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis.* (Matth., XXV, 40.) Il ne nous demande pas de grandes sommes ; donnons ce que nous pouvons. Il regarde notre bonne volonté, et non pas notre don : *Si enim voluntas prompta est, secundum id quod habet accepta est, non secundum id quod non habet.* (II Cor., VIII, 12.) Offrons-lui de l'encens, c'est-à-dire, nos prières, et faisons-les de telle sorte qu'elles montent à son trône, comme un encens agréable. *Dirigatur oratio mea, sicut incensum in conspectu tuo.* (Psal. CXL, 2.) Présentons-lui de la myrrhe, c'est-à-dire embrassons la mortification : *Mortificate membra vestra quæ sunt super terram.* (Coloss., III, 5.) Participons aux souffrances de Notre-Seigneur ; ayons honte d'être des membres

déliçats sous un chef couronné d'épines : *Pudeat sub spinato capite membrum fieri delicatum.* (S. BERN.)

4° Les Mages, après avoir suivi l'étoile et adoré Jésus-Christ, ne retournent pas vers Hérode ; ils prennent un autre chemin pour retourner en leur pays : *Per aliam viam reversi sunt in regionem suam.* Ce n'est pas assez d'avoir cherché Jésus-Christ, de l'avoir trouvé, de l'avoir adoré, de l'avoir reçu dans le saint Sacrement de l'autel, en cette fête ; il ne faut plus suivre le chemin que nous avons pratiqué ; il ne faut plus retourner à Hérode, c'est-à-dire au péché que nous avons pleuré, et auquel nous avons renoncé ; nous devons, à l'exemple des Mages, suivre un chemin nouveau, pour retourner en notre pays : notre pays est le ciel. Le désir des honneurs, l'amour des richesses, l'attachement aux plaisirs de la terre nous en ont éloignés ; nous devons donc prendre un autre chemin, c'est-à-dire aimer les humiliations, embrasser la pénitence, les mortifications et les souffrances. Par cette voie nous arriverons à notre patrie, qui est le royaume céleste. Amen.

XV° INSTRUCTION.

DE LA PRÉSENTATION DE JÉSUS-CHRIST AU TEMPLE ; DE SA FUITE EN ÉGYPTE, ET DU MASSACRE DES INNOCENTS.

Capit Jesus facere, et docere. (Act., I, 1.)

Jésus a pratiqué, puis il a enseigné.

Quarante jours après la naissance de Jésus-Christ, la sainte Vierge, sa Mère, accomplit dans le temple de Jérusalem la loi de la purification, et elle donna pour sa purification une paire de tourterelles ou deux colombes, qui était le présent que les pauvres avaient coutume d'offrir en cette cérémonie. C'est pour cela qu'en saint Luc, chap. II, il n'est parlé que de tourterelles et de colombes.

Pour comprendre ce qui regarde la cérémonie de la Purification, il faut savoir que Dieu avait porté anciennement une loi, qui obligeait toutes les femmes de venir se purifier dans le temple de Jérusalem, quarante jours après leur enfantement, si elles avaient eu un fils, et quatre-vingts, si c'était une fille ; que, si elles étaient riches, elles offriraient un agneau et une colombe, ou une tourterelle ; si elles étaient pauvres, elles offriraient une paire de tourterelles, ou deux colombes. (Levit., XII.) La sainte Vierge n'était pas tenue à cette loi, qui n'était pas portée pour les vierges, mais uniquement pour les femmes qui avaient conçu par la voie ordinaire. Cependant elle voulut s'y soumettre ; et la plus pure, la plus sainte de toutes les créatures, qui n'avait contracté aucune souillure dans son enfantement, prit plaisir à se confondre avec le commun des femmes qui avaient besoin d'être purifiées. Quel exemple pour des chrétiens qui regardent les lois de Dieu et de l'Eglise comme un joug fâcheux et insupportable, et qui ne sont occupés qu'à chercher des raisons pour

s'en dispenser! Quel sujet de confusion pour des pécheurs orgueilleux, qui ne craignent rien tant que de paraître ce qu'ils sont, et qui se mettent fort peu en peine d'être en horreur à Dieu, pourvu qu'ils conservent l'estime des hommes!

Il faut observer ici de plus, que Dieu avait porté une autre loi : à savoir, qu'on lui présentât les premiers-nés de tous les animaux, tant de l'homme que des bêtes, en reconnaissance de ce que les premiers-nés des Egyptiens, ayant été frappés de mort, ceux des Israélites furent épargnés par l'ange exterminateur. Par une suite de cette consécration, tous les premiers-nés devaient être immolés. Mais Dieu ne voulut pas qu'on les rachetât par l'offrande de quelque argent ou de quelques animaux. (*Exod.*, XIII, 13.) C'est pourquoi, le même jour que la sainte Vierge accomplit la loi de la purification, elle accomplit aussi cette autre, et elle offrit au Père éternel leur commun Fils. Apprenez, pères et mères, de cette conduite de Marie, que, comme vous n'avez rien de plus cher que vos enfants, vous devez, si vous les aimez véritablement, les offrir à Dieu dès leur plus tendre jeunesse, et, pour ainsi parler, dès le berceau, et lui témoigner, par le soin que vous prendrez de ce précieux dépôt qu'il a mis entre vos mains, que vous le regardez comme étant plus à lui qu'à vous : *Et vos Patres... filios vestros educate in disciplina et correptione Domini.* (*Ephes.*, VI, 4.) Lorsque Jésus-Christ fut présenté, ils s'offrirent lui-même intérieurement à Dieu son Père, et lui présenta, pour la première fois, dans son saint temple, une offrande digne de lui, et seule capable de l'apaiser. Souvenons-nous ici, mes frères, que nous avons été offerts et consacrés à Dieu dans notre baptême, que nous nous sommes engagés solennellement à faire toujours sa sainte volonté en toutes choses, et tâchons d'accomplir fidèlement les vœux de notre consécration.

Comme toutes ces choses se passaient dans le temple de Jérusalem, un saint vieillard, nommé Siméon, homme juste, et rempli du Saint-Esprit, et à qui cet Esprit-Saint avait révélé qu'il ne mourrait point qu'il n'eût vu le Christ du Seigneur; ce saint vieillard, dis-je, vint au temple par un mouvement du même Saint-Esprit, qui était en lui, connut le divin enfant, le prit entre ses bras, et, plein d'une sainte joie, il entonna le célèbre cantique : *Nunc dimittis*, où il proteste qu'il mourra en paix, parce que ses yeux ont vu le Sauveur du monde, et cette lumière qui éclairera les nations, et qui sera la gloire du peuple d'Israël. L'Eglise chante tous les jours ce divin cantique en mémoire de la piété de Siméon, et pour apprendre de lui à ne désirer pas la vie, mais bien de voir et de posséder Jésus-Christ dans sa gloire. Mais, pour imiter ce saint homme, pour souhaiter comme lui de mourir, il faut vivre comme lui, il faut être saint; il faut être rempli du Saint-Esprit comme lui; et alors

nous pourrons dire avec la même joie et avec la même confiance que lui : *Nunc dimittis servum tuum, Domine*: il n'y a rien, ô Seigneur, qui m'attache, qui me retient, qui m'arrête ici-bas; je désire donc mourir, et je soupire avec une sainte ardeur après cet heureux moment, qui me réunira pour jamais avec vous.

Pécheurs, vous ne désirez pas de mourir; au contraire, vous redoutez effroyablement cette dernière heure qui vous arrachera la vie; et lorsque, malgré vous, la seule pensée s'en présente à votre esprit, le sang se glace dans vos veines, et l'on vous voit pâlir et trembler dans toutes les parties de votre corps. Et en effet, la crainte qui vous alarme est très-juste, puisque vous savez que la mort sera la fin de vos plaisirs, et le commencement de misères et de supplices qui ne finiront jamais. En vérité, pouvez-vous y penser, s'il vous reste un peu de foi et de raison, sans être pénétrés de la plus vive douleur d'avoir offensé Dieu, sans pleurer amèrement vos péchés, et faire une ferme résolution de vous convertir et de changer de vie?

Pendant que la sainte Vierge présentait Jésus-Christ au temple, Dieu suscita encore une veuve. Mais quelle veuve! une veuve recommandable par le don de prophétie : *Et erat Anna prophetissa*. Par sa naissance : elle était fille de Phanneel, célèbre dans la tribu d'Asér : *Filia Phanneel de tribu Aser*. Par son âge, elle avait quatre-vingt-quatre ans : *Usque ad annos octoginta quatuor*. Par sa continence, elle n'avait été que sept ans avec son mari, qu'elle avait épousé étant vierge : *Et vixerat cum viro suo annis septem a virginitate sua*. Par sa religion, elle servait Dieu dans les jeûnes et dans les prières : *Jejunis et obsecrationibus serviens*. Par son attachement au service du Seigneur, elle était si souvent dans le temple, qu'elle y demeurait jour et nuit : *Et non discedebat de templo die ac nocte*. Ce sont les éloges que saint Luc fait de cette veuve, chap. II. Elle survit donc, cette veuve si célèbre par tant d'endroits; elle se mit à louer le Seigneur : *Confitebatur Domino*, et à parler de lui à tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israël : *Et loquebatur de illo omnibus qui exspectabant redemptionem Israel*. C'est ainsi que se termina la Purification de la sainte Vierge, et la Présentation de son Fils au temple. L'Eglise célèbre ces deux mystères le deuxième jour du mois de février.

Que devint l'Enfant-Jésus après que ces mystères furent accomplis? Il fut porté en Egypte pour être garanti de la persécution du roi Hérode. Mais il nous faut nécessairement remonter plus haut pour détailler cette histoire, qui est rapportée en saint Matthieu, chap. II.

Quand les Mages passèrent par Jérusalem, en cherchant le Roi des Juifs, Hérode les pria de repasser par cette ville, pour l'informer du lieu où ce Roi était né, afin, dit-il, que j'aillie aussi moi-même l'adorer : *Ut et ego veniens adorem eum*. Mais lorsque les Mages

eurent trouvé Jésus-Christ, et qu'ils l'eurent adoré, un ange leur ordonna de prendre un autre chemin pour retourner dans leur pays. Hérode, voyant qu'ils n'étaient pas revenus lui dire des nouvelles de ce qu'ils avaient découvert, et jugeant qu'ils s'étaient joués de lui, il entra dans une étrange colère; et par une cruauté dont les peuples les plus barbares n'auraient eu horreur, il envoya tuer dans Bethléem et dans tous les pays d'alentour tous les enfants mâles depuis l'âge de deux ans et au-dessous, pour étouffer dans le berceau celui dont il croyait avoir à craindre. Les mesures paraissent infailibles. Il ne doutait pas que ce nouveau Roi ne périt dans ce massacre; mais il n'y a point de prudence, il n'y a point de sagesse, il n'y a point de conseil contre le Seigneur : *Non est prudentia, non est sapientia, non est consilium contra Dominum.* (Prov., XXI, 38.) Un ange fut député du ciel, pendant la nuit, vers saint Joseph, pour lui ordonner de prendre l'Enfant et sa Mère, et de fuir en Egypte : ce qu'il exécuta sur-le-champ. D'où il arriva que, parmi le carnage de tant d'enfants (ô prodige inouï!), celui qu'on cherchait seul, fut sauvé seul. C'est ainsi que Dieu se jona de la cruelle politique d'Hérode, qui passait pour un des esprits les plus rusés de son temps. On croit que c'est à cette occasion que l'empereur Auguste dit qu'il valait mieux être le porc d'Hérode que son fils; car ce prince, qui ne mangeait point de porc, parce qu'il était Juif, fit mettre à mort son fils Antipater, presque en même temps qu'il fit massacrer les enfants de Bethléem.

L'Eglise honore comme martyrs tous ces enfants, et elle en célèbre la fête le 28^e jour du mois de décembre. Nous devons, à son exemple, honorer ces saints enfants, qui meurent pour Jésus-Christ sans le connaître, mais qui meurent pour le sauver, ce qui met le comble à la gloire de leur martyre. En effet, les autres martyrs, qui ont été innombrables dans les premiers siècles de l'Eglise, ont donné leur vie pour défendre la divinité de Jésus-Christ, sa mort, sa résurrection, etc. Mais ces enfants ne perdent la vie que pour sauver sa vie, et chacun meurt à sa place, puisqu'Hérode ne les fait mourir que pour développer le divin Enfant dans leur massacre. De petits enfants sont mis à mort pour Jésus-Christ, dit saint Augustin, l'innocence meurt pour la justice. Heureux âge qui ne peut pas encore parler de Jésus-Christ, et qui mérite déjà d'être mis à mort pour Jésus-Christ ! *Occiduntur pro Christo parvuli, pro justitia moritur innocentia. Quam beata aetas, quæ necdum Christum potest loqui, et jam pro Christo meretur occidi!* (Serm. 10 de Sanctis.)

Nous n'avons pas eu, mes frères, le bonheur des saints Innocents; mais l'innocence que nous avons reçue dans le sacrement de baptême a été aussi grande que la leur : car en ce sacrement nous avons été ensevelis avec Jésus-Christ, comme dit l'Apôtre :

Christo consepultus sumus. Nous avons été baptisés en sa mort : *In morte ipsius baptizatus sumus.* (Rom., VI, 3, 4.) Nous avons été délivrés de l'esclavage du démon; et d'enfants de colère, à cause du péché originel, nous sommes devenus enfants d'amour, enfants du Père céleste, et héritiers de son royaume. Ne perdons jamais le souvenir de ces glorieux avantages; et si nous avons été assez heureux pour les avoir conservés jusqu'ici, apportons tous nos soins pour ne les perdre pas désormais. Mais qui est celui qui a conservé son innocence baptismale? *Quis est hic, et laudabimus eum?* (Eccli., XXXI, 9.) Hélas ! c'est une grâce que les enfants reçoivent sans la connaître, et qu'ils perdent presque sans réflexion, par les péchés qu'ils commettent après le baptême. Ils ont été baptisés en la mort de Jésus-Christ, et en péchant après leur baptême, ils font mourir Jésus-Christ en eux : *Rursum crucifigentes sibi metipsis Filium Dei.* (Hebr., VI, 6.) Ils ont été faits enfants de Dieu, et ils redevennent enfants du diable; ils ont été faits héritiers du ciel, et ils se font héritiers de l'enfer. Quel étrange renversement ! Heureux donc, et mille fois heureux les enfants qui meurent au berceau, puisque la mort conserve leur innocence ! Heureux vous, pères et mères, qui les perdez en cet âge ! Il ne faut donc pas vous affliger, ni murmurer contre Dieu, quand il vous ôte vos enfants dans l'enfance. Mais, dites-vous, vous perdez un enfant que vous considérez comme le soutien de votre famille, je le veux; mais s'il eût vécu davantage, peut-être eût-il perdu la maison céleste. Il eût été grand dans le monde, poursuivez-vous; soit : mais par sa mort avancée, il est roi dans le ciel. Il avait d'excellentes qualités naturelles, direz-vous encore; j'y consens; mais il eût perdu la grâce de Dieu, qui est le premier de tous les dons : *Raptus est, ne malitia mutaret intellectum ejus.* (Sap., IV, 11.) En un mot, votre enfant a heureusement terminé sa course avant que de la commencer. Il est arrivé au port avant que de s'embarquer; il triomphe avant que de combattre. Au lieu donc de vous affliger de sa mort, réjouissez-vous-en. Applaudissez à sa gloire, et chantez avec lui un cantique de louange et d'action de grâces au Seigneur.

Mais comme vous devez remercier Dieu lorsqu'il vous ôte vos enfants dans l'état d'innocence, il faut, s'ils survivent à cet âge, que vous les éleviez de telle sorte qu'ils conservent ce précieux trésor toute leur vie. Leur salut dépend principalement des habitudes qu'ils contractent dans leur jeunesse. Ils sont, en cet âge, comme une cire molle qui est susceptible de toutes sortes de figures. Ils sont comme de jeunes arbres qui demeurent comme on les dresse, et qui conservent toujours le premier pli qu'on leur donne. S'ils étaient droits au commencement, ils sont toujours droits. S'ils se courbent, plus ils avancent, et plus ils deviennent courbés : *Adolescens juxta viam*

suam, etiam cum senuerit, non recedet ab ea. (Prov., XXII, 6.) La folie, dit Salomon, est attachée au cœur de l'enfant, et il faut l'en chasser par les verges: *Stultitia colligata est in corde pueri, et virga disciplina fugabit eam.* (Ibid., 13.) Si vous épargnez le châtement à vos enfants, vous les laissez: *Qui parcit virgæ, odit filium suum.* (Prov., XIII, 24.) Votre douceur sera une dangereuse cruauté; elle fomentera en eux la corruption de leur nature, et elle causera tous les dérèglements de leur vie.

Respectez l'innocence de leur baptême, travaillez à la conserver; elle est extrêmement délicate, un rien peut la souiller, et ces premières souillures sont d'une conséquence infinie pour la suite de la vie. Pour cet effet, mettez vos enfants sous la protection des saints Innocents, et priez-les d'en prendre un soin particulier, afin qu'ils soient dignes, par leur pureté et par leur innocence, d'accompagner avec eux l'Agneau sans tache dans l'éternité bienheureuse que je vous souhaite. *Amen.*

XVI^e INSTRUCTION.

DU RETOUR DE JÉSUS-CHRIST A NAZARETH; DU VOYAGE QU'IL FIT A JÉRUSALEM; DE SA RETRAITE DANS LE DÉSERT; DE LA VOCATION DES APÔTRES, ETC.

Carpit Jesus facere, et docere. (Act., I, 1.)

Jésus a pratiqué, puis il a enseigné.

Le roi Hérode ne survécut pas longtemps au massacre des enfants de Bethléem; il mourut, par punition de Dieu, la même année, consumé par la maladie et par des douleurs effroyables.

Lorsqu'il fut mort, l'ange du Seigneur apparut à saint Joseph dans l'Égypte, et lui commanda de prendre l'Enfant et de retourner dans la terre d'Israël, parce que ceux qui cherchaient à ôter la vie à l'Enfant, n'étaient plus. Saint Joseph obéit à ce nouvel ordre, avec la même promptitude qu'il avait exécuté le premier. Mais ayant appris qu'Archélaüs, fils d'Hérode, était nommé successeur de ce prince, et craignant qu'il n'eût hérité de sa cruauté et de sa haine contre ce nouveau Roi, il appréhenda d'y aller, et ayant reçu un nouvel avertissement du ciel, il se retira en Galilée, dans la ville de Nazareth, d'où est venu à Jésus-Christ le surnom de *Nazaréen*: *Et Nazareus vocabitur.* (Matth., II, 23.)

Depuis le retour de Jésus-Christ à Nazareth, l'Évangile ne nous dit rien de ce qu'il fit jusqu'à l'âge de douze ans qu'il alla avec Joseph et Marie au temple de Jérusalem, à la fête de Pâques, selon l'ordonnance de la loi. Ils le perdirent, et, au bout de trois jours, ils le trouvèrent dans le temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant, ce qui ravissait d'admiration tous ceux qui l'écoutaient. Il s'en retourna aussitôt avec Joseph et Marie à Nazareth, et il leur obéissait en toutes choses. Il demeura dans la maison de Joseph jusqu'à l'âge de

trente ans ou environ, travaillant, comme on croit, avec lui à son métier de charpentier, passant toute sa jeunesse dans l'humilité, la pauvreté et le travail, pour nous en donner l'exemple: *Exemplum enim dedi vobis, ut quemadmodum ego feci, ita et vos faciatis.* (Joan., XIII, 15.)

A l'âge de trente ans, il alla trouver saint Jean-Baptiste dans un désert, proche le fleuve du Jourdain, pour recevoir le baptême des mains de ce saint homme. Jean-Baptiste était fils de Zacharie et d'Elisabeth, qui le conçut miraculeusement dans un âge fort avancé, après avoir été stérile jusqu'alors. Il était destiné de Dieu pour annoncer aux hommes la venue du Messie, et pour les préparer à le recevoir; c'est pourquoi il en est appelé le Précurseur. Pour le rendre digne d'un si grand ministère, Dieu le sanctifia par sa grâce dès le ventre de sa mère. Retiré dans le désert dès son enfance, il avait passé plus de trente ans dans une mortification et une pénitence très-rigoureuses. Il ne mangeait que des sauterelles et ne buvait que de l'eau, et il n'eut pour tout habit qu'un cilice affreux fait de rudes poils de chameau. A l'âge de trente ans, il vint sur les bords du Jourdain. Tous les Juifs le regardèrent avec admiration, et le prirent pour le Messie. Mais il professa hautement qu'il ne l'était pas, et qu'il n'était envoyé que pour préparer les hommes à le recevoir. Pour cet effet, il prêchait la pénitence, et baptisait ceux qui, touchés de ses prédications, confessaient leurs péchés. Au reste, son baptême n'effaçait pas les péchés, mais il marquait seulement qu'ils seraient remis par le baptême que Notre-Seigneur devait instituer; car ceux qui recevaient ce baptême en se plongeant dans les eaux du Jourdain, professaient hautement, par cette cérémonie, le regret de leurs péchés, dont ils souhaitaient d'être lavés comme le corps l'était de l'eau.

Pendant que saint Jean baptisait et instruisait ainsi les peuples, Jésus-Christ, voulant aussi être baptisé par lui, vint de Nazareth vers le Jourdain, où, s'étant présenté à saint Jean, ce saint, saisi de vénération et de respect, s'excusa de baptiser celui qu'il savait être son Sauveur et son Dieu, et qui venait effacer les péchés du monde. Mais il fut obligé de céder à celui qui venait accomplir toute justice. Lorsque Jésus-Christ fut sorti de l'eau où il avait été baptisé, les cieux lui furent ouverts, et il vit l'Esprit de Dieu qui descendit sous la figure d'une colombe, et qui vint sur lui. En même temps, on entendit une voix du ciel qui dit: *Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je me plais uniquement.*

Jésus-Christ voulut se soumettre au baptême de saint Jean, non par aucune nécessité, puisqu'il était le Sauveur même des pécheurs, le Juste, le Saint par excellence, mais pour autoriser les prédications et le baptême de ce saint; pour sanctifier les eaux du baptême, et leur donner la fécondité spirituelle qu'elles devaient avoir dans

la suite au baptême des chrétiens; pour faire connaître qu'il s'était chargé des péchés des hommes, et qu'il venait les expier: *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccatum mundi* (Joan., I, 29), et pour nous donner un nouvel exemple d'humilité, en voulant passer pour pécheur, comme la foule du peuple qui venait se faire baptiser.

Saint Jean continua de baptiser jusqu'à la fin de sa vie, qui fut couronnée du martyre; car ayant reproché, avec une sainte liberté, à Hérode Antipas ses désordres infâmes et scandaleux avec Hérodias, femme de son frère Philippe, ce prince le fit mettre en prison, et lui fit ensuite trancher la tête, par complaisance pour Salomé, fille de cette méchante femme. Saint Jérôme dit que cette femme, voulant se venger de la liberté avec laquelle saint Jean lui avait reproché ses désordres, lui perça la langue avec son aiguille de tête. Les ministres du Seigneur doivent ici apprendre de saint Jean à ne point avoir, pour les grands du siècle des condescendances contraires à la loi de Dieu et aux obligations de leur sacré ministère. Dût-il leur en coûter la vie comme à ce grand saint, ils ne peuvent pas se dispenser de reprendre leurs désordres.

Jésus-Christ se retira dans le désert aussitôt après son baptême, où il passa quarante jours et quarante nuits en prières, sans rien manger, pour apprendre aux pasteurs évangéliques que c'est par la retraite, par le jeûne et par la prière qu'ils doivent se préparer aux saintes fonctions de leur ministère. Après ce jeûne, Jésus-Christ fut tenté par le démon en plusieurs manières, mais il le vainquit par le secours de la parole de Dieu. Il souffrit que le démon le tentât, pour nous apprendre la nécessité inévitable de passer par l'épreuve de la tentation; pour nous instruire que le jeûne, la prière et la parole de Dieu sont les armes dont nous devons nous servir contre la tentation, et pour nous mériter, par sa victoire, la grâce et la force de vaincre, à son exemple, le démon, notre ennemi. Après la victoire de Jésus-Christ, le tentateur se retira; et, comme Jésus-Christ se sentit pressé de la faim, les anges vinrent lui servir à manger.

Ensuite, il sortit du désert, et ce fut alors qu'il commença l'exercice de son ministère, qui était de prêcher l'Évangile, c'est-à-dire l'heureuse nouvelle du royaume des cieux, et d'exhorter tout le monde à faire pénitence. Il fut d'abord suivi d'une grande foule de peuple qui venait voir ses miracles et entendre sa doctrine. Non-seulement les Juifs le suivaient, mais les Samaritains et les gentils; et sa réputation s'étendait dans tous les pays circonvoisins. Il eut un grand nombre de disciples, qui étaient toujours avec lui, et dont il se servait pour baptiser ceux qui croyaient sa doctrine et qui se convertissaient. Entre ses disciples, il en choisit particulièrement douze, qu'il nomma apôtres, c'est-à-dire *envoyés*, parce qu'il les envoyait prêcher l'Évangile par toute la Judée; et ensuite, après sa résurrection, par

toute la terre. Avant que de les choisir, il passa la nuit en prière, pour faire comprendre comment il fallait se préparer, dans la suite des temps, au choix de ceux qui devaient succéder au ministère des apôtres. Le premier de ses apôtres, par un choix particulier, fut Pierre, puis André, son frère; Jacques et Jean, fils de Zébédée; Philippe, Barthélemi, Matthieu, Thomas, Jacques, fils d'Alphée; son frère Jude ou Thadée, Simon le Cananéen, et Judas Iscariote, lequel trahit le Sauveur. Ces douze apôtres étaient, pour la plupart, de pauvres pécheurs, gens grossiers, sans esprit, sans étude, sans science. Jésus-Christ les choisit exprès de ce caractère, pour faire éclater plus admirablement l'étendue de son pouvoir, et afin qu'on ne pût leur attribuer le succès de l'Évangile, mais à Dieu seul: *Quæ stulta sunt mundi elegit Deus, ut confundat sapientes, et infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia.* (I Cor., I, 27.) Après avoir choisi les douze apôtres, il les envoya prêcher l'Évangile. Il leur donna le pouvoir de guérir les malades, de ressusciter les morts, de purifier les lépreux, de chasser les démons. Il leur défendit de recevoir aucun profit des grâces qu'ils avaient reçues gratuitement, ni de se charger d'aucune provision pour leurs voyages. Il les avertit, en même temps, qu'ils seraient haïs et persécutés, et il les encouragea à mettre leur confiance en Dieu, et à ne craindre que lui seul.

Outre ces douze apôtres, il choisit encore soixante et douze disciples, qu'il envoya deux à deux dans toutes les villes et dans tous les lieux où il devait venir lui-même, leur donnant les mêmes pouvoirs et les mêmes instructions. Il créa tous ces disciples, afin qu'ils travaillassent conjointement avec lui au salut des âmes, qui était l'unique fin pour laquelle il était venu: *Venit Filius hominis quærere et salvum facere quod perierat.* (Luc., XIX, 10.)

Pour réussir en ce divin ministère, il employa divers moyens, lesquels ceux que Dieu a appelés aux fonctions apostoliques devraient avoir sans cesse devant les yeux, afin de les pratiquer avec soin: 1° Il employa la prière, à laquelle il vaquait avec une telle ferveur et assiduité, qu'il passait souvent les nuits entières dans ce saint exercice: *Et erat pernoctans in oratione Dei.* (Luc., VI, 12.) Les apôtres regardaient aussi la prière comme la première et la plus indispensable de leurs fonctions: *Nos autem orationi.. instantes crimus.* (Act., VI, 4.) La prière doit donc être le partage des pasteurs; il faut qu'ils s'y appliquent et qu'ils s'en nourrissent sans cesse. S'ils aiment vraiment leurs peuples, ils ne doivent pas leur refuser le secours de leurs prières, puisque c'est le plus important service qu'ils puissent leur rendre. L'assiduité à la prière leur est aussi nécessaire pour eux-mêmes, afin qu'ils puissent, par le secours de la grâce que la prière leur attire, remplir saintement les devoirs de leur ministère. 2° Il employa la prédication. Après avoir passé la nuit en

prière, il employait le jour à l'instruction. Les pasteurs doivent, à son exemple, instruire leurs troupeaux : *Pascite qui in vobis est grege[m] Dei.* (1 Petr., V, 2.) Cette obligation est si importante et si nécessaire, que Dieu lance sa malédiction contre ceux qui négligent de s'en acquitter : *Vae pastoribus Israel, qui pascebant semetipsos... et greges meos non pascebant!* (Ezech., XXXIV, 2, 3.) Une des plus grandes marques de la colère de Dieu sur son peuple, c'est quand il permet qu'en punition de ses péchés, il soit gouverné par des pasteurs ignorants, lâches, et qui n'aient d'autre soin que de se revêtir de la laine des brebis, les privant de la pâture spirituelle, c'est-à-dire de la parole de Dieu, qui est la nourriture de leur âme : *Mittam famem in terram, non famem panis, neque sitim aqua, sed audiendi verbum Dei.* (Amos, VIII, 11.) 3° Il employa le bon exemple, c'est-à-dire qu'il joignit à la prière et à la prédication une vie sainte et irréprochable, et qui est un parfait modèle de celle que doivent mener les pasteurs des âmes. En effet, s'ils veulent s'acquitter dignement et avec fruit des fonctions de leur sacré ministère, il faut qu'à l'exemple de Jésus-Christ, le Pasteur des pasteurs, ils pratiquent, et puis qu'ils enseignent : *Capit Jesus facere et docere.* Car le plus grand obstacle que les fidèles puissent rencontrer dans leurs pasteurs, c'est de les voir eux-mêmes vivre d'une manière tout opposée à celle qu'ils exigent d'eux. Il est donc de la dernière importance que les pasteurs mènent une vie exemplaire, puisque leurs ouailles se régulent sur leur conduite et se forment sur leur modèle : *Ipse rector, ipse regula morum.* (S. BERN.) C'est pourquoy saint Paul exhorte Tite, son cher disciple, à se rendre un exemple de bonnes œuvres en toutes choses, dans la pureté de la doctrine, dans l'intégrité des mœurs, et dans la gravité de la conduite : *In omnibus teipsum prabe exemplum bonorum operum, in doctrina, in integritate, in gravitate.* (Tit., II, 7.)

Que dirons-nous donc des pasteurs qui combattent leur doctrine par leur conduite, et qui infectent les ouailles par la contagion de leurs mauvais exemples? Quel sujet de désespoir pour eux à la mort, quand non-seulement les cris de leur conscience, chargée de leurs propres péchés, mais toutes les âmes auxquelles ils auront donné occasion de péché, demanderont vengeance au Ciel contre eux? Que répondront-ils à Jésus-Christ, lorsqu'il leur demandera compte de ces âmes, et qu'il leur fera voir que leurs scandales ont damné ceux qu'ils devaient sauver? Tremblons, mes chers et honorés confrères, humilions-nous. Voyons en quoi nous pouvons avoir scandalisé nos ouailles; réparons les fautes que nous avons commises par l'irrégularité de notre vie et de nos mœurs; et souvenons-nous, avec saint Chrysostome, que prêcher bien et vivre mal, c'est apprendre à Dieu de quelle manière il doit nous punir : *Bene docendo, et*

male vivendo, Deum instruis quomodo te debeat condemnare.

Et vous, chrétiens, comprenez une bonne fois que, quels que soient vos pasteurs, ce ne sera point une raison qui puisse justifier votre dérèglement devant le Seigneur, que d'alléguer le leur; que c'est à vous à avoir les yeux fermés sur leurs actions, et les oreilles ouvertes pour écouter leurs instructions; et que vous êtes aussi obligés à les mettre en pratique, que si Jésus-Christ vous les faisait lui-même, puisqu'ils ne vous répètent que ce qu'il a enseigné le premier, et qu'en les écoutant, vous l'écoutez lui-même : *Qui vos audit, me audit.* (Luc., X, 16.)

Seigneur, suscitez à votre Eglise des pasteurs selon votre cœur. Que votre lumière les éclaire; que votre grâce les anime; que vos instructions et vos exemples soient la règle de leur conduite et de leurs actions. Qu'ils éclairent les fidèles par leurs lumières; les édifient par leurs exemples, et les sanctifient par leurs vertus. Qu'ils se fassent tout à tous pour les sauver tous : *Omnibus omnia factus sum, ut omnes facerem salvos.* (1 Cor., IX, 22.) Et qu'ils ne perdent pas une des âmes que vous leur avez données : *Quos dedisti mihi, non perdidisti ex eis quemquam.* (Joan., XVIII, 9.) C'est ainsi qu'ayant travaillé à leur sanctification et à celle de leurs peuples, lorsque vous, Seigneur, qui êtes le Prince des pasteurs, paraîtrez, tous recevront la couronne incorruptible de gloire : *Cum apparuerit Princeps pastorum, percipietis immarcescibilem gloriae coronam.* (1 Petr., V, 4.) Je vous la souhaite. Amen.

XVII. INSTRUCTION.

DES MIRACLES DE JÉSUS-CHRIST.

Capit Jesus facere, et docere. (Act., I, 1.)

Jésus a pratiqué, puis il a enseigné.

Nous réciterons aujourd'hui en abrégé les principaux miracles que Jésus-Christ a faits pour autoriser sa prédication et sa doctrine. Nous tirerons ce récit de la même source d'où nous avons tiré jusqu'ici l'histoire de sa vie, c'est-à-dire du saint Evangile.

L'on appelle miracle ce qui se fait au-dessus des forces humaines, ou contre le cours ordinaire de la nature; comme quand on rend la vue aux aveugles, qu'on ressuscite les morts, qu'on guérit les malades par une seule parole, etc.

Notre-Seigneur a opéré une infinité de miracles, non pas pour l'ostentation ou la vanité, comme les magiciens et les imposteurs, ni pour la terreur, comme la plupart de ceux qu'ont faits Moïse et Elie, mais pour secourir les misérables, et leur procurer les biens qu'ils estiment le plus sur la terre, la santé et la vie.

Le premier fut dans un festin nuptial, à Cana en Galilée, où il fut invité avec sa

et des-sainte Mère et ses disciples. Là, le vin ayant manqué, après avoir fait remplir d'eau six grandes cruches de pierre, dont chacune tenait deux ou trois mesures, il les changea, à la prière de sa Mère, en excellent vin, dont il fit donner aux conviés. Il guérit en différents lieux et en différents temps une multitude innombrable de toutes sortes de personnes affligées de différentes sortes de maladies et d'infirmités, comme de la fièvre, du flux de sang, de l'hydropisie, de la paralysie, de la lèpre, etc. Il les guérissait en un moment, souvent d'une parole, quelquefois même lorsqu'elles étaient absentes. C'est ainsi qu'il guérit le fils d'un officier du roi, qui était malade à Capharnaüm, et le fils du centenier : *Dans quelques bourgs, villes ou villages qu'il entrât, on mettait les malades dans les places publiques, et on le priait de permettre qu'ils touchassent seulement le bord de son vêtement, et tous ceux qui le touchaient, étaient guéris.* (Marc., VI, 56.) La foule du peuple, qui venait pour l'écouter et pour voir ses miracles, était souvent si grande, que la maison où il était logé, semblait être assiégée; de sorte qu'on ne lui donnait pas le loisir de manger, et qu'il était contraint de se retirer dans le désert, où on ne laissait pas de le suivre. Il rendit la vue aux aveugles, entre autres à un aveugle-né, en lui mettant sur les yeux un peu de boue. Il redressa les boiteux, fit entendre les sourds et parler les muets. Les démons, ne pouvant soutenir sa présence, sortaient des corps des possédés au premier ordre qu'il leur en donnait. Il marcha sur les eaux, et y fit marcher saint Pierre. Il apaisa une violente tempête, qui mit le navire où il était avec ses disciples, dans un extrême danger, menaçant le vent, et disant à la mer : *Calme-toi, et apaise tes flots.* (Marc., IV, 39.) Comme ses disciples avaient péché inutilement toute la nuit, il leur fit prendre en un moment un nombre prodigieux de poissons. Il rassasia deux fois une grande multitude de monde avec quelques pains. Il découvrait le fond des cœurs et les pensées les plus secrètes des hommes. Il prédisait l'avenir; entre autres choses, sa Passion, sa mort, sa résurrection et la ruine de Jérusalem, etc.

Il rendit la vie à plusieurs morts. L'Evangile nous en marque seulement trois. Le premier, la fille de Jaïr, chef de la Synagogue, âgée de douze ans. Ce père, voyant sa fille très-dangereusement malade, vint se jeter aux pieds du Sauveur, le suppliant de venir dans sa maison pour rendre la santé à sa fille. Jésus-Christ le suivit, et marcha pour aller voir la malade. Avant qu'il fût arrivé à la maison, on vint annoncer à Jaïr que sa fille venait de mourir. Cette nouvelle l'accabla de douleur; mais le Sauveur le rassura, et lui dit de ne craindre pas, et d'avoir seulement la foi. En effet, il continua sa marche. Etant ensuite entré dans la maison avec trois de ses disciples, Pierre, Jaëques et Jean, et le père de la fille, il fit

sortir les domestiques qui se raillaient de son entreprise. Après cela il prit la main de la fille, et lui dit : *Fille, levez-vous, c'est moi qui vous l'ordonne.* (Marc., V, 41.) Aussitôt elle se leva, marcha et mangea. Le second mort que le Fils de Dieu ressuscita, fut un jeune homme qu'on portait en terre comme il entrait dans la ville de Naïm. La mère, qui était veuve, fondait en larmes et était inconsolable de la perte de son fils unique. Le Sauveur en eut pitié, et lui dit de ne point pleurer. Et en même temps s'approchant du cercueil, il le toucha; et adressant la parole au mort, il lui dit : *Jeune homme, levez-vous, je vous le commande.* (Luc., VII, 14.) Aussitôt le mort se leva, et commença à parler, et il le rendit à sa mère. Le troisième fut le Lazare, enterré depuis quatre jours. Lazare était frère de Marthe et Marie, qui avaient une fois reçu Jésus-Christ en leur maison. Il tomba malade; et ses sœurs, qui savaient que Jésus-Christ l'aimait, envoyèrent vers lui pour lui en donner avis. Mais il ne se pressa point de l'aller guérir; au contraire, il demeura exprès deux jours au même endroit pour donner lieu à sa mort : il préparait un plus grand miracle. En effet, il n'arriva que lorsqu'il savait qu'il était déjà mort depuis quatre jours, et dans le sépulchre. Les deux sœurs fondaient en larmes, et le Sauveur pleura aussi lui-même, et demanda où on l'avait mis. On le mena au tombeau, d'où il fit ôter la pierre, et après avoir rendu grâces à Dieu par une prière qu'il lui adressa, il cria à haute voix : *Lazare, veni foras : « Lazare, venez dehors. »* (Joan., XI, 43.) Le mort se leva sur-le-champ plein de vie, ayant les pieds et les mains liés, et le visage couvert d'un suaire; Jésus-Christ commanda qu'on le déliât, et qu'on le laissât aller.

Les saints Pères ont regardé la résurrection de ces trois morts comme la figure de la résurrection des pécheurs. La fille de Jaïr, qui ne venait que d'expirer, représente les pécheurs qui n'ont offensé Dieu que de pensées. Le jeune homme qui était mort depuis plus longtemps, et qu'on portait en terre, marque les pécheurs qui ont offensé Dieu par actions, mais qui ne sont pas encore dans l'habitude du péché. Lazare, mort depuis quatre jours, représente les pécheurs d'habitude; il n'y a que Jésus-Christ qui puisse les ressusciter les uns et les autres. Mais comme leur état est différent, il les ressuscite aussi différemment. Ceux qui n'ont commis que des péchés de pensées, n'ont besoin pour ressusciter et pour se convertir, que d'une grâce ordinaire de Jésus-Christ. Ceux qui ont commis des actions criminelles sans en avoir contracté l'habitude, ont besoin que Dieu vienne au-devant d'eux, c'est-à-dire que sa grâce les prévienne et qu'il touche leur cercueil, c'est-à-dire leurs cœurs, pour les conduire à une pénitence salutaire. Mais les pécheurs qui ont croupi dans l'habitude du péché, ont besoin que Jésus-Christ pleure et gémissé, afin

qu'ils puissent pleurer et gémir eux-mêmes. Il faut que Jésus-Christ les appelle à haute voix par la force de sa grâce, qu'il les réveille de leur sommeil léthargique par la vertu de sa toute-puissance, qu'il les fasse sortir du tombeau, où leurs péchés les tenaient ensevelis, et qu'il les laisse entre les mains des apôtres, c'est-à-dire de l'Eglise et de ses ministres, pour les délier, et pour leur ordonner une pénitence salutaire, proportionnée à la grandeur de leurs fautes, etc.

Le temps de la Passion de Jésus-Christ approchait, et il la prédit ouvertement à ses apôtres. Mais il leur fit comprendre en même temps que la croix et les souffrances étaient le chemin de la gloire et du souverain bonheur. Cependant, pour les consoler par une légère idée de la gloire qui lui était réservée, et dont il devait leur faire part, il prit Pierre, Jacques et Jean, ses plus familiers apôtres, et auxquels il témoignait toujours plus de tendresse, et il les mena avec lui sur une haute montagne. Saint Jérôme dit que c'est la montagne de Thabor. Pendant qu'il priait, tout d'un coup il fut transfiguré devant eux; sa face devint aussi brillante que le soleil, et ses habits parurent aussi blancs que la neige. Moïse et Elie apparurent. Ces deux prophètes étaient pleins de majesté et de gloire, et ils s'entretenaient avec Jésus-Christ de la mort qu'il devait souffrir à Jérusalem. Cependant les trois apôtres, étant accablés de sommeil, et s'éveillant tout d'un coup, ils virent la gloire qui environnait leur divin Maître, et deux hommes qui lui parlaient. Mais ils ne jouirent pas longtemps de ce grand spectacle. Pierre, voyant que Moïse et Elie allaient se séparer de Jésus-Christ, s'écria : Seigneur, que ce jour est doux ! fixons-y notre demeure. *Domine, bonum est nos hic esse.* Lorsqu'il parlait encore, une nuée éclatante le enveloppa, et une voix céleste fit entendre ces paroles : Voici mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis ma complaisance, écoutez-le : *Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui, ipsum audite.* A ces paroles, les apôtres, saisis de crainte et de respect, se prosternèrent la face contre terre. Mais Jésus-Christ, s'approchant d'eux, les rassura et leur dit de se lever. Ils se levèrent donc, et regardant de tous côtés, ils ne virent plus que Jésus-Christ dans sa forme ordinaire. En descendant de la montagne, Jésus-Christ leur défendit de rien dire de ce qu'ils avaient vu jusqu'après sa résurrection. (*Matth., XVII, 1 seqq.*) Cette transfiguration, toute pleine de mystères, fut un des moyens dont Jésus-Christ se servit pour donner à ses apôtres un faible rayon de sa gloire. Il voulut de plus, par là, leur donner une idée de ce qu'ils seraient un jour à la résurrection des morts, et leur faire connaître qu'après les humiliations, les travaux et les souffrances de cette vie mortelle, ils participeraient à la gloire dont il les avait rendus témoins sur cette montagne. Ce que

apôtres, il l'a fait pour nous. C'est nous qu'il a voulu animer et soutenir dans les peines et les adversités qu'il faut que nous souffrions pour arriver au souverain bonheur qu'il nous prépare.

Voilà donc l'ordre des choses qui ne sera jamais changé. Il faut passer par les humiliations pour être élevé, souffrir pour être glorifié, combattre pour être couronné. C'est ce que le Sauveur nous apprend par sa transfiguration; c'est ce que son disciple bien-aimé nous dit bien clairement dans un livre rempli d'obscurités et de mystères : *Qui sunt ceux qui sont vêtus de robes blanches? Ce sont ceux qui sont venus ici après avoir passé par de grandes afflictions, et qui ont lavé et blanchi leurs robes dans le sang de l'Agneau, c'est-à-dire de Jésus-Christ : « Hi qui amici sunt stolis albis, qui sunt? et unde venerunt?... Hi sunt qui venerunt de tribulatione magna, et laverunt stolas suas, et dealbaverunt eas in sanguine Agni. »* (*Apoc., VII, 13, 14.*) Quelque constantes que soient ces vérités, elles entrent peu dans l'esprit, et elles n'entrent presque jamais dans le cœur des chrétiens. Enchaînés par le lieu de leurs cupidités, le seul présent les touche, et ils veulent à bon compte jouir de la félicité de cette vie, dussent-ils, en y renonçant absolument, être privés du bonheur de l'autre. Lorsque saint Pierre proposa au Sauveur de demeurer sur le Thabor, un évangéliste remarqua qu'il ne savait ce qu'il disait : *Nesciens quid diceret.* (*Luc., IX, 33.*) L'ignorance de cet apôtre consistait, comme le témoignent les saints Pères, en ce qu'il voulait être glorifié avant que de souffrir, être couronné avant que d'avoir combattu, et jouir de la paix avant de l'avoir méritée par ses travaux. C'est un renversement où un chacun trouverait son compte, mais dont nous n'avons point d'exemple dans l'école du Fils de Dieu : car, si son Père l'a élevé, c'est qu'il s'était humilié; s'il est entré dans sa gloire, c'est qu'il a souffert. Tous les saints, qui sont dans le ciel, ont marché dans le chemin que le Seigneur avait tracé. Ils ont souffert les railleries et les fouets, les chaînes et les prisons; ils ont été lapidés et sciés, éprouvés en toute manière; ils ont erré dans les forêts et dans les montagnes, se retirant dans les antres et dans les cavernes de la terre : *Alii ludibria et verbera experti, insuper et vincula, et carceres, lapidati sunt, secti sunt,* etc. (*Hebr., XI, 36.*) Et après qu'ils ont été tourmentés, ou par les mains des bourreaux, ou par leurs propres mains, ils se trouvent enfin élevés au rang des enfants de Dieu, et leur partage est avec les saints : *Computati sunt inter filios Dei, et inter sanctos sors illorum est.* (*Sap., V, 5.*) Suivons l'exemple des saints; marchons sur leurs traces, participons à leurs souffrances, et nous aurons part à leur gloire. Dieu nous en fasse la grâce. Amen.

XVIII^e INSTRUCTION.

DES VERTUS DE JÉSUS-CHRIST.

Cœpit Jesus facere, et docere. (Act., I, 1.)

Jésus a pratiqué, puis il a enseigné.

Lorsque Jésus-Christ faisait tous les miracles et tous les prodiges que nous avons récités, il pratiquait en même temps toutes sortes de vertus, et nous instruisait ainsi par ses actions, avant que de nous instruire par ses paroles : *Cœpit Jesus, etc.* Considérons donc ici les vertus de cet aimable Sauveur ; méditons-les, et efforçons-nous de les pratiquer à son exemple.

Quoique Jésus-Christ nous ait donné, durant le cours de sa vie mortelle, l'exemple de toutes sortes de vertus, comme disent les saints Pères : *Omnis Christi actio, nostra est instructio*, néanmoins il nous a donné principalement l'exemple d'humilité, d'obéissance, de zèle, de patience, de douceur et de miséricorde, ainsi que nous l'allons voir.

1^o Il a montré l'exemple d'humilité. Et de vrai, tout le cours de sa vie n'a été qu'une suite continuelle d'humiliations et d'anéantissements. Né dans une étable, élevé dans une pauvre famille, il a vécu inconnu à presque tous les hommes. Quoiqu'il fût le Fils de Dieu, et vrai Dieu comme son Père, il se disait Fils de l'homme, ce qui signifiait un homme du commun et de basse naissance, comme il paraissait être. *Je suis venu*, disait-il, *pour servir, et non être servi* : « *Non veni ministrari, sed ministrare.* » (*Math., XX, 28.*) Il cachait ses miracles, défendant aux malades de dire qu'il les eût guéris. Il faisait taire les démons, qui reconnaissaient sa puissance, et publiaient qu'il était le Fils de Dieu. Comme cette multitude de personnes qu'il avait rassasiées par un miracle si extraordinaire dans le désert, avec quelques petits pains, voulait l'enlever pour le faire leur roi, connaissant leurs pensées, il se déroba à leurs recherches. Il ne cherchait point sa gloire, mais celle de son Père, qui l'avait envoyé. Et, quoiqu'il fût exempt de péché, il se fit semblable aux pécheurs ; et pour porter la juste peine qui était due à nos crimes, il s'humilia jusqu'à la mort, et la mort même de la croix : *Humiliavit semetipsum, etc.* (*Philipp., II, 8.*) C'est donc à très-juste titre qu'il nous adresse ces paroles : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur* : « *Discite a me,* » etc. (*Math., XI, 29.*)

2^o Il nous a donné l'exemple d'obéissance. Il était soumis à saint Joseph et à la sainte Vierge, sa Mère. Quoiqu'il reprit avec force les Scribes et les Pharisiens, et blâmât leurs actions, il relevait leur ministère, et commandait au peuple de suivre leur doctrine, parce qu'ils avaient l'autorité légitime pour enseigner. Il obéissait aux puissances établies ; il payait les tributs ; il fréquentait le temple de Jérusalem, où était alors le siège de la vraie religion ; il disait que sa nourriture était de faire la volonté de son Père,

à qui il fut obéissant jusqu'à la mort : *Factus obediens usque ad mortem.* (*Philipp., II, 8.*)

3^o Il a été un modèle de zèle pour le salut des âmes ; zèle qu'il a témoigné par les prédications continuelles qu'il a faites pour la conversion des pécheurs, et par la mort qu'il a soufferte pour le salut de tous les hommes. C'est par le même zèle qu'il a repris avec tant de force les pécheurs endurcis et les hypocrites ; comme les Scribes et les Pharisiens, à qui il reprochait tous leurs vices, quoiqu'il sût bien qu'il s'attirait par là leur haine et leur indignation. C'est ce même zèle qui le porta à chasser du temple, par deux fois, ceux qui en profanaient la sainteté par leur commerce.

4^o Il a été un modèle de patience, et cette vertu a éclaté en sa personne d'une manière toute divine. Il souffrit avec une fermeté admirable les défauts de ses disciples, qui, comme il a été dit ailleurs, étaient des hommes ignorants et grossiers. Il endura de même les importunités des malades et des autres, dont il était continuellement accablé. Il souffrit, avec une pareille constance, toutes les incommodités de la pauvreté, comme la faim, la soif, le chaud, le froid, la lassitude, faisant ses voyages à pied, et marchant en plein midi, quoiqu'il vécût dans un pays fort chaud. Sa pauvreté était extrême, puisqu'il n'avait ni terre, ni maison, ni seulement où reposer sa tête, subsistant de ce que lui fournissaient libéralement ceux qu'il instruisait. Il ne fit jamais aucun miracle pour sa commodité, et pour se procurer quelque soulagement dans les maux qu'il souffrait, quoiqu'il en fit beaucoup pour secourir les autres, et pour les délivrer de leurs misères. Il se livra à toute la fureur de ses ennemis, et il souffrit tous leurs outrages, leurs opprobres et leurs calomnies avec une patience digne de l'admiration du Ciel et de la terre. *Je suis*, dit-il par son Prophète, *comme un sourd qui n'entend pas, et comme un muet qui n'ouvre pas la bouche* : « *Ego autem tanquam surdus non audiebam, et sicut mutus non aperiens os suum.* » (*Psal. XXXVII, 14.*) Qui est le chrétien qui ne s'humiliera pas sous la main de Dieu qui le frappe, s'il considère ce qu'était Jésus-Christ, et ce qu'il est ; ce que Jésus-Christ a souffert, et ce qu'il souffre ? Qui est le chrétien qui osera tomber dans l'impatience et dans le murmure ? Qui est le chrétien qui n'endurera avec constance les peines et les disgrâces qu'il plaît à Dieu de lui envoyer ? *Jésus-Christ a souffert pour nous*, dit le prince des apôtres, *vous la suivant un exemple, afin que vous marchiez sur ses traces* : « *Christus passus est pro nobis, vobis relinquens exemplum, ut sequamini vestigia ejus.* » (*I Petr., II, 21.*)

5^o Que vous dirai-je de sa douceur ? Bénin et bienfaisant envers tout le monde, il ne rebutait personne ; il ne contestait point, et n'élevait point sa voix, mais il cédaient souvent à la violence et à la fureur de ses ennemis. On lui présenta un jour de petits enfants, afin qu'il leur imposât les mains,

et qu'il pria pour eux. Mais, comme les apôtres les repoussaient avec des paroles dures, il leur dit de laisser approcher ces enfants ; il leur imposa les mains, et dit qu'il fallait leur ressembler, c'est-à-dire être simples de cœur, doux et humbles comme eux, pour entrer dans le royaume des cieux : *Nisi conversi fueritis, et efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum cælorum.* (*Matth.*, XVIII, 3.) Au reste, Jésus-Christ n'a jamais fait éclater sa douceur davantage que dans le temps de sa Passion, où, comme un agneau qui demeure muet devant celui qui le tond, il n'a pas ouvert la bouche (*Isa.*, LIII, 7.), sinon pour prier son Père de pardonner à ses persécuteurs. Chrétiens vindicatifs, que pensez-vous de cette douceur de votre Sauveur ? vous que l'orgueil rend si sensibles aux moindres injures, vous qui sentez tant de répugnance à pardonner, qui cherchez tant de prétextes pour justifier vos ressentiments, et dont rien n'est capable d'assouvir ou de modérer la haine que vous avez conçue contre vos ennemis ? Pardonnez-vous, qu'il est difficile ! Mais, quelque difficulté qu'il y ait, Dieu le veut, Dieu vous le commande, Dieu vous l'ordonne, et il faut obéir ; car, si vous ne pardonnez pas, dit Notre-Seigneur, votre Père céleste ne vous pardonnera pas vos péchés : *Si non dimiseritis hominibus, nec Pater vester cælestis dimittet vobis peccata vestra.* (*Matth.*, VI, 15.) Pardonner ! il faut être Dieu pour le faire. Erreur. Joseph a pardonné à ses frères, *Gen.*, XLV ; David à son fils Absalon, *I Reg.*, II, et à Saül, *I Reg.*, XXVI ; saint Etienne à ceux qui le lapidaient, *Act.*, VIII. Pardonner enfin, vous ne sauriez le faire par vos propres forces, je le confesse ; mais vous le pouvez par la grâce de Jésus-Christ. *Omnia possum in eo qui me confortat.* (*Philipp.*, IV, 13.) Or, il vous a mérité cette grâce en vous ordonnant ce que vous devez faire, et en vous en donnant l'exemple. Pardonnez donc, mais pardonnez du fond du cœur : *De cordibus vestris.* (*Matth.*, XVIII, 35.) Mais pardonnez entièrement, et sans aucune réserve, et Dieu vous pardonnera : *Dimittite, et dimittemini.* (*Luc.*, VI, 37.) *Faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous calomnient : « Benefacite his qui oderunt vos, et orate pro persequentibus et calumniantibus vos. »* (*Matth.*, V, 44.)

6° Le Fils de Dieu a fait paraître un caractère plein de *miséricorde* envers ceux qui l'écoutaient avec docilité. C'est ainsi qu'il traita la femme pécheresse, la femme Samaritaine, et la femme adultère. C'est ainsi qu'il traita Zachée le Publicain, et tous les pécheurs qui retournèrent sincèrement à Dieu. Il se donna lui-même pour un bon Pasteur qui court après une brebis égarée, et pour un médecin charitable qui donne tous ses soins aux malades. Rien surtout n'est plus touchant que le portrait qu'il nous fait lui-même de sa *miséricorde*, dans la parabole de l'enfant prodigue. Etant un

jour proche de Jérusalem, jetant les yeux sur cette malheureuse ville, et pensant à sa prochaine destruction, ému de compassion, il pleura sur elle, tant il aimait sa patrie, tout ingrate qu'elle était ; il pleura une autre fois la mort de Lazare, son ami, qu'il allait ressusciter. Il a témoigné sa *miséricorde* et sa clémence aux hommes par toutes sortes de bienfaits. En effet, depuis qu'il commença sa prédication jusqu'à la fin de sa vie, allant de lieu en lieu, il faisait du bien partout, et guérissait ceux qui étaient sous la puissance du diable : *Pertransiit benefaciendo, et sanando omnes oppressos a diabolo.* (*Act.*, X, 38.) Tous ses miracles étaient des bienfaits continuels, parce qu'il ne les faisait que pour donner la vie et la santé aux hommes.

Mais le trait le plus éclatant et le plus marqué de son amour envers les hommes, est de s'être livré volontairement à la mort pour eux, et de leur avoir ouvert, par ce moyen, l'entrée du ciel qui leur était fermé ; c'est-à-dire d'avoir mérité, pour tous les hommes, les grâces nécessaires pour qu'ils puissent eux-mêmes mériter d'y entrer : *Consummatus, factus est omnibus obtemperantibus sibi causa salutis æternæ.* (*Hebr.*, V, 9.) Tous les hommes donc pourraient être sauvés, puisque Jésus-Christ leur a mérité par sa mort les grâces et les secours nécessaires pour arriver au salut, et que Dieu désire qu'ils y arrivent tous : *Omnes homines vult salvos fieri.* (*I Tim.*, II, 4.) Mais la plupart, esclaves de leurs passions, se rendent indignes de ces grâces, ou résistent à celles que Dieu leur donne, et ainsi, par leur propre faute, ne reçoivent pas le fruit de la mort de Jésus-Christ ; de manière que, s'ils ne sont pas sauvés, ce n'est pas que Jésus-Christ ne soit vraiment mort pour eux, mais c'est qu'ils ne veulent pas coopérer aux grâces que cet aimable Sauveur leur a méritées pour le salut ; qu'ils ne veulent pas se servir des moyens que Dieu leur a laissés pour être participants du mérite de cette mort, qui sont la foi, les bonnes œuvres et les sacrements : rien n'étant plus convenable que l'homme qui a atteint l'usage de la raison et qui a renoncé à l'amitié de Dieu par ses propres actions, la recouvre lui-même, la conserve et l'augmente, assisté de la grâce de Dieu et des mérites de Jésus-Christ : *Qui creavit te sine te, non salvabit te sine te.* (*S. Aug.*)

Reconnaissons, mes frères, l'obligation que nous avons à la bonté infinie de Dieu et au mérite de Jésus-Christ. Considérons combien de grâces nous avons reçues depuis que nous sommes au monde, et l'usage que nous en avons fait. Pouvons-nous dire, comme saint Paul, qu'elles n'ont pas été inutiles en nous ? *Gratia ejus in me vacua non fuit.* (*I Cor.*, XV, 10.) Hélas ! que de bonnes pensées éouffées ! que de saintes inspirations méprisées ! que de salutaires mouvements rejetés ! *Dura cervice et incircumcisis cordibus et auribus, vos semper Spiritui Sancto resistitis.* (*Act.*, VII, 51.)

Pretons une ferme résolution de ne plus recevoir les grâces de Dieu en vain : *Adjurantes exhortamur ne in vacuum gratiam Dei recipiatis.* (II Cor., VI, 1.) Coopérons-y fidèlement. Faisons profiter ces précieux talents, afin que cette fidélité aux grâces particulières que Dieu nous accorde, nous en obtienne de nouvelles, augmente sans cesse la grâce sanctifiante, et que nous ayons un jour le bonheur de voir cette grâce consommée par la gloire. *Amen.*

XIX^e INSTRUCTION.

DE LA PRÉDICATION DE JÉSUS-CHRIST, ET DE SA DOCTRINE.

Cœpit Jesus facere, et docere. (Act., I, 1.)

Jésus a pratiqué, puis il a enseigné.

Lorsque Jésus-Christ pratiquait tant de vertus, il prêchait la nouvelle loi qu'il était venu établir. Il avait environ trente ans, quand commença sa prédication, et il y employa trois ans et demi. Il parcourait avec un zèle infatigable toutes les villes et les bourgades de la Judée. Il instruisait les peuples en public et en particulier, sans distinction de pauvres ni de riches, sans se rebuter, ni de la grossièreté des simples, ni de l'indocilité des esprits corrompus, ni des contradictions qu'il avait à souffrir de la part des Scribes et des Pharisiens, qui étaient ses ennemis jurés et irréconciliables. Il prêchait souvent dans les synagogues, c'est-à-dire, dans les lieux où les Juifs s'assemblaient pour prier, pour lire les saintes Ecritures, les entendre, les expliquer, etc. Souvent-aussi il prêchait au bord de la mer, sur les montagnes, et dans les lieux champêtres.

Ses prédications étaient admirables. Les ennemis même de la vérité étaient ravis des paroles de grâce qui sortaient de sa bouche : *Mirabantur in verbis gratiæ, quæ procedebant de ore ipsius.* (Luc., IV, 22.) Ils publiaient que jamais homme n'avait parlé comme cet homme : *Nunquam sic locutus est homo sicut hic homo.* (Joan., VII, 46.) En effet, il parlait, non pas comme les docteurs de la loi, mais comme ayant une puissance et une vertu singulières pour toucher les cœurs : *Erat docens quasi potestatem habens, et non sicut Scribæ.* (Marc., I, 22.) Ses paroles étaient des paroles vives et efficaces, qui pénétraient jusqu'au plus secret des cœurs, et qui opéraient les plus parfaites conversions en un instant : *Verba vitæ æternæ habes.* (Joan., VI, 69.)

La nouvelle loi que Jésus-Christ établissait par ses prédications avait deux parties : la doctrine et la morale. La doctrine était toute divine, infiniment élevée au-dessus des sens, inconnue jusqu'alors aux philosophes et aux Juifs même, qui étaient trop charnels pour la comprendre. Voici en peu de mots les principaux points de cette doctrine. Jésus-Christ enseigne qu'il est le *Messie* attendu et désiré par les Pères, et il le prouve invinciblement, tant par ses mi-

raclés que par le témoignage des anciens prophètes, qui avaient prédit la venue du *Messie*, montrant que leurs prédictions étaient accomplies à la lettre en sa personne. Il enseigne que la vie éternelle consiste à croire un seul vrai Dieu, et Jésus-Christ qu'il a envoyé ; que Dieu est un esprit, et qu'il doit être adoré, non pas en figure comme dans l'ancienne loi, mais en esprit et en vérité ; qu'il y a trois personnes en Dieu, le Père, le Fils, et le Saint-Esprit, et que tous les trois ne sont qu'un seul Dieu ; ce qu'il déclare ouvertement quand il ordonne à ses apôtres de *baptiser toutes les nations au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, etc.* (*Matth.*, XXVIII, 19.)

La morale était toute pure et toute sainte ; il la prêchait afin de sanctifier les hommes par la grâce, en déracinant de leurs cœurs tous les vices, pour y substituer toutes les vertus. Le seul sermon qu'il fit à ses apôtres sur la montagne, et qui est rapporté par saint Matthieu, démontre la sagesse et la sainteté de sa morale. Les principaux points contenus dans ce célèbre sermon, sont les suivants, dignes de toutes nos réflexions. Dès le commencement, il renverse tous les jugements des hommes, et toutes les lumières de la raison naturelle, et il prononce : *Heureux ceux que le monde regarde comme malheureux !* Il montre que ceux-là sont *heureux, qui sont pauvres, doux, affligés, justes, miséricordieux, purs, pacifiques, persécutés pour la justice*, parce qu'ils possèdent la véritable félicité de cette vie, et qu'ils jouiront du bonheur éternel de l'autre. Au contraire, il prononce : *Malheureux ceux que le monde tient pour heureux, comme les riches, ceux qui sont honorés des hommes, et qui sont dans la prospérité, etc.*

Il enseigne que notre justice, c'est-à-dire l'accomplissement de la loi, doit être plus parfaite que celle des Scribes et des Pharisiens, qui observaient la loi extérieurement, et à la lettre, au lieu que c'est le cœur et le dedans qu'il faut régler principalement, comme étant le principe des actions extérieures. Par exemple, que ce n'est point assez de ne tuer pas, mais qu'il faut combattre fortement la colère, qui produit les haines, les inimitiés, les querelles et les homicides. Il ordonne à cette occasion un amour pour le prochain, aussi grand que celui que nous avons pour nous-mêmes, non-seulement jusqu'à pardonner à nos ennemis, mais jusqu'à les aimer, leur faire du bien, et prier pour eux.

Il condamne l'adultère, et, sous l'adultère, les autres espèces d'impudicité, même les regards donnés avec un mauvais désir ; et il veut que nous soyons purs et chastes jusque dans nos pensées. Il veut qu'on se sépare des occasions du péché, quoi qu'il en coûte à la nature, et qu'on quitte même avec violence ce qu'on a de plus cher au monde, quand il est un obstacle au salut.

* Il parle contre les juréments. Il défend de prendre le nom de Dieu en vain, de faire

aucun serment, sinon dans des occasions importantes, voulant que nous nous contentions de dire : *Cela est, ou cela n'est pas*. Il veut que nous soyons prêts à souffrir toutes sortes de violences et d'injustices, soit dans notre corps, soit dans nos biens, plutôt que de nous venger et de résister à ceux qui nous font du mal. Il nous avertit de prendre bien garde de ne faire pas nos bonnes œuvres devant les hommes, pour en tirer de l'applaudissement et des louanges; autrement, que nous ne recevrons point de récompense de notre Père qui est dans les cieux; ce qu'il applique en particulier à l'aumône, à la prière et au jeûne, dont nous devons conséquemment bannir l'esprit de vanité et d'ostentation. Comme ses apôtres lui demandèrent un jour qu'il leur apprît à prier, il leur donna cette divine formule de prière que nous appelons l'*Oraison dominicale*.

Il réprouve les richesses, et défend d'accumuler des trésors sur la terre; puisque, où est notre trésor, là est notre cœur; il veut, au contraire, que nous amassions des trésors pour le ciel, par la pratique des bonnes œuvres, notamment de l'aumône. Il montre la nécessité d'agir en toutes choses avec une intention droite, c'est-à-dire qui soit pure, simple et attachée à Dieu seul, et point aux richesses et aux biens de la terre. Il enseigne qu'on ne peut pas servir en même temps deux maîtres; qu'on ne peut pas servir Dieu et l'argent. Il ne dit pas qu'on ne peut servir Dieu et avoir de l'argent, mais qu'on ne peut servir tous deux : *Non potestis Deo servire et mammonæ* (Matth., XVI, 24); car il est certain qu'on peut servir Dieu, quoiqu'on ait des richesses, si l'on en fait l'usage que Dieu veut qu'on en fasse. Que si l'on attache son cœur aux biens de la terre, et si on les recherche avec un si grand empressement, qu'on soit prêt à faire tout ce que la cupidité inspire pour les acquérir, comme mentir, se parjurer, tromper, etc., alors il est impossible de servir Dieu et d'avoir de l'argent, parce que de telles affections sont criminelles, et que Dieu les condamne : *Divitiarum si affluant, nolite cor apponere*. (Psal. LXI, 11.)

Ensuite Jésus-Christ nous défend d'avoir aucune inquiétude pour la nourriture, pour le vêtement et pour les autres besoins de la vie : *Ne vous inquiétez pas en disant : Que mangerons-nous, ou que boirons-nous, ou de quoi nous vêtirons-nous? comme font les païens, qui recherchent toutes ces choses; car votre Père sait que vous en avez besoin... Ne vous inquiétez donc point pour le lendemain*. (Matth., VI, 31-34.) Notre-Seigneur nous apprend ici à nous confier chaque jour à Dieu, et à ne nous point inquiéter du soin de l'avenir. Mais, après qu'on a prévu les besoins et les nécessités de la vie, autant que la prudence l'exige, il faut se remettre du surplus à la divine Providence. Si Dieu a tant de soin des oiseaux de la campagne, croyons qu'il ne nous oubliera pas, nous qui

souffrons infiniment plus précieux à ses yeux, Dieu n'étant que le Créateur des oiseaux, et étant notre Père : *Jacta super Dominum curam tuam, et ipse te enutriet*. (Psal. LIV, 23.)

Il défend de juger personne, en ces termes : *Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés; car vous serez jugés selon que vous aurez jugé les autres, et l'on se servira envers vous de la même mesure dont vous serez servis envers eux*. (Matth., VII, 1, 2.)

Il condamne les hypocrites, qui voient une paille dans l'œil de leurs frères, et qui ne voient pas une poutre qui est dans leurs propres yeux; c'est-à-dire qu'il condamne ceux qui voient et qui reprennent dans les autres des fautes légères, lorsqu'ils sont eux-mêmes coupables de plus grièves. Il dit qu'il faut prier avec instance et avec persévérance, et il n'y a rien qu'il nous recommande plus que l'exercice de la prière. Il nous exhorte à *entrer par la porte étroite* : car la porte de la perdition est large, et le chemin qui y conduit est spacieux, et il y en a beaucoup qui y entrent. (Ibid., 13.) Il nous apprend par là deux vérités importantes : la première, que la porte ou le chemin qui conduit au ciel est étroit, parce qu'il se faut faire sans cesse violence, et combattre les inclinations de la nature corrompue pour se sauver : *Regnum cælorum vim patitur, et violenti rapiunt illud*. (Matth., XI, 12.) La seconde, que le chemin qui conduit dans l'enfer, est large et très-battu, parce qu'il n'y a qu'à suivre le torrent, et vivre selon ses passions et selon les maximes du monde, pour se perdre. Enfin il dit que c'est par nos œuvres qu'on peut nous connaître : *Car un bon arbre ne peut produire de mauvais fruits, et un mauvais arbre n'en peut produire de bons* (Matth., VI, 18); que nous serons jugés selon nos œuvres; que ceux qui auront fait la volonté de son Père, entreront dans le royaume des cieux, d'où seront exclus ceux qui auront fait des œuvres d'iniquité. Tel est l'abrégé et le précis de cet admirable discours que Jésus-Christ fit à ses apôtres sur la montagne.

Quel fut, dira-t-on, le fruit des prédications de Jésus-Christ? il fut très-petit. Cela vint de l'aveuglement et de la dureté du cœur des Juifs, qui ne purent souffrir les vérités qu'il leur annonçait, parce qu'elles étaient contraires aux inclinations corrompues de leurs cœurs. Ils jugeaient de lui selon les apparences, et ils le méprisaient comme un Galiléen de Nazareth, et fils d'un charpentier, comme ils croyaient. Ceux qui le contredisaient et le persécutaient le plus, étaient les Scribes et les Pharisiens. Jésus-Christ disait qu'il était le Messie et le Fils de Dieu. Il donnait au peuple des préceptes nouveaux; il condamnait l'hypocrisie de ses ennemis; il faisait connaître leur ignorance, et manifestait leurs vices les plus cachés; de sorte que l'autorité qu'ils avaient auprès du peuple qu'ils gouvernaient depuis longtemps, tombait peu à peu. Cepeu-

daient, ils n'avaient rien à lui reprocher, et sa vie était si pure et si sainte, qu'il leur dit un jour publiquement : *Qui de vous me reprendra de péché ? « Quis ex vobis arguet me de peccato ? »* (Joan., VIII, 46.)

Toutes ces choses furent la cause de la haine et de l'envie extrême qu'ils conçurent contre lui. Ils poussèrent leur rage si loin, qu'ils formèrent le dessein de le faire mourir; mais ils ne purent l'exécuter que quand son heure fut venue, c'est-à-dire le temps où il avait résolu lui-même de mourir. Jusque-là ils avaient tenté plusieurs fois de le perdre, mais il se cacha. Et, un jour, comme ils pensaient le prendre, il se rendit invisible, et il passa au milieu d'eux. Mais comme ils virent qu'il avait ressuscité le Lazare, et que ses miracles le faisaient suivre de tout le monde, craignant qu'on ne le reconnût publiquement pour le Messie, ils tinrent conseil, et résolurent de s'en saisir et de le perdre. Le temps était arrivé auquel Dieu avait arrêté par sa providence de permettre l'exécution de cet exécration dessein. C'est pourquoi Jésus-Christ se livra volontairement à la mort, qu'ils voulaient lui faire souffrir. La ville de Jérusalem devait être le théâtre de cette horrible tragédie, laquelle nous allons voir à l'article suivant.

XX. INSTRUCTION.

IV^e ARTICLE. — DE CES PAROLES ; *Qui a souffert sous Ponce-Pilate.*

O vos omnes qui transitis per viam, attendite, et videte si est dolor sicut dolor meus. (Thren., I, 12.)

O vous tous qui passez par le chemin, considérez, et voyez s'il y a douleur pareille à la mienne.

Jésus-Christ étant proche de Jérusalem, où il devait consommer son sacrifice, en se livrant volontairement à la mort que les Scribes et les Pharisiens voulaient lui faire souffrir, il envoya deux de ses disciples de la montagne des Oliviers, où il était, au château voisin, et leur commanda de lui amener une ânesse et un ânon qu'ils trouveraient liés; et que, si quelqu'un voulait les empêcher de le faire, ils lui répondissent : *Notre Maître en a besoin.* Les disciples obéirent à cet ordre, et lui amenèrent l'ânesse et l'ânon. Ils mirent leurs vêtements sur l'ânon, et Jésus-Christ le monta pour entrer dans Jérusalem, suivant la prédiction du prophète Zacharie : *Dites à la fille de Sion : Voici ton Roi qui vient à toi plein de douceur et de clémence, monté sur l'ânon, fils de l'ânesse.* Tout le peuple, qui était venu à Jérusalem pour célébrer la fête de la Pâque, apprenant que Jésus-Christ y allait entrer, vint au-devant de lui : les uns, pour lui marquer leur respect, étendaient leurs vêtements par terre sur son passage; les autres portaient en leurs mains des branches d'olivier, dont ils jonchaient les chemins. Tous s'écriaient à haute voix : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! Gloire et salut au Fils de David !* Quand il fut entré dans Jérusalem, au milieu des acclamations du peuple, toute la ville fut émue, et chacun deman-

dit : Qui est celui-ci ? Mais le peuple dit : C'est Jésus, le Prophète de Nazareth en Galilée. (Matth., XXI, 1-11.)

Ce que fit le peuple qui alla au-devant de Jésus-Christ nous apprend que nous ne devons rien épargner pour faire régner Jésus-Christ dans nos cœurs, et que nous devons être prêts à nous dépouiller de tout pour nous rendre dignes de le recevoir. Les vêtements dont ils se dépouillèrent pour les jeter aux pieds de Jésus-Christ, nous montrent ce que nous devons faire pour revêtir les nus qui sont ses membres. Le peuple juif loua publiquement Notre-Seigneur, sans que l'envie et la haine des grands pussent lui fermer la bouche; ce qui nous apprend à nous déclarer hautement pour Jésus-Christ, et à le défendre et ses maximes dans les occasions; car c'est une lâcheté inexcusable dans un sujet de ne pas se déclarer pour son roi, pour ses lois et pour ses intérêts, etc.

Jésus-Christ prêcha pendant plusieurs jours après son entrée dans Jérusalem. Le mercredi, avant-veille de la fête de Pâques, il prédit à ses apôtres qu'il mourrait dans deux jours par le supplice de la croix. Ce fut ce jour-là que le traître Judas promit aux princes des prêtres de leur livrer son Maître pour trente deniers. Le lendemain Jésus-Christ envoya deux de ses apôtres, Pierre et Jean, pour apprêter ce qu'il fallait pour manger l'agneau pascal, selon l'ordonnance de la loi, chez une personne qu'il leur désigna par quelque marque. Pierre et Jean firent ce que leur Maître leur avait commandé, et ils préparèrent toutes choses. Jésus-Christ vint lui-même en ce lieu avec tous ses apôtres, et il leur déclara qu'il avait toujours eu un grand désir de célébrer cette Pâque avec eux avant sa mort. Il se mit à table, et, après qu'il eut mangé l'agneau pascal avec eux, avant que d'instituer le plus auguste de tous nos mystères, c'est-à-dire le très-saint Sacrement de l'autel, il lava les pieds à ses apôtres, pour nous donner un exemple de la plus profonde humilité. Ensuite s'étant remis à table, il prit du pain entre ses vénérables mains, rendit grâces à Dieu, bénit le pain, disant : *Prenez et mangez, ceci est mon corps qui sera livré pour vous, le rompit, le distribua à ses apôtres, et dit : Faites ceci en mémoire de moi.* Tout de même, après le souper, il prit le calice, c'est-à-dire la coupe où il buvait, avec du vin, et ayant encore rendu grâces à Dieu, il le bénit, et le leur donna, disant : *Buvez tous de ceci; car c'est ici mon sang, le sang de la nouvelle alliance qui sera répandu pour vous, et pour plusieurs en rémission des péchés. (Matth., XXVI, 26-28; Luc., XXII, 17-21.)* C'est ainsi que Jésus-Christ institua le sacrement adorable de son corps et de son sang, qu'on nomme Eucharistie.

Après l'institution de ce divin Sacrement, Jésus-Christ prédit qu'un de ses apôtres allait le trahir. Il prédit aussi à ses apôtres qu'ils l'abandonneraient tous, et en particulier à saint Pierre, qu'il le renierait par

trois fois avant que le coq chantât, mais qu'il avait prié son Père pour lui, afin que sa foi ne manquât pas; en quoi il prédit sa pénitence et sa persévérance jusqu'à la fin. Pour les consoler sur sa mort prochaine, il leur promit de leur envoyer le Saint-Esprit, qui leur enseignerait toute vérité. Il leur prédit encore tout ce qu'ils auraient à souffrir, et il les encouragea à vaincre le monde à son exemple. Il leur recommanda surtout de s'aimer les uns les autres comme il les avait aimés lui-même, disant qu'on les reconnaîtrait à cette marque pour ses disciples.

Après ce discours plein de tendresse, il alla avec ses apôtres sur la montagne des Oliviers, dans un jardin où il avait coutume de prier, et où il savait que Judas devait venir pour le livrer aux Juifs. Etant dans ce jardin, il laissa huit de ses apôtres dans un endroit, et se retira dans un autre avec Pierre, Jacques et Jean, de qui il se sépara aussi pour prier seul. En se retirant, il leur commanda à tous de prier, pour se préparer à la tentation, c'est-à-dire pour ne succomber pas à la vue de ses souffrances qui approchaient. Pendant que ses apôtres dormaient au lieu de prier, Jésus-Christ fut saisi d'une crainte si vive, et d'une tristesse si profonde à la vue des maux qu'il allait souffrir, et des péchés des hommes qui en étaient la cause, qu'il tomba en défaillance. Une sueur, comme des gouttes de sang, décolla de tout son corps en si grande abondance, que la terre en fut arrosée. Dans cet état, il pria son Père par trois fois de détourner de lui, s'il était possible, le calice amer qu'il était sur le point de boire, c'est-à-dire ses souffrances, et à chaque fois il ajouta que sa volonté se fit, et non pas la sienne. Alors il apparut un ange qui vint le fortifier et le consoler.

Cette tristesse, cette crainte, cette faiblesse du Fils de Dieu aux approches de la mort, a été l'admiration des saints Pères. Ce divin Sauveur a voulu prendre sur lui tous les effets de l'infirmité humaine, pour montrer qu'il s'était véritablement revêtu d'une chair mortelle et sujette à toutes les faiblesses de la nôtre, excepté le péché, etc.; et pour la consolation des faibles entre les chrétiens, lorsqu'ils se trouveraient dans ces dispositions aux approches des maux et de la mort; puisque, comme disent les saints Pères, les malades ne peuvent pas être plus forts que leur médecin, ni les membres que leur chef. L'on peut donc craindre les maux et la mort; cette crainte est naturelle, mais il la faut vaincre par un sacrifice d'obéissance et de soumission à la volonté de Dieu. Et la prière que Jésus-Christ fit à son Père par trois fois, d'éloigner de lui le calice amer de sa Passion, et qu'il conclut toujours par une humble soumission à sa volonté, devrait être dans la bouche et encore plus dans le cœur des chrétiens, dans les disgrâces, dans les maladies, et à la vue et à l'approche de leur dernière heure.

Notre-Seigneur, après son agonie et sa

prière dans le jardin, éveilla ses disciples, que la tristesse et le sommeil avaient abattus; et les ayant avertis que Judas approchait, il alla au-devant de ce perfide, qui vint accompagné d'une grande troupe de gens armés, que les Scribes et les Pharisiens avaient envoyés pour se saisir de sa personne. C'est ici, comme on voit, que doit se traiter le quatrième article du Symbole : *Qui a souffert sous Ponce-Pilate*, etc.

Judas donc, marchant à la tête des soldats armés, ayant aperçu Jésus-Christ, s'approcha de lui, et le baisa : baiser qui était le signal dont il était convenu avec eux pour le leur faire connaître. Le Fils de Dieu trahi par Judas, son disciple, son apôtre, et trahi par un baiser ! Qui pourrait soutenir la vue et l'horreur d'un tel crime ! Mais ce crime tout horrible, tout affreux qu'il est, ne se commet-il pas encore tous les jours ? Combien de Judas parmi les disciples de Jésus-Christ ? Combien de chrétiens sacrilèges qui trahissent Jésus-Christ par un baiser ? Tels sont en particulier ceux qui ne rougissent pas de déshonorer son sacré corps par des communions indignes, et qui, le recevant dans un cœur impur et souillé par le péché mortel, le livrent, autant qu'il est en eux, non aux Juifs, ses ennemis, mais au démon même.

Que fera le Fils de Dieu, qui lisait dans le cœur du traître Judas la noirceur de sa trahison ? Lancera-t-il ses foudres pour l'écraser ? Ouvrira-t-il les abîmes pour l'engloutir ? Admirez, au contraire, sa douceur, et apprenez de lui à vaincre le mal par le bien. (Rom., XII, 21.) *Mon ami*, lui dit-il, *qu'êtes-vous venu faire ? Quoi ! vous trahissez le Fils de l'homme par un baiser ?* Paroles capables d'amollir le cœur le plus endurci ; mais le malheureux Judas ne profita pas de cette dernière marque de la bonté de son Maître qui l'invitait à se convertir. Mais toi, pécheur, et pécheur d'habitude, qui as peut-être trahi mille fois ce même Sauveur par tes rechutes, par le mépris de ses grâces et par la profanation de ses sacrements, rentre aujourd'hui en toi-même, profite du temps que la bonté de Jésus-Christ t'accorde pour faire pénitence, et pour recevoir le pardon de tes péchés, qui semblent n'en point mériter.

Aussitôt Jésus-Christ demanda aux soldats qui ils cherchaient. Ils répondirent résolument qu'ils cherchaient *Jésus de Nazareth*. Mais Jésus-Christ leur ayant répondu : *C'est moi ! ils tombèrent tous à la renverse*, frappés d'une puissance invisible, montrant que ce n'était point par faiblesse qu'il mourait, mais par sa seule volonté : *Oblatus est, quia ipse voluit*. (Isa., LIII, 7.) Pierre fit quelques efforts pour défendre son Maître : il tira une épée dont il s'était armé, et coupa l'oreille à Malchus, l'un des serviteurs du grand prêtre ; mais il en fut repris par Jésus-Christ, qui guérit en un moment le blessé. Après cela, il se laissa prendre et garrotter par les méchants, parce que tel était l'ordre de Dieu même. Ils le menèrent d'abord chez Anne, le beau-père de Caïphe, et de là chez Caïphe,

qui était alors grand prêtre. Ce grand prêtre commanda à Jésus-Christ, par le Dieu vivant, de dire s'il était le Christ, Fils de Dieu. *Où, je le suis*, répondit Jésus-Christ. Caïphe s'écria qu'il avait blasphémé; tous dirent qu'il était digne de mort. Il reçut un soufflet d'un serviteur du grand prêtre; on lui cracha au visage; on le frappa de coups de poing, et on l'abandonna une nuit entière à l'insolence des soldats, qui, lui ayant voilé les yeux par moquerie, lui donnaient des soufflets, en disant : *Christ, prophétise-nous qui est celui qui t'a frappé*. Pendant ce temps-là tous ses apôtres l'abandonnèrent et prirent la fuite. Cependant Jean revint sur ses pas pour observer de loin ce qui se passait; Pierre s'approcha aussi. Mais (ô exemple terrible de la fragilité humaine!) il renia son Maître jusqu'à trois fois, notwithstanding ses protestations si souvent répétées de donner sa vie pour lui. Mais Jésus-Christ ayant jeté un regard de miséricorde sur Pierre, cet apôtre reutra en lui-même; et pénétré de la plus vive douleur, il sortit pleurant amèrement son péché. Heureux regard de Jésus-Christ, qui a opéré la conversion de Pierre, et à qui toutes les âmes qui se convertissent doivent le bonheur de leur conversion! Heureuses larmes de Pierre, qui ne demandent point le pardon de son péché, mais qui le méritent et qui l'obtiennent!

Le matin étant venu, on mena Jésus-Christ ignominieusement chez Pilate, qui était un homme païen, envoyé par l'empereur des Romains pour être gouverneur de la Judée. Remarquez ici, en passant, qu'on nomme ce gouverneur dans le Symbole, non pas pour lui faire honneur, puisque sa mémoire n'est digne que d'horreur et d'exécration, mais pour faire voir que la Passion de Jésus-Christ n'est point une imposture, mais une vérité constante et indubitable, comme saint Augustin l'a très-judicieusement observé. On nomme Pilate plutôt que Caïphe et qu'Hérode, sous lesquels Jésus-Christ a aussi beaucoup souffert, parce que c'est sous Pilate qu'il a le plus enduré, et que c'est ce malheureux juge qui le condamna à la mort, comme nous le verrons dans l'instruction suivante. Au reste, Ponce était le nom de ce gouverneur, et Pilate était son surnom.

Judas voyant jusqu'où les ennemis de Jésus-Christ poussaient les choses, se repentit de son crime. Mais, au lieu de le pleurer avec un esprit de pénitence, il désespéra de la miséricorde de Dieu; et, après avoir apporté aux prêtres l'argent qu'il en avait reçu, disant qu'il avait péché en leur livrant le sang innocent, il se pendit de désespoir.

Pécheurs, apprenez du désespoir de Judas à espérer en la miséricorde du Seigneur, quelque horribles que soient vos crimes. Nulles plaies ne sont incurables à ce médecin. Les péchés les plus énormes sont intérieurement au-dessous de sa clémence. Les sources de sa bonté ne tarissent jamais : *Misericors et miserator Dominus*. (*Psal.*

CX, 4.) Il ne veut pas la mort du pécheur; mais qu'il se convertisse et qu'il vive : *Nolo mortem inpii, sed ut convertatur impius et vivat*. (*Ezech., XXXIII, 11.*) Il est venu au monde, et il est mort pour son salut : *Non veni vocare justos, sed peccatores*. (*Matth., IX, 13.*) Après donc avoir examiné la grandeur de vos péchés, après en avoir conçu une vive douleur, après avoir fait une ferme résolution de ne les plus commettre, confessez-vous indignes d'en obtenir le pardon; mais ne laissez pas de le demander à celui qui ne l'a jamais refusé à personne, quand on le lui a demandé comme il faut : *Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies*. (*Psal. L, 19.*) Espérez en Dieu, votre espérance ne vous confondra pas : *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum*. (*Psal. XXX, 2.*) En un mot, gardez-vous bien de trahir Jésus-Christ comme Judas. Mais, quand vous l'aurez fait, gardez-vous encore plus de vous désespérer à son exemple. Celui qui a pardonné à Judas sa trahison, s'il eût eu recours à sa miséricorde, et s'il eût pleuré et fait pénitence. Pleurez donc, pécheurs, pleurez, faites pénitence. Dieu n'attend que vos larmes et votre pénitence pour vous faire grâce. Au reste, ne vous jouez pas de sa bonté par vos rechutes. Mais ayant été assez heureux que d'entendre ces paroles : *Vos péchés vous sont remis* : « *Remittuntur tibi peccata tua* (*Luc., VII, 48*), souvenez-vous toujours de celle-ci : *Allez, et ne péchez plus à l'avenir* : « *Vade, et jam amplius noli peccare*. » (*Joan., VIII, 11.*) Ainsi soit-il.

XXI^e INSTRUCTION.

DE CES PAROLES : *Qui a souffert sous Ponce-Pilate, et a été crucifié, est mort.*

O vos omnes qui transitis per viam, attendite, et videte si est dolor sicut dolor meus. (*Thren., I, 12.*)

O vous tous qui passez par le chemin, considérez, et voyez s'il y a douleur pareille à la mienne.

Jésus-Christ étant conduit au tribunal de Pilate, ce gouverneur demanda aux Juifs quels étaient les chefs d'accusation qu'ils avaient contre cet homme. Les Juifs lui répondirent que si ce n'était point un méchant homme, ils ne le lui auraient pas mis entre les mains, comme si leur accusation était preuve. Pilate ne voulut pas juger sur des paroles si vagues; c'est pourquoi, pour satisfaire ce juge, ils produisirent de faux témoigns, qui l'accusèrent d'être un séditeur qui excitait des troubles dans la Judée; d'empêcher qu'on ne payât le tribut à l'empereur, et de se dire roi. Pilate, sur ces accusations, interrogea Jésus-Christ, et lui demanda s'il était véritablement roi. Jésus-Christ lui répondit librement qu'il l'était, mais que son royaume n'était pas de ce monde. Pilate reconnut l'innocence de Jésus-Christ et la malignité de ses accusateurs. Mais voyant que les Juifs voulaient la mort de Jésus-Christ, et que leurs cris s'élevaient de tous côtés, il fut contraint de revenir l'interroger, et de lui représenter le grand nombre d'accusations qu'on formait contre

lui. Mais Jésus-Christ ne lui répondit rien. Pilate, ne voulant pas être complice du crime, crut s'échapper en renvoyant Jésus-Christ à Hérode, qui était roi, et se trouvait alors à Jérusalem; mais cette démarche, pour éviter l'injustice, ne servit qu'à exposer Jésus-Christ à de nouvelles insultes. Hérode le reçut avec joie, dans l'espérance qu'il lui verrait faire quelque miracle. Mais Jésus-Christ ne trouvant pas à propos de satisfaire le désir de ce prince, qui était que de pure curiosité, ne lui répondit pas même un seul mot, ce qui lui attira le mépris de toute la cour. Hérode le fit revêtir, par dérision, d'une robe blanche, comme un insensé, et le renvoya à Pilate, avec lequel il se réconcilia.

Pilate se servit d'un autre moyen pour sauver la vie à Jésus-Christ. A la fête de Pâques, le peuple avait coutume de demander la délivrance d'un criminel, et cette grâce lui était accordée. Pilate, ne doutant pas que les Juifs ne préférassent Jésus-Christ à Barabbas, qui était un insigne voleur et un meurtrier, proposa au peuple le choix de celui des deux qu'il voulait délivrer. Horrible comparaison parallèle affreux! mais que nous ne faisons nous-mêmes que trop souvent, en comparant, que dis-je? en préférant même le péché à la vertu, le plaisir à la conscience, nos passions à la loi de Dieu, Bélial à Jésus-Christ, le démon à Dieu même. Pilate fut trappé dans son attente; les Juifs préférèrent Barabbas à Jésus-Christ, et demandèrent à grands cris que Jésus-Christ fût crucifié, et que Barabbas vécût. Mais *qu'a-t-il donc fait?* répondit Pilate. Ils criaient encore plus : *Qu'il soit crucifié!*

Pilate eut recours au dernier expédient pour apaiser la fureur des Juifs, et pour exciter leur compassion. Il condamna Jésus-Christ à être flagellé. Expédient injuste car si Jésus-Christ est innocent, comme vous le reconnaissez, juge inique, pourquoi le punissez-vous comme un criminel? Expédient insensé! Est-ce en faisant couler le sang de ce divin Agneau, que vous apaiserez des loups acharnés à sa perte? Et à quoi servira au contraire ce sang précieux, sinon à exciter leur fureur et leur rage?

Les soldats assemblés se saisirent donc de la personne sacrée de Jésus-Christ, lui ôtèrent ses habits, l'attachèrent à une colonne, et le fouettèrent avec des excès et des cruautés inouïes. Ils joignirent à la flagellation les insultes les plus atroces. Ils lui mirent, par moquerie, une couronne d'épines sur la tête, avec un roseau à la main, pour lui servir de sceptre. Puis, l'ayant revêtu d'un manteau de pourpre, ils fléchirent le genou devant lui, et, en lui donnant des soufflets, ils le saluaient de *Roi des Juifs*. Dans cet état, Pilate le prodromist devant le peuple, disant : *Voilà l'homme!* n'êtes-vous pas satisfaits? Mais le peuple, animé par les prêtres, s'écria avec plus de fureur qu'auparavant, qu'on l'ôtât de là, et qu'on le crucifiât. En vain Pilate

leur représenta l'innocence de Jésus-Christ: transportés de fureur, ils s'écrièrent : *Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants!* Terrible malédiction qu'ils prononcèrent contre eux-mêmes, et dont ils ressentent encore aujourd'hui les tristes effets. Apprenez ici, pères et mères, à ne jamais faire d'imprécations contre vos enfants, car Dieu, par un effet de sa justice, permet bien souvent qu'elles portent coup, comme fit celle que les Juifs prononcèrent ici contre eux-mêmes, et celle que Noé prononça contre son fils Chanaan. (*Gen.*, IV, 25.) Ce qui a fait dire au Saint-Esprit que la malédiction des mères renverse les maisons jusqu'à en arracher même les fondements : *Maledictio matris eradicat fundamenta.* (*Eccli.*, III, 11.)

Pour achever de vaincre la résistance de Pilate, les Juifs lui dirent que, s'il ne faisait mourir Jésus-Christ, il n'était point ami de l'empereur, parce que Jésus-Christ prétendait être roi, et que quiconque le prétendait, devenait ennemi de l'empereur. A ce coup le faible gouverneur céda. La politique et l'intérêt lui arrachèrent l'arrêt de mort contre l'innocent Jésus. Il se contenta de laver ses mains devant tout le peuple, comme si cette cérémonie frivole pouvait le justifier du crime qu'on le forçait de commettre. Mais Dieu ne différa pas longtemps à se venger de ce malheureux juge. Il encourut la disgrâce de l'empereur : malheur qu'il avait si fort appréhendé, et dont la crainte lui avait fait commettre une injustice si noire et si criante. Il fut relégué à Vienne en France, où il périt misérablement, étant devenu lui-même son bourreau.

Jésus-Christ ayant été condamné à la mort, la croix, supplice le plus infâme qui fût alors en usage, et auquel on ne condamnait que des esclaves et d'autres misérables, et même pour les plus grands crimes; la croix, dis-je, parut aussitôt; et on la chargea sur les épaules de cet innocent Isaac. On le conduisit en cet état hors de Jérusalem, pour être égorgé dans la campagne, comme le véritable Abel. Comme il succombait sous le poids de la croix, on obligea un étranger qui passait, nommé Simon, à la porter avec lui. Heureux étranger qui aide Jésus-Christ à porter sa croix! mais plus heureux les chrétiens qui portent avec Jésus-Christ, et pour l'amour de Jésus-Christ, leurs croix, par l'acceptation volontaire des peines attachées à leur état, et de celles que l'esprit de pénitence leur inspire!

Jésus-Christ, chargé de sa croix, monta la montagne du Calvaire, comme l'obéissant Isaac y était monté autrefois pour y être immolé. Il était accompagné de deux voleurs, qu'on avait condamnés au même supplice, et suivi d'une grande foule du peuple et de plusieurs femmes qui pleuraient sa mort. Mais, Jésus-Christ se tournant vers elles, leur dit : *Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi, mais pleurez plutôt sur vous et sur vos enfants.* Mais pourquoi ces femmes ne pleuraient-elles pas? Y a-t-il donc quelque mal plus digne d'être pleuré

que la mort d'un Dieu? Oui, chrétiens, et ce mal est le péché : mal en un sens plus grand que la mort de Dieu même, puisque c'est le péché qui l'a fait mourir, et qui le met encore à mort tous les jours, comme nous l'apprenons du grand Apôtre : *Rursum crucifigentes sibi metipsis Filium Dei.* (Hebr., VI, 6.) Pleurez donc, mes frères, pleurez sur Jésus-Christ, je ne puis que louer votre piété ; mais pleurez encore plus sur vous-mêmes. Pleurez sur Jésus-Christ, parce qu'il est mort pour vous ; mais pleurez encore plus sur vous, parce que vous êtes, par vos péchés, les auteurs de sa mort.

Jésus-Christ étant arrivé sur le Calvaire, on le dépouilla de ses habits, que les soldats partagèrent entre eux. Les bourreaux l'attachèrent ensuite à la croix avec des clous qui lui percèrent les pieds et les mains, et pour une plus grande ignominie, tout nu entre deux voleurs. Quelle humiliation ! quel opprobre pour le chaste Epoux des vierges, de se voir exposé entièrement nu, en la présence d'une multitude de peuple, qui avait couru de toutes parts pour assister à son supplice ! Ce fut alors que cette victime adorable de la justice de Dieu paya, sur son sacré corps, l'immodestie de tant de filles et de femmes mondaines, qui, pour s'attirer les yeux et gagner les cœurs des hommes, exposent à leurs regards des nudités scandaleuses. Quel crime de perdre des âmes que Dieu a rachetées au prix de son sang ! *Et peribit in scientia tua frater, propter quem Christus mortuus est.* (I Cor., VIII, 11.) Combien de personnes du sexe se croient innocentes sur ce point, qui seront condamnées au juste jugement de Dieu ! L'on n'est jamais innocent, quand on est coupable des péchés d'autrui. Malheur à l'homme par qui le scandale arrive, dit le Fils de Dieu ; il vaudrait mieux pour lui qu'on lui peudît au cou une meule de moulin, et qu'on le jetât au fond de la mer, que de scandaliser un de ces petits qui croient en moi ! *Vae mundo a scandalis !* etc. (Matth., XVIII, 7.)

La fureur des Juifs ne cessa pas quand ils virent Jésus-Christ crucifié ; au contraire, ils continuèrent à l'outrager par leurs railleries et leurs blasphèmes. Il n'y eut pas même jusqu'aux larrons qui étaient crucifiés avec lui, qui ne lui insultassent ; et un d'eux le blasphémant, lui dit : *Si tu es le Christ, sauve-toi toi-même, et sauve-nous avec toi.* Mais l'autre, étant tout d'un coup éclairé d'une lumière céleste, prit la défense de Jésus-Christ contre son compagnon, et dit hautement que pour eux ils souffraient la peine que leurs crimes avaient méritée, mais que Jésus-Christ était innocent. Puis il dit à Jésus-Christ : *Seigneur, souvenez-vous de moi, quand vous serez dans votre royaume.* Le Seigneur lui répondit : *Vous serez aujourd'hui en paradis avec moi ;* promesse qui s'accomplit lorsque Jésus-Christ fut descendu dans les limbes, qui devinrent un paradis par sa présence.

Un si grand exemple de conversion et de

pénitence à l'heure de la mort, après une vie passée dans le larcin et dans d'autres crimes, doit sans doute donner un doux espoir de miséricorde aux plus grands pécheurs, lorsqu'ils seront arrivés à cette dernière heure. Aussi est-ce pour les empêcher de se porter au désespoir que Jésus-Christ a voulu faire ce miracle de sa grâce. Oui, mes frères, oui, dis-je, après que le bienheureux larron, sur le point d'expirer par une cruelle mort en punition de ses crimes, et de passer à une mort plus cruelle dans l'enfer, a reçu non-seulement le pardon de ses péchés, mais la promesse de l'entrée du ciel par la bouche de la vérité même, nul pécheur ne doit désespérer de la bonté et de la miséricorde du Seigneur. Mais l'on fait un étrange abus de la confiance en la miséricorde de Dieu, quand on s'en sert pour persévérer dans le crime jusqu'à la mort. Et celui-là se joue de cette miséricorde et se trompe soi-même, qui continue à pécher, parce qu'à la fin de sa vie la grâce de Dieu peut le convertir comme le bon larron. Il n'est rien au monde de si dangereux que cette sécurité qu'on se promet en ce dernier moment ; et c'est une folie étrange de hasarder une affaire aussi importante que le salut éternel sur quelques heures d'une vie qui va finir, et qui d'ordinaire n'est plus propre à rien. Si le bon larron eût connu Jésus-Christ avant que de le voir sur la croix, il n'eût pas différé à lui demander miséricorde et à se convertir, et l'heure de sa pénitence n'eût pas été la dernière de sa vie. Il n'en est pas ainsi des pécheurs qui diffèrent à faire pénitence lorsqu'ils ne pourront plus pécher. Ce délai est criminel, et ils se rendent indignes de la grâce qu'ils attendaient, pour l'avoir attendue avec trop d'assurance. Que personne donc ne diffère sa pénitence jusqu'à la mort, où, pour un bon larron qui l'a faite heureusement, un nombre infini de pécheurs ne l'ont faite que de bouche, et pour leur condamnation : *Non tardes converti ad Dominum, et ne differas de die in diem ; subito enim veniet ira illius, et in tempore vindictæ disperdet te.* (Eccl., V, 8.)

Jésus-Christ étant sur la croix pria pour ses bourreaux et offrit à Dieu son sang pour ceux qui le répandaient : *Mon Père,* dit-il, *pardonnez-leur, parce qu'ils ne savent ce qu'ils font.* Paroles admirables, et qui ne pouvaient sortir que de la bouche d'un Dieu, comme étant l'effet d'une charité toute divine. Je sais que saint Etienne dit la même chose après le Fils de Dieu, et que les martyrs ont prié pour leurs persécuteurs et leurs bourreaux ; mais c'est sur le modèle de Jésus-Christ, par la grâce de Jésus-Christ et par l'esprit de Jésus-Christ. Formés sur l'exemple de ce divin Maître, pardonnons à nos ennemis. Nous ne sommes à lui qu'en tant que nous le faisons, ou que nous sommes sincèrement résolus à le faire, et nous ne pouvons y manquer sans renoncer à l'esprit et à la grâce du christianisme.

Ensuite Jésus-Christ dit à sa Mère : *Femme,*

voilà votre Fils, en parlant de saint Jean, qui représentait tous les chrétiens; et à saint Jean, il dit : *Voilà votre mère*. Sur les trois heures après midi il jeta un grand cri accompagné de larmes, selon saint Paul : *Cum clamore valido, et lacrymis.* (Hebr., V, 7.) Il dit qu'il avait soif, et on lui présenta du vinaigre. Puis il recommanda son âme à Dieu. Il dit que tout était consommé. Et aussitôt, baissant la tête, il expira.

Dès le moment qu'il fut mort, il arriva des prodiges jusqu'alors inouïs. Le ciel fut converti de ténèbres pendant trois heures; la terre trembla, les pierres se fendirent, les tombeaux s'ouvrirent; plusieurs saints ressuscitèrent et furent vus dans Jérusalem; le voile du temple fut déchiré depuis le haut jusqu'en bas, pour marquer que la vérité allait succéder aux figures, et que l'ancienne loi allait finir pour faire place à la nouvelle. Tant de signes extraordinaires firent dire au centenier que cet homme crucifié était véritablement le Fils de Dieu. Les soldats rendirent aussi témoignage à cette vérité. Et cette grande foule de peuples qui étaient présents à ce spectacle, changèrent leurs insultes en soupirs, et s'en retournèrent en frappant leurs poitrines. Mais les prêtres et les docteurs de la loi demeurèrent dans leur endurcissement. Cependant, toujours scrupuleux dans des choses de rien, et hardis dans les plus grands crimes, ne pouvant souffrir que les corps des suppliciés demeurassent en croix le jour de Pâques, ils prièrent Pilate d'ordonner qu'on leur rompit les cuisses, afin de hâter leur mort, et de pouvoir ensuite détacher leur corps de la croix, ce qui fut exécuté à l'égard des deux voleurs, mais non pas à l'égard de Jésus-Christ, parce qu'on trouva qu'il était déjà mort. Mais un soldat, pour s'assurer de sa mort, ou pour l'avancer, lui perça le côté avec une lance, et de la blessure il sortit du sang et de l'eau; figure des sacrements qui tirent toute leur force du sang que Jésus-Christ a répandu sur la croix. *Percussum est latus pendentis de lancea, et profluxerunt Ecclesie sacramenta.* (S. Aug., in Psal. LVI.)

Telle est, mes frères, l'histoire de la Passion et de la mort de Jésus-Christ. Il n'est rien dans ce mystère qui n'instruise, et dont un chrétien ne puisse retirer quelque fruit, s'il s'applique à le méditer avec attention. En effet, quelle horreur n'aurions-nous pas du péché, si nous considérons que c'est lui qui a causé la mort à Jésus-Christ, et qu'il est mort pour le détruire? Quelle aversion n'aurions-nous pas pour la gloire et pour les honneurs, en voyant un Homme-Dieu dans les dernières humiliations? pour les plaisirs, le voyant dans les plus grandes douleurs? pour les richesses, le voyant exposé nu sur une croix? Quelle honte enfin ne serait-ce point à nous de craindre si fort les saints travaux de la pénitence, voyant le Saint des saints souffrir les plus horribles tourments pour l'expiation de nos crimes?

Mais ce que nous devons méditer surtout, c'est cet amour, c'est cette charité éton-

nante et incompréhensible que Jésus-Christ nous a témoignée en mourant et en s'immolant pour nous sur la croix. *Dieu a tellement aimé le monde*, dit le saint Evangile, *qu'il lui a donné son propre Fils.* (Joan., III, 16.) Et le grand Apôtre : *Dieu m'a aimé*, dit-il, *et il s'est livré à la mort pour moi.* (Galat., II, 20.) C'est donc à nous, mes frères, c'est à nous que le Fils unique de Dieu a été donné; c'est pour nous qu'il a souffert, c'est pour nous qu'il a été attaché à la croix, c'est pour nous qu'il est mort. O amour de Dieu envers les hommes, que vous êtes grand! Et qui peut vous comprendre? Mais qui peut dignement vous reconnaître? Si je me dois tout entier à Dieu pour en avoir été créé, que pourrai-je lui rendre pour en avoir été racheté, et racheté d'une si excellente manière, s'écrie dans le transport de son amour le dévot saint Bernard? *Si totum me debeo pro me facto, quid addam pro relecto, et relecto hoc modo?* Nous avons le cœur si tendre pour nos amis; nous sommes si sensibles aux bons offices que nous en avons reçus : n'y aura-t-il que Jésus-Christ pour qui nous aurons de la dureté et de l'ingratitude? Qui de nos amis toutefois a été flagellé pour nous? qui de nos amis a été couronné d'épines pour nous? qui de nos amis a donné son sang et sa vie pour nous? Ah! nos cœurs sont mille fois plus durs que les pierres, mille fois plus insensibles que les rochers, si nous refusons d'aimer un Dieu qui nous a aimés jusqu'à un tel excès! Que faut-il donc qu'il fasse, ce Dieu d'amour, pour nous engager à l'aimer, si ce qu'il a fait ne suffit pas? *Si quis non amat Dominum nostrum Jesum Christum, sit anathema, Maran Atha.* (I Cor., XVI, 22.) Que je meure avec vous et pour vous, ô mon aimable Sauveur, plutôt que de manquer à la reconnaissance et à l'amour que je vous dois pour la mort que vous avez soufferte pour moi! Que le fruit de votre mort et l'effet de ma reconnaissance soient de renoncer et de mourir pour jamais au péché, et de vivre à jamais pour vous, par la pratique constante de vos saints commandements sur la terre, afin que je puisse vivre éternellement avec vous dans le ciel.

XXII^e INSTRUCTION.

DE CES PAROLES : *Il a été enseveli.*

Accepto corpore, Joseph involvit illud in sindone munda, et posuit illud in monumento. (Matth., XXVII, 59.)

Joseph ayant pris le corps de Jésus-Christ, l'enveloppa dans un linceul blanc, et le mit dans le sépulcre.

Après avoir récité l'histoire de la Passion et de la mort de Jésus-Christ, il faut parler de sa sépulture : mystère contenu dans ces dernières paroles du quatrième article : *Il a été enseveli*; nous suivrons ensuite son âme bienheureuse dans ces lieux souterrains où elle alla faire éclater sa puissance : mystère qui nous est marqué dans l'article suivant du Symbole : *Il est descendu aux enfers*, etc. Jésus-Christ a vécu sur la terre, avant que

de mourir, jusqu'à l'âge de trente-trois ans ou environ. Il est mort un vendredi, à trois heures après midi, ayant été crucifié un peu avant le midi. Son corps demeura en croix jusqu'au soir de ce jour-là qu'on l'en détacha. En effet, un nommé Joseph, disciple secret du Sauveur, qui n'avait eu aucune part à sa condamnation, ni consenti à rien de ce que les Juifs avaient fait contre lui, ce disciple, dis-je, natif de la ville d'Arimathie, très-consideré parmi sa nation pour sa noblesse et pour ses richesses, mais encore plus pour sa grande probité, devenu plus hardi par la mort de son Maître, alla sans crainte trouver Pilate, et lui demanda la permission d'enlever son corps et de l'ensevelir; ce que Pilate lui accorda. Joseph donc le descendit de la croix, l'embauma d'onguents et de parfums très précieux, et avec une grande profusion, l'enveloppa dans un linceul blanc et le mit dans un sépulcre tout neuf, où personne n'avait encore été mis, et qui était taillé dans le roc en forme de chambre carrée, ainsi que l'attestent les pèlerins qui ont visité les saints Lieux; Dieu voulant, par ce pieux appareil, témoigner l'excellence de la personne de son Fils. Nicodème, Pharisien, qui était aussi disciple secret du Sauveur, aida Joseph à rendre ce pieux devoir à Jésus mort. (*Matth.*, XXVII; *Joan.*, XIX.)

Qui n'admira ici le courage et la fermeté de ces pieux disciples, qui, s'étant tenus cachés jusqu'alors, se montrèrent dans une occasion si importante! Il n'y a personne qui ne portât envie à ces deux saints, et qui ne voulût rendre au sacré corps du Sauveur les mêmes offices de charité qu'ils lui rendirent. Nous le pouvons faire tous les jours en la personne des fidèles et des pauvres qui sont ses membres vivants, en répandant sur eux des parfums de consolations et d'aumônes; car, comme dit le même Sauveur dans l'Evangile, ce que nous avons fait à un des moindres de ses frères, c'est à lui-même que nous l'avons fait : *Quandiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis.* (*Matth.*, XXV, 40.) Quoique le saint Evangile, en rapportant la sépulture de Jésus-Christ, ne fasse mention que de Joseph et Nicodème, néanmoins, comme sa très-sainte Mère était sur le Calvaire, l'on peut croire qu'elle a assisté et contribué à cette sépulture avec les saintes femmes, qui, chargées de parfums, prévinrent le lever du soleil pour aller embaumer le sacré corps du Sauveur, et pour honorer sa sépulture.

Jésus-Christ a voulu être enseveli et mis dans le tombeau pour diverses raisons : 1^o Afin de subir en sa personne tout ce qu'il y a d'humiliant dans la mort. C'est en s'humiliant jusqu'à la mort qu'il a expié l'orgueil de l'homme; c'est pour s'humilier davantage que, de toutes les morts, il a choisi la plus honteuse; et c'est afin de mettre le comble à ses humiliations qu'il y a joint celle de la sépulture. 2^o Afin qu'on n'eût aucun lieu de douter de sa mort, puisque la preuve la plus certaine qu'on puisse avoir de la mort d'une personne, est de justifier

que son corps a été mis dans le tombeau. C'est pourquoi nous voyons que Pilate fit une diligente recherche pour savoir si Jésus-Christ était mort, avant que de donner son corps pour l'ensevelir. 3^o Afin que le miracle de sa résurrection fût plus évident, et éclatât davantage par le témoignage incontestable de la sépulture. En effet, la sépulture du Sauveur prouvant la vérité de sa mort, établit aussi sa résurrection. Il est mort, puisqu'il a été enseveli; et il n'aurait pu ressusciter s'il n'était mort auparavant. Sa mort n'aurait pas paru véritable s'il fût ressuscité aussitôt après qu'il fut mort. 4^o Pour donner une espérance assurée de la résurrection future à tous ceux dont les corps sont dans les sépulcres : *Omnes qui in monumentis sunt, audient vocem Filii Dei.* (*Joan.*, V, 28.)

Le corps de Jésus-Christ, tout mort qu'il était, n'a été sujet à aucune corruption dans le tombeau, selon que le Prophète-Roi l'avait prédit par ces paroles : *Vous ne permettez pas, Seigneur, que votre Saint éprouve la corruption* : « *Nec dabis Sanctum tuum videre corruptionem.* » (*Psal.* XV, 10.) En effet, il n'était point convenable qu'un corps si saint, qui était uni à la personne du Fils de Dieu, principe de toute pureté, fût atteint de la corruption, car cette union était indissoluble, c'est-à-dire qu'elle subsistait toujours; et, quoique l'âme fût séparée du corps, ni l'âme ni le corps ne furent séparés de la Divinité : *Quod verbum semel assumpsit, nunquam dimisit.* Et le corps dans le sépulcre, dans cet état de mort, était aussi adorable qu'il l'est maintenant dans le séjour de sa gloire.

Le sépulcre de notre Sauveur subsiste encore, et il a été anciennement le lieu du monde le plus célèbre, par le concours et par la dévotion des fidèles, comme il paraît par saint Chrysostome et par saint Jérôme. A présent encore, les pèlerinages au saint sépulcre et aux autres lieux saints de Jérusalem, sont très-fréquents. Et jamais prophétie n'a été plus visiblement accomplie que celle qu'Isaïe a faite sur ce sujet, en disant que le sépulcre de Jésus-Christ serait glorieux : *Et erit sepulcrum ejus gloriosum.* (*Isa.*, XI, 10.)

Il est bon d'observer ici que tout ce qui a été dit de Jésus-Christ : *Qu'il a souffert, qu'il a été crucifié, qu'il est mort, qu'il a été enseveli*, ne lui convient qu'en tant qu'il est homme : car, comme Dieu, il ne pouvait rien endurer, puisque Dieu est toujours le même, immuable, impassible, immortel, infiniment heureux, etc., de manière qu'on ne peut dire que Dieu a souffert, qu'il a été crucifié, qu'il est mort, qu'il a été enseveli, qu'en tant qu'on attribue les souffrances, le crucifiement, la mort et la sépulture à cette personne, qui est vrai Dieu et vrai homme, c'est-à-dire à la personne de Jésus-Christ. En deux mots et clairement, *Jésus-Christ a souffert, il a été crucifié, il est mort, il a été enseveli*, comme homme, et non pas comme Dieu, selon son humanité, qui était sujette

aux douleurs et à la mort, non selon sa Divinité, qui était impassible : *Nec Deum facit caro passibilem, quia divinitas quæ erat in dolente, non erat in dolore.* (S. LEO., serm. 7, *De Pass. Dom.*)

La sépulture de Notre-Seigneur est la figure de la vie sainte à laquelle il nous engage. En effet, le baptême est une sépulture spirituelle, où nous avons été ensevelis avec Jésus-Christ, comme dit saint Paul : *Consepulti enim sumus cum illo per baptismum in mortem* (Rom., VI, 4.) Une sépulture spirituelle, où nous entrons morts pour sortir vivants, et vivants de la vie de Jésus-Christ même; une sépulture spirituelle, où nous entrons pour mourir au péché, et pour ressusciter à la grâce. D'où l'Apôtre conclut qu'un chrétien, une fois mort au péché, ne doit plus vivre pour le péché : *Qui enim mortui sumus peccato, quomodo adhuc vivemus in illo?* (Ibid., 2.) Plus de péchés donc pour un chrétien, plus d'impuretés, plus de dissolutions, ni d'excès, plus d'inimitiés, plus de dissensions, plus de jalousies, plus de querelles, plus d'ivrogneries, plus de débauches, plus de ces péchés enfin qui ferment l'entrée du royaume de Dieu, comme dit le même saint Paul dans son *Épître aux Galates*, chap. V; car quel rapport entre le péché et la grâce, qui fait le chrétien; entre la lumière et les ténèbres; entre Jésus-Christ et Bélial? *Quæ enim participatio justitiæ cum iniquitate? Aut quæ societas lucis ad tenebras, aut quæ conventio Christi ad Belial?* (II Cor., VI, 14, 15.)

Il faut de plus qu'un chrétien mort au péché, et enseveli avec Jésus-Christ par le baptême, dit encore saint Paul, ne vive plus que de la vie de Jésus-Christ. *Si nous sommes ensevelis avec Jésus-Christ par le baptême pour mourir au péché, c'est afin que, comme Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts par la gloire de son Père, nous marchions aussi dans une vie nouvelle* : *« Consepulti enim sumus cum illo per baptismum in mortem; ut quomodo Christus surrexit a mortuis, per gloriam Patris, ita et nos in novitate vitæ ambulemus. »* Ce n'est en effet que pour vivre que nous mourons dans le baptême; ce n'est que pour vivre à la grâce que nous y mourons au péché; ce n'est que pour vivre de la vie de Jésus-Christ, que nous y sommes ensevelis avec Jésus-Christ. C'est ainsi que la sépulture de Jésus-Christ nous marque la sépulture de notre baptême, la sainteté à laquelle il nous engage, et la profession de foi où nous devons tendre pour arriver à la possession de Dieu dans l'éternité bienheureuse. Ainsi soit-il.

XXIII^e INSTRUCTION.

V^e ARTICLE. — DE CES PAROLES : *Il est descendu aux enfers.*

Non derelinques animam meam in inferno (Psal. XV, 10.)

Vous ne laisserez pas mon âme dans l'enfer.

Nous avons suivi le corps sacré de Jésus-Christ jusqu'au tombeau, suivons présentement son âme bienheureuse jusque dans

les lieux souterrains, où elle descendit et où elle demeura tout le temps que son corps fut enfermé dans le sépulcre, c'est-à-dire pendant trois jours, ainsi que nous l'apprennent les saints apôtres, lorsque, dans le cinquième article de leur Symbole, ils nous disent que le Fils de Dieu, après sa mort, *est descendu aux enfers.*

Pour comprendre le sens et la doctrine de ces paroles, il faut savoir ce que veut dire ce mot d'*enfer*. Le nom même le signifie, et nous apprend que c'est un lieu inférieur et souterrain. C'est pourquoi saint Paul l'appelle les lieux bas de la terre : *Inferiores partes terre.* (Ephes., IV, 9.) Selon l'idée la plus commune, l'on entend par ce mot le lieu où sont et seront à jamais tourmentés les damnés, ces malheureuses victimes de la vengeance du Seigneur. L'on peut encore entendre le *purgatoire*, lieu où achèvent de se purifier les âmes de ceux qui sont partis de ce monde en état de grâce, mais redevables de quelques peines temporelles à la justice divine. Enfin, ce mot marque les *limbes*, ou le *sein d'Abraham*, dans lequel le pauvre Lazare fut transporté après sa mort. (Luc., XVI.) Et c'est en ce dernier sens qu'on doit prendre le mot d'*enfer* dans l'article que nous expliquons.

Les limbes, où l'âme sainte de Notre-Seigneur descendit lorsqu'il fut mort, étaient un lieu où étaient les âmes des saints Pères, c'est-à-dire, des patriarches, des prophètes et en général de tous les fidèles serviteurs de Dieu, qui étaient morts avant la venue de Notre-Seigneur, et depuis la création du monde (comme Adam, Eve, Noé, Abraham, etc.) en la grâce de Dieu, sans avoir rien à satisfaire pour leurs péchés. J'ai dit que les âmes des saints Pères étaient dans les limbes, et non les corps, parce que les corps n'étaient pas ressuscités, c'est-à-dire rejoints et réunis à leurs âmes.

Les limbes étaient un lieu de repos, mais non encore de repos parfait, qu'on ne peut goûter que dans le sein et dans la possession de Dieu même : *Satiabor cum apparuerit gloria tua* (Psal. XVI, 15.) C'était un lieu de lumière, mais non encore de lumière parfaite, qu'on ne voit que dans la lumière de Dieu même : *In lumine tuo videbimus lumen* (Psal. XXXV, 10.) C'était un paradis, si on les compare à l'enfer des damnés, puisque, si l'on n'y possédait point Dieu, au moins l'on y avait une pleine assurance de le posséder un jour : *Hodie mecum eris in paradiso.* (Luc., XXIII, 43.)

Mais d'où vient, dira-t-on, que les âmes, même les plus justes et les plus saintes, après leur séparation des corps, n'étaient pas reçues dans le ciel avant l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ? C'est que Notre-Seigneur devait y entrer par le sang, c'est-à-dire par sa Passion et par sa mort. C'est pourquoi elles devaient attendre qu'il fût mort, qu'il eût satisfait pour les péchés des hommes, et qu'il eût ainsi frayé le chemin du ciel, ouvert la porte du vrai sanctuaire : *Significante Sancto Spiritu, nondum propulatum*

esse sanctorum viam, adhuc priore tabernaculo habente statum. (Hebr., IX, 8.) Et c'est dans les limbes qu'elles attendaient, soupirant avec un ardeur et un empressement incroyables après cette bienheureuse mort qui devait être leur délivrance: *Rorate, cœli, desuper, et nubes pluant Justum. Aperiat terra, et germinet Salvatorem. (Isa., XLV, 8.) Utinam dirumperes cœlos, et descenderes!* (Isa., XLIV, 1.)

Le Sauveur du monde descendit dans ce lieu après sa mort, 1° pour consoler ces âmes dans l'attente de sa prochaine résurrection, qui devait ouvrir leur prison, et les préparer au triomphe de sa glorieuse ascension; 2° pour les rendre bienheureuses par la jouissance de la souveraine béatitude, qui consiste dans la vision de Dieu; de sorte que la promesse qu'il avait faite au bon larron par ces paroles: *Vous serez avec moi aujourd'hui en paradis*, se trouva alors heureusement accomplie; 3° pour les délivrer de leur captivité, et pour les conduire avec lui en triomphe dans le ciel; ce qu'il fit en effet d'une manière admirable et pleine de gloire, le jour de sa triomphante ascension: *Ascendens in altum, captivam duxit captivitatem. (Ephes., IV, 8.)*

Qui n'admira ici, mes frères, la bonté et l'amour de Dieu envers les hommes, voyant qu'il ne s'est point contenté de souffrir une mort très-cruelle pour leur salut, mais qu'il n'a pas dédaigné descendre dans les parties même les plus basses de la terre, pour délivrer les justes qui y étaient détenus? Mais qui pourrait exprimer la joie de ces bienheureux captifs, de voir leur Libérateur, de voir celui qu'ils avaient si ardemment désiré de voir, dont la foi avait opéré leur salut, et dont l'espérance avait fait toute leur consolation? Mais quel sujet en même temps de joie pour nous, puisque le Libérateur de ces saints est aussi le nôtre, et que celui qui les a délivrés de leur captivité, et qui leur a fait part de sa gloire, est prêt à nous accorder le même bonheur? Pleins de cette confiance, attachons-nous à ce divin Sauveur, comme ont fait ces justes. Aimons-le; soupirons après lui comme eux, et nous serons dignes de jouir avec eux de sa présence dans l'éternité bienheureuse. Amen.

XXIV. INSTRUCTION.

DE CES PAROLES: Le troisième jour il est ressuscité de mort à vie.

Surrexit (Dominus vere, et apparuit Simoni. (Luc., XXIV, 34.)

Le Seigneur est vraiment ressuscité, et il a apparu à Pierre.

Jésus-Christ étant mort, son âme sainte alla, comme nous l'avons fait voir, dans les limbes, où les âmes des justes, c'est-à-dire des patriarches, des prophètes et de tous les fidèles serviteurs de Dieu, attendaient la venue et la résurrection de leur Libérateur, pour entrer avec lui dans le ciel. Son corps fut enseveli dans le tombeau; mais il n'y a pas été enfermé pour toujours, ni ne

pouvait l'être: il en est sorti le troisième jour, comme il l'avait promis; et il ne faut plus chercher parmi les morts celui qui est vivant, et la source de la vie: *Dux vitam mortuus regnat vivus. (Off. Eccl.)* C'est ce mystère que les apôtres nous proposent dans les dernières paroles du cinquième article: *Le troisième jour il est ressuscité de mort à vie*, que nous allons expliquer.

Rien n'établit mieux la résurrection du Fils de Dieu que l'histoire qu'en fait le saint Evangile; c'est pourquoi nous la déduisons ici tout au long.

Jésus-Christ étant dans le tombeau, les Juifs ne furent point encore satisfaits, et, craignant qu'on ne publiât qu'il était ressuscité, ils allèrent trouver Pilate, et lui dirent que cet imposteur (car c'est ainsi que ces impies appelaient Notre-Seigneur) avait dit, encore vivant, qu'il ressusciterait trois jours après sa mort; c'est pourquoi ils le priaient de faire garder le sépulcre jusqu'au troisième jour, de peur que ses disciples ne vinssent enlever son corps, et ne dissent au peuple qu'il était ressuscité, et qu'on ne tombât ainsi, selon eux, dans une nouvelle erreur, pire que la première. Pilate leur dit qu'ils avaient des soldats, qu'ils le fissent garder comme ils jugeraient à propos. Ils allèrent donc au tombeau, y mirent des gardes, et scellèrent la pierre qui en fermait l'entrée. Ce fut ainsi que Dieu disposa des choses pour rendre la résurrection de Jésus-Christ plus authentique; par les précautions mêmes que ses ennemis et ses calomnieux avaient employées pour empêcher que ses disciples ne pussent faire sur cela aucune supercherie. Lorsque le sépulcre du Sauveur était ainsi gardé, le dimanche, qui était le troisième jour après sa mort, il se fit un grand tremblement de terre. L'ange du Seigneur descendit du ciel, ôta la pierre, non pour procurer ou pour faciliter la résurrection de Jésus-Christ ou la sortie du tombeau, puisqu'il est ressuscité le tombeau fermé et scellé, comme il est sorti du sein de sa Mère sans violer son intégrité, et comme il est entré où étaient ses apôtres, les portes fermées: *Januis clausis. (Joan., XX, 26.)* Ayant ôté la pierre, il s'assit dessus. Ses yeux brillaient comme un éclair, et ses vêtements étaient blancs comme la neige. Les gardes qui veillaient auprès du sépulcre en furent si effrayés, que d'abord ils demeurèrent comme morts. L'ange du Seigneur s'adressa à Marie-Madeleine, et aux autres saintes femmes qui étaient venues au sépulcre le dimanche, et il leur dit: *Pour vous, ne craignez pas; car je sais que vous cherchez Jésus, qui a été crucifié: il n'est point ici, il est ressuscité comme il l'avait dit; venez, et voyez le lieu où on l'avait mis. (Marc., XVI, 6.)*

Les soldats, s'étant sauvés tous saisis de frayeur et d'étonnement, vinrent dans la ville et racontèrent aux pontifes ce qui était arrivé et dont ils avaient été témoins. Les pontifes, voyant la conséquence de la chose, si elle était divulguée, tirèrent con-

seil aussitôt pour examiner ce qu'ils auraient à faire, et ils ne trouvèrent point d'autre remède que de corrompre les gardes par une grande somme d'argent, pour leur faire dire que, pendant qu'ils dormaient, les disciples de Jésus-Christ étaient venus enlever son corps; ajoutant que, si le gouverneur voulait prendre connaissance de cette affaire, ils le gagneraient et pourvoiraient à leur sûreté. Les soldats donc reçurent l'argent, et ils répandirent le bruit que le corps de Jésus-Christ avait été enlevé par ses disciples. Et c'est encore aujourd'hui la créance des Juifs, mais créance fondée sur une imposture manifeste : Que dites-vous, malheureux, avec tous vos artifices? s'écrie saint Augustin. Abandonnez-vous tellement la lumière du bon sens et de la piété, et vous précipitez-vous de telle sorte dans un abîme profond d'aveuglement et de malice, que de dire aux soldats : Dites que ses disciples sont venus pendant que vous dormiez? Mais n'étiez-vous pas endormis vous-mêmes, lorsque vous vous êtes ainsi vainement épuisés dans toutes vos recherches? Et de vrai, que peut-on dire de plus extravagant? Si les gardes dormaient, qu'ont-ils pu voir? S'ils n'ont rien vu, que peuvent-ils déposer? (*In Psal. LXIII.*)

Jésus-Christ est ressuscité, pour montrer qu'il était Dieu, pour établir notre foi; car, comme dit saint Paul, *si Jésus-Christ n'est point ressuscité, notre foi est vaine*: «*Si Christus non resurrexit, vana est fides nostra* (*I Cor., XV, 17.*)» et pour nous animer à la pratique de la vertu par l'espérance que nous avons de ressusciter aussi un jour.

Il n'est pas ressuscité immédiatement après sa mort, mais seulement le troisième jour, afin de vérifier et d'accomplir la promesse qu'il avait faite, de ressusciter trois jours après sa mort : *Tertia die resurget* (*Matth., XX, 19.*) et pour montrer qu'il était vraiment mort; cet espace de temps était plus que suffisant pour prouver que sa mort n'était pas feinte, principalement après avoir enduré de si grands tourments.

Il ressuscita par sa propre force, et sans le secours de personne, ce qui lui est propre et singulier. En effet, plusieurs saints ont ressuscité des morts, c'est-à-dire que Dieu, à la prière des saints, a rendu la vie à des morts. Mais Jésus-Christ se ressuscita lui-même; c'est-à-dire, que son âme était unie comme elle le fut toujours à sa divinité, se réunit d'elle-même à son corps, lorsqu'elle le voulut, comme elle en avait été séparée quand elle l'avait voulu. Il ressuscita aussi pour ne jamais plus mourir, ce qui n'a encore lieu que dans sa personne. Car les morts qui ont ressuscité, ont ressuscité sujets à la mort, et ils ont été obligés de mourir une seconde fois. Tels ont été le Lazare, le fils de la veuve de Naïm, la fille de Jair, lesquels Jésus-Christ a ressuscités. Il n'en est pas ainsi de Jésus-Christ : il est ressuscité glorieux et triomphant, immortel et impassible : *Christus resurgens ex mor-*

tuis jam non moritur, mors illi ultra non dominabitur. (*Rom., VI, 9*)

Enfin il est ressuscité avec les cicatrices de ses plaies sacrées en son corps glorieux, non qu'il n'eût pas pu les guérir, mais pour faire paraître à toute la cour céleste une marque perpétuelle de ses glorieux combats, et un éternel trophée des victoires qu'il a remportées sur les ennemis de sa gloire et de notre salut : *Christus Dominus vulnerum cicatrices in corpore suo glorioso retinuit, non ex impotentia curandi, sed ut perpetuum victoriae suae circumferret triumphum.* (*Vener. BÉDA, in cap. ultim. Luc.*) De plus, pour montrer à Dieu son Père les plaies qu'il a reçues pour les intérêts de sa gloire et pour la rédemption des hommes, afin de le fléchir et de le porter, par des objets si touchants, à leur faire miséricorde, et à leur accorder les grâces nécessaires au salut : *Semper vivens ad interpellandum pro nobis.* (*Hebr., VII, 25.*)

Après que le Fils de Dieu fut ressuscité, il apparut à Marie-Madeleine, et à d'autres saintes femmes qui allaient au sépulchre pour embaumer son corps. Il se fit voir à Pierre, le chef de ses apôtres, et lui donna les clefs du royaume des cieux, c'est-à-dire, de l'Eglise, comme il le lui avait promis, pour la gouverner. Il se fit connaître aux deux disciples qui allaient à Emmaüs, et plusieurs fois à ses apôtres, en divers lieux, pendant quarante jours. Et, pour preuve de sa résurrection, il mangea, conversa avec eux, leur fit toucher son corps et mettre leurs mains dans ses plaies sacrées. Dans une de ses apparitions, il leur donna le pouvoir de lier et de délier, en soufflant sur eux, et en leur disant : *Recevez le Saint-Esprit : les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.* (*Joan., XX, 22.*) Il parut aussi à plus de cinq cents de ses disciples assemblés. Il y a tout lieu de croire qu'il se fit voir aussi à sa très-sainte Mère aussitôt après sa résurrection; mais l'Écriture sainte, pour diverses raisons, n'en parle pas. Au reste les apôtres et les autres disciples de Jésus-Christ, témoins fidèles de sa résurrection, ont enduré toutes sortes de tourments, et la mort même, pour soutenir le témoignage qu'ils ont rendu de sa résurrection.

Notre-Seigneur ressuscita le jour de Pâques, fête que l'Eglise appelle, après saint Grégoire de Nazianze, *la Fête des fêtes, et la Solemnité des solennités.* Aussi la célèbre-t-elle d'une manière très-solennelle durant trois jours (anciennement elle la célébrait toute la semaine avec cessation de travail), parce que c'est ce jour-là que l'ouvrage de notre rédemption et de notre réconciliation avec Dieu a été accompli, suivant ce que dit l'Apôtre. *Jésus-Christ, dit-il, a été livré à la mort pour nos péchés, et il est ressuscité pour notre justification* : «*Traditus est propter delicta nostra, et resurrexit propter justificationem nostram.*» (*Rom., IV, 25*) C'est donc en reconnaissance du bienfait que Jésus-

Christ nous a mérité par sa résurrection, que l'Église célèbre cette fête si solennellement.

La résurrection de Notre-Seigneur est le modèle de la résurrection spirituelle de nos âmes. Saint Paul l'a déclaré par ces paroles : *Comme Jésus-Christ, dit-il, est ressuscité d'entre les morts, par la gloire de Dieu son Père, nous devons aussi marcher dans une nouvelle vie.* Et un peu après : *Comme Jésus-Christ ressuscité d'entre les morts ne mourra plus, et que la mort n'aura plus d'empire sur lui... ainsi vous devez vous considérer comme étant morts au péché, et ne vivant plus que pour Dieu en Jésus-Christ.* (Rom., VI, 4, 9, 11.) La résurrection spirituelle de nos âmes, doit, selon l'Apôtre, être conforme en deux points à la résurrection de Jésus-Christ. Le premier consiste en ce qu'après que nous avons été lavés des souillures de nos péchés, il faut que nous embrassions un genre de vie tout nouveau, qui ne respire que l'innocence, la pureté, la sainteté, la justice, la modestie, et une parfaite intégrité de vie et de mœurs. Le second, en ce que nous devons fermement persévérer dans ce nouveau genre de vie, qu'avec le secours du Seigneur nous n'abandonnions jamais le chemin de la vertu, lors que nous y sommes une fois entrés.

Il faut donc, pour être ressuscité avec Jésus-Christ, un vrai passage du péché à la grâce : il faut une vraie conversion, un vrai changement de vie et mœurs, et que la charité règne où a régné la cupidité. Il faut que le chrétien ressuscité ne soit plus ce qu'il était. *Il faut que celui qui dérobaît ne dérobe plus, mais qu'il s'occupe, en travaillant des mains, à quelqu'ouvrage bon et utile, pour avoir de quoi donner à ceux qui sont dans l'indigence : « Qui sarabatur, jam non furetur : magis autem laboret, operando manibus suis quod bonum est, ut habeat unde tribuat necessitatem patienti. »* (Ephes., IV, 28.) Il faut que le médisant ne médise plus; que le blasphémateur ne blasphème plus; que le libertin, que l'ivrogne quittent les lieux de leurs libertinages et de leurs débauches. Il faut que ceux qu'on voyait auparavant, comme des animaux sans raison : *Velut irrationabilia pecora* (II Petr., II, 12), courir vers les plaisirs les plus brutaux, n'aient plus de mouvement, plus de goût pour ces satisfactions criminelles, et qu'ils ne suivent plus les plaisirs déréglés de leur chair. En un mot, il faut qu'on puisse dire d'un chrétien ressuscité ce qui a été dit de Jésus-Christ : *Surrexit, non est hic.* Grâce immortelles à la miséricorde du Seigneur ! ce pécheur est vraiment ressuscité, il est vraiment converti. Il n'est plus ni médisant, ni blasphémateur, ni impudique, ni ivrogne. Et autant sa vie a été autrefois libertine, débauchée, scandaleuse, autant elle est à présent modeste, sainte, édifiante, exemplaire. Sans ce changement de cœur, point de résurrection véritable; sans ce changement de cœur, point de conversion véritable; sans ce changement de cœur, enfin, tout le reste,

confession, absolution, communion, tout est vain, tout est inutile, tout n'est qu'erreur, que tromperie, que fantôme, qu'illusion. Combien donc, ô douleur ! combien de ces confessions, de ces absolutions, de ces communions ! Hélas ! (chose étrange et néanmoins très-véritable) à peine est-on aujourd'hui lavé qu'on se plonge dans la boue; à peine est-on guéri qu'on se fait de nouvelles plaies, souvent plus dangereuses que les précédentes; de sorte que ce qu'on dit d'ordinaire par un proverbe véritable, comme parle le Prince des apôtres, arrive à la plupart : Le chien retourne à ce qu'il avait vomit, et le pourceau, après s'être lavé, se vautre de nouveau dans l'ordure : *Contigit eis illud veri proverbii : canis reversus ad suum vomitum, et sus lota in volutabro luti.* (II Petr., II, 22.)

Loin de nous, mes frères, loin de nous ces alternatives de confessions et de rechutes; loin de nous ces résurrections passagères; loin de nous ces conversions de quelques moments ou de quelques jours, si toutefois l'on peut appeler résurrections, conversions, des changements si courts, si suspects, et si l'on n'a pas tout lieu de croire que le péché a toujours été vivant et régna dans le cœur, quand il est si disposé à renaître. Oui, sans doute, le péché a vécu et régné, lorsqu'il renaît si facilement; et les rechutes promptes et fréquentes sont la marque assurée d'une pénitence fautive et imaginaire. Et de bonne foi, n'est-ce pas se jouer de Dieu, de lui demander aujourd'hui pardon des péchés qu'on a commis, de lui protester solennellement aux pieds de ses ministres qu'on lui sera fidèle désormais, qu'on ne retournera plus à ses désordres, et que pour cet effet on en fera les occasions avec soin? et puis deux ou trois jours après, hélas ! que dis-je ? le même jour souvent, manquer formellement à sa parole, violer la foi donnée, s'abandonner aux occasions du péché à l'ordinaire; cet ivrogne à ses cabarets, cet impudique à ses rendez-vous, et, par conséquent, recommencer l'un et l'autre une vie aussi ou plus criminelle qu'auparavant. Ah ! que ces propos, que ces résolutions sont suspects, et qu'il y a bien sujet de croire que de telles conversions sont feintes ou fausses !

Ne soyez pas, mes frères, du nombre de ces chrétiens, de ces chrétiens, dis-je, qui se nettoient un jour, et qui le lendemain se salissent; de ces chrétiens qui, après s'être confessés et avoir obtenu le pardon de leurs péchés, retournent aussitôt à leurs anciennes habitudes criminelles; de ces chrétiens qui se relèvent de leurs chutes, et qui, à la première occasion, en font de plus tristes et de plus déplorables. Morts au péché, ressuscitez à la grâce, travaillez à mener une vie nouvelle par une conversion sincère et durable. N'ayez plus de goût, plus d'ardeur que pour les biens du ciel, et détachez-vous entièrement des faux biens de la terre : *Si consurrexistis cum Christo, quæ sursum sunt querite; quæ sursum sunt sapite, non quæ*

super terram (Coloss., III, 2.) Evitez surtout les occasions de rechute. Rompez les engagements dangereux. C'est le moyen de ressusciter avec Jésus-Christ dès cette vie, et de participer un jour à sa gloire immortelle dans le ciel. Amen.

XXV^e INSTRUCTION.

VI^e ARTICLE. — *Il est monté aux cieux; il est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant.*

Dominus Jesus assumptus est in cœlum, et sedet a dextris Dei. (Marc., XVI, 19.)

Le Seigneur Jésus est élevé dans le ciel, et il est assis à la droite de Dieu.

Il y a deux choses à considérer dans les mystères de Notre-Seigneur Jésus-Christ: ce qu'il faut croire et ce qu'il faut imiter; ce qu'il faut croire, doit humilier notre esprit; ce qu'il faut imiter, doit exciter notre courage. Ce que nous devons croire dans le sixième article: *Il est monté aux cieux*, etc., est que Jésus-Christ ayant achevé l'œuvre de la rédemption des hommes, il alla s'asseoir à la droite et sur le trône de Dieu son Père, couronné de gloire. Ce que nous devons imiter, est de le suivre sur la terre pour le posséder régnant dans le ciel: deux choses que nous allons ici démontrer.

Jésus-Christ demeura quarante jours sur la terre, après sa résurrection, avant que de monter dans le ciel. Il voulut attendre ces quarante jours, afin qu'ayant apparu diverses fois à ses disciples, et que leur ayant fait voir par plusieurs preuves qu'il était véritablement vivant, l'on ne pût pas douter qu'il n'était vraiment ressuscité, et afin de leur donner toutes les instructions dont ils avaient besoin pour travailler à la conversion des hommes répandus sur toute la terre.

En quel lieu Notre-Seigneur demeura durant ce temps, il n'est pas permis de le rechercher, parce qu'il n'a pas plu à Dieu de nous le révéler; mais il est certain qu'il ne conversait pas à l'ordinaire avec ses apôtres. Il se faisait seulement voir tantôt à l'un, tantôt à l'autre, ou à plusieurs ensemble. L'Écriture sainte nous rapporte dix de ces apparitions, dont nous avons récité quelques-unes dans la précédente instruction. Pour ce qui est des méchants, Jésus-Christ les a entièrement exclus de sa vue.

Le quarantième jour après sa résurrection étant arrivé, lorsqu'il était sur le point de monter dans le ciel, il assembla ses disciples à Jérusalem. Il mangea avec eux et leur parla longtemps. Il leur ordonna d'*instruire toutes les nations et de les baptiser au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à garder toutes les choses qu'il leur avait commandées.* Il ajouta que, *celui qui croira avec une foi vive à sa parole, et qui sera baptisé, sera sauvé; mais que celui qui ne croira pas, sera condamné.* Et voici, leur dit-il, *les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru: ils chasseront les démons en son nom; ils parleront de nouvelles*

langues, ils prendront des serpents avec la main; et s'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur fera pas de mal; ils imposeront les mains sur les malades, et les malades se porteront bien. (Marc., XVI, 1 seqq.)

Comme ses apôtres avaient besoin de force pour exercer le ministère qu'il leur confiait, il les assura de son assistance, en leur disant *qu'il serait avec eux tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles.* Enfin, il leur promit de les revêtir de la vertu d'en haut, par le Saint-Esprit qu'il leur enverrait. Après ce discours, il les conduisit en Béthanie, proche de la ville de Jérusalem, et de là à la sainte montagne des Oliviers, d'où il devait monter dans les cieux. Quand ils y furent arrivés, il éleva ses mains pour les bénir. Pendant qu'il les bénissait, comme un bon père bénit ses enfants, il s'éleva peu à peu dans le ciel à la vue de ses disciples, jusqu'à ce qu'une nuée l'eût dérobé à leurs yeux. Comme ils continuaient à regarder, avec attention, deux anges leur apparurent sous une forme humaine, en habits blancs, et leur dirent: *Hommes de Galilée, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder le ciel? Ce Jésus qui, en se séparant de vous, s'est élevé dans le ciel, viendra de la même manière que vous l'y avez vu monter, pour juger les vivants et les morts.*

Les apôtres, ayant adoré le Sauveur, partirent, comblés de joie, de la montagne des Oliviers, et s'en retournèrent à Jérusalem, comme Jésus-Christ le leur avait ordonné, avec Marie, sa très-sainte Mère, et ils y attendirent, en grand silence et recueillement, le Saint-Esprit qu'il leur avait promis. Ils allèrent ensuite prêcher par toute la terre, selon l'ordre qu'ils en avaient reçu de leur divin Maître. Et le Seigneur confirma par les miracles la parole qu'il avait mise en leur bouche. Telle est l'histoire de l'Ascension de Notre-Seigneur. Il faut maintenant expliquer le cinquième article du Symbole, qui nous propose cet admirable mystère; mais pour en avoir une plus parfaite connaissance, nous le traiterons distinctement, et chaque mot en particulier.

Il est monté aux cieux. Par ces paroles, nous faisons profession de croire que Jésus-Christ, ayant accompli l'ouvrage de notre Rédemption, est monté, comme homme, en corps et en âme dans le ciel. Je dis comme homme, car il y était comme Dieu, et toujours dans le sein du Père éternel, étant présent partout par sa divinité.

Il y est monté par sa propre force et vertu, et sans l'aide d'aucune créature. La sainte Vierge a été élevée dans le ciel par la vertu divine; c'est pourquoi l'on dit l'*Assomption de la sainte Vierge*, et non pas son Ascension. Ainsi furent autrefois transportés en l'air le prophète Elie, dans un chariot de feu (IV Reg., II), le prophète Habacuc et Philippe le Juacre, par le ministère d'un ange (Dan., XIV; Act. VIII.) Il n'en est pas de même de Notre-Seigneur; il s'éleva, et monta dans le ciel par sa propre puissance et vertu, non-seulement comme Dieu, mais, ce qui est bien

plus admirable, même comme homme : car son âme bienheureuse pouvait, par sa propre force, transporter son corps où elle voulait. Et son corps glorieux et doué du don d'agilité, obéissait sans résistance aux ordres et aux volontés de son âme. Et c'est ce qui a fait que Notre-Seigneur est monté dans le ciel par sa propre vertu, et comme Dieu et comme homme.

Lorsqu'il monta dans le ciel, il eut pour compagnons de son triomphe, non-seulement une multitude d'anges qui vinrent au-devant de lui, mais encore une troupe innombrable de captifs qu'il avait délivrés des limbes, et qu'il conduisit avec lui dans son royaume. (*Lisez la XXIII^e Instruction.*)

Que si vous me demandez pourquoi Jésus-Christ est monté dans le ciel, vous allez l'apprendre. Il y est monté, 1^o parce que ce monde corruptible, et qui n'est qu'une vallée de larmes et de misères, ne convenait point à cet illustre conquérant, qui avait vaincu la mort et l'enfer, et qui, par sa victoire, avait mérité de ressusciter à une vie incorruptible, glorieuse et immortelle; 2^o pour nous y préparer notre place, car nul homme n'était entré dans le ciel avant notre Sauveur. C'est lui qui nous en a mérité et ouvert l'entrée par son sang, c'est-à-dire par sa mort et par sa passion : *Vado parare vobis locum* (*Joan.*, XIV, 2); 3^o pour nous y servir d'avocat et de médiateur auprès de Dieu son Père : *Ut appareat vultui Dei pro nobis* (*Hebr.*, IX, 24) : avocat qui défend nos intérêts devant la justice divine, à laquelle il a pleinement satisfait pour nous; médiateur toujours vivant pour intercéder pour nous : *Semper vivens*, etc., et tout-puissant pour sauver ceux qui s'approchent de Dieu par son entremise : *Unde salutare in perpetuum potest accedentes per semetipsum ad Deum* (*Hebr.*, VII, 25); 4^o pour nous envoyer le Saint-Esprit : car l'effusion de cet Esprit divin sur la terre, et sa descente visible sur les apôtres, devait être le prix de la Passion et de la mort de Jésus-Christ. Il n'a donc pu nous être donné avant que ce souverain Prêtre eût consommé son sacrifice dans le ciel : *Nondum erat Spiritus datus, quia Jesus nondum erat glorificatus*. (*Joan.*, VII, 39.)

Quoique Notre-Seigneur soit monté dans le ciel, il ne faut pas croire qu'il ait délaissé la terre. Il n'y est plus, à la vérité, conversant visiblement avec les hommes, mais il y est encore invisiblement, et même en deux manières. 1^o Il est vraiment, réellement et substantiellement dans le très-saint Sacrement de l'autel : *Vere, realiter et substantialiter* (*Conc. Trid.*); 2^o il est spirituellement avec son Eglise et avec tous les fidèles, par les secours et par la protection dont il les favorise : *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus, usque ad consummationem sæculi*. (*Matth.*, XXVIII, 20.)

Il est assis à la droite de Dieu le Père. L'on ne veut pas dire par là que le Père soit à la gauche du Fils, ou que le Père étant au milieu, le Fils soit à la droite, et le Saint-

Esprit à la gauche : car le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont partout, quant à la divinité; mais la droite veut dire que Jésus-Christ, comme Dieu, est dans le ciel égal à Dieu son Père, en puissance, en gloire et en majesté. C'est donc une façon de parler qui nous montre que, comme un homme, en voulant honorer un autre, le met à sa droite, de même Dieu le Père, voulant honorer Jésus-Christ du plus grand honneur, il est écrit qu'il est assis à sa droite. En tant qu'homme, Jésus-Christ a dans le ciel la première place et la première gloire après le Père. Néanmoins, comme Jésus-Christ, Dieu et homme, est une seule personne, un seul Jésus-Christ, on dit qu'il est assis à la droite de Dieu le Père, l'humanité ou le corps et l'âme de Jésus-Christ étant à la droite du Père, non par leur propre dignité, mais parce qu'elles sont unies à la personne de Jésus-Christ, vrai et naturel Fils de Dieu; comme le manteau royal dont le roi, assis sur son trône, est revêtu, quoique plus élevé que les princes qui entourent le trône du roi, n'est point égal au roi, ni plus digne que les princes.

Par la même raison, le mot d'*assis* ne marque pas, dans Jésus-Christ, une certaine situation de corps, mais sa puissance souveraine, qu'un roi démontre étant assis sur son trône. Il montre aussi son office de Juge, qui est encore marqué par un juge assis sur son tribunal. Et enfin son repos et la possession stable et éternelle du royaume céleste, comme une personne s'assoit quand elle prend possession de quelque charge ou dignité.

Tout-puissant. Ce mot est joint au sixième article, pour marquer que toute puissance a été donnée à Jésus-Christ dans le ciel et sur la terre : *Data est mihi omnis potestas in celo et in terra*. (*Matth.*, XXVIII, 18.)

Ce même mot est mis dans le premier article du Symbole, afin que, lorsque dans la suite du Symbole l'on nous proposera quelques vérités de difficile créance, nous n'ayons pas de peine à y ajouter foi, sachant que celui qui les a révélées est un Dieu tout-puissant, qui peut faire tout ce qu'il veut et tout ce qu'il lui plaît, sans que personne puisse l'empêcher. (*Voyez la VII^e Instruction.*)

Suivons, mes frères, suivons par la foi Jésus-Christ montant dans les cieux. Détachons nos cœurs de la terre, et élevons-les vers le ciel : *Mente in caelestibus habitemus*. (*Orat. Ascens.*) Regardons ce monde comme un lieu d'exil et de pèlerinage : *Confitemur, quia peregrini et hospites sunt super terram*. (*Hebr.*, XI, 13.) Cherchons avec toute l'ardeur possible le ciel, où Jésus-Christ est entré pour nous y servir de précurseur : *Ubi præcursor pro nobis introivit Jesus*. (*Hebr.*, VI, 20.) Habitons dès à présent dans cet aimable et bienheureux séjour : *Nostra autem conversatio in calis est*. (*Philip.*, III, 20.) Souvenons-nous que le ciel est notre patrie, que c'est là qu'est notre héritage et notre royaume. Et parmi les misères, les

tentations et les combats inévitables de la vie présente, ne connaissons pas de plus solide consolation que l'espérance d'en sortir bientôt, et d'être réunis à notre Chef adorable dans le séjour éternel de la paix, de la félicité et de la gloire : *Scimus quoniam si terrestris domus nostra hujus habitationis dissolvatur, quod ædificationem ex Deo habemus domum non manufactam, æternam in cælis.* (II Cor., V, 1.)

Mais ne nous flattons pas d'avoir part au royaume de Jésus-Christ sans qu'il nous en coûte : *Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père : « In domo Patris mei mansiones multe sunt (Joan., XIV, 2) ; »* mais il n'y a pas plusieurs chemins pour y aller. Notre Chef n'y est arrivé que par la voie de l'humilité et des souffrances ; c'est donc par là que nous devons marcher en le suivant : *Exemplum enim dedi vobis, etc. (Joan., XIII, 15.)* Si la difficulté du chemin et la vue de notre faiblesse nous effrayent, rassurons-nous par la promesse que Jésus-Christ nous a faite, avant que de monter dans le ciel, de nous revêtir de la force d'en haut, c'est-à-dire de la grâce du Saint-Esprit, qui aplanit les difficultés les plus rebutantes, et qui nous fait faire, avec une admirable douceur et facilité, ce qu'il y a de plus pénible à la nature.

Encourageons-nous à servir Dieu dans la vue du ciel, dont Notre-Seigneur nous a ouvert la porte, et où il doit régner à jamais dans toute sa gloire. Quelles peines, quels travaux ne doivent pas paraître légers dans l'espérance d'arriver un jour à un si grand bonheur, et jouir d'un si grand bien ! *Les souffrances de cette vie, dit saint Paul, n'ont pas de proportion avec la gloire, qui sera un jour manifestée en nous : « Non sunt condignæ passionis hujus temporis ad futuram gloriam, quæ revelabitur in nobis. » (Rom., VIII, 18.)* En effet, les souffrances d'ici-bas sont légères ; elles sont d'une très-courte durée : elles finissent avec la vie ; le terme n'en est donc pas loin. Et ces moments si courts et si légers de tribulation produisent en nous le poids éternel d'une gloire souveraine et incomparable : *Id quod in presenti est momentaneum et leve tribulationis nostræ supra modum in sublimitate æternum gloriæ pondus operatur in nobis.* (II Cor., IV, 17.) Ainsi soit-il.

XXVI. INSTRUCTION.

VII. ARTICLE. — *Qui de là viendra juger les vivants et les morts.*

DU JUGEMENT PARTICULIER.

Statutum est hominibus semel mori, post hoc autem judicium. (Hebr., IX, 27.)

Il est arrêté que les hommes meurent une fois, et qu'ensuite ils soient jugés.

De tous les articles du Symbole, il n'en est pas dont la connaissance soit plus nécessaire, ni la méditation plus utile aux fidèles, que le septième, qui traite du jugement.

Voici quelques raisons qui établissent cette vérité.

1° C'est qu'il n'y a pas un prophète dans l'ancien loi, ni un apôtre ou un évangéliste dans la nouvelle, qui n'ait parlé du jugement, et qu'ils en faisaient le sujet ordinaire de leurs prédications. C'est pourquoi, quand saint Pierre eut exposés les principaux points de la religion chrétienne à ceux qui étaient dans la maison de Corneille, et qu'il leur eut enseigné que Jésus-Christ était ressuscité, après avoir été crucifié et mis à mort par les Juifs, il ajouta qu'il leur avait commandé de prêcher, et de témoigner au peuple, que c'est lui qui a été établi le Juge des vivants et des morts : *Præcepit nobis prædicare populo et testificari quia ipse est qui constitutus est a Deo Judex vivorum et mortuorum.* (Act., X, 42.)

2° C'est que non-seulement les saints ont annoncé le jugement, mais que tous, ou la plupart, l'ont extrêmement appréhendé. *N'entrez point, Seigneur, disait David, en jugement avec votre serviteur, parce que nul homme vivant ne pourra se justifier devant vous : « Non intres in judicium cum servo tuo, quia non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens. » (Psal. CXLII, 2.)* Et le saint homme Job : *Que ferai-je, s'écriait-il, lorsque Dieu se lèvera pour juger ? Et quand il interrogera, que lui répondrai-je ? Quid faciam cum surrexerit ad judicandum Deus ? Et cum quaesierit, quid respondebo illi ? (Job., XXXI, 14.)* Saint Jérôme était si pénétré de la crainte du jugement, qu'il ne pouvait y penser sans trembler : *Quoties diem illud cogito, totus corde et corpore contremisco.* Et soit qu'il mangeât, soit qu'il bût, ou quelque autre chose qu'il fît, il lui semblait toujours entendre le son de cette effroyable trompette, qui lui criait : *Levez-vous, morts, et venez au jugement : Sive comedam, sive bibam, sive aliquid aliud faciam, semper vox illa videtur sonare in auribus meis : Surgite, mortui, et venite ad judicium.*

3° C'est que la pensée du jugement a rempli les déserts de solitaires, les monastères de saints religieux et religieuses, tous les états du monde de grands exemples de pénitence et de sainteté, et qu'enfin rien n'est plus capable d'éloigner les hommes du vice et de les porter à la vertu, que la méditation du jugement. C'est pourquoi il est dit dans l'Écriture : *En toutes vos œuvres, souvenez-vous de vos fins dernières, c'est-à-dire de la mort, du jugement, etc., et vous ne pécherez jamais : « In omnibus operibus tuis, memorare novissima tua, et in æternum non peccabis. (Eccl., VII, 40.)* C'est la crainte de la mort et du jugement qui arrêtait le torrent impétueux des passions d'Augustin, comme le témoigne ce grand saint, au liv. VII. de ses *Confessions*, chap. 16 : *Nec me revocabat a profundiore voluptatum carnalium gurgite, nisi metus mortis, et futuri judicii.*

L'article qu'il est si important de comprendre et de méditer, est exprimé en ces termes : *Qui de là viendra juger les vivants et*

les morts. Il nous enseigne qu'à la fin du monde, Jésus-Christ descendra visiblement du ciel sur la terre pour juger tous les hommes, et pour rendre à chacun selon ses œuvres : c'est-à-dire aux bons une récompense éternelle, et une peine éternelle aux méchants. L'on doit remarquer ici que, par les *vivants*, on entend ceux qui seront en vie au jour du jugement, et qui, étant morts, ressusciteront aussitôt pour comparaître devant leur Juge; et, par les *morts*, ceux qui seront morts avant le dernier jour. Ou simplement par les *vivants*, on entend ceux qui, lorsqu'on récite l'article, sont encore en vie; par les *morts*, ceux qui sont déjà décédés. Telle est en abrégé la doctrine de ces paroles : *Qui de tunc viendra juger les vivants et les morts.*

Mais pour comprendre plus distinctement les vérités qu'elles renferment, il faut savoir que, l'homme étant mort, son corps est déposé dans la terre d'où il est sorti, qu'il y devient la pâture des vers, et qu'il retourne en poussière, selon l'arrêt de mort que Dieu prononça contre Adam et contre toute sa postérité, par ces paroles : *Vous êtes poussière, et vous retournerez en poussière : « Pulvis es, et in pulverem revertaris. » (Gen., III, 16.)* Mais l'âme étant spirituelle et immortelle de sa nature, elle ne meurt pas, mais dans le moment de sa séparation d'avec le corps, elle est présentée au tribunal de Jésus-Christ pour être jugée. C'est ce que saint Paul nous enseigne par ces paroles : *Il est arrêté que les hommes meurent une fois, et qu'ensuite ils soient jugés : « Statutum est, »* etc.

Ce jugement, qu'on appelle *particulier*, est certain, et aussi certain que la mort même. C'est pourquoi l'Apôtre joint ces deux vérités : que nous devons mourir, et qu'après la mort nous devons être jugés. D'où il suit que comme il n'y a point d'instant où nous ne puissions mourir, il n'y a aussi point d'instant où nous ne puissions être jugés, et que ainsi ce jugement, qui nous paraît souvent si éloigné, ne l'est peut-être que d'un seul jour, peut-être que d'un seul moment. En effet, quelque longue que puisse être la vie de l'homme : elle est extrêmement courte : *C'est une fumée, comme remarque l'Écriture, c'est une vapeur qui disparaît plus vite qu'une eau qui s'écoule, qu'un courrier qui passe, qu'un oiseau qui vole, qu'un vaisseau qui vogue sur la mer, et qui ne laisse aucun vestige de son passage. (Sap. II, et V.)* Cependant, quelque courte que soit la vie de l'homme dans son cours naturel, par combien d'accidents ne peut-elle pas encore être abrégée? Ce qui, tous les jours, arrive à tant d'autres, peut, tous les jours, nous arriver à nous-mêmes. Qui sait si, dans le temps même que, comme le roi Balthasar, nous ne songeons qu'à nous divertir, nous ne serons pas jugés comme lui, mis comme lui dans la balance, et trouvés trop légers? *Appensus es in statera, et inventus es minus habens. (Dan., V, 27.)* Qui sait si notre âme ne nous sera point arrachée, comme la steune, au milieu de nos plaisirs, et punie

incontinent, mais pour jamais, de ses divertissements criminels? Qui sait si, lorsque nous ne travaillons qu'à acquérir du bien en ce monde, on ne nous dira pas comme à ce riche insensé dont il est parlé dans l'Évangile : *Arueille, on te redemande ton âme cette nuit même; et pour qui seront ces richesses que tu as amassées ? « Stulte, hac nocte animam tuam repetent a te; quæ autem parasti cujus erunt ? » (Luc., XII, 20.)* C'est donc plutôt que nous ne pensions que nous serons jugés, puisque nous devons être jugés à la mort, et que la mort est si prochaine.

Mais sur quoi serons-nous jugés? Nous serons jugés sur toutes les actions de notre vie, depuis le premier usage de la raison jusqu'au dernier soupir; sur tous nos désirs, sur toutes nos pensées les plus secrètes et les plus cachées; sur toutes nos paroles, qui seront examinées avec la dernière exactitude et sévérité; car, comme Jésus-Christ nous l'assure dans l'Évangile, les hommes rendront compte, au jour du jugement, de toute parole inutile qu'ils auront dite : *Ego autem dico vobis, quoniam omne verbum otiosum quod locuti fuerint homines, reddent rationem de eo in die judicii. (Matth., XII, 36.)* Si nous devons rendre compte à Dieu de toute parole inutile, que sera-ce des paroles criminelles, que sera-ce de tant de paroles impudiques ou équivoques, de tant de médisances et de calomnies, de tant de mauvais juréments, de tant d'imprécations et de blasphèmes? Que sera-ce enfin des actions criminelles, commises en tant de manières, etc.?

L'on nous examinera de plus, et l'on nous demandera compte des péchés d'autrui auxquels nous avons donné occasion ou prêté la main, ou que nous n'aurons point empêchés, le pouvant et le devant faire : *Digni sunt morte, non solum qui faciunt, sed etiam qui consentiunt facientibus. (Rom., I, 32.)* Vérité terrible, et qui obligeait le Prophète-Roi à demander à Dieu pardon des péchés qu'il avait autorisés, ou par son exemple, ou par son commandement, ou par une trop grande indulgence à les souffrir : *Ab alienis parce servo tuo. (Psal., XVIII, 14.)* Pères et mères, maîtres et maîtresses, vous avez des enfants, des domestiques blasphémateurs, ivrognes, impudiques; vous le savez, et vous le souffrez! Vous êtes coupables aussi bien qu'eux de leurs crimes, et Dieu vous en demandera compte à la mort. Chefs de justice et de police, magistrats, qui, au lieu d'empêcher les injustices, les débauches et autres désordres, les autorisez par votre exemple et par votre conduite, vous êtes coupables, non-seulement de vos péchés personnels, mais aussi de ceux des autres, et vous en répondrez devant Dieu au jour de ses vengeances.

Enfin, nous serons jugés sur l'usage que nous aurons fait des dons et des grâces que nous aurons reçus de Dieu; sur le bien que nous aurions pu faire, et que nous aurons omis par notre faute; sur les bonnes œuvres que nous aurons faites négligemment ou avec tiédeur, ou par un esprit d'hypocrisie,

de vanité et d'amour-propre. Les sacrements, les prédications, les prières, les jeûnes, les aumônes, et toutes nos meilleures actions seront examinés et pesés au poids du sanctuaire : *Ego justitias judicabo.* (Psal., LXXIV, 93.) Et celles que nous avions crues bonnes, saintes et dignes de récompense, seront peut-être trouvées mauvaises et dignes de châtement. Que ce jugement sera donc terrible pour nous, mes frères, lorsque Jésus-Christ, armé de toute la rigueur de sa justice, nous dira comme au fermier de l'Evangile : *Rendez compte de votre administration : « Redde rationem villieationis tue.* (Luc., XVI, 2.) Que deviendrons-nous alors, si non-seulement nos péchés, dont le nombre est innombrable, mais si nos bonnes œuvres même se tournent contre nous, parce qu'elles n'auront pas été aussi parfaites qu'elles devaient être, ou qu'elles auront été infectées de quelque motif de vaine gloire et d'amour-propre ? Malheur, dit saint Augustin, à la vie même la plus louable des hommes, si vous l'examinez, ô mon Dieu, sans exercer votre miséricorde ! *Væ etiam laudabili vita hominum, si, remota misericordia, disentiatis eam !*

Mais ce qui rendra le jugement encore plus terrible, c'est qu'il y faudra paraître seul : seul avec Dieu seul ; seul et sans autre compagnie que celle de nos œuvres, bonnes ou mauvaises ; seul, sans avocat, sans appui, sans défense. Qui ne sera donc effrayé à la vue de ce jugement ? *Le juste même sera à peine sauvé,* dit saint Pierre : *que deviendra donc l'impie et le pécheur ? « Si justus vix salvabitur, impius et peccator ubi parebunt ? »* (1 Petr., IV, 18.) Que si ces vérités vous effrayent, elles ne m'effrayent pas moins, et je tremble moi-même en vous excitant à trembler.

L'âme, ayant ainsi été jugée incontinent après la mort, elle passe aussitôt au lieu qui lui est marqué par la sentence de son juge, c'est-à-dire qu'elle va dans l'instant même, ou en paradis, ou en purgatoire, ou en enfer. En paradis, si elle part de ce monde en état de grâce, et dans une parfaite union et amitié avec Dieu, sans qu'il lui reste rien à expier ; en purgatoire, si, étant partie en état de grâce, elle est encore redevable à la justice divine ; en enfer, si elle sort de cette vie en péché mortel, ne lût-ce même qu'un seul. L'histoire du mauvais riche qui fut enseveli dans l'enfer pour y être tourmenté aussitôt après sa mort, et du pauvre Lazare qui fut transporté par les anges dans le sein d'Abraham pour y jouir d'une consolation éternelle, prouve invinciblement ces vérités. (Luc., XVI.)

Pensons, mes frères, souvent et sérieusement au jugement qui se fera d'un chacun de nous à la mort, et où il nous faudra rendre compte de tout ce que nous avons fait de bien ou de mal pendant cette vie. Préparons-nous avec soin à ce jugement qui est si proche. Un administrateur qui sait qu'il est prêt de rendre ses comptes, ne perd point de temps, s'il est prudent. Il se de-

mande compte à soi-même pour être en état de le rendre à son maître : il dispose tout, il règle tout. Plus le temps est proche, plus il redouble ses soins et son application. Faisons de même ; jugeons-nous pour n'être point jugés, ou pour nous procurer un jugement favorable : *Quod si nosmetipsos judicavimus, non utique judicabimur.* (1 Cor., XI, 31.) Tenons-nous continuellement sur nos gardes. Veillons, et soyons toujours prêts, parce que le Fils de l'homme viendra à l'heure que nous n'y pensons pas : *Et vos estote parati, quia quæ hora non putatis, Filius hominis veniet.* (Luc., XII, 40.) Travaillons à l'affaire de notre salut avec tremblement et avec frayeur : *Cum metu et tremore vestram salutem speramini.* (Philipp., II, 12.) Faisons chacune de nos actions, comme si elle devait être la dernière de notre vie, et que nous dussions paraître au jugement de Dieu, après l'avoir faite. *Sic facite... sicut incipientes judicari.* (Jac., II, 12.) Faisons dès à présent, et dès ce moment, tout ce que nous voudrions avoir fait au lit de la mort, parce qu'on ne peut plus rien après cette vie. *Quodcumque facere potest manus tua instanter operare,* etc. (Eccle., IX, 10.) Plus fidèles et aussi prudents que le fermier de l'Evangile, faisons-nous des amis des richesses d'iniquité, afin que lorsque nous viendrons à mourir, ils nous reçoivent dans les tabernacles éternels : *Facite vobis amicos de mammona iniquitatis, ut cum defeceritis, recipiant vos in æterna tabernacula.* (Luc., XVI, 9.) Rachez nos péchés par les aumônes : *Pœcata tua elemosynis redime.* (Dan., IV, 24.) Couvrons la multitude de nos fautes par la multitude de bonnes œuvres. Vivons dans la sainteté et dans la piété. Conservons nous purs et sans tache, afin de nous procurer un jugement favorable de notre juge : *Hæc expectantes satagite immaculati, et inviolati ei inveniri in pace.* (II Petr., III, 14.) Ainsi soit-il.

XXVII^e INSTRUCTION.

DU JUGEMENT GÉNÉRAL.

Omnes nos manifestari oportet ante tribunal Christi. (II Cor., V, 10.)

Nous devons tous comparaître devant le tribunal de Jésus-Christ.

Outre le jugement *particulier* qui se fait de chaque homme à l'heure de la mort, il y aura un jugement *général* de tous les hommes à la fin du monde. C'est de ce jugement que je viens aujourd'hui vous entretenir.

L'on appelle jugement *général* celui où tous les hommes qui auront été, sans en excepter un seul, seront assemblés dans un même jour et dans un même lieu (on croit que ce sera la vallée de Josaphat, proche la ville de Jérusalem (Joël., III, 2), pour y être jugés, et pour recevoir, de la bouche de Jésus-Christ, leur juge, à la face du ciel et de la terre, l'arrêt de leur bonheur ou de

leur malheur éternel, selon le bien ou le mal qu'ils auront fait.

Il n'est point de vérité plus fortement établie, ni plus exactement détaillée dans les Livres saints, que celle qui regarde le jugement général, comme la suite de ce discours le fera paraître. Ce seul passage de saint Paul suffira maintenant pour nous en convaincre : *Nous devons tous*, dit-il, *comparaître devant le tribunal de Jésus-Christ, afin que chacun reçoive ce qui est dû aux bonnes ou mauvaises actions qu'il aura faites pendant qu'il était revêtu de son corps. Tous*, dit l'Apôtre, *« omnes »*. Le jugement sera donc aussi général qu'il est certain. *Tous, « omnes »*. Grands et petits, riches et pauvres, savants et ignorants, rois et sujets, bons et mauvais; en un mot, tous les hommes qui auront été depuis le commencement du monde, *comparaîtront devant le tribunal de Jésus-Christ, afin*, continue le même saint Paul, *que chacun reçoive ce qui est dû aux bonnes ou mauvaises actions qu'il aura faites pendant qu'il était revêtu de son corps*, c'est-à-dire, afin que chaque homme soit jugé en dernier ressort, et qu'il reçoive, de la bouche du souverain Juge, l'arrêt irrévocable de son bonheur ou de son malheur éternel : *Ut referat unusquisque propria corporis prout gessit, sive bonum, sive malum.* (II Cor., V, 10.)

Mais pourquoi, direz-vous, a-t-il fallu qu'outre le jugement particulier de chaque homme il y ait un jugement général de tous les hommes? la sentence qui aura été prononcée au premier jugement, sera-t-elle peut-être réformée au second? Nullement. Le jugement général suivra et sera conforme en tout au jugement particulier. Quiconque aura été justifié ou condamné à l'un, le sera aussi à l'autre; et la bouche de notre Juge ne s'ouvrira au jugement général que pour confirmer, à la face de tout l'univers, ce qui aura été arrêté au jugement particulier : *Quod in die judicii futurum est omnibus, hoc in singulis in die mortis impletur.* (S. Hieron, in cap. II Joel.) Pourquoi donc, cela étant, faut-il qu'il y ait encore un jugement général? Dieu l'a ainsi ordonné pour des raisons dignes de sa sagesse. En voici quatre principales :

1° Pour justifier sa conduite et sa providence devant tous les hommes : conduite, providence adorable et d'une souveraine justice et équité, contre laquelle les impies blasphèment si souvent dans cette vie, où il semble que Dieu oublie les bons, permettant qu'ils souffrent toutes sortes de maux et de misères, et comblant, au contraire, les méchants des biens de la fortune, d'une santé vigoureuse, d'une joie continuelle; laissant les justes exposés à la persécution, à l'injustice, à la calomnie, tandis que les impies jouissent de la faveur et de l'estime des hommes, de la gloire et d'une paix profonde. Il faut donc un jugement universel, où l'on reconnaisse publiquement la justice et la Providence divine, qui ne laisse les justes dans l'affliction pour un temps, que pour faire paraître, à la face du ciel et de la terre,

leur mérite, et qui, au contraire, ne semble les pécheurs de joie et de prospérité que pour révéler leur hypocrisie, avec une grande infamie, à la vue de tout le monde : *Veniet profecto tempus, in quo et vestra virtus omnibus, et eorum reveletur hypocrisis.* (BROA, lib. IV, cap. 52, in Luc. cap. XII.)

2° Afin que la crainte et l'attente du jugement général et de l'horrible confusion qu'y souffriront les méchants, dont les égarements honteux et les infamies secrètes seront manifestés et produits aux yeux de tout l'univers, éloignent à jamais les hommes du péché.

3° Pour récompenser ou punir les hommes dans leurs corps aussi bien que dans leurs âmes. L'homme a servi ou offensé Dieu dans ces deux parties de lui-même; il faut donc qu'elles reçoivent toutes deux leur récompense ou leur châtement, selon le bien ou le mal qu'elles auront fait. Or, dans le jugement particulier, il n'y a que l'une qui est récompensée ou punie. L'âme est ou malheureuse, ou bienheureuse, etc., et le corps est porté en terre, corrompu, réduit en cendres, mangé des vers, etc., et par ainsi sans récompense et sans châtement. Mais, au dernier jour, l'âme ranimera ce corps, et ce corps ranimé, ce corps, cette âme joints et réunis, seront présentés devant le tribunal de Jésus-Christ, pour y être jugés irrévocablement, et participer ou à la gloire, ou aux supplices qu'ils auront mérités.

4° C'est que chaque homme doit être récompensé ou puni, non-seulement pour les bonnes ou les mauvaises actions qu'il a faites, mais encore pour celles qu'ont faites ceux qui ont suivi ses bons ou ses mauvais exemples. Ainsi un ministre de l'Evangile, un bon chrétien sera récompensé, et pour le bien qu'il a fait lui-même, et pour le bien que tout ou que feront jusqu'à la fin du monde les personnes qui se seront converties au Seigneur, et qui se seront sanctifiées par ses instructions et par ses bons exemples. Au contraire, un hérétique, un chrétien scandaleux et de mauvaise vie, ne sera pas seulement puni pour ses péchés personnels, mais encore pour tous ceux qu'il aura fait commettre jusqu'à la consommation des siècles, par sa doctrine corrompue, et par la contagion de ses crimes. Par la même raison, les pères et les mères qui n'auront pas procuré l'instruction de leurs enfants, qui les auront rendus méchants par leurs mauvais exemples (méchanceté qui se transmet d'ordinaire de père en fils), seront punis non-seulement pour leurs propres péchés, mais aussi pour tous ceux qu'ils commettront dans leur postérité, et dont ils auront été la cause.

Le jugement général se fera à la fin du monde; mais le temps auquel le monde doit finir, nous est inconnu : *De die autem illo vel hora nemo scit, neque angeli in celo, neque Filius, nisi Pater.* (Marc, XIII, 32.) Nous savons seulement qu'il finira un jour. *Calum et terra transibunt.* (Luc., XXI, 33); et même par le feu, qui consumera toutes

chosas : *Elementa calore solventur, terra autem et que in ipsa sunt opera exurentur.* (II Petr., III, 10.)

Avant que la fin du monde arrive, et qu'on voie paraître ce dernier jour qui doit finir tous les autres jours, il y aura d'étranges événements qui serviront d'avant-coueurs pour annoncer la fin des temps et le dernier jugement. Les principaux qui sont marqués dans l'Écriture, sont les suivants ; savoir : les guerres, les pestes, les famines, les tremblements de terre ; l'Antéchrist, homme très-méchant, et qui persécutera horriblement la religion catholique ; la venue d'Énoch et d'Élie sur la terre pour combattre ce monstre ; la conversion des Juifs ; la révolte contre l'empire romain, etc.

Après que tous ces événements seront accomplis, les anges, par ordre de Dieu, feront entendre leurs voix par toute la terre, comme le son d'une trompette ; et, à cette voix, tous les hommes ressusciteront en un moment, en un clin d'œil, comme dit saint Paul : *Omnes resurgemus in momento, in ictu oculi, in novissima tuba : canet enim tuba, etc.* (I Cor., XV, 51, 52.) Alors on verra des signes terribles : *Le soleil s'obscurcira, et la lune ne donnera plus sa lumière. Les étoiles tomberont du ciel, et les vertus des cieux seront ébranlées.* Et la croix de Jésus-Christ paraîtra comme le signe de son triomphe. Le souverain Juge descendra visiblement du ciel sur une nuée éclatante, environné de gloire et de majesté, accompagné des légions d'anges et des saints. Il s'assiéra sur un trône brillant de lumière. Les anges amèneront devant son tribunal tous les hommes ; de sorte qu'on verra alors la plus nombreuse et la plus célèbre assemblée qui fût jamais. Et les séparant en deux parts, comme un pasteur sépare les brebis d'avec les brebis, ils placeront les élus à sa droite, et les réprouvés à sa gauche. (Matth., XXIV et XXV.)

Chrétien, qui que tu sois, qui lis ou qui entends ces choses, tu dois savoir et tenir pour très-certain que tu assisteras en personne à ce tribunal redoutable, et que tu seras du nombre de ceux qui y seront présentés. Mais en quel état y paraîtras-tu ? de quel œil te regardera ton Juge ? en quel lieu seras-tu placé ? seras-tu à la droite ? seras-tu à la gauche ? Vois maintenant où tu veux être placé. Le choix dépend de toi. Il est en ton pouvoir, avec le secours de la grâce, de te procurer un bonheur que tu ne saurais assez estimer, et dont tu connaîtras la valeur en ce dernier jour. Mais sache que, si tu ne veux pas faire à présent ce que tu peux pour ton salut, tu le voudras alors, nous tu ne le pourras plus : *In potestate nostra posuit Deus qualiter judicemus in die judicii.* (S. Aug., serm. 47, De sanctis.)

Toutes ces créatures étant ainsi assemblées devant le trône de Jésus-Christ, les actions de tous les hommes seront manifestées et examinées à la rigueur, sans qu'il en demeure aucune cachée, ce que l'Écriture

exprime par ces paroles : *Les livres seront ouverts : « Libri aperti sunt »* (Apoc., XX, 12) ; c'est-à-dire, selon saint Augustin, que, par une vertu divine, les actions de chacun seront rappelées à sa mémoire et découvertes à tous les hommes.

Après cette manifestation de toutes les actions des hommes, Jésus-Christ prononcera la sentence qu'on lit dans l'Évangile. Et premièrement, se tournant vers les élus, il leur dira : *Venez, les bénis de mon Père ; possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde.* O sentence infiniment douce, infiniment aimable, infiniment consolante ! considérons-en tous les termes, et nous les goûterons avec une joie ineffable. *Venez.* Pendant que les pécheurs seront séparés de moi pour toujours, et précipités dans les flammes éternelles, *venez à moi et avec moi vous tous qui m'avez cherché, qui m'avez suivi, et qui avez souffert pour l'amour de moi. Les bénis de mon Père.* O chère, ô aimable bénédiction ! puisque c'est Dieu qui la donne et qui la donne pour toujours. *Possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde.* O Dieu ! quel bonheur, puisque ce royaume de gloire et de félicité renferme tous les biens, et qu'il n'aura jamais de fin !

Mais quelle sentence, au contraire, quelle sentence que celle que ce même Juge prononcera contre les réprouvés : *Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel, qui a été préparé au diable et à ses anges !* Je tremble, mes frères, je vous l'avoue, et je tremble même dans toutes les parties de mon corps, lorsque je repasse dans mon esprit ces paroles épouvantables : *Allez, maudits, au feu éternel !* Et où iront-ils donc, ô Seigneur ! ces malheureux, en vous quittant ? En quel lieu du monde voulez-vous qu'ils se retirent en s'éloignant de vous ? Où peut être une si funeste demeure ? Être banni de la présence de Dieu, le unique souverain bien de l'homme ! être maudit de Dieu ! brûler dans un feu dont les plus grands de ce monde, si on les compare à celui-là, ne sont, suivant la pensée de saint Augustin, que des feux en peinture, et y brûler à jamais : ô Dieu ! quel malheur, et quel funeste et quel déplorable état !

Mais n'y aura-t-il nul asile contre la rigueur et contre l'exécution de cet effroyable arrêt ? Il n'y en aura plus. Et où en trouverait-on, en effet, contre un Juge irrité, et qui fait éclater la fureur de ses vengeances ? Est-ce qu'il ignorerait nos crimes ? C'est un Juge très-sage, très-éclairé, et qui a une parfaite connaissance de tous les pis et replis de notre cœur. Est-ce qu'il négligerait de les punir ? Il est infiniment juste, et il ne peut laisser la moindre faute impunie. Serait-ce dans la résistance ? Il est tout-puissant. Serait-ce dans l'appel ? C'est un Juge souverain. Serait-ce enfin dans les prières ou dans les larmes ? Le temps de la miséricorde sera passé, ce sera alors celui de sa justice inexorable. La sentence donc se prononcera irrévocablement, et elle n'aura pas

plus tôt été prononcée que les réprouvés seront précipités dans l'enfer : *Et ibunt hi in supplicium æternum*. Ah! que l'Apôtre a dit avec bien grande raison, que c'est une chose horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant : *Horrendum est incidere in manus Dei viventis!* (*Hebr.*, X, 31.) Et avant lui, le Prophète-Roi : *Qui est-ce, dit-il, qui pourrait connaître jusqu'où s'étend la puissance de la colère d'un Dieu? Et qui pourrait mesurer l'étendue de ses vengeances* : « *Quis novit potestatem iræ tuæ, et præ timore tuo iram tuam dinumerare?* » (*Psal.*, LXXXIX, 12.)

La sentence qu'on vient d'entendre, et que Jésus-Christ, ce juste Juge, prononcera contre les pécheurs au jour de ses vengeances, est la plus horrible qui puisse être rendue. Elle ne contient que quatre mots, mais qui nous en font bien connaître l'épouvantable rigueur et sévérité. *Discedit, Allez, retirez-vous de moi*, qui suis la source de tout bien; vous êtes indignes de demeurer plus longtemps en ma présence et d'entrer dans ma gloire. *Maledicti*, maudits. Quelle affreuse malédiction que la malédiction d'un Dieu! malédiction qui renferme tous les maux, et après laquelle il n'y a plus ni ressource ni espérance. *In ignem æternum*, au feu éternel. Quel supplice? *Un feu éternel* : un feu qui ne pourra jamais s'éteindre; un feu que Dieu allume par le souffle de sa colère; un feu dont la fumée s'élève dans les siècles des siècles (*Apoc.*, XIV, 11); un feu qui brûlera éternellement les damnés sans les consumer; un feu enfin qui a été préparé au diable et à ses anges : *Qui paratus est diabolo et angelis ejus*.

Qui ne s'écriera avec le prophète Isaïe : *Qui de vous pourra demeurer dans ce feu dévorant? Qui de vous pourra demeurer dans les flammes éternelles?* « *Quis poterit habitare de vobis cum igne devorante? Quis habitabit ex vobis cum ardoribus sempiternis?* » (*Isa.*, XXXIII, 14.) Passer par le feu, quel mal! demeurer quelque temps dans le feu, quelle douleur! être brûlé à petit feu, quel supplice! mais être condamné par un juste et irrévocable arrêt d'un Dieu inexorable à être couché, roulé, étendu sur un lit de feu, sur des brasiers dévorants, non pas pour un moment, non pas pour une heure, un jour, une semaine, un an, un siècle; mais pour une éternité tout entière! ah! quel horrible et quel épouvantable tourment! C'est toutefois de quoi sont menacés les pécheurs, et c'est ce qui leur arrivera infailliblement un jour, s'ils n'y prennent garde. Croira qui voudra que ce sont des songes et de vaines terreurs d'enfants qu'on fait retentir à ses oreilles. Si ce qu'on avance ici n'est pas vrai, il faut brûler les saintes Ecritures, où Dieu lui-même fait à chaque page ces effroyables menaces aux pécheurs impénitents, et dire qu'il est un menteur et un imposteur.

Apprenez de là, pécheurs qui vivez comme s'il n'y avait ni enfer, ni supplices préparés par la justice divine aux méchants après cette vie, apprenez une des plus importan-

tes leçons qu'on puisse vous faire; apprenez encore une fois à sortir de vos désordres au plus tôt, et tremblez dans le danger où vous êtes de tomber dans de si horribles et si effroyables tourments; sachez qu'il n'y a qu'un seul moyen de les éviter, savoir : une prompte conversion et un sincère retour à Dieu, dont vous vous êtes éloignés par vos crimes. Ne tardez donc pas de vous convertir au Seigneur, et ne différez pas de jour en jour; car sa colère éclatera tout à coup, et il vous perdra dans le temps de ses vengeances. *Non tardes*, etc. (*Eccli.*, V, 8.) Utilement effrayés par la crainte des châtimens terribles que Dieu réserve aux méchants, travaillez à les éviter par les rigueurs d'une sainte et sincère pénitence; car, après la mort, point de pénitence, point de travaux utiles, point de larmes salutaires : *Veniet nox, quando nemo potest operari*. (*Joan.*, IX, 4.) Ce Dieu, toujours miséricordieux, se contente, pour l'expiation des péchés, auxquels un feu éternel était préparé, de quelques peines temporelles. Soit que vous vous les imposiez vous-mêmes, soit que vous acceptiez volontairement celles que sa divine Providence vous envoie, soyez touchés de sa bonté, et mettez-vous en état de profiter du pardon qu'il veut bien vous accorder en cette vie, puisque dans l'autre vous serez punis selon toute la rigueur de sa justice. Ayez donc recours à sa miséricorde, lorsqu'elle vous tend si charitablement les bras, afin qu'au jour de sa colère vous méritiez d'être placés au rang des élus, dans le séjour éternel de sa gloire. *Amen*.

XXVIII^e INSTRUCTION.

VIII^e ARTICLE : *Je crois au Saint-Esprit*

Avez-vous reçu le Saint-Esprit?

Spiritum sanctum accepistis? (*Act.*, XIX, 12)

Nous avons dit ailleurs que le Symbole est divisé en trois parties, dont la première nous fait connaître le Père et l'ouvrage admirable de la création du monde; la seconde, le Fils et la rédemption des hommes; la troisième, le Saint-Esprit, comme le principe et l'origine de notre sanctification. Nous avons traité jusqu'ici les deux premières parties; il faut maintenant que nous expliquions la troisième. Cette partie comprend le huitième article : *Je crois au Saint-Esprit*, et les suivants.

Le Saint-Esprit, qui est le sujet du huitième article, est la troisième personne de la très-sainte Trinité, l'amour qui unit le Père et le Fils. Je dis *l'amour qui unit*, etc., parce que le Père et le Fils s'aiment infiniment l'un l'autre de toute éternité, et qu'en s'aimant ils produisent de toute éternité la troisième personne de la sainte Trinité, qu'on nomme le Saint-Esprit.

Dieu est *Esprit* et *Saint*; c'est pourquoi ces noms séparés conviennent également au Père et au Fils; mais comme ces deux personnes ont leur nom propre de Père et de Fils, parce que l'un engendre l'autre, et

qu'il n'y a point de nom propre qui puisse signifier comment le Saint-Esprit reçoit sa substance du Père et du Fils, n'en étant point engendré, mais procédant d'eux de toute éternité, il a retenu le nom de Saint-Esprit, commun aux deux autres personnes et qui le distingue d'elles; nom qui lui est très-bien approprié, puisque c'est de lui que nous recevons la vie, les grâces et les saintes inspirations, comme des effets de la bonté qu'on lui attribue. Le Père et le Fils sont donc Esprit et Saint; néanmoins, lorsqu'on joint ces deux noms en disant, *le Saint-Esprit*, il signifie cet Esprit qui nous sanctifie et qui nous inspire, étant l'amour éternel et substantiel du Père et du Fils. *Quia Spiritus sanctus est communis amobus, Patri scilicet et Filio, ideo vocatur ipse proprie quod aiii communiter.* (S. Aug., lib. XV, *De Trinit.*)

Le Saint-Esprit est égal au Père et au Fils, et, par conséquent, Dieu et Seigneur comme eux. D'où il s'ensuit que nous lui devons tout ce que nous devons au Père et au Fils: mêmes honneurs, mêmes adorations, mêmes hommages, même amour; l'ordre qu'il tient entre les personnes divines n'étant point un ordre d'inégalité d'âge, de sagesse, de puissance, ni d'aucune autre perfection, mais seulement l'ordre d'origine: *Qui ex Patre, Filioque procedit. Qui cum Patre et Filio simul adoratur et conglorificatur.* (*Symb. Const.*)

Il ne suffit pas de croire que le Saint-Esprit est Dieu comme le Père et le Fils, il faut, de plus, croire que c'est une personne vraiment et réellement distinguée du Père et du Fils; car quoique ces trois augustes personnes ne soient qu'un seul et même Dieu, elles sont pourtant toutes diverses. Le Père n'est pas le Fils, le Fils n'est pas le Père, le Père et le Fils ne sont pas le Saint-Esprit, et le Saint-Esprit n'est ni le Père ni le Fils. En Dieu, il n'y a qu'un Père, il n'y a qu'un Fils, il n'y a qu'un Saint-Esprit. Au reste, c'est la foi qui nous convainc de la distinction de ces trois personnes adorables; la raison ne la comprend pas. Il faut se contenter de ce qu'il a plu à Dieu de nous en révéler, quoiqu'il ne nous l'ait point expliqué évidemment. Un jour viendra que nous verrons cette vérité à découvert, comme les autres que la foi nous propose de croire, et que nous ne comprenons pas. (*Voyez la VI^e Instruction.*)

Le Symbole que l'Église récite à la Messe tous les dimanches et tous les jours solennels, appelle le Saint-Esprit, *Esprit vivifiant*: « *Et in Spiritum Sanctum... vivificantem,* » parce que c'est lui qui nous donne la vie, tant du corps que de l'âme. La vie spirituelle de l'âme dépend plus de l'union qu'elle a avec Dieu, que le corps ne dépend de l'âme pour vivre. Or, c'est le Saint-Esprit qui opère cette union de l'âme avec Dieu; car, comme dit saint Paul, *l'amour de Dieu est répandu dans nos cœurs par le Saint-Esprit, qui nous est donné*: « *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum*

sanctum, qui datus est nobis. » (*Rom.*, V, 5.) Par conséquent, le Saint-Esprit nous donnant la vie de l'âme, il nous donne aussi celle du corps. Le même Symbole dit que le Saint-Esprit a parlé par les prophètes: *Qui locutus est per prophetas*, parce que c'est lui qui a inspiré les prophètes, et qui leur a fait dire ce qu'ils ne pouvaient savoir naturellement: *Non enim voluntate humana alata est aliquando prophetia, sed Spiritu sancto inspirati locuti sunt sancti Dei homines.* (*II Petr.*, I, 21.)

Le Saint-Esprit est encore appelé du nom de Paraclet, *Paracletus*, c'est-à-dire *Consolateur*, ou *Avocat*, parce qu'il est le vrai consolateur des personnes affligées: *Consolator optime.* (*Offic. Eccles.*), et qu'il prie en nous et avec nous par des gémissements ineffables, comme parle l'Apôtre, nous incitant à prier, et nous inspirant une sainte ferveur et une confiance salutaire dans la prière: *Ipse Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus.* (*Rom.*, VIII, 26.) On l'appelle aussi le don du Dieu très-haut: *Donum Dei altissimi.* Il est le don du Père et du Fils, don qui est égal à celui qui le donne. Le Père le donne, le Fils le donne, il se donne lui-même; en se donnant, il nous donne en même temps toutes les grâces et toutes les vertus qui sont nommées dons du Saint-Esprit, parce que ce sont des grâces particulières de la bonté infinie qu'on attribue au Saint-Esprit.

Il y a deux sortes de dons du Saint-Esprit. Les uns sont communs et les autres sont particuliers. *Les dons communs* sont ceux qui ont été donnés aux apôtres et aux premiers fidèles pour l'utilité de l'Église, et pour prêcher la foi chrétienne par toute la terre; comme le don des langues, le don des prophéties, le don de guérir les maladies, et les autres dons qui sont marqués en la 1^{re} *Épître aux Corinthiens*, chap. XII. Ces dons miraculeux ne sont plus communs aujourd'hui comme au commencement de l'Église, parce qu'ils ne sont plus également nécessaires; c'est pourquoi ils s'accordent aussi plus rarement, et rien même n'empêche qu'ils ne soient donnés aux méchants, puisqu'ils sont donnés plus directement pour le bien de l'Église que pour le nôtre. (*Vide Matth.*, VII, 22, 23.)

Les dons particuliers et les plus importants pour chacun de nous sont ceux qui nous sanctifient ou qui nous conduisent plus directement à la sainteté: tels sont ceux qu'on nomme ordinairement *dons du Saint-Esprit*. Il y en a sept, savoir: la sagesse, l'entendement, le conseil, la force, la science, la piété et la crainte de Dieu.

C'est le prophète Isaïe qui les a réduits à ce nombre, chap. XI. *La sagesse* est un don du Saint-Esprit qui nous fait aimer et goûter les choses célestes et divines. *L'entendement* ou *l'intelligence* nous fait comprendre et pénétrer les vérités de notre religion, autant que l'homme est capable en cette vie. *Le conseil* nous fait voir et connaître ce que nous devons faire dans les rencontres sub-

tes et embarrassantes, et où la prudence humaine se trouve courte, et nous fait choisir ce qui contribue le plus à la gloire de Dieu. *La force* nous fait surmonter courageusement tous les obstacles et toutes les difficultés qui s'opposent à notre salut. *La science* nous met devant les yeux la vanité, l'inconstance et l'instabilité des choses humaines, afin de nous exciter à en détacher nos cœurs. *La piété* nous porte avec plaisir et avec une sainte ardeur à tout ce qui est du service de Dieu. *La crainte du Seigneur* est un don du Saint-Esprit qui imprime dans notre âme un respect si plein d'amour pour Dieu, cet aimable Père, qu'elle appréhende de l'offenser et de lui déplaire, même dans les moindres choses.

L'on ne peut mieux connaître l'excellence et la vertu de ces dons que par les divins effets qu'ils produisirent dans les apôtres. En effet, le dixième jour après l'Ascension de Notre-Seigneur, et le cinquantième après sa Résurrection, c'est-à-dire le jour de la Pentecôte, le Saint-Esprit descendit sur eux en forme de langues de feu, et il les embrasa si fort de ses dons, qu'il en fit des hommes nouveaux. Ils parlaient toutes sortes de langues; ils développaient toutes sortes de mystères; ils expliquaient toutes sortes de vérités; ils prêchaient la Résurrection de Jésus-Christ avec un tel courage, que toute la crainte qu'ils avaient fait paraître dans le temps de la Passion, étant évanouie, ils répondirent sa doctrine par toute la terre. Pierre surtout, leur très-digne chef, se signala par l'ardeur de son zèle; et celui qui, avant de recevoir le Saint-Esprit, avait tremblé à la voix d'une simple servante, jusqu'à renier son Maître, après l'avoir reçu, le confessa hautement parmi les plus cruels traitements des Juifs et des tyrans, avec un tel succès, que trois mille personnes se convertirent à sa première prédication. En un mot, les apôtres furent tellement remplis des dons et des grâces du Saint-Esprit, qu'armés de si puissants secours, ils se répandirent dans toutes les parties du monde pour y prêcher Jésus-Christ et sa doctrine, et qu'ils souffrirent les plus horribles tourments, et la mort même, non-seulement avec constance, mais encore avec joie, dans cet illustre et glorieux ministère. Si nous avons vu le même zèle, si nous avons remarqué le même courage dans les autres saints; si nous leur avons vu faire des actions si éclatantes et si admirables, c'est au Saint-Esprit qu'on doit attribuer toutes ces merveilles et à la puissance de sa grâce.

Mais ne croyons pas, mes frères, que les opérations de ce divin Esprit soient bornées ni à aucun temps, ni à aucun lieu; car quels effets ne produit-il pas encore aujourd'hui dans l'Eglise! Il l'anime et la sanctifie en la remplissant de ses dons et de ses grâces; il l'éclaire, en lui enseignant toute vérité; il la dirige, afin qu'elle n'enseigne jamais l'erreur, de sorte que l'Eglise catholique est infallible, et que les portes de l'enfer ne prévauront point contre elle, ainsi qu'il

sera démontré plus au long à l'article suivant. Le Saint-Esprit opère les mêmes effets dans les fidèles qui sont en la grâce de Dieu, et dans lesquels il habite comme dans son temple. Il les sanctifie par sa grâce; il les éclaire dans leurs doutes; il les fortifie dans leurs tentations; il les console dans leurs peines et dans leurs afflictions: c'est le Saint-Esprit enfin qui est en nous le principe et la source de toute bénédiction et de tout bien.

Nous devons mettre encore parmi les dons du Saint-Esprit, *les fruits de l'Esprit*, dont parle saint Paul en son *Epître aux Galates*, ch. V, savoir: *la charité, la joie, la paix, la patience, la longanimité, la bonté, la benignité, la débonnaireté, la foi, la modestie, la continence, la chasteté*. Car de quel esprit sont-ils les fruits, sinon de l'Esprit de Dieu, ou du Saint-Esprit? et comment ne seraient-ils pas ses dons, puisque c'est lui qui répand la charité dans nos cœurs, et que toutes les autres vertus que l'Apôtre a renfermées dans ce détail sont les fruits de la charité?

L'on appelle ces vertus *les fruits du Saint-Esprit*, pour diverses raisons: 1° Parce que l'homme, selon l'Ecriture, est comme un arbre planté le long des eaux, qui, s'attachant à Dieu et demeurant en Jésus-Christ comme la branche dans la vigne, reçoit la douce influence de la grâce pour produire en son temps des fleurs et des fruits de vertus, qui apportent au cœur de l'homme une certaine joie et douceur; comme le fruit d'un bon arbre en apporte à celui qui le mange; 2° parce que, comme par le fruit on connaît l'arbre, de même par ces vertus on connaît si l'homme est bon ou mauvais. *Omnis arbor bona bonos fructus facit; mala autem arbor malos fructus facit* (Matth., VII, 17); 3° parce que ces fruits sont autant d'armes spirituelles que le Saint-Esprit nous donne pour combattre les œuvres de la chair ou de l'homme corrompu, et cela d'une manière qui n'est pas commune aux actes des vertus, c'est-à-dire avec joie et avec plaisir. De là vient qu'autrefois les apôtres sortaient avec joie du concile, parce qu'ils avaient été trouvés dignes de souffrir des opprobres pour le nom de Jésus: *Ibant apostoli gaudentes a conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati*. (Act., V, 41.)

Les œuvres de la chair ou de l'homme corrompu dont nous venons de parler sont, comme dit saint Paul. *La fornication, l'impureté, la dissolution, l'impudicité, l'idolâtrie, les empoisonnements, les inimitiés, les dissensions, les jalousies, les divisions, les envies, les meurtres, les ivrogneries, les débauches, et autres choses semblables dont je vous déclare, comme je vous l'ai déjà dit, poursuit l'Apôtre, que ceux qui commettent ces péchés ne posséderont point le royaume de Dieu*. Saint Paul ajoute: *Ceux qui sont à Jésus-Christ, ont crucifié leur chair avec leurs passions et leurs désirs déréglés*. (Galat., V, 19-24). Enfin il nous donne cet important avis: *Ne vous y trompez pas: on ne se moque*

pas de Dieu : l'homme ne recueillera que ce qu'il aura semé ; car celui qui sème dans la chair, recueillera de la chair la corruption et la mort ; et celui qui sème dans l'esprit, recueillera de l'esprit la vie éternelle. (Galat. VI, 7, 8.)

Fuyons, mes frères, fuyons, avec tout le soin possible, les œuvres de la chair et de l'homme corrompu. Songeons que nos corps sont les temples du Saint-Esprit qui réside en nous, et qui nous a été donné de Dieu : *An nescitis quoniam membra vestra templum sunt Spiritus sancti, qui in vobis est, quem habetis a Deo?* (I Cor., VI, 15.) Mais entre les œuvres de la chair, fuyons principalement toute impureté ; car quel commerce peut-il y avoir entre l'Esprit-Saint et l'esprit impur ! Souvenons-nous que nous servons, non pas un Jupiter adultère, ni une Venus impudique, mais un Dieu inliniment pur, auteur de toute sainteté, à qui la moindre souillure déplaît et fait horreur, et qui veut que nous soyons purs et saints à son exemple : *Sancti estote, quoniam ego sanctus sum.* (Levit., XI, 44.) Souvenons-nous que la chair et le sang, c'est-à-dire les impudiques, ne posséderont point le royaume de Dieu : *Neque fornicarii... neque adulteri... neque molles regnum Dei possidebunt.* (I Cor., VI, 9, 10.) Souvenons-nous enfin qu'il faut nous résoudre à brûler éternellement dans l'enfer, si nous brûlons du feu de l'amour impudique sur la terre : *Pars illorum erit in stagno ardentis igne et sulphure.* (Apoc., XXI, 8.) Que si donc nous avons eu le malheur de tomber dans le péché d'impudicité, prenons au plus tôt les mesures les plus efficaces pour nous en dégager. Si nous n'y sommes point encore tombés, prenons toutes les précautions possibles pour nous en préserver. *Audiant qui non ceciderunt ut non cadant. Audiant qui ceciderunt ut surgant.* (S. Aug. in Psal. X.) Fuyons ce malheureux vice ; embrassons la vertu contraire, c'est-à-dire la chasteté chrétienne et de notre état. Conservons nos âmes et nos corps purs et saints, afin que le Saint-Esprit y ayant habité comme dans son temple vivant sur la terre, il continue à y demeurer éternellement dans le ciel. Amen.

XXIX. INSTRUCTION.

DES DISPOSITIONS POUR RECEVOIR LE SAINT-ESPRIT.

Hi omnes erant perseverantes unanimiter in oratione. (Act., II, 42.)

Ils persévéraient tous dans un même esprit de prière.

Pour achever le huitième article du Symbole, il nous reste à expliquer les dispositions nécessaires pour recevoir le Saint-Esprit.

L'on ne peut mieux connaître ces dispositions qu'en étudiant celles qu'apportent les apôtres pour le recevoir. Saint Luc nous apprend qu'ils étaient retirés, mais étroitement entre eux, et persévérant dans l'exercice de la prière. Voilà donc les dispositions que nous devons apporter, pour recevoir le

Saint-Esprit : la retraite, la paix, ou l'union et la prière.

Aussitôt que les apôtres eurent perdu leur divin Maître, et qu'ils l'eurent vu s'élever dans le ciel de la montagne des Oliviers, ils retournèrent à Jérusalem, ainsi qu'il le leur avait ordonné, et entrèrent dans une maison où ils demeurèrent dix jours, dans l'attente du Saint-Esprit qu'il leur avait promis. Si nous désirons que le Seigneur nous accorde quelque grâce, il faut nous préparer auparavant à la recevoir. Mais comme il ne peut pas nous en accorder de plus grande que de nous donner son saint Esprit, il s'ensuit que nous ne pouvons nous disposer assez pour le recevoir. Or, comme nous l'avons dit, la retraite est la première disposition qu'ont apportée les apôtres pour le recevoir ; c'est donc aussi celle que nous devons apporter, si nous voulons participer au même don. En effet, chrétiens, c'est dans la retraite que, séparé du commerce du monde, on vit son cœur de toutes les affections de la terre, et qu'on le met en état d'y loger un Dieu qui veut venir en nous et y faire sa demeure, c'est dans la retraite qu'on s'entretient et qu'on converse avec lui ; c'est dans la retraite que Dieu se communique le plus intimement à nous. Je mènerai dans la solitude cette âme que je veux attirer à moi, nous dit le Seigneur par la bouche de son prophète, et je lui parlerai au cœur : *Ducam eam in solitudinem, et loquar ad cor ejus.* (Osee, II, 14.) Ne nous étonnons donc pas de voir que le Saint-Esprit descendit sur si peu de chrétiens, puisque, bien loin de se préparer à le recevoir par une retraite de dix jours, comme les apôtres, la plupart vivent dans le tumulte du monde, et ne veulent rien faire pour attirer sur eux cet Esprit-Saint.

La deuxième disposition qu'il faut apporter pour recevoir le Saint-Esprit, c'est la paix. Le Saint-Esprit est un Dieu de paix, et il ne peut venir que dans ceux qui la possèdent. C'est pour cette raison que Jésus-Christ, voulant donner le Saint-Esprit à ses apôtres, commença d'abord par leur donner la paix. *Que la paix soit avec vous, leur dit-il : Recevez le Saint-Esprit : « Pax vobis : Accipite Spiritum sanctum. »* (Joan., XX, 21, 22.)

La paix consiste en deux choses : à être tranquille en soi-même, et à n'avoir rien à démêler avec le prochain. Les apôtres, en attendant le Saint-Esprit, étaient parfaitement tranquilles, sans trouble, sans passion au dedans. C'est ce qui nous est figuré, quand l'Écriture sainte nous dit qu'ils étaient assis : *Sedentes.* (Act., II, 2.) Mais ils étaient de plus si unis les uns avec les autres, qu'ils persévéraient tous dans le même esprit : *Erant omnes perseverantes unanimiter.* (Act., I, 14.) Voulez-vous nous préparer à recevoir le Saint-Esprit ? Voyons ce qui nous empêche d'avoir la paix avec nous et avec le prochain. Ce qui nous empêche d'avoir la paix avec nous, c'est l'ambition, c'est l'avarice,

c'est l'impureté, passions qui nous déclinrent et qui troublent notre repos. Nous sommes esclaves de nos passions, et nous aimons notre esclavage : elles nous maîtrisent, elles nous dominent; nous les laissons agir, et nous ne voulons nous faire aucune violence pour les dompter. Cependant il est certain que le Saint-Esprit ne viendra point en nous, si nous ne travaillons à détruire nos passions, et si nous ne lui immolons tout ce qui est désagréable à ses yeux. Les passions veulent vous dominer, dit saint Augustin, dominez-les; elles se révoltent contre vous, révoltez-vous contre elles; elles vous combattent, combattez-les : *Rebellant, rebella; pugnant, pugna; expugnant, expugna.* (Sermon. 43, *De tempore.*)

Mais il faut nous attacher principalement à détruire la passion qui nous domine davantage, et qui a le plus de pouvoir sur nous. C'est une méchante herbe que nous ne devons pas seulement couper, mais arracher jusqu'à la racine. C'est une plaie qu'il ne faut pas seulement vouloir refermer, le mal est invétéré par une longue habitude, la corruption y est déjà, il faut couper jusqu'au vif; autrement la gangrène s'y formera et gâgera imperceptiblement jusqu'au cœur. Vous sentez-vous, par exemple, porté à la vaine gloire? Pratiquez des actes d'humilité, fuyez les louanges, cherchez l'abjection, et abaissez un esprit qui ne cherche qu'à s'élever. Les plaisirs déshonnêtes vous dominent-ils? Mortifiez votre corps, jeûnez, abstenez-vous de ce qui pourrait vous être permis, et refusez à votre chair tout ce qui peut la contenter et la satisfaire. C'est ainsi qu'on vient à bout, quand on le veut, de se dépouiller du vieil homme avec ses œuvres, pour se revêtir du nouveau : *Exspoliantes vos veterem hominem cum actibus suis, et inducentes novum.* (Coloss., III, 9.) Un pareil sacrifice coûte à la nature corrompue, je le confesse; mais l'Évangile nous apprend que le royaume des cieux se prend par force, et que ceux qui emploient la force l'emportent : *Regnum cælorum vim patitur, et violenti rapiunt illud.* (Matth., XI, 12.) Ah! un royaume de gloire et de félicité mérite sans doute bien la violence que nous devons faire à vaincre nos passions pour l'acquérir et en jouir éternellement.

Ce qui nous empêche d'avoir la paix avec le prochain, c'est la haine, la division, l'envie, les querelles. Pour donc nous préparer à recevoir l'esprit de paix, il faut travailler à détruire en nous tout ce qui ruine l'union; car ceux qui sont en dissension avec leurs frères ne le recevront jamais. Il n'y a donc point de Saint-Esprit pour les vindicatifs qui en veulent à leurs frères, qui nourrissent la haine dans le cœur, qui cherchent les occasions et les moyens de se venger, et qui sont dans une disposition continuelle de nuire à ceux qui leur ont causé quelque déplaisir; car le Saint-Esprit est un esprit d'union; son caractère, et un de ses principaux effets, est d'unir les cœurs, et il ne peut demeurer parmi les dissensions : *Non*

est dissensionis Deus, sed pacis. (I Cor., XIV, 33.) Que ceux donc qui sont en haine avec le prochain, aient soin de se réconcilier; qu'ils déposent tout sentiment de vengeance, et ils lèveront un grand obstacle à la réception du Saint-Esprit.

Reste la troisième disposition nécessaire pour recevoir le Saint-Esprit, qui est d'avoir recours à la prière. Rien n'est plus sûr que la prière pour obtenir toutes les grâces que nous demandons à Dieu : elle est la clef qui nous ouvre les cieux; elle s'élève devant le trône du Seigneur, comme un encens agréable : *Dirigatur oratio mea sicut incensum in conspectu tuo.* (Psal. CXL, 2.) Elle fait pleuvoir sur nous la grâce de Dieu, comme la rosée. Il suffit de demander pour obtenir; car Jésus-Christ nous assure que le Père céleste donnera le bon Esprit à ceux qui le lui demandent : *Pater vester de cælo dabit Spiritum bonum petentibus se.* (Luc., XXI, 13.) Que si nous n'obtenons pas tout d'un coup ce que nous demandons, persévérons dans la prière, et nous l'obtiendrons; car le vrai secret pour bien réussir, c'est d'être importun, et notre importunité plaît autant à Dieu qu'elle déplaît aux hommes; mais, afin que notre prière soit parfaite, et digne d'attirer sur nous l'Esprit-Saint, il la faut faire en commun. Telle était la prière des apôtres : ils prièrent aussitôt qu'ils se furent retirés dans un même lieu; ils persévérèrent dans la prière; et, comme ils n'avaient qu'un même esprit, ils demandèrent la même chose d'un même cœur; c'est-à-dire qu'ils demandaient sans cesse au Saint-Esprit qu'il descendît sur eux : *Erant omnes perseverantes unanimiter in oratione.* Prions donc, mes frères, pour nous rendre dignes que le Saint-Esprit descende sur nous, mais prions attentivement; prions plus de cœur que de bouche; car la prière qui ne se fait que des lèvres est rejetée de Dieu : *Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me.* (Isa., XXIX, 13; Matth., XV, 8.) Ne nous lassons point de prier, unissons-nous avec les fidèles, comme les apôtres s'unissaient entre eux, afin que notre prière, étant faite en commun, soit plus efficace. C'est ainsi que nous nous préparerons à recevoir le Saint-Esprit.

Mais, comme ce divin Esprit n'est jamais dans un lieu sans y opérer, voyons en peu de mots à quelles marques nous pourrions reconnaître si nous l'avons reçu. Saint Paul demandait autrefois à quelques chrétiens d'Ephèse, s'ils avaient reçu le Saint-Esprit : *Si Spiritum sanctum accepistis?* Voilà la demande que nous devons nous faire à nous-mêmes : Avons-nous reçu le Saint-Esprit? Nous ne répondons pas, comme ces fidèles, que nous ne savons pas même s'il y a un Saint-Esprit : *Sed neque si Spiritus sanctus est audivimus.* (Act., XIX, 2.) Nous savons le contraire par la foi; mais ne faisons-nous pas la même réponse par notre vie? Si le Saint-Esprit est en nous, quelles en sont les marques? A-t-il fait en nous le même changement qu'il a fait dans les apôtres? Ne

sommes-nous pas toujours les mêmes, toujours vindicatifs, toujours médisants, ivrognes, impudiques, etc. ? Quelles marques donnons-nous de ce feu de l'amour divin qui embrasa les apôtres ? Ces marques sont l'exercice des vertus chrétiennes, la pratique des commandements, etc. Si nous nous livrons au vice, si nous transgressons les commandements, nous pouvons répondre comme firent ces disciples à saint Paul : *Nous ne savons pas s'il y a un Saint-Esprit*, puisque nous n'en voyons aucune marque en nous ; nous croyons cette vérité capitale de bouche, et nous la désavouons par nos mœurs et par nos actions.

Chrétiens, qui vous trouvez en cet état, priez le Saint-Esprit qu'il daigne amollir vos cœurs. Ne rejetez pas les saintes inspirations qui vous viennent de sa part. Lorsqu'il frappe à la porte de vos cœurs, ouvrez-lui promptement. Ne soyez point semblables aux Juifs, à qui saint Etienne fait ce sanglant reproche : *Têtes dures, hommes incircconcis de cœur et d'oreilles, vous résistez toujours au Saint-Esprit* : « *Dura cervix, et incircconcis cordibus et auribus, vos semper Spiritui sancto resistitis.* » (Act., VII, 51.)

Rendez vos cœurs susceptibles de toutes les grâces et de tous les dons dont cet Esprit-Saint veut les remplir, afin qu'à l'exemple des apôtres, vous puissiez célébrer les merveilles de Dieu, et de paroles et d'exemples. Après avoir reçu le Saint-Esprit, conservez-le avec un très-grand soin ; ayez en horreur et fuyez le péché mortel, comme un serpent qui s'approche de vous pour vous dévorer, et qui hantait entièrement le Saint-Esprit de vos âmes : *Tanquam a facie colubri fuge peccatum.* (Eccli., XXI, 2.) O chrétiens, quel trésor d'avoir un Dieu qui habite en nous ! Quelle dignité d'être faits les temples du Saint-Esprit ! Quelle consolation de posséder un Dieu qui nous comble de grâces et de bénédictions ! Quel bonheur enfin pour nous, si nous le conservons durant cette vie, puisqu'il est le gage assuré de la gloire et de la félicité éternelle de l'autre. Ainsi soit-il.

XXX^e INSTRUCTION.

SUR CES PAROLES : *La sainte Eglise catholique.*

Et unam, sanctam, catholicam et apostolicam Ecclesiam. (Symb. Nicen.)

Je crois l'Eglise, Une, Sainte, Catholique et Apostolique.

Du Saint-Esprit, qui est la source et le principe de toute sainteté, nous passons immédiatement, dans le Symbole, à la *sainte Eglise catholique*, qui n'est l'Eglise de Dieu que parce qu'elle est assemblée par le Saint-Esprit, et que c'est lui qui l'éclaire et l'anime, en lui enseignant toute vérité, et en la remplissant de ses dons et de ses grâces.

Le mot d'*Eglise* est un mot grec, qui, dans sa signification propre, veut dire une

assemblée et une société, soit sainte, soit profane. Il se prend aussi, dans le langage ordinaire, pour le lieu où l'on s'assemble. C'est dans ce sens que les bâtiments sacrés où les chrétiens s'assemblent pour faire leurs prières, et rendre leurs vœux et leurs hommages à Dieu, sont appelés des églises. Mais l'usage particulier de ce mot dans le nouveau Testament, c'est-à-dire dans la nouvelle loi, où nous vivons depuis la venue de Jésus-Christ, est de marquer les assemblées et les sociétés des fidèles qui connaissent, adorent et servent le seul vrai Dieu.

L'Eglise, prise dans cette signification, renferme l'*Eglise militante*, c'est-à-dire, les fidèles qui vivent sur la terre, et qui combattent sans cesse contre les ennemis de leur salut, le diable, le monde et la chair ; l'*Eglise triomphante*, c'est-à-dire les bienheureux qui sont dans le ciel, qui ont triomphé de ses ennemis ; et l'*Eglise souffrante*, c'est-à-dire, les justes qui souffrent, pendant quelque temps, en purgatoire, les peines dues à leurs péchés. C'est de l'Eglise de la terre, ou de l'Eglise militante, que nous allons traiter sous le simple nom d'Eglise.

Cette Eglise est l'assemblée ou la société des fidèles chrétiens, unis par la profession d'une même foi, et par la participation des mêmes sacrements, sous l'autorité des pasteurs légitimes, dont le chef visible est notre saint Père le Pape, vicaire de Jésus-Christ en terre, successeur de saint Pierre. L'Eglise est une *assemblée*, c'est-à-dire une congrégation, une société composée d'une multitude de personnes, comme nous voyons un corps politique composé de plusieurs citoyens ; une république composée de plusieurs membres et de plusieurs habitants. *De fidèles chrétiens, unis par la profession d'une même foi*, parce que, pour être de l'Eglise, il ne suffit pas de croire en Jésus-Christ et d'être simplement chrétien, comme le sont tous les hérétiques, qui croient en Jésus-Christ ; il faut encore être fidèle, c'est-à-dire croire fermement tout ce que l'Eglise enseigne, l'Eglise ne connaissant pas pour ses enfants ceux qui altèrent ou qui participent sa foi et sa doctrine. *Et par la participation des mêmes sacrements*, parce que les sacrements, et notamment le baptême et l'Eucharistie, sont un des principaux liens qui unissent les fidèles entre eux, et que c'est par là qu'ils sont incorporés à Jésus-Christ, et qu'ils forment un corps sensible de religion dont ils sont les membres, et Jésus-Christ est le chef. *Sous l'autorité des pasteurs légitimes* ; car c'est rompre le lien sacré que Jésus-Christ a mis entre les membres de l'Eglise, que de ne pas reconnaître les pasteurs qu'il a établis pour la gouverner. *Dont le chef visible est notre saint Père le Pape, vicaire de Jésus-Christ en terre* ; car c'est Jésus-Christ qui l'a établi, en la personne de saint Pierre, pour chef de son Eglise et pour gouverner visiblement tous les fidèles en son nom. *Successeur de saint Pierre*, parce qu'il est assis sur la chaire

qu'il est constant que saint Pierre, le prince des apôtres, a remplie jusqu'à sa mort; c'est-à-dire, qu'il a la même puissance et la même autorité que saint Pierre, et que, comme Père de tous les fidèles, de tous les évêques et de tous les prélats, de quelque dignité qu'ils soient, il préside à toute l'Eglise en qualité de successeur de saint Pierre, à qui il succédera toujours jusqu'à la consommation des siècles.

Il n'y a qu'une seule véritable Eglise. Elle est l'Eglise de Jésus-Christ, selon saint Paul. Or, Jésus-Christ ne peut avoir deux épouses. De plus, il n'y a qu'un seul Pasteur, qui est Jésus-Christ; donc il ne peut y avoir qu'une seule bergerie et qu'un seul troupeau : *Et fiet unum ovile et unus pastor.* (Joan., X, 16.) Enfin, s'il y avait deux Eglises, elles seraient différentes entre elles par leur chef, par la foi, par la loi, par les sacrements. Elles se contrediraient, et l'une condamnerait l'autre. C'est pourquoi saint Paul dit qu'il n'y a qu'un Seigneur, qu'une foi, qu'un baptême : *Unus Dominus, una fides, unum baptisma* (Ephes., IV, 5), et, par conséquent qu'une Eglise, qui est l'Eglise catholique, c'est-à-dire cette Eglise qui croit et fait profession de la foi et de la doctrine de Jésus-Christ, sous l'obéissance du Pape, etc.

Pour se convaincre de cette vérité, il faut observer que la vraie Eglise doit avoir, et qu'elle a effectivement des marques qui la distinguent d'avec toutes les fausses Eglises. Il y en a quatre : *Une, sainte, catholique, apostolique* : *Et unam, sanctam, catholicam, et apostolicam Ecclesiam.* Ces marques ont toujours été attribuées à l'Eglise romaine. Elles ne peuvent convenir, sinon quelques-unes, et encore très-imparfaitement, aux Eglises infidèles, et elles montrent clairement que l'Eglise à qui elles conviennent, est la seule Eglise de Jésus-Christ, la seule dépositaire des mystères divins. J'avance donc ici deux choses : que l'Eglise romaine est *une, sainte, catholique et apostolique*, et que ces quatre caractères de l'Eglise de Jésus-Christ ne conviennent à aucune autre société. J'établis ces deux vérités par ordre.

Première vérité. L'Eglise romaine est *une, sainte, catholique et apostolique*. Elle est *une* : 1° Parce qu'elle est gouvernée par un Chef invisible, qui est Jésus-Christ, et par un chef visible, qui est le Pape, à qui tous les membres de l'Eglise, c'est-à-dire, tous les fidèles, doivent un très-grand respect et une véritable obéissance. 2° Parce qu'elle croit et professe une même foi, une même loi, une même doctrine, et qu'elle use des mêmes sacrements par toute la terre. Comme donc on dit d'un royaume qui, dans toute son étendue, n'a qu'un roi et qu'une même loi, qu'il est un; on doit aussi dire, par la même raison, de l'Eglise romaine, qui, par toute la terre, ne reconnaît qu'un chef, qui n'a qu'une même loi, une même doctrine et les mêmes sacrements, qu'elle est une.

L'Eglise romaine est *sainte* dans son Chef,

Jésus-Christ, qui est la sainteté même, et qui la sanctifie perpétuellement par ses grâces : sainte dans son Sacrifice, où l'on offre tous les jours à Dieu la Victime la plus sainte qui fût jamais, le corps et le sang de Jésus-Christ, par le ministère sacré des prêtres; sainte dans ses sacrements, aimables sources, divins canaux, d'où découle toute sainteté en nous; sainte dans sa doctrine, qui n'enseigne rien que de saint, que de parfait, que de digne de Dieu même; sainte dans les dons des miracles et des prophéties, qui ont paru si souvent, et avec tant d'éclat, dans les saints des premiers et des derniers siècles de l'Eglise; sainte enfin dans ses membres, c'est-à-dire dans les fidèles qui la composent, et qui, comme dit saint Pierre, sont la race choisie, le sacerdoce royal, la nation sainte, le peuple acquis : *Vos autem genus electum, regale sacerdotium, gens sancta, populus acquisitionis.* (1 Petr., II, 8), et qui sont tous sanctifiés et consacrés à Dieu par le caractère qu'ils reçoivent dans le baptême.

Mais hélas! cette Eglise, qui est sainte par tant de titres, est-elle sainte en nous, mes frères, et ne lui faisons-nous pas honte tous les jours de notre vie et par nos mœurs? Cela n'ôte pourtant rien à sa sainteté. La corruption des mœurs ne vient pas, comme dans les fausses églises, des principes de sa doctrine, ni des maximes de ses commandements, qui sont très-purs, très-saints, et où l'on ne voit rien qui ne soit digne de Dieu : foi sainte, fuite des péchés, pratique des vertus, jeûnes, veilles, chasteté, subordination, obéissance, pauvreté, mortification, dont on ne voit rien de pareil dans les fausses églises; leur doctrine tendant à un relâchement pernicieux et à un pur libertinage de mœurs, à un renversement de toutes les lois sacrées et civiles, et à une destruction de toute subordination et dépendance. C'est donc à tort que les hérétiques de nos jours imputent à l'Eglise romaine la corruption qui règne dans une partie de ses membres. Les vices des particuliers ne retombent pas sur le corps de l'Eglise. Cette bonne Mère gémit sur les désordres de ses enfants; elle déteste et condamne leurs excès; elle s'applique, par toutes ses lois, à faire connaître sa vraie sainteté à ceux qui s'en égarent. Tout son travail et tous ses soins ne tendent qu'à les rendre saints.

Elle est *catholique*, c'est-à-dire *universelle*, en deux manières : quant à sa durée et quant à son étendue. Quant à sa durée, parce que la même foi, la même doctrine qui ont été enseignées par les apôtres, seront prêchées, sans aucune corruption ni altération, dans tous les lieux et dans toutes les nations du monde, jusqu'à la consommation des siècles. Quant à son étendue, parce qu'elle est répandue par toute la terre, n'y ayant point d'endroit ni de contrée dans le monde où elle n'ait et où elle n'acquiert même de jour en jour des enfants et des sectateurs de sa foi et de sa doctrine. En effet,

parcourez toute la terre habitable. Allez en Italie, en Espagne, en France, en Allemagne : transportez-vous en Angleterre, en Hollande, au Japon, aux Indes, etc.; vous trouverez partout une infinité de personnes qui ont la même foi que nous et qui croient les mêmes vérités que nous croyons : *Ut per sacram beati Petri sedem caput orbis effeeta, latius præsideret religione divina quam dominatione terrena.* (S. LEO, *Serm. de SS. Petro et Paulo.*)

L'Eglise romaine est *apostolique*, parce qu'après avoir été bâtie, fondée et établi par Jésus-Christ, elle a été affermie ensuite et répandue dans tous les pays du monde, par le ministère des saints apôtres, mais principalement de saint Pierre et de saint Paul, qui en sont les chefs, et qui ont répondu généreusement leur sang pour son établissement et sa défense. Elle est *apostolique* de plus, parce que ses évêques ou principaux pasteurs ont succédé sans interruption aux apôtres, se consacrant et s'ordonnant successivement les uns les autres sans interruption, pour transmettre successivement, et, comme de main en main, la doctrine apostolique, depuis le temps des apôtres jusqu'à la fin du monde; de manière qu'elle a conservé dans tous les temps, et qu'elle conserve encore aujourd'hui la doctrine qui lui a été transmise par cette suite continuelle et non interrompue des pasteurs, qui remontent jusqu'aux apôtres, sans qu'on puisse montrer qu'elle y ait apporté aucun changement, dans quel point, dans quel lieu, dans quel temps. Elle tient constamment la doctrine qu'elle a reçue de Jésus-Christ et des apôtres, sans la moindre ombre de variation; ce qui est surprenant dans les persécutions horribles qu'elle a souffertes de la part des païens, de la perdition des hérétiques; dans une si grande corruption de mœurs de ses propres enfants, et dans une si grande instabilité des choses humaines; ce qui ne peut se faire sans un effet particulier de la Providence. Cette succession continuelle des pasteurs est une preuve si convaincante de la vérité de l'Eglise romaine, qu'elle seule a eu assez de force pour y retenir le grand saint Augustin. Pour moi, dit ce saint docteur, un des motifs qui me retiennent dans l'Eglise, c'est la succession des évêques depuis saint Pierre jusqu'à nos jours : *In Ecclesia me tenet ab ipsa sede Petri usque ad præsentem episcopatum sacerdotum successio.* (Lib. II, *Contr. Faust.*) Rien, en effet, ne marque mieux la providence de Dieu sur l'Eglise, que la succession non interrompue de deux cent cinquante Papes que l'on compte depuis saint Pierre jusqu'à Pie VII, qui occupe aujourd'hui si dignement le Saint-Siège, et cela malgré les diverses révolutions que la ville de Rome a souffertes sous les empereurs et sous les rois et les princes idolâtres. Plus d'une fois cette capitale du monde a été comme ensevelie dans ses ruines. Elle a souvent changé de domination, sans que le Saint-Siège ait été ébranlé. L'Eglise ro-

maine a donc toutes les marques et tous les caractères de la vraie Eglise; première vérité qu'il fallait démontrer.

Seconde vérité. Les sociétés séparées de cette Eglise n'ont point ces caractères. Voici deux preuves de cette vérité qui ne souffrent pas de réplique.

I^o preuve. Les caractères essentiels de la vraie Eglise conviennent évidemment à l'Eglise romaine. Nous venons de le démontrer; donc ils ne peuvent convenir à aucune des églises séparées de l'Eglise romaine. Autrement il y aurait deux églises; ce qui est impossible, comme il a été prouvé ci-devant.

II^o preuve. Par l'application des principes qu'on vient d'exposer, l'Eglise est essentiellement *une*. Or aucune des sociétés séparées de l'Eglise romaine ne forme un seul corps professant une même foi, sous l'obéissance d'un même chef. L'Eglise anglicane, par exemple, ne reconnaît pour chef qu'un prince temporel, et quelquefois une femme. Elle est d'ailleurs divisée en plus de trente sectes, toutes opposées entre elles. Quelle unité! Cette union ne se trouve pas plus dans la société des luthériens, des calvinistes et des zwingliens, qui se combattent, se déchirent et s'excommunient les uns les autres, et qui n'ont ni le même chef, ni la même créance dans les points même qu'ils appellent essentiels et fondamentaux. Il n'y a union dans toutes ces sectes que par leur haine contre l'Eglise romaine et par les efforts qu'elles font pour la combattre.

L'Eglise est essentiellement *sainte*. Or aucune des sociétés séparées de l'Eglise romaine ne peut s'attribuer ce titre. Elles y renoncent même en prétendant que l'Eglise peut tomber, et qu'elle est effectivement tombée dans l'erreur. Les principes de leur doctrine conduisent à l'impiété et au libertinage des mœurs. Elles rejettent les pénitences, les austérités, et tout ce qui est dur et pénible à la nature corrompue. La plupart des auteurs de ces sectes ont été, ou des princes infâmes (tel était Henri VIII, roi d'Angleterre); ou des prêtres et des religieux corrompus (tels étaient Luther et Zwingle, qui se sont mariés malgré les vœux sacrés qui les obligeaient à la continence, et qui n'ont pas rougi d'avouer qu'ils ont eu le diable pour maître, et de dire qu'ils ne savaient si l'esprit qui les a instruits, était noir ou blanc); ou des impies comme Calvin, qui a osé soutenir que Dieu est auteur du péché, qu'il n'y a point de sacrifices, et cent autres impiétés qu'il serait trop long de rapporter. Est-ce là l'Eglise sainte? Est-ce là l'Eglise évangélique? Et n'est-ce pas plutôt un renversement monstrueux de l'Evangile?

L'Eglise est essentiellement *catholique*, c'est-à-dire *universelle*. Or, il n'y a aucune société séparée de l'Eglise romaine qui soit catholique; elles n'osent même en prendre le nom, qui, par une providence particulière de Dieu, comme le remarque saint

Augustin, a été dans tous les temps attaché à la vraie Eglise, et qui a toujours servi à la discerner. Et de vrai, comment pourraient-elles se flatter d'être universelles et répandues par toute la terre, lorsqu'on connaît les bornes étroites où elles sont renfermées? La société des luthériens, des calvinistes, des zwingliens, n'est pas répandue par tout le monde. Elle l'était encore moins, lorsque Luther, Calvin et Zwingle ont commencé à dogmatiser. Elle n'était donc pas la vraie Eglise; elle ne l'est donc pas encore, puisque la véritable Eglise doit être toujours la même, toujours visible et reconnaissable par son étendue.

L'Eglise est essentiellement *apostolique*. Ce caractère manque encore à toutes les sectes séparées de l'Eglise romaine. L'on sait quand elles ont commencé: l'on peut leur désigner l'année, le mois, le jour, le lieu même et la maison où elles ont pris naissance. Avant l'an 1517 que Luther parut et s'érigea en prophète et en réformateur, il n'y avait dans toute la terre aucune secte de protestants; il n'y avait ni luthériens ni calvinistes, etc. Quelle est donc cette Eglise qui ne subsistait pas il y a deux cent cinquante ans? *Qui estis, quando, et unde venistis?* (TERTUL., *De præscript.*, cap. 37.) Peut-elle être l'Eglise fondée par Jésus-Christ et par les apôtres? Le nom seul de ceux qui se sont séparés, ne fait-il pas voir de qui ils tiennent leurs dogmes, et qui est l'auteur de leurs sectes? Pourquoi les appelle-t-on luthériens, calvinistes, zwingliens, sinon parce que c'est Luther, Calvin, Zwingle, et non pas Jésus-Christ, ni les apôtres, qui ont formé leurs sociétés? Qu'ils remontent donc à leur origine, leur nom seul en fixe l'époque.

Concluons que les sectes séparées de l'Eglise romaine n'ont point les caractères de la vraie Eglise; que ces caractères ne conviennent qu'à l'Eglise romaine, et, par conséquent, qu'elle est la seule véritable Eglise, la seule Epouse de Jésus-Christ, qu'il a acquise par son sang: *Ecclesiam Dei quam acquisivit sanguine suo.* (Act., XX, 28.) Heureux ceux à qui Dieu a fait la grâce de les faire naître dans le sein de l'Eglise! Et malheureux ceux qui, ayant eu le bonheur d'y naître, s'en séparent pour suivre des opinions erronées, qu'elle proscrie et qu'elle condamne. Pour nous, mes frères, attachons-nous inviolablement à cette Eglise: honorons-la, obéissons-lui comme à notre véritable mère, et nous aurons le bonheur d'arriver au port du salut, auquel elle seule conduit. Ainsi soit-il.

XXXI^e INSTRUCTION.

SUITE DE CES PAROLES: *La sainte Eglise catholique.*

Quod si Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus (Matth., XXIII, 17.)

Celui qui n'écoute point l'Eglise, regardez-le comme un païen et un méchant.

L'Eglise militante, quoique *sainte*, ainsi

que nous l'avons démontré dans l'instruction précédente, comprend et renferme dans son sein les bons et les méchants, les justes et les pécheurs, les élus et les réprouvés. C'est un bercail où les bons sont mêlés avec les agneaux (Matth., XXV, 32); c'est un champ dans lequel on a semé de l'ivraie parmi le bon grain (Matth., XIII, 3 seqq.); c'est une barque où les mauvais poissons sont reçus indifféremment avec les bons (Ibid., 47 seqq.) c'est une arche qui renferme les animaux purs et impurs (Gen., VII, 2.) Mais un jour viendra que Jésus-Christ fera le discernement de ses ouailles, qu'il séparera les boucs d'avec les agneaux, l'ivraie d'avec le bon grain, les mauvais poissons d'avec les bons, les animaux purs d'avec les impurs, et qu'il purifiera son Eglise. Alors il jettera les boucs, l'ivraie, etc., c'est-à-dire les méchants et les réprouvés, dans la fournaise du feu. C'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents: *Mittent eos in cinerum ignis. Ibi erit fletus et stridor dentium.*

Quoique l'Ecriture nous enseigne, dans les paraboles que nous venons de rapporter, que l'Eglise militante est composée de bons et de méchants, il faut cependant, pour que les pécheurs lui appartiennent, qu'ils soient unis avec les justes par la profession d'une même foi, et par la participation des mêmes sacrements, sous l'obéissance du Pape, chef visible de l'Eglise, etc. De là il s'ensuit: 1^o que les païens, les idolâtres, les Juifs et autres qui ne croient pas en Jésus-Christ, sont tout à fait hors de l'Eglise, parce qu'ils n'y sont point entrés; 2^o que les hérétiques, les apostats, les schismatiques ne sont pas aussi de l'Eglise, car ils s'en sont eux-mêmes séparés; de façon qu'ils ne lui appartiennent pas comme membres, non plus qu'un déserteur appartient à l'armée qu'il a abandonnée; 3^o que les excommuniés sont aussi exclus de l'Eglise, parce que l'Eglise les ayant retranchés de son corps, comme des membres pernicieux, elle ne les reçoit pas à sa communion, tandis qu'ils persévèrent dans l'état d'excommunication.

Qu'entendez-vous, me dira-t-on, par tous ces infidèles, et quel est leur différent caractère? Les *païens* sont ceux qui vivent sans aucun exercice de religion. Les *idolâtres*, ceux qui adorent de faux dieux ou qui rendent aux créatures l'honneur souverain qui appartient au seul vrai Dieu. Les *Juifs*, ceux qui ne croient pas que Jésus-Christ, le Messie promis dans tous les siècles par les prophètes, désiré et attendu par les patriarches, soit venu pour sauver le monde, mais qui, par un aveuglement déplorable, l'attendent encore, comme celui qui les sauvera; non de leurs péchés (ce qui toutefois devrait être l'objet de l'attente du Messie), mais, comme un puissant conquérant, du joug et de la puissance des gentils. Les *hérétiques* sont ceux qui sont attachés avec opiniâtreté à une doctrine condamnée par l'Eglise, ou qui ne veulent pas croire ce que l'Eglise a décidé devoir être cru comme point de foi. Tels sont, par exemple, les luthériens, les

calvinistes et ceux de ces derniers temps. Les *apostats* sont ceux qui renoncent à la foi catholique après en avoir fait profession, et qui se joignent aux infidèles. Les *schismatiques*, ceux qui se séparent de l'Eglise, qui ne veulent point se soumettre à ses légitimes pasteurs, comme au Pape ou aux évêques, et qui font un corps à part, ne voulant pas demeurer unis avec les chefs du corps mystique de Jésus-Christ. Les *excommuniés* enfin sont ceux qui sont séparés de la communion visible de l'Eglise pour des péchés énormes, et accompagnés de rébellion, etc.

L'Eglise *subsistera toujours*, et elle ne peut pas même tomber en ruine. Elle a toujours subsisté depuis son établissement, et elle subsistera et durera aussi longtemps que le monde; de sorte qu'elle ne sera jamais renversée, ni par les persécutions, ni par les hérésies, ni par les schismes, ni par la corruption des mœurs : *Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.* (Math., XVI, 18.) Il ne faut point d'autre preuve de cette indéfectibilité de l'Eglise, que l'article de notre Symbole : *Je crois la sainte Eglise catholique* : car dans tous les temps les fidèles seront obligés de croire ce qu'il contient. Dans tous les temps ils seront obligés de faire cette profession de leur foi. Et cette profession sera toujours celle de la vérité, puisque c'est l'Esprit de vérité qui l'a dictée par la bouche des apôtres, et qu'elle nous est donnée pour tous les temps. Il y aura donc toujours une *Eglise, sainte, catholique et apostolique*, et cette Eglise ne peut être autre que l'Eglise romaine, ainsi qu'il a été démontré.

De l'indéfectibilité de l'Eglise s'ensuit son *infaillibilité*. En effet, l'Eglise ne serait pas perpétuelle et incapable de périr, si elle pouvait faillir, et prendre le mensonge pour la vérité; et une Eglise qui enseignerait l'erreur et l'hérésie, ne pourrait pas être l'Eglise de Dieu. Au reste, cette infaillibilité de l'Eglise se prouve encore par ces célèbres passages de l'Evangile : *Vous êtes Pierre, dit Jésus-Christ à saint Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle : « Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalent adversus eam. »* (Math., XVI, 18.) Et à tous ses apôtres : *Allez, leur dit-il, instruisez toutes les nations, et les baptisez... Et voilà, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles : « Euntes docete omnes gentes, baptizantes eos... et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi. »* (Math., XXVIII, 19-20.) Et encore : *Je prierai mon Père, et il vous donnera un autre Consolateur, afin qu'il demeure éternellement avec vous, l'Esprit de vérité : « Ego rogabo Patrem, et alium Paracletum dabit vobis, ut maneat vobiscum in æternum, Spiritum veritatis. »* (Joan., XIV, 16.) Ces paroles sont claires, ces promesses sont certaines. Or, qui osera jamais croire, qui osera même le penser, que Jésus-Christ y ait manqué, ou

qu'il puisse y manquer? *Le ciel et la terre passeront, dit-il, mais mes paroles ne passeront point qu'elles ne soient accomplies : « Cælum et terra transibunt, verba autem mea non transibunt. »* (Luc., XXI, 33.) Donc l'Eglise est infaillible. Aussi l'Apôtre l'appelle-t-il la colonne et le fondement de la vérité : *Ecclesia Dei vivi, columna et firmamentum veritatis.* (I Tim., III, 15.) Croyons donc fermement tout ce qu'elle nous enseigne. Pratiquez fidèlement tout ce qu'elle nous commande : car Jésus-Christ dit de ceux qui désobéiront à l'Eglise, qu'ils doivent être regardés *comme des païens et des méchants*, c'est-à-dire, comme des personnes qui n'appartiennent point à son troupeau, et comme d'insignes pécheurs : *Quod si Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus.*

Il n'y a *point de salut hors de l'Eglise*. Ainsi les païens, les idolâtres, les Juifs, les hérétiques, etc., n'auront pas la vie éternelle, s'ils meurent hors de l'Eglise. L'autorité et la raison nous convainquent également de cette vérité. Tous ceux qui n'étaient pas dans la maison de Rahab, à la destruction de la ville de Jéricho, ont péri : *Sola Rahab meretrix vivit, cum universis qui cum ea in domo sunt.* (Josue, VI, 17.) Or, la maison de Rahab était la figure de l'Eglise. Les saints Pères, parlant de l'arche de Noé, disent que, comme pendant le déluge qui inonda toute la terre sous ce saint homme, rien ne fut sauvé des eaux que ce qui était dans l'arche; ainsi personne ne sera sauvé hors de l'Eglise, dont l'arche était la figure, quand même, ajoute saint Augustin, il serait brûlé vif pour le nom de Jésus-Christ : *Foris ab Ecclesia constitutus æterno supplicio punieris, etiam si pro Christi nomine vivus combureris.* Le même saint docteur dit encore, sur ce sujet, ces paroles remarquables : Celui-là ne peut avoir Dieu pour Père, qui n'aura pas voulu avoir l'Eglise pour Mère : *Nec enim habet Deum Patrem, qui Ecclesiam non fuerit habere Matrem.* (Lib. IV, cap. 10, *De Symb. ad Cat.*) Saint Fulgence parle le même langage : Tenez pour très-certain, dit-il, et ne doutez nullement que ceux qui sont hors de l'Eglise catholique, quoiqu'ils aient reçu le baptême, n'auront pas la vie éternelle : *Firmissime tene, et nullatenus dubites, omnem extra Ecclesiam catholicam baptizatum, participem fieri non posse vitæ æternæ.* (*De fide ad Petrum*, cap. 37.)

La raison principale de cette vérité est qu'on n'a que dans l'Eglise la vraie loi, la vraie loi, l'usage légitime des sacrements, qui sont les sources, les instruments et les moyens de notre salut. Quel sujet n'avons-nous donc pas de rendre des grâces immortelles à Dieu, de nous avoir fait naître dans une Eglise hors de laquelle il n'y a point de salut ! une triste expérience nous faisant voir avec quelle difficulté ceux qui sont nés et élevés dans l'hérésie peuvent être amenés à la foi catholique.

Mais suffit-il, direz-vous, pour être sauvé, d'être membre de l'Eglise catholique ? Point

du tout. Il faut être membre vivant de l'Eglise, pour espérer le salut : car les membres pourris et corrompus, et, pour ainsi parler, membres morts par le péché, n'y arriveront pas, à moins qu'ils ne recouvrent la vie de la grâce, et se convertissent. Bien plus, si ces membres ne sont ranimés par la grâce, ils seront punis plus rigoureusement que les infidèles, qui auront vécu et qui seront morts tout à fait hors de l'Eglise et dans les ténèbres de leur infidélité : et pourquoi ? A cause d'une infinité de grâces et de secours au salut qu'ils auront eus préférentiellement aux infidèles, et dont ils n'auront pas profité par leur faute : *Malheur à toi, Corozain, malheur à toi, Betschaïde, dit Notre-Seigneur ! parce que, si les miracles qui ont été faits au milieu de vous, eussent été faits dans Tyr et dans Sidon, il y a longtemps qu'elles auraient fait pénitence avec le sac et la cendre : aussi je vous déclare qu'au jour du jugement, Tyr et Sidon seront traités moins rigoureusement que vous.* (Matth., XI, 21, 22.)

De là il suit qu'il vaudrait mieux pour ces chrétiens, qui ne mènent pas une vie conforme à leur vocation et à l'état infiniment saint auquel Dieu les a appelés par un effet de sa miséricorde ; qu'il vaudrait mieux, encore une fois, pour eux, de n'avoir point embrassé cet état, et de n'avoir point reçu la grâce du christianisme, puisque cette grâce ne leur servira, par leur mauvaise vie, qu'à les rendre d'autant plus coupables et plus criminels devant Dieu, et, par conséquent, qu'à augmenter leurs supplices dans l'éternité malheureuse : *Melius erat illis non cognoscere viam justitiæ quam post agnitionem retrorsum converti ab eo, quod illis traditum est, sancto mandato.* (II Petr., II, 21.)

Ce n'est donc pas assez d'être membres de l'Eglise pour être assuré du salut, il faut être membres vivants de l'Eglise ; ce n'est pas assez de vivre dans le sein de l'Eglise, il faut y vivre selon les règles et l'esprit de l'Eglise ; ce n'est pas assez de porter le nom de chrétien et de catholique, il faut remplir les engagements et les obligations que ces beaux noms nous imposent ; ce n'est pas assez de faire profession de sa foi, il faut vivre de la foi, qui est la vraie vie du juste : *Justus ex fide vivit.* (Galat., III, 11 ; Hebr., X, 38.) Mais hélas ! dans le corps vivant de l'Eglise, que de membres morts, que d'enfants de l'Eglise qui font la douleur de leur Mère ! Que de chrétiens sans foi, qui n'ont que le nom et l'ombre du christianisme, et qui démentent par leurs œuvres ce qu'ils confessent de bouche ! *Confitentur se nosse Deum, factis autem negant.* (Tit., I, 16.) Ne ressemblons pas à ces chrétiens ; membres de l'Eglise, faisons l'honneur du corps ; enfants de l'Eglise, soyons la joie de notre Mère ; membres d'un si saint corps, enfants d'une si sainte Mère, travaillons fortement à nous sanctifier. C'est par la sainteté que nous aurons eue sur la terre avec l'Eglise, et dans son sein, que nous arriverons à la sainteté

parfaite dont elle jouira éternellement dans le ciel. Amen.

XXXII^e INSTRUCTION.

DE CES PAROLES : *La Communion des saints.*

Particeps ego sum omnium timentium te, etc. custodientium mandata tua. (Psal. CXVIII, 63.)

Je participe, ô Dieu, à tous les biens que font ceux qui vous craignent, et qui gardent vos commandements.

Après vous avoir parlé de l'Eglise et de ses qualités, il faut, mes frères, vous faire connaître les avantages qu'on trouve dans son sein. Les apôtres en marquent quatre dans leur Symbole : le premier est la *Communion des saints*, qui fait que les membres de l'Eglise participent aux biens spirituels les uns des autres ; le second est la *Rémision des péchés*, c'est-à-dire le pouvoir d'obtenir le pardon de ses fautes, par le pouvoir de délier, que Jésus-Christ a accordé à l'Eglise ; le troisième la *Résurrection de la chair*, ou des corps, à une immortalité glorieuse ; le quatrième la *Vie éternelle*, qui consiste à voir Dieu tel qu'il est en lui-même, à le contempler face à face, à l'aimer ardemment, le louer, le bénir et le posséder sans crainte de ne le jamais perdre. Tels sont les avantages de l'Eglise ; et le bonheur de ses enfants est le droit d'y participer. Nous nous arrêterons aujourd'hui au premier de tous ces biens, et qui est le fondement de tous les autres, c'est-à-dire à la *Communion des saints*, dont nous faisons profession par les dernières paroles du neuvième article.

Pour bien entendre ce que c'est que la *Communion des saints*, il faut se ressouvenir de ce qui a été dit en expliquant l'article de l'Eglise ; savoir, que tous les fidèles chrétiens qui vivent sur la terre, forment ensemble une même société et composent un même corps, dont Jésus-Christ est le chef invisible, et le Pape le chef visible, etc. Or, comme il y a une union entre les membres du corps naturel, il y a aussi une union, mais spirituelle, entre les fidèles, qui sont les membres du corps de l'Eglise, du corps mystique de Jésus-Christ. Et c'est cette union des fidèles entre eux qu'on appelle *Communion des saints*.

L'on s'étonnera peut-être de ce que j'appelle ici saints tous les fidèles qui vivent sur la terre, lorsque parmi eux il y en a tant qui ne sont pas saints, tant de chrétiens qui déshonorent le christianisme par la corruption de leurs mœurs, et qui, faisant profession de croire en Jésus-Christ, le renouent par leurs œuvres. Mais pourquoi ne pourrais-je plus donner ce nom aux chrétiens, puisque les princes des apôtres, saint Pierre et saint Paul, le leur donnent si souvent dans leurs épîtres ? Tous les fidèles d'Ephèse, de Corinthe, etc., à qui saint Paul écrivait, n'étaient pas saints par la pureté de leurs mœurs, et néanmoins cet apôtre leur donnait toujours le nom de saint. *Paul, apôtre de Jésus-Christ, à tous les saints qui sont à Ephèse : « Paulus, apostolus Jesu*

Christi, omnibus sanctis qui sunt Ephesi. » (Ephes. I, 1.) *Paul, apôtre de Jésus-Christ... à l'Eglise de Dieu qui est à Corinthe, et à tous les saints qui sont dans toute l'Achaïe : « Paulus, apostolus Jesu Christi... Ecclesie Dei quæ est Corinthi, cum omnibus sanctis qui sunt in Achaia. »* (II Cor., I, 1.) Saint Pierre appelle tout le peuple chrétien *une nation sainte* : « *Gens sancta.* » (I Petr., II, 9.) C'est donc que, si tous les chrétiens ne sont pas toujours saints, ils devraient l'être. En effet, tout tend à les rendre saints. Ils sont appelés à la sainteté; ils sont saints par les engagements de leur état, qui les oblige à la sainteté, et qui leur en prescrit les règles et les maximes. Nous avons tous pour chef Jésus-Christ, qui est le Saint des saints. La grâce et la sainteté coulent dans l'Eglise par tous les sacrements, qui en sont les canaux. Nous y avons été sanctifiés par le baptême. Nous y avons reçu le Saint-Esprit, et la plénitude de ses dons et de ses grâces, dans la confirmation. Si nous avons perdu la sainteté par quelque péché mortel, nous avons dans le sacrement de pénitence un remède assuré pour la recouvrer. Jésus-Christ, qui est la sainteté même, nous est réellement donné dans le sacrement de l'Eucharistie. Enfin, une loi générale nous est imposée à tous d'être saints, parce que le Dieu que nous servons est saint. *Sancti estote, quoniam ego sanctus sum.* (Levit., I, 1.) De là il faut conclure qu'un chrétien qui n'est pas saint, et qui ne travaille point à se sanctifier, est un serviteur infidèle qui néglige de répondre à sa vocation et d'en remplir les engagements; que c'est un déserteur de la foi qu'il a professée; que c'est un membre monstrueux qui déshonore le corps dont il est membre, par sa difformité; et qu'on ne peut regarder comme de vrais chrétiens, que ceux qui répondent à la sainteté de leur état par la sainteté de leur vie.

De l'union qui subsiste entre tous les membres de l'Eglise, et que nous avons expliquée ci-devant, s'ensuit la communication que les membres de l'Eglise font entre eux des biens spirituels qui leur sont propres. Saint Paul, pour faire comprendre cette participation des biens spirituels, que la communion des saints opère entre les fidèles, se sert d'une comparaison tirée des membres du corps humain, et qui est très-propre à nous la faire concevoir. Comme dans le corps humain, dit-il (I Cor., XII, 12 seqq.), il y a plusieurs membres que la nature a tellement unis ensemble, qu'ils ne font tous qu'un même corps, qu'ils sont animés d'un même esprit, et qu'ils participent aux mêmes biens : ainsi dans l'Eglise, qui est le corps mystique de Jésus-Christ, tous les fidèles qui le composent sont unis ensemble par la profession d'une même foi, par la participation des mêmes sacrements, et par l'obéissance aux mêmes pasteurs. Ils ne font qu'un même corps, dont Jésus-Christ est le chef. Ils sont animés et vivifiés par un même esprit, et tous les biens spirituels de

chaque membre sont communs au corps et à tous ses membres. Telle est l'étroite union qui subsiste entre tous les membres de l'Eglise comme ne faisant qu'un seul corps, que l'un est aidé par l'autre, que le bien d'un seul membre fait le bien de l'Eglise entière et de tous les fidèles. C'est ce que reconnaissait le Prophète-Roi, lorsqu'il disait, en parlant de Dieu, qu'il participait à tous les biens que font ceux qui le craignent et qui gardent ses commandements : *Particeps ego sum*, etc.

Mais comment se fait cette communication, ou participation des biens spirituels entre tous les fidèles qui vivent sur la terre? En ce que tous ont part aux sacrifices, aux sacrements, aux prières, aux jeûnes, aux aumônes, et à toutes les bonnes œuvres qui se font dans l'Eglise. 1° Nous participons à tous les sacrifices qu'on offre. C'est ce qui se voit dans le *Memento*, où l'on ne prie pas seulement pour ceux qui font célébrer la Messe et pour ceux qui y assistent, mais encore pour tous ceux qui sont membres de l'Eglise. C'est ce qui paraît encore par l'oblation de l'Hostie sainte et sacrée, qui se fait pour tous les fidèles. 2° Nous avons part à tous les sacrements qu'on reçoit, et à toutes les prières, tant publiques que particulières, qui se font dans l'Eglise. C'est pourquoi, quand les fidèles récitent l'*Oraison dominicale*, ils ne disent pas : *Mon Père*, mais *Notre Père*, etc., parce que ce n'est pas pour eux seuls qu'ils prient, mais pour toute l'Eglise : *Publica nobis est et communis oratio, et quando oramus, non pro uno, sed pro toto populo oramus.* (S. Cyr., *De Orat. Dom.*) 3° Nous participons à toutes les aumônes, à tous les jeûnes, à toutes les pénitences, mortifications et austérités corporelles de ceux qui, à l'exemple de saint Paul, accomplissent dans leur chair ce qui reste à souffrir à Jésus-Christ, en souffrant eux-mêmes pour son corps qui est l'Eglise : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne mea pro corpore ejus, quod est Ecclesia.* (Coloss., I, 24.) Enfin, toutes les bonnes œuvres qu'on fait avec le secours de la foi ne profitent pas seulement à ceux qui les font, mais encore à tous les autres fidèles, selon la proportion que Dieu veut y mettre, et la disposition de chaque fidèle.

Il faut remarquer ici que tous ceux qui sont hors de l'Eglise, ne participent en aucune manière aux mérites et aux avantages communs de l'Eglise. Ainsi les païens, les Juifs, les hérétiques, etc., n'y ont point de part, et ni par conséquent les excommuniés, parce qu'ils sont retranchés du corps et de la société des saints. Ce sont des enfants de l'Eglise déshérités et désavoués, et que l'Eglise ne reconnaît plus. Jusqu'à ce que, par une pénitence sincère, et par une satisfaction convenable à leurs crimes, ils aient mérité de rentrer dans la communion de l'Eglise, ils n'ont plus de droit aux biens de l'Eglise, aux sacrifices, aux sacrements et aux bonnes œuvres qui se font par toute

l'Eglise, et ils doivent être regardés comme des païens et des méchants, ainsi que Notre-Seigneur l'a déclaré dans l'Evangile : *Quod si Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus.* (Matth., XVIII, 17.) Ils sont d'une condition déplorable : car, selon la remarque de saint Bernard, l'Eglise prie le vendredi saint pour les païens, pour les hérétiques, pour les schismatiques, et même pour les Juifs perfides, elle ne prie point pour les excommuniés. Apprenons de là, mes frères, combien nous devons craindre l'excommunication, puisque les effets sont si funestes et si terribles.

En second lieu, il faut observer que la communication des biens spirituels ne se fait pas également entre les fidèles. Les membres vivants, c'est-à-dire les justes, y participent pleinement et parfaitement. Mais pour les membres morts, c'est-à-dire ceux d'entre les fidèles qui ne sont point en état de grâce, ils n'y participent qu'imparfaitement. Ils y participent toutefois en tant que liés à l'Eglise par la profession d'une même foi, par la participation des mêmes sacrements et par l'obéissance aux mêmes pasteurs, ils reçoivent, par le moyen de l'Eglise, divers secours pour se convertir et recouvrer la grâce de la vie spirituelle qu'ils ont perdue par le péché. Au reste, qu'ils ne se reposent pas sur cet avantage, et qu'ils n'y appuient pas surtout les dérèglements d'une vie licencieuse et corrompue : car quelques bonnes œuvres qui se fassent dans l'Eglise, et quelque part qu'ils puissent y avoir, ils ne doivent point espérer d'arriver à la vie éternelle, à moins que, sortant de leurs désordres, ils n'exercent eux-mêmes de ces œuvres ; car la sentence de l'Evangile est générale et ne souffre point d'exception : *Tout arbre qui ne produit pas de bon fruit, sera coupé et jeté au feu : « Omnis arbor quæ non facit fructum bonum, excidetur et in ignem mittetur. »* (Matth., VII, 19.)

Enfin, il faut remarquer que la communion des saints, et, par conséquent, la communication ou participation des biens spirituels, se fait entre les fidèles qui vivent sur la terre, les bienheureux qui règnent avec Jésus-Christ dans le ciel, et les justes qui achèvent de se purifier et de satisfaire à la justice divine dans le purgatoire. En effet, nous adressons nos prières aux saints qui sont dans le ciel ; et les saints réciproquement nous assistent par leurs suffrages, et par le puissant crédit qu'ils ont auprès de Dieu. C'est pour cette raison que dans le plus auguste de nos mystères, dans le saint Canon de la Messe, nous disons : *Communicantes, et memoriam venerantes, etc.*, c'est-à-dire, *par la communion et la société que nous avons avec les saints, nous vous prions, Seigneur, etc.* Les justes, qui sont dans le purgatoire, peuvent aussi être secourus par les prières des saints et par nos propres prières, par nos aumônes, nos jeûnes, nos communions ; mais principalement par le saint sacrifice de la Messe, que nous offrons, ou ferons offrir pour leur soulagement,

ainsi que l'Eglise l'a défini dans le saint concile de Trente. (Sess. XXV, *De purg.*) Et ils seront reconnaissants et prieront pour nous, lorsqu'ils seront arrivés à la gloire éternelle.

Quelle société, mes frères, quelle gloire ! quel bonheur d'y être admis ! *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.* (Psal. CXXXII, 1.) Mais quelle honte de Dieu envers nous, de nous avoir fait entrer dans une société si sainte pour être participants de tant de biens ! Quelle grâce, quelle faveur, quel sujet plus puissant pour nous exciter à la reconnaissance ! *Ah ! Seigneur, s'écriait autrefois le Prophète-Roi, qu'est-ce que l'homme, pour que vous vous souveniez de lui ? Et qu'est-ce que le fils de l'homme, pour que vous daigniez lui rendre visite ? « Quid est homo, quod memor es ejus ? Aut filius hominis, quoniam visitas eum ? »* (Psal. VIII, 6.) Soyez à jamais béni, ô mon Dieu ! de nous avoir appelés à une société si sainte, et où les avantages qu'on reçoit sont si grands et si précieux. Nous répondrons à une faveur si signalée pendant toute notre vie par des louanges et des actions de grâces continuelles : *Benedicam Dominum in omni tempore, semper laus ejus in ore meo.* (Psal. XXXIII, 2.) Nous y répondrons surtout par une vie chrétienne et sainte, afin qu'après vous avoir servi sur la terre dans la communion des saints, nous vous possédions dans le ciel et dans la société des saints pendant toute l'éternité. *Amen.*

XXXIII. INSTRUCTION.

X^e ARTICLE. — La Rémission des péchés.

Quorum remiseritis peccata remittuntur eis, et quorum retinueritis retenta sunt. (Joan., XX, 23.)

Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.

Le second avantage qu'on trouve dans le sein de l'Eglise catholique, c'est la *rémission des péchés*, laquelle nous professons par le dixième article : *Je crois la rémission des péchés.*

Cet article est placé ensuite de l'article de l'Eglise, pour nous apprendre que c'est à l'Eglise seule que Jésus-Christ a accordé le pouvoir de remettre les péchés, et qu'on ne peut recevoir cette grâce que dans son sein. Cet article donc nous propose de croire que Jésus-Christ a donné à son Eglise le pouvoir de remettre les péchés à ceux qui en ont une sincère et véritable douleur ; qui sont sincèrement résolus de les éviter, et qui ont recours aux moyens qu'il a établis pour en obtenir le pardon et la rémission. Cette exposition, quoique courte et précise, renferme pourtant de grandes vérités, qu'il est important d'expliquer plus en détail.

Remettre les péchés, c'est faire passer les pécheurs de l'état du péché en l'état de la grâce : c'est les rendre les amis, les héritiers de Dieu, et les cohéritiers de Jésus-Christ. Or, il est certain que cela ne peut se faire que par la vertu infinie de Dieu, cette même vertu qui a été nécessaire pour tirer le

monde du néant; car, comme dit excellemment saint Augustin, c'est un plus grand ouvrage de rendre un homme juste, d'impie qu'il était auparavant, que de créer le ciel et la terre, ce qui est constamment l'effet d'une puissance infinie: *Justificatio impii majus est opus quam calum et terra.* (Tract. 72, in Joan.) D'où il suit qu'il n'y a que Dieu seul qui ait par lui-même le pouvoir de remettre les péchés, et qu'on ne peut attribuer une œuvre si merveilleuse qu'à sa puissance et à sa bonté infinie. *C'est moi, dit-il par la bouche du prophète Isaïe, c'est moi-même qui efface les iniquités: «Ego sum, ego sum ipse, qui deleo iniquitates.»* (Isa., XLIII, 25.) En effet, il faut parler de la rémission des péchés, comme de la remise d'une dette. Comme donc une dette ne peut être remise que par le créancier, il n'y a aussi que Dieu qui puisse nous pardonner nos péchés, puisque ce n'est qu'envers lui qu'ils nous rendent redevables, comme il est évident par la prière que nous lui adressons chaque jour: *Pardonnez-nous nos offenses: «Dimitte nobis debita nostra.»*

Ce pouvoir admirable que Dieu seul a par nature, n'a été accordé à personne avant que le Fils de Dieu se fût fait homme. Jésus-Christ qui, comme Dieu, avait ce pouvoir commun avec son Père, l'a reçu de lui, comme homme, par une suite de l'union hypostatique, c'est-à-dire de la personne du Verbe avec la nature humaine: c'est ce qu'il nous apprend lui-même par ces paroles, qu'il a dites aux Juifs, en guérissant le Paralytique: *Afin que vous sachiez, dit-il, que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés, levez-vous, dit-il au paralytique, emportez votre lit et vous en allez dans votre maison.* (Matth., IX, 6.) C'est pour exercer ce pouvoir qu'il est descendu sur la terre: *Iste omnis fractus, ut auferatur peccatum.* (Isa., XXVII, 9.) Le saint nom de Jésus que le Ciel lui a donné avant sa naissance, était un gage du salut et de la rémission des péchés, qu'il apportait en naissant; et il ne fut appelé Jésus ou Sauveur, que parce qu'il venait sauver son peuple de ses péchés: *Ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum.* (Matth., I, 21.) C'est pourquoi saint Jean-Baptiste, son Précurseur, l'annonçait aux Juifs comme l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde: *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccatum mundi.* (Joan., I, 29.)

Jésus-Christ n'a pas borné ce pouvoir à sa personne adorable; il l'a communiqué à ses apôtres, et dans leur personne à son Eglise, pour l'exercer par ses ministres dans la suite de tous les siècles. Il le promit d'abord à saint Pierre: *Je vous donnerai les clefs du royaume des cieux, lui dit-il, et tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel; et tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel.* (Matth., XVI, 19, 20.) Il fit ensuite la même promesse, et en mêmes termes, aux autres apôtres: *Tout ce que vous aurez lié sur la terre, sera lié dans le ciel; et tout ce que vous aurez délié sur la*

terre, sera délié dans le ciel. (Matth., XVIII, 18.) Et afin qu'on ne pût douter du sens de ses promesses, ni de la nature du pouvoir qu'il leur promit, il l'explique lui-même en leur donnant: *Recevez le Saint-Esprit, leur dit-il, en soufflant sur eux après sa résurrection, les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez; et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.* (Joan., XX, 22, 23.) Ces témoignages sont formels et décisifs, et toute l'Eglise les a toujours entendus d'un pouvoir véritable, donné aux apôtres, et dans leur personne à tous les prêtres, de remettre les péchés ou de les retenir, selon les différentes dispositions de ceux qui les déclarent. Aussi voyons-nous que les apôtres, sûrs de ce pouvoir, ont annoncé par toute la terre la rémission des péchés, et les ont remis aux pécheurs, et que l'Eglise, après la mort des apôtres, a toujours exercé le même pouvoir par ses ministres, ayant condamné, dès le troisième siècle, les novatiens, qui le lui voulaient contester.

Mais comment est-ce que les ministres de l'Eglise exercent ce pouvoir? En administrant les sacrements de baptême et de pénitence, qui sont institués spécialement pour la rémission des péchés. Le baptême efface le péché originel que nous apportons en naissant, comme enfants d'Adam, et les autres péchés que nous avons commis, si nous avons atteint l'âge de la raison, avant que de le recevoir: *Confiteor unum baptismum, in remissionem peccatorum.* (Symb. Nicæn.) Il efface encore toutes les peines dues aux péchés; de sorte qu'une personne baptisée n'est plus redevable à la justice de Dieu, et que tout est pardonné sans aucune réserve dans ce sacrement: *Nihil ergo damnationis est iis qui sunt in Christo Jesu.* (Rom., VIII, 11.) (Voyez la doctrine du sacrement de baptême.)

Le sacrement de pénitence efface tous les péchés commis depuis le baptême. Je dis, tous les péchés, etc., parce que le pouvoir de remettre les péchés que Notre-Seigneur a donné à son Eglise, et que l'Eglise exerce par le sacrement de pénitence, n'est pas limité, ni restreint à de certaines espèces, ou à un certain nombre de péchés, ainsi que l'ont prétendu quelques hérésiarques que l'Eglise a condamnés. Au contraire, il n'est point de crimes, quelque horribles et quelque énormes qu'ils soient, que l'Eglise n'ait la puissance de remettre. Ainsi, supposez-moi un pécheur coupable de tous les crimes qui se sont commis depuis le commencement du monde jusqu'à présent, qui soit homicide comme un Cain, impie comme un Esaü, sacrilège comme un Antiochus ou un Balthasar, superbe comme un Nabuchodonosor, perfide comme un Judas; qu'il n'y ait rien de saint qu'il n'ait profané, rien d'auguste qu'il n'ait méprisé, rien de sacré qu'il n'ait violé; tous ces crimes, dont la seule pensée fait frémir, peuvent être remis par le sacrement de pénitence, si le pécheur y apporte les dis-

positions que ce sacrement exige : *Les péchés*, dit Notre-Seigneur, *seront remis à ceux à qui vous les remettrez*. Il parle généralement et indéfiniment : *Les péchés seront remis*, etc., pour montrer que personne n'est exclu du pardon, quelques péchés qu'il ait commis : *Quorum remisieritis peccata remittuntur eis*.

Ce pouvoir n'est pas non plus tellement limité pour aucun temps, qu'il ne soit plus permis d'en user après : car, à quelque heure qu'un pécheur aura une volonté sincère de se corriger, et qu'il emploiera les moyens nécessaires pour cet effet, Notre-Seigneur ne veut point qu'on le rejette, ayant répondu à saint Pierre, qui lui demandait *combien de fois il fallait pardonner au pécheur : si c'était assez de sept fois ? Non*, lui dit-il, *je ne vous dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois* : « *Non dico tibi usque septies, sed usque septuagies septies* (Math., XVIII, 21, 22), » c'est-à-dire, comme l'explique le saint concile de Trente, toutes les fois que le pécheur étant tombé dans le péché, en demandera pardon avec un cœur vraiment contrit et pénitent : *Pœnitentes per sacerdotum sententiam non semel, sed toties quoties ad pœnitentiæ tribunal confugerint, possunt ab admissis peccatis liberari*. (Sess. XIV, cap. 12.)

Admirons ici, mes frères, l'excès incompréhensible de la miséricorde de Dieu, lequel est toujours prêt à pardonner aux pécheurs qui veulent se convertir de bonne foi, et faire pénitence. Je dis : *Qui veulent se convertir de bonne foi, et faire pénitence* ; car, s'ils ne sont pas dans cette disposition, ils ont tout à appréhender de sa colère. Il n'a que des menaces et des supplices pour les pécheurs qui persistent dans leurs crimes. *Si vous ne vous convertissez*, dit le Prophète, *il fera briller son épée : son arc est déjà tendu, et il est garni de flèches mortelles* : « *Nisi conversi fueritis, gladium suum vibrabit ; arcum suum tetendit... et in eo paravit vasa mortis.* » (Psal. VII, 13.) Tout est donc à craindre pour les pécheurs impénitents, et qui remettent de jour en jour leur conversion parce qu'ils comptent trop sur la miséricorde de Dieu. Au contraire, tout est à espérer pour ceux qui, semblables à l'enfant prodigue, ennuyés de vivre dans l'ordure du péché, prennent et exécutent en même temps la ferme résolution de retourner au Père des miséricordes, parce que leur repentir est sincère, et qu'ils sont dans une vraie disposition de se livrer aux rigueurs d'une sainte pénitence, sans laquelle rien ne peut apaiser la colère de Dieu, ni désarmer sa justice : *Nisi pœnitentiam habueritis, omnes similiter peribitis*. (Luc., XIII, 5.)

Ne nous reposons donc pas sur la grande bonté du Seigneur, persévérant sous ce prétexte dans nos péchés. Cet abus de la miséricorde de Dieu serait le plus grand et le plus énorme de tous les crimes. Quoi ! serions-nous méchants, parce que Dieu est bon ? Et, parce qu'il est si facile à nous

pardonner, ne cesserons-nous de l'offenser ? Avons-nous oublié cette parole de l'Apôtre : *Ignorez vous*, dit-il, *que la bonté de Dieu vous invite à la pénitence ? Et cependant, par votre dureté et par l'impénitence de votre cœur, vous vous amassez un trésor de colère pour le jour de la vengeance et de la manifestation du jugement de Dieu, qui rendra à chacun selon ses œuvres*. (Rom., II, 4-6.) Que chacun de nous se soude de bonne foi ; qu'il fasse réflexion sur ces importantes vérités ; qu'il considère sérieusement que, si la miséricorde de Dieu est si grande envers les pécheurs en cette vie, sa justice sera d'autant plus redoutable en l'autre : *Horrendum est incidere in manus Dei viventis*. (Hebr., X, 31.) Ne nous rendons point indignes des bontés de Dieu par l'abus de ses grâces. Profitions du pouvoir qu'il a accordé à l'Eglise de nous remettre nos péchés. Concevons un sincère repentir de l'avoir offensé. Faisons une ferme résolution de lui être plus fidèles à l'avenir. C'est ainsi que, purifiés par la grâce, et fidèles à la grâce, nous arriverons à la gloire que jo vous souhaite. Amen.

XXXIV. INSTRUCTION.

XI^e ARTICLE. — La résurrection de la chair. DE LA MORT.

Omnes morimur, et quasi aquæ dilabimur in terram, quæ non revertuntur. (II Reg., XIV, 14.)

Nous mourons tous, et nous écoulons sur la terre comme des eaux qui ne reviennent plus.

Le onzième article du Symbole nous enseigne que tous les hommes mourront, et qu'à la fin des temps, Dieu les ressuscitera tous pour les faire comparaître devant le tribunal de Jésus-Christ. Pour donc traiter cet article de notre foi comme il faut, nous parlerons, premièrement de la mort, puis de la résurrection.

La mort consiste dans la séparation de l'âme d'avec le corps ; comme l'union de l'âme et du corps est la vie, la séparation de l'âme et du corps est la mort.

La mort ne tire pas son origine de Dieu Créateur, mais c'est une peine à laquelle il a condamné tout le genre humain, pour le péché du premier homme. En effet, si Adam n'eût point désobéi à Dieu, en mangeant du fruit qui lui avait été interdit, les hommes n'auraient pas été sujets à la mort, mais ils auraient tous joui du privilège de l'immortalité que Dieu avait accordée à Adam en le créant ; et, après avoir servi Dieu sur la terre, autant de temps que Dieu aurait jugé à propos, ils auraient été transportés tout vivants dans le ciel. Adam avait donc été créé pour vivre toujours ; mais il a péché, et par son péché il est devenu sujet à la mort, dont Dieu lui prononça l'arrêt, après sa prévarication, en ces termes : *Vous êtes poussière, et vous retournerez en poussière* : « *Pulvis es, et in pulverem revertaris.* » (Gen., III, 19.) Adam a péché, et parce que nous étions tous renfermés dans sa personne, comme le fruit dans un arbre, nous

avons tous péché en lui et avec lui, avant même que de naître. *Le péché*, dit saint Paul, *est entré dans le monde par un seul homme, et la mort par le péché*: « *Per unum hominem peccatum in hunc mundum intravit, et per peccatum mors.* » (Rom., V, 12.) Et encore : *La mort est la solde et la peine du péché*: « *Stipendia peccati mors.* » (Rom., VI, 23.) Telle est cette peine dont Dieu a puni tout le genre humain, sans exception, pour le péché d'un seul homme; de sorte que, comme on est sorti nu du ventre de sa mère, on rentre nu dans le sein de la terre : *Nudus egressus sum de ventre matris meæ, et nudus revertar illuc.* (Job, I, 21.) Châtiment terrible, dont la seule pensée répand l'effroi dans tous les cœurs, même les plus insensibles, et remplit toute la vie d'inquiétude et d'amertume.

Quoique l'arrêt de mort, prononcé contre tous les hommes dans la personne du premier homme, soit général, et que les rois aussi bien que leurs sujets, les riches aussi bien que les pauvres, les jeunes aussi bien que les vieux, y soient irrévocablement condamnés, cependant l'empire de la mort est limité, et son pouvoir ne s'étend pas sur l'homme entier. Il y a une partie de l'homme qui meurt, et il y en a une qui ne meurt pas. Le corps meurt, et point l'âme, parce que Dieu l'a créée immortelle, et pour toujours vivre : *Nolite timere eos qui occidunt corpus, animam autem non possunt occidere.* (Matth., X, 28.) L'article que nous expliquons démontre cette vérité. Il y est dit : *La résurrection de la chair ou du corps*, et point de l'âme, pour nous apprendre que l'âme ne ressuscitera pas, puisqu'elle ne mourra pas.

Au reste, il est bien inutile de prouver cette vérité. Ce reproche, ce ver, ce remords de conscience, que l'on ressent si vivement après avoir offensé Dieu, nous montrent assez qu'il doit rester une partie de l'homme après sa mort. D'où l'on voit l'aveuglement de la part des hommes, de faire tout pour le corps, qui doit mourir, et rien pour l'âme, qui ne mourra jamais. Ajoutons que cette vérité fait tout le fondement de la morale chrétienne; car, si quelqu'un est parvenu à un tel degré d'aveuglement, peine la plus horrible de ses péchés, que de s'imaginer que l'âme meurt avec le corps, et, par conséquent, qu'il n'y a ni récompense à espérer, ni châtement à craindre après cette vie, il lâchera la bride à toutes ses passions, et il dira avec l'insensé, dont il est parlé au *Livre de la Sagesse*, chap. II, vers. 6 : *Fruamur bonis quæ sunt*: Jouissons des biens présents, nous n'en avons point d'autres à espérer.

Si l'n'est rien dans les choses humaines de plus certain que la mort, il n'est rien aussi de plus incertain que le temps, le lieu, l'espèce, ou le genre de la mort, si je puis ainsi parler. L'homme, comme remarque l'Écriture, ne sait ni quand, ni quelle sera sa fin : *Nescit homo finem suum.* (Eccle., IX, 12.) Nous sommes plus que convaincus que

nous mourrons un jour. Nous recevons de toutes parts des avertissements continuels de cette vérité. Il se fait journellement un retranchement de nos jours. Nous perdons d'abord l'enfance, ensuite l'adolescence, la perte de la jeunesse succède; la vieillesse chasse l'âge viril; encore une infinité de personnes ne passent pas par ces différents âges : mais, si l'on nous demande quand nous mourrons, en quel temps, en quel lieu, de quelle manière; si nous mourrons cette année, ou dans cinq, dix, vingt ans seulement; si ce sera en hiver ou en été, de nuit ou de jour, dans la ville ou au village; si ce sera subitement ou après une longue maladie, par une mort naturelle ou par une mort violente; si ce sera après avoir reçu les sacrements de l'Église ou sans les avoir reçus; si ce sera enfin lorsque nous serons dans la grâce de Dieu, ou lorsque nous serons dans le péché, toute la réponse que nous puissions donner est que nous n'en savons rien, et que nous n'en pouvons rien savoir : *Nescit homo finem suum.* Nous faisons un chemin dont la longueur et le terme nous sont tout à fait inconnus. Chaque pas peut en être la fin. Nous avançons toujours, nous ne reculons jamais. Nous nous trouvons au bout de notre carrière sans le savoir. On nous chasse de nos possessions comme nous en avons chassé les autres : *Veteres migrate coloni.*

En un mot, je l'ai dit, et il est vrai, si la mort est certaine, le temps, l'heure, le lieu, etc., sont très-incertains. Qui eût dit, par exemple, aux habitants de Sodome et de Gomorrhe, qu'ils périraient par une pluie de soufre et de feu (Gen., X); à Pharaon, qu'il serait noyé dans la mer avec toute son armée (Exod., XIV); à Sisara, qu'il mourrait d'un clou qui lui percerait la tête (Judic. IV); à Goliath, qu'il serait tué par un berger (I Reg., XVII); à Absalon, qu'il serait suspendu à un arbre (II Reg., XVIII); à Jésabel, qu'elle serait jetée par une fenêtre, et mangée par des chiens (IV Reg., IX); à Holoferne, qu'une femme lui couperait la tête, quoiqu'il fût environné d'un million d'hommes (Judith, XIII); à Aman, qu'il perdrait la vie à la même potence qu'il avait fait élever pour Mardochée (Esther, VII); à Balthasar, que l'arrêt de sa mort lui serait prononcé dans le festin qu'il faisait aux grands de sa cour. (Dan., V.) Tous ces fameux, que l'Écriture sainte nous propose pour notre instruction, nous font assez connaître que ni la prospérité, ni les richesses, ni les honneurs, ni les plaisirs ne peuvent nous garantir de la mort; que dans quelque rang ou élévation que nous puissions être, nous devons la craindre également; qu'elle est extrêmement trompeuse, et que, *semblable à un voleur*, comme parle l'Écriture, elle frappe d'ordinaire son coup dans le temps et à l'heure qu'on s'y attend le moins : *Adveniet dies Domini ut fur.* (II Petr., III, 10.)

Mais pourquoi chercher tant de preuves et tant de raisonnemens pour établir une

vérité si évidente et si palpable? Ne voyons-nous pas nous-mêmes tous les jours nos proches, nos amis, nos voisins, indifféremment riches et pauvres, eulévés tout d'un coup de ce monde dans leur plus tendre jeunesse, et dans toute la force de leur âge, qui est le temps sans doute où ils s'attendaient le moins à la mort, et à laquelle souvent aussi ils étaient le moins disposés? Ah! serions-nous peut-être assez insensés, et dépourvus de bon sens, pour oser nous flatter que la mort aura quelque égard pour nous, pour notre jeunesse, pour notre mérite ou notre naissance, qu'elle n'a encore eu jusqu'ici pour personne? Qu'il est à craindre, au contraire, qu'il est à craindre qu'elle ne nous surprenne comme elle a surpris tant d'autres! Il en est mort à notre âge; donc nous pouvons mourir présentement, et quoique jeunes. Il en est mort subitement; donc nous pouvons mourir dans un instant, et sans être avertis. Il en est mort se portant bien; donc nous pouvons mourir, quoique nous jouissions d'une parfaite santé. Enfin, il en est mort sans avoir reçu les sacrements; donc nous pouvons mourir privés de la même grâce.

En vain cherchons-nous des raisons et des moyens pour nous rassurer contre l'impression terrible que de pareilles morts font en nous, nous n'en trouverons jamais de solides. Et, après que nous aurons tout cherché, nous serons toujours obligés d'avouer que nous courons tous, sans distinction, les mêmes risques qu'ont courus tant d'autres. Nous serons toujours obligés d'avouer que, comme ils sont morts, nous mourrons comme eux; que comme la mort les a surpris, elle nous surprendra de même; et que, si elle nous surprend dans le péché, nous sommes perdus pour une éternité.

Tout le monde convient de ces vérités, je le confesse; mais, parce que rien n'est plus rare dans la plupart des hommes que d'agir conséquemment en ce qui regarde l'importante affaire du salut, au lieu de penser à la mort, on met toute son étude à éloigner de soi toutes les pensées qui nous en viennent; en quoi l'on réussit si bien (chose étrange!), qu'on arrive presque toujours à la mort sans y avoir sérieusement pensé.

Mais, dit-on, si l'on pensait toujours à la mort, on ne vivrait pas. Il est vrai qu'on ne vivrait pas; mais de quelle vie? De la vie des sens, de cette vie profane et mondaine, qui s'abandonne aux joies et aux plaisirs du siècle. Mais c'est pour cela même qu'il faut penser sans cesse à la mort pour mourir au péché, et pour ne vivre plus que de la vie de la grâce.

Pour rendre la pensée de la mort utile et salutaire, ce n'est pas assez de songer que nous mourrons inévitablement tous; que plus nous avons vécu, plus nous sommes près du tombeau, où nous entrerons tous, et dépouillés de tout, pour servir de pâture aux vers; il faut encore faire réflexion sur ces deux terribles vérités: La première, que

rien n'étant plus incertain que l'heure de la mort, il faut l'avoir toujours présente à son esprit, comme pouvant nous surprendre à tout moment, pour n'en être jamais surpris; songer le matin que peut-être nous ne serons plus en vie le soir; et, quand le soir est venu, ne pas nous flatter de voir le lendemain: *Tel est roi aujourd'hui*, dit l'Écriture, *qui mourra demain*, et quand l'homme sera mort, il aura pour héritage les serpents, les bêtes et les vers: « *Rex hodie est et cras morietur; cum enim morietur homo hereditabit serpentes, et bestias, et vermes* » (*Eccle.*, X, 13.) Dieu n'a pas voulu que nous fussions avertis du jour de notre mort, afin que nous regardions chaque heure de notre vie comme pouvant en être la dernière et que cette pensée nous tienne dans une vigilance continuelle, et toujours prêts à comparaître devant le tribunal de Jésus-Christ. *Soyez toujours prêts*, dit l'évangéliste saint Luc, *parce que le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous n'y pensez pas*: « *Et vos estote parati, quia qui hora non putatis Filii hominis veniet.* » (*Luc.*, XII, 40.)

La seconde vérité, qui est encore plus effrayante que la première, c'est que si la mort nous surprend dans le péché, nous serons ensevelis tout vivants dans l'enfer: car, comme dit l'Écriture, *si l'arbre tombe au midi ou au septentrion, en quelque lieu qu'il tombe, il faudra qu'il demeure*: « *Si ceciderit lignum ad austrum, aut aquilonem, quocunque loco ceciderit, ibi erit.* » (*Eccle.*, XI, 3.) Or, si nous voulons savoir sûrement de quel côté il tombera, considérons de quel côté il penche. Il est vrai que Dieu peut faire tomber du côté du midi un arbre qui avait toujours été penché du côté du septentrion, c'est-à-dire qu'il peut faire mourir dans la grâce un homme qui a vécu dans l'habitude du péché; mais ce sont des miracles sur lesquels il est téméraire de vouloir compter. Ce qui arrive presque toujours, c'est que la mort répond à la vie; c'est qu'une mauvaise vie est suivie d'une mauvaise mort; c'est enfin que celui qui ne pense point à la mort, en sera surpris infailliblement, et que rien au monde n'est plus terrible que la surprise dans une chose d'où dépend notre bonheur ou notre malheur éternel.

Méditons, mes frères, attentivement sur ces vérités. Les réflexions que nous ferons nous-mêmes seront sans doute plus efficaces que toutes les paroles et les pensées les plus touchantes des autres. Que le fruit que nous retirerons de ces méditations, soit de nous détacher de la terre et de tous ses faux biens, de mourir à la vie des sens, aux plaisirs du siècle, et à nous-mêmes, et de vivre de la vie de l'esprit. Ce sera le moyen de n'être pas surpris de la mort, de ne la craindre pas, mais plutôt de la désirer: afin qu'étant délivrés de ce corps mortel, de cette vallée de larmes, de cette terre de calamités et de misères, nous entrions dans ce lieu de joie et de plaisirs, où nous devons régner dans les siècles des siècles. *Amen.*

XXXV* INSTRUCTION.

DE LA PRÉPARATION A LA MORT.

Ante obitum operare justitiam. (Eccli., XIV, 17.)

Faites des œuvres de justice avant votre mort.

Comme il est certain qu'il nous faut tous mourir, il est certain aussi que nous ne mourons qu'une seule fois tous. *Il est arrêté*, dit saint Paul, *que les hommes meurent une fois, et qu'ensuite ils soient jugés* : « *Statutum est hominibus semel mori, post hoc autem judicium.* » (Hebr., IX, 27.) Si nous devons mourir deux fois, ou si nous ne devons être jugés que longtemps après notre mort, notre première mort pourrait nous servir de préparation à la seconde, ou nous pourrions, étant mort, obtenir peut-être quelque délai pour nous préparer au jugement que nous aurions à subir. Mais, puisque nous ne mourons qu'une fois, et que d'abord après notre mort nous serons jugés, le seul parti que nous ayons à prendre, mes frères, si le désir de notre salut nous touche, c'est de nous préparer avec soin à la mort, afin que nous ne soyons pas surpris de ce dernier et terrible moment, d'où dépend notre éternité bienheureuse ou malheureuse.

Pour nous préparer efficacement à la mort, nous devons pratiquer trois choses. La première est de faire chacune de nos actions comme si elle devait être la dernière de notre vie, et que nous devrions comparaître au jugement de Dieu après l'avoir faite. De cette manière, nous ferons les bonnes beaucoup mieux, et nous éviterons sûrement les mauvaises. Ainsi, par exemple, si celui qui est en querelle et en inimitié avec quelqu'un, pense qu'il peut mourir dans un instant, il lui pardonnera sans délai, et il fera toutes les démarches nécessaires pour se réconcilier avec lui. Si celui qui est tenté de commettre quelque injustice, de se laisser aller à une passion honteuse, fait réflexion qu'il peut mourir ensuite; il résistera avec courage à toutes ces tentations auxquelles il succombe si souvent. De même, si cet autre qui s'approche des sacrements, se demande à soi-même : Comment voudrais-je les recevoir à la mort? sans doute qu'au lieu qu'il les reçoit le plus souvent avec tiédeur et avec nonchalance, il les recevra avec les plus saintes dispositions.

La seconde est de pratiquer, durant toute notre vie, ce que nous voudrions avoir fait à l'heure de la mort, c'est-à-dire qu'il faut mener une vie innocente ou pénitente; travailler à notre salut pendant que nous en avons le temps : *Ergo dum tempus habemus, operemur bonum* (Galat., VI, 10); faire monter les bonnes œuvres au ciel, par avance, sans nous reposer sur le secours que nous pourrions recevoir après notre mort, car nous ne pouvons nous flatter que les autres auront plus de soin de notre âme que nous n'en avons en nous-mêmes, et qu'ils feront pour nous ce que nous avons négligé de

faire : *Faites des œuvres de justice avant votre mort*, dit le Saint-Esprit, *parce qu'on ne trouve point de quoi se nourrir lorsqu'on est dans le tombeau* : « *Ante obitum tuum operare justitiam, quoniam non est apud inferos invenire cibum.* » (Eccli., XIV, 17.)

La troisième chose, que nous devons faire pour nous préparer à la mort, c'est de ne remettre pas à ce dernier moment ce qui doit nécessairement être fait avant de mourir. Celui donc qui a du bien mal acquis, doit le restituer; qui a causé quelque tort au prochain, de quelque nature qu'il soit, doit le réparer et ne point attendre de s'acquitter de ces obligations essentielles à l'article de la mort, beaucoup moins en charger ses héritiers; l'expérience nous faisant voir que rien d'ordinaire n'est moins sûr que de s'en rapporter à des héritiers. L'on doit dire la même chose des testaments, qui, étant différés à cette dernière heure, dérobent un temps très-précieux à l'affaire de l'éternité, dans laquelle on est sur le point d'entrer.

C'est ainsi, mes frères, c'est ainsi qu'il faut se préparer à la mort pour obtenir une bonne mort. Quelle est donc la folie de ceux qui attendent à se préparer à la mort, qu'ils soient à l'extrémité de leurs jours? Est-il rien de plus insensé que cette conduite? Combien en voyons-nous qui ont perdu le jugement et la connaissance, ou qui sont surpris de la mort dans le temps même que les médecins répondaient qu'il n'y avait rien à craindre! Mais, quand la maladie nous laisserait tout le temps de nous préparer à la mort, et d'exécuter ce que nous avons toujours remis, sur quoi pouvons-nous établir l'assurance de notre salut, pour être aussi tranquilles que nous le sommes pendant toute notre vie?

Sera-ce sur notre repentir? Mais qui peut répondre que nous en aurons un véritable? La grâce de Dieu dépend-elle tellement de l'homme que quand, de propos délibéré, il l'a rejetée pendant toute sa vie, résolu de n'en profiter qu'à la mort, elle soit obligée de se présenter à lui dans ce dernier moment? Si le pécheur s'est joué de Dieu durant sa vie, ne doit-il pas craindre que Dieu ne se jone de lui à la mort? Et n'est-ce pas le malheur dont il le menace dans son Ecriture? *Parce que je vous ai appelé*, dit-il, *et que vous n'êtes pas venus, que je vous ai tendu la main, et que vous ne m'avez pas regardé, parce que vous avez méprisé tous mes conseils, et que vous n'avez tenu aucun compte de mes châtements, je me rirai aussi à votre mort, et je me moquerai quand ce que vous craignez sera venu.* (Prov., I, 24-26.) Sera-ce sur les sacrements? Mais combien de morts subites tous les jours qui nous mettent hors d'état de les recevoir? D'ailleurs, qui a révélé aux pécheurs que Dieu ne les privera pas des sacrements à la mort, en punition de leurs crimes, comme il en a privé tant d'autres? Enfin, les saints Pères ne nous disent-ils pas que, quoiqu'on administre les sacrements aux pécheurs à la mort, on ne leur

donne pas pour cela aucune assurance? « Nous donnons, dit saint Augustin, la pénitence à ceux qui ne nous la demandent qu'à la mort, parce que nous ne pouvons la refuser. Mais je crains que la pénitence d'un homme malade ne soit aussi malade que lui. Je crains que la pénitence d'un moribond ne meure avec lui : *In infirmo infirma est pœnitentia, et in moribundo timeo ne ipsa moriatur.* » (Serm. 51, de Tempore.)

Sera-ce sur les legs pieux que nous ferons aux Eglises et aux pauvres? mais croyons-nous de bonne foi mériter beaucoup, en donnant ce que nous ne pouvons pas emporter? Ne savons-nous pas d'ailleurs que l'impie Antiochus, étant au lit de la mort, s'engagea solennellement à orner de dons précieux le temple de Jérusalem, qu'il avait pillé si sacrilégement auparavant, à y augmenter le nombre des vases sacrés, à fournir de ses revenus les dépenses nécessaires pour les sacrifices, et qu'il n'en fut pas moins réprouvé? (II Mach., IX, 1 seqq.)

Mais Dieu est bon, et infiniment bon : je le confesse. Mais, s'il est bon, il est juste, et sa justice est infinie aussi bien que sa miséricorde. Or, est-il juste que ce Dieu méprisé, offensé, injurié par un pécheur insolent durant sa vie, oublie ses mépris, ses offenses, ses injures, lorsqu'il ne peut plus ni le mépriser, ni l'offenser, ni l'injurier? *Væ qui spernis : nonne et ipse sperneris?* (Isa., XXXIII, 11.)

Mais Dieu ne veut pas la mort du pécheur : *Nolo mortem impij.* (Ezech., XXXIII, 14) : je l'avoue. Je dis plus même, qu'il a promis de pardonner au pécheur, s'il gémissait devant lui. Mais il entend le gémissément d'une sincère et véritable pénitence. Et qui peut donner ce nom à celui qui sort de la bouche de la plupart des pécheurs mourants? La vraie pénitence, dit le pape saint Grégoire, c'est de pleurer les péchés qu'on a commis : *Vera pœnitentia est perpetrata mala plangere.* (Hom. 34, in Evang.) Or, ce n'est pas tant leurs péchés que les pécheurs pleurent, que la vie qu'ils vont perdre ; ce n'est pas le regret d'avoir offensé le Père des miséricordes qui leur met les larmes dans les yeux, et les paroles de pénitence dans la bouche, c'est la crainte du Dieu des vengeances qui les effraye ; le passé ne leur déplaît que parce qu'ils tremblent pour l'avenir. Les belles protestations qu'ils font, ne sont d'ordinaire que de purs effets d'une crainte naturelle qu'ils conçoivent de l'enfer, et qui est sans finit pour le ciel, comme il paraît dans ceux qui recouvrent la santé, dont à peine un seul change de vie : *Pauci ex infirmitate meliorantur.* (Imit. Christ., cap. 23) Enfin les sacrés noms de Jésus et de Marie, qu'ils prononcent avec le prêtre qui les leur suggère, ne sont souvent que des paroles trompeuses, qui n'opèrent point dans leurs cœurs ce qu'elles signifient, et qui ne laissent qu'un son agréable aux oreilles de leurs parents et de leurs amis, pour se payer de la fausse consolation qu'ils

ont fait une sainte mort. En un mot, quoi qu'on puisse dire, une bonne mort n'est pas, ni ne peut être le fruit d'une mauvaise vie : *Nunquid colligunt de spinis uvas, aut de tribulis ficus?* (Matth., VII, 16.)

En vain alléguera-t-on, pour exemple du contraire, un bon larron, qui, après avoir passé sa vie dans le larcin et dans d'autres crimes, se convertit à la mort. En vain, dis-je, produira-t-on cet exemple. La conversion d'un grand pécheur, lorsqu'il allait rendre l'esprit, ne doit pas servir de règle, puisqu'étant unique dans les Livres saints, c'est plutôt un miracle qu'un exemple. Or, ce serait le comble de l'illusion de vouloir prétendre un miracle à la mort, et, sur cet espoir, différer sa conversion jusqu'à cette dernière heure. (*Voy. ce que nous avons dit sur cette matière à la XXI^e Instruction.*)

Mais enfin, me direz-vous, quelque grands pécheurs que nous soyons, Dieu peut nous accorder la grâce de nous convertir à la mort. Il le peut sans doute. Mais le veut-il? mais le fera-t-il? Peut-être que oui, direz-vous; mais aussi peut-être que non. Que s'il ne vous fait pas cette grâce, que deviendrez-vous? Quoi! vous voulez, sur un *peut-être très-incertain*, hasarder la chose du monde la plus importante et la plus sérieuse? Vous ne risqueriez pas, sur un *peut-être*, une affaire temporelle de quelque conséquence : et vous voulez risquer une éternité de bonheur ou de malheur? O Dieu, où est votre esprit et votre sagesse? et quel usage en faites-vous? *Filii hujus sæculi prudentiores filiis lucis in generatione sua sunt.* (Luc., XVI, 8.)

Ne différez donc pas votre conversion. Suivez l'avis de saint Augustin : Tenez le certain, quittez l'incertain : *Tene certum, dimitte incertum.* (Hom. 40.) Le certain est de vous convertir promptement, et sans délai : l'incertain, de remettre cette conversion. Pourquoi la différer à un autre temps? Puisque, comme dit saint Jacques, *vous ne savez pas ce qui arrivera demain*, et que *votre vie n'est qu'une vapeur, qui paraît durant un peu de temps, et qui disparaît ensuite* : « *Qui ignoratis quid erit in crastino : quæ est enim vita vestra? Vapor est ad modicum parens, et deinceps exterminabitur.* » (Jac., IV, 13.) Entre les malades qui étaient proche de la piscine, celui qui y descendait le premier après le mouvement de l'eau, était guéri, quelque infirmité qu'il eût. » (Joan., V, 4.) Ce qui vous apprend que votre salut dépend d'une prompte obéissance aux premiers mouvements de la grâce. C'est pourquoy, hâtez-vous, mes frères, et comme dit le Prophète : *Si vous entendez aujourd'hui la voix du Seigneur, qui vous invite à la pénitence, n'endurcissez pas vos cœurs* : « *Hodie, si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra.* » (Psal. CXCIV, 8.) Heureux ceux qui ne tardent pas de se convertir au Seigneur, et qui ne diffèrent pas de jour en jour! (Eccli., V, 8.) Heureux ceux qui se préparent à la mort par la pratique des commandements et par l'exercice des vertus

chrétiennes ! Leur mort sera sainte, et précieuse au Seigneur : *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus* (Psal. CXV, 15), et suivie d'une vie bienheureuse. Amen.

XXXVI^e INSTRUCTION.

DE LA RÉSURRECTION DES MORTS.

Omnes resurgetis. (I Cor., XV, 51.)

Nous ressusciterons tous.

S'il y a aucun mystère de notre religion pour l'accomplissement duquel il soit nécessaire de croire la toute-puissance de Dieu, c'est principalement celui de la résurrection des morts, que les saints apôtres nous proposent dans le onzième article de leur Symbole : *Je crois la résurrection de la chair.*

Lorsque saint Paul en parla dans l'Aréopage, c'est-à-dire dans l'assemblée des juges d'Athènes, plusieurs de ceux qui l'écoutaient, s'en moquaient comme d'une chose qu'ils croyaient tout à fait impossible : *Cum audissent autem resurrectionem mortuorum, quidam quidem irridebant.* D'autres dirent qu'ils l'entendraient une autre fois sur ce sujet : *Quidam vero dixerunt : Audiemus te de hoc iterum.* (Act., XVII, 32.) Il y en a très-peu qui le crurent. Néanmoins la résurrection des morts est très-certaine, et il est peu de vérités de notre religion plus fortement établies dans les divines Ecritures que celle-là. L'ancien et le nouveau Testament concourent également à la démontrer. Dans l'ancien, le prophète Elie a ressuscité le fils unique d'une veuve. (III Reg., XVII, 17 seqq.) Un mort étant jeté sur le tombeau du prophète Elisée, ressuscita par l'attouchement de ses os. (IV Reg., XIII, 21.) Dans le nouveau, Jésus-Christ a ressuscité le Lazare, et plusieurs autres. Les apôtres en ont aussi ressuscité un grand nombre. Si donc nous croyons que tous ces morts ont été véritablement ressuscités, pourquoi ne croirions-nous pas que tous les hommes ressusciteront un jour ? Mais, outre tous ces exemples, il y a divers passages de l'Écriture qui démontrent cette vérité. En voici deux des plus considérables : *Le temps viendra, dit Jésus-Christ, que tous ceux qui sont dans les tombeaux, entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui auront fait de bonnes œuvres, en sortiront pour ressusciter à la vie ; mais ceux qui en auront fait de mauvaises, en sortiront pour ressusciter à leur condamnation.* (Joan., V, 28, 29.) Et le grand Apôtre : *Nous ressusciterons tous, dit-il, en un moment, en un clin d'œil, au son de la dernière trompette ; car la trompette sonnera, et les morts ressusciteront en un état incorruptible.* (I Cor., XV, 52.)

Nous ressusciterons donc tous, mes frères, et nous ressusciterons même, ce qui est de plus, dans le même corps que nous avons pendant la vie, et dans la même chair, c'est-à-dire que la résurrection se fera par la réunion des âmes aux mêmes corps auxquels elles étaient jointes et unies avant la mort. C'est ce que Job assure, quand il dit *qu'au*

dernier jour il ressuscitera au sein de la terre, et qu'il verra son Dieu dans sa chair, et que ses yeux le verront ; car il est évident qu'il parle de la propre chair et des propres yeux qu'il avait alors : *In novissimo die de terra surrecturus sum... et in carne mea videbo Deum meum... et oculi mei conspecturi sunt.* (Job, XIX, 25-27.) C'est ce que saint Paul enseigne par ces paroles : *Il faut que ce corps corruptible soit revêtu de l'incorruptibilité : « Oportet corruptibile hoc induere incorruptionem* (I Cor., XV, 53) : « marquant par le mot *ce, hoc,* » le propre corps de chaque homme. Enfin, il faut que nous ressuscitions dans le même corps que nous avons ici-bas, afin que nos corps, qui ont été les instruments des bonnes ou des mauvaises actions que nous avons faites, en reçoivent éternellement la récompense ou le châtiement : *Ut referat unusquisque propria corporis prout gessit, sive bonum, sive malum.* (II Cor., V, 10.)

C'est ce que fut contraint d'avouer Eutiques, patriarche de Constantinople, lequel ayant écrit contre la résurrection des morts, et ayant été convaincu d'erreur par le pape saint Grégoire, ne se contenta pas de brûler son livre, mais étant tombé malade, peu de temps avant sa mort, prenant la peau de sa main, dit ces paroles : *Je confesse que nous ressusciterons tous dans cette chair : Confiteor quia omnes in hac carne resurgetis.* (Brev. Rom., 12 Martii.)

Mais comment se fera cette résurrection ? Comment les corps qui auront été corrompus, pourris, réduits en cendres, dispersés en mille endroits, pourront-ils se retrouver dans leur entier, ressusciter, revivre et se réunir à leurs âmes ? Ah ! comment ? est-ce donc à nous à demander à Dieu la raison de ces merveilles, et à comprendre les prodiges de sa puissance ? Donnons cette gloire à Dieu, de reconnaître et de confesser que sa puissance est infinie, qu'elle surpasse incomparablement la faible portée de nos esprits, et qu'il peut faire une infinité de choses que nous ne pouvons comprendre : *Demus aliquid, Deum posse quod fateamur nos investigare non posse.* (S. AUG.) Il ressuscitera le monde entier, comme il a fait et comme il fait tous les autres prodiges. Il n'y a rien d'impossible, ni même de difficile au Tout-Puissant. *Nunquid Deo quidquam est difficile ?* (Gen., XVIII, 14.) C'en est assez pour nous obliger à croire que les mêmes corps ressusciteront à la fin du monde, pour comparaître devant le tribunal de Jésus-Christ, le souverain Juge des vivants et des morts. Mettons cependant cette comparaison après saint Paul : *Le blé qu'on sème ne peut germer, produire des feuilles, etc., s'il n'a été pourri et corrompu auparavant. Il en arrivera de même à la résurrection des morts. Le corps maintenant, comme une semence, est mis en terre plein de corruption, et il ressuscitera incorruptible : Tu quod seminas non vivificatur nisi prius moriatur : sic et resurrectio*

mortuorum. Seminatur in corruptione, surget in incorruptione. (I Cor., XV, 36, seqq.)

Mais quel sera l'état des corps après cette résurrection ? *Quali corpore venient?* C'est la question que les chrétiens de la ville de Corinthe proposèrent à saint Paul, à laquelle il répond que comme entre les étoiles l'une est plus éclatante que l'autre, ainsi il y aura une grande diversité entre les corps de ceux qui ressusciteront : *Stella differt a stella in claritate : sic et resurrectio mortuorum.* L'Apôtre parle des élus qui brilleront alors comme des astres, inégalement toutefois, à proportion de leurs mérites ; de sorte que comme on voit dans le firmament une diversité de grandeur, de clarté et d'autres propriétés parmi les étoiles, ainsi ces corps glorieux seront fort différents dans leurs qualités.

Les saints Pères, après saint Paul, assignent quatre qualités, dont les corps des saints seront revêtus après leur résurrection. La première est le don d'*impassibilité*. Comme les rayons du soleil ne peuvent souffrir ni par le feu, ni par le fer, ni par aucun autre objet ; ainsi les corps des bienheureux ne seront plus sujets aux peines et aux souffrances : *Seminatur in corruptione, surget in incorruptione.* La seconde est la *clarté*. Les corps des bienheureux seront plus clairs, plus brillants que le verre, que l'or, que le soleil et les astres : *Seminatur in ignobilitate, surget in gloria.* — *Fulgebunt justi sicut sol.* (Matth., XIII, 43.) La troisième, l'*agilité*. Ils seront délivrés de cette pesanteur qui les accable maintenant, et ils pourront se mouvoir avec une vitesse et une rapidité inconcevable : *Seminatur in infirmitate, surget in virtute.* La quatrième, la *subtilité*. Les corps des saints seront en quelque façon spirituels, non de leur nature, mais par les effets, entièrement soumis à l'âme, et toujours prêts à exécuter ses ordres. Et, comme les rayons du soleil, ils pourront pénétrer toutes choses, l'air, le verre, etc. *Seminatur corpus animale, surget spirituale.* Et tels seront les corps des bienheureux après leur résurrection, c'est-à-dire lorsqu'ils seront rejoints et réunis à leurs âmes bienheureuses.

Pour ce qui est des réprouvés, ils auront des corps, mais des corps laids, hideux, horribles, épouvantables à voir, et cela à proportion de la laideur et de la difformité que le péché aura causée dans leurs âmes. Ils ressusciteront donc, mais ce ne sera que pour être éternellement misérables. Leurs corps reprendront une nouvelle vie, mais ce ne sera que pour souffrir sans pouvoir espérer de mourir, et de finir leurs tourments par la mort. Aussi toutes les passions les plus effroyables seront peintes sur leurs corps et sur leurs visages. Imaginez-vous donc une personne en colère, en furie, dans la rage, dans le désespoir, possédée du diable. Représentez-vous un jeune homme robuste dans l'agonie, combattant contre la mort. Voyez ses gestes affreux, ses regards épouvantables, ses convulsions, ses contorsions horribles. Considérez une charogne à

demi rongée des vers ; un corps couvert de lèpre qui ronge ses chairs : tous ces traits, tout affreux qu'ils sont, sont une peinture bien légère de la laideur des corps des damnés. Et certes, il est bien juste que ces corps, qui ont servi d'instrument à l'âme pour commettre l'iniquité, se ressentent de son état abominable. Les corps de ceux qui auront été adonnés aux plaisirs déshonnêtes, auront, outre la laideur, une puanteur insupportable, pareille à celle de la poix et du soufre. Ils seront comme des boues, dont aucun animal n'est plus puant, et qui sont la plus vraie figure des impudiques. Au contraire, les corps de ceux qui auront vaqué à la pureté, seront beaux et agréables comme des agneaux : *Inter oves locum præsta, et ab hædis me sequestra.* Ils fleuriront comme des lis, et rendront une odeur comme le baume : *Et sicut odor balsami erunt.* (Offic. Eccles.)

Il y aura une autre différence bien remarquable entre les élus et les réprouvés : c'est que les corps des élus, comme le témoigne saint Paul (II Thess., IV, 16), seront, dans le moment de leur résurrection, élevés dans les nues, pour aller au-devant de Jésus-Christ, lorsqu'il descendra du ciel, pendant que les corps des réprouvés seront retenus sur la terre par leur propre pesanteur, mais encore plus par le poids insupportable de leurs péchés, couverts de honte, attendant avec une horrible frayeur le jugement du Fils de Dieu, et la fulmination de cette dernière sentence qui les condamnera au feu éternel. Quelle étonnante différence entre la résurrection des bons et des méchants ! Qu'elle sera glorieuse et aimable pour les uns ! qu'elle sera horrible et affreuse pour les autres ! Quelle consolation alors et quelle joie pour ceux qui auront fait de leurs corps les temples du Saint-Esprit, lorsqu'ils se verront si dignement récompensés du Dieu de gloire et de majesté ; mais quelle confusion, au contraire, quel regret, quel désespoir pour les malheureux damnés, lorsqu'ils connaîtront par leur propre, mais fatale expérience, la vérité de cette parole de l'Apôtre, que *Celui qui sème dans sa chair, recueillera de la chair la corruption* : « *Qui seminat in carne sua, de carne et metet corruptionem* (Galat., VI, 8) ! » et que, comme dit un autre saint, pour des plaisirs criminels, qui n'auront duré qu'un moment, il faudra qu'ils souffrent des tourments qui n'auront jamais de fin : *Momentaneum quod delectat, æternum quod cruciat* ! (S. CHRYSOST.)

Persuadés que nos corps doivent un jour ressusciter, faisons-en un saint usage, et prenons bien garde à ne pas les souiller, ni les corrompre : *Mortifica e membra vestra quæ sunt super terram.* (Coloss., III, 15.) Châtions-les, et les réduisons en servitude, à l'exemple de ce saint Apôtre : *Castigo corpus meum, et in servitatem redigo.* (I Cor., IX, 27.) Ne craignons pas de les faire souffrir par les veilles, par les jeûnes, *in vigiliis, in jejuniis* (I Cor., VI, 5), et par les travaux d'une vie pénitente et chrétienne, afin qu'ils

soient dignes de participer à une résurrection glorieuse.

Assurés de la résurrection future de nos corps, ne nous affligeons point excessivement à la mort de nos parents et de nos amis, comme font les infidèles, qui n'ont pas d'espérance : *Ut non contristemini sicut et cateri qui spem non habent.* (1 *Thess.*, IV, 12.) Je dis, *excessivement*, parce qu'il n'est pas défendu de pleurer à la mort des personnes qui nous sont unies, ou par le sang, ou par l'amitié. Ce sont des droits que la nature a sur nos cœurs, et qu'il n'est guère possible de lui refuser. Joseph a pleuré Jacob, son père (*Gen.*, L), Jésus-Christ a pleuré Lazare, son ami. (*Joan*, XI.) Saint Augustin a pleuré sainte Monique, sa mère. (*Lib. IX Confess.*, cap. 12.) Mais saint Paul ne veut pas que dans ces occasions un chrétien s'abandonne sans mesure à la douleur, comme les infidèles, qui, ne croyant pas la résurrection, n'ont plus d'espérance de revoir leurs proches ou leurs amis que la mort leur a ravés. En effet, un chrétien qui a de la foi, et qui est persuadé des principes de sa religion, comme il ne doit regarder cette vie que comme un lieu d'exil, où l'on est exposé à de rudes tentations, il ne doit aussi regarder la mort que comme un passage à une vie plus heureuse. Et cette pensée ne saurait manquer d'adoucir infiniment la douleur qu'on ressent à la mort de ceux qu'on aime. Au reste, souvenons-nous que la meilleure marque d'amitié que nous puissions donner aux morts, est, non pas de les pleurer, mais de prier pour eux, et de leur procurer les prières de l'Église, puisque c'est la seule chose qui leur soit nécessaire : car ni nos larmes, ni la pompe extérieure des funérailles, ni le deuil des habits ne leur sont d'aucun secours.

Enfin, que la foi de la résurrection future nous encourage, mes frères, et nous console dans toutes les afflictions de la vie, dans les pertes, dans les infirmités, dans les maladies, dans notre propre mort même. C'est cette bienheureuse espérance qui soutenait Job, non-seulement dans la perte de tous ses biens, mais dans cet ulcère affreux qui défigurait son corps, et qui en lit un tas de poussière et une fourmière de vers. *Je sais, disait cet illustre prédicateur de la résurrection, que mon Rédempteur est vivant et qu'au dernier jour je ressusciterai du sein de la terre ; que je serai encore revêtu de cette peau, et que je verrai Dieu dans ma chair, que je verrai moi-même, et non un autre, et que je le contemplerai de mes propres yeux. C'est là l'espérance que j'ai, et qui reposera toujours dans mon cœur.* (*Job*, XIX, 23-27.) Imitons ce saint homme. Souffrons, comme lui, dans l'espérance de la résurrection future, afin que nos corps arrivent un jour à l'immortalité glorieuse. Ainsi soit-il.

XXXVII^e INSTRUCTION.

XII^e ARTICLE. — *La vie éternelle.*

Oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit que preparavit Deus his qui diligunt illum. (*Isa.*, LXIV, 4 ; I *Cor.*, II, 9.)

L'œil n'a point vu, l'oreille n'a point entendu, et l'esprit de l'homme n'a point compris ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment.

Le Symbole des apôtres finit par l'article de *la vie éternelle* ; c'est aussi, mes frères, par l'exposition de cet article et des vérités qu'il renferme, que nous terminerons les instructions que nous avons à vous faire sur ce Symbole.

La vie éternelle, laquelle on exprime autrement par les mots de bonheur, de béatitude, de félicité, de paradis, de royaume du ciel, etc., est cette vie bienheureuse dont jouissent les saints, et dont nous jouirons éternellement, comme nous devons l'espérer, avec eux dans le ciel. C'est cette demeure que Dieu a préparée à ceux qui l'auront aimé et servi fidèlement, pour les rendre bienheureux avec lui pendant toute l'éternité. « Nous n'appelons vie éternelle, dit excellemment saint Augustin, que cette félicité qui ne doit jamais finir : car, si l'âme ne vit que dans les peines, qui doivent tourmenter à jamais les esprits immondes, c'est-à-dire le démon et ses anges, cette vie malheureuse est bien plutôt une mort que non pas une vie. » (*De civit. Dei*, lib. VI, cap. 12.)

L'on ne peut donc donner le nom de vie, et de vie éternelle, à cette vie infortunée, à cette éternité de supplices, qui doit être le partage des réprouvés. Est-ce vivre, en effet, que d'être pour jamais séparé de Dieu, le seul et unique vrai bien de l'homme ? Est-ce vivre que d'être plongé dans un étau brûlant de feu et de soufre pour une éternité ? Ah ! une telle vie est la plus terrible et la plus funeste de toutes les morts assurément : aussi est-elle appelée dans l'Écriture la seconde mort : *Mors secunda.* (*Apoc.*, XXI, 18.) En un mot, cette vie, ou pour mieux dire, cette mort, est une mort horrible, mort affreuse, mort redoutable, mort immortelle, où l'on ne vivra que pour toujours mourir, et où l'on ne mourra jamais, pour toujours souffrir. *In diebus illis quarent homines mortem et non invenient eam, et desiderabunt mori, et fugiet mors ab eis.* (*Apoc.*, IX, 6.)

Ce serait ici, mes frères, le lien de vous mettre sous les yeux ces deux vies et éternité de vies si différentes ; l'une pour vous pénétrer d'une sainte frayeur, et l'autre pour vous transporter d'une sainte joie : l'une pour vous faire craindre des maux qui sont dignes d'être craints, et qu'il faut craindre nécessairement pour les éviter, et l'autre pour vous faire désirer des biens qui méritent seuls tous nos desirs, et qu'on ne peut obtenir qu'en persévérant jusqu'à la mort dans la justice et dans la pratique des bonnes œuvres. Mais nous nous sommes assez arrêtés à considérer les malheurs des réprouvés, et les supplices que Dieu leur fera souffrir dans

la fureur de ses vengeances, lorsque nous avons expliqué les articles du *jugement* et de la *résurrection de la chair*. Il faut maintenant lever nos yeux au ciel, qui est le lieu que Dieu a destiné, *dès le commencement du monde*, pour être le séjour éternel des bienheureux, afin que, si les rigueurs de sa justice sur les pécheurs nous ont causé de la crainte et de l'horreur, ses bontés et ses libéralités excessives envers les justes, relèvent notre espérance, et nous servent d'un puissant motif pour le servir tous les jours de notre vie.

L'on ne peut bien expliquer toute l'étendue du bonheur dont jouissent les saints dans le paradis, parce qu'il faut l'avoir senti pour le bien connaître. Il faut que ce bonheur soit bien grand, puisque, pour nous le mériter, un Dieu s'est abaissé, s'est humilié, s'est anéanti jusqu'à cet excès, que de descendre du ciel sur la terre pour se revêtir de notre chétive nature, et endurer la mort la plus cruelle et la plus honteuse. Ce bonheur est si grand, que sans le secours de la lumière de gloire, que Dieu communiquera aux bienheureux, ils ne seraient pas capables d'en jouir : *In lumine tuo videbimus lumen.* (Psal. XXXV, 10.)

Mais en quoi consiste ce bonheur dont jouiront les saints? Il consiste à voir Dieu dans lui-même et dans sa propre substance, à contempler sa beauté, sa bonté, sa sagesse, sa justice, sa miséricorde et toutes ses perfections infinies, et à le posséder par une union intime, sans crainte d'en être jamais séparés. Nous ne voyons Dieu ici-bas que dans ses ouvrages; nous ne le connaissons que par des énigmes; nous ne le découvrons que comme dans un miroir : *Videmus nunc per speculum in ænigmate*; mais dans le ciel nous le verrons face à face : *Tunc autem facie ad faciem.* (I Cor., XIII, 12.) Nous le verrons tel qu'il est en lui-même; et cette vue nous rendra semblables à lui : *Scimus quoniam cum apparuerit, similes ei erimus, videbimus eum sicuti est.* (I Joan., III, 2.) En voyant Dieu, nous perdrons, pour ainsi parler, toute connaissance. Nous ne penserons qu'à Dieu; nous ne nous appliquerons qu'à Dieu; nous ne nous occuperons que de Dieu; nous ne goûterons que Dieu; nous n'aimerons que Dieu; nous serons tout absorbés en Dieu, et Dieu sera tout notre bonheur et toute notre joie : *Ibi videbimus, vocabimus, laudabimus, amabimus.* (S. AUGUST.)

Nous verrons encore dans le ciel la gloire de l'humanité sacrée de Jésus-Christ, le Roi des rois. Or, qui pourrait comprendre la grandeur de ce bonheur? Le Fils de Dieu, ayant seulement fait paraître en son corps, au jour de sa Transfiguration sur le Thabor, un rayon de sa gloire future, saint Pierre en fut si charmé, qu'il ne savait ce qu'il disait : *Non enim sciebat quid diceret.* (Marc., IX, 5.) Qu'aurait-ce été, s'il eût contemplé, comme font les bienheureux, cette gloire dans toute son étendue? Cet apôtre ne jouit qu'un moment de cet avan-

tage, il ne put s'empêcher de s'écrier : *Ah! Seigneur, que ce séjour est doux! fixons-y notre demeure : « Domine, bonum est nos hic esse. »* (Matth., XVII, 4.) Quelle sera donc la joie de ceux qui verront, non pas un moment, mais pendant toute l'éternité, la gloire de l'humanité du Sauveur!

Nous verrons de plus la très-sainte Vierge, les Anges, les Archanges, les Séraphins, les Chérubins et toutes les Vertus célestes; les patriarches, les prophètes, les apôtres, les martyrs, les confesseurs, les vierges. Enfin, il n'y aura aucun esprit saint, aucune âme fidèle, que nous ne voyions dans le ciel. Que peut-on penser de plus beau, de plus agréable, de plus charmant, de plus glorieux que ce spectacle? Qui peut comprendre la douceur d'une si sainte société, et quel bonheur d'y être admis!

Mais tout cela ne nous donne encore, si j'ose le dire, qu'une idée très-légère du bonheur dont jouissent les saints. Pour donc comprendre cette félicité autant qu'il nous est possible, ajoutons que, comme l'enfer est l'assemblage de tous les maux avec l'exemption de tous les biens, le paradis, au contraire, est un assemblage de tous les biens, avec l'exemption de tous les maux. Imaginez-vous donc tout ce que vous pouvez de gloire, de grandeur, d'honneur, de joie, de plaisirs, de douceurs, de satisfactions, tout cela sera le partage des bienheureux, et beaucoup plus encore. Dans le ciel il n'y aura plus de mort, plus de douleur, plus de cris, plus d'affliction. Les gémissements s'enfuiront, les maux seront passés. Il n'y aura là ni crainte, ni espoir; il n'y aura ni chagrin, ni ambition, ni jalousie, qui tourmentent cruellement ceux qui en sont possédés : *Et absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum, et mors ultra non erit, neque luctus, neque clamor, neque dolor erit ultra, quia prima abierunt.* (Apoc., XXI, 4.)

Enfin, ce qui augmentera infiniment le bonheur des saints, c'est qu'il sera éternel, sans aucune altération ni diminution. Et après des milliers et des cent millions de siècles, il sera toujours de même, et il sera pour eux toujours nouveau. Après cela que peut-on dire, sinon ce qu'a dit le prophète Isaïe, et, après lui, le grand Apôtre, que *l'œil n'a point vu, que l'oreille n'a point entendu, que l'esprit de l'homme n'a point compris ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment.*

Dependant ce bonheur ne sera pas égal pour tous les élus. Il est vrai que chaque élu sera aussi heureux qu'il pourra l'être selon la mesure de la capacité que Dieu lui aura donnée, et qu'il ne pourra rien souhaiter au delà du bonheur dont il jouira. Mais ce bonheur sera tout à fait inégal, selon la proportion des mérites que les saints auront acquis, et de la lumière de gloire qui répondra à ces mérites. *Il ya*, dit Jésus-Christ, *plusieurs demeures dans la maison de mon Père : « In domo Patris mei mansiones multæ sunt. »* (Joan., XIV, 2.) Et, *Celui qui sème peu, dit l'Apôtre, fera une petite ré-*

celte, et celui qui sème beaucoup moissonnera avec abondance : « Qui parce seminavit, de benedictionibus et metet. » (II Cor., IX, 6.) De là il s'ensuit que les bienheureux seront diversement récompensés, selon la diversité de leurs mérites, et que plus ils auront fait de bonnes œuvres sur la terre, plus grande sera la récompense qu'ils recevront dans le ciel. Mais quoique, entre les saints, les uns seront plus élevés en gloire que les autres, il n'y aura pourtant entre eux ni émulation, ni envie. Une charité parfaite régnera dans tous les cœurs, et ils ne se réjouiront pas moins du bonheur des autres, que de leur propre bonheur : en sorte qu'ils seront tous parfaitement contents, et qu'ils n'auront rien à désirer : *Satiabor cum apparuerit gloria tua.* (Psal. XVI, 13.) O bonheur des saints ! qui pourrait vous expliquer, et qui pourrait même vous comprendre ?

Mais si la félicité des bienheureux est si grande, il ne sera rien aussi de plus grand ni de plus magnifique que le ciel, qui sera leur éternelle demeure. C'est pourquoi l'Écriture sainte compare cet heureux séjour tantôt à un royaume, pour en marquer les richesses et la gloire, tantôt à un banquet, pour en exprimer les plaisirs et la joie, tantôt à un paradis, pour nous apprendre qu'on y goûte une joie ineffable et un torrent de délices. Ah ! si pendant quelques moments nous pouvions ressentir la joie, les plaisirs, la gloire et la magnificence de cet auguste palais, transportés hors de nous-mêmes, comme le Prophète-Roi, nous nous écrierions avec lui : *Que vos tabernacles sont aimables, ô Dieu des vertus ! mon âme languit et se consume du désir d'entrer dans la maison du Seigneur : « Quam dilecta tabernacula tua, Domine virtutum ! concupiscit et deficit anima mea in atria Domini. »* Et encore : *Heureux sont ceux qui habitent dans votre maison, Seigneur ! ils vous loueront dans les siècles des siècles : « Beati qui habitant in domo tua, Domine, in sæcula sæculorum laudabunt te. »* (Psal. LXXXIII, 2, 3, 5.) *Quand sera-ce donc que je finirai cette vie misérable, où je suis exposé tous les jours à tant de périls et à tant de combats, pour paraître devant votre face ? « Quando veniam et apparebo ante faciem Dei ? »* (Psal. XLI, 3.) *Hélas, que mon exil est long : « Heu mihi quia incolatus meus prolongatus est. »* (Psal. CXIX, 5.)

L'apôtre saint Paul brûlait la même désir que ce Prophète, et il soupirait avec la même ardeur vers cet heureux moment, qui devait le réunir pour jamais avec son Dieu : *Nous savons, dit-il, que, si notre maison terrestre vient à se dissoudre, c'est-à-dire, si notre corps meurt, Dieu nous donnera dans le ciel une maison qui n'est point bâtie par la main des hommes, mais qui durera éternellement. Et c'est ce qui nous fait soupirer sans cesse après cette demeure.* (II Cor., V, 1, 2.) Et encore : *J'ai été élevé jusqu'au troisième ciel : « Usque ad tertium cælum. »* Dans le paradis : *« In paradysum. »* (II Cor., XII, 2-4.) J'ai goûté, quoiqu'un seul moment, le plaisir qu'il y a de demeurer dans cet auguste palais ; j'ai vu tous les riches appartements de ce magnifique séjour ; j'ai contemplé cette gloire ineffable. *Malheureux que je suis ! qui me délivrera de ce corps de mort pour aller jouir de si grands biens : Infelix ego homo ! quis me liberabit de corpore mortis hujus ?* (Rom., VII, 24.) La connaissance que j'ai de cet heureux séjour et du souverain bonheur qui l'accompagne, me fait soupirer amèrement de m'en voir privé plus longtemps. Ah ! plus de délai, plus de retardement, ô Dieu de mon âme, je souhaite de mourir, je souhaite de vous voir et de vous posséder à jamais dans votre gloire : *Desiderium habeo dissolvi, et esse cum Christo.* (Philipp., I, 23.)

Soupirons, mes chers frères, à l'exemple de ces saints, soupirons, encore une fois, avec une sainte ardeur après cet heureux moment, qui nous réunira éternellement avec Dieu. Que le ciel soit l'objet continuel de nos vœux et de nos désirs. Occupons-nous sans cesse des grands biens que la divine Majesté nous y a préparés. Méprisons tous les biens passagers d'ici-bas ; et regardons-les comme la boue en comparaison des biens éternels : *Omnia detrimentum feci, et arbitror ut stercora, ut Christum lucrifaciam* (Philipp., III, 8.) Travaillons avec courage et avec persévérance pour les mériter ; et ne cessons point de tendre vers cet heureux but, que nous ne soyons arrivés au terme. Enfin désirons le ciel, soupirons vers le ciel, n'agissons que pour le ciel, faisons tout, souffrons tout, sacrifions tout pour le ciel ; afin que nous soyons un jour trouvés dignes d'y posséder éternellement Dieu avec les saints. Amen.

DES SACREMENTS.

PREMIÈRE INSTRUCTION.

DES SACREMENTS EN GÉNÉRAL.

De plenitudine ejus nos omnes accepimus, et gratiam pro gratia. (Joan., I, 16.)

ORATEURS CHRÉTIENS. XCIII.

Nous avons tous reçu de la plénitude de Jésus-Christ, et grâce pour grâce.

Les sacrements ont été de tous temps les principaux liens qui ont uni les fidèles entre eux, et c'est par là qu'ils ont formé un

corps extérieur et sensible de religion. L'ancienne loi avait des sacrements. Tels étaient la circoncision, l'agneau pascal, etc. Mais comme cette loi n'était que la figure de la loi nouvelle, ses sacrements n'étaient aussi que l'ombre des sacrements de la loi nouvelle : *Umbram enim habens lex futurorum bonorum.* (Hebr., X, 1.) C'étaient des sacrements qui signifiaient la grâce, mais qui ne la contenaient pas en eux-mêmes, et qui ne la produisaient pas en ceux qui les recevaient : *Infirma et egena elementa.* (Galat., IV, 9.) C'est ce qui a fait dire à saint Augustin que les anciens sacrements promettaient la grâce, mais que les nôtres la produisent dans ceux qui n'y mettent point d'obstacle : *Vetera sacramenta promittebant gratiam, nostra vero exhibent.* (Lib. XIX, Cont. Faust., cap. 18.) C'est donc un avantage de la nouvelle loi d'avoir des sacrements qui donnent la grâce. Nous allons traiter des sacrements. Nous commencerons par en donner une idée générale, puis nous descendrons à chaque sacrement en particulier.

Un sacrement est un signe visible de la grâce invisible, institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour la sanctification de nos âmes : *Sacramentum est invisibilis gratie visibilis forma.* (Conc. Trid., sess. III, cap. 4.) Je dis 1° qu'un sacrement est un signe visible de la grâce invisible, c'est-à-dire que le sacrement consiste dans une chose visible ou sensible, comme ce que nous voyons, ce que nous entendons, ce que nous apercevons par quelqu'un de nos sens. Par exemple, dans le sacrement de Baptême, l'eau qui sert naturellement à laver le corps, avec l'usage qu'on en fait, en la versant sur la tête de l'enfant, est le signe visible de la grâce invisible et intérieure que Dieu répand dans l'âme de l'enfant pour la laver de la tache du péché originel. Dans le sacrement de Confirmation, le saint chrême, composé d'huile d'olive et de baume, dont l'évêque oint le front de la personne qu'il confirme, est le signe de la grâce que ce sacrement confère. Dans le sacrement de Pénitence, la confession des péchés par laquelle le pécheur témoigne les détester, avec l'absolution du prêtre qui les remet, est le signe visible et sensible de l'absolution intérieure que Dieu donne au pécheur. Et ainsi dans les autres sacrements. 2° *Institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ*, parce que c'est Jésus-Christ, le Verbe incarné, Homme-Dieu, qui est l'auteur de tous les sacrements, et qui a eu seul le pouvoir de les instituer : *Auctor sacramentorum quis est nisi Dominus Jesus?* (S. Ambros., lib. IV, De sacram., cap. 4.) En effet, quel autre qu'un Dieu aurait pu établir des signes sacrés qui produisent la grâce ? Les apôtres n'ont pas eu ce pouvoir : ils n'ont été que les premiers dépositaires de ces trésors précieusement ; ils les ont ensuite confiés aux pasteurs de l'Eglise, leurs successeurs, et ceux-ci ont toujours eu, comme les apôtres, le pouvoir de les administrer aux fidèles, mais non pas d'en instituer d'autres que ceux que Notre-Seigneur

a institués lui-même. C'est pourquoi le saint concile de Trente frappe d'anathème celui qui dira que les sacrements de la nouvelle loi n'ont pas tous été institués par Notre-Seigneur Jésus-Christ : *Si quis dixerit sacramenta novæ legis non fuisse omnia à Jesu Christo Domino nostro instituta, anathema sit.* (Sess. VII, can. 1.) 3° *Pour la sanctification de nos âmes.* Car, quoique Jésus-Christ nous ait mérité à tous par sa mort les grâces nécessaires pour le salut, les sacrements sont des instruments par lesquels ses mérites nous sont appliqués, et auxquels il a attaché la communication de ses grâces. Les sacrements donc ont été institués pour nous sanctifier, c'est-à-dire, pour nous rendre saints, justes et agréables à Dieu, pour donner, entretenir, augmenter la grâce de Dieu, ou pour la recouvrer lorsqu'on l'a eue par le péché : *Per quæ sacramenta, omnis vera justitia vel incipit, vel cæpta augetur, vel amissa reparatur.* (Conc. Trid., sess. ead. in præmio.) Voilà l'explication de notre définition.

Il y a sept sacrements. En croire plus ou moins, est une hérésie condamnée par l'Eglise. « Si quelqu'un dit qu'il y a plus ou moins de sept sacrements ; savoir, le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage, qu'il soit anathème : *Si quis dixerit sacramenta . . . esse plura, vel pauciora quam septem : videlicet, Baptismum, Confirmationem, Eucharistiam, Penitentiam, Extremam Unctionem, Ordinem et Matrimonium, anathema sit.* » (Conc. Trid., loc. supr. cit.)

Notre-Seigneur a institué les sacrements au nombre de sept, pour pourvoir à tous les besoins spirituels de son Eglise et des fidèles qui la composent. Le baptême, qui est le premier de tous, nous fait renaitre spirituellement. La confirmation nous fait croître dans la vie spirituelle, et nous fortifie dans la foi. L'Eucharistie nous donne une divine nourriture. La pénitence nous guérit spirituellement, et nous ressuscite à la grâce, lorsque nous sommes morts par le péché. L'extrême-onction nous fortifie contre la maladie, la mort et les tentations. L'ordre donne à l'Eglise des ministres et des pasteurs pour la gouverner spirituellement. Le mariage la multiplie corporellement par les sujets qu'il lui donne. L'on peut voir dans ce nombre de sacrements le rapport qu'il y a entre la vie spirituelle et la vie naturelle. Il faut naître, croître et se fortifier, se nourrir, se guérir étant malade, et remédier aux effets de la maladie, comme la langueur, la faiblesse, etc. Il faut des magistrats pour gouverner. Il faut le mariage pour entretenir et pour multiplier le genre humain.

Il est évident qu'on n'observe pas l'ordre des sacrements en les recevant comme ils viennent d'être récités ; car, pour ne point parler des autres, les fidèles ont coutume de recevoir selon l'esprit de l'Eglise et l'usage moderne, le sacrement de pénitence, avant que de recevoir celui de l'Eucharistie : *Præmissa sacramentali confessione, dit le Rituel Romain, parag. 3 De pœnit.*

Les sacrements contiennent les principaux mystères de notre religion, et les grâces nécessaires de notre salut. C'est pourquoy on les enseigne aux enfants dès leur plus tendre jeunesse, avec les autres articles de leur créance, quoiqu'ils ne devraient pas les recevoir sinon dans un âge plus avancé, et qu'il y a même des sacrements qu'aucun chrétien n'est obligé de recevoir, comme l'ordre et le mariage, alin qu'ils connaissent combien grand est le bienfait que nous recevons de Dieu par ces sacrés canaux, et combien de grâces en découlent sur les fidèles.

Les sacrements sont composés de deux choses, de matière et de forme. C'est ce que saint Augustin nous apprend par ces paroles si célèbres : « La parole survient à l'élément, et il se fait un sacrement ; car, par la parole, il marque la forme du sacrement ; et, par l'élément, il en désigne la matière : *Accedit verbum ad elementum, et fit sacramentum.* (Tract. VIII, in Joan.) La matière est la chose visible et sensible dont on se sert dans l'administration d'un sacrement. Il y en a de deux sortes. Il y a une matière éloignée et une matière prochaine. La matière éloignée dans le baptême est l'eau naturelle : la matière prochaine est l'usage ou l'application qu'on fait de cette eau, c'est-à-dire l'action de celui qui la verse sur la tête de l'enfant. La forme, ce sont les paroles qu'on prononce en administrant un sacrement. Les paroles en sont la forme, parce que, comme disent les philosophes, c'est la forme qui donne l'être : *Forma dat esse*, et que ce sont aussi les paroles instituées par Jésus-Christ, qui font le sacrement. On aurait beau verser de l'eau sur le corps d'un enfant, si on ne prononçait pas ces paroles : *Je te baptise au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit*, il n'y aurait point de sacrement.

Tous les sacrements ne sont point semblables. Il y en a qu'on peut recevoir plusieurs fois, et d'autres qu'on ne peut recevoir qu'une fois. Les sacrements qu'on peut recevoir plusieurs fois sont : l'Eucharistie, la pénitence, l'extrême-onction et le mariage. Ceux qu'on ne peut recevoir qu'une fois sont : le baptême, la confirmation et l'ordre. On ne peut recevoir ces trois derniers sacrements qu'une fois, parce qu'ils impriment dans l'âme du chrétien un caractère spirituel, c'est-à-dire un signe réel et sacré, qui ne peut être effacé, ni par le péché, ni même par l'apostasie et l'infidélité, ni dans cette vie, ni dans l'autre. Ce caractère sera une marque d'honneur et de gloire dans le ciel, aux âmes bienheureuses ; et, au contraire, une marque d'infamie et de confusion éternelle aux réprouvés dans l'enfer : *In bonis remanet ad præmium, in malis permanet ad judicium.* (S. Aug., lib. II *Contr. Parmen.*, cap. 13.)

L'effet de ce caractère est de distinguer ceux qui l'ont reçu d'avec ceux qui ne l'ont point reçu, et d'opérer en eux des effets particuliers. Ainsi, le caractère qui nous est imprimé par le baptême, nous entretient dans la famille de Jésus-Christ, et nous

donne droit de recevoir les autres sacrements, et de jouir de tous les privilèges et de toutes les faveurs dont l'Eglise comble ses enfants. Le caractère de la confirmation nous fait soldats de Jésus-Christ, et nous donne, en cette qualité, des armes et des forces pour confesser et défendre publiquement la foi catholique, et pour résister aux assauts de nos ennemis communs, le diable, le monde et la chair, et nous distingue des nouveaux baptisés qui ne sont encore que des enfants nouvellement nés : *Sicut modo geniti infantes.* (1 *Petr.*, II, 2.) Enfin, le caractère que nous recevons par le sacrement de l'ordre, nous distingue avec honneur du commun des fidèles qui ne sont que laïques, nous fait lieutenants et chefs de l'Eglise de Dieu, qui est une sainte milice, une armée bien rangée sous l'étendard de la croix, et nous donne le pouvoir d'administrer les sacrements aux fidèles. Tels sont les effets du caractère que ces trois sacrements impriment.

Pour vivre en bons chrétiens, il faut, mes frères, approcher des sacrements souvent, avec les dispositions qu'ils demandent de nous, et les recevoir avec fruit.

C'est un très-mauvais signe quand les remèdes les plus salutaires et les plus efficaces sont inutiles à un malade. Il en faut juger de même quand un chrétien ne profite pas des sacrements, quand on ne voit en lui aucun changement après tant de confessions et de communions. C'est une marque évidente que ce chrétien est endurci dans le péché, et que son salut est en très-grand danger.

Ne permettez pas, ô mon Dieu, que ce malheur nous arrive jamais. Faites, par votre sainte grâce, que nous nous préparions si bien à recevoir les sacrements, que nous en ressentions les salutaires effets ; afin qu'étant purifiés par la vertu de ces médecins salutaires, nous méritions de vous voir et de vous posséder dans le séjour éternel de votre gloire. *Amen.*

II^e INSTRUCTION.

SUITE DES SACREMENTS.

De plenitudine ejus nos omnes accepimus, et gratiam pro gratia. (Joan., I, 16.)

Nous avons tous reçu de la plénitude de Jésus-Christ, et grâce pour grâce.

Entre les sacrements dont nous avons commencé l'explication dans le discours précédent, il y en a qu'on appelle les sacrements des morts, et d'autres qu'on nomme les sacrements des vivants. Les sacrements des morts sont ceux qu'on peut recevoir sans être en état de grâce, et par lesquels on est mis en cet état lorsqu'on n'y apporte point d'obstacle. Tels sont le baptême et la pénitence. Les sacrements des vivants sont ceux qu'on ne peut recevoir si l'on n'est en état de grâce, à moins que de vouloir se rendre coupable de sacrilège, qui est un péché mortel très-énorme. Tels sont les cinq autres, savoir : la confirmation, l'Eucharistie, l'extrême-onction, l'ordre et le mariage. Au reste,

l'on appelle morts ceux qui ne sont point en état de grâce, et vivants ceux qui sont en état de grâce, parce que la grâce sanctifiante est la vie de l'âme; d'où il s'ensuit que ceux qui l'ont sont vivants et que ceux qui en sont privés sont morts spirituellement.

De tous les sacrements, le plus excellent, le plus anguste et le plus saint, c'est celui de l'Eucharistie, parce qu'il contient Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, auteur de toute grâce et de toute sainteté, au lieu que les autres sacrements contiennent et confèrent seulement la grâce. De plus, la forme étant appliquée à la matière, les autres cessent d'être des sacrements, celui-ci demeure aussi longtemps que les espèces durent, ou que le pain durerait s'il s'y trouvait encore.

Les sacrements ne sont pas tous nécessaires à chaque chrétien pour être sauvé; mais il n'y en a aucun qui n'ait été nécessaire dans son institution, selon la fin que Jésus-Christ s'est proposée. Le baptême est absolument nécessaire à tous les hommes, parce que sans lui l'on ne peut être sauvé, comme Notre-Seigneur l'enseigne dans l'Evangile par ces paroles : *Si quelqu'un n'est pas régénéré de l'eau et du Saint-Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu : « Nisi quis renatus fuerit ex aqua et Spiritu sancto, non potest introire in regnum Dei. »* (Joan., III, 3.) La pénitence est aussi nécessaire à tous ceux qui, après le baptême, ont péché mortellement, parce que Jésus-Christ ne nous a point donné d'autre moyen pour recouvrer la grâce, après l'avoir volontairement perdue. Mais toutes ces différences entre les sacrements se connaîtront mieux lorsqu'on expliquera chaque sacrement en particulier.

L'auteur et instituteur des sacrements est Jésus-Christ, comme nous avons déjà dit; les ministres et les dispensateurs sont les seuls prêtres d'ordinaire qui, dans leur ordination, reçoivent le pouvoir de les administrer : *Sic nos existimet homo ut ministros Christi et dispensatores mysteriorum Dei.* (I Cor., IV, 1.) Il n'importe que les prêtres soient bons ou mauvais. Il est vrai qu'étant en péché mortel, ils ne peuvent, sans un nouveau péché, exercer leur ministère par les sacrements, si ce n'est peut-être dans le cas d'une pressante nécessité, comme tous les théologiens l'enseignent; mais, s'ils le font, les sacrements n'en seront ni moins valides, ni moins utiles à ceux qui les recevront dignement; car les prêtres n'agissent pas par eux-mêmes dans cette fonction, mais comme ministres, et tenant la place de Jésus-Christ; et, par conséquent, leur malice n'empêche pas l'effet des sacrements : *Quid tibi facit malus minister, ubi bonus est Dominus? Et ideo per ministros dispares munus æquale est, quia non illorum, sed ejus est.* (S. Aug., Tract. V, In Joan.)

Nous venons présentement aux dispositions qu'il faut apporter aux sacrements pour en recevoir les effets. Elles sont différentes selon leurs différents caractères :

nous les expliquerons chacune en son lieu, lorsque nous traiterons de chaque sacrement en particulier. Il suffira de dire ici en général, et en peu de mots, que, pour recevoir dignement les deux sacrements que l'on appelle des morts, il faut concevoir une véritable douleur de ses péchés, avec une résolution sincère de s'en amender, et, de plus, dans le sacrement de pénitence, il faut s'en confesser, etc. Pour ce qui est des sacrements des vivants, c'est-à-dire la confirmation, l'Eucharistie, l'extrême-onction, l'ordre et le mariage, ceux qui, se sentant coupables de péché mortel, veulent les recevoir doivent nécessairement se confesser, parce que, comme il a été expliqué ci-dessus, ces sacrements doivent être reçus en état de grâce, et que les recevoir en état de péché mortel, c'est commettre un sacrilège. La seconde disposition pour recevoir les sacrements, c'est de croire fermement qu'ils ont reçu de Jésus-Christ la vertu d'opérer notre sanctification, quand nous y sommes bien préparés. La troisième est un désir ardent d'en recevoir les effets, que nous allons expliquer.

Il y en a deux principaux. Le premier, et qui est commun à tous les sacrements, c'est la grâce. Or, l'on reçoit par les sacrements deux sortes de grâces. La première est la grâce habituelle, ou sanctifiante, ainsi appelée, parce qu'elle nous sanctifie, c'est-à-dire nous rend justes et agréables à Dieu. La seconde est la grâce que les théologiens appellent sacramentelle, c'est-à-dire, que chaque sacrement confère, à ceux qui le reçoivent dignement, le secours spécial des grâces actuelles pour obtenir la fin pour laquelle il a été institué. Ainsi, le baptême, outre la grâce qui efface le péché original, et qui nous fait enfants de Dieu et de l'Eglise, confère une grâce pour nous faire croire toutes les vérités que Dieu a révélées, et que l'Eglise nous propose de sa part, et pour nous faire vivre chrétiennement, conformément aux obligations que nous contractons dans ce sacrement. La confirmation confère une grâce pour nous faire professer constamment la religion catholique, et la défendre avec zèle dans les occasions; l'Eucharistie, pour entretenir et augmenter l'amour de Dieu; la pénitence, pour détester les péchés, pour satisfaire à Dieu, et pour nous préserver de la rechute; l'extrême-onction, pour concevoir une grande confiance dans la miséricorde de Dieu, pour résister aux tentations du diable, et pour supporter patiemment les incommodités de la maladie; l'ordre, pour s'acquitter dignement des fonctions ecclésiastiques, surtout pour célébrer dévotement la sainte Messe; le mariage, pour s'aimer d'un amour pur et saint, pour souffrir patiemment les tribulations inséparables de cet état, et pour élever les enfants dans la crainte de Dieu.

L'autre effet principal des sacrements est le caractère; mais cet effet convient à trois seulement, au baptême, à la confirmation et à l'ordre. Que si l'on recevait ces trois sa-

crements volontairement, avec de mauvaises dispositions, on ne laisserait pas de recevoir le caractère, mais on ne recevrait ni la grâce sanctifiante, ni la grâce sacramentelle qui ne sont données qu'à ceux qui reçoivent les sacrements avec les dispositions requises.

Il faut remarquer finalement que les sacrements produisent leurs effets par la vertu que Jésus-Christ leur a attachée; vertu qui consiste dans l'application du sang et des mérites de sa mort et de sa Passion; de manière que les sept sacrements sont comme sept canaux ou fontaines du salut, par où le sang de Jésus-Christ coule abondamment sur nous, et avec lui, toutes les grâces qui nous sanctifient : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris. (Isa , XII, 3)*

Rendons, mes frères, de continuuelles actions de grâces au Seigneur, d'avoir institué les sacrements pour notre sanctification, et de nous avoir donné des moyens si puissants et si faciles pour opérer notre salut. Apportons des dispositions convenables, qu'ind nous nous présentons pour les recevoir, et ne nous faisons pas un sujet de damnation de ce qui n'est établi que pour notre salut. Profitons de l'usage que nous en faisons pour en devenir meilleurs. N'imitons pas ces chrétiens dont toute la piété consiste à recevoir souvent les sacrements, mais sans ferveur et comme par routine, sans dévotion, et avec une indifférence qui est plus capable de les endurcir davantage que de les rendre plus saints. Pour faire durant toute notre vie un saint usage des sacrements, songeons, chaque lois que nous en approchons, qu'il n'y a aucun sacrement dont on ne nous demandera grand compte à la mort; et recevons-les comme nous voudrions les recevoir si nous étions sûrs de mourir après les avoir reçus. De cette manière, au lieu que nous les recevons le plus souvent avec tiédeur et avec nonchalance, nous les recevons avec les plus saintes dispositions. Nous participerons aux grâces qu'ils confèrent; et, sanctifiés par ces grâces, nous mériterons, en mourant, d'aller jour éternellement de Dieu dans le séjour de sa gloire. *Amen.*

III^e INSTRUCTION.

DU SACREMENT DE BAPTÊME.

Nisi quis renatus fuerit ex aqua et Spiritu sancto, non potest introire in regnum Dei. (*Joan , III, 5.*)

Si quelqu'un n'est régénéré de l'eau et du Saint-Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu.

Des sacrements en général, nous venons à chaque sacrement en particulier. Comme le baptême est le premier, et comme la porte et l'entrée de tous les autres, c'est celui que nous expliquerons le premier.

Le mot de *baptême* est un mot grec qui veut dire en notre langue, *purification, ablution*. Le sacrement de baptême est ainsi appelé, parce qu'il purifie et lave notre âme de tout péché en même temps que l'eau

dans ce sacrement lave et purifie notre corps.

Le baptême est un sacrement qui efface tous les péchés et toute la peine qui leur est due, et qui nous fait chrétiens et enfants de Dieu et de l'Eglise, par la grâce qu'il nous confère. Cette définition, qui marque les effets du baptême, s'expliquera plus commodément dans la suite.

Le baptême est le premier de tous les sacrements, parce qu'il nous fait chrétiens et enfants de Dieu et de l'Eglise, qu'il nous donne droit de recevoir en temps et lieu les autres sacrements, et nous fait participer à tous les autres biens et avantages de l'Eglise; d'où vient qu'on l'appelle d'ordinaire la porte des sacrements : *Janna sacramentorum.*

Tout sacrement est composé de matière et de forme, ainsi que nous l'avons fait voir, en parlant des sacrements en général. Ainsi, le baptême a aussi sa matière et sa forme, comme les autres. La matière de ce sacrement est toute eau naturelle et usuelle, comme eau de fontaine, de puits, de rivière, de mer, d'étang, de pluie, et, en un mot, toute eau qui n'est point artificielle. C'est ce qui nous est marqué par ces paroles de l'Evangile : *Si quelqu'un n'est régénéré de l'eau et du Saint-Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu.* Le vin, par conséquent, la bière, le lait, ni toute autre liqueur qui ne serait pas de l'eau naturelle, ne serait pas bonne pour baptiser, même en cas de nécessité. Admirons ici la grande bonté de Dieu envers les hommes d'avoir voulu qu'un sacrement si nécessaire au salut, fût administré avec l'eau, qui est la chose du monde la plus commune et la plus facile à trouver: joint que l'eau nous marque parfaitement l'effet du baptême; car, comme l'eau nettoie les taches du corps, de même le baptême efface les taches que l'âme a contractées par le péché. Quoique l'eau simple et naturelle suffise pour administrer le sacrement de baptême, néanmoins l'Eglise veut que, lorsqu'on l'administre publiquement et avec cérémonie, l'on se serve d'une eau qui a été bénie pour cet usage les veilles de Pâques ou de Pentecôte, et qu'on garde dans le baptistère ou les saints fonts baptismaux, et celui qui, hors le cas d'une pressante nécessité, se servirait d'autre eau que celle des fonts sacrés, commettrait un péché notable.

La forme véritable et essentielle du baptême consiste dans ces paroles : *Jete baptise au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit* : « *Ego te baptizo in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti.* » C'est le Fils de Dieu qui nous l'a appris, lorsqu'il commanda à ses apôtres d'aller et d'instruire toutes les nations, en les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit : *Euntes, docete omnes gentes, baptizantes eos, in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti.* (*Matth. XXVIII, 19.*) D'où il s'ensuit qu'il est nécessaire d'exprimer nommément chacune des trois personnes divines, et qu'il ne suffirait pas d'exprimer, ni la sainte Trinité en

général, ni une seule, ni même deux personnes, ai si que la théologie l'enseigne.

Dé tous les sacrements, le plus nécessaire est le baptême. En effet, Notre-Seigneur a imposé aux hommes une telle nécessité de recevoir ce sacrement, qu'il nous assure que ceux qui ne le recevront pas n'entreront pas dans le royaume de Dieu. Le baptême est donc indispensablement nécessaire au salut, et cette nécessité est pour les enfants comme pour les autres hommes. Elle est fondée sur ce que nous naissons tous enfants de colère : *Erasmus natura filii iræ* (Ephes., II, 3) ; ennemis de Dieu et esclaves du diable, à cause du péché originel : effet funeste de la désobéissance du premier homme. Or le baptême est le seul remède que nous ayons contre le péché originel ; car, tant que l'homme n'a pas reçu ce sacrement, il est ennemi de Dieu et sous la puissance du démon, et il ne saurait entrer dans le royaume de Dieu.

Il faut avouer néanmoins qu'il y a deux moyens de suppléer au défaut du sacrement de baptême. L'un est le martyre, et l'autre une volonté sincère de recevoir le baptême, quand on est dans l'impossibilité de le recevoir effectivement : *Invenio non tantum passionem pro nomine Christi id quod ex baptismo deerat posse supplere, sed etiam fidem, conversionemque cordis, si forte ad celebrandum mysterium baptismi in angustiis temporum succurri non potest.* (S. AUG., lib. IV, Contr. Donatistas, cap. 22.) De là vient qu'on distingue ordinairement trois sortes de baptême ; savoir : le baptême d'eau, le baptême de désir et le baptême de sang. Le baptême d'eau est le baptême ordinaire qui se fait avec l'eau et les paroles : *Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* Le baptême de désir, c'est quand un infidèle ou un catéchumène (c'est ainsi qu'on appelle un adulte qu'on instruit et qu'on prépare au baptême), touché de la grâce de Dieu, et suffisamment instruit des mystères de la foi chrétienne, a une vive et parfaite douleur de ses péchés avec un ardent désir de recevoir le baptême, sans cependant pouvoir accomplir son dessein faute d'eau ou de ministre. Ce désir lui tient lieu du sacrement même, et il est sauvé comme s'il l'avait vraiment reçu. C'est ce qu'on appelle le baptême de désir. Le baptême de sang, ou le martyre, c'est quand une personne qui n'a pas été baptisée souffre la mort pour Jésus-Christ ; le martyre lui tient lieu de sacrement. Cela s'appelle un baptême de sang, et on dit que cette personne a été baptisée dans son sang.

Le baptême de sang supplée le baptême d'eau tant dans les enfants que dans les personnes qui ont atteint l'usage de raison. D'où vient que l'Eglise a toujours honoré comme de véritables martyrs les petits enfants que l'impie roi Hérode fit massacrer à la naissance de Notre-Seigneur.

Il n'en est pas de même du baptême de désir. Comme les enfants qui n'ont pas encore reçu l'usage de raison, ne peuvent ni connaître ni désirer le baptême d'eau, ils

ne peuvent être sauvés qu'en le recevant effectivement. D'où il faut conclure que, comme ils ne peuvent recevoir un autre baptême que le baptême d'eau (les autres n'étant point en leur pouvoir), il est de la dernière importance et nécessité du monde de le leur procurer sans délai ; d'autant plus que, tant par la faiblesse de leur âme que par la délicatesse de leurs corps, ils sont exposés à presque une infinité de dangers de mourir privés de ce sacrement, et, par conséquent, de périr éternellement. Pour éviter ce malheur, les statuts de quelques diocèses prescrivent et ordonnent que, lorsqu'on apporte un enfant à baptiser, de quelque endroit éloigné de l'église paroissiale, l'on se munisse d'eau en chemin, afin qu'en cas qu'il survînt quelque faiblesse ou quelque autre accident imprévu à l'enfant, l'on puisse remédier au danger extrême où il se trouverait, en lui administrant le sacrement sur-le-champ. Jugé de là combien grande est la faute des pères et des mères, qui, pour attendre un parrain, ou par quelque autre motif et considération temporelle, retardent si souvent le baptême de leurs enfants.

IV^e INSTRUCTION.

SUITE DU SACREMENT DE BAPTÊME.

Salvo nos fecit per lavacrum regenerationis. (Tit., III, 5.)

Il nous a sauvés par l'eau de la régénération.

Les ministres légitimes et ordinaires du sacrement de baptême sont les seuls prêtres, car c'est à eux que Jésus-Christ a dit en la personne de ses apôtres : *Allez, instruisez, baptisez : » Euntes, docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti.* (Matth., XXVIII, 19.) Par les prêtres, on doit entendre les curés des lieux, et ceux qu'ils ont chargés expressément de cette fonction. Un diacre peut aussi, en certain cas, par commission de l'évêque ou du curé, administrer solennellement le baptême ; mais dans les cas extraordinaires. Comme ce sacrement est d'une nécessité absolue pour le salut, Notre-Seigneur voulant prévenir le danger où seraient plusieurs enfants de mourir sans le recevoir, il a donné indifféremment à tout le monde, hommes ou femmes, de quelque secte ou religion qu'ils puissent être, juifs, païens ou hérétiques, le pouvoir de l'administrer sans solennité, pourvu qu'ils gardent la matière et la forme du sacrement, et qu'ils se proposent sérieusement de faire ce que l'Eglise catholique fait et prescrit. Et c'est ce qui doit encore nous faire admirer la grande miséricorde de Dieu, qui, sachant la nécessité absolue que tous les hommes auraient de recevoir le baptême, ne s'est pas contenté de choisir une matière aussi commune et aussi facile à trouver que l'est l'eau naturelle, mais encore a voulu que toute personne, en cas de nécessité, même ceux qui ne sont point baptisés, puissent baptiser les autres. Que si ceux qui ne peuvent baptiser que

dans la nécessité, baptisaient sans nécessité, ils commettraient un grand péché; mais le baptême n'en serait ni moins valide, ni moins utile à ceux qui le recevraient.

Quoique, dans une pressante nécessité, tout le monde puisse baptiser, on doit néanmoins garder quelque ordre dans le choix des personnes auxquelles on doit déférer cet honneur. Dans cet ordre, il faut toujours préférer un catholique à un homme que l'on saurait être hérétique, etc. Entre les personnes catholiques, l'ordre veut que l'on préfère les ecclésiastiques aux laïques. Et si dans la compagnie il y a des hommes, une femme ne doit point l'entreprendre, quoiqu'à dire le vrai, on ne doive pas toujours blâmer les sages-femmes qui sont au fait de baptiser les enfants en pareils cas de nécessité, quand elles le font pour éviter les inconvénients; comme quand un homme qui n'aurait pas l'habitude de baptiser, serait en danger d'omettre quelque chose d'essentiel au sacrement, ou quand un enfant ne serait pas encore entièrement né, etc. : *Nisi pudoris gratia deceat feminam potius quam virum baptizare infantem non omnino editum.* (Rit. Rom.) *Non enim ordo ministrorum, a Christo constitutus, naturali pudori adversatur*, dit un célèbre théologien. Enfin un père ne doit jamais baptiser son propre enfant, tant qu'il y a d'autres personnes que lui pour le faire, à cause des inconvénients qui suivent de l'alliance spirituelle qu'on contracte par le baptême, etc.

Mais quelle est, me direz-vous, la manière de baptiser en cas de nécessité? 1. Il faut prendre de l'eau naturelle, et la verser par trois fois en forme de croix sur la tête de l'enfant si faire se peut, ou sur quelqu'autre partie considérable du corps. 2. En même temps qu'on verse l'eau, la même personne qui la verse doit dire distinctement ces paroles une fois seulement : *Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* J'ai dit la même personne; car si l'une versait l'eau, et l'autre prononçait les paroles, le baptême ne vaudrait rien. 3. Quand on baptise, il faut avoir l'intention et la volonté de faire ce que fait la sainte Eglise, ou ses ministres en baptisant, ou ce que Jésus-Christ a institué.

Le sacrement de baptême opère en nous plusieurs effets admirables. Le premier est d'effacer le péché originel, et les autres péchés, si l'on en a commis avant que de recevoir ce sacrement : *Confiteor unum baptisma in remissionem peccatorum* (Symb. Nicæn.); quel que énormes qu'ils soient, le baptême les efface tous, comme les ennemis du peuple d'Israël ont été submergés dans la mer Rouge : *Merguntur hostes fluctibus.* (Offic. Eccl.) Le second effet est d'abolir généralement toutes les peines qui sont dues aux péchés, soit en cette vie, soit en l'autre; de sorte qu'une personne baptisée n'est plus redevable à la justice divine, et que si elle venait à mourir immédiatement après avoir reçu le baptême, elle serait infailliblement sauvée, et jouirait incontinent de la

vie éternelle : *Nihil ergo damnationis est eis qui sunt in Christo Jesu.* (Rom., VIII, 1.) Cette rémission si absolue de tous les péchés et de toutes les peines qui leur sont dues, nous est marquée par l'Apôtre, lorsqu'il dit que nous sommes lavés, justifiés, renouvelés, etc., par le baptême : *Salvos nos fecit per lavacrum regenerationis et renovationis Spiritus sancti.*

La cause d'une rémission si parfaite est la pure miséricorde de Dieu, qui veut bien traiter une fois le pécheur avec une grande libéralité, lui communiquant, dans ce sacrement, sans aucune réserve, le sang et les mérites de Jésus-Christ, et toute la vertu de sa Passion, et par cette application, lui accorder un pardon entier de ses péchés et des peines qu'ils méritent, de façon que, s'il mourait dans cet état, rien ne le retarderait de l'héritage qu'il s'est acquis par la qualité d'enfant de Dieu, qu'il a reçue dans le baptême.

Le troisième effet de ce sacrement est de rendre ceux qui l'ont reçu justes, saints et agréables à Dieu par la grâce sanctifiante qu'il leur confère avec tous les dons et toutes les vertus du Saint-Esprit qui l'accompagne, suivant ce que dit saint Paul, écrivant aux personnes baptisées : *Vous avez été baptisés, vous avez été sanctifiés*, leur dit-il, *vous avez été justifiés au nom de Jésus-Christ, et par l'Esprit de notre Dieu : « Sed abluti estis, sed sanctificati estis, sed justificati estis in nomine Domini nostri Jesu Christi et in Spiritu Dei nostri. »* (I Cor., VI, 11.)

Le quatrième effet est la grâce, que la théologie appelle sacramentelle, c'est-à-dire une grâce actuelle et spéciale que Dieu donne à l'homme baptisé pour lui faire croire toutes les vérités que Dieu a révélées, et que l'Eglise nous propose de sa part, et pour le faire vivre chrétiennement, conformément aux obligations qu'il a contractées dans ce sacrement.

Le cinquième est d'imprimer dans l'âme de ceux qui le reçoivent, un caractère qui distingue le chrétien d'avec l'infidèle, et quo rien ne peut effacer, comme on a dit dans la doctrine des sacrements en général. Ce qui fait qu'il n'y a qu'un baptême, et qu'il ne peut être réitéré sciemment sans sacrilège. *Unum baptisma.* (Ephes., IV, 5.)

Rendons, mes frères, d'éternelles grâces à Dieu qui nous a sauvés à cause de sa miséricorde par l'eau de la régénération et par le renouvellement du Saint-Esprit, qu'il a répandu abondamment par Jésus-Christ notre Sauveur, afin qu'étant justifiés par sa grâce, nous soyons héritiers de la vie éternelle. (Tit., III, 5-7.) Reconnaissons la grandeur, l'excellence et la dignité du nom de chrétien que nous avons reçu dans le sacrement de baptême : *Agnosce, o Christiane! dignitatem tuam.* (S. Leo, serm. 1, De Nativ.) Saint Louis préférerait ce nom à celui de roi de France; et l'empereur Théodose s'estimait plus heureux d'être membre de l'Eglise, que de régner sur la terre : *Magis se membrum esse Ecclesie, quam in terris regnare quid-*

bat. (S. Aug., lib. V, *De Civitate Dei*, cap. 20.)

Tels étaient les sentiments nobles et pieux de ces grands princes, et tels doivent être les nôtres. Nous devons estimer, plus que toute chose au monde, la grâce qui nous a faits chrétiens ; car il n'est rien de si grand ni de si relevé que cette grâce. Tâchons donc, et efforçons-nous de la conserver. Soutenons dignement la dignité du nom de chrétien. Ne démentons jamais par des mœurs déréglées, la noblesse de notre origine. Fidèles à la grâce, honorons le caractère auguste de chrétien dont nous avons été revêtus en notre baptême. C'est ainsi qu'ayant été chrétiens sur la terre par nos mœurs et par notre vie, nous serons dans le ciel au rang des bienheureux. *Amen.*

V^e INSTRUCTION.

DES CÉRÉMONIES DU BAPTÊME.

Si quis dixerit receptos et approbatos Ecclesie catholice ritus, in solemnitate sacramentorum administratione adhiberi consuetos... , omitti posse, anathema sit. (Conc. Trid., Sess. VII.)

Si quelqu'un dit qu'en peut omettre les cérémonies reçues et approuvées de l'Eglise catholique dans l'administration des sacrements, qu'il soit anathème.

Pour achever ce qui regarde le sacrement du baptême, il faut expliquer les cérémonies qu'on emploie dans l'administration de ce sacrement. Comme cette matière est de très-grande importance pour les fidèles, nous la traiterons amplement. Nous dirons un mot des cérémonies qui s'observent dans l'administration des sacrements en général.

Cérémonie n'est autre chose qu'un acte de religion, par lequel on rend quelque culte à Dieu, et qui signifie quelque chose d'intérieur et de spirituel, sous des signes extérieurs et sensibles.

L'Eglise, dès sa naissance, a établi, dans l'administration des sacrements, certaines cérémonies publiques et solennelles, qui, quoiqu'elles ne soient pas essentiellement nécessaires pour conférer validement les sacrements, ne peuvent néanmoins s'omettre sans péché, si la nécessité n'y oblige. Elle a institué ces cérémonies pour diverses raisons : 1^o Pour attirer l'attention des fidèles, et pour leur inspirer plus de respect et de vénération envers les sacrements. 2^o Pour exciter la dévotion des prêtres qui administrent les sacrements, et des fidèles qui les reçoivent, ou qui sont présents lorsqu'on les confère, lesquels voyant dans nos cérémonies, comme dans un tableau, les principaux mystères de la foi représentés, prennent de là occasion d'exercer les actes les plus parfaits de religion, comme les actes de foi, d'espérance et de charité. 3^o Pour exprimer les effets que les sacrements produisent dans nos âmes. 4^o Pour arrêter la puissance du démon, qui fait tous ses efforts pour empêcher l'effet des sacrements.

De tous les sacrements, il n'en est pas un où les cérémonies soient plus augustes, et leurs significations plus mystérieuses et plus

instructives que dans le baptême. Les cérémonies qu'on y pratique sont très-anciennes. L'Eglise les a instituées pour l'instruction et l'édification des fidèles, afin de leur représenter d'une part la grandeur du baptême, et les effets qu'il leur confère ; entre autres, la grâce singulière que Dieu leur a faite, à l'exclusion de tant d'autres, de les appeler à sa sainte Eglise, hors de laquelle il n'y a point de salut, et de leur marquer de l'autre les grandes obligations qu'ils ont contractées dans ce sacrement, et la nécessité d'y satisfaire, s'ils veulent arriver à la vie éternelle. Elles servent de plus pour arrêter la puissance que le démon a sur ceux qu'on présente au baptême. Il y a trois sortes de cérémonies dont on use dans l'administration du sacrement de baptême. Il y en a qui précèdent le sacrement, d'autres qui l'accompagnent, d'autres qui le suivent, et toutes signifient de grandes choses. Nous expliquerons toutes ces cérémonies par ordre.

L'ancienne coutume de l'Eglise était de ne baptiser, hors de la nécessité, que deux fois l'année, aux samedis de Pâques et de la Pentecôte. Et de là vient que c'est aux veilles de ces deux fêtes que se fait la bénédiction de l'eau qui doit servir au baptême. On bénit cette eau, parce qu'il convient qu'une eau destinée à un si saint usage, ne soit pas une eau profane et vulgaire. On fait cette bénédiction la veille de Pâques, parce que le baptême est l'image de la sépulture de Jésus-Christ et de sa résurrection, par la vie nouvelle qu'il donne à ceux qui le reçoivent ; et la veille de la Pentecôte, parce que c'est le Saint-Esprit qui donne à l'eau du baptême la vertu de sanctifier, et que c'est le jour de l'établissement de l'Eglise dont le baptême nous fait membres vivants.

L'eau du baptême étant ainsi préparée, on apporte l'enfant qui doit être baptisé (car nous ne parlons point ici du baptême des adultes qui est assez rare parmi nous), on apporte, dis-je, l'enfant à la porte de l'Eglise, pour nous apprendre que n'étant pas encore baptisé, il est indigne d'entrer dans la maison de Dieu, et pour nous représenter comment Adam, auquel il a hérité le péché originel, fut chassé du paradis terrestre après sa désobéissance. Le prêtre lui demande ce qu'il veut. Et ayant reçu sa réponse, ou plutôt du parrain et de la marraine en son nom, il souffle incontinent sur lui par trois fois, et conjure le démon pour le faire sortir de cette créature dont il est en possession par le péché. Ce souffle marque le mépris qu'on fait du démon, sa faiblesse étant chassée comme une paille ou comme une plume au moindre souffle de vent ; et la retraite honteuse qu'il est obligé de faire au commandement que le prêtre lui fait par ces paroles : *Recede, diabole, ab hac imagine Dei* : « Retire-toi, démon, de cette image de Dieu. » Ce souffle nous représente encore l'approche du Saint-Esprit qui va prendre possession de l'âme de cet enfant,

qui, par le baptême, va lui communiquer une vie toute nouvelle, c'est-à-dire la vie de la grâce. D'où vient que le prêtre dit encore au démon ces paroles : *Da locum Spiritui sancto* : « Fais place au Saint-Esprit. »

Ensuite le prêtre fait sur l'enfant plusieurs signes de croix, et entre autres sur le front et sur la poitrine, pour nous apprendre que le baptême tire toute sa force de la croix de Jésus-Christ, et des mérites de sa mort et de sa Passion ; que la vie du chrétien est une vie de croix et de souffrances, et que celui qui veut avoir part à la gloire que Notre-Seigneur possède dans le ciel, doit porter sa croix avec lui sur la terre : *Si tamen compatimur, ut et conglorificemur.* (Rom., VIII, 17.) Il lui met du sel béni dans la bouche ou sur la langue. Or le sel a deux qualités naturelles, l'une de préserver de la corruption les choses auxquelles il est appliqué ; l'autre de les assaisonner, et de leur donner du bon goût. Ce sel donc, que le prêtre met sur la langue de l'enfant, signifie la grâce qu'il lui donne pour préserver sa langue et tous ses membres de la corruption du péché ; car, comme dit saint Jacques, *La langue est un feu, la source de toute iniquité* : « *Et lingua ignis est, universitas iniquitati.* » Et encore : *Celui-là est parfait qui ne pèche point en parole* : « *Si quis in verbo non offendit, hic perfectus est vir.* » (Jac., III, 2, 5, 6.) Ce sel marque aussi le goût que l'enfant doit avoir pour les choses du ciel. Ce sel est appelé : *Sal sapientia*, « le Sel de la sagesse, » parce qu'il est le symbole de la sagesse chrétienne, qui doit assaisonner et accompagner tous nos discours, comme dit saint Paul : *Sermo vester semper in gratia sale sit conditus.* (Coloss., IV, 6)

L'on vient ensuite aux exorcismes, qui sont des prières et des paroles terribles, propres à chasser le démon, sous la puissance duquel l'enfant est réduit par le péché originel. Où il faut remarquer l'autorité et le pouvoir de l'Eglise à chasser impérieusement cet esprit immonde, c'est-à-dire, non par prière, ni par promesses, ni par aucun pacte, comme font les magiciens, mais par un commandement absolu, le forçant et contraignant de sortir malgré lui : *Non saucia conscientia, sed inimica scientia.* (TERTULL.)

Les exorcismes étant achevés, le prêtre prend un peu de salive, et en touche les narines et les oreilles de l'enfant, en prononçant le mot *Ephpheta* (Marc., VII, 34), pour imiter ce que Jésus-Christ fit à l'aveugle-né, et au sourd et muet, possédé du démon, qu'il guérit par sa salive sainte et bénie. Cette cérémonie nous apprend que l'enfant doit avoir désormais les oreilles et l'esprit ouverts aux vérités de l'Evangile, qu'il les doit croire et pratiquer dans toutes ses actions, rejetant avec soin tout ce qui y est contraire : *Beati qui audiunt verbum Dei, et custodiunt illud.* (Luc., XI, 28.)

Enfin, il fait réciter au parrain et à la marraine, au nom de l'enfant, le *Symbole des apôtres*, parce que l'Eglise ne reçoit au

baptême que ceux qui font profession de croire en Jésus-Christ, et les vérités qui sont contenues dans le Symbole. Il leur fait encore réciter l'*Oraison dominicale*, parce que l'Eglise veut être assurée que ceux qu'elle reçoit au nombre de ses enfants par le baptême, savent cette formule de prière que Jésus-Christ nous a enseignée. Pendant la récitation du Symbole et de l'*Oraison dominicale*, il les introduit dans l'Eglise pour faire comprendre qu'on ne peut y entrer, ni recevoir la grâce du baptême que par la vraie foi, etc. Ici finissent les cérémonies qui précèdent le baptême. Nous venons à celles qui l'accompagnent.

Le prêtre étant arrivé aux saints fonts baptismaux, il oblige d'abord celui qu'on présente au baptême (ses parrains en son nom) de renoncer à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, et de faire une solennelle profession de foi. Ces cérémonies sont toutes pleines de mystères, et nous n'en dirons rien ici, afin de les expliquer plus au long dans l'instruction suivante. Ensuite il lui fait une onction d'huile à la poitrine, pour marquer, par une des qualités de l'huile, qui est de fortifier, la force et le courage qu'il reçoit, pour résister à ses ennemis ; et aux épaules, pour montrer, par une autre propriété de l'huile qui est d'adoucir, que, dans le baptême, il se soumet volontairement au joug de Notre-Seigneur, lequel étant dur et difficile à la nature corrompue, devient doux et facile par la grâce, qui lui est donnée dans ce sacrement. Ces onctions se font en forme de croix, afin que le baptisé sache que la vie du chrétien n'est pas une vie de joie et de plaisir, mais de croix et de souffrances. C'est pour cela aussi qu'on lui fait si souvent le signe de la croix sur le front, sur la poitrine, sur les épaules et sur tout le corps, pour lui faire comprendre que, de quelque côté qu'il se tourne, il ne doit attendre que des croix en ce monde.

Ces onctions étant faites, le prêtre lui donne un nom, qui doit être celui de quelque saint, afin qu'il le prenne pour patron et pour avocat singulier auprès de Dieu, et qu'il le regarde pour le modèle de sa vie, en imitant les exemples de vertus qu'il a pratiqués : *Sanctorum virorum nomina tribuatis eis, ut nimirum sint eorum imitatores.* (S. CHRYSOST.) Enfin, lorsqu'il est prêt de le baptiser, il lui demande s'il veut être baptisé. 1° Pour imiter Notre-Seigneur, qui dit au paralytique : *Vis sanus fieri?* « *Voulez-vous être guéri* (Joan., V, 6) ? » et à l'aveugle-né : « *Que voulez-vous que je vous fasse?* » « *Quid tibi vis faciam?* » (Marc., X, 51.) 2° Pour montrer que l'Eglise ne reçoit au baptême que ceux qui le désirent, et qui le demandent ; d'où vient qu'il n'est pas permis de forcer les Juifs, ni les païens à le recevoir. *Religio vult suaderi, non cogi.* 3° Pour nous marquer que comme l'homme s'est volontairement éloigné de Dieu par le péché, il faut aussi qu'il y retourne volontairement ; et que, comme il s'est exclu du paradis en obéissant au démon, il faut qu'il mérite d'y entrer en obéissant à Dieu.

Aussitôt que l'enfant a répondu, ou le parrain et la marraine pour lui, qu'il veut être baptisé, le prêtre fait la cérémonie essentielle du sacrement, c'est-à-dire qu'il verse de l'eau sur la tête de l'enfant en prononçant en même temps ces paroles : *Ego te baptizo*, etc. : paroles qui n'ont pas plutôt été prononcées, que le Saint-Esprit descend dans l'âme de cet enfant, pour en prendre possession, pour y faire sa demeure, pour en faire une nouvelle créature, en lui communiquant les grâces et les vertus infuses, la foi, l'espérance et la charité, avec tous ses dons. Ici finissent les cérémonies qui accompagnent le baptême. Expliquons en abrégé celles qui le suivent.

Après que l'enfant a été baptisé, le prêtre lui fait une onction sur la tête avec le saint chrême, qui est un composé d'huile et de baume, et bénit solennellement par l'évêque, pour lui marquer que, par le baptême, il a été incorporé à Jésus-Christ, et qu'il lui a été uni comme un membre vivant à son chef; qu'il est devenu le christ ou l'oint du Seigneur; qu'il est fait prêtre spirituel pour lui offrir un sacrifice de bonnes œuvres, et roi spirituel pour combattre ses passions et les ennemis de son salut : *Gens sancta, regale sacerdotium.* (I Petr., II, 9.)

Puis il lui met un linge blanc sur la tête, pour l'avertir de conserver avec soin l'innocence et la sainteté du baptême, de laquelle ce linge est la marque et le signe. C'est pourquoi il lui adresse ces paroles : *Recevez la robe nuptiale pour la porter sans tache au tribunal de Jésus-Christ, afin que vous ayez la vie éternelle* : « *Accipe vestem candidam,* » etc.

Ces cérémonies étant achevées, on sort du baptistère, et on porte l'enfant à l'autel, pour marquer qu'il est consacré à Dieu comme une hostie vivante, et que par la grâce du baptême, il approche de Dieu, qui est représenté par l'autel. Là le prêtre lui met à la main un cierge allumé, pour signifier la lumière et le flambeau de la foi, dont il vient d'être éclairé, et pour lui faire entendre que par l'éclat de ses bons exemples, et par l'ardeur de sa charité, il doit édifier l'Eglise, dont il a été fait membre vivant par le baptême. *Sic luceat lux vestra*, etc. (Matth., V, 16.) C'est pourquoi il lui recommande de garder fidèlement son baptême jusqu'à ce que l'Époux vienne, qui est Jésus-Christ, afin qu'il se trouve en état, comme les vierges sages, d'aller au-devant de lui, pour entrer en sa compagnie dans la salle des noces; c'est-à-dire qu'il doit garder précieusement la grâce de son baptême, afin qu'au jour de sa mort il puisse paraître devant Notre-Seigneur avec assurance, et recevoir de lui la récompense de sa fidélité : *Irreprehensibilem custodi baptismum tuum*, etc.

Ensuite en quelques endroits on sonne les cloches, pour témoigner la joie qu'il y a dans le ciel, de ce que cet enfant ait quitté la famille d'Adam, pour entrer dans celle de Jésus-Christ.

Enfin, on l'écrit au registre des baptisés; pour lui faire connaître que par son baptême, il est enrôlé dans la milice chrétienne, que son nom est écrit au livre de vie : *Gaudete quod nomina vestra scripta sunt in cælis* (Luc., X, 20), et que s'il conserve l'innocence qu'il a reçue par le baptême, il sera au nombre des enfants que Dieu couronnera dans la bienheureuse éternité. *Amen*

VI. INSTRUCTION.

DES PARRAINS ET DES MARRAINES. ET DES PROMESSES QU'ON FAIT AU BAPTÊME.

Credere oportet accedentem ad Deum. (Hebr., XI, 6.)
Il faut que celui qui s'approche de Dieu, croie.

Avant que d'expliquer les promesses du baptême, nous dirons deux mots des parrains et des marraines, qui font ces promesses au nom de celui qu'on présente pour recevoir ce sacrement.

Les mots de parrain et de marraine signifient père et mère spirituels, comme ceux de filleul et de filleule veulent dire fils ou fille spirituels.

On les appelle encore compère et comère, comme si l'on voulait dire un autre père et une autre mère : car le père et la mère de l'enfant, qu'on présente au baptême, ne peuvent pas être parrain et marraine, pour montrer la différence qu'il y a entre la vie naturelle et la vie spirituelle que l'enfant a reçues.

Le terme commun de lever un enfant vient de l'ancienne coutume de l'Eglise de baptiser en plongeant la personne baptisée dans un bain, dont le parrain et la marraine la levaient ou tiraient, lorsqu'elle était baptisée.

La coutume d'admettre des parrains et des marraines au baptême est très-ancienne, et nous la voyons observée de tout temps, comme saint Denis, saint Chrysostome, saint Augustin, et les autres Pères le témoignent.

On donne un parrain et une marraine à celui qui doit être baptisé, afin qu'ils le présentent à l'Eglise, lui imposent le nom, et soient témoins de son baptême. De plus, pour répondre en son nom aux interrogations qui s'y font, et servir de caution qu'il s'acquittera fidèlement des promesses qu'ils y font pour lui. C'est pourquoi ils sont appelés par les saints Pères, *sponsors*, *fidejussores*, c'est-à-dire des cautionnaires et des répondants.

Ceux qu'on choisit pour parrains et pour marraines doivent être catholiques, parce que l'Eglise n'a point de commerce dans les choses saintes avec les infidèles et les hérétiques. Ils doivent être suffisamment instruits, parce qu'ils sont chargés de veiller à l'instruction de ceux qu'ils ont tenus sur les saints fonts, ou de les instruire eux-mêmes. De là vient que les enfants et les vieillards ne peuvent pas d'ordinaire servir de parrains et de marraines. Ils doivent encore être de bonnes mœurs, parce qu'un chrétien scandaleux n'est pas une caution

légitime pour répondre d'un autre, et qu'il n'est pas propre à renoncer pour un autre au démon, à ses pompes et à ses œuvres, quand il fait voir, par sa mauvaise vie, qu'il n'y renonce pas lui-même.

Les parrains et les marraines contractent, par leurs fonctions de parrain et de marraine avec la personne baptisée, et avec son père et sa mère, une alliance spirituelle qui empêche qu'ils ne puissent se marier ni avec la personne baptisée, ni avec son père ou sa mère. (*Conc. Trid.*, sess. XXIV, cap. 2.) Mais le parrain ne contracte aucune alliance avec la marraine. Et c'est sans fondement qu'ils s'appellent compère et comère.

Les filleuls doivent respecter leurs parrains, et leur obéir. Et ceux-ci doivent aimer leurs filleuls comme leurs enfants spirituels. Ils doivent encore veiller à leur éducation, et suppléer au défaut et à la négligence des pères et des mères, en élevant leurs filleuls dans la piété et dans la crainte du Seigneur, en les instruisant des devoirs du chrétien, et les leur faisant pratiquer avec soin, et par l'exemple, qui sont des obligations plus importantes qu'ils ne s'imaginent d'ordinaire. *Qui suscipit aliquem de sacro fonte, assumit officium pædagogii, et ideo obligatur ad habendam curam de illo;* (S. THOM.)

En voilà assez pour ce qui regarde les parrains et les marraines; nous venons aux promesses du baptême.

Les promesses qu'on fait dans ce sacrement, sont : 1° De croire en un seul Dieu en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit, et toute la doctrine de Jésus-Christ. 2° De renoncer au diable, à ses pompes et à ses œuvres.

La première chose donc qu'on exige de celui qui se présente au baptême, est une profession de sa foi : Que celui qui s'approche de Dieu, croie, dit saint Paul : *Credere oportet accedentem ad Deum.* Or, c'est dans le baptême qu'un enfant s'approche pour la première fois de Dieu, et, par conséquent, c'est dans le baptême qu'il faut qu'il fasse profession de sa foi : *In Christiano prima est fides.* (S. AMB., lib. 1 *Sacram.*, cap. 1.) Or, cette profession de foi se fait en récitant le Symbole des Apôtres, et en répondant aux interrogations du prêtre sur les principaux mystères qui y sont compris. En effet, le prêtre, comme ministre de Dieu, interroge celui qu'on va baptiser en ces termes : *Croyez-vous en Dieu le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre?* A quoi il répond, ou ses parrains pour lui : *Credo : Je crois.* Le prêtre l'interroge une seconde fois de cette sorte : *Croyez-vous aussi en Jésus-Christ, son Fils unique, Notre-Seigneur, qui est né, et qui a souffert pour nous?* Et ses parrains répondent encore : *Credo : Je crois.* Le prêtre ajoute, et lui demande pour la troisième fois : *Croyez-vous au Saint-Esprit, la sainte Eglise catholique, la communion des saints, la rémission des péchés, la résurrection de la chair, la vie*

éternelle? Et ils répondent de même : *Credo : Je crois.*

Telle est la profession de foi que nous avons faite lorsque nous avons reçu le sacrement de baptême. Mais souvenons-nous, mes frères, que cette foi que nous avons professée doit être ferme, généreuse, efficace. Elle doit être ferme, c'est-à-dire qu'elle doit exclure toute défiance, toute incertitude, et jusqu'au moindre doute volontaire : car celui qui doute volontairement et avec réflexion des vérités de la foi, est infidèle : *Dubius fide infidelis est* (cap. 1, *De Hæret.*). Elle doit être généreuse, c'est-à-dire qu'un véritable chrétien doit être toujours prêt de souffrir la mort comme saint Etienne et les autres saints martyrs, plutôt que d'abandonner un seul article de la foi ; car celui qui rejette opiniâtrément quelque vérité que l'Eglise lui ordonne de croire, dès qu'il la rejette, il perd la foi : *Qui in Evangelio quod vultis creditis, quod vultis non creditis, vobis potius quam Evangelio creditis.* (S. AUG. lib. 1 *contra Faust.*, cap. 3.) Elle doit être efficace ; c'est-à-dire qu'elle doit nous porter à conformer notre vie et notre conduite aux vérités que nous croyons. Car, de quoi nous servirait-il d'avoir une créance catholique, et de mener une vie païenne ? *Quid prodest si quis eatholice credat, et gentiliter vivat?* (S. PETR. DAMIAN.) De confesser Jésus-Christ de bouche, si nous le renouçons par nos actions ? *Consitentur se nosse Deum, factis autem negant.* (*Tit.*, 1, 16.) De croire ses mystères, ses lois, ses commandements, ses maximes, si nous démentons notre foi par nos œuvres ? *Que servira à l'homme, mes frères, dit saint Jacques (II, 14), de dire qu'il a la foi, s'il n'a pas les œuvres? Sa foi pourra-t-elle le sauver? « Quid proderit, fratres mei, si fidem quis dicat se habere, opera autem non habeat? Nunquid poterit fides salvare eum? (Voy. ce que nous avons dit sur cette matière, à la 1^{re} et 11^e instruct.)*

La seconde chose qu'on exige de celui qui reçoit le baptême, est qu'il renonce à Satan, à ses pompes et à ses œuvres. Le prêtre lui fait faire ces promesses en l'interrogeant par trois fois en ces termes : *Renoncez-vous à Satan, et à ses pompes, et à ses œuvres?* Et il répond chaque fois : *Abrenuntio : J'y renonce.* Or, le sens de ces promesses est tel : *Je renonce à Satan, c'est-à-dire, je déclare que j'abandonne, dès à présent et pour toujours, le parti du démon, qui est le plus grand ennemi de Dieu, que je le contredirai en tout et par tout, et que je ne serai jamais du nombre de ceux qu'il gouverne et qui suivent sa loi. Je renonce à ses pompes, c'est-à-dire, je déclare que je renonce, dès à présent et pour toujours, aux vanités et à l'éclat trompeur du monde ; à l'ambition, à la vaine gloire, au luxe, aux spectacles, aux bals, et aux autres vanités et tromperies du diable, et par lesquelles cet esprit malin séduit si souvent les hommes. Je renonce à ses œuvres, c'est-à-dire, je déclare que je renonce, etc., à tous les péchés et à toutes les maximes, pratiques, coutumes corrom-*

pués du siècle, qui sont contraires à celles de Jésus-Christ, auquel seul je m'attache, et dont je veux suivre les maximes et les exemples toute ma vie.

Tel est l'engagement que tous les chrétiens prennent dans le baptême : engagement solennel dont le ciel et la terre ont été témoins ; engagement inviolable, qui doit être éternel : engagement enfin qu'il ne leur est pas permis d'oublier, et qu'ils ne peuvent rompre sans une lâche et honteuse infidélité. Mais, hélas ! qu'on se souvient peu de cet engagement ! ou si l'on s'en souvient, ce n'est que pour le violer avec plus d'insolence.

Il est vrai que, comme le nom seul de Satan fait horreur, il en est peu qui entretiennent un commerce avec lui. Il n'y a presque point de chrétien qui ne fasse profession de n'avoir aucune société avec cet ennemi de Dieu et des hommes. *Nolo vos socios fieri dæmoniorum.* (I Cor., X, 20.) Mais certainement il n'en est pas de même de ses pompes et de ses œuvres ; il s'en trouve peu qui y renoncent effectivement. En effet, où sont ceux qui rejettent le faux brillant des richesses, des honneurs et des plaisirs, qui sont les pompes de Satan ? Où sont ceux qui abhorrent les péchés, les occasions du péché et les maximes corrompues du monde, qui sont les œuvres de Satan, pour suivre la doctrine, l'exemple et le parti de Jésus-Christ dont ils sont devenus les disciples par le baptême ? C'est pourtant, comme nous avons dit, la promesse que nous en avons faite à la face de toute l'Église, en présence des anges, des hommes et de Dieu même, par la bouche de nos parrains, quand nous avons reçu le saint baptême. Ce n'est que sous cette promesse que Dieu nous a donné la grâce du sacrement. C'est sur cette promesse que nous serons jugés à ce grand jour où il nous faudra comparaître devant le souverain Juge des vivants et des morts. Quel sujet terrible d'accusation contre nous, quand on nous représentera cette promesse solennelle, et qu'on nous fera voir que nous l'avons violée si publiquement et si criminellement !

Chrétiens, si jusqu'à présent vous avez été infidèles aux promesses de votre baptême, renouvelez-les présentement ; mais que ce soit avec plus de sincérité que du passé. Dites pour cet effet avec saint Chrysostome : *Abrenuntio tibi, Satana, et omnibus pompis tuis* : Satan, je renonce à toi, et à toutes les suggestions, et à toutes les lois, et à toutes les vanités, et à toutes les fausses douceurs que tu présentes ; aux richesses trompeuses, aux vains plaisirs et aux faux honneurs dont tu flattes ceux qui te veulent suivre. *Adhæreo tibi, Christe* : C'est vous, ô mon aimable Sauveur, que je veux suivre désormais. Ce sont vos lois, ce sont vos maximes que je veux pratiquer avec fidélité. Ce sont elles qui, durant toute ma vie, seront les règles de ma conduite. Ce sont des règles sûres, et qui ne peuvent tromper. Et si je suis fidèle à les suivre, elles me con-

duiront infailliblement au port du salut, et me feront entrer dans votre gloire. Amen.

VII^e INSTRUCTION.

DU SACREMENT DE CONFIRMATION.

Tunc imponēbant manus super illos, et accipiebant Spiritum Sanctum. (Act., VIII, 17.)

Alors les apôtres leur imposaient les mains, et ils recevaient le Saint-Esprit.

Le second sacrement institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ, est la confirmation.

La confirmation est un sacrement qui nous donne le Saint-Esprit, avec la plénitude de ses dons et de ses grâces, et qui nous fait parfaits chrétiens : *Sacramentum plenitudinis gratiæ.* (D. THOM., III, part., quest. 71.) C'est pourquoi il est appelé par les saints Pères la perfection et l'accomplissement du baptême. En effet, le baptême nous donne le Saint-Esprit, mais non pas avec la même force que la confirmation. Il nous fait chrétiens, mais il ne nous fait pas parfaits chrétiens ; car comme, en naissant, nous sommes hommes, mais nous ne sommes pas hommes parfaits, ainsi le baptême, par lequel nous naissons spirituellement, nous fait chrétiens, mais il ne nous fait pas parfaits chrétiens.

La confirmation nous fait parfaits chrétiens, parce qu'elle augmente et perfectionne en nous la grâce du baptême, et nous donne la force de confesser librement la foi catholique. Aussi confirmer, d'où vient le mot de confirmation, veut dire donner de la force. Un exemple célèbre où la confirmation donne de la force, est celui-ci : Si un infidèle menaçait un chrétien qui aurait été confirmé de le faire mourir, à moins qu'il ne voulût renoncer à la foi, ce sacrement donnerait courage au chrétien, pour ne pas craindre ses menaces, et pour persévérer constamment dans la foi, jusqu'à souffrir la mort comme ont fait les saints martyrs, plutôt que d'y renoncer.

Le sacrement de confirmation est composé de matière et de forme. La matière est le saint chrême, qui est une liqueur sacrée, composée d'huile et de baume, et bénie solennellement par l'évêque, avec l'application qu'il en fait sur le front de la personne qu'il confirme. La forme consiste dans ces paroles : *Je te marque du signe de la croix, et je te confirme du chrême du salut, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit : Signo te signo crucis, et confirmo te chrismate salutis, in nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti.*

Le ministre de ce sacrement est le seul évêque. Comme ce sacrement est la perfection du christianisme, ainsi qu'il a été dit, il est réservé à celui qui a la perfection du sacerdoce, c'est-à-dire à l'évêque. Cette vérité se prouve d'ailleurs par l'Écriture : car nous lisons dans les *Actes des Apôtres*, chapitre VIII, que les Samaritains ayant été baptisés par Philippe le Diacre, les apôtres, qui étaient à Jérusalem, envoyèrent saint Pierre et saint Jean, qui étaient évêques

comme l'étaient tous les apôtres, pour leur donner le Saint-Esprit par l'imposition des mains, c'est à-dire pour les confirmer : *Tunc imponēbant manus super illos, et accipiebant Spiritum Sanctum.*

La confirmation n'est pas, comme le baptême, absolument nécessaire à tous les chrétiens, en sorte qu'on soit damné pour ne l'avoir pas reçue; mais on ne peut, sans péché, négliger volontairement de la recevoir, parce que, comme nous avons dit ci-devant, Jésus-Christ l'a instituée pour nous rendre parfaits chrétiens. Ainsi l'on peut regarder son intention comme une espèce de commandement tacite, qui nous oblige à la recevoir. D'ailleurs, négliger ce sacrement, c'est désobéir à l'Eglise, qui veut que tous les chrétiens qui en sont capables, se fassent confirmer, joint que c'est se priver d'un des plus puissants secours que nous ayons pour nous fortifier dans la foi, et pour assurer notre salut. On est surtout obligé à recevoir ce sacrement en deux occasions : 1° Quand on est persécuté pour la foi, et la religion catholique par les puissances temporelles, et qu'on est exposé à de violentes tentations, parce qu'alors on a besoin de plus de force pour se soutenir. 2° Quand on demeure dans des lieux éloignés, où les évêques vont rarement, et qu'il arrive qu'un évêque y vienne donner la confirmation : car, ne pas profiter de l'occasion qui se présente, c'est s'exposer volontairement à être toute la vie privé de ce sacrement, et des grâces que Jésus-Christ y a attachées.

Pour recevoir le sacrement de confirmation, il faut être baptisé, parce que le baptême est comme la porte et l'entrée des autres sacrements, et que sans lui, n'ayant pas encore reçu la grâce, on ne peut y être confirmé.

Anciennement on donnait la confirmation aux enfants immédiatement après le baptême. Mais aujourd'hui l'Eglise a jugé qu'il était plus à propos de différer ce sacrement jusqu'à ce qu'on eût atteint l'usage de la raison, parce qu'en le recevant avec connaissance, on le reçoit avec plus de fruit, et on est moins exposé à le recevoir deux fois, ce qui ne pourrait se faire sans sacrilège. De plus, la confirmation n'a été instituée par Jésus-Christ, que pour nous fortifier dans les combats que nous avons à soutenir contre les ennemis de notre salut, le diable, le monde et la chair. Or les enfants ne sont pas capables de ces sortes de combats. Au reste, comme l'évêque peut, pour de bonnes raisons, donner et qu'il donne quelquefois la confirmation aux enfants, le devoir des pères et mères, en ce cas, est d'avertir avec soin leurs enfants, qu'ils ont été confirmés, et, par conséquent, qu'ils ne peuvent plus l'être, et de les faire écrire par leur curé au registre des confirmés.

Quant aux dispositions nécessaires pour recevoir ce sacrement avec fruit, si l'on a atteint l'usage de la raison, il faut être en

état de grâce, c'est-à-dire, avoir conservé celle du baptême, ou, si on l'a perdue par le péché, l'avoir recouvrée par la pénitence, sans quoi, non-seulement on ne retirerait aucun fruit du sacrement, mais on commettrait un sacrilège. D'où il suit qu'un chrétien qui se sentirait coupable de péché mortel, devrait se confesser, avant que de se présenter à la confirmation. Secondement, il faut être instruit du moins des principaux mystères de la religion, et particulièrement de ce qui concerne le sacrement de confirmation. Troisièmement, il faut désirer beaucoup de recevoir le Saint-Esprit, avec l'effusion de ses dons, et le demander par d'instances et ferventes prières, à l'exemple des apôtres, qui ne le reçurent qu'après avoir persévéré dans la prière tout le temps qui est renfermé entre l'Ascension et la Pentecôte, jour auquel ils reçurent ce don du Dieu très-haut : *Donum Dei altissimi (Off. Eccl.)*. Enfin, pour recevoir ce sacrement avec plus de décence, il faut être honnêtement vêtu, avoir les mains, la face, le front bien lavés, se présenter avec modestie, révérence et dévotion, considérant qu'au même temps que l'évêque oint le front avec le saint chrême, Jésus-Christ répand dans l'huile le baume de la grâce, et y imprime une marque de salut.

Après l'avoir reçu, il faut attendre que l'évêque ait donné la bénédiction, puis se retirer pour remercier Dieu de nous avoir donné un moyen si excellent et si efficace pour conserver la foi, pour résister à nos ennemis, et pour assurer notre salut et notre éternelle félicité dans le ciel. *Amen.*

VIII^e INSTRUCTION.

DES CÉRÉMONIES DU SACREMENT DE CONFIRMATION.

Qui confirmat nos, et qui unxit nos Deus, qui et signavit nos. (II Cor., 1, 21, 22.)

Celui qui nous confirme et qui nous a oints, et qui nous a marqués de son sceau, c'est Dieu.

Il ne reste plus qu'à expliquer le sens mystérieux des cérémonies que l'Eglise fait en administrant le sacrement de confirmation, et c'est par là que nous achèverons ce qui regarde ce sacrement.

Rien n'est plus divin que la signification de ces augustes cérémonies. Voici les principales dont on peut tirer plus d'instruction.

1° L'évêque impose les mains sur celui qu'il confirme, pour attirer sur lui la bénédiction divine, et pour signifier que le Saint-Esprit descendra sur lui avec la plénitude de ses grâces et de ses dons;

2° Il prend du saint chrême, dont il lui fait une onction en forme de croix sur le front avec son ponce, en disant : *Je te marque du signe de la croix, et je te confirme du chrême du salut, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* L'onction se fait avec du saint chrême, qui est de l'huile d'olive mêlée avec du baume. L'huile, dont le propre effet est d'adoucir et de fortifier, nous fait con-

prendre que la grâce du Saint-Esprit adoucit le joug de l'Evangile et ce que la loi de Dieu peut avoir de pénible, et nous fortifie pour l'entreprendre avec courage. Le baume marque, par sa douce odeur, que le chrétien qui est prêt de confesser la foi de Jésus-Christ, doit édifier le prochain par l'odeur de ses vertus et de ses bons exemples. *Christi bonus odor sumus Deo.* (II Cor., II, 15.) L'onction se fait avec le pouce seul, qui est le doigt le plus fort et le plus agissant, parce que le Saint-Esprit, qui est donné par ce sacrement, est appelé le doigt de Dieu. *Digitus Dei est hic.* (Exod., VIII, 19.) *Dextra Dei tu digitus.* (Offic. Eccle.) Elle se fait sur le front, parce que le front est la partie la plus haute et la plus apparente du corps; et parce que les signes de la honte et de la crainte paraissent principalement sur le front : pour nous faire comprendre par là que nous devons faire une profession constante et ouverte de la foi de Jésus-Christ, et que nous ne devons jamais avoir honte de confesser son saint nom et de suivre les humbles maximes qu'il nous a enseignées, de peur qu'il ne rougisse lui-même de nous recevoir dans sa gloire. *Qui me erubuerit et meos sermones, hunc Filius hominis erubescet cum venerit in majestate sua.* (Luc., IX, 26.)

Enfin, l'onction se fait en forme de croix, pour nous apprendre que nous ne devons pas rongir, mais, au contraire, nous faire gloire de la croix de Jésus-Christ, laquelle a été l'instrument de notre rédemption et de notre salut. *Nos autem gloriari oportet in cruce Domini nostri Jesu Christi in quo est salus, vita et resurrectio nostra, per quem salvati et liberati sumus.* (Offic. Eccle.)

3° L'évêque appelle par son nom de baptême celui qu'il confirme, en lui disant : *Je te marque du signe de la croix, etc.*, pour le faire souvenir des promesses solennelles qu'il a faites dans son baptême, et pour lui rappeler les vertus du saint dont il a l'honneur de porter le nom, afin d'imiter celui qu'il a choisi pour son patron et pour modèle, et de l'invoquer souvent comme son protecteur singulier auprès de Dieu.

4° L'évêque le frappe sur la joue, pour lui rappeler la mémoire des soufflets ignominieux que Jésus-Christ a reçus en sa Passion. Il n'y a rien de plus injurieux que de frapper un homme au visage. L'Eglise donc, par cette action toute mystérieuse, lui enseigne qu'il doit être prêt à souffrir les injures les plus atroces et les opprobres les plus sanglants pour l'amour de Jésus-Christ, qui, comme dit le Prince des apôtres, étant maudit, ne maudissait pas; étant maltraité, ne faisait point de menaces: *Qui cum malediceretur, non maledicebat, cum pateretur non comminabatur.* (I Petr., II, 23.) L'évêque, en frappant le confirmé, lui dit : *Pax tecum, la paix soit avec vous, pour lui souhaiter cette paix de Dieu qui surpasse tout sentiment et toute pensée, et qui est le plus cher et le plus précieux de tous les biens, Pax Dei quæ exsuperat omnem sensum* (Philipp., IV, 9),

et pour lui apprendre que le meilleur moyen d'avoir la paix avec Dieu, avec le prochain et avec nous-mêmes, c'est d'être patient dans les persécutions et dans les souffrances.

Celui qu'on confirme, doit avoir un parrain ou une marraine, qui doivent être non-seulement baptisés, mais confirmés. Ils doivent encore avoir les mêmes qualités que les parrains et les marraines qu'on choisit pour le baptême, et ils contractent par cette fonction une alliance spirituelle de la même manière que dans ce sacrement, et avec les mêmes personnes. Ils ont aussi les mêmes obligations. (Voy. la VI^e Instruction.)

Enfin, on met un bandeau sur le front de celui qui a été confirmé, pour le faire souvenir qu'il a reçu ce sacrement; pour empêcher que l'onction du saint chrême ne soit profanée, et pour lui apprendre à conserver avec un très-grand soin la grâce du sacrement, comme étant d'un prix inestimable.

Si vous me demandez en quoi consiste cette grâce, je réponds qu'elle consiste dans la force et le courage que le Saint-Esprit communique aux chrétiens confirmés, pour leur faire confesser la foi catholique, et exposer généreusement leur vie plutôt que de manquer à soutenir les intérêts de Jésus-Christ, et la vérité de sa doctrine dans les occasions qui s'en présentent; pour leur faire vaincre les tentations qui peuvent leur arriver de la part des ennemis de leur salut, et leur faire pratiquer sans crainte et sans honte les œuvres d'un parfait chrétien; comme, par exemple, prier Dieu le matin et le soir à genoux; souffrir patiemment les injures, les pardonner pour l'amour de Jésus-Christ; remercier Dieu des afflictions qu'il nous envoie; ne nous laisser pas aller dans les compagnies à des discours libertins ou déshonnêtes, etc. Telle est, chrétiens, la grâce de la confirmation, et tel est l'usage que nous en devons faire. Que si nous ne remarquons point en nous tous les effets merveilleux de cette grâce, nous devons craindre que nous ne l'ayons pas reçue comme il faut, et avec l'estime que nous devons avoir de son excellence et de sa grandeur, ou que, nous étant contentés de l'avoir reçue, nous n'ayons pas travaillé avec soin à la conserver et à l'augmenter.

Vous donc, qui n'avez pas encore reçu la confirmation, considérez bien, avant tout, la grandeur et l'excellence de ce sacrement. Préparez-vous à le recevoir comme il faut. N'omettez aucune des dispositions que nous vous avons expliquées ci-devant. Ayant reçu ce sacrement, prenez un soin particulier à en conserver la grâce et le Saint-Esprit, qui en est l'auteur. Qu'il paraisse, par toute votre conduite, que ce n'est pas l'esprit du monde, mais l'Esprit de Dieu que vous avez reçu. *Nos autem non spiritum hujus mundi accepimus, sed Spiritum qui ex Deo est.* (I Cor., II, 12.) Que ce soit ce divin Esprit qui conduise et qui dirige le vôtre. Qu'il demeure en vous, et avec vous éternel-

lement. *Ut maneat vobiscum in aeternum Spiritus veritatis* (Joan., XIV, 16), et qu'après vous avoir remplis de l'abondance de ses grâces en cette vie, il vous comble de sa gloire en l'autre. Amen.

IX. INSTRUCTION.

DU TRÈS-SAINT SACREMENT DE L'EUCARISTIE.

De l'Eucharistie en général; de ses différents noms; de son institution et de la présence réelle de Jésus-Christ dans ce sacrement.

Accipite et comedite : hoc est corpus meum. (Matth., XXVI, 26.)

Prenez et mangez : ceci est mon corps.

Après le baptême et la confirmation, on traite de l'Eucharistie, parce que c'est l'ordre naturel de ces sacrements : car, quand on a été engendré spirituellement par le baptême et fortifié par la confirmation, l'Eucharistie est nécessaire pour nourrir le chrétien et lui donner la force de persévérer dans la grâce. Aussi Jésus-Christ a dit : *Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous : « Nisi manducaveritis carnem Filii hominis, et biberitis ejus sanguinem, non habebitis vitam in vobis. »* (Joan., VI, 54.) J'ai dit l'ordre naturel des sacrements, parce que l'ordre que gardent aujourd'hui les fidèles, selon l'esprit de l'Eglise, est de recevoir le sacrement de pénitence avant celui de l'Eucharistie, et on ne doit pas facilement le changer.

L'Eucharistie est un sacrement qui contient réellement le vrai corps, le vrai sang, l'âme et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sous les espèces ou apparences du pain et du vin, pour être la nourriture spirituelle de nos âmes.

L'on donne divers beaux noms à ce sacrement, tant pour marquer sa grandeur et son excellence, que pour exprimer ses nobles et divins effets. On l'appelle *Eucharistie*, qui est un mot grec qui signifie *grâce*, ou, pour mieux dire, *action de grâces*. Parce donc que ce sacrement nous confère la grâce et l'Auteur de la grâce, qui est Jésus-Christ; parce qu'il est offert à Dieu en action de grâces dans le saint sacrifice de la Messe, et que Jésus-Christ a rendu grâces, en l'instituant, il est appelé du nom d'Encharistie. *Accipit panem, et gratias agens.* (I Cor., XI, 23.)

On le nomme *sacrement de l'Autel*, parce que c'est sur l'autel que l'Eucharistie est offerte et consacrée, et qu'on l'y garde pour le besoin et l'utilité des fidèles. *Hubemus altare, de quo edere non habent potestatem qui tabernaculo deseruiunt.* (Hebr., XIII, 10.)

Saint-Sacrement, parce que c'est en effet le plus saint et le plus auguste de tous les sacrements, parce qu'il contient vraiment et réellement Jésus-Christ, qui est la sainteté même, et l'Auteur de toute sainteté, et qu'il communique une grande sainteté à

ceux qui le reçoivent. *Mens impletur gratia.* (Offic. Eccle.)

La *sainte Hostie*, parce qu'elle contient Jésus-Christ, le Saint des saints, l'Hostie ou la Victime égorgée et offerte pour les péchés du monde. *O salutaris hostia!* (Offic. Eccle.) *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccatum mundi.* (Joan., I, 29.)

La *sainte Communion*, parce qu'elle unit les fidèles à Jésus-Christ et entre eux : *Unus panis, unum corpus multi sumus omnes qui de uno pane participamus.* (I Cor., X, 17.)

La *sainte Table*, parce qu'on y célèbre un banquet divin, où, pour toute viande, est proposé l'Agneau sans tache. *O sacrum convivium, in quo Christus sumitur.* (Offic. Eccle.)

Le *Pain des enfants*, parce que, pour le manger, il faut être enfant de Dieu, c'est-à-dire, en état de grâce, qui est la vie spirituelle de nos âmes : *Vere panis filiorum.*

Le *Pain des anges*, parce qu'il faudrait avoir une pureté angélique pour s'en nourrir, et que les anges s'en nourrissent dans le ciel, mais d'une manière spirituelle et toute divine : *Ecce panis angelorum.*

Le *Viatique*, qui est un mot qui marque tout ce qui est nécessaire à un voyageur pour faire son voyage. Comme donc ce sacrement a été institué pour les hommes pendant qu'ils sont voyageurs sur la terre, il est appelé viatique. Mais on le nomme viatique particulièrement quand on le porte aux malades, parce qu'il leur est un puissant secours pour achever le voyage de cette vie mortelle, et pour les conduire heureusement de la terre au ciel : *Factus cibus viatorum.*

Enfin, on appelle ce sacrement *Cène du Seigneur*, parce qu'il fut institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ, après le dernier souper qu'il fit avec ses apôtres : *Convenientibus vobis in unum jam non est Dominicam cœnam manducare.* (I Cor., XI, 20.)

Jésus-Christ institua la sainte Eucharistie le jeudi saint, veille de sa mort et de sa Passion. Aussi l'Eglise ordonne-t-elle aux fidèles de recevoir le Créateur à Pâques, c'est-à-dire dans la quinzaine, lorsqu'elle fait mémoire de l'institution de ce sacrement et de la mort du Sauveur.

Voici cette institution telle qu'elle est écrite par les saints évangélistes et par l'apôtre saint Paul, dans sa première Épître aux Corinthiens, chap. XI.

Le temps de Pâques étant venu, Jésus-Christ voyant que l'heure approchait qu'il devait quitter cette vie mortelle pour aller à son Père, voulut donner, dans ces derniers moments, à ses apôtres, qu'il avait tant aimés, une nouvelle marque de son amour. Il vint donc souper avec eux, dans un lieu qu'ils avaient préparé par son ordre, pour y manger l'agneau pascal, suivant la coutume de l'ancienne loi. Pendant ce souper, il se leva de table, et ayant mis un linge autour de lui, il leur lava les pieds à tous, et les essuya, puis il se remit à table. Et comme ils mangeaient, il prit du pain entre ses vénérables mains, rendit grâces à Dieu, bénit le pain, disant : *Prenez et mangez : ceci*

est mon corps, qui sera lié pour vous, le rompit, le distribua à ses apôtres, et dit : Faites ceci en mémoire de moi. « Accipite et manducate : Hoc est corpus meum, quod pro vobis tradetur. Hoc facite in meam commemorationem. » Tout de même, après le souper, il prit le calice, c'est-à-dire la coupe où il y avait du vin, et ayant encore rendu grâces à Dieu, il le bénit, et le leur donna, disant : *Buvez tous de ceci, car c'est ici mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui sera répandu pour vous. Faites ceci en mémoire de moi : « Bibite ex hoc omnes : hic est enim sanguis meus novi Testamenti, qui pro multis effundetur.* Telle est l'institution de l'adorable Eucharistie. Et c'est ainsi que Jésus-Christ institua le sacrement de son corps et de son sang. Où il faut remarquer que Jésus-Christ en l'instituant, commanda, en termes exprès à ses apôtres, et en leur personne à tous les prêtres de faire ce qu'il avait fait : *Faites ceci en mémoire de moi*, leur dit-il, c'est-à-dire; souvenez-vous, en prenant mon corps et mon sang, qu'ils vont bientôt être offerts en sacrifice sur la croix. Faites mémoire de ce sacrifice saignant au sacrifice non saignant de la Messe, appliquez-vous-en la vertu. Prenez, bénissez, rendez grâces à Dieu, consacrez, changez, par mes paroles, le pain et le vin en mon corps et en mon sang. Et c'est ce que font les prêtres dans le saint sacrifice de la Messe.

L'institution que nous venons de réciter, établit invinciblement contre les hérétiques la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. En voici la démonstration. 1° Jésus-Christ, en instituant l'Eucharistie, prit du pain, et l'ayant béni, il dit à ses apôtres : *Prenez et mangez : ceci est mon corps.* Et ayant pris une coupe, où il y avait du vin, il ajouta : *Prenez et buvez : ceci est mon sang.* Que peut-il y avoir de plus clair, de plus simple, de plus formel que ces paroles, qui sont rapportées constamment, et sans nulle variation, par les saints évangélistes, par saint Paul? Et quelle expression plus forte Jésus-Christ aurait-il pu employer pour assurer la vérité du dogme catholique sur le mystère de l'Eucharistie? 2° Jésus-Christ, dans les paroles de l'institution de l'Eucharistie, parle d'un corps qui sera livré pour nous : *Quod pro vobis tradetur*; et d'un sang, qui sera répandu pour nous : *Qui pro multis effundetur.* Or, le corps qui a été livré pour nous sur la croix, et le sang qui a été répandu, ont été le vrai corps et le vrai sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Donc ils sont aussi vraiment présents dans la sainte Eucharistie. 3° Si Jésus-Christ, en instituant ce mystère, ne nous avait donné que le signe ou la figure de son corps et de son sang, il aurait dû dire : *Ceci est le signe ou la figure de mon corps : ceci est le signe ou la figure de mon sang*, et non pas (comme il a fait) *ceci est mon corps : ceci est mon sang*, surtout (ce qu'il est très-important de remarquer) parlant à des apôtres qu'il aimait et qu'il ne voulait pas tromper, à des apôtres

qui par leur simplicité, étaient naturellement portés à entendre au pied de la lettre et sans figure, tout ce que leur Maître leur disait : à des apôtres à qui il avait déclaré qu'il ne s'expliquerait pas avec eux en paraboles, c'est-à-dire en termes mystérieux et obscurs, comme il faisait avec les autres. Mais c'est ce qu'il n'a pas fait. Au contraire, il a dit en termes clairs, précis, formels et exprès : *Ceci est mon corps : ceci est mon sang.* De là donc il s'ensuit que, comme Jésus-Christ, qui est la vérité même, ne peut dire ni assurer ce qui n'est pas, et que d'ailleurs étant tout-puissant, il peut faire tout ce qu'il veut, nous devons croire indubitablement que c'est son véritable corps, que c'est son véritable sang qu'il nous a donnés dans l'Eucharistie, et non pas le signe ou la figure ni de l'un ni de l'autre. Quoi de plus? Depuis les apôtres jusqu'à nos jours, l'Eglise, qui est la colonne et le fondement de la vérité, a toujours entendu ces paroles : *Ceci est mon corps : ceci est mon sang*, de la présence réelle et véritable du corps et du sang de Jésus-Christ dans le saint Sacrement de l'Autel.

Enfin, l'on ne saurait parler d'une manière plus claire, ni plus précise sur ce sujet, que ne l'ont fait les Pères des premiers siècles de l'Eglise. Dans le 2^e siècle, saint Justin, martyr, en son Apologie à l'empereur Antonin, parle en ces termes de l'Eucharistie : *Nous ne la recevons pas comme on reçoit un pain commun; mais comme notre Sauveur Jésus-Christ s'est revêtu de notre chair et de notre sang pour notre salut, ainsi nous avons appris que la chair et le sang du même Jésus-Christ incarné, est pour nous une nourriture dans l'Eucharistie.* Dans le 3^e siècle, saint Cyprien, au sermon de la cène du Seigneur, dit : *Ce pain est changé, non en apparence, mais réellement est fait chair, par la toute-puissance du Verbe.* Dans le 4^e siècle, voici comme parle saint Cyrille, évêque de Jérusalem, en sa quatrième Mystagogique : *Puisque Jésus-Christ a dit que l'Eucharistie est son corps, qui osera dire qu'elle ne l'est pas? Et encore : Jésus-Christ a changé autrefois l'eau en vin aux noces de Cana, et il ne méritera pas qu'on croie qu'il a changé le vin en son sang? N'est-ce pas fermer les yeux à la lumière du soleil, que de ne vouloir pas céder à la force et à l'évidence de ces paroles? Concluons donc que Jésus-Christ est dans l'Eucharistie, et qu'il y est aussi véritablement qu'il est véritablement dans le ciel, et qu'il était dans le sein de la sainte Vierge. C'est partout le même Jésus-Christ, c'est partout son même corps et son même sang.*

Mais, disent les incrédules, comment peut-on comprendre que le même corps de Jésus-Christ soit tout à la fois dans le ciel et sur la terre, en tant d'endroits? Celui qui opère ce prodige est un Dieu tout-puissant, qui peut tout ce qu'il veut : c'est donc un mystère incompréhensible à l'esprit humain, mais que nous devons croire par la foi, aussi bien que les autres mystères de notre

religion. Nous n'en comprenons aucun. La Trinité, l'Incarnation, la Résurrection générale, sont des mystères aussi incompréhensibles aux hérétiques, qui les croient, que la présence réelle de Jésus-Christ qu'ils ne veulent pas croire. Pour nous, nous les croyons également tous sur la parole de Dieu, qui les a révélés. S'il nous oblige à croire des choses inconcevables, c'est qu'il lui plaît d'exercer ainsi notre foi, en quoi il nous fait honneur, puisqu'il nous élève au-dessus de nous-mêmes. Mais ce n'est pas assez de croire des vérités qui nous passent, il faut que la foi que nous en avons produise en nous le désir de les voir un jour dans le ciel, où Dieu se découvrira clairement à nous, pour être le digne objet de notre béatitude avec les saints pendant toute l'éternité. Ainsi soit-il.

X^e INSTRUCTION.

SUITE DE LA PRÉSENCE RÉELLE DE JÉSUS-CHRIST DANS L'EUCCHARISTIE.

Accipite et comedite : hoc est corpus meum. (*Matth.*, XXVI, 26)

Prenez et mangez : ceci est mon corps.

Ce n'est pas assez de croire que le véritable corps de Jésus-Christ, ce corps qui était dans le sein de la sainte Vierge, qui a été attaché pour nous à la croix, et qui est maintenant assis à la droite de Dieu dans le ciel, et que le vrai sang, qui a été répandu pour nous sur la croix, sont réellement présents dans la sainte Eucharistie ; il faut croire de plus que c'est par la toute-puissance de Dieu, et par la vertu qu'il a attachée aux paroles de la consécration, que le prêtre prononce au nom de Jésus-Christ, que s'opère ce mystère ineffable.

Pour comprendre cette vérité, il faut remarquer que, lorsque le prêtre va célébrer la sainte Messe (car c'est dans cet auguste Sacrifice que le corps et le sang de Jésus-Christ sont offerts et consacrés), il porte du pain, une hostie, qu'on nomme pain, parce qu'elle est, en effet, du pain véritable, fait de pur froment sans levain. Il faut observer de plus que le prêtre, étant arrivé à l'offertoire de la Messe, verse du vin naturel et ordinaire dans le calice, auquel il mêle un peu d'eau. Ainsi, ce que le prêtre met d'abord sur l'autel, n'est que du pain et du vin, jusqu'à ce qu'il prononce les paroles de la consécration. Mais, dès qu'il a prononcé ces paroles saintes sur le pain et le vin, dans l'instant (ô miracle le plus éclatant peut-être de la toute-puissance de Dieu !) le pain cesse d'être pain, et il est changé au corps de Jésus-Christ. Le vin pareillement cesse d'être vin, et il est changé au sang de Jésus-Christ ; changement que l'Eglise catholique appelle Transsubstantiation, *Transsubstantiatio*, c'est-à-dire changement de substance du pain et du vin en la substance du corps et du sang de Jésus-Christ. *Panis iste panis est ante verba sacramenti. Ubi accesserit consecratio, de pane fit caro Christi.* (S. AMBROS. lib. IV *De sacram.*, cap. 4.)

Or un changement si admirable se fait, comme nous avons dit, par la toute-puissance de Dieu, et par la vertu qu'il a attachée aux paroles que le prêtre prononce au nom de Jésus-Christ : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang* ; vertu qui consiste en ce que Jésus-Christ disant à ses apôtres, et en leur personne, à tous les prêtres : *Faites ceci en mémoire de moi*, il s'engagea à faire le miracle de la Transsubstantiation, c'est-à-dire, à changer miraculeusement le pain et le vin en son corps et en son sang, toutes les fois, et dans le moment qu'ils prononceraient les paroles de la consécration auxquelles il attachait pour cet effet la force d'opérer ce qu'elles signifient.

Nous avons dit que la substance du pain et du vin est changée miraculeusement en la substance du corps et du sang de Jésus-Christ. *Miraculeusement*, c'est-à-dire, par un moyen qui surpasse toutes les forces de la nature, par un effet surprenant de la toute-puissance de Dieu à qui seul il appartient, selon saint Thomas, de faire dans un moment, et par peu de paroles, un changement si grand et si admirable. La chose ne paraîtra nullement impossible, si, suivant la doctrine du même saint docteur, nous faisons attention aux exemples de changements semblables que nous voyons dans les Livres saints et dans la nature. En effet, nous voyons dans l'Écriture le changement de la femme de Lot en statue de sel (*Gen.*, XIX, 26) ; de la verge d'Aaron en serpent (*Exod.*, IV, 2) ; de l'eau en vin aux noces de Cana. (*Joan.*, II, 11.) Dans la nature, nous voyons que la nourriture que nous prenons chaque jour, se change en notre chair, etc. Celui qui a fait tous ces changements a pu de même changer le pain en son corps, et le vin en son sang, et il l'a fait, car il l'a dit : c'est par de tels exemples, et par un tel raisonnement qu'on prouve que le pain et le vin sont changés au corps et au sang de Jésus-Christ.

Quoique le prêtre consacre séparément le corps et le sang de Jésus-Christ, il ne faut pas croire que le corps et le sang de Jésus-Christ soient, en effet, séparés l'un de l'autre ; l'un dans l'hostie, et l'autre dans le calice. Il est vrai que précisément, par la vertu des paroles de la consécration du pain, *Ceci est mon corps*, il n'y a que le corps de Jésus-Christ dans l'hostie, et précisément, par la vertu des paroles de la consécration du vin, *Ceci est mon sang*, il n'y a que le sang de Jésus-Christ dans le calice : car ces paroles n'opèrent que ce qu'elles signifient. Néanmoins, comme en l'état glorieux et immortel où est Jésus-Christ à présent, son sang est inséparable de son corps, il est nécessaire qu'où est le sang, là soit son corps, et qu'où est son corps, là soit son sang. *Christus resurgens ex mortuis jam non moritur, mors illi ultra non dominabitur.* (*Rom.*, VI, 9.) Par la même raison, l'âme sainte de Notre-Seigneur est dans l'hostie et dans le calice, parce que son corps qui est présent dans l'un et dans l'autre, est un corps vivant et animé. Or un corps n'est

vivant et animé que lorsqu'il a son âme aussi bien que son sang, chaque séparation de ces parties causant naturellement la mort. Enfin la divinité, la personne de Jésus-Christ se trouve aussi dans la sainte Eucharistie, parce qu'elle est inséparable de son corps et de son sang, et de son âme, à cause de l'union admirable qui s'est faite de la divinité au corps de Jésus-Christ dans le moment de l'Incarnation, union qui est inséparable et indivisible absolument; de manière que lorsque l'âme sainte de Notre-Seigneur a été séparée de son corps par la mort, la divinité, la personne du Fils de Dieu a toujours demeuré unie et à l'âme et au corps. *Quod verbum semel assumpsit, nunquam divisit.*

Une autre merveille qui s'opère tous les jours dans l'Eucharistie par la vertu des paroles de la consécration, c'est qu'après que le prêtre les a prononcées, il ne reste plus ni pain, ni vin, mais seulement les espèces ou apparences de l'un et de l'autre. On appelle espèces ou apparences du pain, la blancheur, la rondeur, le goût et l'odeur du pain. On appelle espèces ou apparences du vin, la couleur, l'humidité, le goût et l'odeur du vin. Ces choses sont nommées espèces ou apparences du pain et du vin, parce qu'elles paraissent l'être; et, à en juger par les sens, on croirait que, même après la consécration, il y a du pain et du vin dans l'hostie et dans le calice. Par exemple, on croit y voir du pain, on croit y goûter du vin; mais certainement il n'y a plus ni pain ni vin. Ils sont changés au corps et au sang de Jésus-Christ, et il n'en reste que les apparences sensibles. *Visus, gustus, tactus, in te fallitur, sed auditu solo tuto creditur. Credo quidquid dixit Dei Filius, nil hoc verbo veritatis verius. (Offic. Eccli.)*

Non-seulement Jésus-Christ est tout entier dans l'Eucharistie, mais même sous chaque partie de l'une et de l'autre; de sorte que celui qui reçoit une petite hostie, ou la moindre partie de l'hostie, si elle est sensible, reçoit tout autant que celui qui reçoit une grande hostie ou plusieurs à la fois. De même celui qui reçoit l'espèce du pain, reçoit tout autant que celui qui reçoit l'espèce du pain et celle du vin; parce que, comme il n'y a rien de plus dans une grande ou dans plusieurs hosties que dans une petite, il n'y a rien aussi de plus dans le calice que dans l'hostie; et dans l'hostie, il n'y a rien de plus ni de moins que dans le calice. *Fracto demum sacramento, ne vacilles, sed memento tantum esse sub fragmento quantum toto tegitur. (Offic. Eccli.)* Il s'ensuit de plus, que quand le prêtre vient à rompre l'hostie, comme il fait chaque jour à la Messe, après le *Pater*, en quelques parties qu'il la rompe, Jésus-Christ est tout entier sous les espèces de chaque partie lorsqu'elle est sensible; car, quand il rompt une hostie, il ne faut pas croire qu'il rompt le corps de Jésus-Christ, il ne rompt que les espèces du pain. *Nulla rei fit scissura, signi tantum fit fractura, qua nec status, nec statura, si-*

gnati minuitur. (Ibid.) Et le corps de Jésus-Christ se trouve tout entier sous les espèces de chaque partie. Pour éclaircir cette merveille, on se sert d'ordinaire de l'exemple du miroir, qui étant cassé, fait paraître en chaque parcelle le même visage qu'il représentait étant en son entier. De même la sainte hostie étant rompue, et divisée, renferme, sous chaque parcelle, le même corps de Jésus-Christ qu'elle renfermait avant qu'elle fût rompue et divisée. Au reste, cet exemple n'explique pas parfaitement ce mystère, et il n'y a rien dans la nature qui en puisse égaler la grandeur, ni nous le faire comprendre. Nous le croyons par la foi sur la parole de Jésus-Christ qui, étant tout-puissant, peut tout ce qu'il veut. *In talibus tota ratio facti est omnipotentia facientis. (S. Aug.)*

Si l'on demande combien de temps Jésus-Christ demeure présent sous les espèces du pain et du vin, il faut répondre que l'Eucharistie étant un sacrement permanent, comme il a été dit ailleurs, Jésus-Christ y reste jusqu'à la consommation ou corruption des espèces, c'est-à-dire aussi longtemps que le pain et le vin dureraient, s'ils s'y trouvaient encore.

Couvaincus et persuadés de la présence réelle de Jésus-Christ dans le très-saint Sacrement de l'autel, ayons, mes frères, un très-grand respect et une singulière dévotion envers cet auguste Sacrement. Comportons-nous avec une modeste édifiante dans les lieux qui sont honorés de sa présence. Ne laissons, s'il se peut, passer aucun jour sans lui faire hommage et lui rendre le souverain honneur que nous lui devons. Quand nous entrons dans les églises, fléchissons aussitôt les genoux devant le tabernacle où il repose, et adorons-le avec la plus profonde humilité. Faisons-nous un honneur singulier d'assister dévotement aux processions où il est porté en triomphe. Accompanyons-le quand on le porte aux malades. Que rien ne nous dispense de ces pieux devoirs. David, tout roi qu'il était, ne dédaigna pas d'accompagner l'Arche d'alliance, lorsqu'on la fit entrer dans la ville de Jérusalem, pour la placer dans un lieu qu'il lui avait fait préparer. (II Reg., XVI.) Si un si grand prince se sentait honoré d'accompagner l'Arche d'alliance, qui n'était que la figure de notre adorable Sacrement, nous, qui ne sommes que cendre et que poudre, rougirons-nous de lui faire compagnie, et de marcher avec lui dans les rues et dans tous les lieux où il veut bien être porté pour notre amour? Que peut-il y avoir de plus honorable et de plus glorieux pour nous qu'un si grand exercice qui nous fait marcher, et, pour ainsi parler, aller de pair avec notre Dieu? Mais quel exercice d'ailleurs peut nous être plus salutaire et plus utile? Si, lorsque Jésus-Christ passait dans les rues, sa présence visible faisait, comme dit l'Evangile, du bien partout, et guérissait tous les malades qu'on lui présentait, sa présence invisible dans le saint

Sacrement porté dans les rues, opérera, n'en doutons pas, les mêmes effets dans les fidèles qui l'y accompagneront avec foi et avec dévotion, c'est-à-dire, qu'elle les guérira de leurs maladies spirituelles, et les comblera de ses grâces pour achever saintement la carrière de cette vie, et arriver un jour à l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite. *Amen.*

XI. INSTRUCTION.

DÈS EFFETS DE LA SAINTE EUCHARISTIE, ET DE LA FRÉQUENTE COMMUNION.

Qui manducat hunc panem, vivet in æternum. (*Joan.*, VI, 59.)
Celui qui mange ce pain, vivra éternellement.

Nous avons vu dans les discours précédents ce que la foi nous enseigne et nous propose de croire touchant le saint Sacrement de nos autels; nous allons présentement expliquer les effets admirables qu'il opère en ceux qui le reçoivent dignement.

La sainte Eucharistie est une source inépuisable de bien pour ceux qui la reçoivent avec de saintes dispositions. 1° Elle nous unit intimement avec Jésus-Christ, en sorte qu'il demeure en nous et nous en lui. C'est ce qu'il assure lui-même par ces paroles: *Celui, dit-il, qui mange ma chair et qui boit mon sang, demeure en moi et moi en lui: «Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, in me manet, et ego in illo.»* (*Joan.*, VI, 57.) C'est-à-dire que nous ne sommes qu'un avec Jésus-Christ, comme le feu n'est qu'un avec le fer embrasé, et la cire fondue n'est qu'une, étant jointe à d'autre cire fondue, ainsi que l'explique saint Cyrille, évêque d'Alexandrie. (*Lib. IV, in Joan.*, cap. XVII.) Cette union réciproque se fait par l'amour dont l'âme fidèle aime Jésus-Christ, et par l'amour dont Jésus-Christ se communique à elle; comme on dit que deux personnes sont dans une parfaite union, et n'ont qu'un cœur et qu'une âme par l'amour dont elles s'aiment réciproquement. *Dilectus meus mihi et ego illi.* (*Cant.*, II, 16.)

2° Ce sacrement est un remède contre le péché véniel, et un préservatif contre le mortel. *Antidotum quo liberemur a culpis quotidianis, et a peccatis mortalibus præservemur.* (*Conc. Trid.*, sess. XIII, cap. 2.) Il nous fortifie intérieurement, il affaibit la concupiscence, il réprime la violence de nos passions, il diminue le penchant de notre nature qui nous porte toujours au mal. C'est à la vertu de ce sacrement que les saints Pères ont attribué l'intrépidité que les martyrs ont fait paraître dans les tourments; aussi était-ce pour leur donner le courage de souffrir constamment le martyre qu'on le donnait aux fidèles au temps de la persécution. D'où il s'ensuit que, si nous sommes si faibles que de succomber à la première tentation, c'est sans doute, ou parce que nous négligeons de nous approcher de ce sacrement, ou parce que nous le recevons indignement.

3° L'Eucharistie nous fortifie dans la vertu, et augmente en nous de plus en plus la grâce que nous avons reçue dans le baptême, ou que nous avons recouvrée par la pénitence. C'est un pain qui fortifie le cœur de l'homme, et qui le fait persévérer dans le bien: *Panis cor hominis confirmat.* (*Psal.* CIII, 17.) C'est un vin qui produit les vierges, et qui augmente la pureté des âmes saintes. *Vinum germinans virgines.* (*Zach.*, IX, 17.) C'est ce pain céleste qui nous avait été figuré par celui que l'ange présenta au prophète Elie, qui avait été enûit sous la cendre, et dont il se sentit si fortifié, quand il en eut mangé, qu'il marcha ensuite quarante jours et quarante nuits, jusqu'à la sainte montagne d'Horeb. (*III Reg.*, XIX, 8.) Car nous pouvons assurer qu'en mangeant ce *Pain des anges*, nous en serons tellement fortifiés, qu'il nous soutiendra dans les jours de notre pèlerinage, jusqu'à ce que nous soyons arrivés à la montagne de Sion, qui est le séjour du repos et de la félicité éternelle: *Vos pères, dit Jésus-Christ en parlant aux Juifs, ont mangé la manne, et ils sont morts. Celui qui mange ce pain (l'Eucharistie figurée par la manne), vivra éternellement: «Patres vestri manducaverunt manna, et mortui sunt. Qui manducat hunc panem vivet in æternum.»* (*Joan.*, VI, 49.) Et encore: *Si vous ne mangez la chair du Fils de l'Homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous: «Nisi manducaveritis carnem Filii Hominis, et biberitis ejus sanguinem, non habebitis vitam in vobis.»* (*Ibid.*, 55.) Et enfin, *Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour: «Qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem, habet vitam æternum, et ego resuscitabo eum in novissimo die.»* (*Ibid.*, 57.) Tels sont les effets que la sainte Eucharistie opère en ceux qui la reçoivent dignement.

Il est évident que si les effets de ce sacrement auguste sont si admirables, il est très-utile de s'en approcher souvent. Mais il faut ici remarquer avec soin que la piété ne consiste pas à recevoir souvent ce sacrement, mais qu'il faut le recevoir avec intention de s'unir à Jésus-Christ, d'y recevoir une augmentation de grâces et de nouveaux secours pour combattre nos passions, pour résister aux tentations dont nous sommes continuellement agités, et pour marcher d'un pas constant dans la voie des commandements du Seigneur. *Viam mandatorum tuorum incurricum dilatasti cor meum.* (*Psal.* CXVIII, 32.)

Les fruits donc que l'on retire de la sainte communion doivent être la règle de s'en approcher plus ou moins souvent; dès que l'on remarque en soi une tiédeur, une lâcheté ou négligence à éviter les péchés véniels, surtout ceux qui sont les plus dangereux, et qu'on commet de propos délibéré, on doit interrompre le cours de ses communions, et travailler, avec la grâce de Dieu, à sortir de l'état de tiédeur où on languit, pour pouvoir faire au plus tôt un salutaire

usage du pain de vie. J'ai dit, *les péchés véniels*; car ceux qui, nonobstant les fréquentes communions qu'ils font, retombent toujours dans le péché mortel avec la même promptitude et facilité, doivent avoir recours au sacrement de pénitence, par une humble confession de leurs fautes, quitter leurs criminelles habitudes, réparer leurs désordres passés, en éviter avec soin toutes les occasions, bien résolu de n'y plus retomber jamais: en un mot, ils doivent travailler, par des fruits dignes de pénitence, à mériter d'être absous avant que de s'approcher des saints mystères: car c'est une illusion grossière de croire que la sainte communion soit compatible avec une vie toute païenne et déréglée, comme souvent on se l'imagine dans le monde. *Mulet vitam qui vult accipere vitam.* (S. AMB., Sermon. 4. Advent.)

La règle donc qu'on doit suivre pour recevoir plus ou moins souvent la sainte Eucharistie, se tire des fruits que ce sacrement produit en ceux qui le reçoivent. Et comme les fidèles ne peuvent pas juger certainement s'ils sont dans les dispositions convenables pour participer à ces fruits, il faut que, par rapport à l'usage plus ou moins fréquent de la communion, ils s'en tiennent aux avis et à la conduite d'un confesseur éclairé et prudent, qui connaisse à fond les dispositions de leurs cœurs, et qui ne manquera pas de leur prescrire une communion plus ou moins fréquente, selon l'abondance des fruits qu'ils en retireront. Au reste, ce qu'on peut dire sur cela de plus particulier, c'est qu'il serait à souhaiter que chaque fidèle se mît, par les exercices d'une piété fervente, en état de communier, du moins une fois le mois et les fêtes solennelles de l'année. Et ce qui est plus, l'Eglise désirerait que l'on communiat tous les jours et toutes les fois que l'on entend la sainte Messe, comme il se pratiquait dans la primitive Eglise. (*Conc. Trid.*, sess. XXII, can. 6.)

Communiez donc souvent, chrétiens. Approchez souvent d'un sacrement où Jésus-Christ se donne tout entier à vous, et qu'il n'a institué que pour vous. On ne peut mieux l'honorer qu'en le recevant souvent avec les dispositions convenables. Communiez souvent, pour apprendre à le bien faire, puisque ordinairement on fait mal ce qu'on fait rarement. Vivez de telle sorte, que vous soyez en état de communier tous les jours. *Sic vive ut quotidie merearis accipere.* (S. AUG.) Jésus-Christ nous invite. Vos besoins vous pressent; et il n'y a rien enfin de plus grand, de plus heureux, de plus désirable que de communier souvent et saintement. C'est un moyen excellent pour conserver et augmenter en vous la vie de la grâce qui sera suivie de la gloire. *Amen.*

XII^e INSTRUCTION.

DES DISPOSITIONS NÉCESSAIRES POUR BIEN COMMUNIER.

Probet autem seipsum homo, et sic de pane illo eat, et de calice bibat. (I Cor., XI, 28.)

Que l'homme s'éprouve lui-même, et qu'il mange ainsi de ce pain et boive de ce calice.

Il est nécessaire d'apporter de grandes dispositions pour approcher dignement de la sainte communion, et recevoir les divins effets qu'elle opère, et qui ont été expliqués dans le discours précédent. C'est de ces dispositions que je viens vous entretenir aujourd'hui. Il y en a de deux sortes: les unes regardent le corps, et les autres regardent l'âme.

Pour ce qui est des dispositions du corps: 1^o Il faut être exactement à jeun, depuis minuit, le jour qu'on veut communier, c'est-à-dire qu'il ne faut avoir pris aucune chose par forme de nourriture, ni de médicaments depuis minuit, à moins qu'on ne fût malade: car, comme tout le monde sait, les malades qui communient par manière de viatique, peuvent communier après avoir bien mangé. Hors ce cas, on ne peut recevoir la sainte Eucharistie que dans un jeûne parfait: *Virgine adhuc saliva.* (TERTUL.)

Si, en rinçant la bouche, on avait avalé quelques gouttes d'eau en forme de salive avec laquelle elle serait mêlée sans la pouvoir discerner, cela ne devrait point empêcher la communion: il faut cependant prendre garde que cela n'arrive; mais la chose étant arrivée, elle ne doit point empêcher qu'on ne communie.

2^o Il faut être propre et modeste; recevoir la sainte Eucharistie à genoux, les mains nues, les yeux baissés, etc.

Les femmes doivent être modestement habillées, ne point paraître la gorge découverte, ni avec des mouches ou du fard sur le visage, ou avec des parures qui sentent le luxe et la vanité. Voilà pour ce qui regarde les dispositions du corps. Nous venons à des dispositions plus essentielles et plus importantes, c'est-à-dire aux dispositions de l'âme avec lesquelles il faut communier.

La première, est de s'éprouver soi-même, comme l'ordonne saint Paul, et de faire le discernement nécessaire entre la Table sacrée et la table profane, entre le Pain des anges et le pain commun et ordinaire. Or ce discernement se fait par la foi: car il faut que celui qui s'approche de Dieu, croie: *Credere enim oportet accedentem ad Deum.* (Hebr., XI, 6.) Et c'est pour cela que le sacrement de l'Eucharistie est appelé un mystère de foi: *Mysterium fidei.* (I Tim., III, 9.)

Anciennement, quand le prêtre administrait la communion, en présentant la sainte Hostie, il disait: *Corpus Christi*, c'est-à-dire: C'est ici le corps de Jésus-Christ. Et celui qui devait le recevoir répondait à haute voix: *Amen*; c'est-à-dire, Il est vrai, je le crois ainsi. Et avec cette profession publique de la foi, il communiait. Cette foi, nécessaire pour dignement communier, exige

deux choses : l'une, que l'on croie fermement ce mystère ; l'autre, qu'on exerce de fréquents actes de foi, disant, par exemple : Mon Sauveur Jésus-Christ, je crois que vous êtes en corps et en âme dans la sainte hostie, parce que vous l'avez dit. Oui, je le crois, et plus fermement même que si je vous y voyais de mes yeux, et je suis prêt à signer et sceller de mon sang cette vérité, aussi bien que les autres de notre foi.

La seconde disposition, c'est d'être en état de grâce : c'est ce qui nous est figuré dans la parabole de l'Evangile par la robe nuptiale dont il fallait être revêtu pour se présenter au festin du roi. (*Matth.*, XXII, 11.) En effet, ce sacrement nous est donné comme une nourriture spirituelle. Il faut donc que celui qui le reçoit vive spirituellement, un mort n'étant pas capable de recevoir aucun aliment. Or la vie spirituelle de l'âme est la grâce. Il serait même à souhaiter que non-seulement on fût en état de grâce, mais même exempt de la plus petite faute, pour recevoir Celui devant qui les cieux ne sont pas purs. Jésus-Christ n'est pas moins saint dans l'Eucharistie que dans le ciel ; mais pour le posséder dans le ciel, quelle pureté n'est pas nécessaire ?

Ce n'est pas assez que notre âme soit le temple du Saint-Esprit par la grâce sanctifiante, il faut s'efforcer d'orner ce temple de toutes les vertus chrétiennes, pour en faire une demeure et comme un tabernacle digne de Jésus-Christ, qui y vient habiter. Il faut surtout avoir une humilité profonde, qui consiste à nous reconnaître indignes, comme nous le sommes en effet, de recevoir le souverain Maître du ciel et de la terre, qui s'abaisse jusqu'à s'unir si étroitement à nous dans ce sacrement. Ce qui doit nous porter à dire avec le Publicain de l'Evangile : O Dieu, ayez pitié de moi qui suis pécheur ! *Deus, propitius esto mihi peccatori* (*Luc.*, XVIII) ; ou avec le centenaire : Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans mon âme ; mais dites seulement une parole, et elle sera guérie : *Domine, non sum dignus*, etc. (*Luc.*, VII, 6.) Il faut, de plus, avoir un amour ardent pour Jésus-Christ, auteur d'un si grand bienfait ; en sorte que nous puissions dire comme saint Pierre : Seigneur, vous savez que je vous aime : *Domine, tu scis quia amo te* (*Joan.*, XXI, 13-17) ; enfin, un très-grand respect envers la Majesté souveraine de ce divin Sauveur, et un saint empressement de le recevoir et de nous unir à lui, semblable à celui d'un cerf altéré qui désire les eaux avec une grande ardeur pour éteindre la soif qui le presse : *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te, Deus* (*Psal.*, XLI, 2) : courant à la fontaine, à la source de toutes les grâces, éloignant toute négligence et toute tiédeur, et employant toutes les forces de l'âme pour recevoir dignement un sacrement institué avec tant d'amour. Voici comme le docteur angélique saint Thomas s'explique sur ce sujet : Il est requis de la part de celui qui reçoit le saint Sacrement,

qu'il s'en approche avec une grande dévotion et révérence : *Ex parte sumentis, requiritur ut cum magna devotione et reverentia ad hoc sacramentum accedat.* (III part., quæst. 80, art. 10, *In Corp.*) Le saint concile de Trente nous enseigne la même chose et en mêmes termes ; et le docteur Séraphique, saint Bonaventure, nous effraye, quand il dit qu'il est évident que celui qui communie avec tiédeur et sans la dévotion et la considération ou attention nécessaire à une si grande action, mange et boit son jugement, faisant outrage à ce divin sacrement.

C'est une pratique très-utile et très-louable, de se préparer à la communion dès la veille, ou même quelques jours auparavant, par la retraite et la prière, et par la privation de tout plaisir, même permis, qui pourrait ternir le moins du monde la pureté que demande ce sacrement. Si l'on devait recevoir un roi, on se préparerait certainement plusieurs jours auparavant, et on lâcherait de se procurer, de toutes parts, tous les ornements possibles pour embellir sa maison. On passerait les nuits sans dormir, de peur qu'il ne manquât quelque chose à la digne réception de ce monarque. Et nous voyons tous les jours avec quel soin on nettoie et on orne les villes par où un roi doit passer. En ferons-nous moins pour recevoir le Roi des rois, le Monarque des monarques ? *Non enim homini preparatur habitatio, sed Deo.* (I *Paral.*, XXIX, 1.) Or, ces ornements, dont nous devons embellir nos âmes pour y recevoir Jésus-Christ, sont, comme nous l'avons dit, une humilité profonde, un saint empressement de le recevoir et de nous unir à lui, une vive foi, un amour ardent, etc.

La communion étant faite avec les dispositions que nous venons de marquer, il est nécessaire qu'elle soit suivie d'une fervente action de grâce, qui ne consiste pas seulement à passer quelque temps en prière dans l'église, mais à sanctifier la journée par toutes sortes d'exercices de piété et de religion, entre lesquels les principaux sont d'assister en sa paroisse aux Offices divins, d'y entendre la parole de Dieu, de faire quelque lecture spirituelle et dévote, d'instruire ses enfants et ses domestiques, etc.

Enfin, il faut éviter ce jour-là les compagnies et les divertissements profanes, mais particulièrement le péché ; car, quoiqu'on soit obligé de fuir le péché en tout temps, on y est bien plus étroitement obligé les saints jours de communion, auxquels ayant été unis si intimement à Jésus-Christ, on doit s'éloigner, avec tout le soin possible, de tout ce qui pourrait nous en séparer. La conduite de celui qui pèche mortellement après la communion étant infiniment plus indigne que celle d'une personne qui, ayant reçu un grand prince dans sa maison, avec toutes les marques d'honneur et de distinction dues à sa dignité, l'en chasserait ensuite ignominieusement pour y introduire son ennemi capital.

Considérons, chrétiens, lors que nous nous présentons à la sainte Eucharistie, que nous

venons au banquet du Roi des rois, qui veut bien nous recevoir à sa table, et qui nous y invite même par ces paroles amoureuses : *Venez à moi, dit-il, vous tous qui êtes surchargés, et je vous soulagerai : « Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos. »* (Math., XI, 28.) *Le pain que je vous donnerai est ma chair pour la vie du monde : « Panis quem ego dabo, caro mea est pro mundi vita. »* (Joan., VI, 52.) *Celui qui mange ce pain vivra éternellement : « Qui manducat hunc panem, vivet in æternum. »* (Ibid., 59.) Rendons-nous à cette pressante invitation du Fils de Dieu. Allons au festin qu'il nous présente, et allons-y souvent. Prions-le qu'il mette dans nos cœurs les sentiments et les dispositions qu'il veut que nous ayons pour participer à la viande divine qui nous est servie ; car Jésus-Christ, dans ce banquet, est lui-même la viande des conviés : *O sacramentum convivium in quo Christus sumitur !* Il s'y donne comme du pain de vie : *Ego sum panis vitæ ;* comme un pain de force : *Factus cibus viatorum ;* comme un pain qui contient toute douceur : *Omne delectamentum in se habentem ;* enfin, comme un pain qui est le gage de l'immortalité glorieuse : *Et futuræ gloriæ nobis pignus datur, etc.* Ainsi soit-il.

XIII^e INSTRUCTION.

DE LA COMMUNION PASCALE.

Pour le dimanche de la Passion.

Qui manducat et bibit indigne, *judicium sibi manducat et bibit.* (1 Cor., XI, 29.)

Celui qui mange le Corps et qui boit le Sang de Jésus-Christ indignement, mange et boit son jugement.

Voici, mes frères, voici la fête de Pâques qui approche. Vous serez dans peu appelés à la communion pascale ; bientôt la sainte Eglise, par un commandement exprès, vous obligera tous de vous approcher du plus grand, du plus saint, du plus auguste et du plus divin de tous les sacrements, c'est-à-dire du sacrement adorable de l'Eucharistie, pour recevoir le vrai corps, le vrai sang, l'âme et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; en un mot, Jésus-Christ tout entier, vrai Dieu et vrai homme, contenu sous les espèces sacramentelles du pain. Bientôt enfin il faudra accomplir cette sainte loi : *Ton Créateur tu recevras au moins à Pâques humblement.* Or vous ne pouvez participer à un si saint mystère qu'avec une conscience pure et sainte, à moins que vous ne voulussiez vous rendre coupables du plus énorme et du plus détestable de tous les crimes. Car, comme dit l'apôtre saint Paul, *Quiconque mangera ce pain, ou boira le calice du Seigneur indignement, sera coupable du corps et du sang du Seigneur : « Itaque quicumque manducaverit panem hunc, vel biberit calicem Domini indigne, reus erit corporis et sanguinis Domini. »* (1 Cor., XI, 27.) Et encore : *Celui qui mange le corps et boit le sang de Jésus-Christ indignement, mange et boit son jugement, ne faisant point le discernement du corps du Seigneur : « Qui manducat et bibit indigne,*

judicium sibi manducat et bibit, non dijudicans corpus Domini. L'on ne peut rien dire ni entendre de plus effroyable que ces paroles de l'Apôtre, et un langage si épouvantable devrait bien faire trembler ces chrétiens qui ont si souvent reçu, et qui recevront peut-être à la fête de Pâques leur Créateur indignement, et avec la conscience chargée de quelque péché mortel. Pour éviter ce malheur, il faut que nous approchions de la sainte Eucharistie avec des dispositions convenables, et dignes de la majesté de celui que notre foi nous assure y être vraiment et réellement présent. Mais, hélas ! qu'il y a peu de chrétiens dans le siècle où nous vivons, qui apportent ces dispositions quand ils s'approchent de cet auguste et divin sacrement ! Deux choses que nous allons voir dans cette Instruction.

Avant que d'expliquer les dispositions nécessaires pour communier saintement, il faut être convaincu de la nécessité de ces dispositions. Rien n'établit mieux cette nécessité que la conduite que Notre-Seigneur tint envers ses apôtres, lorsque la veille de sa mort, le jeudi saint, il leur donna le sacrement adorable de son corps et de son sang. Le saint Evangile nous apprend qu'il voulut auparavant, quoiqu'ils fussent déjà purs, leur laver les pieds, afin, comme disent les saints Pères, de nous montrer par là que nous ne devons rien négliger pour être dans une parfaite pureté, lorsque nous nous présentons pour recevoir ce sacré mystère. Et en effet, comme ceux qui s'en approchent avec de saintes dispositions y reçoivent une abondance de grâces, aussi ceux qui y participent indignement et dans l'état du péché, non-seulement ne retirent aucun fruit, mais l'Eucharistie ne produit en eux que des fruits de mort : *Mors est malis, vita bonis. Vide parvisumptionis quam sit dispar exitus.* (Offic. Eccl.) Car les choses les plus saintes et les plus excellentes ont cela de singulier, que comme elles sont très-utiles quand on en use avec les dispositions requises, elles sont très-nuisibles et très-pernicieuses quand on en use avec les dispositions contraires, et c'est ce qui a lieu surtout dans les sacrements. Oui, chrétiens, autant les sacrements sont utiles aux âmes bien disposées pour les recevoir, autant sont-ils préjudiciables à celles qui s'en approchent sans dispositions. Il n'y a point de milieu ; les sacrements sont, ou pour la sanctification, ou pour la condamnation des hommes, selon les différentes dispositions avec lesquelles ils les reçoivent. S'ils les reçoivent dignement, ils y trouveront la vie et le salut ; s'ils les reçoivent indignement, ils n'y trouveront que leur ruine, leur perte et leur condamnation : *Positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum.* (Luc., II, 34.)

La première disposition nécessaire pour recevoir dignement le sacrement de l'Eucharistie, c'est la paix, l'union et l'amitié avec Dieu ; c'est, en un mot, la pureté de conscience, qui ne sente aucun reproche de

péché, au moins qui soit mortel. Se présenter à ce saint mystère en état de péché mortel, c'est commettre un sacrilège horrible, en usant indignement de la chose la plus sainte que nous ayons. C'est commettre un crime égal à celui du perfide Judas qui trahit Jésus-Christ, et plus énorme que celui des Juifs qui l'ont crucifié. Malheur, dit saint Chrysostome, à ceux qui ont crucifié Jésus-Christ, mais plus grand malheur à ceux qui reçoivent indignement Jésus-Christ dans le sacrement : *Væ crucifigentibus Christum, sed magis vae in sacramento indigne recipientibus Christum!* (Serm. De prodit. Judæ.) C'est enfin manger et boire son jugement et sa condamnation, selon la parole de saint Paul. En effet, la suite la plus ordinaire de ce crime, c'est l'abandon de Dieu, l'aveuglement de l'esprit, l'endurcissement du cœur, un esprit de dissension, la haine de la justice et de la vérité, le désespoir, qui conduisent à l'impénitence finale et à la damnation éternelle, et cela souvent par des maladies corporelles, et par une mort précipitée, comme dit encore saint Paul au même endroit : *Ideo inter vos multi infirmi et imbecilles, et dormiunt multi.* (I Cor., XI, 30.)

Que l'homme donc s'éprouve lui-même, continue l'Apôtre, qu'il mange ainsi de ce pain, et qu'il boive de ce calice : *Probet autem*, etc. Et le saint concile de Trente, expliquant en quoi consiste cette épreuve, a défini que s'éprouver, c'est examiner et sonder l'état de sa conscience; et, si l'on se sent coupable de quelque péché mortel, ne s'approcher pas de la sainte table qu'on n'ait purifié son âme auparavant par la confession sacramentelle, quelque contrition qu'on eût avoir de son péché. (Sess. XIII, cap. 7.)

La seconde disposition qui est nécessaire pour bien communier, c'est la charité avec le prochain, c'est-à-dire l'esprit d'union et de concorde avec lui, et une sincère réconciliation, si l'on était auparavant dans l'inimitié. Si, lorsque vous présentez votre don à l'autel, dit Jésus-Christ, vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous, laissez là votre don devant l'autel, et allez vous réconcilier avec votre frère, et puis vous reviendrez offrir votre don : « *Si offers munus tuum ad altare,* » etc. (Matth., V, 23, 24.) Que penser donc de ces chrétiens qui vont à la sainte table la haine dans le cœur, et avec des désirs de vengeance, ou sans être réconciliés avec leurs frères, contre la parole et le commandement exprès de Jésus-Christ? Saint Paul nous enseigne que nous sommes un même pain, un même corps, nous tous qui participons à un même pain : « *Unus panis, unum corpus multi sumus, omnes qui de uno pane participamus.* » (I Cor., X, 17.) En vérité, ceux-là sont-ils un même pain et un même corps avec leurs frères, pendant qu'ils jurent leur ruine, qu'ils cherchent ceux qu'ils sont dans la résolution d'exterminer, et qu'ils sont fortement résolus de tirer vengeance des injures qu'ils ne veulent ni oublier, ni pardonner? Loin de nous donc, mes frères, loin de nous la haine,

l'inimitié, la vengeance, lorsque nous nous présentons à la sainte Eucharistie. Et anathème et malédiction éternelle à ces chrétiens qui osent recevoir ce sacrement d'amour, ayant ces passions infernales dans le cœur!

Enfin, les autres dispositions pour faire une sainte communion, sont les actes de foi, d'adoration, d'humilité, d'amour, un esprit bien recueilli, etc. L'entendons-nous ainsi, chrétiens? en usons-nous ainsi, lorsque nous allons à la table de notre Dieu? Hélas! je le dis, et en pleurant, je le dis, et *flens dico* (Philipp., III, 18), il y en a très-peu qui s'en approchent dans ces dispositions. Vous l'allez voir.

Saint Bernard, faisant réflexion sur le grand nombre de communions indignes qui se font à la fête de Pâques, gémissait et pleurait amèrement. Quoi! s'écriait-il, est-il bien possible que le temps auquel nous honorons la résurrection du Sauveur soit le temps d'une infinité de péchés et de sacrilèges? *Proh dolor! peccandi tempus facta est resurrectio Salvatoris.* Ah! que nous mêlerions, chrétiens, que nous mêlerions utilement nos larmes avec celles de ce grand saint, puisque les mauvaises communions sont au moins aussi fréquentes dans le siècle où nous vivons que dans celui où vivait ce saint homme. Je souhaiterais que cette proposition fût un songe plutôt qu'une vérité, et qu'il ne fût pas possible de la démentir. Mais, hélas! la chose est trop évidente : vous en serez vous-mêmes convaincus, après que nous aurons fait le détail de ceux qui communient indignement.

La véritable cause des mauvaises communions, ce sont les mauvaises confessions qui les précèdent; car, si l'on dit par un proverbe ordinaire et très-véritable : *Telle confession, telle absolution*, l'on doit dire par la même raison : *Telle confession, telle communion*. Or, qui pourrait ici faire un juste détail de toutes les confessions mauvaises qui se font aujourd'hui à la fête de Pâques? Combien, au premier lieu, de mauvaises confessions par le seul défaut de l'examen de conscience? Vous trouverez des chrétiens qui ne se confesseront qu'une, deux ou trois fois l'année, et qui emploieront à l'examen de leur conscience une heure ou deux, ou encore moins de temps. Vous en verrez d'autres qui commenceront seulement cet examen étant arrivés aux pieds du prêtre, et quelques moments avant que de lui déclarer leurs péchés. Et ce sera là tout le temps qu'ils emploieront à une action si importante; et ce sera, dis-je, tout le temps qu'ils emploieront, et à la recherche de leurs péchés, et à en concevoir la douleur et le propos d'attement si nécessaire! N'est-ce pas là visiblement se jouer du sacrement?

En second lieu, combien s'en trouve-t-il qui se confessent sans une sincère et véritable douleur de leurs péchés? La douleur est l'âme de la pénitence : par conséquent, la confession sans douleur est vaine, et ne peut apaiser Dieu. Quiconque se confesse

sans cette disposition fait une mauvaise confession; et si, en cet état, il se présente à la table du Seigneur, il est coupable de la profanation de son corps et de son sang : *Reus erit corporis et sanguinis Domini.*

Troisièmement, combien en est-il qui se confessent sans aucun propos de s'amender des péchés dont ils s'accusent, ou même avec une résolution formelle et expresse de les commettre encore à la première occasion? En faut-il d'autres preuves que ces rechutes si fréquentes, pour ne pas dire journalières, dans les crimes? Combien en est-il encore qui se confessent, qui ne sont pas sincèrement déterminés à renoncer, non-seulement au péché, mais encore à toutes les occasions prochaines du péché? qui se confessent sans vouloir travailler fortement à se corriger des mauvaises habitudes qu'ils ont contractées? O Dieu, que le nombre de ces faux pénitents est grand, et, par conséquent, que de confessions et que de communions sacrilèges!

Ajoutez à ce grand nombre de profanateurs des sacrements, ceux qui se confessent et qui communient, ayant, par malice, par honte, par crainte ou autrement, caché volontairement, et par un dessein prémédité, quelque péché mortel dans la confession; qui se confessent et qui communient sans vouloir restituer le bien d'autrui, ni réparer le tort qu'ils ont fait au prochain dans ses biens et dans sa réputation, autant et en la manière qu'ils le peuvent; qui se confessent et qui communient sans vouloir déposer la haine et l'inimitié qu'ils ont contre leurs frères, ni se réconcilier sincèrement avec leurs ennemis; qui se confessent et qui communient enfin sans aucune disposition, par coutume, par formalité, et parce que l'Eglise l'ordonne, sous peine contre ceux qui n'ont point satisfait au précepte de la communion pascale, qu'ils soient privés de l'entrée de l'église pendant leur vie, et de la sépulture ordinaire des chrétiens après leur mort? (Can. *Omnis utriusque sexus.*)

Pouvez-vous entendre, mes frères, et moi puis-je vous faire un si ample, mais hélas! un si triste détail de ceux qui profanent les sacrements à la fête de Pâques, sans verser des larmes? Pleurons donc, chrétiens, pleurons tant de sacrilèges; mais pleurons particulièrement les nôtres. Pleurons, encore une fois, d'avoir nous-mêmes si souvent profané les sacrements par les mauvaises dispositions avec lesquelles nous les avons reçus. Expions des crimes si énormes par une sincère pénitence. Formons une ferme résolution de ne les jamais plus commettre. Tâchons et efforçons-nous de préparer dans nos cœurs, par une sainte confession, une demeure à Jésus-Christ digne de lui, afin qu'il y entre aux Pâques prochaines par une sainte communion, et qu'il s'en mette en possession jusqu'à l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite. *Amen.*

XIV^e INSTRUCTION.

DU SACRIFICE EN GÉNÉRAL, ET DU SAINT SACRIFICE DE LA MESSE EN PARTICULIER.

In omni loco sacrificatur et offertur nomini meo oblatio munda. (*Malach.*, I, 11.)

On présentera des sacrifices et des oblations pures à la gloire de mon nom dans tous les lieux de la terre.

Notre-Seigneur Jésus-Christ a institué l'Eucharistie pour deux fins principales. La première, afin qu'elle servit de nourriture spirituelle aux âmes des fidèles qui la reçoivent avec de saintes dispositions; la deuxième, afin que l'Eglise eût un sacrifice visible vraiment auguste, qu'elle pût offrir pour l'expiation de nos péchés. Nous avons parlé de l'Eucharistie considérée comme sacrement; nous allons présentement traiter de l'Eucharistie considérée comme sacrifice.

Le mot de sacrifice, en général, signifie toute action de l'homme, soit intérieure, soit extérieure, par laquelle il rend quelque culte à Dieu. C'est ainsi que la prière, les louanges de Dieu, la contrition et toutes les bonnes œuvres sont appelées des sacrifices dans les Livres saints : *Immola Deo sacrificium laudis (Psal. XLIX, 14.) Sacrificium Deo spiritus contribulatus. (Psal. L, 19.)* Dans la signification propre de ce mot, le sacrifice est une offrande extérieure d'une chose sensible, faite à Dieu par un ministre légitime avec la destruction ou le changement de la chose offerte, pour reconnaître le souverain domaine qu'il a sur toutes les créatures. Le sacrifice est une offrande extérieure d'une chose sensible, parce qu'il est nécessaire, pour un sacrifice strictement dit, que tant l'offrande que la chose qui est offerte, soit extérieure et sensible. D'où vient que les choses purement intérieures et invisibles ne sont point un sacrifice proprement dit. *Faite à Dieu*, parce qu'il n'y a que Dieu seul à qui il soit permis d'offrir des sacrifices. C'est pourquoi l'on n'a jamais sacrifié qu'à celui qu'on a cru être Dieu, ou qu'on a voulu faire passer pour Dieu. *Quis sacrificandum censuit nisi ei quem Deum aut scivit, aut putavit, aut finxit? (S. Aug., De Civ. Dei, lib. X, cap. 4.) Par un ministre légitime*, parce que le sacrifice ne peut être offert que par ceux qui sont choisis et établis spécialement pour cet effet. *Avec la destruction ou le changement de la chose offerte*, parce que par le sacrifice nous reconnaissons le souverain domaine que Dieu a sur toutes les créatures, et qu'il est le Maître absolu de la vie et de la mort : *Tu es, Domine, qui vitæ et mortis habes potestatem. (Sap., XIV, 12.)* Or cela ne peut se faire d'une manière plus convenable que par la destruction ou le changement de la chose offerte, puisque par là nous protestons que Dieu peut disposer de toute chose comme il lui plaît, en les réduisant même à rien, s'il le veut.

Le sacrifice a été offert à Dieu dès le commencement du monde, tant dans la loi de nature que dans la loi de Moïse. Dans la loi de nature, Abel offrait ce qu'il avait de meilleur dans ses troupeaux. Caïn, son frère,

offrait les fruits de la terre. (*Gen.*, IV, 3.) Noé sacrifia, au sortir de l'arche, des oiseaux et des animaux. (*Ibid.*, 9) Melchisédech offrit en sacrifice du pain et du vin. (*Ibid.*, 14.) Dans la loi de Moïse, on offrait à Dieu diverses sortes de sacrifices de bœufs, de moutons, d'agneaux, d'oiseaux, etc., qu'on tuait et qu'on brûlait ensuite, pour témoigner que Dieu était le Maître de la vie et de la mort, que tout lui appartenait et que tout lui devait être rapporté; l'on offrait encore ces sacrifices pour faire un aveu public que les hommes avaient mérité la mort comme une juste peine du péché d'Adam : mort qu'ils ne pouvaient éviter qu'en substituant quelqu'un en leur place qui mourût pour eux; et pour montrer qu'en recommençant chaque jour à égorger des animaux, la justice divine ne pouvait être satisfaite par un échange si inégal, mais seulement par la mort infiniment précieuse que Jésus-Christ devait souffrir pour apaiser la colère de son Père, infiniment irrité contre le péché d'Adam et tous les autres; et enfin pour figurer la mort de Jésus-Christ qui s'est offert et qui fut mis à mort pour les péchés des hommes.

Depuis la mort de Jésus-Christ, il n'y a plus dans l'Eglise que le seul et unique sacrifice de la Messe, dont tous les anciens sacrifices étaient la figure : *Quorum enim animalium infertur sanguis pro peccato in sancta per pontificem, horum corpora cremantur extra castra. Propter quod et Jesus ut sanctificaret per suum sanguinem populum, extra portam passus est.* (*Hebr.*, XIII, 11, 12.) C'est de ce sacrifice que doit s'entendre la célèbre prophétie de Malachie : *On présentera des sacrifices et des oblations pures à la gloire de mon nom dans tous les lieux de la terre, parce que mon nom sera glorifié dans toutes les nations.* C'est ce sacrifice que l'impie Antechrist abolira à la fin du monde, ainsi que l'a prédit le prophète Daniel. (*Chap.* XII, 11.) C'est ce sacrifice que reconnaît l'Apôtre sous le nom d'Autel et de Table du Seigneur. (*1 Cor.*, X, 18; *Hebr.*, XIII, 10.) C'est ce sacrifice enfin que marque clairement saint Augustin par ces paroles : Nous sacrifions au Dieu des martyrs, et le nôtre... et ce sacrifice est le corps de Jésus-Christ : *Uni Deo martyrum et nostro sacrificamus... ipsum vero sacrificium est corpus Christi.* (*Lib.* XXII, *Civ. Dei*, cap. 10.) Et encore : Vous savez en quel sacrifice il est dit : *Rendons grâces au Seigneur notre Dieu : Nostis in quo sacrificio dicatur : Gratias agamus Domino Deo nostro.* (*Epist. ad Dard.*) Or ces paroles ne se disent que dans le saint sacrifice de la Messe.

Le sacrifice de la Messe, que nous venons d'établir, est un sacrifice par lequel le même corps et le même sang qui ont été offerts une fois visiblement sur la croix pour notre salut, sont offerts et consacrés invisiblement à Dieu sous les espèces du pain et du vin, par le ministère sacré des prêtres. La définition du sacrifice en général, que nous avons expliquée ci-devant, convient au sa-

crifice de la Messe. C'est une offrande d'une chose extérieure, c'est-à-dire, du corps et du sang de Jésus-Christ sous les espèces sensibles du pain et du vin. *Faite à Dieu*, car c'est à Dieu seul que ce sacrifice est offert. *Par le ministère sacré des prêtres*; car les seuls prêtres sont les ministres de ce sacrifice. *Par la destruction ou le changement de la chose offerte* : cette destruction a été réelle et effective sur la croix, où le corps et le sang de Jésus-Christ ont été réellement séparés l'un de l'autre par la mort. Mais sur l'autel ils ne sont séparés que mystiquement. En effet, par la vertu que Jésus-Christ a attachée à ces paroles : *Ceci est mon corps ; ceci est mon sang*, prononcées par les prêtres; le corps et le sang de Jésus-Christ sont mis séparément sous les espèces du pain et du vin, c'est-à-dire que les paroles de la consécration signifient et opèrent, autant qu'il est en elles, cette séparation du corps et du sang de Jésus-Christ qui a été faite une fois réellement sur la croix, quoique pourtant le corps et le sang de Jésus-Christ ne puissent être séparés l'un de l'autre, parce que le Sauveur étant ressuscité, ne meurt plus, et que la séparation du sang d'avec le corps cause naturellement la mort. *Christus resurgens ex mortuis jam non moritur*, etc. (*Rom.*, VI, 9.) Enfin le sacrifice de la Messe est offert à Dieu pour reconnaître sa souveraine grandeur, puisque Jésus-Christ s'y offre tout entier à Dieu son Père, comme il s'est offert sur la croix. D'où il faut conclure que le sacrifice de la Messe est un véritable sacrifice.

Mais est-il, dira-t-on, différent de celui de la croix? C'est le même sacrifice en substance, parce que c'est la même hostie, la même victime offerte, le même Jésus-Christ, et qu'il offre sa mort à son Père sur nos autels, comme il l'offrit sur le Calvaire. Il n'y a de la différence entre ces sacrifices que quant à la manière de les offrir : car Jésus-Christ souffrit sur le Calvaire avec effusion de sang, son Sang y ayant été répandu, et réellement séparé de son corps; d'où vient que le sacrifice de la croix est appelé un sacrifice sanglant : *Sacrificium cruentum*. Mais Jésus-Christ s'offre sur nos autels mystiquement et sans effusion de sang. C'est pourquoi le sacrifice de la Messe est appelé un sacrifice non sanglant : *Sacrificium incruentum*. En un mot, sur la croix et sur l'autel Jésus-Christ s'offre, et il est offert. Mais il s'offre sur la croix en répandant son sang. Il s'offre sur l'autel avec effusion de sang. *Una enim, eademque est hostia, idem nunc offerens sacerdotum ministerio, qui se ipsum tunc in cruce obtulit, sola offerendi ratione diversa.* (*Conc. Trid.*, Sess. XXII, c. 2.)

Les prêtres seuls ont le droit et le pouvoir d'offrir le saint sacrifice de la Messe : car Jésus-Christ, en l'instituant la veille de sa Passion, prit le pain et le calice, et dit : *Ceci est mon corps qui sera livré pour vous ; ceci est mon sang qui sera répandu pour vous. Faites ceci en mémoire de moi.* Et par ces paroles il donna pouvoir à ses apôtres, et

en leur personne, à tous les prêtres, de faire la même chose que lui, c'est-à-dire d'offrir le sacrifice comme il l'avait offert. Mais comme les prêtres ne sont que comme des organes et des instruments dont Jésus-Christ se sert pour faire son sacrifice, il s'ensuit que Jésus-Christ est lui-même le souverain Prêtre qui s'offre et qui s'immole par le ministère sacré des prêtres. D'où vient qu'il est appelé le Prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisédech. *Tu es Sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech. (Psal., CIX, 4.)*

L'Eglise aussi, et les fidèles qui assistent avec foi et avec piété à cet auguste sacrifice, offrent cette victime salutaire par les mains du prêtre; et par la vertu du sacrifice, ils obtiennent des secours et des grâces abondantes, dont sont privés ceux qui n'y assistent pas. C'est pourquoi le prêtre se retournant après l'offertoire vers les fidèles, leur dit : Priez, mes frères, afin que mon sacrifice et le vôtre soit agréable à Dieu le Père tout-puissant : « *Orate, fratres, ut meum, ac vestrum sacrificium acceptabile fiat apud Deum Patrem omnipotentem.* »

Puis donc, mes frères, que, lorsque vous assistez au saint sacrifice de la Messe, vous avez l'honneur de l'offrir conjointement avec le prêtre, mettez-vous dans un état où vous ne fassiez pas une profanation indigne du sacrifice que vous offrez. Unissez-vous au prêtre de cœur et d'affection. Priez Dieu d'avoir agréable l'offrande que vous faites de Jésus-Christ avec le prêtre, afin que par les mérites de cette victime salutaire, vous puissiez obtenir la rémission de vos péchés, recevoir toutes les grâces dont vous avez besoin, et être unis en Jésus-Christ sur la terre, jusqu'à ce que vous soyez unis pour n'être jamais séparés de lui dans l'éternité bienheureuse. Amen.

XV. INSTRUCTION.

SUITE DU SACRIFICE DE LA MESSE.

De l'obligation d'y assister et des dispositions nécessaires pour y assister avec fruit.

In omni loco sacrificatur et offertur nomini meo oblatio munda. (Malach., I, 11.)

On présentera des sacrifices et des oblations pures à la gloire de mon nom dans tous les lieux de la terre.

Le sacrifice de la Messe est un culte souverain qui n'est dû qu'à Dieu seul. C'est pour cela qu'on ne l'offre et qu'on ne peut l'offrir à la sainte Vierge, ni à saint Pierre ou à saint Paul, ni à aucun saint. Ainsi, lorsqu'on offre le sacrifice en l'honneur des saints, cela ne veut dire autre chose, sinon que, pour solenniser leur culte, on offre le sacrifice à Dieu, en y faisant une mémoire particulière des saints qu'on veut honorer, soit pour remercier Dieu des grâces et des faveurs qu'il leur a faites, soit pour obtenir la grâce de les imiter, soit pour implorer le secours de leur intercession : *Ut illis proficiat ad honorem, nobis autem ad salutem, et illi pro nobis intercedere dignentur*

in calis quorum memoriam agimus in terris. (Offic. Eccli.)

Ce divin sacrifice est offert pour tous les fidèles vivants, et pour les morts qui sont au purgatoire. Recevez, dit l'évêque aux prêtres qu'il ordonne, la puissance d'offrir le sacrifice pour les vivants et pour les morts : *Accipe potestatem offerendi sacrificium pro vivis et defunctis.* Dans la première partie du canon de la Messe, il est offert pour notre saint Père le Pape, pour l'évêque du diocèse, pour la personne du roi, et pour tous les fidèles chrétiens; en sorte que tous les fidèles vivants, soit justes, soit pécheurs, participent en effet aux fruits de tous les sacrifices qui s'offrent tous les jours par toute la terre, pourvu qu'ils n'y mettent point d'obstacle, comme nous avons fait voir en expliquant l'article de *la Communion des Saints.* (Inst. XXXII, col. 1264.) Dans la seconde partie du canon de la Messe, on offre ce sacrifice pour tous les fidèles qui sont morts en Jésus-Christ, et qui, n'ayant pas pleinement satisfait pour leurs péchés, ont besoin d'être secourus par les suffrages de l'Eglise; tellement qu'ils participent en effet comme tous les vivants à tous les sacrifices qu'on offre tous les jours, ainsi que le concile de Trente l'a défini. (Sess. XXV, de Purg.)

On n'offre point de sacrifice pour les damnés, parce que leurs peines sont éternelles, et qu'elles ne peuvent être ni diminuées ni abrégées : *In inferno nulla est redemptio. (Offic. Eccli.)* On ne l'offre pas non plus pour les bienheureux, parce que leur bonheur étant éternel, et ne pouvant être augmenté, le sacrifice ne peut leur être utile. *Ad hanc mensam non sic eos commemoramus quemadmodum alios qui in pace requiescunt, ut etiam pro iis oremus, sed magis ut ipsi pro nobis. (S. Aug., tract. 84, in Joan.)*

On offre le sacrifice de l'autel pour les mêmes fins pour lesquelles Jésus-Christ l'a institué. On l'offre : 1° pour honorer Dieu, et pour reconnaître sa grandeur et sa majesté souveraine; car, par ce sacrifice, nous rendons à Dieu un culte extérieur, très-excellent, ne pouvant l'honorer d'une manière plus sublime qu'en offrant dignement ce sacrifice, dans lequel Jésus-Christ même d'un mérite infini, et le don le plus éminent et le plus parfait, est tout ensemble le prêtre qui offre, et la victime qui est offerte.

2° Pour remercier Dieu de ses bienfaits; les hommes ne pouvant, en effet, rien faire de plus agréable à Dieu, pour lui rendre grâces des faveurs qu'ils en reçoivent, que de lui offrir son Fils bien-aimé, comme une hostie d'agréable odeur.

3° Pour lui demander pardon de nos péchés, et la rémission des peines qui leur sont dues. En effet, nous n'avons pas de moyen plus efficace pour apaiser la colère de Dieu irrité contre nous et pour satisfaire à sa justice pour les péchés que nous avons commis, que de lui offrir les satisfactions de son propre Fils, et de lui présenter

ce sang adorable, qui, comme dit saint Paul, à une voix plus favorable que celui d'Abel, qui criait vengeance contre Caïn, au lieu que le sang de Jésus-Christ demande miséricorde pour les pécheurs. Au reste, ceux qui offrent ou qui font offrir pour eux le sacrifice de la Messe, ne reçoivent pas toujours la rémission de toutes les peines dues à leurs péchés pardonnés; car, comme les grâces que nous recevons par les sacrements sont plus ou moins abondantes, *selon la disposition ou coopération de ceux qui les reçoivent*, comme dit le Concile de Trente (Sess. V, cap. 7); de même on reçoit seulement la rémission des peines dues aux péchés, selon la dévotion et la ferveur avec laquelle on offre ou on fait offrir le saint sacrifice. De là vient qu'il est très-conseillable, quoiqu'on soit en état de grâce, d'ôter toute affection aux péchés véniels par la contrition.

Enfin, on offre le saint sacrifice de la Messe pour obtenir de la divine miséricorde tous les biens spirituels et même temporels dont nous avons besoin. Je dis : les biens même temporels; car on peut offrir et faire offrir ce sacrifice en vue d'obtenir la guérison de quelque maladie, un mariage heureux, le gain d'un procès, etc. Mais il faut, pour cet effet, observer deux choses : l'une de ne désirer et ne demander ces biens temporels qu'autant qu'ils sont nécessaires ou utiles pour servir Dieu, et pour arriver au salut éternel; car Dieu diffère quelquefois, selon sa prudence, à nous accorder ce que nous lui demandons, ou il nous accorde quelque autre chose, qui nous est plus avantageuse et plus utile pour notre salut : *Non exaudit ad voluntatem, sed exaudit ad salutem* (S. Aug.); l'autre, qu'en désirant et demandant les biens temporels, on soit dans la disposition de se soumettre entièrement à la volonté de Dieu, soit qu'il nous les refuse, soit qu'il nous les accorde : *Verumtamen non sicut ego volo, sed sicut tu.* (Matth., XXVI, 39.)

Il nous reste à voir l'obligation que les fidèles ont d'assister au saint sacrifice de la Messe, et les dispositions qu'ils doivent apporter pour y assister avec fruit.

Il y a obligation d'entendre la Messe tous les dimanches et toutes les fêtes commandées. Cette obligation se prouve par le premier commandement de l'Eglise, qui est tel : *Les dimanches la Messe ouïras, et les fêtes de commandement.* Cette loi est très-ancienne dans l'Eglise. Elle est du temps des apôtres, et, par conséquent, aussi ancienne que l'Eglise même. Elle oblige sous peine de péché mortel : la matière étant très-importante, et la fin très-notable; savoir, afin que Dieu soit aussi souvent honoré par notre sacrifice, que tous les fidèles l'offrent avec le prêtre, et qu'on fasse mémoire de la mort de Notre-Seigneur.

Pour ce qui est des autres jours, c'est une chose très-sainte et très-utile d'y entendre la Messe dès le commencement de la journée, avant que de s'occuper d'autres choses. Et quand on ne peut pas y assister de corps,

il faut au moins s'y trouver d'esprit et de cœur; car de tous les actes de religion, il n'en est point par lequel nous puissions rendre à Dieu plus de gloire, ni recevoir plus de grâces et plus de faveurs, même temporelles, que par ce sacrifice salutaire. D'où il s'ensuit que nous devons y assister le plus souvent qu'il nous est possible.

L'histoire de l'Eglise nous apprend que les premiers fidèles assistaient à la sainte Messe avec un tel empressement, qu'il n'y avait rien qui pût les dispenser d'un si pieux devoir. Nonobstant les édits des empereurs, malgré la rage des tyrans, la fureur de leurs ennemis, la distance des lieux, la difficulté de s'assembler, leur dévotion était si grande, qu'ils ne manquaient presque pas de jour d'entendre la Messe, et même d'y communier. Mais hélas! qu'il y a peu de chrétiens dans notre siècle qui imitent ce zèle et cette ferveur des fidèles de l'Eglise naissante! ils trouvent assez de temps pour se divertir, pour dormir fort tard, pour faire de longs repas, pour aller aux assemblées nocturnes, aux bals, aux danses, et ils n'en trouvent pas pour assister à la Messe. A peine peuvent-ils se résoudre de l'entendre les dimanches et les fêtes, regardant l'obligation que l'Eglise leur impose comme une charge onéreuse et pénible. N'est-ce pas une chose indigne, de voir des chrétiens si indifférents pour les saints mystères?

Ce n'est pas assez d'assister à la Messe, même souvent; pour l'entendre véritablement, il faut y être présent de corps et d'esprit, parce que la Messe étant un acte de religion, on ne peut y participer qu'autant que le cœur et l'esprit y prennent part. Aussi, ce que l'Eglise a en vue lorsqu'elle ordonne aux fidèles d'entendre la Messe, c'est principalement qu'ils y assistent avec respect, avec attention, avec piété et avec ferveur. Il ne faut donc pas croire que ce soit l'entendre que de n'y être présent que de corps, ayant le cœur et l'esprit ailleurs, occupé d'autre chose que de Dieu.

Cependant l'on ne voit aujourd'hui que trop de chrétiens qui ne vont à la Messe que parce que l'occasion du dimanche ou d'une fête les y appelle, et qui n'y apportent ni attention, ni recueillement, ni respect, et dont l'esprit n'est rempli que de vaines idées, de leurs affaires, de leur négoce, de leur commerce, etc. D'autres passent une partie considérable de la Messe à regarder ceux qui entrent dans l'église, ou qui en sortent, à causer, rire, ou regarder comme de purs spectateurs de théâtre. Ceux-ci assistent à ce redoutable sacrifice le corps toujours debout, ou appuyé indécemment sur des bancs, les bras lâchement croisés avec un seul genou en terre. Ceux-là se donnent la liberté de promener leurs yeux sur toutes sortes d'objets, et de jeter des regards lascifs et deshonnêtes. Enfin, on en voit qui assistent à la Messe dans un habillement inmodeste et contraire à la pudeur et à la modestie chrétienne; qui y saluent des idoles de chair, et des divinités étran-

gères, qu'ils adorent dans le saint temple du Seigneur, où ils se comportent avec aussi peu de respect que s'ils étaient dans un lieu profane.

En un mot (*flens dico* [*Philipp.*, III, 18]), c'est une chose pitoyable, de voir le peu de respect que les chrétiens de nos jours rendent aux saints mystères, et les irrévérrences qu'ils commettent jusqu'au pied des saints autels. Quand le prêtre fait à la Messe l'élevation de la sainte Hostie, chacun, je l'avoue, se prosterne, fléchit les genoux et l'adore; mais incontinent après, et pendant le reste de la Messe, l'on continue ses immodesties et ses irrévérrences. Ah! chrétiens indévots, chrétiens impies, où est donc, où est votre foi? Que peuvent penser les hérétiques, en voyant vos profanations et vos impiétés! N'ont-ils pas sujet de s'écrier: Ah! si les catholiques croyaient, comme ils disent, que Jésus-Christ est vraiment et réellement présent dans l'Eucharistie, le traiteraient-ils de la sorte? Non, sans doute: *Nomen Dei per vos blasphematur inter gentes.* (*Rom.*, II, 24.) Faut-il s'étonner, après cela, d'où vient qu'on entend tant de Messes, et qu'on n'en devient pas meilleur; qu'on offre tant de sacrifices, et qu'on voit si peu de conversions?

Ayons, chrétiens, ayons l'horreur de ces sacrilèges profanations. Assistons le plus souvent qu'il nous est possible, au saint sacrifice de la Messe. Ne laissons s'il se peut, passer aucun jour sans nous acquitter de ce pieux devoir. La gloire que Dieu reçoit par cet auguste sacrifice, les fruits que nous en retirons, méritent bien sans doute que nous nous privions de nos plaisirs, que nous quittions notre travail, que nous interrompions le cours de nos affaires, pour prendre chaque jour une demi-heure de temps, que nous employons à entendre la Messe. Assistons à ce sacrifice auguste avec tout le recueillement et toute la piété que demande un si saint mystère. Concomrons, autant qu'il est possible, aux actions et aux prières du prêtre qui célèbre. Soyons-y très-attentifs, et unissons-nous y de cœur et d'esprit. Prosternons-nous devant celui qui est assis sur le trône, et adorons celui qui vit dans les siècles des siècles. Ecrivons-nous avec les vieillards de l'Apocalypse: *Vous êtes digne, ô Seigneur notre Dieu! de recevoir gloire, honneur et puissance* (*Apoc.*, IV, 10-11), dans le temps et dans l'éternité. Amen.

XVI. INSTRUCTION.

DU SACREMENT DE PÉNITENCE.

Quorum remiseritis peccata remittantur eis, et quorum retinueritis retenta sunt. (*Joa.*, XX, 25.)

Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.

Avant que de commencer à expliquer le sacrement de pénitence, il faut expliquer les différentes significations du mot de pénitence.

Ce mot signifie, 1° le repentir, la douleur

qu'on ressent d'avoir commis un péché, et le propos et la résolution de ne le plus commettre. 2° Il marque la peine qui est imposée par le confesseur. On appelle cette peine communément satisfaction, et elle fait une partie du sacrement de pénitence. 3° On appelle encore pénitence les peines qu'on s'impose à soi-même, les travaux pénibles, et les afflictions et tribulations de toute espèce que Dieu nous envoie, et qui sont des moyens très-propres pour expier nos péchés. 4° Le mot de pénitence se prend pour le sacrement de pénitence. Et c'est principalement en ce sens que nous prenons ici le mot *pénitence*.

Le sacrement de pénitence est un sacrement institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour remettre les péchés commis après le baptême. Je dis: Les péchés commis après le baptême, parce que les péchés commis avant le baptême ne peuvent s'effacer qu'avec le baptême, et point par le sacrement de pénitence: car l'Eglise, selon le concile de Trente, n'exerce son jugement sur personne qui n'y soit entré auparavant par la porte du baptême. *Cum Ecclesia in nemine judicium exercent, qui non prius in ipsam per baptismi januam fuerit ingressus.* (Sess. XIV, de *Pœnit.*) *Quid mihi de iis qui foris sunt judicare?* (*I Cor.*, V, 12.)

Jésus-Christ a institué le sacrement de pénitence, par le pouvoir qu'il a donné à ses apôtres le jour de la résurrection, lorsque, soufflant sur eux, il leur dit: *Recevez le Saint-Esprit: les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez; et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.* De ces paroles nous apprenons que Notre-Seigneur a conféré à ses apôtres, et dans leur personne à tous les prêtres, la puissance de remettre et de retenir les péchés. Le pouvoir qu'il leur a donné de remettre les péchés consiste à donner l'absolution aux pécheurs qui s'accusent de leurs péchés, lorsqu'ils les voient dans les dispositions nécessaires pour la recevoir utilement.

Le pouvoir de retenir les péchés consiste à refuser ou à différer l'absolution à ceux que le confesseur ne juge pas être dans les dispositions nécessaires pour la recevoir avec fruit, ou dont ils jugent qu'ils la recevront avec plus de fruit, y étant mieux préparés. Ce pouvoir consiste encore à lier les pécheurs, quoique absents, en les assujettissant à quelque peine, en leur imposant une pénitence ou satisfaction, qui serve à expier leurs péchés passés, à guérir la faiblesse et l'infirmité présentes, et à les préserver de la rechute. Où il faut remarquer que, s'il arrivait qu'un pénitent tombât à un confesseur qui ne lui prescrivait point de remède contre le péché, il devrait lui-même user de ceux qu'il jugerait les plus propres et les plus convenables pour obtenir les fins que nous venons de marquer.

Le sacrement de pénitence est nécessaire à tous ceux qui sont tombés dans quelque péché mortel depuis leur baptême. En effet, Notre-Seigneur ayant donné aux prêtres le

pouvoir de remettre et de retenir les péchés, il les a établis juges. Or un juge ne peut exercer son office de juge sans connaissance de cause. C'est pourquoi l'Eglise a toujours entendu que les pécheurs qui se trouveraient coupables de péchés mortels ne pourraient en obtenir la rémission, sinon qu'ils les déclareraient au prêtre, et qu'ils en recevraient l'absolution. Il est vrai qu'un pécheur coupable de péché mortel, peut en obtenir la rémission par un acte de contrition, joint à un parfait amour de Dieu, et, par conséquent, sans la réception actuelle du sacrement; mais il faut pour cet effet que cet acte renferme le vœu et le désir du sacrement, c'est-à-dire la résolution de le recevoir lorsqu'il le pourra; de manière qu'en ce cas il n'obtient pas le pardon de son péché par la contrition parfaite, mais par le sacrement reçu par désir. Et il n'y a pas présentement d'autre moyen d'obtenir la rémission des péchés, quand ils sont mortels.

Pour ce qui est des péchés véniels, c'est-à-dire de ces péchés qui ne nous ôtent point la grâce de Dieu, et dans lesquels nous tombons fréquemment, quoiqu'il soit très-utile de s'en confesser (comme la pratique des personnes de piété le fait assez voir), et cela pour s'humilier d'autant plus, et pour recevoir les conseils propres à nous guérir; néanmoins l'Eglise enseigne qu'on peut, sans péché, ne s'en point confesser, parce qu'il y a d'autres moyens de les effacer; savoir: la contrition, la prière, le jeûne, l'aumône, et les autres bonnes œuvres. (*Conc. Trid.*, sess. XIV, c. 5.) Toutefois, si l'on s'en confesse, on doit être véritablement contrit et résolu de s'en corriger; car, comme il sera expliqué ci-après, l'on ne peut obtenir la rémission d'aucun péché, quelque léger qu'il soit, sans la contrition.

Quoique cette doctrine de l'Eglise soit sans doute très-certaine, comme cependant il est souvent très-difficile, selon saint Augustin, de distinguer les péchés véniels d'avec les mortels, et qu'il en faut donner le jugement à Dieu (*quæ sunt autem levia, quæ gravia peccata, non humano, sed divino pensanda sunt iudicio* [*Ench.*, cap. 76]), et qu'aveuglé par sa passion, on regarde souvent pour un péché léger ce qui, aux yeux de Dieu, est un péché grief; il demeure toujours vrai que c'est une chose bonne et utile de se confesser des péchés qu'on pense n'être que véniels.

La manière du sacrement de pénitence, ce sont les actes du pénitent: la contrition, la confession et la satisfaction. La forme consiste dans l'absolution que le prêtre, qui est le seul ministre de ce sacrement, donne au pécheur, c'est-à-dire dans ces paroles: Je vous absous de vos péchés, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit: *Ego te absolvo a peccatis tuis, in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti*: paroles qui expriment l'effet que ce sacrement produit, qui est la rémission des péchés. Les autres paroles que le prêtre dit avant et après, sont ordonnées par l'Eglise par une plus grande

dévotion envers ce sacrement; mais elles ne sont pas nécessaires pour la forme de ce sacrement. C'est donc dans le moment que le prêtre prononce les paroles de l'absolution: *Je vous absous, etc.*, que nous recevons la rémission de nos péchés dans le sacrement. Que si le prêtre ne nous absolvait pas, nous ne recevriens pas le sacrement, et nos péchés ne seraient point effacés. *Les péchés, dit Notre-Seigneur, seront remis à ceux à qui vous les remettrez: « Quorum remisistis, »* etc.

Il ne suffit pas d'avoir reçu l'absolution du prêtre pour obtenir le pardon de ses péchés; car l'absolution que le prêtre donne suppose toujours dans le pénitent trois dispositions absolument nécessaires, qui sont: la contrition, la confession et la satisfaction, et qui sont la matière du sacrement de pénitence, comme nous avons dit. Or ces trois choses supposent elles-mêmes dans le pénitent la connaissance des péchés commis. Il faut donc pour recevoir ce sacrement avec fruit, que le pécheur commence par examiner sa conscience, pour connaître tous les péchés dont il est coupable. Il faut qu'à la vue de ses péchés il conçoive une vive douleur d'avoir offensé Dieu, et un ferme propos de ne plus l'offenser. Il faut ensuite qu'il confesse, autant qu'il est possible, tous ses péchés au prêtre, et qu'il accepte la pénitence que le prêtre lui impose.

Que s'il reçoit le sacrement de pénitence dans ces dispositions, il participera aux effets qu'il opère, qui sont la rémission des péchés, la réconciliation avec Dieu, une grande paix et tranquillité de conscience, une abondance de grâces et de consolations spirituelles, que le Saint-Esprit répandra dans son cœur, et qui seront un avant-goût de la gloire dont il jouira éternellement dans le ciel. Amen.

XVII^e INSTRUCTION.

SUITE DU SACREMENT DE PÉNITENCE.

De l'Examen de Conscience.

Quid fecisti? (*Gen.*, IV, 10.)

Qu'avez-vous fait?

Nous avons vu, chrétiens, qu'il y a cinq choses nécessaires de la part du pénitent dans le sacrement de pénitence pour le recevoir avec fruit. La première est l'examen de conscience; la seconde, une vive douleur d'avoir offensé Dieu; la troisième, un ferme propos de ne plus l'offenser; la quatrième, déclarer ses péchés au prêtre; la cinquième, accomplir la pénitence que le prêtre enjoint. Nous allons traiter par ordre chacun de ces points en particulier. Nous commençons par l'examen de conscience.

Le mot d'examen s'explique assez lui-même. Tout examen, en général, signifie la recherche et la discussion que l'on fait de ce qui regarde une affaire importante: car, ce qui s'examine, se fait mûrement, et avec jugement et réflexion. L'on prend du temps pour cela, selon l'importance de la

chose dont il s'agit. L'on n'examine pas légèrement un criminel; l'on ne passe pas facilement sur ses crimes. Nous sommes nous-mêmes le criminel que nous examinons. Nous le citons, nous le faisons comparaître devant le tribunal de notre conscience, pour rendre un compte exact des fautes qu'il a commises, afin de les déclarer ensuite au prêtre dans le tribunal de la pénitence.

L'examen de conscience donc n'est autre chose qu'une recherche exacte des péchés qu'on a commis. Cet examen est nécessaire d'une nécessité absolue, pour faire une bonne confession. En voici la preuve : Pour faire une bonne confession, il faut confesser tous ses péchés, au moins mortels, sans exception d'aucun. Or, pour les confesser, il faut les connaître; et l'on ne peut les connaître que par une recherche exacte et un sérieux examen. C'est donc une nécessité indispensable d'examiner diligemment sa conscience pour faire une bonne confession.

Il faut commencer cet examen par la prière, c'est-à-dire qu'il faut, avant tout, demander à Dieu la lumière nécessaire pour connaître ses fautes, et la grâce pour les détester : car la vraie pénitence est un don de Dieu, et on ne peut la faire que par le secours de la grâce. L'on pourra faire, pour cet effet, la prière suivante :

Mon Dieu, éclairez-moi, s'il vous plaît, de la lumière de votre grâce, pour connaître tous les péchés que j'ai commis contre votre divine Majesté, afin que j'en conçoive une véritable douleur, que je m'en confesse entièrement, que j'en fasse pénitence, et que je travaille à m'en corriger : *Converte nos, Deus salutaris noster, ut ad veram pœnitentiam nos perducere digneris. (Offic. Eccl.)*

Il faut examiner sa conscience avec beaucoup de soin, ainsi que le mérite une affaire aussi importante que celle de se réconcilier avec Dieu, et assurer son salut; car celui qui, par une négligence notable à examiner sa conscience, omettrait de s'assurer de quelque péché mortel qu'il a commis, pécherait aussi bien que celui qui le cacherait volontairement, et ce péché même serait un sacrilège : *Postquam quisque diligentius se excusserit, et conscientia sua sinus et latebras explorarit, etc. (Conc. Trid., sess. XIV, cap. 5.)*

Si donc vous voulez, mes frères, examiner votre conscience comme il faut, implorez, avant tout, les lumières du Saint-Esprit dans votre prière. Puis quittez vos affaires, interrompez votre négoce, fuyez les divertissements; et privez-vous des plaisirs même permis. Choisissez pour cet effet quelques jours, ou quelques heures, où vous serez plus libres et plus recueillis. Cela étant fait, rentrez en vous-mêmes, examinez votre conscience, et faites une sérieuse réflexion sur votre vie passée. En un mot, il ne faut point ici un homme dissipé par les affaires, ou par les plaisirs,

mais un homme qui, comme dit le Fils de Dieu dans l'Évangile, entre dans sa chambre et ferme la porte sur soi, afin que personne n'y entre et ne l'interrompe dans l'affaire importante qu'il doit y traiter : *Clauso ostio, intra in cubiculum tuum. (Matth., VI, 6.)*

Pour ce qui est du temps qu'on doit employer à cet examen, il est impossible de le déterminer positivement : car la chose dépend de diverses circonstances, des personnes qui se confessent, de leur manière de vivre, etc. Ce qu'il y a de certain, c'est que les personnes qui se confessent rarement, doivent en employer davantage, parce que leur examen est plus long et plus difficile à faire. La seule règle fixe qu'on puisse donner sur cela, c'est d'y employer assez de temps pour n'avoir rien à se reprocher; de sorte que, si l'on venait, ce qui peut arriver, à oublier quelque péché mortel, et, par conséquent, à ne le point confesser, on ne serait point coupable devant Dieu, parce qu'on n'aurait point employé, et le temps, et les soins nécessaires pour le connaître.

Mais sur quoi nous examinerons-nous, direz-vous, et quelle sera la matière de nos recherches? Vous devez vous examiner, 1° sur les commandements de Dieu et de l'Église, qui doivent être les règles de toutes les actions du chrétien, et rechercher avec soin les péchés que vous avez commis contre ces commandements. Considérer la qualité de chaque péché par le lieu et le temps où vous l'avez commis, par la manière dont vous l'avez commis, par les personnes avec lesquelles, ou contre lesquelles vous l'avez commis. 2° Sur les sept péchés capitaux, qui sont l'orgueil, l'avarice, etc. Vous verrez donc comment, combien de fois vous avez péché par orgueil, par colère, par envie, etc. 3° Sur les obligations, soit générales du christianisme, soit particulières de votre état. Sur les obligations générales, il faut examiner si l'on a vécu dans un tel oubli de Dieu, qu'on aurait négligé de l'adorer, de le servir, de le prier, d'exercer les actes de foi, d'espérance et de charité, etc. L'on doit s'examiner en particulier sur l'aumône, qui est une obligation fort générale, car il est certain qu'on pêche mortellement, quand on ne fait pas l'aumône, supposé qu'on soit en état de la faire, ou quand on ne la fait pas selon ses facultés, c'est-à-dire selon la proportion des biens qu'on possède; il n'y a rien à excuser sur le nombre d'enfants, sur la difficulté et la misère des temps, ou sur d'autres prétextes. Dieu ne les recevra pas, lorsqu'au dernier jour il prononcera cette terrible sentence : *Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel.... Car, j'ai eu faim dans la personne des pauvres, et vous ne m'avez pas donné à manger, etc. : « Discedite a me, maledicti, in ignem æternum.... esurvi enim, et non dedistis mihi manducare, » etc. (Matth., XXV, 41.)* Car le jugement s'exercera sans miséricorde contre ceux qui n'auront pas fait miséricorde :

Judicium sine misericordia illi qui non fecit misericordiam. (Jac., II, 13.) Sur les obligations de son état particulier : un mari doit examiner s'il s'est acquitté de ses obligations envers sa femme, et la femme envers son mari ; un père, une mère envers leurs enfants, les enfants envers leur père et leur mère ; les maîtres et les maîtresses envers leurs domestiques, et les domestiques réciproquement envers leurs maîtres et leurs maîtresses, et ainsi des autres.

Vous devez encore vous examiner sur les péchés d'autrui, que vous aurez autorisés ou par votre exemple, ou par votre commandement, ou par une trop grande indulgence à les souffrir : *Digni sunt morte non solum qui faciunt, sed etiam qui consentiunt facientibus.* (Rom., I, 32.) Enfin il faut vous examiner sur les inclinations qui vous portent le plus souvent à offenser Dieu.

Lorsque vous vous examinerez sur tous ces points, vous ferez une attention singulière aux personnes à qui vous avez parlé, aux lieux que vous avez fréquentés, aux affaires que vous avez traitées, aux tentations que vous avez eues, pour découvrir tout ce que vous avez fait de mal, etc. Telle est la méthode générale qu'il faut suivre pour bien examiner sa conscience.

En voici une particulière et plus facile et plus courte, qui consiste à faire en détail la recherche des péchés qu'on a commis par pensées, par paroles, par actions et par omissions. Pour faire cet examen en détail, vous vous demanderez à vous-même : *Quid fecisti?* Qu'ai-je pensé, ô mon âme, depuis ma dernière confession ! Combien de jugements téméraires ai-je faits contre la bonne conduite du prochain ! A combien de pensées, de désirs d'impureté, de vengeance, de larcin, etc., ai-je consenti ! *Quid fecisti?* Combien de paroles déshonnêtes ai-je proférées ! Combien de mauvais juréments, d'imprécations, de blasphèmes, de mensonges, de médisances ! Combien de fois ai-je mis la dissension entre les personnes bien unies, par mes mauvais rapports, vrais ou faux ! *Quid fecisti?* Combien d'actions criminelles ai-je commises, combien d'impuretés, combien de débauches, combien d'injustices ! Combien de fois me suis-je querellé avec le prochain ! Combien de mauvais procès lui ai-je suscités par haine et par vengeance ! *Quid fecisti?* Combien de fois ai-je omis les devoirs les plus essentiels de la religion et du christianisme, de prier Dieu le matin et le soir, de sanctifier les dimanches et les fêtes, d'assister au saint sacrifice de la Messe, et aux autres offices de l'Eglise ! Combien de fois ai-je employé au travail, et, qui pis est, au jeu et à la débauche, le temps que je devais consacrer au service de Dieu ! *Quid fecisti?* Combien de fois ai-je négligé de remplir les obligations particulières de mon état, d'instruire mes enfants de leurs devoirs de chrétien, et de les corriger de leurs fautes ! Combien de fois les ai-je scandalisés par ma mauvaise conduite, au lieu de les édifier

par mes bons exemples ! Combien de fois me suis-je révolté contre les plus justes commandements de mes père et mère ! Combien de fois les ai-je méprisés, injuriés, outragés ! Combien de fois ai-je négligé de les secourir dans leurs différents besoins ! Combien de temps ai-je demeuré dans ces péchés ! etc.

Ah ! mes péchés sont sans nombre, et m'environnent de toutes parts : *Circum-dederunt me mala quorum non est numerus.* J'en ai plus que je n'ai de cheveux sur ma tête : *Multiplicatæ sunt [iniquitates] super capillos capitis mei.* Hélas ! Que ferai-je ! La frayeur et le trouble s'emparent de mon âme : *Et cor meum dereliquit me.* (Psal. XXXIX, 13.) Je n'ai qu'une seule chose qui calme ce trouble, cette frayeur ; c'est votre infinie miséricorde, ô mon Dieu ! C'est cette miséricorde donc que j'implore : c'est à cette miséricorde que j'ai recours : c'est cette miséricorde qui me délivrera de tant de péchés. Pénétré de tant de reconnaissance pour une si grande grâce, je passerai toute ma vie à vous servir, à vous louer et à vous glorifier, pour mériter de chanter éternellement vos miséricordes dans le ciel : *Misericordias Domini in æternum cantabo.* (Psal. LXXXVIII, 2.) Amen.

XVIII. INSTRUCTION.

DE LA CONTRITION.

Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies. (Psal. L, 19.)

Vous ne rejetterez pas, ô mon Dieu, un cœur contrit et humilié.

De l'examen de conscience nous passons à la contrition, seconde condition ou disposition, et la plus importante pour recevoir le sacrement de pénitence avec fruit.

Je suppose ici d'abord qu'un pécheur ait examiné sa conscience avec beaucoup de soin, qu'il ait fait une recherche exacte des péchés qu'il a commis et qu'il en ait la connaissance nécessaire, la première chose qu'il doit faire, avant que de s'en confesser, est de s'humilier devant Dieu, à la vue des péchés dont il s'est rendu coupable, et d'en concevoir une sincère et véritable douleur, douleur toujours si rare que c'est par là que presque tous les pénitents se damnent. Il y en a beaucoup qui examinent bien leur conscience, mais il y en a très-peu qui détestent sincèrement leurs péchés, qui en ont une vive douleur. Néanmoins, si cette disposition manque, il n'y a point d'absolution, ni de pardon à espérer : car, comme dit le pape saint Grégoire, que sert à l'homme de confesser ses péchés, si son cœur y demeure toujours opiniâtrément attaché ? *Qui corde non convertitur, quid prodest ei si peccata sua confiteatur?* Que ces chrétiens se trompent donc, qui s'imaginent qu'il suffit d'examiner leur conscience et de déclarer leurs péchés au prêtre, sans contrition, sans douleur, pour en obtenir le pardon et la rémission ! Désabusons-les d'une illusion si grossière. C'est ce que nous nous proposons dans ce discours et le suivant.

Le mot *contrition* vient du mot latin *conterere*, et il signifie en français, brisure, froissure, comme quand une pierre est brisée et comme réduite en poudre. Ainsi un cœur contrit est un cœur dur auparavant, et maintenant brisé et froissé par la douleur et le regret de ses péchés. L'Écriture sainte se sert partout de ce mot de contrition, pour montrer combien doit être touché, et combien doit être changé un cœur pénitent : *Magna est velut mare contritio tua.* (Thren., II, 13.) — *Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies.* — *Cor contritum quasi cinis.* (Offic. Eccle.) Les Pères du concile de Trente définissent la contrition une douleur de l'âme, et une détestation des péchés qu'on a commis, avec la résolution de ne plus pécher à l'avenir : *Contritio est animi dolor, ac detestatio de peccato commisso cum proposito non peccandi de cætero* (Sess. XIV, cap. 4.) La contrition donc renferme nécessairement deux choses : la haine et la détestation des péchés qu'on a commis et le ferme propos de n'en plus commettre. Ce regret et cette résolution, c'est, par exemple, quand un pécheur se dit à lui-même : Que je suis malheureux d'avoir dérobé, de m'être parjuré, d'avoir commis cette impureté ! j'ai offensé mon Dieu. Ah ! je voudrais que cela fût encore à ma liberté, je n'aurais plus garde de le faire. Vous le savez, mon Dieu. Fortifiez ma résolution ; car je suis véritablement résolu de ne vous offenser plus.

Il est bon de remarquer ici qu'il est très à propos de faire ces actes de contrition aussitôt qu'on reconnaît être tombé dans quelque péché, suivant ce que dit le Saint-Esprit, au *Livre de l'Écclésiastique*, chap. V : *Ne tardez pas de vous convertir au Seigneur, et ne différez pas de jour en jour : « Non tardes converti ad Dominum, et ne differas de die in diem. »* C'est aussi une pratique très-utile d'en faire de temps en temps durant la journée, par manière d'oraison jaculatoire, comme l'on parle, pour nous conserver dans les sentiments de notre misère et du besoin que nous avons de la miséricorde de Dieu. Nous devons particulièrement entrer dans ces mouvements de pénitence, lorsque nous entendons parler des misères publiques, ou qu'il nous arrive quelque accident, qui nous fait connaître que Dieu veut nous humilier et nous convertir à lui.

Mais il n'y a point d'occasion où il soit plus nécessaire d'exciter en son cœur ces mouvements de contrition, que lorsque ayant examiné sa conscience, on s'accuse de ses fautes ; car il est impossible, il l'a toujours été, et il le sera toujours, d'obtenir le pardon de ses fautes sans la contrition : *Fuit autem quovis tempore ad impetrandum veniam peccatorum hic contritionis motus necessarius.* (Conc. Trid. supr.) Cette vérité se prouve par plusieurs passages de l'Écriture. *Convertissez-vous*, dit Dieu par la bouche de son prophète Ézéchiel, *et faites pénitence de toutes vos iniquités, et alors le péché ne*

sera pas la cause de votre ruine : « Convertimini, et agite pœnitentiam ab omnibus iniquitatibus vestris, et non erit vobis in ruinam iniquitas. (Ezech., XVIII, 30.) Jésus-Christ dans l'Évangile : *Si vous ne faites pénitence, dit-il, vous périrez tous : « Si pœnitentiam non egeritis, omnes similiter peribitis. (Luc., XIII, 13.)* La raison de cette nécessité de la contrition pour rentrer en grâce avec Dieu, demande que celui qui a commis quelque péché, en conçoive de la douleur ; qu'il se propose fortement de n'en plus commettre à l'avenir, et qu'il soit disposé à lui satisfaire ; comme celui qui veut se réconcilier avec une personne qu'il a offensée, doit avoir de la douleur de la faute qu'il a commise, être disposé à la réparer par une satisfaction convenable, et prendre bien garde de ne rien faire dans la suite qui puisse blesser l'amitié qu'il lui a promise. Une autre raison de cette nécessité de la contrition, c'est qu'elle fait partie essentielle du sacrement, et qu'à son défaut, l'absolution du prêtre ne peut être valide ni fructueuse. Si donc cette contrition manque, il n'y a point de sacrement, et par conséquent on ne peut recevoir le pardon de ses péchés, qui ne s'accorde présentement que par le sacrement, selon qu'il a été expliqué à la XVII^e Instruction que l'on peut consulter.

Cette contrition si nécessaire doit avoir cinq conditions pour être véritable : il faut qu'elle soit surnaturelle, souveraine, universelle, intérieure et efficace.

La première condition donc que doit avoir la contrition, c'est qu'elle soit *surnaturelle*, c'est-à-dire qu'il faut que la douleur que nous avons de nos péchés soit conçue dans nos âmes par la grâce et le mouvement du Saint-Esprit, et qu'elle soit fondée sur des motifs que la foi nous enseigne. J'ai dit, *par la grâce et le mouvement du Saint-Esprit* ; car c'est une vérité certaine que la véritable contrition est au-dessus de nos forces, et que nous ne pouvons ni l'acquérir par notre travail, ni la mériter par aucune bonne action ; de sorte qu'il faut que Dieu nous la donne de sa pure grâce. *Après que vous n'avez converti, j'ai fait pénitence*, dit le prophète Jérémie parlant à Dieu : *« Postquam convertisti me, egi pœnitentiam. (Jerem., XXXI, 19.)* Or cette conversion s'opère par la contrition qui amollit le cœur du pécheur, qui lui fait détester ses péchés, et former une résolution ferme et constante de ne les plus commettre à l'avenir. J'ai ajouté : *et fondée sur des motifs que la foi nous enseigne* ; par exemple, sur la laideur du péché, sur la crainte des châtements éternels, mais principalement sur l'amour de Dieu infiniment bon, offensé par nos péchés. De là il s'ensuit qu'il ne suffit pas d'être fâché d'avoir péché à cause de la honte qui nous en revient aux yeux du monde, ou des châtements que nous avons à craindre de la justice humaine, ou même des maux temporels que Dieu peut nous envoyer pour nous punir ; mais il faut être fâché d'avoir offensé Dieu, ou parce que nous avons mérité d'être

punis éternellement, ou, selon l'opinion la plus certaine, parce que Dieu est infiniment aimable. Le roi Antiochus demanda à Dieu pardon de ses péchés, mais il le demanda inutilement, parce qu'il ne le demandait que dans la vue d'apaiser les cruelles douleurs dont il était accablé. (II Mach., IX.) Un autre exemple trop fréquent : Une fille est tombée dans quelque faute qui la rend l'opprobre de ses parents, de ses amis et de tout un lieu. Elle en a un terrible regret ; elle pleure, elle verse des larmes nuit et jour. Mais quel est le motif de sa douleur ? Est-ce parce qu'elle a offensé un Père infiniment bon et aimable ? ou parce qu'elle a mérité d'être éternellement malheureuse dans l'enfer ? Point du tout. C'est la honte et la confusion qui lui revient de son crime aux yeux des hommes. Mais qu'elle s'afflige, qu'elle verse des larmes tant qu'il lui plaira, elles ne lui serviront de rien pour obtenir le pardon et la rémission de sa faute. Il faut qu'elle donne à sa douleur un tout autre motif et que nous venons d'expliquer.

La seconde condition de la contrition, est qu'elle soit *souveraine*. *Super omnia*, dit le concile de Trente, parce que le péché mortel étant le plus grand de tous les maux, puisqu'il nous prive du plus grand de tous les biens qui est la grâce, et nous engage dans la damnation éternelle, qui est le plus grand de tous les malheurs, nous devons être plus fâchés de l'avoir commis, que nous ne le serions d'avoir perdu tout ce que nous avons de plus cher au monde. Au reste, il n'est pas nécessaire, afin que la douleur soit souveraine, que le sentiment que nous en avons soit plus vif que celui des autres douleurs. Il suffit que, si elle n'est pas plus grande sensiblement, elle soit par préférence, c'est-à-dire, qu'elle nous fasse préférer dans les occasions de souffrir toutes sortes de maux, de tout perdre et de tout sacrifier plutôt que de tomber dans le péché.

La contrition doit de plus être *universelle, intérieure et efficace*. Nous ne dirons rien ici de ces conditions, afin de les expliquer plus au long dans l'instruction suivante.

Seigneur, accordez-nous, s'il vous plaît, ce grand don de la contrition si nécessaire et si rare. Inspirez-nous une vive douleur de nos égarements, une ferme résolution de n'y plus retomber jamais, et d'en éviter avec soin toutes les occasions. Donnez-nous ce cœur contrit et humilié que vous demandait le roi pénitent, et qui est un sacrifice digne de vous : *Sacrificium Deo spiritus contribulatus. Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies*. Faites enfin que nous pleurons à présent nos péchés, afin que nous méritions un jour que vous essuyiez nos larmes, en nous faisant entrer dans le séjour de la joie et de la félicité éternelle. Amen.

XIX^e INSTRUCTION.

SUITE DE LA CONTRITION.

Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies. (Psal. L, 19.)

Vous ne rejeterez pas, ô Dieu ! un cœur contrit et humilié.

La troisième condition, que doit avoir la contrition, est qu'elle soit *universelle*.

La contrition doit être *universelle*, parce qu'elle doit s'étendre sur tous les péchés qu'on a commis ; c'est-à-dire, qu'il faut les détester universellement tous, et être sincèrement déterminé à les fuir tous, sans en excepter un seul. *Si le pécheur*, dit Dieu par la bouche du prophète Ezéchiel, *fait pénitence de tous ses péchés.... il vivra, et il ne mourra pas : « Si impius egerit penitentiam ab omnibus peccatis suis.... vita vivet, et non morietur. »* (Ezech., XVIII, 21.) Sans cela la contrition ne peut être que feinte et simulée, et absolument inutile, parce que l'on ne peut haïr et détester un péché comme offense de Dieu, sans haïr et détester en même temps tous les autres où Dieu est aussi offensé. C'est pourquoi le saint roi Ezéchias disait qu'il repasserait devant Dieu tous les péchés de sa vie passée, dans l'amertume de son âme : *Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ.* (Isa., XXXVIII, 15.) Jugez de là ce qu'on doit penser de la conversion de certains pécheurs qui conçoivent de la douleur d'une partie de leurs péchés, et qui conservent un attachement secret aux autres ; par exemple, à un infâme plaisir, à un désir de vengeance, ou à quelque autre péché favori qu'ils ne peuvent se résoudre à quitter.

La quatrième condition de la contrition, est qu'elle soit *intérieure*, c'est-à-dire, qu'elle doit être dans le fond de l'âme, et que le cœur doit en être vraiment pénétré. La contrition est une douleur de l'âme, dit le concile de Trente : *Contritio est animi dolor*. Ce n'est donc pas assez de témoigner, par quelques signes extérieurs, qu'on est fâché d'avoir offensé Dieu. Ce n'est pas assez de lire et de prononcer avec dévotion les actes de contrition qui sont dans les livres les plus beaux et les plus touchants du monde, il faut que la douleur d'avoir offensé Dieu soit intérieure, et parte d'un cœur affligé. C'est le cœur qui est le principe de tous péchés : *De corde exeunt cogitationes malæ, homicidia, adulteria*, etc. (Matth., XV, 19.) Ainsi, c'est le cœur qu'on doit briser ; c'est du fond du cœur que doit partir la conversion. Le cœur doit agir de concert avec la langue ; et si le cœur ne dit mot, le mouvement des lèvres ne sert de rien ; car, les paroles ne sont que les feuilles de la contrition, le fruit est le cœur changé et converti. C'est pourquoi l'Écriture nous ordonne de nous convertir à Dieu de tout notre cœur : *Convertimini ad me in toto corde vestro* ; et de déchirer nos cœurs et non pas nos habits ; et *scindite corda vestra, et non vestimenta vestra.* (Joel, II, 12, 13.) La contrition du roi Pharaon et du roi Sésal, qui

disaient : *Peccavi*, était fausse, parce qu'elle n'était pas dans le fond de l'âme, et que le cœur n'en était pas vraiment pénétré.

Au contraire, celle du roi David, qu'il exprimait par la même parole, *Peccavi Domino*, était véritable et sincère, parce qu'elle était conforme aux sentiments de son cœur : aussi Dieu lui dit-il aussitôt par son prophète Nathan que son péché lui était pardonné : *Dominus quoque transtulit peccatum tuum.* (II Reg., XII, 13.)

Enfin, la dernière condition de la contrition est qu'elle soit *efficace* et constante, c'est-à-dire, qu'elle doit être accompagnée d'une résolution ferme et constante, établie sur la grâce de Dieu, de ne plus pécher, d'en fuir avec soin toutes les occasions, de rompre tout engagement criminel, et de prendre les moyens les plus propres pour se préserver de la rechute.

Pour savoir si la douleur que nous avons de nos péchés est accompagnée de toutes ces conditions, il faut voir et examiner si les effets et les œuvres y sont conformes : car, la véritable contrition ne se peut bien connaître que par le changement de vie et des mœurs, et par la fidélité qu'on témoigne à Dieu dans les occasions. Ce sont les fruits et les marques par lesquelles on connaît le bon arbre, c'est-à-dire, la bonne volonté et la vraie contrition : *A fructibus eorum cognosctis eos.* (Matth., VII, 16.) C'est pourquoi il faut nous juger et nous éprouver par là, selon la parole de saint Paul, et non par des paroles et des pensées qui ne sont que des feuilles, que les arbres stériles produisent quelquefois plus abondamment que les bons.

Je ne m'arrêterai point ici à examiner quel doit être le principal motif de la contrition, et s'il faut, comme il paraît beaucoup plus vraisemblable, qu'elle ait quelque commencement d'amour de Dieu pour faire obtenir au pécheur le pardon de ses péchés dans le sacrement de pénitence. J'ai traité ailleurs cette question. (Voy. ci-après *Notes sur le Catéchisme.*) Je vais, pour conclusion de cette importante matière, marquer en abrégé les motifs différents qui doivent nous inspirer une vive douleur de nos péchés.

La vraie contrition est un don du Saint-Esprit, et nous ne pouvons l'avoir de nous-mêmes. Lui seul peut amollir la dureté de nos cœurs, nous faire haïr le péché, et nous faire gémir devant Dieu de nos iniquités : *Converte me et convertar.* (Jerem., XXXI, 18.) Pour donc avoir une douleur sincère de nos péchés, il faut la demander à Dieu par beaucoup de prières. Il faut aussi faire, avec la plus sérieuse attention, les réflexions suivantes : Considérer 1° les biens de l'éternité et la gloire des saints que nous avons couru risque de perdre en perdant l'amour de Dieu et sa sainte grâce. 2° Les supplices éternels de l'enfer qui doivent punir les pécheurs impénitents ; qu'il y a une infinité de pécheurs qui souffrent ces tourments pour les mêmes péchés que nous avons commis tant de fois, et dont nous sommes peut-

être encore aujourd'hui coupables. Mais pourquoi Dieu a-t-il différé un châtement que nous méritons aussi bien qu'eux ? N'est-ce pas afin que nous nous convertissions, et que nous fassions pénitence ? En vérité, pouvons-nous y penser sans concevoir la plus vive douleur d'avoir offensé un Dieu si bon, si patient et si miséricordieux ? 3° Il faut considérer que le Fils de Dieu s'est fait homme, pour nous sauver, et que ce sont nos péchés qui lui ont causé la mort. Hélas ! si, par un excès de fureur, on avait fait mourir son père, on en aurait un terrible regret toute sa vie. Jésus-Christ nous est plus qu'un père, il a donné sa vie pour nous. Combien ne devons-nous donc pas être affligés d'avoir offensé un si bon Père, et un Sauveur si miséricordieux et si bienfaisant ! *Laboravi in gemitu meo, lavabo per singulas noctes lectum meum, lacrymis meis stratum meum rigabo.* (Psal. VI, 7.) 4° Que nos péchés ont non-seulement fait mourir Jésus-Christ une fois sur la croix, mais qu'ils le mettent encore à mort tous les jours, comme l'enseigne le grand Apôtre : *Rursum crucifigentes sibi in tipsis Filium Dei.* (Hebr., VI, 6.) Enfin il faut considérer l'ingratitude dont nous avons usé envers Dieu notre Créateur, notre Rédempteur, notre souverain bienfaiteur, en l'offensant mortellement ; la perfidie avec laquelle nous avons violé les promesses de notre baptême, les grâces sans nombre que nous avons méprisées, les inspirations divines que nous avons rejetées, tous les remords de notre conscience que nous avons tant de fois étouffés, pour n'écouter et ne suivre que la voix de nos passions.

Ah ! que ces vérités, bien conçues et bien méditées, ont opéré de conversions salutaires ! et peut-on considérer ces tristes effets du péché mortel sans le détester, et sans concevoir une vive douleur de l'avoir commis ? Péché mortel donc qui nous prive des biens célestes et de la félicité des saints ; péché mortel que la justice divine punit et punira éternellement dans l'enfer : péché mortel qui a crucifié mon adorable Sauveur, et qui le crucifie encore chaque jour ; péché mortel, dis-je, ô monstre qui déplaît infiniment à mon Dieu ! ah ! tu me déplaïs aussi infiniment. Que je suis malheureux de l'avoir si souvent commis ! Je voudrais que cela fût encore à ma liberté, je mourrais plutôt que de te commettre de nouveau. Vous le savez, ô Dieu d'amour ! oui, j'ai juré et j'ai résolu, *juravi et statui*, de ne plus vous offenser désormais, moyennant votre sainte grâce. Fortifiez-moi dans une résolution si sainte, afin qu'étant constant dans votre service, et persévérant dans votre amour, je mérite de vous posséder éternellement dans le bienheureux séjour de votre gloire. Amen.

XX^e INSTRUCTION.

DU BON PROPOS.

Vade, et jam amplius noli peccare. (Joan., VIII, 11.)
Allez, et ne péchez plus à l'avenir.

La troisième disposition nécessaire pour recevoir le pardon de ses péchés dans le sacrement de pénitence, est le bon propos dont nous allons parler. Le saint concile de Trente enseigne que la contrition a deux regards utiles et nécessaires. L'un s'étend sur le passé, et l'autre sur l'avenir. *La contrition*, dit le concile, *est une douleur de l'âme, et une détestation des péchés qu'on a commis : voilà pour le passé : avec une ferme résolution de n'en plus jamais commettre : voilà pour l'avenir.* « *Contritio est animi dolor,* » etc.

Suivant cette doctrine de l'Église, il ne suffit pas d'être fâché d'avoir offensé Dieu, mais il faut encore être sincèrement résolu de ne plus l'offenser : je dis, *sincèrement*; car non-seulement la contrition doit être accompagnée de la résolution de ne plus offenser Dieu, mais il faut que cette résolution soit sincère; de sorte que le pécheur soit sincèrement déterminé à renoncer non-seulement au péché, mais encore à toutes les occasions du péché. Il faut de plus que cette résolution soit ferme et courageuse, jusqu'à nous faire rompre les engagements et les attachements les plus forts que nous pourrions avoir au péché. Tel était le propos du Roi pénitent, quand il disait si résolument à Dieu : *J'ai juré, et j'ai résolu de garder les ordonnances de votre justice, c'est-à-dire, vos saints commandements : « Juravi, et statui custodire judicia justitiæ tuæ. »* (Psal. CXVIII, 106.) Telle était la résolution que le Fils de Dieu demandait à la femme adultère, après que son crime lui fut pardonné. Allez, lui dit-il, *et ne péchez plus à l'avenir : « Vade, et jam amplius noli peccare. (Joan., VIII, 11.)* Et telle était la résolution que le même Sauveur exigeait du paralytique, lorsque, après l'avoir guéri, il lui dit : *Vous voilà guéri, ne péchez plus désormais, de peur qu'il ne vous arrive quelque chose de pire : « Ecce sanus factus es, jam noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat. »* (Joan., V, 14.)

Le bon propos ainsi entendu et expliqué est tellement nécessaire pour une véritable pénitence, qu'elle ne s'est jamais faite, ni se put faire autrement. C'est pourquoi saint Grégoire, pape, définît ainsi la pénitence : Faire pénitence, dit-il, c'est pleurer ses péchés passés, et n'en commettre plus qui méritent d'être pleurés : *Pœnitentiam agere est perpetrata mala plangere, et plangenda non perpetrare.* (Hom. 34, in Evang.) Saint Ambroïse dit que celui qui veut faire pénitence, doit non-seulement pleurer son péché, mais même tâcher de couvrir et d'effacer ses péchés passés par de bonnes actions : *Qui agit pœnitentiam, non solum diluere lacrymis debet peccatum suum, sed etiam emendationibus factis operire et tegere delicta superiora.* (Lib. II, De pœnit. cap. 5.) Saint Chrysostome compare les pénitents qui se confessent sans avoir une

sincère résolution de quitter leurs péchés, aux comédiens qui représentent sur les théâtres une personne affligée. Ils pleurent, dit ce saint Père, ils soupirent, ils gémissent, et un moment après ils rient et se divertissent comme auparavant. C'est ce qui fait qu'il appelle leur pénitence une pénitence de théâtre, une pénitence masquée : *Theatralis pœnitentia, larvata pœnitentia.* Ce saint docteur ajoute ensuite qu'un pécheur qui se confesse sans être sincèrement déterminé à quitter le péché, est moins un pénitent qu'un moqueur, parce qu'il témoigne, en se confessant, qu'il a une vive douleur d'avoir offensé Dieu, pendant qu'il conserve toujours dans son cœur un attachement secret au péché, et la volonté d'y retomber à la première occasion : *Irrisor est non pœnitens, qui adhuc agit quod pœnitet.*

Tant de témoignages des saints Pères font voir, plus clair que le jour, qu'il est nécessaire que la pénitence, pour être véritable, soit accompagnée d'une ferme et sincère résolution de ne plus offenser Dieu. Mais, voici quelques raisons que j'ajoute à des témoignages si formels et si décisifs, et qui n'établissent pas moins fortement cette vérité. 1^o La pénitence est une conversion de tout notre cœur à Dieu, laquelle ne se peut faire qu'en nous éloignant du péché, qui nous sépare de Dieu. Or un pécheur ne peut s'éloigner du péché que par le propos et la résolution de ne plus le commettre. 2^o La pénitence est une réconciliation du pécheur avec Dieu. Or quelle apparence qu'un pécheur puisse se réconcilier et rentrer en grâce avec Dieu, s'il conserve encore dans son cœur quelque intelligence secrète avec son capital ennemi, qui est le péché? 3^o C'est que la pénitence, comme il a été dit, renferme nécessairement la haine et la détestation du péché. Or avec quel front un pécheur peut-il se persuader qu'il hait et qu'il déteste les péchés qu'il est encore résolu de commettre?

La vérité que nous établissons est si certaine, selon le sentiment des Pères de l'Église, qu'ils ont conclu qu'où l'on ne voyait point d'amendement et de changement de vie, il n'y avait point aussi de véritable pénitence, parce que la pénitence, si elle est sincère, convertit entièrement le cœur du pécheur et lui fait produire des fruits de bonnes œuvres; de manière, dit Tertullien, qu'où il n'y a point d'amendement, certainement la pénitence est vaine : *Ubi emendatio nulla, ibi profecto pœnitentia vana.* (De pœnit.)

De tout ce que nous venons de dire, il est aisé de conclure qu'il est bien des personnes qui n'ont pas cette ferme et constante résolution de ne plus offenser Dieu, quoiqu'elles s'imaginent si souvent l'avoir. Cette résolution manque, 1^o à ceux qui ne veulent pas déposer la haine qu'ils ont contre le prochain, ni se réconcilier sincèrement avec leurs ennemis. 2^o A ceux qui ne veulent pas restituer le bien d'autrui, ni réparer le tort qu'ils ont fait au prochain dans ses biens, ou dans sa réputation, autant, et en la manière qu'ils le peuvent.

3° A ceux qui ne veulent pas éviter toutes les occasions du péché. Enfin cette résolution manque à tous ceux qui s'approchent du sacrement de pénitence par coutume, par routine, et sans avoir aucun dessein de changer de vie, dont le nombre, hélas ! n'est pas rare aujourd'hui, attendu les nombreuses rechutes qu'on fait journellement.

Pour acquérir ce bon propos et cette ferme résolution de ne plus offenser Dieu, il faut employer trois principaux moyens. Le premier est une prière humble et fervente, puisque cette bonne résolution est un effet de la grâce, et non pas de notre nature. Le second, une grande vigilance à combattre ses passions et à se corriger de ses mauvaises habitudes. Le troisième est la défiance de nous-mêmes, et la confiance en Dieu par les mérites de Jésus-Christ, sur lesquels nous devons appuyer toutes nos bonnes résolutions, nonobstant les faiblesses et les impuissances que nous ressentons en nous, et dont nous avons fait tant d'expériences ; car plus nous nous reconnaissons faibles, misérables, plus nous devons avoir de confiance en Dieu, et nous relever avec courage, puisque, selon saint Paul, la vertu se perfectionne dans la faiblesse, et que, quand on est faible, c'est alors qu'on est fort et puissant : *Virtus in infirmitate perficitur... cum enim infirmor, tunc potens sum.* (II Cor., XII, 9)

Prions donc beaucoup, mes frères, combattons nos passions, corrigeons-nous de nos mauvaises habitudes ; craignons notre faiblesse ; défilions-nous de nos forces ; confions-nous en Dieu. C'est par de tels moyens que nous obtiendrons la grâce d'acquiescer et d'exécuter les bons propos de ne plus offenser Dieu, de persévérer dans son service, et d'arriver, après notre mort, au séjour de la gloire. Amen.

XXI^e INSTRUCTION.

DE LA FUITE DES OCCASIONS DU PÉCHÉ.

Qui amat periculum, in illo peribit. (Eccli., III, 27.)
Celui qui aime le péril, y périra.

Non-seulement le bon propos renferme la résolution ferme et sincère de quitter le péché, mais il renferme encore la volonté de fuir les occasions du péché. C'est ce qu'il faut ici démontrer.

L'on appelle occasion du péché ce qui nous porte ordinairement au péché, ou d'impureté, ou d'ivresse, ou de querelles, de mauvais jurements, de blasphèmes, ou autres semblables. Telles occasions sont, par exemple, les images, les peintures, les tableaux lascifs et deshonnêtes, la lecture des romans et d'autres mauvais livres, la conversation trop familière des personnes de différent sexe, l'assistance au bal, aux comédies, les jeux immodérés, les cabarets à ceux qui reconnaissent par expérience ne pouvoir s'empêcher d'y commettre quelque péché mortel. Toutes ces choses sont occasion du péché.

J'ai donc dit que le bon propos renferme

nécessairement la volonté de fuir toutes les occasions du péché. La raison qu'en donnent les théologiens, après le docteur angélique saint Thomas, est que celui-là est censé vouloir retomber dans le péché, qui ne veut pas éviter tout ce qui l'y engage : *Qui vult causam, ex qua necessario vel regulariter sequitur effectus, vult virtualiter effectum.* Et, en effet, comment se pourrait-il faire qu'un pécheur aurait la volonté de quitter le péché, lorsqu'il n'est pas sincèrement déterminé de renoncer aux occasions du péché ? Croiriez-vous qu'un malade voulût guérir, qui ne voudrait pas se servir des remèdes que son médecin lui aurait ordonnés ? Il en est de même d'un pécheur qui veut, suivant ce qu'il dit, éviter la rechute dans le péché, et qui néanmoins ne veut pas pratiquer les remèdes que son médecin spirituel lui a prescrits pour cet effet, et entre autres de fuir les occasions du péché. Une autre raison qui prouve la nécessité d'éviter les occasions du péché, c'est qu'on ne peut pas dire qu'une personne qui aime les occasions du péché, haïsse et déteste sincèrement le péché, puisque Dieu nous assure formellement dans l'Écriture, que *celui qui aime le péril, y périra.* J'ajoute même, et je dis plus, qu'on ne peut pas raisonnablement croire que celui qui ne fait pas les occasions du péché, n'ait encore de l'affection au péché : par exemple, qu'un homme qui ne veut pas chasser de sa maison une femme impudique, ou quitter le jeu qui le porte aux blasphèmes, ou renoncer aux cabarets qui l'engagent dans plusieurs péchés, haïsse véritablement l'impudicité, le blasphème et les autres péchés, et ait une résolution ferme et sincère de les éviter.

L'obligation de fuir les occasions du péché nous est marquée clairement dans l'Évangile, où Jésus-Christ nous parle en ces termes : *Si votre œil droit vous est un sujet de scandale et de chute, arrachez-le, et jetez-le loin de vous ; car il vaut mieux pour vous qu'une partie de votre corps périsse que non pas tout votre corps soit jeté dans l'enfer. Et si votre main droite vous est un sujet de scandale et de chute, coupez-la, et jetez-la loin de vous ; car il vaut mieux pour vous qu'une partie de votre corps périsse que non pas tout votre corps soit jeté dans l'enfer.* (Matth., V, 29 seqq.) L'on ne peut disconvenir que le Fils de Dieu n'ait voulu, par ces paroles, nous marquer les occasions du péché. Il s'est servi des termes d'*œil droit* et de *main droite*, pour nous apprendre, comme remarquent les saints Pères, que, quand ces occasions nous seraient aussi chères et aussi nécessaires que notre œil droit et notre main droite, nous devons nous en séparer, si nous voulons éviter l'enfer. Et, afin de nous mieux faire connaître qu'il faut nous séparer de ces occasions dangereuses, quand bien même il faudrait pour cela nous faire à nous-mêmes une extrême violence, Notre-Seigneur s'est servi de ces fortes expressions : *Arrachez, jetez loin de vous ;* expressions qui marquent qu'on ne doit rien épar-

gner, et que, quand il faudrait employer la dernière violence, on ne peut pas se dispenser d'accomplir ce qui nous est commandé par Jésus-Christ.

Si tant de raisons tirées et de l'Écriture et des Pères ne peuvent encore vous persuader de l'obligation d'éviter les occasions du péché, rendez-vous au moins à l'expérience, et apprenez à devenir sages aux dépens de ceux qui, s'étant volontairement engagés dans les occasions du péché, y ont fait un triste et déplorable naufrage. Il ne faut que parcourir les Livres saints pour être convaincus de cette vérité. Eve, la première femme, considère avec trop de curiosité le fruit que Dieu lui avait défendu, ce fruit lui paraît beau; elle prête l'oreille aux paroles du démon, caché sous la figure du serpent, et elle succombe à la tentation. David est un saint; c'est un homme selon le cœur de Dieu : *Vir secundum cor Dei* : c'est beaucoup dire en peu de mots. Il regarde d'une fenêtre de son palais Bethsabée, la femme d'Uri; il n'évite pas d'abord cette dangereuse occasion; il ne détourne pas les yeux de cet objet; la seule vue de cette femme sert au démon de piège pour le perdre : David commet un adultère et un homicide. (II *Reg.*, XI.) Salomon, le plus sage de tous les hommes, fait alliance avec des femmes étrangères contre la défense expresse de Dieu même, et l'amour de ces femmes l'aveugle tellement, qu'il tombe dans le plus énorme de tous les crimes, c'est-à-dire, dans l'idolâtrie, dans laquelle il a demeuré si longtemps, que l'on ne sait pas même s'il en est jamais relevé, et qu'il a laissé tout le monde dans le doute de son salut. (III *Reg.*, XI.) Samsou va souvent chez Dalila, et les amitiés, les caresses et les artifices de cette femme sont la cause de la mort du plus fort de tous les hommes. (*Judic.*, XVI.) Saint Pierre renie son Maître à la voix d'une simple servante. Au contraire, Joseph est victorieux des attaques et des sollicitations violentes et réitérées de sa maîtresse impudique. Pourquoi? Est-ce que la tentation n'était pas assez forte? Elle l'était beaucoup plus que celle de David, puisqu'il n'encourrait, en cas de refus, rien moins que le danger de perdre honteusement la vie. Ou bien, est-ce qu'il n'était pas encore susceptible de cette passion? Il était alors dans un âge où cette passion doit être plus violente. Quoi donc? C'est que d'abord il s'enfuit, et sortit de la maison de cette infâme maîtresse, lui laissant même entre les mains son manteau : *Relicto in manu ejus pallio fugit, et egressus est foras.* (*Gen.*, XXX, 12.)

Mais pourquoi chercher si loin des expériences que nous voyons chez nous tous les jours. Dites-moi, jeune homme, combien de fois n'avez-vous pas expérimenté malheureusement dans votre propre personne la vérité que je vous prêche aujourd'hui? N'est-il pas vrai qu'autant de fois que vous avez joué, que vous avez fréquenté les cabarets, etc., vous vous êtes autant ou presque autant de fois querellé; vous avez fait

des jurements criminels, vous avez blasphémé le saint nom de Dieu, vous vous êtes enivré, etc. N'est-il pas vrai que l'entretien et la conversation avec cette fille vous a été très-souvent, et qu'elle vous est encore aujourd'hui une occasion d'impureté? N'est-il pas vrai enfin, qu'il y a une infinité de jeunes gens, de l'un et de l'autre sexe, qui ne sont tombés dans le péché, que pour s'être trouvés dans de mauvaises compagnies, qui leur ont appris le mal que ces innocentes créatures ignoraient, et qu'elles auraient ignoré peut-être durant toute leur vie? Concluons que *l'occasion fait le larron*, comme on le dit d'ordinaire, c'est-à-dire, qu'elle fait commettre tous les crimes : *Occasio facit furem.*

Cela étant, il faut que celui qui veut éviter le péché, des occasions prochaines qu'elles étaient (si elles n'étaient pas mauvaises d'elles-mêmes), qu'il les rende éloignées, ou autrement se sépare des occasions du péché. Il faut que ce joueur quitte le jeu, où il ne peut s'empêcher de blasphémer ou de tromper. Il faut que cet ivrogne s'éloigne des cabarets, où il a coutume de s'enivrer ou de se quereller. Il faut que ce jeune homme, que cette jeune fille abandonnent cette compagnie, où ils ont commis tant de péchés déshonnêtes. Il faut que cet homme quitte ce négoce, cet emploi, cette charge, qui lui est une occasion continuelle de dérober, de commettre des injustices, de se parjurer, etc. En un mot, il n'est point d'occasion qui nous porte ordinairement au péché, que nous ne soyons obligés de fuir avec soin, de quelque part qu'elle vienne, quelque utilité ou avantage que nous en retirions, et quelque effort, quelque violence même que nous dussions nous faire pour nous en séparer : *Quod si oculus tuus dexter scandalizat te, erue eum, et projice abs te.*

Mais hélas ! ne perdé-je pas ici mon temps à prêcher sur ce sujet? Combien de personnes, au sortir de l'église, rechercheront les mêmes occasions qui les ont fait tomber dans le péché, et se mettront par là encore en péril évident de les commettre? Et ne s'en trouvera-t-il pas peut-être quelques-unes entre les autres qui se moqueront des vérités que le Saint-Esprit leur a annoncées aujourd'hui par ma bouche? Mais quelle impiété et quelle folie en même temps de tourner en ridicule des maximes que l'Écriture sainte, que les saints Pères, que l'expérience de tous les temps établissent avec une si grande évidence! Et ne s'agit-il que de mépriser les premiers principes de la morale chrétienne pour se dispenser de l'obligation de les suivre et de les pratiquer.

D'autres, convaincus de la nécessité de fuir les occasions du péché, diront qu'ils les éviteraient volontiers, mais qu'on se moquera d'eux s'ils le font. Mais ne doit-on pas craindre davantage Dieu que les hommes, et les jugements de Dieu que les railleries des libertins? Et faut-il, par com-

plaisance pour quelques pécheurs, s'exposer à se perdre et à périr éternellement? *Si je plaisais encore aux hommes*, disait l'apôtre saint Paul, *je ne serais pas serviteur de Jésus-Christ* : « *Si adhuc hominibus placerem, Christi servus non essem.* » (Galat., I, 10.)

Élevons-nous donc, chrétiens, élevons-nous au-dessus d'une crainte si frivole. Ne déplaisons point à Dieu, pour plaire aux hommes. Souvenons-nous que l'importante et unique affaire de la vie est de servir Dieu, et qu'il n'est rien ici-bas que nous ne devons sacrifier plutôt que de perdre notre âme, et, par conséquent, l'héritage éternel, auquel nous sommes appelés, et dont le Seigneur nous fera jouir tous avec les anges et les bienheureux dans le séjour de sa gloire. Amen.

XXII^e INSTRUCTION.

DE LA CONFESSION.

Confiteor peccatum meum. (Gen., XII, 9.)

Je confesse mon péché.

La quatrième condition, nécessaire pour recevoir le sacrement de Pénitence avec fruit, est la confession dont nous allons traiter.

La confession est une accusation de tous ses péchés, au moins mortels, faite à un prêtre approuvé, pour en recevoir l'absolution : 1^o *La confession est une accusation.* Ce qui fait voir qu'il ne faut pas dire ses péchés par manière d'obstination, et comme si l'on voulait en tirer de la gloire : ainsi que font ceux qui se réjouissent, quand ils font ou qu'ils ont fait du mal ; qu'il ne faut pas non plus déclarer ses fautes avec la même indifférence qu'on réciterait une histoire, mais qu'on doit les confesser avec un esprit de componction, et le cœur pénétré de douleur, en se condamnant soi-même, et se proposant de les expier par la pénitence. 2^o *La confession est une accusation de tous ses péchés, au moins mortels* : car, pour ce qui est des véniels, quoiqu'on les confesse très-utilement, l'on peut en obtenir le pardon autrement, comme on a dit ailleurs. (Voy. la XVI^e Instruction.) 3^o *Faite à un prêtre approuvé.* Parce qu'il n'y a que les seuls prêtres expressément approuvés par l'évêque qui puissent entendre les confessions. 4^o *Pour en recevoir l'absolution.* En quoi le jugement qui s'exerce dans la confession est bien différent de celui des magistrats et des juges de la terre : car, dans leurs tribunaux la confession du criminel est la cause de sa condamnation et de son supplice ; et dans le tribunal de la pénitence la confession du pénitent est suivie de son absolution, de sa grâce et de sa réconciliation avec Dieu : *Hoc judicium longe dissimile est a forensibus capitalium rerum questionibus, in quibus confessionis pena et supplicium, non culpæ liberatio et errati venia constituta est.* (Catech. conc. Trid. part. II, De sacram. panit.) Voilà l'explication de notre définition.

La confession a été instituée par Notre-

Seigneur Jésus-Christ. Cette vérité se prouve évidemment par ces paroles qu'il dit à ses apôtres, en leur apparaissant après sa résurrection : *Recevez le Saint-Esprit*, leur dit-il, *les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.* (Joan., XX, 22, 23.) Notre-Seigneur donne ici à ses apôtres, et, en leur personne, à tous les prêtres, le pouvoir de remettre ou de retenir les péchés, avec promesse de ratifier dans le ciel la sentence qu'ils prononceront sur la terre. Dans ce pouvoir est contenue une loi et une obligation à tous ceux qui veulent obtenir la rémission de leurs péchés, de les confesser : car, comment le prêtre peut-il remettre les péchés comme juge ou médecin de nos âmes, à moins qu'il n'en ait la connaissance, afin d'y appliquer les remèdes convenables, puisqu'il ne peut se servir de cette puissance à l'aveugle ? Et comment peut-il avoir cette connaissance, si on ne lui déclare les péchés par une confession sincère ? Dans le pouvoir donc que le prêtre a de remettre ou de retenir les péchés, est renfermée l'obligation qu'ont tous les fidèles coupables de quelque péché mortel, de se confesser. Et comme ce pouvoir du prêtre vient de Jésus-Christ, de même l'obligation où nous sommes tous de lui déclarer tous nos péchés dans le détail, vient de Jésus-Christ. (Cf. Conc. Trid. sess. XIV, cap. 5.)

Il y a deux sortes de dispositions nécessaires pour rendre une confession bonne. Les unes la précèdent, les autres l'accompagnent. Avant la confession, il faut examiner sa conscience avec beaucoup de soin, pour connaître tous les péchés dont on est coupable. Il faut en suite de cet examen concevoir une vive douleur d'avoir offensé Dieu, faire une ferme résolution de ne plus l'offenser, et d'éviter les occasions du péché, etc. Puis il faut se présenter aux pieds du prêtre, comme aux pieds de Jésus-Christ même, dont il tient la place, et dont il exerce le jugement avec humilité, avec crainte et avec amour ; dispositions dans lesquelles il faudra comparaître devant le tribunal du souverain Juge après la mort. Il faut donc y paraître la tête nue, les yeux baissés, les mains jointes comme un pauvre criminel, qui s'efforce de fléchir la justice divine, qu'il a irritée par ses crimes, et en d'autres semblables postures qui ne sont pas de pures formalités, mais des marques d'un cœur contrit et humilié, lequel Dieu ne rejette jamais : *Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies.* (Psal. L, 17.)

Il est bon d'observer ici que, lorsqu'on est proche du tribunal de la pénitence, il faut se donner bien de garde d'écouter les confessions des autres pénitents : car celui qui les écoute volontairement offense Dieu grièvement, et il ne peut, sans commettre un autre grand péché, révéler à qui que ce soit ce qu'il a entendu. Que si l'on est dans le péril de les entendre, il faut s'éloigner autant qu'il est nécessaire pour ne rien entendre, etc.

Il faut remarquer de plus que c'est principalement auprès du tribunal que l'on doit s'exciter au regret de ses fautes, et au propos d'amendement, par tous les motifs que nous avons marqués en parlant de la contrition. Ainsi, quoique le chapelet soit une prière très-sainte, l'on peut se dispenser de le réciter alors.

Des dispositions qui précèdent la confession, nous venons à celles qui l'accompagnent. Entre les dispositions ou conditions que doit avoir la confession ou la déclaration des péchés, pour être telle qu'elle doit être, j'en remarque trois principales, auxquelles l'on peut rapporter toutes les autres. La première est qu'elle soit *simple*, c'est-à-dire, qu'il ne faut pas mêler dans la confession des choses superflues, ni faire des histoires ou des récits inutiles, ni y parler d'affaires temporelles, ni raconter ses souffrances : toutes ces choses ne servent qu'à exercer la patience d'un confesseur, et à retarder les confessions des pénitents ; qu'il ne faut pas non plus y découvrir les complices, c'est-à-dire, ceux qui ont eu part au péché qu'on déclare, ni ceux qui en ont été l'objet ou l'occasion, ou dont on aurait formé quelque jugement téméraire, ni la personne qui aurait été présente à l'action mauvaise qu'on a commise ; qu'il ne faut pas enfin déclarer le péché d'autrui, la médisance ayant lieu autant, et même plus, dans le tribunal de la pénitence qu'ailleurs. Que doit-on donc faire ? Confesser ses propres fautes, et les confesser dans les termes les plus simples, les plus clairs et les plus honnêtes, sans pourtant rien omettre de ce qui doit nécessairement être expliqué. Que si l'on ne peut faire connaître au prêtre la nature et la grièveté d'un péché sans lui en faire connaître en même temps le complice ; il faut nécessairement chercher un confesseur à qui le complice ne soit point connu, parce qu'il n'est jamais permis de nommer, ni de désigner personne dans la confession. Néanmoins, si le pénitent ne peut absolument s'adresser à un autre confesseur, il peut et doit alors, selon de graves théologiens, découvrir le complice, en quoi il ne blesse aucunement sa réputation, parce que, dans le cas dont il est question, le complice est censé avoir renoncé à son droit en péchant librement. Au reste, hors de ces cas de nécessité, il ne faut pas facilement changer de confesseur : car, il est très-utile de se confesser toujours au même, parce que nous connaissant mieux, il est plus en état de juger de notre disposition, et de nous donner de salutaires avis pour notre conduite, etc.

La seconde condition de la confession est qu'elle soit *humble*, c'est-à-dire, que nous devons déclarer nos péchés ingenuement, tels qu'ils sont, ne les attribuant qu'à notre mauvaise volonté : *Mea culpa, mea culpa, mea maxima culpa* : sans jamais user de détours et de déguisements pour les excuser ou pour les diminuer. Je dis : Sans jamais user de détours et de déguisements, etc.,

parce qu'il se trouve beaucoup de personnes qui, comme dit le Prophète-Roi, ne cherchent que des excuses dans leurs péchés : *Excusationes in peccatis* (*Psal. CXL, 4*) : rejetant les fautes qu'ils ont commises, tantôt sur la violence de la tentation, tantôt sur la sollicitation des personnes avec lesquelles ils ont péché, comme Adam rejeta son péché sur Eve, et Eve le rejeta sur le serpent (*Gen., III*) ; tantôt enfin, ce qui est plus impie, sur la volonté de Dieu ou sur le défaut de sa grâce.

Il y a longtemps que le pape saint Grégoire se plaignait de cette conduite, et il connaissait à fond la malignité du cœur humain, quand il disait que la pratique ordinaire des pécheurs était de commettre leurs péchés en secret, et de les cacher ou nier après les avoir commis. *Usiatus humani generis vitium est, et latendo peccatum committere, et commissum negando abscondere.* (*Lib. XXII Moral., cap. 13.*) C'est ainsi que la plupart des chrétiens en usent encore aujourd'hui dans le tribunal de la confession. Je me suis mis en colère, dit cet homme marié, mais j'ai une méchante femme, qui me contredit en toutes choses. J'ai commis ce péché d'impureté, dit ce jeune homme, mais j'ai des passions vives et ardentes, et je suis tombé malheureusement et sans y penser, dans quelque compagnie dangereuse. J'ai proféré quelques paroles déshonnêtes ou équivoques, dit un autre, mais autant en emporte le vent, et je n'y ai pris aucun plaisir. J'ai tenu quelques discours peu favorables à la réputation d'autrui, dit un quatrième, mais je l'ai fait sans conséquence et sans aucune mauvaise intention. Enfin, sans entrer dans un plus long détail, l'expérience fait voir que l'on ne s'avoue jamais, ou presque jamais, aussi coupable qu'on l'est devant Dieu, qui connaît toutes nos actions, et jusqu'aux plus secrètes pensées de nos cœurs. Il y a toujours quelque *mais*, quelque justification, quelque excuse. Et souvent même (qui le croirait ?), sans se confesser soi-même, l'on ne s'approche du tribunal sacré de la pénitence que pour déclarer les péchés des autres.

Certes, telles confessions sont bien différentes de celles du publicain de l'Evangile, qui, sans oser lever les yeux au ciel, frappait sa poitrine avec humilité et avec componction. *Nolebat nec oculos suos ad calum levare, sed percutiebat pectus suam.* Il avouait ses péchés, sans chercher à en diminuer la honte ni la grièveté. Il était plus porté à les exagérer qu'à les excuser, ou à les rejeter sur autrui. *Mon Dieu, disait-il, ayez pitié de moi, qui suis un pécheur : « Deus, propitius esto mihi peccatori. »* Aussi l'humble publicain attirait-il sur lui les regards de la miséricorde divine, et il s'en retourna chez lui justifié et réconcilié avec Dieu : *Descendit hic justificatus in domum suam.* (*Luc., XVIII, 13-18.*)

Imitons le publicain. Avouons que nous sommes véritablement coupables : recon-

naïssons nos fautes avec humilité et avec sincérité : confessons-les avec douleur et avec componction. Une telle confession attirera sur nous les regards de la miséricorde de Dieu. nous les purifiera de tous nos péchés, sera pour nous une source de grâce en ce monde, et la cause de notre bonheur éternel en l'autre. *Amen.*

XXIII^e INSTRUCTION.

SUITE DE LA CONFESSION.

Non confundaris confiteri peccata tua. (*Eccli.*, IV, 31.)
Ne rougissez pas de confesser vos péchés.

Nous avons commencé, chrétiens, à expliquer les dispositions ou conditions que doit avoir la confession pour être bonne. Nous avons fait voir, 1^o qu'elle doit être *simple*. 2^o Qu'elle doit être *humble*; mais il faut de plus qu'elle soit *entière*. C'est la troisième et la plus importante condition de la confession. Nous allons en faire la matière de ce discours.

Pour rendre une confession entière, il faut déclarer tous les péchés mortels qu'on a commis, et dont on a la connaissance, après une recherche exacte : car si, après un examen suffisant, on a oublié involontairement quelque péché, ce péché oublié, et non confessé, ne laisse pas de nous être pardonné avec les autres. Que si cet oubli est volontaire, si c'est l'effet de notre négligence et de notre précipitation à nous examiner, non-seulement le péché oublié n'est pas pardonné, mais nous faisons une confession nulle et même sacrilège. Si après avoir examiné sa conscience avec soin, l'on se souvient de quelque péché mortel après la confession, l'on doit retourner à confesse avant que de s'approcher de la sainte Table. Si l'on s'en souvient seulement après la communion, on est obligé de le déclarer à la première confession. Pareillement, quand le pénitent doute s'il a commis quelque péché, il doit proposer son doute à son confesseur, et lui dire : je doute si j'ai commis avec un plein et entier consentement, etc. Car la confession doit faire connaître au prêtre l'état où se trouve le pénitent. S'il se souvenait ensuite qu'il eût commis certainement ce péché, et avec un parfait consentement, il serait obligé de le déclarer à la confession suivante.

Mais il ne suffit pas de confesser tous les péchés mortels qu'on a commis, il faut encore déclarer les circonstances qui augmentent notablement la malice de chaque péché : car il y a des circonstances si considérables, qu'elles sont seules capables de faire qu'une action soit péché mortel : des exemples font voir la chose sensible. Celui qui a commis un crime contre la pureté, soit par pensée, soit par action, doit déclarer si sa pensée ou son action s'est portée vers une personne mariée, parente, ou alliée, parce que la première espèce d'impureté est un adultère, la seconde un inceste, qui sont des péchés plus énormes que la fornication.

Il en est de même de celui qui a dérobé des choses consacrées à Dieu, comme un

calice, un ciboire, ou frappé un prêtre. Il doit s'accuser d'avoir volé l'Eglise, ou d'avoir frappé un de ses ministres, parce que le vol des choses saintes, ou les coups donnés au prêtre, ne sont pas seulement un péché de larcin contre le septième commandement, ou une violence contre le cinquième, mais ils renferment encore une autre malice de péché plus énorme, savoir, un sacrilège. Il en est ainsi d'avoir menti, lorsque c'est au préjudice du prochain ; d'avoir noirci la réputation de quelqu'un, lorsque c'est d'un évêque ou d'un prêtre. Dans le premier cas, il faut déclarer d'avoir menti au préjudice d'autrui, et dans le second d'avoir flétri la réputation d'un évêque ou d'un prêtre.

Celui qui a blasphémé, chanté des chansons déshonnêtes, dit des médisances devant un grand nombre de personnes, a fait un plus grand mal que si c'eût été devant peu de personnes. C'est pourquoi il doit déclarer qu'il a scandalisé beaucoup de personnes par ces sortes de péchés, et en déclarer à peu près le nombre. Enfin, celui qui s'est arrêté volontairement à une pensée, ou à une action criminelle durant un temps extraordinairement long, doit déclarer ce temps, etc. En un mot, il faut déclarer simplement, et à la bonne foi, ce que la conscience reproche, et ce qu'on croit devoir être dit : du reste, être prêt, et même aimer à répondre au confesseur, qui ne manquera pas, selon qu'il y est obligé, de demander ce qu'il jugera nécessaire d'être plus particulièrement, ou particulièrement expliqué, etc.

La raison générale pourquoi il faut déclarer tous les péchés mortels, sans en excepter un seul, avec les différentes circonstances criminelles qui les accompagnent, c'est afin que le confesseur connaisse mieux la grandeur des maladies de notre âme, et qu'il puisse juger plus certainement des remèdes qui peuvent nous guérir, et, par conséquent, nous les appliquer : car un malade qui ne découvre pas sa maladie aux médecins, n'en peut être guéri : *Quod ignorat medicina, non curat.* L'obligation de confesser tous les péchés mortels qu'on a commis, est si grande, que celui qui, ou par un manquement notable d'examen de conscience, ou par malice, ou par une mauvaise honte, ou par quelque autre motif de cette nature, retiendrait un seul péché mortel volontairement, non-seulement il ne recevrait pas l'absolution de tous les autres, mais il ferait une confession nulle, et un horrible sacrilège.

Mais vous craignez, dites-vous, que le prêtre ne publie votre péché, et c'est ce qui vous empêche de le confesser. Vous ne devez pas le craindre, puisqu'il est obligé, sous peine de grand péché, de garder inviolablement le secret sur tous les péchés qu'on lui déclare dans la confession.

Mais vous appréhendez qu'en lui découvrant vos fautes, vous ne vous déshonoriez dans son esprit. Vous ne le devez pas appréhender. Loin de vous déshonorer dans son esprit, vous vous conciliez, au contraire,

et son estime et son affection : *son estime*, par la vive douleur que vous témoignez de vos péchés, et par la ferme et sincère résolution que vous formez de ne les plus commettre ; *son affection*, par la confiance que vous témoignez avoir en sa charité, en lui déclarant vos fautes les plus secrètes, et qui ne sont connues que de Dieu.

Mais, continuez-vous, vous êtes en danger d'être entendu des autres pénitents. Il faut y mettre remède, mais non pas taire votre péché.

Mais enfin, le péché est si honteux que vous n'osez le dire. Mais vous n'avez point eu honte de le commettre, vous ne devez donc point avoir honte de le dire; au contraire, vous devez commencer d'abord votre confession par ce péché, afin que cet écueil étant passé, vous acheviez votre confession avec plus de paix ; sans cela, au lieu de rentrer en grâce avec Dieu, vous ne ferez qu'ajouter un sacrilège monstrueux aux autres péchés dont vous êtes coupable. Qu'il y a de jennes gens de l'un et de l'autre sexe qui réfléchiraient utilement sur ces vérités ! En effet, combien en est-il qui ne rougissent pas de commettre les péchés les plus honteux, et qui rougissent pourtant quand il est question de les confesser ? Combien en est-il qui s'approchent du tribunal de la pénitence dans la malheureuse résolution de cacher les impuretés qu'ils ont commises ! Combien en est-il qui ont la hardiesse de s'approcher de la sainte Table, après avoir cédé volontairement, par un dessein prémédité, quelque péché mortel dans la confession ? Jeunes gens, qui que vous soyez, y pensez-vous, y faites-vous réflexion ? Quoi ! ne savez-vous pas que c'est à Dieu que vous vous confessez en la personne de ses ministres ? Et avec quel front, et par quel excès de folie croyez-vous obtenir le pardon de vos fautes sans les déclarer ? Loin d'ici donc, loin d'ici, mauvaise honte, source de tant de sacrilèges, et de la perte de tant d'âmes !

Pour surmonter cette mauvaise honte, considérez avec une sérieuse attention les choses suivantes : 1° Que c'est le démon qui par un étrange renversement vous rend la honte qu'il vous avait ôtée auparavant, et qui, vous ayant donné de l'effronterie pour commettre le péché, vous couvre de confusion pour vous empêcher de le déclarer : *Ordinem pervertit Satanæ, qui confitentiam dedit peccato et penitentia confusionem.* (S. CHRYSOST.)

2° Qu'il est bien plus honteux de pécher que de se repentir d'avoir péché, de faire une action infâme aux yeux de Dieu, que de la découvrir à un homme faible, fragile, pécheur comme vous, et qui est obligé d'ailleurs à un secret inviolable. *O stulte ! cur erubescis homini dicere quod non erubuisti in conspectu Dei facere ?* (S. AUG., serm. De penit.)

3° Considérez quelle impiété et quelle folie c'est en même temps de vouloir cacher à Dieu, dans la personne des ministres, ce que vous ne pouvez lui cacher, et ce qu'il connaît infiniment mieux que vous. Oui,

jeunes gens aveugles et insensés, ce péché que vous avez commis dans l'obscurité de la nuit, dans les lieux solitaires et écartés, sans autres témoins que le Ciel et votre conscience, oui, dis-je, ce péché est connu de Dieu parfaitement, et il en sait toutes les différentes circonstances criminelles. Vous avez donc beau faire, confessez-le ou ne le confessez pas, Dieu l'a vu, il le sait, il le connaît. Quelle impiété donc, et quelle folie de vous opiniâtrer à vouloir le lui cacher ? *Omnia nuda et aperta sunt oculis ejus.* (Hebr., IV, 13.)

4° Considérez la honte épouvantable dont vous serez accablés au jour du jugement : car en ce jour terrible, *jour de colère et de vengeance, jour de calamité et de misère*, tout ce qu'il y a de plus caché dans le secret de votre cœur, et que vous ne voulez pas maintenant découvrir à un seul homme, sera manifesté à la face de tout l'univers. Il sera su et connu de tout le monde, de vos parents, de vos amis, de vos ennemis, de votre village et de toute la terre. Quoi ! diront alors ceux qui vous ont autrefois si bien connu, est-ce là ce jeune homme si vertueux et si modeste ? Est-ce là cette jeune fille si chaste et si dévote ? Est-ce là ce jeune homme, est-ce là cette jeune fille si estimés dans le monde pour leur vertu et pour leur piété apparente ? *Hæcine est illa Jezabel ?* (IV Reg., IX, 37.) Ah ! que les voilà couverts de confusion ! Montagues, tombez sur eux ; collines, couvrez-les, car ils ne sauraient supporter cette honte, cette confusion, dont le ciel et la terre les accablent : *Montes, cadite super nos ; et colles, operite nos.* (Luc., XXI, 30.) Dites-moi, ne vaut-il pas mieux souffrir une honte de quelques moments (si toutefois l'on peut appeler honte ce qui est salutaire par tant de titres), que de s'exposer à une si horrible confusion au jour du jugement ? *Judex ergo cum sedebit, quidquid latet apparebit.* (Offic. Eccles.)

5° Considérez que toutes les confessions, toutes les communions que vous avez faites jusqu'à présent, en cachant volontairement quelque péché mortel, et toutes celles que vous ferez dans la suite en continuant à le celer, ont été et seront toujours tout autant de sacrilèges, et de profanations horribles de ces sacrements, sacrilèges, profanations dont on vous demandera un compte terrible à la mort.

Que si, après tout ce que je viens de vous dire, vous vous opiniâtrez à ne vouloir point déclarer ce péché, sachez que, quelques prières, quelques jeûnes, quelques aumônes et quelques autres bonnes œuvres que vous puissiez faire, vous serez séparés de Dieu à jamais, et condamnés au feu éternel de l'enfer.

Ce sera, mes chers frères, par la considération de tous ces motifs, que quelques crimes que nous ayons commis, et quelque répugnance que nous ayons à les confesser, nous nous résoudrons à en faire une confession entière, suivant cet avis du Sage, inspiré de Dieu : *Ne rougissez pas de con-*

fesser vos pechés : « Non confundaris confiteri peccata tua. » Car il y a, dit-il, une confusion qui fait tomber dans le péché, et il y a une confusion qui attire la gloire et la grâce : « Est enim confusio adducens peccatum, et est confusio adducens gloriam et gratiam. » (Eccli., IV, 25.) Confessons donc nos péchés, et confessons-les entièrement. Nous en aurons de la confusion pour un moment, mais cette confusion sera bonne et salutaire. Elle nous attirera la grâce, et elle sera pour nous une source de gloire et de bonheur dans l'éternité. Amen.

XXIV^e INSTRUCTION.

DU REFUS, ET DU DÉLAI DE L'ABSOLUTION.

Quorum remiseritis peccata remittuntur eis, et quorum retinueritis retenta sunt. (Joan., XX, 25.)

Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.

Après avoir traité de la confession, l'ordre naturel exige que nous parlions de l'absolution.

Quand les pécheurs ont conçu une sincère et véritable douleur de leurs péchés, qu'ils ont formé une ferme résolution de ne les plus commettre, et qu'ils les ont confessés, il faut, pour qu'ils en obtiennent la rémission dans le sacrement de pénitence, que le prêtre leur en donne l'absolution : car, s'il ne les absolvait pas, ils ne recevraient point le sacrement, et leurs péchés ne leur seraient point remis : *Les péchés, dit Jésus-Christ à ses apôtres, seront remis à ceux à qui vous les remettrez.* Ce sont donc les prêtres qui remettent les péchés. Et c'est ce qu'ils font par l'absolution qu'ils donnent aux pécheurs vraiment contrits et pénitents.

L'absolution consiste dans ces paroles que le prêtre prononce sur le pénitent : *Ego te absolvo a peccatis tuis, in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti.* C'est-à-dire : *Je vous absous de vos péchés au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* C'est une sentence que le prêtre prononce au nom de Jésus-Christ, par laquelle les péchés sont remis à ceux qui les confessent avec les dispositions que Dieu demande d'eux pour en recevoir la rémission. En effet, quel que soit le pouvoir que Jésus-Christ a donné aux prêtres, ils ne peuvent en user, ni entreprendre la réconciliation du pécheur et l'absoudre, qu'ils ne remarquent en lui des dispositions, et les marques d'une sincère et véritable conversion. Et ceux qui en agissent autrement, accordant l'absolution à ceux qui n'en sont pas dignes, rendront compte à Dieu du mauvais usage de la puissance qui leur a été confiée, et du sang de Jésus-Christ qu'ils profanent et qu'ils font profaner par cette indulgence aux pécheurs impénitents : *Irrita et falsa pax periculosa dantibus, et nihil accipientibus profutura.* (S. CYPRIAN., tract. *De lapsis.*) Jugez de là combien aveugles sont ces pécheurs, qui veulent arracher, à quelque prix que ce soit, l'absolution du

prêtre, et qui ne peuvent souffrir qu'on la leur diffère quelque temps, afin de les bien disposer à la recevoir : car, pour peu qu'ils soient instruits, ils doivent savoir qu'autant d'absolutions qu'ils reçoivent sans avoir les dispositions nécessaires, ce sont autant de sacrilèges et de profanations du sacrement, et que c'est aux prêtres, et point à eux, à juger de leur dignité, ou de leur indignité, et de leur disposition ou de leur indisposition sur ce point.

C'est donc une vérité constante que les prêtres peuvent et même qu'ils sont obligés de refuser ou de différer l'absolution à ceux qui, par leurs mauvaises dispositions, ne sont pas en état de la recevoir avec fruit. Les prêtres doivent en user de la sorte pour plusieurs raisons. 1^o *Pour l'honneur du sacrement*, parce que c'est lui faire injure que de l'administrer à des sacrilèges qui le profanent. C'est donner, contre la défense du Sauveur, *les choses saintes* aux indignes. C'est dissiper et non pas dispenser fidèlement les saints mystères : *Nolite dare sanctum canibus.* (Matth., VII, 6.) 2^o *Pour l'intérêt propre du confesseur*, parce qu'en donnant l'absolution à ceux à qui il devait la refuser, il trahit son ministère, il se charge devant Dieu de tous les péchés qu'il commet mal à propos, et il se perd et se damne. 3^o *Pour l'avantage et le bien des pénitents*, parce que les absolutions précipitées les retiennent dans le péché : l'espérance et la facilité qu'ils trouvent à en recevoir l'absolution leur ôtant la crainte de le commettre, et les empêchant d'en connaître la grièveté. En effet, si la trop grande facilité de pardonner une injure qu'on a reçue, donne plus de hardiesse à l'auteur à retomber dans la faute qu'il avait commise : et si nous jugeons qu'une offense est légère, quoi qu'elle soit considérable d'elle-même, lorsqu'il nous est facile d'en obtenir le pardon, il en est de même d'un pécheur à qui on accorde en toutes rencontres l'absolution de ses péchés, quels qu'ils soient. Jamais ce pécheur ne se persuadera que des péchés dont il reçoit si facilement la rémission, soient aussi grands qu'on l'assure. Quoi l dira-t-il hardiment au sortir du tribunal de la confession, j'avais commis beaucoup de crimes. Il n'y avait ni impuretés, ni médisances, ni injustices, etc., que je n'eusse commises ; mais après tout, que m'est-il arrivé de fâcheux ? *Peccavi, et quid mihi accidit triste ?* (Eccli., V, 4.) J'en ai reçu le pardon sans peine. J'en ai été quitte pour quelques prières, pour quelques dizaines de chapelet qu'on m'a ordonné de réciter pour pénitence ; et aussitôt, sans différer davantage, l'on m'a absous ; et on en agit de cette sorte à mon égard toutes les fois que je m'approche du tribunal, quelques péchés que j'aie commis. Mais ces pécheurs, pour qui on a une si lâche complaisance, après dix, vingt, trente ans de confessions répétées, sont-ils vraiment convertis ? Ne sont-ils plus impudiques, ni ivrognes, ni médisants, ni vindicatifs ? Et n'ont-ils pas,

au contraire, multiplié le nombre de leurs péchés et de leurs rechutes, en multipliant l'usage et la fréquentation des sacrements ? Tant il est vrai donc que les absolutions précipitées entretiennent les pécheurs dans leurs désordres, empêchant leur conversion, et leur font souvent commettre autant de sacrilèges qu'ils reçoivent de sacrements. Ecoutez comme parle saint Ambroise sur ce sujet : La facilité à absoudre, dit-il, est une amorce au péché, et une nouvelle occasion de rechute : *Facilitas veniæ incentivum tribuit delinquendi. (In Psal. CXVIII.)* Le cardinal Bellarmin parle encore plus expressément : Il n'y aurait, dit ce grand homme, point aujourd'hui de si grande facilité à pécher, s'il n'y avait pas une si grande facilité à absoudre : *Non esset hodie tanta facilitas peccandi, si non esset tanta facilitas absolvendi.* C'est pour cela que saint Cyprien, écrivant aux confesseurs, les exhorte à ne pas donner si facilement l'absolution aux pécheurs, de peur, dit ce saint évêque, que ceux qui doivent être les pasteurs des oailles, n'en soient les meurtriers : *Ne qui ovium pastores esse debent, lanii fiant. (Epist. 11.)*

Mais, si la facilité à obtenir le pardon des fautes qu'on a commises donne une si grande facilité à y retomber, l'on peut dire, au contraire, que le délai de l'absolution est un souverain antidote contre le péché, et qu'il commence même assez souvent la conversion du pécheur. Oserai-je vous en prendre ici à témoins, mes frères ? N'est-il pas vrai que, lorsqu'on vous a quelquefois différé l'absolution pour quelque péché d'habitude, comme d'impureté, d'ivrognerie et de blasphème, vous n'êtes plus retombés dans ces péchés où vous aviez peut-être croupi depuis si longtemps ? De bonne foi, dites-moi quelle est la cause de cet admirable changement ? N'est-ce pas que vous avez rencontré un confesseur prudent et expérimenté, qui vous a différé l'absolution jusqu'à ce que vous ayez donné des marques d'une sincère et véritable conversion ? Et si, par une lâche et criminelle complaisance, il vous avait donné des absolutions précipitées, où en seriez-vous, et dans quel abîme de péchés seriez-vous plongés ?

Pour connaître les rencontres particulières où un confesseur doit refuser ou différer l'absolution, il faut savoir que saint Charles Borromée, ce grand prélat de Milan, a composé diverses instructions pour les confesseurs de son diocèse, lesquelles toute l'Eglise a reçues et adoptées. Dans ces instructions sont contenus les principaux cas où ils doivent refuser ou différer l'absolution. Les voici en abrégé : 1° Quand un pécheur est dans une ignorance inexcusable des mystères de la foi et des vérités nécessaires au salut. 2° Quand ayant pris ou retenu injustement le bien d'autrui, il ne veut pas le restituer ; ou qu'ayant fait tort au prochain dans ses biens ou dans sa réputation, il ne veut pas le réparer autant et en la manière qu'il le peut. 3° Quand il a de la haine ou inimitié contre son prochain,

et qu'il ne veut pas la déposer, et se réconcilier sincèrement avec lui. 4° Quand il est dans l'habitude de quelque péché mortel, mais principalement de blasphème, d'ivrognerie ou de quelque impureté, jusqu'à ce que s'étant éloigné de ces péchés par l'usage des remèdes nécessaires contre la rechute, il montre des fruits de pénitence et de conversion. 5° Quand il est dans l'occasion prochaine de quelque péché mortel, et qu'il ne veut pas la quitter. 6° Quand il ne veut pas accepter la pénitence ou la satisfaction qui lui est imposée. Enfin tous ceux à qui le prêtre juge que le sacrement serait inutile par leur mauvaise disposition, saint Charles défend très-expressément de leur donner l'absolution, jusqu'à ce qu'il ait vu des marques d'une sincère conversion. Et le prêtre, qui s'écarte des règles si saintes, en donnant l'absolution à ceux à qui il devait la refuser, se perd et se damne avec eux ; car, comme dit Jésus-Christ dans l'Evangile, *si un aveugle conduit un aveugle, ils tombent tous deux dans la fosse : « Cæcus si cæco ducatum præstet, ambo in foveam cadunt. » (Matth., XV, 14.)*

Qu'on se plaigne après cela, et qu'on murmure tant qu'on voudra de la prétendue rigueur et sévérité des confesseurs ; qu'on les traite de rigoristes, de jansénistes, de petits-collets, etc., lorsqu'ils refusent ou diffèrent l'absolution pour un temps : ils ne font rien en cela qu'ils ne soient en pouvoir de faire, rien même qu'ils ne soient obligés de faire, rien enfin qu'un saint Charles et tant d'autres saints n'aient fait, et que l'Eglise ne leur ordonne de faire. Ils ont reçu de Jésus-Christ le pouvoir de retenir les péchés, aussi bien que de les remettre, et ils n'usent de ce pouvoir que pour la gloire de Dieu, pour l'honneur du sacrement, et pour l'intérêt propre, et d'eux-mêmes, et de leurs pénitents, comme nous l'avons démontré ci-devant.

Pécheurs, qu'opposerez-vous à cette conduite ? Dites-vous que vous êtes sincèrement fâchés d'avoir offensé Dieu, que vous êtes résolus de ne l'offenser plus, que vous êtes déterminés à renoncer à toutes les occasions du péché, etc., et qu'ainsi vous avez levé tous les empêchements qui vous mettent hors d'état de recevoir l'absolution ? Mais si cela est comme vous le dites, montrez cette douleur, ce propos, etc., par les effets, c'est-à-dire, par un entier changement de vie et de mœurs. Combien de fois avez-vous tenu le même langage ? Et cependant vous êtes toujours retombés dans les péchés que vous étiez fâchés d'avoir commis, et que vous aviez résolu de ne plus commettre. Vous avez trompé jusqu'à présent votre confesseur, serez-vous maintenant plus sincères ? Vous avez promis que vous quitteriez les occasions du péché, sans l'avoir jamais fait, et à présent vous le ferez ? Jusqu'ici l'on s'est lié à votre parole, vous y avez toujours manqué, et présentement vous voulez qu'on croie que vous n'y manquerez plus ? Enfin jusqu'ici vous n'avez pas restitué

le bien d'autrui que vous avez promis de restituer; vous n'avez pas réparé la réputation du prochain que vous avez promis de réparer, et à présent vous ferez l'un et l'autre? Illusion grossière et manifeste. Si vous êtes vraiment dans ces résolutions, exécutez-les promptement et sans délai. Renoncez aux occasions du péché. Séparez-vous de cette créature avec laquelle vous entretenez des commerces criminels. Restituez le bien d'autrui. Réparez le tort que vous lui avez fait dans ses biens ou dans sa réputation. Pardonnez sincèrement à votre ennemi. Puis revenez, l'on vous recevra avec toute la tendresse possible, et l'on vous donnera l'absolution que vous témoignez désirer avec tant d'ardeur. Que si vous ne voulez rien faire de tout cela, pourquoi voulez-vous qu'on vous accorde l'absolution qui sera le comble de votre malheur, et qui attirera même sur le prêtre qui vous la donnera, la malédiction du Seigneur?

Mais, quelle confusion pour moi, direz-vous, d'être renvoyé sans l'absolution! Quoi donc! vous préférerez votre honneur au salut de votre âme? et vous aimez mieux commettre un sacrilège que de ne pas recevoir l'absolution? S'il y a quelque confusion à essayer, c'est vous-même qui vous l'êtes attirée par votre mauvaise vie. Souffrez-la donc en esprit de pénitence pour vos péchés, et faites tous vos efforts désormais pour vous en corriger. Au reste, les prières que les prêtres fera sur vous, comme le *Misereatur*; *Indulgentiam*, etc., ou autre, en la même posture qu'il tient lorsqu'il donne l'absolution, pourront empêcher qu'on ne reconnaisse, s'il vous l'a vraiment donnée, etc.

Mais je n'en ferai rien, continuez-vous, et si vous ne m'absolvez pas, j'irai à un autre confesseur. Allez, mon cher frère, où il vous plaira, la confession est libre. J'aime mieux qu'un autre se charge de vos péchés que moi: *Liberavi animam meam*. Si vous voulez vous perdre et vous damner, je ne veux ni contribuer à votre perte ni me damner avec vous. Mais lorsque vous irez trouver un autre confesseur, donnez-vous bien de garde de lui rien cacher. Ne manquez pas surtout de lui déclarer l'habitude que vous avez contractée depuis longtemps, de commettre quelque péché mortel, et pour laquelle habitude votre confesseur vous a différé l'absolution, jusqu'à ce qu'il voie en vous des fruits dignes de pénitence. Que si vous vous confessez de cette sorte, croyez-moi, ou vous changerez de vie, ou aucun prêtre ne vous absoudra; car il n'en est pas, quelque facile et quelque indulgent qu'il soit, qui puisse absoudre *validement* un pécheur qui est dans quelque habitude de péché mortel, et notamment d'impureté, d'ivrognerie ou de blasphème, et qui ne s'en corrige pas.

Chrétiens, si lorsque vous vous présentez au tribunal sacré de la pénitence les ministres du Seigneur ne vous jugent pas en état de profiter de l'absolution, recevez le refus qu'ils vous en font avec humilité et

soumission; et au lieu d'insister pour l'obtenir, écoutez avec docilité les avis salutaires qu'ils vous donnent, et suivez-les ponctuellement en toutes choses. Soyez exacts à revenir dans le temps qu'ils vous auront marqué. Songez que vos confesseurs, comme de sages médecins, s'occupent à connaître la nature de vos maladies, et que voyant que les remèdes ordinaires n'ont fait qu'aggraver vos maux, ils en cherchent d'autres plus efficaces pour vous retirer de l'état funeste du péché. Remerciez-les de cette charité qu'ils vous témoignent, et préparez-vous à recevoir l'absolution par la prière, par la fuite des occasions du péché, par la restitution du bien d'autrui, par le pardon des ennemis, par la cessation de tout péché, et un mol, par une vie toute nouvelle, en gémissant sur la vie passée. Après avoir pratiqué fidèlement toutes ces choses, vous aurez la consolation de recevoir la grâce de l'absolution, qui vous réconciliera vraiment avec Dieu, vous mettra en état de jouir de sa gloire dans la bienheureuse éternité. Amen.

XXV. INSTRUCTION.

DE LA SATISFACTION.

Facite fructus dignos pœnitentiæ. (Luc., III, 8.)

Faites de dignes fruits de pénitence.

La cinquième et dernière chose nécessaire pour recevoir la rémission des péchés dans le sacrement de pénitence, est la satisfaction que nous allons expliquer.

La satisfaction est une réparation que le pécheur fait à Dieu par des œuvres pénibles et humiliantes, pour l'injure qu'il lui a faite par ses péchés. Ou bien, c'est l'acquit de la peine que la justice divine exige pour les fautes commises.

Pour comprendre cette définition, il faut remarquer une vérité que l'Eglise catholique nous enseigne; savoir, qu'encore que par l'absolution du prêtre les péchés soient vraiment remis et pardonnés quant à la culpabilité, et, par conséquent quant à la peine éternelle qui leur est due, il reste néanmoins d'ordinaire quelque peine temporelle à subir, pour satisfaire à la justice de Dieu. Nous avons, dans les Livres saints, plusieurs exemples qui prouvent invinciblement l'obligation de satisfaire à Dieu en cette vie pour les péchés effacés. Les plus illustres sont les suivants. 1° Après la sortie d'Egypte, les Israélites adorèrent un veau d'or dans le désert: ils murmurèrent souvent contre Dieu. Le Seigneur leur pardonna à la prière de Moïse, son serviteur. Mais, en punition de ce péché qu'il pardonnait, il les condamna à errer quarante ans dans le désert, et à ne jamais entrer dans la terre promise. (Num., XIV, 20-24.) 2° David a commis un adultère et un homicide. Dieu lui a pardonné ces crimes. Mais le prophète Nathan lui dit, de la part de Dieu, que parce qu'il avait fait blasphémer les ennemis du Seigneur, le fils qui lui est né perdra la vie: *Quoniam blasphemare fecisti inimicos Do-*

mini, filius qui natus est tibi, morte morietur. (II Reg., XII, 14.) Le même prince commet ensuite un péché d'orgueil, et Dieu lui ayant encore pardonné ce péché, il lui impose, en punition, le choix des trois plus terribles fléaux du genre humain, une famine de sept ans, une guerre de trois mois, une peste de trois jours. David se déterminant à la peste, qui dans trois jours marqués, emporta soixante et dix mille hommes. (II Reg., XXIII, 1 seqq.) 3^e Saint Pierre, après avoir obtenu le pardon de son péché, ne laissa pas de le pleurer amèrement tous les jours de sa vie. C'est ainsi, mes frères, que Dieu par sa miséricorde, pardonne au pécheur vraiment contrit et pénitent, les péchés qu'il a commis, et la peine éternelle à laquelle il s'est engagé en les commettant, et que, par sa justice, il condamne le même pécheur à quelque peine temporelle, comme une espèce d'amende et de satisfaction qu'il veut qu'il fasse à sa justice, qu'il a irritée par ses crimes. Et c'est en ce sens que nous avons dit au commencement de ce discours, que la peine temporelle n'est pas ordinairement remise dans le sacrement de pénitence, quoique les péchés le soient, et, par conséquent, qu'elle doit être acquittée après l'avoir reçu.

Il y a trois principaux moyens d'acquitter cette peine, et de satisfaire à Dieu en cette vie. Le premier est par les pénitences que les prêtres nous imposent en même temps qu'ils nous absolvent de nos péchés, et que nous devons, pour cet effet, accepter avec soumission, et accomplir avec fidélité. Il serait même très à propos que nous réitérassions ces pénitences, parce que d'ordinaire elles ne sont proportionnées ni au nombre, ni à la grandeur de nos péchés pour lesquels nous devons satisfaire de droit divin; car il faut que la mesure de la justice de Dieu se remplisse autant en ce temps que les pénitences ou satisfactions sont mitigées et adoucies, que lorsque, selon l'ancien usage de l'Eglise, les pécheurs devaient faire des pénitences extrêmement sévères, qui aujourd'hui nous paraîtraient impraticables. La répétition de ces pénitences imposées par les prêtres est d'autant plus à conseiller, qu'il paraît que les pénitences imposées tirent leur vertu et leur efficacité du sacrement de pénitence, dont elles font partie; qu'elles sont faites par ordre de l'Eglise; et qu'on les faisant on pratique l'humilité et l'obéissance. D'où il s'ensuit que les pénitences réitérées ont plus de bénédiction et de grâce, que celles que le pénitent pourrait s'imposer à soi-même.

Nous devons de plus accomplir ces pénitences avec dévotion, qui, à proportion de la ferveur effacera les peines dues à nos péchés: car, comme les sacrements produisent leurs effets selon la disposition de ceux qui les reçoivent, il en est de même de la satisfaction, qui est une partie du sacrement de pénitence, comme nous venons de dire.

Enfin, nous devons les accomplir en état

de grâce, si nous voulons qu'elles soient méritoires, puisqu'il faut pour cela qu'elles soient aimées par la charité, selon saint Thomas: *Oportet quod opera satisfactoria sint Deo accepta, quod dat eis charitas.* (II IV, dist. 15, cap. 1, art. 3, quæst. 2.)

Cependant, il ne faut pas croire que les pénitences faites hors de l'état de grâce ne servent de rien. Elles sont utiles à la conversion du pécheur, parce qu'elles le disposent à recevoir la grâce de la contrition, et à obtenir le pardon de ses fautes. C'est pourquoi il est probable qu'en les pratiquant, il est redevable d'une moindre peine, comme l'enseigne le même saint Thomas, lequel n'admet point un autre moyen de satisfaire pour les péchés hors de l'état de grâce: les œuvres faites en péché mortel ne profitant de rien par elles-mêmes, selon ce saint docteur. (Supp. quæst. 14, art. 3, ad 1.)

Le second moyen de satisfaire à la justice divine, c'est par les pénitences que nous nous imposons volontairement à nous-mêmes. Car, comme nous l'avons déjà observé, celles qu'ordonnent les confesseurs par condescendance pour l'infirmité de leurs pénitents, sont d'ordinaire moindres que ne méritent les péchés qu'ils ont commis; c'est pourquoi, pour rendre notre satisfaction pleine et entière, il est bon d'ajouter des pénitences volontaires à celles qui nous ont été enjointes dans le tribunal de la pénitence. Et ceux qui se contentent d'accomplir les pénitences qui leur sont imposées, sans y ajouter d'autres satisfactions volontaires, se préparent de terribles châtimens dans l'autre monde, puisque c'est une vérité certaine qu'on ne peut entrer dans le ciel qu'après avoir payé tout ce que l'on doit à la justice divine pour les péchés qu'on a commis.

Les pénitences, ou les œuvres satisfatoires dont nous avons parlé jusqu'ici, sont celles que l'Ecriture sainte ordonne pour cet effet, comme la prière, le jeûne et l'aumône, selon que l'ange Raphaël dit à Tobie: *La prière accompagnée du jeûne et de l'aumône vaut mieux que tous les trésors qu'on peut amasser: «Bona est oratio cum jejuniis et elemosyna magis quam thesaurus auri recondere.* (Tob., XII, 8.) Par la prière, il faut entendre, non-seulement toutes sortes de prières, soit vocales, soit mentales, que nous faisons à Dieu, comme vaquer à l'exercice de la méditation, prier Dieu le matin et le soir, entendre la Messe les jours ouvriers? accompagner le saint Sacrement quand on le porte aux malades, assister aux Offices divins, etc., mais encore l'offrande de nos actions, de nos exercices, de notre travail, et des peines qui sont attachées à notre état. Par le jeûne, l'on entend non-seulement l'abstinence de viande et de la nourriture corporelle, mais aussi toutes les mortifications et toutes les austérités du corps, comme les calices et les disciplines, coucher sur la dure, se mortifier dans l'usage des plaisirs, même licites et permis. L'on peut encore y rapporter les mortifications de l'es-

prit, comme de renoncer à son propre jugement et à sa propre volonté, pour les soumettre au jugement et à la volonté d'autrui, particulièrement à celle de ses supérieurs, et de souffrir pour l'amour de Dieu les mépris et les confusions qui nous arrivent par les ordres de sa providence. Par l'aumône on doit entendre toutes les œuvres de miséricorde, tant spirituelles que corporelles, lesquelles étant pratiquées dans l'esprit d'une véritable charité, sont un moyen très-efficace pour obtenir de Dieu miséricorde; Notre-Seigneur nous ayant assuré dans l'Évangile que ceux qui, par un mouvement de compassion chrétienne, soulagent la misère de leur prochain, seront traités de Dieu avec miséricorde : *Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur.* (Matth., V, 7.)

Le troisième moyen de satisfaire à Dieu pour nos péchés, c'est, comme nous l'apprenons du concile de Trente (sess. XIV, cap. 9), par les afflictions et les calamités qu'il nous envoie, telles que sont les maladies, la pauvreté, l'infamie, les mépris, les persécutions, pourvu qu'on les accepte comme venant de la main de Dieu, qu'on les souffre avec patience et avec résignation à sa sainte volonté, et qu'on les lui offre pour la satisfaction de ses péchés, dans l'union aux peines et aux souffrances de Jésus-Christ crucifié. Les travaux pénibles qui sont attachés à notre profession peuvent de même être mis au rang de œuvres satisfactoires. C'est ainsi qu'on peut prendre occasion des maux que Dieu nous envoie, pour pratiquer la vertu des pénitences, et pour satisfaire à la justice divine pour nos péchés : *Ego in flagella paratus sum, et dolor meus in conspectu meo semper.* (Psalm. XXXVII, 18.)

Admirons ici, mes frères, la bonté infinie de Dieu, qui ne se contente pas de nous pardonner nos péchés, mais qui veut bien que nous puissions lui satisfaire, non-seulement par les peines que nous nous imposons volontairement à nous-mêmes, et celles que ses ministres nous imposent, mais encore par toutes les afflictions et les calamités auxquelles nous sommes exposés durant le cours de cette vie mortelle. Bonté de Dieu, que vous êtes grande ! Moyens de satisfaire, que vous êtes utiles ! Embrassons-les, chrétiens, avec ferveur et avec amour. Rendons-nous fidèles à les pratiquer; car ceux qui les négligent doivent s'attendre de souffrir dans l'autre vie de rigoureuses peines, en comparaison desquelles toutes les souffrances de cette vie doivent être comptées pour rien. Au contraire, nous soumettant volontairement aux œuvres pénibles et humiliantes de la pénitence, nous éviterons les terribles peines que Dieu nous avait préparées dans le purgatoire. C'est ce que saint Paul nous enseigne quand il dit que, *si nous nous jugeons nous-mêmes, nous ne serions pas jugés de Dieu. Mais quand nous sommes jugés de la sorte, dit-il, c'est le Seigneur qui nous châtie, afin que nous ne soyons point condam-*

nés avec le monde : « Quod si nosmetipsos judicaremus, non utique judicaremur. Dum judicamur autem, a Domino corrumpimur, ut noncum hoc mundo damnemur. (I Cor., XI, 31.) Quel bonheur pour nous, que des peines et des souffrances aussi légères et aussi courtes que celles de cette vie, nous procurent, comme dit le même Apôtre, un poids immense et éternel d'une gloire souveraine et incomparable dans le ciel ! (II Cor., IV, 17.) Amen.

XXVI. INSTRUCTION.

DES INDULGENCES.

Quæcumque solveritis super terram, erunt soluta et in cælis. (Matth., XVIII, 18.)

Tout ce que vous aurez délié sur la terre, sera délié dans le ciel.

Outre tous les moyens de satisfaire à la justice divine pour les péchés que nous avons commis et que nous avons déduits dans la précédente Instruction, Dieu, dont la bonté est infinie envers les hommes, nous en a encore donné une autre très-efficace et très-salutaire; savoir : les indulgences, par lesquelles nous pouvons lui satisfaire et effacer les peines dont nous sommes redevables à sa justice, et qui n'ont pas été remises par les œuvres satisfactoires.

Le saint concile de Trente enseigne trois choses touchant les indulgences : 1° que le pouvoir d'accorder des indulgences a été laissé par Notre-Seigneur Jésus-Christ à son Eglise; 2° que l'Eglise s'est servie de ce pouvoir dès les premiers temps; 3° que l'usage des indulgences est très-salutaire au propre chrétien, et, par conséquent, qu'il le faut conserver. (Sess. XXV, *De indulgentiis.*)

Le pouvoir que l'Eglise a d'accorder des indulgences est fondé sur l'Écriture. Jésus-Christ, en saint Matthieu, chap. XVIII, dit à ses apôtres : *Tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel.* Et au chap. XVI, il dit à saint Pierre : *Je vous donnerai les clefs du royaume des cieux, et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel.* L'Eglise a reçu ici dans la personne des apôtres le pouvoir de délier les pécheurs. Elle a reçu, par conséquent, le pouvoir de leur remettre, en tout ou en partie, la peine due à leurs péchés, laquelle peine est un empêchement pour entrer dans le ciel. Lors donc que l'Eglise use de ce pouvoir, elle accorde des indulgences.

Saint Paul a usé de ce pouvoir. Car, après qu'il eut excommunié et livré à Satan l'incestueux de Corinthe (I Cor., V, 1 seqq.), ce pécheur subit la peine qui lui avait été imposée avec une si vive douleur de son crime, que cet apôtre usa d'indulgence et de douceur à son égard, et qu'il lui remit le reste de la peine qui lui avait été imposée. C'est pourquoi, écrivant aux Corinthiens, il leur dit que s'il avait accordé quelque grâce, c'a été selon le pouvoir que Jésus-Christ lui a donné : *Nam et ego quod donavi, propter vos in persona Christi.* (II Cor., II, 10.) Les

évêques ont aussi usé anciennement de ce pouvoir, comme il paraît par saint Cyprien : car à la prière et à la recommandation des martyrs enfermés dans les prisons au temps de la persécution, ils accordaient aux pécheurs une indulgence, en vertu de laquelle ils étaient dispensés du reste ou d'une partie de la pénitence qui leur avait été imposée, selon les règles qui étaient alors en usage dans l'Eglise.

L'usage des indulgences est très-salutaire à tous les fidèles, parce qu'elles sont établies pour leur remettre la peine qu'ils ont méritée par leurs péchés, et qu'il leur reste à subir, après même qu'ils en ont reçu le pardon et la rémission, comme il a été démontré en parlant de la satisfaction.

Le fondement de cette grâce que reçoivent les fidèles par les indulgences, est la satisfaction de Jésus-Christ et celle des saints : satisfaction qu'on appelle d'ordinaire le trésor de l'Eglise : *Thesaurus Ecclesie*. Il est constant que la satisfaction de Jésus-Christ a été surabondante et d'un prix infini, puisque la moindre goutte de son sang, une seule même de ses larmes suffisait pour effacer les péchés de mille mondes : *Cujus una stilla saluum facere totum mundum quit ab omni scelere*. (*Offic. Eccles.*) Il est aussi hors de doute qu'il y a eu plusieurs saints qui, par les rigueurs et les austérités de leurs pénitences, ont satisfait surabondamment pour leurs péchés. En effet, qui doute, par exemple, que les satisfactions de la très-sainte Vierge, qui a été d'une sainteté très-abondante, jusqu'à être exempte de tout péché, même véniel, de saint Jean-Baptiste, qui a été sanctifié dans le sein de sa mère, et des martyrs, qui ont enduré les plus cruels supplices, et, par là, satisfait au delà de ce dont ils étaient redevables à Dieu, n'aient été surabondantes ? Or la souveraine bonté de Dieu, qui se plaît à récompenser les bonnes œuvres au delà de leur mérite, ne pouvant souffrir que les satisfactions surabondantes, tant du chef que des membres, demeurent inutiles et sans fruit, elle a voulu que ce trésor spirituel de mérites et de bonnes œuvres soit dispensé par l'Eglise, comme elle le juge à propos, selon les règles de la prudence et de la charité chrétienne, pour le bien de ses enfants.

Mais comment est-ce, dira-t-on, que les fidèles entrent dans la participation de ce trésor des satisfactions de Jésus-Christ et des saints ? Nous l'avons déjà expliqué en parlant de la *Communio des saints*. Cela se fait par l'union que des fidèles ont, ou qu'ils acquièrent avec Jésus-Christ, comme les membres avec leurs chefs et avec tous les saints, avec qui ils ne sont qu'un même corps, qui est l'Eglise ; car, en vertu de cette union, tous ceux qui ont une foi vive et animée par la charité, ou qui tâchent de l'acquérir par une sincère et véritable conversion, peuvent participer à ces richesses spirituelles.

Il y a deux sortes d'indulgences. Il y en a de plénières ou générales, et il y en a de li-

mitées. Une indulgence plénière est une remission pleine et entière de tout ce qui reste à accomplir de la pénitence canonique, qui aurait pu nous être imposée pour nos péchés, et, par conséquent, une rémission de la peine temporelle qui, devant Dieu, répond à cette pénitence canonique que le pécheur doit à Dieu, et qu'il doit souffrir en cette vie ou en l'autre pour l'expiation entière de ses péchés. La plus célèbre de toutes les indulgences plénières est le Jubilé, ainsi appelé du Jubilé de l'ancienne loi, qui remettait, tous les cinquante ans, toutes les dettes. Cette indulgence fut d'abord accordée par le pape Boniface VIII tous les cent ans. Ensuite, Clément VI la réduisit à cinquante. Puis Sixte IV la fixa à chaque vingt-cinquième année, ce qui a été suivi depuis. L'année où tombe cette indulgence s'appelle l'année sainte. Outre les Jubilés de vingt-cinq ans, les papes en accordent quelquefois d'extraordinaires ; savoir : à leur exaltation sur la chaire de saint Pierre, et dans quelques occasions importantes, par exemple, d'une guerre des infidèles, ou de quelque autre besoin de l'Eglise.

Par une indulgence limitée on entend une indulgence ou une relaxation bornée d'un certain temps ; par exemple, de sept ans, ou d'un an, ou de plusieurs quarantaines de pénitence qui aurait pu nous être imposée, qu'on imposait autrefois, et qu'on devrait accomplir, si l'on se conduisait encore selon les anciennes règles de l'Eglise, et de la peine temporelle qui, aux yeux de Dieu, répond à cette pénitence. En un mot, une indulgence limitée est celle qui remet autant d'années, autant de quarantaines ou autant de jours de pénitence, qu'on devrait faire si l'on observait encore les règles qui étaient en usage dans les premiers siècles de l'Eglise.

Le pouvoir d'accorder des indulgences appartient à ceux à qui Jésus-Christ a donné la puissance de lier et de délier, c'est-à-dire, aux chefs de l'Eglise, les successeurs des apôtres. Le Pape, comme vicair de Jésus-Christ sur la terre, et chef de l'Eglise universelle, peut accorder des indulgences plénières, soit particulières, soit en forme de Jubilé à toute l'Eglise. Les évêques ont aussi le pouvoir d'accorder des indulgences dans leurs diocèses, mais des indulgences de quarante jours seulement, si ce n'est lorsqu'ils font la dédicace et la consécration d'une église ; car alors ils peuvent accorder un an entier d'indulgence.

Pour recevoir l'effet des indulgences de l'Eglise, il faut y apporter quelques dispositions qu'il nous reste à expliquer. La première est qu'on soit en état de grâce, car la rémission de la peine suppose toujours le pardon de la coupe, c'est-à-dire du péché : *Pœna non remittitur nisi deleta culpa*. (*Extrav. Unig.*) Ainsi l'indulgence ne profite pas à ceux qui ne sont pas véritablement convertis, et qui conservent encore un attachement secret au péché. D'ailleurs, l'Eglise, dépositaire des indulgences, ne les accorde

qu'aux conditions d'une sincère et véritable pénitence, parce qu'anîmée par l'esprit de Dieu, elle est incapable de violer la loi générale, savoir: que quiconque a commis quelque péché mortel, doit nécessairement en faire pénitence, sans que qui que ce soit puisse l'en dispenser. D'où il s'ensuit que la pénitence est nécessaire pour se préparer à gagner les indulgences.

La seconde disposition, et qui est une suite de la précédente, est de s'approcher du sacrement de pénitence avec une sincère douleur de ses péchés, d'en obtenir la rémission et de recevoir la sainte Eucharistie. Cette condition paraît par la teneur des Bulles des Papes qui accordent les indulgences : *Confessis, contritis, sancta communione refectis.*

La troisième est de pratiquer fidèlement tout ce que l'Eglise prescrit et ordonne pour gagner les indulgences, comme de jeûner, de faire l'aumône, de visiter les églises, d'y prier pour l'exaltation de la sainte Eglise, notre Mère, pour l'extirpation des hérésies, pour l'union des princes catholiques, et pour le salut et la tranquillité du peuple chrétien. Ce n'est qu'à ceux qui apportent ces dispositions que les indulgences sont ordinairement accordées.

Rendons, mes frères, de très-humbles actions de grâces à Jésus-Christ de ce qu'il lui a plu, par un pur effet de sa miséricorde, de laisser à son Eglise un trésor infini et inépuisable, non-seulement de ses satisfactions, mais aussi de celles des saints : trésor dont il a voulu qu'elle fût dépositaire, avec le pouvoir d'en disposer selon qu'elle jugerait à propos, selon les règles de la prudence et de la charité chrétienne pour le bien de ses enfants. Puisons dans ce trésor, pour subvenir à nos besoins et à nos nécessités. Ne soyons pas si ennemis de nous-mêmes, que de négliger les grâces que l'Eglise, notre bonne Mère, nous accorde par le moyen des indulgences, d'autant plus que nous avons toujours sujet de croire que nous sommes bien éloignés d'avoir satisfait à la justice de Dieu selon nos obligations, et autant que nos péchés le méritent. Mais, comme on ne reçoit pas également l'effet des indulgences, mais à proportion des dispositions qu'on y apporte, apportons-y exactement celles que l'Eglise nous prescrit. Songeons que plus nous multiplierons les bonnes œuvres prescrites, et que plus grande sera la ferveur avec laquelle nous les accomplirons, plus grande sera aussi la rémission des peines dues à nos péchés, et plus nous recevrons de fruits des indulgences. C'est ainsi qu'ayant satisfait de notre côté à la justice divine, et que l'Eglise ayant suppléé à notre faiblesse et à notre infirmité par le secours des indulgences, nous serons en état de recevoir un jour dans le ciel, où rien de souillé n'entrera (*Apoc.*, XXI, 27), la récompense éternelle. Amen.

XXVII. INSTRUCTION.

SUITE DES INDULGENCES.

Quæcumque solveritis super terram, erunt soluta et in cælis. (*Matth.*, XVIII, 18.)

Tout ce que vous aurez délié sur la terre, sera délié dans le ciel.

Pour achever l'importante matière des indulgences, je vais, mes chers frères, produire ici et vous expliquer deux célèbres indulgences plénières que Benoît XIV, c'est-à-dire un des plus grands Papes qui aient depuis longtemps occupé le saint Siège, a accordées à perpétuité à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe.

Première indulgence plénière.

Ce célèbre Vicaire de Jésus-Christ, par son décret du 20 avril 1742, a accordé indulgence plénière chaque mois à tous les fidèles qui, vraiment convertis, confessés et communiés, réciteraient à genoux (excepté les dimanches et tout le temps pascal, auquel temps on prie debout) trois fois la Salutation angélique au son de l'*Angelus*, le matin, à midi et le soir.

Il leur a accordé, outre cela, cent jours d'indulgence chaque fois qu'ils réciteraient cette prière avec attention et avec dévotion, et non pas par une pure coutume, comme il arrive presque toujours à la plupart des fidèles : *Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me.* (*Matth.*, XV, 8.)

Seconde indulgence plénière.

Ce même Souverain Pontife, considérant combien l'exercice des vertus théologiques, la foi, l'espérance et la charité, ou l'amour de Dieu et du prochain, est nécessaire à notre salut, pour y exciter les fidèles, a accordé les indulgences suivantes à perpétuité.

Premièrement, quiconque fera dévotement ces actes tous les jours une fois pendant le cours d'un mois, pourra choisir, à son gré, un jour de ce mois, en quelle église il voudra, il gagnera indulgence plénière, applicable aussi aux fidèles trépassés, pourvu qu'étant vraiment contrit, il se confesse, communique, et prie pour l'union des princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, l'exaltation de notre Mère la sainte Eglise, etc.

En second lieu, ceux qui feront tous les jours ces actes, auront indulgence plénière à l'heure de la mort.

En troisième lieu, pour animer les fidèles à les répéter fréquemment, il a accordé une indulgence de sept ans et sept quarantaines, applicables aussi aux défunts, à chaque fois qu'ils les feront pieusement, en quelque temps que ce soit.

Quatrièmement, il déclare que toute manière de faire ces actes est suffisante; qu'il est libre de se servir de toutes sortes de mots, pourvu qu'ils renferment l'objet ou le motif particulier de chaque vertu théologique.

Cette Bulle fut donnée à Rome le 28 janvier 1756. Nous venons de dire que les actes des vertus théologiques doivent nécessaire-

ment renfermer l'objet ou le motif particulier de chacun : *Cum res hæc summi sit ad proximum momenti, notent hic sedulo pastores, cæterique animarum curam gerentes, quænam sint virtutum theologiarum objecta materialia, quænam formalia, ac præsertim primam veritatem esse objectum formale fidei, sed quatenus revelantem, ita ut divina revelatio ingrediatur objectum formale fidei, sitque partiale motivum assensus nostri.* (Hæc obiter. Consulantur theologi præclariores.)

Au reste, voici divers actes de vertus théologiques, tels qu'ils ont été imprimés par ordonnance des seigneurs évêques, pour l'usage de leurs diocèses. Mais remarquez diligemment qu'il ne suffit pas de faire ces actes du bout des lèvres, il faut que le cœur les forme pendant que la langue les prononce; car, *oratio est elevatio mentis in Deum*

ACTES DES VERTUS THÉOLOGIQUES.

Acte de foi. — Je crois un seul Dieu en trois personnes : Dieu le Père, Dieu le Fils, Dieu le Saint-Esprit, qui récompense le bien et punit le mal. Je crois que la seconde personne, Dieu le Fils, qui est Jésus-Christ, s'est fait homme pour nous; qu'il a souffert la mort en croix, et qu'il est réellement vrai Dieu, vrai homme dans l'Eucharistie. Je crois d'une vive foi ces mystères et tous ceux que l'Eglise catholique m'oblige de croire, parce que vous êtes, ô mon Dieu, la vérité infinie et la sagesse suprême qui les avez révélés, et ne pouvez vous tromper ni être trompé. Je veux vivre et mourir dans cette foi.

Acte d'espérance. — Mon Dieu, j'espère avec toute confiance d'obtenir la rémission de mes péchés, la grâce de persévérer constamment dans votre amour divin, et le bonheur de vous voir et de vous posséder durant l'éternité, parce que vous êtes infiniment bon et miséricordieux, et que vous étant fait homme, vous avez versé votre sang précieux pour moi. Je veux vivre et mourir avec cette espérance.

Acte de charité. — Dieu de bonté, je vous aime de tout mon cœur par-dessus toutes choses, parce que vous êtes infiniment aimable, infiniment parfait. Pour vous seul, ô mon Dieu, pour votre seul amour divin, j'aime mon prochain comme moi-même. Je pardonne à tous ceux qui m'ont offensé. Je demande pour eux vos grâces. Je désire qu'eux et tous les hommes vous aiment, vous servent et vous possèdent à jamais; pour vous seul, Seigneur, pour votre seul amour divin, je déteste tous mes péchés et j'en ai horreur. Je fais un ferme propos, par les moyens de votre grâce, de ne plus pécher, de fuir les occasions du péché, et de mourir plutôt que d'y retomber jamais. Je veux vivre et mourir dans cet amour et dans cette contrition.

AUTRES ACTES PLUS COURTS.

Acte de foi. — Mon Dieu, je crois fermement tout ce que vous avez dit et révélé à

vos Eglise, parce que vous êtes la vérité même, et que vous ne pouvez ni être trompé, ni nous tromper.

Acte d'espérance. — J'espère, mon Dieu, que, par votre infinie miséricorde, et les mérites de Jésus-Christ, vous m'accorderez votre sainte grâce en ce monde pour garder vos commandements, et votre gloire en l'autre, parce que vous l'avez promis à ceux qui vous seront obéissants, et que vous êtes fidèle dans vos promesses.

Acte de charité. — Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur par-dessus toutes choses, parce que vous êtes infiniment bon et aimable; et j'aime mon prochain comme moi-même pour l'amour de vous.

Acte de contrition. — Mon Dieu, je suis triste et marri de tout mon cœur de vous avoir offensé, parce que vous êtes infiniment bon et aimable, et que le péché vous déplaît. Je me propose, moyennant votre sainte grâce, de n'y plus retomber, et de plutôt mourir que de vous offenser mortellement.

AUTRES ACTES.

Acte de foi. — Mon Dieu, je crois fermement ce que l'Eglise me propose de croire, parce que vous l'avez dit et révélé, vous qui étant la vérité même, ne pouvez ni être trompé ni nous tromper.

Acte d'espérance. — J'espère, ô mon Dieu! par les mérites infinis de Jésus-Christ, d'obtenir de votre bonté et miséricorde le pardon de mes péchés, les grâces nécessaires à mon salut, et la gloire du paradis, parce que vous l'avez promis, et que vous êtes fidèle dans vos promesses.

Acte de charité. — Je vous aime, ô mon Créateur et mon Père! je vous aime de tout mon cœur et par-dessus toutes choses, parce que vous êtes infiniment bon et aimable; j'aime mon prochain comme moi-même pour l'amour de vous.

Acte de contrition. — Je suis triste, Seigneur, de vous avoir offensé, parce que vous êtes infiniment bon et aimable, et que le péché vous déplaît. Je vous demande très-humblement pardon de tous les péchés que j'ai commis. Je les déteste sincèrement, et je fais un ferme propos de me corriger, moyennant votre sainte grâce.

ACTES TRÈS-COURTS.

Acte de foi. — Je crois fermement tous les mystères de la religion catholique, parce que Dieu, qui les a révélés, est infiniment véritable.

Acte d'espérance. — J'espère la rémission de mes péchés et la vie éternelle, parce que Dieu est infiniment bon et miséricordieux.

Acte de charité. — J'aime Dieu de toute mon âme, parce qu'il est infiniment aimable, et j'aime mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu.

Acte de contrition. — Je suis triste de tout mon cœur d'avoir offensé Dieu, parce qu'il est infiniment aimable. Je fais un

ferme propos de mourir mille fois plutôt que de l'offenser mortellement.

Faisons, mes chers frères, tous les jours ces actes avec attention et avec dévotion. Joignons-les à nos prières du matin et du soir, lesquelles un bon chrétien ne néglige jamais.

Finalement, remercions Dieu d'avoir donné à l'Eglise le pouvoir d'accorder des indulgences pour abrégé le temps de notre pénitence, et faisons tout notre possible pour en profiter. Imitons le grand cardinal Bellarmin, qui, selon son histoire, ne manquait aucune occasion de les gagner, en apportant exactement toutes les dispositions que l'Eglise prescrit à cet effet. Ah! que ne ferions-nous pas, si nous comprenions bien ce que souffrent en purgatoire les âmes qui sont parties de ce monde sans avoir fait une due pénitence? Si nous négligeons les indulgences, nous nous préparons de terribles châtimens après cette vie, puisque c'est une vérité de foi qu'on ne peut entrer dans le ciel qu'après avoir entièrement satisfait à la justice divine pour les péchés qu'on a commis. *Non intrabit in eam aliquod coinquinatum.* (Apoc., XXI, 27.) Au contraire, si nous profitons avec soin des indulgences, nous expierons nos péchés en cette vie, nous en sortirons entièrement purifiés; et, par conséquent, n'y ayant rien qui nous arrête en purgatoire, nous entrerons incontinent dans le séjour éternel de la gloire, que je vous souhaite. *Amen.*

XXVIII^e INSTRUCTION.

DU SACREMENT DE L'EXTRÊME-ONCTION.

Infirmator quis in vobis? inducat presbyteros Ecclesie, et orent super eum, ungentes eum oleo in nomine Domini. (Jac., V, 14.)

Quelqu'un d'entre vous est-il malade? qu'il appelle les prêtres de l'Eglise, et qu'ils prient pour lui, en l'oignant au nom du Seigneur.

Notre-Seigneur Jésus-Christ a institué les sacrements pour nous sanctifier dans tous les temps et dans tous les différents états de notre vie. A notre naissance, il a institué le baptême, pour nous donner la vie de la grâce. Dans un âge plus avancé, la confirmation et l'Eucharistie, pour l'entretenir et pour l'augmenter. La pénitence pour la recouvrer, lorsque nous l'avons perdue par le péché. Et, quand nous sommes en danger de mort par l'effort et la violence de la maladie, il a institué l'extrême-onction pour nous procurer une bonne mort.

L'extrême-onction est un sacrement qui efface les péchés, qui donne aux malades les secours nécessaires pour supporter avec patience les peines et les incommodités de la maladie, et qui leur rend même la santé, s'il est expédient pour le salut de leur âme.

On appelle ce sacrement *onction*, parce qu'on oint d'huile les malades à qui on le confère. On l'appelle *extrême-onction*, parce qu'on ne l'administre aux malades qu'à l'extrémité de la vie: d'où vient qu'il est appelé par les anciens le sacrement des mourants:

Qui tam periculose decumbunt, ut in exitu vitæ constituti videantur; unde sacramentum exequium nuncupatur. (Conc. Trid., ses. XIV, *De extrema unctione*, cap. 3.) On l'appelle encore *extrême-onction*, parce que c'est la dernière onction que nous recevons. La première onction nous a été faite dans le baptême, où nous avons été faits chrétiens; la seconde dans la confirmation, qui nous a faits parfaits chrétiens; la troisième, dans le sacrement de l'ordre à ceux qui ont reçu le sacerdoce; et la quatrième est celle de l'extrême-onction, qui nous donne la grâce de bien mourir, comme un sûr passe-port du temps à l'éternité.

L'apôtre saint Jacques a marqué distinctement la matière, la forme, le ministre et les effets du sacrement de l'extrême-onction par ces paroles: *Quelqu'un d'entre vous est-il malade? qu'il appelle, dit-il, les prêtres de l'Eglise, et qu'ils prient pour lui, en l'oignant d'huile au nom du Seigneur, et la prière de la foi sauvera le malade, et le Seigneur le soulagera, et s'il a commis des péchés, ils lui seront remis.*

La matière de ce sacrement est l'huile d'olive, bénite par l'évêque le jeudi-saint. Cette huile signifie la grâce du Saint-Esprit qui purifie l'âme de ses péchés, et qui la fortifie contre les incommodités de la maladie, et contre les tentations du démon, etc.

La forme consiste dans ces paroles, que le prêtre, qui est le seul ministre de ce sacrement, prononce en faisant les onctions sur le malade: Que le Seigneur par cette sainte onction, et par sa très-pieuse miséricorde, vous pardonne tous les péchés que vous avez commis par la vue, par l'ouïe, par l'odorat; et ainsi des autres sens: *Per istam sanctam unctionem, et suam piissimam misericordiam, indulgeat tibi Dominus quidquid deliquisti per visum*, etc. D'où il s'ensuit que les onctions se font aux yeux, aux oreilles, aux narines, à la bouche, aux pieds, aux mains, etc., c'est-à-dire, aux parties du corps qui ont servi d'occasion et d'instrument aux péchés.

Ce sacrement produit en nous des effets très-considérables: 1^o Il efface les péchés véniels, qui n'ont pas été remis dans les autres sacrements, ou qu'on pourrait avoir commis après les avoir reçus. Il peut même effacer les péchés mortels, lorsque ce sont des péchés que le malade ignore, ou qu'il est dans l'impuissance de confesser. Saint Thomas et saint Charles soutiennent cette opinion avec plusieurs savants auteurs. De là il résulte que nous devons avoir un très-grand soin de nous procurer ce sacrement, quand nous sommes malades, puisqu'il se peut faire que tel sera sauvé par ce sacrement, qui autrement aurait été damné, comme parle le cardinal Bellarmin: *Cam aliquando fieri possit ut per hoc sacramentum (extremæ unct.) salvetur is qui alioquin plane damnandus erat.*

2^o L'extrême-onction nous donne des grâces actuelles pour résister aux tentations

du démon, qui sont plus grandes et plus violentes dans ce moment qui doit décider de notre bonheur ou de notre malheur éternel. En effet, quoique nous ayons à combattre dans tout le cours de notre vie contre ce redoutable ennemi, qui, *comme un lion rugissant, rôde, cherchant qui il pourra dévorer* (1 Petr., V, 8.), il est certain toutefois que, lorsqu'il voit approcher les dernières heures de notre vie, il redouble particulièrement ses efforts et ses ruses pour nous perdre, sachant, comme un serpent rusé, qu'il ne lui reste plus qu'un petit temps pour venir à bout de son malheureux dessein : *Descendit diabolus ad vos habens iram magnam, sciens quod modicum tempus habet.* (Apoc., XII, 12.) Que si notre âme n'est fortifiée par la grâce de Dieu dans ce terrible moment, il est presque impossible qu'elle ne succombe à des tentations si vives et si fréquentes. Or c'est cette grâce si nécessaire qui nous est donnée par le sacrement de l'extrême-onction.

3° Ce sacrement fortifie le malade contre la crainte de la mort et du jugement. La pensée où est un malade aux approches de la mort, que dans peu de temps il paraîtra devant le tribunal de son Juge pour y rendre un compte très-rigoureux de tout ce qu'il a pensé, dit ou fait pendant tout le cours de sa vie, et pour recevoir ensuite, selon le mérite de ses œuvres, ou une récompense éternelle dans le ciel, ou un châtement éternel dans l'enfer; cette pensée, dis-je, fait qu'il se sent étrangement agité et troublé de crainte et de frayeur. Rien donc ne peut lui être plus utile en cet état que ce qui peut rendre la tranquillité à son âme, bannir la tristesse de son cœur, et lui faire attendre avec joie l'avènement de son jugement. Or, c'est l'effet que produit le sacrement de l'extrême-onction dans ceux qui le reçoivent avec les dispositions nécessaires : car il leur donne de puissants secours pour soutenir avec force toutes les peines intérieures de l'esprit, qui les découragent, et pour les rassurer contre les frayeurs de la mort et des terribles jugements de Dieu, et il leur inspire une grande confiance en sa miséricorde.

4° L'extrême-onction procure aux malades la patience et la consolation dans leurs maux, les aide à les supporter avec une résignation chrétienne, pour l'expiation de leurs péchés, et pour se rendre semblables à Jésus-Christ souffrant.

5° Elle rend une santé parfaite, quand Dieu juge que cela est convenable pour le bien spirituel des malades et pour leur salut.

Méditons souvent, mes frères, l'excellence d'un sacrement qui nous rappelle les salutaires pensées de la mort, puisque le Saint-Esprit nous dit : *En toutes vos œuvres souvenez-vous de vos fins dernières, et vous ne pécherez jamais : « In omnibus operibus tuis memorare novissima tua, et in æternum non peccabis. »* (Eccli., VII, 40.) Sacrement vraiment grand, qui procure tant de biens spirituels dans les

moments les plus périlleux de la vie qu'il faudrait être insensible à son salut pour négliger un moyen si efficace de bien mourir. J'ajoute même que, négliger ce grand sacrement, ou en faire peu de cas, c'est un grand crime, comme l'assure le concile de Trente, et que c'est faire injure au Saint-Esprit, puisque c'est mépriser le plus puissant moyen qu'il nous ait donné pour terminer notre vie saintement : *Nec vero tanti sacramenti contemptus absque ingenti scelere, et Spiritus Sancti injuria esse posset.* (Sess. XIV, cap. 3.) Profiter, au contraire, de tant de grâces en ces derniers moments, c'est un bien qui ne se peut assez estimer, puisqu'il décide en dernier ressort de notre bienheureuse éternité, où nous conduisent le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

XXIX. INSTRUCTION.

SUITE DU SACREMENT DE L'EXTRÊME-ONCTION.

Infirmatur quis in vobis? inducat presbyteros Ecclesie, et orent super eum, ungentes eum oleo in nomine Domini. (Jac., V, 14.)

Quelqu'un d'entre vous est-il malade? qu'il appelle les prêtres de l'Eglise, et qu'ils prient pour lui, en l'oignant au nom du Seigneur.

Pour participer aux grands effets que le sacrement de l'extrême-onction opère en nous, et dans le temps et dans l'éternité, il faut y apporter de grandes dispositions.

La première et principale disposition qu'il faut apporter à ce sacrement, c'est d'être en état de grâce, c'est-à-dire de n'avoir aucun péché mortel sur la conscience, parce que c'est un sacrement des vivants, comme parlent les théologiens, qui suppose conséquemment la grâce, qui fait la vie spirituelle du chrétien. C'est pourquoi l'on n'administre d'ordinaire ce sacrement aux malades qu'après leur avoir conféré les sacrements de pénitence et l'Eucharistie.

La seconde est une contrition, mais vive, de tous les péchés de la vie passée, que le malade doit produire, principalement quand le prêtre fait les onctions saintes sur lui. Ainsi, par exemple, quand le prêtre lui oindra les yeux, il dira, dans l'amertume de son âme : *Mon Dieu, je vous demande très-humblement pardon des péchés que j'ai commis par le mauvais usage de mes yeux.* Quand il lui oindra les oreilles, il dira, dans les sentiments de la plus sincère douleur : *Seigneur, pardonnez-moi les péchés que j'ai commis par le mauvais usage de mes oreilles.* Et ainsi des autres sens, qui ont servi d'instrument aux péchés, et auxquels le prêtre applique les onctions saintes pour les effacer.

La troisième est une grande confiance dans les mérites de la Passion et de la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est pour témoigner cette confiance que le malade adore et baise la croix, comme pour se cacher dans les plaies sacrées du Sauveur, mort pour son amour.

La quatrième, une parfaite résignation à la volonté de Dieu, soit pour la mort, soit

pour la vie, selon qu'il lui plaira d'en disposer. Un sacrifice de notre vie à sa sainte volonté en union du même amour avec lequel Jésus-Christ a sacrifié la sienne pour nous. Enfin, une acceptation volontaire de la mort en hommage à la justice divine, l'ayant méritée par nos péchés.

Quoique le sacrement de l'extrême-onction soit institué indifféremment pour tous les fidèles, il n'y a néanmoins que ceux qui ont atteint l'usage de la raison, et qui, par cause de maladie, sont en danger de mort, à qui l'on puisse l'administrer. Ainsi on ne pourrait le conférer à des soldats qui, se portant bien, vont au combat, à la tranchée, à l'assaut d'une place assiégée, quoiqu'ils ne soient pas sûrs d'en revenir. On ne pourrait pas non plus le donner aux criminels condamnés à mort, quoiqu'ils soient sur le point de mourir. La raison en est que le danger de mort, où sont toutes ces personnes, ne vient point par cause de maladie. Or saint Jacques déclare expressément que ce sacrement n'est institué que pour ceux qui sont malades, et même dangereusement, comme le concile de Trente l'a décidé : *Periculose laborantium*. Il faut encore exclure de ce sacrement tous les insensés qui n'ont jamais eu l'usage de la raison, et tous les enfants en bas âge, parce que, comme ils n'ont point commis de péchés après le baptême, ils ne peuvent recevoir le principal effet de l'extrême-onction, qui est la rémission des péchés.

Pour ce qui est du temps où l'on doit administrer ce sacrement, il faut bien prendre garde de ne pas attendre à le conférer au malade, lorsqu'il n'a plus de connaissance, et qu'il est désespéré, mais il faut le lui apporter de bonne heure, et quand il a encore le jugement et la raison entièrement libres, si faire se peut; parce qu'il le reçoit en cet état avec des dispositions actuelles et convenables, et, par conséquent, avec plus de fruit. D'où vient donc qu'on ne reçoit si souvent ce sacrement qu'à l'extrémité de la vie, et quand on a perdu toute connaissance? C'est que bien des personnes se figurent que quand un malade a reçu les saintes huiles, sa guérison est désespérée, que c'en est fait de sa vie, et qu'on n'en doit plus rien attendre; ce qui est un abus, une erreur, et même une tentation du démon, dont les usages ne tendent qu'à nous faire perdre les fruits d'un sacrement que Jésus-Christ a institué pour notre salut. Tant s'en faut que l'extrême-onction donne la mort au malade qui la reçoit, qu'au contraire Notre-Seigneur l'a instituée pour lui rendre la santé, si Dieu le juge convenable pour son salut: effet qui n'a pas lieu dans les autres sacrements.

Mais si cela est, pourquoi donc voit-on tant de personnes qui meurent après avoir reçu ce sacrement? S'il y en a beaucoup qui meurent, il y en a aussi beaucoup qui guérissent, et plusieurs, sans doute, par la vertu du sacrement. Quant à ceux qui meurent, c'est que la guérison du corps n'est pas toujours convenable pour le salut de

l'âme, mais qu'elle y est souvent préjudiciable. Et c'est alors une grande grâce que Dieu fait aux malades de leur refuser leur guérison, qui n'est promise, dans ce sacrement, que conditionnellement, c'est-à-dire, si Dieu le juge convenable pour le salut de l'âme. D'ailleurs, c'est que souvent on attend à se faire apporter les saintes huiles, qu'on soit presque sans sentiment et sans connaissance; en sorte qu'il semble qu'on veuille tenter Dieu et l'obliger de faire un miracle pour rendre la santé. L'on peut ajouter que plusieurs reçoivent ce sacrement avec très-peu de dévotion, et qu'ils n'ont pas assez de foi, ni assez de confiance dans la vertu de cette onction sainte et salutaire; outre que dans ce sacrement, comme dans tous les autres, les effets qu'on doit en attendre, regardent principalement le salut de l'âme, comme la théologie l'enseigne.

Lorsque le malade a reçu l'extrême-onction, il ne doit plus s'occuper que de Dieu. Il doit le remercier de la grâce reçue, penser à la mort et à l'éternité, exercer des actes fréquents de foi, d'espérance, de charité et de résignation à la volonté du Seigneur. Quand il est agonisant, il doit recommander son âme à Dieu. *In manus tuas*, etc. Prononcer dévotement, et avec foi, de bouche, ou du moins de cœur, les saints noms de *Jésus* et de *Marie*, etc.

Les fidèles qui sont présents, quand le malade agonise, ou qu'on lui administre le dernier sacrement, doivent prier pour lui, comme ils souhaiteraient que l'on fit pour eux, s'ils se trouvaient en cet état; rentrer sérieusement en eux-mêmes, pour penser au peu de fond qu'on peut faire sur la vie présente, et tirer de là les conséquences nécessaires pour leur propre salut, de se convertir, de faire pénitence sans délai, de peur de tomber impénitents dans la maladie, et de la maladie dans la mort et dans la damnation éternelle.

Quand le malade entre dans l'agonie, on lui met un cierge béni à la main: 1° Pour le faire ressouvenir de son baptême, où on lui a donné un cierge, et pour montrer qu'il a conservé l'innocence baptismale, ou, s'il l'a perdue, il l'a recouvrée par la pénitence qu'il a faite de ses péchés, dont il fait encore amende honorable à la justice divine par ce cierge. 2° Pour accompagner de cette cérémonie extérieure le sacrifice que le moribond fait à Dieu de soi-même, comme une hostie vivante, et qui sera bientôt consumée par la mort. 3° Pour chasser, par la vertu particulière que le cierge a reçue de la bénédiction du prêtre, les démons et les esprits de ténèbres, qui ont coutume d'infester le moribond dans ce dernier et terrible moment. 4° Pour représenter que, si l'âme de l'agonisant est remplie de l'huile de la grâce, et que si *la lumière* de ses bonnes œuvres a *lui devant les hommes* (*Matth.*, V, 16), elle ira au-devant de Jésus-Christ, et elle entrera avec lui dans le ciel, comme les vierges sages qui avaient de l'huile dans leurs lampes, et qui, les tenant allumées, allèrent au-

devant de l'Époux, et entrèrent avec lui dans le festin des noces. (*Matth.*, XXV.)

Bénédictions, mes frères, bénissons à jamais le Seigneur de nous avoir donné, dans le sacrement de l'extrême-onction, un remède si utile et si salutaire dans nos plus pressants besoins et dans nos plus grandes nécessités. Ayons une pieuse attention de faire administrer ce sacrement à ceux qui sont atteints de quelque maladie dangereuse, et de le leur faire administrer, autant qu'il est possible, lorsqu'ils ont encore l'usage de la raison, afin qu'ils le reçoivent avec tous les sentiments religieux et dévots que demande un sacrement de cette importance. Recevons-le nous-mêmes, ce divin sacrement, avec une attention et dévotion spéciale. Prions ceux qui nous assisteront dans notre maladie de ne point attendre que nous soyons à la dernière extrémité, et que nous ayons perdu toute connaissance pour nous le faire administrer. Assurons-les que la meilleure marque qu'ils puissent nous donner d'une sincère et véritable amitié, c'est de nous faire donner ce sacrement de bonne heure, et lorsqu'ils nous voient dangereusement malades : afin qu'étant munis et fortifiés par cette onction céleste, nous franchissions heureusement le dernier passage, qui nous fera entrer dans le séjour éternel de la paix. *Amen.*

XXX. INSTRUCTION.

DU SACREMENT DE L'ORDRE.

Noli negligere gratiam quæ data est tibi per impositionem manuum presbyteri. (*I Tim.*, IV, 14.)

Ne négligez pas la grâce qui vous a été donnée par l'imposition des mains des prêtres.

Les cinq sacrements que nous avons expliqués jusqu'ici regardent l'utilité de chaque chrétien en particulier. Les deux autres qui nous restent regardent le bien de toute l'Église. L'ordre lui donne des ministres et des pasteurs pour la gouverner. Le mariage lui fournit de nouveaux sujets, qui, devenant ses enfants par le baptême, la perpétuent jusqu'à la fin des siècles.

Ces deux sacrements ne sont pas, comme les précédents, nécessaires à tous les fidèles. C'est pourquoi il est libre à un chacun de les recevoir, ou de ne les pas recevoir.

Nous traiterons, en premier lieu, du sacrement de l'ordre. La doctrine de ce sacrement sera très-utile à ceux qui auront embrassé l'état ecclésiastique, parce qu'elle leur représentera les grandes obligations qu'ils ont contractées en y entrant, et les portera, conséquemment à s'en acquitter dignement, et selon Dieu. Elle sera aussi très-utile aux laïques, et aux simples fidèles, parce qu'elle leur fera connaître l'excellence et la dignité des prêtres, et l'étroite obligation qu'ils ont de révérencer et respecter leurs personnes.

L'ordre est un sacrement institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour donner à son Église des prédicateurs de sa parole et des ministres de ses sacrements, comme

sont les évêques, les prêtres, les diacres et les autres. Ou autrement : l'ordre est un sacrement qui donne à ceux qui le reçoivent le pouvoir d'exercer les fonctions ecclésiastiques, et la grâce pour les exercer avec fruit tant pour eux que pour les fidèles. Les fonctions ecclésiastiques sont de dire la Messe, d'administrer les sacrements, d'annoncer la parole de Dieu, de servir à l'autel, etc.

L'on donne le nom d'Ordre à ce sacrement, parce que, par un certain ordre, on monte de degré en degré, et d'un office à l'autre, jusqu'à l'ordre des prêtres, qui est le plus excellent de tous les ordres, comme nous le montrerons dans le discours suivant.

C'est Notre-Seigneur Jésus-Christ qui a institué le sacrement de l'ordre. Il l'institua quand il appela ses apôtres, et quand, à diverses fois, il leur donna le pouvoir de prêcher, de baptiser, de remettre les péchés, de consacrer et distribuer la sainte Eucharistie, et de conférer tous les sacrements. De là il s'ensuit que la grâce de ce sacrement ne se termine pas à la seule sanctification de ceux qui le reçoivent, mais qu'elle leur donne le pouvoir de sanctifier les autres, en leur administrant les sacrements.

Pour connaître entièrement la nature du sacrement de l'ordre, il faut parcourir tous les ordres qui sont dans l'Église. L'on en compte ordinairement sept, qui sont ceux de portier, de lecteur, d'exorciste, d'acolyte, de sous-diacre, de diacre et de prêtre.

La première chose qu'il faut faire pour recevoir les ordres, c'est de recevoir la tonsure ; c'est pourquoi nous en parlerons avant que d'expliquer chaque ordre en particulier.

La tonsure est une sainte cérémonie, qui destine le tonsuré à l'Église, et qui le dispose aux saints ordres. On l'appelle tonsure, parce que le principal de cette cérémonie est de couper les cheveux, pour apprendre au tonsuré qu'il doit renoncer au monde, et qu'il doit retrancher l'amour de toutes les choses temporelles comme superflues, les cheveux n'étant que les superfluités du corps : *Caput radere significat cogitationes terrenas et superfluas a mente reseccare.* (S. AUG.) C'est pourquoi, pendant que l'évêque coupe les cheveux, celui qui reçoit la tonsure dit ces paroles : *Dominus pars hæreditatis meæ, etc.* Comme s'il disait : Je renonce, ô mon Dieu, à l'affection de toutes les choses temporelles, représentées par les cheveux que je quitte, et je vous choisis pour mon unique héritage.

La tonsure n'est pas un ordre, mais une préparation aux ordres, comme les fiançailles, par exemple, sont une préparation au mariage, et non pas le mariage ; les exorcismes une préparation au baptême, et non pas le baptême ; le noviciat, parmi les religieux, une préparation à la profession religieuse, et non pas une profession religieuse : *Ut enim homines ad baptismum exorcismis, ad matrimonium sponsalibus præparari solent, ita cum tonso capillo Deo dedicantur, tanquam aditus ad ordines su-*

cramentum illis aperitur. (Catech. conc. Trid. De sacram. ord.)

Pour recevoir la tonsure, il faut avoir quelques dispositions. La principale est d'y être appelé de Dieu. *Personne ne s'attribue cet honneur, dit saint Paul, mais celui-là seul mérite d'y être élevé, qui y est appelé comme Aaron : « Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur a Deo tanquam Aaron. » (Hebr., V, 14.)* Lorsque les apôtres voulurent choisir un homme pour remplir la place du perfide Judas, ils firent à Dieu cette prière : *Nous vous prions, Seigneur, de nous montrer celui que vous avez choisi : « Tu, Domine... ostende quem elegeris. » (Act., I, 24.)* Jésus-Christ dit, en saint Jean, chap. X, vers. 1, 2 : *Celui qui n'entre point dans la bergerie des ouailles par la porte, mais qui y monte par un autre endroit, est un voleur et un larron : « Qui non intrat per ostium in ovile ovium, sed ascendit aliunde, ille fur est et latro. »* Quiconque s'ingère de lui-même dans l'état ecclésiastique, est donc du nombre de ceux dont le Seigneur a dit, par la bouche de son prophète Jérémie : *Je n'envoyais pas les prophètes, et ils ne laissaient pas de courir : « Non mittebam prophetas, et ipsi currebant. » (Jerem., XXIII, 21.)*

La vocation divine est tellement nécessaire pour être digne d'entrer dans l'état ecclésiastique, que, si nous embrassons cet état sans y être appelés de Dieu, nous avons sujet de craindre qu'il ne nous donne point l'esprit ecclésiastique, ni de vocation aux saints ordres, et qu'ainsi nous ne nous perdions dans cet état, et ne soyons que des pierres de scandale aux laïques par le dérèglement de notre vie et de nos mœurs. C'est le malheur qui arrive à ceux qui n'embrassent un état aussi saint que pour posséder des bénéfices; pour se soustraire à la juridiction séculière; pour mener une vie oisive et fainéante, comme si l'état ecclésiastique était un lieu de repos, pour vivre plus à leur aise, pour avoir plus de biens temporels, pour augmenter leur luxe, pour enrichir leurs parents, et s'il y a autres mauvais motifs.

Les parents qui sollicitent leurs enfants à recevoir la tonsure par des vues de cette nature, se rendent extrêmement coupables devant Dieu, et ils attirent même ordinairement, dès cette vie, sa malédiction, et sur eux, et sur leurs enfants; ou si Dieu réserve à les punir dans l'autre vie, c'est pour les punir plus sévèrement.

Outre la vocation, les dispositions nécessaires pour prendre la tonsure, sont que le tonsuré ait été baptisé et confirmé, qu'il sache lire et écrire; qu'il soit instruit des principaux mystères de la religion chrétienne; qu'il se consacre à Dieu dans l'état ecclésiastique sans aucune vue d'intérêt, de sensualité ou d'ambition; et que, dans le choix qu'il fait de cet état préférablement à tous les autres, il n'envisage que la gloire de Dieu, le salut du prochain, et le sien propre.

Les ordres qu'on reçoit après la tonsure sont, comme nous avons dit ci-devant, ceux de portier, de lecteur, d'exorciste, d'acolyte, de sous-diacre, de diacre et de prêtre. Dans ces sept ordres, on distingue les ordres mineurs, qui sont les quatre premiers, et les ordres majeurs, ou sacrés, qui sont les trois derniers. L'on appelle les ordres de sous-diacre, de diacre et de prêtre, ordres majeurs ou sacrés, parce que ceux qui les reçoivent approchent plus près des saints autels, et qu'ils ont des pouvoirs plus grands que les ministres inférieurs, et parce qu'ils sont consacrés à Dieu et à l'Eglise d'une manière irrévocable, et qu'ils s'obligent à une continence perpétuelle.

Quoique les fonctions de tous ces ordres soient assez connues, nous les expliquerons ici succinctement. Les fonctions des portiers sont d'ouvrir et de fermer les portes de l'église; d'y admettre ceux qui sont dignes d'y entrer, et d'en exclure ceux qui en sont indignes; d'empêcher les irrévérences et les impiétés qui s'y commettent; de sonner les cloches pour appeler le peuple fidèle aux Offices divins; d'avoir soin des meubles et des ornements de l'église; de tenir l'église, la sacristie, les linges, les autels, dans la décence et la propreté convenables.

Les fonctions des lecteurs sont de lire les livres du Vieux et du Nouveau Testament dans l'église pour l'instruction des fidèles, et de faire le catéchisme aux enfants dans l'église.

Les fonctions des exorcistes sont de chasser, par l'invocation du saint nom de Dieu, les démons des corps des chrétiens qui en sont possédés. Mais aujourd'hui on ne commet plus cette fonction qu'aux prêtres, qui ne peuvent même l'exercer sans une permission particulière de l'évêque, comme nous l'expliquerons ailleurs plus au long.

Les fonctions des acolytes sont d'allumer les cierges dans l'église; de les porter solennellement aux Offices divins et aux processions; de préparer le vin et l'eau pour le saint Sacrifice, le feu et l'encens pour les offices solennels; de servir solennellement, et en surplis, à la sainte Messe, et d'accompagner et de servir les ministres supérieurs dans l'exercice de leur sacré ministère. Ces fonctions sont encore aujourd'hui en usage, et les acolytes doivent fidèlement s'y exercer dans les occasions.

Les fonctions des autres ordres mineurs ne sont plus exercées par ceux qui ont reçu ces ordres; mais l'Eglise souhaiterait de les voir rétablies, et qu'on s'y appliquât avec soin : *Sanctorum ordinum a diaconatu ad ostiariorum functiones, ab apostolorum temporibus in Ecclesia laudabiliter receptæ, et pluribus locis aliquandiu intermissæ, in usum juxta sacros canones revocentur.* C'est ainsi que parle le saint concile de Trente. (Sess. XXIII, cap. 17.)

Il est bon d'observer ici que ce même concile général a décidé qu'il y a une subordination parmi les ministres de l'Eglise, et qu'il a prononcé anathème contre ceux

qui soutiendraient le contraire : *Si quis dixerit in Ecclesia catholica non esse hierarchiam, divina ordinatione institutam, quæ constat ex episcopis, presbyteris et ministris, anathema sit. (Ibid., sup. can. 6.)*

C'est donc une vérité de foi, qu'il y a différents ministres que Dieu a établis pour gouverner son Eglise.

Le premier est notre Saint-Père la Pape, le vicaire de Jésus-Christ, le successeur de saint Pierre, le chef visible de l'Eglise, le premier de tous les pasteurs, et le Père commun de tous les fidèles.

Après le Pape sont les évêques, qui ont succédé aux apôtres, et qui ont été établis pour gouverner les diocèses, pour ordonner les prêtres, les diacres, les sous-diacres et les autres ministres inférieurs, comme ayant juridiction sur eux : *Reliqui te Cretæ ut eaque desunt corrigas, et constituas per civitates presbyteros, sicut et ego disposui tibi. (Tit, I, 5.)*

Sous les évêques sont les successeurs des soixante-douze disciples de Jésus-Christ, particulièrement les pasteurs, qui sont chargés de la conduite des paroisses.

Enfin, sous les prêtres sont les diacres, les sous-diacres et les autres ministres inférieurs, c'est-à-dire les portiers, les lecteurs, les exorcistes et les acolytes, dont nous avons expliqué les devoirs et les fonctions ci-devant.

Telle est la hiérarchie ecclésiastique; telle est la subordination qu'il y a parmi les ministres de l'Eglise.

Aimez, mes chers frères, les ministres de l'Eglise, particulièrement vos pasteurs, qui sont chargés du soin de vos âmes, et qui en doivent rendre compte à Dieu. Respectez-les, et obéissez-leur : *Obedite prepositis vestris, et subjacete eis; ipsi enim pervigilant quasi rationem pro animabus vestris reddaturi. (Hebr., XIII, 17.)* Priez pour eux, afin qu'ils remplissent avec sagesse et avec zèle les devoirs de leur sacré ministère. Demandez à Dieu, par d'instantes et ferventes prières, qu'il veuille vous donner des pasteurs selon son cœur, qui vous conduisent si sagement, que vous puissiez un jour arriver à la gloire éternelle, qui sera la récompense des bons pasteurs et des peuples fidèles. Amen.

XXXI. INSTRUCTION.

SUITE DU SACREMENT DE L'ORDRE.

Honorifica sacerdotes Domini. (Eccl., VII, 33.)

Honorez les prêtres du Seigneur.

Après qu'on a reçu les ordres mineurs, l'on peut entrer dans les ordres majeurs et sacrés, si l'on a lieu de croire qu'on est appelé de Dieu à l'état ecclésiastique.

Le sous-diaconat est le premier de ces ordres. Les fonctions des sous-diacres sont d'aider le diacre, et de servir sous lui dans la célébration des saints mystères; de chanter l'Épître aux Messes solennelles; de verser de l'eau dans le calice après que le diacre y

a versé le vin; de porter et de soutenir le livre de l'Évangile au diacre, et le porter à baiser au prêtre; de recevoir les offrandes du peuple; de servir le diacre en toutes choses. Et c'est pour cela qu'on l'appelle sous-diacre. Outre l'obligation de garder inviolablement la continence, le sous-diacre contracte l'obligation de réciter chaque jour le Bréviaire, ou l'Office divin, quoiqu'il n'ait point de bénéfice.

Le second ordre sacré est le diaconat. Les fonctions des diacres sont de servir le prêtre à l'autel, et dans les autres fonctions du sacerdoce; de chanter publiquement l'Évangile aux Messes solennelles, d'instruire le peuple, et de prêcher quand l'évêque le trouve à propos; de baptiser solennellement dans l'Eglise en cas de nécessité, par commission de l'évêque ou du curé. Ils contractent les mêmes obligations que les sous-diacres.

Le troisième ordre sacré, et le plus excellent de tous, est la prêtrise, ou l'ordre sacré des prêtres, dans lequel on reçoit la grâce et la puissance de consacrer et d'offrir le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le saint sacrifice de la Messe, d'administrer tous les sacrements, excepté la confirmation et l'ordre, d'annoncer la parole de Dieu, etc.

C'est Jésus-Christ qui a donné ces pouvoirs aux prêtres. Il leur a donné le pouvoir de consacrer et d'offrir l'Eucharistie, lorsque, dans la personne de ses apôtres, il leur a dit la veille de sa mort : *Faites ceci en mémoire de moi : « Hoc facite in meam commemorationem. » (Luc., XXII, 19.)* Il leur a donné le pouvoir de baptiser, lorsque, dans la personne de ces mêmes apôtres, il leur a commandé d'enseigner toutes les nations et de les baptiser : *Euntes, docete omnes gentes, baptizantes eos. (Matth., XXVIII, 19, 20.)* Il leur a donné le pouvoir de remettre les péchés par ces paroles : *Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez : « Quorum remiseritis peccata remittuntur eis. » (Joan., XX, 23.)* Enfin il leur a donné le pouvoir d'annoncer la parole de Dieu, quand il leur dit : *Allez par tout le monde : prêchez l'Évangile à toute créature : « Euntes in mundum universum, prædicate Evangelium omni creaturæ. » (Marc., XVI, 15.)*

Tous ces pouvoirs sont communiqués immédiatement aux prêtres dans leur ordination, par l'entremise des évêques, qui les sacrent. Ils sont essentiellement attachés à leur personne, et ils ne peuvent les perdre pour quelque crime que ce soit, mais ils ne peuvent en faire aucun exercice légitime qu'avec l'approbation des évêques, qui ont seuls le droit de conférer le sacrement de l'ordre. Les évêques donc sont seulement les ministres de Jésus-Christ, Jésus-Christ est le ministre principal qui donne l'autorité de consacrer, de baptiser, de remettre les péchés, et d'administrer les autres sacrements. Il a communiqué ces pouvoirs aux apôtres. Les apôtres les ont communiqués à leurs successeurs, c'est-à-dire aux évêques, et ceux-ci aux autres jusqu'à nous.

Quels pouvoirs, mes frères, que ceux que Jésus-Christ a donnés aux prêtres? Pouvoirs divins en eux-mêmes, admirables dans leurs effets, et infiniment salutaires; pouvoirs qui surpassent incomparablement tous les pouvoirs des rois de la terre, puisque les pouvoirs des rois ne s'étendent que sur les choses temporelles et terrestres, et ceux des prêtres, au contraire, sur les choses éternelles et célestes.

Mais, si les pouvoirs accordés aux prêtres sont si éminents, ils demandent aussi des prêtres une grande pureté de vie et de mœurs, pour traiter dignement de mystères aussi saints que le sont ceux qui leur sont confiés; mais principalement pour consacrer et offrir saintement l'auguste et adorable sacrement de l'Eucharistie, où le Saint des saints, Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, est réellement présent chaque jour par leur sacré ministère. Ces pouvoirs demandent encore des prêtres une profonde humilité, et un ardent amour pour consacrer et recevoir si souvent celui que la sainte Vierge, la plus humble et la plus sainte de toutes les créatures, n'a conçu et enfanté qu'une seule fois; *Sancti estote, quia ego sanctus sum.* (Levit., XI, 44.)

Enfin les pouvoirs que Jésus-Christ a communiqués aux prêtres, obligent les fidèles à honorer et révéler leur personne, selon le commandement que Dieu lui-même leur en a fait dans son Ecriture, en ces termes: «*Honorifica sacerdotes Domini: «Honorez les prêtres du Seigneur.»*»

Mais révéler et respecter les prêtres, dit-on; ils ne mènent pas toujours une vie aussi régulière qu'ils devraient la mener; l'on en voit même dont la conduite est très-peu édifiante, et quelquefois même assez déréglée.

Libertins qui déclamez si volontiers contre les désordres prétendus ou vrais des ecclésiastiques, et qui êtes si charmés quand vous trouvez quelque sujet d'armer vos langues contre eux, et d'en faire l'objet de vos médisances et de vos railleries, si ce que vous avancez est vrai, et si Dieu permet qu'il y ait souvent de mauvais prêtres, tremblez; ce n'est trop souvent que pour vous punir qu'il le permet. Et peut-être même que de tous les châtimens que vos péchés méritent en cette vie, celui-ci est le plus à craindre. Mais, quoique les ministres du Seigneur soient de mauvaise vie, c'est sans doute une illusion grossière de croire que vous en êtes moins obligés de révéler leur personne; car, quelque vicieuse que soit leur conduite, elle ne peut pas leur ôter les éminentes qualités d'interprètes des volontés de Dieu, de ses ambassadeurs pour annoncer ses lois et ses commandemens aux hommes, et des lieutenants sur la terre, d'anges mêmes et de dieux, qualités que le Saint-Esprit leur attribue, partout dans les Livres saints. Elle ne peut pas non plus, cette mauvaise conduite, quelle qu'on la suppose, leur faire perdre ces admirables et divins pouvoirs

que Jésus-Christ leur a communiqués. Or, tandis qu'ils conserveront ces hautes qualités, ces sublimes pouvoirs, il y aura toujours une obligation indispensable et pressante tout à la fois de révéler leur personne.

Mais hélas! que l'on se souvient peu d'un si important devoir, ou, si l'on s'en souvient, ce n'est que pour le transgresser avec plus d'insolence: car, sans parler ici de ceux qui méprisent ouvertement les prêtres, qui les injurient, et qui leur disent insolentement en face tout ce que la colère leur suggère, combien en est-il qui noircissent leur réputation! Combien en est-il qui publient en toutes rencontres leurs défauts, même les plus cachés, et (ce qui est plus insupportable) qui les exagèrent, en faisant passer des fautes légères qu'ils pourraient avoir commises, pour des péchés énormes! Je ne puis me taire, mon zèle m'emporte et m'engage à venger l'honneur et la dignité d'un caractère si indignement traité. Oui, si un artisan, si une personne de la lie du peuple a commis quelque faute, même griève, on cherche à en diminuer la gravité, on l'excuse, on la couvre du manteau de la charité. Mais si c'est un prêtre qui soit tombé, par un effet de la fragilité humaine, dans une faute même légère, au lieu de la dissimuler, de l'excuser ou de la couvrir, à l'exemple de ce pieux empereur (*le grand Constantin*) qui avait coutume de dire que, s'il eût vu un prêtre pécher, il l'eût couvert de son manteau impérial pour ôter à tout le monde la connaissance de son crime (THEODORÉT., lib. I, cap. 2); au lieu, dis-je encore une fois, d'excuser et de cacher la faute que le prêtre a commise, on la publie partout, on l'aggrave, on l'exagère. Cette faute fait l'entretien de toutes les compagnies, et chacun prend plaisir à en faire part à son ami et à son voisin. L'on n'en demeure pas là: il n'y a qu'un prêtre qui a commis la faute, et on l'impute insolentement à tous les prêtres: Voilà, dit-on, ce que c'est que des prêtres. A entendre ces messieurs dans la chaire foudroyer contre les vices, à voir leur recueillement, leur modestie, leur piété dans les églises, on les prendrait pour des saints. Voilà cependant de quoi ils sont capables. Grand Dieu! est-ce donc ainsi que l'on doit traiter vos ministres? Est-ce là révéler ce caractère, cette dignité dont vous les avez revêtus, et qui les élève non-seulement au-dessus des hommes, mais au-dessus des anges mêmes? Est-ce-là enfin leur rendre l'honneur que vous avez vous-même ordonné si expressément qu'on leur rendit comme à vos lieutenants sur la terre? *Honorifica sacerdotes Domini.*

Que les ministres du Seigneur sont à plaindre, de se voir exposés tous les jours aux traits de la médisance la plus envenimée, et de la raillerie la plus sanglante, souvent même (qui pourrait le croire?) parce qu'ils s'acquittent avec zèle des devoirs indispensables de leur sacré ministère! Mais né-

gligeront-ils ces devoirs pour cela? Malheur à eux s'ils sont assez lâches! Un bon pasteur est un homme courageux et intrépide en tout et partout; un homme qui n'épargne ni peines, ni travaux, ni sa propre vie même, beaucoup moins son honneur et sa réputation, pour sauver les âmes que la divine Providence a confiées à ses soins, un homme qui combat le vice dans toutes les rencontres, et qui ne peut souffrir aucun désordre qu'il ne s'efforce d'y apporter du remède; un homme qui, lorsque l'intérêt de Dieu et la gloire de son ministère exigent de lui quelque devoir, qui que ce soit qui s'y oppose, que ce soit un parent, que ce soit un ami, qu'un levrier, qu'on le méprise, qu'on flétrisse sa réputation par la médisance et par la calomnie, qu'on l'injurie, qu'on le maltraite, qu'on le persécute, n'importe, la gloire de Dieu et l'honneur de son ministère l'emporteront sur tous ces motifs, et il remplira les devoirs essentiels à son ministère, avec un courage intrépide.

Ministres du Seigneur, mes très-chers et très-honorés confrères, que les peines, que les persécutions et les dangers auxquels nous sommes si souvent exposés dans le sacré ministère qui nous est confié, nous apprennent combien il en coûte pour sauver les enfants de Dieu. Que les prophètes nous servent d'exemple et de modèle, qui presque tous *ont souffert persécution pour la justice*. Considérons un Elie et un Elisée, toujours menacés; un Isaïe exposé à la risée du peuple et des rois, et qui à la fin, selon la constante tradition des Juifs, l'ont immolé à leur fureur; un Ezéchiel toujours dans l'affliction; les maux de Jérémie continuels et inexplicables; Daniel deux fois au milieu des lions; tous contredits et maltraités. Mais considérons surtout l'innocence et la vérité persécutée dans la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et figurée dans leurs souffrances. A l'exemple de tous ces saints, soyons fermes et courageux, zélés et intrépides. Faisons tête au vice; ne le battons et ne le déguisons jamais, pour quelque sujet que ce soit. Mais, en nous efforçant de détruire le vice, prenons garde de ne pas nous y livrer nous-mêmes, de peur qu'on ne nous fasse ce sauglant reproche de l'Evangile: *Medice, cura teipsum.* (Luc., IV, 23.) Prêchons d'exemple. Menous une vie sainte, édifiante, exemplaire et irréprochable en tout: *Exemplum esto fidelium in verbo, in conversatione, in charitate, in fide, in castitate.* (I Tim., IV, 12.) A l'exemple de Jésus-Christ, le Pasteur des pasteurs, pratiquons et enseignons: *Cæpit Jesus facere et docere.* (Act., I, 1.) Alors nos ouailles, nos chères ouailles, auront autant de respect pour nous que de soumission pour notre autorité. Nous parlerons, et elles nous écouteront. Nous condamnerons, et elles nous obéiront. Nous marcherons les premiers dans les voies des commandements du Seigneur, et elles nous suivront. Et c'est ainsi qu'ayant travaillé à notre sanctification et à celle de nos ouailles, lorsque le Seigneur, qui est le Prince des pasteurs, paraî-

tra, nous remporterons tous la couronne incorruptible de gloire: *Et cum apparuerit Princeps pastorum, percipietis immarcescibilem gloriæ coronam.* (I Petr., V, 4.) Amen.

XXXII. INSTRUCTION.

DU SACREMENT DE MARIAGE.

Sacramentum hoc magnum est. (Ephes., V, 32.)

Ce sacrement est grand.

Le septième et dernier sacrement est le mariage.

C'est un sacrement institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour donner sa grâce à l'homme et à la femme, afin de vivre chrétiennement en cet état, et d'élever leurs enfants selon Dieu.

Le mariage a été institué dès le commencement du monde, lorsque Dieu donna à l'homme pour compagne la femme qu'il avait tirée de son côté: qu'il dit qu'ils seront *deux en une chair*; et que, par sa bénédiction, il leur donna la fécondité. (Gen., I et II.)

Le mariage a donc été institué pour être la société d'un seul homme avec une seule femme.

Cependant la pluralité des femmes a été permise dans l'ancienne loi. Mais comme cet usage est contraire à la première institution du mariage, puisque Dieu n'a donné qu'une seule femme à Adam, Jésus-Christ l'a aboli dans la nouvelle foi, et a ainsi rétabli le mariage dans l'état de première institution. (Matth., XIX.)

Dieu a aussi voulu, dans l'institution du mariage, qu'il fût indissoluble, c'est-à-dire qu'il subsistât toujours, et qu'il ne se pût rompre que par la mort. Que s'il a permis aux Juifs de répudier leurs femmes dans certains cas, ce fut par condescendance pour leur faiblesse, et à cause de la dureté de leur cœur: *Propter duritiam cordis.* (Ibid.) Mais cette permission a été révoquée par Jésus-Christ en ces termes: *Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare point: « Quod Deus conjunxit, homo non separet. »*

La sainte société du mariage étant réduite par Jésus-Christ à deux personnes, inviolablement et indissolublement unies, signifie l'union éternelle de Jésus-Christ avec son Eglise. C'est pour cela que saint Paul appelle le mariage un grand sacrement: *Sacramentum hoc magnum est, ego autem dico in Christo et in Ecclesia.* Cette union n'est pas seulement naturelle, on tant que Jésus-Christ est homme, et qu'il a un corps et une âme comme les fidèles qui composent l'Eglise, mais elle est aussi spirituelle, en tant que le Fils de Dieu a tellement aimé l'Eglise, qu'il a répandu son sang pour elle, et que l'Eglise est soumise à ses volontés. Afin donc que le mariage de l'homme et de la femme puisse marquer ces deux unions de Jésus-Christ avec l'Eglise, il faut que non-seulement ils soient unis naturellement comme les infidèles, mais encore spirituellement par la grâce et la charité; et, par

conséquent, le sacrement de mariage doit signifier cette grâce, puisque le prêtre, par les paroles qu'il prononce sur eux, ne les unit pas seulement de corps, mais encore d'esprit, par la grâce qu'il leur confère.

Les personnes qui se présentent à recevoir le sacrement de mariage ont un très-grand intérêt de recevoir cette grâce; car c'est une chose très-difficile d'être tellement attaché à une personne, que ce lien ne puisse se dissoudre par aucune cause que ce soit, et que l'homme ne puisse épouser une autre femme pendant la vie de la première, ni réciproquement la femme un autre homme, pour tout le temps qu'il vit : *Mulier alligata est legi quanto tempore vir ejus vivit.* (I Cor., VII, 39.) C'est pourquoi les apôtres, instruits de cette vérité, dirent au Sauveur : *Si la condition d'un homme est telle à l'égard de sa femme, il n'est pas avantageux de se marier : « Si ita est causa hominis cum uxore, non expedit nubere. »* (Matth., XIX, 10.)

Les personnes mariées doivent s'étudier à l'union des cœurs, qui très-souvent ne se trouve pas avec l'union des corps. Elles doivent de plus supporter les faiblesses et les imperfections les unes des autres, élever leurs enfants chrétiennement et selon Dieu, pourvoir à leur établissement, souffrir patiemment les tribulations inséparables de l'état conjugal, selon saint Paul : *Tribulationem tamen carnis habebunt hujusmodi.* (I Cor., VII, 28.) Certes, il faut de bien grandes grâces pour s'acquitter de tant d'obligations, et pour supporter de si grands fardeaux. C'est pourtant de ces grâces que se privent les personnes qui se marient en état de péché mortel, par la réception indigne de ce grand sacrement. C'est pourquoi elles doivent tâcher de s'efforcer de recouvrer ces grâces par la prière, par les bonnes œuvres, et par de dignes fruits de pénitence.

Le mariage n'a pas toujours été un sacrement. C'est Jésus-Christ qui l'a élevé à cette dignité, vraisemblablement quand il assista aux noces de Cana, en Galilée, où il bénit et sanctifia non-seulement le mariage qu'on y avait contracté, mais le mariage en général; ce qu'il voulut marquer en changeant l'eau en vin, et consacrant ainsi par sa bonté la source de notre naissance. (Joan., II.) Avant donc la venue de Notre-Seigneur, le mariage n'était qu'un contrat civil, qui de sa nature établissait entre l'homme et la femme une société indissoluble, c'est-à-dire, une société inséparable qui subsistait toujours, et qui ne se pouvait rompre que par la mort de l'un ou de l'autre : effet que le mariage produit encore à présent, comme nous avons dit. Mais le mariage alors n'était pas un signe visible de la grâce invisible qu'il contient en lui-même, et qu'il produit dans les âmes; et, par conséquent, il n'était pas un sacrement.

L'âge requis par les lois ecclésiastiques pour recevoir le sacrement de mariage, est pour les garçons quatorze ans accomplis, et pour les filles douze ans aussi ac-

complis. Mais il est très-conseillable de différer jusqu'à un âge plus avancé, et de ne point embrasser cet état que l'on ne soit dans un âge à pouvoir mûrement y réfléchir.

L'Eglise défend de célébrer les mariages depuis le premier Dimanche de l'Avent jusqu'à la fête de l'Epiphanie, et depuis le jour des Cendres jusqu'au Dimanche de Quasimodo, qui fait la conclusion de la quinzaine de Pâques. L'Eglise a fait cette défense, parce que ces deux temps de l'année sont particulièrement consacrés à la pénitence, et qu'elle craint que les mariages étant ordinairement accompagnés de festins et de réjouissances, ne détournent les fidèles de la prière et des exercices de piété et de dévotion auxquels ils doivent vaquer dans ces saints temps. A l'exception de ces temps, chaque jour est bon pour le mariage. Et ce serait une superstition grossière et ridicule de croire qu'un jour de l'année ou de la semaine fût plus heureux qu'un autre pour le mariage, ou pour toute autre chose.

Le mariage est quelquefois précédé des fiançailles ou épousailles. On appelle fiançailles une promesse que deux personnes se font mutuellement de s'allier ensemble, et de s'épouser en temps convenable. Ce n'est donc qu'une simple promesse de mariage, et non pas un mariage.

Mais cette promesse oblige, sous peine de péché mortel, l'une et l'autre parties à l'accomplir de quelque manière qu'elle ait été faite, avec serment ou non, en donnant une bague ou d'autres gages, par écrit ou de vive voix seulement, en présence de témoins, ou non, de manière que celle des deux parties qui refuse d'exécuter sa promesse, pèche mortellement, à moins qu'il n'y ait quelque cause juste et légitime qui l'en dispense : car si l'on est obligé généralement à tenir la parole qu'on a donnée, l'on ne peut d'ordinaire, sans un grand péché, ne la point garder dans une affaire de cette importance. Au reste, il est bon d'avertir qu'il n'est pas permis de faire aucune promesse de mariage en secret, et à l'insu de ses parents, ou contre leur volonté, en quoi l'on peut encore pécher grièvement, lorsqu'ils ont droit d'être consultés dans une affaire de si grande conséquence.

La publication des bans suit d'ordinaire les fiançailles. Elle consiste à annoncer publiquement aux fidèles assemblés dans l'église le mariage qui est sur le point de se contracter entre deux personnes. L'Eglise a ordonné la publication des bans pour rendre les mariages publics, pour découvrir s'il y a quelques empêchements qui ne permettent pas de contracter le mariage; empêchements qui doivent, sous peine de péché mortel, et même en quelques diocèses (comme celui de Liège) d'excommunication, être dénoncés par ceux qui en ont connaissance : et pour exhorter les fidèles qui, comme membres d'un même corps, doivent prendre intérêt au bien de chacun

en particulier, de recommander ce mariage à Dieu, et de le prier qu'il puisse réussir à sa gloire, et pour le salut de ceux qui le contractent. Cet usage est très-ancien dans l'Eglise; et Tertullien, dès le II^e siècle, en parlait comme d'une pratique qui était déjà fort usitée de son temps; mais il ne s'observe pas partout.

Quand le temps de recevoir le sacrement de mariage est arrivé, il faut le recevoir avec dévotion, avec respect et avec modestie, en présence du curé de l'une des deux parties contractantes (l'usage est que ce soit celui de la fille), ou d'un autre prêtre que l'évêque ou le curé aura commis et député spécialement pour cet effet; le saint concile de Trente ayant déclaré nuls, et, par conséquent, illicites et criminels, tous les mariages qui se feront autrement. Il est également nécessaire, pour la validité du mariage, qu'il soit contracté en présence de témoins. Le même concile en exige deux. (Sess. XLII, *De reform. Matrim.*)

Les témoins, les parents, les amis, et généralement tous ceux qui assistent à la célébration du mariage, doivent en considérer l'excellence et la sainteté, et ne pas le regarder comme un moyen établi pour parvenir à la jouissance des plaisirs, ou à l'établissement d'une fortune temporelle. Ils doivent s'y comporter avec beaucoup de recueillement et de modestie, et prier, par le devoir de la charité fraternelle, de l'amitié et de la parenté, qu'il plaise au Seigneur de donner sa bénédiction aux personnes qui entrent dans un état si pénible et sujet à tant d'afflictions.

L'Eglise observe diverses cérémonies dans l'administration de ce sacrement. Les principales sont les suivantes : 1^o Le prêtre bénit, avec des prières particulières, l'anneau que l'époux doit donner à l'épouse. Cet anneau marque l'amour et la fidélité inviolable que l'homme et la femme se doivent réciproquement. L'usage en est fort ancien, et nous en voyons des exemples dans l'Ecriture (*Gen.*, XXIV). 2^o Les époux se présentent à l'église au pied de l'autel, accompagnés de leurs parents, ou de ceux qui doivent servir de témoins. Etant là, l'époux donne la main droite à son épouse, et l'épouse réciproquement à son époux; puis le prêtre les interroge pour s'assurer de leur consentement mutuel. 3^o Après que l'un et l'autre ont assuré que leur volonté est de se prendre mutuellement pour époux, l'époux met l'anneau au doigt de l'épouse, et le prêtre les bénit, en disant : *Ego vos in matrimonium conjungo, in nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti*; c'est-à-dire, *Je vous joins ensemble au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.*

Le festin des noces suit, auquel les nouveaux mariés convient leurs parents et leurs amis. Ce festin est une représentation de la joie spirituelle de ceux qui sont appelés aux noces de l'Agneau, c'est-à-dire de Jésus-Christ avec son Eglise, dont il est parlé en saint Luc, chap. XIV, v. 16 : *Homo quidam fecit cenam magnam, et vocavit mul-*

tos. Il nous est encore marqué par ce roi de l'Evangile, qui, voulant faire les noces de son fils, envoya ses serviteurs pour y appeler les conviés : *Homini regi qui fecit nuptias filio suo, et misit servos suos vocare invitatos ad nuptias.* (*Matth.*, XXII, 2.) La coutume de faire des banquets le jour des noces n'est pas nouvelle. Elle a été observée de tout temps. Ainsi, Jacob épousant Rachel, invita ses amis au festin de ses noces : *Vocatis multis amicorum turbis ad convivium, fecit nuptias.* (*Gen.*, XXIX, 22.) Raguel en fit de même, lorsqu'il maria sa fille avec le jeune Tobie : *Epulati sunt benedictentes Deum.* (*Tob.*, VII, 17.) Enfin Jésus-Christ même a autorisé cette pratique, en se trouvant au festin des noces de Cana avec sa très-sainte Mère et ses disciples. (*Joan.*, II, 1 seqq.)

Quoique le festin des noces soit juste, raisonnable et fondé sur les saintes Ecritures, il faut cependant en bannir les excès, les débauches, les dissolutions et les paroles déshonnêtes. Il faut de plus éviter les dépenses, surtout celles qui ressentent le luxe et la vanité, et au lieu de ces dépenses, faire quelques aumônes aux pauvres. Enfin il faut appeler *Jésus* et *Marie*, avec les disciples, aux noces, c'est-à-dire n'y convier que des personnes vraiment chrétiennes, et point de ces personnes dissolues, disposées à souiller la sainteté du mariage. En un mot, il faut que le festin des noces des chrétiens soit fait comme celui des noces de Tobie, c'est-à-dire, avec la crainte du Seigneur : *Sed et cum timore Domini nuptiarum convivium exercebant.* (*Tob.*, IX, 12.)

Il serait à souhaiter que les nouveaux mariés suivissent l'exemple du même Tobie, qui fit consentir son épouse à passer les trois premiers jours de leurs noces en prières et dans la continence, et qui, par la pureté de son cœur, attira sur lui la bénédiction du Ciel. En se réglant sur un si beau modèle, ils attireraient sur eux les grâces et les bénédictions de Dieu dans le temps et dans l'éternité. *Amen.*

XXXIII^e INSTRUCTION.

DES MOYENS NÉCESSAIRES POUR CONTRACTER UN MARIAGE HEUREUX.

Domus et divitiæ dantur a parentibus, a Domino autem propria uxor prudens. (*Prov.*, XIX, 14.)

Le père et la mère donnent les maisons et les richesses, mais c'est proprement le Seigneur qui donne à l'homme une femme sage.

Si l'on voit aujourd'hui dans le monde tant de mariages si peu heureux, si l'on remarque tant de désordres, de divisions et de querelles qui troublent la plupart des mariages; tous ces désordres, mes frères, ne proviennent d'ordinaire que de ce que l'on ne consulte pas Dieu avant que de se marier, et que l'on ne se propose dans le mariage que des vues basses, terrestres et charnelles. En effet, comment se font les mariages, et dans quelles vues se marie-t-on? Les uns n'envisagent cet état quo

comme un état de plaisirs, et ne s'y engageant que pour satisfaire à leur sensualité, et pour contenter des désirs impurs et déréglés. Les autres ne cherchent dans cet état que la beauté, les biens, les honneurs, et les préfèrent à la piété et à la vertu. Ceux-ci s'engagent dans le mariage sans en connaître les obligations et les devoirs, ou contre la juste volonté de leurs parents; ceux-là sans se mettre en état de recevoir les grâces du sacrement de mariage par la digne réception des sacrements de pénitence et de l'Eucharistie; et c'est de toutes ces manières défectueuses d'entrer dans le mariage, que naissent tous les jours ces désordres qui font que la plupart ne trouvent dans cet état qu'un joug odieux, et qui leur rend la vie insupportable. Que doivent donc faire ceux qui veulent éviter ce malheur, et mériter les grâces et les bénédictions du Ciel dans le mariage? Trois choses: 1° Examiner avec soin s'ils sont appelés de Dieu à cet état; 2° supposer la vocation divine, embrasser l'état du mariage avec une intention sainte; 3° se mettre en état de grâce par la réception des sacrements de pénitence et de l'Eucharistie. Nous allons parler de chacun de ces points en particulier.}

J'ai donc dit, mes frères, que la première chose qu'il faut faire pour contracter un mariage heureux, c'est d'examiner soigneusement si l'on est appelé de Dieu à cet état. C'est une vérité constante que, pour réussir dans toutes sortes d'états, et y faire son salut, il est nécessaire d'y être appelé de Dieu. C'est à ce grand Père de famille qu'il appartient de distribuer les différents états de la vie. C'est à lui à placer un chacun où il lui plaît; c'est à lui à choisir l'état où il veut que nous opérions notre salut.

Quelle apparence, en effet, de bien réussir dans un état, et d'y recevoir les grâces nécessaires pour nous acquitter des obligations qui y sont attachées, si nous y entrons sans avoir consulté le Seigneur, ou contre sa volonté? Mais si la grâce de la vocation est nécessaire dans toutes sortes d'états, elle l'est bien plus dans un état qui porte engagement pour toute la vie, tel qu'est celui du mariage. Si donc notre vocation à cet état n'est une œuvre de Dieu, il ne s'oblige point à y prêter la main. S'il ne l'a point commencée, il ne doit point l'achever; et si nous nous y sommes engagés sans lui, il est à craindre que nous n'y demeurions aussi sans lui.

Pour connaître si Dieu appelle à l'état du mariage, il le faut consulter, c'est-à-dire qu'il le faut prier de nous faire connaître sa volonté, et de nous donner la grâce de la suivre, en lui disant avec le prophète Samuet: *Parlez, Seigneur, parce que votre serviteur écoute*: « *Loquere, Domine, quia audit serrus tuus* (I Reg., III, 10), » ou avec le prophète David: *Enseignez-moi à faire votre volonté*: « *Doce me facere voluntatem tuam*. » (Psal. CXLII, 10.) Il faut invoquer la sainte Vierge, prier les saints, avoir recours au

saint sacrifice de la Messe, fréquenter les sacrements, donner quelques aumônes selon ses forces, pratiquer quelques jeûnes et quelques abstinences particulières, et faire, en un mot, tout ce qui dépend de nous pour pouvoir être persuadés que nous avons suivi l'ordre du Ciel et la volonté de Dieu.

L'on doit aussi nécessairement consulter ses parents dans une affaire de cette importance, d'où dépend le bonheur de cette vie et la félicité de l'autre: car, puisque nous sommes obligés de leur obéir, que nous ne pouvons douter qu'ils ne prennent plus d'intérêt à ce qui nous regarde que personne au monde, et qu'il est certain que l'âge et l'expérience leur donnent des lumières et des connaissances que des jeunes gens n'ont point, les enfants doivent suivre les avis de leurs parents avec respect et soumission, et n'être jamais si téméraires que de s'engager sans leur consentement, s'ils ne veulent attirer la malédiction de Dieu sur leur tête et sur leur postérité. Il faut pourtant observer que ce n'est pas toujours un crime aux enfants de ne pas toujours déférer à l'autorité des parents, lorsqu'il s'agit d'embrasser l'état du mariage: car, lorsqu'il est visible que les parents n'agissent que par des motifs d'intérêt, d'avarece ou d'ambition, et qu'ils veulent engager leurs enfants avec des personnes dont l'alliance serait préjudiciable à leur salut, soit à cause de la difformité de mœurs, d'humeur ou de condition, soit à raison de la trop grande inégalité d'âge, etc., alors les enfants peuvent se dispenser de l'obéissance en ce point, en demeurant toutefois dans les bornes du respect.

C'est encore une chose bonne et utile de consulter son confesseur dans cette occasion; et l'on ne saurait prendre trop de précautions ni de mesure dans une affaire de cette conséquence. Ici, si jamais, il faut suivre ces salutaires avis du Saint-Esprit: *Ne vous appuyez pas sur votre prudence*: « *Ne innitaris prudentiæ tuæ*. » (Prov., III, 5.) *Consultez toujours des personnes sages*: « *Consilium semper a sapiente perquire*. » (Job., IV, 19.)

Ce n'est pas assez de consulter Dieu et ses parents, etc., sur l'état du mariage, il le faut aussi consulter sur le choix de la personne avec laquelle on doit s'unir. Nous avons dans l'Ecriture sainte une belle preuve de cette vérité. Eliézer, économe d'Abraham, envoyé par ce saint patriarche en Mésopotamie pour chercher une femme à son fils Isaac, consulta Dieu sur le choix qu'il devait faire, et le pria de vouloir lui montrer quelle était celle qu'il avait résolu de lui donner. Et Dieu, ayant égard à la prière de ce fidèle serviteur, lui marqua par quelque signe que c'était la sage et vertueuse Rébecca, laquelle Isaac épousa. (Gen., XXIV.) C'est ainsi qu'il faut consulter le Seigneur pour faire un mariage saint; car les alliances qu'il n'a point faites, ne peuvent bien réussir. *Le père et la mère donnent les maisons et les richesses*, dit le Sage, mais c'est proprement le Seigneur qui donne à l'homme une femme

sage : « *Domus et divitiæ dantur a parentibus, a Domino autem proprie uxor prudens.*

Ce n'est pas tout. Pour arriver à un mariage heureux, il faut non-seulement consulter Dieu, mais encore il faut se rendre digne de ses grâces par une bonne vie. Le plus grand bonheur qui puisse arriver à celui qui embrasse l'état du mariage, est de bien réussir dans le choix de la personne qu'il veut épouser, comme au contraire il n'est point de malheur plus grand que celui de réussir mal dans cette rencontre. Or, le bon succès est une grâce que Dieu n'accorde d'ordinaire qu'à ceux qui ont bien vécu : car, comme dit encore le Saint-Esprit par la bouche du Sage : *La femme vertueuse est un excellent partage : c'est, dit-il, le partage de ceux qui craignent Dieu, elle sera donnée à un homme pour récompense de ses actions : « Pars bona mulier bona, in parte timentium Deum dabitur viro pro factis bonis. (Eccli., XXVI, 3.)* Et l'ange Raphaël parlant au père de la jeune Sara, lui dit que c'était au jeune Tobie que sa fille était réservée, parce qu'il craignait Dieu, et que les autres en étaient indignes à cause de leurs péchés : *Huic timentium Deum debetur conjux filia tua, propterea alius non potuit habere illam. (Tob., VII, 12.)*

Jeunes gens, voulez-vous que le mariage que vous méditez de contracter soit heureux ? Craignez le Seigneur, vivez bien durant votre jeunesse, mais soyez chastes surtout, et ne laissez pas gagner votre cœur par le démon de la volupté. Ne suivez pas le torrent du mauvais exemple de ceux de votre âge, qui ne respirent que les plaisirs impurs et sensuels. Craignez que Dieu ne vous punisse, comme il en a puni tant d'autres, par où vous aurez péché, et que, pour les plaisirs criminels dont vous aurez souillé vos jeunes années, il ne vous envoie les dégoûts, les douleurs, les chagrins et les amertumes d'un mariage infortuné, qui dureront toute votre vie.

La seconde chose nécessaire pour entrer saintement dans l'état du mariage, est une intention sainte ; c'est-à-dire qu'il faut l'embrasser par des motifs bien purs et bien chrétiens. Tels motifs sont : 1° de mettre au monde des enfants, non pas tant pour les laisser héritiers de ses biens et de ses richesses que pour les élever dans la crainte du Seigneur ; 2° d'apaiser les mouvements déréglés de la concupiscence, donnant un objet légitime à cette inclination naturelle que le péché a dépravée : *Propter fornicationem unusquisque suam uxorem habeat, et unaqueque suum virum habeat. (I Cor., VII, 2.)* Ainsi ceux qui, connaissant leur faiblesse, ne peuvent vivre chastement, doivent recourir au mariage ; car il vaut mieux user d'un remède permis, que de périr dans sa maladie : *Quant aux personnes qui ne sont point mariées ou qui sont veuves, je leur déclare qu'il est bon pour elles de demeurer en cet état, comme j'y demeure moi-même. Que s'ils ne peuvent garder la continence, qu'ils se marient ; car il vaut mieux se marier*

que brûler. (*Ibid.*, 8, 9.) 3° De se sanctifier avec la personne avec qui l'on fait alliance. 4° De s'entre-secourir réciproquement l'un et l'autre dans les travaux de cette vie : *Faciamus ei adjutorium simile sibi (Gen., II, 18)*, et dans les infirmités de la vieillesse, et de se consoler mutuellement dans les peines et les tribulations qui sont inséparablement attachées à cet état, selon la doctrine de saint Paul : *Tribulationem tamen carnis habebunt hujusmodi. (I Cor., VII, 28.)* Quiconque se propose un autre but, pèche contre l'institution du mariage. Loïn donc, loïn des mariages des chrétiens les désirs des biens, des richesses ou des plaisirs. Tout le monde sait que les sept maris de Sara, qui fut depuis la femme de Tobie, furent étranglés par le démon Asmodée, parce qu'ils n'euvisaient dans le mariage que le plaisir brutal, ainsi qu'il est marqué au Livre de Tobie, chap. III : *Quoniam tradita fuerat (Sara) septem viris, et demonium nomine Asmodeus occiderat eos, mox ut ingressi fuissent ad eam.*

La troisième chose qu'il faut pratiquer pour s'engager chrétiennement dans le mariage, est de se confesser et communier, et même autant que faire se peut, deux ou trois jours avant la célébration du mariage ; car le mariage est un sacrement que les théologiens appellent des vivants, et qui requiert, par conséquent, qu'on ait la vie de la grâce pour le recevoir dignement et avec fruit. Pour ce qui est de la confession, il serait à souhaiter qu'elle fût même générale, selon le conseil des auteurs ascétiques, afin de se procurer, par ce moyen, des grâces plus abondantes, en changeant entièrement de vie aussi bien que d'état.

Il est vrai que l'on se confesse ordinairement avant que de se marier ; mais il est vrai aussi que c'est souvent si mal, qu'il n'y a peut-être point de confession que l'on fasse plus mal de toute la vie ; car s'est souvent sans préparation, avec un esprit tout dissipé, qui ne pense à rien moins qu'à Dieu et à l'affaire du salut. Ce n'est pas, dit-on, le temps d'y penser ; des affaires plus intéressantes nous occupent ; sans parler ici de ceux qui se confessent à la hâte, sans examen de conscience, sans contrition, sans propos d'amendement, etc. ; sans parler encore de ceux qui, s'étant bien confessés, retombent dans le péché avant le mariage, par des regards, par des désirs, ou par des actions impudiques.

L'on ne saurait croire combien ces confessions peuvent attirer et combien elles attirent, même journellement, de malheurs sur les mariages : car, outre qu'elles font perdre toutes les grâces que le sacrement confère aux personnes mariées pour s'acquitter des obligations de leur état, n'est-ce pas de là que proviennent ces dégoûts si subits, ces mésintelligence, ces divisions, ces querelles, et tant d'autres désordres, qui troublent la plupart des mariages ? Toutefois, s'il en faut croire les gens mariés, ils ignorent la cause des malheurs qui leur

arrivent, mais d'une ignorance très-grossière assurément. Ils devraient l'attribuer à la manière indigne avec laquelle ils ont reçu le sacrement de mariage, ou se sont préparés à le recevoir, aux dérèglements de leur jeunesse, etc. Qu'ils adorent donc les justes jugements de Dieu : qu'ils s'humilient sous sa main toute-puissante qui les frappe; qu'ils boivent le calice d'amertume qu'ils se sont eux-mêmes volontairement préparé; qu'ils souffrent les maux qu'ils se sont attirés, avec un esprit de pénitence pour les péchés qu'ils ont commis, s'efforçant par ces moyens de fléchir la colère de Dieu justement irrité contre eux.

Jeunes gens, qui voulez arriver à un mariage doux, tranquille et heureux, employez avec tout le soin possible, les moyens que nous vous avons prescrits dans tout ce discours. Avant tout, consultez Dieu, et priez-le de vous faire connaître sa volonté, et de vous donner la grâce de l'accomplir. Consultez aussi vos parents, et ne vous engagez pas sans leur consentement, ou contre leur volonté. Que les visites, que vous ferez durant les recherches du mariage, ne soient ni trop fréquentes ni trop longues. Munissez-les de la prière et ne les faites qu'en présence et sous les yeux de vos parents, autant qu'il vous est possible. Et comportez-vous-y avec toute la modestie et toute la sainteté qui convient à des chrétiens qui se préparent à recevoir un sacrement grand et honorable en toutes choses, comme dit l'Apôtre : *Sacramentum hoc magnum est. (Ephes., V, 32.) Honorabile connubium in omnibus. (Hebr., XIII, 4.)* Appliquez-vous avec tout le soin possible à la garde de votre cœur et de tous vos sens : *Omai custodia serva cor tuum. (Prov., IV, 23.)* Souvenez-vous que Dieu punit très-souvent les péchés de la jeunesse par un mariage infortuné. Quand vous serez sur le point de voir l'accomplissement de votre mariage, redoublez vos bonnes œuvres et vos prières, pour obtenir de Dieu qu'il daigne le bénir et le sanctifier : et préparez-vous à le recevoir par la confession et par la communion. Ne vous contentez pas d'une confession telle quelle. Prenez du temps pour examiner votre conscience. Détestez la vie passée. Proposez-vous de vivre saintement à l'avenir, et de vous acquitter fidèlement des devoirs et des obligations du mariage. Que si vous pratiquez toutes ces choses, votre mariage sera saint et heureux. Vous serez bénis et dans votre femme et dans vos enfants, bénis aux champs et à la ville, bénis dans vos biens, bénis en toutes vos entreprises, bénis enfin dans le temps, pour mériter de l'être dans la bienheureuse éternité, que je vous souhaite. Amen.

XXXIV. INSTRUCTION.

DES DEVOIRS DES PERSONNES MARIÉES.

Viri, diligite uxores vestras, sicut et Christus dilexit Ecclesiam. (Ephes., V, 25.)

Maris, aimez vos femmes, comme Jésus-Christ a aimé son Eglise.

Pour achever ce qui regarde le sacrement de mariage, il ne nous reste plus qu'à expliquer les devoirs des personnes mariées. Ces devoirs sont de deux sortes. Les uns sont réciproques, c'est-à-dire, qu'ils obligent réciproquement le mari et la femme; les autres sont particuliers à chacun, et même différents. Nous allons traiter de tous ces devoirs. Nous commençons par les devoirs réciproques.

Le premier est de s'entr'aimer mutuellement. Cette obligation est si importante, que l'apôtre saint Paul la recommande en divers endroits de ses Epîtres. *Maris*, dit-il, *aimez vos femmes* : « *Viri, diligite uxores vestras.* » Et, pour marquer combien cet amour doit être saint et parfait, il ajoute : *comme Jésus-Christ a aimé son Eglise* : « *Sicut et Christus dilexit Ecclesiam.* » Ce n'est pas assez que les maris aiment leurs femmes, et que les femmes aiment réciproquement leurs maris; mais il faut, selon l'Apôtre, qu'ils s'entr'aient comme Jésus-Christ a aimé son Eglise et comme l'Eglise a aimé son Sauveur : non pas donc d'un amour purement naturel, car cet amour se trouve ailleurs que dans la société humaine; ni d'un amour humain et raisonnable seulement, car les païens l'ont eu : *Nonne et ethnici hoc faciunt (Math., V, 47)?* ni d'un amour brutal, qui n'a que la passion pour principe, et qui va jusqu'à se flatter l'un l'autre dans ses péchés et dans ses cupidités; car un tel amour est criminel : mais d'un amour spirituel et chrétien, d'un amour de charité, d'un amour saint, qui soit de Dieu et pour Dieu, tâchant et s'efforçant l'un l'autre de se sanctifier et de sanctifier leurs enfants par leurs bons exemples, et par la pratique des vertus chrétiennes.

Le second devoir des personnes mariées est la foi ou la fidélité conjugale, qu'ils se sont solennellement promise, et même jurée en présence de Dieu, à la vue des saints anges, et à la face de toute l'Eglise. Quel crime donc et quelle impiété ne serait-ce pas de la violer? Je ne dirai pas par des adultères (tels crimes sont trop énormes et ne doivent même pas être nommés parmi les chrétiens, comme dit saint Paul : *Nec nominetur in vobis, sicut decet sanctos [Ephes., V, 30]*), mais par des infidélités réciproques, par des privautés scandaleuses, avec des personnes étrangères, par des entrevues familières et trop enjouées dans le secret, par des conversations trop libres, par des rendez-vous suspects, par des désirs et des affections de plaire à ceux ou à celles à qui on ne peut plaire, sinon au préjudice de ceux à qui l'on doit chercher uniquement de plaire.

Le troisième devoir est la chasteté conjugale, qui oblige les personnes mariées à garder inviolablement entre elles les lois et les règles que l'auteur du mariage a marquées et prescrites. Car, qu'on ne s'y trompe pas, le mariage a ses bornes, qu'il n'est point permis aux personnes mariées de pas-

ser, en usant du mariage autrement que selon Dieu, et en se laissant dominer par les cupidités et par les plaisirs. Et c'est une illusion grossière de croire que toutes sortes de libertés soient permises par le mariage, et que l'on ne puisse blesser la chasteté dans cet état. Si cela était, les saints Pères n'invectiveraient pas si fort contre les dissolutions, et les infâmes et horribles péchés qui se commettent dans le mariage : *Bona sunt nuptiæ, sed causa filiorum, et compescendæ fornicationis obtentu.* (S. Aug., *De bono Eccles.*) *Qui (complexus carnalis) propter solos gignendos filios adhibendus est.* (Id., *De consensu Evang.*, cap. 1.) Saint François de Sales rapporte que sainte Catherine de Sienne vit entre les damnés plusieurs âmes excessivement tourmentées pour avoir profané la sainteté du mariage. (*Introd.*, part. III, chap. 12.) Ce fut cette profanation qui obligea Dieu à frapper de mort Her et Onan, son frère. (*Gen.*, XXXVI.) Ce fut pour un pareil crime que les sept maris de Sara furent tués par un démon la première nuit de leurs nocces. (*Tob.*, VI.) Tous ces exemples sont des leçons terribles pour ces hommes charnels, qui, par une méfiance criminelle de la divine Providence, pour ne pas trop multiplier leurs enfants, crainte de ne pouvoir les nourrir tous, font en sorte; en se permettant tout, qu'il n'en résulte rien. Ces mêmes exemples doivent apprendre aux personnes mariées à user du mariage saintement et selon Dieu, et à bannir du commerce conjugal toutes les impuretés et toutes les souillures que la sainteté du christianisme ne peut souffrir même dans les personnes mariées, qui doivent respecter leurs corps comme étant les membres de Jésus-Christ et les temples du Saint-Esprit, ainsi que l'enseigne saint Paul en sa 1^{re} *Épître aux Corinthiens*, chap. VI. Les personnes mariées doivent pour cet effet avoir souvent devant les yeux ces belles paroles du jenne Tobie à sa femme : *Nous sommes les enfants des saints*, lui dit-il, *et nous ne pouvons pas user du mariage comme les nations qui ne connaissent point Dieu* : « *Filii sanctorum sumus, et non possumus ita conjungi sicut gentes, quæ ignorant Deum.* » (*Tob.*, VIII, 5.) Elles doivent de plus se considérer sans cesse comme étant en la présence de Dieu, qui voit tout, jusqu'aux actions, mouvements, et les pensées les plus secrètes de leurs cœurs : *Scrutans corda et renes Deus.* (*Psal.* VII, 10.) Mais arrête, ma plume, et ne te souilles pas davantage, si c'est se souiller toutefois de prescrire aux personnes mariées les devoirs les plus indispensables de leur état.

Le quatrième devoir des personnes mariées est une patience chrétienne, et une condescendance réciproque. Si, selon saint Paul, tous les chrétiens sont obligés à se supporter mutuellement : *Vous supportant*, dit-il, *les uns les autres avec charité* : « *Supportantes invicem in charitate* (*Ephes.*, IV, 2); » et encore : *Portez les fardeaux les uns des autres, et vous accomplirez ainsi la loi de Jésus-Christ* : « *Alter alterius onera por-*

tate, et sic adimplebitis legem Christi (*Galat.*, VI, 2) : » si, dis-je, tous les chrétiens sont obligés à se supporter les uns les autres, à plus forte raison les personnes mariées doivent-elles se soumettre à une loi si nécessaire, et sans laquelle la paix et l'union ne peuvent subsister. Non, sans ce support mutuel, sans cette condescendance réciproque, il ne peut y avoir de paix ni d'union dans les mariages. Pour y jouir d'une paix solide, et pour y vivre dans une union inaltérable, il faut nécessairement qu'on soit résolu de se supporter mutuellement. Il faut que le mari souffre de la femme, et que la femme souffre du mari. Sans cela la dissension sera perpétuelle et sans remède. Tels sont les devoirs réciproques des personnes mariées. Outre ces devoirs, elles en ont de particuliers, dont nous allons parler.

Ces devoirs ont été si parfaitement expliqués par l'apôtre saint Paul, qu'il n'y a qu'à rapporter les textes de cet apôtre pour les faire connaître. Ce qu'il demande particulièrement aux maris, c'est d'aimer leurs femmes, et de les traiter avec douceur : *Maris*, leur dit-il, *aimez vos femmes, et ne les traitez point avec rigueur.* (*Coloss.*, III, 19.) Et encore : *Les maris doivent aimer leurs femmes comme leurs propres corps. Celui qui aime sa femme, continue-t-il, s'aime soi-même; car personne n'a jamais hui sa propre chair, mais il la nourrit et l'entretient comme Jésus-Christ son Eglise* : « *Viri debent diligere uxores suas ut corpora sua. Qui suam uxorem diligit, seipsum diligit: nemo enim unquam carnem suam odio habuit, sed nutrit et fovet eam, sicut et Christus Ecclesiam.* » (*Ephes.*, V, 28, 29.)

Que ces maris s'éloignent de ces devoirs prescrits par le saint Apôtre, qui ne traitent leurs femmes que comme des servantes l elles qui leur sont données comme des compagnes : ce que Dieu voulut marquer en formant Eve, la première femme, de la côte d'Adam, et non pas de son pied. *Quia viri nec domina, nec ancilla parabatur, sed sociæ, non de capite, nec de pedibus, sed de latere erat producenda.* (S. August., *epist.* 99.) Que ces maris s'éloignent de ces devoirs prescrits par le saint Apôtre, qui traitent leurs femmes avec le dernier mépris, ne leur parlant presque jamais que pour leur dire des paroles de dureté, d'emportement ou de reproche! Que ces maris s'éloignent de ces devoirs prescrits par le saint Apôtre, qui traitent leurs femmes de paroles, viennent jusqu'à cet excès (le dirai-je?) que de les frapper, et quelquefois même si violemment, qu'on en aperçoit les marques et les meurtrissures. O lâcheté! ô brutalité, ô cruauté qui surpasse celle des bêtes les plus féroces! Quoi! maltraiter son propre corps! accabler de coups sa propre chair! se servir de ses forces contre une femme à qui la nature a donné la faiblesse pour partage, et qui ne peut opposer aux violences d'un furieux que des plaintes et des larmes! Ah! ce n'est avoir ni cœur, ni tendresse, ni honneur. Ce n'est pas être

mari, mais bourreau, oui bourreau, c'est le comble de la cruauté enfin : *Neque verberandam uxorem dico, absit! ultima namque ignominia est non ejus quæ verberatur, sed ejus qui verberat.* (S. CHRYSOST.)

Femmes chrétiennes, qui essayez des traitements si barbares et si inhumains de vos maris, je vous plains, et je compatis à vos peines. Voulez-vous les ramener à la raison, et les rendre plus modérés et plus doux? Faites ce que faisait sainte Monique, au rapport de saint Augustin, son fils, au liv. IX de ses *Confessions*, chap. 9. Cette vertueuse femme avait beaucoup à souffrir de la part de Patrice, son mari, qui, outre le malheur d'être païen, sans connaissance du vrai Dieu, était encore d'un naturel violent et des plus intraitables. Cependant, jamais il ne lui échappa de lui dire aucune parole désobligeante, et tant soit peu capable de l'irriter, ni de se plaindre à personne des mauvais traitements qu'elle en recevait. Elle savait se taire lorsque son mari était en colère : *Noverat hæc non resistere irato viro, non tantum facta, sed ne verbo quidem.* Et elle s'étudiait, par une prudente retenue et par un modeste silence, à calmer les impétuosités de sa mauvaise humeur. Elle joignit à sa douceur et à sa patience une prière fervente et continuelle, pour obtenir du Ciel la conversion de ce mari farouche. Et ces moyens lui réussirent, de telle sorte qu'elle eut le bonheur de l'avoir dans la suite non-seulement pour un mari doux et traitable, mais pour un vrai chrétien.

Femmes chrétiennes, si vous agissiez de la sorte envers vos maris, vous vous concilieriez leur estime et leur affection, vous leur apprendriez à être plus modérés et plus doux, et vous vivriez ensemble dans une paix et une union inaltérables; ce que vous devez regarder et désirer comme le plus grand bonheur qui puisse vous arriver pendant cette vie.

Après avoir expliqué les principaux devoirs des maris envers leurs femmes, il faut faire connaître aux femmes quels sont leurs devoirs envers leurs maris. Le principal est la soumission et l'obéissance. La femme a été tirée d'une des côtes de l'homme. Elle est l'os de ses os, et la chair de sa chair : *Hoc nunc os ex ossibus meis, et caro de carne mea.* (Gen., II, 23.) De là il s'ensuit que l'homme est le chef, puisque l'homme n'a pas été créé pour la femme, mais la femme pour l'homme, et, par conséquent, que la femme doit lui obéir, et lui être soumise. Cette dépendance de la femme est de plus fondée sur l'arrêt de la justice divine, qui, par cette humiliation, a puni l'orgueil de la première femme dans toutes les femmes. Vous serez, lui dit-il, sous la puissance de l'homme, et c'est lui qui vous commandera : *Sub viri potestate eris, et ipse dominabitur tui.* (Gen., III, 16.) La soumission donc est le partage de la femme. Saint Paul enseigne en divers endroits : Femmes, dit-il, soyez soumises à vos maris :

« *Mulieres, subditæ estote viris.* » (Coloss., III, 18.) Et ailleurs, comparant le mariage des chrétiens au mariage de Jésus-Christ avec son Eglise, il dit que comme l'Eglise est soumise à Jésus-Christ, ainsi les femmes doivent être soumises à leurs maris en toutes choses : *Sicut Ecclesia subjecta est Christo, ita et mulieres subditæ sint viris suis in omnibus.* (Ephes., V, 22.) Saint Pierre propose aux femmes chrétiennes un excellent modèle d'obéissance dans la personne de Sara, femme du patriarche Abraham. En effet, cette sainte femme était si soumise à son mari qu'elle le suivait dans tous les voyages qu'il faisait, sans seulement s'informer quel en était ni le sujet, ni la fin. Elle lui obéissait avec un si grand respect, qu'elle l'appelait son Seigneur : *Sicut Sara obediebat Abrahæ, dominum eum vocans.* (I Petr., III, 6.) *Dominus meus velulus est.* (Gen., XVIII, 12.)

Au reste, cette soumission que la femme doit à son mari, doit s'entendre dans les choses qui ne sont point contraires à la piété chrétienne, ni préjudiciables au salut de l'un ou de l'autre. Femmes, dit l'Apôtre, soyez soumises à vos maris en ce qui est selon le Seigneur : « *Mulieres, subditæ estote viris... in Domino.* » Ainsi, quand le mari exige de la femme ce que la loi de Dieu défend, la femme peut et doit même se soustraire à la soumission qu'elle lui doit. Quoi de plus clair? Dieu n'est-il pas le premier maître, le principal époux? Les saints apôtres ne nous enseignent-ils pas qu'il faut plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes : *Obedire oportet Deo magis quam hominibus.* (Act., V, 29.) Enfin Jésus-Christ ne nous dit-il pas en termes formels et exprès que, si nous aimons père, mère, maris, femmes, frères, sœurs, enfants plus que lui, nous ne sommes pas dignes de lui? *Qui amat patrem, aut matrem plus quam me, non est me dignus, etc.* (Matth., X, 37.) En un mot, la soumission de la femme doit être légitime et raisonnable. Elle doit obéir à son mari, mais dans les choses licites et permises seulement. Dans ce qui est mauvais et défendu par la loi de Dieu, elle doit lui désobéir formellement, accompagnant toutefois sa désobéissance de douceur et de respect, pour ne point irriter son mari; ce qu'elle doit éviter avec soin.

Si les personnes mariées s'acquittaient exactement de tous les devoirs que nous venons de leur expliquer, quelle douceur, mes frères, quelle paix, quelle tranquillité ne goûterait-on pas dans les familles? Ne serait-ce pas dès à présent jouir des avantages du ciel? Et ne peut-on pas dire, au contraire, que, faute de remplir ces devoirs, l'on ne voit et l'on n'entend parler tous les jours que de divisions, de reproches, d'injures, de querelles et de malédictions? Désordres qui font de ces familles un véritable portrait de l'enfer, ou, pour mieux dire, un enfer anticipé; comme, au contraire, celles qui jouissent de la paix sont autant d'images

anticipées du paradis, où la paix et l'union régneront à jamais.

Maris et femmes, si tout ce que je vous ai dit ne vous a pas touchés, je n'ai plus rien à vous dire : s'il a fait quelque impression sur vos cœurs, remplissez des devoirs qui sont essentiels. Aimez-vous donc mutuellement en Dieu et pour Dieu. Supportez patiemment les défauts et les imperfections les uns des autres. Que les maris traitent leurs femmes avec douceur. Que les femmes soient soumises à leurs maris. Conservez inviolablement la paix, le plus cher et le plus précieux de tous les biens. Souvenez-vous qu'une famille bien unie, où l'homme et la femme n'ont qu'un cœur et qu'une âme :

Cor unum et anima una (Act., IV, 32), est une figure bien sensible de l'union sainte qui subsistera éternellement dans le ciel, où personne n'entrera que ceux qui auront cultivé cette union sur la terre. Car saint Paul nous apprend que Dieu est un Dieu de paix, et non de dissension : *Non est dissensionis Deus, sed pacis.* (I Cor., XIV, 33.) Et Jésus-Christ nous assure que bienheureux sont les pacifiques, parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu : *Beati pacifici, quoniam filii Dei vocabuntur.* (Matth., V, 9.) S'ils sont enfants de Dieu, ils seront aussi héritiers de Dieu, et cohéritiers de Jésus-Christ (Rom., VIII, 17) dans l'éternité bienheureuse. Je vous la souhaite. Amen.

DU DECALOGUE,

OU DES DIX COMMANDEMENTS DE DIEU.

PREMIÈRE INSTRUCTION.

DES COMMANDEMENTS DE DIEU EN GÉNÉRAL.

Si vis ad vitam ingredi, serva mandata. (Matth., XIX, 17.)

Si vous voulez arriver à la vie, gardez les commandements.

Le Décalogue est l'abrégé de tous les commandements. Il en renferme dix principaux ; ce qui lui a fait donner le nom de Décalogue, *Decalogus*, qui signifie *dix paroles*, ou une loi qui contient *dix commandements*. Les voici comme on les exprime vulgairement en français : *Un seul Dieu tu adoreras, et aimeras parfaitement ; Dieu en vain tu ne jureras, ni autre chose pareillement, etc.* Nous nous proposons d'expliquer ces commandements. Nous en donnerons aujourd'hui une idée générale, qui servira de fondement à toutes les instructions que nous ferons sur chaque en particulier.

Les dix commandements ne sont autre chose que certaines lois et ordonnances que Dieu nous a faites pour prescrire les principaux devoirs de l'homme envers Dieu et envers le prochain.

Ces dix commandements furent premièrement donnés au peuple juif, après qu'il fut sorti de l'Égypte, et qu'il fut arrivé sur la montagne de Sinaï. Dieu parut sur cette montagne avec une très-grande majesté, et il se fit entendre à tout le peuple par une voix terrible, accompagné de tonnerre et d'éclairs, pour inspirer la terreur de sa divine majesté, et afin que la crainte obligeât les hommes à observer les commandements qu'il allait leur donner, et qu'ils apprissent ce qu'ils devaient appréhender pour l'autre vie, s'ils étaient assez malheureux que de les transgresser en celle-ci. Ensuite il donna les dix commandements, écrits de sa propre main sur deux tables de pierre. Sur la pre-

mière étaient gravés les commandements qui règlent nos devoirs par rapport à Dieu. En effet, il était juste de commencer d'abord par nous instruire de ce que nous devons à cette majesté suprême. La seconde contenait les commandements qui prescrivirent nos devoirs envers le prochain. (Exod., XIX et XX.)

Les commandements de la première table étaient au nombre de trois. Le premier regarde l'honneur et le culte que nous devons à Dieu, comme à notre Créateur et à notre souverain Seigneur et Maître. Le second, le respect que nous devons à son saint nom. Le troisième commande de sanctifier le jour du Seigneur par des exercices de piété et de religion, et par la cessation de tout travail et de toute œuvre servile.

Les commandements de la seconde table étaient au nombre de sept. Le premier, *Père et mère honoreras, etc.*, qui est le quatrième dans l'ordre des commandements, règle nos devoirs à l'égard de ceux qui nous sont les plus proches, et dont nous avons reçu l'être et la vie. Le suivant, *Homicide point ne seras, etc.*, garantit notre vie. Le sixième assure le mariage et la naissance des enfants ; le septième, les biens temporels ; le huitième, l'honneur, la réputation, la sincérité et la bonne foi entre les hommes. Enfin, les deux derniers règlent nos désirs, qui sont la source de tous les crimes. Voilà l'ordre des commandements, où nous devons remarquer avec une grande reconnaissance la bonté de Dieu, qui ne nous défend pas seulement de nuire au prochain dans l'âme, dans le corps, les biens, l'honneur et la réputation, mais qui défend même à qui que ce soit, sous peine d'encourir son indignation éternelle, de nous nuire dans aucun de ces biens.

Quoique le Décalogue ou les dix commandements n'aient été donnés expressément

qu'au peuple juif, comme nous avons dit, néanmoins ce serait une erreur de croire que ce seul peuple y était soumis. Ces commandements ont obligé généralement toutes les nations de la terre, puisqu'ils ne renferment que les préceptes de la foi et de la raison naturelle, dont les hommes ne peuvent jamais être dispensés. D'ailleurs, ces commandements se réduisent à l'amour de Dieu et du prochain, comme l'enseigne Jésus-Christ dans l'Évangile : *In his duobus mandatis universa lex pendet, et prophetæ.* (Matth., XXII, 40.) Ce qui a fait dire à saint Paul que *l'amour est l'accomplissement de la loi* : « *Plenitudo legis est dilectio.* » (Rom., XIII, 10.) Et encore : *Celui qui aime le prochain a accompli la loi* : « *Qui diligit proximum, legem implevit.* » (Ibid., 8.) Or tous les hommes ont toujours été et seront toujours obligés d'aimer Dieu et le prochain, et, par conséquent, de garder les dix commandements, qui ne prescrivent que cet amour.

Ces commandements ont été confirmés et expliqués d'une manière plus excellente et plus parfaite dans l'Évangile par Jésus-Christ, notre souverain Législateur, et ils ont été annoncés par son autorité à toutes les nations du monde. *Allez, dit-il à ses apôtres, instruisez tous les peuples... et leur apprenez à observer toutes les choses que je vous ai commandées* : « *Euntes docete omnes gentes... docentes eos servare omnia quæcunque mandavi vobis.* » (Matth., XXVIII, 19, 20.)

Il est nécessaire de garder les commandements de Dieu : *Si vous voulez arriver à la vie, gardez les commandements.* C'est la réponse que le Fils de Dieu fit à un jeune homme, qui, touché de ses instructions toutes divines, s'approcha de lui pour lui demander : *Seigneur, que faut-il que je fasse pour posséder la vie éternelle?* « *Magister bone, quid boni faciam, ut habeam vitam æternam?* » *Si vous voulez arriver à la vie, lui répondit le Sauveur, gardez les commandements* : « *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata.* » Est-il rien de plus formel pour montrer l'obligation de garder les commandements de Dieu?

Il ne suffit pas d'en garder quelques-uns qui sont moins pénibles à la nature, en transgressant ceux contre lesquels la propre volonté se révolte; il faut les observer tous tels que Dieu les a donnés, et il suffit d'en transgresser un seul par quelque péché mortel, pour être damné, si l'on n'en fait pénitence : *Quiconque ayant gardé toute la loi, dit l'apôtre saint Jacques, la viole en un seul point, est coupable comme s'il l'avait violée en tout* : « *Quicumque totam legem servaverit, offendat autem in uno, factus est omnium reus.* » (Jac., II, 10.) L'enfer est rempli de réprouvés qui ont accompli plusieurs commandements de Dieu. Ils n'ont été damnés que pour ne les avoir pas gardés tous. *Ceux-là sont maudits qui s'écartent de vos commandements, ô mon Dieu!* dit le Prophète-Roi : « *Maledicti qui declinant a mandatis tuis.* » (Psal. CXVIII, 21.)

Si nous sommes obligés de garder les

commandements, donc nous pouvons le faire. Le saint concile de Trente l'a expressément décidé. Dieu, dit le concile, après saint Augustin, ne commande rien d'impossible : mais, en commandant, il avertit de faire ce qu'on peut, de demander ce qu'on ne peut pas faire, et il y aide afin qu'on le puisse : *Deus impossibilia non jubet, sed jubendo monet et facere quod possis, et petere quod non possis, et adjuvat ut possis.* (Sess. IV, cap. 11.) Mais si la foi ne permet pas de croire que les commandements de Dieu soient impossibles, cette erreur n'est pas moins contraire à la raison. En effet, si les commandements de Dieu étaient impossibles, ce serait en vain qu'il les proposerait, et ce serait injustement qu'il punirait ceux qui les transgressent. Or c'est ce qu'on ne peut pas dire, ni même penser sans blasphème, d'un Dieu infiniment sage et infiniment juste. Un Dieu juste, dit saint Augustin, n'a pu commander rien d'impossible, et un Dieu plein de bonté ne peut pas condamner un homme pour ce qu'il n'a pas pu éviter : *Nec impossibile aliquid potuit imperare qui justus est, nec damnaturus est hominem pro eo quod non potuit evitare qui pius est.* (Serm. 61, De tempore.) Et encore : *Nous détestons, dit-il, le blasphème de ceux qui disent que Dieu a commandé à l'homme quelque chose qui lui est impossible : Exsecramur blasphemiam eorum qui dicunt impossibile aliquid homini a Deo esse præceptum.* (Serm. 191.)

C'est donc une vérité de foi que nous pouvons observer tous les commandements de Dieu, et qu'il n'y en a aucun qu'il soit impossible à l'homme d'observer. Nous avons une preuve de cette vérité dans l'Évangile, qui nous montre dans la personne de Zacharie et d'Elisabeth, père et mère de saint Jean-Baptiste, deux justes qui ont gardé fidèlement les commandements de Dieu. *Ils étaient (Zacharie et Elisabeth), dit l'évangéliste saint Luc, tous deux justes devant Dieu, et ils marchaient dans tous les commandements et ordonnances du Seigneur d'une manière irréprochable* : « *Erant justi ambo ante Deum, incedentes in omnibus mandatis et justificationibus Domini sine querela.* » (Luc., I, 6.)

Le Roi-Propète les a aussi fidèlement observés. *Seigneur, disait-il à Dieu, j'ai couru dans la voie de vos commandements, lorsque, par votre amour, vous avez élargi mon cœur* : « *Viam mandatorum tuorum cucurri, cum dilatasti cor meum.* » (Psal. CXVIII, 32.)

Enfin, cette vérité a été définie par l'Église contre Jansénius, évêque d'Ypres : *Vide primam propositionem Jansenianam, quæ sic sonat* : *Aliqua Dei præcepta hominibus justis, volentibus et conantibus secundum præsentem quas habent vires sunt impossibilia, deestque illis gratia qua possibilia fiant.*

Non-seulement il nous est possible de garder les commandements de Dieu, mais même la pratique en est douce et aisée. Saint Jean dit que les commandements de Dieu ne sont point pénibles, parce qu'ils ne peuvent l'être à celui qui aime : *Et mandata*

ejus gravia non sunt. (I Joân., V, 13.) Et Jésus-Christ avait dit avant lui que *son joug est doux, et son fardeau léger.* Et c'est un des motifs par lesquels il nous invite à l'observation de ses commandements. *Venez à moi, dit-il, vous tous qui êtes dans le travail et qui êtes surchargés, et je vous soulagerai. Prenez mon joug sur vous... et vous trouverez le repos de vos âmes : car mon joug est doux et mon fardeau léger : « Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos. Tollite jugum meum super vos... et invenietis requiem animabus vestris : jugum enim meum suave est, et onus meum leve.* (Matth., XI, 28-30.)

Un autre motif qui doit nous porter à la pratique des commandements de Dieu, c'est la récompense qu'il a promise à ceux qui les gardent : car, quoiqu'un vrai chrétien doive plutôt envisager la gloire qu'il rend à Dieu par l'obéissance à ses saintes lois, que l'avantage et l'utilité qu'il en retire, néanmoins Dieu, qui est riche en miséricorde, comme dit l'Apôtre (*Deus autem qui dives est in misericordia* [Ephes., II, 4]), pour faire paraître sa magnificence et sa bonté, et pour attirer les plus imparfaits à son service, a proposé de très-grandes récompenses à ceux qui observent ses commandements ; ce que le Prophète-Roi a marqué par ces paroles : *In custodiendis illis retributio multa.* (Psal. XVIII, 2.) En effet, non-seulement Dieu leur promet la vie éternelle, et la possession du royaume céleste après leur mort, mais il les comble encore, dès cette vie, d'un très-grand nombre de faveurs, et il les remplit de toutes sortes de biens. Il les reconnaît et les traite comme ses enfants : *Tanquam filiis offert se vobis.* (Hebr., XII, 7.) Il les exauce dans leurs prières, il les console dans leurs afflictions ; il les assiste dans leurs besoins ; il les délivre dans leurs périls ; ils les fortifie dans leurs tentations : *Clamaverunt justi, et Dominus exaudivit eos, et ex omnibus tribulationibus eorum liberavit eos.* (Psal. XXXIII, 18.) Enfin il leur fait goûter une grande paix qui est un avant-goût de celle dont il les fera jouir dans le ciel : *Pax multa diligentibus legem tuam.*

Appliquons-nous, mes frères, continuellement à méditer les commandements de Dieu, qui doivent nous servir de règle dans toutes nos actions. Aimons-les : *Et meditabar in mandatis tuis, quæ dilexi.* Attachons-nous-y inviolablement toute notre vie, parce notre salut dépend de notre fidélité à les garder : *Portio mea, Domine, dixi custodire legem tuam.* Ne murmurons jamais des obligations qu'ils nous imposent. Déplorons l'aveuglement des pécheurs qui les transgressent pour vivre au gré de leurs passions et selon les maximes du monde, et gémissons-en jusqu'à tomber en défaillance : *Defectio tenuit me pro peccatoribus derelinquentibus legem tuam.* (Psal. CXVIII, 47, 53, 57.) Animons-nous de zèle pour les faire respecter et observer par tous ceux qui nous sont soumis, et dont nous sommes chargés devant Dieu. Tels ont été les sentiments du Roi-

Prophète, et tels aussi doivent être les nôtres.

Mais, comme nous ne pouvons garder ces saintes lois de nous-mêmes et par nos propres forces, implorons le secours de Dieu avec un humble aveu de notre faiblesse, en lui disant avec le même saint Prophète : *Seigneur, ayez pitié de moi, parce que je suis faible : « Miserere mei, Domine, quoniam infirmus sum* (Psal. VI, 3) ; » ou avec saint Augustin : Mon Dieu, commandez-moi tout ce qu'il vous plaira, et donnez-moi la grâce d'exécuter tout ce que vous me commandez : *Domine, da quod jubes, et jube quod vis.* (Confess., lib. X, cap. 29.) Par le secours de la grâce que Dieu ne refuse jamais à ceux qui la demandent comme il faut, nous pratiquerons avec fidélité ses divins commandements, et nous mériterons l'effet de ses promesses dans l'éternité bienheureuse. Amen.

II^e INSTRUCTION.

DU PREMIER COMMANDEMENT DE DIEU :

Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement.

Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex tota fortitudine tua. (Deut., VI, 5, Matth., XXII, 37.)

Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, et de toute votre âme, et de toutes vos forces.

Le premier commandement que nous entreprenons aujourd'hui d'expliquer a deux parties : l'une est comprise dans ces paroles : *Un seul Dieu tu adoreras* ; et l'autre dans celles-là : *et aimeras parfaitement.* Nous les traiterons par ordre.

Un seul Dieu tu adoreras. Adorer Dieu, c'est lui rendre le culte, c'est-à-dire, l'honneur et le respect que nous lui devons, comme à notre Créateur, et à notre souverain Seigneur et Maître.

L'on peut adorer Dieu en deux manières : savoir, intérieurement ou en esprit, et extérieurement ou de corps. Adorer Dieu intérieurement et en esprit, c'est nous attacher à Dieu de tout notre cœur ; c'est croire et espérer en lui, et l'aimer. Adorer Dieu extérieurement et de corps, c'est témoigner par quelques actions, ou par quelques mouvements extérieurs de notre corps, le respect que nous avons pour Dieu, comme quand nous nous découvrons lorsqu'on prononce son saint nom ; quand nous nous prosternons devant sa souveraine majesté pour lui rendre nos hommages, pour lui demander pardon de nos péchés ; quand nous chantons des hymnes et des cantiques spirituels à son honneur, quand nous assistons aux Offices publics qui sont établis par l'Eglise pour entretenir son culte divin, etc.

Nous sommes obligés d'adorer Dieu en ces deux manières ; parce que notre âme et notre corps appartiennent également à Dieu, et viennent également de lui ; ainsi il est juste que nous l'honorions et adorions par ces deux parties de nous-mêmes : *Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum.* (Psal. LXXXIII, 3.) Il faut d'ailleurs que les hommes sachent que nous rendons à Dieu le culte et l'honneur qui lui est dû, qu'ils soient

édifiés par notre conduite, et excités à suivre notre exemple.

Quoiqu'on ne doive pas négliger l'adoration extérieure, néanmoins l'adoration intérieure et en esprit est celle qui est la plus agréable à Dieu, et qu'il demande principalement de nous, parce que l'esprit étant ce qu'il y a de plus noble et de plus excellent dans l'homme, nous n'adorons véritablement Dieu que quand nous l'adorons de l'esprit et du cœur. Cette vérité se confirme par le fameux entretien que Jésus-Christ eut avec la femme Samaritaine, et qui est rapporté dans l'Évangile de saint Jean, chap. IV : *Femme, lui dit-il, croyez-moi... , le temps vient, et il est déjà venu, que les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité : car ce sont là les adorateurs que mon Père cherche : « Mulier, crede mihi... , venit hora, et nunc est, quando veri adoratores adorabunt Patrem in spiritu et veritate : nam et tales Pater querit qui adorent eum. »* Et encore : *Dieu est un esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité : « Spiritus est Deus, et eos qui adorant eum, in spiritu et veritate oportet adorare. »* Voilà donc, chrétiens, la véritable manière d'adorer Dieu ; voilà les adorateurs qu'il cherche, voilà les dispositions qu'il exige d'eux, et qu'il veut trouver en eux. Il veut des adorateurs qui l'adorent *en esprit et en vérité*, et il rejette tout autre genre de culte et d'adoration. C'est ainsi que David adorait Dieu. Ce saint Roi ne se contentait pas de se prosterner extérieurement devant Dieu, il se prosternait encore intérieurement devant cette Majesté adorable : *O mon âme, s'écriait-il, bénis le Seigneur, et que tout ce qui est en moi loue son saint nom : « Benedic, anima mea, Domino, et omnia quæ intra me sunt nomini sancto ejus. »* (Psal. CII, 2.) Non content de rendre à Dieu un si juste tribut d'adoration, il invite, dans le transport de son amour, toutes les créatures à le rendre avec lui. *Venez, disait-il, adorons et prosternons-nous devant Dieu, pleurons devant le Seigneur qui nous a faits, parce qu'il est le Seigneur notre Dieu : « Venite, adoremus et procidamus ante Deum, ploremus coram Domino qui fecit nos, quia ipse est Dominus Deus noster. »* (Psal. XCIV, 1, 2.)

De tout ce que venons de dire, il s'ensuit que l'adoration extérieure est en horreur à Dieu, lorsqu'elle est séparée de l'intérieure, et que ceux qui lui rendent un culte purement extérieur, et qui ne l'adorent pas intérieurement et dans le fond du cœur, sont des hypocrites et des menteurs. La raison est que l'adoration extérieure n'est que le signe et la marque de l'intérieure. C'est donc se jouer de Dieu insolemment, c'est agir en fourbe et en traître, que de faire paraître au dehors qu'on a pour lui des sentiments de respect et de vénération, lorsqu'on ne les a pas effectivement dans le cœur. C'est à de tels chrétiens qu'on peut faire ce sanglant reproche que Jésus-Christ faisait aux Juifs de son temps, comme le témoigne le saint Évangile : *Ce peuple m'honore des*

lèvres, mais son cœur est bien éloigné de moi : « Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me. » (Isa., XXIX, 13 ; Matth., XV, 8.)

L'adoration ou le culte intérieur en esprit et en vérité que nous devons rendre à Dieu, doit nécessairement être accompagné de l'amour de Dieu, qui, selon saint Augustin, ne peut être honoré ni glorifié que par un amour souverain : *Pietus cultus Dei est, nec colitur ille, nisi amando.* (Epist. 120.) C'est pourquoi l'on a réduit les termes du premier commandement à ces deux devoirs d'adorer et d'aimer Dieu. Nous venons d'expliquer ce qui regarde le premier de ces devoirs. Nous allons présentement expliquer ce qui concerne le second.

Et aimeras parfaitement. Nous sommes obligés d'aimer Dieu. C'est la première et la plus indispensable de toutes nos obligations. Cette bonté souveraine, cette bonté, cette sagesse, cette puissance, toutes les perfections enfin qu'il possède dans un degré infini, et qui ravissent le ciel et la terre ; cet amour dont il nous a aimés éternellement jusqu'à livrer son Fils unique à la mort pour nous ; ces grâces, ces faveurs, ces bienfaits dont il nous comble chaque jour ; cette gloire ineffable et incompréhensible qu'il nous a préparée dans le ciel : quel cœur, fût-il de diamant, et mille fois plus dur encore, pourrait tenir contre des attraits si puissants qui nous invitent et nous engagent à aimer Dieu ? Le ciel et la terre, ô mon Dieu, et toutes les créatures qui y sont, me crient incessamment, dit saint Augustin, que je dois vous aimer : *Cælum et terra, et omnia quæ in eis sunt, ecce undique mihi dicunt ut amem te.* (Confess., lib. X, cap. 6.)

Cette obligation d'aimer Dieu est si étroite, que rien ne peut nous en dispenser ; et elle est si juste que rien ne peut nous excuser si nous y manquons. C'est, dit Jésus-Christ, le premier et le plus grand des commandements : *Hoc est primum et maximum mandatum.*

Ce n'est pas assez d'aimer Dieu, il faut que nous l'aimions comme il nous a ordonné de l'aimer, et comme il veut que nous l'aimions, c'est-à-dire *parfaitement*, ainsi qu'il est marqué dans le premier commandement, ou, comme il est dit dans l'Écriture, de tout notre cœur, et de toute notre âme, et de toutes nos forces : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex tota fortitudine tua.* Nous devons encore l'aimer durant toute notre vie : *Omni vita tua dilige Deum.* (Eclési., XIII, 18.) Nous devons de plus l'aimer par-dessus toutes choses, et plus qu'aucune créature, quelque sainte et quelque parfaite qu'elle soit, puisqu'elle est toujours infiniment au-dessous de Dieu, et, par conséquent, infiniment moins digne d'être aimée que lui. *Celui, dit Jésus-Christ, qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi ; et celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi, n'est pas digne de moi : « Qui amat patrem, aut matrem, plus quam me, non est me dignus ; et qui amat filium, aut filiam super me, non est*

me dignus. (Matth., X, 37.) Cependant, il faut être monstre de nature pour ne pas aimer, et même bien tendrement, ceux à qui l'on est uni par des liens si étroits.

Il s'ensuit de là que l'amour que nous devons à Dieu consiste à le préférer à toutes les choses de la terre, c'est-à-dire aux biens, aux plaisirs, aux honneurs, aux amis, aux parents, à la vie même; de manière que nous soyons dans la sincère disposition de n'aimer jamais ces choses au préjudice de l'amour de Dieu, et que nous soyons fortement résolus de les perdre mille fois plutôt que de rien faire contre la volonté de Dieu, et que de manquer à l'obéissance que nous devons rendre à ses commandements. Un homme qui aime vraiment Dieu doit être prêt non-seulement à perdre tous ses biens plutôt que l'amour de Dieu, mais même à endurer tous les maux. Il doit s'écrier, aussi bien que saint Paul : *Qui nous séparera de l'amour de Jésus Christ? Sera-ce la tribulation ou la douleur; la faim ou la nudité; les périls ou la persécution; l'épée et la violence?... Je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les Principautés, ni les Puissances, ni les choses présentes, ni les futures... ne pourront jamais nous séparer de l'amour de Dieu en Jésus-Christ Notre-Seigneur.* (Rom., VIII, 35-39.) Telle doit être la disposition d'un homme qui aime Dieu par-dessus toutes choses. C'est celle, conséquemment, où doit être tout chrétien. C'est dans cette préférence de Dieu à toutes choses que consiste le point essentiel de l'amour de Dieu, préférence sans laquelle il est impossible de l'aimer et de lui plaire, et ni, par conséquent, d'être en état de salut.

Mais hélas! que l'amour de Dieu est rare par cet endroit, et qu'il est peu de chrétiens qui l'aiment sans réserve, sans partage et sans aucun mélange d'affections pour les créatures! La plupart se partagent entre Dieu et le monde, et veulent aimer le Créateur et la créature en même temps. Mais c'est transgresser le précepte par lequel Dieu nous ordonne de l'aimer de tout notre cœur, et de toute notre âme, et de toutes nos forces : c'est vouloir servir deux maîtres opposés, ce qui ne se peut : *Nemo potest duobus dominis servire.* (Matth., VI, 24.) C'est prétendre faire convenir la lumière avec les ténèbres, et Jésus-Christ avec Bélial, ce qui est impossible : *Quæ societas lucis ad tenebras? Quæ autem conventio Christi ad Belial?* (II^e Cor., VI, 14.) Sachez, dit saint Augustin, que le Seigneur veut posséder seul ce qui lui appartient; qu'il vous a rachetés assez cher pour vous avoir tout entier; qu'il ne réside jamais dans un cœur sur lequel il n'a qu'un pouvoir limité; qu'indigné de ce partage, il s'en retire en courroux, et l'abandonne au démon, qui en devient maître : *Non vult Christus communionem : sed totus vult possidere quod emit,* etc. (Tract. VII, in Joan.)

Mais si Dieu ne peut souffrir aucun partage entre lui et la créature, il en est encore plus indigné contre ceux qui l'aban-

donnent pour courir après la créature. Quel crime, en effet, quel crime, de cesser d'aimer Dieu, l'unique souverain bien, pour aimer autre chose que lui! de chasser Dieu de notre cœur pour y faire place au démon, son ennemi capital! Et n'est-ce pas là néanmoins ce qui arrive à tous les chrétiens qui préfèrent un infâme plaisir d'un moment, un vil intérêt, un malheureux point d'honneur, à l'amour de Dieu et à l'obéissance qu'ils doivent à ses commandements?

Ayons, mes frères, horreur d'une préférence si injuste et si odieuse, et dont Dieu s'offense avec tant de raison. Soyons bien persuadés de l'étroite et indispensable obligation que nous avons d'aimer Dieu de tout notre cœur, et de toute notre âme, et de toutes nos forces, sur toutes choses, sans partage et sans réserve. Regrettons le précieux temps que nous avons perdu en donnant notre amour aux créatures, et le refusant au Créateur. Faisons-nous le reproche que saint Augustin se faisait à soi-même : Je vous ai aimé trop tard, ô Beauté si ancienne et si nouvelle! je vous ai aimé trop tard : *Sero te amavi, Pulchritudo tam antiqua et tam nova, sero te amavi!* (Confess., lib. X, cap. 27.) Attachons-nous à Dieu désormais de tout notre cœur par un amour ferme et constant. Songeons que nous ne sommes mis au monde que pour aimer ce Dieu infiniment aimable, et, par conséquent, que nous sommes indignes de vivre, si nous ne l'aimons pas. Pronvons et attestons cet amour par une fidèle et inviolable observation de ses commandements; car, comme dit Jésus-Christ dans l'Évangile, *Si quelqu'un m'aime, il fera ce que je lui commande : « Si quis diligit me, sermonem meum servabit; »* et, au contraire : *Celui, dit-il, qui fait et qui garde mes commandements, c'est celui-là qui m'aime : « Qui habet mandata mea et servat ea, ille est qui diligit me. »* (Joan., XIV, 21, 23.) C'est ainsi qu'ayant aimé Dieu sur la terre, nous l'aimerons éternellement dans le séjour de sa gloire. Amen.

III^e INSTRUCTION.

DU CULTE DES SAINTS, DES IMAGES, ET DES RELIQUES DES SAINTS.

Si quis mihi ministraverit, honorificabit eum Pater meus. (Joan., XII, 26.)

Si quelqu'un me sert, mon Père l'honorera.

Le culte des saints n'est point contraire au premier commandement; c'est plutôt une suite naturelle et inséparable de l'honneur que ce commandement nous ordonne de rendre à Dieu. L'on peut donc honorer les saints, et ce serait même un crime de leur refuser le culte que l'Église leur rend. L'on peut aussi honorer les images et les reliques des saints, qu'elles représentent à nos yeux, et y il n'y a rien dans tout ce culte qui puisse justifier les hérétiques de nos jours du reproche qu'ils font à l'Église catholique, de commettre un péché d'idolâtrie en honorant les saints, leurs images et leurs reliques. Ce discours le fera voir avec évidence.

Je commence par le *Culte des saints*. Le culte que l'Eglise leur rend, suivant la tradition de tous les siècles, est fondé dans l'Ecriture : *Si quelqu'un me sert*, dit Jésus-Christ, *mon Père l'honorera.* « *Si quis mihi ministraverit,* » etc. Le Prophète-Roi, parlant de ce culte, ne craint point de dire à Dieu que ses amis sont trop honorés : *Nimis honorati sunt amici tui, Deus.* (Psal. CXXXVIII, 17.) Or les amis de Dieu ne sont autres que les saints, qui ont accompli sur la terre tout ce qu'il leur a commandé, et qu'il appelle ses amis : *Vos amici mei estis, si feceritis quæ ego præcipio vobis.* (Joan., XV, 14.) D'où il s'ensuit que si Dieu, tout grand, tout majestueux, tout Dieu qu'il est, honore les saints, il est indubitable que nous devons aussi les honorer.

Mais comment les honorons-nous? Nous honorons la sainte Vierge comme étant la Mère de Dieu, et ayant par cette haute qualité une union avec Dieu, la plus intime après l'union hypostatique, c'est-à-dire de la seconde Personne de la sainte Trinité avec la nature humaine. La sainte Vierge appartenant donc de si près à Dieu, il s'ensuit que, si l'on doit honorer Dieu, l'on doit aussi honorer sa très-sainte Mère, l'honneur qu'on lui rend rejaillissant sur Dieu même. Nous honorons les autres saints, parce qu'ils sont les serviteurs et les amis de Dieu, élevés dans la gloire et unis à Dieu pour jamais. Et ainsi, c'est Dieu même qu'on honore dans la personne des saints, puisqu'on reconnaît que c'est de lui seul que les saints ont reçu toutes les grâces et toutes les vertus qu'on honore en eux. Nous honorons, dit saint Jérôme, les reliques des martyrs, pour adorer celui dont ils sont les martyrs. Nous honorons les serviteurs, afin que l'honneur que nous leur rendons, rejaillisse sur leur Maître : *Honoramus autem reliquias martyrum, ut eum, cujus sunt martyres, adoremus. Honoramus servos, ut honor servorum redundet ad Dominum.* (Epist. 53, ad Riperium presbyt.) C'est donc une illusion de croire que Dieu s'offense de l'honneur que nous rendons aux saints : car, comme un roi ne s'offense pas qu'on honore ceux à qui il fait part de son autorité et de sa grandeur, ainsi Dieu ne s'offense pas quand nous honorons les saints, puisque nous ne les honorons que par rapport à lui, et parce qu'il les a placés au rang des bienheureux dans le séjour de sa gloire.

Il y a cependant une extrême différence entre le culte qu'on rend à Dieu, et celui qu'on rend à la sainte Vierge et aux saints. Le culte qu'on rend à Dieu consiste à le reconnaître et à l'adorer comme le Créateur, le Seigneur et le Maître souverain de l'univers, et il est appelé *latrie*. Celui qu'on rend à la sainte Vierge se nomme *hyperdulie*, et il est autant supérieur à celui qu'on rend aux autres saints, que la sainte Vierge, par son éminente dignité de Mère de Dieu, et par les grâces singulières qu'elle a reçues, est élevée au-dessus de tous les saints. Le culte par lequel nous honorons les saints,

comme les serviteurs et les amis de Dieu, est appelé *dulie*. Au reste, l'un et l'autre de ces cultes est inférieur et relatif à Dieu, et ainsi c'est honorer Dieu par l'honneur que nous rendons aux saints.

Nous venons, en second lieu, au culte qu'on rend dans l'Eglise aux *Images des saints*. De ce que l'on est obligé d'honorer les saints, il s'ensuit que c'est une obligation d'honorer aussi les images qui les représentent à nos yeux. Le concile de Trente l'a expressément décidé, lorsqu'il a dit qu'il fallait rendre un honneur et une vénération aux images des saints : *Eisque (imaginibus) debitum honorem et venerationem impertientiam,* etc. (Sess. XXV, *De invoc. sanctorum.*) Mais quelque honneur, quelque vénération qu'on rende aux images, on ne croit pas qu'il y ait aucune divinité ou vertu dans les images, pour laquelle on doive les honorer; on ne leur demande ni grâce, ni faveur; on n'y met point sa confiance, comme faisaient les idolâtres dans leurs idoles. Ainsi, par exemple, quand nous rendons honneur à l'image d'un apôtre ou d'un martyr, notre intention n'est pas tant d'honorer l'image que d'honorer l'apôtre ou le martyr en présence de l'image. C'est ainsi que parle le *Pontifical rom.* (tit. *De Bened.*); et le concile de Trente a exprimé la même chose, quand il dit que « l'honneur que nous rendons aux images se rapporte tellement aux originaux, que, par le moyen des images que nous baisons, et devant lesquelles nous nous mettons à genoux, nous adorons Jésus-Christ et honorons les saints dont elles sont la ressemblance. » (*Ubi supr.*) L'honneur donc qu'on rend aux images se rapporte à Jésus-Christ, à la sainte Vierge, et aux autres saints qu'elles représentent; de sorte que ce ne sont pas tant ces images que nous honorons que Jésus-Christ, la sainte Vierge et les saints qui nous sont représentés par ces images, dont nous ne voulons nous servir que pour élever notre esprit au ciel, afin d'y honorer Jésus-Christ, sa très-sainte Mère et les saints, et dans les saints Dieu même qui est l'Auteur de toute sanctification et de toute grâce.

Il faut maintenant expliquer quelle est l'utilité des images. Les images de Jésus-Christ nous font ressouvenir de Jésus-Christ, des mystères qu'il a opérés pour notre salut, et de ses souffrances, et elles nous portent aux pieux sentiments et aux saintes pratiques que ses actions et ses souffrances nous inspirent. En effet, l'on conçoit aisément quel est le supplice qu'on a fait souffrir à notre Sauveur en voyant l'image du Crucifix, qui, étant regardée pieusement, excite en nous plus vivement le souvenir de celui qui, comme dit l'Apôtre, nous a aimés jusqu'à se livrer pour nous à la mort : *Dilexit me, et tradidit semetipsum pro me* (*Galat.*, II, 20.) Et tant que l'image, qui est présente à nos yeux, fait durer un si précieux souvenir dans notre âme, nous sommes prêts à témoigner, par quelques marques extérieures, jusqu'où va notre reconnais-

sance, et nous faisons voir, en baissant la tête devant cette image, en mémoire de celui qui a été crucifié pour nous, une démonstration simple et naturelle des sentiments que ce pieux objet tire de nos cœurs.

Les images des saints nous rappellent les miracles que Dieu a opérés par la personne des saints, et la sainteté de leur vie et de leurs actions. Elles nous excitent de plus à bénir et à glorifier Dieu qui est admirable dans ses saints, comme parle le Prophète-Roi : *Mirabilis Deus in sanctis suis* (Psal. LXVII, 36), et à imiter les exemples des vertus qu'ils nous ont données durant le cours de leur vie. *Ut quorum gaudemus meritis instruamur exemplis.* (Off. Eccl.) Ainsi, par exemple, l'image de saint Pierre et celle de sainte Madeleine qui pleurent leurs péchés, nous excitent à pleurer les nôtres et à faire pénitence; celles de saint Martin et de sainte Elisabeth, qui font l'aumône, nous portent à soulager les pauvres dans leurs misères. Et ainsi des autres.

Nous venons, en dernier lieu, au culte que l'Eglise catholique rend aux *Reliques des saints*. Tout le monde sait que par les reliques des saints on entend leurs corps, ou certaines parties de leurs corps, comme la tête, la langue, les bras, les ossements, leurs habits même, et tout ce qu'ils nous ont laissé de leur dépouille mortelle.

Le culte qu'on rend aux reliques des saints est très-ancien, et il leur est dû pour diverses raisons : 1° Parce que les corps des saints ont été les victimes de Dieu par le martyre ou par la pénitence, et qu'ils leur ont servi à pratiquer beaucoup de bonnes œuvres; 2° parce que leurs corps seront un jour réunis à leurs âmes bienheureuses avec lesquelles ils recevront la récompense des bonnes œuvres qu'ils auront pratiquées par ordre et comme instruments de l'âme; 3° parce que les reliques des saints sont les précieux restes des corps qui ont été les membres vivants de Jésus-Christ et les temples du Saint-Esprit, et qui ont porté et glorifié Dieu, comme dit saint Paul : *Glorificate, et portate Deum in corpore vestro.* (1 Cor., VI, 20.)

Enfin, l'on doit honorer les précieuses reliques des saints, parce que Dieu même les a honorés, ayant opéré divers miracles en leur considération. En effet, qui ne sait qu'un mort ressuscita par l'attouchement du corps mort d'Elisée (IV Reg., XIII) ? qu'une femme malade depuis douze ans d'une perte de sang, fut guérie aussitôt qu'elle eut touché la frange du vêtement de Jésus-Christ (Matth., XIX) ? que l'ombre de saint Pierre guérissait les maladies d'un grand nombre de personnes que l'on exposait dans les rues (Act., V) ? que les mouchoirs qui avaient touché le corps de saint Paul, étant appliqués sur les malades, les guérissaient et en chassaient les esprits malins (Act., XIX) ? Ajoutons à tous ces miracles tirés des Livres saints, et, par conséquent, d'une vérité incontestable, ceux que les saints Pères

rappellent opérés de leur temps, par l'attouchement des reliques des saints. Il ne faut que lire saint Augustin, au XXII^e livre de la *Cité de Dieu*, chap. 8. L'on y verra que les reliques de saint Etienne, premier martyr, faisaient de son temps une infinité de prodiges. Il atteste qu'une femme aveugle a recouvré la vue en se frottant les yeux avec des fleurs qui avaient touché les reliques de cet illustre martyr. Il nomme un hérétique qui fut converti par le moyen des fleurs qui avaient touché les mêmes reliques. Il cite un évêque qui portait depuis longtemps une fistule, et qui attendait le chirurgien pour se faire faire l'opération, et qui fut guéri parfaitement par l'attouchement des reliques du même saint; et au livre IX de ses *Confessions*, chap. 7, il parle d'un aveugle qui recouvra la vue en présence de tout le peuple de Milan, lorsque saint Ambroise, archevêque de cette ville, trouva les corps de saint Gervais et de saint Protas, martyrs. En lisant tous ces miracles, n'a-t-on pas lieu de s'écrier avec le Prophète, que Dieu est admirable dans ses saints? *Mirabilis Deus in sanctis suis*. N'a-t-on pas sujet d'assurer que Dieu a autorisé le respect et la vénération envers les reliques des saints, puisqu'il opère des merveilles si éclatantes par la vertu de ces précieux dépôts? Les hérétiques sont donc bien téméraires et bien injustes de condamner un culte que Dieu même a autorisé si souvent par des miracles qu'on ne peut soupçonner d'être supposés, puisqu'ils sont appuyés sur les témoignages les plus authentiques et les plus certains.

Ayons donc, chrétiens, une grande vénération envers les reliques des saints. Visitez souvent ces saints corps, honorons leurs tombeaux, touchons avec confiance leurs sacrés ossements, afin d'en recevoir quelque grâce et quelque faveur. Ces dévotions sont très-louables; Dieu les a souvent récompensées par des bienfaits singuliers; et c'est pour cela que l'Eglise a, de tout temps, approuvé les pèlerinages et les concours extraordinaires qui se font aux églises où reposent les reliques des saints. Mais, en nous adonnant à ces sortes de pratiques, donnons-nous de garde de manquer aux devoirs indispensables que la religion nous prescrit. Evitons surtout avec soin les débauches, les ivrogneries et les impuretés qui se commettent si souvent en visitant les reliques des saints; car, c'est irriter les saints que de célébrer leurs fêtes par de tels excès. Enfin, honorons les saints, révérons leurs images à cause de ceux qu'elles représentent; mais en honorant les saints, ayons soin de les imiter, car le plus grand honneur qu'ils attendent de nous, et sans lequel tout le reste est fort peu de chose, c'est que nous les imitions, parce que ce sont des modèles de vertu et de sainteté que Dieu nous donne pour former nos mœurs sur leur vie et sur leur conduite : *Sanctorum vita ceteris est vivendi forma.* (S. Ambros., lib. *De Joseph patriarcha*) Fasse le Ciel qu'étant touchés de

l'exemple des saints, et que formant une généreuse résolution de les imiter, nous ayons le bonheur de posséder un jour avec eux le Dieu de toute gloire dans l'éternité bienheureuse. *Amen.*

IV^e INSTRUCTION. DE LA SUPERSTITION.

Nolo vos socios fieri demoniorum. (I Cor., X, 20.)

Je ne veux pas que vous ayez aucune société avec les démons.

De tous les péchés contraires au premier commandement, un des plus énormes est la superstition, dont nous allons traiter.

La superstition est une dévotion superflue ou fautive. C'est pratiquer comme un acte de religion ce qui ne l'est pas, et ce qui n'est point autorisé ou approuvé par l'Eglise; ou bien c'est un culte qu'on rend à Dieu, mais accompagné d'actions, revêtu de circonstances fausses, inutiles, superflues, qui ne servent ni à soumettre l'esprit à Dieu, ni à réprimer les passions du corps, et qui ne sont ni d'institution naturelle ni divine, ni de précepte ecclésiastique. Telles sont, par exemple, certaines dévotions frivoles et ridicules, comme de vouloir brûler un certain nombre fixe de chandelles pendant la Messe ou devant les saintes images, et se figurer que, sans un tel nombre, Dieu ou les saints en seraient moins honorés; réciter un certain nombre d'oraisons pour obtenir quelque chose, et croire que, si une seule y manquait, on n'obtiendrait rien, etc. Toutes ces dévotions, et autres semblables, sont de vraies superstitions, et sont entièrement superflues dans le culte de Dieu.

Il n'y a que les dévotions que l'Eglise a instituées par ses ordonnances, et qui sont autorisées par l'usage des pasteurs, qui puissent honorer Dieu, et lui rendre le culte qui lui est dû, comme quand l'Evangile se sert d'ornements et de chandelles d'une certaine couleur, ou d'un certain nombre : quand elle récite un certain nombre d'oraisons; quand elle prie tantôt à genoux, tantôt debout; quand les fidèles récitent cinq fois l'Oraison dominicale en mémoire des cinq plaies sacrées de Notre-Seigneur; quand ils offrent à la sainte Vierge une chandelle de cire blanche pour honorer sa très-pure virginité; quand les prêtres baisent le livre de l'Evangile, ou que les fidèles se lèvent sitôt que ce Livre paraît, et demeurent debout pendant qu'on le lit, etc. Rien donc, encore une fois, n'est superstitieux dans toutes ces pratiques, puisque l'on ne s'y attache que parce qu'elles sont instituées et autorisées par l'Eglise.

Il y a une autre espèce de superstition, par laquelle on rend un culte à celui à qui il n'est pas dû. Cette superstition comprend l'idolâtrie, la magie, la divination et la vaine observance.

L'idolâtrie consiste à rendre un culte divin à quelque créature, comme au soleil, à la lune, à des hommes vivants ou morts, à des bêtes ou aux idoles, etc. C'est un péché tout à fait abominable, puisque, autant qu'il

est en lui, il établit en ce monde un autre Dieu, un autre Seigneur, et que, par un attentat de lèse-majesté divine, il ôte à Dieu sa souveraine puissance. La principale cause de l'idolâtrie est le démon, qui, pour s'attirer les honneurs divins, s'est fait adorer dans les idoles qui rendaient des oracles, mais que les saints ont souvent rendus muets. C'est pourquoi il est dit, au psaume XCV, que tous les dieux des nations sont des démons : *Omnes dii gentium demonia.*

La magie, en général, est l'art de faire des choses surprenantes. Si quelques causes naturelles les produisent, c'est une magie naturelle qui, quoiqu'elle ne soit pas mauvaise d'elle-même, peut être très-dangereuse, en tant qu'elle conduirait à la magie superstitieuse.

La magie superstitieuse est l'art de produire des effets singuliers et extraordinaires par le secours du démon, que l'on demande du moins tacitement, se servant des signes qu'il a institués, et reconnaissant qu'il est comme le maître d'un grand art. On l'exerce, ou par ostentation pour paraître quelque chose de grand : *Ostendens se esse aliquem magnum* (Act., VIII, 9), ou pour produire quelque bon effet dans soi ou dans les autres, comme de guérir une maladie; ou, ce qui arrive le plus souvent, pour produire quelque effet nuisible au prochain; par exemple, pour causer des maladies dans les hommes ou dans les bêtes, pour infecter les étables, etc. Cette dernière magie se nomme maléfice ou sortilège.

La magie superstitieuse est un très-grand péché, non-seulement parce qu'elle est défendue par le premier commandement, mais parce qu'elle est souvent accompagnée de diverses autres espèces de crimes, comme de se donner au démon, de renoncer au baptême et à la foi, de profaner indignement la sainte Eucharistie, et de commettre les actions les plus infâmes avec le démon lui-même.

L'on doit remarquer ici un abus assez commun dans le vulgaire, savoir : de soupçonner ou d'accuser de maléfice ou de sortilège certaines femmes, parce qu'elles sont vieilles, pauvres ou difformes, en quoi on se rend très-souvent coupable de jugement téméraire en matière importante, et, par conséquent, coupable de péché grief devant Dieu. Les opérations prétendues magiques qu'on leur attribue ne sont d'ordinaire que des impostures ou des effets naturels produits par des causes naturelles connues aux médecins et à d'autres personnes éclairées. C'est ce qui a notamment lieu dans les maladies des enfants, qui ne peuvent indiquer leur mal; en quel cas il faut nécessairement avoir recours aux médecins, et point aux exorcismes de l'Eglise, que des prêtres étrangers trop crédules, et, selon saint Charles, intéressés et avarés, ont souvent employés, mais que les seigneurs évêques ont très-justement défendus, ordonnant qu'on ne s'en serve qu'après un rigoureux examen, institué par les curés et par les médecins.

La *divination* est l'art de connaître les choses cachées ou futures, par certains moyens qui ne peuvent procurer naturellement cette connaissance, et qui ne sont pas institués de Dieu ni de l'Eglise. D'où il résulte que l'on veut tirer la connaissance de ces choses du démon, dont on invoque le secours, ou expressément, ce qui arrive quand on emploie certains moyens, avec intention que le diable s'y ingère; ou tacitement, ce qui se fait quand on use des mêmes moyens sans cette intention, mais sachant ou devant savoir que de tels moyens n'ont aucune vertu pour produire l'effet qu'on attend, ni de la nature, ni de l'institution de Dieu et de l'Eglise, quoique l'on assurerait qu'on n'en aurait nullement l'intention, parce que l'action dément les paroles. Ce crime se commet en particulier par ceux qui font tourner le tainais pour découvrir l'auteur d'un larcin; par ceux qui font dire leur bonne ou mauvaise aventure, par ces coureurs et vagabonds (on les appelle Egyptiens communément), qui traînent une vie malheureuse, et qui ne vivent que de vols et de ces maudites pratiques, quand même on n'y ajouterait point de foi, puisque, au moins, on coopère au pacte qu'ils ont fait avec le démon. Ce crime se commet encore par ceux qui vont consulter des magiciens ou des sorciers, pour connaître l'auteur d'un larcin commis : *Miseri a miserioribus consuluntur.* (S. Aug.) Toutes ces superstitions sont rigoureusement défendues en divers endroits des saintes Ecritures (*Levit.*, XIX, XX, etc.); elles sont une grande illusion et abomination devant Dieu, parce que c'est vouloir se soustraire à la divine Providence, en pénétrant les choses cachées ou à venir, dont Dieu s'est réservé la connaissance. Que si Dieu permet quelquefois que ce qu'on nous prédit nous arrive, ce n'est que pour nous aveugler et nous punir qu'il le permet. Au reste, ces prédictions sont toujours frivoles et ridicules, ne peuvent imposer qu'à un vulgaire ignorant et superstitieux, et l'on ne peut y ajouter foi sans crime et sans folie, puisque le démon, par l'entremise duquel elles se font, est un menteur, et le père du mensonge : *Mendax est, et pater ejus.* (*Joan.*, VIII, 44.)

La *vaine observance*, autre espèce de superstition; c'est lorsque par usage de moyens vains et inutiles, qui n'ont reçu aucune vertu ni de Dieu; ni de l'Eglise, on attend quelque bien ou l'éloignement de quelque mal. Telle superstition commettent ceux qui guérissent ou qui font guérir les hommes ou les bêtes, par certaines paroles ou écritures, par des billets ou par des oraisons, quoique saintes, qu'ils récitent ou qu'ils portent sur eux; par les reliques des saints, par des croix, par l'Evangile de saint Jean, s'ils font consister quelque vertu dans ces paroles, écritures, oraisons, billets, etc., ou s'ils les emploient comme un moyen infailible pour guérir ou pour préserver les hommes ou les bêtes de maladies, de blessures, de mort subite, etc. De cette même superstition sont

coupables ceux qui se servent de pareils moyens envers les femmes qui sont en travail d'enfant; comme aussi ceux qui se tiennent assurés de ne point mourir sans pénitence et sans sacrements, s'ils ont une singulière dévotion envers la sainte Vierge, ou envers un tel ou un tel saint; ce qu'un synode de Cambrai, tenu sous Maximilien, condamne comme des pratiques d'une vanité et d'une superstition abominables. Mais cela n'a rien de commun avec ceux qui tâchent de se conserver dans la grâce de Dieu, ou qui, travaillant sérieusement à une sincère confession, ont confiance que, par les prières qu'ils adressent aux saints, ils obtiendront leur secours. Enfin ceux qui cueillent des herbes en certains jours, à certaine heure, d'une certaine manière, et qui s'en servent pour détourner les périls ordinaires, se rendent aussi coupables de la même superstition.

Il y a une autre sorte de *vaine observance*, qu'on appelle d'ordinaire *observance des événements futurs*, par laquelle une personne augure qu'il lui arrivera quelque bonheur ou quelque malheur de la rencontre subite et imprévue de certaine chose ou de quelque autre événement purement fortuit, comme si Dieu avait attaché à ces objets son bonheur ou son malheur, ou comme si c'étaient des moyens dont Dieu se servit pour l'avertir de ce qui doit lui arriver. Par exemple, si étant sorti de son logis le matin, il y retourne sur-le-champ, parce qu'il a fait rencontre d'un chien ou d'un chat, ou d'une personne de telle ou telle figure. Si, lorsque treize personnes s'asseyent à table, il croit fermement qu'une des treize mourra avant la fin de l'année; si, pour découvrir les choses attachées dans le sein de la terre, il emploie la *baguette divinatoire*, comme l'on parle, il est vraisemblablement coupable de la même superstition. Que s'il arrive qu'on ait quelquefois observé quelque chose de vrai et de réel dans ces événements, cela ne doit être attribué qu'à un pur effet du hasard ou de la tromperie du démon, qui s'ingère volontiers en de pareilles choses, pour rendre les hommes de plus en plus superstitieux.

La raison générale pourquoi les choses susdites doivent être censées superstitieuses, c'est que tout effet doit être produit, ou par une cause naturelle suffisamment appliquée à l'action, ou par une cause surnaturelle (comme quand on attend l'effet d'une chose instituée de Dieu, par exemple, des sacrements) ou autorisée et approuvée par l'Eglise. Hors ce cas, l'on ne peut espérer l'effet que du démon, à qui, par conséquent, l'on rend directement ou indirectement un culte qui est dû à Dieu seul.

Evitons, mes frères, toutes les superstitions que nous avons combattues dans ce discours, puisque la plupart, comme il a été démontré, sont de très-grands péchés, et qu'elles ne peuvent se faire que par le ministère du démon, qui aide ainsi la méchanceté des hommes. Pour cet effet, ne nous attachons qu'aux pratiques et aux cérémonies

que l'Eglise autorise, et ne nous y attachons que jusqu'au point qu'elle les autorise. Craignons le Seigneur et observons ses commandements : *Deum time, et mandata ejus observa.* (Eccle., XII, 13.) Voilà les fidèles observances qui ne seront jamais vaines, puisqu'elles nous procureront la récompense que Dieu a promise aux serviteurs fidèles dans la bienheureuse éternité. Amen.

V. INSTRUCTION.

DU SECOND COMMANDEMENT DE DIEU :

Dieu en vain tu ne jureras, ni autre chose pareillement.

Jurabis : Vivit Dominus, in veritate, et in judicio, et in justitia. (Jerem., IV, 2.)

Vous jurerez : Vive le Seigneur, avec vérité, et avec jugement, et avec justice.

Nous avons achevé le premier commandement de Dieu, nous commencerons aujourd'hui l'explication du second, qui est tel, *Dieu en vain tu ne jureras*, etc. Ce commandement nous ordonne d'honorer le saint nom de Dieu, en l'invoquant et lui rendant les louanges qui lui sont dues ; d'accomplir nos promesses et nos vœux, etc. Il nous défend de déshonorer cet honorable nom par les juréments faits sans respect et sans nécessité, par les parjures et par les blasphèmes, péchés dont nous allons traiter.

Jurer, comme il se prend ici, est la même chose que faire un serment. C'est donc prendre Dieu à témoin de ce qu'on assure ou de ce qu'on promet. Or Dieu peut être pris à témoin de quelque chose, ou en lui-même, comme quand on jure par son saint nom et par ses divins attributs ; ou dans les choses qui lui sont consacrées, comme quand on jure par le livre des Evangiles, par la croix, par les sacrements, par la grâce du baptême, ou par d'autres choses semblables ; ou enfin dans les créatures dont il est l'Auteur, et où sa puissance, sa sainteté, sa vérité reluisent et éclatent, comme quand on dit : Par le ciel, par la terre, par mon âme, ou même par cette pierre, cela est ainsi. Car, comme toutes les créatures appartiennent à Dieu, quand on jure par les créatures, on jure en quelque manière par le Seigneur même : *Qui per lapidem falsum jurat, perjurus est.* (S. AUGUST., serm. 28, *De verb. Apost.*)

Le jugement n'est pas mauvais de sa nature, ni défendu par la loi de Dieu, ainsi que l'ont prétendu certains hérétiques, nommés anabaptistes, lesquels l'Eglise a condamnés. Pour se convaincre de cette vérité, il ne faut que lire les saintes Ecritures, et l'on y trouvera diverses sortes de juréments, ou de serments, qui ont été faits par les prophètes, par les apôtres, et par Notre-Seigneur même. Le prophète David a juré, par le Seigneur son Dieu, que Salomon, son fils, régnerait après lui, et qu'il serait assis sur son trône : *Nonne tu, domine mi, jurasti mihi ancillæ tuæ, dicens : Salomon filius tuus regnabit post me, et ipse sedebit in solio meo?* (III Reg., I, 17.) Saint Paul dit, dans une de ses Epîtres : *Je prends Dieu à témoin que je ne mens pas dans tout ce que je vous écris : « Quæ*

autem scribo vobis, ecce coram Deo quia non mentior. » (Galat., I, 20.) Le Seigneur même a juré, dit le Prophète-Roi, et il ne s'en repentira point : *« Juravit Dominus, et non pœnitebit eum. »* (Psal. CIX, 4.) Donc le jurement est licite.

Il y a plus : car, lorsqu'il est accompagné de certaines conditions, il honore Dieu, et il est un acte de religion : comme quand les supérieurs ecclésiastiques ou civils l'exigent pour s'assurer de quelque chose dont la connaissance ou la pratique importe au bien public ou de la société : quand les princes jurent pour assurer les traités qu'ils font entre eux : quand les officiers prêtent serment à leur réception dans quelques charges : quand des particuliers font serment devant le juge pour assurer la vérité, pour confondre la calomnie et l'injustice ; et empêcher que l'innocence ne soit opprimée. En tous ces cas, c'est honorer Dieu que de jurer, puisque par ces serments l'on fait profession qu'il sait tout, qu'il est souverainement véritable, la source de toutes vérités, tout-puissant, et qu'on souhaite qu'il fasse connaître la chose qu'on assure, ou qu'on promet, quand il lui plaira, soit en cette vie, soit en l'autre ; ce qui est honorable à Dieu et digne de lui : *Laudabunt omnes qui jurant in eo.* (Psal. LXII, 12.)

Mais le jurement n'est légitime et permis que lorsqu'il a trois conditions ou caractères, savoir : la vérité, le jugement et la justice, comme dit saint Jérôme : *Animadvertendum quod juramentum hos habeat comites, veritatem, judicium et justitiam.* Ces trois conditions d'un jurement légitime et permis, nous sont clairement marquées par ces paroles du prophète Jérémie : *Vous jurerez : Vive le Seigneur, avec vérité, et avec jugement, et avec justice : « Jurabis : Vivit Dominus in veritate, et in judicio, et in justitia. »*

La première de ces conditions est la vérité : *« in veritate ; »* c'est-à-dire, qu'il faut que ce qu'on assure par serment soit vrai, et que celui qui jure croie fermement que la chose est telle qu'il l'assure ; qu'il faut encore que celui qui promet quelque chose avec serment, soit dans la résolution de s'acquiescer fidèlement de sa promesse dans le temps qu'il aura marqué. Sans cela son serment sera un parjure, qui, comme nous disons ci-après, est un crime très-énorme.

La seconde condition du jurement est le jugement : *« in judicio ; »* c'est-à-dire qu'on ne doit pas faire de juréments légèrement, inutilement et sans réflexion, mais avec prudence, avec discrétion, et après y avoir mûrement pensé. C'est pourquoi il faut, avant tout, que celui qui se dispose à faire quelque serment, considère avec soin si la nécessité l'y oblige, et si la chose est assez importante pour mériter d'être attestée avec serment. Le défaut de cette condition rend le serment indiscret et téméraire.

La troisième est la justice : *« in justitia ; »* c'est-à-dire qu'il faut que l'objet du serment ou la chose qu'on promet avec serment soit juste, raisonnable, honnête, équie-

table; sans quoi le serment sera injuste et inique. Telles sont les conditions nécessaires pour rendre le jurement ou le serment légitime et permis.

Il faut examiner présentement quels sont les péchés qu'on peut commettre par le défaut de ces conditions. Comme il y a trois conditions essentielles au jurement, il y a aussi trois sortes de péchés qui se commettent par le défaut de ces conditions : les uns, par le défaut de vérité; les autres, par le défaut de jugement; et les troisièmes, par le défaut de justice.

Ceux qui pèchent contre la vérité, sont : 1° ceux qui assurent avec serment comme véritable ce qu'ils croient faux, ou ce qu'ils croient vrai trop légèrement et sans preuves, ou dont ils doutent qu'il ne soit faux, quoique ce qu'ils assureraient soit vrai. 2° Ceux qui promettent avec serment quelque chose qu'ils ne veulent point accomplir, ou qu'ils n'accomplissent pas quand ils pourraient le faire. De tels serments sont de très-grands péchés : on les appelle parjures. *Gravissimum est peccatum falsum jurare.* (S. August., epist. 9.)

Pour bien connaître l'énormité du parjure il ne faut qu'examiner ce que prétend celui qui commet ce péché. Non-seulement il attaque la vérité; non-seulement il fait un mensonge, mais il fait encore servir le saint nom de Dieu au mensonge, et il voudrait, pour ainsi parler, faire autant qu'il est en lui, Dieu auteur, complice, garant d'une fausseté, ignorant et impuissant pour la venger; en quoi il profane un des attributs essentiels de la Divinité, qui est d'être la vérité même.

Si le parjure est en lui-même un grand crime, à cause de l'injure atroce qu'il fait à Dieu, il devient encore plus énorme quand on le fait en justice au préjudice du prochain; parce qu'il oblige le juge à juger contre la justice en faveur de l'injustice, à prendre le mensonge pour la vérité, l'innocent pour le coupable, et le coupable pour l'innocent: un exemple va rendre la chose sensible. Une personne innocente est appelée en justice, et interrogée selon les formes par un juge compétent et légitime, sur une chose où il s'agit de ses biens, de son honneur ou même de sa vie. Le juge, pour découvrir la vérité, qu'il ne peut connaître par lui-même, est obligé d'avoir recours à quelque témoin, dont il exige le serment pour confirmer la vérité du fait. Le témoin dépose faux. Il se sert du témoignage de Dieu même pour soutenir la fausseté. Il appelle la vérité pour appuyer le mensonge, et la sainteté pour autoriser l'injustice; et, par ce faux serment, il ravit le bien, l'honneur ou la vie de l'innocent, puisque le juge, selon les règles prescrites par les lois, est obligé de porter une sentence conforme à la déposition qui lui a été faite. Quel étrange renversement! Qui en est la cause? Le parjure.

Le faux serment fait en justice est un crime si abominable, que toutes sortes de nations, même les plus barbares, ont puni

très-rigoureusement ceux qui en étaient convaincus. Chez les Egyptiens, ils étaient punis de mort. Les Indiens leur coupaient les pieds et les mains. (Ils auraient dû y ajouter la langue.) Dans l'ancienne loi, Dieu les condamnait à la même peine à laquelle étaient condamnés ceux qu'ils avaient fausement accusés. Le droit civil les condamne à la mort, et le droit ecclésiastique les déclare infâmes, et leur ordonne de jeûner au pain et à l'eau, pour expier un si horrible péché.

Mais, quoi que ce soit de tous ces châtimens des hommes, ils sont fort peu de chose en comparaison de ceux auxquels la justice divine, qui veille surtout à punir les grands crimes, condamne le parjure. En effet, le parjure attire sur ceux qui le commettent, non-seulement la malédiction des hommes, des juges ou des princes de la terre, mais la malédiction de Dieu même, et avec elle toutes sortes de maux, tant en ce monde qu'en l'autre, suivant l'arrêt que Dieu en a porté par un de ses prophètes en ces termes : *La malédiction entrera dans la maison de celui qui jure fausement en mon nom, et elle demeurera au milieu d'elle, et la ruinera de fond en comble, et consommera jusqu'aux bois et aux pierres dont elle est bâtie : « Maledictio veniet ad domum jurantis in nomine meo mendaciter, et commorabitur in medio domus ejus, et consumet eam, et ligna ejus, et lapides ejus. (Zachar., V, 4.)* Et, en effet, comment un crime si injurieux à Dieu, et si préjudiciable au prochain, ne mériterait-il pas la malédiction de Dieu? Si les hommes regardent un parjure comme un homme indigne de vivre, il mérite bien plus d'être l'objet de la haine et de l'abomination du Seigneur : *Sex sunt quæ odit Dominus, et septimum detestatur anima ejus... testem fallacem.* (Prov., VI, 16, 19.)

Cependant ce crime, tout énorme qu'il est, ne laisse pas d'être aujourd'hui très-commun parmi les marchands. Cette marchandise m'a coûté tant, dit l'un; j'en ai refusé tant, dit l'autre; je n'y connais point de défaut, dit un troisième, et ils affirment tous avec serment ce qu'ils avancent, quoiqu'ils sachent le contraire. Quelle impiété! Est-il bien possible que des chrétiens, pour si peu de chose, pour un vil intérêt, ne craignent pas de commettre un crime aussi énorme que le parjure?

Rendons, mes frères, à Dieu et à sa souveraine vérité, l'honneur que nous lui devons. N'attestons jamais rien avec serment, à moins qu'une indispensable nécessité ne nous y oblige, comme quand nous sommes interpellés par l'autorité d'un juge compétent et légitime, en quel cas n'assurons rien comme vrai que nous ne croyions être certainement tel. Que si la vérité ne nous est pas connue, ou si nous avons quelque doute, nous devons répondre que nous ne savons pas assez la chose qu'on nous demande pour l'assurer, surtout avec serment; qu'on ne nous presse pas davantage; que nous aimons trop la vérité, et que nous aimerions mieux

souffrir même la mort, que de nous exposer au péril de commettre un parjure. Plaise au Seigneur de nous faire la grâce de respecter toujours son saint nom, de ne jamais rien dire qui puisse en blesser la sainteté, et de ne le jamais prononcer que pour l'adorer et le bénir! C'est ainsi qu'ayant honoré le saint nom de Dieu sur la terre, nous l'honorons avec les bienheureux dans le ciel. Ainsi soit-il.

VI^e INSTRUCTION.

SUITE DU JUREMENT.

Jurabis : Vivit Dominus, in veritate, et in judicio, et in justitia. (Jerem., IV, 2.)

Vous jurerez : *Vive le Seigneur, avec vérité, et avec jugement, et avec justice.*

Nous avons expliqué N. les péchés qui se commettent contre la vérité, première condition nécessaire pour rendre le jurement licite ; et à cette occasion nous avons fait voir l'énormité du parjure, par lequel on a l'impunité et l'insolence de prendre Dieu, qui est la vérité même, à témoin du mensonge. Nous allons aujourd'hui expliquer les péchés que l'on peut commettre contre les autres conditions essentielles au jurement, afin d'en inspirer l'horreur et l'aversion qu'ils méritent.

La seconde condition, dont doit nécessairement être accompagné le jurement pour être légitime, est le jugement ; c'est-à-dire, que l'on ne doit jurer qu'avec discrétion, avec réflexion, et après avoir examiné soigneusement si la chose est assez importante pour être la matière du jurement. Contre cette condition pèchent, 1^o les marchands, qui, pour vendre plus cher, ou pour acheter à meilleur marché, estiment ou méprisent avec serment les marchandises qu'ils veulent vendre ou acheter ; 2^o ces faux plaisants, ces petits maîtres qui s'imaginent que le jurement est une espèce d'ornement de la langue, et qu'il donne une certaine élégance au discours, et qui, par cette raison, confirment presque tout ce qu'ils disent, jusqu'à des bagatelles, souvent par serment, se mettant fort peu en peine s'ils jurent vrai ou s'ils jurent faux, accoutumés de jurer indifféremment l'un et l'autre, ce qui est un horrible impiété, et dont tout chrétien doit avoir une horreur extrême. En effet, si les Juifs étaient pénétrés d'un si grand respect envers le saint nom de Dieu, qu'ils n'osaient pas même le prononcer, de quelle impiété ne sont point coupables les chrétiens qui jurent ce nom adorable sans nécessité, pour attester des choses vaines et frivoles ?

Une autre raison, qui doit nous faire appréhender cette sorte de jurement en matière légère, c'est qu'outre le mépris et l'injure qu'on fait à Dieu, en recourant à son témoignage dans des choses peu importantes, par cette habitude de jurer l'on s'expose à un péril évident de se parjurer. Aussi les saints Pères nous enseignent-ils que c'est pour cela que Jésus-Christ nous a défendu si expressément le jurement par

ces paroles : *Et moi je vous dis, Ne jurez point du tout... mais contentez-vous de dire : Cela est, ou Cela n'est pas : « Ego autem dico vobis, Nolite jurare omnino... sit autem sermo vester : Est, est, Non, non. »* (Matth., V, 37.) En effet, celui qui s'est accoutumé à ne pas jurer, ne se parjurera jamais ; et, au contraire, celui qui jure en toutes rencontres, se parjurera aussi souvent, parce que tout homme est menteur. *Multum jurantem, et parjurum esse necesse est.* (S. CHRYSOST., hom. 14.) Voulez-vous donc ne vous parjurer jamais, en voici un excellent moyen : ne jurez jamais.

Mais, dites-vous, l'on ne vous croit pas, et vous êtes obligé d'employer le serment, afin que l'on ajoute foi à vos paroles. Je vous réponds que l'on ne vous croit pas davantage quand vous ajoutez le serment ; car, ou vous êtes honnête homme et digne de foi, et l'on vous croit sur votre simple parole ; ou vous ne l'êtes pas, et l'on ne vous croit ni vous, ni vos serments ; c'est donc fort inutilement que vous y avez recours. Mais, dites-vous encore, vous jurez vrai ; je le veux. Mais je viens de vous montrer que c'est un péché d'employer le serment pour attester la vérité, quand la chose n'est pas assez de conséquence pour mériter un serment. Mais enfin, continuez-vous, vous êtes obligé d'user de serments, sans quoi votre négoce ira en déroute, vous ne vendrez point, et vous vous ruinerez et votre famille. Mais je vous ai déjà dit que tous vos serments sont inutiles, parce qu'on ne vous croit pas davantage. J'ajoute ici qu'on vous croit moins quand vous jurez : car, il n'y a personne à qui l'on ajoute moins de foi qu'aux jureurs de profession, puisqu'ils témoignent, par les fréquents serments qu'ils font, qu'ils ne méritent pas qu'on ajoute foi à leurs simples paroles. D'ailleurs ce que vous alléguiez pour autoriser vos serments est évidemment faux. Les marchands qui n'usent point de serments ne laissent pas de vendre, de négocier utilement, et de maintenir leur commerce. Mais quand cela ne serait pas vrai, un chrétien ne doit-il pas être dans la disposition de tout perdre plutôt que d'offenser Dieu ? Or est-ce là votre disposition, lorsqu'un gain, souvent peu considérable, vous fait offenser Dieu si souvent et si facilement par vos serments ? *Que sert à l'homme, dit Jésus-Christ, de gagner le monde entier et de perdre son âme ? « Quid prodest homini si universum mundum lucratur, anima vero suæ detrimentum patiat ? »* (Matth., XVI, 26.)

La troisième et dernière condition nécessaire au jurement, est la justice, c'est-à-dire qu'il faut que l'objet du serment, ou la chose qu'on promet avec serment, soit juste, bonne et honnête. Par le défaut de cette condition, c'est un péché de jurer qu'on fera quelque mauvaise action ; comme, par exemple, qu'on se vengera de son ennemi, qu'on lui intentera un procès, qu'on le ruinera, etc. Dieu ne saurait ratifier un tel serment. Et si l'on a la témérité de le faire,

c'est un crime de l'exécuter. Nous avons dans les Livres saints plusieurs exemples de ces sortes de serments, qui sont propres à nous inspirer de l'horreur. Hérode s'engagea imprudemment par serment, à donner à l'incestueuse Hérodiade, qui avait dansé devant lui, et qui lui avait plu, tout ce qu'elle lui demanderait, quand ce serait la moitié de son royaume. Pour accomplir son serment, il lui accorde la tête de saint Jean-Baptiste, laquelle cette fille lui demanda par l'instigation de sa mère. Mais hélas ! que ce prince connaissait mal ce que c'est qu'un serment, et quels en sont les engagements et les obligations, puisque, pour accomplir un serment aussi téméraire et aussi insensé qu'il en fut jamais, il devint le meurtrier du plus grand des hommes. (Marc., VI.) David est outragé par Nabal, homme furieux et insensé : il jure de le poursuivre et de le tuer ; mais Abigail, femme de ce Nabal, femme incomparable, et aussi sage et prudente que son mari était insensé, détourne le coup par ses prières et par ses libéralités, calme la colère de David, sauve la vie à son mari, et procure à David l'avantage de ne pas exécuter un serment qu'il avait fait par une chaleur de colère trop violente. (I Reg., XXV.)

Que ces exemples vous inspirent de la retenue et de la modération, et qu'ils vous convainquent de la vérité que nous avons établie ci-devant, savoir, que l'on ne peut pas s'engager à faire une mauvaise action, beaucoup moins l'exécuter quand on s'y est obligé, quoique par un jurement : *Juramentum vinculum religionis, non potest esse vinculum iniquitatis*. Au reste, on n'est point parjure de ne pas faire le mal qu'on avait juré de faire, et, par conséquent, on ne pèche point en ne le faisant pas. On pécherait, au contraire, de le faire, et c'est une bonne action de s'en abstenir. Le parti que doit prendre un homme qui a juré de la sorte, c'est de demander à Dieu pardon de son indiscretion, d'en faire pénitence, et de ne rien faire de tout le mal qu'il avait juré de faire.

De tout ce que nous avons dit jusqu'ici, il est aisé de conclure que le jurement est fort rarement permis, puisque les trois conditions nécessaires pour le rendre légitime, ne se rencontrent presque jamais, mais principalement la seconde, c'est-à-dire la *discretion* ou le *jugement*.

Que dirons-nous donc de ces jurements aujourd'hui si communs, où l'on prend en vain le saint nom du Seigneur dans la moindre colère et à la première impatience, ou même d'un sens rassis, par une habitude contractée de longue main ? Ce vice est sans doute une des plus pernicieuses habitudes qu'on puisse contracter : car, premièrement, c'est un mépris et une profanation du saint nom de Dieu, que toutes les créatures adorent, et dont la sainteté fait trembler les anges mêmes : *Sanctum et terribile nomen ejus*. (Psal. CX, 9.) Secondement, c'est une transgression formelle du commandement de

Dieu, qui défend de prendre son nom en vain : *Non assumes nomen Domini Dei tui in vanum*. (Exod., XX, 7.) Troisièmement, comme les péchés ne vont presque jamais seuls, qu'un abîme d'iniquité attire un autre abîme, comme dit le Prophète : *Abyssus abyssum invocat* (Psal. XLI, 8), et que par un funeste enchaînement, un désordre est presque toujours suivi de plusieurs autres désordres, il en est de même du jurement, quand on en a contracté la mauvaise habitude. Ce vice entraîne après soi mille autres vices, et attire sur les jureurs les justes châtimens de Dieu, selon ces paroles de l'Écriture : *Celui qui jure beaucoup sera rempli d'iniquité, et la plaie ne sortira point de sa maison* : « *Vir multum jurans replebitur iniquitate, et non recedet a domo ejus plaga.* » (Eccli., XXIII, 12.)

Enfin, ce malheureux vice fait insensiblement et en si peu de temps tant de progrès, qu'il est presque impossible de les arrêter : car, pour peu qu'il soit enraciné, il croît et se fortifie de jour en jour, en sorte qu'il devient à la fin incurable et sans remède ; ce que l'expérience de ceux qui sont adonnés à ce vice fait assez connaître.

Ne vous accoutumez donc point à jurer, mes frères, vous dit le Sage : *Jurationi non assuescat os tuum*. (Ibid., 9.) L'apôtre saint Jacques vous dit la même chose par ces paroles dignes de toutes vos réflexions : *Avant toutes choses, mes frères, ne jurez point, ni par le ciel, ni par la terre, ni par quelque autre chose que ce soit ; mais contentez-vous de dire : Cela est, ou Cela n'est pas, afin que vous ne soyez point condamnés*. (Jac., V, 12.) *Avant toutes choses, ne jurez point* ; car, c'est le premier commandement que Dieu nous a fait, après nous avoir défendu de reconnaître un autre Dieu que lui : *Non habebis Deos alienos coram me. Non assumes nomen Domini Dei tui in vanum*. (Exod., XX, 7.) *Avant toutes choses, ne jurez point*, parce que c'est le seul commandement auquel Dieu a joint une menace, pour montrer qu'il veut que nous l'observions, et qu'il nous punira, si nous le transgressons : *Nec enim habebit insontem Dominus eum qui assumpserit nomen Domini Dei sui frustra*. (Ibid.) *Avant toutes choses, ne jurez point* ; car la première chose que nous demandons à Dieu dans l'oraison que Notre-Seigneur nous a enseignée, est que *son nom soit sanctifié*, et qu'il n'est rien de si contraire à la sanctification de ce saint nom, rien qui le profane si indignement que la maudite habitude de jurer. *Avant toutes choses, ne jurez point*, parce que si l'inclination malheureuse que les hommes ont à jurer n'est arrêtée avec beaucoup de soin, elle nous portera à une grande facilité à jurer. Cette facilité engendrera l'habitude, et l'habitude nous conduira insensiblement au parjure : *Falsa juratio vitiosa est, vera juratio periculosa est, nulla juratio securus est*. (S. AUG., serm. 28, De verbis Apost.) Enfin, *Avant toutes choses, ne jurez point... Mais contentez-vous de dire Cela est, ou Cela n'est pas,*

afin, conclut saint Jacques, que vous ne soyez point condamnés.

Vous, chrétiens, éviter la condamnation et la malédiction du Seigneur dont vous menace cet apôtre ? Suivez l'important avis qu'il vous donne, c'est-à-dire, ne jurez jamais. Opposez à tant de jurements, qui irritent Dieu, un saint empressément à le louer. Soyez pleins de respect pour le nom saint et vénérable du Dieu que vous adorez. Bénissez le Seigneur en tout temps et en tous lieux : *Benedicam Dominum in omni tempore.* (Psal. XXXIII, 2.) Bénissez-le dans vos maisons; bénissez-le dans vos peines et dans vos travaux, et il vous bénira, vous et vos enfants; il bénira vos biens, vos terres, vos maisons; et, après avoir reçu sa bénédiction en cette vie, il vous comblera de félicité et de gloire avec les saints dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite. Amen.

VII. INSTRUCTION.

DU BLASPHEME.

Qui blasphemaverit nomen Domini, morte moriatur. (Levit., XXIV, 16.)

Que celui qui aura blasphémé le nom du Seigneur, soit puni de mort.

Le blasphème est un autre péché défendu par le second commandement, et un des plus grands et des plus énormes que l'on puisse commettre. C'est ce que nous nous proposons de démontrer dans ce discours.

Le mot blasphème est un mot grec qui, en notre langue, veut dire *malédiction, injure, outrage*. Mais, selon l'usage commun, c'est une parole détestable, injurieuse à Dieu ou aux saints. Je dis : *Une parole détestable, injurieuse à Dieu*, c'est-à-dire une parole par laquelle on a l'insolence d'attribuer à Dieu quelque chose qui ne peut lui convenir, à cause de son infinie perfection, ou de nier qu'il ait quelque perfection qui lui convient essentiellement. Par exemple, c'est un blasphème de dire, dans les sentiments de son désespoir : Dieu est cruel, Dieu n'est pas juste de me traiter ainsi. Ou bien : Dieu est auteur du péché, il a commandé des choses impossibles. Ou, Il ne sait pas tout, il ne voit pas nos péchés, etc. Les autres espèces de blasphèmes sont assez connues; et plutôt au Seigneur qu'on pût les ignorer.

L'on met les paroles *injurieuses aux saints* parmi les blasphèmes, parce que, comme la louange et l'honneur qu'on rend aux saints, en qualité d'amis de Dieu, se rapporte à Dieu; de même les injures qu'on fait aux saints retournent et rejaillissent contre Dieu même. *Qui tetigerit vos, tangit pupillam oculi mei.* (Zachar., II, 8.) *Qui vos spernit, me spernit.* (Luc., X, 16.)

L'on ne peut pas douter que le blasphème ne soit un crime des plus grands et des plus énormes. Pour peu qu'on ait des sentiments de respect et de crainte de Dieu, on n'entend qu'avec horreur un blasphémateur du saint nom de Dieu, et on en frémit; preuve évi-

dente et manifeste de l'énormité de ce crime.

La grièveté de ce péché peut encore se comprendre par les vengeances terribles que Dieu en a tirées. Dans l'ancien Testament les blasphémateurs étaient punis de mort sans miséricorde. La loi de Dieu y est formelle au *Livre du Lévitique*, chap. XXIV : *Que celui qui aura blasphémé le nom du Seigneur, soit puni de mort, tout le peuple le lapidera* : « *Qui blasphemaverit nomen Domini, morte moriatur, lapidibus opprimet eum omnis multitudo.* » Or, voici quelle fut l'occasion de cette loi : Deux Israélites se querellant l'un l'autre, un d'entre eux transporté de colère blasphéma le saint nom de Dieu. Les oreilles furent blessées de ces paroles détestables. On prit ce blasphémateur, et on l'amena à Moïse, qui ne voulait rien ordonner avant que d'avoir consulté le Seigneur. Dieu lui commanda de faire conduire cet impie hors du camp, et que là tous ceux qui avaient ouï ses blasphèmes, mettraient leurs mains sur sa tête, afin qu'ensuite tout le peuple le lapidât; ce qui fut exécuté au moment même, avec une sévérité qui devrait faire trembler en ce temps tous ceux qui s'emportent à de si horribles blasphèmes, et faire rougir ceux qui les souffrent avec une si lâche indifférence. Dieu fit ensuite la loi qui condamnait tous les blasphémateurs à être à l'avenir lapidés par tout le peuple, et que nous avons récitée ci-devant. Le blasphème a été puni avec une pareille sévérité dans tout le temps de l'ancienne loi. Dieu fit périr plus de cent vingt-sept mille Syriens pour punir un blasphème de Benadad, roi de Syrie. (III Reg., XX.) Un blasphème prononcé par Sennachérib, roi des Assyriens, fut cause qu'en une seule nuit cent quatre-vingt-cinq mille hommes furent exterminés par un ange, et qu'il fut lui-même massacré par ses propres enfants. (IV Reg., XIX.) Nicanor, ayant blasphémé le saint nom de Dieu, fut tué avec trente-cinq mille soldats de son armée dans un combat qu'il livra au peuple de Dieu. Les Juifs ayant emporté son corps lui coupèrent la tête et la main droite, qu'il avait levée insolemment contre le temple de Jérusalem, et l'attachèrent à la muraille. Ils coupèrent aussi sa langue en petits morceaux, et la donnèrent à manger aux oiseaux du ciel. (I Machab., IX.) Dans la nouvelle loi saint Paul livra Hyménée et Alexandre à Satan; c'est-à-dire qu'il les excommunia, parce qu'ils avaient blasphémé. (I Tim., I.)

L'énormité du blasphème paraît de plus par les choses horribles qu'en ont écrites les saints Pères, et qu'on ne peut lire sans trembler. Il n'est point de crime plus grand que le blasphème, dit saint Chrysostome : *Blasphemia pejus nihil.* (Hom. 1.) La langue du blasphémateur, dit saint Bernardin de Sienna, est un poignard qui perce le cœur de Dieu et une épée qui le déchire de toutes parts : *Lingua blasphemantis gladius efficitur cor Dei penetrans, et ensis undique Deum scindens.* (Serm. 41.) Le blasphème, dit saint

Jérôme, est un plus grand mal que de nier Jésus-Christ : *Hoc malum pejus est quam Christum negare.* (Epist. 149.) Ceux qui blasphèment Dieu dans sa gloire, dit saint Augustin, pèchent plus grièvement que ceux qui l'ont crucifié sur la terre : *Magis peccant blasphemantes Deum triumphantem in caelis, quam qui crucifixerunt ambulatam in terris.* (*Super illud Matth. XXVI: Blasphemavit.*)

La raison pourquoi le blasphème est un si grand crime, c'est que le blasphémateur, comme un chien enragé, tourne sa rage contre son propre maître, et qu'il l'attaque directement et en face, avec la même langue qu'il lui a donnée pour le bénir. Dans la plupart des autres péchés, on n'offense Dieu qu'indirectement, en l'offensant ou dans ses créatures, ou dans ses dons, abusant de ses grâces, faisant tort au prochain, etc. Ceux au contraire qui osent blasphémer le saint nom de Dieu, s'adressent directement à sa divine majesté, et profanent ce nom que l'Écriture appelle un nom saint et terrible : *Sanctum et terribile nomen ejus.* (Psal. CX, 19.) Quel outrage ! quelle impiété ! Quoi ! attaquer Dieu, outrager en lui-même le Créateur de l'univers, le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs ! Les serviteurs des princes et des rois non-seulement n'offensent pas leurs maîtres, mais ils ne souffrent pas même qu'en leur présence on leur fasse la moindre injure sans en vouloir tirer vengeance. Abisaï, un des premiers capitaines de David, voulut couper la tête à Séméï à cause des insultes atroces qu'il faisait à David, s'il n'en eût été empêché par son prince. (II Reg., XVI.) Les païens n'outragent point leurs faux dieux, et s'ils le faisaient, ils en seraient rigoureusement punis. Et des chrétiens, qui ont le bonheur de connaître le vrai Dieu, ont l'insolence de le blasphémer ! Ah ! bonté de Dieu, que vous êtes aimable ! où sont vos foudres et vos carreaux ? Que n'écrasez-vous ces impies ? Que n'ouvrez-vous vos abîmes pour les engloutir ? Que ne commandez-vous aux démons, ministres de vos vengeances, de les emporter tout vivants dans l'enfer ? Ah ! malheureux ! que vous a fait ce Dieu de gloire et de majesté, pour le traiter si indignement ? Encore un coup, quel mal vous a-t-il fait ? ou plutôt, quel bien ne vous a-t-il pas fait ? Est-ce parce qu'il vous a créés ? est-ce parce qu'il vous a rachetés de son sang précieux et adorable ? Est-ce parce qu'il vous a comblés et qu'il vous comble chaque jour de toutes sortes de bienfaits, que vous l'injuriez et que vous l'outragez par vos discours impies ? *Popule meus, quid feci tibi, aut quid molestus fui ? responde mihi.* (Mich., VI, 3.)

L'histoire de l'Église rapporte que saint Polycarpe étant menacé par le gouverneur de Smyrne, ville d'Asie, d'être brûlé vif s'il ne maudissait Jésus-Christ, il lui répondit courageusement : « Il y a quatre-vingt-six ans que je sers Jésus-Christ, et il ne m'a jamais fait aucun mal, comment donc pourrais-je le maudire : *Octoginta et sex annos*

servivi Christo et nihil me læsit unquam, quomodo ergo ei maledicam ? » Et il finit sa vie par le feu, en louant, bénissant et glorifiant Dieu. (EUSEB., lib. IV *Hist. eccl.*, cap. 15.) Saint Louis, roi de France, protestait souvent qu'il souffrirait volontiers qu'on lui marquât le front d'un fer ignominieux, si, par ce moyen, il pouvait extirper le blasphème de son royaume. Telle était l'horreur que ces deux saints avaient du blasphème, et telle est l'horreur que tout chrétien en doit avoir. Il doit regarder ce crime comme le plus grand et le plus énorme de tous les crimes ; comme un crime qui rend les blasphémateurs semblables aux démons et aux damnés, dont le langage abominable est d'injurier le très-saint nom de Dieu dans l'enfer, où sa justice vengeresse les poursuit ; comme un crime enfin qui rend même les blasphémateurs plus impies que beaucoup de damnés, puisqu'il est de foi qu'ils ne blasphèment pas tous, ainsi que les souverains Pontifes l'ont décidé (*Vide Propos. 49, inter Baniatas.*)

Fuyez, mes frères, ce détestable péché, qui est si injurieux à la Majesté redoutable de Dieu : *Blasphemia tollatur a vobis.* (Ephes., IV, 31.) Employez avec tout le soin possible les moyens nécessaires pour vous en garantir aussi bien que des mauvais juréments, qui, quoiqu'ils soient moins criminels que le blasphème, ne laissent pas d'injurier le saint nom de Dieu, digne de toutes les louanges des anges et des hommes. Pour cet effet, évitez diligemment les occasions de ces péchés, comme sont la colère, les jeux de hasard, l'ivresse, les mauvaises compagnies, etc. Faites une ferme et sincère résolution le matin de ne jurer ni ne blasphémer pendant le jour. Imposez-vous quelque pénitence chaque fois que vous aurez eu le malheur de vous échapper jusqu'à injurier Dieu, comme, par exemple, de lui demander pardon sur l'heure ; de donner quelque aumône aux pauvres, de réciter quelque prière le même jour, de pratiquer quelque jeûne, etc. Ne permettez jamais, autant que vous pourrez, qu'on jure ni qu'on blasphème en votre présence. Et, pour réparer les juréments et les blasphèmes de votre vie passée, n'usez de la parole et de la voix que Dieu vous a données, que pour bénir et louer son saint nom : afin qu'après l'avoir béni et loué sur la terre, vous continuiez à le bénir et à le louer pendant toute l'éternité dans le ciel. Amen.

VIII. INSTRUCTION.

DU TROISIÈME COMMANDEMENT :

Les dimanches tu garderas en servant Dieu dévotement.

DE LA SANCTIFICATION DES DIMANCHES ET DES FÊTES.

Memento ut diem Sabbati sanctifices. (Exod., XX, 8.)
Souvenez-vous de sanctifier le jour du Sabbat.

Le troisième commandement : *Les dimanches tu garderas, etc.*, nous oblige de sanc-

ntier un jour de la semaine en l'honneur de Dieu, ainsi qu'il a toujours été pratiqué dès le commencement du monde.

Ce jour, dans l'ancienne loi, c'est-à-dire, avant la venue de Jésus-Christ, était le septième de la semaine, le samedi, qu'on appelait jour du *Sabbat* ou du *repos*, lequel les Juifs observent encore. *Souvenez-vous*, dit le Seigneur aux Juifs, de sanctifier le jour du *Sabbat* : « *Memento ut diem Sabbati sanctifices.* » Dieu avait choisi expressément ce jour-là en mémoire de ce qu'il avait créé le monde en six jours, et que le septième il s'était reposé de tous ses ouvrages, c'est-à-dire qu'il avait cessé d'en produire de nouveaux : de plus, pour faire ressouvenir les Juifs qu'il avait créé le monde en six jours, afin que l'on ne crût pas que le monde était éternel ou de lui-même ; ce qui a été cru depuis par Aristote et plusieurs autres philosophes.

Dans la nouvelle loi, on depuis la venue de Jésus-Christ, l'on sanctifie le premier jour de la semaine, qu'on nomme *Dimanche*, « *dies Dominica*, » ou « *dies Domini*, » le jour du Seigneur, c'est-à-dire le jour qu'il a consacré spécialement à son service.

Le changement du septième jour de la semaine au premier, ou du *Sabbat* au dimanche, a été fait par les apôtres, pour nous distinguer des Juifs, qui sanctifient le *Sabbat*, et afin qu'en honorant le repos de Dieu, nous solennisassions en même temps les principaux mystères de la religion chrétienne, savoir, la Résurrection de Jésus-Christ, qui se fit un dimanche, et la descente du Saint-Esprit, qui arriva aussi un dimanche.

C'est donc maintenant une obligation essentielle et indispensable de sanctifier le jour du dimanche. Il est vrai que nous devons sanctifier tous les jours, puisque nous sommes obligés d'adorer, d'aimer et de servir Dieu tous les jours de la semaine, tous les jours de notre vie, et toutes les heures de chaque jour : *Omni vita tua dilige Deum.* (*Eccli.*, XIII, 18.) Mais nous sommes particulièrement obligés de le faire le dimanche, qui est par préférence le *jour du Seigneur*, et qu'il a spécialement consacré à son culte.

Pour entendre cela, il faut remarquer que Dieu pouvait, s'il avait voulu, se réserver tous les jours de la semaine pour son service ; il ne l'a pas fait, il ne s'en est réservé qu'un. Mais aussi il a voulu que nous le lui consacrasions entièrement ; et il nous en a fait un commandement très-express par ces paroles : *Souvenez-vous de sanctifier le jour du Sabbat* ; comme s'il disait : J'ai partagé les jours de la semaine ; je vous en ai donné six pour les besoins du corps, et pour les nécessités de la vie ; mais, pour le septième, il est à moi tout entier, et il ne vous appartient pas d'en disposer : c'est un jour que j'ai choisi et consacré à mon service : *Souvenez-vous donc de le sanctifier ; souvenez-vous-en*, et ne l'oubliez jamais : le jour du *Sabbat* est le jour du Seigneur. Quoi

de plus juste et de plus équitable qu'un tel commandement ? Dieu nous laisse six jours pour veiller à nos propres intérêts. Il ne s'en réserve qu'un pour son service, et nous ne lui consacrerions pas ? Quoi ! nous refuserions si peu de temps à celui qui est le maître de tous les temps, et qui ne nous donne ce temps que pour notre avantage, pour nous combler de ses grâces et de ses bienfaits et pour se communiquer à nous plus familièrement et plus intimement ?

L'Eglise a ajouté au dimanche certains jours de fête, et elle nous ordonne de les sanctifier par ce commandement : *Les fêtes tu sanctifieras qui te sont de commandement.* C'est Jésus-Christ qui a donné à l'Eglise le pouvoir d'établir et de célébrer des fêtes. De tout temps elle a usé de ce pouvoir, et par conséquent, les jours de fêtes doivent être sanctifiés comme le jour du dimanche.

Pour savoir ce qu'il faut faire pour sanctifier ces saints jours, il suffit de faire attention aux termes du troisième commandement, comme il est exprimé au livre des *Exode*, chap. XX : *Vous travaillerez pendant six jours, dit Dieu, mais le septième est le jour du repos du Seigneur votre Dieu. Vous n'y travaillerez point... parce qu'il l'a béni et sanctifié.* Les œuvres de piété et de religion sont l'essentiel de la sanctification des dimanches et des fêtes. Le repos du corps et la cessation de tout travail et de toute œuvre servile ne sont qu'un moyen pour nous conduire à cette fin ; c'est-à-dire, que Dieu ne nous commande d'interrompre les travaux de la semaine, qu'afin que rien ne nous détourne de l'application aux exercices de piété et de dévotion, auxquels nous devons vaquer particulièrement dans les saints jours.

Tout fidèle est obligé, sous peine de péché mortel, d'assister les dimanches et les fêtes au saint sacrifice de la Messe ; c'est l'Eglise qui l'ordonne par ce commandement : *Les dimanches Messe ouïras, et les fêtes de commandement.* Et dès qu'il y a obligation d'entendre la Messe, c'est une suite naturelle qu'il faut l'entendre saintement, modestement, avec recueillement, et avec application aux choses saintes, comme nous l'avons fait voir ailleurs plus au long. (*Voy. ci-dessus, Instructions sur le saint sacrifice de la Messe.*)

C'est une erreur très-grossière de croire qu'on a sanctifié les dimanches et les fêtes, dès qu'on y a assisté à la Messe ; car, puisque l'Eglise fait deux commandements différents, l'un d'entendre la Messe, et l'autre de sanctifier les dimanches et les fêtes, il est évident que ce sont deux obligations différentes. D'ailleurs, pour véritablement sanctifier ces saints jours, il faut les employer aux exercices de piété et de religion, comme il a été démontré ci-devant. Vous y avez entendu la Messe ; direz-vous pour cela que vous les avez employés en actions saintes ? Parlez : combien vous a-t-il fallu de temps pour entendre la Messe ? A peine vous a-t-il fallu une demi-heure ; car sou-

vent vous avez la précaution de choisir une Messe très-courte ; et les grand'Messes de paroisse, auxquelles tout bon chrétien se fait une loi d'assister exactement, ne se célèbrent pas pour vous d'ordinaire : elles sont trop longues, et elles vous ennuieraient trop. Comment avez-vous passé le reste de ces saints jours ? Contents d'avoir entendu une Messe basse et bien courte, dès le matin, et encore tellement quellement, (car, pour l'ordinaire, de quelle manière l'entend-on ?) vous croyez avoir acquis le droit de n'y vaquer qu'à vos affaires, et de ne vous occuper que de vos plaisirs et de vos divertissements, et d'autres amusements frivoles. Appelez-vous cela employer les dimanches et les fêtes en exercices de piété et de religion ? Vous n'en pensez pas, sans doute, et vous n'oseriez le dire ?

Ce n'est donc pas assez, pour sanctifier les dimanches et les fêtes, d'assister à la Messe ; car le commandement n'ordonne pas de sanctifier seulement une partie du dimanche, par exemple, une petite demi-heure de Messe basse, mais d'employer tout le dimanche saintement. En effet, si un maître n'était aucunement satisfait d'un domestique ou d'un ouvrier qui n'emploierait qu'une partie de la journée à son service, l'ayant dû employer tout entière, selon la convention ; Dieu, qui est le souverain Maître, sera-t-il content de ces personnes qui n'emploient à son service qu'une partie des saints jours qu'ils devaient employer tout entiers, selon le commandement qu'il leur en a fait ? Concluons qu'on ne remplit toute l'obligation du précepte qui oblige de sanctifier les dimanches et les fêtes, que lorsqu'on fait un assez grand nombre d'actions pour pouvoir dire qu'on a employé ces saints jours, ou la meilleure partie, en œuvres de piété et de religion.

Si cela est vrai, comme on n'en peut pas douter, que dirons-nous de ces chrétiens qui profanent si souvent les dimanches et les fêtes par toutes sortes d'œuvres serviles ? Que dirons-nous de ceux qui les emploient presque entièrement en affaires séculières ? qui, s'ils ont quelque voyage à faire, choisissent pour cela ces saints jours, pousant leur négligence jusqu'à s'exposer au danger de ne point entendre la Messe, ou de ne la point entendre entière ? Mais, quand bien même ils y assisteraient, satisfont-ils à leurs obligations ? Les dimanches et les fêtes sont-ils établis pour travailler, pour faire des voyages, pour vaquer aux affaires séculières ? Je demanderais volontiers à ces chrétiens, qui respectent si peu les dimanches et les fêtes, quel fruit ils retirent des travaux qu'ils entreprennent ces jours-là ? où sont les bénédictions que le Ciel y répand ? S'enrichissent-ils par ce moyen ? leurs familles s'accroissent-elles ? leurs affaires sont-elles dans un meilleur état ? Au contraire, les pertes de biens, la mortalité des bestiaux, les disgrâces, les malheurs, les calamités

dont ils se trouvent journellement accablés, ne sont-ce pas là visiblement les effets de la malédiction du Seigneur sur ces chrétiens qui profanent des jours qu'ils devraient consacrer entièrement à son service ? Mais, s'il en coûte tant dès cette vie de n'être point fidèles à Dieu, combien en coûtera-t-il dans l'éternité ?

Ceux-ci passent les dimanches et les fêtes dans une lâche oisiveté, sans considérer qu'un repos d'oisiveté n'est pas ce que Dieu demande. Un tel repos soulage le corps de l'homme, il est vrai, mais il n'honore pas Dieu, et l'âme n'en retire aucune utilité ; souvent même il est plus criminel que le travail. Et il n'y a que trop de chrétiens pour qui le repos des saints jours destinés à honorer Dieu, est une occasion de l'offenser dans ces seuls jours plus que dans les autres jours de la semaine.

Ceux-là les emploient en vaines récréations et amusements, en excès et en débauches, comme s'ils n'étaient institués que pour cela. N'est-ce pas un abus des plus criants de voir un malheureux artisan, qui a à peine de quoi vivre, et qui néanmoins dépense hardiment le saint jour du dimanche ce qu'il a gagné durant la semaine ? Il est content, il rit, il chante et se divertit avec les compagnons de ses débauches, pendant qu'une pauvre femme affligée répand des larmes, que ses enfants languissent, sont nus et manquent de toutes les choses nécessaires à la vie, etc.

Enfin, l'on voit aujourd'hui des chrétiens (je le dis en pleurant : *Et flens dico* [Philipp., III, 18]) qui emploient les dimanches et les fêtes à médire et à parler mal d'un chacun, à déchirer celui-ci, à ravir la réputation de celle-là ; à méditer et à faire des projets de vengeance et de querelles ; à de sales discours, à des paroles impudiques, à des chansons deshonnêtes, à des rendez-vous, à des jeux, à des danses, où il se commet des choses qui font horreur, et que la crainte de blesser les oreilles chastes n'empêche de rapporter. En un mot, jamais les saints jours ne furent plus profanés qu'ils ne le sont présentement. Ce ne sont plus que des jours de dissolutions, de débauches, d'ivrogneries, d'impuretés, de querelles, de jurements, de blasphèmes et de mille autres désordres, et l'on y commet plus de péchés qu'on n'en commet pendant toute la semaine : *Heu miseranda cœcitas Christianorum, quia plura peccata faciunt et graviora diebus festis quam per totam hebdomadam ! Nam, cum aliis diebus oporteat eos diversis exercitiis laborare, ut possint vivere, diebus festis, quando deberent laborare pro anima et Deo vacare, implicant se in multis vitis.* (S. ANTONIUS, II part., tit. 9, cap. 7, § 3.)

Peuple qui m'écoutez, voulez-vous célébrer les dimanches et les fêtes comme il faut ? employez ces saints jours en la manière suivante : Premièrement, abstenez-vous-y de tout péché ; car, quoiqu'on doive éviter le péché tous les jours de sa vie,

l'on doit faire encore plus d'efforts pour le fuir dans les saints jours; parce que, comme dit le savant Origène, celui qui pèche fait la fête du péché, et ne peut pas faire celle de Dieu : *Certum est quia qui peccat et agit diem peccati, non potest agere diem festum.* (Hom. 23, in lib. Num.) Si la faute de celui qui avait ramassé un peu de bois dans le désert au jour du Sabbat fut jugée si grande, qu'il mérita d'être lapidé par ordre de Dieu même (Num., XV), quel crime sera-ce de violer par quelque péché mortel la sainteté des dimanches et des fêtes, dont le Sabbat des Juifs n'était que l'ombre et la figure? Si une œuvre servile, qui n'est pas d'elle-même mauvaise et illicite, a été punie avec une si grande sévérité, comment sera puni le péché mortel qui fait injure à Dieu? En second lieu, purifiez vos cœurs par la confession des péchés que vous avez commis pendant la semaine, surtout si vous avez eu le malheur d'offenser Dieu mortellement. Ce conseil est d'autant plus salutaire, que l'expérience fait voir qu'un péché qui n'est pas d'abord expié par la pénitence, en attire d'ordinaire plusieurs autres : *Peccatum peccavit Jerusalem, propterea instabilis facta est.* (Thren., 1, 8.)

Ayez soin, en dernier lieu, d'assister dans votre paroisse à tous les Offices divins, à la grand'Messe, aux Vêpres, au Salut, comme aussi aux instructions et aux catéchismes. Employez, outre cela, quelque temps dans la journée à la prière, à une sainte lecture, à la méditation des vérités que vous aurez entendues de la bouche de votre pasteur; à l'instruction de vos enfants et de vos domestiques, etc. C'est ainsi qu'après avoir sanctifié sur la terre les saints jours, vous arriverez, par la miséricorde du Seigneur, au séjour éternel des bienheureux dans le ciel. Amen.

IX^e INSTRUCTION.

DE L'OBLIGATION D'ASSISTER A LA PAROISSE.

Ubi sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum. (Matth., XVIII, 20.)

Lorsque deux ou trois personnes sont assemblées en mon nom, je me trouve au milieu d'elles.

Nous avons fait voir N. que pour sanctifier les dimanches et les fêtes, l'on doit assister exactement aux Offices publics de l'Eglise, et par préférence aux Offices de sa paroisse. Nous continuons cette matière, et nous allons démontrer plus au long l'obligation que tous les fidèles ont de fréquenter leur paroisse dans les saints jours. Cette obligation se prouve invinciblement par les raisons suivantes :

La première se tire de l'ancienne institution des paroisses, qui n'ont été fondées et établies que pour y convoquer et assembler les fidèles, afin qu'ils puissent remplir tous les devoirs auxquels la sainteté des dimanches et des fêtes engage les véritables chrétiens.

La seconde se prend de l'institution des pasteurs, qui ne sont obligés de résider

dans leurs paroisses que lorsque le peuple est obligé de s'y trouver, et qui ne peuvent connaître leurs ouailles, si elles s'éloignent et s'absentent du troupeau et du bercail.

La troisième se tire de ces paroles du Fils de Dieu dans l'Evangile : *Lorsque deux ou trois personnes sont assemblées en mon nom, je me trouve au milieu d'elles* : « *Ubi sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum.* » D'où il suit que Jésus-Christ se trouve dans une assemblée qui est faite en son nom, et où le pasteur se trouve à la tête de ses brebis. Les chrétiens de la primitive Eglise étaient si persuadés de cette vérité, que, malgré les difficultés qui s'y rencontraient alors, ils s'assembloient le plus souvent qu'ils pouvaient, étant convaincus que plus il y a de personnes unies pour demander à Dieu les mêmes grâces, plus sûrement elles les obtiennent. Nous nous assemblons tous en un même lieu, dit Tertullien, pour prier Dieu, et pour emporter comme avec un commun effort, ce que nous lui demandons par nos prières, et cette violence est très-agréable à Dieu : *Coimus in cœtum et congregationem, ut ad Deum quasi manu facta precationibus ambiamus orantes. Hæc vis Deo grata est.* (Apol., cap. 39.) Le Seigneur, dit saint Chrysostome, a une certaine révérence pour cette multitude de chrétiens qui se réunissent dans le dessein de lui demander la même grâce, et il aurait, pour ainsi dire, une sorte de honte de la refuser : *Reveretur Deus multitudinem unanimum et consentientem in precando, ut veluti pudore victus non ausit illis negare.* (Hom. 2, in II Epist. ad Cor.) L'on ne peut donc douter que les prières qu'on fait dans les assemblées des fidèles et où tous les cœurs, réunis ensemble, paraissent ne parler que par la même bouche, ne soient beaucoup plus puissantes et plus efficaces que les prières qui se font en secret, et, par conséquent, qu'elles n'aient plus de force pour obtenir ce que nous demandons : Dieu ne pouvant résister à tant de voix et à tant de cœurs qui s'unissent ensemble pour implorer sa clémence.

La quatrième se tire des grands biens que nous recevons de la paroisse. En effet, c'est dans la paroisse que nous prenons une nouvelle naissance, et que nous sommes engendrés à Jésus-Christ par les eaux salutaires du baptême. C'est là que nous sommes élevés dans l'esprit du christianisme, et instruits des vérités de la religion, par le moyen des instructions qu'on nous y fait. C'est là que nous apprenons, par la bouche de nos pasteurs, ce que l'Eglise nous commande ou ce qu'elle nous défend. C'est là qu'on publie ses fêtes, ses jeûnes, ses observances, et tout ce qui regarde le service de Dieu. C'est là que nous nous relevons de nos chutes par le sacrement de pénitence. C'est là que nous recevons une divine nourriture dans le saint sacrement de l'Eucharistie, notamment par la première communion et par le saint Viatique, dont

l'administration, aussi bien que de l'extrême-onction, est réservée aux pasteurs. C'est là enfin que nos cendres doivent reposer jusqu'au jour du jugement. C'est par de telles raisons que l'on peut établir l'obligation de fréquenter les paroisses.

Ajoutons à toutes ces raisons que, depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'au temps où nous vivons, l'Eglise n'a point cessé d'annoncer à ses enfants cette obligation; jusque-là que plusieurs conciles ont ordonné la peine d'excommunication contre ceux qui s'absenteraient trois dimanches consécutifs de la Messe paroissiale : peine terrible assurément, et dont l'Eglise ne frappe ses enfants que pour des péchés considérables. Ce n'est point ici le lieu de détailler les preuves de ce que nous venons d'avancer. Nous nous contenterons de rapporter ce que l'Eglise a prescrit et ordonné aux évêques dans le dernier de ses conciles, c'est-à-dire dans le concile de Trente : Que les évêques, disent les Pères de ce concile, avertissent leurs peuples d'assister souvent à leurs paroisses, au moins tous les dimanches et toutes les fêtes solennelles : *Moneant episcopi populum, ut frequenter ad suas parochias, saltem diebus Dominicis et majoribus festis, accedant.* (Sess. XXII.) Et encore plus expressément : Que les évêques avertissent plus soigneusement leurs peuples que chacun est obligé d'assister à sa paroisse pour y entendre la parole de Dieu, quand on le peut faire sans une incommodité considérable : *Moneat episcopus populum diligenter teneri unumquemque parochiæ suæ interesse, ubi id commodè fieri potest, ad audiendum verbum Dei.* (Sess. XXIV.)

L'Eglise ne pouvait s'expliquer plus clairement sur ce point. Elle ordonne à tous les fidèles d'assister à leurs paroisses, non pas de temps en temps seulement, mais fréquemment : *Frequenter*; d'y assister au moins tous les dimanches et toutes les grandes fêtes : *Diebus Dominicis et majoribus festis.* Donc abandonner sa paroisse en ces saints jours, c'est mépriser la voix de l'Eglise, c'est fouler aux pieds ses plus saintes ordonnances, c'est se jouer de ses avertissements et de ses remontrances les plus salutaires. Mais, *Væ qui spernis! nonne et ipse sperneris?* (Isa., XXXIII, 1.)

Toutefois, excepté quelques vieillards et quelques femmes exactes à leurs devoirs, les paroisses qui devraient être remplies les dimanches et les fêtes, sont souvent désertes et abandonnées; ce qui nous donne lieu de nous écrier avec une douleur aussi juste que celle du prophète Jérémie : *Quomodo sedet sola civitas plena populo? Facta est quasi vidua : « Comment cette ville, autrefois si peuplée, est-elle maintenant si déserte? Elle est devenue semblable à une veuve. »* (Thren., I, 1.) De là vient qu'on voit un grand nombre de chrétiens, et quelquefois même des plus qualifiés, qui sont dans une telle ignorance de leur religion, qu'ils n'en savent pas même les premiers principes. Malheur aux pasteurs qui n'in-

truisent pas leurs paroissiens de ce qu'ils doivent savoir : *Væ mihi, si non evangelizavero.* (I Cor., IX, 16.) Mais malheur à ceux qui ne fréquentent pas les lieux où ils peuvent s'instruire de ce qu'ils ignorent!

L'on ne peut donc trop recommander l'assiduité et l'exactitude aux instructions publiques qui se font dans les paroisses; et comme il y a beaucoup de fruit et de bénédiction à prier ensemble; il n'y en a pas moins à se rendre assidu aux instructions communes. Ainsi les instructions qui se font à la Messe de paroisse, loin de détourner les fidèles d'y assister, doivent, au contraire, attirer ceux qui connaissent combien il est important de nourrir leur âme de la parole de Dieu.

Il est vrai qu'il y a d'autres instructions que celles des pasteurs, mais l'instruction pastorale est plus agréable à Dieu pour diverses raisons. 1° Parce que c'est l'instruction de celui à qui Dieu a donné autorité sur nous, qui est particulièrement chargé du soin de nos âmes, et qui doit en rendre compte à Dieu : *Obedite præpositis vestris, et subjacete eis : ipsi enim pervigilant quasi rationem pro animabus vestris reddaturi.* (Hebr., XIII, 17.) 2° Parce que c'est l'instruction que l'Eglise a établie et qu'elle recommande le plus aux fidèles. 3° Parce que la parole de Dieu a une autorité singulière dans la bouche des pasteurs, et que Dieu accompagne les paroles qu'ils nous adressent d'une bénédiction particulière; sachant proportionner leurs instructions à la capacité et aux nécessités de leurs paroissiens, qui leur sont très-bien connues. Sur quoi un célèbre auteur a très-bien dit :

D'un pasteur zélé qui nous presse,
Les discours, les instructions,
Même avec moins de politesse,
Ont plus de bénédictions.

Enfin ce qui doit nous convaincre de cette vérité, c'est que le Fils de Dieu a déclaré dans l'Evangile qu'il doit y avoir une grande relation entre le pasteur et les ouailles; et que, comme un pasteur doit s'appliquer à connaître ses ouailles : *Cognosco oves meas*, aussi les ouailles doivent se faire une joie d'entendre la voix de leur pasteur : *Oves vocem ejus audiunt.* (Joan., X, 4, 14.)

Mais, pour retirer du fruit des instructions que nous recevons de nos pasteurs, il faut les entendre avec un esprit de piété et de religion, avec attention et modestie, avec respect et docilité, et avec un vrai désir d'en profiter; persuadés que c'est Jésus-Christ même qui nous parle, puisqu'ils ne nous répètent que ce qu'il nous a enseigné le premier, et qu'en les écoutant, nous l'écoutons lui-même : *Qui vos audit, me audit.* (Luc., X, 16.) Il n'est pas ici question d'examiner s'ils sont éloquents ou s'ils ne le sont pas : car de quelle nécessité est-il d'user des ornements de l'éloquence pour expliquer à des enfants le testament de leur père, et pour rompre le pain de la parole de Dieu aux petits? *Parvuli petierunt panem, et non erat qui frangeret eis.* (Thren., IV, 4.)

Aussi, quand nous nous rebatons de leurs discours, parce qu'ils nous paraissent trop familiers ou trop simples, c'est à notre vaine délicatesse qu'il faut nous en prendre, puisque, si nous y apportions les dispositions que nous venons de marquer, nous y trouverions abondamment de quoi nous instruire et nous édifier : *Et ego cum venissem ad vos, fratres, veni non in sublimitate sermonis, aut sapientiæ, annuntians vobis testimonium Christi. Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum.* (I Cor., II, 1, 2.)

Pour toute conclusion, mes frères, soyez assidus à votre paroisse, et ne vous en absentez jamais les dimanches et les fêtes pour quelque sujet que ce soit, pas même de quelque dévotion particulière que vous auriez hors de votre paroisse ; car, quelque dévotion que vous choisissiez, soyez persuadés qu'il n'y en a aucune qui égale le prix et le mérite de la Messe paroissiale, des autres Offices et des instructions qui se font dans votre paroisse sous la conduite de votre légitime pasteur. Pour cet effet, considérez votre paroisse comme votre mère qui vous a engendrés à Jésus-Christ par le saint baptême, et qui vous nourrit du pain de vie dans la sainte Eucharistie, etc. Aimez votre pasteur comme votre père, comme celui qui doit être votre médiateur auprès de Dieu, et qui doit vous instruire de ses commandements et de ses volontés. Respectez-le, obéissez-lui, recevez de lui votre nourriture spirituelle, et marchez sous sa conduite avec confiance. Il est chargé du soin de vos âmes, et il doit en rendre compte à Dieu. Il doit vous conduire pendant votre vie dans la voie du salut, et vous la procurer sainte et heureuse dans l'éternité. Amen.

X. INSTRUCTION.

DU QUATRIÈME COMMANDEMENT :

Père et Mère honoreras, afin que tu vives longuement.

DEVOIRS DES ENFANTS ENVERS LEURS PÈRES ET LEURS MÈRES.

Qui timet Dominum, honorat Parentes. (Eccli., III, 8.)
Celui qui craint le Seigneur, honore ses parents.

Nous avons expliqué jusqu'ici les commandements de la première table du Décalogue, qui enseignent ce que nous devons à Dieu. Nous allons présentement expliquer les commandements de la seconde table, qui règlent nos devoirs par rapport au prochain. Entre ces commandements, celui qui ordonne d'honorer père et mère, est placé à la tête de tous les autres, pour nous faire connaître l'importance de ce précepte, et que c'est un de ceux dont on doit s'instruire le plus diligemment, et qu'on doit observer avec plus de soin.

Pour bien entendre ce qui regarde ce commandement, il faut remarquer avec saint Thomas que, sous le nom de père, sont compris tous ceux que Dieu a établis

au-dessus de nous, les évêques et les prêtres, particulièrement les pasteurs, de qui nous avons reçu la naissance spirituelle par le baptême, et la nourriture par la parole de Dieu et les autres sacrements, et qui veillent sur nous, pour rendre compte à Dieu de nos âmes : *Ipsi enim pervigilant quasi rationem pro animabus vestris reddaturi.* (Hebr., XIII, 17.) Nous devons aussi regarder comme nos pères les rois, les princes, les magistrats et tous ceux qui exercent sur nous la puissance séculière. Il faut les honorer et leur obéir, non-seulement pour éviter le châtement, mais aussi par un devoir de conscience, comme dit saint Paul : *Ideo necessitate subditi estote, non solum propter iram, sed etiam propter conscientiam.* (Rom., XIII, 5.) Il en est de même des domestiques envers leurs maîtres et leurs maîtresses.

Mais si les inférieurs ont certains devoirs dont ils doivent s'acquitter envers leurs supérieurs, les supérieurs de leur côté en ont dont ils doivent s'acquitter envers leurs inférieurs, et ces devoirs réciproques des uns et des autres sont ordonnés par le quatrième commandement : *Père et mère honoreras afin que tu vives longuement.* Ce précepte donc est d'une grande étendue, et une matière si vaste ne peut être traitée dans plusieurs discours. Aujourd'hui nous commencerons à expliquer les devoirs des enfants envers leurs pères et mères. Ces devoirs se réduisent à quatre principaux ; savoir : à l'amour, à l'honneur, à l'assistance et à l'obéissance.

Je dis donc, en premier lieu, que les enfants doivent aimer leurs pères et leurs mères. Jésus-Christ nous ordonne dans l'Évangile de nous aimer les uns les autres : *Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem.* (Joan., XV, 12.) Il étend même ce devoir jusqu'à nos ennemis : *Diligite inimicos vestros.* (Matth., V, 44.) Nous devons donc, à plus juste titre, aimer nos pères et nos mères, qui nous touchent de bien plus près que le reste des hommes.

L'amour que les enfants doivent à leurs pères et à leurs mères, doit être un amour filial, tendre, sincère et constant ; en un mot, un amour parfait, qu'ils leur doivent témoigner par leurs civilités et leurs complaisances, en compatissant à leurs maux, en prenant part à leur joie, en leur épargnant tout sujet de chagrin, et en leur rendant toutes sortes de bons offices, sans attendre même qu'ils les exigent ; car c'est envers eux surtout qu'il faut pratiquer cet important avis de l'apôtre saint Jean : *Mes chers enfants, dit-il, n'aimons pas de parole ni de langue seulement, mais par œuvre et en vérité : « Filioli, non diligamus verbo neque lingua, sed opere et veritate. »* (I Joan., III, 18.)

Le second devoir des enfants envers leurs pères et leurs mères, c'est l'honneur et le respect. Rien n'est plus touchant que le motif dont le Saint-Esprit se sert pour porter les enfants à rendre ce devoir à leurs

parents : *Honorez votre père et n'oubliez point les douleurs de votre mère*, dit cet Esprit-Saint. *Souvenez-vous que vous ne seriez pas né sans eux, et faites pour eux ce qu'ils ont fait pour vous : « Honora patrem tuum, et genitus matris tue ne obliviscaris. Memento quoniam nisi per illos natus non fuisses, et retribue illis quomodo et illi tibi. »* (Eccli., VII, 29, 30.) Et encore plus expressément : *Honorez votre mère tous les jours de sa vie; car vous devez vous souvenir de ce qu'elle a souffert, et à combien de périls elle a été exposée lorsqu'elle vous portait dans son sein : « Honorem habebis matri tue omnibus diebus vitæ ejus : memor enim esse debes quæ et quantâ pericula passa sit propter te in utero suo. (Tob., IV, 4.)*

Pour s'acquitter de l'obligation qu'ont les enfants d'honorer leurs pères et mères, il faut qu'ils les honorent par pensée, par parole, par œuvre et patience : *In opere, et sermone, et omni patientia honora patrem tuum. (Eccli., III, 9.) In toto corde tuo honora patrem tuum. (Eccli., VII, 28.)* L'honneur qu'ils doivent leur rendre par pensée consiste à ne les mépriser jamais pour quelque sujet que ce soit, ni intérieurement, ni extérieurement, mais à avoir toujours une grande déférence et vénération envers eux, quelque âgés, quelque infirmes, quelque lâcheux ou difficiles qu'ils soient : *Si defecerit sensu, veniam da. (Eccli., III, 15.)* L'honneur qu'ils doivent leur rendre par parole, consiste à leur toujours parler dans des termes et d'un air qui marquent le respect et l'affection qu'ils ont pour eux, sans jamais les contredire, beaucoup moins les injurier. L'honneur qui doit leur être rendu par action, consiste à n'aller nulle part, ni rien entreprendre, surtout d'important, sans les avoir consultés, et avoir même d'ordinaire obtenu leur consentement; ce qui a principalement lieu dans l'état de mariage, comme nous avons montré en parlant de ce sacrement. Enfin, l'honneur qu'il faut leur rendre par patience, consiste à souffrir avec douceur leur mauvaise humeur, à excuser leurs défauts, à les cacher soigneusement; considérant que, comme ils ont souffert les défauts et les imperfections de notre enfance, il est juste que nous souffrions aussi réciproquement les faiblesses de leur vieillesse, qui est une seconde enfance : *Retribue illis quomodo et illi tibi. (Eccli., VII, 30.)*

Quelle source de grâces et de bénédictions attireraient sur eux les enfants, dans le temps et dans l'éternité, s'ils honoraient et respectaient leurs pères et leurs mères de la sorte! L'on en voit qui le font; mais le nombre de ceux qui transgressent des devoirs si essentiels et si importants est infiniment plus grand. En effet, combien en est-il qui, au lieu d'avoir des sentiments de respect et de vénération pour leurs pères et leurs mères, les méprisent, s'en railent, et leur parlent d'un ton de maître, avec arrogance, avec fierté? Combien qui, plus dénaturés encore, les mé-

jurient et les outragent? Combien qui en viennent jusqu'à cet excès que de leur souhaiter la mort, dans l'impatience d'entrer en possession de leurs biens; de les maudire, de les menacer, et même de lever (qui le pourrait croire?) la main sur eux, et de les frapper? Péchés énormes, péchés monstrueux et détestables, qui attirent infailliblement la malédiction du Seigneur, souvent même dès cette vie, sur ceux qui les commettent, et qui étaient dans l'ancienne loi des crimes dignes de mort (*Deut., XXI et XXVII.*) En un mot, le précepte qui ordonne d'honorer père et mère n'est plus guère en usage : l'ordre est renversé. Au lieu que ce serait aux enfants à honorer leurs pères et leurs mères, il faut maintenant que ce soient les pères et les mères qui honorent leurs enfants. Et ceux qui devraient être respectés, qui devraient commander dans leurs maisons, n'osent dire un seul mot; ils ne sont point écoutés, et par un renversement également contraire à la raison et à l'équité, ils tremblent devant ceux qui devraient trembler en leur présence s'ils n'avaient oublié les droits les plus sacrés de la nature et de la religion.

Enfants, évitez des péchés si énormes. Aimez vos pères et mères : rendez-leur l'honneur et le respect que vous leur devez; envisagez Dieu dans leur personne; souvenez-vous que c'est Dieu qui vous commande de les aimer et de les honorer; il est donc juste que vous le fassiez, puisque c'est lui-même qui les a rendus dignes de cet amour et de cet honneur en les établissant pour vous gouverner. Souvenez-vous de plus qu'il a voulu attacher une récompense à ce commandement. C'est, dit le grand Apôtre, le premier commandement auquel Dieu ait promis une récompense : *Honora patrem tuum et matrem tuam, quod est mandatum primum in promissione.* Or, cette récompense est d'être heureux, et de vivre longtemps sur la terre : *Ut bene sit tibi, et sis longævus super terram. (Ephes., VI, 2, 3.)* Mais cette terre est une figure de la vie bienheureuse qui est appelée, dans l'Écriture, la terre des vivants : *Terra viventium. (Psal. XXVI.)* Fasse le Ciel que vous soyez fidèles à de si grands devoirs! Fasse le Ciel, encore un coup, que vous rendiez à vos pères et à vos mères l'amour et l'honneur que vous leur devez, comme à des personnes qui tiennent ici-bas la place de Dieu, et qui exercent sur vous une autorité sainte et légitime? C'est par cette fidélité à vous acquitter de ces obligations que vous mériterez, après une longue prospérité sur la terre, une éternelle félicité dans le ciel. Amen.

XI^e INSTRUCTION.

SUITE DES DEVOIRS DES ENFANTS ENVERS LEURS PÈRES ET LEURS MÈRES.

Filii, obedite parentibus per omnia. (*Coloss., III, 20.*)
Enfants, obéissez à vos parents en toutes choses.

Non-seulement les enfants sont obligés d'aimer et d'honorer leurs pères et leurs mères, ainsi que nous l'avons fait voir dans

le discours précédent, mais ils doivent encore les assister et leur obéir : deux devoirs importants, et qu'il nous reste à leur expliquer.

L'assistance que les enfants doivent à leurs pères et à leurs mères, regarde l'âme et le corps. Pour ce qui est de l'âme, lorsque les parents s'écartent de la voie du salut, lorsqu'ils sont vicieux, emportés, jureurs, dissolus, débauchés, les enfants doivent leur porter une charitable compassion, les avertir respectueusement, et avec une extrême douceur, de leurs fautes, et solliciter auprès de Dieu leur conversion par d'instantes et ferventes prières : *Seniorem ne increpaveris; sed obsecra ut patrem.* (1 Tim., V, 1.) Quand ils sont malades, ils doivent les porter à mettre ordre aux affaires de leur conscience, à se réconcilier avec leurs ennemis, s'ils en ont, à restituer les biens qu'ils pourraient avoir mal acquis. Ils doivent leur procurer de bonne heure les sacrements de l'Eglise, que les chrétiens sont obligés de recevoir avant de mourir, afin qu'ils meurent de la mort des justes, et dans le baiser du Seigneur : *Beati mortui qui in Domino moriuntur.* (Apoc., XIV, 13.) Après leur mort, ils doivent prier et faire prier Dieu pour le repos de leur âme; leur procurer des funérailles honnêtes, comme nous lisons dans l'Écriture, que plusieurs patriarches ont fait exécuter leur testament avec fidélité; payer leurs dettes, ne pouvant jouir de leurs biens et héritages qu'ils n'aient satisfait à leurs créanciers. Voilà pour ce qui regarde l'âme.

Pour ce qui regarde le corps; si leurs pères et leurs mères sont dans l'indigence, ils doivent subvenir à leurs besoins, et leur fournir de quoi se nourrir et se vêtir honnêtement, selon leur condition. S'ils sont malades, ils doivent les visiter, les consoler dans leurs peines, et leur fournir tous les aliments et médicaments nécessaires. Et, comme c'est dans leur vieillesse que leurs parents ont plus grand besoin d'être assistés, parce qu'ils ne sont plus en état de travailler et de gagner leur vie, c'est aussi dans ce temps-là que les enfants doivent redoubler pour eux leurs soins, et faire plus d'efforts pour les secourir dans toutes leurs nécessités.

Cependant, combien trouve-t-on d'enfants qui, loin de soulager leurs parents dans les nécessités de la vie, et de leur procurer les secours que l'amitié, la reconnaissance et la religion exigent d'eux, les abandonnent dans leur vieillesse et dans leur maladie? Les noms sacrés de père et de mère ne les touchent en aucune manière : ils sont enfants pour recueillir la succession de leurs parents, mais ils ne le sont pas pour donner de leur bien, et pour avoir soin d'un père et d'une mère qui n'ont plus d'autre ressource que le secours qu'ils attendent d'eux. Quelle ingratitude! quelle cruauté! Peut-on y penser sans horreur? De tels enfants sont des monstres dans la nature, indignes de voir le jour; et le Saint-Esprit les qualifie d'infâmes, qui n'éviteront pas, tôt ou tard,

la juste colère de Dieu. Voici ses paroles : *Que celui-là est infâme qui abandonne son père! et un fils qui aigrit l'esprit de sa mère, sera un jour maudit de Dieu! « Quam malæ famæ est qui derelinquit patrem! Et est maledictus a Deo qui exasperat matrem. »* (Eccli., III, 18.)

Le quatrième et dernier devoir des enfants envers leurs pères et mères, c'est l'obéissance. *Enfants*, dit saint Paul, *obéissez à vos parents en ce qui est selon le Seigneur, car cela est juste : « Filii, obedite parentibus vestris in Domino, hoc enim justum est. »* (Ephes., VI, 1.) Et encore : *Enfants, obéissez à vos parents en toutes choses, car cela est agréable au Seigneur : « Filii, obedite parentibus per omnia, hoc enim placitum est in Domino. »* (Coloss., III, 20.) Ce sont les motifs dont l'Apôtre se sert pour porter les enfants à obéir à leurs parents. Cette obéissance, dit-il, est juste : *Hoc enim justum est.* En effet, quoi de plus juste et de plus équitable que d'obéir à ceux qui, après Dieu, sont les principes de notre être et les auteurs de notre vie? Cette obéissance est encore agréable au Seigneur : *Hoc enim placitum est in Domino*, parce que c'est lui qui nous commande d'obéir à nos parents. Par conséquent, quand nous leur obéissons, nous obéissons à Dieu; comme, au contraire, quand nous leur résistons, nous désobéissons à Dieu même.

Pour rendre cette obéissance entière et parfaite, il faut non-seulement obéir à son père, mais aussi à sa mère. Il est des enfants qui exécutent volontiers les commandements de leurs pères, mais qui ont peine à se soumettre à leurs mères. Cependant, le commandement de Dieu est égal, et l'on ne peut l'accomplir qu'en obéissant indistinctement à l'un et à l'autre. Il faut, de plus, obéir de bonne grâce et de bon cœur, avec promptitude et sans retardement; car ce n'est obéir qu'à demi que de différer et de faire attendre ce qu'on a droit d'exiger de nous. C'est ainsi que Jésus-Christ obéit à Marie et à Joseph, comme il est dit dans l'Évangile : *Et erat subditus illis.* (Luc., II, 51.)

Il n'y a qu'une seule occasion où l'on puisse être dispensé d'obéir à son père et à sa mère : c'est quand ils sont assez aveugles et assez méchants pour commander quelque chose de contraire à la loi de Dieu et aux devoirs de la conscience, comme, par exemple, s'ils nous ordonnaient de dérober, de nous venger, de travailler les dimanches et les fêtes à des œuvres serviles, ou de commettre quelque autre action criminelle. En tous ces cas, il faut leur représenter respectueusement qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes : *Obedire oportet Deo magis quam hominibus.* (Act., V, 29.) Et, s'ils persistent à nous solliciter, il faut, sans jamais leur manquer de respect, résister avec fermeté à leurs sollicitations, à leurs menaces, et souffrir même leurs mauvais traitements plutôt que de consentir à commettre quelque péché : *Pietatis genus est hac in*

re esse crudelem. (S. Hieron., epist., 1, ad *Heliod.*)

Quoique les enfants soient obligés, comme nous venons de dire, d'obéir à leurs parents lorsqu'ils ne leur commandent rien de contraire à la loi de Dieu, à l'équité et à la droite raison, ils doivent toutefois bien particulièrement leur obéir dans les choses qui regardent leur salut. Jamais la désobéissance n'est plus criminelle que lorsqu'un père et une mère, pleins de zèle, de piété et de religion, emploient leur autorité pour porter leurs enfants à la vertu, et les éloigner du vice. Vos parents vous ordonnent de fréquenter les sacrements en temps convenable, d'assister aux Offices divins, de sanctifier les dimanches et les fêtes; ils vous défendent d'aller au cabaret, de fréquenter de mauvaises compagnies, de prononcer des jurements criminels, de chanter des chansons déshonnêtes. Plus ils vous défendent, et plus vous vous révoltez. Qui pourrait exprimer l'énormité de pareilles désobéissances? C'est mépriser, c'est fouler aux pieds l'autorité la plus sainte et la plus respectable, celle de Dieu et des hommes. Il est rare que Dieu ne se hâte de punir des désobéissances si criminelles. Souvent il n'attend pas jusqu'après la mort pour en tirer vengeance. Les exemples des enfants rebelles et désobéissants, punis dès cette vie, ne sont point rares ni inconnus. Absalon l'ahl infortuné Absalon! tu nous fournis ici un triste exemple de cette vérité. Nous lisons, au II^e Livre des Rois, chap. II, qu'Absalon médita une insigne rébellion contre David, son père, qu'il prit les armes contre lui, qu'il le contraignit de sortir de la ville de Jérusalem, et le poursuivit avec une puissante armée, à dessein de lui ravir la couronne. David, se voyant pressé par son fils, fut obligé de lui faire tête et de lui résister. Il mit en ordre le peu de moude qu'il avait, et se prépara à une bataille. Les deux armées étant aux mains, celle d'Absalon, quoique incomparablement la plus nombreuse, fut battue. Il s'en fit un si grand carnage, que vingt mille de ses gens demeurèrent sur la place; Absalon lui-même chercha son salut dans la fuite. Comme il fuyait, il arriva que sa mule, passant sous un chêne fort épais, ses cheveux, qui étaient extraordinairement grands, s'embarrassèrent dans les branches de cet arbre, si fortement, que sa mule ne put l'emporter, et que continuant toujours à courir, il demeura suspendu par ses cheveux, sans pouvoir se dégager. Les gens de David l'ayant aperçu en ce état, en donnèrent avis à Joab, qui lui perça le cœur avec trois dards, quoique David, par une bonté incroyable, eût recommandé expressément, avant la bataille, qu'on l'épargnât. Et telle fut la fin du malheureux Absalon.

Voici une seconde histoire des plus terribles, qui, quoiqu'elle ne soit pas tirée de l'Écriture sainte, ne laisse pas d'être très-certaine, puisqu'elle a pour témoin saint Augustin, qui rapporte ce qu'il a vu: Il y

avait, dit ce saint Père, au livre XXII de la *Cité de Dieu*, chap. 8, dans la province de Cappadoce, une femme veuve; à qui son mari avait laissé dix enfants; trois filles et sept garçons. L'aîné de ses enfants, s'étant un jour laissé aller à la colère contre sa mère, lui dit plusieurs injures, et en vint jusqu'à cet excès que de lever la main sur elle et de la frapper. Ses frères et ses sœurs ne se mirent point en devoir d'empêcher un aussi horrible attentat. Cette mère pénétrée de douleur de se voir si indignement traitée par un de ses enfants, et abandonnée par les autres, s'en alla à l'église; là mettant les genoux en terre, et levant les mains au ciel, elle pria Dieu de punir ses enfants de telle sorte, qu'ils servissent d'exemple par toute la terre aux enfants rebelles et désobéissants. La vengeance divine suivit de près l'imprécation de cette mère infortunée. L'aîné fut saisi d'un tremblement général dans toutes les parties du corps, qui faisait horreur à tous ceux qui le voyaient, et en cet état il sortit de la maison. Peu de jours après, le même tremblement saisit les neuf autres, qui partirent aussi, et se dispersèrent en divers lieux, portant partout les marques épouvantables de la malédiction de leur mère. Elle, voyant des effets si funestes de sa colère, transportée de fureur, se laissa aller au désespoir, se pendit et s'étrangla. Deux de ses enfants, un garçon et une fille, arrivèrent quinze jours avant la fête de Pâques à Hippone, dont saint Augustin était évêque. Le garçon se présenta d'abord à lui, et il fut effrayé de le voir ainsi tout tremblant. Il lui conseilla d'aller baiser les reliques de saint Étienne dans une église de la ville; ce qu'ayant fait, il fut guéri sur l'heure. Le lendemain, la fille se présenta toute tremblante comme son frère; il lui donna le même conseil, et elle fut guérie de même. Saint Augustin les montra tous deux à son peuple, et il fit d'excellents discours sur ces merveilleux événements. Ces punitions visibles figurent des châtimens plus rigoureux, dont les enfants désobéissants et rebelles seront certainement punis au jour terrible de la colère du Seigneur.

Jeunes gens qui m'écoutez, ayez souvent devant les yeux ces exemples terribles des punitions que Dieu a exercées contre les enfants qui résistent à leurs pères et à leurs mères. D'un autre côté, considérez souvent l'exemple de Jésus-Christ, qui non-seulement a été obéissant à son Père jusqu'à la mort, et la mort même de la croix, comme parle saint Paul: *Factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis.* (*Philipp.*, II, 8); mais qui encore voulut être soumis et obéissant à sa très-sainte Mère, à saint Joseph, pour apprendre, par son exemple, à tous les chrétiens, et pour leur faire aimer même l'obéissance qu'ils doivent à leurs parents. Suivez ce divin modèle; respectez l'autorité de Dieu dans la personne de vos pères et de vos mères; soyez-leur obéissants; rendez-leur tous les services, et procurez-leur tous les secours qui sont en votre

pouvoir : la nature vous l'inspire : Dieu vous le commande ; le bon exemple vous y porte et vous y engage. Par ces moyens, vous attirerez sur vous la bénédiction du Seigneur, et cette bénédiction précieuse sera pour vous un gage de la miséricorde qu'il prépare à ses élus dans le ciel. *Amen.*

XII^e INSTRUCTION.

DEVOIRS DES PÈRES ET MÈRES ENVERS LEURS ENFANTS.

Si quis suorum, et maxime domesticorum, curam non habet, fidem negavit, et est infideli deterior. (I Tim., V, 8.)

Si quelqu'un n'a pas soin des siens, et particulièrement de ceux de sa maison, il a renoncé à la foi, et il est pire qu'un infidèle.

Jusqu'à présent nous avons parlé aux enfants, et nous leur avons expliqué leurs devoirs envers leurs pères et mères ; il faut maintenant parler aux pères et aux mères, et les instruire de leurs devoirs envers leurs enfants. Il y a peu de personnes qui ne soient intéressées dans cette matière. La plupart de ceux que nous instruisons sont, ou engagés dans le saint état de mariage, ou résolus de s'y engager un jour, et les discours que nous nous sommes proposé de faire, leur apprendront leurs devoirs envers les enfants qu'ils ont déjà, ou qu'ils auront dans la suite par la bénédiction de Dieu, et les porteront à s'en acquitter avec soin.

Pour bien connaître ces devoirs, il faut observer, avant tout, que les enfants sont composés de corps et d'âme. D'où il s'ensuit que les pères et mères ont des devoirs envers leurs enfants, et par rapport au corps, et par rapport à l'âme. Quoique les devoirs par rapport au corps soient moins importants, et qu'il ne soit pas si ordinaire que les pères et les mères y manquent, nous les expliquerons aujourd'hui succinctement. Dans les entretiens suivants, nous traiterons plus au long les devoirs par rapport à l'âme, qui sont les plus essentiels et les plus importants. Commençons.

Le premier devoir des pères et des mères envers leurs enfants, par rapport au corps, est de leur conserver la vie qu'ils leur ont donnée. Pour remplir ce devoir, ils doivent être particulièrement attentifs à éloigner tout ce qui pourrait empêcher la naissance heureuse de leurs enfants. Les mères surtout sont obligées de veiller exactement sur elles pendant le temps de leur grossesse, et de conserver, avec tout le soin possible, le fruit qu'elles portent dans leur sein. C'est à quoi ne font point d'attention ces mères qui, nonobstant leur grossesse, ne font point de scrupule de danser, de travailler avec excès, de porter toutes sortes de fardeaux, même les plus pesants, de se laisser aller à des plaisirs criminels, comme si elles n'avaient rien à ménager en cet état, et qui, par tous ces excès, font mourir si souvent leurs enfants dans leur sein, avant même qu'ils aient pu voir le jour ; leur attirent

par conséquent le malheur de ne voir jamais Dieu, étant morts sans le baptême : *Nisi quis renatus fuerit ex aqua et Spiritu sancto, non potest introire in regnum Dei. (Joan., III, 3.)* C'est un désordre qu'on ne peut ni trop déplorer, ni trop condamner, et qui n'est point si rare qu'on se l'imagine. Cette même obligation, qu'ont les pères et les mères de conserver la vie à leurs enfants, les engage à prendre bien garde que leurs enfants ne périssent, soit par l'eau, soit par le feu, ou de quelque autre façon que ce soit. Elle les engage, de plus, à ne les pas mettre coucher avec eux dans leur lit, quand ils n'ont pas encore un an, parce que, dans un âge si tendre ils sont en danger de les étouffer en dormant, et qu'ils ne peuvent ignorer que ce malheur est très-souvent arrivé. (*Lisez le chap. III du III^e Livre des Rois.*) Il y a plusieurs diocèses (entre autres celui de Liège) où la chose est si rigoureusement défendue, que c'est un cas réservé à l'évêque, c'est-à-dire dont l'évêque seul, ou ceux qui ont un pouvoir particulier, peuvent absoudre ; ce qui fait voir que c'est un péché notable.

Et puisque nous sommes tombés sur cette matière, il est bon d'avertir que c'est un grand mal aux pères et aux mères de mettre leurs enfants, déjà grands, coucher avec eux, ou de permettre que des enfants d'un sexe différent couchent ensemble, parce qu'ils reçoivent ce scandale dont Jésus-Christ a dit qu'il serait moins fatal à ceux qui le donnent, d'être jetés dans la mer avec une meule de moulin au cou : *Qui scandalizaverit unum de pusillis istis qui in me credunt, expedit ei ut suspendatur mola asinaria in collo ejus, et demergatur in profundum maris. (Matth., XVIII, 6.)* La pauvreté, qu'ils pourraient alléguer, est une excuse frivole et que Dieu ne recevra point ; il n'y a rien qu'on ne doive tenter plutôt que d'exposer des enfants à un péril prochain d'offenser Dieu ; mais ce n'est point à nous à leur donner des leçons sur ce sujet.

Nous venons au second devoir des pères et des mères envers leurs enfants, par rapport au corps. Ce devoir est la nourriture ; c'est-à-dire que les pères et les mères sont obligés de donner à leurs enfants la nourriture, l'entretien selon leur état et condition, le vêtement, le logement, et tout ce qui est une suite de la vie naturelle. La nature, la raison, l'humanité, les engagent à ce devoir. *Qui dat esse, dat consequentia ad esse. (Adag. philos.)* Et il est vrai de dire, de ceux qui y manquent, qu'ils sont pires que les infidèles, qu'ils sont plus dénaturés et plus inhumains que les tigres, les ours, les lions et les serpents, puisque aucun de ces animaux ne refuse de nourrir ses petits : *Si quis suorum, etc.*

Il y a quatre sortes de personnes qui peuvent pécher contre cette obligation. 1^o Ceux qui, par une oisiveté criminelle, précipitent leurs enfants dans une misère affreuse. 2^o Ceux qui dissipent [en jeux, en plaisirs, en dissolutions et en débauches des biens

qui doivent servir à entretenir leurs enfants; ce qui arrive souvent aux artisans et aux gens de métier, qui, au lieu de sanctifier les saints jours de dimanches et de fêtes, dépensent dans les cabarets le peu d'argent qu'ils ont gagné pendant la semaine; ce qui les réduit, et leurs familles, dans une extrême nécessité. 3° Ceux qui amassent des biens à leurs enfants par des voies injustes et criminelles. 4° Ceux qui ont pour quelques-uns de leurs enfants une prédilection trop visible, quelquefois jusqu'à donner tout à l'un et rien aux autres. Cette prédilection est fort à craindre; elle est la source malheureuse des haines, des divisions, des jalousies, des querelles entre les frères, et elle les porte souvent aux extrémités les plus funestes. L'exemple du patriarche Jacob doit bien faire sentir les conséquences fâcheuses de cette prédilection. L'Écriture sainte nous marque que ce père, si sage d'ailleurs, aimait Joseph plus que tous ses autres enfants, parce qu'il l'avait eu dans sa vieillesse, et qu'il lui donna, par préférence, une robe de plusieurs couleurs. Elle nous marque ensuite le mauvais effet que produisit cette prédilection. Ses frères, voyant que son père l'aimait plus que ses autres enfants, le haïssaient et ne pouvaient lui parler avec douceur. Ils portèrent leur haine jusqu'à vouloir tremper leurs mains dans son sang. (Gen., XXXVII, 3 seq.) Enfin, ils le vendirent à des infidèles, afin de n'avoir plus devant les yeux l'objet de leur mortelle aversion; preuve évidente que, pour éviter ces semences de division, les pères et les mères ne doivent point avoir plus d'affection pour l'un de leurs enfants que pour les autres, mais qu'ils doivent les aimer tous également, puisqu'ils sont tous leurs enfants, et qu'ils ont un droit égal à leur affection paternelle.

Le troisième devoir des pères et des mères envers leurs enfants, par rapport au corps, est de les pourvoir et de les établir, c'est-à-dire qu'ils doivent travailler de bonne heure à les mettre en état de pouvoir gagner leur vie et de subsister par quelque métier, ou par quelque profession honnête, proportionnée à leur naissance, conforme à leur vocation, et dans laquelle ils puissent servir Dieu; et pour mieux réussir, se dépouiller, s'il le faut, d'une partie de leurs biens. Je dis d'une partie: car ne croyez pas, pères et mères, que je prétende vous obliger à vous dessaisir de tous vos biens, en faveur de vos enfants, avant la fin de vos jours. Ce serait une imprudence de le faire; il y en a peu qui ne se soient repentis de l'avoir fait; trop d'exemples nous en convainquent: *Filio, mulieri et fratri tuo non des potestatem in vita tua, et non dederis aliis possessionem, ne forte pañiteat te. (Eccli., IX, 2.)* Dès que vous aurez tout donné à vos enfants, ils croiront qu'ils ne vous doivent plus rien, ni amour, ni respect, ni obéissance, ni secours. Et quand vos mains seront vides, et qu'ils sentiront qu'ils n'ont plus rien à attendre de vous, ils vous mé-

priseront et se moqueront de vous, et vos visages leur seront odieux et insupportables. L'amour descend toujours assez des pères et des mères à leurs enfants: mais rarement le voit-on remonter des enfants jusqu'à leurs parents: *Amor descendit, non ascendit.*

N'avantagez donc pas tellement vos enfants que vous ne gardiez toujours de quoi pouvoir subsister honnêtement sans eux. Ne souffrez pas que par aucune promesse, l'on vous fasse jamais changer de résolution: car il vaut mieux voir vos enfants dépendants de votre bonté, que de dépendre de leur reconnaissance et de leur justice. Faites qu'ils aient toujours besoin de vous, si vous voulez qu'ils vous aiment et qu'ils vous honorent. Voilà, pères et mères, quels sont vos devoirs envers vos enfants, en tant qu'ils sont hommes et composés de corps. Fasse le Ciel que vous vous en acquittiez avec soin! Mais que votre première et principale vue, en les remplissant, soit de faire de vos enfants des chrétiens sur la terre, de vrais serviteurs de Dieu, de dignes enfants du Père céleste, afin de leur procurer, et à vous-mêmes le royaume de sa gloire. Amen.

XIII^e INSTRUCTION.

SUITE DES DEVOIRS DES PÈRES ET DES MÈRES ENVERS LEURS ENFANTS.

Et vos, patres, nolite ad iracundiam provocare filios vestros, sed educate illos in disciplina et correctione Domini. (Ephes., VI, 4.)

Et vous, pères, n'irritez point vos enfants, mais élevez-les en les corrigeant, et en les instruisant selon le Seigneur.

Nous avons expliqué N. les devoirs des pères et des mères envers leurs enfants par rapport au corps; nous passons à des devoirs plus nobles et plus importants, c'est-à-dire aux devoirs par rapport à l'âme. Ces devoirs se réduisent à trois principaux, savoir: à l'instruction, à la correction et au bon exemple.

Nous commençons par l'instruction. L'on peut dire, sans contredit, que c'est le premier et le plus essentiel devoir des pères et des mères. Aussi le grand Apôtre met-il ce devoir à la tête de tous les autres, ainsi qu'il ressort des paroles que j'ai prises pour mon texte. *Et vos, patres,* etc.

Pour bien s'acquitter d'un si important devoir, voici ce que les pères et les mères doivent observer. Premièrement, dès que leurs enfants commencent à parler, il faut leur apprendre à faire le signe de la croix, et à prononcer les saints noms de *Jésus* et de *Marie*; il faut leur dire et leur répéter sans cesse, qu'il y a un Dieu au ciel qui les a créés pour l'aimer et le servir en ce monde, et le posséder éternellement en l'autre. A mesure qu'ils avancent et qu'ils deviennent capables de retenir, il leur faut soigneusement apprendre le *Pater*, ou l'Oraison dominicale; l'*Ave Maria*, ou la Salutation angélique; le *Credo*, ou le Symbole des apôtres, première-

rement en français, et ensuite en latin, selon que leur mémoire en sera capable, afin que de bonne heure ils s'accoutument au langage de l'Eglise, etc. Il faut leur faire faire les demandes de leurs catéchismes, et leur en apprendre les réponses les unes après les autres, selon qu'ils les peuvent retenir, sans les presser et sans se mettre en peine s'ils les entendent, parce que Dieu leur en donnera l'intelligence dans le temps.

En second lieu, ils doivent les instruire des principaux devoirs du chrétien : comme de prier Dieu le matin et le soir, avant et après le repas, et dans les églises, d'entendre la Messe les dimanches et les fêtes, d'assister aux instructions et aux catéchismes, de se confesser en temps convenable, etc.

Enfin il faut qu'à l'exemple de Tobie, qui, comme marque l'Écriture, apprit à son fils, dès l'enfance, à craindre le Seigneur, et à s'abstenir de tout péché (*quem ab infantia timere Deum docuit, et abstinere ab omni peccato* [Tob., I, 10]), ils leur inspirent dès leurs plus tendres années, et, pour ainsi parler, dès le berceau, la crainte du Seigneur, l'amour de la vertu, l'horreur du vice, mais particulièrement du mensonge, du larcin, du jurement, et de toutes paroles et actions deshonnêtes.

Il faut d'autant plus instruire les enfants quand ils sont jeunes, que l'expérience journalière fait voir que, lorsqu'ils sont avancés en âge, il n'est plus temps de les instruire. Ils ne retiennent ni ne pratiquent que ce qu'on a eu soin de leur apprendre dans leur jeunesse. Il faut donc les instruire de bonne heure, et se hâter de leur faire connaître les vérités sans lesquelles il ne peut y avoir de salut pour eux. Les enfants sont comme une cire molle qui est susceptible de toutes sortes de figures, ou comme une cire blanche qui, étant teinte en noir, ne peut plus retourner dans son premier état de blancheur; ou comme de jeunes arbres, plantés nouvellement, qui gardent toujours le premier pli qu'on a eu soin de leur faire prendre. Il est donc d'une conséquence infinie de leur donner de saintes impressions de bonne heure, et de les accoutumer à la pratique de la vertu et à la fuite du vice dès leurs premières années, si l'on veut qu'ils conservent de si heureuses dispositions durant tout le cours de leur vie. *Un jeune homme*, dit le Saint-Esprit par la bouche du Sage, *suit sa première voie; dans sa vieillesse même, il ne la quittera point: « Adolescens juxta viam suam, etiam cum senuerit, non recedet ab ea. »* (Prov., XXII, 6.)

Quo semel est imbuta recens servabit odorem
Testa diu..... (HORAT.)

Faut-il éclaircir cette vérité par quelques exemples? Demandez à toutes ces personnes qui vivent dans l'habitude du crime, et qui s'abandonnent aux désordres les plus affreux, depuis quand elles ont commencé ce genre de vie. Elles vous répondront ce que le père dont l'enfant était possédé du

diable, répondit au Sauveur après qu'il lui eut demandé depuis quand ce malheur était arrivé à son fils; que c'était depuis son enfance. *Ab infantia.* (Marc., IX, 20.) Adressons-nous, par exemple, à ce jeune libertin. Dites-moi, cher ami, depuis quand êtes-vous emporté, jureur, blasphémateur, impudique? *Ab infantia*, mon Père, depuis mon enfance. A peine savais-je parler, qu'entendant les jurements, les blasphèmes, les discours impudiques de mon père, les emportements, les imprécations de ma mère, j'ai appris ce beau langage. Ils ne m'avaient point encore parlé de Dieu, ni appris à dire mes prières du matin et du soir, qu'ils m'avaient déjà appris à jurer et à proférer des paroles deshonnêtes. Et vous, pauvre fille, depuis quand lancez-vous des œillades criminelles qui allument le feu de l'amour impudique dans tous ceux qui vous regardent? Depuis quand avez-vous appris ces airs de galanterie et de vanité? Depuis mon enfance : *Ab infantia.* Dès que j'ai eu l'usage de la raison, avant de m'apprendre mon catéchisme, à examiner ma conscience, à assister dévotement à la Messe, l'on m'avait déjà enseigné la manière de converser, de plaire aux jeunes hommes, et de les gagner par mille caresses et démonstrations d'amitié peu chrétiennes, même souvent. J'avais une mère qui prenait tout son plaisir à me faire et à m'apprendre des leçons d'amourette et de galanterie, à me bien parler, jusqu'à me permettre même certaines nudités immodestes, auxquelles je suis accoutumée jusqu'ici. Mettons, chrétiens, mettons la main à la conscience. N'est-ce pas là ce qui se voit et ce qui se pratique tous les jours dans le siècle malheureux où nous vivons?

Nous lisons dans l'histoire que la reine Blanche, mère de saint Louis (neuvième du nom), roi de France, lui faisait sucer les premiers douceurs de la dévotion avec le lait dont elle le nourrissait. Entre toutes les leçons de sagesse et de piété qu'elle lui donnait chaque jour, la plus ordinaire était celle-ci : Mon fils, mon cher fils, quoique vous soyez l'héritier du plus grand royaume de tout l'univers, je ne crains point de vous le dire, j'aimerais mieux vous voir perdre la vie, que de vous voir commettre un seul péché mortel. Aussi imprima-t-elle une si grande horreur de ce péché dans l'esprit de ce prince, qu'il n'en commit jamais aucun parmi les dangers et les écueils d'une cour royale.

Un si bel exemple doit convaincre les pères et les mères que toute leur attention ne doit tendre qu'à inspirer à leurs enfants une grande horreur du vice, qu'à bien régler leurs mœurs, et à former en eux de parfaits chrétiens; en un mot, à leur apprendre à craindre le Seigneur, à l'adorer, à l'aimer, à le servir. Malheur aux pères et aux mères qui, au lieu de donner à leurs enfants le goût de la piété, et de leur inspirer l'amour de la vertu, ne leur inspirent que l'amour du monde et de ses maximes corrompues! Malheur aux pères et aux mères qui n'en-

tiennent jamais leurs enfants que d'objets d'ambition, de luxe et de vanité! Malheur aux pères et aux mères qui sont assez méchants pour porter leurs enfants à offenser Dieu, à dérober, à se venger, et à commettre un grand nombre d'autres péchés! Il vaudrait mieux pour eux de n'avoir point en d'enfants que de les avoir pour en faire les ennemis de Dieu pendant cette vie, et pour les perdre éternellement dans l'autre, et se perdre eux-mêmes avec eux.

Pour éviter ce malheur, appliquez-vous, pères et mères, avec soin à l'éducation de vos enfants. Ne cessez de les instruire selon les besoins de chaque âge: *Qui diligit filium instanter erudit.* (Prov., XIII, 23.) La bonne éducation et instruction est quelque chose de si nécessaire, que vous devez employer les derniers efforts, et tenter, pour ainsi dire l'impossible, afin de la procurer à vos enfants. C'est là le meilleur fonds et le plus précieux héritage que vous puissiez leur laisser. Il vaut infiniment mieux que tous les trésors de la terre, ainsi que l'enseigne le Prophète-Roi par ces paroles: *La loi de Dieu est un plus grand bien que des millions d'or et d'argent: « Bonum mihi lex oris tui super millia auri et argenti.* (Psal. CXVIII, 72.) Mais comme souvent vous n'êtes point en état de donner à vos enfants par vous-mêmes toute l'instruction dont ils ont besoin, envoyez-les aux instructions, aux catéchismes et aux écoles. Veillez avec soin s'ils y vont; et, à leur retour, interrogez-les du progrès qu'ils y auront fait. Vos enfants, saintement élevés, formés à la vertu et à la piété par vos charitables soins, feront votre joie et votre consolation dès cette vie, et votre gloire et votre couronne dans l'autre. Amen.

XIV^e INSTRUCTION.

SUITE DES DEVOIRS DES PÈRES ET MÈRES ENVERS LEURS ENFANTS.

Qui parcit virgæ, odit filium suum. (Prov., XIII, 24.)
Celui qui épargne le châtiement à son fils, ne l'aime pas.

Le second devoir des pères et des mères envers leurs enfants, est la correction. Ce devoir est appuyé sur les mêmes fondements que le précédent, c'est-à-dire l'instruction que les pères et mères doivent donner à leurs enfants, puisqu'ils ne peuvent les élever saintement, s'ils ne les corrigent. C'est pourquoi saint Paul joint ces deux obligations quand il dit aux pères: *Elevez vos enfants en les corrigeant, et en les instruisant selon le Seigneur: « Educate illos in disciplina et correctione Domini.* (Ephes., VI, 4.)

Il y a deux règles de la correction que les pères et les mères sont quelquefois obligés de faire à leurs enfants pour la faire avec succès. La première est de ne jamais les corriger avec emportement et par passion. L'on voit des pères et des mères qui, lorsqu'ils corrigent leurs enfants de leurs fautes, sont pleins de feu et de fureur; qui ne se possèdent plus, qui leur font mille imprécations, qui les chargent de malédictions et

d'injures. Quel fruit peut-on espérer de pareilles corrections. Et n'est-ce pas là visiblement perdre des enfants, en croyant remédier à leurs maux, et s'en rendre les parricides, en faisant leur médecin? La correction fait merveille contre le libertinage de la jeunesse la plus incorrigible et la plus désespérée; mais la colère, mêlée dans cette excellente médecine, est un poison. Ce n'est pas de ces excès que parle saint Paul, quand il dit: *Corrigez vos enfants dans l'esprit du Seigneur, qui est un esprit de douceur: In correctione Domini.* Il faut savoir si bien allier la douceur et la sévérité, que la tendresse paternelle adoucisse ce que la correction a toujours de désagréable et de rebutant.

La seconde règle est que la correction doit être proportionnée à la faute. Il y a beaucoup de choses qu'il faut dissimuler dans les enfants, quantité de petites fautes qu'il faut excuser; ce qui condamne ces pères et ces mères qui sont toujours en colère contre leurs enfants, et qui, à force de les corriger, les rendent insensibles au châtiement. Mais quand ce sont des fautes essentielles, comme quand des enfants jurent, quand ils mentent, quand ils dérobent, quand ils commettent des irrévérences dans les églises, ou (à quoi l'on doit bien veiller) certaines actions contraires à la pudeur et à la modestie chrétienne, en tous ces cas, si les voies de douceur, si les remontrances charitables, moyens qu'il faut toujours tenter auparavant, n'ont fait aucune impression sur leur esprit, il en faut venir à des corrections salutaires: *Car celui qui épargne le châtiement à son fils, ne l'aime pas,* dit le Saint-Esprit: *« Qui parcit virgæ, odit filium suum. »*

Cette correction est d'autant plus nécessaire, qu'un enfant qu'on laisse dès ses premières années à sa liberté, sans réprimande et sans châtiement, devient incorrigible, comme un cheval qu'on néglige et qu'on ne dompte pas de bonne heure, devient indomptable, selon la remarque de l'Écriture: *Equus indomitus evadit durus, et filius remissus evadit præceps.* (Eccl., XXX, 8.) C'est pourquoi il ne faut jamais manquer de le corriger dans l'occasion, et ne point attendre pour cela qu'il commette les plus grands crimes.

Mais qu'il y a aujourd'hui peu de pères et de mères soigneux à s'acquitter d'un si important devoir! La plupart aiment leurs enfants jusqu'à s'avengler sur leurs défauts, et n'avoir pas le courage de les punir de leurs fautes. Ils appréhendent de leur causer du chagrin, s'ils les éloignent du vice par une sage remontrance, ou par une correction salutaire; c'est pourquoi ils aiment mieux les laisser vivre dans le désordre, que d'employer les voies d'une prudente rigueur pour les en tirer. Malheureux pères et mères, qui, par cette lâche indulgence, précipitent leurs enfants dans le comble de tous les malheurs! Pères et mères aveugles, qui ne voient pas que cette douceur, dont ils usent envers leurs enfants, est la plus

grande cruauté qu'ils puissent exercer à leur égard ! Pères et mères, un jour viendra que vos enfants, pour qui vous aurez eu trop d'indulgence, s'élèveront contre vous, qu'ils vous accuseront et vous reprocheront que vous avez été non leurs pères, mais leurs homicides : *Nos nihil fecimus, perdidit nos aliena perfidia, parentes sensimus parricidas.* (S. CYPR., *De lapsis.*) Un jour viendra que votre douceur criminelle attirera la malediction du Seigneur sur vous et sur vos enfants : sur vous, parce que vous avez négligé de les corriger quand il était temps ; sur vos enfants, parce qu'ils se sont servis de votre indulgence pour s'abandonner au vice et au désordre : *Neque suorum tantum peccatorum penas dabunt, sed eorum que filii peccaverint.* (S. CRYST., lib III, *Cont. vitup. vit. mon.*, cap. 4.)

L'histoire du grand prêtre Héli devrait être sue des pères et des mères, pour leur apprendre de quelle importance il est de ne pas dissimuler les fautes de leurs enfants, mais de les réprimer promptement par une correction salutaire. La voici telle qu'elle est rapportée dans l'Écriture, au 1^{er} Livre des Rois, chap. III et IV : Héli avait deux enfants, nommés Ophni et Phinées. Ils étaient employés au ministère du temple, dont ils s'acquittaient très-mal, commettant des irrévérences notables dans le temple, et de grandes injustices envers les fidèles qui venaient présenter leurs sacrifices à Dieu. Le père, sachant les désordres de ses enfants, se contenta de leur en faire une légère réprimande, au lieu d'employer les remèdes les plus efficaces pour les arrêter. C'est pourquoi Dieu, irrité contre lui, envoya le prophète Samuel pour l'avertir de sa part qu'il allait faire éclater sa vengeance sur lui et sur toute sa maison ; qu'il ôterait à sa famille le souverain sacerdoce pour le donner à une autre ; que la plupart de ses descendants mourraient à la fleur de leur âge ; que ses deux enfants mourraient en un même jour, et que toute sa postérité porterait des marques perpétuelles de leurs crimes. Dieu, voulant accomplir ces prophéties menaçantes, suscita une nouvelle guerre contre les Juifs par les Philistins, qui étaient les ennemis déclarés de ce peuple. Les armées étant aux mains, celle du peuple de Dieu fut défaite, l'Arche d'alliance fut prise, les deux enfants d'Héli tués ; et lui-même apprenant ces tristes nouvelles, âgé de près de cent ans, tomba de sa chaise à la renverse, et se cassa la tête. Sa belle-fille, femme de Phinées, apprenant la mort de son mari, et la prise de l'Arche, étant enceinte, accoucha subitement, et mourut sur l'heure. Or, la première et la principale cause de tant de malheurs a été la malheureuse indulgence d'Héli à réprimer les désordres de ses enfants, comme le témoigne Dieu lui-même par ces paroles : *J'ai prédit que je jugerais la maison d'Héli, parce que ayant eu connaissance de la mauvaise vie de ses enfants, il ne les a point corrigés : « Prædixi quod iudicaturus essem domum Heli, propter iniquita-*

tem, eo quod noverat indigne agere filios, et non corripuerit eos. »

Voilà sans doute de quoi faire trembler les pères et les mères qui s'endorment sur les désordres de leurs enfants, qui souvent même sont idolâtres de leurs défauts, qui se contentent de leur faire une légère remontrance, quand il faudrait employer les remèdes les plus forts pour les retirer de leurs dérèglements ; qui ne veulent pas qu'on les corrige, et qui s'emportent de colère contre ceux qui leur rendent un service si important et si signalé. Si le grand prêtre Héli a été puni si rigoureusement, qu'ils voient eux-mêmes ce qu'ils ont à appréhender de la colère du Seigneur, au jour terrible de ses vengeances.

Ne souffrez et ne dissimulez donc jamais, pères et mères, les fautes de vos enfants. Ne vous laissez point de leur représenter leurs devoirs, et de les reprendre, lorsqu'ils s'en écartent ; mais faites-le dans un esprit de douceur, comme veut saint Paul. Que si absolument vos enfants s'obstinent à mépriser vos remontrances, n'appréhendez pas d'en venir à des corrections salutaires, c'est-à-dire qui ne soient ni trop sévères, ni trop douces. Si, nonobstant tous vos charitables soins, ils s'écartent de la voie du salut, et se précipitent dans le désordre, malheur à eux ! tôt ou tard ils seront punis de Dieu. Pour vous, ce que vous devez faire alors, c'est de recourir à Dieu avec larmes, et de lui demander, avec tout l'effort et toute l'instance possible, leur conversion. Si vous pleurez un fils que la mort vous a ravi, combien plus devez-vous le pleurer lorsqu'il est mort aux yeux de Dieu par le péché, puisque la mort de l'âme est la plus terrible et la plus funeste de toutes les morts ! Ne cessez donc de pleurer et de prier. Sainte Monique a obtenu la conversion de son fils Augustin par dix années de prières et de larmes, et il ne se pouvait même faire qu'elle ne l'obtint ; ce qu'un saint évêque ne fit point de difficulté de lui dire pour la consoler : *Fieri non potest ut filius istarum lacrymarum pereat.* (*Confess.*, lib. III, cap. 12.) Que si vous priez et pleurez comme Monique, Dieu, touché de vos prières et de vos larmes, vous accordera la consolation de voir rentrer vos enfants dans leur devoir, comme Augustin.

Mais pour y réussir, il faut, pères et mères, que vous joigniez le bon exemple (c'est votre dernier devoir envers eux) ; car la correction et l'instruction servent de peu, si elles ne sont soutenues du bon exemple, et les enfants sont peu touchés des leçons qu'on leur fait, lorsqu'ils ne les voient pas pratiquer par ceux qui les leur font. Un seul mauvais exemple du père ou de la mère, une parole déshonnête fera plus d'impression sur eux pour les porter au mal, que les plus belles leçons pour les porter au bien. Au contraire, les enfants se sentent comme obligés d'être sages, quand ils voient que leurs pères et leurs mères se comportent sagement, et qu'il n'y a chez eux ni désordre, ni injustice, ni corruption. Donnez-leur

donc vous-mêmes l'exemple des vertus que vous devez leur inspirer, et que la sagesse de votre conduite soit pour eux un continuel avertissement d'être sages. Soigneux de ne jamais rien faire en leur présence qui puisse les porter au mal, remplissez à leurs yeux tous les devoirs d'un parfait chrétien, et vous mériterez d'aller recevoir au ciel, avec ces enfants, que vous aurez eu soin de former à la vertu, la récompense des serviteurs fidèles. Je vous la souhaite. *Amen.*

XV^e INSTRUCTION.

DEVOIRS DES SERVITEURS ENVERS LEURS MAÎTRES.

Servi, obedite dominis carnalibus cum timore et tremore, in simplicitate cordis vestri, sicut Christo. (*Ephes., VI, 5.*)

Serviteurs, obéissez à vos maîtres selon la chair, avec crainte et avec respect, dans la simplicité de votre cœur, comme à Jésus-Christ.

L'ordre des matières que je traite demande que j'instruise les maîtres et les serviteurs. Je commence aujourd'hui par montrer aux serviteurs ce qu'ils doivent à leurs maîtres. Leurs devoirs se réduisent à deux chefs, savoir, à l'obéissance et à la fidélité, qui vont faire le sujet de ce discours.

Les paroles de saint Paul, que j'ai prises pour mon texte, expriment assez clairement le premier de ces devoirs, c'est-à-dire l'obéissance et en même temps les qualités qu'elle doit avoir pour être une obéissance chrétienne: *Serviteurs, dit-il, obéissez à vos maîtres selon la chair, avec crainte et avec respect, dans la simplicité de votre cœur, comme à Jésus-Christ. Ne les servez pas seulement lorsqu'ils ont l'œil sur vous, comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes; mais faites de bon cœur la volonté de Dieu comme étant les serviteurs de Jésus-Christ, et servez-les avec affection, regardant en eux le Seigneur, et non les hommes, sachant que chacun recevra du Seigneur la récompense du bien qu'il aura fait.* Autant de paroles, autant d'instructions; parcourons-les.

Serviteurs. C'est donc aux serviteurs que l'Apôtre parle. Il les nomme distinctement, afin qu'ils ne s'y trompent pas, en croyant que ces paroles s'adressent à d'autres qu'à eux. *Obéissez à vos maîtres selon la chair;* donc l'obéissance est le partage des serviteurs. C'est leur premier devoir, puisqu'ils ne sont domestiques que pour servir, et que les maîtres ont, de leur côté, assez de soin de les en faire souvenir souvent en se faisant obéir. Ce devoir est même assez exprimé par le nom de serviteurs qu'ils portent comme un avertissement continuel de leur engagement. Saint Paul fait voir ensuite aux serviteurs la manière dont ils doivent obéir. *Obéissez, dit-il, à vos maîtres avec crainte et avec respect, dans la simplicité de votre cœur, comme à Jésus-Christ.* Obéir avec crainte et respect, c'est regarder l'obéissance comme un des plus importants devoirs, c'est appréhender de déplaire à leurs maîtres et de les chagriner, en ne faisant pas ce qu'ils ont

droit d'attendre d'eux. *Obéir dans la simplicité du cœur,* c'est obéir sans déguisement et sans détour, par un attachement cordial, sans chercher de prétexte pour se dispenser d'obéir. *Obéir comme à Jésus-Christ,* c'est obéir en vue de plaire à Dieu, dans la pensée que c'est à Dieu même qu'ils obéissent, quand ils obéissent à leurs maîtres. Le saint Apôtre continue: *Ne les servez pas seulement lorsqu'ils ont l'œil sur vous, comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes; mais faites de bon cœur la volonté de Dieu, comme étant les serviteurs de Jésus-Christ, et servez-les avec affection, regardant en eux le Seigneur et non les hommes.* De là il s'ensuit que les serviteurs qui ne servent leurs maîtres que *lorsqu'ils ont l'œil sur eux,* ne les servent pas avec crainte, avec respect, et dans la simplicité de leur cœur, mais ceux-là seuls qui les servent dans l'intention de plaire à Dieu, le premier Maître, considérant la majesté de Dieu en leur personne, parce qu'ils tiennent, à leur égard, la place de Dieu. En un mot, un serviteur chrétien sait que Dieu veut qu'il obéisse à son maître. Il sait que Dieu le voit, et qu'il est témoin de toutes ses actions; c'est pourquoi il lui est indifférent que son maître le voie ou qu'il ne le voie pas. Il le sert avec affection et avec zèle, en tout temps et en tous lieux, et aussi bien en son absence qu'en sa présence, parce qu'il envisage Dieu uniquement dans les devoirs qu'il rend à son maître, et qu'il ne cherche qu'à *faire sa volonté en toutes choses.* Enfin saint Paul conclut par ces paroles: *Sachant que chacun recevra du Seigneur la récompense du bien qu'il aura fait.* Comme s'il disait: Serviteurs, obéissez, et soumettez-vous à vos maîtres dans l'espérance d'être récompensés du souverain Maître, qui, au dernier jour, rendra à chacun selon ses œuvres, sans aucune différence d'état et de condition.

Voilà, mes frères, en quoi consiste l'obéissance que les serviteurs doivent à leurs maîtres, et les qualités qu'elle doit avoir pour être une obéissance chrétienne. De tout cela il résulte que les serviteurs qui résistent aux justes volontés de leurs maîtres, résistent à l'ordre de Dieu, comme dit l'Apôtre dans un autre endroit, parce que toute puissance vient de Dieu: *Non est potestas nisi a Deo... itaque qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit* (*Rom., XIII, 1, 2*); et, par conséquent, qu'ils pèchent plus ou moins selon la qualité de leur désobéissance: mais les plus coupables sont ceux qui, loin d'obéir, se révoltent ouvertement, qui répondent avec fierté, avec hauteur, avec mépris, et qui prennent le ton de maîtres plutôt que celui de serviteurs; ce qui arrive assez souvent, même dans ceux qui font profession de dévotion.

Au reste, ce n'est qu'en des choses justes et honnêtes qu'ils doivent obéir à leurs maîtres; en sorte que, si les maîtres commandaient des choses mauvaises, comme de dérober, de travailler les dimanches et les fêtes à des œuvres serviles, de se venger,

ou de commettre quelque autre action criminelle, les domestiques devraient, sans manquer de respect, désobéir à des commandements aussi injustes, et sortir plutôt de la maison que de consentir à commettre quelque péché, parce que, comme dit l'apôtre saint Pierre, *Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes : « Obedire oportet Deo magis quam hominibus. »* (Act., V, 29.)

Outre l'obéissance, les serviteurs doivent la fidélité à leurs maîtres. Saint Paul s'explique sur ce devoir en ces termes : *Exhortez*, dit-il en son Epître à Tite (chap. II, vers. 9, 10), *les serviteurs... à ne rien détourner du bien de leurs maîtres, mais à témoigner en tout une entière fidélité : « Non fraudantes, sed in omnibus fidem bonam ostendentes. »* Or, cette fidélité consiste à ne rien dérober à leurs maîtres, soit habits, soit linge, soit argent, soit toute autre chose, sous quelque prétexte que ce soit. Le larcin est absolument défendu par le septième commandement : *Le bien d'autrui tu ne prendras*, etc. Mais la qualité de domestique est une circonstance qui rend le larcin plus criminel, parce qu'il abuse de la confiance de son maître, qui se repose sur sa fidélité, et qui n'est point en garde contre lui, comme contre un étranger. Cette fidélité consiste encore à conserver, avec tout le zèle, l'attention et l'exactitude possibles, tout ce qu'ils ont en maniement dans leur maison, et sous leur garde, parce qu'ils répondront à Dieu de tout ce qui dépérit, qui se gâte, et se perd par leur négligence. Elle consiste, de plus, à ménager le bien de leurs maîtres, avec autant de soin que si c'était leur propre bien. De là vient qu'il n'est pas permis à des domestiques de faire aucune gratification ou aumône à personne, des choses appartenant à leurs maîtres, sans leur aveu et permission expresse, ni de faire leur ouvrage par d'autres, en les payant de leurs peines aux dépens des choses qui ne sont pas laissées à leur disposition.

Mais, me direz-vous, au sujet de cette défense absolue que je fais aux domestiques de rien prendre à leurs maîtres, sous quelque prétexte que ce soit ; il est vrai, je prends quelque chose du bien de mon maître, mais je ne crois pas pécher contre la justice. Je travaille beaucoup, mes gages sont faibles, n'est-il pas juste que je me récompense ? Je réponds à cela, premièrement, que ce n'est point à vous à vous rendre justice à vous-même. Si votre maître ne vous donne pas ce qu'il devrait raisonnablement vous donner, ainsi que vous le prétendez, il ne vous fait point de tort, puisque vous avez bien voulu vous louer pour un gage si médiocre. Et dès que vous avez tant fait que de vous louer à ce prix, il faut vous en tenir là : *Scienti et volenti non fit injuria*. Je réponds, en second lieu, que, si votre maître ne vous récompense pas suffisamment selon votre goût, il vous est libre de le quitter, et de chercher à vous placer plus avantageusement ailleurs. Mais, il ne vous est pas permis, sans un grand péché, d'e-

timer votre travail, et de vous attribuer, par des voies détournées, quelque chose de son bien, quelque prétexte que vous puissiez avoir. (*Vide prop. 37, inter 65, Innoc. XI.*)

Enfin, la fidélité que les domestiques doivent à leurs maîtres, les oblige à faire avec prudence tout ce qui peut faire tort à la famille à laquelle ils sont attachés, à défendre l'honneur de leurs maîtres, à ménager leur réputation, à ne jamais parler d'eux qu'en des termes honorables et pleins d'estime, et surtout à cacher soigneusement leurs défauts. Cependant, combien n'est-il pas de domestiques indiscrets, imprudents, et si j'ose dire même, ingrats et perfides, qui, en mangeant le pain de leurs maîtres, ne rougissent pas de publier partout, et de donner à connaître à tout le monde leurs faiblesses, leurs caprices, leurs mauvaises humeurs, les mésintelligence secrètes qu'ils remarquent entre le mari et la femme, entre les pères et mères et les enfants, leurs inimitiés, leurs divisions, leurs querelles, jusqu'à les exagérer souvent ! S'il y a deux domestiques dans une maison, ce sont souvent deux espions, qui n'examinent tout ce qui se fait et qui se dit que pour le découvrir au dehors : ce qui a fait dire au prophète que l'homme n'a point de plus grands ennemis que ses propres domestiques : *Inimici hominis domestici ejus.* (*Mich., VII, 6 ; Matth., X, 36.*) De tels domestiques sont certainement très-coupables devant Dieu, et ils en seront punis un jour, pour avoir noirci, par toutes les manières indignes, la réputation de leurs maîtres, qu'ils devaient ménager avec un si grand soin.

Serviteurs, rendez à vos maîtres les devoirs que vous leur devez. Respectez-les, obéissez-leur avec zèle. A l'exemple du serviteur de l'Evangile, soyez toujours prêts à faire, sans aucune réplique, ce que vos maîtres exigent de vous : *Et dico servo meo, Fac hoc, et facit.* (*Matth., VIII, 9.*) Servez-les avec fidélité. Epousez en tout leurs intérêts. Ne détournez rien de leur bien, mais ménagez-le avec toute l'attention et l'exactitude possible, comme si c'était votre propre bien. Conservez leur honneur et leur réputation. Acquitez-vous de tous ces devoirs dans l'intention de plaire à Dieu, qui est le souverain Maître dont vous mériterez d'entendre un jour ces paroles infiniment consolantes : *Courage, bon et fidèle serviteur ; parce que vous avez été fidèle en peu de chose, je vous établirai sur beaucoup plus : entrez dans la joie de votre Seigneur.* (*Matth., XXV, 21.*) Ainsi soit-il.

XVI. INSTRUCTION.

DEVOIRS DES MAITRES ENVERS LEURS SERVITEURS.

Dominus, quod justum est, et æquum, servis præstat : scietis quod et vos Dominum habetis in celo. (*Coloss., IV, 1.*)

Vous, maîtres, rendez à vos serviteurs ce que l'équité et

la justice demandent de vous; sachant que vous avez, aussi bien qu'eux, un Maître qui est dans le ciel.

Après avoir instruit les serviteurs de leurs devoirs envers leurs maîtres, il est juste d'apprendre aux maîtres ce qu'ils doivent à leurs serviteurs.

C'est une erreur grossière, et néanmoins très-commune parmi les maîtres, de croire qu'ils n'ont des serviteurs que pour les servir; que leurs serviteurs leur doivent, et qu'ils ne doivent rien à leurs serviteurs; d'où il arrive qu'ils sont uniquement attentifs à se faire servir. Mais cette maxime est entièrement contraire à la doctrine de saint Paul; car voici comme cet Apôtre parle à tous les maîtres de la terre: *Vous, maîtres, rendez à vos serviteurs ce que l'équité et la justice demandent de vous, sachant que vous avez, aussi bien qu'eux, un Maître qui est dans le ciel.* Il y a donc des devoirs, et même des devoirs de justice et d'équité, auxquels les maîtres sont obligés envers leurs serviteurs, et dont, s'ils ne s'acquittent pas, ils répondront au Maître qui est dans le ciel, et qui est le Maître commun des maîtres qui sont sur la terre, et des serviteurs. Nous pouvons réduire ces devoirs à deux principaux: à traiter leurs serviteurs en chrétiens et en hommes, c'est-à-dire, qu'ils doivent avoir soin de l'âme et du corps. Je m'explique.

Les serviteurs sont chrétiens; et, en cette qualité, serviteurs de Dieu. Les maîtres sont donc obligés d'avoir soin qu'ils vivent en chrétiens et en serviteurs de Dieu. Or, pour servir Dieu, deux choses sont absolument nécessaires: l'instruction et l'observation de la loi de Dieu. D'où il résulte que les maîtres doivent avoir soin que leurs serviteurs soient instruits, et qu'ils pratiquent les commandements de Dieu.

Saint Augustin, expliquant les devoirs des maîtres envers les serviteurs, dit que les pères de familles doivent se considérer comme des pasteurs domestiques, et qu'ils sont autant obligés d'instruire dans leurs maisons, que les pasteurs le sont d'enseigner dans les églises; et que, s'ils se lamentent faute de les avoir instruits, ou fait instruire de leurs devoirs de chrétiens, ils en répondront devant Dieu. (*In Psal. L.*) Voilà donc constamment le premier devoir des maîtres, d'instruire par eux-mêmes et de faire instruire par d'autres leurs domestiques des vérités de la religion et des choses nécessaires au salut, les conduisant pour cet effet à leurs pasteurs; les envoyant aux instructions et aux catéchismes, etc. D'où il est aisé de conclure que de les laisser vivre dans l'ignorance, parce qu'on ne daigne pas les instruire, ou qu'on leur refuse le temps d'aller aux instructions publiques des églises, c'est un crime capital, ou, pour parler avec le grand Apôtre, c'est avoir renoncé à la foi, et être pire qu'un infidèle: *Si quis autem suorum, et maxime domesticorum, curam non habet, fidem negavit et est infideli deterior.* (I Tim., V, 8.)

Ce n'est pas assés que les serviteurs soient

instruits, il faut qu'ils gardent la loi de Dieu: car le but de l'instruction, c'est l'observation de la loi, et il ne sert de rien d'être instruit, si l'on ne pratique avec soin les instructions qu'on a reçues. Les maîtres doivent tâcher et s'efforcer de faire accomplir exactement la loi de Dieu à leurs domestiques. Ils doivent leur parler de temps en temps de l'importante affaire du salut; ils doivent les porter à remplir tous les devoirs du chrétien, comme de prier le matin et le soir, d'être assidus aux Offices de leurs paroisses les saints jours de dimanches et fêtes, d'approcher des sacrements souvent, au moins les principales fêtes de l'année, et leur en donner l'exemple. Enfin ils doivent veiller sur leur conduite; et s'il arrive à quelqu'un d'eux de jurer, de blasphémer le saint nom de Dieu, de dire ou de faire quelque chose d'indécent, de déchirer la réputation du prochain, de s'enivrer, etc., ils sont obligés de les reprendre, et de leur déclarer qu'ils ne souffriront point dans leurs maisons ni de jureurs, ni de blasphémateurs, ni d'impudiques, ni de médisants, ni d'ivrognes. Que si, après les avis salutaires, après les remontrances chrétiennes qui sont capables de les amender, ils ne veulent point réformer leurs mœurs, ils persistent dans leurs habitudes criminelles, ils ne doivent point hésiter à les congédier; car des domestiques aussi corrompus, et incapables de bons avis, comme on le suppose, sont souvent capables de corrompre les enfants par leurs mauvais exemples, et d'attirer la malédiction de Dieu sur toute la famille. Trop d'expériences nous en convainquent. Il ne sert de rien de dire que ce sont de bons serviteurs. Bons serviteurs tant qu'il vous plaira, ce sont de méchants serviteurs de Dieu, qu'ils outragent sans cesse par leurs dérèglements, que vous ne pouvez souffrir sans vous en charger au jour de ses vengeances.

Non-seulement il faut traiter les serviteurs en chrétiens, il faut encore les traiter en hommes; c'est-à-dire qu'il ne suffit pas d'avoir soin de l'âme, il faut aussi avoir soin du corps; car si les serviteurs sont chrétiens, ils sont hommes, et méritent en cette qualité d'être traités avec douceur et avec indulgence. Voici deux raisons très-fortes qui convaincront les maîtres de cette obligation. La première, c'est que leurs serviteurs leur sont semblables selon la nature et selon la grâce: ce sont leurs frères, et la chair de leur chair. *Frater enim et caro nostra est.* (*Gen., XXXVII, 27.*) Ils sont enfants de Dieu et de l'Eglise par leur baptême aussi bien qu'eux: rachetés au même prix et du même sang de Jésus-Christ qu'eux, et appelés à la même béatitude au ciel qu'eux. La seconde, c'est qu'ils ont affaire à un commun Maître, devant qui nous ne sommes tous que cendre et que poussière. *Pulvis et cinis.* (*Gen., XVIII, 27.*) C'est la raison dont se sert l'Apôtre dans son *Epître aux Ephésiens*, chap. VI, vers. 9: *Et vous, maîtres, témoignez de l'usssion à vos serviteurs, ne les traitant point avec rudesse et avec menace, sachant que vous avez les uns*

et les autres un Maître commun dans le ciel, qui n'aura point d'égard à la condition des personnes. Ainsi, gourmander sans cesse des domestiques; ne leur parler qu'avec hauteur, avec mépris et avec dureté, n'ouvrir la bouche que pour les menacer; ne pas leur pardonner la moindre faute, quelque bonne volonté qu'ils aient d'ailleurs (défauts souvent ordinaires à ceux qui se piquent le plus de dévotion); s'emporter contre eux avec fureur, en sortant de toutes les règles de la bienséance; se servir de paroles indignes, et en venir même jusqu'aux coups, nous pouvons bien assurer que ce n'est pas traiter ses domestiques en hommes, mais en bêtes.

Enfin, le dernier devoir des maîtres envers leurs serviteurs, c'est de leur payer fidèlement le salaire dont ils sont convenus en s'engageant à leur service. Voici comme s'explique l'Écriture sainte sur cette obligation : *Le prix du mercenaire, qui vous donne son travail, ne demeurera point chez vous jusqu'au matin.* (Lévit., XIX, 13.) Et encore : *Vous lui rendrez le même jour le prix de son travail avant le coucher du soleil, parce qu'il est pauvre, de peur qu'il ne crie contre vous vers le Seigneur, et qu'il ne vous soit imputé à péché.* (Deut., XXIV, 15.) Le Saint-Esprit marque dans ces passages l'extrême diligence avec laquelle le mercenaire doit être payé : *Le prix du mercenaire, dit-il, ne doit point demeurer chez vous jusqu'au matin.* Il doit être rendu le même jour avant le coucher du soleil. Voilà ce qui exclut tout retardement, et ce qui condamne, par conséquent, ces maîtres qui font attendre le salaire longtemps à leurs serviteurs ou à leurs ouvriers. *De peur,* ajoute cet Esprit-Saint, *qu'il ne crie contre vous vers le Seigneur.* Voilà ce qui fait voir combien il est dangereux de donner lieu aux serviteurs et aux ouvriers de se plaindre, puisque le Seigneur, auquel ils ont recours, prendra leur cause en main, et vengera l'injustice qu'on leur fait en leur retenant ce qui leur est légitimement dû.

Jugez de là du péché de ces maîtres qui ne payent point de pauvres domestiques qui ne servent que dans l'espérance du gain, et qui souvent sont obligés de servir uniquement pour leur pain. Jugez du péché de ces maîtres qui sont habiles à trouver des prétextes pour retrancher à leurs domestiques une partie de leur salaire, qui leur font payer ce qui s'égare ou se perd dans la maison, quoiqu'ils aient eu soin de conserver tout ce qu'ils avaient en manient, et sous leur garde, avec autant de fidélité et de zèle que si c'eût été leur propre bien, etc.

Maîtres, rendez à vos serviteurs les devoirs que vous leur devez; instruisez-les, et faites-les instruire par d'autres de leur religion et de leur croyance. Donnez-leur tout le temps nécessaire pour se procurer l'instruction dont ils ont besoin. Ayez soin qu'ils remplissent exactement tous leurs devoirs de chrétien; qu'ils fassent la prière du matin et du soir, soit en particulier, soit en commun avec toute la famille, comme plu-

sieurs personnes pieuses le pratiquent; qu'ils entendent la Messe les dimanches et les fêtes, qu'ils fréquentent les sacrements souvent. Veillez diligemment sur leur conduite. N'oubliez pas surtout qu'une de vos plus importantes obligations est de donner bon exemple à vos domestiques, et que vous en rendez à Dieu un compte très-rigoureux. Enfin traitez-les avec douceur et bonté, et payez-leur fidèlement leur gage, si vous voulez qu'ils vous servent fidèlement, etc. C'est ainsi qu'après vous être conduits en maîtres chrétiens sur la terre, vous aurez le bonheur un jour de régner avec le souverain Maître dans le ciel. Amen.

(Des devoirs des maris envers leurs femmes, et des femmes envers leurs maris, dont il faudrait ici parler, voyez les Instructions sur les Sacrements, instruct. XXXIV.)

XVII^e INSTRUCTION.

DU CINQUIÈME COMMANDEMENT :

Homicide point ne seras, de fait ni volontairement.

Non occides. (Exod., XX, 13.)

Vous ne tuerez point.

Le cinquième commandement : *Homicide point ne seras*, etc., à la lettre, ne parle que de l'homicide, que du péché que commet celui qui tue : cependant il est évident qu'il est bien plus étendu, et qu'il y a bien d'autres péchés qui sont défendus par ce précepte. Il défend de plus tout ce qui tend à la mort, comme d'estropier, et de blesser, ou de frapper. Il défend encore la haine (car comme dit saint Jean, tout homme qui hait son frère est homicide : *Omnis qui odit fratrem suum homicida est* [I Joan., III, 15]), et la colère, et tout ce qu'elles produisent, comme les injures, les affronts, les querelles et les disputes trop aigres. Si donc, par ce commandement, Dieu semble ne défendre que l'homicide, c'est qu'il s'est contenté d'y exprimer le plus grand péché qui se puisse commettre contre le prochain. Nous ne parlerons ici que de l'homicide et de la colère, parce que nous traitons ailleurs des autres péchés.

L'homicide en général, c'est se tuer soi-même, ou en tuer un autre injustement, et sans une autorité légitime. Je dis : *Injustement et sans une autorité légitime*, parce que, lorsque l'on a cette autorité, il est permis de tuer. Ainsi, par exemple, et ce qui plus est, il est ordonné de Dieu aux princes et aux magistrats de faire mourir, suivant les lois, ceux qui ont commis de grands crimes; comme les assassins, les voleurs, afin de réprimer l'audace des méchants, de mettre en sûreté les gens de bien, et de procurer et maintenir la paix et la tranquillité publique : *Multifcos non patieris vivere.* (Exod., XXII, 18.) Par la même raison il est permis dans une guerre juste de tuer les ennemis de l'État pour obéir à son prince. De même Abraham n'eût pas été coupable d'homicide en tuant Isaac, son fils, si le Seigneur n'eût arrêté sa

main par un ange; au contraire, il eût donné la preuve la plus parfaite de son obéissance, parce que Dieu, qui était le maître de la vie de son fils, lui avait commandé de l'immoler. Tous ces homicides donc ne sont point compris dans la défense que Dieu a faite à l'homme de donner volontairement la mort à un autre homme, parce qu'ils sont faits par une autorité légitime; mais, à l'exception de ces cas, l'homicide est absolument défendu.

De là il s'ensuit qu'il n'est point permis de tuer pour conserver ses biens, ni pour défendre son honneur. Peut-être même n'est-il pas permis de tuer à son corps défendant, et supposé que l'on ne puisse autrement garantir sa vie; car les théologiens sont partagés sur ce cas, et l'Eglise n'a rien décidé, etc.

Le précepte qui défend l'homicide est général, parce qu'il n'y a aucun homme dont Dieu n'ait voulu garantir la vie par ce précepte. En effet, comme c'est Dieu seul qui donne la vie aux hommes, et qui la leur conserve, lui seul a le droit de la leur ôter quand il lui plaît, et il n'a communiqué ce droit à personne, hors les cas que nous avons marqués ci-dessus: *Tu es, Domine, qui vivis et mortis habes potestatem.* (Sap., VI, 13.)

Il est aussi défendu par ce commandement de se tuer soi-même, et cette défense est fondée sur le même principe: car, comme c'est de Dieu que nous avons reçu la vie, et qu'il ne nous l'a donnée que pour le servir, selon les vues de sa providence, autant de temps qu'il lui plaira nous la conserver, il ne nous appartient pas d'en disposer. C'est pourquoi le commandement ne dit pas: Vous ne tuerez pas le prochain, mais absolument: *Vous ne tuerez pas: « Non occides. »*

L'homicide est un péché très-énorme, et qui crie vengeance au ciel. C'est ce qui paraît par ce qui nous est rapporté dans l'Écriture du malheureux Caïn, qui a trempé ses mains dans le sang du l'innocent Abel, son frère. Son envie fut la source funeste de son crime. Abel, qui était pasteur de troupeau, offrait à Dieu en sacrifice ce qu'il avait de meilleur et de plus gras; et Caïn, qui s'occupait à cultiver la terre, lui présentait de ses fruits. Mais comme Dieu voyait dans le cœur de ce dernier l'envie dont il était ulcéré contre son frère, il eut horreur de son sacrifice, et eut agréable, au contraire, celui d'Abel. La passion de Caïn contre son frère augmenta, et, feignant de vouloir se promener avec lui, il lui dit: *Sortons dehors, et allons dans la campagne.* Mais lorsqu'ils furent tous deux dans un champ, il se jeta sur lui et le tua. Il n'eut pas plutôt commis ce crime, que Dieu le lui reprocha avec force, par ces paroles: *Quid fecisti? vox sanguinis fratris tui clamat ad me de terra: « Qu'as-tu fait? la voix du sang de ton frère crie vers moi de la terre. »* Ensuite il lui déclara qu'il serait maudit sur la terre, que sa main avait été souillée du sang d'Abel,

et qu'il y serait fugitif et vagabond toute sa vie. (*Gen.*, IV, 1 seqq.) L'on peut juger de cet exemple quelle est la grandeur du péché d'homicide, et quelle est l'horreur que Dieu en a, puisqu'il a tiré une vengeance si terrible du premier meurtre qui s'est commis sur la terre.

Mais voici quelques raisons que j'ajoute, et qui montrent clairement l'excès et l'énormité de ce péché. 1° L'homicide ôte au prochain la vie, qui est le plus grand de tous les biens, et le principe, et l'origine de tous les autres biens. 2° Il détruit l'homme pour lequel Dieu a créé toutes choses, et, par conséquent, il détruit, autant qu'il est en lui, tous ses ouvrages. 3° Il détruit, pour ainsi parler, Dieu lui-même, puisque l'homme à qui il fait perdre la vie, est l'image de Dieu. Qui donc n'aura horreur d'un crime si énorme et si détestable?

Mais, s'il est défendu de tuer, est-il défendu, dira-t-on, de souhaiter sa propre mort, ou la mort des autres? Le désir de mourir est innocent, quand il part d'un saint empressement de voir la fin de son pèlerinage, de retourner au plus tôt dans son aimable patrie, et d'être réuni à Dieu pour jamais dans le séjour de sa gloire, pourvu, néanmoins, que ce désir soit accompagné d'une parfaite soumission à la volonté du Seigneur: *Verumtamen non sicut ego volo, sed sicut tu.* (*Matth.*, XXVI, 39.) La vue continuelle de notre misère, la félicité éternelle que nous attendons dans le ciel, et pour laquelle nous sommes créés, peuvent nous inspirer ce désir. Le Prophète-Roi en était rempli, comme il le témoigne lui-même au psaume CXIX, vers. 5, en ces termes: *Hélas! que mon exil est long! Que je suis fatigué de demeurer parmi les habitants de Cédar! « Heu mihi, quia incolatus meus prolongatus est! habitavi cum habitantibus Cedar. »* Le saint vieillard Siméon brûlait du même désir, lorsque, ayant vu et embrassé le Sauveur du monde, il s'écria: *C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez mourir en paix votre serviteur selon votre parole: « Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace. Quia viderunt oculi mei salutare tuum. »* (*Luc.*, II, 29, 30.) L'apôtre saint Paul était plein de cette espérance, quand il disait qu'il désirait de mourir et d'être avec Jésus-Christ: *Desiderium habens dissolvi et esse cum Christo.* (*Philipp.*, I, 23.)

Que si le désir de mourir part de désespoir, d'impatience ou de quelque autre passion violente, qui soustrait l'âme à la soumission qu'elle doit au souverain Maître de la vie et de la mort, ce désir est criminel. Et n'est-ce pas ce qui arrive d'ordinaire à ceux qui se souhaitent la mort? Car, qu'est-ce qui leur fait désirer la mort? n'est-ce pas le désespoir où les précipite le souvenir de tant de crimes qu'ils ont commis? n'est-ce pas la difficulté qu'ils trouvent à se convertir, après avoir vécu longtemps dans l'habitude du crime? N'est-ce pas qu'ils se lassent de souffrir? que cette femme a

un mari fâcheux, ce mari a une femme de mauvais humeur, ce père, cette mère des enfants indociles et libertins? Tous ces désirs, je le répète, sont criminels et contraires aux sentiments de patience et de soumission aux ordres de la divine Providence que le christianisme inspire.

De ce que nous venons de dire, il est aisé de conclure ce que l'on doit penser de ceux qui souhaitent la mort des autres; c'est le différent motif qui la fait désirer, qui doit ou réprouver, ou justifier ce désir, etc.

Il faut remarquer ici, en dernier lieu, que l'on ne pèche pas seulement contre le V^e commandement, quand on souhaite, ou qu'on donne effectivement la mort au prochain, mais que l'on pèche encore quand on le frappe, quand on le blesse, quand on l'estropie, et le péché est plus ou moins grand, selon l'excès du mauvais traitement qu'on lui fait.

Souvenons-nous, mes frères, que c'est de Dieu que nous avons reçu la vie, comme nous l'avons fait voir dans tout ce discours, et qu'il ne nous l'a donnée que pour le servir. Employons-la donc entièrement à son service. Consacrons-lui nos pensées, nos actions, nos travaux, tout ce que nous possédons, tout ce que nous sommes, et nous ne ferons que lui rendre ce que nous en avons reçu, et dont il doit un jour nous demander compte. En un mot, puisque notre vie est un bien dont Dieu est le seul maître, prenons garde à n'en point abuser, comme font ceux qui se servent des dons de Dieu contre Dieu même : car quelle folie et quelle ingratitude ne serait-ce pas d'employer à l'offenser une vie qu'il ne nous a donnée que pour le servir? Rendons à Dieu ce qui est à Dieu : *Reddite... que sunt Dei, Deo.* (*Matth.*, XXI, 21.) Ne vivons que pour lui; servons-le fidèlement, constamment, uniquement, pendant tout le cours de notre vie. Servir un tel Maître, c'est régner : *Servire Deo, regnare est*, et le moyen qu'il nous regarde ici-bas comme ses enfants, et qu'il nous place un jour au rang de ses bien-aimés dans l'éternité bienheureuse. Amen.

XXVIII. INSTRUCTION.

DE LA COLÈRE.

Aufer iram a corde tuo. (*Eccle.*, XI, 10.)

Arrachez la colère de votre cœur.

Ce n'est pas seulement l'homicide de fait, qui va jusqu'à ôter la vie, que Dieu défend par le cinquième commandement, mais encore tout mouvement de colère, qui, étant accompagné de haine, fait désirer la mort du prochain; car, comme dit saint Jean, *Tout homme qui hait son frère est homicide* : « *Omnis qui odit fratrem suum, homicida est.* » (*1 Joan.*, III, 15.) Ce même commandement donc, qui défend l'homicide, défend aussi la colère. C'est de cette colère que je me propose de vous entretenir aujourd'hui. Je vous ferai sentir d'abord les fu-

nestes conséquences qu'elle entraîne après elle, pour vous en inspirer une juste horreur; ensuite je vous prescrirai les moyens de l'éviter.

Il y a tant de motifs capables de nous inspirer une juste horreur de la colère, et de nous en faire sentir les conséquences dangereuses, qu'il est étonnant de voir qu'elle soit si commune parmi les hommes. En premier lieu, la colère est une passion brutale, qui réduit l'homme à la condition des bêtes. Rien ne ressemble plus à une bête féroce qu'un homme qui ne peut souffrir la moindre chose sans s'irriter. Les bêtes s'irritent contre tout ce qui les blesse, parce qu'elles n'ont point de raison. Si donc vous vous irritez contre tout ce qui vous déplaît, en quoi différez-vous des bêtes, et de quoi vous sert votre raison?

En second lieu, la colère ôte l'usage de la raison, qui fait l'essentiel de l'homme, et qui le distingue des bêtes. Un homme possédé par la colère, ne se connaît plus; il parle autant contre soi, qu'au désavantage des personnes contre lesquelles il est irrité; et, lorsque, dans un sens rassisi, il fait attention aux reproches des personnes sages qui lui font sentir le ridicule de ses emportements, il n'a point d'autre réponse à donner, ni d'autre excuse à alléguer que sa colère et le peu de raison qu'il avait alors : *J'étais hors de moi-même*, dit-il, *je ne me possédais pas, je ne connaissais personne.* Et, en effet, un homme en cet état n'est pas maître de lui-même, il ne connaît personne, il ne se connaît pas lui-même; de sorte qu'il n'a rien de l'homme que l'extérieur et la figure. Je me trompe; il n'a pas même l'extérieur et la figure de l'homme, tant cette passion brutale cause d'étranges effets dans celui qui en est transporté. Voyez, je vous prie, ces yeux étincelants. Ecoutez ces cris et ces clameurs outrés. Observez-en les démarches horribles, et autres semblables excès déraisonnables. Un homme en cet état, est-il un homme? Et n'y remarque-t-on pas plutôt tous les caractères d'une bête en fureur, ou d'une encre infernale? De là vient qu'un homme en colère est odieux et insupportable à tout le monde. Chacun le craint; ses meilleurs amis même le fuient et l'abandonnent. *Qui est-ce*, dit le Saint-Esprit, *qui pourra vivre avec un homme prompt à se fâcher* : « *Spiritum ad irascendum facilem, quis poterit sustinere?* » (*Prov.*, XVIII, 14.) Un ancien a très-bien dit que les grottes de rochers sont des demeures préparées par le Créateur pour les personnes sujettes aux colères impétueuses et aveugles.

Enfin, un homme transporté de cette malheureuse passion cherche les moyens de se venger du prochain et de lui nuire; ou dans son honneur par des injures, ou des paroles outrageantes; ou dans sa réputation par des médisances, ou des calomnies; ou dans son corps par des coups et autres mauvais traitements. Sa colère le porte à s'atta-

quer à Dieu même par les jurements et les blasphèmes. En un mot, les haines, les inimitiés, les désirs de vengeance, les injures, les querelles, les médisances, les jurements, les blasphèmes, et mille autres péchés sont souvent les effets funestes de la colère. Ce qu'a fait dire au Saint-Esprit, par la bouche du Sage, que *celui qui se fâche aisément, sera sujet à tomber en beaucoup de péchés* : « *Qui est ad indignandum facilis, erit ad peccata proclivior* » (Prov., XXIIX, 22) ; et au pape saint Grégoire, que la colère est la porte de tous les vices : *Omnium vitiorum janua est iracundia.* (Moral., lib. XXXI.) C'est pourquoi on la met au nombre des péchés capitaux, sources de tous les autres. Voilà des motifs bien puissants pour inspirer une juste horreur de la colère, et pour engager tout homme raisonnable à l'éviter. Voyez présentement les moyens que l'on doit employer pour se garantir d'un mal qui donne occasion à tant d'autres maux.

Comme la colère est de toutes les passions la plus soudaine et la plus impétueuse, l'on peut assurer qu'il est trop tard de la vouloir étouffer, quand elle s'est une fois emparée de notre cœur, et qu'il est bien plus aisé de l'empêcher de naître, que de l'arrêter quand elle est une fois formée en nous. Ce qui l'excite d'ordinaire, ce sont les injures qu'on nous dit. Or ces injures sont, ou légères, ou graves et importantes. Si elles sont légères, n'est-ce pas être bien peu raisonnable que de se fâcher pour de pures bagatelles, pour des vétilles, pour quelques paroles qu'on aura dites en badinant et sans mauvaise intention, ou qu'un imprudent aura lâchées mal à propos ? Ne vaut-il pas mieux laisser tomber l'injure, que de la relever avec chaleur, et donner ainsi lieu à tout ce qu'on pourra dire, dans la suite, d'outrageant de part et d'autre ? Si ce sont des injures graves et importantes, elles sont ou vraies, ou fausses. Si elles sont vraies, notre colère fera-t-elle que ce qui est vrai cesse de l'être ? Et ne devons-nous pas plutôt nous humilier devant Dieu, et mériter, par la confusion qu'il permet qui nous arrive, sa grâce et l'indulgence des hommes, que de nous élever et d'attirer la haine de l'un et le mépris des autres, par un emportement injuste ? Si elles sont fausses, méprisons-les, laissons-en rendre raison à celui qui s'est réservé la vengeance, et qui aura soin de la faire dans le temps, comme il l'assure lui-même : *Mea est ultio, et ego retribuam in tempore, dicit Dominus.* (Deut., XXXII, 35.) Et apprenons du Sauveur à souffrir avec modération les calomnies et les outrages de nos ennemis, par la douceur avec laquelle il a enduré les calomnies et les outrages des siens : *Discite a me, quia mitis sum et humilis corde.* (Matth., XI, 29.) Voilà donc le premier moyen d'éviter la colère, c'est de l'empêcher de naître.

Que si cette indigne passion prévient la raison, il faut l'étouffer et la faire mourir aussitôt qu'on s'en aperçoit : car, comme

dit très-bien saint Jérôme, se fâcher est un défaut de l'homme ; mais réprimer la colère, c'est le devoir du chrétien : *Irasci hominis est : finem imponere iracundiæ Christiani.* (Epist. ad Demetriad.) Saint Ambroise, faisant le panégyrique ou l'éloge de l'empereur Théodose, dit à la louange de ce prince, que c'était l'obliger que de le prier de pardonner, et que plus le mouvement de sa colère avait été grand, plus il était aisé d'en obtenir le pardon ; de sorte, continue ce Père, qu'on souhaitait en lui ce qu'on appréhende dans les autres, de le voir en colère : *Beneficium se putabat accepisse augustæ memoriæ Theodosius, cum rogaretur ignoscere, et tunc propior erat veniæ cum fuisset commotio major iracundiæ. Prærogativa ignoscendi erat indignatum fuisse. Et petebatur in eo, quod in aliis timebatur, ut irascetur.* (Conc. de obitu Theod. imp.) Or, les deux moyens les plus efficaces dont on puisse se servir pour étouffer les premiers mouvements de la colère, c'est de *retenir sa langue avec un frein*, comme dit saint Jacques (I, 26), et de fuir, pour un temps, l'objet de son emportement. Que si nous avons eu le malheur de nous laisser emporter par cette passion, il ne faut pas, suivant saint Paul, que *le soleil se couche sur notre colère*, c'est-à-dire qu'il faut la réprimer promptement, et nous réconcilier avec notre frère : *Sol non occidat super iracundiam vestram.* (Ephes., IV, 26.)

A tous ces moyens, joignons la prière. Demandons à Dieu de nous préserver entièrement d'une passion dont on voit tous les jours des suites funestes, et qui est si contraire à l'esprit de Jésus-Christ, qui est un esprit de douceur et d'humilité, comme li nous l'enseigne lui-même dans l'Évangile par ces paroles : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur* : « *Discite a me quia mitis sum et humilis corde.* Souvenons-nous que ceux-là sont heureux qui sont doux, et parce qu'ils sont doux, qu'ils posséderont la terre, non-seulement cette terre des vivants, où l'on est entièrement affranchi de la mort, et qui doit être le séjour de la félicité éternelle, mais même cette terre et ce monde que nous habitons, parce que souffrant par leur douceur les injures qu'on leur fait, non-seulement sans s'en venger, mais aussi sans s'en plaindre et sans en murmurer, ils posséderont les cœurs et les esprits de tout le monde. *Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram.* (Matth., V, 4.) Prions donc Dieu de nous donner cet esprit de douceur et de paix, qui est le plus grand et le plus parfait bonheur que nous puissions posséder en ce monde, et que nous devons regarder comme un gage et un avant-goût de celui que nous espérons en l'autre. Ainsi soit-il.

XIX. INSTRUCTION.

DU SIXIÈME COMMANDEMENT :

Luxurieux point ne seras, de corps ni de consentement.

Neque fornicarii, neque adulteri, neque molles, regnum Dei possidebunt. (1 Cor., VI, 9, 10.)

Ni les fornicateurs, ni les adultes, ni les impudiques, ne seront héritiers du royaume de Dieu.

L'ordre des commandements de Dieu, dont j'ai entrepris de vous donner l'explication, m'engage aujourd'hui à traiter de l'impureté, que Dieu défend par le sixième commandement : *Luxurieux point ne seras*, etc.

Si la sainteté et la pureté des premiers chrétiens s'étaient conservées parmi nous, il ne serait pas nécessaire de vous parler d'un péché si honteux et si infâme, que l'apôtre saint Paul défendait aux chrétiens de son temps de le nommer. *Qu'on n'entende pas, dit-il, seulement parler parmi vous, ni de fornication, ni de quelque impureté que ce soit..... comme on n'en doit point oûir parler parmi les saints; qu'on n'y entende pas de paroles déshonnêtes, ni de folles, ni de bouffonnes : « Fornicatio autem, et omnis immunditia nec nominetur in vobis, sicut decet sanctos; aut turpitudò, aut stultiloquium, aut scurrilitas, quæ ad rem non pertinet. »* (Ephes., V, 3, 4.)

Mais maintenant que ce vice, comme un torrent impétueux, entraîne presque toute la terre : *De vino fornicationis ejus biberunt omnes gentes* (Apoc., XVIII, 3), et qu'il est de tous les vices celui qui damne le plus de monde, l'on se voit forcé de l'attaquer, afin d'en inspirer une juste horreur à tous les fidèles, et de les engager à l'éviter. Nous allons donc combattre ce péché honteux avec force, mais aussi avec cette prudence et retenue que la modestie chrétienne exige de nous, pour ne point apprendre à des âmes innocentes ce qu'elles ne savent pas, et pour ne point retracer dans la mémoire et l'imagination des autres ce qu'elles ne savent déjà que trop.

La plupart des mondains traitent le péché d'impureté de péché de fragilité, et leur aveuglement le leur fait regarder comme un péché léger. Et cependant l'on ne peut douter qu'il ne soit un péché très-grief, quand on considère la dignité à laquelle nos corps sont élevés, et comment ils sont souillés par ce péché.

Nous avons l'honneur d'être les membres de Jésus-Christ et le temple du Saint-Esprit. *Ne savez-vous pas, dit saint Paul, que vos corps sont les membres de Jésus-Christ?.... Ne savez-vous pas, dit-il, que vos membres sont le temple du Saint-Esprit qui réside en vous et qui vous a été donné de Dieu : « Nescitis quoniam corpora vestra membra sunt Christi? nescitis quoniam templum sunt spiritus Sancti, qui in vobis est, quem habetis a Deo? »* (1 Cor., VI, 15, 19.) Voilà, chrétiens, la dignité de nos corps clairement expliquée par le grand Apôtre. Ils sont les membres de Jésus-Christ et le temple du Saint-Esprit. Nous devons donc les respecter, prendre

garde à ne point les souiller, et à rien faire qui puisse les faire déchoir de la dignité à laquelle Dieu les a élevés. Or, l'on ne peut rien qui soit plus opposé à cette dignité, que de se souiller par le péché d'impureté. En effet, quelle injure plus grande peut-on faire à Jésus-Christ que de profaner ses membres et de les employer à des usages qui font horreur quand on y pense? Que peut-on voir de plus affreux que des membres infâmes sous un chef si pur et si chaste? Quel outrage plus sensible peut-on lui faire que de lui arracher ses membres pour les faire devenir (oserai-je le dire? Saint Paul l'a bien dit, pourquoi ne le dirais-je pas?) les membres d'une prostituée? *Tollens ergo membra Christi, faciam membra meretricis? Absit!* (Ibid.) Telle est l'injure que les impudiques font à Jésus-Christ, lorsqu'ils souillent leurs corps, qui sont ses membres.

Pour achever leur outrage, et le porter jusqu'au comble, ils profanent encore le temple le plus saint et le plus auguste que Dieu se soit jamais consacré; en effet, comme selon l'Apôtre nous sommes les membres de Jésus-Christ, nous sommes aussi le temple du Saint-Esprit : *Ne savez-vous pas, dit-il, que vos membres sont le temple du Saint-Esprit.* Il parle d'un temple vivant, d'un temple saint, et il assure, dans un autre endroit, que c'est nous-mêmes qui sommes ce temple : *Templum enim Dei sanctum est, quod estis vos.* (1 Cor., III, 16.) C'est pourtant ce temple si saint, si vénérable, et si spécialement consacré au Saint-Esprit, qui est profané par le péché déshonnête. C'est par ces principes que le saint Apôtre établit la grièveté de ce péché.

En second lieu, ce qui fait comprendre l'énormité de ce péché honteux, c'est qu'il n'en est point que Dieu ait moins pardonné, qu'il ait plus sévèrement puni. Les vengeances qu'il a exercées contre les hommes qui en étaient coupables, se sont étendues souvent sur des villes entières, de vastes provinces, quelquefois sur toute une nation, pour exterminer les abominations de quelques particuliers : n'est-ce pas à cause des impuretés dont toute la terre s'était souillée, que Dieu l'abîma dans le déluge, n'ayant épargné que Noé et sa famille, qui seuls s'étaient préservés d'une si générale corruption? N'est-ce pas pour punir ce péché détestable, qu'il répandit une pluie de feu et de soufre qui consuma les malheureuses villes de Sodome et de Gomorre, et tous ceux qui les habitaient? Toute la tribu de Benjamin, à la réserve de six cents hommes, n'a-t-elle pas été défaite pour punir l'impureté des gens de la ville de Gabaa, de la même tribu? (Judic., XIX.) Onan n'a-t-il pas été puni d'une mort violente et subite, pour un péché que l'Écriture nomme détestable? *Et idcirco percussit eum Dominus quod rem detestabilem faceret.* (Gen., XXXVIII, 10.)

Que les mondains, après cela, traitent ce péché d'amusement, de galanterie, de fragilité; qu'ils le regardent comme un péché léger :

paisque Dieu, le plus juste et le plus équitable de tous les juges, l'a puni, dès cette vie, avec tant de rigueur et de sévérité, c'est une preuve convaincante de sa grièveté. Mais les peines dont il le punira après cette vie, sont bien plus rigoureuses et plus redoutables. *C'est une chose horrible, dit le grand Apôtre, de tomber entre les mains du Dieu vivant : « Horrendum est incidere in manus Dei viventis. (Hebr., X, 31.) Mais c'est une chose horrible surtout de tomber entre ses mains, coupable d'un péché qu'il déteste autant que celui d'impureté.*

Non-seulement ce péché est grief, mais j'ajoute même, avec les théologiens, qu'il n'y a rien de léger, rien qui ne soit que péché véniel dans un vice si honteux; tout y est mortel dès qu'il est volontaire. Dans les autres péchés, la légèreté de la matière et d'autres circonstances diminuent la faute. Il y a de petits larcins, de petits mensonges, de petites colères, mais il n'y a point de petites impuretés, quoiqu'il y en ait de plus énormes les unes que les autres, parce que toutes sont défendues sous peine de damnation, et qu'elles peuvent nous conduire aux plus grands désordres. C'est pourquoi l'on compare d'ordinaire la pureté à une glace de miroir, que le moindre soufle ternit. Ainsi, un attouchement (ô pudeur !) sur soi-même ou sur les autres, un regard donné avec mauvaise intention, une lecture déshonnête, un discours trop libre, une chanson impudique, que dis-je ? une seule pensée, quand elle est volontaire, un seul désir sans qu'on en vienne au fait, ce sont d'ordinaire autant de péchés mortels aux yeux de Dieu, dès qu'ils sont commis avec un plein consentement : *Omnis qui viderit mulierem ad concupiscendum eam, jam mœchatus est eam in corde suo. (Matth., V, 28.) Momentaneum quod delectat, æternum quod cruciat. (S. CURYSOST.)*

Ajoutons, pour inspirer une plus grande horreur de ce malheureux vice, qu'il est de tous les vices celui dont il est le plus difficile et le plus rare de se corriger jamais parfaitement, quand on en a une fois contracté la mauvaise habitude. La raison est la grande facilité qu'on a à commettre ce péché; que plus on le commet, plus on le veut commettre, et que l'aveuglement et l'endurcissement en sont les effets les plus funestes et les plus terribles. De là vient que les impudiques meurent presque toujours dans l'impénitence; parce qu'il est bien difficile de détester de tout son cœur, à la mort, un péché que l'on a toujours aimé pendant sa vie. Les deux infâmes vieillards, qui, brûlant l'un et l'autre d'amour pour la chaste Susanne, entreprirent de la corrompre et de la porter à satisfaire leur brutalité, en sont une preuve bien évidente. (*Dan., XIII, 1 seqq.*)

Nous avons une autre preuve de cette vérité dans saint Augustin, qui, après des efforts incroyables pour vaincre ce malheureux vice, auquel il avait été adonné durant sa jeunesse, ne fut enfin converti quo par un

miracle. (*Voy. ses Confessions, liv. VIII, chap. 11 et 12.*)

Ayons, mes chers frères, une sainte horreur du péché déshonnête, que saint Paul ne veut pas seulement qu'on entende nommer parmi nous : *Nec nominetur in vobis.* Nos corps sont les membres de Jésus-Christ, ne les souillons pas; ils sont le temple du Saint-Esprit, ne les profanons pas; car si quelqu'un, dit cet apôtre, profane le temple de Dieu, Dieu le perdra : *« Si quis autem templum Dei violaverit, disperdet illum Deus. » (I Cor., III, 16.)* Souvenons-nous de l'extrême rigueur et sévérité avec laquelle Dieu a toujours puni ce péché honteux. Songeons que l'impénitence finale, ou la mort dans le péché, dernier effet de la vengeance du Seigneur, n'est que trop souvent la suite et la punition de ce crime, et, par conséquent, que ceux qui le commettent seront certainement exclus du royaume des cieux, et condamnés sans miséricorde au feu éternel : *Ne vous y trompez pas, dit le même saint Paul, ni les fornicateurs, ni les adultères, ni les impudiques ne seront héritiers du royaume de Dieu;* mais, comme dit l'apôtre saint Jean, *leur partage sera dans un étang brûlant de feu et de soufre, qui est la seconde mort : « Pars illorum erit in stagno ardenti igne et sulphure, quod est mors secunda. » (Apoc., XXI, 8.)* Pour éviter ce malheur, fuyons, mes frères, fuyons ce maudit péché avec tout le soin possible : *Fugite fornicationem. (I Cor., VI, 8.)* Conservez nos âmes et nos corps purs et chastes, afin que le Saint-Esprit y ayant habité comme dans son saint temple sur la terre, il continue à y demeurer à jamais dans le ciel, où il n'entrera rien de souillé ni d'impur : *Non intrabit in eam aliquid coinquinatum. (Apoc., XXI, 27.)* Ainsi soit-il.

XX. INSTRUCTION.

DES CHANSONS ET DES DISCOURS DÉSHONNÊTES OU ÉQUIVOQUES.

Nolite seduci; corrumpunt mores bonos colloquia mala. (I Cor., XV, 33.)

Ne vous laissez pas séduire : les mauvais entretiens corrompent les bonnes mœurs.

Quoique le péché déshonnête soit très-énorme, ainsi que nous l'avons montré, N., cependant il est très-commun, et il se commet en bien des manières. Il est assez inutile de les expliquer, parce que, communément on ne les sait que trop; et heureux ceux qui les ignorent ! D'ailleurs, il est dangereux qu'en voulant creuser dans des matières si délicates, on ne vienne insensiblement à parler de certaines choses qui sont plus propres à enflammer qu'à éteindre les passions des hommes. Ainsi, sans entrer dans un si périlleux détail, je remarque ici seulement qu'entre les péchés défendus par le sixième commandement, il faut comprendre les chansons et les discours déshonnêtes ou équivoques. D'où il s'ensuit que tout chrétien doit s'en abstenir avec soin. C'est

ce que je me propose de démontrer dans cet entretien.

Si les yeux doivent être chastes, la langue doit l'être aussi. Et si les regards peuvent être criminels, les chansons et les discours peuvent l'être plus facilement, puisqu'il est plus aisé de retenir sa langue que ses yeux.

Les chansons déshonnêtes sont souvent plus dangereuses que les discours impurs. L'expérience fait voir que rien ne porte plus au libertinage, ni n'entretient plus les mauvaises pensées, ni ne réveille, n'allume et ne fortifie plus les passions, qui ne sont déjà que trop subtiles pour le malheur des hommes. Rien, conséquemment, ne fait commettre plus de péchés. Quoi donc! mes frères, les chansons déshonnêtes ont-elles tant d'attraits? Ont-elles un si grand charme? Et que ne chantez-vous plutôt des hymnes de l'Eglise, des cantiques spirituels ou des psaumes de David, qui élèveraient vos âmes à Dieu, et qui ont fait *les chastes délices* de saint Augustin, de saint Grégoire et de tant d'autres âmes saintes? *Mes frères*, dit le grand Apôtre aux Ephésiens, *remplissez-vous du Saint-Esprit, vous entretenant de psaumes, d'hymnes et de cantiques spirituels, chantant et psalmodiant du fond de vos cœurs à la gloire du Seigneur, rendant grâces en tous temps et pour toutes choses à Dieu le Père, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ : « Implemini Spiritu sancto, loquentes vobismetipsi in psalmis, et hymnis, et canticis spiritualibus, cantantes et psallentes in cordibus vestris Domino; gratias agentes semper pro omnibus in nomine Domini nostri Jesu Christi, Deo et Patri. »* (Ephes., V, 18, 19.)

Que les discours déshonnêtes soient défendus aux chrétiens, il ne faut que lire les Epîtres de saint Paul pour s'en convaincre. Ecrivant aux Corinthiens, il leur dit : *Ne vous laissez pas séduire, les mauvais discours corrompent les bonnes mœurs : « Nolite seduci, corrumpunt mores bonos colloquia mala. »* (I Cor., XV, 33.) Et aux Colossiens : *Que les paroles déshonnêtes soient bannies de votre bouche : « Deponite... turpem sermonem de ore vestro. »* (Coloss., III, 8.) Et aux Ephésiens : *Que nul mauvais discours ne sorte de votre bouche, mais qu'il n'en sorte que de bons, qui servent à l'édification de la foi, afin qu'ils inspirent la piété à ceux qui les écoutent : « Omnis sermo malus ex ore vestro non procedat, sed si quis bonus ad edificationem fidei, ut det gratiam audientibus. »* (Ephes., IV, 29.) Et encore : *Qu'on n'entende pas seulement parler parmi vous de paroles déshonnêtes, ni de folles, ni de bouffonnes, ce qui ne convient pas à votre vocation, mais plutôt de paroles d'actions de grâces ; car sachez, poursuit saint Paul, que nul fornicateur, nul impudique... ne sera héritier du royaume de Jésus-Christ et de Dieu.* (Ephes., V, 3-5.) L'Apôtre ne pouvait pas se déclarer davantage sur les discours déshonnêtes qu'il le fait dans tous ces passages que nous venons d'en rapporter. De là il s'ensuit que ces sortes de discours sont souvent criminels, et

qu'ils ne peuvent jamais être excusés. Et je ne crois pas qu'il soit possible de s'aveugler jusqu'au point que de prétendre qu'on puisse innocemment les prononcer dans les conversations et dans les compagnies.

Mais, disent les faux plaisants, qui usent si souvent de ces discours, nous n'y entendons point de mal, nous n'y prenons aucun plaisir, nous n'avons pas même la moindre mauvaise pensée. *Que personne ne vous séduise*, dit l'Apôtre : *« Nemo vos seducat. »* La langue est le truchement et l'interprète de l'esprit, et c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle, comme l'assure Jésus-Christ dans l'Evangile : *« Ex abundantia enim cordis os loquitur. »* (Matth., XII, 34.) Si donc les paroles déshonnêtes sont dans votre bouche, il faut nécessairement qu'elles soient aussi dans votre cœur, puisque, comme nous venons de voir, la bouche ne parle que de l'abondance du cœur.

Dites-moi : lorsqu'une puanteur insupportable sort d'un sépulchre ouvert, peut-on dire qu'il n'y ait point de corps mort ou de cadavre? *Sepulcrum patens est guttur eorum.* (Psal., XIII, 3.) Lorsqu'une fumée noire et épaisse sort d'une cheminée, peut-on penser qu'il n'y ait point de feu? L'on n'entend sortir de votre bouche que des paroles sales, que des discours impudiques, que des chansons déshonnêtes, et vous prétendez nous faire croire que votre imagination n'est point salie, que votre cœur n'est point corrompu? Erreur. *La bouche parle de l'abondance du cœur.* Un chrétien chaste profère des paroles chastes, et un impudique en profère d'impudiques : *« Ex abundantia cordis os loquitur. »*

Mais vous n'y pensez point de mal, je veux qu'il en soit ainsi. Qui vous a dit que ceux qui vous entendent n'y en pensent pas? Et s'ils y en pensent, s'ils en commettent à l'occasion de vos mauvais discours, qui en est la cause, à qui doit-il être imputé? Voyez, dit l'apôtre saint Jacques, *comment un petit feu est capable d'allumer une grande forêt : « Ecce quantus (id est, quantillus) ignis quam magnam silvam incendit. »* (Jac., III, 5.) Celui qui brûle une forêt, ne met peut-être le feu qu'à un arbre, ou même à une branche : et il est néanmoins cause et responsable de tout l'incendie, parce que le feu a passé d'un arbre à un autre, et de cet arbre à un troisième, etc. La langue aussi est un feu, dit saint Jacques, *et lingua ignis est.* (Ibid., 6.) Ce jeune homme avait jusqu'ici vécu fort chaste, et dans une simple ignorance de tout ce qui peut souiller la pureté; vous tenez un discours impudique en sa présence, il a l'imagination vive; elle lui représente souvent ce que votre discours signifie. Après plusieurs résistances, il consent et tombe dans quelque action impure. Il enseigne à son ami, son ami à son frère, et ainsi de main en main, comme le feu passe de branche en branche. Tous ces péchés sont les suites funestes des discours déshonnêtes que vous avez proférés. Treu

blez; vous en serez sévèrement punis au jugement de Dieu. *Malheur à l'homme par qui le scandale arrive*, dit Jésus-Christ! « *Vae homini illi per quem scandalum venit!* » (Matth., XVIII, 7.)

Que si enfin vous me dites que les discours que vous tenez ne sont pas ouvertement déshonnêtes, mais que ce sont des équivoques, c'est-à-dire des mots couverts, ambigus, à double sens ou à double entente comme l'on parle, c'est ici une autre illusion, et même des plus grossières : *Nemo vos seducat*. C'est comme si vous disiez : J'ai donné du poison à une personne, mais il était détrempe dans un bouillon, ou mêlé dans un gâteau. Il en a été d'autant plus dangereux : car, si vous le lui eussiez donné seul et sans aucun mélange, il s'en serait d'abord aperçu, et il l'aurait rejeté, au lieu de l'avaler comme il a fait. L'application est aisée à faire. Quand une parole blesse ouvertement la pudeur, les âmes chastes l'ont eu horreur, et la bannissent promptement de leur imagination. Mais quand elle est enveloppée et couverte d'une équivoque maligne, on ne s'en méfie pas sitôt : au contraire, on s'amuse à la considérer : on fait attention à la pointe d'esprit qui en couvre la laideur. Qu'arrive-t-il de là? L'imagination se salit, l'esprit se remplit de pensées déshonnêtes, les passions se réveillent, s'allument et se fortifient. Et tel qu'un discours ouvertement dissolu n'aurait point porté au péché, prend la résolution de s'y livrer, excité par une dangereuse équivoque.

Voici une autre raison qui ne prouve pas moins clairement combien il est dangereux d'user de ces sortes d'équivoque ou de paroles doubles. Quand vous tenez un discours impudique, s'il y a quelqu'un dans la compagnie qui ait quelque zèle pour les intérêts de Dieu et de sa gloire, il vous reprend, ou du moins il témoigne l'horreur qu'il a de votre discours. Mais si c'est une parole équivoque, un mot couvert et ambigu, qui ne laisse entrevoir le mal qu'à demi, que vous proférez, personne n'ose vous reprendre, ni témoigner l'aversion qu'il en a. Pourquoi? Parce que vous lui repartiriez sur le moment, qu'il pense du mal où il n'y en a pas, et qu'il entend et explique malicieusement ce que vous prétendez avoir dit innocemment et sans aucun mauvais dessein, quoique votre intention ait été de faire entendre tout le mal qu'on a compris, et que vous ne pouviez honnêtement exprimer. Je conclus donc que les termes équivoques, et à double sens, font souvent plus d'impression, et sont souvent plus dangereux que les discours ouvertement déshonnêtes et dissolus.

Abstenez-vous, mes frères, parfaitement de toute chanson et de tout discours déshonnête ou équivoque. Qu'on n'entende jamais sortir de votre bouche ces sortes de paroles, mais qu'il n'en sorte que de pures et de chastes. Que si l'on prononce en votre présence des discours opposés à la pureté, donnez-vous bien garde d'y applaudir de quel-

que façon que ce soit, de peur de participer au péché de ceux qui le profèrent. Bouchez-vous, si je puis me servir de ce terme, les oreilles pour ne pas entendre. Témoignez que de tels discours vous déplaisent. Rompez-les : *Sepi aures tuas spinis, et lingua nequam noli audire.* (Eccli., XXVIII, 28.) En un mot, conservez votre langue, vos oreilles, tout votre corps chaste par la fuite de l'impureté. Conservez votre âme pure, en vous attachant inviolablement à Dieu. C'est le moyen de lui être inséparablement uni pendant cette vie, et dans l'éternité bienheureuse. Amen.

XXI^e INSTRUCTION.

DES MOYENS D'ÉVITER LE PÉCHÉ D'IMPURETÉ.

Fugite fornicationem. (I Cor., VI, 18.)

Fuyez la fornication.

Pour achever ce qui regarde le malheureux péché d'impureté, il nous reste à enseigner les moyens de vous en préserver avec le secours de la grâce. Il y en a six principaux. Le premier est de s'adresser à Dieu par la prière. Le second est de résister à ce vice honteux dès le commencement. Le troisième, d'éviter l'oisiveté. Le quatrième, de fuir l'intempérance et les excès. Le cinquième, de veiller à la garde de ses yeux. Le sixième, de fuir avec beaucoup de soin les occasions. C'est de tous ces moyens d'éviter le péché déshonnête que nous allons faire le sujet de ce discours.

Le premier moyen est de s'adresser à Dieu par la prière. Notre faiblesse est extrême, et nous ne pouvons trop nous défier de nous-mêmes : *Spiritus promptus est, caro autem infirma.* (Matth., XXVI, 41.) Que sommes-nous sans Dieu, et s'il nous délaisse? Nous sommes la fragilité, la faiblesse, la misère même. *Maudit est l'homme qui met sa confiance en l'homme*, dit le prophète Jérémie : « *Maledictus homo qui confidit in homine.* » Au contraire, *béni est l'homme qui met sa confiance dans le Seigneur* : « *Benedictus vir qui confidit in Domino.* (Jerem., XVII, 5, 7.) Parce que, comme dit saint Paul, nous pouvons tout en celui qui nous fortifie : *Omnia possum in eo qui me confortat.* (Philip., IV, 13.) C'est donc à Dieu que nous devons avoir recours pour vaincre le démon de l'impureté. Comme je savais, dit le Sage, que je ne pouvais être chaste, si Dieu ne me donnait la grâce de l'être, je me suis adressé à lui, et je lui ai demandé cette grâce de toute mon affection, et avec tout l'effort qu'un désir ardent pouvait produire : *Ut scivi quoniam aliter non possem esse continens nisi Deus det... adii Dominum, et deprecatus sum illum ex totis precordiis meis.* (Sap., VIII, 21.)

Le second moyen est de résister à ce vice honteux dès les commencements. La prudence le veut ainsi. Il faut se défaire d'un ennemi pendant qu'il est encore faible, et ne point lui donner le temps de se fortifier. *Dum parvus est hostis, interfice.* (S. Hieron.

Ad Eustochium.) Il est facile de résister à cette indigne passion dans ses commencements. Mais il est très-difficile de la vaincre et de la surmonter entièrement quand on s'en est fait une fois une malheureuse habitude, suivant ce qui a été dit ci-devant, à la XIX^e Instruction.

Principis obsta, sero medicina paratur,
Dum mala per longas invaluere moras.
(Ovid., *Reméd. amoris*, vers. 91, 92.)

Le troisième est d'éviter l'oisiveté; car le démon, qui veille pour nous surprendre, ne manque point de nous attaquer dans les moments où il se persuade que nous sommes plus faibles et moins en état de lui résister. C'est pourquoi il cherche l'occasion de nous trouver oisifs pour nous porter au péché, mais particulièrement à celui d'impureté. Cette vérité, dont notre propre expérience peut nous convaincre, était connue aux païens mêmes.

Otia si tollas, periere cupidinis arcus,
Contemptique jacent, et sine luce faces.
Quæritur Ægisthus quare factus sit adulter?
In promptu causa est, desideriosus erat.

(*Ibid.*, 158-162.)

Il faut donc toujours faire quelque chose, afin qu'étant toujours occupés, nous puissions éviter les surprises et les tentations du démon : *Facito aliquid operis, ut le semper diabolus inveniat occupatum.* (S. HIERON. *Epist. ad Rust.*)

Le quatrième est de fuir l'intempérance et les excès. C'est un monstre, dit Tertullien, que l'impureté sans la gourmandise : *Monstrum libido sine gula.* (*De jejun.*, cap. 1.) C'est-à-dire qu'il est rare qu'un homme qui modère les appétits déréglés de la bouche dans le boire et dans le manger, soit adonné au vice de l'impureté. Au contraire, il est bien rare que ceux qui aiment tant la bonne chère et ce qu'on appelle les bons morceaux, soient des hommes chastes. Et cette conséquence est légitime : cet homme est un ivrogne, donc il est impudique : *Nunquam ego ebriosum hominem castum putabo.* (S. HIERON.) *Ne vous laissez point aller aux excès du vin, dit saint Paul; car c'est-là que se trouvent les dissolutions de l'incontinence: « Nolite inebriari vino, in quo est luxuria. »* (*Épist.*, V, 18.)

Le cinquième est de veiller à la garde de ses yeux, pour ne regarder aucun objet capable d'inspirer de mauvais desirs; car c'est particulièrement par les yeux que les mauvais desirs entrent dans un cœur : *Si nescis, oculi sunt in amore duces.* David n'a commis ni adultère et un homicide que pour avoir regardé trop curieusement Bethsabée dans le bain. (*II Reg.*, XI.) Le roi de Sicheu ne déshonora la jeune Dina, fille du patriarche Jacob, que pour avoir regardé trop attentivement les charmes de sa beauté. (*Gen.*, XXXIV.) Et les infâmes vieillards ne concurent des desirs criminels pour la chaste Suzanne, que pour avoir jeté un regard impudique sur elle. (*Dan.*, XIII.) *Ne vous arrêtez donc pas à regarder une vierge, dit le Saint-Esprit, de peur que sa beauté ne vous soit*

une occasion de scandale et de chute : « Virginem ne conspicias, ne forte scandalizeris in decore illius. » (*Eccli.*, IX, 5. Et encore : *Détournez vos yeux d'une femme bien parée, et ne regardez pas curieusement sa beauté : « Averte faciem tuam a muliere compta, et ne circumspicias speciem alienam. (Eccli., IX, 8.)* Salulaire avertissement qui regarde encore plus les femmes dont les ajustements trop affectés attirent tant de mauvais regards, et font concevoir tant de criminels desirs. Elles sont les premières coupables, et c'est pour cela que l'apôtre saint Pierre dit : *Que les femmes ne mettent point leur ornement à se parer au dehors par la frisure de leurs cheveux... et par la beauté de leurs habits, mais à parer l'homme intérieur, caché dans le secret du cœur: Quarum non sit extrinsecus capillatura.. aut indumenti vestimentorum cultus, sed qui absconditus est cordis homo.* (*I Petr.*, III, 3, 4.) *Qu'elles soient vêtues comme l'honnêteté le demande, dit l'apôtre saint Paul; qu'elles se parent de modestie et de pudeur, qui sont l'apanage de leur sexe : « Similiter et mulieres in habitu ornato, cum verecundia et sobrietate ornantes se. »* (*I Tim.*, II, 9.) Les livres qui ne parlent que de galanterie et d'amour, les tableaux et les images déshonnêtés sont autant d'amorcees du péché d'impureté, que l'on doit fuir avec soin, si l'on veut efficacement se préserver de ce péché.

Enfin, le sixième et dernier moyen d'éviter ce vice honteux, est d'en éviter les occasions : il en est de certains vices comme de certains ennemis, qu'il faut attaquer, qu'il faut combattre avec audace, si on veut les vaincre; mais il en est qu'on ne peut vaincre qu'en fuyant. Tel est le péché d'impureté : *Fuyez la fornication, dit saint Paul : « Fugite fornicationem, »* c'est-à-dire fuyez les occasions de ce péché. Or, la plus dangereuse, et celle, conséquemment, qu'on doit fuir avec le plus de soin, c'est la conversation des personnes d'un sexe différent, surtout quand elle passe à la familiarité, au désir de plaire et d'être aimé, aux entretiens trop libres, aux caresses, aux démonstrations d'amitié, et autres semblables privautés, aujourd'hui trop communes, et que saint Jérôme appelle fort bien *principia morituræ virginitalis*, les commencements de la ruine prochaine de la chasteté. (*Vita Hilarionis.*) Il n'y a rien à se fier sur ses forces ou sur sa sagesse. Car, comme dit saint Augustin, vous n'êtes ni plus fort que David, ni plus sage que Salomon. Si donc la trop grande familiarité avec les femmes et leurs caresses empoisonnées ont perdu de si saints hommes, à quoi peuvent penser ceux qui n'ont ni crainte ni honte, non-seulement de converser avec des femmes étrangères, mais même de demeurer avec elles dans une même maison, d'assister souvent, ou toujours à leurs festins? C'est de telles personnes, qu'on peut dire ce que l'apôtre a dit de la veuve qui vit dans les délices : *Quoiqu'ils paraissent vivants, ils sont morts : Nec Davide fortior, nec Salomone*

potis esse sapientior. Si enim illos tam sanctos viros incanta familiaritas mulierum, et perniciose blandimenta vicerunt, quid de se cogitant illi, qui cum extraneis mulieribus non solum conversari, sed etiam in una domo manere, et convivio eorum aut frequenter aut semper interesse, nec metunt, nec erubescunt? Talibus id potest dici quod de vidua deliciosa, dixit Apostolus: Quia vivens mortua est. (Hom. 12, inter 50.)

De ce que nous venons de dire, il s'ensuit que prétendre être chaste sans vouloir éviter la fréquentation trop familière des personnes d'un autre sexe, c'est prétendre l'impossible; que l'espérer c'est présomption; et que le demander à Dieu c'est ou le tenter, ou lui insulter. La fuite donc est l'unique moyen de conserver la chasteté, et nous ne saurions trop le mettre en usage: *Ergo, contra libidinis impetum apprehende fugam, si vis habere victoriam.* (S. AUG., serm. 23 De temp.) Que l'amour que nous devons avoir pour cette précieuse vertu nous fasse pratiquer avec soin un moyen si salutaire pour la conserver: afin qu'ayant été dans la société des âmes pures sur la terre, nous méritions d'entrer dans le royaume éternel, où rien d'impur ne doit jamais trouver d'accès. Je vous le souhaite. Amen.

XXII. INSTRUCTION.

DU SEPTIÈME COMMANDEMENT :

Le bien d'autrui tu ne prendras ni retiendras injustement.

DU LARCIN.

Non furtum facies. (Exod., XX, 15.)

Vous ne déroberez point.

Le septième commandement a deux parties : la première défend de prendre le bien qui n'est pas à nous : *Le bien d'autrui tu ne prendras* ; la seconde défend de le retenir : *ni retiendras injustement*. Nous les expliquerons l'une après l'autre.

Le bien d'autrui tu ne prendras. Le larcin est un enlèvement occulte et secret du bien d'autrui : *Furtum est occulta acceptio rei alienæ.* (D. THOM., II-II, quæst. 66.) Ou c'est une action par laquelle on prend injustement et secrètement le bien d'autrui, contre la volonté du maître légitime. Je dis que c'est l'action de celui qui prend secrètement le bien d'autrui ; et en cela, le simple larcin est différent des rapines, qui se font publiquement et avec violence, ce qui est encore plus criminel.

L'on ne peut pas douter que le larcin ne soit de lui-même et de sa nature, un péché mortel. L'apôtre saint Paul l'a formellement décidé, lorsque, faisant l'énumération de divers péchés, qui certainement sont mortels, il y comprend le larcin : *Ne vous y trompez pas, dit-il, les fornicateurs, ni les adultères... ni les voleurs, ni les avarés, ni les ivrognes, ni les médisans, ni les ravisseurs du bien d'autrui, ne seront héritiers du royaume de Dieu :* « *Nolite errare : neque fornicarii, neque adulteri... neque fu-*

res, neque avari, neque ebriosi, neque maledici, neque rapaces regnum Dei possidebunt. » (I Cor., VI, 9.) Le larcin est ici placé par le saint Apôtre, parmi les péchés qui excluent du royaume de Dieu. Donc il est mortel, puisqu'il n'y a que ce péché qui puisse nous fermer l'entrée de ce royaume. Il n'y a que la légèreté de la matière qui puisse excuser du péché mortel, comme quand on dérobe une chose de petite conséquence, et qui n'est pas assez considérable pour faire la matière d'un péché mortel.

Il y a cependant plusieurs cas où le larcin, qui n'est que le péché véniel en soi, et de sa nature, devient mortel. Le premier est quand, par ce petit larcin, on cause un grand dommage au prochain. Ainsi qui ne déroberait que quelque sols, ou pour quelque sol de pain à un pauvre qui n'aurait que cela pour vivre tout le jour, pécherait mortellement, non pas par la conséquence de la chose qui est si modique, mais en raison de sa dureté envers ce pauvre, qu'il saurait devoir en souffrir si considérablement. Le second, quand on a intention de dérober une somme notable, par exemple, un écu ou deux, ou l'équivalent, parce que, devant Dieu, la volonté est réputée pour l'effet : *Non enim id quod furto ablatum est, sed mens furantis attenditur.* (S. HIERON., in Epist. ad Tit., cap. II.) Le troisième quand, par de petits larcins réitérés, on a dessein d'amasser du bien d'autrui, autant, et plus qu'il n'en faut pour faire un péché mortel, parce que ce qui résulte de tous ces petits vols, c'est un profit considérable, suffisant pour un péché mortel, et que dans chaque on a toujours eu intention de faire un tel profit ; c'est pourquoi tant l'intention, que chaque larcin qui en procède, sont mortels. Ainsi les tailleurs d'habits qui, à l'insu et contre le gré de leurs pratiques, retiennent des coups d'étoffes ; les menuisiers qui, comme dit le proverbe, tirent deux moutures d'un même sac ; les marchands qui vendent à faux poids et à fausses mesures, toutes ces personnes, dis-je, pèchent mortellement, nonobstant la petite quantité qu'ils dérobent chaque fois ou à chaque personne, dès qu'ils ont dessein d'amasser peu à peu, autant qu'il en faut, pour que le larcin aille jusqu'au péché mortel.

Revenons à notre commandement : il est général en toute manière : 1° Il est général, parce qu'il comprend toutes sortes de personnes, c'est-à-dire qu'il est défendu à toutes sortes de personnes de dérober ; aux riches, aux pauvres, aux grands, aux petits. Les riches ne doivent donc pas abuser, ni se prévaloir de leur autorité pour opprimer le pauvre, dont Dieu se déclare le protecteur : *Tibi derelictus est pauper.* (Psalm. X, 14.) Mais aussi les pauvres ne peuvent, par adresse, par surprise ou par violence, usurper le bien des riches. Le seul droit qu'ils ont, est de leur représenter leurs besoins, et de leur exposer leur misère. S'ils vont plus loin, et s'ils enlèvent ce qui ne

leur appartient pas, ils se rendent coupables de larcin.

2^e Ce précepte est général, parce qu'il défend de dérober à quelque personne que ce soit; c'est-à-dire qu'un homme, soit qu'il soit riche, soit qu'il soit pauvre, il n'est point permis de le voler. Il est à la vérité beaucoup plus criminel de voler un pauvre, parce que souvent il n'a que le peu qu'on lui enlève, et par là on le réduit à une grande misère : *Qui auferit in sudore panem, quasi qui occidit proximum suum* (Eccli., XXXIV, 26); mais aussi le pauvre se trompe, si, sous le prétexte que le riche est dans l'abondance, il s' imagine qu'il lui est permis de s'emparer d'un bien qui ne lui appartient pas.

3^e Le précepte est général, parce qu'il défend de dérober quelque bien que ce soit, et de quelque nature qu'il soit. On vole non-seulement quand on prend des habits, des meubles, des étoffes, du grain, du foin, du bois, des fruits, etc.; on vole encore, lorsqu'en glanant on prend des épis aux gerbes; lorsqu'en labourant son champ, on empiète sur son voisin, et que même on arrache les bornes qui séparent les héritages, afin d'avoir plus de facilité d'usurper le bien d'autrui. En un mot, on vole, quand on prend quelque chose que ce puisse être.

Il ne faut même pas se donner la liberté de dérober des choses qui paraissent modiques et de peu de conséquence; car, outre que c'est toujours un péché que de dérober, même peu de chose, il est à craindre que du petit on n'aille au grand, et qu'insensiblement on ne contracte la très-mauvaise habitude de dérober tout ce qui tombe sous les mains. *Celui qui néglige les petites choses, comme le Sage nous l'apprend, tombe peu à peu : « Qui spernit modica, paulatim decidet. »* (Eccli., XIX, 1.)

D'ailleurs, qu'avance-t-on en prenant le bien d'autrui contre le précepte du Seigneur? Croit-on par là acquérir du bien, augmenter sa fortune? L'on s'y prend très-mal. Bien loin que celui qui dérobe en devienne plus riche, souvent il perd même ce qu'il possède : car, comme dit le pape saint Grégoire, la punition ordinaire de ceux qui convoitent, et, à plus forte raison, qui usurpent le bien d'autrui, c'est d'être privés de leur propre bien : *Qui aliena appetunt, suis citius privantur.* (Lib. VII, epist. 3.) La raison est que le bien d'autrui porte malédiction, et que le bien le plus légitimement acquis se sent de la contagion de celui qui est acquis par des voies injustes. La malédiction du Seigneur tombe sur l'un et sur l'autre. Voilà pourquoi le prophète Habacuc dit : *Malheur à celui qui amasse des biens qui ne lui appartiennent point! Ne cessera-t il jamais d'amasser contre lui-même un tas de boue épaisse? « Væ ei qui multiplicat non sua! Usquequo et aggravat contra se densum lutum? »* (Habac., II, 6.) Le prophète veut dire que, comme la boue infecte les mains de celui qui la touche, il en est de même des biens qui sont acquis par des voies criminelles. Il conti-

nue, et il dit que la pierre, employée à la construction d'un bâtiment qui est élevé de ce bien injustement acquis, crie et demande vengeance au Seigneur : *Lapis de pariete clamabit.* (Ibid., 11.) Le crime est puni, et l'édifice, qui a pour fondement l'injustice et l'iniquité, est entièrement ruiné.

Combien plutôt devons-nous dire avec saint Paul : *Que celui qui dérobait ne dérobe plus, mais qu'il s'occupe en travaillant des mains à quelque ouvrage bon et utile, afin qu'il ait de quoi donner à celui qui souffre la nécessité : « Qui furabatur jam non furetur, »* etc. (Ephes., IV, 28.) Car le commandement qui nous défend de prendre le bien d'autrui, nous oblige à donner le nôtre, et à faire l'aumône à ceux qui n'ont pas le nécessaire, principalement s'ils ne peuvent en gagner. Loin donc de prendre, donnons, et il nous sera donné, dit l'Évangile : *Date, et dabitur vobis.* (Luc., VI, 6.) Soyons sensibles à la misère des pauvres; soulageons-les de nos biens, secourons-les dans leurs besoins et leurs nécessités, afin que nous méritions un jour d'entendre ces paroles infiniment consolantes de la bouche de Jésus-Christ, notre Juge : *Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde : car j'ai eu faim dans la personne des pauvres et vous m'avez donné à manger, etc.* (Matth., XXV, 34.) Ainsi soit-il.

XXIII. INSTRUCTION.

DES PRINCIPAUX PÉCHÉS QUI SE COMMETTENT CONTRE LE SEPTIÈME COMMANDEMENT.

Non furtum facies. (Exod., XX, 15.)
Vous ne déroberez point.

Il y a tant de péchés défendus par le septième commandement, qu'il est bien difficile de les marquer tous. Dans le détail que nous nous sommes aujourd'hui proposé d'en faire, nous les réduisons tous aux vols et aux rapines, comme à leur force. Voyons, en premier lieu, ceux qui se rendent coupables du larcin.

Ce sont 1^o ceux qui dérobent le bien d'autrui, comme font les voleurs; ou qui trompent, comme les marchands qui vendent trop cher, ou qui achètent trop bon marché; qui vendent leurs marchandises pour bonnes, lorsqu'ils savent qu'elles ne valent rien, et qu'elles ne sont pas telles qu'on les demande; qui vendent à faux poids et à fausse mesure; ce qui est une abomination devant le Seigneur, comme dit l'Écriture : *Statera dolosa abominatio est apud Dominum* (Prov., XI, 1); ou enfin qui usent dans le commerce de quelque genre de fraude ou de tromperie que ce soit. Toutes ces différentes manières de prendre le bien d'autrui sont condamnées par ce seul principe naturel, si simple et si clair : *Ne faites point à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit à vous-même : « Quod tibi non vis fieri, alteri ne feceris. »* (Tob. IV, 16; Matth., VII, 12; Luc., VI, 31.) Car si, dans tous ces

cas, on se demande à soi-même de bonne foi : trouverais je bon qu'on me fit la même chose? notre conscience décidera sans peine la question.

2° Les enfants qui prennent le bien de la maison à l'insu et contre la volonté de leurs pères et de leurs mères. Le Saint-Esprit, pour donner horreur de ce larcin, ne fait point de difficulté de dire que celui qui prend quelque chose à son père ou à sa mère, et qui dit que ce n'est pas un péché, doit être regardé comme homicide : *Qui subtrahit aliquid a patre suo et matre, et dicit hoc non esse peccatum, particeps homicidæ est.* (Prov., XXVIII, 24.)

3° Les domestiques qui donnent le bien de leurs maîtres sans qu'ils le sachent, ou qui, sous prétexte qu'on ne leur donne pas ce qu'on devrait raisonnablement leur donner, se dédommagent eux-mêmes par leurs mains. (Voy. la XV^e Instruction.)

4° Les ouvriers et les artisans, qui, travaillant à la journée, et n'employant pas le temps comme ils doivent, exigent le salaire qu'ils n'ont pas gagné.

5° Ceux qui, par une pauvreté feinte et simulée, reçoivent des aumônes qui étaient destinées pour les véritables pauvres.

6° Ceux qui font des procès injustes, qui, par des faussetés et des chicanes, les prolongent, et qui se servent des voies injustes et criminelles pour gagner leur cause.

7° Ceux qui ont des appointements pour exercer quelque charge publique ou particulière, comme les magistrats, les officiers de justice, les maîtres d'école, et qui négligent de s'en acquitter.

8° Ceux qui achètent des choses qui ont été volées, ou qui, ayant trouvé quelque chose perdue, ne la rendent pas à celui à qui elle appartient, ou ne se mettent pas en peine de savoir à qui elle est, afin de la lui rendre : *Si quid invenisti, et non reddidisti, rapuisti.* (S. Aug. serm. 178.) Que si l'on ne peut découvrir celui à qui elle appartient, il faut l'employer à l'usage des pauvres : *Si rerum inventarum dominus nulla ratione inveniri potest, illa bona sunt in usus pauperum conferenda.* (Catech. Rom., part. III, cap. 8.)

9° Ceux qui, avec leurs bestiaux, détruisent et ravagent les champs de leurs voisins. Enfin, tous ceux qui causent du dommage au prochain, ou directement, en nuisant, de quelque manière que ce soit, aux biens qui lui appartiennent, ou indirectement par eux-mêmes ou par d'autres, en s'opposant à ses entreprises, en faisant échouer ses desseins, en préjudiciant à ses intérêts. Voilà un assez grand détail de ceux qui sont coupables de larcin. Voyons présentement qui sont ceux qui se rendent coupables de rapine.

Ce sont, 1° ceux qui ne payent point les gages ou salaires des domestiques ou des ouvriers qui ont travaillé pour eux, qui est un crime si énorme qu'il crie vengeance au ciel. Sachez, dit saint Jacques, que le salaire que vous faites perdre aux ouvriers

qui ont fait la récolte de vos champs, crie, et que leurs cris sont montés jusqu'aux oreilles du Seigneur des armées : « *Ecce merces operariorum, qui messuerunt regiones vestras, quæ fraudata est a vobis, clamat; et clamor eorum in aures Domini sabaoth introivit.* (Jac., V, 4.)

2° Ceux qui ne payent point leurs dettes, quoiqu'ils soient en pouvoir de le faire. 3° Ceux qui exigent avec trop de dureté ce qui leur est dû, même le plus légitimement. Il faut user de miséricorde; envers les pauvres et les misérables, si nous voulons que Dieu en use envers nous : *Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur.* (Matth., V, 7.)

Car, comme dit saint Jacques, celui qui n'aura pas fait miséricorde, sera jugé sans miséricorde : « *Judicium enim sine misericordia illi qui non fecit misericordiam.* » (Jac., II, 13.)

4° Ceux qui ne payent point fidèlement les dîmes, les impôts, les tributs à ceux à qui ils sont légitimement dus, ou qui les détournent et se les approprient. 5° Ceux qui, dans la disette des grains, les resserrent et les cachent, et qui causent par là une grande cherté des vivres, et une affreuse misère parmi le peuple. *Celui qui cache les blés, sera maudit des peuples,* dit le Saint-Esprit par la bouche du Sage; mais la bénédiction sera avec ceux qui les vendent : « *Qui abscondit frumenta, maledicetur in populis, benedictio autem super caput vendentium.* » (Prov., XI, 26.)

6° Il faut encore joindre aux ravisseurs du bien d'autrui, ceux qui font des monopoles. Or, faire monopole, c'est quand des personnes, d'une même profession ou d'un même métier, font entre elles des conventions injustes et préjudiciables au public, comme quand des marchands se rendent maîtres de toute la marchandise d'une même espèce, afin de la vendre au prix qu'ils veulent; ou quand ils conviennent entre eux de ne vendre leurs marchandises qu'à un certain prix, qui est excessif. Quand des ouvriers d'un certain métier conviennent ensemble de ne travailler qu'à un tel prix, qui est excessif. Enfin, c'est encore une espèce de monopole que de suborner, dans des passées publiques, de quelque nature qu'elles soient, certaines personnes, pour augmenter le prix des choses qu'on expose en vente. Les acheteurs, qui conviennent entre eux de n'acheter les mêmes choses qu'à un certain prix, qui est trop bas, se rendent aussi coupables de la même injustice.

7° En dernier lieu, il faut mettre au nombre des ravisseurs du bien d'autrui, les usuriers, qui, abusant de la nécessité des pauvres, leur prêtent leur argent à intérêt. L'usure est un profit qu'on tire d'une chose prêtée, en vertu du prêt : *Usura est lucrum ex mutuo proveniens.* Ainsi, un usurier est celui qui, outre la chose qu'il a prêtée, qu'on nomme *principal*, exige encore quelque chose de plus, soit argent, soit grain, soit liquors, soit toute autre chose qui se puisse acheter ou estimer à prix d'argent. *Quod-*

cumque forti accedit usura est, quodcumque nomen ei imponas. (S. АМВР.) Par exemple, vous prêtez trois cents livres, et vous stipulez qu'au bout de l'an on vous rendra trois cent quinze livres, à raison de cinq pour cent; voilà une usure très-formelle, et un péché. Vous prêtez quatre muids d'épeautre, à condition qu'on vous rendra trois tiers de profit outre les quatre muids; vous commettez une usure, et vous péchez.

L'usure est condamnée en plusieurs endroits de l'Écriture, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament. *Celui qui ne prête point son argent à usure*, dit le prophète Ezéchiel, *et qui ne reçoit rien au-dessus de ce qu'il a donné, est un homme juste, et il vivra certainement.* D'où il s'ensuit que celui qui prête son argent à usure, et qui exige plus qu'il n'a donné, est un homme injuste, et qu'il mourra dans la malédiction de Dieu : *« Qui ad usuram non commodaverit... hic justus est, vita vivet, ait Dominus Deus. »* (Ezech., XVIII, 8.) *Qui est-ce, ô mon Dieu,* demandait le Roi-Prophète, *qui sera digne d'habiter dans votre tabernacle, et de reposer sur votre sainte montagne ? « Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo, aut quis requiescet in monte sancto tuo ? »* Voici la réponse du Seigneur à usure : *« Qui pecuniam suam non dedit ad usuram. »* (Psal., XIV, 4, 5.) Donc celui qui prête son argent à usure ne jouira pas de l'éternelle félicité. La conséquence est légitime. L'Évangile dit formellement : *Prêtez sans rien espérer, et votre récompense sera grande : « Mutuum date, nihil inde sperantes, et erit merces vestra multa. »* (Luc., VI, 23.) C'est-à-dire, comme expliquent de très-savants interprètes, prêtez sans rien espérer au-dessus de la chose ou de la somme prêtée, etc.

La loi qui défend l'usure est-elle si générale, me direz-vous, qu'il ne soit jamais permis de tirer intérêt de l'argent qu'on prête? Je réponds, premièrement, que le service que l'on rend à celui à qui on le prête, n'est pas un titre légitime pour en exiger un intérêt; car il n'est pas juste d'exiger une récompense pour un service qui ne coûte rien. Or il est évident que le service qu'on rend à quelqu'un, en lui prêtant, ne coûte rien, puisqu'on ne fait simplement que lui prêter, et qu'on exige de lui qu'il rende tout ce qu'on lui a prêté.

Je réponds, en second lieu, que le profit que retire de l'argent celui à qui on le prête, n'est pas non plus un titre légitime pour en exiger un intérêt, puisqu'il est certain que, s'il en retire quelque avantage, c'est le fruit de son industrie, dont nous n'avons droit de retirer aucun profit.

Je réponds, en troisième lieu, qu'il y a deux hypothèses ou occasions, dans lesquelles celui qui prête peut tirer intérêt de son argent, sans commettre une usure. La première, quand le prêt est qu'on souffre quelque dommage : *Damnum emergens.* La seconde, quand on se prive d'un gain juste

et légitime : *Lucrum cessans.* Des exemples vont rendre la chose sensible.

Je suis prêt à mettre mon argent en constitution de rente, ou à acheter un fonds de terre, ou à l'employer à quelque commerce qui me porterait un profit légitime, ou un revenu certain. Vous me venez trouver, et vous me priez de vous secourir et de vous prêter mon argent dans votre besoin; pour vous faire plaisir, je vous le prête: mais comme je n'ai que cet argent (ce qu'il faut nécessairement supposer), je me prive par là du profit et du revenu que j'aurais retiré de mon argent. Vous en êtes la cause, je vous le déclare avant le prêt: il est juste que vous me dédommiez, en me payant ce que vous me faites perdre.

Autre exemple. Je vous prête mon argent, et de là il arrive que je ne puis faire à ma maison les réparations nécessaires, et, faute de ces réparations, elle vient à tomber, on, pressé par mes affaires, je suis moi-même obligé d'emprunter de l'argent, et d'en payer les intérêts, ce que je ne ferais point si je ne vous prêtai la somme que vous me demandez. Je vous avertis de tout cela avant le prêt. Il est juste que vous portiez ce dommage dont vous êtes la cause. La raison de cela est que personne n'est obligé de faire le profit d'autrui à son propre dommage et intérêt.

Au reste, il faut de la sincérité et de la bonne foi dans les cas que nous venons de proposer, et autres semblables, afin que l'on puisse y recevoir quelque chose au delà de ce qu'on a prêté, sans commettre une usure; car si celui qui prête ne dit pas vrai, quand il assure qu'il souffrira dommage par le prêt, ou qu'il se privera d'un gain légitime, il se rend coupable du péché d'usure. On peut tromper les hommes, mais on ne trompe pas Dieu.

Finiissons ce discours, et disons, avec les théologiens, que, comme il peut se trouver quelques cas difficiles et embarrassants, dans le contrat de prêt et autres, et que l'usure peut facilement s'y glisser par ignorance, par avarice, ou par quelque autre principe, dès qu'on aura quelque doute, il faut nécessairement consulter des gens habiles et expérimentés, des directeurs prudents et éclairés, dans la résolution de suivre ponctuellement leur avis, et de ne rien faire qui puisse blesser la conscience, et offenser Dieu; car, hélas! *que nous servirait-il de gagner tous les trésors du monde,* dit le saint Évangile, *si, en les gagnant, nous venons malheureusement à perdre notre âme ? « Quid prodest homini, si universum mundum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patitur ! »* (Matth., XVI, 26.) En perdant notre âme, nous perdons Dieu et nous le perdons pour toute l'éternité. En possédant Dieu, au contraire, nous possédons tout, quelque pauvre que nous soyons d'ailleurs. Ne préférons donc pas le faible avantage de nous enrichir sur la terre, où nous devons rester si peu de temps, au bonheur de posséder Dieu, source inépuisable de tout bien, dans

la vie intire, où nous devons rester toujours. Amen.

XXIV^e INSTRUCTION.

DE LA RESTITUTION.

Reddite omnibus debita. (Rom., XIII, 7.)

Rendez à chacun ce qui lui est dû.

Nous avons dit que le septième commandement a deux parties : que la première défend de prendre injustement le bien d'autrui; que la seconde défend de le retenir; c'est-à-dire qu'elle ordonne la restitution du bien qui ne nous appartient pas légitimement. Après vous avoir expliqué, dans les instructions précédentes, la gravité du péché de larcin, il faut maintenant expliquer la seconde partie, et vous parler de la restitution.

L'obligation de restituer le bien qu'on a pris, ou qu'on retient injustement, et de réparer tout le dommage qu'on a fait ou procuré par sa faute, est si essentielle et si indispensable, qu'il n'y a point de salut pour ceux qui, pouvant s'en acquitter, ne s'en acquittent pas. L'Écriture sainte, les saints Pères, la raison naturelle établissent invinciblement cette importante obligation.

Nous commençons par l'Écriture. Les preuves en sont incontestables. *Qui est-ce, demande le Roi-Prophète, qui montera sur la montagne du Seigneur, ou qui reposera dans ce lieu saint ? « Quis ascendet in montem Domini, aut quis stabit in loco sancto ejus ? » C'est, répond-il, celui qui a les mains nettes : « Innocens manibus, » c'est-à-dire celui qui ne les a souillées par aucune sorte d'injustice. (Psal., XXIII, 3, 4.)* Donc, par la raison des contraires, celui qui n'a pas les mains nettes, et qui les a souillées en prenant ou retenant injustement le bien qui ne lui appartient pas, ne sera pas digne d'entrer dans le ciel. La conséquence est légitime. *Si, après que j'aurai dit à l'impie, dit Dieu par son prophète Ezéchiel, Vous mourrez, il fait pénitence de son péché, et s'il agit selon la droiture et la justice, si cet impie rend le gage qu'on lui avait confié, s'il restitue le bien qu'il avait ravi... il vivra. (Ezech., XXXIII, 14-16.)* Dieu assure ici, par son prophète, que l'impie vivra, et ne mourra pas; mais, pour cela, il veut qu'il restitue le bien qu'il a pris ou qu'il retient injustement : *S'il rend le gage qu'on lui avait confié, dit-il, et s'il restitue le bien qu'il avait ravi : « Si pignus restituerit, rapinamque reddiderit. »* D'où il s'ensuit clairement que celui qui a pris ou qui retient injustement le bien d'autrui, est absolument obligé de le restituer, s'il veut vivre et rentrer en grâce avec Dieu. L'apôtre saint Paul ne s'est pas expliqué moins fortement sur la nécessité de la restitution : *Rendez, dit-il, à chacun ce qui lui est dû : « Reddite, » etc. (Rom., XIII, 7.)* Et encore plus expressément : *Ni les voleurs, ni les ravisseurs du bien d'autrui, ne seront héritiers du royaume de Dieu : « Neque fures, neque rapaces, » etc. (1 Cor.,*

VI, 10), à moins qu'ils ne restituent le bien qu'ils ont ravi. Enfin les paroles mêmes de Jésus-Christ, qui veut qu'on rende à César ce qui appartient à César : *Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari (Matth., XXII, 21),* regardent cette obligation dans le sens que la plupart des saints Pères leur ont donné. Voilà pour ce qui regarde l'Écriture. Venons aux saints Pères.

Saint Augustin, conformément à tous ces passages de l'Écriture, enseigne et établit généralement pour maxime, que jamais le péché ne peut être remis, à moins qu'on ne restitue le bien qu'on a enlevé au prochain : *Non remittitur peccatum, nisi restituatur ablatum. (Epist. 54.)* Et, dans un autre endroit, il dit que si ceux qui n'ont pas exercé les œuvres de miséricorde envers leurs frères, seront condamnés au feu éternel, comme l'assure Jésus-Christ dans l'Évangile, ceux qui auront ravi le bien d'autrui seront condamnés au même supplice : *An forte ibunt in ignem æternum qui opera misericordiæ non exercuerunt, et non ibunt qui aliena rapuerunt ? (S. Aug. De fide et operibus, c. 13.)* †

Saint Charles ne parle pas moins clairement sur l'obligation de la restitution : car, voici la manière dont il veut que les confesseurs se conduisent à l'égard de ceux qui possèdent le bien d'autrui, lorsqu'ils se présentent au tribunal sacré de la pénitence : Si ces hommes, dit ce saint archevêque, paraissent sincèrement convertis, et s'ils sont dans la résolution de faire des restitutions auxquelles ils sont obligés, l'on peut leur donner la première fois l'absolution, en les obligeant de faire les restitutions nécessaires. Mais, s'ils ont déjà promis de restituer, et qu'ils ne l'aient point fait, qu'on ne se fie plus à leur parole, et qu'on leur refuse l'absolution jusqu'à ce qu'ils aient exécuté leur promesse, et fait les restitutions auxquelles ils sont obligés. (*Instr. ad conf.*)

Enfin la raison naturelle même nous convainc de cette obligation. Il nous est défendu de faire à autrui le mal que nous ne voudrions pas qu'il nous fit, et de lui refuser le secours de la charité chrétienne, que nous souhaiterions en recevoir en pareille rencontre, quand il peut nous le donner commodément. Or nous ne voudrions pas qu'on nous ravit notre bien, et quand on nous l'a ôté injustement, nous souhaitons fort qu'on nous le restitue. Nous sommes donc obligés de restituer au prochain le bien que nous lui avons injustement enlevé, sans quoi point de salut : *Omnia ergo quæcunque vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis. (Matth., VII, 12.) Quod ab alio oderis fieri tibi, vide ne tu aliquando alteri facias. (Tob., IV, 16.)*

La restitution, dont nous venons d'établir la nécessité par tant de preuves, doit être faite de la chose même qu'on a prise, si elle subsiste en nature; et, si on l'a endommagée, il faut en payer le dommage. Si elle ne subsiste plus, il faut en payer la valeur,

de sorte que le propriétaire ne souffre point de sa perte, autant qu'il est possible. Si l'on n'est point en état de restituer tout ce qu'on a pris, on doit du moins restituer tout ce qu'on peut, et être dans la disposition de restituer le reste quand on le pourra. Si l'on ne peut rien restituer du tout, parce qu'on n'a rien, il faut avoir la volonté de le faire quand on en aura le moyen, et prier pour ceux à qui l'on doit, afin de les dédommager autant que nous pouvons, par nos prières.

Il faut restituer à la personne même à qui appartient le bien qu'on a pris. Si cette personne est morte, il faut restituer à ses héritiers, et jusqu'aux héritiers des héritiers. Si l'on ne sait point à qui appartient le bien qu'on a pris, il faut le distribuer aux pauvres, ou l'employer à faire prier Dieu pour ceux qui en sont les maîtres. L'on est de plus obligé à réparer tout le dommage que le propriétaire a souffert pour avoir été privé de son bien par notre faute. Enfin, il faut restituer aussitôt qu'on le peut, et sans user d'aucun délai; car ne pas restituer dès qu'on le peut, c'est retenir injustement le bien d'autrui, ce qui est défendu par le septième commandement, et continue à causer du dommage au prochain.

C'est ainsi, mes chers frères, qu'on doit restituer le bien qu'on a pris ou qu'on retient injustement. Mais hélas ! par combien de spécieux prétextes ne prétend-on pas aujourd'hui éluder l'obligation de la restitution ? Les uns disent qu'ils ne peuvent restituer sans ruiner leur fortune et leurs familles. Mauvais prétexte. Une fortune qui n'est établie que sur le bien d'autrui, est une fortune injuste, qu'on n'a pas le droit de conserver. Il vaut mieux vivre pauvre en cette vie que d'être éternellement malheureux dans l'autre.

D'autres allèguent une impossibilité de restituer; mais elle n'est souvent qu'imaginaire. S'ils modéraient leurs dépenses, s'ils retranchaient toutes celles qui sont excessives ou inutiles, soit dans la table soit dans les habits, soit dans le jeu, les divertissements; en un mot, s'ils retranchaient ce qui passe les bornes de la nécessité, ils seraient en état de faire les restitutions auxquelles ils sont obligés, ou entièrement, ou en partie.

Ceux-ci prétendent s'exempter de l'obligation de restituer, en faisant l'aumône. Erreur. L'aumône et la restitution sont deux préceptes différents, et le précepte de l'aumône suit celui de la restitution. D'ailleurs l'aumône doit être de notre bien, et non pas du bien d'autrui, comme dit l'Écriture : *Honora Dominum de tua substantia.* (Prov., III, 9.) *Ex substantia tua fac eleemo synam.* (Tob., IV, 7.)

Ceux-là, quand on les presse de restituer, disent qu'ils prieront, et feront prier pour ceux à qui ils ont causé du dommage; mais c'est une autre erreur de se persuader que, par des prières et des Messes, l'on puisse satisfaire pour toutes les injustices qu'on a

commises, sans les réparer. L'obligation de restituer le bien qu'on a pris ou qu'on retient injustement et de réparer le dommage qu'on a fait, est si étroite, qu'il n'y a qu'un seul cas qui puisse nous en dispenser; savoir, une impossibilité véritable et non pas imaginaire et chimérique.

L'on voit, en dernier lieu, des chrétiens qui, pour éluder la loi de la restitution, vous disent : On prend mon bien, on ne me le restitue pas; j'en use de même : je prends le bien de mon prochain, et je le retiens : je puis faire à autrui ce qu'on me fait à moi-même. Ce raisonnement est tout à fait ridicule et se détruit par ces grands principes de la religion, marqués dans l'Évangile : *Et moi je vous dis de ne point résister au mal, dit Jésus-Christ; mais si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui encore l'autre. Et si quelqu'un veut plaider contre vous pour avoir votre robe, abandonnez-lui aussi votre manteau. Et quiconque vous forcera de faire mille pas avec lui, faites-en encore deux mille autres. Donnez à celui qui vous demande, et n'évitez pas celui qui veut emprunter de vous.* (Matth., V, 39 seqq.) Le Fils de Dieu nous apprend, par ces importantes maximes, qu'il est permis de souffrir l'injustice, mais qu'il n'est point permis de la faire; qu'il est permis de souffrir le mal, mais qu'il n'est jamais permis de rendre le mal pour le mal, comme dit formellement saint Paul : *Nulli malum pro malo reddentes.* (Rom., XII, 17.) Ainsi, parce qu'on vous enlève votre bien, vous ne pouvez pas enlever le bien de votre prochain; parce qu'on ne vous restitue pas le bien qu'on vous a usurpé, vous ne pouvez pas retenir celui que vous avez usurpé à autrui. Il faut absolument, ou renoncer au christianisme, ou convenir d'une doctrine si salutaire.

Restituez donc le bien d'autrui, mes chers frères. Réparez les dommages que vous avez causés. Pensez que personne, en mourant, n'est sauvé, comme dit saint Jérôme, si ayant volé par ses rapines et ayant moyen de rendre, il ne restitue pas : *Nemo qui rapuit, moriens, si habeat unde reddat, et non reddit, salvatur.* Considérez que tout ce que vous avez amassé de biens injustement, doit rester après vous sur la terre, et que vous n'en emporterez que le crime de les avoir injustement amassés. Rendez donc promptement ces biens, qui vous attireront, tôt ou tard, la juste malédiction de Dieu, et vous feront perdre le ciel, qui doit être votre demeure éternelle : *Faites-vous des amis et des protecteurs auprès de Dieu avec ces richesses d'iniquité, par des aumônes abondantes, afin qu'ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels.* (Luc., XVI, 9), où vous aurez le bonheur de voir Dieu *face à face* (1 Cor., XIII, 12) avec les saints, et de le posséder pour ne le perdre jamais. Amen.

XXV. INSTRUCTION.

DU HUITIÈME COMMANDEMENT :

Faux témoignage tu ne diras, ni mentiras aucunement.

DU FAUX TÉMOIGNAGE.

Non loqueris contra proximum tuum falsum testimonium. (Exod., XX, 16.)

Vous ne porterez point de faux témoignage contre votre prochain.

Jusqu'ici Dieu, en réglant les devoirs de la justice que tout homme est obligé de rendre à son prochain, a défendu de lui faire aucun tort, soit en sa personne, soit en ses biens. Dans le huitième commandement, que nous entreprenons d'expliquer, il lui défend de nuire au prochain par la langue. Cette langue qui, pour n'être qu'une petite partie de notre corps, *modicum membrum*, comme dit l'apôtre saint Jacques, n'en est que plus dangereuse quand elle est mal réglée, en devient plus noble quand on en use sagement. *C'est par la langue*, dit-il, *que nous bénissons Dieu, notre Père; c'est par elle aussi que nous maudissons les hommes, qui sont créés à l'image de Dieu: « In ipsa benedicimus Deum et Patrem; et in ipsa maledicimus homines, qui ad similitudinem Dei facti sunt. »* Il l'appelle pour cela un monde d'iniquité : *Universitas iniquitatis*, parce que beaucoup de péchés se commettent par le mauvais usage que l'on en fait. (Jac., III, 5-10.)

Or les péchés que l'on commet par l'abus que l'on fait de la langue, et que Dieu nous défend par son huitième précepte, sont les suivants : 1° Le faux témoignage porté en justice contre le prochain avec un serment solennel. 2° Le mensonge, c'est-à-dire, toute parole dite à dessein de tromper, en assurant le contraire de notre pensée. 3° La médisance ou détraction, par laquelle on ruine, on on diminue la réputation du prochain, en publiant le mal qu'il a fait, mais qui n'était pas connu, et la calomnie par laquelle on dit le mal qu'on sait n'être pas vrai, à l'effet de le diffamer. 4° Les jugements et les soupçons téméraires, c'est-à-dire les jugements et les soupçons désavantageux au prochain, et qui ne sont fondés sur aucune raison légitime. 5° Les mauvais rapports, faux ou vrais, qui tendent à mettre la division entre les parents ou les amis. 6° La raillerie, c'est-à-dire tout discours par lequel on se joue d'une personne dans la vue de lui causer de la honte, et de troubler la paix et la tranquillité de son esprit. Voilà les principaux péchés que Dieu nous défend par le huitième commandement, et qui sont autant de funestes productions d'une langue indiscrète. Nous commencerons aujourd'hui, et nous continuerons, avec le secours du Ciel, dans les instructions suivantes, à parler de ces péchés. Et comme le faux témoignage est directement et premièrement défendu par ce précepte, nous en traiterons aujourd'hui.

Le faux témoignage, que Dieu nous défend principalement ici, est une déposition

attestée en justice contre la vérité connue, après avoir prêté le serment qu'on a coutume d'exiger. Quand on est appelé en justice et interrogé, selon les formes, par un juge compétent et légitime, l'on est obligé de révéler l'autorité que Dieu lui a donnée, et de lui répondre sans biaiser. Mais il y a une obligation encore plus étroite de ne rien témoigner contre la vérité. C'est alors surtout que cette règle de l'Évangile doit être exactement observée : *Contentez-vous de dire : Cela est, ou Cela n'est pas : « Sit autem sermo vester : Est, est; Non, non (Matth., V, 37); »* c'est-à-dire que nous ne devons rien attester comme vrai, que nous ne croyions être certainement tel. Que si la vérité ne nous est pas connue, ou si nous avons quelque doute, nous devons répondre que nous ne savons pas assez la chose qu'on nous demande, pour l'assurer avec serment; car tromper le juge, en attestant contre sa conscience des choses dont on connaît la fausseté, ou attester dans le doute des choses dont la vérité ne nous est pas connue, c'est rendre un faux témoignage, et commettre un très-grand péché.

La grièveté de ce crime consiste en trois choses : dans l'injure qu'il fait à Dieu, dans le mépris qu'il fait de l'autorité du juge, et dans les dommages qu'il cause au prochain. Je m'explique. Je dis : 1° que tout homme qui rend faux témoignage en justice avec serment, fait injure à Dieu. La raison est que, non-seulement il attaque la vérité et fait un mensonge, mais qu'il fait encore servir le saint nom de Dieu au mensonge, et qu'il voudrait, pour ainsi parler, autant qu'il est en lui, faire Dieu auteur, complice, garant d'une fausseté, ignorant et impuissant pour la venger; en quoi il profane un des attributs essentiels de la Divinité, qui est d'être la vérité même, et, par conséquent, il fait une très-grande injure à Dieu : *Gravissimum est peccatum falsum jurare.* (S. Aug., epist. 89. — Voy. la 1^{re} Instruction.)

2° Le faux témoin offense le juge par le mépris qu'il fait de son autorité. Le juge devant qui il comparait, a son autorité de Dieu; c'est Dieu qui lui a donné le pouvoir de juger. D'où il s'ensuit qu'étant interrogé juridiquement et avec ordre de dire ce qu'il sait sur un fait, ou criminel ou civil, il est obligé de déclarer la vérité telle qu'il la connaît. Que s'il affirme ce qu'il sait n'être pas vrai, il méprise l'autorité du juge, et conséquemment celle de Dieu même : *Qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit.* (Rom., XIII, 2.)

3° Le faux témoin nuit au prochain en son honneur, ou en ses biens, ou même en sa vie, selon que le faux témoignage qu'il rend en justice, est cause, ou de la mort d'un innocent, ou de la ruine de sa réputation, ou de la perte de ses biens : *Jaculum et gladius, et sagitta acuta homo qui loquitur contra proximum falsum testimonium.* (Prov., XXV, 8.) C'est pourquoi il est responsable devant Dieu de tous les dommages qu'il a causés par sa malice, et obligé à les réparer,

et même à se dédire, si la réparation ne peut pas être faite par une autre voie.

Toutes ces raisons font voir clairement combien c'est un grand péché de porter faux témoignage en justice contre le prochain. Aussi Dieu a-t-il une extrême horreur de ce crime : *Il y a six choses, dit le Sage, que Dieu hait : il y en a une septième qu'il déteste.... celui qui profère des mensonges et un faux témoin : « Sex sunt quæ odit Dominus, et septimum detestatur anima ejus... proferentem mendacia, testem fallacem. »* (Prov., VI, 19.) Et encore : *Un faux témoin ne demeurera point impuni : et celui qui fait des mensonges (surtout en justice), n'évitera pas les châtimens du Seigneur : « Testis falsus non erit impunitus, et qui mendacia loquitur, non effugiet. »* (Prov., XIX, 5.) En effet, ceux qui rendent en justice de faux témoignages sont, tôt ou tard, punis par la permission divine, des mêmes châtimens qu'auraient mérités les accusés, s'ils avaient été coupables. L'Écriture sainte nous en fournit plusieurs exemples. Le premier est celui de deux vieillards impudiques qui accusèrent la chaste Susanne d'un crime dont ils étaient les seuls coupables, auquel ils l'avaient inutilement sollicitée, et qui subirent le même supplice qu'elle aurait mérité, si elle eût été criminelle. Voici le fait comme il est rapporté au livre de Daniel, chap. XIII :

Susanne était femme de Joachim. Elle avait été parfaitement bien élevée dans sa jeunesse par ses parents. Elle était vertueuse et belle. Deux vieillards, qui avaient été établis pour juger le peuple d'Israël, et qui auraient dû le plus contribuer à conserver sa chasteté, furent les seuls qui eurent assez d'impudence pour entreprendre de la corrompre. Ils allaient souvent chez son mari, où tous ceux qui avaient des affaires à décider entre eux venaient les trouver. Ils furent épris de sa beauté jusqu'à concevoir d'infâmes désirs pour elle, qu'ils rougissaient de se communiquer. Mais enfin ils se découvrirent l'un à l'autre leur brutale passion, et firent un détestable dessein de l'assouvir, lorsqu'elle se baignerait seule dans son jardin. S'y étant donc renfermés, ils la pressèrent de se rendre à leurs désirs, et la menacèrent si elle résistait, de déposer publiquement qu'ils avaient trouvé avec elle un jeune homme pour la corrompre. Que fera ici Susanne? Elle est sage, et mourra plutôt, s'il le faut, que de rien faire de pareil contre son devoir. Elle fait un grand cri dans l'excès de sa surprise : les perfides vieillards crient plus haut : l'on accourt au bruit ; ils exposent le fait avec des circonstances si plausibles, qu'elles semblent ne permettre pas d'en douter. Ils commandent le lendemain qu'on la fasse paraître devant eux pour être jugée. Ils l'accusent, et la condamnent à la mort comme coupable d'adultère. Elle, cependant, levait les yeux vers le ciel, et espérait en Dieu contre l'espérance même. Elle le prit publiquement à témoin de son innocence et de la malignité

de ses accusateurs, et protesta qu'elle mourrait sans être coupable du crime qu'on lui imposait. Lorsqu'on la menait au supplice pour être lapidée, Dieu suscita le jeune Daniel, âgé seulement de douze ans, selou les saints Pères, qui s'écria, au milieu du peuple, qu'il n'était pas coupable du sang de cette innocente, qu'on allait verser. La fermeté et la résistance de ce jeune homme fit revenir tout le peuple. On jugea Susanne de nouveau. Les vieillards sont interrogés chacun à part : ils se coupent dans leurs réponses, ils se contredisent même ; leur impureté est découverte, l'innocence de Susanne est reconnue ; et le peuple qui l'allait lapider, tourne sa fureur contre ses accusateurs injustes, qui furent lapidés eux-mêmes.

Le second exemple que l'Écriture nous fournit, est marqué au III^e Livre des Rois, chap. XXI. C'est celui de l'innocent Naboth, qui fut condamné à la mort sur la déposition de deux faux témoins. En voici l'histoire : Naboth possédait paisiblement une vigne qu'il cultivait comme l'héritage de ses pères. Achab, roi d'Israël, désira de l'avoir pour agrandir ses jardins ; mais Naboth ne put consentir à la quitter. Achab, quoique désespérément méchant, ne crut pas néanmoins avoir droit d'user de violence envers son sujet ; mais ne pouvant vaincre la résolution de Naboth, ce refus lui causa un chagrin étrange, qui le réduisit à ne pouvoir plus manger. Jézabel, sa femme, ayant appris de lui-même le sujet de sa tristesse, le raila de sa simplicité. Votre autorité, lui dit-elle, est grande, et vous avez bien du pouvoir dans votre royaume ; je vous donnerai, moi, la vigne de Naboth. Elle écrivit sur-le-champ aux premiers de la ville d'où était Naboth. Elle leur dit qu'on trouvât deux faux témoins qui déposassent que Naboth avait mal parlé du roi, et que sur l'heure on le fit venir pour le condamner à la mort et le lapider. La reine est obéie aussitôt. On trouve deux faux témoins, que l'Écriture qualifie d'enfans du diable : *Adductis duobus viris, filiis diaboli*. Naboth est accusé, condamné et lapidé en un même jour. Jézabel en reçoit la nouvelle, et la porte à Achab comme en triomphe. Achab, guéri de son chagrin, va voir cette vigne, où le prophète Elie le vint trouver, et lui dit ces mots : Vous avez tué Naboth, par sa mort vous possédez sa vigne ; mais les chiens lécheront votre sang au lieu même où ils ont léché celui de Naboth, et ils mangeront Jézabel. Cette prédiction a été accomplie à la lettre, comme on peut voir au III^e Livre des Rois, chap. XXII, et au IV^e, chap. IX. Voilà des exemples bien capables d'inspirer de la terreur à tous ceux qui seront tentés de rendre un jugement de faux témoignage.

Fuyons donc, mes frères, un crime si énorme en lui-même, si préjudiciable au prochain, et dont Dieu en tant d'horreur qu'il punit tôt ou tard les faux témoins et accusateurs des mêmes malheurs dont ils avaient voulu accabler les innocents. Appelés en

justice, interrogés juridiquement, par un juge légitime et compétent, révérons l'autorité que le Seigneur lui a donnée, et rendons un témoignage conforme à la vérité. Aimons la justice, soulageons les malheureux, regardons notre prochain comme un autre nous-même; servons-le; travaillons à lui être utiles; affligeons-nous de ses malheurs: réjouissons-nous de ses prospérités: *Gaudere cum gaudentibus, flere cum flentibus.* (Rom., XII, 15.) C'est par cette charité chrétienne que nous aurons eue envers nos frères, que nous mériterons d'arriver au bienheureux séjour de la gloire éternelle, où la charité des saints est une charité consommée. Je vous la souhaite. Amen.

XXVI. INSTRUCTION.

DU MENSONGE.

Verbum mendax justus detestabitur. (Prov., XIII, 5.)
L'homme juste détestera le mensonge.

Un des vices qui fait le plus de progrès, et qui règne le plus absolument dans le monde, c'est le mensonge. *Tout homme est menteur*, dit le Saint-Esprit: « *Omnis homo mendax.* » (Psal. CXV, 11.) En effet, quel est l'homme qui ne ment point? On le fait en chaque état et en chaque âge. Et entre tous ceux qui ont péché en Adam, et qui ont pu parler, il n'en est pas un qui n'ait menti, et qui n'ait porté sur sa langue cette image du démon, qui est menteur, et le père du mensonge, comme assure Jésus-Christ dans l'Évangile: *Mendax est, et pater ejus* (Joan., VIII, 44.) Plus ce vice est répandu, plus il est important de le combattre et d'en inspirer de l'horreur, afin d'en arrêter le malheureux progrès; c'est donc ce vice du mensonge que j'attaque aujourd'hui.

Le mensonge, ou mentir, c'est parler contre sa pensée, c'est-à-dire parler le contraire de ce que l'on pense. *Mentiri est ire contra mentem.* Qu'est-ce que tromper, qu'est-ce que mentir, dit saint Augustin, sinon dire d'une manière, lorsque dans son cœur on pense d'une autre? *Quid est aliud loqui dolum, nisi aliud labiis promere cum aliud claudatur in pectore?* (Serm. 16.)

Ce saint docteur, au livre qu'il a fait *Du mensonge*, chap. 14, distingue trois sortes de mensonges: des mensonges joyeux ou divertissants, des mensonges officieux et des mensonges pernicieux. Les mensonges joyeux sont ceux que l'on fait pour divertir et plaisanter. Les mensonges officieux sont ceux que l'on profère pour rendre service à quelqu'un, pour excuser une faute qu'on a commise, afin de nourrir la paix, etc. Les mensonges pernicieux sont ceux qui font tort au prochain, ou dans le spirituel, qui est le salut de son âme, ou dans le temporel, contre ses biens ou sa réputation.

Le mensonge est toujours péché, et il n'est jamais permis de mentir en quelque circonstance que ce puisse être, pas même, comme dit un Souverain Pontife, pour sauver la vie de son prochain: *Prohibet sacra*

Scriptura, ne quis etiam pro alterius vita servanda mentiat. (INNOCENT. III.) La raison générale est que, comme tout mensonge est contraire à la vérité, tout mensonge, de quelque nature qu'il soit, offense Dieu qui est la vérité même. Ainsi tout mensonge, n'eût-il pour objet que les divertissements et les plaisanteries, l'ait-il même fait en vue de rendre service au prochain, est toujours défendu, parce qu'il n'est jamais permis de faire un mal pour procurer un bien, quelque léger que puisse être le mal, et quelque grand que soit le bien. Saint Paul l'a expressément décidé en l'*Épître aux Romains*, chap. III, vers. 8: *Non faciamus mala, ut veniant bona.* Qui plus est, il n'est même pas permis de pallier le mensonge en se servant d'équivoques et de restrictions mentales, qui sont deux espèces de dissimulations et de tromperies également contraires à la vérité, et, par conséquent, deux espèces de mensonges défendus par le huitième commandement: *Ne mentiras aucunement.* (Vide prop. 20, 27, 28 INNOC. XI.) Un geste même, un signe qu'on fait pour faire croire ce qui n'est pas, est un péché contre ce commandement.

Tout mensonge n'est pas également criminel. Les mensonges joyeux et officieux ne sont en eux que des péchés véniels. Mais les mensonges pernicieux, qui font tort au prochain, sont mortels de leur nature, et ils le sont effectivement quand le tort est considérable, et en matière importante, et ils obligent à le réparer. Ce sont ces mensonges qui sont principalement défendus par le huitième commandement. C'est de ces mensonges que l'Écriture sainte a dit: *La bouche qui ment tue l'âme du menteur: « Os quod mentitur, occidit animam. »* (Sap., I, 11.) Et encore: *Vous perdrez, Seigneur, tous ceux qui profèrent des mensonges: « Perdes omnes qui loquantur mendacium. »* (Psal. V, 7.)

Quoique les mensonges qui ne causent aucun tort au prochain ne soient que des péchés véniels, comme nous venons de le voir, néanmoins il ne se peut qu'on ne condamne très-sévèrement ceux qui s'accoutument à mentir, et qui n'en font presque aucun scrupule, sous prétexte que ce sont des péchés légers: car il faut bien distinguer entre un mensonge qui échappe à la fragilité humaine, et l'habitude de mentir. Dieu connaît la fragilité de notre origine. Il est aisément touché de miséricorde, quand nous tombons par faiblesse plutôt que par malice. Il n'en est pas de même d'un menteur d'habitude. Et voilà pourquoi, quand l'Écriture condamne le mensonge, elle parle surtout contre ceux qui s'en font une habitude. *Donnez-vous de garde de proférer toutes sortes de mensonges*, dit le Sage: *car l'habitude de mentir n'est pas bonne; c'est-à-dire, selon la façon de parler de l'Écriture, qu'elle ne vaut rien: « Noli velle mentiri omne mendacium, assiduitas enim illius non est bona. »* (Éccli., VII, 14.) Et dans un autre endroit il est dit: *Tout homme qui aime et qui fait le*

mensonge, doit être chassé : « Foris... omnīs qui amat, et facit mendacium. » (Apoc., XXII, 15.)

Mais le mensonge, dira-t-on, n'est qu'un péché léger, il ne faut donc pas condamner si fort ceux qui le commettent. Il est vrai, le mensonge n'est d'ordinaire qu'un péché véniel, mais il ne s'ensuit pas de là qu'on puisse le compter pour rien, et le commettre sans aucun scrupule. Et c'est en quoi beaucoup de personnes se trompent, qui croient qu'on ne se doit pas mettre tant en peine des péchés véniels. Il est certain, au contraire, que, quelque légers que soient ces péchés, il faut les éviter avec un très-grand soin. 1° Parce que, quelque légers qu'ils paraissent, dès là qu'ils offensent la majesté infinie de Dieu, ils sont toujours considérables. 2° Parce qu'une âme qui aime Dieu, doit craindre de faire quoi que ce soit qui lui déplaît. 3° Parce que bien souvent les péchés que nous croyons véniels deviennent mortels par les différentes circonstances qui les accompagnent. 4° Parce qu'il est souvent difficile de discerner si une faute est vénielle ou mortelle; et qu'aveuglé par la passion, l'on regarde pour un péché léger, ou même pour une vétille, ce qui souvent est un péché grief devant Dieu. 5° Parce que les péchés véniels, lorsqu'on néglige de les éviter, conduisent presque infailliblement au péché mortel de la même façon que de légères maladies conduisent à la mort, quand on les néglige dans leur commencement. *Celui qui néglige les petites choses, dit le Saint-Esprit, tombera peu à peu : « Qui spernit modica, paulatim decidet. » (Eccli., XIX, 1.)* 6° Parce que le peu de soin qu'on a d'éviter les péchés véniels, fait que Dieu ne nous donne pas toutes les grâces dont nous avons besoin pour nous préserver du péché mortel. Enfin, c'est que les moindres péchés véniels sont toujours un très-grand mal, pire que les maladies, les pertes de biens, la douleur corporelle, l'infamie, la mort même; de sorte qu'un chrétien doit plutôt s'exposer à tous ces maux temporels, que d'en commettre un seul de propos délibéré.

Voici un autre prétexte qu'on allègue pour colorer le mensonge. Plusieurs disent qu'il leur est absolument nécessaire de mentir, parce que autrement ils ne pourraient exercer leur commerce ni vendre leurs marchandises. Sous ce prétexte ils croient pouvoir faire impunément divers mensonges. L'un dit qu'il a acheté tant sa marchandise : cela n'est pas vrai, il l'a achetée beaucoup moins. L'autre assure qu'il en a refusé tant, et il sait dans sa conscience que cela n'est pas. Je l'ose dire, et l'expérience le fait voir; tous ces hommes qui mentent, et qui n'exercent pas leur commerce de bonne foi, au lieu de faire quelque gain, font souvent des pertes considérables, dont ils ne doivent pas rechercher d'autre cause que la malédiction du Seigneur, qu'ils attirent sur eux par leurs mensonges et par leur mauvaise foi. Mais, quand bien même le mensonge leur serait de quelque utilité

pour arriver au gain qu'ils se proposent de faire, est-ce là une raison suffisante à un chrétien pour offenser Dieu? Et y a-t-il quelque gain qui ne soit une véritable perte, lorsque, pour le faire, il faut commettre le péché. Qu'on allègue telle nécessité qu'on voudra, jamais il ne peut y avoir de juste nécessité d'offenser Dieu. *Nulla est necessitas delinquendi quibus una est necessitas non delinquendi.* (TERTULL., *De corona milit.* cap. 11.)

L'on en voit qui emploient un autre prétexte pour excuser le mensonge. Ils disent qu'ils sont obligés de mentir, afin de conserver la paix dans le ménage, qui serait troublée, s'ils avouaient ingénument les choses telles qu'elles se sont passées, afin d'apaiser un mari qui est prompt à se mettre en colère, et afin d'arrêter plusieurs autres désordres qui pourraient arriver, si la vérité était connue. Mais il est aisé de répondre à ce prétexte frivole. Qu'on examine les choses de bonne foi, l'on reconnaîtra qu'il y a bien d'autres moyens pour nourrir et entretenir la paix, beaucoup plus efficaces que le mensonge. Si une femme complaisante voulait s'accommoder à l'humeur de son mari, si elle ne le contredisait point avec opiniâtreté, si elle ne l'irritait point par des réponses pleines d'aigreur, si elle attendait que sa colère fût passée pour lui faire ses justes remontrances, elle apprendrait bientôt que la voie du mensonge n'est point nécessaire pour ménager la paix. Sainte Monique a vécu en paix avec un mari fâcheux, sans avoir recours au mensonge. Elle a souffert, elle a prié, elle a usé, de plus, de tant de ménagement, de respect et de douceur, qu'elle eut à la fin la consolation, par la grâce de Jésus-Christ, qu'elle demandait depuis si longtemps, de le voir devenir un chrétien aussi doux qu'il avait été un païen des plus farouches. (S. AUG., *Confess.*, lib. VIII, cap. 9.)

Puis donc, mes frères, que les prétextes que l'on allègue pour autoriser le mensonge, sont si frivoles, et qu'ils ne servent qu'à faire connaître davantage la malignité du mensonge, détestons ce péché : regardons-le comme la faute la plus indigne, et comme le plus infâme accident, qui puisse arriver, je ne dis pas à un chrétien, mais même à un honnête homme, puisque, dit l'Écriture, elle le rend digne du dernier mépris : *Opprobrium nequam in homine mendacium.* (Eccli., XX, 26.) Arrachons de nos cœurs tout ce qui y reste de l'inclination malheureuse à mentir. Gravons-y au contraire l'excellente maxime qu'un sage père prescrivit à son fils : *Plutôt périr que de mentir.* Hâissons le mensonge plus que la mort. *Verbum mendax justus detestabitur.* Aimons la vérité dans toutes nos paroles. Après l'avoir aimée et suivie sur la terre, nous la posséderons dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite. *Amen.*

XXVII^e INSTRUCTION.

DE LA MÉDISANCE, OU DÉTRACTION.

Neque maledici regnam Dei possidebunt. (I Cor., VI, 10.)

Les médisants ne seront point héritiers du royaume de Dieu.

Rien n'est plus commun, mes frères, dans le siècle où nous vivons, que la médisance. Ce péché est facile à commettre. La langue, qui en est le principe, se remue aisément. La démangeaison de parler est difficile à vaincre. L'homme est capable de dompter, et a dompté en effet toutes sortes de bêtes, et d'oiseaux, et de serpents, et d'autres animaux, dit l'apôtre saint Jacques; mais nul homme ne peut dompter la langue. C'est un mal inquiet et intraitable. Elle est pleine d'un venin mortel. *Omnis enim natura bestiarum, et volucrum, et serpentium domatur, et domita sunt a natura humana: linguam autem nullus hominum domare potest. Inquietum malum, plena veneno mortifero.* (Jac., III, 7, 8.) Les fautes que l'on commet, par la légèreté d'une langue indiscrette, sont infinies. Partout on parle mal du prochain, et la médisance est un péché, j'ose le dire, presque universel. Elle se répand dans les villes et dans les villages. Il y a peu de gens qui, travaillant à mener une vie irrépréhensible, ne trouvent à redire à celle des autres. Et ce malheureux venin s'est tellement répandu au dehors de nous, que ceux qui se sont corrigés des autres vices, tombent souvent dans celui-ci, comme dans le dernier piège de Satan: *Tanta hujus mali libido mentes hominum invasit, ut etiam qui procul ab aliis vitiis recesserunt, istud tamen quasi in extremum diaboli laqueum incidunt.* (S. PAULIN., epist. 14.) Mais, parce que ce péché est si commun, en est-il moins énorme? Plus il est commun, plus il est nécessaire de le combattre; plus il est commun, plus il est nécessaire d'en faire sentir toute la malignité, afin d'en inspirer une juste horreur. C'est ce que je me propose d'exécuter dans ce discours et le suivant.

La médisance, qu'on appelle autrement détraction, est tout discours malin que l'on tient du prochain, soit mort, soit vivant, à dessein de ruiner ou de diminuer sa réputation: *Detractio est alienæ famæ per verba denigratio.* (S. THOM., II-II, quæst. 73.)

Il y a deux sortes de médisances. La première est la calomnie, qui consiste à dire d'autrui le mal qu'on sait n'être pas vrai, et à lui imputer une faute dont il n'est point coupable. C'est un crime noir qui fait horreur par lui-même, qui naît de l'enfer, et qui ne peut avoir pour père que l'esprit de malice et de mensonge. Crime plus ou moins considérable, selon la nature de l'imputation que l'on fait au prochain, c'est-à-dire, selon la qualité du péché qu'on lui impose: crime qui augmente, selon que la personne, à la réputation de laquelle on ose attenter, est considérable par son mérite, par sa dignité et par son rang. Car, si c'est

un grand péché de calomnier qui que ce soit, c'en est un bien plus grand de calomnier un prêtre, un évêque, un magistrat, un prince, et en général toute personne constituée en dignité, ou de l'Eglise, ou de l'Etat, parce que leur réputation est beaucoup plus précieuse que celle des simples particuliers, et que les péchés des grands, qui sont exposés aux yeux de tout un public, sont d'un bien plus grand scandale pour les peuples, que ne sont les fautes des personnes privées:

Regis ad exemplum totos componitur orbis.

Lorsqu'on s'est rendu coupable de ce crime, l'on est obligé de réparer l'honneur du prochain en rétractant la calomnie, en se dédisant, et en le dédommageant par tout le bien qu'on peut dire de lui. Mais il faut avouer que rien n'est plus difficile que cette réparation, et qu'elle est même souvent impossible, parce qu'une calomnie, une fois publiée, se répand partout avec une rapidité extrême, et que les hommes, toujours portés à juger peu favorablement de leur prochain, aiment mieux ajouter foi à la calomnie qu'au désaveu, et à la rétractation que l'auteur en fait; joint que le désaveu est presque toujours ignoré de la plupart des personnes qui sont instruites de l'accusation. Que si la diffamation du prochain a été suivie de quelque dommage temporel, l'on est obligé de la réparer: comme quand on a ôté le crédit à un marchand, le pain à un artisan, ou qu'on a fait perdre un parti avantageux à une fille, par mille faux bruits qu'on a répandus contre leur honneur.

La seconde sorte de médisance consiste à dire d'autrui le mal qui est vrai, mais qui est secret, et qui n'est pas connu. On l'appelle simple médisance. Elle est d'ordinaire moins criminelle que la calomnie, mais elle ne laisse pas d'être un grand péché. Il n'est point permis de dire tout ce qui est vrai, dès qu'il flétrit la réputation du prochain. La charité veut que l'on cache les défauts d'autrui, comme nous souhaitons que l'on cache charitablement les nôtres. *Charitas operit multitudinem peccatorum.* (I Pettr., IV, 8.) Et l'on n'a jamais droit de faire à autrui ce qu'on ne voudrait pas qu'on nous fit à nous-mêmes: *Quod ab alio oderis fieri tibi, vide ne tu aliquando alteri facias.* (Tob., IV, 16.)

La médisance est un grand péché; elle l'emporte même, par sa malice, sur le larcin. Le vol est d'autant plus considérable, que le bien qu'on ravit au prochain est plus cher et plus précieuse; la bonne réputation est d'un si grand prix, que, suivant le plus sage de tous les hommes, elle vaut mieux que beaucoup de richesses: *Melius est nomen bonum quam divitiarum multarum.* (Prov., XXII, 1.) C'est pourquoi Salomon ajoute: *Ayez soin d'avoir une bonne renommée; car elle vous donnera plus que mille trésors grands et précieux: « Curam habe de bono nomine: hoc enim magis permanebit tibi, quam mille thesauri pretiosi et magni. »* (Eccli., XLI, 15.) De là vient que les théologiens concluent unanimement, qu'autant la bonne répu-

ration est préférable aux richesses, autant le péché de la médisance est plus grand que le péché de larcin.

Si donc le vol est de soi un péché grief, si l'on ne regarde qu'avec horreur ceux qui le commettent, et si une mort infâme en est le supplice ordinaire, quel crime ne commet point le médisant, et quelle peine ne mérite-t-il pas ? puisque le bien qu'il ravit par sa médisance, est sans comparaison plus considérable que celui qui est enlevé par le larcin.

En second lieu, ce qui fait voir l'énormité de la médisance, c'est qu'elle fait trois plaies mortelles d'un seul coup. Et, si l'on y faisait bien réflexion, on serait plus réservé à parler mal d'autrui. 1° Le médisant blesse mortellement son âme, en lui faisant perdre la charité, qui en est la vie. 2° Il blesse ceux dont il médit, en flétrissant leur réputation, et en leur faisant perdre peut-être, par là, un emploi, une charge qui les faisait subsister, ou les éloignant d'un honnête établissement qu'ils étaient sur le point d'obtenir. De plus, il leur ôte la vie spirituelle de la grâce, en leur donnant mille sujets de haine et de vengeance pour le décrier à leur tour, etc. 3° Le méchant blesse ceux qui l'écoutent, en leur inspirant son poison par les oreilles, en les rendant complices de son crime, soit par la curiosité qu'il excite, soit par la complaisance qu'il attire, soit par la lâcheté avec laquelle ceux qui écoutent la médisance souffrent celui qui la fait. C'est pourquoi l'Ecriture sainte, parlant de la langue du médisant, la compare à une épée aiguë, qui donne la mort : *Lingua eorum gladius acutus.* (Psal. LVI, 5.) Le texte sacré, pour nous mieux faire encore connaître quelle est la plaie que cause la langue du médisant, la compare à un serpent qui fait à peine sentir sa morsure, et qui pourtant porte son venin jusqu'au cœur. *Celui qui médit en secret*, dit le Sage, *n'est pas moins dangereux que le serpent qui mord sans faire de bruit* : « *Si mordeat serpens in silentio, nihil eo minus habet qui occulte detrahit.* » (Ecclé., X, 11.)

La médisance est un vice aussi lâche qu'il est énorme, et il n'est même que des âmes lâches. Oui, je le dis, tout homme qui médit est un lâche. Il n'oserait attaquer un homme en face, il n'y serait pas sûr. Il appréhenderait trop qu'il ne le convainquît de mensonge, ou qu'il ne lui reprochât d'autres fautes plus grossières. Il prend le moment de son absence pour le déchirer à son aise. Il l'attaque lorsqu'il n'est point sur ses gardes, et qu'il n'est point en état de se défendre et de parer les coups. Quelle lâcheté !

Ce n'est pas tout. Le médisant est encore plus injuste qu'il n'est lâche. Voici comme je le prouve. Ou la personne qu'il attaque est son ami, ou c'est son ennemi, ou c'est une personne qui lui est indifférente. Si c'est son ami, voilà la perfidie, voilà la trahison, de violer ainsi les lois de l'amitié, et de noircir en secret celui qu'il caresse, qu'il loue, et à qui il donne mille témoignages

d'amitié et d'affection, quand il lui parle. Si c'est son ennemi, voilà son injustice d'usurper le droit de la vengeance que Dieu s'est absolument réservée. Si c'est une personne qui lui soit indifférente, c'est encore une autre injustice de déchirer ceux qui sont innocents à son égard, et qui ne l'ont jamais offensé.

Faut-il s'étonner après cela des termes dont le Saint-Esprit se sert dans la sainte Ecriture, pour donner horreur des médisants ? Tantôt il nous dit que *le médisant est l'abomination des hommes* : « *Abominatio hominum detractor.* » (Prov., XXIV, 9.) Tantôt il est ennemi de Dieu : *Detractores Deo odibiles.* (Rom., I, 30.) Dans d'autres endroits, il est dit que *celui qui médit et qui a deux langues sera maudit, parce qu'il jette le trouble parmi ceux qui vivent en paix* : « *Susurro et bilinguis maledictus : multos enim turbabit pacem habentes* (Ecclé., XXVIII, 13) ; » et que les médisants ne seront point héritiers du royaume de Dieu : « *Neque maledici regnum Dei possidebunt.* » (I Cor., VI, 10.)

Détestons, mes frères, la médisance. Ayons horreur d'un péché qui attire l'abomination des hommes, la malédiction de Dieu, et qui ferme l'entrée du royaume des cieux à ceux qui le commettent. Ne parlons point mal les uns des autres : *Nolite detrahare alterutrum, fratres.* (Jac., IV, 11.) Que la réputation du prochain ne nous soit pas moins chère que la nôtre. Ayons du déplaisir de connaître ses défauts, et aversion d'en parler. Si nous les remarquons, ne les faisons pas remarquer. Dissimulons, et cachons ce que nous en savons. Souvenons-nous que le péché de notre prochain, quand il est couvert des ténèbres du silence, est un simple péché, et souvent nuisible à lui seul ; mais que, lorsque nous le découvrons, nous en faisons une infamie pour sa maison innocente, un exemple pour des libertins, et un scandale pour l'Eglise. Enfin aspirons au bonheur qu'éprouva un saint personnage (saint Ephrem), qui, en mourant, remercia Dieu que, durant soixante ans qu'il avait vécu, il ne se souvenait point d'avoir dit aucune parole capable d'offenser ou de désobliger son prochain. Et Dieu, qui est la charité, comme dit saint Jean : *Deus charitas est* (I Joan., IV, 8), nous comblera de ses grâces en ce monde, et nous couronnera d'une gloire éternelle en l'autre. Amen.

XXVIII. INSTRUCTION.

SUITE DE LA MÉDISANCE.

Neque maledici regnum Dei possidebunt. (I Cor., VI, 10.)

Les médisants ne seront point héritiers du royaume de Dieu.

La matière de la médisance était trop vaste et d'une trop grande étendue, mes frères, pour être renfermée dans un seul discours : nous continuerons aujourd'hui à traiter de ce sujet important. Nous marquerons en premier lieu en combien de façons l'on peut commettre le péché de la médisance.

L'on peut médire du prochain en huit

manières différentes, exprimées par ces vers latins, inventés pour le soulagement de la mémoire :

Imponens, augens, manifestans, in mala vertens.

Qui negat, aut minuit, reticet, laudatve remisce.

En voici l'explication : *Imponens* : Quand on impose au prochain de faux crimes, et qu'on le charge de péchés dans lesquels il n'est pas tombé. *Augens* : Quand on exagère et augmente les fautes véritables, et qu'on les fait paraître plus grandes qu'elles ne sont en effet. *Manifestans* : Quand on manifeste et révèle des défauts qui étaient cachés. *In mala vertens* : Quand on interprète en mauvaise part des actions qui d'elles-mêmes sont bonnes, et qu'on veut trouver du mal où il n'en paraît aucun. *Qui negat* : Quand on nie le bien qui serait à l'avantage du prochain. *Aut minuit* : Quand on le diminue pour lui en ôter le mérite et la gloire. *Reticet* : Quand on garde un silence affecté, qu'on prévoit qui sera interprété à son préjudice et à son désavantage. *Laudatve remisce* : Quand on le loue froidement, c'est-à-dire, quand on assaisonne sa médisance de louanges froides et malignes, qui ne servent qu'à rendre la médisance plus vraisemblable, et le coup qu'on porte à la réputation d'autrui plus inévitable. C'est ce que font ceux qui commencent par faire une ample description des belles qualités de la personne qu'ils prétendent d'attaquer, et qui ensuite, comme un serpent, répandent sur elle le venin de leur détraction : cet homme, disent-ils, est sage, honnête, dévot ; mais j'ai reconnu ce vice en lui, mais il a fait une telle action, etc. Et si je dis cela, c'est sans médisance, et sans avoir aucune mauvaise intention. C'est ce qui nous est marqué par ces paroles du Roi-Prophète : *Leurs discours, dit-il, sont plus doux que l'huile, et cependant ils percent comme des dards : « Molliti sunt sermones ejus super oleum, et ipsi sicut jacula. »* (Psal. LIV, 22.) De tout cela vous pouvez comprendre en combien de manières on peut se rendre coupable du péché de la médisance.

Les suites de ce crime sont terribles, et devraient nous en inspirer une très-grande horreur. Il faut réparer la médisance, c'est-à-dire, qu'il faut rétablir, par toutes les voies légitimes et possibles, l'honneur du prochain, sans quoi l'on ne peut recevoir le pardon de son péché. Quoi de plus clair ? Quand on a dérobé le bien d'autrui, l'on est obligé de le restituer : *Non remittitur peccatum nisi restitutum ablatum.* Or la bonne réputation est préférable aux richesses : *Melius est nomen bonum quam divitiarum multarum.* (Prov., XXII, 1) Donc, quand on l'a ravie par la médisance, l'on est obligé de la réparer.

Mais il faut avouer que cette réparation est d'une extrême difficulté. Et il est constant qu'il n'y a point de réparation plus nécessaire, et en même temps plus difficile que celle de l'honneur. La restitution du bien est beaucoup plus aisée. L'on se perd quand on considère que la médisance étant une fois répandue, il y a une obligation indis-

pensable et pressante tout à la fois de rétablir l'honneur du prochain dans tous les lieux et à l'égard de toutes les personnes à qui on a donné des sentiments désavantageux de sa conduite.

Pour connaître à quelle réparation le médisant est tenu, il faut distinguer entre celui qui a répandu des calomnies et celui qui a dit des médisances fondées sur la vérité ; c'est-à-dire, entre celui qui a imputé un crime faux et celui qui a révélé une faute véritable, mais qui était secrète, et qui n'était pas connue. Lorsque le détracteur a calomnié, il est obligé, aux dépens de sa propre réputation, de réparer celle du prochain, en se dédisant, en se rétractant même avec serment et en présence des témoins, si cela est nécessaire, pour que l'on ajoute foi au désaveu qu'il fait de la calomnie. (*Voyez le Discours précédent.*)

S'il n'a rien dit que de conforme à la vérité, alors il ne doit pas se dédire, ni se rétracter ; car il n'est jamais permis de mentir et de réparer une faute par une autre faute. Que doit-on donc faire ? Il doit dire tout le bien qu'il peut de la personne dont il a mal parlé, tâcher de diminuer, et même d'effacer toutes les mauvaises idées qu'il en a données, prendre sa défense contre ceux qui dénigrent sa réputation, lui rendre service, etc. ; en un mot, il est obligé de réparer l'honneur du prochain, par tous les moyens qu'un directeur éclairé et prudent lui prescriera. Que si les mauvais discours faux ou vrais qu'il a répandus contre lui, ont été cause qu'il a souffert quelque tort dans ses biens, il est obligé d'examiner à quoi peut aller ce dommage, et de le réparer.

De toutes ces vérités, concluez, médisants-cruels, qui ne pouvez rien dissimuler des faiblesses et des iniquités d'autrui, concluez, dis-je, l'extrême intérêt que vous avez de bien régler votre langue, de mettre un frein à votre bouche, et d'en retrancher le venin de la détraction : *Omnino abscinde a lingua tua venenum detractionis.* (S. AUG.) Encore un coup, fuyez le vice odieux de la médisance. Ne vous engagez pas à des réparations si difficiles, et auxquelles il est presque impossible de satisfaire exactement, et d'une manière dont Dieu se contente. Et apprenez enfin de saint Chrysostome, que, s'il est doux de médire, il est mille fois plus doux de ne pas médire : *Jucundum detrahere, imo jucundum non detrahere.* (Hom. 3, ad Pop.) Voilà pour ceux qui médisent du prochain.

Nous venons présentement à ceux qui écoutent volontiers les médisants. L'on dit communément que, s'il n'y avait point de recéleurs, il n'y aurait point de voleurs : *Nisi receptantes essent, nec essent fures.* Mais l'on peut dire avec plus de raison que, s'il n'y avait point de gens disposés à écouter ceux qui médisent du prochain, il n'y aurait point de médisants : *Tolle audientes, non erunt obtractantes.* En effet, ce qui rend la détraction si commune dans le monde, c'est la lâche complaisance qu'on a pour

ceux qui en sont les auteurs. Au lieu de résister et de reprendre avec zèle ces iniques ravisseurs de la réputation d'autrui; au lieu de témoigner à ces pestes de la société civile qu'on est scandalisé de leurs mauvais discours, on les écoute avec plaisir, on leur prête de favorables attentions, on applaudit même souvent à tout ce qu'ils disent au désavantage du prochain. Et de là vient cette fatale perpétuité, et ce maudit progrès de la médisance dans le monde.

Ceux qui écoutent les médisants avec plaisir ou avec une molle complaisance, participent aux péchés des médisants, parce qu'ils sont sensés les approuver, et qu'approuver un péché, c'est s'en rendre coupable : non-seulement ceux qui font le mal sont dignes de mort, dit saint Paul, mais aussi ceux qui y consentent : *Digni sunt morte non solum qui faciunt, sed etiam qui consentiunt facientibus.* (Rom., I, 32.) Saint Thomas s'explique clairement et positivement sur le péché que commettent ceux qui prêtent l'oreille aux discours de médisance. Voici comme parle ce saint docteur : Si quelqu'un, dit-il, écoute la médisance, sans aucune résistance, il consent au médisant, et se rend participant de son péché. Et même, s'il le porte à médire, ou si la médisance lui plaît à cause de la haine qu'il a contre la personne dont on médit, il ne pèche pas moins que le médisant, et quelquefois plus : *Si aliquis detractioes audiat absque resistentia, videtur detractori consentire : unde fit particeps peccati ejus. Et si quidem inducat eum ad detrahendum, vel saltem placeat ei detractio propter odium ejus cui detrahitur, non minus peccat quam detrahens, et quandoque magis.* (II-II, quæst. 73, art. 3.) Saint Bernard parle aussi clairement, et plus précisément sur la qualité de ce péché, quand il assure qu'il aurait peine à dire qui est le plus criminel du médisant ou de celui qui l'écoute : *Detrahere, an detrahentem audire, utrum horum damnabilius sit non facile dixerò.* (De consid., lib. II, cap. 13, num. 22.) Saint Jérôme parle le même langage dans son *Épître à Népotien*, etc.

Pour n'avoir point de part au péché de ceux qui médisent, que faut-il faire, me direz-vous ? Le voici : Ou vous avez autorité sur ceux que vous entendez médire, ou vous n'en avez point. Si vous avez autorité sur eux, vous êtes obligés de les reprendre, d'interrompre leurs discours, et de leur imposer silence. C'est ce que pratiquait le Prophète-Roi, comme il le témoigne au psaume C, vers. 5, par ces paroles : *Je poursuivais, dit-il, celui qui médisait en secret de son prochain : « Detrahentem secreto proximo suo, hunc persequer ? »* Et c'est ce que doivent faire à son exemple un père, une mère envers leurs enfants, un maître, une maîtresse envers leurs domestiques, un curé envers ses paroissiens médisants.

Mais si vous n'avez aucune autorité sur ceux qui médisent, témoignez, par un air triste et séricieux, que de pareils entretiens vous déplaisent, détournez la conversation,

entrez la défense de celui dont on médit, et abandonnez le champ au médisant, si vous ne pouvez faire autrement, et si la bienséance vous le permet : *Ventus aquilo dissipat pluviam, et facies tristis linguam detrahentem.* (Prov., XXV, 23.) *Cum detractoribus non commiscearis.* (Prov., XXIV, 9.) Enfin, déclarez-vous contre la médisance de telle manière, qu'on n'ose même pas médire en votre présence. Heureux celui, dit saint Jérôme, qui a pris de si grandes précautions contre ce péché, qu'on n'ose même le commettre en sa présence ! *Beatus qui ita se contra hoc vitium armavit, ut apud eum detrachere nemo audeat.* (Ad Cel.)

Si l'on se faisait cette louable habitude de ne point écouter les médisants, il n'y aurait personne qui n'appréhendât de médire, de peur que, par sa médisance, il ne se rendit plus méprisable que celui dont il a dessein de parler mal. Mais comme on est lâche et complaisant, comme on est esclave de certains respects humains, comme sans la médisance la conversation paraît triste et ennuyeuse, par un étrange renversement de conduite, ce vice est agréablement écouté, et plus il est bien reçu, plus il est devenu commun dans le monde; en un mot, le même démon qui porte les uns à médire, porte les autres à les écouter. Et, comme ceux qui médisent ont le diable sur la langue, ceux qui les écoutent avec plaisir l'ont dans l'oreille, et autant qu'ils entendent de détracteurs, autant ils y reçoivent de démons, comme dit saint Bernardin de Sienne : *Quot detractores audis, tot in auribus demones recipis.* (Serm. 33.)

Ne médisons jamais, mes frères, de notre prochain, et n'écoutons jamais favorablement ceux qui en médiront en notre présence. Ne les autorisons jamais dans leurs fautes par une molle et lâche condescendance. Si nous entendons une parole contre le prochain, faisons-la mourir aussitôt au dedans de nous. Ensevelissons-la dans un éternel oubli, et n'en disons rien à personne : *Audisti verbum adversus proximum tuum? Commoriatur in te.* (Eccli., XIX, 10.) C'est ainsi qu'après avoir commencé ici-bas à nous conduire selon les lois de la charité, nous aurons le bonheur d'être un jour enflammés d'une charité consommée qui ne se trouve que dans l'éternité bienheureuse. Amen.

XXXIX. INSTRUCTION.

DU JUGEMENT TÊMÉRAIRE.

Nolite judicare, et non judicabimini. (Luc., VI, 37.)
Ne jugez point, et vous ne serez point jugés.

Je continue à combattre les péchés qui sont défendus par le huitième commandement, afin de donner une pleine et entière connaissance de ce précepte. Je me propose aujourd'hui de parler du jugement téméraire. J'en démontrerai, 1° la malignité; 2° j'en découvrirai les causes; 3° j'en prescrirai les remèdes.

Avant que de décider quel péché c'est de

juger témérairement du prochain, il faut savoir ce que c'est que le jugement téméraire. C'est un jugement formé intérieurement, et au dedans de soi-même, au désavantage du prochain, sans aucune raison légitime; en quoi il diffère du simple soupçon, qui consiste à concevoir trop légèrement mauvaise opinion du prochain, sans pourtant rien assurer de positif dans son cœur. Par exemple, un maître a perdu quelque chose. Aussitôt et sans aucune perquisition, il juge, il prononce, et décide que c'est son domestique qui l'a pris. Quel sujet a-t-il de jeter les yeux sur lui? C'est qu'il ne l'aime pas, qu'il le hait même, ou qu'il veut absolument connaître l'auteur du vol qui lui a été fait; et, comme il ne le connaît pas, il accuse son domestique, qui n'y a peut-être jamais pensé. Cela s'appelle un jugement téméraire, c'est-à-dire un jugement hardi, précipité, sans prudence, et sans de légitimes fondements : jugement injuste, par conséquent, parce qu'il est contre la justice de condamner une personne qui peut être innocente. Or un tel jugement, en matière importante contre la bonne conduite du prochain, est, de sa nature, un péché mortel, parce que, juger de la sorte, c'est usurper le droit et le pouvoir de juger, qui n'appartient qu'à Dieu. C'est attenter sur la puissance de Jésus-Christ, à qui Dieu a donné le pouvoir de juger. C'est enfin faire une injure au prochain. Je m'explique.

Il n'appartient qu'à Dieu de juger surtout des intentions des hommes. C'est un droit essentiel à la souveraine Majesté, et inaliénable. Le cœur de l'homme est un sanctuaire où Dieu seul a le droit d'entrer. Lui seul en peut donc connaître les mouvements, lui seul peut juger des intentions, lui seul en peut pénétrer les plis et les replis les plus cachés, et rien n'échappe à sa connaissance : Les œuvres de ses mains, dit le Prophète, sont la vérité et le jugement : *Opera manuum ejus, veritas et judicium.* (Psal. CX, 7.) Ses jugements sont véritables : *Judicia Domini vera.* (Psal. XVIII, 10.) Il juge avec tranquillité et sans passion : *Cum tranquillitate judicas.* (Sap., XII, 18.) Il jugera la terre avec justice, et les peuples avec équité : *Judicabit orbem terræ in æquitate, et populos in veritate sua.* (Psal. XCV, 10.) La justice et le jugement sont les deux fondements de son trône : *Justitia et judicium preparatio sedis tuæ.* (Psal. LXXXVIII, 15.) Il n'appartient donc qu'à Dieu de juger. De là il s'ensuit que c'est usurper la juridiction de Dieu, que c'est attenter sur son autorité que de vouloir juger. Et c'est la première raison pour laquelle nous ne devons pas juger notre prochain, parce que Dieu est son juge, et non pas nous.

En second lieu, celui qui juge témérairement du prochain, non-seulement usurpe l'autorité de Dieu, mais il attente encore sur la puissance de Jésus-Christ; car Dieu l'a établi juge : *Omne judicium dedit Filio.* (Joan., V, 22.) Et il possède toutes les qualités nécessaires pour bien juger : 1° Il a l'au-

torité, étant Fils de Dieu; 2° il a la connaissance, parce qu'en lui sont renfermés tous les trésors de la sagesse divine; 3° il a la vérité : *Ego sum... veritas.* (Joan., XIV, 6.) 4° Il a la puissance : *Data est mihi omnis potestas in cælo et in terra.* (Matth., XXVIII, 18.) Il l'a reçue de son Père, en récompense de ses travaux. C'est pourquoi il nous défend de juger : *Nolite judicare*; parce qu'il ne veut pas laisser usurper un droit qui lui appartient par tant de titres.

Enfin, celui qui juge témérairement fait une injure au prochain. Car tout homme a naturellement droit à notre estime, tant qu'il n'a pas fait d'action évidemment mauvaise, et qu'on ne puisse défendre ni excuser; et ainsi notre jugement téméraire et le mépris qui le suit sont une injustice visible. Nous nous croirions coupables si, par notre médisance, nous avions fait perdre à notre prochain l'estime des autres : sommes-nous innocents quand, par notre jugement téméraire, nous lui ôtons la nôtre, à laquelle il n'a pas moins de droit?

De plus, nous n'avons jamais droit de faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit à nous-mêmes : *Quod tibi fieri non vis, alteri ne facias.* (Tob., IV, 16.) Or, qui d'entre nous voudrait que l'on jugât de ses actions comme il entreprend si souvent de juger de celles des autres? Qui d'entre nous voudrait que l'on interprêtât en mauvaise part ses actions, comme il entreprend si souvent d'interpréter celle des autres?

Et d'ailleurs, quel droit avons-nous de juger le prochain? Qui nous a donné ce droit? Nous ne pouvons l'avoir que de Dieu, et il nous le défend positivement. *Ne jugez point*, dit-il : « *Nolite judicare.* » Qui êtes-vous, demande saint Paul, pour juger le serviteur d'autrui? et de quelle autorité osez-vous le condamner? ou pourquoi le méprisez-vous? *S'il tombe ou s'il demeure ferme, cela regarde son maître* : « *Tu quis es, qui judicas alienum servum? Domino suo stat, aut cadit... Tu autem quid judicas fratrem tuum? Aut tu quare spernis fratrem tuum* (Rom., XIV, 14.) Gardez-vous donc bien, continue le même saint Paul, de juger avant le temps, jusqu'à ce que le Seigneur vienne, qui exposera à la lumière ce qui est caché dans les ténèbres, et qui découvrira les pensées les plus secrètes des cœurs : « *Nolite ante tempus judicare, quoadusque veniat Dominus, qui et illuminabit abscondita tenebrarum, et manifestabit consilia cordium.* (I Cor., IV, 5.)

Le Fils de Dieu s'est pareillement élevé contre le jugement téméraire, quand il a dit : *Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés* : car vous serez jugés selon que vous aurez jugé des autres, et on se servira envers vous de la même mesure dont vous serez servis envers eux. D'où vient (c'est toujours le Seigneur qui parle) que vous voyez une paille dans l'œil de votre frère, et vous ne voyez pas une poutre qui est dans le vôtre? (Matth., VII, 1-3.) Attentifs et clairvoyants sur les fautes, ou réelles ou imagi-

naires, de votre prochain, vous êtes aveugles sur les vôtres, qui sont réelles et considérables. En jugeant les autres, vous vous condamnez vous-mêmes, disait saint Paul : *In quo enim judicas alterum, teipsum condemnas.* (Rom., II, 1.)

La mauvaise habitude de juger mal du prochain vient ordinairement de la corruption du cœur, parce que chacun juge selon qu'il est intérieurement affecté : *Judicat quisque prout affectus est.* Un fou, dit le Saint-Esprit, croit que tous ceux qu'il rencontre en son chemin sont des fous, parce qu'il en juge par lui-même : *In via stultus ambulans, cum ipse insipiens sit, sic omnes stultos aestimat.* (Eccle., X, 3.) Ainsi, un homme mauvais croit facilement que tous les autres lui ressemblent, et qu'ils font tout le mal qu'il n'a lui-même aucun scrupule de commettre. Au contraire, un homme de bien pense toujours bien de ses frères. Comme il n'a lui-même que de bonnes intentions, et qu'il a une sainte horreur de tout péché, il ne croit pas aisément que les autres soient capables de mal faire : *Bonus esto, et invenies bonos.* (S. AUG.) Le jugement téméraire vient ordinairement aussi du fonds d'orgueil. Nous nous préférons aisément à notre prochain, et lorsque nous lui voyons faire quelque action meilleure que les nôtres, nous sommes disposés à l'affaiblir et à l'interpréter en mal, afin de conserver l'avantage que nous nous imaginons avoir sur lui. Ce vice naît encore de l'envie, qui nous fait voir avec peine les bonnes qualités d'autrui. Il est des esprits naturellement malins, qui changent tout en poison, et qui ne se servent de leur subtilité que pour décrier ce que font les autres. S'ils ne peuvent blâmer l'action, parce qu'elle est évidemment bonne d'elle-même, ils blâmeront l'intention. Si l'intention leur paraît bonne, ils trouveront quelque faute dans le temps, dans le lieu, dans la manière ou dans les circonstances, etc.

Il nous reste, mes frères, à vous expliquer les moyens dont vous devez vous servir pour éviter le jugement téméraire. Le premier est de vous faire une règle d'interpréter toujours favorablement et en bonne part toutes les actions d'autrui, même celles qui sont indifférentes, c'est-à-dire, qui peuvent être bonnes ou mauvaises, selon les différents motifs ou principes d'où elles procèdent. En cela vous ne devez pas craindre de vous tromper. L'erreur n'est point dangereuse. Et il vaut mieux vous tromper en jugeant favorablement, que de ne point vous tromper en jugeant malignement. L'on rapporte, sur ce sujet, une parole mémorable d'un saint évêque : il dit que, si une action avait cent visages, il faudrait toujours la regarder par le plus beau. *Dubia in meliorem partem interpretanda sunt.* Que si vous ne pouvez justifier l'action du prochain, excusez l'intention. *La charité ne pense point de mal,* dit l'Apôtre : « *Charitas non cogitat malum.* » (I Cor., XIII, 5.) « Si l'action est telle qu'on ne puisse même sauver l'intention,

elle attribue le mal à la cause la moins criminelle ; à l'exemple du Fils de Dieu, qui, ne pouvant excuser les Juifs de l'avoir attaché à la croix, en rejette la faute sur leur ignorance. La justice veut qu'on interprète toutes les choses douteuses en bonne part. Nous ne pouvons savoir par quel esprit et dans quel dessein notre prochain a fait telle chose : jugeons-en toujours favorablement par cette équité naturelle, qui doit nous faire croire le bien : car le piège le plus dangereux du démon, quand il ne peut nous jeter dans de grands crimes, est de nous perdre par des jugements téméraires. » (S. BERN., serm. 40, in Cant.)

Le second remède contre le jugement téméraire, est de vous juger vous-mêmes. c'est-à-dire de vous occuper de vos propres défauts, et de considérer si vous n'êtes pas vous-mêmes coupables des fautes que vous remarquez dans vos frères et de plus grossières. Pour cet effet, élevez un tribunal au milieu de vous. Représentez-vous tous les égarements et tous les désordres de votre vie passée. Détestez-les, pleurez-les, et travaillez sérieusement à vous en corriger. Cette connaissance distincte de vos fautes, cet aveu sincère de vos misères arrêteront, n'en doutez pas, les jugements téméraires ; et en vous jugeant, en vous accusant et condamnant ainsi vous-mêmes, vous serez très-éloignés de juger, d'accuser et de condamner votre prochain.

Oh ! quelle joie, mes frères, et quels fonds de paix, de tranquillité et de confiance, ne sera-ce point à la mort, pour ceux qui n'ont jamais jugé, ni condamné personnel puisque, selon la parole formelle de Jésus-Christ, ils ne seront point jugés ni condamnés, s'ils n'ont point jugé et condamné les autres : *Nolite judicare, et non judicabimini. Nolite condemnare, et non condemnabimini.* (Luc., VI, 3.) Il en est, par la grâce de Jésus-Christ, de ce beau caractère. Il en est, encore une fois, dont la charité, toujours ingénieuse, fait excuser les plus grandes fautes, prendre tout en bonne part et penser toujours bien de leurs frères. Ces chrétiens sont des hommes justes et selon le cœur de Dieu, prédestinés pour le bienheureux séjour de la gloire éternelle, où nous conduise tous le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

XXX. INSTRUCTION.

DU NEUVIÈME COMMANDEMENT :

L'œuvre de chair ne désireras qu'en mariage seulement.

DES DÉSIRS ET DES PENSÉES DÉSHONNÊTES.

Omnis qui viderit mulierem ad concupiscendum eam, jam moechatus est eam in corde suo. (Math., V, 28.)

Quiconque regarde une femme pour la désirer, a déjà commis l'adultère dans son cœur.

Il ne nous reste plus, mes frères, pour achever le Décalogue, qu'à en expliquer les deux derniers commandements.

Après que dans le sixième et le septième commandement Dieu nous a défendu toute

action contraire à la chasteté, et de prendre et de retenir injustement le bien d'autrui, par le neuvième et le dixième il défend même le désir, pour nous apprendre que la vraie justice de l'homme ne consiste pas seulement dans les actions extérieures, mais principalement dans le règlement des désirs du cœur, dont Dieu est le juge et le scrutateur; pour nous éloigner davantage de ces péchés, qui commencent toujours par le dérèglement de nos désirs et de nos pensées; et afin que l'on ne se flatte pas d'être innocent devant Dieu, lorsqu'on ne commet point ces crimes, puisque les désirs seuls de les commettre peuvent nous rendre pécheurs, et les objets de la colère de Dieu.

Quoique l'on puisse pécher aussi par désir contre les autres commandements, Dieu ne les a pas défendus par des commandements particuliers, comme il a défendu les désirs d'impureté et du bien d'autrui, parce que la grande inclination que nous avons aux plaisirs déshonnêtes et aux biens de la terre semble être plus fortement attachée à la corruption de notre nature; et ainsi il a été en quelque façon nécessaire que l'obligation que nous avons de vaincre cette malheureuse inclination, nous fût plus expressément marquée. Et c'est ce que Dieu a fait en nous donnant le neuvième et le dixième commandement.

Le neuvième, que nous nous proposons aujourd'hui d'expliquer, est exprimé en ces termes : *L'œuvre de la chair tu ne désireras qu'en mariage seulement.* Ce précepte défend de désirer ce que le sixième, *Luxurieux point ne seras de corps ni de consentement,* défend de commettre; c'est-à-dire, qu'il défend tout plaisir déshonnête, hors le seul cas et usage légitime du mariage. Je le dis : hors le seul cas et usage du mariage, parce que le mariage a ses bornes, qu'il n'est point permis aux personnes mariées de passer, en usant du mariage autrement que selon Dieu, et en se laissant dominer par la cupidité et par les plaisirs. Et c'est une illusion grossière de croire que toutes sortes de libertés soient permises dans le mariage, et que l'on ne puisse blesser la chasteté dans cet état. *Nous sommes les enfants des saints,* disait le jeune Tobie à sa femme, *et nous ne pouvons pas user du mariage comme les nations qui ne connaissent point Dieu :* « *Filii sanctorum sumus, et non possumus ita conjungi sicut gentes quæ ignorant Deum.* » (*Tob.*, VIII, 5) Mais nous avons déjà suffisamment traité cette matière en expliquant le sacrement de mariage, instruction XXXII.

C'est donc le désir des plaisirs déshonnêtes hors un mariage légitime que Dieu défend par le neuvième commandement : *Quiconque,* dit Jésus-Christ, *regarde une femme pour la désirer, a déjà commis l'adultère dans son cœur,* quoiqu'il ne l'ait point exécuté : « *Omni qui viderit mulierem ad concupiscendum eam, jam moechatus est eam in corde suo.* » Il est dangereux de désirer la femme de son prochain pour l'épouser,

dans le cas où elle pourrait devenir veuve, parce que ce désir pourrait être contre l'ordre, et qu'en le nourrissant, il serait facile d'aller plus loin, et de désirer la mort du mari ou l'adultère, ou de se porter à d'autres excès.

C'est donc une imprudence à des personnes mariées de dire (ce qui arrive souvent) à des étrangers ou à des étrangères : Si vous étiez veuf, ou si j'étais veuve, je vous épouserai. Ils ne doivent jamais parler de la sorte, ni sérieusement, ni même en badinant.

Le désir d'une action déshonnête est un péché, parce que ce ne sont pas seulement nos actions en elles-mêmes qui sont des péchés, mais le consentement de la volonté à ces actions, lorsqu'elles sont défendues. Or le désir est un consentement de la volonté, et, par conséquent, le désir d'une chose défendue est un péché.

Non-seulement tout désir d'une mauvaise action est criminel, mais il est même aussi criminel que l'action même, puisque le Fils de Dieu, après avoir défendu, dans le sixième commandement, tout péché déshonnête, a défendu encore, par le neuvième commandement, d'en avoir même le désir.

Les simples pensées déshonnêtes sont aussi défendues par ce précepte, et elles sont des péchés, quand la volonté y a quelque part. Notre volonté pèche en prenant part à ces pensées, quand nous nous y arrêtons volontairement; quand nous y consentons; quand la passion nous y fait prendre plaisir; quand nous sommes négligents à les prévenir, ou que, nous en apercevant, nous ne nous mettons point en peine de les repousser. Et c'est ce qui condamne ces chrétiens, qui s'empêchent de commettre le mal par des considérations humaines, et qui abandonnent leurs cœurs à toutes sortes de souillure et de corruption : *Sépulcres blanchis :* « *Sepulcra dealbata* (*Matth.*, XXIII, 27), » qui, sous un assez beau dehors, ne renferment qu'ordures et qu'impuretés.

Mais pourquoi, dira-t-on, Dieu nous a-t-il défendu les pensées mauvaises dans lesquelles on s'entretient avec plaisir, et qui sont accompagnées d'un consentement formel de la volonté? Parce que, comme nous avons dit ci-devant, ce ne sont pas seulement nos actions en elles-mêmes qui sont des péchés, mais le consentement de la volonté à ces actions, lorsqu'elles sont défendues. Or la pensée mauvaise, lorsqu'elle est volontaire, est un consentement de la volonté, et, par conséquent, elle est un péché. D'ailleurs, comme Dieu a droit de nous défendre d'aimer certaines choses, parce qu'il a sur nos cœurs une autorité souveraine, il a droit aussi de nous défendre certaines pensées, parce qu'il est également le maître de nos esprits. Et c'est pour cela qu'il ne punit pas seulement les actions extérieures, mais encore les pensées mauvaises, quand elles sont volontaires, et

qu'on s'y arrête avec complaisance. *Hé! jusqu'à quand*, dit-il par la bouche du prophète Jérémie, *les mauvaises pensées resteront-elles dans votre cœur? « Usquequo morabuntur in te cogitationes noxiæ? »* (Jerem., IV, 14.) Jusqu'à quand aurez-vous si peu de scrupule de tout ce qui se passe dans le secret de votre cœur, dès qu'il n'éclate point au dehors par des désordres infâmes et scandaleux? Ignorez-vous que les plus honteux péchés, et les simples pensées impures auxquelles on s'arrête volontairement avec plaisir sont punis des mêmes supplices éternels? Voilà ce qu'on doit juger des pensées déshonnêtes, quand la volonté y a quelque part.

Mais si les mauvaises pensées ne sont pas volontaires; si, bien loin de nous être agréables, elles nous déplaisent, elles nous affligent, si la volonté leur refuse son consentement, si l'on s'efforce de les éloigner de l'imagination, en ce cas-là, loin d'être des péchés aux yeux de Dieu, elles sont, au contraire, des occasions et des sujets d'un grand mérite, parce que, selon saint Augustin, il n'y a point de péché où il n'y a point de volonté: *Non nisi voluntate peccatur.* (Retract., cap. 13.) *Usque adeo peccatum voluntarium malum est, ut, nisi sit voluntarium, nullo modo sit peccatum.* (De vera relig., cap. 15. — Vide tertiam inter quinque Jansenianas propositionem: *Ad merendum et demerendum in statu naturæ lapsæ, non requiritur libertas a necessitate, sed sufficit libertas a coactione.*) Cette importante vérité doit consoler les âmes timorées, qui sont si souvent agitées de diverses pensées et imaginations impures, qui leur viennent malgré qu'elles en aient, et qui croient qu'elles sont coupables, quoiqu'elles soient fâchées de les avoir, et qu'elles fassent tous leurs efforts pour en être délivrées: *Nihil ergo damnationis est iis qui sunt in Christo Jesu, qui non secundum carnem ambulat.* (Rom., VIII, 1.)

Non, dis-je, ces sortes de pensées, quelque importunes qu'elles soient, ne sont point des péchés. Il ne faut point espérer, durant cette vie, une paix qui soit exempte de combat. *La vie de l'homme sur la terre est un combat continué*, dit Job, parce que nous avons sans cesse à combattre contre les ennemis de notre salut: *Militia est vita hominis super terram.* (Job., VII, 1.) Les âmes qui aiment la pureté, et qui craignent toujours de la blesser, voudraient n'être pas même attaquées par le démon de l'impureté. Nous voudrions, dit saint Augustin, ne ressentir aucun combat de la part de la concupiscence, mais cela ne se peut: *Voluntas ut concupiscentiæ nullæ sint, sed non possumus.* (Serm. 138.) La pureté ne consiste pas à n'être point tenté, mais elle consiste à tenir ferme et à résister avec courage à toutes les tentations que nous éprouvons de la part de la cupidité. Quand saint Paul parle de la cupidité, il ne dit pas qu'elle ne soit point en nous, mais qu'elle ne règne point en nous. Il ne se peut faire qu'elle ne

soit en nous, mais elle peut être en nous sans y régner. Qu'elle soit en nous, cela ne nous rend pas criminels. Nous commençons à le devenir, quand elle règne en nous. Et elle règne en nous quand nous obéissons à ses désirs déréglés. *Que le péché ne règne point dans votre corps mortel*, dit cet apôtre, *en sorte que vous obéissiez à ses désirs déréglés: « Non ergo regnet peccatum in vestro mortali corpore, ut obediatis concupiscentiis ejus. »* (Rom., VI, 12.) L'apôtre saint Jacques parle le même langage dans ces paroles dignes de toutes nos réflexions: *Heureux l'homme qui souffre la tentation, parce que, lorsque sa vertu aura été éprouvée, il recevra la couronne de vie que Dieu a promise à ceux qui l'aiment. Que personne ne dise, lorsqu'elle est tentée, que c'est Dieu qui la tente, car Dieu est incapable de tenter et de porter quelqu'un au mal. Mais chacun est tenté par sa propre concupiscence, qui l'emporte et qui l'attire dans le mal. Et ensuite quand la concupiscence a conçu, c'est-à-dire, qu'elle a obtenu quelque consentement de la volonté, elle enfante le péché; et le péché étant accompli, il engendre la mort.* (Jac., I, 12-15.)

Au reste, quand on est actuellement tenté par des pensées impures, voici les moyens qu'il faut employer pour ne point succomber à la tentation: 1° Il faut rejeter ces pensées promptement, sans s'y arrêter pour peu que ce soit. Que si elles continuent, et s'opiniâtrent à revenir, il faut les mépriser comme indignes de la moindre attention, sans s'inquiéter davantage, de peur que, si l'on s'en fait un sujet de trouble, elles ne fassent trop d'impression sur l'esprit et sur le cœur. 2° Il faut avoir recours à la prière, avec une grande défiance de soi-même, et avec une grande confiance en Dieu: *Veillez et priez*, dit Jésus-Christ, *afin que vous n'entriez point en tentation*, c'est-à-dire afin que vous n'y succombiez pas: *« Vigilate et orate, ut non intretis in tentationem. »* (Matth., XXVI, 41.) 3° Faire le signe de la croix avec foi et avec révérence, et prononcer dévotement les saints noms de *Jésus* et de *Marie*. 4° Penser à Dieu qui voit tout, jusqu'aux mouvements, désirs et les plus secrètes pensées de nos cœurs. *Scrutans corda et renes, Deus.* (Psal. VII, 10.) 5° S'occuper des vérités de la foi, qui doivent nous détourner du mal, et nous soutenir dans le bien, mais principalement des quatre fins dernières de l'homme, qui sont la mort, le jugement, le paradis, l'enfer. *En toutes vos œuvres, souvenez-vous de vos fins dernières*, dit le Saint-Esprit, *et vous ne pécherez jamais: « In omnibus operibus tuis memorare novissima tua, et in aeternum non peccabis. »* (Eccli., VII, 40.) Enfin, méditer sur la mort et sur la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, etc.

Voilà, mes frères, les principaux moyens de résister aux pensées par lesquelles le démon de l'impureté ne laisse de tenter les âmes, même les plus pures et les plus saintes, pour les faire tomber dans ce mal-

heureux vice. Employez-les fidèlement, vous serez victorieux de ce redoutable ennemi : et cette victoire vous disposera à recevoir la couronne de vie que Dieu a promise à ceux qui l'aiment dans l'éternité bienheureuse. Amen.

XXXI. INSTRUCTION.

DU DIXIÈME COMMANDEMENT :

Les biens d'autrui tu ne convoiteras pour les avoir injustement.

DU DÉSIR DÉRÉGLÉ DES BIENS TEMPORELS.

Non concupiscas domum proximi tui... nec omnia quæ illius sunt. (Exod., XX, 17.)

Vous ne désirerez point la maison de votre prochain... ni aucune des choses qui lui appartiennent.

Me voici enfin, mes chers frères, arrivé au dixième et dernier commandement, dont l'explication mettra fin à toutes les instructions que je m'étais proposé de vous faire sur le Décalogue.

Comme le neuvième commandement se rapporte au sixième, ainsi que nous avons montré dans le discours précédent, le dixième se rapporte au septième, et ils se réduisent à un même sujet. Le septième défend de rien dérober à personne : *Le bien d'autrui tu ne prendras, ni retiendras injustement*, et le dixième défend d'en avoir même le désir : *Les biens d'autrui tu ne convoiteras, pour les avoir injustement*. Il y a un si parfait enchaînement et une liaison si étroite entre ces deux préceptes, que l'un est une suite naturelle de l'autre. Et Dieu, après avoir dit à son peuple : *Vous ne déroberez pas, « Non furtum facies, »* ajoute aussitôt : *Vous ne désirerez point la maison de votre prochain... ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune des choses qui lui appartiennent : « Non concupiscas domum proximi tui, non servum, non ancillam, non bovem, non asinum, nec omnia quæ illius sunt. »*

Tout désir du bien d'autrui n'est pas défendu : car on peut, sans crime, désirer d'avoir quelque chose qui lui appartienne, lorsqu'on désire de l'acquérir par des voies légitimes, et sans lui faire tort ; comme quand on désire d'acheter des choses qu'il veut vendre, ou qu'on les achète effectivement à un prix juste et raisonnable ; quand on désire de les obtenir en échange, par donation, par testament, ou par autre moyen licite, et de son consentement.

Mais il y a des désirs du bien d'autrui qui sont injustes et criminels, et c'est lorsqu'on désire d'acquérir du bien par des voies illégitimes et préjudiciables au prochain.

Ceux qui sont particulièrement coupables, et qui transgressent le commandement du Seigneur, sont, 1° les marchands qui souhaitent la ruine des autres pour augmenter leur commerce, ou qui souhaitent la disette, la cherté des vivres et des autres marchandises, pour s'enrichir, et qui souffrent avec peine qu'il y en ait d'autres qu'eux qui vendent ou qui achètent, afin de vendre

plus cher ou d'acheter à meilleur marché 2° Les médecins qui souhaitent qu'il y ait des maladies, ou qui ne guérissent pas les malades aussitôt qu'ils peuvent le faire. 3° Les avocats, les procureurs, et les officiers de justice, qui favorisent la chicane, qui souhaitent que le nombre des procès augmente pour augmenter leur pratique, et qui les allongent, consommant en frais leurs parties sans nécessité. 4° Les officiers, les soldats, ou autres qui désirent la guerre pour pouvoir piller impunément. 5° Les enfants qui sont assez dénaturés pour souhaiter la mort de leurs parents, pour avoir leur succession et jouir de leurs biens. 6° Ceux qui prennent des charges pour s'emparer du bien d'autrui. 7° Ceux qui souhaitent la disgrâce des personnes qui sont en place pour obtenir leur dépouille. 8° Ceux qui désirent avec trop d'empressement les biens de ce monde, et qui sont dans la disposition d'employer toutes sortes de moyens licites ou illicites pour accroître et multiplier les biens qu'ils possèdent. Et généralement tous ceux qui portent envie au bonheur, à la gloire, aux richesses et aux mérites des autres, et qui tâchent de diminuer leur réputation.

La source de tous les mauvais desseins que nous formons sur les biens d'autrui, est l'avarice, c'est-à-dire, l'amour déréglé des biens temporels : *Car ceux qui veulent devenir riches, dit le grand Apôtre, tombent en divers désirs inutiles et pernicieux : « Nam qui volunt divites fieri, incidunt... in desideria multa inutilia et nociva. (I Tim., VI, 9.)*

Il n'est point de péché plus opposé à l'esprit de l'Évangile, que l'avarice : car l'Évangile enseigne partout à mépriser les richesses, et leur préfère la pauvreté. Jésus-Christ est né pauvre, et il a vécu pauvre : *Etant riche, il s'est rendu pauvre pour l'amour de vous, dit saint Paul, afin que vous devinssiez riches par sa pauvreté : « Propter vos egenus factus est, cum esset dives, ut illius inopia vos divites essetis. (II Cor., VIII, 9.)* Il a choisi une mère pauvre ; il a voulu avoir des apôtres pauvres, et il n'a promis le royaume des cieux qu'aux pauvres : *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cælorum. (Matth., V, 3.)* Il ne prononce point de malédiction contre les ambitieux, contre les impudiques, contre les voleurs, mais il maudit les riches : *Malheur à vous, riches ! dit-il : « Væ vobis divitibus ! » (Luc., VI, 24.)* Il assure qu'il est bien difficile qu'un riche entre dans le royaume des cieux : *Amen dico vobis, quia dives difficile intrabit in regnum cælorum. (Matth., XIX, 23.)* Il dit encore qu'il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux : *Et iterum dico vobis : facilius est camelam per foramen acus transire, quam divitem intrare in regnum cælorum. (Ibid., 24.)*

Jésus-Christ, qui semble réprover les riches, ne les réproouve pas parce qu'ils sont

riches, mais parce qu'ils sont ordinairement avarés. Ce n'est pas la possession des biens qu'il condamne (car ce n'est pas un crime d'avoir des biens), mais la cupidité, qui fait qu'au lieu de les employer à secourir les pauvres, on les recherche avec avidité, on les retient avec attache, on les augmente avec ardeur. Les autres passions s'affaiblissent et diminuent avec l'âge; la cupidité se fortifie. Les autres se calment par la possession des objets qu'elles ont désirés; la cupidité s'irrite. C'est un feu dévorant; plus on lui fournit de matière, plus il s'embrase. L'avare, quelque riche qu'il soit, n'est jamais content. Il est continuellement occupé du soin d'amasser: il est nuit et jour tourmenté de mille désirs. Tantôt il souhaite de l'argent, tantôt il désire une terre, d'autres fois de beaux meubles; et, s'il n'ose le dire de bouche, il le dit sans cesse de cœur et par sa conduite: *Affer, affer: « Apporte, apporte. »* (Prov., XXX, 15.) Il est semblable aux hydropiques, car, comme l'eau que l'on donne à un hydropique, au lieu d'apaiser sa soif, l'irrite, et que plus il boit, plus il veut boire, de même, plus un avare remplit ses coffres d'or et d'argent, plus il en désire et en souhaite, plus il en veut, plus il en recherche, et il n'est jamais content des richesses qu'il possède: *Hydropicum recte comparamus diviti avaro. Sicut enim ille quanto magis abundat humore inordinato, tanto amplius sinit; sic iste quanto est copiosior divitiis, quibus non bene utitur, tanto ardentius talia concupiscit.* (S. Aug., *Quæst. Evang. lib. II, quæst. 25.*)

L'on peut encore comparer l'avare à l'enfer: l'un et l'autre est également insatiable. Et comme l'enfer dévore une infinité d'âmes qui y tombent, sans jamais se remplir, ainsi, quand l'avare pourrait de tous les trésors du monde, il trouverait toujours en lui un vide qu'il ne remplirait jamais. Il a une soif des richesses qui ne peut être remplie par l'abondance, et il est toujours dans le besoin et dans la misère, même dans le sein de l'opulence. Il ose à peine toucher à son argent, et il se contente du vain plaisir qu'il prend à en repaître ses yeux. Il aime mieux le garder que de s'en servir, et il manque de ce qu'il a, aussi bien que de ce qu'il n'a pas: *Avaro tam deest quod habet, quam quod non habet.*

Il n'a pas plus de tendresse pour les personnes qui doivent lui être les plus chères. Il ne connaît ni parents ni amis. Il refuse à sa femme et à ses enfants les choses les plus nécessaires à la vie. Il les laisse manquer de tout, et il ne se met point en peine si le défaut des choses dont ils ont besoin, les fait offenser Dieu; si sa femme, n'ayant pas ce qui lui est nécessaire, s'abandonne aux infâmes sollicitations d'un homme qui lui fait des présents, si ses enfants dérobent le bien d'autrui pour avoir de quoi s'entretenir. En un mot, l'avare ne connaît que son argent, il en fait son idole, comme dit l'Apôtre: *Avarus, quod est idolorum scriptus.* (Ephes., V, 5.) Il est l'objet de son

attachement et de ses adorations, et il y met toute sa confiance. Il pense toujours aux moyens d'en acquérir, sans faire distinction de ceux qui sont défendus. C'est là le sujet de son bon propos du matin, la matière de son examen du soir, et ce qui fait ses occupations les plus sérieuses de la journée.

Enfin, un avare ne se fait aucun scrupule de commettre toutes sortes de péchés, pour satisfaire la passion qu'il a d'acquérir du bien. C'est ce qui fait dire à saint Paul que l'avarice est la source de tous les maux: *Radix omnium malorum cupiditas* (I Tim., VI, 6.) En effet, il n'est point de crime auquel elle ne le porte, point de loi divine ou humaine qu'elle ne lui fasse transgresser. C'est de cette maudite source que naissent ordinairement les fraudes, les trahisons, les mensonges, les parjures. C'est de là que viennent les larcins, les brigandages, la chicane, les procès injustes. C'est elle qui produit les adultères, les meurtres et tous les crimes: *Quidquid est sceleris, perpetrat.* (S. Ambros., in l'Epist. ad Timoth., cap. VI.)

Qui de vous maintenant, mes frères, n'aura en horreur l'avarice, et ne s'efforcera d'éteindre cette maudite passion dans son cœur? S'il fait souhaiter de devenir riche, c'est des richesses spirituelles, des vertus et des grâces de Dieu. C'est de quoi il est bon d'être avare et même insatiable: car il n'y a que ces biens qui soient des biens véritables, des biens solides, des biens durables et permanents: *Sola divitiæ veræ sunt, quæ nos divites virtutibus faciunt. Si ergo, fratres charissimi, esse divites cupitis, veras divitiâs amate.* (S. GREG., hom. 13, in Evang.) Tout le reste n'est que fausseté, que vanité et qu'illusion. A l'heure de la mort, l'avare ne trouvera rien entre ses mains: *Et nihil invenerunt omnes viri divitiarum in manibus suis.* (Psal. LXXV, 6.) Son or et son argent ne descendront point avec lui dans le tombeau: il n'y aura que ses aumônes et les bonnes œuvres qu'il aura faites qui le suivront.

Quand donc, chrétiens, vous serez tentés de la passion de l'avarice, pensez sérieusement que les richesses, qui vous tentent, sont des biens de peu de durée, qu'il faudra les quitter à la mort; qu'elles ne vous serviront de rien, ni auprès de votre Juge, qui ne peut se laisser corrompre, ni auprès des saints, qui se railleront de vous, et qui diront: Voilà cet homme qui n'a point attendu son secours de Dieu, mais qui a mis sa confiance dans ses grandes richesses: *Super eum ridebunt, et dicent: Ecce homo qui non posuit Deum adiutorem suum, sed speravit in multitudine divitiarum suarum.* (Psal. LI, 9.) Que ses richesses maintenant lui servent; qu'elles viennent le retirer des mains de son Juge, et le garantir du supplice éternel qu'il mérite. Ainsi les mauvais riches, non-seulement seront punis au jour du jugement, mais ils le seront même avec raillerie. Les saints insulteront à leur malheur, ils les tourneront en ridicule, et les accableront de reproches.

Que Dieu nous préserve de ce malheur. Qu'il nous fasse connaître qu'il est lui seul le véritable trésor des chrétiens ; que l'or et l'argent ne sont qu'un peu de terre que le soleil a durcie ; qu'ils n'ont point d'autre prix que celui qu'il a plu à la fantaisie et au caprice des hommes de leur donner, et que ces mêmes hommes ne les regarderaient que comme l'ordure, *ut stercola* (*Philipp.*, III, 8), s'ils n'étaient aveuglés par l'avarice qui les possède et qui les empêche de s'accorder ensemble pour les mépriser. Il n'y a de véritables richesses que la crainte du Seigneur, et son amour. Ce sont là les richesses que nous devons désirer, et non

pas les richesses périssables de cette vie. Ayons donc toujours la crainte du Seigneur et son amour dans le cœur, pour sacrifier tout au bonheur de lui plaire. Attachons-nous fermement à lui : cherchons-le ; aimons-le de tout notre cœur, et de toute notre âme, et de toutes nos forces : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex tota fortitudine tua.* (*Deut.*, VI, 5.) Et ce Dieu, qui est le juste Juge, *justus Judex* (*II Tim.*, IV, 8), nous rendra dans le ciel le centuple des biens que nous aurons su mépriser pour obéir à ses saints commandements. Je vous le souhaite. *Amen.*

COMMANDEMENTS DE L'ÉGLISE.

PREMIERE INSTRUCTION.

DES COMMANDEMENTS DE L'ÉGLISE EN GÉNÉRAL.

Si *Ecclesiam* non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus. (*Matth.*, XVIII, 17.)

Celui qui n'écoute pas l'Église, qu'il soit à votre égard comme un païen et un publicain.

Nous avons expliqué le Décalogue, c'est-à-dire les dix commandements que Dieu même a donnés, qui sont respectables par leur Auteur, par l'importance des choses qui nous y sont commandées et de celles qui nous y sont défendues, par les grandes récompenses promises à ceux qui les observent, et par les terribles châtimens dont sont menacés ceux qui les transgressent : nous allons maintenant expliquer les commandements de l'Église, ou plutôt nous continuerons l'explication des commandements de Dieu, puisqu'il est vrai de dire que Dieu parle par la bouche de l'Église, et qu'il commande ce que l'Église commande. Nous traiterons, outre cela, de la Prière en général, de l'Oraison dominicale, et de la Salutation angélique en particulier. C'est ce que nous nous proposons dans la dernière partie de cet ouvrage. Nous commençons par les commandements de l'Église.

Par les commandements de l'Église, on entend les ordonnances que l'Église a faites pour régler diverses actions extérieures de la piété des fidèles.

Que l'Église ait le pouvoir de faire des commandements, il n'y a point de vrai fidèle qui en puisse douter ; car, puisqu'elle est notre Mère, elle a le pouvoir de nous commander.

Notre-Seigneur Jésus-Christ a donné à l'Église, comme à sa chère Epouse, le pouvoir de nous prescrire des lois, et nous sommes obligés de les garder : et en telle sorte que nous ne pouvons les transgresser sans nous rendre coupables de péché, à

moins que quelque raison légitime ne nous en dispense.

L'obligation que nous avons d'obéir à l'Église nous est marquée dans l'Évangile en ces termes : *Celui qui vous écoute, dit le Fils de Dieu à ses apôtres, et dans leur personne à tous les pasteurs, n'écoute ; celui qui vous méprise, me méprise, et celui qui me méprise, méprise celui qui m'a envoyé : « Qui vos audit, me audit, et qui vos spernit, me spernit, et qui me spernit, spernit eum qui misit me. »* (*Luc.*, X, 16) Et encore : *Celui qui n'écoute pas l'Église, qu'il soit à votre égard comme un païen et un publicain ; « Si autem Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus. »* Nous sommes donc obligés d'accomplir les commandements de l'Église. Cette obligation est très-étroite, puisque désobéir à l'Église, c'est désobéir à Dieu même, à Jésus-Christ, le Chef de l'Église, qui nous ordonne de regarder comme des païens et des publicains, c'est-à-dire comme d'insignes pécheurs, ceux qui n'écoutent pas l'Église, comme on vient de le dire.

L'Église a fait des commandements à ses enfants pour faciliter par là l'observation des commandements de Dieu, et pour déterminer tout à la fois le temps et la manière de les accomplir. La chose est aisée à démontrer par des exemples.

1° Nous sommes obligés, par la loi du Décalogue, de sanctifier un jour chaque semaine, et de l'employer au service de Dieu, et en exercices de piété et de religion, en nous abstenant de tout travail et de toute œuvre servile : l'Église, pour nous faire remplir ce précepte, nous ordonne, par son premier commandement, d'assister les dimanches et les fêtes au saint sacrifice de la Messe, parce que ce sacrifice est l'action de religion la plus importante et la plus sainte qu'on puisse faire.

2° Nous sommes obligés de communier quelquefois, et de confesser tous les péchés

mortels que nous avons commis, si nous voulons nous réconcilier et rentrer en grâce avec Dieu : l'Eglise détermine un temps dans lequel elle nous prescrit de satisfaire à ces deux devoirs, quand elle nous commande par le deuxième et le troisième commandement, de recevoir au moins une fois l'an les sacrements de pénitence et d'Eucharistie.

3^e Nous sommes obligés de méditer dans les saints jours de fêtes, les mystères que l'Eglise honore, et les vertus des saints qu'elle nous propose à imiter, de rendre grâces à Dieu des victoires qu'ils ont remportées par sa grâce, et des bienfaits dont ils ont été comblés, et de nous occuper des choses saintes : c'est pour nous engager à nous acquitter de toutes ces obligations que l'Eglise a institué les fêtes, et qu'elle nous a fait un commandement exprès de les sanctifier, qui est le quatrième dans l'ordre de ses commandements.

Enfin nous sommes obligés de nous mortifier, de châtier notre corps, et de le réduire en servitude, à l'exemple de l'apôtre saint Paul : *Castigo corpus meum, et in servitutum redigo* (1 Cor., IX, 27) ; de crucifier notre chair avec ses passions et ses desirs déréglés, comme dit le même Apôtre : *Qui autem Christi sunt, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis* (Galat., V, 24) : c'est pour nous porter à satisfaire à ces importants devoirs que l'Eglise nous ordonne, par le cinquième et le sixième commandement de jeûner les quarante jours de Carême, les Quatre-Temps, et les Vigiles auxquels le jeûne est commandé, et de nous abstenir de manger de la chair les vendredis et les samedis. C'est ainsi, mes frères, que les commandements que l'Eglise nous fait, servent à accomplir les commandements de Dieu, et qu'ils sont autant de moyens qui nous facilitent l'observance de ces saintes lois.

Comme il est certain que nous devons garder les commandements de l'Eglise, il est hors de doute que nous le pouvons faire ; car Dieu et l'Eglise ne les donneraient pas, si nous ne pouvions les observer. Mais nous ne le pouvons de nous-mêmes et par nos propres forces, mais seulement par la grâce de Dieu, qu'il est toujours prêt à nous donner, si nous la lui demandons comme il faut ; ce que nous ferons voir plus amplement en parlant de la prière : *Sine me nihil potestis facere*. (Joan., XV, 5.) *Petite, et dabitur vobis*. (Matth., VII, 7.)

Il y a six commandements de l'Eglise, qui regardent généralement tous les fidèles, de quelque état et de quelque condition qu'ils soient ; on les exprime vulgairement de cette manière : *Les dimanches Messe ouïras, et les fêtes de commandement*, etc.

Par le premier, l'Eglise ordonne d'entendre la Messe les dimanches et les fêtes : *Les dimanches Messe ouïras*, etc.

Par le second, de confesser ses péchés tous les ans à son propre curé, ou bien à un prêtre qui ait la permission de lui : *Tous*

les péchés confesseras à tout le moins une fois l'an.

Par le troisième, de recevoir le saint sacrement de l'Eucharistie, au moins une fois l'année, pendant la quinzaine de Pâques, à sa paroisse : *Ton Créateur tu recevras au moins à Pâques humblement*.

Par le quatrième, de célébrer les jours des fêtes ordonnées par l'Eglise en s'abstenant de toutes œuvres serviles, et vaquant aux exercices de piété et de religion : *Les fêtes tu sanctifieras en servant Dieu dévotement*.

Par le cinquième, de jeûner, les jours des Quatre-Temps et des Vigiles, auxquels le jeûne est commandé, et tout le Carême : *Quatre-Temps, Vigiles jeûneras, et le Carême entièrement*.

Par le sixième, de s'abstenir de manger de la chair les vendredis et les samedis : *Vendredi chair ne mangeras, ni le samedi mémeement*.

L'Eglise a fait d'autres commandements sur diverses matières, dont les principaux sont celui de payer la dîme : *Les droits de dîme tu payeras à l'Eglise fidèlement* ; et celui de ne point célébrer les mariages pendant l'Avent et le Carême, et les fêtes qui les suivent, c'est-à-dire jusqu'au lendemain de l'Epiphanie, et de l'octave de Pâques : *Hors des temps noce ne feras*, etc. Mais comme ces commandements ne regardent pas tous les fidèles de tous les états, on peut les regarder comme des commandements particuliers. Nous les avons encore rapportés ailleurs, en expliquant le septième commandement de Dieu et le sacrement de mariage ; c'est pourquoi nous n'en parlerons pas davantage. Nous ne traiterons donc ici que des six commandements généraux que nous avons récités ci-devant.

Obéissons, mes frères, à la sainte Eglise notre Mère, puisque, comme nous avons dit, Jésus-Christ nous le commande, et par conséquent, que c'est désobéir à Jésus-Christ lui-même que de désobéir à ce que l'Eglise son Epouse nous ordonne ou prescrit. Observons tous ses commandements, et faisons-les observer à tous ceux qui nous sont soumis, comme en étant chargés devant Dieu, et devant un jour en rendre compte, comme dit saint Paul : *Obedite præpositis vestris, et subjacete eis : ipsi enim pervigilant quasi rationem pro animabus vestris reddaturi*. (Hebr., XIII, 17.) Ne cherchons point de prétexte pour nous soustraire à ses saintes lois, et pour en éluder l'obligation. Mais comme nous ne pouvons les observer de nous-mêmes et par nos propres forces, recourons à Dieu avec un humble aveu de notre faiblesse, et prions-le, avec tout l'effort et avec toute l'instance possible, qu'il nous les fasse observer par sa sainte grâce ; afin que les ayant accomplis, nous obtenions de sa miséricorde la récompense qu'il a promise aux serviteurs fidèles dans le bienheureux séjour de sa gloire, que je vous souhaite. Amen.

II^e INSTRUCTION.

DU PREMIER COMMANDEMENT DE L'ÉGLISE :

Les dimanches Messe ouïras et les fêtes de commandement.

In omni loco sacrificatur et offertur nomini meo oblatio munda. (*Malact., 1, 11.*)

On présentera en tout lieu des sacrifices et des oblations pures à la gloire de mon nom.

Après avoir traité des commandements de l'Église en général, nous allons parler de chaque en particulier. Le premier est conçu en ces termes : *Les dimanches Messe ouïras et les fêtes de commandement.*

L'Église ordonne aux fidèles, par ce précepte, d'assister tous les dimanches et toutes les fêtes commandées, au saint sacrifice de la Messe. L'Église leur fait ce commandement, parce que l'assistance à la Messe étant l'action la plus sainte, la plus glorieuse à Dieu, en même temps la plus utile que l'on puisse faire, c'est surtout par cette action qu'il faut sanctifier les saints jours consacrés au service de Dieu.

Cette loi de l'Église est très-ancienne. Elle est en usage dès le temps des apôtres ; car on trouve dans les plus anciens monuments, que les premiers chrétiens s'assemblaient tous les dimanches, pour assister au saint sacrifice de la Messe, et pour participer au corps et au sang de Jésus-Christ : *Una autem sabbati cum convenissemus ad frangendum panem.* (*Act., XX, 7.*)

Le très-saint et très-adorable sacrifice de la Messe est le plus grand de tous nos mystères, et la plus excellente action de notre religion. Pour y assister comme il faut, et par conséquent s'acquitter de l'obligation que l'Église impose à tous les fidèles, il faut y assister avec attention, avec respect, avec modestie et avec piété. Or, l'on ne saurait rien faire de mieux à cet effet, ni de plus conforme aux intentions de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que de suivre en tout les actions et les prières du prêtre, s'unir avec lui, et offrir conjointement avec lui le saint Sacrifice ; ce que l'on peut faire aisément, puisqu'il y a beaucoup de livres de piété qui apprennent les sentiments dont on doit être pénétré, et les prières que l'on doit réciter pour suivre le prêtre, et offrir avec lui le Sacrifice.

De là il s'ensuit que ce n'est pas entendre la Messe, ni, par conséquent, satisfaire au précepte de l'Église, que de n'être présent à cet auguste et divin Sacrifice que de corps, et de s'y abandonner à la dissipation de l'esprit, et à toutes sortes de distractions. Mais nous avons déjà traité suffisamment cette matière ailleurs. (*Voyez, s'il vous plaît, ce que nous avons dit ci-dessus sur le troisième commandement de Dieu, et sur le saint sacrifice de la Messe, etc.*)

Il faut, en second lieu, pour satisfaire au commandement de l'Église, entendre la Messe tout entière, et non pas seulement une partie. *Missas die Dominico totas audire... precipimus.* (*Cap. 6^e, De consec. dist. 1.*) L'on n'entend pas la Messe tout en-

tière, lorsqu'on ne s'y rend qu'après qu'elle est déjà commencée, ou lorsqu'on sort de l'église avant qu'elle soit finie.

L'opinion la plus commune des théologiens est que, pour entendre la Messe, il est nécessaire d'y être présent, au moins avant l'Évangile ; mais cette opinion n'est pas certaine. Il y a plusieurs auteurs savants et graves, qui enseignent qu'il faut nécessairement assister à la Messe à l'Épître : d'autres prétendent qu'on doit s'y rendre aux oraisons qui la précèdent. Quoi qu'il en soit de tous ces sentiments, il faut observer avec soin que ces chrétiens ne sont point exempts de péché, qui sans aucune raison légitime négligent si souvent de se trouver aux prières qui précèdent l'Évangile ou l'Épître : car, quoiqu'il soit peut-être vrai qu'ils entendent la Messe, ils donnent un mauvais exemple par leur paresse et par leur négligence à se rendre à l'assemblée des fidèles : et ils se rendent coupables d'irrévérence envers le saint Sacrifice, en s'y présentant sans y être préparés avec l'Église par les prières précédentes.

Assistez donc, mes frères, tous les dimanches et toutes les fêtes de commandement, au saint Sacrifice de la Messe. Assistez-y dès le commencement, c'est-à-dire, dès l'*Introit*, afin de confesser vos péchés avec le prêtre en la présence de Dieu et des saints, et, par cette confession, qui soit accompagnée d'une sincère et véritable douleur de les avoir commis, et d'une ferme résolution de ne les plus commettre, vous en purifier, et vous mettre par là en état de participer abondamment aux grâces et aux bénédictions de cet auguste Sacrifice, qui sont inépuisables. Puis entendez la Messe avec attention, avec respect et avec ferveur, en un mot, avec toute la dévotion qui vous sera possible. Unissez-vous au prêtre de cœur et d'affection. Offrez-vous en Jésus-Christ et par Jésus-Christ, comme des hosties vivantes, à la Majesté divine. C'est un excellent moyen d'être uni à Jésus-Christ sur la terre, pour lui être encore plus intimement uni dans le ciel. *Amen.*

III^e INSTRUCTION.

DU SECOND COMMANDEMENT :

Tous tes péchés confesseras, à tout le moins une fois l'an.

Obsecramus pro Christo, reconciliamini Deo. (*1 Cor., V, 20.*)

Nous vous supplions, au nom de Jésus-Christ, de vous réconcilier avec Dieu.

Le second commandement de l'Église, que je me propose aujourd'hui de vous expliquer, est tel : *Tous tes péchés confesseras, à tout le moins une fois l'an.*

L'Église ordonne, par ce commandement, à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe, lorsqu'ils ont atteint l'usage de la raison, c'est-à-dire, qu'ils sont capables de pecher, de confesser tous leurs péchés, au moins une fois l'année, à leur propre pasteur, ou

à un autre prêtre, du consentement de leur même pasteur : *Omnis utriusque sexus fidelis, postquam ad annos discretionis pervenerit, omnia sua solus peccata confiteatur, saltem semel in anno, proprio sacerdoti.* (Conc. Lateran., IV, can. 21.)

L'Eglise oblige ses enfants à se confesser tous les ans ; mais elle n'a déterminé précisément aucun temps où cette confession doit être faite, pour satisfaire à ce précepte. Cependant, comme tous les fidèles sont obligés par un autre commandement de communier une fois l'année, à Pâques, l'on comprend assez que, selon l'esprit de l'Eglise, cette confession doit servir de préparation ou de disposition à la communion pascale. Aussi voyons-nous que les fidèles ont coutume d'accomplir le précepte de la confession vers la fête de Pâques.

L'Eglise n'a pas fixé à la quinzaine de Pâques le temps de la confession, aussi bien que celui de la communion annuelle, parce qu'elle connaît trop le besoin de ses enfants. Elle sait qu'il y en a plusieurs à qui il est nécessaire de prendre un temps plus long et plus considérable, pour préparer leur confession, et elle souhaite que ces chrétiens se confessent dès le commencement du Carême, ou même plutôt, pour se mettre en état de saintement communier dans la quinzaine de Pâques.

L'Eglise a fait ce commandement aux fidèles, afin qu'ils ne croupissent pas plus longtemps dans leurs péchés, et qu'ils ne tombent pas dans une si funeste insensibilité pour le salut de leur âme, puisqu'il est écrit : *Ne tardes pas de vous convertir au Seigneur, et ne différez pas de jour en jour; car sa colère éclatera tout à coup, et il vous perdra dans le temps de sa vengeance : « Non tardes converti ad Dominum, et ne differas de die in diem; subito enim veniet ira illius, et in tempore vindictæ disperdet te. »* (Eccli., V, 8.)

Quoique l'Eglise n'ordonne à ses enfants que de se confesser une fois l'an, et, par conséquent, que ceux qui se confessent une fois l'année remplissent ce précepte, néanmoins cela ne suffit pas pour vivre chrétiennement, et l'Eglise exhorte tous les chrétiens à se confesser plus souvent. Quoique est dans l'habitude et dans la disposition de ne se confesser qu'une fois l'année, n'est guère en état de bien faire cette unique confession : car, difficilement, on fait bien ce qu'on fait rarement.

De plus, une bonne confession suppose nécessairement une ferme et constante résolution de mieux vivre à l'avenir, de se corriger de ses fautes, et d'accomplir les commandements ; elle suppose donc aussi, comme nécessairement, la résolution de se confesser de temps en temps, et beaucoup plus souvent qu'une fois l'année, parce que, sans cela, on ne peut point espérer de pouvoir exécuter ses bonnes résolutions.

Ajoutons, en troisième lieu, que plus on diffère la confession, plus l'on a envie de la différer, et plus on a, ce semble, des rai-

sons de le faire. Plus on diffère la confession, plus les mauvaises habitudes croissent et se fortifient, et plus on a de peine à s'en corriger. Plus on diffère la confession, plus on multiplie ses péchés, plus on s'accoutume à les regarder sans horreur, et à les souffrir sans peine, et plus on trouve de difficulté à s'en défaire.

Mais voici le comble du mal qui arrive à ceux qui, étant en péché mortel, ne prennent pas la résolution de s'en décharger par une prompte confession. C'est qu'ils sont, en cet état, dans l'impuissance de produire aucune action de vie. Toutes les bonnes œuvres, quelque bonnes qu'elles paraissent, sont des œuvres mortes et de nul mérite pour le ciel. Quelle perte ! D'ailleurs, ils sont les ennemis de Dieu, et les objets de sa haine et de sa colère, dont les suites ne sont rien moins qu'un malheur éternel. Cependant, hélas ! combien ne voit-on pas de chrétiens qui croupissent dans cet état, non pas des heures, ni des jours, ni des mois, mais des années entières, sans avoir recours au sacrement de pénitence pour y recevoir le pardon de leurs péchés, et se réconcilier avec Dieu ? Quelle insensibilité ! Quel aveuglement !

Ne soyez pas, mes frères, du nombre de ces chrétiens. Lorsque vous sentez votre conscience chargée de quelque péché mortel, pressez-vous de vous décharger au plus tôt d'un tel poids, qui est certainement très-funeste, puisque l'enfer est son centre, où il tend continuellement, et où il vous entraînera infailliblement, si vous ne vous en déchargez par une bonne confession. Ne la différez donc pas. Craignez que la mort ne vous mette hors d'état de la faire : car, si l'heure de la mort est incertaine pour toutes sortes de personnes, elle l'est singulièrement pour tous les pécheurs, qui, en punition de leurs crimes, meurent souvent plutôt qu'ils n'ensent fait, et tombent dans l'abîme d'une damnation éternelle. Prévenez ce malheur. Faites pénitence, et faites pénitence lorsqu'il est encore temps de la faire : *Ergo dum tempus habemus, operemur bonum.* (Galat., VI, 10.) Faites-la pendant cette vie, parce qu'après la mort, il n'y a plus ni pénitence, ni pardon : *Venit nox quando nemo potest operari.* (Joan., IX, 4.) *Tempus non erit amplius.* (Apoc., X, 6.) Rompez les chaînes d'iniquités qui vous accablent. Confessez-vous aux ministres de Jésus-Christ. Humiliez-vous à la vue de vos péchés, et travaillez sans cesse à vous en corriger. C'est par ce moyen que vous en obtiendrez le pardon, et qu'étant ensuite soumis aux commandements du Seigneur, constants dans le bien, persévérants dans la vertu, vous mériterez de jouir un jour d'une gloire éternelle. Amen.

IV. INSTRUCTION.

DU TROISIÈME COMMANDEMENT :

Ton Créateur tu recevras, au moins à Pâques humblement.

Nisi manducaveritis carnem Filii hominis, et biberitis ejus sanguinem, non habebitis vitam in vobis. (Joan., VI, 51.)

Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous.

Nous expliquerons brièvement ce commandement, comme nous avons fait pour le précédent, parce que nous les avons expliqués amplement en parlant des sacrements de pénitence et d'Eucharistie.

Ton Créateur tu recevras au moins à Pâques humblement. Il est ordonné, par ce précepte, à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe, qui sont suffisamment instruits, et qui ont assez de jugement et de discrétion, de recevoir, au moins une fois l'an, dans la quinzaine de Pâques, la sainte communion, c'est-à-dire le sacrement auguste du corps et du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Les fidèles doivent constamment recevoir cette communion dans leur paroisse, et non ailleurs, si ce n'est avec une permission expresse de leur pasteur. Et ils doivent la recevoir dans la quinzaine de Pâques, à moins que leur curé ou autre confesseur ne juge plus à propos de la différer à un autre temps, pour les y mieux disposer, ou à moins qu'ils ne soient empêchés par maladie ou autrement, ou qu'ils ne soient en voyage pour des raisons légitimes, etc.

L'Église impose cette obligation au temps de Pâques, pour se conformer à l'intention de Jésus-Christ, qui choisit le temps de l'ancienne Pâque des Juifs pour se donner à ses disciples dans le saint sacrifice de l'Eucharistie, comme le véritable Agneau pascal, dont celui de l'ancienne loi n'était que l'ombre et la figure : *Post agnum typicum, expletis epulis, corpus Dominicum datum discipulis, etc.* (Offic. Eccles.)

Ce précepte oblige si strictement, que l'Église veut que ceux qui, sans juste raison, laissent passer la quinzaine de Pâques sans y satisfaire, soient privés de l'entrée de l'église pendant leur vie, et de la sépulture ordinaire des chrétiens après leur mort. (Can. *Omnia utriusque sexus.*) Voilà les foudres terribles que l'Église lance contre les prévaricateurs de cette loi. Ceux qui refusent de s'unir à leurs frères pour participer avec eux à la Table du Seigneur, sont séparés de leur société pendant leur vie. Et l'Église juge que la mort même ne peut expier une erreur si énorme : c'est pourquoi elle ne veut pas que les cendres de ces hommes rebelles soient mêlées avec celles des fidèles après leur mort.

Quoique l'Église n'oblige les fidèles de communier qu'une fois l'année, à Pâques, et que cela suffise, absolument parlant, pour remplir ce précepte, néanmoins, quand elle leur ordonne de communier, *au moins à Pâques*, elle leur fait assez entendre que c'est peu de ne communier qu'à Pâques, et qu'elle

désire qu'on le fasse plus souvent. Il serait même à souhaiter qu'on vécût assez saintement, et qu'on fût assez parfait pour communier tous les jours et toutes les fois qu'on entend la sainte Messe, suivant l'usage des premiers chrétiens. (Conc. Trid., sess. XXII, cap. 26.) L'on peut même dire de la communion ce que nous avons dit ci-devant de la confession, qu'il est moralement impossible qu'un homme, qui est dans l'habitude et dans la résolution de s'en tenir à la lettre du précepte, et de ne communier qu'à Pâques, fasse une bonne communion.

De ce que nous venons de dire, il suit que c'est une grande négligence de ne s'approcher de la sainte Table qu'une fois l'an. Quoi ! ne recevoir qu'une fois l'an le pain céleste, qui est appelé le pain de chaque jour ! Ne nourrir son âme qu'une fois l'an, pendant qu'on donne tous les jours à son corps la nourriture dont il a besoin ! Ah ! c'est bien peu connaître l'excellence de cette nourriture céleste, que de n'avoir pas plus d'ardeur pour la recevoir. Celui qui n'a pas plus d'empressement pour la sainte Eucharistie, et qui ne se présente pour la recevoir que lorsque le précepte de l'Église l'y oblige absolument, n'est, pour l'ordinaire, guère disposé à recevoir ce divin aliment, même dans le temps de Pâques. Il est souvent de ceux dont les confesseurs doivent différer, du moins pour quelque temps, la permission de communier, afin d'éprouver, par ce délai, la sincérité de leurs bonnes résolutions.

Communiez souvent, mes frères ; mais prenez bien garde de le faire sans préparation, puisque, où les uns trouvent la vie, les autres rencontrent la mort : *Mors est malis, vita bonis.* (Offic. Eccles.) Communiez donc souvent et dignement. Bien loin que ces deux choses soient difficiles à concilier, nous pouvons dire plutôt qu'il est beaucoup plus difficile que ceux qui ne communient qu'une ou deux fois l'année, le fassent saintement. Au contraire, si vous communiez souvent et dignement, vous verrez, par une heureuse expérience, qu'une bonne communion vous servira d'une excellente préparation à une autre communion, et que ces fréquentes communions vous feront participer avec abondance aux grâces de cet auguste Sacrement, et à la récompense que Jésus-Christ a promise à ceux qui le recevront avec de saintes dispositions, qui est de vivre éternellement avec lui dans sa gloire : *Qui manducat hunc panem vivet in æternum.* (Joan., VI, 59.) Ainsi soit-il.

NOTA. Pour suivre l'ordre des Commandements de l'Église, il me faudrait maintenant expliquer le quatrième, qui nous oblige à sanctifier les jours des fêtes commandées. Mais, comme nous avons traité ailleurs, et même dans un grand détail, ce qui regarde ce précepte, pour ne point transcrire les mêmes choses, nous prions le lecteur de con-
sultez les endroits : *Explication du troisième commandement de Dieu, etc. etc.*

V. INSTRUCTION.

DU CINQUIÈME COMMANDEMENT :

Quatre-Temps, Vigiles jeûneras, et le Carême entièrement.

Veniet dies, cum auferetur ab eis Sponsus, et lunc jeunabunt. (*Math.*, IX, 15.)

Un jour viendra que l'Epoux leur sera ôté, et alors ils jeûneront.

Le dessein de l'Eglise, dans le cinquième et le sixième commandement qu'elle a faits, est d'obliger les fidèles à faire pénitence en certains temps, et de leur apprendre par là qu'ils doivent la faire toute la vie : *Vita Christiana, quæ perpetua penitentia esse debet.* (*Conc. Trid.*, sess. XIV, *De sacram. extrem. unct.*)

Voici quel est le cinquième : *Quatre-Temps, Vigiles jeûneras, et le Carême entièrement.*

L'Eglise nous ordonne, par ce précepte, de jeûner les jours des Quatre-Temps, les Vigiles, auxquels le jeûne est commandé, et les quarante jours de Carême. Pour expliquer ce commandement avec ordre, nous traiterons aujourd'hui du jeûne en général; et dans le discours suivant, nous parlerons des temps dans lesquels nous sommes obligés de garder la loi du jeûne, c'est-à-dire, du jeûne des Quatre-Temps, du jeûne des Vigiles et de celui du Carême.

Le jeûne comprend deux choses. La première, de s'abstenir de manger de la chair, et outre cela en Carême des œufs, et des laitages, suivant la coutume des diocèses où l'on se trouve. La seconde, de ne faire par jour, c'est-à-dire dans vingt quatre heures, qu'un repas vers le midi, et le soir une légère collation, ainsi qu'on l'appelle.

Cette loi du jeûne oblige de telle sorte qu'on ne peut la violer sans se rendre coupable de péché mortel, à moins que la légèreté de la matière ou quelque autre raison légitime n'en excuse, nonobstant ce que quelques auteurs relâchés, que l'Eglise a condamnés à juste titre, ont osé avancer contre cette obligation. (*Vide propos. 22 et 29. Alex. VII.*)

Tous ceux qui ont vingt et un ans accomplis, s'ils ne sont légitimement dispensés, selon saint Thomas et l'usage de l'Eglise, sont tenus à la loi du jeûne.

L'Eglise, toujours indulgente et favorable à ses enfants dans leurs besoins, dispense de cette loi les femmes enceintes, les nourrices, les malades, les pauvres, qui n'ont point ce qui leur est nécessaire pour faire une réfection qui soit suffisante; les vieillards, qui, à cause de leur grand âge et de leur caducité, ne peuvent soutenir la rigueur du jeûne sans préjudicier notablement à leur santé, mais l'Eglise n'a pas déterminé leur âge.

Enfin l'Eglise dispense encore de cette loi ceux dont le métier est si pénible et si laborieux, qu'il est incompatible avec le jeûne; de sorte qu'ils ne pourraient jeûner sans

ruiner ou altérer leur santé. En quoi les ouvriers doivent bien prendre garde à ne pas se flatter, puisqu'il n'y a personne qui n'ait besoin de pénitence, et que le jeûne est un excellent moyen pour la faire. C'est pourquoi, comme ce malheur n'arrive que trop souvent, nous nous étendrons un peu sur ce point.

On ne nie pas, et on ne peut même le nier, qu'il n'y ait beaucoup de personnes, surtout à la campagne, qui peuvent être dispensés de la loi du jeûne, à cause des longs et pénibles travaux dans lesquels elles sont engagées. Mais faut-il pour cela en faire une règle générale, et établir pour maxime que tous les gens de la campagne sont exempts du jeûne? Erreur. Ceux qui ne sont point tenus à cette loi, en sont dispensés à cause de leurs fatigans travaux. De ce principe j'infère, premièrement : donc ceux qui ne sont point engagés dans ces pénibles travaux, ne sont pas exempts du jeûne. J'infère en second lieu : donc ceux dont les travaux sont légers et compatibles avec le jeûne, ou avec une partie du jeûne, sont obligés d'observer le jeûne entièrement, ou en partie. J'infère en troisième lieu : donc les jours auxquels on ne soutient aucun travail dur et pénible, on n'est point dispensé de la loi du jeûne.

Ceux qui sont dispensés de jeûner pour les raisons que nous venons de remarquer, ne sont pas pour cela dispensés de l'abstinence des viandes défendues. Il n'y a que les malades, ou ceux qui en auraient obtenu la permission de l'Eglise, à qui il puisse être permis de manger aux jours de jeûne des viandes défendues. Tous les autres, qui peuvent être dispensés du jeûne, sont obligés de s'abstenir de ces sortes de viandes. Ceux, au contraire, qui ont obtenu la permission de manger de la chair aux jours de jeûne, ne peuvent pas faire plusieurs repas ces jours-là, etc.

Quand on est dispensé de la loi du jeûne, il faut observer au moins ce qu'on peut du jeûne et de l'abstinence; suppléer par d'autres œuvres de pénitence à ce qu'on ne peut pas faire : car la loi de la pénitence demeure toujours, personne n'en est exempt. *Si vous ne faites pénitence*, dit Jésus-Christ, *vous périrez tous* : « *Nisi penitentiam habueritis, omnes similiter peribitis.* » (*Luc.*, XIII, 3.) Rien n'est plus terrible que de ne point expier ses péchés, et de tomber entre les mains d'un Dieu vengeur, sans avoir satisfait à sa justice par des œuvres de pénitence : *Horrendum est incidere in manus Dei viventis.* (*Hebr.*, X, 31.)

Le jeûne est institué pour nous mortifier, pour châtier nos corps, et les réduire en servitude : *Castigo corpus meum; et in servitutum redigo.* (*I Cor.*, IX, 27.) Par conséquent, c'est éluder l'esprit et la fin du jeûne, que de se livrer les jours de jeûne à l'intempérance, à la sensualité et aux plaisirs de la bonne chère. Et quoique ces excès soient toujours des péchés, il est évident que ces péchés sont beaucoup plus grands

les jours de jeûne, parce que c'est changer les jours de pénitence en jours de débauches : *Attendite vobis ne forte graventur corda vestra in crapula et ebrietate.* (Luc., XXI, 34.)

Le jeûne, pour être utile et méritoire, doit être fait par principe de pénitence et de mortification, et non par principe de vanité et d'ostentation. *Lorsque vous jeûnez, dit Notre-Seigneur, n'affectez point un air triste comme les hypocrites, qui paraissent avec un visage défiguré, pour faire voir qu'ils jeûnent. Je vous dis en vérité qu'ils ont reçu leur récompense : « Cum autem jejunatis, nolite fieri sicut hypocritæ, tristes : exterminant enim facies suas ut appareant hominibus jejunantes. Amen dico vobis quia receperunt mercedem suam. (Matth., VI, 16.)* Il faut de plus joindre au jeûne la prière et les autres bonnes œuvres, surtout l'aumône, si l'on peut : car, comme dit l'ange Raphaël à Tobie, la prière accompagnée du jeûne et de l'aumône, vaut mieux que tous les trésors et tout l'or qu'on puisse amasser : *Bona est oratio cum jejuniis, et elemosyna magis quam thesauros auri recondere.* (Tob., XII, 8.)

Le jeûne observé en vrai esprit de mortification et de pénitence, et accompagné des autres bonnes œuvres, est un moyen très-efficace pour apaiser la colère du Seigneur, pour désarmer son bras, et obtenir le pardon de nos péchés. L'Écriture sainte nous fournit plusieurs exemples de cette vérité. Le plus illustre est celui des Ninivites, dont voici la mémorable histoire :

Ninive était une fort grande ville, et, comme dit l'Écriture, il fallait trois jours de chemin pour aller d'un bout à l'autre. Dieu y envoya le prophète Jonas pour lui annoncer qu'il allait la détruire à cause des crimes de ses habitants. Quand Jonas y eut marché durant un jour, il éleva la voix, et commença à crier par toutes les places : *Adhuc quadraginta dies, et Ninive subvertetur : « Encore quarante jours, et Ninive sera détruite, »* si elle ne fait pénitence. Cette épouvantable menace fit un grand bruit dans cette fameuse ville, et étonna tous les habitants. Ils crurent à la parole du Seigneur et de son prophète. Le roi même descendit de son trône, se dépoilla de sa pourpre et de ses ornements royaux pour se revêtir d'un cilice, et mettre des cendres sur sa tête comme un pénitent. Il commença à jeûner, et publia un jeûne général, qui n'épargnait ni les enfants au berceau, ni même les bêtes, afin d'apaiser la colère de Dieu, qui menaçait Ninive d'une si effroyable ruine, et de faire comme une armée sainte pour opposer à sa colère : *Qui sait, disait-il, si Dieu n'aura point pitié de nous, et s'il ne nous pardonnera pas ? « Quis scit si convertatur et ignoscat Deus ? »* Il n'espéra point en vain. Le repentir des hommes produisit le repentir de Dieu, si je puis ainsi parler. La pénitence de ceux qui changeaient de vie, fit changer celui qui était, immanable. Il rétracta la sentence de mort qu'il avait prononcée, et il se

laissa vaincre par le jeûne. (Jonas, III, 1 seqq.) O force admirable de l'humilité de la pénitence ! ô jeûne qui as conservé tant d'âmes destinées à la mort ! ô jeûne qui as désarmé le Dieu des armées ! Quel pécheur, après un tel exemple, ne doit recourir à toi comme à un asile inviolable ? A qui peux-tu désormais paraître trop rigoureux qu'à ceux qui ont dessein de tomber dans les malheurs dont Dieu les menace ?

Chrétiens, nos ennemis nous environnent de toutes parts. Dieu est justement irrité contre nous. Les fléaux, dont nous sommes accablés depuis longtemps, sont les terribles effets de sa vengeance. Où trouverons-nous du secours pour les écarter ? Recourons à sa divine miséricorde par le jeûne et par la pénitence. Tâchons, à l'exemple des Ninivites, d'obtenir par ces moyens le pardon de nos péchés. Quand nous ne serions pas coupables des crimes qui ont attiré la colère de Dieu sur notre pays, ne laissons pas de jeûner. Dans Ninive, les enfants qui n'avaient point de part aux crimes de cette ville, et, ce qui est plus étrange, les bêtes qui étaient encore moins coupables que les enfants, ne laissèrent pas de jeûner. A plus forte raison devons-nous nous soumettre à un jeûne salutaire, que l'Église, notre Mère, nous ordonne. Jeûnons, chrétiens ; jeûnons, mais jeûnons avec joie, mais jeûnons en vrais pénitents. Tâchons, et efforçons-nous de désarmer la justice divine par les travaux d'une sincère pénitence, afin que nous puissions mériter et recevoir le pardon de nos offenses en cette vie, et la récompense éternelle des bienheureux en l'autre. Amen.

VI. INSTRUCTION.

SUITE DU CINQUIÈME COMMANDEMENT :

Quatre-Temps, Vigiles jeûneras, et le Carême entièrement.

Cum jejunasset quadraginta diebus et quadraginta noctibus, postea esurivit. (Matth., IV, 2.)

Après que Jésus eut jeûné quarante jours et quarante nuits, il eut faim.

Après avoir traité du jeûne en général, il faut montrer quels sont les temps dans lesquels nous sommes obligés de garder la loi du jeûne. L'Église les a marqués dans son commandement : *Quatre-Temps*, etc. Nous sommes donc obligés de jeûner les jours des *Quatre-Temps* et des *Vigiles*, auxquels le jeûne est ordonné, et tout le *Carême*. Nous allons parler de chacun de ces jeûnes en particulier. Nous commençons par celui des *Quatre-Temps*.

Les *Quatre-Temps* sont trois jours, le mercredi, le vendredi, et le samedi d'une même semaine, auxquels l'Église commande de jeûner quatre fois l'année, de trois mois en trois mois, ce qui fait quatre temps de l'année. Ces temps se rencontrent dans l'Avant, dans le Carême, après la Pentecôte, et dans le mois de septembre. L'on ne peut douter que cette pratique de l'Église ne soit très-ancienne. Saint Léon, pape, qui a composé plusieurs sermons sur ces jeûnes, prétend qu'ils sont de tradition apostolique,

c'est-à-dire établis par les apôtres : *Jejunium quod ex apostolica traditione subsequitur.* (Serm. 2, *De Pentec.*)

L'Eglise a institué ces jeûnes pour trois raisons : la première, pour consacrer à Dieu chaque saison de l'année par quelques jours de mortification et de pénitence ; la seconde, pour lui demander la conservation des biens de la terre, en chacune des quatre saisons de l'année, et le remercier de ceux qu'il nous a déjà donnés ; la troisième, pour lui demander de bons prêtres, qui conduisent avec sagesse et avec zèle le troupeau de Jésus-Christ : car l'Eglise a fixé à ces temps-là les saintes ordinations. Ainsi, son intention est que les fidèles prient Dieu pour ceux qui reçoivent les ordres sacrés, afin qu'il les rende de dignes ministres de ses autels et de ses sacrements, et qu'ils se conduisent en toutes choses comme de fidèles ministres de Jésus-Christ.

Les fidèles sont d'autant plus obligés de faire des prières particulières pour les saintes ordinations, qu'ils ont un très-grand intérêt qu'il n'entre dans l'état ecclésiastique que des personnes de bonne vie et de bonnes mœurs, parce que leur salut dépend pour l'ordinaire des pasteurs qui les conduisent. Car, comme dit le Fils de Dieu dans l'Evangile, si un aveugle conduit un aveugle, ils tombent tous deux dans la fosse : *Cæcus si cæco ducatur præstet, ambo in foveam cadunt.* (Matth., XIV, 15.) Voilà pour ce qui regarde le jeûne des Quatre-Temps.

Nous venons, en second lieu, à celui de *Vigiles*. L'on appelle ainsi les veilles des fêtes les plus solennelles, parce qu'anciennement on passait en prières une partie de la nuit qui précédait ces fêtes. Aux prières de la nuit, on joignait le jeûne, afin de se préparer, par la pénitence, à célébrer dignement ces grandes solennités. L'Eglise a supprimé ces assemblées de nuit, à cause des abus qui en naissaient, et elle n'a conservé cet usage que pour la fête de Noël, parce qu'on croit communément que Jésus-Christ naquit pendant la nuit. Mais on se doit bien donner de garde de faire, de la veille de cette fête, une occasion de bonne chère, ou même quelquefois de libertinage et de débauche, comme ceux qui n'attendent que le coup de minuit ou la fin de l'Office de nuit pour s'abandonner à leur intempérance et à leurs appétits sensuels. Et nous en avons dit assez touchant le jeûne des *Vigiles*.

Nous passons, en troisième lieu, au jeûne du *Carême*, qui est le plus solennel de tous les jeûnes. Le *Carême*, ce sont les quarante jours de jeûne qui précèdent la fête de Pâques ; car, depuis le mercredi des Cendres jusqu'à Pâques, si l'on retranche les dimanches auxquels on ne jeûne point, on trouvera quarante jours de jeûne. C'est ce qui a fait donner à ce jeûne le nom de *Quadragesime* ou de *Carême*, *Quadragesima*.

Pour bien entendre ce qui regarde le jeûne de *Carême*, il faut observer que

Moïse, ce sage conducteur du peuple de Dieu, a jeûné quarante jours (*Exod.*, XXIV et XXXIV) ; qu'Elie, ce fameux prophète, a jeûné quarante jours (III *Reg.*, X), et que Jésus-Christ a aussi jeûné quarante jours. (*Matth.*, IV, 1 seqq.) Et c'est à l'exemple, non-seulement de Moïse et d'Elie, mais principalement de Notre-Seigneur, que les apôtres, comme on n'en doute point, ont institué le jeûne du *Carême*, qui a été, en effet, pratiqué par toutes les Eglises. Le jeûne du *Carême* a été établi, de plus, pour faire pénitence des péchés que nous commettons durant le cours de l'année. Il a été placé immédiatement avant la fête de Pâques, afin de nous préparer par une sérieuse pénitence, à célébrer dignement cette grande fête.

Ce jeûne était anciennement beaucoup plus rigoureux qu'il ne l'est aujourd'hui. On ne mangeait, pendant presque toute la quarantaine, que du pain et des légumes. Le vin y était interdit. Toutes sortes de boissons étaient regardées comme défendues, hors le temps du repas. On ne mangeait qu'une fois par jour, et cela le soir. Les autres jours de jeûne, hors le *Carême*, on ne mangeait que sur les trois heures après midi. La charité commençant à se refroidir, l'Eglise, par condescendance pour la faiblesse de ses enfants, a permis de faire le repas, les jours de jeûne, vers le midi, et (ce qui n'était pas en usage dans les anciens temps), outre le repas du dîner, une légère collation le soir, etc.

Le premier jour de *Carême* est le *Jour des Cendres*, ainsi appelé à cause de la cérémonie de mettre des cendres sur la tête des fidèles. Cette cérémonie est des plus anciennes dans l'Eglise. Ce n'était pas seulement à l'entrée du *Carême* que l'Eglise la pratiquait, elle l'observait à l'égard de tous les pénitents publics, à qui l'évêque mettait des cendres sur la tête, pour leur faire imiter les Ninivites, qui se revêtirent de sacs et se couchèrent sur la cendre pour apaiser, par leur pénitence, la colère de Dieu, et éviter le terrible châtement dont il les avait menacés par son prophète, comme nous avons montré dans le discours précédent. C'est donc pour exciter les fidèles à la pénitence, que l'Eglise met en usage cette cérémonie au commencement du *Carême*, parce que le *Carême* est pour les fidèles une espèce de pénitence publique. Et c'est pour les y porter davantage que, dans l'imposition des cendres, elle se sert de ces paroles : *Souviens-toi, ô homme ! que tu es poudre, et que tu retourneras en poudre : « Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris. »* paroles qui sont tirées du *Livre de la Genèse*, chap. III, vers. 19, et par lesquelles Dieu prononça l'arrêt de mort contre Adam après son péché.

L'Eglise n'attend pas jusqu'au *Carême* pour nous porter à la pénitence. Elle commence dès la *Septuagésime* à nous y inviter, pour nous disposer à bien passer le saint temps du *Carême*.

Que doit-on donc penser de ces chrétiens qui, avant le commencement du Carême et dans le temps du carnaval (c'est ainsi qu'on appelle, dans le monde, tout le temps depuis la Septuagésime jusqu'au mercredi des Cendres), font des assemblées de plaisirs, des bals, de grands festins, où ils se livrent à l'intempérance et à la débauche ? Certes, on n'en peut penser autre chose, sinon que ce sont des excès très-criminels, qui déshonorent la sainteté du christianisme; des restes des fêtes païennes, des abus tout contraires à l'intention de l'Église, et que les infidèles mêmes réprouvent et condamnent. C'est vouloir se dédommager par avance de l'austérité du Carême; c'est montrer qu'on n'y entre qu'à regret; c'est prétendre se rassasier du monde, des plaisirs et du péché, avant que de se donner à Dieu; c'est, enfin, de propos délibéré, affliger et scandaliser l'Église, avant que de l'édifier et de la consoler. Quel étrange aveuglement !

Évitons, chrétiens, ces abus intolérables, aussi criminels devant Dieu qu'ils sont scandaleux aux yeux des hommes. Le Carême est un temps favorable. Les quarante jours qui le composent sont des jours de salut. *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis.* (II Cor., VI, 2.) Profitons d'un temps si précieux, et qui ne reviendra peut-être plus pour nous. Soumettons-nous à la pénitence dont Jésus-Christ, notre divin Chef, nous a donné un si illustre exemple en sa personne, et dont la sainte Église, notre Mère, nous a fait un si juste commandement. Donnons-nous tout entiers aux exercices des bonnes œuvres. Jeûnons avec joie et en vrais pénitents. Absténon-nous du péché, puisque c'est le principal jeûne que Dieu demande de nous en tout temps, et encore plus dans celui du Carême. Donnons aux pauvres, qui sont les membres de Jésus-Christ, ce que nous épargnons en retranchant de notre nourriture. Sa charité est si grande, que ce que nous faisons à leur égard, et pour les soulager dans leurs besoins et nécessités, il se le répute fait à lui-même : *Quandiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis.* (Matth., XXV, 40.) Prions plus qu'à l'ordinaire, puisque l'Église, pour nous inviter à prier davantage pendant le Carême, en fait les Offices plus longs : *Oportet semper orare et non deficere.* (Luc., XVIII, 1.) *Sine intermissione.* (I Thess., V, 17.) Écoutez la parole de Dieu sans aucune curiosité, sans esprit de critique, mais dans un esprit de foi, de docilité et de composition : *Benti qui audiunt verbum Dei, et custodiunt illud.* (Luc., XI, 28.) *Qui ex Deo est, verba Dei audit.* (Joan., VIII, 47.) Assistons diligemment aux Offices publics de l'Église. Fuyons les jeux, les divertissements, et privons-nous des plaisirs même permis : *Utamur ergo parcius Verbis, cibis, et potibus, Somno, jocis, et artibus Perstemus incustodia.* (Hym. Quadrag.) Enfin préparons-nous de bonne heure à faire notre confession, par laquelle, recevant la grâce et le sceau de notre réconciliation

avec Dieu, nous serons en état de faire une sainte communion, qui sera pour nous une source de grâce en ce monde, et de gloire en l'autre. Amen.

VII^e INSTRUCTION.

DU SIXIÈME COMMANDEMENT :

Vendredi chair ne mangeras, ni le samedi pareillement.

Bonum est non manducare carnem. (Rom., XIV, 21.)
Il est bon de ne point manger de chair.

Le sixième et dernier commandement de l'Église est conçu en ces termes : *Vendredi chair, etc.*

L'Église nous ordonne, par ce précepte, de nous abstenir de manger de la chair le vendredi et le samedi, à moins que nous n'en ayons obtenu la permission de ceux à qui il appartient de la donner.

L'Église nous accorde une permission générale de manger de la chair les samedis entre la fête de Noël et celle de la Purification, et même le jour de Noël, quand il tombe un vendredi; et cela pour démontrer la joie qu'elle prend à la Nativité du Sauveur. Mais, à l'exception de ces jours, elle nous commande de nous abstenir de chair le vendredi et le samedi, pour nous engager à faire chaque semaine quelque œuvre de mortification et de pénitence.

Elle a choisi pour cet effet le vendredi et le samedi, préférablement aux autres jours de la semaine, 1^o parce que le vendredi est le jour de la mort de Jésus-Christ, jour qui, plus que tous les autres, semble exiger des fidèles quelque exercice particulier de pénitence; 2^o pour honorer la sépulture de Notre-Seigneur, et le jour qu'il demeura dans le tombeau, qui fut le samedi; 3^o pour honorer le deuil dans lequel se trouvèrent les apôtres, d'être privés de leur cher Maître; 4^o pour honorer la très-sainte Vierge; 5^o pour nous préparer, par la pénitence, à sanctifier exactement le saint jour du dimanche.

Ce commandement de l'Église oblige tous les fidèles, de tout sexe, de toute condition et de tout âge : car les enfants qui ont atteint l'usage de la raison, y sont soumis comme les adultes, et ils ne peuvent en être dispensés que lorsque leur santé y est notablement intéressée, et qu'ils en ont obtenu la permission de l'Église.

L'usage de s'abstenir de manger de la chair le vendredi et le samedi, est des premiers commencements de l'Église, avec cette différence néanmoins qu'il était anciennement plus sévère qu'aujourd'hui, puisqu'il était accompagné du jeûne, et qu'on l'observait dans quelques diocèses particuliers le mercredi au lieu du samedi, parce que ce fut un mercredi que les Juifs résolurent de faire mourir Jésus-Christ, et que ce jour-là il fut vendu par Judas, son disciple, trente deniers.

Outre le vendredi et le samedi, il y a encore d'autres jours auxquels l'Église oblige

les fidèles à l'abstinence de chair, savoir, le jour de saint Marc, et les trois jours des Rogations, qui précèdent l'Ascension de

Notre-Seigneur. Nous ne dirons rien ici de ces abstinences et de ces Rogations, parce que nous en avons parlé amplement ailleurs.

DE LA PRIERE

EN GÉNÉRAL,

DE L'ORAISON DOMINICALE ET DE LA SALUTATION ANGÉLIQUE

EN PARTICULIER.

PREMIERE INSTRUCTION.

DE LA PRIÈRE EN GÉNÉRAL, ET DES CHOSSES QU'IL FAUT DEMANDER A DIEU.

Domine, doce nos orare. (*Luc.*, XI, 1.)

Seigneur, apprenez-nous à prier.

Après les sacrements, la prière est le plus excellent moyen que nous ayons pour obtenir les grâces qui conduisent au salut. C'est pourquoi nous traiterons amplement un sujet aussi important. Et comme l'Oraison dominicale et la Salutation angélique sont les plus saintes et les plus nécessaires de toutes les prières, et celles qui sont le plus en usage, après que nous aurons parlé de la prière en général, nous expliquerons ces deux excellentes prières en particulier. Nous tâcherons de vous en donner une parfaite intelligence, et de vous mettre en état de les réciter avec fruit.

La première chose qu'il faut savoir, est ce que l'on entend par la prière. En général, c'est une élévation de notre âme à Dieu : *Oratio est elevatio mentis in Deum*. Or notre âme peut s'élever à Dieu en cinq manières principales. 1^o En le louant ou en l'adorant. 2^o En publiant et confessant sa grandeur, sa puissance, sa sagesse, sa justice, sa miséricorde et toutes ses perfections infinies, et invitant toutes les créatures à les publier et confesser avec nous. 3^o En le remerciant pour tous les biens que nous en recevons continuellement, soit spirituels, soit temporels, puisqu'il n'est pas moins l'Auteur de la nature que de la grâce. 4^o En lui offrant et consacrant nos personnes, nos biens, nos actions, nos souffrances, notre corps avec tous ses sens, et notre âme avec toutes ses puissances ; en un mot, tout ce qui nous touche et tout ce que nous sommes. 5^o En lui demandant les choses dont nous avons besoin. Outre ces cinq manières, notre âme peut encore s'élever à Dieu par la haine et la détestation des péchés, et par la pratique des vertus chrétiennes, etc.

Il y a deux sortes de prières, savoir : la prière mentale ou intérieure, et la prière vocale ou extérieure. La prière mentale est celle qu'on fait d'esprit et de cœur seulement. La prière vocale est celle qui se produit au dehors par le ministère de la langue. La différence donc qu'il y a entre l'une et l'autre, c'est que la prière vocale comprend des mouvements, des pensées et des paroles

prononcées, au lieu que la prière mentale ne comprend que des pensées et des mouvements du cœur formés par le Saint-Esprit. Mais il faut remarquer que la prière vocale doit nécessairement être aussi mentale, et que le cœur doit s'accorder avec la bouche ; car, si la bouche parle sans que le cœur y ait quelque part, ses paroles sont inutiles ; c'est une prière fautive et hypocrite, Dieu la rejette. *Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me.* (*Isa.*, XXIX, 13 ; *Matth.*, XV, 8.)

La prière mentale est très-bonne, et c'est même toujours la meilleure, la plus utile et la plus efficace, quand on la fait avec l'attention de l'esprit et la pieuse affection de la volonté. En effet, elle tient l'esprit plus recueilli en lui-même, plus attentif à Dieu, et plus attaché aux choses qu'elle lui demande. Elle les fait désirer plus ardemment, elle les demande avec plus d'instance et de ferveur, et elle les obtient plus facilement, parce que, dit saint Cyprien, Dieu n'écoute pas les paroles qui partent de la bouche, mais celles qui partent du cœur : *Deus non vocis, sed cordis est auditor.* (*De Orat. Dom.*)

Mais, quoique la prière mentale soit la meilleure, la plus utile et la plus efficace, il ne s'ensuit pas qu'on ne doive pas faire des prières vocales. Au contraire, comme nous sommes composés de deux substances, l'une spirituelle, l'autre corporelle, il est juste que le corps partage avec l'esprit le culte que nous rendons à Dieu par la prière. Dieu, qui demande le cœur, ne rejette pas le ministère de la langue, soit pour le louer ou l'adorer, soit pour le remercier de ses bienfaits, ou pour lui demander ses grâces, etc ; mais il veut que le cœur soit le principe de toutes ces actions, sans quoi elles ne peuvent lui être agréables. C'est pourquoi Jésus-Christ dit, dans l'Évangile, qu'il faut adorer Dieu en esprit : *In spiritu...*, oportet adorare. (*Joan.*, IV, 24.) Et saint Paul, qu'il sert Dieu en esprit : *Cui servio in spiritu.* (*Rom.*, I, 9.) Et encore, qu'il ne suffit pas de prier en tout temps, mais qu'il faut prier d'esprit : *Orantes omni tempore in spiritu.* (*Ephes.*, VI, 18.)

Nous avons dit, au commencement de ce discours, que la prière est une élévation de notre âme à Dieu, pour lui demander les choses dont nous avons besoin, etc. Mais quelles sont donc, direz-vous, ces choses

dont nous avons besoin, et que nous devons demander à Dieu dans la prière? Jésus-Christ nous l'a appris dans l'Évangile par ces paroles: *Cherchez, avant toutes choses, le royaume de Dieu et sa justice: Querite primum regnum Dei et justitiam ejus.* (Matth., VI, 23.) Il faut donc, premièrement, demander à Dieu son royaume, c'est-à-dire, la vie éternelle, et tout ce qui est un moyen nécessaire pour nous y conduire; par exemple, la rémission des péchés, les vertus chrétiennes, la grâce d'accomplir les commandements de Dieu et de l'Église, et les devoirs de notre état. Et il faut, secondement, le demander *avant toutes choses, c'est-à-dire* préférablement à toutes choses, en sorte que toutes les autres demandes soient subordonnées à celle-là. En effet, c'est par rapport aux biens du salut, surtout, qu'il est dit dans les Livres saints qu'il faut toujours prier: *Oportet semper orare* (Luc., XVIII, 1); qu'il faut prier en tout temps: *Orantes omni tempore.* (Ephes., VI, 18) C'est pour les obtenir que nous sommes avertis de demander, de chercher, de frapper à la porte. *Petite. . . Quærite. . . pulsate.* (Matth., VII, 7.) C'est de ces biens enfin que doit s'entendre la promesse que Notre-Seigneur nous a faite, que tout ce que nous demanderons à son Père en son nom, nous sera accordé: *Quodcumque petieritis Patrem in nomine meo, hoc faciam.* (Joan., XIV, 13.) Il est donc constant qu'on peut et qu'on doit demander à Dieu les biens du salut, puisque c'est principalement pour ces biens-là qu'il veut être prié, et qu'il nous oblige à les lui demander.

Mais la difficulté est quant aux biens temporels, comme les richesses, les honneurs, le gain d'un procès, la santé d'un père ou d'un époux, etc. Car comme ces biens, eu égard à certaines circonstances ou conjonctures, peuvent nous être utiles ou préjudiciables par rapport au salut, il y a lieu de douter si nous pouvons les demander à Dieu. Et c'est de ces biens que saint Augustin dit que l'on peut entendre ces paroles de l'Apôtre: *Quid oremus sicut oportet, nescimus: «Nous ne savons pas ce que nous devons demander.»* (Rom., VIII, 26.) Saint Thomas résout cette difficulté par ce principe général, que la prière étant l'interprète de nos désirs, nous pouvons demander à Dieu tout ce que nous pouvons désirer licitement. Or, comme on peut désirer les biens temporels autant que Dieu connaît qu'ils nous conduiront à lui, et qu'ils contribueront à notre salut, on peut aussi les demander sous cet égard: *Hoc licet orare quod licet desiderare: temporalia autem licet desiderare, non quidem principaliter ut in eis finem constituamus, sed sicut quædam adminicula quibus adjuvamur ad tendendum in beatitudinem.* (II-II, quæst. 83, art. 6.)

L'on peut donc demander à Dieu des biens temporels, mais il faut que ces demandes soient subordonnées au salut, et qu'elles soient faites sous la condition que ces biens ne préjudicieront point au salut, mais qu'ils y contribueront par le bon usage que nous

en ferons; car, si ce n'est point notre salut que nous avons principalement en vue dans ces demandes, mais notre satisfaction temporelle, nous désobéissons au précepte de Jésus-Christ: *Cherchez, avant toutes choses, le royaume de Dieu et sa justice: «Querite ergo primum regnum Dei et justitiam ejus.»* Nous nous éloignons de la fin pour laquelle Dieu nous a créés, nous ne savons enfin ce que nous demandons, comme il est dit dans l'Évangile: *Nescitis, quid petatis* (Marc., X, 38), et, par conséquent, nous ne devons pas être surpris si Dieu ne nous exauce pas. Que s'il arrive quelquefois qu'il nous exauce, et qu'il nous accorde des biens qui nous sont préjudiciables, c'est par colère qu'il nous les accorde, dit saint Augustin, et il nous le fait miséricorde en nous les refusant: *Concedit iratus, quod negaret propitius.* (Epist. 121.)

Demandez donc à Dieu, mes frères, premièrement, votre salut et des grâces nécessaires pour vous y conduire, et demandez-les de toute votre affection, et avec tout l'effort qu'un désir ardent peut produire. Et quand vous lui demanderez des biens temporels, demandez-les avec modération et avec crainte. Laissez à sa bonté de vous les accorder, s'ils vous sont utiles, ou de vous les refuser, s'ils vous sont contraires. Le médecin connaît mieux que le malade ce qui lui est préjudiciable ou ce qui lui est avantageux: *Quando petitis temporalia, cum modo petite, cum timore petite. Illi committite, ut si prosint, det, si scit obesse, non det. Quid autem obsit, medicus novit, non ægrotus.* (S. Aug., serm. 53, *De verbis Dom.*) Demandez-les enfin avec une parfaite résignation à sa sainte volonté, selon ce qu'il jugera plus ou moins utile à votre salut éternel: *Verumtamen non mea voluntas, sed tua fiat.* (Luc., XXII, 42.) Que si vous mettez votre principal soin à procurer la gloire de Dieu et votre salut, les biens temporels vous seront accordés autant qu'ils vous seront utiles pour vous conduire à cette fin, qui est votre unique et souverain bonheur, que je vous souhaite. Amen.

II. INSTRUCTION.

DE L'EXCELLENCE DE LA PRIÈRE.

Loquar ad Dominum meum, cum sim pulvis et cinis. (Gen., XVIII, 27.)

Je parlerai à mon Seigneur, quoique je ne sois que poudre et que cendre.

Après avoir parlé de la prière en général, après avoir expliqué quelles sont les choses qu'il faut demander à Dieu, nous allons, mes frères, traiter de l'excellence de la prière, afin de vous porter à prier avec tout le respect qui convient à une si grande action.

Pour vous faire comprendre l'excellence de la prière, je vous ferai remarquer trois choses qu'elle renferme; savoir, l'honneur de parler à Dieu, la liberté de lui demander toutes les choses dont nous avons besoin, et l'assurance que nous avons de les obtenir. Trois avantages de la prière, et qui en démontrent l'excellence. Parcourons-les.

L'excellence de la prière consiste, en premier lieu, en ce que, par la prière, l'homme parle et s'entretient avec Dieu, lui communique immédiatement ses pensées, ses mouvements et ses désirs, et s'élève au-dessus de lui-même, en s'approchant de la Divinité. Représentez-vous, chrétiens, ce que c'est que parler à Dieu, à cette souveraine Majesté, qui, par la vertu d'une seule parole, a créé les anges, les hommes, le ciel, la terre, et ce grand monde, avec tout ce qu'il contient; à cette Majesté devant laquelle toutes les créatures de l'univers ne sont que poudre et que cendre; à cette Majesté enfin, que les anges louent, que les Dominations adorent, et que les Puissances ne contemplent qu'avec des sentiments de crainte et d'admiration. *Per quem Majestatem tuam laudant angeli, adorant Dominaciones, tremunt Potestates. (Offic. Eccles.)* Si l'on regarde comme un grand avantage de pouvoir traiter avec un homme vertueux, dit saint Chrysostome, quel bien n'est-ce pas de pouvoir traiter avec Dieu même? Car la prière est un entretien avec Dieu: *Si homini quis loquatur virtute prædito, non parvum inde fructum recipiet, quantis bonis fruitur is, cui cum Deo colloquium fuerit? Oratio enim colloquium est cum Deo. (Hom. 30, in Gen.)* Si l'on regarde comme un bonheur singulier de voir un grand prince, et si l'honneur de lui parler est une des plus grandes grâces que l'on puisse en recevoir (*Munus est videre principem [CASSIODORUS]*), que devons-nous penser de celle que Dieu fait aux hommes, de vouloir bien les recevoir en sa présence, et de leur permettre de lui parler avec toute liberté?

Ah! si nous considérons sérieusement ce que nous sommes devant cette suprême Majesté, nous serions confus de l'honneur qu'elle nous fait, lorsqu'elle nous permet de nous entretenir avec elle. *Je parlerai à mon Dieu*, disait Abraham, *quoique je ne sois que cendre et que poudre: « Loquar ad Dominum meum, cum sim pulvis et cinis. »* Si ce grand serviteur de Dieu, si aimé de lui, et si favorisé de ses grâces, se reconnaissait indigne de lui parler, qu'est-ce que nous devons penser de nous, de nous, dis-je, qui sommes si éloignés de la sainteté et des mérites de cet illustre patriarche? Quelle crainte et quel respect ne devons-nous pas avoir, lorsque nous nous approchons de Dieu pour lui parler dans la prière? En vérité, je tremble, lorsque je pense à cet honneur que j'ai de parler et de m'entretenir avec cette auguste Majesté, et je tremble encore davantage quand je me représente que je lui parle, et que je m'entretiens avec elle si souvent sans respect, sans attention, sans affection, avec un esprit volontairement distrahit et dissipé.

L'excellence de la prière consiste, en second lieu, en ce que Dieu nous accorde la liberté de lui demander toutes les choses dont nous avons besoin. Si c'est un avantage inestimable de pouvoir parler à Dieu, quel bonheur n'est-ce pas de pouvoir lui demander tout ce que nous pouvons désirer

licitement? Non-seulement Dieu nous permet de lui demander toutes les grâces nécessaires et utiles au salut, mais il daigne même nous inviter à les lui demander. Que dis-je? Il veut que nous les lui demandions, et que nous les lui demandions souvent: *Demandez, nous dit-il, et vous recevrez: « Petite, et dabitur vobis. »*

Enfin l'excellence de la prière consiste dans l'assurance que nous avons d'être exaucés. Dieu y a engagé formellement sa parole, quand il a dit: *Demandez, et vous recevrez; cherchez, et vous trouverez; frappez à la porte, et l'on vous ouvrira: « Petite, et dabitur vobis; quærite, et invenietis; pulsate, et aperietur vobis. » (Matth., VII, 7, 8.)* Et encore: *Tout ce que vous demanderez dans la prière, croyez que vous l'obtiendrez, et qu'il vous sera accordé: « Omnia quæcumque orantes petitis, credite quia accipietis, et eveniet vobis. » (Marc., XI, 24.)* Pour nous convaincre davantage de sa promesse, il a bien voulu nous la confirmer par divers exemples: d'un père qui ne refuse point à son enfant le pain qu'il lui demande, (*Matth., VII*); d'un ami qui ne peut refuser à son ami trois pains qu'il lui demande avec une instance et une importunité extraordinaire (*Luc. XI*); et par la comparaison d'un juge qui se laisse vaincre aux prières pressantes et répétées d'une pauvre veuve, pour lui rendre la justice que ni la crainte de Dieu, ni le respect des hommes, n'avaient pu obliger à lui accorder. (*Luc., XVIII*) Et il conclut finalement que si les hommes, tout méchants qu'ils sont, ne peuvent pas souvent résister à la force de la prière, à plus forte raison Dieu ne peut refuser aux hommes les biens qu'il lui demandent: *Si ergo vos, cum sitis mali, nostis bona data dare filiis vestris, quanto magis Pater vester, qui in cælis est, dabit bona petentibus se? (Matth., VII, 11.)*

Voilà, mes frères, trois avantages de la prière qui en démontrent clairement la grandeur et l'excellence, et qui font que, de toutes les choses qu'on estime, la prière est la plus estimable. Une chose admirable, et digne de toute notre reconnaissance, c'est que la prière étant une chose si excellente, Dieu nous l'ait rendue si facile: car, avec le secours de la grâce, rien de plus aisé que de s'adresser à Dieu et de l'invoquer. Et si nous le faisons avec tout le respect que demande une si grande action, nous serons toujours sûrement exaucés, c'est-à-dire que nous obtiendrons les grâces nécessaires en ce monde pour arriver à la gloire éternelle en l'autre. *Amen.*

III^e INSTRUCTION.

DE LA NÉCESSITÉ DE LA PRIÈRE.

Oportet semper orare, et non deficere. (Luc., XVIII, 1.)
Il faut toujours prier, et ne se laisser point.

Si la prière est une chose si grande et si excellente, comme nous l'avons fait voir dans la précédente instruction, elle n'est pas moins nécessaire au salut. C'est de cette

nécessité de la prière que nous nous proposons de vous entretenir aujourd'hui.

Rien n'est mieux établi, dans les saintes Écritures, que la nécessité de la prière, et même d'une prière continuelle. Au livre de l'*Écclésiastique*, chap. XVIII, vers. 22, Dieu nous avertit d'éloigner de nous tout ce qui peut nous empêcher de toujours prier : *Ne impediaris semper orare*, dit-il, « *Que rien ne vous empêche de toujours prier*, » c'est-à-dire, ne vous livrez pas tellement aux soins, aux affaires, et aux occupations de la vie, que vous ne puissiez vaquer communément à la prière. Jésus-Christ, notre divin Maître, nous dit, dans son saint Évangile, qu'il faut toujours prier et ne se lasser point, *Oporet semper orare, et non deficere*. Il nous dit encore : *Veillez en priant en tout temps : « Vigilate omni tempore orantes. »* (Luc, XXI, 36.) Le Fils de Dieu ne se contenta pas de nous faire un commandement exprès sur la prière, il voulut nous instruire sur ce point, aussi bien par ses exemples que par ses paroles. La prière occupait une très-grande partie de sa vie. Il ne faisait jamais aucune action importante, qu'il n'eût auparavant prié son Père, et il passait souvent les nuits entières dans le saint exercice de la prière : *Et erat pernoctans in oratione Dei.* (Luc., VI, 12.)

L'apôtre saint Pierre nous exhorte de nous conduire avec prudence, et de veiller dans la prière : *Estote prudentes, et vigilate in orationibus.* (I Petr., IV, 7.) L'apôtre saint Paul, en toutes ses Épîtres, ne nous recommande rien tant que ce saint exercice. Il ne dit pas seulement qu'il faut prier, mais il dit (ce qui est infiniment plus) qu'il faut prier sans cesse, et que c'est la volonté de Dieu : *Sine intermissione orate... hec est enim voluntas Dei* (I Thess., V, 17); qu'il faut persévérer dans la prière : *Orationi instantes* (Rom., XII, 12); qu'il faut prier en tout temps : *Orantes omni tempore* (Ephes., VI, 18); et en tout lieu : *Volo viros orare in omni loco.* (I Tim., II, 8.) Quoi de plus? Ce grand apôtre met la prière comme un dernier moyen absolument nécessaire au salut, et qui donne la force à tous les autres. C'est dans l'Épître qu'il écrit aux Ephésiens, où, après leur avoir enseigné, en qualité d'apôtre de Jésus-Christ, ce qu'ils doivent faire pour résister aux ennemis de leur salut, il leur conseille finalement d'invoquer Dieu en esprit et en tout temps, par toutes sortes de prières et de supplications : *Per omnem orationem et obsecrationem, orantes omni tempore in spiritu.* (Ephes., VI, 18.) La nécessité de la prière, et même d'une prière continuelle, est établie clairement par tous les passages de l'Écriture que nous venons de rapporter.

Mais, parce que cette vérité est une des plus importantes de la morale chrétienne, nous ajouterons quelques raisons qui vous la feront encore mieux comprendre. La première, c'est que nous ne pouvons de nous-mêmes, et par nos propres forces, faire rien de bon et d'utile pour le salut : *Sine me*

nilhil potestis facere (Joan., XV, 5), pas même avoir la moindre bonne pensée, dit saint Paul. Tout vient de Dieu par Jésus-Christ : *Non quod sufficientes simus cogitare aliquid a nobis, quasi ex nobis, sed sufficientia nostra ex Deo est.* (II Cor., III, 5.) Or, ce n'est que par la prière que les grâces de Jésus-Christ nous sont communiquées : Dieu, dit le concile de Trente, ne nous commande point des choses impossibles ; mais, en nous commandant, il nous avertit de faire ce que nous pouvons, et de demander ce que nous ne pouvons pas : *Deus impossibilia non jubet, sed jubendo monet et facere quod possis, et petere quod non possis.* (Sess. VI, cap. 11.) Mais si la grâce est nécessaire pour faire le bien, elle l'est encore plus pour y persévérer. Or, la persévérance est un de ces dons que Dieu n'accorde jamais qu'à la prière, selon saint Augustin.

La seconde, c'est que la prière n'est pas moins nécessaire pour éviter le mal que pour faire le bien. C'est pour cela que Jésus-Christ a voulu que nous finissions la prière qu'il nous a lui-même enseignée, par demander d'être *délivrés du mal*, mais surtout du souverain mal, qui est le péché. Faibles comme nous sommes, et portés au mal par un penchant naturel, nous sommes incapables de réprimer de nous-mêmes ce funeste penchant, et de résister aux attraits du péché, et nous n'avons point d'autre moyen, pour vaincre, que le secours de la grâce ; et comment pouvons-nous espérer ce secours, si nous ne le demandons pas à Dieu? C'est pourquoi Notre-Seigneur nous avertit de veiller et de prier, afin que nous n'entrions point en tentation, c'est-à-dire afin que nous n'y succombions pas : *Vigilate et orate, ut non intretis in tentationem.* (Matth., XXVI, 41.)

La troisième, c'est qu'on ne peut changer de vie, ni sortir de l'état du péché, sans la prière. En effet, le pécheur est comme un paralytique qui, perdu de tous ses membres, n'a plus que l'usage de la langue pour exposer sa misère, et demander du secours. L'état où est le pécheur le met dans l'impuissance de faire de lui-même un seul pas pour retourner à Dieu. Tout ce qu'il peut faire avec la grâce, c'est de connaître sa misère, de l'exposer à Dieu, et de le prier qu'il l'en délivre. C'est son unique ressource, et sans elle son mal est incurable. Mais il ne doit point espérer cette grâce, s'il ne la demande fortement, et avec une affection ardente et sincère ; car prier Dieu faiblement qu'il ait pitié de sa vie malheureuse, c'est le prier qu'il diffère de le punir, afin qu'il diffère de se convertir, et témoigner qu'il craint que Dieu ne l'exauce, parce qu'il craint de rompre les chaînes qui l'attachent à la créature, et de ne plus rien aimer que lui.

Toutes ces raisons fondent une obligation indispensable et pressante tout à la fois de pratiquer le saint exercice de la prière continuelle. Pour satisfaire à cette obligation, il n'est point nécessaire d'être toujours dans les églises ; il n'est point nécessaire d'avoir

toujours dans la bouche des prières vocales. L'on accomplit le précepte de prier sans cesse, lorsqu'on aime le saint exercice de la prière, lorsqu'on prie dans les temps destinés à la prière, et que, dans les autres temps, on a soin de sanctifier ses actions en les rapportant à Dieu, et en les faisant pour son amour, et dans la vue de lui plaire, suivant ce que dit saint Paul : *Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, et quelque autre chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu* : « *Sive manducatis, sive bibitis, sive aliud quid facitis, omnia in gloriam Dei facite.* » (1 Cor., X, 31.) Et encore : *Quoi que vous fassiez, ou en parlant, ou en agissant, faites tout au nom du Seigneur Jésus-Christ* : « *Omne quodcumque facitis in verbo, aut in opere, omnia in nomine Domini Jesu Christi.* » (Coloss., III, 17.) D'où il suit qu'étudier, travailler en chrétien aux exercices de son état et de son emploi, c'est prier sans cesse, et remplir l'obligation de la prière continuelle.

Accoutumez-vous, mes frères, à des pratiques si faciles et si salutaires. Faites tous les jours certaines prières vocales réglées, comme le matin et le soir, avant et après le repas, etc. Elevez votre cœur et votre esprit à Dieu, le plus souvent que vous pourrez, pendant la journée, par des oraisons jaculatoires, pour lui marquer que vous l'aimez, et afin, réciproquement, de vous rendre dignes d'être aimés de lui : *Ego diligentes me diligo.* (Prov., VIII, 17.) Offrez-lui vos peines, votre travail, et vos actions; et employez tout ce qui est en vous et de vous à sa gloire et à son service. Ce sont de sûrs moyens de mériter ses grâces en cette vie, et d'acquérir la félicité éternelle des bienheureux en l'autre. Ainsi soit-il.

IV^e INSTRUCTION.

DE L'UTILITÉ DE LA PRIÈRE.

Petite, et accipietis. (Joan., XVI, 24.)

Demandez, et vous recevrez.

La prière n'est pas seulement nécessaire, mais elle est encore très-utile. Sans la prière, nous ne pouvons rien obtenir de Dieu, et par elle nous obtenons généralement toutes les choses que nous lui demandons, si elles sont justes et raisonnables. Voyons des preuves de cette vérité dans l'un et dans l'autre Testament.

Nous lisons dans l'Ancien, au *Livre de l'Exode*, chap. XXXII, que Moïse s'oppose à Dieu, lorsqu'il veut perdre le peuple d'Israël; et Dieu qui se voit pressé par sa prière, lui dit de le laisser en liberté, afin qu'il puisse faire éclater sa colère : *Dimitte me, ut irascatur furor meus.* Mais Moïse continue à prier, et, par ses prières, il fléchit son courroux : *Placatusque est Dominus.*

Au *Livre des Nombres*, chap. XVI, ce même peuple s'élève contre Moïse et contre Aaron, son frère, et Dieu le punit sur l'heure. Près de quinze mille hommes sont consumés par les flammes que Dieu envoie,

et le reste du peuple eût subi le même châtiment, si ces saints hommes ne s'y fussent opposés par leurs prières : *Stans inter mortuos, ac viventis, pro populo deprecatus est, et plaga cessavit.*

Si nous passons au *Livre de Josué*, nous y trouvons un Josué, chef du peuple de Dieu, qui, engagé dans un combat contre les ennemis de ce peuple, et ne les pouvant poursuivre et les défaire entièrement, à cause du déclin du jour, dans cette pressante nécessité a recours à la prière. Et, dans le moment qu'il prie (ô prodige inouï!), le soleil s'arrête jusqu'à ce qu'il se soit vengé de ses ennemis; le Seigneur obéissant à la voix d'un homme, comme parle l'Écriture : *Obediente Domino voci hominis.* (Jos., X, 14.)

Venons-nous au *Livre de Daniel*, ch. III? Nous y voyons trois jeunes hommes Hébreux qui, étant jetés dans une fournaise ardente, pour n'avoir pas voulu adorer la statue du roi Nabuchodonosor, ne crurent pas avoir un moyen plus efficace et plus prompt, pour empêcher l'activité du feu, que la prière. Et, en effet, ils ne prièrent point en vain. L'ango du Seigneur descendit avec eux dans la fournaise, et arrêta la violence du feu, qui épargna même leurs habits, et ne consuma que leurs liens. Ils trouvèrent une douce rosée au milieu des flammes, et leur cœur brûlant d'un feu plus ardent que n'était celui qui les environnait au dehors, ils rendirent grâces à Dieu d'une protection si visible, et invièrent toutes les créatures à le bénir avec eux, par cet admirable cantique : *Benedicite, omnia opera Domini, Domino, etc.*, que l'Eglise chante tous les jours dans son Office.

La force et l'efficace de la prière ne paraissent pas moins dans le Nouveau Testament que dans l'Ancien. En effet, c'est par la prière, comme le témoigne le saint Évangile partout, que des aveugles, des boiteux, des lépreux, et une infinité de malades, ont été guéris de leurs infirmités (*Matth.*, IV); qu'un aveugle recouvra la lumière (*Luc.*, XVIII), et qu'une Chananéenne obtint la guérison de sa fille, qui était misérablement tourmentée par le démon. (*Matth.*, XV.) Ce fut à la prière de Marie et de Marthe que Lazare fut ressuscité. (*Joan.*, XI.) Ce fut enfin à la prière de saint Etienne que Paul, de persécuteur de l'Eglise de Jésus-Christ, devint un vase d'élection, comme dit saint Augustin : *Si Stephanus non orasset, Ecclesia Dei Paulum hodie non haberet.* (Serm. 1, *De S. Stephano.*) O prière, que tu es forte, que tu es puissante, que tu es efficace!

Mais, outre tous ces exemples, il y a encore plusieurs passages de l'Écriture sainte qui établissent l'utilité merveilleuse de la prière. Les plus considérables sont, dans l'Ancien Testament, ceux du prophète Isaïe. *Vous invoquerez le Seigneur*, dit le prophète, parlant au peuple de Dieu, *et il vous exaucera; vous crierez, et il répondra qu'il est prêt à vous secourir* : « *Tunc invocabis, et Dominus exaudiet : clamabis, et dicet : Ecce*

adsum. » (Isa., LVIII, 9.) Et dans un autre endroit : *Avant qu'ils crient, je les exaucerai, et ils n'auront pas encore cessé de parler que je leur accorderai leurs demandes : « Eritque antequam clament, ego exaudiam; adhuc illis loquentibus, ego audiam. »* (Isa., LXV, 24.)

Dans le Nouveau Testament, les plus célèbres passages sont ceux de Jésus-Christ et de l'apôtre saint Jacques. *En vérité, en vérité, je vous le dis, tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, dit Jésus-Christ, il vous le donnera : « Amen, amen dico vobis, si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis. »* (Joan., XVI, 23.) *Si quelqu'un de vous a besoin de sagesse, dit saint Jacques (c'est la même chose des autres biens), qu'il la demande à Dieu, qui donne à tous libéralement, et sans reprocher ce qu'il donne, et la sagesse lui sera donnée : « Si quis autem vestrum indiget sapientia, postulet a Deo, qui dat omnibus affluenter, et non impropert, et dabitur ei. »* (Jac., I, 15.) Et encore : *La prière assidue et persévérante du juste peut beaucoup : « Multum valet deprecatio justii assidua. »* (Jac., V, 16.)

Mais, si la prière est un moyen si puissant et si efficace auprès de Dieu pour obtenir les choses qui peuvent nous conduire à lui, et contribuer à notre salut, elle est aussi un moyen absolument nécessaire pour les obtenir. Avec la prière, nous obtenons toutes choses, et sans elle, nous ne pouvons rien obtenir. D'où il s'ensuit que, négliger la prière, c'est renverser l'ordre que Dieu a établi, c'est vouloir obliger Dieu à faire un miracle, c'est renoncer au paradis, c'est enfin se perdre et se damner. Et c'est pour cela que rien ne nous est plus recommandé dans l'Écriture que la prière, comme nous l'avons fait voir dans le discours précédent.

Après cela, n'est-il pas surprenant de voir une infinité de chrétiens qui n'ont nul usage de la prière, qui souvent se lèvent sans reconnaître l'Auteur de leur être, et se couchent sans remettre leur âme entre les mains de celui qui en est le Créateur et le Rédempteur ? Il est vrai qu'il y en a beaucoup qui prient, mais qui ne retirent aucune utilité de leurs prières, dont voici la principale raison, c'est qu'ils prient mal : *Petitit, et non accipitis eo quod male petitis.* (Jac., IV, 3.) Ils se font une habitude de réciter, sans attention ni réflexion, un tissu de prières, dans lesquelles le cœur ne sait point ce que la bouche dit. Ils sont devant Dieu sans y être. Ils ne s'entendent pas eux-mêmes, comment Dieu les entendra-t-il ? Et s'il ne les entend pas, comment les exaucera-t-il ?

Craignons, mes frères, qu'en priant Dieu de la sorte avec mille distractions volontaires, avec un cœur égaré, et avec un esprit occupé de toute autre chose que de Dieu, non-seulement nous n'obtenions rien, mais même que notre prière ne nous soit imputée à péché : *Oratio ejus fiat in peccatum* (Psal. CVIII, 7), et que le Sauveur ne nous fasse le sanglant reproche qu'il faisait autrefois aux Pharisiens par ces paroles :

Ce peuple n'honore des lèvres, mais son cœur est bien éloigné de moi : « Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me. » (Isa., XXIX, 13; Matth., XV, 8.)

Vouloons-nous prier comme il faut, et être exaucés dans nos prières ? Recueillons-nous en nous-mêmes. Bannissons de notre esprit toute pensée séculière, et ne pensons à autre chose sinon que nous prions. Faisons connaître au Seigneur nos besoins. Demandons-lui les secours qui nous sont nécessaires, et soyons persuadés qu'en priant de la sorte, le Seigneur ne manquera pas de nous exaucer, c'est-à-dire de nous donner sa grâce et sa gloire : *Gratiam et gloriam dabit Dominus.* (Psal. LXXXIII, 12.) Ainsi soit-il.

V^e INSTRUCTION.

DES CONDITIONS DE LA PRIÈRE.

Ante orationem præpara animam tuam. (Eccli., XVIII, 25.)

Préparez votre âme avant la prière.

Rien n'est plus sûr que la prière pour obtenir toutes les grâces que nous demandons à Dieu ; mais, afin qu'elle ait son effet, il faut qu'elle soit accompagnée de certaines conditions ou dispositions. Or les principales sont l'attention, l'humilité, la confiance, et la persévérance. Nous allons traiter de chacune de ces conditions en particulier.

Il n'y a point de doute que l'attention ne soit nécessaire à la prière : Jésus-Christ nous l'enseigne dans l'Évangile par ces paroles : *Dieu est un esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité : « Spiritus est Deus, et eos qui adorant eum, in spiritu et veritate oportet adorare. »* (Joan., IV, 24.) Et saint Augustin, écrivant sur le psaume CXVIII, dit que la prière qu'on fait à Dieu de bouche seulement, sans y avoir l'esprit attentif, est inutile et infructueuse ; et, au contraire, que celle où il n'y a que le cœur qui parle, est écoutée de Dieu, quoiqu'elle soit inconnue aux hommes. D'où ce saint docteur conclut que, soit que l'on prie de bouche quand il est nécessaire, soit que l'on prie en silence, il faut que ce soit le cœur qui prie : *Sive ergo voce carnis, quando id opus est, sive cum silentio ad Deum oramus, corde clamandum est.*

La définition que nous avons donnée ci-devant de la prière confirme cette vérité : car, puisque la prière est une élévation de l'âme à Dieu : *Oratio est elevatio mentis in Deum*, il est évident que si le cœur n'y a point de part, si notre esprit est volontairement distrait et dissipé, ce n'est point prier ; c'est en faire le semblant, comme les Juifs et les hypocrites dont parle l'Évangile ; et une telle prière, loin d'être exaucée et de plaire à Dieu, devient souvent pour nous un péché et un sujet de condamnation.

Au reste, cette attention si nécessaire dans la prière, doit s'entendre, autant qu'elle est possible à la faiblesse humaine : car l'esprit de l'homme, qui n'est environné ici-bas que d'objets corporels, ne s'élève pas facilement

aux spirituels; et, quand il s'y applique, il en est bientôt détourné par les objets extérieurs que sa mémoire ou son imagination lui présente. C'est pourquoi ce que nous avons dit ne doit pas s'entendre d'une attention continuelle et invariable, qui est impossible, mais d'une attention morale, qui consiste en deux choses: 1° A préparer son âme avant la prière, comme dit le Saint-Esprit: *Ante orationem prapara animam tuam*, à se recueillir en soi-même avant que de prier, et à penser sérieusement à ce qu'on va faire, c'est-à-dire, qu'on va parler et s'entretenir avec Dieu; 2° à rappeler l'esprit aussitôt qu'on s'aperçoit qu'il s'égaré, ou le remettre en la présence de Dieu. Prier de la sorte, c'est prier avec attention, c'est prier de tout son cœur, mais c'est ce que très-peu de chrétiens font: car la plupart sont le plus souvent emportés par les objets présents, qui les empêchent de s'appliquer à Dieu, ni de cœur, ni de pensées.

La seconde condition, dont la prière doit être accompagnée, est l'*humilité*. C'est l'humilité qui touche la miséricorde divine, et Dieu ne méprise jamais la prière des humbles: *Respexit in orationem humilium, et non sprevit precem eorum.* (Psal. CI, 18.) Il ne rejette point la prière d'un cœur contrit et humilié: *Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicias* (Psal. L, 19), au lieu qu'il résiste aux superbes, et qu'il se plaît à les humilier: *Deus superbis resistit.* (Jac., IV, 6.) Si donc nous voulons prier comme il faut, découvrons au Seigneur les plaies et les infirmités de notre âme; gémissons, soupçons. Frappons notre poitrine, à l'exemple du Publicain: *Percutiebat pectus suum.* (Luc., XVIII, 13.) Reconnaissons notre indignité avec le centenier: *Domine, non sum dignus.* (Matth., VIII, 8.) Disons avec la même foi que le lépreux: *Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir*: « *Domine, si vis, potes me mundare.* » (Ibid., 2.) En un mot, reconnaissons humblement notre misère, et la puissance de celui qui peut nous en délivrer, et soyons persuadés qu'en priant de la sorte le Seigneur ne manquera pas de nous dire comme au lépreux: *Je le veux, soyez guéris*: « *Volo, mundare.* » (Ibid., 3.)

La troisième condition de la prière, est la *confiance* d'obtenir de Dieu ce qu'on lui demande et qui doit être appuyée sur sa honte paternelle, sur ses promesses, et sur les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cette confiance est extrêmement agréable à Dieu, et il n'y a rien qu'elle n'obtienne. Le Fils de Dieu la demande souvent aux malades qu'il veut guérir. Et c'est par elle que la Chananéenne et le centenier méritèrent d'être exaucés, comme il est dit dans l'Evangile. C'est pourquoi l'apôtre saint Jacques enseigne que celui qui veut obtenir, doit demander avec foi, sans défiance: *Car celui qui se défie*, dit-il, *ressemble au flot de la mer, qui est agité et emporté çà et là, par la violence du vent. Il ne faut donc pas, continue cet Apôtre, que celui-là s'imagine qu'il obtiendra quelque chose du Seigneur*: « *Po-*

stulet autem in fide, nihil hæsilians: qui enim hæsitat, similis est fluctui maris, qui a vento movetur et circumfertur. Non ergo astimet homo ille quod accipiat aliquid a Domino. (Jac., I, 6, 7.)

La quatrième condition dont la prière doit être accompagnée, est la *persévérance*. Dieu ne nous exauce pas toujours dans le moment que nous l'invoquons. Il n'accorde souvent nos demandes qu'à la persévérance dans la prière, pour exercer notre foi et notre confiance, pour punir notre tiédeur et le peu de ferveur dans nos prières, pour nous affermir dans nos bons désirs, et enfin pour nous attacher plus fortement à lui, quand nous connaissons mieux le besoin que nous avons de son aide et de sa grâce.

La gloire d'un prince mortel est de prévenir les demandes, et de donner avant qu'on lui parle. La gloire de Dieu est d'attendre qu'on le prie; et il est d'autant plus libéral, qu'il laisse prier plus longtemps avant qu'il accorde ce qu'on lui demande. L'on doit donc bien se garder de céder à son premier refus, et de se retirer aussitôt, comme par dépit ou par désespoir, ou par lâcheté: ç'a été le malheur de ceux qui n'ont rien obtenu. Le vrai secret, pour bien réussir, est d'être importun. Notre importunité lui plaît autant qu'elle déplaît aux hommes. En un mot, Dieu aime à être pressé, sollicité, importuné, pour ainsi parler. Pressons-le, sollicitons-le, soyons importuns, et soyons-le constamment. Ne craignons rien, sinon de nous laisser vaincre par ses refus, et de ne pas persévérer dans la prière. L'infailibilité de la prière est attachée à la persévérance.

Voilà les principales conditions qui doivent accompagner la prière. Que si nous ne demandons à Dieu rien qui ne soit juste, c'est-à-dire que ce qui peut contribuer à sa gloire et au salut de nos âmes, et si nous le demandons avec ces conditions, nous pouvons espérer avec confiance que nous serons exaucés.

Mais remarquons que c'est au nom de Jésus-Christ que nous devons tout demander: *Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom*, dit Jésus-Christ, *il vous le donnera*: « *Si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis.* » (Joan., XVI, 23.) En effet, nul autre nom sous le ciel n'a été donné aux hommes, par lequel nous devions être sauvés: « *Nec enim aliud nomen est sub celo datum hominibus, in quo oporteat nos salvos fieri.* (Act., IV, 12.) Il n'y a point d'autre médiateur entre Dieu et les hommes que Jésus-Christ: « *Unus est mediator Dei et hominum, homo Christus Jesus.* » (I Tim., II, 5.) Et c'est par lui que nous avons accès... auprès de son Père: « *Per ipsum habemus accessum... ad Patrem.* » (Ephes., II, 18.) Nous ne pouvons donc obtenir de Dieu aucune grâce que par Jésus-Christ, et en vertu de ses mérites; ce qui est si vrai, que les grâces mêmes que nous obtenons par l'intercession des saints, ne nous sont accordées qu'en considération des mérites de

Jésus-Christ, dont l'intercession des saints nous obtient l'application. De là vient que l'Eglise ne manque pas de finir toutes ses prières par Notre-Seigneur Jésus-Christ : *Per Dominum nostrum Jesum Christum*, à qui soit honneur et gloire dans les siècles des siècles : *Regi sæculorum immortalis et invisibili, soli Deo honor et gloria in sæcula sæculorum. Amen.* (I *Tim.*, I, 17.)

VI^e INSTRUCTION.

DES TEMPS AUXQUELS IL FAUT PRIER.

Septies in die laudem dixi tibi. (Psal. CXVIII, 164.)
Seigneur, je vous ai loué sept fois le jour.

Le précepte que Jésus-Christ nous a fait de toujours prier, et sans interruption : *Oportet semper orare, et non deficere* (Luc., XVIII, 1), ne doit pas s'entendre à la lettre : car les occupations indispensables de la vie, et notre faiblesse, ne permettent pas cette application continuelle à la prière. L'Eglise a condamné comme hérétiques ceux qui ont ainsi expliqué les paroles de Notre-Seigneur, et on les a appelés *Euchistes*, c'est-à-dire, *Priants*, comme saint Augustin l'a observé. Ce précepte donc doit s'entendre moralement, c'est-à-dire qu'il faut prier souvent, et qu'il faut employer certains temps particuliers à ce saint exercice. Quels sont ces temps ? Vous l'allez voir.

Il y a des jours qui sont spécialement consacrés à la prière. Tels sont, en premier lieu, les dimanches et les fêtes, parce que nous sommes dans la nécessité et dans l'obligation de les sanctifier, et qu'il faut pour cela assister à la sainte Messe, et principalement à la Messe de paroisse, aux Vêpres, et à tout le service divin, avec dévotion et avec respect, et vaquer aux bonnes œuvres dont la principale est la prière.

Tels sont, en second lieu, les jours de jeûne, parce que l'abstinence qui nous y est commandée, pour être utile, doit être faite en esprit de pénitence, et accompagnée des autres bonnes œuvres, de la prière et de l'aumône : *Bona est oratio cum jejuniis et elemosyna.* (Tob., XII, 8.) C'est pourquoi l'Eglise, pour nous inviter à prier ces jours-là plus qu'en d'autres, en a fait les Offices plus longs.

Outre ces jours, que l'Eglise destine particulièrement à la prière, il y a des temps où il faut vaquer à ce saint exercice : 1^o On doit le faire quand on est tenté : *Veillez et priez*, nous dit le Sauveur en la personne de ses apôtres, *afin que vous n'entriez point en tentation* ; c'est-à-dire, afin que vous n'y succombiez pas : *Vigilate et orate, ut non intretis in tentationem.* (Matth., XXVI, 41.) Nous avons affaire à de puissants ennemis, et, à moins que nous ne soyons munis de fortes armes, nous ne pouvons manquer d'être vaincus. Or la plus forte de toutes les armes dont nous puissions nous servir pour résister à leurs attaques, est la prière ; c'est pourquoi nous devons y avoir recours : *In tentationem cadit qui ad orationem non va-*

dit. (S. PETR. CHRYSOL.) (Voyez ce que nous dirons ci-après sur la sixième demande de l'Oraison dominicale.)

2^o On doit prier dans le temps de l'affliction et de l'adversité : *Quelqu'un parmi vous est-il dans la tristesse, qu'il prie*, dit l'apôtre saint Jacques : *« Tristatur aliquis vestrum, oret. »* (Jac., V, 13.) Il faut donc, dans les afflictions, promptement recourir à Dieu, comme au seul qui peut nous secourir, dissiper le chagrin et l'ennui qui nous dévorent, et les changer en joie : *Tristitia vestra vertetur in gaudium* (Joan., XVI, 20) ; bien loin de faire comme tant de mauvais chrétiens, qui dans le temps de la tribulation tombent dans l'abattement, ou qui ne se relèvent que pour recourir aux moyens humains : non qu'il faille les négliger, puisque la Providence veut que nous nous en servions, mais toujours avec une entière résignation aux ordres de Dieu. David a reçu de très-grandes consolations dans ses afflictions : pourquoi cela ? C'est qu'il s'adressait à Dieu, et qu'il l'invoquait. Entendons-le parler, et profitons de son exemple : *J'ai, dit-il, invoqué le Seigneur dans mon affliction, et j'ai crié vers mon Dieu, et il a écouté ma voix de son saint temple : « In tribulatione mea invocavi Dominum, et ad Deum meum clamavi, et exaudivit de templo sancto suo vocem meam. »* (Psal. XXII, 7.) Et encore : *J'ai crié vers le Seigneur lorsque j'étais dans la tribulation, et il m'a exaucé : « Ad Dominum cum tribularer clamavi, et exaudivit me. »* (Psal. CXIX, 1.)

L'on doit employer chaque jour certaines heures à la prière ; et c'est une des manières d'accomplir le précepte de Jésus-Christ. Le roi David priaît sept fois le jour : *Septies in die laudem dixi tibi.* (Psal. CXVIII, 164.) Et il se levait outre cela chaque nuit pour prier, nonobstant toutes les occupations de la royauté : *Media nocte surgebam ad confitendum tibi.* (Ibid., 62.) Il faut au moins prier quand on sonne l'*Angelus* ; devant et après le repas ; le matin quand on se lève, et le soir quand on se couche, et rien n'est plus utile que de le faire ; outre cela, dans le cours de la journée, à diverses reprises, en élevant son cœur et son esprit à Dieu par des oraisons jaucatoires, ainsi qu'on les appelle. Telles oraisons sont les suivantes : *Mon Dieu, ayez pitié de moi selon votre grande miséricorde : « Miserere mei, Deus, »* etc. (Psal. I, 1.) *Mon Dieu, ayez pitié de moi, qui suis un grand pécheur : « Deus, propitius esto mihi peccatori. »* (Luc., XVIII, 13.) *Oubliez, Seigneur, les fautes et les ignorances de ma jeunesse : « Delicta juventutis meæ et ignorantias meas ne memineris, Domine. »* (Psal. XXIV, 7.) *Pardon, Dieu de bonté et de miséricorde. Plutôt mourir mille fois que de vous offenser mortellement : J'ai juré, et j'ai résolu de garder les ordonnances de votre justice : « Juravi et statui custodire judicia justitiæ tuæ. »* (Psal. CXVIII, 106.) *Mon Dieu, je vous adore, je crois en vous, j'espère en vous, je vous aime sur toutes choses. (Consultez ce que nous avons dit ci-dessus touchant*

les Actes de foi, d'espérance et de charité, en parlant des indulgences.)

Nous avons dit ci-devant que l'on doit prier à l'Angelus. L'usage s'est introduit de le sonner trois fois le jour, le matin, à midi et le soir, pour avertir les fidèles de réciter, en ces trois temps, et trois fois en chaque, la Salutation angélique, etc., en mémoire de l'incarnation du Fils de Dieu. Et, en effet, cette prière nous rappelle très-bien ce grand mystère; car les premières paroles qui la composent, sont celles dont l'ange Gabriel se servit, quand il annonça à la sainte Vierge qu'elle concevrait le Fils de Dieu, en lui disant : *Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous.* Et aussitôt que la sainte Vierge eut donné son consentement aux paroles de l'ange, en lui disant : *Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole;* elle conçut le Fils de Dieu dans son sein virginal, par l'opération du Saint-Esprit : Conception qu'on appelle autrement Incarnation, etc. (*Luc.*, 1, 28 seqq.)

Il est bon de remarquer ici que Benoît XIV, qui a occupé si dignement le Saint-Siège, par son décret du 20 avril 1742, a accordé indulgence plénière chaque mois à tous les fidèles, qui dûment contrits, confessés et communisés, réciteraient à genoux (excepté les dimanches et le temps pascal, auquel temps on prie debout) trois fois la Salutation angélique, au son de l'Angelus, le matin, à midi et le soir; et qu'il leur a accordé, outre cela, cent jours d'indulgence, chaque fois qu'ils réciteraient cette même prière, comme ci-devant. Mais, pour participer à ces indulgences, il faut dire cette prière avec attention et avec dévotion, et non par une pure coutume ou routine, comme il arrive presque toujours à la plupart des fidèles.

Secondement, on doit prier devant et après le repas. Et il n'y a point de vrai chrétien qui en puisse douter. Avant le repas, il faut prier Dieu de bénir la nourriture qu'on va prendre, afin qu'elle nous devienne salutaire et qu'elle entretienne le corps, qui est destiné à servir l'âme. Après le repas, il faut le remercier de la nourriture qu'il nous a donnée, et le prier de nous faire la grâce d'en user pour son service : *Edent pauperes, et saturabuntur, et laudabunt Dominum.* (*Psal.* XXI, 27.)

En troisième lieu, on doit prier le matin et le soir, comme nous l'allons voir à l'instruction suivante.

VII^e INSTRUCTION.

DE LA PRIÈRE DU MATIN ET DU SOIR.

Justus cor suum tradet ad vigilandum diluculo ad Dominum qui fecit illum, et in conspectu Altissimi deprecabitur. (*Ecclesi.*, XXXIX, 6.)

Le juste appliquera dès le matin son cœur à penser au Seigneur qui l'a créé, et il prier aen la présence du Très-Haut.

La prière du matin et du soir est un des principaux devoirs de la religion, et un des plus importants exercices qui doivent sanc-

tifier la vie du chrétien. C'est ce que je me propose de faire voir, avec le secours du Seigneur, dans cet entretien.

Cette prière paraît un devoir et une obligation importante aux chrétiens. Dieu est notre premier principe, nous devons donc non-seulement lui rendre nos hommages, mais nos premiers hommages, en le louant et l'adorant dès le matin, et nous ne pouvons y manquer sans injustice. Aussi le Saint-Esprit nous avertit que *le juste appliquera dès le matin son cœur à penser au Seigneur, et qu'il prier aen la présence du Très-Haut* : « *Justus cor suum tradet ad vigilandum diluculo ad Dominum.... et in conspectu Altissimi deprecabitur.* » Dieu, dans l'ancienne loi, demandait à son peuple les prémices des fruits, des animaux, et généralement de tout ce qui leur appartenait, et il menaçait de peines terribles ceux qui manqueraient à les lui offrir. Mais en quoi pouvaient contribuer à sa gloire des fruits offerts, des bêtes égorgées? Il voulait nous marquer par là que c'est pour nous une indispensable obligation de lui offrir les prémices de nos pensées et de notre cœur; et combien il serait sensible à l'injure que nous lui ferions, si, par une indigne préférence, nous les consacrons aux créatures. C'est ainsi que le culte religieux que nous devons à Dieu, nous oblige à lui consacrer les premières pensées et les premiers mouvements de nos cœurs.

Mais notre propre intérêt nous engage encore à nous acquitter d'un devoir si légitime. Environnés, comme nous sommes tous les jours, de tant d'ennemis et de dangers, faibles et incapables de résister par nous-mêmes aux attraits du péché, Dieu seul peut nous défendre et nous soutenir. Il est donc juste que nous nous adressions à lui, et que nous lui demandions avec instance que, par sa force toute-puissante, il nous conserve, et que nous ayons le bonheur de passer le jour présent, et tous les jours de notre vie sans péché : *Tua nos hodie salva virtute, ut in hac die ad nullum declinemus peccatum. Dignare, Domine, die isto sine peccato nos custodire.* (*Offic. Eccles.*)

Hélas! d'où vient que nous sommes si faibles dans les occasions, que nous succombons si souvent à la tentation, que nous offensois Dieu si facilement pendant la journée? N'est-ce point parce que nous n'avons pas eu soin de prévenir le matin ces dangers et ces malheurs, en demandant à Dieu les grâces dont nous avons besoin, et qu'il n'accorde qu'à la prière?

Autre motif qui nous oblige de nous adresser à Dieu par la prière dès le commencement de la journée : c'est afin de lui offrir toutes nos actions, de lui demander qu'il les bénisse, et d'attirer sur nous ses grâces, qui nous sont si nécessaires. N'alléguez point ici, mes frères, vos affaires, vos travaux ordinaires, qui ne vous permettent pas de prier. Cette excuse ne vous sert de rien. Plus vos affaires, plus vos travaux

vous pressent, et plus vous avez besoin de la protection du Seigneur, et, par conséquent, plus vous êtes obligés de le prier, puisqu'il ne vous accordera pas ses secours à moins que vous ne les demandiez : *Nisi Dominus edificaverit domum, in vanum laboraverunt qui edificant eam.* (Psal. CXXVI, 1.) *Neque qui plantat est aliquid, neque qui rigat, sed qui incrementum dat Deus.* (I Cor., III, 7.)

La prière du soir n'est pas moins nécessaire que celle du matin. Il y a plusieurs raisons qui nous engagent à prier le soir, et à finir la journée comme nous l'avons commencée, par le culte qui est dû au Créateur. La première, c'est qu'il est nécessaire de remercier Dieu de toutes les grâces dont il nous a comblés, et, en particulier, de celles qu'il nous a faites pendant le jour : car ce serait manquer de reconnaissance, et nous rendre indignes de nouvelles grâces, que de ne pas lui en faire nos remerciements.

La seconde, c'est que, malheureusement pour nous, nous ne passons presque aucun jour de notre vie sans commettre quelque péché. Cependant, la mort menace, et elle peut nous surprendre en tout temps, en tout lieu, et lorsque nous y pensons le moins, comme nous l'assure Jésus-Christ dans l'Evangile, et nous ignorons comment ce dernier moment nous surprendra. Or quel malheur ne serait-ce pas pour nous, si nous allions paraître devant Dieu sans lui avoir humblement demandé pardon de tout ce que nous avons fait de mal dans le cours de la journée ! C'est pourtant à ce malheur que s'exposent ceux qui sont assez négligents pour ne pas demander à Dieu tous les jours pardon de leurs fautes avant de se laisser aller au sommeil.

La meilleure manière de faire la prière du soir est de la faire en commun, autant que cela est possible. Rien n'est plus édifiant ni plus conforme à l'esprit du christianisme, que de voir un père et une mère, un maître et une maîtresse de maison, donner régulièrement chaque jour cet exemple de religion à leurs enfants et à leurs domestiques, et faire des églises de leurs maisons particulières, selon l'expression de saint Chrysostome. (Hom. 36, in *Epist. ad Cor.*) Cette pratique ne saurait manquer d'attirer la bénédiction de Dieu sur une famille, puisqu'il est certain que les prières qui se font en commun, et où tous les cœurs réunis semblent ne parler que par une seule bouche, ont plus de force pour obtenir ce que nous demandons. *Où il y a deux ou trois personnes assemblées en mon nom, dit Jésus-Christ, je me trouve au milieu d'elles : « Ubi sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum. »* (Matth., XVIII, 20.) C'est donc une excellente pratique de dévotion, que de s'assembler le soir tous ensemble dans les maisons, pour y faire la prière en commun, et on ne saurait trop la recommander.

Mais la prière du soir ne serait faite qu'imparfaitement, si elle n'était accompagnée de

l'examen de conscience, qui est un exercice extrêmement utile quand on le pratique bien. Cet examen consiste à nous rappeler les principales actions de la journée; les lieux où nous avons été, les compagnies où nous nous sommes trouvés; les personnes à qui nous avons parlé; nos pensées, nos paroles, nos actions et omissions, afin d'examiner en quoi nous avons offensé Dieu.

Si l'on reconnaît, dans cet examen, que l'on a commis quelque péché mortel, il faut s'en repentir, et en demander pardon à Dieu, avec un cœur vraiment contrit, en lui promettant de lui être plus fidèle à l'avenir; car celui que la mort surprendra en péché mortel, avant qu'il se soit approché du sacrement de pénitence, ou qu'il se soit au moins bien sincèrement repenti de son crime, celui-là sera éternellement damné. Ce n'est pas tout. Outre l'acte de contrition dont on vient de parler, on ne doit pas manquer de demander à Dieu du temps pour se confesser de sa faute, et de le faire, pour le plus tard, le premier dimanche, ou à la première fête qui surviendra; avertissement d'autant plus salutaire, qu'il est constant qu'un péché, qui n'est pas d'abord expié par la pénitence, en attire d'ordinaire plusieurs autres : *Peccatum peccavit Jerusalem, propterea instabilis facta est.* (Thren., I, 18.) *Abyssus abyssum invocat.* (Psal. XLI, 8.)

Soyez fidèles à prier le matin et le soir, mes frères, et n'y manquez jamais, sous quelque prétexte que ce soit. Dans la prière que vous ferez le matin, remerciez Dieu de toutes les grâces dont il vous a comblés, et en particulier de celle qu'il vous a faite de vous conserver la nuit précédente. Demandez-lui les grâces nécessaires pour ne point l'offenser pendant le jour. Offrez-lui toutes vos actions de la journée, en le priant de les bénir et de les sanctifier par sa grâce. Dans la prière du soir, remerciez Dieu de toutes les grâces qu'il vous a faites ce jour-là. Examinez votre conscience sur tous les péchés dont vous vous sentez coupables. Demandez sincèrement pardon à Dieu de les avoir commis, et faites une ferme résolution de ne les plus commettre, mais, au contraire, de les expier par la pénitence. Enfin, priez Dieu de vous préserver la nuit de tout mal et de tout péché. C'est ainsi que vous devez faire la prière du matin et du soir, si vous souhaitez que Dieu vous donne en ce monde les grâces dont vous avez besoin pour mériter de jouir éternellement, dans l'autre, de sa gloire. Amen.

VIII^e INSTRUCTION.

POUR QUI IL FAUT PRIER.

Obsecro . . . fieri obsecrationes, orationes . . . pro omnibus hominibus. (I Tim., II, 1.)

Je vous conjure . . . que l'on fasse des supplications, des prières . . . pour tous les hommes.

Après tout ce que nous avons dit jusqu'ici de la prière, il nous reste encore à montrer qui sont ceux pour qui l'on doit prier. C'est ce qui va faire le sujet de ce discours.

La charité que nous devons avoir envers tous les hommes, nous engage à prier généralement pour tous. C'est à quoi l'apôtre saint Paul nous exhorte par ces paroles qu'il adresse à Timothée : *Je vous conjure avant toutes choses, dit-il, que l'on fasse des supplications, des prières, des demandes et des actions de grâces pour tous les hommes : « Obsecro primum omnium fieri obsecrationes, orationes, postulationes, gratiarum actiones pro omnibus hominibus. »*

Mais de plus nous sommes obligés de prier en particulier : 1° Pour les supérieurs ecclésiastiques, à qui Dieu a confié le gouvernement et la conduite des âmes, et par-dessus tous pour le Pape, comme le chef visible de l'Eglise, et le Père commun de tous les fidèles; ensuite pour les évêques, et particulièrement pour celui auquel nous sommes soumis. Et ce devoir enfin s'étend avec proportion jusqu'aux pasteurs immédiats, et à ceux qui ont quelque soin particulier de nos âmes. C'est pourquoi nous voyons que saint Paul exhortait les fidèles à prier Dieu pour lui : *Orantes simul pro nobis. (Coloss., VI, 3.) Fratres, orate pro nobis. (I Thess., V, 25);* et que toute l'Eglise faisait sans cesse des prières pour la délivrance de saint Pierre, qui avait été mis en prison par ordre du roi Hérode : *Petrus quidem servabatur in carcere; oratio autem fiebat sine intermissione ab Ecclesia ad Deum pro eo. (Act., XII, 5.)*

2° Nous sommes obligés de prier pour les rois, pour les princes, et pour tous ceux qui sont élevés en dignité, comme dit l'Apôtre, afin que nous menions une vie paisible et tranquille dans toute sorte de piété et d'honnêteté : *Pro regibus, et omnibus qui in sublimitate sunt, ut quietam et tranquillam vitam agamus in omni pietate et castitate. (I Tim., II, 2.)*

3° Nous devons prier pour nos proches, pour nos amis, pour nos bienfaiteurs, pour les justes, pour les pécheurs, pour les hérétiques et les infidèles, et même, suivant le commandement de Notre-Seigneur, pour ceux qui nous persécutent et qui nous calomnient. *Orate pro persecutibus et calumniantibus vos. (Matth., V, 44.)*

Enfin, C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés : *« Sancta ergo et salubris est cogitatio pro defunctis exorare, ut a peccatis solvantur. » (II Mach., XII, 46.)* Et c'est surtout de cette prière pour les morts que je désire de vous entretenir dans cette instruction et la suivante, dans lesquelles je vous ferai voir trois choses : 1° Qui sont les morts pour qui il faut prier; 2° les pressants motifs qui nous engagent à prier pour les morts; 3° le peu de chrétiens qui s'acquittent d'un si précieux devoir.

1° La condition de tous les morts n'est pas la même, et le sort des hommes, après la mort, est aussi différent que l'a été leur vie, ou plutôt aussi différent que l'état où ils se trouvent au moment même de la mort, qui doit décider de leur éternité.

Il y en a non-seulement de bons, mais de

parfaitement bons, qui, mourant non-seulement dans la grâce de Dieu, mais entièrement purifiés de toute tache du péché, et ayant pleinement satisfait en cette vie pour ceux qu'ils peuvent avoir commis, entrent au moment même de leur mort dans le ciel pour y voir et posséder Dieu à jamais. Tel fut le Lazare, qui, purifié par ses souffrances, fut porté aussitôt après sa mort par les anges dans le sein d'Abraham : *Factum est ut moreretur mendicus, et portaretur ab angelis in sinum Abraham.* Il y en a de méchants qui meurent dans le péché, et dans la haine et la disgrâce de Dieu (l'uneste malheur, et le seul redoutable), et qui sont aussitôt condamnés aux flammes éternelles. Tel fut le mauvais riche, qui, incontinent après sa mort, fut enseveli dans l'enfer : *Mortuus est autem et dives, et sepultus est in inferno. (Luc., XVI, 22.)* Il y en a d'autres qui tiennent le milieu. Et ce sont ceux qui ne sont ni assez purs pour entrer aussitôt dans le ciel, où rien de souillé ne peut entrer : *Non intrabit in eam aliquod coinquinatum (Apoc., XXI, 27),* ni séparés de Dieu pour toujours, parce qu'ils sont morts dans sa grâce, mais à qui il reste des péchés à expier, et que la justice divine veut qu'ils expient dans le purgatoire : le péché, sous un Dieu juste, ne pouvant demeurer impuni : *Non est dedecus culpæ absque decore vindictæ. (S. Aug., lib. III, De lib. arbitr., cap. 15.)*

Nous ne prions pas pour les premiers, c'est-à-dire pour les saints qui sont dans le ciel, parce qu'ils n'ont pas besoin de nos prières. C'est faire injure à un martyr que de prier pour lui, dit saint Augustin : *Injuriam facit martyri qui orat pro martyre. (Lib. XXI, De civ. Dei, cap. 13.)* Nous ne prions pas non plus pour les seconds, je veux dire pour les damnés, nos prières leur seraient inutiles : car comme les peines de l'enfer sont éternelles, elles ne peuvent être ni diminuées ni abrégées : *In inferno nulla est redemptio. (Offic. Eccles.)* Nous prions donc pour ceux qui étant morts en la grâce de Dieu, ne jouissent pas encore du bonheur de le posséder. Ils peuvent profiter de nos prières, parce qu'ils sont agréables à Dieu; et ils en ont besoin, parce qu'ils souffrent, comme nous le démontrerons dans l'instruction suivante.

IX^e INSTRUCTION.

DE LA PRIÈRE POUR LES MORTS.

Sancta et salubris est cogitatio pro defunctis exorare, ut a peccatis solvantur. (II Mach., XII, 46.)

C'est une pensée sainte et salutaire de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

Nous avons fait voir dans le discours précédent, que les morts pour qui nous pouvons prier, sont ceux-là seuls à qui il reste des peines temporelles à expier, et que la Justice divine, qui ne laisse rien d'impuni, veut qu'ils expient dans le purgatoire.

Que ce soit un devoir pour nous de prier pour ces morts, c'est ce qu'on ne peut révoquer en doute, si l'on considère les peines qu'ils

endurent; c'est ce que la charité qui nous unit avec eux demande de nous, et à nous notre intérêt même nous engage. En premier lieu, l'état où sont les âmes du purgatoire, doit bien exciter notre compassion. Ce sont des âmes qui souffrent beaucoup, qui brûlent dans un feu allumé par le souffle de la colère de Dieu, et dont les tourments surpassent, selon saint Augustin, tout ce qu'on peut non-seulement souffrir, mais même concevoir dans cette vie de plus cruel : *Ille purgatorius ignis durior erit, quam quidquid potest in hoc seculo peccatorum videri, aut cogitari, aut sentiri.* (Serm. 41, *De sanctis.*) Ainsi, représentez-vous tout ce que les Laurent, les Barthélemi, les Vincent, les Thècle, les Agathe, et, en un mot, tous les plus illustres martyrs ont souffert pour la défense de la foi catholique; représentez-vous de plus tout ce que les plus fameux scélérats ont souffert en punition de leurs crimes : tous ces tourments, dont l'idée seule fait trembler, ne sont point comparables aux peines du purgatoire.

Mais si la peine du feu, que les âmes souffrent en purgatoire, est si terrible, l'on ne saurait douter que la peine du *dam*, c'est-à-dire la privation de la vue de Dieu, l'unique objet de leurs vœux et de leurs désirs, vers qui elles se portent avec une ardeur et un empressement dont rien ne peut approcher, ne leur cause une peine infiniment plus grande et plus sensible. Certes, toutes ces peines sont si effroyables, que naturellement elles jetteraient dans le désespoir les âmes qui les souffrent, si elles n'étaient soutenues par l'amour de Dieu, qu'elles conservent toujours, et par l'espérance d'être bientôt admises dans le séjour de la félicité et de la paix. Quel serait après cela le chrétien assez insensible pour croire que des âmes soient si cruellement tourmentées, et ne rien faire pour les secourir et les délivrer ?

En second lieu, l'union plus étroite souvent que nous avons avec les morts, doit animer notre zèle et notre charité à les soulager. Ce sont nos amis, ce sont nos proches, ce sont nos frères, nos sœurs, ce sont nos pères, nos mères qui souffrent. Ils ne souffrent peut-être que pour nous avoir trop aimés, pour nous avoir inspiré l'amour du monde et de ses vanités, pour avoir en trop d'empressement à nous amasser du bien, pour s'être avenglés sur nos défauts, pour n'avoir pas eu le courage de nous punir de nos fautes. Et leur malheur ne nous touchera pas ! Serions-nous capables d'une si grande dureté ? Quoi ! si une bête, oui, si une bête tombe dans un précipice, on en a pitié et on la relève ; si un homme se noie, on lui tend charitablement la main ; si un criminel est condamné à quelque supplice, on s'empresse pour solliciter sa grâce ; et nous serions insensibles aux besoins d'un père, d'une mère qui nous demandent du secours par leurs larmes, et par toute la tendresse qu'ils ont eue pour nous, et par celle qu'ils ont droit d'attendre de nous ! Quelle cruauté ! quelle inhumanité !

Mais si la piété et la charité ne suffisent pas pour nous engager à ce devoir, notre propre intérêt doit nous y déterminer puissamment. Que faisons-nous, en effet, chrétiens, en priant pour les morts, sinon de nous ménager des intercesseurs auprès de Dieu, des amis qui nous reçoivent dans les tabernacles éternels ? *Ut recipiant vos in æterna tabernacula.* (Luc., XVI, 9.) Que ne font-ils point pour nous, si nous faisons ce que nous pouvons pour eux, afin d'avancer leur bonheur ? Et que ne pourront-ils pas obtenir du Seigneur en notre faveur, s'ils prient pour nous ? Ceux là donc sont indignes d'être soulagés un jour par les prières des fidèles, qui négligent à présent de prier pour ceux qui souffrent ; et ils méritent d'être abandonnés sans secours dans les flammes, et qu'on se serve envers eux de la même mesure dont ils se seront servis envers les autres : *Eadem mensura qua mensi furitis remetietur vobis.* (Matth., VII, 2.) Cependant (qui le pourrait croire ?) il est peu de chrétiens aujourd'hui qui s'empressent à soulager les âmes du purgatoire.

Je l'ai dit et je le répète, on ne prend aucun soin des morts, et on ne fait rien pour eux. Il est vrai qu'il y a certains devoirs auxquels on se tient obligé de satisfaire, et auxquels on satisfait effectivement. On offre le saint Sacrifice de l'autel pour eux. On leur rend les devoirs de la sépulture. On récite quelques prières le jour de leurs funérailles, pour demander à Dieu leur soulagement et leur délivrance. On y ajoute les pleurs, les sanglots, les cris lamentables, ou affectés, ou réels. Et c'est là qu'on renferme toute la reconnaissance et toute l'affection dont on est touché pour eux : car au bout de quelques jours on se tient quitte de tout, on oublie ceux qui excitaient ou qui semblaient exciter des regrets si amers, et leurs noms effacés du souvenir des personnes qui leur furent les plus chères, le sont également de leurs cœurs : *Oblivioni datus sum, tanquam mortuus a corde.* (Psal. XXX, 13.)

Mais encore, quels sont-ils, ces morts, dont le souvenir est si prompt à s'effacer ? On ne le croirait pas, si tant d'expériences ne nous l'apprenaient. C'est un père qui s'est épuisé de soins pour nous élever ; c'est une mère qui nous a portés dans son sein, et qui nous a nourris entre ses bras ; c'est un mari, une épouse qui étaient liés par les nœuds les plus étroits ; c'est un frère, une sœur formés du même sang et nés dans la même maison ; c'est un ami et un fidèle confident de notre cœur et de nos sentiments les plus secrets : ce sont là ceux qu'on oublie, et dont on perd le souvenir incontinent après leur mort. On jout des travaux de ce père, de cette mère, et on ne veut rien perdre des biens qu'ils nous ont laissés. On profite de la succession de ce frère, de cette sœur. Un mari pense à de secondes noces ; une veuve cherche un nouvel époux, un ami un nouvel ami. Tels sont les soins dont on s'embarasse ; et, par une insensibilité et une ingratitude monstrueuse, on ne se met point en peine de pro-

curer le moindre secours à des proches et à des amis, dans la pressante nécessité où ils sont.

A qui donc une âme s'adressera-t-elle en cet état? Sera-ce à Dieu? sera-ce à ce Juge exact et sévère qu'elle s'écriera : *Usquequo, Domine, usquequo?* Jusqu'à quand, Seigneur, jusqu'à quand souffrirai-je? jusqu'à quand dureront des peines si peu tolérables? Mais, lui répondra Dieu, l'arrêt en est porté, il faut ou que vos proches et vos amis acquittent les dettes dont vous êtes chargée, ou que vous les acquittiez vous-même. Si vous avez à porter des plaintes, c'est à ces ingrats qu'il faut les porter, ou à vous-même, à cause de votre négligence à satisfaire à ma justice, quand vous le pouviez faire si facilement.

Fiez-vous après cela, chrétiens, fiez-vous qu'on priera Dieu pour vous après votre mort! Dites ce que mille autres ont dit avant vous: J'ai une famille qui m'aime et qui m'a des obligations trop essentielles pour ne pas les reconnaître. Ajoutez, si vous voulez, que vous prendrez toutes les mesures et toutes les sûretés convenables; que vous ordonnerez dans votre testament, en forme authentique, des prières, des sacrifices, des aumônes pour le repos de votre âme. Vous ordonnerez, vous marquerez, vous expliquerez vos dernières volontés, soit. Mais reviendrez-vous pour les faire exécuter, quand on vous aura fermé les yeux et que vous serez partis de ce monde?

Mais, me direz-vous, pourrait-on imaginer dans des héritiers, dans des parents, une ingratitude aussi énorme? Hé! mes frères, le monde est-il rempli d'autre chose que d'ingrats? N'en êtes-vous pas témoins, ne l'éprouvez-vous pas journellement, cette ingratitude des hommes? Ingratitude encore une fois! Mais est-il un vice plus commun? Mais, si l'on est ingrat tous les jours à l'égard des vivants, combien plus l'est-on à l'égard des morts?

Puis donc, chrétiens, qu'il y a si peu à compter sur le souvenir et la charité de ceux qui resteront après nous, pensons nous-mêmes à nous, et procurons-nous à nous-mêmes ce que nous ne pouvons vraisemblablement attendre de nul autre que de nous. Faisons une continuelle pénitence de nos péchés en cette vie, pour nous épargner dans l'autre des tourments effroyables, et n'être point obligés de passer par le purgatoire, d'où l'on ne peut sortir que l'on n'ait tout rendu jusqu'à un denier: *Amen dico tibi, non exies inde donec reddas novissimum quadrantem.* (*Matth.*, V, 26.)

Mais ceci ne suffit point encore. L'Eglise, comme une mère également vigilante et tendre pour ses enfants, veut qu'ils se prêtent la main les uns aux autres, c'est-à-dire que ceux qui vivent sur la terre procurent aux justes décédés le soulagement qu'ils désirent et qu'ils attendent d'eux.

Procurons-le donc, ce soulagement. Employons à cet effet les prières, les communions, les jeûnes, les aumônes, et surtout le saint Sacrifice de nos autels. Disons à

Jésus-Christ ce que dans toutes les parties du monde l'Eglise lui dit souvent: *Jésus! ô adorable Jésus! qui avez absous la Madeleine et exaucé le larron, et qui nous avez fait espérer que nous entrerions un jour dans le séjour de votre gloire: « Qui Mariam absolvisti, et latronem exaudisti, mihi quoque spem dedisti* (*Offic. Eccles.*): » montrez-vous à des âmes que vous avez créées pour être éternellement heureuses, et qui le doivent être en effet. Donnez-leur un repos éternel: « *Requiem aeternam dona eis, Domine.* » Et que la lumière éternelle luise sur elles: « *Et lux perpetua luceat eis.* » Qu'elles reposent en paix: « *Requiescant in pace.* » Amen.

X. INSTRUCTION.

DE LA PRIÈRE QUE L'ON FAIT AUX SAINTS.

Quando orabas cum lacrymis... ego obtuli orationem tuam Domino. (*Tob.*, XII, 12.)

Pendant que vous priez avec larmes... j'offrais votre prière au Seigneur.

Après avoir traité de la prière que l'on doit faire à Dieu, il est nécessaire de parler de celle que l'on adresse aux saints.

L'Eglise catholique a défini, dans le saint concile de Trente, qu'il est bon et utile de prier les saints, pour obtenir, par leur intercession, les secours et les grâces dont nous avons besoin. Il est bon de considérer les paroles du concile même, qui, voulant prescrire aux évêques comment ils doivent parler de l'invocation des saints, les oblige d'enseigner « que les saints, qui règnent avec Jésus-Christ, offrent à Dieu leurs prières pour les hommes; qu'il est bon et utile de les invoquer d'une manière suppliante, et de recourir à leur aide et à leur secours pour impétrer de Dieu ses bienfaits par son Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui seul est notre Sauveur et notre Rédempteur. » Ensuite le concile condamne ceux qui enseignent une doctrine contraire. (*Sess. XXV, Decret. de invoc. sanct.*)

L'invocation des saints est fondée sur l'Écriture sainte. Saint Paul s'est recommandé aux prières des fidèles, et a prié pour eux. (*Coloss.*, IV, 3.) Dieu même a ordonné à Job de prier pour ses amis. (*Job*, XLII, 8.) Notre-Seigneur nous a commandé de prier pour ceux qui nous persécutent et nous calomnient. (*Matth.*, V, 44.) Saint Etienne a prié pour ceux qui le lapidaient, et sa prière a été si agréable à Dieu, qu'elle a obtenu la conversion du grand saint Paul. (*Act.*, VII, 59.) *Si Stephanus non orasset, Ecclesia Dei Paulum hodie non haberet.* (S. Aug., serm. 1, de S. Stephano) Saint Jacques dit que la prière que les justes font les uns pour les autres est très-puissante auprès de Dieu. (*Jac.*, V, 16.) Enfin, les hérétiques mêmes prient les uns pour les autres dans leurs prières publiques et particulières. Si nous pouvons, comme on voit, prier pour les fidèles qui vivent sur la terre, et si nous pouvons nous recommander à leurs prières, nous pouvons à plus forte raison nous recommander

aux prières des saints qui règnent avec Dieu : puisqu'étant aimés de Dieu, comme ils le sont, nous avons lieu de croire que Dieu les écouterait plus favorablement que nous, qui ne méritons pas d'en recevoir la moindre grâce, ni même de paraître en sa présence.

Mais n'est-ce pas, dira-t-on, faire injure à Dieu que d'adresser ses prières à d'autres qu'à lui-même ? Non. Parce que quand nous prions les saints, nous n'attendons pas d'eux les grâces dont nous avons besoin pour notre salut. Nous savons que tous les secours que nous pouvons recevoir d'eux dépendent de Dieu, et qu'ils ont besoin eux-mêmes de s'adresser à Dieu pour les obtenir. Nous les prions seulement de solliciter pour nous la bonté divine, et de joindre leurs prières aux nôtres, afin d'obtenir, par leur intercession, ce que nous n'espérons que de la seule miséricorde de Dieu. Nous pouvons, je le confesse, toujours nous adresser directement à Dieu, et nous devons même le faire avec confiance comme à notre Père : mais cela n'empêche pas qu'il ne soit très-louable et très-utile d'employer auprès de lui l'intercession des saints, afin d'obtenir plus efficacement, plus abondamment par les saints, qui sont plus justes et plus unis à Dieu que nous, ce que nous n'obtiendrions pas par nous-mêmes. Ce n'est donc pas faire injure à Dieu, quoi qu'en disent les hérétiques de nos jours, que d'employer auprès de lui l'intercession des saints pour obtenir les grâces dont nous avons besoin, comme ce n'est pas faire injure à un prince que d'employer le crédit de ses favoris, pour obtenir, par leurs sollicitations, des grâces que le prince ne nous accorderait pas à nous-mêmes.

Il faut remarquer ici l'extrême différence qu'il y a entre la manière dont on implore le secours de Dieu, et celle dont on implore le secours des saints. Le Catéchisme du concile de Trente nous le fait bien entendre. Voici ses paroles : « Nous prions Dieu, dit-il, de nous donner les biens, ou de nous délivrer des maux ; mais parce que les saints lui sont plus agréables que nous, nous leur demandons qu'ils prennent notre défense, et qu'ils obtiennent pour nous les choses dont nous avons besoin. De là vient que nous usons de deux formes de prières fort différentes, puisqu'au lieu qu'en parlant à Dieu, la manière propre est de dire : *Ayez pitié de nous, écoutez-nous*, nous nous contentons de dire aux saints : *Priez pour nous*. » (Part. IV, *Quis orandus sit*.) Par où nous devons entendre qu'en quelques termes que les prières que nous adressons aux saints soient conçues, l'intention de l'Eglise et des fidèles les réduit toujours à cette forme, ainsi que ce Catéchisme le confirme dans la suite.

Il faut observer de plus que nous n'obtenons par Jésus-Christ, et en son nom, ce que nous obtenons par l'entremise des saints, puisque les saints eux-mêmes ne prient que par Jésus-Christ, et ne sont

exaucés qu'en son nom. Lui seul est notre Médiateur, lui seul peut nous obtenir toutes les grâces dont nous avons besoin. *Il n'y a point de salut par aucun autre, et nul autre nom sous le ciel n'a été donné aux hommes par lequel nous devons être sauvés : « Et non est in alio aliquo salus ; nec enim aliud nomen est sub celo datum hominibus in quo oporteat nos salvos fieri. (Act., IV, 12.)* Que si l'on attribue quelquefois aux saints le nom de médiateurs, c'est dans une signification plus étendue, c'est-à-dire qu'ils sont des médiateurs d'intercession seulement, ou des intercesseurs auprès de Dieu. Mais Jésus-Christ seul, à proprement parler, est le vrai Médiateur, le Médiateur absolu, le Médiateur de rédemption, parce qu'il nous a rachetés et réconciliés avec Dieu par sa mort, ce que les saints n'ont point fait, ni pu faire. Concluons qu'il n'y a rien que de louable dans l'invocation des saints, et qu'il est très-utile de les prier, et pour nous, et pour les autres.

Mais quels sont les saints à qui nous devons principalement nous adresser ? Il faut les invoquer tous en général comme fait l'Eglise : *Omnes sancti et sanctæ Dei, intercedite pro nobis*, parce que tous ont le pouvoir et la volonté d'intercéder pour nous auprès de Dieu. Néanmoins on peut en particulier prier ceux à qui l'on a plus de dévotion, et surtout la sainte Vierge, Mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ, parce que de tous les saints, c'est elle qui a été élevée au plus haut degré de gloire : *Exaltata est sancta Dei Genitrix super choros angelorum ad caelestia regna (Offic. Eccles.)* ; et que, comme Mère de notre Rédempteur, elle a plus de pouvoir pour nous obtenir de son Fils les grâces dont nous avons besoin : *Opus est nobis mediatore ad Mediatorem Christum, nec alter nobis utilior quam Maria, (S. BERN., serm. ult. De Assumpt.)*

Après la sainte Vierge on doit avoir une dévotion singulière envers les saints anges gardiens, à qui Dieu a confié la garde de chaque fidèle pour le conduire au salut, et le préserver de tout accident funeste : *Omnes sunt administratorii spiritus, in ministerium missi propter eos qui hereditatem capient salutis. (Hebr., I, 14.)* Il faut aussi principalement invoquer les saints patrons dont nous portons le nom, parce qu'ils nous ont été donnés, entre les autres, pour être nos protecteurs auprès de Dieu, et que cette marque de confiance de notre part les engage en effet à nous assister par une protection singulière. Enfin, il faut encore prier les saints patrons du diocèse de sa paroisse.

Honorons les saints. Invoquons-les avec une confiance spéciale, et, s'il se peut, ne laissons passer aucun jour sans leur adresser nos prières. Mais imitons-les en les priant, parce que ce sont des modèles de vertu et de sainteté que Dieu nous donne pour former nos mœurs sur leur vie et sur leur conduite ; et de nos protecteurs n'en faisons point nos censeurs et nos juges.

pour nous condamner. Célébrons leurs fêtes, mais avec une sainteté qui réponde à la fête du ciel qu'ils célèbrent éternellement. Rendons-nous dignes de leur protection par l'innocence de notre vie, ou par la sincérité et la ferveur de notre pénitence; afin que nous ayons le bonheur de posséder un jour avec eux le Dieu de toute gloire dans l'éternité bienheureuse. Amen.

XI. INSTRUCTION.

DE L'ORAISON DOMINICALE.

De l'excellence et de l'utilité de cette prière.

Sic ergo vos orabitis : Pater noster. (*Math.*, VI, 9.)
Voilà donc comme vous prierez : Notre Père.

L'Oraison dominicale est une oraison que Jésus-Christ a enseignée à ses apôtres pour servir de modèle et de règle à toutes leurs prières : *Car un jour comme il était en prière en un certain lieu, quand il eut cessé de prier, l'un de ses disciples lui dit : Seigneur, apprenez-nous à prier, comme Jean l'a appris à ses disciples. Et il leur dit : Lorsque vous prierez, dites : Notre Père, etc.* (*Luc*, XI, 2-4.)

Jésus-Christ donc ne s'est pas contenté de nous avertir du besoin que nous avons de la prière, de nous exhorter à prier, et de nous faire un précepte exprès sur ce point; il voulut encore nous apprendre, en la personne de ses apôtres, comment nous devons prier, et dicter lui-même une prière qu'on appelle le *Pater* ou l'*Oraison dominicale*, c'est-à-dire l'*Oraison du Seigneur*, parce que Jésus-Christ en est l'auteur. Nous allons expliquer cette divine prière.

Nous vous en ferons voir premièrement l'excellence et l'utilité. Ensuite, pour en faire mieux comprendre le sens, nous expliquerons la préface, et chaque demande en particulier. Cette oraison est sans contredit la plus excellente et la plus utile de toutes les prières. Quatre choses en démontrent l'excellence et l'utilité : son Auteur, sa matière, l'ordre et la brièveté. Je m'explique.

Je dis donc, en premier lieu, que l'Oraison dominicale est la plus excellente et la plus utile de toutes les prières, par rapport à son Auteur, qui, comme on vient de dire, est le Fils de Dieu, le Verbe et la Sagesse du Père, qui, s'étant incarné pour notre salut, a daigné lui-même nous instruire de la manière avec laquelle nous devons nous adresser à lui pour obtenir les grâces qui peuvent nous y conduire. Un Auteur si sage, un si excellent Maître ne pouvait rien faire que d'excellent; personne ne connaissait mieux que lui ce qui est agréable à Dieu, ni ce qui peut fléchir cette suprême majesté et nous la rendre favorable. Etant Dieu, il savait ce qu'il devait donner; étant homme, il savait ce qu'il fallait demander : *Cum Patre dator, in terra petitur.* (*S. Aug.*, serm. 5, *De verbis Domini.*) Ainsi l'on ne peut douter que cette prière dictée par Notre-Seigneur, et animée de l'esprit dont elle fut remplie

lorsqu'elle sortit de sa bouche divine, ne soit très-utile, et qu'elle ne monte par elle-même jusqu'au trône du Père céleste, pour obtenir les grâces que nous lui demandons : *Ab ipso igitur ordinata religio orationis, et de spiritu ipsius jam tunc cum ex ore divino ferretur animata, suo privilegio ascendit in celum, commendans Patri quæ Filius docuit.* (*TERTULL.*, *De Orat. Dom.*)

En second lieu, la matière de cette prière ne la rend pas moins admirable que l'excellence et la dignité de son Auteur. Elle contient l'abrégé de tout ce que nous devons demander. C'est ce qui a fait dire à saint Augustin, qu'il est libre de se servir d'autres paroles que de celles de cette prière, mais qu'il n'est pas libre de demander autre chose que ce qu'elles contiennent : *Liberum est aliis atque aliis verbis, eadem tamen orando dicere, sed non debet esse liberum alia dicere.* (*Epist.* 121, cap. 22.) Ce saint docteur avait puisé cette doctrine dans saint Cyprien, qui déclare que prier autrement que Jésus-Christ nous a enseigné, c'est non-seulement une ignorance, mais une faute : *Et aliter orare, non ignorantia sola est, sed et culpa.* (*De Orat. Dom.*)

En troisième lieu, l'Oraison dominicale contient non-seulement tout ce qu'on peut demander saintement à Dieu, mais l'ordre dans lequel on doit le demander. En effet, l'ordre dans lequel on doit prier, est de demander les plus grands biens avant les autres, la fin avant les moyens, et entre les moyens de suivre l'ordre de leur excellence ou de leur nécessité. Or c'est ce que nous faisons dans l'Oraison dominicale, où Notre-Seigneur nous a appris à demander d'abord la gloire de Dieu, puis la possession de son royaume, ensuite toute ce qui est un moyen pour y arriver, etc.

Enfin l'Oraison dominicale a une excellence particulière par sa brièveté. Il n'appartient qu'à la sagesse de Dieu de dire peu, et de signifier beaucoup, et d'exprimer en peu de paroles ce que les hommes les plus savants et les plus éclairés ne sauraient dire que par de longs discours. C'est ce que le Fils de Dieu, la Sagesse éternelle du Père, a fait dans cette admirable prière, qu'il a daigné lui-même nous enseigner, où il a renfermé dans un grand abrégé, comme parle saint Cyprien, *grande compendium*, tout ce que nous pouvons demander à Dieu dans nos prières. En effet, si l'on examine toutes les paroles qui composent cette oraison, on trouvera que six en font la préface, qu'une seule en fait la conclusion, et que sept demandes fort courtes en sont tout le précis et tout le contenu. Telle est sa brièveté.

L'Oraison dominicale est donc une prière très-excellente et très-utile. Aussi voyons-nous que l'Eglise a toujours témoigné une grande vénération pour cette prière. Elle la cachait anciennement aux infidèles, et ne l'apprenait aux catéchumènes que peu de temps avant leur baptême, et ne la leur

donnait pas même par écrit ; ce qui fait voir qu'elle était regardée comme propre aux enfants de Dieu, et qu'on croyait que ceux qui n'étaient pas de ce nombre, en étaient indignes. Aujourd'hui l'Eglise met cette prière parmi ses prières, et publiques, et particulières. Elle commence et finit le cours journalier de ses Offices par la récitation de cette prière. Elle en fait une partie de la plus excellente de toutes ses prières, qui est le saint sacrifice de la Messe. Elle apprend à ses enfants à la réciter au moins le matin et le soir, et à se joindre à elle lorsqu'elle la récite dans le saint Sacrifice.

Suivons les pratiques, secondons les intentions de cette Mère. Récitons souvent l'Oraison dominicale. Récitons-la du moins plus d'une fois chaque jour, et récitons-la attentivement. Priant au nom, et par les paroles de Jésus-Christ même, nous avons tout lieu d'espérer que nous serons exaucés, et que nous obtiendrons de Dieu les grâces nécessaires au salut, et l'héritage que son infinie bonté nous a préparé dans le ciel. Amen.

XXI^e INSTRUCTION.

DE LA PRÉFACE DE L'ORAISON DOMINICALE :

Notre Père qui êtes dans les cieux.

Videte qualem charitatem dedit nobis Pater, ut filii Dei nominemur et simus. (1 Joan., III, 1.)

Considérez quelle marque de son amour le Père nous a donnée, de vouloir que nous soyons appelés, et que nous soyons en effet enfants de Dieu.

L'Oraison dominicale commence par ces paroles : *Notre Père qui êtes dans les cieux*, qui sont une espèce de préface adressée à Dieu, et que nous allons expliquer.

Le mot de Père, dont nous nous servons dans cette divine-prière, par l'ordre et le commandement de Jésus-Christ, nous représente la bonté infinie de Dieu qui nous a rendus ses enfants, d'esclaves et d'ennemis que nous étions ; et, par conséquent, ce mot est très-propre à exciter dans nous-mêmes des sentiments d'amour et de confiance, d'obtenir ce que nous demandons ; car, comme dit saint Augustin, qu'est-ce que Dieu ne donnera point à ceux qui le prient, puisqu'il leur a donné la grâce d'être ses enfants, avant qu'ils l'eussent prié ? *Quid enim non det filius petentibus Pater, qui jam hoc ipsum dedit ut essent filii ?* (De serm. Dom. in monte, cap. 5.)

Nous appelons Dieu Père, 1^o parce qu'il est le Père de tous les hommes par l'être qu'il leur a donné et qu'il leur conserve : *Nunquid non ipse est Pater tuus qui possedit te, et fecit, et creavit te ?* (Deut., XXXII, 6.) 2^o Parce qu'il est le Père commun de tous les fidèles, par l'être surnaturel de la grâce qu'il leur a donnée, en les adoptant, par sa pure miséricorde, pour ses enfants ; et en leur donnant droit à l'héritage éternel qu'il leur a mérité, en sorte que, par cette adoption, ils deviennent héritiers de Jésus-Christ, comme dit saint Paul : *Si filii, et hæredes ; hæredes quidem Dei, cohæredes autem (Christi).*

(Rom., VIII, 17.) Et c'est principalement en ce sens que nous appelons Dieu *notre Père*, et que nous nous reconnaissons pour ses enfants. C'est pour cela que Jésus-Christ nous dit dans l'Évangile : *N'appelez personne votre père sur la terre ; car vous n'avez qu'un seul Père qui est dans les cieux : « Et patrem nolite vocare vobis super terram ; unus est enim Pater vester qui in cælis est. »* (Matth., XXIII, 9.)

Notre-Seigneur, en nous obligeant d'appeler Dieu *notre Père*, nous apprend : 1^o Que nous devons répondre par notre vie à une si grande dignité, et ne pas déshonorer ni tel Père par une conduite indigne de lui, mais de nous comporter comme de bons enfants à l'égard d'un bon père, qui ne craignent rien plus que de l'offenser et de lui déplaire. Quel soin, dit saint Augustin, ne doit pas avoir celui qui dit : *Notre Père*, de ne pas se rendre indigne de l'honneur qu'il a d'être enfant de Dieu : *Quanta cura animam ejus tangit, qui dicit : Pater noster, ut tanto Patre non sit indignus.* (Ibid., sup.) 2^o Que nous devons être saints et parfaits comme notre Père est saint et parfait : *Sancti estote, quia ego sanctus sum.* (Levit., XI, 44.) *Estote ergo vos perfecti, sicut et Pater vester cælestis perfectus est.* (Matth., V, 48.) 3^o Que nous devons vivre de l'esprit de Dieu, puisque nous sommes enfants de Dieu : *Quicunque spiritu Dei aguntur, hi sunt filii Dei.* (Rom., VIII, 14.)

Au reste, si ceux qui sont en péché mortel ont un désir sincère de retourner à Dieu et de se convertir, ils peuvent appeler Dieu leur Père, comme l'enfant prodigue l'appela, en disant : *Mon Père, j'ai péché contre le ciel et contre vous : « Pater, peccavi in cælum et coram te. »* Mais ce doit être avec un profond ressentiment de leur indignité, et en disant à Dieu, à l'exemple de ce jeune homme, qu'ils ne sont pas dignes d'être appelés ses enfants : *Non sum dignus vocari filius tuus.* (Luc., XV, 19.) Que s'ils n'ont point une ferme et véritable résolution de mieux vivre à l'avenir, d'éviter le péché et de pratiquer les bonnes œuvres, ils doivent appréhender que ce nom de Père, qu'ils donnent à Dieu, ne soit leur condamnation, qu'il ne les désavoue pour ses enfants, et qu'il ne leur dise ce que Jésus-Christ dit aux Juifs : *Vous êtes les enfants du diable : « Vos ex patre diabolo estis. »* (Joan., VIII, 44.) Car, ceux-là sont les enfants du diable, qui veulent seconder et exécuter les desirs du diable, comme tout les mauvais chrétiens.

Il faut observer ici que nous disons *Notre Père*, et non pas *mon Père*, pour faire voir que ce n'est pas pour nous seuls que nous faisons cette prière, mais pour tous les fidèles en général, qui sont nos frères, et qui font avec nous un même corps, dont Jésus-Christ est le Chef : *Publica nobis est, et communis oratio, et quando oramus, non pro uno, sed pro toto populo oramus.* (S. Cyr., De Orat. Dom.) De plus, pour nous faire souvenir qu'ayant tous un même Père, nous

devons nous aimer tous comme frères, nous entre-secourir les uns les autres dans tous nos besoins, et éteindre en nous toutes les semences de haine, de division et de querelle, comme étant contraires à cette union et à cette charité que nous devons avoir entre nous en qualité de frères. Enfin, pour apprendre à ceux d'entre les chrétiens qui sont distingués dans le monde par leur naissance ou par leurs richesses, à renoncer à l'orgueil et à l'amour-propre qui leur inspire de s'élever au-dessus des autres, puisqu'ils n'ont tous qu'un même Père, un même Dieu et un même Seigneur, suivant ce qu'il est dit dans l'Écriture : *N'avons-nous pas tous un même Père? N'est-ce pas un même Dieu qui nous a créés? Pourquoi donc chacun de nous fait-il si peu d'état de son frère? Pourquoi le méprise-t-il? « Nunquid non Pater unus omnium nostrum? Nunquid non Deus unus creavit nos? Quare ergo despicit unusquisque nostrum fratrem suum? »* etc. (*Malach., II, 10.*)

Qui êtes dans les cieux. Quoique Dieu soit partout, et qu'il remplisse le ciel et la terre par sa vaste immensité : *Nunquid non cælum et terram ego impleo, dicit Dominus (Jerem., XXIII, 24)?* cependant, Jésus-Christ veut que, dans notre prière, nous regardions Dieu comme régnant principalement dans le ciel; et cela pour plusieurs raisons : la première, parce que le ciel est la partie la plus noble de l'univers, et qu'il surpasse en vertu, en grandeur et en beauté toutes les autres créatures corporelles; que c'est là que Dieu a établi son trône, et où il étale toutes ses magnificences et toute sa grandeur en se faisant voir aux bienheureux tel qu'il est : *Scimus quoniam cum apparuerit, similes ei erimus, quoniam videbimus eum sicuti est. (1 Joan., III, 2.)*

La seconde, pour nous porter à nous détacher de l'amour des choses du monde, et nous marquer que la terre doit être regardée comme un lieu d'exil et une vallée de larmes : *Non habemus hic manentem civitatem, sed futuram inquirimus (Hebr., XIII, 14);* et que notre véritable patrie, notre véritable héritage est le ciel, où nous devons tendre par des désirs continus, comme au centre de notre repos éternel, afin que nous puissions dire, aussi bien que saint Paul, que notre conversation est dans les cieux : *Nostra autem conversatio in cælis est. (Philipp., III, 20.)*

La troisième, pour nous avertir que ce ne sont pas les biens terrestres que nous devons désirer et demander à Dieu, mais les biens spirituels qui conduisent au ciel : car que pouvons-nous attendre et chercher sur la terre, puisque notre Père et notre héritage sont au ciel?

Désirons donc, mes frères, désirons le ciel, puisque là est notre Père, que là est notre héritage, et occupons-nous sans cesse des moyens d'y arriver. Soupirons vers cette céleste patrie. Méprisons tous les biens passagers de la terre, et regardons-les comme de la boue, en comparaison des biens éter-

nels du ciel : *Omnia detrimentum feci, et arbitror ut stercora, ut Christum lucrifaciam. (Philipp., III, 8.)* Travaillons fortement, travaillons avec persévérance, pour mériter ces grands biens. *Celui qui aura persévéré jusqu'à la fin sera sauvé,* dit Jésus-Christ, ce grand Juge, qui est à présent spectateur de notre travail, et qui sera un jour le distributeur des couronnes : *« Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit. » (Matth., X, 22.)* Ainsi soit-il.

XII. INSTRUCTION.

DE LA PREMIÈRE DEMANDE DE L'ORAISON DOMINICALE.

Que votre nom soit sanctifié.

Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam. (*Psal., CXIII, 1.*)

Ne nous donnez point, Seigneur, ne nous donnez point de gloire, mais donnez-la à votre nom.

L'Oraison dominicale est composée de sept demandes, dont les trois premières se rapportent directement à Dieu, et les quatre autres à nous. Par les trois premières, nous demandons à Dieu la sanctification de son nom, l'avènement de son royaume, et l'accomplissement de sa volonté. Par les quatre autres, nous lui demandons notre pain quotidien, le pardon de nos péchés, la grâce de ne pas succomber aux tentations du démon, du monde et de la chair, et d'être délivrés de toutes sortes de maux, tant de l'âme que du corps. Nous allons expliquer chacune de ces demandes en particulier.

Que votre nom soit sanctifié. C'est la première demande que nous faisons à Dieu après l'avoir reconnu pour notre Père, parce que le désir que Dieu soit glorifié est essentiel à un chrétien, que la gloire de Dieu doit être son premier et son principal objet, et qu'il doit la préférer à ses propres intérêts : *Digna prorsus oratio eo qui Deum Patrem appellavit, nihil omnino priusquam pro illius gloria supplicare. (S. CHRYSOST., hom. 20, in Matth.)*

Le nom de Dieu marque son essence, c'est-à-dire Dieu lui-même, et tout ce qu'il est, en un mot, tout son être et tous ses divins attributs et perfections : *Ego sum qui sum. (Exod., III, 14);* et sanctifier le nom de Dieu, c'est l'honorer saintement, et lui rendre le culte qui lui est dû.

Dieu est saint par lui-même, et il ne peut recevoir dans le temps aucun degré de sainteté qu'il n'ait eu de toute éternité. Aussi, lorsque nous lui demandons que son nom soit sanctifié, nous ne demandons pas qu'il soit sanctifié en lui-même, puisqu'il est toujours saint, mais que toutes les créatures en reconnaissent et en révèrent la sainteté, et qu'elles soient persuadées qu'il n'y a rien qu'on doive plus craindre que de l'offenser. C'est ainsi que les anges sanctifient le nom de Dieu dans le ciel, en lui disant sans cesse avec un profond respect : *Saint, Saint, Saint est le Seigneur Dieu des armées. Le ciel et la terre sont remplis de la*

majesté de votre gloire: «Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus Sabaoth. Pleni sunt cæli et terra majestatis gloriæ tuæ.» (Hymn. SS. AMBROS. et AUG.) Et, lorsque nous demandons que le nom de Dieu soit sanctifié, si nous le sanctifions véritablement en excitant en nous des sentiments intérieurs de révérence, d'adoration et d'amour, nous commençons à faire, sur la terre, ce que nous espérons de faire un jour plus parfaitement avec les esprits bienheureux dans le ciel.

Mais, pour vous donner une plus parfaite intelligence de cette demande, il faut savoir que, quoique Dieu soit infiniment saint en lui-même, comme nous avons dit, néanmoins sa sainteté n'est pas reconnue de tous les hommes. Et, en effet, combien d'infidèles qui ne connaissent point Dieu? Entre les chrétiens, qui ont le bonheur de le connaître, combien qui ne l'adorent pas comme ils le doivent, c'est-à-dire en esprit et en vérité? *Spiritus est Deus, et eos qui adorant eum, in spiritu et veritate oportet adorare.* (Joan., IV, 24.) Et, entre ceux qui l'adorent, combien qui ne l'aiment, ni ne le servent comme il le mérite? Combien même qui le déshonorent et qui l'outragent par leurs juréments et imminels, par leurs blasphèmes, et par les autres crimes? Lors donc que nous demandons, que nous désirons que le nom de Dieu soit sanctifié, nous demandons, nous désirons que Dieu lui-même soit connu, honoré, aimé et servi par tous les hommes. Nous demandons, nous désirons, par conséquent, que tous les infidèles sortent des ténèbres de leur infidélité, et se convertissent à la foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ; que les hérétiques et les schismatiques abandonnent leurs erreurs, embrassent la vérité, et se réunissent à l'Église catholique dont ils se sont séparés; que les impies, que les pécheurs se convertissent pour aimer et servir Dieu; et enfin que les justes persévèrent dans la justice, dans l'obéissance, et dans la pratique des bonnes œuvres.

Il faut observer, de plus, qu'en demandant la sanctification du nom de Dieu, nous nous reconnaissons obligés à le sanctifier, nonnément par nos actions, en menant une vie exemplaire qui porte les hommes à louer et à glorifier Dieu, et qui imprime une haute idée de la sainteté du christianisme. En nous obligeant à sanctifier ainsi le nom de Dieu, nous demandons conséquemment la grâce de le faire, et d'être les premiers à rendre à Dieu l'adoration, le respect, l'obéissance, l'amour, et tous les sentiments de religion qui lui sont dus.

Il s'ensuit de là que ceux qui, au lieu de sanctifier le nom de Dieu, le déshonorent par leurs mauvais juréments, par leurs blasphèmes, par leurs discours impies, et par les autres péchés qu'ils commettent, ne peuvent demander à Dieu que son nom soit sanctifié; et que, s'ils récitent cette prière sans avoir aucun dessein de sortir de leurs désordres, ils se jouent de Dieu, et pronon-

cent leur condamnation toutes les fois qu'ils la récitent. La raison est que leur cœur dément ce que leur bouche prononce. Ils disent qu'ils souhaitent que le nom de Dieu soit sanctifié et honoré, et ils sont les premiers à le profaner et à le déshonorer.

Ce qui rend ces chrétiens encore plus coupables, c'est que par leur mauvaise vie ils donnent occasion aux hérétiques et aux infidèles d'outrager le saint nom de Dieu, et de mépriser la vraie religion; car les hérétiques et les infidèles ont coutume de juger d'une religion et de son auteur par la vie et les mœurs de ceux qui en font profession. Saint Paul se plaint, et reproche ce désordre aux Romains: *Vous êtes cause, leur dit-il, par votre mauvaise conduite, que le nom de Dieu est blasphémé parmi les nations: «Nomen Dei per vos blasphematur inter gentes.»* (Rom., II, 24.) Dieu lui-même se plaint et reproche le même désordre par la bouche du prophète Ezéchiel: *Ils se sont, dit-il, mêlés avec les nations étrangères, et ils ont habité avec elles, et en même temps ils leur ont rendu mon nom méprisable, parce que, les considérant comme mon peuple qui était sorti d'un pays qui m'appartenait, ils m'ont regardé comme l'approbateur de leurs crimes.* (Ezech., XXXVI, 20.)

Mais, si ceux qui vivent mal portent les infidèles à blasphémer le saint nom de Dieu et à décrier le christianisme, ceux, au contraire, qui vivent conformément à la religion chrétienne, qu'ils ont embrassée, contribuent beaucoup à faire que le nom de Dieu soit loué, honoré et glorifié, non-seulement par les infidèles, mais même par les mauvais chrétiens. Aussi il semble que Jésus-Christ ait voulu que notre principal soin, dans cette vie, fût d'exciter, par notre conduite, les hommes à glorifier le nom de Dieu son Père. *Que votre lumière, nous dit-il, en la personne de ses apôtres, luisse devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux: «Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona et glorificent Patrem vestrum, qui in cælis est.»* (Matth., V, 16.) Le prince des apôtres nous donne aussi ce salutaire avertissement: *Conduisez-vous, dit-il, parmi les infidèles, d'une manière sainte, afin qu'au lieu qu'ils médient de vous, comme si vous étiez des méchants, les bonnes œuvres qu'ils vous verront faire les portent à rendre gloire à Dieu: «Conversationem vestram inter gentes habentes bonam, ut in eo quod detractant de vobis tanquam de malefactoribus, ex bonis operibus vos considerantes, glorificent Deum.»* (1 Petr., II, 12.)

C'est pourquoi, mes frères, sanctifions le nom de Dieu, nom saint et terrible: *Sanctum et terribile nomen ejus.* (Psal. CX, 9.) Nom plein de majesté, nom adorable, et auquel tout genou fléchit dans le ciel, sur la terre, et dans les enfers: *«Ut in nomine Jesu omne genu flectatur, cælestium, terrestrium, et infernorum.»* (Philipp., II, 10.) Excitons en nous des sentiments de révérence, d'adora-

bon et d'amour. Et craignons, sur toutes choses, de l'offenser et de lui déplaire. Consacrons toute notre vie à glorifier Dieu, à le faire glorifier par les autres, afin que nous continuions à le glorifier avec les anges et les bienheureux dans le ciel. Amen.

XIV^e INSTRUCTION.

DE LA SECONDE DEMANDE :

Que votre règne arrive.

Venite, benedicti Patris mei, possidete paratum vobis regnum a constitutione mundi. (Matth., XXV, 54.)

Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde.

Après avoir demandé à Dieu que son nom, c'est-à-dire Dieu lui-même, soit glorifié par toutes les créatures, nous lui demandons l'avènement de son royaume: demande digne des véritables enfants de Dieu, qui, après la sanctification de son nom, doivent désirer qu'il règne parfaitement sur toutes les créatures: *Que votre royaume arrive.*

Pour comprendre le sens de cette demande, il est nécessaire de connaître combien il y a de sortes de royaumes de Dieu. L'Écriture sainte en marque de trois sortes. Le premier est celui par lequel Dieu règne sur toutes les créatures qu'il a tirées du néant, et qu'il gouverne par sa divine puissance, sagesse et bonté. C'est de ce royaume que le Prophète-Roi a dit, en parlant à Dieu: *Votre royaume, Seigneur, est le royaume de tous les siècles, et votre empire s'étend à toutes les générations du monde: «Regnum tuum, regnum omnium sæculorum, et dominatio tua in omni generatione et generationem.»* (Psal. CXLIV, 13.) C'est encore de ce royaume que Mardochée, oncle de la reine Esther, dit à Dieu: *Seigneur, Seigneur, Roi tout-puissant, vous dominez sur toutes choses, et il n'y a rien qui puisse résister à votre volonté.... vous êtes le Seigneur de tous les hommes, et il n'y en a aucun qui puisse s'opposer à votre Majesté: «Domine, Domine, Rex omnipotens, in ditione enim tua cuncta sunt posita, et non est qui possit tui resistere voluntati.... Dominus omnium es, nec est qui resistat Majestati tue.»* (Esther, XIII, 9.) Ce n'est pas ce royaume que nous souhaitons à Dieu; ce royaume est inséparable de sa divinité: il en jouit depuis le commencement du monde, et il en jouira jusqu'à la consommation des siècles.

Le second royaume dont il est fait mention dans la sainte Écriture, et qui est d'autant plus parfait qu'il est spirituel, est le royaume de la grâce, par lequel Dieu règne dans les âmes justes, par la foi, l'espérance et la charité. C'est de ce royaume que Jésus-Christ dit dans l'Évangile: *Regnum Dei intra vos est: «Le royaume de Dieu est au milieu de vous.»* (Luc., XVII, 21.) Et saint Paul: *Le royaume de Dieu ne consiste pas dans le boire ni dans le manger, mais dans la justice, dans la paix et dans la joie que donne le Saint-Esprit: «Regnum Dei non est esca et potus, sed justitia, et pax, et gau-*

dium in Spiritu Sancto. (Rom., XIV, 17.) Nous ne demandons pas encore ici, à proprement parler, la venue de ce royaume; car, quoiqu'il ne soit point établi dans une infinité de personnes, comme sont les infidèles, les hérétiques, les schismatiques, et tous les mauvais chrétiens en qui Dieu ne règne pas par sa grâce, nous demandons qu'il s'y établisse par la demande suivante du Pater.

Le troisième royaume dont il est parlé dans les Livres saints, est le royaume de la gloire, où Dieu régnera avec tous les esprits bienheureux dans les siècles des siècles: *Regnabunt in sæcula sæculorum.* (Apoc., XXII, 5.) C'est en ce sens qu'il le faut entendre dans plusieurs passages du Nouveau Testament, comme quand Notre Seigneur dit: *Tous ceux qui m'appellent: Seigneur, Seigneur, n'entreront pas dans le royaume des cieux; mais quiconque fait la volonté de mon Père, qui est dans les cieux, c'est celui-là qui entrera dans le royaume des cieux: «Non omnis qui dicit mihi: Domine, Domine, intrabit in regnum cælorum; sed qui facit voluntatem Patris mei, qui in cælis est, ipse intrabit in regnum cælorum.»* (Matth., VII, 21.) Et dans ces paroles qu'il adressera aux élus, lorsqu'au dernier jour il viendra juger le monde: *Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde: «Venite, benedicti Patris mei, possidete paratum vobis regnum a constitutione mundi.»* C'est ce royaume céleste que nous demandons à Dieu par ces paroles: *Que votre royaume arrive;* car le mot *adveniat*, «arrive,» marque assez que le royaume que nous demandons n'est point encore venu, et, par conséquent, que ce n'est pas le royaume de la grâce que nous demandons, puisque les justes en jouissent dans cette vie: c'est donc le royaume de la gloire. Il commence ici-bas par la grâce sanctifiante, qui fait régner Dieu dans les cœurs; il s'achèvera par la gloire que Dieu donnera aux justes après leur mort, et il sera pleinement et parfaitement accompli après la résurrection générale et le jour du jugement, où le Fils de Dieu appellera les élus pour jouir du royaume qui leur a été préparé dès le commencement du monde. Ce sera alors que les ennemis de Dieu et du salut des hommes, le démon, la mort et le péché étant détruits et cessant de régner dans le monde, Dieu régnera parfaitement dans ce royaume, que son Fils Jésus-Christ lui a acquis par ses mérites: royaume qui n'aura jamais de fin, et où, comme dit l'Apôtre, *Dieu sera tout en tous: «Ut sit Deus omnia in omnibus.»* (I Cor., XV, 28.) C'est-à-dire qu'il comblera les bienheureux d'une gloire, d'une félicité parfaite, qui est au-dessus de tout ce que nous pouvons imaginer: *Oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit quæ præparavit Deus iis qui diligunt illum.* (Isa., LXIV, 4; I Cor., II, 9.) Voyez ce que nous avons dit, lorsque nous avons e plu-

l'article du Symbole qui regarde *la Vie éternelle*, instruction XXXVI.

Il est bon de remarquer que nous ne disons pas : *Que votre royaume nous arrive*, mais simplement, *que votre royaume arrive*, pour montrer que ce n'est pas pour nous seuls que nous demandons à Dieu le royaume céleste, mais pour toute l'Eglise, c'est-à-dire pour tous les fidèles qui en sont les membres, suivant ce qui a été dit de *la Communion des saints*.

Quoique ce royaume arrivera certainement dans le temps arrêté par la Providence divine, néanmoins Jésus-Christ a voulu que, pour témoigner notre zèle pour la gloire de Dieu son Père, nous demandassions la venue de ce royaume, où il sera parfaitement glorifié. C'est ce que saint Pierre Chrysologue a fort bien observé, lorsqu'il a dit que Notre-Seigneur, qui a son avènement en sa puissance, nous a obligés à le désirer, et à faire des vœux pour en obtenir l'accomplissement : *Exigit desideria, vota perquiri ipse qui adventum suum in sua continet potestate.* (Serm. 68.)

Puisque notre royaume, notre patrie, notre bonheur ne sont point de ce monde, et que nous ne saurions y arriver que par la mort, n'ayons, mes frères, aucune attache à la vie et aux choses présentes. Désirons la mort : *Desiderium habens dissolvi, et esse eum Christo.* (Philipp., I, 25.) Travaillons du moins, par le règlement de nos mœurs et la pratique de nos bonnes œuvres, à nous mettre en état de le désirer ; car, ne vouloir point mourir, c'est ne vouloir point que le royaume de Dieu arrive pour nous. *Vivons dans l'attente de la béatitude que nous espérons, et de l'avènement du grand Dieu et de notre Sauveur Jésus-Christ :* « *Expectantes beatam spem, et adventum gloriæ magni Dei et Salvatoris nostri Jesu Christi.* (Tit., II, 13.) Vivons de telle sorte que nous puissions paraître sans crainte devant la Majesté de Dieu, et que nous puissions dire avec l'apôtre saint Paul : *Il ne me reste qu'à attendre la couronne de justice qui m'est réservée, que le Seigneur, comme un juste Juge, me rendra en ce jour, et non-seulement à moi, mais aussi à tous ceux qui aiment son avènement :* « *In reliquo reposita est mihi corona justitiæ, quam reddet mihi Dominus in illa die justus Juxta, non solum autem mihi, sed et iis qui diligunt adventum ejus.* » (I Tim., IV, 8.) Ainsi soit-il.

XXV. INSTRUCTION.

DE LA TROISIÈME DEMANDE :

Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel.

Donc ne fiere voluntatem tuam, quia Deus meus est tu. (Psal. CXLII, 10.)

Enseignez-moi à faire votre volonté, parce que vous êtes mon Dieu.

Après avoir demandé à Dieu l'avènement de son royaume céleste, nous lui demandons que sa volonté soit faite, parce que

nous ne pouvons régner un jour avec lui dans sa gloire, si nous n'avons accompli sa volonté sur la terre, suivant ce que dit Jésus-Christ dans l'Evangile : *Quirouque fait la volonté de mon Père... c'est celui-là qui entrera dans le royaume des cieux :* « *Qui facit voluntatem Patris mei... ipse intrabit in regnum cælorum.* » (Matth., VII, 21.)

Donc, par la troisième demande, nous demandons la grâce de faire en toutes choses la volonté de Dieu, d'obéir à sa loi, de remplir tous nos devoirs, afin de mériter, par la sainteté de notre vie, l'entrée du royaume éternel.

Nous ajoutons, *dans la terre comme au ciel*, pour exprimer la perfection avec laquelle nous désirons d'obéir et d'être soumis à la volonté de Dieu sur la terre ; car au ciel rien ne résiste à la volonté de Dieu. Il y est servi et obéi par tous les anges et les saints, avec promptitude, avec joie, avec amour, avec persévérance ; *Ministri ejus, qui faciunt voluntatem ejus.* (Psal. CII, 21.) Et telle est la perfection avec laquelle nous désirons d'accomplir sa volonté sur la terre. Or, comme nous ne pouvons l'accomplir de nous-mêmes, et par nos propres forces, nous demandons par conséquent à Dieu qu'il opère cet accomplissement par sa grâce.

Mais, me direz-vous, qu'est-ce qu'accomplir, ou faire la volonté de Dieu ? C'est 1° travailler efficacement à notre sanctification et à notre salut ; car, comme dit l'Apôtre, *la volonté de Dieu, c'est notre sanctification :* « *Hæc est enim voluntas Dei, sanctificatio vestra.* » (I Thess., IV, 3.) Et encore : *Dieu veut que tous les hommes soient sauvés :* « *Qui omnes homines vult salvos fieri.* » (I Tim., II, 4.) C'est pourquoi nous devons coopérer à cette divine volonté, et répondre à ses désirs, afin de mériter que la volonté qu'il a de nous sanctifier et de nous sauver s'accomplisse dans nous ; car, comme dit saint Augustin, celui qui vous a créés sans vous, ne nous sauvera pas sans vous : *Qui creavit te sine te, non salvabit te sine te.* Nous sommes d'autant plus obligés de travailler à notre salut, que notre salut est non-seulement la plus grande et la plus importante, mais même l'unique affaire que nous ayons en ce monde : *Porro, unum est necessarium.* (Luc., X, 42.) Nous devons donc la préférer à toutes les autres. Notre négligence en toute autre affaire peut être excusable, elle ne se peut pardonner en celle-ci. Rien n'est important pour nous que ce qui se rapporte là ; rien n'est à craindre que ce qui ne s'y rapporte pas. *Que sert à l'homme, dit Jésus-Christ, de gagner un monde entier, et de perdre son âme ?* « *Quid prodest homini si mundum universum lucratur, anime vero sue detrimentum patiatur ?* » (Matth., XVI, 26.) En un mot, puis que notre salut est notre principale affaire, il doit être l'objet principal de nos soins ; puisqu'il est notre unique affaire, il doit être notre unique soin.

2° *Faire la volonté de Dieu*, c'est souffrir patiemment, et avec une résignation libre,

les maux et les misères qu'il lui plaît de nous envoyer dans le cours de cette vie, comme les maladies, la mort, la pauvreté, les afflictions, les disgrâces : n'y ayant rien en tout cela qui ne se fasse et qui n'arrive par l'ordre de la Providence divine : *Si erit malum in civitate quod Dominus non fecerit.* (Amos, III, 6.) — (*Intellige de malo pœnæ, non culpæ. Vid. interpretes.*)

L'exemple du saint homme Job, que l'écriture sainte nous propose, peut servir à nous soutenir dans toutes les adversités de la vie, et à nous les faire souffrir avec une parfaite soumission à la volonté de Dieu. Il était juste, simple et craignant Dieu. Cependant Dieu donna la puissance au démon de lui ravir tout son bien. Le démon usa de ce pouvoir avec toute sa malignité, et, pour mieux accabler ce saint homme par un grand nombre de maux, il fit en même temps piller ses troupeaux par des voleurs, périr ses brebis par le feu du ciel, emmener ses chameaux par les ennemis, et mourir tous ses enfants sous les ruines d'une maison qu'il fit tomber pendant qu'ils étaient à table. Job reçut en même temps ces tristes nouvelles, sans que sa vertu en fût ébranlée. Il se prosterna en terre, et il bénit Dieu, et dit ces paroles, qui depuis sont devenues si célèbres : *Dieu me l'a donné, Dieu me l'a ôté; ce qui a plu au Seigneur a été fait : que son saint nom soit béni : « Dominus dedit, Dominus abstulit : sicut Domino placuit ita factum est : sit nomen Domini benedictum. »* (Job, I, 21.)

3^e Faire la volonté de Dieu, c'est renoncer à la conduite de notre volonté propre, prendre la volonté de Dieu, qui est infiniment sainte, pour règle de la nôtre, et l'accomplir dans toutes nos actions : car rien n'est bon s'il n'est conforme à la volonté de Dieu, et nous ne pouvons être heureux, si nous n'y sommes soumis. Jésus-Christ nous a donné en sa personne un parfait modèle de soumission à la volonté de Dieu. Il est descendu du ciel, non pour faire sa volonté, quoiqu'elle fût très-juste, mais pour faire la volonté de son Père qui l'a envoyé : *Descendi de cælo, non ut faciam voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me.* (Joan., VI, 38.) Il a accompli cette très-sainte volonté dans tout le cours de sa vie : *Ma nourriture, disait-il, est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé : « Meus cibus est, ut faciam voluntatem ejus qui misit me. »* (Joan., IV, 34.) Et encore : *Celui qui m'a envoyé est avec moi, et ne me laisse pas seul, parce que je fais toujours ce qui lui plaît : « Qui me misit mecum est, et non reliquit me solum, quia quæ placita sunt ei facio semper. »* (Joan., VIII, 29.) Etant au jardin des Oliviers, il pria son Père, par trois fois, de détourner de lui le calice de sa Passion et de ses souffrances, et à chaque fois il ajouta : *Néanmoins que votre volonté soit faite et non pas la mienne : « Veruntamen non mea voluntas, sed tua fit. »* (Luc., XXII, 42.) Enfin, pour faire la volonté de son Père, il s'est humilié lui-même, comme dit saint Paul, se rendant obéissant jusqu'à la mort,

et la mort même de la croix : *« Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. »* (Philipp., II, 8.)

Accomplissons, mes frères, la volonté de Dieu. Par l'accomplissement de cette sainte volonté, nous mériterons l'honneur, non-seulement d'être les imitateurs, mais encore les frères de Jésus-Christ : *Car qui sont mes frères ?* dit-il lui-même... *Ce sont ceux qui font la volonté de mon Père, qui est dans les cieux : « Qui sunt fratres mei?... Quicumque fecerit voluntatem Patris mei, qui in cælis est. »* (Matth., XII, 50.) *Estote ergo imitatores Dei, sicut filii charissimi.* (Ephes., V, 1.) N'ayons de volonté que celle de Dieu, puisque la véritable vie de l'homme consiste à vouloir ce que Dieu veut : *Vita in voluntate ejus.* (Psal. XXIX, 6.) Disons-lui avec le Prophète-Roi : *Enseignez-moi à faire votre volonté, parce que vous êtes mon Dieu : « Doce me facere voluntatem tuam, quia Deus meus es tu* (Psal. CXLII, 10) ; » et faites, par votre sainte grâce, que nous l'accomplissions aussi parfaitement que les anges et les saints l'accomplissent dans le ciel ; afin que nous puissions entrer dans ce lieu de délices, où nous devons régner avec vous dans tous les siècles des siècles : *In sæcula sæculorum.* Ainsi soit-il.

XVI. INSTRUCTION.

DE LA QUATRIÈME DEMANDE :

Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien.

Tribue tantum victui meo necessaria. (Prov., XXX, 8. 9.)

Seigneur, donnez-moi seulement ce qui me sera nécessaire pour vivre.

Pour comprendre le sens de cette quatrième demande dans toute son étendue, il faut considérer que l'homme est composé de deux substances, l'une spirituelle, l'autre corporelle ; et qu'il a besoin pour l'une et pour l'autre d'un secours et d'un soutien continu, qu'il ne doit attendre que de Dieu. Et c'est ce secours et ce soutien continu que l'on demande à Dieu par les termes de *pain quotidien*. C'est le sens que les saints Pères donnent à cette demande, et principalement saint Augustin : *Sane duobus modis intelligenda est ista petitio, sive pro necessitate carnalis victus, sive etiam pro necessitate spiritualis alimonie.* (Serm. 9, De diversis.)

En suivant cette explication, nous demandons à Dieu deux sortes de pains, le pain corporel et le pain spirituel ; celui-là pour entretenir la vie de nos corps, celui-ci pour conserver la vie de nos âmes. Cette demande renferme diverses instructions, soit à l'égard de la nourriture corporelle, soit à l'égard de la nourriture spirituelle. Nous expliquerons aujourd'hui celle qu'elle renferme à l'égard de la nourriture corporelle. Dans le discours suivant, nous exposerons celle qu'elle renferme à l'égard de la nourriture spirituelle.

Donnez-nous ; car c'est Dieu seul qui donne. Tout ce que nous avons, tout ce

que nous recevons, tout vient de Dieu seul, auteur et conservateur de tous les biens. C'est pourquoi il veut que tous les demandent, les riches comme les pauvres, afin que tous reconnaissent que c'est de sa libéralité qu'ils les tiennent; que c'est lui qui entretient les pauvres, en leur donnant la force et l'industrie pour travailler, ou donnant aux riches de la charité pour les assister; que c'est lui qui a donné les biens aux riches, en les faisant naître de parents riches, ou leur fournissant des occasions d'acquérir. Car, comme dit saint Augustin, s'il ne manque rien aux riches, ce n'est pas un effet de leur puissance, mais de la bonté de Dieu : *Quod enim eis non deest, misericordiae Dei est, non potentiae ipsorum.* (Serm. 48, *De diversis.*) Les riches sont d'autant plus obligés de faire cette prière, que, de quelques biens qu'ils soient environnés, ils doivent reconnaître qu'il est toujours incertain si Dieu leur en continuera la possession; qu'ils n'y ont aucun droit par eux-mêmes non plus que les plus pauvres, et que Dieu ne leur ferait aucune injustice en les en privant, et en cessant de les leur conserver. Ce qui doit leur apprendre, comme dit l'Apôtre, à n'être point orgueilleux, à ne mettre point leur confiance dans leurs richesses incertaines et périssables, mais dans le Dieu vivant, qui nous donne toutes choses en abondance : *Divitibus hujus sæculi præcipe non sublimè sapere, neque sperare in incerto divitiarum, sed in Deo vivo, qui præstat nobis omnia abunde.* (1 Tim., VI, 17.)

Nous disons : *donnez-nous*, et non pas *donnez-moi*, pour faire voir que ce n'est pas pour nous seuls que nous faisons cette demande, mais pour tous les hommes, parce qu'ils sont nos frères, et que nous sommes obligés de faire part de nos biens aux pauvres et à nos ennemis mêmes, suivant ce que dit saint Paul : *Si votre ennemi a faim, donnez-lui à manger; s'il a soif, donnez-lui à boire : « Si esurierit inimicus tuus, ciba illum; si sitit, potum de illi. »* (Rom., XII, 20.)

Aujourd'hui. Nous ne disons pas *aujourd'hui et demain*, mais seulement *aujourd'hui*, parce que nous ne devons pas nous inquiéter du lendemain, c'est-à-dire de l'avenir : *Nolite solliciti esse in crastinum : crastinus enim dies sollicitus erit sibi ipsi. Sufficit diei malitia sua.* (Matth., VI, 34.) Mais après que l'on a prévu les nécessités, autant que la prudence requiert, il faut se remettre du surplus à la Providence divine : *Facta super Dominum curam tuam, et ipse te enutriet.* (Psal. LIV, 23.) Si Dieu a tant de soin des oiseaux de la campagne, croyons qu'il ne nous oubliera pas, nous qui sommes infiniment plus précieux à ses yeux, puisqu'il n'est que le Créateur des oiseaux, et qu'il est notre Père : *Ne vous inquiétez donc pas en disant : Que mangerons-nous? ou que boirons-nous? ou de quoi nous vêtirons-nous? comme font les païens, qui recherchent toutes ces choses; car votre Père sait que vous en avez besoin. Cherchez donc premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données com-*

me par surcroît. (Matth., VI, 31 seqq.) Continuons l'explication de notre demande.

Notre pain quotidien. Nous demandons ici tout ce qui est nécessaire chaque jour pour conserver la vie de nos corps, comme sont la nourriture, les vêtements, le logement, et autres choses semblables, entre lesquelles le pain tient le premier lieu. Nous demandons donc le nécessaire, et non pas le superflu. *Nous n'avons rien apporté en ce monde*, dit l'Apôtre, *et il est sans doute que nous n'en pouvons aussi rien emporter. Ayant donc de quoi nous nourrir, de quoi nous couvrir, nous devons être contents : « Nihil enim intulimus in hunc mundum, haud dubium quod nec auferre quid possumus. Habentes autem alimenta, et quibus tegamur, his contenti simus.* (1 Tim., VI, 7, 8.) Aussi Salomon se contenta de demander à Dieu ce qui lui serait nécessaire pour vivre : *Tribue tantum victui meo necessaria.* Il s'ensuit de là que nous devons bannir de notre cœur l'avarice et l'amour déréglé des biens temporels, qui est la racine de tous les maux, comme dit l'Apôtre : *« Radix omnium malorum est cupiditas* (Ibid., 10), et qui rend les hommes toujours indigents, parce qu'ils désirent toujours; au lieu que ceux qui ne désirent rien, sont toujours riches. Périssent l'avarice, dit saint Augustin, et la nature sera riche : *Pereat avaritia, et dives est natura.* (Hom. 42.)

Nous appelons ce pain *notre*, pour nous apprendre qu'il faut que nous l'acquérions par des voies justes et légitimes, et non pas par des tromperies, des larcins, et autres injustices; car ce que nous acquérons injustement ne nous appartient pas, et c'est en vain pour lors que nous disons *notre*, puisque ce n'est pas *notre pain*, mais le pain d'autrui, injustement acquis. D'où vient que l'acquisition, ou la possession, ou du moins la perte de ces biens est très-souvent accompagnée de douleur et d'affliction; au lieu que le gain que font les hommes justes, est toujours suivi d'une grande paix et d'un bonheur singulier. *Parce que*, dit le Prophète-Roi, *vous vous nourrirez du travail de vos mains, vous serez heureux et comblés de biens : « Labores manuum tuarum quia manducabis, beatus es, et bene tibi erit.* (Psal. CXXVII, 2.) C'est pourquoi saint Paul exhorte les fidèles à gagner leur pain par le travail de leurs mains : *Que celui qui ne veut point travailler*, dit-il, *ne mange point; car nous apprenons qu'il y a parmi vous quelques personnes inquiètes qui ne travaillent point. Or nous ordonnons à ces personnes, et nous les conjurons, par Notre-Seigneur Jésus-Christ, de manger leur pain en travaillant.* (11 Thess., III, 10, 12.) Et encore : *Que celui qui déroba ne dérobe plus, mais qu'il s'occupe en travaillant des mains à quelque ouvrage bon et utile pour avoir de quoi donner à ceux qui sont dans l'indigence : « Qui furabatur, jam non furetur; magis autem laboret, operando manibus suis quod bonum est, ut habeat unde tribuat necessitatem patienti. »* (Ephes., IV, 28.)

Tâchons donc, chrétiens, de gagner notre

pain par notre travail; car, comme dit l'Écriture, le travail doit être aussi naturel à l'homme que le vol l'est aux oiseaux : *Homo nascitur ad laborem, et avis ad volatum.* (Job, V, 7.) Appliquons-nous, chacun suivant notre état et notre condition, à nous procurer par notre travail les choses nécessaires pour vivre. Le Fils de Dieu a connu le travail dès sa jeunesse pour nous en donner l'exemple : *Pauper sum ego, et in laboribus a juventute mea.* (Psal. LXXXVII, 16.) Mais souvenons-nous, en travaillant, que c'est Dieu qui fait réussir le travail, et que quoique nous employions beaucoup de soins pour acquérir les choses nécessaires à la vie, toutes nos peines seront inutiles, et notre espérance vaine, si Dieu n'y donne sa bénédiction : car, comme dit l'Apôtre, *celui qui plante n'est rien, ni celui qui arrose, mais c'est Dieu qui donne l'accroissement à toutes choses* : « *Neque qui plantat est aliquid, neque qui rigat, sed qui incrementum dedit Deus.* » (1 Cor., II, 7.) Toutes les créatures, Seigneur, dit le Prophète-Roi, attendent de vous que vous leur donniez leur nourriture en leur temps; vous la leur donnez, et elles la recueillent; vous ouvrez votre main, et elles sont comblées de vos biens : « *Omnia a te expectant ut des illis escam in tempore. Dante te illis colligent. Aperiente te manum tuam omnia implebuntur bonitate.* » (Psal. CIII, 27, 28.) Et dans un autre endroit : *Les yeux de toutes les créatures espèrent en vous, Seigneur, et vous donnez à chacun sa nourriture en son temps* : « *Oculi omnium in te sperant, Domine, et tu das escam illorum in tempore opportuno.* » (Psal. CXLIV, 15.)

Après donc que nous aurons employé tous les moyens que la force et l'industrie pourront nous fournir pour nous procurer les choses nécessaires à la vie, adressons-nous avec confiance à celui dont la main libérale remplit toutes les créatures de bénédictions; persuadés qu'il ne nous manquera pas, et qu'il nous accordera les biens temporels, comme des moyens pour arriver aux biens célestes et éternels. Amen.

XVII. INSTRUCTION.

SUITE DE LA QUATRIÈME DEMANDE :

Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien.

Venite, comedite panem meum (Prov, IX, 5.)

Venez, mangez mon pain.

Nous avons expliqué dans l'instruction précédente ce qui regarde le pain matériel que nous demandons à Dieu par la quatrième demande; nous allons maintenant expliquer ce qui regarde le pain spirituel, ou la nourriture de l'âme, que nous demandons encore par cette prière. Ce pain comprend trois choses qui sont nécessaires pour entretenir et augmenter la vie spirituelle de notre âme. La première est la grâce de Jésus-Christ; la seconde, la parole de Dieu; la troisième, la sainte Eucharistie. Nous allons parler de ces trois choses par ordre.

La première nourriture de l'âme est la grâce de Jésus-Christ, ainsi appelée, parce que Jésus-Christ nous l'a méritée par sa mort. Or il y a deux sortes de grâces : savoir, la grâce habituelle ou sanctifiante, et la grâce actuelle. La grâce habituelle est une grâce de Dieu qui demeure en nous, qui nous fait saints, justes et agréables à ses yeux, qui nous fait les temples du Saint-Esprit, les héritiers de Dieu et les cohéritiers de Jésus-Christ. Cette grâce est toujours accompagnée de la foi, de l'espérance, de la charité, et de toutes les vertus chrétiennes. Elle est la véritable vie de l'âme, parce qu'elle lui donne droit à la vie éternelle, et que celui qui la possède peut dire comme saint-Paul : *Je vis, ce n'est plus moi qui vis, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi.* « *Vivo autem, jam non ego, vivit vero in me Christus.* » (Galat., II, 20.)

La grâce actuelle est un secours intérieur et surnaturel que Dieu nous donne pour nous porter à éviter le mal et à faire le bien. Ainsi quand on dit, comme il arrive communément, que Dieu nous a fait la grâce de faire telle bonne œuvre, de surmonter telle tentation, que l'on résiste souvent à la grâce de Dieu, et d'autres façons de parler semblables, on entend alors la grâce actuelle, c'est-à-dire ce secours surnaturel et intérieur que Dieu nous donne, et qui nous est absolument nécessaire pour faire le bien et éviter le mal, suivant ce que dit Jésus-Christ : *Sans moi vous ne pouvez rien faire* : « *Sine me nihil potestis facere.* » (Joan., XV, 5.) *Nen quod sufficientes simus cogitare aliquid a nobis, quasi ex nobis, sed sufficientia nostra ex Deo est.* (11 Cor., III, 5.)

Cette grande nécessité que nous avons de la grâce de Dieu pendant toute notre vie pour faire le bien et pour éviter le mal, vient de ce que nous ne sommes jamais entièrement guéris en ce monde de la corruption que le péché d'Adam a causée en nous, car il nous en reste toujours quelque dérèglement que nous ne pouvons vaincre autrement que par une assistance continuelle de la grâce. C'est pourquoi cette grâce est appelée une aide de tous les jours : *Adjutorium quotidianum.* Et l'Église proteste souvent à Dieu que cette grâce lui est si nécessaire qu'elle prie Dieu, à toutes les heures du jour, d'être attentif à son aide, de se hâter de la secourir. *Deus, in adjutorium meum intende; Domine, ad adjuvandum me festina.* (Offic. Eccles.)

Au reste, toutes les grâces n'ont pas toujours dans nous l'effet pour lequel Dieu les donne, parce que notre résistance les rend souvent inutiles et infructueuses : *Dura cervice, et incurvatis cordibus et auribus, vos semper Spiritui Sancto resistitis.* (Act., VII, 51.) — (Vide 4 et 5 propositiones Jansenianus.) Nous rejetons les grâces, nous les méprisons, nous leur préférons tous les jours un plaisir honteux, un intérêt de rien; et par là nous nous mettons en danger de nous perdre, parce que Dieu nous voyant infidèles aux impressions et aux mouvements de ses

grâces, se retire de nous, et nous laisse dans notre aveuglement et dans notre corruption.

Prenons, mes frères la résolution d'être plus fidèles désormais aux grâces actuelles que Dieu nous présente tous les jours. Ne leur résistons pas, de peur qu'elles ne se retirent pour nous punir de notre résistance. *Hodie, si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra.* (Psal. XCIV, 8.) Si nous péchons, ne disons pas que le secours de Dieu nous a manqué, mais reprochons-nous d'avoir nous-mêmes manqué à la grâce que Dieu nous donnait, et de l'avoir rendue infructueuse par notre résistance. *Nous vous exhortons*, dit l'Apôtre, *à ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu* : « *Exhortamur ne in vacuum gratiam Dei recipiatis.* » (II Cor., VI, 1.) Et encore : *Soyez sur vos gardes, de crainte que quelqu'un ne manque à la grâce de Dieu* : « *Contemplantes ne quis desit gratiæ Dei.* » (Hebr., XII, 15.)

La seconde nourriture de l'âme est la parole de Dieu. C'est ce qui nous est marqué par ces paroles du Sage : *Venez, mangez mon pain* : « *Venite, comedite panem meum.* » Et par ces paroles de Jésus-Christ : *L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu* : « *Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei.* » (Matth., IV, 4.)

Or, pour se nourrir de cette divine parole, il faut l'entendre avec un esprit de piété et de religion, avec attention et modestie, avec respect et docilité, avec un vrai désir d'en profiter, persuadés que celui qui nous parle, nous parle de la part de Dieu; que Jésus-Christ nous avertit qu'en l'écoutant, c'est lui-même qu'on écoute, et qu'en le méprisant, c'est lui-même qu'on méprise : *Qui vos audit, me audit, et qui vos spernit, me spernit.* (Luc., X, 16.) Que les paroles qu'il nous annonce sont la loi du Seigneur, qui a la puissance de changer nos cœurs et de convertir nos âmes : *Lex Domini immaculata convertens animas.* (Psal. XVIII, 8.) Car, si nous n'écoutons le prédicateur que par un esprit de censure ou de critique, pour juger s'il est habile et éloquent, ou s'il ne l'est pas, pour censurer son discours, pour en faire des comparaisons; si c'est l'habitude, la complaisance, ou quelque motif humain qui nous conduit à la prédication, n'espérons point en recevoir d'autre fruit que d'être condamnés au jugement de Dieu, pour avoir abusé du moyen qu'il nous donnait de nous convertir et de nous sanctifier. *Celui qui me méprise, et qui ne reçoit point mes paroles*, dit Notre-Seigneur, *a un juge qui le doit juger* : ce sera la parole même que j'ai annoncée, qui le jugera au dernier jour : « *Qui spernit me, et non accipit verba mea, habet qui judicabit eum...* *Sermo quem locutus sum, ille judicabit eum in novissimo die.* » (Joan., XII, 48.)

Gardons-nous bien encore d'y faire à notre prochain des applications oïeuses et de tâcher à le reconnaître dans quelque trait de morale du prédicateur, pour avoir lieu

d'en faire une satire ou une médisance, sans nous appliquer rien de tout ce qui irait à reprendre ou à réformer notre vie et nos mœurs. Regardons, au contraire, cette divine parole comme un miroir qui n'est pas fait pour nous faire voir les défauts des autres, mais qui doit servir pour nous faire considérer les nôtres, qui souvent sont plus considérables que ceux des autres : *Quid autem vides festucam in oculo fratris tui, et trabem in oculo tuo non vides?... Hypocrita, eice primum trabem de oculo tuo, et tunc videbis eicere festucam de oculo fratris tui.* (Matth., VII, 4, 5.) Ainsi, il ne faut pas seulement nous y regarder en passant, de peur, dit l'apôtre saint Jacques, d'oublier dans ce moment comme nous sommes faits : *Et statim oblitus est qualis fuerit* (Jac., I, 24) : mais il faut l'emporter avec nous pour nous y contempler jour et nuit. C'est ce que le Prophète demandait à Dieu par ces paroles : *Que votre loi, Seigneur, soit toujours au milieu de mon cœur* : « *Deus meus, volui, et legem tuam in medio cordis mei.* » (Psal. XXXIX, 9.)

Or, pour se bien considérer dans ce miroir, il ne faut pas imiter ces mauvais chrétiens, qui ne font jamais aucune réflexion sur le discours qu'ils ont entendu, et qui, dès que le prédicateur l'a fini, ne s'en souviennent plus du tout; mais il faut se retirer à l'écart aussitôt que le sermon est fini, rappeler diligemment en sa mémoire ce qu'on a principalement remarqué avoir plus de rapport à notre état et à nos dispositions; nous appliquer ce principe, cette morale; nous reconnaître dans ce médisant, cet impudique, cet ivrogne, ce jureur, ce blasphémateur, ce vindicatif, et nous dire, suivant le péché capital qui nous domine : *Tu es ille vir* (II Reg., XII) : C'est moi qui suis cet homme que mille passions dominent : c'est moi qui suis ce pécheur dont le prédicateur parle : c'est moi qui suis sujet à ces péchés énormes, contre lesquels il déclame. Ah! je vais demander à mon Dieu le don des larmes, pour amollir la dureté de mon cœur, si longtemps rebelle à ses volontés, et pour sortir de mes désordres. Je vais le prier de me donner les grâces nécessaires pour pratiquer les bonnes résolutions que j'ai formées de mieux vivre à l'avenir, etc.

C'est ainsi qu'il faut méditer la parole de Dieu, et en faire l'application à notre conduite, afin qu'étant bien méditée, elle nous fasse prendre une ferme et sincère résolution de nous y conformer; car, comme dit Jésus-Christ : *Écouter la parole de Dieu, et ne pas la mettre en pratique, c'est être semblable à un insensé qui a bâti sa maison sur le sable.* Mais *l'écouter et la pratiquer, c'est être semblable à un homme sage qui a bâti sa maison sur la pierre.* (Matth., VII, 24, 26.) Concluons par ces autres paroles du Sauveur : *Heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la mettent en pratique* : « *Beati qui audiant verbum Dei et custodiunt illud.* » (Luc., XI, 28.)

La troisième nourriture de notre âme est la sainte Eucharistie. C'est Jésus-Christ qui nous l'enseigne, lorsqu'il dit lui-même : *Je suis le pain vivant qui suis descendu du ciel. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement* : « *Quis sum panis vivus qui de cælo descendi. Si quis manducaverit ex hoc pane, vivet in æternum.* » (Joan., VI, 51, 52.) Aussi a-t-il institué l'Eucharistie sous la forme de nourriture, pour nous faire mieux comprendre l'union intime qu'il contracte avec nous par ce sacrement, et quels effets l'Eucharistie produit dans ceux qui la reçoivent dignement. Car, premièrement, comme rien ne s'unit plus intimement à l'homme que la nourriture, puisqu'elle devient réellement partie de lui-même, Jésus-Christ a choisi cette forme préférablement à toutes les autres, pour s'unir plus étroitement à nous; en sorte que, par ce moyen, il vit véritablement dans nous, et nous dans lui. *Celui, dit-il, qui mange ma chair, et qui boit mon sang, demeure en moi, et moi en lui* : « *Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, in me manet, et ego in illo.* » (Ibid., 57.) Secondement, cette forme de nourriture que Jésus-Christ a donnée à l'Eucharistie, exprime plus parfaitement que toute autre les effets que l'Eucharistie produit dans nous; car, comme la nourriture entretient la vie du corps, le soutient, le fortifie et le fait croître, ainsi l'Eucharistie entretient la vie spirituelle de l'âme, la soutient, la fortifie et l'augmente.

Mais comme tous ceux qui reçoivent l'Eucharistie n'en sont pas nourris spirituellement, mais ceux-là seuls qui la reçoivent dignement, tâchons et efforçons-nous de nous rendre dignes d'y participer. Renonçons véritablement à nos péchés, quand il est question de nous approcher de ce Sacrement auguste. Quittons l'attachement et l'affection au vice. Dépouillons le vieil homme avant de nous revêtir du nouveau : *Exspoliantes vos veterem hominem cum actibus suis, et induentes novum.* (Coloss., III, 9.) Ayons pour Jésus-Christ une fidélité inviolable, un respect profond, une soumission parfaite, etc. Nous avons expliqué fort en détail les dispositions qu'il faut avoir pour communier, lorsque nous avons traité du sacrement de l'Eucharistie. (Voyez *Instructions XI et XII sur les Sacraments.*)

XVIII. INSTRUCTION.

DE LA CINQUIÈME DEMANDE :

Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.

Si non dimiseritis hominibus, nec Pater vester dimittet vobis peccata vestra. (Matth., VI, 15)

Si vous ne pardonnez point aux hommes, votre Père ne vous pardonnera point non plus vos péchés.

Par la cinquième demande : *Pardonnez-nous, etc.*, nous demandons à Dieu pardon de tous nos péchés; et, par conséquent, nous devons faire cette prière avec un cœur véritablement contrit et humilié; car, demander à Dieu

pardon des péchés qu'on n'est pas fâché d'avoir commis, et qu'on veut commettre encore, c'est se moquer de Dieu, et nous rendre dignes de sa colère.

Tous les chrétiens sont encore obligés de demander à Dieu pardon de leurs fautes, parce qu'il n'y a, en effet, aucun homme sur la terre, quelque juste qu'il soit, qui ne commette au moins des fautes légères, journalières, dont cette prière est le principal remède : *Non est enim homo justus in terra qui faciat bonum, et non peccet.* (Eccli., VII, 21.) Et : *Si nous disions que nous n'avons point de péchés, nous nous séduirions nous-mêmes, et la vérité ne serait point en nous*, comme dit l'apôtre saint Jean : « *Si dixerimus quoniam peccatum non habemus, ipsi nos seducimus, et veritas in nobis non est.* (I Joan., I, 8.) Par conséquent, nous avons tous besoin de dire tous les jours à Dieu : *Pardonnez-nous nos offenses* : « *Dimitte nobis debita nostra.* »

Mais, ce qu'il y a de plus remarquable dans cette demande, ce sont les paroles suivantes : *Comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.* Car, par ces paroles, nous protestons que, de notre côté, nous pardonnons au prochain les offenses que nous avons reçues de lui, et que ce n'est qu'à cette condition que nous demandons à Dieu pardon de nos péchés.

De là il s'ensuit que nous ne pouvons faire à Dieu cette prière avec confiance, et que nous l'irritons au lieu de l'apaiser, si nous ne pardonnons en effet à ceux qui nous ont offensés; car dire à Dieu : *Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons*, lorsque nous ne pardonnons pas, et que nous conservons volontairement dans notre cœur des sentiments de haine et d'aversion contre le prochain, c'est lui dire, ne nous pardonnez pas, puisque nous ne pardonnons pas, et Dieu nous condamnera, comme le méchant serviteur, par nos propres paroles : *De ore tuo te judico, serve nequam.* (Luc., X, 22.) Outre cela, en disant à Dieu : *Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons*, nous demandons à Dieu qu'il pardonne au prochain les offenses que nous avons reçues de lui, puisque nous prions pour lui comme pour nous. Or, qu'y a-t-il de plus absurde que de demander à Dieu qu'il pardonne au prochain si nous ne lui pardonnons pas sincèrement nous-mêmes? C'est pourquoi le Sage représente fortement le dérèglement de cette conduite. Un homme, dit-il, retient sa colère contre un autre homme, et il a le front de demander à Dieu un remède à ses maux; il n'a point de miséricorde pour un autre homme semblable à lui, et il a la hardiesse de demander à Dieu qu'il lui pardonne ses péchés : *Homo homini reservat iram, et a Deo quærit medelam : in hominem similem sibi non habet misericordiam, et de peccatis suis deprecatur.* (Eccli., XXVIII, 3, 4.)

Il est vrai, le pardon des ennemis est peut-être ce qu'il y a de plus difficile dans la religion de Jésus-Christ, mais c'est en même temps un commandement si essen-

tiel à tout chrétien, que quiconque ne pardonne pas de tout son cœur à celui qui l'a offensé, ne peut jamais espérer d'entrer dans le royaume du ciel. Le Seigneur, dit saint Augustin, ne nous a pas donné un conseil d'aimer nos ennemis, mais il nous en a fait un précepte. *Dominus in Evangelio ut inimicos diligere debeamus non dedit consilium, sed præceptum.* (Sermon. 523, *De temp.*). Ce précepte est marqué dans l'Évangile en divers endroits : *Vous avez appris, dit Jésus-Christ, qu'il a été dit : Vous aimerez votre prochain, et vous haïrez votre ennemi. Mais moi je vous dis : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous persécutent et qui vous calomnient, afin que vous soyez les enfants de votre Père qui est dans les cieux.* (Matth., V, 43-45.) Et encore : *Si vous pardonnez aux hommes les fautes qu'ils font, votre Père céleste vous pardonnera aussi vos péchés; mais si vous ne pardonnez point, votre Père ne vous pardonnera point.* (Matth., VI, 15.)

Celui qui nous fait ce précepte est le Fils de Dieu, qui, ayant reçu toute puissance de son Père, est en droit de nous commander. Il nous promet pour récompense de notre fidélité à lui obéir, que nous deviendrons les enfants du Père céleste, si nous aimons nos ennemis. Il nous menace de ne jamais recevoir le pardon de nos péchés, et d'être traités avec la dernière sévérité, si nous ne pardonnons pas à notre frère du fond de notre cœur : *Sic et Pater meus faciet vobis, si non reniseritis unusquisque fratri suo de cordibus vestris.* (Matth., XVIII, 35.)

L'apôtre saint Paul a eu tant à cœur de nous inspirer l'amour de nos ennemis, et le pardon des injures, qu'il ne s'est point lassé de répéter ce précepte, comme on le voit dans ses Épîtres, et principalement dans celle aux Romains, où nous lisons ces divines et excellentes maximes : *Bénissez ceux qui vous persécutent... ne rendez à personne le mal pour le mal... ne vous vengez point, mais donnez lieu à la colère; car il est écrit : C'est à moi que la vengeance est réservée, et c'est moi qui la ferai, dit le Seigneur. Au contraire, si votre ennemi a faim, donnez-lui à manger; s'il a soif, donnez-lui à boire... ne vous laissez point vaincre par le mal, mais travaillez à vaincre le mal par le bien.* (Rom., XII, 14-21.)

Voyons d'ailleurs ce qui fait les difficultés de ce commandement, qui ne doit plus rien avoir que de doux pour les hommes, depuis qu'un Dieu leur en a donné l'exemple sur la croix, et nous trouvons qu'elles n'ont rien qu'on ne puisse vaincre aisément avec la grâce de Jésus-Christ.

On dit, en premier lieu, pour se persuader qu'on ne peut et qu'on ne doit point pardonner à son ennemi : L'offense que j'ai reçue est trop grave, elle m'attaque personnellement, elle me cause un dommage trop considérable, et je ne puis me résoudre à oublier une offense de cette nature. A cela je vous réponds : Cette offense est-elle plus considérable que celle dont vous êtes cou-

pable envers Dieu, et dont vous lui demandez pardon? Voudriez-vous que Dieu vous répondît que votre faute est trop grave, et qu'il ne peut ni l'oublier, ni la pardonner? C'est la réponse qu'il vous fera, si vous vous opiniâtrez à ne vouloir point oublier l'injure que vous avez reçue. Car Jésus-Christ a dit : *Si vous pardonnez aux hommes les fautes qu'ils font contre vous, votre Père céleste vous pardonnera aussi vos péchés. Mais si vous ne pardonnez point, votre Père ne vous pardonnera point.*

Mais, ajoutez-vous, si j'oublie cette injure, mon ennemi en abusera, et il en prendra occasion de me mépriser davantage; il en deviendra plus fier, et il me fera de nouvelles insultes. Je n'ai qu'un moyen pour me mettre à l'abri de ses menaces, de ses injures et de ses mauvais traitements : c'est de lui faire sentir que je suis en état de lui résister, et d'exercer contre lui une sévère vengeance qui l'humilie, et que je lui fasse connaître que je n'ai aucun lieu de le craindre. Autre illusion. Votre ennemi, dites-vous, en deviendra plus fier; mais Dieu, si vous vous vengez, en deviendra plus irrité. Vous craignez votre ennemi, mais vous devez craindre Dieu infiniment davantage.

D'ailleurs, est-il vrai qu'un ennemi en devient toujours plus insolent, quand on méprise ses injures? n'y en a-t-il pas, au contraire, qui se laissent gagner, quand ils voient qu'on se modère, et que, par principe de religion, on ne se sert point du pouvoir qu'on aurait de les réduire? Le Sage a-t-il dit inutilement que *la réponse douce calme la colère?* « *Responsio mollis frangit iram.* » (Prov., XV, 1.) Mais que votre ennemi s'apaise ou qu'il ne s'apaise pas, n'est-ce pas Dieu que vous devez envisager? Et, dès qu'il vous commande d'oublier des injures et de les pardonner, y a-t-il aucun raisonnement humain qui puisse tenir contre ce précepte? Le juste, dit saint Augustin, considère la voix de Dieu comme un tonnerre, et quand il lui parle, il ne raisonne point, mais il obéit : car la loi commande et ne dispute pas : *Divino intonante præcepto, obediendum est, non disputandum.* (De civit. Dei, lib. XVI.)

Pardonnez donc, mes frères, à vos ennemis, et, pour vous faciliter le pardon que vous devez leur accorder, remettez-vous sans cesse devant les yeux l'exemple de Jésus-Christ, notre divin modèle; lui flagellé, couronné d'épines, attaché avec des clous, suspendu à un poteau, rassasié d'opprobres, sans se souvenir aucunement des affronts qu'on lui a faits, ni des douleurs qu'il souffre, prie pour ses ennemis, les excuse à son Père, et demande pardon pour eux : *Mon Père, dit-il, pardonnez-leur, parce qu'ils ne savent ce qu'ils font.* « *Pater, dimite illis, non enim sciunt quid faciunt.* » (Luc., XXIII, 34.)

Que si vous dites que Dieu est trop élevé pour pouvoir prétendre de l'imiter, imitez au moins les hommes, qui ont été ses ser-

viteurs comme vous l'êtes. Imitéz Joseph, qui paya les ingratitude de ses frères d'une infinité de bienfaits. (*Gen.*, XLVII, XLV.) Imitéz Moïse, qui pria pour un peuple rebelle avec lequel il fut toujours en guerre. (*Exod.*, XXXII.) Imitéz saint Paul, qui, après avoir été persécuté cruellement par les Juifs, souhaite d'être anathème pour eux. (*Rom.*, IX, 3.) Imitéz le bienheureux martyr Etienne, qui, lors même qu'on le lapidait, pria Dieu pour ses bourreaux. (*Act.*, VII, 59.) Que ces grands exemples vous fassent éteindre la colère dans vos cœurs, renoncer aux desirs de vengeance, pardonner sincèrement à vos ennemis, les aimer comme Dieu vous ordonne de les aimer, et enfin leur rendre quand l'occasion s'en présente, les services qui peuvent dépendre de vous, afin que vous puissiez dire à votre Père céleste avec confiance : *Parlez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés*; et qu'après leur avoir remis ce qu'ils vous doivent, et, par ce moyen, être rentrés en grâce avec Dieu, vous puissiez jouir éternellement de sa gloire. Amen.

XIX^e INSTRUCTION.

DE LA SIXIÈME DEMANDE :

Et ne nous induisez point en tentation.

Beatus vir qui suffert tentationem. (*Jac.*, I, 12)

Heureux celui qui souffre la tentation.

La sixième demande est conçue en ces termes : *Et ne nous induisez point en tentation.* Autrement : *Et ne nous laissez pas succomber à la tentation* : « *Et ne nos inducas in tentationem.* »

On appelle *tentation* tout ce qui nous porte à offenser Dieu. Par exemple, cet homme se sent porté à prendre le bien d'autrui, c'est une tentation. Cette femme se sent portée à la colère ou à l'impureté, c'est une tentation, etc.

Cette façon de parler : *Ne nous induisez point*, ne doit pas s'entendre d'une induction positive, comme si Dieu nous portait lui-même au péché; car c'est une chose absolument impossible, et qui répugne à la sainteté de Dieu, à sa bonté et à sa justice : ce serait même un blasphème horrible que de le penser; et l'apôtre saint Jacques nous défend de le dire; *Que nul homme ne dise, lorsqu'il est tenté, que c'est Dieu qui le tente; car Dieu est incapable de tenter et de pousser personne au mal* : « *Nemo, cum tentatur, dicat, quoniam a Deo tentatur : Deus enim tentator malorum est : ipse autem neminem tentat.* » (*Jac.*, I, 13.) Ces paroles donc : *Ne nous induisez point*, doivent s'entendre d'une induction permissive, si je puis parler de la sorte; c'est-à-dire que Dieu permet que nous soyons tentés et portés au péché, et qu'il permet même assez souvent, par un jugement impénétrable, mais très-juste, que nous succombions à la tentation, et que nous tombions dans le péché en punition de nos crimes.

Lors donc que nous disons à Dieu : *Ne nous induisez point en tentation*, nous lui demandons qu'il nous préserve des tentations; ou qu'il nous donne la force et la grâce qui nous sont nécessaires pour les surmonter, en sorte que nous n'y succombions pas. Ainsi, par cette demande, nous représentons à Dieu notre faiblesse et notre impuissance, et nous le prions de ne pas nous abandonner dans la tentation, mais de nous accorder le secours de sa grâce, puisque, s'il nous le refusait, notre chute serait infaillible.

La tentation est inévitable à tout chrétien. *La vie de l'homme sur la terre*, dit Job, *est une tentation continuelle* : « *Militia est vita hominis super terram.* » (*Job*, VII, 4.) Les plus grands saints ont été tentés; Jésus-Christ lui-même, qui était le Saint des saints, a voulu être tenté. (*Matth.*, IV, 1 seqq.) Nous ne devons donc pas nous étonner si nous le sommes. *Le disciple n'est pas plus que le maître, ni l'esclave plus que le seigneur; il suffit au disciple d'être traité comme son maître, et à l'esclave comme son seigneur* : « *Non est discipulus super magistrum, nec servus super dominum suum; sufficit discipulo ut sit sicut magister ejus, et servo sicut dominus ejus.* (*Matth.*, X, 24.)

Nous avons dans nous-mêmes le principe de la tentation, et la cause de tout mal. *Un chacun*, dit saint Jacques, *est tenté par sa propre concupiscence qui l'emporte et qui l'attire dans le mal. Et ensuite, quand la concupiscence a conçu, elle enfante le péché, et le péché étant accompli engendre la mort* : « *Unusquisque vero tentatur a concupiscentia sua abstractus et illectus. Deinde concupiscentia cum conceperit, parit peccatum; peccatum vero cum consummatum fuerit, generat mortem* » (*Jac.*, I, 14, 15.) La chair donc, c'est-à-dire cette inclination corrompue qui est un effet funeste du péché originel, nous porte à suivre le dérèglement de nos passions; à nous adonner aux plaisirs sensuels, à l'avarice, à la colère, à la vengeance, et, en un mot, à tout ce que la loi de Dieu défend.

Outre les combats intérieurs de nos passions, nous avons encore à soutenir les attaques que nous livrent extérieurement le monde et le démon. Le monde, c'est-à-dire, les hommes corrompus, au milieu desquels nous vivons, s'efforcent continuellement à nous perdre par leurs exemples, par leurs discours et par leurs mauvaises maximes. Telles maximes sont, par exemple, qu'il faut faire comme les autres, c'est-à-dire être libertin et débauché comme la plupart des hommes; qu'il est honteux de ne se pas venger quand on a été offensé; d'être pauvre, d'être humble, et ainsi du reste.

Le démon, tantôt serpent, tantôt lion, *tourne sans cesse autour de nous*, comme dit saint Pierre, pour emporter par la force ce qu'il n'a pu gagner par la ruse, ou pour gagner par la ruse ce qu'il n'a pu gagner par la force : *Adversarius vester diabolus, tan-*

quan leo rugiens, circuit quærens quem devoret (I Petr., V, 8): de manière, dit saint Bernard, que notre vie est si remplie de tentations, qu'on doit l'appeler avec justice la tentation même : *Tot tentationibus plena est vita nostra, ut non immerito tota ipsa tentatio debeat appellari.* (S. BERN., *Serm. sup. Psal. XC.*)

Nous pouvons apporter diverses raisons pour lesquelles Dieu permet la tentation, et qui nous feront connaître en même temps combien elle nous est utile et avantageuse. 1° Dieu permet la tentation pour éprouver et faire éclater notre fidélité. *Parce que vous étiez agréable à Dieu,* dit l'ange Raphaël à Tobie, *il a fallu que vous fussiez éprouvé par la tentation :* « *Quia acceptus eras Deo, necesse fuit ut tentatio probaret te.* (Tob., XII, 13.) Ce n'est point une grande vertu de s'abstenir de pécher, quand on n'est point tenté, ni d'être fidèle à son maître, quand on n'est pas sollicité de rien faire contre son service, ni d'être victorieux, quand on n'a point d'ennemis à combattre. On connaît le pilote dans la tempête, dit saint Cyprien, et le soldat dans le combat : c'est en vain qu'on se croit vaillant, quand on n'est point dans le danger : on fait voir son courage, quand on se défend bien, lorsqu'on est attaqué : *Gubernator in tempestate dignoscitur, in acie miles probatur : delicata jactatio est cum periculum non est; conflictatio in adversis, probatio est virtutis.* (De mortalitate.)

2° Dieu permet la tentation, pour nous purifier : car le Saint-Esprit nous assure que comme le feu éprouve et purifie l'or, ainsi la tentation éprouve et purifie de plus en plus l'homme juste : *Sicut igne probatur argentum et aurum camino, ita corda probat Dominus.* (Prov., XVII, 3.)

3° Il la permet pour nous perfectionner de plus en plus, par l'exercice de toutes les vertus, de la force, de la patience, de la foi et de l'espérance.

4° Pour réprimer notre orgueil, pour nous humilier, et pour nous faire sentir notre faiblesse. C'est la raison que nous en rend saint Paul avec humilité : *De peur,* dit-il, *que la grandeur de mes révélations ne m'élevât trop, Dieu permit que je ressentisse dans ma chair un aiguillon, qui est l'ange et le ministre de Satan, pour me donner des soufflets. C'est pourquoi j'ai prié trois fois le Seigneur, afin que cet ange de Satan se retirât de moi, et il m'a répondu : Ma grâce vous suffit, car la vertu se perfectionne dans la faiblesse.* (II Cor., XII, 7-9.)

Enfin, Dieu permet la tentation, afin que, par la victoire que nous en remporterons, nous nous rendions dignes de recevoir la couronne immortelle de la gloire dans le ciel. C'est ce qui a fait dire à l'Apôtre, qu'il n'y aura que ceux qui auront généreusement combattu, qui seront couronnés : « *Non coronatur, nisi qui legitime certaverit.* » (II Tim., II, 5.)

Nous ne devons donc pas nous plaindre, mes frères, des combats que nous avons à

soutenir dans les tentations différentes que le démon, le monde et la chair nous suggèrent. Dieu ne permet ces combats que pour notre bien et notre avantage : *Car il est fidèle,* dit saint Paul, *et il ne permettra pas que nous soyons tentés au delà de ce que nous pouvons ; mais, en permettant la tentation, il fera que nous y résisterons, et que nous en sortirons avec avantage :* « *Fidelis autem Deus est, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis; sed faciet etiam cum tentatione proventum, ut possitis sustinere.* » (I Cor., X, 13.) C'est donc ici que nous pourrions dire avec l'Apôtre saint Jacques : *Heureux celui qui souffre la tentation, parce que, quand il aura été éprouvé, il recevra la couronne de vie que Dieu a promise à ceux qui l'aiment :* « *Beatus vir qui suffert tentationem! quoniam cum probatus fuerit, accipiet coronam vitæ, quam repromisit Deus diligentibus se.* » (Jac., I, 12.)

Pour ne point succomber aux tentations, il faut ne pas y donner lieu : *Nolite locum dare diabolo.* (Ephes., IV, 27.) Ne s'exposer pas témérairement au péril et aux occasions du péché, parce que : *Celui qui aime le péril y périra :* « *Qui amat periculum, in illo peribit.* (Eccl., III, 27.) Ne point écouter la tentation, mais la rejeter avec la même promptitude que s'il nous arrivait de toucher du feu sans y penser : salutaire avertissement, et qui a principalement lieu en matière d'impureté : *Resistite autem diabolo, et fugiet a vobis.* (Jac., IV, 7.)

Il faut de plus avoir une grande vigilance sur soi-même, et recourir souvent à la prière, suivant le commandement que nous en a fait le Sauveur en la personne de ses apôtres : *Veillez et priez, dit-il, afin que vous n'entriez point en tentation, c'est-à-dire afin que vous n'y succombiez pas :* « *Vigilate et orate, ut non intretis in tentationem.* » (Matth., XXVI, 41.) Nous avons des ennemis extérieurs et intérieurs : par la veille, nous nous préparons pour n'être pas surpris de nos ennemis du dehors ; par la prière, nous nous mettons en état de résister aux attaques des ennemis du dedans : par la veille, nous faisons tout ce qui dépend de nous ; par la prière, nous demandons tout ce qui n'en dépend pas.

Mais c'est dans le moment de la tentation qu'il faut redoubler nos efforts pour n'y pas succomber ; car, c'est de ce moment-là que dépend notre victoire ou notre défaite. C'est alors que nous devons recourir à Dieu avec une sainte confiance, et lui dire avec les apôtres : *Seigneur, sauvez-nous, nous périssons :* « *Domine, salva nos, perimus.* (Matth., VIII, 2.) Ou bien avec le Prophète-Roi : *Seigneur, ayez pitié de moi, selon votre grande miséricorde :* « *Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam.* » (Psal. L, 3.) Si la tentation augmente, redoublons nos prières, embrassons le crucifix, jetons-nous par terre, et élevons notre cœur à Dieu : *Res-souvenons-nous,* dit le Sage, *des dernières choses qui doivent arriver à l'homme, et nous ne pécherons jamais :* « *In omnibus operibus*

tuis memorare novissima tua, et in aeternum non peccabis. » (Eccli., VII, 40.) C'est l'important avis que nous donne saint Bernard : « Si vous ressentez, dit-il, de l'inclination au péché, songez que vous devez mourir ; faites réflexion sur le jugement que vous avez à subir ; rappelez dans votre mémoire les tourments éternels ; mettez-vous devant les yeux les supplices de l'enfer, et que l'idée d'un feu éternel éteigne et consume en vous les feux et les ardeurs de la concupiscence. (*De modo bene viv.*, cap. 67.)

Combattons, mes frères, avec force et avec courage. Ne laissons pas nos ennemis triompher de nous ; mais, au contraire, remportons la victoire sur eux. Le combat est court, puisque cette vie s'enfuit et passe comme une ombre, et la récompense durera toujours. Victorieux de tous les ennemis de notre salut, nous nous trouverons à l'abri de toute attaque, jouissant d'une perpétuelle paix dans la possession de Dieu même, et de l'éternité bienheureuse. Amen.

XX. INSTRUCTION.

DE LA SEPTIÈME DEMANDE :

Mais délivrez-nous du mal.

Fidelis Deus est, qui confirmabit vos et custodiet a malo. (I Thess., III, 5.)

Dieu est fidèle, et il vous préservera du mal.

La septième et dernière demande de l'Oraison dominicale est telle : *Mais délivrez-nous du mal.*

Nous demandons ici à Dieu d'être préservés de toutes sortes de maux spirituels et temporels, et du démon qui nous les suscite. Nous lui demandons, par conséquent, 1° qu'il nous délivre de l'empire et de la servitude du démon ; 2° de tout péché ; 3° des peines dues au péché, soit en purgatoire, soit en enfer, 4° des maux temporels, tels que sont la maladie, la pauvreté, les guerres, les pestes, les famines, et généralement tous les maux de cette vie.

Le plus grand de tous les maux, c'est, sans contredit, le péché mortel, parce qu'il nous fait perdre Dieu, qui est le plus grand de tous les biens, et qu'il nous engage dans la damnation éternelle, qui est le plus grand et le comble de tous les maux. C'est pourquoi, lorsque nous prions Dieu qu'il nous délivre du mal, nous lui demandons principalement qu'il efface les péchés que nous avons commis, et qu'il nous préserve d'en commettre de nouveaux.

Au reste, il faut remarquer que nous ne serons parfaitement *délivrés du mal* que dans l'éternité bienheureuse, parce que ce n'est qu'alors que nous serons délivrés du péché et de toutes ses suites, qui sont l'ignorance, les mauvais désirs, et toutes les infirmités de la nature ; de manière que l'Oraison dominicale se termine enfin à demander à Dieu la vie éternelle.

Il faut observer de plus que, lorsque nous demandons à Dieu qu'il nous délivre des misères et des afflictions de cette vie, nous ne devons le demander qu'autant que Dieu

connaît qu'il peut contribuer à sa gloire et à notre salut, que nous ne soyons délivrés : car nous ne demandons autre chose par cette prière, sinon qu'il nous *délivre du mal*. Or, nous ne devons regarder pour véritable mal, que ce qui pourrait faire obstacle à notre salut. Lors donc que les maux qu'il plaît à Dieu de nous envoyer ne préjudicient point au salut, mais qu'ils y contribuent, ils sont un bien pour nous ; et, par conséquent, au lieu d'en murmurer, nous devrions lui demander la grâce de les souffrir avec patience, et avec une parfaite soumission et résignation à sa sainte volonté.

Mais, me demanderez-vous, pourquoi Dieu nous envoie-t-il des afflictions temporelles ? C'est premièrement pour nous punir de nos péchés, et nous donner le moyen de les expier. Il faut nécessairement que le péché soit puni, ou par un Dieu vengeur, ou par l'homme pénitent : *Non est de deus culpæ absque decore vindictæ.* (S. Aug., lib. III *De libero arbitrio*, cap. 15.) Si Dieu nous en commettait le soin, peut-être nous nous ménagerions trop par délicatesse, ou nous excéderions par indiscrétion. Pour prévenir ces deux inconvénients, Dieu sait ce que nous pouvons porter, et nous envoie des souffrances proportionnées à nos péchés et à nos forces. Nous devons donc les recevoir avec patience et avec résignation à sa volonté, en esprit de pénitence, et avec action de grâces.

En second lieu, c'est pour nous faire sentir la fragilité des choses humaines, et en détacher notre cœur. Quand le monde nous rit et nous caresse, nous l'aimons, nous le caressons, nous nous laissons charmer par les biens et par les plaisirs qu'il nous offre. Mais quand l'adversité vient, quand le monde nous persécute, comment l'aimer, comment s'attacher à des biens dont l'expérience nous fait sentir l'inconstance et la vanité ?

En troisième lieu, Dieu nous envoie des afflictions pour nous faire retourner à lui, lorsque nous en sommes éloignés par le péché. L'Écriture sainte est pleine d'exemples qui nous prouvent cette vérité. Pharaon, tout endurci qu'il était, se sentant accablé des fléaux que le Seigneur lui envoya les uns sur les autres, n'en vint-il pas à prier Moïse et Aaron de prier Dieu de l'en délivrer ? Avant qu'il eût été frappé, il ne reconnaissait point le Seigneur ; quand il ressentit les effets de son indignation, il supplia Moïse et Aaron de prier pour lui. (*Exod.*, VIII.) Lorsque les Israélites étaient dans l'abondance, ils abandonnaient Dieu, et se révoltaient contre lui. Lorsqu'ils étaient affligés, ils gémissaient et ils l'invoquaient. Les Ninivites ne songèrent à faire une sincère pénitence que quand le prophète Jonas leur eut déclaré que le glaive de la justice de Dieu pendait sur leurs têtes, et que dans quarante jours Ninive devait être détruite. (*Jonæ*, III.) L'enfant prodigue ne reentra en lui-même, et ne prit la résolution d'aller à son père, de reconnaître sa faute, de la confesser, qu'après qu'il eut fait réflexion sur

sa misère, qui était si grande, qu'encore qu'il souhaitait avec passion de manger de ce que les pourceaux mangeaient, personne néanmoins ne lui en donnait. (*Luc.*, XV.) Aussi les prophètes exhortent-ils souvent le Seigneur à frapper les pécheurs, l'assurant qu'ils se convertiront à lui : *Seigneur*, dit le prophète Isaïe, *ils vous chercheront dans leurs maux pressants, et vous les instruirez par l'affliction qui les contraindra de retourner à vous* : « *Domine, in angustia requisierunt te, in tribulatione murmuris doctrina tua eis.* » (*Isa.*, XXVI, 16.) Dans l'excès de leurs maux, dit le prophète Osée, ils se hâteront d'avoir recours à vous : *Venez*, diront-ils, *et retournons au Seigneur* : « *Venite, et revertamur ad Dominum.* » (*Osee*, VI, 1.) *Seigneur*, s'écrie le Roi-Prophète, *couvrez leur visage d'ignominie, afin qu'ils invoquent votre nom* : « *Imple facies eorum ignominia, et querent nomen tuum, Domine.* » (*Psal.* LXXXII, 17.)

Après tant de fameux exemples, qui nous prouvent si clairement que l'adversité ne manque guère de nous faire retourner à Dieu, il faut reconnaître que le plus grand de tous les malheurs et celui qui est le plus à craindre, c'est d'être sourds à la voix du Seigneur qui nous appelle par l'adversité, d'être insensibles aux coups dont il nous frappe, et de mépriser ses châtements. C'est être dans un état où nous n'avons plus rien à espérer de sa miséricorde; car, dit saint Grégoire pape, tout châtement qui nous vient de la part de Dieu, ou doit nous servir à nous purifier dans cette vie présente, ou doit être le commencement des supplices qui nous sont préparés dans l'autre : *Omnis divina percussio, aut purgatio est vite presentis, aut initium pœnæ subsequentis.* (*Moral.*, lib. XVIII, cap. 33.)

Une autre réflexion que nous devons faire, est que, quand nous sommes dans la prospérité, et que l'orgueil a tellement corrompu notre cœur, que nous commençons d'oublier Dieu, nous devons le prier sans cesse de nous humilier, de nous envoyer des maladies, des afflictions, des adversités, afin que, prolant de ces châtements, nous puissions retourner à lui et nous convertir : *Virga atque correptio tribuit sapientiam.* (*Prov.*, XXIX, 15.) *Bonum mihi quia humiliasti me.* (*Psal.* CXVIII, 71.)

L'Oraison dominicale finit par ce mot : *Amen*, ou *Ainsi soit-il*. Ce mot est comme une répétition abrégée de cette divine prière, et il marque le désir que nous avons d'être exaucés de Dieu. C'est pourquoi il faut dire ce mot avec beaucoup de ferveur et avec un ardent désir d'obtenir tout ce que nous avons demandé à Dieu, etc.

XXI^e INSTRUCTION.

DE LA DÉVOTION ENVERS LA SAINTE VIERGE.

Ecce mater tua. (*Joan.*, XIX, 27.)

Voilà votre mère.

Quoiqu'il soit très-bon et très-utile de prier tous les saints en général, parce qu'ils ont tous le pouvoir et la volonté d'intercé-

der pour nous auprès de Dieu, et que l'on puisse, en particulier, prier ceux pour qui on a plus de dévotion; néanmoins l'on peut assurer que tous les fidèles doivent avoir une révérence et une dévotion toute particulière et plus grande envers la très-sainte Vierge qu'envers les autres saints. Le respect et l'amour que Dieu m'a inspirés dès ma tendre jeunesse pour la Mère de son Fils, m'engage à apporter les raisons qui établissent solidement la dévotion que les fidèles doivent avoir envers elle.

Or, ces raisons sont : 1^o Que la sainte Vierge est la plus parfaite de toutes les créatures, la Reine du ciel et de la terre, des anges et des hommes, et la Mère de Dieu, et que, par cette auguste qualité, elle a une union intime avec Dieu, la plus intime après l'union hypostatique, c'est-à-dire de la deuxième personne de la sainte Trinité avec la nature humaine; d'où il s'ensuit que nul saint, quelque grand qu'il soit, ne peut entrer en parallèle avec elle, et qu'après Dieu, au-dessous duquel elle est infiniment, il n'y a rien au monde de si grand que cette très-parfaite créature : *Solus supra te Deus, infra te omne quod non est Deus.* (S. BERN.)

2^o La plénitude de la grâce de la sainte Vierge, dont il ne faut pas d'autres preuves que le témoignage de Dieu même, qui l'a déclarée *pleine de grâce* par le ministère de l'ange. Il savait ce qu'il lui en avait donné, et cet éloge extraordinaire marque sans doute une sainteté extraordinaire, et nous engage, conséquemment, à avoir une révérence et une dévotion très-particulière envers la sainte Vierge.

3^o Ce qui doit nous porter à cette dévotion, c'est l'exemple des plus grands saints, et même de Jésus-Christ, le Saint des saints, et même de saint Augustin, un saint Dominique, un saint Thomas d'Aquin, un saint Bernard, un saint Ildephonse, un saint Laurent Justinien, un saint Bernardin de Sienna, un saint Anselme et une infinité d'autres saints ont eu une dévotion toute singulière envers l'incomparable Mère de Dieu? Qui ne sait que Jésus-Christ, tout grand, tout majestueux, tout Dieu qu'il est, l'a honorée par les soumissions, les déférences et les obéissances qu'il a bien voulu lui rendre pendant tout le cours de sa très-sainte vie? *Et erat subditus illis.* (*Luc.*, II, 51.)

4^o Le consentement unanime des fidèles à rendre à Marie tous les honneurs qu'on peut rendre à une créature, et qu'on doit à la plus parfaite de toutes les créatures, à mettre leur confiance en sa protection, à avoir recours à elle dans tous leurs besoins; le zèle que fait paraître l'Eglise à inspirer cette dévotion à ses enfants, à lui rendre un culte particulier, à honorer tous ses mystères, à instituer tant de fêtes en son honneur, à dédier sous son nom tant de temples et d'autels, et à établir tant de congrégations et de confréries, qui ont pour but de la servir et de l'honorer; une infinité de miracles que Dieu fait tous les jours en faveur de ceux

qui ont recours à la sainte Vierge : toutes ces choses, dis-je, sont autant de démonstrations de la solidité de cette dévotion.

5° Notre propre intérêt doit nous obliger à cette aimable dévotion. Marie est toute-puissante auprès de Dieu ; car qu'est-ce que Dieu peut refuser à la Mère de son Fils ? Qu'est-ce que Jésus-Christ peut refuser à sa Mère ? Marie donc obtient infailliblement tout ce qu'elle demande. Mais, comme elle peut tout obtenir pour nous, elle est aussi très-disposée à le faire lorsque nous avons recours à elle : *Nec facultas ei deesse potest, nec voluntas.* (S. BERN., serm. 1, *De Assumpt.*) Elle est notre Mère. Jésus-Christ expirant sur la croix l'assura lui-même à son disciple saint Jean, lorsque, lui recommandant Marie, il lui dit : *Voilà votre mère* : « *Ecce mater tua.* » Car ce qu'il dit alors à saint Jean, il le dit dans sa personne à tous les fidèles. Or, quel motif de confiance n'est-ce pas pour nous que la sainte Vierge soit notre Mère. Toujours pleine de tendresse, de compassion et de bonté pour ses enfants, elle ne refuse jamais sa protection à ceux qui l'invoquent. Aussi l'Eglise l'appelle-t-elle la *Mère de miséricorde* : « *Mater misericordiæ,* » le *Refuge des pécheurs*, « *Refugium peccatorum,* » la *Consolatrice des affligés*, « *Consolatrix afflictorum;* » et l'on regarde avec raison comme une des causes et des marques les plus infaillibles de prédestination, la dévotion envers la très-sainte Mère de Dieu, parce qu'en effet elle n'abandonne jamais ceux qui ont confiance en elle. C'est pour cela que l'Eglise l'invoque dans toutes ses prières, et qu'elle emploie presque aussi souvent l'*Ave Maria* que l'Oraison dominicale, comme nous le dirons ci-après en expliquant la Salutation angélique. Honorons donc, mes frères, la très-sainte Vierge. Solennisons ses fêtes avec piété. Récitons tous les jours quelques prières en son honneur. Invoquons-la avec confiance dans nos tribulations, dans nos besoins, dans nos misères. Enfin, ayons pendant toute notre vie une solide et véritable dévotion envers elle, si nous voulons nous rendre dignes de sa protection. Je dis *solide et véritable*, car il en est de fausses et de présomptueuses, comme vous l'allez voir.

La solide et véritable dévotion à la sainte Vierge consiste à l'imiter dans ses vertus : comme l'humanité, la chasteté, la douceur d'esprit, l'assiduité à la prière, le détachement du monde, l'attachement à Dieu. L'imitation est le culte le plus agréable que nous puissions lui rendre : *Imitatio cultus religiosissimus.* (LACTANT.) Toute dévotion qui n'aboutit pas là est fautive et présomptueuse. C'est donc une fautive dévotion à la sainte Vierge, que de l'honorer des lèvres et de la déshonorer du cœur ; d'honorer la Mère et de déshonorer le Fils, de lui demander des grâces pendant qu'on abuse de celles qu'elle nous procure avec tant de bonté. C'est une dévotion présomptueuse de croire que la sainte Vierge nous sauvera sans que nous ayons aucun soin de notre salut, et de se

servir de la confiance qu'on a en elle pour persévérer dans le péché, dans l'espérance qu'elle nous en obtiendra le pardon. C'est là vouloir rendre complice de nos iniquités.

Telle est, cependant, la dévotion de bien des chrétiens. En effet, combien en est-il qui croient qu'en pratiquant quelque dévotion extérieure à la sainte Vierge, comme de réciter quelques prières tous les jours, par habitude bien plus que par piété, de s'enrôler en de certaines confréries, telle que celle du Rosaire et du Scapulaire, on est assuré de n'être point damné, parce que la sainte Vierge obtient infailliblement de Dieu que tous ses dévots ne meurent point en état de damnation ? D'où il arrive que ces personnes, au lieu de se faire la violence qu'elles devraient pour vivre chrétiennement et pour mortifier les passions qui les entraînent dans le péché, continuent toute leur vie dans le désordre, parce qu'elles s'imaginent qu'elles ont trouvé un moyen facile et assuré de faire leur salut, sans être obligées de quitter leur vie criminelle. Mais c'est certainement là une erreur et une illusion très-grossières ; car, toutes ces pratiques de dévotion envers la sainte Vierge, quoique très-bonnes et très-saintes en elles-mêmes, lui sont injurieuses, et ne sont capables que d'attirer sur ces personnes son indignation, au lieu de l'engager à les protéger, et il n'arrive que trop souvent que l'impénitence finale est tout l'effet qu'elles produisent.

Si l'Evangile nous apprend qu'il ne suffit pas de prier Dieu et de répéter souvent : *Seigneur*, pour entrer dans le royaume des cieux : *Non omnis qui dicit mihi : Domine, Domine, intrabit in regnum cælorum* (Matth., VII, 21), la chose est encore plus certaine par rapport aux prières que l'on adresse à la sainte Vierge. D'ailleurs, ces prières ne donnent pas plus d'assurance *d'arriver à la vie*, que le sacrement auguste de nos autels, duquel il est dit que celui qui y participera vivra éternellement : *Qui manducat hunc panem, vivet in æternum.* (Joan., VI, 59.) Cependant, il n'en est que trop de ceux qui le reçoivent, qui encourent la mort éternelle, et qui l'encourent même en le recevant, comme dit l'Apôtre : *Qui manducat et bibit indigne, judicium sibi manducat et bibit.* (1 Cor., XI, 29.) Ajoutons que la protection de Marie n'est pas plus infaillible que la miséricorde de Dieu, et, par conséquent, qu'il ne faut pas s'appuyer davantage sur la protection de Marie que sur la miséricorde de Dieu. Or Dieu, quoique infiniment miséricordieux, ne fait d'ordinaire point grâce aux pécheurs qui, s'appuyant uniquement sur sa miséricorde, persévèrent toute leur vie dans l'habitude du crime. Enfin, quelle apparence qu'une Vierge pure et sainte s'intéresse pour le salut de ceux qui, sous l'espoir qu'elle leur obtiendra un secours assuré pour se convertir à l'heure de la mort, crucifient si souvent son Fils par leurs péchés ? *Rursum crucifigentes sibi metipsos Filium Dei.* (Hebr., VI, 6.)

Concluons, mes frères, que la protection

de Marie ne sera accordée qu'à ceux qui auront soin d'éviter le péché et de pratiquer les vertus dont elle leur a donné l'exemple sur la terre ; que, sans cela, la confiance en elle n'est qu'une illusion du démon, qui entretient par là les âmes dans le crime. Vou-lons-nous donc plaire à Marie, être du nombre de ses chers enfants, de ses dévots serviteurs, et nous rendre dignes de sa protection, faisons pénitence, quittons le péché, vivons en vrais chrétiens, imitons ses vertus. Après avoir marché sur les traces de la sainte Vierge en cette vie, nous mériterons de participer un jour à sa gloire et à sa couronne dans l'éternité bienheureuse, où nous conduisent tous le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

XXII^e INSTRUCTION.

DE LA SALUTATION ANGÉLIQUE EN GÉNÉRAL.

Ave, gratia plena. (Luc., I, 28.)
Je vous salue, pleine de grâce.

Après le *Pater*, la prière la plus ordinaire des chrétiens est la Salutation angélique. L'Eglise joint cette prière à l'Oraison dominicale, en commençant et en finissant son Office. Elle recommande aux pasteurs d'en instruire tous les fidèles, et de leur apprendre à recourir à l'intercession de la très-sainte Vierge.

L'Eglise a joint la Salutation angélique à l'Oraison dominicale pour plusieurs raisons : 1^o Pour réparer les outrages que les hérétiques ont faits à la sainte Vierge, dont ils ont particulièrement attaqué le culte ; 2^o L'Eglise, après s'être adressée à Dieu par la prière que Jésus-Christ lui-même lui a enseignée, s'adresse à la sainte Vierge, afin qu'elle porte notre prière à Dieu, et qu'elle nous aide auprès de lui, en le priant pour nous ; 3^o L'Eglise, en joignant ces deux prières, nous apprend l'union toute singulière que Jésus-Christ a avec la sainte Vierge. Elle veut nous donner l'exemple de la distinguer extrêmement des autres saints : car elle célèbre leurs fêtes à certains jours de l'année ; mais, par la récitation qu'elle fait tous les jours de la Salutation angélique, elle fait en quelque sorte la fête de la sainte Vierge dans tout le cours de l'année, et elle excite les fidèles à prendre tous la sainte Vierge pour leur Avocate singulière, et à avoir une dévotion toute particulière envers elle.

La Salutation angélique, ainsi appelée parce qu'elle commence par les paroles dont se servit l'ange Gabriel, quand il vint annoncer à la sainte Vierge Marie qu'elle serait Mère de Dieu, est la plus célèbre des prières que l'Eglise adresse à la sainte Vierge, et elle est en même temps la plus excellente de toutes les prières après l'Oraison dominicale. La Salutation angélique emprunte cette excellence de ses auteurs, c'est-à-dire de ceux qui l'ont composée.

Pour entendre cela, il faut remarquer que cette prière est composée de trois parties.

1^o De ces paroles : *Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous* : « *Ave, gratia plena, Dominus tecum,* » et qui sont de l'ange Gabriel, comme on vient de dire ; 2^o des paroles suivantes, qui sont celles que sainte Elisabeth, mère de Jean-Baptiste, adressa à la sainte Vierge, lorsque la sainte Vierge vint la voir : *Vous êtes bénie entre les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni* : « *Benedicta tu,* etc. » 3^o Les autres : *Sainte Marie, Mère de Dieu*, et le reste, ont été ajoutées par l'Eglise au concile d'Ephèse pour condamner l'hérésie de Nestorius, qui soutenait que l'on devait appeler la sainte Vierge, Mère du Christ, et non pas Mère de Dieu. Cet impie a eu la langue mangée des vers en punition de son blasphème. (Act. Conc. Ephes.)

Si cette prière est si excellente par rapport à ceux qui l'ont composée, elle ne l'est pas moins par rapport à sa matière, c'est-à-dire par rapport aux choses qu'elle contient. En effet, elle renferme un salut, une louange, une action de grâces et une demande, qui sont infiniment honorables à la sainte Vierge. Elle comprend un *salut*, parce que nous y saluons la sainte Vierge, et que nous lui disons avec l'ange : *Je vous salue*, etc. Une *louange*, et même la plus grande qu'une pure créature puisse jamais recevoir. Elle consiste en ce que nous lui disons qu'elle est *pleine de grâce* ; que *le Seigneur est avec elle* ; qu'elle est *bénie entre les femmes* ; qu'elle est *sainte* ; et, ce qui est infiniment plus, qu'elle est *Mère de Dieu*. Une *action de grâce*, qui est renfermée dans ces paroles de sainte Elisabeth : *Le fruit de vos entrailles, Jésus, est béni* : car en les prononçant nous bénissons Dieu, et le remercions de nous avoir donné Jésus-Christ par Marie ; et ce don est la plus grande faveur et la plus grande miséricorde que Dieu pût jamais faire aux hommes, comme il a été démontré ailleurs. Une *demande*, parce que nous demandons à la sainte Vierge, et la conjurons de *prier pour nous*.

C'est une chose sainte et utile de dire souvent cette prière. Nous devons surtout la réciter le matin, à midi et le soir, suivant ce qui a été dit à la VI^e Instruction : de plus, quand nous sommes en quelque danger, quand nous sommes tentés, et quand nous sommes malades. Mais nous devons la réciter avec des sentiments d'une parfaite reconnaissance envers Dieu pour le bienfait inestimable de l'incarnation de son Fils par l'entremise de Marie, et avec des sentiments d'une dévotion tendre envers la sainte Vierge, que Dieu a choisie pour être la Mère de Jésus-Christ, Auteur de la grâce et de la vie ; pour lui représenter le besoin que nous avons de son intercession, et pour la prier d'attirer sur nous les grâces qui nous sont nécessaires pour marcher si heureusement au milieu des dangers et des écueils qui nous environnent ici-bas, que nous puissions un jour arriver au port du salut et à l'éternité bienheureuse. Amen.

XXIII. INSTRUCTION.

EXPLICATION DE LA SALUTATION ANGÉLIQUE.

Ave, gratia plena. (Luc., I, 28.)

Je vous salue, pleine de grâce.

Après avoir traité de la Salutation angélique en général, nous allons maintenant expliquer en particulier toutes les paroles qui composent cette excellente prière.

Je vous salue. Cette première parole n'est pas seulement une simple salutation, c'est encore un souhait de joie. Nous témoignons par là que nous prenons part à la joie que la sainte Vierge a ressentie dans le moment de l'incarnation, et qu'elle fit paraître depuis par les paroles dont elle se servit dans son Cantique : *Et mon esprit a été comblé de joie en Dieu mon Sauveur : « Et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo. »* (Luc., I, 47.)

Marie. Ce nom nous marque la personne que Dieu a choisie de toute éternité, pour coopérer au mystère adorable de l'Incarnation de son Fils, et pour en être la Mère ; dignité qui surpasse tout ce que Dieu a jamais fait de grand, et qui élève la sainte Vierge au-dessus de toutes les créatures les plus parfaites qui sont dans le ciel. C'est ce que signifie le nom de *Marie*. Ce nom veut encore dire *Dame* et *Etoile*. Et c'est à très-juste titre que la sainte Vierge possède ces deux glorieuses qualités. Elle est *Dame*, c'est-à-dire, comme chante l'Eglise, qu'elle est Reine des cieux : *Ave, Regina cælorum* ; qu'elle est Reine des anges, des patriarches, des prophètes, des apôtres, des martyrs, des confesseurs, des vierges, de tous les saints : *Regina angelorum*, etc. Elle est aussi une *Etoile*, parce qu'elle nous éclaire par les rayons de lumière et de grâce qu'elle tire de son Fils qui est appelé Orient et Soleil de justice : *O Oriens... et Sol justitiæ* (Offic. Eccles.) : elle nous éclaire, dis-je, dans la mer orageuse de ce monde, afin que nous n'y fassions pas naufrage. *Si jactaris superbiæ undis, si ambitionis, si æmulationis, respice Stellam, voca Mariam.* (S. BERN., hom. 2 super *Missus est.*)

Pleine de grâce. C'est avec raison que Marie a été *pleine de grâce*, puisqu'elle a porté dans son sein virginal l'Auteur même de la grâce : car comment le moindre péché aurait-il pu souiller un corps et une âme destinés à être le Temple du Saint des saints ? Elle a été *pleine de grâce* dès le premier moment de sa conception dans le sein de sainte Anne, sa mère, ayant été, comme on le tient communément, préservée du péché originel. Elle a été *pleine de grâce*, à sa naissance que Dieu a exemptée de la tache originelle. Elle a été *pleine de grâce* pendant toute sa vie, sans que l'ombre même du péché ait jamais terni la pureté de son âme et l'éclat de sa sainteté. (Conc. Trid., sess. 6, can. 23.) Elle est encore *pleine de grâce* par son Assomption miraculeuse dans le ciel, où elle a été élevée au-dessus de tous les chœurs des anges : *Exaltata est sancta Dei Genitrix super*

choros angelorum ad cælestia regna. (Offic. Assumpt.)

Le Seigneur est avec vous. En effet, Dieu est avec Marie, puisqu'elle a l'union la plus intime avec les trois personnes de la très-sainte Trinité, étant Fille du Père, Mère du Fils, et Eponse du Saint-Esprit. La vertu du Très-Haut l'a couverte de son ombre : *Vir-tus Altissimi obumbrabit tibi.* (Luc., I, 35.) Le Verbe fait chair a pris naissance dans ses chastes entrailles : *Et Verbum caro factum est.* (Joan., I, 14.) Et le Saint-Esprit est survenu en elle : *Spiritus Sanctus superveniet in te.* (Luc., I, 35.) Le Seigneur est encore avec la sainte Vierge : car il y habite d'une manière toute particulière comme dans son temple et dans son trône ; remplissant tout son entendement et toute sa volonté, étant le principe de toutes ses pensées, de tous les mouvements de son cœur et de toutes ses actions, et ne permettant pas qu'il s'y mêlât la moindre tache qui en pût ternir la pureté ; de sorte que ces paroles : *Le Seigneur est avec vous*, peuvent être regardées comme la source de cette *plénitude de grâce* que l'ange lui avait attribuée. Avançons.

Vous êtes bénie entre les femmes, c'est-à-dire, qu'entre toutes les femmes qui ont jamais été bénies de Dieu, ou qui peuvent l'être, il n'en est point qui aient jamais reçu, ou qui doivent jamais recevoir une faveur et une prérogative telle que la très-sainte Vierge a reçue, puisqu'elle seule, entre toutes les femmes, a été choisie pour être Mère de Dieu et pour enfanter sans cesser d'être Vierge : *Quem Virgo concepit, Virgo peperit, Virgo, quem genuit adoravit.* (Offic. Eccles.) C'est pour cela que toutes les générations publieront son bonheur, comme elle l'a prédit elle-même dans son admirable cantique : *Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.* (Luc., I, 48.)

Et le fruit de vos entrailles, Jésus, est béni. Par ces paroles nous louons Dieu et le remercions de la faveur ineffable qu'il nous a faite, en nous donnant son Fils bien-aimé, qui est la source de toutes les grâces et de toutes les bénédictions dont la sainte Vierge a été comblée ; et nous félicitons en même temps cette très-sainte Vierge d'avoir eu la gloire de coopérer à ce grand mystère.

Nous lui disons ensuite : *Sainte Marie, Mère de Dieu*, parce qu'elle l'est effectivement, et que cette éminente qualité est pour nous un gage de l'accès et du pouvoir qu'elle a auprès de son Fils : *Pete, mater mea, neque enim fas est ut avertam faciem tuam.* (III Reg., II, 20.) D'ailleurs, ayant été aussi favorisée de Dieu qu'elle l'a été, qui est-ce qui peut douter qu'elle ne soit toute-puissante auprès de Dieu ? Et, puisque son pouvoir est si grand, n'est-ce pas avec raison que l'Eglise l'implore ?

Priez pour nous pécheurs. Nous lui adressons cette prière, afin que la vue de nos misères la porte à la compassion et l'excite à demander pour nous miséricorde à son Fils. Ayant porté dans son sein, pendant neuf

mois, le Dieu de miséricordes, elle a sans doute des entrailles de miséricorde pour les pauvres pécheurs, et elle ne manque pas d'intervenir en leur faveur, quand ils ont recours à elle, et qu'ils veulent sincèrement se couvrir et faire pénitence. Aussi l'Eglise l'appelle-t-elle : *Refugium peccatorum*, le *Refuge des pécheurs*.

Maintenant, parce que la grâce de Dieu nous est nécessaire à tout moment, et que la sainte Vierge est le canal ordinaire des grâces de Dieu sur nous, et que nous avons un besoin tout particulier de ses intercessions auprès de Jésus-Christ : *Opus est mediatorum ad mediatorem Christum, nec alter nobis utilior quam Maria*. (S. BERN., serm. ultim. de Assumpt.)

Et à l'heure de notre mort. Si nous avons besoin de la protection de la très-sainte

Mère de Dieu pendant toute notre vie, nous en avons encore un plus grand besoin à l'heure de notre mort, parce que c'est à ce dernier moment, à ce moment redoutable, que les efforts du démon pour nous perdre sont plus violents, que nos tentations sont plus grandes, et nos chutes plus à craindre : *Descendit diabolus ad vos, habens iram magnam, sciens quod modicum tempus habet*. (Apoc., XII, 12.) De plus, par ces paroles : *A l'heure de notre mort*, nous sommes avertis de faire toutes nos prières dans la vue de notre mort ; d'avoir continuellement ce moment terrible devant les yeux, et mériter par la dévotion envers la sainte Vierge pendant notre vie, qu'elle se rende notre protectrice au moment de notre mort, pour nous la procurer sainte et heureuse. Amen.

Qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ fulgebunt in perpetuas æternitates. (Dan., XII, 3.)

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

JACQUES - DENYS COCHIN, CURÉ DE SAINT-JACQUES DU HAUT-PAS.

PRONES OU INSTRUCTIONS FAMILIÈRES SUR LES ÉPÎTRES ET LES ÉVANGILES DE TOUS LES DIMANCHES, SUR LES MYSTÈRES ET LES PRINCIPALES FÊTES DE L'ANNÉE. 11

Premier Dimanche de l'Avent. — Sur l'Épître de saint Paul aux Romains, c. xiii, v. 11-14. — Nécessité de nous préparer au dernier avènement de Jésus-Christ, en nous couvrant de ses mérites, en nous revêtant de ses exemples. Vices qui nous éloignent, vertus qui nous rapprochent de l'imitation de ce divin modèle. 11

Sur l'Évangile selon saint Luc, c. xxi, v. 25-36. — Jugement dernier : vérité terrible pour les justes, comme pour les pécheurs. Sort des uns et des autres. Écueils à éviter; vertus à pratiquer pour ne point oublier cet instant redoutable. 19

II^e Dimanche de l'Avent. — Sur l'Épître de saint Paul aux Romains, c. xv, v. 4-15. — Danger des mauvaises lectures. Union fraternelle, base de la morale des Livres saints. Caractère de cette union. 28

Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. xi, v. 2-10. — Jean-Baptiste, modèle des justes par sa soumission et par sa foi. Caractère de la mission de Jésus-Christ. Éloge du saint Précurseur. 33

III^e Dimanche de l'Avent. — Sur l'Épître de saint Paul aux Philippiens, c. iv, v. 4-7. — Joie chrétienne. Modestie ; punie des vierges. Moyens de se préparer à l'avènement spirituel de Jésus-Christ. 40

Sur l'Évangile selon saint Jean, c. i, v. 19-28. — Mission de saint Jean-Baptiste, source d'instructions pour nous, et modèle de la nôtre. 45

IV^e Dimanche de l'Avent. — Sur la 1^{re} Épître de saint Paul aux Corinthiens, c. iv, v. 1-5. — Devoirs respectifs des pasteurs et des peuples. Plus les obligations des premiers sont sacrées, plus la soumission des autres est nécessaire. 52

Sur l'Évangile selon saint Luc, c. iii, v. 1-6. — Pour se disposer à l'avènement de Jésus-Christ, il faut suivre le précepte et l'exemple de Jean-Baptiste : humilier son esprit, rectifier ses mœurs. 57

Seconde instruction sur l'Évangile du quatrième Dimanche de l'Avent. — Conformité de l'histoire et des prophéties sur l'époque de la naissance de Jésus-Christ. Vertus auxquelles nous devons nous disposer pour célébrer avec l'Eglise ce salutaire événement. 65

La nuit de Noël. — Sur l'Épître de saint Paul à Tite, c. ii, v. 11-14. — Naissance du Sauveur, source de grâces et d'instructions ; mystère nécessaire et redoutable. 72

Sur l'Évangile selon saint Luc, c. ii, v. 1-14. — Les circonstances de la naissance de Jésus-Christ sont aussi propres à édifier les esprits qu'à les instruire. 76

Seconde instruction sur l'Évangile de la nuit de Noël. — Foi des bergers de Bethléem, modèle de la nôtre ; fruits qui la suivent, grâces qui la couronnent. 85

Instruction pour la fête de saint Jean l'Évangéliste. — Prévenu des grâces les plus singulières, revêtu des vertus les plus rares, élevé aux connaissances les plus sublimes : tous les traits de la vie de ce saint apôtre doivent exciter notre admiration, animer notre confiance, soutenir notre culte et ouvrir notre piété. 88

Le Dimanche dans l'Octave de Noël. — Sur l'Épître de saint Paul aux Galates, c. iv, v. 1-7. — En devenant l'enfant de l'homme, Jésus-Christ nous rend enfants de Dieu. Privilèges ineffables de cette glorieuse adoption ;

connable indifférence de ceux qui négligent d'en connaître l'étendue. 96

Sur l'Evangile selon saint Luc, c. II, v. 33-40. — Le silence de Marie, l'étonnement de Joseph, les prédictions du saint vieillard Siméon, les louanges d'Anne la prophétesse, en formant dans nos cœurs la connaissance de Jésus-Christ, nous apprennent à profiter de cette divine connaissance. 101

Le jour de la Circoncision. — Sur l'Épître de saint Paul aux Colossiens, c. II, v. 6-11. — Nécessité de la circoncision spirituelle du chrétien, établie sur la circoncision charnelle de Jésus-Christ. 108

Sur l'Evangile selon saint Luc, c. II, v. 22. — But que doit se proposer un chrétien dans ses conversations. 113

Le Dimanche après la Circoncision. — Sur la 1^{re} Épître de saint Jean, c. IV, v. 9-15. — Effets consolants de la charité d'un Dieu pour nous; obligations que cette charité nous impose. 121

Sur l'Evangile selon saint Matthieu, c. II, v. 15-15. — Fuite de Jésus-Christ en Egypte, figure de la vie d'un chrétien, toujours exilé, toujours voyageur comme son Chef. 125

Le jour de l'ÉPIPHANIE. — Sur l'Épître. Isaïe, c. LV, v. 1-6. — Triomphe de l'Église dans la vocation des Gentils. 132

Sur l'Evangile selon saint Matthieu, c. II, v. 1-12. — Gratuité de la vocation des Gentils. Hommages dus à Jésus-Christ. 156

Le Dimanche dans l'Octave de l'Épiphanie. — Sur l'Épître de saint Paul aux Romains, c. XII, v. 1 seqq. — Exposition de nos devoirs envers Dieu, envers le prochain, envers nous-mêmes, et vigilance qu'exige notre vocation. 145

Sur l'Evangile selon saint Luc, c. II, v. 40-52. — Dans les différents états de sa vie mortelle, Jésus-Christ est notre docteur, notre modèle et notre chef. Nous devons l'imiter dans les progrès de son âge. 148

II^e Dimanche après l'Épiphanie. — Sur l'Épître de saint Paul aux Romains, c. XII, v. 4-16. — Charité fraternelle; règle qu'elle doit se prescrire. 156

Sur l'Evangile selon saint Jean, c. II, v. 1-11. — Instructions qui dérivent de la conduite de Jésus-Christ aux noces de Cana. 161

III^e Dimanche après l'Épiphanie. — Sur l'Épître de saint Paul aux Romains, c. XIX, v. 16-21. — Orgueil, source de tous les vices; humilité, principe de toutes les vertus. Paix chrétienne; moyens de la conserver. 167

Sur l'Evangile selon saint Matthieu, c. VIII, v. 1-15. — Lèpre, figure du péché en général. Paralytie, figure du péché d'habitude. La foi et l'humilité sont indispensables pour obtenir la guérison de l'un et de l'autre. 172

IV^e Dimanche après l'Épiphanie. — Sur l'Épître de saint Paul aux Romains, c. XIII, v. 8-10. — Nature, caractère et devoirs de la charité chrétienne. Défauts qui peuvent nous éloigner de la pratique de cette vertu. 180

Sur l'Evangile selon saint Matthieu, c. VIII, v. 25-27. — La foi et la confiance en Jésus-Christ peuvent seules nous soutenir au milieu des écueils et dans les tentations de cette vie. 184

V^e Dimanche après l'Épiphanie. — Sur l'Épître de saint Paul aux Colossiens, c. III, v. 12-17. — Base du précepte de la charité. Paix chrétienne. Parole de Dieu. Lumière de l'âme. Jésus-Christ, fin de toutes nos actions, en est l'exemple et la récompense. 191

Sur l'Evangile selon saint Matthieu, c. XIII, v. 24-50. — Mélange des bons et des méchants, suite nécessaire de la sagesse, de la justice et de la miséricorde de Dieu. Nature du commerce que nous pouvons lier avec les pécheurs; prudence qu'il exige: fin qu'il se propose. 195

VI^e Dimanche après l'Épiphanie. — Sur la 1^{re} Épître de saint Paul aux Thessaloniens, c. I, v. 2-10. — Devoirs et sentiments d'un véritable pasteur. Utilité de la patience chrétienne. 204

Sur l'Evangile selon saint Matthieu, c. XIII, v. 51-55. — Parole de Dieu: sa puissance; dispositions nécessaires pour l'écouter avec fruit. 208

Dimanche de la SEPTEUAGÉSIME. — Sur la 1^{re} Épître de saint Paul aux Corinthiens, c. IX, v. 24-27; c. X, v. 1-5.

— Plus le nombre des élus est petit, plus nous devons nous efforcer de le compléter. 215

Sur l'Evangile selon saint Matthieu, c. XX, v. 1-16. — Diversité du salaire que la bonté divine accorde au travail du salut: puissant motif de confiance et d'humilité. 220

Dimanche de la SEXAGÉSIME. — Sur la II^e Épître de saint Paul aux Corinthiens, c. XI, v. 19-55; c. XII, v. 1-9. — Patience, modestie, humilité, courage, charité fraternelle, amour de la prière: vertus nécessaires au chrétien. 227

Sur l'Evangile selon saint Luc, c. VIII, v. 4-15. — Obstacles qui s'opposent au progrès de la parole de Dieu, dispositions qui en favorisent l'accroissement dans nos cœurs. 252

Dimanche de la QUINQUAGÉSIME. — Sur la II^e Épître de saint Paul aux Corinthiens, c. XIII, v. 1, *ad fin.* — Caractères de la charité: union intime de cette vertu avec la foi et l'espérance; fruits qui la couronnent. 259

Sur l'Evangile selon saint Luc, c. XIII, v. 51-45. — Danger des préventions; aveuglement spirituel, il ne peut se guérir que par les lumières de la foi. Cette guérison est le fruit de l'humilité et de la confiance. 245

Instruction sur les divertissements. 252

Le Mercredi des CENDRES. — Instruction sur l'utilité du Carême, et les moyens de le passer saintement. 259

I^{er} Dimanche de CARÊME. — Sur la II^e Épître de saint Paul aux Corinthiens, c. VI, v. 1-10. — Carême, carrière de pénitence et de salut. Prêtres et laïques soumis aux mêmes devoirs. Vertus nécessaires pour opérer et sanctifier la réforme du cœur. 265

Sur l'Evangile selon saint Matthieu, c. IV, v. 1-11. — Nécessité des tentations; quand le chrétien en triomphe, il honore Dieu, il se sanctifie, il humilie l'ennemi du salut; et pour en triompher, il doit suivre fidèlement les traces de Jésus-Christ. 270

Instruction sur le jeûne. 277

II^e Dimanche de Carême. — Sur la I^{re} Épître de saint Paul aux Thessaloniens, c. IV, v. 1-7. — Pureté, vertu indispensable au chrétien; elle doit accompagner toutes ses actions, régler toutes ses démarches, présider à tous ses discours, sanctifier ses plaisirs mêmes. 285

Sur l'Evangile selon saint Matthieu, c. XVII, v. 1-19. — Transfiguration de Jésus-Christ, avant-goût de la félicité céleste. Nécessité d'écouter sa parole pour l'obtenir. Travaux et combats indispensables pour y arriver. 290

III^e Dimanche de Carême. — Sur l'Épître de saint Paul aux Ephésiens, c. V, v. 1-9. — Dignité du chrétien appelé à être l'imitateur de Dieu même, la charité est l'essence, et la sainteté la fin de toutes les actions. 297

Sur l'Evangile selon saint Luc, c. II, v. 14-28. — Danger des préventions. Nécessité d'être avec Jésus-Christ. Malheurs qui suivent le péché de recluse. Bonheur de celui qui écoute et pratique la parole de Dieu. 502

IV^e Dimanche de Carême. — Sur l'Épître de saint Paul aux Galates, c. IV, v. 22-31. — Caractère de l'ancienne et de la nouvelle alliance: l'une fondée sur la crainte, n'a fait que des esclaves; l'autre, fondée sur l'amour, a formé de véritables enfants. 511

Sur l'Evangile selon saint Jean, c. VI, v. 1-15. — Richesses inépuisables de la Providence. Charité de Jésus-Christ en se donnant lui-même pour nourriture à son peuple. 515

Dimanche de la PASSION. — Sur l'Épître de saint Paul aux Hébreux, c. IX, v. 11-15. — Jésus-Christ Pacificateur, Pontife, Médiateur et victime. Prééminence de son sacrifice sur ceux de l'ancienne Loi. 524

Sur l'Evangile selon saint Jean, c. VIII, v. 46-59. — Effets de la parole de Dieu sur nos cœurs. La principale occupation du chrétien est d'honorer l'Être suprême et de faire sa sainte volonté. 525

Dimanche des RAMEAUX. — Sur l'Épître de saint Paul aux Philippiens, c. II, v. 5-11. — Imiter Jésus-Christ, devoir indispensable du chrétien. Fruits de l'obéissance et de l'humilité de ce divin Sauveur. 535

Sur l'Evangile selon saint Matthieu, c. XXI, 1-9. — Triomphe de Jésus-Christ: comment nous devons le

- préparer dans nos cœurs. Science de la Croix, digne objet de toutes nos recherches. 557
- Jendi Saint. — Institution de l'Eucharistie. Combien cette sainte nourriture est analogue à tous nos besoins. 542
- Vendredi Saint. — Instruction sur la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. 348
- Saint Jour de Pâques. — Sur la 1^{re} Epître de saint Paul aux Corinthiens, c. v, v. 7, 8. — Pureté du cœur, nécessaire pour célébrer le jour du Seigneur. Obligation de fréquenter sa paroisse. L'âme de la conscience, fruit de la sincérité et de la vérité de nos dispositions. 570
- Sur l'Evangile selon saint Marc, c. xvi, v. 1-7. — Résurrection de Jésus-Christ, fruit de notre rédemption, fondement de toutes nos espérances, principe de toutes nos consolations, avant-goût de notre gloire 576
- Autre instruction, par laquelle on achève d'expliquer l'Evangile du jour de Pâques. 584
- Dimanche de QUASIMODO. — Sur la 1^{re} Epître de saint Jean, c. v, v. 4-10. — La foi nous place entre la présomption et le désespoir; elle nous instruit, elle nous anime, elle nous dicte le triple témoignage que nous devons à un Dieu trois fois saint. 587
- Sur l'Evangile selon saint Jean, c. xx, v. 19-51. — Paix chrétienne, prix du sacrifice, effet de la résurrection de Jésus-Christ. Charité de ce divin Sauveur. Incrédulité de Thomas, source d'instruction pour nous. 592
- Instruction sur la Foi. 599
- Instruction sur le mystère de l'Incarnation. 407
- II^e Dimanche après Pâques. — Sur la 1^{re} Epître de saint Pierre, c. ii, v. 21-25 — Souffrances de Jésus-Christ, motif de reconnaissance, et plus encore d'émulation. 414
- Sur l'Evangile selon saint Jean, c. x, v. 11-16. — Jésus-Christ bon pasteur. Avances que sa bonté lui inspire, devoirs qu'elle nous impose. 417
- III^e Dimanche après Pâques. — Sur la 1^{re} Epître de saint Pierre, c. ii, v. 11-19. — Les disciples les plus fidèles de l'Evangile sont aussi les citoyens les plus utiles à la patrie. La patience dans les maux de cette vie, est leur vertu principale. 426
- Sur l'Evangile selon saint Jean, c. xvi, v. 16-22. — Espérance et crainte, joie et tristesse, épreuves du chrétien ici-bas; elles le marquent du caractère particulier des enfants de Dieu, et le conduisent à lui. 450
- IV^e Dimanche après Pâques. — Sur l'Epître de saint Jacques, c. i, v. 17-21. — Dieu auteur de tout bien. Différence entre sa volonté et la nôtre. Docilité, discrétion, patience, pureté du cœur; vertus du chrétien. 457
- Sur l'Evangile selon saint Jean, c. xvi, v. 5-14. — Le bon usage des afflictions conduit au saint. Nous leur devons les grâces de l'Esprit consolateur, qui nous instruit de toute vérité. 441
- V^e Dimanche après Pâques. — Sur l'Epître de saint Jacques, c. i, v. 22-27. — Attention, respect et docilité dus à la parole sainte. Danger de la médisance. Nécessité de fuir la corruption du siècle. 447
- Sur l'Evangile selon saint Jean, c. xvi, v. 25-30. — Nécessité de la prière. Son caractère, sa nature, ses effets. Amour que nous devons à Jésus-Christ. Utilité des souffrances. Obligation de fuir le monde. 451
- Instruction pour le jour de l'Ascension. — Sur la grandeur de Jésus-Christ dans le ciel. 460
- Le Dimanche dans l'Octave de l'Ascension. — Sur la II^e Epître de saint Pierre, c. iv, v. 7-11. — Sage retenue. Vigilance chrétienne. Aumône humble et sans faste. Bon usage des richesses. 464
- Sur l'Evangile selon saint Jean, c. xv, v. 26; et c. xvi, v. 1. — Caractère des vraies consolations; elles viennent toutes de l'Esprit-Saint. Témoignages que nous devons à ce divin Esprit. 468
- Le Jour de la PENTECÔTE. — Sur l'Epître des Actes des apôtres, c. ii, 1-11. — Changement que l'Esprit-Saint produit dans les apôtres. Effets que sa présence opère dans les cœurs. 476
- Sur l'Evangile selon saint Jean, c. xiv, v. 25-51. — Objet de la mission du Saint-Esprit. En quoi elle diffère de celle du Verbe. Nature de la paix que Jésus-Christ laisse à ses disciples. 488
- Autre instruction sur le même Evangile. — Faiblesse de l'homme, motif de crainte. Parole de Dieu, source de
- confiance. Amour de Dieu. Foi humble et docile. Oeuvres de l'Esprit-Saint. 493
- Instruction sur la fausse justice ou l'hypocrisie. 498
- Jour de la Très-Sainte Trinité. — Sur la 1^{re} Epître de saint Jean, c. v, v. 1-10. — Trinité, mystère redoutable à celui qui veut le sonder avec trop de curiosité, sensible à l'âme docile, profitable à l'âme fidèle. 505
- Sur l'Evangile selon saint Matthieu, c. xxviii, v. 18-20. — Unité de Dieu. Trinité des personnes; dogme qui confond l'esprit, et qui soutient la foi. Mission des apôtres. Présence de Jésus-Christ parmi nous. 510
- Le Dimanche dans l'Octave du Saint-Sacrement. — Sur l'Epître de saint Paul aux Hébreux, c. vii, v. 18-28. — Excellence du Testament nouveau. Caractère et sublimité du sacerdoce de Jésus-Christ. 517
- Sur l'Evangile selon saint Luc, c. xiv, v. 16-21. — Banquet eucharistique; pain des anges, fruit de vie, gage de l'immortalité bienheureuse. 521
- Instruction sur la Providence. 527
- Instruction sur le monde. 533
- Instruction sur les jugements téméraires. 515
- III^e Dimanche après la Pentecôte. — Sur la 1^{re} Epître de saint Pierre, c. v, v. 6-11. — Humilité chrétienne: son caractère; elle nous élève, en nous abaissant devant Dieu, et nous dispose au grand jour de la manifestation de Notre-Seigneur. 530
- Sur l'Evangile selon saint Luc, c. xv, v. 1-10. — Pour cesser d'être pécheurs, désirons notre salut aussi sincèrement que Jésus-Christ le désire. Pour être des saints, cherchons-le comme il nous cherche. 535
- IV^e Dimanche après la Pentecôte. — Sur l'Epître de saint Paul aux Romains, c. viii, v. 18-25. — Les afflictions sont l'appanage de tous les hommes, de tous les Etats. Desein de Dieu en nous les ménageant. Usage que nous en devons faire. Moyens pour nous les rendre utiles. 565
- Sur l'Evangile selon saint Luc, c. v, v. 1-11. — Certitude de la foi; caractères de l'Eglise de Jésus-Christ. Triomphe de la religion. Nécessité de répondre par nos œuvres à notre vocation. 570
- V^e Dimanche après la Pentecôte. — Sur la 1^{re} Epître de saint Pierre, c. iii, v. 8-15. — Motifs qui doivent cimenter entre les chrétiens un amour solide et généreux. Devoirs que cet amour nous impose. 577
- Sur l'Evangile selon saint Matthieu, c. v, v. 20-24. — Loi divine, quelquefois pénible en apparence, douce et facile par la grâce. Danger de la colère. Avantage de la patience chrétienne. 582
- VI^e Dimanche après la Pentecôte. — Sur l'Epître de saint Paul aux Romains, c. vi, v. 3. — Baptême, image de trois grands mystères: de la mort de Jésus-Christ, de sa sépulture et de sa résurrection. Vérités qui en dérivent sous ces trois aspects. 591
- Sur l'Evangile selon saint Marc, c. viii, v. 1-9. — Multiplication de sept pains, source d'instructions pour nous, puissant motif de confiance, image frappante du pain eucharistique. 595
- VII^e Dimanche après la Pentecôte. — Sur l'Epître de saint Paul aux Romains, c. vi, v. 19-25. — Prudence apostolique. Pureté du chrétien. Mort, salaire du péché. Vie éternelle, prix de la vertu. 602
- Sur l'Evangile selon saint Matthieu, c. vii, v. 15-21. — Amour et crainte; compatibilité de ces deux sentiments dans une âme juste. Faux prophètes: quels ils sont aujourd'hui. Nécessité des bonnes œuvres. 607
- VIII^e Dimanche après la Pentecôte. — Sur l'Epître de saint Paul aux Romains, c. viii, v. 12-17. — Dignité du chrétien; devoirs qu'elle lui impose; souffrir est son appanage; patience et douceur, voilà son caractère. 614
- Sur l'Evangile selon saint Luc, c. xvi, v. 1-9. — Incertitude de l'heure de la mort, puissant motif de vigilance. Prévenons-la par des bonnes œuvres. Vrais trésors du chrétien. 619
- IX^e Dimanche après la Pentecôte. — Sur la 1^{re} Epître de saint Paul aux Corinthiens, c. xx, v. 1-15. — Peuple de Dieu, figure sensible de nos biens et de nos maux, de nos droits et de nos dangers. 627
- Sur l'Evangile selon saint Luc, c. xix, v. 41-47. — Pleurs de Jésus-Christ sur Jérusalem, image des larmes qu'il verse sur l'âme indifférente. Respect dû aux églises. 652

X^e Dimanche après la Pentecôte. — Sur la 1^{re} Epître de saint Paul aux Corinthiens, c. xii, v. 2-11. — Opérations de l'Esprit-Saint dans nos cœurs. Bon usage que nous devons faire de ses grâces. 659

Sur l'Évangile selon saint Luc, c. xviii, v. 9-19. — L'orgueil nous éloigne de Dieu; l'humilité nous en rapproche. Caractères de la prière chrétienne. 645

XI^e Dimanche après la Pentecôte. — Sur l'Épître de saint Paul aux Philippiens, c. i, v. 3-11. — Tendresse pastorale. Admirables effets de la charité. Pesanteur du joug des passions. 652

Sur l'Évangile selon saint Marc, c. vii, v. 31-37. — Effets du péché mortel. Combien sa guérison est difficile. Moyens qui peuvent l'opérer. 656

XII^e Dimanche après la Pentecôte. — Sur l'Épître de saint Paul aux Romains, c. v, v. 1-5. — Avantages de la foi. Ses effets. Ressource qu'elle nous présente. Motif qui doit l'animer. 664

Sur l'Évangile selon saint Luc, c. x, v. 25-37. — L'étude de la loi divine nous apprend à la connaître, dissipe toutes les difficultés, anéantit toute excuse. Amour du prochain. 669

XIII^e Dimanche après la Pentecôte. — Sur l'Épître de saint Paul aux Galates, c. iii, v. 11-22. — Supériorité de la Loi nouvelle. Gratuité de notre vocation. Esprit de la religion chrétienne. 677

Sur l'Évangile selon saint Luc, c. xviii, v. 11-19. — Caractères d'une solide conversion. Reconnaissance qu'elle nous impose envers la miséricorde de Dieu. 681

XIV^e Dimanche après la Pentecôte. — Sur l'Épître de saint Paul aux Galates, c. v, v. 16-24. — Œuvres de la chair. Fruits de l'esprit. Vertus que celui-ci forme et entretient. Vices que celle-là fait naître et nourrit. 689

Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. vi, v. 24-33. — Impossibilité de partager son obéissance, et de servir à la fois Dieu et le monde. Motifs de confiance en la Providence. Avantage de la pauvreté. 695

XV^e Dimanche après la Pentecôte. — Sur l'Épître de saint Paul aux Galates, c. v, v. 25; et c. vi, v. 1-10. — Amour-propre, source de désordres. Retour sur soi-même : combien utile. Droits des ministres sur les offrandes des fidèles. Charité, âme du chrétien. 701

Sur l'Évangile selon saint Luc, c. vii, v. 11-16. — Fragilité de la vie, motif de vigilance. Dispositions qui doivent précéder, accompagner et suivre la conversion pour la rendre certaine. 706

XVI^e Dimanche après la Pentecôte. — Sur l'Épître de saint Paul aux Ephésiens, c. iii, v. 13-21. — Religion chrétienne, engagement aux souffrances, consolations qu'elle nous procure, force qu'elle nous donne, courage qu'elle nous inspire. 715

Sur l'Évangile selon saint Luc, c. xiv, v. 1-11. — Pécheurs figurés par les divers malades présentés à Jésus-Christ. Sanctification du dimanche. Avantages de l'humilité. Futilité de la vaine gloire. 720

XVII^e Dimanche après la Pentecôte. — Sur l'Épître de saint Paul aux Ephésiens, c. iv, v. 1-6. — Humilité, douceur, patience : vertus fondamentales du Christianisme. Union et charité, caractère des enfants de Dieu. 726

Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. xxii, v. 34-36. — Amour de Dieu par-dessus tout; amour du prochain comme soi-même : essence de la religion; liaison étroite de ces deux préceptes. 732

XVIII^e Dimanche après la Pentecôte. — Sur la 1^{re} Epître de saint Paul aux Corinthiens, c. i, v. 1-8. — Devoirs des pasteurs. Méditation du jugement dernier, remède à l'orgueil, contre-poids de l'instabilité du cœur. 744

Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. ix, v. 1-8. — Tendresse de Jésus-Christ, motif de confiance, puissante exhortation à lui demander la guérison de nos âmes. 745

XIX^e Dimanche après la Pentecôte. — Sur l'Épître de saint Paul aux Ephésiens, c. iv, v. 25-28. — Homme intérieur, créé à l'image de Dieu, Sainte colère; combien elle diffère de celle qui rend coupable. Restitutions. Amour du travail. Amour. 755

Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. xxii, v. 1-14. — Prédestination, vérité redoutable, mais qui doit produire dans nos cœurs la confiance et la crainte, la vigilance et l'amour. 759

XX^e Dimanche après la Pentecôte. — Sur l'Épître de

saint Paul aux Ephésiens, c. v, v. 15-20. — Véritable sagesse. Prudence chrétienne. Sanctification du temps présent. Vices qui nous en détournent. 767

Sur l'Évangile selon saint Jean, c. vi, v. 46-50. — Fausse prudence et dangereuse sécurité des malades et de leurs amis. Fruits de notre reconnaissance envers Dieu. 775

XXI^e Dimanche après la Pentecôte. — Sur l'Épître de saint Paul aux Ephésiens, c. vi, v. 10-17. — Force du chrétien, en quoi elle consiste, Secours que le Seigneur nous ménage pour résister à l'ennemi. 779

Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. xviii, v. 23-35. — Compte que nous devons à Dieu : combien redoutable. Grandeur de sa miséricorde. Pardon des injures. 784

XXII^e Dimanche après la Pentecôte. — Sur l'Épître de saint Paul aux Romains, c. xiii, v. 1-8. — Amour, respect, fidélité, obéissance dus aux souverains : sentiments naturels à tous les cœurs français; comment la religion les sanctifie. 792

Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. xx, v. 15-21. — Hypocrisie : combien abominable aux yeux de Dieu. Suites funestes de ce vice. Devoirs du chrétien envers Dieu et envers les hommes. 797

XXIII^e Dimanche après la Pentecôte. — Sur l'Épître de saint Paul aux Philippiens, c. iii, v. 17; c. iv, v. 3. — Nécessité pour les ministres de donner le bon exemple. Ennemis de la croix de Jésus-Christ : quels ils sont. Croissance de la vie future. 806

Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. ix, v. 18-26. — Abus que nous devons éviter quand nous nous adressons au Seigneur. Règle que nous devons observer quand nous voulons obtenir quelques grâces. 812

XXIV^e Dimanche après la Pentecôte. — Sur l'Épître de saint Paul aux Colossiens, c. i, v. 9-14. — Etude de la loi de Dieu. Nécessité de plaire à ce Maître suprême. Œuvres qui lui sont agréables. Caractère du vrai chrétien. 820

Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. xxiv, v. 15-35. — Signes qui doivent accompagner le dernier avènement de Jésus-Christ, motifs de frayeur et de crainte pour les pécheurs; de confiance et de consolation pour le juste. 825

Le Jour de saint Denis. — Sur l'Évangile de saint Marc, c. xvi, v. 15-18. 852

Le Jour de la Toussaint. — Sur l'Apocalypse, c. vii, v. 2-12. 858

PRONES OU INSTRUCTIONS FAMILIÈRES SUR LE SAINT SACRIFICE DE LA MESSE. 845

Est-il utile de s'instruire des cérémonies et des prières qui composent la liturgie? 845

Sur l'excellence du sacrifice de la Messe. 849

Continuation du sujet précédent. 854

Sur les dispositions qu'on doit apporter au sacrifice de la Messe. 859

Continuation du sujet précédent. 865

Sur les prières du prêtre au bas de l'autel. 868

Continuation du sujet précédent. 875

Sur le *Kyrie eleison*. 878

Sur le *Gloria in excelsis*. 884

Sur le *Domine vobiscum*. 888

Sur l'Oraison appelée Collecte. 892

Sur l'Amen qui termine la Collecte. 898

Sur l'Épître. 902

Sur le Graduel, la Prose et le Trait. 907

Sur l'Alleluia. 912

Sur l'Évangile. 916

Sur le Symbole de Nicée. 921

Sur l'Offertoire. 925

Sur l'Oblation. 950

Sur le mélange du vin et de l'eau dans le calice. 954

Sur le Pain béni, appelé Eulogie. 959

Sur les Encensements. 945

Sur le lavement des doigts. 947

Sur le Psautre *Lavabo*. 951

Sur l'*Orate fratres*. 956

Sur la Préface. 960

Sur le *Sanctus*. 964

Sur la meilleure manière de s'unir au ministre qui

offre. 968

Sur le Canon de la Messe. 972

Sur le *Te igitur*. 976

Sur le *Memento* des vivants. 980

Sur le *Communicantes*. 985

Sur la Prière <i>Hauc igitur</i> .	989
Sur la Prière <i>Quam oblationem</i> .	993
Sur la Consécration.	998
Sur les Paroles de la Consécration!	1002
Sur la suite des Paroles de la Consécration.	1007
Sur la Prière <i>Unde et memores</i> .	1012
Sur la Prière <i>Supra quæ propitio ac sereno vultu</i> , etc.	1016
Sur la Prière <i>Supplices te rogamus</i> .	1021
Sur le <i>Memento</i> des morts.	1026
Continuation du sujet précédent..	1031
Sur le <i>Nobis quoque peccatoribus</i> .	1036
Continuation du sujet précédent.	1040
Sur ces paroles <i>Per ipsum</i> .	1044
Sur <i>Je Pater</i> .	1049
Sur la Prière, <i>Libera nos</i> , etc.	1053
Sur ces Paroles, <i>Pax Domini sit semper vobiscum</i> ; et la cérémonie qui les accompagne.	1058
Sur la Prière, <i>Hæc commistio</i> .	1063
Sur l' <i>Agnus Dei</i> .	1067
Sur la Prière <i>Domine Jesu Christe</i> .	1071
Sur le Baiser de paix.	1077
Sur l'Oraison <i>Domine Jesu Christe, Fili Dei vivi</i> .	1081
Sur l'Oraison <i>Perceptio</i> .	1087
Sur le <i>Domine, non sum dignus</i> .	1093
Sur la Communion.	1099
Sur la Communion des deux espèces.	1103
Sur la Communion spirituelle.	1111
Sur les Prières qui terminent la Messe.	1116
Sur les Moyens de conserver les fruits du saint Sacrifice de la Messe.	1121

P.-J. HENRY, CURÉ DE SURICE.

INSTRUCTIONS FAMILIÈRES, DOGMATIQUES ET MORALES, SUR LES QUATRE PARTIES DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE, SAVOIR : SUR LE SYMBOLE DES APÔTRES, LES SACREMENTS, LES COMMANDEMENTS DE DIEU ET DE L'ÉGLISE, LA PRIÈRE EN GÉNÉRAL, L'ORAISON DOMINICALE, ET LA SALUTATION ANGÉLIQUE EN PARTICULIER : A L'USAGE DES CURÉS ET AUTRES ECCLÉSIASTIQUES DE LA CAMPAGNE.

DE LA FOI ET DU SYMBOLE DES APÔTRES.	1133
Instruction I. — De la foi.	1135
Instruction II. — Du Symbole des Apôtres en général.	1157
Instruction III. — De la première parole du Symbole : <i>Je crois</i> .	1140
Instruction IV. — De ces paroles : <i>Je crois en Dieu</i> .	1143
Instruction V. — Suite de ces paroles : <i>Je crois en Dieu</i> .	1146
Instruction VI. — Suite de ces paroles : <i>Je crois en Dieu</i> .	1148
Instruction VII. — De ces paroles : <i>Le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre</i> .	1152
Instruction VIII. — 2 ^e article. — De ces paroles : <i>Et en Jésus-Christ</i> .	1156
Instruction IX. — De ces paroles : <i>Son Fils unique, Notre-Seigneur</i> .	1161
Instruction X. — Suite de ces paroles : <i>Et en Jésus-Christ</i> , etc.	1165
Instruction XI. — 5 ^e article. — De ces paroles : <i>Qui a été conçu du Saint-Esprit</i> .	1168
Instruction XII. — De ces paroles : <i>Né de la Vierge Marie</i> .	1173
Instruction XIII. — De la Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ. De la Circoncision.	1278
Instruction XIV. — De l'Adoration des Mages.	1180
Instruction XV. — De la Présentation de Jésus-Christ au temple, de sa fuite en Egypte, et du massacre des Innocents.	1184
Instruction XVI. — Du retour de Jésus-Christ à Nazareth; du voyage qu'il fit à Jérusalem; de sa retraite dans le désert; de la vocation des apôtres, etc.	1189
Instruction XVII. — Des miracles de Jésus-Christ.	1194
Instruction XVIII. — Des vertus de Jésus-Christ.	1199
Instruction XIX. — De la prédication de Jésus-Christ, et de sa doctrine.	1205

Instruction XX. — 4 ^e Article. — De ces paroles : <i>Qui a souffert sous Ponce-Pilate</i> .	1207
Instruction XXI. — De ces paroles : <i>Qui a souffert sous Ponce-Pilate, et a été crucifié, est mort</i> .	1212
Instruction XXII. — De ces paroles : <i>Il a été enseveli</i> .	1218
Instruction XXIII. — 5 ^e Article. — De ces paroles : <i>Il est descendu aux enfers</i> .	1221
Instruction XXIV. — De ces paroles : <i>Le troisième jour il est ressuscité de mort à vie</i> .	1225
Instruction XXV. — 6 ^e article. — <i>Il est monté aux cieux; il est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant</i> .	1229
Instruction XXVI. — 7 ^e Article. — <i>Qui de là viendra juger les vivants et les morts</i> . — Du Jugement particulier.	1235
Instruction XXVII. — Du Jugement général.	1258
Instruction XXVIII. — 8 ^e Article. — <i>Je crois au Saint-Esprit</i> .	1244
Instruction XXIX. — Des dispositions pour recevoir le Saint-Esprit.	1249
Instruction XXX. — Sur ces paroles : <i>La sainte Eglise catholique</i> .	1253
Instruction XXXI. — Suite de ces paroles : <i>La sainte Eglise catholique</i> .	1259
Instruction XXXII. — De ces paroles : <i>La Communion des saints</i> .	1264
Instruction XXXIII. — 10 ^e Article. — <i>La Rémission des péchés</i> .	1268
Instruction XXXIV. — 11 ^e Article. — <i>La Résurrection de la chair</i> . — De la mort.	1272
Instruction XXXV. — De la Préparation à la mort.	1277
Instruction XXXVI. — De la Résurrection des morts.	1281
Instruction XXXVII. — 12 ^e Article. — <i>La vie éternelle</i> .	1286
DES SACREMENTS.	1289
Instruction I. — Des Sacrements en général.	1289
Instruction II. — Suite des Sacrements.	1294
Instruction III. — Du Sacrement de baptême.	1297
Instruction IV. — Suite du Sacrement de baptême.	1300
Instruction V. — Des cérémonies du baptême.	1305
Instruction VI. — Des parrains et des marraines, et des promesses qu'on fait au baptême.	1308
Instruction VII. — Du Sacrement de confirmation.	1312
Instruction VIII. — Des cérémonies du Sacrement de confirmation.	1314
Instruction IX. — Du Très-Saint Sacrement de l'Eucharistie. — <i>De l'Eucharistie en général; de ses différents noms; de son institution et de la présence réelle de Jésus-Christ dans ce sacrement</i> .	1317
Instruction X. — Suite de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.	1321
Instruction XI. — Des effets de la sainte Eucharistie, et de la fréquente communion.	1323
Instruction XII. — Des dispositions nécessaires pour bien communier.	1328
Instruction XIII. — De la communion Pascale. — <i>Pour le dimanche de la Passion</i> .	1351
Instruction XIV. — Du sacrifice en général, et du saint sacrifice de la Messe en particulier.	1356
Instruction XV. — Suite du sacrifice de la Messe. — <i>De l'obligation d'y assister et des dispositions nécessaires pour y assister avec fruit</i> .	1359
Instruction XVI. — Du Sacrement de pénitence.	1343
Instruction XVII. — Suite du Sacrement de pénitence. — <i>De l'Examen de Conscience</i> .	1346
Instruction XVIII. — De la contrition.	1350
Instruction XIX. — Suite de la contrition.	1354
Instruction XX. — Du bon propos.	1357
Instruction XXI. — De la fuite des occasions du péché.	1359
Instruction XXII. — De la confession.	1365
Instruction XXIII. — Suite de la confession.	1366
Instruction XXIV. — Du refus, et du délai de l'absolution.	1371
Instruction XXV. — De la satisfaction.	1376
Instruction XXVI. — Des indulgences.	1380
Instruction XXVII. — Suite des indulgences.	1384
Instruction XXVIII. — Du Sacrement de l'extrême-onction.	1387
Instruction XXIX. — Suite du Sacrement de l'extrême-onction.	1390
Instruction XXX. — Du Sacrement de l'ordre.	1395
Instruction XXXI. — Suite du Sacrement de l'ordre.	1397
Instruction XXXII. — Du Sacrement de mariage.	1402
Instruction XXXIII. — Des moyens nécessaires pour	

contracter un mariage heureux.	1406
Instruction XXXIV. — Des devoirs des personnes mariées.	1411
DU DECALOGUE OU DES DIX COMMANDEMENTS DE DIEU.	
Instruction I. — Des commandements de Dieu en général.	1417
Instruction II. — Du premier commandement de Dieu : <i>Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement.</i>	1422
Instruction III. — Du culte des saints, des images, et des reliques des saints.	1426
Instruction IV. — De la superstition.	1431
Instruction V. — Du second commandement de Dieu : <i>Dieu en vain tu ne jureras, ni autre chose pareillement.</i>	1435
Instruction VI. — Suite du jurement.	1439
Instruction VII. — Du blasphème.	1445
Instruction VIII. — Du troisième commandement : <i>Les dimanches tu garderas en servant Dieu dévotement.</i> — De la sanctification des dimanches et des fêtes.	1446
Instruction IX. — De l'obligation d'assister à la messe de paroisse.	1451
Instruction X. — Du quatrième commandement : <i>Père et mère honoreras, afin que vives longuement.</i> — Devoirs des enfants envers leurs pères et leurs mères.	1453
Instruction XI. — Suite des devoirs des enfants envers leurs pères et leurs mères.	1458
Instruction XII. — Devoirs des pères et mères envers leurs enfants.	1465
Instruction XIII. — Suite des devoirs des pères et des mères envers leurs enfants.	1466
Instruction XIV. — Suite des devoirs des pères et mères envers leurs enfants.	1469
Instruction XV. — Devoirs des serviteurs envers leurs maîtres.	1475
Instruction XVI. — Devoirs des maîtres envers leurs serviteurs.	1470
Instruction XVII. — Du cinquième commandement : <i>Homicide point ne seras, de fuit ni volontairement.</i>	1480
Instruction XVIII. — De la colère.	1485
Instruction XIX. — Du sixième commandement : <i>Lucrueux point ne seras, de corps ni de consentement.</i>	1487
Instruction XX. — Des chansons et des discours déshonnés ou équivoques.	1490
Instruction XXI. — Des moyens d'éviter le péché d'impureté.	1494
Instruction XXII. — Du septième commandement : <i>Le bien d'autrui tu ne prendras ni retiendras injustement.</i> — Du larcin.	1497
Instruction XXIII. — Des principaux péchés qui se commettent contre le septième commandement.	1500
Instruction XXIV. — De la restitution.	1505
Instruction XXV. — Du huitième commandement : <i>Faux témoignage ne diras, ni mentiras aucunement.</i> — Du faux témoignage.	1509
Instruction XXVI. — Du mensonge.	1513
Instruction XXVII. — De la médisance ou détraction.	1517
Instruction XXVIII. — Suite de la médisance.	1520
Instruction XXIX. — Du jugement téméraire.	1524
Instruction XXX. — Du neuvième commandement : <i>L'œuvre de chair tu ne convoiteras qu'en mariage seulement.</i> — Des désirs et des pensées déshonnêtes.	1528
Instruction XXXI. — Du dixième commandement : <i>Les biens d'autrui tu ne convoiteras pour les avoir injustement.</i> — Du désir déréglé des biens temporels.	1535

COMMANDEMENTS DE L'EGLISE. 1537

Instruction I. — Des commandements de l'Eglise en général.	1537
Instruction II. — Du premier commandement de l'Eglise : <i>Les dimanches Messe ouïras et les fêtes de commandement.</i>	1541
Instruction III. — Du second commandement : <i>Tous les péchés confesseras, à tout le moins une fois l'an.</i>	1542
Instruction IV. — Du troisième commandement : <i>Ton Créateur tu recevras, au moins à Pâques humblement.</i>	1545
Instruction V. — Du cinquième commandement : <i>Quatre Temps, Vigiles jeûneras, et le Carême entièrement.</i>	1547
Instruction VI. — Suite du cinquième commandement : <i>Quatre-Temps, Vigiles jeûneras, et le Carême entièrement.</i>	1550
Instruction VII. — Du sixième commandement : <i>Vendredi chair ne mangeras, ni le samedi pareillement.</i>	

DE LA PRIERE EN GENERAL, DE L'ORAISON DOMINICALE ET DE LA SALUTATION ANGÉLIQUE EN PARTICULIER. 1555

Instruction I. — De la prière en général, et des choses qu'il faut demander à Dieu.	1555
Instruction II. — De l'excellence de la prière.	1558
Instruction III. — De la nécessité de la prière.	1560
Instruction IV. — De l'utilité de la prière.	1565
Instruction V. — Des conditions de la prière.	1566
Instruction VI. — Des temps auxquels il faut prier.	1569
Instruction VII. — De la prière du matin et du soir.	1571
Instruction VIII. — Pour qui il faut prier.	1574
Instruction IX. — De la prière pour les morts.	1576
Instruction X. — De la prière que l'on fait aux saints.	1580
Instruction XI. — De l'Oraison dominicale. — <i>De l'excellence et de l'utilité de cette prière.</i>	1583
Instruction XII. — De la préface de l'Oraison dominicale : <i>Notre Père qui êtes dans les cieux.</i>	1585
Instruction XIII. — De la première demande de l'Oraison dominicale. <i>Que votre nom soit sanctifié.</i>	1588
Instruction XIV. — De la seconde demande : <i>Que votre règne arrive.</i>	1591
Instruction XV. — De la troisième demande : <i>Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel.</i>	1595
Instruction XVI. — De la quatrième demande : <i>Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien.</i>	1596
Instruction XVII. — Suite de la quatrième demande : <i>Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien.</i>	1599
Instruction XVIII. — De la cinquième demande : <i>Pardonnez-nous nos offenses comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensés.</i>	1605
Instruction XIX. — De la sixième demande : <i>Et ne nous induisez point en tentation.</i>	1607
Instruction XX. — De la septième demande : <i>Mais délivrez-nous du mal.</i>	1611
Instruction XXI. — De la dévotion envers la sainte Vierge.	1613
Instruction XXII. — De la Salutation angélique en général.	1617
Instruction XXIII. — Explication de la Salutation angélique.	1619

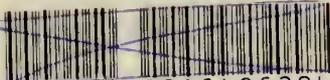
FIN DU TOME XXVIII.



La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

--	--	--



a39003 001640639b

BX 1756 .A2M5 1844 V98
MIGNE, JACQUES PAUL.
COLLECTION INTEGRALE E

CE BX 1756
.A2M5 1844 VJ98
COC MIGNE, JACQU COLLECTION I
ACC# 1047329

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	10	04	05	15	19	3